The Library
of the
University of North Carolina

Endowed by The Dialectic
and
Philanthropic Societies

THE LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF
NORTH CAROLINA

ENDOWED BY THE
DIALECTIC AND PHILANTHROPIC
SOCIETIES

BUILDING USE ONLY

CT143
.M5
t.18,c.2

North Carolina

This book must not be taken from the Library building.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
ANCIENNE ET MODERNE.

XVIII.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE
(MICHAUD)
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES
QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS,
LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

CT143
.M5
t.18
c.2

NOUVELLE ÉDITION,

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. MICHAUD,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE D'ARTICLES OMIS OU NOUVEAUX

OUVRAGE RÉDIGÉ

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLTAIRE.)

TOME DIX-HUITIÈME.

PARIS,
CHEZ MADAME C. DESPLACES,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE DE LA DEUXIÈME ÉDITION DE LA BIOGRAPHIE UNIVERSELLE,
RUE DE VERNEUIL, 52,
ET CHEZ M. MICHAUD, RUE DE LA PLAINE, 12, AUX TERNES.

1857

Library, Univ. of
North Carolina

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/biographieuniver18desp

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

G

GUA DE MALVES (Jean-Paul de), l'un des premiers Français qui se soient occupés d'économie publique, naquit en 1712 à Carcassonne, d'une famille noble et ancienne. La chute du système de Law entraîna la ruine de son père. Privé des moyens de paraître dans le monde d'une manière conforme à sa naissance, il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, fut pourvu de quelques bénéfices, et vint à Paris, où, vivant dans le plus grand isolement, il se livra à l'étude avec beaucoup d'ardeur. Ses progrès furent très-remarquables, surtout dans les mathématiques. Il publia en 1740 l'*Usage de l'analyse de Descartes*. Cet ouvrage, dans lequel il venge le philosophe français des injustes critiques de ses adversaires, lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences. Il fut admis dans la classe de géométrie, et ne tarda pas à se montrer le digne émule des Clairaut et des d'Alembert. Il succéda en 1743 à Privat de Molières dans la chaire de philosophie du collége de France; mais il ne la conserva que quelques années. Il s'en démit, et sollicita en même temps le titre d'académicien honoraire, afin de pouvoir se livrer dans la retraite aux travaux qu'il méditait. On lui proposa de se charger d'une nouvelle édition de la traduction française de l'*Encyclopédie* de Chambers; mais il eut bientôt connu les imperfections du dictionnaire anglais, et il forma le projet d'en publier un sur un plan plus vaste, et qui fût véritablement le dépôt des connaissances humaines. Il s'associa pour ce travail un grand nombre de savants et d'artistes; mais n'ayant pu s'accorder avec les libraires qui devaient faire les fonds de l'entreprise, il y renonça; et Diderot et d'Alembert furent choisis pour le remplacer (*voy.* Diderot). L'activité de son esprit lui fournissait sans cesse de nouveaux projets. Après avoir abandonné la direction de la nouvelle *Encyclopédie*, il sollicita le privilége d'un recueil périodique destiné exclusivement à faire connaître les ouvrages des sciences; mais il ne put l'obtenir, parce qu'il ne voulut pas promettre de n'y pas traiter certaines questions d'économie politique auxquelles le gouvernement craignait alors qu'on donnât trop de publicité. Il présenta en 1764 un plan pour la recherche des mines d'or du Languedoc, indiquées par le sable aurifère de quelques rivières, et demanda l'autorisation d'y faire travailler à ses frais. Malheureusement, lorsqu'elle lui eut été accordée, il se cassa une jambe en allant visiter les travaux, et dépensa toute sa petite fortune en essais infructueux. Il adressa encore au ministère un plan d'emprunts par loteries; mais il ne put le faire adopter. Un procès qu'il eut à soutenir avec sa famille acheva de le ruiner, et il mourut dans un état voisin de l'indigence, à Paris, en 1786. Ses qualités personnelles et ses talents le rendaient digne d'un meilleur sort. Ce fut son attachement aux idées systématiques, et peut-être aussi son caractère fier et pointilleux qui causèrent tous ses malheurs. Son esprit le portait à tout ce qui exigeait des efforts et de la patience : on l'a vu s'amuser à des anagrammes très-compliquées, et une fois il composa un poëme assez long en vers d'une syllabe, pour répondre à un défi. Il était membre de la société royale de Londres et de l'Académie de Bordeaux. On a de lui : 1° *Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir, sans le secours du calcul différentiel, les propriétés des lignes géométriques de tous les ordres*, Paris, 1740, in-12. On ne peut, dit un critique, lire cet ouvrage de l'abbé du Gua sans y reconnaître une tête forte, féconde en idées et en ressources. On y trouve des théories simples et générales, présentées d'une manière nouvelle, presque toujours étendues ou perfectionnées, enfin rendues plus piquantes par des rapprochements singuliers et inattendus. 2° *Mémoire qui contient une démonstration d'algèbre cherchée depuis longtemps par les plus fameux algébristes ;* — autre *sur la façon de rechercher le nombre des racines réelles ou imaginaires;* dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, année 1741; 3° *Dialogues entre Hylas et Philonoüs*, traduits de l'anglais de Berkeley (*voy.* Berkeley), Paris, 1744, in-8°; 1750, in-12; 4° le *Voyage d'Anson autour du monde*, traduit en français, ibid., 1750, in-4°, ou 4 vol. in-12; 5° *Essai sur les causes du déclin du commerce étranger de la Grande-Bretagne*, ibid., 1757, 2 vol. in-12, traduit de l'anglais de Decker; 6° *Discours pour et contre la réduction naturelle de l'argent*, traduit de l'anglais (de Ch. Barnard, Robert Walpole et un anonyme), avec un avant-propos du traducteur, ibid., 1757, in-12; 7° *Projet d'ouverture*

Library, Univ of North Carolina

et d'exploitation des minières et mines d'or et d'autres métaux aux environs de la Cèze, du Gardon, de l'Hérault et d'autres rivières de Languedoc, du comté de Foix et du Rouergue, ibid., 1764, in-8°, avec trois planches, indiquant les mines que l'auteur demandait à exploiter. On en trouve l'analyse dans le *Journal économique*, décembre 1764. Guettard répondit à une note de cet ouvrage dans le même numéro. W—s.

GUADAGNI (Léopold-André), savant jurisconsulte, naquit en 1705, à Florence, d'une famille originaire d'Arezzo. Après avoir fait ses premières études avec beaucoup de succès, il fréquenta les cours de l'université de Pise, et y obtint en 1731 une chaire de droit. Il la remplit avec une grande distinction, partagea sa vie entre l'étude de la jurisprudence et celle des antiquités, et mourut le 6 mars 1785, dans un âge très-avancé. Il a publié un *Commentaire* estimé sur le premier et sur une partie du second livre des Institutes de Justinien, et un recueil sous ce titre : *Exercitationes in jus civile, quibus pleraque juris naturæ et gentium principia et alia ejusmodi illustrantur*, Pise, 1766, 3 vol. in-4°. Dans le nombre de ses opuscules, qui ont paru séparément, on se contentera de citer : 1° *De legibus censoriis;* 2° une *Dissertation* sur le fameux manuscrit des *Pandectes florentines*, insérée dans les *Symbolæ litterariæ* de Gori; 3° *De periculis ex copia subsidiorum in litterarum studio cavendis*. C'est une déclamation contre l'excessive multiplicité des livres; mais, depuis qu'on s'en plaint, on n'est pas encore parvenu à trouver le moyen d'en réduire le nombre. W—s.

GUADAGNINI (Jean-Baptiste), savant curé italien, naquit en 1722 à Eséno, dans la province de Brescia. Les leçons et l'exemple d'un de ses professeurs de philosophie lui avaient d'abord fait embrasser avec ardeur les opinions de Molina; mais la lecture des ouvrages de St-Augustin le ramena dans le système opposé, et il devint si zélé pour la doctrine de ce saint Père, qu'il voulut la soutenir lui-même par des thèses publiques dans les écoles des dominicains à Brescia. Ayant été ordonné prêtre, il se livra avec ardeur aux fonctions du saint ministère, dont il se délassait par l'étude des sciences ecclésiastiques, des langues mortes et vivantes, et même en s'exerçant à la poésie sacrée. En 1760 il fut nommé curé de Cividate, dans cette vallée du Brescian qu'on appelle Val Camonica, et ensuite archiprêtre du canton. Tous les moments que ne réclamaient pas le soin de ses ouailles et les occupations de son archiprêtrise étaient consacrés au travail du cabinet. Outre les ouvrages dont nous allons donner la liste, il composa un grand nombre de dissertations pour le *Journal ecclésiastique* de Rome. Ses opinions théologiques offensèrent vivement quelques molinistes, et il eut à essuyer de leur part bien des attaques et des persécutions. Cette controverse, très-fâcheuse pour lui, occupa la majeure partie de ce journal en 1796. La sérénité de son âme lui fit supporter avec une résignation édifiante les tracasseries de ses adversaires et les funestes événements de la révolution d'Italie. Il mourut à l'âge de 84 ans, le 21 mars 1806. Les plus remarquables de ses ouvrages imprimés sont : 1° *De antiqua paræciarum origine*, Brescia, 1782, in-8°; 2° *Difesa di Arnaldo di Brescia*, Pavie, 1790, 2 vol. in-8°; 3° *Due lettere prorenesiche al signor D. Vincenzo Rosa sopra il celibato*, Bergame, 1801, 2 vol. in-8°. Il a laissé en manuscrit d'autres ouvrages du même genre. Le professeur Floriano Caldani a publié sur cet auteur, à Padoue, en 1808, un volume in-8° qui a pour titre : *Memorie sulla vita e sulle opere di Giambattista Guadagnini, arciprete di Cividate in Val Camonica.* G—n.

GUADAGNOLO (Philippe) naquit à Magliano, dans l'Abruzze ultérieure, vers 1596. Après avoir achevé ses études, il entra dans la congrégation des clercs réguliers mineurs, et fit profession à Rome en 1612. Il paraît qu'il s'adonna de bonne heure à l'étude des langues orientales; il acquit la connaissance du grec, de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, du persan et de l'arabe. C'est principalement dans cette dernière langue qu'il a excellé; le P. Niceron nous apprend qu'il l'enseigna pendant plusieurs années à Rome dans le collége de la Sapience, et qu'il prononça un discours en arabe, le 14 janvier 1656, en présence de la reine de Suède. Guadagnolo mourut à Rome le 27 mars 1656. On lui doit : 1° *Apologia pro christiana religione, qua..... respondetur ad objectiones Ahmed filii Zin alabedin*, etc., Rome, 1631, in-4°. Voici à quelle occasion l'auteur composa cet écrit : le P. Jérôme Xavier avait composé, probablement en langue persane, sous le titre de *Miroir montrant la vérité*, un ouvrage en faveur de la religion chrétienne. Un Persan d'Ispahan entreprit de le réfuter en faveur de l'islamisme, et d'attaquer les principaux dogmes de notre religion. C'est aux objections et aux raisonnements de ce Persan Ahmed, fils de *Zeïn el-abédin*, que Guadagnolo répond dans cette *Apologie*, divisée en quatre parties. Dans la première, il prouve la sainteté de l'Ancien et du Nouveau Testament par l'autorité des pontifes, des conciles et des SS. PP., par le témoignage même de l'Alcoran et des écrivains musulmans; dans la seconde, il prouve que l'Alcoran n'a jamais été la loi de Dieu, et il puise ses arguments dans les faussetés, les erreurs grossières, les inepties dont ce livre est rempli. Enfin, dans les deux dernières parties, il établit la vérité de la sainte Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Cet ouvrage fut sans doute trouvé digne de son but, puisque l'auteur en fit une traduction arabe, qui parut en 1637, in-4°. Si nous devions en croire D. Ant. de Léon Pinelo, il en aurait été publié plusieurs éditions; mais cette assertion nous paraît fausse. 2° *Breves arabicæ linguæ institutiones*, Rome, 1642, in-fol. Plusieurs orientalistes avaient, avant Guadagnolo, donné les règles

de la grammaire arabe; mais il voulut compléter le vide que laissaient encore leurs ouvrages, et il entreprit ses institutions sur un plan plus étendu : ainsi il traite des règles nécessaires à la lecture et à l'écriture, des parties du discours, de la syntaxe et de la prosodie; de plus il offre une courte chrestomathie, composée de vers d'Ali, de *specimen* de l'Alcoran, etc. 3° Enfin Guadagnolo a beaucoup contribué à la traduction arabe de la Bible imprimée à Rome en 1671, 3 vol. in-fol. Il avait laissé en manuscrit un *Dictionnaire arabe*, et d'autres ouvrages indiqués par Allatius dans ses *Apes Urbanæ*. J—N.

GUACCIMANI ou GUAZZIMANI (Jacques), littérateur, né à Ravenne, embrassa jeune le parti des armes, et fit les campagnes de Hongrie contre les Turcs; il assista en 1595 à la prise de Gran, où il donna des preuves de bravoure. La paix lui ayant permis de rentrer dans sa famille, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la culture de la poésie, et il ouvrit dans sa propre maison, en 1623, une Académie où étaient admises toutes les personnes connues par leur goût pour les lettres. Guaccimani faisait des vers avec succès et jouait de plusieurs instruments d'une manière très-agréable. Cette vie tranquille le fatigua à la fin; il rentra dans la carrière militaire et continua de s'y distinguer jusqu'à ce que l'âge l'obligeât de demander sa retraite. Il mourut de la peste à Ravenne en 1649. Il a publié : *Raccolta di sonnetti di autori diversi ed eccelenti dell' età nostra*, Ravenne, 1623, in-12. Ce volume contient plusieurs pièces de Guaccimani. Il en a laissé un autre en manuscrit. — Guaccimani (Joseph-Just), poëte de la même famille, né à Ravenne en 1652, après avoir terminé ses études, vint à Rome et s'y fit connaître par ses talents agréables. Dans un âge plus avancé, il s'appliqua à l'alchimie, dépensa sa fortune en cherchant le secret de faire de l'or, et mourut en 1705 à Rome, dans la plus grande indigence. On connaît de lui : 1° *La vittoria della santissima Vergine nelle passate guerre, e miserie dell' Europa, ode*, Rome, 1698, in-4°; 2° *La nave d'Argo, o sia la virtù propria ed il merito del conte di Martinitz, ode*, ibid., 1699, in-fol. Le comte de Martinez était alors ambassadeur d'Allemagne à la cour de Rome. 3° Plusieurs pièces de vers insérées dans les recueils du temps, et un plus grand nombre resté en manuscrit. W—s.

GUADET (Marguerite-Élie), l'un des chefs les plus distingués du parti appelé de la *Gironde* pendant la révolution française, déploya un talent éminent au service de ce parti. Guadet, né à St-Emilion, était avocat à Bordeaux, et avait environ trente-deux ans lorsqu'il fut député à l'assemblée législative, en 1791. Il jouissait déjà d'une assez grande réputation lors de la convocation des états généraux, et réunit même beaucoup de suffrages aux élections de cette époque. Son extrême jeunesse seule empêcha qu'il ne fût nommé. Son élection et celle de ses amis, en 1791, rappellent une époque des plus remarquables, et il n'est pas inutile d'en signaler sommairement quelques traits : ils se rattachent d'ailleurs au personnage qui est l'objet de cet article, et qu'on peut considérer peut-être comme l'homme le plus habile de la Gironde. A l'époque de la convocation des assemblées électorales de 1791, l'exercice de la royauté était suspendu : le prince auquel il appartenait était prisonnier dans son propre palais, et l'on s'attendait déjà dans plusieurs provinces à sa mise en jugement. Au milieu des pensées diverses auxquelles la seule idée de voir réaliser un événement aussi extraordinaire ne pouvait manquer de donner lieu, quelques novateurs dont les doctrines avaient déjà fait beaucoup de prosélytes répandirent à Paris, et surtout dans les provinces, que le trône ne pouvait plus se soutenir, qu'il fallait détruire ce qui en restait, et fonder sur ses débris un gouvernement républicain. Ce système, qui ouvrait une carrière sans bornes aux ambitions nouvelles et aux passions de la liberté, réunit un grand nombre de partisans. Le peuple lui-même était très-animé, et imprima à ce vaste mouvement une impulsion prodigieuse que rien ne pouvait arrêter, et qui franchit en effet tous les obstacles. Telle était la disposition des esprits lors du retour de Louis XVI après le voyage de Varennes : il n'y avait réellement plus de monarchie en France; tous les éléments en étaient dispersés ou détruits. Ce n'était plus qu'un vain nom, et l'on voyait se développer chaque jour les symptômes de cette formidable agitation dont le dénoûment devait être tant de grandes catastrophes. C'était surtout dans les villes de commerce maritime qu'à l'origine des troubles les idées d'indépendance et de liberté politique avaient réuni le plus de partisans : elles y étaient encore dans toute leur force, et c'est ce qui explique pourquoi les députés du département de la Gironde furent presque tous républicains. Ils jurèrent avant de partir de Bordeaux de sacrifier ce qui restait de la royauté à l'établissement de la république, et ce serment, l'impétueux Guadet fut un des plus ardents à le prononcer. Eux-mêmes révélèrent ce secret au jour de leur victoire, lorsqu'ils en disputaient les conséquences aux factions de Danton et de Robespierre. Le projet d'instituer une république en France appartient aux Girondins, ou du moins ils employèrent franchement tous leurs moyens pour le faire réussir. Lorsque Guadet et ses collègues arrivèrent à Paris, le club fameux qui, avant que la constitution fût établie, s'était qualifié du titre de *Société des amis de la constitution*, était à peu près dissous. A la suite des événements du Champ de Mars (*voy.* Bailly), la plus nombreuse portion des sociétaires avait abandonné le local des jacobins, et s'était transportée, en conservant son titre, dans la maison des religieux feuillants. Beaucoup de personnages assez importants, qui auparavant n'avaient fréquenté aucun club, s'étaient agrégés à celui-là, qui vou-

lait défendre la royauté constitutionnelle : il ne restait plus aux jacobins qu'une minorité à la tête de laquelle étaient Brissot, le chevalier de Laclos, l'un des principaux auteurs de l'émeute du Champ de Mars, et cinq ou six députés constituants qui avaient voté pour que le roi fût mis en jugement. On remarquait parmi ces démagogues Pétion, Robespierre et l'abbé Sieyès, qui cependant n'avait point opiné dans ce sens. Lors de l'arrivée des députés, le club des jacobins se grossit d'un grand nombre de membres, et devint le foyer le plus ardent de la résistance révolutionnaire, et d'où devait sortir le système de la terreur. Les nouveaux députés, qui avaient été presque tous clubistes dans leurs départements, se partagèrent, suivant la différence de leurs idées, entre la société des jacobins et celle des feuillants : Guadet et ses amis choisirent les jacobins, et on les vit presque aussitôt travailler sans relâche à l'établissement de la république. Guadet fut un de ceux dont les discours, toujours véhéments, toujours pleins d'audace et souvent même d'éloquence, servirent le mieux ce parti : à cette époque, aucun orateur dans ces assemblées ne produisait un effet plus marqué. La colère publique était surtout provoquée contre les émigrés, les prêtres, la cour et les ministres : on n'entendait pas autre chose dans les clubs, et, en sortant de celui de Paris, Guadet faisait retentir de nouveau ce cri dans l'assemblée législative avec le plus grand succès. L'émigration des princes était principalement l'objet d'attaques continuelles et de commentaires violents. Dès le commencement de la session de l'assemblée législative, M. de G....., l'un de ses membres, demanda le 28 octobre 1791 qu'il fût fait une proclamation constitutionnelle qui enjoignît à Monsieur, frère du roi, de rentrer dans le royaume dans le délai de deux mois, sous peine d'être privé de ses droits. Guadet appuya vivement cette proposition (qui passa le 30 octobre), et demanda bientôt après que les Français qui s'étaient réunis hors des frontières, sur les bords du Rhin, fussent déclarés suspects de conjuration contre l'État, et que si, au 1er janvier 1792, ils n'étaient pas rentrés dans le royaume, on les poursuivît comme conspirateurs, et que, comme tels, on les punît de mort : il proposa aussi que le séquestre fût mis sur leurs biens, et que la nation en perçût les revenus, les droits des créanciers réservés; cette proposition fut décrétée. Peu de temps après, un de ses collègues fit la motion d'aller plus directement à ce qu'il appelait la source du mal, en mettant en accusation les princes frères du roi. Guadet répondit qu'il fallait réserver cette mesure pour les étrennes du peuple, et l'ajourna pour le 1er janvier 1792 : elle le fut sans opposition; mais, le 2 janvier, Gensonné ayant relevé l'ajournement, Guadet ne manqua pas d'appuyer le décret d'accusation, qui passa à une assez grande pluralité. A peu près dans le même temps, Guadet signala le congrès de l'Europe contre la France et sa révolution; il fit décréter que tout agent français et autre régnicole qui y prendrait part, ou à tout autre projet tendant à détruire la constitution, serait poursuivi comme coupable du *crime de lèse-nation*, et puni de mort. Ce fut lui qui, le 3 mai, fit rendre un décret d'accusation contre l'abbé Royou, rédacteur du journal intitulé *l'Ami du roi*, et contre Marat, qui publiait *l'Ami du peuple*. Jusqu'aux derniers jours de juillet 1792, Guadet et ses amis poursuivirent leur marche révolutionnaire avec la même ardeur; déportation des prêtres, licenciement de la garde du roi, il provoqua tout ce qui pouvait conduire au renversement du trône (*voy.* Gensonné); mais à la fin de juillet, les menaces de la faction de Danton, qui avait un autre but, et les terribles approches de la révolution du 10 août, dont son parti et lui craignaient de ne pouvoir être les maîtres, parurent un peu les intimider. Ils firent publier dans les journaux qui leur étaient dévoués différents articles dans le sens des constitutionnels; mais bientôt ils reprirent leur attitude révolutionnaire. Peu de temps avant ce moment d'incertitude, on avait vu Guadet un des premiers appuyer la pétition des soldats du régiment suisse de Châteauvieux, et le triomphe qui leur fut décerné dans la capitale (*voy.* Collot-d'Herbois) : il défendit aussi ceux qui avaient pris part aux scènes d'Avignon, et qui à Paris vinrent se joindre aux exécuteurs des massacres de septembre. Ami de Brissot, qu'il surpassait de beaucoup en talents, Guadet avait appuyé de toutes ses forces le décret d'accusation contre le ministre Delessart (*voy.* Brissot). On signala généralement Guadet et son parti comme les provocateurs du rassemblement qui, le 20 juin 1792, pénétra dans le château des Tuileries, et mit en danger les jours du roi et de la reine. Un moment avant cette scène, on avait entendu Guadet demander que ce rassemblement armé fût admis aux honneurs de la séance et défilât dans la salle; Pétion, maire de Paris, ne s'était point opposé à ce mouvement, ou plutôt l'avait puissamment favorisé; l'administration du département, qui était constitutionnelle, le suspendit de ses fonctions, et le roi approuva son arrêté : Guadet dénonça le département, la cour et les ministres, et obtint la réintégration du maire, en faisant l'éloge de son patriotisme. Le général Lafayette avait, au nom de son armée, demandé justice des attentats commis contre la personne du roi : Guadet, dans un discours toujours mordant, toujours dérisoire, soutint que cette demande, libellée dans le style de Cromwell ou de César, ne pouvait être du fils aîné de la liberté. Le général, voyant que sa pétition n'avait pas produit l'effet qu'il en avait espéré, parut lui-même à la barre de l'assemblée : Guadet ne put se contenir en sa présence; il l'attaqua à découvert, et demanda que le ministre de la guerre fût interpellé de dire s'il avait accordé un congé à M. de Lafayette, qui n'eût pas dû

quitter son armée alors en présence de l'ennemi. Cette motion fut rejetée à une assez forte pluralité, mais n'en devint pas moins le motif d'un projet de décret d'accusation contre ce général : ce projet, bien que repoussé encore à la même majorité, amena immédiatement la révolution du 10 août, dont un des principaux chefs fut Barbaroux (*voy.* ce nom), depuis un des membres les plus remarqués de la Gironde. Cependant, le 10 août même, les Girondins proposèrent un décret pour qu'il fût nommé un gouverneur au prince royal, ce qui semble prouver qu'alors ils ne pensaient qu'à la déchéance du malheureux Louis XVI. Guadet présidait l'assemblée. Après le rejet de la proposition de nommer un gouverneur au prince royal, les Girondins essayèrent de se saisir des rênes du nouveau gouvernement; mais le pouvoir leur fut disputé avec autant de vigueur que de succès par les partis rivaux, quoique plusieurs Girondins, et Guadet entre autres, eussent d'abord été nommés membres de la commission de gouvernement, où l'on doit dire qu'ils n'exercèrent aucune violence : plusieurs hommes proscrits par la journée du 10 août furent protégés particulièrement par Guadet; ce ne fut que lorsque la commune de Paris, dirigée par Danton, se fut rendue maîtresse dans la capitale, que les poursuites prirent un caractère plus décidé. Les Girondins eux-mêmes, quoiqu'ils eussent la pluralité dans l'assemblée, furent forcés de céder, et de laisser consommer sous leurs yeux les assassinats du 2 septembre. Presque tous les députés de Paris à la convention furent nommés sous la terrible influence de ces journées; il n'y eut pas un seul Girondin. Lors de l'entrée des armées de Prusse et d'Autriche en France, Guadet et son parti ne contribuèrent pas peu, par leur éloquence, à inspirer au peuple cette ardeur guerrière qui devait opérer tant de prodiges. Guadet demanda que la petite ville de Longwy, qui s'était laissé prendre par l'ennemi, fût rasée, et l'assemblée décréta sa proposition, qui ne fut cependant pas exécutée. Nommé député à la convention par la ville de Bordeaux, Guadet développa dans cette assemblée une énergie et un courage extraordinaires, et surtout des talents très-remarquables. Son parti demanda la punition des auteurs des journées de septembre, et attaqua sans cesse la faction d'Orléans. Pendant tout le règne des Girondins dans la convention, l'attaque contre la faction d'Orléans, et ensuite contre les massacres de septembre, fut le point principal auquel ils se fixèrent; mais leurs adversaires les combattirent, en leur reprochant leurs prétendues liaisons avec la cour avant le 10 août. Un prêtre assermenté, nommé Châles, prétendit qu'on avait trouvé le nom de Guadet dans les papiers renfermés chez le roi, dans la fameuse armoire de fer : dès ce moment, les agents des deux factions, soit députés, soit clubistes du dehors, se coalisèrent pour le dénoncer avec d'autant plus d'acharnement et de fureur, qu'ils le redoutaient davantage. Robespierre, qui était demeuré caché pendant le combat du 10 août, et avait repris après les événements son ancienne influence sur les classes populaires, fut celui qui attaqua les Girondins, et surtout Guadet, avec le plus de violence et d'opiniâtreté. Le député bordelais possédait tous les avantages d'un brillant orateur, et laissait bien loin de lui son adversaire, dont la principale force consistait dans son ascendant sur la multitude. Cet avantage était sans doute beaucoup dans une assemblée révolutionnaire; cependant Guadet terrassa souvent l'idole populaire avec une force et un talent que ses ennemis eux-mêmes ne purent s'empêcher d'applaudir, surtout lorsque Robespierre, motivant ses attaques sur les liaisons des Girondins avec Dumouriez (*voy.* Gensonné), crut pouvoir les accabler comme complices du général proscrit. L'histoire de ce temps n'oubliera pas de dire avec quelle vigueur Guadet atterra son ennemi, en l'accusant à son tour, Danton et lui, d'être les agents et les soutiens d'une faction bien plus dangereuse. Pour se débarrasser des poursuites des deux factions, les Girondins, dont l'histoire est celle de Guadet, firent décréter la peine de mort contre ceux qui rappelleraient les Bourbons, la peine de mort contre les émigrés, et ensuite l'arrestation du duc d'Orléans, qu'ils voulaient envoyer à Bordeaux. Les trois chefs du parti de la Gironde, Guadet, Gensonné et Vergniaud, votèrent la mort dans le procès du roi, après avoir vu rejeter la demande qu'ils avaient faite de l'appel au peuple du jugement à intervenir : la condamnation étant portée, Guadet demanda le lendemain qu'il fût sursis à l'exécution : cette demande, fortement appuyée, fut le dernier des quatre appels nominaux sur le sort de l'infortuné Louis XVI. Après ce vote, la lutte continua plus ardente et chaque jour plus mortelle entre les Girondins et le parti de la montagne. Les montagnards, ne pouvant obtenir contre eux la majorité de l'assemblée, eurent recours aux pétitions collectives et à l'insurrection. Deux ou trois sections se présentèrent d'abord à la barre. L'assemblée, où ils avaient encore la pluralité, les repoussa, et ce furent les sectionnaires eux-mêmes qui furent considérés comme conspirateurs. Bientôt après, Réal, l'un des agents les plus adroits de la faction de Danton, imagina de faire présenter contre eux une nouvelle pétition par toutes les sections réunies, c'est-à-dire par toute la commune : les pétitionnaires parurent; mais Guadet, qui se chargeait presque toujours de répondre dans ces terribles circonstances, triompha de nouveau. Ne pouvant avoir l'avantage par toutes ces manœuvres, les deux factions se décidèrent à une insurrection générale. Le 31 mai 1793, on fit sonner le tocsin, et Henriot (*voy.* ce nom), à la tête de la garde nationale et d'une foule immense, entoura la convention, pendant qu'un savant, nommé Hassenfratz, était à sa

barre à la tête d'une horde de pétitionnaires, et demandait la proscription des Girondins. Dans ce moment décisif, Guadet parut encore à la tribune, ou plutôt à la brèche, où il montra un courage vraiment héroïque, et fit momentanément triompher son parti. Mais le lendemain et le 2 juin l'insurrection continua, et les Girondins furent abandonnés, décrétés d'arrestation, et bientôt après d'accusation. Les absents furent mis hors la loi. Guadet, qui fut de ce nombre, était parvenu avec plusieurs de ses amis à s'enfuir dans le Calvados, où ils furent accueillis par l'administration et une partie des habitants, et même par le général Wimpfen, qui y commandait. Ils réussirent à exciter un certain enthousiasme en leur faveur, et on y prit les armes; mais ce zèle dura peu. Guadet et les Girondins furent bientôt abandonnés à leur malheureux sort. Il s'enfuit comme il put, et arriva à Bordeaux, où déjà les deux partis qui formaient alors la convention avaient ressaisi le pouvoir. Sans cesse poursuivi, Guadet s'était caché chez son père, à Libourne : ce fut dans cet asile qu'on le saisit. Conduit à Bordeaux, il y fut exécuté le 17 juillet 1794. Avant de recevoir le coup fatal, il voulut haranguer le peuple, mais le roulement des tambours empêcha qu'il ne fût entendu. Son père, âgé de soixante-dix ans, sa tante, âgée de soixante-cinq, et son jeune frère, qui était adjudant général à l'armée de la Moselle, périrent du même supplice peu de temps après. B—u et Z.

GUAGNINO (Alexandre), historien, né à Vérone en 1538, embrassa la profession des armes, et étant entré au service de Pologne, se distingua par sa valeur dans les guerres de Livonie, de Moldavie et de Russie. Il fut récompensé par l'indigénat, titre qui lui assurait les priviléges de la noblesse; et peu de temps après, le roi Sigismond-Auguste le nomma commandant de la forteresse de Witepsk. Au bout de quatorze ans, il obtint sa retraite avec une pension, et s'appliqua à écrire l'histoire de sa patrie adoptive. Il mourut à Cracovie en 1614, âgé de 76 ans. L'ouvrage qui reste de Guagnino est intitulé *Rerum Polonicarum libri tres.* Le premier livre ou tome contient la suite des rois de Pologne, depuis Leck, premier duc des Sarmates, jusqu'à Henri de Valois; le second, la description des provinces qui composaient le royaume de Pologne (1); et le troisième, une collection des pièces originales les plus propres à jeter du jour sur les événements arrivés en Pologne dans le 16e siècle. Mattei dit que cet ouvrage fut imprimé d'abord en 1574, puis en 1578 à Cracovie, et à Spire en 1581, in-fol. Bayle en cite une édition de Francfort, 1584, in-4°, et Lenglet-Dufresnoy, une autre de la même ville, et sous cette date, 3 vol. in-8°. Il méritait ce grand succès par l'exactitude des faits et par un style qu'un critique polonais (Starovolsky) trouve clair et élégant. Matth. Strykowsky, dans la dédicace de son *Histoire de Lithuanie,* accusa Guagnino de lui avoir dérobé le fruit de ses veilles, et de s'être approprié son travail en se contentant de le traduire en latin, avec de légers changements (1). Plusieurs Polonais ont ajouté foi à cette accusation; et Laurent Mizler a publié l'histoire de Guagnino sous le nom de son adversaire, dans le *Recueil des historiens de Pologne,* 1761. W—s.

(1) La *Descriptio Sarmatiæ Europeæ* de Guagnino a été insérée dans le tome premier du *Corpus Hist. Poloniæ* de Jean Pistorius, Bâle, 1582; et son ouvrage entier, dans la *Centuria scriptor. Polonor.* de Simon Starovolsky, 1625. Ce même recueil contient l'histoire de Strykowsky.

(1) Tiraboschi a pris la défense de son compatriote, et cherche à le justifier du reproche de plagiat; mais ses raisons ne sont pas péremptoires, et il a oublié la meilleure de toutes, c'est que Guagnino fit traduire son ouvrage en polonais en 1611, par Martin Pascowsky, et qu'il se disposait à le publier en cette langue, ce dont il se serait bien gardé s'il eût eu à en redouter la comparaison avec l'histoire de Strykowsky (*voy.* Strykowsky).

GUAIBY (Étienne du), mathématicien, né le 2 mai 1693 à Lyon, où il est mort le 24 septembre 1767. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études dans sa ville natale, et les acheva à Paris, où il suivit les leçons de P. Varignon, et fut un de ses plus habiles disciples. De retour à Lyon en 1718, il fut ordonné prêtre et immédiatement nommé vicaire de l'église Ste-Croix, alors la première paroisse de Lyon; il se consacra durant plusieurs années à visiter les prisonniers et à exhorter les criminels. En 1736, il fut reçu membre de l'Académie de Lyon et y lut un grand nombre de mémoires sur les différentes branches des mathématiques. La plupart restés inédits sont conservés dans les archives de l'Académie. Ceux de ses ouvrages imprimés qui ont eu le plus de succès ont pour titre : 1° *Arithmétique ordinaire et abrégée,* enseignée par les règles et par une suite de tables qui en épargnent l'étude, Lyon et Avignon, 1753, in-4°; 2° *Comptes faits ou livrets* en genre d'addition et de soustraction, Avignon, 1755, in-12. L'éloge de cet académicien a été prononcé en 1768 dans une séance publique par son collègue Marie-Antoine-Louis Claret de Fleurieu de la Tourrette (mort en 1793), mais il est resté inédit (*voy.* l'*Histoire de l'Académie royale de Lyon* par J.-B. Dumas, t. 1, p. 257.) A. P.

GUAIFER, prince de Salerne, usurpa cette souveraineté en 862. Adimar, prince de Salerne, s'étant rendu odieux à ses sujets par son avarice, Guaifer entra dans son palais à la tête d'une troupe de conjurés, se saisit de sa personne, et le retint pendant le reste de sa vie dans une obscure prison, tandis qu'il se fit proclamer lui-même prince de Salerne. L'empereur Louis II ayant voulu obtenir la liberté d'Adimar, Guaifer, pour n'avoir pas à lutter contre les importunités de ce monarque, fit arracher les yeux à son prisonnier. L'Italie méridionale, sans cesse menacée par les Sarrasins, aurait passé au pouvoir des musulmans, sans la vigoureuse résistance des

princes lombards. Guaifer, averti en 872 par un marchand d'Amalfi, que les Sarrasins se préparaient à l'attaquer, entoura Salerne de fortifications, et soutint vaillamment le siége que le sultan Abdallah vint mettre devant cette ville. L'empereur Louis marcha au secours de Guaifer avec Adelgise, prince de Bénévent, et l'armée des Sarrasins fut presque entièrement détruite. Guaifer gouverna ensuite ses États avec autant de sagesse que de valeur; ils fleurirent sous son administration, et ils étaient alors les plus commerçants et les plus civilisés de l'Europe. En 880, lorsque Guaifer se sentit atteint d'une maladie mortelle, il voulut revêtir l'habit de moine dans le couvent du mont Cassin; mais il mourut avant de pouvoir s'y rendre. Il eut pour successeur son fils Guaimar I. S. S—I.

GUAIMAR I, *de Mauvaise mémoire*, prince de Salerne, régna de 880 à 901. Lorsqu'il succéda, en 880, à son père Guaifer, il trouva la principauté de Salerne engagée dans une guerre contre les Sarrasins. Il chassa en 882 d'Acropolis ceux qui s'étaient emparés de cette citadelle au cap de la Licora. Mais des troupes plus nombreuses de musulmans s'étaient établies sur les bords du Garigliano, et le prince de Salerne n'avait aucun secours à espérer des faibles successeurs de Charlemagne. Guaimar alla en 887 à Constantinople; il mit ses États sous la protection de l'empire d'Orient, et reçut de Basile le Macédonien, ou de son successeur Léon, de grands honneurs avec la dignité de patrice. Mais les Grecs ayant conquis la principauté de Bénévent en 891, voulurent aussi acquérir sur Salerne une autorité plus complète. Quelques habitants leur en ouvrirent les portes en 893, et cependant ils ne purent s'en rendre maîtres. Guaimar apprit par cette tentative ce qu'il avait à craindre de ses perfides alliés; il se réunit en 896 au duc de Spolète pour chasser les Grecs de Bénévent, et il y réussit. L'année suivante, comme il se rendait auprès du duc de Spolète son beau-frère, il passa une nuit dans le château d'Avellino, qui dépendait de lui. Mais le châtelain, nommé Adelferio, nourrissait contre son souverain une haine secrète : pendant la nuit, se trouvant maître de sa personne, il lui fit arracher les yeux. Cependant le duc de Spolète le contraignit ensuite à rendre la liberté au prince aveugle. Mais Guaimar, aigri et rendu défiant par la trahison qu'il avait éprouvée et par la dépendance où il était tombé, s'abandonna à des excès de cruauté qui firent de lui un objet d'horreur. Dès l'an 893 il avait associé son fils Guaimar II à la souveraineté : les Salernitains obligèrent en 901 celui-ci à se charger seul du gouvernement, et Guaimar I, qu'ils surnommèrent *de Mauvaise mémoire*, fut retenu comme prisonnier dans l'église de St-Maxime, qu'il avait bâtie lui-même. S. S—I.

GUAIMAR II, prince de Salerne, régna avec son père Guaimar I de 893 à 901, et seul de 901 à 933. Malgré le surnom *de Bonne mémoire*, que les sujets de Guaimar II lui donnèrent pour le distinguer de son père, c'est parmi les princes lombards de l'Italie méridionale un de ceux dont l'histoire a conservé le moins de souvenir. Il fut ennemi d'Atenolfe, prince de Bénévent; mais il s'allia en 929 à Landolfe, son successeur, pour attaquer les Grecs dans l'Apulie. Il mourut en 933; son fils Gisolfe I, âgé seulement de quatre ans, lui succéda. — GUAIMAR III, prince de Salerne, fils et successeur de Jean II et petit-fils de Lambert, était probablement de la famille des ducs de Spolète. Ce fut pendant son règne, commencé en 994, que quelques aventuriers normands, venus en pèlerinage dans le midi de l'Italie, se trouvèrent à Salerne au moment où cette ville marchande, riche et populeuse, mais efféminée, était menacée par une invasion de Sarrasins. Tandis que tous les habitants fuyaient et tremblaient, les Normands se jetèrent sur les infidèles avec tant de bravoure, qu'ils les mirent en fuite, après en avoir fait un grand massacre. Guaimar III ne se contenta pas de distribuer aux Normands qui l'avaient secouru les plus magnifiques récompenses; il voulut les retenir à son service; il promit des terres, des honneurs, des richesses à ceux de leurs compatriotes qui viendraient s'établir dans ses États, et il attira ainsi les aventuriers qui par leurs conquêtes devaient fonder le royaume de Naples. Il mourut vers l'an 1031. — GUAIMAR IV, prince de Salerne, fils et successeur de Guaimar III, régna de 1031 à 1052. Lorsqu'il succéda en 1031 à son père, la domination des Lombards semblait plus affermie que jamais dans le midi de l'Italie. La puissance des Sarrasins s'était affaiblie; les Grecs étaient peu redoutables; les Normands paraissaient des soldats utiles et braves qui ne s'étaient point encore fait craindre à leurs maîtres, et les empereurs allemands, plus puissants que les Carlovingiens, protégaient les princes feudataires, en respectant leurs droits et leurs libertés. Guaimar IV profita de ces circonstances pour agrandir ses États héréditaires. L'empereur Conrad le Salique lui donna en 1038 la principauté de Capoue, qu'il avait ôtée à Pandolfe IV; en même temps il investit Rainolfe, chef des Normands, du comté d'Averse. Avec l'aide de ces Normands, Guaimar IV soumit, l'année suivante, la ville d'Amalfi, qui jusqu'alors avait été la plus riche et la plus commerçante république de l'Italie. En 1040 Guaimar fit la conquête du duché de Sorrento; il porta ensuite ses armes dans la Calabre et l'Apulie; il fonda en 1044 la forteresse de Squillace, et mit le siége devant Bari. Mais, pendant le même temps, les Normands, conduits successivement par Guillaume Bras de fer et par Drogon, acquéraient une puissance plus solide, parce qu'elle était fondée sur leur propre bravoure, et non sur celle de mercenaires. En 1047 l'empereur Henri III força Guaimar IV à restituer la principauté de Capoue

à Pandolfe V, fils de Pandolfe IV, qui en avait été dépouillé par Conrad. D'autre part, les habitants d'Amalfi, souffrant impatiemment la perte de leur liberté, conspirèrent en 1052 contre Guaimar; quelques-uns de ses parents les secondèrent, et comme Guaimar se rendait d'Amalfi à Salerne, ils le tuèrent sur le bord de la mer, de trente-six coups de poignard. Son fils Gisolfe II, le dernier des princes lombards de Salerne, lui succéda. S. S—I.

GUALA BICHIERI (1) (le cardinal), naquit à Verceil vers l'an 1180, d'une famille très-illustre qui avait figuré au temps de la république vercellaise, dont son père était un des consuls. Guala, après avoir terminé ses premières études, s'appliqua à la connaissance de la théologie et des lois civiles et canoniques avec une telle distinction, qu'à l'âge de vingt et un ans il fut nommé chanoine de la cathédrale Eusébienne. En 1205 il entreprit un voyage à Rome; le pape Innocent III le proclama cardinal, et bientôt il le chargea de missions importantes. Nous avons lu à Verceil, dans le vieux nécrologe de l'église précitée, à la date de 1227, l'éloge suivant : *Guala de Bichierys fuit ingenio, moribus, eloquentia, litteratura liberalium artium, scientia juris canonici et civilis et legis doctrina maximus inter magnos.* La première mission que le pape Innocent III lui confia, ce fut, en 1207, la pacification des deux villes libres de Sienne et Florence, qui étaient en guerre depuis la mort de Henri VI. L'historien Baluze rapporte la lettre (86, liv. 10) que le pontife écrivit aux Florentins, dans laquelle il disait *qu'il leur envoyait son fils bien-aimé Guala, cardinal-diacre de Ste-Marie au Portique, dont la probité et la prudence éprouvées lui étaient plus agréables que celles de tous les autres frères; qu'il leur envoyait Guala pour établir la paix entre eux et les citoyens de Sienne, et délivrer ainsi les prisonniers.* Dès lors les dissensions se calmèrent, et le cardinal remplit dignement sa mission. Des charges plus importantes lui furent ensuite imposées par le même pontife, et Baluze en fait mention dans les lettres 85 et 182, liv. 11 de sa collection. La première, en date de 1208, est adressée par Innocent III aux prélats français, et leur annonce qu'il envoie le cardinal Guala pour la réforme du clergé, ordonnant de reconnaître sa propre personne dans son *légat bien-aimé.* La seconde, en date de décembre 1211, est adressée par le pape au roi Philippe-Auguste sur son divorce. Le pontife y dit que, voulant diminuer la rigueur de l'excommunication, il charge le cardinal Guala, son légat, de régler cette affaire, dont le prétexte était la consanguinité de la première femme du roi. Pour remplir ces deux importants objets, le cardinal Guala vint en France, accompagné de sept abbés bénédictins, parmi lesquels se trouvait le célèbre Thomas Gallo, d'une famille vercellaise (1), traducteur des ouvrages de St-Denis l'Aréopagite. Avec l'aide de ce théologien, Guala vint à bout de réconcilier le roi avec sa femme, la reine Ingelburge, qui s'était retirée dans un couvent à Soissons; puis il passa en Angleterre pour y rétablir Henri III sur le trône. D'après l'exposé et les détails des importantes missions que le cardinal Guala a dû remplir depuis 1207 jusqu'à 1216, il est aisé de voir qu'il n'a pas pu, comme Ciaconius l'a allégué, prendre part à la guerre contre les Albigeois, à Toulouse et en Espagne. En considérant les preuves de fait que nous venons de donner, il paraîtrait que le savant la Porte du Theil, qui avoue que le cardinal Robert Corcon fut choisi pour prêcher la croisade contre les Albigeois, se serait trompé, dans la notice des manuscrits de la bibliothèque royale, quand il dit que le pape Innocent III confia à ce même cardinal la mission de réconcilier Philippe-Auguste avec Ingelburge. Du Theil (2), qui s'était proposé d'éclaircir ce point d'histoire, avait remarqué que les auteurs français ont donné peu de détails; il pouvait y ajouter les historiens anglais; car tous ont ignoré le vrai nom du cardinal Guala *Bichieri*, ainsi que les circonstances de sa vie. Matthieu Pâris l'appelle *Wallo*, Hume écrit *Gualo*, Rapin et Fleury *Galon;* M. Capefigue se borne à dire que la réconciliation de Philippe avec la reine fut opérée par le légat du pape, sans le nommer. Nous ferons observer ici que Corcon fut envoyé légat en France vers la fin de l'an 1213, avec la mission spéciale du pape Innocent de faire comprendre à Philippe-Auguste que les Albigeois menaçaient son trône, et à cette époque, Guala *Bichieri* était déjà en Angleterre. Il nous appartenait, à l'aide des documents originaux qui existent à Verceil dans les archives, de mettre au grand jour ce point historique, et les lettres 86 et 183, rapportées par Baluze au livre 11, dans lesquelles le pape Innocent donne ses instructions au cardinal Guala à l'égard du divorce, doivent suffire pour lever tous les doutes. L'autorité du souverain pontife, qui, pour le bonheur des peuples opprimés, comme dit le comte de Maistre, prévalait alors sur l'esprit des rois, afin d'en modifier l'ambition, donnait une des plus importantes missions, celle de rétablir sur le trône Henri III, roi d'Angleterre. Cette mission fut confiée au cardinal *a latere* Guala *Bichieri*, qui, suivant l'historien Matthieu Pâris, après avoir disposé les esprits par une harangue prononcée dans une assemblée de barons à Glocester, le premier vendredi après la Pentecôte de l'an 1216, parvint à faire proclamer et installer sur son trône le roi légitime; et Louis VIII, fils de Philippe-Auguste,

(1) Le blason de cette famille représentait *tre bicchieri*, c'est-à-dire trois verres, qu'on voyait encore récemment sur les croisées en pierre de son ancien palais à Verceil. Les historiens Matthieu Pâris, Duchesne, Fleury et Baudot ont ignoré le vrai nom de ce cardinal.

(1) Voyez *Storia della Vercellese letteratura ed arti*, t. I, publiée par l'auteur de cet article en 1819.

(2) Voyez tome 4 des *Mémoires de l'Institut* de l'an II.

qui avait usurpé la couronne, fut obligé de la déposer au milieu d'une sédition populaire suscitée à Londres. Le nouveau roi Henri gratifia le cardinal de différents biens de l'Église. Matthieu Pâris atteste que, suivant l'usage des Romains, le légat emporta d'Angleterre onze mille marcs d'argent, et Fleury ajoute qu'étant arrivé à Glocester, il employa l'arme terrible de l'excommunication pour expulser le fils de Philippe-Auguste. Ce fait n'a point été affirmé par les historiens vercellais Frova et Durandi, qui ont publié la biographie du cardinal Guala. Après la mort d'Innocent III, le légat, ayant cessé ses fonctions, revint en Italie pour y fonder le monastère de St-André à Verceil, sur le plan d'une église gothique qui existe à Winchester (1), et pour y bâtir aussi un hôpital de deux cents lits, qu'il dota d'une manière noble et généreuse avec ses biens de famille et les trésors obtenus de Henri III. Il est bon de faire remarquer ici que les immenses possessions assignées à l'hôpital de Verceil par Guala *Bichieri* se sont conservées jusqu'à nos jours, quoique le Vercellais ait passé pendant six siècles sous différentes dominations étrangères. On y voit le portrait du bienfaiteur, et on y lit une ancienne inscription dictée par la reconnaissance, comme autrefois dans l'église de St-André. Le successeur du pape Innocent, Honorius III, après avoir conféré à Guala le titre de cardinal-prêtre de l'église de St-Sylvestre et St-Martin, l'employa à la réforme du clergé de la Lombardie, et l'envoya près de l'empereur Frédéric II, fils de Henri VI, pour l'engager à passer de la Sicile en Palestine; mais l'éloquent orateur ne réussit pas dans cette mission. L'historien Tiraboschi affirme que Guala *Bichieri* fut un des premiers hommes de son siècle, qu'il donna de sages institutions au clergé et des règlements précis et constants aux professeurs ainsi qu'aux étudiants de l'université de Paris. Revenu dans sa patrie, il prit part au traité formé pour l'organisation d'un athénée des études qui de Padoue fut transporté à Verceil, avec les colléges des différentes langues française, anglaise, italienne, etc. Parmi les hommes illustres qui ont professé dans cette université, on cite Duranti, l'abbé Thomas Gallo, qui eut pour élève St-Antoine de Padoue, l'abbé Jean Gersen, bénédictin, et Uberto de Bobbio, célèbre juriste, auquel on défendit de plaider, sinon pour ses écoliers. Le cardinal Guala *Bichieri* n'eut pas le bonheur d'assister à l'installation de l'université de Verceil; il mourut à Rome dans le mois de mai 1227, et il légua sa fortune et sa bibliothèque à l'église de St-André. — De ses deux nièces, l'une, Béatrix Bichieri, fonda le monastère des Bénédictines de St-Pierre le Martyr, et l'autre, Émilie, donna la règle aux Dominicaines, monastère de Ste-Marguerite, à Verceil. G-G-Y.

(1) Deux Anglais venus à Verceil en 1822, au moment où des personnes pieuses faisaient restaurer l'église St-André, indiquèrent un petit cabinet dans la sacristie, caché alors par un mur, disant qu'il existait à Winchester, et ce cabinet fut aussitôt trouvé et rétabli.

GUALANDI (Jean-Bernard), traducteur italien, né dans le 16e siècle à Florence, se rendit fort habile dans les langues anciennes, et s'acquit une réputation très-étendue par ses connaissances et par ses talents comme orateur. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, mais il refusa toutes les dignités qui lui furent offertes, pour se consacrer uniquement à la culture des lettres, et mourut vers 1570. On lui doit des traductions de la *Vie d'Apollonius de Tyane* par Philostrate, Venise, 1549, in-8°; du *Traité des monnaies* de Guill. Budé, Florence, 1562, in-8°; et des *Apophthegmes* de Plutarque, Venise, 1565, in-4°; des exemplaires portent la date de 1566 et de 1567. On peut consulter sur ces traductions devenues très-rares le livre de Gamba, *Serie de' testi*. Les autres ouvrages de Gualandi sont : *Tractatus de vero judicio et providentia Dei*, Florence, 1562, in-8°; *De liberali institutione Dialogus; De optimo principe Dialogus* (ce dialogue est adressé à Fr. Visconti, duc de Milan); *Oratio de SS. martyribus Cosma et Damiano*. — Gualandi (Odoardo), savant prélat, d'une famille patricienne de Pise, vécut dans l'intimité du pape Paul IV, fut en 1557 pourvu de l'évêché de Césène, qu'il administra pendant trente et un ans avec beaucoup de sagesse; obtint en 1588 la permission de résigner son siége à Camille Gualandi, son neveu, et fixa sa résidence à Rome, où il mourut le 17 mars 1597. Ce prélat passait pour l'un des plus grands platoniciens de son temps. On lui doit : *De civili facultate libri XVI*. — Gualandi (Hermès), d'une famille noble de Bologne, reçut le laurier doctoral dans les facultés de droit et de théologie, professa à l'université de sa ville natale, et fut pourvu de plusieurs bénéfices, nommé protonotaire apostolique, et vicaire général de l'évêque de Parme. Il mourut dans sa patrie le 22 juillet 1629. On a de lui des poésies lyriques (*Rime*), publiées à Bologne en 1631. W—s.

GUALBERT (St-Jean), abbé et fondateur, au 11e siècle, de l'ordre de Vallombreuse, était issu d'une noble et riche famille de Florence. Quoique élevé dans la piété, il se livra dans sa jeunesse à la dissipation et aux plaisirs du monde, et en adopta les maximes. Hugues Gualbert, son frère, ayant été tué par un gentilhomme, Jean crut que l'honneur l'obligeait d'en tirer vengeance, et fut entretenu par son père dans cette idée criminelle. Il n'attendait qu'une occasion favorable pour mettre ce projet à exécution, lorsqu'un jour de vendredi saint, revenant de la campagne à Florence, il rencontra le meurtrier dans un chemin écarté et si étroit, qu'il ne pouvait lui échapper. Il allait le percer de son épée, lorsque celui-ci, tombant à ses pieds et étendant les bras en forme de croix, le pria de songer à la solennité du jour, et de se rappeler Jésus mourant sur la croix et priant pour ses bourreaux. Cette image fit sur Jean Gualbert

une impression si vive, qu'il releva celui qu'il allait tuer, l'embrassa tendrement et lui offrit son amitié. Dès lors le cœur de Gualbert fut entièrement changé, et tout ce qu'auparavant lui présentait d'attraits la pompe du monde s'évanouit à ses yeux. Il se rendit de ce pas à l'abbaye de San-Miniato, qui était sur sa route, y demanda l'habit monastique, et son père finit par y donner son consentement. L'ardeur du jeune novice ne se refroidit point. Il devint un modèle de régularité et de pénitence. L'abbé du monastère étant mort, tous les suffrages se réunirent sur Gualbert pour le remplacer. Quelque instance qu'on lui fît, il s'y refusa. Quelque temps après il quitta le monastère avec un autre religieux pour aller à la recherche d'une solitude plus profonde. Ils visitèrent l'ermitage de Camaldoli, et furent édifiés de la vie pénitente qu'on y menait. De là ils passèrent à Vallombreuse, dans l'Apennin, au diocèse de Fiesoli, à une demi-journée de Florence. Les pieux voyageurs furent charmés de ce désert ombragé de bocages, comme son nom l'indique. Gualbert crut que c'était là que Dieu l'appelait; il y avait déjà deux ermites auxquels ils se joignirent. Gualbert conçut le dessein d'y bâtir un monastère, et bientôt il y rassembla une communauté sous la règle primitive de St-Benoît, avec quelques autres pratiques qu'il y ajouta. Ainsi commença l'ordre de Vallombreuse. Alexandre II, en 1070, approuva le nouvel institut, qui prit de prompts accroissements. Gualbert eut la consolation de le voir de son vivant composé de douze maisons. Il mourut à Passignano, dans l'une d'elles, le 12 juillet 1073, jour auquel le martyrologe romain fait mention de lui; il était âgé de 74 ans. Trois papes, Léon IX, Étienne IX et Alexandre II, ont honoré ce saint patriarche de leur estime, et le premier fit le voyage de Passignano exprès pour le voir. Célestin III le canonisa en 1193. Jérôme, religieux de Vallombreuse, qui vivait en 1480, a donné une relation des miracles de St-Jean Gualbert. L'ordre des Camaldules, remarquable par son austérité, et assez répandu en Italie, avait cinq maisons en France, dont les plus connues étaient celles du mont Valérien et de Grosbois, près Paris. — Un autre *Jean* Gualbert, abbé de Weissenau (*Albæ Augiæ*), en Bavière, est auteur de quelques sermons, et d'un ouvrage intitulé *Concha margaritifera*, sorte de bibliothèque des prédicateurs, Nuremberg, 1705, in-4°. L—y.

GUALDO (Paul), littérateur, né en 1553, à Vicence, d'une famille patricienne qui a fourni plusieurs hommes de mérite, acheva ses études à Padoue, et y reçut le laurier doctoral dans la double faculté de droit et de théologie. Il se rendit en 1582 à Rome, où il fut accueilli par le cardinal Castagna, qui, peu d'années auparavant, avait été son hôte à Vicence, et d'après ses conseils il embrassa l'état ecclésiastique. Dès qu'il eut reçu les ordres, il fut pourvu d'un canonicat, et bientôt nommé théologien du chapitre. Son illustre protecteur étant devenu pape en 1590, sous le nom d'Urbain VII, Gualdo fut fait secrétaire des *mémoriaux*, à la chancellerie romaine; et l'on ne peut douter qu'il ne fût parvenu rapidement aux premières dignités de l'Église, si ce pontife eût occupé plus longtemps la chaire de St-Pierre. A la mort de son protecteur, il quitta la chancellerie, se démit de son canonicat (1591) et revint à Vicence, où il passa plusieurs années, partageant ses loisirs entre la culture des lettres et l'étude de l'antiquité. Le désir d'accroître ses connaissances l'ayant ramené à Rome, il profita de cette occasion pour visiter Naples et les lieux voisins de cette ville, qui sont célèbres dans l'histoire. L'évêque de Padoue, Marie Cornaro, le nomma son vicaire général en 1596; il retourna pour la troisième fois à Rome, avec ce prélat, en 1601, et y demeura plusieurs années dans la société des artistes et des savants. S'il eût eu de l'ambition, son mérite et ses liaisons lui auraient ouvert facilement le chemin des honneurs; mais il refusa toutes les dignités qui lui furent offertes. Cependant l'archiprêtré de Padoue étant venu à vaquer en 1609, il l'accepta; et ses pouvoirs comme vicaire général lui ayant été rendus, il se mit à la tête de ce vaste diocèse, qu'il administra pendant l'absence de l'évêque avec beaucoup de prudence et de sagesse. Il choisit en 1619 pour coadjuteur son neveu, et mourut le 11 octobre 1621. Gualdo était en correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps. On trouve un assez grand nombre de lettres qui lui sont adressées dans les *Lettere d'uomini illustri del secolo XVII*, Venise, 1744, in-8°. Outre des *vers* dans le dialecte padouan, des *discours académiques* et des *opuscules* restés inédits, on a de Gualdo : une *lettre* sur les qualités que doit réunir un prédicateur, dans l'*Orator christianus* du P. Ch. Reggio; une *Vie de Palladio*, dont Apostolo Zeno, qui possédait le manuscrit original, a publié l'extrait dans ses *notes* sur la *Bibliot.* de Fontanini, t. 2, p. 398; et la *Vie* du savant bibliophile *J.-Vinc. Pinelli* (*voy.* ce nom), publiée par Velser, Augsbourg, 1607, in-4°, et reproduite par Guill. Bates dans les *Vitæ selectæ aliquot virorum*, Oxford, 1681, in-4°; puis par Chr. Gryphius dans ses *Vitæ selectæ*, Breslau, 1711. On trouve une *notice* sur P. Gualdo, ainsi que sur les autres littérateurs de sa famille, dans les *Scrittori vicentini* du P. Ange-Gabriel de Santa-Maria, t. 6, p. 1-17. W—s.

GUALDO-PRIORATO (Galeazzo), comte de Comazzo, historien, né en 1606 à Vicence, a pendant sa vie joui, comme écrivain, d'une réputation que le temps ne semble pas avoir confirmée. Destiné à la profession des armes, il passa fort jeune en Flandre, où il servit d'abord sous les ordres du prince d'Orange. Il se trouva enfermé dans Breda, assiégée par les Espagnols; et après la prise de cette ville, il fut nommé enseigne dans le régiment français d'Hauterive. Ce régiment ayant été rappelé, le comte de Mansfeld

retint Gualdo près de lui, avec le titre de capitaine de cavalerie. Mansfeld éprouva dans la campagne de 1626 des revers qui l'obligèrent à chercher un asile en Angleterre. Gualdo l'y suivit par un sentiment de reconnaissance; mais il ne tarda pas à s'ennuyer d'une vie inoccupée, et résolut de repasser en Hollande. Le vaisseau qu'il montait, assailli dans la traversée par une tempête, fut brisé contre des rochers. Il se sauva, par une espèce de prodige, avec un petit nombre de ses compagnons; et à peine échappé à ce danger, il courut en affronter d'autres au siége de la Rochelle. Cette ville ayant enfin ouvert ses portes à son souverain, Gualdo revint en Hollande avec le régiment d'Hauterive, où il avait obtenu une compagnie. Il reçut, à l'attaque de Bois-le-Duc, un coup de pique dans le côté; et lorsqu'il fut guéri de cette blessure, il prit parti avec quelques officiers qui allaient au Brésil tenter la fortune. Les succès des Portugais firent changer de résolution à ces aventuriers; mais Gualdo voulut profiter de l'occasion pour visiter Fez, Maroc et les autres villes de la côte d'Afrique. Il rentra ensuite dans sa patrie, cédant aux vives instances de son père qui l'y rappelait. Mais la guerre ayant éclaté en Allemagne, il alla offrir ses services à Wallenstein, et fit quelques campagnes sous les ordres de ce général. La république de Venise, dont il était né le sujet, lui confia, depuis, le commandement d'un corps de cuirassiers, qu'elle lui permit de conduire à l'électeur de Bavière. Ce régiment fut détruit, en 1645, à la bataille de Nordlingen, et Gualdo désespéré renonça pour toujours à la carrière des armes. Il était né, sans doute, avec beaucoup d'esprit et de capacité, puisque, à peine sorti des camps, il fut chargé de missions aussi délicates qu'importantes, et qu'il les termina toutes avec succès. Les souverains s'empressèrent à l'envi de le combler d'honneurs. Il fut fait chevalier de St-Michel de France et de St-Marc de Venise; le pape lui conféra le titre de noble romain; la reine Christine de Suède le nomma son premier gentilhomme, et enfin l'empereur Léopold Ier le fit son conseiller et historiographe. Gualdo avait profité de tous ses loisirs pour s'appliquer à l'étude; parvenu à l'âge mûr, et désabusé des cours, il se retira dans sa patrie, et y consacra entièrement le reste de sa vie à la rédaction de ses ouvrages. Il mourut à Vicence en 1678, à 72 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Istoria delle guerre degli imperat. Ferdinando II et III, successe dal* 1630 *al* 1640, Bologne, 1641, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage très-médiocre a eu pourtant plusieurs éditions. 2° *Istoria della vita d'Alberto Walstein*, Lyon, 1643, in-4°, traduite en latin par Josué Arno, et insérée dans la *Trutina statuum Europæ*, Rostock, 1668, in-12; 3° *Vita e condizioni del cardinale Mazarini*, Cologne, 1662, in-4°; 4° *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini primo ministro di Francia*, Cologne, 1669, 3 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été traduits en français, en allemand et en anglais; cependant on leur préfère l'histoire du cardinal Mazarin par Aubery (*voy.* Aubery), parce qu'elle est plus exacte et écrite avec plus d'impartialité. 5° *Istoria di Leopoldo Cesare che contiene le cose più memorabile successe in Europa dall'* 1656, *sino all'* 1670, Vienne, 1670-74, 3 vol. in-fol. J.-B. Comazzi en a publié un abrégé, qui a été traduit en allemand. 6° *Istoria di Ferdinando III, imperatore*, ibid., 1672, in-fol. Ces deux ouvrages, qui ne doivent point être séparés, sont ornés de portraits et de cartes très-bien gravées; ils sont fort rares, n'ayant jamais été mis en vente, mais seulement donnés en présent. 7° *Istoria delle rivoluzioni di Francia sotto il regno di Luigi XIV, dall' anno* 1648 *all'* 1654. L'édition la plus complète est celle de Cologne, 1670, 2 vol. in-4°. On fait quelque cas aussi de celle qui a paru sous la rubrique de Pampelune, 1720, in-fol. Cette histoire a été traduite en anglais par le duc de Monmouth et Guill. Brant, Londres, in-fol. Suivant Sallo (*Journal des savants*, 1665), elle renferme autant de fautes que de mots. On a encore de Gualdo les *Descriptions des principales villes d'Allemagne, des Pays-Bas et de l'Italie;* le *Théâtre des hommes illustres d'Italie;* les *Manœuvres de la cavalerie et de l'infanterie;* le *Guerrier prudent et politique;* l'*Histoire du traité de paix des Pyrénées*, et les *Vies des princes de Savoie*. Tous ces ouvrages sont écrits en italien (*voy.* Francheville). On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie de Gualdo par Mich. Ang. Zorzi*, t. 1er de la *Raccolta di Calogerà;* les *Mémoires de Niceron*, t. 34, et les *Scrittori Vicentini del P. Angiolo Gabriello di Santa-Maria*, t. 6. W—s.

GUALFREDUCCI (Bandino), jésuite, né en 1565 à Pistoie, fut admis dans la société à l'âge de dix-neuf ans, y professa quelque temps la rhétorique, et fut ensuite demandé par le P. général pour secrétaire des lettres latines. Sur la fin de sa vie, il se retira dans la maison de son ordre à Rome, et y mourut le 5 mars 1627. On a de lui : 1° *Hieromenia seu sacri menses*, Rome, 1622, 1625, in-12. C'est un recueil de vers à la louange de chaque saint dont l'Église célèbre particulièrement la fête dans le cours de l'année. 2° *Variorum carminum libri sex*, ibid., 1622, in-12. Ce volume renferme, entre autres pièces, une traduction en vers de l'*OEdipe roi* de Sophocle. 3° *Sigeris*, tragédie, ibid., 1627, in-12. Cette pièce est suivie de quelques autres morceaux dans le genre dramatique. 4° *Oratio de Passione Domini*, ibid., 1641, in-12, sermon prononcé en 1606 en présence du pape Paul V. W—s.

GUALTER. *Voyez* Gaultier.

GUALTERIO (Philippe-Antoine), cardinal, né en 1660 à Fermo, dans la marche d'Ancône, d'une famille originaire d'Allemagne et connue depuis le 10e siècle, fit ses premières études à Fermo, sous la direction de son oncle, archevê-

que de cette ville, et fut ensuite envoyé à Rome, où il suivit un cours de philosophie au collége Clémentin. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut reçu docteur en droit et en théologie. Il fut nommé avant l'âge de vingt-cinq ans référendaire de l'une et de l'autre signature, et obtint ensuite le gouvernement de Lorette. De là il passa à la vice-légation d'Avignon, et ne la quitta au bout de quatre ans (1700) que pour la nonciature de France. Il fut accueilli à Paris avec d'autant plus d'empressement, que ses dispositions favorables pour la nation y étaient déjà connues; et sa conduite dans toutes les circonstances ne démentit point l'heureuse idée qu'on s'était formée de son caractère. Pendant son séjour à Paris, il se lia d'une étroite amitié avec dom Mabillon, le P. Malebranche, l'Hôpital et d'autres savants du premier ordre; il visita assidûment les bibliothèques publiques, et acquit un grand nombre de livres choisis, de médailles antiques et d'objets d'art dont il se proposait d'enrichir son cabinet. Il fut rappelé à Rome en 1706; mais Clément XI, pour lui témoigner sa satisfaction de sa mission, le nomma en même temps évêque d'Imola et cardinal. En arrivant dans son diocèse, il eut la douleur d'apprendre que le vaisseau qui portait ses trésors littéraires avait été submergé. Ce qu'il dut regretter davantage était quinze caisses renfermant les matériaux qu'il rassemblait depuis vingt années pour une histoire universelle, laquelle, dit de Boze, d'après le plan qu'il s'était tracé, aurait été véritablement la bibliothèque du monde. Il se sentit le courage de racheter des livres et des médailles; mais en 1708 les Impériaux pillèrent son palais à Ravenne pour le punir de son attachement à la France. Ce malheur ne fut pas pour lui un motif de cacher ses sentiments; et en 1710, à l'époque de nos plus grandes calamités, il fit arborer les armes du roi sur les portes de son palais, comme pour annoncer que tout Français y trouverait un asile. Louis XIV le récompensa de ce généreux dévouement par le don de l'abbaye de St-Remy et par une pension considérable. Gualterio, à la paix, fit le voyage de Versailles pour remercier le roi, qui le combla de caresses et voulut le loger auprès de lui. La haute faveur dont jouissait Gualterio ne l'empêcha ni de revoir ses anciens amis, ni de fréquenter les séances de l'Académie des inscriptions, dont il venait d'être nommé membre honoraire. Il mourut d'apoplexie à Rome le 21 avril 1728, dans sa 69e année. Malgré les pertes qu'il avait éprouvées, il laissa une bibliothèque composée de plus de trente-deux mille volumes, et de précieuses collections de médailles, de pierres gravées, d'antiques, de morceaux rares d'histoire naturelle, et d'instruments de presque tous les arts. Son *éloge* par de Boze a été inséré dans le tome 7 des *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions*. W—s.

GUALTERUZZI (Charles), littérateur, naquit à Fano vers la fin du 15e siècle. Étant venu fort jeune à Rome, ses talents et sa douceur lui méritèrent la bienveillance de personnages éminents, et bientôt il dut à leur protection une place importante dans la chancellerie papale. Cette place lui fournit l'occasion de rendre à son tour de nombreux services; et, chose remarquable, il n'eut jamais qu'à se louer de tous ceux qu'il avait obligés. Le pieux et savant évêque de Vérone, Giberti, l'institua son exécuteur testamentaire, et il reçut la même preuve de confiance du célèbre Bembo, qui le chargea de publier de nouvelles éditions de ses ouvrages. Ce fut pour remplir les intentions de l'illustre prélat qu'il fit réimprimer ses *Prose*, Florence, Torrentino, 1549, in-4°, et ensuite ses *Lettere*. Gualteruzzi vivait encore en 1569; mais on n'a pu découvrir la date de sa mort. Il comptait au nombre de ses amis Frascator, Sadolet, Flaminio, les cardinaux Polo, Cortese, et autres savants de cette époque. Il est l'éditeur des *Cento novelle antiche*, Bologne, 1525, in-4° de 47 feuilles. Cette édition, de la plus grande rareté, passe pour la première de ce recueil. Cependant Apostolo Zeno, dans ses notes sur la *Biblioteca* de Fontanini, t. 2, p. 181, dit qu'il a vu un exemplaire d'une édition sans date, mais qu'à la forme des caractères il juge antérieure à celle de Bologne. Cette édition est décrite dans le *Catal.* de Crevenna, in-4°, t. 4, p. 193. Le recueil des *Nouvelles antiques* a été réimprimé, Florence, 1572, in-4°, avec les notes et corrections de Vincent Borghini (1); Naples (sous la rubrique de Florence), 1724, in-8°; Florence, 1778-82, 2 vol. in-8°, avec les notes du savant Dominique-Marie Manni; Turin, 1802, in-8°, édition revue et soignée par J.-B. Ghio; Milan, 1825, in-8°, édition attribuée à l'abbé Michel Colombo, enrichie d'une préface fort agréable et de *Sentences morales* tirées d'un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne; et enfin Modène, 1826, in-8°, belle et très-précieuse édition dont on est redevable à M. Marc-Antoine Parenti, augmentée de onze Nouvelles tirées du livre de Francesco Barberino : *Del regimento de' costumi delle donne;* d'une des Nouvelles ajoutées par Borghini à l'édition de 1572, et de notes très-curieuses (*voy.* Gamba, *Serie de' testi*, p. 145 et suivantes). Les recueils de *Lettere volgari*, publiés en Italie dans le 16e siècle, contiennent quelques *lettres* de Gualteruzzi, mais le sénateur Jacq. Soranzo en possédait dans son cabinet une *collection* manuscrite. W—s.

GUALTHER, proprement GWALTHER (Rodolphe), naquit à Zurich en 1519, et y mourut en 1586. Il fit ses études dans sa ville natale, à Lausanne, à Marbourg et en Angleterre. De retour

(1) L'exemplaire dont parle Zeno était chargé de notes marginales de la main de Vincent Borghini et de celle de Pierre Vettori.

à Zurich, il fut nommé curé en 1541; et à la mort de Breitinger, il le remplaça comme premier pasteur. Homme savant et zélé défenseur de la doctrine de Zwingle, dont il avait épousé la fille, il publia un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels les *Sermons sur l'Antechrist* (1546), traduits en plusieurs langues, même en polonais, firent le plus de sensation et excitèrent contre lui l'indignation des catholiques, dont le souverain pontife s'y trouvait fort maltraité. Quelques autres de ses écrits sont des traductions et des éditions de différents auteurs grecs et latins : 1° *Jul. Pollucis Onomasticon*, 1541; 2° *Theodoreti sermones de providentia Dei*, 1546; id., Paris, 1630, in-8°. 3° *Epigrammatum Græcorum centuriæ II*, 1548; 4° *Annotationes in Ciceronis orationes de lege agraria*, 1554; 5° de nombreux *Commentaires sur la Sainte-Écriture*; 6° l'*Apologia pro Huldrico Zuinglio et operum ejusdem editione*, 1544; 7° des *Sermons, homélies*, etc. Il a laissé en manuscrit un ouvrage curieux, qui se trouve conservé à la bibliothèque de la ville de Zurich, sous ce titre : *Florus Helveticus, de Helvetiæ origine, successu, incremento, gloria, statu præsenti, quibus causis a statu felicissimo ad miserrimum pervenerit, quibus artibus cum Deo in gratiam redire possit, libri tres*, 1558. — *Rodolphe* Gualther, son fils, mort avant lui en 1577, à l'âge de 25 ans, avait fait de très-bonnes études à Genève, en Allemagne et à l'université d'Oxford. Il s'était annoncé avantageusement par quelques poésies latines, dont on ne citera que celle-ci : *Argos Tigurina, seu Elegia de navi qua Tigurini unius diei spatio Argentinam vecti sunt*, Zurich, 1576, in-4° (voy. *J. B. Huldrici Gualtherus redivivus, seu de vita et morte Rod. Gualtheri oratio*, 1723, inséré dans la *Bibl. Bremens.*, t. 8, in-4°). U—I.

GUALTIERI (Nicolas), médecin naturaliste, né en Toscane au commencement du 18e siècle, après avoir terminé ses études avec la plus grande distinction, fut nommé professeur en médecine à l'université de Pise. Devenu émérite en 1742, il obtint une pension, et se retira à Florence, où il devait trouver plus de ressources pour terminer les ouvrages qu'il avait commencés. L'Académie de botanique et le collége de médecine de cette ville s'empressèrent de se l'associer; mais malheureusement une mort prématurée l'enleva aux sciences en 1747. On a de lui plusieurs dissertations, dont la plus remarquable est intitulée *Riflessioni sopra l'origine delle fontane*, Lucques, 1725, in-8°; mais son principal ouvrage, celui qui a le plus contribué à répandre son nom en Europe, est le suivant : *Index testarum conchyliorum quæ asservantur in museo Nic. Gualterii et methodice exhibentur*, Florence, 1742, grand in-fol. Ce bel ouvrage est orné de 110 planches; on recherche surtout les exemplaires dont les planches ont été mises en couleur. W—s.

GUANZELLIS (Jean-Marie de), savant prélat italien, né en 1557 à Brasighella, dans le diocèse de Faënza, entra fort jeune dans l'ordre de St-Dominique, et, après avoir professé plusieurs années la théologie avec distinction, fut fait maître du sacré palais, et en 1607 évêque de Polignano, dans la terre de Bari. Il administra son diocèse avec sagesse, et mourut en 1619. Il est auteur d'un ouvrage curieux, intitulé *Index librorum expurgandorum in studiosorum gratiam confectus*, Rome, 1607, in-8° de 742 pages (1); id., Bergame, 1608, in-8°. Il en annonçait un second volume, qu'il ne jugea pas à propos de faire paraître, ayant eu la douleur de voir supprimer le premier, par un décret de l'inquisition, à cause d'un passage sur Jean de Jérusalem, que les carmes regardent comme un de leurs fondateurs. Cette suppression avait rendu cet ouvrage très-rare; mais il a été réimprimé à Ratisbonne, 1743, et à Altorf, 1745, in-8°, sans aucun changement. Quelques biographes ont parlé de ce prélat sous le nom de Jean-Marie *Brasichellensis*, qu'il a pris à la tête de son livre, par attachement pour le lieu de sa naissance. W—s.

GUARCO (Nicolas), doge de Gênes de 1378 à 1383, était d'une famille illustre, mais dans l'ordre populaire. La maison de Guarco a donné trois doges à Gênes; et, comme celles d'Adorno et de Fregose, elle avait un parti nombreux qui excita plusieurs guerres civiles dans le but unique de mettre un Guarco à la tête de l'État. Le règne de Nicolas fut illustré par les plus brillantes actions de l'histoire de Gênes. C'était précisément l'époque de la guerre de Chioggia, ou quatrième guerre maritime, entre les Vénitiens et les Génois; et jamais ces deux peuples n'avaient mis sur mer des flottes plus puissantes ou ne s'étaient livré des combats plus acharnés. Dans ce même temps, Isnard de Guarco, frère du doge, défit, le 22 septembre 1380, la compagnie de l'Étoile, bande nombreuse d'aventuriers, que Bernabò Visconti, seigneur de Milan, envoyait pour former le siége de Gênes. Cette victoire parut si importante que les Génois l'ont célébrée dès lors par une fête annuelle. — *Antoniotto* de Guarco, doge de Gênes de 1394 à 1404, fut élu par un parti dans la plus grande fureur des guerres civiles de Gênes. Il disputa la couronne ducale tour à tour à Antoniotto Adorno, à Pierre Fregose et à Antoine de Montalto. Chassé à plusieurs reprises par la violence des factions, il fut aussi plusieurs fois rétabli. Enfin, lorsque Gênes fut tombée au pouvoir du maréchal de Boucicault, au nom du roi de France, la tête de Guarco fut mise à prix, et il fut assassiné à Pavie en 1404. — Un *Isnard* de Guarco, de la même famille, fut aussi doge de Gênes en 1436;

(1) Ce gros volume donne seulement les corrections de cinquante-quatre ouvrages ou auteurs différents; mais il le fait avec le plus minutieux détail. L'errata de la *Bibliotheca SS. Patrum* de Marg. de la Bigne, édition de 1589, y occupe seul 234 pages. L'ouvrage est terminé par deux petits index *prohibitorum aut expugnandorum*, de 1603 et 1605, servant de supplément à celui du concile de Trente.

mais, au bout de sept jours, il fut chassé du trône par Thomas Fregose. S. S—I.

GUARIENTI ou GUERRIERO, suivant Vasari, l'un des plus habiles peintres de son temps, était né à Padoue dans le 14e siècle. Ridolfi dit qu'il fut l'un des premiers qui s'éloigna, dans ses compositions, de la trop grande simplicité des artistes grecs, et qui sut donner à ses personnages des poses et des attitudes variées. Il peignit, en 1365, la salle du grand conseil, à Venise ; et il avait représenté sur les côtés les chœurs des justes et des anges ayant les yeux tournés vers la gloire qui occupait tout le plafond ; mais le temps ayant presque détruit cette peinture, le Tintoret fut chargé de la renouveler. Guarienti avait également peint à fresque la grande chapelle et le cloître des Augustins de Padoue, et Vasari cite encore de lui des travaux considérables ; mais il paraît qu'il n'en existe plus d'assez bien conservés pour mériter l'attention des artistes. W—s.

GUARIN (Pierre), savant orientaliste, né en 1678 au Tronquay, village près de Lions, au diocèse de Rouen, prit l'habit de St-Benoît, et fut envoyé à Paris, où il acheva ses études avec beaucoup de succès. Il se perfectionna ensuite dans la connaissance du grec et de l'hébreu, et fut bientôt jugé capable d'enseigner ces deux langues à ses jeunes confrères. Il professa pendant plusieurs années à Rouen et à Reims, et publia en 1717 le *Projet* d'une grammaire et d'un dictionnaire hébraïques sur un plan nouveau. D. Guarin y annonçait la prétention de faire prévaloir son système sur celui de Masclef ; et ce fut entre ces deux savants le signal d'une querelle que leur mort même ne termina point. D. Guarin, occupé uniquement de la rédaction des ouvrages qu'il avait promis, laissa cependant son dictionnaire imparfait. Il mourut à l'abbaye de St-Germain des Prés, dont il était bibliothécaire, le 29 décembre 1729, à l'âge de 51 ans. On a de lui : 1° *Grammatica hebræa et chaldaïca*, Paris, 1724-1726, 2 vol. in-4°. Chaque volume est orné d'une préface dirigée contre le système grammatical de Masclef. Celui-ci répondit à la première par une lettre dans laquelle il annonçait une réplique plus ample, mais qui n'a été publiée qu'après sa mort par l'abbé de la Bletterie, son élève (*voy.* Masclef). 2° *Lexicon hebraïcum et chaldaïco-biblicum, in quo non solum voces primigeniæ seu radicales, verum etiam derivatæ cum omnibus earum accidentibus, ordine alphabetico disponuntur*, Paris, 1746, 2 vol. in-4°. Ces deux ouvrages, qu'on ne doit pas séparer, sont très-estimés. D. Guarin avait laissé son dictionnaire à la lettre *M*. L'un de ses confrères, D. Nicolas le Tournais, a fourni les sept lettres suivantes ; et on attribue les deux dernières à l'éditeur, D. Philibert Girardet, mort à Paris en 1754. W—s.

GUARINI, dont le véritable nom était *Guarino*, naquit à Vérone en 1370. Il fut l'un des restaurateurs des lettres classiques en Italie, et le premier Italien qui ait donné des leçons publiques de langue grecque. Il avait étudié d'abord sous Jean de Ravenne, habile grammairien, par qui furent formés Vittorino, le Pogge et d'autres littérateurs de cette époque. Mais sentant que pour s'élever au-dessus des connaissances de son siècle il fallait savoir le grec, il fit, dans l'unique dessein de l'apprendre, le voyage de Constantinople, et reçut pendant cinq ans les leçons d'Emmanuel Chrysoloras. A son retour, vers la fin du 14e siècle, Guarino enseigna publiquement le grec à Vérone. De Vérone il passa à Venise, à Florence, à Ferrare, où il mourut vers la fin de l'année 1460, plein d'années et universellement regretté. Les écrits de ce savant homme sont aujourd'hui assez peu connus. Le plus considérable est une traduction latine des dix-sept livres de Strabon, entreprise par l'ordre de Nicolas V. L'opinion commune est qu'il n'a traduit que dix livres (*voy.* Grégorius Tiphernas) ; mais c'est une erreur : Maffei l'a prouvé. Cette version a été plus d'une fois imprimée. La première édition est sans date ; les bibliographes la placent à l'année 1469. On doit encore à Guarino la traduction latine de plusieurs morceaux de Plutarque et de l'*Evagoras* d'Isocrate ; une Vie d'Aristote, qui se trouve dans l'édition latine des œuvres de ce philosophe, faite à Venise en 1539 ; une Vie de Platon ; quelques notes sur Cicéron ; plusieurs opuscules relatifs à la grammaire grecque et latine, parmi lesquels il faut distinguer un abrégé de la grammaire grecque de Chrysoloras (*voy.* Chrysoloras), publié sous le titre de *Erotemata Guarini*. On recherche, moins comme livre utile que comme livre rare, l'édition de 1509, avec les notes de Pontico Virunio. C'est dans ce commentaire que se trouve une historiette assez suspecte, fort souvent répétée, et que nous répéterons aussi sans y croire beaucoup. Virunio raconte que Guarino, rapportant de Constantinople deux caisses de manuscrits, en perdit une dans un naufrage, et qu'il fut si affecté de ce malheur, que dans l'espace d'une nuit ses cheveux devinrent tout blancs. Virunio dit aussi, sans nommer ses garants, que Guarino eut vingt-trois fils : il est au moins certain qu'en 1438 il en avait douze. Le plus connu est *Jean-Baptiste* Guarini, né à Vérone, et successeur de son père dans l'école de Ferrare. Le Giraldi et Alde Manuce furent ses disciples. On a de lui des poésies latines, imprimées à Modène en 1496 ; un traité *De ordine docendi ac studendi ;* des notes sur Cicéron, Ovide et Lucain ; la traduction latine de plusieurs discours de Démosthènes, de Dion Chrysostome, de St-Grégoire de Nazianze. Il a donné la première édition de Servius (Venise, 1471), et fait sur le texte de Catulle des corrections qui se trouvent dans une édition de ce poëte, donnée après sa mort par son fils *Alexandre* Guarini, duquel naquit le célèbre auteur du *Pastor Fido*. Les biographes qui l'ont fait *neveu* de Baptiste Guarini sont tombés dans

cette erreur faute d'avoir bien entendu le mot *nepos*, qu'il fallait rendre par *petit-fils*. B—ss.

GUARINI (Jean-Baptiste), célèbre poëte italien, né à Ferrare le 10 décembre 1537, était de la même famille que les précédents. Il fit ses études à l'université de Padoue, sous la direction de son père, Alexandre, auquel il dut la plus grande partie de ses connaissances, et plus spécialement son goût pour la poésie. A la mort d'Alexandre, il le remplaça dans la chaire des humanités à l'université de Ferrare, quoiqu'il fût alors à peine âgé de vingt ans. Quelques compositions lyriques qu'il publia vers cette époque avaient déjà commencé à établir sa réputation. Appelé à la cour du duc de Ferrare, qui était comme le rendez-vous des plus beaux talents de l'Italie, il y connut le Tasse, plus jeune que lui de sept ans, avec lequel il se lia d'une amitié intime, et dont il fut dans la suite le plus zélé défenseur et le plus ardent panégyriste. Le duc ayant nommé Guarini chevalier, le chargea de plusieurs missions importantes auprès de différentes cours de l'Europe. Il y avait quatorze ans que Guarini servait son maître; et, loin d'en avoir obtenu la moindre récompense, il avait dépensé la plus grande partie de sa fortune. Il s'en plaignit : le duc le sut, s'en montra irrité, et Guarini s'éloigna de la cour. Quelque temps après il passa au service d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, ensuite à celui de Vincent, duc de Mantoue ; mais, ne recueillant encore dans ces deux cours que beaucoup d'éloges pour tout salaire, il se retira à sa terre de Guarina, près de Reggio. Étant devenu veuf, il eut le dessein d'embrasser l'état ecclésiastique, et se rendit à Rome à cet effet. Mais Guarini avait de l'ambition, et accoutumé à l'éclat des cours, il ne pouvait guère jouir des douceurs de la retraite : il retourna donc à Ferrare, et de là il vint à Florence, où le grand-duc Ferdinand le combla de présents et d'honneurs. Son bonheur ne fut pas de longue durée. Le grand-duc, voulant placer convenablement une dame de Pise qu'il avait aimée, la fit épouser à l'un des fils de Guarini, à l'insu du père, dont il connaissait la délicatesse sur le point d'honneur. Quand ce dernier apprit le mariage de son fils, justement offensé du procédé despotique du grand-duc, il quitta la Toscane sans même demander son congé. Après avoir passé quelques mois chez sa protectrice, la duchesse d'Urbin, il se réconcilia de nouveau avec le duc de Ferrare, et sa dernière mission fut l'ambassade qu'il remplit en 1603 auprès du pape Paul V. Guarini fut constamment le jouet de la fortune : outre l'ingratitude des grands, d'autres chagrins encore empoisonnèrent sa vie. Il perdit à la fleur de l'âge (1) une épouse qu'il adorait. Ses trois fils lui suscitèrent souvent des querelles domestiques pour le partage d'une fortune presque entièrement épuisée. Mais le coup qui pensa l'accabler, ce fut la mort tragique de sa fille Anna. Au retour d'un de ses voyages, il allait voir sa fille chérie, et lorsqu'il croyait la serrer dans ses bras, il ne trouva qu'un cadavre sanglant : elle venait d'être immolée à la jalousie d'un mari injuste et violent. Tous ces malheurs n'empêchèrent pas Guarini de s'occuper de ses ouvrages, dont les principaux sont : 1° *Il Pastor Fido*, tragi-comédie pastorale en cinq actes et en vers. C'est surtout cette pièce qui a rendu à jamais célèbre le nom de l'auteur. Il la dédia au duc de Savoie, qui (lors de son mariage avec Catherine d'Autriche) la fit jouer à Turin en 1585 avec une magnificence vraiment royale. Bientôt on vit paraître un grand nombre de copies du *Pastor Fido*, qui se répandirent dans toute l'Italie. Outre cela, cette pièce eut, du vivant de l'auteur, quarante éditions. Les premières sont celles de Venise, Bonfaldini, 1590, in-4°; 1602, id., et imprimée ensuite à Amsterdam, Elzevir, 1678, in-24, avec les figures de le Clerc, etc. Elle a été traduite presque en toutes les langues : en espagnol, par Figueroa (*voy.* Figueroa), Madrid, 1610; Naples, 1622, in-8°; en français et en prose, avec le texte italien, par Pecquet, Paris, 1733, 2 vol. in-12, très-jolie édition, et plusieurs fois réimprimée; en grec moderne et en vers rimés, par Candioto, et jusqu'en patois napolitain, par Basile, Naples, 1628, in-12. Les littérateurs italiens ont souvent discuté pour savoir laquelle des deux pièces, l'*Aminta* du Tasse ou le *Pastor Fido*, a servi à l'autre de modèle; mais il paraît constant, en supposant même que Guarini ait mis la première main à son ouvrage en 1569, que le Tasse commença le sien bientôt après la publication de son *Renaud*, qui eut lieu en 1563, et que l'*Aminta* fut jouée à la cour de Ferrare en 1574, c'est-à-dire onze ans avant la première représentation du *Pastor Fido*. On peut donc conclure que ce dernier poëme a été composé à l'instar de l'*Aminta*. Ces deux poëmes en enfantèrent un grand nombre d'autres du même genre, condamnés à l'oubli depuis longtemps, excepté la *Fillide* (*voy.* Bonarelli). L'*Aminta* et le *Pastor Fido* sont sans doute deux drames d'un grand mérite; mais si on les examine avec une juste critique, on verra que l'action dans le *Pastor Fido* est plus animée et plus variée, du reste moins régulière et moins attachante que celle de l'*Aminta*. Le style du Guarini est très-brillant, plein de traits piquants et riche d'images; mais il n'a pas la pureté, la douceur, l'élégance, qui caractérisent le style du Tasse. Ce dernier ne blesse presque jamais la décence; Guarini y manque à chaque instant, comme dans la scène 2 du premier acte, dans la 3e du troisième, et dans toutes celles du Satyre et de *Corisca*. Il est vrai que Corisca se repent à la fin de la pièce; mais c'est après avoir montré un caractère aussi vil que perfide,

(1) Par les faits qu'on rapporte ici, et qui sont strictement historiques, on peut relever l'injustice avec laquelle le *Dictionnaire historique* français et celui de Bassano traitent Guarini de *mauvais époux*, de *mauvais père* et de *mauvais ami*.

et après avoir répandu les maximes de la morale la plus relâchée. Quoique le *Pastor Fido* eût été joué dans toutes les cours d'Italie, et même devant les papes, il fut dans la suite mis plusieurs fois à l'*index*, à cause de la licence qui y règne, et plus particulièrement pour un passage peu orthodoxe qui commence par ces vers : *Se 'l peccar è si dolce e il non peccar si necessario....* Malgré ces défauts, le *Pastor Fido* contient des beautés sans nombre, qui seules suffisent pour mériter à Guarini le titre de grand poëte. Son ouvrage lui attira cependant une nuée de critiques. Le savant Nores écrivit contre le *Pastor Fido* et les tragi-comédies en général. Guarini lui répondit par : 2° *Verrato primo* (1), Ferrare, 1588; 3° *Verrato secundo*, Florence, 1593. Ce dernier ouvrage réduisit au silence Nores et tous ses partisans. 4° *Il Segretario, dialogo*, Venise, 1594-1600, in-8°. C'est un traité politique, où l'on remarque le talent de l'auteur dans la diplomatie. 5° *L'Idropica*, comédie en cinq actes et en prose (2), dont la représentation durait six heures, et qui n'est recommandable que par le style, Rome, 1614. Cette pièce, qu'on trouve dans plusieurs éditions du *Pastor Fido*, et qui fut jouée à la cour de Turin avec les intermèdes du célèbre Chiabrera, est encore plus libre que la première. On a donné une très-jolie édition des œuvres de Guarini à Ferrare, 1737, 4 vol. in-4°, avec de superbes figures et de très-belles vignettes. Dans le second volume se trouvent placées les poésies lyriques du même auteur, justement estimées, et contenant des sonnets, des chansons, etc. Entre les sonnets, il faut distinguer ceux qui commencent ainsi : *Amor tra un bel ginepro e un casto alloro; — Quella gran donna che 'l suo duce invitto; — Come quel sacro cigno*, — et sa chanson : *Non da' gioghi di Pindo o d'Elicona.* Ses dialogues et les cinq intermèdes qui les suivent contiennent des beautés du premier ordre. Le quatrième volume de cette édition est uniquement rempli d'annotations et des apologies faites par différents auteurs pour le *Pastor Fido*. Guarini a laissé un traité *sur la liberté publique :* des raisons d'État ont empêché de le publier. On avait cru dans le temps que ce poëte avait travaillé, conjointement avec le Tasse, à la *Jérusalem délivrée*. Un manuscrit de ce poëme, chargé en marge des corrections de Guarini, avait donné lieu à cette erreur. Mais ce dernier le désavoue lui-même dans une lettre (qui se trouvait dans les archives du duc de Modène), où il proteste qu'il n'y a fait ces corrections qu'afin de faire disparaître les innombrables fautes qui s'étaient glissées dans les différentes copies *de l'ouvrage immortel de ce grand homme*. Guarini, s'étant retiré à Venise, y mourut le 6 octobre 1612, à l'âge de 75 ans. On a plusieurs vies de Guarini, écrites successivement par *Apostolo Zeno*, par Alexandre Guarini lui-même, et par le docteur Bardotti, dans sa *Défense des écrivains ferrarais*. Tiraboschi en a donné un extrait dans sa *Letteratura italiana*. — Guarini (Alexandre), fils de Jean-Baptiste, fut le seul des quatre enfants de ce dernier qui hérita des talents de son père. Il remplit plusieurs emplois distingués auprès du duc de Ferrare, et mourut le 14 août 1636. On a de lui : 1° une comédie en trois actes, la *Bradamante gelosa*, Ferrare, 1616, in-4°; 2° Apologie de César (*Apologia di Cesare ingiustamente tiranno appellato*), publiée à Ferrare en 1632, in-fol.; 3° *Dialogue* sur la prétendue folie du Tasse, et qui a pour titre : *Il Farnetico savio* (*Le Frénétique sage*), Ferrare, 1641, in-8°. B—s.

(1) Verrato, c'était le nom d'un comédien alors célèbre.
(2) Et non en *octaves*, comme l'annoncent le *Dictionnaire historique* et celui de Bassano en italien.

GUARINI (Camille-Guarino), théatin, né à Modène en 1624, embrassa la vie religieuse à Rome à l'âge de dix-sept ans, professa les belles-lettres et la philosophie à Messine, et s'appliqua ensuite à l'architecture avec tant de succès, que sa réputation s'étendit bientôt dans toute l'Europe. Le duc de Savoie le nomma en 1668 son architecte ordinaire, ajouta à ce titre celui de son lecteur en théologie et en mathématiques, et ne cessa de le combler de témoignages de sa bienveillance. Il mourut à Milan le 6 mars 1683, à 59 ans. C'était un homme d'une imagination et d'une activité extraordinaires; il avait étudié toutes les sciences, et cultivé tous les arts avec fruit. Le nombre immense de bâtiments publics ou particuliers qu'il a fait construire atteste sa rare fécondité; mais, dit Milizia, il a porté à l'excès le mauvais goût que Borromini avait introduit dans l'architecture (*voy.* Borromini), et ce défaut, qui se fait remarquer dans la plupart de ses compositions, l'a empêché de se soutenir au rang où l'avait placé l'opinion de ses contemporains. Parmi les édifices élevés sur ses plans, on cite : à Turin, la chapelle royale, la porte du Pô, le collége des Nobles, l'église St-Laurent, le palais du prince royal et celui du prince de Carignan; à Modène, le couvent des Théatins; à Vicence, l'église St-Gaëtan; à Messine, le couvent des Somasques; à Prague, l'église Ste-Marie d'Ettingue; à Lisbonne, celle de Ste-Marie de la Providence, et enfin, à Paris, l'église Ste-Anne et la maison des Théatins. Il a, en outre, donné le plan des citadelles de Turin et de Modène. La liste de ses ouvrages imprimés ajoutera encore à l'idée qu'on s'est déjà faite de la variété de ses connaissances : 1° *La Pietà trionfante, tragi-comedia morale*, Messine, 1660, in-12; 2° *Placita philosophica*, Paris, 1665, in-fol. Il y combat avec beaucoup d'esprit les erreurs alors enseignées dans les écoles; mais il leur en substitue d'autres non moins graves. 3° *Euclides adauctus et methodicus*, Turin, 1671, 1676, in-fol.; 4° *Modo di misurare le fabbriche*, ibid., 1674, in-8°; 5° *Compendio della sfera celeste*, ibid., 1675, in-12; 6° *Trattato di fortificazione*, ibid., 1676, in-4°; 7° *Leges temporum et planetarum, quibus civilis et astronomici temporis lapsus, primi*

mobilis, et errantium decursus ordinantur et in tabulas digeruntur ad latitudinem Taurinensem, ibid., 1678, in-fol. 8° *Cœlestis mathematicæ pars Iª et IIª*, Milan, 1683, in-fol. Lalande (*Bibliographie astronomique*) n'en cite que la première partie, et il s'est trompé en faisant de l'auteur un barnabite. 9° *Disegni d'architettura*, Turin, 1686, in-fol.; 10° *Architettura civile divisa in cinque trattati, opera postuma*, ibid., 1737, 2 vol. in-fol. C'est un recueil des principaux bâtiments construits par Guarini. Cet ouvrage, dit Milizia, prouve qu'il avait étudié les meilleurs auteurs sur l'architecture, Vitruve, Alberti, Palladio, etc.; et comment, ajoute-t-il, avec tant de lumières sur son art, a-t-il pu prendre une si fausse route? On peut consulter, pour plus de détails, les *Memorie degli architetti*, par Milizia, t. 2, et la *Bibliot. Modenese*, par Tiraboschi, t. 3. W—s.

GUARINUS. *Voyez* Favorinus.

GUARNA (André), littérateur, né vers la fin du 15ᵉ siècle à Salerne, dans le royaume de Naples, d'une famille patricienne de Crémone, n'est le plus souvent désigné que par le nom d'*Andreas Salernitanus*. Il avait embrassé l'état ecclésiastique; les autres particularités de sa vie sont inconnues, et il doit toute sa réputation à un ouvrage intitulé *Grammaticæ opus novum mira quadam arte et compendiosa, seu bellum grammaticale*. On voit déjà que la merveilleuse découverte dont l'auteur paraît tant s'applaudir (1) consiste à enseigner la grammaire par les règles de la guerre. Après avoir décrit le royaume de Grammaire, gouverné par deux rois, le Nom et le Verbe, il raconte leurs débats pour la prééminence. Les deux rivaux se déclarent la guerre, et cherchent à augmenter leurs forces respectives du Participe. La description du combat fournit à l'auteur l'occasion de lancer quelques traits de critique sur le *Catholicon* de Janua, sur Priscien, etc. L'avantage reste au Verbe, et le Nom lui envoie demander la paix, qui se conclut par l'entremise de quelques grammairiens, sans doute les amis de l'auteur. Ce singulier ouvrage a eu plus de cent éditions, et a été inséré en outre dans différents recueils. La plus curieuse édition est celle de Crémone, 1511, in-4°. On estime aussi celle qu'a publiée le P. F. Arisi, Crémone, 1695, in-8°. Le nouvel éditeur et Cinelli son écho louent cet ouvrage avec excès : Tiraboschi au contraire en parle avec mépris. Il a cependant été traduit *in ottava rima* par un anonyme, et il en existe une traduction française sous ce titre : *Histoire mémorable de la guerre civile entre les deux rois des Noms et des Verbes*, par P. Roger, Parisien, Paris, 1616, in-8°. Une nouvelle traduction, accompagnée de savantes notes, a paru au commencement de ce siècle, avec le texte, sous ce titre : *Guerre grammaticale, par André Guarna de Salerne, traduite en français par M. H. B. G.* (Gibault), Poitiers, 1811, in-12. On cite encore de Guarna une pièce intitulée *Simia*, Milan, 1517, in-4°, très-rare. W-s.

(1) Arisi pense que le *Jugement des voyelles*, par Lucien, a donné à Guarna la première idée de son ouvrage.

GUARNACCI (Mario), prélat italien, savant antiquaire, naquit à Volterre en 1701. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla à Florence, où il prit le degré de docteur. Il y publia sa traduction de l'*Hécube* d'Euripide, à laquelle Salvini son maître ajouta des remarques. Guarnacci passa à Rome, où il devint *segreto*, c'est-à-dire, docteur de l'abbé Rezzonico, depuis, Clément XIII. Clément XII le fit successivement prélat, secrétaire de la congrégation de Fermo, membre de la signature de justice, dont il devint doyen; il fut aussi chanoine de St-Jean de Latran. Guarnacci publia à Lucques en 1769 un recueil de poésies diverses, entre lesquelles sont une poétique en vers et la traduction de la tragédie de Sénèque dont le sujet est la *Prise de Troie*. Par ordre de Benoît XIV, il s'occupa de la continuation des *Vies des papes* (*voy.* Alphonse Chacon), Rome, 1751, 2 vol. in-fol. Retiré dans sa patrie dès 1757, il fit imprimer à Rome en 2 volumes in-fol. les *Origines italiques*, et y ajouta un 3ᵉ volume en 1772. Cet ouvrage considérable, écrit en italien, fut accueilli avec éloge par les savants, et combattu par le P. Bordetti et les journalistes de Pise. L'auteur ne manqua pas de réfuter ses adversaires. Sa réponse a été insérée dans l'*Examen critique des préfets de Rome*, d'Édouard Corsini. Il fit à Volterre une précieuse collection d'antiquités étrusques, et en forma un cabinet dont on trouve la description dans le tome 3 des œuvres de Muratori. Guarnacci écrivit une savante *Dissertation sur les douze Tables*, qui est imprimée dans les *Mémoires de la société Colombaria*, t. 1. C'est lui qui a découvert et entretenu à ses frais les thermes de Volterre; il avait fait beaucoup de tentatives pour en découvrir l'amphithéâtre. Ce savant était doué d'une mémoire prodigieuse, et avait des connaissances très-vastes. Il était très-attaché à ses idées sur tout ce qui pouvait concerner la nation étrusque, pour laquelle il avait une prédilection très-marquée. Il aimait passionnément l'étude, mais sans fuir toutefois les agréments de la société. Il consacra même quelques instants à la poésie, et publia le fruit de sa verve sous le titre de *Poesie di Zelalgo Arassiano* (c'était son nom arcadien), Lucques, 1769, in-4°. On trouve aussi de lui, dans les *Vite degli Arcadi illustri*, l'éloge d'Ant.-Mar. Salvini. Sa générosité, sa charité envers les pauvres, ne le rendirent pas moins recommandable que son savoir. Il mourut le 21 août 1785. T—d.

GUARNANA (Jacques), peintre, né en 1720 à Vérone, fils d'un domestique de l'évêque de cette ville, annonça de bonne heure un goût décidé pour les arts du dessin. Placé dans l'école de Sébast. Rizzi, d'où il passa dans celle de Tiepolo, il ne tarda pas à se faire remarquer par de petites compositions qui lui valurent le suffrage des ama-

teurs. Bientôt il exécuta plusieurs peintures à fresque et à l'huile, assez remarquables pour que le procureur de St-Marc se crût obligé de lui commander un tableau pour le palais ducal. Les étrangers qu'attiraient alors à Venise les fêtes qui s'y succédaient employèrent son pinceau et portèrent ses ouvrages et sa réputation dans le nord de l'Europe. L'Académie de Copenhague lui offrit la place de son premier peintre, et dans le même temps l'impératrice de Russie lui fit proposer de se rendre à St-Pétersbourg; mais les circonstances ne lui permirent pas d'accepter ces offres honorables. Toutefois, comme le remarque son biographe, l'abbé Zendrini, Guarnana ne peut être mis au nombre de ces artistes vénitiens dont la personne et les ouvrages sont restés concentrés dans le pays qui les a vus naître. L'impératrice Catherine, qui regrettait de n'avoir pu l'attirer dans ses États, lui commanda un tableau destiné à sa galerie, et ce fut pour cette princesse qu'il peignit *le Sacrifice d'Iphigénie*, morceau pour lequel il rivalise pour la couleur avec Cignani. Sur le dessin qu'il avait envoyé à l'Académie clémentine de Bologne, Guarnana fut chargé de peindre la coupole de l'église de St-Vital de Ravenne; c'est, pour la composition et l'entente de la couleur, une des fresques modernes les plus remarquables. L'âge ne diminua point son assiduité au travail, et de nouveaux sujets allaient éclore de son pinceau, lorsqu'il mourut subitement à Venise le 18 avril 1807. On a beaucoup gravé d'après cet artiste; mais les amateurs ne recherchent que les morceaux qui l'ont été par Bartolozzi. C'est sur les dessins de Guarnana qu'ont été gravées les estampes de l'ouvrage intitulé *Oracoli, Augurii, Aruspicii, Sibille, indovini della religione pagana, tratà de antichissimi monumenti*, etc., Venise, 1792, in-fol. Pour le texte, c'est l'*Historia Deorum* de Pierre Mussard, défigurée maladroitement par l'éditeur, et les estampes, au nombre de trente, sont très-médiocres. — Guarnana (Vincent), fils et élève du précédent, mourut à Venise en 1815; il peignit également à fresque et à l'huile, mais il est resté fort au-dessous de son père. W—s.

GUARNER (François), Lyonnais, dirigea l'imprimerie que D. Nicolas Canelles, évêque de Rosa, avait établie à Cagliari, capitale de la Sardaigne, sa patrie; il avait succédé dans cette direction à Vincentio Sambenino. C'est des presses de ce dernier que sortit en 1556 le premier livre imprimé à Cagliari, *le Catéchisme* du P. Emond Auger, jésuite, traduit en espagnol par Antonio Cordesses, petit in-8° de 138 pages sans la table. Après la mort de D. N. Canelles, Guarner continua de régir la même imprimerie jusqu'à l'an 1589 qu'il fut chargé de la direction d'une nouvelle imprimerie établie aussi à Cagliari par J.-M. Galzerino, qui ensuite imprima sans lui de 1591 à 1596 (*voy.* la note 1, p. 248 du tome 2 de la *Storia di Sardegna* del barone Giuseppe Manno, Milan, 1835, in-12, et la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus*, par les PP. Backer, t. 2, p. 43). A. P.

GUARNIERI-OTTONI (Aurelio), savant italien, d'une des meilleures familles d'Osimo, quitta de bonne heure sa patrie pour aller se fixer à Venise, où il forma une bibliothèque choisie, et se livra à des études diverses, principalement à celle des antiquités. Il y vécut dans la société des hommes les plus distingués, et mourut à 40 ans, vers l'année 1788. Il n'a laissé qu'un petit nombre d'écrits : 1° *Dissertazione epistolare sopra un' antica ara marmorea esistente nel museo veneto Nani*, Venise, 1785, in-4°. Dans l'explication de cette inscription, il fit preuve d'une excellente critique et d'une grande érudition. 2° *Dissertazione intorno all' antica via Claudia dalla città di Altino fino al fiume Danubio*, Bassano, 1789, in-4°. Cette dissertation, qui est justement regardée comme un chef-d'œuvre en ce genre, ne parut qu'après sa mort. Elle a été publiée par son ami Jérôme-Ascagne Molini, noble vénitien. Quoique le comte Guarnieri eût abandonné sa patrie, cela ne l'empêcha pas de s'occuper de son histoire. L'abbé Lancelotti avait avancé que *Nuceria Camelaria*, ville du *Picenum*, dont il est question dans une inscription, était voisine de Piticchio di Roccacontrada. Le comte Pompeo Compagnoni, évêque d'Osimo, oncle de Guarnieri, se montra contraire à cette opinion. Guarnieri soutint l'avis de son oncle : les pièces de cette controverse sont insérées dans les *Antichità Picene* de Colucci, t. 11, p. 117. Le chevalier Molin avait recueilli quelques autres opuscules de Guarnieri, qu'il conservait dans sa bibliothèque. A. L. M.

GUASCO (Annibal), né dans le 16e siècle à Alexandrie de la Paille, s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la culture des lettres; mais la trop grande vivacité de son esprit, ou peut-être l'inconstance de son caractère, l'ayant empêché d'adopter un genre de préférence, il n'a obtenu dans aucun de succès remarquable. C'était d'ailleurs, dit Ghilini, un homme de probité, fort attaché à sa patrie et à ses amis, toujours prêt à rendre service, et d'une humeur telle qu'il était impossible de le voir sans l'aimer. Il mourut à Alexandrie le 4 février 1619, dans un âge avancé. Le médecin Nicolas del Pozzo prononça son oraison funèbre. On cite de lui : 1° *Ragionamento del governarsi ella in corte, andandovi per dama*, Turin, 1586, in-8°. Il adresse ces conseils à sa fille Lavinia. 2° Des *Rime*, Alexandrie, 1599, in-12. Il y a dans ce recueil quelques odes estimées. 3° *Tela cangiante in madrigali*, Milan, 1605, in-12; 4° *Lettere con alcune rime*, Pavie, 1618, in-4°. On doit encore à Guasco la *Rosimonde* de Boccace, traduite *in ottava rima*, et c'est, dit Ghilini, un de ses meilleurs ouvrages au jugement des connaisseurs, qui y trouvent réunie la douceur du style à l'intérêt du sujet. W—s.

GUASCO (Jean), littérateur, né à Reggio vers

1680, fit de très-bonnes études, et prit tous ses grades en droit; il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, devint secrétaire du cardinal Gonzague, administrateur des diocèses de Palerme et de Messine, et séjourna plusieurs années dans cette dernière ville. De retour à Reggio, l'évêque l'honora de sa confiance, et l'Académie des *Muti* l'admit au nombre de ses membres avec le titre de son historiographe. Quelque temps après, il fut reçu à l'Académie des Arcadiens, sous le nom de *Mathilde Stinfelio*, et mourut à Reggio le 7 décembre 1746. On a de lui : 1° *la Purità trionfante del Sospetto, oratorio per musica*, Reggio, 1703, in-fol.; 2° *Storia litteraria del principio e progresso dell' accademia di belle lettere in Reggio*, ibid., 1711, in-4°. La suite de cet ouvrage qu'il annonçait n'a point paru. Tiraboschi lui reproche de manquer de discernement et d'exactitude. 3° *Vita di Ercole Berossi*, dans le tome 1er des *Notizie degli Arcadi*; 4° l'*Oraison funèbre* d'Ottavio Picenardi, évêque de Reggio, et des *Poésies* éparses dans différents recueils. W—s.

GUASCO (Octavien de), chanoine de Tournai, membre de l'Académie des inscriptions et de plusieurs sociétés savantes de l'Europe, naquit en 1712 à Pignerol, où son père était directeur de la province, titre changé depuis en celui d'intendant. Au sortir de l'enfance, sa passion pour l'étude fut portée à un tel excès, que pendant quelques mois il en perdit l'usage de la vue; il eut encore plus à se plaindre de l'impéritie de son médecin, que de la violence de la maladie; l'œil qu'il conserva fut précisément celui que l'on croyait perdu sans ressource, et que l'on avait le moins soigné. Après sa guérison, il embrassa l'état ecclésiastique et s'adonna principalement à la théologie et à l'hébreu. La haute faveur dont jouissait l'ennemi de sa famille, le marquis d'Orméa, ministre du roi de Sardaigne, lui fit chercher sous un ciel étranger les avantages auxquels il ne pouvait plus aspirer dans son pays. Attiré par l'éclat dont les lettres brillaient à Paris, il s'y rendit en 1738 et ne tarda pas à se lier étroitement avec Montesquieu. Ils passèrent ensemble des années entières aux environs de Bordeaux, dans les terres de Clérac, de la Brède, au milieu des livres et des travaux champêtres. Depuis la mort de ce grand homme, il n'en prononça jamais le nom sans attendrissement. Il avait aussi obtenu l'amitié d'Antiochus Cantémir, ambassadeur de Russie à la cour de France. Celui-ci voulant apprendre l'italien, ils traduisirent ensemble dans cette langue huit satires, que le jeune prince avait composées en vers russes, et qui sont de froides imitations des satires anciennes et modernes. Guasco les mit ensuite en français, et les publia plusieurs années après la mort de l'auteur. Cette traduction, le premier essai de Guasco dans notre langue, ne porte point son nom. Elle est dédiée à Madame... (la duchesse d'Aiguillon), et n'a paru qu'en 1749, sous ce titre : *Satires de monsieur le prince Cantémir, avec l'histoire de sa vie*, Londres, J. Nourse, 1 vol. in-12. L'Académie des inscriptions ayant proposé pour sujet du prix de 1746 l'*État des sciences en France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII*, une couronne qui semblait devoir être le partage d'un Français échut à l'abbé de Guasco. L'année suivante on lui décerna également le prix dont le sujet consistait à examiner : *Quelle est la véritable signification du titre d'autonome que prenaient plusieurs villes, dans le temps qu'elles étaient soumises à une puissance étrangère? Quels étaient les priviléges attachés à ce titre?* (1). Le sujet donné en 1749 (l'*État des sciences en France sous le règne de Louis XI*) lui valut un troisième triomphe, et, de plus, une place d'académicien honoraire étranger. Dans les Mémoires de l'Académie, t. 23, on trouve un extrait des *Vues générales* de Guasco, *sur le temps où les arts s'introduisirent chez les Volces* (anciens habitants du Languedoc), et un *Précis des révolutions que les mœurs, les coutumes et la religion de ces peuples ont éprouvées*. Sous le titre de *Dissertations historiques, politiques et littéraires*, il a recueilli différents morceaux couronnés à Paris ou ailleurs; aux deux premières pièces dont nous avons parlé il a joint une *Dissertation sur le préteur des étrangers à Rome*, et une autre *sur les asiles, tant sacrés que politiques*. Ce recueil, imprimé sans aucun soin à Tournai, 1756, 2 vol. in-8°, ne contient pas la pièce couronnée en 1749, quoique l'auteur l'annonce, dans son avant-propos, comme devant se trouver au tome 2. Frappé du grand nombre de statues que l'on découvre tous les jours dans le territoire romain, il en écrivit à l'un de ses frères sur le ton de la plaisanterie. Cette lettre produisit une dissertation qui devint, après quatorze ans de recherches, un volume in-4° de 500 pages, enrichi de gravures, intitulé *De l'usage des statues chez les anciens, essai historique*, Bruxelles, J.-L. de Boubers, 1768. Dans cet essai trop volumineux, publié sans nom d'auteur, il considère les statues moins sous les rapports de l'art que sous ceux de la prospérité des États qui les érigent au vrai mérite. En 1767, il avait mis au jour les *Lettres familières* de Montesquieu, monument élevé plutôt à sa propre gloire qu'à celle de son illustre ami. Ces lettres, qui lui sont adressées la plupart et qui le comblent d'éloges, lui ont donné plus de célébrité que les ouvrages de sa composition. Il les accompagne de notes, où des anecdotes sont racontées avec peu de discrétion; où, surtout, les personnes dont il avait à se plaindre ne sont pas oubliées : pour mieux garder l'anonyme sans doute, il y parle avantageusement de ses productions et feint même de ne pas en connaître quelques-unes. Nous n'indiquerons que le titre des autres ouvrages de l'abbé de Guasco : son *Histoire du pape*

(1) L'*autonomie* était le droit de se gouverner d'après ses propres lois.

Clément V, dont il lut le premier livre, en 1747, à l'Académie des inscriptions; sa traduction italienne de l'*Histoire ottomane* par Démétrius Cantémir; celle de l'*Esprit des lois*, où l'immortel auteur « trouvait partout ses pensées rendues aussi « clairement que fidèlement » (lettre du 2 décembre 1754), n'ont pas été imprimées, selon toute apparence. Ses observations sur les pays qu'il avait parcourus semblent avoir eu le même sort. Il avait voyagé dans presque toute l'Europe, et visité avec détail les provinces méridionales de France (1). Des fautes grammaticales décèlent l'écrivain étranger; sa diction prolixe et négligée fait croire qu'il s'occupait uniquement des choses. Son érudition, bien digérée, mène presque toujours à des résultats judicieux, et quelquefois à des traits saillants. Ses manières vives, affectueuses, ajoutaient à l'intérêt de sa conversation. Pour réparer les torts de son ministre, le roi de Sardaigne donna à Guasco l'investiture du comté de sa famille, quoiqu'il fût ecclésiastique. Désirant récompenser en lui ses deux frères, généraux à son service, l'impératrice Marie-Thérèse lui accorda la moitié des revenus de la mense primatiale de Malines, et voulut lui confier, auprès des archiducs ses fils, l'enseignement de l'histoire. Le climat de l'Autriche ne convenait pas à sa santé, non plus que celui de la Flandre. Après avoir essayé du séjour de différentes villes en Italie, il préféra Vérone, où demeurait la comtesse Bernardi, sa sœur. Il y vécut environ vingt ans, au sein des lettres et de l'amitié, et il y est mort le 10 mars 1781. Riche d'une économie dont profitait le malheur, il donnait beaucoup aux hôpitaux, et dotait des filles vertueuses. Un homme qui lui devait de l'attachement eut la scélératesse d'attenter à ses jours, et Guasco eut la générosité de lui pardonner. Dacier, dans l'éloge qu'il en fait en qualité de secrétaire de l'Académie, lui reproche cependant « de s'être « vengé dans une occasion avec peu de mesure et « de délicatesse. » Ce jugement peut paraître au moins sévère s'il entend parler de sa conduite à l'égard de madame Geoffrin. On avait répandu que l'abbé de Guasco était à Paris un espion des cours de Vienne et de Turin. S'il n'est pas prouvé que madame Geoffrin fut l'auteur d'un pareil bruit, elle lui donna certainement de la consistance par des procédés insultants. Peu de jours avant la maladie dont il mourut, Montesquieu écrivait : « Je me propose bien de rompre avec « elle; je ne la croyais pas capable de tant de « méchanceté et de noirceur. » Redoutant pour sa réputation l'influence d'une femme qui avait à ses ordres les dispensateurs de la renommée, l'abbé de Guasco crut devoir y opposer un suffrage d'un grand poids. Quand il fit imprimer, en 1767, les *Lettres familières* de son ami, il en conserva trois qui sont relatives à l'imputation dont on le chargeait, en ajoutant que madame Geoffrin n'avait contre lui d'autre grief que de n'avoir pas été nommée dans la *Vie du prince Cantémir*. Elle fut si mortifiée de cet éclat, qu'il parut aussitôt, et sans doute par les soins de cette dame ou de ses amis, une nouvelle édition des *Lettres familières* de Montesquieu, où étaient supprimées celles qui la concernaient, et dans laquelle on déchira le voile dont s'était enveloppé l'auteur de la première édition, qui est devenue très-rare (1). S. S—N.

(1) *La France littéraire* de 1769 attribue à Guasco la traduction française de l'*Économie de la vie humaine* par Dodsley, 1755, in-8°. Nous croyons que c'est une erreur.

(1) Cette édition in-12 a une médaille de Montesquieu, avec la légende *Hinc jura*.

GUASPRE. *Voyez* DUCHET.

GUAST (ALPHONSE D'AVALOS, marquis DU) OU DE VASTO. *Voyez* AVALOS.

GUASTEBLED. *Voyez* VATABLE.

GUAT (FRANÇOIS LE). *Voyez* LEGUAT.

GUATIMOZIN, dont le vrai nom était *Quauhtemotzin*, fut le dernier roi du Mexique de la dynastie aztèque. Il était neveu de Montézuma II et de Cuitlahuetzi son successeur, et gendre du premier. Après la mort du second de ces monarques, en 1520, les Mexicains, dont la patrie était déjà à moitié envahie par les Espagnols, élevèrent sur le trône Guatimozin, jeune encore, mais dont les grandes qualités leur faisaient espérer qu'ils trouveraient en lui un libérateur et un vengeur de la tyrannie étrangère. Le nouveau monarque, qui s'était déjà distingué par sa bravoure, se livra entièrement au soin des affaires, et la sagesse de son administration lui gagna l'affection de tous ses sujets. Il ne jouit pas longtemps de leur amour. Assiégé dans sa capitale, repoussé chaque jour avec des pertes énormes que lui causait l'artillerie des Espagnols, il vit avec douleur que le courage de ses soldats était impuissant contre la force des assaillants, soutenus d'ailleurs par des troupes nombreuses de Mexicains séduits. La prudence et l'adresse qu'il employa pour désunir ses ennemis, tout fut inutile pour sauver sa capitale et son empire. La misère qui pesait sur son peuple l'engagea toujours à écouter les propositions de paix; mais sa fierté le porta constamment à les rejeter, parce qu'elles contenaient la condition de se reconnaître sujet du roi d'Espagne. Resserré enfin, avec sa noblesse et ses plus fidèles soldats, dans un quartier de Mexico, il indiqua un jour pour entamer une négociation; mais il prépara tout pour s'enfuir par le lac. Les historiens espagnols ont traité cette mesure de perfidie : c'est aux lecteurs impartiaux à décider. Arrêté dans sa marche le 13 août 1521, il s'avança d'un air noble vers Garcias Holguin, qui s'était emparé du bateau sur lequel il se trouvait, et lui dit qu'il était son prisonnier et disposé à le suivre sans résistance, mais qu'il le priait de respecter l'impératrice et les femmes de sa suite; il exhorta cette princesse à la constance,

et lui donna la main pour monter sur le brigantin espagnol. S'apercevant que Holguin regardait les autres barques mexicaines avec quelque embarras : « Soyez sans inquiétude, lui dit-il, « tous mes sujets viendront mourir au pied de « leur prince. » En effet, tous les Mexicains se rendirent par devoir. Cortez était sur la terrasse d'une maison quand on lui amena le prisonnier ; il le reçut avec tous les égards dus à son rang. « Je le fis asseoir, dit Cortez dans sa lettre à « Charles-Quint ; je le traitai avec confiance : « mais le jeune homme mit la main sur un poi- « gnard que je portais à la ceinture et m'exhorta « à le tuer, parce qu'après avoir fait ce qu'il de- « vait à lui-même et à son peuple, il ne lui res- « tait d'autre désir que la mort. » Les historiens ajoutent qu'en achevant ce discours magnanime, l'affliction profonde de Guatimozin l'emporta sur sa fermeté, les larmes étouffèrent sa voix. L'impératrice pleura aussi. Cortez lui-même fut ému ; il essaya de consoler Guatimozin et de lui faire concevoir des espérances ; il lui promit même qu'il serait aussi respecté des Espagnols que de ses propres sujets. Cette promesse généreuse fut mise en oubli. Comme, malgré toutes les recherches, on ne put trouver les trésors de Montézuma, que Guatimozin avait fait jeter dans le lac de Mexico, les compagnons de Cortez accusèrent hautement celui-ci de s'être approprié la plus grande partie de ces richesses. Cortez, pour mettre fin aux murmures et calmer le mécontentement, souilla la gloire qu'il s'était acquise. Sans égard pour le rang qu'avait occupé Guatimozin et sans respect pour ses vertus, il le fit appliquer à la torture, ainsi que son premier favori, pour les forcer de découvrir l'endroit où l'on supposait que les trésors de l'empire étaient cachés. On leur brûla à tous deux la plante des pieds, après les avoir fait tremper dans l'huile. Cédant à la violence des tourments, le compagnon des souffrances du monarque semblait lui demander, par un regard languissant, la permission de révéler ce qu'il savait. « Et moi, suis-je sur un « lit de roses ? » lui répondit Guatimozin. Le favori expira. Cortez, honteux de cette horrible scène, tira la victime des mains des bourreaux. Il prolongea la vie de ce prince, mais pour le réserver à de nouvelles indignités, qui ont répandu sur le vainqueur un opprobre éternel. Affectant, depuis la prise de la capitale du Mexique, de regarder les moindres efforts des habitants de ce royaume pour résister à l'oppression et recouvrer leur indépendance comme une rébellion de sujets envers leur souverain, les Espagnols traitaient avec une rigueur et une cruauté excessives tous les Mexicains qu'ils soumettaient. Cortez avait mené Guatimozin avec lui dans une expédition contre la province de Panuco. Sur un soupçon vague que ce prince avait formé le projet de secouer le joug et d'exciter ses anciens sujets à prendre les armes, Cortez, sans forme de procès, le fit pendre à un arbre, en 1522, avec deux des principaux caciques. Pour prolonger leurs tourments, ils furent pendus par les pieds. Cet acte de cruauté pénétra d'horreur les Mexicains ; il excita même des murmures dans l'armée espagnole. « La mort du jeune roi était « une chose bien injuste : aussi fut-elle blâmée « de nous tous autant que nous étions dans la « suite du capitaine, dans sa marche vers Coma- « jahua. » Ainsi s'exprime Diaz del Castillo, qui assure que Guatimozin et ses malheureux compagnons protestèrent de leur innocence en rendant le dernier soupir. Gomara dit aussi que les Espagnols reçurent, pour leur conduite envers Guatimozin, plus de honte et d'infamie que d'or. Ce prince était âgé d'environ vingt-cinq ans. Il avait la taille haute et bien proportionnée et le teint d'une blancheur qui le distinguait des autres Mexicains. Tous les historiens espagnols conviennent qu'au milieu de ses adversités jamais son courage ne l'abandonna. La manière différente dont les historiens ont écrit le nom de Guatimozin a été cause que plusieurs auteurs ont fait deux monarques de ce prince infortuné. E-s.

GUATTINI (Michel-Angelo). *Voyez* Carli de Piacenza.

GUAY (Jacques), né à Marseille vers 1715, vint de bonne heure à Paris, et se mit sous la direction de Boucher pour étudier le dessin. Ayant eu souvent occasion de voir la belle collection des pierres gravées du cabinet de Crozat, il conçut le désir de se livrer à l'étude de cet art, alors fort négligé. Pour hâter ses progrès, il se détermina à faire le voyage d'Italie, et séjourna en 1742 à Florence, où il étudia les pierres antiques dans la collection du grand-duc. Fixé à Rome, il y partagea son temps entre le travail et la visite des plus beaux cabinets d'antiques. Il copia même plusieurs morceaux précieux avec beaucoup de succès ; mais ne bornant pas ses travaux à la seule imitation, il exécuta en ce genre, d'après une statue de la galerie du cardinal Al. Albani, un *Antinoüs*, qui mérita l'estime des connaisseurs. Lorsqu'il revint en France, à l'époque de la mort de Barrier, graveur en pierres fines du cabinet du roi, sa réputation qui l'y avait devancé lui fit obtenir cette place. Il fut chargé en même temps, par ordre du roi, de graver en pierres fines les principaux événements de son règne, dont Bouchardon devait composer les dessins, et dont il exécuta seulement celui qui représentait la bataille de Fontenoy. L'Académie de peinture ayant refusé d'admettre Guay dans son sein, ne regardant pas son genre comme assez capital pour lui obtenir cet honneur, madame de Pompadour, qui le protégeait et qui même avait gravé soixante-trois sujets d'après ses dessins, obtint en 1742 un ordre du roi pour le faire admettre dans cette célèbre compagnie. Guay est mort à Paris vers 1787. P-e.

GUAY-TROUIN (René du). *Voyez* Duguay-Trouin.

GUAZZESI (Laurent), littérateur toscan, né le

26 janvier 1708 d'une famille distinguée d'Arezzo, s'est fait une réputation étendue par des écrits qui joignent au mérite d'un style pur et élégant, celui d'une érudition très-variée. Persuadé que la culture des lettres n'est point incompatible avec des fonctions publiques, il accepta différents emplois, entre autres celui d'intendant des canaux de l'arrondissement de Pise; il mourut en cette ville le 10 septembre 1764. Ses services lui avaient mérité le titre de commandeur de l'ordre de St-Étienne : il était membre de l'Académie des Arcadiens, de l'Académie étrusque et de la société colombaire de Florence. On a de lui : 1° une traduction en vers de l'*Aulularia* de Plaute, sous ce titre : *Il vecchio avaro*, Florence, 1747, 1750, in-8°, et 1763, in-4°. Il publia cette traduction sous le nom de *Lisienbo Cristoniano*, qu'il avait pris en entrant à l'Académie des Arcadiens; elle est très-estimée : l'édition de 1763 est ornée d'une préface, dans laquelle, après avoir fait la critique des farces qu'on représentait sur les théâtres d'Italie, il rappelle à ses compatriotes que la comédie doit être la peinture des mœurs, et il les invite à revenir à l'étude et à l'imitation des anciens. 2° *Lettera critica ad Ant. Cocchi intorno ad alcuni fatti della guerra gallica cisalpina, seguiti l'anno di Roma* 529, Arezzo, 1752, in-8°; 3° *Osservazioni storiche intorno ad alcuni fatti di Annibale*, ibid., 1752, in-8°; 4° *Dell' antico dominio del vescovo di Arezzo in Cortona*, Pise, 1760, in-4°. Cette dissertation engagea Philippe Angellieri Alticezzi à faire de nouvelles recherches pour éclaircir ce point, et il en publia le résultat sous ce titre : *Risposta apologetica al libro del Antico dominio, di Guazzesi*, etc., Livourne, 1763-1765, 2 parties, in-4°; 5° *Dissertazione sopra gli anfiteatri toscani*, dans le tome 1er du *Choix des dissertations de l'Académie de Cortone; Supplément*, dans la *Raccoltà* du P. Calogerà, t. 20. On a encore de Guazzesi des *Dissertations* sur la position géographique de différentes villes anciennes, sur la défaite de Totila, etc., insérées dans le *Diario italico* et dans les *Opuscoli scientifici* de Calogerà, et des *traductions* de quelques tragédies françaises. Le recueil de ses ouvrages a été publié à Pise, 1766, 4 vol. in-4°. W—s.

GUAZZO (Marc), poëte et historien, né à Padoue vers la fin du 15e siècle, d'une famille originaire de Mantoue, embrassa l'état militaire et servit avec distinction dans les guerres qui désolèrent de son temps l'Italie. La vie agitée des camps ne ralentit pas son ardeur pour la poésie, et il fit paraître, à peu de distance l'un de l'autre, deux poëmes héroï-comiques, médiocres à la vérité, mais qui n'en supposent pas moins une facilité extraordinaire. La paix lui ayant permis de quitter le service, il se retira dans sa patrie, où il continua de se livrer à la culture des lettres. Il y mourut en 1556, âgé d'environ 60 ans. On connaît de lui : 1° *Astolfo Borioso, che segue alla Morte di Ruggiero, conformandosi con la profondissima historia del divino Ariosto*, Venise, 1523, in-4°. Ce poëme est divisé en trente et un chants : c'est, comme on le voit, une des innombrables imitations du chef-d'œuvre de l'Arioste; mais l'ouvrage de Guazzo ne ressemble à son modèle que par les défauts. Il le refondit dans la suite et en publia une nouvelle édition, Venise, 1532, 1549, in-4°. 2° *Belisardo fratello del conte Orlando*, Venise, 1525, in-4° : encore un poëme épique; celui-ci a vingt-neuf chants, et l'auteur en promettait une suite, mais elle n'a point paru. 3° Une comédie intitulée *Errore d'amore*, Venise, 1526, et une tragédie, *la Discordia d'amore*, ibid., 1528, in-8°; 4° *Historia di tutte le cose degne di memoria dall' anno* 1524 *sino all'* 1540, ibid., 1540, in-4°; continuée jusqu'à l'année 1544, ibid., 1548, 1549, 1552, in-8°; 5° *Historia delle guerre di Maometto imp. de Turchi con la signoria di Venetia*, ibid., 1545, in-8°; 6° *Historie ove si contingono la venuta e partita d'Italia di Carlo VIII re di Franza, e come il acquistò e lasciò il regno di Napoli*, ibid., 1547, in-12; 7° *Cronica ne la quale contiensi ordinamente l'essere de gli huomini illustri e i fatti degni occorsi dal principio del mondo sino a questi tempi*, ibid., 1553, in-fol. On lui attribue encore une satire intitulée *Miracolo d'amore*, et il a fait une conclusion assez maladroite au poëme de *Lancelot* par Niccolò Agostini. — *Etienne* Guazzo, littérateur italien, né en 1530, à Casal, d'une famille noble du Montferrat, cultiva la poésie avec succès et chercha à en inspirer le goût à ses compatriotes. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie qui s'établit à Casal sous le titre des *Argonautes*, devint secrétaire de Marguerite, duchesse de Mantoue, et ensuite de Louis de Gonzague, duc de Nevers, et mourut à Pavie le 6 novembre 1593. On a de lui : 1° *La civil conversatione divisa in quatro libri*, Venise, 1574, in-4°; 1586, 1590 et 1628, in-8°; traduit en latin, Lyon, 1650, in-8° : ouvrage estimable et bien écrit; 2° *Dialoghi piacevoli* (au nombre de douze), ibid., 1586, in-4°; 1590 et 1610, in-8°; 3° *Lettere*, ibid., 1590, 1599 et 1603, in-8°; 4° des *Rime* dans la *Nuova scelta de Comin Ventura*, Bergame, 1592, in-16; *la Ghirlanda de Bianca Beccaria, contesta di madrigali di diversi autori*, Gênes, 1595, in-4°. Étienne Guazzo est encore l'éditeur des *Lettere volgari di diversi gentiluomini del Monferrato*, Brescia, 1565, in-8°. W—s.

GUDE ou GUDIUS (Marquard), antiquaire, né le 1er février 1635, à Rensbourg, dans le Holstein, y commença ses études sous la direction de Jonsius, et les continua à l'Académie de Iéna avec beaucoup de succès. Après avoir terminé ses cours, il visita les principales villes de la basse Allemagne, et passa en Hollande avec des lettres pour Heinsius et Gronovius. Il fit ce voyage contre le gré de ses parents, qui le voyaient avec peine négliger l'étude du droit pour suivre une carrière qui ne semblait pas devoir le conduire à la fortune. Ses nouveaux amis s'empressèrent de lui

trouver un emploi conforme à ses goûts; et il se chargea de l'éducation de Samuel Schatz, jeune homme très-riche, et qui avait aussi le goût des voyages. Ils partirent ensemble de la Haye vers la fin de 1659, et s'arrêtèrent à Paris près d'un an. Gudius profita de son séjour dans cette capitale pour se lier avec plusieurs savants, entre autres avec Ménage, auquel il fournit quelques notes pour son Diogène Laërce, et avec Henri de Valois, qui l'engageait à publier un opuscule encore inédit de St-Hippolyte, *touchant l'Antechrist* (*voy.* St-Hippolyte). Nos deux voyageurs étaient à Toulouse au mois d'octobre 1661, et ils y furent retenus par une maladie grave dont ils avaient été atteints en même temps : ils partirent, avant d'être bien rétablis, pour l'Italie, où ils furent accueillis d'une manière très-distinguée. Ils séjournèrent à Rome, à Florence, à Naples, et y firent une ample récolte d'antiques et de manuscrits précieux. Cependant les amis que Gudius avait laissés en Hollande continuaient de lui chercher un emploi, et ils obtinrent enfin pour lui une chaire à l'Académie de Duisbourg; mais Schatz lui persuada de la refuser, pour l'accompagner en Angleterre. L'amitié de ce jeune homme pour Gudius inspira de la jalousie à Is. Vossius, qui tenta de les désunir; mais l'affection de l'élève pour son maître parut en redoubler. Gudius, à son retour d'Angleterre, reçut en 1668 l'offre d'une chaire à Deventer, et d'une autre à Amsterdam : il les refusa toutes les deux, et partit l'année suivante avec son ami pour le Holstein. Le duc voulant retenir dans ses États Gudius, né son sujet, le fit en 1671 son bibliothécaire, et l'honora en 1672 du titre de son conseiller intime. Une mort prématurée enleva Schatz en 1674. Par son testament, il institua Gudius son unique héritier; mais on reproche à celui-ci d'avoir fait annuler des dispositions en faveur de Gronovius, de Heinsius, et d'autres littérateurs; et cette preuve d'avidité, si rare dans les vrais savants, serait une tache éternelle à sa mémoire. Gudius encourut en 1678 la disgrâce de son souverain, sans qu'on en sache le motif : quoiqu'il eût alors une fortune brillante, il témoigna un grand chagrin de se voir éloigné de la cour; mais peu de temps après il parvint à se faire employer par le roi de Danemarck, dont il devint un des conseillers. Gudius mourut le 26 novembre 1689. Sa bibliothèque, très-riche en manuscrits, qui avaient été surtout l'objet de l'envie de Vossius, fut achetée par Leibnitz, pour le duc de Wolfenbuttel. Gudius promettait quantité d'ouvrages; mais il n'en donna aucun, et il n'a fait imprimer, outre le *Traité* de St-Hippolyte (Paris, 1661, in-8°), qu'un morceau de Jonsius, sur la forme de la lance des Spartiates, quelques vers à Reinesius, et une thèse, *De clinicis sive grabatariis veteris Ecclesiæ*, Iéna, 1657, in-4°. Pierre Burman, devenu possesseur des manuscrits de Gudius, en a extrait : 1° *Marq. Gudii et doctorum virorum aliorum ad eum Epistolæ*, Utrecht, 1697, in-4°; on trouve aussi dans ce volume des lettres de Cl. Sarrau, tirées de la bibliothèque de Gudius; 2° ses *Notes* sur Phèdre, insérées dans l'édition d'Amsterdam, 1698, in-8°, qui contient d'ailleurs quatre fables, copiées par Gudius, d'après un manuscrit de Dijon. De tous les ouvrages de ce savant, le plus connu est le recueil d'inscriptions qu'il laissa imparfait : Grævius se chargea de le mettre en état de paraître; mais n'en ayant pas eu le loisir, il confia ce travail à Jean Kool, un de ses élèves, qui mourut avant de l'avoir terminé; enfin Franç. Hersel le donna au public sous ce titre : *Antiquæ inscriptiones tum græcæ tum latinæ olim a Marq. Gudio collectæ; nuper a Joan. Koolio digestæ, hortatu consilioque Grævii, cum adnotationibus eorum*, Leuwarden, 1731, in-fol. La *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, t. 10, contient une bonne notice sur Gudius : on peut encore consulter les *Mémoires* de Niceron, t. 26, et le *Dictionnaire* de Chauffepié, où l'on a relevé quelques erreurs échappées aux précédents biographes. W—s.

GUDE (Gottlob-Frédéric), savant théologien protestant, né à Lauban, dans la Lusace, le 26 août 1701, mort le 20 juin 1756, est auteur des ouvrages suivants : 1° *De jurisconsultorum et politicorum in Scripturam sacram meritis criticoexegesis*, Leipsick, 1729, in-4°. Cette dissertation est très-curieuse. 2° *Demonstratio hermeneutica quod Christus in cœna sua* σταυρωσίμῳ *agnum paschalem non comederit*, ibid., 1741, in-4° : cette seconde édition est augmentée d'une réponse aux objections de Conrad Ikenius. 3° *Vita Jo.-Guil. Hoffmanni J. U. doctoris*, ibid., 1742, in-4°. Gude était l'ami et le beau-frère d'Hoffmann, dont il avait épousé la sœur; la biographie pleine d'intérêt qu'il a donnée de ce savant homme peut être citée comme un modèle de ce genre. 4° *Dissertatio historico-critica de Sadduceorum in judaïca gente autoritate;* dans le tome 2 des *Miscellan. Lips. nova*, publiés par Mencke; 5° *Epistola apologetica pro dissertatione de Sadduceorum autoritate;* dans le même recueil, t. 5; 6° *De artibus Juliani apostatæ paganam religionem instaurandi*, Iéna, 1740, in-4°; et beaucoup d'autres dissertations sur divers points de critique sacrée ou de grammaire hébraïque. — Son père, *Frédéric* Gude, né en Silésie le 1er décembre 1669, mort le 6 mars 1753, à Lauban, où il était premier pasteur, a laissé divers ouvrages du même genre; mais ils sont tous en allemand. — *Henri-Louis* Gude, neveu de Marquard, avait un talent singulier pour apprendre les langues, et parlait presque toutes celles de l'Europe. Il avait voyagé dans toutes les cours, et était fort instruit des intérêts des différentes puissances; mais son inconstance naturelle ne lui permettant de se fixer nulle part, il abandonna sa place de secrétaire à la chancellerie de Gluckstadt, pour voyager de nouveau sans aucun but. Cette vie vagabonde l'exposa parfois à de fâcheuses aventures; il fut souvent réduit à vivre de sa plume, s'occupa

de diverses traductions, et donna sous le voile de l'anonyme plusieurs ouvrages populaires, des descriptions de l'état présent de Nuremberg, de Brème, de Lubeck, de Hambourg, etc., tous en allemand; enfin, abruti par la crapule, il mourut misérablement à Halle le 27 novembre 1707. W-s.

GUDELINUS. *Voyez* GOUDELIN.

GUDEN (JEAN-MAURICE), savant jurisconsulte saxon, né à Heiligenstadt en 1639, dans la haute Saxe, professa le droit avec beaucoup de distinction à Erfurt, fut nommé assesseur au tribunal de l'électorat de Mayence, et mourut le 21 avril 1688. On citera de lui : 1° *Dissertatio ad jus publicum*, Erfurt, 1673, in-4°; 2° *Historiæ Erfurtensis ab urbe condita ad reductam, libri IV*, ibid., 1675, in-8°, fig., réimprimé dans le tome 3 de la *Collectio scriptor. historiæ Moguntinæ*, par Jean-Chr. Joannis, Francfort, 1722-27, in-fol. : cette histoire est très-estimée. Just.-Chr. Motschmann a publié la vie de Guden dans l'*Erfordia litterata*. — *Valentin-Ferdinand* GUDEN, de la même famille que le précédent, baron, chevalier de l'ordre immédiat de l'empire, conseiller à la chambre impériale, né à Mayence en 1679, mort le 9 mars 1758, est principalement connu par son *Codex diplomaticus sive Sylloge diplomatariorum, monumentorumque veterum ineditorum adhuc, et res germanicas præcipue Moguntinas illustrantium*. Le prospectus de cet important ouvrage parut à Francfort, 1728, in-8°. Les savants désiraient vivement la continuation de ce recueil : l'auteur en publia les trois premières parties en 1743, 47 et 51, à Gœttingue, Francfort et Leipsick, in-4°. Fréd.-Charl. de Buri publia la quatrième en 1758, et Henri-Guillaume-Antoine de Buri, la cinquième, en 1768, avec une savante préface et une notice sur la vie de l'auteur, par J.-D. d'Olenschlager. Les diplômes et pièces inédites que contient cette collection s'étendent de l'an 881 jusqu'à la fin du 13e siècle. Val.-Ferd. Guden a encore publié en allemand, sous le titre d'*Uncialæum selectum Wezlariense*, Wetzlar, 1734, in-4°, une description d'une riche collection de monnaies et médailles modernes. — *Henri-Philippe* GUDEN, docteur en théologie, membre du consistoire d'Hanovre, et surintendant des églises du duché de Gœttingue, né à Vornomhausen en 1676, mort à Zelle le 27 avril 1742, a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *Dissertatio sæcularis de Ernesto, duce Brunsvicensi et Luneburgensi*, Hanovre, 1730, in-4°; 2° *Notitia ordinis eremitarum Augustinianorum*; elle est divisée en deux parties : la première s'étend jusqu'à Luther, et la seconde contient la vie de ce réformateur et de ses confrères qui l'ont aidé dans son projet; 3° la *Vie de St-Boniface*, Helmstadt, 1720, in-4°; 4° l'*Histoire ecclésiastique de Gœttingue*. Adelung cite encore de lui un *Specimen geographiæ litterariæ in Hispania litterata*. On peut consulter pour les détails son *Eloge*, dans le tome 3 de l'*Histoire de Gœttingue*, par Heumann. W—s.

GUDENOF (BORIS). *Voyez* GODOUNOF.

GUDIN (ÉTIENNE), général français, d'une famille originaire du Nivernais, anoblie dès 1542, naquit dans cette province, à Ouroux, le 15 octobre 1734. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, et en 1752 il fut admis en qualité de volontaire ou de cadet dans le régiment d'Artois; il y était breveté en qualité de lieutenant le 6 mars 1757. Il assista aux campagnes de Portugal en 1762 et 1763. Le 1er février 1765 il exerçait les fonctions de sous-aide-major, ce qui était alors un emploi, non un grade. Il fut promu à celui de capitaine le 20 avril 1768, et chargé du commandement du dépôt des recrues. La compagnie colonelle lui fut donnée en 1778, et l'année suivante il reçut la croix de St-Louis. Le système d'une organisation due au ministre Saint-Germain ayant créé des compagnies de chasseurs, le commandement de celle du régiment où servait Gudin lui fut donné le 20 août 1780, et en cette qualité il s'embarqua le 13 décembre 1782 avec le troisième bataillon, et rentra en France le 25 mai 1783. Le 14 juin 1786 il était à la tête des grenadiers de son régiment, qu'il quitta le 3 février 1788, étant passé à cette époque major au régiment des grenadiers royaux de Normandie. Ce grade lui donnait le rang de lieutenant-colonel, qui alors ne répondait qu'à celui de chef de bataillon actuel, de même que celui de major ne répondait qu'à celui de premier capitaine. Les grenadiers royaux et les corps de milice dont ces grenadiers étaient l'élite, ayant été réformés le 4 août 1789, le lieutenant-colonel Gudin établit sa résidence à Montargis, où il se maria avec une demoiselle Durzy, dont il n'eut pas d'enfants. Quand la révolution éclata, les premiers bataillons de volontaires se formèrent; ils se composaient de compagnies levées dans chaque département, arrondissement ou district. La compagnie montargoise, prête à partir pour le chef-lieu, appela à sa tête le chevalier de St-Louis Gudin, car sa décoration, qui allait être proscrite bientôt après, était alors encore un titre respecté. Ses bons et anciens services lui valurent, à Orléans, l'honneur d'être nommé à l'unanimité, le 9 octobre 1790, lieutenant-colonel en premier par les volontaires du premier bataillon du Loiret. Ce titre de lieutenant-colonel en premier, qui cessa d'exister lors de l'embrigadement, répondait au titre de chef de bataillon commandant. Gudin eut pour lieutenant-colonel en second Quetard, ancien militaire, qui devint plus tard général, et mourut en retraite à Orléans. Le grade de général de brigade fut décerné au commandant Gudin le 27 mars 1793, quoiqu'il n'eût point passé par celui de chef de brigade; mais de fréquents exemples d'avancement en franchissant des échelons se retrouvent à cette époque. En cette même année il montait au rang de général de division, et avant le blocus de Maubeuge il était promu général en chef de l'armée de la Vendée, en vertu d'un décret spé-

cial de la convention, que mentionne le *Bulletin des lois*, décret peu connu, parce qu'il ne fut pas mis à exécution, car le général Gudin eut le bonheur ou le bon esprit de refuser ce dangereux commandement qui peut-être lui eût coûté la vie; il n'évita pas cependant les honneurs de la persécution. Le représentant Drouet le fit arrêter et incarcérer à Arras après le blocus de Maubeuge, dont il avait été nommé commandant. Il y fut détenu jusqu'au 9 thermidor; et ce qui offre une effrayante peinture des troubles de l'époque, c'est que, sorti de prison, il fallut en quelque sorte qu'un acte d'état civil réhabilitât Gudin à la vie, car il avait été officiellement guillotiné; mais, par une étonnante circonstance qu'il a racontée maintes fois sans pouvoir l'expliquer, il avait reçu, le lendemain du jour où son supplice était censé avoir eu lieu, une note écrite d'une main inconnue et lui annonçant qu'il figurait comme le treizième mort sur une liste de trente-six suppliciés. Il ne lui a jamais été possible de découvrir si, par une substitution à la fois heureuse et cruelle, une autre victime avait été immolée à sa place. Cet événement est resté d'autant plus inexplicable aux yeux de Gudin, qu'il n'avait pas entendu prononcer de jugement contre lui ou contre d'autres prévenus; il avait subi seulement deux interrogatoires. Sorti de cette épreuve, le général Gudin eut en 1795 un commandement dans l'armée des côtes de Cherbourg. Son âge avancé, ses cinquante ans de services effectifs, le forcèrent alors à quitter la carrière des armes; il se retira dans une propriété peu éloignée de Montargis. En 1800 il fut désigné par le département du Loiret, en qualité de candidat au sénat conservateur, et en 1805 il fut nommé membre de la Légion d'honneur. Cet homme de bien est mort le 23 septembre 1820 à St-Maurice-sur-Avéron, jouissant de la retraite de lieutenant général; il a laissé pour successeurs deux neveux qui ont dignement marché sur ses traces, et dont il nous reste à faire l'histoire. B.

GUDIN (Charles-Étienne-César), général français, neveu du précédent, est né le 13 février 1768 à Montargis, où son père remplissait les fonctions de directeur dans l'administration des droits réunis, qui prirent après le 18 brumaire le nom de *contributions indirectes*. Condisciple de Bonaparte à l'école de Brienne, il fit de fortes études, et il semblait dès lors réservé à une grande illustration militaire. Admis le 28 octobre 1782 dans la grande gendarmerie (c'était un corps dans lequel on entrait comme surnuméraire ou sous-lieutenant, et dont on sortait comme lieutenant), Gudin demanda et obtint de passer dans le régiment d'Artois, infanterie, dans lequel son oncle avait pris tous ses grades. Il y fut admis comme sous-lieutenant le 8 septembre 1784, et breveté lieutenant le 1er février 1791. Embarqué peu de temps après pour St-Domingue avec le second bataillon de son régiment, il y combattit les nègres révoltés. Il était de retour en France en juillet 1792, et il devint au commencement de 1793 aide de camp de son oncle, le général Gudin. Désespéré de l'arrestation de ce général, qu'il regardait comme sacrifié, il était à l'instant d'émigrer, et allait ainsi se fermer une carrière qui devait être si brillante, quand il fut détourné de cette résolution par les conseils d'un volontaire du premier bataillon du Loiret, nommé Girard, son ami, qui, en l'en dissuadant, conserva à la France une de ses gloires futures. Capitaine adjoint aux adjudants généraux le 10 brumaire an 2 (31 octobre 1793), Gudin fut peu après attaché comme aide de camp au général en chef Ferrand. Élevé au rang d'adjudant général chef de bataillon le 6 nivôse an 2 (26 décembre 1793), il passait adjudant général chef de brigade le 25 prairial an 3 (13 juin 1795). Il avait servi en ces diverses qualités aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, et il passa à cette époque à l'armée du Rhin. L'année suivante il faisait partie de l'armée de Rhin-et-Moselle, et s'y distingua aux affaires de la vallée de Kintzig. Devenu chef d'état-major de Gouvion Saint-Cyr, il prit part à toutes les actions de la retraite de Bavière, et contribua à la défense de Kehl, dont le bombardement dura près d'un mois. L'expédition contre l'Angleterre, à laquelle Gudin avait été appelé, ne s'étant pas réalisée, il fut envoyé à l'armée du Rhin, et attaché à l'état-major du général Lefebvre. Le 5 février 1799 il fut élevé au grade de général de brigade, et fit en cette qualité partie de l'armée d'observation sous Manheim. Masséna le chargea peu après du commandement d'une brigade sous les ordres de Lecourbe. Élève des généraux les plus célèbres de l'époque, ainsi que le témoignent les noms que nous venons de citer, il commença à se montrer leur émule, et devint bientôt leur égal dans les importantes expéditions dont il fut chargé dans l'Oberland, le Valais, dans les vallées de l'Aar, où il dut maintes fois agir livré à lui seul. Il y rendit les services les plus marqués, y causa un immense dommage aux Autrichiens, et opposa une si puissante résistance aux efforts des Russes commandés par Souwarof, qu'il donna le temps à Masséna d'obtenir ces prodigieux succès qui sauvèrent alors la France d'une invasion imminente. S'astreindre à suivre Gudin dans ses marches, dans ses combats, ce serait s'imposer l'obligation d'être de nouveau l'historien des campagnes de cette époque mémorable : ceux qui les ont décrites retracent son nom à chaque page. Après avoir concouru à faire triompher, dans ces engagements de géants, les armes de Lecourbe et de Moreau, il fut chargé (mai 1800) du commandement d'une division qui dut effectuer le passage du Lech, en avant d'Augsbourg. On voit depuis lors la division Gudin opérer brillamment sur le Danube, et le 6 juillet 1800 son titre de divisionnaire, jusque-là provisoire, être ratifié par une nomination

définitive. Le passage de l'Inn lui offrit bientôt une nouvelle occasion de se distinguer. On trouve le témoignage de sa conduite à cette époque dans une lettre datée de Salzbourg que lui écrivait Lahorie, chef d'état-major de Moreau, en lui adressant des bons de gratification dont l'un était particulièrement, disait le général en chef, une marque d'estime pour ses services et son désintéressement. Cette gratification s'élevait à vingt-cinq mille francs. Nous sommes arrivés au temps où Gudin allait jouir des premières années de repos achetées par tant d'efforts et de succès (1). La paix venait d'être signée avec l'Autriche, quand il fut envoyé à Toulouse pour y prendre le commandement de la dixième division militaire. Il n'était pas au nombre des généraux auxquels semblaient acquises la protection et la bienveillance du chef de l'État, parce que Gudin ne s'était distingué qu'aux armées du Nord et du Rhin, et que sa destinée ne l'avait point appelé à celles d'Italie. Cependant le 15 juin 1804 il était créé commandant de la Légion d'honneur. L'instant approchait où, sur un nouveau théâtre de guerre, il allait en quelque sorte forcer les récompenses de Napoléon à arriver jusqu'à lui. Il reprenait à la fin de 1804 son épée, et commandait en 1805, en face des Autrichiens, la troisième division du corps d'armée de Davoust. Il prit à la fin de cette campagne ses cantonnements dans la basse Autriche. Nommé gouverneur de Fontainebleau (1er février 1806), il fut bientôt appelé sur un autre terrain par la guerre qui éclata entre la France et la Prusse. Il était le 13 octobre à Nauembourg, passait la Saale sur le pont de Koson; regardait la France, et par un changement de front sans exemple, barrait au roi de Prusse le chemin de Berlin. Sa seule division résista pendant quatorze heures aux efforts de 60,000 Prussiens, commandés par le roi de Prusse en personne et le duc de Brunswick; ce dernier y fut blessé mortellement. Cette action et cette campagne lui valurent une dotation de soixante-dix mille francs de rente. Les récits de l'histoire n'ont pas tenu assez de compte au général Gudin des succès de la brillante affaire d'Auerstaëdt, dont les immenses résultats furent le fruit de son opiniâtreté et de sa valeur (14 octobre 1806). Sa division y perdit 3,500 hommes, et 130 officiers furent mis hors de combat; perte énorme, car c'était la moitié de ses soldats. On sait qu'elle valut à Davoust le titre de duc d'Auerstaëdt. Gudin contraignait, le 1er novembre, Custrin à capituler, et s'y emparait d'un personnel et d'un matériel considérables; il entrait avec sa division à Varsovie le 29 du même mois, traversait la Narew sous le canon des Russes, et se distinguait de nouveau à Pultusk, à Eylau, à Friedberg, à Tilsit. Après la paix signée dans cette dernière ville le 13 juillet 1807, il était créé grand officier de la Légion d'honneur. En 1808 il recevait la décoration de l'ordre de St-Henri de Saxe, et le 19 mars il était fait comte de l'empire. En cette même année, il allait être appelé à combattre de nouveau les Autrichiens, et prenait encore dans la grande armée le commandement d'une division du corps de Davoust; il conduisait la droite de ce corps à la bataille de Tann, et agissait à Eckmühl (22 avril 1809), à la prise de Ratisbonne et à Wagram. Dans cette dernière affaire, après avoir enlevé le camp retranché de l'ennemi, il tourna sa gauche, prit à revers ses lignes, les refoula sur le village, et assura par cette manœuvre, qu'il entreprit sous sa seule inspiration, le succès de cette journée, où il reçut quatre coups de feu. Le 14 avril 1809 il était promu à la dignité de grand aigle de la Légion d'honneur. Un nouveau traité de paix lui donnait en 1810 quelque repos dans les cantonnements de Westphalie. Cependant l'empereur méditait de nouvelles conquêtes. N'obéissant qu'aux inspirations d'une volonté qui ne connaissait point d'obstacles, il avait résolu d'abattre la puissance moscovite, en portant la guerre au cœur même de l'empire des czars. De tous les points il rassemble sur les bords de l'Oder et de la Vistule les éléments de la plus belle armée que l'Europe ait encore vue. Il avait besoin, pour l'effort suprême qu'il allait tenter, de ses meilleurs soldats et de ses généraux les plus habiles. Gudin se trouvait ainsi désigné d'avance pour cette expédition gigantesque, et de nouveau sa division « inébranlable » se rangea sous les ordres du prince d'Eckmühl, qui commandait le premier corps. « Au passage du Niémen, on eût dit qu'à « l'exemple des Titans nous allions escalader le « ciel. » Tel fut le départ; mais quel contraste entre ces fières paroles, mises par Jomini dans la bouche de Napoléon, et le retour dont un illustre écrivain a raconté l'histoire lamentable et les navrants détails (1)! Les longues files de l'armée qui traînait à sa suite d'immenses approvisionnements en vivres, en matériel et en munitions, avançaient lentement : la marche, alourdie par ces obstacles, était encore entravée par de fréquents combats d'avant-garde, et de continuelles escarmouches sur les flancs. Après quinze jours passés à Witepsk, pendant lesquels le maréchal Davoust défit le corps du général Bagration à Mohilow et l'obligea à passer le Borysthène, l'armée française s'avança vers Smolensk et couronna bientôt les hauteurs qui dominent la place, alors défendue par le corps du général Barclay de Tolly,

(1) Ce fut vers ce temps là, et durant un des courts loisirs que lui faisait le rude métier des armes, que le général épousa mademoiselle de Krentzer, jeune Allemande aussi remarquable par sa beauté que distinguée par les qualités de l'esprit et du cœur. La comtesse Gudin vit encore aujourd'hui, pleine de force et de santé (mars 1857). Son fils, lieutenant général à son tour, commande à Rouen la deuxième division militaire. Exemple unique peut-être dans les annales de l'armée, que celui de quatre officiers de la même famille et portant le même nom, qui s'élèvent en un demi-siècle jusqu'au grade éminent de général de division. A. D—M—Y.

(1) Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*, t. 14.

ce Fabius de la Russie, et 30,000 hommes qui en couvraient les fortifications. Le 17 août on attaqua les faubourgs, et celui de droite fut emporté en moins de deux heures par le général Gudin. L'action devint générale, et la ville, bientôt évacuée, fut livrée aux flammes par les Russes, comme devait l'être quelques semaines plus tard Moscou, la cité sainte, leur antique capitale. 20,000 hommes périrent des deux côtés dans cette bataille, où les glorieux services de Gudin lui valurent la promesse du bâton de maréchal, « qu'il aurait obtenu « depuis longtemps, si on avait pu le donner à « tous ceux qui en étaient dignes (1). » Quelques lieues plus loin (19 août), il se retrouve avec sa division, réduite à 8,000 hommes par la bataille de Smolensk, en face de l'Écossais Barclay de Tolly, dont la position, protégée par une petite rivière qu'il fallait traverser, défendue par près de 40,000 hommes que soutient une artillerie formidable, était des plus difficiles à emporter. M. Thiers décrit ainsi les « efforts inouïs du général Gudin pour « forcer la position des Russes » — ce sont ses expressions — dans cette rencontre mémorable, connue sous le nom de combat de Valoutina, et que l'on regarde comme un des plus brillants faits d'armes de toute la campagne : « Ces difficultés « n'arrêtèrent ni le maréchal Ney ni le général « Gudin. Ce dernier se mit hardiment à la tête de « sa division pour enlever à tout prix l'espèce de « coupe-gorge qui se trouvait au delà du petit « pont... Le signal donné, Gudin lance ses co- « lonnes d'infanterie... elles traversent le pont « au pas de charge, et réussissent à déboucher « sur le plateau. Mais là, de nouveaux ba- « taillons viennent les assaillir et les obligent « à reculer. Le brave Gudin les reporte en « avant, et une terrible mêlée s'engage alors « entre le ruisseau et le pied de la côte. Les « hommes s'abordent, se saisissent corps à corps « et combattent à l'arme blanche. Au milieu de « cet affreux conflit, Gudin avait mis pied à terre, « et l'épée à la main conduisait ses soldats. Il est « frappé d'un boulet qui lui fracasse la cuisse, il « tombe... » (p. 239). Le lendemain de ce combat, que l'on pourrait appeler une bataille, car près de 80,000 hommes s'y trouvèrent engagés, l'empereur vint de grand matin distribuer aux chefs et aux soldats les récompenses qu'ils avaient si glorieusement méritées. Il donna les marques du plus touchant intérêt au général Gudin, mortellement frappé dans une affaire qui avait eu lieu contre son attente et en dépit de toutes les probabilités. « Sire, dit Gudin expirant, en se relevant sur son « lit de douleur, je vous recommande ma femme « et mes enfants; mais j'ai encore une grâce à « vous demander pour ma brave division; je vous « supplie d'en accorder le commandement au gé- « néral Gérard; je mourrai content de savoir mes « troupes en de si bonnes mains. » Ce noble langage méritait d'être entendu : il le fut. L'empereur s'empressa de ratifier un testament qui honorait à la fois le général et ses intrépides soldats. Quelques heures après, et malgré les secours de l'art, l'armée perdait un chef doué de toutes les rares qualités qui font les grands capitaines. Gudin, mort à 44 ans, fut enterré dans la citadelle de Smolensk. Berthier, vice-connétable, entouré des militaires du plus haut rang, conduisait le deuil. On l'inhuma solennellement dans le bastion situé à droite de la porte en entrant. Quelques jours après, le quatorzième bulletin de la grande armée, daté de Smolensk et publié au *Moniteur* du 5 septembre, témoignait hautement des regrets sincères que cette perte inspirait à l'empereur. On y lisait : « Le général comte Gudin a été dès « le commencement de l'action atteint par un « boulet qui lui a emporté la cuisse. Il est mort « glorieusement. Cette perte est sensible. Le gé- « néral Gudin était un des officiers les plus dis- « tingués de l'armée. Il était recommandable par « ses qualités morales autant que par sa bravoure « et son intrépidité. » A la suite de ce jugement dicté par un chef qui ne prodiguait pas ses éloges, disons quelques mots des regrets que la mort de Gudin excita dans les rangs de l'armée, « où elle fut sentie comme une perte commune « qui touchait tout le monde » (Thiers). Ces regrets, nous les trouvons dans une lettre adressée de Smolensk au *Journal de l'Empire* : « Le « général russe Tutschow et le colonel baron « d'Armfeld ont été pris dans la brillante affaire « où le brave général Gudin a été blessé. Hier, « nous avons eu la douleur de le perdre. Toute « l'armée le pleure. On lui avait amputé la cuisse « au-dessus du genou, mais il a été impossible de « le sauver (1). A toutes les heures du jour, un « grand nombre d'officiers se présentaient devant « son logement pour savoir de ses nouvelles. J'ap- « pris hier au soir qu'il venait de succomber, et « je me suis retiré chez moi, bien affligé de cette « perte cruelle. Depuis quinze ans, je l'avais vu « constamment au poste de l'honneur et du dan- « ger. Il était aussi brave qu'habile. C'était un lion « au combat, et dans le monde il était impossible « d'avoir plus de douceur et d'urbanité... (2). » A Moscou même, sous le poids écrasant des préoccupations qui l'assiégent, l'empereur se souvient du général illustre qu'il a perdu. Il sait qu'il lui reste des obligations à remplir vis-à-vis de sa famille, et le 15 octobre 1812 il écrit à sa veuve : « Madame la comtesse Gudin, je prends part à vos « regrets; la perte est grande pour vous, elle l'est « aussi pour moi. Vous et vos enfants aurez tou- « jours des droits auprès de moi. Le ministre « secrétaire d'État vous expédie le brevet d'une

(1) Jomini, *Vie politique et militaire de Napoléon*, t. 4.

(1) C'est donc à tort qu'il a été dit dans la première édition de la *Biographie universelle*, que le général eût survécu peut-être à sa blessure, *s'il ne se fût obstinément refusé à subir une double amputation.* A. D—M—Y.

(2) *Journal de l'Empire* du 6 septembre 1812.

« pension de douze mille francs que je vous ai « accordée sur le trésor de France, et l'intendant « du domaine extraordinaire vous fera parvenir « le décret par lequel j'accorde une dotation de « quatre mille francs à chacun de vos enfants « cadets avec le titre de baron. Élevez-les dans « des sentiments qui les rendent dignes de leur « père. La présente n'étant, etc. » Aux témoignages que nous avons invoqués en racontant une existence aussi noblement remplie — témoignages que des réflexions ne pourraient qu'affaiblir — nous ajouterons encore les renseignements bibliographiques suivants : l'éloge de Gudin a été inséré dans la vingt et unième livraison du *Spectateur militaire;* le général Gourgaud (*Napoléon et la grande armée*), Château-Neuf et Courcelles ont donné des détails sur cette vie glorieuse. Enfin, le comte Philippe de Ségur (*Histoire de Napoléon et de la grande armée*) a tracé son portait en ces termes : « Bon citoyen, bon époux, bon père, « général intrépide, juste et doux, et à la fois « probe et habile; rare assemblage dans un « siècle où trop souvent les hommes de bonnes « mœurs sont inhabiles, et les habiles sans « mœurs. » B. et A. D—M—Y.

GUDIN (Pierre-César), frère du précédent, général de division, gouverneur de Cadix, etc., naquit en 1775 à Gien. La haute position que son oncle occupait dans l'armée; l'exemple de son frère, qui servait sous ses ordres comme aide de camp; une vocation décidée, surexcitée par les circonstances guerrières au milieu desquelles se trouvait alors la France; tout lui traçait la carrière qu'il devait suivre. Élevé à l'école de Brienne, il en sortit en 1793, et débuta à son tour comme sous-lieutenant au 48e régiment d'infanterie (Artois). Il avait dix-huit ans. De 1793 à 1799, il fait avec distinction les campagnes du Rhin et d'Italie; reçoit, à ses débuts, une balle qui lui casse le bras, et plus tard est renversé par un coup de mitraille en montant à l'assaut de Civita-Vecchia (13 ventôse an 7). Sous l'étreinte des douleurs que lui causa cette blessure regardée tout d'abord comme mortelle, il fit preuve d'une résignation qui lui mérita l'estime de ses camarades, en leur donnant la plus haute idée de son énergie. Appelé, en 1799, à servir en qualité d'aide de camp auprès de son illustre frère, qui commandait une division de l'armée du Rhin, il fut atteint d'un troisième coup de feu à la main droite au passage du Danube, devant Hœchstaëdt, et obtint sur le champ de bataille le grade de capitaine. Nommé chef de bataillon (juillet 1804), il fit les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et de Pologne, et se distingua à la brillante affaire d'Auerstaëdt, dans les rangs de la division Gudin, qui résista seule pendant quatre heures aux efforts de 75,000 Prussiens combattant sous les yeux de leur roi, et commandés par le duc de Brunswick (*voy.* l'article précédent). Promu colonel, et attaché au quartier général de l'empereur, il fait les campagnes de 1808 en Espagne, et de 1809 en Autriche. A Essling, sa bravoure lui mérite la croix de la Légion d'honneur, dont le brevet était accompagné d'une lettre de félicitations de Berthier, major général de l'armée. A Wagram (16 juin 1809), Gudin fut blessé pour la quatrième fois au bras gauche; et l'empereur reconnut les brillants services rendus dans cette journée mémorable par le jeune colonel, en lui conférant le titre de baron avec une dotation de quatre mille francs. A la fin de 1809, le 16e régiment de ligne, dont il avait reçu le commandement, partit pour l'Espagne, et de 1810 à 1813 prit une part active, sous les ordres du duc d'Albuféra, à tous les événements de cette guerre acharnée. Alors il devient presque impossible de le suivre au milieu de ces luttes héroïques qui se renouvellent chaque jour. On le retrouve au siége de Tarragone, pendant lequel il emporte, à la tête de son régiment, le fort d'Olivo (29 mai 1811). Le 28 septembre de la même année, il tente l'escalade du fort de Sagonte, et il montait à l'assaut, lorsqu'une grenade lui enlève sept dents en lui fracassant la mâchoire. A la bataille de Sagonte (25 octobre), la tête encore envoloppée des appareils de sa blessure récente, il dirige du geste les mouvements de ses soldats, auxquels il donne l'exemple de la bravoure. A cette occasion, le maréchal Suchet écrivait à l'empereur : « Le « brave colonel Gudin, du 16e de ligne, quoique « grièvement blessé déjà sous Sagonte, n'a jamais « voulu quitter la tête de son régiment. » Le grade de général de brigade récompensa bientôt (11 janvier 1812) cette rare intrépidité; mais Gudin ne quitta l'armée de Catalogne qu'à l'époque de la première invasion. Nous le revoyons en 1815 à l'armée du Rhin, chargé de défendre avec sa brigade le passage de la Seltz, et de s'opposer aux Austro-Bavarois, dont les masses profondes s'avançaient sur Strasbourg. Ses soldats, écrasés par le nombre, lâchaient pied en désordre, lorsque Gudin fait battre la charge et les ramène au feu; leur contenance donne le temps de détruire le pont et d'arrêter la marche de l'ennemi. L'immense empire s'était écroulé sous les coups de l'Europe coalisée; dès lors, Gudin se rallia franchement et sans arrière-pensée au gouvernement qui avait accepté la lourde tâche de réparer d'incalculables désastres. Il commanda successivement les départements de la Meurthe et des Basses-Pyrénées. Nommé lieutenant général le 25 avril 1821, il fut placé à la tête de la 7e division militaire (chef-lieu Grenoble) le 5 janvier de l'année suivante. Au mois de novembre 1824, il retourna pour la troisième fois en Espagne avec le commandement de la division d'occupation de Cadix, où il sut se concilier l'estime de tous les partis, à force de droiture, de bienveillance et de probité, et l'affection de ses soldats, par son exactitude dans le service, sa sévérité pour lui-même et son indulgence envers les

autres. Son départ de Cadix (1828) fut une véritable ovation populaire. Les services qu'il y rendit lui valurent la croix de commandeur de Saint-Louis (1826), le grand cordon de l'ordre de Charles III d'Espagne, et le titre de gentilhomme de la chambre du roi. Il avait été créé vicomte le 17 août 1823. — Jusqu'alors, le général Gudin était resté étranger, sinon indifférent, aux luttes ardentes de la politique; mais bientôt il s'y trouva mêlé en acceptant, bon gré mal gré, des fonctions éphémères et délicates que sa position ne lui permettait pas de décliner. En juin 1830, au moment des élections de la chambre des députés, le gouvernement lui imposa l'honneur, alors peu populaire, de présider le collége électoral de Montargis. Gudin fit preuve dans ce poste nouveau pour lui et difficile, et sur ce terrain glissant, d'une irréprochable loyauté. On sait de reste que cet imprudent appel « au pays légal » eut pour conséquences une révolution, et l'avénement au trône d'une dynastie nouvelle que le général ne se hâta pas d'acclamer en reniant bruyamment le vieux roi qu'il avait servi; et quelques années s'écoulèrent avant qu'il reparût dans les rangs de l'armée active. Enfin, nommé inspecteur général d'infanterie, il conserva ces fonctions jusqu'à l'heure de la retraite; puis, lorsqu'elle eut sonné, il partagea ses loisirs avec une exactitude toute militaire entre Paris, St-Maurice-sur-Avéron, où il possédait une fortune honorable dont il fit toujours le plus noble usage, et le chef-lieu de son arrondissement. En passant dans le cadre de réserve, il avait reçu, comme récompense dernière de ses longs services, la plaque de grand officier de la Légion d'honneur. — Le général Gudin aimait le monde : il en était aimé; il s'y montrait causeur intéressant, car il avait beaucoup vu et beaucoup retenu. C'était un homme de manières distinguées, affable, indulgent jusqu'à l'excès pour ses serviteurs, et plein de prévenances envers les jeunes gens, ce qui est une qualité non commune. Chez lui, d'ailleurs, la forme n'avait pas à faire valoir le fond : sa politesse ne consistait pas dans ce vernis d'emprunt et quelque peu banal qui dissimule trop souvent une dose outrecuidante de vanité ou d'égoïsme. Sobre de protestations, il se plaisait à obliger; et l'on peut dire avec vérité qu'il n'a jamais refusé de rendre service. — Atteint d'une maladie chronique parfois très-douloureuse, qu'il avait contractée sous le ciel de l'Espagne, il éprouva, lors de l'épidémie de 1854, des accidents cholériformes qu'il eut le tort de négliger. Mais il tenait à ses habitudes, et il lui coûtait d'y renoncer; car cet excellent homme, quoique célibataire, ne mérita jamais l'anathème du poëte : *Væ soli!* il ne vécut jamais seul. Bientôt le mal empira; de nouveaux symptômes se manifestèrent, et le 13 février 1855 le général mourait à Montargis à l'âge de 80 ans. Il fut enterré, selon son désir, à St-Maurice, auprès de sa famille, au milieu d'universels regrets. A. D—M—Y.

GUDIN DE LA BRENELLERIE (Paul-Philippe), littérateur, né à Paris le 6 juin 1738, de parents protestants, était fils d'un horloger distingué dans l'exercice de son art, et ce rapport fut peut-être l'origine de son intimité avec le fameux Beaumarchais. Sa mère, restée veuve fort jeune, lui apprit elle-même à lire dans les ouvrages de nos meilleurs auteurs, et l'envoya ensuite faire ses études à Genève. Il profita de son séjour en cette ville pour visiter Voltaire, qui essaya de le détourner de la carrière des lettres, dont il lui fit voir les dangers; mais le penchant de Gudin l'emporta sur les avis de ce grand homme et sur ceux de sa mère. De retour à Paris, il se livra entièrement à la poésie. A vingt-deux ans, il présenta aux comédiens *Clytemnestre* ou *la Mort d'Agamemnon*, qui fut reçue à l'étude; mais la difficulté de trouver trois actrices pour les principaux rôles en fit retarder la représentation, que la retraite de mademoiselle Clairon rendit impossible. Une seconde tragédie, intitulée *Hugues le Grand*, et qui offrait, dit-on, des beautés du premier ordre, éprouva le même sort; enfin, le jeune poëte parvint à faire représenter en 1776 son *Coriolan* (1); le peu de succès de cette pièce le détermina à renoncer au théâtre. Le genre de l'histoire parut d'abord le fixer; mais son goût le ramenait sans cesse et comme malgré lui à la poésie, qui fut toujours le plus doux de ses délassements. Partisan des réformes, mais ennemi de la licence, il fut effrayé du caractère que prit bientôt la révolution, et s'étant retiré à la campagne, il y cherchait dans des occupations variées des distractions au sentiment des maux qui pesaient sur son pays. Le danger passé, il revint à Paris, et s'occupa de revoir les productions de sa jeunesse, ou bien d'en terminer de nouvelles. Il devait de nombreux amis à sa franchise et à cette bienveillance qui était peinte dans ses traits comme dans toutes ses actions : il ne chercha jamais à augmenter sa fortune, quoiqu'elle fût médiocre, et il ne consulta dans le choix d'une épouse que les rapports de caractère; aussi l'union qui en résulta fut-elle heureuse. La force de son tempérament faisait espérer qu'il jouirait plus longtemps de son bonheur. Gudin mourut d'une maladie aiguë à Paris, le 26 février 1812. Il fut d'abord associé, puis correspondant de l'Institut, et membre des Académies de Lyon, de Marseille et d'Auxerre. On a de lui : 1° *Lothaire et Valrade*, ou *le Royaume mis en interdit*, tragédie en cinq actes et en vers, Genève, 1767, in-8°. Cette pièce, qui n'a jamais été représentée, fut brûlée à Rome en 1768, par décret de l'inquisition. Il la fit réimprimer avec une préface, Rome, de l'imprimerie du Vatican (Genève), 1777,

(1) Le plan et l'intention de cette tragédie, qui fut imprimée, sont exprimés dans le dernier vers, où la mère de Coriolan s'écrie : *Ah! j'ai perdu mon fils!* et son ami répond : *Vous avez sauvé Rome!*

in-8°, et enfin, Paris, 1801. Cette dernière édition fut enlevée à l'instant, tout entière, sans que l'auteur ait jamais su par quelle voie elle s'était écoulée. 2° *Coriolan*, tragédie jouée en quatre actes, mais imprimée en cinq, Paris, 1776, in-8°. L'auteur l'a fait précéder d'une dissertation sur toutes les tragédies dont Coriolan a fourni le sujet en France, en Italie et en Angleterre. Ce sujet a depuis été traité trois fois en français, par Laharpe, Ach. Goujon, et Ségur aîné (*voy.* CHAPOTON, CORIOLAN et FORBONNAIS). 3° *Aux Mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne*, Deux-Ponts, 1776, 2 vol. in-8°; Lausanne, 1777, même format. L'introduction de cet ouvrage en France fut défendue par la police. Le style, dit Grimm, en est inégal; mais on y trouve des vues, de la chaleur, et les sentiments d'un bon citoyen. C'est, ou plutôt ce devait être le tableau des progrès de l'esprit humain dans le 18e siècle. On a reproché à l'auteur de louer lorsqu'il fallait peindre, et de prodiguer ses éloges avec si peu de discernement, qu'il représente Beaumarchais comme le Caton de la France, pour avoir osé plaider contre un membre du parlement de Paris. 4° *Graves observations faites sur les bonnes mœurs, par le frère Paul, ermite des bords de la Seine*, Paris, 1779, in-12. C'est un recueil de contes : la versification en est facile; mais les sujets sont peu piquants, quoique licencieux. L'auteur les reproduisit vingt-sept ans après, sous ce titre : *Contes, précédés de recherches sur l'origine des contes, pour servir à l'histoire de la poésie et des ouvrages de l'imagination*, Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Les recherches sont assez superficielles sous quelques rapports : parmi les contes, les meilleurs sont ceux que Gudin a imités des anciens fabliaux; les autres ne sont guère que des anecdotes et des mots licencieux qui ne peuvent être soufferts que parce qu'ils donnent une idée des mœurs de l'époque qui a précédé la révolution; ce qui était le véritable but du conteur. 5° *Discours en vers sur l'abolition de la servitude*, Paris, 1781, in-8°. C'est dans cette pièce, adressée au concours de l'Académie française, mais qui n'y obtint pas le prix, qu'on trouve ce vers connu :

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

6° *Supplément à la Manière d'écrire l'histoire*, Kehl, 1784, in-12. Cette critique d'un ouvrage de l'abbé de Mably aurait pu être, dit Grimm, plus piquante et plus polie; mais on y trouve des observations importantes et des anecdotes curieuses. Mably n'avait osé attaquer Voltaire qu'après sa mort. Gudin le défendit lorsqu'il ne pouvait plus se défendre lui-même. 7° *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des états généraux de France et du parlement d'Angleterre*, Paris, 1789, 3 vol. in-8°. L'Académie française décerna la même année à cet essai le prix d'utilité. Il a le mérite, rare dans ces sortes d'ouvrages, d'être écrit avec beaucoup de clarté. 8° *Supplément au Contrat social*, Paris, 1790, in-12; 1791, in-8°; 1792, in-12; traduit en allemand par Ab.-F. Hubner, Kœnigsberg, 1792, in-8°. Dans ce livre, adressé à l'assemblée constituante, il démontre que le gouvernement monarchique est le seul qui puisse convenir à la France; aussi l'auteur fut-il proscrit pendant la terreur. 9° *Réponse d'un ami des grands hommes aux envieux de la gloire de Voltaire*, Paris, 1791, in-8°; 10° *la Conquête de Naples par Charles VIII*, Paris, 1801, 3 vol. in-8°. C'est un poëme héroï-comique, dans le genre de celui de l'Arioste. Il y avait travaillé pendant trente ans; cependant ce poëme n'a point eu de succès en France; mais il est, dit-on, fort connu en Allemagne. 11° *L'Astronomie*, poëme en trois chants, Paris, 1801; et augmenté d'un quatrième chant, ibid., 1811, in-8°, enrichi de savantes notes : Lalande en loue la versification et l'exactitude. Enfin Gudin est l'éditeur des *OEuvres complètes* de Beaumarchais, Paris, 1809, 7 vol. in-8° : outre les préfaces et les notes, il a inséré dans le dernier volume un morceau d'une assez grande étendue, intitulé : *Des Drames et des comédies de Beaumarchais, et de quelques critiques qu'on en a faites*. C'est, comme on le pense bien, une apologie des pièces de son ami; mais elle n'est pas dépourvue d'un certain intérêt. On a publié une *Notice sur M. Gudin de la Brenellerie*, Paris, 1812, in-8° (1). C'est un panégyrique (publié par sa veuve); mais on y trouve des anecdotes agréables, animées par le langage de l'esprit et du sentiment. On y apprend que l'auteur a composé une histoire de France, qui se termine à la mort de Louis XIV, et qui pourrait former trente-cinq volumes in-8°. Le manuscrit en a été donné par ses héritiers à la bibliothèque de Paris. Une entreprise aussi vaste, qui a été l'objet d'un travail de quarante ans, détruit le reproche que lui fait un critique, d'ailleurs assez impartial, Grimm. Il prétend que Gudin avait de l'esprit, des connaissances, de l'imagination et de la verve; et que ce qui paraissait lui manquer, c'était la faculté d'embrasser fortement un objet. La publication de cette histoire détruirait complétement cette assertion (*voy.* COURT DE GEBELIN). W—s.

GUDIUS. *Voyez* GUDE.

GUDME (ANDRÉAS-CHRISTOPHER), écrivain laborieux né à Ærœskjœbing, petite île d'Œroe, près la côte de Schleswig, le 1er août 1771, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses études théologiques à Copenhague, où il fut deux ans prédicateur, il changea de carrière et obtint l'emploi d'inspecteur des terres dans les duchés de Schleswig et de Holstein, emploi qu'il remplit pendant vingt-neuf ans. En 1829 il parcourut l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse dans le but d'y observer l'état de l'économie rurale, de s'instruire des progrès techniques et

(1) Indépendamment de celle qui a été faite par M. Dupont de Nemours, et insérée dans le *Mercure* de mars 1812.

principalement d'étudier les appareils hydrauliques. De retour à Kiel, où il résida presque toute sa vie, il se livra à la composition de plusieurs ouvrages, presque tous relatifs aux duchés de Schleswig et Holstein et écrits en allemand. Il mourut en juin 1835, aux bains de Wiesbaden, sans avoir été marié. On a de lui : 1° *Description statistique, géographique et topographique des deux duchés de Schleswig et Holstein, d'après des renseignements puisés à des sources déjà connues ou inédites*, première partie, statistique des deux duchés avec vingt-six tableaux, Kiel, 1833, 1 vol. in-8°. Cette première partie est la seule qui ait paru. La seconde devait être consacrée spécialement à la description du duché de Schleswig et la troisième à celle du Holstein. Cette statistique, la plus récente qui ait été publiée sur les deux duchés et la moins imparfaite, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'exactitude, mérite principal de ces sortes d'ouvrages. 2° *Population des deux duchés de Schleswig et de Holstein dans les temps anciens et modernes*, Altona, 1819, in-4°; 3° *Supplément à l'ouvrage précédent pour les années* 1818 *à* 1823, inséré dans le *Staats bürgerlichen Magasin*, 3. B. 6. H., p. 760 à 775; 4° *Instruction pour l'établissement d'une pêcherie et sur l'amélioration de la pêche.* On a donné une traduction danoise de cet ouvrage, qui a été couronné par la Société des sciences de Copenhague. 5° *Manuel hydrostatique et hydraulique*, ou *Science et art de se servir des machines et constructions y relatives*, Berlin, 1826, 1828, 1829, avec soixante-quatre gravures ou plans. Outre les ouvrages ci-dessus, Gudme a inséré dans les journaux scientifiques de Kiel beaucoup d'articles dont on trouvera la liste dans le *Lexicon* de Lübker et de Schrœder, p. 200, 201 et 802. Il a fait graver une très-belle carte du port de Kiel et de ses environs, et donné un plan de jonction de l'Elbe à la Baltique par Kiel, Bordesholm, Itzehoe et le Stor. Ce fut à cette occasion qu'il eut à soutenir une guerre littéraire contre MM. Lorentzen et Justi, qui défendaient le projet formé par les Hambourgeois d'opérer la même jonction par l'Alster et la Trave. Aucun de ces projets n'a été mis à exécution, et maintenant ils sont oubliés. La relation des voyages de Gudme en Allemagne et en Suisse, pendant lesquels il visita les instituts de Fellenberg et de Schleishein, est restée manuscrite faute d'éditeur. Sans connaître les sciences d'une manière profonde, Gudme n'est pas sans quelque mérite; on doit le considérer plutôt comme un compilateur actif et plein de zèle que comme un véritable savant, quoiqu'il possédât assez bien les mathématiques. Il a été pendant quelque temps adjoint au célèbre astronome Schuhmacher pour le mesurage du Holstein, mais il avait cessé de l'être quelque temps avant sa mort. D—z—s.

GUDMUNDER (Olavsen), Islandais, naquit en 1652, et se rendit en Danemarck en 1680. Le comte de Gyllenstiern fut envoyé la même année à Copenhague comme ambassadeur extraordinaire de Suède pour la conclusion du mariage de Charles XI avec Ulrique-Éléonore de Danemarck. Comme on parlait beaucoup des manuscrits arrivés d'Islande, l'ambassadeur demanda à les voir, et ce fut Gudmunder qu'on chargea de les lui montrer. Les connaissances et les talents de cet Islandais inspirèrent de l'estime pour lui au comte de Gyllenstiern, qui l'engagea à passer en Suède pour y être employé comme interprète. Charles XI ayant créé une institution savante nommée dans le pays *Archives des antiquités*, Gudmunder y fut placé pour la partie de la littérature islandaise, et publia plusieurs de ces livres islandais désignés par le nom de *Saga*. Il mourut à Stockholm en 1695. C—au.

GUDMUNDUS ANDREÆ, Islandais, était fils d'un paysan. Ayant fréquenté quelque temps l'école de Holum en Islande, il reçut un certificat de capacité pour se rendre à l'université de Copenhague. Mais sa pauvreté l'empêchant d'entreprendre le voyage, il embrassa l'état de son père. Il publia cependant un écrit intitulé *De polygamia et concubinatu*, où l'on trouva des propositions répréhensibles et qui le fit mettre aux arrêts, d'abord en Islande et ensuite à la Tour bleue, à Copenhague. Une nuit, s'étant trop avancé hors de sa fenêtre pour observer les étoiles, il tomba dans la rue, mais sans se faire aucun mal, et il demanda aussitôt d'être ramené dans sa prison. Ce trait fut rapporté au roi, qui lui accorda la liberté et lui fournit les moyens de continuer ses études. Il mourut à Copenhague en 1654 d'une maladie contagieuse. S'étant surtout occupé des antiquités du Nord, il composa les ouvrages suivants : 1° *Voluspa, philosophia antiquissima Norvego-danica*, traduite en latin, Copenhague, 1673, in-4°; 2° *Lexicon islandicum*, ibid., 1683, in-4°. Ces deux ouvrages posthumes furent publiés par Resenius. C—au.

GUEAU DE REVERSEAUX (Jacques-Étienne), avocat au parlement de Paris, naquit en 1706 à Chartres, où son père était lieutenant criminel. Destiné au barreau, il y obtint des succès précoces et qui le déterminèrent à se fixer dans la capitale. Il fut bientôt compté au nombre des jurisconsultes habiles de son temps, mais on ne peut reconnaître avec Boucher d'Argis qu'il méritât également le titre de *célèbre orateur*. Il a fait paraître un grand nombre de *Mémoires* qui ont perdu l'intérêt qu'ils inspirèrent à l'époque de leur publication, et qu'un naïf biographe de nos jours, plagiaire mal habile de Moréri, regrette *de ne pas voir recueillis*. La *Bibliothèque historique de la France* ne cite de lui qu'un seul *Mémoire* (t. 1, p. 346) *pour les curé et marguilliers de St-Germain l'Auxerrois contre le chapitre de Notre-Dame* (1741, in-4°). Il s'agissait d'unir au chapitre de Notre-Dame celui de St-Germain : le premier demandait l'union, le second s'y opposait; mais le parlement la prononça. Gueau de Reverseaux mourut en 1753. Il était

conseiller du duc d'Orléans en tous ses conseils.— Gueau de Reverseaux (Jean-Philippe-Isaac), son fils aîné, naquit en 1739, et suivit la carrière de la haute administration. Conseiller au parlement de Paris en 1761, maître des requêtes en 1765, il obtint par le crédit du ministre Laverdy, son cousin, l'intendance de Moulins, où, s'il faut en croire Baudouin de Guémadeuc (*voy.* ce nom), « il « était insolent comme à Paris, inaccessible et dur « au peuple, comme il l'était à Reverseaux pour ses « paysans (1). » Mais il faut se défier de semblables jugements que la passion a évidemment dictés. En 1781 il passa à l'intendance de la Rochelle, et lorsque la révolution eut éclaté, il se retira dans sa terre de Beaumont, près de Nogent-le-Rotrou. Son dévouement à l'ancien ordre de choses le désignait aux persécutions. Il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort en 1794, pour avoir entretenu des relations avec les princes français et les émigrés. L—m—x.

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste Budes, comte de), maréchal de France, et l'un des plus grands hommes de guerre de son temps, naquit le 2 février 1602, au château de Plessis-Budes en Bretagne. Cadet d'une famille ancienne, mais pauvre, il sentit qu'il ne devait attendre son élévation que de son mérite; il entra fort jeune au service, et fit ses premières armes en Hollande; il fut employé ensuite dans l'expédition du Languedoc, et se trouva au siége d'Alet et du Vigan, où il reçut un coup de mousquet à la joue. Cette blessure mit sa vie en danger; mais enfin il guérit et fut nommé capitaine au régiment de Piémont. En 1632 il passa avec le même grade dans les gardes du roi, et fut envoyé en Allemagne, où il se distingua dans plusieurs occasions par son intrépidité. Nommé maréchal de camp en 1636, il conduisit dans la Franche-Comté l'armée de la Valteline, et parvint à en opérer la jonction avec celle du duc de Longueville. Il retourna ensuite en Allemagne, et continua d'y servir sous les ordres du duc de Weimar, qui l'honorait d'une estime particulière; en 1638 il battit les impériaux devant Brisach et contribua à la prise de cette ville. L'année suivante il rentra en Franche-Comté, défit le duc de Lorraine, s'empara de Pontarlier, Nozeroy et du château de Joux. Sur ces entrefaites, le duc de Weimar mourut, non, dit Henault, sans soupçon de poison; et Banier, qui lui succéda dans le commandement, n'eut point les mêmes égards pour Guébriant. Le peu d'intelligence qui existait entre ces deux généraux fut cause que la campagne de 1641 s'ouvrit sous des auspices défavorables. Cependant Guébriant, informé que Banier se trouvait entouré par des forces supérieures aux siennes, fit taire son juste ressentiment, vola à son secours et le dégagea. Quelques mois après, Banier mourant avoua ses torts envers Guébriant, et, à l'exemple du duc de Weimar, lui légua ses armes, comme un témoignage de son estime pour sa valeur. Guébriant prit alors le commandement de l'armée, et gagna le 29 juin 1641 la bataille de Wolfenbüttel : cette victoire signalée ne fut cependant pas décisive. Les succès de Guébriant, dit Voltaire, furent toujours balancés par des pertes. La composition de son armée en était la cause; des soldats de différentes nations obéissent mal à un seul chef : Guébriant ne pouvait compter que sur les Français; il était impossible que les Hessois et les Saxons combattissent avec la même ardeur, certains que la gloire du succès ne leur reviendrait pas. Il défit cependant encore les impériaux à Ordingen en 1642 : les deux généraux ennemis, Lannoi et Mercy, furent faits prisonniers dans cette journée, qui mit le sceau à la réputation de Guébriant et lui mérita le bâton de maréchal. Chargé de défendre ses conquêtes, il continua de remporter des avantages et vint assiéger Rothweil en 1643. C'est là qu'il fut atteint dans la tranchée d'un coup de fauconneau : « Compagnons, dit-il aux « soldats, ma blessure est peu de chose; mais « j'appréhende qu'elle ne m'empêche de me trou- « ver à l'assaut. Je me ferai rendre compte de « ceux qui s'y seront distingués, et je reconnaîtrai « le service qu'ils auront rendu à la patrie dans « une occasion si brillante. » Les assiégés se rendirent, et Guébriant s'étant fait porter dans la place, y mourut le 24 novembre 1643, à 41 ans. Son corps fut conduit à Paris, et Louis XIV honora la mémoire d'un de ses meilleurs capitaines par de magnifiques funérailles. L'oraison funèbre prononcée à cette cérémonie par Nicolas Grillié, évêque d'Uzès, a été imprimée, Paris, 1645, 1657, in-4°. Le Laboureur a écrit l'*Histoire du comte de Guébriant*, sur les *Mémoires* que ce maréchal avait laissés; Paris, 1657, in-fol. Elle est estimée pour son exactitude. W—s.

GUÉBRIANT (Renée du Bec, maréchale de) était fille de René du Bec, marquis de Vardes, et sœur de René du Bec, deuxième du nom, qui, ayant épousé la comtesse de Moret, maîtresse de Henri IV, fut père de ce marquis de Vardes devenu célèbre sous Louis XIV par ses amours et ses disgrâces. C'est la seule femme qui ait été ambassadrice personnellement, sans être l'épouse d'un ambassadeur. Elle avait trouvé moyen, au mépris de toutes les convenances, de faire rompre un premier mariage qui ne contentait pas son ambition, pour lier son sort (en 1632) à celui de Guébriant, dont la carrière s'annonçait avec beaucoup plus d'éclat. On assure qu'elle lui fut fort utile, et que ce fut elle qui lui fit obtenir le bâton de maréchal de France. Un historien (le Laboureur) a même dit que cette dignité appartenait à madame de Guébriant, à double titre, c'est-à-dire « par « participation de son mari, et par la part qu'elle « avait méritée dans le bon succès de ses armes. » Devenue veuve en 1643, elle vivait dans la retraite, lorsqu'elle fut chargée en 1645 de conduire comme

(1) Voyez *l'Espion dévalisé.*

ambassadrice extraordinaire à Vladislas IV, roi de Pologne, la princesse Marie-Louise de Gonzague, que ce monarque avait épousée à Paris par procureur. Au bout de fort peu de temps de séjour à Varsovie, Vladislas, prévenu par des bruits injurieux contre la nouvelle reine, qui avait, disait-on, aimé éperdument le grand écuyer Cinq-Mars, ne voulait pas la reconnaître comme sa femme, et était presque déterminé à la renvoyer en France. Il fallut toute la dextérité, l'esprit et la fermeté de madame de Guébriant pour l'engager à vivre en époux avec la princesse Marie. Ce fut alors que, désirant témoigner la haute estime qu'il faisait de la personne de l'ambassadrice, il ordonna qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'avait reçus l'archiduchesse d'Inspruck, Claude de Médicis, lorsqu'elle avait amené à Varsovie la première femme de Vladislas, fille de l'empereur Ferdinand III. Les détails des conférences de la maréchale, des intrigues de la cour, ainsi que des manœuvres d'une princesse polonaise qui aspirait à supplanter la reine, forment un recueil de lettres très-intéressantes adressées à la princesse palatine Anne de Gonzague par madame de Guébriant. Ces lettres ont été trouvées dans les papiers de l'abbé de Choisy, dont la mère était intimement liée avec la reine de Pologne. Les imputations calomnieuses répandues contre celle-ci eurent, dit-on, leur principe dans une intrigue d'amour de madame de Choisy. De retour à Paris, la maréchale de Guébriant continua de prendre part à tout ce qui occupait la cour. Ce fut elle qui conserva à la France la forteresse de Brisach : le moyen qu'elle employa est, il faut en convenir, tout à fait indigne d'une femme. Charlevois, gouverneur de cette place, refusait d'y laisser entrer Tilladet, que le ministre avait nommé son successeur. Madame de Guébriant, feignant d'être mécontente elle-même de la cour, se rendit près de Charlevois avec une demoiselle qu'il aimait : elle sut par des confidences adroites détourner les soupçons qu'il pouvait avoir sur le but de son voyage, et l'ayant déterminé à faire quelques promenades hors de la ville avec sa maîtresse, en donna avis au commandant voisin, qui le fit arrêter et conduire à Philisbourg, d'où il ne sortit qu'à la pacification du royaume. Labarde a donné des détails exacts sur cette anecdote dans son *Historia de rebus Galliarum* (Paris, 1671, in-4°), sous l'année 1652. La duplicité de la maréchale lui fit beaucoup d'ennemis; mais elle n'en conserva pas moins un crédit immense à la cour. On avance qu'elle avait le projet de se faire nommer gouvernante de Brisach et de l'Alsace. Elle mourut sans enfants à Périgueux, le 2 septembre 1659, pendant la négociation de la paix des Pyrénées, étant désignée première dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Il est à remarquer que, dans un temps qui valait mieux que celui qui a suivi, elle finit sa carrière sans appeler aucun secours religieux. Du moins tel est le rapport de Gui Patin. L—P—E et W—S.

GUEDIER DE SAINT-AUBIN (Henri-Michel), docteur de Sorbonne, naquit à Gournay, où son père, alors lieutenant général du bailliage, passa depuis à la place de conseiller au parlement de Normandie. Il vint achever ses études à Paris, y fit son cours de théologie, et entra dans la maison de Sorbonne en 1729. Une chaire de cette célèbre école ayant vaqué en 1730, il en fut pourvu. Il y avait en Sorbonne un conseil composé de plusieurs docteurs, établi pour la résolution des cas de conscience; Guedier en devint membre, et pendant quatorze ans, il donna des consultations et des décisions dont la sagesse lui valut des éloges. En 1736, il fut nommé bibliothécaire de Sorbonne; tout entier à l'étude, il acquit un grand fonds de connaissances; il apprit les langues modernes, notamment l'anglais et l'italien. Il était déjà sorti de sa plume différents ouvrages, et ses travaux avaient été récompensés par l'abbaye de St-Walmar, au diocèse de Bayonne, lorsqu'il mourut le 25 septembre 1741, âgé de 47 ans. On a de lui : 1° *Histoire sainte des deux alliances*, Paris, 1741, 7 vol. in-12; livre estimé, qui fait bien connaître l'histoire sacrée, et peut, par l'ordre qui y règne, être regardé comme une bonne concorde des deux Testaments. L'auteur a joint aux faits historiques des notes qui servent à les éclaircir, et de savantes et utiles dissertations. 2° Des *Traités de théologie*. Ce sont les leçons que Guedier avait dictées en Sorbonne pendant son professorat. 3° Un grand nombre de *Résolutions de cas de conscience;* 4° deux volumes d'un ouvrage intitulé *Index sorbonicus*, que Guedier n'eut pas le temps d'achever. Il règne dans tous ces écrits une grande netteté d'idées, de l'érudition, une critique sage et judicieuse. L—Y.

GUEIDAN (Gaspard de), issu d'une illustre famille de Provence, ne suivit pas comme ses ancêtres la carrière des armes. Né à Aix vers la fin du 17e siècle, il prit le parti de la robe, et fut pourvu d'une charge d'avocat général au parlement de Provence, qu'il occupa pendant vingt-huit ans avec la plus grande distinction. Il prononça, soit aux rentrées solennelles du parlement, soit aux audiences ordinaires, un grand nombre de discours et de réquisitoires, dont quelques-uns furent imprimés séparément, et que le libraire Quillau recueillit et publia sous le titre de *Discours prononcés au parlement de Provence par un de messieurs les avocats généraux*, Paris, 1739-1745, 4 vol. in-12. Quoique dans cette collection tout semble se rapporter aux matières judiciaires, en tant qu'elles ont pour objet de hautes questions d'ordre public, ou la discussion d'intérêts privés, on y trouve aussi plusieurs harangues académiques, parmi lesquelles figurent le discours de réception de l'auteur à l'Académie de Marseille, et celui qu'il composa au nom de cette compagnie, qui était dans l'usage d'envoyer à l'Académie

française, pour tribut annuel, un ouvrage en prose ou en vers. C'était l'examen d'un de ces lieux communs que les sociétés littéraires proposaient alors pour sujets de prix : *Le bon usage de la raison est plus nécessaire aux guerriers qu'au reste des hommes.* Le recueil complet ne contient pas moins de cinquante à soixante discours. Il obtint un véritable succès d'estime lors de sa publication; mais on y chercherait en vain de grands mouvements d'éloquence, ou même une chaleureuse diction. C'est par un style sévère, approprié à la gravité des sujets, que se distingue l'avocat général d'Aix. L'orateur en lui s'efface devant le censeur. En 1740, il fut nommé président à mortier au même parlement, et par lettres patentes du mois de mai 1752, sa baronnie de Gueidan fut érigée en marquisat. Le continuateur de la *France littéraire* des abbés d'Hébrail et de la Porte (t. 4, p. 314), le fait figurer comme existant encore à Aix en 1784; mais c'est une des nombreuses erreurs dont fourmille cette partie de l'ouvrage. Gueidan ne vivait plus lors de la publication du 4e volume de la *France littéraire.* L—M—X.

GUELDENSTAEDT. *Voyez* GULDENSTADT.

GUELDRE (Édouard, duc de), second fils de Renaud II, né en 1336, n'était âgé que de sept ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père, qui mourut d'une chute. Renaud III, son frère, encore enfant, prit aussitôt les rênes du gouvernement; mais ce prince ayant paru favoriser les Eckeren, au préjudice des autres familles, les mécontents choisirent Édouard pour leur chef, et alors commença une guerre qui désola la Gueldre pendant seize années. Après ce temps, les deux frères, toujours plus animés l'un contre l'autre, résolurent de décider leur querelle dans une bataille générale. Elle eut lieu le 25 mai 1361, près de Thiel. Renaud, après avoir vu périr ses serviteurs les plus fidèles, tomba au pouvoir du vainqueur, et fut enfermé au château de Rosendaal, d'où on le transféra ensuite à Nyenburg, près de l'Yssel. Édouard, proclamé duc de Gueldre, bannit tous ceux qui avaient suivi le parti de son frère, et déclara la guerre au duc de Bavière, pour leur avoir accordé un asile dans ses États. Le duc, indigné, entra dans la Gueldre, et brûla plusieurs villages; mais, touché du repentir d'Édouard, il lui accorda la paix et même la main de sa fille. Peu de temps après, Jean de Brabant, beau-père de Renaud, leva une armée pour délivrer son gendre. Édouard vint à sa rencontre, le battit, et l'obligea de lui demander la paix. Il se ligua ensuite avec le duc de Juliers contre Venceslas, successeur de Jean de Brabant, et le 22 août 1371, les deux armées s'étant rencontrées, il s'engagea une bataille longue et meurtrière, qui fut terminée enfin par l'entière déroute des Brabançons. Édouard, fatigué du combat, descendit de cheval, leva la visière de son casque, et se coucha sur une pierre, où il s'endormit. Pendant son sommeil, un de ses gentilshommes, dont il avait séduit l'épouse, l'ayant reconnu, l'assomma avec une barre de fer. La mort d'Édouard fut le signal de la délivrance de Renaud III, qui fut rétabli dans sa souveraineté. W—S.

GUELFE, duc de Bavière, a donné son nom à la célèbre faction des *Guelfes*, qui, avec celle des *Gibelins*, divisa l'Italie depuis le milieu du 12e siècle jusqu'au commencement du 16e. Ces dénominations furent employées pour la première fois en Allemagne, à la bataille de Winsberg, en 1140, entre l'empereur Conrad III et Guelfe VI, duc de Bavière. Le nom de Guelfe ou Welf était usité depuis longtemps comme nom de baptême dans la maison de Bavière, qui était alors une branche de la maison d'Este : le nom de Gibelin ou Waiblingen était celui d'un château d'où était sortie la maison des ducs de Souabe et Franconie, dont était Conrad III. La rivalité entre les deux maisons de Souabe et de Bavière partagea longtemps l'Allemagne. Comme la première occupait le trône impérial, la seconde rechercha l'alliance du pape; et la querelle entre l'Église et l'empire se confondit bientôt avec la rivalité entre ces deux maisons. Les guerres civiles de l'Allemagne ne tardèrent pas à s'étendre sur l'Italie; cependant les noms de Guelfes et de Gibelins ne furent complétement adoptés dans ce dernier pays que pendant la minorité de Frédéric II, au commencement du 13e siècle. Ce prince fut regardé comme chef de la faction gibeline, ainsi que les rois de Naples, ses successeurs de la maison de Hohenstauffen. Ezzelino de Romano, les Della Scala à Vérone, les Visconti à Milan, et presque tous les seigneurs ou tyrans d'Italie furent attachés au même parti. Le pape, chef du parti guelfe, avait pour alliés la ligue des villes de Lombardie, les rois de Naples de la première maison d'Anjou, les marquis d'Este, les Carrare de Padoue, enfin la république Florentine. Cette dernière, après la translation du Saint-Siége à Avignon, prit elle-même la direction du parti guelfe. Mais dans la succession des temps on vit les empereurs et les papes devenir également indifférents à la querelle des Guelfes et des Gibelins, sans que ces anciennes factions s'éteignissent. Quoiqu'elles n'eussent plus d'objet, des haines et des affections héréditaires les maintenaient encore : d'anciennes vengeances à exercer, ou une antique reconnaissance pour les bienfaits des générations précédentes assuraient la fidélité des gentilshommes dans les deux partis aux étendards qu'avaient suivis leurs ancêtres. L'on voyait avec étonnement se réveiller des guerres civiles longtemps assoupies, dès que les chefs de parti faisaient entendre ces noms de Guelfes et de Gibelins, qui n'avaient plus de sens. Pendant la minorité des fils de Jean-Galeaz Visconti, premier duc de Milan, de 1402 à 1420, la Lombardie fut bouleversée par cet esprit de parti, qui ne se rattachait ni à des idées religieuses ni à des idées de liberté, et qui ne pouvait s'expliquer que par la haine ou la vengeance. Depuis l'extinc-

tion de la maison Visconti, au milieu du 15e siècle, et depuis l'expulsion des Albizzi de Florence, vers la même époque, les ducs de Milan cessant d'être vraiment Gibelins, et le gouvernement de Florence d'être vraiment Guelfe, cette antique rivalité fut peu à peu mise en oubli. Cependant le maréchal Trivulce, dans la dernière année du 15e siècle, réveilla encore une fois le parti guelfe, et l'arma contre les Gibelins. Plus tard encore, et jusqu'à l'an 1530, ces noms furent répétés dans les dernières guerres civiles de la Toscane. Pour revenir à Guelfe de Bavière, qui fait le sujet de cet article, on trouvera la suite de l'histoire de sa vie au mot Bavière. S. S—I.

GUELON-MARC (Pierre-Prosper), né à Troyes, en Champagne, le 5 septembre 1752, dans une famille honorable de la bourgeoisie, ne tenait par aucun lien au gouvernement de ce temps-là, et n'avait reçu de lui aucune injure ni bienfait. Le caractère que déploya Louis XVI dès le commencement de son règne pénétra Guelon-Marc de la plus vive admiration; et, dès les premiers jours de la révolution, les périls auxquels il vit ce prince exposé lui firent concevoir les plus vives alarmes. A la fin de l'année 1792, lorsque le roi fut prisonnier à la tour du Temple et près d'être jugé par la convention nationale, la sollicitude de Guelon-Marc ne connut plus de bornes, et il résolut de s'exposer aux plus grands dangers pour le sauver. C'est dans de tels sentiments que, sans en prévenir sa famille ni aucun de ses amis, il écrivit, le 16 décembre 1792, au président de la convention nationale une lettre qui mérite d'être conservée: « Citoyen président, c'est dans l'attente d'un décret qui va décider du sort d'un « monarque bienfaisant que tout Français a droit « de manifester librement son opinion. Quiconque contribuera au triomphe de Louis servira « notre patrie. Des siècles n'ont pu effacer de la « mémoire d'une nation généreuse, éclairée et « hospitalière, le souvenir de la fin de *Charles Ier*; « les Anglais prouvent par une cérémonie annuelle et expiatoire qu'ils détestent le régicide « usurpateur. Si *Louis* périt, la France sera précipitée dans un abîme; des millions de bras s'élèveront pour venger un pareil attentat. Les « puissances étrangères qui ont gardé la neutralité se coaliseront pour garantir leurs têtes menacées du même sort; elles allumeront le flambeau d'une guerre sanglante, et ne l'éteindront « que dans le sang du dernier *votant à mort*. « L'ombre de *Louis* s'attachera aux pas de tous « les potentats; ils croiront entendre cet oracle: « *Pour votre propre intérêt, ne quittez l'épée qu'après « avoir immolé les monstres conjurés contre les souverains*. Que le sacrifice se consomme, notre « patrie, livrée à tous les fléaux, n'offrira que des « ruines et des cadavres; au souvenir de son bonheur et de sa gloire succéderont la punition des « factieux et le malheur d'une nation étrangère à « l'attentat le plus impie. N'a-t-on pas versé trop « de sang au pied de l'arbre de la liberté? Qui ne « frémirait point à l'aspect d'une hache suspendue « sur la tête d'un roi que j'ambitionne de soustraire en sacrifiant la mienne! Que n'ai-je de « l'éloquence! Je m'offrirais à *Louis*, en me plaçant « à une respectueuse distance des *Malesherbes*, « des *Tronchet* et des *Desèze!* Des vœux stériles « sont un trop faible hommage pour une âme « pénétrée d'amour et de fidélité. Des intérêts « moins puissants déterminèrent un Romain à sacrifier sa vie à son pays; *Régulus* courut au-devant du supplice qui l'attendait à Carthage. « L'*Histoire*, qui met les criminels au carcan de « l'opinion publique, l'immortalisa. Jamais la « France n'eut de plus grands intérêts à ménager « qu'au moment où l'univers attend, dans une « morne stupeur, l'issue des débats dont les préliminaires annoncent l'irrévocable projet d'un « assassinat. Que la vie de *Louis* soit respectée, et « les puissances se prêteront à des accommodements qui peuvent seuls mener à la paix; mais « si *Louis.....!* Sa cause sera celle de toutes les « têtes ceintes du diadème; la vengeance concentrée ne sera que plus effrayante dans son « explosion; et notre pays, comme un vaste cimetière, n'offrira aucune trace des monuments « dont le génie des arts et la munificence de nos « rois l'avaient enrichi. Nous serons esclaves, « parce qu'une sage liberté ne se plaît qu'à côté « de la justice. Que la convention pèse donc, je « l'en conjure au nom de l'éternelle équité, supérieure aux lois nées et à naître, les suites inévitables d'un forfait dont le résultat serait de punir « l'innocence pour exaucer vingt de ses *accusateurs* qui ne peuvent être *plaignants, témoins, législateurs* et *juges*. Que le *salut du peuple*, que la « convention dit être la *loi suprême*, soit la base « du décret qui laisse à *Louis* la faculté d'aller « avec son auguste famille se consoler loin de la « terre natale par le souvenir de ses bienfaits. « Ne familiarisez pas une nation sensible avec « l'ingratitude et le sang. Si, comme l'affirme « l'auteur de la *Défense préliminaire* (1) inédite, « le décret de mort fut porté dans les assemblées « électorales; si ce vote anticipé devint le gage de « votre nomination, acceptez une victime fière de « se dévouer; que le sang d'un fidèle sujet soit « seul versé. *J'offre ma tête pour celle du meilleur « des rois*. Que l'ami de la religion, des mœurs « et de l'ordre, que le soutien du peuple, que celui qui fit tous les sacrifices, que le bon époux, « le bon père soit libre; que vingt-cinq millions « d'hommes dont il fit le bonheur ne soient pas « orphelins; mais que, pour un crime imaginaire, « on se contente de la vie d'un citoyen qui saura « mourir, parce que l'échafaud peut être un lit « d'honneur; ses derniers vœux seront: *Gloire à « Dieu, fidélité au roi, prospérité à la France, paix « au monde*. Étranger à la cour, je n'ai jamais eu

(1) Signée *F.-N. Foulaines*.

« de rapports avec *Louis;* jamais je ne sollicitai « sa faveur, ni celle de sa maison, ni celle des dé- « positaires du pouvoir. Je le chéris et le révère, « parce que je suis Français, et qu'il serait le plus « infortuné des hommes, s'il n'était pas le plus « vertueux. Mettez, je vous prie, la présente sous « les yeux de la convention; elle est l'expression « fidèle d'un homme qui n'a prévenu qui que ce « soit de sa démarche; son épouse, son fils, ses « parents, ses amis l'ignorent; il doit être seul « *responsable* de ses suites. Il n'a pris conseil que « de son cœur; il n'a vu que le danger du père « d'un grand peuple, les périls de la patrie, la « sûreté de l'innocence et la crainte d'une tache « ineffaçable, que le *Tacite* du siècle n'attribuera « point à la nation, dont le deuil exprime le vœu; « fut-il légal de le dédaigner, est-il prudent de le « contrarier (1)? » Cette adresse ne fut pas lue à l'assemblée, et Guelon-Marc ne fut pas persécuté pour cet acte de courage. Il en avait envoyé en même temps une copie à ce malheureux prince, qui lui fit écrire le 28 décembre 1792, par Malesherbes, la lettre suivante: « J'ai lu, *Monsieur,* avec « le plus grand intérêt, la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois, et « l'ai mise sous les yeux de *Louis XVI* avec la « copie de votre *adresse.* Le roi a éprouvé le plus « grand attendrissement, et a baigné de ses larmes « ces gages authentiques de dévouement. Que « n'avez-vous pu être témoin de sa sensibilité, et « entendre les expressions de sa reconnaissance, « si vivement excitée dans le cœur de celui qu'à « si juste titre vous nommez le *meilleur et le plus « juste des rois!* Sa Majesté a été d'autant plus pé- « nétrée de votre générosité, que jamais vous « n'avez sollicité sa bienveillance, et n'en avez « reçu aucune faveur. Elle n'a point oublié qu'à « deux époques mémorables vous aviez signalé « votre amour et votre fidélité par votre inscrip- « tion sur la liste des *otages* offerts en août 1791 « pour obtenir sa liberté, et par une *adresse sur* « l'affreuse *journée du* 20 *juin* suivant. Si son in- « nocence triomphe, Sa Majesté vous comblera des « marques de son estime et de sa reconnaissance, « et ne croira point récompenser le service que « vous voulez lui rendre au péril de votre vie. « Mais si elle devient la victime des projets régi- « cides, si ouvertement manifestés, vous n'échap- « perez point à leur fureur, et l'échafaud de- « viendra l'unique prix d'une action qui n'aura « peut-être pas un imitateur, et qui vous consacre « à l'immortalité. Il est bien doux pour moi, au « milieu des anxiétés que je partage avec *vous,* « avec *mes deux collaborateurs* (2) et avec l'*auteur* « de la *Défense préliminaire* du 24, sur la situation « du monarque, d'être l'interprète des sentiments « que vous lui inspirez. J'écris sous ses yeux et « en son nom. Je ne vous rends que faiblement « la vive émotion dont Sa Majesté est pénétrée; « c'est dans son cœur que je vous invite à des- « cendre pour vous en former une juste idée, et « en sentir tout le prix. Le mien n'est pas moins « touché de votre action; elle vous place au rang « des plus grands héros. Agréez, *Monsieur,* le sin- « cère hommage de mon admiration et de mon « inviolable attachement. » Après le 9 thermidor, il fit de nouveau éclater son zèle par des pétitions en faveur des prêtres persécutés et de la fille de Louis XVI, prisonnière au Temple. Tant que dura le pouvoir de Bonaparte, Guelon-Marc garda un profond silence; mais lorsqu'il le vit près de tomber, lorsqu'il vit les Bourbons près de remonter sur le trône, il sentit renaître tous ses vieux sentiments. Le jour même de l'entrée des alliés à Troyes, en février 1814, il signa le premier de ses concitoyens une adresse aux souverains pour leur demander le rétablissement des Bourbons. Après cette première occupation, quand les étrangers abandonnèrent cette ville devant les troupes de Napoléon, momentanément victorieuses, ainsi que le chevalier de Gouault, Guelon-Marc ne voulut pas se retirer avec elles; mais, plus heureux que son ami, qui fut mis à mort, il échappa au même sort par la générosité du colonel Nillis, qui avait reçu l'ordre de l'arrêter et qui l'en fit secrètement avertir. Lorsque les Bourbons eurent été remis sur le trône, Guelon-Marc se rendit dans la capitale et y fut accueilli avec beaucoup d'empressement par tous les royalistes. MM. de Valori et Dupuis des Islets publièrent des vers à sa louange, et les ducs de Brissac, de Coigny et d'Havré lui firent aussi un accueil dont il s'est beaucoup loué. Nous ignorons si avec tant de droits à la reconnaissance de la famille royale il lui demanda beaucoup. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il était sans fortune, et qu'on ne lui donna qu'un modeste emploi de commissaire de police à Troyes, dont il se contenta, et dont, malgré son grand âge, il remplit les fonctions avec beaucoup de zèle jusqu'à sa mort, en juillet 1823. Le préfet et les principaux magistrats assistèrent à ses funérailles, et le conseil municipal lui vota un monument, qui fut élevé aux frais de la ville. Ce monument, qui n'est autre chose qu'une pyramide fort simple, devait recevoir une inscription qui eût rappelé le dévouement de Guelon-Marc; mais, la révolution de 1830 étant survenue, l'inscription reste à faire. Guelon-Marc avait reçu de son vivant, en 1815, de la part des généraux alliés, une sorte d'ovation. A leur second retour à Troyes, ces militaires firent jouer sur le théâtre de cette ville une pièce en son honneur. Sa maison fut mise sous la protection d'une sauvegarde spéciale, et l'on inscrivit sur la porte cette phrase de son adresse à la convention: « J'offre ma tête pour « celle du meilleur des rois. » Il avait fait imprimer : *Lettre de M. Guelon-Marc, otage de*

(1) *Olympe de Gouges*, dont la *Défense de Louis XVI* honore son sexe et fait oublier ses fautes, disait : « *L'adresse de « Guelon-Marc m'a rappelé que j'étais Française.* » (Lettre du marquis de Sainte-Fère.)

(2) MM. *Tronchet* et *R. Desèze.*

Louis XVI, sur l'ouvrage de M. de Foulaines (son ami), intitulé : *De l'Éducation selon l'Évangile, la Charte et l'Esprit du siècle*, Paris, 1820, in-8° de 20 pages. M—DJ.

GUEMADEUC (BAUDOUIN de), pamphlétaire, naquit en 1734, dans la province de Bretagne. Il fut pourvu des charges de grand référendaire au grand conseil, et, en 1762, de celle de maître des requêtes, puis obligé de se démettre de ce dernier emploi, en 1779, après plusieurs aventures fâcheuses qui eurent beaucoup d'éclat (1). L'auteur de *Paris, Versailles et les provinces* (1809, in-8°, t. 2, p. 131) a rapporté le fait principal qui donna lieu à cette exclusion. S'il faut l'en croire, le garde des sceaux Miroménil ayant été prévenu qu'on volait très-souvent à sa table des couverts d'argent, fit inviter au nombre de ses convives un espion de police adroit, qui, après deux épreuves, acquit la certitude que M. de Guemadeuc était le voleur. Le ministre l'ayant appelé dans son cabinet, lui reprocha sa bassesse. « Mais celui-ci, se « voyant découvert, ne se déconcerta point, et, « croyant se tirer d'affaire par une sotte plaisan- « terie, répondit que M. le garde des sceaux lui « ayant annoncé qu'il y aurait toujours à sa table « un couvert pour lui, il avait cru pouvoir s'en « emparer sans indiscrétion. » Le chef de la magistrature goûta peu ce plat badinage; et l'aventure fut bientôt connue de tout Paris. Baudouin de Guemadeuc fut d'abord enfermé par lettre de cachet au donjon de Vincennes, et ensuite relégué à Tanlay, chez les cordeliers, où il resta quinze mois, sans autres vêtements qu'une culotte et une veste de nankin (2). Il se consola par la culture des sciences de ce qu'il appelait ses revers, et s'adonna surtout à l'étude de l'astronomie. Il fit passer à l'Académie des sciences plusieurs mémoires qui obtinrent son approbation. En 1782, il composa une dissertation fort étendue sur les étoiles doubles et sur la nouvelle planète qu'Herschel avait découverte aux pieds des Gémeaux. Ce fut dans la même année qu'il mit au jour l'*Espion dévalisé* (Neufchâtel), in-8° de VIII et 240 pages. Avant son mariage avec une fille du fermier général d'Arlincourt, il demeurait chez son oncle, l'abbé Baudouin, chanoine de Notre-Dame, qui recevait chez lui nombreuse et bonne compagnie, « ce qui rendait cette maison un bureau de nou- « velles rival de celui de madame Doublet, qui « vieillissait. Le jeune Baudouin avait contracté « ce goût dans une pareille société. Il tenait note « de ce qu'il voyait et entendait (3). » Il eut aussi l'occasion, en sa qualité de maître des requêtes, de connaître un grand nombre d'anecdotes de la cour et les intrigues des différents ministères. Quoique ses papiers eussent été saisis au moment de sa disgrâce, il consulta ses souvenirs dans les prisons d'État et dans sa retraite, et composa le livre anecdotique que Mirabeau fit imprimer en Suisse, et que le libraire Fauche débitait à Neufchâtel, ce qui lui attira quelques poursuites de la part du gouvernement prussien, mis en mouvement par la France. Le duc de Choiseul est surtout maltraité dans cet ouvrage, sans doute d'après les instigations du duc d'Aiguillon, dont Baudouin de Guemadeuc était la créature. Les mémoires publiés par Soulavie sous le nom de ce ministre cherchent à répandre des doutes sur la réalité des imputations qui avaient été faites à Baudouin, tout en le peignant comme un « homme « instruit et retors, dont la réputation a croulé « tout à l'heure, sans qu'il soit bien prouvé s'il « est coupable, ou s'il n'est que malheureux (1). » L'*Espion dévalisé* contient d'ailleurs beaucoup d'anecdotes suspectes, entre autres celle du banquier Peixotte. La partie la plus curieuse de ce pamphlet est une *Notice sur les maîtres des requêtes et les intendants*. L'auteur passe en revue ses anciens confrères, et il les peint presque tous comme des hommes ineptes ou vicieux. Il descend jusque dans leur vie privée, et ne leur fait grâce d'aucun défaut ou d'aucun ridicule. Baudouin de Guemadeuc mourut à Paris en 1817. L—M—X.

GUENARD (CONSTANCE), moine apostat, né en 1584 à Dôle, était fils d'un cordonnier qui s'imposa des sacrifices pour lui faire faire ses premières études, et le soutenir ensuite dans les écoles. Mais les précoces succès du jeune Constance ne tardèrent pas à fixer l'attention de ses maîtres et lui valurent de bienveillants protecteurs. Doué d'une mémoire heureuse, il fut chargé plusieurs fois de réciter les compliments d'usage à la fin de l'année scolaire, et il s'en acquitta de manière à mériter les applaudissements. L'esprit orné par la lecture des poëtes grecs et latins, il en débitait de longs passages avec un aplomb et une grâce enfantine qui charmaient ses auditeurs. Les vieux magistrats lui prédisaient de grands succès au barreau s'il embrassait la profession d'avocat; et, docile à leurs inspirations, il fréquenta quelque temps les cours de la faculté de droit; mais, soit légèreté de caractère, soit tout autre motif, il renonça brusquement à la jurisprudence pour embrasser la vie religieuse à Dôle même, dans l'ordre des capucins, établi récemment dans le comté de Bourgogne. Le P. Léandre, c'est le nom qu'il prit en prononçant ses vœux, destiné par ses supérieurs à la prédication, parut successivement dans les principales villes de la province, et ses débuts confirmèrent l'opinion avantageuse que l'on avait de ses talents. Fier des suffrages qu'il venait de recueillir, il se crut le

(1) « Les maîtres des requêtes ayant reçu des plaintes contre « un de leur compagnie, sur le compte duquel il avait déjà « couru des anecdotes fâcheuses, l'ont dénoncé à M. le garde des « sceaux. Il a été enfermé à Vincennes et obligé de se démettre « de sa place. » (*Nouvelles à la main*, n° 102, du 22 décembre 1779.)

(2) *Police dévoilée*, par Manuel, t. 2, p. 62.

(3) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. 21, p. 86.

(1) *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, 3e édition, p. 90, Paris, 1792.

droit de postuler une place de lecteur en théologie ou en philosophie; mais n'ayant pu l'obtenir, ce mécompte blessa profondément son orgueil. Il se repentit alors d'être entré dans un ordre où le mérite était si mal récompensé; et, s'étant échappé de son couvent, il se rendit à Rome pour y solliciter sa sécularisation. Les raisons qu'il allégua ne parurent sans doute pas suffisantes, puisqu'il lui fut enjoint de retourner sur-le-champ dans sa province. Il y revint en effet, mais sous un faux nom et vêtu du costume ecclésiastique. Ce déguisement ne pouvait pas tromper longtemps ses supérieurs : il le comprit; et ne voulant pas rentrer dans son couvent, où il aurait été forcé de se soumettre à la pénitence qui lui eût été imposée, il imagina de se faire cordelier. Au bout de quelques mois, craignant que ses nouveaux confrères, dont il n'avait pas su se faire aimer, ne le livrassent aux capucins, il s'enfuit secrètement à Montbéliard, où il fit profession ouverte de la religion réformée. Entré comme précepteur chez un des notables habitants de cette ville, il fut chargé d'accompagner ses élèves à l'Académie de Bâle. Il se rendit ensuite à Genève, et il y publia, en 1618, l'apologie de sa conduite, sous ce titre : *Déclaration des causes de la conversion de Constance Guenard*, in-8°. Cet opuscule, devenu si rare que l'on n'en a pu jusqu'ici découvrir un seul exemplaire, fut par arrêt du parlement de Dôle « brûlé en pleine place à la « prospective de cinq à six mille témoins. » L'un des anciens supérieurs de Guenard, le P. de Montfort (*voy.* ce nom), publia une vigoureuse réfutation de son ouvrage; et l'auteur de l'*Espadon* (*voy.* d'Esternod) fit de son apostasie le sujet d'une dernière satire. Après un tel scandale, Guenard, banni pour jamais de sa patrie, fut obligé de chercher des ressources dans l'exercice des talents dont il s'était montré si vain : il entra correcteur dans l'imprimerie d'Yverdun (*voy.* Pyram. de Candolle), et l'on sait qu'il y surveilla l'édition des *OEuvres de Xénophon* publiée en 1619. On ignore ce qu'il devint depuis cette époque, mais on peut conjecturer que le chagrin et les remords ne tardèrent pas à abréger une vie qui devait lui être à charge. W—s.

GUÉNARD (Antoine) naquit à Damblin en Lorraine, le 25 décembre 1726. Après avoir terminé ses études, il entra chez les jésuites. En 1755, l'Académie française couronna son discours *sur l'esprit philosophique*, morceau non moins recommandable par l'élégance de l'élocution que par la sagesse et la profondeur des pensées. C'est le seul ouvrage qu'il ait mis au jour. Après la destruction de sa compagnie, il profita de son loisir pour composer une réfutation des principes de l'Encyclopédie. Les dangers qui le menaçaient en 1793 le forcèrent à brûler son travail; c'est une perte que l'on doit regretter. Il mourut au château de Bléville, près de Nancy, au commencement de 1806. Le baron de Ste-Croix lui a consacré une courte notice dans les *Mélanges de philosophie*, etc., t. 1. Z.

GUÉNARD (Élisabeth), baronne de Méré, la plus féconde de nos romancières, naquit à Paris en 1751, et y mourut le 18 février 1829. Jusqu'à la fin du 18e siècle, elle ne joua dans la société d'autre rôle que celui d'une femme instruite, spirituelle, et qui n'avait nullement la prétention de prendre rang parmi les auteurs; mais depuis l'année 1799, elle s'en est bien dédommagée, et durant cet espace de temps jusqu'en 1825, date de sa dernière publication, elle a mis au jour plus de cent dix ouvrages, lesquels réunis formeraient une bibliothèque de près de trois cent cinquante volumes. Romans d'imagination, romans historiques, compilations, anecdotes, mémoires contemporains, brochures politiques, sa plume infatigable a traité tous les genres, et elle l'a fait avec une médiocrité qui ne préservera de l'oubli aucun de ses ouvrages. Madame Guénard n'a pas publié sous son nom tous ses livres. Soit que ses libraires y trouvassent un moyen d'achalandage, soit qu'elle fût honteuse elle-même de sa triste fécondité, elle a pris différents pseudonymes, tels que : *A.-L. Boissy, J.-H.-F. de Geller*, et surtout de *Faverolles, ancien officier de cavalerie*. C'est sous le nom de ces individus, qui sont encore à naître, qu'elle a donné ses romans orduriers, tels que *les Trois moines*, *les Capucins*, ou *le Secret du cabinet noir, le Diable hermite, Chrysostome père de Jérôme, de Pigault-Lebrun*, etc. Aussi a-t-on dit qu'elle écrivait à la fois pour l'instruction de la jeunesse et l'amusement des casernes. Qu'on n'attende pas de nous la fastidieuse énumération de ses livres, dont chacun a fait pendant quelques mois le charme des grisettes et des laquais; nous nous bornerons à rappeler quelques-unes de ses productions les moins méprisables. Si madame Guénard, dans ses romans pseudonymes, faisait bon marché de la moralité des religieuses, des moines et des abbesses, elle s'est constamment montrée habile à flatter l'opinion religieuse et royaliste dans les écrits publiés sous son nom. On sait qu'à dater de l'année 1799 une sorte de réaction monarchique se manifesta dans la littérature. Ce fut alors que madame Guénard publia son *Irma*, ou *les Malheurs d'une jeune orpheline*, qui, depuis 1801 jusqu'en 1810, a eu dix éditions, sans compter de nombreuses contrefaçons. Dans cet ouvrage, l'auteur avait retracé sous le nom d'une princesse indienne les malheurs de madame la duchesse d'Angoulême. Déjà huit éditions avaient été épuisées, lorsque la neuvième, qui parut en 1806, fut proscrite par la police impériale. En 1814, quand l'auguste orpheline fut rendue à la France, les restes de cette neuvième édition reparurent, et ils furent enlevés assez promptement; enfin en 1816, l'auteur en fit paraître une seizième (6 vol. in-18), avec une suite dans laquelle se trouve retracé, toujours sous des noms indiens, le retour de la fille de Louis XVI.

Après *Irma*, on peut citer de madame Guénard quelques autres productions dont par le sujet du moins elle pouvait se faire honneur. Ce sont : 1° *Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe*, une des principales victimes immolées dans les journées des 2 et 3 septembre 1792, Paris, 1801. Cet ouvrage a eu quatre éditions. 2° *le Captif de Valence*, ou *les derniers moments de Pie VI*, Paris, 1802, 2 vol. in-12 ; 3° *Histoire de madame Élisabeth de France, sœur de Louis XVI*, avec des détails sur ce qui s'est passé dans l'intérieur des châteaux de Versailles et des Tuileries ; ce qui lui est arrivé de plus remarquable pendant sa détention au Temple ; auxquels on a joint un grand nombre de lettres écrites par elle-même, Paris, 1802, 3 vol. in-12. Ces lettres passent pour apocryphes. 4° *Vie du duc de Penthièvre*, 1802, 2 vol. in-12; 5° *les Augustes Victimes du Temple*, Paris, 1818, 3 vol. in-12 ; 6° *Soirées du château de Valbonne*, ou *la Morale évangélique mise en action*, Paris, 1816. Sous le pseudonyme Boissy elle a publié deux compilations historiques sur l'Espagne : 1° *Histoire des invasions et des expéditions militaires en Espagne depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours*, ouvrage donnant un aperçu statistique de la Péninsule avec l'origine, les mœurs et le caractère de ses habitants, Paris, 1823, 1 vol. in-12; 2° *Précis de l'histoire d'Espagne* depuis l'origine de cette puissance jusqu'à 1814, et continuation depuis 1814 jusqu'à ce jour, par M. le comte de Barrins, Paris, 1824, in-18. Déjà elle avait saisi l'à-propos de la descente projetée en Angleterre pour enfanter, sous le voile de l'anonyme, une *Histoire des soixante-trois descentes faites en Angleterre par les Français, les Saxons, les Danois, depuis Jules César jusqu'à l'expédition du général Hoche en Irlande*, Paris, 1804, in-18. Tous les sujets étaient à sa convenance, depuis les plus graves jusqu'aux plus ignobles et aux plus frivoles : ainsi l'auteur du *Dialogue de Pie VI et de Tarquin*, puis de l'*Hommage à la gloire et à la religion*, Paris, 1803, etc., est la même qui donna l'*Histoire d'une chatte griffonnée par elle-même* (1803), et encore *Garde à vous!* ou *les Filous et leurs dupes*, aventures plaisantes des salons les plus renommés de la capitale, des provinces et de l'étranger (1819). Les romans historiques qu'elle a publiés comme des *Mémoires* sont pour la plupart d'une nature assez graveleuse, et ont paru sous le nom de *Faverolles*. Ce sont les prétendus mémoires de la duchesse d'Orléans, mère du régent, de Marion de Lorme, de la comtesse Dubarry, l'histoire de vingt jeunes filles enfermées dans le parc aux cerfs (1). On peut supposer sans trop de malignité qu'une femme qui, dans son âge mûr et dans sa vieillesse, consacrait de préférence sa plume à de pareils sujets, et se faisait l'émule de Pigault-Lebrun, avait dû, au temps de sa jeunesse et de sa beauté, être l'héroïne de plus d'un roman, et la nature de ses ouvrages fait supposer même que ces romans durent être du genre le moins sentimental. Du reste, dans ses relations avec les libraires, madame Guénard montra toujours beaucoup de loyauté; malgré le prix fort peu élevé qu'elle mettait à son talent, l'étonnante facilité de sa plume faisait compensation. Il était juste que la providence des cabinets de lecture et des étalages ne mourût pas de faim. Le libraire Pigoreau, qui a édité une partie des romans de cette dame, lui a consacré deux articles dans sa *Bibliothèque biographico-romancière*. On peut consulter sur elle l'article très-complet de M. Quérard dans la *France littéraire*. D—R—R.

GUENEAU DE MONTBEILLARD (Philibert) naquit en 1720 à Semur en Auxois. Après avoir passé une partie de sa jeunesse à Dijon et à Paris, il revint se fixer dans sa patrie. Il s'annonça dans la république des lettres en se chargeant de continuer la *Collection académique* de Dijon, commencée par Berryat, recueil qui contient un choix de tout ce qu'il y a de plus intéressant dans les mémoires des différentes académies de l'Europe; mais, n'étant pas secondé par les coopérateurs qu'exigeait une si vaste entreprise, il fut obligé de l'abandonner. Ce ne fut pas néanmoins sans y laisser une preuve de son talent : à la tête du troisième volume (le premier de la partie étrangère), on trouve un discours rempli de vues sages et profondes ; l'élégance et la clarté du style y rehaussent des idées philosophiques que Bacon lui-même n'eût pas désavouées. Buffon, pressé d'expliquer son génie à l'histoire des minéraux, proposa à Montbeillard, dont il était l'ami, de s'occuper de la description des oiseaux : celui-ci accepta la proposition ; mais il laissa paraître les premiers articles sous le nom de l'illustre écrivain qui l'associait à son travail. Le plus grand nombre des lecteurs ne s'aperçut point qu'ils partaient d'une main étrangère ; mais Buffon nomma au public son collaborateur dans la préface du tome 5 de l'*Histoire des oiseaux*, et parla de lui en ces termes : *l'homme du monde dont la façon de voir, de juger et d'écrire, a le plus de rapport avec la mienne ;* c'est ce que justifie l'histoire du paon, du coq, du rossignol et surtout de l'hirondelle. Cependant il est vrai de dire que le style de Montbeillard n'a point la pompe, la majesté de celui de Buffon, et qu'il n'est pas toujours exempt de recherche et de mauvais goût. Cet écrivain était d'ailleurs faible comme natura-

(1) Voici comment l'auteur d'un petit écrit satirique, intitulé *Mes Visites du jour de l'an* (an 12, 1804), jugeait le talent de madame Guénard, dont il ignorait le sexe : « Ce petit écrivain, « qui fait de grands romans bien longs, bien sentencieux, bien « insignifiants, s'imagine sans doute avoir la plume de Lesage « ou le talent de Fielding ; mais il s'en faut de beaucoup que le « public et les libraires soient de son avis. Il n'y a réellement « de bien *mystérieux* dans les *Forges mystérieuses* que le génie « de l'auteur » (allusion au roman des *Forges mystérieuses* publié en 1801 sous le nom de Guénard de Faverolles).

liste, et les six premiers volumes auxquels il travailla ne peuvent être comparés pour l'exactitude aux trois derniers, pour lesquels Buffon s'aida des secours de Baillon et de Bexon. Montbeillard avait quitté les oiseaux pour s'occuper entièrement des insectes, et les matériaux qu'il a laissés ont servi en partie à l'insectologie de l'*Encyclopédie méthodique*. L'article ÉTENDUE de la première *Encyclopédie* lui appartient et fut composé en une nuit : il est encore l'auteur de deux discours importants, l'un sur la peine de mort, l'autre sur l'inoculation, et ce dernier, il l'écrivit de la même main dont il venait d'inoculer son fils. L'habitude singulière qu'il avait de commencer presque toutes ses journées par un madrigal ou par une chanson ne put le quitter dans ses derniers instants. Véritable philosophe, il aima mieux assurer le bonheur de sa famille en province, que de jouir à Paris de toutes les distinctions auxquelles ses talents supérieurs et son amabilité personnelle l'auraient sans doute fait parvenir. Gueneau de Montbeillard mourut le 28 novembre 1785 à 65 ans, laissant un fils, officier de dragons, et une femme aussi recommandable par ses vertus qu'elle lui avait été précieuse par ses connaissances; en effet, possédant plusieurs langues, elle épargnait à son mari une multitude de recherches (*voy.* le *Journal de Paris* du 16 décembre 1785). T—D.

GUENEAU DE MUSSY (PHILIBERT), conseiller de l'université, naquit en Bourgogne en 1776, d'une famille dont plusieurs membres, entre autres Gueneau de Montbeillard (*voy.* l'article précédent), se sont distingués dans l'histoire naturelle et la médecine. Gueneau de Mussy suivit dès sa jeunesse les traditions de famille, et se voua à l'étude des sciences, qui le conduisit à l'école polytechnique un an après la fondation de cet établissement. Le directoire régnait alors en France, et, pour masquer sa faiblesse, il avait recours à ces mesures de force qui déguisent si maladroitement la nullité d'un gouvernement. Il fallut que tous les fonctionnaires de l'État, depuis les membres des conseils législatifs jusqu'aux élèves des écoles, prêtassent le serment de haine à la royauté. Gueneau de Mussy s'y refusa, ainsi que son camarade et ami M. Rendu, qui plus tard devait siéger avec lui dans le conseil royal de l'instruction publique. Forcé de quitter l'école, Gueneau de Mussy embrassa la culture des lettres. Élevé dans des habitudes sévères de piété, imbu de la lecture et des principes des écrivains de Port-Royal, il se trouva tout naturellement associé à la croisade que formaient alors (1800), dans le *Mercure* et dans le *Journal des Débats*, pour la restauration des études et des idées religieuses et monarchiques, les Bonald, les Chateaubriand, les Fontanes, les Geoffroy, etc. C'était le moment où venait de paraître le *Génie du christianisme*, monument de la réaction morale et catholique qui s'opérait. La guerre était vivement engagée entre les deux feuilles que nous venons de nommer et l'école voltairienne, qui avait pour organes *la Décade philosophique* et quelques journaux restés fidèles aux principes de la révolution. Dans cette lutte, où les athlètes de part et d'autre ne respectaient pas toujours les convenances littéraires et sociales, Gueneau de Mussy se distingua par plusieurs articles d'une gravité, d'une mesure et d'une sagesse parfaites, empreints en même temps d'une foi vive et sincère. La meilleure preuve du mérite de ces essais, c'est que Chateaubriand les a recueillis dans toutes les éditions du *Génie du christianisme*. Cette confraternité de principes avec les écrivains du *Mercure* établit entre Gueneau de Mussy et Fontanes des rapports qui ne furent pas inutiles au premier. Lors de la fondation de l'université, Fontanes, nommé grand maître, cherchant à rassembler à la fois les débris les plus honorables de la vieille université, et une élite de quelques hommes jeunes, actifs, dépositaires de ses plus intimes pensées, s'attacha bientôt Gueneau de Mussy. Ce fut alors que celui-ci publia, de concert avec M. Rendu et sous la direction de Fontanes, une nouvelle édition du *Traité des études* de Rollin (Paris, 1805, 4 vol. in-12). La *vie* de cet illustre recteur est de Gueneau de Mussy, qui, s'y montrant inspiré d'une profonde conviction religieuse, laissait apercevoir sur divers points des idées tout à fait conformes à celles des docteurs de Port-Royal. Il a dignement apprécié les ouvrages et l'âme du bon Rollin, qui lui-même ne fut pas à l'abri du reproche de jansénisme, qualification qui, au reste, n'a jamais été bien définie, et que le 19e siècle comprend encore moins que celui qui l'a précédé. Fontanes nomma inspecteur général des études et conseiller ordinaire de l'université Gueneau, qui eut beaucoup de part à la formation du corps universitaire. On a prétendu que l'abbé Émery, qui était lui-même membre du conseil royal, se plaignait d'avoir trouvé dans Gueneau de Mussy des dispositions peu favorables pour le clergé. Nous pouvons affirmer que, malgré leurs dissentiments sur quelques points de discipline religieuse, ces deux hommes respectables, loin de se plaindre l'un de l'autre, en parlaient réciproquement avec l'estime la mieux sentie. Pour apprécier la tâche difficile qu'eurent à remplir ceux qui, comme Fontanes, Cuvier, Gueneau de Mussy et M. Rendu, furent les véritables fondateurs de la nouvelle université, il faut se rappeler l'état de délabrement et de démoralisation où ils trouvèrent les établissements d'instruction publique qui existaient encore. Si leurs efforts pour y faire refleurir l'ordre et la religion ne furent pas toujours couronnés de succès, ils en auraient obtenu encore bien moins en s'armant de cet esprit d'inflexibilité et d'intolérance qu'il est toujours si commode d'afficher en théorie, mais qui en pratique n'a jamais fait qu'aggraver le mal. Gueneau de Mussy, dans les années 1811, 1812 et 1813, visita tous les lycées

de l'empire et donna des soins particuliers à la fondation de l'école normale. Lui-même dirigeait les examens et les concours destinés à recruter des sujets d'élite pour cet établissement. Investi de toute la confiance de Fontanes, il n'en usa jamais pour persécuter ou destituer; il veillait avec une sollicitude paternelle sur le sort des professeurs, et à cet égard la reconnaissance des membres de ce corps ne lui a jamais manqué. La restauration arriva, et Mussy, qui avait refusé le serment de haine à la royauté, se trouva tout naturellement conservé dans le conseil royal de l'instruction publique. Il en fut nommé secrétaire, et y exerça toujours la plus grande influence. En 1815, lorsque ce conseil fut changé en une commission de l'instruction publique, Gueneau de Mussy, maintenu dans ses doubles fonctions, obtint toute la confiance de Royer-Collard, président de cette commission. Sa parfaite connaissance du personnel, ses liaisons établies en dehors de l'université sur les divers points du royaume par ses inspections, sa pénétration rapide et sa prudence le rendaient merveilleusement propre au rôle important qu'il était appelé à jouer dans le corps enseignant. Ce fut alors que son frère, médecin distingué, fut nommé à la direction de l'école normale (*voy.* Gueroult). Gueneau de Mussy seconda puissamment la protection donnée par l'université à l'enseignement primaire, sans jamais accorder la préférence à aucune des méthodes diverses que l'esprit de parti prônait dans des intentions opposées. Il peut encore être regardé, avec Royer-Collard, comme le fondateur de l'enseignement historique dans les colléges. Lorsque en 1822 la direction supérieure de l'instruction publique passa en d'autres mains, Gueneau de Mussy vit un moment diminuer son influence; mais il acquit bientôt la confiance du vertueux Frayssinous, et il n'en usa que pour empêcher des destitutions et des mesures qui eussent porté la perturbation dans le corps enseignant. Il conserva sa place après la révolution de 1830, et montra jusqu'à la fin le même esprit de sagesse et de modération, en luttant contre d'autres exigences. Il mourut le 9 février 1834 des suites d'une courte et violente maladie, qu'il eût sans doute évitée s'il avait su modérer sa passion pour le travail. Il avait été nommé sous la restauration chevalier, puis officier de la Légion d'honneur. Ses vertus privées attestaient tout ce qu'une véritable piété peut ajouter de perfection à une excellente nature. Administrateur du bureau de charité, il signala son zèle pour les pauvres en tout temps, mais surtout pendant l'épidémie du choléra. Gueneau de Mussy a écrit sur la question des petits séminaires quelques pages excellentes que M. Rendu a reproduites dans son *Code universitaire* (p. 714 et suivantes, 2e édition). Il est l'éditeur des *Mémoires religieux*, par Natalie P*** (Pitois), deuxième édition, 1834. Touché de la douleur d'une mère qui venait de perdre ses trois enfants à la fleur de l'âge; frappé des pieux et nobles sentiments qu'avait exprimés en diverses circonstances de sa vie et à son lit de mort mademoiselle Natalie Pitois, Gueneau de Mussy avait recueilli, pour la consolation de la mère et pour l'instruction de la jeunesse, ces inspirations d'une belle âme, ces vœux et ces sages conseils d'une jeune chrétienne. Il a fait précéder ces *Mélanges* d'une notice pleine d'intérêt, tant par le sujet que par la pureté du style. D—r—r.

GUENEBAUD (Jean), antiquaire, né à Dijon dans le 16e siècle, après avoir terminé ses études, se rendit à Padoue, où il reçut ses degrés en médecine en 1544; il exerça ensuite son art dans différentes villes d'Italie, et revint enfin à Dijon en 1596; il se fit agréger au collége de médecine, et obtint bientôt, par le crédit d'André Fremiot, abbé de St-Étienne, son condisciple, différents emplois plus honorables que lucratifs. Guenebaud était de retour depuis environ deux ans dans sa patrie, lorsqu'on découvrit dans une de ses vignes, située près de la voie romaine qui conduisait de Challon à Langres, un tombeau en pierre de forme ronde, haut d'un pied, et renfermant une urne de verre. On lisait autour de cette pierre une inscription grecque grossièrement sculptée et que Guenebaud traduisit ainsi: « Dans « le bocage de Mithra, ce tombeau couvre le corps « de Chindonax, grand prêtre. Retire-toi, impie; « car les dieux sauveurs gardent mes cendres. » La découverte de ce singulier monument piqua la curiosité d'un grand nombre de savants. Casaubon fit le voyage de Genève à Dijon exprès pour l'examiner, et de Thou voulut en faire l'acquisition; mais Guenebaud, qui désirait le conserver, lui en envoya seulement une copie figurée, avec l'inscription que Gruter publia dans son recueil, mais d'une manière si inexacte que Guenebaud crut devoir la donner lui-même au public. Il exécuta son projet dans le livre intitulé: *Le réveil de Chindonax, prince des Vacies, druydes celtiques dijonnois, avec la sainteté, religion et diversité des cérémonies observées aux anciennes sépultures*, Dijon, 1621 ou 1623, in-4° de 276 pages, avec la gravure du tombeau et de l'urne. Cet ouvrage est curieux, mais peu solide, et l'on doit regretter que Saumaise n'ait pas mis au jour l'explication qu'il annonçait de ce monument, et qui aurait sans doute satisfait les antiquaires. Quelques savants ont révoqué en doute l'authenticité de l'inscription publiée par Guenebaud, mais le nombre de ceux qui la regardent comme véritable est bien plus grand; et d'ailleurs les jésuites, qui possédaient un terrain dans le voisinage de celui de Guenebaud, y découvrirent en 1727 des urnes, un lacrymatoire et d'autres objets qui prouvent que ce lieu avait servi aux sépultures. Guenebaud mourut à Dijon en 1629 ou 1630. Le monument qui lui avait fait une espèce de réputation fut donné par son fils aîné au cardinal de

Richelieu; il passa ensuite à Gaston, duc d'Orléans. L'abbé Lebeuf (*Mercure*, juin 1738) assure avoir vu ce tombeau dans la basse-cour du curé d'un village près de Versailles, où il servait d'abreuvoir. On peut consulter, pour plus de détails, l'article GUENEBAUD dans la *Bibl. histor. de Bourgogne*. W—s.

GUÉNÉE (ANTOINE), chanoine d'Amiens, sous-précepteur des enfants de monseigneur le comte d'Artois et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, naquit à Étampes le 23 novembre 1717, de parents pauvres. Il fit ses études à Paris, et fut agrégé à l'université de cette ville, qui comptait alors dans son sein des hommes recommandables, Rollin, Crévier, Coffin, Lebeau. Le premier venait de mourir en 1741, lorsque l'abbé Guénée (car il avait embrassé l'état ecclésiastique) fut nommé à la chaire de rhétorique du collége du Plessis, chaire que Rollin avait autrefois occupée, et où son successeur sut comme lui inspirer à ses élèves l'amour de la vertu en même temps que le goût des lettres. L'abbé Guénée remplit avec zèle cette place pendant vingt ans, et trouva encore du loisir pour des travaux relatifs à la religion. Il savait le grec et l'hébreu; il voulut aussi apprendre quelques langues modernes, et profita pour cela d'un voyage qu'il fit avec quelques élèves en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Le fruit de ses études fut de publier: *la Religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de St-Paul*, 1754, in-12; ouvrage traduit de l'anglais de lord Lyttleton, et auquel le traducteur ajouta deux discours d'un autre Anglais, Seed, *sur l'excellence de l'Ecriture*. Il avait fait réimprimer l'année précédente la traduction composée par Lemoine de l'écrit de Sherlock contre Woolston: *les Témoins de la résurrection de Jésus-Christ examinés suivant les règles du barreau*, et en 1757 il donna une traduction de l'ouvrage du chevalier West contre le même Woolston : *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, in-12. Par là, l'abbé Guénée préludait à des travaux plus importants. Après avoir occupé sa chaire pendant vingt ans, il fut déclaré émérite suivant l'usage, obtint la modique pension attachée à ce titre, et tourna toutes ses études vers des objets qui avaient rapport à la religion. C'était le temps où Voltaire faisait au christianisme une guerre si vive et enfantait avec une malheureuse fécondité tant d'écrits contre la Bible et contre les juifs. Il défigurait tout l'Ancien Testament par des sarcasmes, par des traductions ridicules, par des travestissements bizarres, et s'attachait avec un art perfide à avilir la religion dans son origine, dans son histoire, dans ses dogmes, dans ses rites, dans les hommes qui l'avaient le plus honorée, dans le peuple dépositaire des promesses divines. L'abbé Guénée crut devoir répondre à des attaques reproduites sous toutes les formes dans des pamphlets sans cesse renaissants. Sous le nom de quelques juifs étrangers, il publia des lettres où il redressa les erreurs, apprécia les sarcasmes, rétablit les faits, vengea enfin la Bible contre un détracteur léger et passionné. Les *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*, parurent pour la première fois en 1769, 1 vol. in-8°. Le succès en fut complet, et les journalistes comme le public, les Français comme les étrangers, admirèrent les connaissances et la modération de l'auteur. De tous les jugements portés successivement sur ces lettres, nous n'en citerons qu'un, qui est aussi éloquemment écrit que bien pensé et qui fait parfaitement connaître le genre de l'ouvrage. « L'abbé Guénée, dit M. C. L. dans « le *Journal général de France* du 17 septembre « 1816, l'abbé Guénée a toujours l'art de plaire « et d'intéresser, soit qu'osant employer l'arme « de la plaisanterie avec un adversaire si redou- « table dans ce genre d'escrime, il parvienne à « faire rire de l'écrivain qui a le mieux su faire « rire ses lecteurs; soit que, déployant toutes les « ressources d'une instruction étendue et pro- « fonde, il suive son adversaire pas à pas dans la « discussion des faits, lui démontre son igno- « rance, ses méprises, sa mauvaise foi, ses innom- « brables contradictions, et, le poursuivant sous « toutes les formes qu'il se plaît à revêtir succes- « sivement, le presse sans relâche et le serre « toujours plus fortement dans les liens d'un « raisonnement vigoureux, jusqu'à ce qu'ayant « forcé ce mobile Protée à redevenir lui-même, il « finisse par le traiter en dieu et achève de l'ac- « cabler sous une multitude d'hommages d'autant « plus désespérants qu'ils sont sincères, et que la « franchise de l'éloge prouve l'impartialité des « censures; soit enfin qu'avec une éloquence forte « et pathétique, il déplore le cynisme d'un vieil- « lard sans dignité, qui, déjà un pied dans la « tombe, s'obstine à être encore le baladin de son « siècle, et traînant dans la fange les restes d'un « talent qu'il n'aurait tenu qu'à lui de rendre si « utile aux hommes, s'efforce, dans ses derniers « jours, de livrer au mépris et au ridicule ce « qu'il y a de plus saint dans le monde qu'il « va quitter et de plus redoutable dans celui « où il est sur le point de paraître. » Voltaire lui-même, dans quelques moments de sagesse, rendit justice au mérite de l'abbé Guénée. « Le « secrétaire juif, dit-il, n'est pas sans esprit et « sans connaissances; mais il est malin comme « un singe : il mord jusqu'au sang en faisant « semblant de baiser la main (1). » Il est vrai qu'ensuite Voltaire revint à son ton goguenard et lança des sarcasmes contre son adversaire. Mais le public, qui n'avait pas les mêmes raisons pour changer d'avis, continua d'accueillir les *Lettres de quelques juifs*. Il s'en fit plusieurs éditions que l'auteur augmenta successivement, et l'ouvrage, en se perfectionnant par ces additions, obtint de

(1) *Lettre à d'Alembert* du 8 décembre 1776.

plus en plus le succès qu'il méritait. La septième édition, Paris, 1815, 4 vol. in-12, a été revue et corrigée d'après les manuscrits de l'auteur et augmentée de ses *Mémoires sur la fertilité de la Judée*, faisant le complément des *Lettres;* en 1817 M. Beuchot en a donné une nouvelle édition in-8° qui a servi de type aux éditions nombreuses qui ont été faites postérieurement. L'abbé Guénée y ajouta, en dix lettres, des *considérations sur la loi mosaïque,* qui supposent beaucoup de savoir et de critique. Ses travaux et sa réputation devaient lui attirer des marques de considération et d'estime : il fut nommé à un canonicat de la cathédrale d'Amiens, et le cardinal de la Roche-Aymon, grand aumônier, l'attacha à la chapelle de Versailles. En 1778 il fut reçu associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et peu après il fut nommé sous-précepteur des enfants de M. le comte d'Artois. Il remplit cette place de concert avec l'abbé Marie, son ami, instituteur des jeunes princes, et vécut à la cour tout occupé de ses devoirs et de ses travaux littéraires. Il lut à l'Académie, le 4 mai 1779, un mémoire sur la fertilité de la Judée depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'expédition d'Adrien contre les Juifs; et depuis il lut encore trois autres mémoires sur le même sujet, en considérant la Palestine depuis Adrien jusqu'à la conquête faite par Sélim. Ces mémoires, qui n'ont été imprimés que récemment, ont pour objet de réfuter ce que Voltaire et quelques autres écrivains ont avancé d'après l'état actuel de la Judée, contre l'autorité des livres saints. Ils sont pleins de recherches et prouvent par une foule de témoignages que la Judée était véritablement dans les temps anciens telle qu'elle est représentée dans l'Écriture, c'est-à-dire abondante et fertile. En 1785 l'abbé Guénée fut nommé à l'abbaye de Loroy, au diocèse de Bourges; mais il jouit peu de ce bénéfice, et la révolution vint l'arracher à ses élèves et au repos. Il se retira d'abord près de Fontainebleau, et y acheta un domaine qu'il essaya d'exploiter. Cette entreprise n'ayant pas réussi, il revendit cette propriété et alla se fixer à Fontainebleau. Il eût pu encore y être tranquille, mais la mort déplorable de l'abbé Marie, son ami, et les progrès de la révolution empoisonnèrent sa vieillesse. Il ne trouva de consolation que dans les principes et les sentiments de la religion et dans les pratiques de la piété, et il mourut le 27 novembre 1803, âgé de 86 ans, entre les bras d'un ancien ami. Ces détails sont principalement tirés d'une notice sur cet homme estimable, composée par Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et que l'on trouve en tête de la septième édition des *Lettres de quelques juifs*, 1815, 4 vol. in-12. Le dernier volume renferme les quatre *Mémoires sur la fertilité de la Judée.* P—c—t.

GUENEPIN (Auguste-Jean-Marie), architecte, membre de l'Institut de France, naquit à Paris le 17 juin 1780; son père, avocat au parlement de Paris, le destinait à la carrière militaire; mais la faiblesse de constitution du jeune Guenepin ne lui permettant pas de suivre cette profession, il se tourna du côté de l'architecture. Il entra dans l'atelier de M. Peyre, et sous la direction de ce maître habile, ses progrès furent rapides. En 1805 Guenepin remporta le premier grand prix d'architecture. Il partit alors pour l'Italie, où il recueillit de nombreux matériaux et dessina beaucoup d'édifices. De retour en France en 1810, Guenepin fut au mois de mai de l'année suivante nommé inspecteur des travaux de construction de l'abattoir Montmartre; puis il fut admis en 1822 dans l'administration en qualité d'un des architectes voyers de la ville de Paris. Il se distingua dans ces fonctions. Il ouvrit en même temps une école où il soutint avec honneur les excellents principes qu'il avait puisés à celle de M. Peyre. Le succès de ses élèves aux concours publics lui valurent son entrée à l'Académie des beaux-arts en 1833. Guenepin, quoique doué de talents, n'a malheureusement attaché son nom à aucun monument important. Il savait mieux enseigner qu'exécuter. Il est mort à Paris le 5 mars 1842. Z.

GUÉNIN (Marc-Claude), plus connu sous le nom d'abbé de Saint-Marc, était né à Tarbes en 1730. Il paraît qu'il fut élevé au séminaire d'Auxerre, qui, sous l'épiscopat de M. de Caylus, était l'asile des opposants des autres diocèses. A la mort de ce prélat, Guénin se retira en Hollande, où le même parti avait formé une école par les soins de d'Étémare, Legros, Poncet, etc. Guénin y acheva ses études, et à la mort de Fontaine de la Roche, on fixa les yeux sur lui pour continuer la gazette intitulée *Nouvelles ecclésiastiques*. On le fit revenir pour cet effet à Paris, où il vivait dans la retraite, sans que la plupart de ses amis se doutassent même du travail auquel il se livrait, tant on mettait encore de mystère à la rédaction de cette ténébreuse gazette. Ce fut probablement alors que Guénin prit un nom de guerre comme son prédécesseur, et se fit appeler l'abbé de Saint-Marc. On voulait apparemment par là dérouter la police, qui d'ailleurs ne mettait pas beaucoup d'ardeur à découvrir les auteurs de ce journal et à en empêcher la circulation. De Saint-Marc se montra digne de travailler à cette œuvre, et il y apporta la même modération et la même impartialité que son devancier. Seulement, comme il ne passait pas pour théologien, un conseil, composé des meilleures têtes du parti, revisait la partie théologique. C'étaient Gourlin, Mey, Maultrot et autres. L'abbé de Bellegarde envoyait de Hollande des mémoires sur les églises étrangères, qui jusque-là avaient tenu peu de place dans la gazette. On pourrait s'étonner qu'une si triste production ait continué d'avoir de la vogue, si l'opiniâtreté de l'esprit de parti n'expliquait ce phénomène. Il fallait néanmoins une bien forte dose de crédulité pour dé-

vorer les calomnies, les inconséquences et les platitudes du rédacteur. Dans sa feuille du 29 mai 1761 il rend compte d'une satire intitulée *les Loups démasqués*. Les prélats et le clergé de Rome y étaient horriblement maltraités; mais le charitable gazetier n'y voit que peu d'inconvénients. « Cette satire est probablement outrée, dit-il, et « l'on aurait peut-être dû épargner aux lecteurs « un détail qui fait trop souvent rougir la pu- « deur. » Pour des gens qui affichaient une morale austère, voilà un principe bien relâché, suivant lequel on n'est que *peut-être* obligé à supprimer *ce qui fait souvent rougir la pudeur :* au total, le folliculaire loue cet ouvrage. Ses feuilles sont d'ailleurs une longue et perpétuelle déclamation contre les papes, la cour de Rome, les évêques et le clergé. « Certes, dit-il en parlant « des évêques, s'ils sont les enseignants, les « Quinze-Vingts sont les voyants; » et ce mauvais quolibet revient souvent sous sa plume. Il cite avec éloge un propos fort peu ecclésiastique d'un abbé Silvy, appelant, qui comparait les sujets qu'on envoyait aux ordinations à des loups qu'on lancerait dans la bergerie. Il insinue que les inondations qui affligèrent le Roussillon en 1777 venaient de ce qu'on avait établi à Perpignan la dévotion au sacré-cœur. Mais rien n'égale sa haine et son acharnement contre les jésuites, et si on veut savoir à quel point ce sentiment l'aveuglait, il ne faut que citer ce qu'il rapporte (feuille du 4 décembre 1779), que « l'Angleterre n'aurait « jamais déclaré la guerre au roi d'Espagne, si les « jésuites n'eussent donné parole que les Espa- « gnols se soulèveraient. » A qui peut-on persuader une pareille ineptie? En voici une autre non moins absurde : « Un dominicain d'Olmutz ayant « été embrassé par un jésuite, qui affectait pour « lui beaucoup de cordialité, il lui survint sur-le- « champ des boutons à l'endroit où il avait reçu le « baiser. Le lendemain l'éruption était telle qu'il « ne pouvait plus ouvrir les yeux, et toute la tête « était enflée. Il guérit à force de remèdes; mais « il porta toujours au-dessus de l'œil gauche une « cicatrice très-visible » (feuille du 20 novembre 1778). Ce jésuite-là était bien habile de communiquer ainsi son venin sans en être incommodé lui-même. C'est avec ces contes ridicules que Guénin divertissait ses lecteurs. Lors de la révolution il fut partisan des innovations politiques et religieuses de l'assemblée constituante, et défendit constamment la constitution civile du clergé. Il louait les vertus et citait avec éloge les lettres pastorales de Lindet, de Massieu, de Minée, de Gobel et autres constitutionnels, qui se marièrent et abjurèrent peu après. Il était alors secondé par Larrière et Hautefage, et leur imprimerie était rue Copeau. A la fin de 1791, Jabineau commença à rédiger d'autres *Nouvelles* dans un sens différent, et combattit la constitution civile du clergé. Ce journal cessa après le 10 août 1792; pour Saint-Marc, il réussit à continuer le sien jusqu'à la fin de 1793, et son attachement aux principes de la révolution lui fit apparemment trouver grâce dans un temps où la terreur était si générale et frappait tous les écrivains religieux. L'abbé Mouton commença en 1794, à Utrecht, de donner une suite aux *Nouvelles*. Saint-Marc travailla encore, après la terreur, aux *Annales de la religion*, qui s'imprimaient chez Desbois de Rochefort et qui étaient dignes de succéder aux *Nouvelles*. Il mourut à Paris le 12 avril 1807, dans la maison d'un ami chez lequel il était retiré depuis plusieurs années. Il était resté diacre, ou peut-être même n'était-il pas dans les ordres sacrés, car nous n'avons pu vérifier ce fait. — Un autre Guénin est l'auteur du *Traité de la culture de l'auricule ou oreille-d'ours*, Bruxelles, 1735, in-12. P—c—t.

GUENZI (Jean-François), bon humaniste, né en 1713 à Frassineto del Po, dans le Montferrat, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu, au collége de Verceil, d'une chaire de rhétorique qu'il remplit avec beaucoup de distinction. Le roi de Sardaigne, informé de ses services, l'en récompensa par un canonicat et une pension sur sa cassette. Cet estimable littérateur mourut à Turin le 21 novembre 1753, âgé de 40 ans, lorsque son talent dans toute sa maturité promettait au public de bons ouvrages. Il était membre de plusieurs académies. On connaît de lui : 1° un *Discours sur la naissance de S. A. R. Charles-Emmanuel, prince de Piémont*, Turin, 1751; 2° *Panegyrici sacri*, Venise, 1756, in-4°; 3° *Prediche quaresimali*, ibid., 1758, in-4°; 4° une édition des *Partitions oratoires* de Cicéron, avec des notes; et enfin : 5° des traductions italiennes des *Pensées* de Cicéron, recueillies par l'abbé d'Olivet, Turin, 1751; Venise, 1754, in-8°; et de *la Religion*, poëme de Racine, Turin, 1740, in-8°. La traduction du poëme de *la Religion* est en vers, et l'on a ajouté à la fin trente-six sonnets de l'auteur sur des sujets pieux ou moraux. Le P. Dominique Soreri, ami de Guenzi et héritier de ses manuscrits, possédait encore de lui une traduction des trois *Olynthiaques* de Démosthène et de sa première harangue contre Aristogiton, et une autre des *Poëmes* d'Hésiode, avec un commentaire. W—s.

GUÉPIN (Jean), né en 1715 à Flessingue, remplit les fonctions d'échevin et de conseiller dans sa ville natale, ce qui ne l'empêcha point de se livrer à l'étude des littératures grecque et latine, ni de composer des vers non-seulement dans sa langue, mais en français. Il se rendit redoutable par ses sarcasmes, et poursuivit d'un ridicule mérité la pitoyable version rimée des psaumes, par Datheen, parodie qu'Endrissen, ministre à la Vère, s'est efforcé de faire admettre comme une digne interprétation des chants immortels de David. Toutefois, Guépin avait cessé de vivre sept ans avant cette bizarre tentative. Il décéda en 1766. *Voy.* la *Mnémosyne* (en hollandais),

6e partie, p. 179-202, et l'*Histoire littéraire* de M. Van Kampen, t. 2, p. 657. R—F—G.

GUER (Jean-Antoine), littérateur médiocre, était né le 19 octobre 1713 à Salanches, petite ville de Savoie. Ayant achevé ses études à Lyon, il se fit recevoir avocat. Une maison sur laquelle était placé tout ce qu'il possédait fut détruite dans un incendie, et il se rendit à Paris pour chercher des ressources très-incertaines dans l'exercice de sa profession. Il y vécut plusieurs années dans un état voisin de la misère. Heureusement M. de Machault, contrôleur général des finances, vint à son secours, et le mit à l'abri du besoin en lui procurant un petit emploi, qui lui laissait le loisir de cultiver son goût pour les lettres. Voulant prouver sa reconnaissance à son protecteur, Guer lui dédia presque tous ses ouvrages. Il mourut à Paris en 1764 (1). On a de cet écrivain : 1° *César aveugle et voyageur*, Londres (Paris), 1740, in-12. C'est l'histoire d'un mendiant nommé Pinolet, qui se tenait dans le passage des Feuillants, et que tout Paris connaissait à cette époque. Cet ouvrage, oublié complétement aujourd'hui, eut sans doute quelque succès, puisque l'auteur le reproduisit très-augmenté, sous ce titre : *Pinolet*, ou *l'Aveugle parvenu*, histoire véritable, composée sur les faits fournis par Pinolet lui-même, etc., Amsterdam (Paris), 1755, 4 vol. in-12. Dans la préface, Guer raconte qu'il avait communiqué son manuscrit à un savant, qui lui dit, après l'avoir lu : « Je trouve « votre ouvrage abominable, exécrable, ordu- « rier au dernier point, sans esprit, sans bon « sens, plein de platitudes, etc. » Fréron, à qui l'on emprunte cette citation, déclare que ce jugement ne lui paraît pas trop sévère (*voy.* l'*Année littéraire*, 1755, t. 4, p. 91). 2° *Mœurs et usages des Turcs*, leur religion, leur gouvernement civil, militaire et politique, avec un *Abrégé de l'histoire ottomane*, Paris, 1746, 2 vol. in-4°, fig. C'est le seul ouvrage de l'auteur qui soit encore recherché, parce qu'on y trouve réunis sur les mœurs des Turcs des détails disséminés dans un grand nombre d'autres livres. 3° *Histoire critique de l'âme des bêtes*, contenant les sentiments des philosophes anciens et modernes sur cette matière, Amsterdam (Paris), 1749, 2 vol. in-8°. Dans la première partie, l'auteur passe en revue les philosophes anciens, auxquels il prodigue les injures les plus grossières, sans dire un seul mot de leurs opinions sur l'âme des bêtes. Dans la seconde, il traite également fort mal Descartes, qui regardait les bêtes comme des machines, et les philosophes modernes qui leur ont accordé une âme immatérielle; en sorte qu'il est impossible de deviner quel pouvait être son sentiment à cet égard. 4° L'*Infortuné reconnaissant*, poëme en quatre chants, suivi de plusieurs autres poésies, Paris, 1751, in-8°. Guer est à la fois l'auteur et le sujet de ce médiocre poëme. Fréron en a donné une piquante analyse dans les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. 4, p. 140. 5° *Histoire générale et particulière de l'électricité*, 1753, 3 vol. in-12. Le premier contient l'histoire de cette importante découverte, depuis Otto de Guericke jusqu'à Franklin, et le second les diverses explications données jusqu'alors des phénomènes de l'électricité. Dans le troisième l'auteur traite des effets de l'électricité sur le corps humain, et de l'application qu'on en a faite dans différentes maladies, avec un succès qui lui paraît si bien constaté, qu'il propose d'établir des appareils électriques dans tous les hôpitaux, afin d'en rendre l'usage universel. C'est à Guer que l'on doit la première édition de *Telliamed*, qu'il donna sur les manuscrits de Maillet (*voy.* ce nom). Dans la préface et les notes de l'*Infortuné reconnaissant*, Guer parle de quelques autres de ses ouvrages que nous n'avons pas encore cités, et qui sont probablement restés inédits : 1° *Réflexions sur Mérope*, tragédie de Voltaire; 2° la *Cour du soleil*, dédiée à madame de Pompadour; 3° *Décaméron historique*, ou *Entretiens sérieux et réfléchis* sur tout ce que les peuples et les philosophes anciens et modernes ont pensé au sujet de la nature et de l'immortalité de l'âme humaine, etc., in-4°. Suivant quelques biographes, Guer a laissé manuscrits : *Pantheisticon*, ouvrage que l'on annonce comme traduit du latin, sans dire de quel auteur, et l'*Histoire des ambassadeurs de Constantinople*, ce qui signifie probablement : *Histoire des ambassades* envoyées par le sultan aux princes chrétiens. W—S.

(1) Voyez le *Dictionnaire du département du Mont-Blanc*, par Grillet, t. 3, p. 344.

GUÉRAI. *Voyez* Alym-Guérai, A'zimét-Guérai, et Crym-Guérai.

GUÉRARD (Dom Robert), religieux de la congrégation de St-Maur, né à Rouen en 1641, fut choisi par ses supérieurs pour aider dom Delfau, occupé de la révision des œuvres de St-Augustin; et quelques années après, dom Durand leur fut adjoint. Cette société d'études et de travail se rompit en 1673, à l'occasion d'un livre intitulé : *l'Abbé commendataire*, attribué à dom Delfau, et dans lequel on relevait avec force les abus des commendes (*voy.* Delfau). Ce savant religieux fut exilé; et ses deux collaborateurs, soupçonnés d'avoir eu part à l'ouvrage, partagèrent sa disgrâce. Dom Guérard fut envoyé à l'abbaye de Notre-Dame d'Ambournay, dans le Bugey. Son goût pour l'étude et les recherches savantes l'y suivit. Dom Guérard fouilla toutes les bibliothèques du voisinage, celles de Genève, de Lyon, et particulièrement celle de la Chartreuse des Portes, très-riche en manuscrits. Il examina tous ceux qui se trouvaient dans ces divers dépôts, et en copia plusieurs. Il fit dans la dernière de ces bibliothèques la découverte de l'ouvrage de St-Augustin contre Julien intitulé : *Opus imperfectum*, dont on ne connaissait en Europe que les

deux exemplaires de Clairvaux et du collége de Prémontré, à Paris. Dom Guérard le collectionna avec exactitude, le transcrivit, en recueillit les nombreuses variantes, enrichit sa copie de remarques, et envoya son travail au R. P. général de la congrégation, pour servir à l'édition des *OEuvres de St-Augustin*. Il fut rappelé de son exil après la mort de dom Delfau, et envoyé successivement à Fécamp et à Rouen. Il mourut dans cette ville en 1715, âgé de 74 ans. On a de dom Guérard : *Abrégé de la sainte Bible en forme de questions et de réponses familières, avec des éclaircissements tirés des saints Pères et des meilleurs interprètes*, divisé en deux parties, l'Ancien et le Nouveau Testament, Paris, 1707, 2 vol. in-12, ouvrage estimé et qui a eu quatre éditions. Il a été traduit en latin, et imprimé à Anvers avec des prolégomènes, 3 vol. in-8°. Dom Bonaventure d'Argonne, dans ses *Mélanges*, parle de dom Guérard avec éloge. L—y.

GUÉRARD (Benjamin-Edme-Charles), naquit à Montbard (Côte-d'Or), le 15 mars 1797, de Marie Damotte et d'Edme-Charles Guérard, alors greffier de la justice de paix et secrétaire de l'administration municipale. Sa famille était depuis longtemps fixée dans cette ville, où son grand-père paternel avait exercé les fonctions de procureur de la Châtellenie. Il eut pour parrain M. Benjamin-Edme Nadault, ancien conseiller au parlement de Bourgogne, beau-frère de Buffon, et pour marraine madame de Valcourt, née d'Haranguey de Quincerot, veuve de M. de Valcourt, lieutenant-colonel de cavalerie. C'est à Montbard que se passèrent les premières années de son enfance. Une religieuse, nommée mademoiselle Flammet, expulsée par les lois révolutionnaires du couvent des Ursulines, fondé dans cette ville en 1647, commença l'éducation de Guérard en lui apprenant à lire. Un vieux maître d'école, du nom de Bocquin, fut ensuite chargé de lui enseigner l'écriture et le calcul. Après avoir acquis ces connaissances élémentaires, il fut confié à un ami de sa famille, M. Patriat, curé de Montbard, qui lui donna les premières notions du latin. Il atteignit ainsi l'âge où l'on pouvait le placer dans un établissement public, et fut envoyé en 1807 au lycée de Dijon. Il s'y fit remarquer, pendant toute la durée de ses études, par un caractère docile, une conduite régulière et d'honorables succès, qu'il devait moins peut-être à la précocité de son intelligence qu'à l'ardeur et à la continuité de son travail. Les lycées n'étaient à bien des égards que des pépinières de soldats, où le son du tambour et le maniement des armes surexcitaient chaque jour chez les enfants tous les instincts de la vie militaire. Guérard se destina donc à l'école polytechnique ; mais les désastres de 1814, la mort de sa mère, qui lui fut enlevée le 30 juillet de la même année, une maladie grave dont il fut lui-même atteint en 1815, la disgrâce de son père réduit à résigner ses fonctions de juge de paix à Montbard, furent autant d'obstacles qui l'empêchèrent de réaliser ce projet. Il ne s'agit plus alors pour lui de consulter sa vocation et de choisir librement une carrière, mais de pourvoir au besoin présent en se procurant des moyens d'existence. Au mois d'octobre 1816, sur la recommandation de M. Arnaud, premier adjoint au maire de Montbard, on lui offrit une place de maître d'études et de professeur de mathématiques dans le collége de Noyers. L'ennui ne tarda pas à lui rendre insupportables des fonctions qu'il n'avait acceptées que par nécessité. Au mois d'octobre 1818, son père, qui était rentré depuis un an dans l'administration, en qualité de commissaire de police du cinquième arrondissement, lui offrit de le faire venir à Paris et de lui chercher d'autres occupations plus conformes à ses goûts. Mais Guérard ne trouva sa véritable vocation qu'après avoir essayé quelque temps l'étude du droit, ambitionné, en souvenir de Buffon, la carrière aventureuse de naturaliste voyageur, et subi un travail d'apprentissage dans les bureaux d'un banquier. Enfin, au mois d'avril 1821, il obtint, à sa grande joie, une place de surnuméraire au département des manuscrits de la bibliothèque royale avec une indemnité annuelle de quinze cents francs. Comme tous les surnuméraires, il était plein d'ardeur. Il offrit résolûment d'entreprendre le triage d'une masse de vieux parchemins, entassés depuis longtemps dans les combles de la bibliothèque, et pesant plus de quarante milliers. M. Dacier craignait qu'un jeune homme d'une santé si chétive ne pût résister à tant de fatigue. Guérard insista tellement qu'il fut enfin chargé de ce travail rebutant. Il le poursuivit avec tant de zèle et de ténacité qu'en respirant chaque jour la poussière et les émanations de ces parchemins, il contracta le germe d'un anthrax, et dut se résigner à subir une opération douloureuse. Ce grave accident ne l'empêcha pas de persévérer jusqu'à l'entier accomplissement de sa tâche. Pour prix de ce pénible apprentissage, il obtint au mois d'octobre 1823 une place d'auxiliaire, et celle de quatrième employé le 8 mars 1826. Il n'était alors connu que par des opuscules peu importants, et lui-même ne soupçonnait pas encore à quels travaux il consacrerait désormais tous ses efforts. Après avoir suivi avec assiduité les cours de l'École des chartes, dès le moment où l'ordonnance du 22 février 1821 créa cet enseignement spécial, il s'était proposé pour but de ses études l'érudition classique. Abel Rémusat eut assez d'empire sur lui pour l'engager dans l'étude du moyen âge. Il ne tarda point à se signaler dans cette nouvelle carrière par son *Essai sur les divisions territoriales de la Gaule*, ouvrage plein de critique et d'érudition, qui lui valut en 1830 une couronne à l'Institut, et qui assura son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 25 janvier 1833. Parvenu déjà par des avancements successifs au grade de premier em-

ployé, il obtint le 8 mai 1833 une nouvelle récompense de ses excellents services, par sa nomination aux fonctions de conservateur adjoint. La modeste ambition de Guérard était alors comblée : appelé à l'un des postes principaux de la bibliothèque, choisi par l'Académie des inscriptions pour succéder à son illustre maître, M. Abel Rémusat, chargé, après l'abbé Lespine, de la chaire de diplomatique à l'École des Chartes, il avait vu tous ses efforts couronnés de succès et se sentait assez d'ardeur pour suffire à tous les devoirs qui lui étaient imposés. Jamais, en effet, malgré la débilité de son tempérament, il ne cessa de justifier les témoignages de confiance dont on l'avait honoré. Si la délicatesse de sa conscience n'avait pas suffi pour lui en faire une loi, il y aurait été entraîné par l'amour du travail, la seule passion dont il ne fût pas toujours maître, quoiqu'il se flattât de la contenir dans de justes limites. Les promenades, le jardinage, quelques travaux manuels, auxquels il se livrait habituellement pour reposer son esprit fatigué, auraient suffi peut-être à prolonger son existence, si des devoirs qu'il jugeait impérieux ou urgents ne l'avaient entraîné à supprimer de temps en temps ces distractions nécessaires. Non-seulement il était devenu depuis 1834 un des membres les plus laborieux de la Société de l'Histoire de France, mais encore il avait été appelé successivement à prendre part aux travaux du comité établi pour l'impression des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France* et à ceux de la commission des archives départementales et communales. La réorganisation de l'École des chartes, prescrite par l'ordonnance du 31 décembre 1846, lui imposa l'obligation d'ajouter à l'enseignement de la diplomatique un cours sur les institutions politiques et la géographie au moyen âge. Deux ans plus tard il fut en outre chargé de la direction de l'École après la mort de M. Letronne. Enfin le 30 octobre 1852, il fut élevé aux fonctions de conservateur au département des manuscrits de la bibliothèque impériale. L'expérience ne tarda pas à prouver que ce nouveau fardeau dépassait la mesure de ses forces. A la fin du mois de février 1854, il ressentit les premières atteintes d'une bronchite capillaire, et succomba le 10 mars suivant, emportant les regrets et l'estime de tous ceux qui l'avaient connu. La liste seule de ses travaux, qui termine cet article, est d'une étendue considérable ; mais elle ne suffit pas pour donner une idée exacte de son infatigable persévérance. Pour mesurer l'étendue de ses efforts, il faut se rappeler qu'il ne se bornait pas à vanter la méthode patiente des bénédictins, mais qu'il s'imposait pour règle de la mettre en pratique. Assez pénétrant pour deviner la vérité, il préférait prendre la peine de la chercher et observer avant de conclure. C'est après quinze années d'études qu'il a publié son *Polyptyque d'Irminon* et illuminé d'une clarté inattendue les points les plus obscurs de notre histoire nationale. Son *Cartulaire de St-Père de Chartres*, celui de *Notre-Dame de Paris*, le *Polyptyque pe St-Remi de Reims*, son mémoire sur le *Capitulaire de Villis*, sont autant de modèles de cette patiente érudition dont tous les pas sont des progrès utiles et durables. Guérard avait laissé aussi une collection considérable de notes et de travaux inédits, dont il a malheureusement exigé la destruction. Il avait toujours eu l'habitude de consigner sur des bulletins détachés le résultat de ses nombreuses lectures. La collection de ces bulletins formait un riche répertoire, contenant sur une foule de textes imprimés ou manuscrits, des indications précises, qu'il avait successivement classées pour les consulter lui-même, et souvent aussi pour les mettre à la disposition de ses amis. On y aurait trouvé, avec les matériaux de tous les sujets qu'il avait traités, le résumé de toutes les connaissances qu'il avait acquises en littérature et en histoire. Ses papiers devaient aussi renfermer le plan développé ou le texte même de son enseignement à l'École des chartes, d'où sont sortis tant d'élèves distingués, qui ont marché après lui dans la même carrière, et sont devenus, comme érudits et comme professeurs, les dignes émules de leur ancien maître. Cette phalange de jeunes savants, formée par ses leçons et ses exemples aux recherches laborieuses de la véritable science, conservera pieusement le souvenir et propagera la réputation du savant qui a offert à notre siècle une vivante image de la science, de la modestie et du désintéressement des bénédictins. C'est le témoignage que l'Académie a rendu publiquement à la mémoire de Guérard, en composant pour son monument funèbre, à Montbard, cette noble et touchante inscription : « Benjamin-Edme-Charles Guérard, né à Mont-« bard le 15 mars 1797, mort à Paris le 10 mars « 1854. Membre de l'Académie des inscriptions et « belles-lettres, conservateur des manuscrits à la « bibliothèque impériale, professeur à l'École des « chartes, directeur de la même école. Aussi esti-« mable par l'intégrité de son caractère que par « la sincérité scrupuleuse de son érudition, digne « continuateur des bénédictins, il trouva dans « les polyptyques et les cartulaires une source « nouvelle de documents historiques, d'où il « sut tirer des tableaux achevés de l'état des « personnes et des choses au moyen âge. Ses « deux frères lui ont élevé ce monument. L'Aca-« démie des inscriptions et belles-lettres asso-« cie ses regrets à leur douleur. 1854. » Voici la liste des publications de Guérard (1) : 1° *Discours sur la vie et les ouvrages du président Jacques-Auguste de Thou*, Paris, Lheureux, 1824, in-8° de 48 pages. Ce discours a obtenu la première mention honorable à l'Académie française. 2° *Lettre à M. de Grégory sur le véritable auteur de l'Imitation*

(1) Plusieurs des ouvrages compris dans cette liste ont été communiqués à l'Académie.

de Jésus-Christ. Cette lettre, datée du 9 octobre 1825, a été publiée en 1843 par M. de Grégory, dans son *Histoire de l'Imitation de Jésus-Christ*, t. 2, p. 283 à 286. 3° *La bienfaisance du baron de Montyon, ou ses legs et ses fondations en faveur des hospices et des académies* (Anonyme), Paris, Delaunay, 1826, in-8° de 18 pages. Cette pièce de vers a concouru en 1825 pour le prix proposé par l'Académie française. 4° *Annales de Hainaut, par Jacques de Guyse*, prospectus, Paris, Sautelet, 1826, in-8° de 8 pages; 5° divers articles littéraires insérés dans le journal *l'Universel*, notamment sur le *Cours d'histoire moderne* de M. Guizot (*voy.* les numéros suivants : 15 et 19 octobre, 8 novembre, 5, 19 et 31 décembre 1829); 6° *Conseils au pouvoir par un homme du peuple* (Anonyme), Paris, Guiraudet, 1830, in-8° de 22 pages; 7° *Discours d'ouverture du cours de première année à l'École des chartes*, publié dans la *France littéraire*, 1832, t. 1er, p. 268 à 280, réimprimé dans le volume intitulé : *Notice sur M. Daunou, suivie d'une notice sur M. Guérard*, Paris, Dumoulin, 1855, 1 vol. in-8°; 8° *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule, depuis l'âge romain jusqu'à la fin de la dynastie carlovingienne*, extrait du mémoire couronné par l'Institut en juillet 1830, et suivi d'un *Aperçu de la statistique de Palaiseau à la fin du règne de Charlemagne*, Paris, Imprimerie royale, 1832, in-8° de xv et 193 pages; 9° *De la carte de France publiée par le ministère de la guerre*, article inséré au *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, première partie, 1834, p. 54 à 61; 10° *Essai historique sur Mirebel, par Théodore Laurent*, article inséré au même *Bulletin*, 1re partie, 1835, p. 194 à 195; 11° *Des causes principales de la popularité du clergé en France sous les deux premières races*, introduction d'un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1835, brochure in-8° de 21 pages, extraite du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1re partie, 1835, p. 272 à 292. Cette introduction fut lue en partie à la séance publique des cinq académies, le 2 mai 1835. Un autre fragment fut lu le 14 août suivant à la séance annuelle de l'Académie des inscriptions; l'ensemble du mémoire fut soumis à l'Académie pendant le cours des années 1835 et 1836. 12° *Provinces et pays de France*, Paris, Crapelet, 1836, brochure in-18 de 95 pages, extraite de l'*Annuaire historique pour* 1837, publié par la Société de l'Histoire de France, p. 58 à 148; 13° *Du système monétaire des Francs sous les deux premières races*, extrait d'un mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1837, Blois, E. Dezairs, 1837, brochure in-8° de 39 pages, extraite de la *Revue de numismatique française*, t. 2, p. 406 à 440. Ce mémoire a été reproduit avec quelques changements dans les Prolégomènes du *Polyptique de l'abbé Irminon*, t. 1er, p. 109 à 158. 14° *Note relative au système monétaire des Francs*, insérée en 1838 dans la *Revue de numismatique française*, t. 3, p. 275 à 280; 15° *Notice du cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de la Roche*, manuscrit de la bibliothèque de Paris, cartulaire 120, sur vélin, écriture du 13e siècle, insérée dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, 1838, t. 13, seconde partie, p. 1 à 61; 16° *Notice sur le manuscrit de la Bibliothèque du roi coté* 4,628 *A* (recueil de pièces), insérée au même volume, p. 62 à 79; 17° *Lettre de M. B. Guérard à son frère, au sujet d'un article de la Quotidienne*, Paris, Fournier, 1838, in-8° de 15 pages. Cette lettre a été réimprimée avec les observations de M. Paulin Paris, Paris, Techener, in-8° de 35 pages. 18° *De l'état des personnes et des terres jusqu'à l'établissement des communes*, mémoire communiqué à l'Académie des inscriptions en 1838, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril de la même année, t. 36, p. 291 à 301, et reproduit dans les Prolégomènes du *Polyptique de l'abbé Irminon*, t. 1er, p. 199 à 211; 19° *Note sur le calcul des nombres fractionnaires*, insérée dans le *Journal de mathématiques*, année 1838, p. 483 et suiv.; 20° *De l'état des personnes dans la monarchie des Francs*, mémoire inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet 1839, t. 41, p. 244 à 265, et reproduit avec plus de développement dans les Prolégomènes du *Polyptique d'Irminon*, t. 1er, p. 212 à 250; 21° *Gustave Fallot, sous-bibliothécaire de l'Institut, secrétaire du premier comité historique du ministère de l'instruction publique, ancien pensionnaire de l'École royale des chartes*, brochure in-8° de 13 pages, extraite de l'édition posthume des *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au* 13e *siècle, par Gustave Fallot*, Paris, Imprimerie royale, 1839; 22° *Avertissement publié en tête de l'Annuaire historique de la Société de l'Histoire de France pour l'année* 1840 (les *Avertissements* publiés dans les Annuaires des années 1837, 1838, 1839, 1841 et 1842, sont aussi de M. Guérard); 23° *Compte demandé à M. Thiers* (Anonyme), Paris, G. A. Dentu, 1840, in-18 de 29 pages; 24° *Des impositions publiques dans la Gaule depuis l'origine de la monarchie des Francs jusqu'à la mort de Louis le Débonnaire*, rapport lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1837, et publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1840, 1re série, t. 1er, p. 336 à 342; 25° *Richeri historiarum libri IIII, ex codice seculi* x *autographo edidit G. H. Pertz*, articles publiés dans le *Journal des Savants*, 1840, août et septembre, p. 470 à 489, et 535 à 556. Ce travail avait été communiqué à l'Académie des inscriptions en 1840. Au premier article est joint (p. 470 à 483) une note étendue donnant un aperçu général de la collection publiée par M. Pertz sous le titre de *Monumenta Germaniæ*. Cet aperçu a été communiqué à l'Académie dans la séance du 6 décembre 1839. 26° *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure, par Auguste le Prevost*, article publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1840, 1re série, t. 2, p. 190 à 191; 27° *Cartulaire de l'abbaye de St-*

Père de Chartres, t. 1 et 2 de la collection des cartulaires de France, Paris, Crapelet, 1840, 2 vol. in-4° : le premier, de CCCLXXI et 254 pages; le second, de la p. 255 à 848. Les Prolégomènes, qui font partie du premier volume, ont été tirés à part (in-4° de CCCLXXI pages). 28° *Cartulaire de l'abbaye de St-Bertin*, t. 3 de la même collection, Paris, Imprimerie royale, 1840, 1 vol. in-4° de C et 487 pages; 29° *La terre salique*, mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1841, publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1841, 1re série, t. 3, p. 113 à 124, tiré à part (12 pages in-8°) et reproduit avec plus de développement dans les Prolégomènes du *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. 1er, p. 483 à 496. 30° *Notice sur M. Daunou*, publiée en partie dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1842, 1re série, t. 3, p. 209 à 257, tirée à part (49 pages in-8°) et publiée intégralement en 1855, avec une notice sur M. Guérard, Paris, Dumoulin, 1855, 1 vol. in-8°. Des fragments de la notice sur M. Daunou ont été lus à l'Académie des inscriptions en 1842. 31° *Institutions liturgiques par le R. P. dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes*, article publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1843, 1re série, t. 5, p. 188 à 193; 32° *Fragment sur les religieux de St-Germain des Prés*, publié en 1843 dans l'*Annuaire historique* de la Société de l'Histoire de France pour l'année 1844, p. 239 à 252, et reproduit dans les Prolégomènes du *Polyptyque de l'abbé Irminon*, t. 1er, p. 3 à 9. Ce fragment avait été communiqué à l'Académie des inscriptions en 1836. 33° *Loi salique, ou recueil contenant les anciennes rédactions de cette loi et le texte connu sous le nom de Lex emendata*, avec des notes et des dissertations par J. M. Pardessus, articles publiés dans le *Journal des Savants*, 1843, septembre, octobre, novembre, p. 564 à 574, 627 à 636, 681 à 694, et 1844, avril, p. 211 à 226. 34° *Polyptyque de l'abbé Irminon, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de l'abbaye de St-Germain des Prés, sous le règne de Charlemagne*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Paris, avec des *Prolégomènes* pour servir à l'histoire de la condition des personnes et des terres depuis les invasions des barbares jusqu'à l'institution des communes; Paris, imprimerie royale, 1844, deux tomes in-4° en trois parties, le 1er de VIII et 984 pages, le 2e de 463. — Plusieurs fragments de cet ouvrage avaient été communiqués à l'Académie des inscriptions, notamment un mémoire sur les mesures en 1837, et un mémoire sur les lides en 1839. Ces deux fragments ne paraissent pas avoir été publiés à part comme ceux qui ont été rappelés plus haut. 35° *Embaumement du corps de Charles V*, morceau publié en 1844 dans l'*Annuaire historique* de la Société de l'histoire de France pour l'année 1845, p. 196 à 198; 36° *Exposé sur les annuaires publiés par la Société de l'histoire de France*, article qui a paru en 1845 dans l'*Annuaire historique* de la même société pour l'année 1846, p. 33 à 54; 37° *Exposé sur les annuaires publiés par la Société de l'histoire de France*, suite de l'article précédent, publiée en 1846 dans l'*Annuaire historique* de la même société pour l'année 1847, p. 5 à 12; 38° *Relevé du temps qu'il a fait à Paris depuis dix-huit ans*, article publié en 1846 dans l'*Annuaire historique* de la même société pour l'année 1847, p. 27 à 44; 39° *Rapport fait au nom de la Commission des travaux littéraires sur la continuation de la Collection des chartes et diplômes*, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1847; Paris, Didot, 1847, in-4° de 19 pages, réimprimé dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. 16, p. 19 à 35; 40° *Lettres de mademoiselle Aïssé à madame Calandrini*, cinquième édition revue et annotée par Jules Ravenel, avec une notice par Sainte-Beuve, article inséré en 1847 dans l'*Illustration*, t. 9, p. 94; 41° *Semur-en-Auxois, Montbard et Alise*, 1848, brochure in-4° de 20 pages, extraite de l'*Histoire des villes de France*, t. 5, p. 83 à 102; 42° *Condition des personnes et des terres*, 1848, brochure in-8° de 14 feuillets, extraite du recueil intitulé : *Le moyen âge et la renaissance*, t. 1er, fol. 1 à 14; 43° *Du nom de France, et des différents pays auxquels il fut appliqué*, mémoire publié en 1848 dans l'*Annuaire historique* de la Société de l'histoire de France pour l'année 1849, p. 152 à 168; 44° *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris* (formant les tomes 4 à 7 de la Collection des cartulaires de France), Paris, Crapelet, 1850, 4 vol. in-4°, le 1er de CCXXXVIII et 470 pages, le 2e de 546, le 3e de 552 et le 4e de 492; 45° *De la formation de l'état social, politique et administratif de la France*, mémoire communiqué à l'Académie des inscriptions en 1849 et publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1851, 3e série, t. 2, p. 1 à 38; 46° *Du musée du Louvre*, article publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, 1853, 3e série, t. 4, p. 70 à 77; 47° *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de cette abbaye vers le milieu du 9e siècle de notre ère*, Paris, imprimerie impériale, 1853, 1 vol. in-4° de LII à 147 pages; 48° *Explication du capitulaire de Villis*, mémoire lu à l'Académie des inscriptions en 1852 et 1853, publiée dans la Bibliothèque de l'Ecole des chartes, 1853, 3e série, t. 4, p. 201 à 247, 313 à 350 et 546 à 572, tiré à part (brochure in-8° de 110 pages), Paris, Didot, 1853; 49° *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, 2 vol. in-4°, sous presse, qui formeront les tomes 8 et 9 de la Collection des cartulaires de France. N. DE W.

GUERBOIS (DENIS-FRANÇOIS-NOEL), chirurgien, né le 17 juillet 1775, était membre de l'Académie de médecine de Paris. Il a publié : 1° la *Chirurgie d'Hippocrate, extraite de ses Aphorismes examinés sous leur point de vue chirurgical, avec des commentaires*, Paris, 1836, in-8°; 2° *Des complications des plaies après les opérations, contenant le tétanos, la commotion, la douleur, la phlébite, l'érysipèle*

et le phlegmon, les hémorrhagies, la carie et la nécrose, la gangrène et l'inflammation, la suppuration, la résorption, la pourriture d'hôpital, Paris, 1836, in-8°. Il a traduit de l'anglais Baillie en 1815 : *Anatomie pathologique des organes les plus importants du corps humain.* Guerbois est mort à Paris le 23 octobre 1838. Z.

GUERCHEVILLE (Antoinette de Pons, marquise de) avait épousé en premières noces Henri de Silly, comte de la Roche-Guyon, dont elle eut un fils unique, mort sans enfants. Elle se remaria à Charles Duplessis, seigneur de Liancourt, gouverneur de Paris; mais, par un scrupule peut-être trop affecté, elle ne voulut jamais porter le nom de ce second époux, craignant d'être confondue avec la duchesse de Beaufort, qui s'était quelque temps appelée madame de Liancourt et n'avait pas honoré ce nom par sa conduite. La marquise de Guercheville avait plus de grâces et des manières plus agréables que Corisande d'Andouins, comtesse de Guiche, qu'elle remplaça dans le cœur de Henri IV. Sa figure et sa taille offraient quelque chose d'enchanteur; mais ces avantages extérieurs la rendaient moins recommandable que son esprit et surtout sa vertu. Le roi la vit pendant la campagne de Normandie; il en devint éperdument amoureux, et commença dès ce moment à trouver la comtesse de Guiche moins aimable. Madame de Guercheville, veuve de son premier mari, libre par conséquent, résista courageusement à toutes les attaques de Henri, en lui opposant sa naissance et son honneur, comme des barrières qu'il devait respecter. Il voulut lui envoyer des présents : elle n'accepta rien, n'écouta rien; et pour ôter toute espérance à cet illustre prétendant, elle évita de le voir et se priva des plaisirs de la cour. Elle se confina donc dans sa terre de la Roche-Guyon, ne parla jamais au roi que malgré elle, et toujours avec une fierté respectueuse qui le faisait rentrer en lui-même. « Je ne suis peut-être « pas d'assez bonne maison, lui disait-elle un « jour, pour être votre femme, et j'ai le cœur « trop noble pour être votre maîtresse. » Henri ne se rebutait point; la résistance de madame de Guercheville ne faisait que l'irriter, sans le guérir. Un jour, voulant tenter une dernière ressource, il s'avisa de faire une partie de chasse du côté de la Roche-Guyon; et sur la fin de la journée, s'étant séparé de la plupart de ses courtisans, il envoya un gentilhomme demander asile pour une nuit. Madame de Guercheville ne fut point embarrassée, et répondit au gentilhomme que le roi lui ferait beaucoup d'honneur, qu'elle le recevrait comme il devait être reçu. En effet, elle commanda un magnifique souper, fit éclairer toutes les fenêtres du château avec des torches, comme c'était la mode en ce temps-là. Elle se para de ses plus beaux habits; et lorsqu'elle sut que Henri approchait, à l'entrée de la nuit, elle alla le recevoir à la grande porte, accompagnée de toutes ses femmes et de quelques gentilshommes du voisinage : des pages portaient les torches devant elle. Le roi, transporté de joie, la trouva plus belle que jamais. Les ombres de la nuit, la lumière des flambeaux, les diamants dont elle était couverte, la surprise d'un accueil si favorable et si peu accoutumé, tout contribuait à renouveler ses anciennes blessures. Madame de Guercheville le pria de monter dans son appartement pour se reposer, le conduisit jusqu'à la porte de sa chambre, lui fit une grande révérence et se retira. Le roi crut qu'elle voulait donner ordre à la fête qu'elle lui préparait; mais il fut bien étonné quand on vint lui dire qu'elle était descendue dans sa cour, et qu'elle avait crié tout haut : « Qu'on attelle mon coche! » comme pour aller coucher hors de chez elle. Il descendit aussitôt, et, tout éperdu, lui dit : « Quoi, ma- « dame! je vous chasserais de votre maison? — « Sire, lui répondit-elle d'un ton ferme, un roi « doit être le maître partout où il est, et, pour « moi, je suis bien aise de conserver quelque « pouvoir dans les lieux où je me trouve. » Et sans vouloir l'écouter davantage, elle monta dans son coche, et alla passer la nuit à deux lieues de là, chez une de ses amies. Le roi tenta la même aventure une seconde fois, dit l'abbé de Choisy, peut-être même après qu'elle fut devenue l'épouse de Liancourt. Elle lui répondit de la même manière, toujours polie, respectueuse, et sage. Henri crut devoir renoncer à ses projets galants, et dit à madame de Guercheville : « Puisque vous « êtes réellement dame d'honneur, vous le serez « de la reine ma femme. » Il tint parole, et la nomma dame d'honneur de Marie de Médicis, qu'elle alla recevoir à Marseille. Ce fut elle qui introduisit auprès de cette princesse l'abbé, depuis cardinal de Richelieu, et commença ainsi la fortune du prélat dont les sermons l'avaient charmée. Elle mourut le 16 janvier 1632, aimée et respectée généralement. De son second mariage, elle avait eu un fils, Roger du Plessis, fait duc de la Roche-Guyon, pair de France, et Gabrielle, duchesse de la Rochefoucauld. L-p-e.

GUERCHIN, ou GUERCINO (Gianfrancesco Barbieri, dit le), né à Cento, près de Bologne, le 2 février 1590 (et non en 1597, comme l'ont prétendu plusieurs biographes), fut un des peintres les plus célèbres de l'école lombarde. Un accident qui lui arriva lorsqu'il était encore au berceau le rendit louche de l'œil droit (1). Ce fut pour cette raison qu'on le surnomma *Guercino*. Ses dispositions pour la peinture se développèrent de bonne heure, et il eut d'autant plus de mérite à se distinguer dans cet art, qu'il ne reçut d'abord aucune leçon des peintres habiles de son temps. Une Vierge qu'à l'âge de dix ans il avait peinte sur la porte de la maison paternelle décela sa vocation.

(1) Un grand bruit le réveillant en sursaut lui causa une convulsion qui lui dérangea le globe de l'œil.

Des maîtres obscurs voulurent le diriger dans l'étude du dessin; mais, dès qu'il fut en état de reconnaître leur médiocrité, il prit la résolution de se perfectionner lui-même; et déjà il était parvenu à un certain degré de talent, lorsque la vue des tableaux de Louis et d'Augustin Carrache le décida, sinon à copier la manière de ces maîtres, du moins à s'approprier ce qu'elle avait de grand et de vigoureux. Dans la suite, il parut se rapprocher davantage des principes adoptés par le Caravage; et on lui reprocha, comme à ce célèbre coloriste, de pousser trop souvent les ombres jusqu'à un degré de force qui approchait du noir; mais, tout en avouant qu'il donna quelquefois dans cet excès, les connaisseurs regardent le Guerchin comme supérieur au Caravage sous le rapport de la correction. Il s'attachait surtout à donner à ses compositions un relief très-marqué; fidèle en cela au grand principe de Michel-Ange, qui écrivait au Varchi : « La peinture la meilleure, « selon moi, est celle qui tend le plus au relief. » Aussi quelques auteurs ont appelé Barbieri le *Magicien de la peinture italienne*. Il tirait ses lumières de très-haut, et cette méthode, résultat d'un système qu'il s'était fait, rend ses ouvrages très-reconnaissables. On serait tenté de croire qu'il peignait la plupart du temps dans un lieu souterrain, où il recevait le jour par un soupirail. Il a presque toujours observé l'harmonie; mais, à diverses époques de sa vie, il a changé son ton de couleur. Celui qu'il a employé dans ses plus grands ouvrages est un peu sombre et tire sur le violet. Dans les derniers temps, il rendit sa couleur plus claire et plus fleurie, et lorsqu'on crut devoir l'en féliciter, il ne dissimula point que ce changement n'était nullement de son goût. « Le Guide et l'Al- « bane vous ont habitués, disait-il, à cette co- « quetterie de couleur qui fera dégénérer la pein- « ture; il faut bien que je suive la mode. » Quoiqu'il joignît dans le dessin la hardiesse à la correction, et que ses compositions ne fussent pas dépourvues de chaleur, ce n'est ni par la noblesse des formes, ni par le sublime de la pensée, qu'il est principalement digne d'admiration. Ce qui frappait le plus dans ses ouvrages, c'était l'imitation exacte de la nature. Il était dans cette partie de l'art un des peintres les plus extraordinaires de son école. On le cite aussi comme un de ceux qui avaient le plus de facilité. Des religieux voulaient avoir d'un jour à l'autre, pour le maître-autel de leur église, un tableau représentant le Père éternel. Guerchin s'offrit à les satisfaire, et peignit ce grand ouvrage dans l'espace d'une nuit, à la clarté des flambeaux. Les productions les plus célèbres de cet artiste sont : le tableau de *Ste-Pétronille*, dont la mosaïque est à St-Pierre de Rome; le plafond de *l'Aurore*, dans un salon de la villa Ludovisi, à Rome; le *Dôme de la cathédrale*, à Plaisance; *St-Pierre ressuscitant Tabithe;* un *St-Antoine de Padoue; Coriolan et Véturie;* un *St-Jean-Baptiste; la Vierge apparaissant à trois religieux; la Présentation au temple; David et Abigaïl; St-Jérôme s'éveillant au bruit de la trompette.* On connaît de ce maître cent six tableaux d'autel, et cent quarante-quatre pièces de chevalet. Il a aussi exécuté un petit nombre de gravures à la manière des peintres. C'était au sujet de son étonnante fécondité qu'un de ses amis (Tiarini, homme habile lui-même) lui disait avec surprise : « Sei- « gneur Guerchin, vous faites tout ce que vous « voulez; nous ne faisons, nous autres, que ce « que nous pouvons. » Louis Carrache, dans une de ses lettres, disait, en parlant du Guerchin, qui suivait l'Académie *degli Desiderosi* : « Nous « avons ici un jeune homme qui est un prodige; « je ne vous dis rien de trop. Ses ouvrages épou- « vantent nos plus habiles peintres. » Si ce grand artiste travailla extrêmement, il en fut richement récompensé : outre qu'il gagna beaucoup d'argent, il fut fait chevalier par le duc de Mantoue, et la reine de Suède, Christine, l'honora de sa visite. Les rois de France et d'Angleterre voulurent l'attirer à leur cour et le nommer leur premier peintre, mais il refusa de quitter l'Italie. Le nombre des dessins qu'a laissés le Guerchin est si considérable, qu'à sa mort on en trouva de quoi composer dix gros volumes. La plupart ne sont, à la vérité, que des croquis très-peu arrêtés; cependant on y reconnaît aisément la grande manière du maître. Ses études de paysages, quoique chargées de masses d'encre, et plus griffonnées que dessinées, ne laissent pas d'avoir du prix aux yeux des amateurs, qui prétendent y démêler un sentiment exquis, et jusqu'à une parfaite entente du clair-obscur. Mais leur enthousiasme pour un grand peintre leur fait peut-être un peu trop illusion. Tous les écrivains qui ont parlé de Guerchin ont loué ses qualités morales. Ses richesses furent entièrement employées à aider les artistes sans fortune, à doter ses neveux et ses nièces, à fonder des chapelles et des messes. Jamais personne n'eut sujet de se plaindre de sa bonne foi, ni de trouver à redire dans ses mœurs. L'auteur du livre intitulé *le Pitture di Cento* dit que Barbieri « *fù uomo onorato, piacevole, amoroso, e ce-* « *libe, di statura ordinaria, gracile, e di profonda* « *memoria fornito.* » Il mourut avec une résignation et une piété rares, le 24 décembre 1666, âgé de 76 ans. On cite comme une preuve du peu de prix qu'il attachait à l'exactitude du costume et à la noblesse du style son tableau de *Ste-Françoise en extase*, dans lequel il introduisit sans façon un ange affublé d'une chasuble. On cite aussi un autre tableau représentant *St-Roch*, que des soldats accusent d'espionnage et conduisent en prison à coups de pied dans les reins. On a beaucoup gravé d'après le Guerchin : outre ce que l'on peut voir de ce maître dans la plupart des grandes collections, nous indiquerons quarante estampes gravées pour la première fois par A. Bartsch, et qui ont été réunies en 1808 à la *Chalcographie* de Piranesi. — Guerchin avait un frère nommé *Paolo-*

Antonio Barbieri, qui cultivait aussi avec quelque succès l'art de la peinture, et qui mourut en 1649. Celui-ci avait un talent particulier pour représenter au naturel des fruits, des fleurs et des animaux; mais il était principalement occupé à tenir le registre des commandes faites à son frère. Ce registre très-précieux est passé de la famille Gennari dans le cabinet du prince Ercolani. F. P-t.

GUERCHOIS (Madeleine, épouse de Pierre-Hector le), née à Paris en 1679, était sœur du chancelier d'Aguesseau, et se montra digne d'appartenir à cet homme illustre. Cette dame joignait à toutes les vertus de son sexe une instruction solide et un grand fonds de piété. Elle passa sa vie dans la retraite, uniquement occupée de l'éducation de ses enfants, et mourut le 9 décembre 1740, à l'âge de 61 ans. On lui attribue : 1° Les *Avis d'une mère à son fils*, Paris, 1743-1747, 2 vol. in-12 : le second renferme des pratiques pour les sacrements de pénitence et d'eucharistie, et pour se disposer à la mort; 2° des *Réflexions chrétiennes sur les livres historiques de l'Ancien Testament*, in-12. W—s.

GUERCHY (Claude-François-Louis Regnier, comte de), chevalier des ordres du roi, et lieutenant général de ses armées, naquit en 1715 d'une famille de Bourgogne, très-bien alliée. Un de ses ancêtres avait été tué à la St-Barthélemy. Il entra au service en 1729, et fit ses premières armes sous le marquis de Guerchy, son père. En 1734, il passa en Italie, où était le théâtre de la guerre, en qualité de capitaine de cavalerie, et fut blessé à la bataille de Guastalla. Peu après, le roi lui donna le régiment de *Royal-Vaisseaux*, qui était en Bohême. Il s'empara d'Ems, y soutint un siége, et sur le point de voir donner le dernier assaut à la place, il s'ouvrit un passage à travers une troupe ennemie bien supérieure en nombre, joignit l'armée et entra dans Lintz, qui fut bientôt assiégé. Après quelques jours de défense, ayant appris qu'il était question de se rendre, le comte de Guerchy proposa des sorties, dans l'une desquelles il reprit une barrière dont l'ennemi s'était emparé. Enfin, on capitula malgré son avis, mais il refusa de signer. Employé ensuite en Flandre dans l'armée commandée par le maréchal de Saxe, on le vit à Fontenoy charger trois fois, à la tête de son régiment, la formidable colonne anglaise, et trois fois être repoussé. Maurice, remarquant dans le fort de la bataille un régiment dont des rangs entiers tombaient, et qui ne se dérangeait pas, reconnut que c'était *Royal-Vaisseaux* et son colonel Guerchy. « Comment se peut-il faire, s'écria-« t-il, que de telles troupes ne soient pas victo-« rieuses? » Tous les officiers furent mis hors de combat; mais, quoique son habit fût criblé de balles,

Guerchy n'est point blessé; la vertu peut te plaire,

dit Voltaire à Mars dans le poëme de Fontenoy. Sa valeur, son humanité pendant la guerre, son amour de l'ordre et de la discipline, une probité également incorruptible dans les armées, à la cour et dans les affaires; enfin, la réunion des qualités d'un brave officier et d'un bon citoyen, ont justifié le jugement, en quelque sorte prophétique, de Voltaire. Comme il se rendait, après la bataille que nous venons de mentionner, au quartier du roi, ce prince lui dit, sans lui laisser le temps de parler : « Guerchy, vous venez me « demander mon régiment; je vous le donne. » Dans la guerre de 1756, il eut part à la victoire d'Hastembeck, et se distingua encore à Corbach, où il commandait la brigade de Navarre. Il se signala surtout dans la retraite de Crevelt, où il sauva l'hôpital des blessés. A la malheureuse affaire de Minden, voyant les Français près de céder le terrain, il gagna la tête de l'armée, l'arrêta; puis jetant sa cuirasse et découvrant sa poitrine, il dit aux soldats : « Vous voyez que je ne suis « pas plus en sûreté que vous. Allons, Français, « suivez-moi; venez combattre des gens que vous « avez vaincus plus d'une fois. » Six mois après la signature du traité de paix de 1763, il partit pour Londres, où il était nommé ambassadeur. Il y arrivait dans les circonstances les plus critiques, lorsqu'une lutte terrible existait entre l'ancien et le nouveau ministère, et lorsque la haine des Anglais contre les Français était dans toute son effervescence. Les services du chevalier d'Eon avaient été récompensés, après cette paix de 1763, par l'emploi de ministre plénipotentiaire de la cour de France auprès de celle d'Angleterre, emploi qu'il occupa par *intérim*, en l'absence du duc de Nivernais. Mais l'arrivée d'un nouvel ambassadeur le faisait rentrer dans un rôle subalterne. Eon ne s'y résigna point sans murmure. Des provocations de tout genre le rendirent un adversaire formidable pour le comte de Guerchy. Louis XV, pris pour arbitre dans ce débat que les mémoires injurieux du chevalier prolongeaient et envenimaient, approuva tout haut son ambassadeur, qui s'était attiré la considération du roi d'Angleterre et de sa nation; mais il chargea en secret Eon de le surveiller. On sait que c'était l'usage de ce monarque de donner presque exclusivement sa confiance à des agents secondaires en diplomatie. Celui-ci reçut en 1766 une pension de douze mille francs pour le prix de sa fidélité à remplir cette commission ainsi que plusieurs autres antérieures, et d'une correspondance dans laquelle, dit-on, le roi dévoilait les secrets les plus intimes de sa politique. Guerchy demanda son rappel au bout de quatre ans, et peu de mois après, fut attaqué à Paris d'une maladie dont il mourut en 1767, emportant avec lui les regrets honorables de deux cours. L—p—e.

GUERENTE (Guillaume), auteur de tragédies latines et commentateur d'Aristote, florissait vers le milieu du 16e siècle. Il fut un des *professeurs domestiques* de Montaigne, qui l'a nommé deux fois dans ses *Essais*, où on lit (livre 1, ch. 25) :

« J'ay soustenu les premiers personnages ez tra-« gedies latines de Buchanan, de *Guerente* et de « Muret en nostre college de Guienne avecque di-« gnité. » Guerente fut du nombre des savants appelés en 1547 par Jean III, roi de Portugal, pour professer dans un nouveau collége que ce monarque venait d'ouvrir à Coïmbre. J.-A. de Thou, qui nous apprend ce fait à la fin du 17e livre de son *Histoire*, et qui le nomme dans le 23e livre, dit qu'il était de Rouen; alors il est probable que c'est le même individu que le *Guillaume Guerante*, religieux augustin, savant théologien qui se fit une grande réputation dans la chaire, et qui mourut à Rouen le 8 septembre 1574. Son épitaphe, qu'on lisait avant la révolution dans l'église des Augustins de la même ville, annonçait qu'il avait été *grandis prædicator*. Son mérite l'avait fait élever aux premières dignités de son ordre; il avait été prieur de la communauté de Rouen et provincial de France. (*Voy.* Guilbert, *Mém. biog. et litt.*, t. 1, p. 528, et nos *Documents sur Lyon*, règne d'Henri IV, p. 79. A. P.

GUERET (Jean), jésuite, professait depuis quelques années la philosophie au collége de Clermont, à Paris, lorsque Jean Châtel se rendit coupable d'un horrible attentat sur la personne de Henri IV (*voy.* Chatel). Ce parricide ayant été arrêté, déclara qu'il avait fait ses études aux Jésuites, où il avait passé trois années, dont la dernière sous le P. Gueret, et qu'il avait vu ce père, peu de jours auparavant, pour un cas de conscience, mais sans lui faire part de son projet. D'après cette déclaration, le P. Gueret fut mis en prison et appliqué à la torture, qu'il souffrit avec beaucoup de constance. Il n'éleva la voix au milieu des tourments que pour répéter ces mots : *Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui passus fuisti pro me, miserere mei.* Mais quelques auteurs contemporains disent que la rigueur des supplices avait été adoucie en sa faveur. N'ayant pu être convaincu d'avoir eu connaissance de l'odieux dessein de Châtel, il fut mis en liberté le 11 janvier 1595; mais il reçut en même temps l'ordre de sortir du royaume. Il se retira en Angleterre, où il mourut la même année. — *Jean* Gueret, jésuite, mort en 1695, est auteur de *la France chrétienne*, ou *les Saints de France et des lieux circonvoisins*. Cet ouvrage, resté en manuscrit, a passé de la bibliothèque de la Mare dans celle de Paris. — Gueret, maître des comptes à Blois, a laissé une *Histoire* de cette ville, dont le manuscrit autographe était conservé dans sa famille. W—s.

GUERET (Gabriel), avocat au parlement, né à Paris en 1641, mourut dans la même ville le 22 avril 1688. Il se distingua dans le monde par les agréments de son esprit et par un caractère toujours égal; dans le barreau, par ses consultations et ses ouvrages de droit; dans la république des lettres, par son érudition et la justesse de sa critique. L'assemblée des littérateurs choisis qui se tenait chez l'abbé d'Aubignac l'élut pour son secrétaire, et il prononça quelques discours en cette qualité. Les ouvrages qui nous restent de lui donnent une idée avantageuse de son goût et de ses talents : 1° *les Sept Sages de la Grèce*, Paris, 1662, in-12, avec figures; 2° *le Parnasse réformé*, Paris, 1669, in-12; continué sous le titre de *la Guerre des auteurs anciens et modernes*, Paris, 1671, 1697, in-12; la Haye, 1716, in-12; réimprimé sous ce titre : *les Auteurs en belle humeur*, Amsterdam, 1723, in-12; satire ingénieuse, pleine de bonnes plaisanteries, d'une ironie fine, et de cette gaieté qui formait le fond de son caractère, et que les occupations pénibles du cabinet n'altérèrent jamais; 3° *Entretiens sur l'éloquence de la chaire et du barreau*, Paris, 1666, in-12, semés de réflexions judicieuses, et où il prétend prouver que le parfait avocat a plus de difficultés à vaincre que le parfait prédicateur; il était assez naturel qu'il décidât en faveur de sa profession : les citations trop fréquentes dans les plaidoyers n'étaient pas de son goût; 4° la *Carte de la cour*, Paris, 1674, in-12; allégorie ingénieuse; 5° *la Promenade de St-Cloud*, ou *Dialogue sur les auteurs*. On le trouve dans les Mémoires de Bruys. 6° Le *Journal du palais*, dont la dernière édition est de 1737, 2 vol. in-fol.; bonne compilation, rédigée avec beaucoup d'ordre, de méthode et de solidité, et où l'on n'a inséré que les causes les plus intéressantes. Gueret composa ce recueil conjointement avec Blondeau. 7° Une édition des *Arrêts* de le Prestre, 1679, augmentée de notes savantes et de pièces curieuses; 8° le second volume des *Plaidoyers* de C. Gaultier, sur les mémoires de l'auteur, auxquels l'éditeur a été obligé de suppléer beaucoup du sien. Gueret avait composé des vers dans sa jeunesse; mais il ne crut pas devoir les faire sortir par l'impression du cercle des sociétés auxquelles il les avait destinés. T—d.

GUERET (Louis-Gabriel), fils du précédent, né à Paris en 1678, embrassa l'état ecclésiastique, fut fait grand vicaire du diocèse de Rhodez, puis curé de la paroisse St-Paul à Paris; il fut plusieurs fois interdit pour son attachement au jansénisme, et mourut en cette ville le 9 septembre 1759, à l'âge de 80 ans. On a de lui : 1° *Mémoire sur les immunités du clergé*, 1751, in-12; 2° *Lettres d'un théologien sur l'exaction des billets de confession*, 1751, in-12; 3° *Droit qu'ont les curés de commettre leurs vicaires et les confesseurs dans leurs paroisses*, 1759, in-12. Il y ajouta en forme de supplément une *Dissertation sur les interdits arbitraires des confesseurs*. Cette dissertation est de Besogne. 4° Plusieurs brochures peu importantes sur les affaires ecclésiastiques. Barbier lui attribue aussi l'*Éloge* de Bernard Couet, imprimé à la tête du catalogue de sa bibliothèque (*voy.* le *Dictionnaire des anonymes*, n° 639, et la table). W—s.

GUERICKE (Otto de), l'un des physiciens les plus laborieux et les plus utiles du 17e siècle, né à Magdebourg en 1602, est principalement connu par ses belles expériences sur le vide. C'est à lui

qu'on doit la première idée de la machine pneumatique, perfectionnée par Robert Boyle (*voy.* Boyle). Il imagina de peser l'air au moyen d'une balance, dont Sigaud de la Fond décrit l'appareil avec exactitude (*Description et usage d'un cabinet de physique*, t. 2). Il démontra la force de la compression de l'air en appliquant l'un contre l'autre deux hémisphères de cuivre que seize chevaux tirant en sens contraire ne pouvaient séparer, et que l'on désigne encore sous le nom d'*hémisphères de Magdebourg*. Il est l'inventeur du marmouset de verre qui servait, avant la découverte du baromètre, à indiquer les variations de la température. Il remarqua aussi qu'un corps léger attiré par un corps devenu électrique au moyen du frottement en était aussitôt repoussé; et s'étant assuré que la répulsion était plus forte que l'attraction, il fit servir cette découverte à une foule d'expériences ingénieuses, rapportées dans tous les ouvrages élémentaires de physique. Otto de Guericke s'était appliqué avec non moins de succès à l'astronomie. Son opinion sur les comètes, dont il annonça qu'on pouvait prédire le retour avec certitude, a été confirmée par l'expérience; et ses doutes sur les taches du soleil, qu'il suppose être des planètes qui font leur révolution dans un cercle trop rapproché de cet astre pour qu'on puisse mesurer leur distance, ne paraissent pas absolument dénués de fondement. Il était en correspondance avec plusieurs savants, entre autres, avec le P. Gasp. Schott, qui a inséré huit de ses lettres dans la *Technica curiosa*. Les principales observations de Guericke ont été recueillies et publiées sous ce titre : *Experimenta nova, ut vocant, Magdeburgica, de pauco spatio, ab ipso authore perfectius edita, variisque experimentis aucta; quibus accesserunt certa quædam de aëris pondere circa terram, de virtutibus mundanis et systemate mundi planetario, sicut et de stellis fixis ac spatio illo immenso*, Amsterdam, 1672, fig. in-fol. Ses talents lui méritèrent l'estime de ses compatriotes, qui l'élurent bourgmestre; il fut aussi honoré du titre de conseiller de l'électeur de Brandebourg, et mourut à Hambourg en 1686, dans un âge avancé. — Il avait eu d'un premier mariage un fils, nommé comme lui, *Otto* de Guericke, mort en 1704, conseiller privé du roi de Prusse, et dont on a un recueil de lettres écrites en latin. W—s.

GUERIN (....) était originaire d'Albigeois. Il fut élu grand maître de St-Jean de Jérusalem vers 1230, dans des temps difficiles et malheureux. A cette époque, les hospitaliers et les templiers étaient divisés, et la Palestine inondée d'un déluge de peuples barbares. La ville de Jérusalem, qui était démantelée, n'offrait pas un asile assuré aux chrétiens du pays; ils se retirèrent à Jaffa, sous la conduite des deux grands maîtres de St-Jean de Jérusalem et du Temple. A peine avaient-ils abandonné la ville, que les Corasmins y pénètrent, massacrent tous ceux qui étaient restés, et plantent sur les tours les étendards et la croix. A la vue de ce signe révéré, ceux qui avaient pris la fuite reviennent sur leurs pas, et trouvent dans la ville une horde d'assassins qui les immolent après les avoir indignement trompés. Ils eussent évité ce piége s'ils eussent écouté les sages avis des deux grands maîtres. Cependant les templiers, ayant reçu un secours des soudans d'Émesse et de Damas, résolurent d'attaquer les Corasmins soutenus par le soudan d'Égypte. Le patriarche de Jérusalem, malgré l'avis des principaux officiers, conseilla d'engager une action générale. Elle eut lieu; Guerin commandait l'aile gauche, composée des chevaliers de son ordre et des troupes de Gaultier, comte de Jaffa. Le courage et l'acharnement étaient égaux des deux côtés, mais le nombre des combattants ne l'était pas; les ennemis étaient dix fois plus considérables. La bataille dura deux jours. Les deux ordres firent des prodiges de valeur; mais ils succombèrent sous le nombre. Il n'échappa de ce massacre que vingt-six hospitaliers et trente-trois templiers. Les deux grands maîtres furent tués. Ainsi périt glorieusement Guerin en 1243. C—l.

GUERIN (Guillaume), fameux avocat général du parlement de Provence, ayant été nommé l'un des commissaires pour faire exécuter en 1545 le terrible arrêt rendu cinq ans auparavant par sa compagnie contre les Vaudois de Cabrières et de Mérindol, s'y porta avec une cruauté plus digne d'un bourreau que d'un magistrat. Un jeune homme, rencontré seul et désarmé dans la campagne, ayant excité la pitié des soldats, qui demandaient sa grâce, l'implacable Guerin s'écria : *Tolle, tolle*, et le malheureux fut arquebusé. Cette étrange exécution ayant été soumise à l'examen du parlement de Paris, après la mort de François Ier, l'avocat général fut pendu en 1554, non pour les massacres auxquels il avait présidé, mais pour plusieurs *faussetés*, *calomnies*, *prévarications*, *abus et malversations*, etc. « C'était, dit « Nostradamus, un homme aussi noir de corps « que d'âme; autant froid orateur que persécu- « teur ardent et calomniateur effronté. » Avant d'être avocat général au parlement d'Aix, il avait été lieutenant à Houdan, dans l'île de France, où il fut déclaré par sentence inhabile à occuper aucun emploi royal, pour cause de concussion et péculat. Dans l'affaire de Mérindol, c'était lui qui avait sollicité les ordres de la cour sur de faux exposés, et qui voulut ensuite en faire retomber tout l'odieux sur le baron d'Oppède. T-d.

GUÉRIN (François), maître de l'université de Paris, naquit à Loches, en Touraine, vers 1681. Après avoir fait ses études d'une manière brillante, il obtint une chaire d'éloquence au collége de Beauvais, à Paris. Ne se bornant point aux occupations de l'enseignement, il se forma de la traduction des historiens latins l'objet d'un travail particulier, et en fit passer dans notre langue deux des plus importants. On lui doit : 1° la *Tra-*

duction de Tite-Live, faible, si l'on en croit quelques critiques; fidèle, exacte, et même non dépourvue d'élégance, suivant d'autres; mais qui fut assez bien accueillie du public. On ne tarda pas néanmoins à s'apercevoir que cette traduction avait besoin de corrections et d'améliorations. L'édition s'en trouvant épuisée, Cosson entreprit de revoir la traduction de Guérin, et la retoucha en entier (*voy.* Cosson). 2° Les *Annales et Histoires de Tacite, avec la vie d'Agricola*, Paris, 1742, 3 vol. in-12; traduction encore moins estimée que la précédente; diffuse, dit-on; mais qui pourrait se flatter de rendre la précision de Tacite? Au reste, d'autres traductions de cet historien ont depuis fait oublier celle de Guérin (*voy.* Dotteville, Bletterie et Dureau-Delamalle). 3° *Ode ad musam historiæ præsidem*, 1712, in-4°; 4° *Ode Antonio Portail senatus principi*, 1724; 5° *Réflexions critiques sur l'éloge funèbre du roi Louis XIV, par le R. P. Porée*, 1726, in-12 (*voy.* Grenan). François Guérin mourut le 19 mai 1751, âgé de 70 ans. L—y.

GUÉRIN (Hippolyte-Louis), né en 1698, reçu imprimeur à Paris en 1718, a attaché son nom à quelques éditions recherchées encore aujourd'hui, et entre autres au *Cicéron* de l'abbé d'Olivet, 1740-42, 9 vol. in-4°, dont les premiers sortaient des presses de J.-B. Coignard. Quant au *Tacite* de Brottier, dont quelques-uns lui font honneur, il porte le nom de Delatour (*voy.* L.-F. Delatour), et la date de 1771; il est conséquemment postérieur de six ans à la mort de Guérin, qui arriva en 1765; mais le prospectus de cette édition avait été publié dès 1761 (*voy.* Brottier), et l'on conçoit bien que Guérin n'y ait pas été étranger. A. B—t.

GUÉRIN (Nicolas-François), professeur et ancien recteur de l'université de Paris, naquit à Nancy le 20 janvier 1711, de parents peu en état de faire les frais de son éducation. Son père cependant trouva le moyen de le placer à Paris au collége des Grassins, où il fit de rapides progrès et devint un excellent humaniste. Ayant commencé sa rhétorique sous le célèbre P. Porée, dont les leçons étaient alors fort suivies, il réussit tellement dans sa première composition, qu'il obtint la première place, et sut si bien soutenir ce brillant débat, qu'il s'y maintint toute l'année. Ses études finies, il passa maître ès arts, et entra au collége de Ste-Barbe en qualité de sous-maître de rhétorique. Peu de temps après, l'emploi de maître de quartier des rhétoriciens ayant vaqué au collége du Plessis, il fut choisi pour le remplir. Au milieu de ces occupations, il trouvait le moyen de se perfectionner dans la littérature. Il lisait et méditait les meilleurs auteurs anciens et modernes; il traduisait, composait, cultivait l'éloquence et la poésie, et ne négligeait aucune partie des belles-lettres. Une occasion heureuse lui procura le moyen de se faire connaître. Il était d'usage qu'à la fin de chaque licence en théologie, les différentes maisons et familles académiques qui fournissaient des sujets à ce cours fissent prononcer une harangue solennelle qu'on appelait *Paranymphe*, et qui attirait un grand concours d'auditeurs. Les licenciés de la maison de Navarre s'adressèrent à Guérin pour ce discours. Celui qu'il leur fit, plein de sel et où les plaisanteries ingénieuses le disputaient aux compliments délicats, eut beaucoup de succès et lui attira de nombreux éloges. Sa facilité pour toute sorte de compositions lui valut un autre avantage. Son cabinet devint comme un bureau d'adresses, où l'on venait se fournir de discours, de vers, de compliments, d'ouvertures de thèses, harangues d'apparat, etc. Guérin, peu favorisé de la fortune, se faisait d'autant moins de scrupule de tirer de ce travail une rétribution, qu'il l'aidait à soutenir une mère âgée et une sœur à qui leur situation rendait un tel secours nécessaire. Après avoir occupé plusieurs chaires dans l'université, il fut en 1761 nommé à celle d'éloquence au collége Mazarin. Il eut sa part des honneurs académiques et fut deux fois recteur de l'université : la première, en 1760, pendant toute cette année et la suivante; la deuxième fois en 1773, et on le continua pendant trois ans dans le rectorat. Il avait été nommé syndic de l'université en 1755. Il mourut en avril 1782, dans sa 72e année. On a de Nicolas-François Guérin : 1° quelques *Hymnes* insérées dans les bréviaires de différents diocèses; 2° un *Discours sur l'émulation;* 3° *Oraison funèbre du Dauphin;* 4° une *Ode sur la paix*, 1739; 5° *la Victoire de Fontenoi*, poëme; 6° *Discours en vers sur l'éducation d'un prince*, 1753, in-4°; 7° *Deambulatio poetica, seu Lutetia renovata, ornata, amplificata*, 1752, in-4°. C'est une description en vers latins des embellissements de Paris. On peut ajouter à cela un grand nombre de discours sur différents sujets. L—y.

GUÉRIN. *Voyez* Tencin.

GUÉRIN (Pierre-Narcisse), peintre français, naquit à Paris, de parents aisés, le 13 mai 1774. Son père, chargé de famille, tenait, rue Aubry-le-Boucher, un gros magasin de quincaillerie. Guérin ne fit point d'études littéraires. Doué d'un jugement sûr et d'une grande finesse d'observation, il s'instruisit lui-même par beaucoup de lecture. Placé comme élève chez Brenet, médiocre peintre d'histoire, il n'y fit pas de grands progrès; mais à la mort de ce professeur il entra dans l'atelier de J.-B. Regnault, qui était alors, avec David et Vincent, à la tête de l'école française, et, quoiqu'il fût d'un caractère un peu indolent, il ne laissa pas de s'y distinguer de ses jeunes émules par la facilité de son pinceau et par des idées de composition fort au-dessus des esprits vulgaires. Momentanément enlevé aux beaux-arts par la réquisition militaire, il suivit à l'armée un de ses frères, qui y fut tué peu de jours après. Ne prenant aucun goût pour la profession des armes, il revint avec joie à Paris au moyen

d'un congé provisoire que lui accorda le comité de salut public, et dont la durée, comme on peut le croire, se prolongea indéfiniment. Guérin sentit alors la nécessité de travailler avec ardeur; il obtint en 1796 le second prix de peinture, et, l'année suivante, un des trois grands prix qui furent délivrés, cette fois, par extraordinaire, eu égard à la force du concours. Le tableau qui lui valut ce brillant succès représentait *Caton d'Utique se déchirant les entrailles.* Les amateurs peuvent le voir aujourd'hui dans une des salles du palais des beaux-arts. Ce fut avant de partir pour Rome, où sa couronne académique lui donnait le droit de se rendre, que Guérin composa son tableau de *Marcus Sextus,* le premier et peut-être le plus solide fondement de sa réputation. Indépendamment des beautés supérieures qu'on remarqua dans cet ouvrage, les circonstances politiques lui furent extrêmement favorables; les souvenirs de 1793 étaient d'autant moins près de s'effacer que les révolutionnaires faisaient chaque jour de nouveaux efforts pour ressaisir le pouvoir, et inspiraient par là des craintes sérieuses à tous les amis d'une sage liberté. La situation d'un malheureux proscrit qui, en rentrant dans ses foyers, y retrouve sa fille pleurant sur le cadavre de sa mère, rappelait d'une manière trop frappante le temps de la terreur pour ne pas faire sur les esprits une vive et profonde impression : aussi le *Marcus Sextus* excita-t-il le plus grand intérêt. Les camarades de l'auteur placèrent sur son tableau des branches de laurier, et, durant plus d'un mois, il ne se passa peut-être pas un jour sans qu'on y trouvât des vers louangeurs. Madame Viot, ci-devant baronne de Bourdic, y inscrivit elle-même le quatrain suivant :

Au pied de ce sombre tableau
L'envie a déposé ses armes;
La critique éteint son flambeau;
Le sentiment verse des larmes.

Enfin, pour que rien ne manquât au triomphe du jeune peintre, Guérin fut couronné par le président de l'Institut en séance publique, aux acclamations de toute l'assemblée. Les plus célèbres artistes de la capitale lui donnèrent, le 11 vendémiaire an 8 (3 octobre 1799), un repas splendide, où il siégea entre Regnault son maître et le vénérable Vien, qui avait ramené dans les arts le goût de la simplicité antique. Les convives, parmi lesquels on comptait des membres du directoire et du corps législatif, ne se séparèrent qu'après avoir signé une pétition tendant à ce que le gouvernement fît l'acquisition du *Marcus Sextus;* mais le directoire était alors trop occupé de sa propre conservation pour satisfaire à une pareille demande. Le tableau, vendu d'abord dix mille francs à un riche fabricant de draps (Décrétot), passa ensuite dans plusieurs mains, et ce fut seulement en 1830 qu'il put être acquis pour le musée du Louvre. Le public n'accueillit pas avec moins d'applaudissements, en 1802, le tableau de Guérin représentant *Phèdre et Hippolyte;* mais, comme l'auteur n'en était plus à son début, on se crut en droit de mêler quelques observations critiques à l'éloge de ce nouvel ouvrage, et une controverse assez animée s'établit à ce sujet dans le *Journal de Paris.* Il est à remarquer qu'à l'époque où la *Phèdre* de Guérin parut au Louvre, une actrice célèbre (mademoiselle Duchesnois) avait débuté avec éclat sur la scène française par la *Phèdre* de Racine; et l'on pense bien que ce rapprochement ne manqua pas d'être saisi avec empressement par les beaux-esprits de la capitale. Nous ferons grâce à nos lecteurs de tous les quatrains plus ou moins fades qui furent alors insérés dans les feuilles publiques; mais nous ne passerons point sous silence les vers que M. Roger, auteur de *Caroline* ou *le Tableau* (1), crut devoir ajouter à sa pièce, dans cette circonstance :

Me voici de retour. Ah! quelle foule immense!
Tout Paris au salon s'est réuni, je pense.
Surprise avec raison, j'interroge : on me dit
Que le jeune Guérin, Guérin dont *le Proscrit*
Du plus rare talent semblait l'effort suprême,
Dans un nouveau tableau s'est surpassé lui-même.
J'entre et vois tout le monde interdit, étonné,
Fixé sur un seul point, d'un seul côté tourné.
Chacun cherche un tableau, personne ne le quitte:
C'est Phèdre, c'est Thésée et le noble Hippolyte,
Dit-on de toutes parts; j'en approche un moment;
Quel effet! quel prestige! et quel enchantement!
J'ai cru, je l'avoûrai, voir leurs bouches muettes
Prononcer les beaux vers du plus grand des poëtes,
Et, par l'illusion de ce tableau divin,
Entendre encor Racine en admirant Guérin.

Il est presque inutile de dire que cette tirade fut applaudie avec transport. Le jury des prix décennaux ne put se dispenser d'accorder à la *Phèdre* de Guérin une mention honorable; mais ce ne fut pas sans traiter ce bel ouvrage avec beaucoup de sévérité. Suivant le rapport de cet aréopage, la figure d'Hippolyte était d'un *caractère de dessin faible. Dans les contours de son corps et de ses membres,* ce jeune héros, *habitué aux exercices violents, n'avait aucune apparence de force;* la fille de Minos *manquait de grâce;* les *contours des jambes et du bras droit de Thésée étaient incertains;* la figure d'Œnone n'était pas *bien ajustée,* etc. A ce jugement un peu sec, dont le fond valait mieux que la forme, les amis de l'auteur opposèrent, avec non moins de raison, l'éloge du tableau sous le rapport de la composition, qui, en réunissant, sous les yeux du spectateur, deux situations remarquables de la tragédie, les avait habilement soumises aux lois de l'unité, et n'en avait pas moins eu le mérite d'expliquer clairement le sujet de la scène. La figure de Thésée, qui, tout en couvrant de son bras protecteur la coupable Phèdre, observe d'un regard sombre et accusateur le visage d'Hippolyte, est du caractère le plus grand et le plus vrai; et le trouble de la

(1) Cette comédie du Théâtre-Français était encore dans sa nouveauté et avait un succès soutenu.

femme criminelle qui pâlit d'effroi en se sentant pressée par la main de l'époux dont elle n'est plus digne a été rendu par le peintre avec un talent d'observation et une profondeur de sentiment dont on ne pourrait trop faire l'éloge. Le tableau de l'*Offrande à Esculape* et une figure d'*Orphée au tombeau d'Eurydice*, deux ouvrages que Guérin composa avant de se rendre à Rome, ne parurent pas inférieurs à sa *Phèdre*, bien qu'ils n'excitassent pas le même enthousiasme. Parti immédiatement après pour ce voyage, il parcourut toute l'Italie, et exécuta à Naples son tableau du *Tombeau d'Amyntas*, qui n'est connu que de quelques amateurs. De retour en France, il exposa au salon de 1810 *Céphale et l'Aurore*, délicieuse composition qu'il avait terminée avec le plus grand soin, et qui, malheureusement, est sortie de France (1). Ce fut à peu près à la même époque que parut son *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*. Cet ouvrage, presque entièrement peint dans une légère demi-teinte, fut critiqué par quelques journaux comme faible de ton et d'effet; mais on essaya de justifier ce défaut par l'état lumineux du ciel en Égypte, pays où la clarté du soleil est si largement répandue qu'elle en exclut pour ainsi dire les grandes oppositions d'ombre et de lumière. Une fois cette raison admise, il ne resta plus qu'à louer l'esprit et le sentiment de cette sage composition, qu'on voit aujourd'hui au musée historique de Versailles. Les avis se trouvèrent partagés sur le mérite du tableau représentant *Andromaque et Pyrrhus* (salon de 1810). On loua la fraîcheur des carnations; on admira, dans le groupe du milieu, une expression noble et touchante et une bonne étude des formes antiques; mais on blâma généralement le geste d'Oreste; on crut y voir une imitation trop sensible d'une pantomime familière au tragédien Talma; la critique s'exerça particulièrement sur la figure d'Hermione, dont le dépit jaloux parut trivialement exagéré; enfin, sans s'inquiéter si le nom de *Pyrrhus* n'imposait pas au peintre l'obligation de donner une chevelure *rousse* au roi d'Épire, on trouva que cette couleur disgracieuse n'était nullement héroïque et nuisait à l'effet de l'ensemble. L'opinion publique fut plus favorable au tableau de *Didon écoutant les récits d'Énée*. Cet ouvrage, dont l'exécution singulièrement soignée était pleine de délicatesse, et dont la couleur lumineuse avait quelque chose de magique, fut accueilli au salon de 1817 avec de grands applaudissements; il obtint surtout le suffrage des femmes; elles raffolèrent du faux Ascagne retirant malicieusement du doigt de la reine l'anneau conjugal de Sichée. On peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas donné à son héros un caractère assez élevé, et d'avoir faiblement modelé les jambes de cette figure, dont l'expression, d'ailleurs, est à peu près nulle. Il est également permis de blâmer la minutieuse coquetterie avec laquelle il a détaillé la broderie des étoffes et les incrustations des meubles, sortes d'enjolivements peu dignes d'un sujet épique; mais il y a tant d'amour et une si tendre mélancolie dans la figure de Didon; il y a tant d'esprit dans celle d'Anne et du faux Ascagne; enfin, le lieu de la scène, le style de l'architecture et la distribution des lumières sont si poétiquement imaginés, qu'il serait difficile de se figurer une peinture plus séduisante. Ce fut aussi au salon de 1817 que Guérin fit paraître sa *Clytemnestre*, l'un des sujets les plus tragiques du théâtre grec. La disposition mystérieuse et presque fantasmagorique des lumières, la sombre et effrayante vérité des physionomies, et surtout l'effet terrible des reflets rougeâtres qui ensanglantent, pour ainsi dire, jusqu'à l'air que respirent les personnages, furent généralement admirés. Mais les peintres de profession, ceux qui, suivant l'expression de Diderot, attachent plus de prix aux œuvres de la main qu'à celles de la pensée, trouvèrent, avec quelque raison, que le dessin des figures placées sur le devant n'était ni assez vigoureux ni assez savamment étudié pour un tableau de ce genre et de cette dimension. On remarqua, en outre, que le clair-obscur laissait à désirer plus d'exactitude sous le rapport de la perspective. La figure d'Agamemnon était en effet trop petite relativement à celles du premier plan, et il était évident que la distance intermédiaire n'était pas assez considérable pour motiver une si sensible dégradation. Guérin fut chargé par le gouvernement royal d'exécuter, pour le monument de la Madeleine, le sujet de *St-Louis rendant la justice dans le bois de Vincennes;* mais il avança beaucoup ce tableau sans pouvoir y mettre la dernière main, et sa santé ne lui permettant plus d'entreprendre de si grands travaux, il se borna pour lors à faire des portraits en pied, parmi lesquels on remarqua ceux de Henri de la Rochejaquelein et de Ste-Geneviève, patronne de Paris. Nommé directeur de l'école française de Rome, en 1816, Guérin avait d'abord refusé cette place; mais, appelé de nouveau à ce poste en 1822, il se rendit à sa destination, où il exerça avec beaucoup de zèle, jusqu'en 1828, les fonctions qui lui avaient été confiées. Il prépara, dans cet intervalle, une grande composition dont le sujet était *Pyrrhus immolant Priam au pied des autels;* il en fit même à son retour une ébauche assez avancée, sur laquelle on pouvait fonder de grandes espérances; mais, dans l'état de langueur où il se trouvait, il crut devoir, pour se rétablir, retourner en Italie avec son ami M. Horace Vernet, et peu de temps après il mourut à Rome, le 6 juillet 1833. Cet artiste si regrettable avait été honoré par le roi du titre de baron. Il était en outre chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de St-Michel. Son éloge, prononcé par Quatremère de Quincy

(1) Elle avait été commandée à Guérin par M. de Sommariva, qui en a orné un de ses châteaux italiens.

dans une séance publique de l'Académie des beaux-arts, le 12 octobre 1833, y fut entendu avec intérêt. Parmi les artistes qui ont étudié sous Guérin, on cite MM. Scheffer et Delacroix. Ce n'est pas ici le moment d'examiner si ces peintres, d'un ordre très-distingué, ont bien fait de ne pas se modeler sur leur maître; Guérin lui-même avait recherché une fois (dans son tableau de *Clytemnestre*) quelques-uns des effets singuliers qu'affectionnent nos jeunes romantiques, et il semblait que le grand succès de sa tentative eût dû l'encourager à suivre cette nouvelle voie; mais il aimait trop la simplicité antique, ou plutôt il n'avait pas assez d'audace dans l'esprit, et il connaissait trop le danger d'une exécution désordonnée pour s'aventurer une seconde fois dans la carrière des innovations. Les justes appréciateurs de ce peintre s'accordent à dire qu'il possédait à un très-haut degré le don de la pensée et ce qu'il serait permis d'appeler la philosophie de son art. Guérin n'avait pas le goût des grandes machines, qui exigent une manière large et expéditive, trop souvent voisine de l'exagération. Il semblait se défier de ses forces, et aimait à concentrer son attention sur un petit nombre de personnages, auxquels il savait presque toujours donner l'expression la plus convenable. On sait qu'il avait lu avec fruit les poëtes, et qu'il avait fait une étude approfondie des mouvements intérieurs de l'âme. A l'exemple de nos grands tragédiens, il préférait presque toujours l'éloquence du jeu muet à celle d'une violente gesticulation. Ses têtes sont en général d'un caractère élevé qui dans ses figures de femmes s'associe naturellement avec la délicatesse des traits et l'esprit de la physionomie. Il n'était, à proprement parler, ni un grand dessinateur, ni un coloriste du premier ordre; mais, s'il laissait à désirer une plus profonde connaissance de l'anatomie et une touche moins timide, il savait du moins suppléer à son défaut de science et de vigueur par l'élégance des contours, par le goût des ajustements et par une fonte de teintes, une suavité de pinceau, qui avaient assez de charme pour désarmer ses critiques les plus rigoureux. Il est à regretter que le temps ait un peu altéré la fraîcheur de ses tons, et que sa couleur tire maintenant sur le jaune. Des artistes avec qui il était lié pensent que si, après le succès de ses premiers tableaux, il s'était moins complaisamment répandu dans le monde, son talent, mûri par la méditation, qualité qui lui était particulière, aurait produit un plus grand nombre d'ouvrages, et d'ouvrages plus près de la perfection. Ce qui semble confirmer cette opinion, c'est que, dans la partie technique de son art, il n'a réellement pas fait tous les progrès que son étonnant début avait semblé promettre. Quoi qu'il en soit, Guerin sera toujours compté au nombre des peintres qui avaient le plus de goût naturel et qui entendaient le mieux l'expression. Aucune de ses productions n'est dépourvue de sentiment, et il a su plus d'une fois s'élever au pathétique. Nous devons ajouter que son caractère était digne de son talent. Quoiqu'il parût froid au premier abord, Guérin avait de la sensibilité; suivant les retours alternatifs de sa santé, il paraissait très-gai ou très-mélancolique; sa conversation était substantielle et piquante; il écrivait facilement et d'une manière agréable; enfin, par sa modestie sincère et par la douceur de ses mœurs, il s'était fait de nombreux amis, et il se montra toujours pour ses confrères extrêmement obligeant (*voy.* Gros). Presque tous les tableaux de ce peintre ont été gravés par d'habiles artistes, et l'on en a fait de charmantes copies sur porcelaine pour la manufacture de Sèvres. Un excellent portrait de Guérin, par Robert-Lefèvre, fut exposé au salon de l'an 9 (1801), et cet ouvrage, frappant de ressemblance, a été plusieurs fois reproduit dans ces derniers temps par le crayon lithographique. F. P—T.

GUERIN-DUMARCHAIS (Pierre), député à la convention, au conseil des cinq cents, élu plus tard membre et secrétaire du corps législatif, naquit à Gien le 14 juillet 1759. M. Guerin son père, greffier du bailliage de cette ville, était issu d'une famille honorable et appartenant à la magistrature. Il avait trois fils, et ce fut pour se distinguer de ses frères que Pierre, l'aîné, ajouta à son nom celui de *Dumarchais*, qu'il tira d'une propriété. Il fit de fortes études, grâce auxquelles il s'éprit pour les poëtes latins d'une affection qui lui servit de refuge, lorsqu'il fut, jeune encore, séparé du monde par la plus cruelle des infirmités. Après avoir rempli des fonctions publiques gratuites, Guerin-Dumarchais fut envoyé à la convention nationale, en 1792, par le département du Loiret. La douceur de son caractère, ses opinions modérées et conciliantes le rangèrent tout d'abord parmi les députés qui, doués d'une grande intelligence des réformes réclamées par l'opinion publique, mais ennemis de la violence, tout en prenant le progrès pour guide et pour devise, tentaient d'enrayer la marche de l'assemblée sur une pente fatale, de combattre ses emportements, et de résister à ses excès. Il donna un exemple non équivoque de sa modération et de son courage, en votant pour la détention perpétuelle du roi Louis XVI, c'est-à-dire pour le salut de ce prince infortuné. Envoyé en mission dans le Midi, où les partisans de Robespierre avaient déchaîné les plus ardentes passions, Guérin réagit énergiquement contre eux; mais dénoncé à son tour, il fut arrêté à Toulon, en même temps qu'un décret annulait ses pouvoirs. Dans le conseil des cinq cents, où il entra bientôt, son vote fut acquis à toutes les lois d'ordre public. Ennemi de l'arbitraire, il combattit les décrets de proscription des 19 et 20 fructidor. Après le 18 brumaire, il reçut du gouvernement une mission de conciliation dans

les départements de l'Ouest, à la suite de laquelle il fut nommé député au corps législatif, dont il devint secrétaire en l'an 11. Dans ce poste difficile, il prêta un concours intelligent et dévoué à toutes les mesures qui avaient pour but le raffermissement sur ses bases naturelles, d'une société profondément ébranlée par de longues années de révolution. Au sein des commissions il travailla activement à la rédaction du Code civil; et par ses connaissances et son application il était destiné à s'élever encore dans cette sphère déjà haut placée, à côté des jurisconsultes les plus éminents, lorsqu'une circonstance déplorable vint tout à coup briser sa carrière politique. En se rendant au sacre de l'empereur, il avait fait le trajet de Gien à Paris, par une nuit pluvieuse et froide, sur l'impériale de la diligence; à la suite de ce voyage, il resta perclus d'une partie de ses membres. Cette paralysie ayant résisté à toutes les ressources de la médecine, il résigna son mandat en 1806. Nommé l'année suivante président du tribunal civil de Gien, il remplit ces fonctions modestes avec distinction et souvent au prix des douleurs les plus vives; car il se faisait conduire à l'audience en chaise à porteurs. En 1811 il fut frappé d'une nouvelle et terrible affliction : il perdit la vue. Toutefois, à dater de ce moment, sa vie ne s'éteignit pas dans l'oisiveté : son intelligence toujours active, sa prodigieuse mémoire lui étaient restées; et il sut leur donner une nouvelle direction, en ouvrant des conférences de droit dans lesquelles il expliquait gratuitement à quelques jeunes gens studieux l'esprit de notre législation nouvelle. Puis, il revenait aux auteurs latins, à Horace surtout, son poëte favori, et demandait aux lettres quelque allégement à ses souffrances. Il vécut ainsi résigné, et sans cesser d'être utile, jusqu'au 26 février 1818, jour où il s'éteignit au milieu de sa famille, à laquelle il laissait, en retour des soins assidus dont elle l'avait entouré, un héritage modeste, et un nom qui avait traversé, toujours honorable et pur, les épreuves les plus difficiles. Il avait 59 ans. A. D—M—Y.

GUÉRIN DU ROCHER (Pierre), jésuite, né en 1731, dans un village près de Falaise, entra dans la société à une époque où tout faisait déjà prévoir sa dissolution prochaine. Lorsqu'elle eut été prononcée, il sortit de France; et après avoir parcouru l'Italie et l'Allemagne, il s'arrêta en Pologne, où il passa plusieurs années, uniquement occupé de l'étude des langues anciennes et orientales, dont il retrouvait des traces dans les dialectes des peuples du Nord. De retour dans sa patrie, rapportant de ses voyages un grand nombre d'observations neuves et intéressantes, il ne tarda pas à se faire connaître par un ouvrage très-savant, intitulé l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, Paris, 1776, 3 vol. in-8° (1). Il cherche à y prouver que tout ce qu'on sait de l'histoire des Égyptiens, depuis Ménès jusqu'à la fondation de l'empire des Perses, n'est qu'un extrait altéré et défiguré des passages de l'Écriture sainte qui regardent cette contrée. Ainsi, suivant lui, Ménès n'est autre que Noé; Mœris, Mesraïm; Sésostris, Jacob; Protée, Joseph, etc.; et de quelque manière qu'on envisage ce système, on est obligé de convenir que les rapprochements indiqués par Guérin entre ces personnages offrent quelquefois des traits d'analogie singulièrement frappants; beaucoup d'autres paraîtraient tout à fait arbitraires et tirés de trop loin, si l'immense érudition qui est prodiguée dans l'ouvrage permettait de s'en apercevoir. Le but de l'auteur était seulement de démontrer, contre Voltaire et Paw, l'antiquité des livres de Moïse; et il ne prévit pas qu'il réunirait contre lui les philosophes et les savants. Voltaire commença l'attaque par un petit pamphlet (1) plus gai que méchant; mais l'ex-jésuite trouva des adversaires, sinon aussi spirituels, du moins plus redoutables dans de Guignes (2), Anquetil et Duvoisin. Guérin, naturellement modeste, ne voulut point s'engager dans une lutte polémique, et laissa à ses amis le soin de prendre sa défense (3). Il renonça même à publier la continuation de son ouvrage, qui devait présenter l'histoire des Assyriens, des Babyloniens et des Lydiens, et les commencements de celle des Mèdes et des Perses, éclaircie de la même manière. Satisfait de l'estime de quelques véritables amis des lettres, il obtint du roi Louis XVI, pour prix de ses travaux, une pension qu'il n'avait pas sollicitée, et vécut obscur et tranquille jusqu'à l'époque de la révolution. Privé de sa liberté pour avoir refusé le serment qu'on exigeait des ecclésiastiques, il fut enfermé dans la maison des Carmes à Paris, et y fut massacré le 2 septembre 1792, avec son frère. — *François-Robert* Guérin du Rocher, né à Falaise, admis dans la compagnie de Jésus en 1761, un an avant sa suppression, est auteur d'un poëme intitulé *Architecturæ leges seu prima principia*, imprimé pour la première fois dans le supplément aux *Poemata didascalica*, Paris, 1813. — Quelques biographes ont confondu l'aîné avec *Jean-Louis*

(1) En 1824 a paru une nouvelle édition de l'*Histoire véritable des temps fabuleux*, accompagnée de l'*Histoire véritable des temps fabuleux, confirmée par les critiques qu'on en a faites*, par l'abbé Chapelle, et de l'*Hérodote historien du peuple hébreu sans le savoir*, par l'abbé J.-J. Bonnaud, Paris et Besançon, 1824, 5 vol. in-8°; autres éditions : Besançon, 1838, 3 vol. in-8°; Avignon, 1841, 3 vol. in-8°.

(1) Ce morceau, inséré dans le numéro 15 du *Journal de politique et de littérature*, année 1777, fut attribué dans le temps à la Harpe; mais on le retrouve dans le 48e volume des *OEuvres de Voltaire*, édition in-8°.

(2) Voyez les *Extraits* de l'ouvrage de Guérin du Rocher, par de Guignes, *Journal des Savants*, septembre 1777 et décembre même année; l'avant-propos de la *Législation orientale*, par Anquetil-Duperron, et l'*Autorité des livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules*, par l'abbé du Voisin.

(3) Parmi les défenseurs de Guérin, outre l'abbé Chapelle, né en Franche-Comté (*voy.* Chapelle), il faut encore citer l'abbé Bonnaud, qui fut ainsi que lui une des victimes des massacres de septembre 1792, et qui a publié un livre curieux qu'on réunit à celui de Guérin du Rocher, intitulé *Hérodote historien du peuple hébreu sans le savoir*, ou *Réponse à la critique de l'Histoire des temps fabuleux*, la Haye, 1786, in-8°.

Guérin, astronome, né à Paris le 21 juillet 1732, et qui a fourni, depuis 1770, un grand nombre d'observations aux *Éphémérides*. W—s.

GUÉRINIÈRE (François-Robichon de la), l'un des hommes les plus habiles que la France ait produits dans l'art de dresser et de soigner les chevaux, devint écuyer du roi Louis XV, fut comblé des bienfaits de la cour, et mourut à Versailles, le 2 juillet 1751, dans un âge avancé. On a de lui deux ouvrages sur son art, que les connaisseurs recherchent toujours avec empressement, quoiqu'il y en ait de plus récents : 1° L'*École de cavalerie, contenant la connaissance, l'instruction et la conservation du cheval*, Paris, 1733, grand in-fol., fig. La réimpression qui en a paru dans ce format, Paris, 1751, est moins estimée, parce que les épreuves des gravures sont beaucoup plus faibles. L'édition de Paris, 1736, 2 vol. in-8°, est assez belle, et l'on en fait plus de cas que des suivantes : la plus récente est celle de Metz, 1802. 2° Les *Éléments de cavalerie*, Paris, 1740, 2 vol. in-12, souvent réimprimés; l'édition de la Haye, 1742, in-8°, a pour titre : le *Manuel du cavalier*. On assure que la Guérinière ne possédait que très-imparfaitement l'hippiatrique, et que pour compléter son travail il s'adressa à un médecin de Paris, qui se contenta d'extraire de Solleysel les articles relatifs aux maladies du cheval et à leur traitement : mais cette anecdote est dénuée de vraisemblance; et la Guérinière n'aurait eu besoin du secours de personne pour tirer de Solleysel les renseignements qui lui étaient nécessaires. W—s.

GUERNIER. *Voyez* Duguernier.

GUERNIERI (Le duc), aventurier allemand, chef d'une compagnie ou armée de brigands au 14e siècle, prenait le titre de duc; mais sa famille et son origine ne sont point connues. Il forma le premier, en 1342, une de ces terribles bandes qu'on nomma compagnies d'aventure. Changeant la guerre en un brigandage universel, il renonça au service des princes, afin de piller pour son compte et de massacrer pour son plaisir. Il fit faire, pour en orner sa poitrine, une plaque d'argent, sur laquelle on lisait ces mots : *Guernieri, duc, seigneur de la grande compagnie, ennemi de Dieu, de la pitié et de la miséricorde*. Sa conduite répondit à ces titres épouvantables. Comme aucun État ne se trouvait assez fort pour résister à sa formidable armée, il ravagea successivement la Toscane, la Romagne et une partie de la Lombardie. Lorsque ses soldats furent rassasiés de pillage et de crimes, il les reconduisit en Allemagne, mais seulement après avoir forcé les princes de Lombardie à lui payer une contribution énorme pour acheter son départ. Guernieri revint en Italie en 1348; et, après s'être mis quelque temps à la solde de Jeanne Ire de Naples, il rassembla une nouvelle compagnie de brigands, avec laquelle il recommença ses ravages. C'est alors qu'il s'associa le comte Conrad Lando de Souabe, qui, après sa mort ou sa retraite, commanda cette terrible troupe. S. S—i.

GUEROULT (Guillaume), littérateur, poëte latin et français, naquit à Rouen, vers les premières années du 16e siècle; il quitta fort jeune sa patrie pour aller s'établir à Genève, mais les tracasseries qu'il y éprouva de la part des calvinistes l'engagèrent à venir se réfugier à Lyon, où il fut correcteur dans l'imprimerie de Balthazar Arnoullet, son beau-frère. Pendant le long séjour qu'il fit en cette ville (de 1548 à 1561), il composa un assez grand nombre d'ouvrages en prose et en vers, mentionnés par la Croix du Maine et par du Verdier, ouvrages qui, malgré leur médiocrité, sont encore très-recherchés par les bibliophiles. Sa traduction de Paléphate, qui ne contient que le premier livre des *Narrations fabuleuses* (Lyon, Robert Granjon, 1558, in-8°), est dédiée au sénéchal Guillaume de Guadagne; elle est suivie d'*Aucunes œuvres poëtiques*, parmi lesquelles on remarque un sonnet *sur le départ de Jodelle yssant de Lyon pour voyager à Paris*. Son livre sur l'*Administration des républiques* lui valut de la part des échevins de Lyon, auxquels il l'avait dédié, une gratification de « six escus d'or vallans quinze livres tournois » qui lui furent comptés le 29 mai 1561. A partir de cette époque, il nous échappe, et nous n'avons pas pu découvrir la date de sa mort. Suivant Lamonnoye, Guillaume Gueroult serait le même personnage que le Guillaume Gueroand auquel Chaudon a consacré un article dans son *Dictionnaire historique*. Voyez le *Manuel* de M. Brunet, article Gueroult; le premier Catalogue de M. Viollet-le-Duc, p. 190; les *Nouvelles archives* du département du Rhône, t. 1, p. 53, et la *Biographie lyonnaise*, p. 140, où plusieurs autres sources sont indiquées. A. P.

GUEROULT (Pierre-Claude-Bernard), traducteur et professeur distingué, qu'on appelait *Gueroult l'aîné*, pour le distinguer de son frère Pierre-Remi-Antoine-Guillaume, mort en 1816 (*voy.* l'article suivant), naquit à Rouen en 1744. Sans être dans les ordres, il portait le petit collet, et occupait depuis plusieurs années la chaire de rhétorique au collége d'Harcourt, lorsque la révolution éclata. Gueroult l'aîné, ainsi que son frère, en adopta les principes avec chaleur; mais sous ce rapport il ne varia jamais, et jusqu'à la fin de sa longue carrière il professa des sentiments républicains, tandis que Gueroult le jeune revint bientôt à des opinions monarchiques, qu'il manifesta même dans sa chaire à l'école centrale du Panthéon (1) : aussi résulta-t-il de cette divergence

(1) Les élèves de Gueroult *le jeune* peuvent encore se rappeler les touchantes impressions, souvent interrompues par des larmes, qu'il faisait en classe sur les crimes de la révolution, entre autres sur le supplice de Marie-Antoinette et de madame Élisabeth. Lié d'une amitié étroite avec la Harpe, il s'exerça sous ses auspices à des imitations de quelques morceaux d'Ovide. Très-versé dans la littérature anglaise comme dans celle de son pays, il donna dans le *Journal de Paris*, que rédigeait en chef Corancez, des articles qui furent remarqués. Attaché sous le directoire aux bureaux de la police, il usa de son crédit pour

une certaine froideur entre les deux frères, qui cependant n'alla jamais jusqu'à la mésintelligence. En 1790, ils avaient rédigé en commun un *Plan d'éducation et d'enseignement national*, dont ils firent hommage à l'assemblée constituante. Quant à Gueroult l'aîné, éloigné de ses paisibles fonctions par la suppression des colléges, il vécut dans la retraite, sans que ses opinions allassent jamais plus loin que la théorie: aussi jamais n'a-t-on eu lieu de lui reprocher aucun excès révolutionnaire. Dès les premiers efforts que fit la convention pour réorganiser l'instruction publique, il fut nommé professeur de langues anciennes à l'école centrale des Quatre-Nations, établie dans le ci-devant collége du Plessis. Il fut aussi désigné avec son frère comme élève de l'école normale à l'époque de sa fondation, et c'est à cette occasion que la Harpe, parlant d'eux dans son cours de littérature, leur adressait publiquement cet éloge: « Deux maîtres de l'université de Paris qui ont « prouvé leur modestie en venant siéger aujour- « d'hui parmi nous sous le titre d'élèves, après « avoir prouvé leur talent pour écrire et pour « enseigner. » Un décret de la convention, du 3 janvier 1795, comprit Gueroult l'aîné au nombre des hommes de lettres à qui furent accordées trois mille livres de gratification. Lorsque Napoléon organisa les lycées, il fut nommé proviseur de celui de Charlemagne; puis, lors de la fondation de l'université impériale, conseiller titulaire, directeur de la nouvelle école normale, enfin, membre de l'ordre de la Réunion. La réputation dont il jouissait comme professeur et comme humaniste l'avait seule désigné au choix du pouvoir; car personnellement il était fort peu disposé à faire sa cour. Austère dans son abord, il l'était dans ses mœurs privées, et cherchait moins à plaire qu'à être utile. La restauration de 1814, en le décorant de la Légion d'honneur, le maintint dans ses deux places; il y fut également confirmé par un décret impérial pendant les cent jours; mais ce fut un motif qui le fit mettre à la retraite en juillet 1815. Il avait cinquante ans de services universitaires; il est mort à Paris le 11 novembre 1821. Toute sa vie avait été partagée entre les devoirs du professorat et l'étude approfondie des classiques anciens et du mécanisme des langues. Il fut peut-être le premier professeur de l'université qui associa l'esprit d'analyse et de philosophie à l'étude de la grammaire. La liste de ses ouvrages classiques est peu nombreuse; mais tous portent l'empreinte de ce soin consciencieux qui a mis leur auteur au premier rang des traducteurs et des grammairiens. 1° *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline*, 1785, 1 vol. in-8°. Voici le jugement qu'en portait la Harpe dans sa correspondance: « Il y a longtemps qu'il n'était « sorti de l'université un ouvrage de ce mérite, et « cette traduction est du très-petit nombre de « celles qui ne nuisent point à l'original et ne dé- « plaisent point aux connaisseurs. Les différents « morceaux qui la composent sont choisis avec « goût, classés avec méthode. Le style est très- « heureusement adapté aux objets qui sont traités « et suppose une égale connaissance des deux « langues. » Une seconde édition de cette traduction demeurée classique a été publiée en 1809, 2 vol. in-8°, avec le texte latin. Enfin en 1802, Gueroult, encouragé par le suffrage public, a donné une traduction de toute la faune de Pline sous ce titre: 2° *Histoire naturelle des animaux de Pline*, traduction nouvelle avec le texte en regard, 3 vol. in-8°. 3° En 1789, il eut part avec son frère à la traduction d'une partie des harangues qui forment le huitième volume des *OEuvres de Cicéron* (1), traduction nouvelle, in-12, dont les premiers volumes sont de Desmeunier (*voy.* ce nom), et de Clément de Dijon (*voy.* ce nom). 4° *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains*, 1794, in-8°. Cet ouvrage, qui forme une brochure de cent quarante pages, est purement historique; l'auteur s'est abstenu de toute déclamation, et cet écrit, fait avec beaucoup d'ordre, mérite d'être consulté. 5° *Nouvelle méthode pour étudier la langue latine, suivant les principes de Dumarsais*, 1798, in-8°. Longtemps suivie dans les écoles centrales et dans les lycées, cette *méthode* a eu six éditions, et a contribué à introduire l'esprit d'analyse dans l'étude de la grammaire. 6° *Grammaire française*, 1806, in-12. Cette grammaire est conçue dans les mêmes principes que la méthode latine du même auteur, et elle jouit de la même estime. 7° *Discours choisis de Cicéron*, traduction nouvelle avec le texte en regard, Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Les discours contenus dans ces deux volumes sont le plaidoyer pour Sextus Roscius, la Verrine *de Signis*, celle *de Suppliciis;* la harangue au peuple prononcée par Cicéron après son retour de l'exil, le plaidoyer pour Milon, le remercîment à César au sujet du rappel de Marcellus, le plaidoyer pour Ligarius; les deuxième, neuvième et quatorzième Philippiques. Il est à remarquer que dans ces volumes il n'entre aucun des discours traduits par Gueroult en 1789, et dont nous ve-

adoucir le sort d'un grand nombre d'émigrés : aussi la reconnaissance d'une famille puissante ne lui manqua pas sous la restauration. Il présenta en 1798 à l'Académie de musique un opéra intitulé *Étéocle et Polynice*, qui n'a été ni représenté ni imprimé. Sa femme, d'un mérite distingué, a pendant trente ans tenu une pension de demoiselles dans la rue St-Jacques.

(1) La Harpe, dans son *Cours de littérature*, après avoir condamné toutes les traductions des *Oraisons* de Cicéron, faisait pour ces deux professeurs une honorable exception : « Leur « ouvrage, disait-il, atteste une égale connaissance des deux « langues et du style oratoire, et ne laisse rien à désirer, si ce « n'est la continuation d'un travail qui sera toujours un titre « honorable et précieux auprès des amateurs des lettres et de « l'antiquité. » Gueroult l'aîné devait à la fin de sa carrière satisfaire ce vœu (*voy.* le n° 7). Quant à Gueroult jeune, il laissa manuscrite la traduction de vingt-huit *Discours* de Cicéron, qui ont été compris dans la collection des *Classiques latins-français* de Panckouke. L'auteur de cet article a revu, annoté et complété ces *Discours;* car le plus grand désordre régnait dans le manuscrit, interrompu par de nombreuses lacunes, et qui ne semblait pas destiné à l'impression.

nons de parler sous le numéro 3. On a mal à propos attribué à Gueroult l'aîné une œuvre dramatique intitulée *la Journée de Marathon*, ou *le Triomphe de la liberté*, pièce historique en quatre actes et en prose, avec des intermèdes et des chœurs, 1792, in-8°. — Cette production, qui a été traduite en allemand, mais en abrégé, dans le journal d'Archenholz (1792), est de J.-F. Gueroult, né à Rouen, cousin des deux professeurs, et qui vivait encore en 1830. D—R—R.

GUEROULT (Pierre-Remi-Antoine-Guillaume), né à Rouen le 16 janvier 1749, et mort le 14 décembre 1816, consacra sa vie à des travaux d'autant plus estimables que, n'offrant bien souvent qu'une carrière ingrate et rebutante à parcourir, ils conduisent rarement à la gloire. Après avoir fait ses études au collége d'Harcourt, il entra en 1769, comme instituteur, à Louis-le-Grand, puis fut appelé en 1774 au collége des Grassins, où il remplit successivement toutes les chaires, excepté celle de troisième. Donnant à la culture des lettres tous ses loisirs, il se lia d'amitié avec la Harpe, qui méditait déjà de se constituer un des juges du Parnasse. Si Gueroult sut employer dignement ses loisirs, il ne fit pas un moins noble usage de sa fortune. Il secourut l'indigence, et fut longtemps le tuteur et le père d'une famille noble et malheureuse, qui le bénissait. En 1794, Gueroult, qui n'avait pas improuvé les principes de la révolution, fut appelé dans un ministère à des fonctions importantes. Il reprit, depuis, ses paisibles travaux, entra au lycée Henri IV; puis, enfin, fut nommé professeur d'éloquence latine au collége de France. Il obtint aussi du roi la croix de la Légion d'honneur. On a de lui : 1° *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*, Paris, 1802, in-8°; 2° Le huitième volume de la *Traduction des OEuvres de Cicéron*, publiée de 1783 à 1789. Ce volume, auquel il travailla conjointement avec son frère, contient la *Harangue sur les réponses des aruspices*, celle *pour Sextus*, les *Plaidoyers pour Plancius* et *pour Célius*, et l'*Invective contre Vatinius*. Gueroult avait continué la traduction des discours de Cicéron (*voy.* l'art. précédent, note). 3° Il a présenté à l'assemblée législative un *Plan d'éducation nationale*, et fait hommage à la convention d'une pièce dramatique intitulée *Origine de la république une et indivisible*. Z.

GUÉROULT D'UBERVILLE (Nicolas-François), né dans la ville d'Eu, en Normandie, en 1760. Garde du corps (service de la reine) dans les fatales journées des 5 et 6 octobre 1789, il contribua puissamment à sauver la reine des outrages de la multitude, soulevée par les meneurs révolutionnaires. D'Uberville, envoyé à la caserne pour porter l'ordre de sonner le *boute-selle*, est entouré par la foule menaçante, qui s'oppose à son retour au château; un garde national de la suite de Lafayette le dégage des mains des assaillants, et d'Uberville se servant de l'un de ses pistolets d'arçon qu'il tient par le canon, parvient à terrasser le bandit qui saisissait la bride de son cheval : il reçut en même temps un coup de masse sur la tête; il chancelle; mais il approchait de la grille; un des guichetiers la lui ouvre, il met pied à terre avec peine et son sang ruisselle. Dans ces entrefaites les bandits escaladent les grilles et rugissent aux portes du château. D'Uberville reprend des forces à la vue du péril; il craint pour les jours de la reine, dont le nom retentit parmi les imprécations de la foule. Malgré la gravité de sa blessure, il monte rapidement vers l'appartement de Marie-Antoinette, il frappe vivement, il appelle, et la première femme de service, madame Thiébaut, lui dit sèchement : « Entre-t-on ainsi chez Sa Majesté? — Il s'agit bien d'étiquette! réplique le « brave d'Uberville, avec une expression que lui « permettait ce terrible moment; avertissez donc « la reine; entendez-vous ces cris! Ils sont là, ils « montent! » La reine ainsi avertie, s'enfuit à demi vêtue vers la chambre du roi. D'Uberville rassemble de gros meubles et barricade les portes des couloirs. Dans ce moment, Louis XVI, inquiet, entre dans la chambre. Le garde du corps lui rend compte de ce qui se passe, et l'épée à la main, il accompagne le roi jusqu'à l'appartement où toute la famille royale était réfugiée. Le courageux d'Uberville, que son dévouement avait soutenu, tombe évanoui. Marie-Antoinette donne l'ordre de le secourir à l'instant, et l'on conserve encore dans la famille d'Uberville le linge qui servit au pansement; sur ce linge on voit la couronne royale et le chiffre de la reine. L'opération du *trépan* le sauva. Il fut nommé brigadier des gardes et décoré de l'ordre de St-Louis. Le brevet fait mention du service rendu à la famille souveraine. La reine fit écrire par sa première femme au chevalier d'Uberville, pour lui exprimer sa gratitude et lui offrir une pension de mille francs sur sa cassette. Tous les détails de la belle action de Guéroult d'Uberville sont consignés dans les procès-verbaux du Petit-Châtelet, tribunal où l'on commença l'instruction contre les révoltés. La marche rapide de la révolution fit cesser les poursuites. D'Uberville émigra en 1790. Rappelé par un grave intérêt de famille, il rentra en France, et accepta une lieutenance de gendarmerie; mais il donna sa démission après la chute du trône au 10 août. Persécuté comme toute la noblesse, il échappa au régime de la terreur. Il épousa la veuve du chevalier Sanson de Berville. Retiré à sa campagne de Bellancourt, près Abbeville, il y termina sa vie honorable le 17 septembre 1827. P—V—E.

GUERRA (Jean), peintre, architecte et dessinateur, naquit en 1544, à Modène, d'une famille dans laquelle le goût des arts était héréditaire. Il vint à Rome à l'âge de dix-huit ans, et s'y lia bientôt avec un peintre, César de Nebbia, praticien habile, mais qui n'avait pas au même degré que lui le mérite de l'invention. Les deux artistes furent chargés par Sixte V de différents travaux

importants. Parmi les ouvrages qu'ils exécutèrent en commun, Tiraboschi mentionne, dans la *Biblioteca modenese*, la tribune au-dessus de l'autel dans l'église de la Rotonde, la façade de l'église St-Jacques des *Scossocavali* et celle de St-Nicolas *in carcere*. Guerra, dit-on, séduit par l'espoir d'une fortune rapide, mit dans le commerce l'argent qu'il avait amassé; mais, trompé dans toutes ses spéculations, il se trouva trop heureux de revenir à sa première profession. Comme dessinateur on lui dut une foule de cartes et de plans. Gandellini (*Notizie degli intagliatori*, t. 2, p. 103) lui attribue les dessins de l'ouvrage de Dom. Fontana (*voy.* ce nom), sur le transport et l'érection de l'obélisque de St-Pierre; ceux de l'ouvrage de Gallonio (*voy.* ce nom), sur les supplices des premiers martyrs; un très-grand nombre d'autres dont les sujets sont tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que de l'histoire grecque et romaine, et un recueil de quarante planches : *Varie acconciature di testa*. Comme architecte, Guerra donna le plan de la *Scala santa* à Rome, et ceux des églises de *Santa-Maria di Paradiso* et de la *Madonna delle Asse*, à Modène. Cet artiste mourut à Rome le 29 avril 1618. W—s.

GUERRAPAIN (Claude-Thomas), petit-neveu du célèbre oculiste Maîtrejean (*voy.* ce nom), naquit à Méry-sur-Seine le 21 décembre 1754. Après avoir achevé ses humanités au collége de Troyes, il se rendit à Reims pour étudier le droit, et vint ensuite à Paris, où il se fit recevoir avocat en 1781. De retour à Méry, il en fut institué bailli, charge qu'il conserva jusqu'à la révolution. Alors il fut nommé procureur syndic dans le district d'Arcis, et plus tard, administrateur du département de l'Aube. Il exerça ces fonctions d'une manière fort honorable, même aux époques les plus désastreuses, et défendit avec fermeté les infortunés exposés aux persécutions de l'anarchie. Sous le consulat, Guerrapain fut élu membre du conseil général de son département, aux travaux duquel il resta constamment associé; mais il refusa toute autre fonction administrative ou judiciaire, pour se livrer uniquement à l'étude des sciences naturelles appliquées à l'agriculture. Retiré à la campagne, près du lieu de sa naissance, il contribua beaucoup, par ses conseils et par ses exemples, à faire connaître l'amélioration dont le sol était susceptible et les avantages qu'on trouve dans les prairies artificielles. Mais c'est surtout à l'éducation des abeilles qu'il consacra ses soins les plus assidus; elle était devenue son occupation presque exclusive. Il allait publier sur cet objet les résultats de ses observations, de son expérience, le travail en était à peu près terminé, lorsqu'un écrivain agronome de la capitale arrive à Méry. Guerrapain l'accueille avec empressement et le retient dans sa maison. L'étranger, ayant capté la confiance de son hôte, lui propose de mettre en commun le fruit de leurs recherches pour en faire un seul ouvrage. Cette proposition est acceptée; il obtient communication du manuscrit de Guerrapain; et, après l'avoir compulsé, retourne à Paris. Bientôt l'ouvrage paraît, mais sous le nom de l'agronome parisien, qui fait à peine mention de son utile collaborateur. Celui-ci fut affecté sensiblement de cet acte de déloyauté. Cependant il continua ses travaux agricoles, et reçut en 1807, de la société d'agriculture de la Seine, une médaille d'or à titre d'encouragement. Les événements de 1814 lui portèrent un coup terrible. Son pays devint le théâtre de la guerre, et son domaine, qui depuis tant d'années faisait le charme de sa vie, fut dévasté, ses plantations détruites, ses neuf cents paniers d'abeilles écrasés. Accablé de douleur, Guerrapain abandonna des lieux qui ne pouvaient lui inspirer que d'amers souvenirs, et alla demeurer dans une propriété qu'il possédait au faubourg de Preize, à l'entrée de la ville de Troyes. Toujours dévoué à l'agronomie, il y établit une pépinière et une serre, et mourut dans cette retraite le 17 mars 1821. Il était membre de la société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, et correspondant des sociétés d'agriculture de Paris, de Châlons-sur-Marne et de Provins. On a de lui : 1° *Notice sur la culture du sophora, du platane et de l'aune*, Paris, 1809, in-8°; 2° *Almanach des roses, dédié aux dames*, Troyes, 1811, in-18. M. le docteur Bédor a publié une *Notice nécrologique* sur Guerrapain, Troyes, 1822, in-8°. Z.

GUERRE (Martin), né à Andaye dans le pays des Basques, est connu par une aventure unique dans l'histoire, à laquelle donna lieu son mariage avec Bertrande de Rols, du bourg d'Artigat, au diocèse de Rieux. Après dix ans de cohabitation avec sa femme, dont il existait un enfant, il fut obligé de passer en Espagne, où il porta les armes, et eut une jambe emportée d'un coup de canon à la bataille de Saint-Quentin. Au bout de huit ans d'absence, Arnaud du Tilh, qui, dans une longue familiarité, s'était informé de toutes les circonstances qui pouvaient le regarder, lui, sa femme, sa parenté et son pays, se présente à Bertrande sous le nom de Martin Guerre. Trompée par la figure de l'imposteur et par tous les indices qu'il lui donne, elle le reconnaît pour son mari, l'admet dans sa maison, à sa table et dans son lit. Les quatre sœurs de Martin Guerre le reconnurent aussi pour leur frère, et Pierre Guerre, oncle de Martin, pour son neveu, sans qu'il vînt dans l'idée de personne le moindre doute sur l'identité. Il jouissait paisiblement du fruit de son imposture, quand un soldat de Rochefort, que le hasard fit passer par l'Artigat, publia que le véritable Martin Guerre était en Flandre; mais Bertrande de Rols, qui était dans la bonne foi, soutint que le prétendu Martin Guerre était son mari, ou *le diable dans sa peau*. Cependant du Tilh ayant voulu exiger durement de Pierre Guerre un compte trop rigoureux pour la gestion de ses biens pendant son absence, Pierre lui suscita de

mauvaises affaires, le fit constituer prisonnier; et, sur une procuration obtenue par force de Bertrande, il poursuivit criminellement du Tilh comme imposteur. Dans le cours de la procédure, celui-ci donna, de tout ce qui avait précédé, accompagné et suivi le mariage de celui dont il tenait la place, jusqu'au moment de son évasion, un détail si exact et si bien circonstancié, qu'il n'y avait que Martin Guerre qui pût être aussi bien instruit. Il en portait d'ailleurs tous les signalements sur son corps: deux soubredents à la mâchoire supérieure; une cicatrice au front, un ongle du premier doigt enfoncé, trois verrues sur la main droite, une autre au petit doigt, une goutte de sang à l'œil gauche, etc.; et de cent cinquante témoins qui furent entendus, quarante le reconnurent pour Martin Guerre; soixante n'osèrent prononcer, tant la ressemblance leur paraissait frappante; il n'y en eut que cinquante qui soutinrent qu'il était Arnaud du Tilh, dit *Pansette,* du bourg de Sagies. Dans le temps que les juges étaient fort embarrassés pour décider, le véritable Martin Guerre arriva de Flandre. Il se fit aisément reconnaître, malgré sa jambe de bois; du Tilh, confondu, après avoir soutenu pendant quelque temps son rôle avec beaucoup d'assurance, dévoila tout le mystère de son imposture; et, par arrêt du parlement de Toulouse, il fut pendu le 16 septembre 1560, devant la porte de Martin Guerre, et son corps jeté au feu. Ses biens furent adjugés à une fille qu'il avait eue de Bertrande de Rols, pendant les trois ans qu'elle avait habité avec lui de bonne foi. (Voyez les *Causes célèbres*, par M. Richer, t. 1). T—D.

GUERRE (Élisabeth-Claude Jacquet de la), musicienne, née à Paris vers 1659, s'était acquis une grande réputation par son talent sur le clavecin. A l'âge de quinze ans, elle eut l'honneur de toucher de cet instrument en présence de Louis XIV; et le roi ayant témoigné qu'il l'avait entendue avec plaisir, elle fut retenue par madame de Montespan pour paraître dans les fêtes qui se succédaient alors à Versailles presque sans interruption. Quelque temps après, elle épousa Marin de la Guerre, organiste de St-Severin, et revint à Paris, où elle fut l'objet des empressements de tous les amateurs. Elle excellait surtout, dit-on, à trouver et à exécuter ces suites de chants et d'accords auxquelles on a donné le nom de *fantaisies,* parce qu'elles semblent plutôt l'effet du caprice que d'aucune règle de l'art. Madame de la Guerre chantait aussi d'une manière très-agréable; enfin, jamais, assure Titon du Tillet, aucune personne de son sexe n'avait eu d'aussi grands talents qu'elle pour la composition. Les pièces de cette dame sont: 1° trois livres de *Cantates;* 2° des *Morceaux* pour le clavecin et des *Sonates;* 3° un *Te Deum* à grand chœur, exécuté en 1721, à la chapelle du Louvre, pour la convalescence du roi. Elle avait aussi mis en musique *Céphale et Procris,* tragédie de Duché, 1694. Elle mourut à Paris le 27 juin 1729, et fut inhumée dans l'église St-Eustache. Titon du Tillet a donné à cette dame une place sur le Parnasse français. Son médaillon y est entouré de ce vers:

Aux grands musiciens j'ai disputé le prix.

W—S.

GUERRE (Marie-Joséphine la). *Voyez* Laguerre.

GUERRE-DUMOLARD (Jean), né en 1761 à Allevard en Dauphiné, fut reçu en 1785 avocat au parlement de Grenoble, où il ne tarda pas à se faire remarquer par son savoir et son talent. Député à la fameuse assemblée de Vizille, en 1788, il embrassa avec ferveur les opinions politiques de Mounier, son compatriote et son ami. Il fit également partie de l'assemblée des trois ordres tenue à Romans en 1789. Le parlement de Grenoble ayant été supprimé en 1790, ainsi que tous les autres parlements du royaume, Guerre vint se fixer à Lyon, où la révolution française lui réservait un rôle à jouer et des périls à subir. Entraîné, comme toutes les âmes généreuses de l'époque, dans les voies de réforme et de régénération indiquées par la royauté elle-même, il ne tarda pas à éprouver des déceptions. Les premiers excès populaires le firent passer bien vite du camp du progrès dans celui de la résistance : il entra dès lors en lutte avec les exaltés. Devenu par là suspect aux jacobins, à cause de la franchise de son aversion pour leurs actes et leurs principes, il fut obligé de quitter Lyon, où il revint bientôt, après la journée du 29 mai. Il fut alors élu par sa section au nombre des trente-deux députés chargés d'aller exposer au corps législatif la situation de Lyon. La journée du 2 juin ayant donné définitivement la prépondérance aux jacobins dans l'assemblée, la députation ne partit pas, et Guerre adressa à l'opinion publique, sous le nom d'*Histoire de la révolution de Lyon,* in-8° de 176 pages, 1793, la relation destinée à la représentation nationale. Ce livre, devenu très-rare aujourd'hui, est suivi de 141 pièces justificatives très-compromettantes pour les jacobins, et dont MM. Buchez et Roux ont à tort révoqué en doute l'authenticité dans leur *Histoire parlementaire de la révolution.* La plupart de ces pièces, en effet, avaient été recueillies dans les dépôts publics, par des commissaires désignés par les sections, quelques jours après le 29 mai. Leur style, d'ailleurs, est bien celui de l'époque; et l'auteur a pris soin d'indiquer, pour les actes publics, l'original sur lequel chaque copie a été relevée. Cette manifestation désignait naturellement son auteur aux rancunes des sans-culottes triomphants. Guerre eut le bonheur d'échapper aux recherches dirigées contre lui. Sa condamnation eût été certaine, car il était porté sur la liste des *fuyards* par le comité révolutionnaire de son quartier, avec cette mention : *Est le premier contre-révolutionnaire de la section.* Après la terreur, Guerre revint à Lyon et y contracta mariage, en l'an 3, avec Marie-

Madeleine Robin. Il devint, par cette alliance, beau-frère du célèbre Poivre, intendant de l'Ile de France sous la royauté. Désormais affranchi de toute crainte pour sa sûreté personnelle, Guerre se livra avec ardeur à l'exercice de la profession de défenseur officieux d'abord, et ensuite d'avocat, et fut nommé, en l'an 13, juge au tribunal d'appel de Lyon, en remplacement de M. Blanc, élu député au corps législatif. En 1807, il prononça devant l'Académie de Lyon l'éloge de Bureaux de Pusy, son allié et son ami, ancien président de l'assemblée constituante, mort préfet du Rhône. A l'expiration de la législature, Guerre rentra pour toujours dans les rangs du barreau, où sa réputation allait bientôt atteindre à son apogée, dans les causes politiques, sous la restauration; il fut le défenseur de madame de Lavalette, traduite devant la cour prévôtale pour avoir pris part à un complot contre le gouvernement, et acquittée. Dans cette affaire mémorable, Guerre fit entendre d'éloquentes paroles et conquit la première place. Dès lors les plus grandes affaires lui furent confiées, et il dut rédiger un grand nombre de mémoires pour en éclairer la discussion. La collection de ces mémoires formerait à elle seule un cours de droit complet. En 1831, Guerre fut élu bâtonnier de l'ordre. — Mais les travaux de la vie judiciaire ne devaient pas suffire à défrayer la fécondité prodigieuse de Guerre : sa carrière d'écrivain fut presque aussi pleine que sa carrière d'avocat. En 1815 il publia, sous le voile de l'anonyme, des *Considérations sur les taxes extraordinaires de guerre établies ou projetées à Lyon*, Kindelem, in-8° de 24 pages; en 1816, *Campagnes de Lyon et du Midi en* 1814 *et* 1815, Kindelem, 1 vol. in-8°. C'est le précis des événements arrivés dans le midi de la France lors de la restauration. Les *Archives du Rhône* contiennent de lui plusieurs ouvrages d'économie politique et plusieurs dissertations historiques lues à l'Académie de Lyon, dont il fut un des membres les plus assidus, et qui l'honora deux fois de la présidence. Il faut citer encore une *Dissertation sur l'importance de la pépinière de naturalisation du département du Rhône*, 1823, 12 pages in-8°; une *Notice historique sur l'abbaye de St-Pierre*, devenue le palais des Arts, Barret, in-8° de 16 pages; des *Considérations sur les avantages et les inconvénients des étangs de la Bresse marécageuse*, Bourg, 1838, in-8°, et un grand nombre d'opuscules imprimés ou inédits, dont on trouvera la nomenclature exacte dans l'*Histoire de l'Académie de Lyon*, par J.-B. Dumas. Les plus remarquables des œuvres inédites sont : 1° un *Mémoire contre l'opinion qui attribue à Plaucus la fondation de Lyon;* 2° une *Dissertation sur la manière d'écrire l'histoire;* 3° et une autre *Dissertation sur les couleurs royales et nationales de France*. L'infatigable activité de Guerre et son aptitude aux affaires devaient nécessairement l'appeler dans les corps délibérants de la cité. Il fut en effet membre du conseil municipal de Lyon de 1808 à 1814, et y rentra ensuite par voie d'élection, à une grande majorité, en 1834, pour y siéger jusqu'à sa mort, arrivée à St-Rambert-l'Ile-Barbe (Rhône), le 15 août 1845. G. B—n.

GUERRERO (Vicente) fut un des principaux acteurs des révolutions qui éclatèrent dans les colonies de l'Amérique espagnole, en 1809, lorsque les malheurs de la métropole ne lui permirent plus d'y faire respecter son pouvoir. Guerrero était un mulâtre né dans l'esclavage, et dont la première occupation avait été de garder des bœufs. D'un caractère féroce et dépourvu de toute espèce d'éducation, il devait se jeter à corps perdu dans la carrière de désordre et de sang qu'il vit s'ouvrir. Son audace le fit remarquer dès le commencement dans toutes les émeutes. Il se signala d'abord sous les ordres de l'insurgé Mina. Sa conduite à l'affaire de Misteca fonda surtout sa réputation. Bientôt, au milieu de l'anarchie à laquelle était en proie le Mexique, il fit comme les Vittoria, les Osurno, les Rayos, il se posa chef d'une bande qui n'obéissait à personne qu'à lui. Après la mort de Mina et l'évacuation de Los Remedios, il devint le principal général des insurgés; mais la paix de Xauxilla, la déroute de Zarate, le renversement de Torses (1818), tous ces événements, si défavorables aux indépendants, le réduisirent à s'enfuir dans les montagnes voisines des côtes de l'océan Pacifique, entre Acapulco et Mexico. Asénio et le colonel Boadbarn de Virginie se joignirent bientôt à lui. Ces trois chefs traînaient la guerre sans autre espoir que de vendre chèrement leur vie, quand la révolution inattendue opérée par Iturbide changea leur position (1820). L'harmonie ne subsista pas longtemps entre le nouvel empereur et Guerrero; et ce dernier, s'il n'eut point directement part aux événements qui entraînèrent sa déchéance, les approuva du moins publiquement, et se déclara le défenseur du pouvoir exécutif. Lorsque le gouverneur de la province de la Suebla refusa obéissance au nouvel ordre de choses, c'est lui qui fut chargé d'aller le combattre. Il le fit prisonnier et le conduisit à Mexico. Bientôt après il réprima de la même manière, à Cuernavaca, l'émeute de Hernandez. La présidence de Vittoria (1824 et années suiv.) lui fit prendre une attitude définitive comme champion de la démocratie; et il était un des chefs les plus renommés du parti populaire, quand il fut question, en 1827, de nommer un président de la république mexicaine. Huit provinces se prononcèrent d'abord pour son rival Pedrazza, et quatre seulement pour lui. Mais le ministre des États-Unis Poinsett, qui se trouvait à Mexico, et qui, selon l'usage trop ordinaire de la diplomatie en pareil cas, soutenait le parti le moins fort, employa tout son crédit à faire nommer Guerrero; et pour le malheur de la république autant que pour celui de Guerrero lui-même, les intrigues du diplomate américain

eurent un succès complet. Peu de temps après l'élévation du nouveau président, plusieurs partis se formèrent contre lui, et dans le mois de décembre 1829 de nombreux soulèvements éclatèrent à la fois sur différents points. Après avoir tenté inutilement par la persuasion de les faire rentrer dans l'ordre, Guerrero essaya de les réprimer par la force des armes. S'étant fait donner par la chambre des députés une autorisation pour marcher contre le chef de la révolte, Bustamente, il se mit à la tête d'un corps de 1,200 hommes; mais il était à peine sorti de Mexico que deux bataillons, soulevés et conduits par le général Quintana, se portèrent vers le palais du président, et s'en emparèrent aux cris de *Mort à Guerrero!* Aussitôt un gouvernement provisoire fut établi, et Bustamente proclamé président de la république mexicaine. Les soldats qui avaient suivi Guerrero, informés de cet événement, l'abandonnèrent bientôt. Il resta seul, et se vit contraint d'aller chercher un asile à Acapulco, où il vécut assez paisiblement pendant une année. Mais son rival ne le perdait pas de vue; et voyant toujours en lui le chef du parti démocratique, encore très-redoutable, il imagina, pour s'en défaire, un moyen de trahison et de perfidie qui n'est pas sans exemple dans l'histoire des révolutions modernes. Ayant fait entrer dans son projet un certain Pitaluga, capitaine du brick sarde *le Colomb*, qui se trouvait à Mexico, ce nouveau Sinon se rendit à Acapulco, et devint bientôt l'ami *intime* de Guerrero. Ils se donnèrent réciproquement plusieurs dîners, où tout parut se passer de la manière la plus amicale. Enfin, le 10 janvier 1831, Guerrero étant venu avec deux de ses amis seulement dîner à bord du brick, la journée fut d'abord très-gaie; la nuit approchait, et le café était servi dans la cabine, lorsque tout à coup Pitaluga en ferme la porte, coupe les câbles et met à la voile, tandis que les gens de son équipage tiennent un poignard sur la poitrine du pauvre Guerrero, que l'on transporte ainsi à Oayaça, où tout était préparé pour le recevoir. Une décision du conseil des ministres, présidé par Bustamente, ordonna bientôt qu'il fût jugé par une commission militaire; et cette commission le condamna à mort le 14 février 1831 : il fut fusillé le même jour. M—D j.

GUERRIC, chanoine de Tournai, vint à Clairvaux en 1131, attiré par la réputation de St-Bernard. Les conseils de cet homme éloquent lui firent embrasser l'ordre de Cîteaux, qui n'a pas peu servi les lettres lors de leur naissance. Guerric devint bientôt l'un de ses premiers disciples; et ce qui le prouve, c'est que le pieux Humbert, abbé d'Igny, au diocèse de Reims, s'étant démis de son abbaye, ce fut Guerric qui fut nommé, en 1138, pour lui succéder. Sa conduite répondit pleinement au choix de l'abbé de Clairvaux. Exerçant comme lui le ministère de la parole, il prêchait en même temps d'exemple dans ses fonctions. Il ne cessait de s'y renfermer, pratiquant constamment l'humilité et la patience religieuses. Et lorsque de longues infirmités, qu'il supportait avec courage, lui firent pressentir qu'il touchait au terme de sa vie, se regardant sans doute comme bien inférieur à son maître, il se fit apporter le recueil de ses sermons et les jeta au feu. Mais des copies en avaient été extraites et conservées. Il survécut de peu d'années à St-Bernard et mourut vers 1157, ou même plus tôt, si son successeur Geoffroi, dont il existe des actes en 1155, l'avait déjà remplacé à cette époque. Ses sermons contiennent une morale solide, et offrent plus d'une fois des pensées neuves et des traits sublimes dont quelques-uns ont été cités par nos plus grands prédicateurs (*voy.* la *Notice* biographique des PP. et autres auteurs, à la suite de l'édition des *OEuvres de Bourdaloue*, Versailles, 1812). Le style de Guerric est nourri des expressions de l'Écriture, comme celui de St-Bernard, dont il retrace l'onction et la force avec plus de simplicité. L'on y rencontre néanmoins des locutions obscures, quoique en petit nombre : elles tiennent à l'introduction faite par Abailard d'une dialectique subtile, et à celle de la métaphysique scolastique qui commençait à naître sous P. Lombard. Les sermons de Guerric ont eu plusieurs éditions. Jean de Gaigny, chancelier de l'Église et de l'université de Paris, donna, par ordre de François Ier, une de ces éditions, d'après un exemplaire de l'abbaye de Vauluisant, sous ce titre : *D. Guerrici abbatis Igniacensis sermones antiqui, eruditionis et consolationis pleni*, Paris, 1539, in-8°: elle fut reproduite en 1547 et suivie d'une traduction française par le même. Une autre édition de ces sermons, corrigée sur d'anciens manuscrits, parut à Anvers en 1546; une troisième fut imprimée à Paris en 1563; une quatrième à Lyon en 1630. Le texte de celle d'Anvers a été inséré dans les grandes *Bibliothèques des PP.*, de Cologne et de Lyon, et dans la *Bibliothèque des prédicateurs* du P. Combefis. On le retrouve à la suite des éditions des *OEuvres de St-Bernard*, publiées par Horstius et par Mabillon. Trithème attribue à l'abbé Guerric un volume de lettres; Sander, des Commentaires sur les Psaumes, et le P. Lelong, un Commentaire sur St-Matthieu. G—CE.

GUERRINO (Thomas), mathématicien milanais du 17e siècle, naquit avec le génie des mathématiques, et surmonta, pour les cultiver, tous les obstacles qu'y mettait alors la médiocrité de la fortune de ses parents. Il fut contraint lui-même de chercher sa subsistance dans l'emploi de hallebardier de la ville, dans lequel on croit qu'il fut obligé de rester jusqu'à la fin de ses jours. L'obscurité de sa famille et la nature de ses occupations ont fait négliger aux biographes de son pays les particularités de sa vie; on ignore même les époques précises de sa naissance et de sa mort; mais on sait que, dans l'intervalle de 1663 à 1668, il publia divers ouvrages de ma-

thématiques fort estimés, et parmi lesquels on distingue : 1° l'*Euclide in campagna*, traité d'arpentage ; 2° *Tavole gnomoniche ;* 3° *Trattato di geometria ;* 4° *Trattato di stereometria ;* 5° *Trattato di geodesia*. Tous ces ouvrages furent imprimés à Milan dans le cours des cinq années qui viennent d'être indiquées. G—N.

GUERSENS (Julien de), poëte français, né en 1543 à Gisors, diocèse de Rouen, acheva ses études à Paris, et, dit Lacroix du Maine, qui l'avait beaucoup connu, « se rendit admirable à « tous ceux de notre siècle, tant pour sa mé- « moire (qui semblait quasi prodigieuse) que « pour être bien versé en tous arts, sciences et « disciplines, et ayant connaissance de plusieurs « langues. » Scaliger parle aussi de la mémoire de Guersens, vraiment étonnante ; mais il lui aurait souhaité plus de jugement (*sed plumbo maxime eget*). Guersens, ayant latinisé son nom de Julien, le fit, par une vanité puérile, précéder du premier surnom de César, et ne signa plus que *Caïe Julius*. Étant allé par hasard aux grands jeux de Poitiers, il eut l'occasion d'y voir la belle Catherine Desroches, et se signala parmi les nombreux prétendants à sa main ; mais ayant perdu l'espoir de se faire aimer de cette belle, il quitta Poitiers pour aller à Rennes, où il fréquenta quelque temps le barreau. Il ne dut pas tarder à revenir à Paris étaler son érudition. Quoiqu'il se permît de juger avec dédain les plus habiles, Scaliger prétend qu'il n'avait jamais rien lu que les ouvrages de *Cardan*. « Bref, il est fort excel- « lent parmi ceux qui n'en savent guère, comme « les courtisans. S'il les eût suivis, il eût sans « doute été grand et évêque aujourd'hui. » Ayant été pourvu d'une charge de sénéchal en Bretagne, il revint à Rennes et y mourut de la peste le 5 mai 1583, à l'âge de 40 ans. On a de lui : *Panthée, tragédie prise du grec de Xénophon*, Poitiers, 1571, in-4° très-rare. Par un raffinement de galanterie, Guersens voulut faire honneur de cette pièce à mademoiselle Desroches, prétendant qu'il n'en était que l'éditeur ; mais mademoiselle Desroches la désavoua. Il avait en outre composé « des poëmes sur des sujets plaisants, d'autres « pour le mariage du duc de Joyeuse, des dis- « cours, etc. » On n'en connaît aucun d'imprimé (1). Le jugement que Scaliger porte de ses poésies doit empêcher d'en regretter la perte : « Ses vers latins et français, dit-il, sont de « moyenne étoffe, *et longe inferiores* à ceux de « Ste-Marthe ; mais ce qui les fait trouver bons, « c'est l'invention et l'air qu'il leur laisse en les « prononçant » (voy. *Scaligerana prima*). W—s.

GUESCLIN. *Voyez* Duguesclin.

GUESLE (Jacques de la), l'un des plus illustres magistrats qui aient honoré le parlement de Paris, naquit en cette ville en 1557. Il était fils de Jean de la Guesle, employé dans différentes négociations et mort président à mortier en 1588. Il avait succédé à son père dans la charge de procureur général, et il la remplit avec beaucoup de zèle et de fermeté. Après la journée des Barricades, il voulut quitter Paris, où l'autorité du roi n'était plus respectée ; mais reconnu à l'une des barrières, malgré son déguisement, il fut arrêté et conduit à la Bastille. Aussitôt qu'il eut recouvré sa liberté, il se hâta de rejoindre Henri III, alors au château de St-Cloud, et travailla, de concert avec ce prince, à la pacification du royaume. La Guesle eut le malheur d'introduire Jacques Clément dans le cabinet du roi. Indigné de l'horrible attentat dont il fut témoin, il tira son épée et en frappa ce monstre au visage ; mais il ne le tua point, comme quelques historiens l'ont assuré (*voy.* Jacques Clément). Il ne fut pas moins attaché à Henri IV qu'à son prédécesseur. Il fit partie du conseil où l'on décida les mesures à prendre pour le rétablissement de l'ordre, et s'y opposa à l'expulsion des jésuites demandée par plusieurs personnes. Après le crime de Jean Châtel, on demanda le renvoi de la Guesle ; mais le roi, qui appréciait son zèle et ses talents, ne voulut point y consentir ; et ce magistrat mourut en exercice à Paris, le 3 janvier 1612. Il avait publié l'année précédente le *Recueil* de ses Remontrances au parlement, in-4°. On a encore de lui : 1° une *Lettre sur l'assassinat de Henri III*, imprimée à la suite du *Journal de l'Estoile*, édition de Lenglet-Dufresnoy ; 2° *Traité en forme de contredits, touchant le comté de St-Pol*, Paris, 1634, in-4°. C'est peut-être le même ouvrage que le suivant. 3° *Remarques curieuses touchant le comté de St-Pol*, Paris, 1635, in-4°. On a imprimé à la suite les *Remontrances* faites par la Guesle, au nom du roi, à Élisabeth, reine d'Angleterre, au sujet de Marie, reine d'Écosse. 4° Le *Récit du procès du maréchal de Biron*, inséré à la fin du 1er volume des *Lettres et ambassades* de Philippe Canaye. Cette pièce est fort curieuse. On en trouve des exemplaires tirés à part, in-fol. de 86 pages. 5° *Discours touchant la dissolution du mariage de Henri IV et de madame Marguerite de Valois :* il est conservé dans les manuscrits de la bibliothèque de Paris. W—s.

GUESNAY (Jean-Baptiste), jésuite, né en 1585 à Aix en Provence, fut admis dans la société à l'âge de dix-sept ans, y professa la philosophie et ensuite la théologie, fut nommé successivement recteur des colléges de Besançon, Avignon, Arles et Marseille, et mourut dans la maison de son ordre à Avignon, le 4 novembre 1658. On a de lui : 1° *Magdalena Massiliensis advena, sive de ejus in Provinciam appulsu dissertatio historica*, Lyon, 1643, in-4°. Il cherche à prouver, contre le sentiment de Launoy, que Ste-Madeleine a véritablement fait un voyage en Provence. 2° *Auctuarium historicum de Magdalena Massiliensi advena*, ibid., 1644, in-4°. C'est une réponse à la réfutation que

(1) C'est par erreur que Philippon, *Dictionnaire des poëtes français*, attribue à Guersens la tragi-comédie de *Tobie*. Cette pièce est de mesdames Desroches (*voy.* ce nom), et imprimée dans leurs *Œuvres*.

Launoy avait publiée de la dissertation précédente : le P. Guesnay se tint caché sous le nom de Pierre Henri, et se donna ainsi la facilité de défendre son opinion avec une aigreur très-déplacée, même dans la bonne cause. 3° Le *Triomphe des reliques de Ste-Madeleine*, ibid., 1647, in-8°, sous le nom de Denys de la Ste-Baume. 4° *Cassianus illustratus, sive chronologia vitæ Sancti Joannis Cassiani*, ibid., 1652, in-8°. Le cardinal Noris dit que Guesnay y représente Cassien, non tel qu'il a été, mais comme il aurait voulu qu'il eût été. 5° *Provinciæ Massiliensis annales, seu Massilia gentilis et christiana, libri tres*, ibid., 1657 ou 1659, in-fol. Cette histoire de Marseille n'est point estimée. L'auteur y suit pas à pas Clapiers et Nostradamus, et ne se montre ni plus exact ni plus judicieux que ces deux écrivains. On retrouve à la fin ses deux réponses à Launoy. W—s.

GUESSEFELD (François-Louis), excellent ingénieur géographe prussien, naquit à Osterburg dans la vieille Marche, vers le milieu du 18e siècle. Dans sa jeunesse, il prit beaucoup de goût au dessin et surtout à la géographie; mais sa modeste fortune ne lui permettait pas d'acquérir toutes les cartes géographiques qu'il aurait voulu étudier. Guessefeld avait quinze ans quand un ingénieur fut envoyé pour lever le plan des environs d'Osterburg : il suivit alors ces travaux. Les conseils qu'il reçut de cet ingénieur et la lecture de quelques ouvrages mathématiques le décidèrent à se consacrer à la géométrie pratique. Guessefeld fut placé par ses parents chez un architecte habile qui lui donna de bonnes leçons et l'employa ensuite dans ses travaux. Dans la suite il se rendit à Weimar, où le grand-duc le nomma conseiller de l'administration des forêts. Les nombreuses cartes dont il a enrichi l'Allemagne se distinguent toutes par une grande exactitude et par la netteté du dessin; et, sous le premier rapport, elles sont en général très-supérieures à celles des héritiers Homann. Guessefeld est mort le 17 juin 1808. B—h—d.

GUETTARD (Jean-Étienne), médecin naturaliste, et l'un des hommes qui ont le plus contribué à répandre en France le goût de la minéralogie, naquit à Étampes le 22 septembre 1715. Son père, apothicaire instruit, le fit élever avec soin, et chercha lui-même à développer ses bonnes dispositions. Après avoir terminé ses études classiques, Guettard apprit la botanique du célèbre Jussieu. Il suivit ensuite les leçons de Réaumur, qui fortifia son penchant pour l'histoire naturelle et le fit admettre en 1734 à l'Académie des sciences. Il communiqua à cette savante compagnie le résultat de ses observations minéralogiques, et prit l'engagement de faire connaître toutes les richesses de la France en ce genre, travail immense et qui suffirait pour occuper la vie entière de l'homme le plus laborieux. Mais Guettard ne promettait rien qu'il ne fût en état d'exécuter : doué d'une grande activité et d'une santé robuste, il n'éprouvait presque jamais le besoin du repos, et son humeur sévère le mettait à l'abri des importuns. Dans la société, il parlait peu et seulement des choses qu'il savait : aussi la contradiction l'irritait facilement, et alors ses expressions n'étaient pas toujours mesurées; mais il revenait promptement de sa colère, et souvent en demandait pardon. Avec des dehors si peu favorables, il avait le cœur excellent : la vue d'un malheureux lui faisait verser des larmes, et il fournissait toujours de sa bourse aux besoins des pauvres qu'il visitait comme médecin. Sa sensibilité s'étendait jusque sur les animaux, et il avait expressément défendu qu'on en tuât aucun chez lui ou pour lui. Ennemi de toute espèce d'exagération, il disait à Condorcet, en lui parlant de l'éloge d'un de leurs confrères, que celui-ci devait prononcer : « Vous allez bien mentir; « mais quand il s'agira de moi, je ne veux que la « vérité. » Dans les dernières années de sa vie, il devint sujet à des accès de léthargie qui lui firent pressentir sa fin prochaine. Cette idée n'altéra point sa gaieté; mais il alla voir plus rarement ses amis, dans la crainte de les affliger par le spectacle de sa mort. Ce savant estimable finit ses jours à Paris, le 8 janvier 1786. Il était conservateur du cabinet d'histoire naturelle du duc d'Orléans, et membre des Académies de la Rochelle, de Florence et de Stockholm. Condorcet prononça son éloge à l'Académie des sciences. Parmi le grand nombre de mémoires de Guettard insérés dans le recueil de cette compagnie, on se contentera de citer : 1° *Mémoire sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre*, année 1746. Il y démontre l'analogie des terrains de ces deux pays, qu'il divise en trois bandes, sablonneuse, marneuse et métallique. 2° *Mémoire sur les granits de France, comparés à ceux d'Égypte*, année 1751; 3° *Mémoire sur quelques montagnes de la France qui ont été des volcans*, année 1752. Il y prouva, le premier, que les principales montagnes de l'Auvergne sont des volcans éteints; et ce qu'il y a de singulier, c'est que cette assertion parut alors un paradoxe dans le pays même. 4° *Mémoire dans lequel on compare le Canada à la Suisse par rapport à ses minéraux*, avec des cartes minéralogiques, année 1752. Il y établit que les fossiles de ces deux pays sont absolument semblables; mais son travail à cet égard, comme il en convient, est très-incomplet. Ses autres ouvrages sont : 1° *Observations sur les plantes*, Paris, 1747, 2 vol. in-12. On y trouve le catalogue des plantes qui croissent aux environs d'Étampes et d'Orléans, et des remarques sur celles qu'il avait observées dans le bas Poitou et l'Aunis. 2° *Histoire de la découverte faite en France de matières semblables à celles dont la porcelaine de la Chine est composée*, ibid., 1765, in-4°; 1766, in-12. C'est cette découverte importante qui a donné lieu à l'établissement de la manufacture de Sèvres. 3° *Mémoires sur les différentes parties des sciences et des arts*, Paris,

1768-83, 5 vol. in-4°, collection très-estimée. Le libraire Lamy a divisé les deux derniers volumes en trois parties et les a reproduits en 1786, sous le titre de *Nouvelle collection de Mémoires*, etc. 4° *Mémoire sur la minéralogie du Dauphiné*, Paris, 1779, 2 vol. in-4°, et réimprimé in-fol. dans la *Description de la France*, par de la Borde; 5° *Atlas et description minéralogique de la France*, Paris, 1780, petit in-fol. Cet atlas, publié par Monnet, et dressé par Dupain-Triel pour la partie géographique, ne contient que 32 cartes; on trouve cependant des exemplaires auxquels on en a ajouté 8, qui devaient paraître avec la suite de l'ouvrage, ce qui en porte le nombre total à 40. Il en aurait contenu 216, s'il avait été terminé, comme on le voit par la carte générale mise en tête de l'ouvrage. Chaque carte, outre l'explication des signes minéralogiques, est accompagnée d'une coupe de terrain. L'échelle est la moitié de celle de Cassini, ce qui a permis de donner un très-grand détail, et il est bien à regretter que cet important travail n'ait pas été continué. 6° Des *Lettres* et des *Dissertations* dans les *Journaux économiques* et *de médecine*. Guettard a fourni des notes et des éclaircissements pour la traduction française de l'*Histoire naturelle* de Pline (*voy.* Pline et Poinsinet de Sivry). On ne doit pas oublier que Guettard est l'un des premiers en France qui se soient occupés de suppléer au papier de chiffon par d'autres productions végétales, et qu'il a essayé d'en fabriquer avec les nids de chenille, la filasse de palmier, l'ortie, le duvet des chardons, et celui de l'apocin de Syrie. W—s.

GUETTE (Gérard de la), né dans le 13e siècle à Clermont en Auvergne, homme de basse naissance, mais fin et rusé, s'éleva à force d'intrigue et de souplesse à la place de surintendant des finances de France. Cette fortune extraordinaire lui fit des ennemis; mais ils n'osèrent point l'attaquer tant que vécut Philippe le Long, qui s'était déclaré son protecteur. Après la mort de ce prince, la Guette fut accusé de concussions; et Charles IV, sévère justicier, dit Dutillet, le fit appliquer à la question pour l'obliger à révéler les sommes qu'il avait extorquées au trésor, et le lieu où il les tenait cachées. Il expira dans les tourments en 1322, sans avoir fait aucun aveu. La populace, qui le haïssait parce qu'il avait conseillé l'établissement de nouveaux impôts, s'empara de son cadavre, le traîna dans les rues, et l'attacha ensuite aux fourches de Montfaucon. Savaron (*Origin. de Clermont*, p. 107) pense que la mémoire de la Guette ou Gaite fut réhabilitée. Il se fonde sur l'anoblissement de sa famille, et les emplois qu'exercèrent ses descendants dès le règne de Philippe de Valois. W—s.

GUETTE (de la). *Voyez* Citri et Garcias Laso.

GUEUDEVILLE (Nicolas), journaliste, compilateur et traducteur médiocre, né à Rouen vers 1650, était fils d'un médecin de cette ville. Après avoir terminé ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre de St-Benoît, et l'on assure qu'il annonçait des talents comme prédicateur. Mais la singularité de ses opinions et la hardiesse avec laquelle il parlait des choses les plus respectables lui attirèrent des reproches de la part de ses supérieurs. Craignant alors qu'on ne lui infligeât les punitions qu'il avait méritées, il s'enfuit en escaladant les murs de son couvent, et se retira en Hollande, où, bientôt après, il fit profession ouverte de calvinisme. Il s'établit vers 1690 à Rotterdam, s'y maria, et ouvrit une école pour l'enseignement du latin. Mais il s'ennuya de ce genre de vie; et comme il ne manquait pas d'une certaine facilité de style, il résolut de se faire une ressource de sa plume. S'étant rendu à la Haye, il y publia l'*Esprit des cours de l'Europe*, journal qui dut toute sa vogue aux traits satiriques qu'il contenait contre les ministres de France. Le comte d'Avaux, alors ambassadeur en Hollande, obtint la suppression de cette feuille; mais Gueudeville en reprit, trois mois après, la rédaction, sous le titre de *Nouvelles des cours de l'Europe*, et elle continua d'avoir un grand succès, tant que les circonstances lui fournirent les moyens d'amuser la malignité publique. Cet écrivain mourut dans la misère à la Haye, vers 1720. Bayle, qui l'avait connu assez particulièrement, dit qu'il était fort agréable en conversation, et qu'il ne haïssait pas le plaisir. Outre le journal dont on a parlé, et qui forme, de 1699 à 1710, une suite de 18 volumes in-12, on a de Gueudeville : 1° *Critique générale des Aventures de Télémaque*, Cologne, 1700, 2 vol. in-12. Cette critique est oubliée depuis longtemps, et, en la lisant, on a peine à concevoir qu'elle ait été fort applaudie. C'est cependant ce que Bayle assure (*voy.* ses *Lettres*). 2° *Dialogue du baron de la Hontan et d'un sauvage dans l'Amérique*, Amsterdam, 1702, in-8°; et à la suite du *Voyage* de la Hontan, ibid., 1728, in-12. C'est une critique très-amère des usages de l'Église romaine. 3° Le *Grand Théâtre historique*, ou *Nouvelle histoire universelle*, Leyde, 1705, 5 vol. in-fol. C'est une traduction libre d'un ouvrage allemand d'Imhof; les gravures en font le principal mérite. 4° *Atlas historique*, ou *Nouvelle introduction à l'histoire*, avec un supplément par Limiers, Amsterdam, 1713-21, 7 vol. in-fol. La partie géographique est très-soignée, suivant Lenglet-Dufresnoy; on serait plus difficile aujourd'hui. Les dissertations historiques, qui sont de Gueudeville, ne fournissent rien d'instructif. 5° Le *Censeur*, ou *le Caractère des mœurs de la Haye*, ibid., 1715, in-12; 6° *Parallèle de Paul III et de Clément XI, suivi de Pensées libres*, à la suite des *Maximes politiques de Paul III*, la Haye, 1716, in-12. On a encore de Gueudeville des traductions très-défectueuses, et qui cependant ont eu quelque succès : 1° de l'*Éloge de la folie*, par Érasme, Leyde, 1713,

in-12; Amsterdam, 1728, in-8°, fig.; corrigée par Meunier de Querlon (Paris), 1751, in-8°; et enfin retouchée par Falconet, Paris, 1757, in-12. 2° De l'*Utopie* de Thomas Morus, Leyde, 1715, ou Amsterdam, 1730, in-12, fig.; 3° des *Colloques* d'Érasme, Leyde, 1720, 6 vol. in-12, fig.; 4° du *Traité de Corneille Agrippa sur la Noblesse et excellence du sexe féminin*, avec un autre sur l'*Incertitude et vanité des sciences*, Leyde, 1726, 3 vol. petit in-8°; et enfin, 5° des *Comédies* de Plaute, Leyde, 1719, 10 vol. in-12. C'est une imitation libre et tellement défigurée, que ceux qui sont le plus familiarisés avec l'original doivent avoir peine à y reconnaître les productions de ce célèbre poëte tragique. Gueudeville croit ajouter à la gaieté, à l'esprit de son modèle, en lui prêtant des plaisanteries burlesques ou insipides; et il parle des libertés qu'il s'est permises avec un ton qu'on n'excuserait pas même dans un écrivain du premier ordre : « Ma traduction, dit-il, « est fort libre; je ne me suis gêné que pour le « sens de mon auteur : encore est-il vrai qu'il y « a tels endroits obscurs où je ne sais pas trop « moi-même ce que je dis. Du reste, je n'ai rien « omis pour habiller ce vieux comique à la mode; « j'étends sans façon ses pensées, liberté qu'on « condamnera comme une licence impardonna- « ble. Mettre du sien à un célèbre auteur, c'est « le corrompre, le défigurer, lui ôter tout son « prix... J'ai suivi mon penchant; et je me flatte « que les lecteurs de vrai goût, petit troupeau, « me sauront gré d'avoir voulu contribuer à les « mieux divertir. » Que pourrait-on ajouter qui fît mieux connaître les défauts de cette traduction, s'il est encore permis de lui donner ce titre, et le caractère vain et insubordonné de l'auteur? Leschevin (Notes sur le *Chef-d'œuvre d'un inconnu*) attribue encore à Gueudeville un *Éloge de la goutte*, différent de ceux qu'ont publiés Étienne Coulet et Coquelet; mais c'est une erreur. Gueudeville n'est que l'éditeur de l'*Éloge de la goutte* par Coulet; et il y joignit une traduction française de l'*Éloge de la fièvre quarte*, du latin de Guill. Ménapius, confondu mal à propos avec Gilles Ménage dans le beau *Catalogue de la bibliothèque* de M. de Mac-Carty. Les rédacteurs du *Catalogue de la bibliothèque du roi* attribuent aussi à Gueudeville l'*Éloge de l'ivresse*, qu'on sait être de Sallengre. W—s.

GUEULETTE (Simon), historien, né à Noyon, dans le 17e siècle, entra fort jeune dans l'ordre de St-Bernard, passa ensuite dans la congrégation de Cluny, obtint le prieuré de Courcelles, et mourut à Paris en 1699. Il prenait dans le monde le nom de Desmay, qui était celui de sa mère, et il a signé de la lettre D ses ouvrages, tous anonymes. On se contentera de citer ceux qu'il a publiés sur l'histoire, et qui, tout imparfaits qu'ils paraissent maintenant, n'en ont pas moins eu du succès : 1° *Méthode facile pour apprendre l'histoire de France*, Paris, 1684; et avec des additions, 1685-1689-1691, 3 vol. in-12. Il en donna lui-même un *Abrégé*, dont la dernière édition est de 1709, in-12. 2° *Méthode pour apprendre facilement la fable héroïque ou l'histoire des dieux*, ibid., 1692, in-12. Cet ouvrage parut sous le nom du prieur de Courcelles. 3° *Méthode pour apprendre l'histoire de l'Église*, ibid., 1693, 3 vol. in-12. Le second, qui contient l'*Histoire de l'Église gallicane*, a été réimprimé séparément, ibid., 1699. 4° *Nouvelle méthode pour apprendre facilement l'histoire romaine*, ibid., 1694, 1 vol. in-12; 5° *Abrégé de l'histoire généalogique de la maison de France et de ses alliances, avec les noms des grands officiers de la couronne sous chaque roi*, ibid., 1699, in-12. Ces différents ouvrages sont rédigés en forme de dialogues. W-s.

GUEULLETTE (Thomas-Simon), l'un des plus féconds et des plus agréables imitateurs de ces contes orientaux adoptés par tous les peuples de l'Europe, naquit à Paris le 2 juin 1683. Il était fils d'un procureur au Châtelet, homme instruit et d'un désintéressement très-rare. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat au parlement, et, peu de temps après, fut pourvu de la charge de substitut du procureur du roi. La culture des lettres, qui avait fait le charme de sa jeunesse, continua d'être pour lui un délassement. Il partagea ses moments entre les devoirs de son état, les travaux du cabinet et une société d'amis qui le chérissaient au dernier point. Il avait fait construire dans sa maison de campagne, à Choisy-le-Roi, un théâtre où l'on essayait ses pièces et celles de ses amis avant de les donner au public. Après quarante-trois ans d'une union très-heureuse, il eut le malheur de perdre son épouse; et quoique son contrat lui assurât la jouissance des biens qu'elle laissait, il en fit sur-le-champ la remise à ses héritiers. Sa gaieté naturelle ne l'abandonna pas dans la vieillesse : quelques jours avant sa mort, il écrivit deux doubles de son testament, et y joignit des vers qui annonçaient la sécurité d'un honnête homme et la confiance d'un chrétien fidèle. Il mourut à Charenton le 22 décembre 1766, âgé de 83 ans. Il légua à l'un de ses confrères un manuscrit contenant des extraits raisonnés des lectures de toute sa vie. On a de lui : 1° Les *Soirées bretonnes, nouveaux contes de fées*, Paris, 1712, in-12; et dans le *Cabinet des fées*, t. 32. 2° Les *Mille et un Quarts d'heures, contes tartares*, ibid., 1715, 2 vol.; 1723, 1753, 3 vol. in-12, fig.; et dans le *Cabinet des fées*, t. 21 et 22. On avait cru ces contes réellement traduits de l'arabe ou du persan; rien ne prouve mieux que la manière des contes orientaux y est heureusement imitée. 3° Les *Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam, contes chinois*, ibid., 1723, 2 vol. in-12; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-12; et dans le *Cabinet des fées*, t. 19. 4° Les *Sultanes de Guzarate*, ou *les Songes des hommes éveillés, contes mogols*, Paris, 1732, 3 vol. in-12; réimprimés sous le titre

de *Mille et une Soirées*, ibid., 1749, 3 vol. in-12; et dans le *Cabinet des fées*, t. 22 et 23. 5° Les *Mille et une Heures, contes péruviens*, ibid., 1733-1759, 2 vol. in-12; 6° les *Mémoires de mademoiselle de Bontemps*, Amsterdam, 1738, in-12. « Ces « différents ouvrages, dit l'abbé Sabatier, sont le « fruit d'une plume facile, mais plus attentive « à consulter le goût des personnes frivoles et « oisives que l'utilité du lecteur éclairé et judi- « cieux. » Gueullette a donné au Théâtre-Italien : Les *Comédiens par hasard*, 1718; *Arlequin-Pluton*, 1719; le *Trésor supposé*, 1720; l'*Amour précepteur*, 1726; l'*Horoscope accompli*, 1727. Il a traduit la plupart des canevas italiens insérés dans le *Théâtre* de Riccoboni, et a fourni aux frères Parfaict les matériaux pour l'histoire de l'établissement de ce spectacle en France (*voy.* PARFAICT). On doit encore à Gueullette de nouvelles éditions : 1° de l'*Histoire du petit Jehan de Saintré*, Paris, 1724, 3 vol. in-12, avec l'explication des termes de chevalerie, des remarques sur les tournois et des notes grammaticales (*voy.* Ant. de la Salle); 2° de l'*Histoire de Gérard, comte de Nevers, et d'Euryant de Savoie, sa mye*, Paris, 1725, in-8°, avec des notes instructives (1); 3° des *Contes et fables* de Pilpay et de Lockman, 1724, 2 vol. in-12; 4° des *Essais* de Montaigne, Paris, 1725, 3 vol. in-4°; 5° des *OEuvres* de Rabelais, Paris, 1732, 6 vol. in-8°; 6° de la *Farce de Pathelin*, 1748, in-12, que l'éditeur attribue à Villon, mais que l'on sait être de Pierre Blanchet. L'*Éloge* de Gueullette a été imprimé dans le *Nécrologe des hommes célèbres*, Paris, 1768; et Mayer a inséré une Notice sur cet écrivain dans le tome 37 du *Cabinet des fées* : elle contient des anecdotes plaisantes, mais un peu hasardées. W—s.

GUEVARA (ANTOINE), prélat espagnol, naquit dans la province d'Alava, dépendance de la Biscaye. Élevé à la cour, où ses parents l'avaient amené à douze ans, il s'en retira en 1504, à la mort d'Isabelle de Castille, et entra dans l'ordre des franciscains, où il remplit plusieurs emplois. Il devint par la suite prédicateur de Charles-Quint et historiographe de ce prince, qu'il accompagna dans une partie de ses voyages. Nommé évêque de Cadix, il passa depuis au siége de Mondonedo, et mourut quelques années après, le 10 avril 1544. Il fut très-vanté de son vivant, mais attaqué peu de temps après sa mort (*voy.* RUA), et jugé sévèrement par Matamore et André Schott. Bayle a porté le dernier coup à sa renommée. Heumann l'appelle *Historicus mendacissimus*. On peut du moins lui reprocher d'avoir voulu faire passer un de ses ouvrages pour celui de Marc-Aurèle, en fabriquant des lettres qu'il présente comme étant de cet empereur. Ce n'est pas le seul auteur qui ait donné des romans pour de l'histoire; et du moins ses compatriotes, seuls juges compétents en cette partie, vantent encore aujourd'hui la pureté de son style, qui toutefois n'est pas exempt d'emphase. On a de Guevara : 1° *Marco-Aurelio con el relox de principes*, Valladolid, 1529, in-fol.; Séville, 1532, in-fol., 1537, in-fol., gothique. L'édition de 1529 et quelques autres furent, si l'on en croit l'auteur, les résultats d'un abus de confiance. Les éditions qu'il publia depuis lui-même offrent d'assez grandes différences et des transpositions. Dès l'année 1531 il parut une traduction française de cet ouvrage, sous ce titre : *Livre doré de Marc-Aurèle, empereur et éloquent orateur, traduict du vulgaire castillian en françoys*, par R. B. (René Berthault) de la Grise, secrétaire de Mgr le révérendissime cardinal de Gramont, Paris, Galliot du Pré, in-4° gothique. Une traduction faite sur une autre édition espagnole vit le jour chez le même libraire, sous le titre de l'*Horloge des princes*, 1540, in-4° gothique. Elle est anonyme; mais un quatrain latin qu'elle contient, en l'honneur de *Griseus*, autorise à croire qu'elle est aussi de la Grise. N. Herberay des Essars avait entrepris une nouvelle traduction de cet ouvrage. Il mourut n'ayant traduit que le premier livre, « où en- « core, dit son éditeur, se sont trouvés sur la fin « quelques cahiers en si pauvre état, qu'il a été « impossible de les lire; au moyen de quoi l'ou- « vrage a été continué sur l'ancienne traduction, « après toutefois y avoir corrigé infinies fautes « sur l'exemplaire espagnol »; et ce travail fut publié sous le titre de l'*Horloge des princes*, etc., 1555, in-fol. On a réimprimé au moins cette dernière traduction. Lacroix du Maine et Duverdier disent que J. Lambert, religieux de Clugny, a traduit le second livre, qui aurait été imprimé en 1580. Ce ne fut pas en France seulement que le *Marco-Aurelio* eut du succès. On en fit une version latine, dont, par les ordres de Frédéric-Guillaume, duc de Saxe, on donna une édition à Torgau, 1611, in-fol., réimprimée à Leipsick, 1615 et 1624, et à Francfort en 1664. Une traduction anglaise faite sur le français est due à Th. North, Londres, 1619, in-fol. Une édition espagnole publiée à Barcelone en 1624, in-8°, paraît être la réimpression de l'édition de 1529; car elle est conforme pour la division à la première traduction française, et est intitulée aussi *Libro aureo de la vida y cartas de Marco-Aurelio emperador;* c'est la seule édition espagnole que nous ayons vue. Les deux dernières traductions françaises sont divisées en trois livres : on trouve un quatrième livre dans une traduction italienne. 2° *Epistolas familiares*, Valladolid, 1539, in-8°,

(1) Le roman de *Gérard, comte de Nevers*, est généralement attribué à Gibert de Montreuil, auteur inconnu du 15e siècle. La première édition, fort rare, est de Paris, 1520, in-4°, gothique, figures en bois. La seconde, de 1526, in-4°, quoique moins belle que la précédente, est encore recherchée. On en cite, dans la *Bibl. française*, une troisième édition, Lyon, 1586, in-4°. Gueullette rendit un véritable service aux amateurs de notre ancienne littérature en reproduisant cet ouvrage. Le comte de Tressan ne l'a pas jugé indigne de ses soins, il en a rajeuni le style, et en a publié, dans la *Biblioth. des romans*, un extrait fort agréable, réimprimé dans la collection de ses œuvres, et separément, Paris, Didot, 1792, in-18.

première édition; 1544, in-8°; Anvers, 1578, in-8°; 1594, in-8°; 1603, in-8°; 1665, in-8°, etc., traduites en français sous ce titre : *Les Epîtres dorées et Discours salutaires, traduits d'espagnol par Guttery; ensemble la révolte que les Espagnols firent contre leur jeune prince l'an* 1520, *avec un Traité des travaux et priviléges des galères, le tout du même auteur, trad. d'italien en françois*, 1565, in-8°; 1573, 1577, 1585 : le troisième livre, comprenant la *révolte des Espagnols*, etc., est de la version de Dupinet (*voy.* Dupinet). Duverdier dit que les deux premiers livres traduits par Guttery ont été imprimés en 1558 et 1559, in-4°. Nicolas Antonio annonce que les *Épîtres* de Guevara sont en trois livres : quelques éditions, et entre autres celle de 1603, n'en contiennent que deux; mais c'est en trois livres qu'est la traduction latine par Gaspard Ens, Cologne, 1614, 2 vol. in-8°, traduction dans laquelle on retrouve des lettres du *Marco-Aurelio*. Cependant Duverdier cite un Jean de Barraud, Bourdelois, comme traducteur des *Quatrième et dernier livres des Épîtres dorées*, 1584, in-8°; et Antonio dit : *Quartum* (*librum*) *et quintum vertit Joannes de Barraud, Verderio teste.* Le bibliographe espagnol mentionne encore, d'après Wadding, un traducteur français nommé Jean Battand (*Battandus*), qui a tout l'air de n'être autre que le Jean Barraud dont au surplus nous n'avons pu voir la traduction. Le titre de *dorées* donné par les traducteurs aux *Épîtres* de Guevara n'en imposait pas à Montaigne, qui dit bonnement : « Ceux qui les appellent dorées faisaient jugement bien autre que celui que j'en « fais. » Les diverses éditions et traductions des *Épîtres*, ainsi que celles du *Marco-Aurelio*, présentent de grandes différences; mais ces deux ouvrages ne méritent pas la peine qu'on prendrait à rechercher et recueillir les variantes. 3° *Prologo solenne en que el autor toca muchas historias. Una decada de los X Cesares emperadores desde Trajano a Alexandro* (imprimé à part en 1669, et d'autres fois); traduit en français (*voy.* Allegre). *Del menosprecio de la corte y alabança de la aldea* (imprimé à part, 1592, in-8°; 1613, in-8°; traduit en latin et imprimé dans le recueil de H. P. Herdesianus, intitulé *Aulica vita et vita privata*, 1578, in-8°; trad. en français (*voy.* Allegre) et imité en français par le sieur de Molière (*voy.* ce nom); en italien, français et allemand, Lyon, 1605; Genève, 1614, in-16. *Aviso de privados y doctrina de cortesanos* (imprimé à part en 1592; et à Anvers, sous le titre de *Despertador de cortesanos*, 1605, in-8°). *De los inventores del marcar y de muchos trabaxos que se passan en las galeras* (réimprimé à Anvers, sous le titre de *Arte del marcar*, 1613, in-8°); traduit en français (*voy.* Dupinet). Ces cinq opuscules ont été imprimés ensemble à Valladolid, 1559, in-fol. 4° *Monte Calvario*, Salamanque, 1542, 1545, 1582, 2 part. in-8°. L'auteur y traite des mystères de la Passion et des paroles de Jésus-Christ sur la croix. 5° *Oratorio de religiosos y exercicio de virtuosos*, Valladolid, 1542, in-8°; traduit d'italien en français sous ce titre : L'*Oratoire des religieux et l'exercice des vertueux*, par N. Dany, abbé de St-Crespin le Grand de Soissons et grand archidiacre, 1582, in-8°. Duverdier cite une édition de 1578. Malgré le discrédit dans lequel est tombé l'évêque de Mondonedo, on a imprimé dans le 18e siècle l'*Esprit de D. Antonio de Guevara en quatre cents maximes et traits d'histoire choisis dans ses lettres et dissertations*, Francfort-sur-le-Mein, 1760, petit in-8°, en quatre langues (latin, italien, français, allemand). L'épître dédicatoire à la maréchale de Broglie est signée Amman. — *Antoine* Guevara, chapelain de Philippe II, et prieur de St-Michel de Escalada, dans le royaume de Léon, s'étant dégoûté de la cour, prit le parti de la retraite, et s'y livra à l'étude de l'Écriture sainte. Il a fait imprimer *In Habacuc prophetam commentarii*, Madrid, 1585, in-4°; 1593, in-fol.; Vienne, 1603, in-4°; Anvers, 1609, in-4°. Il parle, dans sa préface, de trois autres ouvrages de sa composition, sans dire s'ils ont été imprimés. Ce sont : 1° *De Vulgatæ latinæ lectionis utilitate*; 2° *Litteralis expositio in primum caput Geneseos*; et 3° *In psalmos Davidicos annotatiunculæ*. A. B—t.

GUEVARA (Louis Velez de Las Duenas y), auteur dramatique, surnommé à juste titre *le Scarron de l'Espagne*, naquit à Ecija (en Andalousie), en janvier 1574. Il vint très-jeune à Madrid, où il exerça la profession d'avocat. Son imagination était si riante et son caractère si gai, qu'il ne pouvait s'empêcher de plaisanter même dans les affaires les plus graves. Aussi affluait-il toujours un grand nombre de spectateurs à ses plaidoyers. On raconte qu'une fois il sauva la vie à un criminel dont il était le défenseur en faisant rire les juges par une plaisanterie qui lui échappa au milieu d'une exhortation pathétique, dans laquelle il tâchait de les disposer en faveur de son client. Le fiscal (procureur du roi) voulut appeler du jugement par lequel le criminel était acquitté : Guevara fut condamné à une forte amende, et il plaida alors contre les juges et le fiscal. L'affaire fut portée devant Philippe IV, auquel Guevara la raconta d'une manière si comique, que le roi, ne pouvant s'empêcher de rire lui-même, lui fit remise de l'amende et commua en un exil la peine de mort que méritait le criminel, sauvé par Guevara. Depuis ce moment, le roi prit ce dernier en affection; et connaissant son talent pour les vers, il l'engagea à écrire des comédies. Ce monarque en composait lui-même que l'on jouait à sa cour, et il les soumettait à l'examen de ce poëte. Les comédies de Guevara eurent beaucoup de vogue; elles sont remplies d'imagination, de sel, de traits piquants. Les caractères en sont toujours originaux et bien tracés, et ont justement mérité les éloges de Lope de Vega. Cependant l'ouvrage qui contribua le plus à établir la

réputation de Guevara est son *Diablo cojuelo* (1) *o memorial de la otra vida*, Madrid, 1648, in-8°. C'est une satire, aussi spirituelle que juste, des mœurs de Madrid au temps où vivait l'auteur. Le style en est pur, élégant, plein de feu et petille de bonne plaisanterie. Ce roman a servi de canevas à le Sage pour composer son *Diable boiteux*, ou, pour mieux dire, le roman de ce dernier n'est qu'une continuation de celui de l'*Espagnol*. Il existe une traduction française littérale de l'ouvrage de Guevara, faite par l'auteur des *Lectures amusantes*. Il fut ensuite traduit en italien, Bologne, 1716, in-8°. Guevara passa toute sa vie à Madrid, et jouit constamment de la faveur de Philippe IV. Il était charitable et d'un caractère doux; mais il ternissait ces qualités par une passion effrénée pour les femmes, que ni l'âge ni les maladies ne purent jamais corriger. On se souvient encore de ses bons mots, qui sont comme passés en proverbe dans l'Espagne. Il mourut à Madrid d'une rétention d'urine, en janvier 1646, à l'âge de 72 ans. — *Sébastien* Guevara, poëte espagnol, né à Valladolid en 1558, et mort en 1610, est auteur d'un *Romancero* (recueil de poésies) fort estimé, et imprimé à Madrid, 1594, in-8°, et en trois parties. — Il y a eu aussi deux autres bons poëtes de ce même nom, Jean Beltran (auteur de plusieurs comédies) et Pierre; le premier mort en 1702 et le second en 1596. — Guevara (Don Philippe), de l'illustre maison des Ladron de Guevara, mort en 1563, fut chevalier et commandeur de St-Jacques, ambassadeur de Charles-Quint, et se distingua à la prise de Tunis (1535). Il voyagea longtemps en Italie, où il connut le célèbre *Titien*, et acquit beaucoup de talent pour la peinture. Il mérita les éloges de l'historien Garibay, son contemporain, et laissa sur cet art des *commentaires* fort estimés, que don Antonio Ponz a fait imprimer à Madrid, 1788, in-8°. Don Philippe laissa plusieurs enfants, parmi lesquels on compte don Diego, l'un des bons mathématiciens dont s'honore l'Espagne, et qui mourut en 1566. B-s.

GUEVARA (Don José), jésuite espagnol et historiographe de son ordre, naquit en 1720 à Recas, village des environs de Tolède. A la fin de ses études, pendant lesquelles il avait fait preuve d'une remarquable activité d'esprit, il sollicita et obtint l'autorisation de se rendre en Amérique, pour partager les glorieuses fatigues des missionnaires qui s'étaient voués à la civilisation des Indiens. — A cette époque, les missions du Paraguay avaient acquis un degré de prospérité extraordinaire, et attiraient toute la sollicitude de la société qui les avait fondées : elle envoyait ses disciples les plus capables enseigner dans les colléges de Buenos-Ayres, de Cordova et de l'Assomption. Malgré sa jeunesse, Guevara fut chargé de la chaire de philosophie dans un de ces établissements dont les PP. Cardiel, Falkner, Lozano, Dobrizhoffer et Quiroga (*voy.* ces noms) avaient élevé très-haut l'enseignement et la réputation. Destiné, comme historiographe, à raconter les travaux de la compagnie de Jésus dans ces contrées lointaines, le P. Guevara écrivit une *Historia del Paraguay, Rio de la Plata y Tucuman*, qui mérite d'être citée à côté des ouvrages de Muratori, Nicolas del Techo, N. Duran et Charlevoix. La première partie de cette histoire, la seule qui soit arrivée jusqu'à nous, a été publiée dans la collection de Angelis (1), qui renferme sur les provinces Argentines de précieux renseignements historiques qu'on chercherait vainement ailleurs. La seconde partie fut soustraite à l'auteur lors de la mise à exécution du décret d'exil de 1767, à Ste-Catherine, établissement situé à quelques lieues de Cordova, et qui renfermait la bibliothèque et les archives de son ordre. On assure même que parmi les instructions expédiées au gouverneur Bucareli pour l'exécution de cette mesure, qui prit toutes les proportions d'un coup d'État, se trouvait la recommandation de recueillir et d'envoyer en Espagne le manuscrit de Guevara, dont il existait plusieurs exemplaires; car l'auteur de cette notice a constaté avec regret la disparition du premier volume de celui qui avait été déposé dans la bibliothèque publique de Buenos-Ayres. Le chevalier P. de Angelis a imprimé la copie que possède le chanoine D. Saturnino Segurola (2). — Quoi qu'il en soit, le P. Guevara commence par décrire l'aspect général du pays, ses productions naturelles, l'origine de ses habitants, leurs mœurs et leurs coutumes : puis il raconte l'arrivée des Espagnols et les événements de la conquête. Il déplore l'extinction de la race autochthone et la destruction des *Pueblos* de la province de Guayra par ces indomptables métis de St-Paul (*mamalucos*), qui venaient y ravir des esclaves pour leurs mines. Son style est facile et ne manque pas d'élégance; mais il se montre trop crédule en rapportant des faits surnaturels ou de fabuleuses traditions. Comment ensuite lire sans surprise, en se reportant à l'époque à laquelle il écrivait, un chapitre consacré à nier l'existence « d'une race de « pygmées qui, vivant dans l'intérieur du Chaco, « habitent des grottes souterraines, dont ils n'osent « sortir de peur d'être dévorés par les oiseaux de « forte taille (p. 8)? » On peut dire cependant que, malgré ses défauts, l'ouvrage de Guevara contient des détails intéressants et peu connus;

(1) *Cojuelo*, diminutif espagnol, signifie un peu boiteux. La Monnaie ainsi que le *Dictionnaire historique*, qui l'a copié, se trompent lorsqu'en relevant une erreur typographique de Baillet (qui l'appelle le *Diablo cojudo*), ils dissertent sur ce dernier mot, qui n'est point espagnol, même dans le sens qu'ils lui attribuent.

(1) *Coleccion de obras y documentos*, etc., Buenos-Ayres, 1836, 6 vol. in-4°.

(2) Une troisième copie se trouve encore à Buenos-Ayres, entre les mains de la famille de Don José Joaquin de Araujo; mais Angelis suppose que celle offerte par l'auteur aux dominicains, en reconnaissance de l'hospitalité qu'il en reçut durant son séjour dans la province de Tucuman, doit être la plus complète de celles que nous avons relatées.

et quoiqu'il ait inséré, comme le lui reproche Azara, dans l'*Histoire du Paraguay*, celle du Tucuman, qui en est tout à fait distincte, on aurait peine à comprendre le jugement plus que sévère du célèbre naturaliste dont l'ironie s'abaisse jusqu'à l'injure (1), si le P. Guevara eût passé sous silence la conduite inhumaine des Espagnols dans le nouveau monde. Mais la fierté castillane de l'auteur des *Voyages dans l'Amérique méridionale* s'est révoltée à la lecture du sombre tableau que l'historien a tracé de leurs excès. — Le P. Guevara survécut-il de longues années à la destruction de son ordre? Où et quand mourut-il? Les plus actives recherches n'ont pu nous l'apprendre. Nous doutons même que l'ouvrage du P. Diosdada Caballero (2) ou que celui beaucoup plus moderne des Backer (3) contiennent les renseignements qui nous ont fait défaut; toutefois, nous les indiquons au lecteur comme sources à consulter. A. D—m—y.

GUEZ. *Voyez* Balzac.

GUFFROY (Armand-Benoît-Joseph), avocat à Arras, où il était né en 1740, fut député des états d'Artois auprès du roi en 1787, et se montra ensuite un des plus chauds partisans de la révolution. Il publia, dès le moment où elle éclata, différentes brochures pleines de ses principes révolutionnaires, et fut nommé en 1790 juge de paix à Arras, puis élu en septembre 1792 député du département du Pas-de-Calais à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI de la manière suivante : « La vie de « Louis est une longue chaîne de crimes; la na« tion, la loi, me font un devoir de voter pour « la mort et contre le sursis. » Guffroy avait fait imprimer auparavant un pamphlet, où il prétendait prouver « que le bonheur du peuple tenait « au supplice de ce monarque. » Il rédigeait à cette époque un journal incendiaire intitulé *Rougiff*, ou *le Franc en vedette* (Rougiff est l'anagramme de Guffroi), dont le comité de salut public se servait, dit Prudhomme, ainsi que de ceux de Marat, d'Hébert et d'Audouin, *pour organiser un empoisonnement universel de l'opinion publique.* » Le 14 septembre 1793, Guffroy fut nommé par la convention membre du comité de sûreté générale. Le 4 octobre suivant, il fit placer le buste de Descartes au Panthéon, et sollicita le même honneur pour les cendres de Fénelon. Le 17 février 1794, il se montra le défenseur de Chaudot, allégua que sa moralité et son civisme avaient été méconnus du jury du tribunal révolutionnaire, et demanda sa mise en liberté. Le 29 du même mois, le journal de *Rougiff* fut dénoncé par l'abbé Chasles, comme *infecté du poison le plus aristocratique*, et propre à désorganiser l'armée du Nord, où le comité de salut public l'envoyait aux frais de la république. Guffroy fut en outre accusé d'avoir des liaisons intimes avec le marquis de Travanet et de protéger un certain Dumier, serrurier de Louis XVI. Ces dénonciations eurent lieu dans la société des jacobins, d'où il fut chassé à l'instigation de Robespierre, qui le méprisait à cause de son cynisme. Devenu dès ce moment l'ennemi de ce dernier, Guffroy se prononça contre lui au 9 thermidor, et fut un de ceux qui travaillèrent avec le plus d'énergie à le renverser. Après la mort de Robespierre, Guffroy se jeta dans le parti des thermidoriens, et s'y occupa beaucoup de dénonciations dirigées contre ses collègues. Ce rôle méprisable lui attira plus d'une fois de mauvais traitements, qui ne le corrigèrent pas. Le 5 août 1794, il dénonça Joseph Lebon, son élève et son ami, et se donna en scandale à toute la convention, dans la séance du 2 juillet, par ses débats avec ce député, au moment où Lebon se défendait des accusations portées contre lui. Le 9 juin 1797, Couchery, membre du conseil des cinq cents, attaqua Guffroy d'une manière plus directe : il l'accusa d'une fausse dénonciation contre le sieur Rougeville, dont il était le débiteur, et qu'il avait fait arrêter par le comité de sûreté générale, après avoir causé la mort de son père. Le mépris général sauva Guffroy des suites de cette affaire et du châtiment dû à ses crimes. Il se retira dans son pays natal après la session. Revenu à Paris, il se fit nommer chef adjoint au ministère de la justice, et mourut en 1800, âgé de 60 ans. Guffroy a publié : 1° *Offrande à la nation*, 1789, in-8°; 2° *Lettre en réponse aux observations sommaires de M. l'abbé Sieyès sur les biens ecclésiastiques*, 1789, in-8°; 3° *la Sanction royale examinée par un Français*, 1789, in-8°; 4° *le Tocsin, sur la permanence de la garde nationale, sur l'organisation des municipalités et des assemblées provinciales, sur l'emploi des biens d'Église à l'acquit des dettes de la nation*, 1789, in-8°; 5° *Discours sur ce que la nation doit faire du ci-devant roi*, 1792, in-8°; 6° *la Liberté, Barra et Viala, ode, par un représentant du peuple*, an 2, in-8°; 7° *la Queue de Robespierre*, 1794, in-8°; traduit en allemand dans les *Miscellen* d'Archenholz; 8° *Censure républicaine*, ou *Lettre de Guffroy aux Français, habitants d'Arras et des communes environnantes, à la convention nationale et à l'opinion publique* (an 3), in-8° de 82 pages; 9° *les Secrets de Joseph Lebon et de ses complices*, ou *Lettre de A.-B.-J. Guffroy à la convention nationale et à l'opinion publique*, Paris, an 3, in-8°. Cet ouvrage et le précédent, écrits dans le style des hommes de ce temps-là, contiennent de précieux renseignements sur les crimes que commirent en Picardie Lebon et ses agents (*voy.* Joseph Lebon). M-d j.

GUGLIELMI (Pierre), célèbre compositeur italien, naquit à Massa-Carrara en mai 1727, et apprit les premiers éléments de son art sous son

(1) *Voyages dans l'Amérique méridionale*, t. 1er, p. 25. Il l'accuse d'être « aussi petit d'esprit que de corps. »

(2) *Bibliothecæ scriptorum societatis Jesu supplementa duo*, 1814-1816, 2 parties, in-4°.

(3) Backer (Augustin et Alois de), *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jesus*, Liége, 1853-1854 et suiv., in-8°.

père, Jacques Guglielmi, maître de chapelle du duc de Modène. Ce prince, qui honorait de sa bienveillance le père et le fils, envoya ce dernier à Naples, au conservatoire de Loreto, dirigé alors par le fameux Durante, et d'où sont sortis Majo, Traïetta, Piccini, Sacchini, Paesiello, etc. (1). Guglielmi était leur condisciple; mais il n'annonçait pas comme eux de grandes dispositions pour la musique. Il était surtout ennemi déclaré de tout genre d'étude. Durante l'assujettit aux travaux pénibles du contrepoint et de la tablature, et il disait souvent, en parlant de son jeune élève : *Di queste orecchie d'asino ne voglio fare delle orecchie veramente musicali.* Guglielmi était et le plus espiègle et le moins appliqué de tous ses camarades; aussi pendant dix ans il ne se passa pas de jour qu'il ne reçût quelque punition de la part de ses maîtres. Les élèves devaient subir un examen général devant les personnages les plus remarquables de la ville. On leur avait donné pour thème une fugue à huit parties (*a otto reali*), composition des plus difficiles. La veille du jour de l'examen était arrivée, et Guglielmi n'avait pas encore commencé son thème. Durante était au désespoir. Les autres élèves chassèrent de la classe leur paresseux camarade, qui dit en se retirant : « *Je me vengerai de cet affront d'une manière qui vous fera rougir.* » Il s'enferma dans une mansarde, et pendant trente-deux heures, il ne prit point de nourriture. Le lendemain, tous les élèves avaient déjà subi leur examen au milieu d'un concours immense, et Sacchini allait l'emporter sur les autres, lorsque Guglielmi se présenta avec sa fugue, et obtint le prix. Durante dit, en l'embrassant et pleurant de joie : *Je ne me suis donc pas trompé! j'en ai fait un de mes meilleurs élèves.* A l'âge de vingt-sept ans, Guglielmi sortit du Conservatoire. Il composa en 1755, à Turin, son premier opéra, qui eut le plus grand succès. Il parcourut ensuite l'Italie, recevant partout des applaudissements et les distinctions les plus flatteuses. En 1764, il passa à Vienne, resta quelques années à Dresde, à Brunswick, etc., et vers 1772 il fut engagé pour Londres, où il demeura cinq ans. Tous les souverains à la cour desquels il fut employé l'honorèrent de leur protection, et quelques-uns d'entre eux furent ses élèves. Il revint à Naples à l'âge de cinquante ans, comblé de richesses et précédé d'une grande réputation. Paesiello et Cimarosa, qui se disputaient la palme et sur les théâtres de Naples et sur tous ceux de l'Italie, en furent alarmés : le premier forma une puissante cabale contre son ancien camarade. Cimarosa, d'un caractère plus tranquille, ne remua pas et laissa faire ses partisans. On allait jouer un opéra-bouffon de Guglielmi au théâtre des *Fiorentini*, c'était le premier qu'il faisait exécuter à Naples. Le soir de la représentation, les Paesiellistes et les Cimarosistes occupaient presque toute la salle. La toile fut à peine levée que le plus affreux tumulte commença. C'était en vain que les partisans de Guglielmi cherchaient à imposer silence. Le tumulte redoubla lorsque le moment fut venu de chanter un *quintetto* (1), qui passait pour un chef-d'œuvre, et dont Paesiello redoutait plus l'effet que de tous les autres morceaux de l'opéra. On était sur le point d'en venir aux mains : mais heureusement le roi entra dans la salle; sa présence ramena le calme et le *quintetto* fut chanté. L'enthousiasme devint alors général : amis et ennemis, tous applaudirent ensemble. L'opéra étant fini, on enleva Guglielmi du siége d'où il dirigeait sa musique (2), et on le porta chez lui en triomphe. Paesiello fut contraint d'abandonner ses cabales, et un seigneur de la cour (le prince San-Severo) réunit celui-ci avec Guglielmi et Cimarosa dans un magnifique repas : depuis cette époque, ces trois maîtres vécurent dans une assez bonne intelligence. Comme ils se reconnaissaient pour les premiers compositeurs de l'Italie, ils convinrent en 1780 d'exiger exactement et individuellement un même prix pour chacun de leurs opéras, qu'ils n'entreprenaient pas à moins de six cents ducats. Guglielmi composa encore pour plusieurs théâtres, et comme il avait aussi un talent distingué pour la musique d'église, le pape Pie VI le nomma maître de chapelle de St-Pierre en 1793. Depuis lors il ne s'occupa plus que de son nouvel état. Il mourut le 19 novembre 1804. Guglielmi s'était marié très-jeune, et avait eu plusieurs enfants; mais il n'avait jamais pris beaucoup de soin de sa famille. Il délaissa sa femme, et, après la mort de celle-ci, ses fils, au nombre de huit, furent recueillis par un honnête négociant de Naples (son ancien ami), qui les a tous élevés à ses dépens. Guglielmi avait un grand amour pour le beau sexe, auprès duquel il a dépensé la plus grande partie de sa fortune. A l'âge de soixante-quatre ans, on le voyait encore disputer aux jeunes gens les plus aimables leurs plus brillantes conquêtes (3). La dernière de ses maîtresses acheva de le ruiner : c'était une chanteuse (la Oliva), fameuse par sa beauté et ses aventures. Obligé de composer pour les chanteurs les plus renommés de l'Italie, Guglielmi savait soutenir vis-à-vis d'eux sa qualité de maître, et réprimait fréquemment leur orgueil. Il en voulait surtout à ceux qui, à force de chercher trop à l'orner, dénaturent souvent la bonne musique. Dans une de ces occasions, il dit à la célèbre Marra : *Mon devoir est de composer; le*

(1) Cimarosa entra au Conservatoire de Loreto seize ans après que Guglielmi en fut sorti : il ne fut pas condisciple de ces premiers maîtres, et n'étudia pas non plus sous Durante, comme semble l'assurer le *Dictionnaire des Musiciens*.

(1) Ce sont ces morceaux d'ensemble qui décident, chez les Italiens, du succès d'un compositeur.

(2) En Italie, les compositeurs, assis près du clavecin, sont obligés de diriger leurs opéras pendant les trois premières représentations.

(3) Il passait pour une des plus fortes épées de Naples; et l'auteur de cet article l'a vu, à cet âge, désarmer ou blesser des spadassins qui croyaient avoir bon marché de sa vieillesse.

vôtre est de chanter : chantez donc, et ne gâtez pas ce que je compose. Dans une circonstance pareille, il dit au fameux ténor Babbini : *Je vous prie en grâce, mon ami, chantez ma musique et non la vôtre.* Un autre ténor non moins célèbre, David, refusait de chanter, dans son *oratorio* (1) de *Debora et Sisara*, le duo *Al mio contento in seno*, à cause de la simplicité qui règne dans cet admirable morceau, que ce chanteur regardait comme trivial et indigne de lui : Guglielmi l'y força, et ce duo fut reçu avec les plus grands applaudissements, et prépara la réussite complète de l'opéra. On compte plus de deux cents ouvrages de ce maître. Parmi les plus remarquables, on distingue, dans les opéras sérieux, *Artaserse*, la *Clemenza di Tito*, la *Didone, Enea e Lavinia;* dans les *oratorio*, la *Morte d'Oloferne, Debora e Sisara.* Zingarelli regarde ce dernier comme le chef-d'œuvre de Guglielmi ; et un Italien d'un goût exquis, mais qui peut-être n'était pas assez exact dans ses similitudes, l'appelait le *Sixième livre de l'Enéide.* Parmi les meilleurs opéras-bouffons de Guglielmi, on cite *la Virtuosa in Mergellina; le Due Gemelle; la Serva innamorata; la Pastorella nobile ; la Bella Pescatrice*, où brille éminemment ce caractère d'unité et de clarté dans la pensée musicale, qui était celui des œuvres dramatiques de l'auteur. Paesiello, Cimarosa et Guglielmi se sont distingués par un style que chacun d'eux se forma lui-même : le premier, par le grand nombre de modulations neuves et ravissantes qu'il sait tirer d'un seul *motif* qu'il adopte ; le second, par une verve inépuisable, par une riche imagination, et pour ainsi dire par un torrent d'harmonie, qui cependant ne nuisait jamais à la mélodie du chant. Guglielmi se fraya aussi une route nouvelle. La pureté, la précision, la simplicité, l'exactitude, formèrent ses principales qualités. Il brilla surtout dans ses morceaux d'ensemble, qui sont pleins de verve et d'originalité. Il était très-fort dans le contre-point. On lui reprochait de faire souvent usage des deux quintes et des deux octaves; mais les passages dans lesquels il se permettait de les introduire étaient si mélodieux, qu'on lui pardonna bientôt ces irrégularités musicales, qu'il était le premier à reconnaître. — Son fils aîné, *Charles*, exerça avec succès la profession de son père. En 1810 il était engagé au théâtre italien de Londres. Il a donné un grand nombre d'opéras-bouffons qui ont obtenu beaucoup de succès, tant en Italie qu'en Angleterre. On ne connaît guère en France que *la Vedova capriciosa*, en deux actes, représentée à Paris en 1810, et *Il pretendente burlato*, en un acte, 1819, ouvrage charmant qui a été plusieurs années au répertoire. — Le frère cadet de ce dernier, *Jacques*, né le 16 août 1782, était attaché comme ténor en 1815 au théâtre de l'Opéra-Buffa de Paris. B—s.

(1) On sait que les Italiens appellent *oratorio* (oratoire) tous les opéras dont les sujets sont sacrés. On les jouait dans le carême, temps où les représentations théâtrales étaient autrefois suspendues en Italie.

GUGLIELMINI (Dominique), célèbre hydraulicien, né à Bologne le 27 septembre 1655, s'appliqua en même temps à l'étude des mathématiques et de la médecine, et fit dans ces deux sciences des progrès également remarquables. Reçu docteur en médecine à l'âge de vingt-trois ans, il n'en continua pas moins de cultiver les mathématiques avec beaucoup d'ardeur. Il fut nommé en 1686 intendant général des eaux du Bolognèse, charge très-importante, à raison de la grande quantité de rivières et de canaux qui coupent ce pays dans tous les sens, et qui y causeraient de fréquents ravages s'ils n'étaient surveillés avec soin. Guglielmini se livra dès lors entièrement à des fonctions dont il appréciait l'étendue, et il s'en acquitta de manière à se concilier l'estime générale. Un différend qui s'éleva en 1692 entre les villes de Bologne et de Ferrare, au sujet du cours du Réno, le fit connaître des cardinaux Dada et Barberini, chargés de régler cette affaire, et qui le prièrent de s'occuper de différents projets. Depuis 1690, il joignit à la place de surintendant des eaux celle de premier professeur de mathématiques, et l'on créa pour lui en 1694 une chaire d'hydrométrie. Ce nom, dit Fontenelle, était aussi nouveau que la place, et l'un et l'autre rappelleront toujours la mémoire de celui qui en a rendu l'établissement nécessaire. Il accepta cependant en 1698 la chaire de mathématiques à Padoue ; mais il conserva toujours le titre et les appointements de professeur à l'université de Bologne. Comme il n'avait jamais abandonné l'étude des mathématiques, il continuait de même à étudier la médecine dans ses loisirs, et en 1702 il sollicita la chaire de cette science, vacante par la démission de Pompeo Sacchi : l'ayant obtenue sans difficulté, il prouva bientôt par différents ouvrages qu'il était un digne élève de Malpighi. « Sa méthode d'enseigner, dit Éloy « (*Dictionnaire de Médecine*), avait tant d'ordre et « de précision; elle était relevée par tant de « bonnes choses, dites avec tant de force et de « grâce, qu'il eut la gloire de former presque « autant de grands maîtres que de disciples. » Une santé robuste semblait permettre à Guglielmini de se livrer à l'étude avec toute l'ardeur imaginable. Cependant une application excessive altéra ses facultés intellectuelles, et, dans le courant de 1709, il éprouva des vertiges et des convulsions qui l'obligèrent de suspendre ses cours : mais il négligea ces avertissements, et continua de lire et de méditer dans son lit. Il mourut subitement d'une hémorrhagie le 12 juillet 1710, âgé de 54 ans, et fut inhumé à Padoue, dans l'église St-Antoine, où l'abbé Félix Viali, professeur de botanique, son ami, lui fit élever un monument de marbre blanc. Le caractère de Guglielmini était très-doux: mais il avait l'abord repoussant, et c'était avec peine qu'il répondait aux questions

qu'on lui adressait, n'aimant pas à être détourné de ses méditations habituelles. Il était membre des Académies royales des sciences de Paris, de Londres et de Berlin, et de la Société des curieux de la nature. Son *Éloge*, par Fontenelle, est très-intéressant. On a de lui : 1° des *Thèses*, dans lesquelles il soutient contre Cavina l'opinion de Montanari, son professeur de mathématiques, touchant un météore lumineux observé en Italie en 1676. « Il y eut, dit Fontenelle, assez d'écrits, « et d'assez gros, sur une matière qui, au fond, « ne le méritait pas. » Deux ou trois pages auraient suffi pour la vérité ; les passions firent des livres. 2° *De cometarum natura et ortu dissertatio epistolica*, Bologne, 1681, in-4°. Il y discute, par complaisance pour son maître, l'hypothèse insoutenable de la formation des comètes par les mouvements opposés des tourbillons de deux planètes. 3° *Aquarum fluentium mensura nova et inquisita*, Bologne, 1690-1691, 2 parties in-4°. Cet ouvrage, dans lequel il traite savamment de tout ce qui a rapport à l'écoulement des eaux, fut attaqué par Papin, dans les *Acta Lipsensia*, Guglielmini lui répondit par *Epistolæ duæ hydrostaticæ*, Bologne, 1692, in-4°. La première lettre est adressée à Leibnitz, qu'il établit juge de la discussion, et la seconde à Magliabecchi ; celle-ci contient la réfutation de quelques erreurs de Papin sur les siphons. 4° *Della natura de' fiumi trattato fisico matematico*, Bologne, 1697, in-4° ; traduit en latin par Fiot ; nouvelle édition, contenant le texte et la traduction, et avec une préface et des additions d'Eustache Manfredi, ibid., 1739, in-4°. C'est par erreur que plusieurs biographes ont dit que la seconde partie de cet ouvrage était restée en manuscrit ; elle n'a jamais existé. Ce traité, dit Montucla, rempli d'une multitude de vues nouvelles non moins ingénieuses qu'utiles, est digne d'être médité par tous ceux qui s'occupent de cette partie de l'hydraulique. 5° *De salibus dissertatio epistolaris physico-medico-mechanica*, Venise, 1705, in-8° ; 6° *Exercitatio de idearum vitiis, correctione et usu ad statuendam et inquirendam morborum naturam*, Padoue, 1707, in-8° ; 7° *De principio sulphureo*, Venise, 1710, in-8°. Les ouvrages de Guglielmini ont été publiés par J.-B. Morgagni, précédés de la vie de l'auteur, Genève, 1719 ou 1740, 2 vol. in-4°. On peut consulter pour plus de détails, outre cette *Vie* par Morgagni et l'*Éloge* de Fontenelle, les *Mémoires* de Niceron, t. 1 et 10, le *Dictionnaire* de Chauffepié et sa *Vie* publiée à Milan, 1821, in-8°. W—s.

GUI, duc de Spolète, est nommé pour la première fois dans l'histoire en 843. En même temps on apprend que ce prince était d'origine française et beau-frère de Siconolfe, prince de Salerne. Gui feignit de se rendre médiateur entre Siconolfe et Radelgise, prince de Bénévent ; mais il les trompa tous deux, après en avoir tiré beaucoup d'argent. Gui Ier eut deux fils, dont l'aîné, Lambert, fut duc de Spolète, et le second, Gui, duc de Camerino. Après la mort de Lambert et d'un Gui II, qui vivait en 840, mais qui probablement ne régna pas longtemps, le duc de Camerino parvint au duché de Spolète sous le nom de Gui III. S. S—i.

GUI, empereur d'Occident, régna de 889 à 894. Après avoir succédé à son père, son frère et son neveu dans les duchés de Spolète et de Camerino en 880, sous le nom de Gui III, ce prince, dont les États confinaient avec ceux de l'Église romaine, exerça souvent des brigandages dans le duché de Rome : aussi le pape Jean VIII réclama-t-il plusieurs fois contre lui, surtout en 882, les secours des empereurs français. Le pape Marin II porta contre Gui le même genre de plaintes, et Charles le Gros mit en effet, en 883, le duc de Spolète au ban de l'empire. Bérenger, duc de Frioul, fut chargé de le poursuivre, et dès lors commença entre ces deux princes une rivalité qui ensanglanta bientôt l'Italie. Gui rentra cependant dès l'année suivante dans les bonnes grâces de l'empereur. Le pape Étienne V lui fut aussi favorable que ses deux prédécesseurs lui avaient été contraires : il l'adopta pour fils en 886, et ayant par son aide vaincu les Sarrasins établis au Garigliano, il lui permit en retour de s'emparer des principautés de Capoue et de Bénévent. Mais la mort de Charles le Gros, en 888, ouvrit une plus vaste carrière à l'ambition de Gui. Il était de la famille carlovingienne, quoiqu'on ne puisse pas découvrir par quel lien il lui appartenait. Foulques, archevêque de Reims, était son parent. Gui se rendit en France dans l'espérance d'obtenir la couronne du royaume. Mais après une vaine tentative sur la Lorraine, il revint en Italie pour disputer le trône à Bérenger, duc de Frioul, qui venait d'y être nommé roi. Deux grandes batailles furent livrées entre les princes rivaux : l'une près de Brescia, l'autre près de Plaisance. Gui, vaincu dans la première, sortit vainqueur de la seconde : alors il rassembla une diète d'évêques italiens à Pavie, et fut couronné par eux en 889. Le pape Étienne V, son père adoptif, lui donna ensuite à Rome la couronne impériale le 21 février 891. Bérenger, trop faible désormais pour résister seul au pouvoir de Gui, eut recours au roi de Germanie, Arnoul, qui vint en 893 assiéger dans Pavie le nouvel empereur. Contraint de se retirer devant ses armes victorieuses, Gui mourut d'un coup de sang le 12 décembre 894, sur les bords du Taro, où il s'était fortifié. Son fils Lambert, qu'il avait associé à l'empire en 891, lui succéda. S. S—i.

GUI, duc de Toscane, fils et successeur d'Adalbert II, régna de 917 à 928. Il succéda probablement à son père, d'après la concession de Bérenger Ier. Cependant ce même monarque le fit arrêter deux ans plus tard avec sa mère Berthe, et le retint quelque temps prisonnier dans la forteresse de Mantoue. Il voulait qu'on lui livrât ainsi

les villes fortes de Toscane ; mais il relâcha son prisonnier sans avoir pu lui rien extorquer. Après la mort de Bérenger, Gui seconda Hugues, son frère utérin, dans ses tentatives pour être élu roi d'Italie. Hugues y réussit en 925. En même temps, pour augmenter son influence dans le midi de l'Italie, Gui épousa la même année la fameuse Marozia, qui gouvernait alors Rome avec un pouvoir absolu, et comme le pape Jean X, qui avait manifesté en plus d'une occasion ses talents et son énergie, ne voulait pas se soumettre au pouvoir usurpé de Marozia, Gui, de concert avec elle en 928, entra un jour dans le palais de Latran avec une troupe d'assassins : il y surprit le pape, qu'il précipita dans une obscure prison ; il fit tuer sous ses yeux son frère Pierre, et vers le même temps, à ce qu'on assure, il fit étouffer Jean lui-même sous des coussins. Mais Gui ne jouit pas longtemps des fruits de ce sacrilége ; il mourut peu après, et Lambert, son frère, lui succéda. S. S—I.

GUI. *Voyez* Guy.

GUI D'AUXERRE, premier du nom, quarante-quatrième évêque de cette ville, né à la fin du 9e siècle, fut élevé à la cathédrale d'Auxerre et formé aux lettres et à la piété dans cette école, dont il eut ensuite la direction, avec la dignité d'archidiacre. Son mérite l'ayant fait connaître du roi Raoul et d'Emme son épouse, ils se l'attachèrent en qualité de chapelain. Valdric ou Gaudri, évêque d'Auxerre, étant mort, le crédit du roi fit élire à sa place Gui, sacré le 19 mai 933. Il rebâtit sa cathédrale et la fit rentrer dans la possession de plusieurs domaines qui avaient été aliénés. Il avait contribué à l'éducation d'un des fils de Hugues, comte de Vermandois, nommé à l'archevêché de Reims dès l'enfance. Gui mourut le 6 janvier 961. Il avait composé pour la fête de St-Julien, martyr, des *répons* et des *antiennes* « notés, dit son historien, sur des tons harmo- « nieux. » — Gui, trente et unième évêque du Puy, fils de Foulques le Bon, comte d'Anjou et frère de Foulques surnommé *Grise-Gonnelle*, renonça aux avantages de sa naissance pour embrasser la vie monastique dans l'abbaye de Cormery, dont il devint abbé après l'expulsion d'Arnaud, *intrus*. Le crédit de sa famille lui procura plusieurs autres abbayes, dont, malgré les dispositions des canons, il cumula les revenus, et dont même il détacha des domaines pour en avantager des personnes qu'il favorisait; mais plus tard il reconnut ses torts, et sa conduite devint aussi édifiante qu'elle avait été peu régulière. Ces faits datent de l'an 970. En 975 il fut élu évêque du Puy, et il fallut les ordres du roi pour lui faire accepter cette dignité. Il fonda un monastère dans sa ville épiscopale, rétablit la vie commune parmi ses chanoines, et rendit des services à l'État et à l'Église. On a de lui : 1° une *Pièce* ou *manifeste*, où il accuse sa première vie et fait l'aveu de ses fautes. Dom Mabillon l'a insérée dans ses *Analectes*, liv. 47, n° 97. 2° Une autre *Pièce* ou *diplôme*, qui rapporte différentes circonstances de sa vie, et des anecdotes relatives à l'histoire de son église. Le P. Labbe et les frères de Ste-Marthe en ont donné une édition, le premier dans sa *Bibliothèque des manuscrits*, les autres dans leur *Gallia christiana*. 3° Des *statuts* dressés de concert avec les évêques et les seigneurs du temps pour établir *la trêve de Dieu* et réprimer le brigandage. On croit ces statuts de 990 ; ils sont imprimés dans la *Diplomatique* de dom Mabillon et parmi les preuves du *Gallia christiana*. Gui du Puy mourut en 996. — Gui, trente-quatrième évêque d'Amiens, issu du sang royal, fut élevé à l'abbaye de St-Riquier sous Enguerrand, depuis abbé de ce monastère, qui lui inspira du goût pour la poésie. Après avoir été chanoine d'Amiens, Gui en devint évêque, et assista en 1059 au sacre de Philippe Ier, dont son père Henri, roi de France, fit faire la cérémonie de son vivant. Guillaume le Conquérant, devenu maître de l'Angleterre après la bataille d'Hastings, ayant appelé près de lui Mathilde sa femme, Gui la suivit en qualité d'aumônier. Il mourut en 1075. Il est auteur d'un *poëme latin sur la conquête de Guillaume*, que les écrivains du temps disent n'être point sans mérite, mais qu'on n'a plus. On lui attribue quelques autres poésies. — Gui ou *Guimar d'Étampes*, évêque du Mans, né dans l'Armorique d'une famille illustre, fit ses premières études dans la cathédrale du Mans sous l'évêque Hildebert. Le désir de perfectionner ses connaissances le fit voyager; il visita les maîtres les plus savants, et alla jusqu'en Angleterre pour y entendre St-Anselme, archevêque de Cantorbéry. De retour en France, il enseigna en divers endroits, puis revint près d'Hildebert, qui le chargea de la direction de l'école de son église. Cet évêque ayant été transféré sur le siége métropolitain de Tours, Gui lui succéda, sans que ses nouvelles occupations lui fissent discontinuer l'enseignement. Il abolit parmi son clergé la pluralité des bénéfices, abus qui s'y était perpétué, et mourut en 1135 après avoir donné tout son bien aux pauvres. — Gui, abbé de Cîteaux, était né en Bourgogne. Ayant été obligé de faire un voyage à Rome pour les affaires de son ordre, il plut tellement à Urbain IV par son esprit et ses connaissances que ce pape le fit cardinal-prêtre, du titre de St-Laurent *in Lucina*. Cette création est du mois de mai 1262. Urbain, en même temps, adressa au chapitre de Cîteaux, pour l'élection d'un nouvel abbé, une bulle dans laquelle il comblait Gui d'éloges. Clément IV, successeur d'Urbain, envoya Gui en Danemarck pour terminer des différends survenus entre le roi et l'archevêque de Lunden. Après s'être acquitté heureusement de cette mission, Gui revint par l'Allemagne, convoqua un synode à Breslau et un autre à Vienne, et y prêcha la croisade. Il mourut de la peste, au concile général de Lyon, le 20 mai 1272. — Gui *de Munois*,

ainsi nommé du lieu de sa naissance, village de Bourgogne près de Flavigny, l'un des historiens les plus exacts de la fin du 13e siècle, fut abbé de St-Germain d'Auxerre, depuis l'an 1285 jusqu'en 1309. Né avec le goût des recherches historiques, il s'y livra avec ardeur. Il dépouilla les archives de son monastère, en déchiffra les titres, recueillit toutes les chartes qu'il put trouver, les fit transcrire avec soin et en forma un recueil. Ce *Cartulaire* subsistait encore dans le siècle dernier. Dom Mabillon et Baluze en ont tiré plusieurs chartes, et l'abbé Lebeuf, des preuves pour ses mémoires. On doit à Gui de Munois l'histoire de son monastère, depuis l'abbé Holdric, c'est-à-dire depuis 989 jusqu'à son temps. Gui abdiqua en 1306 pour passer le reste de sa vie dans la retraite. Il choisit pour son séjour un lieu nommé *Summa casa*, aujourd'hui *Somecaise* ou *Soncaice*, dans le diocèse de Sens, à sept lieues d'Auxerre; il y mourut en 1313. Aymon, religieux de son monastère, a écrit sa vie, insérée au premier tome de la bibliothèque du P. Labbe. — Gui, abbé de St-Denis, succéda dans cette abbaye à Gilles de Pontoise, en 1325. Il est auteur d'une œuvre intitulée *Sanctilogium*. Ce sont des observations sur le Martyrologe d'Usuard, religieux de St-Germain des Prés, qui vivait au 9e siècle. Elles forment une sorte de légende partagée en 14 livres, compris en deux tomes; cet ouvrage existait dans la bibliothèque de St-Victor. On attribue encore à Gui des *sermons* sur les fêtes du Seigneur, et pour l'Avent et le Carême. Il mourut, selon l'*Histoire littéraire de France*, en 1333. Cependant l'abbé Lebeuf, en parlant du *Sanctilogium*, dit qu'il fut composé vers l'an 1340. — Un autre Gui, deuxième du nom, aussi abbé de St-Denis, vivait sous Charles V et Charles VI, et était du conseil de ces rois. Docteur en droit canon et civil, il passait aussi pour très-savant dans les lettres divines et humaines. Il assista en 1380 au sacre de Charles VI, et en 1389 au couronnement d'Isabelle de Bavière. Il mourut le 28 avril 1398.—Gui *de Boulogne* ou *d'Auvergne*, premier des enfants du second lit de Robert VII, comte d'Auvergne et oncle du roi Jean, commença par être chanoine et chancelier de l'Église d'Amiens. Il fut élu archevêque de Lyon en 1340. Deux ans après, Clément VI le créa cardinal; ce pape, en 1350, l'envoya en Hongrie pacifier le différend qui s'était élevé entre Louis, roi de Hongrie, et la reine Jeanne de Naples, au sujet de la mort violente du roi André, frère de Louis. De retour en France, il assista au pardon accordé par le roi à Charles, roi de Navarre, à cause de l'assassinat de Charles d'Espagne, connétable de France, et ce fut lui qui prononça l'acte de *grâce*. Après plusieurs négociations heureusement terminées, comme il revenait de Castille en France par l'Aragon et la Catalogne, il mourut à Lérida, le 25 novembre 1373; son corps, rapporté en France, fut inhumé à l'abbaye du Bouchet, diocèse de Clermont. L-Y.

GUI. *Voyez* Chauliac.

GUI DE LUSIGNAN, d'une des plus anciennes maisons du Poitou, mais chevalier sans renommée et sans gloire personnelle (1), avait obtenu la main de Sybille, veuve du marquis de Montferrat, fille d'Amauri, roi de Jérusalem. Baudouin IV, son beau-frère, étant malade, lui confia le commandement de l'armée chrétienne, destinée à combattre Saladin. Il ne sut profiter ni de l'ardeur des soldats ni de l'avantage de sa position pour vaincre ou du moins pour affaiblir un ennemi aussi redoutable. Son incapacité lui enleva l'estime de ses officiers; son orgueil acheva de les révolter, et ils se réunirent pour porter des plaintes à Baudouin. Le roi accueillit les réclamations de serviteurs dont il connaissait le dévouement, ôta le commandement à Gui, et résolut de faire annuler son mariage. Gui, cité devant le patriarche de Jérusalem, ne comparut point : alors Baudouin, quoique aveugle, se rendit devant la ville d'Ascalon, où demeurait Gui; mais il ne put s'en faire ouvrir les portes, et indigné de cet outrage, il jura de s'en venger. De son côté, l'orgueilleux Gui crut n'avoir plus de ménagements à garder avec son beau-frère, et prit les armes pour sa défense, en cas d'attaque. Baudouin, en mourant (1186), désigna pour son successeur le fils de Sybille et du marquis de Montferrat, et nomma Raimond, comte de Tripoli, régent du royaume, pendant la minorité de l'enfant. Ce choix occasionna de nouvelles dissensions entre Raimond et Sybille, qui projetait de transporter la couronne sur la tête de son époux. Le jeune Baudouin V mourut subitement : tous ceux qui paraissaient se disputer le trône chancelant de Jérusalem furent accusés de sa mort, et sa mère elle-même ne fut point à l'abri de cet odieux soupçon. Sybille annonce alors l'intention de se séparer de Gui, et de choisir pour époux le guerrier le plus capable de défendre le royaume; elle se rend à l'église du St-Sépulcre, entourée de ses principaux officiers. Le patriarche Héraclius prononce le divorce, et lui remet le sceptre, en l'invitant à ne le confier qu'au plus digne. Elle prend la couronne des mains du patriarche et la place sur la tête de Gui, à genoux devant elle : ses partisans applaudissent; mais les amis de Raimond se retirent indignés d'avoir été trompés dans leur attente. Gui, loin de chercher à les apaiser, fit des préparatifs pour assiéger Raimond dans Tibériade, lieu de sa résidence. Le comte de Tripoli, au désespoir, implora le secours de Saladin, et l'armée des Sarrasins tailla en pièces les chevaliers du Temple, qui voulurent s'opposer à son entrée dans la Galilée. Ce fatal événement détermina Raimond à oublier son trop juste ressentiment; il vint trouver Gui dans Jérusalem, l'embrassa devant tout le peuple, et jura de combattre sous ses ordres

(1) C'est ainsi que Michaud fait connaître d'un seul trait le dernier roi de Jérusalem. Voy. son *Histoire des Croisades*, liv. 7 et 8.

les ennemis du nom chrétien. Cinquante mille hommes, campés dans la plaine de Séphori, étaient leur unique espoir. Gui, contre l'avis de Raimond, les fit marcher à la rencontre de Saladin, qui s'était emparé de Tibériade. Les deux armées débouchèrent en même temps dans la plaine de Baltouf; le lendemain (4 juillet 1187), elles en vinrent aux mains, et la victoire, disputée pendant deux jours avec une ardeur égale, se déclara enfin pour les Sarrasins. Gui, fait prisonnier avec son frère et un grand nombre de chevaliers, fut reçu par Saladin dans une tente, au milieu de son camp, où il lui offrit des rafraîchissements. Il continua de le traiter avec bonté, tout le temps qu'il le retint à sa suite; mais enfin, devenu maître de presque toute la Palestine, il lui rendit la liberté, sous la condition que Gui renoncerait au titre de roi de Jérusalem. Celui-ci, se croyant dégagé d'un serment que lui avait arraché la violence, tenta vainement, aidé de quelques sujets fidèles, de faire reconnaître son autorité dans les villes qui n'avaient point encore subi le joug des Sarrasins, et, résolu de regagner l'estime de ses peuples par quelques traits de valeur, il vint assiéger Ptolémaïs. Durant ce siége, la mort de Sybille donna lieu à de nouvelles contestations, au sujet du vain titre de roi de Jérusalem. Gui obtint de le conserver pendant sa vie; mais bientôt après il en fit cession à Richard, roi d'Angleterre, contre la souveraineté de l'île de Cypre, qu'il fut obligé de racheter encore des Templiers, à qui Richard l'avait déjà vendue. Ce faible prince mourut en 1194, et transmit à son frère Amauri cette île que leurs descendants ont possédée jusqu'en 1473. W—s.

GUI DE LUSIGNAN, roi d'Arménie, nommé par les Arméniens Kovidon, Kirdon, Gidon ou Gid, était fils d'Amauri, comte de Tyr et de Sidon, frère de Henri II, roi de Cypre, et de Zaploun, Zabil ou Isabelle, fille de Léon III, roi de la petite Arménie. Amauri avait eu trois fils de ce mariage, et Gui était le dernier. Son père ayant été assassiné en 1310, lorsqu'il s'était emparé du pouvoir souverain en Cypre, et qu'il avait envoyé prisonnier en Arménie son frère Henri, les grands du royaume firent redemander leur roi à Oschin, qui régnait dans la petite Arménie, et lui renvoyèrent en échange sa sœur, veuve d'Amauri, et ses trois enfants. Élevé à la cour du roi d'Arménie, Gui adopta entièrement les mœurs de la nation au milieu de laquelle il se trouvait, et les conserva toute sa vie, même au milieu des peuples étrangers chez lesquels la fortune le conduisit; il acquit bientôt parmi les Arméniens une grande réputation, à cause de son courage et de ses talents militaires. En 1320, le roi Oschin mourut, ne laissant pour héritier que Léon V, jeune enfant âgé de dix ou douze ans. Il en confia la tutelle à sa femme Jeanne, fille de Philippe de Sicile, prince de Tarente, et à Oschin, prince de Gorhigon, son parent. Celui-ci fit, après la mort du roi, couronner en grande pompe, à Sis, le jeune Léon, et comme il était veuf, il épousa Jeanne, veuve du dernier roi. Oschin donna aussi la charge de connétable à son frère Constantin, et se trouva à peu près le seul maître du royaume. Les princes latins, parents des rois d'Arménie, qui étaient fixés en grand nombre dans leurs États, furent très-mécontents de se voir ainsi éloignés du gouvernement. Zaploun, veuve du comte de Tyr, et ses fils se révoltèrent, et entraînèrent la plus grande partie de leurs parents dans leur rébellion. Oschin, pour les soumettre, se mit alors à la tête des troupes du royaume : Zaploun, assiégée dans un château qu'elle possédait, fut prise avec son fils aîné, Henri. Oschin les emmena à Sis, où il les retint prisonniers, et où ils moururent peu après. Les deux autres fils de Zaploun, Jean et Gui, s'enfuirent en Cypre auprès du roi Henri II, leur oncle. Ce prince, ennemi du régent Oschin, voulut d'abord embrasser la querelle de ses neveux; mais, effrayé de la puissance de son adversaire, il abandonna ses projets, et fit même la paix avec lui, par la médiation du pape Jean XXII. Après avoir passé plusieurs années en Cypre, il alla en 1326 à Constantinople, où il était appelé par sa tante l'impératrice Marie, veuve de Michel Paléologue, fils d'Andronic le Vieux. L'empereur Andronic III, surnommé le Jeune, qui aimait beaucoup le jeune Gui de Lusignan, monta sur le trône en 1332, et lui fit épouser la fille d'un des principaux seigneurs de sa cour, cousine de Jean Cantacuzène qui occupa depuis le trône de Constantinople. Gui de Lusignan n'eut point d'enfants de cette femme, qui mourut peu de temps après son mariage; il se remaria alors à la fille d'un certain Sergianus, qui tenait un rang distingué à la cour de Constantinople. L'empereur lui confia le gouvernement de la ville de Phères dans l'Achaïe, et de toutes les autres petites villes jusqu'à Christopolis; Gui rendit de grands services à son cousin, avec un corps d'aventuriers arméniens que son courage avait attirés sous ses drapeaux. En 1341, Andronic mourut, et son fils Jean, âgé à peine de dix ans, fut proclamé; on lui donna pour tuteur Jean Cantacuzène, qui, de sa propre autorité, s'associa lui-même à l'empire, et se fit couronner par le patriarche. Gui de Lusignan ne voulut pas reconnaître cette usurpation, et renvoya avec mépris les ambassadeurs de Cantacuzène, qui s'était flatté de le faire entrer dans son parti, au préjudice des droits du jeune empereur. Il attaqua ensuite les partisans de l'usurpateur, et les dépouilla de leurs biens. Cantacuzène étant venu, en 1343, assiéger Thessalonique, qui ne voulait pas se soumettre à son autorité, Gui de Lusignan accourut avec ses troupes au secours des habitants, attaqua son ennemi avec des forces supérieures, le vainquit partout où il le rencontra, et revint à Phères chargé d'un riche butin. Pendant que Gui était occupé à combattre dans la

Grèce contre Cantacuzène, la postérité masculine des rois de la petite Arménie s'était éteinte. En 1342 les grands du pays avaient décerné la couronne au prince Jean de Lusignan, frère de Gui, parent du dernier roi, Léon V. En montant sur le trône, Jean prit le nom de Constantin III; mais il montra tant de lâcheté et de faiblesse, que les Arméniens indignés le détrônèrent et le massacrèrent en 1343, après un règne d'un an. Vers la même époque, Cantacuzène, soutenu par les troupes du roi de Servie, voulut s'emparer de Phères pendant l'absence de Gui, qui avait fait une expédition contre Gynecocastin; Cantacuzène ne réussit point dans son entreprise; Gui rentra dans Phères, et l'ennemi fut repoussé honteusement. Gui alla ensuite passer quelque temps à Constantinople, auprès de l'empereur Jean; c'est là qu'il reçut la nouvelle que les Arméniens l'avaient choisi pour roi. La renommée de ses exploits et de la gloire dont il s'était couvert dans la Grèce fit croire aux princes arméniens qu'il était le seul prince capable de les défendre contre les attaques des infidèles. Le sultan d'Égypte, ayant appris que Gui de Lusignan était roi d'Arménie, et avait pris possession de ses États, fit une invasion subite dans la Cilicie, qu'il trouva sans défense, et qu'il ravagea cruellement. Gui, sans armée et sans moyen de résister, fut obligé de se renfermer dans une forteresse; il envoya une ambassade au pape Clément VI pour en obtenir du secours. Le pontife écrivit au roi de France, Philippe VI, et au roi d'Angleterre, Édouard III; ces deux princes, qui étaient alors en guerre, donnèrent de grandes promesses, et ne fournirent aucun secours. En 1344, le royaume d'Arménie fut encore ravagé par les infidèles, qui n'éprouvèrent aucune résistance, parce que les princes arméniens étaient divisés entre eux, et n'étaient point d'accord avec leur roi, qui n'avait pas justifié toutes leurs espérances, et les mécontentait beaucoup par la prédilection qu'il montrait pour ses parents d'origine latine établis en Arménie. Dans le même temps, Gui envoya au pape une nouvelle ambassade, composée de l'archevêque de Trébizonde, d'un frère mineur appelé Daniel, et du prince Grégoire, fils de Sarkis, pour lui demander des secours, dans le dessein où il était de soumettre son royaume à l'Église romaine, et d'y rétablir la pureté de la foi. Le pape lui répondit en l'encourageant dans son projet, lui envoya des évêques pour l'aider, et lui promit le secours de mille cavaliers; mais, lorsque cette réponse arriva en Cilicie, le roi était déjà mort; les princes arméniens, instruits de ses projets, s'étaient révoltés contre lui, et l'avaient massacré comme son frère, en l'an 1345, après un règne d'environ deux ans; ils choisirent pour le remplacer Constantin IV, parent de Gui, et fils d'un certain Baudouin, qui portait le titre de maréchal du royaume d'Arménie. Gui de Lusignan n'avait eu de son mariage avec la fille de Sergianus qu'une fille, mariée à Manuel, fils de Jean Cantacuzène, qui devint par la suite empereur. S. M—N.

GUI D'AREZZO. *Voyez* Guido.

GUI DE CRÈME, antipape. *Voyez* Alexandre III, et Pascal III.

GUI DE DOUCIÉ, et non pas *Gui d'Ouciu*, comme le nomment plusieurs biographes, poëte français, naquit, au commencement du 14e siècle, dans le comté de Bourgogne, et embrassa la vie religieuse au couvent des Dominicains de Poligni. C'est à ces circonstances que se réduit tout ce qu'on sait de positif à son égard; mais il est certain qu'il vivait encore après l'an 1336, date d'une traduction du traité de Boëce *De la consolation de la philosophie*, dont il est regardé généralement comme l'auteur. La copie sur vélin qu'on en conserve à la bibliothèque de Paris finit par ces quatre vers :

Fut cil romans à Pouloignie,
Dont li frère est peu éloignie
Qui le roman en rime a mis,
Dieu gart au frère ses amis!

ce qui signifie : Ce roman (poëme) a été composé à Poligni, dont le frère (l'auteur) est peu éloigné; Dieu lui conserve ses amis! Les PP. Quétif et Échard (*Bibl. prædicator.*) ont commis une méprise, bien singulière de la part de deux hommes aussi instruits, en prenant *Pouloignie* pour la Pologne, et en faisant ainsi Polonais un écrivain qui avait employé un dialecte alors inusité hors de France. Les mêmes biographes, en réunissant les lettres initiales des vers qui composent le prologue de ce poëme, ont trouvé les mots *Frère Gad de Ouciu*. Prosper Marchand, qui a relevé l'erreur qu'ils avaient commise sur la patrie de ce traducteur (*Dictionnaire critique*, art. Gad d'Ouciu), témoigne quelque doute sur l'attention avec laquelle ils ont lu ce prologue, et regrettent qu'ils ne l'aient pas traduit en entier, afin de mettre le lecteur à même de juger de son exactitude. En effet, il n'y a pas d'autre exemple de l'emploi du prénom Gad en France, et le mot d'Ouciu n'offre aucun sens, au lieu qu'en lisant Doucié, comme on le propose, le changement d'une seule lettre donne le nom d'un village (1) peu éloigné de Poligni, et qui est incontestablement la patrie de ce poëte. On a attribué à frère Renault de Louans une autre traduction du *Traité* de Boëce; mais Prosper Marchand démontre que ce religieux n'a été qu'un des copistes employés par Gui à la transcription de la sienne. Il est probable que Gui Doucié est encore l'auteur d'un poëme en vers de huit syllabes, cité par Gollut (*Mémoires de la république séquanoise*), qui l'attribue à un frère Jacopin, désigné ailleurs par le nom du moine de Poligni. Ce poëme roule sur les guerres auxquelles donnèrent lieu, en 1336, les préten-

(1) Doucié ou Doucier, succursale à quatre lieues à l'est de Lons-le-Saulnier.

tions de Marguerite de France et d'Isabelle épouse de Guigue, Dauphin du Viennois. Gollut a inséré dans ses *Mémoires* (p. 493 et 498) deux fragments de ce poëme; mais on n'en connaît pas de copie. W—s.

GUI DE RAVENNE (*Guido Ravennas*), prêtre et auteur du 9e siècle, avait écrit une histoire des papes et une histoire de la guerre des Goths. Il avait aussi donné une description des villes d'Italie, et c'est principalement par ce motif que Beretti, dans sa description de l'Italie du moyen âge insérée au tome 10 de la collection des historiens d'Italie par Muratori, a prétendu démontrer que Gui de Ravenne était l'auteur du traité de *Cosmographie* (1) vulgairement connu sous le titre de la *Géographie de l'anonyme de Ravenne*. Cette opinion a été adoptée par Wesseling, par Fabricius et par d'autres auteurs; mais elle a été combattue, et suivant nous très-victorieusement, par M. Astruc, dans un excellent mémoire *sur le nom et les ouvrages du Géographe de Ravenne*, inséré dans les *Mémoires pour l'histoire naturelle de la province de Languedoc* (ch. 12, p. 148), où l'on ne s'attendrait guère à le rencontrer. M. Astruc allègue, entre autres raisons, que les cinq ou six passages de Gui de Ravenne qui nous sont connus, et que l'on trouve dans Gerlatius, auteur du 15e siècle, sont purement et correctement écrits, et qu'on ne pourrait citer, dans tout l'ouvrage de l'anonyme, six lignes de suite sans solécisme et sans barbarisme. En outre, de quatre ou cinq passages sur différentes villes de la Iapygie, que nous a conservés Gerlatius, aucun ne se trouve dans la Géographie anonyme de Ravenne; les noms mêmes des villes dont il est question dans deux ou trois de ces passages n'existent point dans l'anonyme; aussi Beretti, forcé d'avouer que la Géographie de l'anonyme de Ravenne ne saurait être l'ouvrage même de Gui, se réduit à soutenir que c'en est l'abrégé; mais Astruc démontre que cette supposition est non-seulement dénuée de preuve, mais exposée à de grandes difficultés. Il serait au reste intéressant de découvrir l'ouvrage de Gui de Ravenne; il y a tout lieu de croire qu'il existe dans une des bibliothèques d'Italie. Il est difficile de penser qu'un ouvrage qui était entre les mains de Fl. Biondo en 1450, dont Gerlatius a donné des extraits en 1500, et que Barrius semble avoir consulté en 1570, soit définitivement perdu. Quant à ce qui concerne l'ouvrage intitulé *Anonymi Ravennatis de Geographia libri quinque*, (*voy.* l'article Porcheron (Placide), qui en a donné la première édition. W—r.

GUI DE SIENNE. *Voyez* Guido.

GUI-PAPE, en latin *Guido-Papæ*, jurisconsulte du 15e siècle, naquit à St-Symphorien-d'Ozon, près de Lyon. Son oncle, official de cette dernière ville, prit soin de son éducation, et l'on sait par un passage de ses *Décisions* que Gui faisait ses humanités à Lyon en 1415, année où St-Vincent-Ferrier y prêcha. Il se rendit ensuite en Italie, suivant l'usage de ce temps-là, et après avoir terminé son cours de droit à Pavie avec beaucoup de distinction, il y reçut le bonnet doctoral en 1430. A son retour, il s'arrêta quelque temps à Turin, pour entendre les professeurs de cette université, et il y fit plusieurs leçons qui furent très-applaudies. Sa mère et son oncle étant morts à peu de mois l'un de l'autre, il prit le parti de quitter Lyon, où il commençait à être connu d'une manière avantageuse, pour aller à Grenoble, sur l'invitation d'Étienne Guillon, membre du conseil delphinal, son ancien ami, qui lui offrait sa fille en mariage. Cette union était séduisante sous le rapport de la fortune; mais l'humeur acariâtre de la femme de Gui et la mauvaise conduite de son beau-père lui causèrent dans la suite beaucoup de chagrin. Il fut obligé aussi de soutenir un procès pour une terre qu'il avait acquise de Lancelot, bâtard de la maison de Poitiers, et ce ne fut pas sans peine qu'il en conserva la possession. Il fut admis, en 1440, dans le conseil delphinal, dont Guillon était devenu le président, et le Dauphin (depuis Louis XI) le chargea de différentes commissions dont il sut s'acquitter avec autant de prudence que d'habileté. Les services qu'il avait rendus à ce prince le sauvèrent de la ruine de Guillon, qui fut dépouillé de ses emplois pour malversations, et le Dauphin, voulant même indemniser Gui des pertes qu'il pouvait avoir éprouvées, ajouta à sa charge celle de maître des requêtes de son hôtel. Lors de l'érection du conseil delphinal en parlement, Gui-Pape y conserva le titre de conseiller. Il fut envoyé en 1456 près de Charles VII, à Angers, pour détourner ce prince de faire entrer des troupes dans le Dauphiné; mais malgré toute son éloquence, il ne put y réussir, et connaissant l'humeur du Dauphin, qui n'estimait les services que par le succès, il crut devoir se réfugier en Suisse, pour y attendre l'issue de l'événement. Louis XI, parvenu au trône, cassa le président de son parlement du Dauphiné, parce qu'il s'était soumis sans résistance aux ordres de son père; dès lors Gui, craignant son renvoi, n'assista plus que rarement aux assemblées de la cour. Vers ce temps-là, il perdit son épouse, avec laquelle il n'avait été rien moins qu'heureux, et qui lui enleva, par son testament, jusqu'à l'usufruit de ses biens. Mais il se remaria peu après, et trouva dans sa seconde femme des qualités qui le dédommagèrent de son peu de fortune. Tranquille dans son intérieur, il s'occupa de mettre en ordre les notes qu'il avait recueillies; ce travail et son cabinet partagèrent les dernières années de sa vie. Il mourut à Grenoble vers 1476, et fut inhumé dans l'église des Dominicains à côté de son père. Quelques auteurs reculent sa mort, mais sans preuve,

(1) C'est le P. Porcheron qui a donné à cet ouvrage le titre de *Géographie*, et Gronovius l'a suivi; mais au livre 4, § 41, l'auteur dit : *Idiota ego hujus Cosmographiæ expositor.*

jusqu'en 1485 et même 1487. Dumoulin et Tiraqueau ont parlé de lui avec de grands éloges. Taisand dit qu'il sera toujours recommandable et distingué parmi les jurisconsultes, parce qu'il a réuni la théorie à la pratique, chose si nécessaire. On a de lui : 1° *Decisiones Gratianopolitanæ*, Grenoble, 1490. Cette édition, qui est la première, n'a pas été connue de Camus (*Lettres sur la profession d'avocat*); mais il en cite un grand nombre d'autres, toutes imprimées à Lyon, in-4° ou in-fol., et il ajoute qu'on ne recherche que celles où l'on trouve les annotations de Ferrière. Les *Décisions* de Gui-Pape ont été traduites en français par Chorier, qui y a ajouté des remarques, et les a fait précéder d'une *Vie* de l'auteur très-étendue, Lyon, 1602, in-4°, et avec de nouvelles additions, Grenoble, 1769, in-4°; 2° *Commentaria super statuta delphinalia*, 1496, in-fol.; 3° *Consilia*, Francfort, 1574, in-fol. Dumoulin n'en fait pas autant de cas que de ses *Décisions*. 4° *Lectura et Commentarii in Infortiatum*; 5° *Lectura super IV et VI libros Codicis*, Francfort, 1576, in-fol. Ces deux ouvrages sont accompagnés de *Notes* de Jean Thierry. 6° *Tractatus singulares et in praxi frequentissimi cum additionibus Joannis Thierii*, ibid., 1576, in-fol. Les onzes traités rassemblés dans ce volume ont été insérés dans les *Tractatus juris*, ainsi que quelques autres opuscules de Gui-Pape. On peut consulter, pour plus de détails, outre sa *Vie* par Chorier, les *Mémoires* de Niceron, t. 36; le *Dictionnaire* de Chauffepié, au mot *Pape*; les *Lyonnais dignes de mémoire*, t. 1er; la *Bibliothèque du Dauphiné*, et les *Vies des jurisconsultes*, par Taisand. W—s.

GUI. *Voyez* Guido et Guy.

GUIARD. *Voyez* Guyard.

GUIARD, fanatique sous le règne de Philippe le Bel, vers 1310, se disait l'*Ange de Philadelphie*, dont il est parlé dans l'*Apocalypse*, chap. 3, v. 7. Pour exciter davantage l'attention du peuple et trouver plus de facilité à répandre ses rêveries, il affectait un costume propre à se faire remarquer. Il portait un habit et une ceinture de peau, et il disait qu'il ne quitterait point ce vêtement, quand même le pape le lui ordonnerait. Arrêté et interrogé, il soutint obstinément sa mission. Les juges le condamnèrent à être brûlé, supplice que la justice séculière infligeait alors sans miséricorde aux coupables de délits contre la religion, souvent même quand ils donnaient des marques de repentir et se rétractaient : *illo ævo qui errores hujusmodi professi erant, justitiæ seculari traditi, sine misericordia cremabantur*, dit un historien contemporain. Guiard néanmoins échappa au feu en abjurant son erreur; mais il fut condamné à être enfermé entre quatre murailles pour le reste de ses jours, et subit cette punition : quelques-uns ont dit, mais à tort, qu'il avait péri sur l'échafaud. Le continuateur de Guillaume de Nangis remarque que, malgré la sévérité dont on usait dans ce temps, il y avait beaucoup de fanatiques et de gens qui se livraient aux prestiges et à la magie. L—y.

GUIARD (Antoine), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1692 à Saulieu en Bourgogne, mort à Dijon en 1760, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Entretiens d'une dame avec son directeur sur les modes du siècle*, Nancy, 1736, in-12; 2° *Réflexions politiques et intéressantes sur la régie du temporel des bénéfices consistoriaux*, 1738, in-12; 3° *Dissertation sur l'honoraire des messes*, 1748, 1757, in-8°. Il prouve dans cet ouvrage que l'usage des messes particulières n'est établi par aucune loi de l'Église, et que ce n'est que depuis le 12e ou le 13e siècle que les prêtres ont reçu une rétribution pour célébrer le saint sacrifice sous la condition d'en appliquer le mérite à un objet spécial. Il montre ensuite les abus de cette pratique, qu'il ne craint pas de nommer une véritable simonie, et en demande la suppression, sauf à prendre les moyens nécessaires pour fournir aux besoins des curés par le rétablissement des offrandes et la réduction des chapitres et des couvents, qui se sont multipliés au point, dit-il, d'être devenus une charge pour le public. W—s.

GUIB (Jean-Fréd.). *Voyez* Gibbs.

GUIBAL (Barthélemi), né à Nîmes, vint en Lorraine avec M. Dumont, premier sculpteur du duc Léopold. Après la mort de cet artiste, il fut choisi pour le remplacer. Le roi Stanislas le conserva en la même qualité et avec celle de son second architecte breveté. Honoré des bontés particulières de ce souverain et chargé par lui d'exécuter un grand nombre d'ouvrages en marbre, bronze, etc., Barthélemi Guibal mourut le 24 mars 1757, âgé de 58 ans, après avoir mis la dernière main à la statue de Louis XV, érigée sur la place Royale de Nancy. L—p—e.

GUIBAL (Nicolas), fils du précédent, naquit à Lunéville le 29 novembre 1725. Il quitta ses études pour la sculpture, et celle-ci pour la peinture. Il travailla d'abord à Nancy chez Claude Charles, élève de Carle Maratte. Il vint ensuite à Paris, où il eut des succès, puis à Stuttgard, d'où le duc de Wurtemberg le fit partir pour Rome en le chargeant d'y composer quatre tableaux. Il se lia intimement dans cette ville avec Mengs. Après y avoir passé quatre années, il revint en Allemagne et fut nommé premier peintre de la cour de Stuttgart, où il fit quinze plafonds au nouveau château; il était employé en même temps comme architecte, professeur des arts du dessin et directeur de la galerie de tableaux. Quoique fort occupé par le duc son bienfaiteur, il travailla aussi pour l'électeur palatin et pour les villes de Soleure, Manheim, etc. Il mourut à Stuttgart le 3 novembre 1784. Outre ses tableaux d'histoire et de paysage, tant à l'huile qu'à fresque, on a de lui : 1° *Éloge historique de M. Mengs*, 1781, in-8° de 63 pages, retouché par M. L.-T. Hérissant, et reproduit en 1782 dans les *Œuvres de Mengs*,

traduites par Doray de Longrais (*voy.* Mengs); 2° *Éloge du Poussin*, couronné à l'Académie de Rouen, Paris, 1783, in-8°. L—p—e.

GUIBALD, abbé de St-Avelo, au diocèse de Liége, florissait au commencement du 12e siècle, et fut un de ceux qui, dans ces temps reculés, contribuèrent le plus aux progrès des lettres par l'ardeur avec laquelle ils les cultivaient et les soins qu'ils mettaient à les enseigner. Il était élève de l'école de Vassor, monastère de l'ordre de St-Benoît, dans le même diocèse, et fut ensuite appelé à la diriger. Quoiqu'il fût chargé de différentes négociations pour le bien de l'État et qu'on lui eût donné à administrer pendant quelque temps les monastères du mont Cassin et de Corwey, ces occupations ne l'empêchaient point de se livrer à l'étude, pour laquelle il savait trouver du temps aux dépens de son sommeil. Ses doctes veilles ne furent point infructueuses, et les monuments de cette époque le représentent comme un des hommes les plus versés dans la littérature sacrée et profane. Il avait profondément médité les saintes Écritures, et s'était pénétré de la doctrine des Pères. Transféré à l'abbaye de St-Avelo, il y remplit les fonctions d'écolâtre, et eut pour disciples des hommes qui occupèrent avec distinction les premières places de l'Église et de l'État. Enfin, élu abbé de St-Avelo en 1130, il gouverna ce monastère jusque vers 1148, et en soutint honorablement la réputation. L—y.

GUIBAUD (Eustache), de la congrégation de l'Oratoire, né à Hyères le 20 septembre 1711, était par sa mère petit-cousin de Massillon. Il fit ses études au collége de Tournon, chez les jésuites, avec tant de succès que les révérends Pères voulaient le faire entrer dans leur société. La mère du jeune Guibaud consulta sur ce projet un de ses parents, qui l'en détourna. « Quoi! jé« suite? s'écria-t-il en frémissant, j'aimerais mieux « voir mon neveu noyé. » Ce fut à l'Oratoire que Guibaud se présenta. Les colléges de Pézénas, Condom, Marseille, Soissons et Lyon furent le théâtre de ses travaux comme professeur des humanités et de philosophie ou comme préfet des classes. Sa santé le contraignit de quitter en 1786 ces dernières fonctions, qu'il remplissait à Lyon. En 1788, après la mort de M. de Montazet, le nouvel archevêque, M. de Marbeuf, envoya pour prendre possession de son diocèse un agent trop ardent, qui souvent n'écouta que sa prévention ou sa passion. On lui avait dénoncé le P. Guibaud comme janséniste : c'en fut assez pour exiger que ce vieillard, attaqué alors d'une grave infirmité, sortît du diocèse. On ne put obtenir seulement de différer son départ. Le P. Guibaud, âgé de soixante-dix-sept ans, fut donc transporté sur un bateau avec un chirurgien qui, dans le court trajet de Lyon à Tournon, fut obligé de le sonder douze fois. Il se retira dans la maison de repos de Marseille, et y resta jusqu'à sa clôture en 1792. Il retourna alors à Hyères chez son frère, et y mourut en 1794. Son savoir, sa douceur, sa modestie, lui avaient gagné la considération et l'affection de tous ceux qui l'approchaient. On a de lui : 1° *Explication du Nouveau Testament à l'usage principalement des colléges*, Paris, 1785, huit tomes formant cinq volumes petit in-8°. Cette explication consiste dans de courtes notes sur plusieurs versets de chaque chapitre. 2° *Explication des psaumes à l'usage des colléges*, Avignon, 1781, 3 vol. in-8°; 3° *Gémissements d'une âme pénitente*, Bruxelles, 1778, in-18; ouvrage qui a eu beaucoup d'éditions : la troisième fut augmentée des *Maximes propres à conduire un pécheur à une véritable conversion*. Ce livre a été traduit en italien. 4° *La morale en action*, ou *Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives*, etc., *contenant le Manuel de la jeunesse française*, 1787, in-12. L'auteur le destinait à faire suite au volume publié sous le même titre (par M. Bérenger) en 1785, et souvent réimprimé. Le volume du P. Guibaud, qui est divisé en trois ou même quatre parties, a été réimprimé en 1824, Paris, in-12, et à Lyon, 1830, in-12; et 1836, in-32, sous ce titre : *Manuel de la jeunesse française, suite de la Morale en action*, ou *Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives*. Guibaud avait rédigé les *Heures du collége de Lyon;* il avait donné une édition du *Catéchisme de Naples*, en 3 volumes in-12; enfin il a été l'un des collaborateurs du *Dictionnaire historique* de l'abbé de Barral (*voy.* Barral). Il y a fourni entre autres l'article de l'abbé de St-Cyran. A. B—t.

GUIBERT, antipape, était archevêque de Ravenne et l'un des factieux qui conjurèrent avec Censius le meurtre de Grégoire VII, la nuit de Noël en 1075. Il avait précédemment soutenu le parti de l'antipape Cadaloüs contre Alexandre II. Il aspirait lui-même à la tiare, qu'il obtint sous le nom de Clément III, par la protection de Henri IV, lorsque Grégoire fut assiégé dans le château St-Ange. Grégoire implora le secours des Normands contre Guibert, et voulut les faire marcher à main armée contre Ravenne, où il nomma d'avance un autre archevêque, qui cependant n'en prit pas possession. Grégoire, délivré par Robert Guiscard, n'en avait pas moins laissé Guibert maître d'une partie de la ville de Rome, que celui-ci, après y avoir couronné Henri empereur, occupa pendant le pontificat de Victor III, et dont il ne fut chassé que sous Urbain II. S'étant retiré à Ravenne, Guibert parvint à rentrer de nouveau dans Rome, toujours protégé par Henri. Il fut excommunié par Urbain dans un concile tenu à Bénévent, et ce ne fut que sous le pontificat de Pascal II, en 1100, que Guibert, chassé de nouveau et fuyant d'Albano à Città di Castello, mourut subitement après vingt-trois ans de révolte, vingt ans d'intrusion, et ayant trouvé le moyen de résister à trois papes légitimes. D—s.

GUIBERT, abbé de Ste-Marie de Nogent-sous-Coucy, ordre de St-Benoît au diocèse de Laon,

naquit en 1053 à Clermont en Beauvaisis. Destiné à l'état ecclésiastique par ses parents et déjà engagé dans la cléricature, il fut malgré son bas âge pourvu d'un canonicat; mais il garda peu de temps ce bénéfice, qui lui avait été procuré par des voies que l'Église réprouve. Il prit l'habit de St-Benoît dans l'abbaye de Flaix, autrement appelée de St-Germer, en 1064; il était au plus dans sa douzième année. Les lettres florissaient alors à St-Germer, et Guibert y prit un tel goût pour l'étude, qu'il y consacrait tout son temps : heureux si un sentiment de vaine gloire mêlé à ses succès n'en eût diminué le mérite! Il s'accuse d'avoir donné dans un autre écart : oubliant les devoirs de sa profession, il se laissa tellement séduire par les beautés répandues dans les écrits des poëtes profanes, qu'il fit de leurs fables dangereuses l'objet unique de son application. St-Anselme, alors prieur du Bec, et qui venait souvent à St-Germer, le rappela à des occupations plus dignes de lui. Il lui montra dans les saintes Écritures des beautés bien supérieures à celles que Guibert admirait, et l'*Essai sur l'ouvrage des six jours* fut le premier fruit de ces excellents conseils. Dès ce moment, Guibert partagea tout son temps entre les exercices de la vie monastique et des études solides. Ses parents, qui tenaient dans le monde un rang considérable, auraient voulu le voir revêtu de quelque dignité analogue à sa naissance. Il se refusa à toute démarche; mais, lorsqu'il s'y attendait le moins, il fut élu abbé de Nogent, dont il ne connaissait point les religieux. Son élection date de 1104. Il gouverna pendant vingt ans ce monastère avec une sagesse admirable, et mourut en 1124. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont nous indiquerons les suivants : 1° *Trois livres de sa Vie;* elle est écrite dans le genre et à l'imitation des *Confessions* de St-Augustin. Guibert ne s'y borne pas à ce qui lui est personnel; il y donne l'histoire de son abbaye et un détail fort curieux d'événements tragiques arrivés à Laon de son temps (1). 2° Un *Traité méthodique sur la manière de prêcher.* Le P. Alexandre l'a trouvé si bien fait, qu'il en conseille la lecture à tous ceux qui courent la carrière de la chaire. 3° *Dix livres de commentaires moraux sur la Genèse, à l'imitation de ceux de St-Grégoire.* Ils sont dédiés à Barthélemi, évêque de Laon, et sont pleins d'une instruction solide. 4° Des *Commentaires tropologiques sur Osée et Amos,* dédiés à St-Norbert, qui venait de fonder l'abbaye de Prémontré, voisine de Nogent. L'auteur le prie d'y ajouter ou d'en retrancher ce qu'il jugera convenable. 5° Un traité des reliques des saints, *De pignoribus sanctorum,* composé à l'occasion d'une prétendue dent de Jésus-Christ, que montraient parmi leurs reliques les religieux de St-Médard de Soissons. Guibert prouve l'absurdité de cette prétention; il s'élève contre les fausses reliques, les saints inconnus et les faux miracles. 6° Une *Histoire de la première croisade.* L'auteur assure n'y avoir rien avancé que sur le témoignage de personnes dignes de la plus grande confiance. Dom d'Achery, bénédictin de la congrégation de St-Maur, a publié en 1651, Paris, 1 vol. in-fol., les ouvrages de Guibert jusqu'alors inédits, à l'exception néanmoins de l'*Histoire de la première croisade*, que Bongars dès 1611 avait insérée dans sa collection (*voy.* Bongars). D'après le goût que Guibert avait pris pour la poésie, il est difficile de croire qu'il n'ait pas laissé quelque ouvrage en vers. Il n'est parvenu jusqu'à nous que ceux dont il a entremêlé son *Histoire de la croisade* et une *Prose* de St-Germer qu'on chantait encore dans le diocèse de Beauvais il y a soixante ans. Ce célèbre abbé passe à juste titre pour un des savants les plus judicieux de son siècle. Nourri de la lecture des livres saints et de celle des saints Pères, il fut un des premiers à condamner cette insidieuse scolastique, source d'erreurs, qui par ses questions frivoles tendait à dénaturer la théologie. On ne peut lui contester beaucoup d'érudition, soit sacrée, soit profane, et son ouvrage des *Reliques des saints* prouve que, s'il a eu sa part de la crédulité de son temps, une critique sage et éclairée, art alors presque entièrement inconnu, ne lui était cependant pas étrangère. Mabillon dit que ses écrits sont pleins d'érudition, mais que le style en est dur et raboteux : *Multa scripsit erudite, sed stylo scabroso*, et ce jugement semble juste. L—y.

(1) Cette *Vie*, où l'auteur donne aussi des détails sur les causes de la retraite du fondateur des Chartreux, a été désignée par erreur sous le nom de *Vie de St-Bruno*, dans le sommaire de la vie de ce saint, traduite d'Alban-Butler par Godescard. Voyez la *Notice des Pères et autres auteurs*, par Gence, à la suite de l'édition de Bourdaloue, Versailles, 1812.

GUIBERT (Nicolas), médecin, né vers 1547 à St-Nicolas en Lorraine, fit ses études à l'université de Pérouse, et y reçut ses degrés; il voyagea ensuite pour acquérir de nouvelles connaissances et s'arrêta enfin à Castel-Durante, où il commença à pratiquer son art avec succès. Quelque temps après il fut présenté, quoique étranger, par le collége des médecins de Rome, pour la place de médecin en chef d'une des provinces de l'État ecclésiastique : il la quitta au bout de deux années pour s'attacher au cardinal d'Augsbourg, personnage infatué des rêves de l'alchimie. Guibert cultivait lui-même cette prétendue science avec beaucoup d'ardeur, et son titre d'*Adepte* lui avait, dans ses voyages, procuré des ressources et la bienveillance de toutes les personnes qui poursuivaient alors la découverte de la pierre philosophale. Son nouveau patron avait déjà fait de grandes dépenses pour se rendre maître de ce précieux secret; Guibert lui en conseilla d'autres, et l'engagea à faire traduire en latin les *OEuvres* de Paracelse; mais réfléchissant enfin sur la vanité de cette science, il quitta son protecteur et s'en revint dans sa patrie, plus pauvre qu'il n'en était parti. Il s'établit d'abord à Vaucouleurs;

mais ses confrères, jaloux de la supériorité qu'il annonçait, s'attachèrent à décrier sa pratique, et réussirent à l'éloigner. On croit qu'il chercha pour lors un asile en Allemagne : du moins il y fit imprimer contre les alchimistes un ouvrage qui lui attira de fâcheux démêlés avec André Libavius. Celui-ci, à défaut de raisons, lui prodigua des injures; mais Guibert outre-passa les bornes de la défense, en employant les amis qu'il avait à Rome pour faire mettre à l'index la réponse de son adversaire. Il mourut vers 1620 dans un âge avancé, et probablement à Toul, dont l'évêque s'était déclaré son protecteur. D. Calmet (*Bibl. de Lorraine*) dit que les ouvrages de Guibert prouvent beaucoup d'esprit, mais autant de crédulité et de superstition. En voici les titres : 1° *Assertio de murrhinis, sive de iis quæ murrhino nomine exprimuntur, adversus quosdam de iis minus recte disserentes*, Francfort, 1597, in-8°. Il y réfute l'opinion de Baronius, qui prétend que la myrrhe des anciens n'est autre que le benjoin, et soutient, d'après Mathiole, que ces deux substances odorantes ne doivent point être confondues; il établit ensuite que les vases murrhins n'étaient point faits de myrrhe ni de benjoin, mais de la pierre précieuse connue sous le nom de chalcédoine; que le vin murrhin était ainsi appelé du grec μύρον, et qu'on doit entendre par là tout vin dans lequel on avait infusé des aromates. Jean-Fréd. Christius a donné l'analyse de cet ouvrage dans sa *Dissertatio de murrhinis veterum*, et il a été réimprimé à Rome, 1752, in-8°, fig. 2° *Alchymia ratione et experientia ita demum viriliter impugnata et expugnata*, Strasbourg, 1603, in-12. C'est l'ouvrage que Libavius réfuta avec tant d'emportement. 3° *De balsamo ejusque lacrymis, quod opobalsamum dicitur*, ibid., 1603, in-12; 4° *De interitu alchemiæ metallorum transmutatione tractatus aliquot; accedit apologia in sophistam Libavium furentem calumniatorem*, Toul, 1614, in-8°. Dans un des traités qui composent ce recueil, il cite Barnaud comme l'auteur du livre *De tribus impostoribus*, ouvrage qu'on sait n'avoir jamais existé que dans l'imagination de quelques écrivains (*voy.* Mercier de Saint-Léger). 5° La *Grammaire guibertine*, Toul, 1618, rapportée sur le témoignage de D. Calmet. Guibert promettait plusieurs autres ouvrages, dont le plus important avait pour titre : *Cribrum hermeticæ medicinæ, sive iatrochimiæ*. W—s.

GUIBERT (Charles-Benoît, comte de), lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre de St-Louis, gouverneur et inspecteur général des Invalides, naquit en 1715 à Montauban. Il commença à servir en 1731 dans la compagnie des cadets gentilshommes établie à Metz, et arriva par tous les grades successifs, n'étant encore âgé que de vingt-sept ans, à celui de major du régiment d'Auvergne. Il fit avec ce régiment les campagnes d'Italie, les guerres de Corse, de Bohême et de Flandre. Il se distingua surtout à la bataille de Dettingen et au siége d'Hulst, dans la Flandre hollandaise, où il mérita et obtint le brevet de lieutenant-colonel. Il eut encore occasion de se montrer avantageusement, lui et son régiment, à la bataille de Rocoux. Une des colonnes de gauche, commandée pour l'attaque du village, pliait; les grenadiers d'Auvergne, conduits par Guibert, se retournent prêts à suivre ce mouvement : « Regardez à droite, « s'écrie-t-il; Navarre arrive avant nous. » Ces mots les ramènent; ils marchent et emportent le point d'attaque. Guibert fit ensuite toute la guerre de 1757 dans l'état-major de l'armée, se voyant recherché et employé successivement par tous les généraux. Le maréchal de Broglie le prit pour son major général, et pendant deux campagnes ils s'acquirent ensemble l'estime et l'amour du soldat. La paix de 1763, en mettant un terme aux services militaires du comte de Guibert, ne changea rien à son dévouement ni à son goût pour l'étude et l'action. C'était lui qui, étant resté prisonnier en Prusse pendant dix-huit mois à la suite de la malheureuse bataille de Rosbach, en avait rapporté les premières notions de la grande tactique prussienne, l'ordre des divisions et tous les principes de l'organisation intérieure d'une armée; ces notions ont été fort utiles à son fils, auteur de l'*Essai général de tactique*. Le duc de Choiseul le chargea de la confection des ordonnances du service des places et de campagne. Ainsi ces deux grandes bases de notre code militaire, si perfectionnées depuis, ont été posées par lui. Vivant en province et dans sa terre près de Montauban, il consacrait à l'agriculture tous les moments qu'il ne destinait pas à des intérêts publics. Ce fut dans cette retraite que deux ministres allèrent le chercher pour lui donner différentes marques de confiance. Le gouvernement des Invalides étant venu à vaquer par la mort du comte d'Espagnac, Guibert y fut nommé; et, pendant quatre années, il s'occupa avec beaucoup de zèle et de succès d'améliorer l'administration de ce bel établissement, où il a laissé d'honorables souvenirs. Il mourut le 8 décembre 1786, âgé de 71 ans (1). L—p—e.

GUIBERT (Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de), fils du précédent, naquit à Montauban le 11 novembre 1743. Il n'avait que treize ans et demi lorsqu'il accompagna en Allemagne son père, major général de l'armée que commandait le maréchal de Broglie. Guibert prit part, soit en qualité de capitaine au régiment d'Auvergne, soit comme employé dans l'état-major, aux six campagnes de la guerre de 1756. Dans un âge où l'on ne montre ordinairement que de la valeur, il se fit remarquer par des dispositions peu communes pour l'art militaire et par la justesse de ses observations, qui devinrent le fondement de la théorie à laquelle il a dû sa première réputation. Pendant

(1) Son tombeau a été rétabli en 1805 dans l'église des Invalides.

l'intervalle qui sépara cette guerre de celle de Corse, il consacra tout son temps au genre d'études pour lequel son goût allait toujours croissant. A la suite du combat de Ponte-Nuovo, qui avait assuré à la France la conquête de l'île de Corse, il obtint, n'étant encore âgé que de vingt-six ans, la croix de St-Louis, et quelque temps après une commission de colonel. Il mit le plus grand zèle à lever et à former la légion corse, dont il avait été nommé colonel-commandant en 1772. Ce fut l'année suivante qu'il publia l'*Essai général de tactique.* Ne voulant pas soutenir dans son propre pays l'explosion que devait y produire un pareil ouvrage, il partit pour l'Allemagne, qui lui ouvrait un vaste champ d'instruction, et se rendit en Prusse, où une espèce de célébrité l'avait précédé. Il fallait avant tout qu'il triomphât de quelques préventions de Frédéric II, qui jugeait sévèrement les connaissances et les vues théoriques du jeune tacticien, et qui d'ailleurs n'était pas content, à beaucoup près, de tout ce qu'il avait mis dans son livre au sujet des Prussiens. Cependant, à la suite d'une lettre fort bien faite qu'il écrivit à ce monarque, il fut accueilli par lui avec une distinction particulière. Dès 1772 il avait conçu le projet de se lancer de même avec éclat dans la carrière littéraire, et d'année en année, depuis son retour de Prusse, différentes lectures, soit de tragédies, soit de panégyriques de nos grands hommes, lui valurent de brillants succès de salon. Une tête exaltée, beaucoup d'esprit, mais aussi des prétentions qui tiennent à l'esprit; une facilité et surtout une mémoire étonnante; une ambition très-active en tout genre; l'envie d'occuper de lui le public et d'*aller,* comme disait de lui le roi de Prusse, *à la gloire par tous les chemins;* de la franchise et de la hardiesse; de l'élévation dans les sentiments et l'amour du bien en général, tels sont les traits dont presque tout le monde s'accorde à composer le portrait de Guibert. Il prit pour du génie les dons qu'il avait reçus de la nature, et se persuada qu'il pouvait et devait tout entreprendre. La Harpe, qui, à la vérité, ne l'aimait pas, avance qu'il ne visait à rien moins qu'*à remplacer Turenne, Corneille et Bossuet;* mais nous nous refusons à croire aux *saillies d'enthousiasme* qui lui auraient fait croire et dire, avec trop de bonne foi, qu'un seul homme pouvait de nos jours être tout cela en même temps. En 1775 Guibert fut rappelé à ses premières occupations par la nomination du comte de Saint-Germain au ministère de la guerre, et devenu dépositaire d'une partie de sa confiance, il eut le mérite assez rare de ne pas l'abandonner dans sa disgrâce. En 1776 il fut fait colonel-commandant du régiment de Neustrie, en 1782 brigadier, en 1788 maréchal de camp, puis inspecteur divisionnaire pour l'infanterie dans la province d'Artois. Lorsque son père fut nommé gouverneur de l'hôtel des Invalides, il s'occupa efficacement de le seconder dans son administration, et n'épargna ni soins ni courses pour étendre à toutes les parties de la France les secours ou les consolations nécessaires à ces anciens défenseurs du prince et de l'État. Guibert eût été beaucoup plus heureux s'il se fût borné aux jouissances et aux succès faciles que pouvait lui offrir la culture des lettres; ou bien si, en matière d'administration, il ne se fût livré qu'à des travaux d'utilité générale. Mais il fut nommé en 1787 membre et rapporteur du conseil d'administration du département de la guerre. Ce conseil était chargé de la partie législative et consultative, tandis que tous les détails d'activité et d'exécution étaient réservés au ministre. Guibert rédigeant à la fois ses propres idées et celles que les délibérations avaient rendues communes, tout paraissait également émané de lui, et c'était pour ainsi dire sur lui seul que portaient les plaintes et les accusations des mécontents. On jugea sans aucune indulgence l'imperfection du travail et ses résultats; les défauts du moment empêchèrent de voir tous les avantages qu'on pouvait attendre de l'avenir; enfin la même proscription enveloppa les projets et l'auteur. Dans un *Mémoire adressé au public et à l'armée sur les opérations du conseil de la guerre,* Guibert entreprit de prouver qu'il n'avait, comme les autres membres, que son opinion et sa voix; que par conséquent il ne méritait point le déchaînement et l'animadversion dont il était devenu l'objet unique. Nous avons dit qu'aucune espèce d'ambition ne lui était étrangère; l'ambition se confondait chez lui avec le désir de faire le bien et d'être utile à son pays; il devait donc en 1789 aspirer à devenir membre des états généraux du royaume; mais par là il se préparait le plus grand chagrin qu'il eût encore connu. Ses prétentions, soit comme militaire, soit comme écrivain, lui avaient attiré beaucoup de censeurs et même d'ennemis. On l'accusait d'avoir voulu qu'on infligeât aux officiers la punition des fers; d'avoir proposé pour les soldats des coups de bâton, et pour les déserteurs le supplice de leur couper les jarrets; il répondit par la dénégation la plus formelle et qualifia ces imputations d'atroces faussetés. On en vint au point de refuser de l'entendre dans l'assemblée du bailliage de Bourges. Forcé de se retirer, il imprima, sous le titre de *Précis de ce qui s'est passé à mon égard à l'assemblée du Berry,* une apologie qui fut loin d'exciter l'intérêt qu'il s'était flatté d'inspirer. M. le comte de Fontette-Sommery eut seul le courage de prendre ouvertement le parti de l'opprimé et publia l'*Opinion d'un gentilhomme de Bourgogne sur ce qui s'est passé à l'assemblée de la noblesse du Berry, relativement à M. le comte de Guibert, en mars* 1789. Il n'en résulta aucun effet salutaire : le coup fatal était porté. Guibert ne put s'en consoler et mourut après une très-courte maladie, à l'âge de 47 ans, le 6 mai 1790. On a de lui : 1° *Essai général de tactique,* Londres (Liége), 1772, 2 vol. in-8°; 1773, 2 vol. in-4°; nouvelle

édition publiée par sa veuve sur les manuscrits et d'après les corrections de l'auteur, Paris, 1804, 2 vol. in-4°, avec 27 planches. C'est le premier ouvrage qui ait fixé sur lui les regards du public. Son succès extraordinaire doit être attribué à l'enthousiasme de gloire qui paraissait l'avoir dicté et à la liberté de pensée et d'expression qui y dominait; mais bientôt on découvrit le danger de plusieurs projets mis en avant pour la première fois: aussi ce livre, apprécié aujourd'hui et feuilleté par tous les militaires qui savent leur métier, fut-il pendant quelque temps défendu à Paris. Le discours préliminaire surtout avait produit une grande sensation et donné de l'auteur une idée exagérée. Ce discours, écrit avec chaleur, et où le jeune tacticien parlait d'un ton tranchant et décisif aux souverains de l'Europe, en même temps qu'il rabaissait beaucoup le gouvernement de son pays, fut lu par les femmes avec avidité, prôné par les gens de lettres, répandu dans les armées, enfin connu dans l'Europe entière. Voltaire, après avoir lu cette première production, adressa à l'auteur par l'entremise de M. d'Argental une jolie pièce de vers intitulée *la Tactique*, et où, entre autres choses flatteuses, il disait de Guibert :

Digne peut-être
De commander déjà dans l'art dont il est maître.

Au surplus, de tous les livres que nous avons de lui, c'est celui qui doit le plus sûrement survivre à la génération contemporaine. L'Essai général de tactique a été souvent contrefait. Il a été traduit dans presque toutes les langues vivantes. 2° *L'Éloge de Catinat*, Edimbourg (Paris), 1775, in-8°, avait été proposé pour sujet de prix par l'Académie française : Guibert se trouva en concurrence avec la Harpe, et n'obtint que l'accessit. Il en fut indigné et se prit d'humeur non-seulement contre les Quarante, mais contre les gens de lettres en général, comme s'ils s'étaient tous réunis à ses juges pour lui refuser la couronne. Sa composition est purement historique; c'est un résumé rapide de la vie de Catinat, rédigé scrupuleusement par ordre de dates, et accompagné de réflexions. Par là, ainsi que l'observe l'auteur du *Lycée*, Guibert s'était dispensé d'une des plus grandes difficultés de l'art. Du reste, cet ouvrage réunit les qualités et les défauts qu'on trouve dans tous ceux de Guibert, c'est-à-dire des pensées fortes, des élans d'une âme ardente et sensible, de l'esprit poussé parfois jusqu'à l'abus, quelque chose de trop vague, et surtout beaucoup d'incorrection. 3° *Le Connétable de Bourbon*, tragédie, excita dans les salons de Paris et de Versailles, pendant plusieurs années, une admiration portée à un degré tel, que jamais n'en avaient fait naître les meilleures pièces de nos plus grands poëtes tragiques. C'est, disait une personne qu'heureusement pour l'honneur de son goût les écrivains du temps n'ont pas nommée, *Corneille, Racine et Voltaire eux-mêmes*, mais *fondus et perfectionnés*. Guibert possédait un talent particulier pour faire valoir ses productions, et tant qu'il les récitait, on l'admirait (les femmes surtout) de bonne foi et avec transport. Il est vrai de dire que l'enthousiasme ne se soutenait pas quand la sensibilité des auditeurs, fortement exaltée par la lecture, avait cessé de les entraîner comme malgré eux. Tous les critiques de profession connus à l'époque dont il s'agit se sont accordés à dire qu'il y avait de l'élévation dans les sentiments de cette tragédie, des caractères assez fortement dessinés; mais que le plan manquait de régularité, le sujet d'action, de mouvement; que l'art du dialogue y était négligé; enfin, que la pièce était mal composée et mal écrite, quoiqu'elle offrît quelques beaux vers, ou du moins des vers noblement pensés. Mais comment, pour célébrer le mariage d'une fille de France, madame Clotilde, et donner à Versailles un spectacle vraiment royal, avait-on pu choisir une pièce où étaient retracées la défection d'un prince de la maison de Bourbon et la captivité d'un roi de France! On écouta patiemment, et même avec une certaine faveur, les trois premiers actes; mais la présence de tant d'augustes personnages et de toute la cour, qui avait manifesté d'avance un grand intérêt pour cette composition, n'empêcha pas que le quatrième acte et surtout le cinquième n'excitassent une sévérité qui fut bien plus sensible encore à la seconde représentation, car il y en eut deux à Versailles à la fin de l'année 1775. La pièce, écrite en rimes croisées, ne fut imprimée qu'en 1785, au nombre de cinquante exemplaires in-18, de cent six pages. 4° *La Mort des Gracques*, en trois actes, n'est autre chose que le récit de Plutarque mis en action. Il paraît que cette pièce méritait le même genre d'éloges et de critiques que *le Connétable de Bourbon*. Les comédiens français voulurent la représenter en 1790. On doit louer Guibert d'avoir résisté à leurs instances : l'effet d'un pareil sujet reproduit sur la scène dans la première année de notre révolution n'aurait été que trop favorable à cette impulsion générale des esprits que l'auteur lui-même pensait avec raison avoir été déjà portée beaucoup trop loin. Chénier ne manqua pas de s'emparer du même sujet en 1792 (*voy.* CHÉNIER). 5° *Anne de Boulen*, conception neuve et hardie. On dit que le caractère de Henri VIII y est conservé, mais agrandi. Au surplus, c'est sur parole seulement qu'il nous est permis d'en juger. Les éditeurs de Guibert, très-zélés d'ailleurs, semblent comme lui avoir redouté pour ses essais dramatiques une autre épreuve que celle des lectures de société, et n'ont imprimé ni *la Mort des Gracques* ni *Anne de Boulen*. 6° *L'Éloge historique de Michel de l'Hôpital, chancelier de France*, 1777, in-8°; 1778, in-12, peut être jugé sous les rapports de composition et de style comme *l'Eloge de Catinat*. C'est là surtout que règne un ton d'hu-

meur et d'amertume, soit contre le gouvernement monarchique, soit contre les littérateurs de profession. On y reconnaît un homme qui, s'avouant lui-même ambitieux, et ne se croyant pas à sa place, montre à découvert (c'est lui qui le dit) l'agitation d'une âme fatiguée de son inaction et la conscience trop audacieuse des forces qu'il voudrait déployer sur un plus grand théâtre. Cet éloge ne fut point envoyé au concours, mais imprimé sans permission en 1777, in-8°. L'auteur, qui ne se nommait pas, et qui, du reste, se mettait absolument à découvert, avait pris pour épigraphe : *Ce n'est point aux esclaves à louer les grands hommes.* Le fond historique est attachant, et la marche rapide sans être oratoire; et à cet égard, nous avons déjà remarqué que Guibert n'avait point l'usage de s'assujettir aux formes académiques : ce qu'on critique le plus dans cet ouvrage, ce sont des vues hasardées ou fausses, et la partie de la législation trop peu développée; mais, dans son ensemble, la lecture de l'*Éloge de l'Hôpital* inspire de l'admiration pour le héros, et laisse des impressions favorables pour le panégyriste. Il lui suscita cependant de nouveaux ennemis, parce qu'on y vit une récrimination de l'amour-propre blessé, plutôt qu'un monument de plus élevé à son enthousiasme pour les grands hommes de sa patrie. 7° *Défense du système de guerre moderne*, ou *Réfutation complète du système de M. de Mesnil-Durand*, par l'auteur de l'*Essai général de tactique*, Neufchâtel, 1779, 2 forts vol. in-8°. A la querelle entre les Gluckistes et les Piccinistes avaient succédé des discussions très-vives au sujet des systèmes alors connus sous les dénominations d'*ordre profond* et d'*ordre mince*. Il était naturel que ces discussions de tactique divisassent l'armée; mais elles occupèrent aussi beaucoup la société, et l'esprit de parti s'en mêla. Ce fut d'abord à la suite du camp de *Vaussieux* que cette espèce de lutte s'engagea avec le plus de vivacité. Elle était presque oubliée lorsque le nouvel ouvrage de Guibert, apologie et commentaire du premier et du plus important qu'il eût encore imprimé, réveilla l'attention du public. Le maréchal de Broglie, malgré la réclamation presque universelle de l'armée, tenait au système de Folard, et protégeait l'*ordre profond* : il sut mauvais gré à celui qui avait osé soutenir fortement la thèse contraire. Au surplus, Guibert analysait très-bien dans son livre quelques-unes des plus belles opérations de Turenne, de Luxembourg et du roi de Prusse, qui venaient à l'appui de son système. La dernière partie roule sur l'intérêt dont il est pour la France d'augmenter son état militaire, afin qu'il soit au niveau de celui des puissances voisines, et proportionné à ses moyens. Ici l'esprit de l'auteur n'était pas au-dessous de son sujet; il mettait en avant des idées saines, et avouait que, quand il avait composé le discours préliminaire de *l'Essai de tactique*, « les vapeurs « de la philosophie moderne échauffaient sa tête « et offusquaient son jugement. » Mais sa manière d'écrire donnait toujours lieu à la même censure, comme aussi ses intentions démontrées ou présumées excitaient le même genre d'approbation. 8° *Discours de réception à l'Académie française*, Paris, 1786, in-8°. Les mécontentements de Guibert, ses attaques mêmes contre le premier corps littéraire de France, ne l'empêchèrent pas de désirer vivement d'y être admis. Il y parvint, et l'exaltation dont il était habituellement l'objet dans la société de Paris fit de sa réception un véritable triomphe. L'éclat qu'ont le plus souvent ses expressions et les images qu'il emploie, mais principalement un accent très-marqué de sensibilité, imposèrent à la plupart des auditeurs. Plus tard on reconnut que cet éclat avait ébloui sur des idées peu justes ou trop rebattues, et que la sensibilité du nouvel académicien n'était pas exempte d'affectation; on releva l'abus qu'il avait fait du mot de *gloire*, répété jusqu'à satiété. Cette fois encore il avait été jugé d'abord avec d'autant plus de faveur, qu'il lisait très-bien, mais il n'éprouva, pour ainsi dire, que de la sévérité lorsqu'au prestige de son débit succéda l'examen calme et réfléchi du cabinet. 9° *L'Éloge du roi de Prusse*, Londres (Paris), 1787, 1 vol. in-8° de 304 pages, et in-12, qui a été traduit en allemand par Zollner, Berlin et Liebau, 1788, est encore un précis historique plutôt qu'un morceau oratoire. Dans ce tableau de la vie de Frédéric II, et surtout de sa vie militaire, fort goûté des Prussiens, on trouve moins d'emphase et de déclamation que dans les autres éloges donnés par le même auteur; plusieurs passages d'un ton noble, des traits d'esprit, enfin un résumé rapidement tracé des campagnes de la guerre de sept ans. 10° La *Lettre* adressée sous le nom *de l'abbé Raynal à l'assemblée nationale* (Marseille, 10 décembre 1789, in-8° de 94 pages) doit être restituée à Guibert, s'il faut en croire ses éditeurs, Grimm et les journaux du temps; 11° le *Traité de la force publique*, Paris, 1790, in-8°, est la dernière production qu'il ait avouée; elle précéda de peu de jours la fin de sa carrière. Les idées qu'il y développait sur l'organisation militaire sont dignes des louanges qu'elles ont reçues, même en pays étranger; si toutes ces idées n'étaient pas neuves, du moins étaient-elles bien présentées. Quant au style, on eût dit que Guibert ne pouvait en changer : celui de ce traité est animé, mais enflé et inégal. L'amour du bien public, qui semblait avoir particulièrement inspiré le livre dont il s'agit, contribua à l'espèce de succès qu'il eut, et affaiblit, trop tard, hélas! pour l'auteur, quelques-unes des préventions auxquelles il avait été si justement sensible. Il existe un *Éloge de Guibert*, composé en 1790 par madame la baronne de Staël-Holstein. Divers fragments de cet éloge ont été insérés dans la *Correspondance de Grimm*; il a été donné en entier dans les éditions complètes des œuvres de son auteur, Paris, 1821 et 1836. On

se doute bien que madame de Staël était loin d'abandonner sa part dans l'admiration exaltée qui existait alors presque généralement pour un homme auquel, de son vivant, on a pu appliquer ce que Tacite disait de Germanicus, *fruitur fama sui;* mais ni lui ni ses admirateurs n'avaient prévu les attaques violentes qu'éprouverait cette réputation plus d'une année avant sa mort. Pouvons-nous être surpris que sa famille, dont il était adoré (c'est le mot), et des personnes de sa société intime aient été trop facilement amenées à le traiter de *génie*, et à le regarder, bien jeune encore, comme un *grand homme*, lorsque nous savons de combien d'illustres suffrages, en France et presque dans toute l'Europe, il eut si longtemps sujet de tirer vanité? Guibert fut mieux qu'admiré; il fut aimé, et même très-vivement. Mais nous avons plus de témoignages écrits des affections qu'il inspirait que de celles qu'il éprouvait, quoiqu'on ait pris soin de nous apprendre qu'elles portaient sur *beaucoup d'objets*, et que lui-même nous ait entretenus assez longuement de madame de Guibert dans un de ses ouvrages. Ceux qu'il a laissés, en très-grand nombre, et surtout certaines lettres à lui adressées et par lui conservées (*voy.* Espinasse), indiquent assez à quel point il était, sur son propre compte, de l'avis de ses panégyristes. Ce qu'il y a de certain, c'est que les regrets prolongés qu'il a excités défendraient au besoin sa mémoire; c'est que l'illusion qui l'élevait lui-même à ses yeux le conduisait souvent à des vues dont on se plaît à faire honneur à son cœur. Pendant le long délire qui précéda sa mort, il ne cessait de répéter : *Ma conscience est pure, ils me rendront justice.* Nous avons eu l'intention de lui rendre ici cette justice qu'il réclamait, et de la lui rendre sous tous les rapports. 12° *Journal d'un voyage en Allemagne, fait en* 1773 *par Guibert*, Paris, Treuttel, 1803, 2 vol. in-8°. Ce journal, à la tête duquel a reparu, revue et corrigée, la *Notice historique sur Guibert* par F.-E. Toulongeon (Paris, 1802), est un des écrits qui peint le mieux son auteur et qui réunit le plus de genres différents d'intérêt; mais l'auteur y paye souvent tribut à cet esprit frondeur, à ce philosophisme intolérant qui régnait dans toute sa force à l'époque où il écrivait, et qu'il n'abjura qu'à la fin de sa vie. 13° Ses *OEuvres militaires* ont été *publiées par sa veuve*, Paris, an 12 (1803), 5 vol. in-8°. On y a réimprimé les principaux ouvrages de tactique qui ont fondé la réputation de Guibert. Le cinquième volume est composé de pièces nouvellement publiées. C'est là qu'on a inséré un morceau sur la décadence de l'empire d'Occident, où il y a beaucoup d'esprit, mais non pas tout l'esprit qu'il faudrait pour refaire ou pour suppléer Montesquieu. 14° *Voyages de Guibert dans diverses parties de la France et en Suisse, faits en* 1775, 1778, 1784 *et* 1785; ouvrage posthume publié par sa veuve, Paris, 1806, 1 vol. in-8°. Une couleur sombre et trop philosophique gâte ce voyage, attachant sous plusieurs rapports, mais où Guibert semble n'avoir voulu omettre aucune des choses minutieuses qui le concernent. En revanche, on y trouve des réflexions très-justes, quelques détails curieux, des descriptions intéressantes et bien faites; enfin, des morceaux soignés, malgré la forme sèche de simples notes qui règne dans tout ce livre. 15° On a réimprimé en un volume les *Éloges du maréchal de Catinat, du chancelier de l'Hôpital, de Thomas de l'Académie française* (c'est-à-dire les discours prononcés à la réception du comte de Guibert, successeur de Thomas à l'Académie), *suivis de l'éloge inédit de Claire-Françoise de l'Espinasse, par Guibert*, Paris, d'Hautel, 1806, in-8°. 16° Ses *OEuvres dramatiques* ont été publiées par sa veuve, sur les manuscrits et d'après les corrections de l'auteur, Paris, 1822, in-8° (1). L—p—e.

GUIBERT (Alexandrine-Louise Boutinon de Courcelles, comtesse de), femme du précédent, naquit en 1758. Son père avait été commissaire des guerres du régiment des gardes suisses. Elle était douée d'un esprit très-distingué et très-cultivé. Mariée à l'âge de dix-sept ans, veuve en 1790, elle employa fréquemment ses loisirs à quelques traductions de l'anglais; mais elle se fit surtout remarquer par le culte religieux qu'elle avait voué à la mémoire de son mari, le comte de Guibert, homme de talent comme militaire et comme écrivain, qui a été apprécié avec plus de justice et de justesse peut-être dans les pays étrangers qu'en France. Il a, dans un de ses livres surtout, consigné, détaillé les éloges singulièrement flatteurs dont il voulait rendre madame de Guibert l'objet. Par suite de l'admiration exaltée de cette dame pour tout ce qu'avait produit l'auteur de l'*Essai général de tactique*, elle consacra la plus grande partie de son temps, pendant une trentaine d'années, à faire imprimer la plupart des ouvrages qu'il avait laissés manuscrits, à en recueillir et classer d'autres encore. Elle disait s'être refusée aux demandes de plusieurs cabinets de l'Europe, où l'on désirait acquérir les portefeuilles de Guibert, tout au moins choisir parmi les mémoires relatifs à l'art de la guerre qui restaient encore de lui. Madame de Guibert préféra mettre ces documents à la disposition des chefs de l'armée française. Napoléon en avait désigné de sa main quelques-uns pour son cabinet particulier : ils doivent être déposés aux archives de la guerre. Pendant la vie de Guibert, elle recevait dans sa terre de Courcelles-le-Roi, près Châtillon-sur-Loire, une société composée d'hommes d'esprit, d'hommes aimables, dont quelques-uns même ont

(1) Outre l'*Éloge de Guibert* par madame de Staël, et celui par Toulongeon, mentionnés dans l'article, on a une *Notice historique sur Guibert* par le général Bardin, Paris, 1836, in-8°, imprimé aussi, sauf quelques suppressions, dans le *Plutarque français;* un *Discours sur la vie et les écrits du comte de Guibert* par M. Flavien d'Aldéguier, Toulouse, 1855, in-8°; une *Biographie du comte de Guibert* par E. Forestié, Montauban, 1855, in-8° de 72 pages. E. D—s.

été célèbres, entre autres l'abbé Delille. C'est là que Guibert aimait à venir se reposer près de sa femme et de sa fille, madame la comtesse de Villeneuve, propriétaire de Chenonceaux, de sa vie tout agitée, toute passionnée. Celle de madame de Guibert, devenue veuve, fut retirée jusqu'à ses dernières années. C'est elle qui a fait imprimer les lettres de mademoiselle de l'Espinasse au comte de Guibert. Ceux des lecteurs qui n'ont pas été entraînés jusqu'à une sorte d'enthousiasme pour tout ce que cette fille célèbre au 18e siècle avait déployé de passion et d'éloquence dans cette correspondance, témoignage d'un amour ardent, mais qui n'avait pas été exclusif, et pourtant lui donna la mort, se sont montrés sévères : ils ont su mauvais gré à la veuve d'un homme qui avait eu de l'importance et de la considération d'une publicité que la victime, car on peut l'appeler ainsi, était loin d'avoir désirée, qu'elle avait même redoutée au point de demander souvent la suppression de toutes ces lettres-là. Bien d'autres lecteurs se sont écriés *felix culpa!* heureuse faute de l'éditeur! Madame de Guibert mourut en 1826, dans d'excellents sentiments de religion. On a d'elle : 1° *Margaretta, comtesse de Rainsford*, 1797, 2 vol. in-12; 2° *Fedaretta*, 1806, 1 vol. in-12; 3° *Leçons sur la nature*, ou *Description morale de quelques objets de physique et d'histoire naturelle*, 1816, in-18. Ces trois ouvrages sont traduits de l'anglais. L—P—E.

GUIBERT (Madame), née à Versailles le 31 mars 1725, était pensionnaire du roi Louis XV, on ne sait à quel titre. L'époque de sa mort n'est pas connue; mais son nom figure pour la dernière fois dans l'*Almanach des spectacles* en 1787; ce qui porte à croire que c'est à peu près vers ce temps qu'elle a cessé de vivre. On a d'elle : 1° *Poésies et OEuvres diverses*, Amsterdam (Paris), 1764, in-8°; recueil qui, comme le remarque Grimm, « ne courra pas le risque de devenir classique. » Ce volume, orné du portrait de l'auteur entouré d'un vers grec, renferme, outre des poésies, *les Rendez-vous*, comédie en un acte, en vers libres, par madame Guibert, et *la Coquette corrigée*, tragédie contre les femmes, dictée par M. Guibert, âgé de neuf ans : cette tragédie a cinq scènes en vers de huit syllabes. 2° *Le Sommeil d'Aminthe*, Paris, veuve Duchesne, 1768, in-8° de douze pages, en vers; 3° *la Fille à marier*, comédie en un acte et en vers, 1768, in-8°; un amant s'enivre pour obtenir en mariage la fille d'un ivrogne; 4° *Pensées détachées*, Bruxelles, 1770, in-12; 5° *les Philéniens*, ou *le Patriotisme*, poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie française en 1775, Paris, 1776, in-8°; 6° quelques poésies dans les *Almanachs des Muses* de 1766, 1767, 1768 et 1769. Madame Briquet attribue à madame Guibert *les Triumvirs*, tragédie représentée le 5 juin 1764. Ce fut le 5 juillet 1764 que fut représentée une tragédie anonyme, intitulée *le Triumvirat*. Cette fois, le secret de la comédie fut si bien gardé, que Grimm, dans sa *Correspondance* (t. 4, p. 149), parle avec irrévérence de l'auteur anonyme; plus tard (t. 5, p. 441), il nomme enfin Voltaire; mais madame Guibert ne fut pas même soupçonnée alors d'en être l'auteur. Il y a une trop grande différence entre ses vers et ceux du poëte qui a si bien fait parler Cicéron. A. B-T.

GUIBOURS. *Voyez* ANSELME.

GUICCIARDINI (LOUIS), gonfalonier de justice à Florence pendant la terrible révolution des Ciompi, se trouvait placé par le sort à la tête de l'État, le 1er juillet 1378, au moment où la populace de Florence voulait renverser le gouvernement. Guicciardini se conduisit d'abord avec assez de courage et d'adresse pour que la république attendît de lui son salut. Les séditieux, maîtres de la ville, brûlèrent son palais; puis, passant d'une passion à l'autre, le soir même ils l'armèrent chevalier et voulurent le combler d'honneurs : mais bientôt ils le menacèrent de nouveau; ils l'assiégèrent dans le palais public, et Guicciardini, perdant courage, s'enfuit lâchement. Sa désertion fut la cause immédiate de la subversion de l'État. S. S—I.

GUICCIARDINI. *Voyez* GUICHARDIN.

GUICHARD III, sire de Beaujeu, était fils d'Humbert et d'Auxille de Savoie. La date de sa naissance nous est inconnue; son nom ne commence à figurer dans l'histoire qu'en 1115, année en laquelle il fonda dans sa baronnie l'abbaye de Joug-Dieu. Quinze ans plus tard, et le 11 février 1132, Innocent II, qui retournait à Rome, d'où l'antipape Anaclet l'avait obligé de venir chercher un asile en France, s'étant arrêté à Beaujeu, y fit la dédicace de l'église St-Nicolas que Guichard avait fait édifier. Le pieux baron, étant tombé malade et se voyant sans espoir de guérison, prit l'habit religieux à Cluni, où il mourut l'an 1137. Dans sa jeunesse il avait cultivé les muses, et sans doute avec succès puisqu'on l'avait surnommé l'Homère des laïques, *laïcorum Homerus;* toutefois on ne connaît de lui qu'un sermon rimé publié à Paris en 1832, sous le nom de Guichard de Beaulieu (*sic*). M. Victor le Clerc en a cité un fragment dans le tome 23 de l'*Histoire littéraire de la France*, p. 251. Guichard eut pour successeur dans la sirerie de Beaujeu Humbert II, né de son mariage avec Lucienne de Rochefort. Voyez l'*Art de vérifier les dates*, tome 2, p. 474, et l'*Histoire du Beaujolais*, par M. de la Carelle, tome 1, p. 50-64. — On lit p. 143 du même tome de cette histoire que Guichard le Grand, devenu *grand maître des templiers*, se distingua d'une manière glorieuse en 1328 à la bataille de Mont-Cassel; voilà une singulière distraction : en écrivant cela, l'estimable historien avait sans doute oublié que l'ordre des templiers fut aboli en 1312, et que le dernier grand maître de cet ordre fut Jacques Molay. Cette erreur n'est pas la seule; il est à regretter que l'auteur, avant de publier son livre, n'en ait pas soumis le manuscrit à l'un de ses *amis*

lettrés (*voy.*, pour d'autres Guichard, l'article Beaujeu). A. P.

GUICHARD, abbé de Pontigny, puis archevêque de Lyon, fut d'abord moine de Cîteaux; né au commencement du 12e siècle, on ne sait rien de sa famille ni du lieu de sa naissance. Il fut fait abbé de Pontigny l'an 1136, à la place d'Hugues de Mâcon, élu évêque d'Auxerre. Sa sainteté et le crédit dont il jouissait à la cour du pape et à celle du roi de France engagèrent St-Thomas de Cantorbéry à venir se réfugier auprès de lui pendant ses démêlés avec le roi d'Angleterre. En 1165, Guichard, ayant été élu archevêque de Lyon après la déposition de Drogon, qui avait adhéré au schisme de l'antipape Victor, fut sacré le 8 août à Montpellier par le pape Alexandre; mais Drogon se maintenant toujours dans Lyon malgré sa déposition, il ne put entrer en possession de son siége qu'au mois de novembre 1167. Ce qui a le plus illustré son épiscopat, c'est l'accord qu'il fit l'an 1173 avec le comte de Forez, touchant le domaine utile et honorifique de la ville de Lyon. Depuis longtemps des prétentions respectives avaient donné lieu à de fâcheuses contestations et à des entreprises hostiles de la part des comtes de Forez. Guy eut le bonheur d'en tarir la source par l'abandon qu'il fit, avec le consentement de son chapitre, de plusieurs terres et châteaux qu'il possédait sur la rive droite du Rhône, en échange des droits seigneuriaux que les comtes de Forez exerçaient dans la ville de Lyon. « C'est cet acte, « dit le P. Menestrier (*Hist. consulaire*, p. 282), qui « établit MM. les chanoines de l'Église de Lyon « aux mêmes droits, titres et prérogatives que l'a- « voient été les comtes de Forez; c'est une acqui- « sition qu'ils firent par l'échange de plusieurs de « leurs terres et par onze cents marcs d'argent. « Pour l'archevêque, il étoit auparavant plus que « comte, puisqu'il étoit exargue et souverain. » Toutefois, comme l'a dit dom Brial, cela ne doit s'entendre que de la portion du diocèse qui faisait partie du royaume de Bourgogne, et par concession des empereurs. L'an 1174, Guichard se rendit à Clairvaux pour assister à la dédicace de l'église du monastère, et relever en sa qualité de légat du pape le corps de St-Bernard, qui avait été récemment canonisé. L'année précise de la mort de Guichard n'est marquée nulle part; cependant Poullin de Lumina et l'abbé du Tems n'ont pas hésité à la mettre au 28 juillet 1180. Il voulut, dit-on, être enterré à Riotiers en Dombes, mais il est certain qu'il le fut à Pontigny, avec cette courte épitaphe :

Hic jacet Dominus Guichardus,
Archiepiscopus Lugdunensis,
Secundus abbas hujus monasterii.

Les lettres qui nous restent de Guichard ont été analysées par dom Brial dans le tome 14 de l'*Hist. litt. de la France*, et c'est à l'aide de sa notice que nous avons rédigé cet article. A. P.

GUICHARD (Claude) (1), antiquaire, né à St-Rambert en Bugey, vers le milieu du 16e siècle, fit ses études avec succès à l'université de Turin, et y ayant pris ses degrés en droit, fut pourvu des charges de secrétaire d'État, maître des requêtes et grand référendaire. Son ardeur pour l'étude et son érudition lui méritèrent la bienveillance de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, qui le nomma son historiographe. Il mourut à Turin le 15 mai 1607, et y fut inhumé au cimetière St-Jean, avec une épitaphe que Guichenon trouve hardie et dont le sens est qu'on ne doit se confier qu'en Dieu seul. Il avait fondé dans sa patrie un collége sous le titre du St-Esprit. C'était, dit Guichenon, un homme très-docte, grand poëte français et latin, et fort intelligent aux affaires d'État. Alphonse d'Elbène lui a dédié son livre : *De familiæ Hugonis Capeti origine*. On a de Guichard : 1° *Funérailles et diverses manières d'ensevelir des Romains, Grecs et autres nations, tant anciennes que modernes*, Lyon, 1581, in-4°. Cet ouvrage est rare et assez recherché des curieux. Jacques Gouthières en parle avec éloge dans son traité *De jure manium* (lib. 1, cap. 15). Il est orné de petites estampes sur bois très-jolies. On lit au bas de celle qui représente l'*Apothéose des empereurs* (p. 179) le nom de Cruche, graveur, qui mériterait d'être plus connu. 2° *Agréables nouvelles à tous bons catholiques de la conversion du duché de Chablais*, Chambéry, 1598; 3° *l'Alphabet moral*, en vers français : il est dédié à Louis XIII, encore Dauphin, et c'est vraisemblablement le même ouvrage qui a reparu sous ce titre singulier : *La Fleur de la poésie morale de ce temps, consacrée à la fleur des rois, le roi des fleurs de lys*, Lyon, 1614, in-8°. « Ceux, dit Guicheron, qui mirent la « main sur ses papiers, à son décès, nous ont « privés de ses œuvres, et il ne nous en est resté « qu'une *Traduction* fort fidèle de Tite-Live, qu'il « avait entreprise par ordre du duc de Savoie. » Guichard parle lui-même de cette traduction, dans l'épître dédicatoire de ses *Funérailles*, comme d'un ouvrage terminé depuis quelques années; mais c'est par erreur que quelques biographes en ont annoncé la publication, et il est probable que le manuscrit en est perdu. Il avait fait encore en vers français les *Éloges des comtes et ducs de Savoie*, qui n'ont point été publiés. W—s.

GUICHARD (Étienne), grammairien savant, mais systématique, enseignait les langues étrangères et la philosophie à Paris au commencement du 17e siècle. On a de lui : *Harmonie étymologique des langues, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïque*, Paris, 1606, in-8° de près de 1,000 pages; ibid., 1610, 1618 ou 1619, même format. Ces deux éditions sont également recherchées. L'ouvrage est curieux et prouve une érudition peu commune. L'auteur convient que les langues modernes sont formées du grec et du

(1) Il était seigneur d'Arandas, d'Argit et de Teney.

latin, auxquels on doit recourir pour connaître les étymologies des mots; mais, partant du principe que l'hébreu est la plus ancienne de toutes les langues, il en conclut que le grec et le latin en sont dérivés, et, par conséquent, que c'est dans l'hébreu qu'on trouve la racine primordiale de tous les mots en usage. Le savant P. Thomassin a adopté le système de Guichard, sur lequel, dit Goujet, il a même enchéri. « Je consens, ajoute-« t-il, que l'hébreu ait donné naissance à la plu-« part des langues; mais il a passé par bien des « bouches avant de venir jusqu'à nous, et il s'agit de « l'origine immédiate, que Guichard n'indique pas. « Son ouvrage est donc d'une très-médiocre uti-« lité. » — Guichard (Martin), nommé par quelques biographes *de Guicharda* ou *de Guicardo*, vivait dans le 17e siècle. Il ne nous est connu que par l'ouvrage suivant : *Noctes Granzovianæ, seu discursus panegyricus de antiquis triumphis*, Amsterdam, 1661, in-12, fig. W—s.

GUICHARD (Louis-Anastase), plus connu sous le nom de P. Anastase, était religieux du tiers ordre de St-François, vulgairement appelé de Picpus, parce que le principal couvent était situé dans le quartier de Paris qui porte ce nom. Il naquit à Sens, où il fit ses premières études. Porté par son goût aux recherches historiques, il se fit connaître par quelques ouvrages de ce genre. Une notice venue de son lieu natal, et insérée dans le *Dictionnaire des anonymes*, t. 4, p. 72, cite les suivants : 1° *Histoire du socinianisme, divisée en deux parties*, Paris, Barrois, 1723, in-4°. Le P. Anastase avait composé et même commencé de faire imprimer un second volume qui était la suite de son histoire et contenait l'exposition suivie des dogmes sociniens; mais il en fit lui-même suspendre l'impression. 2° *Histoire de Sens*, 2 vol. in-4°, restée manuscrite, et dont l'auteur de la notice dit qu'il se trouve des exemplaires dans plusieurs bibliothèques de Sens; 3° *Traité canonique sur les livres défendus*, par ***; manuscrit composé en 1721. Le P. Anastase mourut au couvent de Picpus, à Paris, le 15 août 1737, avec la réputation d'un bon religieux et d'un écrivain instruit et laborieux. L—y.

GUICHARD (Jean-François), né à Chartrette, près de Melun, le 5 mai 1731, se disait élève de Piron. Il passa toute sa vie dans la médiocrité à Paris, et alla mourir à Chartrette le 23 février 1811. On a de lui : 1° *Ode sur la paix*, 1748; 2° *Vers sur la prise d'habit d'une de ses parentes au couvent de Ste-Élisabeth à Paris*; 3° l'*Éloge de la voix*; *l'Absence d'Églé*; *le Réveil d'Alcidon*; l'*Heureuse rencontre* (cantatilles gravées); 4° plusieurs pièces fugitives, dont on trouve l'indication dans la *France littéraire* de 1769, t. 1er, p. 288; 5° *l'Amant statue*, opéra-comique en un acte, musique de Lusse, joué à la foire St-Laurent en 1759; pièce qu'il ne faut pas confondre avec celle que M. Desfontaines a fait jouer aux Italiens en 1781, Paris, 1759, in-8°; 6° *les Apprêts de noces*, représentés sur le théâtre de la Rochelle, in-12, sans date (vers 1758); 7° *le Bûcheron*, ou *les Trois souhaits*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, jouée sur le Théâtre-Italien le 28 février 1763, imprimée la même année, in-8°. Castel travailla aux paroles avec Guichard; Philidor fit la musique de cet ouvrage, qui obtint un grand succès, et trouva grâce aux yeux de M. l'abbé Sabatier. 8° *Fables, Contes et autres Poésies, suivis de quelques morceaux de prose*, Paris, 1803, 2 vol. in-12, reproduits avec de nouveaux frontispices, et sous le titre de *seconde édition*, en 1808. Nous avons entendu l'auteur se plaindre de cette ruse de libraire. Le volume des contes est préféré à celui des fables. Ces contes sont, pour la plupart, des bons mots ou des anecdoctes connues, narrées et rimées agréablement. Quelques pièces sont un peu libres, et de plus obscènes encore devaient entrer dans un volume annoncé en 1780 sous le titre du *Sottisier*, recueil qui devait n'être tiré qu'à soixante exemplaires, et qui, s'il a paru, est digne d'être mis à côté du *Recueil d'un Cosmopolite* (*voy.* Aiguillon et Grécourt). 9° *Épigrammes faites dans un bon dessein*, 1809, in-8° de 15 pages, brochure anonyme renfermant vingt-sept épigrammes contre Geoffroy (*voy.* J.-L. Geoffroy). A peine deux ou trois sont-elles au-dessus du médiocre. L'auteur cependant avait donné plus d'une preuve de talent dans ce genre, où il s'agit moins de frapper juste que fort. 10° des *Poésies* dans divers recueils. En janvier 1809, Guichard avait dans son portefeuille un recueil de ses œuvres nouvelles, qu'il eût intitulé *le Dessert des Muses*. Cette collection n'a pas été publiée. Il avait mis en opéra-comique le *Memnon* de Voltaire en 1768. A l'occasion de la paix de 1763, il avait composé pour l'Opéra un intermède ayant pour titre : *les Réunions*, ou *le Bon père de famille*, qui ne fut pas représenté à cause de l'incendie de la salle (*voy.* Graville). — Guichard (Henri), contrôleur des bâtiments du roi, a fait les paroles d'*Ulysse et Pénélope*, opéra joué et imprimé en 1703, in-4°, mais qui n'a pas été repris : Rebel le père en avait composé la musique. — Il y a eu aussi une demoiselle Guichard (Éléonore), fille d'un receveur des tailles de Normandie, morte en 1747 à l'âge de 28 ans, auteur des *Mémoires de Cécile*, revus par de la Place, 1751, 4 vol. in-12. A. B—t.

GUICHARD (Joseph-Marie), bibliographe et critique, était né à Besançon le 29 octobre 1810, d'une famille honorable. Orphelin dès son bas âge, il eut le bonheur de trouver dans une tante les soins et la tendresse d'une mère. Ses premières études terminées, il fut conduit à Paris, où les leçons des premiers maîtres développèrent rapidement son goût naturel pour les lettres et l'érudition. Admis en 1835, sur la recommandation de M. Magnin (1), parmi les surnuméraires de la bi-

(1) Aujourd'hui conservateur de la Bibliothèque de Paris et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

bliothèque royale, il ne tarda pas à être distingué par le savant Van Praët, qui trouva en lui un précieux auxiliaire pour ses études sur les premiers produits de l'imprimerie. Sous cette habile direction, Guichard devint bientôt un érudit consommé, et se fit remarquer par des travaux nombreux qui parurent pour la plupart dans le *Bulletin du bibliophile*, publié par le libraire Techener. Ses talents et ses services lui avaient valu en 1843 le modeste titre d'employé, qui l'attachait définitivement à la splendide collection d'incunables qu'il avait pris pour champ de ses explorations. Sa santé, naturellement délicate, était déjà fort ébranlée par l'excès de l'étude quand il se maria, en 1845. Cette union fut pour lui l'occasion d'un voyage en Italie, qui se prolongea jusqu'en 1848, et parut avoir une heureuse influence sur son tempérament. De retour à Paris, il songeait à reprendre ses occupations, quand les progrès du mal l'obligèrent à prolonger son repos. Il se retira dans un petit domaine qu'il possédait aux Bois-Martin, près de Blois, et y mourut le 31 mars 1852, dans sa 42e année. Guichard était membre de la société des antiquaires de France depuis 1841, et correspondant de l'Académie de Besançon depuis 1844. Parmi les articles qu'il a fournis au *Bulletin du bibliophile*, de 1838 à 1845, on distingue les suivants : 1° *Note sur une édition française-latine des* SYNONYMA *de Steph. Fliscus* (*voy.* ce nom), dont il existe à la bibliothèque de Paris un exemplaire peut-être unique; 2° *le Lieu et la date de la découverte de l'imprimerie, indiqués dans un texte français de* 1483. C'est dans la traduction française du *Fasciculus temporum* (*le Fardelet des faits*), par maître Pierre Farget (*voy.* ce nom), que Mayence est indiqué comme le lieu où l'imprimerie fut découverte en 1457. 3° *Notice sur le Liber physionomiæ magistri Michaelis Scoti*, imprimé à Besançon en 1488. Guichard ne connaissait que deux exemplaires de cette édition, l'un à la bibliothèque impériale de Vienne, l'autre dans le cabinet de M. Joliet, à Dijon; il en existe un troisième dans la bibliothèque communale de Porrentruy. 4° *Recherches sur les livres xylographiques*, ou imprimés sur planches de bois; c'est un véritable traité sur l'une des parties les plus obscures de la bibliographie. On doit en outre à Guichard : *Notice sur le Speculum humanæ salvationis*, Paris, 1840, in-8°. C'est la suite et le complément des recherches sur les livres xylographiques; il y annonce qu'il s'occupe d'un travail sur les livres à gravures du 15e siècle. Guichard a été l'éditeur des ouvrages suivants : 1° *Poésies du duc Charles d'Orléans* (Paris, 1842, in-12), d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi et de l'Arsenal. M. Aimé Champollion-Figeac en publiait une en même temps dont le texte était établi d'après le manuscrit de Grenoble (*voy.* CHALVET). Cette concurrence amena une polémique assez vive entre les deux éditeurs (*voy.* Ch. D'ORLÉANS). 2° *Propos rustiques, baliverneries et contes d'Eutrapel*, par Noël du Fail (*voy.* ce nom), Paris, 1842, in-12. Cette édition, la seule complète, est accompagnée de notes et précédée d'un *Essai* fort remarquable sur la vie, les écrits et le talent du conteur. 3° *Histoire du petit Jehan de Saintré*, Paris, 1843, in-12 (*voy.* LA SALE). Nous citerons enfin la savante introduction de Guichard à l'ouvrage intitulé *Théophile, prêtre et moine; essai sur divers arts*, publié par M. de Lescalopier, Paris, 1843, in-4°. W—s.

GUICHARD. *Voyez* GUISCHARDT.

GUICHARDIN ou GUICCIARDINI (FRANÇOIS), célèbre historien italien, naquit à Florence en 1482, d'une famille qui subsiste encore de nos jours. Ses ancêtres avaient occupé les places les plus distinguées de la république florentine. Simon Zanuccio Guicciardini fut gonfalonier de justice (en 1302). L'aïeul de François, habile politique et grand guerrier, battit en 1412 les Génois, près de Sarzane, et défit en 1478 les troupes de Sixte IV; et Pierre, père de l'historien, acquit une grande réputation par ses talents dans les affaires. François Guichardin fut d'abord destiné au barreau, et il y eut tant de succès, qu'à l'âge de vingt-trois ans il devint professeur de jurisprudence, dans un temps où toutes les chaires de l'Italie étaient occupées par les plus habiles jurisconsultes. Quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge exigé par les lois, il fut choisi pour ambassadeur auprès de Ferdinand le Catholique, dont il sut gagner les bonnes grâces, et procura ainsi un puissant protecteur à sa république. Le pape Léon X, juste appréciateur du vrai mérite, appela Guichardin à sa cour, le combla d'honneurs et le nomma en 1518 gouverneur de Modène et de Reggio, en lui accordant des pouvoirs illimités. Il servit aussi, en cette même qualité, sous le pontificat d'Adrien VI, et sa fermeté, sa bienfaisance et son équité le firent chérir des peuples qu'on lui avait confiés. La Romagne était alors déchirée par les factions irréconciliables des Guelfes et des Gibelins. Le pape Clément VII (Médicis), qui venait de succéder à Adrien VI, y envoya Guichardin : celui-ci parvint à rétablir le calme dans ce malheureux pays; il y fit observer la plus exacte justice, fonda des établissements utiles, ouvrit des routes, embellit les édifices publics, en construisit de nouveaux, et devint en peu de temps l'idole de tous les partis. Nommé ensuite lieutenant général du Saint-Siége, il acquit beaucoup de gloire à la défense de Parme, assiégée par les Français. Après la mort de Jean de Médicis, la république florentine choisit Guichardin pour succéder à ce fameux capitaine dans le commandement des *bandes noires*, l'élite des troupes italiennes. Cependant Clément VII obtint des Florentins de le retenir encore quelque temps à son service : le pape avait besoin d'un homme habile et dont le courage fût à toute épreuve. La ville de Bologne allait échapper à la domination de Rome;

les *quarante* (1) avaient levé l'étendard de la révolte; la puissante famille des Pepoli aspirait au pouvoir suprême; les haines ne se contraignaient plus et les assassinats se multipliaient. Guichardin, en sa qualité de gouverneur, se présenta dans cette ville, où sa renommée l'avait précédé. Son maintien sévère, son activité, son éloquence, tranquillisèrent le peuple, désarmèrent les quarante, et fit perdre aux Pepoli toute espérance de dominer. Après cette expédition, malgré les instances de Clément VII, il se retira dans sa patrie, où il vécut dans la retraite, entièrement occupé de la composition de son histoire, qu'il commença vers la fin de 1534. Cependant cela ne l'empêcha pas de rendre à son pays d'importants services. Ses conseils modéraient la prodigalité et l'ambition d'Alexandre de Médicis, qui le regardait comme son père. A l'entrevue de Naples, il régla d'une manière avantageuse les intérêts de ce prince avec Charles-Quint. Alexandre ayant été assassiné (1536) par un de ses proches parents, Laurent de Médicis (Lorenzino), le cardinal Cibo assembla aussitôt le conseil. Tous penchaient pour le gouvernement républicain. Mais Guichardin, voyant que par ce moyen son pays allait être en proie aux guerres civiles, fut presque le seul qui se déclara en faveur du gouvernement monarchique. Son éloquence l'emporta sur l'avis de tous les autres, et Côme de Médicis fut proclamé souverain de Florence. Depuis ce moment, Guichardin ne s'occupa plus des affaires, et, après avoir passé quatre ans dans l'étude et la retraite, il mourut le 22 mai 1540. Il exigea, par son testament, qu'on ne lui fît point d'oraison funèbre, et qu'on l'inhumât sans aucune espèce de pompe, dans l'église Ste-Félicité, où était le tombeau de ses ancêtres. Sa mémoire est recommandée aux hommes de lettres par son *Histoire de l'Italie*, publiée par Agnolo Guichardin, son neveu, qui se chargea après la mort de son oncle de mettre en ordre ce qu'il put trouver de son *Histoire*, Florence, 1561, in-fol., ou 2 vol. in-8°. Cette édition originale est recherchée, quoique incomplète; celle de Venise, Giolito, 1567, in-4°, est augmentée de quatre livres (de 17 à 20). Celle de Venise, 1738, en 2 volumes in-fol., a de plus la *Vie* de l'auteur par Mar. Manni, et l'on y ajoute un fragment de douze pages, la Haye (Venise), 1740, contenant quelques passages inédits. Mais la meilleure édition et la plus complète est celle de Fribourg en Brisgau (Florence), 1775-1776, 4 vol. in-4°, faite sur le manuscrit autographe de la bibliothèque Magliabecchi, par les soins du chanoine Bonso-Pio Bonsi. Il y a réparé les lacunes que les éditeurs, en cédant aux circonstances, avaient été obligés de laisser. Botta en a publié une autre édition à Paris, 1832, 6 vol. in-8°, avec quelques réflexions morales et littéraires, et il y a ajouté une continuation qui est son meilleur ouvrage. L'*Histoire d'Italie* a été traduite en plusieurs langues. En 1738, il en parut une traduction française à Paris, en 3 volumes in-4°, par Favre, revue par Georgeon, avocat au parlement, qui l'enrichit de beaucoup de notes; et Buchon en a donné une autre traduction estimée, précédée d'une notice biographique sur Guichardin, Paris, 1837, grand in-8°, faisant partie de la collection du *Panthéon littéraire*. L'*Histoire de l'Italie* par Guichardin commence en 1490 et finit au mois d'octobre 1534. Elle comprend vingt livres, dont seize, de l'aveu des meilleurs critiques, sont d'un mérite supérieur : les quatre derniers ne doivent être considérés que comme des mémoires ébauchés, la mort n'ayant pas permis à l'auteur d'y mettre toute l'exactitude et la régularité dont ils étaient susceptibles. L'historien expose d'abord l'état paisible où se trouvait l'Italie avant les troubles qui déchirèrent ses plus belles provinces. Il décrit les guerres sanglantes qu'y portèrent les Français, sous trois rois consécutifs. On y voit comment la face de l'Italie fut presque entièrement changée. Les papes s'agrandirent par la ruine de plusieurs petits tyrans. Naples et Milan, enlevés à leurs princes, reconnurent la domination de Charles-Quint. Gênes, qui s'était donnée à la France, reprit sa liberté sous la protection de ce même empereur, qui, d'un autre côté, donnait un souverain à la république de Florence. Si, dans cette révolution, la plupart des princes de l'Italie se maintinrent, ils le durent à leur faiblesse et à leur soumission au vainqueur, que la fortune semblait conduire à grands pas vers la monarchie universelle. Voilà en raccourci le grand spectacle que présente l'*Histoire des guerres d'Italie*, ouvrage qui a rendu immortel le nom de Guichardin. La haine du vice, qui éclate partout dans son livre, rassure le lecteur sur la probité de l'historien, d'ailleurs témoin de la plupart des faits qu'il raconte et dans lesquels il joua un rôle brillant, soit dans le cabinet, soit à la tête des armées. Son style, tantôt nerveux et sublime, tantôt vif et rapide, mais toujours noble, toujours clair et approprié au sujet, saisit et entraîne le lecteur. Ses réflexions justes offrent partout le républicain sage, l'habile politique, le philosophe éclairé : ami de l'humanité et de la justice, il attaque sans relâche l'abus du pouvoir souverain, et venge la vertu, souvent profanée par les grands. Il nous a laissé de fidèles portraits des hommes célèbres de son temps : il peint avec exactitude le génie, la force et les mœurs des nations qui figurent dans son *Histoire;* il fait bien connaître les intérêts des princes de son siècle et l'origine des jalousies qui divisèrent alors les puissances de l'Europe. On reproche à Guichardin la longueur des harangues qu'il met dans la bouche de ses personnages : mais il a su les enrichir de tant d'éloquence, de pensées si neuves et si profondes et d'images si vraies et si frap-

(1) Le sénat de Bologne était alors composé de quarante sénateurs, d'où leur vient le nom de *quaranta*, qu'ils ont conservé. Sixte V en porta le nombre jusqu'à soixante.

pantes, qu'elles intéressent toujours et ne nuisent jamais à la marche rapide de son *Histoire*. On l'accuse encore de prévention contre les Français : cependant il ne grossit jamais leurs pertes dans les batailles, et le P. Daniel, dans son histoire, n'a fait que copier les récits de Guichardin. Si celui-ci, à l'exemple de plusieurs auteurs français, a tracé un portrait peu favorable de Charles VIII, il donne, en revanche, de justes éloges à l'équité et aux vertus de Louis XII, à la valeur et à la prudence du célèbre la Trémouille, aux qualités brillantes de Gaston de Foix et de François Ier; en parlant de la milice italienne et française, il se prononce toujours à l'avantage de cette dernière. Toutes ces raisons devraient le laver du reproche d'une partialité qu'on ne trouve cependant pas dans le cours de son ouvrage. Guichardin s'était marié en 1505 avec une dame de l'illustre famille des Salviati. Il en eut sept filles, dont quatre moururent de son vivant et trois furent mariées dans les principales maisons de Florence. Il aimait tellement l'étude, qu'il passait, dit-on, quelquefois deux ou trois jours sans dormir ni manger. Il fut aimé de presque tous les souverains de l'Europe : Charles-Quint lui donna des marques d'une bonté particulière. Les courtisans de ce prince se plaignant de ce qu'il leur refusait audience, tandis qu'il entretenait Guichardin pendant des heures entières : « Dans un instant, leur répon- « dit-il, je puis créer cent grands d'Espagne; « mais dans cent ans je ne saurais faire un Gui- « chardin. » Quoiqu'il fût naturellement vif, il parlait toujours avec beaucoup de réserve et traitait tout le monde avec une égale affabilité. Doué d'une sévère probité, il ne cessa de montrer un noble désintéressement et un grand zèle pour le bien public. Profond politique, orateur éloquent, magistrat intègre, vaillant guerrier, sage et habile capitaine, sa perte fut sincèrement regrettée, non-seulement dans son pays, mais dans toute l'Italie. Guichardin est encore auteur d'*Avis* et *Conseils en matière d'État*, Anvers, 1525, in-8°; traduits en français, Paris, 1577, in-8°. — Guichardin (Louis), gonfalonier, son frère, est auteur d'un petit volume qui a été imprimé à Paris sous le titre : *Il sacco di Roma*, en 1664; réimprimé à Cologne ou plutôt à Florence, en 1758, in-8°, et qui a été attribué à François par quelques auteurs. B—s.

GUICHARDIN (Louis), neveu du précédent, naquit à Florence en juin 1523; il occupa divers emplois sous Alexandre de Médicis et son successeur Côme II, voyagea ensuite et s'arrêta longtemps à Anvers, où il obtint les bonnes grâces du duc d'Albe; mais ayant blâmé le système de gouvernement de ce général, dans un ouvrage qu'il publia (*Mémoires*, etc.), il en fut puni par plusieurs mois de prison, d'où il ne sortit que par la médiation du grand-duc de Toscane. Le reste de sa vie n'offre aucun événement digne de remarque; il paraît cependant que de puissants ennemis, jaloux de ses talents, étaient parvenus à l'éloigner de la cour de Florence, où leurs intrigues l'empêchèrent de retourner. Louis était très-instruit, et s'il n'eut pas les talents de son oncle, il l'égala par ses connaissances. On a de lui plusieurs ouvrages : 1° *Memorie*, etc. (Mémoires sur ce qui s'est passé en Savoie depuis 1530 jusqu'en 1565), Anvers, 1565, in-4°. Ce livre, qui peut être considéré comme une suite de l'*Histoire d'Italie* de François, est sans doute bien inférieur à ce dernier ouvrage; mais les faits que Louis rapporte passent pour exacts. 2° *Raccolta dei detti e fatti notabili*, 1581, in-8°. C'est un recueil assez intéressant de sentences et anecdotes. 3° *Descrizione*, etc. (description des Pays-Bas; Anvers, 1567, in-fol.); traduite en français par Belleforêt, avec un grand nombre de figures, Paris, 1612, in-fol.; traduit en latin, Amsterdam, Blaeu, 1635, 2 vol. in-12. Elle est savante, très-curieuse, et fut assez estimée dans le temps; cependant le style n'en est pas toujours soigné; 4° *Ore di recreazione*, Florence, 1600, in-12; traduit en français, 1576, in-16. Cet ouvrage est fort amusant, plein d'esprit et de bonnes plaisanteries. Louis Guichardin, ayant vécu plusieurs années en simple particulier, mourut en 1589. B—s.

GUICHE (Diane), dite *la belle Corisande*, comtesse de), était fille unique de Paul d'Andouins, vicomte de Louvigny. Elle épousa en 1567 Philibert de Gramont, comte de Guiche, gouverneur de Bayonne, qui eut le bras emporté d'un coup de canon au siége de la Fère en 1580, et mourut quelque temps après des suites de sa blessure. Corisande avait alors vingt-six ans. Henri IV, qui n'était encore que roi de Navarre, la vit à Bordeaux : il fut sensible à ses charmes, à son esprit; il l'aima éperdument pendant quelques années, et en fut aussi aimé avec passion. Plusieurs fois il lui fit hommage des lauriers qu'il avait cueillis aux champs de la gloire. En 1586, après avoir fait lever le siége du Catelet, où le maréchal de Matignon commandait au nom de Henri III, il se déroba de son camp pour aller offrir, en chevalier, à Corisande les drapeaux pris devant cette ville. L'année suivante, après la bataille de Coutras, si fatale à la Ligue, qu'elle priva des deux Joyeuse, Henri, au lieu de marcher sur Paris, licencia ses troupes et vint se délasser de ses travaux guerriers auprès de celle qui était alors la dame de ses pensées. On lui reproche d'avoir par là négligé les avantages de la victoire. Il ne trouva pas seulement dans la comtesse de Guiche une maîtresse aimable et belle, il eut en elle une confidente discrète, zélée et habile dans l'exécution. On voit, par les lettres qu'il lui écrivait, qu'elle prit, quoique catholique, une part très-active aux guerres qu'il eut à soutenir contre la Ligue, et que, pendant le cours des rapides conquêtes qu'il faisait, elle l'aida en vendant ses diamants et engagea même ses biens pour Henri. Il lui rendait un compte fort exact de ses opéra-

tions militaires et la consulta, dit-on, en plusieurs circonstances. Aussi Corisande est-elle la seule qui, loin d'entraîner ce prince dans la moindre dépense, ait fait pour lui des sacrifices aussi considérables ; ils allèrent jusqu'à lui envoyer à différentes fois des levées de 20 à 24,000 Gascons, qu'elle avait enrôlés à ses frais. Il est curieux d'entendre le roi de Navarre lui-même, dans ses lettres, donner à sa maîtresse les détails d'un combat, de l'attaque d'une place, de la prise d'un fort, d'un château. Il prend plaisir à rappeler les changements heureux arrivés dans sa situation, les attribue tous à Dieu et invite son amie à imiter son exemple. On reconnaît la simplicité des mœurs de ce temps-là, et surtout l'âme franche et naïve du roi Henri, en même temps qu'on trouve dans cette correspondance l'expression des sentiments de la plus haute dévotion et le langage galant de cette époque. C'était une des faiblesses de ce monarque de vouloir épouser ses maîtresses. Sa passion pour la comtesse de Guiche augmentant tous les jours, il lui donna, dans un de ces moments sans doute où l'amant ne refuse rien, une promesse signée de son sang. La conduite de Marguerite de Valois en Auvergne, où elle s'était retirée, avait déterminé le roi au divorce, qui était permis par la religion réformée. Il demanda à d'Aubigné son avis, qu'il espérait bien devoir être favorable, en lui citant l'exemple de plusieurs princes qui avaient épousé leurs sujettes : — « Sire, lui répondit d'Aubigné, « les princes dont vous parlez jouissaient tranquil- « lement de leurs États, et vous combattez pour « avoir le vôtre. Le duc d'Alençon est mort, vous « n'avez plus qu'un degré à monter pour parve- « nir au trône. Mais si vous devenez l'époux de « votre maîtresse, vous vous en barrez pour jamais « le chemin. Vous devez aux Français de grandes « vertus et de belles actions. Il faut, sire, que « votre amour vous serve d'aiguillon pour embras- « ser sérieusement le soin de vos affaires. » Henri profita des conseils de ce serviteur fidèle et sincère, et fit voir qu'alors même il savait faire marcher le devoir avant l'amour. La beauté de Corisande ne tarda pas à s'effacer. « Elle devint « trop grasse, et si rouge de peau, que le roi « s'en dégoûta entièrement. » Ce fut alors qu'il s'attacha à la marquise de Guercheville. Sully assure que la comtesse de Guiche avait honte qu'on dît que Henri l'eût aimée, surtout depuis que sa laideur éloignait ceux qui auraient pu la consoler de l'inconstance de son royal amant. On prétend que pour s'en venger elle favorisa, contre les intentions du roi, les projets de mariage de Catherine, sa sœur, avec le comte de Soissons (*voy.* CATHERINE DE BOURBON). Henri se vit forcé de l'éloigner de la cour : elle mourut dans l'oubli vers 1620. Elle avait eu de ce monarque un fils, mort en bas âge, et que Henri regretta beaucoup, comme il le témoigna dans plusieurs de ses lettres, et nommément dans une du 31 décembre 1588. Elle laissa en mourant, de son mariage avec le comte de Guiche, un fils, Antoine de Gramont, second du nom, comte de Guiche, et une fille nommée Catherine, qui épousa François Nompar de Caumont, comte de Lauzun. Les lettres de Henri IV à Corisande passèrent de la bibliothèque du comte d'Argenson dans celle du président Hénault, qui les communiqua à la Place. Elles sont revenues dans la bibliothèque de M. de Paulmy (1), petit-fils du testateur. La Place les publia dans le *Mercure*, années 1765 et suivantes. Prault fils les a recueillies et insérées à la fin de l'*Esprit de Henri IV*. Ces lettres, au nombre de trente-sept, contiennent des particularités curieuses, et on ne peut les lire sans un vif intérêt. L—P—E.

GUICHE (ARMAND DE GRAMONT, comte DE), lieutenant général, né en 1638, était fils du maréchal de Gramont et arrière-petit-fils de la belle Corisande. Son éducation fut très-soignée, et il en profita. Il savait, outre le latin, les principales langues de l'Europe, et réunissait des connaissances dans plus d'un genre. Il était d'ailleurs très-agréable de sa personne, adroit à tous les exercices du corps, plein d'esprit et magnifique : ainsi l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait réussi à plaire aux premières dames de la cour. Il fit ses premières armes au siége de Landrecies, en 1655, et continua de servir avec beaucoup de distinction pendant toute la guerre de Flandre. Les soins qu'il rendait avec trop peu de discrétion à une très-grande dame obligèrent le roi à l'exiler deux fois. Rappelé au bout de quelques mois, et ayant continué ses assiduités, qui donnèrent lieu à beaucoup de propos, il fut envoyé en Pologne, où il se distingua dans la guerre contre les Turcs. Il obtint la permission de rentrer en France au bout de deux ans, et il accompagna le roi dans son expédition de Marsal en 1663. Peu de temps après, il se trouva compromis dans une intrigue qui avait pour but d'amener Louis XIV à renvoyer madame de la Vallière. Le marquis de Vardes, ami du comte de Guiche, supposa une lettre dans laquelle le roi d'Espagne aurait instruit la reine sa fille des infidélités du roi de France. Guiche traduisit cette lettre en espagnol ; mais le paquet tomba dans les mains de la première femme de la reine, qui le porta fermé à Louis. Les auteurs de cette intrigue aggravèrent leur faute en dirigeant les soupçons sur le duc et la duchesse de Navailles, qui furent privés de leurs emplois et exilés. Mais enfin les vrais coupables furent connus ; Vardes fut enfermé à la Bastille, et le comte de Guiche banni en Hollande. Il y demanda du service comme volontaire, et après avoir achevé la campagne de 1665 contre l'évêque de Munster, il passa sur la flotte de Ruyter, et se signala en 1666 au fameux combat du Texel contre les Anglais. Rentré en France en 1669, il ne put cepen-

(1) Aujourd'hui bibliothèque de l'Arsenal.

dant reparaître à la cour qu'à la fin de 1671. L'année suivante il fit, sous les ordres du grand Condé, la campagne de Hollande, si célèbre par le passage du Rhin. Louis XIV commanda lui-même à Guiche de chercher un gué. Il n'en trouva point; mais comme il s'était accoutumé en Pologne à traverser à la nage les rivières les plus profondes, il vint rapporter au roi qu'il en avait découvert un près de Tollhuis. Il se jeta le premier dans le fleuve, à la tête des cuirassiers : le reste de l'armée suivit cet exemple, et les ennemis, effrayés autant que surpris, ne firent aucune résistance. Ce passage du Rhin est le sujet de la quatrième épître de Boileau, qui y a nommé deux fois le comte de Gramont. Chargé d'escorter un convoi en Allemagne, il fut battu par Montecuculli, le 22 novembre 1673, et mourut de chagrin sept mois après, à Creutznach, dans le Palatinat. Il avait assez mal vécu avec Marie-Louise de Béthune-Sully, son épouse. Quand elle apprit les témoignages d'estime et les excuses que son mari lui avait adressés en mourant, elle dit : « Il « était aimable ; je l'aurais aimé passionnément, « s'il m'avait un peu aimée. » Il faudrait citer en entier cette lettre où madame de Sévigné rend compte de la mort du comte de Guiche et de la douleur du maréchal de Gramont, son père (c'est la 198e de l'édition de l'abbé de Vauxcelles). On ne peut la lire sans attendrissement. Cette dame avait dit de lui, deux ans auparavant : « Le comte « de Guiche est à la cour tout seul de son air et « de sa manière, un héros de roman qui ne res- « semble point au reste des hommes. » On a de lui : *Mémoires concernant les Provinces-Unies, et servant de supplément et de confirmation à ceux d'Aubery du Maurier et du comte d'Estrades*, Londres, 1744, in-12. Il les avait rédigés pendant son séjour en Hollande, de 1666 à 1669. Ils ont été publiés par Prosper Marchand, sur un manuscrit acheté à la vente de la bibliothèque du ministre d'Angervilliers. L'éditeur dit qu'ils sont écrits avec beaucoup de franchise, de naïveté et de candeur; qu'ils sont entremêlés de réflexions solides et judicieuses, et que les faits y sont exposés avec assez de désintéressement et sans passion. On trouve à la suite deux *Relations*, l'une *du Siége de Wesel*, et l'autre *du Passage du Rhin*. On peut consulter pour plus de détails le curieux article que Marchand a inséré sur le comte de Guiche dans son *Dictionnaire historique*, t. 1er. W—s.

GUICHE (Pierre de la), d'une ancienne et illustre maison de Bourgogne, fut chevalier, conseiller et chambellan du roi, bailli d'Autun et de Mâcon. Il joignit aux qualités qui forment le grand capitaine les talents du négociateur habile, et rendit des services importants aux rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, qui lui confièrent les ambassades de Rome, d'Espagne, d'Angleterre et de Suisse. Il avait épousé en 1491 une nièce du cardinal d'Amboise; ce qui l'avait mis plus particulièrement en mesure de faire connaître son zèle et sa capacité à Louis XII. En 1515, il signa à Genève, avec les cantons suisses, un traité dont parlent presque tous nos historiens. Ce traité fut un acheminement à celui de Fribourg, conclu en 1516, qui attacha pour toujours les Suisses à l'alliance de la France. Ce fut un an après la bataille de Marignan que Pierre de la Guiche, ayant déjà sous ses ordres 6 à 7,000 hommes, fut chargé par le roi de négocier la levée de 10,000 Suisses, pour les conduire au secours du connétable de Bourbon. Pendant son ambassade d'Angleterre, en 1518, il entama auprès de Henri VIII l'affaire de la cession de Tournay et de ses dépendances à François Ier. Son second voyage d'Angleterre en 1536 n'eut pour objet que des intérêts relatifs à la famille royale, dont il avait mérité la confiance et l'estime. Chargé d'années et d'honneurs, il se retira dans sa terre de Chaumont, où il mourut en 1544, à l'âge de 80 ans. — *Philibert* de la Guiche, petit-fils du précédent, naquit vers 1540. Reçu très-jeune bailli et capitaine de la ville de Mâcon, ce fut comme tel qu'il s'honora en refusant d'exécuter les ordres sanguinaires donnés en 1572 contre les protestants. Il fut successivement gouverneur du Bourbonnais, du Beaujolais, du Lyonnais, etc., etc., chevalier de l'ordre du St-Esprit et conseiller d'État. Henri III lui ayant confié en 1578 la charge de grand maître de l'artillerie, vacante par la démission du maréchal de Biron, il garda jusqu'en 1595 cette charge, où il montra beaucoup de désintéressement. Tous les mémoires du temps, et notamment le *Journal de l'Étoile*, lui font honneur de l'énergie qu'il mit dans son opposition aux desseins du monarque, qui, très-courroucé contre le duc de Guise, voulait qu'il fût mis à mort lorsqu'il se présenterait dans l'appartement de la reine. C'était le 9 mai 1588, veille de la journée des Barricades. Les remontrances de la Guiche firent beaucoup d'impression sur l'esprit de Henri III. Il ne fut pas moins estimé et aimé de Henri IV que de son prédécesseur. Sa valeur égalait son dévouement et sa loyauté. Il s'était distingué à la journée d'Arques, et surtout à la bataille d'Ivry, où il commandait l'artillerie, qui, par les plus habiles dispositions, contribua beaucoup au succès de cette action importante. Nommé gouverneur de Lyon en 1595, il y mourut en 1607, sans laisser de postérité mâle. — Son neveu *Jean-François* de la Guiche, comte de la Palice, seigneur de Saint-Géran, fut aussi gouverneur du Bourbonnais. Il fit ses premières armes sous le maréchal d'Aumont en 1588, et se signala en diverses occasions sous Henri IV. Devenu capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, en 1615, il conserva cette charge le reste de sa vie. Louis XIII l'éleva en 1619 à la dignité de maréchal de France. Il eut beaucoup de part aux affaires de son temps, et commanda les armées du roi aux siéges de Clérac, Montauban, St-Antonin et Montpellier, en 1621 et 1622. Il

mourut en son château de la Palice, en Bourbonnais, le 2 décembre 1632, âgé de 63 ans. — *Bernard* DE LA GUICHE, comte de Saint-Géran, de la Palice et de Jaligny, était petit-fils du maréchal. Soustrait au moment de sa naissance, en 1641, il eut un procès fameux à soutenir pour recouvrer son état, qui lui fut rendu par arrêts du parlement de 1663 et 1666. Il mourut en 1696, ne laissant qu'une fille religieuse. Il était lieutenant général, chevalier des ordres du roi, et avait été envoyé en ambassade auprès des cours de Florence, Londres et Brandebourg. C'est le Saint-Géran dont il est question dans les lettres de madame de Sévigné et dans Saint-Simon. En lui a fini la branche de la Guiche Saint-Géran ; mais la famille de Philibert de la Guiche existe encore dans une branche collatérale issue de Pierre. Fontette attribue à un membre de cette famille (le marquis de la Guiche), des *Notes sur les antiquités de la ville de Mâcon et du Mâconnais*, avec un *Extrait des mémoires historiques sur les états du Mâconnais*, in-folio de 33 pages, dont le manuscrit porte la date de 1746. L—P—E.

GUICHEN (LUC-URBAIN DU BOUEXIC, comte DE), né en Bretagne l'an 1712, se voua de bonne heure au service maritime. Reçu garde de la marine en 1730, il passa successivement par tous les grades : ayant été fait capitaine de vaisseau en 1756, il obtint l'année suivante le commandement de la frégate *l'Atalante*, et se distingua par la prise de quatre corsaires et neuf bâtiments marchands. Nommé chef d'escadre en 1778, et la guerre s'étant déclarée, M. de Guichen fut employé dans la flotte du comte d'Orvilliers. Il se trouva le 27 juillet au combat qui se donna à la hauteur d'Ouessant entre la flotte française et celle de l'amiral Keppel. M. Duchaffaut ayant été blessé dans le combat, M. de Guichen, qui montait la *Ville de Paris*, fut chargé du commandement d'une des trois divisions de l'armée, quand elle remit à la voile de Brest, dans le mois d'août suivant. Lors de la réunion de la flotte espagnole avec la flotte française en 1779, il continua de commander l'une des trois grandes divisions de l'armée, à bord de la *Ville de Paris*. Il obtint cette année le grade de lieutenant général et le commandement de la marine de Brest. L'année suivante, M. de Guichen partit de ce port à la tête d'une escadre pour escorter un convoi considérable de navires marchands destiné pour les îles de l'Amérique. Arrivé à la Martinique en mars, il en fit voile le 13 avril avec vingt-deux vaisseaux de ligne et cinq frégates ou cutters. M. de Bouillé était embarqué sur l'escadre, avec 5,000 hommes de troupes, pour tenter une expédition sur quelques-unes des îles anglaises : mais les renforts arrivés dans ces îles empêchèrent que cette expédition n'eût lieu. Le 17, la flotte française ayant rencontré celle des Anglais, commandée par l'amiral Rodney, il s'engagea entre les deux armées, sous le vent de la Dominique, un combat très-vif, dans lequel les Français obtinrent tout l'avantage. Le 15 mai suivant, il y eut un second combat entre les deux escadres, et enfin un troisième le 19. Ce dernier combat fut très-sanglant : le comte de Guichen y déploya une tactique savante ; l'amiral Rodney fut forcé d'abandonner le champ de bataille, après avoir perdu un vaisseau de soixante-quatorze canons, le *Cornwall*, qui coula bas avec tout son équipage. L'amiral français, après avoir réuni tous les bâtiments de commerce des îles françaises, les convoya jusque dans les ports d'Europe, où ils arrivèrent heureusement. En 1781, M. de Guichen, ayant été chargé d'escorter un immense convoi de bâtiments chargés de troupes, de munitions et de marchandises, destinés pour l'Inde et les îles de l'Amérique, fit voile de Brest le 10 décembre, ayant sous ses ordres dix-neuf vaisseaux de ligne. L'amiral anglais Kempenfeld, sorti des ports d'Angleterre le 2 du même mois avec treize vaisseaux, pour tenter quelque entreprise sur les convois prêts à faire voile des ports de France, sut profiter habilement d'une brume qui, accompagnée d'un coup de vent, avait mis du désordre dans la flotte française, et s'empara de quinze bâtiments chargés de troupes. M. de Guichen, s'étant porté avec célérité pour combattre l'amiral anglais, ne put parvenir à l'atteindre, celui-ci, en raison de son infériorité, n'ayant pas jugé à propos d'engager le combat. Quoique le gros temps eût contribué à ce petit échec, néanmoins on blâma le général français de n'avoir pas placé son escorte au vent de son convoi, position qui lui aurait été beaucoup plus avantageuse pour le protéger. La flotte de Brest fut, pendant toute la campagne de 1782, commandée par M. de Guichen : elle fut réunie à celle d'Espagne aux ordres de Cordova, et occupée à croiser du cap Finistère au cap St-Vincent, afin de protéger le siége de Gibraltar et d'intercepter les convois ennemis, opération qui n'eut pas un grand succès. La paix ayant été signée au mois de janvier suivant, M. de Guichen fut obligé de quitter une carrière qu'il avait honorée par beaucoup de talent et de valeur. Le roi l'avait nommé commandeur de l'ordre de St-Louis en 1778, grand-croix en 1781, et par une grâce insigne, le fit chevalier de l'ordre du St-Esprit en 1784. Il termina ses jours en 1790. P—E.

GUICHENON (SAMUEL), historien, né à Mâcon en 1607, était fils d'un chirurgien protestant. Après avoir achevé ses études, il visita l'Italie, et pendant son séjour dans ce pays, ou peu après son retour en France, il abjura le calvinisme et revint à la religion de ses ancêtres. Philibert Collet et quelques autres écrivains rapportent qu'il y fut déterminé par un rêve dans lequel il crut voir St-François d'Assise qui l'exhortait à rentrer dans le sein de l'Église. Quelque temps après il reçut ses degrés en droit et commença d'exercer la profession d'avocat à Bourg en Bresse. Il épousa

une riche veuve, dont la fortune le mit à même de renoncer à son état et de se livrer entièrement à son goût pour les recherches historiques. Il obtint bientôt par ses ouvrages une réputation très-étendue, et on peut dire que jamais auteur ne fut aussi magnifiquement récompensé. Nommé historiographe de France, de Savoie et de Dombes, il fut créé chevalier de l'empire et de l'ordre des SSts Maurice et Lazare. Louis XIV lui fit expédier des lettres de noblesse conçues dans les termes les plus honorables (Papillon les a insérées dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*); enfin il ne cessa pas d'être comblé de faveurs et de présents par la duchesse de Savoie, Christine de France. Il mourut à Bourg le 8 septembre 1664, âgé de 57 ans, et fut inhumé dans l'église des dominicains de cette ville, où l'on voyait son épitaphe. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Histoire de Bresse et de Bugey, justifiée par chartes, titres, chroniques*, etc., Lyon, 1650, in-fol. : on s'accorde à louer l'exactitude de cette histoire ; cependant Collet en avait rédigé une critique très-ample, et que Papillon trouvait juste. L'intérêt des familles nouvellement anoblies en empêcha la publication. 2° *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie, prouvée par titres*, etc., ibid., 1660, 2 tom. in-fol., fig.; édition préférée pour la beauté à la réimpression de Turin, 1778, 5 vol. in-fol. Quoique les éditeurs de celle-ci eussent promis une continuation jusqu'à nos jours, cette édition se termine, comme l'ancienne, à l'année 1660. Cet ouvrage est très-estimé ; il a été abrégé par Math. Kraemer (*Catal. Biblioth. Rinckianæ*), Nuremberg, 1670, in-4°. 3° *Bibliotheca Sebusiana, sive variarum chartarum diplomatum*, etc., *nusquam antea editarum centuriæ duæ cum notis*, Lyon, 1660, in-4°; 2e édition, augmentée de quatorze pièces de la troisième centurie, ibid., 1666, in-4°. Ce recueil précieux a été inséré, par Christ.-God. Hoffmann, dans le tome 1er de la *Nova scriptor. rarissim. collectio*, et il forme le cinquième volume de la nouvelle édition de l'*Histoire de Savoie*. On a encore de Guichenon : *Episcoporum Bellicensium chronologica series*, Paris, 1642, in-4° ; le *Projet* de l'histoire de Bresse et de Bugey; le *Dessein de l'histoire généalog. de la maison de Savoie et de la principauté de Dombes* : toutes ces petites pièces sont très-rares. Il a laissé en manuscrit l'*Histoire* (1) de cette principauté ; des *Remarques* sur Mézeray et sur les *Mémoires de la maison de Vienne*, par Guinnemand, et une *Histoire de Christine de France, duchesse de Savoie*. On peut consulter sur cet auteur, outre la *Bibliothèque de Bourgogne*, les *Mémoires* de Niceron, t. 31; sa *Vie*, par Hoffmann, et les *Dictionnaires* de Bayle et de Chauffepié. — Guichenon (Germain), religieux augustin, son neveu, a publié une *Histoire de Bresse* (Lyon, 1709, in-8°), abrégée de celle de son oncle, et une *Vie de Camille de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon*, Trévoux, 1695, in-12. W—s.

(1) Cette *Histoire de Dombes*, entreprise par ordre de mademoiselle de Montpensier, était terminée et prête pour l'impression en 1663 ; mais cette princesse ayant exigé des changements qui auraient dissimulé ou déguisé des vérités historiques, l'auteur, pour empêcher qu'on ne lui attribuât l'ouvrage si on le publiait après sa mort avec de telles altérations, en retint une copie, et y joignit une lettre en forme de protestation. Ce manuscrit, de près de 1100 pages in-fol., se conservait à Bourg en 1786; et Lalande en donna un long extrait dans le *Journal des savants*, p. 157. Voyez aussi la note de Mercier Saint-Léger, dans le même journal, p. 497. Il a passé depuis à la bibliothèque de Lyon, ainsi qu'une *Généalogie des comtes de Provence et de Forcalquier*, écrite par Guichenon en 1653. Voyez les *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, par M. Delandine, t. 1, p. 186, et t. 2, p. 67.

GUIDACERIO (Agathio), né à Rocca-Corragio, dans la Calabre, enseigna l'hébreu à Rome, où il éprouva les bienfaits de Laurent de Médicis et de son fils Léon X. Après le sac de Rome, il se sauva d'abord à Avignon, puis à Paris, et il y fut professeur d'hébreu au collége royal. Il est auteur d'une *Grammaire hébraïque* et de *Commentaires* sur plusieurs livres de l'Écriture sainte. T-d.

GUIDAL (Maximilien-Joseph), général de brigade, officier de la Légion d'honneur, etc., né à Grasse en 1755, était fils d'un parfumeur. Il entra de bonne heure au service comme soldat, et parvint de grade en grade jusqu'à celui de général de brigade. Naturellement fier et peu endurant, il se pliait difficilement sous le joug de l'autorité, et refusa constamment de fléchir sous celui de Bonaparte. Il se lia avec Malet, fut entraîné par lui dans sa conspiration du mois d'octobre 1812, mis en jugement avec lui, condamné à mort et exécuté le 29 du même mois. Il vomit mille imprécations contre le tyran en allant au supplice; et sa fureur contrastait singulièrement avec le courageux sang-froid de ses deux principaux camarades. Il était d'ailleurs peu estimé dans l'armée, en raison de sa conduite privée et de son ivrognerie. Z.

GUIDALOTTI (Diomède), littérateur, né à Bologne vers 1482, fit ses études à l'université de cette ville, et y fut reçu docteur en philosophie. Il enseigna ensuite la langue grecque avec succès obtint enfin une chaire de rhétorique, et mourut en 1526, âgé de 44 ans. Il a publié les deux ouvrages suivants : 1° *Il tirocinio delle cose volgari*, Bologne, 1504, in-4°, rare. On trouve dans ce recueil des sonnets, chansons, sestines, *capitoli*, et une espèce de pièces nommées *strambotti* et *rispetti*, qui sont dans la poésie italienne ce que sont les fantaisies en musique. Ce genre, qui a eu beaucoup de partisans dans le 16e siècle, n'en conserve plus depuis longtemps. Dans la *Scelta di sonetti e canzoni de più eccellenti rimatori d'ogni secolo*, Vénise, 1739, on voit deux sonnets de Guidalotti, comparables aux meilleurs qui aient été publiés de son temps. 2° *Commentaria in eclogas Calphurnii et Nemesiani*, Bologne, 1504, in-fol.; réimprimé avec les notes de Kempfer sur Calphurnius dans les *Poëtæ latini rei venaticæ scriptores*, Leyde, 1728, in-4°. W—s.

GUIDE. *Voyez* Hégemon.

GUIDE (le), célèbre peintre, dont le vrai nom est Guido Reni, naquit à Bologne en 1575. Son père, Daniel Reni, excellent musicien, lui ensei-

gna de bonne heure la musique, et lui fit en même temps apprendre le dessin chez Denis Calvart, peintre flamand. Mais le Guide quitta ce maître, à l'âge de vingt ans, pour entrer dans l'école des Carrache. Ils ne tardèrent pas à reconnaître dans ce nouveau disciple non-seulement les plus rares dispositions pour la peinture, mais encore une élévation dans l'esprit, une douceur et une modestie dans la conduite, surtout un amour d'honneur et de gloire qui ennoblissait les premières productions de son pinceau. Louis et Annibal Carrache le prirent en amitié; et quoiqu'on ait eu lieu de croire que dans la suite ils devinrent jaloux de ses succès, ils ne négligèrent rien pour développer et perfectionner son heureux talent. Ce fut même d'après le conseil d'Annibal que le Guide abandonna cette manière sombre et forte qu'il semblait avoir imitée du Caravage, et que plusieurs autres peintres avaient également suivie, parce qu'alors elle était en faveur. Quelques grands personnages, tels que le cardinal del Monte, le signor Mattei, le prince Giustiniani et autres l'avaient mise en crédit contre l'opinion des premiers artistes. Le Guide profita des observations d'Annibal Carrache; et la nouvelle manière qu'il se forma se trouva tellement en opposition avec celle du Caravage, qu'elle commença par causer de l'étonnement, et finit par réunir les suffrages des hommes de goût. Ses compositions, nobles et élégantes, étaient relevées par un coloris vrai, tendre et délicat, par une distribution de lumière large et harmonieuse et par toutes les grâces du pinceau. Ce sont les ouvrages exécutés dans ce style qui ont le plus contribué à la réputation du Guide. Son premier tableau fut un sujet d'Orphée et d'Euridice : il en peignit ensuite un autre tiré de la fable de Calisto. Encouragé par les uns, en butte à la jalousie des autres, le Guide, loin de se rebuter, ne voulut répondre à ses ennemis que par de nouveaux succès. Il entreprit de joindre à la pratique de la peinture à l'huile celle de la peinture à fresque. Il y acquit en peu de temps une habitude singulière, et dès lors sa réputation s'étendit non-seulement dans son pays, mais encore jusqu'à Rome, où il avait envoyé quelques-uns de ses ouvrages. Les éloges qu'il en reçut augmentèrent le désir qu'il avait depuis longtemps de voir cette ville célèbre. Il partit avec l'Albane, son ami et son émule. Le Josepin, qui, par ses talents, jouissait à Rome d'une grande considération, accueillit le Guide comme un homme qui pouvait servir la haine qu'il portait au Caravage. En effet, il lui opposa le jeune artiste, dont la manière brillante et extrêmement gracieuse faisait mieux sentir le vice de celle du Caravage. Celui-ci, pour s'en venger, non-seulement déprimait le Guide et ses ouvrages, mais ajoutait, dans l'occasion, les menaces aux injures. Le Guide n'y opposa jamais que la douceur et la modération. Le pape Paul V avait pour lui une affection particulière : il prenait souvent plaisir à le voir travailler, et l'obligeait même à se couvrir en sa présence. Cependant, au milieu des faveurs dont il était comblé, le Guide, ayant eu à se plaindre du trésorier du pape, quitta Rome secrètement, et se rendit à Bologne. Il y peignit deux tableaux pour l'église St-Dominique : l'un représentant l'apothéose de ce saint; l'autre, le massacre des Innocents. Ces ouvrages, pour lesquels il fut préféré à Louis Carrache, mirent le sceau à la réputation du Guide. Le pape, affligé du départ d'un artiste qu'il avait distingué si honorablement, manda au légat de Bologne de le faire revenir promptement à Rome, et il fallut entamer une espèce de négociation pour l'y déterminer. La plupart des cardinaux, à son arrivée dans cette ville, envoyèrent leur carrosse au-devant de lui jusqu'au Pont-Mole, suivant l'usage observé à l'entrée des ambassadeurs. Paul V le reçut avec bonté, et le combla de ses largesses. Le Guide reprit le cours de ses travaux; mais, après avoir fait un grand nombre de tableaux pour le pape et pour plusieurs églises, il éprouva de nouveaux désagréments qui l'obligèrent à s'en retourner à Bologne, où il termina quelques tableaux qu'il y avait laissés imparfaits. Il se livra ensuite à son art avec une nouvelle ardeur; et ses ouvrages furent si recherchés, que pour en obtenir il fallait les lui demander longtemps d'avance. Il n'y avait aucun souverain, aucun personnage illustre, qui ne voulût avoir quelque production de son pinceau. Le Guide fut appelé à Mantoue, où il exécuta plusieurs tableaux, et de là à Naples, où des entreprises considérables lui avaient été proposées. Mais, devenu bientôt un objet de jalousie pour les autres peintres, il demeura peu de temps dans cette dernière ville, et revint chercher la tranquillité à Rome. S'il avait su profiter des avantages que lui présentait la fortune, et dont aucun artiste italien n'a peut-être joui autant que lui, le Guide aurait été constamment le plus heureux des hommes. Mais il était atteint de la funeste passion du jeu : il s'y abandonna avec excès, et dès lors il n'y eut plus pour lui ni gloire ni repos. Cette passion, qui troublait son existence, détruisit tout à la fois le grand amour qu'il avait pour la peinture et cette réputation dont il avait été si jaloux. Il perdit des sommes considérables, et contracta des dettes qu'il ne pouvait plus acquitter. La misère affaiblissait chaque jour son talent : ses amis l'abandonnaient; et cet homme qui si longtemps avait eu l'honneur de rendre tributaires de son pinceau les personnages les plus illustres, et qui fixait lui-même le prix de ses ouvrages, eut la douleur de les voir en quelque sorte méprisés et avilis. Réduit, dans les derniers temps de sa vie, à travailler à la hâte et pour les sommes les plus modiques, il mourut presque oublié, en 1642, à l'âge de 67 ans. La richesse de la composition, la correction du dessin, la grâce et la noblesse de l'expression, la fraîcheur du coloris, un grand goût dans la manière de draper,

Library, Univ. of
North Carolina

des airs de tête admirables, une touche moelleuse, vive et légère : telles sont les qualités qui distinguent généralement les productions de ce grand peintre. C'est aux ouvrages exécutés dans sa seconde manière qu'il dut, ainsi que nous l'avons fait remarquer, la plus grande partie de sa gloire. Nous mettrons au rang des principaux le *Crucifiement de St-Pierre*, que l'on a vu au musée du Louvre; le *St-Michel*, dont la copie en mosaïque est à St-Pierre du Vatican; le *Martyre de St-André*, fait en concurrence avec celui du Dominiquin, et que l'on voit à Rome, ainsi que ce dernier, dans la même église, etc. On ne peut s'empêcher de regretter que le Guide ait abandonné ensuite la manière qu'il tenait des Carrache, et qui était plus vigoureuse, plus imposante et d'un ordre supérieur. Quant aux derniers ouvrages de son pinceau, ils laissent à désirer un dessin plus correct et une touche plus soignée. Nous n'entreprendrons pas de donner ici la liste de ses tableaux : elle serait beaucoup trop considérable; car il est peu d'artistes qui aient travaillé avec plus d'ardeur et de facilité. On compterait près de deux cents tableaux dont les figures sont de grandeur naturelle, sans y comprendre un grand nombre de petits. Ces derniers surtout sont très-soignés et très-recherchés des amateurs. L'ancien cabinet du roi possédait vingt-cinq tableaux du Guide; et le nombre en avait été augmenté à l'époque de la formation du musée du Louvre. Le Guide a beaucoup gravé à l'eau-forte, soit d'après les autres, soit d'après ses propres compositions. Sa pointe paraît un peu négligée; mais elle est franche et spirituelle. On cite parmi ses élèves Guido Cagnacci, Sirani, Cantarini, Francesco Gessi, Giacomo Sementa, Flaminio Torre, Marescotti, Girolamo Rossi, Rugieri, Bolognini, et beaucoup d'autres. L—N.

GUIDI, famille la plus puissante dans le moyen âge parmi la noblesse immédiate de Toscane. Elle prétend tirer son origine d'un Guido, comte palatin d'Othon Ier, auquel cet empereur fit épouser la belle Gualorada, dont il avait été amoureux et qui lui avait résisté : en même temps, Othon donna au comte Guidi le comté de Modigliana et le gouvernement de la Romagne. A la fin du 12e siècle, presque tous les membres de cette famille furent massacrés à Ravenne dans une révolte. L'empereur Othon IV concéda au comte Guido Sangue, seul échappé à ce massacre, les fiefs immédiats que cette famille a possédés dans le Cosentin. La maison des comtes Guidi s'est partagée en plusieurs branches, qui se sont conservées longtemps indépendantes dans les Apennins. On les distinguait par les noms de comtes Alberti, de Battifolle, de Romena et de Modigliana. Leur influence s'étendait sur toutes les montagnes de la Toscane, de la Romagne et de l'État de l'Église : mais le partage de cette noble maison en branches souvent ennemies, et qui embrassèrent les partis opposés des Guelfes et des Gibelins, l'affaiblit graduellement, et la força enfin, vers l'an 1440, à reconnaître la suzeraineté de la république florentine. S. S—I.

GUIDI (Jules), né à Calvi en Corse, d'une famille très-distinguée de cette ville, avait étudié la science des lois à l'université de Padoue en 1584. Après avoir mérité par son érudition les éloges de ses savants professeurs, il étonna tous les habitants instruits de cette ville par sa mémoire extraordinaire, qui lui permettait de réciter de suite et avec ordre des milliers de noms tirés de toutes les langues connues. Marc-Antoine Muret, l'un des plus illustres latinistes de son temps, à qui l'on racontait ce fait qui tient du prodige, manifesta le désir de voir Guidi, pour s'assurer par lui-même de la réalité de ce singulier phénomène; en conséquence il fit venir le jeune Corse chez lui, l'enferma dans sa chambre avec quelques nobles Vénitiens, et lui demanda s'il était prêt à leur donner la preuve du miracle qui faisait le sujet de l'admiration générale. Sur sa réponse affirmative, il dicta à un des assistants un nombre infini de noms; ensuite il dit à Guidi qu'il se contenterait bien d'en entendre réciter seulement la moitié, pour être convaincu qu'il n'avait pas été induit en erreur. A peine eut-il fini de parler, que le jeune Corse se mit à répéter tous les noms écrits sous la dictée de Muret; il le fit d'abord dans l'ordre qu'on avait suivi; ensuite il recommença en partant du dernier, et proposa même de les réciter encore tous en partant du nom que quelqu'une des personnes présentes lui aurait indiqué. Cette scène frappa d'étonnement tous les assistants. Au reste, l'antiquité et les temps modernes nous offrent des exemples d'une mémoire prodigieuse. Sénèque le père dit avoir répété deux mille noms dans le même ordre qu'il les avait entendu prononcer une seule fois. On peut citer aussi Pic de la Mirandole, le cardinal Duperron, etc. L'abbé Cancellieri (*voy.* ce nom) a publié un opuscule *sur les hommes doués d'une grande mémoire*. Guidi mourut fort jeune dans sa ville natale; et dans la confrérie à laquelle il appartenait, on lit encore aujourd'hui, au jour des Morts, son nom placé en tête du tableau, où l'on trouve écrit : *Giulio Guidi della gran memoria*. G—RY.

GUIDI (Guido). *Voyez* Vidius.

GUIDI (Charles-Alexandre), né à Pavie en 1650, montra de bonne heure un goût marqué pour l'éloquence et la poésie, et surtout pour la poésie lyrique, dont il fut ensuite regardé comme le réformateur en Italie. Le duc de Parme, Ranuccio II Farnèse, ami et protecteur des lettres, se plaisait à entendre ses vers, et ceux que Guidi composa pour ce prince, pendant qu'il était à sa cour, ont été réunis sous le titre de *Poesie liriche*, Parme, 1671, in-12. On y a joint quelques discours en prose. Le duc aimait à faire représenter, non sur son immense théâtre, mais sur celui du collége des nobles, des drames lyriques. Guidi y fit jouer, dans la même année, sa tragédie d'*Amalasunta in Italia*, Parme, 1681, in-4°; J.-B. Pollici en avait

composé la musique. Ce drame n'est pas un ouvrage très-remarquable; le style a de l'harmonie, mais trop d'enflure : cependant la pièce reçut les plus vifs applaudissements. La reine Christine de Suède, enthousiasmée des talents et des succès de Guidi, obtint du duc son aveu pour l'emmener avec elle à Rome, et lui donna une place dans sa maison et dans son académie en 1685. Il se lia bientôt avec les hommes les plus distingués de cette capitale; et résolu de marcher sur les traces de Pindare, d'Horace, de Pétrarque et de Chiabrera, il se mit à étudier ces grands modèles, cherchant à se pénétrer de leurs beautés. Quoique le défaut de connaissance de la langue grecque l'empêchât de sentir comme il l'aurait pu faire le mérite de Pindare, de Tyrtée et d'Anacréon, son génie, dirigé par l'étude, s'éleva bientôt à de plus hautes conceptions, et son style acquit plus de force et de coloris. La reine lui donna différents sujets à traiter : ce fut par ses ordres qu'il composa l'*Endimione*, fable pastorale; cette princesse ne dédaigna pas de mêler ses vers aux siens : l'ingénieux commentaire de Gravina augmenta encore le succès de cet ouvrage, lorsque ce grand littérateur l'eut choisi pour thème des règles qu'il voulait donner à la poésie (*voy.* Gravina). Christine mourut en 1689, pendant l'impression de l'*Endimione :* l'auteur, ayant perdu sa bienfaitrice, le dédia au cardinal Jean-François Albani. Il publia, dans la même année, une autre pastorale, intitulée *Dafné.* Les odes qu'il lut à l'académie des Arcades en l'honneur de la reine sont recommandables par la noblesse des pensées et la pompe du style. L'intérêt qu'il portait à cette académie s'accrut encore lorsqu'il reçut dans les jardins Farnèse, où la libéralité du duc de Parme lui avait accordé un logement, Mario Crescimbeni, qui était devenu custode de l'Arcadie. Guidi y donnait des préceptes de poésie à des jeunes gens auxquels il connaissait une imagination ardente; il excitait leur audace à tenter de grandes entreprises. La plupart éprouvèrent le malheur d'Icare, et tombèrent en voulant, à sa suite, s'élever trop haut. Le cardinal Albani ayant été placé bientôt après, en 1700, sur le trône pontifical, Guidi, qui lui avait toujours été fort attaché, entreprit de mettre en vers six homélies que le pontife avait composées comme prélat en différentes occasions. L'austérité du sujet ne lui permit pas de montrer dans cette traduction l'originalité et la vivacité qui caractérisent le véritable poëte. Cependant cette version méritait plus d'accueil qu'elle n'en reçut. La faveur dont jouissait Guidi devait lui attirer des envieux. Cet ouvrage fut indignement traité dans la dernière satire de Q. Settano, qui courut manuscrite, et n'a pas été imprimée. Guidi, s'imaginant qu'il avait acquis par ses œuvres lyriques assez de droits à l'immortalité, voulut s'essayer dans un autre genre de poésie. Comme il croyait s'être pénétré du génie de Sophocle, il ne doutait pas de surpasser le Trissin et Corneille : mais ses amis réussirent à lui faire abandonner un genre pour lequel il n'avait aucune disposition. Crescimbeni lui conseilla sagement de traduire les psaumes de David; travail qu'il suspendit pour une affaire dans laquelle sa patrie réclamait ses services. Le Milanais était accablé d'impôts; Pavie le choisit pour rédiger le mémoire que l'Empereur avait permis de lui adresser sur ce sujet. Le poëte eut le bonheur d'éclairer la justice du souverain, et mérita ainsi les bénédictions de tout le Milanais. Ses concitoyens reconnaissants inscrivirent son nom parmi ceux des patriciens. De retour à Rome, Guidi se livra tout entier à l'impression de la traduction des homélies (*Sei omelie di N. S. Clemente XI spiegate in versi*, Rome, 1712, in-fol.), imprimée avec un grand luxe typographique. Il se hâta d'aller présenter le premier exemplaire au pape Clément XI, dans sa maison de plaisance de Castel-Gandolfo. L'ennui de la route lui fit jeter les yeux, dans sa voiture, sur son propre ouvrage : il tomba sur une énorme faute typographique, échappée à l'attention des correcteurs. Guidi entra dans une colère furieuse; son état fut aussi violent que s'il avait éprouvé l'événement le plus affreux. Tourmenté de cette pensée, il s'arrêta à Frascati; et comme il se disposait à partir, le lendemain, pour Castel-Gandolfo, il fut frappé d'une apoplexie, à laquelle il ne survécut qu'un petit nombre d'heures : ils les consacra aux devoirs de la religion. Sa mort arriva le 12 juin 1712. Le pape donna à la perte de cet ancien ami de justes regrets, et fit transporter à Rome son corps, pour être placé à Saint-Onufre près de la tombe du Tasse. Guidi était prudent, de bon conseil, patient, affable, reconnaissant, content de peu, et cependant il se montra toujours libéral. Ce n'était point l'intérêt qui l'attachait à Christine : tandis que chacun des serviteurs de cette reine mourante se hâtait de recueillir les derniers fruits de sa générosité, Guidi n'approcha pas de son lit, et fut uniquement occupé à prier pour elle; et quoique la reine l'eût oublié dans ses dispositions dernières, le temps put difficilement diminuer les regrets que Guidi ressentait de la perte de sa bienfaitrice. La nature, prodigue envers lui des qualités du cœur et de l'esprit, lui avait refusé les grâces extérieures : il était borgne, bossu et d'une santé fort délicate. Malgré la douceur et la modestie qui lui étaient naturelles, le style lyrique l'entraînait quelquefois, en parlant de lui-même, à employer des expressions qui contrastaient singulièrement avec sa difformité. Ses poésies ont été réunies en un seul volume, Rome, 1704, in-4°. Il eut beaucoup d'admirateurs et beaucoup de critiques : Settano n'a cessé de le poursuivre, en lui donnant le nom ridicule de *l'umilione.* S'il est du petit nombre des écrivains qui ont su communiquer à la langue italienne l'enthousiasme et le feu pindarique, il est certain que l'enflure de ses expressions et de

ses idées a égaré tous ceux qui l'ont voulu prendre pour modèle. Sa *Vie*, écrite par l'abbé Martelli, est insérée dans le tome 3 des *Arcadiens illustres* de Crescimbeni. Fabroni lui a aussi consacré un bel article dans son *Recueil des Italiens illustres*. Le portrait de Guidi, par Odam, a été gravé dans le journal de Venise de 1707. Le duc de Parme en fit aussi faire un pour être placé dans le lieu d'assemblée de l'Académie des Arcades; et Crescimbeni l'a fait graver. A. L. M.

GUIDI (Jean-Baptiste), écrivain ascétique, né à Bologne au commencement du 18e siècle, fut destiné à l'état ecclésiastique, et chercha à s'en rendre digne par de bonnes études, une conduite régulière et l'attachement à ses devoirs. Après avoir exercé les fonctions de son état dans différentes paroisses, il fut nommé archiprêtre de l'église Ste-Marie des Allemands à Bologne, et mourut le 15 avril 1771. On a de lui : *Dupplicato annuale di parochiali discorsi, per tutte le domeniche e solennita del Signore*. L'édition la plus complète est celle de Venise, 1782, 2 vol. in-4o. Il faut réunir à cet ouvrage le suivant : *Discorsi per tutte le feste della beata Vergine e dei Santi*, Venise, 1781, in-4o. — Guidi (Louis), prêtre de l'Oratoire, né à Lyon en 1710, d'une famille originaire d'Italie, enseigna pendant dix ans les humanités dans le collége de sa congrégation, reçut ensuite les ordres sacrés, et fit pendant plusieurs années, à Juilly, des conférences qui eurent de la réputation. L'éclat qu'il mit à déposer un acte d'appel entre les mains de M. Soanen l'obligea à errer dans diverses maisons de son ordre, et il finit par venir se cacher dans la capitale. Il s'associa ensuite à la rédaction de la *Gazette ecclésiastique*, publia quelques ouvrages qui annonçaient de l'esprit et des connaissances variées; et l'on croit que plusieurs prélats se servaient de lui pour composer leurs mandements. Il mourut à Paris le 7 janvier 1780. Nous citerons de Guidi : 1o *Vues proposées à l'auteur des Lettres pacifiques* (Le Paige), 1753, in-12; 2o *Lettre à l'auteur de l'écrit intitulé La légitimité et la nécessité de la loi du silence* (Le Paige), 1759, in-12; 3o *Jugement d'un philosophe chrétien sur les écrits pour et contre la légitimité de la loi du silence*, 1760, in-12; 4o *Lettres à un ami sur le livre de d'Alembert : Sur la destruction des jésuites en France*, 1765, in-12; 5o *Réflexions sur le despotisme des évêques et les interdits arbitraires*, 1769, in-12; 6o *Lettres à M. le chevalier de ***, entraîné dans l'irréligion par un libelle intitulé Le militaire philosophe* (par Naigeon et le baron d'Holbach), 1770, in-12; 7o *Entretiens philosophiques sur la religion*, Paris, 1772, 2 vol. in-12; un troisième volume fut publié en 1781. 8o *Dialogue entre un curé et un évêque sur le mariage des protestants*, ibid., 1775, in-12; suite, 1776, in-12. Il y établit la nécessité d'autoriser leurs mariages devant les magistrats. 9o *L'Ame des bêtes*, Paris, 1783, in-12. C'est une défense du système de Descartes et une suite des *Entretiens sur la religion*. Le P. Guidi écrivait avec une extrême facilité. Il était comme à l'affût des livres des incrédules pour les réfuter. Il mourut la plume à la main; et les nombreux manuscrits qu'il a laissés n'offrent presque point de ratures. — Son neveu et son élève, *Jean-Baptiste-Marie* Guidi, était doyen des gentilshommes ordinaires du roi et des censeurs royaux, lorsqu'il mourut à Paris en juin 1816, âgé de plus de 84 ans. C'est lui que le garde des sceaux Miromesnil avait chargé d'examiner le *Mariage de Figaro*. Guidi refusa son approbation à cette pièce sous le rapport de la morale. Quant au mérite littéraire, il crut y trouver des longueurs qui devaient nuire au succès. Cela ne l'empêcha pas de s'amuser beaucoup à la représentation de cet ouvrage. Beaumarchais s'en étant aperçu, et l'ayant plaisanté sur le jugement qu'il avait antérieurement porté de sa pièce et sur le plaisir que cependant elle lui causait, Guidi lui répondit : « Si l'on « affichait que tel jour les nymphes de l'Opéra « danseront sans prendre les précautions qu'exige « la décence, croyez-vous, monsieur, que le par« terre ne serait pas plein, et qu'on n'y rirait « pas aux éclats? » Il a traduit de l'italien de Muratori *La véritable dévotion*, 1778, in-12; et il a publié : *Lettres contenant le journal d'un voyage fait à Rome en* 1773, Genève (Paris), 1783, 2 vol. in-12. Elles sont écrites avec impartialité, et présentent quelques observations neuves, malgré le grand nombre d'ouvrages qu'on avait déjà sur l'Italie. W—s.

GUIDICCIONI (Jean), évêque de Fossombrone, naquit à Via-Reggio, dans la république de Lucques, en décembre 1480. Il fit ses études à l'université de Pise avec un tel succès, que la renommée de ses talents parvint aux oreilles du cardinal Farnèse, qui, l'ayant appelé à Rome, le nomma aussitôt auditeur de rote. Ce même cardinal, élevé au pontificat (1524), sous le nom de Clément VII, créa Guidiccioni gouverneur de Rome, et lui conféra peu de temps après l'évêché de Fossombrone. Là, il partageait son temps entre l'étude et l'exercice de ses devoirs, se faisant admirer autant par sa piété que par sa bienfaisance et sa sagesse. Charles-Quint se disposait alors à replacer sur le trône d'Alger Muley-Hassan, qui en avait été chassé par le fameux Barberousse. Le pape secondait de tout son pouvoir les projets de l'empereur; et ayant besoin auprès de ce monarque d'un homme prudent et éclairé, il choisit Guidiccioni pour nonce apostolique de cette expédition. Le nouveau nonce s'acquit bientôt la bienveillance de l'empereur, qui le consultait dans les affaires les plus graves. Après la prise de Tunis, Guidiccioni revint à Rome, où il fut nommé président de la Romagne, alors en proie aux dissensions civiles. Sa fermeté et sa vigilance parvinrent enfin à rétablir le calme; mais il se vit sur le point de perdre la vie par la main d'un assassin aposté par les factieux. Ce

dernier, au moment de porter le coup mortel, fut frappé par l'aspect vénérable du prélat. Se jetant à ses genoux, il avoua son crime au milieu des larmes du repentir. Il obtint aisément son pardon, et, pénétré des sages remontrances de celui qu'il allait immoler, se retira dans un cloître, où il mourut saintement. Nommé ensuite commissaire général de la guerre de Palliano, Guidiccioni se distingua dans cet emploi comme il l'avait fait dans les autres; et il parut aussi actif et intrépide au milieu d'une armée, dont il dirigeait en grande partie les opérations, qu'il avait été doux et édifiant à la tête d'un diocèse. Quelque temps après, il passa au gouvernement de la marche d'Ancône, et il mourut à Macerata en août 1541. On a de lui : 1° *Orazione alla republica di Lucca,* Florence, 1568, in-8°; 2° *Lettere;* 3° *Rime,* Venise, 1567, in-12. Tous ces ouvrages réunis ont été imprimés à Gênes, 1749, 1767, in-8°. L'édition la plus soignée des *Rime,* qui contient la vie de l'auteur, est celle de Bergame, 1753, in-8°. L'*Oraison* de Guidiccioni est citée comme un modèle d'éloquence et de pureté. Ses *Lettres* sont très-spirituelles et traitent des affaires du temps. On estime beaucoup ses poésies, où il y a richesse de pensées, des images vraies et de l'élégance. On pourrait cependant lui reprocher d'être un peu trop mystique dans ses compositions sacrées, et parfois obscur et guindé dans les profanes. Il avait surtout beaucoup de talent pour l'idylle et pour le sonnet. — Guidiccioni (Christophe), évêque d'Ajaccio, né à Lucques en 1508, mort en 1582, est connu par des traductions du grec, telles que l'*Électre* de Sophocle, les *Bacchantes,* les *Suppliantes,* l'*Andromaque* et les *Troyennes* d'Euripide, imprimées à Florence, avec la *Vie* de l'auteur, en 1747, in-8°. Les mieux traduites de ces tragédies sont l'*Électre* et les *Troyennes;* les autres, quoique fidèlement rendues en italien, se ressentent trop de la lime du travail. Elles sont en *versi sciolti,* en décasyllabes non rimés. — Guidiccioni (Lélio), né aussi à Lucques en 1630, profondément versé dans le grec et le latin, a laissé des *Rime* publiées à Rome, 1637, in-12, et une traduction en vers non rimés de l'*Énéide,* Florence, 1701, qu'on lit avec plaisir, mais qui est très-inférieure à celle d'Annibal Caro. B—s.

GUIDO, en français GUI, moine du 11e siècle, et, suivant Fabricius, abbé de Ste-Croix d'Avellana, fut surnommé d'*Arezzo* ou l'*Aretin,* du lieu de sa naissance. C'est un des personnages les plus célèbres dans l'histoire de la musique; car on le regarde communément comme le restaurateur de cet art parmi nous, comme l'inventeur de notre système musical. Il naquit, à ce que l'on croit, à la fin du 10e siècle, vers 995, et fut placé dès l'âge de huit ans dans le monastère de Pomposa, de l'ordre de St-Benoît, au duché de Ferrare. Ce fut dans ce monastère qu'il se livra avec ardeur à l'étude de la musique, c'est-à-dire du plain-chant ou *canto fermo,* la seule mélodie usitée à cette époque. Il paraît que, de son temps, cette étude était très-pénible, par la difficulté de se rendre familière l'intonation des sons, difficulté résultant de la confusion des toniques, et la construction différente des divers tétracordes, relativement à la position des semitons. Pour remédier à cet inconvénient, Gui chercha longtemps les moyens d'établir une règle ou échelle des intonations diatoniques, règle qui devait être précise, invariable et facile à retenir. Il reconnut enfin que, dans le chant alors en usage pour l'hymne de St-Jean, les premières syllabes des six versets de cette hymne,

Ut queant laxis
Resonare fibris
Mira gestorum
Famuli tuorum,
Solve polluti
Labii reatum,
Sancte Joannes,

formaient par leur intonation une suite diatonique ascendante, en cette manière :

La.
Sol
Fa
Mi
Ré
Ut

Il s'appliqua donc à faire apprendre par cœur le chant de cette hymne à ses élèves, et surtout à leur rendre familière la progression diatonique des sons *ut, ré, mi, fa, sol, la.* Voici ses propres paroles, qui rendront encore plus sensible le but qu'il se proposait : « Si donc tu veux, dit-il, « rappeler dans ta mémoire tel ou tel ton, et le « retrouver à l'instant dans un chant connu ou « inconnu, *debes ipsam vocem vel neumam in ca-* « *pite alicujus notissimæ symphoniæ notare, ut pote* « *si hæc symphonia qua ego docendis pueris in* « *primis atque etiam in ultimis utor.* » Les sept cordes ou sons différents qui se trouvent entre un ton et la répétition, ou ce que nous appelons l'octave de ce ton, étaient, du temps de Gui d'Arezzo, désignés par les sept premières lettres de l'alphabet latin, A, B, C, D, E, F, G. Gui en fit l'application aux syllabes qu'il avait adoptées, de la manière suivante :

C—*ut*
D—*ré*
E—*mi*
F—*fa*
G—*sol*
A—*la.*

Le B ne se trouva point avoir de syllabe particulière correspondante (1), parce que Gui, qui

(1) La syllabe *si*, qui n'est d'usage qu'en France, ne fut inventée que longtemps après Gui. Brossard en attribue l'institution à un musicien nommé le Maire, qui vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il est néanmoins incontestable que, longtemps avant ce dernier, la difficulté de la méthode des muances

substitua des hexacordes aux tétracordes des Grecs, n'avait adopté que six syllabes. De là vint l'incommode nécessité de solfier par *muances*, méthode pour l'intelligence de laquelle Gui inventa sa main harmonique. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus grands détails à cet égard. La nouvelle *solmisation* (1) n'est pas la seule invention qu'on attribue à Gui d'Arezzo. Il substitua, dit-on, pour la notation, des points aux lettres latines, et plaça ces points sur des lignes plus ou moins élevées, afin de rendre sensible à l'œil leur plus ou moins grande élévation. Il établit les clefs d'*ut* et de *fa*, qui, écrites sur des lignes de diverses couleurs, déterminent la position de la portée dans le clavier général. Il étendit le diagramme des Grecs, composé de quinze cordes, à vingt et une (deux octaves et une sixte), ajoutant dans le bas l'hypoproslambanomène, et, dans le haut, un nouveau tétracorde, dit des suraigües, en cette manière :

Γ A B C D E F G a b ▮ c d e f g $^{a\,b\,▮\,c\,d}_{a\,b\,▮\,c\,d.}$

Ce système fut appelé *gamme*, du gamma des Grecs, par lequel il commençait, et *main harmonique*, parce que Gui avait imaginé de tracer une main gauche, sur les doigts de laquelle il marquait tous les sons du clavier par leurs lettres correspondantes et par les syllabes qu'il y avait jointes, en passant, par la règle des muances, d'un tétracorde ou d'un doigt à un autre, selon le lieu où se trouvaient les deux semi-tons, et employant le *b* mol ou le *b* carré, suivant que les tétracordes étaient conjoints ou disjoints. Cette duplication du B lui est aussi attribuée; elle était nécessaire pour distinguer la seconde corde d'un tétracorde conjoint, d'avec la première corde du même tétracorde disjoint. Gui, comme nous l'avons dit, substitua aussi ses hexacordes aux tétracordes des Grecs, afin de leur appliquer sa nouvelle solmisation. Il définissait le diapason ou octave, l'intervalle composé d'une quarte et d'une quinte, et la musique *motus vocum*. Au reste, toutes ces inventions merveilleuses lui sont fortement contestées. Les unes, assure-t-on, existaient avant lui (*voy.* l'article HUGBALDE); les autres lui ont été inconnues, à l'exception de l'emploi de l'hymne de St-Jean. On peut consulter à ce sujet l'*Histoire de la musique* par Forkel, t. 2, p. 239. Quoi qu'il en soit, Gui établit dans son couvent une école de musique, et les succès de sa méthode furent tels, que ses élèves, qui jusqu'alors n'avaient pu qu'au bout de dix ans d'un travail opiniâtre surmonter toutes les difficultés de l'art, se trouvaient en moins de quinze jours en état de déchiffrer le plain-chant, et devenaient, dans l'espace d'une année, d'habiles chanteurs, ou plutôt chantres. On doit croire néanmoins qu'il y a beaucoup d'exagération dans le récit de ces merveilles. L'étonnante supériorité de Gui d'Arezzo sur les autres musiciens ne tarda guère à lui susciter des envieux. Il fut obligé de quitter son monastère et de se retirer dans sa patrie. Cependant le bruit de ses succès parvint aux oreilles du pape Jean XIX ou XX, qui régna de 1024 à 1033. Ce pontife le pressa de venir le trouver à Rome. Gui s'y rendit, accompagné de Grimoald, son abbé, et de Pierre, doyen du chapitre d'Arezzo. Il présenta au pape son *Antiphonier*, noté suivant sa méthode. Jean l'admira, en fit faire l'essai, et reconnut sans peine la supériorité de la nouvelle solmisation. Il fit plus; il imposa silence aux ennemis de Gui, et détermina ce religieux à retourner dans son couvent de Pomposa, lui représentant que la vie monastique était, pour un savant tel que lui, mille fois préférable aux honneurs de l'épiscopat, auxquels il avait droit de prétendre. On ignore les autres circonstances de la vie de Gui d'Arezzo, ainsi que l'époque de sa mort; mais il a eu ceci de commun avec de beaucoup plus grands hommes, que plusieurs nations et plusieurs sociétés l'ont revendiqué. Les camaldules en ont fait un abbé de leur ordre; d'autres l'ont fait vivre en Allemagne, d'autres en Normandie, sans toutefois donner à leurs assertions aucun degré de vraisemblance. Le savant Gerbert, prince-abbé du monastère de St-Blaise dans la Forêt-Noire, a recueilli, dans ses *Scriptores ecclesiastici de musica sacra*, tous ceux des écrits de Gui d'Arezzo qu'il a pu se procurer. Ce sont : 1° *Micrologus de disciplina artis musicæ*. Ce traité, dédié à l'évêque Teobalde, et que Gui publia vers 1030, est divisé en 20 chapitres. L'auteur y examine la nature des notes et leurs dispositions dans le monocorde. Il établit la division du diapason ou octave en sept sons fondamentaux, et la distinction des quatre modes, qu'il sous-divise en huit. Il traite des tropes, de la diaphonie, et de l'invention de la musique par le bruit des marteaux. 2° *Versus de musicæ explanatione, suique nominis ordine*, suivi des *Regulæ rhythmicæ in Antiphonarii sui prologum prolatæ*. Ces deux traités, dont le second est regardé comme la deuxième partie du *Micrologue*, sont tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de St-Blaise. 3° *Aliæ regulæ de ignoto cantu, identidem in Antiphonarii sui prologum prolatæ*. Ce traité est suivi de : *Epilogus de modorum formulis et cantuum qualitatibus*. 4° *Epistola Guidonis Mi-*

avait fait reconnaître la nécessité de l'addition d'une septième syllabe pour exprimer le septième son de l'octave. Les uns avaient adopté *bi*, d'autres *ci*, *di*, *ni*, *za*. Peu importe assurément. Les Italiens ont substitué la syllabe *do* au son sourd et désagréable de *ut*. Les Anglais ne se servent que des quatre syllabes *mi*, *fa*, *sol*, *la*. Les Allemands sont les derniers qui aient conservé l'usage de solfier par les lettres de l'alphabet.

(1) A l'occasion du nouvel usage de ces syllabes, Fabricius cite deux distiques latins, trop singuliers pour que nous ne les rapportions pas ici :

Corde deum et fidibus et gemitu alto benedicam
UT, RE MI FACIAT SOLVERE LABRA SIBI.

Cur adhibes tristi numeros cantumque labori ?
UT RELEVET MISERUM FATUM SOLITOSQUE LABORES.

chaëli monacho, de ignoto cantu directa. Baronius et Bernard Pez avaient déjà publié cette lettre, mais moins complète. Baronius la rapporte à l'an 1022, et Mabillon à 1026. C'est dans cet écrit que Gui rend compte des tracasseries qu'il éprouva de la part de ses confrères, ainsi que de son voyage à Rome. 5° *Tractatus correctorius multorum errorum qui fiunt in cantu Gregoriano in multis locis.* Ce traité est publié d'après un manuscrit du 14e siècle. 6° *Quomodo de arithmetica procedit musica.* Gerbert n'est pas certain que cet ouvrage appartienne à Gui d'Arezzo; et, en effet, les principes n'en paraissent pas toujours conformes aux siens. La copie s'en trouvait dans un manuscrit du couvent de St-Emmeran, immédiatement après le *Micrologue;* ce qui ne prouve rien aux yeux de ceux qui savent comment se formaient alors les manuscrits. Les ouvrages de Gui d'Arezzo ne sont aujourd'hui d'aucune utilité et ne peuvent être recherchés que par les curieux. Quant à cet auteur, son nom vivra sans doute aussi longtemps que durera l'usage des syllabes *ut, ré, mi, fa, sol, la,* auxquelles on a plusieurs fois vainement tenté de substituer d'autres mots. Mais l'omission d'une septième dénomination pour la septième corde de l'octave lui avait rendu nécessaire la méthode des muances, que son extrême difficulté a fait depuis longtemps reléguer avec les autres inventions gothiques qui ne peuvent plus nous convenir. D. L.

GUIDO. *Voyez* VIDUS.

GUIDO GUERRA (le comte), général des Guelfes florentins au 13e siècle, était chef de la branche des comtes Guidi, qui s'était attachée au parti guelfe, et alliée aux Florentins. Il fut à plusieurs reprises général de ces derniers : il les conduisait, entre autres, dans la campagne de 1254, que les Florentins ont appelée l'année des victoires. En 1260 il s'efforça inutilement d'empêcher la fatale expédition dans l'État de Sienne, qui fut terminée par la déroute des Guelfes, à Monte-Aperto, près de l'Arbia. Après cette défaite, Guido Guerra quitta Florence, pour se retirer dans ses châteaux du Cosentin, où il ouvrit un asile aux exilés de son parti. Lorsque Charles d'Anjou marchait à la conquête du royaume de Naples, Guido Guerra le joignit avec 400 gentilshommes guelfes, émigrés de Toscane; et il eut la plus grande part à la victoire de Charles, dans la plaine de Grandella, le 26 février 1266. Dante a feint qu'il rencontra Guido Guerra dans l'enfer, où il le suppose puni pour un vice honteux; et cependant il le nomme comme l'un des plus grands hommes dont sa patrie se soit honorée, un de ceux dont les noms étaient sans cesse donnés en exemple aux jeunes gens qu'on exhortait à la vertu. S. S—I.

GUIDO NOVELLO, général des Gibelins florentins au 13e siècle, était de la même famille que le précédent. Le comte Guido Novello s'attacha au parti gibelin, comme son cousin au parti guelfe; et il ne montra pas moins de dévouement à Mainfroi que Guido Guerra pour Charles d'Anjou. Il avait, en 1260, contribué à la victoire de l'Arbia sur les Guelfes; il entra dans Florence le 27 septembre de la même année, à la tête des Gibelins, et il présida le congrès où l'on mit en délibération si l'on ne raserait pas cette ville. Il demeura gouverneur de la Toscane, au nom de Mainfroi, jusqu'après la mort de ce monarque. Mais lorsque la nouvelle de la bataille de Grandella eut été apportée à Florence, Guido Novello se troubla. Il voulut faire sa paix avec les Guelfes dont il était entouré, et qu'il avait jusqu'alors maintenus dans la soumission : il leur accorda des priviléges qui ne les satisfirent point; et attaqué enfin par le peuple insurgé, il prit le parti d'évacuer Florence, le 11 novembre 1266, avec sa brillante cavalerie, renonçant ainsi volontairement à un avantage qu'il ne put jamais recouvrer. Après sa retraite, toute la Toscane retourna au parti guelfe, et il fut obligé de chercher un refuge dans les montagnes. S. S—I.

GUIDO, peintre, né à Sienne, dit *Guido da Siena,* florissait en 1221. Cette époque est fixée par un tableau encore existant, cité dans diverses chroniques, et portant une date dont la sincérité ne peut être révoquée en doute. Ni Vasari ni Baldinucci, tous deux Florentins, n'ont fait mention de cet artiste. Cette omission leur a valu de graves reproches de la part de plusieurs écrivains italiens, qui les ont accusés de dissimuler volontairement le mérite et surtout l'ancienneté des artistes nés hors de Florence, à l'époque de la renaissance de l'art, dans la crainte d'affaiblir la gloire de Cimabué. Peut-être Vasari et Baldinucci auront-ils cru pouvoir négliger ce maître, par la raison qu'il n'a exécuté ni des fresques ni des mosaïques, comme Cimabué, Andréa Tafi, Gaddo Gaddi, et les autres peintres florentins du 13e siècle dont ils ont parlé, et qu'il n'a produit que des tableaux sur bois, représentant ou des *madones,* ou des images de Ste-Catherine de Sienne, accompagnées d'anges et d'autres figures purement accessoires. Quoi qu'il en soit, la gloire de Guido da Siena ne consiste point, comme on l'a cru trop légèrement, à avoir le premier, dans l'Occident, repris les pinceaux, abandonnés depuis plusieurs siècles. Des écrivains italiens se sont efforcés de prouver, les uns contre les autres, que les villes de Florence, de Naples, de Sienne, de Pise, de Lucques, de Ferrare, de Bologne, ont donné naissance à des peintres, quinze ans plus tôt, ou quinze ans plus tard, dans le courant du 13e siècle; ces disputes sont vaines et sans motifs. Plus riche qu'elle-même ne l'a longtemps présumé, l'Italie, non plus que la France et l'Allemagne, n'a cessé, à aucune époque du moyen âge, de produire des artistes. Ce ne sont pas seulement des miniatures qu'exécutaient les peintres italiens, français, allemands, dans les 6e, 8e, 10e, 11e et 12e siècles; ils cou-

vraient d'images religieuses, soit de peintures à l'encaustique, soit de fresques, mosaïques, ou peintures sur toile et sur bois, les murs, les colonnes, le sol, les plafonds des églises, des palais, et même des dortoirs et des réfectoires. On remarque des exemples innombrables de ce fait, durant le cours entier des temps appelés barbares. L'auteur de cet article en a pleinement démontré la réalité dans un autre ouvrage; et l'on en trouvera encore des preuves dans celui-ci, aux articles de Bruun, Eraclius, Godehard, etc. Hugues, moine de Montierender, Jean, évêque de Liége, Madalulphe, Methodius, Notker, Théophile, surnommé *Presbyter*, Thiémon, Tutilon, Vazelin, etc., pourraient encore augmenter cette liste. Le P. Dellavalle prouve qu'il avait trop cédé à l'erreur commune, lorsqu'il avoue dans ses *Lettere Sanese*, t. 1er, p. 237, avoir hésité pendant un an, avant de se déterminer à croire que le tableau de Guido da Siena date en effet de 1221, comme le porte l'inscription. Mais son hésitation nous a valu des témoignages nombreux, qu'il a recueillis dans des chroniques manuscrites, et dans les archives publiques de la ville de Sienne. Rien de mieux avéré aujourd'hui que l'antiquité de ce tableau vraiment curieux. Guido da Siena dut naître vers la fin du 12e siècle. Mancini, dans un traité manuscrit sur la peinture, cité par Dellavalle, le nomme *Guido Fiori*. Dellavalle le suppose élève de Pietrolino, que le même Mancini assure avoir vécu à Sienne en 1110 et 1120. Cette supposition est gratuite et invraisemblable; mais elle donne une preuve de plus de l'existence de ce Pietrolino ou Pierrolino, qui peignait des fresques à Rome, sous Paschal II ou Gélase II, et dont quelques ouvrages subsistent encore. Le tableau qui a fait la réputation de Guido da Siena fut peint pour l'église des Dominicains de Sienne, où il a été conservé jusqu'à présent. On y lit cette inscription, tracée sur le corps de l'ouvrage :

Me Guido de Senis diebus depinxit amenis,
Quem Christus lenis nullis velit agere penis.
A. D. M. C. C. XXI.

Une ancienne chronique porte, sous la rubrique de l'année 1221, qu'il fut terminé et placé, le 19 décembre de cette année, dans la chapelle de la famille Malavolti. Il représente la Vierge assise sur un trône, et tenant l'enfant Jésus assis sur ses genoux. La figure principale conserve, dans cette attitude, dix palmes romains de hauteur, formant environ six pieds et demi, ce qui suppose une taille de huit à neuf pieds. Au-dessus du dossier du trône, on voit six anges en adoration, trois de chaque côté. Le corps du tableau est en bois; sur le bois est appliquée une toile couverte d'un enduit de plâtre; la surface du plâtre est dorée; la peinture repose sur ce fond d'or. Sur la partie dorée restée à découvert, se trouvent, conformément à l'usage du temps, de petits ornements, imprimés avec des fers chauds gravés en relief. Ce qui nous paraît véritablement digne d'attention dans ce tableau, et surtout dans la figure principale, c'est la dignité de l'attitude, la justesse assez générale des mouvements, la convenance de l'expression, nous oserons même ajouter, malgré d'inévitables incorrections, la noblesse des formes, la gravité de l'ensemble. Les deux têtes, d'un choix heureux, ne sont pas trop mal dessinées; celle de la Vierge exprime assez bien le sentiment de l'amour divin. Les vêtements de cette figure se font autant remarquer par leur élégance que par leur richesse. Deux tuniques brodées vers les bords, et posées l'une sur l'autre, deux voiles ornés aussi de broderies, et un ample manteau, forment des plis abondants et sans roideur. Il faut bien croire qu'il y a de la sécheresse dans le faire; des personnes qui ont examiné cette peinture de très-près, assurent cependant qu'elle offre des parties aussi bien peintes que les meilleurs ouvrages de Giotto. C'est cette somme de mérite, très-remarquable eu égard au temps où Guido da Siena vivait, qui lui assigne une place distinguée dans l'histoire de l'art. Ce tableau de la Vierge est le seul où l'on reconnaisse avec certitude la main de ce maître. Ugurgieri, dans ses *Pompe Sanesi*, et le P. Dellavalle, déjà cité, lui attribuent une autre Vierge, qu'on voit à Sienne dans l'église de St-Bernardin, et qui présente la date de 1262; mais ils n'ont étayé leur opinion que par la ressemblance du style et du faire. Divers connaisseurs croient reconnaître Guido dans d'autres tableaux, où sont représentés soit la Vierge, soit le Père éternel, ou Ste-Catherine portant l'étendard de la ville de Sienne. On lui donne pour élève, avec assez de vraisemblance, un peintre désigné dans une charte, à la date de 1227, sous la dénomination de *Diotisalvi del maester Guido*, qui en 1256 était au nombre des vingt-quatre magistrats de la république de Sienne, et qui vivait encore en 1276. On veut aussi qu'il ait formé deux autres peintres, savoir, Fra Mino ou Jacomino, né à Turrita, près de Sienne, et connu sous la dénomination de *Mino da Turrita*, lequel exécutait des mosaïques à Florence, en 1225, et Berlinghieri, natif de Lucques, qui florissait en 1235. La première de ces deux opinions repose sur quelques probabilités; la seconde est une supposition purement gratuite. La Vierge de Guido da Siena se trouve gravée dans la quinzième livraison de l'*Histoire de l'art*, de Séroux d'Agincourt. Elle est reproduite, sous de plus grandes proportions, dans l'*Etruria Pittrice* de Lastri, et dans la collection de MM. Riepenhausen, intitulée *Histoire de la peinture et de ses progrès en Italie*, en allemand. — On cite deux autres peintres, du 12e et du 13e siècles, nommés Guido. Le premier, dit Guido Guiduccio, travaillait à Rome, avec Pietrolino, de l'an 1110 à l'an 1120. Son nom se voit encore sur une peinture exécutée dans la tribune de l'église des Sts-Quatro-Coronati. Sa patrie est in-

connue; Malvasia, Maffei et Tiraboschi en ont parlé. Le second était de Sienne, et florissait en 1287. E—C D—D.

GUIDO. *Voyez* Gui, Guide et Guidi.

GUIDOBONO ou GUIDOBONI (Barthélemi), peintre italien, appelé le *Prêtre de Savone*, né dans cette ville en 1654, entra d'abord dans les ordres; mais bientôt porté de passion pour la peinture, il se rendit à Parme pour étudier le Corrége. Malgré les nombreux devoirs de son état, il fit de rapides progrès, et perfectionna son talent à Venise. Revenu dans sa patrie, il dessina des animaux sur des vases de faïence; n'ayant pas tardé à se dégoûter de ce genre, qu'il trouva trop frivole, il commença à entreprendre des fresques. Dans la maison Peirani, il peignit un salon, dont Henri Haffner inventa les perspectives. Cette composition est une des meilleures qu'ait laissées Guidobono. En société avec le même Haffner, il orna de ses ouvrages une petite église voisine du sanctuaire de la Miséricorde. Là, il représenta quatre miracles, dont un retraçait l'heureuse délivrance de Jean-Baptiste Bozello, Génois, qui se sauva de l'esclavage à Tripoli de Barbarie, en s'abandonnant à la mer sur un tonneau, et qui parvint à aborder en Sicile sans autre secours que ce frêle soutien. Le salon du palais Brignole à Gênes offre quatre beaux tableaux du prêtre de Savone. Au premier aspect, on les attribuerait au Guerchin, tant ils sont remarquables par leur pâte forte et vigoureuse. Dans l'église de l'Assomption des Pères augustins, il représenta sur la voûte la Vierge couronnée reine du ciel par les trois augustes personnages de la Sainte-Trinité. Appelé à Turin en 1680, il y laissa de nombreuses compositions. Guidobono était d'un tempérament faible. Un soir, pendant le mémorable hiver de 1709, il tomba dans son escalier; et n'ayant pas eu la force d'appeler du secours, il mourut de froid. On loue dans Guidobono moins le dessin des figures, qu'il allongeait outre mesure, que la grâce et la vérité des accessoires. Il avait étudié le Castiglione; et il en a donné des copies que l'on distingue difficilement des originaux. En général, comme on devait l'attendre d'un digne admirateur du Corrége, il se faisait reconnaître par une grande suavité de pinceau, jointe à un effet juste de clair-obscur. — *Dominique* Guidobono, son frère, né à Savone en 1670, fut son élève et son imitateur. Ce dernier eut quatre fils, qui cultivèrent la peinture avec peu de succès. A—D.

GUIDON. *Voyez* Chauliac.

GUIDONIS (Bernard), célèbre religieux dominicain, mal à propos appelé par quelques modernes Bernard de la Guyonie, naquit en 1260, dans un petit village du Limosin; il fit ses vœux à l'âge de dix-neuf ans, et remplit successivement les principaux emplois de l'ordre. Nommé en 1308 inquisiteur de la foi en Languedoc, il exerça ce ministère redoutable avec sévérité, puisque le nombre des malheureux qu'il condamna à diverses peines, dans l'espace de quinze années, s'éleva à six cent trente-sept. Le pape Jean XXII l'employa dans plusieurs négociations, et le récompensa de ses services en lui conférant, en 1323, l'évêché de Tuy en Galice; il passa, l'année suivante, de ce siége à celui de Lodève, et mourut en cette ville, le 30 décembre 1331. Son corps fut transporté à Limoges et inhumé dans l'église des Dominicains. Sa *Vie*, écrite en latin par un auteur contemporain, a été publiée dans le tome 2 de la *Biblioth. manuscript.* du P. Labbe. On y apprend que Guidonis jouissait de la réputation d'un saint, et que ses partisans auraient désiré qu'il eût été possible de le canoniser de son vivant. Le nombre des ouvrages qu'il a laissés est considérable; on en trouvera la liste dans les *Scriptores ord. Prædicator.* du P. Échard; dans les *Scriptor. ecclesiast.* de Cave; dans les *Historici latini* de Vossius; et enfin dans la *Bibl. med. et infim. latinit.* de Fabricius, au mot Bernardus. On se contentera de citer ici les plus intéressants : 1° *Casus qui in celebratione missæ accidere possunt, qualiter ipsis occurendum sit.* Fabricius en cite une édition in-8°, sans date, mais qu'il soupçonne des premières années de l'imprimerie; 2° *Liber sententiarum inquisitionis Tolosanæ*, imprimé à la suite de l'*Historia inquisitionis* de Phil. Limbroch; ouvrage curieux, qui fait bien connaître les opinions des Vaudois et les mesures prises contre ces hérétiques. 3° *Chronicon comitum Tolosanorum;* dans l'appendice de l'*Histoire des comtes de Toulouse*, par Catel; 4° *Speculum pastorale;* le P. Labbe en a extrait plusieurs morceaux qu'il a insérés dans sa *Bibl. manuscr.*, t. 2; *Nomina ac gesta Lemovicensium episcoporum; — De ordinibus Grandimontensi atque Artigiæ; — De monasterio Sancti Augustini Lemovicensis;* — La *Vie* de St-Fulcran, évêque de Lodève; — et celle de St-Sacerdos, publiée déjà par Baluze, Tulle, 1656, à la suite d'une *Dissertation* sur le temps où a vécu ce saint prélat. 5° *Descriptio Galliarum;* dans les *Scriptor. Francor. coætanei* de Duchesne, t. 1er; 6° *Libellus de magistris ordin. Prædicator.;* dans l'*Amplissim. Collectio* de D. Martène, t. 5. Ce recueil contient plusieurs autres pièces de Guidonis. 7° *Flores chronicorum, sive Annales pontificum.* Bréquigny a donné un extrait fort intéressant de cet ouvrage dans le tome 2 des *Notices* des manuscrits de la bibliothèque de Paris, où il en existe dix-neuf copies du 14e, du 15e, et une du 16e siècle. Baluze en a tiré les *Vies* de Clément V et de Jean XXII, qu'il a publiées dans ses *Vitæ paparum Avenionensium;* et Muratori, celles des souverains pontifes depuis Victor III, qu'il a insérées dans les *Scriptor. rerum Italicar.*, t. 3. Cette chronique a été traduite en français, et Bréquigny pense que, quoique l'auteur se montre trop crédule, elle renferme tant de faits intéressants, que la publication en serait utile. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter : *Observations de M. D. S. J. sur les ouvrages de B. Guidonis, pour servir à l'histoire littéraire de France*

du 14e siècle, Mercure, novembre 1737; — *Réponse du P. Mathieu* (texte), *dominicain, aux observations précédentes*, ibid, avril 1738; — et enfin l'*Histoire des hommes illustres de St-Dominique*, par le P. Touron, t. 2, p. 94-107. W—s.

GUIDOTTI (Paul), surnommé *il Borghese*, a cultivé avec succès presque tous les arts, mais ne s'est rendu célèbre que par ses talents comme peintre et comme sculpteur. Il naquit à Lucques, en 1159, et vint étudier à Rome les principes de la peinture sous les meilleurs maîtres. Persuadé que la connaissance de l'anatomie est indispensable à un peintre, il fréquenta les écoles de chirurgie, et se passionna pour cette science au point d'aller de nuit dans les cimetières enlever les cadavres nouvellement enterrés pour en faire la dissection. Le pape Sixte-Quint l'employa à décorer le Vatican; mais les ouvrages qu'il avait exécutés dans ce palais ont été détruits par divers accidents. Il s'appliqua ensuite à la sculpture; et on cite de lui un groupe en marbre blanc, de six figures, dont plusieurs riches amateurs lui offrirent une somme considérable; mais quoique mal partagé des biens de la fortune, par une vanité ridicule, il aima mieux faire présent de ce morceau, qui lui avait coûté plusieurs années de travail, au cardinal Borghèse; et il se contenta de recevoir en échange, du pape Paul V, le titre de chevalier de l'ordre du Christ, et la permission de prendre le surnom de *il Borghese*. Quelque temps après, il fut nommé conservateur du Musée du Capitole, charge très-honorable et qui n'est conférée ordinairement qu'à des personnes d'une haute naissance; mais il aimait autant à briller par les dignités que par les talents, et il fit exécuter les règlements de l'Académie de St-Luc avec une sévérité qui le rendit odieux à ses confrères. Guidotti fut chargé en 1622, de disposer la chapelle du Vatican pour la cérémonie de la canonisation de St-Ignace, de St-François-Xavier et de Ste-Thérèse; et l'on fut très-satisfait du genre de décoration qu'il avait exécuté. La réputation dont il jouissait comme peintre ne lui suffisait pas; il forma le projet audacieux d'éclipser la gloire du Tasse, et composa, sous le titre de la *Jérusalem détruite*, un poëme dont chaque vers était terminé par le même mot que celui de la *Jérusalem délivrée*, auquel il correspondait; mais, soit inconstance, soit défaut de loisir, il ne mit jamais la dernière main à cet ouvrage, dont il aurait vraisemblablement retiré peu d'honneur. Guidotti s'appliqua aussi à la mécanique, et crut avoir trouvé le moyen de se soutenir dans les airs; en conséquence, il fabriqua des ailes avec lesquelles il s'élança d'une des plus hautes tours de Lucques; mais il tomba si rapidement qu'il se cassa une cuisse, accident qui lui ôta l'envie de répéter cette expérience. Jean-Vittor. Rossi (Jan. Erythræus), dit que Guidotti faisait des vers avec autant de facilité qu'une fontaine donne de l'eau, et que le nombre de ses productions littéraires peut à peine être compté. Il parle ensuite de ses autres talents, et termine cette énumération par la réflexion qu'il est bien singulier que Guidotti, qui se flattait de posséder quatorze arts dont un seul aurait suffi pour assurer la fortune d'un homme, n'ait pu cependant réussir à se procurer du pain. En effet, cet artiste si ingénieux, mais encore plus vain, après avoir échappé aux poursuites de ses créanciers, en changeant chaque jour de retraite, mourut dans un hôpital en 1629, à 70 ans. W—s.

GUID'UBALDO (le marquis), mathématicien, né à Urbin vers 1540, était de l'illustre maison del Monte, qui possédait alors de grandes terres en Italie. Son goût pour les mathématiques se développa de bonne heure; et il fit de rapides progrès dans cette science, sous la direction de Frédéric Commandin, l'un des hommes les plus habiles de son temps. Guid'Ubaldo, étranger à toute espèce d'ambition, passa la meilleure partie de sa vie au château de Monte-Barroccio, uniquement occupé de l'étude; et il y mourut vers 1601, âgé d'environ 60 ans. On a de lui : 1° *Planisphericorum universalium theoria*, Cologne, 1560, 1581, in-8°; Pise, 1579, in-4°; 2° *Mecanicorum libri VI*. 1577. Cet ouvrage, dit Montucla, contient sur plusieurs points une doctrine judicieuse et solide: il y fait usage de la méthode employée par les anciens, de réduire toutes les machines au levier, et l'applique heureusement à quelques puissances mécaniques, entre autres aux poulies, dont il examine avec soin la plupart des combinaisons. Ce livre n'est pas, au reste, entièrement exempt d'erreurs. 3° *De ecclesiastici calendarii restitutione*, Pise, 1580, in-4°; 4° *Perspectivæ libri sex*, ibid., 1600, in-fol. Il dédia ce traité à son frère, le cardinal Alexandre del Monte. C'est le premier ouvrage dans lequel on ait fait entrevoir la généralité des principes de la perspective; mais on y trouve exposé très-longuement ce qui aurait pu être mieux dit en peu de pages. 5° *Problematum astronomicorum libri VII*, Venise, 1609, in-fol. 6° *De cochlea*, 1615. Dans cet ouvrage, publié après la mort de l'auteur par son fils, il examine les différentes propriétés de la vis d'Archimède. David Bernoulli a traité ce sujet plus brièvement et avec plus de profondeur dans son *Hydrodynamique*. 7° *In Archimedem de æquiponderantibus paraphrasis*. W—s.

GUIENNE. *Voyez* Éléonore et Guillaume, comte de Poitiers.

GUIENNE (Charles de France, duc de), quatrième fils du roi Charles VII, naquit au château de Montils-lez-Tours, le 28 décembre 1446, et porta d'abord le titre de duc de Berry. Ce prince, que l'on peut comparer sous beaucoup de rapports au duc d'Orléans, frère de Louis XIII (*voy.* Orléans, Gaston, duc d'), remplit aussi le royaume de troubles, et fut l'instrument des factieux, qui abusèrent de la faiblesse de son esprit; mais, moins heureux que Gaston, un fratricide termina

la lutte où le duc de Guienne n'apportait que son nom, son insouciance et sa légèreté; tandis que Louis XI ne cessa de montrer l'activité d'une haine profonde et les sentiments les plus bas de cupidité et d'envie. « Charles, dit l'historien de « Berry (la Thaumassière), était d'un naturel doux « et paisible, inconstant et variable, susceptible de « toutes sortes de persuasions, se laissant gouver- « ner par ses favoris et ses domestiques; ce qui « causa bien du désordre à la France. » Il n'avait pas dix-huit ans que, dans le but de faire augmenter son apanage du duché de Berry et sa pension qui s'élevait à douze mille livres tournois seulement, il consentit à se laisser placer à la tête de la ligue dite du *Bien public*, « pour ce « qu'elle s'entreprenoit, dit Comines, soubs cou- « leur de dire que c'estoit pour le bien public du « royaume. » — Louis XI, parvenu à la couronne (22 juillet 1461) par suite des chagrins qui conduisirent son père au tombeau, et dont il était seul l'auteur, n'avait point encore montré ces talents supérieurs qu'il déploya plus tard : on n'avait remarqué en lui qu'un esprit absolu, tracassier, haineux et vindicatif. Il suivit un plan de conduite entièrement opposé à celui de Charles VII, prince sage, habile autant que brave, adoré de ses peuples, et que les historiens et les littérateurs modernes ont pris à tâche de défigurer (*voy.* CHARLES VII). Il ôta les charges et les emplois aux officiers et aux magistrats nommés par le feu roi, pour les donner aux compagnons de ses révoltes. Il traita la France en pays conquis, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et le fatigua par un despotisme qui s'étendait jusque sur les liens de famille (1). Enfin, quoique dévot, il mécontenta le clergé en cherchant à abolir la Pragmatique-Sanction (novembre 1461), « regardée par les gens de bien « du royaume, dit Bossuet, comme le fondement « de la discipline de l'Église gallicane. » — Les prétextes de révolte ne manquant pas aux esprits, les grands vassaux jugèrent l'occasion favorable pour reprendre l'ascendant et le pouvoir qu'ils avaient perdus. Ils convinrent de se lever ensemble à un jour indiqué; de marcher sur Paris, et de contraindre le roi à changer la forme de son gouvernement. Il n'était pas question, à leur dire, de déposséder le prince; mais sa couronne et sa vie coururent alors un si grand péril que, depuis, il avoua à Comines que si sa capitale avait été occupée, « le meilleur qui luy pouvoit « venir, c'estoit fuir hors du royaume....., devers « les Suisses ou devers le duc de Milan, Fran- « cisque, qu'il réputoit son grand amy (*voy.* SFORZA, François-Alexandre). » Louis XI, accablé de tous côtés, n'avait en effet pour allié que François Sforza, surnommé l'Invincible, soldat de fortune, grand capitaine et politique habile, auquel il avait cédé Gênes et Savone l'année précédente (1). Le duc répondait à sa confiance en lui envoyant 1500 hommes d'armes et 3,000 fantassins, sous la conduite de Galéas-Marie, son fils. Jamais complot ne fut plus habilement conduit; jamais secret ne fut mieux gardé; et, ce qui peut donner la mesure de la haine ou de la prévention dont on était animé contre le roi, c'est que l'on ne compta point de traîtres dans un si grand nombre de personnes venues de tous les points du royaume, délibérant au grand jour, et parmi lesquelles se trouvaient *moult dames et damoiselles.* Les réunions avaient lieu dans la cathédrale de Paris, où les agents des princes recevaient les engagements par écrit et presque publiquement; car, s'il faut en croire les chroniques, les conjurés s'assemblèrent jusqu'à cinq cents à la fois. Le signe de reconnaissance était une aiguillette de soie verte ou rouge, portée à la ceinture et visible seulement pour les ligueurs. Les levées d'hommes s'opéraient sous les yeux mêmes du roi sans qu'il en conçût d'inquiétude, ses principaux officiers et les seigneurs qu'il croyait le plus dévoués à sa personne étant l'âme de la conspiration (2). « C'est un spectacle curieux, remarque

(1) En 1464, le roi avait mandé à un marchand de Rouen de donner sa fille en mariage *à un de ses varlets.* Cet ordre fit grand bruit. Les marchands de la ville s'assemblèrent, et déclarèrent « que la Normandie étoit pays libre; que ce que le roi vouloit « étoit une servitude. » Il fut convenu que l'on répondrait que la fille « n'avoit vouloir de se marier. » Louis XI n'osa pas insister; mais, lorsqu'il entra dans Rouen en vainqueur irrité (1465), le père de la jeune Normande paya de sa tête le refus de sa fille. Tous les habitants soupçonnés d'être du parti du duc Charles furent jetés dans un sac à la rivière, ou décapités; et leurs têtes restèrent exposées aux portes de la ville et dans les villages, sans que le peuple connût ni leur crime ni leur jugement.

(1) Parmi les princes du sang de France restés unis à la couronne, Louis XI ne compta que Charles d'Anjou, comte du Maine, dont la conduite, pensait le roi, fut douteuse à Montlhéry; René, comte du Perche, fils de Jean II, duc d'Alençon, qui servait dans le parti des princes; Jean de Bourbon, IIe du nom, comte de Vendôme, qui accompagna le roi à cette bataille de Montlhéry (1465), et dont la fidélité fut si utile à la cause royale en retardant la jonction des troupes bourguignonnes avec celles des confédérés; Charles d'Artois, comte d'Eu, lieutenant du roi dans Paris au moment du siége, auquel Louis XI donna des marques d'affection et de confiance qui ne lui étaient pas ordinaires, *et qu'il prenait en peu des seigneurs de sa cour;* Jean d'Étampes, comte de Nevers et de Rethel, ennemi personnel du comte de Charolais; et René, roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence et de Majorque, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, marquis de Pont-à-Mousson, comte de Barcelone, de Provence, de Forcalquier et de Piémont, surnommé *le Bon René* (1408-1480), qui était loin de posséder réellement tous ces États, mais qui rendit de grands services à Louis XI en servant de médiateur entre ce prince et le duc de Guienne. Enfin Louis XI était assuré de Gaston IV, comte de Foix, qui maintint la Guienne et le Languedoc, et du comte de Boulogne, qui vint le trouver avec trois cents lances.

(2) Les véritables chefs de l'entreprise étaient le comte de Charolais, Charles le Hardi, ou plutôt le Téméraire et le Terrible, ennemi personnel de Louis XI, et François II, duc de Bretagne, *pauvre prince et disetteux*, dit Olivier de la Marche, du reste *beau, vertueux et de grande apparence;* mais ils comptaient avec eux Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne, chambrier de France, beau-frère du roi, qui aida puissamment la ligue et en fut un des principaux instigateurs, parce que Louis XI lui avait refusé l'épée de connétable; Charles, duc d'Orléans et de Milan, petit-fils du roi Charles V, vénérable par son âge, ses longs services et ses nobles qualités, mais qui mourut (janvier 1465) avant la déclaration de guerre; le célèbre bâtard d'Orléans, Jean, comte de Dunois et de Longueville, grand chambellan de France, son frère, disgracié malgré ses hauts faits et sa fidélité; Jean d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, prince accompli, excellent homme de guerre, dont le contingent se composait, entre autres troupes, de 500 Suisses,

« un historien moderne, de voir un homme aussi « habile, aussi pénétrant, aussi soupçonneux que « Louis XI, trompé par tous ceux qu'il croit trom- « per lui-même ; entouré de seigneurs qui, pen- « dant une année entière, conspirent sur tous les « points du royaume, sans qu'il découvre le plus « léger indice de leurs machinations. » — Il ne manquait plus qu'un chef à cette ligue formidable, lorsqu'on le trouva dans Monsieur, frère du roi, héritier présomptif du trône. C'était un prince aimable, faible et indécis de caractère, facile dans sa vie privée, trop adonné à la mollesse. « Charles, dit l'historien de Louis XI (Duclos), « avait les grâces extérieures qui frappent les « yeux du peuple et qui saisissent son imagina- « tion ; qui révèlent l'éclat des grandes qualités, « mais qui ne les suppléent jamais : sans être re- « commandable par ses vertus, ni redoutable par « ses vices, il était dangereux par sa faiblesse. » Les confédérés s'étaient d'abord adressés au duc de Bourgogne, prince non moins aimable que le duc de Berry, et plus spirituel, sans aucun doute; d'un caractère ferme et loyal ; le plus puissant souverain de l'Europe après le roi de France, et le plus magnifique de son époque. Philippe le Bon se plaignait souvent de l'ingratitude du roi, de ses méfiances, de son avidité et de son manque de foi. On lui montra d'ailleurs qu'il était de son intérêt de soutenir les grands vassaux pour les opposer à la couronne, et qu'il y allait de son honneur, dans cette circonstance, de maintenir contre l'oppression royale le duc de Bretagne, son fidèle allié. Malgré ces raisons, plus spécieuses que solides, il refusa d'entrer dans la coalition. L'amour de la paix, sa droiture de cœur et son âge avancé l'emportèrent sur les sollicitations du comte de Charolais, son fils, et du duc de Bourbon, son neveu. Cependant les confédérés hésitaient encore à s'ouvrir aù duc de Berry, dont ils connaissaient le peu de capacité, de constance et d'énergie, quoique la crédulité et la simplicité de son esprit rendissent plus facile son entraînement à la révolte. Il avait été fort aimé du roi Charles VII. On assure même que ce malheureux père, justement blessé de la conduite du Dauphin, voulut un moment désigner son plus jeune fils pour son successeur. Pour ce motif ou pour d'autres, Louis XI haïssait son frère : il le retenait près de lui dans une espèce de captivité, et, par la modicité de son apanage, il lui avait donné des sujets de mécontentement. Odet d'Aydie, seigneur de Lescun, depuis comte de Cominges, favori du duc de Bretagne, fut chargé de sonder le duc de Berry et de diriger ses démarches. Il lui fit entendre qu'il n'était pas partagé en fils de France; que le seul moyen de se tirer de tutelle, et d'obtenir un apanage plus considérable, était de se déclarer pour les princes et les grands, « qui n'avaient en vue « que le bien public et la réformation des abus. » Sous prétexte de le dédommager du mariage dont il avait été question pour lui précédemment avec Isabelle, sœur du roi de Castille, mariage en faveur duquel son père devait, assurait-on, lui abandonner la Guienne en toute souveraineté, sauf l'hommage, on lui offrit la princesse Marie, fille unique du comte de Charolais, héritière des États de Bourgogne. Il n'en fallut pas davantage au jeune duc pour qu'il consentît à prendre les armes contre le roi son frère ; et il dissimula si bien qu'il mit en défaut la pénétration de Louis XI et la vigilance de ceux qui étaient chargés de surveiller ses mouvements. Le roi cependant, sans pouvoir rien démêler, voyait bien qu'il se tramait quelque chose : il se méfiait surtout du duc de Bretagne, François II, qui l'avait trompé, et qu'il n'avait pas craint d'outrager en essayant, à Nantes, d'enlever Françoise d'Amboise, veuve de Pierre II, pour la faire épouser à un de ses favoris, et à qui d'ailleurs il avait voué une haine particulière par suite du refus d'un prêt de quatre mille écus (environ 52,000 fr. valeur réelle), alors qu'il était réfugié à la cour de Bourgogne (*voy.* François II). Le roi résolut de l'intimider, et, selon sa contenance, de le prévenir ou de s'assurer de sa tranquillité. A cet effet, accompagné de Monsieur, de René d'Anjou, roi de Sicile, et du comte du Maine, il assembla dans le Poitou des forces considérables, et y donna rendez-vous aux ambassadeurs de Bretagne. Tanneguy du Châtel, alors grand maître d'hôtel de François II, et Romillé ou Romilly de la Chesnelaye, son vice-chancelier, assurèrent le monarque de la soumission de leur maître et de sa prochaine arrivée. Pendant que Louis XI, qui excellait dans l'intrigue, était endormi par les promesses des ambassadeurs, et croyait les gagner

auxiliaires précieux qu'on n'avait point encore vus dans nos rangs, *qu'il vaut mieux avoir pour amis que pour ennemis*, disait Louis XI, et qui depuis, et jusque dans ces derniers jours, furent les alliés constants et courageux de la couronne de France ; Jacques d'Armagnac, que Louis XI venait de créer duc de Nemours, et d'élever, malgré les remontrances du parlement, au rang de pair du royaume, faveur réservée jusqu'alors aux seuls princes du sang ; Jean II, duc d'Alençon, dit le Bon, qui avait obtenu des lettres de rémission de la peine de mort, encourue par lui avec justice pour crime de félonie, et la restitution de ses biens, confisqués sous Charles VII ; enfin Jean V, comte d'Armagnac, condamné pour le même crime au bannissement, avec confiscation de ses biens : le roi, à son avénement au trône, lui avait accordé des lettres d'abolition, et le rétablit dans ses domaines. — Les princes confédérés comptaient aussi sur l'appui de Louis de Luxembourg, comte de St-Pol, depuis connétable de France, et qui porta sa tête sur l'échafaud ; de Tanneguy du Châtel, vicomte de la Bellière, neveu de celui dont les constants services firent oublier l'assassinat de Montereau, mécontent de n'avoir pas été remboursé de l'énorme somme de trente mille écus (392,394 fr., valeur réelle, à raison de 13 fr. et quelques centimes par écu), avancés généreusement par lui lors de l'enterrement du feu roi, et d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, grand maître de France, surnommé *le capitaine des écorcheurs*, excusable dans sa révolte plus qu'aucun autre seigneur du royaume, mais qui avait commis, sous le règne précédent, l'action inique de partager les dépouilles de l'infortuné Jacques Cœur, dont il avait été l'un des juges (*voy.* Cœur). — Le sire de Lohéac (André de Laval, maréchal de France); le sire d'Albret, bisaïeul de la mère de notre Henri IV ; les comtes de Beaujeu et de Sancerre, le vicomte de Polignac, les seigneurs de Chaumont, d'Acier, de la Varenne, et plusieurs autres princes et seigneurs, doivent être cités de même parmi les instruments de cette longue *Guerre du Mal public*, comme disait le comte de Dammartin, où chacun ne fut occupé qu'à remplir ses poches en foulant le pauvre peuple.

par des présents adroitement distribués, et dont une partie s'adressait à Antoinette de Maignelais, maîtresse de François II, les envoyés obtenaient du duc de Berry la promesse de se retirer tout de suite en Bretagne et de se mettre à la tête de la ligue. Après avoir congédié les Bretons, le roi, rassuré sur ce point, partit seul de Poitiers pour un pèlerinage de quelques jours à Notre-Dame du Pont en Limousin. Son frère exprima le désir de ne point l'accompagner; et Louis XI eut lieu d'être surpris lorsque le surlendemain on lui apprit que Monsieur s'était échappé, lui dixième, sous prétexte d'une partie de chasse; qu'avec l'aide d'Odet d'Aydie, il avait joint les ambassadeurs, qui l'attendaient à six lieues de Poitiers avec des chevaux frais, et que, dans leur fuite, ils avaient eu la précaution de rompre les ponts derrière eux. Le départ du duc fut pour les conjurés le signal du soulèvement, et la guerre civile éclata à la fois dans toutes les provinces. Charles se retira d'abord à Bourges, dont il donna le commandement au bâtard de Bourbon, Pierre de Morin, commandant la Grosse-Tour; et à peine arrivé dans cette ville, le 16 mars 1465, il écrivit au duc de Bourgogne que le mauvais gouvernement du roi, soit à l'intérieur, soit à l'égard des anciens alliés du royaume, l'avait décidé à se réunir aux princes et aux grands pour réformer l'État, et qu'il réclamait l'intervention de Philippe dans cette grande entreprise. Le lendemain, on publia un manifeste dans lequel Monsieur censurait amèrement la conduite de son frère, et convoquait le ban et l'arrière-ban dans ses domaines. Louis essaya habilement de conjurer l'orage. Dans une déclaration rédigée avec beaucoup d'adresse, il peignit la tranquillité qui régnait dans le royaume, dont il avait visité toutes les parties « plus que ne fist oncques mais roy de « France, en si peu de temps, depuis Charle- « maigne jusques à présent....., et où marchan- « dise couroit partout seurement et pouvoit cha- « cun aller, de jour et de nuit, l'or au poing. » A l'égard du duc de Berry, il se plaignait de ce qu'on avait abusé de sa jeunesse et de l'inexpérience d'un prince qui n'avait aucun sujet véritable de mécontentement. Le roi rappelait, soit dans sa déclaration, soit dans sa réponse du 1er avril suivant, faite en présence du conseil, que dernièrement, à Razille, il avait augmenté la pension de son frère; qu'à cette occasion celui-ci dit au roi : « qu'il pleust lui bailler tel « train qu'il voudroit qu'il tinst, et qu'il le feroit; « et s'il faisoit autrement, qu'il le punist bien ; » qu'à la mort de leur père, quoiqu'il n'eût que quatorze ans, « il lui bailla le duché de Berry en « tous droits de seigneurie, comme avoit feu « Monsieur de Berry, le duc Jean (1); » et qu'enfin il venait de lui promettre « que si-tost que le « fait de Bretagne auroit pris fin, il lui bailleroit « son appanage entier, en tel et aussi grand, et « plus que feu Monsieur d'Orléans, le duc Loys, « qui estoit seul frère du roi Charles VI, si avoit « eu. » Le roi ajoute, dans sa réponse du 1er avril, qu'il s'émerveille fort de ceux qui ont donné à entendre au duc de Berry « qu'il se deust en rien « douter du roy, touchant la sûreté de sa per- « sonne.....; que chacun sait que le roy, depuis « son advenement à la couronne, n'a monstré « aucune cruauté à personne, quelque faute ou « offense qu'on eust faite envers lui, par quoy « seroit bien estrange à croire qu'il eust voulu ne « penser mal ou cruauté sur son père et seul « frère germain, duquel il desiroit la sûreté de sa « personne, comme la sienne propre, tant pour « ladite amour et affection qu'il avoit avec luy, « comme son frère, comme pour ce qu'il sembloit « au roy que la sûreté de la personne de mondit « sieur de Berry estoit la propre sûreté de luy- « même. » En effet, sauf les exécutions faites à Reims, et dans les villes d'Angers, d'Alençon et d'Aurillac, à la suite de quelque révolte, on ne pouvait encore reprocher à Louis XI les actes de cruauté qui allaient ternir ses victoires et qui souillèrent les dernières années de son règne, époque où l'on peut douter qu'il fût dans son parfait bon sens. Il donna même plus tard à Conflans, à l'égard du comte de Charolais, une preuve de loyauté, en refusant de s'emparer de la personne de son adversaire trop confiant. Il s'était borné à exiler ou à faire arrêter ses ennemis; il n'avait pas voulu que Dammartin même, contre lequel son ressentiment était le plus vif, fût condamné à mort; et Philippe de Comines a pu dire, sans trop d'exagération, « qu'on « n'avoit jamais connu nul prince où, à regarder « le tout, il eust moins qu'en luy à blasmer, » tant la cruauté, le manque de foi, et surtout la cupidité, étaient alors communs parmi les grands de l'Europe et dans toutes les classes de la nation (1). Mais la réponse si fraternelle du roi n'en est pas moins curieuse, lorsqu'on la rapproche de l'empoisonnement qui, peu d'années après, le

(1) Jean de France, dit le Bon et le Camus, premier duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, etc., frère du roi Charles V. Ce prince, qui est connu dans l'histoire sous le nom de Jean de Berry, comme son frère aîné sous le nom de Louis d'Anjou, et son frère cadet sous celui de Philippe de Bourgogne, naquit en 1340, se trouva à la bataille de Poitiers, et mourut en 1416, après avoir été régent du royaume sous la minorité de Charles VI, et premier ministre pendant quatorze ans (*voy.* BERRY, Jean, duc de). La comparaison des deux apanages manque de justesse : Louis XI ne pouvait ignorer que Jean de Berry, quoiqu'il ne fût que le quatrième fils du roi Jean, possédait le comté de Poitou en même temps que le duché de Berry et plusieurs autres domaines considérables. La valeur de l'argent avait d'ailleurs augmenté depuis l'ordonnance de Charles V sur les pensions des fils de France.

(1) Dans un espace de temps fort rapproché, plusieurs princes s'étaient révoltés contre leur père : Louis, contre Charles VII; le comte de Charolais, contre Philippe le Bon; et Philippe de Bresse, contre Louis, duc de Savoie. La manière dont Louis XI termina le différend de Philippe de Bresse est curieuse à remarquer. Il l'engagea à venir le trouver, le fit arrêter, enfermer au château de Loches, et son père rentra sans la moindre difficulté en possession de ses États, qu'il avait été obligé d'abandonner; Philippe étant alors soutenu dans sa rébellion par François Sforza, duc de Milan.

délivra de ce frère germain dont la sûreté *estoit*, disait-il, *la propre sûreté de luy-même*. Les déclarations de Louis XI ne produisirent d'abord aucun effet : il y avait trop d'exaspération dans les esprits. Il avait envoyé René, roi de Sicile, au duc de Berry; mais René revint avec des propositions qui ne tendaient à rien moins qu'à dépouiller le roi de toute son autorité. Louis y répondit d'une manière évasive; et le conseil de Monsieur publia un nouveau manifeste dans lequel il déclara que les princes poursuivraient leur entreprise. En même temps il invita les habitants d'Amiens à ouvrir leurs portes au comte de Charolais, *qui étoit chargé d'abolir les tailles et autres impôts dans la province*. On n'avait laissé le duc de Berry à Bourges que pendant peu de jours; et, presque aussitôt après qu'il eut signé les manifestes et les lettres au duc de Bourgogne, on l'avait conduit à la cour de Bretagne, où l'on était plus sûr de lui. Étonné lui-même de sa démarche hardie, qu'il ne se sentait pas en état de soutenir, il avait montré de l'hésitation dès les premiers instants. Il n'était pas resté insensible aux remontrances modérées et aux promesses séduisantes que René de Sicile lui avait portées de la part du roi. Quelques chroniques disent même « que, s'il n'eust esté bien « veillé et gardé, il estoit pour quicter ses amis « aussi promptement qu'il s'estoit séparé de son « frère. » Par suite de cette faiblesse de caractère, et malgré ce désir de réconciliation, dès qu'il fut arrivé en Bretagne, il signa une nouvelle sommation à tous les Français de prendre les armes contre le roi; et il accompagna le duc François II lorsque les troupes bretonnes se mirent en mouvement pour aller rejoindre, devant Paris, celles du comte de Charolais. Le duc de Bourgogne, en ordonnant des levées de gens de guerre, avait voulu mettre ses États à l'abri des entreprises de Louis XI et non commencer les hostilités. On sait qu'il avait repoussé les premières ouvertures des confédérés pour entrer dans la coalition et se placer à sa tête. Mais quand l'armée fut réunie et que le duc de Berry eut quitté la cour, le comte de Charolais découvrit enfin à son père le secret des conjurés, leurs prétendus projets de réforme et leurs immenses ressources. Il lui représenta que toutes les mesures étaient concertées, le succès assuré, et que jamais les ducs de Bourgogne ne retrouveraient une occasion plus favorable pour s'élever aux dépens de la couronne de France. Les lettres et les manifestes du duc de Berry, les traités signés entre le duc de Bretagne et le comte de Charolais, les déclarations des princes et des seigneurs français, et plus encore, dit-on, la dernière entreprise faite en Hollande par le bâtard de Rubempré contre le comte de Charolais, ou plutôt contre le vice-chancelier de Bretagne (*voy.* PHILIPPE-LE-BON), achevèrent de déterminer le duc de Bourgogne; et il chargea son fils de commander ses armées. Néanmoins le nœud de l'intrigue ne lui fut jamais découvert, « ny ne s'attendoit point, dit Comines, que les « choses vinssent jusques à la voie de faict. » Le comte de Charolais avait choisi pour devise : JE L'AI ENTREPRIS (peut-être était-ce de se faire roi de France, dit Mézeray); et lorsqu'il alla prendre congé de son père, Philippe lui dit : « Allez, mon « fils, à la bonne heure; PUISQUE VOUS L'AVEZ « ENTREPRIS, poussez toujours et ne regardez « jamais derrière. Souvenez-vous du sang dont « vous sortez; préférez une mort glorieuse à une « fuite honteuse. N'appréhendez pas le danger : « quand il ne tiendra qu'à cent mille hommes pour « vous délivrer, vous n'y demeurerez pas. » Le comte de Charolais était entré en Picardie avec 1400 hommes d'armes et 10,000 archers. Une foule de mécontents se rangeaient sous ses drapeaux : il promettait au nom de Monsieur, dont il se disait le lieutenant, l'abolition des tailles et la réforme de tous les désordres de l'État. Son cri de guerre était : FRANCHISE, BIEN PUBLIC, DÉCHARGE DU PEUPLE. Dans les villes où il passait, on brûlait en sa présence les registres des receveurs; on abolissait la gabelle; le sel se vendait au prix d'achat; les denrées et même les marchandises étaient taxées selon les désirs du peuple : les troupes observaient une exacte discipline, « et « payoit chacun son escot comme s'il eust resté « en Flandres. » Suivant d'autres récits, les soldats des princes ne vivaient que de brigandages, tandis que les troupes du roi se faisaient remarquer par l'absence de tous désordres. Quoi qu'il en soit, dans le Nord comme dans le Midi, la noblesse se rendait à l'appel des princes. Le peuple, de son côté, espérant un soulagement à ses maux, crut aisément que la guerre n'était entreprise que pour le bien public, et fut plus disposé à regarder les confédérés comme des libérateurs que comme des ennemis. Rien ne semblait donc pouvoir arrêter le comte de Charolais dans sa marche sur Paris; les troupes royales, trop faibles pour le combattre, étant réduites à le harceler, lorsque les Bretons rencontrèrent un obstacle auquel on ne s'était pas attendu. Jean de Bourbon, comte de Vendôme, refusa le passage sur les terres de son obéissance : toutes les sollicitations furent inutiles. On lui représenta en vain les torts du roi à son égard; il répondit généreusement qu'il aimait mieux oublier les mauvais traitements qu'il avait essuyés que de les mériter. Cependant cette résistance ne pouvait arrêter longtemps François II, dont l'armée se composait de plus de 12,000 hommes des meilleures troupes; mais elle dérangea le plan des ligueurs, et fit naître entre eux, par le retard qu'elle apporta à la jonction de leurs forces, des méfiances dont plus tard le roi tira parti. Ce prince, alors occupé à contenir le comte d'Armagnac et le duc de Bourbon, le plus faible et, au dire de Bossuet, le plus malicieux de ses ennemis, les contraignit de demander une trêve que le comte d'Armagnac viola bientôt; ce dont le

roi se vengea en le faisant traîtreusement massacrer à la prise de Lectoure, en 1473 (*voy.* ARMAGNAC). Paris était alors le principal objet des inquiétudes de Louis XI : il regretta vivement d'avoir été obligé de s'en éloigner lorsqu'il apprit que le comte de Charolais s'y portait à marches forcées. L'année précédente, il avait refusé de rendre aux Parisiens divers priviléges anciens, et il redoutait les suites de ce refus. Il se souvenait de l'enthousiasme que cette population mobile avait fait éclater à la vue de Philippe le Bon, lorsque ce prince accompagna le roi à Paris, à son retour du sacre. « Il savoit, dit P. Mathieu, « que son frère y avoit des amis, les Bourguignons « des pensionnaires, les Bretons des intelligences, « et que c'étoit un corps si rempli de mauvaises « humeurs que peu de chose le pouvoit altérer. » Ses terreurs étaient d'autant plus grandes qu'il ne se dissimulait pas que ses affaires étaient perdues sans ressource, s'il ne conservait sa capitale. On a vu le propos qu'il tint à Comines sur ce sujet : « S'il plaît à Dieu que j'y puisse entrer le « premier, disait-il alors à un de ses confidents, « je me sauverai avec ma couronne sur ma tête ; « mais si mes ennemis y entrent les premiers, je « suis en danger. » Il n'avait donc rien négligé pour gagner et pour contenir la population. Par ses ordres, la ville fut abondamment pourvue de vivres : à peine s'ils renchérirent pendant un siége de trois mois. Le maréchal Joachim (Rouault de Gamaches) s'y jeta avec le corps de troupes qui avait suivi le comte de Charolais : toutes les portes, à l'exception de deux, furent soigneusement murées; les fortifications réparées, et les chaînes disposées dans les rues, pour être tendues au premier signal. En même temps, le grand maître de France, Charles de Melun, gouverneur de Paris, qui faisait les fonctions de connétable, et qui plus tard eut la tête tranchée (1468), sous la fausse accusation de n'avoir pas rempli son devoir en cette circonstance (*voy.* MELUN) (1), semblait ne s'en rapporter qu'au zèle des habitants. Il leur avait distribué des armes, et les chargea de la garde des postes les plus importants; « et aussi bien servit le roy « en cette armée, dit Comines, que jamais subjet « servit roy de France en son besoin. » Jean Balue, évêque d'Évreux, fidèle en ce moment, secondait les efforts du gouverneur, passait la revue des milices bourgeoises en rochet et en camail, et marchait à la tête des hommes d'armes du maréchal, non sans exciter la risée des soldats et les plaisanteries de leur chef. Il y avait dans Paris 32,000 combattants, non compris les hommes d'armes; et le comte de Charolais, qui brûlait d'en venir aux mains, dans l'espoir d'un triomphe dont il aurait eu seul la gloire, ayant hasardé de donner deux assauts dans un même jour, fut repoussé avec beaucoup de perte. — Le roi, satisfait de la conduite des Parisiens, chargea le chancelier Juvénal des Ursins et trois de ses officiers d'aller les remercier de leur dévouement. Il leur fit annoncer la soumission du duc de Bourbon et des autres seigneurs révoltés, leur promit que la reine (qui n'était pas grosse) irait accoucher à Paris, « la ville du monde qu'il aimait le mieux, » et il s'engagea lui-même à aller avant quinze jours dans sa capitale. Cependant le 6 juillet il était encore avec son armée à Montluçon, en Bourbonnais; mais, par ses marches forcées, il

(1) Le procès de Charles de Melun, ou plutôt de *monseigneur de Nantouillet*, comme on l'appelait de son vivant, existe à la bibliothèque de Paris, *Mss français*, n° 8458, et laisse beaucoup de doutes sur la culpabilité du grand maître; car il paraît certain que la violence de la torture lui arracha des aveux d'après lesquels il fut condamné par des commissaires payés d'avance avec les biens de l'accusé : c'était l'usage de Louis XI. Des lettres patentes du roi Charles VIII, en date du 10 mars 1487, inconnues aux historiens de la maison de Melun, réhabilitent la mémoire du défenseur de Paris, et prouvent que trois ans après son exécution Louis XI avait reconnu l'innocence de son ancien favori. C'est au moment (1485) où l'on venait de rendre le gouvernement de l'île de France et de Paris à Antoine de Chabannes, ennemi personnel, non sans légitimes motifs, du seigneur de Nantouillet, et enrichi de ses dépouilles, que le roi, dans le but de lui faire rendre gorge, signale en son conseil la fausseté de l'accusation intentée par ledit Chabannes, et rapporte que déjà Louis XI, « *son très-cher seigneur et père que « Dieu pardonne,* » a reconnu en 1471 que « *à tort et sans « cause ledit feu Charles de Melun avait été exécuté.* » Ces lettres patentes, qui décident la question restée indécise jusqu'à ce jour, sont rendues à la requête de Louis de Melun, seigneur de Normanville, fils du seigneur de Nantouillet, déclaré majeur en 1487, de Hardouin de Maillé, seigneur de Brezé et de Milly, son beau-frère, etc. Au surplus, la victime protesta de son innocence jusqu'au dernier moment : le bourreau l'ayant manqué au premier coup, il se releva et dit tout haut qu'il n'avait pas mérité la mort, mais qu'*il la prenait en gré*, puisque telle était la volonté du roi. Il se remit ensuite à genoux, et reçut le coup mortel. — Charles de Melun, enfermé d'abord au château Gaillard, fut exécuté au marché des Andelys, et non à Loches. C'est à un autre Charles de Melun, son oncle, dit le sire des Arcinges, seigneur en partie de la vicomté de Melun et bailli de Melun, puis capitaine du château d'Usson en Auvergne, que Louis XI fit également trancher la tête à Loches au mois de juin de cette même année 1468, quelques jours avant le supplice de son neveu (20 août), parce que sa femme avait fait évader Antoine de Chateauneuf, seigneur du Lau, grand chambellan et grand bouteiller de France, prisonnier d'État, et qui fut aussi l'un des favoris de Louis XI. Ce roi haineux et vindicatif poursuivait volontiers dans les enfants les fautes de leurs pères : il fit aussi décapiter « *pour icelui cas* (d'évasion), *en la ville de Tours, un jeune fils « nommé Remonaet* (Jean de Villiers-Livry), *qui était fils de la « femme dudit Charles de Melun* » (*voy.* MELUN). — Lorsque madame de Genlis, dans la charmante nouvelle de *Mademoiselle de Clermont*, écrivait que le prince d'Épinoy, duc de Joyeuse, dit *le duc de Melun*, tué si malheureusement à la chasse dans les bois de Chantilly le 31 juillet 1724, était le dernier rejeton d'une famille illustre, elle ignorait que Louis XV « *donna au comte de Melun le régiment du défunt* » (Lettre de Voltaire à la présidente de Bernières, *Auguste*, 1724). C'est dans cette lettre que Voltaire donne sur la mort du duc de Melun des détails touchants, et dont l'auteur de *Mademoiselle de Clermont* aurait tiré un heureux parti s'il eût connu le passage en question. Le duc de Bourbon, *Monsieur le Duc*, tint la main sur la blessure de son ami pendant trois quarts d'heure, en attendant les premiers secours. — Sans parler des branches d'Escligny, de Buignon, de Maupertuis et de Brumetz, aujourd'hui vicomtes de Melun, et bien légitimement sorties de la maison de Melun, on trouve dans la seule branche d'Épinoy, prétendue éteinte en 1724 : 1° le marquis de Melun, oncle du duc, mort en 1733; 2° son fils, le comte de Melun, légataire universel, qui prit le titre de prince d'Épinoy et eut le régiment de cavalerie de son cousin, mort en 1738; 3° le vicomte de Melun, frère du marquis, lieutenant général, mort en 1739; et 4° le marquis de Richebourg, fils d'un oncle du marquis de Melun, vice-roi de Catalogne, grand d'Espagne de première classe, chevalier de la Toison d'or, etc., mort en 1735 (*voy.* MORÉRI, édit. de 1759, t. 10, *Supp.*, p. 32 et suiv.). — Les vicomtes de Melun, déjà illustres sous Hugues Capet, ont possédé plusieurs grandes charges de la couronne de France, comme celles de maréchal, grand maître de la maison, grand chambellan, grand écuyer, grand bouteiller, grand maître des eaux et forêts, chevalier des ordres, etc., et ont contracté plusieurs alliances royales.

arriva assez à temps pour empêcher la jonction des troupes bourguignonnes avec celles du duc de Bretagne, et joignit à Montlhéry le comte de Charolais, qui allait à la rencontre de François II, après l'avoir impatiemment attendu sous les murs de Paris. Leur réunion devait porter l'armée des princes à cent mille chevaux *tant bons que mauvais*. L'Ile-de-France, dit la chronique, pouvait à peine les contenir; toutefois, ce nombre paraît exagéré. On ne donnera pas le récit des combats qui eurent lieu dans cette lutte de deux adversaires également puissants, également braves, sinon également habiles, et qu'une même haine animait l'un contre l'autre. On verra à l'article de Louis XI le récit de cette journée de Montlhéry (16 juillet 1465), où le champ de bataille resta au comte de Charolais, qui fit vainement des prodiges de valeur (*voy.* CHARLES LE TÉMÉRAIRE), sans qu'il pût profiter de sa victoire pour entrer dans Paris, et où les deux partis furent tour à tour vaincus et vainqueurs. « Du costé du roy, dit Comines, qui « prit part au combat (1), fut un homme d'Estat « qui s'enfuit jusques à Luzignan sans repaistre; « et, du costé du comte, un autre homme de bien « jusques au Quesnoy-le-Comte. Ces deux n'a- « voient garde de se mordre l'un l'autre. » Quoique le nombre des soldats bourguignons dépassât d'un tiers celui des soldats de Louis XI, la perte des deux armées fut à peu près égale. Elle s'éleva de part et d'autre au moins à 2,000 hommes, dit le même historien; à 3,500, selon Jean de Troyes. Le comte de Charolais eut à regretter Philippe de Lalain, digne frère du *Chevalier sans reproche*, « qui estoit d'une race dont peu s'en est trouvé « qui n'ayent esté vaillans et courageux, et pres- « que tous morts en servant leurs seigneurs en la « guerre; » le bailli de Courtrai, écuyer tranchant du comte, et tué près de lui; le sire de Hames et quelques autres gens de marque. Louis XI perdit les baillis de Chaumont, de Meaux et d'Évreux, et le brave Pierre de Brezé (2), comte de Maulevrier, grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie, tué l'un des premiers, après avoir engagé l'affaire malgré les ordres formels du roi (*voy.* BREZÉ). Cependant les deux antagonistes obtinrent, chacun au prix de son sang, les avantages qu'ils auraient attendus du succès le plus complet. Le roi, couvert de gloire, s'ouvrit un passage vers Paris, seul but de sa marche rapide, et le comte de Charolais, qui se crut réellement vainqueur, « ce qui depuis luy a cousté bien « cher, » dit Comines, ne trouva plus d'obstacle à sa jonction avec les troupes bretonnes. Le duc de Berry ne combattit point à Montlhéry. Les auxiliaires, à la tête desquels il marchait, n'étaient encore qu'à Châteaudun quand ils apprirent la nouvelle de cette sanglante affaire, où le roi de France, disait-on, avait perdu la vie. Jean de Troyes impute à cette nouvelle la retraite du comte du Maine, qui pensa être si fatale à la cause royale. Une partie de l'armée ignora en effet pendant quelque temps ce que Louis XI était devenu. Vers la fin du combat, on l'avait vu entrer dans le château de Montlhéry, pour prendre du repos et des rafraîchissements; mais il n'y resta que quelques heures, et partit immédiatement pour Corbeil, sans se montrer aux troupes, qui crurent l'avoir perdu. Sur le bruit de cette mort, les principaux chefs bretons et plusieurs seigneurs français s'assemblèrent à l'instant : déjà dans l'armée on proclamait roi le duc de Berry, et l'on agita sourdement « à sçavoir comme ils pourroient « chasser ces Bourguignons, et eux en dépescher : « et estoient quasi tous d'opinion qu'on les dé- « troussast qui pourroit. » La chose eût été difficile, car la même chronique contemporaine, qui porte l'armée des confédérés à 51,000 hommes, assure que les Bourguignons, soldats aguerris, comptaient pour 25,000 dans ce nombre. On ne tarda pas à savoir que *la bonne nouvelle* était controuvée, et les intérêts communs inspirèrent d'autres sentiments. Cependant le comte de Charolais eut vent du conciliabule : il apprécia des alliés capables d'un pareil complot, et pensa dès lors à rechercher l'appui de l'Angleterre. Les deux armées s'étant rencontrées à Étampes, on résolut, dans un *très-grant et beau conseil*, de marcher sur

(1) Philippe de Comines était près du comte de Charolais sur le champ de bataille où les Bourguignons furent contraints de passer la nuit : il partagea peut-être *les deux boteaux de paille* qui servirent de siége au fils du puissant duc de Bourgogne, « *après qu'on eust osté quatre ou cinq hommes morts pour luy* « *faire place.* » — « J'avoye, dit cet historien, un cheval extrê- « mement las et vieil; il beut un seau plein de vin : par aucun « cas d'aventure il y mit le museau; je le laissay achever : « jamais ne l'avoye trouvé si bon, ne si frais. »

(2) Les Brezé-Maulevrier, originaires de l'Anjou et plus illustres qu'anciens, se sont éteints au 16e siècle dans leurs branches légitimes, après avoir donné à la couronne un grand veneur et et un grand aumônier, et contracté alliance avec les maisons de Sancerre, de Beauvau, de Bouillon, de Dreux, etc. Le fils de Pierre, tué à Montlhéry, épousa, trois ans avant la mort de son père, une des filles naturelles du roi Charles VII et de la belle Agnès, puis la tua à coups d'épée en 1476 ou 1477, l'ayant surprise en adultère avec son veneur. La femme de son petit-fils fut la célèbre Diane de Poitiers, surnommée *l'Enchanteresse*, parce qu'elle avait, dit-on, recours à la magie pour conserver l'amour de Henri II (*voy.* DIANE de Poitiers). — A la fin du 13e siècle (1288), époque où remontent les travaux du P. Anselme sur la maison de Brezé, cette maison possédait la terre de Brezé, d'où peut-être elle prit son nom, conjointement avec la terre de la Varenne, qu'elle garda toujours; mais bientôt après (1318), à la suite d'un mariage, la terre de Brezé passa dans l'antique et non moins illustre maison de Maillé, d'où provint la branche de *Maillé-Brezé*, éteinte en la personne d'Urbain de Maillé, marquis de Brezé, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, ambassadeur en Suède et en Hollande, qui, de son mariage avec la sœur puînée du cardinal de Richelieu, ne laissa qu'un fils, Armand de Maillé, duc de Fronsac et de Caumont, pair de France, ambassadeur en Portugal, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, tué d'un coup de canon à son bord, à l'âge de 27 ans (1646), sans avoir été marié; et Claire-Clémence de Maillé, duchesse de Fronsac et de Caumont, marquise de Brezé, etc., mariée en 1641 à Louis de Bourbon, deuxième du nom, prince de Condé, dit *Monsieur le Prince*, surnommé *le Grand*, premier prince du sang, premier pair de France, duc de Bourbonnais, fils de Henri de Bourbon, deuxième du nom, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency (*voy.* MAILLÉ). — Le marquisat de Brezé appartient depuis plusieurs générations aux marquis de Dreux-Brezé. Cette terre importante, dont le château remarquable remonte à plusieurs siècles, se trouve ainsi, depuis 1288, n'être pas sortie de la maison de Brezé ou des maisons ses alliées (*voy.* DREUX-BREZÉ).

Paris, « pour essayer si on pourroit réduire la « ville à vouloir entendre au bien public du « royaume, pour lequel disoient estre tous as- « semblez ; et leur sembloit bien, si ceux-là leur « prestoient l'oreille, que tout le reste des villes « de ce royaume feroient le semblable. » On voit que dès ce siècle, comme de nos jours, on comptait sur l'exemple de la ville de Paris pour entraîner le reste de la France. Monsieur parla, dit le P. Daniel, d'une manière qui ne fit ni honneur à sa personne, ni plaisir aux confédérés. Ce prince, « qui estoit fort jeune et n'avoit jamais veu tels « exploits, sembla, par ses paroles, que jà en fust « ennuyé ; » et, alléguant l'étonnement et la pitié que lui causait le grand nombre de blessés bourguignons, il ne put s'empêcher de dire « qu'il « eust mieux aimé que les choses n'eussent jamais « esté encommencées, que de voir desjà tant de « maux venus par luy et pour sa cause. » Le comte de Charolais, choqué d'un pareil propos, eut de la peine à se contenir et dit au sortir du conseil : « Avez-vous ouy parler cet homme ? Il se « trouve esbahy pour sept ou huict cens hommes « qu'il voit blessez allans par la ville, qui ne luy « sont rien, ne qu'il ne connoist. Il s'esbahiroit « bientost si le cas luy touchoit de quelque chose ; « et seroit homme pour appointer bien légère- « ment, et nous laisser en la fange : et pour les « anciennes guerres qui ont esté le temps passé « entre le roy Charles, son père, et le duc de « Bourgogne, mon père, aisément toutes ces deux « parties se convertiroient contre nous ; pourquoy « est nécessaire de se pourveoir d'amys. » Aussitôt le comte de Charolais dépêcha en Angleterre Guillaume de Cluny, trésorier de l'ordre de la Toison d'or, pour resserrer l'alliance avec Édouard ; puis il ratifia les traités qu'il avait faits avec le duc de Bretagne et n'y comprit point le duc de Berry. — L'armée des ligueurs resta sous le commandement réel du comte de Charolais, qui prit pour ses lieutenants le duc de Calabre et le comte de Dunois, quoique la goutte contraignît celui-ci à combattre en litière. Mais la suprématie fictive fut toujours au duc de Berry, et après lui à François II, duc souverain, qui resta à la tête de ses Bretons. « Ledit comte de Charolois et le duc de Calabre « prenoient grande peine de commander et de « faire tenir ordre à leurs batailles, et chevauchè- « rent bien armez, et sembloit bien qu'ils eussent « bon vouloir de faire leurs offices. Les ducs de « Berry et de Bretagne chevauchoient sur petites « hacquenées, à leur aise, armez de petites bri- « gandines fort légères ; pour le plus encore, di- « soient aucuns, qu'il n'y avoit que petits clous « dorez, par-dessus le satin, afin de moins leur « peser : toutes-fois je ne le sçay pas de vray, » dit Comines. Les confédérés arrivèrent jusqu'à Charenton, le roi ayant été obligé de quitter sa capitale pour courir en Normandie, dont le duc de Bourbon, qui avait de nouveau violé la trêve, faisait la conquête au nom du duc de Berry. Dès qu'on fut sous les murs de Paris, ce dernier prince écrivit du château de Beauté au clergé, au parlement, à l'université et aux bourgeois, pour leur déclarer que les confédérés n'avaient pris les armes que pour le soulagement et le profit du peuple, et pour les prier d'envoyer au camp une députation de gens notables auxquels on exposerait plus amplement les motifs de la coalition. Charles d'Artois, comte d'Eu, honorable par son âge et ses loyaux services, lieutenant pour le roi, voulut en vain s'opposer à cette demande ; il fallut céder à l'entraînement du peuple. Le vénérable Guillaume Chartier, évêque de Paris, nommé chef de cette étrange députation, fut reçu par les princes avec de grandes démonstrations de respect. Tous les seigneurs étaient debout ; le duc de Berry seul « assis en chaire, ayant d'un côté les « ducs de Bretagne et de Calabre, et de l'autre « le comte de Charolois, qui estoit armé de toutes « pièces, sauf la teste, et une manteline fort riche « sur sa cuirace, » parce qu'il venait de Conflans et avait été obligé de traverser le bois de Vincennes, qui tenait pour le roi. Le bâtard d'Orléans, aussi habile négociateur que grand capitaine, portait la parole. Guillaume Chartier, homme simple et pieux, fut tellement émerveillé des touchants desseins des confédérés, qu'à son retour il engagea le conseil des bourgeois à répondre que l'entrée de Paris serait libre, à condition toutefois que les vivres fournis aux troupes seraient remboursés, et la discipline la plus parfaite observée. C'était ôter la couronne de dessus la tête du roi. Heureusement pour ce prince, les femmes ne se méprirent pas sur les suites d'une pareille décision : elles encouragèrent les défenseurs du trône, secondèrent le comte d'Eu dans son opposition à la volonté générale, et s'offrirent au besoin pour la défense des remparts. D'ailleurs, l'amiral de Rohan-Montauban, maréchal de Bretagne, entra dans Paris avec ses troupes le jour de cette fatale résolution : le roi lui-même y revint quatre jours après, et s'y vit reçu aux acclamations de ce même peuple, qui voulait encore la veille ouvrir les portes à ses ennemis. Il signala son arrivée par les supplices de ceux qu'il soupçonnait d'attachement à la ligue, et souilla la majesté du trône par sa présence aux exécutions et par ses exhortations au bourreau *de bien faire*. Il chassa les députés qui avaient marqué le plus de crainte, et ne marqua son ressentiment à l'évêque qu'en cessant d'avoir pour lui la même considération. Louis XI prit ensuite l'oriflamme avec les cérémonies d'usage, mais il se garda bien de commettre sa couronne au hasard d'une bataille. Le salut de la ville ne resta pas un instant douteux, et le roi n'eut à s'occuper que d'inquiéter et d'affamer ses ennemis plutôt que de les combattre. Aussi la misère se mit-elle bientôt dans le camp, qui ne subsistait que de vol et de rapine. On vit alors s'établir une nouvelle branche de commerce. De part et d'autre les prisonniers étaient vendus publiquement, dans

la vue de tirer un meilleur parti de leur rançon, et ceux qui ne pouvaient l'acquitter, ou que personne ne réclamait, *étoient pendus après la criée.* — Malgré la ferme volonté des princes d'*aulner les Parisiens à l'aulne de la ville qui est la grande aulne* (1), le siége, dit Mézeray, fut plutôt un théâtre de négociations que de guerre. Il se termina, après onze semaines d'escarmouches et de tentatives sans résultat, par les traités de St-Maur et de Conflans (15 sept., 5 et 29 oct. 1465), chefs-d'œuvre d'obscurité, de mauvaise foi et de contradiction. Le roi, suivant le conseil du duc de Milan, accorda toutes les demandes, bien résolu à ne tenir aucune promesse. Monsieur eut donc le duché de Normandie en échange du duché de Berry, avec l'hommage des duchés de Bretagne et d'Alençon, et soixante mille livres de pension. On restitua les places de Picardie au comte de Charolais; on donna l'épée de connétable au comte de Saint-Pol, le comté d'Étampes au duc de Bretagne; le duc de Bourbon et les autres reçurent une complète satisfaction : « le tout, disait ensuite « Louis XI en se gaussant, en considération de la « jeunesse de mon frère de Berry, la prudence de « beau-cousin de Calabre, le sens de beau-frère « de Bourbon, la malice du comte d'Armagnac, « l'orgueil grand de beau-cousin de Bretagne, et « la puissance invincible de beau-frère de Charo- « lais. » Il n'y eut que ce pauvre *Bien Public* qui n'obtint rien, dit Lenglet-Dufresnoy, quoiqu'on eût fait sonner son nom bien haut dans tout le royaume. Le roi reçut au château de Vincennes les hommages des nouveaux feudataires, et ils se séparèrent « après avoir été mis tous, ajoute Mé- « zeray, en état de se méfier les uns des autres et « ensuite de se haïr. » Le nouveau duc de Normandie, toujours uni avec le duc de Bretagne, qui ne le quittait pas, vint prendre possession de son apanage, et fut accueilli avec d'autant plus de joie par les Normands, qu'ils désiraient depuis longtemps un prince qui fixât sa résidence parmi eux. Mais ils le contraignirent de se séparer du duc de Bretagne, qui n'osa même se présenter à Rouen, agité déjà par les émissaires de Louis XI, et où sa vie aurait été en danger. Charles y entra d'une manière très-simple et très-précipitée, et contracta avec la ville le mariage qui, suivant la vieille coutume, avait lieu à chaque avénement. « On le fit monter, dit Jean de Troyes, sur un « cheval garny de selle et de harnois simplement, « sans aucune houssure; et avoit vestu une robbe « de velours noir; et, en cet état, le menèrent en « droit à l'église de Notre-Dame où fut chanté un « *Te Deum laudamus,* » et peu de jours après ils « le menèrent à l'ostel de leur dicte ville, où illec « l'espousèrent à leur duc; et, en ce faisant, luy « baillèrent un anneau qu'ils luy mirent au doy, « qui, à ce faire, est ordonné, lequel depuis mon « dit seigneur porta, et promist, lors, aux dits « de Rouen, de les entretenir et garder en leurs « franchises et libertés. » Le duc de Normandie était à peine établi dans sa capitale que le duc de Bourbon, qui commençait à se déclarer hautement pour le parti du roi, marcha sur cette province, et se rendit maître d'Évreux et de Vernon. Le duc de Bretagne, intimidé et mécontent d'ailleurs de son peu d'influence sur le duc de Normandie, traita avec le roi, en termes généraux, il est vrai, mais qui suffisaient pour apprendre à Monsieur que son allié l'abandonnait. Déjà, par un des articles secrets de Conflans (car Louis XI négocia avec chacun des confédérés séparément), il avait été convenu entre le comte de Charolais et lui que, si, par mort ou autrement, le roi recouvrait le duché de Normandie, la Champagne resterait acquise au comte. Louis XI n'avait pas l'intention d'exécuter ce traité; mais la disposition relative à la Normandie prouve qu'au moment même où il laissait cette province à son frère, il se mettait en mesure de l'en dépouiller, et que, pour ne pas être troublé par le comte de Charolais, il avait intéressé celui-ci à ce que la Normandie revînt à la couronne. Rouen se rendit, et Louis XI remit cette ville entre les mains de Tristan l'Hermite, surnommé le *Bourreau du roi*, pour y exercer ses vengeances. Caen, Avranches et quelques autres places restèrent en séquestre dans les mains du seigneur de Lescun, comme garantie du nouveau traité de Caen. Le duc de Normandie, épouvanté de cette subite révolution qui, en moins de six semaines, le laissait privé du Berry et dépouillé de la Normandie, ne pensa plus qu'à éviter de tomber entre les mains du roi; car son frère avait déjà donné pouvoir au duc de Calabre, rentré en grâce, de s'emparer de sa personne. Monsieur eut dessein de se sauver aux Pays-Bas; mais il appréhenda d'être arrêté en chemin, et nonobstant les nouvelles alliances de François II, ne trouvant pas de sûreté ailleurs, il se retira dans ses États, où il établit son séjour au château de l'Hermine. Il y attendit vainement les secours du comte de Charolais. Charles le Téméraire, occupé à soumettre les Liégeois, dut se borner à menacer le roi et à lui susciter de nouveaux ennemis. — Deux années s'étaient ainsi passées lorsque la pacification des Flandres, la mort de Philippe le Bon (14 juin 1467) et la haine toujours croissante du roi et du nouveau duc de Bourgogne firent croire à celui-ci que le moment était favorable pour réclamer, en ce qui concernait le duc de Normandie, l'exécution des traités de St-Maur et de Conflans. Le roi, d'ailleurs, ne cessait de poursuivre le duc de Bretagne au sujet de la retraite qu'il donnait à Monsieur, et toutefois, pour mettre les apparences de son côté, il renouvela à son frère l'offre du Dauphiné, proposition qu'il lui avait déjà faite lors de l'invasion de la Normandie. Monsieur agréa ce nouvel apanage; mais Louis XI, qui n'avait garde de se dessaisir

(1) L'aune de Paris était moitié plus grande que celle de Flandre, de Hollande, d'Angleterre et des autres pays. (*Petitot.*)

d'une province où il se souvenait d'avoir causé tant d'embarras au feu roi, engagea son frère à choisir quelque autre parti, et ce fut vainement que ce prince lui demanda soit le Berry avec les comtés de Champagne et de Brie, soit le Berry avec la Saintonge, le Poitou et le gouvernement de la Rochelle, soit enfin le prompt arbitrage des ducs de Bretagne, de Calabre et du nouveau duc de Bourgogne. Aussi le duc de Normandie, qui avait vendu sa vaisselle et tous ses joyaux pour vivre, aurait-il été réduit aux dernières extrémités, sans le duc de Bretagne, qui renouvela ses bons offices auprès du roi. Celui-ci offrit alors à son frère le comté d'Ast, qu'il ne possédait pas, et celui de Roussillon, dont il n'était qu'engagiste. C'était littéralement le condamner à mourir de faim. Toujours dans la ferme intention de manquer à sa parole, il lui proposa soit de nouveau le Dauphiné avec les comtés de Diois et de Valentinois, soit le comté de Provence, et pour ne pas être accusé de fausser sa foi en s'appropriant la Normandie, qui fournissait un tiers des revenus de la couronne, et dont son frère pouvait abuser par sa proximité avec l'Angleterre, le roi s'arma de l'autorité des états généraux assemblés à Tours, les seuls véritables qu'il ait jamais convoqués; car on ne peut donner ce nom à l'*Assemblée de Tours* tenue en janvier 1464, et qui ne fut remarquable que par la dureté du roi à l'égard du duc d'Orléans (*voy.* ce nom), l'un des hommes les plus vertueux de ce siècle. Les états déclarèrent que la Normandie était tellement unie à la couronne que le roi ne pouvait l'en séparer; le supplièrent d'avoir égard à l'ordonnance de Charles V, qui fixait l'apanage des enfants de France à douze mille livres de rente érigées en comté ou en duché, et arrêtèrent qu'on y ajouterait pour Monsieur soixante mille livres de pension, puisque le roi les avait promises. La guerre était en même temps déclarée au duc de Bretagne, s'il retenait ce prince plus longtemps. Cependant, effrayé des préparatifs qui se faisaient en Bourgogne, et sachant que le duc était lui-même aussi surpris que mécontent du nouveau traité d'Amiens (10 sept. 1468), par lequel le duc de Bretagne consentait, relativement au duc de Normandie, à ce que sa pension seulement fût conservée, et que l'article de son apanage fût remis à l'arbitrage du connétable et du duc de Calabre, Louis XI demanda une entrevue au duc de Bourgogne, et cette entrevue eut lieu à Péronne. On sait par quels événements elle fut signalée, et comment le duc de Bourgogne, furieux de la trahison du roi, qui venait encore une fois de soulever les Liégeois au moment où il feignait de vouloir sincèrement la paix, le garda à vue près de ce fatal donjon où Héribert, comte de Vermandois, avait enfermé pendant quatre ans le malheureux Charles le Simple, qui y perdit la couronne et la vie (929) (1). Agité sans doute par ces terribles souvenirs dont on avait ordre de placer le tableau sous ses yeux, en le menaçant du même sort, Louis XI, informé des sinistres hésitations du duc à son égard, fut contraint de conclure un traité désavantageux et de marcher contre ceux qu'il avait excités à la révolte. Il ne recouvra sa liberté qu'après avoir prodigué les bassesses, essuyé mille humiliations, et après avoir été, à l'égard de ses propres amis, comme le complice de cruautés qui égalèrent ou surpassèrent même celles de Philippe le Bon envers les habitants de Dinan. Mais si la haine de Louis contre Charles le Téméraire dut grandir en raison de ses propres lâchetés, ce fut surtout contre le duc de Normandie que son irritation fut extrême, et dès lors sans doute il résolut de se débarrasser d'un frère si dangereux pour son repos. Pendant sa courte captivité, il avait appris de Comines (*voy.* ce nom), qui lui vendait les secrets de son maître, que Charles le Téméraire avait été sur le point de placer Monsieur sur le trône : il avait su que l'armée bourguignonne, commandée par les ennemis personnels du roi, « jà se disoit au duc de Normandie : » qu'on avait parlé de le mander hâtivement; « et « furent les choses si près, dit Comines, que je « vis un homme houssé et prest à partir, qui, jà, « avoit plusieurs lettres adressantes à monsei- « gneur de Normandie estant en Bretagne, et « n'attendoit que les lettres du duc. » C'était la troisième fois qu'il avait été question de donner la couronne à ce prince; il n'en fallait pas tant pour que sa perte fût résolue. Par le traité de Péronne (14 oct. 1468), le roi lui avait abandonné les comtés de Champagne et de Brie, s'estimant heureux que le duc de Bourgogne n'insistât pas pour la Normandie. Mais quoique ce traité eût été juré sur le bras de St-Laud et sur la vraie croix de St-Charlemagne, dite *la Croix de Victoire*, que le roi avait toujours avec lui, déjà il avait arrêté le dessein de ne point mettre son frère en possession de son nouvel apanage, et l'on remarqua qu'il dit au duc de Bourgogne, en le quittant : « Si d'adventure mon frère, qui est en Bretagne, « ne se contentoit du partage que je luy baille « pour l'amour de vous, que voudriez-vous que « je fisse? » A quoi le duc répondit soudainement, sans y penser : « S'il ne le veut prendre, « mais que vous faciez qu'il soit content, je m'en « rapporte à vous deux. » Le roi sut tirer parti de

(1) On lui parlait aussi de la dure captivité du comte de Boulogne (Renault de Dammartin, comte de Dammartin, et de Boulogne par Ide de Flandre, sa femme), fait prisonnier à Bouvines (27 juillet 1214), qui fut enfermé dans la *Tour de Fer* de Péronne, *chargé de doubles liens et de chaînes qui le serraient de près.* « Il était gardé, dit Guillaume le Breton, avec les plus « grandes précautions, attaché par des fers entrelacés avec une « merveilleuse adresse, presque impossibles à délier et joints « ensemble par une chaîne si courte qu'elle lui laissait à peine « la faculté de faire un demi-pas. Au milieu de cette chaîne en « était attachée une autre, de la longueur de dix pieds, fixée à « l'autre bout à une colonne mobile que deux hommes avaient « de la peine à mouvoir, chaque fois que le comte voulait aller « satisfaire les besoins secrets de la nature. » (*Vie de Philippe-Auguste*, traduction de M. Guizot.)

ces dernières paroles, et tout en affectant à son retour de paraître observateur rigide des articles de Péronne, il envoya des agents en Bretagne, et proposa à son frère le duché de Guienne et le gouvernement de la Rochelle, au lieu de la Champagne et de la Brie. Ce prince, qui s'ennuyait mortellement en Bretagne, « et estoit homme « qui peu ou rien faisoit de luy mais en toutes « choses estoit manié et conduict par autrui, com- « bien qu'il fust âgé de vingt-cinq ans et plus (1), » écouta les propositions de son frère, et malgré les représentations des ducs de Bourgogne et de Bretagne, il consentit à toutes les renonciations que le roi lui demanda, accepta l'échange et revint à la cour (avril 1469). Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, et l'infâme cardinal Jean Balue, évêque d'Angers, premier ministre de Louis XI, et qui, sauf l'hypocrisie, réunissait tous les vices, s'étaient vainement opposés en secret à cet arrangement. Deux cages de fer de huit pieds en carré, où le cardinal et l'évêque furent enfermés pendant onze et quatorze ans, l'un à Onzain, près de Blois, et l'autre à la Bastille, vengèrent le roi de cette perfidie (2) (*voy.* BALUE). L'agent de Balue auprès de Charles de France, Thomas de Loraille, mourut bientôt après, empoisonné dans un repas, avec trois ou quatre personnes de sa famille. — L'entrevue entre les deux frères eut lieu sur la rivière de Broil ou Bray, près du château de Charron, non loin de l'embouchure de la Sèvre. Le duc redoutait cette conférence. Il avait entendu raconter que Louis XI, en apprenant la mort d'Alphonse, frère de Henri IV, roi de Castille, s'était écrié : « Par la Pâque-Dieu, le roi de Castille est bien « heureux ! » (Alphonse de Castille, mort en 1468, avait été comme Charles de France à la tête de plusieurs rébellions contre son frère.) Un pont de bateaux fut placé au milieu des grands marais que la Sèvre traverse entre la Saintonge et le Poitou, et l'on choisit un jour de pleine lune

(1) Le duc de Guienne, né en décembre 1446, avait à peine vingt-deux ans à cette époque.

(2) Le supplice de *la cage*, dit *la cage de fer*, importé en France d'Angleterre ou d'Italie, fut fort en usage sous le règne de Louis XI et pendant la minorité du roi Charles VIII : on le retrouve encore dans la seconde moitié du 16e siècle. Ces loges, ou cages de sûreté, étaient de fer ou de bois, et avaient quelquefois la forme de cônes tronqués, couverts de plaques de fer en dehors et en dedans, dit Philippe de Comines, « avec de ter- « ribles serrures ; de quelque huit pieds de large, et de la hauteur « d'un homme, et un pied plus. » Les cages n'étaient point toujours grillées : elles n'avaient souvent que de très-petites ouvertures, nécessaires pour la respiration. Le prisonnier était invisible au milieu de la salle où sa loge était construite ; il se voyait à peine lui-même, et sa voix semblait sortir d'un sépulcre, dont la pierre était quelquefois scellée. C'était un moyen de *gentille industrie*, suivant l'expression de Brantôme, de séquestrer un homme d'une manière plus complète, et de le dérober aux yeux en l'enterrant tout vivant. On sait que Louis XI, visitant un jour la Bastille et entendant les supplications et les sourds gémissements qui sortaient de la cage où Guillaume d'Haraucourt vieillissait depuis tant d'années, feignit l'étonnement, et demanda si la cage renfermait un prisonnier : question atroce et bien digne de l'hôte de Montils-lez-Tours, mais qui n'aurait point de sens si la loge eût été à jour et grillée comme celle des bêtes féroces. D'ailleurs, l'histoire rapporte que l'évêque de Verdun jugea *par le bruit* du voisinage du roi. — Plusieurs forteresses du royaume étaient garnies de ce mobilier de nouvelle invention, et l'on a montré longtemps au château de Loches *la cage* où languit, dit-on, soit le ministre de Louis XI, soit Ludovic Sforza, surnommé *le Maure*, ou plutôt quelque autre prisonnier d'Etat ; car il est douteux que Balue ait été renfermé à Loches, et que Ludovic Sforza, en effet prisonnier dans ce château, y ait été mis dans une cage (*voy.* SFORZA). En l'année 1468, Louis XI prenait la peine d'envoyer au bâtard de Bourbon, amiral de France et gouverneur du château d'Usson, le modèle dessiné d'une *cage de fer*, pour y ensevelir Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lan, son ancien favori. A quoi l'amiral répondit : « Si le roi « veut traiter ainsi ses prisonniers, il n'a qu'à les garder lui- « même : alors il en fera, s'il veut, de la chair à pâté. » La *cage* était donc en France un supplice inconnu ou rarement employé, du moins pour les séculiers ; car les statuts de Cîteaux de 1276 parlent de *cages* et de *lanternes* où les moines étaient renfermés temporairement pour certaines fautes graves (du Cange, *édit. Bénéd.*, au mot *Laterna*). — « Le premier qui « les devisa, ajoute l'écrivain déjà cité, fut l'évesque de Verdun ; « qui, *en la première qui fut faite, fut mis incontinent*, et ay « couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, et moy « aussi qui en ay tasté (à Loches), sous le roy de présent, l'es- « pace de huit mois. » Cette cage de Guillaume de Haraucourt était formée de grosses solives, liées entre elles par des attaches de fer, et si lourde, dit Sauval, qu'il fallut refaire le plancher de la salle, qui n'eût pu supporter la cage à cause de sa pesanteur. — Le passage de Comines rapporté tout à l'heure est contraire à l'opinion généralement admise que le cardinal Jean Balue, auteur prétendu des *cages*, y fut aussi le premier renfermé (*voy.* BALUE). Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt de remarquer que depuis l'orgueilleux Aman, persécuteur du juif Mardochée, jusqu'à l'innocent Enguerrand de Marigny (*voy.* ce nom), pendu au gibet de Montfaucon, élevé par lui, et où le corps de Jean de Montagu, grand maître de France, resta attaché pendant trois ans (1409-1412), les inventeurs de supplices nouveaux en firent souvent les premiers essais, ou subirent le sort qu'ils destinaient à leurs contemporains. — La *cage* avait succédé aux *fillettes du roy* réservées d'ordinaire aux prisonniers de guerre ; elle s'employait aussi concurremment avec les *fillettes*, comme pour l'infortuné duc de Nemours, de la maison d'Armagnac. Ce dernier supplice, mal à propos confondu avec la *cage* par un illustre poëte moderne, était originaire d'Allemagne, où il subsista jusque dans le dernier siècle, conjointement, dit-on, avec la *Vierge* (Jungfrau) ; mais le fait est peu probable et doit être rangé sans doute avec le conte des *Oubliettes*, comme on les entend aujourd'hui. Cependant l'histoire de la détention du comte de Boulogne, pris à Bouvines par Philippe-Auguste, fait voir que dans des temps plus anciens la France n'avait à cet égard rien à emprunter aux autres peuples. — Les *fillettes du roy* étaient « des fers très-pesans et « terribles pour mettre aux pieds ; et y estoit un anneau pour « mettre au pied, fort malaisé à ouvrir, comme à un carquan : « la chaisne grosse et pesante, et une grosse boule de fer au « bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison. » Le fils du seigneur de la Gruthuyse, les seigneurs de Piennes, de Vergy et de Richebourg (Jacques de Luxembourg, frère du comte de Saint-Pol, connétable de France), et bien d'autres pris dans les combats tâtèrent des *fillettes* avant qu'il fût question de la *cage*. — On vient de voir, par la captivité de Comines, que la fille de Louis XI, régente du royaume, n'avait garde de négliger de si beaux moyens de gouvernement. Louis XII, n'étant encore que duc d'Orléans, et prisonnier dans la grosse tour de Bourges, était enfermé chaque nuit dans la *cage de fer*, et dut subir pendant trois ans cet horrible supplice pour venger la duchesse de Beaujeu d'une passion dédaignée. En 1559, Anne Dubourg, conseiller au parlement de Paris, condamné au feu pour cause de religion, fut enfermé à la Bastille dans la cage de Haraucourt ou dans une cage semblable. — Il paraît certain que l'Italie connut la *cage* bien avant nous, de même que les *fillettes* et le *carcan*, où l'on était attaché avant d'être frappé de *verges* jusqu'à ce que mort s'ensuivît. C'était une partie de son antique héritage grec (Ζωγρεῖον) ou oriental, qu'elle nous transmit bientôt, et qui fut revendiqué également par les princes ecclésiastiques et séculiers du moyen âge. — En 1230, le palais de la commune de Vérone avait ses *cages à prisonniers* (MURATORI, t. 8, p. 624, *apud* DU CANGE, verb. *Gabia*). — A Côme, en 1277, des prisonniers étaient accouplés dans des cages semblables (DU CANGE, verb. *Gabia*). — Jacques, dernier roi de Majorque, captif du roi d'Aragon, subit pendant trois ans et au delà un emprisonnement *des plus tristes et des plus durs*, et était renfermé, *le jour et la nuit*, dans une cage de fer, *lorsqu'il voulait dormir* (DU CANGE, verb. *Gabia*). — En 1249, Entius, roi de Sardaigne, fils de l'empereur Frédéric II, défait par les Guelfes à Fossalta, fut conduit à Bologne et gardé à vue dans une cage de fer. — On montre encore près de Côme la tour de Baradello, où furent emprisonnés, dans trois cages, Napoléon della Torre (*voy.* ce nom), seigneur de Milan ; Mosca, son fils ; Guido della Torre, son neveu, et cinq autres Torriani vaincus à Desio en 1277 par Othon Visconti (*voy.* ce nom), archevêque de Milan, fondateur du pouvoir souverain dans son illustre maison. Les Comasques,

pour que les eaux, qui faisaient la sûreté du jeune prince, fussent plus élevées. On avait construit au milieu du pont une loge divisée par une barrière comme en deux chambrettes qui communiquaient entre elles par une porte ou large fenêtre garnie de douze barreaux de fer. Les deux princes s'y rendirent, accompagnés chacun de douze personnes. Charles mit trois fois le genou en terre en s'approchant du monarque, le pria d'oublier ce qui s'était passé, et de le recevoir dans ses bonnes grâces. Louis lui tendit la main, et dit qu'il lui pardonnait de bon cœur; mais il ne voulut pas que la barrière fût ouverte, comme son frère le demandait pour se jeter à ses pieds. Le lendemain ou le jour même, Charles alla trouver le roi, et, dit une chronique, « se mit plus de trente fois « à genoux devant lui et estoient de si bon cœur « tous deux qu'à peine pouvoient parler l'un à « l'autre. » Ceux qui étaient présents crièrent : Noël! Noël! en signe de joie et de bonheur. Cette bonne intelligence dura peu. Lorsque le duc de Guienne, après avoir prêté serment, quitta la cour et il visita son apanage, il reconnut qu'il était de toutes parts environné de places fortes; que ses villes jouissaient de si grands priviléges qu'elles ne produisaient presque aucun revenu; qu'enfin le roi s'était réservé l'hommage direct des comtes d'Armagnac, d'Albret et de Foix; qu'ainsi il n'avait ni ressources pour soutenir son rang ni force pour se défendre, si son frère voulait le dépouiller. Charles se plaignit. Le roi lui fit quelques concessions plus avantageuses en apparence qu'en réalité, et qui empêchèrent néanmoins le duc de Guienne d'écouter pour le moment les propositions du duc de Bourgogne. Sur ces entrefaites, Jean V, comte d'Armagnac, s'étant révolté, ses biens furent confisqués; et le duc de Guienne, toujours prêt à abandonner ses amis, eut pour sa part du butin la forteresse de Lectoure. Malheureusement pour l'antique maison d'Armagnac, cette forteresse importante ne fut pas alors réunie à la couronne de France (1). Le duc vint ensuite

appliquant au tyran de Milan la loi du talion, lui firent expier ses cruautés dans ces horribles demeures par cinq ans de souffrances que la mort seule termina. Selon d'autres récits, Napoléon della Torre n'aurait passé que dix-neuf mois et demi dans les *cages*. Deux de ses parents, pris à Desio, moururent de même dans les *cages*, dont Guido, le dernier de ces démagogues devenus despotes, parvint à s'échapper vers la fin de l'année 1278 (*voy.* Guido della Torre). — La tour *della Gabia* à Mantoue indique par son nom son ancienne destination : d'ailleurs on y voit encore une *cage*. On en voit aussi dans la tour de Plaisance et en d'autres endroits de l'Italie. — L'Allemagne et l'Angleterre possèdent, dit-on, d'anciens appareils de geôle tout à fait identiques aux *cagés italiennes*, et l'on garde à la tour de Munster une cage destinée à suspendre le prisonnier en dehors des créneaux, pour qu'il fût un objet de terreur salutaire. Il recevait sa nourriture au moyen d'une longue perche, et sa société était celle des squelettes de pendus qui garnissaient les murailles. — Les femmes, du moins en Angleterre, n'étaient point à l'abri de ce genre de torture, qui fut employé par Edouard Ier au commencement du 14e siècle, à l'égard de la comtesse de Buchan, pour avoir placé de sa main, comme descendant du brave Magduff, la couronne sur la tête de Robert Bruce. On a même écrit sans fondement que la comtesse fut suspendue au mur, dans sa cage, à la manière des perroquets. — La vérité historique rejette aussi les traditions populaires qui ont représenté Bajazet Ier traîné dans une cage de fer, comme une bête farouche, à la suite de son vainqueur, qui, au contraire, ne cessa de lui témoigner les plus grands égards. Ce conte doit être placé au même rang que celui où l'on rapporte que Tamerlan (*voy.* ce nom) se faisait servir à table par la femme de Bajazet demi-nue. — En reconnaissant que le philosophe Callisthènes fut renfermé dans une cage, l'histoire n'admet pas, malgré la sanction de Montesquieu, que l'écrivain qui avait prostitué son talent à prouver qu'Alexandre était fils de Jupiter se soit, au péril de sa vie, opposé aux adorations que ce prince voulait exiger (*voy.* Callisthènes). — On trouvera à l'article Drouet le récit d'une prétendue *cage de fer* où aurait été renfermé, à Bruxelles, ce conventionnel : Drouet, au contraire, fut traité dans sa prison avec indulgence et égards. — Voltaire s'est moqué de ces histoires de cages; mais, quoi qu'en dise le sceptique auteur, la réalité du supplice et son usage général à une certaine époque ne sont point contestables : il n'est pas besoin, comme on voit, d'en chercher les preuves dans de vieilles gravures. — Terminons en rappelant que les chevaliers morts en prison étaient représentés sur leurs tombeaux enfermés dans une cage ou grillage de fer qui enveloppait le cénotaphe; ce symbole de captivité semble indiquer que le supplice de la *cage* s'employait à l'égard des prisonniers de guerre, comme pour les prisonniers d'Etat. — C'est dans *Notre-Dame de Paris* que se trouve la meilleure description des *cages de fer* établies en France sous Louis XI. Dans cet ouvrage, comme dans ses œuvres dramatiques, l'auteur de *Ruy-Blas* s'est attaché à la couleur historique d'une manière générale, et à la plus scrupuleuse vérité dans les détails, toutes les fois qu'il s'est agi de rappeler un fait, une coutume ou quelque circonstance caractéristique d'une époque. M. Victor Hugo ne pouvait manquer de rappeler ces *cages*, ces *cachots* ou *cellules à prier Dieu et à faire pénitence*, « anneau intermédiaire de la maison et de la tombe, « du cimetière et de la cité, » où vivaient, « retranchés de la « communauté humaine et comptés désormais chez les morts », quelques êtres pieux ou repentants, voués aux larmes et au silence. — Guillaume d'Haraucourt avait donc sous les yeux le modèle de ses *Vade in pace* politiques, et n'avait pas besoin d'en emprunter l'idée aux nations étrangères.

(1) Après la naissance du Dauphin, le comte d'Armagnac étant venu trouver le duc de Guienne à Bordeaux, fut rétabli dans la jouissance de tous ses biens, et le duc le nomma son lieutenant général en Guienne. Le roi, déjà mécontent de son frère, s'offensa de cet acte et envoya successivement contre le comte Gaston du Lyon, sénéchal de Toulouse, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, qui s'était laissé surprendre dans la ville de Lectoure, et le cardinal Jean de Geoffroy ou Jouffroy (*voy.* ce nom) ou Joffredi, évêque d'Alby, surnommé le *Diable d'Arras*, qui obtint permission d'y entrer pour traiter d'accommodement. Aussi fourbe que son maître et que le comte d'Armagnac lui-même, l'indigne prélat feignit d'accepter toutes les conditions que proposa le comte et rompit avec lui une hostie consacrée; mais, pendant la conférence, les Français pénètrent dans la ville (5 mars 1473), assassinent Jean V dans les bras de sa femme, et mettent tout à feu et à sang. La comtesse, Jeanne de Foix, fille de Gaston IV, comte de Foix, et d'Eléonore, reine de Navarre, était grosse de huit mois lors de la mort de son mari. On la conduisit immédiatement au château de Buzet, après l'avoir dépouillée et séparée de ses femmes; et elle dut avaler un breuvage qui la fit accoucher d'un enfant mort, *afin qu'il ne restât aucun de la race du comte.* Pierre Gorgia, franc archer, qui avait porté le premier coup au comte d'Armagnac, reçut de Louis XI un vase d'argent rempli de pièces d'or, et fut fait archer de la garde. De toute la population de Lectoure, il ne survécut que trois femmes et trois ou quatre hommes auxquels on avait permis de suivre la comtesse, le cardinal ne voulant pas, dit l'historien, qu'il restât dans Lectoure une personne *qui pût réclamer contre la foi violée.* — Ce même Jean V d'Armagnac, faux monnayeur et faussaire, avait conçu l'amour le plus violent pour Isabel, la plus jeune de ses sœurs, princesse d'une rare beauté, qui dans d'autres temps avait été destinée au roi d'Angleterre, et qui se remaria, après la mort de son frère, à ce même Gaston du Lyon, seigneur de Besaudun, dont il vient d'être question. Isabel se laissa séduire : deux enfants, nés de ce commerce incestueux, rendirent le scandale complet. Aveuglé par sa passion et voulant apaiser les remords de sa sœur, il l'épousa publiquement en vertu d'une prétendue bulle qu'il avait fait fabriquer, dit Jean Bouchet, par Ambroise de Cambrai, référendaire du pape, et qui depuis fut maître des requêtes et chancelier de l'Eglise de Paris. Calixte III, qui occupait alors le trône pontifical, avait refusé, comme on le pense bien, une dispense pour une alliance si contraire aux mœurs de l'Occident. — Peu d'années après la mort de Jean V, un de ses cousins du même nom, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, fils de Bernard, comte de la Marche, gouverneur de Louis XI, périssait sur l'échafaud (1477), en expiation de ses parjures pendant la guerre du *Bien public* (voy. *Mémoires de Comines*, liv. 1, ch. 2), et pour autres méfaits, rébellions et perfidies dont il s'était rendu coupable depuis le serment de fidélité qu'il avait renouvelé sur la *Croix de Victoire*. Le duc de Nemours était accusé, entre autres crimes, d'avoir promis au duc de Bourgogne de lui livrer le roi

visiter son frère au château de Montils-lez-Tours, lieu de sa naissance (3 décembre 1469), sans otages, sans sauf-conduit, sans escorte; odieuses précautions alors en usage entre les princes, et qui n'étaient que trop motivées par les trahisons journalières. Le roi lui fit le plus agréable accueil, nul homme au monde ne sachant mieux dissimuler. Il nourrit à ses frais la nombreuse suite de son frère, et combla ses gens de présents, sans oublier les plus bas domestiques : Louis XI se plaisait à ces détails, et ne s'en occupait pas sans dessein. Le château de Montils-lez-Tours, autrement dit Plessis-du-Parc (*Jean de Troyes*, décembre 1475) ou Plessis-lez-Tours, n'était point encore converti en véritable prison, justement comparée par Comines, qui devait s'y connaître, aux célèbres *cages de fer* où cet homme d'État fut lui-même enfermé sous le règne de Charles VIII. C'était un lieu de plaisance que Louis XI affectionnait singulièrement et dont il avait beaucoup augmenté l'étendue par contrat passé en 1463 avec Hardouin IX, baron de Maillé, de la branche de la Tour-Landry (1), seigneur de Montils-lez-Tours, grand sénéchal de Saintonge et chef de la maison de Maillé. Les fêtes, les festins, les parties de chasse et les entretiens familiers se succédèrent sans interruption pendant le séjour de Charles dans cette résidence. La reine et la famille royale arrivèrent d'Amboise pour prendre part à ces joies, qui durèrent jusqu'au jour de Noël, et les deux frères vécurent ainsi en bonne intelligence jusqu'à la naissance du Dauphin (1470), qui depuis fut le roi Charles VIII. Cet événement fut l'occasion d'une nouvelle rupture. — Lors de la réconciliation, le duc de Guienne avait juré sur la croix de St-Laud d'Angers (1), apportée exprès par deux prêtres, de renoncer absolument à épouser la fille du duc de Bourgogne, sans le consentement formel et libre du roi; et il fut de nouveau question de son mariage avec la célèbre Isabelle, sœur de Henri IV dit l'Impuissant, ou avec Jeanne la Bertrandeja, fille du même prince. C'était l'éblouir par l'éclat de la couronne de Castille, que Louis XI lui montrait en perspective. Mais, en quittant la Bretagne, Monsieur avait aussi conclu avec le duc François un traité par lequel il s'engageait à ne jamais se séparer de lui ni du duc de Bourgogne : le roi avait fait semblant de l'ignorer et avait pris ses mesures en conséquence. Les princes et les favoris du duc de Guienne, impatients de nouvelles intrigues, lui remontrèrent que l'alliance de Bourgogne était plus certaine et plus grande que celle de Castille; que Marie lui avait été formellement promise lors de la guerre du Bien public; que d'ailleurs, par la naissance du Dauphin, la considération dont il avait joui jusqu'alors ne pouvait plus se soutenir qu'à l'aide de cette alliance. Ils l'engagèrent à écrire au duc de Bourgogne. Sans précisément repousser la demande, Charles le Téméraire différa l'accomplissement d'une parole qu'il avait résolu de ne pas tenir. Car il offrait sa fille à cinq princes à la fois, bien décidé à ne la donner à aucun. On lui avait même entendu dire : « Le jour où je la marierai, je me ferai cordelier « de l'Observance. » Les conseillers secrets de

et le Dauphin, et de faire déclarer le duc régent du royaume (*voy.* NEMOURS). Pendant le procès, Nemours subit à la Bastille le supplice de la *cage;* il avait en outre les *fillettes* aux jambes. Louis XI recommande expressément, dans ses lettres au sieur de Saint-Pierre, gouverneur de la forteresse, « de bien se garder « qu'il ne bouge de sa cage, et qu'on ne le mette jamais dehors, « *si ce n'est pour le gehenner*, et qu'on le gehenne dans sa « chambre, *et qu'on le fasse bien parler.* » Brantôme raconte que le jour de l'exécution, ses deux jeunes enfants, placés sous l'échafaud, « estoient vestus tout de blanc, testes nues et mains « joinctes; et le sang de leur père les taignit tous et les enrou- « gist, tumbant de l'eschaffaut en bas. » Ces malheureux enfants, dont l'un était filleul de Louis XI, furent ensuite reconduits à la Bastille, où languissait depuis 1473, dans un cachot infect, au pain et à l'eau, Charles, comte d'Armagnac et de Fezensac, frère de Jean V, leur cousin, *non par complicité, mais à cause de la proximité du sang* (*voy.* ARMAGNAC). Ils vécurent six ans, presque debout, dans des cachots construits en forme de hottes, le poids de leur corps supporté toujours par leurs pieds. Les détails des tortures qu'ils y éprouvèrent seraient incroyables, si l'on n'en trouvait le récit dans une requête qu'ils adressèrent, à l'avénement de Charles VIII, aux états généraux de Tours. En lisant ce précieux document des cruautés de Louis XI, on sent qu'il y avait dans le cœur de ce roi capétien autre chose qu'une soif de vengeance ordinaire. C'était une haine de race dont les effets étaient systématiquement poursuivis : désormais la terre de France ne pouvait garder de princes qui ne fussent du sang de ses rois. — Jean V et le duc de Nemours étaient petits-fils du célèbre Bernard VIII, comte d'Armagnac, connétable de France, neveu par alliance du roi Charles V et chef de la *faction des Armagnacs* ou *Arminas.* Digne aïeul de Jean V, il avait fait périr de faim et de misère, au fond d'une citerne, son cousin Géraud d'Armagnac, troisième du nom, chef de la branche de Fezenzaguet, et ses deux fils, après avoir fait brûler les yeux avec un bassin ardent à celui des deux qui lui faisait plus d'ombrage. Le connétable fut aussi soupçonné d'empoisonnement sur la personne du Dauphin Jean, quatrième fils de Charles VI. Il reçut le juste salaire de ses méfaits en 1418, ayant été égorgé dans les prisons de Paris par la *faction des Bourguignons*, lors des terribles massacres dont la génération qui s'éteint a vu la répétition identique en 1792, à quatre siècles environ de distance.

(1) Le nom de *la Tour-Landry* n'est entré dans la maison de Maillé qu'en l'année 1494, par suite du mariage de Hardouin X, troisième fils de Hardouin IX, avec Françoise de la Tour-Landry, fille aînée et principale héritière de Louis, seigneur de la Tour-Landry, de Bourmont, de Cornouailles et de Clairvaux. Un des articles du mariage oblige Hardouin X, pour lui et ses héritiers, à substituer le nom de *la Tour-Landry* à celui de *Maillé*, sous peine de cinquante mille écus de dédommagement, environ six cent quarante mille francs, valeur réelle, représentant à peu près trois millions de notre monnaie; mais à la mort de ses deux frères, sans hoirs mâles, Hardouin X *se déclara l'aîné de sa maison*, et le roi François Ier releva ses descendants de cette obligation, leur permettant *de reprendre le nom et les armes de Maillé, en y ajoutant celui de la Tour-Landry.* Le feu duc de Maillé de la Tour-Landry, pair de France et premier gentilhomme de la chambre du roi Charles X, était le dixième descendant du seigneur de Montils-lez-Tours, qui comptait lui-même pour neuvième aïeul et auteur certain de sa maison au 11e siècle Gilduin de Maillé, mari d'Agnès de Vendôme, des puissants comtes de Vendôme éteints en 1562 dans la personne de François de Vendôme, prince de Chabanais, vidame de Chartres, colonel de l'infanterie française, célèbre par ses débauches, son esprit, ses malheurs, son courage, sa fortune et sa magnificence.

(1) La croix de St-Laud d'Angers l'emportait alors sur toutes les reliques, même sur celles de St-Martin de Tours, si redoutables et si révérées sous la première race. Mais Louis XI, qui, de la part des autres, exigeait le serment sur cette croix, refusait lui-même de le prêter, sous prétexte que c'était manquer de respect pour l'instrument de notre salut. Un de ses historiens nous apprend que sa répugnance ne venait que d'une vieille croyance de son temps. Ceux qui se parjuraient après avoir promis sur cette relique mouraient, disait-on alors, misérablement dans l'année; et le bon prince, remarque le président Hénault, était un peu plus attaché à la vie qu'à sa parole. Ses ennemis profitèrent plus d'une fois de la bizarrerie de cette opinion, et découvrirent par là ce qu'il avait de plus caché dans l'âme.

Monsieur jugèrent dès lors que la guerre seule, et une guerre générale, pouvait contraindre le duc de Bourgogne à satisfaire à leur demande, et une double intrigue, que plus tard le connétable de Saint-Pol paya de sa tête (1) (*voy.* LUXEMBOURG, Louis DE), fut ourdie pour brouiller de nouveau les deux cours : la haine des souverains devait aplanir bien des difficultés. Monsieur, au grand étonnement du roi et du duc de Bourgogne, fut des plus ardents à pousser à la guerre. Elle fut entreprise, et déjà la position de celui-ci devenait critique, lorsque le duc de Guienne, qui voulait conserver ses bonnes grâces, lui dépêcha un messager secret avec ces mots écrits de sa main, sans signature, et enveloppés dans une boule de cire : « Mettez peine de contenter vos « sujets, et ne vous souciez; car vous trouverez « des amis. » Ce billet et les avis que ne cessaient de lui adresser le duc de Bretagne et le connétable, qu'il était perdu sans ressource et qu'il n'y avait de salut pour lui qu'en donnant sa fille au duc de Guienne, qui se porterait pour médiateur, lui firent soupçonner l'intrigue. Il la dévoila en partie au roi, et conclut une trêve. Les confédérés n'en persistèrent pas moins dans le projet d'alliance qu'ils avaient formé, et ils essayèrent d'obtenir du bon vouloir du duc ce qu'ils n'avaient pu emporter par la force : du reste étant tout prêts, dit Comines, *eux et leurs séquelles*, de se tourner ensemble contre le roi, si le mariage eût été célébré. Charles le Téméraire, rassuré sur le fait de la guerre, feignit de se prêter à leur désir, pour les enlever au roi; et Monsieur, se croyant déjà certain du succès, sollicita du pape, par l'évêque de Montauban, une dispense de ses serments; puis il se retira dans sa province, qui devint le centre des négociations pour une nouvelle coalition plus dangereuse et plus adroitement masquée dans ses prétextes que n'avait été celle du Bien public. Le roi de son côté agit vivement à Rome, et protesta que, si le Saint-Père, sans l'entendre et sans son consentement, relevait le duc de Guienne de ses engagements, il en appellerait, « soit au futur concile, soit au collége « des cardinaux, soit du pape mal informé au « pape mieux informé, soit ailleurs où de droit « l'appel devait relever. » — Plus de deux ans se passèrent ainsi en négociations habilement conduites et plus habilement contredites : on aurait vu cependant la conclusion de ce mariage, auquel ne cessaient de travailler le connétable et les ennemis personnels du roi, sauf le roi d'Angleterre, alors opposé à cette union, quand on apprit tout à coup que le duc de Guienne était à toute extrémité. On assurait même qu'il était mort subitement. Le poison était venu fort à propos terminer cette longue suite d'intrigues et de révoltes successives, qui ne tendaient à rien moins, il faut le dire, qu'à enlever la couronne de dessus la tête de Louis XI. Aussi, malgré les diverses causes qui furent données à cette prompte fin, il paraît constant que ce prince doit seul être accusé d'un crime dont on ne connaît pas l'agent d'une manière certaine, mais qui ne dut point coûter à celui qui avait voulu se défaire de son père et de son roi par un attentat de même nature. — Dans une collation préparée par Jordan Favre de Die, dit Versois, Versoris ou Vercors, abbé de St-Jean d'Angely, de l'ordre des bénédictins, aumônier et conseiller du duc, Charles partagea une pêche d'une grosseur singulière avec Colette ou Nicole de Chambes, dame de Montsoreau, sa maîtresse, veuve en secondes noces de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Peu d'instants après cette collation, qui eut lieu en octobre 1471, tous deux se sentirent frappés de douleurs aiguës. Colette de Montsoreau en mourut promptement (29 octobre), le duc languit plus longtemps; mais leur mort fut violente et accompagnée de

(1) Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, indignement livré par le duc de Bourgogne, fut déclaré criminel de lèse-majesté et exécuté en place de Grève le 19 décembre 1475. Huit ans après, Louis XI, étant sur son lit de mort (30 août 1483), parla du comte de Saint-Pol et du duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, pair de France, décapité aux piliers des halles le 4 août 1477; *dont de l'un*, dit Comines, *fit conscience à son trépas, et de l'autre, non.* On prétend que le repentir du roi portait sur le duc de Nemours, auquel cas, remarque Duclos avec raison, Louis XI ne devait avoir scrupule que pour la forme, le duc, réellement criminel, ayant été jugé par des commissaires à la dévotion du roi. Quelle que soit l'opinion des historiens à cet égard, il est permis de croire que le royal moribond pensait au connétable; car, jusqu'à son dernier moment, il se montra cruel à l'égard des enfants du duc de Nemours, si barbarement torturés depuis la condamnation de leur père; et il ne donna aucun ordre pour adoucir leur sort, quoiqu'il partît « de ce misérable monde en grande santé de sens et ayant receu « tous ses sacremens, sans souffrir de douleur que l'on cogneut; « mais toujours parlant jusques à une patenostre avant sa « mort. » En effet Louis XI, homme d'un sens assez droit et plus instruit, dit Bouchet, *que les rois de France n'avoient accoustumé*, dut comprendre que le comte de Saint-Pol, placé entre deux rivaux puissants qui convoitaient ses domaines avec une égale avidité, attendait son salut de leurs continuelles discussions, et qu'il réunit ses efforts pour entretenir ces querelles. — Le connétable monta à cheval pour se rendre du palais de justice à la place de Grève. Il pria longtemps sur l'échafaud « la face et les deux genouils fléchis devant l'église « Nostre Dame de Paris, pour y faire son oraison, laquelle il « tint assez longue en douleureux pleur et grant contrition, et « tousjours la croix devant ses yeux. » Puis il se releva, se recommanda aux prières de chacun, *en leur criant mercy pour le roy*, se laissa lier les mains avec beaucoup de douceur et se remit à genoux sur un petit carreau de laine aux armes de la ville, et *qu'il mist à point et remua de l'ung de ses pieds.* Le bourreau lui banda prestement les yeux et lui trancha la tête *si tost et si transivement que son corps cheyt à terre oussi tost que la teste;* après quoi le bourreau prit cette tête par les cheveux, la lava dans un seau d'eau apporté à cet effet, la plaça sur les appuis de l'échafaud, et la montra *aux regardans ladite exécution, qui estoient bien deux cens mil personnes et mieulx.* — Le chancelier et les *quatre notables docteurs en théologie* qui eurent la mission de préparer le connétable à une mort chrétienne lui refusèrent le sacrement de l'eucharistie, sans doute à cause de la mutilation prochaine de son corps : on lui donna de l'eau bénite, du pain bénit dont il mangea; mais il ne but point *lors ne depuis, et luy fut fait chanter une messe devant luy, dont il se contenta assez.* Il paraît aussi que les derniers moments du comte de Saint-Pol furent troublés par de pénibles débats entre les quatre docteurs pour le partage de soixante-dix demi-écus d'or (environ 450 fr., valeur réelle), dont le connétable voulait qu'un des quatre fît aumône, et qui en définitive furent partagés par portions égales. Il légua *à l'imaige Nostre Dame de Paris*, pour qu'il fût mis à son doigt, un diamant qu'il portait au sien, et à son petit-fils une pierre à laquelle il était très-attaché et qu'il avait depuis longtemps à son cou comme un préservatif *contre tout venin et toute pestilence;* mais le roi, dit Duclos, retint la pierre contre le venin. Jean de Troyes, qui fournit ces détails, se contente de faire dire au chancelier : « que, au regard de ladicte « pierre, elle seroit baillée au roy pour en faire à son bon plai- « sir. »

convulsions étranges qui rendirent leurs corps livides et défigurés. Au surplus les récits diffèrent beaucoup sur les causes de cette mort : un auteur consciencieux, M. Simonde de Sismondi, hésite même à trouver ici des traces de poison, et remarque que la vicomtesse de Thouars, qu'il fait vivre deux mois après l'événement de la pêche, choisit l'abbé de St-Jean pour son exécuteur testamentaire. — Que le roi fût ou non l'auteur de cet événement, que ce soit le ciel ou l'enfer qui l'ait secouru dans le plus grand péril où jamais sa couronne se soit trouvée, il paraît qu'il se montra sensible à la maladie de son frère : il ordonna des prières publiques, et ce fut à cette occasion qu'il institua l'*Angelus* dans son royaume, prière adressée à la Ste-Vierge et qu'on devait réciter à genoux, au son de la cloche de midi. Louis XI, dévot, superstitieux, timide, défiant, artificieux, parjure, vindicatif, sanguinaire et habile, disent les historiens, ne manquait ni de cœur ni de tendres sentiments, ainsi qu'on se plaît à le répéter, et quoiqu'on puisse lui reprocher la mort de quatre mille de ses sujets. Il fut fils ingrat, frère dénaturé et d'abord mauvais époux; mais il se montra constamment père vigilant et affectueux : on comprend que son âme, susceptible d'attachement et d'amour, se soit ouverte au repentir après sa détestable action, et qu'il se soit pris à regretter un frère qui ne lui portait plus d'ombrage. Toutefois le chagrin ne l'empêchait pas de songer à ses intérêts ; il bordait la Guienne de troupes commandées par le grand maître de France, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin (1), auquel il communiquait les bulletins qu'il recevait de l'état du malade : « J'ai « eu nouvelles, écrivait-il à son général, que « Monsieur de Guienne se meurt et qu'il n'y a « point de remède en son fait; et le m'a fait « savoir un de ses plus privés qu'il ait près de lui, « c'est le moine qui dit ses heures avec lui (c'était « l'abbé de St-Jean d'Angely), et ne croit pas, « ainsi qu'il dit, qu'il soit vif à quinze jours d'ici; « dont je me suis fort esbahi et m'en suis signé « depuis la tête jusques aux pieds. » — Charles mourut à Bordeaux le 28 mai 1472, à l'âge de 26 ans, après avoir institué le roi son héritier, par testament en date du 24 de ce mois. Ce même jour, un nouveau traité de confédération était signé entre le duc de Calabre et le duc de Bourgogne : le duc de Guienne devait faire partie de l'association; et, sans la mort du prince, la couronne de France allait être engagée dans une seconde guerre du Bien public, plus terrible que la précédente. — Louis XI commanda pour son frère, qu'il ne craignait plus, un service magnifique, et continua de réciter très-dévotement pendant toute sa vie la prière qu'il avait instituée à l'occasion de sa maladie. Le duc de Bourgogne publia des lettres par lesquelles il accusait ouvertement Louis XI de trahison, de parricide, de parjure et d'autres crimes énormes, enfin d'avoir causé piteusement la mort du duc son frère, à l'aide de « poisons, maléfices, sortiléges et invo- « cations diaboliques; » et il renouvela cette accusation devant l'empereur, par Pierre Hugonet, son chancelier. De son côté, Lescun, au nom du duc de Bretagne, s'empara de l'abbé de St-Jean d'Angely et de son complice Henri de la Roche, écuyer de la bouche, que Louis XI négligeait de poursuivre, et donna l'ordre de commencer le procès; mais comme leurs aveux chargèrent le roi, on les transféra en Bretagne, où ils furent étroitement gardés en attendant qu'ils fussent condamnés au supplice du feu. On assure que, peu de temps après avoir commis le crime, le prêtre, trompé par Louis XI, qui n'osa ou ne voulut tenir ses promesses, s'écria : « J'ai damné « là mon âme pour un bien méchant homme. » Le procès fut repris un an et demi après par des commissaires que ce prince nomma lui-même; mais, à peine la procédure était-elle commencée que d'horribles spectres apparaissent dans la tour où les accusés sont renfermés. Des bruits étranges, des cris, des hurlements affreux se font entendre : « Il semblait, dit un auteur an- « cien, que Dieu voulût s'en réserver la punition, « l'abbé ayant été trouvé mort et tué d'un coup « de foudre en la tour du Bouffay à Nantes. » Après une nuit d'orage, mêlée de vent et de tonnerre, le geôlier accourt au tribunal et déclare que le diable est venu tordre le cou au scélérat d'abbé et qu'il a réduit son corps en cendre. Il paraît en effet que l'abbé St-Jean fut trouvé pendu dans sa prison : on ignore ce que devint Henri de la Roche, et l'on croit qu'on facilita sa fuite. Ajoutons que le procès se poursuivait à un

(1) Nonobstant l'arrêt de 1463 qui condamnait le comte de Dammartin à l'exil *dans l'île et ville de Rhodes*, il recouvra ses biens par le traité de Conflans (1465), rentra tout à fait en faveur en 1466, fut fait grand maître de l'hôtel et lieutenant général du roi en Champagne. Dès l'an 1449 il avait été nommé grand pannetier, de sorte qu'il conserva pendant près de quarante ans, c'est-à-dire plus de la moitié de sa vie, le rang et l'emploi de grand officier de la couronne de France. Il servit Louis XI avec fidélité et dévouement comme il avait servi Charles VII, et il en fut comblé de biens : ses traitements et pensions montaient à trente-sept mille livres (environ 495,000 fr., valeur réelle), et sa fortune territoriale était énorme. A cette même date (1465-1475), le connétable de France était *aux gages de vingt-quatre mille francs* (environ 321,000 fr., valeur réelle), représentant aujourd'hui quatre à cinq fois la même somme. — Le marquis de Chabannes la Palice, colonel du régiment des lanciers de la garde du roi Charles X, appartenait à cette illustre maison de Chabannes, issue, suivant quelques généalogistes, des anciens comtes d'Angoulême, et dont toutes les branches, naguère si nombreuses, reconnaissaient pour auteur commun Jacques de Chabannes, premier du nom, seigneur de la Palice, de Charlus le Pailloux et de Curton, sénéchal et maréchal du Bourbonnais et de Toulouse, grand maître de France, père du comte de Dammartin dont il est ici question, et qui rendit les plus notables services au roi Charles VII. — Jacques de Chabannes, deuxième du nom, seigneur de la Palice et de Pacy, chevalier de l'ordre du roi, dit *le maréchal de Chabannes*, surnommé par les Espagnols *le grand maréchal de France*, gouverneur et lieutenant général pour le roi en Bourbonnais, Auvergne, Forez, Beaujolais, Dombes et Lyonnais, indignement massacré à la bataille de Pavie, le 24 février 1524, était le petit-fils de Jacques Ier, et fut également honoré, par le roi Louis XII, de la charge de grand maître de France, dont il fut destitué par François Ier à son avénement à la couronne. — La postérité d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, seigneur de Saint Fargeau (spolié sur Jacques Cœur) et de Blancafort, s'éteignit à la deuxième génération.

moment où le roi était en paix avec le duc de Bretagne, et que les commissaires, dont les travaux avaient été si courts, furent largement récompensés par Louis XI. Cette affaire, dit un historien déjà cité, ayant été ainsi assoupie au lieu d'être jugée, lorsque le roi avait tant d'intérêt à se laver d'une accusation odieuse et lorsqu'il avait le pouvoir de se faire rendre une justice éclatante, les soupçons se réveillèrent contre lui. Le fait suivant, rapporté dans les *Annales d'Aquitaine*, devait servir à les confirmer. Louis d'Amboise, évêque d'Alby, avait été chargé de l'instruction particulière contre frère Jean Favre, et on lui avait donné pour greffier Sacierges, secrétaire de l'évêque d'Angers. Le roi les engagea tous les deux à venir le trouver et à lui remettre les pièces du procès. Telle est, dit-on, l'origine de la grande fortune de la maison d'Amboise. Sacierges fut fait procureur général au grand conseil, et ensuite maître des requêtes. « Lesquelles choses, « ajoute Bouchet, auteur de ces *Annales*, ont « donné grande occasion de penser que ledit roy « Louis estoit coupable dudit empoisonnement, « dont toutesfois n'a rien été escrit par les chro- « niqueurs, et quant à moi, je ne puis le croire. » Claude de Seissel, ennemi déclaré de Louis XI, se contente de dire : « Plusieurs y a qui disent, « ce que toutefois je n'affirme pas, que Louis XI « fut cause de faire mourir son frère par poison; « mais bien est chose certaine qu'il n'eut jamais « fiance en lui tant qu'il vêquit, et ne fut pas « déplaisant de sa mort (1). » — En Berry, la mémoire du duc de Guienne n'est point tombée dans l'oubli. On se rappelle encore que c'est aux pressantes sollicitations de ce prince auprès de son frère et du pape Paul II que cette province a dû le rétablissement de son université, devenue depuis si célèbre. — Charles laissa de Colette de Chambes-Montsoreau deux filles, dont l'une, Jeanne, fut sous-prieure de Blaye et de St-Pardoux la Rivière en Périgord, et l'autre, Anne, fut la première femme de François de Volvyre, seigneur de Ruffec, conseiller et chambellan du roi. Elle était mariée en 1490 et mourut sans lignée. — Avec le duc de Guienne finit l'usage d'investiture réelle, qui renouvelait continuellement le gouvernement féodal : le frère de Louis XI est le dernier prince du sang qui ait joui du droit de souveraineté dans ses apanages. A. DE B.

GUIENNE (N. DE), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Orléans et mort à Paris le 23 avril 1767, âgé de 55 ans, est auteur de la belle et savante préface latine qui est à la tête des *Pandectes* de M. Pothier, et qui forme 100 pages in-folio, dans laquelle il traite des sources du droit romain et donne une ample notice de tous les anciens jurisconsultes. Le *Commentaire sur les douze tables*, les *Notes sur l'édit perpétuel*, les *index* et une grande partie des *notes* et des *remarques* répandues dans les trois volumes lui appartiennent. Il a composé plusieurs *Mémoires*, dont il y en a un considérable, rempli de recherches savantes sur la juridiction de la prévôté de l'hôtel, et un autre sur les droits et fonctions du guet. C'était un homme également estimable par les qualités du cœur et par celles de l'esprit, auxquelles il joignait une piété rare et un grand fonds de religion. T—D.

GUIGNARD (JEAN), jésuite, nommé par quelques-uns *Briquarel*, naquit à Chartres; il était, pendant la Ligue, régent et bibliothécaire au

(1) Contrairement à l'opinion généralement admise, le crime de Louis XI est révoqué en doute par quelques écrivains; et quoique l'un d'entre eux ait dit, à propos de l'étrange mort du duc de Guienne, que *c'étoit l'époque des fratricides*, les auteurs en question hésitent encore à croire que l'homme légitimement soupçonné d'empoisonnement sur son roi et sur le meilleur des pères ait pu se rendre coupable d'un pareil attentat contre la personne de son frère. La justice de cette monstrueuse accusation, portée d'une manière aussi positive contre un roi de France par un de ses vassaux, est discutée sous forme de note dans les *Mémoires de Comines*, liv. 3, ch. 9 (Paris, 1820). A ce sujet, on ne peut manquer de lire avec intérêt la citation suivante, empruntée aux *Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*, et qui est tout à fait défigurée dans la note précitée. Ce passage, qui jette un grand jour sur la question, nous montre aussi la parfaite insouciance du seigneur-abbé de Brantôme en matière de morale et de justice. « Entre plusieurs « bons tours des dissimulations faintes, finesses et galanteries « que fit ce bon roy en son temps, ce fut celuy, lorsque, par « gentille industrie, il fit mourir son frère le duc de Guienne, « quand il y pensoit le moins, et luy faisoit le plus beau sem- « blant de l'aimer luy vivant et le regretter après sa mort; si « bien que personne ne s'en apperceut qu'il eust fait faire le « coup, sinon par le moyen de son fol, qui avoit esté au-dit « duc son frère, et il l'avoit retiré avec luy après sa mort, car « il estoit plaisant. Estant donc un jour en ses bonnes prières « et oraisons à Clery, devant Nostre-Dame, qu'il appelloit *sa* « *bonne patronne*, au grand autel, et n'ayant personne près de « luy, sinon ce fol, qui en estoit un peu esloigné, et duquel il « ne se doutoit (il pensait) qu'il fust si fol, fat, sot qu'il ne « pust rien rapporter, il l'entendit comme il disoit : « Ah! ma « bonne dame, ma petite maistresse, ma grande amie, en qui « j'ay eu tousjours mon reconfort, je te prie de supplier Dieu « pour moy, et estre mon advocate envers luy, qu'il me par- « donne la mort de mon frère, que j'ay fait empoisonner par ce « meschant abbé de Saint-Jean. » (Notez, encore qu'il eust bien « servy en cela, il l'appelloit *meschant;* ainsi faut-il appeller « tousjours telles gens de ce nom.) « Je m'en confesse à toy, « comme à ma bonne patronne et maistresse. Mais aussi « qu'eussé-je sceu faire? il ne me faisoit que troubler mon « royaume. Fay-moy doncques pardonner, ma bonne dame, et « je sçay ce que je te donneray. » Je pense qu'il vouloit en- « tendre quelques beaux présents, ainsi qu'il estoit coustumier « d'en faire tous les ans force grands et beaux à l'église. Le fol « n'estoit point si reculé, ny dépourveu de sens, ny de mau- « vaises oreilles, qu'il n'entendist et retinst fort bien le tout; en « sorte qu'il le redit à luy, en présence de tout le monde, à son « disner, et à austres, lui reprochant la-dite affaire, et luy « répétant souvent qu'il avoit fait mourir son frère. Qui fust es- « tonné, ce fust le roy. (Il ne fait pas bon se fier à ces fols, qui « quelquefois font des traits de sages, et disent tout ce qu'ils « sçavent, ou bien le devinent par quelque instinct divin.) Mais « il ne le garda guères, car *il passa le pas comme les autres*, « de peur qu'en réitérant il fust scandalisé davantage. — Il y a « plus de cinquante ans que moy, estant fort petit, m'en allant « au collége à Paris, j'ouys faire ce conte à un vieux chanoine « de-là, qui avoit près de quatre-vingts ans; et depuis, ce conte « est allé de l'un à l'autre, par succession de chanoine en cha- « noine, comme depuis me l'ont confirmé de cette mort. Qu'on « lise les *Annales* de Bouchet, on y verra la meschanté, la « misérable fin et le désespoir de ce meschant abbé. » (*Digression sur Louis XI.*) — Duclos est d'opinion qu'il faut ajouter peu de foi à ce témoignage de Brantôme, « écrivain peu exact, « qui ramassoit sans choix, sans examen et sans discussion tout « ce qu'il entendoit dire. » Cependant le judicieux historien ne met en doute ni le fait de l'empoisonnement ni les soupçons qui planèrent sur le roi; mais il paraît croire que le poison préparé par l'abbé de St-Jean, à l'instigation d'Aydie de Lescun, était destiné à Colette de Montsoreau, et que la fatalité seule a voulu que ce jour-là le duc de Guienne ait partagé avec sa maîtresse la pêche empoisonnée.

collége de Clermont (depuis de Louis le Grand) à Paris, et, entraîné par le fanatisme du temps, il partageait avec beaucoup d'autres la haine contre Henri IV et les horribles maximes de la doctrine du régicide. Après l'attentat de Jean Châtel contre ce prince, les jésuites furent compromis et impliqués dans son procès, parce que ce monstre avait étudié chez eux et déclarait y avoir ouï dire « que c'était une action méritoire « devant Dieu que de tuer un roi hérétique. » On fit chez ces Pères une visite rigoureuse, et l'on trouva parmi les papiers de Guignard des écrits injurieux à Henri III et au roi régnant, qu'il donnait, s'il faut en croire un auteur du temps, pour thèmes à ses écoliers (1). L'un de ces écrits, rempli d'ailleurs de grossièretés, portait « que « ni Henri III, ni Henri IV, ni l'électeur de Saxe, « ni la reine Élisabeth, n'étoient de véritables « rois; que Jacques Clément avoit fait un acte « héroïque en tuant Henri III; que s'il étoit pos- « sible de guerroyer le Béarnois, on le guerroyât, « et que si on ne pouvoit le guerroyer, qu'on le « fît mourir. » Guignard, interrogé sur ces écrits, ne les désavoua pas; mais il soutint qu'ils avaient été composés avant la conversion du roi et la réduction de Paris, et que, s'il y avait délit, il était couvert et remis par l'amnistie que le roi avait accordée. Il ajoutait que depuis la conversion de Henri, il avait toujours été d'avis qu'on lui obéît et qu'on le reconnût; que lui-même depuis ce temps avait prié pour ce monarque et n'avait jamais manqué d'en faire mention au *memento* en disant la messe. On lui objecta que du moins il avait contrevenu aux ordonnances qui défendaient de conserver ces écrits et prescrivaient de les détruire. Ce fut là sans doute le motif d'après lequel la cour du parlement rendit contre Guignard, le 7 janvier 1595, un arrêt qui le déclare « atteint et convaincu du crime de lèse-majesté, « et, pour réparation d'icelui, le condamne à faire « amende honorable, nu, en chemise, la corde « au cou devant la principale porte de l'église de « Paris, tenant en sa main une torche ardente « du poids de deux livres; de là, conduit en « place de Grève, pour y être pendu, et son « corps réduit en cendres. » L'arrêt fut exécuté le même soir. Lorsqu'on lut à Guignard la formule pour l'amende honorable, où il était dit qu'il demanderait pardon à Dieu, au roi et à la justice, il répondit qu'il demandait pardon à Dieu; mais que pour le roi il ne l'avait point offensé. Arrivé sur la place de Grève, il continua de protester de son innocence, pria à haute voix pour le roi, et demanda à Dieu de l'éclairer de ses lumières; puis, s'adressant au peuple, il parla en faveur des jésuites, et le conjura de ne point ajouter foi aux rapports mensongers de leurs ennemis, assurant qu'ils n'étaient ni assassins des rois ni fauteurs de tels assassinats; après quoi il souffrit l'ignominie de son supplice et la mort avec résignation et constance. Le lendemain les jésuites, bannis à perpétuité par l'arrêt prononcé contre Jean Châtel, sortirent de Paris. Quoique ce traitement les supposât coupables, rien ne prouve que le P. Guignard ni aucun d'eux aient été complices de ce régicide : au contraire tout dément cette complicité. Châtel ne les a point chargés à ce sujet : il a constamment soutenu que seul il avait conçu et exécuté son dessein impie, sans y avoir été porté par qui que ce fût. On sut que quelques jours avant son crime il avait vu le P. Gueret, qui avait été son régent. Celui-ci fut arrêté, interrogé et mis à la question. Il l'endura sans que les tourments tirassent de lui aucun aveu (*voy.* GUERET). Les gens sans prévention ne crurent point aux imputations dont alors on cherchait à flétrir la société, et ce sentiment est partagé par l'impartial Péréfixe : « Ceux qui « n'étaient pas ses ennemis, dit-il, ne croyaient « pas qu'elle fût coupable; » de Thou remarque qu'en cette occasion non-seulement on n'observa point les formes voulues par la justice, mais même que les jésuites furent condamnés sans avoir été entendus : *Non servato juris ordine, neque partibus auditis.* Aussi, quelques années après, le roi révoqua l'arrêt du parlement et les jésuites furent rappelés. Quelques jésuites, et le célèbre P. Jouvency lui-même dans son Histoire de la société, ont mis Guignard au rang des martyrs : il se peut que la passion et la haine aient influé sur sa condamnation, et que, n'y ayant de sa part aucune preuve de complicité dans le forfait de Châtel, il ait été jugé trop rigoureusement; mais il n'y a que le plus étrange aveuglement ou l'esprit de corps poussé au dernier excès qui puisse faire un saint de l'auteur d'écrits aussi remplis de fiel, aussi contraires à la charité chrétienne et aux principes de l'Évangile, que l'étaient ceux que Guignard ne désavoua point. L—Y.

(1) Voyez *Journal de Henri III*, Cologne, 1720, t. 2, p. 457.

GUIGNES (JOSEPH DE), savant orientaliste, naquit à Pontoise le 19 octobre 1721, et fut placé en 1736 chez le célèbre Fourmont par son cousin M. le Vaillant, professeur à l'université. Doué des plus heureuses dispositions, guidé par un aussi habile maître, il acquit en peu de temps une grande connaissance de la langue chinoise et des divers idiomes de l'Orient. Lorsque Fourmont présenta au roi sa *Grammaire chinoise*, en 1742, le jeune de Guignes l'accompagna, et reçut un accueil honorable du monarque, qui le gratifia dès ce moment d'une pension. A la mort de son maître, arrivée en décembre 1745, il le remplaça à la bibliothèque royale dans la place de secrétaire interprète pour les langues orientales. Le *Mémoire sur l'origine des Huns* ayant révélé à l'Europe savante ce qu'elle pouvait espérer de ce jeune érudit, la Société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres en 1752, et l'Académie des belles-lettres parmi ses associés

l'année suivante. Cette même année il fut nommé censeur royal et attaché au *Journal des savants*. Ces diverses faveurs étaient la juste récompense des travaux importants dont de Guignes poursuivait le cours. Les trois premiers volumes de l'*Histoire des Huns* avaient paru en 1756 : la chaire de syriaque étant venue à vaquer au collége royal en 1757, par la mort de Jault, personne ne parut plus digne que lui de la remplir. A cette occasion il prononça un discours latin dont l'objet principal était de prouver que les rois de France sont beaucoup plus faits pour les lettres que les princes de l'Asie. Pour terminer ce qui concerne la vie de ce savant, nous dirons qu'il devint garde des antiques du Louvre en 1769, pensionnaire de l'Académie des belles-lettres en 1773; que la même année il donna sa démission de la chaire de syriaque, ne voulant pas consentir à la réunion du collége royal à l'université; qu'enfin en 1785 il fut nommé du comité établi dans le sein de l'Académie pour la publication des *Notices des manuscrits*. La révolution n'enleva point à de Guignes ses pensions, car, malgré ses grands travaux, il n'en avait jamais demandé; mais elle le priva de son modique traitement comme pensionnaire de l'Académie, garde des antiques du Louvre et rédacteur du *Journal des savants*. Fidèle à ses principes et au culte des lettres, il ne réclama, ne voulut même accepter aucune faveur et se consola des maux de la patrie, des privations personnelles qu'il éprouvait, en se livrant avec plus d'ardeur à ses travaux particuliers. Il les continua jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 19 mars 1800, laissant un fils qui, après avoir été longtemps consul à Canton, a publié à son retour en France la relation de son voyage, et un très-beau *Dictionnaire chinois* (*voy.* l'art. suivant). Voici la nomenclature des ouvrages imprimés qu'on doit à ce savant : 1° *Abrégé de la vie d'Étienne Fourmont*, avec la notice de ses ouvrages, Paris, 1747, in-4° (*voy.* FOURMONT); 2° *Mémoire historique sur l'origine des Huns et des Turcs*, Paris, 1748, in-12. Ce *Mémoire* n'était que le prélude de l'ouvrage suivant : 3° *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, avant et depuis Jésus-Christ jusqu'à présent*, précédée d'une *Introduction, contenant des Tables historiques et chronologiques des princes qui ont régné dans l'Asie*, Paris, 5 vol. in-4°. Les deux premiers volumes parurent en 1756, et les autres en 1758. La première partie du tome premier, qui contient les *Tables chronologiques* et peut donner une idée de tout l'ouvrage, est divisée en huit livres, dont le dernier donne la série des princes chrétiens qui, par suite des croisades, ont formé des États en Syrie (1). De Guignes s'est principalement attaché dans les volumes suivants à tracer l'histoire des Tartares occidentaux, ne traitant celle des autres peuples qu'en raison de ses rapports avec celle des premiers. Profondément versé dans la connaissance du chinois, de l'arabe et des autres idiomes de l'Orient, nourri de la lecture des historiens grecs et latins, des chroniques du moyen âge, des annales des peuples septentrionaux, il entreprit le premier de concilier les récits des écrivains occidentaux et chinois; d'expliquer les uns à la faveur des autres; d'établir l'origine, de tracer la route que suivirent les peuples barbares qui, sous les divers noms de Huns, d'Avares ou de Turcs, etc., amenèrent la chute de l'empire romain, ravagèrent la France, l'Italie, la Germanie et tous les pays du Nord, détruisirent l'empire des Califes, et s'établirent dans l'Europe, la Perse, la Syrie et dans une grande partie de l'Asie occidentale; d'éclaircir enfin les événements qui lient l'histoire des Huns à celle de presque toutes les nations. Si l'on examine cet ouvrage avec une critique sévère, sans doute on pourra reprocher à l'auteur d'en avoir trop négligé le style, d'avoir compulsé les faits sans examen préalable et omis d'établir entre eux un système invariable de chronologie, de ne rompre la monotomie du récit par aucune réflexion ou aucun rapprochement propre à intéresser le lecteur. Mais de Guignes, avide de faits, ne s'attachait qu'à les recueillir, qu'à les rapprocher, sans s'astreindre à une chronologie rigoureuse : le désordre qui règne sous ce rapport dans son ouvrage provient et de la multitude des sources où il puisait et du vice des écrivains orientaux, chez lesquels la méthode irrégulière de supputer les années rend pour ainsi dire impossible la réduction des événements à des dates précises. Les journalistes de Trévoux attaquèrent l'*Histoire des Huns*. De Guignes répondit à cette critique par une lettre insérée dans le *Journal des savants* de 1757 et à la fin du cinquième volume de cette histoire. Une réplique fut faite, et la dispute se termina par une note qu'on lit dans le même volume et dans laquelle l'auteur renvoie aux *Annales chinoises*. Cette histoire a été traduite en allemand (*voy.* DAEHNERT). 4° *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, Paris, 1759 et 1760, in-12. L'abbé Barthélemy venait de lire à l'Académie son *Mémoire sur les lettres phéniciennes*. De Guignes, dans l'examen qu'il en fit, ayant jeté les yeux sur un dictionnaire où se trouvaient dépeints les anciens caractères chinois, trouvant une conformité frappante entre les uns et les autres, se rappelant d'ailleurs l'opinion émise par le célèbre Huet sur l'origine commune des Chi-

(1) En 1824, M. Jos. Senkowski a publié à St-Pétersbourg, in-4°, un *Supplément à l'Histoire générale des Huns, des Turcs et des Mogols*, contenant un abrégé de l'histoire de la domination des Uzbèks dans la grande Bukharie, depuis leur établissement dans ce pays jusqu'à l'an 1709 (par Mouhammed Youssouf el Mounschi, fils de Khodja Beja), et une *Continuation* de l'*Histoire de Kharèzm*, depuis la mort d'Aboul-Ghazi-Kan jusqu'à la même époque. Sylvestre de Sacy a rendu compte de ce *Supplément* dans le *Journal des savants* de juillet 1824. E. D—s.

nois et des Égyptiens, voulut en apprécier la vérité et éclaircir une question qui avait été résolue dans les deux sens contraires sans aucun examen approfondi. Telle est la marche qu'il suivit pour établir, par des preuves matérielles, l'identité des deux caractères d'écriture et des peuples qui les employaient. Dans les alphabets orientaux chaque lettre porte un nom qui a une signification quelconque. De Guignes chercha dans les anciens caractères chinois le caractère qui avait cette signification, et crut voir une conformité frappante entre ce caractère et la lettre phénicienne. L'écriture alphabétique est généralement regardée comme dérivée de signes hiéroglyphiques. Les Égyptiens avaient-ils communiqué aux Chinois de semblables signes, ou ces signes étaient-ils devenus alors de véritables lettres? Pour résoudre ce nouveau problème, notre savant décomposa plusieurs mots de la langue chinoise, et faisant abstraction du son qui y est attaché, pour ne considérer que l'idée qu'il rend et les lettres dont il paraissait formé, il composa avec ces mêmes lettres des mots qui avaient en phénicien et en copte la même signification qu'en chinois. Enfin prenant un mot phénicien, isolant ses diverses lettres, puis cherchant dans le dictionnaire chinois le caractère qui exprimait la signification renfermée dans le nom propre à chacune de ces lettres, il parvint à former de ces caractères réunis un groupe hiéroglyphique qui présentait aux yeux et à l'esprit le sens même du mot phénicien. De ces divers résultats, il concluait que les caractères chinois n'étaient que des espèces de monogrammes formés de trois lettres phéniciennes. Le premier fait attaquait nécessairement la haute antiquité des Chinois : pour achever de la détruire, de Guignes s'attacha à prouver, en appliquant aux noms des princes chinois sa méthode de décomposition et de recomposition des mots chinois et phéniciens, que ces princes étaient les mêmes que les monarques égyptiens nommés dans le canon d'Ératosthènes : tels sont la marche et les résultats du *Mémoire* lu à l'Académie des belles-lettres le 14 novembre 1758, et dont un extrait parut l'année suivante sous le titre donné ci-dessus. Ce *Mémoire* fit grand bruit dans le monde savant, fut traduit en latin (*voy.* Cetto), et reçut même l'approbation de plusieurs académiciens, parmi lesquels on distinguait l'abbé Barthélemy. Le savoir immense de l'auteur, sa probité littéraire reconnue, ses procédés ingénieux, tout favorisait son système et le rendait l'objet de l'admiration générale : en effet, cette découverte présentait le phénomène d'une écriture alphabétique convertie en signes hiéroglyphiques, et d'un peuple en possession depuis de longs siècles d'une langue qu'il ne connaissait pas. Cependant deux hommes s'élevèrent contre cette nouveauté littéraire; l'un, Pauw, avait de l'imagination et point de véritable savoir, et ne put fixer l'opinion; l'autre, Deshauterayes, élève comme de Guignes du savant Fourmont, versé comme lui dans la connaissance du chinois et des langues orientales, doué d'une érudition solide et d'un jugement sain, publia, sous le titre de *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes qui a pour titre* Mémoire, etc., *proposés à MM. de l'Académie des belles-lettres*, Paris, 1759, in-12, une suite d'observations critiques dans lesquelles il combattit de point en point tous les faits avancés dans ce *Mémoire* et les preuves dont ils étaient appuyés. De Guignes publia une *Réponse aux Doutes proposés par M. Deshauterayes*, etc., Paris, 1759, in-12; mais ses répliques furent plus spécieuses que décisives : au surplus, l'opinion des savants s'est prononcée. En convenant de la conformité de plusieurs coutumes ou doctrines égyptiennes et chinoises, en admettant même que ces deux peuples ont une origine commune, on ne peut souscrire ni aux procédés employés par de Guignes pour établir l'identité de leur langue et de leur histoire ni aux résultats qu'il en tire; et on ne doit aujourd'hui regarder ce système que comme le rêve d'un homme d'esprit, qui est séduit par une idée plus brillante que solide. 5° Le *Chou-King*, Paris, 1770, in-4°. Ce livre sacré des Chinois avait été traduit par le P. Gaubil. De Guignes a revu cette traduction, l'a corrigée d'après le texte chinois, en y ajoutant des notes très-utiles, ainsi qu'une notice de l'Y-King. 6° On lui doit aussi l'édition de l'*Éloge de Moukden* (1770) et de l'*Art militaire des Chinois* (1771) (*voy.* Amiot). 7° Les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* contiennent vingt-huit *Mémoires* de de Guignes. On pourrait les diviser en trois classes : la première comprendrait ceux dont l'objet était de développer divers points traités légèrement dans l'*Histoire des Huns:* tels sont les *Mémoires sur quelques événements qui concernent l'histoire des rois grecs de la Bactriane* (t. 25); *sur quelques-uns des peuples qui ont envahi l'empire romain; sur les liaisons et sur le commerce des Romains avec les Tartares et les Chinois*, etc. Dans la seconde classe se trouvent les *Mémoires* destinés à établir le système de l'origine égyptienne des Chinois (1). Tantôt de Guignes y compare entre elles les langues orientales, pour faire ressortir les rapports intimes qui les lient, pour démontrer leur origine commune et pour se justifier d'avoir choisi indifféremment dans les langues phénicienne, copte ou hébraïque ses points de rapprochement avec la langue chinoise; tantôt il examine les annales chinoises et fait voir qu'antérieurement à l'an 800 avant J.-C. elles n'offrent qu'une suite de systèmes et d'incertitudes qu'il est impossible de concilier; tantôt il exprime les doctrines philo-

(1) Le premier de tous a pour titre : *Mémoire dans lequel, après avoir examiné l'origine des lettres phéniciennes et hébraïques, on essaye d'établir que le caractère épistolique, hiéroglyphique et symbolique des Égyptiens se retrouve dans les caractères chinois, et que la nation chinoise est une colonie égyptienne* (t. 29). Le mémoire dont nous avons parlé plus haut n'est que l'extrait de celui-ci.

sophiques des Chinois et montre leurs rapports avec les doctrines égyptiennes : un de ces rapports les plus remarquables est celui qu'il trouve entre la doctrine des nombres de Pythagore et la valeur numérique que les Chinois associent à leurs huit éléments, ainsi qu'aux diverses combinaisons qui en résultent; tantôt il fixe l'époque où la philosophie et la religion indiennes pénétrèrent dans la Chine, le Japon et le Thibet, afin d'en conclure que les Chinois n'ont pu être civilisés par les Indiens; tantôt enfin il essaye d'expliquer les hiéroglyphes égyptiens à l'aide de l'ancien alphabet de ce peuple, qu'il croyait avoir trouvé dans les anciens caractères chinois. La troisième classe de mémoires est étrangère en quelque sorte aux deux premières, et roule sur différents points d'histoire. On y distingue : 1° un *Mémoire sur le commerce des Français dans le Levant avant les croisades, où il traite de l'influence exercée par les croisades sur le commerce des Européens* (t. 37); travail plein de recherches intéressantes et de vues profondes et justes sur les motifs qui dirigèrent les peuples vers les guerres sacrées. 2° *Mémoire sur le zodiaque oriental*, dans lequel l'auteur s'attache à prouver que les signes qui le composent expriment les travaux de l'agriculture et les vicissitudes des saisons. 3° *Observations historiques et géographiques sur le récit de Pline, concernant l'origine, l'antiquité des Indiens et la géographie de leur pays;* 8° les deux premiers volumes des *Notices et extraits des manuscrits* contiennent cinq notices de M. de Guignes, dans lesquelles il fait connaître les traités arabes de géographie composés par Ibn Alouardi et Yacouti, les ouvrages historiques d'Ibn Elathir et de Massoudi, et l'original arabe du *Voyage de deux musulmans aux Indes et à la Chine*, publié par Renaudot. Le premier volume de ce recueil commence par l'*Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'imprimerie royale*, etc. (*voy.* BRÈVES). Cet essai, plein de recherches curieuses, a été publié séparément, petit in-4°, sous la date de 1787. Aux exemplaires de ce dernier format, se trouvent ordinairement joints les *Principes de composition typographique, pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'imprimerie royale*, Paris, 1790. 9° Un grand nombre d'articles insérés dans le *Journal des savants*, dont il a été pendant trente-cinq ans l'un des plus laborieux rédacteurs. Plusieurs de ces articles sont curieux et intéressants. 10° Outre les ouvrages que nous venons d'indiquer, de Guignes en a laissé plusieurs manuscrits : 1° diverses *Notices d'écrivains arabes;* 2° *Mémoires sur le commerce des Chinois avec les Russes*, remis au comte du Nord (Paul Ier), qui l'avait demandé à l'auteur après la séance de l'Académie, à laquelle il avait assisté. 3° *Histoire de la Chine*, traduite des *Annales chinoises*, et divisée en trois parties qui contiennent la traduction du *Tchun-Tsieou* de Confucius; un *Traité de la religion chinoise, et l'examen des anciens caractères chinois, comparés avec ceux des Égyptiens, des Hébreux*, etc.; 4° *Mémoires historiques et géographiques sur l'Afrique, d'après les auteurs arabes*. On trouve une notice détaillée de ces manuscrits dans le premier volume du *Voyage à Canton* de M. de Guignes le fils. Tels furent les travaux qui remplirent la vie de ce savant. Considéré comme érudit, on peut dire qu'il était difficile de posséder un plus vaste savoir et d'en faire un plus utile emploi. Quoiqu'il ne fût point écrivain, néanmoins son style est clair et facile : les paradoxes mêmes qu'il défendit, des rapprochements heureux, des vues neuves et ingénieuses, tout prouve qu'il était doué d'une imagination vive et d'une extrême sagacité. Mais son caractère le rendait encore plus recommandable que l'étendue de ses connaissances : invariable dans ses principes, ennemi de toute intrigue, n'ayant d'autre ambition que d'augmenter le domaine de la science, jamais on ne le vit solliciter des pensions, des places, des titres ou des éloges; il connaissait trop le prix du temps. Jamais on ne le vit trahir la vérité, même dans les objets et les circonstances qui pouvaient favoriser son système et ses affections personnelles. « La droiture et le « savoir de M. de Guignes me sont bien connus, « écrivait l'abbé Barthélemy au comte de Saluces, « et je puis vous assurer qu'il n'a ni jalousie ni « attachement à son avis, et qu'on ne peut être « plus sage et plus réservé qu'il l'est dans ses « jugements. » De Guignes avait des vertus et des connaissances si généralement avouées, qu'il était regardé comme l'oracle de l'Académie, et pour terminer en peu de mots son éloge, nous rapporterons cet article du testament de Grosley : « Édifié de la manière dont de Guignes, mon « confrère à l'Académie des belles-lettres, cultive « les lettres sans forfanterie, sans intrigue, sans « prétention à la fortune, je lègue à lui ou à ses « enfants, s'il me prédécédait, la somme de trois « mille livres. » J—N.

GUIGNES (CHRÉTIEN-LOUIS-JOSEPH DE), fils du précédent, naquit à Paris le 20 août 1759. Son père lui enseigna les premiers éléments des langues arabe et chinoise, et le fit attacher en 1783 au consulat français en Chine. En 1787, après la suppression du consulat de Canton, Joseph de Guignes resta seul en Chine chargé des affaires de France. En 1794 il quitta Canton avec l'ambassade hollandaise, pour se rendre à Pékin, où il resta jusqu'en 1795. Deux ans après il sortit de Chine pour visiter Manille, et retourner ensuite en Europe. Il arriva à Paris le 4 août 1801. Il fut alors attaché au ministère des affaires étrangères jusqu'en 1817, époque à laquelle il obtint sa retraite. De Guignes était très-versé dans la langue chinoise. Il était resté en Chine plus de douze ans, et il avait employé ce temps à cultiver la littérature de ce pays. Il a laissé des travaux estimables, et sinon brillants, du moins utiles. Sa publication la plus importante est celle de son *Diction-*

naire chinois, français et latin, Paris, 1813, imprimerie royale, grand in-fol. Cet ouvrage, commandé par le gouvernement, fut imprimé aux frais de l'État. Il fut l'objet de plusieurs critiques, mais il n'en est pas moins le plus complet de ce genre qui existe en Europe, et il est en outre un chef-d'œuvre de typographie. Il a été rédigé d'après un dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glemona, dont le manuscrit se trouve à la bibliothèque de Paris. Klaproth a publié par l'ordre du roi de Prusse un supplément à ce dictionnaire, Paris, 1819, in-fol. de 160 pages (*voy.* KLAPROTH). On lui doit en outre : 1° *Voyages à Pékin, Manille et l'île de France, faits dans l'intervalle des années* 1784 *à* 1801, Paris, 1808, 3 vol. in-8°, et atlas in-fol. de 6 cartes et 59 planches; 2° *Observations sur le voyage de Barrow à la Chine, en* 1794, Paris, 1809, in-8° de 60 pages, avec quelques caractères chinois, brochure où se trouvent résumés les voyages de Guignes à Pékin et son séjour en Asie; 3° un certain nombre de mémoires insérés dans divers recueils, et parmi lesquels nous signalerons : *Sur le planisphère céleste chinois*, dans le *Recueil des savants étrangers de l'Académie des sciences*, 1785, t. 10; *Catalogue des comètes connues et observées par les Chinois*, dans le même recueil, t. 10; *Observations sur l'ouvrage manuscrit d'un historien arabe nommé Masoudi, concernant l'histoire de France*, dans les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1793, t. 45; *Réflexions sur les anciennes observations astronomiques des Chinois, et sur l'état de leur empire dans les temps les plus reculés*, insérées dans les *Annales des voyages*, t. 2; *Réflexions sur la langue chinoise et sur la composition d'un dictionnaire chinois-français-latin*, dans le même recueil, t. 10; *Lettre à M. Millin, sur le Panthéon chinois*, insérée dans le *Magasin encyclopédique*, 1807, 12e année, t. 2, etc. De Guignes était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences. Il est mort à Paris le 9 mars 1845, à l'âge de 86 ans. Z.

GUIGNET (ADRIEN), peintre, naquit le 24 décembre 1817 à Annecy (Savoie). Son père, modeste intendant du château de Verneuil, le plaça à l'âge de seize ans chez un géomètre-arpenteur; mais le jeune Guignet déserta les bureaux de son patron pour se rendre à Paris, riche d'espérance et décidé à s'adonner à la peinture, pour laquelle il se sentait une vocation irrésistible. Il entra dans l'atelier de M. Blondel, d'où il sortit en 1839. Courageux, persévérant, enthousiaste de son art, sa détresse fut parfois extrême; mais il ne recula devant aucune souffrance. Une mort prématurée, arrivée à Paris le 19 mai 1854, le ravit aux arts au moment même où son nom commençait à sortir de l'obscurité, alors que les commandes venaient récompenser ses efforts en lui donnant sinon la richesse, l'aisance ou du moins la possibilité de vivre. Il n'était âgé que de 37 ans. Guignet n'était pas sans mérite. Imitateur d'abord de Salvator Rosa, ensuite de Decamps, sa personnalité s'était, dans ses derniers tableaux, dégagée de ses modèles. Son faire ne manquait ni de hardiesse ni même parfois de grandiose. Nous signalerons comme ses principales productions : *Un combat de barbares dans un défilé*, 1842; *Salvator Rosa et les brigands*, 1844, lithographié par Leroux; *Joseph expliquant les songes*, 1845, tableau d'une merveilleuse exactitude architecturale, qui se trouve au musée de Rouen; *Xercès pleurant sur son armée*, 1846, où l'on voit un bel effet de soleil couchant; *l'Orgie de Condottieri*, 1846; *Don Quichotte faisant le fou*, 1848; *le Mauvais riche*, 1848, lithographié par Leroux; *la Fuite en Égypte*, 1848; et plusieurs tableaux qui lui furent commandés en 1849 par le duc de Luynes, pour son château de Dampierre : *La Défaite d'Attila par Aétius, le Festin de Balthazar, les Jardins d'Armide;* la mort ne lui permit pas de terminer entièrement cette dernière toile, l'une de ses meilleures. E. D-s.

GUIGNON (JEAN-PIERRE), musicien, né à Turin le 10 février 1702, a porté le dernier le titre fastueux et ridicule de roi et maître des ménestriers. Avant la restauration des arts, la condition des joueurs d'instruments était la même que celle des poëtes ou troubadours; ils parcouraient ensemble les provinces, s'arrêtant partout où l'espoir du gain ou du plaisir les retenait. Las de cette vie errante, qui ne leur laissait en perspective qu'une vieillesse déplorable, les ménestriers français fondèrent en 1331, à Paris, une confrérie dans le but de s'aider réciproquement : le chef, suivant l'usage du temps, prit le titre de roi. Ils étaient alors relégués dans la rue qui portait encore, il y a peu d'années, le nom de St-Julien-des-Ménestriers; et deux d'entre eux (Jacques Grard et Huet) y établirent un hôpital pour les confrères pauvres ou infirmes. Les statuts qu'ils avaient adoptés, et qui reçurent la sanction royale, portaient défense à tout musicien d'exercer ses talents dans l'enceinte de Paris, sans la permission du chef, qui ne l'accordait que moyennant une rétribution au profit de la confrérie. Ce droit fut confirmé notamment par un arrêt du parlement du 22 août 1659. Cependant les musiciens attachés à la chapelle du roi avaient toujours décliné l'autorité du chef des ménestriers, et un arrêt de 1695 les en affranchit définitivement. Dès lors la confrérie n'eut plus qu'une ombre d'existence, et après la démission du roi des ménestriers, on négligea de lui désigner un successeur (1). En 1741, Guignon, qui était musicien de la chapelle du roi depuis 1733, fut nommé à cette place de chef des ménestriers, vacante depuis cinquante-six ans, et il résolut d'en faire revivre les prérogatives. Il assigna en conséquence les musiciens de l'Opéra,

(1) A Constantin, le premier qui obtint, sous Louis XIII, la charge de roi des violons, maître des ménestriers, succéda Dumanoir, connu sous le nom de Guillaume Ier; son fils, Guillaume II, lui succéda, et abdiqua volontairement en 1685. On trouvera de plus grands détails dans l'*Histoire du violon*, par F. Fayolle.

pour qu'ils eussent à verser entre ses mains les droits annuels fixés par les statuts anciens; mais un arrêt du parlement, du 30 mai 1750, le débouta de ses prétentions, et la place de roi des ménestriers, dont il se démit, fut irrévocablement supprimée par un édit du mois de mars 1773. Guignon s'était d'abord attaché au violoncelle, qu'il abandonna bientôt pour le violon, et il devint en peu d'années le rival du fameux Leclair. Il avait, dit-on, le coup d'archet admirable; il tirait de son violon les sons les plus flatteurs, et personne ne conduisait un orchestre avec plus d'intelligence et de précision. Il aimait les jeunes gens, et donnait des soins gratuits à tous ceux qui annonçaient des talents. L'honneur qu'il avait eu d'enseigner la musique à monseigneur le Dauphin et à madame Adélaïde avait assuré sa fortune; il jouissait d'une pension considérable. Il mourut d'apoplexie à Versailles le 30 janvier 1774. Il a laissé quelques *Sonates* et des *Concertos* estimés de son temps; et l'abbé de Fontenai (*Dictionnaire des artistes*) dit que c'est à lui qu'on doit attribuer les progrès des musiciens français sur le violon. W-s.

GUIGOUD-PIGALE (Pierre), auteur dramatique, né à Lyon en 1748, avait près de quarante ans quand il débuta par une comédie dans laquelle il mettait en scène les partisans du magnétisme. Cette pièce, en deux actes et en vers libres, eut sans doute quelque succès, puisque, en faisant imprimer sa seconde pièce, *Arlequin à Genève*, Guigoud, qui avait gardé l'anonyme, fit suivre sur le frontispice les initiales de son nom par les mots : *Auteur du Baquet magnétique*. Il adopta les principes de la révolution avec chaleur, et publia en 1790 une *Adresse aux Lyonnais, à l'occasion de l'installation de leur municipalité*. Cette brochure, dans laquelle il donnait aux nouveaux élus des éloges qu'ils étaient loin de mériter (*voy.* les *Mémoires* de M. Aimé Guillon, t. 1, p. 42), lui valut une place de secrétaire en chef de l'administration centrale du département, qu'il conserva même dans les temps les plus mauvais. Le 31 mai de la même année il fit jouer, à l'occasion de la fédération des gardes nationales du Lyonnais et des départements voisins, un impromptu patriotique, intitulé *le Camp de Salente*. Une autre pièce patriotique et républicaine de Guigoud, *le Triomphe de la raison publique*, dont il offrit la dédicace *aux sans-culottes*, fut non représentée, mais imprimée en 1793, à *Commune-Affranchie*. C'est, comme l'on sait, le nom que les commissaires de la convention avaient imposé à Lyon, après la prise de cette malheureuse ville. On a dit qu'à cette terrible époque, Guigoud-Pigale rendit quelques services aux honnêtes gens; mais il est sûr que, sous le pouvoir des Fouché et des Collot d'Herbois, il était bien difficile de rester en place sans avoir renoncé à tout sentiment d'honneur et d'humanité. Forcé de s'éloigner au moment de la réaction, Guigoud-Pigale devint secrétaire du général Moncey, et il le suivit à Paris lorsque, maréchal d'empire, Moncey fut nommé inspecteur général de la gendarmerie. Guigoud conserva cet emploi jusqu'en 1814. Il revint alors à Lyon, aussi pauvre qu'il en était parti, et ce ne fut pas sans peine qu'il obtint dans les bureaux de la préfecture un modeste emploi dont il avait besoin. Il mourut le 20 août 1816, laissant manuscrites sept comédies : *les Fous*, ou *le Baron de l'Oripeau*, en prose et en quatre actes; *les Folles épreuves*, en prose et en trois actes; *les Protecteurs*, ou *l'Appel du bon goût*, en trois actes et en vers; *la Famille extravagante*, en cinq actes et en vers; *les Quiproquo*, en trois actes et en vers; *Guerre au mélodrame*, en cinq actes et en vers; et enfin *le Fat*, ou *l'École des veuves*, en trois actes et en vers libres. Beuchot a consacré une courte notice à cet écrivain dans le *Journal de la librairie*, année 1818, n° 10. W—s.

GUIGUE Ier (1), dit le Vieux, tige des Dauphins de Viennois, possédait le comté d'Albon et quelques autres terres dans les environs de Grenoble; il sut profiter des troubles qui amenèrent la chute du second royaume de Bourgogne pour accroître ses domaines, qu'il fit ériger en principauté. Il fonda le prieuré de St-Robert, près de Grenoble, dota plusieurs établissements pieux, prit sur la fin de sa vie l'habit de moine de Cluny, et mourut vers 1075, dans un âge très-avancé. — Guigue II, dit le Gras, son fils, lui succéda. Ce prince fit des legs à différents monastères, et mourut vers 1080. On voyait autrefois son tombeau dans le cloître du prieuré de St-Robert. — Guigue III, fils du précédent, avec lequel Chorier l'a confondu par erreur, épousa Mathilde, que plusieurs actes qualifient *Regina*, mais dont on ne connaît point l'origine. Il eut des démêlés assez vifs avec St-Hugue, évêque de Grenoble, et fit enfin sa paix avec lui en 1098, moyennant l'abandon de plusieurs priviléges. Il fonda le monastère de Chalais, et mourut vers 1120. — Guigue IV, son fils, est le premier prince de Viennois qui ait pris le titre de Dauphin, que ses descendants ont continué de porter. C'était, disent les historiens, un grand homme de guerre; il passa toute sa vie dans les exercices militaires, et mourut en 1142, à la fleur de son âge, d'une blessure qu'il reçut près de Montmélian, dans un combat contre le comte de Savoie. Il avait épousé Marguerite, fille d'Étienne, comte de Bourgogne, et nièce du pape Calixte II; cette princesse, après la mort de son époux, prit soin de l'éducation de ses enfants, et administra leurs États avec sagesse pendant leur minorité. — Guigue V, par le conseil de sa mère, se rendit très-jeune à la cour de l'empereur Frédéric Ier, qui l'accueillit

(1) Chorier le nomme Guigue VI; mais cet historien fait remonter les comtes d'Albon, seigneurs de Viennois, à un Gui ou Guigue, qu'il dit être cité parmi les grands qui assistèrent à l'assemblée de Varennes en 889. Les raisons dont il s'appuie ne paraissent nullement fondées, et on a préféré suivre la généalogie que Bouchenu de Valbonnais a publiée, avec les preuves, dans le tome premier de son *Histoire du Dauphiné*.

avec distinction; ce prince voulut lui-même l'armer chevalier; il lui fit épouser une princesse, sa parente, et lui accorda, entre autres priviléges, le droit de faire battre monnaie à Césane, petite ville située au pied du mont Genèvre. Guigue V mourut en 1162, à peine âgé de 30 ans, au château de Vizile, laissant à sa mère la régence du Dauphiné. Béatrix, sa sœur, porta cette province en dot à Raimond V, comte de Toulouse. Restée veuve sans enfants, elle épousa Hugue de Bourgogne, mort en 1192 à la croisade, et en eut un fils. — Guigue VI, nommé aussi *Guigue-André*, fut élevé avec beaucoup de soin par sa mère Béatrix. Il réunit à ses États le Gapençois et l'Embrunois, que lui apporta en dot Marie, petite-fille du comte de Forcalquier; il répudia cependant cette princesse, sous prétexte de parenté, et épousa Béatrix, fille du marquis de Montferrat, dont il eut un fils, qui lui succéda. Il mourut en 1236 et fut inhumé dans le chœur de l'église St-André de Grenoble, qu'il avait rebâtie, et où il avait fondé un chapitre. — Guigue VII eut pour épouse Béatrix, fille de Pierre, comte de Savoie, qui lui apporta en dot le Faucigny. Il prit pour ses armoiries un dauphin, et mourut en 1270, laissant ses États à Jean, son fils, mort sans enfants en 1282. Alors, par le mariage d'Anne, sœur de Jean, le Dauphiné passa dans la maison d'Humbert de la Tour et de Coligni (*voy.* Humbert Ier). Jean, fils d'Humbert, épousa Béatrix, fille de Charles Martel, roi de Hongrie, et en eut deux fils, Guigue et Humbert. — Guigue VIII, l'aîné, est l'un des plus grands princes qui aient régné sur le Dauphiné. Il épousa en 1323 Isabelle, troisième fille de Philippe le Long. La cérémonie du mariage se fit à Dôle avec beaucoup de magnificence. A peine âgé de seize ans, il remporta une victoire signalée sur Édouard, comte de Savoie, dans la plaine de Varey, où furent faits prisonniers Robert, frère d'Eudes, duc de Bourgogne, Jean de Challon, comte d'Auxerre, et Guichard, sire de Beaujeu. Il conduisit des troupes à Charles IV, roi de France, et commanda la septième ligne à la bataille de Cassel, où les Flamands furent défaits en 1328. Le comte de Savoie lui ayant déclaré la guerre pour l'obliger à lui faire hommage des villes qu'il possédait dans le Génevois, Guigue vint à sa rencontre, et fut tué devant le château de Lapérière, près de Voiron, en 1332, à l'âge de 24 ans, ne laissant point d'enfants de son mariage. Humbert II, son frère, lui succéda. W—s.

GUIGUE Ier, dit DUCHASTEL, en latin, *Guigo* ou *Guido de Castro-Novo*, cinquième prieur de la grande Chartreuse, naquit en 1083, d'une famille noble, au bourg de St-Romain, diocèse de Valence, en Dauphiné. Élevé dans le goût des lettres et les pratiques de la piété, il embrassa en 1107 l'institut de St-Bruno, établi depuis quelques années. Guigue était instruit; il joignit aux exercices du cloître l'amour des bonnes études. La principale occupation des solitaires était depuis longtemps de copier des livres (1); Guigue se complut dans ce travail, auquel la littérature a tant d'obligations, et s'y livra avec d'autant plus d'ardeur que par ce moyen les livres saints et les plus beaux monuments de l'antiquité, soit profane, soit religieuse, lui passaient sous les yeux et lui devenaient familiers. Il s'attacha surtout à rechercher les exemplaires les plus corrects, et à rétablir le texte dans ceux qui l'étaient moins. Il partageait ainsi son temps entre l'étude et la prière, lorsqu'il fut élu supérieur de la grande Chartreuse, quoiqu'il y eût à peine trois ans qu'il fût entré en religion; les chartreux, réduits à une ou tout au plus deux maisons, ne formaient point alors un corps religieux; ce fut seulement sous Guigue que leur institut commença à prendre quelque étendue. Sept colonies envoyées par lui sortirent successivement de son désert, et se répandirent en différentes contrées de la France. Ce ne fut qu'en 1140, et environ trois ans après sa mort, que ces diverses maisons reconnurent pour chef commun le prieur de la grande Chartreuse, et tinrent des chapitres généraux où, sous son autorité, tout se décidait d'un conseil commun. Guigue était lié avec les personnages les plus célèbres et les plus saints de son temps. Parmi les lettres de St-Bernard, on en trouve deux, la onzième et la douzième, adressées à Guigue. Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, entretenait avec lui la même correspondance : *Scribebam frequenter*, dit ce saint abbé. La vie pénitente de Guigue et les fonctions inséparables de sa place abrégèrent ses jours. Il mourut en réputation de sainteté le 27 juillet 1137, n'étant âgé que de 54 ans. On lui doit : 1° six *Lettres* écrites à différents personnages. Dans la cinquième, adressée au cardinal Haimeric, Guigue déplore les maux dont l'Église était affligée à cette époque, et ne balance pas de les attribuer aux abus qui s'étaient glissés dans les mœurs de la cour romaine, contre lesquelles il s'élève avec une sainte et hardie liberté. 2° *Statuta et consuetudines ordinis Carthusiensis*. St-Bruno n'avait pas laissé de constitutions écrites. Les lettres de St-Jérôme, la règle de St-Benoît, les conseils et les exemples du pieux fondateur, avaient suffi jusque-là pour maintenir ses disciples dans la ferveur de la première origine. Vers 1128 Guigue, par ordre du bienheureux Hugue, son évêque, et à la prière des principaux supérieurs, recueillit ces règlements traditionnels, et en fit un corps de statuts. Dom Grég. Reisch, prieur de la Chartreuse de St-Jean près de Fribourg en Brisgau, les fit imprimer à Bâle en 1510, sous le titre de *Statuta ordinis Carthusiensis necnon privilegia ejusdem ordinis*, 1 vol. in-fol., fig. Cette édition de 1510 est devenue extrêmement rare, et les exemplaires s'en trouvent souvent incomplets. Le volume est divisé en cinq parties. Les priviléges de l'ordre,

(1) *Voy.* les articles Cassiodore et Garaud.

qui forment la cinquième, sont celle qui manque le plus ordinairement. De Bure donne une description fort détaillée de cette édition (*Bibliogr. instruct.*, t. 2, p. 54 et suiv.); il en attribue la rareté au soin qu'avaient les chartreux d'en retirer tous les exemplaires, soit parce que Guigue en avait expressément défendu la communication aux personnes étrangères à l'ordre; soit, comme quelques-uns le disent, parce que la comparaison de ces premiers statuts avec la discipline observée depuis, quelque sévère qu'elle fût encore, laissait entrevoir de la mitigation. Ces mêmes statuts, réimprimés dans un meilleur ordre à la Correrie en 1681, par les soins de dom Innocent Lemasson, et à Rome, 1688, in-4°, sont insérés avec un commentaire dans le premier volume des *Annales des chartreux*, 1683, in-fol. 3° *La vie de St-Hugues de Château-Neuf* (de Castro-Novo), *évêque de Grenoble*. Surius et Bollandus l'ont insérée dans leurs recueils. 4° Des *Méditations* imprimées à Anvers en 1550, et plusieurs fois depuis. On les trouve souvent à la suite de l'*Imitation*, dans les plus anciens manuscrits; ce qui a pu contribuer à faire croire que le manuscrit sans date de Thévenot, de la Bibliothèque de Paris, remontait à un âge voisin de celui de l'auteur des *Méditations*. On a attribué à Guigue la fameuse *Lettre*, aux chartreux du Mont-Dieu, *sur l'excellence et les devoirs de la vie solitaire;* mais dom Mabillon a prouvé qu'elle ne lui appartenait pas (*voy.* Guillaume de St-Thierri). On peut en dire autant de l'*Échelle du Paradis* ou *Échelle du cloître*, dont quelques-uns croient que Guigue Ier est auteur, et que le même dom Mabillon revendique en faveur d'un autre Guigue aussi prieur de la Grande-Chartreuse et général des chartreux. — Celui-ci (Guigue II) succéda à Basile en 1174, et se démit de sa dignité après deux ans de gouvernement. Outre l'ouvrage cité ci-dessus, il est auteur d'un traité intitulé *De quadripartito exercitio cellæ*, publié par Pierre-François Chifflet. Guigue II mourut en 1188.—Un troisième Guigue, appelé Petreius *Guido* ou *Guigo de Pinis*, aussi chartreux, avait fait profession dans la maison de Bologne. Il vivait vers l'an 1427, et a laissé un traité étendu sur l'élection du prieur, *De electione prioris*, et quelques autres ouvrages. L—y.

GUIJON (Jean), savant helléniste, naquit à Saulieu en Bourgogne, vers l'an 1510; entraîné par le goût des voyages, il visita fort jeune, avec l'un de ses frères, les pays du Levant, moins pour en connaître les antiquités que pour étudier les mœurs et les coutumes des habitants. Il se trouvait dans la Turquie lorsque Soliman arma, en 1532, une flotte destinée au siége de Rhodes. Guijon se hâta de se rendre près du grand maître Philippe de Villiers Lisle-Adam, l'instruisit des préparatifs du sultan et lui offrit ses services, qui furent acceptés. Il reçut à la défense de Rhodes une blessure à la jambe, dont il resta estropié, et après la prise de cette île, il revint en France, ne rapportant de ses voyages qu'un Nouveau Testament grec, manuscrit du 11e siècle, dont le grand maître lui avait fait présent. Guijon s'appliqua pour lors à la médecine, et après avoir pris ses degrés, vint s'établir à Autun, où il exerça son art avec beaucoup de succès. Il eut quatre fils, qui tous ont acquis une réputation parmi les savants. — *Jacques* Guijon, l'aîné, né à Autun en 1542, apprit de son père les éléments des langues anciennes, et ayant terminé ses humanités, se rendit à Paris, où il suivit les leçons de Dorat et d'Adrien Turnèbe, célèbres professeurs au Collége royal. Il alla ensuite étudier le droit à Cahors et à Toulouse, et après avoir terminé ses cours parcourut l'Italie et l'Allemagne. De retour à Paris, il fut présenté en 1572 pour succéder à Lambin dans la chaire de grec (1); il paraît cependant qu'il ne fut pas retenu; et que cette raison, autant que son amour pour sa patrie, détermina son retour à Autun. Il obtint en 1586 la charge de lieutenant criminel au bailliage de cette ville, et vers le même temps il épousa Anne Saumaise. Il s'éloigna d'Autun pendant les troubles de la Ligue, par attachement pour la cause royale; mais les factieux s'en vengèrent en pillant sa maison et sa bibliothèque, très-riche en manuscrits. Il se consola facilement de cette perte par l'idée d'avoir rempli son devoir, et ne voulut pas même accepter le titre de conseiller d'État que Henri IV lui fit offrir. Il se démit enfin de sa charge, et consacra les dernières années de sa vie à l'étude d'Aristote et de ses interprètes. La préférence qu'il donnait à la philosophie n'était pas tellement exclusive qu'il ne sacrifiât quelquefois aux muses, et on a de lui des vers latins très-agréables. Il mourut à Autun, en 1625, âgé de 83 ans. Les ouvrages qui nous restent de Jacques Guijon ont été publiés par Lamare avec ceux de ses frères. On y distingue une traduction élégante, quoique littérale, en vers latins, du commencement de la *Géographie* de Denys le Périégète, mis aussi en vers français, par Benigne Saumaise, avec lequel il était allié. Il avait aussi composé pour son usage une *Grammaire arabe;* mais Lamare n'en avait recueilli que quelques fragments. — *Jean* Guijon, né en 1544, fut choisi, à l'âge de vingt-deux ans, pour enseigner les humanités au collége de Navarre. Il se démit de cet emploi, et se rendit à Bordeaux, où Montaigne le détermina à professer la rhétorique; il se fit estimer des maîtres habiles qui donnèrent une si grande célébrité aux écoles de cette ville dans le 16e siècle. Élie Vinet et Nicolas de Grouchi furent ceux qui conçurent pour lui le plus d'affection. Il revint à Autun en 1583, y fut nommé procureur du roi, et exerça cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée le 26 novembre 1605. Il

(1) Cette particularité a été inconnue à Goujet, puisqu'il n'en fait aucune mention dans son *Mémoire sur le Collége royal*, mais on la rapporte sur le témoignage de Lamare. Voyez ses *Vitæ Guijonorum*.

était bon mathématicien pour le siècle où il vivait, construisait lui-même les instruments dont il avait besoin, et s'était aussi appliqué à graver sur métal; on conservait à Dijon différentes pièces et des caractères d'imprimerie de sa façon. Enfin il cultivait la botanique, et Lamare parle avec éloge de son *Commentaire sur les plantes*, auquel était jointe une table de leurs noms en plusieurs langues. Parmi ses autres ouvrages, on citera l'*Observation de l'éclipse de soleil de* 1605, et des *Poésies latines*. — *André* Guijon, né le 1er novembre 1547, embrassa l'état ecclésiastique. Après avoir fait ses premières études avec succès, il vint à Paris sur l'invitation de ses frères, et peu de temps après fut chargé de l'éducation de François, depuis cardinal de Joyeuse. Il accompagna son élève à Rome, et fut présenté au pape Sixte-Quint, dont il reçut un accueil très-gracieux. Nommé docteur en théologie, il devint grand vicaire du cardinal de Joyeuse, et après la mort de ce prélat, obtint le même titre près de l'évêque d'Autun. Il mourut en cette ville, le 10 septembre 1631, à l'âge de 83 ans, avec la réputation d'un saint. Il laissa en manuscrit des *Sermons* et quelques autres ouvrages qui n'ont point été publiés. On conserve à la bibliothèque de Paris sa *Vie* par Claude Perry; il en existe une autre par Jacques Vignier, également inédite. — *Hugues* Guijon, né en 1552, s'appliqua à l'étude de la jurisprudence, et obtint en 1597 une chaire de droit canon à Paris, en concurrence avec Victor Palma Cayet; il la remplit jusqu'en 1612, qu'il fut pourvu de la chaire de cette science, créée en sa faveur au Collége royal, par le crédit du président Jeannin. Il montra beaucoup de zèle pour le maintien des priviléges de l'université, et mourut à Paris en 1622, âgé de 70 ans. Le président Jeannin, son ami, fit les frais de ses funérailles, et Jean Dartis, son successeur, y prononça son oraison funèbre. Il a laissé en manuscrit quelques traités de droit; le principal de ses ouvrages recueillis par Lamare est un discours *De origine, utilitate et excellentia juris canonici*. Goujet lui reproche d'y trop étendre l'autorité des papes, sans donner aucune preuve de ses assertions. Philib. de Lamare conseiller au parlement de Dijon, a publié un recueil des écrits les plus intéressants des quatre frères, sous ce titre : *Jacobi, Joannis, Andreæ et Hugonis fratrum Guijonorum opera varia*, Dijon, 1658, in-4°. Ce volume assez rare et curieux est précédé de leurs *Vies* par l'éditeur; elles ont été réimprimées dans les *Vitæ selectæ quorumdam eruditissimorum et illustrium virorum*, Breslau, 1711, in-8°. L'abbé Goujet a inséré une *Notice* sur Hugues Guijon dans son *Mémoire sur le collége de France*. W—s.

GUIJON (Jacques) de la même famille que les précédents, né à Noyers en 1663, embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement chargé de l'éducation de M. le Pelletier, depuis premier président au parlement de Paris, et de celle du comte de Clermont. Il unissait à une piété solide un goût très-vif pour l'étude, et il était étroitement lié avec plusieurs savants, entre autres, Bonamy et l'abbé de Longuerue. Au retour d'une promenade qu'il venait de faire à pied suivant sa coutume, il fut renversé par une charrette qui lui cassa le bras, et il mourut des suites de cet accident, dans l'hôtel de M. le Pelletier, resté son protecteur, le 11 octobre 1739. On connaît de lui : 1° l'*Éloge de Rassicod, avocat au parlement* (*Journal des savants*, année 1718); 2° *Relation de la vie et de la mort de madame de Clermont-Tonnerre, abbesse de Notre-Dame de St-Paul près Beauvais*, Paris, 1709, in-12; 3° les *Apophthegmes*, ou les *Belles paroles des saints*, ibid., 1721, in-12. Quelque temps avant sa mort, il remit à Bonamy des *Réflexions sur les mœurs des Français*, et on trouva dans ses papiers le manuscrit du *Longueruana*, publié à Berlin (Paris), 1754, in-12, par M. Desmarets, et refondu sous un meilleur ordre dans les *Opuscules de M. Louis Dufour de Longuerue*, Yverdon, 1784, 2 vol. in-12. On a rétabli dans cette dernière édition les passages qui avaient été cartonnés dans la première. W—s.

GUILANDINUS (Melchior), célèbre naturaliste prussien, dont il paraît que le vrai nom était Wieland, vit le jour à Kœnigsberg au commencement du 16e siècle. Né de parents obscurs et pauvres, il se livra, dès son enfance, à l'étude avec une ardeur infatigable, et ses progrès furent aussi brillants que rapides. Il se mit bientôt en état de lire tous les ouvrages latins et grecs; puis il fit un cours de philosophie, et passionné pour l'histoire naturelle, il choisit la médecine, qui n'est, pour ainsi dire, que l'application des sciences physiques au traitement des maladies. Ce n'est point dans un cabinet, ni même dans une seule contrée que l'on peut devenir un profond botaniste; il faut, pour se perfectionner dans la connaissance des plantes, parcourir les plaines, gravir les rochers et les montagnes des divers climats. Aussi, malgré les rigueurs de la fortune, Guilandinus prit le parti de voyager; il quitta la Prusse, et visita d'abord la belle Italie. Il vivait à Rome dans une extrême détresse, du mince produit de quelques herbes médicamenteuses, lorsqu'il eut le bonheur d'être distingué par l'ambassadeur de Venise. Ce puissant protecteur fournit à Guilandinus les moyens de se livrer sans inquiétude à ses goûts favoris; il l'emmena même avec lui lorsqu'il retourna dans sa patrie. Le séjour de cette ville, si justement fameuse, fut extrêmement favorable à Guilandinus, qui trouva un second Mécène dans le sénateur Marin Caballo, l'un des directeurs de l'université de Padoue. Ce généreux bienfaiteur procura au botaniste prussien l'argent et les recommandations nécessaires pour le mettre en état d'exécuter l'intéressant voyage de l'Asie et de l'Afrique. Chargé des productions les plus curieuses de ces deux parties du monde, Guilandinus revenait avec l'intention de

repartir immédiatement pour l'Amérique, si remarquable par le nombre immense de ses végétaux superbes et précieux. Mais un événement fort triste renversa toutes ses espérances; près d'arriver au port de Cagliari, son vaisseau fut pris par des corsaires algériens, et l'infortuné voyageur précipité dans les fers. Il languissait depuis longtemps dans un dur esclavage, lorsque l'illustre professeur Gabriel Fallope brisa ses chaînes en payant sa rançon. Pénétré de reconnaissance pour ce noble procédé, Guilandinus revint à Padoue auprès de son libérateur, qui contribua puissamment à lui faire obtenir la direction du jardin botanique, en 1561, à la place d'Anguillara. Il s'acquitta de cet emploi avec tant de zèle et d'intelligence, que la chaire de botanique, vacante par la mort de Fallope, lui fut confiée; et certes il était difficile de rencontrer un homme plus digne de la remplir. Aimé de ses confrères et de ses nombreux élèves, il professa pendant vingt-cinq années, et mourut septuagénaire, le 25 décembre 1589, victime d'un purgatif trop violent. Il laissa, par testament, sa bibliothèque nombreuse et choisie à la république de Venise, avec la somme de mille écus. Quoique ses ouvrages ne justifient ni par leur nombre ni par leur importance la grande réputation de l'auteur, ils contiennent pourtant des recherches curieuses, et prouvent une vaste érudition. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que Guilandinus fut dépouillé par les Barbaresques des plantes qu'il avait recueillies et des notes qu'il avait rédigées. 1° *De Stirpium aliquot nominibus vetustis ac novis, quæ multis jam seculis aut ignorarunt medici, vel de iis dubitarunt, ut sunt mamiras, moly, oloconitis, doronicum,* etc., Bâle, 1557, in-4°, fig. Ce serait trop exiger que de s'attendre à voir éclaircis tous les doutes. Les conjectures de l'auteur sont parfois très-hypothétiques, ou même évidemment erronées; mais on aperçoit, au milieu de cette obscurité, quelques traits de lumière qui rendent utile la lecture de ce livre. 2° *Apologiæ adversus Petrum Andream Mathiolum liber primus qui inscribitur Theon; item de stirpibus epistolæ quinque; præterea manucodiatæ, hoc est aviculæ Dei descriptio*, Padoue, 1558, in-4°. La plupart des reproches adressés par Guilandinus à Mattioli sont fondés; mais il a eu tort de les accompagner de grossières invectives, qui, du reste, lui ont été rendues avec usure par son virulent adversaire. La description de l'oiseau de paradis est encore quelquefois consultée, malgré son imperfection, parce que c'est une des premières qu'on ait publiées. 3° *Papyrus, hoc est commentarius in tria Caii Plinii majoris de papyro capita*, Venise, 1572, in-4°; Amberg, 1613, in-8°, *ex recensione Henrici Salmuth.* Les critiques amères et souvent injustes de Scaliger et de Casaubon n'ôtent rien de son prix au travail de Guilandinus. Ce savant y déploie des connaissances profondes et variées; il énumère les usages du *papyrus*, expose les procédés qu'on employait jadis pour en former du papier à écrire, et donne une foule d'autres détails pleins d'intérêt. On regrette pourtant qu'il n'ait pas décrit la plante elle-même, dont il avait observé en Égypte de nombreux individus. Guilandinus avait entrepris un dictionnaire synonymique des plantes, dans lequel il s'efforçait d'établir une concordance parfaite entre les noms vulgaires et les noms grecs. Cette ébauche a paru longtemps après la mort de l'auteur, par les soins de Jean-George Schenck, sous le titre de *Synonyma plantarum*, Francfort, 1608, in-8°. Linné a consacré à la mémoire de ce botaniste le genre *Guilandina*, dont les diverses espèces sont des plantes exotiques utiles à l'agronomie, aux arts et à la médecine. C.

GUILBERT (Pierre), né à Paris en 1697, fut précepteur des pages de Louis XV, et s'est fait connaître par plusieurs ouvrages, dont quelques-uns décèlent au moins du penchant pour le parti janséniste. Ceux dont les bibliographes font mention sont : 1° *Offices propres de l'église de St-Germain l'Auxerrois*, 1729, in-12; 2° *Description historique de Fontainebleau*, Paris, 1731, 2 vol. in-12, fig.; 3° *Jésus au Calvaire*, 1731, in-16; 4° l'*Amour pénitent, traduit du latin de Néercassel, évêque de Castorie*, 1741, 3 vol. in-12; 5° *Mémoires chronologiques et historiques de Port-Royal*, 9 vol. in-12. Guilbert avait divisé sa matière en trois parties; il commença par donner la troisième, peut-être parce que, plus rapprochée de son temps, il la jugea plus propre à piquer la curiosité. Elle est composée de 7 volumes, Utrecht, 1755, et comprend environ quatre-vingt-quatre ans, depuis 1668 jusqu'en 1752. Il publia la première partie, Utrecht, 1758, 2 vol. in-12; elle s'arrête à 1632. La deuxième partie n'a point paru. Quoique ces mémoires n'offrent point un grand intérêt, il s'y trouve néanmoins quelques faits curieux, et des questions assez bien discutées; mais il faut les aller chercher au milieu de beaucoup de choses inutiles, où le peu qu'il y a de bon se trouve comme perdu. Guilbert mourut, le 20 octobre 1759, à l'âge de 62 ans. L—y.

GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT. *Voyez* Pixérécourt.

GUILFORD (Frédéric North, comte de), troisième et dernier fils du célèbre lord North, ministre à l'époque de l'insurrection anglo-américaine (*voy.* North), obtint, après avoir achevé ses études et pris ses degrés à l'université d'Oxford, les places de chambellan de la cour des tailles et de contrôleur des coutumes du port de Londres, et représenta deux ans de suite à la chambre des communes le bourg de Banbury (1792-1794). Peu de temps après il résilia son emploi au port de Londres pour la charge bien autrement importante de gouverneur de Ceylan, récemment tombée sous le joug ou l'influence britannique. Il affermit la domination et la suzeraineté de sa

patrie sur cette île magnifique, et y fit, accompagné du savant James Cordiner, une exploration dont les résultats ont été consignés par cet écrivain dans sa *Description de Ceylan*, 1807, 2 vol. in-4°. De retour en Angleterre, il ne tarda point à y solliciter derechef les ministres, et fut envoyé dans les îles Ioniennes, où il rendit de vrais services en introduisant l'éducation dont ses habitants manquaient à peu près totalement. Le patois horrible qui jadis se parlait dans tous ces parages fit place à un romaïque plus pur et qui diffère à peine de celui du continent. Une bibliothèque de trente mille volumes s'ouvrit à Corfou : la plus grande partie de ces richesses venait des présents de lord Guilford. La mort de son frère François, en 1817, le rappela dans sa patrie, où il le remplaça dans la pairie et la possession de domaines considérables; mais le gouvernement de l'Inde l'avait déjà mis fort à l'aise avant ce temps. Il jouit pendant dix ans de sa nouvelle dignité, et mourut le 14 octobre 1827. P—OT.

GUILHE (Henri-Charles), littérateur, poëte languedocien, né à Villemagne, petite ville du département de l'Aude, le 22 avril 1756. Ses parents étaient d'honnêtes propriétaires médiocrement riches. Son oncle, Henri Guilhe, prêtre, homme instruit, fut son parrain et son premier maître. Cet oncle mourut en Espagne pendant l'émigration. Guilhe lui a dédié par reconnaissance son *Histoire de Toulouse*. Il lui a adressé aussi une épître (inédite) en vers languedociens. — Guilhe fit ses classes avec distinction au collége de Castelnaudary. Ce collége était alors dirigé par les doctrinaires et jouissait d'une certaine réputation. Il avait à cette époque pour professeur de grammaire le P. Lacombe, devenu plus tard évêque d'Angoulême. — Ses études terminées, Guilhe fut appelé à Carcassonne par les doctrinaires de cette ville, qui avaient été frappés de sa réputation naissante. Il enseigna quelque temps la rhétorique dans leur établissement. Il devint ensuite professeur de philosophie à Lodève (Hérault). Vers le commencement de la révolution, il se rendit à Bordeaux. Peu connu dans cette grande ville, il donna d'abord des leçons particulières. Pressé par le besoin, il mit souvent sa plume à la disposition du public. On assure qu'il composa même des sermons pour un prêtre assermenté..... Plus tard, il obtint la chaire municipale de commerce, établie près de la Bourse. Enfin, il fut nommé administrateur de l'École royale des sourds et muets. Il dirigea cette École avec l'aide de l'abbé Goudelin, aujourd'hui jésuite à Castres. — Guilhe se maria à l'âge de soixante-quatorze ans avec une parente du ministre Martignac (Eugénie de Morian), dont il avait été le maître et le bienfaiteur, et qui l'épousa par reconnaissance et par dévouement. Elle mourut malheureusement avant lui. Guilhe a terminé ses jours au mois de mai 1842. — C'était un homme de taille ordinaire, bien fait, aux yeux bleus, au teint rose, gracieux dans ses manières et très-aimable dans sa conversation. Chez les doctrinaires on le regardait comme un *Adonis en soutane*. A l'époque de son mariage un peu tardif, son front paraissait à peine ridé. A l'âge de quatre-vingt-six ans, il avait encore de la vigueur et de la mémoire. Guilhe était un professeur habile, chéri de ses élèves, et un administrateur consciencieux, estimé de ses supérieurs. Il aimait les pauvres et leur faisait du bien sans relâche et sans ostentation. Il était l'ami du vertueux archevêque de Bordeaux. — Guilhe avait des connaissances étendues et variées; outre la rhétorique et la philosophie, il avait cultivé l'histoire, les langues anciennes, la poésie et même l'histoire naturelle. Il faisait partie de la société linnéenne de Bordeaux. Vers la fin de ses jours il reçut la croix de la Légion d'honneur. — Ses ouvrages en français sont : 1° *Études sur l'histoire de Bordeaux*, grand in-8° (imprimées aux frais de cette ville); 2° *Histoire de Toulouse et du Lauragais*, in-8°; 3° *Histoire de Carcassonne;* 4° *Histoire de Villemagne*, in-8°; 5° *Éloge funèbre de monseigneur de Cheverus, archevêque de Bordeaux;* 6° un grand nombre de *Discours* relatifs aux sourds et muets, parmi lesquels on en remarque un *sur et contre l'éclectisme;* 7° plusieurs ouvrages élémentaires à l'usage des sourds et muets, entre autres un *Catéchisme*, approuvé par l'archevêque de Bordeaux; 8° un *Traité de philosophie* (inédit), lequel a donné lieu à un procès entre les demoiselles de Montagnac, héritières de ses manuscrits, et M. ***, à qui l'auteur en avait donné une copie (ce procès fut perdu par les héritières). — Les poésies languedociennes de Guilhe dont nous avons connaissance sont assez nombreuses. Aucune n'a été encore publiée. En voici la liste : 1° *lé Counfessiounal*, petit poëme dont le sujet lui avait été fourni par une aventure plaisante arrivée en 1826 dans une petite ville du Midi. Ce poëme est en quatre chants et en vers de douze pieds. C'est peut-être sa composition la plus importante. Elle a de la réputation dans une partie de la Montagne-Noire, quoiqu'elle soit restée en manuscrit. Il en circule des copies plus ou moins authentiques. 2° *las Récréatious de M. H.-C. Guilhe, l'aïnat*, t. 1, 1826, petit in-4°. Après une courte introduction sur le dialecte languedocien qu'il appelle *la lengo dé moun pays*, espèce d'avant-propos adressé par l'auteur à son frère, on trouve dans ce volume : *las Quatre sasous*, poëme en quatre chants et en vers de douze pieds (*l'Hiber, lé Printemps, l'Estieu, l'Autouno*); *las Quatre partidas del jour*, poëme en vers de huit pieds (lé Maïti, *lé Sylphe;* — lé Mietjoun, *la Capelo;* — lé Soir, *Dibutado;* — la Neït, *l'Apparitiu*); *lé Counfessiounal*, poëme dont il a été parlé plus haut; et *l'Art pouëtico*, poëme en deux chants. 3° *Raymond, comte de Toulouse*, petit poëme épique; 4° *Villomagno*, poëme en vers de dix pieds, dédié à l'abbé Revel; 5° *lé Loup-*

garou, poëme en quatre chants et en vers de douze pieds; 6° *les Géorgiques de la Montagne-Noire*, poëme; 7° *la Fête de St-Martin, patron de Villemagne*; 8° *les Quatre sasous*, idylles morales en vers de douze pieds; 9° *A l'oumbro de moun ouncle, mort en Espagno dins l'émigratiu*, épître en vers de douze pieds; 10° la traduction du quatrième livre des *Géorgiques de Virgile*, en vers de douze pieds; 11° deux petites pièces intitulées *la Neït dé Nadal* et *Pyramo et Thisbé*, en vers de douze pieds. — Guilhe a traduit un grand nombre de fables de la Fontaine. On lui attribue *las Doulous del cor ou las abanturos dé Léon de San-Cyr*, historiette en quatre chapitres en prose et en vers. Il avait composé aussi trois romans, en dialecte languedocien, qui ont été traduits en français et sous ses yeux par sa femme. Ces traductions ont paru d'abord dans un journal de Bordeaux, et plus tard séparément, petit in-12. — Guilhe regardait le poëme *las Quatre sasous* (les Quatre saisons) comme le meilleur de ses ouvrages. Il allait le faire imprimer; le prospectus était déjà distribué, lorsque la mort vint frapper notre poëte. Dans ses œuvres françaises, Guilhe paraît plus ou moins didactique, mais toujours simple et clair. Dans ses poésies languedociennes, il est doux, correct, quelquefois élégant; mais il ne brille pas par l'énergie, et ne s'élève jamais bien haut. On lit ses vers avec plaisir, parce qu'ils ont de la rapidité et de l'entrain. Malheureusement ils manquent souvent de sel et plus souvent d'originalité. A. M.

GUILHEM DE CLERMONT. *Voyez* SAINTE-CROIX.

GUILHEN DE CASTRO. *Voyez* CASTRO.

GUILHERMY (JEAN-FRANÇOIS-CÉSAR, baron DE), né vers 1750 d'une famille établie depuis longtemps dans le Languedoc, devint conseiller au présidial de Castelnaudary, précisément deux siècles après que ses ancêtres étaient entrés dans le même tribunal; en fut lieutenant particulier en 1783, et procureur du roi l'année suivante. Il avait dès cette époque signalé son dévouement à l'autorité royale, et Louis XVI lui en avait témoigné sa satisfaction. Aux élections pour les états généraux en 1789, il se prononça hautement contre les propositions que Cafarelli du Falga (*voy.* ce nom) voulait faire insérer dans les cahiers qui devaient être remis aux députés, et notamment celle qui tendait à l'abolition des droits féodaux sans aucune indemnité. Guilhermy n'en fut pas moins nommé député du tiers état, et siégea constamment au côté droit. Sans figurer parmi les orateurs, il mérita par son courage et son dévouement que Louis XVI le mît au nombre des députés sur lesquels il pouvait le plus compter. Le duc de Villequier, le nommant un jour à madame Élisabeth : « Voyez, monsieur, dit cette « princesse à Guilhermy, M. le duc de Villequier « qui me fait l'injure de croire que je ne vous con- « naissais pas ! » Un jour que Mirabeau l'aîné parlait en faveur du projet d'arborer sur nos vaisseaux le pavillon tricolore, et tonnait contre les *malveillants* décorés du titre de représentants du peuple, Guilhermy l'interrompit par ces mots : « Mirabeau parle comme un scélérat et un assas- « sin ! » On ne saurait peindre le tumulte qui se fit alors entendre : Guilhermy fut condamné à trois jours d'arrêt dans sa propre maison. Lorsque Louis XVI, ramené de Varennes, fut reconduit aux Tuileries, une foule innombrable entourant le cortége commandait le silence et défendait toute espèce de témoignage de respect. Tout le monde avait le chapeau sur la tête, et il était dangereux de rester découvert. Des placards affichés portaient « que quiconque applaudirait le « roi serait bâtonné; et que quiconque l'insulte- « rait serait pendu. » Malgré ces défenses, Guilhermy, qui se trouvait dans le jardin des Tuileries lorsqu'on y fit entrer le monarque, resta constamment découvert. Menacé par les gardes nationaux et les jacobins, il lança son chapeau au milieu de la foule en s'écriant : « Ira le chercher « qui voudra; jamais je n'oublierai le respect que « je dois à mon roi. » A la fin de la session (1791) il vota pour que l'assemblée présentât à la nation le compte des finances; enfin il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791. Immédiatement après la session, il émigra en Allemagne. En 1795, il suivit Louis XVIII en Italie; puis à l'armée de Condé, à Blankenburg; enfin à Mittau. Le monarque exilé l'employa à diverses missions délicates; il l'avait désigné avec quatre autres magistrats pour entrer à Toulon et y former son conseil. En 1798, Guilhermy fut nommé maître des requêtes. Il eut l'honneur d'assister comme témoin au mariage du duc d'Angoulême et de *Madame*, célébré à Mittau le 10 juin 1799. Il fut du nombre des conviés au repas de noces; et Louis XVIII lui adressa ces paroles : « Mon bon- « heur serait parfait si j'avais pu réunir ici tous « ceux qui comme vous se sont distingués par « une fidélité inaltérable. » Guilhermy ne s'occupait pas seulement à Mittau de négociations politiques, il se livrait en 1800, sous les yeux de Louis XVIII, à un travail de *Recherches historiques* ayant pour but de démontrer l'identité d'origine entre la deuxième et la troisième race de nos rois. Ce travail n'a pas été publié, mais Hue (*voy.* ce nom) en donne un extrait dans son ouvrage intitulé *Dernières années de Louis XVI*. En 1803, Guilhermy suivit Louis XVIII en Angleterre; il était alors dans l'intime confidence de ce prince, qui l'aimait beaucoup, et travaillait sous les ordres du comte d'Escars à la restauration du trône. Il était assez mal vu de la cour de *Monsieur*, comte d'Artois, où on lui reprochait ses liaisons avec Andréossi, ambassadeur de la république française à Londres, après le traité d'Amiens; mais avant de fréquenter ce fonctionnaire, qui était son compatriote, Guilhermy s'était fait autoriser par Louis XVIII. Les mêmes hommes lui reprochèrent aussi ses liaisons avec Puisaye et d'En-

traigues ; et l'histoire ne doit pas oublier combien ces commérages d'émigration ont nui à la cause des Bourbons. Montgaillard ayant prétendu, dans ses mémoires imprimés en 1807, que Guilhermy lui avait fait certaines confidences plus qu'indiscrètes, celui-ci adressa à ce sujet, le 31 janvier de la même année, à d'Entraigues, une lettre que Fauche-Borel a consignée dans le *Précis historique* de ses différentes missions, publié en 1815. Rentré en France à la suite du roi en 1814, Guilhermy fut anobli, appelé au conseil d'État en qualité de maître des requêtes honoraire, et nommé intendant de la Guadeloupe (13 juin 1814). Il n'y arriva que le 20 janvier suivant. Il était entouré d'un nombreux personnel qu'il destinait aux différentes places ; mais elles étaient déjà remplies : l'ordonnateur de la colonie, qui exerçait les fonctions d'intendant par intérim, avait nommé à tous les emplois. Guilhermy eut non-seulement la faiblesse de se résigner à cet affront, mais il laissa l'ordonnateur continuer encore ses fonctions d'intendant, pendant que lui-même cherchait à se mettre au courant de l'administration. Lorsque ensuite il voulut prendre la direction du service, l'ordonnateur, soutenu par le contre-amiral Linois, gouverneur militaire, refusa de lui donner les documents nécessaires. L'intendant aurait pu réclamer impérieusement les prérogatives de son emploi ; mais par amour de la paix il temporisa, et dès ce moment son autorité devint illusoire. L'administration coloniale ne fut plus qu'un composé inconvenant de pouvoirs légitimes et de pouvoirs usurpés, tous jaloux les uns des autres ; et ces divisions ne pouvaient qu'être funestes à la Guadeloupe. Toutefois, comme il fallait bien trouver des places pour les individus qui étaient venus avec Guilhermy, le nombre des employés fut énorme, greva la colonie et devint un juste sujet de mécontentement. Empressé de satisfaire aux réclamations des habitants, Guilhermy obtint pour eux du gouverneur la formation provisoire, en attendant l'autorisation du roi, d'une chambre d'agriculture, telle qu'elle existait avant 1789. Cette chambre, composée de neuf des principaux planteurs, se prêta généreusement à fournir les fonds nécessaires pour solder les dépenses, espérant acquérir par là le droit de prendre connaissance de l'emploi des fonds et de signaler les abus. Dans cette vue, après s'être réunie à la Basse-Terre le 22 février, sa première demande fut la communication du budget ; mais le contre-amiral Linois défendit à l'ordonnateur de donner cette communication. Ce refus, fait sans ménagement et avec hauteur, amena une scission complète entre le gouverneur et l'intendant, qui avait pour lui toutes les administrations locales dont il voulait que les droits fussent respectés. Le conseil supérieur, croyant de son devoir d'agir d'après les anciens statuts, prit des arrêtés que le gouverneur cassa sur-le-champ. La chambre d'agriculture fut congédiée. Dès lors Guilhermy et Linois ne se virent plus que pour des affaires de service indispensables. Une nouvelle mesure, à laquelle l'intendant se prêta par faiblesse, vint ajouter à tous ces sujets de mécontentement. Par un arrêté rendu conjointement avec le gouverneur, il autorisa la perception d'une taxe sur les boissons, impôt jusqu'alors non perçu dans nos colonies, et dont le premier essai avait amené à la Guadeloupe le mouvement insurrectionnel de 1789. Cependant l'ordonnateur et son frère ne cessaient de pressurer la colonie par leurs vexations : l'appui du gouverneur Linois faisait leur force. Une correspondance qui dévoilait les collusions les plus honteuses fut interceptée par l'autorité judiciaire et remise à Guilhermy, qui, ne pouvant agir, était réduit à adresser au ministre de la marine (Beugnot) des rapports affligeants : « Il lui dépeignait les deux artisans du malheur « public, dit le baron Boyer de Peyreleau dans « son ouvrage sur les *Antilles* (t. 3, p. 336), par- « ticulièrement l'ordonnateur, comme des êtres « avides et sans retenue, à qui il était urgent « d'ôter la possibilité de perdre la colonie. » Telle était la situation de la Guadeloupe lorsque le 29 avril on reçut le premier avis du retour de Napoléon. Le gouverneur et Guilhermy parurent réconciliés. Tous deux réussirent à comprimer pendant six semaines l'effervescence, et à maintenir l'autorité de Louis XVIII. Seulement, dans les rapports qu'il adressait à Londres au duc de la Châtre, l'intendant se plaignait de l'indécision et de la faiblesse du gouverneur, qui, de son côté, dans ses dépêches adressées au même, prétendait que la conduite de l'intendant, son imprévoyance, son incapacité et ses entraves continuelles, concouraient à rendre sa position, déjà très-pénible, encore plus difficile. Le 15 juin, le lieutenant Forsan arriva de France sur la goëlette *l'Agile :* il était chargé des dépêches et des instructions du duc Decrès au nom de Napoléon. L'amiral anglais Leith, qui croisait devant l'île, le laissa débarquer à la Basse-Terre, dans l'espoir que les dépêches en question mettraient tout en combustion et fourniraient aux Anglais un prétexte pour s'emparer de la Guadeloupe. La vue de cet officier et de la cocarde tricolore produisit un mouvement très-vif parmi la foule : le poste de la garde nationale qui gardait le port mit bas la cocarde blanche. Linois, à qui les dépêches furent remises, consulta Guilhermy pour savoir ce qu'on devait en faire. Celui-ci proposa de ne pas ouvrir les paquets, de les mettre sous scellé et de les envoyer au roi. Cet avis fut adopté ; les paquets, réunis et scellés du cachet du gouverneur et de l'intendant, furent conservés pour être adressés au duc de la Châtre. Il eût été sans doute préférable de ne pas les recevoir ; car cette mesure, en établissant une scission ouverte avec la France, ne servit qu'à accréditer le bruit que la Guadeloupe allait être livrée aux Anglais. Trois jours après, le colonel Boyer, commandant de la Pointe-à-Pître, se ren-

dit chez le gouverneur à la tête d'un régiment qu'il avait insurgé, et le fit garder à vue chez lui. Guilhermy était alors à la messe : on vint le prévenir de ce qui se passait et l'inviter à se soustraire à une arrestation qui paraissait imminente, bien que jusqu'alors il eût vécu dans la plus parfaite intelligence avec Boyer. Au surplus celui-ci, dans son *Histoire des Antilles*, s'exprime ainsi à ce sujet : « Le mouvement fut si peu dirigé contre « les royalistes, que pas une menace, pas une « personnalité ne furent articulées contre l'intendant. Il était cependant émigré, n'était rentré « qu'avec le roi ; ses sentiments pour les Bourbons n'étaient pas douteux, et il en faisait hautement profession ; mais on rendait justice à sa « droiture et à ses intentions vraiment françaises. » Fidèle à ces principes, Guilhermy, en présence de l'adhésion feinte ou simulée de Linois à l'insurrection de Boyer, quitta la Basse-Terre dans la matinée du 18. De Capesterre, où il s'était retiré, il rejeta l'offre qui lui fut faite de continuer ses fonctions, et se rendit aux Saintes, qui sont de petites îles dépendantes de la Guadeloupe. Madame de Guilhermy n'avait pu suivre son mari ; mais elle n'éprouva de la part de tous que de bons procédés pendant les trois jours qu'elle demeura encore à la Basse-Terre. Arrivé aux Saintes, Guilhermy avait rassemblé les habitants et leur avait fait renouveler le serment d'être fidèles au roi. Il sollicita le secours des Anglais pour rentrer dans la colonie ; mais l'amiral Leith, qui savait que ce vieux serviteur des Bourbons n'était rien moins que le partisan des Anglais, s'y refusa en alléguant qu'il n'avait aucun ordre à cet égard. Linois envoya aux Saintes un détachement pour s'y établir et y faire reconnaître le gouvernement impérial. Guilhermy, à qui on donna l'option de rentrer à la Guadeloupe et d'y vivre tranquille à la Basse-Terre, ou d'aller dans une colonie neutre, préféra se retirer à la Martinique auprès du comte de Vaugiraud, qui avait maintenu dans cette île l'autorité de Louis XVIII. Cependant Guilhermy ne cessait d'entretenir une correspondance très-active avec les royalistes de la Guadeloupe. Le 16 juillet il écrivait à Boyer une lettre qui contenait ces passages remarquables : « Que faites-vous, « mon cher Boyer, ou plutôt qu'avez-vous fait ? « A quoi avez-vous employé votre sagacité, vos « moyens? A les faire servir contre le plus astu« cieux des hommes.... La Providence a dirigé « tous les événements. L'usurpateur éprouve à « son tour des défections plus rapides que celles « qu'il a provoquées lui-même.... Il vous reste une « ressource, mais il ne vous en reste qu'une. Vous « avez du courage, vous avez de l'activité : ou« bliez ce que vous avez fait ; démasquez un « traître ; proclamez Louis XVIII et arrêtez Li« nois.... Envoyez le tout aux *Saintes;* déclarez« vous commandant en chef provisoire de la « Guadeloupe au nom du roi ; et j'accours avec « confiance et sans condition me réunir à vous. « Empêchez par là l'invasion étrangère, et conser« vez la Guadeloupe à la France, etc. » Malheureusement Boyer n'eut pas le pouvoir ou la volonté de suivre cet avis. Comme Guilhermy l'avait prévu, les Anglais s'emparèrent de la Guadeloupe au mois d'août. Pour lui, il rentra dans la colonie à la fin de 1815, et s'y occupa de recueillir, tant sur la statistique du pays que sur ce qui s'était passé pendant les derniers mois, tous les documents que lui avait demandés le ministre de la marine Dubouchage : la soupçonneuse influence de l'amiral Leith et de ses agents s'opposa à ce qu'ils lui fussent exactement fournis. Le conseil supérieur de l'île avait voté à Guilhermy une indemnité de quarante mille francs ; mais, lorsque parut cette adresse odieuse qui tendait à obtenir que la colonie fût séparée de la mère patrie, l'intendant rejeta ce présent avec indignation. L'attachement inviolable qu'il témoignait au roi et à la France l'exposa bientôt à des persécutions, et il fut renvoyé de la colonie par les Anglais et leurs adhérents comme perturbateur du repos public. Il se retira de nouveau aux Saintes, seul débris du gouvernement de la Guadeloupe qui fût rentré sous le pavillon royal, puis à la Martinique. D'après les instructions qu'il avait reçues de la métropole, il continua de prendre des informations sur la conduite de Linois et de Boyer ; et ses rapports ont servi de base au procès qui fut intenté à ces deux officiers au mois de mars 1816. Dans une de ses dépêches il s'exprimait ainsi : « On dit aujourd'hui que Linois ne fait que pleu« rer : il n'en est que plus méprisable. Si avant la « descente des Anglais la colonie eût arboré de « nouveau les couleurs du roi, sir James Leith « n'eût pas pris sur lui de l'attaquer. » C'est en effet au sujet de Guilhermy que Linois, au milieu de ses anxiétés et de ses indécisions, s'était écrié à cette même époque : « Qu'il est heureux de « n'avoir jamais changé de parti ! » Lorsque, au mois de mai 1816, la Guadeloupe fut rendue à la France, Guilhermy, revêtu du titre de conseiller d'État en service extraordinaire, fut chargé de concourir, comme l'un des commissaires du roi, à la reprise de possession de cette colonie. Du reste, l'intendance avait été donnée à Foullon d'Écotier. Au moment où Guilhermy quitta pour toujours la Guadeloupe, il reçut les adresses les plus honorables du conseil supérieur et des habitants. A son retour en France il fut créé baron ; et, comme il était sans fortune, Louis XVIII lui accorda le traitement de conseiller d'État en service ordinaire. Plus tard, en prorogeant ce traitement jusqu'au mois de juin 1820, le roi ajouta à cette grâce cette apostille écrite de sa main : « J'espère que, d'ici là, je trouverai le moyen de « donner à M. de Guilhermy un témoignage effi« cace de l'estime qu'avec tant de raison je lui « porte depuis trente ans. » Louis XVIII tint parole, et du moins Guilhermy ne grossit pas le nombre de ces hommes dévoués que la restaura-

tion laissait mourir de faim. Nommé en 1821 conseiller maître, puis président en la cour des comptes, il sut se concilier l'estime de tous dans ces fonctions, qui convenaient bien mieux aux habitudes de son esprit que l'administration d'une colonie. Déjà chevalier de la Légion d'honneur, il en devint successivement officier et commandeur. Enfin, en 1825, il fut appelé à la commission de l'indemnité des émigrés, puis à la commission de surveillance de la caisse d'amortissement. Après avoir eu tant d'occasions de s'enrichir, soit comme chargé dans l'émigration d'une partie des finances de Louis XVIII, soit comme intendant d'une colonie, Guilhermy est mort, sans autre avoir que son traitement, le 12 mai 1829. D—R—R.

GUILLAIN (Simon), statuaire, né à Paris en 1581, était fils d'un sculpteur de Cambrai, qui s'était fait quelque réputation dans son art. Doué de dispositions naturelles très-heureuses, le jeune Guillain, après avoir appris de son père les éléments du dessin, se rendit à Rome, où il travailla pendant plusieurs années sous la direction des plus habiles maîtres. De retour à Paris, il s'y fit bientôt avantageusement connaître, et fut chargé de l'exécution d'ouvrages importants. Il imagina le premier d'engager ses confrères à se réunir une fois chaque semaine pour traiter des matières utiles au progrès des arts; et ces assemblées donnèrent naissance à l'Académie de peinture et de sculpture, dont il fut un des premiers recteurs (*voy.* Ch. Lebrun). Guillain unissait à un beau talent des qualités précieuses qui lui avaient mérité de nombreux amis. Il mourut à Paris en 1658, âgé de 77 ans, laissant une fortune considérable, fruit de son esprit d'ordre et de son économie. Parmi ses principaux ouvrages on cite : 1° le *Monument* qu'on voyait à la pointe du pont au Change, et qui fut démoli en 1787. Il était composé des figures en bronze de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de Louis XIV enfant et d'un bas-relief en pierre de liais; Lenoir en a donné le trait dans le tome 5 de son *Musée des monumments français*. 2° les *Statues* qui décoraient le portail et l'église de la Sorbonne; 3° les *quatre Evangélistes* qu'on voyait à St-Gervais; 4° le *maître-autel* de St-Eustache, etc. La plupart de ces morceaux, où l'on trouvait réunies la correction du dessin et la délicatesse du ciseau, ont été détruits ou dispersés pendant les troubles de la révolution. Lenoir est parvenu à sauver un bas-relief de cet artiste, représentant le dernier combat de Louis Potier, marquis de Gesvres, dans lequel on remarque les figures de la Renommée et des Parques (*voy.* le *Musée des monuments français*, t. 5). W—s.

GUILLARD (Nicolas-François), auteur dramatique, naquit à Chartres le 16 janvier 1752, et fit ses études dans cette ville, où son père exerçait les fonctions de notaire apostolique. Il annonça de bonne heure des dispositions pour la poésie. A peine dans sa dix-neuvième année, il s'était fait connaître par une épître où l'on remarque des pensées nobles et généreuses : elle était adressée au duc de Choiseul, dont l'exil causait en France une grande rumeur. On ne manqua pas de la comparer à l'*Élégie* de la Fontaine sur la disgrâce de Fouquet. Le jeune auteur eut l'avantage d'être présenté par l'abbé Barthélemy au duc et à la duchesse de Choiseul, qui avaient toujours conservé une sorte de cour; et la marquise de Turpin l'admit avec une extrême bienveillance dans une société littéraire qu'elle avait fondée sous le titre de la *Table ronde*. On doit à cette espèce d'Académie, où figuraient Favart, Voisenon et Boufflers, un petit recueil intitulé la *Journée de l'amour*, qui fut imprimé avec beaucoup de luxe, et dont les exemplaires sont très-rares. Jusqu'à l'année 1779, cependant, Guillard n'avait rien ajouté à sa réputation; et peut-être se serait-il perdu dans la foule des versificateurs agréables, si l'impression que fit un jour sur lui une représentation d'*Iphigénie en Aulide* n'avait subitement décidé sa vocation pour le genre tragi-lyrique. Encore plein de son enthousiasme, il conçut et traça, en rentrant chez lui, le plan d'*Iphigénie en Tauride*. On raconte à ce sujet l'anecdote suivante : « Ayant à peine mis en vers « deux actes de son opéra, Guillard ne put ré« sister à l'envie de consulter le bailli Durollet, « auteur lui-même de plusieurs tragédies lyri« ques qui ne manquaient pas de réputation. Il « se présente avec sa timidité naturelle chez ce « bon vieillard, qui l'accueille d'une manière « encourageante et lui promet de lire son ma« nuscrit. Quelques jours après, l'auteur retourne « en tremblant chez son juge, dont il redoute « la sévérité : celui-ci garde un silence mysté« rieux, fait mettre les chevaux à sa voiture, et « invite Guillard à l'accompagner. Où vont-ils? « c'est le secret du vieillard. Mais quelle fut la « surprise du jeune poëte, en se voyant, au bout « de quelques minutes, dans l'appartement du « chevalier Gluck! Celui-ci, non moins taciturne « que le bailli, se dispense des politesses d'usage, « se met, sans dire mot, à son clavecin, et fait « tout à coup entendre à notre auteur l'admira« ble musique de son premier acte... Quels éloges « auraient pu valoir pour Guillard l'éloquence « de cette brusque réception! » Comblé de joie, il redouble de zèle pour justifier la confiance de son illustre collaborateur; et son troisième acte fut digne des premiers. Le succès d'*Iphigénie en Tauride*, qui eut les honneurs d'une parodie (*voy.* Guimond de la Touche), ayant mérité à l'auteur des paroles la bienveillance de la reine, cette princesse, qui protégeait particulièrement Sacchini, voulut que ce compositeur travaillât sur les poëmes de Guillard. Ce fut d'elle-même que celui-ci reçut les sujets de *Dardanus* et de *Chimène*, sujets qu'il n'aurait pas choisis sans doute, mais qu'il n'en traita pas moins avec un talent

très-estimable (1). Toutefois, Guillard n'a rien fait d'égal à son opéra d'*OEdipe à Colone*, dont le sujet était de son choix, et qui est aussi le chef-d'œuvre de Sacchini. Le succès en fut prodigieux. Sacchini y travaillait à Versailles, sous les yeux de la reine. Arrêté au troisième acte par la mesure des vers alexandrins, à laquelle il n'était point accoutumé, il mande son embarras au poëte et lui déclare que cet acte, impossible à mettre en musique, doit être entièrement refait. Guillard, contrarié, se rend à Versailles, lit ou plutôt déclame ses vers avec toute la chaleur de son âme, et produit sur l'esprit de Sacchini une si vive émotion, que celui-ci ressaisit le manuscrit en s'écriant : « Donnez, donnez, mon ami, je « vous ai entendu. Je ferai votre acte, et je le ferai « bien. » En effet, quoi qu'en ait dit la Harpe, sévère critique de Guillard, ce dernier dialoguait avec chaleur, tournait facilement un vers, et connaissait mieux que personne l'art de plier son style aux diverses inflexions du chant. Enfin les poëmes de ses opéras sont, après ceux de Quinault, les mieux conçus et les mieux écrits. Il est à remarquer que Guillard n'a été ni de l'ancienne Académie française ni de l'Institut (2). L'Académie pourtant avait couronné trois de ses ouvrages, au nombre desquels étaient *OEdipe à Colone* et *Arvire et Evelina*, et en avait mentionné honorablement plusieurs autres; mais cet homme de lettres, simple et modeste, n'avait ni le talent ni la volonté de se faire valoir. Ses ouvrages sont, 1° à l'Opéra : *Iphigénie en Tauride*, 1779; 2° *Électre*, 1782, musique de Lemoine; 3° *Chimène*, 1784; 4° *Dardanus*, retouché, 1784; 5° les *Horaces*, 1786, musique de Salieri; 6° *OEdipe à Colone*, 1787; 7° *Arvire et Evelina*, 1788, musique de Sacchini et de Rey; 8° *Louis IX en Égypte* (avec M. Andrieux), 1790, musique de Lemoine; 9° *Miltiade à Marathon*, 1793, musique du même; 10° *Olympie*, 1798, musique de Kalkbrenner; 11° les *Horaces*, refaits, 1800; 12° le *Casque et les Colombes*, 1801; 13° *Proserpine*, de Quinault, refaite en partie avec Paesiello, 1803; 14° la *Mort d'Adam*, 1809, musique de Lesueur. Au Théâtre-Italien : 15° *Elfrida*, 1791. En portefeuille : 16° *Oreste*, tragédie lyrique, dont la musique est de M. Widerker. Il est à regretter que l'Académie royale de musique n'ait pas représenté cet ouvrage, auquel l'Académie française avait cru devoir décerner un prix. 17° Des *Poésies* fugitives. Toutes les personnes qui ont connu Guillard font l'éloge de ses qualités sociales. On dit surtout que sa conversation était semée de traits délicats et piquants. Il est mort à Paris, le 26 décembre 1814, après avoir reçu de M. de Lubersac, ancien évêque de Chartres, et de Frayssinous, les consolations de la religion. F. P—T.

(1) Le poëme de *Dardanus* est de la Bruère; mais les changements que Guillard fut obligé d'y faire ont en quelque sorte donné à celui-ci le droit de s'en dire l'auteur.

(2) En l'an 7 (1799), grâce aux démarches officieuses de son ami Colin d'Harleville, Guillard avait été sur le point d'être élu membre de l'Institut. On le représenta à ce corps sous les traits d'un ennemi de la république, et il suffit de cet incident pour le faire rejeter. Depuis, il ne se mit plus sur les rangs.

GUILLARD (Nicolas-Antoine), mathématicien, né à Orbais (Aisne), commença ses études au collége de Soissons, et les acheva comme boursier à Paris, au collége Louis le Grand, où il fit sa philosophie sous Duport, qui n'a laissé aucun ouvrage, mais qui a eu pour élèves la plupart de nos mathématiciens les plus distingués, et qui, pendant près de cinquante ans, a joui dans l'ancienne comme dans la nouvelle université d'une grande réputation de savoir et de vertu (1). Admis en 1783 au collége Louis le Grand en qualité de maître d'études et maître de conférences de la deuxième année de philosophie, Guillard cumula ces modestes et pénibles fonctions jusqu'au moment où la révolution éclata. Alors il fut obligé de se faire une ressource pour exister, en donnant des leçons de mathématiques dans Paris. En 1794, employé au cadastre sous la direction de M. de Prony, il fut attaché comme géomètre à la partie analytique du calcul des grandes tables logarithmiques et du livre de la connaissance des temps. Il travaillait alors à côté des Legendre, des Delambre; et tandis que ces illustres mathématiciens faisaient une brillante et rapide fortune, leur modeste collaborateur était destiné à vivre dans l'obscurité. Les attributions dont il était en possession au cadastre ayant été confiées au Bureau des longitudes, Guillard, sur la recommandation de son ancien confrère Champagne, directeur du Prytanée, fut nommé en 1803 professeur supplémentaire de mathématiques dans cet établissement. Lors de la création de l'université, il échangea ce titre contre celui d'agrégé de mathématiques, chargé d'une classe; puis, le 7 octobre 1816, il fut nommé professeur titulaire de mathématiques élémentaires. Depuis quatre ans il exerçait ses nouvelles fonctions avec autant de zèle que de succès, lorsqu'il fut enlevé à ses élèves le 26 octobre 1820, par une courte maladie qu'on attribua au chagrin que lui causaient quelques tracasseries universitaires (2). Guillard a publié divers ouvrages tendant à propager la connaissance et à faciliter l'usage du système métrique : 1° *Traité élémentaire d'arithmétique décimale*, spécialement destiné aux orfévres et autres personnes qui font le commerce des matières d'or et d'argent, Paris, 1802, in-16; 2° *Traité des opérations de change et des arbitrages de change*, etc., Paris, 1803, in-8°; 3° *Arithmétique des premières écoles et des écoles secondaires*, approuvée par M. Chaptal, ministre de l'intérieur, contenant un

(1) Oublié dans toutes les faveurs du pouvoir, Duport a reçu la croix d'honneur de Frayssinous, qui, étant grand maître de l'université, a bien voulu se rappeler que cet homme respectable avait été son professeur. Duport est mort, riche de ses économies, en 1829.

(2) On peut consulter à ce sujet le *Mémoire justificatif adressé à MM. les membres du conseil royal de l'instruction publique*, par M. Guillard fils, le 17 mars 1826 (Paris, in-4°).

grand nombre d'applications au commerce, aux impositions et aux mesures de superficie et de solidité, et terminée par une instruction familière sur le mode de peser et de calculer avec les nouveaux poids, Paris, 1803, in-8°. On doit encore à Guillard une nouvelle édition du *Cours de mathématiques* de Bezout, Paris, an 8 (1800). M. Quérard, dans la *France littéraire*, a confondu ce savant avec son fils, également professeur de mathématiques au collége Louis le Grand, et qui a publié la *Gazette des écoles*, un recueil intitulé le *Géomètre* et plusieurs *Mémoires* à propos de ses démêlés avec le conseil de l'instruction publique. D—R—R.

GUILLAUME (Saint), duc d'Aquitaine, nommé aussi de Gellone, florissait au temps de Charlemagne, et était aimé de ce prince, qui l'employa utilement contre les Sarrasins. Ces infidèles avaient envahi une partie du Languedoc : Guillaume, à la tête d'une armée, les défit, et en délivra cette province. Charlemagne récompensa ce vaillant général en lui donnant le comté de Toulouse et le titre de duc d'Aquitaine. Guillaume, en 808, renonça au monde et à tous les avantages dont il jouissait, pour ne s'occuper que de son salut. Il se retira dans la vallée de Gellone, près Lodève, où il bâtit un monastère, nommé depuis St-Guilhem du Désert. Il y fit profession, du consentement de la duchesse sa femme, y vécut en saint, et y mourut le 28 mai de l'année 812, jour auquel on célèbre sa fête. Ses faits d'armes sont le sujet d'un roman, ou plutôt d'une chanson guerrière, composée vers la fin du 9e siècle, ou au commencement du 10e, sous le titre du *Roman de Guillaume au court nez* (1); production qu'il faut distinguer de la *Vie* du même saint, écrite plus sérieusement, quarante ou cinquante ans après, et moins mêlée de fables. Ce Guillaume d'Aquitaine a été quelquefois confondu avec un Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine, et père d'Éléonore de Guienne, qui épousa Louis le Jeune, et ensuite Henri II, roi d'Angleterre (*voy.* Éléonore de Guienne (2), et Guillaume X, ci-après). — Guillaume (Saint), abbé de Saint-Benigne de Dijon, naquit en 961, près de Novare, de parents nobles et riches, originaires de Souabe, et fut élevé au monastère de Lucédia, alors du diocèse de Verceil, où il fit de grands progrès dans les lettres divines. St-Maïeul, abbé de Cluny, revenant de Rome, l'emmena avec lui, et, peu de temps après, le chargea de la réforme de quelques monastères; il en fonda aussi plusieurs. Dans tous il établit des écoles. Il mourut à Fécamp, dans le cours de ses visites, en 1031, âgé de 72 ans. Raoul Glaber, son disciple, a écrit sa *Vie*. Des nombreux ouvrages qui ont dû sortir de sa plume, on ne connaît que trois *Lettres*. — Guillaume *d'Hirsauge*, restaurateur de la discipline monastique en Allemagne, fit profession dans l'abbaye de St-Emmeran, près de Ratisbonne, et en fut tiré pour être abbé d'Hirsauge. Ce monastère était réduit à un petit nombre de religieux; en peu de temps il en compta 150, non compris les frères convers : les uns étaient voués à la prière et à la contemplation; d'autres se livraient à l'étude de diverses sciences et à l'enseignement; un grand nombre transcrivaient les bons ouvrages. Les frères convers, instruits dans les arts mécaniques, et ayant chacun un métier, étaient autant d'ouvriers à la disposition de l'abbé, pour les différentes constructions qu'exigeaient ses nouvelles fondations. Non moins soigneux du maintien de la régularité, il se procura les règlements observés à Cluny, et connus sous le nom de *Coutumes* : ces règlements, au moyen des changements qu'il y fit et que réclamait la différence des mœurs et du climat, prirent le nom de *Coutumes d'Hirsauge*. Ce saint abbé mourut le 5 juillet 1091. — St-Guillaume *de Malavalle* ou *de Maleval* avait, à ce qu'on croit, embrassé d'abord le parti des armes, et vécu dans la dissipation ordinaire à cet état. Touché de la grâce, il alla consulter un saint ermite, qui lui conseilla le pèlerinage de Rome. Arrivé dans cette ville, Guillaume vint se jeter aux pieds d'Eugène III, et lui fit l'aveu de ses fautes. Ce pape lui imposa pour pénitence le voyage de Jérusalem. Guillaume demeura huit ans dans la terre sainte. A son retour, en 1153, après avoir essayé de s'établir en différents lieux, il se fixa au territoire de Sienne dans une vallée déserte, appelée alors l'*Étable de Rhodes*, et ensuite *Malavalle*. Il y fut joint par un compagnon nommé Albert, et y mourut en 1157. Le *Martyrologe romain* en fait mention au 10 février. Albert lui rendit les derniers devoirs. D'autres personnes, attirées par la solitude du lieu et la sainteté de la vie qu'on y menait, se réunirent à Albert, et bâtirent un monastère. De cet humble commencement sortit l'ordre des *Guillermites* ou *Guillelmins*, qu'Alexandre IV approuva par une bulle de 1256, et qui s'étendit en Allemagne, en Flandre et en France. Ils avaient, près Paris, une maison à Montrouge, d'où ils se transportèrent à celle des *Blancs-Manteaux*, ainsi nommée du manteau blanc que portaient les anciens religieux de cette maison. Les Guillermites y eurent pour successeurs des bénédictins, d'abord de St-Vannes, et ensuite de St-Maur. — Saint-Guillaume *de Monte-Vergine*, ou *Mont-Vierge*, né en Piémont, n'avait que quinze ans, lorsqu'il se sentit le désir de se consacrer à Dieu. Pour s'y fortifier, il entreprit le voyage de St-Jacques de Compostelle. S'étant ensuite retiré sur une haute montagne au royaume de Naples, il s'y livrait, sans distraction, à la contemplation et à toutes les austérités de la pénitence, lorsque le bruit de sa sainteté attira une foule de monde

(1) A Orange on le nomme *Guillaume au cornet;* et c'est de lui que cette ville et son ancienne principauté, dont Charlemagne lui avait aussi donné l'investiture, ont pris pour armoiries un cornet ou cor de chasse. F—A.

(2) Dans cet article, le Guillaume dont il est question est appelé Guillaume IX; *l'Art de vérifier les dates* dit Guillaume X.

dans sa solitude. Pour s'y dérober, il alla s'établir dans un lieu nommé le *Mont-Vierge*, entre Nole et Bénévent, où plusieurs personnes vinrent se ranger sous sa direction. Cette réunion donna lieu à un nouvel ordre religieux du nom de *Monte-Vergine*, qui faisait profession de la vie ascétique, et qu'on croit avoir commencé en 1119. Guillaume mourut le 25 juin 1142, jour auquel le *Martyrologe romain* en fait mention. Il n'avait point laissé de règle pour sa congrégation : Alexandre III la mit sous la règle de St-Benoît. — Guillaume *d'Eskil*, né à St-Germain, près de Crépy, vers 1125, fut d'abord chanoine de Ste-Geneviève, chapitre alors séculier : il éprouva, à cause de sa piété et de sa régularité, diverses persécutions de la part de ses confrères, dont la vie dissipée contrastait avec la sienne. Ils parvinrent à l'écarter en le nommant à la cure d'Espinay. Mais leurs désordres ayant obligé Eugène III de chercher les moyens de réformer ce chapitre, on substitua à ces chanoines mondains des chanoines réguliers de St-Victor, auxquels Guillaume se joignit. Le bruit de cette réforme et de la vie sainte qu'on menait dans ce nouveau monastère s'étant répandu jusqu'en Danemarck, Absalon, évêque de Roskild, ancien compagnon d'études de Guillaume, le fit demander à Eudes, son abbé, et l'obtint. Guillaume, arrivé en Danemarck en 1171, fut fait abbé de St-Thomas du Paraclet. Il rétablit dans cette maison la discipline canonique, qui s'y était affaiblie, y vécut dans les austérités jusqu'à l'âge de 98 ans, et mourut en 1203. Honorius III le mit au rang des saints en 1224, et l'Église honore sa mémoire le 6 avril. On connaît de lui plus de cent lettres, publiées en 1786, dans les *Rerum Danicarum scriptores*, t. 6, et quatre opuscules dont Brial a donné une courte notice à l'Institut, classe d'histoire et de littérature ancienne, le 2 septembre 1814. L—y.

GUILLAUME *de Durham*, célèbre prélat d'Angleterre, était né au 9e siècle en Normandie, et florissait sous Guillaume le Conquérant. Doué d'heureuses dispositions pour les sciences, il les cultiva avec ardeur, et acquit un grand fonds de littérature sacrée et profane. D'abord il s'agrégea au clergé de Bayeux; mais son père s'étant fait religieux, au monastère de St-Calais dans le Maine, il fut touché de cet exemple et s'engagea dans la même abbaye par la profession monastique. Il avait occupé successivement les offices de second et de grand prieur, lorsque les religieux de St-Vincent du Mans, quelques années avant 1080, l'élurent pour leur abbé. Cette dignité lui donna des rapports avec le pape et les rois de France et d'Angleterre, desquels il sut se faire estimer. Guillaume le Conquérant l'ayant appelé dans ce dernier pays, après qu'il s'en fut rendu maître, l'abbé plut tellement à ce prince que pour l'y retenir il lui donna le duché de Durham. Le premier soin de Guillaume fut de travailler à la réformation de son clergé et de faire rendre à son église les biens qui lui avaient été enlevés. Sa cathédrale se trouvant en état de dégradation, il en construisit une magnifique, bâtit à côté un monastère, et y joignit une riche bibliothèque. Pendant toute la vie de Guillaume le Conquérant, l'évêque de Durham fut en grand crédit : mais sous le règne de Guillaume le Roux, il fut accusé d'avoir trempé dans la conjuration d'Adon, évêque de Bayeux et oncle du monarque, et chassé de son église. Il se retira en Normandie, où le duc Robert l'accueillit honorablement. Il fut rappelé en 1091, après deux ans d'exil. Soit qu'il craignît de perdre encore les bonnes grâces du roi ou qu'il fût entraîné par l'exemple, il vota avec les autres évêques contre St-Anselme à l'assemblée de Rockingham, convoquée par le roi contre ce prélat. Il mourut le 2 janvier 1096, laissant quelques ouvrages : 1° *Recueil de lettres* aux moines qui desservaient sa cathédrale, écrites probablement pendant son exil. On en connaît un fragment cité par Turgot, prieur de Durham, dans son histoire (1). Un manuscrit, conservé dans les archives de l'église de Durham, contient une lettre de Guillaume adressée aux mêmes moines. Peut-être est-ce le même ouvrage que le précédent, ou en faisait-elle partie. 2° *Opus Guillelmi de Carilepho in* ou *de triennio opilii sui;* manuscrit de la même église. On présume que c'est une apologie de sa conduite, pour se justifier des accusations qui avaient causé son exil. L—y.

GUILLAUME, deuxième du nom, dit aussi *Guillaume d'Auxerre* et *Guillaume de Seignelai*, 58e évêque d'Auxerre, et un de ceux qui illustrèrent ce siége par leur mérite autant que par leur naissance, était fils de Burchard de Seignelai et d'Éléonore de Montbar, parente de St-Bernard. Il avait pour oncle Hugues, archevêque de Sens. Son frère Manassès et lui, élevés dans l'église d'Auxerre, s'y formèrent à la piété et aux lettres. Guillaume fut successivement trésorier de l'église de Sens, archidiacre de Provins et doyen d'Auxerre. Il refusa l'archevêché de Sens et l'évêché de Nevers. Celui d'Auxerre ayant vaqué et le chapitre balançant entre Manassès et Guillaume, il s'éleva entre les deux frères un généreux débat qui ne finit que par un compromis des chanoines entre les mains du métropolitain, lequel nomma Guillaume. Manassès, peu de temps après, obtint l'évêché d'Orléans. Guillaume prit possession de son siége le 9 février 1207. Ayant trouvé son église opprimée par les receveurs des droits régaliens, il contint ces hommes avides, et parvint à affranchir ses successeurs de cette dure servitude. En 1209, les deux frères se firent avec le roi Philippe-Auguste une affaire qui les mit dans sa disgrâce. Ce prince avait ordonné le rassemblement d'une armée en Bretagne : les deux

(1) Cette histoire est celle de l'église de Durham et en particulier de l'évêque Guillaume. Quoiqu'elle porte le nom de Siméon, moine et grand chantre du lieu, elle est l'ouvrage de Turgot.

prélats obéirent au ban; mais, ne trouvant pas le roi au lieu assigné, ils revinrent chez eux avec leurs gens, prétendant n'être obligés au service que quand le roi marchait en personne. Philippe irrité fit saisir leur temporel, à l'exception toutefois des dîmes. En représailles, les deux évêques mirent l'interdit sur les domaines du roi situés dans leur territoire. Heureusement, Innocent III intervint dans ce démêlé et réussit, non sans peine, à réconcilier les deux frères avec leur souverain. Dans l'expédition contre les Albigeois, Guillaume conduisit aux catholiques de puissants renforts. Les affaires du dehors ne le détournaient point des soins qu'il devait à son diocèse. Il rebâtissait sa cathédrale, le palais épiscopal, et augmentait la dotation de son chapitre. Il n'y eut aucune église de son évêché qui ne ressentît les effets de sa libéralité. Pierre de Nemours, évêque de Paris, qui s'était croisé, mourut en 1219, au siége de Damiette, et le chapitre de Paris ne s'accordant point sur la nouvelle élection, Honorius III jeta les yeux sur Guillaume pour remplacer le prélat décédé. L'évêque d'Auxerre se vit avec peine enlevé à une église qu'il affectionnait; il supplia le pape de faire un autre choix, et entreprit tout exprès, mais inutilement, le voyage de Rome. Forcé de se soumettre, il porta dans le gouvernement de son nouveau diocèse la même fermeté à maintenir la discipline et les mœurs. Les écoliers de l'université se livraient à différents désordres : des meurtres, des vols se commettaient de nuit, et plusieurs fois il s'était trouvé qu'ils en étaient impunément les auteurs, les priviléges de l'université les soustrayant à la juridiction des juges séculiers. Guillaume fit de ces perturbateurs une éclatante justice. Mais il ne gouverna le diocèse de Paris que trois ans. Une fièvre opiniâtre l'emporta le 23 novembre 1223. Par une disposition de son testament, son corps fut transporté à l'abbaye de Pontigny pour y être inhumé dans le sépulcre de ses pères, qui avaient fondé ce monastère. Vincent de Beauvais le nomme le défenseur des libertés de l'Église, *Ecclesiæ libertatis defensor mirabilis*. On lui a attribué une *Somme de théologie* qui est l'ouvrage du suivant. — Guillaume d'*Auxerre*, *Guillelmus Altissiodorensis*, cru évêque par un grand nombre de biographes (1) et par cette raison souvent confondu avec le précédent, dont il était contemporain, doit sa célébrité à son grand savoir en théologie, et surtout à une *Somme* souvent citée par les anciens théologiens scolastiques, et dont il est l'auteur. L'abbé Lebeuf, dans une savante dissertation (2), démontre solidement que ce Guillaume ne fut point évêque, et que la fameuse *Somme de théologie* ne peut être attribuée à d'autres qu'à lui. Il naquit à Auxerre sur la fin du 12e siècle, et quitta sa patrie pour venir faire ses études à Paris, où il fut docteur en théologie et professa cette science pendant plusieurs années. Il est vraisemblable que ce fut alors qu'il composa son ouvrage. Dans la suite, Milon de Châtillon, dit aussi Milon de Nanteuil, évêque de Beauvais, l'attacha à son église en qualité d'archidiacre. Obligé de faire, en 1229, le voyage de Rome, ce prélat se fit accompagner par Guillaume, qui y mourut le 3 novembre de l'année suivante, jour où l'on célébrait son obit à Auxerre. Il l'avait fondé en passant dans cette ville, en 1229. Dans la chronique d'Albéric, Guillaume est qualifié de *theologus nominatissimus et in quæstionibus profundissimus*. Cette chronique contemporaine lui attribue formellement la *Somme de théologie : hujus habetur magna Summa theologiæ*. Il existait dans la bibliothèque de Sorbonne plusieurs exemplaires manuscrits de cette *Somme*, de laquelle il fut fait différents abrégés : 1° un par Ardingus, évêque de Florence. Il en est question dans la chronique d'Albéric. 2° Un autre par Hébert, que l'abbé Lebeuf pense être le même que Herbert ou Aubert, doyen d'Auxerre en 1249; 3° un troisième par Denys le Chartreux. Il paraît que Guillaume d'Auxerre avait composé une autre *Somme*, intitulée *Summa magistri Guillelmi de officiis divinis*, dont il existait deux exemplaires manuscrits à St-Victor, un troisième à St-Germain des Prés, et un quatrième à St-Martin de Tournai; il est à remarquer que dans tous ces manuscrits le titre de maître, *magister*, est donné à Guillaume, et jamais celui d'évêque. — Guillaume *d'Auxerre*, *Guillelmus Altissiodorensis*, religieux de l'ordre de St-Dominique, florissait vers le milieu du 13e siècle, et se distingua dans la prédication. Le P. Échard, historien de l'ordre (1), cite de lui trois sermons prêchés dans différentes églises de Paris, et qui se trouvaient conservés dans un manuscrit de la bibliothèque de Sorbonne. Ces discours admirés alors étaient, comme tous ceux de ce temps, mêlés de français et de latin également barbares, la dernière langue y dominant. Ce Guillaume était provincial de son ordre en 1294, et selon quelques-uns mourut cette année. L'abbé Lebeuf (2) dit qu'il s'appelait aussi Guillaume de Mailly, *Guillelmus de Malliaco*, parce qu'il était né dans un village ou bourg de ce nom à quelques lieues d'Auxerre. Cela n'est peut-être pas tout à fait exact. Échard a un article à part sur Guillaume *de Mailly*, et plusieurs raisons semblent prouver qu'il n'est pas la même personne que le Guillaume d'Auxerre dont il est question plus haut. Ce Guillaume de Mailly était aussi un prédicateur célèbre du 13e siècle, dont les sermons, fort recherchés, existaient en manuscrit dans plusieurs bibliothèques. Mais Échard (3) n'ose assurer qu'il fût de l'ordre de St-Dominique.

(1) Gessner, Lemire Bellarmin, Dupin, Casimir Oudin, etc., lui donnent ce titre.

(2) Cette dissertation fut publiée en 1727. Elle est insérée dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, t. 3, 2e partie, p. 317.

(1) *Scriptores ord. prædicat.*, t. 1, p. 267.

(2) *Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, t. 1.

(3) *Scriptores ord. prædicat.*, t. 1, p. 483.

Or, il n'élève aucun doute pareil sur Guillaume d'Auxerre : *Guillelmus Altissiodorensis prædicatorum* (1), dit-il. Dans la liste des sermons qu'il attribue à Guillaume de Mailly, il ne fait aucune mention des trois dont il dit que Guillaume d'Auxerre est auteur. Le même P. Échard parle encore (2) d'un autre Guillaume de Mailly, qui ne peut être non plus le Guillaume d'Auxerre dont l'abbé Lebeuf a donné la notice, puisque celui-ci mourut à la fin du 13e siècle, et ce dernier seulement à une époque avancée du 15e siècle. Il paraît donc qu'au lieu d'un Guillaume d'Auxerre, appelé aussi Guillaume de Mailly, comme le dit l'abbé Lebeuf, il faut distinguer trois Guillaume : le premier, nommé simplement *Guillaume d'Auxerre*, religieux et provincial de l'ordre de St-Dominique ; le second, *Guillaume de Mailly*, présumé seulement avoir appartenu à cet ordre; le troisième, nommé aussi *Guillaume de Mailly*, mort *jubilé* dans le couvent d'Auxerre en 1462, et auteur de quelques ouvrages restés inédits dans la bibliothèque de sa maison. Dans cette supposition appuyée du texte d'Échard, qui en qualité d'historien de son ordre doit faire autorité, l'abbé Lebeuf aurait confondu les deux premiers en n'en faisant qu'un seul, et cette erreur aurait été partagée par les biographes qui l'ont suivi. L—Y.

GUILLAUME, vidame de Chartres, fut un des seigneurs qui se croisèrent en 1199 avec Louis, comte de Blois. De Venise, où l'armée des chrétiens s'était réunie, il s'avança avec elle vers Zara. Mais la perspective de cette conquête ne pouvait satisfaire les espérances du plus grand nombre des croisés, qui n'avaient pas quitté leur patrie pour donner des villes aux Vénitiens. On voit dans la relation de Villehardouin que Guillaume fut un des plus découragés. Ayant suivi Renaud de Montmirail, qui, avec plusieurs chevaliers, avait été envoyé en Syrie, et avait promis de revenir *en l'ost*, il ne fut pas plus fidèle à sa parole que ses compagnons. A son retour, ce chevalier, qui était en même temps poëte distingué, composa une romance touchante rapportée par M. Paulin Paris dans son *Romancero français*, p. 113. Mais ayant appris que sa dame était mariée, peut-être aussi troublé lui-même par les reproches de sa conscience, il reprit la route de l'Orient. Pendant la traversée il tomba malade et demanda le manteau de templier. Au commencement de l'année 1204, il fut reçu dans l'ordre du Temple, ainsi que nous l'apprend un document rapporté encore par M. Paris. Devenu chef de sa religion, il se signala dans la malheureuse expédition d'Égypte, et mourut devant Damiette, en 1219, des suites de la peste. Il faut observer que les annalistes de Chartres s'accordent à désigner ce vidame, ou *avoué*, sous le nom de *Guillaume de Ferrières*. R—F—G.

GUILLAUME (Saint), archevêque de Bourges, florissait à la fin du 12e siècle; il était issu de l'illustre famille des anciens comtes de Nevers. Ce fut Pierre l'Ermite, son oncle maternel, qui prit soin de son éducation. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Soissons, et ensuite de Paris; mais, dégoûté du commerce des hommes, il quitta bientôt son chapitre, et se retira dans la solitude de Grandmont. Une contestation survenue entre les frères convers et les religieux du chœur la lui fit abandonner. Il prit alors la règle de Cîteaux, et fit profession dans l'abbaye de Pontigni. Il devint prieur de cette maison, puis fut abbé de Fontaine-Jean, près de Châlis. Cette nouvelle dignité n'altéra ni la simplicité de ses mœurs, ni l'austérité de ses principes. Cependant la mort enleva Henri de Sulli, archevêque de Bourges, qui avait joui de l'estime publique. Le clergé de son diocèse, ne pouvant s'accorder sur le choix de son successeur, députa vers Eudes, évêque de Paris et frère du défunt, pour le consulter. Eudes vint lui-même, trouva les voix partagées entre trois abbés de Cîteaux; et, ne pouvant accorder les contendants, résolut de s'en rapporter au sort. Il fit écrire les noms des trois abbés dans trois billets, que l'on plaça sur l'autel où il devait officier; puis, après la messe, invoquant le secours de l'Esprit-Saint, il tira l'un de ces billets; et ce fut le nom de Guillaume que le sort indiqua. Le pieux abbé n'apprit, dit-on, qu'avec chagrin sa nouvelle élévation; mais il fut forcé d'obéir. Au surplus, il montra dans son diocèse les mêmes vertus qui l'avaient fait respecter comme abbé. Il n'adoucit pas même les austérités auxquelles il s'était habitué; gardant l'habit monastique, se couvrant d'un cilice, et s'interdisant entièrement l'usage de la viande. Il était le père des pauvres, le protecteur des opprimés ; il combattit vigoureusement les dogmes des Albigeois, plus cependant par ses exhortations que par ces moyens rigoureux que l'humanité réprouvera toujours. Guillaume eut pour les intérêts de son diocèse des démêlés assez vifs non-seulement avec son clergé, mais même avec le roi, et prouva que son attachement aux choses spirituelles ne l'empêchait pas de porter au temporel le zèle que lui prescrivait sa qualité d'archevêque. Il méditait une mission chez les Albigeois, lorsqu'il tomba malade. Son indisposition s'accrut rapidement, et il expira le 10 janvier 1209. Le pape Honorius III le mit au nombre des saints, et l'on distribua quelques-unes de ses reliques. Les huguenots, ayant trouvé son corps dans l'église de Bourges en 1562, le brûlèrent et jetèrent ses cendres au vent. Le nom de Guillaume ne se trouve point dans le Martyrologe romain. Sa vie fut écrite par un de ses amis, par Pierre, moine de Châlis, et par un troisième auteur. On peut consulter à son sujet, Surius, le Nain de Tillemont, la *Gallia christiana*, et les Bollandistes, à la date du 10 janvier. Z.

GUILLAUME, empereur d'Allemagne, comte de Hollande, deuxième du nom, n'avait que sept ans

(1) *Scriptores ord. prædicat.*, t. 1, p. 267.
(2) Ibid., p. 821.

lorsque son père, Florent IV, fut tué, en 1234 ou 1235. Le pape Innocent IV le fit élire empereur en 1247, pour l'opposer à Frédéric II. L'année suivante, Guillaume prit Aix-la-Chapelle après un siége de six mois, et y fut couronné par l'archevêque de Cologne. Mais Innocent eut beau dépenser de grandes sommes, publier des croisades et lancer des censures pour soutenir son protégé, la masse de la nation resta attachée à son souverain légitime; et Guillaume, quoique doué de talents et de plusieurs qualités estimables, se vit contraint de retourner en Hollande. Jaloux d'affranchir son État de la mouvance de la comtesse marguerite de Flandre, il prit le titre de comte de Zélande, et il épousa les intérêts des enfants qu'elle avait eus d'un premier lit, et qu'elle voulait frustrer de leur héritage, pour en favoriser Guillaume de Dampierre, son fils d'un second lit. Ses armes furent heureuses; la comtesse fut obligée de donner soixante mille francs au comte d'Avesnes. La guerre qu'il soutint contre les Frisons rebelles eut des suites fâcheuses. Son cheval s'étant enfoncé dans un marais, des paysans cachés dans les roseaux l'assommèrent en 1256. Le corps de ce prince, ayant été découvert en 1282, fut transporté à Middelbourg, où il reçut les honneurs funèbres dus à son rang dans un monastère de Prémontrés. Il avait accordé d'importants priviléges aux villes de Harlem, de Delft et de Gravesende. Il posa à la Haye les fondements du palais des comtes de Hollande, qui avaient résidé auparavant à Leyde. Sa vie a été écrite en hollandais par J. de Meerman, la Haye, 1783. Son fils, Florent IV, lui succéda au comté de Hollande. T—D.

GUILLAUME LE CONQUÉRANT, autrement dit LE BATARD, fils naturel de Robert le Diable, duc de Normandie, et d'une bourgeoise de Falaise, nommée Harlotte, dont les parents étaient pelletiers, naquit dans cette ville en 1027. Il était à peine âgé de huit ans lorsque son père, ayant entrepris le pèlerinage de la terre sainte, abdiqua en sa faveur, et lui fit prêter serment de fidélité par les états de son duché, réunis à Fécamp. Sa minorité fut une longue suite d'orages. La plupart des membres de la famille ducale, indignés qu'on leur eût donné pour chef le fils d'une concubine, et prétendant, quoique collatéraux, avoir par leur naissance des droits plus légitimes à la couronne, soulevèrent le peuple, et remplirent la Normandie de tumulte et de sang. Au fléau de la guerre civile se joignit encore celui de la guerre étrangère. Le roi de France, Henri Ier, voulant profiter de ces troubles, vint plusieurs fois, à la tête d'une puissante armée, redemander une province qu'il voyait à regret possédée par des étrangers, quoique sous la prestation de foi et hommage. Si l'habileté des régents parvint enfin à contenir les factieux et à repousser l'ennemi commun, il ne fallait qu'une étincelle pour rallumer l'incendie; la nation, dont les sentiments avaient été corrompus par tant de discordes, attendait avec impatience l'occasion de secouer un joug qui lui semblait humiliant. Telle était la disposition des esprits, lorsqu'à dix-huit ans Guillaume prit en main les rênes de l'État. Sous un prince jeune et sans expérience, l'ambition, longtemps comprimée, crut pouvoir lever la tête et se promettre l'impunité. Le premier qui arbora l'étendard de la révolte fut Gui de Bourgogne, cousin du duc, qui l'avait comblé de bienfaits, et qui le regardait comme son meilleur ami. Appuyé d'un grand nombre de seigneurs turbulents, ce jeune ambitieux faisait en secret de nombreuses levées, et se proposait d'usurper le trône de Guillaume en le surprenant et le massacrant dans Valogne, où le duc était sans défiance et sans gardes. Un bouffon qui contrefaisait l'insensé, et devant qui plusieurs conjurés eurent l'indiscrétion de s'ouvrir, fit avorter ce complot. Frappé de leur horrible dessein, il pénètre, au milieu de la nuit même fixée pour l'exécution, dans les appartements où reposait le duc, le réveille en sursaut et lui annonce qu'il va perdre la vie s'il ne fuit à l'instant. A cette nouvelle inattendue, saisi de frayeur, le prince s'échappe furtivement de son palais, seul, demi-nu, et parvient, à la faveur des ténèbres, à se dérober aux poignards des assassins. Arrivé dans sa capitale, il rassemble tous ses sujets restés fidèles; mais, trop faible avec ce secours pour résister aux ennemis qu'il avait en tête, il se rend en toute hâte à la cour du roi de France, où il avait passé les premières années de sa jeunesse. Rappelant alors à Henri les services que ce monarque reçut jadis du duc Robert, lorsque son frère et sa mère voulaient le dépouiller de ses États, il lui demande son appui dans des circonstances non moins difficiles. Henri fut assez généreux pour acquitter la dette de la reconnaissance, lorsqu'il lui était si facile d'humilier, ou peut-être même d'anéantir un vassal trop puissant. Il conduisit en personne l'armée qui vint au secours de Guillaume. Les rebelles furent taillés en pièces, en 1047, à Val-aux-Dunes, entre Caen et Argentan; et leur chef, bientôt assiégé dans Brione, où il s'était retiré après sa défaite, contraint de se rendre à discrétion, alla loin de la Normandie terminer une existence qu'il ne devait qu'à la clémence de son vainqueur. Quelques autres tentatives suivirent celle de Gui de Bourgogne; mais, étouffées dès leur naissance, elles troublèrent l'État sans le mettre en péril. La valeur et la prudence que le duc montra dans ces guerres, aussi bien que sa modération au sein de la victoire, commencèrent à détruire les préventions des Normands contre lui. Il acheva de conquérir leur estime par la vigueur avec laquelle il réprima l'avidité de la petite noblesse, dont les brigandages ne cessaient de désoler le peuple des campagnes, et par la surveillance sévère qu'il apporta constamment dans l'administration de la justice. La *trêve du seigneur*, qu'à l'exemple de quelques autres souverains il introduisit dans ses

états, prouve combien peu la civilisation avait fait de progrès de son temps. Cette loi prescrivait au peuple de vivre en paix depuis le mercredi soleil levant jusqu'au lundi soleil couchant, et, pendant cet intervalle, toute espèce d'injures ou de voies de fait était rigoureusement interdite. Guillaume eut des guerres fréquentes à soutenir contre ses voisins, surtout contre les comtes d'Anjou et du Maine, et même contre le roi de France, qui craignait de le voir s'agrandir aux dépens des premiers. Elles lui fournirent l'occasion de déployer des talents militaires d'un ordre supérieur. On peut juger par le trait suivant que la ruse ne fut pas toujours étrangère à ses succès. Deux armées françaises considérables avaient simultanément envahi la Normandie, en 1054, l'une par la rivière d'Epte, l'autre par la Seine. Le duc, qui, avec ses meilleures troupes, tenait tête à celle-ci, commandée par Henri lui-même, apprend, quelque temps avant l'aube du jour, que les lieutenants qu'il avait opposés à la première l'ont mise dans une déroute complète à Mortemer en Caux. Il sait que cette nouvelle est encore ignorée du roi; aussitôt il fait approcher du camp français des soldats dont la voix véhémente, rompant tout à coup le silence de la nuit, fait entendre ces terribles paroles: « Or sus, réveillez-vous; « vous dormez trop : allez enterrer vos gens qui « sont occis à Mortemer. » Cette défaite et la manière étrange dont elle est annoncée jettent un tel effroi dans l'âme de Henri, qu'il prend sur-le-champ la fuite. Cette impression fut durable; car depuis lors il n'osa plus troubler les Normands. Mais comme ces guerres, nées la plupart de l'impatience du repos, n'eurent d'autre résultat que de maintenir le duc de Normandie dans la possession du Maine, que ce prince revendiquait à titre de donataire du comte Hébert, elles offrent trop peu d'importance pour exciter bien vivement la curiosité du lecteur. Il nous suffit de dire qu'en différentes occasions Guillaume donna personnellement des preuves de la plus grande intrépidité. C'est uniquement à son expédition d'Angleterre que le fils de Robert le Diable doit la célébrité dont il jouit encore aujourd'hui, et le surnom de *Conquérant*, sous lequel il est connu dans l'histoire (1). Il fondait ses droits au trône de la Grande-Bretagne sur un testament d'Édouard le Confesseur, qui sans doute n'était que verbal, puisqu'il ne le montra jamais, et par lequel il se prétendait appelé à recueillir l'héritage de ce roi pusillanime. Mais il trouva dans Harold un rival résolu de lui disputer le sceptre jusqu'à la mort. Ce héros, cher aux Anglais par son courage et ses vertus populaires, avait succédé sans opposition au faible Édouard. Longtemps, il est vrai, avant son avénement, il avait juré solennellement de seconder de tous ses moyens les projets du duc; mais lorsqu'on lui rappelait cette promesse, il répondait qu'un serment extorqué par la crainte ne pouvait être obligatoire. Il fallut donc se disposer à conquérir par les armes ce que la persuasion ne pouvait obtenir. Guillaume déploya dans ses préparatifs autant de génie que d'activité. Son premier soin fut d'invoquer sur son entreprise la bénédiction du Saint-Siége; ce qui pouvait avoir alors et ce qui eut en effet une très-grande influence. Par d'habiles négociations, il dissipe les inquiétudes de ses voisins, qui menaçaient de lui déclarer la guerre; et de magnifiques promesses, répandues avec art, attirent de tous côtés sous ses drapeaux une foule d'intrépides aventuriers, également avides de butin et de gloire. Enfin, en moins de huit mois, il réunit une flotte de trois mille vaisseaux et une armée de soixante mille hommes, composée de l'élite de l'Europe. Il fit voile de St-Valery, le 30 septembre 1066, et prit terre à Pevensey, en Sussex, où il effectua son débarquement sans rencontrer d'ennemis. En mettant le pied sur le rivage, le duc fit un faux pas et tomba; mais interprétant aussitôt à son avantage un accident que la superstition pouvait faire regarder comme un augure défavorable, il s'écria : *Je prends possession de l'Angleterre* (1). Un soldat court à une cabane prochaine, en arrache une poignée de chaume, et la lui présente en lui disant : *Sire, je vous ensaisine du royaume d'Angleterre, et vous proteste que dans un mois votre chef sera chargé de la couronne.* Cette assurance et ces prédictions remplirent l'armée d'allégresse. Mais les destinées de la Grande-Bretagne ne tardèrent pas à se décider. Harold, fier d'un triomphe récent obtenu sur les Norvégiens, et se promettant le même succès contre les Normands, vint leur présenter la bataille à Hastings, le 14 octobre. Elle fut sanglante et opiniâtre; les deux concurrents firent des prodiges de valeur; Harold périt en combattant, et Guillaume eut trois chevaux tués sous lui. L'armée anglaise, qui depuis trois heures du matin jusqu'au coucher du soleil n'avait cessé de résister, ne céda la victoire qu'après sa destruction presque entière. Quoique cette journée désastreuse eût enlevé à l'Angleterre la fleur de ses guerriers, cependant le duc, craignant l'issue d'un nouveau combat, résolut d'assurer sa retraite, en cas qu'il lui fût impossible de subjuguer un peuple aussi brave. En conséquence, au lieu de marcher directement sur Londres, où la consternation était extrême, il vint mettre le siége

(1) Les contemporains ne donnent à Guillaume que le surnom de *bâtard*, et il le prend lui-même dans quelques actes. On ne lui donna point de son temps le nom de *Conquérant*. Il est prouvé que, dans le latin du temps, *conquestor* ou *conquisitor* signifiaient l'homme *qui acquiert*, par opposition à l'homme *qui hérite*. Cette distinction avait été conservée dans la coutume de Normandie. Les biens dont on héritait s'appelaient *propres;* ceux qu'on achetait s'appelaient *conquêts*. Le mot *conquestus*, dans la langue diplomatique des actes, ne doit s'entendre que de l'année où la chose possédée a été acquise. Plusieurs rois d'Angleterre ont daté leurs actes de la première, deuxième et troisième année de la conquête, c'est-à-dire de l'année où eux-mêmes étaient montés sur le trône.

(1) Ainsi, comme le rapporte Suétone (ch. 64), César s'était écrié : *Teneo te, Africa*, lorsqu'il fit une chute en débarquant à Alexandrie.

devant Douvres, qui eut bientôt capitulé. Tandis que les Normands s'ouvraient une communication sûre avec leur patrie, la noblesse anglaise s'était réunie dans la capitale, et avait proclamé successeur de Harold Edgard Atheling, prince issu du sang des rois anglo-saxons. Cette mesure aurait pu sauver la nation britannique du joug de l'étranger, si le génie borné du jeune monarque n'eût pas détruit les espérances de ses partisans, et si les ecclésiastiques eussent montré moins de frayeur contre les foudres de Rome. Mais Guillaume, délivré de toute inquiétude sur les moyens de retourner en Normandie, s'avança promptement vers Londres. La mésintelligence qui régnait dans les conseils de ses ennemis ayant fait avorter tous leurs projets de résistance, il s'empare, presque sans coup férir, de cette opulente cité; et le jour de Noël, trois mois environ après son départ de St-Valery, il fut couronné roi d'Angleterre à Westminster (1). Edgar, qui n'avait pas assez de caractère pour soutenir les droits de sa naissance, fut même l'un des premiers à lui offrir sa soumission. Les commencements du règne du Conquérant furent doux et tranquilles; aucune charge nouvelle ne fut imposée: il conserva toutes les institutions qui étaient en vigueur; et ses premières lois n'eurent pour objet que de mettre un frein à la licence du soldat victorieux. Les Anglais, depuis longtemps accoutumés à changer de maîtres, s'applaudissaient d'une révolution qui leur promettait tant de bonheur; mais leur joie fut de courte durée. A peine de retour d'un voyage en Normandie, où il était allé recevoir les félicitations de ses anciens sujets sur ses conquêtes, Guillaume, dépouillant le caractère de modération qu'il avait montré jusqu'alors, ne présenta plus à l'Angleterre consternée qu'un prince avide et sans pitié. La sévérité des régents qu'il avait établis pour administrer le royaume en son absence avait exaspéré la nation, et des troubles sérieux avaient éclaté dans le comté de Kent et d'autres provinces. On se servit de ce prétexte pour chasser des emplois tous les Anglais natifs, et leur substituer des Normands. La plupart des nobles, proscrits comme partisans du dernier roi, virent leurs biens confisqués et partagés entre les vainqueurs. On renouvela cet impôt odieux, aboli par Édouard, et connu sous le nom de *Danegelt*, parce que dans l'origine il se prélevait pour subvenir au tribut annuel exigé par les Danois. Tous ceux qui osèrent se plaindre furent châtiés avec la dernière rigueur. Ces spoliations, cette conduite violente, achevèrent d'irriter les esprits; les comtés de Cornwall et de Devon donnèrent le signal de la révolte; et dans toute l'Angleterre le peuple en masse parut un moment à la veille de prendre les armes contre ses oppresseurs. A cet orage, apaisé par des concessions dont la politique faisait un devoir, succédèrent bientôt les tentatives des fils de Harold, qui débarquèrent à plusieurs reprises sur les côtes du royaume. Mais une attaque plus formidable que toutes celles qui avaient eu lieu jusqu'alors attira bientôt sur le Northumberland toutes les vengeances de l'implacable Guillaume (1069). Les peuples de cette province, commandés par le vaillant Walthéof, et soutenus par les Danois et Malcolm, roi d'Écosse, s'étaient emparés de la ville d'York, et avaient passé au fil de l'épée les Normands qui s'y trouvaient en garnison. Le Conquérant furieux se hâta de marcher contre les rebelles, et, joignant l'adresse à la force, il corrompit le général des Danois par de riches présents, et le détacha des alliés, en lui accordant le libre pillage des côtes. Les chefs des insurgés, séduits par les dehors de clémence que le roi affecta, se soumirent sans résistance. Les malheureux Northumbres furent ainsi livrés au glaive d'un vainqueur irrité. Leur rébellion ne fut que trop expiée par les peines qui la suivirent. Les Normands firent une affreuse solitude de la contrée fertile et populeuse qui s'étend l'espace de trente milles entre l'Humber et la Tweede. Les maisons furent réduites en cendres, les instruments de labourage brisés, les troupeaux enlevés: les habitants, sans asile comme sans subsistance, périssaient misérablement de faim et de froid dans les bois. Orderic Vital estime que cette exécution barbare coûta la vie à cent mille personnes. Guillaume, voyant qu'il ne devait la soumission de ses nouveaux sujets qu'à la terreur qu'il avait imprimée, pour donner plus de consistance à son gouvernement, organisa en Angleterre le régime féodal établi depuis longtemps chez les Anglo-Saxons, sur le pied où il était en Normandie. Tout le royaume, excepté le domaine de la couronne, fut divisé en sept cents grandes baronnies, qui relevaient du roi, et en soixante mille deux cent quinze baronnies inférieures, vassales des premières. Les biens des ecclésiastiques furent soumis à ce système, malgré leurs réclamations et leurs révoltes. Toutes ces baronnies furent conférées aux capitaines normands, sous la réserve du service militaire et de redevances en argent. C'est à cette institution, dont l'établissement fut si vexatoire pour eux, que les Anglais durent le calme qu'ils goûtèrent sur la fin du règne de Guillaume et la liberté qu'ils conquirent sous ses successeurs. Lorsque ce monarque eut mis un terme à ses persécutions, il trouva

(1) Les faits principaux de cette fameuse expédition ont été représentés sur une tapisserie, longue de deux cent quatorze pieds et haute de dix-huit pouces, dont le fond est de toile blanche et la broderie en fils et en laines de différentes couleurs. On a longtemps attribué cet ouvrage curieux à Mathilde, épouse du Conquérant, qui, si l'on en croit la tradition, fut aidée dans ce travail par les dames de sa cour. Mais l'abbé Delarue a fait voir qu'il fallait plutôt l'attribuer à l'impératrice Mathilde, fille du roi Henri Ier, et dernier rejeton de la première famille des ducs de Normandie. (Voyez le *Rapport des travaux de l'Académie de Caen*, 1811, in-8°, p. 184.) Cette tapisserie, que l'on a vue à Paris en 1804, était, de temps immémorial, exposée en certains jours solennels de l'année dans l'église cathédrale de Bayeux. Elle contient cinquante-sept scènes ou sujets, pour l'explication desquels on peut consulter les deux premiers volumes de la *Monarchie française* de Montfaucon, et les tomes 6 et 8 de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*.

des sujets plus dociles. Les armées anglaises, qu'il mena dans plusieurs expéditions sur le continent, lui donnèrent des preuves de dévouement et de courage auxquelles il fut sensible. Si l'Angleterre, sous ce maître impérieux, fut opprimée au dedans, elle acquit au dehors une considération dont elle n'avait pas encore joui. La gloire de son souverain rejaillit en partie sur elle; et l'Écosse fut obligée de reconnaître sa suzeraineté. Il ne faut pas croire, au reste, que toutes les lois du Conquérant furent violentes ou arbitraires. Sans doute, on peut ranger dans cette classe celle qui ordonna que les jugements et tous les actes publics seraient rédigés en langue française; mais il en fit aussi qui auraient honoré les règnes les plus heureux: tels sont ses règlements sur la répartition des impôts. Tous les individus furent tenus de faire connaître avec exactitude le nombre, l'étendue et la valeur de leurs propriétés; et ces détails furent fidèlement inscrits sur un registre, qu'on appela *Domesday-Book*, ou le livre du jour du jugement. Malgré les précautions prises par Guillaume pour éteindre le feu de la révolte, il ne fut pas toujours à l'abri des conspirations. Sans doute, celles de l'abbé de Saint-Alban et des mécontents de l'île d'Ély furent aussitôt dissipées que connues. Mais des mains plus chères devaient lui porter des coups plus sensibles. Au moment où il partait pour combattre Foulques, comte d'Anjou, qui venait de faire insurger le Maine, deux seigneurs normands d'une haute distinction lui demandèrent la faveur de pouvoir unir leurs familles par un mariage à leur convenance. Le roi les refusa, sans leur faire connaître ses motifs. Pendant son absence, les seigneurs normands n'en contractèrent pas moins le mariage qu'ils avaient en vue, et ils affectèrent de le célébrer avec la plus grande magnificence. Dans la joie du festin, les suites de leur désobéissance s'étant tout à coup présentées à leur esprit, ils proposèrent aux convives, échauffés comme eux par les fumées du vin, de prévenir le retour de Guillaume et de s'emparer du gouvernement. Sans la trahison de Waltheof, qui désespérait du succès d'une entreprise qui lui semblait mal concertée, ce complot aurait pu changer les destinées de l'Angleterre. Mais le roi, informé à temps, rompit toutes les mesures des conjurés, qu'il punit avec une inflexible sévérité. Il poussa même l'acharnement jusqu'à poursuivre en Bretagne, à la tête d'une puissante armée, l'un des principaux auteurs de cette trame, Ralph de Guaer, qui avait imploré la protection du comte Houël, et s'était réfugié dans la ville de Dol, située près des confins de la Normandie. L'intervention de Philippe, roi de France, put seule forcer Guillaume à renoncer à la vengeance qu'il voulait tirer du rebelle. Après tant de troubles, le Conquérant semblait avoir besoin de repos. Mais de nouvelles agitations l'attendaient au sein de sa famille même. Son fils aîné, Robert, surnommé *Courtes-Bottes*, qu'il avait eu de Mathilde de Flandre (1), impatient de recevoir l'investiture du duché de Normandie, qui lui avait été solennellement promise avant la conquête de l'Angleterre, excita les Normands à la révolte, et vit une partie de la jeune noblesse de cette contrée se ranger sous ses drapeaux. Résolu de châtier la désobéissance d'un fils séditieux, Guillaume vint en personne (1078) l'assiéger dans Gerberoy, où Robert avait trouvé un asile (*voy.* Robert). Dans une sortie, le fils combattit son père sans le connaître, et lui fit une blessure. Au cri que jeta Guillaume pour appeler à son secours, Robert, saisi d'horreur, tombe à ses genoux et lui demande pardon. Mais le père, irrité, lui donne sa malédiction et part sans pousser plus loin son entreprise. Cet événement, qui semblait devoir éloigner à jamais les deux princes, fut ce qui les rapprocha. Mathilde sut tirer avantage du repentir qu'avait montré son fils, et le fit rentrer en grâce. Depuis cette réconciliation, Guillaume ne dirigea plus en personne d'autre expédition que celle où il trouva la mort. On sait qu'il avait pris un embonpoint excessif, qui l'incommodait beaucoup, et dont il cherchait à se délivrer par des remèdes. Philippe demanda un jour, en plaisantant, si personne ne pouvait lui dire quand le roi d'Angleterre relèverait de ses couches? Celui-ci, informé de la raillerie, lui fit répondre « qu'au jour de ses relé« vailles, il irait à Notre-Dame de Paris lui « présenter dix mille lances en forme de lumi« naires. » Effectivement, dès qu'il put monter à cheval, il porta la désolation dans le Vexin français, et saccagea Mantes, qui devint même la proie des flammes. Mais, ayant voulu franchir à cheval un fossé, il heurta si rudement du ventre contre l'arçon de la selle, que la violence du coup lui causa la fièvre. Il fut transporté à Rouen, et bientôt après au château d'Hermentruville, dépendant de l'abbaye de Fécamp, dans lequel il expira le 9 septembre 1087, âgé d'environ 60 ans, après en avoir régné cinquante-deux en Normandie, dont vingt et un en Angleterre. A peine eut-il fermé la paupière que ses officiers s'enfuirent avec précipitation, sans qu'on puisse assigner de cause à un mouvement si extraordinaire; et le pillage du château ainsi abandonné fut poussé à un tel excès, qu'on retrouva le cadavre du roi presque sans vêtement. A la première nouvelle de ce trépas, la plupart des membres de la haute noblesse, saisis d'une terreur panique, se retirèrent spontanément dans leurs châteaux, comme s'ils eussent été menacés de quelque grande calamité; en sorte que, dans la confusion générale, personne ne songea aux obsèques du monarque. Enfin, après bien des délais, Guillaume fut inhumé à Caen dans l'abbaye de St-Étienne, dont il était le fondateur. Mais avant qu'il fût déposé dans la

(1) Cette princesse, à qui l'on ne peut refuser quelques vertus, quoique sa vie n'ait pas été exempte de crimes, épousa Guillaume en 1056, fut couronnée reine d'Angleterre en 1068, et mourut en 1083.

tombe, le corps de cet homme, dont l'existence ne fut en quelque sorte qu'une lutte continuelle, devait éprouver un dernier accident. Au milieu de la cérémonie des funérailles, un bourgeois de Caen, qui s'appelait Asselin, s'écria : « Le lieu où « nous sommes est le bien de mon père, dont « l'homme que vous recommandez à la clémence « divine l'a dépouillé violemment. J'en redemande « le prix, ou je m'oppose à la sépulture du roi « sur un terrain qui m'appartient. » On fut si surpris de cette prétention, que le service en fut interrompu. L'assemblée demeura quelque temps suspendue; mais, après une courte délibération, les seigneurs offrirent à Asselin soixante sous pour le droit de la fosse, en lui promettant d'avoir égard à sa réclamation pour le reste. A cette condition, il fut permis de fermer le caveau. Mais au moment où l'on se préparait à y descendre le cercueil, le cadavre creva, et il s'en exhala dans toute l'église une odeur tellement fétide, que le peuple et les grands s'enfuirent en tumulte, malgré l'attention des prêtres à répandre des parfums et à faire fumer l'encens; il ne resta pour achever la pompe funèbre que les ministres du culte, retenus par leur devoir. S'il fallait juger du caractère de Guillaume par les éloges outrés des moines de son siècle ou par les imputations des historiens modernes, on se trouverait dans un égal embarras. Heureusement les faits parlent pour lui. Ils prouvent que, s'il fut avare et vindicatif, il sut aussi, selon les conjonctures, se montrer clément et libéral. Sa principale richesse consistait en quatorze cents manoirs, qu'il possédait dans différentes parties du royaume. On peut évaluer ses revenus annuels, indépendamment des amendes, droits d'aubaine, reliefs et autres profits éventuels, à environ douze millions de notre monnaie actuelle. Et si l'on considère qu'il n'avait point de flotte permanente à entretenir, et que les dépenses de l'armée étaient à la charge des vassaux militaires, on est fondé à dire qu'il n'a guère existé de souverains dont l'opulence pût être comparée à celle de ce prince. D'une économie parcimonieuse dans l'intérieur de sa famille, l'amour de la gloire rendait le conquérant magnifique dans les jours de fête et d'ostentation. Il poussait la bravoure jusqu'à la témérité; et sa force était si prodigieuse, qu'à peine y avait-il de son temps une homme capable de bander son arc ou de se servir de ses armes. Sans doute il ne fut pas exempt de cette dévotion minutieuse, dans laquelle consistait en grande partie la religion du siècle où il vivait; mais la vigueur de son caractère lui fit toujours repousser avec dignité les prétentions ambitieuses de Grégoire VII. « Je « ne tiens ma couronne que de Dieu et de mon « épée » répondit-il fièrement au nonce de ce pape, qui le sommait de reconnaître la suzeraineté du Saint-Siége. Son abord était doux, quoique sa physionomie fût naturellement sévère et que la colère lui donnât un aspect terrible. Enclin aux soupçons, une fois prévenu, il ne revenait jamais, et ses vengeances étaient affreuses. La passion effrénée qu'il conserva toujours pour la chasse lui fit commettre des vexations que les Anglais lui ont reprochées avec amertume. C'est une tache ineffaçable pour sa gloire. On dit que, pour goûter ce vain plaisir, il dévasta entièrement une immense étendue de pays dans le Hampshire, arrachant les habitants de leurs asiles, démolissant les villages, les églises et les couvents, sans accorder aucune indemnité pour toutes ces spoliations, et que, dans cette solitude, il planta une vaste forêt, qu'il appela *la Forêt-Neuve*, et où il réunit une quantité innombrable de bêtes fauves. Non content de tant d'actes de barbarie, il voulut encore se réserver exclusivement le droit de poursuivre le gibier; et, dans cette vue, il publia une loi, également applicable à tous les ordres de l'État, par laquelle, quiconque tuait un daim, un sanglier, ou même un lièvre, était condamné à avoir les yeux arrachés, tandis que le meurtre d'un homme pouvait être expié par une modique composition. Guillaume eut de Mathilde, sa femme, quatre fils : Richard, assassiné du vivant de son père; Robert, Guillaume et Henri; et cinq filles, dont une embrassa la vie religieuse; une autre fut fiancée à Alphonse, roi de Galice, qu'elle allait épouser (1068), lorsque la mort la surprit en chemin; une troisième épousa Étienne, comte de Blois, dont elle eut un fils, aussi nommé Étienne, et qui monta dans la suite sur le trône d'Angleterre. On trouve des détails très-curieux sur la *Vie* de Guillaume le Conquérant dans les *Historiæ Normannorum scriptores antiqui* d'André Duchesne, *la Chronique de Normandie*, Silas Taylor, Samuel Clarke, etc. On peut, sur les biographes de ce prince, consulter la bibliothèque du P. Lelong, qui en donne un catalogue très-étendu. Mais de tous les écrivains qui se sont exercés sur ce sujet, le plus intéressant est sans contredit l'abbé Prévost. On regrette seulement que cet auteur ait donné à son *Histoire* (Paris, 1742, 1751, 2 vol. in-8°) une teinte romanesque qui la dépare. N—E.

GUILLAUME II, surnommé *le Roux*, de la couleur de ses cheveux, était fils du précédent, qui, à son lit de mort, écrivit à Lanfranc, son premier ministre, de tout mettre en œuvre pour placer la couronne d'Angleterre sur la tête de ce fils chéri, au préjudice de Robert, auquel, pour tout héritage, il ne voulait laisser que le duché de Normandie. Les ordres du monarque expirant furent exécutés avec d'autant plus de fidélité, que, l'archevêque de Cantorbéry ayant été précepteur du jeune Guillaume, ce prince était, de tous les enfants du bâtard, celui qu'il affectionnait le plus. Par les soins du prélat, le nouveau souverain se vit donc bientôt en possession des trésors de son père et des principales forteresses du royaume, et dès le 27 septembre 1087, c'est-à-dire dix-sept jours après la mort du Conqué-

rant, il fut solennellement couronné roi d'Angleterre à Westminster. Mais son avénement au trône ne tarda pas à être suivi de conspirations et de révoltes. Les barons normands penchaient en secret pour Robert, dont le caractère franc et généreux subjuguait tous les cœurs, et qui par sa naissance semblait avoir au sceptre de la Grande-Bretagne des droits plus légitimes que son frère. D'ailleurs la plupart d'entre eux possédaient à la fois des domaines en Normandie et en Angleterre, et ils étaient persuadés qu'en cas de rupture entre les deux princes, ils seraient obligés de renoncer soit à l'héritage de leurs pères, soit aux nouvelles possessions qu'ils avaient acquises au prix de leur sang. Ces considérations les avaient portés à concerter ensemble les moyens de renverser le gouvernement établi, et, sur l'assurance que leur donna Odon, évêque de Bayeux, d'être incessamment secourus par le duc de Normandie, ils s'emparèrent des forteresses de Pevensey et de Rochester. Le roi, effrayé des prétentions de Robert et des forces des conjurés, fit tout pour se concilier l'amour des Anglais, afin de trouver un appui contre une attaque si menaçante. Il donna sa parole royale qu'il gouvernerait à l'avenir d'une manière paternelle, et que la chasse serait libre dans toutes les forêts de la couronne. Trompés par des promesses si magnifiques, les Anglais s'empressèrent de lui fournir une armée formidable; elle lui servit à dissiper les rebelles, qui opposèrent d'autant moins de résistance qu'ils ne reçurent pas les secours qu'on leur avait annoncés. Mais Guillaume, délivré de toute crainte, ne s'embarrassa guère de remplir ses engagements. Loin de respecter les droits du peuple, son administration devint encore plus oppressive que celle de son père. D'une cupidité insatiable, il chercha sans cesse à assouvir cette passion par les exactions les plus révoltantes, et l'Église elle-même ne fut point à l'abri de ses rapines. Il se saisit de tous les siéges et de tous les bénéfices vacants et en appliqua les revenus à son profit. Lorsqu'il crut son autorité en Angleterre inébranlable, il tourna ses regards vers la Normandie. Il excita quelques barons normands à la révolte, et conduisit à leur secours une armée nombreuse. Mais l'intervention de la haute noblesse mit promptement un terme à cette guerre intestine, et les deux frères convinrent par un traité qu'en cas de mort le survivant d'entre eux succéderait à l'autre. Henri, le plus jeune des fils de Guillaume Ier, et qui s'était déclaré en faveur de Robert lors de l'agression du roi d'Angleterre, trouvant ses droits lésés par ce traité, se retira au Mont-St-Michel, place très-forte, située à quelques lieues d'Avranches sur la côte occidentale de la Normandie, d'où il commença à ravager les contrées voisines. Mais les deux frères étant venus l'assiéger avec leurs forces réunies, il fut contraint de déposer les armes et de renoncer aux trésors que lui avait légués le Conquérant. C'est dans cette expédition que Guillaume *le Roux* faillit perdre la vie. Un jour qu'entraîné par son ardeur martiale, il s'était écarté de ses soldats, il fut rencontré par deux cavaliers sortis de la forteresse, dont l'un l'assaillit avec tant de furie, que Guillaume fut aussitôt renversé sous son cheval. Comme le guerrier ennemi se préparait à lui couper la tête : « Arrête, malheureux! s'écria le « prince d'une voix terrible; je suis le roi d'An- « gleterre. » A ces paroles, les deux cavaliers, saisis de respect, s'approchèrent du monarque et l'aidèrent à se remettre en selle. « Suis-moi, « dit-il, à son vainqueur; je veux récompenser « ta vaillance et tu seras désormais mon cheva- « lier. » Effectivement dans la suite il le combla de biens et d'honneurs. Guillaume, toujours dévoré d'ambition, semblait continuellement occupé du soin d'inventer de nouveaux moyens pour augmenter ses trésors. Après une guerre courte et heureuse contre l'Écosse, dans laquelle Robert commanda l'armée britannique et força le roi Malcolm de rendre hommage à la couronne d'Angleterre, ce prince avide dirigea de nouveau ses efforts vers la conquête de la Normandie. Il leva une armée de 20,000 hommes et les conduisant sur le rivage, comme s'il eût eu le dessein de les faire embarquer, il exigea de chacun d'eux la somme de dix *schellings*, leur promettant qu'à ce prix ils seraient exempts de tout service dans l'expédition qu'il méditait; après quoi il les renvoya dans leurs foyers. Avec l'argent qu'il s'était procuré d'une manière si étrange, il fomenta de nouvelles révoltes en Normandie et acheta la neutralité du roi de France. Peut-être ses tentatives allaient-elles être couronnées du succès, lorsqu'une irruption soudaine des Gallois vint l'arrêter au milieu de son expédition et l'obligea de retourner en Angleterre (1094). Il avait à peine mis fin à cette guerre, qu'une vaste conspiration le fit trembler une seconde fois pour sa propre couronne. Cette trame était ourdie par Robert Monbray, comte de Northumberland, qui ne se proposait rien moins que d'élever au trône Étienne, comte d'Aumale et neveu du Conquérant. Mais Guillaume fut assez heureux pour s'emparer du rebelle, et le péril qui le menaçait fut ainsi dissipé. Cependant la conquête de la Normandie était toujours le projet favori de ce prince. Enfin le zèle religieux qui vers cette époque exalta le courage de toute la noblesse chrétienne contre les Sarrasins lui procura la paisible possession d'une contrée qu'il n'avait pu obtenir par la force des armes. Robert, dont le caractère audacieux et entreprenant le portait à rechercher avec avidité toutes les occasions où il y avait de la gloire à acquérir, ne put voir le départ des croisés pour la Palestine sans éprouver un violent désir de partager leurs dangers. Dans cette vue et pour paraître avec la magnificence convenable à son rang, il offrit en gage à son frère son duché pour dix mille marcs d'or. Cette proposition fut accep-

tée avec joie, et peu scrupuleux sur les moyens de se procurer cette somme, Guillaume en extorqua une partie du peuple et du clergé séculier et contraignit les monastères à fondre leur argenterie pour lui fournir le reste. La Normandie fut ainsi réunie pour la seconde fois à la couronne d'Angleterre. Cette augmentation de territoire, loin d'ajouter à la puissance du monarque qui l'avait tant convoitée, ne fit au contraire que lui susciter une longue suite d'embarras jusqu'à sa mort. Les barons normands, encouragés et secourus par le roi de France, excitèrent des révoltes continuelles, et le comte de la Flèche ne cessa de l'inquiéter par ses prétentions sur le Maine. Mais ces troubles toujours renaissants accrurent encore son activité et son audace. Un jour, au milieu d'une partie de chasse, on lui annonce que la ville du Mans est assiégée : *Qui m'aime me suive*, dit-il à ceux qui l'entourent, et au même instant il pique des deux vers la mer. Arrivé à Darmouth, il force un pilote d'appareiller sur-le-champ pour les côtes de Normandie, malgré une tempête furieuse qui venait de s'élever. *As-tu jamais ouï dire qu'un roi eût été noyé?* fut tout ce qu'il répondit au marin, qui lui adressait des représentations sur le péril auquel il s'exposait. Il débarque à Touque dans moins de vingt-quatre heures, et, rassemblant quelques troupes, il marche à l'ennemi, qui, étonné d'une célérité si prodigieuse, prend la fuite avant l'apparition du prince dans le Maine. Guillaume allait réunir la Guyenne à ses États à peu près aux mêmes conditions qu'avait obtenues la Normandie, lorsqu'un trait, lancé sans dessein par un de ses favoris nommé Walter Tyrrel, tandis qu'il poursuivait un cerf aux abois dans la Forêt-Neuve, vint le frapper droit aux cœur. Il mourut le 2 août de l'année 1100. Son meurtrier, effrayé du crime involontaire qu'il avait commis, se sauva sur-le-champ en France, sans faire connaître le malheur qui lui était arrivé. Le corps du prince fut trouvé par des paysans, qui le placèrent en travers sur un cheval et le transportèrent ainsi à Winchester, où il fut inhumé sans aucune pompe. Il était dans la 40e ou 44e année de son âge, et n'avait jamais été marié. Guillaume *le Roux* s'aliéna le cœur de ses sujets par ses violences, ses prodigalités et ses rapines. Les moines l'ont accusé d'impiété, et ce reproche n'est pas sans fondement. Après avoir longtemps joui du temporel des bénéfices ecclésiastiques, il les mit publiquement à l'encan. Deux religieux enchérissant un jour en sa présence, à l'envi l'un de l'autre, dans l'une de ces ventes, il en vit un troisième qui se tenait à l'écart dans le silence le plus profond : le roi lui demanda quel prix il en voulait donner, et comme le cénobite répondit qu'il était trop pauvre et que d'ailleurs sa conscience ne lui permettrait pas de se rendre coupable d'une simonie si scandaleuse : « Par la face de St-Luc, lui « dit-il, tu es le plus honnête homme des trois ; » et il lui donna le bénéfice pour rien. Ce prince avait la taille courte, le teint animé, la voix rauque, le regard fier et sauvage. Il aimait et cultivait les lettres, et pour engager ses sujets à s'instruire, il publia un édit par lequel tout criminel condamné à mort pourrait racheter sa vie, s'il prouvait qu'il savait lire. On lui doit la salle de Westminster et le pont de Londres. Nous n'avons point parlé de ses disputes avec St-Anselme, archevêque de Cantorbéry; nous renvoyons le lecteur à l'article de ce dernier, où elles sont traitées avec détail. N—E.

GUILLAUME III, roi d'Angleterre, naquit le 14 octobre 1650 de *Guillaume II* de Nassau, prince d'Orange, mort huit jours avant cette date, et de Henriette-Marie Stuart, fille de l'infortuné Charles Ier. Il reçut une excellente éducation par les soins généreux du célèbre Witt, et fixa de bonne heure sur sa personne, par ses heureuses dispositions, l'affection populaire, qui l'éleva en 1672 au stathoudérat. Ce prince, dit un historien célèbre, nourrissait, sous le flegme hollandais, une ardeur d'ambition et de gloire qui éclata toujours depuis dans sa conduite, sans s'échapper jamais dans ses discours. Son humeur était froide et sévère, son génie actif et perçant; son courage, qui ne se rebutait jamais, fit supporter à son corps faible et languissant des fatigues au-dessus de ses forces. Il était valeureux sans ostentation; ambitieux, mais ennemi du faste; né avec une opiniâtreté flegmatique, faite pour combattre l'adversité; aimant les affaires de la guerre, ne connaissant ni les plaisirs attachés à la grandeur ni ceux de l'humanité. A l'époque de son élévation, les armées françaises, conduites par les plus habiles généraux et animées par la présence de leur roi, inondaient toute la Hollande, jusqu'aux portes d'Amsterdam. Le nouveau stathouder, à la tête d'une armée peu aguerrie et découragée, dédaigna les offres personnelles de Louis XIV, communiqua son ardeur à ses compatriotes, fit percer les digues pour inonder tous les chemins par où l'ennemi pouvait passer, et forma la généreuse résolution *de défendre sa patrie jusqu'au dernier soupir et de mourir dans le dernier retranchement.* Ses négociations promptes et secrètes réveillèrent de leur assoupissement l'empire, l'Espagne et le Brandebourg. Il releva les espérances de son pays par la prise de Naerden, et une savante manœuvre, admirée des gens de l'art, donnant le change aux généraux français, lui fit effectuer sa jonction avec l'armée impériale. Ces succès décisifs obligèrent les Français à abandonner toutes leurs conquêtes, à l'exception de Maestricht et de Grave, qu'à l'aide d'excellentes fortifications ils crurent pouvoir conserver. Les triomphes de Guillaume rendirent aux partisans de sa famille toute leur ancienne influence dans les Provinces-Unies. Tel était même le crédit dont jouissait ce prince dès cette époque, que le gouvernement ne prenait plus aucune résolution de

quelque importance sans avoir auparavant demandé son avis. La soumission fut bientôt poussée plus loin. Les états de Hollande, naguère si enflammés de l'amour de la liberté, prirent le 2 février 1674 une résolution par laquelle ils déclarèrent le stathoudérat héréditaire dans la maison d'Orange, ainsi que les charges de capitaine et d'amiral général de leur province. La campagne de 1674 ne fut pas heureuse à Guillaume : il engagea témérairement la bataille de Senef; mais la bonne conduite qu'il montra dans l'action répara en partie cette faute et lui mérita cet éloge de son vainqueur : « *Le prince d'Orange*, dit « Condé, *s'est conduit dans toute l'action en vieux « capitaine, excepté d'avoir exposé sa vie en jeune « soldat.* » Dans les deux campagnes suivantes, il eut la gloire de tenir tête à Louis XIV, et de ralentir les progrès de l'armée française ; mais dans celle de 1677 il fut battu par Luxembourg, en voulant faire lever le siége de St-Omer : enfin l'épuisement des parties belligérantes amena la paix de Nimègue en 1678. Le jour même qu'elle fut signée, Guillaume, qui ne l'ignorait pas, fond sur le maréchal de Luxembourg, tranquille dans son quartier, et engage un combat sanglant, qui ne produisit que la perte de beaucoup de monde de part et d'autre. Lorsqu'on lui reprocha cette infraction, il répondit froidement *qu'il n'avait pu se refuser cette dernière leçon de son métier.* Ce prince, dont la passion dominante était une animosité violente contre Louis XIV, conçue et nourrie par un mélange de raisons personnelles et politiques, intrigua vainement en 1684 pour engager l'Angleterre et la Hollande à prendre parti dans la guerre de l'Espagne contre la France. Ayant mieux concerté ses mesures quatre ans après, il vint à bout de forcer cette fameuse ligue d'Augsbourg entre l'empire, l'Espagne, la Savoie, la Hollande, à laquelle le Danemarck et la Suède même se joignirent, et dont le but était en apparence d'humilier le monarque français, mais, dans le vrai, de couvrir et de favoriser le grand projet que le prince d'Orange roulait alors dans sa tête, projet qui ne tarda pas à éclater. Il avait épousé Marie-Stuart, fille de Jacques II, dans un temps où ce roi était sans autres enfants, et même sans beaucoup d'espérance d'en avoir. La naissance d'un prince de Galles vint fermer à Guillaume les avenues du trône, au moment où il s'y attendait le moins. A cette époque, l'attachement de Jacques pour la religion catholique avait indisposé contre lui le parlement et la plus grande partie de la nation. Le gendre saisit cette circonstance pour détrôner son beau-père et retenir le sceptre qui lui échappait. Il sut fomenter à propos le mécontentement général, et se ménager un parti puissant. Avec une flotte de cinq cents voiles et 14,000 hommes de troupes de terre, qu'il avait annoncé ne destiner que contre la France, il débarque à Torbay le 5 novembre 1688, et se voit joint aussitôt par une noblesse nombreuse. La désertion se met dans l'armée royale, soulevée par ses émissaires : sans vouloir écouter aucune proposition de la part du malheureux Jacques, qui n'avait pas cru devoir accepter les offres de secours de Louis XIV, Guillaume s'avance promptement vers Londres, oblige son beau-père de se réfugier en France (*voy.* Anne et Jacques II), fait son entrée publique dans la capitale, et va établir sa résidence au palais de St-James, où il reçoit les félicitations du clergé et des corporations de la capitale. Par le conseil des pairs, des évêques et de tous les députés de la chambre des communes du temps de Charles II (le seul parlement qui fût alors regardé comme libre), auxquels il réunit le maire et les *aldermen* de Londres et d'autres notables, il ordonna la convocation extraordinaire d'une *convention nationale* pour délibérer sur l'état présent de l'Angleterre. A peine ce corps fut-il assemblé, qu'il décréta que, Jacques ayant violé *le contrat originel entre le roi et son peuple*, le trône était vacant. Après quelque hésitation, la couronne fut déférée à Guillaume et à son épouse Marie conjointement, l'administration tout entière restant entre les mains du premier. Les articles subséquents de la même loi réglèrent les limites de la puissance royale et l'ordre de successibilité au trône. Tel est, en substance, le résultat de cette fameuse révolution de 1688, à laquelle la Grande-Bretagne doit sa liberté et sa prépondérance actuelle. L'Écosse suivit bientôt l'exemple de l'Angleterre, et après quelques troubles promptement dissipés, l'autorité du nouveau gouvernement fut universellement reconnue dans les deux royaumes. Les catholiques, formant la majeure partie de la population de l'Irlande, y soutinrent plus longtemps le parti des Stuarts. La bataille de la Boyne, gagnée dans cette île en 1690 sur l'armée de Jacques II, et l'indulgence dont Guillaume usa envers les vaincus achevèrent de l'affermir sur le trône (*voy.* Ginckel). C'est dans ce combat qu'un de ses officiers, entendant un boulet de canon siffler à ses oreilles, plia les épaules. Le nouveau roi lui dit en souriant : « *Courage, monsieur « le chevalier, je vous croyais à l'épreuve du canon.* » Ceux qui entouraient le prince parurent tous effrayés d'une blessure qu'il reçut dans l'action : lui seul, conservant son sang-froid, se fit panser à la tête de ses troupes et continua de combattre à cheval, jusqu'à ce que la victoire se fut déclarée pour lui. Cette victoire est peut-être le seul succès bien marqué qu'il ait remporté en personne durant toute sa vie : car son malheur à la guerre faisait dire que *le prince d'Orange pouvait se vanter d'une chose : c'est qu'aucun général, à son âge, n'avait levé tant de siéges et perdu tant de batailles.* Il en fit de tristes épreuves à Steinkerque en 1692, où il se vit arracher par Luxembourg une victoire que la surprise de l'armée française semblait devoir lui assurer, et à la sanglante journée de Nerwinde, où il fut surpris à

son tour et défait par le même général. Mais son génie, fécond en ressources, savait effectuer des retraites qui valaient des victoires, et tirer plus d'avantage de ses revers que les Français de leurs succès. C'est ainsi qu'il vint à bout de reprendre en 1693 la ville et la citadelle de Namur à la vue d'une armée beaucoup plus nombreuse que celle qu'il commandait lorsque cette place avait été prise, deux ans auparavant, sous ses yeux. Enfin Louis XIV l'ayant reconnu roi d'Angleterre par le traité de paix signé à Ryswyck en 1697, la paix fut rendue à l'Europe. La mort de Charles II, roi d'Espagne, qui avait fait son testament en faveur des Bourbons, fournit à Guillaume un nouveau motif de soulever toute l'Europe contre Louis XIV. A la fin de juin 1701, il se rendit en Hollande pour ranimer de ses cendres la grande alliance et pour concerter avec les généraux étrangers réunis à la Haye le plan de la prochaine campagne. Quoique sa santé fût dans un état de dépérissement, ses jambes enflées, sa voix aussi faible que le cri d'une cigale, et quoiqu'il fût encore affaibli par son asthme, ce prince, environné d'hommes d'État et de généraux, avait conservé cet œil d'aigle, qui frappa le duc de Berwick lorsqu'il vit Guillaume, pour la première fois, à la bataille de Nerwinde. Il confiait à ses amis, mais cherchait à cacher au public, qu'il n'avait plus que peu de temps à vivre, et il s'efforçait de profiter de chacun de ses derniers instants. La chambre basse faisait difficulté d'entrer dans la guerre de la succession : pour animer les Anglais contre Louis, il saisit habilement la circonstance que lui offrit le monarque français, qui venait de faire proclamer roi d'Angleterre le fils de Jacques II ; il fit approuver l'alliance avec la Hollande, l'empereur, le Danemarck et la Suède, et consentir le parlement à la levée de 40,000 soldats et de 4,000 matelots. Au milieu de ses projets et de ses négociations, il se démit la clavicule dans une chute de cheval. Son chirurgien lui ordonna du repos : mais les affaires publiques le rappelaient ailleurs, son esprit étant plus occupé de ses vastes pensées que de son état et de sa douleur. Le mouvement de la voiture dérangea l'appareil de sa blessure ; sa santé étant d'ailleurs épuisée, il mourut peu de jours après des suites de ce léger accident, le 16 mars 1702, dans la 52e année de son âge. Cromwell, qui avait renversé la constitution britannique, reçut les honneurs des funérailles publiques, et Guillaume, qui l'avait sauvée, en fut privé. On ne fit rien pour honorer la mémoire de ce monarque, parce que ses successeurs désapprouvèrent tout ce qu'il avait fait, et que le parlement poussa la lésinerie jusqu'à l'excès. Ce prince avait érigé la banque nationale, donné des ailes au crédit public de l'Angleterre, fondé la compagnie des Indes, mis sur le trône la maison d'Hanovre, quoiqu'il sût bien que l'électrice Sophie le détestait. Il avait conservé le stathoudérat étant roi d'Angleterre. Mais les Anglais, qui l'avaient appelé, cessèrent de l'aimer dès qu'il fut leur maître : ils ne pouvaient se faire à ses manières fières, austères et flegmatiques, qui cachaient une âme ambitieuse, avide de gloire et de puissance. Ils lui firent essuyer beaucoup de désagréments. On le força de renvoyer sa garde hollandaise et de congédier les régiments formés de réfugiés français, qu'il avait pris à sa solde. Tant de dégoûts aigrirent l'humeur du monarque. Il dit plusieurs fois à ses confidents que, s'il avait mieux connu le caractère des Anglais, il n'aurait jamais accepté la couronne. On prétend même qu'il fut sur le point d'abdiquer, et l'on conserve au musée britannique le manuscrit, écrit tout entier de sa main, du discours qu'il devait prononcer en cette circonstance devant les deux chambres réunies. Ce ne fut pas sans peine que ses ministres et ses amis parvinrent à le faire renoncer à ce dessein. Il allait se consoler à la Haye des mortifications dont on l'abreuvait à Londres, et l'on disait qu'il n'était que stathouder en Angleterre et qu'il était roi en Hollande. Il paraît même que sa haine contre la France était son plus grand mérite auprès des Anglais ; elle le rendit l'âme d'une grande ligue, lui attacha tous les ennemis de Louis XIV, et lui donna tous les réfugiés pour panégyristes. En montant sur le trône, il introduisit dans la religion l'esprit de liberté qui régnait dans la politique, et son esprit, porté à l'excès, fit faire de grands progrès au socinianisme dans la Grande-Bretagne. Il ouvrit dans le parlement la carrière de la corruption en achetant ouvertement les voix ; enfin il créa cette dette nationale qui pèse si fort sur la nation. Il n'avait aucun goût pour la littérature ni pour les sciences et les arts. C'est à l'absence de ce goût, plutôt qu'au mépris de l'adulation, qu'on doit attribuer l'apostrophe qu'il fit un jour à un comédien qui récitait devant lui, en plein théâtre, des vers à sa louange, dans le genre des opéras de Quinault : « Qu'on me chasse ce coquin-là, s'écria-t-il ; me « prend-il pour le roi de France ? » A la mort de Guillaume, Louis XIV défendit aux parents de ce prince qui résidaient en France d'en porter le deuil. Cependant le roi d'Angleterre, quoique sa passion dominante fût une haine prononcée contre la maison de Bourbon, ne souffrait pas qu'on lût en sa présence aucun discours injurieux au chef de cette famille. Un jeune courtisan, qui revenait de Versailles, s'étant avisé de lui dire que ce qu'il avait vu de plus curieux à la cour de France, c'était que le roi eût une vieille maîtresse et un jeune ministre (faisant allusion à madame de Maintenon et à Barbezieux), « Cela doit vous apprendre, « jeune homme, répondit sèchement Guillaume, « qu'il ne se sert ni de l'une ni de l'autre. » On peut voir dans un chapitre de la Bruyère et dans un pamphlet d'Arnaud où Guillaume est traité de *nouvel Hérode*, de *nouveau Néron*, etc., quel jugement l'on portait alors de la conduite de ce prince

envers Jacques II, son oncle et son beau-père. La *Vie* ou l'histoire de Guillaume III a été écrite par Samson et quelques autres écrivains aussi obscurs. Ces auteurs méritent peu d'être lus. N—E.

GUILLAUME IV, roi d'Angleterre, troisième fils de George III, naquit à Windsor le 21 août 1765; il porta les prénoms de Guillaume Henri, selon les traditions de la maison de Hanovre. L'histoire du règne de Guillaume IV est d'une haute curiosité, car son avénement se rattache aux premiers jours de la révolution de 1830. L'Angleterre a joué dans les derniers troubles de l'Europe un si grand rôle, elle a pris une part si active à tout ce qui s'est passé pendant les sept années de règne du roi Guillaume IV, qu'on peut dire de ce prince qu'il décida la chute de la branche aînée des Bourbons. Ne chercha-t-il pas à jeter en France un second exemple de la révolution de 1688, source de pouvoir pour sa propre race? Guillaume Henri fut destiné enfant à la marine; ainsi le voulaient les vieilles coutumes de la famille régnante d'Angleterre. Il monta le *Royal-George*, de quatre-vingt-dix-huit canons, dans la guerre d'Amérique; il y fit sa première campagne comme *midshipman* (élève). Dans la Grande-Bretagne, les grades de marine ne sont pas seulement une manière de s'élever à une haute dignité; ils sont encore un devoir. Le jeune prince se soumit comme le dernier matelot à toutes les fonctions de son grade. Nelson, qui commandait le *Royal-George*, n'eut point de priviléges pour lui. Guillaume Henri montait aux mâts, se livrait à tous les exercices d'un marin exercé, comme ces loups de mer qui avaient vu les deux hémisphères. Le prince n'avait ni tuteur, ni gouverneur à ses côtés, et les expéditions de la marine anglaise n'étaient pas des jeux d'enfants! Il assista à trois ou quatre combats des plus périlleux dans les mers d'Amérique, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à vingt. Pour lui, aucun grade ne fut privilégié; mais, après avoir subi ses examens, il fut fait lieutenant en 1785, et un an après capitaine de frégate. Il fit partie de la station des îles du Vent, encore sous le commandement de Nelson. Les lois anglaises donnent un titre à tous les princes de la maison de Hanovre; Guillaume Henri fut créé duc de Clarence et de St-André, et comte de Munster. C'était à l'origine de la révolution française; le nouveau duc dut prendre parti pour une des grandes opinions qui divisaient l'Angleterre; il se prononça pour les whigs modérés, et vécut avec les principaux membres du parlement qui suivaient cette bannière. La mer l'appela bientôt à de nouvelles expéditions, et quand le cabinet britannique se vit au moment d'une guerre avec les Espagnols, en 1790, le duc de Clarence reçut le commandement du *Valiant*, vaisseau de soixante-quatorze. Il fit alors une belle campagne et fut promu au grade de contre-amiral. La guerre éclatait violente entre la Grande-Bretagne et la révolution française; il fallut déployer une grande énergie; le duc de Clarence, comme tous les whigs, avait conservé des rapports avec les chefs de la révolution française; il ne quittait point le salon du comte Grey; il y voyait Fox, Shéridan, tous les chefs enfin de l'opposition; le ministère Pitt ne lui confia aucun commandement. Plus tard, quoique un peu rapproché du ministère, il demeura en Angleteterre tandis que les flottes sous pavillon britannique parcouraient toutes les mers. Dans cette espèce de disgrâce, le duc de Clarence, comme le prince de Galles, se jeta d'abord dans les dissipations de la vie; il se fixa dans une grande intimité avec mistriss Jordans, l'une des plus célèbres actrices de Covent-Garden, et vécut avec elle complétement, malgré les instances de sa famille, qui voulait lui faire contracter un mariage princier en Allemagne. C'est de cette union qu'il eut dix enfants naturels, dont neuf vivent encore. Pendant toute la durée de la révolution française, Guillaume IV ne quitta pas l'Angleterre. Sous le ministère whig il obtint quelque avancement dans la marine, et en 1811, à la mort de sir Peter Parker, il fut promu au grade de commandant de flotte. La conduite du duc de Clarence avait été presque maritale avec mistriss Jordans; c'était un de ces mariages du côté gauche qui se rencontrent si souvent dans les maisons princières d'Allemagne. La vie intime enleva le prince à toutes les combinaisons politiques; il vivait fort retiré; son revenu avait été fixé par le parlement à dix mille livres environ (250,000 francs); il fut partagé avec mistriss Jordans, qui elle-même faisait entrer dans la communauté les bénéfices considérables que lui procurait son talent. Tous les enfants qui naquirent de cette union reçurent une petite pension, et bientôt le revenu fut absorbé par les besoins de cette nombreuse famille. Étranger à tous les événements politiques, ayant vu passer en quelque sorte sous ses yeux l'empire et la restauration, le duc de Clarence commença à devenir un personnage important, alors qu'il fut bien constaté que la couronne pouvait lui échoir. Les principaux membres du parlement insistèrent pour qu'il contractât un mariage légitime digne de son rang; les communes promirent d'augmenter son revenu s'il consentait à une telle union. Le prince se sépara en effet de mistriss Jordans pour épouser, le 11 juin 1818, Adélaïde-Louise-Thérèse-Caroline-Amélie, de Saxe-Meinungen. Ce fut une séparation douloureuse qui brisa toutes les habitudes d'une longue union; elle apporta une si grande tristesse dans l'âme de mistriss Jordans, que cette actrice en mourut. Le parlement, à l'occasion du mariage du duc de Clarence, vota une augmentation de six mille livres de revenus qui servirent à payer ses dettes. La vie de ce prince resta paisible; il ne prit aucune couleur prononcée pendant les graves questions de partis qui agitèrent l'Angleterre. Cependant il parut quelquefois à la chambre des lords avec le comte

Grey; et il obtint par là une certaine popularité. Le peuple se souvenait aussi qu'il avait servi avec distinction dans la marine, et l'on sait avec quel enthousiasme les Anglais saluent toujours les vieux marins qui ont acquis quelque gloire. Le duc de Clarence montrait d'ailleurs une sorte de rondeur, une manière franche et brusque de s'exprimer qui convenait au peuple anglais, à ses habitudes de place publique; on avait coutume de dire que c'était un brave et rustre marin. Cette réputation faisait contraste avec l'impopularité du duc de Cumberland, et lorsque la mort de George IV appela le duc de Clarence sur le trône, il fut accueilli avec loyauté par toute la nation anglaise. Avant d'apprécier son règne, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'Europe telle que nous l'avons laissée à la mort de George IV (*voy.* ce nom). La restauration de la maison de Bourbon, en 1814, avait été surtout amenée par les efforts de l'Angleterre; les hommes d'État de la Grande-Bretagne avaient pensé qu'en donnant à la France une certaine prépondérance, ils trouveraient en elle un contre-poids à l'influence de la Russie, qui grandissait sans mesure. Dès 1814 cette position était pressentie, et l'on voit au congrès de Vienne le duc de Wellington, M. de Metternich et M. de Talleyrand se rapprocher intimement pour stipuler des conventions militaires dans le traité secret conclu au mois de mars 1815. A cette époque l'esprit de la maison de Bourbon est évidemment anglais; il y a tendance pour un rapprochement intime, et lorsque, après les cent jours, la question de la maison d'Orléans se présenta en ligne parallèle avec la restauration de la branche aînée, le duc de Wellington se hâta de répondre : « Son Altesse ne serait qu'un « usurpateur de grande maison. » L'Angleterre compta beaucoup sur la restauration de la branche aînée comme contre-poids à la Russie; mais successivement la famille des Bourbons s'éloigna des intérêts anglais, et surtout depuis le mois de septembre 1815, l'autorité de la Russie grandit à Paris; M. de Talleyrand fut éloigné pour le duc de Richelieu; tous les ministres qui se succédèrent étaient exclusivement dévoués à l'alliance russe. Alors se montre aussi en Angleterre une opposition successive contre la maison de Bourbon; Canning devient l'expression de ce mouvement. La guerre d'Espagne met le comble à l'irritation; le cabinet britannique se repent de ce qu'il a fait en 1814 pour Louis XVIII; on prévoit les chances et les éventualités d'un changement, les salons du comte Grey se mettent en rapport avec M. de Talleyrand, et l'on raisonne sur la possibilité d'une révolution de 1688, d'un avénement de la branche d'Orléans. Le duc de Clarence avait personnellement connu le duc d'Orléans pendant son séjour à Londres; cette chance avait été ainsi prévue de fort loin; les tories seuls, engagés avec la branche aînée des Bourbons, cherchèrent à maîtriser cette politique, et ce fut avec la pensée d'une sorte de satisfaction donnée à l'Angleterre que Charles X forma le ministère de M. de Polignac. Ce cabinet, sans être tout à fait antirusse, fut pourtant plus dessiné que tous ceux qui l'avaient précédé pour les intérêts de l'Angleterre; on peut s'en convaincre dans toutes les dépêches de Saint-Pétersbourg, qui annoncent le mécontentement de l'empereur Nicolas. L'influence de M. Pozzo di Borgo avait été dominante pendant dix ans, à ce point que ce fut son intervention qui, en 1816, détermina l'ordonnance du 5 septembre contre la chambre royaliste. Plus tard le crédit de cet ambassadeur ne fut plus qu'une voix faiblement comptée dans les affaires. Le ministère de M. de Polignac fut donc le gage d'un retour vers les tories, situation qui fut brusquement brisée encore par l'expédition d'Alger. A ce moment l'Angleterre ne garde aucune mesure, elle voit la France grandir, prendre à l'extérieur une attitude de force et de résolution; ce changement l'inquiète; le duc de Wellington s'en explique plusieurs fois avec le duc de Laval, alors ambassadeur à Londres. Les dépêches de l'ambassadeur constatent tous les mécontentements et toutes les inquiétudes de l'Angleterre; les idées de révolution sont jetées dans la société des whigs; le duc de Laval a le pressentiment qu'un grand orage va éclater sur la maison de Bourbon; l'Angleterre le seconde et l'on veut en finir avec la branche aînée. Ce fut au milieu de cette crise (le 28 juin 1830) que le duc de Clarence fut élevé au trône sous le nom de Guillaume IV. Nous avons déjà parlé des rapports que ce prince avait eus avec la maison d'Orléans pendant la révolution française, sous l'empire et la restauration; le comte Grey d'ailleurs, l'ami du nouveau roi Guillaume IV, avait continué des relations avec le duc d'Orléans, et sans précipiter les événements on les attendait comme une chance inévitable. L'avénement du duc de Clarence fut très-populaire; on se souvenait, comme nous l'avons dit plus haut, du brave marin, de l'officier qui avait servi glorieusement sous le pavillon britannique; le chef de l'amirauté en quelque sorte prenait la couronne et allait régner sur cette nation qui se glorifie de dominer les mers. Le couronnement de Guillaume IV fut accompagné de toutes les vieilles pompes qui saluent les rois dans l'église de Westminster. Rien n'est comparable aux richesses déployées alors par la couronne; on voulait donner un vif éclat à la royauté comme pour lui imprimer une plus grande force. Guillaume IV avait trouvé à son avénement un ministère tory présidé par le duc de Wellington; il le conserva parce que en ce moment la personnalité militaire du duc de Wellington pouvait être d'un grand poids vis-à-vis de la Russie. L'empereur Nicolas menaçait l'Orient, et nous avons raconté déjà la mission du duc de Wellington à Saint-Pétersbourg (*voy.* George IV). Guillaume savait bien toute la prépondérance que le duc de Wellington

pouvait exercer par sa renommée militaire. Dans son époque d'opposition, ce prince avait manifesté quelque répugnance pour les tories; mais, à l'exemple de tous les monarques ses prédécesseurs, il s'était bientôt résigné à les subir, comme des hommes plus capables et de haute appréciation diplomatique. Cependant d'immenses faits se déployaient sur le continent; les fautes de la restauration, les imprudences de la branche aînée entraînaient la ruine de Charles X; il y eut à cette époque dans tous les hommes de pouvoir irréflexion si grande qu'il ne pouvait pas en être autrement. Ce n'est que dans la plus complète ignorance des affaires diplomatiques qu'il fut possible de croire que, Charles X une fois abattu, on devait compter sur l'Angleterre comme sur la puissance qui amènerait une restauration de la couronne. Nous tenons du duc de Laval l'histoire d'un des plus curieux et tristes accidents de cette fuite de Rambouillet, qui ne s'explique dans l'histoire que par la faiblesse des caractères et la fatalité des événements. Le duc de Laval avait suivi avec une grande sollicitude tous les progrès des mécontentements et des intrigues de l'Angleterre contre la branche aînée des Bourbons : il avait appris du duc de Wellington lui-même qu'aucun appui ne serait prêté à Charles X, et qu'il y avait même des relations intimes entre la maison d'Orléans et les chefs du parti whig en Angleterre, lesquels devaient arriver nécessairement au pouvoir à la suite d'un mouvement révolutionnaire en France. Il avait résolu d'en avertir Charles X; mais il ne voulait parler qu'à lui-même. Quand le duc de Laval toucha Calais, il était trop tard; les coups avaient été portés à Paris; le roi avait fui; le duc de Laval se rendit cependant déguisé à Rambouillet; il exposa à Charles X les mauvaises dispositions du ministère anglais, suppliant le malheureux prince de chercher un appui dans ses propres forces et de ne point se fier au cabinet britannique. Charles X prêta une grande attention à l'exposé que fit le duc de Laval; mais l'énergie manquait, et au lieu de recourir à son épée et au courage de ses soldats qui le sollicitaient de se mettre à leur tête, il alla chercher un refuge en Angleterre; il se livra captif aux ennemis de sa maison... Ainsi le duc de Wellington et les tories étaient au ministère lors du grand événement de Paris; ils l'acceptèrent comme un fait prévu et accompli. Guillaume IV, qui avait eu des relations, nous le répétons, avec le duc d'Orléans, s'empressa de répondre à la lettre autographe que Louis-Philippe lui écrivit à son avénement; avons-nous besoin de dire toute l'importance de cette détermination de la part de l'Angleterre? elle fut comme le premier exemple qui devait servir à la résolution unanime de l'Europe de reconnaître le nouveau roi des Français : aussi voit-on toute la sollicitude de la maison d'Orléans à désigner pour l'ambassade d'Angleterre un diplomate éminent, tout entier dans sa confiance, celui qui avait le plus efficacement agi sur les résolutions de l'avénement. Il est incontestable que la mission de M. de Talleyrand à cette époque fut immense dans ses résultats; elle devait décider de la paix et de la guerre, du présent et de l'avenir; jamais homme politique ne s'était trouvé dans une situation plus décisive. En arrivant à Londres, il reprit ses anciens rapports; il vit beaucoup le comte Grey, et avec ce tact infini qui le distinguait, il découvrit bientôt les plaies profondes qui menaçaient le cabinet du duc de Wellington. En effet, depuis le bill d'émancipation que les tories avaient consenti, les élections s'étaient dessinées dans un sens whig et presque radical; le parlement n'était plus composé des éléments conservateurs qui avaient fait la force de l'Angleterre pendant la révolution française et l'empire. L'avénement de Guillaume IV avait nécessité la dissolution du parlement, et la majorité était arrivée, sinon tout à fait hostile aux tories, du moins complétement incertaine. M. de Talleyrand et le comte Grey travaillèrent de tous leurs efforts à affaiblir les tories; ils agirent auprès du roi Guillaume, et telle fut la force instantanée du mouvement révolutionnaire que ce parti fut jeté hors des affaires presque immédiatement après l'établissement de la maison d'Orléans au trône. Le duc de Wellington fut obligé de donner sa démission : il prit pour prétexte un vote indécis des communes; mais, dans la vérité, la cause de la chute des tories était plus profonde; elle venait de la force du principe révolutionnaire, qui avait éclaté avec violence à Paris et à Bruxelles. Guillaume IV choisit pour premier ministre le comte Grey, son vieil ami et l'intermédiaire de presque toutes ses négociations avec le nouveau roi Louis-Philippe. Ce fut dans cette combinaison d'un rapprochement intime que se prépara, comme nous le dirons, le traité de la quadruple alliance, un des points que le prince de Talleyrand considérait comme la base même de la nouvelle dynastie. Les whigs trouvaient un grand avantage dans ce traité pour leurs relations à l'extérieur; car en prenant pour point de départ l'alliance des révolutions méridionales, ils y rencontraient une force pour s'opposer aux entreprises de la Russie. Ce traité ne fut formulé que plus tard, et des incidents ultérieurs vinrent compliquer la situation diplomatique entre la France et l'Angleterre. Avant de les faire connaître, il faut dire un mot sur quelques questions intérieures qui touchaient à la personne et aux opinions du roi Guillaume IV. Le parti radical, qui avait pris une certaine importance dans les élections, uni au parti irlandais d'O'Connell et aux whigs du comte Grey, n'avait accepté que comme une première concession la loi de la réforme parlementaire, préparée par John Russell. Une fois dans cette voie de réforme, il ne devait plus avoir d'arrêt, et d'ailleurs la révolution de juillet avait imprimé un mouvement si prononcé dans les esprits, qu'il était impossible

de résister à cette tendance universelle vers les institutions démocratiques. Ce fut donc moins l'action personnelle de M. de Talleyrand que la force inhérente au principe révolutionnaire qui renversa le duc de Wellington; et comme il arrive toujours, une fois ce point obtenu, il fallut passer à d'autres concessions. Les institutions anglaises reposent sur deux principes : 1° la loi politique; 2° la loi religieuse; en d'autres termes, tout se résume en l'Église et en l'État. La loi politique avait été complétement renversée par le bill de réforme; c'était le changement de l'institution aristocratique dans la base même. Les lords et les communes d'Angleterre s'entendaient pour renverser l'édifice gothique confirmé par la révolution de 1688, révolution, comme on le sait, toute d'aristocratie. La loi religieuse n'était pas moins importante dans les institutions anglaises; l'avénement de la maison de Hanovre était le triomphe de la réforme protestante sur le catholicisme; le corps ecclésiastique, qu'on appelait l'*Église établie*, était en Angleterre une des bases constitutives de l'ordre territorial; les dîmes, les redevances de toute espèce avaient enrichi les membres du clergé anglican. Or si les bourgs pourris étaient établis dans la vieille constitution pour donner une grande force à l'aristocratie, les bénéfices ecclésiastiques étaient également destinés aux cadets des grandes familles; il y avait des dîmes considérables et des bénéfices attachés à chaque race un peu haute de la Grande-Bretagne; tel archevêché ou évêché donnait jusqu'à dix mille livres sterling de revenus, qui étaient répartis comme de brillants joyaux parmi les membres importants de l'aristocratie anglaise. Dès qu'on se mettait à corriger les abus, on devait aller hardiment à tous; il se manifesta donc un cri général parmi les radicaux et les whigs pour appeler une réforme dans l'Église même; il suffisait que le ministère Grey eût besoin d'O'Connell et de ses amis les catholiques d'Irlande pour que ceux-ci pussent demander à grands cris que le parlement intervînt dans les affaires ecclésiastiques; on voulut que l'Église fût plus en harmonie avec les intérêts nouveaux. Ici se présentait une question toute personnelle au roi Guillaume IV; les monarques anglais, lors de leur avénement, prêtaient le serment absolu de maintenir les priviléges de l'Église et sa constitution telle qu'elle existait parmi les ancêtres; les princes de la maison de Hanovre avaient souvenir que c'était une révolution religieuse qui les avait placés sur le trône. De là cette répugnance profonde qu'éprouva Guillaume IV à consentir le moindre changement dans les lois constitutives du clergé anglican. Le même prince qui s'était rendu si populaire en consentant le bill de réforme pour le parlement se décida par conscience à refuser la moindre concession à l'Église établie, et pour arriver à ce résultat, s'appuyant sur la chambre des lords, il consentit à essayer une fois encore d'un ministère tory. Telle était la position des partis en Angleterre, tandis que les événements diplomatiques d'une certaine gravité avaient lieu sur le continent et complétaient le désordre de juillet à Paris. On se rappelle la révolution qui suivit en Belgique le mouvement révolutionnaire de France; les Belges forcèrent momentanément la maison d'Orange à évacuer ses possessions de la Belgique. Cet événement intéressait plusieurs des cabinets de l'Europe à divers titres : comme question territoriale, la Prusse, la confédération germanique et la France tenaient également à ce que le territoire de la Belgique fût constitué de manière à ne point blesser d'anciens rapports territoriaux et la circonscription des frontières. La Prusse voyait les provinces rhénanes exposées à une insurrection; la France avait aussi un intérêt d'amour-propre et de situation à solliciter et à obtenir l'occupation d'une partie des frontières militaires de la Belgique. Ensuite comme question de famille, la maison d'Orange était liée d'abord de très-près à la Prusse, puis à la dynastie hanovrienne qui règne en Angleterre, et à la famille impériale de Russie. Dans cette complication d'intérêts si divers, l'Angleterre proposa d'ouvrir à Londres des conférences diplomatiques, conférences qui d'ailleurs ne devaient être que la suite de la réunion qui avait eu lieu sous M. de Polignac pour régler les affaires de la Grèce. Ces conférences prirent pour prétexte les questions spéciales de la Belgique, mais elles s'étendirent bientôt à toutes les difficultés de la situation européenne. Nous devons dire que les plénipotentiaires n'eurent que des pouvoirs limités, car ce n'était qu'un moyen d'attendre, l'arme au bras, les événements dont l'avenir diplomatique était rempli. Ce fut dans les conférences de Londres que le mauvais vouloir de l'Angleterre se manifesta envers la France. Il était très-difficile à cette époque d'obtenir militairement que les frontières de la Belgique, si menaçante pour nous, fussent détruites; ces places fortes, comme on le sait, formaient un cordon militaire imposé par la coalition de 1815; il suffisait de quelque insistance pour les démolir; l'Angleterre s'y opposa vivement; elle ne voulut jamais y consentir, pas plus qu'à reconnaître le duc de Nemours comme roi des Belges. Ainsi, alliée prétendue, la Grande-Bretagne se posa comme la plus acharnée des ennemies de la France. Nous appuyons sur ce point pour bien faire comprendre ce qu'avait voulu le cabinet de Londres dans un changement de dynastie; nous rappelons même un fait curieux qui se lie aux premiers temps de la révolution de juillet. En partant pour son ambassade de Londres, le prince de Talleyrand voulut se faire donner un blanc-seing pour l'abandon d'Alger; il insista auprès du ministère d'alors, présidé par M. Molé, pour obtenir cette gratification, et ce fut un peu d'opposition de la part du ministère qui empêcha la concession immense de nos colonies d'Afrique;

M. de Talleyrand, avec ce ton léger qu'il savait si bien prendre, appelait alors la possession d'Alger *une gloriole, une amusette, une question de vanité coûteuse*, et il savait bien au fond que le premier gage que lui demanderait la Grande-Bretagne serait précisément l'abandon absolu de cette *amusette*. Plus tard l'opinion nationale se prononça avec tant d'énergie que les promesses ne purent être tenues. L'essai qu'avait fait le roi Guillaume d'un ministère tory ne réussit pas; le court passage de M. Peel et du duc de Wellington dans les affaires fut plus nuisible qu'avantageux à l'aristocratie anglaise. Quand un parti est fortement menacé, il est des cas où il doit s'effacer un moment plutôt que d'affronter l'orage. Il y a de l'habileté à se retirer à propos. Les tories n'avaient ni la confiance du roi, ni l'appui du parlement; ils avaient contre eux le mouvement révolutionnaire de la France. Les cabinets de l'Europe avaient secondé tant qu'ils l'avaient pu la formation de ce ministère tory; on vit même les ambassadeurs des grandes puissances, et M. Pozzo di Borgo à leur tête, se rendre à Londres pour cet objet; mais les tories ne purent résister à l'opinion irritée contre eux, et le cabinet ayant essayé la majorité du parlement sur une question même accessoire, elle se montra incertaine; alors le ministère Peel offrit sa démission. La tendance des opinions était telle que le nom de lord Grey ne suffit plus. Guillaume IV fut obligé de confier la direction du cabinet et celle des communes spécialement à lord Russell, l'héritier de ces ducs de Bedfort qui avaient été sans cesse à la tête des whigs radicaux pendant toute l'histoire de l'Angleterre depuis 1688. John Russell prit pour collègues les lords Melbourne et Palmerston, le premier comme chef officiel du cabinet, le second comme secrétaire d'État des affaires étrangères, de telle sorte que le cabinet fut composé de whigs purs et des élèves de Canning. Ce cabinet s'occupa immédiatement des affaires de l'Europe; la question belge fut poussée à fin, et comme l'esprit anglais, toujours haineux contre la France, se manifeste aussi bien parmi les whigs que parmi les tories, on imposa la condition essentielle du maintien des forteresses belges sur les frontières de la France. Le même esprit se révéla dans les négociations relatives à l'Espagne; le traité de la quadruple alliance avait été évidemment dicté contre l'influence de la maison de Bourbon; il y avait longtemps que le pacte de famille excitait en Angleterre une profonde antipathie. Ce pacte avait été la cause de tant de guerres! par l'effet de la quadruple alliance, il était complétement détruit. La maison de Bourbon allait cesser de régner à Madrid; l'Angleterre espérait conquérir en Espagne le même crédit de souveraineté qu'elle avait obtenu en Portugal, de sorte que la révolution de juillet avait imposé à la France une situation évidemment opposée à ses antiques intérêts. L'Angleterre connaissait la faiblesse du pouvoir, l'impuissance d'oser quelque chose d'un peu fort; lord Palmerston exploita dans ce sens les relations de la Grande-Bretagne avec la France. Comme sous la régence, on vit un Bourbon s'armer contre un autre Bourbon, et la France abîmer l'Espagne, son alliée naturelle. La quadruple alliance fut donc une idée tout anglaise, et M. de Talleyrand subit ici la nécessité d'une fausse position; il avait à ménager trop d'intérêts personnels pour résoudre dans un sens purement national les questions diplomatiques européennes; d'ailleurs l'idée anglaise était, depuis 1789, la pensée qu'il avait caressée; elle était devenue pour lui une idée fixe; il ne comprenait pas une situation diplomatique opposée; surtout il avait des répugnances profondes contre la Russie, qui, en diverses circonstances, avait blessé l'amour-propre du vieux diplomate. On doit remarquer que, dans toutes les phases de leur histoire, les whigs et les tories avaient conservé les mêmes idées et les mêmes intérêts diplomatiques contre la France, et c'est un éloge à faire du caractère anglais qu'il reste anglais dans toutes les positions. Tandis que nous autres Français nous nous prenons de belle passion ou d'ardente fantaisie pour les coutumes étrangères, le sujet de la Grande-Bretagne reste le même et conserve une égale haine contre tout ce qui ne sert pas ses intérêts. C'est une nation qui a ainsi son caractère et son cachet à travers toutes les crises historiques. La situation des affaires devenait inquiétante pour Guillaume IV. Le parti radical avait si considérablement grandi qu'allié avec O'Connell il formait la majorité ministérielle, et cette situation était menaçante pour les convictions religieuses du monarque. Tant qu'il ne s'était agi que de réforme parlementaire, Guillaume avait consenti à tout; non-seulement les catholiques étaient émancipés, ils obtenaient encore l'égalité de droit; on parlait même d'une nouvelle réforme dans le parlement, et l'ancienne idée radicale des parlements triennaux surgissait dans des pétitions nombreuses. Le roi n'en fut point effrayé, non plus que de la réforme des lois criminelles, également votée à cette époque; mais, lorsqu'il s'agit de réformer l'Église, on vit le monarque opposer une résistance immédiate et tenace à tous les projets de John Russell. Toutefois, comme en Angleterre les membres du cabinet ne tiennent pas toujours compte des opinions personnelles du roi, le bill fut développé en parlement et écouté avec une favorable attention par la chambre des communes; mais il suffisait de connaître le personnel de la chambre des lords pour comprendre que tout bill contre l'Église serait repoussé par Leurs Seigneuries; ainsi la prérogative royale trouvait appui dans le corps aristocratique. Tout le monde sait en Angleterre la puissance de la chambre des lords; elle est la véritable force politique de l'État; Guillaume IV fut invité, pressé à plusieurs reprises par son mi-

nistère, afin qu'il eût à user de sa prérogative en faisant une fournée de pairs; le roi n'y consentit pas; prières, menaces, tout fut inutile. Lord Melbourne alla même jusqu'à dire qu'il donnerait sa démission si une plus longue résistance était faite; Guillaume ne fut point ébranlé; il avait l'entêtement d'un vieux marin; toutes les fois que le ministre lui demandait audience, c'était toujours une même résistance. Le roi avait une sorte de respect pour la chambre des lords, il la considérait comme une grande garantie de la constitution. On l'avait vu déjà, sur le bill de réforme parlementaire en 1831, s'opposer constamment à la promotion de quelques pairs qui auraient pu aider à l'adoption de l'œuvre de John Russell; il se montra plus tenace encore lorsqu'il s'agit de modifier les principes fondamentaux de l'Église établie; on ne lui arracha que quelques nominations isolées, lesquelles ne pouvaient modifier la majorité. Cette résistance altéra un peu sa popularité; il fut violemment attaqué par la coalition des radicaux et d'O'Connell; on déclara en termes formels que, si le roi ne voulait pas consentir à une promotion, les ministres la prendraient sur eux-mêmes sans le consulter; car à cette époque le parlement était dominé par la coalition des whigs et des radicaux. Le ministère avait en face une autre coalition de tories et de whigs modérés, sous l'influence de lord Stanley et de M. Peel; les classes bourgeoises de l'Angleterre commençaient à s'inquiéter des progrès du radicalisme; elles se trouvaient vivement émues du spectacle qu'offrait à leurs yeux un mouvement politique qui en définitive aboutirait à une révolution complète. L'édifice de la constitution anglaise était gothique sans doute, mais c'étaient précisément les vieux abus qui avaient fait la force et la durée du pouvoir. Croit-on qu'un parlement réformé et composé de whigs eût produit la magnifique résistance de l'Angleterre contre la révolution et l'empire? Ce fut l'aristocratie anglaise qui protégea la gloire et l'indépendance du peuple britannique. Les usages qu'on appelle *abus* sont quelquefois la force d'un pays, et quand un État tombe en décadence les préjugés disparaissent avec les vieilles coutumes. Le patriciat romain était un privilége, et quand les patriciens cessèrent d'exister comme corps, la gloire et la liberté de Rome périrent également dans le naufrage. Au milieu de ces oppositions et de ces résistances, la vie de Guillaume IV avançait; le roi avait éprouvé des douleurs profondes; une de ses filles naturelles, la plus chérie, lady de l'Isle Dudley, était morte jeune encore en 1831. Ce prince aimait avec tendresse tous ses enfants naturels, et il leur avait conféré des titres de noblesse et des terres avec des revenus. Son aîné reçut en mai 1831, avec la pairie, le titre de comte de Munster, qu'il avait eu lui-même dans sa jeunesse. Sa famille était sa consolation; comme George III, son père, il avait les mœurs simples, et chérissait surtout la vie domestique; il fuyait la représentation et l'apparat, il recevait peu en public, et c'est à peine si de temps à autre il donnait quelques galas où les ambassadeurs étaient invités. Quand M. de Talleyrand quitta Londres, il n'obtint qu'un quart d'heure d'audience du roi, un peu mécontent de lui pour ses intrigues avec les whigs, et le général Sébastiani, bien que chargé de toute la confiance de la maison d'Orléans, resta ensuite deux mois sans être admis auprès de Guillaume IV. Au reste ce prince était souffrant depuis plusieurs années; sa vie sédentaire avait favorisé le développement d'un asthme dont les accès revenaient périodiquement. Dans le mois de juin 1837, cette maladie se montra avec les symptômes effrayants d'une hydropisie de poitrine, et l'âge avancé du roi laissa peu d'espoir aux médecins habiles qui l'entouraient. Enfin le mardi 20 juin, une déclaration portée par lord John Russell, et datée de Windsor-Castle, fut publiée par le héraut d'armes : « Il a plu au Tout-« puissant de délivrer de ses souffrances notre « très-excellent et gracieux souverain, le roi Guil-« laume IV. Sa Majesté a expiré ce matin à deux « heures onze minutes. » En même temps, selon le vieil usage, le secrétaire d'État invitait le lord maire à faire sonner la grande cloche de la cathédrale de St-Paul. Telle fut la fin de Guillaume IV, troisième fils de George III. Ce n'était point un caractère de roi fortement marqué; il ne pouvait donner à son règne une grande impulsion; son administration se passa doucement, sans troubles intérieurs, sans guerres à l'étranger. Guillaume IV eut à soutenir une lutte assez décidée contre l'entraînement des idées radicales; il fut obligé de sanctionner le bill de réforme tout en prévoyant les conséquences de ce grand ébranlement dans la constitution anglaise. A la fin de son règne il préféra subir quelque impopularité plutôt que de s'associer aux projets subversifs conçus par le radicalisme. Whig modéré, dans les idées de lord Stanley, il consentit à toutes les modifications constitutionnelles. Ses conseillers ne virent pas qu'il en était de la constitution anglaise comme d'un édifice vermoulu, et que, quand on portait la main sur une simple coutume, on les ébranlait toutes : aussi, le jour où le bill de réforme parlementaire a été adopté, l'Angleterre s'est trouvée en voie de révolution. Sa nièce, la reine Victoire, fille du duc de Kent, lui a succédé. C—F—E.

GUILLAUME, roi d'Écosse, surnommé *le Lion*, succéda en 1165 à Malcolm IV, son frère. Son premier soin fut de réclamer de Henri II, roi d'Angleterre, la restitution du Northumberland. Henri, de son côté, demanda que Guillaume vînt prêter foi et hommage pour le Cumberland et ses autres possessions en Angleterre. Guillaume s'acquitta de ce devoir, mais ne put obtenir l'objet de ses réclamations. Il suivit néanmoins, quoique à regret, Henri dans son expédition contre la France, et s'y distingua. De retour en Écosse, il y rétablit

la tranquillité troublée par des brigands armés, et finit par recouvrer une partie de ce qu'il demandait. Cela ne l'empêcha pas de se joindre à la confédération des princes qui, effrayés de l'ambition et de la puissance du roi d'Angleterre, secondèrent la révolte de ses fils. Il entra en Angleterre et y commit de grands ravages. Bientôt une suspension d'armes eut lieu. Dès qu'elle fut expirée, Guillaume repassa la frontière avec une armée formidable. Il fut battu et se retira près d'Alnwick. Il avait tellement affaibli son armée par de nombreux détachements, que les Anglais l'enlevèrent et le livrèrent à Henri, alors en France. Guillaume fut enfermé dans le château de Falaise, et n'obtint sa liberté qu'en cédant plusieurs places à l'Angleterre, et en s'engageant à venir, avec les grands de l'État, faire dans la ville d'York hommage de son royaume à Henri. Après s'être acquitté de sa promesse le 10 août 1175, il eut à réprimer des rébellions; car les évêques d'Aberdeen et de St-André l'avaient excommunié. Quand Richard Cœur de lion eut succédé à son père, il eut une entrevue avec Guillaume, et pour une faible somme d'argent lui rendit ses places fortes et le releva de l'hommage de sa couronne. Guillaume, par reconnaissance, lui donna cinq mille hommes commandés par son frère David, pour le suivre en Palestine. Durant l'absence et la captivité de Richard, il soutint ses droits, et fournit aux Anglais fidèles des secours contre les entreprises de Jean. Au retour de Richard, il lui offrit une somme considérable pour l'aider à payer la rançon exigée par le duc d'Autriche. Après la mort de Richard, il se brouilla avec Jean, son successeur; mais la paix ne tarda pas à se faire entre eux. Guillaume mourut à Stirling en 1214, et fut enterré dans l'abbaye d'Aberbrothock qu'il avait fondée dans le comté d'Angus, en l'honneur de St-Thomas de Cantorbéry, son ami. Au commencement de 1816 on a retrouvé ses ossements assez bien conservés, quoique enfouis depuis 602 ans. On a pu conjecturer à leur inspection que ce prince devait avoir plus de six pieds. Ils étaient sous une belle pierre de marbre bleu, où l'on voyait gravée l'effigie du roi, avec un lion à ses pieds. E—s.

GUILLAUME *Bras de fer* fut le premier chef des Normands dans le royaume de Naples. L'aîné de douze frères qui devaient un jour se partager le modique héritage de Tancrède de Hauteville, Guillaume arriva en Italie en 1035, pour chercher fortune, avec Drogon et Unfroi, ses frères, et trois cents aventuriers normands qui s'étaient déguisés en pèlerins et qui s'étaient associés à ces chefs. Guillaume, avec ses compagnons d'armes, se mit d'abord au service de Guaimar IV, prince de Salerne; il passa ensuite en Sicile avec George Maniacès, patrice grec, qui voulait enlever cette île aux Sarrasins. Pendant six ans, Guillaume et ses Normands déployèrent une bravoure qui les fit paraître au milieu des Lombards et des Grecs comme des êtres d'une nature plus qu'humaine. Mais les intrigues de Maniacès les ayant offensés, ils s'assemblèrent le jour de Noël 1041, dans Averse, et là ils convinrent d'attaquer les Grecs et de les dépouiller de tout ce qu'ils possédaient dans la Calabre et dans la Pouille. Guillaume Bras de fer, avec sa petite bande d'aventuriers, s'avança jusqu'à Melfi, au centre de la dernière province; il remporta sur les Grecs trois grandes victoires : en deux campagnes il conquit la Pouille tout entière, et la partagea en douze comtés, dont il investit les plus distingués de ses compagnons d'armes. Il se réserva le comté d'Ascoli et peut-être celui de Matera, et il destina Melfi à être le siége du gouvernement oligarchique des Normands. Cependant il fallut défendre ces conquêtes contre de nouvelles attaques des Grecs : au milieu de ces guerres continuelles, Guillaume Bras de fer mourut en 1046. Son frère Drogon lui succéda. S. S-I.

GUILLAUME, duc de Pouille, était à peine âgé de quatorze ou quinze ans lorsqu'il succéda en 1111 à Roger, fils de Robert Guiscard, dans tous les États que les Normands avaient conquis en deçà du Phare. C'était l'époque des guerres entre l'empereur Henri V et le pape. Guillaume fut fidèle au pontife, son seigneur suzerain, et lui donna de puissants secours contre les Allemands. Il comptait à son tour sur la protection du pape, lorsqu'il fut attaqué en 1121 par Roger II, grand-comte de Sicile, son cousin; mais, malgré l'appui de l'Église, Guillaume fut obligé de céder la Calabre au comte de Sicile, et de lui assurer le reste de sa succession s'il mourait sans enfants. Cet événement, qui réunit toutes les conquêtes des Normands en une monarchie, arriva plus tôt qu'on ne devait s'y attendre. Guillaume mourut dans Salerne, sa capitale, le 20 juillet 1127, et Roger, en lui succédant, prit bientôt le titre de roi. S. S-I.

GUILLAUME Ier, ou *le Mauvais*, roi de Sicile, troisième fils et successeur de Roger Ier, régna de 1151 à 1166. Les deux fils aînés de Roger Ier étant morts avant lui (le second, Alphonse, duc de Capoue et de Naples en 1144, et Roger, l'aîné, en 1149), Guillaume, dont l'esprit et le corps étaient également faibles, devenait seul héritier de la monarchie que les Normands achevaient à peine de fonder en Sicile par une bravoure héroïque et une habileté supérieure. Roger cependant associa son fils Guillaume à la couronne en 1151, et il lui donna pour femme Marguerite, fille de don Garcias, roi de Navarre. Roger étant mort au commencement de l'année 1154, Guillaume fut couronné à Palerme aux fêtes de Pâques. Ses premières promesses et ses premiers discours furent interprétés par les peuples, toujours avides d'illusions, comme donnant des preuves d'un bon naturel. Mais Guillaume ne tarda pas à se livrer à toute la mollesse du vice, et sa lâcheté lui a mérité chez les Siciliens la qualification de *Mauvais*. Pendant qu'il vivait dans son palais, entouré d'eunuques musulmans et au

milieu d'un sérail semblable à ceux des Orientaux, il envoya son chancelier faire la guerre au pape Adrien IV, parce que celui-ci lui avait refusé le titre de roi. L'excommunication lancée contre Guillaume en 1155 excita les barons de la Pouille à la rébellion; toutes les provinces continentales de son royaume tombèrent dès lors dans un état d'anarchie d'où il ne fut plus possible de les tirer. Maione, amiral du royaume et favori du roi, gouvernait pendant ce temps la Sicile avec une autorité absolue. Cependant il ramena ce monarque en 1156 dans la Pouille: il vainquit les Grecs, qui avaient donné des secours aux barons rebelles; il prit et rasa Bari, et fit périr la plupart des seigneurs révoltés. Après ces victoires, Guillaume obtint d'Adrien IV l'investiture du royaume de Sicile et celle des duchés de Pouille et de Calabre, qui lui avaient été refusées jusqu'alors. Le schisme entre Alexandre III et Victor III réconcilia en 1159 Guillaume avec l'Église romaine. Ce roi prit la défense du premier de ces papes, tandis que l'empereur Frédéric Barberousse se déclara le protecteur du second. Cependant la lâcheté du roi formait le contraste le plus extraordinaire avec la vaillance sans égale de ses Normands; ses États, enrichis par le commerce et les arts, lui fournissaient d'immenses ressources; ses armées étaient presque invincibles; ses flottes étaient les plus nombreuses et les plus aguerries de la chrétienté; mais comme il mettait le plus souvent à leur tête des eunuques musulmans, il éprouvait ensuite des revers inattendus. La flotte qu'il avait envoyée en 1160 pour défendre contre les Maures la ville de Mahadia, en Afrique, fut détruite et dispersée par la trahison de l'eunuque Gaïto Pietro, qu'il lui avait donné pour amiral, et qui, avec le nom de chrétien, était renégat dans le cœur. La même année, Guillaume fut délivré de son favori Maione par une conspiration de ses courtisans. On assurait que Maione voulait se faire couronner : il fut tué par les barons de Guillaume, qui parut regarder avec indifférence la mort de son favori. Cependant, l'année suivante, Matteo Bonello, celui même qui avait tué Maione, étant rentré à Palerme, y fut reçu par le peuple avec de telles acclamations, que Guillaume en conçut de la jalousie. La défiance mutuelle excita une rébellion dans laquelle Roger, jeune fils de Guillaume, fut proclamé roi par une partie du peuple; l'autre partie accourut au secours de Guillaume; celui-ci enleva le palais aux conjurés, et rencontrant son fils que les rebelles avaient choisi pour roi, il le renversa par terre d'un coup de pied si violent, que cet enfant en mourut peu d'heures après. Guillaume fit ensuite arracher les yeux à Matteo Bonello, et punir du dernier supplice un grand nombre de barons siciliens. Les autres se défendirent dans leurs fiefs et dans leurs châteaux; en sorte que la guerre civile devint générale dans les Deux-Siciles. Le roi vint cependant à bout de soumettre tous les barons révoltés; mais il s'était rendu toujours plus odieux au peuple : on ne le désignait plus que par le nom de Guillaume le Mauvais. Enfin il mourut le 7 mai 1166, laissant deux fils mineurs sous la tutelle de Marguerite sa femme. L'aîné, Guillaume II, lui succéda; le second, Henri, fut déclaré prince de Capoue. S. S—I.

GUILLAUME II, ou *le Bon*, roi de Sicile, fils et successeur du précédent, régna de 1166 à 1189. Les Siciliens ont donné à ce roi le nom de Guillaume le Bon, bien plus pour le distinguer de son père qu'à cause de ses vertus. La reine sa mère, à son avénement au trône, fit ouvrir les prisons : elle pardonna aux barons rebelles, et diminua les impôts, ce qui commença à lui concilier l'affection du peuple. Peu après, l'eunuque Gaïto Pietro, ministre et favori de Guillaume Ier, qui avait souvent trahi les intérêts du royaume en faveur des Sarrasins, ses compatriotes, s'enfuit à Maroc, emportant avec lui les trésors immenses qu'il avait amassés. Guillaume II et sa mère Marguerite demeurèrent fidèles à l'alliance contractée par Guillaume Ier avec Alexandre III et la ligue lombarde : les Siciliens se trouvèrent ainsi engagés dans une guerre avec l'empereur Frédéric Barberousse, et lorsque ce monarque fit le siége de Rome, en 1167, des galères siciliennes lui dérobèrent le pape, qu'il poursuivait. En 1173, Guillaume II refusa la paix séparée que l'empereur lui proposait, quoique Frédéric offrît de la sceller en donnant au roi de Sicile sa fille en mariage. Guillaume choisit de préférence Jeanne, fille de Henri II d'Angleterre, qu'il épousa au commencement de l'année 1177. La guerre de Guillaume avec Frédéric Barberousse et celles qu'il soutint ensuite avec le roi de Maroc et avec l'empire grec se firent toujours sur mer, et ne furent signalées par aucune grande bataille. Aussi ces guerres ralentirent-elles à peine la prospérité toujours croissante de la Sicile. Son commerce était florissant ainsi que ses manufactures; sa marine était la plus puissante de la Méditerranée; l'aisance et la paix dont on jouissait avaient encouragé les lettres. Hugo Falcandus et Romuald de Salerne, qui vécurent tous deux à la cour de Guillaume, étaient distingués parmi les écrivains latins; tandis que la langue italienne, qu'on appelait alors sicilienne, commençait aussi à se former, et qu'on chantait à Palerme des poésies dans ce dialecte nouveau. Ainsi le règne de Guillaume le Bon, que ce prince n'a illustré ni par de grands exploits, ni par de grands talents politiques, ni par aucun trait marquant de caractère, forme néanmoins une époque importante dans l'histoire d'Italie, comme étant celle de la renaissance des lettres. Guillaume n'avait point d'enfants, et sa faible santé ne laissait pas espérer qu'il vécût longtemps. L'empereur Frédéric demanda et obtint en mariage, pour son fils Henri VI, Constance, fille de Roger et tante de Guillaume II, seule héritière légitime du sang des Normands.

Ce mariage fut conclu en 1186. Cependant, lorsque Guillaume mourut, le 16 novembre 1189, ce ne fut pas Constance, mais Tancrède qui lui succéda, quoique ce dernier, petit-fils du roi Roger, fût d'une naissance illégitime (*voy.* Constance et Tancrède). S. S—I.

GUILLAUME III, roi de Sicile, succéda en 1193 à son père Tancrède, sous la tutelle de la reine Sibille, sa mère. Mais l'empereur Henri VI, qui, au nom de Constance, sa femme, prétendait à la couronne de Sicile, attaqua Guillaume III dès son avénement au trône. En deçà du Phare, il ne trouva de résistance que dans la seule ville de Salerne. Elle se défendit vigoureusement, mais elle fut prise cependant vers la fin d'août 1194. La flotte réunie des Pisans et des Génois, qui combattait pour Henri VI, s'empara de Messine au commencement de septembre de la même année. Sibille et son fils Guillaume s'étaient fortifiés dans le château de Palerme et dans celui de Calata Billotta. Henri leur offrit de laisser à Guillaume, avec la liberté, le comté de Lecce et la principauté de Tarente, que Tancrède son père avait possédés; mais quand la mère et le fils se furent livrés entre ses mains, en 1195, il leur manqua de parole : il les retint en prison ainsi que les trois filles de Tancrède, et fit arracher les yeux à Guillaume III, qui mourut dans une forteresse du pays des Grisons, où il s'était consacré à Dieu. S. S—I.

GUILLAUME Ier, comte de Hollande, fils de Florent III, fut du nombre des illustres guerriers qui se croisèrent en 1188 pour la délivrance des saints lieux. On connaît le peu de succès de cette expédition, blâmée par la plupart des historiens modernes, qui en auraient parlé autrement si elle eût réussi. A son retour, Guillaume dépouilla Ada, sa nièce, de l'héritage de son père Thierri VII, et se fit proclamer comte de Hollande : il se défendit vaillamment contre l'évêque d'Utrecht, et chercha ensuite à faire valoir par les armes ses droits sur le royaume d'Écosse; mais instruit que, profitant de son absence, Ada était parvenue à rallumer l'ardeur de quelques sujets fidèles, il se hâta de revenir en Hollande, y rétablit son autorité, et mourut en 1223, transmettant ses États à son fils aîné, Florent IV. — Guillaume II, comte de Hollande, né vers 1226, succéda fort jeune à son père, Florent IV. Le pape lui offrit l'empire d'Allemagne, qu'il avait ôté à Frédéric II (*voy.* Frédéric II), et le fit élire roi des Romains après la mort de Henri de Thuringe. Guillaume assiége aussitôt Aix-la-Chapelle, qui refusait de lui ouvrir ses portes, et s'y fait couronner le 1er novembre 1248 : il s'applique ensuite à affermir sa domination, choisit son oncle, le duc de Brabant, pour son principal ministre, épouse la fille du duc de Brunswick, et parvient ainsi à s'assurer l'appui d'une partie des princes d'Allemagne. Frédéric meurt en 1250, et le légat du pape déclare Guillaume empereur; mais sa nomination excite de grands troubles, et à peine a-t-il soumis les Flamands révoltés, qu'il est forcé de reprendre les armes contre les Frisons. Pendant cette dernière guerre, ayant été obligé de traverser un marais couvert de glace, il enfonça dans l'eau avec son cheval, et des paysans accourus à ses cris l'assommèrent à coups de bâton. Cet événement est du commencement de l'année 1256. Florent V, son fils, lui succéda. — Guillaume III, dit *le Bon*, comte de Hollande et de Hainaut, succéda à son père, Jean d'Avesnes, en 1304. Il épousa, l'année suivante, Jeanne, sœur de Philippe de Valois; assista à la célèbre bataille de Cassel; donna, disent les historiens, des marques de courage et d'équité en plusieurs occasions, et mourut le 7 juin 1337. — Guillaume IV, son fils, conduisit dans sa jeunesse des secours au roi d'Espagne contre les Maures, et fit un pèlerinage à la terre sainte. Il eut assez de modération pour refuser l'empire que lui offraient les électeurs. Les dernières années de sa vie furent troublées par la révolte de ses sujets : il réussit à faire rentrer dans le devoir les habitants d'Utrecht; mais il périt malheureusement en 1345, dans la guerre contre les Frisons. Ce prince s'empressa de favoriser les pieux missionnaires qui tentèrent alors de porter la lumière de l'Évangile dans les pays du Nord. — Guillaume V était fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, comtesse de Hollande. Il chassa, en 1351, sa mère de ses propres États. Cette barbarie le rendit odieux à ses sujets, et les violences auxquelles il continua de se livrer firent penser que sa tête était dérangée; mais en 1358, ayant poignardé publiquement un de ses gentilshommes, on s'assura de sa personne et on l'enferma dans une tour, au Quesnoy, où il mourut misérablement en 1377. L'horreur qu'inspirait sa conduite l'avait fait surnommer *le comte enragé*. — Guillaume VI, fils d'Albert de Bavière, lui succéda en 1404 : il avait été fiancé en 1377 à Marie de France, fille de Charles V; mais cette princesse étant morte en 1386, il épousa Marguerite, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il soutint une guerre très-longue contre le duc de Gueldre, et mourut en 1417, laissant le comté de Hollande à Jacqueline, sa fille unique. W-s.

GUILLAUME Ier, duc de Normandie, surnommé *Longue épée*, était fils de ce Rollon ou Raoul sous la conduite duquel les Normands s'établirent en France, et il lui succéda dans la possession des provinces qui leur avaient été cédées. Il joignit à la valeur qu'il avait héritée de son père toutes les vertus qui rendent un prince cher à ses peuples. En 918, il défit en bataille rangée les comtes de Bretagne, qui refusaient de lui rendre hommage, et leur pardonna à condition qu'ils se reconnaîtraient ses vassaux. Le comte de Cotentin, soutenu de quelques seigneurs, vint en 920 assiéger Rouen. Guillaume marcha à sa rencontre, suivi seulement de quatre cents hommes rassemblés à la hâte, le mit en déroute et rentra dans la

ville, disent les historiens, sans avoir perdu un seul homme. Religieux observateur de ses serments, il n'hésita pas de prendre la défense du faible Charles (*le Simple*) contre Raoul, duc de Bourgogne, et tant que vécut le souverain légitime, il refusa de prêter serment à l'usurpateur. Il contribua ensuite à y replacer Louis d'Outre-mer et à le maintenir contre les grands de son royaume. Il obligea Arnoul, comte de Flandre, à rendre au comte de Ponthieu la ville de Montreuil, qu'il lui avait enlevée. Arnoul dissimula, et fit demander à Guillaume une entrevue qui fut fixée dans l'île que forme la Somme près de Pecquigny. Guillaume s'y rendit sans défiance, et après avoir reçu d'Arnoul des témoignages d'une affection sincère, il s'en retournait, lorsque celui-ci, feignant d'avoir quelque chose d'important à lui communiquer, le pria de redescendre un moment de son bateau; mais en mettant le pied à terre, Guillaume fut assailli par quatre hommes apostés, qui l'assassinèrent le 18 décembre 942. Ce prince était âgé d'environ 42 ans, dont il en avait régné vingt-cinq. On trouva sur lui une clef d'or qui ouvrit une cassette dans laquelle, dit-on, était renfermé un habit de moine. Richard Ier, son fils unique, lui succéda. — Guillaume de Tello, comte d'Arques, né vers l'an 1020, était fils de Richard II, duc de Normandie, et de Papie, sa troisième femme. En 1053, à l'instigation de son frère Mauger, archevêque de Rouen, et soutenu par la France, il se révolta contre le duc de Normandie, prétendant que, comme fils légitime du duc Richard, il avait plus de droit à cette couronne que Guillaume *le Bâtard*, qui en était en possession depuis dix-huit ans. Battu devant le château d'Arques, où il était assiégé, et nonobstant les faibles secours que le roi de France Henri parvint à introduire dans la place, il fut contraint de capituler, heureux encore de conserver la vie et la liberté. — Guillaume-Adelin, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre, fut le médiateur de la paix entre son père et Louis le Gros, qui abandonna en toute propriété à Guillaume la ville de Gisors, objet de la contestation, à la charge de lui en faire hommage. Henri lui céda le duché de Normandie en 1120 : le duc s'embarqua aussitôt à Harfleur avec son frère Richard et sa sœur Mahaud, pour se rendre en Angleterre à la cour de son père; mais le vaisseau qu'il montait fut assailli par une violente tempête, et le pilote, qui était pris de vin, n'ayant pas pu faire les manœuvres nécessaires, ce prince périt à la vue du port. Sa perte fut vivement regrettée. Il avait épousé une fille de Foulques, comte d'Anjou. — Guillaume-Cliton, surnommé *Courte cuisse*, était fils de Robert III, duc de Normandie : son père ayant été dépouillé de ses États par son frère Henri Ier, roi d'Angleterre, il fut élevé à la cour du comte de Flandre, son proche parent. Dès qu'il eut atteint l'âge de porter les armes, il s'assura de la protection de Louis le Gros, et fit sommer Henri de remettre en liberté le duc Robert, qu'il retenait prisonnier. Henri répondit avec hauteur à son envoyé, et la guerre fut résolue. En 1116, trois armées pénétrèrent en même temps dans la Normandie, et enlevèrent les principales villes. Ces premiers succès furent suivis de revers non moins grands, et en 1120 Louis le Gros fut obligé d'abandonner le fruit de toutes ses victoires, et de promettre qu'il n'appuierait plus les prétentions de Guillaume. La mort du fils de Richard (*voy.* ci-dessus) ranima les espérances du prétendant : il épousa sa veuve, qui lui apporta en dot le comté du Maine, et parvint à mettre dans ses intérêts les seigneurs normands. Richard, instruit de ses projets, repassa en Normandie en 1125, ravagea les terres de ceux qui s'étaient déclarés pour Guillaume, fit casser son mariage pour cause de parenté, et contraignit une seconde fois Louis le Gros à l'abandonner. Cependant il épousa l'année suivante Jeanne de Savoie, sœur utérine d'Adélaïde, reine de France, et eut en dot le Vexin : en 1227 il obtint l'investiture du comté de Flandres, vacant par la mort de Charles dit *à la Hache*, assassiné dans une église de Bruges, pendant la messe. Il s'occupa aussitôt des moyens de reprendre la Normandie; mais les Flamands refusèrent de l'aider dans ce projet, et comme il voulut les y forcer, ils appelèrent à leur tête Thierri d'Alsace. Guillaume, obligé de se défendre contre ce prétendant, le défit en plusieurs rencontres; mais ayant eu la main percée d'une flèche au siége d'Alost, il négligea cette blessure, et en mourut en 1128, après avoir possédé la moitié de la Flandre pendant seize mois. W-s.

GUILLAUME Ier ou II (1), duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne, fut surnommé *le Pieux* ou *le Débonnaire*. Il chercha à adoucir le sort de ses sujets par de sages règlements; fonda l'abbaye de Cluny, qu'il dota richement; désigna pour son successeur Eble II, comte de Poitiers, son proche parent, et mourut en 917. — Guillaume III, dit *Tête d'étoupes*, à cause de la couleur blanche de ses cheveux, était fils d'Eble II; il fut confirmé dans la possession de l'Aquitaine par Louis d'Outre-mer, et lui en fit hommage à Rouen en 942. Lothaire, successeur de Louis, déclara la guerre à Guillaume, le battit près du Loir, et vint l'assiéger dans Poitiers en 954 : il lui accorda cependant la paix, à la condition de lui fournir des secours contre le comte de Champagne, et Guillaume, fidèle à ses engagements, conduisit ses troupes au siége de Vitry. Suivant un usage assez commun dans ce siècle, il prit l'habit religieux à l'abbaye St-Cyprien de Poitiers. Il mourut quelques années après à St-Maixent, en 964. C'était un prince faible et très-dévot. Il rétablit l'abbaye

(1) Guillaume, fils de Thierri, fut réellement le premier duc d'Aquitaine de ce nom, et Guillaume le Pieux le second. Mais la plupart des historiens désignent Guillaume le Pieux comme le premier, et Guillaume Tête d'étoupes comme le troisième, sans s'embarrasser de cette lacune.

de St-Jean d'Angély, détruite par les Normands, et fit aux moines de grandes libéralités. — Guillaume IV, son fils, dit *Fier à bras*, lui succéda. Sa sœur Adélaïde était devenue la femme de Hugues Capet : cependant Guillaume refusa d'aider ce dernier à s'emparer du trône, au préjudice des descendants de Charlemagne, et il ne lui fit hommage qu'en 988. Il obligea Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, de se reconnaître son vassal pour les terres qu'il possédait dans le Poitou, et à l'exemple de son père, ayant pris l'habit religieux, il mourut à l'abbaye St-Maixent le 3 février 993. — Guillaume V, son fils, dit *le Grand*, avait été instruit dès sa jeunesse dans toutes les sciences qu'on cultivait alors : les soins du gouvernement ne l'empêchèrent pas de s'y appliquer avec tant d'ardeur, qu'il établit, dit-on, une école dans son palais à Poitiers. Il consacrait une partie des nuits à l'étude, accueillait les savants, et cherchait à les fixer dans ses États par ses largesses. Mais persuadé que le premier devoir d'un prince est d'assurer la tranquillité de ses sujets, il sut s'arracher au culte des muses pour repousser les injustes agressions de ses voisins, les vainquit et leur offrit la paix, qu'ils furent trop heureux d'accepter. Guillaume faisait chaque année un voyage à Rome, pour visiter le tombeau des saints apôtres. Le bruit de ses vertus s'étant répandu en Italie, les seigneurs lombards lui décernèrent la couronne après la mort de l'empereur St-Henri; mais il refusa leurs offres et continua de gouverner ses peuples avec une admirable sagesse. Il mourut sous l'habit religieux, à Maillezais, le dernier jour de janvier de l'an 1030, âgé de 71 ans, dont il en avait régné trente-neuf. Il rétablit l'abbaye de Maillezais, fonda celle de Bourgueil et en dota plusieurs autres. Un incendie ayant presque entièrement réduit en cendres la ville de Poitiers, il fit rebâtir à ses frais la cathédrale et les autres églises. Il contribua aussi de ses dons à la réédification de la cathédrale de Chartres. Il reste six *Lettres* de ce prince; elles ont été imprimées dans le recueil de celles de Fulbert de Chartres, publié par Devilliers, Paris, 1608, in-8°, et plus correctement dans le tome 4 des *Scriptor. Francor.* de Duchesne, dans les preuves de l'*Histoire des comtes de Poitou* par Besly, et enfin dans la collection des historiens de France, par D. Bouquet, t. 10. Il avait été marié trois fois. Un fils qu'il avait eu d'Almodis ou Adelmodie, sa première femme, lui succéda. — Guillaume VI, dit *le Gras*, fils du précédent, eut à soutenir une guerre opiniâtre contre Geoffroi Martel, comte d'Anjou, qui cherchait à faire valoir tous les droits d'Agnès, sa femme. Il fut défait successivement près de Mont-Calouer et de St-Jouin de Marne, et mourut sans postérité en 1038. — Guillaume VII, dit *le Prompt*, son frère, succéda en 1039 à Eudes ou Adon, tué devant Mauzé, bourg d'Aunis. Il portait le nom de Pierre; mais il le quitta pour celui de Guillaume, qui était en vénération à ses sujets. Il poursuivit la guerre contre le comte d'Anjou, et mourut en 1058 à Poitiers, d'une dyssenterie dont il avait été attaqué au siége de Saumur. — Guillaume VIII, son frère, était déjà duc d'Aquitaine lorsqu'il hérita du comté de Poitiers; il changea alors son nom de Gui-Geoffroi contre celui de Guillaume. Il fut plus heureux que ses prédécesseurs dans la guerre contre les comtes d'Anjou, et soumit entièrement la Saintonge en 1063. Il passa ensuite en Espagne, remporta plusieurs avantages sur les Sarrasins, et à son retour, en 1069, s'empara de Saumur. Il avait épousé une fille d'Audebert, comte de Périgord; mais il la répudia pour cause de parenté, et eut d'un second mariage une fille, que quelques historiens disent avoir été mariée à Alphonse VI, roi d'Espagne. Il divorça encore, et épousa en 1068 Aldéarde, fille de Henri de Bourgogne. Ce prince mourut le 24 septembre 1086, au château de Chizé, et fut inhumé dans le chœur de l'abbaye de Moutier-Neuf, dont il était le fondateur. W—s.

GUILLAUME IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, le plus ancien des troubadours connus, naquit le 22 octobre 1071, suivant la chronique de Maillezais. Il était fils de Gui-Geoffroi, ou Guillaume VIII, et d'Aldéarde de Bourgogne. Il réunissait à tous les avantages de sa haute naissance un extérieur agréable, de la valeur et de l'esprit. A l'âge de quinze ans il succéda à son père, et se montra d'abord l'héritier de sa piété. L'abbaye de Moutier-Neuf qu'il termina, et celle de Fontevrault éprouvèrent surtout les effets de sa libéralité; mais bientôt après, le goût des plaisirs l'ayant entraîné à des dépenses excessives, il dépouilla les monastères d'une partie de leurs richesses, pour les distribuer à des femmes et aux courtisans qui partageaient ses amusements. Cependant il se croisa en 1101 pour la délivrance de la terre sainte, et partit, dit-on, avec trois cent mille hommes; mais à peine fut-il arrivé, que son armée manqua de vivres; elle avait d'ailleurs été affaiblie par les fatigues et les maladies : elle fut facilement dispersée, et Guillaume fut obligé de fuir lui-même à Antioche, où Tancrède lui fournit les moyens de repasser dans ses États. Il épousa quelque temps après Mathilde, fille du comte de Toulouse, et cette princesse étant morte en 1112, il ne tarda pas à se remarier avec Hildegarde. Mais l'âge n'avait point calmé la violence de ses passions, ni son ardeur pour les plaisirs. Il fut frappé des charmes de la vicomtesse de Chatellerault, l'enleva, et pour l'épouser, il répudia Hildegarde. L'évêque de Poitiers, indigné, pénétra dans le palais du duc et le menaça de l'excommunier s'il ne consentait à renvoyer cette dame à son mari. Guillaume mit l'épée à la main, et le prélat, ayant prononcé l'excommunication, lui dit : « Frappez maintenant, je suis prêt. — Je ne « vous aime point assez, répondit Guillaume, « pour vous envoyer en paradis; » et il se con-

tenta de l'exiler. Délivré de cet importun censeur, il se livra, dit-on, à des débauches dont le récit paraît peu croyable : on va même jusqu'à l'accuser d'avoir joint l'impiété au libertinage, en établissant à Niort une maison de prostitution sur le plan des monastères de femmes (1). Il fut cité en 1119 au concile de Reims, présidé par le pape Calixte II; mais il refusa d'y paraître, et on ne voit pas qu'il ait jamais fait aucune démarche pour être relevé de l'excommunication lancée contre lui. Il conduisit, sur la fin de sa vie, des secours à Alphonse, roi d'Aragon, contre les Sarrasins, et mourut le 10 février 1126, à l'âge de 55 ans. Guillaume de Malmesbury fait de ce prince un portrait affreux, mais évidemment chargé par la passion. Geoffroi de Vendôme et Besly en parlent au contraire d'une manière flatteuse; mais on a cherché à rendre suspect le témoignage de Geoffroi, son contemporain, en disant qu'il se serait exposé à des violences s'il eût écrit la vérité. Quant à Besly, et l'on doit en convenir, il a moins fait l'histoire que le panégyrique des comtes de Poitiers. Si les historiens ne sont pas d'accord sur les qualités morales de Guillaume, tous rendent justice à ses talents. On conserve à la bibliothèque de Paris neuf pièces de vers attribuées à ce prince. Dadin de Hauteserre a publié les deux premières, sans rien changer au style, dans ses *Res Aquitanicæ*. L'une, qu'on pourrait intituler *le Muet par amour*, paraît avoir fourni à Boccace l'idée de Mazet de Lamporecchio. On en trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque de Poitou*, de Dreux du Radier, dans l'*Histoire des troubadours;* et Gudin en a inséré une imitation en vers dans son *Origine des contes*. On remarque, dit l'abbé Millot, dans le peu de vers que nous avons de cet illustre troubadour, une facilité, une élégance, une harmonie dont les premiers essais de l'art ne paraissent pas susceptibles. Orderic Vital assure que Guillaume avait chanté dans un poëme son expédition malheureuse à la terre sainte, et que sa gaieté naturelle y respirait, malgré la tristesse d'un sujet si propre à l'éteindre. — Guillaume X, dernier duc d'Aquitaine de ce nom, fils du précédent et de la comtesse Mathilde, naquit en 1099; il tenait de son père un goût excessif pour les plaisirs, et dans sa jeunesse il s'y abandonna sans réserve. Il prit la défense du comte d'Auvergne, son vassal, contre le roi Louis le Gros, et fit sa paix en 1127. Il se déclara d'abord en faveur de l'antipape Anaclet; mais les conseils de St-Bernard le déterminèrent à reconnaître Innocent II avec le reste de l'Église. Il essaya de faire valoir les droits de sa mère sur le comté de Toulouse, et fut obligé d'y renoncer. Il fournit ensuite des secours au comte d'Anjou contre les Normands; mais touché des ravages que commettaient les troupes, il quitta l'armée avec la résolution de faire un pèlerinage à Compostelle. Il mourut dans la route le 9 avril 1137, et fut inhumé devant le maître-autel de St-Jacques de cette ville. Ses États passèrent à sa fille Éléonore (*voy.* Éléonore de Guienne). W-s.

(1) Il est possible que des raisons de police aient déterminé ce prince à former un pareil établissement : on sait que dans le 14e siècle il existait des maisons de ce genre dans les principales villes de France, d'Italie et d'Espagne. On a sous les yeux le règlement d'une de ces maisons, et rien n'est plus singulier que les détails dans lesquels entraient des magistrats graves et religieux, qu'on ne s'avisera jamais d'accuser d'impiété ni de libertinage.

GUILLAUME, roi de Wurtemberg. *Voyez* Frédéric Ier.

GUILLAUME Ier, roi des Pays-Bas, connu dans sa jeunesse sous le nom de Guillaume-Frédéric, prince d'Orange, était fils de Guillaume V, stathouder général et héréditaire des Provinces-Unies. Il naquit à la Haye le 24 août 1772, fut envoyé très-jeune à l'université de Leyde, et était à seize ans officier de cavalerie dans les gardes du corps. Il commandait à dix-huit ans la place de Breda, avec le grade de général d'infanterie. En 1791, il épousa la princesse Frédérique-Wilhelmine-Louise, fille de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. C'était alors un jeune homme de bonne mine, rompu aux exercices et aux manœuvres militaires, médiocrement instruit, mais l'air grave et méditatif, ce qui faisait croire à ceux qui l'approchaient qu'on verrait un jour revivre en lui les grandes et solides qualités de quelques-uns de ses ancêtres. Lorsque la Convention eut déclaré la guerre aux Provinces-Unies, Guillaume-Frédéric fut chargé de pourvoir, comme général en chef, à la sûreté de son pays. Il avait pour auxiliaires dans ses opérations militaires les Anglais du côté de la mer; sur le Rhin et la Meuse, les Autrichiens et les Prussiens. La première campagne, entreprise par Dumouriez avec des forces insuffisantes, et compromise par la défection de ce général plus encore que par la bataille de Nerwinde, se termina à l'avantage des alliés. Le prince d'Orange y montra du sang-froid et quelque bravoure, particulièrement à Breda, et dans une autre rencontre, près d'Halluin, pendant la retraite des Français; mais ceux-ci ayant repris l'offensive, l'armée qu'il commandait fut mise en pleine déroute, dès le mois de septembre 1793. Un de ses frères fut grièvement blessé au commencement de la débâcle. De sorte que cette campagne, généralement heureuse pour la coalition, ne le fut qu'à moitié pour les Hollandais. Guillaume-Frédéric, de retour à la Haye, rassembla de nouvelles troupes, mais ne prit aucune part aux grandes opérations militaires de l'année 1794. Il n'était pas à Fleurus; il n'était pas même à Nimègue, où Clairfayt et les Autrichiens mal soutenus firent une belle et inutile résistance. Il s'était flatté que l'hiver amènerait une trêve, et la trêve des négociations. Mais l'hiver vint en aide à Pichegru, et fit, pour ainsi dire, un pont à ses armées sur les canaux et les fleuves durcis par la gelée. La province d'Utrecht, voyant l'inertie du prince d'Orange, capitula le 16 janvier, ce qui acheva de

porter le découragement à la cour du stathouder. Les états généraux étaient assemblés; le vieux Guillaume V leur envoya son abdication et se retira avec sa famille en Angleterre. Là, le prince d'Orange, cédant aux conseils de quelques patriotes néerlandais, essaya d'organiser une légion avec laquelle il se proposait de tenter de nouveau la fortune. Mais le traité de Bâle fit avorter ce beau projet. Guillaume n'osa pas, comme on le lui conseillait, débarquer en Hollande, au milieu de ses compatriotes, comptant moins sur la force du sentiment national que sur le secours des puissances voisines, qui, par malheur, venaient de faire la paix avec la république française. Il s'empressa donc de congédier ses courageux et infortunés compatriotes, et se mit pour son compte au service de l'Autriche. Il suivit l'archiduc Charles en Italie, avec le titre de major général. Mais, après la paix de Léoben, il se retira en Prusse, où il acheta, à beaux deniers comptants, de vastes domaines dans le duché de Posen. Lorsque l'on régla, en 1803, les indemnités dues aux princes dépossédés, la Prusse fit accorder au vieux stathouder l'ancien domaine de l'abbaye de Fulde, qui fut érigé en grand-duché; mais cette concession fut faite sous la condition expresse et formelle que ce prince, avant d'entrer en jouissance de ses nouveaux États, renoncerait, pour lui et les siens, à tous ses droits sur la Hollande, et cela, nominativement, au profit de l'empereur Napoléon. Guillaume V n'eut pas le triste courage de faire en personne la renonciation qu'on lui demandait; comme il n'avait plus longtemps à vivre, il pensa que cette affaire touchait son fils plus que lui-même. Il lui envoya carte blanche et demeura en Angleterre. Le prince d'Orange n'eut pas les mêmes scrupules; il signa tout ce qu'on voulut et quitta la Pologne pour prendre le gouvernement de son petit duché. Il en cumulait les revenus et les honneurs, avec le titre et les émoluments de général prussien; car on le voit figurer en cette qualité à la bataille d'Iéna. Il y commandait l'aile droite et fut fait prisonnier. C'est alors, dit-on, que, voyant la Prusse abattue, il aurait offert ses services au vainqueur. On ajoute que Napoléon, qui avait mesuré l'homme, rejeta avec dédain ses ouvertures. Ce qui est certain, c'est qu'il fut enveloppé dans la disgrâce de la Prusse et dépouillé non-seulement du duché de Fulde, mais encore de la principauté de Nassau, qui lui était récemment échue à la mort de son père. Il redevint alors général autrichien, et ne quitta cet uniforme qu'après l'entrée des Français à Vienne. Il s'enfuit en Angleterre en 1809, et y vécut dans l'oisiveté jusqu'en 1813. Le despotisme impérial, de plus en plus pesant depuis l'abdication de Louis-Bonaparte, avait été si funeste aux Hollandais, et les avait tellement blessés et tellement fatigués, que le nom de la maison d'Orange, lié à tous leurs souvenirs de prospérité, de gloire et d'indépendance nationale, regagnait chaque jour parmi eux son ancien prestige et sa popularité singulièrement compromise par l'incapacité des derniers héritiers de ce grand nom. L'armée française d'occupation s'étant repliée sur le Rhin après la bataille de Leipsick, les Anglais décidèrent le prince d'Orange à profiter de ce mouvement de retraite pour rentrer dans les Pays-Bas. Guillaume-Frédéric avait un fils de vingt et un ans, et les chefs du parti whig avaient jeté les yeux sur ce jeune homme pour lui faire épouser la fille du prince régent, future héritière du Royaume-Uni. S'ils ne trouvaient pas en lui l'étoffe de cet autre Guillaume de Hollande qui les aida à renverser les Stuarts et à lutter contre Louis XIV, cette alliance, si elle s'effectuait, ne leur en promettait pas moins la domination du détroit et une immense influence sur le continent. Les Hollandais de l'entourage goûtaient fort ce projet, les uns dans des vues personnelles, les autres dans l'espoir qu'on restituerait à leur pays, à l'occasion de ce mariage, ses principales colonies. Mais comme la princesse Charlotte-Augusta n'avait alors guère plus de seize ans, et que les circonstances, d'ailleurs, n'étaient pas mûres pour l'accomplissement d'un si grand dessein, on jugea que le plus pressé était d'envoyer Guillaume-Frédéric prendre pied en Hollande. Il partit, en effet, sur un vaisseau anglais, débarqua et fut accueilli avec un enthousiasme égal à la haine qu'on portait au régime impérial. Mais au lieu de relever le titre de stathouder, ce qui eût impliqué le rétablissement de toute l'ancienne constitution des Provinces-Unies, Guillaume-Frédéric s'arrogea le titre de prince souverain. C'était dire un peu moins que roi, mais déjà un peu plus que stathouder. Il se joignit ensuite, avec un corps hollandais, aux armées triomphantes de la coalition, alla camper sous les murs d'Anvers, et contribua à faire évacuer la Belgique. De retour à la Haye, il convoqua une assemblée de notables, et leur fit adopter, sans longs débats, un plan de constitution qui devint provisoirement la loi fondamentale. Pendant ce temps, en effet, le congrès de Vienne refaisait la carte de l'Europe. Lorsqu'il y fut question de la Belgique, la difficulté de savoir à qui l'on donnerait ce territoire fit d'abord penser à le réunir à la Hollande. On ne songea nullement à faire de la Belgique un État indépendant: premièrement, parce que la Belgique n'avait jamais formé, à aucune époque, un État indépendant, ayant toujours appartenu, malgré son originalité apparente, à quelque puissance étrangère; secondement, parce qu'un royaume de Belgique semblait alors une trop faible barrière à opposer de ce côté-là à la France. Rendre ce pays à l'Autriche, la Prusse n'y eût pas consenti; en faire cadeau à la Prusse, l'Autriche n'y pensait pas. L'idée de l'adjoindre à la Hollande rallia tous les suffrages. On évitait par là de donner trop de prépondérance à l'une des grandes puissances de

l'Europe; on créait en même temps, aux portes de la France, un État de second ordre, trop faible pour inquiéter le voisinage, mais assez compacte et assez fort pour opposer à une invasion une résistance sérieuse. Cette annexion avait d'ailleurs une espèce de raison dans l'histoire, puisque la maison de Bourgogne, et après elle la maison d'Autriche, avaient autrefois régné sur toutes les provinces dont on allait reformer le faisceau. On donna à cette agglomération le nom de royaume des Pays-Bas. Guillaume-Frédéric était naturellement désigné pour devenir le chef du nouveau royaume. Le grand-duché de Luxembourg fut en outre annexé à sa couronne, mais non pas au royaume, ce petit État devant faire partie de la confédération germanique et conserver, comme on dit en Allemagne, son hégémonie. La folie des cent jours tourna encore au profit du roi Guillaume. Le congrès remania de nouveau la frontière, détacha de la France le duché de Bouillon, Mariembourg, Philippeville, quelques districts de Namur et du Hainaut, et les réunit aux Pays-Bas. L'acte par lequel fut définitivement constitué ce royaume fut signé à Vienne le 9 juin 1815, presque à la veille de la bataille de Waterloo. Cependant Guillaume Ier, ce général cosmopolite qui avait servi sous tant de cocardes, ne prit aucune part à cette bataille qui se livrait dans ses États. Le prince d'Orange, son fils aîné, celui qu'il était question de fiancer à la princesse Charlotte, y commandait une division anglo-belge. Rien n'est plus propre à faire illusion à la plupart des hommes que les faveurs dont la fortune se plaît parfois à combler les princes les plus médiocres. Guillaume Ier passa longtemps pour un politique profond, pour un roi habile et sage, dont le génie était encore plus vaste que les États qu'il avait à gouverner. Il est pourtant vrai qu'il employa sa vie à gaspiller les avantages de l'admirable position que les circonstances lui avaient faite. Il renonça d'abord aux bénéfices de l'alliance de famille qu'il pouvait conclure avec l'Angleterre, et fit épouser à son fils une grande-duchesse de Russie. Il travailla ensuite pendant quinze ans, avec une infatigable persévérance, à exciter le mécontentement des Belges. Le gouvernement du royaume des Pays-Bas présentait sans doute des difficultés, mais de celles que le temps, joint à la plus vulgaire prudence, n'aurait pas manqué d'aplanir. On est obligé de reconnaître que ce royaume, qui a si peu duré, était on ne peut mieux constitué au point de vue économique. L'association des peuples belge et hollandais était, sous ce rapport, si salutaire et si féconde, qu'elle tendait d'elle-même à s'étendre et à s'affermir. Il n'y avait qu'à s'y prêter et à laisser faire. La Belgique, pays de grande industrie, mais sans marine et sans colonies, ne sait où écouler ses produits. La Hollande les lui achetait et les exportait; elle commanditait ses fabriques. Les deux peuples s'enrichissaient à la fois; leurs intérêts étaient liés et non en concurrence. Depuis le 16e siècle, jamais la Belgique n'avait été si prospère, et cela par le seul et naturel effet de cette association contre laquelle on s'est tant récrié. Guillaume Ier ne sut pas laisser au temps le soin de faire son œuvre : à cette alliance de plus en plus étroite des deux peuples, il voulut substituer une unité factice et souvent tyrannique. Il leur donna une constitution commune qui, en les réunissant dans une même assemblée, n'était propre qu'à faire éclater les divergences de caractère, de mœurs, de croyances religieuses, qui avaient déjà autrefois amené la séparation des dix-sept provinces. Quoique la population belge fût plus nombreuse que la population hollandaise, et vît avec méfiance à sa tête une dynastie protestante, Guillaume n'eut pour elle aucun ménagement. Le hollandais devint la langue officielle, même à Bruxelles; le français fut banni des lois, des jugements, des plaidoiries, des procédures et de tous les actes publics; le Hainaut, le Brabant, le pays Wallon, des provinces entières furent désormais régies par des lois qu'elles n'entendaient pas, jugées dans une langue qu'elles ne parlaient pas, gouvernées et administrées par des hommes qu'elles ne connaissaient pas. On faisait venir d'Utrecht, de Groningue, de Rotterdam, les percepteurs, les receveurs, les directeurs, les inspecteurs, les contrôleurs, les commissaires, les magistrats, tout le personnel administratif dont on avait besoin. Tous les emplois importants ou seulement lucratifs semblaient appartenir de droit aux Hollandais. On traitait la Belgique en pays conquis; on s'y comportait comme à Java; et tandis que la nature faisait tout pour cimenter l'union des deux peuples, Guillaume faisait tout pour les diviser. Deux révoltes qui éclatèrent à Bruxelles et à Namur en 1817 ne l'avertirent point de sa méprise. Il croyait hâter l'unification des deux peuples, et il mit une patience toute hollandaise à créer artificiellement ce résultat trompeur qu'une patience plus éclairée n'eût demandé qu'au seul effort des intérêts mutuels, aux besoins du commerce et au lent travail des années. Tandis qu'il blessait le parti libéral, très-nombreux dans les villes et dans les provinces où le français est en usage, il blessait le clergé et les Flandres catholiques par des innovations d'un autre genre, et qui tendaient à altérer la pureté de l'enseignement religieux dans les hautes écoles. Il réunit ainsi contre lui toute la Belgique, ceux qui parlent français et ceux qui parlent flamand, le peuple et la noblesse, le clergé et les avocats. Cela ne l'arrêta pas. En 1828 il s'attaqua au Code civil et criminel de la Belgique, et voulut le mettre en harmonie avec la législation hollandaise. Ainsi les lois civiles, les mœurs, la langue, la religion, ce qu'il y a de plus sensible et de plus vivace chez un peuple, ce que la tyrannie, lorsqu'elle est tant soit peu intelligente,

a toujours grand soin de ménager, Guillaume s'en jouait. Les Belges sont un peuple patient; mais leur histoire présente un spectacle curieux et peut-être sans exemple : ce petit peuple, dont la frontière est ouverte à tout venant; qui a obéi tour à tour aux Bourguignons, aux Espagnols, aux Autrichiens, aux Français, et n'a jamais eu d'existence indépendante, il a cependant toujours su être libre. Excepté sous la domination de Napoléon, où il subissait le joug commun, il a toujours su faire respecter par ses maîtres les plus puissants et les plus violents sa religion, sa langue, ses libertés, ses franchises. Toute son histoire est dans ces luttes. Elle ressemble bien peu à la nôtre : nous avons toujours mieux su défendre notre indépendance que notre liberté. L'irritation des Belges était par degrés arrivée à un tel point qu'une insurrection paraissait imminente au moment où éclata en France la révolution de juillet. Cet événement enhardit l'opposition et précipita le dénoûment. Un mois après, toute la Belgique était en feu. Elle ne demandait cependant ni l'abdication du roi, ni un changement de dynastie, ni la séparation des Pays-Bas en deux royaumes. C'est encore un des traits du caractère de ce peuple que de savoir préférer les réformes aux révolutions, et de ne rien vouloir au delà de son droit, même lorsqu'on l'a réduit à la révolte. La Belgique se bornait à demander une administration séparée qui eût entraîné avec elle le redressement de tous les griefs. Guillaume ne voulut rien céder et perdit tout. A la fin du mois de septembre, la révolution était consommée : Guillaume s'était enfui en Hollande, et ses troupes, démoralisées, se repliaient sur Anvers et sur Maëstricht. L'indépendance de la Belgique fut presque aussitôt reconnue par la France et par l'Angleterre; et le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui avait épousé en 1816 la princesse Charlotte-Augusta, un moment destinée au prince d'Orange, devint, sous l'influence du cabinet anglais, roi du nouveau royaume. Ni la Russie ni la Prusse n'osèrent défendre les armes à la main les traités de 1815 et l'héritage de leur parent. Mais la limitation des frontières des deux nouveaux États occupa longtemps la diplomatie. Le roi Guillaume apporta dans les conférences de Londres des prétentions et une ténacité qui auraient sans doute allumé la guerre, s'il eût été soutenu jusqu'au bout par les puissances du Nord. Le traité qui admettait la Belgique au rang des États européens et en circonscrivait les frontières ne fut signé qu'à la fin de 1831. Mais Guillaume refusa d'y adhérer jusqu'en 1838, au grand détriment des deux peuples. Il s'était rendu, depuis la séparation, presque aussi insupportable aux Hollandais qu'il l'était aux Belges. Son esprit étroit et obstiné le rendait inaccessible aux conseils de l'amitié prévoyante comme aux dures leçons des événements. Les états généraux finirent par entrer en lutte avec lui. A l'impopularité qui le couvrait il ajouta le ridicule, en épousant à soixante-six ans une jeune veuve nommée madame d'Outremont, laquelle, par parenthèse, était belge et catholique. Il se vit contraint d'abdiquer en 1840. Il quitta même la Hollande, et s'en alla vivre avec madame d'Outremont à Berlin, où il mourut subitement le 12 décembre 1843. Il avait beaucoup mieux administré sa fortune que son royaume, car il laissa en mourant des richesses qu'on évalue à trois cents millions de francs, sommes qu'il avait gagnées en grande partie dans des spéculations mercantiles. On voit par cet abrégé de sa vie quel homme c'était que ce Guillaume. Il ne manquait pas précisément de courage; il avait une volonté opiniâtre; il était ambitieux, dissimulé et couvert, et rappelait vaguement par là son illustre aïeul le Taciturne. Mais il n'avait pas son intelligence; il ne sut ni manier les hommes ni les servir, pour être servi par eux à son tour, et ne comprit jamais que le dévouement aux causes généreuses est un bon calcul, quand il n'est pas une vertu et une inspiration du cœur. De sorte que ce qui ressortait comme un mérite chez son aïeul n'était en lui que vice et que défaut. Il paraissait ferme et n'était que têtu; son ambition sans noblesse et sans génie n'était qu'avidité et égoïsme. Tout le servit : son nom, ses alliances, les malheurs de son pays, les rivalités de l'Europe; et son activité personnelle ne s'exerça jamais qu'à contrarier et défier la fortune, et à détruire follement tout ce qu'elle avait fait pour lui. Qui croirait, cependant, qu'un tel prince fut assez longtemps en France l'idole d'un parti? On opposait sa conduite à celle de Louis XVIII. La presse libérale retentissait de ses louanges. Il y avait, dans les sociétés secrètes qui conspiraient la chute des Bourbons, des hommes qui intriguaient en faveur de Guillaume : on rêvait à son profit le rétablissement de la France impériale, avec la limite du Rhin, ou plutôt de la mer du Nord. Ce ridicule projet, ourdi d'abord à Bruxelles entre quelques réfugiés bonapartistes et quelques vieux régicides, fut sérieusement agité dans les conciliabules de Paris et de la province. Guillaume était présenté alors comme le roi le plus éclairé et le plus libéral de la terre. Il n'y a qu'à lire, pour s'en convaincre, le curieux article qui lui est consacré dans la *Biographie des contemporains*, d'Alphonse Rabbe. Là, Guillaume a tout, le génie, le savoir, l'activité, la bravoure, la philanthropie, la prudence, les vertus publiques, les vertus privées. C'est un capitaine, un héros, un législateur, un grand homme. Les Belges sont trop heureux de vivre sous son sceptre. Fiez-vous donc à l'esprit de parti et aux *biographies* des vivants! C—ET.

GUILLAUME II, roi des Pays-Bas, fils du précédent, naquit en 1792, et prit le titre de prince d'Orange après l'avénement de son père au trône. Il avait passé plusieurs années de sa jeunesse en Angleterre, et l'on dit que c'est un peu par sa

faute qu'il laissa échapper la main de la princesse Charlotte. Il était brave, conciliant et bon, mais un peu lent et irrésolu. Il s'était fait aimer des Belges, qui l'auraient volontiers accepté pour gouverneur et vice-roi. Il aimait et encourageait les arts, et avait dans son palais de Bruxelles une magnifique galerie de tableaux. Il monta sur le trône de Hollande le 7 octobre 1840, après l'abdication de son père, et s'appliqua à diminuer les charges que l'administration précédente avait fait peser sur le pays. Il est mort le 17 mars 1849, à 56 ans. De son mariage avec une grande-duchesse de Russie, il avait eu en 1817 un fils qui lui a succédé sous le nom de Guillaume III. C—ET.

GUILLAUME. *Voyez* HESSE-CASSEL et ORANGE.

GUILLAUME *de Jumiége*, historien du 11e siècle, surnommé aussi *Calculus* parce qu'il était sujet aux douleurs de la pierre, paraît être né dans la Normandie. Il prit l'habit de St-Benoît à l'abbaye de Jumiége, refusa toutes les dignités qui lui furent offertes, autant par modestie que pour s'appliquer plus librement à l'étude, et mourut vers 1090. On a de lui : *Historiæ Normannorum libri VII.* Les quatre premiers livres ne sont qu'un abrégé de la *Chronique* de Dudon, doyen de St-Quentin, écrivain peu judicieux : les trois suivants s'étendent depuis le règne du duc Richard II jusqu'à la pacification de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant. Cette histoire est intéressante et écrite d'un style naturel ; mais elle manque de critique. Un anonyme l'a continuée jusqu'au règne d'Étienne (1135), et on le soupçonne d'avoir intercalé plusieurs passages dans les livres précédents (1). Camden a publié l'*Histoire* de Guillaume de Jumiége dans ses *Angliæ scriptores*, Francfort, 1603, in-fol., et A. Duchesne plus correctement dans les *Normannorum antiqui scriptores*, Paris, 1619, in-fol. Enfin la traduction de l'*Histoire des Normands* de Guillaume de Jumiége forme le tome 29 de la *Collection de mémoires* publiée par M. Guizot. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire de France* (par D. Rivet), t. 8, p. 167-173. W—S.

GUILLAUME *de la Pouille*, historien du 12e siècle. On ne connaît presque aucune particularité de sa vie. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* pensent que Guillaume était né dans la Normandie, et qu'il accompagna Robert Guiscard à la conquête de la Pouille, dont il prit le surnom ; mais Tiraboschi (*Storia dell. letterat. Ital.*, t. 3, p. 347) démontre, par d'assez bonnes raisons, qu'il était né en Italie. On s'accorde à croire que Guillaume était ecclésiastique ; mais les uns le font moine et les autres simple clerc. On retrouve le nom de *Wilhelmus Apulus* parmi ceux des personnages qui souscrivirent à Bordeaux, en 1096, le traité d'accord passé entre l'abbaye St-Aubin d'Angers et celle de Vendôme, et ceux qui y reconnaissent Guillaume de la Pouille en ont conclu qu'il était revenu en France à la suite du pape Urbain II, son protecteur. On ignore la date de sa mort ; mais elle ne peut qu'être postérieure au mois d'août 1099, date de l'ouvrage qu'on a de lui : c'est un poëme en cinq livres, intitulé *De rebus Normannorum in Sicilia, Appulia et Calabria gestis, usque ad mortem Roberti Guiscardi.* Il l'entreprit à la demande de Roger, fils de Robert, et du pape Urbain. On y trouve de beaux vers ; mais c'est moins sous le rapport du style que sous celui des faits que l'ouvrage est intéressant : l'auteur n'y a raconté que des événements dont il avait été le témoin, et tous ceux qui en ont parlé louent sa bonne foi et son exactitude. Ce poëme fut d'abord publié par Jean Tiremois, avocat général au parlement de Rouen, sur un manuscrit de l'abbaye du Bec, 1582, in-4° ; il a été réimprimé avec des notes dans les *Scriptor. Brunswic.* de Leibnitz ; dans les *Scriptor. histor. Sicul.* de Carusio, t. 1er, et enfin avec de nouvelles notes et une préface qui contient des recherches sur la vie de l'auteur, dans les *Script. Ital.* Muratori, t. 5. Cette dernière édition est la plus estimée. W—S.

GUILLAUME DE SAINT-THIERRI, ainsi nommé parce qu'il fut abbé de ce monastère, était né à Liége de parents nobles ; il fit ses études à Reims, avec son frère nommé Simon, et tous deux y prirent l'habit de St-Benoît dans l'abbaye de St-Nicaise. Simon devint abbé de St-Nicolas aux Bois (diocèse de Laon) : Guillaume, de son côté, fut chargé du gouvernement d'un monastère nommé Crespin ou Crespy, *Crispinium*, qui pourrait bien être Crespy en Valois ; de là il passa à St-Thierri près de Reims, où il fut prieur et ensuite abbé en 1119. C'est là qu'il eut occasion de connaître St-Bernard, avec lequel il se lia d'une étroite amitié. En 1135, se voyant avancé en âge, il se retira dans l'abbaye de Signi, ordre de Cîteaux, peu éloignée de St-Thierri ; il y mourut saintement en 1140. Les annales de Cîteaux lui donnent le titre de *Bienheureux.* Parmi les lettres de St-Bernard, on en trouve trois des plus affectueuses qui lui sont adressées (la vingt-cinquième, la vingt-sixième et la vingt-septième). Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages théologiques et ascétiques, dont les plus connus sont : 1° un traité sur la contemplation (*De contemplando Deo*), et le premier livre de la *Vie de St-Bernard*, écrit du vivant même du saint, qui survécut à Guillaume. Ces deux ouvrages ont été publiés par D. Mabillon. La fameuse *Lettre aux Chartreux du Mont-Dieu, sur l'excellence de la vie solitaire*, a été attribuée à St-Bernard et à Guigue, prieur de la Grande-Chartreuse ; D. Mabillon la réclama en faveur de Guillaume de Saint-Thierri : D. Martène, cependant, continua de soutenir qu'elle

(1) Voyez *Lettre à l'abbé de Vertot*, touchant un manuscrit de l'abbaye de St-Victor, qui contient l'histoire des premiers ducs de Normandie, par Guillaume de Jumiége, sans aucune des interpolations ni additions qu'on remarque dans les éditions de Camden et de Duchesne. (*Mercure*, décembre 1723, 2e partie.)

était de Guigue, et s'appuya de raisonnements assez spécieux. Une seule réflexion aurait dû faire tomber ce système. La lettre n'est point adressée à Geoffroi, premier prieur du Mont-Dieu, mais à Haimon, qui lui succéda en 1144, et, à cette époque, il y avait huit ans que Guigue était mort. D. Mabillon étaye son sentiment de beaucoup d'autres raisons. L—Y.

GUILLAUME, archevêque de Tyr, est surnommé à juste titre le prince des historiens des croisades. Il est assez singulier que ses ouvrages et le rang élevé qu'il occupa dans le royaume de Jérusalem, en attirant sur lui l'attention de ses contemporains, ne nous aient point procuré quelques détails sur son origine. Le silence des écrivains du temps à l'égard de ce personnage ne peut s'expliquer que par le manque presque absolu de relations littéraires entre l'Orient et l'Occident. Hugues de Plagon, son continuateur, nous apprend qu'il naquit à Jérusalem. Étienne de Lusignan, dans son histoire de Chypre, le fait sortir du sang des rois de Jérusalem, sans appuyer cette assertion d'aucune autorité. On peut seulement présumer qu'il n'était point issu d'un sang obscur, lorsqu'on lit attentivement son histoire, source unique où nous avons recueilli, à l'aide d'une lecture assidue, les faits dont se compose cet article. Guillaume nous apprend donc qu'il passa les mers pour venir étudier les arts libéraux en Occident; il repassa ensuite en Orient, où il acquit la faveur d'Amauri, roi de Jérusalem : Guillaume avoue avec ingénuité que ce prince l'admettait souvent à son intimité et se plaisait à s'entretenir avec lui. Il dut à la faveur d'Amauri l'archidiaconat de la métropole de Tyr en 1167, et fut choisi par lui pour suivre l'éducation de son fils (liv. 21, ch. 1), devenu roi sous le nom de Baudouin IV. Vers la même année, Manuel, empereur d'Orient, ayant conçu le projet de soumettre l'Égypte, affaiblie par des dissensions civiles sans cesse renaissantes, et qui s'offrait comme une proie facile à l'ambition des princes voisins, il voulut contracter alliance avec le roi de Jérusalem, et lui envoya une ambassade afin de concerter les moyens d'exécuter l'expédition projetée. Guillaume accompagna les ambassadeurs grecs à leur retour; il était chargé des pleins pouvoirs de son prince pour prendre avec l'empereur tous les arrangements propres à faciliter le succès de l'entreprise et à concilier les divers intérêts. Vers le même temps des différends s'étant élevés entre Frédéric, archevêque de Tyr, et Guillaume, ce dernier se rendit à Rome pour les faire juger (liv. 20, ch. 18). Rodolphe, évêque de Bethléhem, étant mort en 1173, il lui succéda comme chancelier du royaume. La même année, il fut promu à l'archevêché de Tyr (liv. 21). Guillaume, autant qu'on en peut juger d'après son propre texte, remplit un rôle important dans les discussions qui s'élevèrent entre Philippe, comte de Flandre, et les grands du royaume de Jérusalem : il défendit constamment la majesté royale, et déjoua les projets ambitieux du comte, qui aspirait à la couronne. En 1178, il se rendit à Rome, où il assista au troisième concile de Latran : « Si quelqu'un, « dit-il, désire connaître les décisions de ce con- « cile, les noms, le nombre et les titres des « évêques qui y assistèrent, qu'il lise l'écrit que « nous avons rédigé soigneusement sur cet objet, « à la prière des Pères du concile, et que nous « avons fait déposer dans les archives de l'église « de Tyr, avec les autres livres que nous y avons « apportés (liv. 21, ch. 26). » De Rome, Guillaume se rendit à Constantinople, et passa sept mois à la cour de l'empereur Manuel, qui le reçut avec les marques de la plus flatteuse distinction : ce séjour ne fut point sans utilité pour l'église confiée à ses soins. Enfin, il obtint la permission de retourner en Syrie, ramenant avec lui les ambassadeurs de Manuel. Ayant rempli auprès du roi, qui se trouvait à Béryte, et auprès du patriarche de Jérusalem, les missions dont l'empereur l'avait chargé, il revint à Tyr après vingt-deux mois d'absence. Ici se terminent les renseignements que Guillaume nous fournit sur sa vie : son histoire va jusqu'en 1183, époque à laquelle il résidait encore dans son siége archiépiscopal; mais à partir de cette année, on ne trouve rien de certain sur le sort qu'il éprouva, la manière dont il termina ses jours, et la date de sa mort. Hugues de Plagon nous instruit qu'Héraclius, ayant été élu patriarche de Jérusalem après la mort d'Amauri, voulut que tous les archevêques et évêques se soumissent à son obéissance : les prélats le reconnurent, à l'exception de Guillaume. Hugues ne nous dit pas les motifs de son refus. Mais les difficultés nées de cette résistance obligèrent l'archevêque de Tyr à se rendre à Rome, pour exposer ses raisons au pape. Héraclius, instruit que le crédit dont jouissait son adversaire le ferait indubitablement prévaloir, corrompit un médecin, qui empoisonna Guillaume. Quelques écrivains, s'appuyant de ce passage, qui parle d'empoisonnement sans préciser qu'il fut suivi de la mort, placent sa fin tragique dans cette circonstance, et font un personnage différent de Guillaume, archevêque de Tyr, qui prêcha la croisade en 1188, et revêtit du signe de la croix les rois de France et d'Angleterre. Quoiqu'il règne une grande obscurité et des lacunes fréquentes dans la nomenclature des prélats des églises orientales, les chroniqueurs n'indiquant pas toujours les vacances de siége, cependant nous ne pouvons croire que, dans l'espace de 1184 à 1188, il y ait eu deux archevêques du même nom à Tyr, ni que l'on doive faire deux personnages de Guillaume l'historien et de Guillaume qui prêcha la croisade dans cette dernière année. Mais il est certain que le siége de Tyr était occupé en 1193 par un autre prélat, ainsi que l'atteste une charte à la date de cette année, et insérée dans le *Codex diplomat. Melitensis.* Ainsi Guillaume objet de

cet article ne devait plus vivre à l'époque dont il s'agit. Guillaume a composé deux ouvrages. Dans le premier, intitulé *Histoire orientale*, il esquissait l'histoire des musulmans depuis le règne de Mahomet jusqu'au temps des croisades. Il l'avait composée d'après les auteurs arabes, et à l'invitation d'Amauri, roi de Jérusalem, qui lui procurait les manuscrits dont il pouvait avoir besoin. Saïd-ben-Batric, plus connu sous le nom d'Eutychius, avait surtout été son guide. Guillaume cite souvent cette histoire dans son second ouvrage. Ce dernier a pour objet de tracer le récit des guerres saintes, depuis leur origine jusqu'en 1184 de notre ère : c'est le seul que nous possédions, ou plutôt qui ait été publié ; car il est très-possible que le premier existe ignoré dans quelque bibliothèque d'Europe. L'histoire qui nous reste se compose, à proprement parler, de vingt-deux livres, subdivisés en chapitres, selon que l'exigent les diverses matières qui y sont traitées. Dans la courte préface qui précède le vingt-troisième livre, Guillaume de Tyr, dans un style qui porte l'empreinte de la douleur que lui causaient les malheurs de sa patrie dévastée par les armes victorieuses de Saladin, annonce qu'après avoir tracé le tableau brillant de la prospérité des chrétiens, à l'exemple des grands écrivains de l'antiquité qui ont raconté également les événements heureux et funestes de leur nation, il va, succombant à son désespoir, offrir le récit de leur ruine et de leur humiliation : mais, soit que le courage lui ait manqué, soit qu'il ait été détourné de son projet par le cours des événements ou par des motifs que nous ignorons, il n'a point achevé ce vingt-troisième livre. Des vingt-deux livres, les quinze premiers ont été composés d'après les traditions et les récits étrangers ; mais Guillaume a été témoin de tous les faits racontés dans les livres suivants, ou les avait appris de personnes dignes de foi, qui les avaient vus. Cette histoire a été publiée pour la première fois par Philibert Poyssenot, sous ce titre : *Historia belli sacri a principibus christianis in Palæstina et in Oriente gesti*, Bâle, Oporinus, 1549, in-fol. Henri Pantaléon en a donné une nouvelle édition dans la même ville en 1564, in-fol. Bongars, ayant eu sous les yeux trois manuscrits présumés du même âge environ que l'auteur, l'a fait réimprimer dans ses *Gesta Dei per Francos* (*voy.* Bongars). Néanmoins il serait à désirer, vu l'importance de l'ouvrage, que quelque érudit, versé dans la connaissance des langues orientales et familiarisé avec la lecture des manuscrits, entreprît de donner de nouveau l'ouvrage de Guillaume de Tyr, en rectifiant les noms propres et en éclaircissant le texte par des notes critiques. La bibliothèque de Paris, qui en possède un beau manuscrit, ainsi que d'anciennes versions françaises, fournirait d'utiles matériaux pour un semblable travail. On a de cette histoire deux traductions italiennes : l'une, qui a pour auteur Th. Baglioni, a paru à Venise en 1610, in-4°; l'autre, due à Joseph Horologgi, et supérieure à la première, avait paru dans la même ville en 1562, in-4°. Enfin Gabriel Dupréau, docteur en théologie, en a publié une traduction française, sous ce titre : *la Franciade orientale*, Paris, 1573, in-fol.; elle est remplie de fautes et oubliée aujourd'hui. Plus récemment M. Guizot en a publié une traduction dans les tomes 16, 17 et 18 de sa *Collection de mémoires*. Guillaume a eu deux continuateurs, Hugues Plagon et Helmode. L'ouvrage du premier, écrit en vieux langage, va jusqu'en 1275, et a été publié dans le tome 5 de l'*Ampl. Collectio* de D. Martène et Durand. La continuation d'Helmode, conduite jusqu'en 1321, se trouve à la suite de l'édition de Guillaume, donnée par Pantaléon en 1564. Après ces détails bibliographiques, nous placerons le jugement qu'une lecture approfondie nous a mis à même de porter sur cet auteur. Son ouvrage est tellement important par les faits qu'il retrace, et dans lesquels la valeur française occupe une place si brillante, qu'il serait impossible de lui préférer quelque autre monument historique du moyen âge. Guillaume nous annonce qu'il n'a eu pour s'aider dans son entreprise aucun écrivain antérieur : il a donc été le premier à traiter méthodiquement le sujet des guerres saintes. Guibert, abbé de Nogent, qui avait, soixante ans avant l'archevêque de Tyr, écrit une histoire de la première croisade (*voy.* Guibert), n'avait parlé que sur le rapport d'autrui. Où pourrait-on puiser une connaissance plus exacte de ces grands événements que dans l'historien né sur les lieux, admis à l'intimité des rois, témoin des événements, ou lié d'amitié avec ceux qui y avaient assisté ; qui recherche la vérité par tous les moyens en son pouvoir, et, lorsqu'il ne peut la connaître, avoue ingénument son ignorance ? L'intérêt qu'il prend à la gloire des croisades perce à chaque page de son histoire : cependant cet intérêt ne l'aveugle point ; il ne dissimule pas les torts ou les vices des chrétiens, et ne refuse point les éloges dus à leurs ennemis. Souvent même il s'élève à des considérations vraiment philosophiques et pleines de justesse sur les causes des événements, et ses récits sont presque toujours accompagnés de détails utiles à la géographie et à l'histoire. On ne le trouve point livré sans restriction à cet esprit de superstition et de crédulité qu'on remarque dans les historiens du même temps. Quant à son style, il est naturel, offre peu d'expressions et de tours barbares et ne manque ni d'élégance ni d'énergie dans ses descriptions. Guillaume possédait les livres saints et les poëtes de l'antiquité ; et l'on aurait peut-être à lui reprocher de les citer trop fréquemment ; mais nous ne prétendons point qu'il soit exempt de défauts. Ce qu'on peut dire, c'est que les sentiments qui respirent dans l'ouvrage en font aimer l'auteur, et qu'on souscrit volontiers à l'opinion de Hugues Plagon, lorsque celui-ci l'appelle *le meilleur clerc qui fut onc sur la terre*. J-n et M-d.

GUILLAUME LE PETIT, plus connu sous le nom de Guillaume de Neubrige, né en 1136, à Bredlington dans le comté d'York, fut élevé et devint ensuite chanoine régulier de l'ordre de St-Augustin dans le monastère de Neubourg, d'où lui est venu par corruption le surnom de *Neubrige*. Nous avons de cet auteur un ouvrage historique sous le titre de *Historia rerum Anglicarum*, publié d'abord à Anvers en 1567, in-8°, par les soins de Silvius; puis à Heidelberg en 1587, mais d'une manière plus complète à Paris, en 1610, également in-8°, avec d'excellentes notes par Jean Picard. La dernière et la plus exacte édition est celle que Thomas Hearne en a donnée en 1719, à Oxford, in-8°, revue sur d'anciens manuscrits, ornée d'une savante préface, suivie de notes intéressantes ajoutées à celles de Picard, et augmentée de trois homélies de Guillaume qui n'avaient pas encore vu le jour. Cette histoire, divisée en cinq livres, commence en 1066, époque de la conquête des Normands, et finit en 1197. On ne sait pourquoi l'auteur, qui a vécu jusque vers l'an 1218, ne l'a pas continuée plus loin qu'il ne l'a fait. Elle est très-succincte pour les événements qui précèdent la naissance de Guillaume de Neubrige, mais fort détaillée pour les suivants. Son style est plus pur, plus élégant, plus clair que celui de la plupart des autres auteurs du même siècle. Quelques personnes, piquées de la liberté avec laquelle il parle du différend de St-Thomas de Cantorbéry et des désordres des moines de son temps, lui ont reproché d'être satirique, flatteur des grands et trop favorable aux puissances séculières. On a même prétendu qu'irrité contre David, prince de Galles, qui lui avait refusé l'évêché de St-Asaph, il s'est montré tout à fait partial contre les Gallois et trop sévère envers Galfrid de Montmouth, qui avait abdiqué ce siége. Quoi qu'il en soit de tous ces reproches, on ne peut lui contester de montrer plus de goût, plus de critique que ses contemporains, quoiqu'il soit tombé quelquefois dans le penchant qu'il reproche à Galfrid de Montmouth pour les récits fabuleux : il avait de l'esprit, de l'instruction; Baronius rend hommage à son exactitude, à sa sincérité. Guillaume avait été témoin de la plupart des événements qu'il raconte. On conserve encore de lui, en manuscrit, dans les bibliothèques d'Angleterre *De regib. Anglor. libri duo; — In Canticum canticor. liber unus.* T—D.

GUILLAUME LE BRETON, historien et poëte célèbre du moyen âge, naquit vers l'an 1165 dans le diocèse de Léon en Bretagne. Il prend dans ses ouvrages le surnom d'*Armoricus* et de *Brito-Armoricus*. A douze ans, il fut envoyé à Nantes pour y achever ses études et cultiver le talent qu'il manifestait déjà pour la poésie. Il embrassa l'état ecclésiastique et fut fait de bonne heure clerc ou chapelain du roi Philippe-Auguste. Guillaume le Breton se rendit plusieurs fois à Rome pour soutenir le divorce de ce roi avec Ingelburge de Danemarck. Gilles de Paris, son ami et son compagnon d'études, lui reproche, dans un de ses poëmes, les voyages qu'il fit pour une si mauvaise cause. Guillaume assistait aux conseils du roi, et y avait une grande influence : il l'accompagnait aussi dans ses expéditions militaires, mais alors ses fonctions étaient purement religieuses, ainsi que le démontre la description qu'il a donnée de la bataille de Bouvines. Indépendamment de ses occupations à la cour, il fut chargé de l'éducation de Pierre Carlot, fils non légitime de Philippe-Auguste, auquel il adresse sa *Philippide;* vers la fin de ce poëme il se loue beaucoup des progrès que son jeune élève avait faits dans les lettres, et il soumet son ouvrage à sa censure; cependant à cette époque (en 1224, première année du règne de Louis VIII), ce jeune homme, qui fut depuis trésorier de Tours, et mourut en 1249 évêque de Noyon, avait à peine quinze ans. L'époque de la mort de Guillaume le Breton est inconnue; mais il est incontestable qu'il a poussé sa carrière fort loin, et qu'il a survécu à Louis VIII, qui termina ses jours l'an 1226. Le crédit dont ce poëte jouissait à la cour doit faire présumer qu'il fut pourvu de bénéfices dans différentes églises : nous ne voyons pas néanmoins qu'il en ait eu d'autres qu'un canonicat à Notre-Dame de Senlis, qui lui fut conféré vers 1219 par l'évêque Guérin. Voilà tout ce que l'on sait de la vie de Guillaume le Breton, et ce peu que l'on en sait, on l'a puisé dans ses écrits, dont nous tâcherons de donner une idée. Il nous reste de lui : 1° une *Histoire des gestes de Philippe-Auguste*, écrite en prose et en forme de chronique. Comme son intention était de continuer l'histoire de Rigord, qui se termine à l'année 1208 (28e du règne de Philippe-Auguste), il jugea qu'il était utile de faire précéder son travail d'un abrégé de l'ouvrage de son prédécesseur, parce que, dit-il, cette histoire est encore très-peu répandue. Dans cette partie de son livre, il suit pas à pas le texte de Rigord, copiant même les erreurs de dates qui s'y trouvent en assez grand nombre. Cependant il ajoute quelques faits nouveaux, ou d'autres circonstances dont Rigord n'a point parlé, et c'est principalement en faveur de son pays natal qu'il a fait ces additions, tant dans son histoire en prose que dans sa *Philippide;* de sorte que Guillaume le Breton peut être considéré comme un annaliste de la province de Bretagne, si pauvre en historiens pour cette époque. La partie de cette histoire qui lui appartient en propre est très-intéressante par l'étendue et les développements qu'il a su donner à sa narration; elle renferme les grands événements qui ont eu lieu de 1209 à 1219, et il en avait été témoin, puisqu'il n'avait point quitté le roi durant les brillantes campagnes de Flandre. Cette dernière partie de son histoire, jusqu'à l'année 1215, a été imprimée à la suite de celle de Rigord dans toutes les éditions et traductions de cet auteur.

L'histoire entière de Guillaume le Breton se trouve dans le tome 5 de la collection de Duchesne. 2° *la Philippide;* l'histoire dont nous venons de parler est le canevas sur lequel Guillaume le Breton a brodé ce poëme, de près de dix mille vers hexamètres, qui est purement historique. Il est entièrement consacré à célébrer les grands événements du règne de Philippe-Auguste, pour l'instruction du prince Louis, son fils, à qui l'ouvrage est dédié; il est divisé en douze livres, dans lesquels l'auteur suit en général l'ordre chronologique. Guillaume le Breton fit paraître sa *Philippide* du vivant de Philippe-Auguste; mais il y ajouta, depuis, tout ce qui a rapport à la mort et aux obsèques de ce roi, et il fit un nouvel hommage de son travail à Louis VIII, monté sur le trône en 1223. Considéré sous le rapport historique, ce poëme ne nous apprend aucun événement dont le récit ne soit déjà consigné dans l'histoire en prose que nous avons citée; mais il est très-utile pour la connaissance des lieux, des mœurs et des personnes. En effet, si le poëte fait mention d'une ville ou d'une contrée, il en donne la description topographique; il nous instruit du caractère des habitants, de la fertilité du sol, des ressources que le commerce y procure. S'il décrit des batailles, il nous apprend de quelle manière étaient alors composées nos armées, quelles armes étaient en usage, la manière de camper et de faire les siéges, et beaucoup d'autres particularités qui nous transportent dans ces temps reculés et donnent une sorte de vie aux souvenirs historiques. Sous le point de vue littéraire on reconnaît partout dans *la Philippide* un poëte du premier ordre; mais tout se ressent aussi du mauvais goût qui régnait du temps de l'auteur: il aime les pointes et les jeux de mots; il n'est pas toujours esclave de la quantité syllabique; il imite souvent les poëtes anciens et copie des hémistiches et des vers presque entiers d'Ovide, de Stace et de Virgile. Cependant sa versification est aisée, elle a du nombre et de l'harmonie. Dans la description de certains combats, le poëte s'élève quelquefois jusqu'au sublime; comme lorsqu'il peint Bellone dégouttante de sang, qui répand l'horreur et le carnage dans tous les rangs à la bataille de Bouvines, et la Victoire qui vole longtemps incertaine entre les deux armées, et tient tout en suspens. Ce poëme a été imprimé plusieurs fois. Jacques Meyer publia l'an 1534 un long fragment de *la Philippide*, contenant la presque totalité des livres neuvième, dixième et onzième, sous ce titre: *Bellum quod Philippus Francorum rex cum Othone, Anglis Flandrisque gessit, annis abhinc* 300 *conscriptum nunc a mendis repurgatum carmine heroïco*, Anvers, 1534, in-8°. Pierre Pithou fit imprimer l'ouvrage entier dans la collection des historiens de France qui parut à Francfort l'an 1529, en 1 volume in-fol. Les Duchesne en 1649 l'insérèrent de nouveau dans le cinquième volume de leur collection, après l'avoir revu et corrigé sur deux manuscrits. Après eux Gaspard Barthius enrichit ce poëme d'un savant commentaire sous ce titre: *Speculum boni, pii, cordati et fortunati principis, qualis describitur et revera fuit Francorum rex Philippus Augustus a Deo datus, qui regnavit ab anno Christi* 1180 *usque ad annum* 1223 *semiinclusum*, Zwickau (*Cygneæ*), 1697, in-4° de près de mille pages. Ce commentaire est excellent. M. Brial a aussi imprimé *la Philippide* dans le tome 17 du recueil des historiens de France: il a fait usage des observations de Barthius, et, à l'aide du manuscrit 5952 de la bibliothèque de Paris, il a donné un texte beaucoup plus pur et de beaucoup supérieur à celui des éditions précédentes. La Curne de Ste-Palaye, dans le tome 8 des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, p. 536, a publié un mémoire sur la *Vie* et les ouvrages de Guillaume le Breton. M. Brial en a composé, sur le même sujet, un autre qui est beaucoup plus complet. Nous avons eu ces deux mémoires sous les yeux en composant cet article. — Il a existé plusieurs auteurs qui ont porté le nom de *Guillaume le Breton*, qu'il faut se garder de confondre avec le nôtre. Les lettres 196, 210, 238, 273, 279, 284, de Jean de Salisbury sont adressées à un Guillaume le Breton, sous-prieur de Cantorbéry à une époque où Guillaume l'Armorique était à peine au monde. — On connaît un autre Guillaume le Breton, frère mineur, qui vivait dans le pays de Galles, et mourut, à ce que l'on croit, en 1356. On trouve de lui, dans plusieurs bibliothèques, divers ouvrages manuscrits de philosophie scolastique indiqués par Fabricius, qui ajoute que ses *Synonyma* ont été imprimés à Paris, 1504, in-4°. — M. de Ste-Palaye rend compte d'un manuscrit de la bibliothèque de Paris, qui porte le nom de *Guillaume le Breton;* c'est, dit-il, une chronique écrite en latin depuis le déluge jusqu'à Philippe de Valois, à la fin de laquelle on lit qu'elle a été terminée la veille de l'Ascension de l'an 1484 par Guillaume le Breton, dont on voit ensuite deux signatures. Après avoir examiné si l'histoire de Guillaume l'Armorique était comprise dans cette compilation, on n'y a reconnu aucun morceau qui fût de lui ou qui ait pu autoriser à la publier sous son nom. C'est donc un autre Guillaume le Breton qui fut le compilateur ou le copiste de cette chronique au 15e siècle. W—R.

GUILLAUME D'AUVERGNE, né à Aurillac, est appelé aussi *Guillaume de Paris*, parce qu'il occupa vingt et un ans le siége épiscopal de cette ville, où il mourut en 1249. Théologien, philosophe, mathématicien, il fut un des hommes les plus distingués du treizième siècle, ou plutôt se montra supérieur à son siècle; et il mérite d'occuper une place à part dans l'histoire, trop négligée aujourd'hui, de la philosophie scolastique. Il avait étudié avec soin les écrits des Arabes, et surtout ceux d'Averrhoès, d'Alfarabi, d'Avicenne,

d'Algazel. Il paraît avoir le premier, en Europe, fait usage des livres attribués à Hermès Trismégiste, et en avoir connu plusieurs qui sont perdus aujourd'hui, tels que celui *de Deo deorum* en particulier; il était remonté aussi aux philosophes de l'antiquité, et avait consulté les doctrines de l'école d'Alexandrie. Si, par la nature et l'étendue de son érudition, il s'éleva fort au-dessus des scolastiques de son temps, il ne s'en distingua pas moins par sa manière de penser et d'écrire. Loin de recevoir les opinions d'Aristote comme des oracles, il les combat souvent; et l'on remarque qu'il leur oppose, par intervalle, des armes empruntées aux idées platoniciennes. Il préféra les vues morales et pratiques aux spéculations oiseuses qui absorbaient de son temps toute l'activité des esprits; il négligea les formes syllogistiques alors consacrées, et donna au raisonnement la forme d'une déduction suivie et développée. Son style est naturel, clair, quelquefois élégant, et sa latinité est généralement beaucoup plus pure que celle de ses contemporains. Il ne cite pas une seule fois ni St-Anselme ni Pierre Lombard; il suit une route propre, il ouvre une carrière nouvelle; ses aperçus, quoique souvent imparfaits, préludent aux théories de la métaphysique moderne, quelquefois en contiennent le germe, et méritent d'être notés avec soin dans le tableau des progrès de l'esprit humain, comme la première tentative de la réforme qui devait s'opérer plus tard dans les études philosophiques, tentative paisible et modeste, dans laquelle on n'aperçoit ni le goût de la dispute, ni l'amour de la nouveauté, ni l'esprit de système, et qui ne se montre que comme l'effet de la rectitude de la raison réunie à la droiture du cœur. C'est ainsi qu'en traitant de la *vérité*, il indique la distinction de la *vérité réelle* et de la *vérité logique;* qu'en traitant de l'éternité il introduit, pour la première fois, les termes de *durée* et de *succession*, dont il oppose les notions à celle de l'éternité, considérée par lui comme indivisible; qu'il établit, contre Aristote et Avicenne, la démonstration du commencement nécessaire du monde, en montrant la contradiction renfermée dans l'idée d'une succession infinie et antérieure. Il combat également le fatalisme, en s'attachant à faire voir que le système entier de l'univers ressort d'une intelligence libre dans ses déterminations, et que la chaîne elle-même des agents physiques n'est pas soumise à des conditions absolues. En adoptant les pensées de Platon, qui rapportent la création aux types et aux exemplaires préexistants dans les desseins de l'intelligence suprême, il évite l'erreur du fondateur de l'Académie, qui avait réalisé ces notions; il les rappelle à leur valeur véritable, celle qu'ils ont dans la pensée d'une intelligence à laquelle ils servent de fin. Il distingue la prescience, qui embrasse également le bien et le mal tels qu'ils se mêleront l'un à l'autre, de la providence, qui tend au bien. La providence, suivant lui, règne sur les lois et par les lois, et n'agit pas d'une manière immédiate sur les événements particuliers. Les preuves qu'il donne de la simplicité de l'âme et de son immortalité sont l'abrégé, informe sans doute, mais cependant à peu près complet, de celles qu'ont développées par la suite les métaphysiciens modernes. On ne peut s'étonner que Guillaume d'Auvergne ait quelquefois employé des moyens faibles à l'appui de vérités certaines; telles sont ses objections contre la *métempsycose;* ses raisonnements pour démontrer l'existence des esprits, dans lesquels, au lieu de s'appuyer du témoignage de l'expérience intime, il recourt à une loi supposée de l'existence nécessaire des contraires; et il emprunte à Maxime de Tyr l'idée de l'échelle continue des êtres. Du reste, sa théologie naturelle est exposée avec simplicité et clarté; et c'est à la philosophie qu'il donne la noble prérogative de reconnaître les attributs de la Divinité. Ses ouvrages, réunis en partie, imprimés d'abord à Nuremberg en 1496, à Venise en 1591, 1 vol. in-fol., ont été publiés de nouveau à Orléans en 1674, dans une édition beaucoup plus complète, donnée par le Féron, en 2 volumes in-fol. D. G—o.

GUILLAUME DE CHARTRES, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut *clerc*, comme on disait alors, ou chapelain de St-Louis. Il ne le quittait point, demeurant à la cour, récitant journellement l'office avec le roi, et l'accompagnant dans ses voyages et aux armées. Il le suivit en Égypte et en Palestine; et à la bataille de la Massoure, en 1250, il partagea la captivité de St-Louis, repassa en Europe avec ce monarque, et à son retour en fut gratifié de la riche trésorerie d'une église qui n'est point désignée. Louis, en la lui donnant, dit comme par plaisanterie : « Vous en « jouirez quelques années, et vous la quitterez « pour entrer en religion, » sorte de prédiction qui, en effet, s'accomplit, Guillaume, cinq ou six ans après, ayant embrassé l'ordre de St-Dominique. Il n'en fut que plus agréable au roi, qui aimait à s'entourer de religieux. En 1269 il suivit de nouveau St-Louis en Afrique. Il assista au siége de Tunis, et fut présent à la mort du roi. Lui et Geofroi de Beaulieu, aussi dominicain et confesseur de St-Louis, furent chargés de rapporter ses ossements en France, et les accompagnèrent jusqu'à St-Denis. Guillaume se livra ensuite à la prédication jusqu'à sa mort, arrivée en 1280 ou 1281. Plusieurs de ses sermons ont été conservés manuscrits dans la bibliothèque de Sorbonne; mais son principal ouvrage est le supplément qu'il fit à la *Vie de St-Louis*, que Geofroi de Beaulieu avait rédigée par ordre du pape Grégoire X. Il intitula cette suite *De vita et actibus inclytæ recordationis regis Francorum Ludovici, et de miraculis quæ ad ejus sanctitatis declarationem contigerunt.* André Duchesne a inséré cette addition dans le cinquième tome de sa collection. Le style n'en est pas très-

correct, mais les faits y sont exposés avec fidélité. — Guillaume de Nangis, bénédictin de l'abbaye de St-Denis, mort en 1302, est aussi l'auteur d'une *Chronique des rois de France*, et des *Vies de St-Louis et de ses fils, Philippe le Hardi et Robert, chef de la famille des Bourbons*, également insérées dans la collection d'André Duchesne. Sa *Chronique* a été publiée en 1843 et années suivantes par Hercule Géraud (*voy.* ce nom) pour la Société de l'histoire de France, Paris, 2 vol. grand in-8°. L-y.

GUILLAUME DE SAINT-AMOUR. *Voyez* Amour.

GUILLAUME DE BRESCIA. *Voyez* Corvi.

GUILLAUME. *Voyez* Champeaux, Malmesbury et Pastrengo.

GUILLAUME dit le *frère Guillaume*, un de nos plus habiles peintres sur verre, naquit à Marseille en 1475. Il apprit dans nos provinces l'art de peindre sur verre au feu et par apprêt, art qui paraît avoir été inventé en France sous le règne de Charles le Chauve, et dans lequel un grand nombre d'artistes français se sont illustrés, non-seulement dans le 15e et le 16e siècle, mais dès le 11e et le 12e (*voy.* Roger, moine de Reims, et Théophile, surnommé *Presbyter*). Une affaire criminelle, où Guillaume se trouva indirectement compromis, l'ayant obligé de chercher un asile dans un couvent, il entra dans l'ordre des dominicains, et s'affilia à la maison de Marseille. Là, il se lia d'amitié avec le frère Claude, l'homme le plus habile de son temps dans le même genre (*voy.* Claude); et lorsque celui-ci fut appelé à Rome par Jules II, pour orner de ses ouvrages les édifices qui devaient immortaliser le règne de ce pontife, il emmena Guillaume avec lui. Ces deux artistes exécutèrent d'abord en commun plusieurs vitraux dans les fenêtres d'une des salles principales du Vatican, et dans les appartements particuliers du pape, ensuite dans l'église de Ste-Marie *del Popolo*, où ils représentèrent des sujets tirés de l'histoire de la Vierge. Claude étant mort sous le pontificat de Léon X, Guillaume, qui possédait au plus haut degré les connaissances et la dextérité nécessaires dans la pratique de son art, s'appliqua avec une nouvelle émulation au perfectionnement du dessin, agrandit son style en étudiant Michel-Ange et l'antique, surpassa Claude, et se surpassa lui-même. Son premier ouvrage dans cette grande manière fut un vitrail peint à Rome pour l'église de Ste-Marie *dell' Anima*. Le cardinal Silvio Passerini, dit le cardinal de Cortone, également charmé de l'exécution de ce travail et de la beauté d'un genre de peinture assez négligé jusqu'alors en Italie, conduisit l'artiste à Cortone, sa patrie, où il lui fit exécuter plusieurs vitraux, tant pour la cathédrale que pour son propre palais. Appelé successivement à Arezzo et à Florence, Guillaume orna ces deux villes de vitraux qui excitèrent une vive admiration. Pérouse, Castiglione et d'autres villes s'enrichirent de ses brillants ouvrages : la plupart subsistent encore. On voit de ses vitraux, à Rome, dans l'église de Ste-Marie *del Popolo;* à Arezzo, dans la cathédrale, et dans l'église de St-François et de Ste-Marie *delle Lagrime;* à Florence, dans la chapelle Capponi de l'église de Ste-Félicité. Nous pouvons citer comme ses chefs-d'œuvre tous ceux de la cathédrale d'Arezzo : le *Baptême de Jésus-Christ*, la *Résurrection de Lazare*, les *Vendeurs chassés du Temple*, et notamment un vitrail conservé dans l'église de St-François de la même ville, représentant le pape Innocent III, qui, au milieu de son consistoire, approuve la règle des frères mineurs. Non content d'exceller dans la peinture sur verre, Guillaume cultiva l'architecture, la fresque, la peinture à l'huile. Il couvrit d'une fresque monochrome la façade du palais du cardinal Passerini à Cortone, et orna d'une fresque à toutes couleurs un des murs d'une église de Ste-Marie de la Miséricorde, située près d'Arezzo. Les figures de cette dernière composition étaient plus grandes que nature. A cinquante ans, cet artiste étudiait encore, et s'appliquait chaque jour à agrandir et à épurer son style. Vasari ne se lasse point de louer ses vitraux : il y admire la noblesse et la correction du dessin, la *morbidesse* des chairs, la vivacité de l'expression, la vérité de la perspective, l'éclat et l'harmonie du coloris. La république d'Arezzo fit présent à Guillaume d'une propriété territoriale qui lui assura le moyen de vivre dans l'aisance. Captivé par un si grand bienfait, il établit sa demeure dans cette patrie adoptive. Dès son arrivée à Rome il avait quitté l'habit de religieux : on l'appelait le prieur Guillaume. Cet artiste, trop peu connu en France, est cependant un de ceux dont la France doit le plus s'honorer. Il mourut en 1537, âgé de 62 ans. De son école sont sortis plusieurs peintres sur verre qui ont acquis après lui de la célébrité, tels que l'historien Vasari, qui a écrit sa vie; Benetto Spadari, Battista et Maso Borro, tous d'Arezzo; Michel-Agnolo Urbani, de Cortone, et Pastorino, de Sienne, qui peignit les vitraux du dôme de cette dernière ville, et qui a été regardé comme le disciple le plus habile de notre illustre Français. « Le prieur, dit Vasari, mérite des « louanges infinies; car c'est à lui que la Toscane « doit l'avantage d'avoir porté l'art de peindre « sur verre au plus haut degré de délicatesse « et de perfection où il semble possible d'at- « teindre. » E—c D—d.

GUILLAUME (Edme), chanoine d'Auxerre, était commensal d'Amyot, son économe, et bon musicien. La musique plaisait beaucoup à ce prélat, qui s'en amusait avec ses amis et faisait même sa partie sans compromettre sa dignité. Guillaume inventa une machine propre à donner un nouveau mérite au chant grégorien : il trouva le secret de tourner un cornet en forme de serpent vers l'an 1590. On s'en servit pour les concerts qu'on exécutait chez Amyot. Cet instrument, perfectionné depuis, est devenu commun dans toutes les églises. T—d.

GUILLAUME (Maître), fou en titre d'office, ne mériterait peut-être pas par là seulement une place dans la Biographie; mais son nom, comme celui de Pasquin ou de Marforio en Italie, a servi longtemps de masque à des auteurs d'écrits satiriques; et l'on a pensé que les amateurs de ces sortes d'ouvrages, assez rares et quelquefois curieux, seraient bien aises d'en trouver ici une liste qu'on a cherché à rendre complète, sans se flatter d'y être parvenu. Maître Guillaume était né à Louviers vers le milieu du 16e siècle, et il exerçait l'état d'apothicaire. Son nom de famille était *Marchand*. Il paraît que c'était un de ces plaisants qui, dans les petites villes, sont en possession d'amuser le public de leurs bouffonneries. Il reçut un coup de hallebarde à la prise de Louviers par les huguenots; et cette blessure acheva de lui troubler la tête. On le donna, dit Dreux du Radier, au jeune cardinal de Bourbon, qui s'en divertissait aussi bien que les personnages qui venaient chez lui. Il passa ensuite au service de Henri IV; et l'on assure que lorsqu'on faisait à ce prince des propositions peu raisonnables, il avait coutume d'en renvoyer la décision à maître Guillaume. Il savait par cœur un livre de facéties intitulé *les Évangiles des quenoilles* (ou quenouilles); et c'est à quoi se réduisait toute sa science. Les pages et les laquais lui livraient une guerre continuelle; mais il s'en débarrassait en les frappant d'un bâton court qu'il appelait son *oysel*, criant toujours le premier au meurtre; et il répétait souvent que lorsque Dieu créait les anges le diable faisait les pages. Le cardinal Duperron prenait plaisir à l'embarrasser; et il se vantait (*voy.* le *Perroniana*) de l'avoir réduit une fois au silence. Quand on lui demandait, fait-on dire au même cardinal, *qui est celui-ci? qui est celui-là?* il avait des réponses admirables et de certains mots propres qui lui étaient naturels et à lui seulement. C'est ainsi, par exemple, qu'il disait *réformer* pour *ruiner*, par allusion aux excès des protestants pendant les troubles civils. Ce personnage mourut à Paris vers 1605. La raison que donne Dreux du Radier pour reculer sa mort jusqu'en 1617 ne paraît pas fondée (*voy.* les *Récréations historiques*, t. 1, p. 32). On a sous le nom de maître Guillaume les ouvrages suivants: 1° *Catalogue ou inventaire des livres trouvés dans la bibliothèque de maître Guillaume*, 1605, in-8°; réimprimé à la suite des *Aventures du baron de Fœneste* (*voy.* d'Aubigné). C'est une liste de soixante-dix écrits imaginaires, dont les titres sont autant d'épigrammes très-piquantes contre les plus grands seigneurs de la cour de Henri IV. 2° *Les Commandements de maître Guillaume*, facétie satirique, réimprimée à la suite du précédent; 3° *Réponse de maître Guillaume au Soldat français*, faite en présence de Henri IV à Fontainebleau, 1605, in-8°; et dans le second volume des *Aventures du baron de Fœneste*. *Le Soldat français* est un ouvrage attribué à l'Hostal, dans lequel on invitait le roi à déclarer la guerre aux Espagnols (*voy.* Hostal). 4° *Avis de maître Guillaume à Sa Sainteté, sur le différend qui est entre elle et les Vénitiens*, 1607, in-12 (*voy.* Paul V); 5° *Magistri Guillelmi ad Adr. Behotium, canonicum ecclesiæ Rothomag., cousinum suum, de sua censura contra animadversiones Dionys. Buthillerii ad regulam* de infirmis resignantibus, *admonitio macaronica*, Paris, 1614, in-8°. Denis Bouthillier, célèbre avocat au parlement de Paris, était l'aïeul de l'abbé de Rancé. 6° *Sentence arbitrale de maître Guillaume sur les différends qui courent*, 1614, in-8°; 7° *Lettre de maître Guillaume envoyée de l'autre monde aux princes retirés de la cour*, 1615, in-8°; 8° *Pasquin*, ou *Coq-à-l'âne de maître Guillaume*, 1616, en vers; 9° *Le retour de la paix*, ou *Dialogue sur la mort du maréchal* (d'Ancre), 1617, in-8°. Au-devant de cette pièce est une méchante planche où maître Guillaume est représenté coiffé d'une barrette et vêtu d'une robe qui ne descend qu'aux genoux. 10° *Lettre de maître Guillaume envoyée aux Parisiens* (sur la mort du maréchal d'Ancre), 1617, in-8°, et réimprimée dans le *Recueil V*; 11° *Voyage de maître Guillaume touchant le maréchal*, in-8°; 12° *Bigarrures de maître Guillaume envoyées à madame Mathurine, sur le temps qui court*, 1620, in-8°; 13° *Le tableau des ambitieux de la cour, tracé du pinceau de la cour*, par maître Guillaume (pièce en vers), 1622, in-8°; 14° *Raillerie de maître Guillaume sur les affaires du temps*, 1623, in-8°. W—s.

GUILLAUME (Jacquette et Marie-Anne), nées à Paris dans le 17e siècle. On a réuni dans un seul article ces deux dames, tant à raison de leur parenté que parce qu'il existe dans leurs écrits une conformité d'opinions vraiment remarquable. Jacquette a publié un ouvrage en prose et en vers intitulé *les Dames illustres, où, par bonnes et fortes raisons, il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*, Paris, 1665, in-12. Il est dédié à mademoiselle d'Alençon; mais la protection de cette princesse n'a pu le sauver de l'oubli. La plupart des dames à qui l'auteur donne le titre d'illustres n'ont jamais été connues au delà du cercle où elles vivaient; et quelque habitué qu'on puisse être à trouver dans les livres de ce genre des rapprochements singuliers, on ne pourra qu'être surpris d'y voir placées sur la même ligne la reine Christine de Suède et mademoiselle d'Orsagnes. On attribue encore à Jacquette une nouvelle intitulée *la Femme généreuse*. — *Marie-Anne* Guillaume n'est connue que par un discours sur ce sujet: *Que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, Paris, 1668, in-12. W—s.

GUILLAUME (Jean-Baptiste), historien, né à Besançon en 1728, s'appliqua dès sa jeunesse à déchiffrer les anciens titres. Ayant obtenu l'entrée des archives de l'officialité, il se chargea d'en dresser l'inventaire, et fut récompensé de ce travail par un bénéfice. Il embrassa bientôt après l'état ecclésiastique, et continua de se livrer à un

genre d'études qui présente peu d'agréments. Il quitta sa province vers 1760, et vint habiter Paris. Le comte de Saint-Florentin, à la recommandation de quelques personnes, le nomma son archiviste, avec un traitement honorable. Guillaume obtint aussi quelques emplois lucratifs dont il fut privé par la révolution. Il se retira près de Dijon et y mourut presque inconnu, en 1796. Il était membre de l'Académie de Besançon. On a de lui : 1° *Histoire des sires de Salins au comté de Bourgogne, avec des notes historiques et généalogiques sur l'ancienne noblesse de cette province*, Besançon, 1757-1758, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage est superficiel et inexact; mais l'auteur a réuni à la fin de chaque volume un grand nombre de pièces originales assez intéressantes. 2° *Dissertation sur l'usage de la preuve du duel, tel qu'on l'observait anciennement en Franche-Comté;* 3° *Éloge historique de Jean de Vienne, amiral de France;* 4° *Éloge de Guy Armenie, président du parlement des deux Bourgognes;* 5° *Dissertation sur une statue antique trouvée à Mandeure en* 1753. Ces quatre pièces sont conservées dans les *Mémoires* de l'Académie de Besançon. Parmi les autres ouvrages que l'abbé Guillaume a laissés en manuscrit, on se contentera de citer : 1° *Généalogie de la maison de Bauffremont*, in-fol.; 2° *Notes sur le nobiliaire de Franche-Comté*, 4 vol. in-fol. C'est le résultat des recherches qu'il avait faites dans les archives de la province. W—s.

GUILLAUME DE VAUDONCOURT. *Voyez* VAUDONCOURT.

GUILLAUMET (TANNEGUI), natif de Nîmes, chirurgien de Henri IV à l'époque où ce prince n'était que roi de Navarre et depuis qu'il fut monté sur le trône, composa un grand nombre d'ouvrages sur diverses parties de son art : 1° *le Questionnaire des tumeurs*, Nîmes, 1578; Lyon, 1579; 2° *la Doctrine des arquebusades*, 1581; 3° *des Arquebusades selon la doctrine nouvelle*, 1590; 4° *le Questionnaire des principes de la chirurgie*, 1590; 5° *Epitome des plaies*, 1591; 6° *Epitome des ulcères selon la doctrine ancienne*, 1591; 7° *l'Ostéologie*, 1601; 8° *le Miroir des apothicaires en forme de dialogue*, 1607; 9° *la Ballade des plantes*, 1607; 10° *la Ballade des drogues*, 1607. Ces trois derniers ouvrages furent publiés sous le nom de *Léonard Guillaumet*, apothicaire, frère de l'auteur; 11° *Description du ventre inférieur*, 1607; 12° *le Premier Livre de la crystalline, selon la doctrine nouvelle*, 1611; 13° *le Livre des ulcères, selon la doctrine nouvelle*, 1611; 14° *le Livre hospitalier, selon la doctrine nouvelle*, 1611; 15° *Traité second de la maladie appelée crystalline*, 1614. Les deux écrits de Guillaumet sur ce sujet ont été cités avec éloge par Astruc dans son fameux ouvrage : *De morbis venereis*. Outre ces productions savantes, Guillaumet a laissé un journal dans lequel il avait succinctement noté les principaux événements des troubles civils et religieux dont son pays natal fut le théâtre, depuis 1573 jusqu'en 1601; mais on remarque dans cette espèce de chronique, depuis 1575, de nombreuses lacunes, probablement occasionnées par l'absence presque continuelle de l'auteur, à dater du moment où il fut attaché à la cour. Il était protestant. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort; mais tout prouve qu'il parcourut une assez longue carrière. On sait qu'il vivait encore en 1622; et il était très-certainement en âge de raison lorsque, quarante-neuf ans auparavant, il avait commencé d'écrire son journal. V. S. L.

GUILLLAUMOT (CHARLES-AXEL) naquit à Stockholm, en 1730, de parents français; il fit ses études à Hambourg, et vint à Paris à l'âge de quinze ans pour y étudier l'architecture. Trois années d'études sous les plus habiles maîtres de cette capitale, jointes à d'heureuses dispositions, le mirent en état de concourir pour le grand prix d'architecture; mais sa qualité d'étranger l'ayant écarté du concours, il se détermina à faire à ses frais le voyage d'Italie. Après avoir employé l'année 1749 à parcourir une partie de l'Allemagne, il arriva à Rome vers 1750. Cette même année, il y remporta le premier prix d'architecture, et fut couronné sous les yeux du marquis de Marigny, alors adjoint et depuis directeur général des bâtiments du roi. Après quelque temps de séjour, le jeune Guillaumot quitta Rome, alla visiter le royaume de Naples; de là, passant en Angleterre, il se rendit en Espagne avec l'intention de se fixer dans cette contrée. Il entra comme officier dans les gardes wallonnes, d'après le conseil de ses protecteurs, qui lui avaient indiqué cette route comme la plus favorable à son avancement; mais ses espérances ne se réalisant pas assez promptement au gré de son impatience, il se détermina à repasser en France. Il arriva à Paris en 1754, bien résolu alors d'adopter cette contrée pour sa véritable patrie. Ses talents, ses qualités aimables, l'ayant fait connaître avantageusement de M. de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, il se vit chargé la même année, quoique très-jeune encore, des projets et de la construction des casernes de St-Denis, de Ruel et de Courbevoie, destinées au logement des Suisses de la garde du roi. Nommé en 1761 ingénieur en chef de la généralité de Paris, à la place de le Blanc, son beau-père, qui venait de mourir, il en exerça les fonctions l'espace de dix-huit ans. Par suite de ces mêmes fonctions, il fut chargé en 1769 de l'établissement d'un camp de 25,000 hommes aux environs de Verberie, et fit construire sur l'Oise un pont de bateaux qui réunissait le double avantage d'offrir un passage continuel et de ne point interrompre la navigation. Les moyens qu'il employa, quoique simples, étaient solides, et lui méritèrent les suffrages des connaisseurs. L'année suivante, il fut chargé de la construction des casernes de Joigny. En 1773, l'Académie royale d'architecture lui ouvrit ses portes. Différents accidents, occasionnés par

l'éboulement des carrières de Paris, en 1774, ayant répandu l'alarme dans cette capitale, le gouvernement résolut de s'occuper des moyens propres à les prévenir. Soufflot, Brébion et Guillaumot furent chargés de visiter ces excavations. On reconnut qu'en effet une grande partie des édifices de la rive gauche de la Seine étaient portés sur le vide, lequel, dans certains endroits, avait jusqu'à cinq à six mètres de hauteur. Ce danger, suite de la négligence des administrations précédentes, qui avaient abandonné ce service à la routine ou à la cupidité, sans le surveiller, demandait de prompts secours. En conséquence, le conseil d'État créa le 4 avril 1777 une commission de surveillance des carrières, et en nomma Guillaumot directeur et inspecteur général. Dans la même année, il fut pourvu par le roi de la place de contrôleur de ses bâtiments. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, cet artiste infatigable a déployé dans cette branche du service public un talent et une activité dignes des plus grands éloges. Son premier soin fut de vérifier dans le plus grand détail, et avec la plus scrupuleuse exactitude, les excavations connues. Il fit même percer des galeries de reconnaissance, tant sous la voie publique que sous les monuments, afin de découvrir s'il n'existait pas de carrières ignorées qui pussent compromettre la sûreté générale. Il obtint en 1789 la direction de la manufacture des Gobelins. A la mort de Soufflot, il avait été nommé intendant général des bâtiments, jardins, arts et manufactures royales. Enfin, l'année suivante, il y réunit la survivance de celle de premier architecte du roi, dont Mique était titulaire. A l'époque de la révolution, il ne resta plus à Guillaumot que ses places d'inspecteur des carrières et de directeur de la manufacture des Gobelins, qu'il conserva jusqu'à sa mort, après cependant plusieurs destitutions de l'une et de l'autre aux époques des persécutions qu'il éprouva et à celle de sa longue et périlleuse incarcération. Le chagrin que lui causa la mort d'un gendre chéri (*voy.* Renard), joint à une maladie longue et douloureuse, enleva cet artiste à sa famille et à ses amis le 7 octobre 1807. Il avait été décoré de la croix de la Légion d'honneur. Occupé toute sa vie des travaux publics, il lui restait peu de temps pour des travaux particuliers; cependant il a quelquefois fait, sous ce rapport, des sacrifices à l'amitié. Nous mettrons de ce nombre la construction du château de Sauvigny, de celui de la Brosse près Montereau, ainsi que du palais abbatial de Vézelay en Bourgogne. Les ouvrages de Guillaumot, en général, sont d'un caractère sage, et les intérieurs et les décorations bien adaptés à leur objet. D'une société agréable, d'un caractère doux et d'un esprit éclairé, Guillaumot était très-bon musicien; et il a prouvé par ses écrits qu'il n'était point étranger à la littérature. On a de lui : 1° *Remarques critiques sur les Observations de M. l'abbé Laugier sur l'architecture*, 1768, in-8°; 2° *Mémoire sur les travaux ordonnés dans les carrières sous Paris et plaines adjacentes, et Exposé des opérations faites pour leur réparation*, 1797, in-8°; 3° *Mémoire sur la manière d'éclairer la galerie du Louvre*, 1797, in-8°; 4° *Considérations sur l'état des beaux-arts à Paris, particulièrement sur l'architecture, et sur la nécessité d'y élever plusieurs monuments importants*, 1802, in-8°; 5° *Essai sur les moyens qui constituent la beauté essentielle en architecture*, 1802, in-8°; 6° *Mémoire sur les travaux de l'inspection des carrières*, 1805, in-8°; 7° *Réponse aux questions sur les travaux qui s'exécutent dans les carrières*, in-8°; 8° *Mémoire aux administrateurs du département de la Seine*, in-8°; 9° *Observations sur le tort que font à l'architecture les déclamations hasardées et exagérées contre la dépense qu'occasionne la construction des monuments publics*, in-8°; 10° *Considérations sur les connaissances et les qualités nécessaires à un architecte pour exercer son art avec distinction*, in-8°; 11° *Lettre à M. Grosley sur l'administration des corvées*, 1773, in-8°; 12° *Notice sur la manufacture nationale des Gobelins*, 1799, in-12; 13° Plusieurs *Mémoires* et *Rapports* sur le même sujet. P—E.

GUILLEBAUD (Pierre), religieux feuillant, connu aussi sous le nom de *Pierre de St-Romuald*, qu'il prit en renonçant au monde, était né à Angoulême en 1585. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat dans sa patrie; mais il le résigna quelques années après, vint à Paris, et y entra, en 1615, dans la congrégation des feuillants. Il partagea le reste de sa vie entre ses devoirs et l'étude, et mourut à Paris le 29 mars 1667, à l'âge de 81 ans. Il avait une lecture immense, mais il manquait de goût et de critique; et l'on ne consulte encore ses ouvrages que parce qu'on y trouve des dates et des particularités qu'on chercherait vainement ailleurs. On a de lui : 1° *Hortus epitaphiorum selectorum*, ou *Jardin d'épitaphes choisies*, Paris, 1648; ibid., 1666, in-12. Ce recueil est divisé en deux parties; la première contient les épitaphes latines, et la seconde les françaises. Il aurait été facile d'en faire un meilleur choix. 2° *Trésor chronologique et historique, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable et de plus curieux dans l'État, depuis le commencement du monde jusqu'à l'an* 1647, ibid., 1642-1647, 3 vol. in-fol. Ce sont des annales qu'on ne lit plus; il en a donné lui-même un *Abrégé*, ibid., 1660, 3 vol. in-12. 3° *Éphémérides*, ou *Journal chronologique et historique pour tous les jours de l'année, depuis le commencement des siècles*, ibid., 1684, 2 vol. in-12. C'est encore un extrait de son prétendu *Trésor*. 4° *Historiæ Francorum, seu Chronici Ademari Epitome a Faramundo usque ad annum* 1029, *cum continuatione, usque ad annum* 1652, ibid., 1652, 2 vol. in-12; traduit en français par l'auteur, ibid., même année et même format (*voy.* Adémar). L'ouvrage fut condamné par l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, comme renfermant plusieurs erreurs et des asser-

tions injurieuses aux papes, aux conciles et à tous les souverains. Guillebaud appela de cette censure au parlement, et eut la satisfaction de la voir annulée par un arrêt. On trouvera une notice sur cet écrivain dans les *Mémoires* de Niceron, t. 19. W—s.

GUILLEMAIN (Charles-Jacob), né à Paris le 23 août 1750, mort dans cette ville le 25 décembre 1799, a composé, pour les théâtres de la foire et des boulevards, beaucoup de pièces dont on porte le nombre à 368. Quoiqu'elles aient eu presque toutes du succès, il serait impossible d'en donner la liste; on la chercherait vainement dans les dictionnaires, almanachs ou bibliographies dramatiques. Voici le titre des productions de Guillemain qui sont à notre connaissance: *A bon vin point d'enseigne*, 1781, in-8°; *l'Amant de retour*, 1780, in-8°; *Amour et Bacchus au village; Annette et Basile*, 1785, in-8°, représentée alors sur le théâtre des Beaujolais, où elle eut plus de cent représentations, et reproduite en 1793, sous le titre de: *le Nid d'oiseau*, ou *Colin et Colette; Boniface Pointu et sa famille*, 1782, in-8°; *les Bonnes gens*, 1783, in-8°; *le Bouquet de famille; le Café des halles; le Capitaine soldat; les Cent écus*, 1784, in-8°; *Churchill amoureux*, ou *la jeunesse de Marlborough*, 1783, in-8°; *le Directeur forain; l'Enrôlement supposé*, 1781, in-8° (mis en vaudeville par Mignan, 1799, in-8°); *le Faux talisman*, 1782, in-8°; *Gracieuse et Percinet*, en 3 actes; *le Mariage de Janot*, en trois actes, 1783, in-8°; *le Mensonge excusable; le Nouveau parvenu*, 1782, in-8°; *la Petite goutte des halles*, 1793; *les Sans-culottides*, ou *les Vertus, le génie, le travail, l'opinion et les récompenses*, an 2; *Encore Esope*, an 3; *le Porteur d'eau; la Rose et l'épine*, 1783, in-8°; *le Vannier et son seigneur*, 1783, in-8°; *Alexis et Rosette*, 1786, in-8°. Les quatre pièces qui suivent ont été représentées sur le théâtre du Vaudeville: *l'Auberge isolée; Encore des bonnes gens; les Émigrés à Spa; le Nègre aubergiste*. Guillemain, que l'on compte à peine aujourd'hui parmi les auteurs du troisième ordre, avait beaucoup d'instruction; il savait, dit-on, onze langues, et était versé dans l'histoire, la géographie et l'astronomie. Il aimait beaucoup les enfants; et, le jour même de sa mort, le théâtre des Jeunes-Élèves (établi rue de Thionville) donnait une représentation à son bénéfice. Cet auteur, né sans fortune, vécut dans la médiocrité, et mourut dans l'indigence. Par son travail assidu, il soutenait trois sœurs, auxquelles il laissa pour tout héritage sept ou huit pièces de théâtre manuscrites. A. B—t.

GUILLEMARDET (Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée), né en 1765, était médecin à Autun à l'époque de la révolution, en adopta et en suivit les principes dans toutes leurs conséquences. Il fut d'abord membre de l'administration du département de Saône-et-Loire; nommé député à la Convention, il se rangea parmi les *Montagnards*, et vota la mort du roi. C'est la seule chose, dans sa conduite révolutionnaire, jusqu'au 2 thermidor, qui mérite d'être remarquée. Après la chute de Robespierre, il changea de système; il prit parti parmi ceux qu'on appelait *thermidoriens*, et poursuivit les terroristes. Il fut envoyé dans le département de Seine-et-Marne, pour les *comprimer*, suivant l'expression de ce temps, et eut encore la même mission dans ceux de l'Yonne et de la Nièvre. D'après les instructions de Fouché, qui, avant le 9 thermidor, avait rempli une mission plus que sévère dans ce pays, l'exaltation y avait été portée au dernier degré; à Nevers, tous ceux qui composaient le comité révolutionnaire avaient échangé leurs noms de baptême contre des noms grecs ou romains, et s'étaient montrés les persécuteurs les plus déhontés de leurs concitoyens. Guillemardet les fit assembler, sous prétexte de leur demander des renseignements sur la situation du pays, et commença par les interroger sur leurs noms et prénoms. Je me nomme Brutus, dit l'un; moi, Caton, répondit l'autre; je m'appelle Scævola, s'écria un troisième, etc., etc. « Gendarmes, dit Guillemardet (en se tournant « vers la force armée dont il s'était fait suivre), en « vertu de la loi du....., arrêtez tous ces étran- « gers-là. » Et ils furent effectivement arrêtés. Après la session conventionnelle, Guillemardet embrassa le parti du directoire, et passa dans le conseil des anciens, où il attaqua violemment les membres du nouveau tiers, particulièrement les généraux Pichegru et Willot, lorsqu'ils furent nommés inspecteurs de la salle du conseil des cinq-cents. Après la catastrophe du 18 fructidor, à laquelle il avait contribué de tous ses moyens, Guillemardet, étant sorti du conseil où il siégeait, fut, en récompense des services qu'il avait rendus au directoire, nommé, en 1798, ambassadeur en Espagne. Bonaparte, devenu premier consul, sentit que l'homme ne pouvait convenir à la place, et rappela l'ambassadeur, qui s'y comportait en effet d'une manière fort ridicule. Lors de l'établissement des préfectures, il obtint celle de la Charente-Inférieure, qu'il occupa jusqu'au mois de juillet 1806, époque à laquelle il fut transféré à celle du département de l'Allier. Ce fut là qu'une passion assez honteuse décida de son sort: il se battit grossièrement, et devint un objet de scandale pour les habitants de son département. Par suite de cette aventure, il devint fou, et mourut en cet état à l'âge de 45 à 50 ans. B—u.

GUILLEMEAU (Jacques), célèbre chirurgien, naquit à Orléans en 1550, et mourut à Paris le 13 mars 1613. C'est par erreur que Portal, dans son *Histoire de l'anatomie*, fait mourir Guillemeau en 1609; ce chirurgien a vu le commencement du règne de Louis XIII; et, en 1612, il lui dédia et lui présenta le recueil de ses œuvres. Guillemeau réunissait des avantages qui devaient lui donner une grande supériorité sur les chirurgiens de son temps: son esprit, naturellement pénétrant, était très-cultivé; il avait fait d'excellentes études clas-

siques, et joignait à la connaissance des belles-lettres celle des langues anciennes, ce qui lui rendit bientôt familiers les ouvrages d'Hippocrate, de Celse, de Galien et des autres grands médecins de l'antiquité. Élève de Riolan, de Courtin et d'Ambroise Paré, il suivit la pratique de ce dernier, et l'accompagna aux armées. Par ordre de Henri III, il s'attacha au service du comte de Mansfeld, et suivit, pendant quatre années, l'armée espagnole en Flandre. De retour à Paris en 1581, Guillemeau pratiqua la chirurgie, à l'Hôtel-Dieu, avec une haute distinction; il ne tarda point à obtenir une grande vogue dans le public. Le roi Charles IX l'avait nommé son chirurgien ordinaire, et il remplit successivement le même emploi auprès de Henri III et de Henri IV. Guillemeau était habile dans toutes les branches de l'art qu'il exerçait; ses talents comme accoucheur le rendirent célèbre en son temps; et celui de ses nombreux ouvrages où il traite des accouchements, est encore consulté de nos jours par les hommes les plus instruits. Il avait débuté dans la carrière littéraire par une traduction latine des œuvres de son maître Ambroise Paré, Paris, 1582, in-fol. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité des maladies de l'œil*, Paris, 1585, in-8°; Lyon, 1610, in-12 : il a été traduit en flamand et en allemand. 2° *Tables anatomiques, avec les pourtraitures*, Paris, 1571-1586, in-fol., etc.; 3° *la Chirurgie française, recueillie des anciens médecins et chirurgiens, avec plusieurs figures des instruments nécessaires pour l'opération de la main*, Paris, 1595, in-8°; 4° *l'Heureux accouchement des femmes*, Paris, 1609, in-8°, fig.; ibid., 1621, in-8°, augmenté du *Traité de l'impuissance*, de Ch. Guillemeau, son fils. Ces quatre ouvrages, ainsi que toutes les autres productions de l'auteur, ont été réunis sous le titre d'*OEuvres de chirurgie*, Paris, 1598-1612, in-fol.; Rouen, 1649. Germain Courtin, éditeur de ce recueil, y a joint son propre livre *de la Génération*. F—R.

GUILLEMEAU (Charles), fils du précédent, naquit à Paris en 1588, et mourut dans la même ville le 21 novembre 1656. Il exerça d'abord la chirurgie et obtint le titre de premier chirurgien du roi. S'étant ensuite fait recevoir docteur en médecine, il abandonna sa première profession, et tint un rang distingué dans la faculté, quoiqu'il fût plutôt homme de cour et de plaisir que savant médecin. Il fut disgracié par le cardinal Mazarin, pour son attachement au parti de Marie de Médicis. La faculté de médecine le choisit en 1634 pour occuper la charge de doyen. En cette qualité, il eut à soutenir devant le parlement les prérogatives de sa compagnie contre les médecins de Montpellier, qui refusaient de reconnaître la prééminence de la faculté de Paris. Dans le cours de ce procès, auquel le docteur Courtaud, de Montpellier, avait donné lieu, Guillemeau se signala par des écrits d'une fort bonne latinité, mais tous composés dans un ton de satire, alors à la mode, et dont Riolan et Guy Patin avaient donné le scandaleux exemple. Guillemeau sortit victorieux de cette lutte; elle avait duré dix ans, et fut terminée par un arrêt du parlement de Paris condamnant les médecins de Montpellier. Voici le titre des ouvrages polémiques de Guillemeau : 1° *Discours apologétique touchant la vérité des géants*, Paris, 1614, in-8° (*voy.* Habicot); 2° *Cani injurio, sive* Curto *furtis, hoc est, responsio pro se ipso ad alteram apologiam impudentissimi et importunissimi* Curti, *Monspel. canis cellarii, hoc est, Joh.* Courtaud, *medici Monspeliensis*, Paris, 1654, in-4°; 3° *Defensio altera adversus impias, impuras et impudentes, tum in se, tum in principem medicinæ scholam Parisiensem, anonymi copreæ (nominatim Joh. Courtaud, med. Monspel.) calumnias ac contumelias*, Paris, 1655, in-4°; 4° *Margarita scilicet e sterquilinio et cloaca Leonis... Cotyttii baptæ, spurcidici, barbari solœcistæ, imo holobarbari, holosolœci, verberonis* Curti (*sive ejusdem* J. Curtaud, *med. Monspel.*) *heroardi, verissimi aniatri, indignissimi, quot fuerunt, archiatri, ut vulgo loquuntur, hepatis purulentia. Ad solidos, lividos, indoctos, absurdos ejus amatores, admiratores, buccinatores, et infamis operæ diribitores*, Paris, 1655, in-4°. Les seuls titres de ces écrits trop célèbres suffisent pour donner une idée de leur virulence vraiment licencieuse. On regrette que Guillemeau ait ainsi prostitué son beau talent, qu'il pouvait employer utilement pour les progrès de l'art de guérir. Ses premiers ouvrages relatifs à la chirurgie annonçaient d'heureuses dispositions. Ce sont : 1° *Histoire des muscles du corps humain*, etc., imprimée dans le recueil de son père; 2° *Ostomyologie* ou *Discours des os et des muscles*, Paris, 1615, in-8°; 3° *Aphorismes de chirurgie*, Paris, 1622, in-12. F—R.

GUILLEMEAU (Jean-Jacques-Daniel) naquit à Niort en 1736, et, à l'exemple de ses ancêtres, qui, de père en fils, depuis trois siècles, avaient exercé l'art de guérir, suivit la carrière médicale. Il voyagea en Angleterre et en Italie, où il recueillit un grand nombre d'observations en tous genres; car ses connaissances étaient très-variées. Il avait appris les langues anciennes, parlait avec facilité la plupart des langues modernes, et joignait la culture des lettres à celle des sciences naturelles. Après avoir rempli pendant longtemps les fonctions de médecin militaire, il revint dans sa patrie, où il contribua beaucoup à la fondation de l'athénée de Niort, dont il fut souvent président. C'est là qu'il mourut le 18 octobre 1823, léguant sa bibliothèque à cette ville. Il a publié : 1° *Mémoire sur l'Égypte et la Guiane;* 2° *Moyens pour cultiver avec succès la garance dans le département des Deux-Sèvres;* 3° *Conjecture sur le but, les motifs et la destination du monument souterrain découvert à Niort, hors de la porte St-Gelais en* 1818. 4° *Notice sur Jacques Gateau de Niort, mort en* 1628, *prêtre de l'Oratoire, et sur ses divers établissements dans les villes de Niort et de la Rochelle.* Guillemeau a laissé un grand nombre d'ouvrages

inédits, parmi lesquels nous citerons : 1° *Nosologie méthodique* ou *Classification de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine;* 2° *Histoire des sommeils extrêmement longs, avec leurs causes;* 3° *Histoire de la ville de Niort;* 4° *Notice sur la famille de Théodore-Agrippa d'Aubigné* (aïeul de madame de Maintenon); *Vies de la comtesse de Caylus, d'Isaac de Beausobre,* et d'autres personnages nés à Niort; 5° *Jeanne de Fouquet* ou *le Siége de Beauvais,* tragédie en cinq actes et en vers. On a quelquefois confondu J.-J.-Daniel Guillemeau avec son neveu *Jean-Louis-Marie,* aussi médecin et auteur de plusieurs ouvrages. Z.

GUILLEMIN (Pierre), médecin distingué, né à Lyon au commencement du 17e siècle, était fils d'un maître apothicaire qui possédait un joli jardin de simples. Il fut le médecin du cardinal de Lyon, Alphonse de Richelieu, et du savant jésuite Théophile Raynaud. Appelé à Turin, en 1657, par Christine, duchesse de Savoie, qui avait une fistule à un œil, il ne put triompher de cette maladie que nul art ne pouvait guérir, mais il parvint du moins à en adoucir la violence. Il était très-désintéressé, et s'il était mandé par des gens de lettres ou par des personnes qui brillassent par quelque talent, il leur donnait gratuitement ses soins. Atteint du mal caduc, il se rendit en septembre 1660 aux eaux de Saint-Myon, et s'efforça, mais en vain, de remédier par l'usage du tabac à cette triste maladie; il mourut en décembre, suivant Guy Patin, ou en février 1661, suivant Nicolas Chorier, qui lui a consacré une notice dans sa Vie de Pierre Boissat. On ne connaît aucun ouvrage de Guillemin, mais on a de lui une pièce en vers latins à la louange de Jean de Lamonière, imprimée en tête du livre de ce dernier ayant pour titre *Observatio fluxus dysenterici Lugduni Gallorum grassantis anno D.* 1625, etc. Lugd., 1626, in-16. Voyez les lettres de Guy Patin, édition de M. Reveillé-Parise, t. 3, p. 816. A. P.

GUILLEMIN (Bernard), en latin *Guglielminus*, religieux Somasque, né à Russey, village de Franche-Comté, au commencement du 18e siècle, montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour l'étude. Son père, ayant éprouvé un revers de fortune, prit le parti de l'envoyer à Rome auprès d'un de ses oncles, qui lui fit faire ses cours de philosophie et de théologie, et l'engagea à embrasser la vie monastique. Guillemin suivit ce conseil, et fut admis dans la congrégation des écoles pies, où il ne tarda pas à fixer l'attention de ses supérieurs par la vivacité de son esprit et par sa facilité à s'exprimer d'une manière élégante sur toutes sortes de sujets. Sa réputation franchit bientôt l'enceinte de son couvent; et les différentes sociétés littéraires de Rome s'empressèrent de l'accueillir. Il fut honoré des bontés du pape Benoît XIV, qui le nomma membre de l'Académie instituée pour travailler à l'histoire ecclésiastique : il fut également honoré de la confiance de Clément XIII, qui le choisit pour son grand pénitencier. Le P. Guillemin mourut à Rome en 1775, dans un âge avancé. On a de lui : *Sermonum libri tres,* Rome, 1742, in-4°. C'est un recueil d'Epîtres dans le genre de celles d'Horace, son auteur favori, et qu'il imite souvent d'une manière heureuse. Cette édition, sortie des presses de Palearini, est très-bien exécutée; et une note du P. Laire, inscrite à la tête de l'exemplaire de la bibliothèque publique de Besançon, annonce qu'elle n'a été tirée qu'à 250 : ainsi elle ne peut être que très-rare. Le même bibliographe ajoute que le P. Guillemin a laissé plusieurs autres ouvrages tant imprimés que manuscrits. W—s.

GUILLEMIN (Antoine), docteur en médecine, botaniste, né à Pouilly-sur-Saône (Côte-d'Or) le 20 janvier 1796. Ses parents le placèrent au collége de Seurre, où il fit de bonnes études. On l'envoya plus tard à Dijon, où il entra comme élève dans une pharmacie. L'histoire naturelle, la botanique surtout, devinrent bientôt son étude favorite. Une circonstance heureuse pour lui le conduisit à Genève pour perfectionner ses connaissances pharmaceutiques. C'était en 1815; à cette époque, la science des végétaux était enseignée dans cette ville par le vénérable pasteur J.-P. Vaucher, auteur des belles monographies sur les *Orobanches,* sur les *Conferves* et sur les *Prêles.* Guillemin devint un des élèves les plus assidus du vieux professeur. Malheureusement ces cours étaient irréguliers et incomplets, parce qu'ils se trouvaient mal soutenus ou mal encouragés par le gouvernement, étant placés en dehors de l'enseignement officiel. Guillemin continuait à Genève son stage d'élève en pharmacie. Avec lui, travaillait, dans le même laboratoire, un jeune homme studieux, d'un esprit lucide et pénétrant, qui devait être un jour un des plus éloquents et des plus célèbres chimistes de la France, le sénateur Dumas. Peu de temps après, l'illustre de Candolle se retira dans sa patrie et ouvrit des cours de botanique avec un grand éclat, éclat auquel on n'était guère accoutumé. Tous les esprits se portèrent naturellement vers une science si dignement et si admirablement interprétée. Guillemin suivit avec passion et succès les savantes leçons du célèbre professeur. De son côté, de Candolle ne tarda pas à distinguer le jeune élève, dont les bonnes qualités marchaient de pair avec le zèle intelligent. Il s'établit, dès ce moment, entre l'étudiant et le maître une intimité qui a duré toute leur vie (Lasègue). Ses études terminées, Guillemin se rendit à Paris, porteur de plusieurs lettres de recommandation, d'une entre autres de son illustre maître pour la famille Delessert. Il se livra d'abord à l'enseignement privé; il ne pouvait malheureusement consacrer à la botanique que les moments, toujours trop rares et trop courts, qu'il dérobait à ses leçons particulières. Vers l'année 1820, Achille Richard, conservateur des collections botaniques de M. Benjamin Delessert, ayant demandé un aide, Guille-

min lui fut adjoint. Cette modeste position lui permit de suivre ses goûts d'une manière plus certaine, plus complète et plus facile. Il remplit les fonctions de sous-conservateur jusqu'au 1er janvier 1827, époque où, Richard ayant été nommé aide de botanique au Muséum d'histoire naturelle de Paris, Guillemin le remplaça définitivement. Il occupa cette petite place jusqu'au commencement de 1842, où la mort vint l'enlever brusquement à la science. Il était alors en même temps aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, sous M. Adrien de Jussieu. Il avait professé aussi, pendant quelque temps (de 1830 à 1834), la botanique appliquée à l'horticulture, à l'Institut horticole de Fromont. Le résumé de ses leçons a paru dans les volumes 1, 2, 3 et 6 des *Annales*, publiées par Soulange-Bodin, directeur de ce bel établissement. — En 1838, Guillemin fut chargé par le gouvernement français de se rendre au Brésil pour y chercher des plants et des graines de l'arbre à thé, qu'il devait rapporter en quantité assez considérable pour que la culture pût en être essayée sur divers points de la France. Il partit de Paris le 10 août de la même année, accompagné de M. Houlet, jardinier sous-chef des serres chaudes du Muséum d'histoire naturelle, pour le port de Brest, où il prit passage sur la corvette *la Dordogne*. Pendant son séjour à Rio de Janeiro, il parcourut sans relâche les environs de cette ville, dans un rayon de deux à trois myriamètres, et fit plusieurs excursions à Corcovado. Il rapporta de belles plantes d'un voyage dans les montagnes de Tejuca et de la Gavia. Il observa, dans ses courses, l'arbre d'où découle le véritable baume de copahu, le *Copaïfera officinalis*, de la famille des légumineuses. Au mois de mai 1839, Guillemin se rendit dans la province de St-Paul. Il mit vingt jours, dans un bateau à vapeur, pour arriver à Santos, port principal de cette province. Il traversa la grande chaîne dite *Serra do Maz*. Il employa un mois environ à visiter les propriétaires cultivateurs de thé, à examiner la culture de ce végétal, la récolte de ses feuilles et les préparations dont elles sont l'objet. De temps à autre, il faisait quelque herborisation aux environs de St-Paul. C'est ainsi qu'il put explorer en détail la montagne de Jaragua, fameuse par ses mines d'or. Il retourna ensuite à Rio de Janeiro, et visita en revenant la colonie florissante d'Ubutaba, habitée par des familles françaises, occupées principalement de la culture du café. Au mois de mai de la même année, il entreprit une ascension au sommet le plus élevé de la *Serra dos Orgos* (montagne des Orgues). Enfin, le 27 mai 1839, il s'embarqua pour revenir en France, sur la corvette *l'Héroïne*, commandée par le capitaine Cécile. Il mouilla dans la rade de Brest le 24 juillet suivant. Le voyage de Guillemin fut couronné d'un plein succès. Notre savant voyageur réussit à se procurer un nombre considérable de plants de thé, entre lesquels il sema des graines bien mûres. Il disposa le tout, d'une manière convenable, dans de grandes caisses qui arrivèrent à bon port. Guillemin rapporta aussi de ce même voyage une belle collection de plantes sèches, et plus de cent cinquante espèces de bois divers, récoltés dans les provinces de Rio de Janeiro, de St-Paul et de Minas-Geraës. Il recueillit encore un grand nombre de substances végétales, employées en médecine, telles que racines, écorces, gommes, résines. Les plantes sèches dont il s'agit ont été déposées, en grande partie, dans le musée Delessert, et les produits végétaux parmi les collections de l'École supérieure de pharmacie de Paris. A la suite de cette mission, remplie avec autant d'intelligence que de zèle, Guillemin reçut la croix de la Légion d'honneur (*voy.* le *Rapport sur la mission de M. Guillemin au Brésil*, en 1838 et 1839, *relative à la culture du thé*, Paris, 1839, in-8°). — Vers les premiers jours du mois de janvier 1842, tourmenté par une affection organique du cœur, à laquelle il n'attachait pas d'abord une très-grande importance, notre voyageur botaniste se rendit à Montpellier, espérant trouver quelque adoucissement sous le climat du Midi. A peine arrivé dans cette ville, des symptômes alarmants se déclarèrent; le mal fit des progrès rapides, et il mourut le 15 janvier entre les bras de son ami le professeur Delile. Il fut enterré au cimetière de l'Hôpital général, où M. Benjamin Delessert lui a fait construire un tombeau très-simple, sur lequel on a gravé une inscription latine, composée par un autre de ses amis, Philippe Barker-Webb (*voy.* ce nom). Kunth lui a dédié un genre (*Guilleminea*), composé d'une seule espèce originaire du Pérou et du Mexique (Humb. et Bompl., *Nov. gen. et spec. am. VI*, p. 40). Ce genre a été considéré d'abord comme une paronychiée; une étude approfondie l'a fait placer plus tard parmi les amarantacées (*voy.* DC. *Prodr. III*, p. 378, *et XIII, sect. post.*, p. 338). Guillemin a légué son herbier particulier au Cabinet d'histoire naturelle de la ville de Dijon; une partie de ses plantes des environs de Paris se trouve dans l'herbier Delessert (Lasègue). — On doit à Guillemin plusieurs mémoires d'organographie et de physiologie végétale. Les principaux sont : 1° *Mémoire sur l'hybridité des plantes, et particulièrement des gentianes*, Paris, 1823, in-4°, pl. (en commun avec M. Dumas), inséré dans les *Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris*, 1, p. 73, 1823; 2° *Notice sur une monstruosité des fleurs de l'*Euphorbia Esula, *loc. cit.*, 1, p. 93, 1823; 3° *Notice sur une monstruosité de* Syringa vulgaris, *loc. cit.*, 4, p. 363, 1828; 4° *Recherches microscopiques sur le pollen*, Paris, 1825, in-4°, avec planches coloriées; 5° *Icones lithographicæ plantarum Australiæ rariorum, decades duæ (cum XX tab.), Parisiis*, 1827, in-fol.; 6° *Considérations sur l'amertume des végétaux*, dissert. inaug., Paris, 1832, in-4°; 7° *Énumération des plantes découvertes dans les îles de la Société et surtout de Taïti*

(*Zephyritis Taïtensis*), insérée dans les *Ann. scienc. nat.*, 1836 *et* 1837. Il a coopéré, avec Achille Richard, à *la Flore de Sénégambie*, publiée par Perrottet, sous les auspices et aux frais de M. Benjamin Delessert. Ce bel ouvrage s'est arrêté malheureusement au premier volume. Il a pour titre : *Floræ Senegambiæ tentamen* (Paris, 1830 à 1833, in-4°, avec 72 planches dessinées par Decaisne et Vauthier, et gravées sur pierre par Vielle). Guillemin a décrit plusieurs espèces végétales dans les *Icones plantarum* de B. Delessert et dans les *Plantes grasses* de Redouté; il est un des auteurs du *Dictionnaire des drogues* de A. Chevallier et A. Richard; il a dirigé la publication des *Archives de botanique*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Dans ce dernier recueil on trouve un mémoire de lui, intitulé *Considérations sur l'irrégularité de la corolle des* Calceolaria, suivies d'une observation de la pélorie du *C. Rugosa* (lues à la Société philomatique, dans sa séance du 14 juin 1833). Guillemin est aussi un des collaborateurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dirigé par Bory de Saint-Vincent (depuis le tome 3, 1823, jusqu'à la fin, 1830), et des *Annales des sciences naturelles* (depuis 1833, jusqu'à sa mort). Il a inséré dans ce dernier ouvrage non-seulement des articles de botanique, mais aussi beaucoup d'autres de minéralogie, de chimie, de physique et d'histoire naturelle générale. — Guillemin possédait une mémoire très-heureuse; il passait pour un des naturalistes de France les plus versés dans la bibliographie botanique. On aimait sa modestie, sa douceur et son affabilité. Il avait une conversation piquante et variée. Mais il ne savait pas toujours employer son temps utilement. Il était franc, honnête, généreux; il aimait à obliger. C'était le correspondant le plus actif de l'illustre de Candolle, et en quelque sorte son représentant à Paris. Aussi ce dernier, par une disposition de son testament, lui avait-il laissé le soin de publier une troisième édition de sa *Théorie élémentaire*. La mort a empêché la réalisation de ce désir. L'édition dont il s'agit a été faite en 1844, par les soins de M. Alphonse de Candolle (*voy.* Lasègue, *Musée botanique de M. B. Delessert*, Paris, 1845, in-8°, p. 240). A. M.

GUILLEMINE, ou GUILLEMETTE, hérésiarque et fausse thaumaturge du 13e siècle, n'est pas moins fameuse par la singularité de sa doctrine, la vanité de ses prétentions, l'illusion de ses impostures, que par l'honneur dont elle a joui même après sa mort jusque parmi les orthodoxes et enfin par l'intérêt que des écrivains de notre temps ont mis à venger ses mœurs diffamées. Venue de la Bohême à Milan avec un langage d'inspirée et tout l'extérieur de la plus austère pénitence, elle s'y donna pour fille de la reine de Bohême, Constance, prétendant qu'elle avait été conçue miraculeusement comme Jésus-Christ; que l'archange Raphaël l'avait annoncée à sa mère, neuf mois avant sa naissance, le jour de la Pentecôte, et qu'elle était le St-Esprit incarné que Dieu le Père avait envoyé, à son tour, sur la terre, pour consommer la rédemption du genre humain en sauvant les mauvais chrétiens, les Sarrasins et les Juifs. Ce fut surtout parmi les femmes et les jeunes gens qu'elle fit des prosélytes; et avant de les admettre dans l'espèce de temple caverneux où elle avait établi son culte, elle les soumettait à des épreuves. Les femmes n'étaient point dispensées du signe d'initiation qu'elle avait prescrit. C'était une tonsure cléricale; mais il leur était enjoint par elle comme par la prudence de la tenir cachée sous la tresse de leur chevelure, hors du lieu des assemblées. Il fallait surtout que les maris ne pussent pas l'apercevoir. On ne se réunissait que de grand matin, avant le lever du soleil; et la salle, d'ailleurs fort ténébreuse, n'était éclairée que par une faible lumière. Guillemine commençait ses exercices par l'exposition de sa doctrine. Cet enseignement se terminait toujours par une pathétique exhortation. Ensuite la prêtresse revêtait les ornements sacerdotaux, puis récitait quelques prières analogues à ses dogmes devant un autel; enfin elle y disait la messe. Les assistants ne doutaient point qu'elle n'eût, comme les prêtres, le droit de consacrer le pain et le vin. Quand la messe était dite, un boisseau tombait sur la lumière; il était libre alors aux hommes et aux femmes de se livrer aux penchants du cœur ou de la nature. La séance étant finie de cette manière, chacun allait vaquer à ses affaires domestiques. Guillemine avait pour adjoint un prêtre nommé André Saramita; mais il n'eut guère qu'un ministère obscur et subalterne, tant qu'elle vécut. Les exercices de la secte furent toujours présidés par elle. Il y avait déjà cinq ans qu'elle les continuait sans être inquiétée, et en augmentant chaque jour le nombre de ses prosélytes, quand elle mourut. Moréri dit que ce fut en 1280, quoique la chronique de Bossi eût placé sa mort en 1300. Saramita devint alors bien plus important dans la secte; mais la première dignité demeura réservée à une religieuse de cet ordre des Frères-Humiliés que St-Charles supprima au 16e siècle. Elle se nommait Mainfrède Pirovana. Guillemine l'avait désignée, en mourant, comme devant être ici-bas son vicaire, ou plutôt celui du St-Esprit. Les adeptes croyaient qu'elle n'était morte que pour un instant, qu'elle ressusciterait bientôt et monterait au ciel en leur présence, comme Jésus-Christ y était monté à la vue de ses disciples. Dans la persuasion que son tombeau serait honoré comme celui du Sauveur, ils croyaient encore que le vicaire Pirovana y dirait solennellement la messe, qu'elle serait même appelée à la célébrer sur l'autel de la métropole de Milan, et enfin à Rome, où elle devait prendre la tiare et siéger sur la chaire de St-Pierre; qu'alors elle chasserait les cardinaux et leur substituerait quatre docteurs de la secte, qui deviendraient quatre nouveaux évangélistes. Plusieurs circonstances venaient accré-

diter ces rêveries. Le corps de Guillemine, qui avait été porté avec la plus profonde vénération dans une église de la ville, passait pour y opérer des miracles, et les offrandes y abondaient. Les religieux du second Clairvaux que St-Bernard avait fondé près de Milan, sous le nom de *Chiara-Valle*, voulurent avoir chez eux le corps de cette thaumaturge. Ils l'obtinrent facilement, à raison du crédit dont ils jouissaient, et la translation s'en fit avec une très-grande solennité. Ils instituèrent même, dans l'église de leur couvent, une fête pour honorer la gloire céleste de Guillemine; et tout le peuple de Milan y courut avec un pieux enthousiasme. Des cierges offerts par la dévotion brûlaient perpétuellement sur le tombeau de cette visionnaire. Déjà six ans s'étaient écoulés depuis sa mort; et la secte continuait de prospérer sous la direction de Saramita et de la religieuse Pirovana, lorsqu'un marchand de Milan, nommé Coppa, inquiet et curieux de connaître ce que sa femme allait faire de si grand matin dans leurs assemblées secrètes, l'y suivit à son insu et s'y introduisit furtivement. Ayant vu les actions lubriques auxquelles on s'y abandonnait après que le boisseau avait couvert la lumière, il en informa plusieurs des maris dont les femmes imitaient la sienne; et tous ensemble provoquèrent contre leurs moitiés la vengeance de l'autorité civile. Ces femmes furent saisies, emprisonnées et condamnées à divers châtiments. On arrêta aussi le prêtre Saramita et la religieuse Pirovana; et on les livra à l'inquisition de Milan, qui commença leur procès. Le prêtre et la religieuse furent condamnés au supplice du feu pour leurs hérésies, et l'inquisition ordonna de plus que les ossements de Guillemine seraient enlevés aux Bernardins et brûlés dans le même bûcher. Les cendres de ces trois imposteurs furent jetées au vent; la maison des assemblées de la secte fut rasée; et, pour en purifier la place, on y établit un petit ermitage, dont les traces se voyaient encore dans un couvent de carmes fondé ensuite et détruit récemment. Ce que nous avons raconté de Guillemine, de ses substituts et de sa secte, est consigné dans les vieux historiens milanais, voisins des temps où elle vécut, tels que Bossi, Calchi, Corio; et l'aventure de Coppa est racontée d'une manière très-piquante par le chanoine Charles Torré, dans son *Ritratto di Milano*, qu'il écrivit vers 1670. Mais Puricelli, autre chanoine de Milan, essaya presque aussitôt de disculper Guillemine sur le fait des mœurs. Les philosophes de notre âge se sont plus particulièrement attachés à remplir cette tâche, pour faire exécrer davantage l'inquisition religieuse qui condamnait au feu des personnes dignes au contraire, suivant eux, de la pitié qu'on accorde aux fous. Dans ces dernières années, l'institut national de Bonaparte, en Italie, écouta avec un grand intérêt la dissertation de l'un de ses membres qui, seulement pour l'honneur des religieux de Chiara-Valle, voulait démontrer, par le silence des procès-verbaux de l'inquisition sur les impudicités des assemblées de la secte de Guillemine, que l'imputation qui lui en avait été faite n'était que pure calomnie. On ne se permit point de faire observer que ce silence ne prouvait rien, parce que les tribunaux de cette espèce n'étendaient pas leur compétence d'examen et de juridiction au delà des opinions contraires à la foi catholique. G—N.

GUILLEMINOT (Armand-Charles, comte), lieutenant général, naquit à Dunkerque, le 2 mars 1774. Quelques biographes le font naître en Belgique. Peut-être est-ce là qu'il fut élevé, car on le trouve mêlé, dès l'âge de seize ans, aux troubles du Brabant. Ces premières tentatives de révolte contre la maison d'Autriche ayant été vigoureusement réprimées, le jeune Guilleminot gagna lestement la frontière et s'enrôla dans l'armée française, où il obtint, en 1792, le grade de sous-lieutenant. Il était à la bataille de Nerwinde. Quelque temps après, il fut dénoncé comme étant un des complices de Dumouriez. On l'enferma avec d'autres officiers dans la citadelle de Lille. Mais il échappa aux geôliers comme il avait échappé à la police autrichienne. Il se réfugia alors dans un autre corps d'armée. C'était le plus sûr asile. Pichegru l'adjoignit à son état-major. Promu capitaine en l'an 6, il conquit en Italie le grade de chef de bataillon, et devint alors aide de camp de Moreau. Il fit, comme on voit, son apprentissage de la guerre sous trois chefs illustres, mais dont la gloire n'est pas sans quelques nuages. Moreau l'emmena sur le Rhin et le garda à ses côtés jusqu'à la paix d'Amiens. Attaché en 1802 au dépôt de la guerre, Guilleminot y travaillait à la carte de Souabe, lorsqu'il se vit impliqué dans le procès de ses anciens chefs, Pichegru et Moreau, à la suite de la conspiration de Georges Cadoudal. S'il était dans le secret des conjurés, c'est ce qu'on ne put tirer au clair; mais cela n'empêcha pas le premier consul de le mettre à la réforme. Il ne rentra en activité qu'en 1805. On l'attacha au grand quartier général de l'armée d'Allemagne. Il avait étudié ce pays avec Moreau, et le connaissait bien. Les renseignements topographiques qu'il fournit à l'empereur lui furent très-utiles, tant pour la marche que pour le cantonnement de ses armées. Berthier le fit nommer, après cette campagne, adjudant-commandant. Son intelligence, sa discrétion, ses connaissances variées, acquises sous la tente, son aptitude au travail, son coup d'œil pénétrant, sa souplesse, semblaient le rendre propre à tous les genres d'emplois, surtout à la diplomatie quelque peu embrouillée de ce temps-là. On mit ses talents à l'épreuve en l'envoyant à Constantinople, avec le titre de chargé d'affaires. Après avoir poussé le sultan à la guerre contre la Russie, on avait fait la paix à Tilsitt en partie à ses dépens, et il s'agissait à présent de lui persuader qu'il ferait prudemment de se concilier avec l'empereur Alexandre. On voulait l'amener à sacrifier

les provinces du Danube, et pendant qu'on lui offrait en échange on ne sait quels avantages, on continuait de discuter à St-Pétersbourg et à Paris le plan de partage de ses États. Il y a apparence que Napoléon, encore incertain sur ses projets à venir, n'était sincère ni à St-Pétersbourg ni à Constantinople. Quoi qu'il en soit, le général Horace Sébastiani, à qui il avait d'abord confié cette difficile mission près du sultan, avait échoué. Guilleminot ne fut pas plus heureux. Il quitta donc ce poste diplomatique, et passa dans l'état-major du maréchal Bessières. Sa conduite au combat de Medina del Rio-Secco (juillet 1808) lui valut une brigade, avec la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il servit en 1809 en Italie, et reparut en Espagne en 1810. En 1812 il était à la Moskowa, à la tête d'une brigade du 4e corps, et pendant la fatale retraite il remplissait, à ce même corps d'armée, les fonctions de chef d'état-major. Général de division en 1813, il se distingua en plusieurs rencontres, particulièrement le 5 septembre à Zahna, où il battit le général prussien Robschütz, et le 28 à Dessau, d'où il repoussa les Suédois, qui laissèrent entre ses mains quantité de prisonniers. Un mois après, chargé de maintenir les communications du 4e corps avec le gros de l'armée, il repoussa à l'arme blanche deux divisions bavaroises; l'engagement eut lieu sur un pont, près de Hanau. L'ennemi y perdit 500 hommes. Guilleminot coopéra avec beaucoup de sang-froid à la retraite d'Allemagne. Il fut un des jeunes généraux en qui le gouvernement de la restauration plaça d'abord sa confiance. Il avait quarante ans, de beaux services, et l'on n'avait pas oublié ses anciennes liaisons avec Dumouriez, puis avec Pichegru et Moreau. Louis XVIII le nomma, à son retour, grand officier de la Légion d'honneur et chevalier de St-Louis. Lorsqu'on apprit le débarquement de Cannes et la défection des troupes du Midi, on organisa à la hâte les cadres d'une autre armée, destinée à marcher contre Napoléon. Le duc de Berry, qui devait prendre le commandement de cette armée, choisit pour chef d'état-major le général Guilleminot. Mais la marche rapide de Napoléon rendit ces préparatifs inutiles. Guilleminot était, trois mois après, chef d'état-major du maréchal prince d'Eckmühl, qui commandait l'armée de Paris, au moment de la seconde invasion. Il alla, de sa part, porter des propositions d'arrangement au maréchal Blücher, déjà campé à St-Cloud. Après la capitulation, il suivit l'armée sur la Loire, d'où il envoya bientôt son adhésion au gouvernement royal. Cette triste et à jamais regrettable période des cent jours avait été plus funeste à la France que toutes ses révolutions passées. Outre le spectacle affligeant de la défection presque universelle des grands corps de l'État, des ingratitudes, des palinodies, des bassesses sans nombre, qui, en si peu de temps, deux ou trois fois répétées, vinrent déconcerter et démoraliser les masses, on eut à subir toutes les représailles de l'Europe, la longue occupation, les tributs de guerre et le morcellement du territoire. Le général Guilleminot, rentré en grâce et bientôt en faveur, fut chargé de s'entendre avec les commissaires étrangers pour fixer la démarcation de nos frontières de l'est, depuis Bade jusqu'au Piémont, conformément aux traités de 1815. Il accepta cette mission au printemps de 1816, et fut en récompense nommé à son retour directeur général du dépôt de la guerre. Il avait été compris comme lieutenant général dans le corps royal d'état-major, belle et utile institution militaire créée en 1818 par cette restauration qu'on accusait de vouloir affaiblir l'armée, et à qui on reprochait tout, jusqu'à ses services. En 1823, quand le ministère de M. de Villèle eut arrêté en principe le projet d'intervention en Espagne, plusieurs officiers généraux furent consultés sur les moyens d'exécution. L'entreprise n'était pas sans périls. D'une part, on avait à redouter quelques complots militaires, et l'on disait même qu'une partie de l'armée était prête à donner la main aux révolutionnaires espagnols. Il y avait en France un parti qui travaillait de toutes les manières à ébranler la fidélité des troupes. D'autre part, bien qu'il ne s'agît plus de conquérir l'Espagne, il s'agissait encore de lutter contre les cortès, et les souvenirs de 1808 ne pouvaient être oubliés. De sorte que ceux qui ne craignaient pas la défection des régiments craignaient au moins la défaite. Ces sinistres prédictions n'arrêtèrent pas le roi. Parmi les plans de campagne qui furent proposés on adopta celui qui était l'ouvrage du général Guilleminot. Pour mieux en assurer le succès, le duc d'Angoulême emmena ce général avec lui, en qualité de chef d'état-major. Mais une manœuvre imprévue des sociétés secrètes vint, dès le début de la campagne, compromettre sa position. Des caisses remplies de cocardes et de drapeaux tricolores surmontés de l'aigle impériale furent saisies à Bordeaux; elles étaient expédiées de Paris sur Bayonne, et adressées à M. de Lostende, un des aides de camp du major général. Il est probable qu'elles devaient être réclamées à Bayonne, au nom de M. de Lostende, par le véritable destinataire qui n'a jamais été connu, et qu'il y avait des gens qui comptaient se servir de ces emblèmes pour provoquer les soldats à la révolte. On crut à Paris, dans le premier moment, à la complicité de M. de Lostende, et l'on porta même plus haut le soupçon. Le maréchal duc de Bellune, ministre de la guerre, fut à l'instant nommé major général, et partit en poste pour Bayonne, avec ordre de faire arrêter le comte Guilleminot. Mais le duc d'Angoulême, plein d'une noble confiance dans la loyauté de son lieutenant, lui ordonna de continuer ses fonctions, et fit dire au roi qu'il résignerait lui-même son commandement si l'on voulait pousser les choses plus loin.

Cette généreuse fermeté toucha le roi. Le duc de Bellune fut rappelé. M. de Lostende, complétement justifié, fut promu à un grade supérieur. La guerre fut du reste courte et heureuse, grâce à la discipline de l'armée, à l'habileté des chefs et à la sagesse du prince généralissime, auteur de la proclamation d'Andujar. Ceux qui avaient prédit et peut-être souhaité un autre dénoûment s'en vengèrent en disant que cette guerre n'avait été qu'une promenade militaire sans péril et sans gloire. Le général Guilleminot fut, en récompense de ses services, élevé à la pairie dès le mois d'octobre 1823; on lui donna, en outre, le grand cordon de la Légion d'honneur et la grand'croix de St-Louis. Enfin on lui offrit, à son retour d'Espagne, l'ambassade de Constantinople, qui était alors comme aujourd'hui un des postes diplomatiques les plus brillants et les plus difficiles. On conviendra qu'il faut être bien aveuglé par l'esprit de parti pour voir dans toutes ces faveurs un signe de malveillance et un commencement de disgrâce. C'est pourtant sous ce jour que l'histoire est présentée dans la *Biographie* de Rabbe et dans l'*Encyclopédie des gens du monde.* Cette ridicule interprétation ne s'appuie que sur le procès dans lequel les généraux Guilleminot et Bordesoulle furent l'un et l'autre impliqués en 1826, à l'occasion des fournitures de l'armée d'Espagne. On sait que des manœuvres illicites avaient été employées par Ouvrard et les autres munitionnaires pour faire hausser le prix des denrées nécessaires à l'entretien de l'armée. On fut donc obligé de conclure avec eux des marchés tellement onéreux que le ministre de la guerre, qui était en ce temps-là obligé de rendre aux chambres un compte détaillé et sérieux de son administration, refusa de les approuver. On trouva, en apurant les comptes, des traces de malversation. L'affaire fut portée devant la justice, et les généraux qui avaient traité directement avec Ouvrard furent enveloppés dans le procès. Le ministère ne pouvait ni ne devait l'empêcher. C'est la cour royale qui mit en cause les généraux, en les renvoyant avec le principal accusé devant la cour des pairs. De son côté, la cour des pairs, après avoir instruit l'affaire, mit les généraux hors de cause, et renvoya Ouvrard devant la justice ordinaire. Le général Guilleminot publia à cette occasion un mémoire justificatif intitulé *Campagne de* 1823, *exposé sommaire des mesures administratives adoptées pour l'exécution de cette campagne*, Paris, 1826, in-8°. Il y avait à la cour si peu de malveillance contre lui qu'il conserva son ambassade, poste de confiance, opulent et très-envié. Il y aida le sultan Mahmoud dans ses premières tentatives de réforme, principalement en ce qui concerne l'armée. La révolution de juillet 1830 le trouva encore à Constantinople. Il fit ce qu'il fallait pour y rester. Il y resta. République, empire, restauration, gouvernement de juillet, lui étaient également indifférents. Il était de ceux qui disent qu'ils servent leur pays sans s'inquiéter de la forme du gouvernement, comme si le scepticisme politique était une vertu, et la facilité à prêter de nouveaux serments un beau signe de patriotisme. On n'a pas oublié combien les commencements du règne de Louis-Philippe furent difficiles, surtout à l'étranger. Malgré les efforts de ce prince pour maintenir la paix, la guerre parut assez longtemps inévitable. Le général Guilleminot, assez bien placé pour en juger, crut, à un certain moment, qu'on ne pourrait pas la conjurer, et sans attendre des instructions formelles de son gouvernement, il prit sur lui d'engager la porte ottomane à faire des préparatifs militaires, lesquels devaient naturellement être dirigés contre la Russie. Il paraît que l'ambassadeur russe eut connaissance de la note du général Guilleminot. L'empereur en fit des plaintes. Le général fut rappelé. C'était au mois de juin 1831. Lorsqu'il reparut à la chambre des pairs, il voulut donner des explications sur sa conduite et justifier une imprudence par des indiscrétions diplomatiques. Le général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, s'y opposa, et l'incident n'eut pas de suite. Guilleminot avait conservé, pendant sa longue ambassade, le titre et les émoluments de directeur général du dépôt de la guerre. Il en reprit les fonctions à son retour. C'était, sans contredit, un des généraux les plus instruits de l'armée. On dit qu'il a laissé des mémoires fort instructifs sur les guerres contemporaines. Il est mort à Bade au mois de mars 1840, âgé de 66 ans. C—ET.

GUILLERAGUES (le comte DE LAVERGNE DE), premier président de la cour des aides de Bordeaux, était né en cette ville dans le 17e siècle. Le prince de Conti, l'ayant entendu parler dans une occasion d'éclat, fut si charmé de son esprit, qu'il désira l'attacher à sa personne. Pourvu ensuite de la charge de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi, Guilleragues fut nommé en 1679 pour remplacer Nointel à l'ambassade de Constantinople. Il sut gagner l'affection du grand vizir, et obtint pour lui et pour ses successeurs plusieurs marques de distinction. Il mourut d'apoplexie à Constantinople, le 5 mars 1684, peu de temps après avoir reçu dans une audience publique, à Adrianople, les honneurs du sopha, dont la prétention avait excité de vives discussions et motivé le départ de Nointel. La conduite courageuse de Guilleragues donna une si haute idée de la puissance et de la dignité du roi, que le Grand Seigneur voulut avoir son portrait (1). Personne, dit-on, à la cour, n'eut plus de politesse, n'entendit mieux la fine raillerie, et ne parla plus agréablement. Boileau lui a adressé sa cinquième épître, qui roule *sur la nécessité de se*

(1) Voyez l'*Histoire de la diplomatie française*, par M. de Flassan, t. 4, p. 40 et 91.

connaître soi-même; et les deux premiers vers renferment un éloge complet de ses qualités sociales :

> Esprit né pour la cour, et maître en l'art de plaire,
> Guilleragues, qui sais et parler et te taire.

Guilleragues faisait partie du cercle peu nombreux que Boileau et Racine consultaient sur leurs ouvrages avant de les livrer au public. Il fut chargé quelque temps de la direction de la *Gazette de Paris;* et le style, dit Bayle, en était devenu fort beau et fort coulant. On a de lui : 1° *Ambassade du comte de Guilleragues et de M. Girardin auprès du Grand Seigneur*, Paris, 1687, in-12; 2° *Relation de l'audience donnée sur le sopha par le grand vizir à M. le comte de Guilleragues, le* 28 *octobre* 1684. Elle a été insérée dans le recueil intitulé *Curiosités historiques*, etc., Amsterdam (Paris), 1759, 2 vol. in-12. On lui attribue encore la traduction des *Lettres d'une religieuse portugaise au comte de Chamilly;* mais Barbier (*Dictionnaire des anonymes*) ne décide pas si elle est en effet de Guilleragues ou de Subligny. C'est Guilleragues qui a dit ce mot si connu, « que Pélisson abusait « de la permission que les hommes ont d'être « laids. » (*voy.* Pélisson.) W—s.

GUILLERAULT-BACOIN (Jean-Guillaume), conventionnel, né à Pouilly-sur-Loire en 1752, était un avocat estimé avant la révolution. Il en adopta les principes et fut nommé procureur-syndic du district de la Charité; puis, en septembre 1792, député à la convention nationale par le département de la Nièvre. Il y siégea dans la partie dite du Marais. On ne le vit à la tribune qu'une seule fois; ce fut dans le procès de Louis XVI, où il prononça ainsi la condamnation de ce prince : « Je l'ai déclaré coupable du crime de haute tra- « hison; c'est dire que je le juge à mort. » Guillerault vota cependant ensuite pour l'appel au peuple et pour le sursis. Après cela il continua de garder le silence le plus absolu. Néanmoins, pendant le règne de la terreur, on le vit s'employer avec le courage le plus désintéressé en faveur de plusieurs détenus, réputés suspects. Envoyé en mission dans le département de l'Allier après le 9 thermidor, il mit tous ses soins à cicatriser les plaies de 93, et mérita par cette conduite d'être signalé et dénoncé comme favorisant les royalistes. En 1795, lors de la dissolution de l'assemblée, il passa par le sort au conseil des cinq-cents, où il ne parla encore qu'une seule fois : ce fut pour appuyer l'opinion de Delarue sur les élections de la Nièvre. Il fut ensuite président de l'administration centrale de ce département, puis juge au tribunal civil de Nevers. Après la révolution du 18 brumaire, Guillerault fut nommé juge au tribunal d'appel de Bourges, et il était conseiller à la cour royale de cette ville en 1816, lorsque la loi d'amnistie le força de sortir de France comme régicide. Il se réfugia en Suisse, d'où le ministère de Louis XVIII l'autorisa à revenir dans sa patrie après trois années d'exil. Il mourut à Pouilly en août 1819. M—d j.

GUILLERI (les), fameux voleurs de grands chemins, qui vivaient sous le règne de Henri IV, étaient trois frères issus d'une noble maison de Bretagne. Ils avaient suivi le parti de la Ligue sous le duc de Mercœur, et s'étaient fait remarquer par plusieurs actions d'éclat. La guerre civile terminée, le cadet des Guilleri se fit voleur de grand chemin. Ayant ramassé quelques hommes aussi déterminés que lui, il pilla les châteaux et les maisons de campagne en Poitou, en Saintonge et en Guienne, et arrêta les voyageurs et les marchands. Ses frères, instruits de ses succès, vinrent le joindre. La terreur que cette troupe de voleurs répandit était si grande, que de trente lieues on n'osait approcher de leur retraite, située au fond d'une forêt, sur les confins du Poitou et de la Bretagne. Ils y avaient bâti une forteresse, défendue par plusieurs pièces de campagne. Les Guilleri avaient pris pour devise : *Paix aux gentilshommes; la mort aux prévôts et archers; et la bourse aux marchands.* Ils étaient parvenus à rassembler 400 hommes sous leurs ordres. Six années s'étaient déjà écoulées depuis que ces brigands exploitaient les grands chemins. Henri IV, informé de leurs crimes, donna ordre à Parabère, gouverneur de Niort, de les exterminer. Celui-ci assembla (septembre 1608) 18 prévôts, et suivi de 4,500 bourgeois et paysans, soutenus par quatre pièces de campagne, il assiégea la retraite des frères Guilleri. Le cadet, qui commandait la troupe, voulut se faire jour avec quatre-vingts des siens; mais il fut pris et remis entre les mains du prévôt de Saintes, qui le fit rompre vif. Ses frères et ses compagnons furent exécutés dans différentes provinces. Il existe un volume in-8°, qui a paru en 1608, et qui a pour titre : *Prise et lamentation du capitaine Guilleri.* St. P—r.

GUILLERVILLE. *Voyez* Fourcroy.

GUILLET (Pernette du), dame poëte, contemporaine de Louise Labé (*voy.* ce nom), était née vers 1520, à Lyon, d'une famille noble. Dès son enfance elle montra de l'inclination pour les lettres et les arts. Elle était fort jeune lorsqu'elle apprit l'italien et l'espagnol, deux langues dont la connaissance entrait alors dans une éducation soignée. Plus tard elle reçut des leçons de latin et même de grec de Maurice Scève, que Duverdier qualifie « grand en savoir et excellent poëte. » D'après différents passages des poésies de Pernette, on conjecture qu'elle avait conçu pour son instituteur un sentiment fort tendre, mais en réalité tout platonique. Elle faisait, ainsi que Louise Labé, partie de l'académie littéraire dont les réunions avaient lieu sur la montagne de Fourvière (1). « Entre autres qualités qui la ren- « daient aimable, dit Guill. Colletet, elle savait

(1) On trouve des détails sur cette société littéraire dans la *notice* sur Louise Labé, à la tête de ses *Œuvres*, édit. de 1824, p. xlviii (*voy.* Fournier).

« parfaitement jouer de toutes sortes d'instru-« ments musicaux, particulièrement du luth et « de l'espinette; et comme elle savait bien faire « des vers, elle les savait réciter si agréablement « dans les bonnes compagnies, que sa présence « y était toujours fort souhaitée. » Avec tant d'avantages il dut nécessairement se rencontrer plus d'un aspirant à sa main. On ignore le nom de l'époux qu'elle choisit. Après quelques années d'une union paisible, elle mourut à la fleur de son âge, le 17 juillet 1545, vivement regrettée de tous les beaux esprits. Maurice Scève lui consacra deux épitaphes. Malgré les soupçons que Claude de Rubys, auteur chagrin et caustique, a jetés sur les mœurs de Pernette, dans l'avant-propos de son *Histoire véritable de la ville de Lyon*, rien n'autorise à penser que cette dame se soit jamais écartée de ses devoirs. On en trouverait au besoin la preuve dans la vivacité des regrets que son mari fit éclater à sa mort si soudaine et si prématurée. « Ce fut sur ses instantes et affec-« tionnées remontrances » qu'Antoine du Moulin (*voy.* ce nom) se chargea de publier « le petit « amas de rymes que cette muse avait laissées « pour témoignage de la dextérité de son divin « esprit..., et qui furent trovées parmi ses brouil-« lards en assez poure ordre, comme celle qui « n'estimait sa facture être encore digne de lu-« mière. » Les *Rymes de gentile et vertueuse dame Pernette du Guillet*, imprimées quelques mois après sa mort, Lyon, Jean de Tournes, 1545, in-8° de 80 pages, furent reproduites avec l'addition de plusieurs pièces, Paris, Jeanne de Marnef, 1546, in-16 de 79 feuillets non chiffrés. Ces deux éditions sont devenues si rares que l'on ne connaît qu'un seul exemplaire de chacune. Breghot du Lut, l'un de nos philologues les plus distingués, en a donné une troisième, Lyon, 1830, in-8° de 140 pages avec un supplément de deux feuillets. Cette édition, tirée à petit nombre et bien exécutée, est enrichie d'une *Notice* inédite sur Pernette, extraite des *Vies des poëtes français* de Guill. Colletet (*voy.* ce nom), de notes peu nombreuses, mais intéressantes, et d'un glossaire des mots qui ont vieilli. Le naturel et la douceur sont les principales qualités des poésies de Pernette, dont le talent se montre surtout dans les sujets mélancoliques. Dans ces pièces si peu nombreuses on distingue l'élégie qui commence par ce vers :

Combien de foys ai-je en moi souhaité.

et celle :

Si j'aime cil (celui) que je devrais haïr.

On a profité, pour la rédaction de cet article, du travail de Breghot. W—s.

GUILLET (Benoît), né à Chambéry le 2 juin 1759, se décida de bonne heure à l'état ecclésiastique, et, dès qu'il fut fait prêtre, entra comme directeur au séminaire d'Annecy. Il y resta dix ans, jusqu'à l'invasion des Français en Savoie en 1792. La persécution qui commença alors contre le clergé l'engagea à se retirer à Turin, où il entra comme précepteur dans une famille honorable. Mais ensuite, tourmenté de l'idée que ses compatriotes étaient privés des secours de la religion, il voulut rentrer en Savoie et s'y livrer à l'exercice de son ministère. C'était le temps où le directoire poursuivait les prêtres : le 20 mars 1798, l'abbé Guillet fut arrêté, conduit à Chambéry, de là à l'île de Ré, et abreuvé d'outrages, au milieu desquels son courage ne se démentit point. Il y avait alors dans ce pays huit cents prêtres de différents diocèses : on chargea Guillet de leur faire des conférences; mais ayant trouvé le moyen de s'évader, il retourna en Savoie à travers mille périls. Regardant comme fort important de pourvoir à la perpétuité du sacerdoce dans les circonstances où l'on se trouvait, il réunit quelques jeunes gens à St-Ombre, près de Chambéry. En 1803, le nouvel évêque, de Mérinville, ayant obtenu pour son séminaire le couvent des cordeliers de cette ville, en nomma Guillet supérieur. Dès la première année, il réunit près de cent élèves. Depuis, il concourut à l'établissement du petit séminaire de Neuilly, et fonda celui de St-Louis du Mont à ses frais. Actif, intelligent, il consuma sa santé dans des travaux continuels, et mourut le 7 novembre 1812, n'ayant que 53 ans. Le chapitre lui fit des funérailles honorables, et tout le clergé lui paya un tribut de regrets. On a de lui : 1° *Projets pour un cours d'instructions familières*, 4 vol. in-12, ouvrage souvent réimprimé, notamment à Paris en 1815, et à Lyon en 1817 et 1846; 2° *Petit règlement de vie à la portée des gens de la campagne*, Dijon et Poitiers, 1818; Rhodez, 1827, in-24. Depuis on a retrouvé d'autres manuscrits du même auteur, et l'on a publié en 1835 des *Projets d'instructions pour les dimanches et fêtes*, 3 vol. in-12 plusieurs fois réimprimés. Ce ne sont guère que des ébauches que Guillet développait en chaire; cependant le 3e volume paraît plus soigné. P—c—t.

GUILLET DE SAINT-GEORGE (George), littérateur français, né à Thiers, en Auvergne, vers 1625, fut le premier historiographe de l'Académie de peinture, qui le reçut en 1682. Il mourut à Paris le 16 avril 1705. On a de lui : 1° *Les arts de l'homme d'épée*, ou *le Dictionnaire du gentilhomme, qui traite de l'art de monter à cheval, de l'art militaire et de la navigation*, Paris, 1670, 3 vol. in-12, fig. Ce sont trois dictionnaires séparés. 2° *Histoire de Castruccio Castracani*, traduite de Machiavel, ibid., 1671, 1 vol. in-12; 3° *Athènes ancienne et nouvelle, et l'État présent de l'empire des Turcs, contenant la vie du sultan Mahomet IV*, ibid., 2e édit., 1675, 1 vol. in-12, fig.; 3e édit., 1676. Guillet publia ce livre sous le nom de son frère la Guilletière. Il suppose que ce dernier, après avoir passé quatre ans en esclavage à Tunis, où il avait été vendu par les Turcs, qui l'avaient fait prisonnier

en Hongrie, s'embarqua pour Gênes; qu'il forma, dans cette ville, le projet d'aller visiter la Turquie, et qu'après avoir terminé ses voyages, il lui en envoya la relation à Paris. Guillet mit d'abord au jour cette première partie, qui fut fort bien accueillie du public; on trouva, dit Bayle, le livre très-beau et très-savant. Il eut trois éditions en dix-huit mois. Spon ayant dans son *Voyage* attaqué Guillet sur divers points, celui-ci répondit par le livre suivant : *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage de Grèce, publiée par M. Spon, médecin antiquaire, avec des remarques sur les médailles*, etc., Paris, 1679, 1 vol. in-12. Il répète ce qu'il a déjà dit sur l'origine de l'ouvrage qu'il avait publié, cite en sa faveur les témoignages des PP. Simon et Barnabé, missionnaires capucins qui avaient résidé à Athènes, et relève plusieurs erreurs échappées à Spon. Il cherche à le tourner en ridicule, et fait en général preuve de beaucoup d'esprit. Spon répliqua (*voy.* SPON). Guillet aurait probablement donné une réplique, et il aurait montré que Spon le reprenait quelquefois à tort; heureusement, Charpentier, qui avait aidé Guillet dans la composition de son *Athènes*, remplit entre les deux antagonistes le rôle de médiateur, et épargna par là une terrible semonce à Spon. M. de Châteaubriand pense que « Guillet » n'a publié qu'un roman. Spon, dans sa *Réponse* » *à la critique de M. Quillet*, prouva que Guillet ou « la Guilletière n'avait jamais mis le pied à Athè- « nes, qu'il avait composé sa rapsodie sur des « mémoires demandés à nos missionnaires, et « produisit une liste de questions envoyées par « Guillet à un capucin de Patras; enfin il donna « un catalogue de cent douze erreurs plus ou « moins grossières échappées à l'auteur d'*Athènes*. « ... Mais son ouvrage, à l'époque où il le publia, « ne manquait pas d'un certain mérite. Guillet « fit usage des renseignements qu'il obtint des « PP. Simon et Barnabé, et il cite un monument « (la Lanterne de Diogène) qui n'existait déjà plus « du temps de Spon. » D'après ce témoignage précieux, le livre de Guillet n'est pas tout à fait à dédaigner pour la connaissance des antiquités de l'Attique. En le lisant avec attention, on reconnaît les passages que l'imagination de Guillet a inventés. On lit avec plaisir, au commencement du livre 3, la description d'une école grecque, où la méthode d'enseignement mise en pratique ressemble beaucoup à celle que l'on appelle aujourd'hui méthode de Lancastre. 4° *Lacédémone ancienne et nouvelle, où l'on voit les mœurs et les coutumes des Grecs modernes, des mahométans et des juifs du pays*, Paris, 1676, 2 vol. in-12. On y voit aussi la *Relation d'un voyage de Napoli de Malvoisie*. Cet ouvrage, que Bayle appelle très-curieux, ne vaut pas le précédent; on y trouve beaucoup plus d'aventures romanesques. M. de Châteaubriand dit « qu'il est rempli de bévues « énormes sur les localités de Sparte; l'auteur « veut absolument que Misitra soit Lacédémone, « et c'est lui qui a généralement accrédité cette « erreur. » Ce livre a eu aussi sa part des reproches de Spon. On reconnaît d'ailleurs, en lisant Guillet, qu'il a beaucoup profité des ouvrages de Meursius sur la Grèce. 5° *Histoire des grands vizirs Mahomet Coprogli, pacha, et de son fils*, etc., Paris, 1676, in-12; 6° *Vie de Mahomet II*, ibid., 1681, in-12. E—s.

GUILLEVILLE (GUILLAUME DE), poëte français, né à Paris vers 1295, prit l'habit de St-Bernard dans l'abbaye royale de Chaalis, près de Senlis, en devint prieur, et y mourut vers 1360. On a de lui : *Le romant des trois pèlerinaiges;* le premier est de l'*homme durant qu'est en vie*, le second de l'*âme séparée du corps;* et le troisième, de *N. S. Jésus-Christ*. Il avoue, dans le prologue, que c'est la lecture du roman de *la Rose* qui lui a suggéré l'idée de son ouvrage. L'auteur suppose qu'ayant vu en songe la représentation de la Jérusalem céleste, il a conçu un vif désir de contempler en réalité une ville si remplie de merveilles. Tandis qu'il pense aux moyens de se procurer l'habillement convenable à un pèlerin, une dame d'une rare beauté, et qui a nom *Grâce de Dieu*, se présente à lui, l'introduit dans sa maison, lui donne les instructions nécessaires pour son voyage, et lui remet une écharpe et un bourdon, à quoi elle veut joindre une armure complète; mais il préfère la fronde de David et les cinq pierres mystérieuses qui servirent à ce prince dans son combat contre Goliath. Il rencontre dans le chemin une foule d'obstacles; mais il les surmonte avec l'aide de la belle dame qui l'accompagne sans être aperçue, et en récitant des prières latines dont sa protectrice lui a donné un recueil. Il arrive enfin dans un monastère, où il trouve de nouveaux sujets de peine, au lieu de la paix qu'il y cherchait. Accablé de coups par *Envie* et *Trahison*, il est recueilli par la dame *Miséricorde*, et conduit dans une infirmerie où il est pansé de ses blessures; la mort l'y attendait; elle le frappe de sa faux, et le coup est si violent qu'il en est réveillé. Ainsi finit le premier pèlerinage. Le second est une suite du premier. L'auteur est mort; il est témoin des obsèques qu'on fait *à son vil corps*, et son âme prend l'essor vers les régions célestes; mais Satan l'arrête dans son vol, et il est contraint de répondre à tous les reproches dont l'accable l'ennemi du genre humain. Les saints viennent à son secours; *Miséricorde* met en fuite Satan, et l'homme est conduit par son bon ange dans le purgatoire, dont les feux le purifient de toutes ses souillures. Introduit enfin dans le ciel, il se disposait à en visiter les demeures sous la garde de l'ange, quand une lumière éclatante l'éveille, et termine le second pèlerinage. Le troisième pèlerinage est une vie de Jésus-Christ, tirée des Évangiles et entremêlée de réflexions morales. Cet ouvrage, écrit en vers de huit syllabes, eut un grand succès dans le 14e siècle, et les manuscrits, surtout du 1er livre, sont assez communs. Le style en a

été retouché par Pierre Virgin, religieux de Clairvaux; et l'ouvrage a été imprimé (Paris), Barthole et Jean Petit, vers 1500, in-4° gothique; ibid., Verard, 1511, in-fol. Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*) cite une édition du *Pèlerinaige de l'âme séparée du corps*, Verard, 1499, in-fol. Le premier *Pèlerinaige* a été traduit de ryme en prose françoise (par Jean Gallopez, clerc d'Angers, à la requête de Jeanne Ire, reine de Sicile), Lyon, Math. Husz, 1485, in-4°; en espagnol, par Vincent Mazuello, Toulouse, 1489, in-fol.; et le second en anglais, par Will. Caxton, Westminster, 1483, in-fol. Goujet, dans les additions du tome 15 de sa *Bibliothèque française*, p. 12, cherche à prouver, contre le *Mercure* d'août 1749, p. 87, que le vrai nom de cet auteur était Guillaume de Déguilleville. W—s.

GUILLIMANN (François), savant distingué, naquit à Romont, canton de Fribourg. Son vrai nom était *Vuillemain*. Il enseigna à Soleure, où il fut reçu bourgeois en 1591; ensuite il devint professeur d'histoire à Fribourg en Brisgau, et historiographe de l'empereur Rodolphe II. On varie sur l'année de sa mort, que les uns placent vers 1612, et d'autres après 1623. Outre quelques poëmes, il a donné des ouvrages précieux pour l'histoire : 1° *De rebus Helvetiorum libri V*, 1598; 2° *Habsburgiaca*, Milan, 1605, in-4°; 3° *De episcopis Argentinensibus*, Fribourg, 1608, in-4°; 4° *De origine et stemmate Conradi II Salici*, 1609. Il avait préparé une nouvelle édition, considérablement augmentée, des *Habsburgiaca*, dont le manuscrit se conserve à Vienne (*Mémoire sur la Vie et les écrits de Guillimann*, par François Gassler, à Vienne, 1783, in-8° en allemand.) U—i.

GUILLIN DU MONTET (Marie-Aimé) doit figurer dans cette biographie par suite des circonstances qui ont accompagné sa mort. Né à Lyon le 2 mai 1730, il se destina jeune encore à la marine marchande, et il n'était pas âgé de vingt-cinq ans qu'il avait déjà fait cinq fois le voyage des Échelles du Levant et du cap de Bonne-Espérance. En 1755 il servait sous les ordres du marquis de Roux, qui avait armé et équipé plusieurs corsaires contre les Anglais. Trois années après (1758) Guillin du Montet obtint de la Compagnie française des Indes le commandement de deux vaisseaux : le *St-Luc* et l'*Alouette*. A la suite de quelques difficultés il quitta en 1761 le service de cette compagnie pour entrer au service du roi, et fut chargé de plusieurs commandements importants dans lesquels il fit preuve de zèle, de fermeté et de capacité. Cependant il quitta le service en 1785 pour revenir dans sa ville natale. L'année suivante il acheta la terre et seigneurie de Poleymieux, près Lyon, où il résidait avec sa famille quand éclata la révolution de 1789. En 1790 le frère de Guillin du Montet, Guillin de Pongelon, qui exerçait avec distinction la profession d'avocat à Lyon, fut arrêté, prévenu de s'être mis à la tête d'un mouvement populaire qui devait éclater le 8 décembre en faveur de la famille royale. C'en fut assez pour qu'Aimé Guillin du Montet fût accusé d'avoir voulu favoriser la réaction. Le 26 juin 1791 les petites municipalités de Poleymieux, de Quincieux et de Chasselay, escortées d'environ quatre cents hommes de garde nationale, se présentèrent au château de Poleymieux sous prétexte d'y faire une recherche d'armes. Guillin était vif, emporté, brutal même. Sans calculer les dangers auxquels il s'expose, il veut résister et il songe à se défendre par les armes. Des coups de feu sont échangés entre lui et la garde nationale. Cédant enfin, il laisse entrer dans son château les commissaires de la municipalité. Mais pendant que ces derniers font leurs perquisitions, la foule qui entoure le château craint que ses envoyés ne soient pas en sûreté, et demande à entrer. Guillin du Montet se refuse à cette nouvelle exigence. Il menace, et alors s'engage un véritable combat entre lui et les gardes nationaux. La lutte était trop inégale pour pouvoir durer longtemps. On met le feu au château, et bientôt Guillin du Montet est saisi; il tombe frappé d'un coup mortel, et il est aussitôt achevé à coups de fourche et de crosse de fusil. Un boucher des environs mit le cadavre en pièces, et ce fut à qui en emporterait un lambeau. Quant au château, il fut pillé et incendié. La femme de Guillin du Montet toutefois fut sauvée du massacre. Elle se rendit à Lyon, puis à Paris; elle présenta ses plaintes à la barre de l'Assemblée nationale, dans la séance du 13 août 1791, demandant justice contre les meurtriers de son mari, et l'indemnité qui lui était due pour les pertes qu'elle venait de subir. Un commencement de procédure et d'information fut faite par le tribunal du district de la campagne de Lyon, mais il ne paraît pas qu'elle aboutit à un résultat quelconque, et le crime resta impuni. Z.

GUILLON (Marie-Nicolas-Sylvestre). M. l'abbé Guillon, mort évêque de Maroc, est né à Paris, le dernier jour de l'an de grâce 1759, le jour même de la Saint-Sylvestre, qui fut choisi pour un de ses trois patrons dans le ciel. Il tenait même à ses trois noms de Marie-Nicolas-Sylvestre, presque autant qu'à son titre de professeur d'éloquence sacrée, à son titre d'évêque, un peu moins cependant qu'à son plus beau titre, à celui d'aumônier de S. M. la Reine des Français. Dans tous les livres de M. l'abbé Guillon, reviennent les trois noms : Marie-Nicolas Sylvestre, tant il avait peur d'une confusion avec certain abbé, son pâle homonyme. Une seule fois, lorsque monseigneur l'évêque de Maroc, appelé par l'abbé Grégoire qui se mourait, et qui ne voulait pas mourir avant d'avoir obtenu le pardon de l'Église, comme les dénonciateurs et les insulteurs demandaient son nom au digne évêque? Il leur répondit fièrement : Mon nom est *Chrétien!* Mon prénom est *Catholique! Christianus mihi nomen; Catholicus cognomen!* C'était une âme fière, un humble esprit; il n'a pas eu, dans toute

sa vie, un moment de vanité; mais plus d'une fois, il s'est accusé d'un juste mouvement d'orgueil. A ce savant homme, à cet infatigable écrivain, à cette vie austère et cachée, on pourrait appliquer, sans crainte d'être démenti, cette belle parole de Massillon : « C'était un de ces hommes qui sem- « blent être comme les restes des anciennes « mœurs ! » Restes glorieux, débris sacrés d'une Église, autrefois, et longtemps exposée aux plus cruelles violences. A ces persécutions salutaires, ces hommes d'autrefois avaient appris la modération, la force; un grand courage, une ferme espérance, et le sang-froid nécessaire, à braver toutes les puissances injustes. Ces enfants de l'an 1760, ils auront plus de trente ans, quand viendra la Terreur, et par leur âge même, et par la fermeté de leur croyance, et par l'énergie et la force de leur esprit, ils sont plus exposés que tous les autres à la vengeance, à la fureur, à la haine des révolutions. C'est en ce sens qu'un Père de l'Église avait très-bien défini l'orateur chrétien: « Un « homme excellent par l'éloquence, et par le mar- « tyre. » *Vir eloquentia pollens et martyrio.* La définition est de St-Augustin, et peut se comparer à la célèbre définition de Cicéron lui-même. Dans le temps où M. Guillon était encore un écolier, les études savantes, par lesquelles la France s'est élevée au premier rang des nations polies, n'avaient jamais été en plus grand honneur. Non-seulement la langue d'Homère et la langue de Virgile étaient étudiées, comme on étudie la langue maternelle, mais encore on étudiait l'hébreu, l'arabe, et toutes les langues orientales. L'Orient était à la mode alors, et ne se doutait pas, qu'à cinquante ans de distance, oublié, négligé, méprisé, il serait remis en lumière, et dans cette lumière éclatante, par les vers d'un grand poëte, dans les *Orientales* de M. Victor Hugo ! — A cet Orient des fables, des contes, des merveilles, inclina d'abord le jeune Marie-Nicolas Guillon; c'était un chercheur, c'était un rêveur; il se sentait attiré par le poëme, et fasciné par les éternelles mille et une nuits du monde oriental. M. Guillon, à vingt ans, était déjà agrégé de l'université, et régent de rhétorique, à ce même collége de Louis le Grand, dont il devait être l'aumônier, quarante ans plus tard. Au collége de Louis le Grand, il avait eu, pour ses condisciples, Maximilien de Robespierre et M. de Cheverus; ainsi il avait vécu dix ans, entre cette âme inflexible et cette belle âme, accomplie en toute espèce de bonté, de grâce et de charité. Rien ne saurait se comparer à ces contrastes du collége : ici le bourreau de tout un peuple, et là le consolateur des affligés ! Mais que de tumultes dans ce collége ou, pour mieux dire, en cette fournaise de Louis le Grand, à la fin du 18e siècle ! Que d'insomnies, quels rêves, quels délires ! Les jeunes esprits qui sont restés calmes dans cette émeute de toutes les passions, de toutes les ambitions, de tous les doutes, et qui ont été, plus tard, celui-ci le cardinal de Cheverus, celui-là l'évêque de Maroc, durent, certes, plus d'une fois, remercier la Providence qui les avait protégés contre les abîmes. La Providence, pour le jeune régent de Louis le Grand, prit les traits de M. de Juigné, le digne archevêque de Paris, et de M. de Beauvais, ancien évêque de Senez. L'un et l'autre, ils furent touchés par le zèle et par la vivacité de ce bel esprit, qui ne savait encore où se prendre, où s'arrêter, et leur premier soin, ce fut de démontrer à ce jeune homme, qu'il y avait un autre Orient que l'Orient des contes et des fables; qu'il y avait, du côté du soleil, les domaines de St-Augustin, les royaumes de St-Jean Chrysostome; et qu'enfin, puisque le sacerdoce était exposé à toutes les violences de la philosophie, il y aurait un certain courage à devenir un prêtre, un bon prêtre, au moment où la philosophie était reine, et menaçait de tout envahir. Justement, M. l'archevêque de Paris réunissait, autour de sa personne, plusieurs jeunes gens qu'il voulait consacrer à la prédication de l'Évangile : « *Allez* en enseignant ! » disait l'apôtre; en ce temps-là, l'archevêque disait, et devait dire, en effet : « *Restez* en enseignant ! » Car ce n'était pas seulement dans les royaumes infidèles que manquait la bonne semence; elle manquait ici, dans les domaines de Voltaire; ici, dans la orages de l'*Encyclopédie;* ici, sur les traces de Diderot. De ces leçons éloquentes, qu'il reçut à l'ombre sereine encore de l'antique archevêché, M. l'abbé Guillon avait gardé un souvenir ineffaçable, et dans les leçons qu'il devait faire à son tour, aux prédicateurs de la génération nouvelle, il n'oubliait pas de leur répéter les conseils de monseigneur l'évêque de Beauvais : « Avant tout, « leur disait-il (1), gardez-vous de toute nouveauté « profane, si vous voulez conserver le précieux dé- « pôt qui vous est confié ! Aujourd'hui la superbe « délicatesse de notre siècle a posé le scellé sur « les tombes des Bourdaloue et des Chrysostome, « laissez-la faire, demain avec Pilate et les Pha- « risiens, elle le posera sur le tombeau de Jésus- « Christ ! » Il invoque, en même temps, l'antiquité, la tradition, les Écritures, et ce grand Tertullien qui ne veut pas que l'on confonde Athènes et Jérusalem, le Calvaire et l'Académie ! Ainsi il était resté docile aux premiers enseignements de ses maîtres, ainsi il avait fidèlement, et courageusement conservé les leçons de monseigneur l'évêque de Beauvais : qu'il fallait, quand on va au combat, s'y présenter armé de toutes pièces; qu'il n'est permis qu'au jeune David de se mesurer avec Goliath, après avoir ramassé quelques pierres dans les eaux du Jourdain ; que la Bible et les Pères sont un patrimoine inépuisable : « et les imiter c'est créer. » C'est donc à force d'étude et d'inspiration, par la science, autant que par le talent solennel de la parole, que ce grand évêque était

(1) *De la prédication moderne, discours prononcé à l'ouverture du cours d'éloquence sacrée en Sorbonne,* le 20 avril 1836.

devenu un prédicateur très-admiré, et ce qui vaut mieux, très-écouté ! J'étais bien jeune encore, M. l'abbé Guillon prêchait le carême, au roi de France ; un jour qu'il m'avait fait l'honneur de me conduire dans cette chapelle royale des Tuileries, accoutumée à tant d'atticisme, il se mit à commenter cette parole du saint livre : « Sei-« gneur ! nous sommes bien, ici, dressons-y, s'il « vous plaît, trois tentes ! » et il commenta ce beau passage avec tant d'onction, avec tant de charme, et d'une voix si touchante, que toute l'assistance,... le roi le premier, et madame la Dauphine, et cette foule, accourue, plutôt pour saluer la couronne, que pour entendre la parole de Dieu, firent entendre un murmure plein d'attendrissement et de componction. « Seigneur ! « nous sommes bien ici, dressons-y, s'il vous plaît, « trois tentes ! » ... Quatre ans après ce carême, le grand vent s'éleva des quatre coins du ciel irrité, qui devait emporter la tente, la monarchie, et le roi qui l'habitait. Revenons, cependant, aux commencements du savant évêque ! En 1785 (l'abbé Guillon avait vingt-cinq ans), il y avait deux reines à Versailles, la reine de France, et madame la princesse de Lamballe. Un Anglais qui les a vues toutes deux, racontait, à son retour à Londres, les beautés infinies de cette digne fille des princes de la maison de Savoie, égale en vertus, à tout ce que la vertu a de plus rare, égale en beauté, à ce que la beauté a de plus charmant. « La reine et son amie, ainsi parlait ce citoyen « anglais, sont brillantes comme l'étoile du matin « au bord de l'horizon, plein de lumière, de « vie et de bonheur ! » Cette seconde reine de Versailles, madame la princesse de Lamballe, avait demandé à M. l'archevêque de Paris, un aumônier, un bibliothécaire, un lecteur, l'archevêque avait désigné l'abbé Guillon à la princesse, et bientôt il fut accepté, dans cette illustre maison où venait si souvent M. le duc de Penthièvre, comme un consolateur, comme un ami ! Madame la princesse de Lamballe était née à la fin de 1749 ; elle était encore en tout l'éclat de sa jeunesse, et de sa beauté. Mariée à un prince, indigne de s'appeler Bourbon-Penthièvre, elle s'était vue exposée à tous les outrages, et longtemps elle s'était retirée à l'abbaye de St-Antoine. La volonté, disons mieux, l'amitié de la reine, avait rappelé madame la princesse de Lamballe à la cour ; la reine en avait fait la surintendante de sa maison, et l'intermédiaire de ses bienfaits. Quelle position plus digne d'envie, et mieux faite, pour satisfaire aux justes ambitions d'un jeune homme ? M. l'abbé Guillon, dans ce poste difficile, ne songea qu'à mettre à profit ses loisirs. Aussi bien il a publié, durant ces années paisibles, si brusquement et si funestement interrompues, douze volumes de la *Collection ecclésiastique*, publiée par l'abbé Barruel ; douze tomes in-8°, dans lesquels M. l'abbé Guillon fit entrer le grand livre intitulé : *le Parallèle des révolutions*, un de ces livres excellents, pleins de faits, pleins d'idées, que l'on copie, et que l'on refait toujours, sans jamais les citer. Que ce *Parallèle des révolutions* soit l'œuvre d'un jeune homme, et qu'il ait précédé la grande révolution, c'est un des étonnements de la critique. Elle ne comprend pas, d'ordinaire, ces esprits qui marchent en avant de tout le monde, et qui bientôt, lorsque la route est indiquée, l'abandonnent, et s'en vont chercher fortune, loin des terres qu'ils ont découvertes. En ce moment de 1792 tout s'arrête, pour l'aumônier de la princesse de Lamballe. Hélas ! que peut-il faire en ces tempêtes ? Que peut-il contempler dans ces abîmes ? Le trône est tombé, l'autel est brisé, le roi est captif, la reine, étoile du matin, a vu, à travers les grilles de sa prison du Temple, la tête de son amie au bout d'une pique ! Où fuir ? où se cacher ? que devenir ? L'abbé Guillon se cacha quelque temps dans les ruines du Versailles royal ; il errait, comme une âme en peine, à travers ces jardins dévastés, sur les bords de ces eaux fangeuses, sur le seuil de ce palais déshonoré. Que dirait le roi Louis XIV ? Que dirait l'évêque de Meaux ? Que diraient les promeneurs dans l'*allée des philosophes*, à l'aspect de ce palais qui n'est plus que cendre et poussière ? Un jour que M. l'abbé Guillon se promenait dans les ruines du palais de Louis XIV, il découvrit, sous un monceau de destructions, une image mutilée, un fragment, qui avait été le buste du roi. Alors le voilà qui dans un pieux transport, veut arracher à la destruction, ce marbre, adoré, naguère ; il le relève ; il l'essuie ; il va pour l'emporter sous le toit qui l'abrite, lorsqu'il est arrêté par deux hommes en bonnet rouge, qui l'entraînent en blasphémant, chez le juge de Versailles. Ce juge, heureusement, était un honnête homme ; il s'appelait M. Ranté ; c'était un bel esprit bienveillant, équitable, intelligent. — M. Ranté jugea, d'un coup d'œil, que ce *suspect* ne savait pas mentir, qu'il se trahirait à la première question ; comme il voulait sauver le jeune prêtre que lui amenaient ces *deux citoyens*, il évita de lui demander son nom, son emploi, sa profession : « — Qu'a-t-il donc fait ? demanda « M. Ranté aux deux bonnets rouges. — Il a pris, « répondent-ils, une statue du tyran. — Une sta-« tue ! Eh ! comment veux-tu, dit le juge, qu'il « emporte une statue, à peine s'il a la force de « se porter ! » Ainsi, le jeune aumônier de madame la princesse de Lamballe fut sauvé par la bienveillante intervention de ce galant homme, qui lui conseilla de quitter la ville, à l'instant même. Il partit, et sans traverser Paris qui n'était plus qu'une plaie, il fut se cacher aux environs de Sceaux (M. Ranté fut, plus tard, juge de paix à Sceaux-Penthièvre, où il est mort en 1844, entouré de louanges et de respects), en cet aimable petit village où M. de Florian mourut de peur, à la voix du crieur public, qui criait sous ses fenêtres, son acte d'accusation. M. de Florian est certainement le premier capitaine de dragons qui soit

mort de peur, et c'est une mort à noter, dans un temps malheureux où nul n'osait se défendre, le vrai courage consistant à bien mourir. Hélas ! La retraite, la solitude et les longs silences de la peur, après l'éclat, les fêtes et les grands bruits de Versailles, faisaient une espèce de soulagement, au jeune proscrit. Tout de suite il se mit à étudier la médecine, et dans cette nouvelle étude il porta son ardeur accoutumée. Avec un peu de zèle, on trouverait dans le *Journal encyclopédique*, un *Mémoire sur les maladies nerveuses*, signé Pastel (c'était le nom de sa mère), et ce mémoire indique un esprit qui cherche, un esprit qui trouve. Il fit mieux; il vint en aide aux misères d'alentour; il mit au service des malades, sa science nouvelle; il fut bon, dévoué, compatissant, et il trouva, en fin de compte, que le meilleur oubli des tristesses présentes, c'est l'exercice de la charité. Aussi bien fut-il payé de sa charité, par la pitié de tous les gens qui le pouvaient dénoncer. Et lorsqu'enfin un peu de relâche fut donnée à cette nation au désespoir, notre docteur en herbe revint au sacerdoce, à l'étude ecclésiastique, aux travaux théologiques, forcément interrompus. A cette date, il faut placer la *Collection des brefs du pape Pie IV, sur la révolution française*, et dans ce livre, le patient éditeur fut à la fois le traducteur et l'annotateur des *Brefs*. Un peu plus tard, en 1801 (on a vu que les grandes entreprises ne l'arrêtaient pas !) il publia, courageusement, ses *Recherches sur le concordat, les pragmatiques et les élections populaires*, et tel fut l'effet produit par ce livre hardi, que Fouché fit emprisonner au Temple, l'homme qui l'avait osé publier. Dans cette prison du Temple il resta quatre mois, trop heureux d'être oublié ; il avait pour compagnons de captivité, M. de Lacretelle et M. Michaud, l'*Histoire du dix-huitième siècle*, et le *Printemps d'un proscrit!* Il a connu, en effet, toutes les célébrités naissantes, toutes les renommées acceptées. Son premier livre (*les Mélanges de littérature orientale*) est dédié à l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*. Ainsi, chaque jour apportait, à ce laborieux écrivain, son travail et sa récompense. Pour l'aimer il suffisait de le voir, pour l'honorer il suffisait de l'entendre. Il avait conservé, du régime ancien, l'élégance et la politesse, avec toutes les facilités du monde et de la cour. Or, il était prisonnier, depuis quatre mois, lorsque Fouché lui fit dire qu'il était libre. O surprise, ô bonheur ! Dans cet intervalle, heureux et glorieux, l'Évangile avait triomphé ; les églises s'étaient ouvertes aux fidèles ; le culte était rendu à la France ; et Notre-Dame de Paris, trop longtemps souillée, ouvrait ses portes à l'archevêque, aux prélats, aux chrétiens ! Peu s'en fallut cependant que Fouché ne se fâchât de nouveau, contre cet incorrigible abbé Guillon, qui déjà se préparait à publier *les Témoignages des cardinaux, sur l'acte de la constitution civile du clergé !* Cette fois, du moins, la boutique du libraire fut seule envahie, et le livre seul, fut arrêté. M. Portalis, qui était alors le directeur des cultes, eut compris bien vite la valeur de cet homme dont Fouché s'était fait l'ennemi ; il le protégea, il le défendit; il voulut que l'abbé Guillon restât libre, et bientôt, quelques troubles s'étant élevés dans le diocèse de Rouen, ce fut à l'abbé Guillon, que s'adressa M. Portalis pour être éclairé sur ces questions, si longtemps débattues, et qu'une douzaine d'années avaient suffi pour rendre inextricables. Telle est en effet la vanité de ces disputes, qu'un jour, le roi Louis XVI ayant demandé à un évêque de sa cour, ce que c'était que le droit *de régale?* Il arriva que l'évêque ne sut que répondre. Eh bien, ce droit *de régale*, il n'y avait pas cent ans alors, qu'il avait soulevé les plus grandes tempêtes de l'Église gallicane. De saints évêques s'étaient laissé exiler, de grands docteurs avaient été condamnés au bûcher, eux et leurs livres, pour ce *droit de régale!* M. Portalis ne fut pas le seul à encourager l'abbé Guillon, dans ces recherches, utiles à l'Église renaissante, et l'auteur des *Recherches sur le Concordat* obtint un assentiment qui lui était, certes, plus précieux, l'assentiment du vénérable M. Émery, supérieur général de St-Sulpice. « Il « faut, disait M. Émery à M. l'abbé Guillon, en- « seigner la religion à tant de malheureux qui « l'ont oubliée; il la faut enseigner et par la « parole et par l'écriture, et par l'exemple; enfin « par tous les moyens du clergé et des honnêtes « gens, nous devons ranimer la foi, la croyance « et les sciences évangéliques. » Au même instant, l'abbé Fontenay confiait à l'abbé Guillon, la rédaction d'un utile et sérieux journal, intitulé : *Journal général de la littérature, de la science et des beaux-arts*. La publication du *Journal général de littérature* était encore un acte d'obéissance, et quiconque aujourd'hui voudrait chercher dans ses vrais commencements, l'esprit, l'éloquence et le talent de M. l'abbé Guillon, les trouverait, répandus à profusion, dans ces pages excellentes, d'un sens droit, d'une équité parfaite. Certes, on a publié, depuis ces premiers jours de la renaissance religieuse, un nombre infini de journaux religieux, mais pour la science, et surtout pour l'urbanité de la parole, pour l'exactitude des faits, et la fermeté des principes, rien ne peut se comparer au journal de l'abbé Guillon. Ainsi monseigneur l'évêque de Maroc est un des nôtres ! Il a tenu vaillamment et dignement, la plume du journaliste, et comme nous le faisions sourire en l'appelant : un confrère ! Il souriait volontiers ! Il avait en lui-même, le calme et l'assurance qui sont le partage des meilleurs naturels ; il était si bon, qu'il ne soupçonnait pas le mal dans les autres ! Il avait souvent à la bouche cette parole consolante, et qui semblait faite pour lui : *Nihil tam est populare quam bonitas !* C'est pourquoi, monseigneur le cardinal archevêque du Belloy, le voyant à l'œuvre, appela près de lui l'abbé Guillon, et le fit, tout à la fois, chanoine hono-

raire de Notre-Dame, et bibliothécaire de cette bibliothèque de l'archevêché, ce dépôt unique des plus beaux livres, des plus savants et des plus admirables recueils que la théologie ait jamais réunis dans la même enceinte. Cette bibliothèque de l'archevêché de Paris, qui représentait dans son ensemble, et dans ses moindres détails, tant de livres épars, et ramassés dans la poussière de toutes les bibliothèques, ravagées par la terreur, et dissipées par l'orage des tempêtes publiques ..... Telle est la misère, et si funeste est la ressemblance des révolutions, que cette dernière des bibliothèques théologiques a disparu comme la paille, emportée aux grés du vent. Un jour d'hiver, un jour de carnaval, le peuple en fête, en déguisement, vient attaquer l'archevêché, et dans sa fête abominable, il jette à la Seine indignée, une foule de ces grands livres, que l'on ne fera plus jamais! Cette ruine de l'archevêché fut une grande peine, un deuil immense et dont il s'est mal consolé, pour l'ancien bibliothécaire de cette bibliothèque insultée, M. l'abbé Guillon. Cependant, n'oublions pas de raconter que le chanoine et le bibliothécaire de Notre-Dame, avait fait partie de l'ambassade française à Rome. En effet, quand il fut question d'envoyer à Rome, en qualité d'ambassadeur, Son Éminence le cardinal Fesch, M. Jauffret qui fut plus tard évêque de Metz, et qui est mort évêque de Metz, présenta M. l'abbé Guillon à Son Éminence! Et véritablement le nouvel ambassadeur auprès du Saint-Siége emmena l'abbé Guillon : *auditeur de la légation ecclésiastique!* Mémorable ambassade dont le secrétaire portait déjà le plus grand nom poétique de notre siècle, le vicomte de Chateaubriand! M. de Chateaubriand a raconté son ambassade dans ses Mémoires. M. l'abbé Guillon se rappelait son titre de conseiller ecclésiastique, uniquement pour dire à qui voulait l'entendre, que dans tout le cours d'une année, il n'avait pas écouté grand'chose. En revanche il avait beaucoup vu, il avait beaucoup étudié; il s'était informé de tout ce qui devait intéresser un Athénien, un Romain, un chrétien, un publiciste, un théologien, un orateur, un professeur de belles-lettres. Il avait même étudié les antiques, les médailles, les tableaux, les statues, les musées, comme il le fit bien voir, lorsqu'il publiait ses *Promenades aux Tuileries*, en s'écriant avec un poëte inconnu, M. Vigée :

O spectacle enchanteur! Dans mon heureuse ivresse
Je me crois transporté sous le ciel de la Grèce.

Il revint de Rome, au bout d'une année, il en revint : *Gros-Jean comme devant*. Seulement dans l'intervalle, un des bons et solides esprits de l'empire, M. de Fontanes, était devenu grand maître de l'Université de France, et M. de Fontanes s'était rappelé que l'*auditeur* du cardinal Fesch, le chanoine honoraire, et le bibliothécaire de la bibliothèque de Notre-Dame, avait été, avant 1789, régent de rhétorique. De ce régent, il fit un professeur de rhétorique, au lycée de Bruxelles d'abord, et bientôt, à Paris même, au lycée de la Chaussée-d'Antin. L'idée était heureuse, et le choix ne pouvait pas être meilleur. M. l'abbé Guillon, le théologien, était tout rempli des chefs-d'œuvre de l'antiquité; même il les aimait, d'une telle passion, qu'il se faisait une espèce de violence, pour ne pas lire trop longtemps, Homère et Pindare, Horace et Virgile. Il savait par cœur, le Virgile de 1636, et l'Horace de 1676, et quand il les lisait dans les textes elzéviriens, nous lui disions très-bien, qu'il faisait semblant de les lire. Il avait lu avec le plus grand soin, tous nos vieux poëtes : Villon, Marot, Malherbe et Régnier, dont il possédait de beaux exemplaires; il était, disait-il, du côté de Racine et du côté de Boileau. Ajoutons du côté, du bon côté de la Fontaine. Il a laissé un la Fontaine expliqué; expliqué de la façon même que demandait Jean-Jacques Rousseau, dans l'*Émile*. Il y a tout l'abbé Guillon dans ce la Fontaine; à savoir l'homme à la fois versé dans les sciences naturelles, et dans les langues de l'Orient. Quelle fête c'était pour lui, de s'entourer de ces rares chefs-d'œuvre, de ces commentaires charmants! Personne ici-bas, mieux que cet homme-là, n'était digne de faire aimer les fables de la Fontaine, en les faisant bien connaître. « Il « savait l'air, il savait la chanson. » — Comme il était tout occupé de sa rhétorique et de ses chères leçons, dont il a laissé tout un livre manuscrit (au n° 7 du supplément à sa bibliothèque), M. l'archevêque de Paris se rappela que son chanoine honoraire était un orateur de premier ordre, et il le chargea (6 décembre 1807) de prononcer le discours, en l'honneur de l'anniversaire de la victoire d'Austerlitz! Le discours est publié, on peut le lire, et l'on verra si l'orateur ne s'est pas tenu dans le cadre (et le cadre était assez vaste) de ce magnifique sujet. Même il y eut un jour où le souverain pontife était attendu sous les voûtes de l'église de St-Sulpice, et ce jour-là M. l'abbé Émery fit un nouvel appel à M. l'abbé Guillon, qui écrivit, en l'honneur du pontife, un de ses plus beaux discours; le sermon : *De l'autorité de l'Église romaine*. Ils avaient oublié ce sermon de l'autorité de l'Église, ils avaient oublié *le Parallèle* des *révolutions*, ils avaient oublié *la Collection des brefs*, ils avaient oublié ..... la force armée envahissant la boutique de l'éditeur des *Témoignages des cardinaux sur la constitution civile*, les honnêtes gens qui firent un crime, à monseigneur l'évêque de Maroc, d'avoir réconcilié M. l'abbé Grégoire avec l'Église! M. l'abbé Émery, qui n'oubliait rien, n'oublia pas que M. l'abbé Guillon était un savant théologien, lorsqu'en sa qualité de vice-recteur de l'Académie de Paris, il fut chargé, par l'empereur, d'organiser la faculté de théologie. Une faculté de théologie en pleine Sorbonne! M. l'abbé Émery avait donc présenté M. l'abbé Guillon, pour la chaire d'histoire et de critique sacrée, mais M. le cardinal Maury, qui se connais-

sait, lui aussi, en éloquence, fut de cet avis qu'il fallait donner à M. Guillon, la chaire d'éloquence sacrée, et tout d'une voix, par le gouvernement de l'empereur, et du consentement de ses supérieurs ecclésiastiques, M. l'abbé Guillon fut nommé professeur d'éloquence sacrée, en Sorbonne! A la fin donc il était à sa place véritable; à la fin, il allait montrer quelle science il avait apprise, et quelle étude il pouvait enseigner. L'abbé Maury lui-même, lorsqu'il donnait cette chaire à M. l'abbé Guillon, ne se doutait pas du grand livre, dont cette chaire éloquente sera le thème et le prétexte. Un jour, que M. l'abbé Guillon, après dix-huit mois d'intervalle, ouvrait de nouveau son cours d'éloquence, il nous raconta la jolie anecdote que voici : « Un vieux professeur de « l'université de Salamanque, avait été forcé de « s'éloigner, pendant vingt ans, de son école; il y « revint enfin, et il commença sa leçon en disant : « ..... *Je vous disais donc hier* ..... comme si tant » d'années qui s'étaient écoulées, entre la der- « nière leçon, et la leçon présente, comptaient « pour rien, dans la vie du maître, et dans la « vie des élèves! » — Cette heureuse et paternelle fiction convenait à merveille, au nouveau professeur d'éloquence sacrée, en cette antique Sorbonne, nouvellement restaurée, après un si terrible intervalle : « Je vous disais donc hier !.... » dans l'antique Sorbonne, ce que je vais vous dire, aujourd'hui que la Sorbonne sort de ses ruines! Qui donc, dans tout ce siècle, mieux que M. l'abbé Guillon, s'est reconnu dans ces murs vénérables, sous ces voûtes éloquentes, dans cette église, où le cardinal de Richelieu croyait reposer jusqu'à la fin des siècles? Seul, parmi tant de professeurs qui s'étaient signalés à force d'éloquence, de génie et de bel esprit, le professeur d'éloquence sacrée avait le droit de dire : « *Hier*, messieurs.... » Seul, il tenait à l'ancienne tradition de l'ancienne Sorbonne; ils étaient vraiment d'hier, lui, sa science et sa théologie. Au contraire, les autres professeurs de la nouvelle Sorbonne, les conquérants de l'heure présente, à savoir M. Villemain, M. Guizot, M. Cousin, les maîtres véhéments de la parole moderne, de l'histoire moderne, et de la philosophie en son renouveau éclectique, ils étaient les maîtres de ce matin : « Nous « vous disions ce *matin*, messieurs! » Et quand on pense que le professeur d'éloquence sacrée avait à lutter contre ces princes de la jeunesse française, contre ce libre et libéral enseignement des doutes nouveaux, et des libertés nouvelles, contre ces tribunes éloquentes à tant de titres, et voisines de la tribune politique, aux pieds desquelles venaient s'asseoir, tantôt le général Foy, tantôt M. de Chateaubriand, on se rend compte enfin de la lutte, et des peines de cette lutte inégale. Eh bien, le savant professeur d'éloquence sacrée est resté, intrépidement, sur la brèche, à fouler la terre qui lui appartenait. *Terra quam calco mea est!* En vain, tous les bruits du monde extérieur entourent la chaire du professeur de la Sorbonne, en vain les passions, la curiosité, l'intérêt de cette foule ardente, avide de toute nouveauté, se portent incessamment, à ces trois hommes (à ces quatre éloquents, en effet, il ne faut pas oublier M. de la Romiguière) qui parlent de Racine et de la Fontaine, de Charlemagne et de Louis le Gros, de Platon, et du docteur Kant..... le professeur d'éloquence sacrée insiste dans son entreprise, et fidèle à son œuvre, il la continue, et la pousse aussi loin qu'elle peut aller. Rappelez-vous, dans l'*Enéide*, un passage où le héros, Énée, admire, et s'étonne de retrouver, sur ces bords étrangers, l'image de sa ville absente :

. . . . . parvam Trojam, ...
Adgnosco, Scææque amplector limina portæ.

La Sorbonne était, pour M. l'abbé Guillon, une seconde patrie ; il l'admirait dans son passé, il l'honorait dans l'avenir; il la protégeait dans l'heure présente; il y appelait de tous ses vœux le séminaire : « Quelles sont aujourd'hui les doc- « trines dominantes dans nos séminaires, quel est « l'esprit que l'on professe (1)? Un esprit d'isole- « ment qui rapporte tout à ses affections privées, « qui ne connaît rien au delà du cercle étroit des « préjugés où l'enferme la première éducation, « et qui des habitudes du jeune âge, passe invin- « ciblement, dans tout le reste de la vie, avec ses « préventions, avec son système d'hostilité contre « la société tout entière, avec son mépris su- « perbe pour les traditions. » Ceci dit, il concluait en disant : « Rendez-nous nos exercices de « licence....; il faut aux études théologiques, un « centre d'unité, un tribunal, dépositaire des « institutions consacrées par le respect de tous « les âges, qui nous tienne à une égale distance « d'une liberté sans frein, et d'une abjecte ser- « vitude..... La Sorbonne était tout cela! » En même temps, il invoquait les anciens conciles : les conciles de Bâle, de Vienne et de Latran; il invoquait les ordonnances de nos rois; peu s'en fallait qu'il ne remontât, dans les siècles primitifs, et jusqu'au grand évêque *à la bouche d'or!* Et non content de parler, en belle langue française, il parlait la plus élégante et la plus pure latinité (2), et il se demandait « si véri- « tablement il y avait, à cette heure, un ensei- « gnement théologique. » *Nunc extet adhuc facultas theologiæ?* Il poussa l'ardeur jusqu'à en écrire au président du conseil des ministres (3), et ce mémoire est un chef-d'œuvre de logique et d'éloquence. « Ayez grand soin, messieurs, » disait le professeur d'éloquence sacrée aux ministres du roi (1831), « ayez grand soin de la Sor-

(1) *Discours d'ouverture du cours de théologie, pour l'année* 1830.

(2) *Oratio de studiis theologicis*, pour le *Cours* de 1832.

(3) *Mémoire adressé aux ministres du roi, sur le rétablissement des études ecclésiastiques.*

« bonne, qui fut une des grandes institutions « de St-Louis. » Et toujours il revenait sur *la restauration des grades*, et *le temporel des anciens docteurs.* « Il faut que la Sorbonne soit une « école normale ! Il faut que la Sorbonne ait ses « docteurs : *Socii Sorbonici !* » Il fit plus encore; un jour il porta ses réclamations jusqu'au siége de l'archevêque de Paris, et cette fois, l'humble réclamation du docteur en Sorbonne s'éleva à la plus véhémente éloquence. « On a livré, mon« seigneur, l'office entier de l'église de Sor« bonne à la troupe de musiciens du sieur Chor« ron; or le sieur Chorron, invité par une mère « de famille des plus respectables, à faire en« tendre des morceaux de sa musique religieuse « à des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, a « fait exécuter des chants dont les paroles plus « que profanes, furent bientôt interrompues par « crainte du scandale..... Quel maître et quels « organes, pour chanter les louanges du Seigneur « dans une église de Sorbonne ! » Au besoin donc il était véhément, et il élevait la voix, de façon à se faire entendre des hommes puissants. Cette fois son mémoire fut écouté, et l'église de Sorbonne se vit délivrée enfin des chants du *sieur Chorron.* Dans l'intervalle de ces leçons, de ces travaux, il se mettait au courant des plus grandes questions qui tenaient à l'Église, au gouvernement des âmes, à l'état des âmes, et quand il s'était bien pénétré de la gravité de son sujet, sa voix écoutée et respectée se faisait entendre avec tant de zèle, et tant d'onction paternelle ! Ainsi il a répondu à plusieurs reprises, au terrible abbé de Lamennais, et M. de Lamennais ne manquait de s'arrêter un instant, pour écouter ce logicien de si bonne grâce, et ce théologien de si bonne compagnie (1). Il a écrit son très-beau livre intitulé *Entretiens sur le suicide,* en songeant à plusieurs morts volontaires, dont les belles-lettres et les beaux-arts de ce pays s'étaient naguère affligés, et rarement on a répondu avec plus de véhémence et de charité aux misérables arguments de ces meurtriers d'eux-mêmes. « Un délit a été commis, « disait-il (p. 237 et suivantes), il faut le punir; « l'homme est mort, l'âme est partie, il reste un « cadavre, eh bien, que la société s'en empare, et « venge ses droits outragés ! » Tant sa douleur était vive, et tant il était sincèrement affligé de ce qu'il appelait une *démence !* — Un autre jour, il se mettait à répondre au docteur Strauss, et surtout au très-savant et très-éloquent M. Salvador, le célèbre auteur de l'*Histoire des institutions de Moïse.* M. Salvador venait de publier son livre de *Jésus-Christ et sa doctrine*, et dans ce livre, dont le monde entier s'est occupé, M. Salvador établissait, d'une manière générale, la supériorité des idées purement hébraïques, sur les idées chrétiennes; et, de même que la civilisation chrétienne était bien supérieure à la civilisation païenne, le judaïsme, à son tour, renfermait, selon M. Salvador, le germe d'une civilisation, plus parfaite que la civilisation chrétienne. Si donc (c'est toujours M. Salvador qui parle, en son livre) les juifs ne se sont pas faits chrétiens, c'est qu'ils avaient mieux que le christianisme. Cette dispute illustre a été admirablement expliquée par M. de Sacy dans un article excellent du *Journal des Débats :* « Si véritable« ment, disait M. Salvador (dans le résumé que « M. de Sacy faisait de son livre), le christianisme « a été un progrès immense pour les gentils, il eût « été pour les juifs, une abdication de la gloire qui « leur est promise. En se faisant chrétiens, ils « eussent trahi le monde, pour lequel ils sont con« servés; ils auront leur tour quand la civilisation « chrétienne sera épuisée. » Ici l'auteur déployait le spectacle admirable des destinées et de l'élection, toute particulière, de ce petit peuple de Judée. Il nous montrait la nation juive se séparant en deux armées. L'une bien faible en nombre, mais douée d'une prodigieuse fécondité de prosélytisme, prêche l'Évangile aux nations; elle entreprend de changer la religion du monde, elle la change; elle ne rompt avec ses frères que pour faciliter à l'univers païen sa conversion; elle force les gentils, malgré leur orgueil, malgré leur mépris et leur haine pour tout ce qui vient de la Judée, *à plier le genou devant un jeune homme juif, et à le reconnaître pour leur Dieu.....* Et voilà comme, depuis dix-huit siècles, tout ce qu'il y a de chrétiens dans le monde, est l'immense postérité de cette petite tribu de juifs, enfants d'Abraham, et disciples de Jésus-Christ. La plus grande révolution qu'il y ait jamais eu sous le soleil, est donc leur ouvrage. Le monde païen a beau se soulever contre eux; on les accable de dérisions et d'outrages; on les tue; ils n'en viennent pas moins à bout de leur dessein gigantesque. Et de même qu'il nous a montré la petite armée en marche, et marchant à la conquête du monde païen, M. Salvador nous raconte l'autre partie de la nation juive, restée fidèle à la loi ancienne, et résignée, attendant que son tour soit venu de triompher. Quel courage et quelle patience ! En vain leur ville est détruite, en vain leur temple est renversé; leur pays n'est plus qu'une terre de désolation, ils ne pensent pas à rejoindre leur armée triomphante; ils restent juifs, en dépit des cruautés dont ils sont accablés; et non-seulement cette conversion du monde qui, par le succès de l'Évangile, devient à moitié juif, n'apporte aucun adoucissement à leur misère, mais encore le monde a contre eux, un nouveau, un inouï sujet de haine; il les accuse de déicide. A contempler ces injustices et ces misères, un homme de bonne foi ne sait plus s'il doit s'étonner davantage de la cruauté des bourreaux, ou de la patience des proscrits? On leur prend leurs écritures; on s'approprie les promesses que Dieu leur a faites; dans leurs prophètes on leur laisse

(1) *Histoire de la nouvelle hérésie du dix-neuvième siècle*, ou *Réfutation complète des ouvrages de M. de Lamennais*, 3 vol. in-8°.

tout ce que les prophètes leur ont prédit d'ignominies et de douleurs, on s'applique tout ce qu'il y a de glorieux. Dans les églises, dans les chaires de docteurs, partout on ne les nomme qu'avec opprobre. La philosophie même ne demande, pour eux, la tolérance, et l'égalité civile, qu'en diffamant leurs écritures et leur histoire! Pendant dix-huit siècles (c'est encore une parole de M. Salvador), ce sont les juifs qui ont souffert la passion. Et cependant rien n'a pu décourager leur fidélité! Ils avaient un dépôt à garder, ils l'ont gardé, au milieu des persécutions, des outrages, de la fuite et de la dispersion, conservant pour le monde, une civilisation pour laquelle le monde n'était pas encore mûr. Bien plus : malgré tant de causes de ruine et de mort, ils se sont multipliés d'une façon miraculeuse. Ils semblent n'avoir été chassés de chez eux, que pour être mêlés dans la masse des nations, et former le germe d'une nouvelle unité que le temps développera. Enfin il n'y a pas un coin de l'univers, un coin si reculé, si barbare, où l'on ne trouve des juifs, avec leur esprit de travail et d'industrie, avec leur Foi. Ils attendent leur jour; ce jour, selon M. Salvador, approche. Le vrai Messie, promis au monde, c'est le peuple juif lui-même, Messie persécuté, l'homme de douleur pendant les dix-huit siècles qui viennent de s'écouler, Messie glorieux dans un temps qui n'est pas loin! « La civilisation chrétienne s'ébranle; il a fallu « que le monde passât par le christianisme; il « viendra aux idées purement hébraïques, et les « juifs auront deux fois été les maîtres et les chefs « de la civilisation. » Tel était dans son ensemble éloquent, et rempli de chapitres merveilleux, le livre de M. Salvador; son but évident, et M. l'abbé Guillon ne s'y est pas trompé, c'était d'ôter au christianisme, son caractère de révélation divine et de lumière des esprits, et de prouver que le christianisme avait gâté, dans quelques parties essentielles, la loi et la religion des juifs.—Et quant à la morale, sans refuser au maître des chrétiens la gloire d'avoir répandu sur ses leçons, une grâce persuasive, et une majesté souvent incomparable, M. Salvador prétendait que le christianisme l'avait trouvée toute préparée et toute faite, sauf peut-être quelques idées de rigueur ascétique dont l'exagération se liait, naturellement, au dogme oriental de la prédominence du mal ici-bas. En même temps M. Salvador, infatigable à l'attaque, ardent à la réplique, avec une éloquence vive, et dans le meilleur style des apologistes, expliquait l'histoire de l'Église dans le premier siècle, la vie de Jésus-Christ, celle des apôtres, leur doctrine, leurs travaux, leurs triomphes. Il refaisait, avec le texte même du Nouveau Testament, les Évangiles, les Actes des apôtres, les Épîtres de St-Pierre et de St-Paul, et l'Apocalypse de St-Jean, une histoire purement humaine, des origines du christianisme. Il cherchait le fait, sous le merveilleux. Jésus-Christ, St-Paul et St-Jean divisent, selon M. Salvador, en trois phases distinctes, le premier siècle de l'Église. Et vous pouvez croire si l'éloquent évêque de Maroc sentit se rallumer toutes ses colères généreuses, quand il comprit que, cette fois, St-Paul et St-Jean étaient préférés à Jésus-Christ! « Ah! disait-il, je le vois bien, M. Salvador ne « saurait pardonner *au jeune homme juif* d'avoir « élevé sur tous les autels de l'univers, l'instru- « ment de sa mort, le signe de son supplice, « cette croix qui, pendant si longtemps a ameuté « la haine de tous les peuples, contre les restes « dispersés de la nation juive! » En même temps, l'évêque indigné se demandait « ce que devient la « vie de Jésus-Christ, dépouillée de tout miracle, « et réduite à n'être plus que la biographie d'un « sectaire, plus habile ou plus heureux que tous « les autres?—Et si cette *biographie* était acceptée, « il y avait encore à nous dire la raison pour la- « quelle ce *sectaire*, qui a pris sa morale à Philon « et aux Esséniens, ses dogmes à l'Orient; qui « s'est dit le Messie comme tant d'autres; qui a « fait des miracles dans un temps où ils étaient « communs; qui n'a eu pour aides, que les plus « ignorants et les plus poltrons de ses compa- « triotes; qui a fini par un honteux supplice, « seul de tous les sectaires de son époque, a rem- « porté cette victoire éclatante, éternelle? — Pre- « nez garde aux explications de ces philosophes « juifs, disait l'évêque, elles expliquent tout, « excepté le point qu'il faudrait expliquer! Pour- « quoi donc la foi des hommes est-elle tombée, jus- « tement sur celui-ci, plutôt que sur celui-là? Je « crois voir un anatomiste qui, pour rendre raison « de l'ouïe, montre très-bien, comment le son « arrive jusqu'à l'oreille, et frappe le cartilage qu'il « doit frapper; mais pourquoi j'entends, quand « l'opération matérielle est consommée? Voilà ce « que sa science ne lui explique pas mieux qu'à « moi, qui crois que le son, l'oreille, l'ouïe, ou mon « âme qui entend, sont les ouvrages de Dieu. » Cette réfutation du livre de M. Salvador par M. l'abbé Guillon (1) est un de ses plus beaux livres : il prend à partie, en les opposant l'un à l'autre, Gibbon, le docteur Strauss et M. Salvador. « Et comment donc, leur dit-il, expliquez- « vous, vous qui expliquez toute chose, que celui « qui, selon vous, a été justement condamné au « supplice infamant de la croix, ait eu l'art de se « faire adorer et justifier par tout l'univers? Véri- « tablement nous sommes loin des jours de la « Passion de Notre-Seigneur, pour discuter à la « façon d'un grand magistrat (M. Dupin aîné) la « forme de son procès, et pour savoir au juste, ce « qui se passait dans le cœur de ceux qui l'ont « condamné; mais il nous semble que Notre-Sei- « gneur Jésus-Christ, même en supposant qu'il « ait été condamné légalement, s'est *réhabilité* au « calice de toutes les réhabilitations humaines.

(1) *Examen critique des doctrines de Gibbon, du docteur Strauss et de M. Salvador, sur Jésus-Christ, son Évangile et son Église.*

« Quoi donc, vous voudriez nous ramener de « Caïphe à Pilate, et revoir un procès, jugé par la « résurrection ! » Par ces exemples, le lecteur peut juger du zèle et du travail de M. l'abbé Guillon. Ce qu'il a écrit, en dehors de son Cours d'éloquence, en dehors de son livre des *Pères de l'Église*, est à peine croyable. Il a publié (en 1835) *Histoire générale de la philosophie ancienne et moderne* (2 tomes in-8°). Il a publié : *Modèles de l'éloquence chrétienne en France, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours* (2 tomes grand in-8°, 1837). Il a publié : *OEuvres complètes de St-Cyprien*, traduction nouvelle, avec notes, en cette même année 1837. On lui doit encore une édition des *Sermons du P. Lenfant* (Paris, 1827, 8 tomes in-12); une édition des *OEuvres de Massillon* (1828); un *panégyrique de St-Louis*, « prêché » (c'est le mot propre) devant l'Académie, au mois d'août 1818. Il a fait aussi un livre : *Sur le respect dû aux tombeaux* (Paris, 1799); un livre : *Du rétablissement des études* (1823); et ce livre : *Du rétablissement des études*, est bien digne d'un disciple de Rollin. Véritablement, si profonde était la vénération de M. l'abbé Guillon pour *le bon Rollin*, qu'il avait acheté la maison où fut écrit le *Traité des études;* une humble maison : elle était devenue *une étable*, et M. l'abbé Guillon la répara, à son usage ! Il y venait souvent; il s'asseyait dans le petit jardin ; il cherchait les traces de l'homme excellent qui fut le vrai maître de la jeunesse intelligente, au 17e siècle. — On a retrouvé, dans les cartons de M. l'abbé Guillon, les matériaux précieux d'une *Histoire de l'apologue*. Il a beaucoup travaillé à la publication de M. Méquignon-Havard : *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, edid. D. Caillau et M. N. S. Guillon (148 vol.) Il a laissé une *Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury, toute chargée de ses notes manuscrites. Ces notes étaient tout ce qui restait d'une *Histoire ecclésiastique* en 12 tomes, qui représentaient un travail de dix années. En 1815, lorsque pour la seconde fois, l'armée ennemie envahit la France, les Cosaques entrèrent dans la maison que possédait M. l'abbé Guillon, dans le petit village de Montfermeil, et la trouvant pleine de livres, ils s'amusèrent à brûler tous ces livres. Or le manuscrit de l'*Histoire ecclésiastique* périt dans l'incendie : il n'en restait plus que des notes éparses : *pendent opera interrupta !* Ce livre avait été demandé à M. l'abbé Guillon par son maître et son ami, M. l'abbé Émery ; lui-même, l'abbé Émery, il avait mis la main à cette œuvre, à jamais regrettable, et qui soulèverait, aujourd'hui, bien des controverses. En effet, nous sommes si loin du temps où ce même abbé Émery, à qui personne ne contestait une judicieuse érudition, une éminente piété, un dévouement inaltérable au Saint-Siége, s'écriait, dans toute la conviction généreuse de son esprit et de sa foi : « Nous regardons la Déclara- « tion de 1682, comme un monument précieux, « même au Saint-Siége, et dont nous ne doutons « pas qu'il ne loue, un jour, la sagesse et ne ré- « clame l'autorité, parce qu'en même temps qu'on « y rejette des prérogatives qui n'ont point de fon- « dement dans l'Évangile, on y établit celles qui « sont de droit divin, et sur lesquelles repose l'im- « muable grandeur du Saint-Siége. Si l'Église galli- « cane y indique d'une main, la partie de l'édifice « qu'on peut abattre, elle montre de l'autre, celle « qui doit être à jamais sacrée et inviolable. » Il faudrait un catalogue entier, si l'on voulait dire tous les travaux que renfermaient les œuvres inédites du savant évêque de Maroc, et tous les livres qu'il avait écrits, à son usage personnel. *Mélanges* sur les antiquités, sur les médailles antiques; mélanges et critiques d'histoire et de philosophie; recherches sur la Sorbonne; instructions, mémoires, lettres; lettres à M. l'abbé de Lamennais, à M. Lacordaire, à M. de Chateaubriand, à tous ceux dont la parole agitait, troublait ou charmait l'Église de France. Il avait consacré tout un cahier à Platon, à Bayle, à Bossuet (il admirait Bossuet, comme le meilleur disciple de St-Jean Chrysostome). Il a laissé un essai sur l'histoire du 12e siècle, un essai sur l'histoire des jésuites. Il avait écrit, dans sa jeunesse, l'éloge de Duplessis-Mornay, et l'éloge de la Bruyère; il avait traduit, en vers latins (il était poëte comme le P. Vanière), le chant funèbre du 21 janvier, écrit en vers français, par M. Baour-Lormian. Ces vingt cartons représenteraient une bonne partie de la vie d'un homme laborieux. Dans sa correspondance, on retrouvait les noms les plus célèbres, les plus honorés, les plus aimés : l'abbé Barthélemy, le cardinal de Beausset, le cardinal de Cheverus, M. Fraissynous (la plus tendre amitié l'unissait à l'illustre évêque d'Hermopolis), le savant M. Patin, son digne ami, l'éloquent M. Delamalle, le philosophe Jouffroy, le président Faure de St-Vincent, l'abbé Sicard (l'abbé Sicard avait été le réclamer dans la prison du Temple), M. Villemain, M. Guizot, M. l'avocat général Dupin. Enfin les plus beaux noms de l'Église, de la politique et du monde étaient représentés dans cette correspondance. — Parmi ces noms glorieux, il y avait un nom, entouré plus que tous les autres, de louanges, d'admiration, de sympathie et des plus tendres, des plus unanimes, des plus sincères respects, le nom même de S. M. la reine des Français ! M. l'abbé Guillon était *aumônier de la reine*. La révolution de 1830 avait trouvé M. l'abbé Guillon, aumônier de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, comme si le duc de Penthièvre eût désigné lui-même, à cette maison royale, l'ancien aumônier de madame la princesse de Lamballe. Ainsi, l'aumônier de madame la duchesse d'Orléans avait vu naître et grandir, à l'ombre auguste d'une mère de famille, qui est une sainte, et la plus admirable de toutes les reines, cette illustre famille de glorieux enfants, qui devaient payer, si complétement et de si bonne heure, leur dette généreuse envers la France, leur mère nourrice. M. l'abbé Guillon eut le bonheur d'enseigner à ces princes et à ces

jeunes princesses (1), le vrai modèle en toutes les sciences, en tous les arts de la jeunesse française, les vérités de la religion que professait leur auguste mère. Il a été le témoin assidu, modeste et discret des vertus de ce père et de cette mère de famille, réservés à tant de gloire, à tant d'ingratitudes, à tant d'infortunes. A peine, en l'an de grâce 1824, au delà du Palais-Royal, de Neuilly ou du château d'Eu, si l'on savait que M. l'abbé Guillon était l'aumônier de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans. Il accomplissait ces glorieux devoirs, avec tant de réserve, de modestie, et si peu d'ambition personnelle, qu'il fallut que la reine des Français, elle-même, voulant payer les dettes de madame la duchesse d'Orléans, insistât pour que son digne aumônier fût désigné évêque de Beauvais, et fût nommé (en 1833) (l'opposition venait de Rome, à cet évêché de Beauvais) évêque de Maroc. M. l'abbé Guillon eût été un admirable évêque, mais il était avant tout un grand docteur, un digne pasteur des âmes, et des jeunes âmes. Il aimait la jeunesse, à la façon du bon Rollin, son maître. Il avait été, dix ans, aumônier du collége royal de Louis-le-Grand, et l'on sait s'il rencontra, sous cette loi sévère, et parfois implacable, des occasions sans nombre de se montrer un père, un ami, un conseil, un consolateur à tant de pauvres enfants, dont il était la Providence. La chapelle du collége de Louis-le-Grand se souviendra longtemps de cet *aumônier* paternel, de ses touchantes homélies, de ses bienveillantes et graves paroles, de ses graves conférences, de ses intimes instructions, écoutées avec tant de respects, par ces jeunes esprits réservés, pour le grand nombre, à remplir les postes les plus difficiles de la paix et de la guerre; écrivains, magistrats, capitaines, en quittant le collége, ils n'oubliaient pas de saluer le digne aumônier qui les avait contenus, éclairés, protégés, encouragés. Il savait leur nom à tous; il leur prédisait leurs destinées. Il n'eut donc pas grand'peine à adopter les enfants du roi et de la reine des Français. Et de même qu'il avait assisté à leurs premiers triomphes, après avoir vu ces têtes bouclées, couronnées de leurs premières couronnes, il assista à la mort de M. le duc d'Orléans, ce glorieux prince qui était déjà un ancêtre; il vit s'ouvrir et se refermer le cercueil de la princesse Marie, une des grandes artistes de ce siècle! M. l'évêque de Maroc assistait à l'inauguration du Musée de Versailles, et il n'était pas loin du roi, lorsque le roi, d'une manière triomphante, arracha le voile qui dérobait à tous les regards, la statue de Jeanne d'Arc. En ce moment quelqu'un entendit le respectable évêque de Maroc qui murmurait à son voisin, cette belle parole de l'apôtre : *Videamus quid sit paritura virgo!* Et ce mot-là fut le meilleur qui ait été prononcé dans toute cette journée illustre. N'oublions pas, dans les œuvres de M. l'abbé Guillon, sa touchante oraison funèbre de la princesse Marie et du prince royal : « Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, « bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui « vos grandes cérémonies et vos pompes, avec ces « pompes funèbres, et le comble des grandeurs, « avec leur néant! (1) » L'oraison funèbre de monseigneur le duc d'Orléans, par M. l'évêque de Maroc, au milieu des louanges et des regrets de la France entière, se fit remarquer par toutes les qualités de la vraie et sincère douleur. Certes, monseigneur l'évêque de Maroc était dans son droit lorsqu'il prenait sa part éloquente de la douleur universelle et du deuil public : il avait été l'instituteur religieux de M. le duc de Chartres; il avait vu, en germe, dans cette jeune âme, toutes les qualités dont le développement devait être si abondant et si rapide; et c'est bien lui, parvenu à une vieillesse avancée, et réduit à verser, sur le tombeau du jeune prince, ses larmes avec ses prières, qui pouvait dire avec St-Jérôme : « Le tribut que la jeunesse devait à nos cheveux « blancs, c'est nous qui le payons à la jeunesse! » Ce tribut, si douloureux qu'il soit, M. l'évêque de Maroc l'a payé, au delà même du courage et des forces de la vieillesse. On l'a vu, partout où les restes mortels de l'auguste défunt ont eu besoin de larmes, de bénédictions et de prières. A Neuilly, à Notre-Dame, à Dreux, son zèle et sa douleur lui ont fait oublier son âge; sa vieillesse s'est trouvée forte pour ce pieux devoir; sa voix s'est mêlée aux accents éplorés de la religion, de la famille et de la patrie. A Dreux, M. l'évêque de Maroc a suivi, jusque sous la froide pierre du caveau royal, le convoi du prince royal; et, revenu à Paris, il a résumé dans quelques pages pleines d'attendrissement, de charme et de gravité, les désolants souvenirs de tant d'émotions. Qu'on nous permette ici de citer

(1) Quelle plus touchante lettre, et plus digne d'être conservée, cette lettre de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, à son courageux aumônier! — Nous la citons ici, cette lettre auguste, comme un chef-d'œuvre de la tendresse et de la prévoyance maternelles. Dans l'histoire de toutes nos reines, et Dieu sait pourtant, qu'il nous en a donné d'excellentes, il n'y a rien de plus glorieux et de plus touchant :

« Palais-Royal, le 7 décembre 1826.

» Je me suis occupée de la division de l'instruction, et de « l'arrangement des heures, pour les dimanches, et je viens, « monsieur l'abbé, le soumettre à votre approbation. La voi- « ture viendrait, chez vous, à sept heures du matin, pour vous « amener au Palais-Royal, où vous nous diriez la messe, à huit « heures. Après la messe, vous prendriez votre café, et à neuf « heures un quart, vous auriez la bonté d'aller donner une « instruction à Chartres, dont le logement est à côté de la cha- « pelle. A neuf heures et demie, vous me feriez le plaisir de « monter chez Clémentine, où se trouverait aussi Joinville, et « vous donneriez vos bonnes instructions à ces deux chers petits; « enfin, de dix heures à dix heures et demie, à Louise, à Marie, « et à Nemours, qui se trouverait réuni à ses deux aînées. « Il faut bien compter sur votre cœur, et sur votre bonté, « pour oser vous proposer ce plan, dont j'espère un grand « bien, pour mes petits trésors; mais je compte aussi que si « vous y trouvez quelque objection, vous me la direz fran- « chement. Si vous ne me faites rien dire, dès dimanche pro- « chain, la voiture sera chez vous, à sept heures du matin. « En attendant, veuillez bien agréer l'expression de la reconnais- « sance, et du respectueux attachement de votre bien affectionnée

« MARIE-AMÉLIE. »

(1) Bossuet, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.*

quelques-unes de ses nobles paroles; elles donneront une idée approchante de l'éloquence et du cœur de ce disciple des Pères de l'Église : « Quelle « était notre sécurité ! Comme nous reposions dé- « licieusement à l'ombre de notre bonheur pré- « sent et de nos futures espérances, lorsque tout « à coup ce cri déchirant est venu frapper nos « oreilles : « Monseigneur le duc d'Orléans est « mort ! » Et, pareille à la foudre qui perce la « nue et éclate avec fracas, la nouvelle, portée « dans l'habitation de la royale famille, a retenti « par toute la capitale, qu'elle a remplie en un « moment, de deuil et de consternation. Les fêtes « et les plaisirs, toutes les distractions du siècle « sont suspendus. On reste saisi, muet, immobile. « Avant même d'avoir la confirmation de la ca- « tastrophe, tous les cœurs sont comprimés par « les plus vives émotions, et les plus sinistres pres- « sentiments. Paris n'est plus qu'une famille « tremblante sur le sort d'un fils premier-né, ce « fils qui n'est jamais plus cher qu'au moment où « l'on craint de le perdre. On se refuse de croire « à la réalité. Peut-être on s'exagère cet irrépa- « rable malheur; peut-être le prince n'est que « blessé, et l'art a des ressources fécondes en mi- « racles. Dieu tout-puissant, près de qui toute la « science des hommes est vaine, commandez à la « mort de s'arrêter ! Seigneur, vous avez rendu « le fils de la veuve de Naïm à sa mère suppliante, « exaucez les vœux de tout un peuple; voyez les « larmes d'un père, d'une mère, dont la fidélité « à votre service vous est si bien connue ! Vœux « superflus ! Monseigneur le duc d'Orléans est « mort. Le monde entier s'est évanoui pour lui; « entre les gloires de la vie et les horreurs du « trépas, il n'y a eu d'intervalle que le dernier « soupir. Mort tout vivant ! On accourt, on se « précipite : il n'était plus. On s'interroge sur « les causes qui l'ont provoqué : personne qui « puisse répondre ! Il est mort ! Il est mort sur « le seuil de la royale résidence, où sa sainte « mère l'attendait pour l'embrasser. » Depuis ce jour funèbre, S. M. la reine des Français, pour les lettres qu'elle écrivait aux amis de son deuil, aux courtisans de sa douleur, fit graver, sur le cachet aux armes de sa maison, une couronne d'épines. Nous avons tenu dans nos mains respectueuses, plusieurs de ces lettres de la reine Marie-Amélie à son digne aumônier, qui attestent les sympathies les plus vives, pour le noble et savant vieillard qui portait à cette reine courageuse, tant de pieuses et ferventes consolations. Il est vrai que jamais la protection et l'appui de la reine n'avaient manqué à M. l'abbé Guillon. Dans cette grave affaire de la dernière communion de M. l'abbé Grégoire, S. M. la reine défendit et protégea, de toute l'autorité de sa foi, de sa vertu, et de sa majesté, son digne aumônier. Les hommes de trop de zèle (ils sont aussi dangereux dans l'Église, que dans le gouvernement) ont voulu faire un grand scandale avec la mort de l'abbé Grégoire; ils ont applaudi à la censure (ils l'avaient provoquée !) que l'archevêque de Paris, M. de Quélen, avait prononcée contre l'évêque de Maroc... De cette censure et de ces colères, il ne reste, aujourd'hui, que la justification la plus entière, et la plus complète, du savant évêque. Lui-même il adressait à l'archevêque, non pas les excuses, mais les motifs de sa conduite, et jamais la charité, la vérité, la probité n'ont parlé un plus franc et plus digne langage. « Le « jeudi 21 mai (1831), le jour commençait à peine; « je fus appelé par M. Grégoire, pour l'assister à « ses derniers moments. J'ignorais même qu'il fût « malade, et qu'il résidât à Paris... N'avait-il pas « sa paroisse et son curé à qui sa propre juridic- « tion déléguait le droit et le devoir de courir « après la brebis qui méconnaît la voix du pas- « teur? D'ailleurs, était-ce bien à moi, à l'auteur « du *Parallèle des révolutions*, que pouvait s'adres- « ser un tel message? » On lui répondit par une double affirmation, et il se rendit au lit de mort du vieillard qui le faisait appeler. « Le vieillard, « épuisé par l'âge, par la souffrance et par les « plus pénibles émotions, m'accueillit avec les « marques de la plus profonde reconnaissance ! « Il fixa sur moi, ses yeux remplis de larmes; il « me tendit la main, serra la mienne... Je l'em- « brassai ! »... *Je l'embrassai !* Voilà bien l'abbé Guillon ! C'est bien le prêtre indulgent, ce laborieux que chaque jour de sa vie a vu levé avant l'aurore, et qui, à peine éveillé, est tout entier à la prière, à ses livres, à la charité. *Je l'embrassai !* Il aurait pu dire, en même temps, que l'abbé Grégoire avait été son ennemi, que l'abbé Grégoire l'avait maltraité à plusieurs reprises, et qu'il *pardonnait* à l'abbé Grégoire... Il n'avait rien à pardonner, il avait tout oublié, depuis cinquante ans. « On m'instruisit alors, poursuit l'abbé « Guillon, des démarches qui avaient été faites, « depuis le commencement de la maladie, au- « près du curé de l'Abbaye aux Bois et de mon- « seigneur l'archevêque. A ce récit, fait en sa « présence, le malade mêlait ses observations et « ses réminiscences, disant qu'il voulait vivre et « mourir au sein de la religion catholique ro- « maine, invoquant les marques de communion « qu'il avait données au Saint-Siége, et me mon- « trant les témoignages qu'il en avait obtenus de « feu le cardinal du Belloy. Avait-on le droit « d'exiger de lui, plus que n'avait fait le pape « Pie VII, dont le concordat en 1804, avait abrogé « les sévères ordonnances, rendues par son prédé- « cesseur, contre les évêques de la constitution de « 1791? M. Grégoire nous parlait sans amertume « du refus opposé à ses instances; il nous parlait « avec attendrissement, du bonheur qu'il avait eu « de voir son premier pasteur, monseigneur l'ar- « chevêque de Paris, et de recevoir de sa main les « gages de la réconciliation ! » Tels étaient les discours de ce vieux prêtre qui voulait mourir, réconcilié avec l'Église. M. l'abbé Grégoire répétait qu'il

mourait *fidèle aux lois de l'Église et de la patrie;* il invoquait, avec des larmes, les derniers secours de la religion, et cependant le curé de sa paroisse s'y refusait, par obéissance aux ordres de ses supérieurs. « Alors, ajoute l'évêque de Maroc, je « pensai au préjudice que ces refus pouvaient « entraîner pour l'âme de ce chrétien, pour la « religion, pour le sacerdoce, et je ne vis plus « dans le vieillard mourant, que l'homme en proie « au naufrage, à qui l'on jette la planche de salut, « une âme à fortifier par le plus puissant moyen « de la religion. Toutefois, j'eus la précaution de « rappeler aux assistants que je me regardais, en « cette circonstance, comme le ministre de la « nécessité, et que s'il y avait une apparente « infraction aux règles de la discipline, elle se « trouvait (c'est un mot de St-Augustin) *abon-« damment compensée par le grand précepte de la « charité, qui se fait toute à tous.* » Tels sont les motifs du pieux évêque, « Il ne pouvait pas, » disait, dans une occasion semblable, M. l'abbé Émery, en expliquant ce passage de St-Cyprien : *Necessitati succubuit,* « ne pas obéir à cette né-« cessité! Bien plus, agir autrement c'eût été « manquer à toutes les règles de la justice et « de la charité; en agissant comme il a fait, il « s'était conformé à tout ce qui avait été pratiqué « par les évêques de l'Afrique! » A ces explications sans réplique, l'évêque de Maroc ajoutait le texte formel, non-seulement du concile de Trente et du concile de Toulouse; mais encore les paroles du *Pastoral de Paris :* « Le malade... fût-il déses-« péré, fût-il sous *le joug de l'excommunication,* « s'il vient à tomber en péril de mort, tout « prêtre qui se trouve présent peut lui adminis-« trer l'extrême onction, de peur que le ma-« lade ne meure, privé des secours de ce sacre-« ment (1). » A ces explications, si dignes d'un prêtre et d'un théologien, les faiseurs de zèle répondirent par des fureurs : « L'abbé Grégoire « était un excommunié ! L'abbé Grégoire devait « mourir, comme il avait vécu, étranger à la com-« munion de l'Église catholique! Enfin l'abbé « Grégoire ne pouvait être relevé des censures, et « admis aux bienfaits des sacrements, à moins « d'une solennelle rétractation, proclamée par lui « de vive voix et par écrit, en présence de té-« moins! Conférer les sacrements à un tel homme, « c'était donc une violation sacrilége des règles de « la discipline, et des principes les plus anciens de « la foi catholique! » Ainsi ils s'écriaient; et comme au fond de ces déclamations se rencontre à coup sûr le venin qui tue, ils ajoutaient : « *Voilà le « crime* dont M. l'abbé Guillon s'est rendu cou-« pable auprès des prêtres et des pasteurs, *et « c'est de Rome qu'il attend ses bulles canoniques !* » Les faiseurs de zèle en voulaient surtout à *l'évêché* de ce prêtre excellent, qui avait été nommé *évêque de Beauvais*, avant d'être nommé évêque de Maroc. « Prenez garde à ces faux zélés, disait « l'abbé Émery de sainte mémoire, ils manquent « de charité; ils ne sauraient pardonner les délits « de cette espèce; ils en conservent une mémoire « implacable! » — Il n'est pas inutile que ces disputes laissent leur trace; elles ont leur enseignement; elles enseignent la charité et la patience. Ainsi monseigneur l'évêque de Maroc s'est défendu, puis il est venu bien vite aux travaux de toute sa vie, oublieux des grandeurs dont il s'était vu menacé. — Le grand titre de ce savant homme, et son vrai titre aux souvenirs de la postérité, c'est *la Bibliothèque des Pères de l'Église* (1). Il faudrait remonter aux premiers siècles de l'Église pour rencontrer les commencements et les indications de cette immense entreprise. Eusèbe de Césarée, au temps de Constantin, avait tenté, il est vrai, pour les écrivains ecclésiastiques, ce que Cicéron lui-même, avait fait pour les orateurs, et surtout pour les grammairiens. St-Jérôme, un siècle après Eusèbe, avait composé, ou pour mieux parler, avait écrit, son *Catalogue* (il ne l'appelait pas autrement) : *De scriptoribus ecclesiasticis.* Il y eut ensuite *la Bibliothèque de Photius* où, pêle-mêle, se présentent les écrivains profanes, mêlés aux écrivains religieux. Le 16e siècle, en cette universelle renaissance des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, publia une *Bibliothèque* (en latin) *des anciens Pères,* sous la direction de dom Marguerin de la Bigue, *Socius sorbonensis,* en neuf tomes in-folio (1589), et ces neuf tomes furent portés, cent ans plus tard, à vingt-sept tomes in-folio (Lyon, 1677). Plus tard encore le savant Dupin publiait *la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* et son livre, dénoncé, avec toute la véhémence de la plus vive indignation, par Bossuet lui-même... un Père de l'Église, comme attentatoire à la gloire des Saints Pères, et renfermant une *doctrine insupportable,* ne put résister à ces foudres. Cependant les protestants adoptèrent la *Bibliothèque* de M. Dupin, en dépit des foudres de Bossuet; encore aujourd'hui ils l'entourent d'honneur et de confiance. Après M. Dupin, Dom Cellier reprit en sous œuvre, cette *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques,* sous ce titre : *Histoire générale des auteurs sacrés,* mais, cette fois, si complète fut la mutilation, et si rapide l'analyse, que l'on pourrait la comparer à ces carcasses de feux d'artifice, quand les fusées, les bombes et les soleils ont jeté leur fumée, et brillé de toutes leurs clartés fugitives. En l'an de grâce et de science ecclésiastique, en 1662, le P. Combéfis, dominicain, fit paraître, à l'usage des prédicateurs, la *Bibliotheca Patrum concionatoria,* indigeste et très-incorrecte publication. Nous avons aussi les utiles travaux de M. l'évêque de Senez qui, des hauteurs de sa solitude du mont

(1) *Past. Paris.*, *anno* 1786, t. 2, p. 385. *Si quis tamen infirmus...* etc.

(1) *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, ou *Cours d'éloquence sacrée*, Paris (1824-1828), 26 t. in-8°, Méquignon-Havard, éditeur.

Valérien, préparait une *Bibliothèque des Pères* (sous ce titre : *Orator sacer*); mais la révolution interrompit ce grand travail, si bien que beaucoup était à faire encore, au moment où M. l'abbé Guillon, professeur d'éloquence sacrée en Sorbonne, entreprit d'accomplir ce grand livre, qui remonte aux premières années du génie, et de la foi des premiers chrétiens. Comme il savait toutes les difficultés et tous les périls de son entreprise, le nouvel éditeur des *Pères de l'Église grecque et latine*, s'était entouré des plus minutieuses précautions. Il savait aussi, par quels côtés périlleux les entreprises, antérieures à la sienne, avaient manqué d'intérêt, d'autorité, de force et de grandeur. Dans ce grand nombre de traducteurs et d'annotateurs des Pères de l'Église, il avait compris la stérilité de celui-ci, la prolixité de celui-là; l'un manquait de méthode, et l'autre manquait de goût; celui-ci ne savait pas le grec, celui-là savait mal le latin; quelques-uns savaient à peine le français. C'était encore une difficulté considérable d'écrire, avec la réserve et les déférences qui sont dues à ces grands caractères, mêlés à de si grands événements, la biographie, et la bibliographie de cette Église d'Orient et d'Occident, qui est toute l'Église. En même temps que de notes, que de recherches, de commentaires, d'explications, de critiques, indispensables à qui tenterait de publier une *Bibliothèque des Pères de l'Église*, afin que chaque homme et chaque idée étant à sa place, il devînt facile de lier l'un à l'autre, les monuments, les écrits, les documents, les beautés, les citations, les imitations, les circonstances de cette littérature à part dans les chefs-d'œuvre du génie, et dans la plus éclatante exception parmi les œuvres de l'esprit humain. *Tantum series junctura que pollet*, a dit Horace, en son *Art poétique*. Ainsi, de l'ordre même et de ses conséquences logiques, devaient sortir la majesté, l'harmonie et la grandeur de ces livres extraordinaires, qui contiennent le passé du monde, et son avenir. En ceci, M. l'abbé Guillon obéissait, à l'archevêque de Cambrai, à Fénélon lui-même, non moins qu'à l'ordre absolu de Bossuet. « Selon « l'immuable règle de critique proposée par Fé« nélon (c'est l'abbé Maury, qui parle ainsi), et « judicieusement acceptée par Fleury, quand on « veut apprécier le mérite des Pères de l'Église, « il ne faut pas oublier le temps et le pays où « ils ont vécu; il faut les confronter avec leurs « contemporains les plus célèbres : St-Ambroise « avec Symmaque, St-Basile avec Libanius; alors « on voit combien ils ont été supérieurs à leur « siècle ! » Qui voudra donner l'idée, à peu près complète, de *la Bibliothèqne des Pères de l'Église grecque et latine*, par M. l'abbé Guillon, peut citer hardiment, cette parole intelligente de M. l'abbé Maury. Ainsi, cette *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, par M. l'abbé Guillon, est, à proprement dire, l'histoire des victoires et conquêtes de l'Évangile. On assiste, en ce livre excellent, clair, lumineux, bien fait, aux batailles des premiers siècles, aux triomphes des siècles suivants; on assiste à l'agonie, à la mort du paganisme, et du fond de ces ténèbres, bientôt, vous voyez surgir « la Jérusalem nouvelle, brillante de « clartés ! » Les voici tous, les moralistes, les historiens, les missionnaires, les évêques, les solitaires, les pontifes, les poëtes, les philosophes, les convertis, et même les apostats de la loi nouvelle ! Les premiers, après les apôtres, qui se présentent armés de toutes pièces, sont les *apologistes* : Origène, Tertullien, Minutius Félix, Arnobe et Cyprien. Après les *apologistes*, viennent les docteurs, les *Pères dogmatiques*, et les premiers de tous, St-Eusèbe, et St-Athanase qui sut résister à Julien l'Apostat. L'œuvre, à son sommet, nous montre enfin les imposantes figures des Bazile et des Chrysostome. Ces voix illustres, après avoir retenti, victorieusement, dans les temples de Constantinople et de Césarée, semblaient perdues dans l'intervalle des siècles, leur digne interprète nous les a rendues, dans la langue même que parlaient leurs successeurs, devant le roi Louis XIV ! Ainsi chaque œuvre arrive à sa date, à son heure et dans l'histoire qu'il a traversée; ainsi dans ce musée, et dans cette bibliothèque, arrivent, par les droits de leur génie, et la toute-puissance de leur inspiration, ces grands hommes, ces grands écrivains, ces grands artistes de la foi, de la charité, de l'espérance. Et ne pensez pas que M. l'abbé Guillon les attache et les mutile sur le lit de Procuste, afin qu'ils entrent forcément, dans le cadre exigu d'une publication marchande, au contraire il accorde à chacun des Pères, toute la place et tout l'honneur qui lui reviennent. C'est ainsi qu'il a consacré douze volumes à St-Jean Chrysostome, et quand il faut qu'il l'abandonne enfin, on comprend qu'il l'abandonne à regret (1). « Il n'a « manqué à ce rare et savant travail, pour que le « livre de l'abbé Guillon méritât tout de suite les « honneurs qui lui revenaient, que d'avoir été « signé par un des tyrans de l'Église actuelle ! » a dit un savant critique, et ce critique avait raison. Faites seulement que *la Bibliothèque des Pères de l'Église grecque et latine* appartienne à une congrégation religieuse, aussitôt vous avez un livre accepté du monde entier. M. l'abbé Guillon était seul; il n'appartenait pas, et tant s'en faut, *à la coterie*, et dans cette œuvre immense, il

(1) Dans sa description de la bibliothèque de la cathédrale d'York, écrite en vers latins, le célèbre Alcuin donnait le catalogue des *Pères de l'Église*, et si nous citons ici ces quelques vers, c'est qu'il firent un jour (c'était bel et bien le jour de sa fête), le plus grand plaisir à M. l'abbé Guillon :

Illic invenies veterum vestigia Patrum,
Quidquid habet pro se *Latio Romanus* in orbe,
Græcia vel quidquid transmisit clara *Latinis* :
Hebraicus vel quod populus bibit imbre superno
Africa lucifluo vel quidquid lumine sparsit :
Quod Pater *Hyeronimus*, quod sentit *Hilarius*, atque
Ambrosius præsul, simul *Augustinus*, et ipse
Sanctus *Athanasius*, quod *Orosius* edit avitus :
Quidquid *Gregorius* summus docet, et *Leo* papa;
Basilius quidquid, *Fulgentius* atque coruscant,
Cassiodorus item, *Chrysostomus* atque *Johannes*,

fut à peine encouragé par les suffrages de quelques gens de goût! Quand on songe que la critique, oublieuse de tous ses devoirs, négligea de parler, convenablement, de ce grand livre, et que l'Académie française a refusé de reconnaître, à sa façon, la façon la plus éclatante, l'excellence de l'œuvre, et le mérite de l'écrivain! « L'unique encouragement, disait-il, que j'aie « recueilli jusqu'à cette heure (et je suis aux « portes de la tombe), est l'espérance que cet « ouvrage, consacré à la gloire de la religion, « ne sera pas sans quelque fruit pour la pos- « térité! » Tristes paroles; mais ces heures de découragement ne durent guère, pour les âmes fortes, et pour les honnêtes esprits; d'ailleurs quelle récompense, ici-bas, vaudra jamais l'intime contentement de l'écrivain, lorsqu'après tant d'années, et tant de veilles, consacrées à l'accomplissement d'une idée, il se rend enfin cette justice à lui-même : qu'il n'a pas un reproche à se faire, et que le lecteur le plus austère ne trouverait pas une ligne et pas un mot, dans ces vingt-six tomes qui contiennent la meilleure part de sa vie et de son âme, dont l'auteur n'ait pesé et médité le sens! Je me rappelle encore le jour et l'heure où ce brave homme écrivit le mot *fin!* au dernier feuillet de son livre! Il avait le cœur plein de joie; il avait les yeux pleins de larmes; il était ému et content, avec un peu de cette tristesse irrésistable, quand on se sépare d'un travail de toute sa vie. En ce moment le jour baissait; le petit jardin de Montfermeil chantait ses derniers chants d'oiseaux; la maison était si calme, et sur la petite table de travail était ouvert un de ces tomes de Bénédictins que recouvre un blanc vélin, aux armes de quelque prince de l'Église! « — O mon bon maître! « disions-nous à ce brave homme, heureux de la « tâche accomplie, il faut bien que nous ayons « notre part dans votre joie! Ainsi, nous vous en « prions, ayez, pour nous, cette bonté de nous « permettre d'écrire une ligne, une seule, au bas « de cette dernière page! » .... et prenant la plume, en effet nous écrivîmes : *Exegi monumentum, ære perennius!* Il sourit! Puis, reprenant sa plume, il effaça : l'*ære perennius!* Et comme s'il se fût reproché encore cet excès d'orgueil, de laisser : l'*Exegi monumentum*, il écrivit, tout au bas de la page, après *ce monument achevé*, ces aimables paroles de St-Bernard : « J'ai travaillé de toutes « mes forces; hélas! le résultat n'a pas répondu « à mes espérances! Puisse au moins le fruit de « notre labeur éclore au sein de Dieu! Il n'y a pas « de si petit travail ici-bas, que Dieu ne récom- « pense là-haut (1). » M. l'abbé Guillon, aumônier de la reine, professeur d'éloquence sacrée, inspecteur honoraire de l'Académie de Paris, officier de la Légion d'honneur, doyen de la faculté de théologie, est mort à Paris, le 16 octobre 1847, à l'âge de 87 ans! Il mourut, d'une mort douce et paisible comme avait été sa vie! Dieu lui épargna la douleur de voir une révolution nouvelle briser, encore une fois, tout ce qu'il avait aimé et honoré. S. M. la reine avait témoigné le désir que son digne aumônier reposât à Dreux même, dans le caveau de la famille royale, mais monseigneur l'évêque de Maroc, fidèle jusqu'à la fin à sa modestie, et même au delà du tombeau, avait demandé à être enseveli près de sa mère, au cimetière de Montfermeil! J. J.

(1) « Laboravimus quantum potuimus; et quominus impetravimus quod optavimus. Manet tamen fructus laboris nostri apud Deum; apud quem nullum bonum irremuneratum est. »

GUILLON DE MONTLÉON (1) (l'abbé Aimé) naquit à Lyon le 24 mars 1758. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il fut ordonné prêtre en 1782, et s'adonna d'abord au ministère de la chaire. Il fut obligé de quitter cette carrière et refusa le serment d'obéissance à la constitution civile du clergé. Il consacra alors sa plume à la réfutation des écrits qu'on envoyait de Paris à Lyon en faveur de cette constitution. Forcé d'émigrer pour échapper aux vengeances révolutionnaires, l'abbé Guillon se rendit en Suisse où il resta jusqu'après le 9 thermidor. Il se rendit alors à Paris et y publia une *Histoire du siége de Lyon, des événements qui l'ont précédé et des désastres qui l'ont suivi*, Paris, 1797, 2 vol. in-8°. L'année suivante il mit au jour : *Étrennes aux amis du XVIII*, ou *Almanach pour l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt XVIII*, avec cette épigraphe : *Le vrai seul est aimable*, Paris, de l'imprimerie des théophilanthropes, à l'enseigne de *Polichinelle*, an 7 de la république (1799), in-8°, et dédié ironiquement au directeur *la Reveillère-Lépeaux*, fondateur de la religion théophilanthropique, sous le nom de *Mahomet Théophilanthrope* (2). Poursuivi criminellement pour ces deux ouvrages, l'abbé Guillon eut le bonheur d'échapper à une condamnation; mais les administrateurs du bureau central le firent aussitôt enlever de la Conciergerie pour le déporter à Sinnamary, d'où il fut arraché par un membre du conseil des anciens, M. Meillan. En 1797 l'abbé Guillon avait créé et rédigé, sous le nom de Lamy, un journal religieux intitulé *Politique chrétienne*, qu'il ne pouvait plus continuer. Il créa un petit journal, moitié politique et moitié littéraire et moral, la *Feuille impartiale*. Cette feuille ainsi que bien d'autres fut supprimée au commencement du consulat de Bonaparte. L'abbé Guillon crut alors pouvoir, à la faveur de la bienveillance que le consul montrait pour la religion, reprendre la rédaction de sa *Politique chrétienne*, mais le ministre de la police Fouché en fit saisir les exemplaires; il fit même arrêter l'auteur en février 1801, sous le prétexte d'un *journal invi-*

(1) L'abbé Aimé Guillon a ajouté à son nom celui de son ancien bénéfice, *Montléon*, afin de n'être pas confondu avec son homonyme, Guillon (Marie-Nicolas-Sylvestre) (*voy.* l'article précédent).

(2) En face du frontispice se trouvait une gravure où l'on voyait un polichinelle (la Réveillère-Lépeaux) en costume de directeur, et posé sur le point le plus élevé d'un quart de cercle figurant une portion du calendrier républicain, avec ces mots en bas : *Mahomet, théophilanthrope.*

sible qu'il lui attribuait. Cette imputation ne put être justifiée; mais on découvrit qu'il était l'auteur de la brochure intitulée *le Grand Crime de Pépin le Bref, dissertation historique et critique sur l'usurpation et l'intronisation du chef de la seconde dynastie française*, Londres (Paris), 1800, in-8° de 100 pages. Dans cette brochure, publiée sous le pseudonyme de G. Andry, P. D. L. D. E. T. M. D. P. A. (prêtre de Lyon, membre de plusieurs académies), l'abbé Guillon révélait et contrariait un prétendu arrangement peu connu du public, et resté même à l'état de problème historique, suivant lequel Napoléon devait se faire porter directement au trône de France, par une décision formelle de Pie VII. La publication fut saisie par ordre du gouvernement; on n'en sauva qu'un petit nombre d'exemplaires. L'auteur fut rigoureusement enfermé à Paris pendant dix-huit mois, puis traîné de brigade en brigade et de prison en prison jusqu'en Italie, où il fut enfermé au fort de St-George de Mantoue. Des incidents qu'il fit naître ne permirent pas qu'on le conduisît plus loin que Milan; mais il y resta encore sévèrement enfermé pendant six mois, au bout desquels les magistrats de la république italienne lui procurèrent l'adoucissement de n'avoir que la ville pour prison. Après la création du royaume d'Italie, l'abbé Guillon fut chargé d'écrire en italien, pour la partie littéraire du journal officiel (*Giornale italiano*), où ses articles sont signés tantôt *Guill.*, tantôt *O. N.* Il fut en même temps professeur des pages pour la langue et la littérature françaises, jusqu'à la chute du royaume d'Italie en 1814, époque à laquelle il revint à Paris. A la fin de 1815 il voulut reprendre la publication de sa *Politique chrétienne*, dans le système de l'ancienne règle de l'Église, violée selon lui par le concordat de 1801; mais il ne put continuer cette controverse périodique plus de six mois. L'année suivante, il fut nommé conservateur à la bibliothèque Mazarine, et consacra dès lors son temps à la publication de divers ouvrages historiques, religieux ou autres. Il est mort à Paris le 12 février 1842. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : 1° *Tribut de l'amitié à la mémoire de M. Borde, réfutateur de J.-J. Rousseau*, éloge historique, Lyon, 1785, in-8°; 2° *Ressemblances historiques entre les commencements de la révolution française et ceux de la révolution d'Angleterre qui fit périr Charles Ier*, Lyon, 1789, in-8°, publié après les scènes des 5 et 6 octobre, à Versailles et à Paris; 3° *Exhortation royaliste*, prêchée à Lyon le 14 novembre 1790, Lyon, 1790, in-8°; 4° *Lettre à M. C.* (Charrier), *curé d'A.* (Ainay), *député à l'assemblée nationale*, 5 janvier 1791, in-8°; 5° *Seconde lettre à M. Charrier de la Roche, curé d'Ainay de Lyon*, Paris, 1791, in-8° de 63 pages; 6° *Epître à M. Lamourette, évêque de Rhône et Loire, sur son instruction pastorale du 16 juillet* 1791, Paris (Vienne en Dauphiné), 1791, in-8°; opuscule qu'on a attribué par erreur à Camille Jordan; 7° *Nouvelle lettre à M. Lamourette*, Paris (Lyon), 1791, in-8°; 8° *Lettre du chevalier*** à M. l'abbé Charrier, au sujet de son écrit de janvier* 1792, *sur sa conduite dans la démission de l'évêché constitutionnel de Rouen*, Lyon, 6 février 1792, in-8°; 9° *Tableau historique de la ville de Lyon*, Lyon, 1792, in-12, réimprimé avec des additions à Paris, en 1797 et 1807, sous le titre : *Lyon tel qu'il est et tel qu'il était*, in-12; 10° *De quelques préventions des Italiens contre la langue et la littérature françaises, lettre à M. Denina*, Milan, 1805, in-8°; c'est une réponse à l'opuscule que l'abbé Denina avait composé par ordre de Napoléon, sous le titre : *Dell'uso della lingua francesa nel Piemonte;* 11° *l'Abréviateur grammatical*, ou *la Grammaire française réduite à ses plus simples éléments*, en italien et en français, à l'usage des pages d'Italie, Milan, 1807, in-12; 12° *Belisario, roman istorico, trad. del francese*, Milan, 1808. Cette traduction italienne du *Bélisaire* de madame de Genlis (*voy.* ce nom) parut sous le nom de *Cherefonte-Diopeo*, qui était celui de l'abbé Guillon, comme associé de l'Académie des Arcades de Rome, dont il faisait partie depuis 1781; 13° *Réflexions sur la compétence ou l'incompétence en fait de jugements littéraires, à l'égard d'une littérature étrangère*, en italien et en français, Milan, 1808, in-8°; 14° *Cénacle de Léonard de Vinci*, essai historique, psychologique, etc., dont tous les journaux de Paris ont parlé avec éloge en 1811, Milan, 1811, in-8°; 15° *Sulle sedici colonne corintie antiche de marmo, stanti in Milano, volgarmente chiamate colonne di S. Lorenzo, e sulle terme Ercolee cui appartenevano*, Milan, 1812, in-8°; dissertation imprimée aux frais et par l'ordre du gouvernement du royaume d'Italie; 16° *Machiavel commenté par Napoléon Bonaparte, manuscrit trouvé dans le carrosse de Bonaparte après la bataille du mont St-Jean, le 15 juin* 1815, Paris, 1816, in-8°; traduit en espagnol, Paris, 1827, 2 vol. in-12; 17° *Preuve de la fidélité des Français à leurs rois légitimes, lors du passage de la première à la seconde dynastie, résultant de l'examen de cette question encore indécise : Est-il vrai que Pépin ait été autorisé par le pape Zacharie à s'emparer de la couronne des Mérovingiens*, Paris, 1817, in-8°, dissertation reproduite la même année sous le titre : *Pépin et le pape Zacharie*, etc.; 18° *Sur l'ancienne copie de la Cène de Léonard de Vinci, qu'on voit maintenant au musée royal, comparée à la plus célèbre de toutes, celle des Chartreux de Pavie, et à la copie récente d'après laquelle s'exécute à Milan une mosaïque égale en dimensions à l'original*, dissertation lue à la quatrième classe de l'Institut de France, le 15 février 1817, Paris, 1817, in-8° de 51 pages; 19° *les Martyrs de la foi pendant la révolution française*, ou *Martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïques de l'un ou de l'autre sexe, qui périrent alors pour la foi*, Paris, 1820-1821, 4 vol. in-8°; ouvrage renfermant beaucoup de détails utiles et curieux; 20° *Notice sur*

l'édition princeps du recueil des œuvres de Cicéron, et sur Alexandre Minutianus, auteur de cette édition, Paris, 1820, in-8° de 16 pages. Quelques erreurs commises par l'abbé Guillon dans cette notice ont été relevées l'année même de sa publication; 21° *Sur deux traductions nouvelles de l'Imitation de Jésus-Christ, et principalement sur celle de M. de Genoude; lettre d'un docteur en théologie à M. l'abbé de Bonnev...., à Vienne, en Autriche*, Paris, 1820, in-8° de 20 pages. C'est un extrait du tome 5 de la *Chronique religieuse*. 22° *Histoire générale de l'Église pendant le 18e siècle, dans laquelle s'expliquent les causes, l'origine, les développements et les catastrophes de la révolution française*, tome 1er et unique, Besançon et Paris, 1823, in-8°; cet ouvrage devait avoir six volumes; quoique plein de recherches curieuses et de choses inconnues jusqu'alors, il déplut au clergé à cause des principes gallicans dans lesquels il était écrit, et la publication se borna au premier volume; 23° *Des conflits de la juridiction de l'ordinaire avec les prétentions des grands aumôniers de France, dissertation extraite d'un ouvrage encore manuscrit*, Paris, 1824, in-8°; 24° *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Lyon*, Paris, 1824, 3 vol. in-8° avec figures et cartes; les deux premiers volumes ne vont que jusqu'aux 4 et 5 décembre 1793; ils font partie de la collection de *Mémoires relatifs à la révolution française*, publiés par les frères Baudouin. Le troisième comprend la continuation des événements jusqu'à la fin du règne de la convention, 28 avril 1794; 25° *Basilides, évêque grec, de Carystos, en Eubée, tant en son nom qu'en celui de la plupart des archevêques et évêques de l'Église grecque, à M. le comte de Montlosier, sur son mémoire à consulter (relativement aux jésuites), et sur les raisonnements que lui opposent les prélats, qui, sans clergé ni troupeau, se parent commodément en France du titre de nos églises, sans vouloir en supporter les charges ni courir les dangers, traduit du grec moderne par N....o*, Paris, 1826, in-8°; 26° *Seconde lettre du même, adressée à son drogman de Marseille, en février* 1828; *traduit du grec moderne par ledit drogman, sur le triomphe indestructible de l'ultramontanisme en France, par la puissance du seigneur d'Hermopolis, et les manéges patents ou secrets des autres évêques in partibus et ci-devant in partibus*, Paris, 1828, in-8°. Ces deux lettres, bien que publiées comme traductions, sont attribuées, non sans fondement, à l'abbé Guillon; 27° *Raoul ou Rodolphe, devenu roi de France l'an* 923, *ne serait-il pas le même personnage que Rodolphe II, roi de Bourgogne transjurane? et d'où vient que le cinquième de nos rois, du nom de Charles, n'est pas appelé Charles IV?* dissertation historique, Paris, 1827, in-8°; 28° *De la fraternité consanguine du peuple lyonnais avec la nation vraiment milanaise*, dissertation, Paris, 1828, in-8°; 29° *De quatre tableaux attribués à Léonard de Vinci, dans lesquels la Sainte-Vierge, assise, se penche vers son enfant qui joue avec un agneau, mais en deux desquels est intercalée une Ste-Anne*, dissertation, Paris, 1836, in-8°; 30° un grand nombre d'articles insérés dans cette *Biographie universelle*, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, et autres recueils. Enfin, l'abbé Guillon a donné comme éditeur une nouvelle édition corrigée et augmentée de l'éloge de madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, par M. de Ferrand (1795), et il a publié l'ouvrage de M. Baston intitulé *Réclamation pour l'Église de France et pour la vérité*, et y a ajouté une préface. Z.

GUILLORÉ (François), jésuite, né au Croisic, mort à Paris le 9 juin 1684, était supérieur de la maison de son ordre à Nantes, et avait la réputation d'un bon prédicateur. Il est auteur de divers ouvrages de piété : 1° *Maximes spirituelles pour la conduite des âmes, également utiles aux directeurs et aux pénitents*, Paris, 1670, 2 vol. in-12; 2° les *Secrets spirituels*, 1 vol.; 3° les *Progrès spirituels*, Paris, 1675, 1 vol. in-12; 4° les *Conférences spirituelles*, ibid., 1683, 2 vol. in-12. Ces divers ouvrages ont eu plusieurs éditions. On dit qu'ils ne sont pas exempts de quiétisme; ce qui ne serait nullement étonnant, l'auteur ayant écrit avant les condamnations portées contre Molinos et autres écrivains quiétistes. Nicole le réfuta dans les deux derniers livres de son *Traité de l'Oraison*, mais sans le nommer; ménagement auquel il fut, dit-il dans ses *Lettres*, invité par le censeur. Dans la feuille des *Nouvelles ecclésiastiques* du 5 juin 1750, on cite des passages des écrits du P. Guilloré qui paraissent en effet avoir beaucoup d'affinité avec les excès des quiétistes. Le P. Guilloré passa les vingt dernières années de sa vie à Paris, et y exerçait le ministère de la confession. C'était même un directeur renommé, et il est cité, dans la ridicule histoire de l'abbé Blache, comme ayant voulu l'empêcher de découvrir une prétendue conspiration contre Louis XIV. Mais le témoignage d'un homme fort suspect de folie ne mérite guère de confiance; et la manière dont il fait parler et raisonner Guilloré suffirait pour trahir l'imposture. Ses ouvrages ont été recueillis en un volume in-fol. Le style en a vieilli : une personne qui fait profession de piété assure qu'ils sont néanmoins d'un grand intérêt pour la solidité, la profondeur et la sainteté des pensées. Le nom du P. Guilloré ne se trouve dans presque aucun de nos dictionnaires historiques. P-c-t.

GUILLOT. *Voyez* Chassagne.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), habile médecin, naquit à Saintes en 1738. Après avoir achevé ses humanités, il composa, pour obtenir le degré de maître ès arts, à l'université de Bordeaux, une thèse qui produisit une vive sensation; les jésuites s'empressèrent d'attacher à leur ordre un jeune homme chez lequel ils remarquaient, à la fois, les qualités les plus brillantes et les plus solides de l'esprit. Guillotin fut nommé professeur au collége des Irlandais à Bordeaux. Mais son amour naturel pour l'indépendance lui fit quitter, au

bout de quelques années, l'état religieux; il vint à Paris, afin d'y étudier la médecine, pour laquelle il se sentait de la vocation. Bientôt on le remarqua comme l'un des disciples les plus distingués du célèbre Antoine Petit, le plus habile professeur de son temps. Guillotin, qu'enflammait le désir de s'instruire, réunit un certain nombre de ses condisciples les plus studieux, et forma une société dont l'objet était de se rendre compte, mutuellement, de ce que chacun avait retenu de la leçon du maître; il s'élevait ensuite des discussions utiles, soit sur le texte du professeur, soit sur des sujets qu'on mettait en question. Après être devenu docteur d'abord de la faculté de médecine de Reims, Guillotin remporta, dans un concours solennel, le prix que décernait celle de Paris, et acquit, par de longues et brillantes épreuves, le titre de docteur-régent de cette dernière faculté. Dès lors ses talents le placèrent, dans l'opinion du public, parmi les premiers médecins de la capitale. Lorsque le fameux Mesmer apporta parmi nous la doctrine du magnétisme animal, Louis XVI, ayant chargé une commission d'en faire l'examen, choisit pour la composer les savants les plus distingués par le talent et la probité, tels que Franklin et Bailly. Guillotin eut l'honneur de faire partie de la commission royale, et ce fut lui qui contribua le plus à discréditer la théorie nouvelle de cet étranger, en imaginant diverses épreuves au moyen desquelles la doctrine du mesmérisme pût être appréciée. Cependant les orages politiques s'amoncelaient sur la France; le roi avait ordonné la convocation des états généraux du royaume; à la cour comme à la ville s'agitait la question de savoir comment cette assemblée des états devait être organisée, et le roi avait invité les hommes éclairés à publier leurs idées sur cette organisation. Guillotin, né avec une âme ardente, animé de ce patriotisme qui, à cette époque, échauffait tous les esprits, composa un écrit qui, par la hardiesse des principes et par l'éloquence du style, fit une vive sensation; cet écrit avait pour titre : *Pétition des citoyens domiciliés de Paris*, etc. L'on y demandait entre autres choses que la représentation du tiers état fût au moins en nombre égal à celle des deux autres ordres privilégiés pris ensemble. Plusieurs idées avancées par l'auteur au sujet du tiers état, parurent répréhensibles au parlement. Guillotin fut mandé à la barre, pour y rendre compte de sa conduite; l'issue de cette affaire lui fut favorable, et le peuple attroupé le ramena en triomphe (1). Bientôt il fut choisi par le tiers état de Paris pour être l'un des électeurs qui devaient désigner les membres des états généraux; l'assemblée électorale le nomma son secrétaire, puis elle l'élut député. Guillotin se conduisit avec modération dans l'assemblée nationale; il s'y occupa de divers objets d'utilité publique, entre autres, du plan d'organisation de la médecine, et il prit part aux résolutions les plus remarquables de cette assemblée devenue constituante. Lorsqu'elle eut décidé que les crimes étaient personnels, Guillotin proposa de substituer la décapitation aux autres supplices, se fondant sur ce que, dans l'opinion des Français, ce genre de mort n'était point infamant pour la famille du condamné. La proposition fut accueillie; son auteur indiqua une machine connue depuis longtemps (1) comme propre à donner la mort sans causer de douleurs au patient. Les honnêtes gens applaudirent alors aux motifs d'humanité qui avaient dicté au député philanthrope le choix de cet instrument. Malheureusement pour Guillotin, on donna son nom à la machine dont il n'était point l'inventeur et qu'il n'avait fait qu'indiquer. L'on s'étonne que Guillotin n'ait point sollicité de l'autorité la permission de quitter un nom qui désormais lui devait être insupportable. Après avoir terminé sa carrière politique, Guillotin reprit les fonctions de médecin, que, pour son repos, il n'eût peut-être jamais dû quitter. Il a joui jusqu'à ses derniers moments de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Son amour pour son art lui suggéra l'idée de l'association médicale qui existe encore à Paris sous le nom d'*Académie de médecine*, et il y réunit ses anciens confrères de la faculté de Paris et d'autres docteurs dignes de leur être associés. Guillotin est mort, le 26 mai 1814, âgé de 76 ans. On a son *Éloge funèbre* par M. le docteur Bourru, son condisciple et son ami, Paris, 1814, in-4°. F—R.

GUILLOU (Jean-René), né à Châteaudun en 1730, était curé des Essarts-le-Roi, où il est mort en 1776. Il a donné au public deux *Oraisons funèbres :* 1° celle *du Dauphin*, qui fut prononcée le 27 février 1766, à l'abbaye de St-Remi des Landes près Rambouillet, et imprimée à Chartres. Ce discours lui fit beaucoup d'honneur. La Dauphine, après l'avoir lu, dit à l'abbé Soldini : « Hélas! « c'est la seule pièce où j'aie reconnu mon mari. » 2° L'*Oraison funèbre de la reine de France*, prononcée par le même orateur, en 1768, dans l'église de l'abbaye de St-Cyr. L—P—E.

GUIMARD (mademoiselle). *Voyez* Despréaux.

GUIMOND DE LA TOUCHE (Claude), né le 17 octobre 1723, à Châteauroux en Berry, était fils du procureur du roi au bailliage de cette ville (2). Il

(1) La pétition fut imprimée sous ce titre : *Pétition des citoyens domiciliés à Paris; — Résultat du conseil d'État du roi* (du 27 décembre 1788, accordant la double représentation), — et *Très-humble Adresse de remerciement présentée au roi par les six corps de la ville de Paris.* Ces trois pièces réunies forment une brochure in-8° de 35 pages; c'est la première qui fait époque dans la révolution, et les historiens la désignent sous le titre de *Pétition des six corps.* A. B—T.

(1) Sur cette machine, nommée *mannaia* en italien, et qui est gravée dans les *Symbolic. Quæstion.* d'Achille Bocchi, 1555, in-4°, voyez les *Voyages* du P. Labat en Italie, t. 7, p. 22.

(2) Nous avons suivi le *Catalogue des jésuites de France* pour l'orthographe de son nom et pour la date de sa naissance. Presque tous les biographes écrivent *Guymond.* Plusieurs le font naître en 1729, d'autres en 1719. Il serait né en 1727 suivant la Harpe, qui le fait mourir à l'âge de 43 ans et demi.

n'avait pas encore seize ans accomplis, lorsque, plein de la ferveur de cet âge, il entra dans la société des jésuites le 14 septembre 1739. Il se livra, avec l'ardeur de son caractère, à l'étude des lettres, de l'histoire, de la philosophie, et finit par embrasser les opinions dominantes du 18e siècle dans toute leur exagération. En 1748, il fut chargé de composer pour le collége de Rouen, auquel il était attaché, la comédie qui, selon l'usage des jésuites, devait chaque année terminer les exercices scolaires. On prétend que ses confrères crurent se reconnaître à plusieurs traits satiriques, et que leur ressentiment le fit renoncer à un état qui lui devenait insupportable. Quoi qu'il en soit de ce fait, consigné dans toutes les notices sur Guimond de la Touche, son nom est encore inscrit sur le *Catalogue des Jésuites*, page 22, parmi les professeurs de théologie à Paris, année 1753. Après avoir vécu quatorze ans dans le cloître, il rentra, suivant toute apparence, à cette époque dans le monde, dont il n'avait aucune idée. Nos usages l'étonnaient, et l'embarras de son maintien offrait, à ceux qui ne le connaissaient pas, l'extérieur d'un homme très-vulgaire. On le destinait au barreau; mais l'étude du droit fut bientôt sacrifiée à son goût vif pour les spectacles; il se passionna pour la tragédie, et composa son *Iphigénie en Tauride*. La marquise de Graffigny, chez laquelle il demeurait, le fit connaître à mademoiselle Clairon. Cette actrice célèbre le présenta aux comédiens, qui reçurent sa pièce sans exiger de corrections. Cependant, le jour même où ils devaient en donner la première représentation (le 4 juin 1757), ils trouvèrent tant de défauts dans le cinquième acte, qu'ils prièrent l'auteur de le refondre et de changer la catastrophe. « Il était près d'une heure, dit mademoi- « selle Clairon; cet acte fut refait en entier, appris, « répété; on leva la toile à cinq heures et de- « mie... » (*Mémoires et réflexions sur la déclamation théâtrale*). Ce tour de force n'est guère vraisemblable. Au surplus Guimond était dans une perplexité si grande au commencement de la représentation, que l'on fut obligé de lui faire respirer des liqueurs spiritueuses. Les applaudissements ne tardèrent pas à le rassurer. On lui rendit le même honneur qu'à l'auteur de *Mérope;* il s'entendit demander à grands cris pendant six à sept minutes; amené sur la scène, il remercia le public par un salut de la plus mauvaise grâce; les acclamations redoublèrent (1), et il s'évanouit de joie en se retirant. L'enthousiasme excité par ce coup d'essai importunait Voltaire, dans sa retraite de Ferney. Dans plus de vingt lettres, il en témoigne de l'humeur à d'Argental. « Il faut, lui « mande-t-il le 9 février 1758, laisser dégorger « *Iphigénie en Crimée*. Par ma foi, vous autres « Parisiens, vous n'avez pas le sens commun. »

(1) L'usage d'appeler l'auteur après la représentation de sa pièce n'était pas encore établi.

D'un autre côté, Fréron, voyant un élève de la philosophie moderne dans Guimond de la Touche, analysa sa pièce d'une manière détaillée, quelquefois heureuse, souvent injuste (*Année littéraire*, 1758, t. 5). Grimm, dans sa *Correspondance*, s'exprime sur *Iphigénie* en termes plus méprisants que réfléchis. Le noble combat d'Oreste et de Pylade lui paraît *fort mal fagoté*. Geoffroi regarde en général cette tragédie comme une *mauvaise parade*, une *farce burlesque*, un *fatras extravagant*, un *chaos d'invraisemblances* (*Journal des Débats*, 11 janvier 1803, etc.). La Harpe en parle avec ce ton de décence et d'impartialité que l'on aime à remarquer dans les meilleurs articles de son *Cours de littérature*. Sa critique est saine et motivée; il fait valoir les beautés, sans pallier les fautes. En effet, le rôle de Thoas, presque nul, pouvait être mieux conçu; celui d'Iphigénie est surchargé de maximes déplacées; Oreste devrait être la première victime offerte au cruel ministère de la prêtresse : le dénouement ne soutient pas l'examen. Sans cesse on répète les mots d'*horreur*, de *nature*, d'*humanité* : la versification est souvent dure, et la diction gênée par des constructions vicieuses. Mais l'intérêt toujours croissant d'une action facile à suivre, la force des situations, telles que la dispute héroïque des deux amis, la reconnaissance du frère et de la sœur; mais les morceaux déchirants et sublimes que le poëte doit à lui-même, la chaleur du style, des vers d'une antique et touchante simplicité, entraînent le spectateur, et lui ferment les yeux sur les défauts et les invraisemblances. Aussi le succès d'*Iphigénie en Tauride* ne s'est-il jamais démenti. C'est peut-être de nos tragédies du second ordre celle qui présente le plus de beautés originales. L'impossibilité de trouver un dénouement convenable força, dit-on, Racine d'abandonner le même sujet, dont on a le premier acte en prose, écrit de sa main. A l'exemple de ce grand poëte, notre auteur avait d'abord introduit dans son plan un fils de Thoas, amoureux d'Iphigénie. En supprimant cet amour épisodique, il eut le mérite de remplir son sujet sans recourir à une ressource usée. On tient cette anecdote de Collé, qui dans son *Journal historique* raconte sur Guimond d'autres particularités, où il ne se pique pas toujours d'exactitude et de discrétion. Il rapporte douze vers mal tournés qui commençaient le cinquième acte d'*Iphigénie*, et qui sont une déclamation contre les prêtres, condamnée par le goût, comme elle le fut par la police. La parodie d'*Iphigénie en Tauride*, par Favart, eut une vogue qu'elle a conservée jusqu'ici (1). Enthousiaste de son art, Guimond de la Touche mûrissait loin du monde,

(1) Favart fit jouer le 21 juillet 1757 *la Petite Iphigénie, parodie de la grande*. Lorsqu'en 1779 Guillard donna son opéra d'*Iphigénie en Tauride*, *la Petite Iphigénie*, qui n'était qu'en un acte, fut portée à trois actes par Favart et Guérin, sous le titre de *Rêveries renouvelées des Grecs*, *parodie des deux Iphigénie*.

par le travail, un talent dont il fallait régler la vigueur. Son père, joignant ses encouragements à ceux du public, l'avait mis, par une pension de 1,500 francs, en état de suivre sa vocation pour le théâtre. Guimond s'occupait d'une nouvelle tragédie, lorsqu'il tomba malade le 10 février 1760, et mourut le 14 d'une fluxion de poitrine, accompagnée d'un crachement de sang que l'on ne put arrêter. C'était un homme de la complexion la plus robuste. A un génie mâle il réunissait, si l'on en croit ses amis, des mœurs douces, une probité scrupuleuse, la naïveté d'un enfant, une docilité rare à écouter les conseils. Nous avons lu quelque part qu'il était mort de l'impression extraordinaire qu'une tireuse de cartes lui avait causée en prédisant qu'il n'avait pas quatre jours à vivre. D'autres écrivains pensent que c'était pour avoir été témoin des convulsions qu'éprouvaient les partisans fanatiques du diacre Pâris. Ce qui donna lieu à ce bruit, c'est qu'en effet il y avait assisté peu de temps avant sa maladie, et que, dans le délire de la fièvre, il prononça quelques mots qui y avaient rapport. Il mourut avec sa connaissance entière, en récitant à ceux qui l'environnaient ces deux vers de Voltaire, qui furent ses dernières paroles :

Et le riche et le pauvre, et le faible et le fort,
Vont tous également des douleurs à la mort.

(*Premier discours. De l'égalité des conditions.*)

Six ans après (en 1766), on imprima pour la première fois une épître de sept cent cinquante vers de huit syllabes, intitulée *les Soupirs du cloître*, ou *le Triomphe du fanatisme ; à M. D. M****. Dans ce morceau, que Guimond composa secrètement au fond de sa cellule, il confie l'histoire de sa vie à un ami qui est dans le monde; il dévoile ses goûts et ses principes : voilà ce qui rend cet écrit digne d'attention. Il y peint les religieux en général, principalement les jésuites, sous d'affreuses couleurs; il retrace les attentats du fanatisme, se déchaîne contre les vœux monastiques, et professe ces doctrines hardies, si favorables à toutes les passions. Quoique l'imagination de l'auteur le porte vers les images sombres et terribles, il réussit néanmoins dans les tableaux riants et voluptueux. Mais c'est une profusion de rimes redoublées, qui jette de l'embarras dans la diction ; c'est l'abondance d'un jeune homme plein de verve qui ne sait pas encore s'arrêter. Aux *Soupirs du cloître* on a joint l'*Épître à l'amitié*, qui était insérée déjà dans presque tous les recueils. Dans cette pièce, d'environ trois cents vers de huit syllabes, la marche du poëte est plus sûre, son style plus formé : il semble inspiré par le sujet qu'il chante; mais il est encore loin d'une composition sage et bien ordonnée. L'éditeur anonyme de ces deux épîtres prétend avoir vécu avec Guimond de la Touche; il avance que ce poëte a laissé beaucoup de pièces fugitives en vers et en prose, plusieurs discours latins et français, et les quatre premiers actes d'une tragédie de *Régulus*. Mademoiselle Clairon, qui parle de Guimond, peut-être avec l'illusion d'une amie intime, dit en effet qu'il lui avait confié le sujet d'une seconde tragédie à laquelle il travaillait; mais elle ne dit pas quel était ce sujet. Elle ajoute : « Il « s'était prescrit de ne communiquer son ouvrage « à ses amis que lorsqu'il le croirait absolument « fini, et de s'en rapporter à leur approbation ou « à leur critique, pour suivre ou quitter cette « carrière. Cet ouvrage a été soustrait; on n'a « jamais pu le retrouver. » Collé nous apprend que, sans lui faire connaître le titre de sa tragédie, Guimond lui avait, quelques mois avant sa mort, donné à entendre que c'était un sujet de son invention. « Ainsi, continue-t-il, je ne puis « penser que ce soit Régulus. » Quel que fût le sujet de cette pièce, c'est une véritable perte; on doit la regretter doublement si c'était *Régulus*, puisque nous n'avons sous ce titre que les tragédies de Beaubreuil, de Pradon et de Dorat. S-S-N.

GUINAND, opticien suisse, était fils d'un menuisier aux Brenets, canton de Neufchâtel, et son premier état fut celui d'ébéniste, ou plus particulièrement celui de fabricant de boîtes de pendules. Il y joignit la moulure en métal et la fabrication des boîtes de montres. C'est en travaillant pour Jacquet-Droz, le célèbre mécanicien, que son attention fut vivement piquée par la vue d'un télescope anglais à miroir. Ayant obtenu la permission de le démonter, il en observa la composition et les dimensions; et de retour chez lui, il n'eut de repos qu'après en avoir construit un semblable; ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'au second essai il réussit parfaitement. Ce n'est qu'alors que Droz, voyant que cet ouvrier pouvait aller loin, l'initia un peu dans l'optique, dont Guinand n'avait pas la moindre idée. Étant allé chez un lunetier pour commander des lunettes à cause de sa mauvaise vue, et l'ayant suivi dans ses opérations, il essaya de se servir lui-même; il fabriqua des lunettes d'abord pour lui, ensuite pour les autres, et pensa enfin à faire des lentilles pour les lunettes à longue vue et les télescopes. Quand Droz lui eut montré des lunettes achromatiques, l'envie d'en construire de semblables vint aussitôt au nouvel opticien; mais il lui fallait pour cela des verres de différentes réfractions que la Suisse ne pouvait lui fournir. Heureusement il put se procurer du flint-glass d'Angleterre. Ce verre n'était pas toujours parfaitement pur. Guinand le fondit, sans parvenir à obtenir du verre tel qu'il le fallait. Le voilà occupé à étudier la chimie et à faire des essais de vitrification, variant les doses et leur composition, et ne se laissant pas rebuter par le mauvais succès d'un grand nombre d'expériences qu'il continua pendant six à sept ans, et qui furent loin de l'enrichir, comme on peut le penser. Aussi, afin de ne pas négliger le certain pour le spéculatif, il entreprit de faire, sur commandes, des

timbres de pendules; ce qui le mit à même de reprendre ensuite ses essais de vitrification dans un établissement qu'il forma auprès des Brenets sur le Doubs, et dans lequel il avait construit lui-même un très-grand fourneau. Mais ce fourneau, il fallut le refaire et le perfectionner avant de pouvoir s'en servir avec avantage; et, au milieu de tous ces essais, Guinand fut obligé de travailler de son état afin de gagner de quoi fondre du verre. Enfin, il parvint à produire une masse de verre du poids de deux quintaux, traversée de stries et de tuyaux: et ce n'était pas là encore ce qui lui convenait. Il recommença donc à de nouveaux frais. Le verre qu'il produisit fut plus homogène, ou du moins eut des parties bien pures; à la fin il réussit à en faire d'assez grands pour servir aux télescopes. Dans un voyage à Paris vers 1798, il apporta à Lalande des disques de quatre à six pouces. Il alla plus loin ensuite, et perfectionna le sciage des blocs ou culots qu'il avait fondus. Il établit une scierie et une polisserie; il trouva moyen de refondre les verres parfaitement purs, afin de leur donner la forme d'un disque. Vers ce temps, Fraunhofer, en Bavière, qui s'était formé lui-même comme Guinand, et s'était livré à de longs essais, parvenait à des résultats semblables; et il se forma une société entre Fraunhofer, Utzschneider et Reichenbach, pour fabriquer des verres à télescope (*voy.* Fraunhofer). Guinand fut appelé en 1805 pour les seconder. La fabrique fut établie dans l'ancienne abbaye de Benedict-Beuern. Guinand y resta attaché pendant neuf ans, mais toujours en sous ordre; et ce séjour, sur lequel au reste on n'a pas de détails, lui fut sans doute très-utile pour son instruction. De retour aux Brenets, il y fit des lunettes et prépara du flint-glass et du crown-glass. En 1823, il put montrer un disque d'un pied six lignes de diamètre, et d'un pouce trois à quatre lignes d'épaisseur. En 1824, son grand objectif achromatique, dans une lunette à grande ouverture, fit partie de l'exposition des objets d'industrie à Paris, et le roi, en ayant exprimé son admiration, engagea le fils de Guinand, qui était présent, à appeler son père à Paris. Le roi s'offrit à pourvoir aux dépenses; mais l'opticien n'était plus malheureusement en état de voyager. Il avait continué sans cesse ses travaux pénibles et minutieux malgré son grand âge. Il mourut en 1825, étant presque octogénaire. On peut regarder Guinand comme le premier qui ait réussi sur le continent à faire du flint-glass, non-seulement égal, mais supérieur même à celui d'Angleterre. « Ce que les lunettes « faites par Guinand depuis son retour de Bavière, « dit la *Bibliothèque universelle*, présentent sans « doute d'unique, c'est d'avoir été construites par « un vieillard de soixante et quelques années, qui « fabrique lui-même le flint et le crown-glass qu'il « emploie à leur construction, après avoir fait de « ses propres mains son fourneau à vitrifier et ses « creusets; qui sans aucune connaissance des ma- « thématiques, et sans l'avoir appris de personne, « trouve par un procédé graphique le rapport « des courbures qu'il doit donner aux diverses « surfaces de ses verres, qui ensuite les travaille « et les polit par les moyens qui lui sont propres, « et enfin fait lui-même toutes les parties des « diverses montures, à tirage ou avec pied, fond « et tourne les pièces en laiton, soude les tuyaux, « travaille le bois et compose les verres. » Ses verres manquaient quelquefois de l'exactitude nécessaire dans les courbures: il aurait sans doute évité ce défaut, s'il avait été plus instruit dans la théorie de l'optique. On trouve une notice sur sa vie dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, t. 25, et dans une brochure anglaise : *Some account of the late M. Guinand and the important discovery made by him*, etc., Londres, 1825, in-8°. — Son fils a continué ses travaux d'opticien. D—G.

GUINCHARD (François-Marie) naquit à Arpajon, diocèse de Paris, le 2 septembre 1754. Après avoir fait ses classes avec succès au collége de Ste-Barbe, suivi les cours de Sorbonne et fait son séminaire à St-Sulpice, il fut ordonné prêtre. Il remplit pendant quelques années la place de vicaire à St-Jean-en-Grève, et devint curé d'Arpajon par la protection du maréchal de Mouchy, dont il posséda constamment l'amitié. L'abbé Guinchard cultivait la physique et faisait des expériences aux applaudissements de plusieurs membres de l'Académie des sciences, avec lesquels il était lié. La révolution de 1789 lui ravit sa fortune. Il refusa le serment exigé par la constitution civile du clergé, abandonna sa paroisse et se réfugia à Paris, où il était propriétaire d'une maison. Bientôt menacé par les révolutionnaires, il émigra en Angleterre, dont il apprit la langue et où il se livra à l'enseignement. L'orage était à peu près passé, et les Français voyaient paraître l'aurore d'un meilleur jour; Guinchard passa en Suisse, où il devint théologien du nonce Gravina; il rentra ensuite en France, se fixa à Paris et y établit, rue des Tournelles, une pension d'où sont sortis des sujets distingués. L'abbé Guinchard allait atteindre soixante ans, c'était pour lui l'âge du repos; il renonça à son établissement, et ne s'occupa plus que de bonnes œuvres. La ville d'Arpajon lui doit l'agrandissement de son hôpital, une école de charité et d'autres établissements; ce qui lui fit donner la croix de la Légion d'honneur. Il fut aussi le bienfaiteur de la maison royale des Quinze-Vingts, et consentit à prendre le titre de chapelain honoraire de cet hospice. Guinchard est mort à Paris dans la maison qu'il occupait depuis sa radiation de la liste des émigrés, le 6 juin 1836. Nous avons de lui plusieurs opuscules qu'il n'avait destinés qu'à l'éducation de ses élèves: 1° *Supplément au catéchisme de l'empire français*, Paris, 1807, in-8°. Cet opuscule est de peu d'importance. 2° *Extraits poétiques et morceaux choisis dans les meilleurs poètes anglais*, Paris, 1807, in-18. Ce recueil est

excellent. 3° *Selecti e sacris scripturis versiculi, ad usum studiosæ juventutis*, ibid., 1808, in-12, 2 parties avec des notes. 4° Traduction en français d'un sermonnaire anglais catholique, manuscrit. L—B—E.

GUINES (Adrien-Louis de Bonnières, d'abord comte, puis duc de), né à Lille, le 14 avril 1735, servit dès sa première jeunesse dans la maison du roi; fit la guerre de sept ans sous le nom de *comte de Souastre*, et en qualité de colonel dans le régiment des grenadiers de France; fut, en considération de sa valeur et de plusieurs blessures, nommé au régiment de Navarre, le 28 février 1761, et brigadier le 29 décembre 1762. La discipline s'étant relâchée durant les précédentes campagnes, le duc de Choiseul voulait la rétablir, et dans ce but, il avait résolu de mettre surtout à la tête des anciens régiments des hommes d'un caractère ferme et propre d'ailleurs à imposer. Ces qualités se montraient dans le comte de Souastre, qui, d'après ce qu'en rapporte Thiébault, dans son ouvrage sur la cour de Prusse, « était bel homme « et frappait tout le monde par ses grâces natu- « relles, et engageant par un air de noblesse et « de dignité, par l'art des prévenances et surtout « par une physionomie franche, ouverte et tou- « jours sereine (1). » Jamais colonel n'avait eu des pouvoirs aussi étendus. Le roi l'autorisait à renvoyer du corps jusqu'à douze officiers et plus, s'il le fallait, sans avoir besoin d'attendre les ordres de la cour. A son arrivée à Arras, où le régiment de Navarre était en garnison, la fermeté, une détermination bien caractérisée du comte de Souastre en imposèrent d'abord à tous les esprits. Ce ne fut qu'après avoir produit ce premier effet qu'il réunit chez lui le corps des officiers et leur communiqua les ordres du roi, en leur montrant la ferme intention de les exécuter; mais en leur manifestant le désir et l'espoir de n'être pas mis dans cette dure nécessité, et en leur demandant leur amitié et leur offrant la sienne. Cette conduite loyale fit taire les velléités d'opposition annoncées par quelques officiers à cette réunion et les rallia tous. Il n'en avait manqué que deux qui s'étaient déjà battus et blessés plusieurs fois pour un soufflet. Le colonel pensant que la réparation d'une semblable injure exigeait la mort de l'un des compromis, leur assigna, après leur guérison, un champ clos au milieu d'un cercle formé par lui et tous les autres officiers du corps, et leur déclara qu'aucun des deux n'en sortirait que l'autre ne fût mort; et en effet, un combat à outrance amena ce fatal dénoûment, dont le résultat fut que de longtemps il n'y eut de duel parmi les officiers de Navarre, et que jamais il n'en fut question tant qu'ils eurent le même chef. En 1766, le comte de Guines fit un voyage en Prusse pour assister aux grandes manœuvres. Frédéric II le distingua et lui permit de l'accompagner en Poméranie. L'air, le ton et les manières de cet officier plurent tellement au roi que, lorsque le comte eut pris congé de lui pour retourner en France, Frédéric avoua qu'il avait vu peu d'officiers français donner d'aussi belles espérances. Cet accueil contribua sans doute à fixer le choix de Louis XV sur le comte de Guines pour la place de ministre plénipotentiaire à Berlin, où il n'avait accrédité personne depuis la paix de 1763. Car, bien que le traité du 10 février eût rétabli la bonne intelligence entre toutes les puissances, la France et la Prusse, qui n'avaient agi dans la guerre que comme auxiliaires de leurs alliés respectifs, conservaient vis-à-vis l'une de l'autre une réserve et une froideur qui ressemblaient beaucoup à une brouille ouverte, ou du moins en avaient toutes les conséquences pour les relations des deux pays. Cet état de choses durait encore à la fin de 1768, lorsque le comte de Guines fut envoyé à Berlin avec la mission : 1° de rétablir les rapports de bonne harmonie entre les deux pays; 2° d'engager Frédéric II à travailler, de concert avec la France, au maintien de la paix et à l'éloignement de toute cause d'un nouvel embrasement général; 3° enfin de négocier un traité de commerce. — Le roi de Prusse, de son côté, envoyait à Paris un ministre plénipotentiaire, le comte de Goltz; mais le caractère du monarque prussien, ses vues sur Dantzig, le partage déjà conçu et proposé de la Pologne, ne permirent pas que le rapprochement eût les résultats favorables qu'on s'était promis à Versailles. Le cabinet de Vienne, qui avait aussi ses prétentions dans le futur partage de la Pologne, et qui, comme toujours, était en observation devant la Prusse, n'avait pas vu sans quelque inquiétude ce rapprochement. Toutes ces causes réunies donnèrent à la mission du comte de Guines des embarras qui se caractérisaient en discussions de préséance et d'étiquette. Nous ne citerons ici que la petite scène arrivée à Charlottenbourg, lors de la *danse des flambeaux*, donnée à l'occasion du mariage du prince royal (Frédéric-Guillaume) avec la princesse Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt. Dans cette cérémonie où tout se borne, chacun ayant à la main un flambeau allumé, à faire le tour de la salle en marchant à pas lents, le roi le premier, puis les princes, chacun selon son rang, ensuite ceux qui ont les grandes charges de cour, après eux les généraux et enfin les ministres étrangers, la princesse nouvelle mariée donne la main à celui que son premier chambellan a appelé pour jouir de cet honneur. Le tour de la diplomatie étrangère étant venu, ce grand officier invita d'abord le général de Nugent, ministre d'Autriche, puis le prince Dolgorouski, ministre de Russie, après quoi, s'approchant du comte de Guines : « Son Altesse « Royale, lui dit-il, vous invite à lui donner la « main. » Le ministre de France, qui ne voulait pas, par son acceptation, confirmer le passe-droit

(1) Le duc de Lauzun, dans ses Mémoires, lui reproche de la fatuité.

qu'on venait de lui faire en appelant le prince Dolgorouski avant lui, répondit au chambellan « qu'il était infiniment sensible à l'honneur que « Son Altesse Royale lui faisait; mais que ne pou- « vant plus danser, à cause d'une blessure qu'il « avait reçue à la guerre de sept ans, il la priait « de vouloir bien agréer ses excuses et ses re- « grets. » La fête du lendemain fut donnée par le prince Henri frère du roi. Le comte de Guines ne s'y présenta qu'après qu'on eut fini les danses de cérémonie. Mais il donna lui-même, le surlendemain, une fête superbe, où il eut grand soin de faire inviter en particulier tous les cavaliers danseurs, ainsi que toutes les dames danseuses des différentes cours; et il fut toute la nuit le danseur le plus infatigable. — Le duc de Choiseul avait pensé que le meilleur moyen d'empêcher les soldats français de se laisser séduire par les embaucheurs prussiens, serait de faire rentrer dans nos régiments quelques-uns de ces malheureux qui auraient éprouvé toute la sévérité de la discipline établie ou maintenue par Frédéric. En conséquence, le comte de Guines avait eu pour instruction secrète de sauver, autant qu'il le pourrait sans se compromettre, les soldats français qui seraient dans les régiments prussiens, et de les adresser aux ministres de France résidant sur les rives du Rhin, pour en recevoir leur pardon, sous la seule condition de servir deux ans dans le régiment français qu'on leur assignerait. Dans ce but, le ministre de France employait quelques domestiques dont il était sûr; et ceux-ci en compatissant aux peines des soldats gagnaient leur confiance, les instruisaient de ce qu'il serait possible de faire pour eux, les habillaient un matin de la livrée de leur maître, les faisaient sortir de la ville sur les chevaux du ministre qu'on menait promener, prenaient avec eux le galop quand ils n'étaient plus sous les yeux des sentinelles, les conduisaient ainsi au delà de la portée de ce canon d'alarme qui annonce les déserteurs et fait prendre les armes à tous les villages des environs; puis ils leur donnaient ce qui était nécessaire pour la route, avec tous les avis et directions dont ils pouvaient avoir besoin; ensuite ils ramenaient leurs chevaux au petit pas, rapportaient la livrée qui avait servi au déguisement, sous la petite veste avec laquelle ils étaient eux-mêmes sortis, et rentraient en ville par une autre porte. C'est de cette manière qu'en moins de dix mois le comte de Guines enleva à l'armée prussienne et rendit à la France un très-grand nombre de déserteurs, sans que personne se fût douté qu'il en eût seulement connaissance. — Cet envoyé s'était particulièrement proposé de profiter de son séjour à Berlin pour bien étudier tout ce qui concernait l'armée prussienne; il avouait assez franchement que c'était là le principal motif qui lui avait fait désirer cette mission, et il ne négligeait rien de ce qui y avait rapport. On le voyait presque à toutes les parades; il manquait encore moins de se rendre aux endroits où l'on exerçait les régiments. Tant d'assiduité donna de l'humeur aux généraux prussiens : un témoin continuel, qui jamais ne les perdait de vue, les embarrassait; et soit qu'ils eussent reçu des ordres secrets, soit qu'ils ne fussent mus que par leurs propres impressions, ils prirent toutes les mesures qu'il leur fut possible d'imaginer pour échapper à cet Argus : ils faisaient annoncer qu'ils sortiraient par une porte, et ils sortaient par la porte opposée; ou qu'ils ne sortiraient qu'à neuf heures du matin, et ils sortaient à quatre. Vaines précautions; le premier homme qu'ils voyaient en arrivant au champ de manœuvres, c'était le ministre de France à cheval. Frédéric II, qui avait si bien accueilli le comte de Guines à son arrivée, n'eut plus pour lui les mêmes égards. Dans ses audiences, après avoir dit quelques paroles obligeantes aux ministres d'Autriche et de Russie, il faisait comme par distraction un demi-cercle sur place, tournait le dos au ministre de France et retombait de l'autre côté, comme sortant de sa rêverie, en face de l'envoyé d'Angleterre et de Hollande qui se trouvaient sur la même ligne. Cette froideur tenait peut-être à ce que le comte de Guines ne laissait passer sans réponse aucun grief. S'étant bien assuré que l'on ouvrait et que l'on copiait sa correspondance à la poste, il se détermina à envoyer dès le matin, un jour de courrier pour la France, une dépêche chiffrée, avec un billet signé de lui, et adressé au directeur de la poste, contenant ce qui suit: « J'en- « voie la dépêche ci-jointe à la poste à sept heures « du matin, au lieu d'attendre l'heure ordinaire « de sept heures de l'après-midi, afin que M. le « maître de poste de Berlin ait le temps de la faire « copier, et qu'on puisse encore l'expédier aujour- « d'hui. Ce qui me porte à prendre cette précau- « tion, c'est que la dépêche est importante et fort « pressée, et que je serais par conséquent très- « affligé qu'elle fût gardée jusqu'au courrier sui- « vant, comme on l'a fait pour d'autres. » Cette brusquerie frappa tous les esprits d'étonnement, mais Frédéric en fut le plus mortifié, parce que c'était publier le scandale comme chose avérée. Il prit des mesures pour que l'ouverture des lettres ne se fît plus que dans des endroits ignorés et placés aux frontières de ses États. Il choisit les directeurs de poste les plus dignes de sa confiance, leur donna les instructions convenables, leur recommandant surtout, outre le secret le plus inviolable, l'exactitude à n'adresser qu'à lui seul les copies qu'ils devaient prendre. C'est à l'époque de la mission du comte de Guines qu'eut lieu, le 25 août 1769, à Neiss, entre Joseph II et Frédéric, une entrevue dans laquelle on a prétendu que ces deux souverains avaient jeté les premières bases du traité de partage de la Pologne. On conçoit que dès lors le roi de Prusse avait grand intérêt, non-seulement à ne pas laisser pénétrer ses desseins, mais même à essayer de découvrir s'il en était question dans les dépêches de l'envoyé de

France. On a prétendu aussi que la véritable cause de l'éloignement marqué trop subitement pour le comte de Guines par le roi de Prusse, c'est que ce prince apprit son intimité avec le duc de Choiseul, l'homme du monde qu'il haïssait le plus cordialement. On citait plusieurs propos du duc fort indiscrets, entre autres celui-ci : « Le roi de Prusse « et M. de Guines sont d'excellents joueurs de « flûte ; ils feront de la musique ensemble. » Dans de semblables dispositions, l'envoyé de la cour de Versailles ne pouvait se flatter d'obtenir ni traité de commerce, ni aucun des avantages qu'il avait pu espérer du début de sa mission. Il dut en conséquence se borner au rôle de simple observateur, jusqu'à ce que les progrès du refroidissement des deux cours amenassent le rappel de leurs ministres respectifs, en décembre 1769. L'année suivante, le comte de Guines fut nommé ambassadeur à Londres, en novembre 1770. Le principal objet de cette mission était les difficultés entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet des îles Malouines. La négociation avait été entamée par M. Francès, qui continua d'y participer avec l'ambassadeur et de résider en qualité de ministre plénipotentiaire du roi. Leurs efforts simultanés pour arriver à un résultat pacifique durent se combiner avec ceux de l'Espagne, représentée à Londres par le prince de Masserano, son ambassadeur. Les deux plénipotentiaires français réussirent à déterminer les cours d'Angleterre et d'Espagne à se donner satisfaction réciproque sur l'affaire des îles Malouines, et à consentir de part et d'autre à un désarmement. Les troupes anglaises évacuèrent le port d'Egmont, et les deux cabinets de Londres et de Madrid échangèrent entre eux des déclarations qui, tout en réservant la question de droit, les satisfirent sur la possession du moment. Les dernières années du règne de Louis XV furent trop tristes et son ministère trop faible, pour que la politique française pût jouer un rôle important en Europe. A St-James comme à Versailles, on se montrait pénétré de la nécessité de s'entendre pour le maintien de la paix. Aussi les petites réclamations particulières et celles de peu d'importance sur l'étiquette, la fraude et autres, étaient-elles toujours accueillies de part et d'autre avec empressement. On affectait même à Versailles, pour le gouvernement anglais, une confiance qui ne paraissait guère partagée par notre ambassadeur. Un des points les plus épineux qu'il eut à traiter fut celui des réparations à faire au port de Dunkerque, qui, en vertu des traités, était soumis à la surveillance d'un commissaire anglais. Plusieurs objets de négociation très-importants furent proposés par la France et restèrent sans effets : 1° un traité de commerce qui ne fut signé qu'en 1786; 2° une quadruple alliance de la France, de l'Angleterre, de la Suède et de l'Espagne, dans le but de contre-balancer la coalition de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie. Dans les ouvertures qui eurent lieu à ce sujet, le comte de Guines exécuta fidèlement les ordres de sa cour; mais l'incurie, et peut-être aussi la défiance du ministère britannique ne permirent pas que ces propositions obtinssent quelque succès. Au reste, le concert des cours du Nord pour le partage de la Pologne contribua à maintenir la bonne harmonie entre la France et l'Angleterre, qui toutes deux agirent dans cette circonstance comme si la connaissance ou même le simple soupçon ne leur en fût arrivé qu'après l'événement. Déjà quelques fermentations dans l'Amérique septentrionale préoccupaient le cabinet de Saint-James et excitaient sa défiance contre la France. Cette prévention, justifiée ensuite par les secours envoyés aux Américains, d'abord clandestinement, puis d'une manière ostensible, priva le comte de Guines, il faut le reconnaître, de la liberté de ses mouvements, et mit dans ses démarches une contrainte qui dut nuire à l'importance de sa mission et au succès des négociations dont il était chargé. Dans le cours de son ambassade, il fit, avec l'agrément du roi, de fréquents voyages dans l'intérieur et sur les côtes d'Angleterre, ainsi qu'en France, où il fut rappelé et souvent retenu par un procès que lui suscita son secrétaire, le sieur Tort de la Sonde. Le comte de Guines sortit avec avantage de cette lutte judiciaire, qui lui causa d'assez vifs chagrins. Si l'on en croit le duc de Lauzun, il faillit en avoir un d'un autre genre, pour *conversation criminelle* avec la fameuse lady Craven. Le mari voulait le traduire en justice et le faire condamner à une indemnité de dix mille livres sterlings. Lauzun prétend qu'il lui sauva cette avanie, ce qui eût été d'autant plus généreux que, suivant le même, le comte de Guines poursuivait de ses hommages la princesse Czartoryska, dont lui, Lauzun, était fort épris. Sa galanterie s'était déjà manifestée à Berlin à l'égard de madame de Hatzfeld, dame d'honneur de la reine de Prusse. Quoi qu'il en soit, le comte de Guines fut rappelé en février 1776, et remplacé par le marquis de Noailles. L'auteur de l'*Histoire de la diplomatie française*, M. de Flassan, assigne plusieurs causes au rappel du comte de Guines, et entre autres d'avoir dit sans autorisation aux ministres anglais et ensuite au prince de Masserano, ambassadeur d'Espagne à Londres, que dans la contestation alors existante entre l'Espagne et le Portugal (1), *la France n'assisterait pas l'Espagne; si l'Angleterre n'assistait pas le Portugal.* « Le prince de Masserano manda ce propos au comte d'Aranda, ambassadeur d'Espagne à Paris, qui en porta plainte directement au roi, comme d'un discours tendant à altérer l'union des couronnes de France et d'Espagne. M. de Guines ayant été rappelé, d'après ce motif, sollicita le roi, à son arrivée, de lui permettre de constater en sa présence et vis-à-vis MM. de Vergennes et de Maurepas, que sa conduite avait été exempte de reproches. Mais

(1) Sur les limites du Brésil.

le premier de ces ministres s'en défendit, en faisant observer au roi que soumettre à la discussion de M. de Guines les motifs de la détermination de Sa Majesté, c'était non-seulement compromettre le caractère ministériel, mais attenter à l'autorité suprême du roi; qu'une ambassade n'était pas une propriété, mais un poste de confiance, d'où le roi rappelait à son gré sans être obligé de rendre aucun compte de ses décisions. Le roi, en adoptant ces principes et en refusant à M. de Guines sa demande, le dédommagea de la perte de son emploi par le cordon, le brevet de duc et les honneurs du Louvre. » Il rentra dans la carrière militaire comme lieutenant général, fut nommé l'un des inspecteurs généraux de l'armée, et fait, en 1788, gouverneur général de l'Artois, à la mort du duc de Lévis. La révolution ayant éclaté, le duc de Guines émigra en Allemagne, et revint en France à l'époque du consulat. Il mourut à Paris le 21 décembre 1806; il avait épousé, vers 1763, une demoiselle de Montmorency, de la branche de Flandres, sœur de la comtesse de Broglie et du père de la princesse de Vaudémont, et en avait eu deux filles, dont l'une épousa le duc de Castries, et l'autre le marquis de Juigné. G—R—D.

GUINET (François), célèbre avocat de Nancy, naquit en 1604. Il était fils aîné de Nicolas Guinet, professeur en droit à l'université de Pont-à-Mousson, et auparavant professeur d'éloquence au collége de Navarre (1). François Guinet se montra digne héritier du patrimoine d'honneur que lui avait laissé son père. Dom Calmet nous a conservé dans sa *Bibliothèque de Lorraine* un éloge latin fort honorable pour François, et dans lequel on rend témoignage à ses vertus religieuses et civiles. Il fut anobli le 25 février 1634, et mourut le 13 décembre 1681, dans sa 77e année. On a de lui : 1° un *Commentaire sur Justinien, avec un Discours sur l'étude du droit*, Paris, 1628, in-8°; 2° *Caroli IV, Lotharingiæ principis, auspiciis Astræa revocata;* 3° un *Factum* sur le prêt à obligation usité en Lorraine, écrit qui fit beaucoup de bruit; 4° *De Gerardo Alsatio*, dissertation dans laquelle l'auteur prétend prouver que les ducs de Lorraine descendent de Guillaume de Bouillon; 5° *Introductio ad jurisprudentiam*, in-4°, et plusieurs *Factums* ou *Mémoires* restés manuscrits. — Guinet (Nicolas), frère du précédent, abbé de Ste-Marie de Pont-à-Mousson, ordre de Prémontré, né à Nancy en 1621, fit en 1639 profession dans la congrégation réformée de cet institut, dite *de l'étroite observance*, laquelle venait de s'établir. Il y enseigna la philosophie, et prit le grade de docteur en cette faculté dans l'université de Pont-à-Mousson. Après avoir exercé divers emplois dans sa congrégation, dont il fut élu plusieurs fois vicaire général, il devint abbé de Ste-Marie de Pont-à-Mousson, gouverna cette maison pendant vingt ans avec beaucoup de sagesse, et défendit avec autant de vigueur que de succès la réforme contre l'abbé général Colbert et les chapitres généraux de l'ordre, desquels en plusieurs points elle blessait les droits. Il avait des connaissances assez étendues en jurisprudence, et passait pour très-habile dans le maniement des affaires. Il mourut à Pont-à-Mousson le 15 janvier 1685. On a de lui : 1° des *notes* et des *pièces justificatives* qu'il a jointes à la *Vie de la bienheureuse Philippe de Gueldre, femme de René II, duc de Lorraine, et religieuse du couvent de Ste-Claire de Pont-à-Mousson vers* 1519, première édition en 1685; autre édition en 1691 avec l'addition de douze chapitres et la liste des abbesses de ce monastère; 2° *Ramusculus excerptus, sive successio abbatum regularium Sanctæ-Mariæ*, Pont-à-Mousson, 1693; 3° seize *Mémoires*, partie latins, partie français, pour servir à la défense de sa congrégation; 4° un *Panégyrique du grand-duc Charles IV de Lorraine;* 5° *la Couronne d'un bon religieux*, ou *la Mort du R. P. Bosimont, prieur de Cuissi, ordre de Prémontré, mort à Belval;* restée manuscrite. — Guinet (Nicolas), chanoine régulier de St-Augustin et l'un des plus zélés coopérateurs du vénérable P. Fourier de Mataincourt pour l'établissement de sa réforme, fut envoyé à Rome à l'effet d'en obtenir la confirmation. De retour avec les bulles pour l'érection de la congrégation, il en fut élu le premier supérieur général, quoiqu'il eût à peine vingt-huit ans. Il mourut, épuisé par les austérités, en 1632, âgé seulement de 32 ans (*voy.* Fourier). Il est auteur d'un *Poëme* latin, présenté au pape Urbain VIII, en actions de grâces de la nomination au cardinalat du prince Nicolas-François de Lorraine, évêque de Toul. L—Y.

GUINICELLI ou GUINIZELLI (Guido), un des poëtes les plus distingués de la renaissance des lettres, était de l'illustre famille de' Principi, qui fut expulsée de Bologne pour avoir embrassé le parti de l'empereur Frédéric dans la guerre des Guelfes et des Gibelins. Tiraboschi conjecture avec vraisemblance qu'il était fils de Guinicello de' Principi, dont Ghirardacci rapporte (*Storia di Bologna*, t. 1, p. 178), un acte de 1249. A l'exemple de son père, il embrassa la carrière des armes; mais, doué d'un génie éminent pour la poésie, il ne put s'empêcher de cultiver un art vers lequel il se sentait entraîné. Le premier il donna plus de force et de noblesse au style poétique, et sut mêler à des sujets d'amour des maximes philosophiques et des sentiments élevés. Dante, que l'on a cru son élève, mais qui ne l'avait jamais connu que par ses compositions, le cite plusieurs fois dans son traité *De vulgari eloquentia*, en ajoutant à son nom les titres d'illustre (*nobilis*) et de très-grand (*maximus*); mais c'est surtout

(1) Il avait eu pour disciples, parmi plusieurs autres d'un rang éminent, Charles de Lorraine, cardinal et légat dans les Trois-Évêchés. Ce fut ce prince qui fit venir à Pont-à-Mousson Nicolas Guinet, son ancien professeur, lorsque le grand-duc Charles, son père, lui eut confié l'administration de l'université de cette ville. Les savantes leçons de Nicolas Guinet et sa réputation y attirèrent un grand nombre d'écoliers, non-seulement des divers pays de l'Europe, mais encore de l'extrémité de la Russie.

dans son poëme du *Purgatoire* (ch. 26) qu'il a rappelé les droits de Guido à l'estime de la postérité. Dante feint que Guido lui parle d'abord sans se faire connaître; mais, dès qu'il a entendu prononcer son nom, il s'écrie ; « Vous êtes mon « père et celui d'autres poëtes meilleurs que moi, « à qui vous avez appris à composer des vers « d'amour pleins de douceur et de grâce. — « Dites-moi, lui demande Guido, la cause qui « vous fait me parler et me regarder avec tant de « tendresse. — Ce sont, lui répond Dante, vos « deux écrits qui dureront autant que la langue « dans laquelle vous les avez composés. » Cette langue était le dialecte bolonais, que Dante mettait au-dessus de tous ceux de l'Italie. En rendant justice aux talents de Guido, qu'il appelle un sage, un homme éloquent et un grand poëte, Benvenuto d'Imola (*Antiquitat. ital.*, t. 1, p. 1228), regrette que ses mœurs n'aient pas été plus pures. Fantuzzi fixe sa mort à l'année 1276 (*Scrittori Bolognesi*). On connaît de Guido quatre *canzoni :* une dans le recueil des *Giunti*, liv. 9 ; une dans celui de l'*Alacci;* deux autres et cinq sonnets à la fin de la *Bella Mano* de Giusto di Conti (1). Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie*, t. 1, ch. 6, après avoir passé en revue les différentes pièces de Guido, déclare qu'il ne croit pas pouvoir se dispenser de rapporter les quatre premières strophes de sa *Canzone*, insérée dans le recueil des *Giunti*, qu'il regarde comme la meilleure de ses productions. Il en donne la traduction et, dans une courte analyse, en relève les beautés vraiment surprenantes dans un poëte du 13e siècle. On conserve plusieurs pièces inédites de Guido dans les manuscrits de la bibliothèque vaticane, nos 3,214 et 3,753, et dans la laurentienne, no 37. Outre les *Scrittori Bolognesi* de Fantuzzi, pour de plus grands détails on peut consulter la *Storia della letterat. ital.* de Tiraboschi, t. 4, p. 406-8. W—s.

GUINIFORTE-BARZIZZIO naquit à Pavie ou à Venise. Le peu de renseignements qu'on a sur cet homme célèbre ne permet pas d'assigner d'une manière plus précise le lieu de sa naissance. Il était fils de Gasparino-Barzizzio (*voy.* ce nom), l'un des savants qui contribuèrent le plus à rappeler en Italie le goût de la véritable littérature. Après avoir achevé ses premières études sous les yeux de son père, il fut envoyé à treize ans dans l'université de Padoue, et peu de temps après il y reçut le laurier doctoral. Il professa ensuite la rhétorique au collége de Pavie avec une telle distinction, que le duc de Milan (Philippe-Marie Visconti) voulut l'attacher à sa personne en le faisant son secrétaire. Alphonse, roi d'Aragon, employa Guiniforte dans plusieurs négociations, et le récompensa de ses services par le titre de son conseiller d'État, auquel il joignit des présents considérables. De retour à Milan, Barzizzio fut élevé par Visconti à la dignité de vicaire général du duché, et continua de jouir de la plus haute faveur. Il comptait parmi ses protecteurs l'empereur Sigismond, le marquis de Mantoue (Jean de Gonzague), le roi de Navarre, et un grand nombre d'illustres prélats, et il eut pour amis les savants les plus distingués de son siècle. La dernière lettre qu'on ait de lui est datée du 13 mars 1460, et on conjecture qu'il ne vécut pas longtemps au delà. Muratori a inséré dans le tome 2 de ses *Anecdota ex Ambrosian. codicib. eruta*, le *Discours* prononcé en 1430 par Guiniforte aux fiançailles de Philip. Borromeo, et il le regarde comme l'auteur d'un autre *Discours* qu'on trouve dans ce volume et qui fut prononcé vers le même temps à la célébration du mariage de Jean-Augustin Visconti. Quelques autres *Harangues* et les *Lettres* de Guiniforte ont été recueillies à la suite des *OEuvres* de Gasparino, publiées à Rome en 1723 (par Furietti). La plupart des *Lettres* méritent d'être lues, parce qu'elles contiennent des faits utiles pour l'histoire du temps; mais les *Discours* de Guiniforte sont très-inférieurs à ceux de son père. W—s.

GUINIGI (Paul), seigneur ou tyran de Lucques de 1400 à 1430, était issu d'une famille guelfe qui tenait le premier rang dans la république de Lucques, depuis que cette ville avait, en 1370, recouvré sa liberté. Lazare Guinigi était chef de l'État en 1399. Tous ses parents occupaient des emplois importants, et l'alliance des Florentins paraissait garantir la durée de leur pouvoir; mais Jean-Galeaz Visconti, duc de Milan, qui étendait ses projets ambitieux et ses coupables intrigues sur tous les pays limitrophes, fit assassiner, cette année même, Lazare Guinigi par son propre frère. La peste qui survint l'année suivante fut plus fatale encore à la maison Guinigi; elle en moissonna tous les chefs. Paul Guinigi seul restait à Lucques. On supposait à ce jeune homme peu de talents ou de capacité, et on était loin d'attendre de lui des résolutions dangereuses; mais un notaire intrigant nommé *Sig. Giovanni Cambi*, qui nous a laissé son histoire, s'empara de l'esprit de Guinigi, et lui fit naître le désir de s'élever à la tyrannie. Guinigi commença par abjurer le parti de ses pères et l'alliance des Florentins, pour demander des secours au duc de Milan, le soutien de tous les usurpateurs : il introduisit ensuite des paysans ses vassaux et des soldats dans la ville, et le 14 octobre 1400 il se fit déférer par les conseils intimidés ou corrompus le titre de capitaine de la ville et des gens de guerre. L'année suivante il s'attribua de nouveaux pouvoirs, et il finit par dissoudre le gouvernement pour s'établir seul dans le palais public. Paul Guinigi régna trente ans à Lucques avec moins d'éclat que Castruccio, qui l'avait précédé d'un siècle, mais aussi d'une

(1) Dans les anciennes éditions de la *Bella mano*, on a confondu notre Guido avec Guido Ghislieri, poëte contemporain, cité par Dante avec éloge, auquel on attribue quelques pièces restées en manuscrit, sans pouvoir affirmer qu'il en est réellement l'auteur.

manière moins ruineuse pour son pays. Il avait étudié avec fruit la science de l'administration, et la ville de Lucques lui a dû plusieurs lois sages et plusieurs institutions économiques qu'elle a conservées jusqu'à nos jours. Pendant son long règne il maintint son petit État dans une paix constante, et il échappe presque à l'histoire, qui n'a rien à rapporter sur Lucques pendant cet espace de temps. Sans générosité ni grandeur, sans bravoure ni génie, il n'avait non plus ni vices honteux ni passions cruelles. Il n'avait inspiré aucune affection à ses sujets, et lorsque les Florentins, se prévalant pour lui déclarer la guerre de quelques secours qu'il avait donnés au duc de Milan, l'attaquèrent en 1429 dans l'espérance de conquérir Lucques, tous les habitants des campagnes se déclarèrent pour ses ennemis : ceux de la ville ne combattirent pour le défendre que parce que leur ancienne jalousie contre les Florentins se réveilla dès qu'ils furent menacés de passer sous leur domination. Philippe Brunelleschi, le fameux architecte florentin, crut pouvoir renverser les murs de Lucques, en faisant déborder contre eux les eaux du Serchio; mais une crue subite de cette rivière renversa les digues de Brunelleschi et inonda le camp florentin. Guinigi en profita pour faire avec ses fils de fréquentes sorties. Il fut des premiers à introduire l'usage des fusils parmi ses soldats. Son exemple, ses louanges et ses récompenses ranimèrent le courage et l'ardeur de ses sujets. Cependant il avait imploré, pour délivrer Lucques, l'assistance de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan; celui-ci envoya à son secours P. Sforce, qui fut lui-même ensuite duc de Milan et l'un des plus grands hommes de guerre du siècle. Sforce, au mois de juillet 1430, força les Florentins qui assiégeaient Lucques à se retirer; mais il se laissa séduire ensuite par l'argent ou les promesses des ennemis de Guinigi, et il favorisa une conjuration qui avait pour but de rendre à Lucques son ancienne liberté. Paul Guinigi fut éveillé au milieu de la nuit par une quarantaine de conjurés qui, profitant de leurs liaisons avec lui, étaient parvenus sans obstacle jusque dans sa chambre. Ils lui demandèrent les clefs des portes, celles du trésor et le sceau de l'État. Guinigi leur répondit qu'il était en leur pouvoir avec sa famille et sa fortune. « Souvenez-vous seulement, ajouta-t-il, que j'ai « obtenu la seigneurie et que je l'ai conservée « trente ans sans répandre de sang; faites que le « terme de mon pouvoir réponde à son commen- « cement et à sa durée. » Guinigi fut arrêté par les conjurés, avec quatre de ses enfants qui se trouvaient auprès de lui. L'aîné de ses fils, Ladislas, était au camp; Sforce le fit saisir en même temps. Tous ensemble furent envoyés au duc de Milan, qui les fit mettre dans les prisons de Pavie. Guinigi, au bout de deux ans, y mourut de mort naturelle. S. S—I.

GUINTER. *Voyez* GONTHIER D'ANDERNACH.

GUIOT (GEORGE), poëte latin, né à Nozeroy dans le 16e siècle, fut lié dès sa jeunesse d'une étroite amitié avec le célèbre Gilbert Cousin, son compatriote. Il enseigna pendant dix ans les belles-lettres au collége Lemoine, à Paris; il prit ensuite ses degrés en théologie, et soutint ses thèses d'une manière si brillante, qu'Antoine Vivier, chancelier de l'université, le retint pour professer cette science en Sorbonne. Quelque temps après, il se rendit à Vienne en Dauphiné, où il continua d'enseigner la théologie avec succès. Il passa dans les Pays-Bas vers 1560, et, quoique prêtre, s'appliqua à la médecine, dont l'exercice n'était point alors incompatible avec le sacerdoce, devint médecin de la duchesse d'Arschot, et mourut à Bruxelles vers 1570. On connaît de lui : 1° *De pacis in Europam reditu et Bellonæ expulsione dialogus*, Thiers en Auvergne, 1559, in-8°, pièce de vers; 2° *Dianæ christianæ paranymphus; huic accesserunt septem theologorum ordinationes*, Louvain, 1562, in-8°; 3° *Venatio christiana*, ibid., 1562, in-8° : c'est un dialogue en vers sur les principales vérités de la religion entre un Turc, un juif et un chrétien. 4° *In xenium Anton. Perrenoti cardin. Granvellani, votum Burgundiæ*, ibid., 1562, in-8°, pièce de vers. W—s.

GUIOT et non GUYOT (JOSEPH-ANDRÉ), né à Rouen le 31 janvier 1739, remplit longtemps les fonctions de vicaire dans la paroisse de St-Cande le Jeune, et fut en 1763 reçu membre de l'Académie de l'Immaculée Conception : il devint secrétaire de cette compagnie jusqu'en 1768, qu'il entra à l'abbaye de St-Victor, à Paris, et y obtint l'emploi de bibliothécaire. Le 18 mai 1785 il fut nommé prieur de St-Guenault, à Corbeil; il en était titulaire lors de la suppression des établissements ecclésiastiques. Il vécut dans la retraite quelques années, et, après le règne de la terreur, exerça le ministère ecclésiastique à Corbeil. Il quitta cette résidence en 1803, et mourut curé à Bourg-la-Reine le 21 septembre 1807. Il avait toujours cultivé la poésie latine d'une manière très-distinguée. Plusieurs de ses compositions, couronnées par l'Académie de l'Immaculée Conception, sont imprimées dans les recueils de cette société; nous indiquerons seulement : *Tumulus Joannis Saas* (année 1774, p. 148), et *Gallicas ad oras debellatus Anglus*, que, dans un tableau des académiciens, on désigne, vaguement au moins, sous le titre d'*Épigrammes à St-Cast :* l'auteur chante dans cette pièce la victoire remportée à St-Cast sur les Anglais, lors de leur troisième descente sur les côtes de France, le 4 septembre 1758. En quittant Rouen, Guiot avait perdu le titre de secrétaire de l'Académie; mais ses relations avec cette société ne furent jamais interrompues. Il avait projeté d'en écrire l'histoire, et en 1784 il annonçait lui-même avoir composé les deux premiers livres de cet ouvrage, dont rien n'a été imprimé. On a de lui : 1° *Nouveau supplément à*

la France littéraire, t. 4, 1784, deux parties, petit in-8°; l'origine de cet ouvrage remonte à 1753 (*voy.* Formey). Une nouvelle édition toute refondue en fut donnée par les abbés Hébrail et de Laporte (*voy.* Hébrail), 1769, 2 vol. petit in-8°. L'abbé de Laporte donna seul le *Supplément*, 1778, in-8°. C'est à ces trois volumes que fait suite le travail de Guiot, qui, pour l'exactitude, est bien inférieur aux deux premiers volumes. Mais du moins on peut s'en rapporter, comme nous l'avons fait, à Guiot lui-même pour la date de sa naissance, ainsi que pour l'indication de quelques *Éloges* et *Opuscules* peu importants, imprimés ou manuscrits. 2° *Almanach de la ville, châtellenie et prévôté de Corbeil*, année 1789, in-18 (sans date, mais de 1790) : petit ouvrage que ne valent pas beaucoup d'*Annuaires statistiques* publiés longtemps après. 3° *Notice périodique de l'histoire moderne et ancienne de la ville et district de Corbeil*, Paris, 1792, in-18, faisant suite à l'*Almanach*, et contenant aussi des recherches et renseignements sur les antiquités civiles et ecclésiastiques, l'histoire littéraire de Corbeil, etc. L'auteur adopte, p. 195, l'opinion qui attribue le poëme *De urinarum judiciis* (*voy.* Corbeil) à un Gilles de Corbie, bénédictin, né en Angleterre. 4° *Hymnes et proses en l'honneur et pour les fêtes de St-Spire et de St-Leu, patrons de Corbeil, mises en vers français*, 1801, in-18 : c'est la traduction des hymnes qu'avait composées Simon Gourdan pour ces deux saints. 5° *Mélanges historiques, oratoires et poétiques, relatifs à quelques événements de la fin de l'an* 8 *et du commencement de l'an* 9, Corbeil, 1801, in-12; 6° *Adieux d'un curé à ses paroissiens, le dimanche veille de la Toussaint*, 1802, imprimés en faveur des absents et à la prière des présents, Corbeil, 1802, in-8°; 7° *Sermon sur l'altération de la foi*, Paris, 1805, in-8°; 8° *Abrégé de la vie du vénérable frère Fiacre, augustin déchaussé*, Paris, 1805, in-8°; 9° quelques autres *Opuscules* moins importants. On attribue à Guiot le *Présent de noces*, ou *Almanach historique et moral des époux*, à Hymenopolis et à Paris, 1802, in-18. Ce volume donne, à chaque jour de l'année, des anecdotes assez curieuses et relatives au mariage : le genre de quelques-unes de ces anecdotes autorise à douter qu'un ecclésiastique en soit l'auteur. Guiot avait entrepris, à l'imitation des *Fastes* d'Ovide, des *Fasti Corbolienses:* ce sont de très-courts fragments de cet ouvrage qu'il a publiés sous les titres suivants : 1° *Majoris instauratio*, in-18; 2° *Typographia Corbolii instituta*, in-18 de 16 pages. Jean Rousseau, de Montlhéry, établit le premier une imprimerie à Corbeil en 1794; il eut pour successeur M. Christophe-Jean Gelé. 3° *Bibliotheca Corboliana juris publici facta*, 1799, in-18 de 20 pages : l'auteur célèbre l'ouverture de la bibliothèque de Corbeil. 4° *Joannis de Labarre antiquitates Corbolienses, bibliothecæ Corboliensi publicæ hac-ce donatæ die*, in-18 de 16 pages : Guiot chante le don fait à la bibliothèque publique de Corbeil des *Antiquités de Corbeil par J. de Labarre*, cent cinquante-trois ans après leur impression. 5° *Georgius Ambosius cardinalis, Lugduni* 25 *maii extinctus, olim Corbolii captivus*, in-18; c'est à Corbeil que, sous le règne de Charles VIII, George d'Amboise fut emprisonné en 1488. Ces cinq fragments en vers latins sont accompagnés d'une traduction en prose française et suivis d'une imitation en vers français. J.-A. Guiot a laissé quelques manuscrits peu importants qui passèrent entre les mains de M. A.-M.-H. Boulard. A. B—t.

GUIOT (Florent), né à Semur en 1756, était avocat dans cette ville lorsqu'il fut député aux états généraux de 1789 par le bailliage d'Auxois. Il ne prit pas une seule fois la parole dans cette assemblée, mais il s'y fit remarquer par son adhésion constante aux mesures révolutionnaires. Resté à Paris après la session de l'assemblée constituante, il y fut témoin des violences exercées par la populace contre Louis XVI dans la journée du 20 juin 1792. Un de ses anciens collègues, M. Guillaume, que ces violences avaient vivement indigné, lui ayant envoyé une pétition à l'assemblée législative contre de tels attentats, afin qu'il la signât et la fît signer à ses amis, il lui répondit par une lettre, insérée dans les journaux, où il joignit à son refus les plaisanteries les plus ridicules et les plus déplacées, déclarant que, dans cette journée du 20 juin, la municipalité de Paris avait *éteint le brandon de la guerre civile dans les mains des complices de Coblentz, et sauvé la patrie*. De telles manifestations de républicanisme ne pouvaient alors qu'être fort utiles à Florent Guiot, et c'était probablement là son principal but. Dès le mois de septembre suivant il fut élu député de la Côte-d'Or à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution. « J'ai déclaré Louis Ca-« pet, dit-il au second appel nominal, coupable « de conspiration; celui qui conspire contre sa « patrie mérite la mort. » Quelques jours auparavant il avait parlé pour que l'on hâtât le jugement de ce prince. Envoyé dans le département du Nord au commencement de 1794, il rendit compte à la convention, par une lettre du 30 pluviôse (février 1794), de la conspiration Lejosne que le colonel Duverger lui avait fait connaître, et il annonça que ce conspirateur avait été exécuté cinq jours auparavant avec un de ses complices, que deux autres le seraient le lendemain, et que *la guillotine ne s'arrêterait pas qu'elle n'eût fait tomber les têtes de tous les coupables*. Il annonça ensuite quelques succès obtenus par l'armée du Nord; puis dans la même dépêche il raconta comment il avait découvert dans les prisons de Lille un vieux Suédois, nommé Décosse, qui, détenu depuis plus de quarante ans, était devenu fou et aveugle; il fit sur cet homme quelques phrases sentimentales et fort ordinaires à cette époque; puis il demanda pour ce malheureux une

pension, qui fut accordée d'autant plus facilement que la lettre philanthropique de Guiot était terminée par l'avis du supplice de plusieurs émigrés, et de l'arrestation à Dunkerque et à Bergues de quelques-uns de leurs amis, que *la guillotine n'épargnerait pas davantage.* Le mois suivant, Guiot annonça encore le supplice d'un nommé Coupeleux, arrêté comme espion des Autrichiens, et par la même dépêche il indiqua un nouveau moyen imaginé par le comité révolutionnaire de Lille pour forcer les banqueroutiers à payer leurs dettes; c'était de les mettre en prison et de les placer en face de l'échafaud. Selon Florent Guiot, ce moyen avait eu le plus grand succès, et il voulait qu'on l'employât partout. Il concourut plus tard à la révolution du 9 thermidor; et, chargé aussitôt après d'une mission dans le département du Pas-de-Calais, il fit sortir de prison quelques malheureux que le gouvernement de la terreur n'avait pas eu le temps d'immoler. La commune de St-Omer témoigna qu'il avait rétabli dans ces contrées l'ordre et la justice. Mais, ne pouvant renoncer à toutes ses habitudes révolutionnaires, Guiot dénonça dans le même temps à la convention nationale les ducs de Croy-d'Havré et de Castries, qui, après avoir émigré dès le commencement de la révolution, demandaient leur radiation de la liste en l'appuyant, disait-il, de faux certificats. A l'époque du 13 vendémiaire (1795), Florent Guiot fut un des plus ardents à diriger la résistance de la convention nationale aux attaques des habitants de Paris. Nommé l'un des cinq membres du comité chargé de présenter des mesures de salut public, il eut une grande part au décret du 3 brumaire qui excluait les parents d'émigrés de toutes les fonctions publiques. Après la session il passa au conseil des Anciens dont il fut un des secrétaires. Sorti de cette assemblée par suite du premier renouvellement, il fut nommé par le directoire résident auprès de la république des Grisons, où il appuya de tout son pouvoir les entreprises du parti révolutionnaire. Quelques mouvements insurrectionnels ayant éclaté dans ce pays, lorsque l'armée française s'en approcha en 1798, les régents ou chefs du gouvernement vinrent à bout de les réprimer, et ils usèrent d'une juste sévérité envers les insurgés, qui, pour la plus grande partie, étaient Français. Guiot prit leur défense avec chaleur, et il demanda satisfaction; ne l'ayant pas obtenue, il se retira à Bregentz, puis à Gratz. On s'attendait à voir le pays envahi par les troupes françaises, et Schaunbourg en avait reçu l'ordre; mais le directoire, qui ne voulait pas donner des motifs de rupture à l'Autriche, cette puissance ayant déclaré qu'elle regarderait toute invasion comme une déclaration de guerre, se hâta d'envoyer un contre-ordre. Un corps autrichien s'était même avancé dans le Vorarlberg. Se voyant ainsi soutenue, la république des ligues grises tint ferme, et l'envoyé français fut obligé de faire succéder aux menaces un langage plus modéré; mais rien ne put faire changer de résolution aux régents, et le résident français furieux, après leur avoir écrit une lettre fort insolente, prit congé de ce gouvernement. Le pays fut occupé aussitôt par les Autrichiens, et Florent Guiot retourna à Paris, où il fut nommé ministre plénipotentiaire à la Haye. Il avait même été question auparavant de faire de lui un ministre des relations extérieures; mais Talleyrand, plus heureux et sans doute plus habile, lui avait été préféré. Guiot, après avoir été candidat au directoire pour remplacer la Revellière-Lépeaux, et après avoir refusé en 1799 une place au corps législatif, se vit forcé après la révolution du 18 brumaire de tenir un petit cabinet de lecture à Paris. Il demeura fort attaché au parti démagogique, fut même emprisonné après l'explosion de la machine infernale, lorsqu'on attribua ce complot aux jacobins, et resta longtemps détenu. Enfin il obtint grâce, par la recommandation de Merlin de Douai, son ancien ami, et fut nommé en 1806, secrétaire, puis substitut du procureur impérial au conseil des prises, place qu'il conserva jusqu'à sa suppression en 1814. Exilé en 1816, par suite de la loi contre les régicides, il obtint bientôt la permission de revenir dans sa patrie, et mourut à Avallon le 18 avril 1834. M—D j.

GUIOT. *Voyez* GUYOT.

GUIRAN (GAILLARD), né à Nîmes en 1600, et mort dans la même ville le 16 décembre 1680, étudia la jurisprudence par devoir, et l'antiquité par goût. Il avait rassemblé une collection d'objets précieux dans ce genre, et particulièrement de médailles rares; mais il s'appliqua principalement à des recherches sur les monuments anciens de son pays. Leur résultat produisit un ouvrage considérable, ou plutôt trois ouvrages importants : 1° *Antiquitates Nemausenses.* Cette partie comprenait l'explication des édifices, des statues, des bas-reliefs, des instruments, des pierres gravées, etc. 2° *Inscriptiones antiquæ urbis et agri Nemausensis, nec non locorum et oppidorum inter tertium et quartum lapidem;* 3° *De re nummariâ veterum.* Cet ouvrage, plein d'érudition, terminé en 1652, formait un manuscrit en 3 volumes in-folio. Il n'a jamais été publié. Vendu, longtemps après la mort de l'auteur, à Albert Henri de Sallengre, il passa du cabinet de ce savant dans celui du baron de Hohendorff, et de là dans la bibliothèque impériale de Vienne. Guiran se contenta d'en faire connaître le plan, à la suite d'une autre de ses productions, intitulée *Explicatio duorum vetustorum numismatum Nemausensium ex ære,* 1655-1659, in-4°, et qui a été depuis insérée dans le *Thesaurus antiquit. Roman.* Guiran ne se rendit pas moins recommandable comme jurisconsulte et comme magistrat que comme savant. Conseiller au présidial de Nîmes, il fut chargé par sa compagnie de la révision d'un ancien ouvrage de pratique, qui avait pour titre : *Style,* ou *Formulaire*

des lettres qui se dépêchent ès cours de Nismes. Il enrichit le texte de notes utiles, fruit de son expérience et de son savoir, et publia le tout en 1659. Sept ans après, il donna une nouvelle édition de ce livre, augmentée de *Recherches historiques et chronologiques sur l'établissement et la suite des sénéchaux de Beaucaire et de Nîmes;* notice curieuse et intéressante, malgré les erreurs et les inexactitudes qu'on pourrait y relever. Guiran, quoique protestant, jouit de la confiance de Louis XIII et de son fils. Il fut employé, par l'un et par l'autre, dans plusieurs commissions importantes : il s'y montra également fidèle et habile, et obtint, pour récompense de ses services, l'autorisation d'accepter une charge de conseiller au parlement d'Orange, que le prince de Nassau, charmé de son mérite, lui avait offerte, et de continuer néanmoins à remplir son office de conseiller au présidial de Nîmes, quoiqu'il l'eût fait passer sur la tête d'un de ses fils, mais qui n'était pas encore en âge de l'exercer. V. S. L.

GUIRAND (Claude), né à Nîmes, vers la fin du 16e siècle, fut un savant et modeste physicien, aux lumières de qui les hommes les plus célèbres de son temps eurent souvent recours. Ce fut d'après ses observations que Gassendi corrigea son *Traité de la grandeur apparente du soleil.* Descartes le consulta aussi. Le père Mersenne entretint avec lui des relations suivies. Il en eut d'intimes avec Samuel Sorbière, et la juste confiance dans son vaste et solide savoir le rendit l'oracle de tous ceux qui, autour de lui, cultivaient les sciences et les lettres. Aucune branche des connaissances humaines ne lui était étrangère; mais la physique et les mathématiques furent les principaux objets de ses méditations et de ses travaux. Il avait composé divers ouvrages : 1° *Dissertation sur le son :* ses idées s'étaient parfaitement rencontrées dans ce sujet avec celles de Descartes et de Mersenne. 2° *Cinq traités sur l'optique, la catoptrique et la dioptrique;* 3° *Plusieurs dissertations sur le mouvement,* pour réfuter les opinions de Hobbes. Malheureusement il défendit à son héritier de publier ses écrits, et cette volonté fut respectée. Il mourut à Nîmes au mois de mars 1657. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'un des temples de la religion protestante qu'il professait. V. S. L.

GUIRAUD (Pierre-Marie-Thérèse-Alexandre, baron), membre de l'Académie française, naquit à Limoux, au pays de Razès, le jour de Noël 1788. Il fut élevé à la campagne. On lui apprit le catéchisme, dans le temps où la religion était proscrite, et on le faisait prier pour le Dauphin pendant la terreur. Il a été jusqu'à son dernier jour fidèle à ces croyances. Son père ne l'envoya pas à l'école; mais il lui donna un maître à sa maison des champs, et c'est là, au milieu des siens, parmi les pampres de la vallée de l'Aude, que le jeune Guiraud fit connaissance avec Virgile. Ayant à quinze ans terminé ses humanités, il alla étudier la jurisprudence à Toulouse. Si pendant le temps qu'il y passa il déroba quelques heures aux livres de droit, ce fut pour aller pleurer aux tragédies de Racine. Le *Génie du christianisme,* qui venait de paraître, fit aussi quelque peu de tort, dans son esprit, à la loi romaine et à ses commentateurs. La plupart de ses ouvrages n'attestent que trop la vivacité de ces impressions littéraires de sa jeunesse. On dirait un homme qui se rappelle confusément et répète, en les altérant, les chansons de sa nourrice. Excepté une ou deux fois dans sa vie, Guiraud travailla de mémoire plutôt que pour obéir à une véritable inspiration. La mort prématurée de son père l'ayant obligé à renoncer au barreau, il se mit à dix-huit ans à la tête des fabriques de drap qui constituaient la meilleure part de son héritage. Il dirigea ses fabriques jusqu'en 1820. Cela ne l'occupait guère plus que la surveillance de ses fermes n'occupe un bon propriétaire, et lui assurait la même aisance et le même repos d'esprit. Ces heureux loisirs d'une existence privilégiée, Guiraud les employait secrètement à rimer, à ébaucher des tragédies, des poëmes et même, par les temps nuageux, des systèmes de philosophie. Mais il n'ouvrit son portefeuille qu'après avoir vendu, et bien vendu, l'établissement paternel. Il remporta à trente ans, pour son début, le prix des Jeux floraux. La première pièce qui l'ait fait connaître au delà de Toulouse est une *Ode sur les Grecs.* Elle fut traduite en plusieurs langues, car le sujet était encore dans sa fleur. Il donna dans la même année, au Théâtre Français, la tragédie de *Pélage,* dont la censure empêcha, on ne sait pourquoi, la représentation. Sa tragédie des *Macchabées* fut jouée à l'Odéon en 1822 et très-applaudie. Elle renferme de beaux vers et quelques situations émouvantes; mais on ne la joue plus et on ne la lit guère. Deux ou trois situations et quelques beaux vers ne font pas une tragédie. Il faut en ce genre d'ouvrages un ensemble de qualités dont la réunion est fort rare. Guiraud tournait très-bien une élégie, et il en a fait trois qui vivront plus que ses *Macchabées* et que n'importe quelle tragédie qu'on ait faite depuis cent ans. Ce sont ses *Élégies savoyardes,* comprenant le départ du petit Savoyard, son séjour à Paris et son retour dans ses montagnes. C'est presque un poëme en trois chants; mais chaque chant n'a qu'une page et il n'y manque rien. Si Guiraud se fût borné à exploiter avec patience cette veine de son talent, peut-être n'eût-il laissé qu'un volume, mais un volume qu'on réimprimerait souvent. Il n'en fit rien. Le théâtre l'attirait; les grands poëmes le tentaient; il en a fait en vers, il en a fait en prose. En vers, il a composé un poëme intitulé *le Roi,* auquel il a travaillé plusieurs années et qui est, sauf erreur, resté inachevé. En prose, il a publié deux romans poétiques qui sont aux *Martyrs* de Chateaubriand ce que les *Macchabées* sont à *Athalie.* Enfin, pour ne citer ici que ceux de ses ouvrages auxquels il attachait le

plus d'importance, il nous a donné une *Philosophie catholique de l'histoire*. Pour expliquer l'histoire, il ne se contente pas de remonter au péché originel; il prend les choses avant la création, s'étend fort longuement sur les aventures des anges, et c'est à l'aide de pareilles visées qu'il prétend éclaircir ce qu'il pourrait y avoir d'obscur dans Tacite et Grégoire de Tours. Que de temps mal employé! que de papier perdu! Et quel dommage, quand on pense qu'il n'eût tenu qu'à l'auteur de nous faire, s'il l'eût voulu, un pendant aux *Petits Savoyards!* N'y a-t-il pas dans cette miniature d'épopée plus de vraie philosophie et plus de vrai catholicisme que dans cette prétendue *Philosophie catholique de l'histoire?* Cependant, sans ses tragédies et ses poëmes, Guiraud n'eût été de sa vie ni baron ni académicien. Il se fût morfondu à la porte de l'Institut comme son Savoyard à la porte de cet hôtel où l'on danse, et où l'on n'entre qu'avec grand étalage de richesse, quoiqu'il y ait peut-être dans tout ce luxe plus de strass que de diamants. Le roi le fit chevalier de la Légion d'honneur en 1824, après la tragédie du *Comte Julien*. Il remplaça à l'Académie française, en 1826, le duc de Montmorency, et reçut peu de temps après le titre de baron, qui lui fit grand plaisir. C'était un homme heureux et souvent, comme on voit, de peu de chose. Il avait une belle et aimable famille, de la fortune, un caractère vif et charmant. Il passait l'hiver à Paris, l'été à la campagne de Villemartin, au pied des Pyrénées, méditant toujours de grands ouvrages, travaillant comme s'il y eût été condamné, aimant peut-être un peu le bruit des louanges littéraires, ou du moins n'y étant pas insensible, mais faisant le bien sans bruit, et en faisant beaucoup. Il mourut le 24 février 1847, et eut pour successeur à l'Académie M. J.-J. Ampère, qui a prononcé son éloge le 18 mai 1848. Ses œuvres, dont la nomenclature est, comme on va le voir, assez longue, sont déjà à peu près oubliées. Mais dans quelque anthologie future des *Poetæ minores* de notre âge, *le Petit Savoyard* a sa place marquée d'avance à côté de *la Jeune Fille* de Soumet, de *la Feuille* d'Arnaud, du *Nid* de Souvestre, de *la Chute des feuilles* de Millevoie, de *l'Ange et l'enfant* de Reboul. Ce sera là un charmant petit recueil, composé de petits chefs-d'œuvre faits par des gens qui n'ont été bien inspirés qu'une fois dans leur vie. En attendant, voici la liste des ouvrages de Guiraud : 1° *Cadix, ou la Délivrance de l'Espagne*, ode, Paris, imprimerie de F. Didot, 1823, in-8°; 2° *Chants hellènes, Byron-Ipsara*, Paris, Ladvocat, 1824, in-8° de 40 pages; 3° *les Macchabées, ou le Martyre*, tragédie en 5 actes et en vers, Paris, Ambroise Tardieu, 1822, in-8°, avec figures. Cette pièce a eu trois éditions, la dernière en 1823. 4° *Le Comte Julien, ou l'Expiation*, tragédie en 5 actes et en vers, Paris, Barba, 1823, in-8°. Cette pièce eut moins de succès que la précédente. Nous ignorons si la tragédie de *Pélage* fut imprimée. 5° *Élégies savoyardes*, Paris, Mondor, Ponthieu, 1823, in-8° de 16 pages. Cet opuscule fut vendu au profit de l'œuvre des Petits Savoyards, fondée à St-Sulpice par l'abbé de Fénelon, et rapporta en peu de temps plus de quatre mille francs. 6° *Pharamond*, opéra en 3 actes, composé en collaboration avec Ancelot et Soumet, à l'occasion du sacre de Charles X, Paris, 1825. La musique de cet opéra a été, comme les paroles, l'œuvre de trois auteurs, Boïeldieu, Berton et Kreutzer. 7° *Poëmes et chants élégiaques*, Paris, Roulland et compagnie, Ladvocat, 1824, in-18, avec gravures; quelques exemplaires grand raisin vélin, figures avant la lettre. On retrouve dans cet ouvrage les *Elégies savoyardes*. On y trouve aussi un poëme en cinq chants intitulé *Isaure*, et des fragments d'un autre poëme intitulé *Elle*. Ce volume a été réimprimé pour la troisième fois en 1825. *Le Petit Savoyard* et *la Marmotte* ont fait passer le reste. 8° *Discours prononcé dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Guiraud le 18 juillet* 1826, Paris, F. Didot, 1826, in-4° de 34 pages; 9° *le Prêtre*, pièce de vers qui parut d'abord dans le *Journal des Débats*, Paris, imprimerie de Gratiot, 1826, in-8° de 4 pages; 10° *Virginie*, tragédie en 5 actes et en vers, Paris, Ponthieu, 1827, in-8°. Cette pièce n'eut qu'un médiocre succès. Elle en aurait eu davantage si Talma eût vécu. Il devait y remplir le rôle de Virginius, mais se mit au lit, pour ne plus se relever, à la veille de la représentation, qui en fut retardée de six mois. 11° *Césaire*, révélation, poëme en prose, Paris, Levavasseur, Urbain Canel, 1830, 2 vol. in-8°; 12° *la Communion du duc de Bordeaux*, Nantes, imprimerie de Merson, 1832, in-12 de 12 pages; 13° *les Deux Princes*, ode, 1832. Cette pièce fut faite à l'occasion de la mort du duc de Reichstadt. 14° *De la vérité dans le système représentatif*, Paris, imprimerie de Delarue, in-8° de 32 pages; 15° *Flavien, ou de Rome au désert*, autre poëme en prose, Paris, Levavasseur, 1835, 3 vol. in-8°; 16° *Poésies dédiées à la jeunesse*, Paris, imprimerie de Dondey-Dupré, 1836, in-18 avec un frontispice et deux lithographies. Il y a dans ce recueil beaucoup de réimpressions de précédents ouvrages. 17° *Philosophie catholique de l'histoire*, Limoux, Boute, 1841, in-8°. Tous ces ouvrages épars ont été réunis sous le titre d'*OEuvres d'Alexandre Guiraud*, Paris, Amyot, 1845, 4 vol. in-8°. Les tomes 1 et 2 contiennent *Flavien;* le tome 3, *Césaire* et des mélanges; le tome 4, le théâtre et les poésies. On trouve quelques articles de Guiraud dans la collection de *la Revue européenne* et de l'*Université catholique*. C—ET.

GUIRAUDET (Charles-Philippe-Toussaint), né à Alais en 1754, annonça de bonne heure pour la poésie et pour les autres genres de littérature des dispositions qui se seraient probablement développées avec succès dans la maturité de l'âge, si,

au moment où il y atteignait, la révolution n'eût fait prendre une nouvelle direction à ses travaux et à ses goûts. Il se livra dès lors presque entièrement à l'étude de l'économie politique. Quelques années avant cette époque, Guiraudet avait accompagné en qualité de gouverneur le prince de Rohan dans ses voyages, et en avait tiré plus de profit que son élève. A son retour, il fut attaché à Madame avec le titre de lecteur. Député extraordinaire de la ville d'Alais à l'assemblée constituante en 1790, il se lia particulièrement avec Mirabeau. Cet orateur fameux était environné d'amis dont il n'hésitait pas à s'approprier les ouvrages lorsqu'il les trouvait conformes à ses vues, et les talents de ses amis ont plus d'une fois contribué à ses plus grands succès. Guiraudet l'aida souvent aussi de sa plume, et c'est lui qui est le véritable auteur de la *Traduction de l'Histoire de la révolution d'Angleterre*, dont le commencement a été publié sous le nom de Mirabeau. La preuve irrécusable de ce fait subsiste entre les mains de la famille de Guiraudet. La place de secrétaire en chef de la mairie de Paris le fixa dans la capitale; il fut fait secrétaire général du ministère des relations extérieures sous le directoire exécutif, et préfet du département de la Côte-d'Or après le 18 brumaire. Il est mort à Dijon le 5 février 1804. Guiraudet a publié : 1° *Contes en vers, suivis d'une épître sur les bergeries*, Amsterdam, 1780; il ne mit pas son nom à ce recueil; 2° *Erreurs des économistes sur l'impôt*, 1790, in-8°; 3° *Examen rapide d'un mode d'organisation pour la garde nationale*, 1790, in-8°; 4° *Explication de quelques mots importants de notre langue politique, pour servir à la théorie de nos lois, et d'abord de la loi : Discours prononcé dans l'assemblée des amis de la constitution*, 1792, in-8°; 5° *Influence de la tyrannie sur la morale publique*, 1796, in-8°; 6° *de la Famille considérée comme élément des sociétés*, Paris, 1797, 2 vol. in-8°; 7° *Discours sur Machiavel;* 8° *OEuvres de Machiavel, traduction nouvelle*, 1799, 9 vol. in-8°. On n'y trouve ni les contes, ni les pièces de théâtre de cet auteur italien. 9° *Doctrine sur l'impôt*, lue à l'Institut national, 1800; 10° *Mémoires sur les forges du département de la Côte-d'Or*, 1802, in-8°; 11° *Discours prononcé le* 1er *vendémiaire an* 9 *par le préfet de la Côte-d'Or*. Guiraudet était des académies de Cassel, du Gard et de Dijon. Il avait été avec Condorcet, Grouvelle, de la Rochefoucauld, A. Chénier et autres, collaborateur du *Journal de la société de* 1789, commencé le 5 juin 1790, et dont il n'a paru que quinze numéros in-8°. V. S. L.

GUISARD (Pierre), médecin, né à la Salle, dans les Cévennes, en 1700, disputa en 1731 une chaire à l'université de Montpellier, et se montra si avantageusement dans le concours, qu'on le chargea comme vice-professeur de suppléer M. Marcot, attaché en qualité de médecin ordinaire aux enfants de France, et résidant en conséquence à la cour. Guisard voulut connaître la capitale et profiter des sources abondantes d'instruction qu'elle présente; et il vint à Paris en 1742. On n'a point su les motifs qui le rappelèrent à Montpellier, et l'on remarqua seulement qu'ayant abjuré la réforme de Calvin, dans laquelle il avait été élevé, il était devenu susceptible d'être promu à une chaire en médecine. Quoi qu'il en soit, Guisard ouvrit à Montpellier un cours de physique expérimentale, fort étendu pour ces temps-là. Ce service important rendu à l'instruction publique ne fut point apprécié; il ne devait l'être qu'environ quarante ans plus tard, époque à laquelle les états de Languedoc créèrent des chaires spéciales de physique et de chimie à Toulouse et à Montpellier. Guisard fut vivement affecté des contradictions qu'il éprouva, et mourut en 1746. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° *Quæstiones medico-chirurgicæ duodecim pro cathedra regia vacante*, Montpellier, 1731, in-4°; 2° *Pratique de chirurgie*, ou *Histoire des plaies en général et en particulier, contenant une méthode simple, courte et aisée pour se conduire aisément dans les cas les plus difficiles*, Paris, 1733, 2 vol. in-12; réimprimée à Avignon en 1735; et à Paris en 1747, avec la traduction des *Questions médico-chirurgicales*, et de nouvelles observations; 3° *Essai sur les maladies vénériennes*, Paris et Avignon, sous le nom supposé de la Haye, 1741, in-8°. Le même ouvrage a reparu à Paris en 1743, format in-12, sous cet autre titre : *Dissertation pratique en forme de lettres sur les maux vénériens*. D—G—s.

GUISCARD (1) (Robert), duc de la Pouille et de la Calabre, l'un des plus vaillants capitaines de son siècle, était fils de Tancrède Hauteville, seigneur normand; il naquit vers l'an 1015. Les fils de Tancrède n'avaient d'autre héritage à espérer qu'un fief peu considérable, et les trois aînés, Guillaume, surnommé *Bras de fer*, Drogon et Humphrey, allèrent offrir leurs services aux princes d'Italie, alors en guerre. On a vu à l'article Guillaume *Bras de fer* de quelle manière les premiers chefs normands profitèrent des divisions de ces princes pour acquérir la souveraineté de la Pouille. Dès que Guiscard fut en âge de porter les armes, enflammé du désir de marcher sur les traces de ses frères, il se hâta de les rejoindre. L'espoir du butin engagea quelques aventuriers à le suivre, et à la tête de cette poignée d'hommes déterminés, il se signala dans une foule d'occasions périlleuses. Sa valeur et sa générosité lui gagnèrent tellement le cœur des soldats, qu'après la mort de son frère Humphrey, ils le proclamèrent comte de la Pouille au préjudice de ses neveux. Il profita de l'enthousiasme des troupes pour faire une incursion dans la Calabre; et le pape Nicolas II, qui l'avait excommunié pour ses brigandages, lui accorda l'investiture de cette province aussitôt que Guiscard

(1) Le surnom de *Guiscard* signifiait, dans le langage normand, *fin et adroit;* et tous les historiens assurent que Robert était digne de le porter.

l'eut conquise. Celui-ci, par reconnaissance pour cette faveur du pontife, s'obligea pour lui et ses successeurs à payer une redevance annuelle au Saint-Siége. Telle est l'origine des droits de la cour de Rome sur le royaume de Naples. Le gouvernement de la Pouille avait conservé jusqu'alors quelques formes populaires que Guiscard, devenu chef suprême, ne devait pas tarder d'anéantir : les comtes et les barons tremblèrent pour leurs priviléges, et des séditions éclatèrent bientôt contre le nouveau duc. Il fit arrêter les chefs des mécontents, punit les uns de la peine de mort, les autres de l'exil, pardonna à ceux qui n'avaient été que séduits ou qui montraient du repentir, et acheva par sa clémence d'affermir son autorité. Dès qu'il ne craignit plus pour la tranquillité intérieure de ses États, il reporta ses vues sur la conquête de la Sicile, dont le pape lui avait conféré l'investiture moyennant de légères concessions; il confia le commandement de cette expédition à Roger, le plus jeune de ses frères, dont il avait déjà su apprécier la bravoure. Roger débarqua en Sicile en 1060, suivi seulement de trois cents hommes, surprit Messine, place très-importante, et en envoya les clefs à Guiscard. L'année suivante, les deux frères marchèrent à la rencontre des Sarrasins, les atteignirent dans une plaine près d'Enna et remportèrent sur eux une victoire signalée; mais la mésintelligence qui divisa un instant les deux frères faillit leur faire perdre le fruit de leurs exploits. Guiscard avait promis à Roger de lui céder la moitié de la Calabre : sommé d'accomplir cette promesse, il ne voulut lui abandonner que les deux villes de Melito et Squillaci. Ce manque de foi excita les plaintes de Roger, et Guiscard, irrité, tenta de s'assurer de sa personne; mais surpris lui-même par les soldats de Roger, et touché de la générosité de celui-ci à ne point profiter de l'événement qui le mettait à sa discrétion, il se réconcilia avec lui et exécuta ponctuellement son traité. La conquête de la Sicile fut achevée presque entièrement par Roger (*voy.* Roger, premier comte de Sicile), tandis que Guiscard assiégeait les villes d'Italie restées au pouvoir des Sarrasins. Salerne se défendit plus de huit mois, et il fut blessé devant cette place par un éclat de bois. Pendant quatre années que dura le siége de Bari, il fut logé sous les murs, dans une mauvaise baraque formée de branchages secs et couverte de paille, exposé comme un soldat aux rigueurs de l'hiver et aux traits de l'ennemi. Il réunit ainsi peu à peu toutes les provinces qui forment encore aujourd'hui le royaume de Naples : il se proposait d'y en ajouter d'autres, mais excommunié en 1075 par Grégoire VII, pour avoir pénétré dans le duché de Bénévent cédé au pape par les empereurs, il fit sa paix avec le pontife, et s'engagea à respecter, à défendre même les droits de l'Église dans toutes les circonstances. Hélène, une des filles de Guiscard, avait été fiancée très-jeune à Constantin Ducas, fils et héritier de Michel VII, empereur d'Orient : Nicéphore Botoniates précipita du trône Michel, et traita d'une manière outrageante le gendre de Guiscard. Celui-ci, couvrant ses projets ambitieux du prétexte de la vengeance, accueillit un imposteur qui se donnait pour l'empereur détrôné, et parvint à soulever les peuples en sa faveur. Il rassembla une flotte à Otrante, et, quoique dans l'intervalle de temps qu'avaient exigé ses préparatifs, Alexis Comnène eût succédé à Nicéphore, il n'en poursuivit pas moins l'exécution de ses desseins. Tandis que, par ses ordres, son fils Bohémond (*voy.* ce nom) s'emparait de Corfou et des îles voisines, il s'avança pour attaquer Durazzo; mais dans le trajet, sa flotte fut presque entièrement détruite par une tempête; une maladie contagieuse enleva une partie des soldats échappés au naufrage, et il lui fut impossible de mettre aucun obstacle à la marche d'Alexis, qui amenait au secours de Durazzo une armée de plus de 60,000 hommes. Guiscard craignit que leur nombre n'effrayât ses soldats : il en rassembla donc les chefs, et après leur avoir parlé du danger qu'ils couraient : « Nous ne pouvons, dit-il, nous sauver que par « l'obéissance et l'union, et je suis prêt à céder « le commandement à un général plus habile. » Tous le prièrent de le conserver. La bataille fut livrée le lendemain, 18 octobre 1081. Les Normands, après avoir fait des prodiges de valeur, se voyant accablés par le nombre, étaient contraints de plier : « Où fuyez-vous, s'écria Guis- « card? l'ennemi est implacable! la mort est pré- « férable à la servitude! » Ces mots ranimèrent ses soldats, qui revinrent au combat avec une nouvelle ardeur : l'armée d'Alexis, six fois plus plus forte que la sienne, fut enfoncée et mise en déroute. Durazzo tomba peu après au pouvoir du vainqueur : Guiscard pénétra dans l'Épire, s'approcha de Thessalonique, et jeta l'épouvante jusque dans Constantinople. Mais informé que Henri III, empereur d'Allemagne, venait d'entrer en Italie avec une armée, il laissa le commandement de la sienne à Bohémond, et vola au secours du pape Grégoire VII bloqué dans le château St-Ange. A son approche, Henri se retira de Rome, et Guiscard, après avoir délivré le pontife, qu'il conduisit à Salerne comme dans une place de sûreté (*voy.* Grégoire VII), s'occupa des préparatifs nécessaires pour retourner en Orient. Il débarqua avec vingt fortes galères sur la côte d'Épire; livra aux Grecs, à la vue de Corfou, trois combats, dont le dernier décida la victoire en sa faveur, soumit les îles de l'Archipel, et il se disposait à marcher contre Constantinople, lorsqu'il mourut d'une maladie épidémique dans l'île de Céphalonie, le 17 juillet 1085, à 70 ans. A la nouvelle de sa mort, son armée se retira en désordre, et la galère qui portait ses restes vint échouer à Venuse, où ils furent déposés dans l'église de la Ste-Trinité. Gibbon a tracé ainsi le portrait de

Guiscard : « Sa stature excédait celle des hommes « les plus grands de son armée; son corps avait « les proportions de la beauté et de la grâce; au « déclin de sa vie, il jouissait encore d'une santé « robuste, et son maintien n'avait rien perdu de « sa noblesse ; il avait le visage vermeil, de larges « épaules, de longs cheveux et une longue barbe « couleur de lin, des yeux très-vifs; et sa voix, « comme celle d'Achille, inspirait la soumission « et l'effroi au milieu du tumulte des batailles. » Guiscard avait toutes les qualités d'un grand capitaine, et il peut soutenir le parallèle avec les héros dont l'histoire s'est plu à conserver les hauts faits. Il protégeait les sciences, et les faveurs qu'il accorda au savant Constantin l'Africain (*voy.* CONSTANTIN) peuvent le faire envisager comme l'un des fondateurs de l'école de Salerne. Doué d'ailleurs d'un jugement exquis, de beaucoup de pénétration et de capacité, il était généreux, reconnaissant des services qu'on lui avait rendus, et fournissait avec abondance à tous les besoins du soldat; mais son ambition excessive doit être une tache à sa mémoire. Son fils Roger, qu'il avait eu d'une seconde femme, hérita du duché de la Pouille; mais Bohémond l'obligea de lui céder la principauté de Tarente (*voy.* BOHÉMOND). Guillaume de la Pouille et Geoffroi Malaterra ont écrit tous deux l'histoire de Guiscard; on peut encore consulter Giannone, Burigny et surtout Gibbon. W—s.

GUISCARD (ANTOINE). *Voyez* BOURLIE.

GUISCHARDT (CHARLES-THÉOPHILE), né à Magdebourg en 1724, ou, suivant Nicolaï, en 1725, d'une famille de réfugiés français, fut destiné au ministère évangélique, et prêcha pendant quelque temps dans les temples luthériens. Après avoir étudié à Halle et à Herborn, où il publia en 1744 une dissertation *De famâ Salomonis apud exteros*, il continua ses études à Marbourg, puis à Leyde, et s'appliqua surtout aux langues orientales. Dénué de fortune, il fut réduit pendant plusieurs années à corriger des épreuves de livres anciens que les libraires hollandais faisaient imprimer. Il donna en 1746 un petit poëme latin, *Carmen in obitum Francisci Fagel*, la Haye, in-4°; et il était sur le point d'obtenir une chaire, lorsque ses dispositions ayant changé, il résolut d'embrasser l'état militaire. Nommé porte-drapeau dans un régiment d'infanterie hollandaise, il fit une campagne en cette qualité. Ayant perdu son emploi par suite des réformes qu'amena la paix d'Aix-la-Chapelle, et conservant néanmoins ses appointements, il profita de ses loisirs pour composer ses *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains*. Cet ouvrage, d'abord publié à la Haye en 1758, fut réimprimé à Lyon, 1760, 2 vol. in-8°. L'auteur y a joint sa traduction des *Institutions militaires d'Onosander*, et de la *Tactique d'Arrien*, ainsi que l'*Analyse de la campagne de Jules César en Afrique, décrite par Hirtius*. On voit par ces différents écrits que Guischardt était très-versé dans la connaissance de la tactique des anciens. Ils firent beaucoup de bruit en Allemagne, et Frédéric, qui était alors en Silésie (1757), appela l'auteur à Breslau. Le ton de franchise militaire de Guischardt plut d'abord au monarque prussien; ce prince lui ayant demandé quel avait été le meilleur aide de camp de César, il lui répondit que c'était Quintus Icilius. — « Hé « bien, reprit Frédéric, vous serez mon Quintus « Icilius. » Guischardt fut très-flatté d'une pareille distinction, et dans toutes les occasions il prit lui-même ce surnom, qui lui est resté. Nommé chef d'un bataillon franc dans l'armée prussienne, il fit la guerre en Saxe, où il a été accusé avec quelque raison de s'être livré à toutes sortes d'exactions et de pillages. Ce bataillon ayant été réformé à la paix de 1763, Frédéric retint auprès de lui Quintus Icilius, avec le grade de colonel. Ce fut alors que ce savant militaire fit imprimer son ouvrage intitulé *Mémoires critiques et historiques sur plusieurs points d'antiquité militaire, contenant l'histoire détaillée de la campagne de Jules César en Espagne*. Cet ouvrage, dédié au roi de Prusse, fut imprimé à Berlin en 1773, ensuite à Strasbourg, puis à Paris en 1774, 4 vol. in-8°; il est remarquable par la clarté et par la grande érudition qu'on y trouve. L'auteur y attaque en plusieurs endroits les idées de Folard sur les colonnes et l'ordre profond, et il indique quelques contre-sens dans les citations que le tacticien français a faites de plusieurs passages des auteurs anciens. Guischardt fut critiqué à son tour, et également accusé d'avoir dénaturé le texte de ces auteurs. Le chevalier de Loloos, qu'il avait attaqué, mit surtout beaucoup de chaleur dans ses réfutations, qu'il publia en un volume, intitulé *Défense du chevalier de Folard*, Bouillon, 1778, in-8°. Un militaire instruit (M. de Percis) a publié des *Observations sur la campagne de Jules César en Espagne, et sur l'histoire détaillée que M. Guischardt en a faite*, Milan, 1782, in-12 de 187 pages. Guischardt continua de jouir du même crédit auprès du roi de Prusse, et ses entretiens journaliers pendant quinze ans auprès d'un aussi grand prince lui donnèrent beaucoup de considération. Cependant Thiébault rapporte dans ses *Souvenirs* que Guischardt, loin d'user auprès de son souverain d'une grande liberté, se soumettait en courtisan à ses moindres caprices, et qu'il supportait avec beaucoup de souplesse et de résignation les plus mordantes railleries. « Aidez un peu « ma mémoire, lui dit un jour Frédéric à table: « comment s'appelait ce juif d'Amsterdam auquel « vous vendîtes du galon faux pour du vrai?..... « Combien avez-vous volé en Saxe, dans le châ- « teau du comte de Brühl? lui dit-il un autre « jour; parlez franchement, vous n'avez plus de « recherches à craindre : d'ailleurs, vous avez bu « toute honte, et personne n'ignore que vous « êtes un pillard. » Guischardt mourut à Berlin le 15 mai 1775, laissant un fils et une fille du mariage qu'il avait contracté en 1765 avec une femme

de qualité. Malgré ses pillages, il ne lui restait pour toute fortune qu'un certain nombre de livres très-bien choisis, que le roi acheta environ trente mille francs, pour les placer dans la bibliothèque publique de Berlin. Il était membre de l'Académie de cette ville, et il a donné plusieurs mémoires, insérés dans la collection de cette société. M-D j.

GUISCHET (P.). *Voyez* MURNER.

GUISE (JACQUES). *Voyez* GUYSE.

GUISE (CLAUDE de Lorraine, duc DE), cinquième fils de René II, duc de Lorraine, naquit le 20 octobre 1496; il épousa, en 1513, Antoinette de Bourbon, tante d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, père d'Henri IV. Il en eut plusieurs enfants, dont les plus célèbres sont François duc de Guise, Charles cardinal de Lorraine, Louis de Lorraine cardinal de Guise, et René marquis d'Elbeuf, père de Charles, pour lequel cette terre fut érigée en duché (*voy.* ELBEUF). L'article de Claude de Lorraine, duc de Guise, se trouve dans cette biographie (*voy.* AUMALE). C. M. P.

GUISE (JEAN DE), cardinal de Lorraine, frère de Claude premier duc de Guise, remplit, pour sa part, cette vue commune à tous les princes lorrains établis en France, de réunir dans leur famille les trois principaux moyens d'exercer sur les peuples une grande autorité : les dignités ecclésiastiques, la gloire des armes et l'administration de l'État. Né en 1498, il fut fait cardinal en 1518, et joignit à l'évêché de Metz un grand nombre d'autres prélatures. Il fut ministre d'État sous François Ier et Henri II. Il était libéral avec magnificence; et, à cet égard, sa réputation était telle, qu'à Rome un aveugle lui ayant demandé l'aumône, et recevant de lui une somme considérable, s'écria : « Tu es le Christ ou le cardinal de « Lorraine. » Il mourut en 1550. L—P—E.

GUISE (ANTOINETTE DE BOURBON, duchesse DE), fille de François de Bourbon, comte de Vendôme, naquit au château de Ham, le 25 décembre 1494. Elle fut mariée, en 1513, par le roi Louis XII, à Claude, premier duc de Guise. De cette union elle eut huit fils et quatre filles, dont elle voulut soigner elle-même l'éducation. Cette princesse était extrêmement pieuse; elle fit plusieurs fondations en faveur des pauvres, et mourut à Paris le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans. Le P. Hilarion de Coste a imprimé son éloge dans le tome 1er de ses *Dames illustres*. W—S.

GUISE (FRANÇOIS de Lorraine, duc DE), fils aîné de Claude premier duc de Guise, né en 1519, montra, dès sa plus tendre jeunesse, tant d'ardeur pour la gloire, tant d'intrépidité, tant de prudence et de sang-froid, dans les moments les plus périlleux, qu'on augura dès lors qu'il deviendrait un illustre guerrier. Le soin qu'il prenait de s'attacher, par des bienfaits, les hommes chez lesquels il remarquait des talents; sa libéralité envers les soldats, son affabilité avec les officiers; un port majestueux, un front toujours serein et plus ennobli que défiguré par la cicatrice d'un coup de lance qui lui avait percé la tête, en 1545, au siége de Boulogne, où il combattit presque seul un bataillon anglais : tant d'avantages réunis ne pouvaient manquer de lui concilier l'amour et la vénération des gens de guerre; mais, comme il eut d'abord plus d'occasions de se distinguer dans le conseil qu'à l'armée, il avait atteint l'âge de trente-trois ans, qu'il ne possédait encore d'autre grade militaire que le commandement d'une compagnie de gendarmerie. Nommé, en 1552, lieutenant général dans les Trois-Évêchés, il soutint, contre une armée de cent mille hommes, ce mémorable siége de Metz que Charles-Quint fut contraint de lever après deux mois d'attaque et la perte d'un tiers de ses troupes (1). Si la France, à cette époque, fut délivrée d'une invasion qui s'annonçait de la manière la plus terrible, elle le dut au héros lorrain. Il ajouta encore à l'éclat de sa victoire par les soins qu'il prit des malades de l'ennemi laissés dans son camp, et par les ordres qu'il donna pour que les chariots chargés de ceux que l'armée impériale ramenait en Allemagne ne fussent point attaqués. Un officier espagnol lui ayant fait demander un esclave qui, pendant le siége, s'était sauvé dans la ville avec le cheval de son maître, Guise fit racheter le cheval et le renvoya sans perdre un instant. Quant à l'esclave, « Cet « homme, dit-il, est devenu libre en mettant le « pied sur les terres de France. Le rendre pour « qu'il retrouve ses fers, ce serait violer les lois « du royaume. » A la bataille de Renti, en 1554, Guise eut la principale conduite de l'action et y soutint l'honneur des armes françaises. St-Fal, un de ses lieutenants, s'étant, par un excès de courage, avancé avec trop de précipitation, il l'arrêta en lui donnant un coup d'épée sur le casque : mais ayant appris que l'officier ne pouvait se consoler de cet affront, il lui dit, après la bataille et dans la tente même du roi : « St-Fal, vous êtes « offensé du coup que vous avez reçu; mais il « vaut mieux que je vous l'aie donné pour vous « arrêter, que pour vous faire avancer. Ce coup, « loin d'être humiliant, est glorieux pour vous. » Tous les militaires qui se trouvaient présents, étant interpellés, déclarèrent à haute voix qu'ils étaient de ce sentiment. Ce fut l'ombrage que le crédit de Guise faisait aux Montmorency, qui lui valut, en 1557, le commandement de l'armée envoyée en Italie, à la sollicitation de Paul IV, pour entreprendre la conquête du royaume de Naples. On le vit traverser, avec une poignée d'hommes, cette contrée fameuse alors par nos désastres, et qu'on appelait le *Tombeau des Français;* on le vit aller défier, jusqu'au cœur du royaume, le duc d'Albe, le plus célèbre général qu'eût alors l'Espagne. N'ayant pu l'attirer au combat, trahi et arrêté dans toutes ses opérations par ces mêmes Caraffe qui avaient imploré son secours, il sut se

(1) L'histoire de ce siége a été écrite par plusieurs auteurs contemporains, entre autres par Bertrand de Salignac, un des ancêtres de Fénélon, Paris, 1553, et Metz, 1565, in-4°.

garantir de leurs piéges, conserver son armée entière, enfin la ramener plus forte encore et plus nombreuse qu'il ne l'avait conduite au delà des monts. C'était après la malheureuse journée de St-Quentin (1557), lorsque toute la France le rappelait à grands cris, regardant ce désastre comme une suite de ce qu'on l'avait éloigné des conseils du roi. A son approche l'armée ennemie, qui menaçait la capitale, se retira dans les Pays-Bas; l'incendie, près de dévorer les provinces méridionales par l'irruption du duc de Savoie, se dissipa en fumée. Guise fut déclaré lieutenant général des armées au dedans et au dehors du royaume. Les lettres qui lui accordaient ce titre avec un pouvoir presque illimité furent enregistrées sans la moindre restriction dans tous les parlements, et publiées aux applaudissements de tous les ordres de citoyens. Il répondit bientôt à la confiance de son souverain et à l'enthousiasme des Français en s'emparant de Calais, seul point que les Anglais eussent gardé de leurs anciens triomphes, et d'où ils bravaient encore la France. Toutes les richesses de cette ville, unique entrepôt du commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas, furent employées par le vainqueur en gratifications considérables aux officiers, ou livrées au pillage des soldats : Guise ne se réserva rien pour lui. Cette conquête, suivie de celles de Guines et de Ham, toutes trois faites en moins d'un mois au cœur de l'hiver, quoique ces places fussent jugées imprenables, le rendit l'idole de la France et le héros de l'Europe. La prise de Thionville sur les Espagnols se fit avec la même rapidité, et les succès de ce grand capitaine ne furent suspendus que par la paix désastreuse de Cateau-Cambrésis, conclue contre son avis. L'autorité du duc de Guise, balancée sous Henri II par la faveur des Montmorency, n'eut aucun contrepoids pendant le règne de François II : mais loin de faire servir à sa fortune un pouvoir presque absolu, il augmenta beaucoup ses dettes. Ce pouvoir et cette faveur étaient tels, que le connétable Anne de Montmorency lui donnait du *Monseigneur*, et se disait *Son très-humble et très-obéissant serviteur*, tandis que Guise ne l'appelait que *Monsieur le connétable*, et signait, en écrivant soit à lui, soit au parlement : *Votre bien bon ami*. On sait que la cour fut en proie aux intrigues et le royaume aux factions : mais le duc triompha de tous ses ennemis, en déjouant la conjuration d'Amboise, tramée pour le perdre ainsi que le cardinal son frère (Charles); conjuration qui forçait Médicis, effrayée, de venir, avec son fils, se jeter dans les bras du prince lorrain. Il y eut alors une lutte entre lui et le prince de Condé, qui cherchait à se rendre maître de la personne du roi, pour gouverner en son nom. L'inflexible équité de l'histoire exige qu'on reconnaisse que Guise et son frère profitèrent de leurs avantages avec cette rigueur cruelle qu'autorisait l'esprit du temps. Elle aurait été funeste à Condé lui-même, sans la mort de François II, qui remit en présence les deux rivaux. Le parlement, écrivant au duc pour le féliciter, lui décerna le titre de *Conservateur de la patrie*. Sous Charles IX, son crédit baissa : sa réunion ou association politique avec le vieux connétable et le maréchal de St-André, connue sous le nom de *Triumvirat*, lui laissa bien encore une consistance qu'il fortifiait en secret par tous les moyens de prévoyance et d'adresse; mais voyant le peu d'égards qu'on avait pour ses conseils, il prit le parti de se retirer de la cour. Il s'était rendu en Lorraine et de là en Alsace : rappelé par le roi de Navarre, lieutenant général du royaume, il s'arrêta un dimanche à Vassi, petite ville de Champagne, pour y entendre la messe. Quelques historiens disent que, sur les plaintes qui lui furent portées des désordres commis en ce lieu par les huguenots au mépris des édits de pacification, il envoya diverses personnes de sa suite pour engager le ministre et les principaux réformés à se comporter avec plus de modération. Ceux-ci étaient assemblés au prêche : soit prévention contre le duc de Guise, soit crainte de quelque insulte, soit ressentiment de plusieurs plaisanteries qu'on s'était permises contre eux, ils en vinrent à des voies de fait; des pierres furent lancées aux envoyés du duc, qui s'étaient présentés tout armés : il accourut au bruit de cette rixe, déjà sanglante, et fut atteint d'un coup de pierre au visage; alors ses hommes d'armes firent feu sur les coupables. Il y en eut une cinquantaine de tués et environ deux cents de blessés, avant qu'on eût pu mettre un terme à la fureur des combattants. Cet événement, peut-être imprévu, que les protestants appelèrent le *massacre de Vassi*, et que, de leur côté, ils racontent en donnant tous les torts aux catholiques, mais surtout au duc de Guise, alluma la guerre civile dans tout le royaume. On dit que les protestants avaient placé des partis sur toute la route du duc pour le tuer ou pour l'enlever, et qu'il sut les éviter. Son entrée à Paris, avec un cortége imposant et très-nombreux, fut un jour de triomphe pour les catholiques. Les triumvirs se rendirent maîtres de la personne du roi et le conduisirent dans la capitale. Les huguenots, ayant à leur tête le prince de Condé et l'amiral de Coligny, prirent aussitôt les armes : partout où Guise se montra, leur parti eut du désavantage, et divers traits de magnanimité contribuèrent autant à lui gagner les cœurs que ses plus brillants exploits. Au siége de Rouen, qu'il réduisit après trois assauts, on lui amena un gentilhomme angevin ou manceau, qui, fanatisé par les déclamations et les libelles de quelques ministres de la réforme, épiait l'occasion de le poignarder, et déclara qu'il n'avait consulté, dans cette entreprise, que l'intérêt de sa religion. « Or-çà, dit ce prince, je vous veux montrer com-« bien la religion que je tiens est plus douce que « celle de quoi vous faites profession. La vôtre « vous a conseillé de me tuer, sans m'ouïr, n'ayant

« reçu de moi aucune offense; et la mienne me « commande que je vous pardonne, tout con- « vaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans « raison (1). » Conservant son caractère de générosité et de modération, il prit toutes les précautions qui dépendaient de lui pour que Rouen, ville opulente, ne fût point livrée au pillage; mais la fureur du soldat ne put être enchaînée par aucun moyen. A la bataille de Dreux, où il ne commandait qu'un corps de réserve de six cents hommes, comme capitaine des gendarmes, voyant le connétable fait prisonnier, le maréchal de St-André tué et l'armée mise en déroute, il rétablit aussitôt le combat, et triompha tout à la fois de ses ennemis et de ses rivaux. Condé, son illustre adversaire, fut pris : Guise, oubliant en ce moment tous les libelles que ce prince avait répandus contre lui, libelles où la vie publique et privée du duc était peinte des plus noires couleurs, le reçut comme un ami malheureux, le fit souper avec lui; et le vainqueur offrit au vaincu de partager le seul lit qui lui restât, ce qui fut accepté. Les historiens ajoutent même que Guise dormit d'un profond somme, tandis que Condé ne put fermer l'œil. C'est alors que le duc fut créé, pour la troisième fois, lieutenant général du royaume. Ce grand homme, qu'on regardait comme le génie tutélaire de la France, se flattait de terminer la guerre civile par un coup décisif, la prise d'Orléans, qui était le boulevard des huguenots : malgré l'opposition constante de la reine, fortement alarmée d'une entreprise qui allait élever si haut la fortune et la gloire du prince lorrain, il croyait être déjà maître de la ville, lorsqu'il fut assassiné d'un coup de pistolet par un gentilhomme nommé Poltrot de Mérey, et mourut, six jours après, de sa blessure, le 15 février 1563 (2). La grandeur d'âme de François de Guise ne se démentit point dans ses derniers moments (3). Anne de Ferrare, sa veuve (4) (*voy.* ce nom), poursuivit en vain la mise en jugement de Coligny. Parmi les traits qu'on peut ajouter à ceux que nous avons déjà cités de lui, on rapporte que, comme il visitait un jour son camp, le baron de Lunebourg, chef des reîtres, dont il se disposait à passer en revue la troupe, s'emporta jusqu'à le menacer du bout de son pistolet. Le duc tira froidement son épée, éloigna l'arme dirigée contre lui, et la fit tomber. Montpezat, lieutenant de ses gardes, allait ôter la vie à cet officier allemand, lorsque Guise lui cria : « Arrêtez; « vous ne savez pas mieux tuer un homme que « moi; » et se tournant vers Lunebourg : « Je te « pardonne, lui dit-il, l'injure que tu m'as faite; « il n'a tenu qu'à moi de m'en venger : mais pour « celle dont tu t'es rendu coupable envers le roi, « dont je représente ici la personne, c'est à lui « d'en faire justice. » Aussitôt il l'envoya en prison, et continua son opération, sans que les reîtres, naturellement séditieux, osassent murmurer. On remarque qu'il faisait sa lecture journalière de Tacite. Sa *Relation de la bataille de Dreux* était devenue extrêmement rare, avant qu'on l'eût réimprimée dans le tome 4 des *Mémoires de Condé*. Son *Oraison funèbre* fut prononcée par J. Lehongre, Paris, 1563, in-8°. Sa vie a été écrite par M. de Valincour, Paris, 1681, in-12 (*voy.* MAYENNE). L—P—E.

(1) A l'article de CHARLES IX, on s'est trompé en faisant tenir par le duc de Guise un semblable discours à Poltrot, son assassin. Voltaire a su profiter de cette réponse sublime en la mettant dans la bouche de Guzman à la dernière scène de sa tragédie d'*Alzire*.

(2) C'est par une erreur de date qu'on a dit à l'article COLIGNY que le duc de Guise vint assiéger Orléans en 1567.

(3) Le crédit que ses rares qualités et ses services donnèrent à sa famille augmenta une puissance qui, dès le règne de François Ier, portait déjà ombrage à la cour, ainsi que le prouve ce vieux quatrain :

Le feu roi devina ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

(4) On a peine à concevoir pourquoi, dans les diverses éditions du *Dictionnaire* de Chaudon, on a répété qu'il avait épousé la sœur de Henri II. A la vérité François II était son neveu; mais c'était comme époux de Marie-Stuart, dont la mère (Marie de Lorraine) était sœur de François de Guise.

GUISE (CHARLES DE), frère du précédent, particulièrement connu dans l'histoire sous le nom de cardinal de Lorraine, était le second fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise. Il naquit à Joinville le 17 février 1525, et fut ministre de François II et de Charles IX : il réunissait à l'ambition que montraient tous les princes de sa maison les qualités qui rendraient cette passion excusable si les suites n'en étaient pas toujours funestes à la tranquillité des peuples. Ses études furent aussi rapides que brillantes. Nommé dès l'âge de quinze ans à l'archevêché de Reims, il parut aussitôt à la cour, où il se fit distinguer par son esprit et par ses manières insinuantes. Il eut l'honneur de sacrer Henri II, et parvint à une haute faveur près de ce prince, en flattant son amour pour Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois (1). Il possédait un grand nombre de riches bénéfices; et son oncle, le cardinal Jean de Lorraine, lui laissa en mourant une fortune considérable : cependant le neveu ne paya aucun de ses créanciers. Il employait ses immenses revenus à augmenter le nombre de ses partisans; et à peine lui restait-il assez pour l'entretien de sa maison. Envoyé à Rome en 1555 près du pape Paul IV pour l'engager à entrer dans une alliance contre l'Autriche, il prit alors le titre de cardinal d'Angers, sous le prétexte que sa famille avait des droits sur l'Anjou; mais il n'osa pas conserver ce titre en rentrant en France. La perte de la bataille de St-Quentin ne fit qu'accroître la puissance des Guise, seuls maîtres du gouvernement par la captivité du maréchal de Montmorency. Après la mort de Henri II, le cardinal, pour plaire à la

(1) De Thou a jugé sévèrement les liaisons du cardinal avec Diane de Poitiers. Voici ses expressions : *Is in arctiorem Pictaviensis familiaritatem turpibus obsequiis cum se insinuavisset.*

reine mère, éloigna de la cour la duchesse de Valentinois. Devenu ministre de François II, il ne mit plus de bornes à son ambition : sachant que sa fierté le rendait odieux aux grands et aux petits, et craignant qu'on n'attentât à ses jours, il fit promulguer une ordonnance qui défendait de porter des armes en public. Il congédia les anciennes bandes qu'il n'avait pu mettre dans ses intérêts, et organisa des corps composés en grande partie d'Allemands et d'Italiens : mais redoutant l'effet du mécontentement de tant de braves qui sollicitaient le prix de leurs services, il fit élever une potence à l'entrée du palais de Fontainebleau, et publia que quiconque était venu à la cour pour demander des grâces eût à se retirer, sous peine d'être pendu. Le cardinal de Lorraine conserva sous Charles IX le pouvoir qu'il avait eu pendant la courte durée du règne précédent; il se prononça fortement contre la tolérance civile des protestants, à laquelle la cour semblait incliner, et provoqua le fameux colloque de Poissy (1561), moins, disent ses ennemis, pour aviser à des moyens de conciliation que pour y déployer son éloquence (*voy.* Bèze). Il se rendit ensuite au concile de Trente, où il parut avec éclat; le pape eut, dit-on, la crainte qu'il ne cherchât à y faire valoir les libertés de l'Église gallicane : mais la mort funeste de son frère François, duc de Guise, empêcha le cardinal d'exécuter les projets qu'il pouvait avoir à cet égard. Il ne s'en montra que plus ardent à poursuivre les huguenots, et fut généralement regardé comme l'un des principaux auteurs des guerres civiles qui troublèrent alors le royaume. Ayant voulu, en 1565, entrer dans Paris avec une escorte, ce qui était défendu par une ordonnance, le maréchal de Montmorency, qui cherchait une occasion de se venger de la hauteur du cardinal de Lorraine, envoya contre lui des troupes, qui dispersèrent ses soldats, et l'obligèrent de se réfugier avec son neveu dans la boutique d'un épicier. Cette humiliation lui causa tant de peine qu'il sortit de Paris sur-le-champ, et alla se retirer à Reims, où il demeura près de deux ans, uniquement occupé, du moins en apparence, d'administrer son diocèse, et de prémunir les fidèles contre les progrès de l'hérésie. Il prêchait souvent, et avec beaucoup de succès. De retour à Paris, quoique livré à des affaires très-importantes, il parut dans les chaires des principales églises : on dit même que ses sermons ne contribuèrent pas peu à exciter le peuple contre les protestants; mais il est faux qu'il ait figuré dans la journée de la St-Barthélemy, puisqu'il était alors à Rome (1). Après la mort de Charles IX, il se rendit à Avignon au-devant d'Henri III : en sortant d'une procession à laquelle il avait assisté la tête découverte et les pieds nus, il fut saisi d'une fièvre violente, dont il mourut quinze jours après, le 26 décembre 1574, dans sa 50e année (1). Il semblait avoir pressenti sa fin prochaine; car, l'année précédente, il avait composé son épitaphe : on la lisait sur le tombeau qui lui avait été élevé dans la cathédrale de Reims. On peut reprocher au cardinal de Lorraine d'avoir tenté d'introduire en France l'odieux tribunal de l'inquisition, et d'avoir été l'un des premiers chefs de cette Ligue qui faillit perdre le royaume : mais on doit convenir qu'il avait de grandes qualités. S'il montra un zèle ardent contre les novateurs religieux, il n'en mit pas moins à repousser les injustes prétentions de la cour de Rome. S'il fit adopter des lois rigoureuses, il en proposa aussi d'utiles, entre autres celle qui ordonnait qu'il ne serait nommé aux places de judicature que sur la présentation de trois sujets irréprochables et instruits. Il favorisa la culture des lettres, encouragea les savants par ses libéralités, fonda l'université de Reims, eut part à l'érection de celle de Pont-à-Mousson, et établit des séminaires dans son diocèse. On ne doit pas s'étonner que les protestants aient cherché à noircir la mémoire d'un prélat qui les avait poursuivis toute sa vie avec la dernière rigueur. Parmi les libelles publiés contre lui, on se contentera de citer : *La Légende du cardinal de Lorraine, de ses frères et de la maison de Guise*, Reims (Genève), 1574, 1579, in-8°. Les éditions originales en sont très-rares; mais elle a été réimprimée dans le sixième volume des *Mémoires de Condé*, avec des notes de Lenglet Dufresnoy. Elle parut sous le nom de François de l'Isle, qu'avait pris, dit-on, pour cacher le sien, Louis Regnier, sieur de la Planche (*voy.* Louis Regnier). On peut consulter pour plus de détails 1° son *Oraison funèbre*, par Nicolas Boucher, précepteur des princes de Lorraine, Paris, 1577, in-8°; 2° sa *Vie*, par d'Auvigny, t. 2 des *Hommes illustres de France;* et 3° son *Éloge* dans le recueil des *Éloges de quelques auteurs français* (par Joly, Michault, etc.), Dijon, 1742, in-8°. Il n'est considéré dans ce dernier ouvrage que comme écrivain; on y donne la liste de ses productions : ce sont les *Harangues* au colloque de Poissy et au concile de Trente; des *Lettres*, des *Sermons*, et un *Commentaire* en latin *sur le règne de Henri II*, que P. Pascal, à qui le manuscrit en avait été confié, publia sous son nom (*voy.* Pierre Pascal). On conserve, en original, à la bibliothèque de Paris, ses *Dépêches* et ses *Négociations*. W—s.

GUISE (Louis Ier de Lorraine, cardinal de), frère des précédents, naquit le 21 octobre 1527. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut successivement pourvu des évêchés de Troyes, d'Alby et de l'archevêché de Sens, dont il se démit en faveur du cardinal Pellevé. Honoré lui-même du chapeau

(1) Chénier, dans sa tragédie de *Charles IX*, fait bénir par ce cardinal les poignards des assassins.

(1) Le bruit courut qu'il avait été empoisonné. On peut consulter à cet égard le tome 2 des *Mémoires* d'Artigny, où cet auteur a recueilli ce qui a été dit de cette mort prématurée par différents historiens.

en 1552, il fut nommé quelque temps après à l'évêché de Metz, s'occupa de l'administration de son diocèse avec zèle, et mourut à Paris le 28 mars 1578, âgé de 56 ans. « C'était, dit l'Estoile, un « bon homme, peu remuant; on l'appelait le car- « dinal des bouteilles, parce qu'il les aimait fort, « et ne se mêlait guère d'autres affaires que de « celles de la cuisine. » W—s.

GUISE (Henri de Lorraine, duc de), fils aîné de François de Guise, naquit le 31 décembre 1550, et fut élevé à la cour de Henri II, où il porta d'abord le titre de prince de Joinville. Il avait fait, au siége d'Orléans, ses premières armes sous son père, à la mémoire duquel il crut devoir de conserver une haine implacable contre les protestants, et surtout contre l'amiral de Coligny, quoique celui-ci se défendît, et même par serment, d'avoir participé à la mort de François de Guise. A l'âge de seize ans, Henri résolut d'aller en Hongrie se former au métier de la guerre, en combattant contre les Turcs. De retour dans sa patrie, on le vit se distinguer à la rencontre de Massignac et à la bataille de Jarnac. Il n'avait pas encore dix-neuf ans lorsqu'il attira sur lui les regards de toute la France par sa belle défense de Poitiers, dont Coligny fut obligé de lever le siége, et par la manière dont il prit part au succès de la journée de Moncontour. Prodigue de son sang à la tête de l'armée qui battit les Allemands à Dormans, près de Château-Thierry, où il reçut un coup d'arquebuse à la joue, il prit, de la cicatrice qui lui en resta, le surnom de *Balafré* (1); ne négligeant aucune occasion de frapper les religionnaires, il blâma toujours les ménagements de la cour pour eux. Pouvait-il manquer de gagner le cœur des catholiques? Ils le jugèrent digne de remplacer son père, dont le souvenir leur était toujours bien cher. Les avantages qui, même séparés, faisaient aimer ou admirer chacun de ces princes lorrains, qui avaient *si bonne mine*, disait la maréchale de Retz, *qu'auprès d'eux les autres princes paraissaient peuple*, le duc de Guise les réunissait tous en lui seul : air de dignité, taille haute, traits réguliers, regard doux quoique perçant, manières polies et insinuantes; il avait de plus une bravoure à toute épreuve, le talent rare de faire valoir ses exploits sans forfanterie, l'esprit du commandement, la discrétion sous l'air de la franchise; l'art de persuader qu'il était retenu lors même qu'il agissait sans ménagement, de donner à entendre qu'il était uniquement animé du zèle de la religion, quand il ne travaillait en réalité que pour ses intérêts propres ou ceux de sa famille. Aussi *la France*, suivant l'expression d'un écrivain estimé, *était folle de cet homme-là, car c'est trop peu dire amoureuse*. On ajoutait « qu'il était impossible de lui vouloir du mal en « sa présence, et que les huguenots étaient de la « Ligue quand ils regardaient le duc de Guise. » Tous ces dons étaient encore relevés par cette grandeur d'âme qui semblait être chez lui une portion de l'héritage de son père, par une prudence que les événements ne déconcertaient jamais, un coup d'œil de maître dans les affaires, et la facilité de se déterminer promptement, quoique l'étendue de son génie lui montrât toutes les difficultés de l'entreprise. L'action suivait chez lui la pensée. Le duc de Mayenne, son frère, l'exhortant un jour à peser quelques inconvénients avant de prendre son parti : « Ce que je « ne résoudrai, dit-il, en un quart d'heure, je ne « le résoudrais de ma vie. » Malheureusement son ambition démesurée rendit tant de grandes qualités funestes à sa patrie. Il avait aspiré à la main de Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre; mais l'indignation de Charles IX, qui, outré de son d'audace, s'emporta jusqu'à donner l'ordre de le faire périr, le força d'y renoncer. Plus tard il ne profita que trop bien de la permission qu'il avait reçue de ce monarque pour se défaire de Coligny. Sa haine une fois assouvie par la mort de l'amiral, il fut loin de mettre la même ardeur à poursuivre les autres proscrits de la terrible journée du 24 août 1572, de laquelle, par un cruel égarement de la piété filiale, il avait consenti à diriger les opérations (*voy.* Charles IX et Coligny). Henri III, n'étant encore que duc d'Anjou, favorisait les prétentions amoureuses de Guise; il l'embrassait un jour, et regardant tendrement sa sœur : « Plût à Dieu, dit-il au duc, « que vous fussiez mon frère! » Mais à son retour de Pologne le même prince ne lui témoigna plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le duc d'Alençon et dans le roi de Navarre, dont il rechercha inutilement les bonnes grâces. S'apercevant alors qu'il n'avait rien à espérer de la cour, où on affectait de lui procurer toutes sortes de dégoûts, il courut après la faveur populaire et sut profiter de tous ses avantages pour enlever à Henri III l'estime de ses sujets, surtout la confiance du clergé, qui était mécontent des priviléges accordés aux calvinistes. La crainte des vengeances que ceux-ci avaient à exercer fut le premier mobile de la *sainte union*, qui se forma dans la capitale en 1576, et qui est plus connue sous le nom de la *Ligue*. Les plans de cette assemblée séditieuse furent en partie dirigés, sa marche fut accélérée, par la politique intéressée de Philippe II, qui, sous prétexte de soutenir la religion catholique, se ménageait les moyens de démembrer un royaume où la guerre civile s'établissait comme un volcan perpétuel. On reprocha aussi à la cour de Rome d'avoir encouragé la Ligue en se réservant de l'avouer après le succès. Les brillantes qualités et même les vices de Henri de Guise le désignaient pour chef de ce parti, dont la religion était le prétexte, et qui avait pour but réel l'usurpation de l'autorité royale. Ce fut lui qui en fit mouvoir tous les res-

(1) Son père avait la même raison de porter ce surnom : c'était une ressemblance de plus entre eux; mais c'est Henri de Guise qu'on appelle plus communément *le Balafré*.

sorts, qui mit les armes aux mains des factieux; et cependant il se faisait prier pour les prendre lui-même, parce que, disait-il, « si l'on m'en« traîne à tirer l'épée contre mon souverain, il « faut en jeter le fourreau. » Les provinces étaient remplies de ses émissaires, tous gens qui, par le dérangement de leurs affaires, avaient intérêt à la guerre civile. Guise avait dans Paris des prédicateurs et des écrivains à ses gages, dont les discours ou les libelles tendaient à représenter le roi et ses ministres comme les fauteurs des hérétiques, en même temps qu'on y relevait le mérite et les services des princes lorrains. Des estampes étalées dans les rues offraient des images effrayantes des tourments auxquels les catholiques d'Angleterre étaient exposés; et des gens apostés glissaient à l'oreille de ceux qui regardaient ces images qu'il en arriverait autant en France si le roi de Navarre, prince hérétique, montait sur le trône. Enfin Guise leva le masque, mais en mettant presque toujours en avant le vieux cardinal de Bourbon, homme d'un esprit paresseux et borné, dans l'âme duquel il avait pourtant fait germer quelque ambition (*voy.* Charles DE BOURBON). Tout le royaume courut aux armes; et tandis que les favoris de Henri III perdaient la bataille de Coutras, l'heureux Guise remportait divers avantages sur les Allemands, qui, étant entrés dans le royaume au nombre de 30,000 hommes pour se joindre à l'armée de Henri de Bourbon, furent forcés, par les savantes manœuvres du général de la Ligue, de regagner leur pays après avoir perdu en différentes rencontres 24,000 des leurs. Guise, fier de ses succès, prétendit dans une assemblée tenue à Nancy, en 1588, imposer la loi à son souverain. Malgré la défense que celui-ci lui avait faite de venir à Paris, il s'y rendit à l'appel des *Seize*, cette faction si dangereuse et si hardie. Il reçut des hommages enivrants à la suite desquels il osa se présenter au Louvre d'un air fier, et portant de temps en temps la main sur la garde de son épée. De là cette fameuse journée des Barricades, qui, suivant l'expression de l'historien de Thou, « ensevelit la majesté du trône dans un funeste « oubli jusqu'au règne de Henri IV. » Dans cette journée, les corps de garde des bourgeois refusèrent de recevoir le mot d'ordre de la part du roi; ils attaquèrent même ses troupes, les enfermèrent dans leurs barricades, les gardèrent prisonnières, et poussèrent leurs postes jusqu'aux portes du Louvre, d'où Henri fut trop heureux de pouvoir se sauver en secret, abandonnant sa capitale et fuyant devant son sujet révolté. Si Guise n'avait eu un moment d'hésitation, il pouvait se rendre maître de la personne du monarque et placer la couronne de France sur sa propre tête. On négocia; le roi fut contraint de donner l'édit de juillet 1588, qui livrait au parti du duc de Guise des places de sûreté : il prit l'engagement de faire la guerre aux protestants jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement détruits; d'ordonner la publication du concile de Trente, de confirmer la *sainte union;* enfin il fut réduit à revêtir Guise de la charge de lieutenant général du royaume. De telles concessions ne pouvaient qu'augmenter la défiance et le mécontentement du souverain contre un homme qu'on savait bien ne pas devoir borner ses hautes prétentions à jouer un rôle secondaire dans l'État. Le plan pour s'en défaire fut arrêté entre le monarque et ses favoris pendant les états de Blois, où Guise se flattait d'être nommé connétable par le concours des trois ordres. Prenant d'abord, lorsqu'il y parut, les dehors du respect, il poussa bientôt la hardiesse, ou pour mieux dire l'insolence, à un excès tel que s'il était possible de la souffrir, il ne l'était pas de la pardonner. Cependant Guise recevait de toutes parts l'avertissement que sa vie était menacée; il trouva même sous sa serviette un billet qui l'exhortait à prendre garde à lui. Il lut le billet, écrivit au bas : *On n'oserait,* et le jeta sous la table. Sa trop grande confiance acheva de le perdre. Le 23 décembre 1588, le roi, impatient de ce qu'il ne venait pas, l'ayant fait appeler au conseil, Guise s'y rendit. La garde était renforcée; les cent Suisses étaient rangés sur les degrés : aussitôt les portes se fermèrent sur lui. « J'ai froid, dit-il; le cœur me fait mal. « Que l'on fasse du feu. » Mais il reprit bientôt ses sens, fit bonne contenance, salua tous ceux du conseil avec sa grâce ordinaire; et à l'instant où il se disposait à entrer dans le cabinet du roi, qui lui en avait envoyé l'ordre, Saint-Malines, un des gardes apostés, mettant une main sur l'épée du duc, lui porta de l'autre main un coup de poignard du haut en bas dans la poitrine, de peur qu'il ne fût cuirassé. Guise n'eut que le temps de s'écrier : « Je suis mort. Mon Dieu, ayez pitié de « moi; pardonnez-moi mes péchés; » et il tomba sous les coups redoublés des assaillants. On se saisit aussitôt des autres princes de sa maison, ainsi que de plusieurs de ses partisans; et le cardinal de Guise éprouva le lendemain le même sort que son frère (1). La résolution violente à laquelle se porta Henri contre ces deux ambitieux est un de ces coups d'État qu'on cherche à excuser par la nécessité du bien public. On a allégué que, dans la position où se trouvait la France, il était à craindre que les états de Blois n'entreprissent de dépouiller Valois et d'exclure les Bourbons pour couronner le duc de Guise. La vérité est que c'était un plan formé, dont une foule de circonstances empêchent de douter. On venait de

(1) Pierre Mathieu a composé une tragédie intitulée *la Guisiade*, qui a eu cinq éditions la même année, 1589, in-8°. Cette même année parut, in-4°, un poëme dramatique sous le titre de *la Double tragédie jouée à Blois le* 23 et 24 *décembre* 1588. Il existe aussi un roman historique intitulé *le Duc de Guise, surnommé le Balafré*, par Debrie, Paris, 1695, in-12. Voyez, au reste, la *Bibliothèque historique de la France*, t. 2, p. 307, et t. 3, p. 197. Nous avons encore *les États de Blois*, tragédie de N. Raynouard, 1814, in-8°, etc.

publier une généalogie qui faisait descendre la maison de Lorraine de la seconde race de nos rois ; et l'on insinuait par là que placer Henri de Guise sur le trône ce serait seulement lui restituer le bien de ses ancêtres. On lit en tête de la *Vie du cardinal d'Ossat*, imprimée en 1771, un discours de ce cardinal, dans lequel il prouve que le projet des Guise était de s'emparer du sceptre qu'ils prétendaient leur appartenir, et que le *Balafré*, en y travaillant, ne faisait que suivre les mémoires et instructions du cardinal de Lorraine son oncle. La nouvelle de la mort du duc de Guise répandit dans Paris une consternation et même une fureur inexprimables. Si la cour n'eût pris la précaution de faire brûler les corps des deux frères dans de la chaux vive et de faire jeter leurs cendres au vent, le peuple, et surtout les ligueurs, en seraient venus au point d'honorer leurs reliques. Cet événement fit naître un déluge de libelles où Henri III était voué à l'exécration publique. On y publiait de prétendus prodiges dans l'air, qui avaient précédé, accompagné et suivi le meurtre du duc et du cardinal de Guise. On les préconisa comme des martyrs : des images religieuses consacrèrent leur mémoire ; et le trouble, excité par le fanatisme, devint plus grand que jamais. Charles Lacretelle, dans son *Histoire de France pendant les guerres de religion*, a dit de celui auquel est consacré cet article : « On se représente le duc de Guise comme un « homme violent, impétueux, et qui attendait « tout de son audace. Jamais, au contraire, on « ne combina un projet coupable avec un esprit « plus méthodique. Il avait voulu en quelque « sorte calquer son usurpation sur celle de Pépin « le Bref. Ce chef de faction se défiait de ses in- « struments. La faveur de la multitude était loin « de l'aveugler. Il désirait encore plus la puis- « sance sans le titre de roi que ce titre avec une « puissance précaire..... C'était un homme nourri « dans la politique, qui ne manquait pas d'élé- « vation dans l'esprit, mais qui n'en avait aucune « dans l'âme. Il ressemblait beaucoup plus au « cardinal de Lorraine, son oncle, qu'à François « de Guise, son père. » L—P—E.

GUISE (Louis II, de Lorraine, cardinal DE), frère du précédent, naquit à Dampierre en 1556. Il succéda en 1574 à son oncle dans l'archevêché de Reims ; mais il n'en prit possession qu'en 1583, et il y tint la même année un concile provincial. Il abandonna bientôt son diocèse pour revenir à Paris se mêler aux intrigues de la cour et exciter les ligueurs, dont son frère et lui étaient les chefs. Présidant l'ordre du clergé aux états de Blois en 1588, il improuva publiquement le discours que prononça Henri III à l'ouverture des états, et arracha au faible monarque la promesse de retrancher les passages qui lui avaient déplu. Cet excès d'audace acheva de déterminer le roi à le faire périr avec son frère. Mais sa qualité de prince de l'Église et la crainte que sa mort n'excitât un soulèvement, donnèrent à Henri de l'indécision. Le cardinal était dans la salle des états lorsque le duc de Guise fut massacré par les gardes qu'on avait apostés. A ses cris, il se leva de sa chaise, disant : *Voilà mon frère qu'on tue !* Les maréchaux d'Aumont et de Retz le retinrent ; et, quelques instants après, on le conduisit dans un galetas bâti, dit l'Estoile, peu de jours auparavant pour y loger des feuillants et des capucins, et il y resta enfermé le reste du jour. Le roi, averti que le clergé se proposait de réclamer son président, consulta son conseil : la mort du cardinal fut jugée nécessaire ; et quatre hommes se chargèrent de le tuer moyennant quatre cents écus. Le cardinal de Guise fut assassiné le 24 décembre. On conserve à la bibliothèque de Paris un volume des *Lettres* écrites par lui à monsieur et à madame de Nemours. La *Bibliothèque historique de France* (t. 2, n° 18,804, et t. 4 au Supplément) contient la liste de cent cinq ouvrages qui parurent dans la même année pour la justification des Guise. Parmi ceux qui sont plus particulièrement relatifs au cardinal, on se contentera de citer : 1° *Cruauté plus que barbare infidèlement perpétrée par Henri de Valois, ennemi des catholiques du royaume de France, en la personne du cardinal de Guise*, 1589, in-8°, fig. ; 2° *Regrets lamentables des habitants de la ville de Reims* (en vers), 1589, in-8°. W—S.

GUISE (Catherine de Clèves, duchesse DE), née en 1547, était fille de François de Clèves, duc de Nevers. Elle avait épousé en premières noces Antoine de Croy, prince de Porcien, qui mourut en 1564 ; et elle se remaria six ans après à Henri Ier, duc de Guise, tué à Blois en 1588 (1). Quelques historiens prétendent qu'elle donna à son second mari de justes raisons de soupçonner sa fidélité ; et on assure dans le *Journal de Henri III* que le duc de Guise fit assassiner Saint-Mégrin, parce qu'il était l'amant connu de sa femme. Varillas cherche à le justifier de ce meurtre, et dit qu'il se contenta de punir la duchesse de ses galanteries en la forçant d'avaler un bouillon dans lequel il feignait d'avoir mis du poison (2). Elle n'en fit pas moins éclater un grand chagrin à la mort de son mari, et alla jusqu'à présenter au parlement une requête contre Henri III. Elle était alors enceinte ; et un mois après la mort du duc elle accoucha d'un fils dont la naissance fut célébrée par les ligueurs avec une grande pompe. Pendant le siége de Paris elle sollicita de Henri IV des passe-ports pour se rendre dans une de ses terres. Après la reddition de cette ville elle obtint la per-

(1) Le Laboureur assure que le prince de Porcien, au lit de mort, dit à sa femme que de tous les partis qui se présenteraient pour l'épouser il n'exceptait que le duc de Guise, avec qui elle passait pour avoir eu des familiarités ; mais la reine Catherine de Médicis leva ses scrupules.

(2) On peut consulter à ce sujet Varillas, *Hist. de Henri III*, liv. 12, ou le *Dictionnaire* de Bayle, art. d'*Henri, duc de Guise*, notes M et N.

mission de reparaître à la cour, et s'y conduisit avec tant d'adresse qu'elle eut bientôt toute la confiance du roi. Son esprit était fin et délié; sa conversation agréable et semée de reparties piquantes. Sully, qui voyait souvent cette dame, dit qu'on la trouvait en même temps douce et vive, tranquille et gaie, et toujours d'une humeur charmante. Elle réconcilia son fils, Charles de Guise, avec le roi, et lui procura le gouvernement de Provence, en dédommagement de celui de Champagne, dont il fut obligé de donner sa démission. La duchesse de Guise mourut à Paris le 11 mai 1633, âgée de 85 ans. Son éloge a été publié par le P. Hilarion de Coste dans le tome 1er de ses *Dames illustres*. Brantome lui a consacré un article très-court; mais il promettait de faire un chapitre pour elle et ses sœurs, « trois prin- « cesses, dit-il, qu'on ne saurait assez louer, tant « pour leur beauté que pour leurs vertus. » Cependant on doit convenir que la conduite de la duchesse de Guise n'avait pas été sévère dans sa jeunesse; et Vanel (voy. *les Galanteries de la cour de France*) lui reproche d'avoir été la rivale de sa fille près du grand écuyer Bellegarde, regardé comme l'un des auteurs de la mort de son mari; mais il est juste de rejeter une partie des fautes de cette princesse sur la dissolution des mœurs de son temps. W—s.

GUISE (Charles de Lorraine, duc de), fils aîné de Henri de Guise et de Catherine de Clèves, naquit le 20 août 1571. Arrêté à Blois, le jour de l'assassinat de son père, et renfermé au château de Tours, d'où il se sauva en 1591, il fut reçu à Paris avec de grandes acclamations de joie. Son évasion inquiéta d'abord Henri IV; mais ce prince sentit bientôt qu'un chef de plus dans le parti de la Ligue ne pourrait qu'en diviser davantage les membres; ce qui arriva en effet. Les ligueurs ayant voulu le faire élire roi de France dans les états de Paris, en lui donnant pour femme l'infante d'Espagne, ce projet échoua par les intrigues de Mayenne, parce qu'il était contraire à ses vues personnelles. Après la réduction de la capitale sous l'obéissance de Henri IV, Charles de Guise se réconcilia avec ce monarque par l'intermédiaire de sa mère, et lui remit Reims, ainsi que toutes les places qu'il possédait. Il obtint le gouvernement de Provence au lieu de celui de Champagne; et aidé par Lesdiguières, que le roi avait placé auprès de lui comme lieutenant, mais avec lequel la différence de religion l'empêchait souvent de s'accorder, il soumit plusieurs villes que le duc d'Épernon défendait au nom de la Ligue. Se chargeant lui seul du siége de Marseille, il fit, en 1596, rentrer cette ville sous l'autorité du roi. On lui confia en 1617 le commandement de l'armée de Champagne contre les princes ligués, et il leur prit quelques places. Le 18 octobre 1622, il eut l'avantage sur les Rochelois dans un combat naval; mais comme il s'était déclaré pour la reine mère dans les factions de la cour, et qu'il avait tenu une conduite suspecte dans son gouvernement, Richelieu, jaloux d'ailleurs du grand crédit de la maison de Guise, dont tous les membres semblaient destinés à jouer un rôle important sous nos rois, le contraignit à sortir du royaume. Il se retira en 1631 à Florence avec sa famille, et mourut à Cuna dans le Siennois, en 1640. L—p—e.

GUISE (Louis III de Lorraine, cardinal de), frère du précédent, né en 1575, fut destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique; mais il avait hérité de la valeur de son père, Henri de Guise, et il ne se plaisait qu'aux exercices qui demandent de la force et du sang-froid. Ayant eu une difficulté avec le duc de Nevers, au sujet du prieuré de la Charité, et fatigué des lenteurs ordinaires de la justice, il lui proposa de la terminer par l'épée. Les deux adversaires étaient déjà sur le terrain, lorsque le roi, informé de cette querelle, donna l'ordre d'arrêter le cardinal de Guise. Celui-ci recouvra sa liberté quelques mois après, et obtint la permission de suivre le roi dans son expédition de Poitou, en 1621. Il se signala dans l'attaque d'un des faubourgs de St-Jean-d'Angély; mais étant tombé malade au bout de quelques jours, il se fit transporter à Saintes, où il mourut le 21 juin 1621. On assure qu'au lit de la mort il témoigna le plus grand repentir d'avoir vécu d'une manière si peu conforme à son état. Quoique simple diacre, il était archevêque de Reims, et avait été créé cardinal en 1615. Il eut, de Charlotte des Essarts, l'une des maîtresses de Henri IV, cinq enfants, dont trois fils honorés de différents emplois, et deux filles richement mariées (*voy.* le *Dictionnaire de Moréri*, au mot Lorraine). On dit qu'après la mort de Henri IV le cardinal de Guise s'était marié secrètement à mademoiselle des Essarts, et qu'on trouva dans ses papiers une pièce constatant que leur union avait été revêtue de toutes les formalités exigées, ainsi qu'une dispense que lui avait accordée le pape pour posséder des bénéfices malgré son mariage. Son *Oraison funèbre* fut prononcée à Reims par Guillaume de Gifford. Cette pièce a été imprimée, avec une *Harangue funèbre* faite par le même, *lors de la cérémonie de l'enterrement du cœur de ce prélat*, Reims, 1621, in-12. Le P. André Chavineau, minime, a publié : *La mort généreuse d'un prince chrétien, tirée sur les dernières actions et paroles du cardinal de Guise*, imprimé à Reims, 1623, in-12. W—s.

GUISE (Louise-Marguerite de). *Voyez* CONTI.

GUISE (Élisabeth d'Orléans, duchesse de), fille de Gaston de France, duc d'Orléans, épousa en 1667 Louis-Joseph, dernier duc de Guise de la maison de Lorraine, et n'eut de ce mariage qu'un fils, mort en bas âge. Restée veuve encore jeune, elle refusa d'écouter les propositions qui lui furent faites pour un nouvel établissement; elle vécut dans la retraite au milieu de Paris, employant la plus grande partie de ses revenus en œuvres de

charité et en fondations pieuses. Ce fut elle qui vendit à Louis XIV le palais d'Orléans, aujourd'hui le Luxembourg. Elle mourut le 17 mars 1696, âgée d'un peu plus de 40 ans. Son *Oraison funèbre* fut prononcée à Paris par Maréchau, chanoine de l'église de Chartres; à Notre-Dame d'Alençon, par le P. de la Noë, jésuite, et à l'hôpital de la même ville, par le P. Dorothée de Mortagne, capucin. Ces trois pièces ont été imprimées; la première in-4°, et les deux autres in-12. W—s.

GUISE (Henri de Lorraine II, duc de), quatrième fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, naquit en 1614. Il fut d'abord destiné à l'église, et recueillit cette espèce de succession qui conservait depuis longtemps dans la maison de Guise l'archevêché de Reims et les plus riches abbayes du royaume. Devenu l'aîné de la famille par la mort de son frère, il réunit pendant quelque temps en sa personne les dignités de l'Église aux grandeurs du siècle. Il était bien fait, plein de grâce et d'adresse dans tous les exercices du corps, doué de beaucoup d'esprit et de courage, et fut l'un des hommes les plus galants de son siècle. Soit dépit de se voir traversé dans ses amours avec Anne de Mantoue par le cardinal de Richelieu, qui redoutait leur union, soit envie de jouer un rôle comme ses ancêtres, il se jeta dans le parti du comte de Soissons, et entra dans cette ligue fameuse qui prit le nom spécieux de *Ligue confédérée pour la paix universelle de la chrétienté*. La princesse alla le joindre à Cologne; mais ne voulant pas qu'elle fût exposée aux hasards de la révolte, il la fit retourner à Paris. Pendant qu'on le condamnait dans sa patrie à avoir la tête tranchée, il se rendit à Bruxelles pour commander les troupes confédérées de la maison d'Autriche contre la France. C'est là qu'il unit son sort à celui d'Honorée de Berghes, veuve du comte de Bossut; mais ayant fait sa paix avec la cour en 1643, il revint en France, et oublia sa nouvelle épouse, avec laquelle son mariage fut déclaré nul en 1650. Il était à Rome en 1647 pour obtenir la déclaration qu'il demandait, afin de pouvoir épouser mademoiselle de Pons, lorsque les Napolitains, révoltés contre l'Espagne (*voy.* Masaniello), l'élurent pour leur chef, et lui donnèrent le titre de généralissime de leur armée. Brave, entreprenant, né pour les aventures, pouvant d'ailleurs faire valoir d'anciennes prétentions sur ce royaume, du chef de René d'Anjou, qui en 1420 avait épousé Isabelle de Lorraine; enfin approuvé, sinon appuyé, par la cour de France, d'où l'on n'était pas fâché d'éloigner un homme qui portait ce grand nom de Guise, si redoutable soixante ans auparavant, le jeune prince s'embarque sur une simple felouque, passe témérairement au travers de l'armée navale de don Juan, saisit les rênes du gouvernement, défait les troupes espagnoles, et se rend maître de la campagne. Il gagna tous les cœurs par son adresse, sa douceur et son affabilité (1). Mais son peu de circonspection dans ses galanteries, dont les objets n'étaient pas toujours d'un rang digne du sien, causa des jalousies et des mécontentements parmi les nobles. Ses ennemis, profitant d'une sortie qu'il faisait pour introduire un convoi dans Naples, livrèrent la ville aux Espagnols. Ses efforts répétés pour y rentrer furent inutiles. Après s'être défendu comme un lion, il n'en fut pas moins emmené prisonnier à Madrid. Le grand Condé, qui servait alors les ennemis de sa patrie, demanda que Guise fût remis en liberté, dans l'espérance qu'il fomenterait les troubles de France. Mais les mauvais traitements que le duc avait éprouvés de la part des Espagnols laissaient dans son esprit des impressions qui lui firent oublier la promesse qu'on lui avait arrachée. Il tenta encore en 1654 de reconquérir le royaume de Naples, soutenu par une flotte française : ce fut sans aucun succès. Alors il vint à Paris se dédommager de la perte de sa couronne. En 1655, il fut pourvu de la place de grand chambellan de France. Il parut au fameux carrousel de 1663, à la tête du quadrille des sauvages américains, tandis que le grand Condé était chef des Turcs. En voyant ces deux hommes, on disait : « Voilà les « héros de l'histoire et de la fable. » Le duc de Guise ressemblait effectivement beaucoup à un personnage de la mythologie, ou bien à un aventurier des siècles de chevalerie. Ses duels, ses amours romanesques, ses profusions, les diverses particularités de sa vie, le rendaient singulier en tout. Il mourut en 1664 sans laisser d'enfants. Ses frères n'en laissèrent pas non plus, et ses sœurs ne furent jamais mariées. Nous avons les mémoires du duc de Guise, pendant la révolte de Naples, en 1647, écrits de deux mains différentes, et dans des intentions bien contraires. Ces deux ouvrages parurent peu de temps après la mort du héros. Le premier a pour auteur le comte Raymond de Modène, d'Avignon, qui avait suivi Guise à Naples, et qui avait partagé avec lui le sort des combats; mais ils se brouillèrent; Modène, apparemment pour sa justification personnelle, révéla quelques-uns des défauts de caractère et signala plusieurs des fautes de son chef. Son livre parut en 1667, sous le titre d'*Histoire des révolutions de la ville de Naples*. L'année suivante, Sainctyon, ancien secrétaire du duc de Guise, opposa au comte de Modène des *Mémoires de M. le duc de Guise, contenant son entreprise sur le royaume de Naples, jusqu'à sa prison*, Paris, 1668, in-4°, et 1681, in-12. Ils ont été traduits en anglais, Londres,

(1) On conserve encore quelques monnaies qu'il fit frapper pendant ce règne éphémère. La première porte *Henricus de Lorena, dux reipublicæ Neapolitanæ;* au milieu, dans un cartouche couronné, S. P. Q. N. (*Senatus populusque Neapolitanus*); au revers, *Sancte Januari, rege et protege nos;* plus bas, 1648. Cette monnaie est d'argent; elle valait quinze grains. La seconde, même légende; au revers, trois épis de blé et un olivier croisés ensemble. La troisième, même légende; au revers, *Hinc libertas;* dans le champ, un panier de fruits, pour montrer que la révolte commença dans le marché aux fruits.

1669; en allemand, Francfort, 1670; en italien, Cologne, 1673. Ils sont judicieux et écrits d'un ton qui porte tous les caractères de la vérité. Ste-Hélène, intéressé à diminuer l'autorité de cet ouvrage, parce que son frère Cerisantes y est maltraité, a prétendu qu'il avait été composé par Sainctyon; mais cette assertion se trouve réfutée dans les mémoires de Trévoux, décembre 1703. On a encore du duc de Guise, dans le *Recueil historique de Cologne*, 1666, in-12, une *Relation* de sa seconde expédition à Naples. L—P—E.

GUISE (Louis-Joseph de Lorraine, duc de), pair de France, prince de Joinville, etc., naquit le 7 août 1650, de Louis de Lorraine, mort à Paris en 1654, et de Françoise-Marie de Valois. Il suivit, en février 1668, âgé seulement de dix-huit ans, Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté, et y donna des preuves du plus grand courage. Il avait témoigné le désir que la Fontaine lui dédiât son recueil de *Fables nouvelles et autres poésies*, imprimé en 1671. Le fabuliste y fut déterminé surtout par son attachement profond pour la duchesse douairière d'Orléans, veuve de Gaston, dont ce jeune héros avait épousé la fille, mademoiselle d'Alençon, en 1667. La Fontaine le loue, dans sa dédicace, de l'amour qu'il avait pour la gloire et de son étonnante bravoure; ce qui n'était point une vaine flatterie. Le duc mourut à Paris de la petite vérole, le 3 juillet 1671. Dans la même année son épouse accoucha d'un fils qui ne survécut que quatre ans à celui auquel il devait le jour. Avec cet enfant s'éteignit la maison de Guise, qui avait jeté un si grand éclat. Coulanges, dans une lettre à madame de Sévigné, parle de la mort d'Élisabeth d'Orléans, veuve du duc de Guise, arrivée à Versailles le 17 mars 1696. Cette princesse fut enterrée sans cérémonie, ainsi qu'elle l'avait ordonné, aux carmélites du grand couvent, préférant cette sépulture à tout le faste de St-Denis où reposaient ses aïeux. L—P—E.

GUISE (dom Claude de), abbé de Cluny, était fils naturel de Claude Ier, duc de Guise, et naquit à Dijon vers 1540. Après la mort de son père il fut amené à Paris et placé au collége de Navarre, où il fit ses études avec assez de succès. Il prit ensuite l'habit religieux de St-Denis. Le cardinal Charles de Lorraine le nomma abbé de St-Nicaise de Reims, et le désigna en même temps son coadjuteur à Cluny, dont Claude devint titulaire en 1574. Il se montra l'un des ligueurs les plus zélés, fut compris dans l'amnistie que Henri IV leur accorda en 1594, obtint la mainlevée du séquestre apposé sur ses biens, et mourut en 1612, le 23 mars, suivant Moréri, à l'âge d'environ 70 ans. Les mœurs de dom Claude n'étaient point à l'abri de tout reproche, comme le prouve une lettre que lui écrivit le cardinal Pellevé, pour l'engager à changer de conduite, et il s'était rendu coupable de vexations odieuses envers les protestants qui habitaient les terres de son abbaye; cependant on ne doit point ajouter une foi aveugle à la *Légende* de sa vie, composée par des écrivains que ses violences avaient irrités, et qui ne se firent aucun scrupule de chercher à flétrir sa mémoire par l'imputation de crimes supposés. Cette *Légende*, imprimée en 1574 et en 1581, a été réimprimée dans le 6e volume des *Mémoires de Condé;* elle a été attribuée à Jean Dagoneau et à Gilb. Regnault; mais il est probable que Regnault n'en fut que l'éditeur (*voy.* Dagoneau et Regnault). L'abbé Lenglet Dufresnoy a fait précéder la dernière réimpression de cette pièce satirique d'un avertissement dans lequel il dit qu'on conserve à la bibliothèque du roi, parmi les manuscrits de Béthune, quelques lettres de D. Claude, qui prouvent qu'il n'était pas sans quelque génie, et que, devenu abbé de Cluny, il chercha à réparer les maux qu'il avait occasionnés dans le temps qu'il n'en était que coadjuteur. W—S.

GUISNÉE, habile géomètre français, né dans le 17e siècle, était professeur royal et ingénieur ordinaire du roi, et fut le disciple de Varignon, qui en 1702 le fit admettre au nombre des élèves de l'Académie des sciences. Cette société illustre lui ouvrit ses portes cinq ans après, et le reçut à la place de Carré, comme mécanicien pensionnaire. Guisnée est principalement connu par son *Traité d'application de l'algèbre à la géométrie*, dont la première édition parut à Paris en 1705, in-4o. Les mathématiques étaient alors en général si peu cultivées, qu'aucun libraire ne voulut courir les risques de l'impression de cet ouvrage, et ce fut un des amis de l'auteur qui en avança les frais. Les savants ne tardèrent pas à apprécier un traité qui était un des meilleurs en son genre; l'édition s'épuisa promptement, et il en parut une seconde en 1723, Paris, in-4o, avec de nombreuses corrections. Descartes, par sa *Géométrie*, avait ouvert la route. Il se présentait deux moyens pour résoudre les problèmes de géométrie avec le secours de l'algèbre; l'un était de construire les équations telles qu'elles sont données immédiatement, et l'autre consistait à les réduire à de moindres termes pour les construire après. Le marquis de l'Hôpital s'attacha principalement à ce premier procédé, et Guisnée adopta le second. Il s'étendit beaucoup sur les méthodes de construction, qu'il appliqua même à des équations différentielles du premier ordre, à l'aide des courbes transcendantes. Ces constructions sont peu en usage maintenant, parce qu'on traite les choses d'une manière beaucoup plus analytique, et l'ouvrage de Guisnée n'est plus recommandable que par les services qu'il rendit autrefois. Dès l'année 1704, Guisnée avait publié dans la collection de l'Académie une *Méthode générale pour déterminer géométriquement le foyer d'une lentille quelconque*. On lui doit encore plusieurs *Mémoires académiques* sur des parties de la géométrie qui ont depuis changé de face. Son *Mémoire sur les projectiles, dans l'hypothèse de Galilée*, renferme des démonstrations qui sont plus simples que

celles de Blondel; mais qu'est-ce que la théorie des projectiles, lorsqu'elle est traitée sans le calcul différentiel, et surtout lorsqu'on n'a pas égard à la résistance de l'air, qui a tant d'influence sur les résultats? Les observations de Guisnée sur la méthode *de maximis et minimis* du marquis de l'Hôpital sont bien loin d'être exemptes de paralogismes; il était difficile de se garantir de toute erreur, lorsqu'à peine on avait des aperçus sur la théorie *des points singuliers*, qui se lie si étroitement à ces sortes de questions. Guisnée n'a donc que peu de titres pour passer à la postérité. On ne peut cependant lui refuser une grande pénétration, et beaucoup de clarté dans ses écrits. Il mourut en 1718. B—L—T.

GUITON (Jean), maire de la Rochelle durant les six derniers mois du siége célèbre que soutint cette ville contre le cardinal de Richelieu, est à peine connu dans l'histoire. Les biographies les plus complètes ne lui ont pas consacré une seule page. Et pourtant quel rude et intrépide huguenot que le maire Guiton! Son influence sur la multitude fut une des principales causes de l'opiniâtre défense des Rochelois. Vainqueur en 1628 des calvinistes du Languedoc, le cardinal de Richelieu voulait détruire le foyer de la résistance à la Rochelle (*voy.* Richelieu). Le siége de cette ville fut résolu : une armée formidable, sous les ordres de Louis XIII en personne et de Gaston d'Orléans, du duc d'Angoulême, des maréchaux de Schomberg et de Thémines, des sieurs de Marillac et de Toiras, vint camper devant la Rochelle, tandis que le cardinal de Richelieu, l'actif ordonnateur du siége, homme de guerre sous la pourpre romaine, faisait construire par l'ingénieur Pompée Targon et l'architecte Métezeau (*voy.* ce nom) la fameuse digue qui devait couper toutes les communications des rebelles avec les protestants de la Grande-Bretagne. Les ancêtres de Guiton avaient été consuls, pairs, échevins ou maires de la cité (1). En 1622, Guiton, amiral des Rochelois, avait remporté maints succès sur les capitaines des galères ennemies, et il conservait plusieurs enseignes fleurdelisées comme souvenir de ses triomphes. C'était un homme de conviction et d'énergie; des écrits contemporains le représentent petit de taille, au front large, au teint pâle et méditatif; la rudesse de ses mouvements signalait en lui les habitudes d'une vie de combats et d'aventures. Lorsqu'il prit possession du fauteuil de la prévôté, il déposa deux pistolets sur le bureau, et s'adressant aux échevins, pairs, bourgeois et habitants qui venaient applaudir à son élection : « Bonnes « gens, s'écria-t-il, vous m'élevez pour votre chef; « je m'ébahis de cet honneur. Il n'y aurait que « deux évangélistes au monde que je serais un « des deux. Nous allons tous faire serment sur la « sainte Bible de prendre plutôt la mort en pa- « tience que de survivre à la perte de notre reli- « gion et au carnage de nos familles. Ceux d'entre « vous qui parleront de capitulation et de soumis- « sion au papisme seront notés de traîtrise et « d'infamie, et ces deux pistolets demeureront « sur la table pour envoyer de ce monde en l'au- « tre tous les perfides. Je jure et proteste de ne « jamais songer à la paix, et si quelqu'un m'en- « tend prononcer ce mot, je consens qu'il me « donne une mousquetade, laquelle m'étende « roide. » Tel fut le discours d'installation du maire, discours en rapport avec l'enthousiasme des églises calvinistes, et Guiton posa sur son chef le chaperon de la municipalité. Les Rochelois étaient alors en grande peine; la disette les menaçait. Guiton attendait chaque jour des secours du roi d'Angleterre; une escadre avait apparu sous les ordres du duc de Buckingham, mais elle appareilla presque aussitôt pour retourner à Plymouth. Les ministres de l'Évangile résidant à Londres, auprès de Charles Ier, ne cessaient d'annoncer de puissants secours, mais ces promesses ne se réalisaient pas. Guiton allait de temps en temps sur le rivage, une grande lunette à la main, pour tâcher de découvrir la flotte si désirée, et il revenait toujours triste et désappointé dans son attente. Enfin, une toute petite galiote arriva, et les matelots, déployant le pavillon d'Angleterre, furent reçus dans la Rochelle avec force réjouissances; ils apportaient plusieurs lettres des députés Rochelois. Guiton s'empressa d'écrire au roi de la Grande-Bretagne, afin d'appuyer, par le tableau désolant des afflictions de la cité, les instances des ministres évangélistes à Londres. Les angoisses des Rochelois s'accroissaient de jour en jour; on se mit à tuer les ânes, les mulets, les chiens, les chats et les rats. Dans tous les temples on faisait extraordinairement des prières publiques et la cérémonie de la Cène. Le ministre Sallebert, homme fort éloquent, faisait matin et soir, aux prêches, la sainte prédication de la parole de Dieu, et Guiton s'y rendait souvent pour entonner à pleine voix les psaumes de Marot ou de Théodore de Bèze. Cette position extrême des habitants de la Rochelle était bien connue de l'armée royale. Le 26 octobre, un héraut d'armes somma au nom du roi les assiégés de se rendre en leur promettant leur pardon. Guiton, en termes respectueux mais fermes, refusa de se soumettre, déclarant que la ville était loin d'être réduite aux extrémités qu'on supposait et qu'elle attendait des secours. Les Rochelois, en effet, venaient de recevoir une nouvelle lettre de leurs députés en Angleterre, leur annonçant l'arrivée de la flotte sous huit jours au plus tard. La dépêche fut lue à haute voix dans tous les prêches par Guiton lui-

(1) Pierre Guiton, petit-fils d'Antoine Guiton, qui était en 1511 l'un des six consuls de Villeneuve en Agenois, forma la souche de la branche des Guiton établis à la Rochelle. Pierre Guiton était pair de la commune de la Rochelle en 1569. Il eut trois enfants : 1° Jacques, sieur de la Valade, échevin en 1572, maire en 1575 et 1586; 2° Jean Guiton, sieur de l'Houmeau, maire après son frère, en 1587; 3° Yves Guiton, pair de la commune en 1572. On ne sait duquel de ces trois frères descendait Jean Guiton, maire pendant le siége de 1628; mais il appartenait incontestablement à la même famille.

même, qui montait en chaire, exhortant le peuple à la patience. L'opinion de la paix était devenue puissante parmi les habitants réduits aux horreurs de la plus affreuse disette. Mais par son inébranlable attitude, Guiton imposait aux conseils timides le silence et la crainte. Pourtant le 27 octobre le sieur Lucien Caron, conseiller municipal d'une maigreur excessive, proposa en pleine assemblée d'aller se jeter aux pieds du roi, lui crier merci et miséricorde. Guiton, se levant avec promptitude, se dirigea vers le malencontreux conseiller et le souffleta de sa main. Avec une âme aussi fortement trempée que celle de Guiton, il était évident que les premières ouvertures pour la paix n'émaneraient pas de lui; l'inflexible maire faisait pendre hommes et femmes qui parlaient de se soumettre. Enfin une flotte anglaise composée de vingt-neuf voiles sous les ordres du comte de Lindsey se montra dans la rade; mais elle était frappée d'impuissance par la digue formidable qui barrait l'entrée du port. Le comte de Lindsey reconnut l'impossibilité de secourir les malheureux habitants; les galères du roi, commandées par l'évêque de Maillezais (*voy.* Henri de Sourdis), faisaient bonne garde, et ne laissaient passer la plus petite patache qu'après l'avoir visitée et fouillée. Cependant toute la population gisait sur le pavé, au pied des remparts et sur le bord de la mer. « C'était grande merveille, dit « le sieur Merruaut, ami de Guiton, que les trou- « pes royales, ayant avis de l'extrême faiblesse « des habitants, eussent tout à coup cessé leurs « attaques; il eût été impossible de résister, n'y « ayant quasi plus de force en tous, de sorte « qu'on ne pouvait remuer le canon, et qu'on « renonça à sonner la grosse cloche pour le prê- « che. De plus, lorsqu'on mettait les archers ou « arquebusiers en garde, le matin il s'en trou- « vait une moitié de morts; tels même rendaient « l'esprit où on les avait mis en sentinelle, et il « se passa plusieurs nuits sans qu'il y eût per- « sonne en la plupart des corps de garde. » Cette situation horrible ne pouvait se prolonger; les espérances sur l'armée anglaise une fois déçues, il fallut songer à se soumettre aux volontés du roi. Douze bourgeois de la ville, conduits par les ministres Gobert et Vincent, par les échevins Jean de Berne, Élie Moquet et Daniel de Lagouste, s'acheminèrent vers la tente royale pour solliciter leur pardon. M. de Toiras, gouverneur de l'Aunis, les introduisit auprès du roi, et tous ces députés en pleurs se précipitèrent à genoux. La harangue du sieur de Lagouste à Louis XIII fut courte et respectueuse : « Sire, s'écria-t-il, grâce pour les « habitants; ils nous envoient en compagnie pour « vous rendre leur hommage. » Le roi répondit : « Je sais que vous avez toujours été malicieux, « pleins d'artifice, et que vous avez fait tout ce « qui a été possible pour secouer le joug de mon « obéissance; néanmoins je vous pardonne vos « rébellions. » Guiton n'avait point voulu accompagner les députés; il se promenait dans la Rochelle, portant encore les insignes municipaux, lorsqu'on annonça la soumission de la commune. Le 30 octobre le duc d'Angoulême, le maréchal de Schomberg, à la tête des gardes françaises, des gardes suisses et de la cavalerie pénétrèrent dans la Rochelle par la porte de Coignes; là, le maire Guiton leur présenta les clefs, et le maréchal de Schomberg lui dit : « Guiton, vous n'êtes « plus maire; votre charge est abolie. Retirez- « vous. » Et l'infortuné Guiton obéit sans répliquer. Cependant il vint le lendemain au-devant de Louis XIII et de son éminence; Richelieu lui adressa la parole : « Guiton, il n'y a plus qu'un « seul maire à la Rochelle, c'est le roi. — Ah! « monseigneur, ce n'est pas cela à quoi nous nous « attendions. — Allons, Guiton, rentrez en votre « logis, et que désormais personne ne prenne le « titre de maire, sous peine de la vie. » Le surlendemain Guiton fut obligé de quitter la France, ainsi que les ministres Palinier et Sallebert, les échevins Godefroy et Desherbiers; ils s'embarquèrent pour Londres. Guiton y demeura jusqu'en 1636, époque des grandes expéditions de Richelieu, allié des protestants d'Allemagne, de Hollande et de Suède, contre l'Espagne et la maison d'Autriche; alors il entrait dans la politique du ministre de se servir de tous les huguenots qui s'étaient fait un nom dans les guerres civiles. Henri de Rohan eut le commandement de l'armée d'Italie; le maréchal de Châtillon, fils de Coligny, fut placé à la tête de l'armée d'Allemagne, et Guiton, capitaine expérimenté, homme de mer d'un courage éprouvé, eut sous ses ordres quelques galères avec lesquelles il contribua puissamment à la reprise des îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite sur les Espagnols qui s'en étaient emparés. On lit dans le manuscrit du sieur Raphaël Colin : « Le jeudi 15 juillet 1638, M. l'ar- « chevêque de Bordeaux fait partir, étant en Ré, « les navires où commandaient le sieur de Saint- « Étienne et Jehan Guiton, ci-devant amiral des « Rochelois, afin d'emmener les galions qui ont « été pris en Espagne. » Huit ans plus tard, en 1646, on voit Guiton aux prises avec la flotte d'Espagne, devant Orbitello; il combat à côté de l'amiral de Brezé, malheureux jeune homme emporté par un boulet au milieu de la bataille. L'escadre de France fut vaincue, et sans doute Guiton périt aussi de quelque coup de canon ou d'une mousquetade, car depuis cette époque on n'entendit plus parler de lui. Il ne laissa point d'enfants mâles; une circonstance tout à fait inconnue, mais certifiée par un acte authentique, c'est qu'une de ses filles épousa Jacob Duquesne, écuyer, le frère du grand Duquesne, d'une famille protestante comme celle de Guiton (1). Voici

(1) Raphaël Colin, dans son manuscrit, parle d'un nommé Jacques Guiton, « proche parent de M. le maire, » qui se trouvait aussi dans la Rochelle à l'époque du siége. Vers le milieu du 18e siècle, le P. Arcère, auteur d'une *Histoire de la Rochelle*,

un passage du contrat de mariage signé à la Rochelle le 22 septembre 1646, par-devant l'Anglois, notaire : « Il appert que Jacob Duquesne, écuyer, « capitaine entretenu pour le service de Sa Ma- « jesté en la marine, natif de la ville de Dieppe, « au pays de Caux, fils d'Abraham Duquesne, « aussi écuyer quand vivait, aussi entretenu pour « le service du roi en ses armées navales, et de « dame Marthe de Caux sa veuve, demeurant en la « ville de Dieppe, épousa damoiselle Suzanne « Guiton, fille de Jehan Guiton écuyer et de Mar- « guerite Prévost son épouse. » Consultez le *Journal* imprimé *du siége de la Rochelle*, par Merruaut, contemporain de Guiton (in-12), et l'*Histoire de la ville de la Rochelle et du pays d'Aunis*, par le P. Arcère, 2 vol. in-4°. On a proposé, en 1837, d'ériger un monument au maire Guiton sur la principale place de la Rochelle. M—z—y.

GUITTONE. *Voyez* Cino, Gui et Guido.

GUITTONE D'AREZZO, poëte italien du 13e siècle, était né en Toscane : son père, Viva di Michele, était camerlingue (trésorier) de la ville d'Arezzo. Après avoir servi avec distinction dans les guerres que la république florentine eut à soutenir contre les Pisans, les Siennois et les Vénitiens, il obtint, dans la dernière de ces expéditions, le titre de *condottiere* ou général. Guittone, ayant reçu une blessure assez grave, entra vers 1267 dans une association de gentilshommes connus sous le nom de *Fratelli gaudenti*, espèce d'ordre militaire établi, à ce qu'on croit, par Loderingo d'Andolò, de Bologne (1); c'est pourquoi il est communément désigné sous le nom de *Frà Guittone ;* et il fut quelque temps après élu provincial de cette société. Son zèle et sa piété l'engagèrent à fonder à Florence le monastère des Anges pour l'ordre des camaldules. Il mourut en décembre 1294, sans avoir eu la satisfaction de voir achever cet édifice. Frà Guittone fut un des hommes les plus savants de son siècle. Né près de trente-cinq ans avant le Dante, et ayant précédé Boccace de quatre-vingts ans, il peut être considéré comme le premier poëte et prosateur qui ait écrit en langue toscane. Il a composé quarante *Canzoni* et plus de cent *Sonnets;* la plupart de ces pièces ont été rassemblées dans les *Rime antiche*, recueil qui a paru chez les Giunti en 1527 ; elles en occupent le huitième livre. Lorsque Guittone se livra à ce genre de poésie, le sonnet, né en Sicile au commencement du 13e siècle, n'avait point encore de règles fixes ; on avait d'abord ainsi nommé un genre particulier de composition qui variait selon le caprice des poëtes. Les uns y employaient deux quatrains suivis de deux tercets ; les autres, sous le nom de sonnet double, mettaient deux strophes de six vers ou une seule de douze, et ensuite deux autres de six, de cinq ou de quatre vers. Ce fut Guittone qui donna au sonnet des formes fixes ; ce qui a fait dire qu'il en avait été l'inventeur. L'amour est mêlé, dans ses poésies, à la religion ; il lie la galanterie avec la piété. Les progrès de l'art et de la langue sont moins sensibles dans ses *Canzoni* que dans ses sonnets. Jean-George Trissin prétend que Guittone a été l'inventeur du vers trochaïque ou de huit pieds ; mais cette assertion n'est pas bien prouvée. Il est certain, du moins, que ses ouvrages en vers et en prose ont été mis au nombre de ces écrits précieux pour l'histoire de la langue, que les Italiens appellent *Testi di lingua*. Ses *Lettres*, au nombre d'environ quarante, sur des sujets de morale, de religion et d'amitié, forment le plus ancien recueil de ce genre qui existe chez les modernes, et sont à la fois un monument de la prose italienne et de cette sorte de composition. Salvini en avait promis longtemps la publication ; enfin Bottari les a fait paraître à Rome en 1745, in-4°, avec des notes grammaticales très-curieuses. Il serait à désirer qu'on donnât aussi une édition particulière des poésies de Frà Guittone. A. L. M. et B—s.

GUIZOT (Élisabeth-Charlotte-Pauline de Meulan), née à Paris le 2 novembre 1773, fille de M. de Meulan, receveur général des finances; passa son enfance au sein de la société la plus élégante et la plus cultivée du 18e siècle. La révolution, qui détruisit cette société et la fortune de sa famille, fournit à l'énergie de son caractère et à la richesse de son esprit l'occasion de se développer. Pendant la terreur, plongée à la fois dans la solitude et l'anxiété, elle y contracta le goût et l'habitude de la méditation et du dévouement. Dès qu'un peu de calme eut reparu, uniquement préoccupée du désir d'assurer à sa mère, à sa sœur, à ses frères, une situation plus douce, et encouragée par les conseils de quelques amis, entre autres de MM. Suard et Devaines, elle commença à écrire deux romans ; *les Contradictions* et *la Chapelle d'Ayton* furent ses premiers essais. Une imagination très-originale, un esprit d'observation merveilleusement sensé, fin et piquant, une sensibilité très-vive et pourtant très-contenue et très-simple dans son expression, les firent remarquer des juges les plus difficiles. Ces qualités se révélèrent de plus en plus dans de nombreux articles de littérature, de philosophie morale, de peinture des mœurs et des caractères, insérés dans les recueils et les journaux du temps, spécialement dans les *Archives littéraires* et *le Publiciste*. Les gens de lettres et les gens du monde lisaient avec une curiosité pleine d'intérêt ces productions, sérieuses bien que fugitives, d'une jeune personne inépuisable dans son activité intellectuelle comme dans son dévouement à ceux qu'elle aimait. En même temps qu'elle écrivait tous les jours et sur les sujets les plus divers, mademoiselle de Meulan réglait les affaires aussi

écrivait : « M. Guiton, directeur des postes à Dunkerque, m'as- « sure qu'il est de la famille de Guiton ; il descend apparemment « de Jacques Guiton, de qui Raphaël Colin fait mention. Il ne « paraît pas que le dernier maire ait laissé des enfants mâles. »

(1) Voyez la *Storia de' Cavalieri Gaudenti*, par le P. Dominique-Marie Federici, dominicain, Venise, 1787.

compliquées que délabrées de sa famille, s'occupait de l'avancement de ses frères, et sacrifiait, pour marier sa sœur, sa part d'un petit héritage. Le malheur vint la frapper au milieu de tant de travail; sa sœur, madame Dillon, perdit subitement son mari. Sa santé était altérée et son âme très-inquiète. Elle reçut, d'une personne qui ne se nommait pas, l'offre d'écrire pour elle et à sa place dans les recueils auxquels elle concourait, afin qu'elle pût prendre quelque repos. Elle refusa d'abord, quoique très-touchée et reconnaissante. On insista. Elle accepta et reconnut aux premiers articles qui lui furent envoyés qu'elle pouvait accepter sans embarras. Ils venaient de M. Guizot, très-jeune alors (1807), et qui se fit connaître au bout de quelques semaines. Une profonde intimité s'établit entre ces deux personnes, singulièrement faites pour se comprendre, se goûter et se développer mutuellement dans une relation pleine de vérité comme de douceur. Cinq ans après, en 1812, le mariage les unit, et, malgré la différence des âges, cette union fut constamment aussi tendre que sereine. Madame Guizot s'associait avec le dévouement le plus clairvoyant, on pourrait dire le plus sévère en même temps que le plus passionné, à toute la vie de son mari, et, joignant à la plus rare supériorité un désintéressement admirable, concentrait sur lui toute l'ambition comme toute la tendresse de son âme. En 1814, M. Guizot entra dans les affaires, et les intérêts de la vie politique se joignirent pour lui à ceux de l'étude et des lettres. Aussi active dans le bonheur que dans l'adversité, et se prêtant à la bonne comme à la mauvaise fortune avec la même dignité, madame Guizot tourna alors ses pensées habituelles vers l'éducation. Elle avait perdu un premier enfant, mais elle en avait un second, objet d'une tendresse et d'une inquiétude infinies. Pendant qu'elle l'élevait, elle publia sous le titre de : 1° *les Enfants ;* 2° *l'Écolier,* ou *Raoul et Victor ;* 3° *Nouveaux contes,* huit volumes qui sont de vrais modèles dans l'art d'amener les enfants aux idées et aux émotions morales les plus hautes, en affermissant leur raison et en imprimant à leur imagination un mouvement aussi sain qu'animé. Ces contes obtinrent le plus grand succès et sont réimprimés presque tous les ans. L'*Écolier,* particulièrement remarquable par la vérité des caractères, le naturel et la profondeur des sentiments, la variété des scènes, le charme des conversations et du récit, reçut en 1822, de l'Académie française, le prix fondé par M. de Monthyon pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs. C'était au milieu des vicissitudes de la vie politique de son mari, pendant les années que, par fidélité à ses idées et à ses amis, il passait hors des affaires, que madame Guizot se livrait à ce genre de compositions, utiles à sa modeste fortune en même temps qu'elles répondaient à ses préoccupations habituelles. Lorsque sa situation lui permettait un plus libre loisir, elle se plaisait à lire et à réfléchir sur les plus hautes questions de philosophie morale et d'ordre social, par goût pour la vérité et aussi pour offrir à son mari l'aide et l'agrément d'une conversation infiniment riche et animée. Elle écrivit ainsi, sans autre dessein que de se rendre compte de ses propres idées, trois essais intitulés : 1° *Des idées de droit et de devoir considérées comme fondements de la société ;* 2° *De l'anarchie et du pouvoir ;* 3° *Sur la vie et les écrits d'Abailard et d'Héloïse,* qui n'ont été publiés qu'après sa mort. Libres méditations d'un esprit original et fécond qui porte le flambeau de sa pensée dans tous les détours d'une analyse très-ingénieuse, quelquefois très-subtile, et aboutit aux résultats les plus lumineux. Mais l'éducation était toujours l'objet préféré des observations et des réflexions de madame Guizot. A la demande de son mari, elle entreprit de recueillir et d'exposer ses principales idées à ce sujet. De là est sorti son plus grand et plus bel ouvrage, l'*Éducation domestique,* ou *Lettres de famille sur l'éducation,* de nouveau couronné par l'Académie française le 31 août 1827, un mois après la mort de madame Guizot, comme l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs. Jamais jugement académique ne fut plus juste ni mieux adapté au mérite d'un livre. Les *Lettres de famille sur l'éducation* sont en effet un ouvrage vraiment neuf et moral où l'examen des plus grands problèmes de la nature et de la destinée humaine se mêle, avec un naturel admirable, à la peinture des pensées, des sentiments, des occupations intimes de deux mères entièrement adonnées à l'éducation de leurs enfants, dont elles s'entretiennent entre elles, ou rendent compte à leurs maris absents. Peu de livres mettent à ce point en mouvement l'esprit et le cœur du lecteur, tant les idées y sont abondantes, fécondes ; les sentiments énergiques, simples, communicatifs ; le style vif et élevé ; tant la raison et la sensibilité éclatent et brillent à chaque page. Madame Guizot avait commencé son ouvrage au milieu des premières atteintes d'une maladie grave ; elle le poursuivit avec une ardeur qui lui était naturelle dans tout ce qu'elle entreprenait, et peut-être aussi avec quelque secret et triste pressentiment. Elle était depuis quelque temps fatiguée et comme épuisée par l'activité de sa vie et de son âme. Loin de s'abandonner à cette lassitude intérieure, elle la repoussait et s'en défendait avec un redoublement d'énergie. Elle était heureuse ; elle voulait vivre et continuer d'honorer son bonheur par le noble emploi de sa vie. Au printemps de l'année 1827, la mal s'aggrava rapidement ; les eaux de Plombières furent indiquées ; l'idée d'un voyage, d'aspects nouveaux et riants, émut vivement son imagination. Surtout elle y voyait, sans le dire, une dernière ressource après tant de remèdes inutilement tentés par la science la plus habile et la plus attentive. MM. Lherminier, Andral, Boyer,

Broussais, Koreff, lui donnaient depuis longtemps leurs soins. Ils avaient ralenti, mais non arrêté les progrès du mal. Elle partit avec son mari, son fils, sa belle-mère et sa nièce, mademoiselle Éliza Dillon, qu'elle aimait tendrement. Les distractions du voyage lui furent douces, mais les eaux ne lui apportèrent aucun soulagement. Elle revint à Paris à la fin du mois de juillet, en proie à de cruelles souffrances, et convaincue que rien ne pouvait retenir la vie qu'elle sentait s'écouler. Forte et calme dès que cette conviction fut entière, elle ne s'occupa plus que de son mari, de son fils, de sa nièce, de plus en plus tendre et sereine avec eux, les réunissant auprès de son lit, essayant de préparer leur avenir. Le 1er août 1827, sans agitation, sans douleur, elle s'éteignit pendant que son mari lui lisait un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme. En 1828, M. Guizot publia, sous le titre de : *Conseils de morale*, 2 vol. in-8°, où étaient rassemblés ses principaux articles insérés dans les recueils publics, ou les journaux, et beaucoup de morceaux inédits trouvés dans ses papiers. En tête de ces deux volumes est une *notice* détaillée, par M. de Rémusat. Le caractère et l'esprit de madame Guizot y sont peints avec autant de vérité que de finesse et de charme. Plus tard, dans la *Revue des Deux Mondes*, M. Sainte-Beuve écrivit sur madame Guizot, considérée surtout comme moraliste, un essai très-remarquable où il détermine, avec une pénétration pleine de justesse, la place qui lui appartient entre la Bruyère, Vauvenargues et Duclos. Cet essai a été reproduit avec un portrait de madame Guizot, dans la *Biographie des femmes auteurs contemporaines françaises*, publiée par M. Alfred de Montferrand. On trouve aussi dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* une notice très-touchante et très-spirituelle sur madame Guizot, écrite par son fils. Plusieurs autres notices et portraits ont paru dans divers recueils. Son mari garde encore quelques fragments inédits. Ses ouvrages publiés sont : 1° *les Contradictions*, 1 vol. in-12, 1799; 2° *la Chapelle d'Ayton*, 5 vol. in-12, 1800 ; 2e édition, 4 vol. in-12, 1810 ; 3° *Essai de littérature et de morale*, 1 vol. in-8°, 1802, non vendu ; 4° *les Enfants*, 2 vol. in-12, 1812, six éditions ; 5° *l'Écolier*, ou *Raoul et Victor*, 4 vol. in-12, 1821, cinq éditions; 6° *Nouveaux contes*, 2 vol. in-12, 1823, six éditions ; 7° *Éducation domestique*, ou *Lettres de famille sur l'éducation*, 2 vol. in-8°, 1826, trois éditions ; 8° *Une famille*, 2 vol. in-12, 1828, quatre éditions; 9° *Conseils de morale*, ou *Essais sur l'homme, les mœurs, les caractères*, etc., 2 vol. in-8°, 1828 ; 10° un très-grand nombre d'articles et fragments de tout genre dans *le Publiciste*, les *Mélanges littéraires*, les *Variétés littéraires*, les *Archives philosophiques et littéraires*, les *Annales de l'éducation*, etc. Z.

GUIZOT (Marguerite-Andrée-Éliza Dillon), née le 30 mars 1804, nièce de la précédente, et digne d'elle par son esprit autant que par son caractère, épousa M. Guizot en secondes noces, sûre de répondre au vœu que sa tante avait laissé entrevoir en mourant. Tous ceux qui ont connu cette jeune femme, enlevée à la fleur de l'âge (le 11 mars 1833), au milieu d'une destinée aussi douce que brillante, ont conservé d'elle le plus profond souvenir : « C'était, a dit M. Villemain, une de « ces personnes rares et charmantes dont l'exis- « tence intéresse comme un modèle de dignité et « de bonheur. » Exclusivement adonnée aux affections et aux devoirs de famille, d'un cœur aussi modeste que son esprit était élevé, elle n'a jamais désiré que le public s'occupât d'elle et de son nom ; elle consacrait ses loisirs à l'éducation des orphelins, au soulagement des malheureux, à la surveillance de plusieurs établissements charitables ; mais son goût pour l'étude et les jouissances intellectuelles était aussi vif que désintéressé ; elle savait presque toutes les langues de l'Europe, ses lectures étaient continuelles et très-variées, et elle retenait tout ce qu'elle lisait. Elle se plaisait surtout aux lectures historiques. Elle a écrit dans la *Revue française*, sans jamais se nommer, plusieurs articles très-remarquables par l'élévation pieuse des idées et la grâce simple des sentiments. Après sa mort, en 1834, M. Guizot fit imprimer, à l'imprimerie royale et à soixante exemplaires seulement, un volume in-8° contenant sept essais de madame Éliza Guizot : 1° *de Corinne ;* 2° *de lord Byron ;* 3° *de la Charité et de sa place dans la vie des femmes ;* 4° *un Mariage aux îles Sorlingues ;* 5° *le Maître et l'esclave ;* 6° *l'Orage ;* 7° *Caroline*, ou *l'Effet d'un malheur*. Ce qui brille surtout dans ces essais, c'est la sérénité de l'âme unie à l'activité de l'esprit, et une imagination très-gracieuse, empreinte et comme pénétrée d'une moralité profonde. Enlevée à son mari après quatre ans d'union, madame Éliza Guizot lui a laissé trois enfants. On trouve sur elle, dans la *Biographie des femmes contemporaines*, une notice pleine d'intérêt et qui contient quelques fragments de ses lettres à sa sœur, par madame Amable Tastu. Z.

GUIZOT (François-Jean), fils unique de madame Pauline Guizot, né le 11 août 1815, avait fait dans les lettres, la philosophie, les mathématiques, des études très-fortes, et entrait dans la vie avec les plus belles qualités naturelles comme sous les plus brillants auspices de la destinée, lorsque le 15 février 1837 une pleurésie le ravit à son père. Ses compagnons d'études gardent de ce jeune homme, qui joignait à une charmante figure l'esprit le plus piquant et le caractère le plus aimable comme le plus élevé, un souvenir profondément triste et affectueux. Il n'a laissé qu'une notice sur sa mère, dont nous avons parlé plus haut. Z.

GULDENSTAEDT (Jean-Antoine), médecin et naturaliste russe, né à Riga le 26 avril 1745, fut élevé par son père jusqu'à l'âge de treize ans qu'il le perdit ; il acheva ses études à Berlin, et

prit ses degrés à Francfort sur l'Oder. Appelé à St-Pétersbourg pour faire partie de l'expédition savante ordonnée par Catherine II, il en partit en juin 1768, passa l'hiver à Moscou, et alla en mars 1769 à Astracan, où il rencontra S.-T. Gmelin, employé dans la même expédition ; il arriva en janvier 1771 à Kislar, sur le Terek, à l'extrême frontière de l'empire russe. Le froid qu'il éprouva dans ce voyage était si vif que le thermomètre (de Delisle) baissa jusqu'à 176 degrés. Guldenstaedt parcourut dans le plus grand détail les pays du Caucase, et, tout en s'occupant de l'histoire naturelle, ne négligea pas d'étudier l'histoire et les langues des différentes peuplades de ces contrées. Il fut accueilli en Géorgie par le czar Héraclius, qui lui facilita les moyens d'atteindre le but de son voyage. Il suivit ce prince à Tiflis et visita les districts au sud de cette ville, habités par les Truchmènes. En 1772, il trouva le même accueil chez Salomon, czar d'Imirette, et après avoir fait une ample récolte de toutes sortes d'objets en histoire naturelle, il parvint, malgré les dangers de la route, jusqu'à la frontière russe à Mozdok. Au mois de juin 1773, il visita toute la grande Cabardie, puis la Kumanie orientale, et le mont Beschtau, promontoire avancé du Caucase ; examina les ruines de Madjary, situées le long de la Kuma, et qui, malgré la ressemblance des noms, proviennent d'une ville de mahométans et non des Madjars ou Hongrois. Guldenstaedt gagna ensuite Tscherkask, sur le Don, capitale des Cosaques. Il visita Asof, les bouches du Don et le pays voisin ; il passa l'hiver à Krementschouk, capitale de la Nouvelle-Russie, qu'il parcourut l'été suivant. Il était en route pour la Crimée, lorsque la guerre l'arrêta. Rappelé à St-Pétersbourg, il y arriva le 2 mars 1775, et fut nommé professeur d'histoire naturelle et président de la société économique de cette ville. Outre le soin qu'il donnait à ses fonctions, il s'occupait à mettre en ordre les matériaux recueillis dans son voyage, lisait tout ce qui avait été écrit sur le Caucase, et songeait à porter son ouvrage au plus haut point de perfection possible ; il s'était aussi chargé de faire paraître la quatrième partie du voyage de Gmelin : mais il n'eut pas même la satisfaction de publier le sien, ni la carte du Caucase, pour laquelle il avait rassemblé beaucoup de renseignements. L'excès du travail avait altéré sa santé ; son humanité lui coûta la vie. Une fièvre pernicieuse, d'un très-mauvais caractère, régnait à St-Pétersbourg : il venait d'en guérir sept personnes, lorsqu'il en fut atteint et y succomba le 23 mars 1780. On a de Guldenstaed : 1° plusieurs *Mémoires* en latin, relatifs à l'histoire naturelle et à la botanique : ils contiennent des descriptions d'animaux et de végétaux inconnus qu'il avait observés dans ses voyages, et se trouvent dans les *Mémoires de l'Académie de St-Pétersbourg ;* 2° Différents *Mémoires* sur l'histoire, la géographie, la statistique, le commerce, etc., de diverses parties de la Russie : la plupart ont des cartes ; ils sont écrits en allemand, et ont été insérés dans le *Calendrier historique et géographique de St-Pétersbourg ;* 3° *Voyages en Russie et dans les montagnes du Caucase* (en allemand), St-Pétersbourg, 1787-1791, 2 vol. in-4°, avec beaucoup de figures, des plans et des cartes. Cette relation est fort intéressante et contient une foule de choses curieuses ; quelquefois cependant elles sont racontées trop minutieusement. Le second volume est terminé par des vocabulaires de plusieurs peuplades du Caucase : chacun d'eux comprend, dans un même tableau et dans des colonnes séparées, les idiomes qui offrent entre eux de l'analogie ; ils ont été insérés en partie dans les *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*, etc., Paris, 1797, 1 vol. in-4° (1). Dans le même volume de ses *Voyages* se trouve aussi un *Mémoire sur les charrues*. Les travaux de Guldenstaedt ont été fort utiles aux savants qui ont écrit sur le Caucase, et tous citent son nom avec éloge. Pallas fut éditeur de sa *Relation ;* mais il ne mit pas les matériaux dans un ordre bien régulier. Il avait confié l'impression à un ignorant, et ne la revit pas ; de sorte qu'il s'est glissé beaucoup de fautes dans l'orthographe des noms propres, même dans celle des mots allemands, et des phrases entières ont été oubliées. Ces reproches ne s'appliquent pas au second volume, que Guldenstaedt avait rédigé, et qui, mis dans les mains d'un prote moins négligent, a été imprimé d'une manière moins fautive. Mais le premier volume est le plus intéressant, parce qu'il contient la description du Caucase : il était malheureusement presque impossible de s'en servir, lorsque Jul. de Klaproth, qui avait parcouru les mêmes contrées que Guldenstaedt, a eu, à son retour à St-Pétersbourg, l'occasion de consulter le manuscrit original de l'auteur, déposé à la bibliothèque de l'Académie ; c'est avec le secours de cette pièce importante qu'il a donné une édition correcte de ce voyage, sous ce titre : *Voyage en Géorgie et en Imirette, par Guldenstaedt, revu et corrigé d'après ses papiers, et accompagné d'une carte*, Berlin, 1815, 1 vol. in-8°. La carte qui accompagne ce volume comprend les provinces arméniennes de la Géorgie : elle est faite sur des matériaux absolument neufs. Klaproth a rendu, par cette édition, un service signalé à la géographie : il a complété cette importante publication en mettant au jour en 1834 la *Description des pays caucasiens* du même Guldenstaedt, Berlin, in-8° (*voy.* KLAPROTH), et 4° *Mémoire sur les produits de la Russie, propres à tenir la balance du commerce toujours favorable*, 1777, in-4°. Ce morceau, écrit en français, fut lu dans une séance de l'Académie

(1) Malheureusement ces vocabulaires sont tirés d'une version anglaise faite sur le manuscrit allemand de Guldenstaedt, et le traducteur français n'a pas changé l'orthographe anglaise, ce qui les défigure presque tous.

pour célébrer l'anniversaire de sa fondation. Les productions de la Russie y sont rangées d'après les trois règnes de la nature et bien décrites. On se persuadera aisément que ce *Mémoire* n'est pas en style académique, et qu'un Français trouverait beaucoup à y corriger ; mais le fond en est bon. Il a été traduit en allemand et en russe. E-s.

GULDIN (Paul), habile mathématicien, naquit à St-Gall en 1577, de parents protestants. Il fut placé en apprentissage chez un orfévre, et il exerça ensuite cet état dans différentes villes d'Allemagne. Pendant son séjour à Freisingue, il consulta le prieur des bénédictins de cette ville sur les doutes qu'avait fait naître dans son esprit la lecture de quelques ouvrages de controverse, et se détermina, par les conseils de ce religieux, à abjurer en 1597 les erreurs dans lesquelles il avait été élevé. Il entra chez les jésuites comme frère ou coadjuteur temporel, et changea son nom d'Habacuc en celui de Paul, l'apôtre des gentils. Le hasard développa dans la retraite les talents de Guldin pour les mathématiques, et ses progrès furent si grands qu'il fut appelé à Rome en 1609 pour y professer cette science au collége de la société : il passa ensuite à celui de Gratz ; mais une maladie grave l'ayant obligé de suspendre ses leçons, on l'envoya à Vienne pour se rétablir ; il revint à Gratz en 1637, et y mourut le 3 novembre 1643. Guldin fut un des adversaires de la méthode des indivisibles, inventée par Bonaventure Cavalieri, qui le réfuta vivement dans ses *Exercitationes geometricæ* (*voy.* Bonaventure Cavalieri). On a de lui : 1° *Refutatio elenchi calendarii Gregoriani a Setho Calvisio conscripti*, Mayence, 1616, in-4°. Il faut joindre à cette défense du calendrier grégorien : *Paralipomena ad Refutationem ; in iisque producuntur viginti et novem exempla paschatum ex Sancto Cyrillo Alexandrino nunquam antea edita ;* 2° *Problema arithmeticum de rerum combinationibus, quo numerus dictionum seu conjunctionum diversarum quæ ex XXIII alphabeti litteris fieri possunt indagatur*, Vienne, 1622 ; 3° *Dissertatio physico-mathematica de motu terræ ex mutatione centri gravitatis ipsius provenienti*, ibid., 1622 ; 4° *Problema geographicum de discrepantia in numero ac denominatione dierum, quam qui orbem terrarum contrariis viis circumnavigant, et inter se et cum iis qui in eodem loco consistunt, experiuntur*, ibid., 1633 ; 5° *Centrobarytica, seu de centro gravitatis trium specierum quantitatis continuæ libr. IV*, Vienne, 1635-1642, 2 vol. in-fol. La plupart des vérités exposées dans les deux premières parties l'avaient déjà été par le P. la Faille (*voy.* ce nom) ; mais ce qui rend l'ouvrage de Guldin remarquable, c'est l'application qu'il fait du centre de gravité à la mesure des figures produites par circonvolution. Cette propriété avait été reconnue par Pappus ; et on ne peut excuser Guldin de ne lui avoir pas restitué cette découverte. Il pose en principe que toute figure formée par la rotation d'une ligne ou d'une surface, autour d'un axe immobile, est le produit de la quantité génératrice par le chemin de son centre de gravité. Cette règle, dit Montucla, souffre des exceptions, et peut même, dans certains cas, induire en erreur ; mais on doit regarder la liaison que l'auteur établit entre les figures, leurs centres de gravité et les solides ou surfaces qu'ils engendrent en tournant autour d'un axe, comme une des belles découvertes de la géométrie. C'est avoir multiplié les ressources de la science que d'avoir réduit trois problèmes jusqu'alors regardés comme isolés à deux seulement (*voy. Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 33). Guldin a encore laissé quelques ouvrages en manuscrit. W—s.

GULER DE VINEGG (Jean) naquit en 1562 à Davos, dans les Grisons, et mourut à Coire en 1637. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, à Zurich, à Genève et à Bâle, il fut nommé en 1581 greffier, et en 1591 landamman à Davos. Il occupa de même des emplois militaires dans sa patrie ; comme député des Grisons, il assista à la cérémonie du serment de l'alliance de ce pays avec le Valais, qui se fit en 1600 à Berne, ainsi qu'à celle qui eut lieu pour l'alliance avec Venise en 1604 ; cette dernière république le nomma chevalier de St-Marc. En 1607, il commanda le régiment grison qui dut s'opposer, en Valteline, aux entreprises des Espagnols. Lors de la restitution de la Valteline, il fut député en 1636 à Louis XIII, qui lui conféra l'ordre de chevalerie. En 1619, il avait obtenu le droit de bourgeoisie à Zurich, où il demeura quelque temps. Il avait fait imprimer en allemand, dans cette ville en 1616, sa *Description de la Rhétie*, in-fol., avec cartes et planches, dédiée à Louis XIII. Cet ouvrage, fort estimé, est devenu rare : outre la description du pays, elle renferme des recherches curieuses sur son histoire. — Son fils, *Jean-Pierre*, aussi landamman et colonel à Davos, se distingua par sa bravoure. Il mourut à Coire en 1656 dans sa 62e année. Il a publié une *Description de la Valteline, de Bormio et de Chiavenna*, Strasbourg, 1625, in-4°. — *André*, second fils de Jean Guler, capitaine au service de France, a publié et augmenté la *Description des eaux et des bains de Fideris* (dans le Prettigau), 1642, in-4°, rédigée d'abord par les soins de son père. U—i.

GULONIUS. *Voyez* Goulu.

GULUSSA, roi des Numides, fils de Masinissa, fut envoyé à Rome, du vivant de son père, après la seconde guerre punique (vers l'an 172 avant J.-C.), pour protester de l'attachement inviolable de sa maison aux intérêts des Romains. Poussé par l'ardeur de son zèle, ce prince s'éleva, en plein sénat, contre Carthage, et provoqua le renouvellement des hostilités. Quelques années plus tard, il fut chargé d'aller lui-même à Carthage pour solliciter le rétablissement de plusieurs sénateurs qu'on avait exilés comme étant partisans du roi son père ; mais Gulussa ne put avoir accès dans cette ville, dont le parti populaire lui fit

fermer les portes : les Carthaginois le poursuivirent même pour le faire périr, et quelques personnes de sa suite tombèrent entre leurs mains. Ce prince s'en vengea cruellement dans la guerre qui s'alluma bientôt entre le roi son père et les Carthaginois. Ceux-ci ayant été défaits par Masinissa et forcés de passer sous le joug, Gulussa choisit le moment où ils déposaient les armes pour lâcher contre eux la cavalerie numide, qui en fit un horrible massacre. A la mort de son père, 120 ans avant J.-C., il partagea avec ses deux frères, Micipsa et Adherbal, le gouvernement du royaume, sous la protection des Romains : ayant toujours montré beaucoup de talent pour la guerre, il eut le commandement de l'armée, se joignit aux Romains avec un corps de Numides, au commencement de la troisième guerre punique, et continua de leur fournir des secours. Il paraît, selon le témoignage de Salluste, que ce prince ne survécut pas longtemps à son père, Masinissa, et qu'il ne vit pas la fin de cette guerre. B—P.

GUMILLA (le P. Joseph), missionnaire espagnol, né vers 1690, ayant embrassé la règle de St-Ignace, fut destiné de bonne heure aux missions de l'Amérique. A son arrivée dans la Nouvelle-Grenade, il s'appliqua d'abord à l'étude de la langue des Indiens, et il y fit des progrès assez rapides pour pouvoir se passer d'interprète. Dans le même temps il perfectionnait ses connaissances en géographie et en astronomie, prévoyant qu'elles lui seraient nécessaires pour explorer des contrées sur lesquelles on n'avait alors que des notions incomplètes. Envoyé successivement dans diverses provinces, tout en remplissant les devoirs de son ministère avec beaucoup de zèle, il observait les mœurs des habitants et profitait de la confiance qu'il savait leur inspirer pour en obtenir les indications dont il avait besoin. L'histoire naturelle occupait aussi les loisirs du P. Gumilla. Dans ses excursions il recueillait des plantes inconnues en Europe, formait des collections d'insectes, et disséquait, pour étudier leur organisation, les animaux que les Indiens lui rapportaient de leur chasse ou de leur pêche. Ayant été nommé supérieur des missions de l'Orénoque, il remonta les bords de ce grand fleuve autant que le purent lui permettre les obstacles qu'il rencontrait à chaque pas, et visita tous les établissements tant indiens qu'espagnols situés dans cette immense province. Après tant de fatigues, le P. Gumilla devait sentir le besoin du repos ; mais l'expérience qu'il avait acquise, par un séjour de plus de trente ans dans les Indes, le fit choisir pour instruire les jeunes missionnaires. En 1738 il remplissait la place de recteur du collége de Carthagène. Il s'embarqua la même année pour repasser en Espagne. Ce fut à Madrid qu'il rédigea, sur les matériaux qu'il avait rapportés d'Amérique, l'ouvrage intitulé *El Orenoco illustrado y defendido : historia natural, civil y geographica de las naciones situadas en las riveras de esto gran rio.* Le succès qu'obtint cet ouvrage engagea l'auteur à le revoir avec soin et il en donna une seconde édition corrigée et augmentée, Madrid, 1745, 2 vol. in-4°, fig. L'histoire de l'Orénoque a été réimprimée depuis plusieurs fois. L'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de Barcelone, 1791, 2 vol. gr. in-4° avec 8 pl. La traduction française par Eidous, Paris, 1758, 3 vol. in-12, ayant subi de nombreux retranchements, ne peut pas tenir lieu de l'original. Le premier volume contient la description géographique du cours de l'Orénoque et des remarques sur les mœurs et les usages des diverses castes indiennes établies sur les bords de ce fleuve. Gumilla ne savait pas que l'Orénoque eût une communication avec la rivière des Amazones. Son ignorance à cet égard l'a conduit à des erreurs que la Condamine a relevées dans son *Voyage dans l'Amérique méridionale.* Le second volume renferme la partie d'histoire naturelle. Le style du P. Gumilla, bien différent de celui de la plupart des auteurs espagnols, se distingue par la simplicité. Cependant il s'élève quelquefois à l'éloquence la plus sublime. C'est à l'historien de l'Orénoque que Raynal (1) a emprunté le discours si touchant de la pauvre Indienne qui veut se justifier d'avoir étouffé sa fille au moment de sa naissance par le tableau des peines sans nombre qu'elle lui a épargnées. D'ailleurs le P. Gumilla n'est pas exempt de crédulité. Ayant remarqué parmi les Indiens des coutumes semblables à celles des Hébreux, il en conclut que les deux peuples ont une origine commune, et que les Indiens descendant de Cham, fils maudit de Noé, c'est avec justice que les Espagnols les ont réduits à l'esclavage. Parmi les peuples dont il fait une peinture effroyable, il distingue la petite nation des *Guaramos*, qui, malgré sa pauvreté, dit-il, est la plus heureuse qu'il y ait sur la terre. L'histoire de l'Orénoque, malgré les défauts qu'on lui a reprochés, est un ouvrage fort curieux et dont la lecture est très-agréable. W-s.

GUMPPENBERG (Guillaume), jésuite, né à Munich en 1609, fut admis fort jeune dans la société, et professa d'abord les humanités et la théologie : il renonça ensuite à l'enseignement pour se livrer aux fonctions pénibles de la prédication, qu'il remplit pendant quarante-deux années en Italie et en Allemagne avec autant de zèle que de succès. Il fut honoré, quelque temps, du titre de confesseur du souverain pontife, et mourut à Inspruck le 8 mai 1675. Gumppenberg a publié : 1° *Stations dans les différentes églises de Rome*, en italien, sous le nom de Rodolphe Grimming, Munich, 1665, in-8° ; 2° *Atlas Marianus, quo B. V. Mariæ imaginum miraculosarum origines XII centuriis explicantur*, Munich, 1672,

(1) *Histoire du commerce des Européens dans les deux Indes*, in-8°, t. 9.

2 vol. in-fol. C'est son principal ouvrage. Il en avait publié, vingt ans auparavant, un *spécimen*, et ensuite un *abrégé*, dont il s'est fait plusieurs éditions, assez recherchées à cause des belles gravures de Sadeler dont elles sont ornées. On cite encore du P. Gumppenberg : 1° *Relazione dell'imagine della madre di Dio di Chiaramonte Cestocoviense ; e Vita di S. Paolo primo eremita*, Rome, 1671, in-4°; 2° *Jesus vir dolorosus Mariæ matris dolorosæ filius*, Munich, 1672, in-4°. W—s.

GUNDELFINGER (Henri), Lucernois de naissance, maître ès arts, d'abord chapelain à Fribourg, ensuite chanoine à Munster en Argovie, y florissait vers la fin du 15e siècle. Contemporain du frère *Nicolas l'Ermite* (*voy.* Flue), il en a le premier écrit la vie, qu'il dédia au sénat de Lucerne en 1488. Il composa en 1476 une *Historia austriaca*, dont l'original se trouve à la bibliothèque de Vienne et dont Lambecius et Kollar ont publié des fragments considérables, l'un dans ses *Commentarii de bibliotheca Vindobonensi*, l'autre dans ses *Analecta Vindobonensia*. Gesner a donné des fragments d'un traité de Gundelfinger *De thermis Badensibus*, qui est daté de 1489. Il mourut en 1491. U—i.

GUNDELSHEIMER (André de), habile médecin, naquit à Leutevangen, dans la principauté d'Anspach, en 1668. Reçu docteur à l'université d'Altorf, il accompagna, très-jeune encore, un riche négociant vénitien en Italie. Il y suivit, pendant cinq ans, les leçons du chimiste Boehme, et s'appliqua surtout à étudier le traitement des fièvres tierce et quarte. Il pratiqua ensuite, à Paris, avec un grand succès; et, en 1700, il accompagna le célèbre botaniste Tournefort dans son voyage scientifique en Grèce et en Asie. A son retour, il servit avec distinction, comme médecin des armées, dans le Piémont et dans le Brabant. Le roi de Prusse anoblit Gundelsheimer, en 1703, et le nomma médecin de la cour, avec le titre de conseiller intime. L'organisation du théâtre anatomique de Berlin est, en grande partie, le résultat des lumières de ce savant médecin. Il mourut le 17 juin 1715, se trouvant à la suite du roi, qui faisait alors la guerre en Poméranie. B—h—d.

GUNDEMAR. *Voyez* Gondemar.

GUNDLING (Nicolas-Jérome), philosophe, jurisconsulte érudit, professeur célèbre et distingué dans presque toutes les branches de la littérature, naquit à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, le 24 février 1671. Son père, ministre de cette église, appelé ensuite aux mêmes fonctions à Nuremberg, était lui-même profondément instruit et versé en particulier dans l'étude de l'histoire; il voulut être le premier instituteur de son fils; mais le jeune Gundling eut le malheur de le perdre bientôt. Il visita successivement les universités d'Altorf, de Iéna, de Leipsick. Au terme de sa carrière scolastique, étant de retour dans sa patrie, il défendit le livre de son père *de Gangrensi concilio*. Il réunit plusieurs jeunes gens dont il se chargea de perfectionner l'instruction; et ayant eu occasion de les conduire à Halle, il y fit connaissance avec le célèbre Christian Thomasius, disciple lui-même de Puffendorf : Thomasius se l'attacha en particulier, l'engagea dans l'étude de la jurisprudence, et exerça une grande influence sur la direction de ses travaux. Ayant, en deux années, terminé l'étude de cette science sous un maître aussi habile, et s'annonçant déjà comme digne de lui succéder, Gundling ouvrit des cours où il enseigna lui-même la philosophie, l'histoire, la jurisprudence et l'éloquence, et s'y fit tellement remarquer par une grande étendue de connaissances et l'éclat du talent, que, sur la demande de Danckelmann, le roi de Prusse, en 1703, l'appela à occuper une chaire extraordinaire de philosophie à Halle: il y succéda bientôt après à Christophe Cellarius dans la chaire de poésie et d'éloquence, à laquelle il réunit l'enseignement du droit de la nature et des gens. Doué d'une mémoire heureuse, enrichie par d'immenses lectures, d'un esprit vif et hardi, d'une éloquence animée par une diction piquante, il attirait à lui un grand nombre d'auditeurs, les intéressait vivement et leur inspirait une sorte d'enthousiasme. Mais, dédaignant l'autorité de ses prédécesseurs, se frayant des routes nouvelles, il ne laissait pas aux autres l'indépendance qu'il affectait lui-même; il ne souffrait pas la contradiction : impérieux, mordant, caustique, il employait sans ménagement l'arme de la satire contre ses antagonistes. On lui reprocha d'avoir trop souvent dépassé la mesure et manqué aux convenances; et le gouvernement prussien lui-même crut, une fois, devoir lui en faire un sujet de réprimande, parce qu'il avait répliqué avec une amertume et presque une violence sans bornes à l'auteur de la brochure intitulée *Salebræ in via ad veritatem*, etc., qui a été un moment attribuée, mal à propos, à Heumann. Gundling mourut d'une hydropisie, le 3 décembre 1729. Il était membre du synode de Magdebourg et conseiller privé du roi. Quoique sa carrière eût été tout ensemble et si rapide et si remplie, il laissa un nombre considérable d'écrits importants, et des matériaux pour d'autres ouvrages qu'il avait préparés. L'étude du droit public avait alors pris en Allemagne un essor remarquable, surtout depuis que le grand Leibnitz et son école avaient dirigé sur cette science les méditations des penseurs. Gundling l'a considérée sous un point de vue qui lui est propre; il l'a fondée sur la *Coercition*, la distinguant par là de la morale proprement dite; cette coercition dérive de l'autorité de la loi; *la loi proprement dite* est seulement la règle dont la violation est frappée par une peine extérieure actuelle ou future; le *droit* n'est que la liberté autorisée par la loi, et que chacun peut revendiquer, si d'autres veulent y mettre obstacle. L'auteur établit avec Hobbes le droit naturel sur le principe de la nécessité de conserver la paix extérieure dans le sein de la société; conservation

qui, suivant l'un et l'autre, ne peut résulter que des contrats et de la puissance publique; mais il diffère de Hobbes en ce que celui-ci ne déduit l'obligation de maintenir la paix que de l'utilité individuelle, tandis que l'auteur admet une obligation propre et antérieure au contrat comme indépendante de l'utilité. Il donne d'ailleurs à l'application de ses principes une extension absolue; il attribue, dans l'état de nature, au droit de défense, les conséquences les plus illimitées, rejetant les distinctions et les nuances admises par les autres jurisconsultes, et allant jusqu'à autoriser le fils, dans un cas donné, à enlever la vie à son père; il met peu de différence entre la propriété d'un autre homme et sa vie (*Proportionem inter rem et vitam alterius, nonnisi homines scrupulosissimi et simul ignarissimi urgent*). D'un autre côté, quand il traite des droits des princes, ses maximes ont la même rigueur, ses conséquences ne sont pas moins illimitées; il justifie l'esclavage civil comme le despotisme politique; l'un et l'autre, suivant sa doctrine, peuvent être fondés en droit, non pas seulement par le consentement des individus ou de la nation asservie, mais par la seule contrainte, l'odieux attaché à la tyrannie est une considération étrangère à la règle du droit. Il place l'origine de la propriété, non pas seulement dans le simple fait de l'occupation, mais dans son intention seule, de quelque manière qu'elle soit exprimée, et cherche ainsi à confirmer les prétentions des Espagnols sur la propriété des territoires qu'ils avaient découverts dans le nouveau monde. Ces paradoxes et quelques autres ont provoqué de justes censures; mais la méthode de Sévère, introduite par Gundling dans l'étude de la science, lui a été plus utile que sa doctrine, quoique celle-ci, par la hardiesse même de ses propositions, ait donné lieu à une étude plus approfondie des problèmes. Le perfectionnement de la méthode paraît avoir été le principal objet de ses efforts. Comme philosophe, il ne s'est pas montré moins libre, quoiqu'il ait été moins téméraire et moins profond sans doute. Un tel esprit ne pouvait embrasser que l'éclectisme, et il fut un des premiers qui le professèrent en Allemagne; mais il emprunta aux divers philosophes qui l'avaient précédé, ou qui ouvraient alors de nouvelles routes, plutôt qu'il ne tira de son propre fonds. Nous avons déjà indiqué quelques-uns des emprunts qu'il fit à Hobbes; il adopta les maximes de Locke, en faisant dériver toutes les connaissances de l'expérience, et de l'expérience non générale, mais particulière, et n'admit ainsi que des connaissances sensibles; il rejeta tout élément inné dans les idées comme dans leur principe; les définitions, à ses yeux, peuvent tenir lieu quelquefois des principes : il se rapproche de l'école cartésienne en définissant le vrai tout ce qui est d'accord avec nos sens, nos idées et les définitions; il subordonne à cette maxime le principe de la contradiction. A ces éléments divers, il associe un grand nombre des idées de Leibnitz, et principalement celles qui appartiennent à la théologie naturelle. Du reste, après avoir suivi Locke, et l'avoir, selon notre opinion, dépassé en inclinant à l'empirisme, il n'accorde qu'une valeur subjective aux principes de la connaissance, et refuse à la raison le droit de pénétrer dans la réalité du monde externe et de la région intellectuelle. On remarque que, contemporain de Wolff, et même son collègue à l'université, traitant des matières qui lui étaient communes avec ce professeur, il n'eut jamais rien de commun avec lui dans ses maximes ou ses expressions; mais la rivalité même, dans un semblable caractère, suffit peut-être pour expliquer cette circonstance. La philosophie morale de Gundling était essentiellement fondée sur la théologie naturelle; et l'idée du devoir naissait, suivant lui, de la volonté divine, comme l'idée de l'obligation civile de l'autorité de la loi. Gundling, au reste, est moins aujourd'hui à considérer, ou comme ayant laissé un dépôt de vérités à consulter, ou comme un modèle à suivre, que comme l'un des moteurs qui ont exercé une grande influence sur l'esprit et la direction des études dans son siècle et dans sa patrie; il contribua à donner un grand mouvement aux idées; il en étendit la sphère; il fit naître des comparaisons et des recherches; il avança surtout l'art des méthodes, et sembla quelquefois tendre plutôt à tracer la voie de la vérité qu'à saisir la vérité même. Du reste, il a rendu à la philosophie des services précieux, et dont le fruit ne sera jamais perdu, par ses dissertations savantes sur cette portion de l'histoire de l'esprit humain. Son élégant *Traité sur l'histoire de la philosophie morale*, quoique non exempt d'erreurs et d'imperfections, peut être recommandé à l'étude. On sera surpris d'y trouver, toutefois, une sorte d'acharnement à découvrir des athées parmi les anciens philosophes, et qui le croirait? jusque dans Platon lui-même : Platon trouva dans Zimmermann un défenseur zélé et savant, sans doute, mais dont il ne devait guère avoir besoin. Des nombreux fragments de Gundling sur l'histoire, nous nous bornerons à rappeler celui dans lequel il combattit l'opinion de Leibnitz sur l'origine des Francs. On peut voir dans Niceron (t. 21) la liste de trente-sept ouvrages de Gundling. Les trois principaux portent un titre analogue : *Via ad veritatem, et speciatim quidem ad logicam*, Halle, 1713, in-8°; *Via ad veritatem moralem*, ibid., 1715; *Via ad veritatem juris naturæ*. Il en avait préparé un quatrième, relatif à la politique, mais qui n'a pu être terminé et voir le jour. Ces trois écrits ont eu plusieurs éditions. A Halle ont été également imprimés : 1° son *Historia philosophiæ moralis*, 1706; 2° ses Loisirs, *Otia*, en 3 volumes, en 1706 et 1707; 3° *Jus naturæ et gentium*, etc., in-8°, en 1714. Le recueil intitulé *Gundlingiana*, composé de soixante-cinq fragments, l'a été à Magdebourg, 1715, 9 vol. in-12. Après sa mort, ses leçons, recueillies par ses disciples, et sous une forme trop négligée et

trop imparfaite pour qu'elle pût être avouée de lui, ont été rassemblées et publiées à Halle, à Francfort et à Leipsick en 1734, 1739 et 1740. Son premier ouvrage est un recueil périodique, en allemand, sous le titre de *Nouveaux entretiens*, 1702, in-8°. Il en paraissait un numéro par mois; mais il fut arrêté dès le troisième cahier, à cause des personnalités que s'y permettait le satirique rédacteur. Le recueil de ses consultations sur plus de quatre cent cinquante questions de droit a été publié par Hommel, Halle, 1772-73, 2 vol. in-4°. Un autre ouvrage posthume, non moins important, de Gundling est son *Histoire de la littérature*, publiée aussi en allemand par C.-F. Hempel, Francfort, 1734-1742, 6 vol. in-4°. L'éditeur y ajouta, au tome 4, une notice très-circonstanciée sur la vie de Gundling, ses études, ses écrits et ses disputes littéraires. Le catalogue de sa bibliothèque, par Chr. Ben. Michaeli, Halle, 1731, in-8°, est recherché des bibliographes (*voy.* Aventinus et H. A. Groschuf). D. G—o.

GUNDLING (Jacques-Paul, baron de), homme d'État, historien estimé et conseiller joyeux du roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier, naquit le 19 août 1673, au moment où son père, pasteur protestant à Kirchen-Sittenbach, près de Nuremberg, fuyait avec sa famille vers Heersbruck, pour échapper aux horreurs de la guerre. Gundling étudia dans différentes universités, entre autres à Helmstaedt et à Iéna, et voyagea ensuite en qualité de gouverneur avec deux jeunes gentilshommes en Hollande et en Angleterre. En 1705, Frédéric Ier, roi de Prusse, établit à Berlin une Académie pour la jeune noblesse. Gundling y fut nommé professeur d'histoire et de politique; mais Frédéric-Guillaume Ier, à son avénement, abolit cette Académie. Ce prince cherchait un homme de lettres qui pût l'entretenir sur l'histoire ancienne et moderne, pendant ses repas, à Potsdam et à Wusterhausen, ou dans les cercles familiers qu'il réunissait le soir. A cette époque, plusieurs souverains d'Allemagne étaient encore en usage d'avoir un conseiller joyeux ou fou de cour (*Hofnarr*), dont la fonction était de servir d'amusement au prince et à ses courtisans, et qui n'avait pas besoin de flatter le prince pour se conserver ses bonnes grâces (1). Le roi de Prusse jeta les yeux sur Gundling, le nomma son historiographe, avec le titre de conseiller aulique, l'admit dans sa société intime, et le chargea de lui faire un rapport sur le contenu des gazettes. Un extérieur pédantesque, une vanité ridicule, un costume bizarre, surtout un état d'ivresse constant, pendant lequel il se livrait à des accès de colère très-comiques, firent bientôt oublier les vastes connaissances que possédait Gundling; et il devint l'objet des mystifications de la cour et du prince, qui n'exigeait pas précisément que les reparties de son fou fussent assaisonnées du sel attique. Cependant la fierté s'éveilla un instant dans l'âme de Gundling : il s'évada, partit pour Breslau, avec l'intention de se rendre à Vienne; mais le roi ayant envoyé après lui pour l'engager à revenir, Gundling ne résista pas aux offres qu'on lui fit. Effectivement, à son retour, sa pension annuelle fut augmentée de mille écus; il fut élevé au rang de baron. Le roi nomma son cher Gundling conseiller intime, conseiller de guerre, conseiller des finances, conseiller de la justice, grand maître des cérémonies, président de la société royale des sciences, et le présenta en personne à l'Académie et aux différentes chambres et tribunaux de justice. En 1726, Gundling reçut le diplôme de chambellan. D'une innombrable quantité de tours qu'on lui joua, nous n'en rapporterons qu'un seul, pour faire connaître le tour d'esprit de la cour de Berlin à cette époque. Gundling avait reçu du roi le costume le plus bizarre pour remplir les fonctions de grand maître des cérémonies; et il était obligé de dîner avec son prince en grand costume. Un jour, à un repas où plusieurs généraux et ministres étaient invités, on présenta au roi un singe parfaitement costumé comme Gundling, décoré même de la clef de chambellan, et tenant un mémoire par lequel ce petit animal sollicitait le monarque de forcer Gundling de le reconnaître pour son enfant naturel, et de pourvoir à sa subsistance. M. le chambellan se fâcha d'abord, ou feignit de se fâcher; mais enfin il accepta d'assez bonne grâce la postérité que son prince lui avait choisie. La femme de Gundling, fille de l'historien Larrey, fut traitée à la cour de la même manière que son mari. Gundling mourut à Potsdam, le 11 avril 1731. On avait fabriqué pour lui, dix ans avant sa mort, un cercueil qui avait entièrement la forme d'un tonneau; et il y avait vidé maint flacon, avant d'habiter pour toujours cette dernière demeure. Le dehors était peint en noir, et couvert d'inscriptions grossières et bachiques. Un nombreux cortége d'officiers et de courtisans suivit son cercueil; mais le clergé protestant et réformé refusa d'assister à cette cérémonie. Les fous de la cour de Saxe eurent ordre de prendre le deuil, et de ne se présenter qu'avec des crêpes de vingt aunes de longueur et enveloppés de manteaux de deuil à très-longues queues. Gundling avait de l'érudition, comme le prouvent ses ouvrages; sa correspondance particulière l'a fait connaître, non pas comme un esprit supérieur, mais comme un homme doué d'un très-bon jugement; était-ce la bassesse de ses sentiments, ou bien quelques projets secrets qui le portèrent à jouer un rôle si avilissant à sa cour? Nous n'osons pas décider cette question; nous nous contenterons d'indiquer les ouvrages les plus importants qu'il a publiés, et qui, malgré la critique sévère du célèbre Thomasius, sont encore aujourd'hui consultés utilement par les diplomates et les his-

(1) Le voyageur anglais Moore, qui accompagnait le duc Hamilton dans ses voyages vers 1770, donne quelques détails sur un personnage de ce genre qu'il vit à Manheim, à la cour de l'électeur palatin.

toriens : 1° *la Vie et les actions de Frédéric Ier*, Halle, 1715, in-8°; 2° *l'Histoire et les faits du roi Henri VII*, Halle, 1719, in-8°; 3° *la Vie et les actions du roi Conrad IV et du roi Guillaume*, Berlin, 1719, in-8°; 4° *l'Histoire et les faits du roi Richard et de l'interrègne*, Berlin, 1719, in-8°; 5° *Extrait de l'histoire de Brandebourg, de Joachim Ier et II; et de Jean-George*, etc., 1722, in-8°; 6° *Notice historique sur la Toscane* ou *le grand-duché de Florence*, Francfort, 1717, in-8°; 1723, in-4°; 7° *Notice historique de Parme et de Plaisance, et de leur dépendance de l'empire germanique*, ibid., 1723, in-4°; 8° *Atlas du Brandebourg*, ou *Description géographique de la marche électorale du Brandebourg*, Potsdam, 1724, in-8°; 9° *Dissertatio epistolaris de numo Vizonis, Obotritarum regis, ad Joh. Rau*, Berlin, 1724, in-fol.; 10° sur *l'Origine du titre d'empereur de Russie*, Riga, 1724, in-8°; 11° *Vie et actions de Frédéric II, électeur de Brandebourg*, Potsdam, 1725, in-8°; 12° *Atlas de la Poméranie*, ou *Description géographique de ce duché et de la noblesse de ce pays*, ibid., 1714, in-8°; 13° *Description géographique du duché de Magdebourg*, Leipsick et Francfort, 1730, in-8°; 14° *le Droit public d'Allemagne dans le moyen âge, principalement sous le règne de l'empereur Conrad III*, Iéna, in-8°; 15° *Diss. de originibus Marchion. Brandenb.*, Berlin, 1726, in-fol. Gundling a fait preuve d'un mérite certain par l'excellente *Carte de la marche du Brandebourg*, qu'il rédigea pendant ses voyages en 1713, 1714 et 1715, et qu'il publia en deux feuilles, gravées par J.-C. Busch : elle est d'une telle exactitude, qu'elle sert encore aujourd'hui de base aux ingénieurs qui en publient de nouvelles. Will a donné la vie de cet homme singulier dans le Dictionnaire des savants Nurembergeois (*voy.* DISTELMEYER). B—H—D.

GUNNERUS (JEAN-ERNEST), évêque de Drontheim et naturaliste, naquit le 16 février 1718, à Christiania. Son père, médecin de la ville, fut son premier instituteur. A l'âge de onze ans, Gunnerus le perdit : il continua ses études à l'école publique, et alla les achever à Copenhague, à Halle et à Iéna. Après avoir pris ses degrés à cette dernière université, il obtint une chaire de théologie et d'hébreu à Copenhague; il fut ensuite ordonné prêtre. Frédéric le nomma, en 1758, à l'évêché de Drontheim. Cette dignité mit Gunnerus à même de satisfaire son vif désir de propager les connaissances utiles parmi ses compatriotes. Il fonda la société royale des sciences de Norvége, qui le choisit pour son vice-président, et dont il fut un des membres les plus actifs. Dans les voyages qu'il faisait tous les ans pour visiter son vaste diocèse, qui s'étendait du 63e au 71e degré de latitude boréale, il répandait les lumières, les consolations et les bonnes œuvres, et ne négligeait rien de ce qui intéressait l'histoire naturelle. Ce fut dans une de ses courses diocésaines, qu'attaqué d'une maladie aiguë, il y succomba à Christiansund, le 23 septembre 1773, laissant un nom chéri et révéré. On a de lui : 1° *Flora Norvegica*, première partie, Drontheim, 1766; seconde, Copenhague, 1772, in-fol., fig. Gunnerus avait achevé cette seconde partie, et avait même composé la préface; elle est datée des premiers mois de 1772, et écrite à Copenhague, où il avait été appelé pour donner ses idées sur la réforme de l'université; l'esprit d'innovation de Struensée, qui bouleversait tout, empêcha une réforme raisonnable. Gunnerus décrit, dans ces deux parties, onze cent dix-huit espèces de plantes, disposées indistinctement comme elles se sont présentées à lui dans ses recherches; sauf le manque d'ordre, ce livre est très-bien fait. Gunnerus annonce, dans sa préface, que, si le temps le lui permet, il placera toutes ces plantes dans un ordre convenable. Il explique les usages de celles qui sont employées dans les arts, l'économie rurale ou domestique, et la médecine. Il a inséré dans le tome 4 des *Transactions* de la société de Norvége, les figures de quelques végétaux, omises dans sa *Flore*. La seconde partie a été mise au jour par son neveu. Les figures sont exécutées avec soin. 2° Plusieurs *Discours* et *Mémoires* (en danois), dans les *Transactions* de la société de Norvége. Ils traitent de différents sujets, mais principalement de l'histoire naturelle des oiseaux de mer, des poissons et des productions marines, enfin de l'économie rurale. 3° Des ouvrages théologiques et philosophiques en latin, et des sermons en danois. Linné, pour reconnaître le zèle de l'évêque de Drontheim, qui était un de ses correspondants les plus actifs, a donné le nom de *Gunnera* à une plante herbacée du Chili. L'éloge de Gunnerus, prononcé par Schœning, en danois, se trouve dans le tome 5 des *Transactions* de la société de Norvége; on en voit un autre écrit en latin par son neveu, en tête de la seconde partie de la *Flore* de Norvége. E—S.

GUNTER (EDMOND), ingénieux mathématicien anglais, né en 1581, dans le comté d'Hereford, fut d'abord destiné à la carrière du ministère évangélique, et reçut même les ordres sacrés. Mais son goût naturel pour les sciences mathématiques prit enfin le dessus : dès 1606, Gunter se fit connaître par l'invention de son secteur, instrument à l'aide duquel il opérait avec la plus grande facilité toutes les pratiques de la gnomonique. Il inventa ou perfectionna divers autres instruments de géométrie pratique; et il tient un rang distingué dans l'histoire de la découverte des logarithmes. Nommé, en 1619, professeur d'astronomie au collége de Gresham, pendant que son collègue H. Briggs calculait avec ardeur les logarithmes des nombres naturels, Gunter se chargea de ceux des sinus et des tangentes, et en publia la table dès l'an 1620, sous le titre de *Canon of triangles;* ce sont les premières qui aient paru. Pénétré de l'avantage que donnent les logarithmes pour simplifier les opérations du calcul, il conçut l'heureuse idée de les transporter sur une échelle linéaire, au moyen de laquelle on pourrait, d'une seule

ouverture de compas, obtenir le résultat d'une multiplication ou d'une division, avec une précision proportionnée à la longueur de l'échelle. Cette ingénieuse invention, qu'il publia en 1624, et qui est connue sous le nom de Règle logarithmique ou *Échelle de Gunter*, fut très-bien accueillie en Angleterre; et l'on y trouve communément cette échelle dans tous les étuis de mathématiques. Mais quoique Emond Wingate l'eût fait connaître en France dès 1624 (1), et que D. Henrion l'y eût reproduite deux ans après, avec quelques perfectionnements (2), et à la suite de ses tables de logarithmes (3), elle y était encore fort peu connue, lorsque Lemonnier, en 1772, la recommanda comme préférable au quartier de réduction pour la pratique du pilotage. Fortin la fit aussi graver en 1776, dans sa réduction de l'Atlas céleste de Flamsteed. Depuis Gunter, cet instrument a reçu des améliorations importantes. Dès 1741, M. Camus, de l'Académie des sciences, chargé de fournir aux commis de la ferme employés aux barrières une jauge expéditive et qui dispensât de tout calcul, imagina de faire glisser l'une contre l'autre d'eux échelles logarithmiques, dont l'une servait à mesurer le moyen diamètre, et l'autre la longueur des futailles; par cette invention, la multiplication était réduite en addition, et l'on en lisait le résultat sans mettre la main à la plume (4). On ne sait pourquoi cette ingénieuse pratique fut abandonnée en France; mais les Anglais continuaient de s'en servir; et dans un traité élémentaire de jaugeage (5), Ch. Leadbetter donne en 1750 la description détaillée des règles logarithmiques à coulisses, instrument amélioré encore depuis, et devenu d'un usage universel en Angleterre, sous le nom de règle à calculer (*sliding rule*), attribuée à M. Jones, et décrite comme une invention nouvelle dans le *Bulletin de la société d'encouragement de Paris* (6). Au reste, l'application la plus ingénieuse et la plus avantageuse dans la pratique qu'ait reçue l'échelle de Gunter est la forme circulaire que lui a donnée M. Gattey, dans son cadran logarithmique, publié d'abord en 1798 et perfectionné depuis, sous le nom d'arithmographe (7). Gunter rendit encore d'autres services aux sciences physiques et astronomiques; on croit qu'il reconnut, le premier, que la variation de l'aiguille aimantée n'est pas constante dans un même lieu. C'est à l'observatoire de Deptford qu'il aperçut ce phénomène en 1621; Gellibrand et d'autres mathématiciens ne tardèrent pas à le confirmer par des observations multipliées. Gunter mourut au collége de Gresham, le 10 décembre 1626. La cinquième édition de ses œuvres a été donnée par Leybourn en 1673, in-4°. On y retrouve d'abord la description et l'usage du *secteur*, qui n'est autre qu'un compas de proportion dont les lignes sont des échelles logarithmiques; les Anglais en font encore un grand usage, et c'est la pièce principale de leurs étuis de mathématiques. Vient ensuite la description de quelques autres instruments de géométrie et d'astronomie, le bâton à croix (*cross-staff*), qui diffère peu de l'arbalestrille dont se servaient les pilotes au 16e siècle; l'arc à croix (*cross-bow*), et le quart de cercle azimutal (*quadrant*); le tout est terminé par une table de logarithmes des sinus et tangentes, etc. C. M. P.

GUNTHER D'ANDERNACH. *Voyez* GONTHIER.

GUNTHER (JEAN-CHRÉTIEN), poëte allemand, naquit en 1695, à Striegau en basse Silésie. Son père, médecin et syndic de la ville, apercevant de bonne heure en lui d'heureuses dispositions, s'empressa de les cultiver, autant qu'une fortune très-médiocre lui en laissait les moyens. A l'âge de douze ans, le jeune Gunther savait déjà le grec et le latin assez bien; il fut alors envoyé à l'école de Schweidnitz, où il se distingua par son application et ses progrès rapides. Il surpassa surtout ses condisciples dans la versification; et la plupart de ses poésies religieuses, qu'on trouve dans le recueil de ses ouvrages, ne sont que des pièces de collége. Mais cet avantage d'une imagination brillante et les louanges qu'on lui prodigua de trop bonne heure firent son malheur; il négligea bientôt les études sérieuses, et s'enorgueillit de ses succès faciles; l'avidité du gain s'empara de toutes ses facultés, et sa muse devint mercenaire. Aux remontrances qui lui furent adressées par l'université de Wittemberg et par ses protecteurs en Silésie, il ne répondit que par les satires les plus outrageantes. Enfin, sa mauvaise conduite le perdit pour jamais. Il fut mis en prison pour dettes; et son père ne voulut plus faire aucun sacrifice en sa faveur. Il recouvra cependant sa liberté, et partit en 1717 pour Leipsick, où son talent lui valut la protection et même l'amitié du savant conseiller J.-B. Menke. Par égard pour ce nouveau Mécène, il dompta, pendant quelque temps, ses penchants vicieux. Un violent incendie qui en 1718 dévora toute la fortune de son père à Striegau aurait dû l'engager à persister dans cette bonne conduite; mais ce triste événement fit peu d'impression sur lui, et le détermina seulement à composer deux poëmes sur ce sujet. Gunther n'avait jusqu'alors écrit que des vers de circonstance. D'après l'invitation de son protecteur, il célébra la paix que l'empereur venait de signer avec la Porte Ottomane. Malgré les défauts

(1) *L'usage de la reigle de proportion en l'arithmétique et géométrie*, Paris, Mondière, 1624, in-12 de XVI et 165 pages, avec 2 planches.

(2) *Logocanon*, ou *Règle proportionnelle*, Paris, 1626, in-8° de 108 pages.

(3) *Mémoires mathématiques*, t. 2, Paris, 1627, in-8°.

(4) *Académie des sciences*, 1741, p. 385; H, p. 105.

(5) *The royal Gauger*, 3e édition, augmentée, Londres, 1750, in-8°. La planche gravée qui donne le détail de la *Sliding rule* d'Everard, *now improved by Ch. Leadbetter*, porte la date de 1739.

(6) N° CXXXIV, août 1815; CXLI, p. 55, et CXLVI, août 1816; p. 173.

(7) *Explication des usages de l'arithmographe*, 2e édition, Paris, 1810, in-8°. Il est fâcheux que cet instrument, portatif et d'un usage facile, ne soit pas plus généralement connu.

nombreux de cette pièce, elle acquit à son auteur la réputation d'un grand poëte. En 1719, il fut recommandé par Menke au roi de Pologne, électeur de Saxe, pour être nommé poëte de la cour de Dresde; mais quand il fut présenté au roi Frédéric-Auguste, il était ivre au point de ne pouvoir proférer un seul mot; et on l'éloigna de la cour. Cet événement lui fit perdre les bonnes grâces de Menke; et, depuis lors, il s'abandonna entièrement à la plus honteuse débauche; errant dans le monde, et ne vivant que sur la bourse de ses connaissances, il chercha deux fois encore à reprendre l'étude de la médecine: mais il était trop abruti pour pouvoir exécuter une résolution raisonnable. Il mourut dans la dernière misère, le 15 mars 1723. Ce malheureux était réellement né pour être poëte: il versifiait avec une facilité étonnante. Son style est correct, son imagination toujours animée; mais c'est tout ce qu'on peut dire en sa faveur, car ses poëmes, par le choix de l'objet et par les saillies auxquelles il se livre, découvrent souvent les mauvaises inclinations de son cœur. Aucun recueil de ses vers n'a été publié pendant sa vie; et comme ses travaux en ce genre ne se composaient que de pièces de circonstance, nous n'en ferons point le détail. Après sa mort, on a publié: *Recueil des poésies, tant allemandes que latines, de J.-C. Gunther de Silésie*, Breslau, 1723, 1735, 4 vol. in-8°; 6e édit., Breslau et Leipsick, 1764, in-8°. Ce recueil se compose de plusieurs odes, dont quelques-unes fort belles, témoin celle qui commence par ces mots: *Eugène est parti*, etc.; de quelques épigrammes et de satires. Nous remarquons parmi ces dernières, comme la meilleure, un petit poëme sur le *Retour d'un ami de l'université dans sa patrie*. On a encore publié de lui: la *Vie et les Voyages remarquables et curieux de J.-C. Gunther de Silésie, rédigés poétiquement et adressés à un ami, avec un Appendice renfermant plusieurs de ses lettres inédites*, Schweidnitz et Leipsick, 1732, in-8°. Les rédacteurs des *Mémoires sur l'histoire critique de la langue allemande*, Leipsick, 1732, 4 vol. in-8°, cherchent à démontrer, dans un article du premier volume, p. 247, sur cette *Vie* prétendue écrite par Gunther lui-même, qu'il n'en est pas l'auteur, et que l'éditeur s'est seulement servi du nom du poëte défunt pour faire une bonne spéculation. Les *Dernières pensées de J.-C. Gunther*, morceau de poésie inédit, ajouté à la fin du même article, servent au critique pour soutenir son hypothèse par la différence du style. On trouve les meilleures notices sur la vie de ce poëte vagabond dans les *Caractères des poëtes allemands*, par L. Meister, t. 2, p. 68-87, et dans l'*Histoire de la littérature comique*, par Floegel, 3 vol., p. 469-471. M. Mathissons a recueilli plusieurs morceaux poétiques de Gunther dans son *Anthologie lyrique*. B—H—D.

GUNTHER (Jean-Chrétien), savant phytographe prussien, naquit le 10 octobre 1769 à Iauer, en Silésie, où son père était apothicaire de la cour. Destiné à suivre la même carrière, sitôt qu'il eut fini ses études, il entra dans la boutique paternelle pour y faire l'apprentissage de la science pharmaceutique; puis, après quatre ans d'un laborieux noviciat, il passa successivement à Breslau, à Dresde, enfin à Berlin. Là, sous la direction d'Hermbstædt, il se mit à l'étude des sciences physiques et naturelles, principalement de la chimie, de la minéralogie et de la botanique. Les belles lectures de Weldenow sur la botanique avaient surtout avivé chez lui ce goût naissant, qu'acheva de développer le commerce d'Al. de Humboldt et d'autres savants. Il trouvait aussi beaucoup de secours pour ses études dans la riche collection phytologique que possédait un de ses parents, pharmacien de la cour, et où se trouvaient beaucoup d'espèces exotiques. Comme elle était dans un véritable désordre, il entreprit de la classer, en donnant à chaque plante son nom scientifique ou un nom qu'il imagina, indiquant chaque fois que l'occasion s'en présentait la synonymie. Il fit ensuite un voyage dans le Harz, et revint par la Saxe et l'Erzgebirge en Silésie, passa encore un an dans la pharmacie de son oncle Jean Günther, à Breslau; et, après avoir subi l'examen nécessaire pour obtenir l'autorisation de s'établir comme pharmacien (1796), il lui succéda dans l'exercice de cette profession. Sa vie ne présente pour ainsi dire plus d'événements. Moins de trois années après (1799), il fut nommé assesseur du collége de médecine de Breslau, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. En 1816 l'université de Francfort lui envoya, suivant un usage fréquent en Allemagne, le diplôme de docteur en philosophie. Les sociétés de botanique de Ratisbonne et d'histoire naturelle de Leipsick, la réunion des pharmaciens de l'Allemagne septentrionale, le comptaient parmi leurs membres les plus zélés. Il était pourtant fréquemment travaillé d'horribles accès de goutte, et depuis 1819 il avait un pied entièrement paralysé. Il eut beau visiter, analyser les eaux de Warmbruun, de Langenau, de Kudowa, elles n'eurent pas la vertu de le guérir, et il ne fut délivré de ses maux que par la mort, le 18 juin 1833. Günther était habile chimiste et surtout expérimentateur et manipulateur adroit: il rendit de grands services par ses préparations et ses analyses au collége médicinal de Breslau. Il projetait dans ses dernières années une collection d'échantillons pharmaceutico-chimiques, qui eussent été accompagnés de la description minutieuse des procédés mis en œuvre pour les obtenir. L'ornithologie, l'entomologie, la minéralogie, la chimie étaient aussi au nombre de ses sciences favorites. Il avait pour toutes de belles collections. Mais c'est surtout en botanique qu'il mérita d'être distingué. Il était au fait de tout ce qui se publiait de nouveau sur les plantes: vivantes, il les cultivait dans son jardin; mortes, il les recueillait dans son herbier. Il compulsait chaque année les catalogues de graines, et se

fournissait de toutes celles qui pour lui étaient nouvelles. Lors de l'établissement du jardin botanique de Breslau, il l'enrichit d'un grand nombre de plantes vivaces. Il entretenait une correspondance active avec les premiers botanistes de la Silésie, et, bien que portant de préférence ses investigations sur les plantes phanérogames, il contribuait pour sa part à encourager les recherches sur la cryptogamie; les lichens surtout l'occupèrent longtemps. Il fit aussi beaucoup de recherches sur les divers cistes comparés au quina et aux écorces étrangères douées d'énergiques propriétés médicales. Il est vrai que nul résultat de ces études n'a paru sous son nom. Mais tel était le caractère de Günther : pour lui, étudier était un charme; découvrir, un bonheur : la gloire d'avoir découvert, il s'en souciait peu, il ne la revendiquait pas, il la laissait à d'autres : ce qu'il avait trouvé, il le communiquait à qui voulait l'entendre, à qui était de force à le comprendre. Il n'est pas un de ses amis qui n'ait ainsi reçu de lui nombre de documents précieux. Souvent, il est vrai, à lui seul il n'eût pu, sans quitter ses travaux ordinaires, achever ses recherches sur un objet. Signalant alors à d'autres savants ce qu'il avait trouvé, signalant ce qui restait à faire, il leur laissait l'exploration à terminer. Enfin en 1811 il mit son nom à la tête d'une entreprise parfaitement en harmonie avec ses goûts. Ce fut la publication d'un herbier sec de la Silésie, par livraison de cent plantes, sous le titre d'*Herbarium vivum*. Il complétait par là le travail de deux savants phytographes (Matuschka et Kroker) qui, précédemment, avaient donné la nomenclature et la description de toutes les plantes de la Silésie; l'herbier devait éclaircir la flore comme la flore expliquer l'herbier. Il eut pour aide principal dans cette entreprise le naturaliste Schummel. Chaque année, pour recueillir ses exemplaires, il voyageait dans une des zones montagneuses de la Silésie (le Riesengebirge, le comté de Glatz, les Sudètes, les monts Klokacz jusqu'à Babia-Gora); et se mettant en rapport avec les savants qui s'intéressaient à sa publication, il récoltait ainsi des plantes et des observations. Riche d'une énorme quantité d'individus botaniques, il apportait un soin extrême à distinguer les genres, espèces, variétés, à ne point faire de doubles emplois, à ne pas donner deux noms à la même plante. Le moindre doute suffisait pour qu'il renvoyât à un plus ample informé et pour qu'il ajournât l'admission de l'espèce ou variété prétendue dans l'herbier. Aussi a-t-on vu, faute de cette critique inexorable, présenter souvent comme neuves des choses qui avaient été longtemps auparavant observées par Günther et rejetées par son érudition judicieuse. C'est surtout dans les genres *Aconis*, *Aubas*, *Hieracium*, *Rose*, et quelques autres non moins riches en subdivisions, qu'il fit preuve, lui et ses amis, d'un esprit de critique et de classification très-élevé. Quand, en dépit de tous ses soins, il se glissait une inexactitude dans l'ouvrage, il en avertissait dans les livraisons subséquentes, sitôt qu'il l'avait découverte. La publication de l'*Herbarium vivum* durait depuis treize ans, quand Günther se promettant enfin de pouvoir dire, lui aussi, *Exegi monumentum*, mais non *ære perennius*, car les vers s'y mettent, voulut soustraire son travail à leurs ravages, et fit paraître son *Enumeratio stirpium phanerogamarum quæ in Silesia sponte proveniunt*, Breslau, 1824. Pohl et Sprengel ont donné à une espèce de potentille le nom de *Potentilla Güntheri*. Trois genres aussi ont été nommés *Günthera* par Andrezeïowski, Treviranus, Sprengel. Le dernier, celui de Sprengel, présente plusieurs espèces remarquables, et probablement c'est lui qui propagera le plus longtemps le nom de Günther. Il appartient à la classe des synanthérées. P-ot.

GUNZ (Juste-Godefroi), célèbre médecin anatomiste saxon, naquit à Kœnigstein en 1714, et mourut à Dresde en 1754. Dès ses plus jeunes ans, il montra pour l'étude des sciences une aptitude et un penchant que son père, ministre du saint Évangile, s'empressa de cultiver : le jeune Gunz, n'étant encore qu'étudiant en médecine à l'université de Leipsick, fut désigné au gouvernement par ses professeurs pour examiner la nature des eaux thermales qui existent dans le pays. Il s'acquitta honorablement de cette mission intéressante. A peine avait-il reçu le bonnet de docteur, que l'électeur de Saxe, informé des rares talents qui se faisaient remarquer dans un si jeune homme, se déclara son protecteur, et créa pour lui une chaire de professeur extraordinaire d'anatomie et de chirurgie à l'université de Leipsick. Cependant, avant de se livrer à l'enseignement, Gunz visita plusieurs universités d'Allemagne, ensuite Paris et Leyde, où il entendit les plus habiles professeurs d'anatomie et de chirurgie, et revint à Leipsick prendre possession de sa chaire. La grande réputation que lui acquirent en peu de temps et ses leçons publiques et ses travaux littéraires lui mérita l'honneur d'être nommé associé de l'Académie des sciences de Paris. Après s'être illustré pendant dix ans dans la carrière du professorat, Gunz fut appelé à Dresde en qualité de premier médecin de l'électeur. La cour lui offrit de nouvelles occasions d'accroître sa renommée : il était déjà placé au premier rang des praticiens, comme il l'était depuis longtemps parmi les savants de l'Europe, lorsqu'une mort prématurée vint le moissonner à l'âge de 40 ans. Gunz a répandu dans ses nombreux écrits d'utiles lumières sur plusieurs points d'anatomie descriptive et pathologique; sur quelques parties de la chirurgie et de la médecine : telles sont ses recherches sur l'opération de la taille, sur l'histoire des hernies, sur celle des vaisseaux lymphatiques, et celle des abcès des sinus maxillaires, etc. Gunz s'occupait de l'anatomie avec passion; aussi, malgré le temps que lui prenaient l'enseignement, la pratique et

les travaux littéraires, son cabinet contenait plus de deux mille pièces anatomiques, préparées ou réunies par ses soins. La description de ce cabinet a été publiée sous ce titre : *Præparata anatomica in liquore, sicca et ossa Gunziana*, Dresde, 1756, in-12. Il a laissé une bibliothèque précieuse par le nombre et le choix des ouvrages ; on en a imprimé le catalogue, Dresde, 1755, in-8°, avec son portrait. Voici la liste des principaux ouvrages de ce professeur : 1° *De mammarum fabrica et lactis secretione*, Leipsick, 1734, in-4°. Gunz, dans cette dissertation, où il décide une question importante d'anatomie, fait preuve d'une saine critique et d'une vaste érudition, qualités remarquables chez un auteur de vingt ans. 2° *In Hippocratis librum de dissectione*, Leipsick, 1758. Ici l'auteur fait voir que plusieurs découvertes modernes remontent jusqu'à Hippocrate. 3° *De derivatione puris ex pectore in bronchiis*, Leipsick, 1738, in-4°; excellent traité, où les parties contenues dans la poitrine sont parfaitement décrites; 4° *De calculum curandi viis quas chirurgi Galli repererunt*, Leipsick, 1740, in-8°. Gunz, après avoir comparé les diverses méthodes opératives de la taille, donne la préférence à celle de Lecat, à laquelle il ajoute quelques corrections. 5° *De commodo parturientium situ*, Leipsick, 1742, in-8°. Il soutient ici un paradoxe plus ingénieux que solide. 6° *Observationum anatomico-chirurgicarum de herniis libellus*, Leipsick, 1744, in-4°. Ce traité, rempli d'érudition, mérite d'être consulté, surtout pour la partie anatomique. 7° *Commentaria in librum Hippocratis de humoribus*, Leipsick, 1745, in-8°; 8° *Observationes circa hepar factæ*, Leipsick, 1748, in-8°; 9° *Observationes ad ozænam maxillarem ac dentium ulcus*, Leipsick, 1753, in-4°. Gunz fait ici connaître, dans l'inflammation des membranes qui tapissent les sinus maxillaires, une cause de la carie des dents. L'expérience a confirmé cette assertion, alors nouvelle. 10° *Observationes de utero et naturalibus feminarum*, Leipsick, 1753, in-4°. J.-A. Ernesti a donné un éloge de Gunz dans ses *Opuscula oratoria*, p. 353-361, 2e édition. F—R.

GURNEY (Joseph-John), écrivain anglais, appartenant à la secte des amis (quakers), consacra sa vie à des études et à des œuvres de bienfaisance. Né à Earlham, près Norwich, le 2 août 1788, il suivit les études de l'université d'Oxford, se fit remarquer par ses succès, et montra surtout une grande facilité pour les langues hébraïque et syriaque. A vingt-deux ans, il était capable de lire avec fruit et critique l'Ancien et le Nouveau Testament dans leur texte original. En 1818 il fut reconnu comme ministre de la société dont il faisait partie, et ses coreligionnaires faisaient grand cas de la méthode, de la science et de la force de ses sermons. De cette époque date la mission philanthropique dont sa sœur, mistress Fry, partagea la plus grande partie. Il entreprit d'abord une excursion en Écosse et dans le nord de l'Angleterre. Il y visita les prisons et publia le résultat de ses observations dans un volume contenant beaucoup de faits et de judicieux avis sur la discipline des établissements pénitentiaires. En 1827, toujours en compagnie de sa sœur, Gurney alla en Irlande. A la suite de ce voyage, qui avait le même but que celui qu'il avait fait en Écosse, il publia un *Rapport adressé au marquis de Wellesley, lord lieutenant d'Irlande*, sur les prisons irlandaises. En 1837, Gurney partit pour l'Amérique, où il resta trois ans. Pendant ce temps, il parcourut la plus grande partie des États septentrionaux de l'Union et le haut et bas Canada. Il a écrit les incidents de son voyage avec les observations de toute espèce qu'il a recueillies sur l'Amérique et sur les Américains dans une suite de *Lettres à Amélie Opie*. Ces lettres, bien qu'ayant été imprimées, n'ont pas été livrées au commerce; elles furent seulement distribuées aux amis de l'auteur. Gurney fit ensuite trois voyages sur le continent; le premier à Paris, en 1841, avec son frère Samuel Gurney, son frère d'opinion aussi bien que de naissance. Son but était d'attirer l'attention des hommes influents et officiels sur l'extinction de l'esclavage. Pendant son séjour, il eut une entrevue avec Louis-Philippe et plusieurs communications avec M. Guizot et autres personnes distinguées. Il se rendit ensuite, accompagné de mistress Fry, en Hollande, en Belgique, en Hanovre, dans quelques autres petits États d'Allemagne, en Danemarck et en Prusse. Il visita les prisons, les hôpitaux, et les autres institutions publiques de ces pays; et présenta à plusieurs gouvernements divers rapports sur ces questions. Il vit ensuite la Suisse, où il passa quelque temps avec Vinet à Lausanne, avec d'Aubigné à Genève. Dans le Wurtemberg, il obtint une audience du roi, et dans tous ces trajets, il tint un grand nombre de réunions religieuses. Il retourna enfin dans son pays natal, où il est mort le 4 janvier 1847. Gurney est auteur d'un certain nombre d'ouvrages qui, pour la plupart, ont été souvent réimprimés. Outre les écrits mentionnés plus haut, nous citerons : 1° *Observations sur les vues et les pratiques de la société des Amis*, ouvrage publié pour la première fois en 1824, et qui n'a pas eu moins de sept éditions. On y trouve décrits le principe et le but de cette secte religieuse *des Amis;* et il contient sur la société des renseignements intéressants et consciencieux qui peuvent être consultés avec fruit. 2° *Essai sur l'évidence, la doctrine et la pratique du christianisme*, traité de théologie sur les vérités générales du christianisme; il a été traduit en allemand et en espagnol; 3° *Notes et dissertations sur la Bible*, examen critique et philologique de divers passages des Écritures sur la divinité et l'incarnation du Christ; 4° *Réflexions sur l'évidence portative du christianisme* (Hints on the *Portable* evidence of the christianity). Ce titre assez peu compréhensible a pour objet d'indiquer que le traité ayant

pour thèse la concordance des descriptions de l'humanité faites par la Bible avec l'expérience humaine, chaque homme *porte* en soi et dans son expérience personnelle la preuve de la divinité de ce livre. 5° *Pensées sur l'habitude d'une discipline;* 6° *Essais sur l'exercice habituel de l'amour de Dieu, considéré comme préparation pour le ciel;* 7° *le Puséisme pris dans sa racine* est un recueil de ses propres objections contre cette doctrine, comme quaker. Il donne aussi une vue de la politique épiscopale, presbytérienne et congrégationnelle. 8° Des traités *sur l'observation du dimanche; sur le bon usage des connaissances; sur l'accord de la géologie avec la religion naturelle et révélée,* et sur d'autres sujets qui tous indiquent les tendances morales et religieuses de son esprit; 9° *Lettres sur les Indes occidentales;* 10° *Lettres familières à Henri Clay, du Kentucky.* Dans ces deux derniers ouvrages, Gurney s'attache à combattre l'esclavage. E. D—s.

GURTLER (Nicolas), né à Bâle le 8 décembre 1654, fut successivement professeur de théologie à Herborn; de théologie, de philosophie, d'histoire et d'éloquence à Hanau; de théologie à Brême, à Deventer, et enfin à Franeker. Il mourut le 28 septembre 1711, avec la réputation d'un des plus habiles théologiens protestants de son siècle. Ses ouvrages sont : 1° Un *Lexique latin, grec, allemand, français,* Bâle, 1682, etc.; 1715, 1731, in-8°; 2° une *Histoire des templiers,* en latin, accompagnée d'*Observations ecclésiastiques;* la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1703. Elle a été insérée dans l'*Histoire des templiers,* par Dupuy. 3° *Institutiones theologicæ,* qui parut d'abord à Amsterdam en 1694 et 1702, in-4°. Dans la troisième édition faite à Halle en 1721, on trouve une préface de Nicolas Gurtler, fils de l'auteur, et son *Oraison funèbre,* par Jean Van der Waeyen, qui avait été son confrère à l'université de Franeker. Il y a encore une autre édition de Marbourg, 1732. Le savant théologien Jean-François Buddeus dit quelque part que les *Institutions* de Gurtler sont un chef-d'œuvre dans leur genre; qu'elles sont pleines d'idées neuves et d'observations excellentes. 4° *Origines mundi,* Amsterdam, 1708, in-4°, fig.; ouvrage que l'on dit savant, mais paradoxal. On a encore de lui en latin : des *Dialogues eucharistiques;* un *Système de théologie prophétique;* la *Vie de Matthias Nethen,* son confrère à Herborn; des *Discours d'inauguration,* parmi lesquels il faut peut-être distinguer, au moins à cause du titre, qui est tout ce que nous en connaissons, l'*Oratio de fato philosophiæ in ecclesia christiana,* Herborn, 1685, in-4°. Il a publié en allemand, et sans y mettre son nom, un *Petit traité historique de l'état des réformés en France,* 1685, in-12, composé à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes. Enfin il a orné d'une préface et augmenté de deux volumes de suppléments, la nouvelle édition qu'il a donnée des *Critica sacra,* Francfort, 1696, 9 vol. in-fol. (*voy.* pour plus de détails, l'*Athenæ rauricæ,* appendix, p. 85-92). B—ss.

GUSIKOW. *Voyez* Gutzikow.

GUSMAN. *Voyez* Guzman.

GUSMAO (Barthélemy de), jésuite portugais, né à Lisbonne en 1677, fit ses études avec beaucoup de succès, et réussit surtout dans les sciences physiques. Ses talents lui obtinrent à Rio-Janeiro une chaire qu'il occupa honorablement pendant plusieurs années. Le P. Gusmao avait une imagination très-vive, un esprit pénétrant et propre aux découvertes. Cependant il paraît qu'il ne dut qu'au hasard celle dont on va parler. On raconte que, se trouvant un jour à sa fenêtre, qui donnait sur le jardin de son monastère, il aperçut un corps léger, sphérique et concave (apparemment une coquille d'œuf, ou une écorce sèche de citron ou de fine orange), qui s'élevait et flottait dans les airs. Curieux d'imiter en grand ce phénomène, il vit bientôt qu'il ne pourrait y parvenir qu'avec une machine qui, sous le moindre poids possible, présentât la plus grande surface à l'atmosphère. Après nombre d'essais, il construisit un ballon de toile; et sa première expérience ayant réussi, il voulut rendre témoins de la seconde les religieux de son couvent. Ceux-ci, gens éclairés, applaudirent à l'expérience de leur confrère, et n'y trouvèrent rien que de naturel. Par malheur, Gusmao désirant produire une découverte aussi étonnante sur un plus grand théâtre, partit pour Lisbonne, où sa renommée l'avait précédé. Arrivé dans cette capitale, il fabriqua, avec la permission de Jean V, un ballon aérostatique d'une dimension prodigieuse, qu'il fit lancer dans la place contiguë au palais royal, en présence de Leurs Majestés et d'une foule immense de spectateurs. Gusmao lui-même était monté avec le ballon; et, au moyen d'un feu allumé dans la machine, qui était néanmoins retenue par des cordes, il s'éleva en l'air jusqu'à la hauteur de la corniche du faîte du palais : malheureusement, la négligence de ceux qui tenaient ces cordes fit prendre à la machine une direction oblique; elle toucha la corniche, où elle se rompit, et tomba assez doucement cependant, puisque de cette chute il ne résulta aucun mal pour Gusmao. Mais l'inquisition, qui n'aimait pas les nouvelles découvertes, en murmurait hautement. Le physicien promit de nouvelles expériences, et fit espérer même qu'il s'élèverait sans le secours des cordes. L'inquisition alors le traita d'imposteur. Le P. Gusmao, indigné, s'avança jusqu'à dire qu'il s'engageait de faire voler son *illustrissime* avec toute l'inquisition. Le grand inquisiteur, trouvant cette raillerie un peu déplacée, commença à faire agir ses familiers. Le peuple s'ameuta en criant au sorcier! au magicien! Il ne demandait pas moins qu'un *auto-da-fé* pour Gusmao. Ce dernier, traduit enfin devant le saint-office, fut jeté dans un cachot et condamné à un jeûne rigoureux. Les jésuites vinrent cepen-

dant à bout de délivrer leur confrère et de le faire passer en Espagne, où il mourut de chagrin peu de temps après, en 1724. Ces détails, consignés dans le journal de Murcie et dans divers mémoires du temps, ont été rappelés dans les *Notizie letterarie di Cremona*, année 1784, n° 17. Le *Journal des savants* (oct. 1784), qui place cette expérience à l'an 1720, et dit que la machine avait la forme d'un oiseau avec sa queue et ses ailes, ajoute que des savants français et anglais, étant allés à Lisbonne pour vérifier le fait, prirent des informations dans le couvent des Carmes, où le P. Gusmao avait un frère, qui conservait encore quelques-uns de ses manuscrits sur la manière de construire les machines volantes. Plusieurs personnes assurèrent qu'elles avaient assisté à l'expérience du jésuite, et qu'il reçut le surnom de *voador* (homme volant). Quoique bien avant le 17e siècle divers auteurs eussent proposé différents moyens pour s'élever dans les airs, il paraît cependant certain que l'on doit au P. Gusmao les premières expériences du ballon aérostatique, renouvelées avec un si grand succès soixante ans après sa mort (*voy.* MONGOLFIER). — *Alexandre* GUSMAO, autre jésuite portugais, né à Oporto en 1704, et mort vers 1782, a laissé plusieurs ouvrages théologiques, et un *Compendium perfectionis religiosæ, opus posthumum*, Venise, 1783, in-fol., publié par le P. Manoel de Azevedo, son confrère. B—s.

GUSTAFSKŒLD (ABRAHAM), général suédois, connu auparavant sous le nom d'*Hellichius*, était capitaine au régiment du roi, en garnison à Christianstad, forteresse importante de Scanie, lorsque Gustave III résolut d'opérer une révolution dans le gouvernement. Hellichius, instruit de ce projet, hasarda une démarche qui fut le signal de l'exécution. Il fit fermer toutes les avenues de la forteresse le 12 août 1772, et déclara que personne n'y entrerait sans les ordres du roi. Peu après, la révolution eut lieu à Stockholm, et Hellichius livra la forteresse au duc de Sudermanie, qui avait le commandement des troupes en Scanie. Le capitaine fut récompensé d'une manière brillante du service qu'il avait rendu. Gustave l'éleva au rang de général, lui accorda des titres de noblesse, et lui donna le nom de Gustafskœld (*bouclier de Gustave*). Il eut la permission de placer dans son écusson la lettre G, surmontée d'une couronne royale. C—AU.

GUSTAVE Ier, ou GUSTAVE WASA, roi de Suède, naquit en 1490 au château de Lindholm, d'Éric-Johanson Wasa, seigneur suédois, et de Cécile, de la famille Éka. Élevé avec beaucoup de soin sous les yeux de Stenon Sture l'ancien, administrateur du royaume, il obtint ensuite la confiance de Sture le jeune, qui parvint également à la dignité d'administrateur. Christian II, qui régnait en Danemarck, ayant aspiré à la couronne de Suède en appuyant ses prétentions sur le traité de Calmar, vint avec une flotte à la rade de Stockholm, et entra en négociation avec l'administrateur : il offrit de se rendre en personne dans la ville, pour terminer les différends, à condition qu'on lui remettrait comme otages six personnes des premières familles du pays. La proposition fut acceptée, et Gustave fut du nombre de ceux qu'on envoya au roi de Danemarck. On traita ces otages en prisonniers; et le vent étant devenu favorable, Christian ordonna de lever l'ancre pour retourner à Copenhague. Peu après, il revint à la tête d'une armée, pénétra en Suède, et livra bataille à Sture. L'administrateur ayant été blessé mortellement, l'armée suédoise se retira, et Christian pénétra dans l'intérieur du royaume. Secondé par Trolle, archevêque d'Upsal, il obtint la couronne; et s'étant rendu maître de Stockholm, il ordonna ce massacre trop fameux qui fit périr les hommes les plus distingués du pays. Parmi les victimes, on compta Éric Wasa, père de Gustave. Celui-ci, prisonnier en Danemarck, méditait déjà les grands desseins qu'il parvint à exécuter. Ayant trouvé le moyen de s'échapper de sa prison, il se rendit à Lubeck : cette ville, alors à la tête de la ligne hanséatique, était jalouse de l'ascendant que Christian prenait dans le Nord, et cherchait l'occasion d'affaiblir sa puissance. Les magistrats firent au fugitif l'accueil le plus favorable, lui promirent des armes, de l'argent, des soldats, et lui donnèrent un vaisseau pour passer en Suède. Arrivé dans sa patrie, Gustave se cacha quelque temps dans un domaine appartenant à sa famille. Ce fut là qu'il apprit que son père avait péri à Stockholm, et que sa mère était détenue à Copenhague dans la plus dure captivité. La voix de la nature se joignant à celle du patriotisme, il résolut d'exécuter ses projets sans retard. Déguisé en paysan, il prit le chemin de la Dalécarlie, dont les habitants avaient montré dans plusieurs circonstances leur attachement à la patrie et leur haine pour l'oppression étrangère. Après avoir passé quelque temps parmi eux, se livrant aux travaux des mines, ou partageant les occupations des fermiers, il se fit connaître à d'anciens amis qu'il avait dans la province, et parut dans la paroisse de Mora, au milieu d'une assemblée des habitants. Son extérieur imposant fixa tous les regards; sa voix éloquente persuada tous les cœurs. Les Dalécarliens répondirent au discours qu'il prononça par les plus grands applaudissements, et jurèrent de le suivre : ils s'armèrent avec empressement, et Gustave se mit à leur tête pour marcher sur Stockholm. Dans la route, il s'empara de tous les châteaux forts où se trouvaient des commandants danois, et repoussa l'archevêque Trolle, qui avait réuni les troupes près d'Upsal. Arrivé devant Stockholm, il donna l'ordre d'en faire le siége, et se rendit à Vesteras, où les états étaient assemblés. Toutes les voix se réunirent pour le proclamer administrateur du royaume. De retour au siége de Stockholm, il voit arriver les secours que les Lubeckois

lui avaient promis, et il peut espérer d'être bientôt maître de la ville. Cependant, avant qu'elle fût prise, il convoqua les états dans la ville de Strengnès. Les services qu'il avait rendus à l'État, les grandes qualités qu'il avait déployées, lui firent décerner le titre de roi : c'était en 1523; et la même année, Stockholm capitula. Christian fut déclaré déchu du trône de Suède, et peu après, il perdit le sceptre en Danemarck et en Norwége. Ces deux pays se donnèrent à son oncle Frédéric, duc de Holstein. Quoique le triomphe de Gustave semblât assuré, il fallait, pour le soutenir, les ressources d'un esprit actif, d'une âme forte et courageuse. L'État était épuisé par de longs malheurs; les grands pouvaient facilement devenir jaloux de la gloire d'un monarque qu'ils avaient vu leur égal; et le clergé, riche et puissant, conservait un attachement secret pour le Danemarck. Christian, retiré en Flandre, sollicitait des secours auprès de Charles-Quint, son beau-frère, et menaçait le Nord d'une nouvelle révolution. Gustave négocia avec le nouveau roi de Danemarck : il continua ses liaisons avec Lubeck, et il témoigna les plus grands égards aux familles puissantes. Les circonstances lui suggérèrent un projet dont l'exécution pouvait lui procurer un revenu plus considérable, et contribuer en même temps à l'affaiblissement du clergé. Les opinions de Luther étaient connues en Suède depuis quelques années, et plusieurs théologiens suédois, revenus de Wittenberg, travaillaient à les répandre. Les frères Laurent et Olaus Petri, et Laurent Andreæ ou Anderson (*voy.* Anderson), se distinguaient surtout par leur zèle. Ces trois hommes acquirent la confiance du roi, et l'engagèrent à introduire le luthéranisme. Pendant qu'ils prêchaient cette nouvelle doctrine dans la capitale et dans d'autres villes, Gustave, toujours attaché en apparence à l'Église romaine, ne laissait échapper aucune occasion de diminuer l'influence du clergé catholique. Il ôta aux évêques la juridiction temporelle, et leur défendit de s'approprier la succession des prêtres de leur diocèse. Représentant aux États la triste situation des finances, il proposa et fit décréter qu'une partie de l'argenterie des églises serait employée à éteindre la dette publique, et que les deux tiers des dîmes ecclésiastiques seraient affectés à l'entretien de l'armée. Ces mesures et plusieurs autres ayant préparé les esprits, le roi résolut de frapper le dernier coup et de déclarer toute l'étendue de ses desseins. En 1527, il convoqua les états à Vesteras : Anderson, qui était devenu son chancelier, leur remit ses propositions, et une lutte très-animée s'éleva entre les deux partis. La victoire fut balancée quelque temps, surtout par l'ascendant de Brask, évêque de Linkœping (*voy.* Brask). Mais le roi s'étant retiré en courroux, et menaçant d'abdiquer la couronne si l'on persistait à rejeter ses propositions, au bout de quelques jours la majorité des suffrages se décida en sa faveur, et on rédigea le décret connu dans l'histoire de Suède sous le nom de *recès* de Vesteras. Ce décret portait en substance, qu'après avoir dressé l'inventaire des biens de l'Église, on en assignerait une partie pour l'entretien du clergé, et que le reste serait dévolu à l'État; que les évêques remettraient au roi les châteaux forts dont ils étaient en possession; qu'ils seraient nommés et confirmés par le roi, et non par la cour de Rome. Voyant son autorité plus affermie par ces concessions des États, Gustave prit successivement d'autres mesures pour le soutien et la gloire du trône. En 1528 il se fit couronner solennellement à Upsal par l'évêque de Skara : l'année 1531 il épousa Catherine de Saxe-Lauenbourg, et en 1540 il parvint à faire déclarer la couronne héréditaire dans sa maison. Il y eut cependant des émeutes et des insurrections qui répandirent dans plusieurs parties du royaume des inquiétudes et des alarmes. Le peuple ne voyait pas d'un œil indifférent la suppression des cérémonies religieuses : les évêques et les prêtres, mécontents, ainsi que plusieurs seigneurs jaloux du pouvoir, profitèrent de cette circonstance. Ils soulevèrent les paysans en Smolande, en Vestrogothie, en Dalécarlie : les Dalécarliens se plaignirent principalement de ce qu'on avait enlevé plusieurs cloches, et menacèrent de marcher contre ce même Gustave, auquel ils avaient aplani le chemin du trône. On avait surtout fait usage, pour les gagner, d'un aventurier hardi et adroit, qui se donnait pour le fils de l'administrateur Stenon Sture le jeune. Le roi parvint à comprimer tous ces troubles intérieurs, tantôt par les combinaisons de la prudence, tantôt par la force, et en envoyant des troupes contre les insurgés. D'autres objets ne sollicitèrent pas moins son attention. En 1532, Christian II, secondé par Charles-Quint, avait conçu le projet de reconquérir les royaumes du Nord : il avait paru sur la côte de Norwége avec une flotte et des troupes de débarquement. Les chefs des mécontents de Suède, à la tête desquels était Trolle, ancien archevêque d'Upsal, se rendirent auprès de ce prince et cherchèrent à lui faire des partisans dans les provinces limitrophes de la Norwége. Leurs efforts avaient réussi, et une insurrection se préparait en Dalécarlie. Mais la conduite faible et irrésolue de Christian servit la cause de Gustave; et le beau-frère de l'empereur d'Allemagne, malgré l'appui de ce puissant souverain, malgré le dévouement de ses amis et les exploits de Norby, son ancien amiral, fut réduit à capituler avec Frédéric, qui l'avait remplacé sur le trône de Danemarck, et à terminer ses jours dans la captivité. A peu près dans le même temps, des différends étant survenus entre la régence de Lubeck et le gouvernement danois, relativement au commerce, Gustave fut choisi pour arbitre. Ce monarque avait des obligations aux Lubeckois; mais il ne pouvait favoriser leurs projets mercantiles aux dépens des

peuples du Nord, et il se prononça sans détour contre leurs prétentions exclusives. Les magistrats de Lubeck entreprirent de venger leur ville, ordonnèrent des hostilités contre la Suède, et commencèrent une négociation avec le plus jeune des fils de Stenon Sture, qui séjournait alors à la cour de Saxe-Lauenbourg, pour l'engager à se faire un parti en Suède et à ravir le sceptre à Gustave. Mais le jeune Sture rejeta cette proposition et ne voulut point ternir par une trahison la gloire de ses ancêtres. D'autres nuages s'élevèrent dans le Nord, lorsque Frédéric, roi de Danemarck, eut terminé ses jours. Ce prince laissait quatre fils, dont l'aîné, Christian, aspirait à lui succéder; mais il avait contre lui le clergé, parce qu'il favorisait la réforme, et les Lubeckois voulaient profiter de cette circonstance pour faire reconnaître leurs priviléges commerciaux. Le roi de Suède, qui avait les mêmes intérêts à ménager que le prince de Danemarck, dont il était d'ailleurs le beau-frère, lui envoya des troupes, facilita son élévation au trône, et contribua au rétablissement de la paix. Dans un des combats livrés par l'armée combinée, périt l'archevêque Trolle qui, depuis l'introduction du luthéranisme en Suède, avait tenté des efforts inutiles pour reprendre de l'ascendant. Délivré de cet antagoniste redoutable, qui était le chef le plus actif du parti catholique, Gustave vit se former contre lui une faction dans le sein même des protestants. Mécontent du zèle inconsidéré et dangereux de quelques théologiens luthériens, il avait cru pouvoir réprimer leur fougue par des édits sévères. Le chancelier Anderson, et Olaus Petri, pasteur à Stockholm, s'efforcèrent de soulever les esprits contre lui, et furent accusés d'avoir trempé dans une conspiration contre sa vie. Leurs amis ayant intercédé pour eux, le roi leur fit grâce, et se contenta de les éloigner de sa personne et de son conseil. Pendant les dernières années de son règne, Gustave fut entraîné dans une guerre avec Iwan Wasiliewitch, czar de Russie, dont les vues ambitieuses se portaient vers la Finlande et la Livonie. Le roi se rendit lui-même en Finlande, érigea ce pays en grand-duché et prit des mesures pour la défense des frontières. Cependant, désirant le repos parce qu'il sentait ses forces s'affaiblir, il montra peu d'ardeur à poursuivre la guerre, et profita des premières circonstances favorables pour conclure, en 1559, une trêve de quarante ans. Tant de soins consacrés à mettre son trône à l'abri des secousses, à comprimer les factions, à se faire respecter des puissances voisines de ses États et jalouses de ses succès, n'avaient point empêché le monarque suédois de régénérer l'administration et de créer un grand nombre d'institutions utiles. Il fit prospérer l'agriculture par des mesures pleines de sagesse; et la Suède, pendant son règne, put exporter du bétail et des grains. Il encouragea le commerce, et parvint à faire respecter le pavillon suédois dans l'Océan et dans la Méditerranée. Les villes obtinrent des codes de police; les métiers furent organisés, et les usines établies près de ces mines de fer, qui sont la principale richesse du pays. Des écoles ouvertes pour l'instruction publique, des établissements fixes pour les gouverneurs des provinces, des règlements pour la formation du sénat, pour la tenue de la diète, pour la procédure judiciaire, pour la levée des troupes, la création d'une flotte aussi nombreuse que bien équipée, et l'amélioration des ports, n'honorèrent pas moins le zèle, l'activité et le génie de Gustave. Ce fut lui qui, le premier, produisit la Suède sur le grand théâtre de la politique, et qui la plaça au nombre des puissances de l'Europe. Son alliance fut recherchée, et François Ier conclut avec lui un traité qu'on peut regarder comme la première origine des relations politiques entre la France et la Suède. La ligue qui s'était formée à Smalkalde entre les princes protestants d'Allemagne, le compta parmi ses appuis, quoiqu'il eût refusé de prendre une part directe aux troubles religieux de l'Allemagne. La fermeté, la constance, la magnanimité, dominaient dans le caractère de Gustave. Il avait un génie pénétrant, des vues élevées, un patriotisme à la fois ardent et éclairé. Sa taille était haute, sa voix forte et sonore, et dans tout son extérieur régnait une majesté imposante. Il savait vaincre les obstacles; mais en les combattant, il se laissait quelquefois entraîner à la dureté et aux mouvements de la colère. On a peut-être eu tort de l'accuser d'avarice et de lui reprocher d'avoir accumulé des trésors : dans la position où il se trouvait, il devait se ménager des ressources; et les sommes qu'il amassa furent le fruit d'une sage économie, plutôt que d'un système oppressif. La première femme de Gustave étant morte en 1535, après lui avoir donné un fils qui reçut le nom d'Éric, il épousa en secondes noces Marguerite, de la famille suédoise de Leionhuvud, dont il eut dix enfants, et qui mourut en 1553. Malgré l'opposition des théologiens protestants du pays, il contracta un troisième mariage avec Catherine, de la maison de Stenbock, nièce de Marguerite. Ces deux alliances relevèrent beaucoup le crédit des grandes familles, et leur donnèrent à la cour une influence qui se fit sentir sous le règne des fils du roi. Gustave, d'ailleurs si prudent, si attentif au bien de l'État, crut devoir prendre une mesure qui a été blâmée avec raison. Il fit un testament par lequel il laissait la couronne à Éric, et des duchés et fiefs à Jean, à Magnus et à Charles. Cette disposition devint une source de discordes et de jalousies dans la famille royale, et favorisa les vues ambitieuses des grands. Le manque de renseignements empêche l'historien de trouver les motifs de la conduite de Gustave : tout ce qu'on sait avec certitude, c'est que le roi avait peu de penchant pour le prince Éric, qui était d'un caractère violent et fougueux, mais que Jean, plus prudent, plus doux, avait captivé l'af-

fection de son père. Il y eut sans doute dans le cœur paternel des combats qui amenèrent une résolution calculée avec si peu de sagesse. Gustave avait commencé sa carrière par des actions éclatantes et de brillants exploits; il la termina par une scène pathétique qui toucha tous les cœurs et fit répandre des larmes. Affaibli par l'âge et les inquiétudes, sentant sa fin approcher, il assembla les états et parut au milieu d'eux, soutenu par ses quatre fils. Son testament ayant été lu à haute voix par un de ses ministres, il prit lui-même la parole, remercia les députés de la nation de leur confiance, leur recommanda ses enfants, et donna sa bénédiction à l'assemblée en étendant ses mains vers elle. Une émotion générale se répandit, et quoiqu'on entrevît les inconvénients qu'entraîneraient les dernières volontés du monarque, l'aspect de ses cheveux blancs et le souvenir de tout ce qu'il avait fait pour la patrie produisirent une telle impression, que l'assemblée entière se leva pour l'accompagner jusqu'au palais. Depuis ce moment, Gustave cessa de s'occuper des soins de l'administration, qu'il remit à Éric. Une maladie dont il avait souffert depuis quelque temps, mit peu après le terme à ses jours; il expira le 29 septembre 1560. L'*Histoire des révolutions de Suède*, par Vertot, est principalement consacrée à la mémoire de ce prince; mais cet ouvrage, écrit d'ailleurs avec une grande sagesse, une précision et une clarté peu communes, ne présente pas des renseignements complets sur la vie et le règne de Gustave, l'auteur n'ayant eu pour but que de retracer les événements relatifs à la révolution qui eut lieu dans le gouvernement et dans l'Église. Puffendorf, dans son *Histoire générale de Suède*, donne plus de détails et embrasse un champ plus vaste : cependant, il y a dans son récit des inexactitudes et des lacunes. On peut en dire autant de l'*Histoire de Gustave*, publiée en allemand par le capitaine Archenholtz, Tubingen, 1801, 2 vol. in-8°; traduite en français par M. Gérard de Propiac, 1802, 2 vol. in-8° (1). C'est dans l'ouvrage suédois sur le même sujet, par l'évêque Olaus Celsius, mort depuis peu, qu'on trouve le tableau le plus complet des actions et des qualités du régénérateur de la Suède, l'un des monarques les plus remarquables de son siècle (*voy.* CHRISTIAN II, BRYNTESSON, DAKE, NORBY, STURE). C—AU.

GUSTAVE-ADOLPHE ou GUSTAVE II, surnommé *le Grand*, roi de Suède, naquit le 9 décembre 1594. Il était petit-fils de Gustave-Wasa, et fils de Charles IX et de Christine de Holstein. On a prétendu qu'à sa naissance, Tycho Brahé prédit ses glorieuses destinées d'après l'inspection des astres. Charles IX, qui avait obtenu le trône de Suède à la faveur des circonstances et aux dépens de Sigismond son neveu, désirait d'assurer le pouvoir suprême à sa postérité, et donna les plus grands soins à l'éducation de son fils. Le jeune prince fut instruit dans les belles-lettres, l'histoire, la politique, la philosophie et les mathématiques, par Jean Skytle, qui avait fait ses études en Allemagne. Une trêve ayant interrompu cette guerre fameuse soutenue par les Hollandais contre l'Espagne, plusieurs officiers allemands, anglais et français, qui avaient été au service de la Hollande, passèrent dans le Nord pour y chercher des occasions d'exercer leur valeur. Gustave-Adolphe les fit appeler, les interrogea sur leurs campagnes, et reçut les premières leçons de tactique de ces élèves du célèbre Maurice, regardé comme le plus grand capitaine de son temps. En 1611, le jeune prince, suivant l'usage alors reçu en Suède, fut présenté par son père aux états du royaume, et déclaré digne de porter les armes. Charles IX mourut la même année : peu avant sa mort, une loi avait été faite pour fixer l'âge de majorité à vingt-quatre ans; un conseil de régence avait même été désigné. Mais les talents de Gustave et la maturité qu'il manifestait déjà, engagèrent les états à lui confier sans délai les rênes du gouvernement. Il leur remit le 11 décembre 1611 un acte solennel où il prenait l'engagement de régner selon les lois et la constitution du royaume. Quoique cet acte restreignît, sous plusieurs rapports, l'autorité royale, il ne mit jamais d'obstacle à l'exécution des desseins du roi : la nation, connaissant ses lumières et ses vertus, eut toujours en lui cette confiance qui prévient les soupçons et les inquiétudes. Aussi Gustave disait-il souvent : « Ce que je connais de plus « doux, c'est que je pourrais dormir sans crainte « dans les bras de chacun de mes sujets. » Immédiatement après son élévation au trône, le roi porta ses regards sur les hommes de mérite dont il pourrait mettre à profit les lumières, et qui formeraient son conseil. Il plaça à la tête de ce conseil Axel Oxenstiern, avec le titre de chancelier, et ce ministre, distingué par ses profondes connaissances dans toutes les parties de l'administration, devint son confident et son ami. Lorsque Gustave-Adolphe commença de régner, la Suède était en guerre avec le Danemarck, la Pologne et la Russie. Les Danois, maîtres des forteresses de Calmar et d'Elfsborg, faisaient des incursions dans l'intérieur du pays, et leur flotte menaçait la capitale. Le roi évita tout engagement qui eût pu exposer une armée affaiblie, et se contenta d'arrêter les progrès de l'ennemi par des mouvements bien combinés. En même temps il négociait la paix qui fut conclue à Knaeryd en 1613, sous la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, à des conditions peu onéreuses. Le feld-maréchal Jacques de la Gardie avait soutenu l'honneur des armes suédoises en Russie, et les Russes de Nowgorod avaient offert le sceptre à Charles-Philippe, frère de Gustave. Les négociations relatives à cet objet furent conduites avec

(1) Piron a fait une tragédie de *Gustave Wasa* (1733) : elle est imprimée. Celle que la Harpe fit représenter en 1766 est restée manuscrite.

beaucoup de lenteur de la part des ministres suédois : Charles-Philippe était retenu à Stockholm, tantôt par les sollicitations de la reine sa mère, tantôt par les irrésolutions du roi, qui craignait les suites de cette élévation de son frère sur un trône chancelant et entouré d'écueils. Le prince partit enfin, mais s'arrêta de nouveau sur la frontière; et pendant ce retard la régence de Moscou proclama Michel Fédérowitch Romanow. Le nouveau czar recommença la guerre, mais la fit avec peu de succès, et en 1617 il signa la paix à Stolbowa, en cédant la contrée entre Nowgorod et la Baltique, et en renonçant aux prétentions sur l'Esthonie et la Livonie, mises en avant par ses prédécesseurs. Ayant réduit les Moscovites, Gustave dirigea toute son attention du côté de la Pologne. Sigismond, qui régnait dans ce pays, n'avait point renoncé à l'espoir de remonter sur le trône de Suède : l'épuisement de ses forces l'avait réduit à consentir une trêve de deux ans, qui allait expirer. Pendant cette trêve, il n'était pas resté oisif; ses émissaires avaient cherché à lui former un parti en Suède : il était parvenu à intéresser la nation polonaise à sa cause, et il comptait sur le secours de l'empereur d'Allemagne, son beau-frère. Gustave-Adolphe résolut de le prévenir, et prépara des forces considérables pour marcher contre lui. Dans le même temps, il acquit un allié utile, en épousant Marie-Éléonore, fille de Sigismond, électeur de Brandebourg, auprès duquel il s'était rendu en personne pour négocier ce mariage. La guerre avec la Pologne recommença en 1621. Ce fut alors que Gustave-Adolphe conçut le plan de la discipline et de la tactique nouvelles, qu'il perfectionna ensuite en Allemagne et qui produisirent une révolution dans l'art de la guerre. Il publia un code où étaient tracés les devoirs des chefs et des soldats, l'ordre à observer dans les marches et dans les campements, et la manière d'exercer le culte religieux. Il distribua la cavalerie en escadrons, donna à l'infanterie l'importance qu'elle devait avoir dans les batailles, prescrivit des alignements plus favorables aux évolutions, perfectionna les armes, et surtout les canons, et fit régner la subordination la plus sévère dans tous les corps. Les préparatifs pour la campagne étant achevés, le roi s'embarqua avec une armée de 24,000 hommes, arriva en Livonie et mit le siége devant Riga. La défense fut opiniâtre; les habitants eux-mêmes avaient pris les armes; mais enfin la ville se rendit en obtenant le maintien de ses priviléges : on y trouva plusieurs jésuites, qui furent aussitôt renvoyés avec la défense de reparaître jamais. On accusait ces religieux d'intriguer en faveur du roi de Pologne dans l'intention de rétablir le catholicisme en Suède. Les principales forces de Sigismond étaient alors occupées contre les Turcs : ce prince eut recours aux négociations et demanda une trêve. Cette trêve étant expirée en 1625 et le roi de Pologne persistant dans ses dispositions hostiles, Gustave entreprit une nouvelle expédition. Ayant pris toutes les places fortes de la Livonie, il entra en Lithuanie et en Courlande, et s'empara de Birsen. Sapieha, général des troupes polonaises, vint à sa rencontre, et les deux armées se mesurèrent en 1626 près de Wallhof en Semigalle. Ce fut la première bataille rangée où se trouva Gustave-Adolphe, et il remporta une victoire complète. Après être retourné pour quelque temps en Suède, il reparut bientôt à l'armée avec un renfort considérable. Ses projets furent secondés par l'électeur de Brandebourg, en même temps duc de Prusse, et par Bethlem-Gabor, prince de Transsylvanie, qui avait épousé une sœur de l'électeur. Les principales places de la Prusse polonaise tombèrent au pouvoir des Suédois, et le roi victorieux fit un voyage à Stockholm pour délibérer avec les états sur la continuation de la guerre. Ayant rassemblé de nouveaux renforts, il parut en 1627 à la rade de Dantzick, et mit le siége devant cette place; mais ayant été blessé en allant reconnaître le fort de Weichselmunde, il abandonna cette entreprise et se plaça dans un camp retranché près de Dirschau. Il fut de nouveau blessé en faisant une reconnaissance, et se trouva ainsi pendant trois mois hors d'activité. Pendant ce temps, arrivèrent des négociateurs de plusieurs puissances : Sigismond paraissait pencher à la paix; mais il changea d'avis lorsqu'il eut appris le succès des armes de l'empereur en Allemagne. Pendant que l'armée suédoise pressait les Polonais, Wallenstein inondait de ses troupes le Holstein et le Mecklenbourg, s'emparait de Bostock, de Wismar, et assiégeait Stralsund. L'empereur envoya, dans le même temps, en Pologne, 5,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie. Les Suédois conservèrent cependant la supériorité et remportèrent à Stum une victoire décisive. Sigismond consentit à une trêve de six ans, en accordant que le roi de Suède resterait en possession de toutes les places qu'il avait occupées en Livonie et en Prusse. Ces conquêtes furent confiées aux soins d'Oxenstiern, et le roi se livra à de nouveaux projets. Les armes de Tilly et de Wallenstein avaient soumis l'Allemagne jusqu'aux bords de la Baltique; et Ferdinand II ambitionnait l'empire de cette mer pour contenir les puissances du Nord. La maison d'Autriche cimentait son pouvoir; et les protestants allaient succomber dans leur lutte contre la coalition catholique. Gustave-Adolphe entreprit de s'opposer aux projets de l'empereur : après avoir donné des secours à la ville de Stralsund, qui se défendait encore, il entra en négociation avec les princes protestants et avec la France. Ayant obtenu un subside considérable des états de son royaume, et toutes les mesures pour l'administration intérieure étant prises de concert avec le sénat, il s'embarqua dans un port voisin de Stockholm avec une armée de 15,000 hommes et arriva

sur la côte de Poméranie vers la fin de juin 1630. Les princes protestants, menacés par les troupes impériales, se montrèrent incertains et irrésolus; mais Gustave ne se laissa point arrêter : il occupa les places les plus importantes de la Poméranie, et força l'électeur de Brandebourg, son beau-frère, à faire cause commune avec lui. Dans le même temps il signait un traité de subsides avec la France et sollicitait l'électeur de Saxe de se déclarer. Ce prince, regardé comme le chef de la ligue protestante, désirait de jouer le premier rôle et de devenir médiateur entre le roi de Suède et l'empereur. Mais Tilly ayant saccagé Magdebourg et rempli la Saxe de ses troupes, l'électeur appela les Suédois. Gustave-Adolphe, qui avait reçu un renfort de Suède, s'avança vers Leipsick; son armée se fortifiait sur la route par des corps saxons et hessois qui venaient la joindre: arrivée dans la plaine de Breitenfeld, près de Leipsick, elle rencontra Tilly occupant une position avantageuse. Le général autrichien reste d'abord dans sa position; il fortifie son camp pour affaiblir l'ennemi, et pour attendre les nouvelles troupes qu'on lui avait promises : mais, entraîné par Pappenheim et d'autres généraux, il quitte ses retranchements, il avance dans la plaine et présente la bataille le 17 septembre 1631. Les Saxons furent mis en déroute, et l'électeur se sauva loin du champ de bataille, croyant ses États perdus pour toujours. Mais Gustave-Adolphe, sans s'émouvoir, fit de nouvelles dispositions : après avoir repoussé la cavalerie autrichienne, il attaqua l'infanterie, qui perdit ses canons, ses bagages et prit la fuite; les Suédois la poursuivirent jusqu'à la nuit et en détruisirent la plus grande partie (*voy.* Banier). Ce succès éclatant répandit dans toute l'Allemagne l'admiration et la terreur. Une vaste carrière était ouverte aux talents, à l'activité de Gustave, et ce prince pouvait se livrer aux espérances les plus brillantes. On prétend qu'Oxenstiern lui conseilla d'abréger la guerre d'Allemagne et de prendre ensuite la route de la Prusse pour achever ses conquêtes vers la Baltique, mais que l'électeur de Saxe et le duc de Weimar l'encouragèrent à poursuivre ses succès en Allemagne, et lui montrèrent dans une perspective séduisante la couronne impériale comme le terme et la récompense de ses travaux. Sans manifester d'autres desseins que celui de secourir les protestants, Gustave se dirigea vers la Franconie, s'empara de plusieurs places et fit avancer ses généraux jusqu'au Rhin; d'un autre côté, il prenait des mesures pour conserver ses conquêtes dans le nord de l'Allemagne, depuis la Saxe jusqu'à la Baltique. S'étant porté avec la principale armée vers la Bavière, il arriva sur les bords du Leck en 1632. Tilly entreprit de lui disputer le passage de cette rivière, et se posta dans un bois; mais soixante-dix pièces de canon ayant été dirigées contre les Autrichiens, ils furent forcés d'abandonner leur camp, et Tilly reçut une blessure, dont il mourut peu après. Le roi de Suède fit mettre garnison dans les principales places de la Bavière, et s'étant emparé de la ville impériale d'Augsbourg, il reçut le serment des bourgeois, non-seulement pour lui, mais pour la couronne de Suède. On crut entrevoir dans cette conduite de Gustave le but où il tendait : plusieurs états d'Allemagne en prirent ombrage, et l'empereur conçut les plus vives alarmes. Ce monarque eut recours à Wallenstein et lui confia le commandement de ses troupes. Wallenstein s'étant renforcé de l'armée de Bavière, le roi de Suède se rendit en Franconie, et se posta près de Nuremberg, où les Autrichiens le suivirent et se retranchèrent dans une position avantageuse. Les deux armées s'observèrent longtemps sans prendre de parti : Gustave essaya d'engager la bataille, mais ne put y décider Wallenstein, qui persista dans son inaction, et se flattait de parvenir à couper les vivres à l'ennemi. Enfin les Suédois reçurent l'ordre de se retirer de devant Nuremberg; Wallenstein s'ébranla en même temps et marcha vers la Saxe : le roi de Suède laissant un corps en Franconie, se dirigea lui-même vers le Danube et la Bavière. Il s'était emparé de plusieurs places, lorsqu'il reçut de Saxe des nouvelles qui le déterminèrent à changer son plan. La Saxe avait été envahie par les Autrichiens : l'électeur, qui ne pouvait leur opposer que de faibles détachements, sollicitait Gustave de venir à son secours, et le monarque suédois, sentant qu'il lui importait d'empêcher les ennemis de s'établir dans le nord de l'Allemagne, prit aussitôt le parti que prescrivaient les circonstances. Ayant laissé quelques corps en Bavière, en Souabe et en Alsace, il se joignit au duc de Saxe-Weimar pour se rendre dans la Thuringe et de là en Misnie, où s'étaient rassemblées les principales forces de l'empereur. En arrivant, il apprit que Wallenstein avait détaché un corps commandé par Pappenheim, et profitant de cette circonstance, il ordonna d'attaquer sans délai. Le 18 novembre 1633, commença une bataille sanglante dans la vaste plaine qui s'étend entre Weissenfels et Lutzen. L'infanterie suédoise rompit les lignes des impériaux, les mit en désordre et s'empara de leurs canons; le roi, voulant accélérer l'arrivée de sa cavalerie, s'avança dans la mêlée et perdit la vie avant qu'on eût pu venir à son secours. La nouvelle de sa mort, au lieu d'abattre le courage des Suédois, donna à leur valeur un nouvel élan, et ils fondirent sur les ennemis avec tant d'ardeur, qu'ils les mirent en fuite de toutes parts. L'arrivée de Pappenheim suspendit quelques moments la déroute; mais ce général ayant reçu une blessure mortelle, les Autrichiens disparurent de nouveau du champ de bataille et se sauvèrent en Bohême. Puffendorf et d'autres historiens ont rapporté que Gustave-Adolphe périt par la trahison, et ils ont surtout fait tomber les soupçons sur François-

Albert, duc de Saxe-Lauenbourg, qui passa ensuite au service de l'Autriche. Le corps du roi, couvert de sang et de blessures, fut transporté à Weissenfels pour être embaumé, et de là en Poméranie, d'où un navire suédois le conduisit à Stockholm. Les Autrichiens avaient enlevé une partie du vêtement simple et modeste de ce roi guerrier, qui les avait combattus avec tant de gloire, et dont ils respectaient eux-mêmes les grandes qualités; ils déposèrent à l'arsenal de Vienne sa soubreveste de buffle percée de part en part et son chapeau portant les marques d'un coup de feu qui avait atteint le crâne. La mort de Gustave-Adolphe rassura la cour de Vienne; mais elle répandit la consternation dans le parti protestant. Cependant les généraux du roi de Suède, Banier, Torstenson, Weimar, Wrangel, Horn, soutinrent l'ascendant des armes suédoises, et le chancelier Oxenstiern appuya leurs efforts par ses négociations en France, en Hollande, en Allemagne. La paix de Westphalie fut enfin conclue en 1648, et changea le système politique de l'Allemagne et de l'Europe. La Suède devint la première puissance du Nord, autant par la réputation de ses armées que par l'étendue de ses possessions, et les ressources des provinces conquises. Après avoir considéré le guerrier et le politique, occupons-nous du législateur, de l'administrateur et de l'homme. Gustave-Adolphe ne fut pas moins remarquable, moins grand, sous ces rapports. Pour assurer l'exécution des lois, il fonda en 1614 la première cour de justice, et se soumit lui-même aux décisions de ce nouveau tribunal, dans une cause où il était intéressé. Les juges ayant prononcé en faveur de sa partie adverse, il les récompensa de leur impartialité courageuse. Ce fut lui qui, de concert avec les états, organisa la police et l'ordre intérieur de la diète, et donna une plus grande précision aux lois constitutionnelles de l'État. Si d'un côté les guerres qu'il entreprit nécessitèrent des impositions inconnues avant son règne, d'un autre côté il ouvrit de nouvelles sources de richesses et de prospérité. Il appela d'Allemagne et de Flandre des hommes industrieux pour exploiter les mines, pour établir des forges et pour accroître chez les Suédois les manufactures et le commerce. Il fonda des villes dans plusieurs provinces : Gothenbourg, ravagée par les Danois, fut reconstruite sur un plan régulier, et des Allemands, des Hollandais, des Anglais y arrivèrent pour la faire fleurir. Les entreprises commerciales de la Suède s'étendirent jusqu'en Asie, en Afrique, et des colons suédois et finnois se rendirent en Amérique pour former des établissements sur les bords du fleuve Delaware. Les sciences ne fixèrent pas moins l'attention de Gustave. Il renouvela l'université d'Upsal, et lui fit don de tous les domaines de la famille Wasa. De plus, il ouvrit de nouvelles écoles, fonda des colléges, et pour développer les lumières et le goût dans son pays, il pensionnait un homme de lettres chargé de traduire en suédois les meilleurs ouvrages étrangers. Sans être savant, Gustave-Adolphe avait l'esprit très-cultivé; il connaissait surtout l'histoire, la politique et les mathématiques : outre sa langue maternelle, il parlait le latin, le français, l'allemand et entendait l'italien. Il écrivit lui-même des *Mémoires historiques* qui furent conservés en manuscrit au palais de Stockholm, mais dont l'incendie de ce palais, qui eut lieu à la fin du 17e siècle, consuma la plus grande partie. Ce qui en restait a été publié avec des remarques par Benoît Bergius. Les relations intimes que Gustave entretint avec Oxenstiern, Banier, Torstenson, prouvent que son âme était ouverte aux sentiments de l'amitié et de la reconnaissance. Entraîné quelquefois par des mouvements de vivacité, il les réprimait bientôt ou en témoignait du regret, disant : « Il faut me les « pardonner, car je les supporte chez les autres. » Né avec un esprit actif, une âme élevée, il conçut de vastes projets et les exécuta avec gloire; mais il conserva toujours une grande simplicité dans ses mœurs, et les succès les plus brillants ne purent lui faire perdre cette modération, compagne de la vraie grandeur. En voyant les habitants des villes conquises accourir au-devant de lui avec des acclamations et des hommages : « Je « crains, dit-il, que la Divinité offensée ne leur « apprenne bientôt que celui qu'ils honorent « comme un Dieu n'est qu'un homme mor- « tel. » Le respect pour la religion fut un des traits dominants de son caractère; mais il n'y mêla jamais de la dureté et de l'intolérance. En soutenant par ses armes le protestantisme en Allemagne pour des motifs que lui dictaient son éducation, ses rapports avec les princes protestants et une politique analogue à la situation de l'Europe, il se déclara, dans plusieurs circonstances, contre les haines théologiques, l'esprit persécuteur; et il reçut dans son royaume des hommes de toutes les religions, qui lui paraissaient recommandables par leur conduite et leurs talents. Gustave-Adolphe transmit plusieurs de ses grandes qualités à Christine sa fille, héritière de son trône, et le seul enfant qu'il eût de son mariage avec Marie-Éléonore de Brandebourg. Il vécut toujours dans la plus grande union avec cette princesse, mais ne lui permit jamais de prendre part aux affaires, parce qu'il l'en avait jugée incapable. Marie-Éléonore n'en fut pas moins attachée à son époux, dont elle pleura longtemps la mort et dont elle conserva religieusement le cœur dans un écrin richement orné. Avant son mariage, Gustave avait eu un fils naturel de Marguerite Cabeliau, dont le père, né en Hollande, s'était établi en Suède. Ce fils reçut le nom de Vasaborg et fut élevé au rang de comte sous le règne de Christine. Il se maria en Allemagne, et obtint des possessions en Westphalie, où ses descendants ont subsisté jusqu'à la fin du dernier siècle. On a un grand nombre de mé-

moires sur les campagnes de Gustave-Adolphe, tant en français qu'en allemand et en italien. Mauvillon a publié l'histoire de ce prince en français, Amsterdam, 1764, 4 vol. in-12; Harte en a donné une en anglais (*voy.* HARTE), et Hallenberg, historiographe de Suède, a traité le même sujet en suédois; mais son ouvrage n'est point terminé et ne s'étend que jusqu'à la guerre de Pologne (1). C—AU.

GUSTAVE III, roi de Suède, fils d'Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, princesse de Prusse, naquit à Stockholm le 24 janvier 1746. Il eut pour gouverneurs le comte Charles-Gustave Tessin et le comte Charles Scheffer, qui l'un et l'autre avaient rempli avec distinction des places éminentes. Ses précepteurs furent Olaus Dalin, connu comme historien, philosophe et poëte, et Samuel Klingenstiern, profondément versé dans la philosophie, les mathématiques et l'astronomie. Fiancé en 1754 à Sophie-Madeleine de Danemarck, il épousa cette princesse en 1766. Pendant les diètes orageuses des dernières années du règne de son père, Gustave eut occasion de se former aux affaires publiques et de faire connaître ses talents. En 1770 il fit un voyage en France, sous le nom de comte de Haga, et reçut à Paris la nouvelle de la mort d'Adolphe-Frédéric (en 1771). Proclamé roi pendant son absence, il fut couronné après son retour en Suède, le 14 juin 1772. Les états étaient assemblés; le monarque leur proposa plusieurs mesures pour mettre fin aux divisions qui troublaient le repos du royaume: elles avaient principalement pour objet les prérogatives de l'autorité royale. Mais il ne fut point écouté, et les partis s'échauffèrent de plus en plus. Le 12 août, un capitaine nommé Hellichius, qui fut anobli ensuite sous le nom de Gustafskœld, engagea la garnison de la forteresse de Christianstad en Scanie à se déclarer pour le roi et à ne plus reconnaître l'autorité du sénat. Le duc de Sudermanie, frère de Gustave, qui était dans la même province, rassembla plusieurs régiments et publia un manifeste. D'un autre côté, le monarque suédois était appuyé par le comte de Vergennes, ambassadeur de France à Stockholm. Le 19 août, pendant que les états délibéraient sur les nouvelles arrivées de Scanie, le roi s'adressa aux régiments des gardes pour demander leur appui, et leur parla des changements qui étaient devenus nécessaires dans la constitution, afin de ramener l'ordre et la tranquillité. Les régiments, à l'exception de deux officiers, se déclarèrent pour Gustave, et firent serment de le seconder. Peu après, le roi se rendit au quartier général de l'artillerie, où il obtint les mêmes assurances de dévouement. Ces mesures ayant été prises, le sénat eut ordre de rester assemblé dans la salle de ses séances : on répandit des troupes autour du palais et dans plusieurs quartiers de la ville, et il fut enjoint aux habitants de ne suivre d'autres ordres que ceux qui seraient émanés du roi. Le soir, quelques personnes furent arrêtées. Le lendemain, il parut des proclamations; et le surlendemain, il y eut une assemblée générale des états. Gustave y parut, et fit faire lecture de ce qu'il avait projeté pour une nouvelle forme du gouvernement : elle fut acceptée, et le 9 septembre les députés se séparèrent. Peu de révolutions ont été conduites avec plus de sagesse et plus d'humanité : il ne fut pas répandu une seule goutte de sang et la sécurité publique ne fut pas troublée un moment. Cette révolution changeait cependant la plupart des lois politiques qui avaient été établies après la mort de Charles XII, en 1719 et 1721. Le prince fut seul revêtu de la prérogative de convoquer les états, de nommer aux charges, y compris celle de sénateur, de commander les armées et de diriger les finances. En 1773 un corps de troupes fut rassemblé sur les frontières de Norvége, et le roi en prit lui-même le commandement. On craignit une rupture avec le Danemarck; mais plusieurs puissances ayant fait des représentations, la guerre n'eut point lieu. En 1780 Gustave III conclut avec la Russie et le Danemarck ce fameux traité de neutralité armée qui eut tant d'influence sur les progrès du commerce dans le Nord. Aussitôt que les États-Unis d'Amérique furent parvenus à faire reconnaître leur indépendance, le roi de Suède entra en négociation avec eux pour un traité d'alliance et d'amitié, qui fut signé à Paris le 3 avril 1783. Quelques années après il parut une convention entre le roi de Suède et le roi de France, par laquelle les sujets français obtinrent le droit d'entrepôt dans la ville de Gothenbourg; et l'île de St-Barthélemi en Amérique fut cédée aux Suédois. Les divisions et les troubles intérieurs semblaient étouffés par la révolution de 1772, et depuis cette époque l'harmonie semblait régner entre la nation et son chef. Cependant de nouveaux nuages commençaient à se répandre. La diète de 1778 se termina d'une manière assez orageuse; pendant celle de 1786, il se forma une opposition décidée, que dirigèrent quelques membres de la noblesse, partisans de l'ancien système de gouvernement. Deux années s'étaient écoulées depuis la tenue de cette diète, lorsque le roi fit passer une armée en Finlande et mit en mer une flotte considérable. La guerre avec la Russie éclata; la flotte suédoise combattit avec succès la flotte russe près de Hogland : l'armée de terre devait marcher sur St-Pétersbourg; mais plusieurs officiers, prétendant que la Suède n'avait pas été attaquée et que le monarque n'avait pas le droit de faire une guerre offensive, refusèrent d'agir, gagnèrent les troupes et entamèrent des négociations avec les généraux de Catherine II. Le roi, retenu plusieurs jours dans sa tente par les chefs de la conjuration, parvint enfin à sortir de la

(1) Grimoard a donné les *Conquêtes de Gustave-Adolphe en Allemagne* (*voy* GRIMOARD). Gustave-Adolphe est le sujet d'un poëme épique latin (*voy.* GARISSOLES).

Finlande et se rendit à Stockholm. Il s'arrêta peu dans cette ville, et parcourut plusieurs provinces du nord et de l'occident de la Suède. Arrivé en Dalécarlie, il harangua les Dalécarliens dans la même plaine où Gustave Wasa leur avait parlé jadis pour les engager à marcher contre les oppresseurs de la patrie. L'éloquence du roi produisit le plus grand effet, et 2,000 Dalécarliens s'armèrent aussitôt pour sa cause. Ayant appris que le Danemarck, allié de la Russie, avait fait entrer en Suède un corps de troupes du côté de Gothenbourg, Gustave se transporta dans cette ville et y arriva au moment où les Danois allaient l'assiéger. Sa présence ranima le courage de la garnison, et le projet de l'ennemi échoua. Dans le même temps, l'Angleterre, la Prusse et la Hollande offrirent au roi leur médiation et leur appui, et le Danemarck fut obligé de signer un traité de neutralité. Il parut à Stockholm et dans les provinces des écrits anonymes où les officiers, ainsi que plusieurs membres du corps de la noblesse, étaient accusés de trahison, et la bourgeoisie de Stockholm se mit sous les armes. Le 19 décembre 1788, Gustave retourna dans la capitale. Son entrée fut un triomphe : toute la ville fut illuminée et plusieurs bourgeois s'attelèrent à la voiture du roi. Au mois de janvier, les états, qui étaient assemblés depuis quelques semaines, commencèrent leurs délibérations. La noblesse fit naître des difficultés, et il s'éleva dans ce corps une discussion très-vive que le clergé, la bourgeoisie et les paysans désapprouvèrent hautement. Le monarque, comptant sur l'appui de ces trois ordres, fit arrêter ceux des députés de la noblesse qui s'étaient mis à la tête de l'opposition, et proposa une nouvelle loi constitutionnelle, qui fut décrétée sous le nom d'acte d'union et de sûreté. Cette loi augmentait, sous plusieurs rapports importants, la prérogative royale, et fut suivie de la suppression du sénat. Les états accordèrent ensuite au roi un subside considérable pour la continuation de la guerre. Pendant les délibérations de la diète, les officiers de Finlande, conduits à Stockholm, avaient été jugés par un conseil de guerre. Les chefs de la conspiration furent condamnés à mort : il n'y en eut cependant qu'un seul, le colonel Hestsko, qui fut exécuté. Au mois de mars 1790, Gustave III repassa en Finlande, et ouvrit la campagne. Il y eut entre les deux armées et les deux flottes plusieurs combats où les succès se balancèrent. Le roi, voulant frapper un coup décisif, fit faire à ses vaisseaux un mouvement qui les conduisit dans le golfe de Wiborg. Cette ville fut assiégée : on effectua des descentes le long de la côte, et quelques partis s'approchèrent de St-Pétersbourg. Mais la flotte russe parvint à se placer de manière qu'elle coupait les communications entre l'armée de terre des Suédois et leurs forces navales; en même temps, celles-ci, enfermées dans le golfe de Wiborg, risquaient de tomber au pouvoir de l'ennemi. Il fallut se frayer un passage, et le 3 juillet Gustave fit lever l'ancre à tous les bâtiments. Ils traversèrent la ligne des Russes avec une contenance assurée, mais en essuyant des pertes considérables, et le roi lui-même fut plusieurs fois en danger. Peu de jours après, le prince de Nassau, qui commandait les chaloupes canonnières de Russie, attaqua celles des Suédois dans le détroit de Suensksund. Le combat dura vingt-quatre heures : enfin Gustave remporta une victoire complète. La plupart des bâtiments russes furent pris ou brûlés, et les Suédois firent plus de 6,000 prisonniers. Cette victoire fut suivie d'une entrevue de quelques généraux russes et suédois : on entama des négociations, et le 14 août 1790 la paix fut signée dans la plaine de Verelae. Les deux puissances rentrèrent dans leurs anciens rapports, sans perte ou cession de part ni d'autre. Pendant l'été de 1791, le roi de Suède entreprit un voyage à Aix la Chapelle, où il prit une connaissance plus particulière des événements de la révolution de France et des intérêts des divers partis. De retour en Suède, il continua de s'occuper de cet objet, et négocia avec la Russie, la Prusse, l'Autriche et les princes français. Cependant les finances du royaume n'avaient pas été réglées depuis la guerre de Finlande, et le crédit public en souffrait d'une manière sensible. Le roi convoqua les états pendant l'hiver de 1792, dans la ville de Gefle; on remarqua une forte opposition de la part de la noblesse; mais la proposition du prince passa, et les députés de la nation le rassurèrent en accordant une garantie illimitée à la dette contractée par le gouvernement pendant la guerre. Gustave était depuis quelque temps de retour à Stockholm, où régnait en apparence le plus grand calme. Le 16 mars 1792, il y eut à l'Opéra un bal masqué, où le roi se rendit. Une lettre anonyme l'avait averti du danger qu'il courait; mais il n'avait pas cru devoir s'en inquiéter. Au milieu de la nuit, il fut blessé d'un coup de pistolet. Transporté dans un appartement voisin, il montra la plus grande tranquillité, s'entretint avec les ministres étrangers et plusieurs autres personnes, et donna les ordres nécessaires. L'assassin, J. Ankarstroem, fut découvert le lendemain, et les jours suivants on arrêta ses complices, les comtes Ribbing et Horn, le colonel Liliehorn et le baron d'Ehrenswaerd (*voy.* Ankarstroem). Le roi était blessé mortellement, mais vécut encore plusieurs jours. Il expira le 29 mars, après avoir dicté ses dernières volontés au sujet de la régence et de l'éducation de son fils unique, alors âgé de quatorze ans. Il avait eu un second fils, Charles-Gustave, né en 1782, mais qui était mort dès l'année 1783. L'aîné des frères du roi, Charles, duc de Sudermanie, devint régent du royaume et tint les rênes du gouvernement jusqu'en 1796. C'est ce même prince qui est parvenu au trône en 1809, sous le nom de Charles XIII, après la déchéance de Gustave IV

prononcée par les états. Gustave III, doué de talents peu communs et rempli des souvenirs de ses illustres prédécesseurs, de Gustave Wasa, de Gustave-Adolphe, de Charles-Gustave, voulut rendre à son pays l'éclat dont il avait brillé sous les règnes de ces princes fameux; mais les circonstances politiques n'étaient plus les mêmes, et la Suède se trouvait réduite depuis un siècle à une sphère trop resserrée pour être en état de se mesurer avec les puissances qui étaient devenues dominantes. Les divisions intérieures augmentaient les obstacles, et le désordre des finances diminuait les ressources. Cependant la manière dont Gustave contint les partis, et le triomphe qu'il remporta sur ses antagonistes jusqu'au moment où il fut immolé par la trahison; l'issue de la guerre contre le plus puissant de ses voisins, et l'élan qu'il donna au commerce, aux lettres, aux arts, sont des preuves de son activité, de son courage et de sa persévérance. Il dut en grande partie ses succès, dans les circonstances critiques de son règne, à la souplesse de son esprit et au don de la parole, qu'il possédait au degré le plus éminent. Il aimait la représentation, et sa cour était une des plus brillantes de l'Europe. Ses loisirs étaient principalement consacrés à la lecture, au dessin et à la composition de pièces de théâtre, dont il prenait le sujet dans l'histoire de son pays. Dès le commencement de son règne, il avait élevé le bel édifice où est le théâtre de l'Opéra national. En 1786 il fonda, sur le modèle de l'Académie française, une académie suédoise, et concourut lui-même pour un des premiers prix qui furent proposés. Il envoya, sans se faire connaître, l'*Éloge du feld-maréchal Torstenson*, qui fut couronné. Pendant le séjour qu'il fit à Rome en 1783, il observa dans le plus grand détail les monuments des arts, et acheta des statues, des tableaux, des médailles, qui furent transportés à Stockholm et qui forment la partie la plus intéressante du musée de cette capitale. Déjà, avant son voyage en Italie, Gustave III avait entretenu des relations avec Pie VI, à l'occasion de l'édit de tolérance publié en Suède, au nom du roi et des états, en 1779. Le pape écrivit au roi une lettre très-flatteuse pour le remercier de ce que les catholiques avaient obtenu le libre exercice de leur religion; Gustave lui répondit en l'assurant que cette tolérance serait maintenue aussi longtemps que les catholiques se conduiraient en bons citoyens et en sujets fidèles. Pendant son séjour à Rome, le roi de Suède ayant fait venir son grand aumônier, le baron de Taube, communia selon le rite luthérien dans l'hôtel qu'il occupait. Les lettres écrites par Gustave III, les pièces de théâtre qu'il composa ou dont il rédigea le plan, et les discours qu'il prononça aux diètes et dans d'autres circonstances, ont été recueillis et publiés en suédois à Stockholm; et il en a paru une traduction française dans la même ville, par M. Dechaux, 1803 et années suivantes, 5 vol. in-8°. Barbier lui attribue les *Réflexions* (sur la nécessité d'affranchir l'habillement suédois de l'empire des modes étrangères), publiées à la Haye, 1778, in-12. Michelessi a écrit en italien l'*Histoire de la révolution de* 1772, et Shéridan a donné sur le même sujet un ouvrage assez étendu en anglais : ces deux ouvrages ont été traduits en français. Posselt a publié en allemand la *Vie de Gustave III*, Strasbourg, 1793, in-8°, dont il existe également une traduction française, 1807, in-8° (1). C—au.

GUSTAVE IV, roi de Suède, fils de Gustave III et de Sophie-Madeleine de Danemarck, naquit à Stockholm, le 1er novembre 1778, premier fruit d'un mariage qui avait été stérile pendant douze ans. Cette circonstance a donné lieu à beaucoup de conjectures sur la légitimité de sa naissance (2); mais la source même de ces conjectures malveillantes, connue de tout le monde, en affaiblit singulièrement l'effet. C'était évidemment par la secrète ambition du duc de Sudermanie, son oncle (*voy.* Charles XIII), que l'origine du jeune prince était ainsi mise en doute. On sait assez que de tels motifs de suspicion, lors même qu'ils seraient fondés, ne peuvent rien changer au droit, parce que c'est surtout en fait de succession au trône que la maxime *ille est pater quem nuptiæ demonstrant* doit être invariable. Élevé sous les yeux de son père, et avec des soins que la paternité seule peut inspirer, il devint bientôt le compagnon de ses voyages, même de ses expéditions militaires, et il reçut ainsi de lui, à tous les instants, les leçons les plus utiles (3). Il annonça de bonne heure par son intelligence et la vivacité de son esprit qu'il serait un digne héritier de Gustave-Adolphe et de Charles XII. On lui a reproché de porter avec affectation le même costume que celui-ci; mais Charles XII fut toujours habillé comme un guerrier doit l'être, de la manière la plus commode et la plus simple, et s'il eut quelques ridicules, si son petit-neveu en eut aussi, ce ne fut pas dans les vêtements. On peut dire que si dès lors le jeune Gustave adopta un modèle, ce

(1) Le chevalier d'Aguila a donné aussi une *Histoire du règne de Gustave III*, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. Z.

(2) On a prétendu que Gustave III, désespérant, après douze ans de mariage, d'avoir un héritier, avait introduit lui-même dans la couche royale un de ses chambellans nommé Munck. Cet homme, qui vivait encore il y a peu d'années à Massa en Toscane, dans un état voisin de la misère, racontait son aventure à tous les passants; mais on n'y croyait pas.

(3) M. de Fortia-Piles a raconté que, s'étant trouvé à Stockholm en 1791 lorsqu'on y reçut la nouvelle de l'insulte faite à Louis XVI le 28 février et du désarmement des gentilshommes qui étaient venus aux Tuileries pour le défendre, le roi Gustave III lui demanda avec beaucoup de vivacité pourquoi Louis XVI n'avait pas empêché une pareille insulte faite en sa présence à ses meilleurs serviteurs. M. de Fortia ajoute qu'il n'avait pu répondre à cette question autrement que par des paroles de blâme sur la conduite du roi de France, et qu'alors Gustave s'était exprimé en termes peu flatteurs sur une telle faiblesse de la part de Louis XVI, disant que les rois ont aussi envers leurs sujets des devoirs impérieux; que pour lui il n'en agirait jamais ainsi envers les nobles suédois, qui étaient cependant bien loin de lui avoir jamais témoigné un pareil zèle. Et se tournant vers le jeune Gustave IV, à peine âgé de treize ans, il lui dit : « Profitez de cela, mon fils : voilà une bonne leçon. »

fut surtout son père, dont il se flatta en vain de recommencer le règne si brillant. Mais il eut le malheur de perdre trop jeune un aussi bon guide, un aussi puissant appui. Ce fut le 29 mars 1792 que mourut Gustave III, assassiné le 16 de ce mois par le fanatique agent d'une faction odieuse (*voy.* Gustave III). Son fils, à peine âgé de quatorze ans, lui succéda sous la tutelle et la régence du duc de Sudermanie, le même dont sa naissance avait tant contrarié les vues. Tombé ainsi sans défense dans les mains de son plus dangereux ennemi, ce jeune roi ne put que gémir en silence, lorsqu'il vit son oncle faire grâce à la plupart des assassins de Gustave III, et prendre à tâche de gouverner dans des principes tout à fait différents de ceux de ce prince. Ce fut surtout à l'égard de la révolution de France que le régent (*voy.* Charles XIII) adopta un système complétement opposé à celui du feu roi. L'ambassadeur de Suède à Paris, que celui-ci venait de rappeler, y fut aussitôt renvoyé. Il arriva en France vers le commencement de l'année 1793, à l'époque de la plus horrible terreur, et fut longtemps le seul ministre d'un roi, au milieu de gens qui, à ce titre, l'insultèrent et le menacèrent plus d'une fois, ne respectant pas même les droits les plus sacrés des nations (*voy.* Stael-Holstein). Du reste la Suède trouva bien quelque avantage à cette défection de la cause des rois; elle eut beaucoup de part au commerce des neutres, qui alors valut de si grands profits aux États-Unis d'Amérique; et il est même aujourd'hui constant qu'elle reçut du fameux comité de salut public, dirigé par Robespierre, des subsides considérables. Pendant ce temps le jeune Gustave, attentivement surveillé, et ne communiquant que très-difficilement avec quelques anciens amis de son père, gémissait en secret de voir ainsi méprisées toutes les leçons et les recommandations paternelles. La contrainte qu'il éprouva dans une telle position, et les périls dont il ne pouvait se dissimuler que sa vie était environnée, eurent sur son caractère, naturellement irritable, une influence fâcheuse, et il n'est pas possible de douter que ce ne soit à ces causes qu'il faille surtout attribuer l'exaltation funeste qu'il a montrée plus tard. Cependant lorsque, parvenu à sa majorité, il prit les rênes du gouvernement (1798), Gustave IV fut d'abord assez sage pour ne pas changer trop brusquement de système; il continua même quelque temps encore avec la France les relations pacifiques du régent. Ce n'est qu'en 1799, à l'époque de la seconde coalition, qu'il rompit définitivement avec cette puissance, et qu'il se réconcilia avec la Russie, dont l'avait éloigné, dans la dernière année de sa minorité, une circonstance bien remarquable, où s'était manifestée dès lors toute l'inflexibilité de ce caractère indomptable, qui plus tard devait être cause de sa perte. Il était près d'épouser une princesse de Mecklembourg; et déjà il avait été fiancé, lorsque l'impératrice Catherine, conseillée par d'Armfeldt (*voy.* ce nom), lui fit proposer une de ses petites-filles, la princesse Alexandra Paulowna. Aussitôt il se rend à Saint-Pétersbourg, accompagné de son oncle le régent. Toutes les conditions sont arrêtées avec les ministres russes : les apprêts de la fête sont ordonnés, et l'on allait signer le contrat, quand le jeune prince s'aperçoit que l'on y a omis une des clauses les plus importantes, celle du moins à laquelle il tenait le plus, et qu'on lui avait formellement promise : l'interdiction, pour la future reine de Suède, de pouvoir pratiquer la religion grecque dans le palais de Stockholm. Dès qu'il voit cette omission, Gustave déclare qu'il renonce à tout. Les avis de son oncle, les représentations des ministres, même celles de l'impératrice, rien ne put le faire changer de résolution. Après huit jours d'inutiles et longues discussions, où seul il tint tête à tout le monde et montra la plus invincible obstination, le jeune Gustave retourna seul en Suède. Cet affront fit sur l'esprit altier de Catherine une telle impression qu'elle en éprouva une attaque d'apoplexie, et que ce fut la cause principale de sa mort, qui eut lieu quelques mois après. Revenu à Stockholm, Gustave n'y laissa rien ignorer de toutes ces circonstances, et les Suédois ne lui surent pas mauvais gré de tant de zèle pour la religion nationale. Cette obstination fut pour eux l'indice d'un grand caractère, et le refus d'une alliance si brillante, qui plus tard devait lui être si funeste, fut réellement alors pour Gustave un moyen de popularité. Mais il semblait que sa destinée fût d'être le beau-frère d'Alexandre; il épousa, dès l'année suivante (31 octobre 1797), une princesse de Bade, sœur de la grande-duchesse de Russie. Le jeune Gustave s'occupa ensuite avec beaucoup de zèle du bien-être de ses sujets. Plusieurs canaux utiles furent ouverts; et l'histoire doit aussi dire que c'est sous son règne que furent fondés à Stockholm un musée pour les arts, et une académie pour les sciences militaires. Mais lorsqu'il vit, au commencement de 1799, se former une nouvelle coalition contre la France, revenu à sa première haine pour les révolutionnaires, et se souvenant des conseils et de l'exemple de son père, comme lui il rappela de Paris son ambassadeur, et se lia ouvertement avec la coalition dont l'empereur de Russie Paul Ier était le chef. Après la dissolution du congrès de Rastadt, voyant quelques puissances de l'Allemagne hésiter encore pour se réunir aux coalisés, il manifesta hautement ses dispositions anti-françaises, par une note qu'il fit remettre à la diète de Ratisbonne, en sa qualité de duc de Poméranie. « Comme Sa Majesté, était-il « dit, a déjà déclaré qu'elle ne regardait plus le « congrès de paix comme constitutionnel, depuis « qu'une nouvelle guerre a éclaté; et qu'en con- « séquence elle a rappelé son ministre plénipo- « tentiaire, ce congrès doit être regardé comme « dissous. Aucune légation d'états de l'empire ne « pourrait rester à Rastadt sans manquer à ce

« qu'elle doit à son chef suprême; la guerre ac-
« tuelle doit être regardée comme une guerre
« d'empire.... Le premier devoir de chaque mem-
« bre est donc d'y prendre part, en fournissant
« son contingent... C'est uniquement par ce
« moyen, et non pas en s'isolant, en manquant
« à la soumission due au chef suprême, que l'in-
« tégrité de l'empire sera maintenue... Je déclare
« à mes co-états que je suis prêt à faire marcher
« mon contingent, et je désire que tous les mem-
« bres bien pensants de l'empire, principalement
« ceux qui ont assez de puissance pour le soutenir
« efficacement, imitent mon exemple... » Cette note inattendue fit à la diète une vive impression; mais elle y eut peu de résultats pour la coalition, qui ne fut pas au reste de fort longue durée, et que de fâcheuses discussions entre l'Autriche et la Russie rompirent avant la fin de la campagne. Il ne resta plus alors d'autres moyens de salut, pour les princes de l'empire, que de s'humilier encore davantage, et de solliciter la paix d'un vainqueur fort exigeant, et qui ne la leur accordait qu'aux conditions les plus dures. Ce fut bien pis quand Bonaparte eut saisi le pouvoir. Alors Gustave, qui, par la position de ses États, se trouvait à peu près hors d'atteinte, fit un traité de subsides avec l'Angleterre, et prit à sa solde des corps de Français émigrés qu'il mit sous les ordres du duc d'Aumont (*voy.* ce nom), annonçant hautement le projet de concourir au rétablissement de l'antique monarchie de St-Louis. Le jeune duc d'Enghien surtout lui avait inspiré le plus vif intérêt; et lorsque ce prince fut subitement enlevé à Ettenheim (mars 1804), Gustave-Adolphe, qui se trouvait dans le voisinage, à Carlsruhe, chez son beau-père, en fut tellement affecté qu'il se décida aussitôt à tout faire pour le sauver. On a dit que, de concert avec le jeune duc, il avait quelque temps auparavant envoyé un cartel à Bonaparte; mais cette assertion, dénuée de preuves, est tout à fait sans vraisemblance. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'aide de camp qu'il fit partir pour Paris, dès qu'il fut informé de l'enlèvement de son malheureux ami, était plutôt chargé d'une supplication, d'une prière, que d'une menace ou d'une provocation. Mais déjà le duc avait péri quand cet officier arriva. On conçoit à quel point le jeune roi fut irrité de cette horrible catastrophe. Son ministre ne tarda pas à quitter Paris, et l'envoyé de France à Stockholm, après avoir essuyé plusieurs affronts, se vit contraint de prendre congé. Dès lors Gustave, ne songeant plus qu'à susciter des ennemis à Bonaparte, conclut un nouveau traité d'alliance avec l'Angleterre (3 décembre 1804) et se mit en négociations avec la Russie. Profitant de l'indignation que le meurtre du duc d'Enghien avait causée à la cour de Saint-Pétersbourg, il fit tous ses efforts pour entraîner Alexandre dans une nouvelle confédération contre la France; et, voulant même faire partager au jeune empereur son zèle pour les Bourbons, il chargea le baron Stedingk, son ambassadeur, de remettre au cabinet russe une note où se trouvait ce passage remarquable : « Le roi persiste dans l'opinion qu'il a manifestée
« à Sa Majesté l'empereur, qu'une paix vraiment
« durable en Europe n'est pas possible, tant que
« le trône de France est privé de ses vrais héri-
« tiers légitimes, et tant que la révolution fran-
« çaise, qui a causé tant de maux au monde, est,
« pour ainsi dire, sanctionnée par le triomphe de
« la sédition et de l'usurpation. La restauration
« du roi de France dans son royaume a toujours
« été envisagée par Sa Majesté comme un objet
« qui méritait que tous les monarques s'armassent
« en sa faveur. C'est sur cette noble entreprise
« que le roi fondait le premier espoir d'un heu-
« reux succès, garanti par l'annonce solennelle
« d'une cause si juste, et par l'effet qu'une telle
« démarche devait produire en France. Le roi est
« convaincu que toute autre vue politique doit
« céder à ce but principal, et que la France, ces-
« sant alors d'inquiéter l'Europe, reprendrait la
« place qui lui appartient parmi les puissances,
« en rentrant sous un gouvernement qui, fondé
« sur la justice et la légitimité, observerait les
« mêmes principes dans ses rapports extérieurs... » Ce n'est pas sans surprise qu'on retrouve dans cette pièce diplomatique toutes les pensées et jusqu'aux expressions dont se servit dix ans plus tard Alexandre lui-même, dans sa déclaration du 31 mars 1814; mais au moment où elle lui fut remise (mars 1805), ce monarque la comprit à peine, et n'y eut aucun égard. Cependant il conclut avec la Suède un traité d'alliance, par lequel il s'obligea d'envoyer en Poméranie un corps de douze mille hommes, lesquels devaient être mis sous les ordres du roi et soldés par l'Angleterre. Telle fut l'origine de la troisième coalition, dans laquelle le roi de Suède contribua beaucoup également à faire entrer l'Autriche. Il voulut même lui associer la Prusse; mais, toujours entraîné par la fougue de son caractère, il avait fait au roi Frédéric-Guillaume, aussitôt après la mort du duc d'Enghien, un sanglant outrage, en lui renvoyant le cordon de l'Aigle-Noir, que ce prince venait de donner à Napoléon; et il lui avait positivement déclaré qu'en conservant un pareil titre il serait, suivant les lois de la chevalerie, *le frère d'armes d'un assassin;* ce à quoi il ne pouvait consentir (1). Obligé de dissimuler son ressentiment d'un pareil affront, le roi de Prusse se montra encore bien plus humble à l'égard de Bonaparte, lorsque, voyant Gustave-Adolphe rassembler des troupes en Poméranie et se préparer à la guerre, il lui fit savoir, par une note ministérielle, que sa résolution « était de ne consentir, sous aucun prétexte, que « la Poméranie suédoise, enclavée et comprise « dans les États auxquels il avait assuré, par des « conventions récentes, le bienfait de la neutra-

(1) C'était à la même époque et par le même motif que Louis XVIII renvoyait au roi d'Espagne l'ordre de la Toison d'or qu'il en avait reçu longtemps auparavant.

« lité, devînt l'occasion ou le théâtre de la guerre; « que, si elle persistait dans ses dispositions hos- « tiles contre la France, il se verrait forcé de « *prendre à l'égard de la Poméranie un parti dé-* « *cisif.* » C'était évidemment d'une invasion de cette province, qui a si longtemps excité l'envie de la Prusse, que Frédéric-Guillaume menaçait ainsi la Suède; et il y avait sans doute été excité, autorisé par Napoléon, à peu près comme il le fut dans le même temps pour l'occupation du Hanovre. Gustave comprit fort bien tous ces motifs, et il répondit avec dignité « que la Suède n'admet- « tait aucune influence étrangère; que le système « de neutralité, adopté par la Prusse, ne pouvait « atteindre un monarque souverain, qui, comme « tel, n'admet la suprématie de personne, et qui, « comme membre du corps germanique, n'admet « que celle de l'empereur des Romains;... que si, « malgré tout cela, une attaque réelle était diri- « gée contre la Poméranie, Sa Majesté se défen- « drait, et qu'elle ne manquerait pas d'alliés pour « soutenir la justice de sa cause. » Ces dernières paroles donnèrent d'autant plus de souci à la Prusse qu'elle ne pouvait se dissimuler que les alliés dont la menaçait Gustave n'étaient autres que l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Encouragé par de tels appuis, le roi de Suède ne tint aucun compte des exigences de la Prusse; il lui déclara la guerre; il la déclara aussi à la France, et il continua ses préparatifs militaires, même après la défaite de ses alliés à Austerlitz, et après la paix de Presbourg qui en fut la suite. Le 6 janvier 1806, avant que cette paix fût conclue, il informa la diète de Ratisbonne, par une déclaration que l'on n'osa pas même lire dans cette assemblée, *qu'à une époque où il ne fallait pas parler le langage de l'honneur et encore moins suivre ses lois pour être écouté, il regarderait comme au-dessous de lui de prendre part aux délibérations aussi longtemps que les décisions ne seraient influencées que par l'usurpation et l'égoïsme...* Un peu plus tard, lorsque, après l'élévation de Bonaparte au trône impérial, l'empereur d'Allemagne, renonçant à ce titre, se déclara empereur héréditaire d'Autriche, Gustave fit protester à la diète de Ratisbonne contre la nouvelle dignité de François Ier. Et quand la paix de Presbourg eut mis fin à toutes les hostilités en Europe, continuant de guerroyer, ou du moins préparant encore la guerre, il devint le champion de l'Angleterre, qui lui payait de bons subsides, et il fit entrer un corps de ses troupes dans le pays de Hanovre, afin d'empêcher le roi de Prusse de s'en emparer; et lorsque Bonaparte força ce prince à se souiller d'une honteuse spoliation envers son allié le roi d'Angleterre, il y eut entre les Prussiens et les Suédois un engagement où quelques soldats périrent, et où les troupes de Gustave ne quittèrent l'électorat qu'après y avoir été contraintes par la supériorité du nombre. Mais après tant de concessions, la Prusse eut enfin aussi à soutenir contre Napoléon une guerre bien autrement redoutable. On sait comment tomba dans un seul jour la monarchie de Frédéric II. En présence des Prussiens combattant Bonaparte, Gustave devait rester neutre, et ce fut le parti qu'il prit d'abord; mais quand il vit un si grand désastre, quand ses ambitieux voisins furent descendus si bas, alors, ennemi généreux, il devint leur allié. Frédéric-Guillaume n'eut qu'un mot à dire, et celui dont il voulait naguère envahir les États fut tout prêt à défendre les siens. Ce fut le 1er janvier 1807 que le monarque prussien, déjà refoulé dans la Vieille-Prusse avec les débris de son armée, écrivit de Kœnigsberg au roi de Suède pour implorer son assistance, et le prier de faire contre l'*ennemi commun* une diversion en Poméranie. Stratégiquement l'opération était facile, et elle pouvait avoir les plus grands résultats. Napoléon s'était enfoncé dans les déserts de la Pologne, au milieu d'un hiver rigoureux; et l'empereur de Russie, à la tête d'une puissante armée, était accouru à sa rencontre. Gustave-Adolphe s'empressa de répondre qu'une telle entreprise était depuis longtemps l'objet de toutes ses pensées; que déjà il en avait instruit le cabinet de St-James, en le pressant de la favoriser par l'envoi d'un corps de troupes; puis il fit partir son aide de camp, d'Engelbrechten, pour proposer au roi de Prusse de joindre quelques forces aux troupes qu'il allait commander lui-même en Poméranie. Frédéric-Guillaume n'hésita point, et il signa aussitôt un traité par lequel il s'obligea de fournir 5,000 hommes auxquels devaient se rallier tous les soldats dispersés par tant de défaites et de marches précipitées. Mais pendant ce temps l'armée suédoise, ne recevant ni de la Russie, ni de l'Angleterre les secours promis, défendait avec peine la Poméranie contre un corps français sous les ordres de Brune. Obligé de consentir à un armistice, Gustave eut pour cela avec ce maréchal une entrevue dont les détails sont trop curieux pour que nous les omettions. Toujours plein de l'espoir de rétablir le trône des Bourbons : « Oubliez-vous, dit-il, « que vous avez un roi légitime? — Je ne sais pas « même s'il existe, répond le maréchal. — Il est « exilé, malheureux; ses droits sont sacrés, il ne « veut que voir ses sujets sous son étendard? — Où « est cet étendard? — Vous le trouverez toujours « où je suis. — Les Bourbons n'ont jamais eu le ta- « lent de Bonaparte. — Il faut des circonstances « favorables; mais la mort du duc d'Enghien, « quelle horreur! — J'étais à Constantinople, je « je ne puis expliquer cela. — Vous le servez. — « Je sers mes principes. — Vous êtes vous-même « la preuve que les principes de votre révolution « ont changé. — Sous Votre Majesté elle n'eût pas « eu lieu. — Je ne m'en flatte point. J'ai été franc « avec vous; ma gloire exigeait que je m'expli- « quasse ainsi. Pourriez-vous imaginer que moi « qui suis roi je voie avec indifférence un peuple « refuser d'obéir à son roi légitime? Ce serait ou- « blier ce que je me dois à moi-même. — Votre

« Majesté regarde le roi comme un frère. — Les « Français devraient connaître leur devoir sans « que je leur en donnasse l'exemple... » Là-dessus Brune changea de conversation pour revenir à la question de l'armistice; et il faut le dire, Gustave avait eu d'autant plus tort de s'en écarter que le maréchal ne pouvait pas le comprendre; qu'il était, de tous les généraux de l'armée française, celui auquel il convenait le moins d'adresser un pareil langage (*voy.* Brune). On ne s'entendit pas davantage dans cette conférence sur les conditions de l'armistice; et les hostilités recommencèrent. Gustave occupait alors la Poméranie avec 12,000 Suédois et 7,000 Prussiens sous les ordres de Blücher; bientôt un corps de 10,000 Anglais conduits par lord Cathcart lui donna une supériorité qui pouvait être décisive, et dont il allait profiter, lorsqu'il apprit les revers de Friedland et la paix de Tilsitt. Ce fut Frédéric-Guillaume lui-même qui, le 30 juin 1807, annonça à son allié que, *cédant à la dure nécessité,* il avait signé un armistice; et, le 16 juillet, *qu'abandonné et laissé sans secours* par l'empereur de Russie, il s'était vu forcé de signer les *conditions accablantes* d'un traité de paix. Il écrivait en même temps à Gustave de renouer des négociations d'armistice, et que Napoléon lui en avait témoigné le désir. Mais à ces nouvelles Blücher se hâta d'emmener ses troupes; et lord Cathcart, qui ne s'était pas avancé au delà de Stralsund, ne tarda pas à l'imiter. Gustave resta seul avec ses Suédois en présence de Brune, qui, à la tête de forces très-supérieures, ne voulut consentir à aucun armistice. La retraite sur Stralsund se fit en assez bon ordre. Le roi la dirigea lui-même avec beaucoup de courage, et il fut blessé d'un coup de feu à la jambe. Lorsque toutes ses troupes furent refoulées dans la place, et pressées par une armée nombreuse, l'inquiétude des habitants devint extrême, et celle de Gustave ne fut pas moindre; ils lui adressèrent de vives sollicitations; et c'est sous une telle influence qu'il prit le parti d'évacuer Stralsund et de livrer sans combat et sans capitulation une aussi redoutable forteresse. Cette résolution fut étonnante, il faut le dire, et elle lui a été amèrement reprochée; mais nous ne pourrions guère l'apprécier qu'en rapprochant et en examinant toutes les circonstances dans lesquelles se trouvait ce malheureux prince. Du reste, l'évacuation de la place se fit dans un ordre parfait, et l'ennemi, qui n'y entra qu'après le départ du dernier poste suédois, ne prit ni un magasin, ni une seule pièce de canon. Ainsi, sous ce rapport du moins, il est impossible de blâmer Gustave. Il se retira dans l'île de Rugen, qu'il voulait défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais il essuya bientôt un nouvel échec dans l'île de Dahnholm, qui fut enlevée par les Français. Accablé de tant de pertes, il tomba gravement malade, et l'on fut obligé de le transporter de son quartier général à Stockholm, où l'on désespéra quelque temps de ses jours. C'était au moment même où Gustave payait si chèrement son dévouement aux grandes puissances, ses alliées, que les dominateurs de l'Europe se partageaient le monde à Tilsitt, et que par des accords secrets ils dépouillaient aussi la Suède de ses plus riches provinces (*voy.* Alexandre). Dès que ce fameux traité de Tilsitt fut signé, le czar ne songea plus qu'à en suivre toutes les conséquences; et l'une des plus importantes, celle du moins à laquelle il tenait le plus, bien qu'elle n'eût pas été formellement consentie par Bonaparte, c'était l'invasion de la Finlande. Aucun motif, aucun prétexte n'autorisait une pareille entreprise contre un allié, contre un roi qui venait de se dévouer si généreusement à la cause générale. Ce fut pour assurer l'exécution du système continental, de ce plan bizarre de blocus universel, imaginé par Napoléon contre l'Angleterre, que la Russie, dès les premiers jours de février 1808, fit entrer une armée en Finlande, sous les ordres de Buxhowden, et que ce général, par une proclamation tout à fait déloyale et contraire au droit des nations, invita, au nom du czar, à la révolte et à la trahison les sujets de Gustave, son beau-frère, qui tout à l'heure encore était son allié le plus fidèle (1). Et pendant ce temps un transfuge suédois, le général Springporten, venu en Finlande de la part d'Alexandre, cherchait par de sourdes menées à y exciter des soulèvements et des trahisons. Gustave eut connaissance de ces intrigues par la saisie d'une correspondance de l'ambassadeur russe, d'Alopeus. Ce diplomate fut arrêté, gardé à vue, et sa correspondance publiée avec une protestation contre ces indignités. Tous les habitants de la capitale purent y lirent que, lorsque Alexandre s'était allié avec la Suède, il avait déclaré positivement « qu'il rejetterait toute pro- « position de paix incompatible avec l'intérêt de « ses alliés; que cependant le roi de Suède n'avait « été informé ni de l'armistice, ni des négocia- « tions, ni de la conclusion de la paix; que ce- « pendant il avait secondé les opérations de l'ar- « mée russe avec ses vaisseaux; qu'il avait partagé « avec elle ses munitions et magasins, qu'il avait « rejeté les offres faites par le gouvernement « français, celles de la Norwége en 1806, celles « de tout autre territoire, le 27 mai 1807, offres « soumises à la condition de rompre avec la Rus- « sie; qu'après tout cela les Russes, sans autre « avertissement que de fallacieuses négociations, « entraient dans la Finlande en y jetant des pro- « clamations insurrectionnelles, en invitant les « peuples à la révolte.... » Tout cela était plein de

(1) On a dit pour excuser un aussi étrange abus de la force qu'au moment de l'avénement d'Alexandre au trône de Russie, Gustave avait refusé de recevoir l'envoyé du czar qui était venu le lui notifier, et qu'il avait accusé hautement le nouvel empereur de la mort de son père. On conçoit qu'Alexandre eût gardé un profond ressentiment d'une telle injure; mais le fait n'est point constant, bien qu'assez conforme au caractère indiscret et sans mesure de Gustave-Adolphe, qui devait aimer beaucoup l'empereur Paul Ier, comme lui franc et généreux, mais bien différent de son prudent et dissimulé successeur.

raison et de la plus exacte vérité. Gustave ne pouvait dire mieux ni faire davantage; mais l'appui des gros bataillons, l'*ultima ratio regum*, lui manquait; deux places furent livrées aux Russes par la trahison; et bientôt ils furent maîtres de la plus grande partie de la Finlande. Alors le czar envoya au sénat de St-Pétersbourg (20 mars 1808) un ukase solennel qui déclara cette province *conquise par ses armes et réunie pour toujours à son empire.* A la même époque les Danois, poussés par Napoléon, et conduits par le prince d'Augustenbourg (*voy.* ce nom), attaquèrent la Suède du côté de la Norwége; la Prusse lui déclara la guerre le 11 mars; enfin il ne s'agissait de rien moins que d'un partage absolu et complet de tous les États de l'antique maison de Holstein, lorsque la Russie comprit elle-même qu'il lui suffirait, pour le moment, de saisir la Finlande; qu'il ne fallait pas donner trop de force à des voisins qui pourraient devenir plus redoutables que les Suédois. Alors Alexandre, ne songeant plus qu'à s'assurer la paisible possession de sa conquête, pensa qu'avec l'inflexible, l'aventureux Gustave, cette sécurité n'était pas facile. De là, sans nul doute, le projet de l'expulser et de lui substituer un roi plus malléable et moins entreprenant. Ainsi, comme l'a dit l'auteur si judicieux et si bien informé des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, « la politique russe se fixa à « l'idée d'une révolution qui, renversant le mo« narque suédois, amènerait une paix confirma« trice de sa nouvelle acquisition, et forcerait le « cabinet de Copenhague à se désister de ses pré« tentions. » Dans d'autres pays, ce projet d'une révolution eût présenté des difficultés; mais en Suède, sur un terrain de factions et d'émeutes, rien n'est plus facile que de renverser et de changer le pouvoir; l'histoire l'a assez prouvé. D'ailleurs, pour la Russie, ce n'était pas un coup d'essai; et contre l'imprévoyant et trop indiscret Gustave beaucoup de moyens pouvaient être employés. Un Anglais nommé Brown, intrigant comme il s'en trouve toujours et partout quand il s'agit de tromper les masses, fut mis à la tête du complot, et bientôt, comme il arrive aux approches des révolutions, on entendit de toutes parts se renouveler les propos oubliés depuis longtemps sur la légitimité de la naissance de Gustave, sur son obstination, sur ses emportements que l'on qualifiait d'accès de folie. Et l'on citait à l'appui ses outrages, ses provocations à la Russie, à la Prusse et à Napoléon; enfin les pertes qui en étaient résultées pour la Suède. Tout cela, répété en tous lieux par de nombreux agents de troubles, était exagéré, dénaturé sans cesser d'être vraisemblable; car l'histoire doit dire que Gustave ne secondait que trop les efforts des conspirateurs, en ajoutant chaque jour au nombre des mécontents par de nouvelles violences, des brusqueries et une obstination qui certes ne prouvaient rien contre la loyauté et la droiture de son caractère, mais qui, dans la position où il se trouvait, donnaient à ses ennemis des moyens trop faciles de le calomnier. Ensuite il est bien vrai que ses entreprises de guerre, au-dessus des forces de la Suède, épuisaient ce pays d'hommes et d'argent, au point que, malgré les subsides de l'Angleterre et une augmentation d'impôts, la solde des troupes restait de beaucoup arriérée. Et ce n'était pas encore là le plus fort grief de l'armée; on avait répandu dans les rangs de la garde royale que Gustave lui attribuait hautement les revers de la dernière campagne, disant que les trois régiments chargés d'opérer un débarquement à Helsingfors, et qui y avaient perdu par le feu de l'ennemi la moitié de leurs soldats, n'auraient pas dû se retirer, même après en avoir reçu l'ordre. Rien n'avait pu fléchir ce prince, pas même les déclarations du général Boyer, qui avait commandé la retraite, et qui s'offrait en holocauste. Ces régiments furent honteusement réformés et privés de leurs médailles. On conçoit toute l'irritation qui en résulta parmi ces troupes, et combien il fut aisé pour les conspirateurs d'y ajouter encore. Le roi, ne se croyant plus en sûreté au milieu de ses gardes, fit venir auprès de lui deux régiments allemands, et cette mesure devint pour la malignité un nouvel aliment. La première pensée des conjurés fut d'assassiner le monarque, au moment où l'expédition française, destinée à soutenir les opérations des Danois, se montrerait dans la Baltique; mais cette expédition n'eut pas lieu, et d'ailleurs quelques Suédois hésitèrent à devenir les assassins de leur roi; ils ne voulaient qu'une réforme politique. Le ministère anglais, qui depuis longtemps est en possession d'avoir un pied dans toutes les intrigues de l'Europe, fut aussi consulté sur celle-là; mais Perceval et Canning déclarèrent que, s'il s'agissait d'attenter à la vie du roi, ils se croiraient obligés de le prévenir. Dès lors il ne fut plus question que de déposer Gustave. Les premiers symptômes de révolte se manifestèrent à l'armée de l'ouest, destinée à résister aux Danois, qui attaquaient la Dalécarlie, sous les ordres du prince d'Augustenbourg, lequel n'ignorait rien des plans de la conspiration, et que le futur roi Charles XIII était convenu de faire son successeur. Le prince danois, d'accord avec les conjurés, conclut un armistice avec les chefs de l'armée suédoise, dès qu'il les vit prêts à marcher contre leur capitale. Ce fut le colonel Adlersparre qui prépara et dirigea tout sur ce point. Après avoir fait arrêter le général en chef, seul officier peut-être qui dans cette armée ne fût pas du complot, il se mit à la tête d'un corps de 3,000 hommes, et marcha droit vers Stockholm, où Gustave restait dans une telle sécurité qu'il ne fut averti que lorsque les rebelles n'étaient plus qu'à deux jours de marche. Son premier mouvement fut d'aller à leur rencontre avec un petit nombre de serviteurs fidèles. Déjà les ordres du départ étaient donnés, lorsque les généraux Adlercreutz et Sylversparre, tous deux

initiés dans cette trame, après avoir fait d'inutiles efforts pour retenir le roi, se décidèrent à brusquer le dénoûment, de peur d'être découverts s'ils tardaient davantage. Dès le matin, Adlercreutz, avec ses aides de camp, se présente à la porte du palais, où Sylversparre est prêt à le seconder. Tous deux, introduits furtivement dans le cabinet du roi par le général Klingsparre, qui s'y trouvait déjà, demandent brusquement au monarque si son intention est encore de quitter la capitale. « — Oui, répondit-il; mais que vous importe? — « Dans ce cas, réplique Adlercreutz, je déclare à « Votre Majesté, au nom des premiers dignitaires « du royaume et de l'armée, qu'elle est en état « d'arrestation. — Trahison! s'écrie aussitôt Gus- « tave, » et tirant son épée il s'approche de la porte pour demander du secours. Mais Sylversparre lui en ferme le chemin, et se plaçant derrière lui, il arrache son épée, qu'il remet à un aide de camp. Le roi est ensuite repoussé dans un coin du cabinet, où Sylversparre le menace et lui signifie qu'il est mort s'il dit un mot. Les cris du prince avaient fait accourir une cinquantaine d'individus, officiers et domestiques, qui tous armés étaient prêts pour le départ. Voyant la porte fermée, ils s'efforcent de l'enfoncer, et déjà ils en avaient brisé un panneau lorsque l'audacieux Adlercreutz, sans se déconcerter, en fait ouvrir les deux battants, va au-devant des assaillants, et leur demande fièrement de quel droit ils se portent à de telles violences, leur montrant le roi assis dans un fauteuil et n'osant faire un mouvement, de peur d'être égorgé, ainsi qu'on le lui avait déclaré. Et voyant dans cette foule l'aide de camp de service avec le bâton de commandant, il arrache de ses mains cet emblème qui, selon un antique usage, donne les plus grands pouvoirs à celui qui le porte; il le montre à cette multitude consternée, et lui signifie audacieusement l'ordre de se retirer, qu'elle exécute en silence... Alors le roi, profitant du tumulte, s'empara de l'épée d'un officier, et sortit en fuyant, pour aller à la grand'garde du château. Rencontré par le major Graff, l'un des conjurés, il lui porte un coup d'épée, et lui fait au bras gauche une légère blessure, ce qui n'empêche pas cet officier, homme extrêmement vigoureux, de le saisir au corps, et malgré ses cris, malgré les efforts d'un fendeur de bois accouru au secours du prince, de le transporter dans un autre appartement (1), où il fut une seconde fois enfermé, désarmé, et demeura sans secours. Ainsi fut détrôné le dernier roi de l'antique maison de Holstein. Il n'y eut dans cette catastrophe d'autre sang répandu que celui de la très-légère blessure que le prince lui-même fit au major Graff. Toute la capitale resta immobile, à l'exception de quelques curieux que le tumulte et les cris arrêtèrent un instant devant le palais.

(1) Gustave a dit lui-même que dans ce moment décisif il s'évanouit et perdit tout à fait connaissance.

Gustave lui-même s'en étonna, et il disait en présence des conjurés qui le gardaient à vue : « Il fait « bien froid aujourd'hui, il paraît que les habi- « tants de Stockholm sont engourdis... » Ce qu'il y a de bien remarquable dans cette catastrophe, c'est qu'elle fut consommée le 13 mars 1809, presque le même jour où dix-sept ans auparavant le père de Gustave avait été frappé d'une manière encore plus cruelle. Du reste on ne peut douter que si, dans cette occasion, les conjurés avaient jugé que la mort du roi fût nécessaire au succès de leur complot, il n'eût éprouvé le même sort; mais on pensa qu'il suffirait de le tenir emprisonné. Après l'avoir enfermé dans le château de Drotningholm, ne jugeant pas que cette prison fût assez sûre, on le transféra à la forteresse de Gripsholm le 24 du même mois. C'est là que le 29, jour même où son père avait rendu le dernier soupir, on lui arracha une abdication, que tout démontre assez n'avoir été que le résultat de violences et de menaces, et que, malgré ces violences et ces menaces, il refusa courageusement de signer pour le compte de son fils. On a prétendu que ce fut à la suite d'une longue conférence avec sa mère que Gustave consentit enfin à une aussi grave concession, parce que cette princesse lui fit connaître alors le mystère de sa naissance; mais on sait qu'une déclaration aussi honteuse, lors même qu'il serait vrai que la mère de ce prince se fût déshonorée au point de la faire, ne prouverait rien contre le droit, et que Gustave IV et ses descendants n'en restaient pas moins les seuls et légitimes héritiers du trône. Ce ne fut qu'après son abdication que l'on permit à la reine et à ses enfants de se réunir à lui. Le jour même de l'emprisonnement, le duc de Sudermanie, après quelques semblants d'hésitation ou de scrupule, consentit à être l'*administrateur général* du royaume, et le 6 juin suivant il voulut bien être roi sous le nom de Charles XIII, ayant le prince d'Augustenbourg pour héritier, ainsi qu'il avait été convenu par une des premières clauses de la conjuration. On sait comment ce prince mourut un an plus tard, et de quelles scènes tragiques cet événement fut accompagné (1). Le nouveau roi se hâta de signer avec la Russie un traité par lequel il lui abandonna la Finlande, et dans le même temps il ouvrit avec la Prusse, le Danemarck et la France des négociations qui devaient le conduire à des sacrifices non moins importants. Pour

(1) Aux funérailles du prince d'Augustenbourg le peuple de Stockholm massacra ce comte de Fersen, si renommé par ses belles qualités, sa bonne mine et le dévouement sans bornes qu'il avait témoigné pour Louis XVI, dont il favorisa la sortie de Paris en juin 1791, lui servant de cocher. A l'époque de son assassinat, Bonaparte faisait rédiger à Stockholm un journal français par un sieur Morville. La manière dont on parla dans cette feuille de cet événement donna lieu de croire qu'il avait été prévu à Paris. Ce qui le prouve, c'est qu'avant le massacre du comte de Fersen, Bonaparte avait fait insérer dans le *Journal de Paris* une note où il disait en termes exprès que c'était ce *misérable Fersen* et sa sœur la *comtesse Piper* qui avaient *empoisonné* le prince d'Augustenbourg. Celui qui cite ce fait était alors un des rédacteurs du *Journal de Paris*. G—s.

Gustave, il resta encore quelques mois prisonnier au château de Gripsholm, où certes, après tous ces attentats, il ne pouvait guère se dissimuler les nouveaux périls dont sa vie était environnée. Cependant, naturellement brave et résigné, il ne parut pas un instant occupé de ces périls, et plus tard il a dit que ce temps avait été le plus heureux de sa vie. Entouré comme il l'était de sa famille, et débarrassé des soins du gouvernement qui lui avaient toujours paru fort pénibles, jamais il ne mangea avec plus d'appétit, jamais il ne dormit avec plus de tranquillité. Mais il ne pouvait guère espérer que ceux qui avaient usurpé sa couronne le laisseraient longtemps ainsi près d'eux. Après avoir proclamé la royauté du duc de Sudermanie, l'assemblée des états prononça l'exil perpétuel de Gustave et de sa famille, en lui accordant une pension qu'il refusa, et le 6 décembre 1809, il fut extrait de sa prison pour être conduit, sous la garde de plusieurs officiers, à Carlscrone, où il fut embarqué pour l'Allemagne, avec ordre de se rendre en Suisse. Il s'arrêta pendant quelque temps à Carlsruhe chez le grand duc de Baden, aïeul de la reine, et là il trouva encore quelques jours heureux, mais les États de ce prince, placés si près de la France, étaient beaucoup trop soumis à l'influence de Napoléon, alors toute-puissante; il fallut encore s'éloigner d'une cour paisible, mais dont la sécurité n'était fondée que sur la plus servile obéissance. Ce qu'il y eut de plus fâcheux dans ce nouveau départ, c'est que Gustave se sépara de tous les siens, et qu'il fit à sa famille des adieux qui devaient être les derniers. Alors il donna à son épouse une preuve de confiance, en lui laissant l'éducation des deux princesses ses filles et celle de son fils, ne mettant d'autres conditions à cette concession importante que celle d'élever ses enfants selon leur rang, dans la religion où ils étaient nés, et *selon les devoirs qu'un jour ils pourraient être appelés à remplir.* Cette dernière clause dut paraître d'autant plus remarquable que Gustave s'était toujours refusé à abdiquer pour son fils, quelles que fussent les prières ou les menaces dont on avait usé pour l'y faire consentir. Plus tard il abandonna encore à la reine l'administration des biens qui lui étaient échus par la mort de sa mère; mais il a dit lui-même qu'il eut à se repentir de tant de preuves de confiance, parce que l'éducation de son fils fut remise à un calviniste républicain, qui, lui inspirant de faux principes, l'éloigna du respect qu'il devait à son père. Depuis cette époque, Gustave, voyageant presque seul et de la manière la plus simple, parcourut successivement toutes les contrées de l'Europe. D'abord il se rendit à Bâle; puis sur les rives de la Baltique, dans les États du roi de Prusse, où l'on crut qu'il cherchait à passer en Suède. Des soldats prussiens l'arrêtèrent sur la côte par ordre du général Kalkreut, et il lui fut signifié, de la part de Frédéric-Guillaume, qu'il eût à s'abstenir d'une pareille démarche. Alors il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il eut avec Alexandre une longue conférence, dont on n'a jamais su les détails, mais dont les résultats ne devaient certainement pas être de le rétablir sur le trône, et encore moins de rendre la Finlande à la Suède. Aussitôt après cette entrevue, Gustave s'embarqua pour l'Angleterre, dont il avait été, en 1808, le seul et dernier allié. On le reçut assez bien à la cour de Saint-James; mais on ne lui donna pas plus qu'à celle de Saint-Pétersbourg des moyens de recouvrer ses droits. Il trouva ensuite des consolations et l'exemple d'une résignation, dont il n'avait pas besoin, dans une cour moins brillante, mais de laquelle il avait encore moins de secours à espérer. Louis XVIII, qui, aux premiers jours de l'infortune de Gustave, lui avait écrit d'une manière fort touchante, le reçut à Hartwell avec beaucoup d'empressement, et le vénérable aïeul du duc d'Enghien n'eut pas moins de plaisir à voir, dans sa retraite de Wimbledon, celui qui en 1804 avait pris tant de part à sa douleur. Revenu sur le continent, Gustave parut successivement à Hambourg, à Francfort et en Suisse, sous les noms de comte de *Gottorp*, de duc de *Holstein-Eutin* et de Gustafsson (fils de Gustave); n'ayant pas même toujours le droit de prendre un titre imaginaire; car ce fut à la réquisition du Danemarck qu'il dut quitter celui de comte de Holstein. En 1813, si l'on en croit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, il aurait demandé à Napoléon, après la bataille de Leipsick, la permission de combattre à ses côtés, comme son aide de camp, et celui-ci, tout en se refusant à une pareille demande, en aurait paru fort satisfait, et lui aurait répondu avec beaucoup de politesse. Tout cela nous paraît d'autant plus vraisemblable que Napoléon n'était pas alors celui des souverains de l'Europe à qui Gustave avait le plus de torts à reprocher, et qu'il est bien sûr qu'après la chute de l'empereur des Français, quand il le vit en proie à tant de douleurs sur le rocher de Sainte-Hélène, l'ex-roi de Suède écrivit à Louis XVIII *pour obtenir de sa générosité* (ce furent ses expressions) *un adoucissement au sort actuel du général Bonaparte.* Dans sa candeur, Gustave croyait à cette époque que tous les sentiments de générosité devaient se manifester, et que toutes les vertus allaient trouver leur récompense. Lorsqu'il vit les rois de la sainte alliance proclamer si haut le retour de tous les droits, et surtout celui de la légitimité, il pensa qu'à la fin son tour allait venir, et il fit remettre une déclaration au congrès de Vienne, non pas pour lui, a-t-il dit, mais pour son fils; car dans cette pièce importante nous voyons qu'il reconnaît que, pour son compte, il a réellement abdiqué. Comme on l'avait prévu, cette démarche n'eut aucun résultat, au moins que nous sachions. Les rois coalisés avaient reçu du général Bernadotte, de celui qui tenait la place de Gustave, ou celle de son fils, des services importants, et ils venaient de

contracter avec lui des engagements trop récents pour être oubliés. Gustave n'eut donc qu'à reprendre le cours de ses interminables pérégrinations, et s'il ne supporta pas tant d'adversités avec toute la résignation qu'il y avait mise jusque-là, si l'exaltation de ses pensées devint un peu plus vive, on ne s'en étonnera pas sans doute, en songeant à cet état de répulsion et de délaissement où l'univers entier semblait l'abandonner. C'est alors que, désirant faire un voyage en Palestine, il en demanda la permission au Grand Seigneur, et que l'ayant obtenue, il publia l'avis suivant dans tous les journaux : « Le duc de Hol-« stein-Eutin (ci-devant roi de Suède) fait savoir « qu'ayant résolu de faire un pèlerinage en Pales-« tine, il désire avoir dix compagnons de voyage, « un Anglais, un Danois, un Espagnol, un Fran-« çais, un habitant du Holstein-Eutin, un Hon-« grois, un Hollandais, un Italien, un Russe et « un Suisse. Tous les pèlerins devront être munis « de bons certificats, et chacun d'eux de quatre « mille ou tout au moins de deux mille florins, « pour former une caisse commune. Le costume « sera un vêtement noir; les pèlerins laisseront « croître leur barbe *comme une preuve de leur ré-« solution mâle*, et ils s'honoreront de porter le « nom de *Frères noirs*. Le lieu de rassemblement « est la ville de Trieste, où la pieuse caravane « devra être réunie le 24 juin prochain. Les can-« didats pour le pèlerinage sont invités à faire « insérer leur résolution dans les journaux de « leur pays et dans la *Gazette de Francfort*. » Personne ne s'étant rendu à ces bizarres propositions, Gustave partit seul pour l'Asie, et il se rendit d'abord en Morée, où il fut très-bien accueilli par le consul de France Pouqueville. Dans leurs entretiens, le prince parla beaucoup des droits de son fils à la couronne de Suède, et il remit au consul une protestation à cet égard, laquelle fut envoyée au ministère des affaires étrangères à Paris, où elle doit rester déposée. Gustave n'alla pas plus loin; il revint en Suisse, et son vaste projet de croisade n'eut alors d'autres résultats que de faire dire à ses ennemis, avec un peu plus de probabilité, qu'il avait perdu la tête. A la fin de 1816, ce prince habitait Francfort, d'où il se rendit à Hanovre. C'est là qu'il prit pour la première fois le nom de *Gustafsson* (fils de Gustave). La vie qu'il menait dans cette ville donna lieu de croire qu'il s'occupait de quelque objet littéraire, et en effet il publia l'année suivante (1817), dans les *Mélanges de littérature*, imprimés à Iéna, un écrit intitulé *Réflexions sur mes premières opérations militaires*. Ce mémoire exact dans les faits est écrit avec clarté et méthode. C'est un document précieux pour l'histoire. Il est précédé de ce court avertissement. « Je soumets ces réflexions « à l'examen du public éclairé, *s'il y en a*. Je dé-« sire du moins que quelques yeux du métier, « d'un véritable mérite, veuillent y jeter le regard « de l'expérience. » Après cette publication, Gustave retourna en Suisse, et ayant demandé à la ville de Bâle le droit de cité, qu'on lui accorda sans difficulté, il fut solennellement reçu le 5 février dans une séance du grand conseil, où il prononça un discours remarquable par ce début : « Né et élevé dans le sein d'une nation libre et « indépendante, je sais apprécier, messieurs, la « preuve de confiance que vous me donnez en « m'accordant le droit de cité parmi vous. » Comme il est d'usage de choisir une tribu, le prince fit choix de celle des *fileurs*, qui est composée de maîtres et d'ouvriers. Devenu ainsi simple citoyen d'une république, l'ancien roi de Suède ajouta encore, s'il était possible, à la simplicité de sa vie. On le voyait tous les jours au milieu de la foule, marchant à pied et sans suite, mangeant à table d'hôte dans les auberges avec les commis voyageurs, qui riaient d'une infortune dont ils ne pouvaient comprendre ni les causes ni l'étendue. Et quand il se remettait à parcourir le monde, il entrait sans répugnance dans les voitures publiques les moins chères et les plus incommodes. Un jour qu'il s'y trouvait transi de froid à côté d'un homme qui ne le connaissait pas, ce compagnon de voyage lui prêta son manteau par commisération. Voilà où en était dans les dernières années de sa vie le descendant des Gustave! et il supportait tant de maux avec beaucoup de résignation, on ne peut le nier. Une seule chose lui causait des chagrins très-vifs, c'étaient les publications injurieuses que l'on faisait contre lui. Il y répondait aussitôt avec beaucoup de vivacité, mais sans cesser d'être poli, et toujours avec quelque raison et vérité. Ce fut ainsi qu'il réfuta les nombreuses erreurs qu'il trouva dans son article de la *Biographie des Contemporains*, par Arnault, Norvins, etc., et que dans le même temps il répondit à quelques assertions de l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée*, où M. de Ségur était allé jusqu'à dire que le règne de Gustave IV ne lui avait paru qu'*une série de fausses ou de folles combinaisons politiques*. « Est-ce « en 1825, répondit Gustafsson, que l'on peut « oser dire, à la face de l'Europe et de ses gou-« vernements, que soutenir les droits légitimes « des trônes, l'indépendance des États et leurs « droits commerciaux, c'est voir faussement en « politique et agir en insensé?... » Répondant ensuite à l'accusation d'avoir le premier rompu l'alliance qui existait entre la France et la Suède, Gustave disait encore à M. de Ségur : « Vers l'épo-« que à laquelle vous faites allusion, il n'y avait « plus d'alliance entre la Suède et la France; il y « avait paix et amitié. Les deux nations faisaient « librement leur commerce. Ce fut la révolution « française qui rompit l'alliance entre les deux « États; le reste n'a été que la suite des événe-« ments malheureux de 1804. Et puisqu'il faut « revenir encore sur des traces de sang, disons « que ce fut la mort du duc d'Enghien, jointe à la « violation du territoire germanique, et à une

« note fulminante de Bonaparte qui brisa les liens « déjà affaiblis... » Toute la lettre de Gustave, qui fut insérée dans la plupart des journaux de France et d'Allemagne, est du même ton, de la même vérité. Certes, il n'y a rien là de faux ni d'insensé. Tout ce que l'ex-roi de Suède écrivit dans ce temps est du même genre. Le plus grand tort, ou même, si l'on veut, la plus grande folie de ce malheureux prince, ce fut de croire à la probité et à l'honneur dans un siècle de perversité et de mensonges, et ce tort il l'a cruellement expié par la perte d'une couronne qu'il tenait de ses aïeux, par vingt-huit ans d'exil et de souffrances! Au milieu de tant d'infortunes et avec un caractère naturellement irritable, l'exaltation de ses pensées fut sans doute quelquefois excessive; mais il est au moins sûr que dans aucune circonstance il ne s'écarta des voies de l'honneur et de la plus sévère probité. Le tort le plus réel qu'on puisse lui reprocher est sa conduite envers sa femme, l'une des princesses les plus remarquables de l'Allemagne par l'esprit et la beauté. En 1812 il y mit le comble par une sentence de divorce qu'il lui envoya de Bâle, où il se trouvait. Depuis ce temps il fut pour toujours séparé d'elle et de tous ses enfants. On a dit qu'il avait alors pris du goût pour la fille d'un banquier, dont il demanda la main qui lui fut refusée. Du reste, il se montra dans toutes les occasions fort attaché à ses principes de religion, qu'il poussait quelquefois jusqu'à la mysticité. En 1830 il se retira dans les États de la maison d'Autriche, où son fils avait pris du service. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie dans la plus profonde obscurité. Il mourut tout à fait ignoré dans un coin de la Moravie, au mois de mars 1837, dans le château d'Eicham près de Brunn, qui appartient au prince Wasa, et il y fut enterré en présence de son fils, venu de Vienne pour cette cérémonie, et du ministre luthérien Lumnitzer, qui prononça une oraison funèbre, dont on est fondé à croire que le défunt eût été peu satisfait, s'il avait pu la connaître. On a publié à Paris en 1826 : *la Vérité mise en face du mensonge*, ou *les Quatre-vingt-six erreurs, faussetés et calomnies, contenues dans un seul article de la Biographie des contemporains, relatifs à Gustave IV, ancien roi de Suède, signalées et rectifiées par lui-même*, in-8° de 4 feuilles. Gustave a fait imprimer sous ses yeux à Leipsick, en 1829, *Mémorial du colonel Gustafsson*, vol. in-8° de 160 pages, où se trouvent mis en regard l'article de la *Biographie des Contemporains*, qui l'avait tant contrarié, et la réfutation qu'il en a faite, phrase par phrase. Il y a joint une relation de la campagne de 1807 en Poméranie sous ce titre : *Mes premiers faits d'armes;* sa réfutation de M. de Ségur, et quatre *Lettres à monsieur le comte de Las Cases*. On trouve dans tout cela des éclaircissements utiles pour l'histoire. Le ton en est modéré, et l'auteur, se conformant à sa position, s'abstient de beaucoup de réclamations devenues inutiles, ou même dangereuses, et il omet des circonstances qui ne pouvaient qu'irriter ses ennemis. Il avait écrit des mémoires beaucoup plus étendus, et qu'il envoya en 1829 à M. de Las Cases, lequel refusa d'être son éditeur, à cause de ses occupations, et lui renvoya son manuscrit, qui devait contenir des révélations importantes, mais que probablement on n'imprimera jamais, ce qui est une perte pour l'histoire. M—D j.

GUSTAVE ÉRICSON, prince de Suède, naquit en 1568 d'Éric XIV et de Catherine Monsdotter, qui, d'un rang très-obscur, fut élevée sur le trône du consentement des états. Au moment de sa naissance le prince Gustave avait été déclaré héritier de la couronne de Suède; mais la chute de son père, détrôné par Jean III, entraîna la sienne. On voulut d'abord le faire périr; heureusement un gentilhomme fidèle à son père parvint à le sauver. Il fut cependant obligé de quitter le royaume pour se mettre à l'abri des poursuites de Jean. La Pologne devint son asile : n'osant toutefois se faire connaître, et manquant de tout appui, il fut réduit à servir dans une auberge, et l'on vit le fils d'un roi, le descendant de Gustave Wasa, garder les écuries et panser les chevaux. Ayant fait de bonnes études, et connaissant plusieurs sciences, il prit la résolution d'aller à Prague pour y donner des leçons à la jeunesse. Mais ayant appris que sa mère était en prison dans la province de Finlande, il demanda la permission de pouvoir se rendre auprès d'elle, et il allait arriver en Suède, lorsqu'il fut averti que Jean avait conçu de nouveaux soupçons contre lui et que sa tête avait été mise à prix. Sigismond, fils de Jean et roi de Pologne, donna un asile à l'infortuné Gustave, qui obtint le revenu d'une abbaye. Quelque temps après, le czar de Moscovie l'appela à sa cour, lui promettant de le faire roi de Finlande; mais il mit à cette faveur la condition que le prince changerait de religion et se déclarerait contre la Suède. Gustave, malheureux mais incapable de trahir le devoir et l'honneur, refusa de souscrire à la proposition du czar. Cependant il avait passé en Russie, et pendant les troubles politiques qui éclatèrent peu après dans cet empire, il éprouva de nouvelles infortunes. L'usurpateur Démétrius, qu'il ne voulut pas reconnaître, le fit enfermer dans une prison, où il resta plusieurs années, et dont il ne sortit que pour terminer ses jours dans l'indigence et l'abandon. Il mourut à Kaschin en 1607. Entre les sciences qu'il avait cultivées, la chimie avait toujours obtenu le premier rang; et les savants de son temps l'appelaient Théophraste Paracelse second. C—AU.

GUTBERLETH (Henri) naquit à Hirschfeld en 1592. Il fut successivement recteur de l'école de Dillenburg, professeur de philosophie et recteur à Herborn, recteur à Hammon, et enfin recteur et professeur à Deventer. Il mourut dans cette dernière ville à la fin de mars de l'année 1635. Ses

principaux ouvrages sont : 1° *Pathologia*, etc. ; *Pathologie*, ou *Traité des affections humaines sous le rapport physique et moral*, Herborn, 1615; 2° *Physicæ*, etc., *Institution abrégée de physique ou de philosophie naturelle*, ibid., 1623 ; 3° *Ethicæ*, etc., *Traité de morale en un livre*, ibid., 1630 ; 4° *Chronologia*, etc. ; ce traité de chronologie ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur, à Amsterdam, en 1639. B—ss.

GUTBERLETH (Tobie) naquit en 1674 ou 1675, à Lewarde en Frise et mourut le 8 janvier 1703 à Franeker, où il exerçait depuis le 16 juin 1697 les fonctions de garde de la bibliothèque publique. Gutberleth a publié quelques ouvrages qui annoncent de fortes études, et font regretter qu'un homme qui pourrait faire tant d'honneur aux lettres n'ait pas vécu plus longtemps. On a de lui en latin des dissertations *sur les mystères des dieux Cabires, sur les prêtres saliens*, et *sur deux inscriptions grecques*, dont le recueil a paru à Franeker en 1703 et 1704, et que Poléni a réimprimées dans son *Supplément* aux *Trésors* de Grævius et de Gronovius. Gutberleth a été aussi éditeur des *Observations* latines de Ruperti sur l'*Abrégé historique* de Besold (Franeker, 1698) ; des *Aménités du droit civil* de Ménage (ibid., 1700) ; de la *Grammaire philosophique* de Scioppius (ibid., 1704), et de deux ouvrages historiques en hollandais par Abbes Gabbema, 1701, 1703 (*voy.* Gabbema). B—ss.

GUTBIER (Gilles), savant orientaliste, naquit en 1617 à Weissensée en Thuringe. Il étudia à Rostock, à Kœnigsberg et à Leyde, visita ensuite les villes d'Oxford, de Lubeck et de Hambourg, et fut nommé en 1652, dans cette dernière ville, professeur de langues orientales; il y enseigna également depuis 1660 la philosophie, et il avait obtenu cette même année, à l'université de Giessen, le degré de docteur en théologie. Gutbier mourut le 27 septembre 1667 dans le village d'Ufhosen, près d'Erfurt, entre les bras de son frère, ministre protestant de cette commune. On distingue surtout parmi les ouvrages qu'il a publiés : 1° *Novum Testamentum syriacum, cum punctis vocalibus et versione latina Matthæi*, etc., Hambourg, 1663, in-8° ; ibid., 1749, in-8°. Il établit pendant quelques années une imprimerie, et, pour éviter des fautes d'impression dans son *Testament syriaque*, il en fut lui-même l'auteur, le compositeur, le correcteur et l'imprimeur. 2° *Lexicon syriacum continens omnes N. T. syriaci dictiones et particulas, cum spicilegio et appendice*, Hambourg, 1667, in-8° ; ibid., 1694, in-8°, et avec des corrections de Jean-Michel Gutbier, professeur à Weissenfels, Naumbourg, 1706, in-8° ; 3° *Notæ criticæ in Novum Testamentum syriacum*, Hambourg, 1667, in-8° ; revu et corrigé par J.-M. Gutbier, Naumbourg, 1706, in-8°. Ces deux opuscules se joignent assez ordinairement au premier, sous le titre de *Clavis operis*. Ce savant a laissé en manuscrit : *Versio totius N. T. syriaci latina ; Grammatica linguæ syriacæ ; De linguarum præsertim orientalium necessitate et utilitate ;* et *Doctrina de accentuatione Hebræorum prosaica, item metrica.* B—h—d.

GUTHRIE (William), écrivain écossais, né en 1708 à Brichen, dans le comté d'Angus, exerça d'abord la profession de maître d'école ; les suites d'une intrigue d'amour, qui porta le trouble dans sa famille, l'obligèrent de s'éloigner, et il vint à Londres, où l'exercice de quelques talents littéraires lui procura une ressource pour subsister. Il fut en même temps aux gages du gouvernement, des libraires et de quiconque voulut acheter ses services. Lui-même se représente, dans une lettre adressée à un ministre, comme *auteur de profession*, et M. d'Israëli suppose que c'est lui qui le premier a désigné ainsi dans la langue anglaise cette classe peu relevée d'hommes de lettres :

Prêts à vendre leur plume à qui veut la payer.

Son dévouement au ministère fut récompensé en 1745 par une pension annuelle sur le trésor; pension qu'il continua de toucher jusqu'à sa mort, arrivée le 19 mars 1770. Une merveilleuse facilité le rendait propre à ce genre d'écrits qui demande une exécution prompte plutôt qu'une rédaction soignée. Il ne manquait pas d'instruction, ni même de talent ; mais comme il était obligé de travailler à la hâte, ses ouvrages sont déparés par beaucoup de négligences et même d'erreurs ; on est choqué en outre du ton important qu'il y prend souvent avec prétention en présentant des réflexions fausses ou communes. Cependant ils eurent un moment de vogue, puisque la rapidité de sa plume ne pouvait plus suffire aux travaux qui lui étaient demandés par les libraires, et il finit par se borner à mettre son nom à une foule de compilations de tout genre. On cite parmi ses ouvrages une *Histoire de la pairie anglaise ;* une *Histoire générale du monde* (composée avec John Gray, etc.), 1765, 10 vol. in-8° ; une *Histoire d'Angleterre*, 3 vol. in-fol., le plus supportable de ses ouvrages historiques ; une *Histoire générale de l'Écosse*, 1770, 10 vol. in-8°. On n'en connaît plus guère que le titre : comment, en effet, se résoudre à dévorer des récits insipides, quand on peut lire sur les mêmes sujets un Hume ou un Robertson ? Le seul des ouvrages imprimés sous le nom de Guthrie, qui soit généralement connu aujourd'hui, est attribué au libraire Knox : c'est la *Grammaire géographique, historique et commerciale*, dont la partie astronomique est due à James Ferguson. On en a fait de nombreuses éditions ; les dernières sont fort augmentées : la vingt et unième est de 1810, Londres, en 1 volume grand in-8° avec des cartes. Nous en avons une traduction faite par MM. Noël et Soulès, Paris, 1801, in-8°, avec atlas in-4°, et dont il a paru en 1807 une quatrième édition en 8 volumes avec atlas. On a encore sous le nom de Guthrie *les Amis*,

histoire sentimentale, 1754, 2 vol. in-12; des traductions de Cicéron : 1° *Lettres à Atticus*, 1752, 2 vol. in-8°; 2° les *Offices*, 1755, in-8°; 3° *De l'Orateur*, 1755, in-8°; 4° les *Oraisons*, 1766, 3 vol. in-8°; une traduction de *Quintilien*, 1756, 2 vol. in-8°; et quelques autres publications peu importantes. X—s.

GUTSMUTHS (Jean-Chrétien-Frédéric), instituteur allemand, né en 1759 à Quedlinbourg, n'avait pas encore quitté le gymnase de sa ville natale quand il se chargea de l'éducation des fils du médecin Ritter, et après avoir passé trois ans à l'université de Halle pour achever sa propre instruction, il revint dans le sein de la famille Ritter pour reprendre sa tâche d'instituteur. Lorsqu'à la mort du médecin, les enfants furent placés en divers endroits, Gutsmuths accompagna l'un d'eux à l'institution que Salzmann avait fondée depuis quelque temps à Schnepfenthal, et qui subsiste encore, quoique avec moins d'éclat qu'autrefois. Dès lors Gutsmuths, secondant le chef de l'établissement, se livra tout entier à l'éducation que Salzmann avait à cœur d'améliorer et d'accommoder aux besoins de notre époque. Gutsmuths porta surtout son attention sur les récréations de la jeunesse et entrevit de grandes améliorations à y faire. Ses vues sur la gymnastique, qu'il rendit publiques, après les avoir mises à exécution dans la maison de Schnepfenthal, furent tellement goûtées qu'on les pratiqua dans beaucoup d'autres institutions, même à l'étranger, et qu'actuellement elles sont adoptées dans la plupart des maisons d'éducation en France. L'armée prussienne commença aussi de s'y livrer, après que quelques militaires eurent appris la gymnastique dans la maison de Schnepfenthal. On sait que ces exercices gymnastiques, pratiqués par la jeunesse prussienne avant et après les guerres contre Napoléon, prirent plus tard un caractère politique et alarmèrent le cabinet de Berlin, au point qu'il crut devoir les prohiber comme des mouvements révolutionnaires. Ayant achevé l'éducation de son élève Charles Ritter, qui devint un professeur distingué de l'université de Berlin et un savant géographe, Gutsmuths, s'étant marié, se retira en 1797 dans une petite propriété qu'il avait acquise à Ibenhain, village voisin de Schnepfenthal. Il y vécut heureux pendant plus de trente années, partageant son temps entre l'éducation de ses enfants et quelques travaux littéraires, particulièrement sur la géographie, qui devint sa science favorite, après qu'il eut exposé toutes ses idées sur l'éducation, tant dans des traités qu'il avait rédigés que dans un recueil périodique qu'il avait continué pendant dix-neuf ans, et qui le mit en rapport avec la plupart des écrivains allemands, occupés de l'éducation de l'enfance. Il jouissait de l'estime générale due autant à ses qualités sociales qu'aux efforts qu'il avait faits pour l'amélioration de l'éducation; la princesse régnante de Wied lui envoya le diplôme de conseiller aulique; la société britannique pour les écoles l'admit au nombre de ses membres. Il s'est éteint pour ainsi dire de vieillesse en 1838. Voici les titres de ses ouvrages, tous écrits en allemand : 1° *Gymnastique de la jeunesse, contenant une instruction pratique pour les exercices du corps*, Schnepfenthal, 1793; 2e édition, 1804; 2° *Jeux pour exercer et récréer le corps et l'esprit de la jeunesse*, Schnepfenthal, 1796; 3e édition, 1802; 3° *Petit manuel de l'art de la natation*, Weimar, 1798. Gutsmuths avait combiné la théorie développée dans un ouvrage italien de Bernardi avec des méthodes plus anciennes. Sous sa direction, les élèves étaient devenus des nageurs très-habiles. Cependant on assure que lui-même ne savait pas nager. 4° *Mon voyage de la Thuringe aux montagnes des Géants, aux sources de l'Elbe et à travers la Bohême*, Breslau, 1799; 5° *Bibliothèque de la pédagogie, des écoles et de toute la littérature pédagogique de l'Allemagne*, Gotha, Leipsick et Neustadt, 1800-1819, 52 vol. in-8°; 6° *Amusements mécaniques de la jeunesse et de l'âge viril, contenant une instruction pratique dans l'art du tourneur, de l'ouvrier en métaux et de l'opticien*, Altenbourg, 1801; 2e édition, Leipsick, 1816; 7° *Almanach des jeux*, Brême, 1802; 2e édition, Francfort, 1809 (sous le titre d'*Amusements et jeux de la famille de Tannenberg*); 8° *Manuel de la géographie pour les maîtres et pour les amis de la science géographique*, Leipsick, 1810; 4e édition, 1826. Gutsmuths fut un des premiers qui firent entrer dans l'enseignement de la géographie les notions de l'histoire naturelle du globe. 9° *Petit abrégé de la géographie*, Leipsick, 1819; 3e édition, 1828; 10° *Livre élémentaire pour les écoles urbaines et rurales*, Francfort, 1814; 2e édition, 1820; 11° *Livre des tournois pour les fils de la patrie*, Francfort, 1817. On sait que c'est sous le nom de tournois que les exercices gymnastiques furent cultivés par la jeunesse allemande; 12° *Abrégé de la gymnastique allemande* (publié aussi sous le titre de *Catéchisme de l'art des tournois*), Francfort, 1818; 13° *la Patrie allemande*, Gotha et Leipsick, 1821-1832, 4 vol. in-8°. C'est la géographie de l'Allemagne. 14° *Description complète de la Guyane et du Brésil, avec une introduction relative à l'Amérique méridionale*, Weimar, 1827; 15° *Description complète de la Colombie*, ibid.; 16° *Description complète du Chili, de l'Araraucanie, de la Patagonie, de la Terre de feu, des îles Malouines et des îles du Pôle du sud*, ibid., 1830. Les trois derniers ouvrages forment les tomes 19 et 20 de la grande géographie publiée aux frais du libraire Bertuch à Weimar. Gutsmuths a coopéré aussi aux *Entretiens*, de Salzmann, *pour les enfants et leurs amis*, et aux *Voyages des élèves de l'institution de Schnepfenthal*. Il a achevé et publié en 1787 la traduction allemande de Lactance, commencée par son maître Hergt; enfin il a publié avec Beutler en 1790 une *Table des matières des principaux recueils périodiques de l'Allemagne*. Une notice sur Guts-

muths est insérée dans les *Zeitgenossen*, 3e série, t. 4, 1832. D—G.

GUTTEMBERG (Jean GENSFLEISCH de Sulgeloch, dit), inventeur de l'imprimerie en Europe, naquit à Mayence en 1400. Deux villes seulement se disputent encore aujourd'hui l'honneur d'avoir donné le jour à l'art typographique, et toutes les deux produisent le même artiste; il ne reste cependant aucun monument de cet art revêtu du nom de Guttemberg. Mais une tradition si forte, et adoptée par les deux villes, dépose incontestablement en faveur de l'individu. La famille de Guttemberg était noble, et possédait deux maisons, l'une appelée *Zum Gens fleisch* (maison de la chair d'oie); l'autre *Zum gudenberg* (maison de bonne montagne). Guttemberg était à Strasbourg en 1424, et y contracta en 1436 société avec André Dryzehn et quelques autres, *pour tous ses arts et secrets tenant du merveilleux*. George Dryzehn, frère d'André (qui venait de mourir), prétendait le remplacer dans la société, et intenta en 1439 un procès à Guttemberg, qui fut condamné à donner aux héritiers la part du défunt. Il paraît que l'invention de la typographie était au nombre de *ces secrets merveilleux*, motifs de l'association. C'est donc en 1436 et dans Strasbourg qu'on peut placer la naissance de l'imprimerie. Mais on ignore quels en ont été au juste les premiers procédés et les premiers produits. On croit assez communément que dès 1438 Guttemberg avait employé les caractères mobiles en bois; mais (soit crainte de déroger, soit à cause des mauvaises affaires qu'il avait faites), il n'a mis dans aucun temps son nom à ses ouvrages, et l'on est ici réduit à des conjectures. Ce qui est certain, c'est que Guttemberg était encore compté en 1444 parmi les habitants de Strasbourg : mais dès 1443 il avait loué une maison à Mayence, et en 1450 il y contracta société avec Fust (*voy.* Fust). C'est à cette société qu'on attribue généralement la *Biblia latina*, dite aux quarante-deux lignes, sans date, nom de lieu, ni d'imprimeur. Il paraît même que ce fut la cause du procès qui survint entre les deux associés. Fust réclamait les avances qu'il avait faites de sommes assez fortes. Guttemberg, cette fois, se vit forcé d'abandonner, en 1455, l'établissement à Fust, qui l'exploita avec Schoiffer (*voy.* Schoiffer). Mais, dès l'année suivante, Guttemberg, aidé par Conrad Humery, syndic de Mayence, établit une autre presse dans la même ville. C'est sans doute de cette seconde imprimerie du gentilhomme mayençais que sortit l'ouvrage intitulé *Hermanni de Saldis speculum sacerdotum*, 16 feuillets in-4°, sans date ni nom d'imprimeur, mais bien avec celui de la ville (Mayence), et imprimé avec des caractères différents de tous ceux des imprimeries connues de Mayence : tel est sur ce volume l'opinion de M. Van Praet, qu'on peut adopter sans témérité. M. G. Fischer, qui a publié un *Essai sur les monuments typographiques de J. Guttemberg* (Mayence, an 9, in-4°), attribue à cet imprimeur l'impression de dix ouvrages, et, entre autres, quatre éditions du Donat. Depuis la publication de l'ouvrage de M. Fischer on a découvert le feuillet d'un de ces Donat sur lequel est la souscription de *Pierre de Gernsheim* (Schoiffer); ce qui autoriserait à donner au même Schoiffer les ouvrages exécutés avec les mêmes caractères. Mais ces caractères, qui sont ceux de la *Biblia latina* en quarante-deux lignes, ayant appartenu d'abord à la société de Guttemberg et Fust, puis à celle de Fust et Schoiffer, il est fort difficile de faire à chacun sa part des impressions. Il est à remarquer que les noms des inventeurs des deux plus célèbres découvertes du 15e siècle ne sont point attachés à leurs découvertes. Le psautier de 1457, dont la priorité de date est incontestable, ne porte que les noms de Fust et Schoiffer. Cependant il est impossible que ce soit le premier produit de l'art. Depuis près de quatre siècles on est parvenu à donner aux caractères une forme plus élégante (et quelquefois peut-être moins favorable à l'œil); mais, sur les autres parties, le psautier de 1457 est et sera toujours regardé comme un chef-d'œuvre. Il a donc dû être précédé d'essais plus ou moins lents, et c'est ici que la part de Guttemberg ne peut lui être contestée. Il est vraisemblable que l'on a mis, dans l'enfance de l'art, plus de dix-huit mois pour imprimer ce psautier; et, dès lors, on se trouve remonter jusqu'avant la séparation de Guttemberg et de Fust. Palmer, dans son histoire de l'imprimerie (en anglais), cite un livre intitulé *Liber dialogorum Gregorii*, et en rapporte la souscription en ces termes : *Presens hoc opo* (opus) *factum est per Johan. Guttenbergium apud Argentinam anno millesimo CCCCLVIII*. David Clément, sur la foi de Palmer, cite ce volume dans la préface de sa *Bibliothèque curieuse*, p. 16, et encore t. 4, p. 70, et t. 9, p. 275-276; mais, dans ce dernier endroit, il reconnaît lui-même en avoir cru un peu trop facilement Palmer, et regarde la souscription qu'il rapporte comme *sujette à caution*. On sait aujourd'hui que cette souscription, qui paraît imprimée, l'a été après coup, et même, dit-on, à Oxford. En effet, en 1458 Guttemberg avait son second atelier à Mayence, et il le fit valoir jusqu'en 1465, qu'il fut nommé gentilhomme de la maison de l'électeur Adolphe de Nassau. Il mourut, trois ans après, le 24 février 1468. On a beaucoup écrit sur Guttemberg et sur son invention. Il reste encore bien des choses à éclaircir, et peut-être aujourd'hui serait-il difficile d'imaginer quelque nouvelle hypothèse. De nombreuses recherches et quelques découvertes récentes ne sont pas suffisantes pour dissiper tous les doutes. Il est à croire qu'en s'éloignant de l'époque de l'invention de l'imprimerie, on ne rencontrera plus de monuments inconnus jusqu'à présent, qui seuls pourraient faire autorité. Outre l'ouvrage de M. Fischer cité plus haut, il suffira d'indiquer :

1° *Monumenta typographica quæ artis hujus præstantissimæ originem, laudem et abusum posteris produnt, instaurata studio et labore J.-C. Wolfii*, Hambourg, 1740, deux parties, in-8°, contenant quarante-quatre ouvrages entiers, relatifs à l'origine de l'imprimerie et trois cents passages environ de différents auteurs sur le même sujet; 2° *Essai d'annales de la vie de J. Guttemberg, inventeur de la typographie, par J.-J. Oberlin*, Strasbourg, 1801, in-8°; ouvrage qui renvoie à beaucoup d'autres, dont il donne le résumé; 3° *Bibliotheca Moguntina libris sæculo primo typographico Moguntiæ impressis instructa a Stephano Alexandro Wurdtwein episcopo Heliopolensi*, Augsbourg, 1787, in-4°; 4° *J.-D. Schœpflin Vindiciæ typographicæ*, Strasbourg, 1760, in-4°; 5° *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie, par M. Daunou*, 1803, in-8°; 6° *Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques, l'opinion de M. Daunou et celle de M. Van Praet, par Lambinet* (2e édition), 1810, 2 vol. in-8°, dans lesquels est réimprimé l'ouvrage de Daunou; 7° *Initia typographica illustravit J.-F. Lichtenberger*, 1811, in-4°, dont l'auteur a publié une suite sous ce titre : *Indulgentiarum literas Nicolaï quinti P. M. pro regno Cypri impressas anno 1454, matricumque epocham vindicavit; Initia typograph. supplevit*, 1816, in-4°. A. B—T.

GUTTENBERG (Charles), graveur, né à Nuremberg en 1744, apprit le dessin et la gravure dans sa patrie. Arrivé à Paris vers 1780, il se perfectionna dans son talent, à l'aide des conseils de George Wille. Ses ouvrages les plus remarquables sont la *Suppression des ordres monastiques* dans toutes les villes soumises à la domination de l'empereur Joseph II, grande estampe d'après Franck de Liége; une très-jolie copie de la *Mort du général Wolf;* un sujet d'intérieur d'appartement d'après Rembrandt pour la galerie du Palais-Royal. Le burin de cet artiste est brillant et agréable : ses ouvrages sont très-soignés et d'une touche assez fine. Guttenberg est mort à Paris en 1790. P—E.

GUTTERY (Jean de), médecin originaire d'Italie, fut attaché pendant quelque temps au cardinal de Lorraine, et devint ensuite médecin de Claude de Guise, abbé de Cluny. Il a traduit de l'espagnol en français *les épîtres dorées et discours salutaires* de Guevara (*voy.* ce nom). Si l'on en croit la *Légende de dom Claude de Guise*, il mourut empoisonné par cet abbé : « On n'a jamais pu savoir « l'occasion. Les uns tiennent que c'était pour le « refus de mille ou douze cents écus qu'il voulait « branqueter à son médecin : autres que c'était « pour mettre en réserve la prébende et gages « de médecin (trois à quatre cents livres par an « tout au plus), ce qui est vraisemblable. » *Légende*, p. 85. Dans ses notes sur la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine, la Monnoye donne au médecin de Claude de Guise le prénom de *Gabriel;* mais sa mémoire, d'ailleurs si fidèle, se trouvait en défaut. — Guttery (1) (Gabriel), né vers 1550, à Cluny, puisqu'il se dit lui-même *Cluniacese*, était, selon toute apparence, le fils ou le neveu du précédent. Quoique sa famille fût attachée depuis longtemps à la maison des Guise, et qu'il leur dût sa fortune, on ne le voit point figurer parmi les partisans de troubles que la Ligue suscita en si grand nombre. Homme d'esprit et de plaisir, il passa sa vie au milieu des sociétés les plus agréables de Paris, faisant de la culture des lettres moins une occupation qu'un délassement. On a de lui : *La Camiletta all'illustrissimo signor d'Alincourt*, Paris, 1586, in-8°; *La Priapeia*, ibid., 1586, in-8° de 29 pages. Ces deux pièces, réunies ordinairement dans le même volume, sont très-rares : ce sont des dialogues entre des courtisanes dans le genre des fameux *Ragionamenti* de l'Arétin. On doit encore à Gabriel : l'*Histoire et la vie de Marie Stuart, reine d'Écosse, en laquelle est clairement justifiée la mort du prince d'Asley, son mari;* traduit du latin d'Obert Barnestopolius (Robert Turner), Paris, 1589, in-12. W—S.

GUTZIKOW ou GUSIKOW (Michel-Joseph), musicien, né le 2 septembre 1806, à Sklow, dans le gouvernement de Mogelow, en Russie, d'une famille où le talent de la musique semblait héréditaire depuis plus d'un siècle, manifesta de très-bonne heure les plus heureuses dispositions pour cet art. Son père, qui excellait sur plusieurs instruments, se chargea de son éducation musicale, et les progrès de Michel furent tels que, déjà dans sa huitième année, il savait si bien jouer du hautbois, du cor, de la flûte et de la clarinette, qu'il pouvait y exécuter à livre ouvert les parties d'orchestre les plus difficiles. Il continua ses études avec un zèle toujours croissant, et, à l'âge de quinze ans, il parcourut avec un de ses parents, violoncelliste distingué, les prinpales villes du midi de la Russie d'Europe, où il se fit entendre, et recueillit de l'or et des lauriers. Cependant l'approbation de ses compatriotes, parmi lesquels la musique est encore au berceau, ne suffisant point au jeune artiste, il voulut faire apprécier son talent par des juges plus compétents, et se rendit à Berlin, à Dresde, à Munich et à Vienne, où il excita un tel enthousiasme que les amateurs s'accordaient à l'appeler le *prodige musical*. En Italie, où il passa ensuite, on lui fit un accueil encore plus brillant. Un concerto de hautbois de sa composition, qu'il exécuta sur le théâtre royal de St-Charles à Naples, et où il avait accumulé comme à plaisir les passages les plus ardus qu'on puisse imaginer pour cet instrument, si ingrat et si difficile, lui valut une véritable ovation. Tous les artistes de l'orchestre, et les dilettanti qui s'étaient trouvés présents, ramenèrent Gutzikow en triomphe à l'hôtel où il

(1) Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, et d'après lui Papillon, *Bibliothèque de Bourgogne*, le nomment mal *Michel*.

logeait, et lui donnèrent une sérénade sous ses fenêtres; les croisées de plusieurs maisons voisines furent même illuminées. Le lendemain le directeur du théâtre alla chez Gutzikow et lui offrit un engagement de quatre ans, comme premier hautbois *solo*, moyennant des appointements de huit mille ducats (environ 32,000 fr.) par an, proposition que Gutzikow accepta. Cependant la renommée de ce grand artiste avait déjà fixé l'attention de son souverain, l'empereur Nicolas, qui désirait l'entendre, et qui, à cet effet, le fit inviter à venir dans sa capitale. Gutzikow, après avoir sollicité et obtenu un congé de quelques mois, se rendit à cette honorable invitation. Il joua en présence de toute la famille impériale sur les quatre instruments qu'il cultivait avec tant de succès, et l'empereur, pour lui témoigner sa satisfaction, lui envoya une bague enrichie de diamants, le nomma membre honoraire de sa chapelle-musique, et lui fit annoncer que dès qu'il se déciderait à se fixer à St-Pétersbourg, il serait reçu membre effectif de cette musique avec un traitement double de celui dont il jouissait à Naples. Gutzikow, touché de cette haute faveur, voulait en profiter, et fit ses préparatifs pour retourner à Naples, afin d'y terminer son engagement. Mais quelques jours avant son départ il fut subitement atteint d'une maladie de poitrine qui dégénéra au bout de quelques semaines en une phthisie pulmonaire, de sorte qu'il se vit obligé, pour sauver sa vie, de renoncer aux instruments à vent, les seuls dont il sût jouer. Ce funeste accident lui arriva dans sa vingt-deuxième année (en 1828). Alors, pour ne pas abandonner entièrement l'art qui était devenu un besoin pour lui, il conçut le projet de perfectionner un des instruments les plus simples, les plus imparfaits et les moins harmonieux, le claquebois, instrument dont le son sourd, rauque et dur, n'est en faveur que parmi quelques peuplades de l'intérieur de la Russie, qui n'en connaissent aucun autre. En apportant de légères modifications à sa structure et en y ajoutant quelques brins de paille, il parvint à en tirer des sons pareils à ceux de l'harmonica. Gutzikow donna au claquebois ainsi perfectionné par lui le nom d'*harmonica de bois et de paille*, et il en joua pour la première fois en public à Odessa, où l'on fut tellement étonné des sons agréables qu'il en tirait, que l'on hésitait à croire qu'ils fussent réellement produits par les matières insonores qui le composaient. Mais dès qu'on se fut convaincu qu'il n'y avait aucune supercherie de la part de l'artiste, celui-ci reçut de tous les amateurs, sur son heureuse invention, des félicitations qui auraient dû s'adresser plutôt à son jeu, car c'était à sa manière de jouer de cet instrument, à la délicatesse de son oreille, à son extrême sensibilité, enfin à l'âme qu'il savait mettre dans son exécution qu'étaient dus les étonnants effets qu'on admirait. D'Odessa il se rendit à Vienne, où il resta cinq mois sur la demande de l'empereur Ferdinand, qui affectionnait le nouvel harmonica, et combla de présents l'inventeur. Gutzikow vint dans le commencement de 1837 à Paris, où il reçut également un accueil distingué; mais sa maladie, dont un travail assidu qui agissait principalement sur les nerfs avait hâté les progrès, acquit une telle intensité que, d'après le conseil des médecins, il alla prendre les eaux à Aix-la-Chapelle; elles ne purent rien contre une maladie incurable, et Gutzikow s'éteignait peu à peu. Cependant ses amis l'engagèrent vivement à donner un concert dans cette ville, et il eut la faiblesse de céder à leurs instances. Ce concert eut lieu le 21 octobre 1837; Gutzikow y arriva faible et chancelant, se traîna plutôt qu'il ne marcha vers la balustrade de l'orchestre, pour exécuter sur l'harmonica de son invention une fantaisie composée par lui-même. Dans la dernière partie de ce morceau, les yeux du virtuose semblaient s'animer d'un feu extraordinaire; sur ses lèvres planait un sourire céleste; il joua avec tant de feu et d'âme que les auditeurs restèrent interdits d'étonnement et d'admiration; mais à peine le dernier accord eut-il sonné, et les applaudissements eurent-ils commencé, que Gutzikow tomba mort entre les bras de ses amis, qui se tenaient derrière sa chaise. Ainsi mourut, à la fleur de l'âge, ce jeune virtuose dont la vie tout entière était consacrée à son art, et qui donnait encore tant et de si grandes espérances! Gutzikow était d'une amabilité qui lui gagnait tous les cœurs. La modestie et la bienfaisance constituaient le fond de son caractère; il s'imposait les plus grandes privations pour pouvoir employer les sommes considérables qu'il gagnait au secours des membres indigents de sa famille et des pauvres en général, et il ne quittait jamais une ville sans donner un concert au bénéfice des établissements de charité. Gutzikow appartenait au culte israélite, auquel il était sincèrement attaché, et dont il observait toutes les règles avec la plus scrupuleuse exactitude. On raconte à ce sujet qu'une invitation personnelle de l'empereur d'Autriche, appuyée d'une autorisation des rabbins de Vienne, ne put le décider à faire de la musique un samedi. L'harmonica de bois et de paille dont il se servait, et qu'il avait construit lui-même, existe encore, mais personne ne sait en jouer comme lui. M—A.

GUTZLAFF (Charles), missionnaire et voyageur, naquit le 8 juillet 1803 à Pyritz en Poméranie. Dès sa première jeunesse il manifesta un grand esprit de piété, un vif désir de s'instruire et des talents peu ordinaires. Il voulait se vouer aux missions évangéliques et s'y préparer par des études spéciales; mais ses parents étaient pauvres et ils l'envoyèrent à Stettin apprendre le métier de bandagiste. Dans cette humble situation, le jeune Gutzlaff composa un petit poëme où il exprimait ses vœux et les sentiments dont il était

animé. Cette composition fut adressée par lui au roi de Prusse en ce moment à Stettin (1821), et ce prince le fit admettre à l'école des missions établie à Berlin sous la direction du docteur Jaenike. Deux ans après (1823) Gutzlaff put être envoyé à la société des missionnaires de Rotterdam, où on lui assigna la destination de Batta et de Sumatra. Toutefois voulant se bien préparer à sa dangereuse et pénible vocation, il différa son départ jusqu'au mois d'août 1826. Retenu à Java par suite de la guerre qui venait d'éclater à Sumatra, il se fixa à Batavia, où il épousa une riche Anglaise. Le missionnaire anglais Medhurst l'introduisit auprès des Chinois fixés à Batavia, et Guztlaff s'adonna à l'étude de leur langue avec une ardeur et un succès tels que deux années lui suffirent pour se l'approprier entièrement. Il se familiarisa même si complétement avec les habitudes et les mœurs des Chinois qu'il fut reçu sous le nom de Schih-li dans la famille Kuo, de la province Fo-kien. Au mois d'août 1828, Gutzlaff, accompagné de M. Tomlin, missionnaire anglais, partit pour visiter le royaume de Siam. Il séjourna avec lui pendant six mois à Bankok, capitale de Siam, ville d'une grande population, où il fut reçu avec respect et hospitalité par le peuple et les autorités. Le bouddhisme était la religion de l'État; mais toutes les autres religions étaient tolérées et il arriva souvent que nos deux missionnaires s'adressèrent à la multitude dans les temples païens. Gutzlaff profita de son séjour dans le royaume de Siam pour se perfectionner dans la langue chinoise, et apprendre le siamois. En même temps qu'il donnait ses soins à la propagation de l'Évangile il composait à cette époque une grammaire siamoise, et travaillait avec M. Tomlin à traduire en siamois le Nouveau Testament. Cependant la fatigue avait altéré sa santé, et en 1831 il entreprit pour la rétablir, sur les conseils d'un de ses amis chinois, un voyage en Chine, et il résolut de porter l'Évangile au sein de cet empire. Ayant pris un nom chinois, vêtu du costume des Chinois et se conformant à leurs habitudes, il visita, sans être inquiété, avec l'équipage de *la Jeunesse*, une grande étendue de la côte. Le 13 décembre 1831, après un voyage de six mois, il arriva à Macao, où il fut reçu par le docteur Morrison (*voy.* ce nom), avec qui il se lia assez intimement. Il s'occupa alors à répandre de petits traités religieux écrits en chinois, et, secondé par M. Medhurst, qui l'avait suivi à Macao, et par deux autres synologues, il se mit à traduire la Bible en chinois. Puis il fonda avec Morrison une société dont le but était de répandre les connaissances utiles dans le Céleste Empire, et publia un *magasin* mensuel chinois. Au mois de février 1832, la compagnie des Indes, voulant établir de nouvelles relations commerciales, envoya une expédition pour surveiller les côtes et s'informer des ports où elle avait le plus de chances de succès; Gutzlaff monta à bord du vaisseau *Lord Amherst*, en qualité d'interprète et de chirurgien, et visita ainsi les côtes de la Chine, de la Corée, du Japon et des îles Loo Choo. Sa mission religieuse était loin d'en souffrir. Chaque fois que le navire s'arrêtait, il descendait au milieu des indigènes et leur distribuait ses médicaments et ses livres. De retour à Macao en septembre, Gutzlaff entreprit un mois après à peine un nouveau voyage jusqu'à Tlemsin et dans la Tartarie mantchoue. A la mort de Morrison (août 1834), Gutzlaff fut nommé premier interprète de la surintendance britannique, et ensuite secrétaire du plénipotentiaire, secrétaire du gouvernement de Hong-kong et surintendant du commerce en Chine; il conserva ces emplois jusqu'à sa mort. Au mois de mai 1835 il essaya de pénétrer dans la province de Fo-kien, mais cette tentative échoua complétement. Vers le même temps furent publiées des défenses d'imprimer en chinois des livres relatifs au christianisme. Il fallut transporter l'imprimerie de Macao à Singapore. On dut même renoncer à la distribution gratuite des écrits de ce genre parmi la population de Canton. Ainsi arrêté dans ses travaux de missionnaire, Gutzlaff n'en devint que plus actif au moment de la guerre des Anglais contre la Chine, pendant laquelle il rendit des services essentiels par sa connaissance de la langue et des pratiques du pays. Il eut aussi sa part de coopération au traité de paix conclu avec le Céleste Empire en 1842. Enfin il fonda en 1844 une société soi-disant chinoise, dont le but était de faire pénétrer le christianisme jusqu'au cœur de l'empire par des chrétiens nationaux. Mais on n'a guère obtenu de fruits des sommes considérables souscrites à cet effet et transmises notamment de l'Allemagne par Barth de Kalb en Wurtemberg en faveur de cette société (1). Gutzlaff au surplus n'encourut en cette circonstance d'autre responsabilité que celle de s'être laissé duper par le témoignage d'un grand nombre de ces chrétiens équivoques de la côte chinoise. Afin de soutenir les intérêts de la mission, il fit en 1849 le voyage d'Europe, visita l'Angleterre ainsi que sa patrie allemande et plusieurs autres contrées. Il rendit compte de ce voyage dans un écrit assez étendu qu'il adressa à la direction de la fondation chinoise de Cassel. L'année suivante il retourna en Chine, et en janvier 1851 il débarquait à Hong-kong. Il se rendit à son poste à Victoria, où il mourut le 9 août suivant. Gutzlaff a publié en diverses langues un certain nombre d'ouvrages utiles et précieux. Nous citerons seulement : 1° *Journal de trois voyages sur les côtes de la Chine en* 1831 *et* 1832, *avec des notions sur Siam, Corée et les îles Loo Choo*, publiée en anglais par W. Ellis, Londres, 1834, in-12; 3e édition, 1840, in-8°; en allemand, Bâle, 1835. Ce journal, écrit correctement et sans prétention, contient beau-

(1) Voyez Gaihan, *Relations de la Chine depuis le milieu de* 1841 *jusqu'à la fin de* 1846, en allemand, Cassel, 1850.

coup de renseignements utiles. Il est rempli des aventures personnelles de l'auteur. 2° *Esquisse de l'histoire de la Chine ancienne et moderne* (en anglais), Londres, 1834, 2 vol. in-8°; 3° *la Chine ouverte*, ou *Description de la topographie, de l'histoire*, etc., *de l'empire chinois*, revu par André Reed (en anglais), Londres, 1838, 2 vol. in-12. Cet ouvrage contient les détails les plus complets et les plus exacts que la littérature populaire anglaise eût encore donnés sur la topographie, l'histoire, les coutumes, les lois et la littérature du Céleste Empire. 4° *Histoire de l'empire chinois depuis les temps les plus anciens jusqu'à la paix de Nankin* (en allemand), publiée par Neumann, Stuttgard, 1847; 5° *Vie de Taou-Kwang, dernier empereur de Chine, avec des mémoires sur la cour de Peking*, Londres, 1852, in-8°; traduit en allemand, Leipsick, 1852, in-8°. E. D—s

GUY. *Voyez* Gui *et* Guido.

GUY DE TOURS (Michel), poëte français, né en 1551 dans la capitale de la Touraine, était fils d'un conseiller au présidial de cette ville. D'après les intentions de son père, il étudia le droit et se fit recevoir avocat au parlement; mais il fréquenta peu le barreau, ne s'employant, comme il le dit lui-même :

> Qu'à soutenir au parquet
> La défense d'un pauvre homme
> Que quelque avare consomme
> Pour moins d'un petit bouquet.

Son penchant l'entraînait vers la culture des lettres; mais, n'ambitionnant point une réputation, il ne quitta sa province qu'à de longs intervalles et pour fort peu de temps. C'est à Paris qu'il fit imprimer ses *Premières œuvres poétiques et soupirs amoureux*, 1598, in-12. Ce volume, dédié à monseigneur le grand écuyer de France, est divisé en cinq livres qui portent les noms de quatre maîtresses imaginaires dont il célèbre les charmes et déplore les rigueurs. Le second et le troisième livre renferment les *Sonnets en faveur de son Anne*. Guill. Colletet, dans ses *Vies des poëtes français*, l'a raillé fort agréablement sur le choix d'un nom qui prête tant à l'équivoque. A la suite des poésies amoureuses est un livre de *Mélanges*, qui contient quelques imitations des Héroïdes d'Ovide, la traduction de l'épisode de Cacus (Énéide, VIII), celle de plusieurs sonnets de Pétrarque, de divers morceaux de l'Arioste, et enfin, sous le titre de *Paradis d'amour*, l'éloge des plus belles dames de Tours, en huit cent cinquante-quatre vers. Cette pièce est la plus étendue du recueil. L'auteur ne manque ni de facilité, ni de naturel et d'harmonie; mais Colletet va, ce semble, beaucoup trop loin, quand il dit que plusieurs de ses sonnets « ont des beautés que « toute la Grèce eût approuvées et dont Anacréon « lui-même eût fait beaucoup de cas. » On a recueilli dans les *Annales poétiques*, t. 10, p. 113-47, un choix de ses meilleures pièces. Guy faisait aussi des vers latins; on en trouve quelques-uns dans ses *Premières œuvres*, entre autres, une *Ode à Clio*, celle des muses qu'il affectionnait le plus, depuis qu'il avait rencontré dans l'anagramme de son nom latinisé *Micael Guido : Gaude mi Clio*. Outre le volume dont on vient de parler, on lui doit : *la Sainte semaine, divisée par stances*, Tours, 1600, in-8°. Il mourut vers ce temps-là dans un âge peu avancé, laissant manuscrits un volume de *poésies latines* et la *Chronique scandaleuse* du pays, en dialecte tourangeau, sous ce titre : *la Seille aux bouviers* (le Seau aux ordures). Barbier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, donne à Guy un article extrait de sa vie par Colletet; il est inexact et incomplet. Celui de Chalmel, *Biographie de la Touraine*, p. 228-32, quoique diffus, est beaucoup meilleur. On a profité de l'un et de l'autre pour la rédaction de cette notice. W-s.

GUY (Thomas), libraire anglais, fondateur de l'hôpital qui porte son nom à Londres, naquit dans cette ville vers 1643. Son père, qui était batelier et marchand de charbon, le mit en 1660 en apprentissage chez un libraire. Guy s'établit avec deux cents livres sterling, obtint ensuite de l'université d'Oxford un privilége pour l'impression et la vente de la Bible en anglais, et par ce commerce, mais encore plus par différentes spéculations, notamment en 1720 dans celle du projet de la mer du Sud, qui devint funeste à tant d'autres, il acquit une très-grande fortune. Sa manière de vivre était extrêmement frugale, et sa manière de s'habiller plus que modeste. Il dînait ordinairement sur le comptoir de sa boutique, n'ayant pour nappe qu'un vieux journal. Guy était sur le point d'épouser sa servante, en qui sans doute il avait cru reconnaître le goût de l'économie, lorsqu'un incident de peu d'importance vint tout à coup changer ses dispositions pour elle. Il avait recommandé de réparer avant la noce le pavé du devant de sa maison, mais seulement jusqu'à tel endroit, qu'il marqua lui-même. La servante, pendant son absence, s'amusant à regarder travailler les paveurs, leur montra une place qu'ils n'avaient point réparée. Ils dirent que M. Guy leur avait défendu d'aller jusque-là. « Allez, faites toujours, répondit-elle; dites-lui « que c'est moi qui vous l'ai ordonné, et je vous « assure qu'il ne s'en fâchera point. » Mais en cela elle se trompait, et Guy se fâcha au point de ne vouloir plus entendre parler de ce mariage. C'est de ce moment qu'il se mit à consacrer sa fortune à des objets de charité publique et particulière. Il fit beaucoup de bien à l'hôpital St-Thomas, dans le quartier de Southwark, et à l'hôpital du Christ, et fonda à Tamworth, bourg natal de sa mère, et qu'il représentait au parlement, une maison de charité avec une bibliothèque. Il avait soixante-seize ans lorsqu'il conçut le projet de fonder, en faveur des malades et des estropiés, l'hôpital qui a pris son nom. Il dépensa, pour le faire bâtir et meubler, dix-huit mille sept cent quatre-vingt-treize livres sterling,

et destina pour sa dotation deux cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres (plus de cinq millions), c'est-à-dire plus d'argent qu'aucun autre particulier n'en avait dépensé jusqu'alors en Angleterre en objets de charité. Il mourut en 1724, âgé de 81 ans, laissant mille livres à chacun de ceux qui pourraient prouver quelque degré de parenté avec lui. On voit dans la cour de l'hôpital de Guy sa statue en bronze, exécutée par M. Scheemakers; on lit sur le piédestal cette inscription : « Thomas Guy, seul « fondateur de cet hôpital de son vivant. « A. D. MDCCXXI. » Nous n'avons mentionné que les actes les plus considérables de sa bienfaisance. X—s.

GUYARD (Bernard), dominicain, né en 1601 à Craon, dans l'Anjou, prit l'habit religieux à Rennes, et vint ensuite à Paris, où il fut reçu docteur de Sorbonne en 1645, à l'âge de quarante-quatre ans. Il parut vers le même temps dans les principales chaires de Paris, et avec assez de succès. La reine mère l'honora du titre de son prédicateur, et il devint confesseur de Madame, épouse de Gaston de France. Pendant les troubles de la fronde, ayant eu le courage d'attaquer en chaire les chefs de ce parti, il fut arrêté au sortir de l'église, et conduit à la Bastille, où il resta quelques mois. Il mourut à Paris, professeur de théologie au couvent de St-Jacques, le 19 juillet 1674. Le P. Guyard passe pour l'auteur d'un petit livre assez curieux, intitulé *la Fatalité de St-Cloud, près de Paris*, in-12 (1). L'impression en avait, dit-on, été commencée au Mans en 1672 : des circonstances obligèrent de la suspendre, et elle ne fut terminée à Paris que l'année suivante. Mais dans l'intervalle, le P. Gilbert, de la Haye, fit paraître l'ouvrage à Lille, 1673, in-12, petit caractère. Il a été réimprimé dans les différentes éditions de la *Satire Ménippée*, en 3 volumes in-8°, parmi les pièces justificatives. Le but du P. Guyard est de prouver que Jacques Clément n'a point été le meurtrier de Henri III, et que l'auteur de ce forfait exécrable n'était point un dominicain, mais un ligueur déguisé en religieux. Jean Godefroy a réfuté ce paradoxe par *la Véritable Fatalité de St-Cloud* (Lille), 1715, in-8°, et dans les pièces placées à la suite du journal de Henri III (*voy.* Pierre de l'Étoile); il y suit les raisonnements de Guyard, article par article, et démontre qu'il est impossible de justifier Jacques Clément du crime dont sa mémoire reste chargée (*voy.* Jacques Clément). On a encore du P. Guyard : 1° *la Vie de St-Vincent Ferrier*, Paris, 1634, in-8°; 2° une *Oraison funèbre de Louis XIII*, ibid., 1643; 3° *Discrimina inter doctrinam Thomisticam et Jansenianam*, ibid., 1655, in-4°; 4° *la Nouvelle apparition de Luther et Calvin sous les réflexions faites sur l'édit touchant la réformation des monastères*, 1669, in-12; on trouve à la suite la *Réfutation* du traité de la puissance politique touchant l'âge nécessaire à la profession solennelle des religieux, attribué à Levayer de Boutigny (*voy.* Boutigny); 5° une *Dissertation* en latin, pour établir, contre le sentiment de Launoy, que St-Thomas possédait à fond la langue grecque, opinion qui fut réfutée par le P. Jean Nicolaï, caché sous le nom d'*Honoratus a S. Gregorio*, auquel Guyard répondit par un écrit intitulé *Adversus metamorphoses Honorati a S. Gregorio*, Paris, 1670, in-8°. On peut consulter sur cet écrivain la *Biblioth. prædicator.* du P. Echard, t. 1, et les *Mémoires* de Niceron, t. 38. W—s.

(1) Plusieurs bibliographes citent une édition de 1674, in-fol., qu'ils assurent être la première de toutes, et qui est si rare que l'exemplaire de la bibliothèque du duc de la Vallière est le seul connu.

GUYARD (Laurent), statuaire, né en 1723 à Chaumont, en Bassigny, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour les arts. A l'âge de neuf à dix ans, ses parents, peu favorisés de la fortune, le placèrent chez un maréchal ferrant. Ce fut là que commencèrent ses premiers essais. Un jour qu'à l'aide d'un charbon de la forge il avait tracé sur le mur l'ombre d'un cheval retenu dans le travail, Voltaire et madame Duchâtelet, venant à passer, virent cette esquisse et encouragèrent l'auteur par des éloges : Guyard, dans l'enthousiasme, supplia son père de le mettre à portée de suivre son penchant naturel. Ayant été confié aux soins de Lallier, peintre, qui demeurait à Chaumont, il fit en peu de temps de rapides progrès; mais préférant la sculpture à la peinture, il changea de maître et entra chez un sculpteur en ornements, nommé Landsmann, élève de Bouchardon père. Les succès qu'il obtint dans cette nouvelle carrière le déterminèrent à venir à Paris, où, muni d'une recommandation de Bouchardon pour son fils, déjà célèbre, il fut admis par ce dernier au nombre de ses élèves. Quoique contrarié par l'infortune, et obligé pour subsister de se livrer souvent à des travaux qui retardaient ses progrès, notre jeune artiste parvint cependant, en 1750, à remporter le grand prix de sculpture. Jaloux de connaître à fond les formes et surtout l'anatomie du cheval, l'une des parties essentielles de l'art du statuaire, il profita du séjour de trois ans que les élèves pensionnaires faisaient à Paris avant leur voyage à Rome, pour se livrer à cette étude particulière, et l'on peut dire qu'il y acquit de grandes connaissances. C'était à Versailles, dans les écuries de la cour, qu'il avait établi son atelier, et à l'époque où la ville de Paris, désirant élever une statue équestre à la gloire de Louis XV, avait choisi Bouchardon pour son exécution. Quoiqu'il n'eût point la prétention de lutter contre son maître, Guyard ne put résister à l'envie de s'exercer sur ce sujet : il y réussit au point que son modèle fut exposé dans la grande galerie le jour de la St-Louis. Le roi, l'ayant aperçu en passant, s'était arrêté pour le louer, et fit même l'observation que la figure était campée sur le cheval avec beaucoup de

grâce. Il n'en fallut pas davantage pour que les courtisans criassent au miracle, et trouvassent le projet de l'élève bien supérieur à celui du maître. Madame de Pompadour, alors toute-puissante, résolut même d'engager le roi à charger Guyard de l'exécution de ce monument. Cependant la justice ayant repris ses droits, et Guyard ayant concouru lui-même à la faire rendre à son maître, Bouchardon continua son travail; mais il en garda toujours une sorte de rancune contre son élève, rancune qui devint souvent préjudiciable à ce dernier. M. de Marigny, qui avait été le prôneur le plus ardent de Guyard, devint aussi, à ce sujet, un de ses plus violents persécuteurs, et le contraignit après une vive opposition, à détruire son propre modèle. Mais les fragments en ayant été, dit-on, recueillis et réunis par les amis de l'auteur, le modèle fut moulé et courut tout Paris. Menacé de perdre sa pension, Guyard vint à bout, à l'aide de ses protecteurs, de conjurer l'orage, et partit pour Rome. Mais à l'expiration de ses quatre années, il n'obtint pas la permission de revoir sa patrie, et vécut en Italie comme dans une espèce d'exil. Chargé par M. Bouret, fermier général et amateur des arts, de copier plusieurs statues antiques, telles que l'Apollon du Belvédère, le Gladiateur, l'Amour et Psyché, les honoraires qu'il en attendait se trouvèrent confiés à des mains infidèles : ce contre-temps le réduisit à un tel dénûment, qu'il ne se nourrit pendant plusieurs jours que de quelques grappes de raisin que l'un de ses élèves lui apportait de la campagne. S'étant livré alors au désespoir, il résolut de se laisser mourir de faim. Une femme qu'il aimait, instruite de son dessein, vint à propos le consoler et lui prodiguer des secours qui le mirent à portée même de revoir sa patrie. De retour à Paris en 1767, le premier soin qui l'occupa fut l'exécution d'une figure, pour se faire agréer à l'Académie; il choisit pour son sujet le dieu Mars en repos. Quoiqu'il y eût beaucoup de mérite dans cette figure, l'Académie la refusa. M. de Marigny n'avait point oublié que Guyard avait osé lui tenir tête, à une époque où cet artiste lui était entièrement subordonné. Pigalle et quelques autres de ses confrères ne l'aimaient pas : ces raisons étaient plus que suffisantes pour qu'on le traitât avec sévérité. Indigné de ce refus, Guyard écrivit une diatribe contre ses juges, et se ferma ainsi pour toujours les portes de l'Académie. Cependant il avait encore des amis à Paris, ainsi que de nombreux partisans. M. de Choiseul, le cardinal de Bernis, M. de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, madame Geoffrin, ne cessèrent point de lui donner des marques d'estime et d'intérêt. Vers cette époque, le grand Frédéric le fit solliciter de venir à Berlin. Dans le même temps, Ferdinand, duc de Parme, qui connaissait ses talents par un groupe d'Énée et d'Anchise, dont il avait fait l'acquisition, l'invita à venir se fixer dans ses États : la beauté du climat détermina Guyard en faveur de cette contrée. Ce prince, ami des arts, s'empressa de dédommager l'artiste des injustices qu'il avait éprouvées en France; il le combla d'honneurs, et le chargea même à différentes époques de négociations importantes avec la cour de Rome. Ce fut à peu près dans le même temps que les académies de Bologne, de Padoue et de Parme s'empressèrent de l'admettre dans leur sein. Il vivait paisiblement depuis environ douze ans dans cette honorable retraite, lorsque l'abbé de Clairvaux résolut d'élever dans son abbaye un monument à St-Bernard, et sollicita Guyard d'en entreprendre l'exécution. S'étant rendu à Clairvaux en 1782, avec la permission du duc de Parme, il y passa une année entière à composer un modèle en petit : la conception ne lui fit pas moins d'honneur que l'exécution. De retour en Italie, il travailla pendant plusieurs années avec une ardeur peu commune : déjà plusieurs des figures de son grand monument étaient finies et transportées à Clairvaux, lorsqu'en 1788 la mort le surprit à Carrare, où il avait établi son atelier. Entre autres ouvrages que l'on connaît de Guyard, on distingue le modèle du mausolée de la princesse de Gotha, qu'il fit à Paris avant son départ pour Parme. En général, le caractère du talent de cet artiste est le sentiment et l'expression, plutôt que la correction et la pureté des contours : sa manière tient un peu de celle de Puget. Il travaillait comme lui le marbre avec une grande facilité. Sensible, désintéressé, noble dans ses procédés, généreux jusqu'à la prodigalité, Guyard était fier et même irascible, et ne mettait pas toujours dans la discussion cette modération qui annonce un homme maître de lui-même et un caractère conciliant. Enthousiaste des arts, plein de verve, il avait une tournure d'esprit originale et piquante. Il existe une *Notice* in-8°, assez étendue sur cet artiste, par M. Varney, imprimée à Chaumont en 1806, et qui a été lue à la société des sciences et arts de la Haute-Marne. P—E.

GUYARD DE BERVILLE, écrivain estimable, naquit à Paris en 1697. On ignore les particularités de sa vie; mais à juger de son caractère par ses écrits, c'était un homme modeste, laborieux, et consacrant ses loisirs à l'étude de l'histoire de France, alors trop négligée. Moins jaloux de se faire une réputation que de la mériter, Guyard avait plus de soixante ans lorsqu'il fit imprimer son premier ouvrage. Il nous apprend lui-même dans sa préface les raisons qu'il eut pour devenir auteur à un âge où les plus sensés abandonnent ordinairement la carrière. Dans un voyage qu'il fit en Dauphiné pour quelques affaires, il trouva la mémoire de Bayard presque aussi récente à Grenoble que si ce héros ne fût mort que depuis vingt ans. Ayant voulu se procurer un exemplaire de la vie du *bon chevalier* par son *loyal serviteur*, ce ne fut qu'avec une peine infinie qu'il put y parvenir. Il la lut avec un vif plaisir; mais

l'ouvrage lui parut très-mal écrit (1) et d'un style si vieux, qu'il pensa qu'en le rajeunissant il rendrait un véritable service. Guyard conserva scrupuleusement le récit de l'ancien et véridique écrivain; mais il y joignit, soit dans le texte, soit dans les notes, tous les détails qui lui semblèrent propres à bien faire connaître le *bon chevalier*, ainsi que les mœurs du temps où il a vécu. L'*Histoire de Bayard* parut en 1760, in-12, avec une dédicace remarquable à MM. les gentilshommes élèves de l'école royale militaire. Elle obtint un succès mérité; la première édition, enlevée rapidement, fut suivie de plusieurs autres, et c'est encore, au jugement d'un de nos collaborateurs, « la mieux écrite et la plus intéressante » (2) (*voy.* Bayard). En terminant cet ouvrage, Guyard prit l'engagement, s'il était bien reçu du public, d'en donner un second, pour lequel il avait depuis longtemps rassemblé des matériaux. Différentes affaires l'empêchèrent pendant plusieurs années d'accomplir sa promesse. Mais enfin il fit paraître en 1767 l'*Histoire de Bertrand Duguesclin, connétable de France*, Paris, 2 vol. in-12. C'est la plus complète que nous ayons de ce grand capitaine. Dans la préface, l'auteur prévient que les discours qu'il met dans la bouche de Duguesclin ne sont pas, comme on pourrait le croire, des pièces d'imagination : « Je n'ai pas, dit-il, ajouté un « mot aux *originaux*. » Mais Petitot, qui trouve d'ailleurs les discours de bonnes amplifications, affirme que les éléments n'en sont pas même indiqués dans les chroniques (*Collection de mémoires sur l'histoire de France*, t. 5, p. 24). Guyard, sans remonter jusqu'aux chroniques, s'était contenté de travailler d'après le premier historien de Duguesclin. Si cet ouvrage n'eut pas le même succès que le premier, c'est que le nom de Duguesclin est moins populaire que celui de Bayard. Il eut cependant plusieurs éditions, et il a été réimprimé plusieurs fois, même dans ces derniers temps, à Lyon et à Paris, en 1827, 2 vol. in-12, et à Tours, 1843, in-12. Le produit que Guyard dut retirer de ces deux ouvrages n'améliora pas sa position. Si l'on en croit Desessarts (*Siècles littéraires*, t. 3, p. 383), il faut ajouter le nom de l'historien de Bayard et de Duguesclin à la liste déjà si longue des écrivains malheureux. Il mourut en 1770 à Bicêtre, où la misère l'avait forcé de se retirer. W—s.

GUYARDIN (Louis), conventionnel, fils d'un chirurgien de Dommarien, près de Langres, naquit dans ce village le 20 janvier 1758. Il était avant la révolution conseiller au bailliage de Langres. D'un caractère doux et fort modéré, il jouissait d'une bonne réputation. Député suppléant de son bailliage aux états généraux de 1789, il remplaça dans cette assemblée la Luzerne, qui avait donné sa démission. Nommé en 1792, par le département de la Haute-Marne, député à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI et son exécution dans les vingt-quatre heures. « Déjà Laporte, dit-il, Dangremont, Bachmann « et autres, convaincus des mêmes crimes, ont été « punis de mort : il répugne à ma raison de par- « donner au chef lorsque j'ai condamné les com- « plices; toutes les considérations politiques sont « ici lâcheté ou perfidie. Elles peuvent convenir « aux despotes, je les crois indignes d'un peuple « libre. Tout délai serait une faiblesse; l'avantage « qu'on prétend en tirer vis-à-vis des ennemis « extérieurs est illusoire ou incertain; en consé- « quence, je demande que Louis soit condamné « à mort, et que son jugement soit exécuté dans « les vingt-quatre heures. » En 1793 Guyardin fut envoyé à l'armée de la Moselle et du Rhin, et après le 9 thermidor (27 juillet 1794), à celle de l'Ouest. En 1795 il fut accusé d'avoir, dans sa première mission, secondé le système du terrorisme. Il s'excusa en rappelant l'époque dont il s'agissait, et cette affaire n'eut pas de suite. Devenu membre du conseil des cinq cents, il en sortit en 1797, et fut alors employé en qualité de commissaire du Directoire. Harmand de la Meuse lui reprocha de nouveau, lors de la discussion sur les fugitifs du Bas-Rhin, d'avoir été, en faisant traîner les citoyens à l'échafaud ou les forçant à la fuite, l'un des organisateurs de cette *propagande révolutionnaire* qui dévasta toute l'Alsace. Sous le gouvernement impérial, il fut président du tribunal criminel de la Haute-Marne, puis juge de la cour d'appel de Dijon, et chevalier de la Légion d'honneur. Compris dans la mesure générale d'expulsion des régicides qui avaient accepté des places dans les cent jours de l'interrègne, Guyardin prit des passe-ports pour la Suisse en 1816, et il mourut à Fribourg dans la même année. M-d j.

GUYART (Jean), historien et publiciste du 16e siècle, n'est guère connu que par les deux ouvrages qu'on indiquera tout à l'heure. Né vers le milieu du 16e siècle à Tours, il alla de bonne heure exercer au Mans la profession d'avocat, et s'acquit la réputation d'un habile jurisconsulte. Il avait acheté du fruit de ses épargnes un modeste domaine près du bourg de Lucé, où il se retira sur la fin de sa vie, et il y mourut vers 1600. Peut-être était-il parent de *Jean Guyard* (1), qui mourut au Mans (lieu de sa naissance), le 3 mai 1568, laissant des poëmes français non encore imprimés, ensemble plusieurs oraisons, épîtres et harangues assez bien dictées (*voy.* la *Biblio-*

(1) Ce jugement de Guyard sur le style du *loyal serviteur* prouve qu'il avait moins de goût que d'érudition. « On regrette, « dit Petitot, de ne pas connaître le nom d'un auteur qui sut « donner au langage français du 16e siècle une grâce, une élé- « gance et une délicatesse dont on n'avait pas encore d'idée. »

(2) M. Jean Cohen, dans la préface de la *Nouvelle histoire de Bayard*, Paris, 1822, in-12, juge très-sévèrement l'ouvrage de Guyard, dont le style lui paraît lâche, diffus et incorrect; mais le public ne s'en est pas moins obstiné dès lors à la préférer à l'ancienne histoire, ainsi que l'attestent les nombreuses réimpressions qu'on en a faites.

(1) La légère différence dans l'orthographe de ces noms n'est peut-être pas une raison suffisante pour faire rejeter cette conjecture.

thèque de Lacroix du Maine); et du P. *Bernard Guyard*, religieux dominicain, auteur de la *Fatalité de St-Cloud* (*voy.* Guyard); mais on ne peut faire à cet égard que de simples conjectures. Il a publié : 1° *Traité de l'origine, ancienne noblesse et droits royaux de Hugues Capet, souche de nos rois de la maison de Bourbon*, extrait de ses *Paradoxes de l'histoire française*, Tours, 1590, in-4°. L'auteur dédia cet ouvrage au cardinal de Vendôme, son protecteur. Pour lui faire sa cour, il ne nomma pas, dans le dénombrement des princes du sang vivant en 1590, Henri II, prince de Condé, lequel y devait être nommé le premier de tous, comme le chef de sa maison. Mais l'imprimeur Jean Richer en fit, à l'insu de l'auteur, tirer cinquante ou soixante exemplaires dans lesquels il rétablit le nom du jeune prince de Condé en tête des six autres qui lui contestaient sa naissance (*voy.* les *Mémoires* d'Amelot de la Houssaye, art. Condé). 2° *Traité de l'origine, vérité et usance de la loi salique, fondamentale et conservatrice de la monarchie française*, Tours, 1590, in-4°. Lenglet-Dufresnoy, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, et d'après lui les nouveaux éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France*, disent que ce traité de Guyart a été réimprimé dans la *Bibliothèque du droit français*, par Bouchet, t. 3, p. 401. On y trouve en effet, à la page citée, un article sur la loi salique, mais trop succinct pour qu'on puisse le regarder comme autre chose qu'un court extrait de l'ouvrage de Guyart, qui d'ailleurs n'est point nommé par Bouchet dans la liste des auteurs dont il s'est servi pour faire sa compilation. Quant aux *Paradoxes de l'histoire française*, que Guyart annonce sur le frontispice de son premier ouvrage, ils n'ont jamais été publiés, et l'on ignore ce que le manuscrit est devenu. D'après un passage du *Traité de la loi salique*, fol. 3, on voit que Guyart avait fait une *Préface sur la traduction française du faux Bérose* (*voy.* Chalmel, *Biographie de Touraine*, p. 234). W—s.

GUYENNE. *Voyez* Guienne.

GUYENNE (Étienne-Louis de), jurisconsulte, naquit en 1712 à Orléans, ville qui s'enorgueillit d'avoir donné le jour aux Pothier, aux Jousse, aux Prévost de la Jannès, etc. Il devint l'ami particulier du plus célèbre d'entre eux, et l'aida beaucoup dans la composition de ses *Pandectæ Justinianæ in novum ordinem digestæ*, Paris, 1748, 3 vol. in-fol. La savante préface latine qui est à la tête du premier volume (p. ix à c) est entièrement de lui. Il y traite de l'origine et des progrès du droit romain, et de la rédaction des Pandectes; il y passe en revue les jurisconsultes de la république et de l'empire, et apprécie avec justesse l'influence qu'ils exercèrent sur la législation (1). Le commentaire sur la loi des douze tables, qui ouvre le second volume, est également dû à Guyenne. Il l'a fait suivre des fragments de l'édit perpétuel d'Adrien, également éclaircis par ses savantes recherches (pag. xv à clxvii). Il est aussi l'auteur de la notice alphabétique des jurisconsultes, qui se trouve au commencement du troisième volume (p. v à xi), de tous les index et de la plus grande partie des notes et remarques dont l'ouvrage est enrichi. Ces travaux importants ne le réduisent donc pas au simple rôle d'éditeur, et désormais son nom ne doit plus être séparé de celui de Pothier, toutes les fois qu'au barreau ou dans les livres de jurisprudence on citera les Pandectes, attribuées exclusivement jusqu'ici à l'auteur du *Traité des obligations*. Guyenne habitait Paris, où il s'était fait recevoir avocat au parlement. Il a publié plusieurs mémoires dans des affaires importantes qui sortaient de la ligne des contestations privées. C'est ainsi qu'il a répandu de nouvelles lumières sur l'origine et l'étendue de la juridiction exceptionnelle de la prévôté de l'hôtel, sur les droits et les fonctions des officiers du guet, etc. Quoique ces institutions soient tombées sous la faux du temps, les recherches qui s'y rapportent ne doivent pas moins conserver encore pour nous un certain intérêt historique. Guyenne mourut à Paris le 23 avril 1767, dans un âge peu avancé, laissant la réputation d'un homme aussi recommandable par ses vertus que par son savoir. L—m—x.

(1) Terrasson, qui fit paraître en 1750 une *Histoire de la jurisprudence romaine*, in-fol., a visiblement profité de cette excellente préface; mais il ne la cite point, et blâme au contraire (p. 336) ceux qui ont voulu renverser l'ordre qui avait été donné principalement au *Digeste*.

GUYET (François), poëte latin estimable, mais critique plus ingénieux que solide, naquit à Angers, en 1575, de parents honnêtes et pauvres. Après avoir terminé ses études avec succès, il vint à Paris en 1599 et s'y lia avec plusieurs personnes qui partageaient son goût pour les lettres. Il profita d'une circonstance favorable pour faire le voyage de Rome; et tout en visitant les monuments que renferme cette capitale du monde chrétien, il ne négligea pas de s'instruire de la langue et de la littérature italienne. De retour à Paris, il fut choisi par le duc d'Espernon pour être précepteur de son fils, depuis cardinal de la Valette; et, quelque temps après, Guyet fit un second voyage à Rome avec son élève. Celui-ci se montra reconnaissant de ses soins et voulut le conserver près de lui; mais Guyet, dont le caractère singulier et même un peu bizarre ne pouvait supporter aucune contrainte, le pria de permettre qu'il allât habiter le collége de Bourgogne, où il était plus rapproché de ses anciens amis. C'étaient tous des hommes d'un rare mérite : les Dupuy, l'historien de Thou, Bourbon, Ménage, Balzac, etc. Chaque jour il avait une conférence avec MM. Dupuy, à la bibliothèque du roi, sur des matières de littérature; il passait le reste de son temps à converser avec des amis, ou bien à relire les auteurs latins, dont il faisait ses délices. Il fut attaqué de la pierre en 1636, et il se fit opérer par Collot, habile lithotomiste. Pendant tout le temps que

dura l'opération, il ne poussa pas une plainte et ne fit aucun mouvement, quoiqu'il n'eût pas voulu être lié. Il avait embrassé l'état ecclésiastique dans un âge déjà avancé. Le modique revenu du prieuré de St-Andrade, que lui avait procuré le cardinal de la Valette, suffisait à ses besoins très-bornés. Sa vie ne fut troublée par aucun chagrin cuisant; il ne connut point les infirmités de la vieillesse, et mourut à Paris le 12 avril 1655, âgé de 80 ans. Ménage acheta ses livres, la plupart annotés de sa main. Huet lui reproche d'avoir pris trop de liberté dans ses corrections des anciens auteurs; mais il lui accorde de l'esprit, une grande érudition et du talent pour la poésie. Guyet avait commencé un ouvrage pour prouver que le latin est dérivé du grec; et Joly (*Remarques sur le Dictionnaire de Bayle*), rapporte, d'après le président Bouhier, que Guyet avait fait un *Traité du changement des lettres*, inséré par Ménage dans ses *Origines de la langue française*, sans que l'auteur fût nommé. On a de lui : 1° des *Notes sur Térence*, publiées par Boecler, Strasbourg, 1657, in-8° (l'édition *Variorum* n'en contient qu'un choix); sur les *Fables de Phèdre*, Upsal, 1663, in-8°; sur *Hésiode*, dans l'édition de Grævius, Amsterdam, 1667, in-8°; sur le *Lexique d'Hesychius*, dans l'édition de Leyde, 1668, in-4°; sur *Stace*, dans l'édition publiée par l'abbé de Marolles, avec sa traduction; sur *Lucien*, dans l'édition de Leclerc, 1687, 2 vol. in-8°, et sur *Lucain*, Leyde, 1728, in-4°. 2° Le *Texte de Plaute corrigé*. C'est celui qu'a adopté l'abbé de Marolles. 3° Des *Poésies latines*, parmi lesquelles on cite une Invective contre la bière, où l'auteur juge les poëtes hollandais d'une manière peu équitable (cette pièce a été insérée dans les *Lettres choisies* de Balzac); des Épigrammes; deux Épitaphes du poëte Bourbon, insérées dans le *Ménagiana;* un Poëme intitulé *Superstitio furens, sive de morte Henrici magni carmen; accedit Genethliacon Ludovici XIII*, Paris, 1610, in-4°. Les notes qu'il avait laissées sur Horace, Virgile, Ovide, Philoxène, le *Lucullus* de Cicéron, sont restées inédites. Portner, sénateur de Ratisbonne, caché sous le nom d'*Antonius Periander Rhetus*, a composé une *Vie de Guyet*, imprimée au-devant de ses notes sur Térence. Bayle en a tiré un article très-curieux. — Guyet (Lezin), grand-oncle du précédent, né, suivant Lacroix du Maine, à Angers, le 13 février 1515, cultiva les sciences et la littérature avec un succès remarquable pour le temps où il vivait. On a de lui une *Carte de l'Anjou* publiée pour la première fois en 1573, et reproduite depuis par Ortelius et Blaeu, avec quelques corrections. Elle lui valut un présent de trois cents francs de Henri III, alors duc d'Anjou, à qui elle est dédiée. Les auteurs de la *Bibliothèque historique de France* lui attribuent une *Carte du Maine* publiée la même année; mais Lacroix du Maine n'en parle point; et son silence semble prouver que cette carte n'a point existé. Le même bibliothécaire cite de Lezin des œuvres inédites en prose et en rimes, entre autres le *Dialogue des moines*, en vers alexandrins. — *Martial* Guyet, frère de Lezin, avait traduit du latin la *Pandore* de Jean Olivier, évêque d'Angers, et écrit en vers français plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable était un poëme intitulé *le Monde renversé*. On lui attribue dans le *Ménagiana* le conte assez plaisant de la Pénitente et de son Confesseur, qui commence par ces vers :

Une vieille un jour confessoit
Ses offenses à frère Jean, etc.

— *Charles* Guyet, jésuite, né à Tours en 1600, fut admis dans la société à l'âge de vingt et un ans, et après avoir professé quelque temps les belles-lettres et la théologie, suivit la carrière de la chaire avec succès; mais c'est comme savant liturgiste qu'il est principalement connu. Il mourut dans sa patrie le 30 mars 1664, âgé de 63 ans. On a de lui : 1° *Ordo generalis et perpetuus divini officii recitandi*, Paris, 1632, in-8°; 2° *Heortologia, sive de festis propriis locorum et ecclesiarum : hymni propriæ variarum Galliæ ecclesiarum revocati ad carminis et latinitatis leges*, ouvrage plein d'érudition, Paris, 1657, in-fol., et réimprimé à Urbin en 1728, et à Venise, 1729, in-fol. W—s.

GUYÉTAND (Claude-Marie), poëte d'un talent original, mais que la singularité de son caractère et le défaut de fortune ont empêché de s'élever au rang qu'il aurait pu obtenir, naquit en 1748 à Septmoncel, village de la terre de St-Claude, de parents mainmortables, circonstance qu'il a rappelée lui-même dans une pièce de vers fort agréable qui sert d'introduction à son recueil. Son éducation fut soignée. Il fit ses premières études au collége de St-Claude, et les termina à Besançon d'une manière brillante. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut ensuite admis au séminaire; mais ne pouvant s'habituer au régime trop austère de cette maison, il en sortit bientôt après, et vécut quelque temps du produit des leçons de littérature et de mathématiques qu'il donnait à des jeunes gens. Un de ses compatriotes (Demeunier) se rendant à Paris pour y suivre la carrière du barreau, détermina Guyétand à l'accompagner. Celui-ci partit donc, emportant fort peu d'argent, mais muni d'une lettre pour M. l'abbé Sabatier, l'auteur des *Trois Siècles de la littérature française*. A son arrivée, il s'empressa de visiter son nouveau patron : il en reçut des encouragements, et le conseil de composer une satire contre les chefs du parti philosophique, comme un moyen assuré de faire promptement fortune. Guyétand avait eu quelquefois l'occasion de voir Voltaire à Ferney; il conservait un sentiment profond de vénération pour l'homme qui avait essayé de rendre à la liberté les serfs du chapitre de St-Claude : il ne put supporter l'idée d'écrire contre lui; et trop franc pour dissimuler ses sentiments, il rompit au même instant avec l'abbé Sabatier. Indigné de la proposition qu'on lui avait faite, il composa le

Génie vengé, morceau écrit de verve, et dans lequel il prit la défense de Voltaire contre ses ennemis. Cette pièce (1) le mit en rapport avec quelques littérateurs, et lui mérita la bienveillance de la Harpe, qui, comme on sait, n'en était pas prodigue envers les jeunes écrivains. Guyétand fut étonné le premier du succès de son début; mais il ne chercha point à en profiter. Pressé par le besoin, il accepta un emploi chez un libraire avec de minces appointements, et ne songea plus à s'en procurer un autre. Enfin ses amis le firent entrer chez le marquis de Villette, dont l'esprit, dit Palissot, dépendait en grande partie de celui de ses secrétaires, et qui n'en montra jamais plus que lorsque Guyétand mit le sien à ses gages. La reconnaissance l'attacha à son bienfaiteur, auquel il rendit des services plus importants que celui de polir ses ouvrages, puisqu'il le guérit de la passion du jeu. M. de Villette, peu de temps avant sa mort, voulut assurer à son secrétaire une existence indépendante, par un don de cinquante mille francs; mais Guyétand le supplia d'attendre son rétablissement pour disposer de cette somme, et à la mort de son généreux ami il se retrouva sans ressource. On parvint à lui faire obtenir dans les bureaux du ministère des affaires étrangères une place qu'il exerça peu de temps. Il perdit l'usage d'une jambe ; et forcé de rester sur son lit, trop fier d'ailleurs pour accepter des secours des personnes qui allaient le visiter, il aurait éprouvé les privations les plus pénibles, si M. de Talleyrand n'avait eu la générosité de lui conserver la moitié de son traitement. Guyétand mourut à Paris en 1811, âgé de 63 ans. La société des grands seigneurs et des hommes les plus aimables n'avait point adouci l'âpreté naturelle de son caractère; il en convenait le premier, et se plaisait à prendre le surnom de l'*Ours du Jura*. C'était d'ailleurs un honnête homme, d'une probité sévère et d'une gaieté inaltérable. Les *Poésies diverses* de Guyétand ont été publiées à Paris, 1790, in-8°. Les deux morceaux les plus remarquables de ce recueil sont le *Génie vengé* et le *Doute;* cette dernière pièce est adressée à M. Janvier, son compatriote, habile mécanicien. Son style nerveux ne manque cependant pas d'une certaine souplesse, et il a de l'originalité ; mais il offre aussi de l'incorrection et des traits de mauvais goût. Si, comme on le croit, Guyétand a eu quelque part aux ouvrages de M. de Villette (*voy.* VILLETTE), on doit lui faire honneur de deux *Lettres* en prose sur quelques hommes célèbres du Jura (*voy.* ROSSET), lettres que Palissot regarde comme les deux meilleures du Recueil. Dans sa dernière maladie, il avait composé contre le genre humain une satire dont l'idée était bizarre, et sur la navigation de l'Escaut un poëme d'environ six cents vers, où l'on trouvait, dit-on, de grandes beautés et des descriptions d'une grâce et d'une fraîcheur qui contrastaient singulièrement avec la position de l'auteur. Ces deux ouvrages, dont ses amis ont retenu plusieurs morceaux, n'ont jamais été écrits, et c'est, dit-on, une perte. Guyétand avait beaucoup d'instruction ; et l'on sait qu'il avait rédigé sur un plan entièrement neuf des *Éléments de mathématiques*, travail dont il faisait cas, mais qu'il n'a pu mettre au jour (1). W—s.

(1) Imprimée à part en 1780, in-8°, et réimprimée dans les *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, 1782, 2 vol. in-18.

GUYETANT (JEAN-FRANÇOIS), médecin, né en 1742 à Lons-le-Saulnier, acheva ses études à la faculté de Besançon, où il prit le grade de maître en chirurgie, et plus tard celui de docteur en médecine. A son retour dans sa ville natale, ses débuts dans la pratique furent marqués par des succès ; et bientôt environné de la confiance publique, il fut attaché très-jeune encore à l'hôpital, dont il devint dans la suite le premier médecin. En 1784, la Société royale de médecine lui donna le titre de son correspondant, et lui décerna une médaille d'or pour un *Mémoire*, « fait avec pré- « cision et netteté, » *sur la topographie médicale et l'histoire naturelle du bailliage et de la ville de Lons-le-Saulnier*. L'année suivante, il obtint la première médaille pour un *Mémoire sur la topographie du bailliage d'Orgelet;* et en 1786 un *Essai sur les traitements des maladies épidémiques* lui en valut une troisième. Dans les loisirs que lui laissait sa pratique, il cultivait les différentes branches de l'histoire naturelle, faisait des observations météorologiques dont il adressait les résultats au P. Cotte (*voy.* ce nom), et trouvait le temps de s'exercer dans l'art d'écrire, en traitant différentes questions philosophiques ou littéraires. Malgré sa modestie, sa réputation franchit les bornes de sa province : l'Académie d'Arras et la Société d'émulation de Bourg l'associèrent à leurs travaux. Tout en convenant de la nécessité des réformes, comme il ne pensait pas qu'on pût les obtenir par un bouleversement, il ne prit aucune part aux débats de la politique, et resta constamment étranger à la révolution. Nommé, par l'administration centrale du Jura, médecin des épidémies pour l'arrondissement de Lons-le-Saulnier, il remplit avec zèle cette place dont il était encore titulaire lorsqu'il mourut en 1816. On a de cet habile praticien plusieurs articles dans le *Journal de médecine : Observations sur quelques plaies extérieures de la tête, et Réflexions sur une nouvelle méthode propre à leur traitement* (juin et juillet 1777); *Lettre sur une extirpation de la mamelle, suivie peu de temps après de la mort* (janvier 1778). Il a laissé manuscrit : *Mémoire sur la nyctologie*, etc. Son fils, médecin à Paris, s'est fait connaître par différents ouvrages sur l'art qu'il exerce avec succès. W—s.

GUYMIER (CÔME), chanoine de St-Thomas du Louvre, puis doyen de St-Julien de Laon, licencié

(1) On a encore imprimé de Guyétand une élégie intitulée *les Noces de Rosine*, Paris, an 3, in-8°. Il a aussi fourni des poésies fugitives dans divers recueils. A. B—T.

en droit, conseiller et président aux enquêtes du parlement de Paris, mourut le 3 juillet 1503 avec la réputation d'un magistrat plein de lumières et d'intégrité. Il est connu par un savant *Commentaire latin* sur la Pragmatique sanction, Paris, 1486, in-4°, dont la meilleure édition est celle de François Pinsson, Paris, 1666, in-fol.; ouvrage estimé, et qu'on rendrait beaucoup meilleur si l'on en retranchait tout l'inutile. Dumoulin, et après lui divers auteurs, ont prétendu que ce commentaire était de Jacques Mareschal, chanoine de St-Thomas du Louvre et avocat célèbre sous les règnes de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII. Mais Pinsson prouve solidement dans sa préface qu'il est réellement de Guymier. T—D.

GUYMOND DE LA TOUCHE. *Voyez* GUIMOND.

GUYNAUD (BALTAZAR), l'un des plus crédules admirateurs de Nostradamus, vivait à la fin du 17e siècle. Il se qualifie écuyer et nous apprend qu'il avait rempli pendant plusieurs années la charge de gouverneur des pages de la chambre de Louis XIV. Ayant obtenu sa retraite, il employa ses loisirs à commenter les rêveries du trop fameux médecin de Salon, et publia le résultat de son travail sous le titre suivant : *la Concordance des prophéties de Nostradamus avec l'histoire, depuis Henri II jusqu'à Louis le Grand*, Paris, 1693, in-12 de 402 pages. Cet ouvrage rare et singulier, dont Louis XIV accepta la dédicace, est divisé en trois parties : la première contient la vie de Nostradamus, tirée du *Janus Gallicus* de Chavigny; la seconde, la concordance de ses prophéties, qui, suivant le commentateur, ont toujours été vérifiées par l'événement; et la troisième, l'explication d'une partie de celles qui n'étaient pas encore accomplies. Guynaud, un peu prophète lui-même, s'efforce de prouver que Nostradamus avait reçu le don d'annoncer l'avenir, et n'épargne pas les injures à tous les écrivains qui ne partagent point son opinion. Il attaque surtout Sponde, Gassendi, Bouche, pour avoir tenté d'affaiblir la réputation de leur célèbre compatriote. Ne voulant pas même avouer que Nostradamus a pu se tromper quelquefois, il falsifie les passages qui seraient trop évidemment en contradiction avec l'histoire, et de cette manière prouve facilement que le prophète a toujours deviné juste ce qui devait arriver. L'ouvrage est précédé d'un assez grand nombre de pièces latines et françaises à la louange de l'auteur. On est surpris de trouver dans le nombre un *sonnet* de la Motte-Houdar, dans lequel il dit à Guynaud que :

. . . . . Ses sublimes écrits
Seront le charme des esprits
Et passeront pour un miracle.

Ces éloges n'empêchèrent pas le P. Métrier d'apprécier Guynaud à sa valeur dans le *Traité des énigmes*, où il le nomme explicateur de mystères ridicules. L'abbé d'Artigny a fait de Guynaud une critique juste et très-détaillée dans ses *Nouveaux Mémoires de littérature*, t. 2 et 3. W—S.

GUYON (FERY), très-brave militaire, né en 1505 à Bletterans, bourg du comté de Bourgogne, d'abord simple fantassin, devint par degrés lieutenant général dans les armées de l'empereur. Il fit preuve, à la bataille de Pavie, d'une rare intrépidité, et suivit ensuite le connétable de Bourbon au sac de Rome. Il fit partie de l'expédition d'Afrique, et à son retour obtint, avec une pension de retraite, des lettres de noblesse, en considération, y est-il dit, des grands services qu'il avait rendus. Peu de temps après, il fut nommé bailli de Pesquencourt-lès-Denay, et se maria. En 1566, les protestants étant entrés en armes sur le territoire de Marchiennes, y commettaient des désordres : Guyon, informé de la marche des rebelles, fit sonner le tocsin, se porta à leur rencontre suivi d'environ 700 hommes, en tua un grand nombre et dispersa le reste. Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, lui écrivit à ce sujet une lettre très-flatteuse, et quelques mois après lui donna le commandement du château de Bouchain. Il faisait ses dispositions pour se rendre dans sa nouvelle résidence, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie dont il mourut à Pesquencourt, en 1567, âgé de 62 ans. Il laissa en manuscrit des *Mémoires contenant les batailles, siéges de villes, rencontres, escarmouches, où il s'était trouvé tant en Afrique qu'en Europe*. P. de Cambry, chanoine de Renay, son petit-fils, les a publiés, Tournay, 1664, in-12. On y trouve quelques détails intéressants, et ils sont rédigés avec franchise. W—S.

GUYON (LOUIS), sieur de la Nauche, médecin, naquit à Dôle dans le 16e siècle. Après avoir terminé ses études et pris ses degrés à l'université de cette ville, il visita l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et la France, et se fixa enfin dans le Limousin, à Uzerche, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Ayant épousé quelque temps après une demoiselle de condition qui lui apporta une fortune considérable, il acquit une charge de conseiller du roi et partagea son temps entre l'exercice de la médecine et les travaux du cabinet. On croit qu'il revint à Dôle sur la fin de sa vie, et qu'il y mourut vers 1630, dans un âge avancé. Gui Patin, que l'on n'accuse point d'avoir flatté ses confrères, dit que Guyon avait un bon esprit et beaucoup de connaissances. Il possédait, outre l'hébreu, le grec et le latin, les principales langues de l'Europe. On a de lui : 1° *Discours de deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne*, Limoges, 1595, in-8°; 2° *Diverses leçons*, suivant celles de P. Messie et de Duverdier, contenant plusieurs discours, histoires et faits mémorables, Lyon, 1604, in-8°; ibid., 1613, 1617, 1625, 2 vol. in-8°; 3° *Le Miroir de la beauté et santé corporelles*, contenant toutes les difformités, maladies, tant internes qu'externes, qui peuvent survenir au corps humain,

avec leurs définitions, causes, signes et remèdes usités, Lyon, 1615, 1625, 1643, 2 vol. in-8°; réimprimé avec des additions par Laurent Meyssonnier, sous ce titre : *Le Cours de médecine, contenant le Miroir*, etc., Lyon, 1664, 1671, in-4°. W—s.

GUYON (Jeanne Bouvier de la Motte, Madame), naquit à Montargis en 1648; elle était fille de Claude Bouvier, seigneur de la Motte Vergonville, maître des requêtes. Sa complexion était assez faible, et jamais elle ne jouit d'une santé parfaite. Placée successivement, pour son éducation, dans deux couvents de Montargis, elle fut rappelée au sein de sa famille à l'âge de douze ans; elle montrait dès lors les plus grandes dispositions pour la vie ascétique; elle se mit à lire les œuvres de St-François de Sales et la vie de madame de Chantal, qui lui semblait devoir être son modèle; bientôt elle résolut de se faire religieuse de la Visitation, projet auquel s'opposèrent ses parents, quoique remplis de la plus solide piété. L'exaltation alors naissante d'une âme naturellement enthousiaste, s'accrut avec les années, et devint la cause de tous les malheurs de mademoiselle Bouvier de la Motte. Elle était belle, spirituelle et riche; les partis se présentèrent en foule. Le 18 janvier 1664, elle épousa M. Jacques Guyon, qui devait toute sa fortune à l'entreprise du canal de Briare, faite par son père. Elle avait, à cette époque, près de seize ans, et son mari en avait trente-huit. De cette union naquirent cinq enfants, dont trois seulement ont vécu. Madame Guyon venait d'accoucher de sa fille, depuis comtesse de Vaux et en secondes noces duchesse de Sully, lorsque après douze années d'union conjugale, elle resta veuve à l'âge de vingt-huit ans. Elle ne quitta sa belle-mère qu'en 1680, et partit pour Paris. Pendant le court séjour qu'elle fit à cette époque dans la capitale, M. d'Arenthon, évêque de Genève, que les affaires de son diocèse y avaient conduit, la supérieure des Nouvelles-Catholiques, enfin deux religieux jugés dignes par elle de toute sa confiance, s'accordent à lui assurer que Dieu l'appelle à Genève, pour y être de la plus grande utilité à la religion. En même temps, le père la Motte, barnabite, son frère de père, lui conseille d'écrire au père Lacombe, autre barnabite dont le couvent était à Thonon dans le Chablais, et qu'elle avait eu déjà occasion de voir à Paris. Ainsi s'établirent avec ce dernier, devenu quelque temps après son confesseur, les rapports suivis qui furent si funestes à cette femme presque toujours entraînée par son imagination. Le père Lacombe lui répondit qu'il avait eu recours aux prières de plusieurs saintes filles, et qu'elles avaient, de leur côté, déclaré que Dieu destinait madame Guyon à un ministère extraordinaire. Il est permis de croire qu'elle avait provoqué cette réponse, loin de la redouter; néanmoins, ce ne fut pas sans témoigner des regrets qu'elle remit en d'autres mains le soin de l'éducation de ses enfants. Abandonnant leur garde-noble, qui était un objet considérable, ses propres biens, et ne se réservant qu'une modique pension, elle partit seule avec sa fille, et se rendit à Annecy le 21 juillet 1681. Nous ne la suivrons pas au pays de Gex, en Piémont, en Dauphiné, etc. Tour à tour admirée ou décriée, recherchée avec affection ou bien obligée de fuir, elle composa pendant ses voyages plusieurs écrits qui ont fourni les motifs les plus légitimes de censure : 1° *Moyen court et très-facile pour l'oraison*, Lyon, 1688 et 1690; 2° le *Cantique des cantiques, interprété selon le sens mystique*, Grenoble, 1685, Lyon, 1688, in-8°; 3° les *Torrents*. Enfin, après cinq années de courses et d'aventures, de succès et de traverses, elle termina ce qu'elle appelait sa mission, et revint à Paris le 21 juillet 1686. Deux années s'écoulèrent sans amener rien de remarquable dans la vie de madame Guyon. M. Harlay de Chanvallon, archevêque de Paris, crut trouver quelque conformité entre la doctrine prêchée par cette dame et les erreurs de Molinos, que le Saint-Siége venait de condamner; en conséquence, il jugea devoir la confiner dans le couvent des filles de la Visitation, faubourg St-Antoine. Le père Lacombe fut arrêté de son côté, et mis à la Bastille. L'archevêque envoya son official (Chéron) pour interroger la nouvelle recluse, qui, pendant son séjour de huit mois à la Visitation, se fit aimer et respecter de la supérieure et de toutes ses religieuses, qu'elle avait, du reste, enflammées pour l'amour pur et désintéressé. Madame de Maintenon fut instruite des accusations portées contre une personne qui par ses malheurs seuls avait droit d'exciter de l'intérêt. Celui que prit à elle la fondatrice de St-Cyr fut surtout déterminé par madame de la Maisonfort, cousine de madame Guyon, femme de beaucoup d'esprit et de mérite, et qui avait été placée dans cette maison pour y perfectionner l'éducation; mais la duchesse de Béthune, née Fouquet, ensuite les duchesses de Beauvilliers, de Chevreuse et de Mortemart, y eurent aussi une très-grande part. Madame de Maintenon parla au roi de la pieuse amie de ces dames illustres, et elle obtint l'ordre de la mettre en liberté. La présentation eut lieu par l'entremise de ces mêmes personnes. La figure avantageuse et prévenante de madame Guyon, ses infortunes qu'elle soutenait avec courage, son éloquence entraînante lorsqu'elle parlait de Dieu, tout concourut à fixer sur elle l'admiration et l'attachement de la femme puissante qui jouait un si grand rôle à la cour de Louis XIV. Madame de Miramion, d'un autre côté, ayant commencé par s'assurer elle-même de la pureté des intentions et des discours de celle qui avait été l'objet de la sévérité de l'archevêque de Paris, en vint au point de la recevoir, malgré lui, dans sa communauté. De temps en temps, madame Guyon, qui aimait surtout à instruire et à dogmatiser, se rendait à St-Cyr, où l'on avait une grande prédilection pour ses ouvrages et pour ses entretiens.

Ce fut là qu'elle fit connaissance avec l'abbé de Fénélon. Une extrême douceur de langage et de manières, la même piété tendre et affectueuse, le même désir exagéré d'une perfection plus qu'humaine, enfin tant de conformité de sentiments et de caractère, établirent entre elle et lui une amitié aussi pure que sincère. Bientôt madame Guyon prit sur Fénélon cet ascendant dont ne triomphent pas toujours les personnes même d'un esprit et d'un mérite supérieurs. Ce fut alors que s'éleva la trop fameuse question du quiétisme (*voy.* Bossuet), renouvellement mitigé de l'hérésie des gnostiques, qui avait été condamnée dès le 3e siècle. Cette question, si dénuée d'intérêt aujourd'hui, devint le sujet des plus grands chagrins de Fénélon, et des tourments toujours renaissants de madame Guyon. C'était à cause d'elle et de la doctrine qu'elle professait, que les deux plus grands prélats de l'église gallicane se trouvaient en opposition déclarée. Godet Desmarais, évêque de Chartres, était, avec l'abbé de Fénélon, directeur de St-Cyr; il était, de plus, celui de madame de Maintenon. Consulté par elle sur les nouvelles maximes qui se répandaient, il en prit connaissance, conçut des inquiétudes et en fit naître dans l'esprit de sa pénitente, que Fénélon, de son côté, cherchait à tranquilliser. Elle demanda aussi l'avis du P. Bourdaloue. Le savant jésuite ne fut point favorable à cette doctrine, qui n'était pas, disait-il, selon la science, et qui supprimait tous les actes particuliers et pratiques de la religion, en se bornant à un simple acte de contemplation ou d'oraison passive. Mais madame de Maintenon, sûre, au fond, de la pureté des sentiments de son amie, ne se décidait pas. Cependant les théologiens, les casuistes, examinèrent ce qui était en question; il s'ensuivit que madame Guyon fut invitée à s'abstenir de toutes visites à St-Cyr. Mais si les confesseurs avaient murmuré de sa présence, les dames de cette maison murmuraient bien plus depuis qu'on la leur avait enlevée. Il s'établit entre elle et la maison de St-Cyr un commerce de lettres fort édifiant. Une copie du *Moyen court et très-facile*, échappée aux recherches et aux défenses de l'évêque de Chartres, multiplia rapidement cet ouvrage. Enfin l'archevêque de Paris ayant menacé de renouveler ses poursuites, madame Guyon, d'après l'avis de sa principale protectrice, se choisit une retraite, que devaient connaître seulement M. Fouquet, comte de Vaux, son gendre, fils du célèbre et malheureux surintendant, l'abbé de Fénélon et ses deux amis les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers. Elle se croyait à l'abri des orages; mais on ne se borna pas à attaquer, en son absence, ce qu'il y avait d'erroné et de dangereux dans ses livres: quelques-uns de ses adversaires accusèrent sa morale particulière et ses intentions mêmes. Alors elle demanda d'être jugée par une commission composée moitié d'ecclésiastiques, moitié de laïques. Bossuet, reconnu pour le juge naturel de toutes les questions de doctrine de son temps, Bossuet, qui avait été jusqu'à ce moment ami de Fénélon, fut désigné le premier par l'autorité. Madame Guyon témoigna le désir qu'on adjoignît à cet illustre prélat, M. de Noailles, évêque de Châlons, et M. Tronson, supérieur du séminaire de St-Sulpice. Ils lui furent accordés; mais, à son grand chagrin, on lui refusa les trois juges laïques qu'elle désirait. Ceux des ecclésiastiques qui lui étaient le plus opposés étaient l'évêque de Chartres, Hébert, curé de Versailles, l'abbé Boileau, Fléchier et l'abbé de Rancé. Les conférences de la commission s'ouvrirent en 1694, sous le nom de conférences d'Issy. Dans le livre intitulé : *Vie de madame Guyon écrite par elle-même*, auquel on ne peut donner toute confiance, il est dit que Bossuet se rendit bientôt le maître de la discussion, et mit madame Guyon dans l'impossibilité de se défendre; on ajoute même qu'il la traita avec une dureté bien éloignée de la charité épiscopale; mais ces allégations ne sont pas confirmées par tous les rapports du temps. La vérité est qu'il trouvait, comme il l'a dit dans un de ses écrits, *qu'il y allait de toute la religion*, et que cette controverse l'entraîna, suivant les expressions de M. de Bausset, *à se montrer homme une seule fois dans sa vie*. Cependant, lorsqu'il prit d'abord connaissance des ouvrages de l'amie de Fénélon, il n'avait aucune prévention ni contre sa personne ni contre sa doctrine. M. de Harlay se méfia probablement du résultat des conférences d'Issy; avant qu'elles fussent terminées, il se hâta de condamner, par une ordonnance, les livres et les maximes de madame Guyon. C'était en 1695; cette dame se trouvait alors aux filles Ste-Marie de Meaux, sous la surveillance de Bossuet, d'après les conseils duquel elle s'était retirée dans ce couvent. Sa doctrine ayant été jugée répréhensible, subit une censure en trente articles. Le chef des conférences exigea que Fénélon, récemment nommé à l'archevêché de Cambrai, et qui, pour obéir à madame de Maintenon, avait fini par s'associer aux trois commissaires, signât cette censure; Fénélon le fit, d'abord par déférence, puis avec persuasion, une fois qu'on lui eut accordé d'ajouter quatre articles explicatifs. Madame Guyon signa ensuite les articles de la censure; il fut décidé qu'elle sortirait du couvent avec le plein consentement de l'évêque de Meaux; mais elle partit sans le prévenir, dans le courant du mois de juillet de la même année 1695, munie d'un certificat favorable de Bossuet lui-même. Une fois remise en liberté, elle oublia ses promesses, se prévalut de ce certificat, recommença à soutenir et à propager ses pieuses extravagances. Le 27 décembre suivant, on la conduisit à Vincennes, où elle composa un gros volume de vers mystiques. Quelque temps après, elle fut transférée à la Bastille, punition sévère sans doute, mais son esprit de prosélytisme et surtout ses torts envers l'évêque de Meaux, avaient fortement indisposé les esprits contre elle. Une autre circonstance donnait

plus d'importance à cette affaire; c'était le refus que faisait l'archevêque de Cambrai de donner son approbation à une instruction pastorale sur les *états d'oraison*, composée par Bossuet au sujet des ouvrages de madame Guyon examinés à Issy. Fénélon trouva que son amie y était injustement traitée, et déclara « qu'il avait promis de con-« damner les erreurs de madame Guyon, mais « non sa personne; qu'il témoignait publique-« ment son estime pour cette dame, et que sur « ce point il ne fléchirait jamais; qu'il ne pouvait « dénoncer à l'Église, comme digne du feu, celle « qui n'avait d'autre tort à ses yeux que de ne « pas s'être expliquée assez clairement; qu'il con-« naissait suffisamment ses sentiments pour sup-« pléer aux expressions; que, d'après cela, il ne « condamnait pas ses sentiments à cause des ex-« pressions. » M. de Harlay, archevêque de Paris, étant mort le 6 août 1695, avait été remplacé par M. de Noailles. Ce prélat, convaincu qu'il suffit d'éclairer, sans les punir, ceux qui ne font que se tromper, obtint que madame Guyon sortirait de la Bastille, et la plaça dans une maison de Vaugirard, sous la direction de M. de la Chétardie, curé de St-Sulpice. Deux femmes étaient chargées de l'y surveiller. Le 28 août 1696, elle signa une déclaration rédigée par MM. de Fénélon et Tronson. L'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*, de l'archevêque de Cambrai, parut à la fin de janvier 1697 (*voy.* Fénélon). Tandis que le grand procès intenté à l'occasion de ce livre pendait à Rome, on arracha du P. Lacombe, détenu au château de Vincennes, un écrit portant la date du mois d'août 1698, par lequel il exhortait madame Guyon à se repentir de leur coupable intimité. Aussitôt que cette pièce lui fut communiquée, elle y vit uniquement le résultat de la violence ou du délire; et en effet le P. Lacombe mourut fou à Charenton, quelque temps après. L'écrit en question ayant été montré au roi, déjà prévenu par les réclamations qui s'élevaient contre le livre des *Maximes des saints*, il considéra la femme qui lui était signalée d'une manière si fâcheuse comme étant une extravagante corrompue, les duchesses ses amies comme séduites elles-mêmes, Fénélon comme un fanatique, protecteur du vice, et jusqu'à madame de Maintenon, comme complice d'un mal qu'elle n'arrêtait pas. Madame Guyon fut remise à la Bastille en 1698; son défenseur avait été, six ou huit mois auparavant, renvoyé dans son diocèse; un des fils de madame Guyon, qui servait avec distinction dans le régiment des gardes françaises, eut ordre de le quitter; tous ses amis, ainsi que ceux de Fénélon, tremblèrent; trois dames de St-Cyr, dont une était madame de la Maisonfort, en furent bannies; enfin, Louis XIV écrivit à Rome pour hâter la condamnation du livre de M. de Cambrai. Cependant, ni les allégations du P. Lacombe, ni une autre pièce que l'on produisit contre Fénélon, ne portèrent la moindre atteinte à sa réputation, non plus qu'à celle de madame Guyon; l'innocence des mœurs de cette dernière fut même reconnue dans l'assemblée du clergé tenue à St-Germain en 1700, où Bossuet porta la parole; mais cette justice favorable ne s'étendit pas à la doctrine de l'auteur, qui, en effet, était bien souvent absurde ou ridicule. Elle resta encore à la Bastille plus d'une année. Il paraît que lorsqu'elle recouvra sa liberté en 1701 ou 1703, elle fut exilée chez son fils aîné (Armand-Jacques), à Diziers près Blois. Elle prit une maison dans cette dernière ville, y vécut quinze ans dans la retraite et l'exercice de toutes les œuvres de piété et de charité, sans jamais laisser échapper la moindre plainte de ce qu'elle avait souffert, sans même parler des auteurs de ses plus grandes peines. Du reste, madame Guyon avait pleinement renoncé à ses vaines spéculations. Elle termina sa vie, le 9 juin 1717, à l'âge de 69 ans, et fut inhumée dans l'église des Cordeliers de Blois, où l'on voyait à sa louange une fort belle épitaphe. Elle avait fait un testament, en tête duquel était inscrite sa profession de foi, qui atteste que ses sentiments étaient purs en matière de religion, et qu'elle ne croyait avoir rien à se reprocher malgré toutes les accusations dont elle avait été l'objet. Elle a trouvé un juge impartial dans l'éloquent historien de l'archevêque de Cambrai. M. de Bausset s'exprime ainsi : « Si madame Guyon s'attira une partie de ses « malheurs par un zèle indiscret et des démarches « imprudentes, par un langage peu correct et des « maximes répréhensibles, elle était loin de mé-« riter les cruels traitements qu'elle eut à essuyer. « Si elle n'était pas tout à fait digne d'avoir un « ami aussi distingué que Fénélon, elle fut au « moins bien à plaindre d'avoir pour ennemi un « homme aussi supérieur que Bossuet. » (*Histoire de Fénélon*, t. 2, p. 498, première édition). Madame Guyon se livra sans doute à des subtilités théologiques dont une femme ne devrait jamais se mêler, et y apporta tout l'enthousiasme d'un cœur tendre et d'une imagination ardente; elle écrivit bien des choses inconvenantes et même nuisibles, quoique sans en avoir jamais l'intention; mais dans ses rapports de fille, femme, mère ou amie, elle mérita l'estime générale. Grande et bien faite, ayant beaucoup de noblesse dans les traits, douée d'une éloquence persuasive, et de cette douceur inaltérable dont nous avons plusieurs fois parlé, elle devait gagner tous ceux qui la voyaient et l'entendaient familièrement. Madame de Maintenon, dans ses moments d'ennui ou de chagrin, faisait appeler madame Guyon, et ses paroles la consolaient, la charmaient. Cette fameuse quiétiste n'était pas tellement absorbée dans la contemplation, qu'elle ne pût s'occuper avec soin et activité des affaires temporelles. Prise pour arbitre unique dans un procès qui concernait vingt-deux de ses parents et qui l'intéressait elle-même, elle s'enferma pendant trente jours, au bout desquels elle fit signer son travail par tous ceux à qui elle

en avait donné lecture; et il n'y eut personne qui ne fût content. Voltaire lui refuse un véritable esprit; mais le duc de St-Simon, qu'on n'accusera pas d'être prodigue de louanges, lui en trouve beaucoup. Au reste, Voltaire n'avait probablement pas lu les ouvrages de madame Guyon. Aurait-il mis en doute l'esprit de celle qui exprima, sur la conduite générale de la Providence envers les hommes, les mêmes idées que Pope a, depuis, enrichies de tous les charmes et de l'élégance de la poésie? « La conduite que Dieu tient avec « l'homme, dit-elle, est une conduite universelle; « car bien qu'il existe un ordre particulier qui « regarde chacun de nous, il est néanmoins telle- « ment dépendant de l'ordre général, que, pour « peu qu'il s'en éloignât, il jetterait tout dans la « confusion. Les désordres du monde, les mal- « heurs de l'homme, le renversement des em- « pires, sont une suite de cet ordre général; et ce « qui nous paraît désordre, à cause de notre ma- « nière de concevoir les choses, est un ordre ad- « mirable selon la divine sagesse, de sorte que le « désordre particulier est ce qui conserve l'ordre « général. L'ordre général est, que c'est Dieu seul « qui établit, que c'est Dieu qui détruit ce qu'il a « établi, et qu'il perpétue les choses par la des- « truction, etc. » (T. 3 des *Justifications de madame Guyon*, p. 269.) Elle attribua une grande partie de ses malheurs à l'inimitié du P. la Motte, son frère, auquel elle avait refusé une somme destinée par elle à payer les dettes d'une fille qui voulait se faire religieuse. Devenu supérieur de son ordre, il ne cessa d'animer contre sa sœur M. de Harlay, dont il était confesseur. Il n'est nullement démontré que le livre intitulé *Vie de Madame Guyon, écrite par elle-même*, et qui a été imprimé après sa mort, soit entièrement son ouvrage. On est même plus que fondé à croire que c'est un composé de différents mémoires, qu'elle avait fournis d'abord à l'official Chéron, et depuis à l'évêque de Meaux lors des conférences d'Issy. Ces matériaux, recueillis par un rédacteur encore plus mystique qu'elle (1), parurent en 1720, Cologne, 3 vol. in-12, tels qu'on les connaît. N'est-il pas évident que si elle eût conçu le projet de retracer elle-même sa propre vie, elle n'en eût pas oublié les événements les plus importants? Elle n'aurait pas manqué, surtout, d'écrire ses noms tels qu'ils sont, et se serait certainement désignée comme *Jeanne Bouvier* de la Motte, et non pas *Jeanne-Marie Bouvière* de la Motte, ainsi qu'on le lit dans le livre en question. On a réuni les vers de madame Guyon, ou du moins ceux qu'on lui attribue, dans un *Recueil de poésies spirituelles*, Amsterdam, 1689, 5 vol. in-8°. Ce recueil a été traduit librement en anglais par Will. Cowper, auteur d'une traduction d'Homère en vers blancs (*voy.* Cowper). Elle a encore donné des *Cantiques spirituels*, ou *Emblèmes sur l'amour divin*, 5 vol.; et la *Bible traduite en français, avec des explications et des réflexions qui regardent la vie intérieure*, Cologne, Delapierre, 1715, 20 vol. in-8°. Son traité des *Torrents* (spirituels), qui avait couru longtemps manuscrit, paraît avoir été imprimé pour la première fois dans l'édition de ses *Opuscules spirituels*, de Cologne, 1704, in-12, édition augmentée d'une préface touchant sa personne. Ses *Lettres spirituelles* forment quatre volumes in-8°. Ses œuvres comprennent en tout 39 volumes, qu'on ne peut guère parcourir maintenant que par curiosité. L—p—e.

(1) On croit que c'est Poiret qui, après s'être occupé des rêveries d'Antoinette Bourignon, a donné plusieurs éditions des ouvrages de madame Guyon (*voy.* Poiret).

GUYON (Claude-Marie), historien, né à Lons-le-Saulnier, le 13 décembre 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la congrégation de l'Oratoire; mais il en sortit au bout de quelques années, et s'étant fixé à Paris, y devint l'un des collaborateurs de l'abbé Desfontaines; il publia ensuite plusieurs ouvrages, écrits d'une manière moins brillante que solide, et qui lui ont fait la réputation d'un homme instruit et laborieux. Son zèle pour la défense de la religion l'exposa aux sarcasmes de Voltaire, et lui mérita une pension du clergé. Il mourut à Paris, en 1771. On a de l'abbé Guyon : 1° La *Continuation de l'histoire romaine*, par Laurent Échard, *depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople*, Paris, 1736 et années suivantes, 10 vol. in-12 (*voy.* Échard). Le style en est peu agréable; on assure cependant que les derniers volumes furent retouchés par Desfontaines. On lui reproche de s'être écarté de la sage précision de son modèle, en multipliant les détails qui ralentissent la marche des événements et détruisent l'intérêt. 2° *Histoire des empires et des républiques, depuis le déluge jusqu'à Jésus-Christ*, Paris, 1736, 12 vol. in-12; traduite en anglais avec des corrections, 1737 et années suivantes. Elle est très-inférieure à l'histoire ancienne de Rollin; et ce fut une maladresse, de la part de ses amis, d'avoir établi un rapprochement entre les deux ouvrages; mais son histoire est exacte, et les faits y sont appuyés de preuves. Le reproche que Guyon y fait à Tite-Live de s'être montré partial à l'égard du roi Persée, lui attira une querelle assez vive avec Crevier. On en trouvera les pièces dans les *Observations sur les écrits modernes*, t. 33. 3° *Histoire des Amazones anciennes et modernes*, Paris, 1740, 2 vol. in-12; Bruxelles, 1741, in-8°; traduite en allemand par J. G. Krunitz, Berlin, 1763, in-8°. Cette histoire offre de l'érudition et des recherches; mais l'auteur avait beaucoup puisé dans les ouvrages de Geropius et de Petit, qui ont traité le même sujet en latin. 4° *Histoire des Indes*, Paris, 1744, 3 vol. in-12; traduite en allemand par Rudolphe, Copenhague, 1749. Il la rédigea sur des mémoires peu exacts, et qui, d'ailleurs, lui avaient été fournis par des personnes intéressées à ce que la vérité ne fût pas connue. Les erreurs et les méprises dans lesquelles il était tombé au sujet des établissements français,

furent relevées par Cossigni, alors ingénieur en chef à Besançon, dans une *Lettre sur l'Histoire des Indes, supplément curieux et essentiel à cette histoire*, Genève, 1744, in-12. L'abbé Guyon chercha vainement à se justifier; Cossigni le réduisit au silence par une *Réplique à la réponse injurieuse de l'historien des Indes*, Francfort, 1744, in-12. Ces trois pièces, assez intéressantes, sont devenues rares. 5° *Essai critique sur l'établissement et la translation de l'empire d'Occident en Allemagne, avec les causes singulières qui l'ont fait perdre aux Français*, Paris, 1753, in-8°; ouvrage estimable et plein de recherches. 6° *L'Oracle des nouveaux philosophes*, Berne, 1759; suite 1760, 2 parties, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel Voltaire est signalé comme l'oracle de la nouvelle secte qui s'essayait alors à saper les fondements de toute croyance religieuse, excita vivement la colère du patriarche de Ferney. 7° *Bibliothèque ecclésiastique, par forme d'instructions dogmatiques et morales sur la religion*, Paris, 1771-1772, 8 vol. in-12; traduite en allemand, Augsbourg, 1785, in-8°. C'est une espèce de compilation qui ne méritait aucun succès. Goujet attribue encore à l'abbé Guyon l'*Apologie des jésuites convaincus d'attentat contre les lois divines et humaines*, 1763, 3 parties in-12; mais Barbier (*Dictionnaire des Anonymes*, n° 314), en indique comme l'auteur, D. Mongenot, bénédictin de la congrégation de St-Vannes. L'abbé Guyon promettait une *Histoire de l'idolâtrie*, qui n'a point paru. W—s.

GUYON (. . . . .), général au service de la Hongrie en 1849, et plus tard au service de la Turquie, dans la guerre contre la Russie, était fils d'un capitaine de vaisseau dans la marine britannique. Il avait à peine seize ans lorsqu'il s'enrôla dans la légion anglaise, en Portugal. Après le licenciement de ce corps, il entra dans l'armée autrichienne, et servit dans un régiment de hussards hongrois. Il quitta le service au bout de quelques années, se maria, et allié à l'une des plus nobles familles du pays, mena la vie d'un grand propriétaire. Lorsqu'en 1848 éclata la guerre de Hongrie, le manque d'officiers se faisant sentir, Guyon offrit ses services au gouvernement hongrois, qui lui confia le commandement d'un des bataillons nouvellement organisés; il fut bientôt au niveau de sa nouvelle position. A la bataille de Schwehat, il conduisait l'avant-garde de la droite, et par une brillante charge, il chassa les Autrichiens du village de Mansfeldt. A la suite de ce fait d'armes, il fut élevé au grade de colonel et placé à la tête de la première division formant l'avant-garde de l'armée supérieure. Il eut bientôt l'occasion de se distinguer dans ce poste, en écrasant le formidable passage de Branisko (février 1849), défendu par le général Schlick, un des meilleurs généraux autrichiens, rendant ainsi possible la jonction de l'armée supérieure avec l'armée de la Theiss. La série de combats livrés entre les corps autrichiens et hongrois, pendant le courant des mois de mars et d'avril suivants, avait amené l'évacuation de Pesth et l'ouverture aux Hongrois de la route de Komorn. Cette place était investie depuis longtemps; les habitants commençaient à s'y trouver dans la plus grande détresse. Le général en chef Georgey voulait en faire le but de ses opérations; il importait en conséquence de venir promptement à son secours. Guyon s'en chargea. A la tête d'une centaine de hussards, il s'approche de la citadelle avec assez d'habileté pour ne pas être découvert. Puis donnant le signal de la charge, il se jette dans la ville, aux applaudissements de la garnison, et vient lui apporter la nouvelle qu'une armée hongroise est en marche pour venir la délivrer. Guyon ne perdant aucune occasion de se signaler, se distingua peu après à Heyzu, où il fit éprouver au général Jellachich une défaite assez signalée pour le forcer à évacuer cette partie du pays, et à se retirer derrière les lignes de Titel. A la fin de la guerre, Guyon se réfugia en Turquie. Employé dans l'armée de ce pays avec le grade de lieutenant général, il fut envoyé à Kars, lors de la guerre contre la Russie, en qualité de chef de l'état-major; mais la jalousie et les préjugés des commandants turcs lui créèrent des embarras de toute espèce. Le général Guyon était un homme d'action; il était brave et audacieux dans l'exécution. Il est mort à Constantinople, d'une attaque de choléra, au mois d'octobre 1856. E. D—s.

GUYONNET *de Vertron. Voyez* VERTRON.

GUYOT (GERMAIN-ANTOINE), avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1694. On le surnomma *Guyot des fiefs*, parce qu'il consacra la plus grande partie de sa laborieuse existence à l'étude de la législation féodale. Après vingt-cinq années de méditations sur ce vaste sujet, il mit au jour le résultat de ses travaux dans un ouvrage intitulé *Traité* ou *Dissertations sur plusieurs matières féodales, tant pour le pays de droit écrit, que pour le pays coutumier*, 6 vol. in-4°, dont les quatre premiers parurent successivement depuis 1738 jusqu'à 1746, et les deux autres après la mort de l'auteur, arrivée le 27 janvier 1750. Le titre de cet écrit fait assez connaître la manière dont il est rédigé. C'est une suite de dissertations sur presque toute la matière des fiefs, et elles n'ont absolument aucune espèce de liaison entre elles; en sorte que la moindre recherche dans cette collection serait assez pénible, si le dernier tome ne contenait des *Institutes féodales*, dont la table des chapitres peut servir à ranger dans le même ordre les différents traités compris dans les six volumes. On doit encore à Guyot une nouvelle édition du texte des *Coutumes de Mantes et Meulan*, avec les notes de Dumoulin, Paris, 1739, 1 vol. in-12; et une autre de la *Coutume de la Marche*, avec les notes de Barthelemi Jabely, 1744, 1 vol. in-12. L'éditeur de ces coutumes enrichit de ses propres réflexions, les notes de ses devan-

ciers. Le commentaire de Lemaître sur la *Coutume de Paris*, réimprimé en 1741, a été augmenté de plusieurs notes importantes de Guyot. Enfin ce jurisconsulte soignait l'impression des *Observations sur le droit des patrons et des seigneurs de paroisse aux honneurs dans l'église, et sur la qualité de seigneur* sine addito, *c'est-à-dire, purement et simplement, d'un tel village*, lorsque la mort vint terminer ses occupations. Ce traité ne vit le jour qu'en 1751. N—E.

GUYOT (Daniel), célèbre chirurgien, né à Pragelas en 1704, pratiqua longtemps avec beaucoup de succès à Genève, où il acquit surtout une grande réputation pour les accouchements. Il remporta un prix à l'Académie royale de chirurgie de Paris, par une *Dissertation sur les remèdes anodins*, qui fut imprimée dans la collection des *Prix* en 1757, ainsi que son autre *Dissertation sur les remèdes émollients*. Guyot a encore publié un *Mémoire sur l'inoculation pratiquée à Genève de* 1750 *à* 1752, lequel se trouve dans le tome 2 des *Mémoires de l'Académie de chirurgie;* plus une *Dissertation sur un polype utérin*, ibid., t. 3; enfin une *Lettre sur l'usage du forceps*, dans le premier volume du *Journal de médecine*. Guyot est mort à Genève en 1780. Z.

GUYOT (Edme-Gilles), né à Paris en 1706, employé au bureau général des postes, et mort à Paris le 28 octobre 1786, est auteur des ouvrages suivants : 1° *Dictionnaire des postes*, contenant le nom de toutes les villes, etc., Paris, 1754, in-4°; 2° *Étrennes des postes*, contenant l'ordre général du départ et de l'arrivée des courriers, ibid., 1763, in-4°; réimprimées avec des additions, et ornées d'une carte de France sous le titre de *Guide des postes*, 1765, in-4°; 3° *Dictionnaire géographique et portatif de la France*, avec les bureaux des postes, ibid., 1765, 4 vol. in-8°. La *France littéraire* de 1769 lui attribue encore : *Observations sur les fleurs et sur les causes de la variété de leurs couleurs;* mais on ne sait s'il est le même que l'auteur d'un *Essai sur la construction des ballons aérostatiques et sur la manière de les diriger*, 1784, in-8°, que M. Ersch attribue à Guillaume-Germain Guyot, membre de la société littéraire et militaire de Besançon, connu par ses *Récréations mathématiques et physiques*, 1769, 4 vol. in-8°, et auteur de beaucoup d'autres ouvrages. Ce dernier était né à Orléans le 21 juin 1724. — *Edme* Guyot, conseiller du roi, président du grenier à sel à Versailles, a publié, sous l'anagramme de *Tymogue*, un *Nouveau système de microscosme*, ou *Traité de la nature de l'homme*, la Haye, 1727, in-8°. Il est un des partisans de l'opinion *quod mors sit verminosa*, attribuant aux vers presque toutes les maladies : d'ailleurs, il promet de la nouveauté, et il tient parole, quoiqu'il prétende que son système est fondé sur la philosophie la plus ancienne. On peut juger de toute sa doctrine par ce qu'il dit d'un père vicieux, stupide et mal conformé, qui a des enfants bien faits, pleins d'esprit et de vertu, parce qu'il les a tirés de son côté droit, tandis qu'un autre père engendre du côté gauche des enfants aussi odieux qu'il est aimable. On lui doit encore la découverte d'un *instrument pour seringuer par la bouche la trompe d'Eustachi;* celle d'une *machine à nettoyer les ports de mer et les grands canaux*, et d'autres inventions consignées dans le recueil de l'Académie des sciences. — *Alexandre* Guyot, lieutenant de frégate, fit en 1766 un voyage au détroit de Magellan, sur la frégate *l'Aigle :* un extrait de sa relation, manuscrit, inséré dans le *Journal des savants* (mai 1767, p. 288-292), donne de grands détails sur les Patagons. W—s.

GUYOT (Joseph-André). *Voyez* Guiot.

GUYOT (l'abbé Guillaume-Germain), né à Orléans le 21 juin 1724, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, et s'y fit remarquer par son talent pour la prédication. Ses premiers écrits furent des livres d'usage pour les fidèles : 1° *Hymnes pour l'office du sacré Cœur de Jésus*, Caen, 1748, in-12. 2° *Exercices spirituels pour le sacrifice de la messe*, Paris, 1751, in-8°. Il passa les premières années de sa vie en Normandie, composa quelques pièces de vers qui furent imprimées à Caen de 1744 à 1747, sur la naissance du duc de Bourgogne, sur le mariage du Dauphin et sur le rétablissement de sa santé. S'étant rendu à Nancy, Guyot y fut très-bien accueilli par le roi Stanislas, et nommé membre de l'Académie de cette ville, qui comptait alors dans son sein des hommes d'une grande réputation. Il composa l'*Oraison funèbre* de ce prince, qui fut imprimée dans l'année de sa mort (1766), in-4°. Quoique d'un âge très-avancé à l'époque de la révolution, Guyot subit plusieurs persécutions et mourut à Orléans vers l'année 1800. On a encore de lui : 1° *Panégyrique de St-Louis, prêché devant les académies*, 1758, in-4°; 2° *Discours sur un statut particulier à plusieurs académies du royaume*, 1768, in-4°; 3° *Discours sur le projet d'une histoire philosophique du génie français*, suivi de notes historiques, Paris, 1770, in-8°; 4° *Panégyrique de la bienheureuse de Chantal*, 1772, in-12; 5° *Oraison funèbre de Louis XV*, prononcée à Soissons, 1774, in-4°; 6° *Recueil de panégyriques et d'oraisons funèbres suivis d'un sermon sur le jubilé*, 1776, in-12; 7° *Discours sur les ressources nécessaires à l'homme de génie, lu à la réception de l'auteur à l'Académie de Nancy;* 8° *Éloge historique de feu M. Carrelet de Rosoy, doyen de l'église de Soissons, suivi d'une lettre des Champs-Élysées*. On lui attribue, mais sans preuves : *Réflexions sur les moyens qui conduisent aux grandes fortunes*, 1758, in-8°. Il fut un des collaborateurs du *Journal de Trévoux*, et il a donné une édition de l'*Essai sur le beau* du P. André, 1763, et des *OEuvres* du même, 1766. — Guyot (P.-J.-J.-Guillaume), jurisconsulte, frère du précédent, fut successivement avocat, conseiller du bailliage de Bruyères, et régent à l'université d'Orléans, juge au tribunal de cassa-

tion, et enfin membre du bureau de consultation et de révision au ministère du grand juge, sous le gouvernement impérial. Il mourut au commencement de ce siècle, dans un âge très-avancé. On a de lui : 1° (avec plusieurs collaborateurs) *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique et judiciaire, ouvrage de plusieurs jurisconsultes, mis en ordre et publié par M. Guyot, écuyer, ancien magistrat, nouvelle édition, corrigée et augmentée, tant des lois nouvelles que des arrêts rendus par les parlements et autres cours du royaume depuis l'édition précédente*, Paris, 1784, 1785, 17 vol. in-4°. Cette compilation, que des ouvrages plus récents et les nouvelles lois ont fait oublier, doit cependant être consultée par les jurisconsultes. 2° *Dictionnaire raisonné des lois de la république française*, Paris, 1796, 1797, 3 vol. in-8°. Guyot a eu part à d'autres ouvrages de jurisprudence; c'est lui qui publia les *Œuvres posthumes* de Pothier (*voy.* ce nom). Enfin, il rédigea en 1803 les *Annales du droit français*, publication périodique. M—D j.

GUYOT (Henri-Daniel), né en 1753 à Trois-Fontaines, Banc des Trembleurs, dans le comté de Dalhem, au duché de Limbourg, est placé par les Hollandais à côté des Bonnet et des abbés de l'Épée et Sicard. Il fit ses premières études à Maestricht, fréquenta en 1770 l'université de Franeker, suivit avec assiduité les leçons de Venema, et fut nommé ministre de l'église wallonne. Nommé ensuite professeur de théologie à Groningue, il remplit pendant vingt-huit ans cette fonction, jusqu'à ce que le roi Louis-Napoléon, en le destituant sur de faux rapports, lui permît de consacrer tous ses instants à l'école des sourds et muets, qu'il avait fondée en 1790, et pour laquelle, en 1791, il avait reçu une médaille d'or de la société *Tot nur van t' Algemeen*. En 1785 Guyot avait assisté à Paris aux leçons de l'abbé de l'Épée, et il avait conçu depuis ce temps le plus vif désir de concourir à alléger l'infortune de ceux qui sont privés de l'ouïe et de la parole. Par des procédés ingénieux et une patience infatigable, il réussit à faire parler les sourds, résultat auquel était parvenu également M. Pouplin, de Liége, qui avait cependant remarqué que ce moyen d'exprimer leurs pensées n'était employé qu'avec répugnance par ses élèves. Lorsque le royaume des Pays-Bas fut établi, le roi accorda à l'institution de Guyot une protection toute particulière, et donna à ce philanthrope des marques de son estime. Guyot, au moment de sa mort, arrivée le 10 janvier 1828, était chevalier du Lion-Belgique et professeur honoraire à l'université de Groningue. Sa perte excita des regrets universels. Le 31 mars 1828, le département de la société *pour l'utilité publique*, dont Groningue fait partie, lui rendit un éclatant hommage, et M. le professeur Lulofs prononça publiquement son éloge. Les directeurs de l'école des sourds et muets ouvrirent de leur côté une souscription pour lui élever un monument. Quelques jours avant sa mort, le libraire frison Oomkens avait fait faire son portrait au moyen du physionotrace de Quenedey, et Marron, notre collaborateur, qui avait connu Guyot à Dordrecht, et qui fut toujours son ami, composa cette inscription pour être mise au bas de la gravure : c'était le moment où la fièvre sévissait à Groningue avec fureur :

Ore genisque senex, sed non et mente, Groningæ
En superat salvus tetra pericla suæ.
Fata trahunt; ast lenta trahant dum nomine, natis,
Et vivet celebri, tempus in omne, schola.

Le vœu exprimé par les mots *Lenta trahant* n'ayant pas été malheureusement entendu, Marron remplaça les deux derniers vers par ceux-ci :

Reddidit hic aurem surdo, mutoque loquelam,
Et docuit natos continuare patrem.

Cette pensée est de la plus complète exactitude. MM. C. et R.-T. Guyot sont les dignes héritiers des vertus et des talents de leur père. M. J.-H. Hoeufft, si connu par son goût pour la poésie latine, et qui s'est recommandé à l'attention des gens de lettres par son *Parnassus latino-belgicus*, a inséré aussi dans le *Letterbode* du 29 février 1828 quelques vers latins en l'honneur de Guyot. Ceux qui aiment à retrouver les traits des hommes utiles à leurs semblables ne seront peut-être pas fâchés de savoir que le portrait d'Oomkens est le plus fidèle et l'emporte à cet égard sur ceux qui accompagnent la vingt-quatrième partie de la suite de l'*Histoire du pays* (de la Hollande), par Wagenaar, et les poésies et discours de M. H.-A. Spandaw, Amsterdam, 1803. R—F—G.

GUYOT (Claude-Étienne), général français, né le 5 septembre 1768 à Villevieux, bailliage de Lons-le-Saulnier, fut dès l'âge de seize ans placé dans une maison de commerce à Lyon. En 1790 il entra dans le 10e régiment de chasseurs à cheval, servit successivement dans les armées du Rhin, de la Moselle, de la Vendée et d'Italie, et parvint au grade de capitaine. Admis en 1801 avec son grade dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls, commandés par Eugène Beauharnais, il fut deux ans après nommé chef d'escadron, puis major. A la bataille d'Eylau, il commandait le 1er régiment de chasseurs de la garde; dans cette journée mémorable il exécuta plusieurs charges très-brillantes, enfonça l'infanterie russe et traversa deux lignes ennemies. Il remplaça le colonel du second régiment de chasseurs, qui avait été tué. Plus tard, il suivit en Espagne Lefebvre-Desnouettes et fit sous ses ordres la campagne de 1808. Il rejoignit ensuite l'armée en Allemagne, et fut fait général de brigade après la bataille de Wagram, où il s'était signalé à la tête des chasseurs et chevau-légers polonais. Nommé général de division en 1811, il

fit la désastreuse campagne de Russie, se trouva aux principales affaires et s'avança jusqu'au delà de Moscou. Il combattit en 1813 à Lutzen et à Leipsick sous les yeux de l'empereur, reçut le titre de comte, et fut nommé colonel des grenadiers à cheval de la garde. Dans la campagne de 1814 il donna de nouvelles preuves de valeur aux affaires de Brienne, de Montereau, de Craone, et força les alliés d'abandonner Reims. Dirigé sur Paris par l'empereur avec huit cents hommes de la garde, il ne put, malgré son activité, remplir cette mission, et fut forcé de s'arrêter à Fontainebleau. Après les événements, il conserva le commandement des grenadiers à cheval, qui reçurent le nom de cuirassiers de France. Il était à Arras lorsque l'ordre lui parvint de reprendre son service près de l'empereur. Au mois de juin 1815 il dut se porter en avant de Charleroi à la tête d'une division de grenadiers et de dragons. Le 16, il chassa les Prussiens de Ligny. A Waterloo, il chargea trois fois, sans canons, la ligne anglaise soutenue par une artillerie formidable, eut deux chevaux tués sous lui et reçut plusieurs blessures. Cependant, il ne voulut point abandonner sa division, qu'il conduisit de l'autre côté de la Loire; mais il envoya sa démission pour ne pas être obligé d'opérer lui-même le licenciement des corps restés sous ses ordres, et se retira dans un domaine qu'il possédait à Cachan, près de Paris, où il se consacra tout entier à l'éducation de ses enfants et à l'amélioration de ses terres. Après la révolution de 1830, il reprit du service et fut nommé commandant de la 10e division militaire, à Toulouse. Très-attaché au nouveau gouvernement, il signala plusieurs fois au ministre de la guerre les menées des partis dans les départements qui l'environnaient, et contribua beaucoup à prévenir les désordres. Ayant atteint en 1833 l'âge fixé pour la retraite, il revint habiter Paris. Lors de l'anniversaire des journées de juillet, en 1835, il faisait partie du cortége qui accompagnait le roi sur les boulevards, et peu s'en fallut qu'il ne fût une des victimes de l'attentat de Fieschi. Son chapeau fut traversé d'une balle. Le général Guyot mourut à Paris le 28 novembre 1837. W—s.

GUYOT. *Voyez* MERVILLE.

GUYOT DE PROVINS, poëte français du 13e siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, s'appliqua fort jeune à la poésie, et visita en troubadour les principales villes de l'Europe, où son esprit et ses talents le firent bien accueillir. Il fit le voyage de Jérusalem pour satisfaire sa dévotion; mais il ne s'enrôla point parmi les croisés, car il ne se sentait aucun goût pour les armes, et il est le premier à plaisanter de son peu de courage, qui lui faisait préférer une vie sans gloire à la mort la plus illustre. Il se trouvait à la diète de Mayence, que l'empereur Frédéric Barberousse assembla en 1181, pour le couronnement de son fils Henri, roi des Romains : il parle avec une telle admiration des fêtes qui y furent données, qu'on peut croire qu'il avait eu lieu d'être content de la libéralité de l'empereur. Il cite dans un autre passage de son poëme tous les princes et les souverains dont il avait reçu des présents; mais il déclare qu'il ne peut nommer tous les barons qui l'ont honoré de leur bienveillance. Guyot termina sa vie errante, suivant l'usage du siècle, par embrasser la vie religieuse; mais il ne resta que quatre mois à Clairvaux, et il fallait que les mœurs y fussent bien relâchées, puisqu'il dit qu'on lui fit un reproche d'y avoir demeuré aussi longtemps. Il entra ensuite à Cluny, où il n'eut pas moins à souffrir de ses confrères. Il avait prononcé ses vœux depuis douze ans, lorsqu'il acheva son *Poëme* ou *Roman*, auquel il donna le nom de *Bible*, par la raison, dit-il, qu'il ne contenait que vérité (1). C'est pourtant, dit Fauchet, « une bien sanglante satire, en laquelle « il blâme les vices de tous états, depuis les « princes jusques aux petits. » On croit que ce poëme fut terminé en 1204, et que l'auteur à cette époque était déjà avancé en âge. La *Bible* de Guyot a été confondue par Pasquier et ceux qui n'en ont parlé que d'après lui avec un autre ouvrage portant le même titre, et dont l'auteur est Hugues de Bercy. Cet ouvrage n'a point été imprimé; mais il en existe plusieurs copies, dont deux à la bibliothèque de Paris. La plus ancienne et la meilleure vient du président Fauchet, qui a inséré un extrait de cet ouvrage dans son *Origine de la langue et poésie françoise*, copié mot pour mot par Duverdier, dans sa *Bibliothèque*. Caylus en a donné une nouvelle notice (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 21), et Legrand d'Aussy, une plus détaillée (*Manuscrits de la bibliothèque du Roi*, t. 5). Quoique, dit Legrand, le style de Guyot n'ait point un mérite particulier, on y remarque un grand nombre d'expressions métaphysiques et de proverbes qui ont passé depuis dans la langue et y subsistent encore. Le poëme commence par un reproche aux princes d'avoir cessé de donner des fêtes et d'encourager les *conteurs*. Il fait ensuite un tableau de la cour de Rome, dont les désordres, selon lui, sont si grands, qu'il n'y voit point d'autre remède qu'une croisade qui aurait pour but de détruire la convoitise, l'orgueil, la félonie et la fraude, qui ont fixé là leur séjour. Après cela, il passe en revue les différents ordres religieux, et termine par une déclamation violente contre les hommes de loi et les physiciens ou médecins. Legrand observe que Guyot ne fait la guerre qu'aux vices et aux abus, et que, dans tout le cours de son ouvrage, il ne se permet pas une seule personnalité; que, s'il emploie quelquefois le sarcasme et l'invective, il ne se sert le plus souvent que de l'arme du ridicule ou de la plaisanterie; enfin qu'il montre

(1) L'auteur des *Observations sur le Dictionnaire de l'Académie* prétend que le mot *Bible* est ici le nom d'une machine de guerre usitée à cette époque.

partout une âme honnête, un cœur droit, qui veut le bien et qui désire des réformes salutaires. Un passage du poëme de Guyot a particulièrement excité l'attention des curieux : c'est celui où il parle de la propriété de l'aimant et de l'emploi qu'en font les marins; le voici tel qu'il se trouve dans le manuscrit de Fauchet :

Icelle estoile (l'étoile polaire) ne se muet (1)
I (les marins) arts font qui mentir ne puet
Par vertu de la marinette (2)
Une pierre laide et noirette (3)
Ou li fers volentiers se joint, etc. (4).

On peut consulter, pour plus de détails, les auteurs cités dans le corps de l'article. W—s.

GUYOT DES HERBIERS (Claude-Antoine), né à Joinville le 25 mai 1745, entra fort jeune dans la carrière du barreau, et vint à Paris, où il plaida avec succès dans des affaires importantes, composant en même temps quelques pièces de vers qui furent imprimées dans les almanachs ou autres recueils. Il en fit aussi qui ne purent circuler qu'en secret, notamment les *Chancelières*, contre le chancelier Maupeou, dont, à l'exemple de la plupart des légistes de cette époque, il s'était déclaré l'un des plus violents détracteurs. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 17 mars 1771, ainsi que les *Fastes de Louis XV, de ses ministres, maîtresses*, etc., 1782, 2 vol. in-12, ont fait mention des *Chancelières*, dont on prétend que Maupeou ne put jamais découvrir l'auteur. Cet ouvrage causa alors un grand scandale; plus tard, Guyot des Herbiers l'avoua hautement. L'auteur des *Fastes*, faisant allusion au voile impénétrable dont le poëte s'était d'abord enveloppé, ajouta à une de ces odes, qu'il imprima dans son recueil, la strophe suivante :

C'est ainsi que, traçant la route
Du poignard jusques à ton cœur,
Je veux t'abreuver goutte à goutte
Du calice de la terreur :
Je brave ta recherche vaine;
Caché sous la publique haine,
J'insulte en paix à tes ennuis :
Et, si Louis ne t'extermine,
C'est en te perçant la poitrine
Que je t'apprendrai qui je suis.

Guyot des Herbiers, ayant embrassé avec beaucoup d'ardeur la cause de la révolution de 1789, fut nommé l'année suivante un des juges des tribunaux civils de Paris. Il entra ensuite dans les bureaux du ministère de la justice, et y devint chef de division sous le ministère de Merlin de Douai, qui le prit en affection. Il fut nommé en 1798 député du conseil des cinq cents, par la fraction des électeurs qui se réunit à l'Institut, sous la protection du directoire, que présidait Merlin, et fit paraître à cette occasion une petite brochure intitulée *Sur les élections du département de la Seine*. Son élection ayant été confirmée, il fut bientôt après un des secrétaires de l'assemblée, et célébra à la tribune le triomphe des Français qui venaient de mettre en fuite une troupe anglaise débarquée à Ostende. Fortement attaché au parti du directoire, Guyot eut en 1799, au milieu d'un banquet très-nombreux, une vive altercation avec Briot, son collègue, qui était un des chefs de l'opposition. Après la révolution du 18 brumaire, il passa au nouveau corps législatif, où il resta quelques années, et vécut ensuite dans la retraite, au Mans, où il est mort le 5 mars 1828. On a de lui : 1° quelques fragments des *Heures*, poëme, et des *Chats*, autre poëme, publiés dans divers recueils ou journaux. Le dernier fut composé pour l'amusement de madame Anson, femme de beaucoup d'esprit, qui avait la manie de nourrir dans un pavillon un grand nombre de chats, et qui, par contraste, ou peut-être aussi par malice, réunissait souvent tout près de là un grand nombre de gens de lettres. Le *troisième* chant de ce poëme se trouve dans le *Magasin encyclopédique*, troisième année, t. 5, p. 90. 2° (Avec M. Auguste de Labouïsse), une édition des *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*, 1800, 3 vol. in-18; 1806, 2 vol. in-12; 3° une édition, avec des notes historiques, etc., des *Mémoires du comte de Bonneval*, 1806, 2 vol. in-8°; 4° *l'État restitué*, ou *le Comte de Bourgogne*, drame historique en 4 actes, traduit de l'allemand de Kotzebue, 1814, in-8°; 5° des *Éloges historiques* de plusieurs membres de la loge des Neuf-Sœurs, notamment de Roucher et de Dupaty; 6° plusieurs *Mémoires* dans des affaires importantes, parmi lesquels on distingue celui qui concerne l'assassinat de Boquillon. On lui attribue : *Robespierre aux frères et amis, et Camille Jordan aux fidèles enfants de l'Église et de la monarchie*, mars 1799, in-8°. Ce pamphlet, écrit sous l'inspiration du directoire, est en même temps dirigé contre les partisans de l'anarchie et contre les royalistes. — Guyot des Herbiers était le beau-père de Musset-Pathay (*voy.* ce nom). M—d j.

GUYOT ou GYOT. *Voyez* Desfontaines.

GUYS (Joseph), né à la Ciotat en 1611, prit l'habit de l'Oratoire en 1622. Pendant soixante-deux ans qu'il vécut dans cette congrégation, il fut toujours regardé comme un prêtre éclairé, laborieux, recommandable par ses vertus et ses bonnes œuvres. Il se rendit surtout utile par les missions qu'il fit dans le diocèse d'Arles et dans d'autres cantons de sa province. Il y consacrait deux ou trois mois de chaque année; et, plus goûté que ses confrères, l'avantage qu'il avait sur eux de parler parfaitement le patois provençal, faisait que ses instructions, remplies de sentences ou de proverbes du pays, se trouvaient parfaitement à la portée de ses auditeurs, et laissaient une impression extraordinaire dans leur esprit. Ce res-

(1) Ne se meut.
(2) Fauchet explique ce mot par *marinière*; on lit dans le manuscrit de la Vallière : *manette*, de *magnes*, aimant.
(3) La Vallière, *brunette*.
(4) *Voy.* l'art. Gioia.

pectable missionnaire mourut en réputation de sainteté le 30 janvier 1694. Il avait publié en 1675 une *Description des arènes ou de l'amphithéâtre d'Arles :* cet ouvrage, regardé comme le meilleur que nous ayons sur cet ancien monument des Romains, a été imprimé in-4° à Arles, chez Mesnier, avec des figures de l'amphithéâtre, tel qu'il était autrefois, et tel qu'il est aujourd'hui. — *Jean-Baptiste* Guys, natif de Marseille, de l'Académie de Caen, a publié *la Baguette mystérieuse; Térée*, tragédie en cinq actes et en vers (1742), où l'on a trouvé de la facilité et quelquefois de la chaleur; *Abailard et Héloïse*, drame en vers libres (1752), réimprimé en 1755 avec trois autres pièces, par le libraire Duchesne, dans un recueil publié sous le titre de *Théâtre bourgeois*. Ce drame, dont la versification a mérité les mêmes éloges que la tragédie de *Térée*, est d'une composition bizarre. Abailard y est apporté dans un fauteuil après l'opération violente qu'il a subie, et il s'établit entre Héloïse et son amant une conversation ridicule. La situation est tellement absurde, qu'on est surpris de la trouver dans un auteur qui avait déjà composé une tragédie. Au reste, ni l'une ni l'autre de ces deux pièces n'a été représentée. F-A.

GUYS (Pierre-Augustin), négociant, d'abord à Constantinople et à Smyrne, puis à Marseille, sa patrie, associé de la classe de littérature et beaux-arts de l'Institut, membre de l'Académie des Arcades de Rome, etc., naquit en 1721, et voyagea de très-bonne heure. Son premier ouvrage est composé de *Lettres* écrites en 1744 : c'est le journal d'un voyage de Constantinople à Sophie, actuellement capitale de la Bulgarie; on y rencontre quelquefois d'assez jolis vers, mêlés avec la prose. Son second *Voyage* est celui de Marseille à Smyrne, et de Smyrne à Constantinople, décrit aussi dans plusieurs lettres de l'année 1748. Mais le *Voyage littéraire de la Grèce*, en quarante-six lettres, dont la première est datée de Constantinople, le 10 janvier 1750, est l'ouvrage principal auquel il doit sa réputation. L'auteur, qui avait honoré la profession du commerce par sa probité et la simplicité de ses mœurs, ne se distingua pas moins par ses connaissances et ses travaux littéraires. Il conçut l'heureuse idée de mettre à profit les observations qu'il avait faites, pour comparer les Grecs anciens aux Grecs modernes; il rechercha parmi ces derniers les traces de grandeur, le genre d'esprit, les institutions et les usages de leurs ancêtres. Homère et Pausanias à la main, Guys parcourut plusieurs fois tout l'Archipel pour revoir et perfectionner son ouvrage. Mais avant de le publier, il voulut d'abord se former dans l'art d'écrire, en composant quelques discours académiques. Se trouvant à Marseille en 1755, il en prononça un en séance publique, comme directeur de l'Académie de cette ville, dans lequel il prouva très-bien les avantages du commerce, ainsi que l'utilité de la culture des sciences et des lettres pour y obtenir un grand succès. Ce n'est qu'une esquisse assez étendue d'un sujet que l'auteur promettait de traiter plus au long; mais l'ouvrage qu'il annonçait n'a point paru. Guys se produisit ensuite sur un plus grand théâtre, et concourut en 1761 pour le prix de l'Académie française, par l'éloge du célèbre Duguay-Trouin. Thomas obtint la couronne. Mais les deux rivaux s'écrivirent à cette occasion d'une manière qui leur fait honneur à tous deux, et l'ouvrage de Guys n'était pas sans mérite. Il fit l'année suivante un voyage en Hollande et en Danemarck, pendant lequel il perdit sa femme, après avoir eu de cette mort un pressentiment très-singulier, qu'il a cru devoir publier, ainsi que les lettres où il parle très-rapidement de cette espèce de course. Il a donné un peu plus d'étendue à celles qu'il a écrites d'Italie en 1772 : ce qu'on y apprend néanmoins se réduit à fort peu de chose. A Naples, il composa un poëme sur les saisons, écrit en petits vers dans le genre de ceux de Gresset, mais où il est loin d'égaler son modèle. Ce fut en 1776 que Guys se décida enfin à faire imprimer pour la première fois son *Voyage de la Grèce*, qui lui valut de jolis vers de Voltaire. Quelques observations où il cherchait à prouver que la prononciation des Grecs modernes était la meilleure furent critiquées par le savant helléniste Larcher, auquel Guys répondit en 1777 par une lettre adressée à son fils, et qui n'est pas démonstrative sur ce point. L'auteur se délassa de ses travaux par une traduction de quelques élégies de Tibulle : il s'en faut de beaucoup qu'elle soit parfaite. Le texte est en regard de la copie, qui, comme on le pense bien, n'en rend pas toute la beauté, mais qui exprime avec assez de sensibilité les idées gracieuses du poëte latin. Guys a aussi traduit une élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle. Tous ces divers ouvrages furent réunis dans la seconde édition du *Voyage de la Grèce*, en 1783, 4 vol. in-8°, avec un grand nombre de figures très-bien gravées. C'est là le véritable titre littéraire de Guys : il prodigue les citations; mais elles nous rappellent des passages d'auteurs excellents, qu'elles expliquent, en décrivant les mœurs et les usages actuels des habitants de l'Archipel et de la Morée. Les Grecs modernes, flattés de ce qu'il les avait peints dans cet ouvrage comme des peuples spirituels et non avilis, lui décernèrent dans un diplôme le titre de citoyen d'Athènes. Il n'oublia cependant pas sa véritable patrie, et il publia en 1786, en un volume in-8°, *Marseille ancienne et moderne*, ouvrage où il montre un zèle vif, mais éclairé, pour sa patrie. Il a composé encore *le Bon vieux temps*, où il soutient avec raison que c'est une chimère des vieillards qui regrettent les plaisirs de leur jeunesse; un *Mémoire* sur le commerce d'Angora, et un autre sur les *hôpitaux* (1). Mais son goût dominant le ramenait dans la Grèce.

(1) Ce dernier est inséré dans son ouvrage sur Marseille; il y propose la vente des hôpitaux pour le bien des pauvres, et cherche à prouver l'avantage de cette mesure.

Il rassemblait depuis douze ans de nouveaux matériaux pour donner une troisième édition de son *Voyage littéraire*, lorsqu'il mourut à Zante, en 1799, dans sa 78e année. Il a laissé en outre divers ouvrages manuscrits, dont plusieurs ont été envoyés à l'Institut; tels que l'*Éloge historique de l'anglais Silethrop*, et un *Mémoire sur les écrivains de la Grèce*. — *Pierre-Alphonse* Guys, second fils du précédent, né à Marseille le 27 août 1755, était distingué par une singularité physique remarquable. Il lui manquait une oreille, dont la place était absolument vide. Mais son esprit ne se ressentait nullement de cette imperfection. Il fut attaché aux ambassades de France à Constantinople et à Vienne. Nommé secrétaire d'ambassade à Lisbonne, ensuite consul en Sardaigne, enfin consul général et chargé d'affaires à Tripoli de Barbarie et à Tripoli de Syrie, il est mort dans cette dernière ville le 15 septembre 1812 : il avait publié deux *Lettres sur les Turcs*, écrites de Constantinople en 1776, pour faire voir comment ils ont acquis et perdu leur puissance; mais cette grande matière y est traitée un peu superficiellement. Il a donné en 1787 un *Eloge d'Antonin le Pieux*, dans les notes duquel il relève une erreur importante de Gibbon, qui a cru, sur la foi de médailles mal interprétées, que cet empereur avait préféré Marc-Aurèle à son propre fils. Pierre-Alphonse Guys est le véritable auteur de la pièce intitulée *la Maison de Molière*, en quatre actes, imitée de Goldoni, représentée à la Comédie-Française en 1787, sous le nom de Mercier, et mentionnée dans l'*Almanach des spectacles*, sous celui de M. de la R... Il a laissé divers manuscrits, entre autres des lettres sur la Cyrénaïque et sur les autres pays qu'il a parcourus. F—a.

GUYSE (Jacques de) naquit à Mons dans la première moitié du 14e siècle, d'une famille distinguée par sa position et les charges dont elle fut revêtue. C'est ce que lui-même nous apprend lorsqu'il dit que ses ancêtres, ses oncles, ses cousins et son frère occupaient des emplois élevés auprès des princes de Hainaut, et les avaient servis jusqu'à la mort sans donner lieu à aucun reproche. A l'imitation des siens, Jacques de Guyse aurait pu, sans nul doute, suivre la carrière des emplois et des honneurs; mais, son goût l'entraînant vers l'état religieux, il entra dans l'ordre des franciscains. Il passa vingt-six ans loin de sa patrie, étudiant la logique, la philosophie, les mathématiques et la physique. C'est pendant cette absence qu'il faut placer le voyage qu'il fit à Paris, et dont il ne semble pas s'être loué. Au bout de ce temps il fut reçu docteur en théologie : Paquot a prétendu sans preuves que J. de Guyse prit ses grades à l'université de Paris. Au reste on a droit de s'étonner qu'il les ait obtenus aussi tard. Peut-être existait-il quelque difficulté pour parvenir à cette dignité scolastique, ou peut-être la modestie qui paraît avoir été le trait dominant du caractère de J. de Guyse l'empêcha-t-elle de s'en croire digne plus tôt. Après avoir été reçu docteur, il revint dans sa patrie âgé de quarante ans environ, et fut choisi pour professer dans les couvents de son ordre la théologie, les mathématiques et la philosophie. Pendant vingt-cinq ans, il s'acquitta avec conscience de ces pénibles fonctions; mais ces sciences, en honneur dans les couvents, n'obtenaient point la même faveur auprès du monde; peut-être même furent-elles aussi négligées parmi les religieux, comme l'indiquent ces paroles de J. de Guyse, empreintes d'une certaine amertume : « Après être revenu « dans mon pays natal, dit-il, ayant reconnu « l'esprit qui y règne, je me suis convaincu que « la théologie et les autres sciences spéculatives « y étaient méprisées, et même que ceux qui « les possédaient étaient regardés comme des in- « sensés et des gens en délire. » Ne trouvant donc pas dans leur enseignement de quoi suffire à son activité, le laborieux franciscain, afin, dit-il, de préserver son âme de l'oisiveté, sa mortelle ennemie, chercha un travail plus conforme à l'esprit de son temps. Après avoir longuement réfléchi, il se décida pour les sciences communes et matérielles, *grossas atque palpabiles*. Il est difficile de reconnaître à ces épithètes dédaigneuses une science qui de nos jours a pris le pas sur toutes les autres, et qui, devenue le domaine des plus hautes intelligences, résume et domine toutes les connaissances humaines, l'histoire. C'est donc à écrire l'histoire que J. de Guyse se décida ou plutôt se résigna. Il y eut en effet regret; car, à son avis, il y avait loin des sciences que l'on peut dire, en abondant dans son sens, intellectuelles, *speculativæ*, et qui comprenaient la métaphysique avec ses questions les plus ardues, la dialectique avec ses finesses, la philosophie avec ses profondeurs et ses mystères, à cette science de faits, d'actions, de choses tombant sous les sens, matérielles, à l'histoire, en un mot, et à tout ce qui s'y rattache, *scientias grossas et palpabiles*. C'était le goût dominant dans les écoles depuis le 12e siècle. Mais une fois le sacrifice fait, J. de Guyse ne prit plus conseil que de son patriotisme, et ce fut son pays, le Hainaut, qu'il choisit pour but de ses recherches et de ses travaux. Plusieurs motifs dont il nous instruit lui-même lui inspirèrent ce choix. D'abord cette histoire n'existait pas, tandis que plusieurs nations voisines, depuis longtemps soumises au Hainaut, en possédaient de célèbres; l'amour-propre de J. de Guyse en souffrait : ensuite, ces histoires, dispersées depuis longtemps, étaient cachées sous le boisseau; il convenait de les recueillir et de les mettre en lumière : en outre les princes de Hainaut avaient non-seulement fondé l'église de son couvent, mais l'avaient illustrée par leur sépulture et enrichie de leurs bienfaits. Pour mettre à exécution son projet, il lui fallait recueillir tout ce qu'on avait écrit sur le Hainaut, c'est-à-dire se procurer toutes ces histoires parti-

culières dont il a parlé, toutes les chroniques des abbayes ou des églises, toutes les chartres des princes et des évêques; et pour cela il avait peu de moyens, encore moins de crédit. Mal servi par ses frères, mal accueilli par les grands, il ne se découragea point. Durant plusieurs années, il parcourut les villes, les églises et les bibliothèques, lisant les mémoires, compulsant les archives, n'épargnant ni courses ni fatigues, ne reculant devant aucune dépense, et ne se laissant rebuter par aucun dégoût. Le plus sensible dut être de se voir refuser les manuscrits qui lui étaient nécessaires par des grands et des particuliers du pays même pour lequel il travaillait. Malgré tant d'obstacles il parvint à rassembler un grand nombre de matériaux qui, joints à ceux qu'il avait été à même de recueillir dans ses premiers voyages hors de sa patrie, lui permirent de rédiger le vaste ouvrage qui nous reste sous le titre d'*Annales historiques des nobles princes du Hainaut*, et dans lequel il donne non-seulement l'histoire complète de cette contrée, mais celle de la Belgique entière et de nos provinces du nord. Ce livre mériterait plutôt le nom de compilation que celui d'une histoire originale; mais il n'en est que plus précieux, car il fait connaître une foule d'auteurs, tels que Hugues de Toul, Lucius de Tongres, Nicolas Rucléri, que nous n'aurions point connus sans lui. Il fait remonter l'origine des Belges aux Troyens fugitifs de l'Asie Mineure, et il donne l'histoire d'une longue suite de rois et de princes à partir de Bavo, cousin de Priam, jusqu'au duc régnant du Hainaut. Cette partie de l'ouvrage a été l'objet des plus vives controverses : on peut voir, pour fixer ses idées sur ce point, les articles insérés dans le *Journal des savants*, des mois de juillet et octobre 1831, par Raynouard, et dans le *Journal des débats*, du 28 septembre de la même année, par M. Saint-Marc Girardin. Sans entrer dans un long examen, il nous suffira d'observer que les origines troyennes des peuples de la Gaule, loin d'être une invention des chroniqueurs du moyen âge, remontent à la plus haute antiquité; que les auteurs dont nous avons l'habitude d'admettre le témoignage les mentionnent à plusieurs reprises, et que dès lors il n'y a rien d'*impossible* aux antiquités que Jacques de Guyse ou plutôt les écrivains qu'il a compilés donnent à la Belgique et au Hainaut. Il employa vingt-cinq ans à la composition de cet ouvrage, et malgré un aussi long labeur il ne put en venir à bout : la mort le surprit sans qu'il eût le temps de le terminer. Il cessa de vivre le 6 février 1399, vers sa 65e année, au couvent de Valenciennes, dans l'église duquel il fut inhumé vis-à-vis l'autel de la Sainte-Vierge, et où Nicolas de Guyse, qui descendait de la même famille, lui fit élever un tombeau en marbre qui le représentait tenant un livre à la main avec cette inscription : *Chy gist maistre Jacques de Guyse, docteur et frère mineur, auteur des Chroniques du Hainaut.* On a sur lui une autre épitaphe composée par lui-même en vers latins, et qui se trouve dans le manuscrit (n° 5995) de la Bibliothèque de Paris. Les premiers mots sont une expression de découragement pour le peu de profit que ses annales lui avaient rapporté. On n'est pas fixé à l'égard du manuscrit autographe de cet ouvrage. Bayle prétend qu'il se trouvait dans la bibliothèque des cordeliers de Mons, et il cite à ce sujet une circonstance qui ferait peu d'honneur au savoir des religieux : c'est que le baron le Roi ayant écrit au père gardien pour avoir la copie de quelques chapitres, il lui fut répondu qu'aucun d'entre eux ne pouvait les lire. Bayle ajoute que ce manuscrit fut consumé dans l'incendie du couvent, lors de la prise de Mons par Louis XIV en 1691. Paquot dit absolument la même chose. Le P. Lelong est d'un avis différent; il assure que l'original des *Annales de Hainaut*, formant 3 volumes in-fol., était conservé dans la Bibliothèque du roi sous les numéros 8381, 8382, 8383. Mais le catalogue de cette bibliothèque porte cet exemplaire au 15e siècle, en indiquant qu'il venait de la bibliothèque de Dupuy, qui, à sa mort, arrivée en 1651, légua tous ses livres au roi. Jean le Maire, qui croit à tort que cette chronique fut composée par ordre du comte Guillaume de Hainaut, nous apprend que de son temps on en voyait un exemplaire dans le couvent des frères mineurs de Valenciennes. Il existe encore aujourd'hui dans cette ville, et il y a de grandes probabilités que c'est l'original. En 1609 il s'en trouvait un autre fort complet à Anvers, suivant Paquot et Marchand; ce dernier même ajoute qu'il était conservé dans la bibliothèque des jésuites de cette ville. La cathédrale de Tournai possède le premier volume des *Annales* de J. de Guyse; le fonds de Saint-Germain à la Bibliothèque de Paris contient, sous le n° 1091, les deux premiers volumes, sauf le dixième livre. Il fut fait de cet ouvrage une traduction vers 1446, imprimée à Paris en 1531. Elle forme trois volumes in-fol. comme l'original; mais on a fait beaucoup de coupures dans le texte, et ce travail mériterait plutôt le nom d'abrégé que celui de traduction. L'auteur de cet abrégé est Jean Lessabé, qui l'entreprit par ordre de Philippe le Bon, comte de Flandre, à la sollicitation de Simon Norkart, conseiller du duc. Marchand (*Dict. crit.*) l'attribue à Jacques et non à Jean Lessabé; mais le témoignage de Luc Wadding (*Script. ord. min.*), en faveur de Jean Lessabé, nous paraît préférable, et nous l'adoptons d'autant plus que ce Jacques Lessabé, prêtre de Marchiennes, dont parle Marchand, est mort en 1557 à Tournai, et n'a pu écrire en 1446 l'ouvrage dont il s'agit. Paquot a répété sans plus de fondement l'assertion de Marchand. Il commet une autre erreur en disant que c'est en 1404 que fut faite la traduction ordonnée par Philippe le Bon; d'abord la préface de Jean Lessabé dit en propres termes qu'il commença son travail l'an 1446; ensuite le duc Philippe

n'avait en 1404 que six ans, et par conséquent était incapable de donner l'ordre qu'on lui attribue. Nous ne savons sur quelles preuves Prosper Marchand a aussi conjecturé qu'il y avait eu plusieurs traductions de la chronique de J. de Guyse. On peut avancer qu'il n'y en a jamais eu qu'une seule, celle de Jean Lessabé, imprimée, comme nous l'avons dit, à Paris, en 3 volumes. Le premier parut en 1531 sous ce titre : *Le premier volume des illustrations de la Gaulle-belgique, antiquitez du pays de Haynau et de la grande cité des Belges, à présent dite Bavay, dont procèdent les chaussées de Brunehault ; et de plusieurs princes qui ont régné et fondé plusieurs villes et citez audit pays, et autres choses singulières et dignes de mémoire advenues durant leurs règnes, jusques au duc Philippes de Bourgongne dernier décédé. Les autres deux volumes sortiront de bref à la lumière. On les vend à Paris en la grande rue St-Jacques, en la boutique de François Regnault. MDXXXI. Galliot du Pré, in-fol., feuillets CXLII.* Le deuxième parut la même année sous le titre de : *Second volume des Croniques et Annales de Haynau et pays circonvoisins. Feuillets LXXXII. En 1532 parut le troisième, en CVIII feuillets.* Ce dernier volume ne va que jusqu'à l'année 1258, et l'on voit que l'éditeur est loin d'avoir rempli sa promesse de conduire l'ouvrage jusqu'au règne de Philippe le Bon. Jean Lefèvre a exécuté et dépassé ce projet en continuant J. de Guyse, et il a poussé son travail jusqu'en 1530. Telles étaient les seules notions qu'on possédât sur le vaste ouvrage de J. de Guyse, lorsqu'un de nos collaborateurs, dont le désintéressement effaçait encore le mérite, entreprit en 1826 une publication complète des *Annales de Hainaut.* Aubert le Mire avait dit qu'un prince seul pouvait se charger d'une pareille entreprise. Le marquis de Fortia, sans être un prince, n'en était pas moins un homme qui faisait le plus noble usage de sa fortune; il ne recula devant aucune peine, aucune recherche, devant aucune dépense surtout, et aujourd'hui, grâce à son dévouement pour la science, nous possédons une édition complète de J. de Guyse en 15 volumes in-8°, plus deux volumes de tables. L'histoire du Hainaut, divisée en vingt livres, conduit le lecteur depuis les premiers rois troyens jusque vers le milieu du 13e siècle, sous la comtesse Marguerite (1). De Fortia a imprimé en regard du texte une excellente traduction, et il a enrichi tout l'ouvrage de notes indispensables à son intelligence et dans lesquelles l'intérêt le dispute à l'érudition. C'est un véritable service rendu aux lettres par de Fortia (*voy.* ce nom). A—B—S.

GUYTON DE MORVEAU (Louis-Bernard), chimiste érudit et laborieux, naquit à Dijon le 4 janvier 1737, d'Antoine Guyton, professeur en droit, et se destina de bonne heure à la magistrature. Il fut pourvu en 1755, à dix-huit ans, et après avoir obtenu des dispenses d'âge, de la charge d'avocat général au parlement de Dijon, qu'il exerça jusqu'en 1782. Ses plaidoyers et autres discours tenus dans des occasions importantes, où il traite plusieurs grandes questions de législation, de morale, d'instruction publique, ont été imprimés en 1785, et prouvent qu'il ne manquait ni des talents qui font l'orateur, ni des connaissances qui sont nécessaires au jurisconsulte, ni des vues élevées qui caractérisent le magistrat. Quelques vers de sa première jeunesse, et trois volumes de discours et d'éloges, publiés de 1775 à 1782, annoncent aussi qu'il ne lui aurait pas été impossible de se distinguer par ses talents littéraires. Néanmoins la physique et la chimie furent toujours ses études de prédilection. Membre et chancelier de l'Académie de Dijon, il sollicita et obtint en 1774, des états de Bourgogne, la fondation de cours publics de chimie, de minéralogie et de matière médicale; et quoiqu'il ne fût pas d'usage alors de réunir les fonctions de professeur à celles de magistrat, il se chargea de remplir la chaire de chimie. Il l'occupa pendant treize ans avec succès, et contribua beaucoup à propager dans sa province le goût des sciences et de leurs applications utiles. Il a donné, en 1776 et 1777, le résumé de son cours, en commun avec Maret et Durande, sous le titre d'*Éléments de Chimie théorique et pratique*, 3 vol. in-12. Ils ont été traduits en allemand et en espagnol. Son zèle pour la chimie lui avait fait étudier plusieurs langues vivantes, et il avait établi une correspondance très-active avec les principaux chimistes étrangers. Il traduisit et répandit en France plusieurs ouvrages de Bergman, de Scheele, de Black, qu'il accompagna de notes. Ses propres travaux le mirent bientôt dans les rangs de ces hommes célèbres. Dès 1772, il publia ses *Digressions académiques*, à Dijon, en un volume in-12, où il exposa ses idées sur le phlogistique et sur la cristallisation; idées dont il a depuis abandonné la plus grande partie, mais qu'il soutint, du moins alors, par des expériences ingénieuses. En 1773, il fit la précieuse découverte du pouvoir des fumigations acides contre les miasmes contagieux. L'ouverture d'un caveau dans la cathédrale de Dijon avait produit un typhus mortel, qui ne put être arrêté que par l'acide muriatique oxygéné. L'année suivante, les prisons de cette ville furent désinfectées par le même procédé, qui, perfectionné depuis par son auteur, est devenu d'un usage général dans les hôpitaux, les prisons, les vaisseaux, et tous les lieux où l'accumulation des êtres vivants produit des germes de mort. On peut dire que ses procédés de désinfection, dont il a publié la description complète en 1801, en un volume in-8°, et pour la dernière fois en 1805, ont presque anéanti la fièvre d'hôpital, et que ce sont eux qui ont principalement arrêté les progrès de l'affreuse épidémie de ce genre que des

(1) Le manuscrit qui a servi à cette édition est celui de la bibliothèque de Paris, décrit par le P. Lelong, et dont nous parlons plus haut.

armées battues et manquant de tout apportèrent à leur suite en 1813 et 1814. Malgré l'importance de pareils services, et la réputation qu'ils procurèrent de bonne heure à Guyton, il paraît que ses confrères au parlement, par une combinaison bizarre de vanité et de jalousie dont il y a d'autres exemples, ne purent s'accoutumer à voir un homme de leur robe cultiver les sciences si publiquement, et que ce fut en partie pour mettre fin à quelques désagréments de leur part qu'il se défit de sa charge, après vingt-sept ans d'exercice. Il obtint le titre d'avocat général honoraire, et se partagea entre Dijon et Paris, afin de se livrer avec plus d'activité à sa passion favorite. Le premier produit du loisir que lui rendit sa retraite fut un plan de nomenclature méthodique pour la chimie, qu'il proposa aux savants en 1782, et qui fut reproduit dans le *Journal de physique* de mai de la même année. Il ne l'appliquait encore qu'à la théorie de Stahl; mais les avantages d'une telle entreprise étaient trop sensibles pour que tout inventeur d'une théorie nouvelle ne s'empressât pas d'en tirer parti. C'est ce qui détermina Lavoisier à se réunir à Guyton, et à quelques autres chimistes et physiciens, pour créer une nomenclature appropriée à la théorie pneumatique; nomenclature dont la facilité a infiniment contribué à propager cette théorie, et même à répandre le goût de la chimie en général. Elle parut en 1787, et le nom de Guyton fut placé le premier parmi ceux des auteurs, comme étant le premier qui eût conçu l'idée d'une semblable réforme. Une entreprise qui supposait un bien plus grand travail fut celle du *Dictionnaire de chimie de l'Encyclopédie méthodique*. Guyton en fit paraître le premier tome en 1786, et y rassembla avec une vaste érudition et un discernement exquis tout ce que les étrangers avaient fait de plus récent et de plus exact. L'article ACIDE de ce volume a toujours passé pour un chef-d'œuvre. L'Académie des sciences décerna à Guyton, à cette occasion, le prix qu'elle distribuait chaque année pour l'ouvrage le plus utile. Ce dictionnaire a été traduit en allemand, en anglais et en espagnol. Cependant la révolution française commença, et soit qu'il eût été aigri par les contrariétés qu'il avait éprouvées, soit pour tout autre motif, Guyton se rangea sous la bannière des hommes qui voulaient renverser l'ancien ordre de choses. Il se livra tellement à eux, que leurs plus grands excès ne lui firent point abandonner leur parti. On doit même avouer qu'ayant été nommé député de la Côte-d'Or à la législature de 1791, et ensuite à la convention, il vota toujours avec les membres les plus exagérés de ces deux assemblées, parla en toute occasion leur langage et participa même au plus grand de leurs crimes (la mort de Louis XVI). On a peine à s'expliquer une telle conduite dans un homme naturellement doux, et à qui le rang qu'il avait tenu, les fonctions qu'il avait exercées, auraient dû inspirer plus d'horreur qu'à tout autre, pour des actes où les principes les plus évidents de la justice naturelle étaient violés à tout moment. Mais on doit joindre son exemple à tant d'autres, qui prouvent combien il est dangereux de s'engager en temps de troubles dans la carrière des affaires, avant de s'être bien assuré de la force de son caractère. Si Guyton n'eût point quitté son laboratoire, son nom fût demeuré respectable, sa vie privée était aussi simple, aussi patriarcale que ses travaux furent utiles et nombreux. A la convention même il eut des occasions de rendre service aux sciences, et de sauver les jours de quelques-uns de ceux qui les cultivaient. Il dirigea une partie des recherches que l'on fit pour seconder le génie de la guerre par celui des sciences, et la chimie aussi bien que tous les arts utiles, tira beaucoup de parti des grandes opérations qu'il provoqua. Dès 1783 et 1784 il avait fait à Dijon quelques expériences aérostatiques. Ayant été nommé en 1794 commissaire près l'armée du Nord, il essaya d'employer les ballons pour reconnaître à la guerre les dispositions de l'ennemi, et il monta lui-même dans une de ces machines à la bataille de Fleurus. On avait organisé, d'après ses plans, une troupe pour ce genre de service; mais on doit croire que les militaires ont trouvé peu d'utilité à cette invention; car ils ne tardèrent pas à la négliger. Une création plus importante à cette époque, et à laquelle Guyton eut une grande part, fut celle de l'école polytechnique, qui a fourni tant de savants et d'ingénieurs distingués. Il y prit une chaire qu'il a remplie pendant onze ans. Il contribua aussi, comme administrateur de la Monnaie, à l'établissement de notre système monétaire, dont les avantages ont été si bien reconnus qu'on l'a adopté dans plusieurs pays étrangers. Guyton était membre de la société royale de Londres et d'un grand nombre d'Académies royales et étrangères. Nommé membre de l'Institut de France à l'époque de sa formation (1796), il a été l'un des travailleurs les plus actifs de cette compagnie, et chaque année il lui présentait quelques mémoires, ayant tous un but utile aux arts ou à la science, et appuyés pour la plupart sur des expériences difficiles. Il en a fait imprimer un nombre considérable dans la grande collection des *Annales de chimie*, dont il était un des principaux rédacteurs. On doit citer, entre autres, ses expériences sur la combustion du diamant; ses recherches sur les ciments propres à bâtir sous l'eau; celles qu'il a faites à diverses reprises sur les affinités, sur la composition des sels, sur celle de certains gaz; son pyromètre ou instrument propre à mesurer les degrés très-élevés de chaleur; sa découverte d'un minéral, composé uniquement de magnésie et d'acide carbonique; ses travaux sur la fabrication du rouge à polir les glaces et l'acier, etc. Ses écrits sont trop nombreux pour avoir tous ce caractère d'exactitude sévère que l'on demande aujourd'hui aux expé-

riences chimiques et physiques; aussi, malgré son zèle et son érudition, Guyton ne s'est pas placé au premier rang des chimistes. Plusieurs de ses résultats ont été attaqués justement, et parmi ses mémoires, il en est beaucoup qui n'ont conduit à rien d'assez nouveau ou d'assez positif, pour avoir mérité une attention durable. Mais on ne doit pas mettre de ce nombre ses procédés de désinfection; ils se pratiquent constamment avec un succès dont les récits consolèrent souvent sa vieillesse, et purent lui faire oublier quelquefois les événements auxquels il avait pris une part trop coupable ; ils lui attirèrent aussi des marques particulières de la clémence royale, et lorsque le retour de la maison de Bourbon ne permit plus qu'il conservât sa place d'administrateur des monnaies, il en fut dédommagé par une pension équivalente à son traitement. Il avait reçu auparavant et pour le même motif le titre de baron et la décoration d'officier de la Légion d'honneur. Un affaiblissement graduel, auquel le souvenir du passé et le sentiment de sa position actuelle n'étaient probablement pas étrangers, mina ses forces, et le conduisit au tombeau, après plusieurs années de langueur, le 2 janvier 1816, à 79 ans. Il avait épousé en 1798 madame Claudine Poullet, veuve en premières noces de M. Picardet, membre de l'Académie de Dijon et ancien conseiller à la table de marbre de cette ville. Cette dame, qui a survécu à son second mari, l'avait secondé depuis longtemps dans ses travaux, et surtout dans ses traductions de chimistes étrangers. C'est à elle que l'on doit la traduction des œuvres de Scheele. Outre les ouvrages précités, on a de Guyton : 1° *Mémoires sur l'éducation publique*, 1764, in-12; 2° *le Rat iconoclaste*, poëme, 1765, in-8°; 3° *Défense de la volatilité du phlogistique*, 1773, in-8°; 4° *Instruction sur le mortier de Loriot*, 1775, in-8°; 5° *Mémoire sur l'utilité d'un cours de chimie dans la ville de Dijon*, 1775, in-4°; 6° *Description de l'aérostat de Dijon, avec un essai sur l'application de cette découverte à l'extraction des eaux des mines*, 1784, in-8°; 7° *Opinion dans l'affaire de Louis XVI*, 1793; 8° *Traité des moyens de désinfecter l'air*, etc., 1801, 2 et 3, in-8°, traduit en allemand et en anglais; 9° *Rapport sur la restauration du tableau de Raphaël connu sous le nom de la Vierge de Foligno;* 1802, in-4°. — Guyton (N...), son frère, a publié sous le pseudonyme de Brumore : 1° *Traité curieux des charmes de l'amour conjugal*, traduit ou plutôt extrait du latin de Swedenborg, Berlin, 1784, in-8°; 2° *Vie privée d'un prince célèbre*, ou *Détail des loisirs du prince Henri de Prusse*, 1784, in-8° et in-18. C—v—r.

GUZLAFF. *Voyez* Gutzlaff.

GUZMAN (Alphonse Perez de), fameux capitaine espagnol, naquit à Valladolid en 1258, sous le regne d'Alphonse X, dit *le Sage*. Il acquit beaucoup de gloire dans les guerres contre les infidèles; mais Alphonse s'étant ligué quelque temps après avec eux, pour réprimer la rébellion de don Sanche son fils, Guzman ne voulut pas se mêler dans les querelles du père et du fils : il accepta les propositions avantageuses de Muley, roi de Maroc (alors en paix avec le roi de Castille), et passa à son service en qualité de général de ses troupes. Il défit en plusieurs rencontres les souverains de Tripoli et de Fez. A la mort d'Alphonse X, Guzman retourna dans sa patrie comblé d'honneurs et de richesses, et fut reçu avec distinction par Sanche IV, qui lui confia les emplois les plus éminents dans son armée. Ce monarque se trouvait alors en guerre avec l'infant don Juan, son frère, qui voulait le détrôner, ainsi qu'il avait détrôné son père, le roi Alphonse. Guzman était gouverneur de Tariffa dans le moment où cette place importante fut assiégée par l'infant don Juan. Le prince s'était emparé par surprise d'un des fils de Guzman : fort de ce dépôt précieux, il fit appeler le père sur les remparts de la ville assiégée, et lui montrant son enfant (à peine âgé de sept ans), à demi nu, les mains liées et au milieu des soldats, il le menaça de l'égorger si la place ne lui était livrée sur l'heure. Le brave Guzman, méprisant ces menaces, répondit à don Juan que *plutôt que de commettre une infâme trahison, il lui prêterait lui-même un poignard pour tuer son fils.* A ces mots, il lui jeta sa dague, et alla tranquillement dîner avec dona Marie Coronel, sa femme, se gardant bien de lui dire ce qui était arrivé. L'infant, extrêmement irrité de la constance de Guzman, donna aussitôt l'ordre de couper la tête à son malheureux fils. Un spectacle si atroce arracha des cris aux assiégés témoins de cette action. Guzman les entendit : croyant que l'ennemi livrait un assaut imprévu, il courut vite sur les remparts; mais ayant appris la véritable cause de ces cris, il se contenta de dire aux soldats : *C'en est fait, mes amis; veillez avant tout à la sûreté de la place.* Quelque soin qu'il prît pour cacher à son épouse la triste fin de son fils chéri, elle ne la connut que trop tôt, et mourut de douleur quelque temps après. L'infant fut contraint de lever le siége, et périt dans une bataille qu'il livra à son frère don Sanche. L'action héroïque de Guzman lui mérita le surnom de *el Bueno;* ce qui, dans ce sens, signifie l'homme à toute épreuve, surnom que ses descendants ont toujours conservé. Ils prirent pour blason dans leurs armes une tour où est un chevalier armé dans l'action de jeter un poignard, avec ces mots : *Mas pesa el rey que la sangre* (les intérêts du roi l'emportent sur ceux du sang). Sanche IV combla de bienfaits Guzman, et le nomma *rico-home* (grand de Castille). Guzman servit aussi avec fidélité et gloire le successeur de Sanche, Ferdinand IV, appelé *l'Ajourné;* il combattit les Maures de Grenade, et fut un des principaux instruments de la prise de Gibraltar sur les mahométans. Il fut aussi l'un des conseillers de Marie, la reine mère, et l'aida à affermir son fils sur un trône chancelant. Ce

héros mourut, couvert de lauriers, en mai 1520. C'est de Guzman que descendait l'illustre maison des ducs de Médina-Sidonia, éteinte vers 1772. — Il y a eu plusieurs illustres guerriers de ce nom, et appartenant à la même maison de Médina-Sidonia : tels que Henri, qui s'immortalisa dans la guerre de Grenade (1484), et Henri, fils du précédent, qui s'empara (1497) de Melilla en Afrique. Ce même Henri fut dépossédé par Ferdinand de la ville de Gibraltar, que ses ancêtres avaient conquise (*voy.* FERDINAND V) : il se révolta, et tenta en vain de recouvrer Gibraltar. Il mourut disgracié en 1508. — Henri, son fils, se maintint dans sa révolte, et ravagea l'Andalousie. S'étant réfugié en Portugal, il revint en Espagne en 1514, après avoir obtenu son pardon du roi Ferdinand. — Alphonse, frère du précédent, chevalier de l'ordre d'Alcantara, se distingua dans les armes et dans les lettres. On a de lui plusieurs poésies qu'on trouve dans les *Romanceros* espagnols, etc., etc., etc. — On compte aussi plusieurs poëtes du nom de Guzman, tous du 16e ou du 17e siècle. — Fernand-Perez de Guzman (des ducs de Médina-Sidonia) jouit d'une grande considération à la cour littéraire de Jean II (1450), et composa des poésies morales et religieuses, entre autres une *Description des quatre vertus cardinales* en soixante-quatre stances. Il a mis en vers le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, etc. On trouve ces poésies dans plusieurs *Cancioneros* espagnols. — Parmi les peintres de ce nom, on distingue deux Pierre : le premier, attaché au service de Philippe III, et le second, à celui de Philippe V. Tous les deux sont estimés pour l'exactitude du dessin et l'expression des figures. B—s.

GUZMAN (RUI DIAZ DE), historien espagnol, issu d'une famille noble de Xerès de la Frontera, naquit au Paraguay en 1554. Le capitaine Alonso Riquelme de Guzman, son père, élevé dans la maison du duc de Médina-Sidónia, qu'il servit jusqu'à l'âge de vingt-deux ans en qualité de page et de secrétaire, s'embarqua pour l'Amérique en 1540, à la suite de l'*Adelantado* Alvar Nuñez Cabeza de Vaca, son oncle, qui avait obtenu le gouvernement des provinces Argentines. Il se maria bientôt à l'Assomption avec une des filles du gouverneur Domingo Martinez de Irala (*voy.* ce nom), et mourut enfin après une existence longue et orageuse. — Celle de Rui Diaz, son fils aîné, qui fait le sujet de cette notice, ne fut ni plus heureuse ni plus tranquille. A peine adolescent, il entra dans les milices, et, comme son père, fit une rude guerre aux Indiens, quoiqu'il ait déploré l'extermination de cette race infortunée, et dénoncé hautement, dans plusieurs passages de ses écrits, la politique sanguinaire des conquérants. Il passa la plus grande partie de sa vie dans la province de Guayra, dont il devint commandant; mais dans cette position il refusa de reconnaître la suprématie du gouverneur du Paraguay, et fut contraint d'aller se justifier devant l'Audience de Charcas. Les pièces relatives à ses démêlés avec ses chefs se trouvaient encore du temps de Azara (*voy.* ce nom) dans les archives de l'Assomption. Ce fut dans la ville de Chuquisaca (1) qu'il recueillit ses souvenirs, et que, aidé de ses notes et des renseignements qu'il avait obtenus dans ses conversations avec les premiers « conquistadores, » il entreprit de raconter la découverte et la colonisation des provinces Argentines, sous ce titre : *Historia Argentina del descubrimiento poblacion y conquista de las provincias del Rio de la Plata.* La dédicace au duc de Médina-Sidónia porte la date du 25 juillet 1612. Tombé dans un injuste oubli, cet ouvrage n'est cité que dans les Additions à la *Biblioteca oriental y occidental* de Antonio de Léon Pinelo : encore cette citation est-elle empruntée à l'histoire, alors manuscrite, de Lozano (*Historia de la compañia de Jesus en la provincia del Paraguay*); mais on le chercherait vainement dans le catalogue détaillé des ouvrages inédits rassemblés par Juan Bautista Muñoz, quand il voulut écrire la *Historia del nuevo mundo;* catalogue publié par le savant D. Justo Pastor Fuster (2). Malgré son incontestable mérite, l'œuvre de Guzman n'avait pas encore vu le jour lorsque P. de Angelis entreprit à Buenos-Ayres la publication importante que nous avons déjà citée à l'occasion de plusieurs articles (*voy.* GONZALO DE DOBLAS et GUEVARA). Elle figure en tête du premier volume de cette précieuse collection (3) avec des recherches bibliographiques d'un haut intérêt sur les copies manuscrites qu'on en avait tirées : nous y renvoyons le lecteur. Quant à la copie dont l'auteur fit hommage à la municipalité de l'Assomption, elle fut soustraite de ses archives en 1747 par le gouverneur Larrazabal (Azara, *Voyages*, t. 1er, p. 22). Nous ajouterons qu'une seconde édition de l'*Argentina* a été imprimée dans la capitale du Paraguay, en 1844, par les presses du gouvernement qui a recueilli l'héritage du célèbre docteur Francia. — Quoi qu'il en soit, cette relation est la première et la meilleure peut-être de toutes celles qui embrassent les événements accomplis sur ce point du nouveau continent, et la plupart des écrivains postérieurs à Rui Diaz de Guzman ont copié cet historiographe. Les récits de l'*Argentina* s'arrêtent à l'année 1575. Chemin faisant, l'auteur parle d'une seconde partie comme devant faire suite à celle que nous possédons; mais ce projet ne paraît pas avoir reçu d'exécution. Angelis (ouvrage cité) lui attribue encore l'honneur d'avoir rebâti la ville de Santiago de Xerès sur les bords

(1) La capitale de la Bolivie se nommait encore Ville de la Plata et Charcas; mais chacun de ces trois noms avait une acception spéciale. Ainsi l'on disait : l'Archevêque de la Plata; l'Audience de Charcas; et en parlant d'un négociant : qu'il était établi à Chuquisaca.

(2) *Biblioteca Valentiana.*

(3) *Coleccion de obras y documentos relativos á la historia antigua y moderna de las provincias del Rio de la Plata*, etc., Buenos-Ayres, 1836, 6 vol. in-4°.

du Rio Mbotetey, et suppose, d'après des témoignages d'une valeur médiocre, qu'il prit part en 1580, sous les ordres de Garay, à la seconde fondation de Buenos-Ayres; ces deux exploits seraient antérieurs à son séjour dans la province de Guayra. — On ne sait rien des dernières années d'un homme qui occupe un rang distingué parmi les rares historiens contemporains de la découverte de l'Amérique. Le lieu et la date de sa mort nous sont également inconnus. A. D—M—Y.

GUZMAN (Louise de), régente de Portugal, fille aînée de Jean-Emmanuel Pérez, duc de Médina-Sidonia, était Espagnole de naissance. Son père mit un soin particulier à cultiver son heureux naturel, et confia son éducation à des personnes habiles. Louise de Guzman montra de bonne heure un esprit pénétrant et réfléchi. Elle négligeait les plaisirs de son âge, et ne paraissait occupée, même dans ses heures de loisir, que d'objets propres à orner son esprit et à rendre son jugement plus solide. Unie à Jean de Bragance, qui avait des droits légitimes à la couronne de Portugal, alors sous le joug de l'Espagne, elle prit toutes les manières des Portugais avec tant de facilité qu'elle semblait née à Lisbonne. Elle s'appliqua surtout à gagner la confiance de son époux, qui n'entreprenait jamais rien sans la consulter. Il lui découvrit tout le plan de la conjuration qui devait le placer sur le trône, et dont l'idée lui inspirait à lui-même une sorte de terreur qui balançait dans son âme la passion qu'il avait de régner. La vue d'une entreprise si hardie ne fit qu'exciter le courage et réveiller les désirs de grandeur de Louise de Guzman, dont l'âme était plus forte et l'ambition plus active. Elle entra dans tout le dessein de la conjuration, y affermit le duc et le décida. « Acceptez, monsieur, acceptez, lui dit-elle, la « couronne qu'on vous offre : il est beau de mou- « rir roi, quand on ne l'aurait été qu'un quart « d'heure. » Elle contribua puissamment à lui mettre la couronne sur la tête. La conjuration ayant eu un plein succès, Jean de Bragance fut proclamé roi en 1640 (*voy.* Jean IV, roi de Portugal). Dans ce changement de fortune, le rôle de reine n'eut rien de difficile pour Louise de Guzman. Elle soutint sa nouvelle dignité comme si elle eût été élevée sur le trône. Sans être né monarque ni guerrier, le nouveau roi s'y maintint par l'habileté et les sages conseils de sa femme. En mourant, il la nomma régente (le 16 novembre 1656), persuadé que celle qui, par son courage, l'avait porté lui-même sur le trône, saurait s'y maintenir pendant la minorité de ses enfants. L'aîné, appelé don Alphonse, fut montré au peuple et déclaré roi. La reine prit le même jour les rênes de l'État. Elle fit bientôt éclater sa capacité dans le grand art de gouverner, pendant une régence tumultueuse et encore plus agitée par les intrigues de cour que par les armes des Castillans. Les principaux seigneurs élevaient des préventions contre la régente, et contrariaient la marche de son gouvernement; mais le coup d'œil pénétrant de cette princesse, sa conduite ferme et mesurée, déjouèrent tous les complots. Le soulagement de la nation, la réforme des abus, forcèrent ses ennemis mêmes à l'admirer et à la respecter. Le comte d'Odemira, gouverneur du jeune roi, et Louis de Menezès, comte de Castannède, ministre laborieux et désintéressé, étaient investis de toute la confiance de la régente, qui put enfin asseoir le gouvernement sur des bases solides. Son administration sage et modérée n'ouvrit pas un vaste champ aux événements de la guerre : la monarchie était épuisée, et la paix devenait un bienfait pour toutes les classes du royaume. Après de longues et pénibles négociations, un traité avantageux fut conclu avec l'Angleterre; et enfin la paix de 1660 confirma la maison de Bragance dans la possession du Brésil, dont la Hollande avait envahi plusieurs provinces. Toute l'Amérique portugaise reconnut l'autorité de Louise de Guzman. La reine, jugeant que l'alliance avec l'Angleterre devait entrer dans la politique du Portugal, donna sa fille unique en mariage à Charles II, quoique de religion différente. Cette alliance fut avantageuse au Portugal, par l'appui que lui prêta la cour de Londres dans la guerre contre l'Espagne. Alphonse VI approchant de sa majorité, la régence de Louise touchait à son terme : elle remit les rênes du gouvernement entre les mains de son fils, dont la vie déréglée lui causait de cuisants chagrins. D'indignes favoris la firent abreuver de dégoûts. Louise, naturellement fière et hautaine, ne put le souffrir : elle se jeta dans un cloître. Là, désabusée des vaines grandeurs de la terre, elle ne parut plus occupée que de celles que les hommes ne peuvent ôter. A peine fut-elle un an dans la retraite; elle semblait avoir oublié qu'elle eût jamais régné. Le 18 février 1666 elle cessa de vivre, laissant une mémoire que le souvenir des hommes ne saurait trop honorer. Grande et noble, douée d'une force d'âme supérieure, elle eut les vertus de l'un et de l'autre sexe; ses manières étaient aisées, pleines d'une douceur majestueuse, qui inspirait l'amour et le respect. B-P.

GY. *Voyez* CHRYSOLOGUE.

GYAC. *Voyez* GIAC.

GYÉ. *Voyez* GIÉ.

GYLIPPE, célèbre capitaine lacédémonien, naquit à Sparte, environ 450 ans avant J.-C. Il n'est guère connu dans l'histoire que par deux événements glorieux pour sa mémoire et par une insigne lâcheté qui l'a déshonoré. Du reste, on ne connaît ni le commencement ni la fin de sa vie. Nous le voyons paraître pour la première fois dans la guerre de Sicile, qui fut si fatale aux Athéniens. Ceux-ci, commandés par Nicias et Démosthènes, assiégeaient Syracuse par terre et par mer. Cette grande ville, après un siége long et meurtrier, était sans ressources et près de suc-

comber, lorsque Gylippe, chargé de lui porter des secours, arriva devant le port avec trois galères et 400 hommes seulement. Un si faible armement ne semblait devoir apporter aucun changement à l'état des choses, et n'inquiéta nullement les assiégeants. Mais ils ignoraient ce que la présence d'un grand homme peut opérer, et quel poids il peut mettre dans la balance des événements. Tout changea de face à l'arrivée de Gylippe : les assiégés reprirent courage; les combats journaliers recommencèrent. Gylippe s'empara de deux forts, et marcha en bataille vers la citadelle connue sous le nom d'*Epipole*. De là, il envoya sommer les Athéniens de lever le siége, en leur accordant cinq jours pour évacuer la Sicile. Nicias, qui les commandait, ne daigna pas faire la moindre réponse à cette insultante proposition; et ses soldats se demandaient en riant : *Quel était le privilége d'une cape lacédémonienne?* L'événement ne tarda pas à leur prouver la folie de leur présomption. Gylippe, secondé par les habitants, ne leur donna pas un instant de relâche; il emporta plusieurs forts d'assaut, livra deux combats sanglants entre les deux enceintes de la ville : il eut du désavantage dans le premier et un avantage complet dans le second. Il envoya des députés dans toutes les villes de Sicile, pour leur demander des secours en hommes et en munitions : il reçut des renforts de Sparte et de Corinthe; et, se trouvant en état d'attaquer les Athéniens par terre et par mer, il les pressa de plus en plus, enleva successivement tous leurs ouvrages, et finit par les assiéger à son tour dans leur propre camp. Ils y furent réduits à une telle extrémité, qu'ils offrirent de payer tous les frais de la guerre, si on voulait leur permettre de s'en retourner dans leur patrie. Gylippe exigea qu'ils se rendissent à discrétion. Ils s'y refusèrent : on se battit derechef; mais les Athéniens, exténués de fatigue, de soif et de faim, pouvaient à peine supporter leurs armes; ils furent vaincus presque sans résistance, et on les massacrait sans pitié, quand Nicias, désarmé, se jetant dans la mêlée, s'écria qu'il se rendait à discrétion, et supplia qu'on épargnât des malheureux sans défense. Le lendemain, les Syracusains délibérèrent sur la question de savoir ce qu'on ferait des prisonniers. Plusieurs opinèrent pour qu'on les remît en liberté; les autres, en plus grand nombre, pleins du ressentiment des maux qu'ils avaient soufferts pendant le siége, décidèrent que tous les prisonniers seraient condamnés aux travaux publics à perpétuité, et que les deux généraux, Nicias et Démosthènes, seraient mis à mort après avoir été battus de verges. Gylippe fit de vains efforts pour soustraire les deux généraux à cette horrible sentence : ses prières furent rejetées avec mépris, tant il est vrai, comme l'a remarqué Platon, que de tous les animaux, le plus féroce c'est la multitude exerçant le pouvoir souverain. Pendant que ces événements se passaient en Sicile, Lysandre, autre général lacédémonien, assiégeait Athènes. Gylippe alla le rejoindre, et contribua par son intelligence à la prise de cette ville. Lysandre l'envoya porter à Lacédémone l'argent et les dépouilles qu'on y avait saisis. L'argent se montait à quinze cents talents (plus de 8 millions). Gylippe, porteur d'une somme aussi considérable, ne put résister à la tentation de s'en approprier une partie. Les sacs étaient scellés d'un cachet, et semblaient interdire toute idée comme toute possibilité de vol. Gylippe les fit découdre par le fond, et après avoir tiré de chacun l'argent qu'il voulut, ce qui se montait à trois cents talents (plus de 1,600,000 fr.), il les fit recoudre de manière à tromper l'œil le plus exercé, et se crut bien en sûreté; mais, quand il fut arrivé à Sparte, les bordereaux qu'on avait mis dans chaque sac décelèrent sa friponnerie. Pour éviter le supplice qu'il méritait, il se bannit lui-même de Sparte, emportant partout la honte d'avoir terni par une action si basse la gloire de sa conduite tant à Athènes qu'à Syracuse. G—s.

GYLLENBORG (Charles, comte de), sénateur de Suède et chancelier de l'université d'Upsal, naquit en 1679. Après avoir suivi Charles XII dans ses premières campagnes, il fut nommé secrétaire de légation, et ensuite ministre de la cour de Suède en Angleterre. Étant entré dans les projets du baron de Goertz contre la maison de Hanovre, il fut arrêté à Londres, et tous ses papiers furent saisis. Au bout de trois mois, il recouvra sa liberté et partit pour Stockholm. Nommé secrétaire d'État en 1718, il assista au congrès d'Aland. Après la mort de Charles XII, il fut mis à la tête du département de la chancellerie et devint le premier chef du parti des *Chapeaux*. Il joignait aux talents de l'homme d'État de profondes connaissances en histoire, en littérature; et on a de lui plusieurs pièces de poésies estimées dans son pays. Il mourut en 1746. — Ses frères, *Jean* et *Otton* Gyllenborg, se distinguèrent, l'un comme militaire pendant les guerres de Charles XII, l'autre comme littérateur et poëte. — Un autre frère, du nom de *Frédéric*, se fit remarquer par son zèle pour les connaissances utiles; et ce fut dans sa maison que se tinrent les premières séances de l'Académie des sciences de Stockholm, fondée en 1740. C—au.

GYLLENBORG (Gustave-Frédéric, comte de), de la même famille que les précédents, entra jeune dans la carrière des emplois civils, et parvint à une place de conseiller de la chancellerie royale. Mais les affaires avaient peu d'attraits pour lui : une imagination vive, une âme douce et tendre, l'entraînaient vers les lettres, et surtout vers la poésie. Il se lia intimement avec le comte de Creutz, qui avait les mêmes dispositions et les mêmes goûts (*voy.* Creutz); et ces deux élèves des Muses, loin de la cour et de la ville, perfectionnèrent leurs talents au sein de l'amitié. Leurs ouvrages firent époque dans la littérature natio-

nale, et servirent de modèles, ainsi que leurs vertus et leurs nobles sentiments. Le comte de Creutz fut envoyé en qualité de ministre et d'ambassadeur à Madrid et à Paris. Le comte de Gyllenborg resta en Suède. Une correspondance suivie entretint l'amitié de ces deux hommes, rapprochés par leur mérite et leurs talents autant que par la naissance. Le comte de Gyllenborg n'avait cessé de cultiver la poésie suédoise avec la plus grande ardeur ; et des succès flatteurs avaient couronné ses efforts. Lorsque Gustave III fonda en 1786 l'Académie suédoise, il nomma lui-même le Nestor des poëtes de la nation comme un des premiers membres de ce corps, le jour où il en fit l'inauguration en présence d'une assemblée aussi nombreuse que brillante. Le comte de Gyllenborg est mort le 30 mars 1809, à l'âge d'environ 80 ans; il avait conservé dans cet âge avancé toute l'activité de son talent. Il a laissé plusieurs productions poétiques qui jouissent en Suède d'une grande réputation, et dont les principales ont été traduites en danois et en allemand. On estime surtout ses poëmes de *l'Hiver* et du *Printemps;* ceux qui ont pour titre : *Les plaisirs et les misères de l'homme ;* les satires intitulées *Mes amis*, et le *Détracteur du monde;* ses *Odes* et ses *Fables*, dont plusieurs sont imitées de la Fontaine. Il a composé, de plus, des tragédies, des élégies, et un poëme épique *sur le fameux passage des Belts*, expédition par laquelle le roi de Suède Charles X étonna l'Europe. On reproche à ce poëme des longueurs et des répétitions. Le comte de Gyllenborg avait aussi commencé un *Art poétique* dont nous lui avons entendu lire, dans les séances de l'Académie suédoise, des morceaux pleins d'esprit et de goût : l'*Art poétique* de Boileau lui avait servi de modèle. Il avait en général de la prédilection pour la littérature française, dont il se plaisait à étudier les chefs-d'œuvre. Outre ses poésies, il a laissé des *Discours* sur divers sujets de littérature et de morale. C—AU.

GYLLENHIELM (CHARLES, baron DE), sénateur et grand amiral de Suède, était fils naturel du roi Charles IX, et naquit en 1574. Après avoir servi quelque temps en France, il fit avec l'armée suédoise les campagnes de Pologne et de Livonie. Étant tombé entre les mains des Polonais, il fut jeté dans un cachot et chargé de chaînes. Il resta dans cette triste situation pendant douze ans. Remis en liberté l'année 1613, il retourna en Suède, emportant ses chaînes, qu'on voit encore maintenant sur son tombeau dans l'église de Strengnès. De grands honneurs l'attendaient dans sa patrie : il devint sénateur du royaume, chef de toutes les forces navales, et l'un des tuteurs de la reine Christine. Il mourut sans enfants en 1650. Ayant fait dans sa jeunesse de très-bonnes études, il composa plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable est celui qui a pour titre : *Schola captivitatis*, en latin et en suédois, Stockholm, 1632, in-4° et in-8°. Gyllenhielm fonda aussi une bourse à l'université d'Upsal. L'Académie suédoise proposa son Éloge pour le prix d'éloquence. Lehnberg, depuis évêque de Linkœping, remporta ce prix; et son discours passe pour une des productions les mieux écrites dans la langue suédoise. C—AU.

GYLLIUS. *Voyez* GILLES (P.) (1).

GYRALDUS. *Voyez* GIRALDI et BARRY.

(1) C'est pour se conformer à l'usage qu'on lui a laissé le nom de Gilles; il se nommait réellement Gylii (*voy.* la *Bibliographie agronomique*, par M. de Musset, p. 128).

H

HAAGER-ALENSTEIG (François, baron de), homme d'État autrichien, était issu d'une famille nombreuse qui a longtemps joué un rôle à la cour de Vienne et dans les affaires publiques de sa patrie. Sigismond Haager, qui mourut en 1521 presque nonagénaire et qui avait le titre de vice-maréchal de la basse Autriche, laissa vingt-quatre enfants, dont dix-sept fils. Un de ses petits-fils fut grand fauconnier de la cour. Les Haager embrassèrent le parti de la réforme et combattirent pour la nouvelle religion. Un Sigismond Haager, qui mena une vie très-aventureuse, et qui, ayant conduit à ses frais soixante hommes à la guerre contre les Turcs, aida à la prise de la forteresse de Raab, fut capitaine général de la haute Hongrie, commandant de Kaschau et député du corps des évangéliques de la province du Haut-Enns. Celui-là, à l'exemple de son aïeul, eut de ses trois mariages vingt et un enfants. Sébastien-Gauthier Haager, commandant de la place de Vienne, chaud partisan du protestantisme et de la fédération des protestants d'Autriche et de Bohême, s'opposa avec d'autres nobles de son parti à l'avénement de Ferdinand II au trône, fut vaincu et décapité. Le vainqueur s'empara de tous ses biens. Le fils, Jean-Seyfried, rentra dans le giron de l'Église romaine, et en 1671 il fut créé baron par Léopold Ier. Un de ses descendants, Otton-Sigismond, qui avait combattu sous les ordres du prince Eugène, et qui avait occupé le poste de grand maître de la maison de l'archiduc Reynier, parvint au grade de feld-maréchal lieutenant, et mourut en 1812, à l'âge de 94 ans. De son mariage avec une comtesse de Schlick, il eut François, baron de Haager. Celui-ci, élevé à l'institution des jeunes nobles, connue sous le nom d'Académie Thérésienne, entra d'abord, comme tous ses aïeux, au service militaire. Il combattit sous les ordres du général Kray contre les Valaques; mais une chute de cheval le força de changer le service militaire contre les emplois civils. En 1789 il fut nommé commissaire de district, et en 1795 il eut la charge de capitaine de cercle (*Kreishauptmann*) à Traisskirchen, ce qui équivaut à peu près à une de nos préfectures. Dans cet emploi il eut à diriger les levées militaires lors de l'approche des troupes françaises, et à surveiller les travaux de fortifications contre les armées de Moreau et de Bonaparte. En 1802 il fut appelé dans la commission formée à Vienne pour assurer les subsistances, et l'année suivante il entra en qualité de conseiller aulique au ministère de la police et de la censure. Après l'invasion française et la conclusion de la paix de Presbourg en 1806, l'empereur d'Autriche envoya le baron de Haager en qualité de commissaire extraordinaire dans la province qu'il avait administrée auparavant. Il rentra ensuite au ministère de la police, et depuis 1809 il en fut le vice-président. On assure que dans ces fonctions il adoucit un peu les rigueurs de la censure autrichienne, à qui tout était suspect, jusqu'aux sciences. La peur des principes révolutionnaires était allée si loin qu'on avait fermé les cabinets de lecture, et qu'à l'exception de quelques mauvaises gazettes on avait supprimé toute la littérature périodique. Haager rouvrit les cabinets de lecture et laissa paraître des journaux. Lors de la seconde invasion de Napoléon, il ne lui répugna même pas de provoquer le soulèvement et l'armement de la population contre les Français. Mais ses efforts ayant été inutiles, il fut obligé avec toute la police d'abandonner Vienne et de se retirer en Hongrie. Quand l'Autriche eut secoué le joug du vainqueur, il fut mis comme président de la police à la tête de cette partie de l'administration. Elle différa peu de ce qu'elle avait été auparavant. D'ailleurs, attaqué d'une maladie nerveuse, Haager fut obligé, dès l'année 1816, de se démettre de ses fonctions et de chercher sa guérison sous un climat plus doux. A cette occasion, l'empereur d'Autriche le nomma grand'-croix de l'ordre de Léopold. Haager mourut le 31 juillet à Stra, près de Venise. D—G.

HAAS (Jean-Mathias), en latin *Hasius*, géographe allemand très-estimable, né à Augsbourg le 14 janvier 1684, remplit avec beaucoup de distinction la chaire de mathématiques à l'université de Wittemberg, et mourut le 24 septembre 1742. On connaît de lui : 1° *Regni Davidici et Salomonis descriptio geographica et historica*, Nuremberg, 1739, in-fol., avec des cartes coloriées; ouvrage plein d'érudition et nécessaire, dit Lenglet, pour l'étude de l'histoire sainte. L'auteur y relève bien des fautes échappées à ses prédécesseurs, et appuie toujours son sentiment d'autorités respectables. On en trouvera un bon extrait dans les *Acta eruditor. Lipsens.*, ann. 1740. 2° *Phosphorus historiarum vel prodromus theatri summorum imperiorum*, Leipsick, 1742, in-fol. Il avait donné l'idée et le plan de cet ouvrage dans un discours prononcé en 1728. L'impression en était commencée lorsque son auteur fut enlevé aux sciences; et ce fut Gleditsch qui se chargea de revoir et de terminer son travail. 3° *Historiæ universalis politicæ idea, tractationem*

summorum imperiorum exhibens, Nuremberg, 1743, in-4°. Ce dernier ouvrage fut publié par les soins de J.-M. Franz et d'Auguste Gottlob Boehm : il se compose de seize tables chronologiques dont on loue l'exactitude; de dix-huit cartes très-bien gravées, et enfin d'une partie intitulée *Sciagraphia dicendorum*, qui renferme toutes les explications nécessaires pour faciliter l'intelligence des tables et des cartes. Entre les cartes, on distingue celle où est représenté l'empire de Charlemagne avec le partage qui en fut fait par les fils de Louis le Débonnaire; elle est très-savante, malgré son peu d'étendue : en y ajoutant les sept cartes suivantes, qui offrent les divisions successives de l'empire jusqu'à la mort de Charles VI, on a le tableau complet des différentes circonscriptions de l'Allemagne depuis le moyen âge. Ces divers ouvrages ont été réunis en 1750 sous le titre d'*Atlas historique*, et publiés à Nuremberg chez les Homann. Cet *Atlas* est terminé par un recueil fort curieux (en huit feuilles) des plans des plus grandes villes anciennes et modernes, réduits à la même échelle pour en comparer l'étendue. On en a fait depuis de plus exacts, mais qui sont moins complets. Les cartes du professeur Haas se distinguent surtout par l'exactitude de la projection, et sont très-supérieures à toutes celles qu'on avait alors en Allemagne. — *Jean-Sébastien* Haas, secrétaire de cabinet, archiviste et bibliothécaire du landgrave de Hesse-Cassel, né à Berne en 1641, fut envoyé comme secrétaire d'ambassade en 1689 au congrès de Nimègue, et mourut en janvier 1697, après avoir publié, sur l'art d'écrire en chiffres, un ouvrage devenu rare, intitulé *Sténographie nouvelle, où cet art, fort imparfait jusqu'ici, a été mis dans une plus grande perfection*, Cassel, 1693, in-4°. Plusieurs des méthodes secrètes qu'il indique ne sont dévoilées qu'en partie, et il se réservait d'ajouter à la plume les lettres ou mots qui servent de clefs. Les exemplaires ainsi complétés sont très-recherchés des curieux. W—s.

HAAS (Guillaume), célèbre fondeur en caractères, imprimeur et géographe, naquit à Bâle le 23 août 1741. Il s'occupa du perfectionnement des caractères, essaya de leur donner des formes plus agréables, et inventa aussi une nouvelle presse à laquelle il appliqua le balancier. Citoyen de la république helvétique, il rendit à sa patrie des services non moins importants : il fut nommé en 1799 directeur de l'école d'artillerie et inspecteur général de cette arme, et fit en cette qualité la campagne de la Suisse orientale sous le maréchal Masséna; il fut ensuite élu membre du grand sénat helvétique à Berne. La géographie doit aux efforts de Haas le perfectionnement de l'art de composer des cartes géographiques en caractères mobiles. Preuschen, à Carlsruhe, en avait déjà conçu l'idée; mais, peu expérimenté dans l'art typographique, il communiqua son procédé, auquel il donnait le nom de typométrie, à l'imprimeur Haas; et celui-ci écarta toutes les difficultés que présentait cette méthode nouvelle. Il fondit tous les caractères et les espaces sur des parallélipipèdes qui, d'après des proportions mathématiques, pouvaient être rapprochés : pour les mots écrits dans une direction diagonale, Haas se servit de cadrats triangulaires, dont deux forment toujours un parallélipipède. L'imprimeur Breitkopf disputa cette invention à Haas et à Preuschen, en citant les différents essais en ce genre dont il s'occupait depuis vingt ans (*voy.* Breitkopf); mais il n'avait pas deviné le procédé de Haas, comme il résulte de la critique qu'il en a faite dans les *Notices hebdomadaires de Büsching*, 1776, où il prétend qu'il est impossible de travailler de cette manière avec une exactitude mathématique (1). Doué d'une grande activité d'esprit, Haas cultiva aussi avec succès quelques branches de l'économie politique. Il termina sa vie laborieuse à l'abbaye de St-Urbain, dans le canton de Lucerne, le 8 juin 1800. Voici le tableau des cartes géographiques que ce savant imprimeur a publiées par le moyen de son nouveau procédé : 1° *Carte du canton de Bâle*, 1776. Cette carte, le premier essai que Haas ait exécuté en grand, se trouve dans l'ouvrage de Preuschen intitulé *Histoire abrégée de la typométrie*, Bâle, 1778, in-8°. Guillaume Haas, son fils, a publié une nouvelle édition de cette carte, Bâle, 1795. 2° *Carte de la Sicile*, 1777. Büsching avait engagé Haas le père et Breitkopf à s'occuper de cette carte, parce que les ondulations des côtes et des rivières, ainsi que les ondes de la mer, y présentent le plus de difficultés : Breitkopf ne l'exécuta point; mais la carte de Haas fut généralement jugée digne des plus grands éloges. L'auteur, qui avait prouvé la possibilité d'imprimer d'après le nouveau système typométrique non-seulement des lignes courbes dans toutes leurs variations, mais aussi des mots en caractères majuscules, de les imprimer même avec élégance et sans avoir besoin de forcer le mécanisme ou de parangonner, reçut des marques de bienveillance de la czarine et du roi de Naples. 3° *Deux cartes de la France*, qui font partie du *Compte rendu au roi par Necker* : l'une de ces cartes est exécutée avec des types français, et l'autre avec des caractères allemands. Haas le père s'est aussi fait connaître comme auteur. On lui doit une *Nouvelle distribution des espaces et des cadrats, avec des tableaux*

(1) Le principal mérite de Haas, comme imprimeur, est l'invention des interlignes et filets proportionnels et progressifs, moyennant lesquels on compose avec la plus grande facilité et une exactitude géométrique des tableaux dont la composition embarrasse ordinairement les imprimeurs. Nous avons vu dans les plus grandes imprimeries de Paris les compositeurs chargés de tableaux travailler le ciseau à la main pour ajuster les espaces et les lignes, tandis que d'après la méthode de Haas on procède avec le seul compas. S—L.

N. B. Ceci doit s'entendre des longueurs ; car quant aux épaisseurs la division de tout le système par points, due à F.-A. Didot, a seule remédié, dans les tableaux chargés de caractères, au défaut d'alignement des divers corps disposés sur les mêmes lignes et dans les différentes colonnes. G—ce.

explicatifs, Bâle, 1772; une *Description d'une nouvelle presse d'imprimerie, inventée à Bâle en* 1772 (en allemand et en français), ibid., 1790; des *Dissertations sur la science forestière*, ibid., 1797, in-8°; et dans les *Mémoires de la Société économique de Bâle*, vol. n° 2, 1797, une *Dissertation sur la disette du bois de chauffage, et des moyens de la prévenir dans le canton de Bâle par une culture mieux entendue*. On trouve une notice très-détaillée sur le procédé typométrique et les travaux de Haas dans les *Éphémérides géographiques publiées par A.-C. Gaspari et F.-J Bertuch*, Weimar, octobre 1800, t. 2, p. 370-373. — *Guillaume* Haas, fils du précédent, exécuta l'une des deux *Cartes de la France* publiées par son père. On lui doit, dans le même genre : 1° *Carte de la ligne de neutralité entre la France et la Prusse*, 1795, en français et en allemand; 2° *Carte des partages de la Pologne en* 1772, 1793 et 1795 (en commun avec J. Decker); 3° *Deux cartes représentant la marche des troupes françaises sous Moreau contre la Bavière, et leur retraite en* 1796 (en français), *d'après le dessin du général Reynier*; 4° *l'Italie après la paix de Campo-Formio*, 1797; 5° *la Suisse d'après sa nouvelle division*, 1798; 6° *le Canton de Bâle avec le Frickthal*, 1799. Haas le père transportait le dessin de ses cartes à l'aide du compas : son fils imagina de le rendre avec plus d'exactitude, en appliquant le calque directement sur les types. B—H—D.

HABACUC, le huitième des petits prophètes. On ignore sa famille, sa patrie et le temps où il a prophétisé. La vigueur avec laquelle il reprend les désordres de Juda et la prédiction qu'il fait de la ruine de ce royaume par les Chaldéens ont engagé la plupart des modernes à le placer dans les premières années du règne de Joachim, parce que l'on regarde l'irruption de Nabuchodonosor en Judée, qui arriva la quatrième année de ce prince, comme un premier accomplissement des menaces d'Habacuc. L'opinion des Juifs qui le placent sous Manassès ne peut se soutenir, puisque ce fut par les Assyriens, dont ne parle pas le prophète, que ce roi fut conduit en captivité, et non par les Chaldéens, les seuls dont il soit question dans sa prophétie. On croit communément qu'il est le même que celui qui fut transporté de Judée à Babylone par un ange, pour offrir des aliments à Daniel, renfermé dans la fosse aux lions. Alors il faudra dire qu'Habacuc avait plus de cent ans lorsqu'il fut ainsi transporté; car, depuis le commencement de son ministère, dans les premières années de Joachim, jusqu'au temps de la captivité, époque où arriva cette histoire, il y a au moins quatre-vingt-dix ans. Joignez-y l'âge que devait avoir le prophète lorsqu'il entra en fonctions, et le moins qu'on pourra lui donner sera 110 ans. Si cependant on reculait sa vocation jusqu'au règne de Sédécias, ce qui n'est pas hors de vraisemblance, la chose serait plus croyable. Des trois chapitres qui composent la prophétie d'Habacuc, le premier est destiné à tracer une vive peinture des désordres qui régnaient à Jérusalem, et à décrire la vengeance que Dieu allait en tirer par la main des Chaldéens. Sur les plaintes que le prophète adressait au Seigneur de ce qu'il punissait son peuple en le livrant à une nation encore plus corrompue, il voit, au second chapitre, les malheurs dont Nabuchodonosor, qui avait détruit Jérusalem, doit être accablé, et la ruine entière de l'empire de Babylone sous ses successeurs. Le troisième et dernier chapitre contient une prière dans laquelle Habacuc intercède vivement pour la délivrance des Juifs, afin que Dieu l'accomplisse au terme des soixante-dix ans qu'il avait fixé. Ce cantique, écrit d'un style poétique, est rempli des plus belles images : l'auteur y peint des traits les plus forts la puissance que le Seigneur avait fait éclater dans le désert en faveur des Israélites; il y rappelle les principales circonstances de cet événement mémorable, pour exciter la confiance des Juifs pendant la captivité dans laquelle ils gémissaient lorsque cette pièce fut composée, et il finit par les assurer qu'il ne tarderont pas à éprouver les mêmes bienfaits. On attribue à Habacuc plusieurs autres prophéties que nous n'avons pas; on croit même qu'il est l'auteur des histoires de Susanne, de Bel et du dragon, qui se trouvent écrites en grec à la fin des prophéties de Daniel; mais toutes ces opinions manquent de preuves. S'il est le même que celui qui fut transporté de Judée à Babylone par l'ange, il est certain qu'il n'avait point été conduit en captivité avec les autres Juifs, puisqu'il dit n'avoir jamais vu cette ville. La découverte de son tombeau à Eleutheropolis, près de Jérusalem, rapportée par Sozomène, paraît être apocryphe. Du temps des croisades (en 1137), on fonda dans le diocèse de Jérusalem une abbaye de l'ordre de Prémontré sous l'invocation de ce prophète. Sa fête est aujourd'hui assez généralement fixée au 15 janvier. T—D.

HABDARRAHMAN. *Voyez* Abdérame et Soyouty.

HABERT (François), surnommé *le Banny de Liesse*, poëte français, né à Issoudun vers 1520, n'eut point à se louer de la fortune, ainsi que l'indique le surnom qu'il avait choisi. Il fit ses premières études à Paris, et s'y étant lié avec quelques jeunes gens qui partageaient son goût pour la poésie, il dissipa dans leur compagnie un temps destiné à son instruction. Son père, informé de sa conduite, le rappela près de lui, et l'envoya ensuite à Toulouse faire son cours de droit; mais la mort de ce bon père le priva de sa seule ressource, et il se trouva réduit à un tel état de misère, que par une épître adressée à l'évêque d'Amiens (François de Pisseleu), il sollicitait une somme pour acquitter ses dettes et revenir dans sa patrie. Il se décida pour lors à entrer chez un procureur, afin d'y apprendre la pratique, et il se mit ensuite au service de quelques seigneurs, dont la protection fut pour lui

moins utile qu'honorable. Enfin, le duc de Nevers, dont il était devenu le secrétaire, le présenta à la cour, où il reçut un accueil plus favorable qu'il ne l'espérait. Le roi Henri II le chargea de traduire en vers les *Métamorphoses* d'Ovide, et le récompensa de ce travail par une pension. Mais il paraît qu'il ne jouit pas longtemps des bienfaits de ce monarque. On place sa mort peu après l'année 1561; Colletet la retarde jusqu'en 1574. L'abbé Sabatier dit qu'après Marot, Habert est celui de tous les poëtes de son temps qui a réuni le plus de grâce et d'énergie dans ses ouvrages, et il assure qu'on y trouve des morceaux supérieurs par la force et l'imagination au plus grand nombre de ceux qui figurent dans les *Recueils* de vers choisis; mais ce jugement semble avoir eu pour motif celui de rabaisser ses contemporains, et l'abbé Goujet, critique plus impartial, range les ouvrages d'Habert dans la classe de ceux qui sont justement tombés dans l'oubli. Le nombre des productions de ce poëte est très-considérable : on en trouvera la liste dans les *Bibliothèques* de Lacroix du Maine et Duverdier, dans les *Mémoires* de Niceron, t. 33, et enfin dans la *Bibliothèque française* de Goujet, t. 14. Outre ses traductions des *Distiques* de Caton, des *Satires* d'Horace (dont il publia ensuite une *Paraphrase*), des *Métamorphoses* et de quelques *Élégies* d'Ovide, on peut encore citer les ouvrages suivants d'Habert, parce qu'ils sont recherchés de quelques curieux : 1° *la Jeunesse du Banny de Liesse*, Paris, 1541, in-8°; *la Suite du Banny de Liesse*, ibid., 1541, in-8°. Ce recueil contient des épîtres, des rondeaux, des épigrammes, les *Visions fantastiques* et *le Jugement de Pâris*, mauvaise amplification de la fable d'Ovide : le style en est encore plus défectueux que celui de ses autres productions. 2° *Combat de Cupido et de la Mort*, en prose; plus, les *Épîtres cupidiniques*, en rimes, Paris, 1541, in-8°; rare. Les *Épîtres cupidiniques*, au nombre de quatorze, ne sont pas exemptes d'obscénité. 3° *Les trois nouvelles déesses, Pallas, Junon, Vénus*, Paris, 1546, in-12; 4° *le Temple de chasteté, avec plusieurs épigrammes, tant de l'invention de l'auteur que traduites ou imitées de Martial et autres*, ibid., 1549, in-8°; 5° *Histoire de Titus et Egesippus, et autres petits œuvres latins*, de Phil. Béroalde, interprétés en rimes, Paris, 1551, in-8°; 6° *Épîtres héroïdes très-salutaires, pour servir d'exemple à toute âme fidèle, avec aucuns épigrammes, cantiques spirituels*, etc., ibid., 1551, in-8°. La pièce la plus intéressante de ce volume est l'*Épître à Mellin de Saint-Gelais sur l'immortalité des poëtes français* : elle a été réimprimée dans les *Mémoires* de Niceron (t. 33, p. 191-97), et Goujet en a cité plusieurs fragments. On remarque aussi l'*Épître au comte de Nevers*, dont le sujet est que la vertu fait la vraie noblesse. 7° *L'excellence de poésie, contenant épîtres, ballades, dixains, épitaphes et épigrammes*, Lyon, 1556, in-12; 8° *les Divins oracles de Zoroastre, interprétés en rime françoise, avec un commentaire moral en poésie françoise et latine;* plus, la comédie du *Monarque*, et autres petites œuvres, Paris, 1558, in-8°; très-rare; 9° *les Métamorphoses de Cupido, qui se mua en diverses formes*, traduites du latin de Nicole Brizard d'Attigny, ibid., 1561, in-8°. On peut consulter pour plus de détails, outre les auteurs cités, les *Annales poétiques*, t. 5. On y fait connaître Habert comme fabuliste, et même assez distingué pour son temps (*voy.* AUGURELLO et TRISSINO). — *Pierre* HABERT, frère du précédent, né à Issoudun, donna des leçons d'écriture à Paris, et fut assez heureux pour mériter les bonnes grâces de quelques grands seigneurs qui le présentèrent à la cour, où il fit un chemin très-rapide. Il prend, à la tête de son principal ouvrage, les titres de conseiller du roi, secrétaire de sa chambre, bailli et garde du sceau de l'artillerie. Il mourut vers 1590. On a de lui : *le Miroir de vertu et chemin de bien vivre, contenant plusieurs belles histoires, par quatrains et distiques moraux, avec le style de composer toutes sortes de lettres; plus, l'instruction et secret de l'art de l'écriture*, Paris, 1559, 1569, 1574 et 1587, in-16. Tous ces opuscules sont en vers, excepté *le Miroir de vertu*. On connaît encore de lui : *Traité du bien et utilité de la paix, et des maux provenant de la guerre*, en vers alexandrins, 1568, in-8°, et quelques autres écrits peu importants. Il eut deux enfants : — *Susanne* HABERT, mariée à Charles Dujardin, valet de chambre de Henri III. Cette dame fut célèbre par sa piété et son esprit (*voy.* la *Bibliothèque* de Lacroix du Maine). — Elle mourut en 1633 au monastère des bénédictines de Ville-l'Évêque, où elle s'était retirée depuis son veuvage. Elle avait laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, la plupart ascétiques. — *Isaac* HABERT, frère de Susanne, publia, n'ayant que vingt-deux ans, un volume d'*OEuvres poétiques*, Paris, 1582, in-4°, et en 1585, trois livres des *Météores*, en vers héroïques, ouvrage curieux et qui prouve une connaissance approfondie de la physique d'Aristote. Celui-ci est le père d'Isaac Habert, évêque de Vabres (*voy.* ci-après). — Un autre *Pierre* HABERT, écuyer, sieur d'Orgemont, médecin ordinaire de Monsieur, duc d'Orléans, et gouverneur des eaux d'Auteuil, a publié : 1° *la Chasse du lièvre avec les levriers*, 1599, in-4°; 2° *la Chasse du loup*, en vers, Paris, 1624, in-4°; 3° *des Vertus et propriétés des eaux minérales d'Auteuil, près Paris*, ibid., 1628, in-8°. W—s.

HABERT (PHILIPPE), l'un des premiers membres de l'Académie française, naquit à Paris vers 1605. Il fit ses études d'une manière brillante, et, quoique engagé dans l'état militaire, il continua toute sa vie de cultiver les lettres. Il faisait partie de la réunion des beaux esprits qui s'assemblaient dans la maison de Conrart, et il fut un des membres chargés de l'examen du projet présenté au cardinal de Richelieu pour l'organisation de l'Académie. Nommé par le maréchal de la Meille-

raye commissaire de l'artillerie, il se signala dans diverses expéditions, prit part à plusieurs batailles, et fut écrasé en 1637, au siége d'Émerick en Hainaut, sous les ruines d'une muraille renversée par l'explosion d'un tonneau de poudre auquel un soldat avait mis le feu par imprudence. Il n'était alors âgé que de 32 ans. L'Académie chargea Gombaud de composer son *Éloge*, et Chapelain son épitaphe. Il eut pour successeur Jacques Esprit. On a de lui *le Temple de la mort*, poëme d'environ 300 vers (Paris, 1637, in-8°), qui a été inséré dans plusieurs recueils de pièces choisies. On y trouve de belles tirades et de magnifiques images. Pélisson dit qu'il avait employé trois ans à corriger ses vers et à les polir. Il a laissé en manuscrit quelques pièces très-inférieures à son poëme et une *Relation de ce qui s'est passé en Italie sous le marquis d'Uxelles*, général de l'armée envoyée au secours du duc de Mantoue. — *Germain* HABERT, frère cadet du précédent, et comme lui l'un des beaux esprits de son temps, fut aussi l'un des premiers membres de l'Académie française : il y prononça en 1636 un *Discours contre la pluralité des langues*. Il fut chargé d'examiner la versification du *Cid*, et de rédiger les observations de l'Académie sur ce premier chef-d'œuvre de Corneille (1); mais son travail ne fut point approuvé par le cardinal de Richelieu, qui engagea Sirmond et Chapelain à en faire un nouveau. Habert avait embrassé l'état ecclésiastique, et il n'est souvent désigné dans l'*Histoire de l'Académie* que sous le nom de l'*abbé de Cerisy*, du titre d'un de ses bénéfices. Il mourut en 1655, âgé d'environ 40 ans, suivant d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*); mais les derniers éditeurs du *Dictionnaire* de Moréri placent sa mort à l'année 1654, et disent qu'elle eut lieu à Marcés, près d'Argentan, où il avait été exilé. On a de lui : 1° *la Métamorphose des yeux de Philis en astres*, poëme d'environ 700 vers, Paris, 1639, in-8°. Elle fut mise de son temps bien au-dessus de toutes les *Métamorphoses* d'Ovide; elle a cessé d'être estimée depuis qu'on est revenu aux véritables principes du goût. 2° *La Vie du cardinal de Bérulle*, Paris, 1646, in-4°. Ce n'est qu'un panégyrique. 3° Des *Poésies diverses*, dans les recueils du temps; 4° une *Oraison funèbre du cardinal de Richelieu*, prononcée dans une séance particulière de l'Académie. On sait que l'auteur s'occupait d'une traduction de la *Morale d'Aristote;* mais elle n'a point été imprimée. W—s.

HABERT (ISAAC), évêque de Vabres, issu de parents originaires du Berry et qui s'étaient fait un nom dans la poésie, naquit à Paris. Il entra dans la maison et société de Sorbonne, et y reçut le bonnet de docteur. Pourvu ensuite d'un canonicat et de la théologale de l'église de Paris, il s'adonna au ministère de la chaire, et devint prédicateur du roi. Il vivait au temps des disputes sur le *jansénisme*, déjà proscrit par une bulle d'Urbain VIII de 1641. Il avait approuvé le livre *de Libertate*, etc., du P. Gibieuf, où cet oratorien soutient la grâce efficace contre Lessius, et il avait eu à ce sujet quelques différends avec les PP. Annat et Théophile Raynaud, jésuites, ce qui pouvait le faire supposer favorable à la cause de Port-Royal; mais il s'en montra bientôt l'un des plus ardents antagonistes. Dès l'avent de 1641, il prêcha contre le livre de Jansénius, engagé à cela, dit-on, par le cardinal de Richelieu, qui n'aimait pas l'évêque d'Ypres, attaché au parti de l'Espagne, dont il était sujet. Dans ses sermons, Habert avançait que Jansénius avait mal compris St-Augustin, et qu'il avait établi dans son ouvrage des principes qui n'étaient nullement ceux du saint docteur. Il comptait jusqu'à quarante hérésies qu'il prétendait y avoir trouvées, nombre que néanmoins il réduisit dans la suite. Le célèbre Arnauld crut devoir s'élever contre les assertions d'Habert. Il composa, sous le titre d'*Apologie*, un livre où il soutint que la doctrine sur la grâce, telle qu'elle était exposée par Jansénius, était véritablement celle de St-Augustin. Ce débat entre les deux docteurs donna lieu à quelques autres écrits. On attribue à Habert la rédaction de la fameuse *Lettre* de 1651 à Innocent X, souscrite par quatre-vingt-cinq évêques, pour prier ce pape de juger la question. Dès 1645, le zèle et le mérite d'Habert avaient été récompensés par l'évêché de Vabres. Pendant vingt-trois ans qu'il gouverna ce diocèse, il s'y rendit recommandable par sa piété, sa charité et toutes les vertus épiscopales. On ne peut lui refuser les titres d'un théologien profond, d'un homme très-instruit dans les lettres humaines et d'un prélat édifiant. Il mourut frappé d'apoplexie à Pont-de-Salars, près Rhodez, le 15 septembre 1668. Son corps, rapporté à Vabres, fut inhumé dans sa cathédrale, qu'il avait rebâtie. Outre des sermons et les écrits relatifs au jansénisme, on lui doit : 1° *Liber pontificalis græce et latine cum notis*, Paris, 1643, in-fol. C'est la traduction latine du *Pontifical des Grecs;* « ouvrage « commun, dit Debure, mais il n'y en a pas de « meilleur. » Ce livre est cependant enrichi de notes qui annoncent une grande érudition. 2° *De justitia connubialis edicti*. Habert y démontre que les ordonnances de Louis XIII n'ont rien de contraire au concile de Trente. 3° *De consensu hierarchiæ et monarchiæ* contre l'*Optatus gallus* d'Hersent, 1640; traduit en français, par Louis Giry, sous le titre de l'*Union de l'Église avec l'État*, Paris, 1641, in-8°; 4° *De cathedra seu primatu S.-Petri*, 1645; 5° *Défense de la théologie des Pères grecs sur la grâce*, 1646; 6° *In B. Pauli apostoli epistolas tres episcopales* (ad Timotheum, Titum et Philemonem) *expositio perpetua*, Paris, 1656, in-8°; 7° un recueil de poésies latines, dont plu-

(1) Habert était un des admirateurs de la pièce qu'il avait été chargé de critiquer; et quand on lui demanda son sentiment sur cet ouvrage : « Je voudrais bien l'avoir fait, » répondit-il; aveu plein de franchise; mais qu'on ne manqua sans doute pas de commenter en le reportant au cardinal de Richelieu.

sieurs à la louange de Louis XIII, sous le titre de *Pietas regia*, dédiées au cardinal de Richelieu; des *Sylves;* la paraphrase de quelques psaumes; et des *Hymnes* pour les offices de l'Église, notamment pour la fête de St-Louis, employées dans le bréviaire de Paris. L—y.

HABERT (Nicolas), religieux bénédictin de l'abbaye de Mouzon, au diocèse de Reims, fut élu prieur claustral de cette abbaye en 1608. Il y mourut en 1638, peu de temps avant que la réforme de St-Vannes y fût introduite. Il est auteur d'une *Chronique latine de l'abbaye de Mouzon*, Charleville, 1628, 1 vol. in-8°. — Habert (...), prémontré de la réforme de cet ordre, religieux très-versé dans l'histoire, vivait dans la première moitié du 18e siècle. On a de lui un ouvrage en deux tomes, entrepris spécialement pour jeter de la lumière sur ce qu'étaient, sous la première et la deuxième race, les mariages des princes *francs*, qu'on voit avoir plusieurs femmes à la fois. Le P. Habert y soutient qu'Alpaïde, source maternelle de la deuxième race, mère de Charles Martel et bisaïeule de Charlemagne, était épouse légitime, quoique prise par Pépin d'Héristal, du vivant de Plectrude, dont il avait des enfants. Ce sentiment est aussi celui de Fredegaire, d'Aimoin et de plusieurs modernes. Habert traite de fable ce qu'on raconte des vives remontrances de St-Lambert, évêque de Maëstricht, à Pépin, au sujet de son commerce avec Alpaïde, et de l'assassinat de cet évêque par le frère de cette princesse, pour la venger de ce qu'elle regardait comme un outrage. Il est certain que plusieurs écrivains attribuent ce meurtre à un autre motif. Selon le P. Habert, l'usage du temps permettait aux princes le changement de femmes ou leur pluralité; « et c'est, dit-il, insulter aux « mœurs de ces siècles et aux princes issus de « ces unions que de les regarder comme illégi- « times » (*voy.* Alpaïde). Quoi qu'il en soit de cette opinion, il est à regretter que le livre du P. Habert soit demeuré inédit, à cause de la mort de ce religieux, arrivée avant qu'il pût le publier, d'autant que dom Mabillon et d'autres savants, qui en avaient pris connaissance, l'avaient jugé digne de leur approbation. On présume que le manuscrit était resté dans la bibliothèque de St-Paul de Verdun, dispersée au moment de la révolution. L—y.

HABERT (Louis), docteur de Sorbonne, né à Blois en 1635, fut d'abord chanoine et théologal de Luçon, puis chanoine et grand vicaire d'Auxerre. Il passa de là à Verdun, où à ces deux titres il joignit celui d'official, s'étant d'ailleurs chargé de la direction du séminaire et de l'enseignement de la théologie dans cet établissement; emploi qu'il exerça pendant vingt ans à Verdun et ensuite au séminaire de Châlons. Il rendait d'autres services à un grand nombre de prélats, selon les besoins de leurs diocèses. Après avoir mené longtemps cette vie laborieuse, il se retira en Sorbonne, où il s'occupait de résoudre les cas de conscience, et répondait à ceux qui venaient ou envoyaient le consulter. Il n'y jouit point de la tranquillité qu'il s'était promise, regardé par les uns comme un janséniste *adouci*, et d'un autre côté, mal vu de ceux de ce parti, parce qu'il n'en soutenait pas la doctrine à leur gré. On l'exila en 1714, à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. Louis XIV étant mort l'année suivante, il lui fut permis de revenir dans la maison de Sorbonne, dont il était un des membres les plus distingués. En 1716, dans une assemblée de la faculté de théologie, il fut nommé le premier des dix-sept docteurs choisis pour travailler à un corps de doctrine qui devait être incessamment publié, à l'exemple de celui qui l'avait été au temps de l'hérésie de Luther. Habert était alors fort avancé en âge; car il mourut le 7 avril 1718, à 82 ans et 9 mois. Laborieux, irréprochable dans ses mœurs, exemplaire dans sa conduite, il avait consacré sa vie tout entière au service de l'Église. Les ouvrages qu'il a laissés sont : 1° sa théologie, sous le titre de *Theologia dogmatica et moralis ad usum seminarii Catalaunensis*, Lyon, 1709, 6 vol. in-12; il en parut un septième en 1712. Quoique depuis longtemps il employât cette théologie dans l'enseignement, cependant à peine l'eut-on imprimée, qu'elle fut attaquée comme *infectée de jansénisme*, et dénoncée au cardinal de Noailles et à l'évêque de Châlons. Habert répondit aux dénonciateurs par un écrit intitulé *Défense de la théologie du séminaire de Châlons*. Il y repousse l'imputation de jansénisme. Le docteur Pastel, grand maître du collége Mazarin, qui avait approuvé la théologie d'Habert, écrivit dans le même sens. Cette défense, où se trouvaient compromis quelques théologiens du parti janséniste, leur déplut. L'un d'eux, l'abbé *Petit-Pied*, publia contre Habert un écrit intitulé *l'Injuste accusation de jansénisme*, dans laquelle il reproche aux deux docteurs de se justifier aux dépens d'autrui, et d'accuser des théologiens d'une foi pure pour prouver leur propre innocence. Au reste, quoique dans cette théologie ce qui appartient au dogme et à la morale soit traité avec soin et d'une manière solide, il faut bien que tout n'y soit pas irrépréhensible, puisque Fénélon, dans une instruction pastorale du 1er mars 1711, la censure avec sévérité, et reprend l'auteur de ce qu'il affecte une morale austère, tandis qu'il établit des principes qui tendent à excuser les crimes. 2° Un *Traité de la pénitence*, imprimé plusieurs fois sous le titre de *Pratique de Verdun;* 3° une *Réponse à la quatrième lettre d'un docteur de Sorbonne à un homme de qualité, touchant les hérésies du 17e siècle*, etc., Paris, 1714, in 8°. L—y.

HABICOT (Nicolas), célèbre anatomiste, était né vers 1550, à Bonny, dans le Gâtinais. Ayant étudié la chirurgie à Paris, il trouva durant les guerres civiles de fréquentes occasions d'exercer ses talents et de montrer son habileté; ce qui le

fit attacher comme chirurgien à l'Hôtel-Dieu et aux armées. Agrégé depuis au collége de Saint-Côme, ses leçons accrurent encore sa réputation. Chéri de ses nombreux élèves et aimé des grands, il jouissait du fruit de ses travaux, lorsqu'il fut jeté malgré lui dans une longue et fâcheuse querelle avec J. Riolan (*voy.* ce nom). On découvrit en 1613, près du château de M. de Langon en Dauphiné (1), un tombeau qui renfermait des ossements d'une grandeur extraordinaire. Ces os, envoyés à Paris, y furent soumis à l'examen des anatomistes. Habicot prétendit, dans sa *Gigantostéologie*, que c'étaient ceux d'un géant qui, d'après ses calculs, aurait eu treize pieds. J. Riolan, caché sous le masque d'un *écolier en médecine*, attaqua l'opinion du professeur, et démontra que la plupart de ces ossements appartenaient à quelque grand quadrupède; mais il ne se contenta pas d'avoir raison; il se permit, dans sa *Gigantomachie*, les injures les plus grossières non-seulement contre Habicot, mais contre la classe des chirurgiens. Habicot ne répondit pas; mais Ch. Guillemeau (*voy.* ce nom) vint se mêler à la querelle, et dans un *Discours apologétique touchant la vérité des géants* accusa vivement Habicot de n'avoir pas su mettre son opinion à l'abri de la critique, et rendit en même temps à Riolan toutes les injures qu'il avait eu le tort de prodiguer aux chirurgiens. Habicot, craignant qu'on ne le soupçonnât d'être l'auteur de ce discours, s'empressa de le désavouer; mais la querelle, que Guillemeau avait peut-être eu l'intention de terminer en donnant également tort aux deux adversaires, se ranima bientôt, et produisit de nouveaux écrits dans lesquels chacun soutint son sentiment avec la même opiniâtreté. Cette longue dispute n'empêcha pas Habicot de continuer ses travaux habituels. Il conserva jusqu'à la fin de sa carrière l'estime publique, et mourut le 17 juin 1624, regretté de ses élèves et de ses confrères. Aucun de ses contemporains, dit Haller (*Bibl. anatom.*, t. 1, p. 315), n'avait fait autant de dissections que Habicot; aussi ses descriptions sont-elles beaucoup plus exactes que celles des autres anatomistes. Il avait plus étudié les cadavres que les livres, puisqu'il paraît qu'il n'a pas même connu les ouvrages de Vesale. Ainsi l'on peut conjecturer qu'il dut à son seul talent pour l'observation plusieurs découvertes, sans qu'il soit cependant possible de les lui attribuer, par la raison qu'on les retrouve dans d'autres ouvrages imprimés la même année que les siens. On a de lui : 1° *Problèmes sur la nature, préservation et cure de la maladie pestilentielle*, Paris, 1607, in-8°. Habicot avait eu l'occasion d'observer trois fois la peste à Paris dans vingt-cinq ans, en 1580, en 1596 et 1606. Cet ouvrage n'a point l'importance qu'on lui suppose. L'auteur y signale les bons effets de la saignée, des purgatifs et de la thériaque; mais il proscrit l'usage de l'arsenic. 2° *La semaine ou pratique anatomique*, ibid., 1620, in-8°; réimprimé en 1660. Cet ouvrage renferme quelques découvertes; Portal en a donné l'analyse dans son *Histoire de l'anatomie*, t. 2, p. 341, en signalant les erreurs qui s'y trouvent et en accordant à l'auteur les éloges qu'il mérite. Personne avant Habicot n'avait donné la description des nerfs et des muscles avec autant d'exactitude. Winslow a reconnu (*Mémoires de l'Académie des sciences*, 1722) qu'il avait été précédé par Habicot dans la découverte des muscles inter-osseux de la main; mais Portal la réclame pour Riolan (*ibid.*, t. 2, p. 343). 3° *Paradoxe myologiste, par lequel il est démontré que le diaphragme n'est pas un seul muscle*, Paris, 1610, in-8°; 4° *Gigantostéologie, ou discours des os d'un géant*, ibid., 1613, in-8° de 63 pages, encore recherché. Cet opuscule fut le signal de la querelle sur les géants. 5° *Réponse à un discours apologétique*, etc., ibid., 1615, in-8°, rare; 6° *Problèmes médicinaux et chirurgicaux*, ibid., 1617, in-4°. Ces problèmes, au nombre de douze, ne méritent pas d'être cités. 7° *Anti-gigantologie*, ou *Contre-discours de la grandeur des géants*, ibid., 1618, in-8° de 182 pages. C'est sa seule réponse à Riolan. On doit convenir que Habicot ne se montre pas difficile sur le choix des faits qu'il trouve favorables à son opinion. Pour prouver qu'il n'est pas impossible qu'une femme de moyenne taille mette au monde un géant, il cite (p. 40) l'exemple de Marguerite, comtesse de Flandre, qui d'une seule couche eut trois cent soixante-trois enfants... 8° *Question chirurgicale par laquelle il est démontré que le chirurgien doit assurément pratiquer l'opération de la bronchotomie*, ibid., 1620, in-8° de 108 pages. On y trouve une description anatomique du larynx. Pour plus de détails, on peut consulter l'éloge de Habicot dans les *Recherches sur l'origine de la chirurgie* (par Quesnay), p. 270-87. Le *Dictionnaire* de Moréri en offre l'abrégé. On a le portrait de cet anatomiste, format in-8°, gravé par Th. de Leu. W—s.

HABINGTON (William), poëte et historien anglais, né en 1605, d'une bonne famille catholique, à Hindlip dans le comté de Worcester, fut élevé chez les jésuites, à St-Omer et à Paris, et mourut le 13 novembre 1645. Il a publié : 1° des *Poésies*, 1635, in-8°; seconde édition, sous le titre de *Castara*, nom sous lequel il désignait sa femme, qui en fait le sujet; une autre édition, beaucoup plus correcte, parut en 1640. 2° La *Reine d'Aragon*, tragi-comédie, 1640; réimprimée depuis parmi les pièces anciennes recueillies par Dodsley; 3° *Observations sur l'histoire*, 1641, in-8°; 4° *Histoire d'Édouard IV*, 1640, in-fol. Ce dernier ouvrage, composé à la sollicitation de Charles Ier,

(1) Les curieux trouveront la liste de tous les écrits auxquels donna lieu cette découverte dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand, au mot *antigigantologie* et à l'art. Jacq. Bassot. Marchand, trompé par les journaux, nomme ainsi l'auteur de *'Histoire véritable du géant Teutobochus*, Paris, 1613, in-8°, quel était, comme on sait, Jacq Tissot, médecin empirique du Dauphiné. On trouve aussi quelques pièces sur ce prétendu géant dans les *Jugements sur les ouvrages nouveaux*, t. 6, p. 217-230.

est écrit d'un style fleuri et animé. Ses poésies, insérées dans le *Recueil des poëtes anglais* de Johnson, réimprimé par Chalmers, se distinguent par la pureté de la morale, et même par celle du goût, relativement à celui de son temps. — Son père, *Thomas* HABINGTON, né en 1560 et mort en 1647, fut impliqué dans la conspiration des poudres sous Jacques Ier, mais il obtint sa grâce; il a laissé des collections manuscrites qui ont formé la base de l'histoire du comté de Worcester, donnée par le docteur Nash. On a de lui une traduction en anglais de la lettre de Guillaume le Breton, *De excidio et conquestu Britanniæ*, Londres, 1658, in-8°. X—s.

HAÇAN BEN ALHAÇAN (ABOU-ALY.) *Voyez* ALHAZEN.

HAÇAN, cinquième khalife, fils d'Ali et de Fathime, dut son nom, qui signifie *beau*, à Mahomet, son aïeul, auquel il ressemblait beaucoup, et qui lui portait une extrême affection. Lorsque le prophète arabe était prosterné devant Dieu, il souffrait que le petit Haçan lui montât sur le dos, et pour l'y laisser plus longtemps il prolongeait ses prières. D'autres fois, il interrompait son sermon, descendait de sa chaire, l'y faisait monter avec son jeune frère Hocein, et prenait pour texte d'une intéressante digression leur innocence et leur âge enfantin. D'un caractère doux, circonspect et pacifique, Haçan s'était attiré les reproches de son père pour avoir blâmé sa politique trop franche et sa bouillante valeur. Aussitôt après la mort tragique d'Ali à Koufah, Haçan y fut élu et installé khalife, l'an de l'hégire 40 (660 de J.-C.). Forcé de profiter des bonnes dispositions de son armée et de défendre ses droits contre Moawyah (*voy.* ce nom), qui avait été reconnu khalife en Syrie et en Égypte, il se mit malgré lui en campagne; mais arrivé à Mad-aïn, la mutinerie d'une partie de ses troupes, pendant laquelle il fut renversé de son siége et grièvement blessé, et l'abandon des inconstants Irakiens le déterminèrent, contre l'avis de son frère Hocein, à écrire à son compétiteur pour lui proposer les conditions auxquelles il consentait à se démettre du pouvoir suprême. Après une suite de négociations et de conférences, les deux rivaux vinrent à Koufah, et là Haçan abdiqua publiquement le khalifat, déclarant qu'afin d'arrêter l'effusion du sang des musulmans, il faisait abnégation des intérêts et des droits de sa famille, mais ajoutant que cela ne durerait peut-être pas longtemps, parce que les choses d'ici-bas étaient sujettes au changement. Moawyah interrompit cette séditieuse allocution que Haçan termina en reprochant aux Koufiens la mort de son père, les outrages qu'il avait personnellement reçus d'eux et la perte de ses biens. Ils témoignèrent néanmoins leurs regrets tardifs par les larmes qui l'accompagnèrent jusqu'à son départ pour Médine, où, après un règne d'environ six mois, il mena une vie privée, comblé de présents par son heureux rival, et jouissant d'un revenu de plus de trois millions, qu'il employait presque entièrement en œuvres de bienfaisance. Il répondit à Moawyah, qui lui avait écrit de marcher contre les Kharedjites, hérétiques révoltés, qu'il s'était retiré des affaires publiques par aversion pour la guerre, et que, s'il en avait eu le goût, c'était contre lui qu'il l'aurait faite. On cite un trait bien singulier de la clémence et de la libéralité de Haçan : un de ses esclaves ayant répandu sur lui un plat tout bouillant, se jeta à ses pieds, et en lui récitant trois versets du Coran, il parvint à calmer sa colère et à obtenir son pardon, sa liberté et quatre cents dragmes d'argent. Moawyah voulant rendre le khalifat héréditaire dans sa famille, son fils Yesid corrompit un esclave ou même une des femmes de Haçan, qui fut empoisonné l'an 49 (669). Avant d'expirer, il refusa de dénoncer le coupable, s'en rapportant au jugement de Dieu. Quoiqu'il eût laissé quinze fils et cinq filles, les musulmans Chyites ou sectateurs d'Ali pensent que l'imamat ou suprême pontificat fut transmis immédiatement de Haçan à son frère Hocein (*voy.* ce nom), puis à la postérité de ce dernier. A—T.

HAÇAN AL-SANHADJY, neuvième et dernier prince de la dynastie des Zeïrides, Badisides ou Sanhadjides, qui avait régné sur la côte septentrionale d'Afrique, depuis Tripoli jusqu'à Alger, sortait à peine de l'adolescence, lorsqu'en 515 de l'hégire (1121 de J.-C), il succéda à son père Aly, dont il était le douzième fils et qui l'avait laissé sous la tutelle d'un fidèle eunuque. Mais bientôt la mort de ce ministre et l'ambition de ceux qui prétendaient occuper sa place suscitèrent des factions et des troubles à la cour et dans les provinces, et fournirent à Roger, roi de Sicile, l'occasion de réaliser le projet qu'il avait manifesté d'étendre ses conquêtes en Afrique. Il s'empara d'abord en 1135 de l'île de Djerb, dont les habitants, ayant secoué depuis quelques années la domination des monarques africains, se gouvernaient en république et vivaient de pirateries. Repoussé devant Tripoli par les troupes de Haçan, il prit sa revanche en 1144 en se rendant maître de Bursac (l'ancienne Tubursica). Il revint assiéger Tripoli par terre et par mer en 1146, et la prit par escalade au bout de trois jours, tandis que les habitants, au lieu de défendre leurs remparts, se battaient entre eux, dans les rues, pour le nouveau souverain que chacune des deux factions voulait se donner. Aux malheurs du règne de Haçan se joignit une cruelle famine, dont les ravages furent si horribles en 1147, qu'ils facilitèrent une nouvelle expédition du roi de Sicile. Georges, son amiral, prit l'île de Cossyre (aujourd'hui *Pantalaria*, et non pas la Corse, comme l'ont dit d'Herbelot et de Guignes), s'empara d'un vaisseau arabe venu de Mahdyah, et ayant appris du capitaine l'état de cette capitale et de l'Afrique, il l'obligea d'y envoyer un pigeon, porteur d'une lettre par laquelle il annonçait que la flotte chrétienne avait

fait voile pour Constantinople. Trompés par cette fausse nouvelle, les habitants de Mahdyah se livraient à une imprudente joie, lorsque l'amiral sicilien parut devant leur ville. Quoiqu'il prétendît n'être venu que pour obtenir du roi le rétablissement d'un de ses officiers dans son gouvernement, Haçan, après avoir fait rejeter cette demande par son divan, abandonna sa capitale, soit par lâcheté, soit par l'intime conviction de sa faiblesse, emmena ses femmes, ses enfants, ses esclaves et emporta une partie de ses trésors. Un grand nombre d'habitants ayant imité son exemple, les Siciliens entrèrent sans résistance dans la ville, qu'ils livrèrent au pillage. La conquête de quelques autres places les rendit maîtres de toute la côte, depuis Tripoli jusqu'à Tunis, et de tout l'intérieur, depuis les déserts d'Al-Garb jusqu'à celui de Kaïrowan. La dynastie des Zeïrides, qui avait duré 177 ans (*voy.* Tamim et Yousouf-Balkin), ayant ainsi pris fin, Haçan se retira chez un émir arabe, dans l'intention de se rendre auprès du khalife d'Égypte. Comme la route était peu sûre, il prit celle de Boudjie, où régnait son parent Yahia, prince de la dynastie des Hamadides, dont les États étaient un démembrement de ceux des Zeïrides. Mais il ne put être admis en sa présence, et fut conduit sous bonne escorte à Alger, où il demeura en surveillance avec sa famille jusqu'à la prise de cette ville et la destruction de la dynastie des Hamadides en 1152, par Abd-el-Moumen, roi de Maroc. Haçan alla au-devant de ce monarque, qui l'accueillit avec bienveillance et l'emmena à Maroc, où il s'unit avec lui par des mariages. Haçan suivit son nouvel allié au siége de Mahdyah, qui fut reprise sur les chrétiens en 555 (1160). Remis alors en possession de son ancienne capitale, il la fit gouverner comme vassal de la dynastie des Al-Mohades, fondée par Abd-el-Moumen (*voy.* ce nom), mais il continua de résider à Maroc, où il finit ses jours dans l'obscurité. — Une branche de la famille des *Zeïrides* ou *Sanhadjides*, transplantée en Espagne par quelque révolution, y avait obtenu en 1013 le gouvernement de Grenade, où trois de ses princes, Habous, Badis et Abd'Allah, régnèrent en souverains indépendants jusqu'en 1090, que le dernier fut détrôné et emmené prisonnier par le roi de Maroc, Yousouf Ier, de la dynastie des Al-Moravides. — Il ne faut pas confondre ces deux branches de Zeïrides ou Sanhadjides avec une autre dynastie de Zeïrides qui régna vers le même temps à Fez (*voy.* Zeiri ben Atyah). Des rejetons de la famille des Sanhadjides et de celle de Zeïrides formèrent en Espagne deux tribus rivales, que les historiens ou plutôt les romanciers espagnols ont rendues fameuses sous les noms altérés d'*Abencerrages* et de *Zégris*. A—T.

HAÇAN-BEN-SABBAH ou *Haçan*, fils d'Aly, chef de la secte des Ismaëliens connus dans l'histoire des croisades sous le nom d'*Assassins*, se prétendait issu d'Aly, gendre de Mahomet, par Ismaël fils de Djafar-el-sadic. La vérité est qu'il vit le jour dans un village de la dépendance de Rey, ville de Perse, où sa famille résidait depuis longtemps. Son père professait la secte des chyites, et lui en donna de bonne heure les principes; toutefois, voulant détourner les doutes qui s'étaient élevés sur la pureté de sa croyance, il le plaça à Nichapour, chez l'imam Mowaffek-eddin. Ce fut là que Haçan fit connaissance avec le célèbre Nizam-elmulk, qui devint par la suite vizir de Mélik-Chah, et avec l'astronome Omar-Khayyam. La conformité d'âge et d'étude ayant établi entre eux des liaisons intimes, ils convinrent un jour que la fortune qui arriverait à l'un serait commune aux deux autres. Leurs études achevées, ils se séparèrent, et chacun d'eux suivit une carrière différente. La fortune se montra favorable à Nizam-elmulk, et le porta, sous le règne du sultan Alp-Arslan, à la seconde place de l'empire, qu'il conserva sous Mélik-Chah. Haçan, dont la vie s'était écoulée jusqu'alors dans l'obscurité, vint le trouver, et en reçut l'accueil le plus affectueux; cependant les bons traitements de Nizam-elmulk ne satisfaisaient point l'ambition de Haçan; un jour celui-ci rappela au ministre l'engagement qu'ils avaient contracté chez l'imam Mowaffek-eddin, le sommant en quelque sorte de l'exécuter. Nizam-elmulk, fidèle à sa parole, introduisit Haçan auprès du sultan, lui assigna une dignité et des titres convenables, et par l'éloge qu'il fit de ses belles qualités, lui obtint le rang de ministre. Haçan ne reconnut cette conduite généreuse qu'en travaillant à la ruine de son bienfaiteur, et quel que fût le talent qu'il manifesta, ses procédés inspirèrent un tel mépris pour sa personne, qu'il fut obligé de quitter honteusement la cour. Avant ou après cette mésaventure, Haçan, ayant eu de fréquents entretiens avec un Ismaëlien, se convertit à sa secte. Il la propagea avec tant d'ardeur et de succès, qu'il pourrait presque en être regardé comme le fondateur dans la Perse. Nous devons dire ici que l'un des principaux caractères de cette secte était d'expliquer d'une manière allégorique tous les préceptes de la loi musulmane; en sorte qu'elle tendait à détruire tout culte public, et à élever une doctrine purement philosophique sur les ruines de la révélation et de l'autorité. Quant au nom d'Ismaëliens, ces sectaires étaient ainsi appelés parce qu'ils prétendaient que la dignité d'imam avait été transmise par une suite non interrompue de descendants d'Aly, jusqu'à un prince nommé Ismaël, et qu'après lui cette dignité avait reposé sur des personnages inconnus aux hommes, jusqu'au moment où la postérité d'Aly devait recouvrer la souveraineté absolue. Les khalifes fathémites étaient Ismaëliens, et c'était à propager leur puissance que Haçan s'engageait par sa conversion. Ses talents l'ayant fait distinguer, le cheik Abd-el-mélik, daï ou missionnaire principal des Ismaëliens dans l'Irac, lui confia le soin de former de nouveaux adeptes, et

l'envoya en Égypte vers l'imam Mostanser-billah. La réputation de Haçan l'y avait précédé, et il fut reçu à la frontière par plusieurs personnages de distinction, que l'imam avait envoyés à sa rencontre. Haçan s'acquit les bonnes grâces de Mostanser, et parvint auprès de lui à un tel crédit, que le généralissime des troupes d'Égypte en prit de l'ombrage, et voulut le perdre. Le prince ayant refusé de l'éloigner de la cour, Haçan fut saisi à l'improviste par ses ennemis, et jeté dans un vaisseau qui voguait vers l'Afrique. Après avoir erré quelque temps sur la Méditerranée, il fut poussé sur les côtes de Syrie. Étant débarqué, il se rendit à Alep, passa de là dans la Perse, dont il parcourut plusieurs provinces, prêchant sa doctrine, augmentant le nombre de ses prosélytes, tant par ses insinuations et son éloquence que par celles de ses missionnaires; il s'empara enfin en 1091 du château d'Alamout, aux environs de Casbin, dans l'Irac-adjémy. On raconte ainsi cet événement extraordinaire : Haçan s'était retiré dans le château d'Alamout, et s'y livrait aux exercices de la piété; un jour il dit à Méhdy, qui y commandait : « Vends-moi, pour trois mille di-« nars, la portion de terrain de ce château que « pourra embrasser une peau de bœuf. » Méhdi accepta la proposition. Haçan, prenant alors la peau, en fit des lanières liées les unes aux autres avec lesquelles il environna tout le château, et ayant assuré le payement de trois mille dinars, il força Méhdy de sortir du château. Lorsque Haçan fut maître d'Alamout, il s'y fortifia, et étendit de là sa puissance sur les districts voisins, faisant construire des châteaux dans les endroits qui lui paraissaient convenables. Les émirs de Mélik-Chah, effrayés des progrès de la secte des Ismaëliens, craignirent pour eux-mêmes. Le sultan, instruit de l'état des choses, envoya des troupes faire le siége d'Alamout; mais Haçan sut inspirer un tel enthousiasme à ses partisans, qu'ils supportèrent les plus cruelles privations plutôt que de se rendre, et triomphèrent des assiégeants autant par leur constance que par leur courage. Nizam-elmulk périt assassiné par un émissaire de Haçan. Mélik-Chah suivit de près son ministre au tombeau. Les troubles qui survinrent aussitôt après cette mort favorisèrent la propagation de la doctrine ismaëlienne. Mohammed, fils de Barkiarok, étant parvenu au trône, donna ordre à l'atabek Nouchtégin de marcher contre les Ismaëliens, et de s'emparer des châteaux importants d'Alamout et de Roudbar. L'atabek obéit au sultan, et assiégea les deux châteaux. On se battit de part et d'autre pendant un an, et au moment où l'atabek allait recueillir les fruits de son expédition, le sultan Mohammed mourut, et les troupes se débandèrent. Sindjar tenta de nouveau de détruire les Ismaëliens. Haçan, prévoyant qu'il ne pourrait résister à cette nouvelle attaque, eut recours à la ruse. Il séduisit un esclave, qui, tandis que le prince était endormi, enfonça dans la terre, près de sa tête, un stylet aiguisé. Lorsque Sindjar vit le poignard, à son reveil, il fut saisi de frayeur. Quelques jours après cet événement, Haçan lui écrivit : « Si l'on n'avait point de bonnes « intentions pour le sultan, on aurait plongé « dans son sein le poignard qu'on a enfoncé dans « la terre près de sa tête. » Sindjar fit la paix avec Haçan, et lui assigna même des revenus sur Coumis. Ce traité ne servit qu'à étendre la puissance du chef des Ismaëliens. Haçan mourut le 26 de djoumadi Ier, 518 de l'hégire (1124 de Jésus-Christ), laissant à Buzurk-amid la puissance dont il jouissait parmi ses sectaires. Nous rapporterons un trait qui fera mieux connaître ce personnage. Le daï, missionnaire du Couhestan, ayant péri assassiné, quelques personnes attribuèrent ce meurtre au fils de Haçan, et sur ce simple soupçon, Haçan ordonna sa mort. Son autre fils ayant été accusé de boire du vin, il le fit aussi mourir. Son but, en agissant ainsi, était de prouver au peuple qu'en invitant les hommes à embrasser sa doctrine, il n'avait point pour objet de transmettre l'autorité à ses fils. On dit que, pendant trente-cinq ans que Haçan habita Alamout, il ne sortit que deux fois de son appartement pour monter sur la terrasse de son palais, et qu'il ne se transporta jamais hors de la place, étant continuellement occupé à régler les affaires du gouvernement, ou bien à composer des traités dogmatiques conformes à sa doctrine. Il mettait un tel soin à conserver la pureté extérieure de la religion musulmane, qu'il chassa, dit-on, du château une personne qui y avait joué de la flûte. Nous avons dit, au commencement de cet article, que les Ismaëliens portaient aussi le nom d'Assassins. Ce ne fut probablement qu'après Haçan qu'ils reçurent cette dénomination. *Assassins* est la corruption du mot arabe *Hachychy*, ou *Hachychyna* : il fut donné aux Ismaëliens, à cause de l'usage qu'ils faisaient de la boisson appelée *hachychah*. C'était au moyen de ce breuvage que le chef des Ismaëliens, procurant à ses jeunes adeptes des visions agréables, les transportait dans des lieux enchantés, exaltait leur fanatisme et leur dévouement à un tel point, que la mort leur paraissait le premier degré de la félicité, enfin les amenait à se soumettre aveuglément à tous les ordres de leurs chefs. C'était à l'aide de ces mêmes hommes, connus sous le nom de *fédaï*, que Haçan se défit, par le poignard, des personnages dont il avait le plus à craindre. Ses successeurs imitèrent son exemple; et bientôt les Assassins devinrent dans l'Occident un objet de terreur, comme ils l'étaient dans l'Orient. Quant à la dénomination de *Vieux de la montagne*, donnée par nos historiens aux successeurs de Haçan, elle est la traduction des mots arabes *chéykh el djébel*, seigneur de la montagne. Le chef des Ismaëliens était ainsi nommé, parce qu'il habitait le château d'Alamout, situé sur une montagne et environné d'arbres. L'auteur de cet article a donné

l'histoire des Ismaëliens de Perse, dans le tome 9 des *Notices et extraits des manuscrits*. On peut y joindre le *Mémoire* de M. Silvestre de Sacy *sur l'origine du mot assassin*, et un autre *Mémoire* de M. Étienne Quatremère, inséré dans le 5e cahier des *Mines de l'Orient*. J—N.

HAÇAN, surnommé *Buzurk* (*le Grand*), chef de la maison des *Ilkhaniens*, était un des généraux d'Aldjy-aptou, et descendait d'Abaca-Khân. Il épousa Baghdâd-khatoûn, fille de Djouban (*voy.* Djouban); et cette union causa en partie sa fortune. Possesseur d'une des plus belles femmes de l'Asie, il fut obligé de la céder à Béhadur-khan, qui en était devenu amoureux. Une faveur et un crédit sans bornes furent le prix de cette condescendance. Il en jouit peu; car le prince, ayant entendu dire qu'il avait toujours des relations avec Baghdâd-khatoûn, le disgracia. Peu après, l'innocence de Haçan fut reconnue; il rentra en faveur, et obtint le gouvernement de l'Asie Mineure. Lorsque Béhadur mourut, il visa à l'indépendance, éleva deux princes mogols sur le trône, fut battu par Haçan Kutchuk (*voy.* Djouban) et par Achraf; enfin, après la mort de ce dernier, il se rendit maître de Baghdâd, et fut le fondateur d'un nouvel empire. Il n'eut point cependant une autorité absolue; et il fallut toujours qu'il la disputât aux autres émyrs. Il mourut vers l'an 1356, laissant la couronne à son fils Avéys Ier (*voy.* Avéys.) J—N.

HAÇAN (Kennoun), dernier prince de la famille des Édrissites qui ont régné en Mauritanie, monta sur le trône en 954 après la mort de son père, tué en Espagne dans une guerre contre les chrétiens. La puissance des Édrissites était tellement affaiblie à cette époque, que de toute la Mauritanie, Haçan ne possédait que la ville de Bosra, à quatre-vingts milles de Fez, et encore n'était-il que le lieutenant des princes Ommiades d'Espagne, au nom desquels il faisait faire la prière dans ses mosquées. Cette dernière circonstance livra son pays à toutes les horreurs de la guerre : Maad l'Obaïdite, dont la dynastie s'établissait en Afrique, envoya dans la Mauritanie Djewher, son plus habile général. Haçan se soumit; mais à peine les troupes obaïdites s'étaient-elles éloignées, qu'il se remit sous la domination des Ommiades. Ce n'était point par penchant qu'il en agissait ainsi; car les Ommiades avaient toujours été les plus grands ennemis de la famille d'Aly, à laquelle appartenaient les Édrissites; mais dans sa faiblesse, il cédait à l'ennemi dont il avait le plus à craindre. Un général de Maad entra dans la Mauritanie, et la ravagea encore. Haçan reconnut avec empressement ses nouveaux maîtres. Hakkam, khalife d'Espagne, instruit de sa conduite, envoya deux armées consécutives en Afrique : la première fut battue; la seconde, conduite par Ghaleb, obtint un succès complet. Haçan se remit entre les mains du vainqueur, et fut conduit à Cordoue, où le khalife lui fit beaucoup d'accueil, et lui assigna des revenus considérables. Cependant celui-ci, ayant demandé à Haçan un morceau d'ambre d'une rare beauté, qu'il possédait, et ayant éprouvé un refus, dépouilla le prince édrissite de tous ses biens, et le chassa de Cordoue. Haçan, étant parvenu à s'échapper d'Espagne, se réfugia en Égypte, où il trouva un protecteur dans le khalife fathémite qui y régnait. Ce khalife (Nézzar) lui donna des troupes avec lesquelles il reconquit la Mauritanie; mais accablé de nouveau par les troupes espagnoles, il fut obligé de se confier une seconde fois à la générosité du vainqueur, et périt assassiné par ordre du prince de Cordoue, tandis qu'on le conduisait captif vers cette ville, en 985. J—N.

HAÇAN KUTCHUK. *Voyez* Djouban.

HACHEN BEN HASCHEM. *Voyez* Hakem.

HACHETTE (Jeanne), de Beauvais, s'est rendue célèbre par le courage qu'elle déploya lors du siége que le duc de Bourgogne fit de cette ville en juin 1472. On la vit monter sur la muraille, arracher l'étendard des mains d'un soldat bourguignon, et le porter à l'église des Jacobins, où il a toujours été conservé depuis (1). D'autres femmes de la ville donnèrent aussi pendant ce siége des preuves de la plus grande énergie. Pour leur en témoigner sa satisfaction, Louis XI leur accorda, par lettres patentes datées d'Amboise 1473, le droit de précéder les hommes à la procession et à l'offrande le jour de Ste-Agadrême, patronne de la ville. La plus grande incertitude règne sur le véritable nom de la principale héroïne de Beauvais; et ce qui est digne de remarque, c'est qu'aucun historien contemporain ne lui donne le nom de Jeanne Hachette. Comines (vol. 3, preuves, pag. 298, édition de Lenglet-Dufresnoy) l'appelle *Jeanne Fourquet*. P. Mathieu (*Histoire de Louis XI*) la désigne sous le nom de Jeanne Fouquet. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* l'appellent *Jeanne Lainé*, d'accord sur ce point avec Antoine Loisel (*Mémoires du Beauvaisis*). Il existe à la bibliothèque de Paris une tragédie manuscrite d'un sieur de Rousset, garde de la Manche, intitulée *Triomphe du beau sexe*, *Jeanne Hachette*, ou *le Siége de Beauvais*. En tête de cette pièce, l'auteur a placé de nouvelles lettres patentes de Louis XI, qu'il a copiées lui-même dans les archives de Beauvais. Ces lettres patentes, datées d'Alençon le 9 août 1473, sont la répétition de celles dont nous avons parlé plus haut : comme les autres elles ne font mention d'aucune femme en particulier. Selon plusieurs biographes, Jeanne Hachette fut mariée à Colin Pillon, et exemptée de la taille, elle et ses descendants. La *Bibliothèque du théâtre françois*, par le duc de la Vallière, t. 3, p. 225, fait mention d'une pièce ayant pour titre *le Siége de Beauvais*, par Araignon, imprimée en 1766. St. P—R.

(1) Ce drapeau se trouve gravé dans les *Costumes* de M. Willemin.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre) naquit à Mézières (Ardennes) le 6 mai 1769. Fils unique d'un libraire de cette ville, il suivit d'abord les classes du collége de Charleville, puis fut envoyé à Reims, où il termina ses études de 1785 à 1787. C'est là qu'il commença à se distinguer par son aptitude pour les sciences exactes ; de retour dans sa famille, il se lia avec les professeurs et les élèves de l'école du génie établie alors à Mézières, et ne tarda pas à compter parmi les plus habiles adeptes de la science. A un âge où d'ordinaire on est encore sur les bancs des écoles, à dix-huit ans, il professait à Rocroy ; à dix-neuf ans il était attaché officiellement à l'école du génie de Mézières comme *dessinateur servant d'aide aux professeurs de physique et de chimie;* quatre ans après, en 1792, il obtenait au concours à Collioure (Pyrénées-Orientales) la place de professeur d'hydrographie nouvellement créée. Pendant son court séjour dans cette ville il eut à traiter par la géométrie plusieurs questions de navigation ; il envoya ses solutions à Monge, qui, reconnaissant dans ces premiers travaux du jeune géomètre le germe d'un talent hors ligne, se réserva d'utiliser cette brillante vocation scientifique. L'occasion se présenta bientôt ; Ferry, professeur à l'école du génie de Mézières, député à la convention, forcément éloigné de son cours, réclamait un suppléant ; le ministre de la guerre demanda à Monge, alors ministre de la marine, de lui désigner un sujet capable ; Monge pensa à Hachette, qu'il ne connaissait cependant que par ses mémoires scientifiques, et il le mit à la disposition du ministre de la guerre. Hachette revint donc à Mézières en avril 1793 et fit l'intérim de Ferry à l'école du génie. La fondation de l'école polytechnique était alors déjà arrêtée en principe. Quand le décret d'organisation fut promulgué (février 1794), Hachette reçut l'ordre de revenir à Paris installer les collections, les instruments et la bibliothèque de l'école de Mézières, sauf ce qui était spécial à l'enseignement de l'artillerie, qui allait avoir son école à Metz. De ce moment Hachette se consacra tout entier à la préparation des cours de l'école polytechnique sous la direction de Monge, et ses relations avec cet illustre maître devinrent ainsi de plus en plus intimes. Il se lia en même temps avec Guyton de Morveau, qui l'emmena pendant l'été de 1794 à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il avait été envoyé par Carnot pour essayer l'emploi des aérostats dans les grandes opérations militaires. Hachette assista ainsi à la bataille de Fleurus le 26 juin 1794, et s'éleva dans le ballon captif qui observait les mouvements de l'ennemi pendant cette mémorable journée ; quinze jours après il entrait dans Bruxelles avec l'armée française victorieuse et faisait une heureuse application du chlore à la désinfection des hôpitaux de la ville prise, où les morts et les mourants étaient entassés et sans secours depuis la retraite des alliés. Les cours de l'école polytechnique commencèrent en septembre 1794 pour les chefs de brigade et en décembre pour tous les élèves ; Hachette fut adjoint à Monge pour la géométrie et la mécanique, et plus tard, quand Monge se retira, il devint professeur titulaire ; il conserva cette chaire pendant vingt-deux ans. Il l'aurait sans doute gardée toute sa vie sans les événements politiques de 1816 qui amenèrent le licenciement des élèves et une nouvelle organisation de l'école. Ce fut pour Hachette un amer chagrin de ne pas être compris dans la réorganisation de ce grand établissement dont il était un des fondateurs ; il ne se consola jamais de cette exclusion. Le gouvernement d'alors, cédant à ses préoccupations politiques, ne vit en lui que l'ami de Monge et l'ancien professeur des pages de l'empereur. On méconnut ses longs et utiles travaux ; on ne tint aucun compte des ingénieuses méthodes dont il avait enrichi la géométrie. Le professeur généreux et dévoué, celui qui, pendant une carrière déjà longue, n'avait cessé d'être le père et l'ami de ses élèves, fut exclu d'une chaire qu'il n'avait pas moins honorée par ses talents que par son inépuisable bonté. Dès qu'une aptitude scientifique se révélait, sitôt qu'il entrevoyait dans un élève ce goût marqué pour l'étude, cette intelligence qui se développe et s'élève par le travail, Hachette, heureux d'une telle rencontre comme de la plus précieuse découverte, se portait avec ardeur au-devant du disciple prédestiné, il se faisait son appui, son guide, et dès que le succès avait répondu à ses espérances, il en jouissait avec toute la vivacité d'un père assistant au triomphe de son fils. Il ne se bornait pas toujours aux conseils, aux encouragements, aux efforts d'une constante sollicitude. Pour un grand nombre, sa bourse fut toujours ouverte, et soit durant les études, soit quand il fallait attendre que les difficultés des premiers débuts fussent aplanies, Hachette n'a jamais hésité à contribuer de ses moyens pécuniaires, jusque-là que son traitement presque entier était souvent absorbé par ses libéralités. La discrétion la plus sévere, la réserve la plus délicate ajoutaient encore au mérite de ses bienfaits. Nous l'imiterons en ne nommant aucun de ceux auxquels sa générosité est venue en aide. Mais qu'il nous soit permis de citer ici quelques-uns de ses élèves, de ceux qui ont éprouvé les effets de son infatigable bienveillance et de son dévouement : Arago, Poisson, Gay-Lussac, Fresnel, Petit, le lieutenant général d'artillerie Berge et tant d'autres sont restés ses amis. Retiré de l'école polytechnique, Hachette continua néanmoins son professorat. Dès 1795 il avait été adjoint à Monge pour l'enseignement de la géométrie à l'école normale ; reçu docteur ès sciences en 1809, il avait été nommé en 1810 à la Faculté des sciences de Paris ; il conserva cette chaire jusqu'à la fin de sa vie. Le 10 novembre 1823 il fut élu membre de l'Institut, Académie des sciences, section de mécanique. Mais la sanction royale

manqua à cette élection. Hachette ne put prendre possession de son fauteuil qu'en 1831, après une nouvelle élection faite cette fois à l'unanimité; il était associé étranger des académies de Naples et de Bruxelles, de la société philomatique, de la société royale et centrale d'agriculture, du comité des arts mécaniques de la société d'encouragement, du conseil consultatif des arts et manufactures, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Il fut chargé à plusieurs reprises de missions scientifiques importantes. En 1806 il fit avec Poisson, son meilleur élève et son meilleur ami, les examens d'admission à l'école polytechnique dans le sud-est de la France. De 1819 à 1826 il fut chargé conjointement avec M. de Prony de dresser le projet d'une machine à vapeur destinée à remplacer l'ancienne machine hydraulique de Marly. En 1827 il fit partie du jury d'admission à l'exposition de l'industrie. De 1824 à 1826 il fut membre de la commission chargée par le ministre de la guerre d'arrêter les projets d'usines et de machines de la manufacture d'armes de Châtellerault. Hachette est mort à Paris le 16 janvier 1834, âgé de 64 ans; il avait épousé en 1810 la fille d'un médecin distingué de Paris, Maugras; il a laissé un fils ingénieur des ponts et chaussées et une fille veuve d'Ebelmen, célèbre chimiste mort à 38 ans en 1852, directeur de la manufacture de Sèvres et ingénieur en chef des mines (*voy.* Ebelmen). On a de Hachette : 1° *Deux suppléments aux leçons de géométrie descriptive données par Monge aux écoles normales en* 1795, le premier publié en 1812, in-4°, le second en 1818, in-4°, avec huit planches; 2° *Collection des épures de géométrie descriptive à l'usage de l'école polytechnique*, in-folio de 91 feuilles gravées, présentée à l'Académie des sciences en septembre 1818; 3° *Traité de géométrie descriptive comprenant les applications aux ombres, à la perspective linéaire et à la stéréotomie*, in-4° avec un atlas de 70 planches, 4e édition en 1828. Cet ouvrage contient plusieurs théories nouvelles dont il a été rendu compte à l'Académie des sciences dans les séances des 23 mars et 2 décembre 1816. 4° *Application de l'algèbre à la géométrie à trois dimensions*, in-8°, 2e édition en 1817. Ce traité est le premier ouvrage dans lequel on ait donné une discussion complete des surfaces du second degré, et la division de ces surfaces en cinq espèces, l'ellipsoïde, l'hyperboloïde à une nappe, l'hyperboloïde à deux nappes, le paraboloïde elliptique, et le paraboloïde hyperbolique; 5° *Correspondance de l'école polytechnique*, recueil publié par cahiers depuis la fondation de l'école en 1794 jusqu'au licenciement en 1816, 3 vol. in-8°, rédigé par Hachette pour servir de complément à ses leçons et dans l'unique but d'être utile aux élèves, qui recevaient cet ouvrage en remboursant les frais d'impression et de gravure; 6° *Programme du premier cours fait à l'école polytechnique sur les machines*. Ce programme précède un autre ouvrage revu par Hachette qui a pour titre : *Essai sur la composition des machines*, par MM. Lantz et Betancourt, 1808, 1 vol. in-4°, 12 planches; 7° *Traité élémentaire des machines*, in-4°, 35 planches, 4e édition, 1828 (*voy.* le rapport que Carnot a fait à l'Académie sur ce traité dans la séance du 4 mars 1811, rapport publié dans le *Journal des mines* de la même année). 8° *Histoire des machines à vapeur depuis l'origine jusqu'à nos jours*, avec 3 planches, Paris, 1830, 1 vol. in-8°; 9° *Programme d'un cours de physique ou Précis de leçons sur les principaux phénomènes de la nature et sur quelques applications des mathématiques à la physique*, Paris, 1809, in-8°, 6 planches. On trouve dans ce précis, résumé des leçons données par Hachette à l'école des pages de l'empereur de 1804 à 1811, la description d'un nouveau doubleur d'électricité, des observations nouvelles sur les piles voltaïques et les piles sèches, la construction géométrique des images des objets vus par réfraction ou par réflexion et deux planches relatives aux caustiques. 10° *Expériences sur le mouvement des fluides aériformes et des liquides*, mémoire imprimé dans les *Annales des sciences d'observation*, juin 1830; 11° *Expériences pour démontrer que le diamant combiné avec le fer à une haute température donne de l'acier fondu*, mémoire lu à l'Académie le 14 juin 1799; 12° *Expériences faites avec Beudant sur la formation des tubes fulminaires par la décharge d'une batterie électrique*, mémoire lu à l'Académie le 4 avril 1828; 13° *Mémoires relatifs à l'écoulement des fluides par des orifices en minces parois, et par des ajustages appliqués à ces orifices*. Ces mémoires ont été l'objet de rapports faits à l'Académie des sciences par Poisson et Couchy, et insérés dans les *Annales de physique et de chimie*, cahiers de février et septembre 1816. Hachette a fait en outre un grand nombre de rapports : 1° à la Société ou au Conseil royal d'agriculture sur les machines employées dans les grandes exploitations rurales; 2° à la Société d'encouragement sur des questions intéressant l'industrie manufacturière et agricole. Ces rapports ont été publiés dans plusieurs recueils scientifiques, et notamment dans le *Bulletin de la Société d'encouragement*. Hachette a publié la 6e édition du *Traité élémentaire de statique de Monge*. S—ge.

HACHETTE DES PORTES (Henri), né en 1712, au diocèse de Reims, fut nommé en 1738, chanoine de la cathédrale de cette ville. Il eut toute la confiance de M. de Mailly et de M. de Rohan, qui se succédèrent sur ce siége archiépiscopal, et une part très-grande aux mesures prudentes et sévères qui soutinrent les bonnes doctrines dans le diocèse. Ce pieux ecclésiastique, qui fut aussi grand archidiacre et grand vicaire, donna des preuves nombreuses de son respect pour la bulle *Unigenitus*, et de son zèle à obtenir des autres leur soumission à ce décret; mais ce zèle lui causa bien des contrariétés, et les jansénistes

ne l'épargnèrent pas dans leur gazette. Hachette fut nommé en 1748 visiteur des carmélites, fonctions qu'il remplit pendant plus de trente ans, partageant les travaux de dom la Taste, évêque de Bethléhem, pour rappeler et maintenir la soumission à l'Église dans plusieurs monastères de leur ordre. Il avait composé un catéchisme sur les affaires du temps, et ce catéchisme devint le manuel des jeunes clercs du diocèse de Reims qui aspiraient aux ordres. On le vit un jour éloigner de la tonsure dix jeunes bénédictins qui ne lui paraissaient pas suffisamment soumis. En 1749, par la protection de Boyer, chargé de la feuille des bénéfices, il fut nommé à l'abbaye de Vermand, ordre de Prémontré, puis évêque de Sidon *in partibus*. Par ses fonctions de visiteur des carmélites, Hachette se trouva en rapports fréquents avec madame Louise, religieuse du monastère de St-Denis, et l'on croit que ce fut cette princesse qui le fit nommer au siége de Glandèves. Toute sa vie cet homme pieux avait eu une dévotion spéciale au sacré cœur de Marie, et il avait travaillé à la répandre surtout chez les carmélites; aussi doit-il être, avec le P. Eudes, regardé comme un des apôtres du culte du cœur de la Sainte-Vierge. En 1780 il publia un mandement pour en établir la fête dans son diocèse de Glandèves, et en 1788 une instruction pastorale sur le même sujet. La révolution vint l'arracher de son siége. En 1791 il quitta Entrevaux, où il demeurait, et se retira d'abord au Puget-Thénières, dans le comté de Nice, de là à Nice même, où l'évêque l'accueillit avec une affectueuse charité. Le 29 septembre 1792 la ville de Nice fut prise par les Français. Hachette la quitta précipitamment et se rendit à Fossano, en Piémont, d'où il écrivit à ses ouailles, s'élevant avec force contre le serment de *liberté* et d'*égalité*. En 1794 il se retira à Bologne avec les évêques de Grasse et de Lavaur. Là, il publia encore un mandement sur la Providence. Il était alors âgé de 83 ans, et il mourut quelque temps après sur la terre d'exil. Outre son catéchisme et les autres pièces dont nous venons de parler, Hachette avait publié à Pesaro, en 1795, une *Lettre* aux missionnaires de N.-D. de la Garde d'Avignon, sur la mort de M. Imbart, leur supérieur général. Enfin on a de lui : *la Dévotion au cœur de Marie*, nouvelle édition considérablement augmentée, Paris, 1825, 1 vol. in-12. La première avait été imprimée à Nice. C'est un recueil de prières, d'exercices, d'offices, etc. On y trouve l'*instruction* et le *mandement* mentionnés ci-dessus. Hachette avait un frère prêtre, supérieur des carmélites de Reims, qui partagea les sentiments et les travaux du visiteur dans la réforme de la maison qu'il dirigeait. Une religieuse du même nom, leur parente, fut à cette époque supérieure de l'Hôtel-Dieu de Reims, où elle se signala par son fanatisme janséniste. B—D—E.

HACKERT (Philippe), peintre allemand, né à Prenzlau dans la province prussienne d'Uckermark, en 1737, était fils d'un peintre. Celui-ci éleva trois de ses fils dans l'art qu'il professait à l'exemple de son propre père. Ce fut Philippe qui de tous ces enfants montra les plus grandes dispositions pour la peinture, et y fit les progrès les plus rapides. Il commença sous la direction de son père à peindre des fleurs. Un oncle, chez lequel il fut envoyé à Berlin, ne l'employa qu'à décorer les appartements; mais le directeur de l'Académie de Berlin, nommé Lesueur, le détermina à s'adonner spécialement à la peinture du paysage pour laquelle le jeune artiste lui paraissait avoir une véritable vocation. Hackert, ayant copié pendant quelque temps les chefs-d'œuvre des grands paysagistes, sans que sa réputation gagnât beaucoup par la vente de ces copies, attira l'attention des officiers français qui, depuis la bataille de Rosbach, étaient à Berlin comme prisonniers de guerre. Ils lui achetèrent tout ce qu'il avait dans son atelier, et le prix qu'il en reçut le mit à même de se rendre indépendant pour le moment. Dès lors, il aborda hardiment la nature, et esquissa beaucoup de sites, non-seulement de la Prusse, mais aussi de la contrée maritime de Poméranie, où il se rendit en 1762. Accueilli favorablement dans la maison du baron Olthof à Stralsund, il inspira le goût de la peinture à la famille de son hôte; il dessina et grava lui-même six petites vues de l'île de Rugen. En 1764 il accompagna le baron à Stockholm, et y fit une vue de Karlsberg pour le roi, et plusieurs dessins pour la reine de Suède. De retour à Stralsund, il continua de dessiner et de peindre. En 1765 il partit avec un neveu du baron pour Hambourg, ayant l'intention de s'y embarquer pour la France. Le bâtiment étant retenu longtemps par les vents dans l'embouchure de l'Elbe, il y fit ses premières esquisses de marine. Étant arrivé en France, il acquit de la réputation par ses paysages en gouache qui eurent du succès à Paris, et y trouvèrent un bon débit. Son frère Jean étant venu le rejoindre dans cette capitale, tous les deux travaillèrent dans le goût du temps pour l'ornement des boudoirs et cabinets. L'évêque du Mans les chargea de la décoration de son château à Ivry. Vernet choisit Philippe Hackert pour faire, sur la commande de la ville d'Aix, une copie de sa *Tempête* et de ses *Baigneuses*. De temps en temps les deux frères firent des études en Normandie et dans d'autres provinces. Il s'en allèrent ensuite en Italie, afin de se perfectionner dans leur art. Mais après leur arrivée à Rome, à la fin de 1768, la vue des dessins qu'ils avaient faits en route donna à plusieurs amateurs, entre autres à lord Exeter, l'envie d'en avoir de semblables, et ils reçurent une foule de commandes. Dans ses excursions aux environs de Rome, Philippe exécuta des paysages, surtout des vues de Tivoli, dont quelques-uns se trouvent maintenant dans les grands musées. Il n'alla pour quelque temps à Naples qu'afin d'y faire des études. Quoiqu'il ne

fût connu et apprécié encore que comme paysagiste, le général Schouvaloff lui proposa, en 1771, d'exécuter pour l'impératrice Catherine deux grands tableaux représentant la victoire navale des Russes sur les Turcs à Tehesmé. Le vainqueur Alexis Orlow entra vers ce temps avec sa flotte dans le port de Livourne. Hackert, s'étant procuré tous les renseignements qu'il put avoir, proposa de faire six tableaux, au lieu des deux qu'on demandait, et il s'engagea à les achever dans l'espace de deux ans. Ses esquisses plurent généralement, et il fut définitivement chargé de l'exécution. La seule chose que le comte Orlow ne trouvait pas conforme à la vérité, c'était l'explosion du vaisseau amiral turc. En conséquence, pour mettre l'artiste à même de mieux représenter cet accident, il résolut de faire sauter devant lui, hors de la rade de Livourne, une vieille frégate. Cette résolution, annoncée dans toutes les gazettes, excita une grande sensation, et le jour destiné à ce spectacle singulier, une foule de curieux couvrit la plage auprès de Livourne. L'effet fut magnifique, et Hackert corrigea son esquisse d'après ce qu'il venait de voir. Outre les six tableaux commandés, l'artiste en fit six autres représentant d'autres succès de la marine russe dans la Méditerranée. L'impératrice en fut très-satisfaite, et récompensa l'artiste assez généreusement. Les douze tableaux sont conservés, avec les portraits de Pierre et de Catherine, dans une grande salle du palais impérial de Peterhof. Un travail aussi considérable n'avait pas empêché Hackert d'achever, avec l'aide de son frère, plusieurs tableaux et beaucoup d'esquisses et de dessins commandés par des Anglais. Jean Hackert se chargea en 1772 de les porter en Angleterre; le malheureux jeune homme y mourut peu de temps après son arrivée. Ce fut un grand sujet de chagrin pour Philippe : il chercha des distractions dans des excursions en diverses contrées d'Italie, et fit venir successivement trois autres frères. Le plus jeune, Georges, graveur, resta avec lui, et lui fut utile pour les copies de ses tableaux. Ils établirent une imprimerie en taille-douce, et donnèrent même lieu à l'entreprise d'une papeterie pour les gravures. Aussi le pape Pie VI dit à Philippe, quand celui-ci lui présenta la planche de la vue de Rome prise de la villa Melini et peinte à la gouache : « Je sais tout ce que vous « avez fait pour mes États; vous avez organisé le « commerce des gravures avec l'étranger, dont « personne n'avait eu la pensée ici; vous avez éta- « bli à Fabiano une papeterie où l'on fait de meil- « leur papier pour gravures qu'à Bâle, et l'argent « reste dans le pays. Plût à Dieu que mes sujets « eussent autant d'esprit industriel! Vous vous « distinguez parmi les artistes étrangers. D'autres « cherchent à soutirer aux pauvres Romains au- « tant d'argent qu'ils peuvent, puis ils s'en vont; « vous, au contraire, vous tâchez d'aider tout le « monde, sans distinction de nation, et de pla- « cer chez les étrangers les copies faites par les « jeunes artistes. » Hackert avait peint et fait graver par son frère une vue de Césène, patrie du pape; Volpato grava, pour servir de pendant à cette estampe, une vue de l'église Saint-Pierre, prise du Ponte-Molle. Le pape ne put donner que des médailles au peintre, qui, étant protestant, ne pouvait prétendre à aucune place sous le gouvernement romain. Le cardinal Pallavicini fit une tentative pour le convertir; mais Hackert lui répondit que dans son pays, la Prusse, on jouissait d'une liberté entière de conscience, et qu'on y méprisait les gens qui, par intérêt, changeaient de religion. En 1777, Philippe fit, avec deux Anglais, Charles Gore et Payne-Knight, le voyage de la Sicile, et en rapporta beaucoup d'études. L'année suivante il se rendit avec la famille Gore dans la haute Italie, dans la Suisse et le Piémont. Ce voyage fut également très-fructueux. A son retour à Rome, il exécuta, pour le prince Aldobrandini, à Frascati, un cabinet en gouache dans le goût que Boucher avait mis à la mode à Paris. Quand il eut fini, le prince Borghèse voulut avoir toute une galerie dans ce genre pour sa villa Pinciana. Le travail de l'artiste consistait en quatre grands tableaux, et en quatre dessus de portes, représentant des marines. Dix vues de la maison de campagne où Horace avait fait son séjour furent acquises par la reine de Naples, et envoyées à sa sœur Marie-Christine, à Bruxelles; mais le bâtiment sur lequel ces dessins étaient embarqués ayant fait naufrage, il n'en reste que des copies que l'artiste avait eu soin de faire graver. Les commandes de vues d'Italie allaient toujours en augmentant; la cour de Russie ayant désiré avoir quelques vues de Naples, Philippe se rendit dans ce pays en 1782. C'est alors que le roi, dans ses chasses, le vit dessiner, voulut avoir toutes ses études, et l'engagea à travailler pour lui, et surtout à peindre ses chasses, le principal amusement de ce prince. Il fallut que l'artiste l'accompagnât dans ses excursions champêtres. La reine, satisfaite de voir son époux prendre du goût pour les beaux-arts, au lieu d'autres goûts moins relevés, dit à Philippe : « C'est le bon Dieu qui vous « a envoyé ici; que je suis charmée de voir les « goûts que vous inspirez au roi! » Malheureusement Ferdinand était avare, et faisait perdre à l'artiste un temps précieux. Hackert se souciait peu de la faveur de la cour, si elle n'était accompagnée de témoignages plus solides. En conséquence il retourna à Rome; mais le roi, l'ayant pris en affection, l'engagea en 1786 formellement avec son frère, en qualité de peintres de la cour, et leur accorda un logement et la table au palais. Dès lors Philippe fut en grande faveur; il accompagna le prince dans ses chasses et ses pêches, fut souvent consulté par lui, et en reçut même des preuves de générosité, ce qui fit faire à la reine cette exclamation : « O ciel, il faut que « mon mari soit près de sa fin, car il change

« de caractère, et devient généreux! » Hackert, quoique se comportant avec circonspection, conservait son franc-parler, et montrait cet esprit indépendant qui plaît, par sa rareté, à des princes entourés de courtisans serviles. Le prieur des chartreux s'étant adressé à lui pour ravoir une Descente de croix de Ribera que le roi voulait mettre dans sa galerie, Hackert obtint que le tableau fût restitué aux moines. Il fit révoquer aussi comme contraire aux progrès des arts, le privilége qu'un entrepreneur de gravures avait su obtenir de faire copier seul les tableaux de la galerie royale. Le roi Ferdinand aimait beaucoup les petits gains provenant des monopoles; Hackert lui fit entendre en plusieurs occasions qu'ils n'étaient pas dignes d'occuper l'attention d'un souverain. En dépit des intrigues de cour, il réussit à faire établir une papeterie pour les estampes, comme il avait fait à Rome. Son frère Georges forma les premiers élèves napolitains dans l'art de la gravure. En 1787, lors de l'inauguration du premier vaisseau construit à Castel-à-Mare, Hackert fit un tableau de cette cérémonie. Ce tableau fut gravé par son frère. Il peignit encore cinq autres marines napolitaines, et fut chargé l'année suivante de visiter les côtes de la Pouille, pour dessiner les autres ports de mer. Après avoir dirigé ensuite les embellissements de quelques châteaux royaux, il fut chargé de continuer ses études de marine le long des côtes de la Calabre et de la Sicile. C'est ainsi que plusieurs années s'écoulèrent pour Philippe dans l'état le plus tranquille. Son bonheur fut troublé à la fin du siècle par la révolution que l'entrée des armées républicaines de France opéra dans l'Italie. La famille royale, ayant été obligée de s'enfuir en Sicile, ne put qu'abandonner ses pensionnaires; Hackert, ne trouvant plus de sûreté auprès d'un peuple exaspéré, qui le prit pour un révolutionnaire parce qu'il était traité avec égard par les généraux français, se retira à Florence. Il avait acheté dans ce pays un bien de campagne, espérant y continuer ses travaux; il ne put jouir que deux ans de cette retraite agréable. Il y mourut d'apoplexie le 28 avril 1807. Les paysages de Hackert, soit en gouache, soit à l'huile, sont répandus dans toute l'Europe. Ce laborieux artiste a produit une quantité innombrable d'ouvrages, mais tous n'ont pas la même valeur; on remarque un affaiblissement de talent considérable dans les travaux de sa vieillesse. Il n'avait pas l'imagination poétique d'un Claude Lorrain; mais il copiait habilement la nature, et il excellait dans la perspective. Son pinceau avait de la vigueur et son coloris était généralement harmonieux. Quelques écrits qu'il a laissés prouvent qu'il avait beaucoup médité sur la théorie et la pratique de son art. Ces écrits sont : 1° une lettre au chancelier Hamilton *Sull' uso della vernice nella pittura*, 1788; 2° des fragments *Sur la peinture de paysage* que Gœthe a publiés à la suite d'une notice sur l'auteur, puisée dans ses papiers, et imprimée à Stuttgard en 1811, in-8°. — Les frères de Philippe Hackert ont tous été des artistes remarquables, quoiqu'ils aient eu moins de réputation que lui. *Charles-Louis*, mort en Suisse l'an 1800, après avoir travaillé pendant quelques années avec son frère à Rome, et *Jean-Théophile*, né en 1744, mort en Angleterre l'an 1775, se sont distingués comme peintres de paysages; *Guillaume*, élève de Mengs, né en 1748 et mort à St-Pétersbourg en 1780, était peintre d'histoire et de portraits; enfin *George-Abraham*, né en 1755, s'était adonné à la gravure, on a pu voir qu'il a gravé beaucoup d'ouvrages de Philippe. Il est mort en 1805 à Florence, où il avait ouvert un magasin de tableaux et estampes, après sa fuite de Naples. D-G.

HACKI, abbé de Colbatz, fut coadjuteur d'Oliva, grand aumônier et secrétaire du roi de Pologne, vers la fin du 17e siècle. Il avait établi dans son abbaye une fort belle imprimerie qui lui servit à publier en 1681 : *Ordo equestris imperialis Angelicus, aureatus, Constantinianus S. Georgii*, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage contient l'histoire du plus ancien ordre de chevalerie, s'il est vrai, comme l'auteur l'assure, que l'empereur Constantin en fut le fondateur et le premier grand maître. C—AU.

HACKLUYT. *Voyez* HAKLUYT.

HACQUET (BALTHASAR), naturaliste, né en 1740 au Conquet en Bretagne, passa très-jeune dans les États autrichiens, dont il parcourut les parties les plus reculées; il devint professeur de chirurgie au lycée de Laybach, en Carniole, et secrétaire perpétuel de la société impériale d'agriculture et des arts de cette ville. L'empereur le nomma en 1788 professeur d'histoire naturelle à l'université de Lemberg, et, pour récompenser ses longs et nombreux travaux, l'éleva au rang de membre du conseil des mines à Vienne. Hacquet est mort dans cette ville le 10 janvier 1815. Il avait acquis une connaissance profonde des langues sclavonne et allemande; c'est dans la dernière que sont écrits la plupart de ses ouvrages. On a de lui : 1° *Oryctographia Carniolica*, ou *Géographie physique de la Carniole, de l'Istrie et d'une partie des pays voisins*, Leipsick, 1778, 1781, 1784, 1789, 4 vol. in-4°, avec cartes et fig. Cet ouvrage comprend quatre voyages qui eurent lieu de 1774 à 1787, et que l'auteur effectua malgré des difficultés de tout genre, et entièrement à ses frais. Il consacrait à ces courses trois mois de vacance, que lui laissaient ses fonctions. Indépendamment des obstacles que lui opposait la nature du pays, l'ignorance et le fanatisme lui faisaient éprouver bien des tracasseries; plus d'une fois il fut dénoncé comme hérétique; heureusement pour lui, Van Swieten le protégea. Ces mauvais traitements n'inspirèrent cependant pas à Hacquet de ressentiment contre les habitants de la Carniole; car en lisant son livre on le croirait natif de ce pays, qu'il appelle toujours le sien. Il y avait résidé vingt ans. Aux recherches relatives à l'histoire naturelle, il en a ajouté de

très-curieuses sur la nation slave. 2° *Voyage physico-politique dans les Alpes dinariennes, juliennes, carniennes, rhétiques et noriques, fait en* 1781 *et* 1783, Leipsick, 1785, 1787, 4 vol. in-8°, fig. et cartes; 3° *Voyage dans les Alpes noriques, relatif à la physique,* etc., *fait de* 1784 *à* 1786, Nuremberg, 1791, 2 vol. in-8°; il fait suite aux précédents. L'auteur a presque entièrement visité à pied la région montueuse qui s'étend des frontières sauvages de la Bosnie aux sources du Rhin. 4° *Nouveau voyage physico-politique fait en* 1788 *et* 1789 *dans les monts Carpathes, Daces* ou *septentrionaux*, Nuremberg, 1790, 1791, 1794, 1796, 4 vol. in-8°, fig. Hacquet, ayant terminé en 1787 la géographie physique de la Croatie, songea à entreprendre celle des Carpathes. Appelé l'année suivante en Gallicie, il commença à parcourir cette chaîne de montagnes la moins fréquentée par les naturalistes; il apprit le dialecte que parlent les habitants et qui diffère beaucoup du sclavon. Il s'aida, pour cette étude, de la langue valaque; n'en ayant pas fait usage depuis vingt-cinq ans, il l'avait à peu près oubliée. Il poussa ses courses jusqu'aux bords du Pruth, à une époque où la guerre les désolait; mais les armées turques et tartares l'empêchèrent d'aller jusqu'à Iassy. Plus heureux en 1789, il vit cette ville, et revint en Gallicie par Choczim, la Podolie, la Bukowine et la Transylvanie, ne quittant que rarement les montagnes; son voyage finit à Vienne. Tous les ouvrages de Hacquet fournissent des renseignements bien précieux sur les nombreux pays qu'il a visités. On reconnaît en lui un bon observateur, un homme instruit et doué d'une belle âme; on regrette qu'il n'ait pas paru au moins un extrait en français de ces ouvrages. 5° Un grand nombre de *Mémoires* dans des recueils de sociétés savantes et dans des journaux; la plupart sont en allemand: il y en a aussi en italien et en français. Presque tous concernent l'histoire naturelle; on y trouve quelques relations de voyages, entre autres le suivant: *Voyage minéralogique et botanique du mont Terglon en Carniole au mont Glockner en Tyrol, fait en* 1779 *et* 1781; la seconde édition, corrigée et augmentée, parut à Vienne, 1784, 1 vol. in-8°, avec fig. Hacquet, quoique transplanté loin de la France, y faisait quelquefois des excursions : il y vint, entre autres, en 1785; il était lié avec plusieurs savants de ses compatriotes. E—s.

HADDIK (André, comte de), général autrichien d'un grand mérite, naquit en 1710 à Futak en Hongrie. Il était fils d'un chef d'escadron. Dans sa jeunesse, il étudia d'abord le droit; mais il préféra dans la suite la carrière des armes. Il débuta par des preuves d'un grand courage dans la guerre contre les Turcs, et dans celle contre la France pour la succession de Bavière; mais ce fut surtout dans la guerre de sept ans qu'il se distingua contre la Prusse, comme feld-maréchal-lieutenant, à la tête d'un régiment de hussards hongrois. En 1757 il commandait un corps de troupes autrichiennes dans le fameux combat livré aux Prussiens près de Goerlitz, où le général Winterfeld perdit la vie, et où une partie de l'armée de Frédéric II fut détruite. Peu de temps après, le général Haddik surprit Berlin avec 4,000 hommes, et y leva, le même jour, une contribution de 800,000 francs. Il emporta en septembre 1758, dans le cercle de Meissen en Saxe, la ville de Pirna et la forteresse de Sonnenstein. Vers la fin de la même année, il fut nommé général de la cavalerie autrichienne; après la guerre, l'empereur lui confia le gouvernement militaire de la Transylvanie, et en 1765, celui de la Gallicie, qui venait de passer sous la domination de l'Autriche. Le comte de Haddik gouverna ces deux riches provinces avec beaucoup de sagesse, et sa conduite dans l'administration civile et militaire attacha les habitants de ces pays à leur nouveau maître. Depuis 1774 il présida le conseil de guerre à Vienne, avec le titre de feld-maréchal. En 1789 il commandait pour la seconde fois une armée contre les Ottomans; mais son grand âge ne lui permettait plus de supporter les fatigues de la guerre; il tomba malade et mourut peu de temps après son retour à Vienne, le 12 mars 1790. Le comte de Haddik avait la réputation d'un des meilleurs commandants d'avant-garde et d'un des plus habiles officiers de cavalerie. B—h—d.

HADDON (Walter), savant anglais, né en 1516 d'une bonne famille du comté de Buckingham, contribua beaucoup à ranimer dans son pays l'étude des langues savantes. Il fut nommé en 1550 professeur de droit civil à l'université de Cambridge, et ensuite professeur de rhétorique et orateur de l'université. Le zèle qu'il manifesta pour la réformation sous le règne d'Édouard VI lui valut la place de principal du collége de la Trinité de Cambridge, après que l'évêque Gardiner en eut été dépossédé, et en 1552 celle de président du collége de la Madeleine d'Oxford, qu'il abandonna prudemment l'année suivante, à l'avénement de Marie au trône. Après être demeuré caché pendant tout ce règne, il parut avec distinction à la cour d'Élisabeth, qui le nomma l'un des maîtres de la cour des requêtes, et en 1566 l'un des trois agents envoyés à Bruges pour rétablir le commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas. Il mourut le 21 janvier 1572, estimé pour sa piété, ses lumières et ses talents. Une étude constante de Cicéron lui avait donné une grande facilité à écrire en latin et dans un style élégant, mais non pas très-pur, au jugement du docteur Warton. C'est lui qui, conjointement avec sir John Cheke, a traduit dans cette langue le code de droit ecclésiastique publié par John Fox en 1571, in-4°, sous le titre de *Reformatio legum ecclesiasticarum*. Ses autres écrits ont été recueillis et publiés en 1567, in-4°, sous le titre de *Lucubrationes*, comprenant des discours latins, des lettres et des poésies. Janus, dans une disserta-

tion savante et ingénieuse *De nimio latinitatis studio*, place Haddon parmi ces savants *qui genium atque indolem styli Ciceronis adsecuti feliciter sunt.* Élisabeth, dans une discussion qui s'était élevée sur le mérite respectif de Buchanan et de Haddon comme écrivains latins, disait : *Buchananum omnibus antepono ; Haddonum nemini postpono.* Ses *Poemata* ont été imprimés séparément en 1576, précédés de sa vie. X—s.

HADJY-KHALFA, ou plus correctement KHALYFAH, dont le véritable nom est *Moustafa fils d'Abd-allah*, mais qui est aussi désigné sous celui de *Catib-Tchélébi*, historien et savant bibliographe, était natif de Constantinople. Il fut premier secrétaire et ministre des finances d'Amurath IV, et mourut dans sa ville natale, en dzoulhedjah 1068 de l'hég. (septembre 1658 de notre ère). Doué d'une grande activité, des dispositions les plus heureuses, et passionné pour l'étude, il mit successivement au jour plusieurs ouvrages qui attestent l'excellence de sa critique, et son immense érudition. Le plus considérable de tous est sa bibliothèque orientale, intitulée *Kechf eldhonoun fy asmâ Koutoub oualfonoun*, c'est-à-dire *Découverte des pensées touchant les livres et les genres.* Elle contient, dans l'ordre alphabétique arabe, la notice de dix-huit mille cinq cent cinquante ouvrages, arabes, persans, turcs, avec les noms des auteurs de chacun et l'indication des principales circonstances de leur vie, depuis l'époque de l'hégire jusqu'à l'an 1028 de cette ère. C'est le livre classique le plus complet qu'aient sur cette matière les Arabes et les mahométans. Il a servi de modèle et de guide à d'Herbelot pour la compilation de sa bibliothèque orientale. L'ouvrage de Hadjy-Khalfâ existe en manuscrit dans la bibliothèque de Paris, sous les numéros 733 et 875. Deux autres copies sont à Bologne et à Rome au Vatican. Pétis de la Croix en a fait une traduction française qui se trouve à la Bibliothèque de Paris. M. de Hammer en a donné un extrait assez ample dans l'*Aperçu encyclopédique des sciences de l'Orient*, imprimé en allemand à Leipsick en 1804; mais cet extrait n'est pas toujours fidèle. Il est précédé d'une biographie de Hadjy-Khalfâ, écrite par lui-même. — Le second ouvrage de cet auteur consiste dans ses tables chronologiques (*Tacouym altavarykh*), écrites en turc, mais, comme il le dit lui-même, composées d'abord en persan. Elles commencent à la création d'Adam, que l'auteur place 6216 ans avant l'hégire; mais elles ont pour objet spécial les fastes des mahométans, et vont jusqu'à l'an 1050 de l'hégire (1640 de notre ère). Elles furent imprimées à Constantinople même en 1733, petit in-folio de 247 feuillets, précédées de la vie de l'auteur, déjà indiquée ci-dessus. Simon Assemani a donné un assez long extrait de cette chronique dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque Nani, où elle se trouvait, Padoue, 1787, 2 vol. in-4°. Koehler en a fait une copie fort exacte d'après un manuscrit de Dresde. Il y a joint une version latine et un commentaire. Reiske, qui faisait un très-grand cas du travail de Khalfâ, a composé des *Prodidagmata ad Hagii librum memorialem rerum à Muhammedanis gestarum.* Ces instructions se lisent à la fin de l'édition qu'a donnée Reiske des tables de la Syrie par Aboul-Fédâ, Leipsick, 1766 (*voy.* ABOUL-FÉDA). Meusel les a insérées aussi dans son édition de la bibliothèque historique de Struvius, volume 2, partie 1, p. 107. Les tables de Hadjy-Khalfâ ont encore été traduites en italien par J.-R. Carli, drogman de Capo d'Istria, et publiées à Venise en 1697. Cette traduction est fort rare, et offre des additions qui ne sont pas dans le texte imprimé depuis; Toderini en cite quelques exemples. Galland en a fait aussi une version française abrégée (*voy.* GALLAND). — Le troisième ouvrage de Hadjy-Khalfâ est une *Géographie*, composée en arabe, et traduite en turc par Ibrahim-Effendi, qui l'a imprimée à Constantinople en 1145 (1732), et contient 698 feuillets et 39 cartes gravées; elle est intitulée *Djihân-numa* (Miroir ou Théâtre du monde). Norberg l'a aussi traduite en latin; et il en a publié deux fragments, en turc et en latin, dans les *Essais académiques*, Leipsick, 1784. Une version française de cet atlas turc existe dans la Bibliothèque de Paris. La partie géographique de cet ouvrage est tirée, en grande partie, de l'atlas de Mercator; mais elle a beaucoup d'importance pour l'orthographe des noms orientaux et pour un grand nombre d'additions et de corrections dans les pays soumis à l'empire ottoman. La partie historique, qui est bien plus considérable, renferme aussi des particularités qu'on ne voit point ailleurs. On a encore de Hadjy-Khalfâ : 1° une histoire des guerres maritimes des Ottomans, sous le titre de *Tohfeh alkobbar fy asfar el bahhar* (c'est-à-dire *Don aux grands*), par Catib-Tchélébi. Cette histoire a été publiée à Constantinople en 1728, in-folio de 75 feuillets avec cinq cartes ou figures. 2° *Tohfeh alakbar* (Avertissements agréables); 3° *Constantinyeh Tarykh* (Histoire de Constantinople). D'Herbelot ne la connaissait pas quand il a dit (*Art.* TARICKH) que les musulmans n'avaient aucune histoire ou description de cette ville, depuis qu'elle était tombée en leur puissance. 4° *Tarykh kébyr* (Grande Histoire), depuis la création jusqu'à l'an 1065 (1654), et d'autres ouvrages non imprimés, dont Toderini donne la liste dans sa Littérature des Turcs (t. 3, p. 30 de la traduction française). On peut consulter, sur Hadjy-Khalfâ, Assemani dans sa Bibliothèque orientale, Sturmer dans sa Littérature turque, Koehler dans son Répertoire de littérature orientale, les Lettres de Biornstaehl, et les Choses mémorables de la bibliothèque de Nuremberg, par de Murr. J—N.

HADLEY (SIR JOHN), savant astronome anglais du 18e siècle et membre de la société royale, dont il devint vice-président, est auteur de plu-

sieurs mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*. Il présenta en 1731, à cette société, un *Quartier de réflexion ou octant*, instrument dont on se sert pour observer les astres en mer, afin de diriger la route des navires, et qui mesure des angles nonobstant le mouvement du vaisseau, inconvénient qu'on n'avait pas encore écarté jusque-là, du moins dans la pratique; car Hooke avait déjà trouvé, dès 1664 ou 1665, le moyen proposé par Hadley, et avait exécuté un instrument qui fut ensuite perfectionné et décrit par Newton en 1669. Aussi Halley réclama-t-il le mérite de la priorité en faveur de ce dernier, lorsque sir J. Hadley produisit la description de son instrument, où, par un phénomène de catoptrique, la fixité de la superposition de deux images vues dans une même lunette était substituée à la fixité de leur maintien sur les axes optiques de deux lunettes différentes. La société royale nomma des commissaires pour en faire un essai, qui réussit complétement; et ce succès fut confirmé depuis. L'adoption de cette méthode a changé la face de l'astronomie nautique pratique. L'octant de Hadley a été essentiellement perfectionné par Mayer et Borda, et l'on peut s'en servir sur terre avec le même succès pour mesurer des angles en voyageant à cheval ou en voiture. On ne connaît aucune particularité de la vie de Hadley, ni l'époque de sa mort; car aucune des biographies anglaises que nous connaissons ne fait mention de cet auteur. Nous ne donnerons donc ici que les titres de quelques-uns de ses mémoires scientifiques : 1° *Description d'un télescope catadioptrique*, Phil. Trans., 1723; 2° *Description d'un nouvel instrument pour mesurer les angles*, Philos. Trans., 1731; 3° *Observations faites à bord du yacht* le Chatham, *les* 30 *et* 31 *août et* 1er *septembre* 1732, *pour essayer le nouvel instrument*, ibid., 1732; 4° *Description d'un niveau à l'esprit de vin, fixé à un quart de cercle*, etc., ibid., 1733; 5° *Sur la cause des vents alisés*, ibid., 1735; 6° *Sur la combinaison des lentilles transparentes avec des plans qui réfléchissent la lumière*, Philos. Trans., 1736. Z.

HADORPH (Jean), antiquaire suédois, né le 6 mai 1630 à Habdorp, près de Linkoping, mourut le 12 juillet 1693. Charles XI ayant établi un bureau où tout ce qui concernait les antiquités du pays devait être recueilli et discuté, Hadorph en fut nommé secrétaire. Le roi, qui estimait son caractère et ses connaissances, l'encouragea dans ses travaux, et Hadorph accompagna ce prince dans ses voyages en Suède pour lui indiquer les monuments les plus remarquables. Il fit de ces monuments le principal objet de ses études, et s'occupa tour à tour des pierres runiques, des anciennes lois, des chroniques du moyen âge et des productions islandaises désignées par le nom de *Saga* (conte historique). Il mit au jour, en latin et en suédois, un *Catalogue* des livres relatifs à l'histoire ou aux antiquités de la Suède publiés sous le règne de Charles XI, ou prêts à être mis au jour par le collége des antiquités, Stockholm, 1670, in-folio. On lui doit une édition d'une Chronique rimée, avec plusieurs pièces curieuses (1674); une édition, avec des notes et des additions historiques, du *Saga de St-Olaüs* en vers suédois (1675), in-8°; une édition des lois de Dalécarlie, de Scanie, de Gotland, et du code maritime de Visby (1676-1689). Il donna en 1680 une description des vingt-trois inscriptions ou monuments runiques qu'il avait observés dans ses voyages, et il publia plusieurs dissertations sur les usages des anciens habitants de la Suède. C-au.

HADOT (Marie-Adélaïde-Richard), connue sous le nom de *Barthélemy Hadot*, comme auteur dramatique et romancière très-féconde, naquit, en 1763, à Troyes en Champagne, fille du sieur Richard, vicaire de chœur en l'église collégiale de St-Étienne, et épousa, le 11 janvier 1785, un maître d'école nommé Barthélemy Hadot, qui tenait une classe d'enfants et en même temps une petite boutique d'épiceries, suppléé par sa femme dans l'une et l'autre fonction. Hadot embrassa avec beaucoup de chaleur le parti de la révolution, devint officier municipal, puis membre du comité révolutionnaire. Bien qu'il ait fait preuve dans l'exercice de ces emplois d'une certaine modération, son école se trouva tout à fait abandonnée après la chute de Robespierre; et le couple instituteur se vit obligé de se réfugier dans la capitale, où madame Hadot, bientôt devenue veuve, n'eut d'autres ressources pour vivre que les travaux littéraires auxquels elle se livra sans réserve, tout en tenant un petit pensionnat qui eut peu de succès. Elle mourut à Paris, le 19 février 1821. Cette dame a composé depuis 1804 jusqu'à sa mort un grand nombre de mélodrames pour les théâtres du boulevard; et dans le même temps beaucoup de romans peu remarquables par le style, et moins encore par l'invention; mais dont les intentions sont bonnes, et le fond assez moral. Les plus connues de ses pièces de théâtre sont : 1° *Zadig*, ou *la Destinée*, tiré du roman de Voltaire, mélodrame héroïque en 3 actes, 1804, in-8°; 2° *Jean Sobieski*, ou *la Lettre*, mélodrame, 1806, in-8°; 3° *Jules*, ou *le Toit paternel*, mélodrame, 1806; 4° *l'Homme mystérieux*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1806, in-8°; 5° (avec René Perrin) *Cosme de Médicis*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1809; 6° *l'Honneur et l'échafaud*, ibid., 1816; 7° (avec Victor Ducange) *les deux Walladomir*, mélodrame en 3 actes, ibid., 1816, in-8°; 8° (avec Hubert) *Charles-Martel*, mélodrame joué, mais non imprimé. Quelques-unes des pièces de madame Hadot qui ont été jouées sont restées inédites. D'autres n'ont été ni représentées ni imprimées. Ses principaux romans sont : 1° *Anne de Russie et Catherine d'Autriche*, Paris, 1813; 2e édit., ibid., 1819, 3 vol. in-12; 2° *Clotilde de Hapsbourg*, ou *le Tribunal de Neustadt*, Paris, 1810; 3e édit., 1825, 4 vol. in-12; 3° *les*

Héritiers du duc de Bouillon, ou *les Français à Alger*, Paris, 1816, 4 vol. in-12; 2e édit., 1825; 4° *Jacques Ier, roi d'Écosse*, ou *les Prisonniers de la tour de Londres*, Paris, 1814, 4 vol. in-12; 2e édit., 1819; 5° *les Mines de Mazara*, ou *les Trois sœurs*, Paris, 1812, 4 vol. in-12; 2e édit., 1815; 6° *Ernest de Vendôme*, ou *le Prisonnier de Vincennes*, Paris, 1818, 4 vol. in-12; 7° *la Tour du Louvre*, ou *le Héros de Bouvines*, Paris, 1815, 4 vol. in-12; 2e édit., 1819; 8° *Pierre le Grand et les Strélitz*, ou *la Forteresse de la Moscowa*, Paris, 1820, 3 vol. in-12; 9° *Mademoiselle de Montdidier*, ou *la Cour de Louis XI*, Paris, 1821, 4 vol. in-12 (ouvrage posthume); 10° *les Vénitiens*, ou *le Capitaine français*, Paris, 1825, 4 vol. in-12, 2e édit. La première est de 1817. On a encore de madame Hadot deux ouvrages élémentaires : 1° *Loisirs d'une bonne mère*, ou *le Décaméron de l'adolescence*, Paris, 1811, 2 vol. in-12; 2° *les Soirées de famille*, Paris, 1815, 3 vol. in-12. — Hadot (mademoiselle *Adélaïde*), fille de la précédente, née à Troyes en 1795, et qui a épousé M. Letac, est auteur de plusieurs romans que quelques biographes ont attribués par erreur à sa mère. M-d j.

HADRIEN. *Voyez* Adrien et Adriani.

HADWIDE, HADWIGE ou AVOIE. *Voyez* Hedwige.

HADY (Mouça), quatrième khalife de la maison des Abbassides, était petit-fils du célèbre Almansor (*voy.* Mansour), et succéda à Méhdi son père, en moharrem 169 de l'hégire (786 de J.-C.). A l'époque de cet événement, il faisait la guerre dans le Djordjân. Ce fut Haroun Errachyd son frère qui le fit reconnaître khalife, et reçut en son nom le serment du peuple. Hady, élevé au trône par droit de naissance, ne montra aucune des grandes qualités qui y avaient porté son aïeul et maintenu son frère. Sans expérience des affaires, mais capable de concevoir et d'exécuter le crime, il mourut vers le milieu de rebi 1er 170 de l'hégire, après un règne de quinze mois et à l'âge de 26 ans. On attribue sa fin prématurée à Khaizeran sa mère, qui l'empoisonna pour prévenir ses desseins criminels contre Haroun son frère. Le règne de Hady n'offre de remarquable que la défaite et la mort de l'alide Hoceïn ben Aly, qui s'était rendu puissant dans l'Arabie. J—n.

HAEBERLIN (François-Dominique), historien et publiciste allemand fort estimé, naquit le 31 janvier 1720 à Grimmelfingen près d'Ulm. Ayant terminé ses études à l'université de Gœttingue, il y enseigna l'histoire en 1742. Depuis 1746, il fut professeur d'histoire à Helmstaedt, et successivement professeur de droit, bibliothécaire de l'université, enfin conseiller intime de justice en 1771, après avoir refusé la place de vice-chancelier de l'université de Giessen. Ce savant professeur mourut le 20 avril 1787. L'Allemagne le compte à juste titre parmi ses principaux historiens. Ses ouvrages font preuve d'une grande érudition et d'une application aux recherches telle qu'on ne la rencontre que fort rarement chez les historiens. Son style ne brille point par l'élégance, et Haeberlin n'avait pas le talent de donner une couleur gracieuse à une matière aussi sèche que celle des transactions diplomatiques; mais en revanche, il s'est rendu indispensable aux diplomates par son savoir : son langage même peut concourir à l'instruction de ses lecteurs, en les familiarisant avec le style des chartes du moyen âge sur lequel il a formé le sien. Des nombreux écrits qu'il a publiés, nous nous bornerons à citer : 1° *De familia augusta Wilhelmi conquestoris, regis Angliæ, diplomatibus et optimis scriptoribus innixa*, Gœttingue, 1745, in-4°; 2° *Venerandum vetustatis monumentum, sistens statuta Susatensia latina, sæculo XII in litteras redacta, diu expedita, ex originali summa cum fide atque cura descripta, et addito specimine annotationum juridicarum, historicarum, etymologicarum, ceu prodromo prolixioris commentarii primum in lucem edita*, Helmstaedt, 1748, in-4°; 3° *De Austrægis generatim, necnon de jure Austrægarum S. R. I. liberæ civit. Ulmanæ speciatim*, Helmstaedt, 1759, in-4°; 4° *De privilegio electionis fori augustæ domus Brunsvico-Luneburg*, ibid., 1760, in-4°; 5° *Analecta medii ævi ad illustranda jura et res germanicas, edidit, præfatus est, et notulas adspersit*, Nuremberg et Leipsick, 1764, in-8°; 6° *Extrait de l'Histoire universelle*, Halle, 1767-1773, 12 vol. in-8°. Il contient l'histoire de l'empire germanique jusqu'en 1546. L'éditeur avait chargé de ce travail un certain professeur Hausen à l'université de Francfort sur l'Oder; celui-ci, en effet, a composé les douze premières feuilles de l'ouvrage; mais le reste est de Haeberlin, qui en a publié la suite sous ce titre : 7° *Histoire moderne de l'empire d'Allemagne depuis le commencement de la guerre de Smalkalden jusqu'à nos jours*, Halle, 1775-1791, 21 vol., in-8°. Une érudition profonde, des connaissances sur le droit public d'Allemagne qu'on chercherait vainement dans tout autre publiciste, et une exactitude scrupuleuse dans le récit des événements, rendent cet ouvrage classique. Le vingtième volume, le dernier qui sortit de la plume du savant professeur, parut en 1786; le baron de Senkenberg, conseiller à Giessen, publia en 1791 avec succès le 21e volume, déjà commencé par Haeberlin ; il est fort à désirer qu'une entreprise littéraire d'un si grand intérêt soit continuée et terminée. 8° *Le conclave romain*, ou *Notice exacte de ce qui se passe à Rome dans l'intervalle de la mort d'un pape jusqu'à l'élection et au couronnement de son successeur*, Leipsick et Helmstaedt, 1769, in-8°; 9° *Recueil de mémoires succincts sur différents sujets relatifs à l'histoire et au droit public de l'empire germanique*, Helmstaedt, 1775-1778, quatre parties in-8°. Ce savant publiciste a fait insérer beaucoup de mémoires dans divers ouvrages périodiques; mais on en retrouve les plus importants dans le recueil que nous venons d'indiquer. — Son fils, *Jean-Frédéric* Haeberlin,

jurisconsulte, naquit à Helmstaedt le 10 janvier 1753, et enseigna le droit dans cette université depuis 1774. Ce professeur n'a publié que deux dissertations latines sur des matières de droit public, et quelques mémoires qui ont été insérés dans le *Recueil des mémoires succincts*, etc., publiés par son père. Il mourut en juin 1790. E—H—D.

HÆDUS (Pierre Capretto, plus connu sous le nom latinisé de), auteur ascétique, sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, était de Pordenone dans le Frioul et vivait à la fin du 15e siècle. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il partagea sa vie entre les modestes fonctions du sacerdoce et la culture des lettres. Il touchait à la vieillesse quand il publia l'ouvrage intitulé *De amoris generibus, sive anteroticorum libri tres*. Hædus s'y propose d'éclairer sur les dangers de l'amour son neveu, qui suivait alors les cours de l'université de Padoue. Cet écrit est en forme de dialogues dont les interlocuteurs sont : Antoine du Prato sous le nom académique de *Philermus*, Æmilianus Cimbriacus, professeur de belles-lettres à Pordenone, et enfin Hædus lui-même. Dans le premier livre l'auteur traite des peines et des dangers qui suivent l'amour; dans le second il indique les moyens qu'il croit les plus propres à se garantir de cette passion; et dans le troisième il établit, suivant la doctrine du christianisme, la supériorité de l'amour de Dieu sur toutes les affections périssables. Cependant Corneille Agrippa, qui ne connaissait sans doute cet ouvrage que d'après son premier titre, a compris Hædus au nombre des écrivains qui ont donné des préceptes de libertinage (1); et cette grave erreur avait laissé sur la réputation de ce pieux ecclésiastique des soupçons que la Monnoye s'est efforcé le premier de dissiper (2). L'ouvrage dont nous parlons a été imprimé pour la première fois à Trévise, par Gérard de Flandres, 1492, in-4° de 97 feuilles, plus 6 feuilles préliminaires. Cette édition, véritable chef-d'œuvre de typographie, est fort rare. Quelques bibliographes en indiquent une seconde, Trévise, 1498, entièrement conforme à celle de 1492. Mais, bien que Struve assure qu'il a eu un exemplaire de cette édition entre les mains, il nous paraît certain qu'elle ne doit son existence qu'à quelque erreur de chiffre. David Clément en cite une édition, Leipsick, 1503, in-4°; et sous le titre : *De contemnendis amoribus libri tres*, une autre, Cologne, 1608 ou 1610, in-12. Cette dernière édition a subi plusieurs retranchements (*voy.* la *Bibliothèque curieuse*, t. 9, p. 340). On attribue encore à Hædus l'ouvrage suivant : *De miseria humana libri quinque*, Venise (*in Academia Veneta*), 1558, in-4°, très-rare. Le Duchat en indique une seconde édition sous ce titre : *De miseria humana, rerumque humanarum contemptu*, Cologne, 1566, in-12 (*Ducatiana*, t. 2, p. 239). Le P. Possevin doute que cet ouvrage soit du même auteur que l'*Anteroticos* (voy. *Apparatus sacer*, p. 57). W—S.

(1) Voy. *de Vanitate scientiarum*, cap. *de Lenonibus*.

(2) *Menagiana*, édit. de 1715, t. 2, p. 32. Schelhorn, *Amœnitat. litterar.*, t. 5, p. 35. Plus tard, Mart.-Georg. Christgau a compris encore Hædus parmi les ecclésiastiques qui ont composé des ouvrages de galanterie, dans l'opuscule suivant : *Periculorum historico-litterariorum specimen II quo scriptorum ecclesiastico-eroticorum trigam percenset*, Francfort, 1741, in-4°. Les trois auteurs dont il est question dans cet opuscule sont, outre *Hædus*, Jacq. *Caviceo*, dont on a un recueil intitulé *Il peregrino*, et Jérôme *Balbi* ou *Balbo*, connu par quelques *épigrammes licencieuses*.

HÆFNER ou HAFNER (François), natif de Soleure, y fut chancelier jusqu'en 1660. Il résigna alors sa charge, étant devenu aveugle. Homme d'État distingué, il fut employé dans diverses circonstances importantes. Il a été un des médiateurs de la paix entre les cantons de Zurich et de Berne et les cinq cantons catholiques, conclue en 1656. Il a publié en 1666 une *Chronique de Soleure*, écrite en allemand. U—I.

HÆFNER (Jean-Reinard), historien allemand, naquit à Drusen dans la seigneurie de Schmalkalden en 1761; son père, pasteur luthérien de l'endroit, dirigea ses premières études, et l'envoya ensuite à l'université de Marbourg, où le jeune Hæfner se prépara à la carrière ecclésiastique. Selon l'usage des jeunes théologiens allemands, il se chargea ensuite d'une éducation particulière; puis, appelé par son père pour le seconder, il arriva trop tard, le pasteur étant mort dans l'intervalle. Hæfner reprit alors les fonctions de précepteur; en 1796 il fut nommé adjoint du pasteur de Barchfeld, et lui succéda en 1801. C'est dans les loisirs de cette place qu'il devint l'historien de sa patrie. Son ouvrage a paru sous le titre d'*Histoire de la seigneurie de Schmalkalden*, 1808-1826, 4 vol. in-8°. Hæfner fut aussi collaborateur de la grande *Encyclopédie* d'Ersch et Gruber. Il mourut le 15 mai 1830. D—G.

HÆLLSTRŒM (Charles-Pierre), géographe suédois, né en 1774 à Ilmola, district de Wasa en Finlande, où son père était pasteur adjoint, prit en 1795 ses degrés de *magister* en philosophie à l'université d'Abo, et fit paraître à cette occasion ses *Theses miscellaneæ*, auxquelles le professeur Porthan joignit une histoire de la bibliothèque académique d'Abo. En 1796, Hællstrœm fut attaché au collége royal des mines, et passa quelques années après au bureau du cadastre en qualité de premier ingénieur. En 1809 il fut nommé capitaine dans le génie maritime et chef du bureau des archives des cartes de marine. Pendant quelque temps le gouvernement employa aussi ses vastes connaissances en le faisant entrer dans le comité chargé des travaux relatifs à la correction des cours d'eau; il avança dans le corps de marine jusqu'au grade de lieutenant-colonel; enfin dans l'année 1827, on le mit à la tête du district septentrional des canaux de Suède dépendant de l'amirauté. Dans toutes ces charges Hællstrœm rendit des services importants à sa patrie, et fournit en outre des travaux d'une utilité incontestable. Ainsi il aida le baron Hermelin à dresser

les cartes de son grand atlas de la Suède. Les six cartes de la Finlande, les cartes générales de la Suède septentrionale et méridionale, en tout vingt-deux cartes de l'atlas, sont entièrement de lui. Pour que la gravure fût digne des soins mis à dresser ces cartes, Hællstrœm se rendit à Londres, et y fit graver les planches principales. Dès lors ses compatriotes mirent à profit son habileté comme dessinateur géographe. C'est lui qui a dressé les cartes du *Voyage pittoresque* de Skjœldebrand, de la *Description de la Scanie*, par Sjœbord, du *Voyage de Berggren dans l'Orient*, de la *Description de la Palestine*, par Palmblad, des *Travaux géologiques* de Hisinger, etc. Dans le comité chargé du redressement des cours d'eau, il fit un grand nombre de mémoires accompagnés de dessins, résultats de ses travaux entrepris dans la Bothnie, dans le Wermeland et dans d'autres provinces qu'il avait visitées, examinées et levées. Pendant ces excursions, il ne négligeait point d'examiner aussi la végétation et de recueillir les plantes peu ou point connues. Il en composa des herbiers qui feraient honneur au botaniste le plus soigneux, et qui sont maintenant, suivant l'assertion de Berzélius, un des ornements du musée botanique de l'Académie des sciences à Stockholm. Hællstrœm n'enrichit pas moins le dépôt des cartes de la marine. Il leva avec grand soin les côtes hérissées d'îlots de Gefle et Œregrund; il fit la triangulation de la côte de Bleking, de Gotland et de Calmar; il joignit des observations chronométriques et astronomiques à ses levées, pour déterminer la position de plusieurs points. L'Académie royale des sciences de Stockholm avait appelé Hællstrœm dans son sein dès l'année 1803. Il fut également membre des Académies royales d'agriculture et des sciences militaires. Le roi le nomma en 1818 chevalier de l'ordre royal de Wasa. Hællstrœm mourut le 13 mars 1836, laissant deux fils de ses deux mariages. Berzélius a donné une notice sur ce savant laborieux dans le volume, publié en 1838, des *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Stockholm*, pour l'année 1836. Le recueil de ces *Mémoires* en renferme un grand nombre qui ont été fournis par lui depuis 1803 jusqu'en 1828, et dont la plupart ont pour objet de déterminer la position géographique de beaucoup d'endroits, dans les diverses parties de la Suède, d'après ses opérations. Il y a pareillement plusieurs *Mémoires* de lui dans les *Annales de l'Académie d'agriculture*, dont un sur l'abaissement du niveau du lac Hjelmar, et un autre sur le projet de détourner les eaux surabondantes de ce lac. Il a publié séparément : 1° *Notice sur la détermination géographique de la position des lieux dans la Westrobothnie*, suivant ses observations astronomiques, Stockholm, 1804, in-4°; 2° *Discours sur les progrès de la géographie suédoise dans les cinquante dernières années, avec un aperçu de l'état actuel de la littérature géographique en Suède*, ibid., 1813, in-8°. Il prononça ce discours en quittant les fonctions de président de l'Académie des sciences. 3° *Notice sur la position géographique des lieux en Suède*, suivant les observations astronomiques et chronométriques, Stockholm, 1818, in-4°; 4° *Considérations sur le projet de détourner les eaux surabondantes du lac Hjelmar*, ibid., 1812, in-4°. D—G.

HAEMMERLEIN. *Voyez* MALLEOLUS et KEMPIS.

HAEN (ANTOINE DE), né à la Haye en Hollande en 1704, et mort à Vienne en Autriche le 5 septembre 1776, a été l'un des plus illustres médecins praticiens du 18e siècle. Il fut élève de Boerhaave, qui s'intéressa vivement à son sort et prépara, par des témoignages d'affection et d'estime, les succès que de Haen obtint d'abord à la Haye, où il pratiqua vingt ans la médecine, et ensuite sur un autre théâtre plus vaste et plus digne de ses talents. Van Swieten, qui jouissait à Vienne de toute la confiance de l'impératrice reine Marie-Thérèse, et qui avait formé un plan général pour l'étude, l'exercice et le perfectionnement de toutes les branches de la médecine, jeta les yeux sur de Haen, comme sur l'homme le plus propre à seconder ses projets. Il réussit à l'attirer et à le fixer à Vienne en 1754, aux conditions les plus avantageuses et les plus honorables. De Haen fut nommé premier professeur de médecine pratique, et il l'enseigna, dans la chaire et au lit des malades, à de nombreux disciples, pendant une longue suite d'années, en déployant une sagacité et des connnaissances qui lui méritèrent la réputation dont il a joui, et que plusieurs de ses écrits ne cesseront de lui assurer. A la mort de Van Swieten, de Haen lui succéda comme premier médecin; et dans ce poste éminent et difficile, il continua de soutenir et d'accroître la direction si avantageusement imprimée dans les États de la maison d'Autriche à l'enseignement, à la pratique et aux progrès de l'art de guérir. C'est ainsi qu'il s'acquittait, en quelque sorte envers sa profession, de ce qu'elle lui avait procuré d'honneurs et de fortune. Non-seulement il pratiquait la médecine à la cour et dans l'hôpital le plus considérable de Vienne, mais il avait encore une nombreuse clientèle dans toutes les classes de la société. Étranger aux agréments et aux formes qui plaisent et réussissent si bien, surtout dans le grand monde, de Haen n'a dû sa renommée qu'à son seul mérite médical. On lui a reproché un ton peu mesuré dans plusieurs discussions qu'il a eues avec d'autres médecins célèbres, et dans lesquelles son esprit sévère sacrifiait tout à ce qu'il croyait être la vérité, sans égards et même sans ménagement pour ses adversaires, quelques recommandables qu'ils fussent. Il n'en possédait pas moins, dans un degré éminent, toutes les qualités d'un homme bon, bienfaisant, et d'un excellent citoyen : aussi fut-il universellement regretté, lorsqu'il termina sa longue et laborieuse carrière. De Haen a publié un très-grand nombre d'écrits; les uns doivent

être considérés comme des compilations quelquefois un peu prolixes, mais toujours judicieuses, et les autres comme des productions entièrement originales : 1° *Historia anatomico-medica morbi incurabilis medicos passim fallentis*, la Haye, 1744, in-8°; 2° *De colica pictonum*, la Haye, 1745, in-8°. Cette courte et intéressante dissertation, adressée à Van Swieten, est divisée en deux chapitres. Dans le premier, de Haen indique avec beaucoup d'érudition les nombreux auteurs qui, même dans l'antiquité, ont parlé de cette maladie sous des noms très-différents, et il expose les idées générales qu'ils ont eues sur cet objet. Le second chapitre offre une description de la maladie et un plan de traitement méthodique. Cet opuscule, dont l'édition originale est devenue fort rare, a été réimprimé à Paris en 1761, in-8°, et fait partie du deuxième volume du *Ratio medendi*. 3° *De deglutitione vel deglutitorum in cavum ventriculi descensu impedito*, la Haye, 1750, in-8°; 4° *Quæstiones super methodo variolas inoculandi*, Vienne, 1757; 5° *Réfutation de l'inoculation, servant de réponse à MM. de la Condamine et Tissot*, Vienne, 1759, in-8°. De Haen, ainsi que l'on peut en juger par la lecture des deux derniers ouvrages, fut l'un des antagonistes les plus redoutables et les plus persévérants de l'inoculation. Mais on doit avouer qu'indépendamment d'un peu trop de condescendance, dont on accusa ce professeur en faveur de l'opinion très-prononcée de Van Swieten, il fut une époque où il était très-permis d'élever des doutes et de proposer sur cette matière des objections assez fondées. C'est l'arithmétique appliquée à l'administration qui a depuis et irrévocablement décidé la question; et il faut dire aussi, pour être juste, que tous les médecins qui jouissaient alors en Europe d'une célébrité méritée se soumirent avec franchise, et que plusieurs devinrent les apôtres zélés de l'inoculation. Ne reprochons donc point à la mémoire de Haen une opposition dans laquelle, en recueillant et en publiant des faits intéressants, il n'eut d'autre tort que de trop généraliser, en tirant de quelques événements malheureux, des conclusions trop rigoureuses et trop étendues. 6° *Theses pathologicæ de hæmorrhoïdibus*, Vienne, 1759, in-8°; 7° *Ratio medendi, in nosocomio practico*. Chaque livraison de cet ouvrage, qui commença à paraître à Vienne en 1757 et ne fut terminé qu'en 1774, est adressée à Marie-Thérèse avec autant de dédicaces qui font connaître l'inépuisable bienfaisance de cette auguste souveraine. Le *Ratio medendi*, réimprimé plusieurs fois en entier ou en partie, en divers pays, est le plus beau titre de Haen au souvenir de la postérité. Ce recueil imposant de discussions et de faits est divisé en quinze parties et une continuation en deux volumes. 8° *Theses sistentes febrium divisiones*, Vienne, 1760, in-8°; 9° *Difficultates circa modernorum systema de sensibilitate et irritabilitate corporis humani*, Vienne et Leyde, 1761, in-8°; 10° *Vindiciæ difficultatum circa modernorum systema*, Vienne, 1762. De Haen s'élève ici, avec beaucoup plus d'humeur que de raison, contre les expériences et les observations de Haller. Au reste, cette querelle, dans laquelle celui-ci mit autant de noblesse et de candeur que son adversaire y avait apporté de rudesse, cessa dès que de Haen eut reçu l'assurance qu'il ne s'agissait que de physiologie, et qu'aucune application à la pathologie et à la thérapeutique ne forcerait le praticien à changer l'ordre de ses idées. 11° *Lettre à un de ses amis au sujet de la lettre de M. Tissot à M. Hirzel*, Vienne, 1758, in-8°; 12° *Dissertatio medica sistens examen tristissimi proverbii : Medicina turpis disciplina*, Leyde, 1763. C'est une réimpression. 13° *Responsio ad apologeticam epistolam Balthasaris-Ludovici Tralles, circa variolarum inoculationem, sanguinis missionem, et opium*, Vienne, 1764, in-8°; 14° *Epistola de cicuta cum alethophilorum Viennensium elucidatione necessaria*, Vienne, 1765. Les médecins français ont donné gain de cause à de Haen, dans cette dispute très-vive avec le baron Storck, apôtre zélé de la ciguë dans des cas où elle n'a nullement réussi chez nous, quoiqu'on eût fait venir de Vienne même les préparations médicamenteuses. 15° *Magiæ examen, magiæ liber*, Vienne, 1774; *De miraculis*, 1775; réimprimés l'un et l'autre à Francfort et à Leipsick en 1776, et à Paris en 1777 et 1778. Ces deux productions, appréciées probablement d'après leur simple titre et sans autre examen, ont fait traiter de Haen comme un homme faible et superstitieux, au moins à cette époque de sa vie. Ce n'est point le jugement qu'il faut porter de lui. Peut-être n'a-t-il jamais montré plus de sagacité qu'en décrivant et en classant dans cette occasion une foule de maladies protéiformes, vaguement désignées sous le nom de maux de nerfs. On n'a point voulu se rappeler que ce vieillard respectable était né dans la religion catholique, et dans un pays où elle était l'objet d'une intolérance assez active : plein de foi dans les dogmes de son Église, il s'est borné à déclarer qu'il croyait à l'existence de la magie et des miracles, mais qu'il n'avait point reconnu de traces d'obsessions dans aucun des cas que lui avait présentés sa pratique médicale, quoiqu'il eût sous sa direction un hôpital spécial pour l'examen et le traitement de prétendus possédés (*voy.* GASSNER). Didot a donné une édition à peu près complète des ouvrages de Haen, en 11 volumes publiés de 1761 à 1774. Plusieurs écrivains, à la tête desquels il faut placer Haller, ont rendu une éclatante justice au mérite de ce médecin. Un travail étendu qu'il avait laissé sur les Institutions pathologiques de Boerhaave a été, d'après ses dernières volontés, recueilli et publié avec des augmentations par le docteur Wasserberg, Vienne, 1779, 2 vol. in-4°. Le même ouvrage a reparu dans le même format à Genève, par les soins de Jean-Emmanuel Gilibert, qui,

ayant personnellement connu de Haen, en a fait un portrait assez piquant. Le docteur Jean-Michel Schosulan publia en 1778, à Vienne, un abrégé des ouvrages de Haen, et Eyerel, en 1795, en a aussi fait connaître quelques fragments. Il est fâcheux pour la mémoire de Haen qu'elle soit privée d'un éloge resté inédit que Vicq d'Azyr lui avait consacré, et qu'il lut dans l'une des dernières assemblées particulières de la société de médecine, en février 1793. L'illustre écrivain, entraîné sans doute par l'ascendant des circonstances, proposait, dans le préambule, de modifier les formes trop flatteuses des éloges académiques, et il se conformait avec une admirable flexibilité à ce principe dans cette production, l'une des plus originales qui soient sorties de sa plume. D—G—s.

HAENDEL (George-Frédéric), compositeur célèbre, surnommé *il Sassone*, naquit à Halle, dans le pays de Magdebourg, le 24 février 1684. Il y reçut les leçons de l'organiste Zachau, et fit les progrès les plus étonnants dans l'art auquel il s'était voué. Dès l'âge de dix ans, il composa une suite de sonates, qui ont été conservées dans le cabinet du roi d'Angleterre. En 1703 il vint à Hambourg, où il donna son premier opéra (l'*Almeria*). Il se livra, dans cette ville, à l'enseignement de la musique, eut un grand nombre d'écoliers, et n'en publia pas moins trois autres opéras, sans compter beaucoup de pièces de clavecin. En 1708 il entreprit le voyage d'Italie, et donna à Florence son premier opéra italien, *Rodrigo*. A Venise, il fit exécuter celui d'*Agrippine*, qui eut vingt-sept représentations consécutives. Il quitta l'Italie en 1710, et passa dans le Hanovre, où l'électeur le nomma son maître de chapelle. Malgré ces nouvelles fonctions, il abandonna bientôt Hanovre, et se rendit en Angleterre. Ce fut à Londres qu'il composa, en quinze jours, son opéra de *Renaud*, qui fait les délices de la nation anglaise. Naturellement inconstant, Haendel se remit ensuite à voyager, puis revint à Londres, où George Ier, son ancien souverain, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, lui assigna un traitement de quatre cents livres sterling. Depuis cette époque, il ne cessa d'y travailler pour le théâtre, malgré les nombreux désagréments qu'il eut à éprouver de la part des directeurs; car Haendel eut ceci de commun avec la plupart des grands hommes, que sa réputation, aujourd'hui si universellement établie, ne se forma guère qu'après sa mort. En 1751 il devint aveugle, sans rien perdre du feu de son génie, continuant à toucher l'orgue et le clavecin avec la supériorité qui lui était particulière, et dictant ses leçons à Smith. Six jours avant de mourir, il dirigea encore l'exécution d'un de ses *oratorio*. Il expira le 17 avril 1759. Haendel est, sans aucune espèce de comparaison, le musicien le plus estimé par la nation anglaise, qui, le regardant comme naturalisé chez elle, le traite avec cette partialité qui la caractérise. Ses compositions, il est vrai, sont à la fois brillantes, expressives et savantes. Ce qui les distingue éminemment, c'est la belle ordonnance des parties, qui concourent toutes au même but sans se nuire, sans offrir à l'oreille cette confusion que l'on remarque souvent dans les ouvrages des plus grands maîtres. Ce sont surtout ses *oratorio* qui ont établi sa réputation : ils sont tous faits sur des paroles anglaises. Haendel était d'une taille imposante, avait la figure noble et pleine de feu. Les Anglais possèdent un beau portrait de lui, peint par Tischbein. Son humeur était brusque, caustique : il s'emportait à tout propos; ce qui, joint à la manière ridicule dont il prononçait l'anglais, le rendait parfois très-plaisant. Il menaça un jour la célèbre Cuzzoni, qui refusait de chanter, de la jeter par les fenêtres. Haendel portait une énorme perruque blanche, dont les mouvements vibratoires annonçaient s'il était satisfait ou mécontent de l'exécution des musiciens. Lorsqu'il faisait exécuter pour la première fois quelque *oratorio* à Carlton-House, il témoignait hautement son humeur quand le prince ou la princesse de Galles manquait à s'y trouver; et si quelque femme de la cour se permettait de parler pendant l'exécution, il l'accablait d'injures. Haendel aimait la bonne chère, et ne composait jamais mieux que lorsqu'il en était à sa troisième bouteille. Il laissa à sa famille une succession de vingt mille livres sterling. Il en avait légué mille à l'institut de secours, à Londres. On ne connaît point de musicien dont la vie ait été si souvent reproduite que celle de Haendel. Il a fourni matière à un grand nombre de biographies : Walther, dans son *Lexicon musicum;* Mattheson, dans une biographie spéciale en allemand, publiée à Hambourg en 1761, in-8°, et dans le *Musikalische Ehrenpforte;* l'auteur du *Gentleman's Magasine* de 1760; Hiller, dans les *Nachrichten*, etc., et dans le *Lebensbeschreibungen beruhmter musikgelehrten;* Reichardt, dans un opuscule intitulé *la Jeunesse d'Haendel*, qu'il publia en allemand, Berlin, 1785, in-8°; Burney, dans sa *Notice sur la fête funèbre en l'honneur d'Haendel;* Hawkins et Burney, dans leurs *Histoires de la musique;* enfin Eschenburg, dans la traduction allemande qu'il a donnée en 1785, in-4°, de l'histoire de Burney, etc. Cette dernière notice est la plus complète et la plus détaillée. On y trouve la gravure du monument érigé en l'honneur d'Haendel dans l'église de Westminster. Indépendamment de ces hommages littéraires, les Anglais voulurent en 1784 célébrer la centenaire d'Haendel, par un jubilé qui dura quatre jours. Cinq cents musiciens, dirigés par le célèbre Cramer, furent réunis dans l'église de Westminster, et exécutèrent les compositions sacrées de ce maître. Cette pompe funèbre fut renouvelée en 1785; le nombre des musiciens était de six cent sept. On la célébra de nouveau en 1786; enfin, en 1787, le nombre des musiciens qu'on avait réunis était de

huit cents. La même année, un orchestre de trois cents musiciens exécuta à Berlin son *oratorio* du *Messie*. La collection des œuvres de Haendel a été publiée par souscription à Londres en 1786. On y distingue quarante-cinq opéras, dont les plus remarquables sont : *Agrippine*, *Renaud*, *Mutius Scévola*, *Alexandre et Scipion*, *Richard Ier*, *Partenope*, *Ariodant*, *Arminius*, *Bérénice;* vingt-six *oratorio*, dont le *Messie*, *Judas Macchabée*, *Moïse en Égypte*, *Saül*, *Samson*, *Josué*, *Salomon*, *Jephté*, *Hercule;* huit volumes de *Motets*, quatre de *Cantates*, et beaucoup d'autre musique d'église ; enfin des pièces d'orgue, de clavecin, des fugues qui sont regardées comme ouvrages classiques, et un certain nombre de *Sonates* pour divers instruments. D. L.

HÆNKE (Thadeo), naturaliste, né en 1761 à Kreibitz, district de Leitmeritz en Bohême, se prépara à la carrière des sciences, d'abord à l'université de Prague, puis à celle de Vienne, où il suivit surtout les leçons du botaniste Jacquin. On trouve dans les *Collectanea* de ce célèbre naturaliste les observations que le jeune Hænke fit en 1787 et 1788 pendant ses excursions dans les Alpes autrichiennes. Le désir d'étendre ses connaissances le détermina en 1789 à s'attacher, sur la recommandation de Jacquin, au service du gouvernement espagnol en qualité de botaniste, afin d'accompagner Malaspina dans son expédition autour du monde ; mais étant arrivé trop tard en Espagne, il s'embarqua à Cadix pour Montevideo et Buenos-Ayres, où il espérait trouver Malaspina. Son bâtiment fit naufrage à l'embouchure du Rio de la Plata. On raconte que Hænke se sauva à la nage, en mettant son Linnée et ses papiers sous sa coiffure. S'étant rendu au Chili par terre, en traversant les Cordilières, il rejoignit enfin l'expédition du capitaine Malaspina, et l'accompagna dans son voyage vers le nord le long des côtes de l'Amérique, jusqu'au détroit de Nootka, dans la Californie. Il revint par mer au port d'Acapulco, visita en détail le Mexique, s'embarqua de nouveau, et traversa la mer du Sud jusqu'aux îles Mariannes et Philippines. Il repassa ensuite par les îles de la Société en Amérique, et en 1794, il mit pied à terre au port de la Conception au Chili. On doit regretter que ses voyages n'aient été utiles à la science que par les plantes qu'il en a rapportées, que Hænke n'ait rédigé aucune relation de ses longues excursions dans des contrées alors très-peu fréquentées par les naturalistes, et que les circonstances l'aient contraint de laisser à d'autres le soin de publier ce que nous connaissons de ses travaux. Il s'établit définitivement en 1796 au Pérou, où il acheta une propriété à trente milles de la ville de Cochabamba, et vécut alternativement dans cette ville et dans sa terre, où il fit ouvrir et exploiter une mine d'argent. A Cochabamba, il organisa un jardin de botanique, et l'enrichit de plantes exotiques rapportées de ses voyages. Il écrivait à sa mère en Bohême, en lui envoyant des secours : « J'ai réussi à achever toutes mes en« treprises, et à m'acquitter des devoirs de ma « mission. Je reçois de la cour d'Espagne tout « l'appui que je puis désirer, et je jouis de l'es« time de tous les fonctionnaires de ces vastes « contrées; toutes les provinces veulent me pos« séder pour profiter de mes diverses connais« sances en physique, chimie, mathématiques et « histoire naturelle; j'ai instruit les habitants de « cette partie du monde dans une foule de notions « utiles qu'ils n'avaient reçues de personne encore « depuis la découverte de l'Amérique, et je suis « le premier qui les ait éclairés sur une quantité « de choses qu'ils ne connaissaient pas avant mon « arrivée. » Hænke ne renonçait pas au projet de revenir en Europe; mais la guerre qui éclata dans les colonies, et qui interrompit ses relations avec l'Allemagne, le força de rester dans sa propriété. On a peu de renseignements sur ses occupations scientifiques pendant cette guerre. En 1817, étant tombé malade, il demanda une des fioles qui étaient posées sur sa table. Son domestique, par mégarde, lui en donna une qui contenait un liquide corrosif violent; à peine en eut-il bu qu'il s'aperçut, par l'effet du breuvage, de cette fatale méprise, mais il était trop tard : il mourut quelques minutes après. Il avait légué son argent à sa famille, et ses collections de botanique à sa patrie. Il n'en est arrivé qu'une partie; elle a été réunie au musée national de Prague. C'est d'après ces plantes et les indications que Hænke y avait jointes qu'a été publié, par les soins de quelques botanistes, le recueil intitulé *Reliquiæ Hænkeanæ, seu descriptiones et icones plantarum quas in America merid. et boreali, in insulis Philippinis et Mariannis collegit Th. Hænke*, Prague, 1825, in-fol., fascicul. I, avec 12 pl. En tête de ce recueil, qui ne paraît pas avoir été continué, se trouve une notice sur ce naturaliste, lue par le comte de Sternberg, à la séance publique du musée de Prague. Elle a été reproduite en grande partie dans le tome 1er du journal allemand de botanique *Linnæa*. Azara (*voy.* ce nom) a publié de Thadeo Hænke (*Voyages dans l'Amérique méridionale*, t. 2) une *Introduction à l'Histoire naturelle de la province de Cochabamba*. Cet écrit de 150 pages in-8°, qui porte la date du 15 février 1799, n'est qu'une description abrégée des substances minérales, végétales et animales susceptibles de fournir des matières premières à la médecine, aux arts et à l'industrie. Dans l'impossibilité où il se trouvait de l'imprimer, Hænke en tira plusieurs copies manuscrites, dont il fit hommage au régent, au tribunal du consulat et à quelques amis. Il parvint ainsi entre les mains de Azara, qui s'excuse de le publier sans le consentement préalable de l'auteur, parce qu'il se rapporte à des contrées voisines de celles qu'il a décrites lui-même. On trouve encore, à la suite d'un ouvrage intéressant dû à une plume améri-

caine (1), le travail suivant de Hænke : *Memoria sobre los rios navegables que fluyen al Marañon, procedentes de las Cordilleras del Perú y Bolivia.* Ce mémoire, daté de Cochabamba (20 avril 1799), est adressé, sur sa demande, au gouverneur intendant de la province, D. Francisco de Viedma. Le botaniste pensionné de Sa Majesté Catholique y prend le titre de membre des Académies des sciences de Vienne et de Prague. Quant aux livres, manuscrits et curiosités que Hænke avait destinés à l'Europe, ils paraissent s'être égarés avec le reste de ses collections de plantes. D-G et A. D-M-Y.

HAER (Ter.). *Voyez* Harius.

HÆX ou HÆCX (David), orientaliste, né vers 1595 à Anvers, était fils d'un riche négociant. Ayant achevé ses études sous les jésuites, il embrassa l'état ecclésiastique et se rendit à Rome dans le dessein de perfectionner ses connaissances par la fréquentation des savants. Les talents du jeune Hæx lui méritèrent la bienveillance de plusieurs prélats. Il devint camérier du pape Urbain VIII, et ce pontife, à la première occasion, s'empressa de lui conférer un canonicat de la cathédrale de Cambrai; mais l'université de Louvain, en vertu de ses priviléges, avait déjà conféré le même canonicat à Guillaume Van de Velde, l'un de ses membres. Cette double nomination entraîna un procès que le sénat de Malines décida contre Hæx. Dès lors il abandonna le projet qu'il avait formé de revenir dans les Pays-Bas, et l'on conjecture qu'il passa le reste de sa vie à Rome, mais on ignore la date de sa mort (2). Le seul ouvrage que l'on connaisse de lui est le *Dictionarium malaico-latinum et latino-malaicum*, Rome, de l'imprimerie de la propagande, 1631, in-4°. Ce petit volume est assez rare. Dans la dédicace au cardinal Barberini, Hæx déclare qu'il a traduit ce dictionnaire du hollandais. Ainsi c'est par erreur que Paquot, dans ses *Mémoires littéraires*, t. 2, p. 539, dit que ce dictionnaire étant fort utile aux Hollandais pour l'usage de leurs colonies, ils l'ont traduit dans leur langue, Batavia, 1707, in-4°. Ce n'est ici que la réimpression d'un ouvrage qu'ils possédaient depuis longtemps. Hæx est l'éditeur de la *traduction latine*, par Schott, des *Lettres* de St-Isidore de Péluse, Rome, 1629, in-8°. W—s.

HAFEDH ou HAFETH Ledin-Allah (Aboul Maïmoun Abd-el-Medjid), onzième khalife de la dynastie des Fathémides, et le huitième en Égypte, succéda, l'an de l'hégire 524 (de J.-C. 1130), à son cousin germain Amyr, mort sans postérité; mais il ne fut d'abord reconnu qu'en qualité de régent, et ne reçut le titre de khalife qu'après qu'une des femmes d'Amyr eut donné naissance à un enfant posthume de sexe féminin. Hafedh mit en liberté Abou-Aly-Ahmed, et lui conféra la charge de vizir que son père Afdal et son aïeul Bedr-al-Djemaly (*voy.* ce nom) avaient exercée avec autant de gloire que de talent. Mais l'ingrat Ahmed, qui n'avait hérité que de l'ambition de ses ancêtres, ne se borna pas à traiter durement son souverain, son bienfaiteur, et à le tenir en charte privée; il poussa l'audace jusqu'à l'acte de rébellion le plus hostile chez les musulmans. Il substitua son nom à celui du khalife dans la *Khotbah* ou prière publique, dont il changea même la formule. Devenu odieux aux partisans des Fathemides, il fut assassiné par ses esclaves en 1132. Hafedh, délivré de sa captivité, recouvra aussi les meubles les plus précieux de son palais, lorsqu'on eut démoli celui de l'insolent vizir, et après la mort du successeur qu'il lui avait donné, il confia les sceaux de l'État à son héritier présomptif, son propre fils Haçan. Mais le jeune prince, abusant de son autorité, se rendit si odieux par ses injustices, ses exactions, sa tyrannie et ses mœurs dissolues, qu'une conspiration se trama contre lui et son père. Hafedh prévint le danger qui les menaçait en faisant empoisonner son fils (1135). Tadj-ed-Daulah-Bahram, illustre Arménien et homme de mérite, fut nommé vizir; mais, comme il était chrétien, on l'accusa bientôt de favoriser ses coreligionnaires et de leur distribuer les premiers emplois. Les musulmans fanatiques et mécontents, ayant à leur tête l'ambitieux Redhwan, prirent les armes en 1137, et portant le Coran attaché au bout de leurs lances, ils investirent le palais du khalife en demandant la déposition de Bahram. Ce ministre, afin de prévenir l'effusion du sang, sortit du Caire avec l'élite de ses troupes arméniennes, et se retira dans la haute Égypte, où son frère Yasal était gouverneur de la ville et de la province de Kous. Mais les habitants gagnés par Redhwan ayant massacré Yasal et fermé leurs portes à Bahram, celui-ci, abandonné par ses soldats, se retira dans un monastère. Redhwan, que le khalife avait été forcé de nommer vizir, respecta l'asile de son infortuné rival, mais il se dédommagea de cet accomplissement d'un devoir prescrit par l'islamisme, en faisant porter tout le poids de sa vengeance sur les chrétiens du Caire, en livrant au pillage et à la destruction leurs maisons et leurs églises, en les excluant de toutes charges civiles et militaires, en les accablant ainsi que les juifs de taxes exorbitantes, et en leur imposant un costume particulier. Hafedh, soit par crainte, soit par ironie, conféra à Redhwan le titre, jusqu'alors inusité en Égypte, de *Melek* (roi), que l'insolent ministre accepta sans scrupule. Les vexations du vizir soulevèrent enfin les Coptes. Forcé en 1141 de se réfugier en Syrie, il en revint avec des troupes et remporta d'abord quelques avantages; puis, vaincu complétement, il se sauva dans le palais du khalife, qui, l'ayant pris sous sa protection, sans le rétablir dans ses

(1) *Noticias históricas y descriptivas sobre el gran pais del Chaco y Rio Bermejo*, par José Arenales, Buenos-Ayres, 1833, in-8°.

(2) En la fixant au 5 février 1656, dans la *Biblioth. Belgica*, Foppens a confondu David Hæx avec son parent Salomon Hæx, chanoine et trésorier du chapitre d'Anvers.

dignités, fit rentrer les chrétiens dans leurs biens et dans leurs priviléges. L'évasion de Redhwan (1146) et sa retraite à Fostat, où il périt dans une sédition de ses partisans, rendit à Hafedh toute son autorité. Pour ne plus s'exposer au risque de la perdre en la confiant à des ministres toujours tentés d'en abuser, il gouverna sans vizir et se contenta de rappeler le vertueux Bahram, qui ne lui refusa pas ses conseils. Hafedh cassa toutes les ordonnances de Redhwan contre les chrétiens. Trompé néanmoins par de faux rapports, il fit périr deux des principaux; mais, deux ans après, il condamna à mort les calomniateurs. Monarque faible dans la vertu comme dans le crime, il mourut en 1150, dans la 77e année de son âge et la vingtième de son règne, et eut pour successeur son fils Dhafer. A—T.

HAFFNER (Henri), peintre de perspective, naquit à Bologne en 1640, d'un soldat de la garde suisse du sénat. Son père, lui voyant des dispositions pour la peinture, le laissa maître de suivre son goût pour les arts. Henri, après avoir reçu avec fruit des leçons à Bologne, vint à Savone, où il fut employé à peindre les ornements de l'église du St-Esprit, et ceux d'un salon où Guidobono dessina les figures (*voy.* Guidobono). Henri Haffner, appelé à Gênes, entreprit les travaux ordonnés dans le palais Brignole. Cette fois, les figures furent faites par Piola et par Grégoire de' Ferrari. Revenu à Bologne, Henri y travailla encore plusieurs années, et mourut en 1702. Il fut enterré avec pompe dans l'église des Célestins. — Haffner (Ant.), frère du précédent, également né à Bologne, et peintre de perspective, demeura longtemps à Gênes. Il y peignit les fresques fameuses de l'église de St-Luc, et celles du presbytère des Pères de la congrégation de Lucques. Ses ornements à Ste-Marie du Refuge sont d'une telle délicatesse, qu'on les regarde comme un des meilleurs ouvrages de ce genre. Antoine se hasarda aussi à composer des figures, et laissa pour l'école des orphelins un tableau de sa main représentant la Vierge, l'enfant Jésus, et les portraits de deux orphelins de la maison. En 1704 il fut chargé de peindre la chapelle de St-François de Sales, dans l'église de St-Philippe-Néri. Le père Garbarino, préfet de la congrégation, invita même Antoine à prendre un appartement dans le couvent, jusqu'à ce qu'il eût fini son travail, et à manger à la même table que les religieux. Il résulta du commerce habituel que ce peintre entretint avec eux, et du soin qu'ils mirent tous à lui être agréables, qu'il conçut bientôt du goût pour la vie tranquille de ces frères : il demanda l'habit avec instance, et l'obtint, mais avec l'exemption de tous les emplois qu'on donnait aux autres religieux. Dès ce moment, Antoine ne pensa plus qu'à embellir l'église de St-Philippe. L'élégance et la vérité du dessin, l'harmonie et la suavité des teintes, la fraîcheur des compositions, lui attirèrent un grand nombre d'admirateurs. Bien différent du peintre Bernard Strozzi, dit le *Prete genovese* (*voy.* Strozzi), qui, ayant fait profession dans le couvent des capucins de Gênes, avait ensuite cherché tous les moyens de s'enfuir et de s'affranchir de ses devoirs, Antoine Haffner crut et prouva que la vie monastique pouvait s'allier avec les travaux de la peinture. Le grand-duc Jean Gaston écrivit au P. Haffner pour le prier d'entreprendre les ornements de l'autel à construire dans la chapelle des tombeaux des Médicis, et à son arrivée à Florence, il le combla d'honneurs et de richesses. Antoine Haffner mourut en 1732, et laissa sa fortune, que les bienfaits toujours renouvelés de Gaston avaient rendue considérable, au Conservatoire de Notre-Dame de la Miséricorde, qui suivait les règles de St-Philippe-Néri. A—D.

HAFIZ (Mohammed-Chems-Èddyn), l'un des plus célèbres et des plus aimables poëtes de la Perse, naquit à Chyrâz au commencement du 8e siècle de l'hégire, et du 14e de l'ère vulgaire, sous la dynastie des Modhafféryens, qui avaient momentanément divisé le beau royaume de Perse en quatre parts. Admis de bonne heure dans un collége fondé par le vizir Hâdjy-Couwâm, il se livra particulièrement à l'étude de la théologie et de la jurisprudence, sciences qui, d'après les principes de la religion musulmane, ont une intime analogie. Son surnom (Hâfiz) indique qu'il possédait tout le Corân. On attribue sa vocation poétique à une aventure digne de figurer dans les *Mille et une nuits*, recueil originaire de la Perse, comme nous l'avons remarqué ailleurs. Au reste, ce fut aux visites assidues qu'il fit au *vieillard Vert*, à dix-huit lieues de Chyrâz, qu'il dut non-seulement le talent de composer de beaux vers, mais encore la connaissance d'une ravissante beauté nommée Chakhi-Nebât (morceau de sucre) : il fut auprès d'elle le rival du souverain de Chyrâz, et le rival heureux; car nous avons tout lieu de croire qu'il obtint la main de cette jeune Chyrâzienne, qui lui inspira tout à la fois la plus vive passion et des vers aussi tendres qu'harmonieux. Mais l'inflexible destin lui arracha des mains la coupe du bonheur. La compagne qu'il s'était choisie méritait un sort plus heureux encore que celui dont elle jouissait auprès de son époux. « Elle prit, dit-il, son élan vers la société des « êtres célestes, dont elle tirait son origine. » C'est à peu près dans les mêmes termes que le poëte mélancolique de Vaucluse déplorait la perte de l'incomparable Laure. Comment l'amour à la fois légitime et passionné, exprimé par d'aussi tendres regrets, a-t-il pu faire place aux déplorables écarts de la passion la plus dépravée? C'est une question que nous soumettons aux philosophes qui observent et étudient les nombreuses inconséquences de l'esprit humain. Quelle que soit la divergence de leurs systèmes, ils penseront certainement que les beaux vers consacrés au jeune Bathylle, au bel Alexis, et à la noire

moustache du jeune Tatâr de Chyrâz, ne justifieront jamais Anacréon, Virgile, ni Hâfiz, aux yeux des lecteurs pudiques, fussent-ils même musulmans. Ces derniers sont peut-être encore plus scandalisés du goût de notre poëte pour le vin de Chyrâz. Ils ne peuvent lui pardonner ses nombreux vers à la louange de cette liqueur, qu'il nomme sans détour ni périphrase. « Du vin « à la main, dit-il, des fleurs sur mon sein, et ma « maîtresse docile à mes désirs ! » Le joyeux vieillard de Téos n'avait pas plus d'abandon ni de volupté : il est vrai que le jus de la vigne ne lui était pas défendu par sa religion. Hâfiz tenait si peu à la sienne, qu'on l'a soupçonné d'être chrétien au fond de l'âme, et d'avoir fait dans ses vers l'éloge tacite de cette religion, indulgente pour l'usage du vin, qu'il préférait sans scrupule à l'eau du Kaauzer (c'est le fleuve du paradis musulman). Ajoutons que les coteaux de Chyrâz ne le cèdent en rien à ceux de l'Archipel, et que les Guèbres et les Arméniens ne manquent pas de talents pour les exploiter. Que de motifs pour *rompre la pénitence*, suivant l'expression de Hâfiz, qui traitait avec une égale légèreté la religion et la fortune ! « Échanson, s'écrie-t-il, apporte ce qui « reste de vin; car dans le paradis nous ne trou- « verons pas le ruisseau de Rokn-Abâd, ni les « bosquets de Mossellâ. » Et ailleurs, il se vante d'être pauvre, parce que « la pauvreté est com- « pagne des talents. » Cependant plusieurs souverains l'appelèrent vainement à leur cour; après être allé jusqu'au port d'Hormouz pour passer dans l'Inde, il revint à Chyrâz ; il ne céda réellement qu'aux instances souvent réitérées du prince d'Yezd, et n'en reçut aucun présent. Les plaintes qu'il laisse échapper à ce sujet doivent être attribuées à l'amour-propre blessé, plutôt qu'à l'avidité déçue, et Hâfiz jura de ne plus quitter sa chère ville natale. Quand cette ville tomba au pouvoir des Moghols, le 1er de dhoul-hedjah 789 (le 21 décembre 1387), Tymour-lenk, plus connu sous le nom de *Tamerlan* (*voy.* TYMOUR), fit venir le poëte de Chyrâz, et lui reprocha d'avoir, dans ses vers, promis de donner Samarcand et Bokhârâ, résidences du conquérant, à un mignon, pour prix de ses faveurs. « Ce sont ces généro- « sités-là qui m'ont rendu aussi pauvre que je le « suis, » répondit Hâfiz sans se déconcerter. Quoique les biographes orientaux varient entre eux de 791 à 795 touchant l'époque de la mort de notre poëte, nous croyons pouvoir fixer cet événement à l'an 791 de l'hégire (1389 de J.-C.), d'après Daulet-Châh, et une inscription à demi énigmatique placé esur son tombeau. Ce monument, décrit par la Valle, Chardin, le Bruyn, etc., dessiné par Kaempfer (*Amœnitates exoticæ*, p. 301), et dont on trouve une jolie gravure dans le deuxième volume de la *Collection portative de voyages, traduits de différentes langues orientales*, etc., a été élevé par Mémâï, instituteur d'Aboul-Câcem-Bâbour, sultan de Chyrâz, à l'époque de la mort du poëte; il est situé dans le Mossellâ, ou oratoire champêtre, voisin de Chyrâz, non loin du délicieux ruisseau de Rokn-Abâd, si souvent célébré, ainsi que le Mossellâ même, dans les *Odes* de l'Anacréon persan. C'est le rendez-vous de la jeunesse des environs de Chyrâz, qui vient là chanter les vers de Hâfiz, et boire du vin. Des dévots ont demandé en mourant la grâce d'être enterrés auprès de celui à qui l'on avait contesté le droit d'obtenir une sépulture. Les docteurs et les mollâs (ou prêtres) de Chyrâz firent en effet les plus grandes difficultés pour rendre les derniers devoirs à notre poëte, qu'ils accusaient d'être incrédule, et même chrétien. Ses amis obtinrent que l'on tirerait au moins un augure pris au hasard dans ses odes : on tomba successivement sur deux passages où le poëte avoue franchement ses fautes, et pourtant se garantit à lui-même le paradis. Ces passages, amenés par le sort, parurent décisifs, et les honneurs de la sépulture furent décernés sans difficulté à un poëte évidemment prédestiné. Et même dès lors on regarda ses vers les plus licencieux et les plus passionnés comme inspirés par l'amour divin : les pieux musulmans les lisent encore pour s'exciter à la piété; ce sont pour eux des prières sublimes adressées à l'Être suprême, dans un langage mystique (*liçân ghaïb*). C'est dans ce sens que sont écrits les commentaires de Férydoun, de Souroury, de Soudy, de Laméy, etc., qui se sont chargés non-seulement d'aplanir les difficultés grammaticales et d'expliquer le sens propre, mais encore de découvrir les allégories, fort détournées en effet, des odes qui composent le *Dyvân* (recueil) de Hâfiz, dans lequel ces odes sont rangées suivant l'ordre alphabétique de leur rime (la même rime étant invariable dans le cours de chaque ode). Ce *dyvân* a été rédigé après la mort de l'auteur par Séid-Câcem-Anvâry, auteur de l'*Enys ûl âdchiqyn* (le confident des amants) : il est composé, suivant les meilleurs manuscrits, de cinq cent soixante et onze odes, ou *ghazel;* l'on n'en trouve pourtant que cinq cent cinquante-sept, et sept *cassydéh* ou élégies, dans l'édition complète, purement persane, publiée à Calcutta en 1791, 1 vol. in-fol. Le premier orientaliste qui se soit exercé sur les poésies de Hâfiz est le savant et célèbre docteur Hyde. Il traduisit la première *ghazel* de Hâfiz, en latin, avec le commentaire turc de Férydoun. Cet essai a été imprimé dans le deuxième volume de son *Syntagma dissertationum* (*voy.* HYDE); et la même ode a été traduite et insérée avec un commentaire grammatical, par Meninski, dans les deux éditions de sa *Grammatica turcica* (*voy.* MENINSKI). Vers la même époque, d'Herbelot composait, d'après les biographes persans, une courte notice sur la vie de Hâfiz, et traduisait quelques fragments de ses odes insérées dans sa *Bibliothèque orientale*, Paris, 1697, in-fol. (*voy.* HERBELOT). Depuis près de quatre-vingts ans, le nom du poëte persan sem-

blait condamné à l'oubli en Europe, lorsque deux orientalistes, inconnus jusqu'alors, M. le baron de Rewusky, ancien ambassadeur d'Autriche à Constantinople, et W. Jones, membre de l'université d'Oxford, à peine âgé de vingt ans, débutèrent dans la carrière des lettres par un travail sur Hâfiz, qui décelait dans tous deux une connaissance approfondie de la langue et de la littérature persanes et turques, un goût épuré et un vrai talent poétique. Le savant diplomate publia, sans se nommer, l'ouvrage suivant : *Specimen poeseos asiaticæ, sive..... Haphyzi ghazelæ sive odæ sexdecim ex initio Dyvani depromptæ*, etc., Vienne, 1771, in-12. Quoique le titre annonce seize odes, le volume n'en renferme que quinze, dont quatorze avec une traduction en vers latins, en regard du texte persan, une traduction littérale du texte persan et du commentaire turc de Soudy, et une glose grammaticale : la quinzième ode est seulement traduite en vers latins, en regard du texte original. L'élégant traducteur a placé à la tête de l'ouvrage des détails sur Hâfiz, sur l'histoire de Perse du temps de ce poëte, et un traité excellent et absolument neuf sur les recueils de poésie nommés *Dyvân*, ainsi que sur les *ghazel* (odes ou chansons). Ce précieux opuscule devint bientôt si rare, que M. J. Richardson, connu ensuite par son beau dictionnaire persan, entreprit de le traduire en anglais, et le publia sous ce titre à Londres, en 1774 : *A specimen of persian poetry or Odes of Hafiz, with an English translation and paraphrase, chiefly from the Specimen poeseos asiaticæ of baron Rewuski.* Ce petit volume in-4° est aussi très-rare. Le jeune W. Jones s'occupait de Hâfiz à Londres, comme faisait le baron de Rewuski à Vienne, et cette communauté de travail établit entre eux une amitié intime. M. Jones publia dès 1770, à la suite de sa traduction française de l'*Histoire de Nâdir-Châh*, un traité de la poésie asiatique, une traduction en prose et en vers de dix odes de Hâfiz, dont il donna ensuite le texte avec une version latine, dans son *Poeseos asiaticæ commentariorum libri sex*, Londres, 1774, in-8°; Leipsick, 1777, in-8°. On retrouve deux de ces odes dans les éditions anglaises et dans l'édition française de sa grammaire persane. Il en traduisit une autre, avec des observations fort curieuses sur Hâfiz, dans son *Traité de la poésie mystique des Persans et des Hindous*, t. 3 des *Asiatic Researches* (ou *Mémoires de la société asiatique de Calcutta*). Un orientaliste trop peu connu, et distingué surtout par sa modestie, M. Nott, a traduit en beaux vers anglais, et publié avec le texte persan et des notes très-intéressantes, dix-sept odes sous le titre de *Select odes from the persian poet Hafiz translated*, etc., Londres, 1787, in-4°. L'estimable savant M. Haddon-Hindley a donné à Londres, en 1800, dix odes, avec une paraphrase en prose et en vers anglais, sous ce titre : *Persian lyrics, or scattered poems from the diwani Hafiz, with a catalogue of the works of Hafez*, etc., in-4°. Plusieurs des odes de notre poëte, les unes déjà publiées, les autres inédites, ont été insérées dans différents recueils, savoir : une dans le tome 1er, et trois avec une traduction anglaise dans le tome 2 de l'*Asiatic Miscellany*, Calcutta, 1785-86, in-4°. Trente-neuf sans traduction, dans le *Neue arabische anthologie*, de M. Gunther Wahl, Leipsick, 1791. Six, réimprimées dans le *Persian interpreter* de Moses, Londres, 1792. Quelques fragments, dans le *Persian Miscellany*, de M. Ouseley, Londres, 1795, in-4°. Quinze, dans les *Oriental collections* du même savant, Londres, 1797-1800, 3 vol. in-4°. Vingt-quatre, réimprimées dans les *Flowers of persian poetry*, de M. Rousseau, Londres, 1801. La *Vie* de Hâfiz, qui fait partie du *Tezkérét ûlchôârâ*, ou *Biographie des poëtes persans*, par Daulet-Châh, a été imprimée avec une version latine dans la *Chrestomathia persica* de M. Wilken, Leipsick, 1805, et se trouve dans l'extrait de cette biographie que Sylvestre de Sacy a inséré dans le tome 4 des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*. C'est d'après le *Tezkérét ûlchôârâ*, différents commentaires de Hâfiz et des histoires modernes, qu'a été composée la notice en persan qu'on lit au commencement de l'édition assez peu exacte des œuvres complètes de Hâfiz, entièrement en persan, imprimée à Calcutta en 1791, 1 vol. in-fol., déjà citée, et dont l'auteur de cet article possédait le seul exemplaire qui ait passé en France. Dans la notice dont il s'agit, on s'est principalement attaché à justifier Hâfiz des inculpations trop fondées dont ce poëte est l'objet, à allégoriser et spiritualiser les idées et les expressions plus qu'érotiques consignées dans ses odes; enfin à rapporter les principaux présages tirés de son *Dyvân*. Thâhmas-Couly-Khân surtout a, dans plusieurs circonstances, employé ce moyen très-puissant sur l'esprit des musulmans en général, et principalement sur celui de leurs soldats. L'estimable et savant voyageur M. Scott-Waring a donné une bonne analyse du *Dyvân* de Hâfiz, différents extraits de ses odes en persan et en anglais dans le cinquième chapitre du *Tour to Scheeraz*, publié à Bombay en octobre 1804, in-4°, et réimprimé à Londres, très-incorrectement quant aux passages persans, en 1807, sous le même format. Cet ouvrage offre en outre des détails non moins étendus qu'intéressants sur Ferdoucy et sur son *Châh nâméh*. — Plusieurs autres poëtes, aussi obscurs que celui-ci est célèbre, ont porté le surnom de *Hâfiz;* un d'eux, surnommé *Hâlwâdjy* (le confiseur), florissait sous le règne du sultan Châh-Rokh, fils et successeur de Tamerlan sur le trône de Perse. — Un autre, surnommé aussi *Adjem êl Roumy*, est auteur d'un ouvrage intitulé *Erdjâ ûl îlm*. — Enfin Hafiz de Tauryz, surnommé *Tatacdjy*, est auteur d'une *ghazel* qu'on n'a pas jugée indigne d'appartenir au poëte de Chyrâz. Un certain critique la lui attribue. — Hafiz est encore le surnom de *Nour éd-*

dyn Louthf ûllah âl Bourzâwy, de Bourouçah (ou Pruse), qui écrivit en langue persane une histoire universelle des peuples qui habitent les quatre régions ou points cardinaux de la terre. Cette histoire, qui porte le double titre de *Zoubdét ûl-Téwârykh* (crème des histoires), ou *Tarykhi Hâfiz-Abrou* (Annales de Hâfiz-Abrou) (1), commence à la création du monde, et se termine à l'an 829 de l'hégire (1425 de J.-C.), c'est-à-dire à l'époque à laquelle vivait l'auteur, qui mourut en 834 (1430-31). Nous terminerons cet article en observant que le mot *Hâfiz* est la prononciation persane de l'arabe *Hâfedh* (conservateur, gardien), et, par excellence, comme on l'a dit de Hâfiz, celui qui sait tout le Corân par cœur. C'est enfin le surnom de plusieurs écrivains arabes, mais trop peu importants pour trouver place ici. L-s.

HAGEAU (Amable), inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées, naquit en 1756 à Anguilcourt-du-Sart (Aisne). Ses parents, paysans sans fortune et chargés d'une nombreuse famille, ne purent lui donner que l'instruction la plus élémentaire. A peine avait-il atteint l'âge de quinze ans, que son père lui mettant une pièce d'or dans la main lui dit : *J'ai fait pour vous tout ce que me permettent mes ressources ; regardez bien cette maison avant de la quitter, et n'y rentrez que pour y vivre du produit de votre travail.* L'enfant alla rejoindre à Soissons un frère aîné, par les soins duquel il fut successivement placé dans plusieurs administrations, et où, tout en faisant face à ses besoins, il trouva le moyen d'agrandir, par des études opiniâtres, le cercle si rétréci de ses connaissances. Mais cette ville n'offrant bientôt plus assez de ressources à son ardeur de s'instruire, il se rendit à Paris muni de quelques lettres de recommandation pour des hommes en place, fut employé par eux, et put dans ses moments de loisir continuer l'étude des mathématiques. Il suivit les cours du célèbre Mauduit, qui ne tarda pas à le distinguer parmi ses élèves, et devint pour lui un protecteur zélé. Sur la recommandation de cet homme de bien, Hageau fut accueilli par l'illustre Perronet, et travailla dans les bureaux du grand ingénieur, qui l'envoya au canal du Nivernais dont on allait commencer les travaux, et où il remplit d'abord les fonctions de sous-ingénieur. En 1784, il reçut le brevet d'ingénieur, et fit construire, sur une assez grande longueur, le percement de la Collancelle, ouvrage difficile, et qui, interrompu par la révolution, se maintint pendant trente ans dans un admirable état de conservation. Il dressa ensuite les projets du canal du Nivernais et resta attaché jusqu'en 1803 tant à ce service qu'à celui des routes du département de la Nièvre. La suspension des travaux sous la république lui permit de se livrer à des recherches sur l'écoulement des eaux dont il adressa les résultats au célèbre Gauthey (*voy.* ce nom). Cet inspecteur général, y trouvant les preuves d'un talent digne d'être employé dans des opérations plus importantes, fit attacher Hageau à l'arrondissement de Dôle, comprenant la navigation du Doubs, et surtout la construction de l'écluse de Dôle, qui en raison des difficultés du terrain et des fautes déjà commises exigeait pour son achèvement une grande habileté. Hageau justifia pleinement cette confiance ; il rédigea, sur les procédés employés dans la fondation de cette écluse, un excellent mémoire qui fait partie de la collection de l'école des ponts et chaussées. En 1805, il fut récompensé de ses services par le grade d'ingénieur en chef, et, en cette qualité, chargé du canal de la Meuse au Rhin, dont l'exécution venait d'être ordonnée par un décret impérial. Ce canal devait s'étendre, sur une longueur de treize lieues, entre Venloo et Neuss. Pour être plus à même de profiter des succès et des fautes de ses devanciers, Hageau alla d'abord, accompagné de deux ingénieurs, visiter les canaux de la Hollande ; et, dans un mémoire adressé à l'administration des ponts et chaussées, il rendit compte des principaux ouvrages hydrauliques de ce pays. Ensuite, dans moins d'une année, le projet général fut terminé, et reçut de la part du conseil des ponts et chaussées l'accueil le plus flatteur. Les travaux furent également conduits avec une grande activité, et ils étaient déjà exécutés pour plus de moitié, lorsqu'au commencement de 1811 le gouvernement jugea à propos de les abandonner. Hageau fut alors chargé du département de Jemmapes, où des opérations importantes réclamaient aussi la présence d'un ingénieur habile. Sur ce nouveau théâtre la grande activité dont il avait fait preuve ne se démentit pas : en dix mois les projets du canal de Charleroi, ceux de la route de Binch à Charleroi, et plusieurs projets d'ouvrages d'art pour le canal de Mons à Condé, alors en exécution, furent rédigés et approuvés. De nombreux travaux furent encore exécutés, et cette fois, au bout de six années seulement d'exercice dans les fonctions d'ingénieur en chef, il fut nommé inspecteur divisionnaire et adjoint à l'inspection des départements au delà des Alpes. Revenu en France lors des désastres de 1814, Hageau fut chargé, pendant une année, de la direction du canal du Rhône au Rhin ; d'où, à sa demande, il passa à l'inspection de la neuvième division des ponts et chaussées. En 1818, M. Molé, alors directeur général des ponts et chaussées, jugea indispensable de porter remède au désordre qui, depuis plusieurs années, existait dans le service des canaux et des eaux de Paris. Pour cela, l'impulsion d'un homme à la fois probe, actif et laborieux était nécessaire. Les travaux du canal de l'Ourcq, qui jusque-là avaient été loin de donner des résultats satisfaisants (*voy.* Girard), l'achèvement du canal St-Denis, les projets à terminer du canal St-Martin demandaient en outre

(1) Ce dernier mot signifie *chef, prince, premier.*

la direction d'un habile ingénieur ; Hageau fut choisi pour ce service important, et il le dirigea pendant les années 1818 et 1819, jusqu'au moment où les choses ayant été remises sur un bon pied, grâce à son zèle éclairé, et la concession des canaux de St-Denis et de St-Martin ayant été faite à une compagnie, la direction des services réunis des canaux et des eaux de Paris se trouva supprimée. C'est en 1819 que, pour remplir la lacune que l'absence d'un traité pratique sur la construction des canaux laissait dans les bases de l'instruction des ingénieurs, il publia *la Description du canal de la Meuse au Rhin*, Paris, in-4°, ouvrage important, très-favorablement accueilli par le corps royal des ponts et chaussées, et qui a souvent été donné en prix aux élèves. Hageau fut rendu en 1820 à la neuvième inspection des ponts et chaussées, et cette même année il proposa la reprise des travaux du canal du Nivernais, depuis longtemps abandonnés, et présenta à l'appui un mémoire et un avant-projet des ouvrages restant à faire. Deux ans plus tard ce travail servit de base à la loi qui décida l'achèvement du canal, et l'ingénieur qui l'avait provoqué fut chargé de la direction ; il conserva, en outre, l'inspection de la neuvième division. En 1824 cette direction fut supprimée, et Hageau n'eut plus à s'occuper du canal du Nivernais; il en ressentit un déplaisir d'autant plus vif, qu'à cette œuvre s'attachait un intérêt d'affection, lié aux souvenirs de ses premiers essais. Il ne s'occupa plus dès lors que de l'inspection qui déjà lui était confiée dans le midi de la France et des travaux du conseil des ponts et chaussées dont il était membre. A sa demande, de nombreux et importants perfectionnements furent apportés aux ouvrages du canal des deux mers, où l'art était resté longtemps stationnaire. L'amélioration des routes dans sa division n'excitait pas à un moindre degré sa sollicitude ; il les avait trouvées en fort mauvais état, et grâce à sa vigilante surveillance, au bout de quelques années on put citer ces routes pour exemples entre celles de France. Fort d'un tel succès, lorsque, en 1827, le gouvernement nomma la grande commission chargée de rechercher les causes de la dégradation des routes, et de proposer les moyens d'y remédier, Hageau crut devoir apporter son tribut de lumière à la discussion qui allait s'ouvrir. En conséquence il adressa à la direction des ponts et chaussées un mémoire dans lequel, après avoir exposé les résultats favorables obtenus sur la plupart des routes de sa division, il traitait d'une manière lucide et complète les questions en ce moment soumises à l'examen. Les moyens qu'il proposa, et qui déjà lui avaient si bien réussi, sont, à peu d'exceptions près, ceux que plusieurs ingénieurs ont depuis signalés et que l'administration reconnaît aujourd'hui comme les meilleurs. Les inventions récemment naturalisées en France et importées d'abord par des hommes étrangers à l'administration des ponts et chaussées, telles que les ponts suspendus et les chemins de fer, trouvèrent en lui, à leur début, un appui franc et désintéressé. Au moment où, après une carrière si bien remplie, il allait prendre sa retraite en 1830, il reçut la lettre d'avis de sa radiation du cadre d'activité pendant qu'il était occupé de sa dernière inspection annuelle. Hageau se retira dans le pays témoin de ses premiers succès. L'homme pour qui l'exercice de son état avait été une véritable passion, et qui, même dans le moment de la plus grande capacité de travail, y avait dévoué tout son temps, ne put à soixante-quatorze ans se créer de nouvelles occupations ; il dépérit rapidement sous le poids de l'inaction, et mourut à Clamecy le 12 septembre 1836. Les ingénieurs du canal du Nivernais assistèrent à ses funérailles, et l'ingénieur en chef Poirée lui rendit sur sa tombe un dernier hommage. D-N-L.

HAGEDORN (Frédéric de), un des meilleurs poëtes allemands, naquit le 23 avril 1708 à Hambourg, où son père était résident du roi de Danemarck auprès du cercle de basse Saxe. Confié aux maîtres les plus habiles, il montra de bonne heure des dispositions pour la poésie, et la prédilection de son père pour les lettres, sa collection assez considérable des meilleurs ouvrages français, et la réunion, qui avait lieu dans sa maison, des poëtes alors les plus goûtés en Allemagne, tels que Hanold, Teind, Amthor, Wernike et Richey, contribuèrent beaucoup au développement des talents du jeune poëte. Mais il avait à peine quinze ans lorsque ce respectable père lui fut ravi. Des malheurs de toute espèce avaient, pendant les cinq dernières années de sa vie, dérangé totalement la fortune d'Hagedorn le père; et il ne laissa pour héritage à ses enfants qu'une excellente éducation, le souvenir des richesses dont il avait joui, et ses vertus pour modèle. Malgré la gêne où se trouva sa veuve, elle s'acquitta de tous les devoirs d'une bonne mère : Frédéric Hagedorn fut envoyé au gymnase de Hambourg, où il profita des leçons de J.-A. Fabricius et de Wolf. Dès cette époque parurent ses premiers essais politiques dans le *Patriote hambourgeois*, journal hebdomadaire très-estimé en Allemagne. Il s'appliqua surtout à l'étude des anciens et des langues modernes ; son goût pour la poésie l'engagea même à composer quelques petits poëmes en français et en italien. Après avoir étudié le droit à Iéna pendant trois ans, il revint à Hambourg en 1729, et partit peu de temps après pour Londres. L'ambassadeur danois dans cette cour, le baron de Soehlenthal, l'accueillit et en fit son secrétaire particulier. Sa conduite et ses connaissances lui procurèrent beaucoup d'amis en Angleterre. Il se familiarisa si bien avec la langue et la littérature de ce pays, qu'il y publia, pendant son séjour, deux petits ouvrages en anglais. Le ministre danois ayant été rappelé de son poste en 1731, son secrétaire le

suivit à Hambourg, espérant vainement qu'il obtiendrait un emploi au service du roi de Danemarck. Sans revenus et sans emploi, Hagedorn fut alors très-souvent embarrassé de son existence; il perdit sa mère en 1732, avant que son frère eût terminé ses cours académiques, et cette perte augmenta le désagrément de sa position. Tant de malheurs ne purent arrêter son élan poétique. Le bon goût en Allemagne n'avait pas encore percé le brouillard épais qui couvrait la littérature : il n'y avait alors ni bons modèles, ni critiques éclairés. Hagedorn, dit *Bodmer*, doit surtout à son séjour en Angleterre et à l'instruction qu'il y avait acquise les succès dont il a joui comme poëte. Pope fut après Horace son auteur favori et son modèle. En 1733, la fortune se lassa de poursuivre Hagedorn. Une société de négociants établie à Hambourg depuis le 15e siècle, sous le nom de *The english court*, le choisit pour son secrétaire, avec un traitement de cent livres sterling, et un logement dans l'hôtel de cette compagnie. Cette place lui laissait assez de temps pour qu'il pût se livrer à ses études favorites. Accoutumé dès son enfance à consacrer tous ses moments de loisir à la lecture, il mourut un livre à la main le 28 octobre 1754. Le cœur et l'esprit de ce poëte se peignent dans tous ses ouvrages. Il était né pour l'amitié; la probité, la douceur, la bienfaisance et la générosité furent les principaux traits de son caractère. Une humeur toujours gaie, l'habitude des usages de la bonne société et une conversation aussi instructive que spirituelle donnaient à son commerce un charme particulier. Il mit un grand soin à ne livrer jamais ses ouvrages au public qu'après les avoir bien épurés sous le rapport du style et sous celui de la pureté de la morale. Le premier livre de ses fables ne parut qu'en 1738, dix ans après qu'il les eut composées. Aussi le célèbre Wieland, dans la préface qu'il a jointe à l'édition des œuvres poétiques de Hagedorn, ne balance-t-il pas à l'appeler le véritable Horace de l'Allemagne. Pour bien juger le mérite réel de ce poëte, il faut se reporter à l'époque de la littérature allemande où il composa ses œuvres. Les progrès que la poésie avait faits en Allemagne dans le 17e siècle, grâce au poëte Opitz, furent suivis d'une décadence totale du bon goût : le mérite d'en avoir été le restaurateur appartient surtout à Hagedorn et à Haller. Il fallut beaucoup de discernement, beaucoup de goût et surtout un grand courage pour quitter l'ancienne routine des poëtes emphatiques et boursouflés, et des rimailleurs sans verve. On avait à combattre le despotisme de l'école de Gottsched (*voy.* GOTTSCHED), qui prétendait s'ériger en souveraine absolue de la littérature allemande. La guerre littéraire qui eut lieu entre ces deux écoles se soutint longtemps avec l'acharnement ordinaire aux querelles de parti : mais les traits lancés contre Hagedorn furent souvent amortis par son calme et sa politesse. Les plus anciennes productions littéraires de ce poëte sont deux *Lettres* écrites dans le temps qu'il était encore sur les bancs de l'école, et qui furent insérées dans le *Patriote d'Hambourg*, journal publié alors par les littérateurs les plus distingués de cette ville. La *Matrone*, journal hebdomadaire, rédigé par J.-G. Hamann, accueillit aussi dans la suite plusieurs de ses articles. Peu de temps après avoir quitté l'université il publia ses poésies sous ce titre : *Essais poétiques*, ou *Essais choisis des loisirs poétiques*, Hambourg, 1729, in-8°. Ce recueil renfermait des odes, des satires, un poëme didactique, des poésies légères, etc. Toutes ces poésies avaient encore trop le goût du terroir. Dans les différents recueils que Hagedorn a fait imprimer plus tard, il n'a reproduit que très-peu de morceaux de celui-ci. Son *Essai de fables et de contes poétiques*, Hambourg, 1738, in-8°, contenait les premiers bons apologues offerts au public allemand. Hagedorn en avait déjà donné quelques-uns dans le recueil intitulé *La poésie de la basse Saxe*, rédigé par Weichmann et ensuite par Kohl (1). Le goût et le style de l'auteur avaient infiniment gagné depuis la publication de son premier ouvrage. Il connaissait déjà toutes les richesses de sa langue : sa poésie est plus sonore et plus harmonieuse dans ses contes; néanmoins il n'a pu vaincre la grande difficulté de la langue allemande, celle de peindre son sujet éloquemment par le choix des expressions, sans devenir trivial dans les détails. Les sujets de ses fables sont, pour la plupart, tirés des anciens, sans cependant qu'il les imite en esclave. Le second livre de ses fables ne parut qu'en 1752, lorsqu'il publia la seconde édition de ses *Poésies morales*. Nous ne citerons de ses contes que celui de *Jean le savetier de belle humeur*, etc., qui est d'une originalité charmante. Parmi les différentes compositions de Hagedorn, dont quelques-unes méritent d'être rangées au nombre des chefs-d'œuvre, on distingue : 1° *le Sage*, composé en 1741; 2° *la Prière universelle*, imitée de Pope, composée en 1742; 3° son poëme si célèbre *Sur la félicité*, qu'il écrivit en 1743; 4° ses *Réflexions sur quelques attributs de la Divinité*, écrites en 1744, et qui rapportent, d'une manière admirable, les passages les plus sublimes de l'Écriture; 5° son poëme *Sur l'amitié*, publié en 1748; 6° *le Savant*, composé en 1740, est une des plus belles satires dont puisse se glorifier la poésie allemande; 7° *le Babillard* (1744) retrace, dans un dialogue aussi

(1) Kohl avait été professeur à St-Pétersbourg sous le règne d'Élisabeth Ire, et avait conçu pour cette souveraine une passion insensée. Un jour que l'autocrate, ornée de toute sa pompe impériale, se rendait à l'église métropolitaine, Kohl se jeta à ses genoux, et lui fit sa déclaration devant toute la cour. Loin d'être irritée par cet acte de folie, la souveraine arrêta les sabres prêts à mettre en pièces l'audacieux amant, et dit à ses courtisans : « Si nous faisons mourir ceux qui nous aiment, que ferons-« nous donc à ceux qui nous haïssent? » Peu de temps après, Kohl fut envoyé à Hambourg par les ordres de l'impératrice, avec une pension annuelle de deux cents roubles qui lui fut toujours payée exactement.

vif que spirituel, avec la plus grande vérité, diverses scènes de la vie humaine. Dans les odes et les chansons dont ce poëte, vraiment socratique, publia en 1751 un recueil, on trouve partout de la simplicité, de la facilité et surtout de l'harmonie. Meister, dans sa *Notice sur Hagedorn*, le compare, pour la légèreté de son badinage et la tournure de ses idées, à Prior, célèbre poëte anglais. Hagedorn a mis une préface en tête de son recueil d'odes et de chansons; nous l'indiquons parce qu'elle renferme une critique extrêmement sage de l'état de la poésie allemande jusqu'à cette époque. Ses *épigrammes*, pleines de sel et de jugement et qu'il faudrait plutôt nommer des *Epigraphes*, car l'esprit de Hagedorn ne pouvait jamais blesser personne, caractérisent d'une manière frappante quelques auteurs célèbres, tels que Montaigne, la Fontaine, Goldoni, Wernicke, etc. L'édition de 1754 du *Recueil de ses chansons* contient aussi une traduction des deux *Discours de la Nauze sur les chansons des Grecs*, par Ébert. Après la mort de Hagedorn, conformément à ses volontés, le libraire Bohn publia une édition complète de ses *OEuvres poétiques*, Hambourg, 1756, en 3 volumes in-8°; la quatrième édition parut en 1771 : le premier volume renferme les *Poésies morales* et les *Épigrammes;* le second les *Fables* et les *Contes;* et le troisième les *Odes* et les *Chansons*, ainsi que les deux dissertations par la Nauze sur les *Chansons des Grecs*. J.-J. Eschenburg a publié depuis les *OEuvres poétiques de F. de Hagedorn*, avec une *Notice sur la vie et le caractère de ce poëte, et des extraits de sa correspondance*, Hambourg, 1800, 5 vol. in-8°. L'éditeur a conservé dans les trois premiers volumes la distribution des poésies, telle qu'elle existe dans les éditions précédentes. Dans le quatrième volume, on trouve la *Notice sur Hagedorn;* quelques *Poésies inédites de Hagedorn;* une *Dissertation curieuse sur les toasts et les coupes à boire, en usage chez les anciens; sur les poésies composées par Hagedorn, dans sa jeunesse; sur son ami Pierre Carpser* (1); *sur ses poésies, sur sa mort, sur ses monuments et ses portraits*. Le cinquième volume nous donne des extraits de sa *Correspondance* avec son frère, avec Weichmann, Ébert, Gleim, Bodmer, Gaertner, Gellert, Rabener, Gisecke, J.-E. Schleger, Jérusalem, etc. Hagedorn a publié aussi un *Extrait des poésies de* (son ami) *Brocke*, Hambourg, 1736-1738, in-8°. Ce poëte n'est guère connu en France que comme fabuliste, par le *Choix de poésies allemandes*, qu'a publié M. Huber, Leipsick, 1766, in-8° (2). Nous ignorons si l'Allemagne, et surtout les Danois et les Hambourgeois ont honoré la mémoire de ce grand poëte en s'occupant du sort de ses descendants; mais les négociants anglais, remplis de vénération pour son talent, firent une assez forte pension à sa veuve, et lui conservèrent le logement qu'elle avait occupé avec son mari. Eschenburg, Meister, Lessing, Huber et beaucoup d'autres littérateurs ont écrit la vie du poëte Hagedorn. Klopstock, dans son *Wingolf*, fait chanter son éloge par Ébert. Madame Unzer et Gerstenberg l'ont également célébré sur leur lyre poétique. On voit le portrait de Hagedorn à la tête du premier volume de la *Bibliothèque des belles-lettres*, d'après Canale, par Denner, et devant l'*Iris* de J.-G. Jacobi, 1806, par Lips. B—H—D.

HAGEDORN (Chrétien-Louis de), frère du précédent, naquit à Hambourg en 1712. Il eut, ainsi que son frère, l'avantage de recevoir une excellente éducation : son goût se décida principalement en faveur des beaux-arts. Frédéric et Chrétien Hagedorn s'aimaient tendrement; mais, séparés par le sort, ils vécurent toujours éloignés l'un de l'autre. Frédéric se fixa à Hambourg; et Chrétien fut pendant de longues années, depuis 1737, employé par l'électeur de Saxe, comme secrétaire de légation dans différentes cours, et en dernier lieu comme résident auprès de l'électeur de Cologne. On ne connaît pas de détails particuliers sur sa vie et sa carrière diplomatique. C'est, sans doute, son ouvrage intitulé *Réflexions sur la peinture*, publié en 1762, qui engagea l'électeur de Saxe à lui donner en 1765 la place de directeur général des académies des beaux-arts, à Dresde et à Leipsick. Winckelmann dit que la Saxe ne pourra jamais assez reconnaître ce que Hagedorn a fait pour les arts pendant le temps qu'il fut directeur des académies. Cet auteur loue Hagedorn d'une manière pompeuse, et même un peu emphatique; mais, cet éloge fût-il exagéré, il ne restera pas moins vrai que Hagedorn était un homme d'un grand mérite et très-éclairé dans les beaux-arts. Il mourut à Dresde le 24 janvier 1780, à l'âge de 67 ans. Son application trop constante à l'étude l'avait privé de la vue dans les dernières années de sa vieillesse. Hagedorn ne se bornait pas à protéger les beaux-arts en amateur; il publia sous le titre modeste d'*Essai* (*Versuch*) une suite de têtes et des paysages gravés à l'eau-forte, et il ne s'annonça comme auteur que par ses lettres initiales. Ce titre, *Versuch*, a occasionné une plaisante méprise : Basan, dans le *Catalogue raisonné* du cabinet du comte de Vence, p. 57, n° 109, cite ce recueil de Hagedorn sous le titre suivant : *Cent paysages, dont une suite de cinquante et un, gravée à l'eau-forte, par Versuck.* Nous ne connaissons des écrits de Chrétien Hagedorn que les suivants : 1° *Lettre à un amateur de la peinture, avec les Éclaircissements historiques sur un cabinet et les auteurs des tableaux qui le composent : ouvrage entremêlé de digressions sur la vie*

(1) Habile chirurgien, dont une rue de Hambourg porte encore le nom. Il était riche, et réunissait chez lui la meilleure compagnie : Hagedorn, qui n'avait qu'un très-modeste logement, recevait chez son ami Carpser les étrangers de distinction qui désiraient faire connaissance avec lui.

(2) Huber a inséré dans son recueil une traduction du poëme intitulé *le Savant*, et toutes les fables qui sont de l'invention de Hagedorn.

de plusieurs peintres modernes (en français), Dresde, 1755, in-8°. On attribue la *Lettre* à F.-C. Janneck, de l'Académie de Vienne, et les éclaircissements à Hagedorn ; 2° *Réflexions sur la peinture* (en allemand), Leipsick, 1762, 2 vol. in-8°. C'est un livre classique ; mais il demande des lecteurs qui aient déjà des connaissances profondes dans les arts. Celui qui ne connaît pas les principaux cabinets de l'Europe ne comprendra pas les allusions aux ouvrages de plusieurs artistes célèbres ; il trouvera le style de cet ouvrage lourd et obscur. M. Huber en a fait imprimer une bonne traduction française, Leipsick, 1775, 2 vol. in-8°. 3° *Recueil de lettres sur les arts, écrites par C.-L. Hagedorn, ou qui lui ont été adressées, publié par T. Baden*, Leipsick, 1797, 2 vol. in-8°. Ce recueil contient vingt-deux lettres. La plupart de celles qui ont été adressées à Hagedorn sont de Bausse, Brandes, Boëtius, Ernesti, Gessner, Sulzer, Preissler, Winckelmann, Wille, tous hommes d'un mérite distingué. On trouve dans le premier volume des *Caractères des poëtes allemands par Léonard-Meister*, p. 353, une *Notice* sur la vie de ce savant amateur des beaux-arts. B—H—D.

HAGEMANN (Théodore), savant feudiste allemand, naquit le 14 mars 1761 en Brunswick, aux environs de Blankenbourg, passa du gymnase de Quedlinbourg à l'université de Helmstædt, ensuite à celle de Gœttingue, où il revint se faire donner le bonnet de docteur et préluder à des temps plus heureux par des lectures qui effectivement le firent connaître. Il avait, mais vainement, sollicité une nomination de juge auditeur. Bientôt Püster le recommanda au baron de Hardenberg (alors ministre du duc de Brunswick), et Hagemann obtint les titres de professeur extraordinaire en droit et professeur de la faculté de droit de Helmstædt. Ses premières lectures avaient roulé sur les fiefs personnels : il les étendit au droit romain, au droit féodal, à la méthode qu'il faut suivre dans l'étude du droit et à diverses autres généralités. Il essayait en même temps de monter à Helmstædt une bibliothèque de droit, et se livrait à la composition de mémoires ou dissertations remarquables sur la science à laquelle il s'était voué. En 1788, il quitta cette ville et le Brunswick et l'enseignement académique pour une place de conseiller à la chancellerie de Zell en Hanovre, place qui lui valut encore la recommandation de Püster, et avec laquelle en 1795 il cumula celles de directeur de la maison des orphelins et d'assesseur du tribunal aulique. Promu deux ans après au rang de conseiller de la cour d'appel de Zell, il en remplit les fonctions souvent au milieu du tumulte des armes et malgré des événements qui trop fréquemment faisaient changer de maître à un État que l'Angleterre ne pouvait défendre ; puis, quand le Hanovre fut incorporé à l'empire français, il fut nommé procureur général à la cour d'appel de Zell. La chute de la dynastie napoléonienne, en 1814, le remit dans la position qu'il occupait auparavant ; et enfin, après la mort de Willich (1819), il devint directeur de la chancellerie de justice. C'est dans cette place qu'il mourut, le 14 mai 1827. Conciliant avec ses travaux l'étude profonde des principes positifs du droit, Hagemann avait beaucoup écrit, et ses ouvrages, sans les classer au premier rang, prouvent du moins une connaissance approfondie des diverses branches du droit, mais surtout du droit féodal et des usages du moyen âge, ainsi qu'une rare sagacité. Nous indiquerons de lui : 1° *Analecta juris feudalis sigillatim Brunsvico-Luneburgici*, Helmstædt, 1787. Cet ouvrage se compose d'une réimpression du *Conspectus juris feudalis* tout entier de Hagemann (publié dès 1787 à Helmstædt) et de dissertations par Reiske, Weissmann et Seckendorf. 2° *Documents pour le droit féodal de Brunswick-Lunebourg*, Helmstædt, 1791. C'est une continuation des *Analecta*. 3° (avec Fréd. de Bulow) *Éclaircissements pratiques sur des objets appartenant à toutes sortes de matières juridiques avec des arrêts du tribunal de Zell et d'autres cours à l'appui*, Hanovre, 1798-1818, 6 vol. ; 2e édition des deux premiers volumes, 1801, en 4 volumes. Ce recueil est d'une haute importance, et il mérite d'être mis à côté des *Observations* de Puffendorf et des *Méditations juridiques* de Struben. Le tome 5, publié en 1809, contient une table. 4° *Recueil des ordonnances et circulaires du Hanovre de* 1813 *à* 1817, 12 vol. ; 5° (en collaboration avec Günthe) *Archives de jurisprudence théorique et pratique*, 1788-1792, 6 parties ; 6° parmi les nombreuses dissertations sur des points de droit féodal, nous citerons : 1. *De feudo insignium vulg.* Wapenlehen, 1785 (ce fut sa thèse pour le doctorat); 2. *De feudo halsbergæ sive loricæ vulgo Panzerlehen dicto*, 1785 ; 3. *De exspectativis feudalibus in terris Brunsvico-Luneburgicis*, 1786 ; 7° parmi les articles qu'il a donnés dans les feuilles semi-périodiques : 1. *Licinia, femme de Gracchus le jeune* (dans la *Gazette élégante*, 1804, n° 63) ; 2. *de diverses lois qui ont cours dans le haut comté de Hoya* (*Archiv. patriot.* de Spiel, t. 3, 2e part., n° 19). P—OT.

HAGEN (Jean-George-Frédéric de), savant amateur, né à Bayreuth en 1723, exerça les fonctions de trésorier et de conseiller des comptes du cercle de Franconie à Nuremberg. Il aimait les arts et les sciences, et sa fortune lui donna les moyens d'être utile à un grand nombre d'artistes nurembergeois. Son goût le portait surtout à employer sa fortune à l'achat des tableaux, des instruments, des objets d'histoire naturelle, et principalement des médailles. Il possédait une riche collection de tableaux des plus grands maîtres, qui occupait trois maisons ; on y distinguait particulièrement une suite de portraits du célèbre Jean Kupozky. Murr, dans sa *Description des choses remarquables de la ville de Nuremberg*, donne, p. 500-512, une notice sur ce cabinet. Hagen y

avait joint un recueil de plus de 25,000 gravures en feuilles, sans compter les nombreux ouvrages qui représentent les galeries ou qui forment des suites. Son cabinet d'histoire naturelle, et celui d'instruments de physique, de mathématiques et d'optique, étaient aussi d'une grande richesse. Son cabinet de médailles se composait, outre une grande quantité de médailles et de monnaies modernes, d'une réunion de trente mille médailles modelées en étain. Dans sa bibliothèque, d'environ quinze mille volumes, il avait rassemblé tout ce qui a rapport à l'histoire, à la généalogie et à l'étude des antiquités. Malheureusement cette magnifique collection fut dispersée à sa mort, arrivée le 30 décembre 1785. Hagen s'était principalement occupé de la numismatique, et les ouvrages qu'il a composés sur cette science sont classiques en leur genre. Il a publié en allemand : 1° *Description des écus de la maison des comtes et princes de Mansfeld*, Nuremberg, 1758, in-4°; 1778, in-4°, fig.; 2° *Description des monnaies d'argent de la ville impériale de Nuremberg*, t. 1er, Nuremberg, 1766, in-4°, fig.; ibid., 1778, in-4°. La suite n'a point paru. 3° *Cabinet des monnaies de convention*, ou *Description des écus, des florins et d'autres petites monnaies d'argent, qui ont été frappés jusqu'à présent sur le pied de la convention de* 1753, ibid., 1769, in-8°, fig. Cet ouvrage se trouve aussi inséré dans les années 1767 et 1769 des *Notices historiques hebdomadaires de Bayreuth*. 4° *Cabinet original de médailles*, ibid., 1769; ibid., 1771, in-8°, fig. B—H—D.

HAGEN (Jean van der), théologien hollandais et ministre du saint Évangile à Amsterdam, né à Leyde en 1665, mort en 1739, s'est beaucoup occupé de recherches relatives à l'histoire et à la chronologie; et il a publié sous le voile de l'anonyme : 1° *Observationes in Prosperi Aquitani chronicon*, etc., Amsterdam, 1734, in-4°; 2° *Observationes in veterum Patrum et pontificum prologos et epistolas paschales*, etc., ibid., 1734, in-4°; 3° *Observationes in Theonis fastos Græcos priores, et in ejusdem fragmentum in expeditos canones*, etc., ibid., 1735, in-4°; 4° *Observationes in Heraclii imperatoris methodum paschalem, ut et in Maximi monachi computum paschalem*, etc., ibid., 1736, in-4°; 5° *Dissertationes de cyclis paschalibus*, etc., ibid., 1736, in-4°. Christophe Sax, bon juge, témoignait beaucoup d'estime pour ces recherches, et il exprimait le désir de voir aussi paraître les observations que Van der Hagen avait laissées sur George Syncelle et sur la Chronique d'Eusèbe. M—ON.

HAGEN (Charles-Godefroi), savant prussien, naquit à Kœnigsberg le 24 décembre 1749, et conformément au vœu de son père, pharmacien de la cour, se livra aux études médicales et pharmaceutiques qu'il eût sacrifiées volontiers à la théologie, si l'on eût consulté sa vocation. Il suivit aussi avec succès les cours de chimie et de physique à Berlin; et lorsqu'il revint à Kœnigsberg pour y succéder à son père, il continua d'approfondir ces deux sciences avec un zèle et un succès qui bientôt le firent avantageusement connaître. Deux professeurs de Kœnigsberg, Büttner et Orlovius, le déterminèrent à devenir un de leurs collègues, et en 1779 Hagen reçut le titre de professeur extraordinaire à la faculté de médecine dans l'université, titre qui, honorifique d'abord et sans appointements, le conduisit enfin à la chaire ordinaire en 1788. En 1807 il fut nommé à celle de chimie, de physique et d'histoire naturelle dans la faculté de philosophie, et le roi lui conféra l'ordre de l'Aigle-Rouge de deuxième classe. Hagen mourut universellement regretté le 2 mars 1829. On lui doit beaucoup d'ouvrages, la plupart sur la chimie et la botanique, quelques-uns sur la pharmacie. En voici les principaux : 1° *Manuel de pharmacie*, Kœnigsberg, 1778-1829, 8 liv.; 2° *Plantes de la Prusse*; 3° *Principes fondamentaux de la chimie expérimentale*, 1786-1815, 4 liv.; 4° *Principes fondamentaux de pharmacie expérimentale*, 1790; 5° *Dissert. III de Stanno*, 1776; 6° *Tentamen historicum lichenum præsertim Prussicorum*, 1786; 7° *Dissertatio sistens docimasiam concretionum in oleis æthereis observatarum*, 1783; 8° *Dissertatio de plantarum nutrimento ab aqua proficiscente*, 1798. P—OT.

HAGENBUCH (Jean-Gaspard) naquit à Zurich en 1700, et y mourut le 5 juin 1763. Il s'appliqua à la théologie : la littérature ancienne, les langues et les antiquités furent les objets principaux de ses études suivies. Il avait visité plusieurs fois l'Helvétie en antiquaire; il se fit bientôt connaître comme tel et obtint des distinctions honorifiques : l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris l'honora d'un diplôme de correspondant en 1752. Depuis 1730, il occupa différentes chaires au gymnase de Zurich, et en 1749 il y obtint un canonicat. Lié avec les savants les plus distingués dans les sciences qu'il cultivait, il se fit un plaisir de concourir au perfectionnement de leurs ouvrages. Voici l'énumération des principaux de ceux qu'il a fait paraître : un journal publié à Zurich en 1718 renferme ses *Réflexions sur les dés romains trouvés à Baden*. En 1723 parut son *Exercitatio de Asciburgio Ulixis, ex Tacito de Morib. Germ.* L'édition d'Élien (*De natura animalium*), donnée par Gronovius en 1731, renferme des notes de Hagenbuch. En 1744 il soigna une édition du *Glossarium Novi Testamenti* par Suicer. Il publia ensuite : 1° *De Græci Thesauri novi Muratoriani marmoribus quibusdam metricis diatriba*, Zurich, 1744, in-8°; 2° *Tesseracostologion Turicense, sive inscriptio antiqua, ex qua Turici sub imperatoribus romanis stationem quadragesimæ Galliarum fuisse, primum innotescit, commentario illustrata*, 1747, in-4°; 3° *Epistolæ epigraphicæ in quibus plurimæ antiquæ inscriptiones græcæ et latinæ Thesauri imprimis Muratoriani emendantur et explicantur*, 1747, in-4°; ouvrage curieux et estimé; 4° *Orationes duæ, una de statu litterarum humanio-*

rum sæc. IX ineunte, altera de statu litterarum sacrarum et ecclesiæ sæculo VIII exeunte, 1763, in-4°; 5° *De diptycho Brixiano Boethii consulis, jussu et sumptibus cardinalis Quirini*, Zurich, 1749, in-fol., fig. D'autres manuscrits de Hagenbuch, la plupart relatifs à l'histoire ancienne de la Suisse, sont conservés depuis la mort de son gendre (le savant Steinbruickel), avec la riche collection de leurs livres, à la bibliothèque publique de Zurich. — *Jean-Henri* DE HAGENBUCH, autre antiquaire, contemporain du précédent, a publié sur quelques antiques du pays de Clèves un ouvrage intitulé *Sacrarii principis, id est, antiquitatum Clivensium, seu inscriptionum Bergendalensium investigatio de Hercule Saxano*, Soest, 1731, in-8°. U—I.

HAGER (JEAN-GEORGE), savant professeur allemand, naquit en 1710 à Oberkotzau, dans le pays de Bayreuth. Après avoir fait de bonnes études au gymnase de Hof, et ensuite à l'université de Leipsick, Hager fut nommé en 1741 recteur de l'école de Chemnitz, où il acquit une grande réputation tant par ses leçons que par les ouvrages qu'il publia. Il mourut le 17 août 1777. Ce savant a donné une édition d'Homère assez estimée pour l'usage des écoles; mais ses travaux géographiques littéraires lui ont surtout mérité une place honorable parmi les bibliographes. Voici les titres de ses principaux ouvrages : 1° *de l'Art de l'imprimerie et de la fonderie en caractères*, Leipsick, 1740-1745, 4 vol. in-8°; 2° *Homeri Ilias, græce et latine*, Chemnitz, 1745-1767, 2 vol. in-8°; 3° *Géographie raisonnée*, Chemnitz, 1746-1751, 3 vol. in-8°; ibid., 1773-1774, in-8°. Ce livre a obtenu un grand succès; on regrette cependant que l'auteur n'ait pas rectifié toutes les erreurs qui se trouvent dans les cartes géographiques de Homann, qui lui ont servi de base. 4° *Elementa artis disputandi*, ibid., 1749, in-8°; 5° *Commentationes V de Alexandro ab Alexandro*, ibid., 1750-1751, in-4°; 6° *Petite géographie pour les commençants*, ibid., 1755, in-8°; 7° *Introduction à la Mythologie des Grecs et des Romains*, ibid., 1762, in-8°, avec fig.; 8° *Bibliothèque géographique* (Buchersaal) *pour l'utilité et l'amusement*, ibid., 1766-1778, trente numéros qui forment 3 volumes in-8°. Cet ouvrage périodique fut très-bien accueilli, malgré la critique du savant Büsching, qui, dans cette occasion, se laissa entraîner à un peu de jalousie littéraire. On trouve dans ce recueil une notice exacte et un jugement impartial de divers ouvrages géographiques anciens et modernes et des meilleures cartes géographiques, avec des observations qui les expliquent et les corrigent, et des notes sur les personnes qui ont contribué au progrès des sciences géographiques. A la fin de chaque volume est une table alphabétique des matières. La mort du laborieux recteur a interrompu ce travail intéressant, qui n'a pas été continué. 9° *Homeri Odyssea, Batrachomyomachia et hymni, græce et latine*, ibid., 1776-1777, 2 vol. in-8°. Hager a publié aussi un grand nombre de programmes. Ceux qui traitent de quelque géographe ancien ont été insérés dans sa *Bibliothèque géographique*. B—H—D.

HAGER (JOSEPH), orientaliste, né le 30 avril 1757, et non en 1750, comme le disent la plupart des biographes, d'une famille allemande établie à Milan, entra jeune encore dans la congrégation de la propagande à Rome, après avoir fait ses études à Vienne. Il s'appliqua aux langues orientales, et il signala ses connaissances au monde savant par les preuves qu'il fournit publiquement, à la suite d'un voyage en Sicile, et une enquête faite par une commission napolitaine dont il avait été membre, de la fourberie commise par l'abbé Vella dans la production de la prétendue collection de chartes arabes de l'Égypte et de la Sicile. On augura favorablement d'un jeune orientaliste qui maniait la critique avec un esprit aussi judicieux. Mais plus tard il n'essuya lui-même que trop fréquemment les attaques des savants. Dans ses voyages entrepris en Allemagne et en Angleterre, l'examen des principales bibliothèques et musées de ces pays lui avait inspiré le désir de s'appliquer à l'étude du chinois, étude qui ne comptait alors que deux ou trois sectateurs en Europe, et pour laquelle on n'avait que très-peu de secours. Cependant Hager se crut trop tôt en état d'entreprendre un Dictionnaire chinois dont il publia le prospectus à Londres. Quelques dissertations et articles qu'il avait donnés sur cette langue firent croire aux savants qu'il était digne d'être chargé d'une entreprise semblable. On avait à l'imprimerie royale, à Paris, cent dix-sept mille caractères chinois gravés par les soins de Fourmont. L'idée de les employer à la confection d'un dictionnaire avait été suggérée au gouvernement, et Napoléon avait saisi cette idée dans l'espoir d'illustrer son règne par un nouveau monument littéraire. On ne vit que Hager capable de l'exécuter. En conséquence il fut appelé à Paris en 1802, et un traitement annuel de six mille francs lui fut assigné pour le temps qu'il emploierait à son travail. Il commença par mettre en ordre les cent dix-sept mille caractères, puis il entama la besogne dont il était chargé. Il y employa cinq ans sans avancer beaucoup. En même temps il rédigea quelques mémoires spéciaux sur la Chine et il les publia. Mais des juges sévères relevèrent avec aigreur les fautes et les hypothèses mal soutenues dont ces travaux abondaient. On essaya de lui prouver qu'il ne savait pas encore assez le chinois pour se permettre d'en dresser le vocabulaire. Le gouvernement crut devoir faire examiner le commencement de son travail : cet examen ne fut pas favorable à l'auteur, et son travail fut suspendu. Mécontent de la France, Hager retourna en Italie ; en 1809, il obtint la chaire des langues orientales à l'université de Pavie, sans discontinuer ses investigations sur la Chine, qui lui attirèrent encore de vives critiques, particulièrement de la part de

Montucci et de Klaproth. Le premier avait publié en 1804, à Londres, contre Hager, ses *Letters on chinese litterature ;* et Klaproth lança dans le public, en 1811, un pamphlet sous le titre bizarre de *Cippe sur le tombeau de l'érudition chinoise du sieur J. Hager* (*Leichenstein auf dem Grabe*, etc.), où les divers écrits de Hager sont critiqués avec virulence. Klaproth raconte qu'à peine arrivé à Berlin, Hager s'enferma avec lui et lui proposa de faire un Dictionnaire chinois, quoiqu'ils ne sussent encore la langue ni l'un ni l'autre. Lors de la suppression de l'université de Pavie, Hager fut nommé conservateur de la bibliothèque de Milan. Cependant, après la révolution de 1814, il retourna à l'université de Pavie. Il y mourut en 1819, laissant toujours en doute la question de savoir s'il était profondément instruit dans l'idiome chinois. Outre la brochure contre l'abbé Vella, imprimée en allemand sous le titre d'*Observations sur une fourberie littéraire*, Leipsick, 1799, in-4°, il a publié les ouvrages suivants, écrits en diverses langues et imprimés en partie avec beaucoup de luxe : 1° *An explanation of the elementary characters of the chinese*, explication des caractères élémentaires du chinois, avec l'analyse de leurs anciens symboles et hiéroglyphes, Londres, 1801, in-fol. Selon Klaproth, cette explication des deux cent quatorze caractères fondamentaux n'est qu'une traduction très-fautive du travail de Fourmont. Parmi les diverses hypothèses avancées dans cet ouvrage, Hager soutient que Pythagore a puisé sa sagesse chez les Chinois. 2° *Dissertation, on the newly discovered babylonian inscriptions*, Londres, 1801, in-4°, avec fig.; 3° *Monument de Yu, ou la plus ancienne inscription de la Chine, suivie de trente-deux formes d'anciens caractères, avec quelques remarques sur cette inscription et sur ces caractères*, Paris, 1802, in-fol. Il s'agit du monument posé par Yu en commémoration de la grande inondation qui avait ravagé la Chine deux mille deux cent quatre-vingt-dix-sept ans avant notre ère. Elle se trouvait copiée dans l'*Encyclopédie* apportée du Japon par Titsingh, et la Bibliothèque royale à Paris en possédait deux autres copies, dont une avec une traduction française du P. Amyot. Klaproth accuse Hager d'avoir rendu l'inscription méconnaissable en la produisant en caractères modernes, et d'avoir pris toutes ses remarques dans l'*Histoire de la Chine* du P. de Mailla. 4° *Panthéon chinois*, ou *Parallèle entre le culte religieux des Grecs et celui des Chinois, avec une nouvelle preuve que la Chine a été connue des Grecs*, Paris, 1802, in-4°. Dans cet ouvrage, l'auteur a entassé les hypothèses et exagéré les effets de l'influence des Chinois sur l'ouest de l'Asie. Hager rend compte à sa manière, dans la préface, du travail dont il avait été chargé à Paris, et traite fort mal ses prédécesseurs, tels que Fourmont et de Guignes. 5° *Description des médailles chinoises du Cabinet impérial de France, précédée d'un essai de numismatique chinoise*, Paris, imprimerie impériale, 1805, in-4°, avec planches et une carte de Barbié du Bocage, représentant la route d'une caravane grecque à la Chine. En donnant l'histoire des monnaies de la Chine, qui, suivant Klaproth, est copiée dans un traité chinois dont il existe des traductions manuscrites en Europe, l'auteur discute la signification du mot sérique par lequel, selon lui, les anciens désignaient la Chine, pays qui leur fournissait la soie. Une autre discussion insérée dans cet ouvrage traite des vases murrhins chez les anciens, vases que Hager regarde comme ayant été faits de la pierre chinoise appelée *Yu*, le néphrite des minéralogistes modernes. On retrouve au reste dans la numismatique chinoise de Hager son goût pour les hypothèses. 6° *Elements of the chinese language*, Londres, 1806, 2 vol. in-8°. 7° *Memoria sulla bussola orientale*, Pavie, 1810. Hager fut un des premiers qui prouvèrent que la boussole est connue depuis longtemps en Chine. Klaproth, en venant après lui soutenir la même thèse, n'a fait aucune mention du travail de son prédécesseur ; mais dans son pamphlet il prétend que Hager s'est borné à copier les écrits des jésuites missionnaires. 8° *Illustrazione d'uno zodiaco orientale del gabinetto delle medaglie di S. M. à Parigi*, Milan, 1811, in-fol., avec fig. Dans ce zodiaque, trouvé sur les bords du Tigre en Asie, Hager ne voit que trois des signes de nos zodiaques; d'où il conclut que les autres signes n'étaient pas encore adoptés à l'époque où ce monument chaldéen-persan fut fait. En revanche, l'auteur y reconnaît la représentation du dieu syrien Bal ou Héliogabal, et il va jusqu'à supposer que la pierre sur laquelle le zodiaque est sculpté est un aérolithe. 9° *Miniere dell' Oriente*, ibid., 1811, in-4°, ouvrage dont le but est de prouver que les Turcs ont eu autrefois des relations avec la Chine, et en ont reçu quelques usages; 10° *Epigrafi cinesi di Quangton*, Milan, 1816 ; 2e édit., 1817, in-4°, ou explication des inscriptions faisant partie d'un tableau topographique de la ville de Canton, avec des détails sur des usages pratiqués en Chine ; 11° *Observations sur la ressemblance que l'on découvre entre la langue des Russes et celle des Romains*, Milan, 1817, espèce de tour de force soutenu par l'érudition et les conjectures. D—G.

HAGUENOT (Henri), né à Montpellier le 26 janvier 1687, succéda à son père, professeur de médecine. Il enseigna avec le plus brillant succès; ses traités étaient recherchés : celui des *Maladies de la tête* a été imprimé en un volume in-12, 1750, à Avignon. Il ne se piquait point, dans ses leçons, d'éblouir par des idées singulières, hardies, extraordinaires; il suivait les routes fréquentées, offrait à ses auditeurs des vérités utiles, des principes appuyés sur l'observation et consacrés par la tradition. Il y joignait le mérite d'une latinité pure, claire, élégante; beaucoup d'ordre et de méthode. Devenu membre de la société royale de Montpellier, il paya le tribut de cette société à

l'Académie des sciences de Paris, par un *Mémoire sur le mouvement des intestins dans la passion iliaque*, connue sous le nom de *miserere :* il est inséré dans le volume de cette Académie pour 1713. L'auteur traita, deux ans après, le même sujet avec plus d'étendue dans une dissertation latine, publiée sous la forme de thèse. L'observation est la base de ces deux écrits estimés. Il y a dans les *Mémoires de la société royale de Montpellier* plusieurs autres *Mémoires* de sa façon sur des matières importantes, et traités d'une manière intéressante. On cite, entre autres, celui qu'il écrivit, en 1745, *sur les dangers des inhumations dans les églises*, et dont on peut voir l'extrait dans le *Journal des savants* de 1748 (p. 530 et suiv.). Il avait formé un cabinet assez considérable de livres, principalement de sa profession. Légués par lui à l'hôtel-dieu St-Éloi de Montpellier, ils devinrent une bibliothèque publique. Il avait recueilli pendant plusieurs années la société royale dans une maison agréable et commode, qu'il avait fait construire près de la superbe place du Peyron. Il légua ses biens aux hôpitaux, et mourut le 11 décembre 1775, âgé de près de 89 ans. Il avait une piété sincère, et répandait d'abondantes aumônes dans le sein de plusieurs familles indigentes. Haguenot jouit aussi de la réputation d'un magistrat intègre et éclairé dans la cour des comptes de sa patrie, où il fut pourvu d'une charge de conseiller. Voyez son Éloge par De Ratte, réimprimé presque en entier dans les *Éloges des académiciens* de Montpellier, par Desgenettes, 1811, in-8°. T—D.

HAHN (Simon-Frédéric), publiciste et historien allemand, naquit le 28 juillet 1692, à Klosterbergen, près de Magdebourg. Hahn avait déjà, dès l'âge de dix ans, acquis une espèce de célébrité par la précocité de ses connaissances en histoire, en géographie, en généalogie et en mathématiques : il savait aussi le latin, le grec, le français, l'italien, et connaissait la plupart des auteurs classiques. A douze ans, il avait déjà fait dans ses études des progrès tels qu'il pouvait prendre part à toute conversation savante, et même soutenir une discussion en latin. A quatorze ans, il quitta l'excellente école de Klosterbergen, où son père était doyen du ministère (*senior*), pour aller étudier le droit à l'université de Halle. Le discours latin *De ortu, incrementis et fatis cœnobii Bergensis*, que le jeune Hahn prononça, suivant l'usage, avant son départ de l'école, fut jugé digne d'être inséré dans l'*Album Bergense continuatum*, Klosterbergen, 1707, in-fol. Les savants professeurs Ludewig et Gundling furent, à l'université de Halle, les protecteurs et les amis de Hahn : il ne quittait presque pas la riche bibliothèque du conseiller Ludewig, et ne cessait de s'occuper, avec une ardeur infatigable, de l'étude de l'histoire et du droit public. Ayant obtenu, en 1711, la permission d'ouvrir un cours public, il donna des leçons sur l'histoire de l'empire germanique, ouvrit aussi un cours sur la lecture des gazettes, et publia lui-même, toutes les semaines, deux numéros d'un journal politique. Son amour pour les sciences ne lui fit pas seulement produire une multitude d'écrits philologiques et de droit public; il composa aussi plusieurs dissertations sur des sujets historiques : celle qu'il publia *De regno Arelatensi* fut très-bien accueillie, et lui valut une grande réputation. Nommé, à l'âge de vingt-quatre ans, pour succéder au savant Eckart, professeur d'histoire à l'université de Helmstaedt, il y enseigna, pendant sept ans, l'histoire et le droit public. En 1724, le roi d'Angleterre le fit son conseiller historiographe, et bibliothécaire à Hanovre. La bibliothèque royale de cette ville doit à Hahn un ordre excellent dans sa distribution, et son agrandissement par l'acquisition de la riche bibliothèque qui fut achetée d'après ses conseils. Épuisé par les veilles et par l'excès de ses travaux, il mourut à l'âge de 37 ans, le 18 février 1729. Ce laborieux publiciste a donné : 1° *De ortu, incrementis et fatis cœnobii Bergensis*. Cette dissertation fut ajoutée à l'*Album Bergense continuatum*, 1707, et réimprimée dans le *Chronicon Bergense*, par Meibom, 1708, in-fol., qu'on trouve aussi dans le *Fasciculus opusculorum historicorum selectus*, Halberstadt, 1721, in-fol. 2° *Diploma fundationis Bergensis ad album cœnobii cum not. histor.*, Magdebourg, 1710, in-4°. Hahn publia ce diplôme, accordé à Klosterbergen par l'empereur Othon le Grand, quand il eut achevé ses études à l'université de Halle. Les notes qui l'accompagnent font preuve d'une grande érudition. 3° *De justis regni Burgundici novi vel Arelatensis regni limitibus*, Halle, 1716, in-4°; 4° *De medii ævi geographia per Germanos uberius excolenda*, Helmstaedt, 1717, in-4°; 5° *De genuino ac Salico Conradi II imp. ortu et vera falsaque Salicæ stirpis cum Guelphis convenientia*, Helmstaedt, 1717, in-8°; 6° *De exspectativis in feuda imperii*, Leipsick, 1719, in-4°; 7° *Jus imperii in Florentiam*, Halle, 1722, in-4°; ibid., 1772, in-4°; un *Mémoire*, publié en français, *sur la liberté de Florence*, engagea le publiciste Hahn à composer un ouvrage sur le même sujet. Il cite, dans son traité latin, plusieurs diplômes et chartes qu'il avait trouvés à la bibliothèque de Wolfenbuttel; 8° *Histoire du droit public et des empereurs* (en allemand), Halle, 1721-1724, 4 vol. in-4°. Cette histoire est un ouvrage vraiment pragmatique : elle commence à Charlemagne; Hahn, malheureusement, ne l'a écrite que jusqu'à l'époque de Guillaume de Hollande. Tous les événements publics et ecclésiastiques sont cités et expliqués avec le plus grand soin; et l'historien indique toujours ses autorités et les pièces originales qu'il a consultées. Le professeur Rossmann a publié un cinquième volume de cet ouvrage (Halle, 1742, in-4°), dans lequel il donne l'histoire jusqu'à Louis IV; mais cet auteur n'avait ni l'érudition, ni l'application rare de Hahn. 9° *Collectio monumentorum veterum et recentium ineditorum, ad codicum fidem restitutorum, selec-*

tiorum et rariorum diplomatum, nempe sigillorum, litterarum, chronicorum, aliorumque insignium scriptorum antiquitatis, geographiam, historiam omnem, ac nobiliores juris partes haud mediocriter illustrantium, Brunswick, 1724-1726, 2 vol. in-8°; 10° *Conspectus bibliothecæ regiæ Hanoveranæ, in ordinem justum redactæ*, Hanovre, 1727, in-fol. La surveillance de la bibliothèque de Hanovre avait engagé Hahn à s'occuper d'une classification bibliographique, susceptible d'être continuée indéfiniment, sans qu'on soit obligé de recommencer un catalogue, lorsqu'une bibliothèque reçoit des accroissements considérables. La *Gazette littéraire de Leipsick*, de 1740, p. 447, donne une description détaillée de son plan. La vie de ce savant publiciste a été écrite en latin par son frère J.-F.-C. Hahn, Magdebourg, 1730, in-4°. — *Louis-Philippe* Hahn, poëte tragique, naquit à Trippstadt, dans le Palatinat, en 1746. Il fut secrétaire des finances et référendaire des comptes à Deux-Ponts, et mourut en 1787. Ce poëte, malgré l'irrégularité du plan de ses tragédies, s'est acquis la réputation d'un homme de génie par l'énergie de son style, la hardiesse de ses portraits, et par la sublimité de ses pensées. Hahn a publié : 1° *La rébellion de Pise*, tragédie en 5 actes, Ulm, 1776, in-8°. L'auteur y a présenté, d'une manière nouvelle, l'histoire connue du malheureux comte Ugolin (*voy.* Gherardesca). Ce sujet, éminemment tragique, était susceptible d'un plan plus régulier; mais il est impossible de le traiter avec plus de force et avec une connaissance plus profonde du cœur humain. 2° *Le comte Charles d'Adelsberg*, tragédie en 5 actes, Leipsick, 1776; 3° *Robert de Hohenecken*, tragédie, Leipsick, 1778, in-8°; sujet tiré de l'histoire des temps chevaleresques. Hahn s'y montre le rival heureux du célèbre Goethe; car sa tragédie est placée, sur le théâtre allemand, au même rang que la fameuse pièce intitulée *Goetz de Berlichingen*. 4° *Wallrad et Ève*, ou *la Chasse*, opéra-comique, Deux-Ponts, 1782, in-8°; 5° *Poésies lyriques*, ibid., 1786, in-8°. Koch, dans le premier volume, p. 293, de son *Abrégé de l'histoire littéraire de l'Allemagne*, Berlin, 1795, in-8°, donne une notice biographique et littéraire sur cet auteur. — *Auguste-Jean* de Hahn, homme d'État très-distingué par ses talents et sa probité, naquit à Meinungen, le 21 février 1722. Après avoir fait ses études à Iéna, il fréquenta plusieurs cours d'Allemagne, et se fixa enfin, en 1749, à Carlsruhe. Le margrave le nomma d'abord conseiller de cour, et, en 1769, président du gouvernement du margraviat. Il y mourut le 18 avril 1788. Le peuple de Bade prononce encore aujourd'hui son nom avec vénération. Il avait pour principe qu'un ministre devient traître à son prince et à son pays dès l'instant où il croit pouvoir transiger avec la vérité et avec sa conscience. Au lieu de regarder sa place et la confiance intime de son prince comme un moyen de s'enrichir, Hahn en employait les revenus au soulagement de la classe indigente. Ce sont les écoles dans le pays de Bade surtout qui lui doivent leur perfectionnement. Il fut, en 1768, le fondateur d'un séminaire, auquel il attacha une école (1) pour les sourds-muets. Le président de Hahn n'a pas enrichi la littérature par des ouvrages; mais ses institutions, qui ont répandu des lumières sur toutes les classes de ses administrés, ont sans doute produit plus de bien que ne l'auraient fait un grand nombre de volumes. Le conseiller baron de Drais a décrit, dans une *Notice* qui mérite d'être citée comme un modèle du style lapidaire, la vie de cet homme d'État, son caractère et son mérite, Durlach, 1788, in-4°. B—h—d.

HAHN (Jean-David), médecin et chimiste distingué, né à Heidelberg, en 1729, professa la médecine et la chimie successivement à Utrecht et à Leyde, et il mourut dans cette dernière ville en 1784. L'université de Gœttingue lui avait fait, vers 1763, des propositions pour se l'attacher. On a de lui : 1° des discours académiques, *De vera logica*, Utrecht, 1756; *De chemiæ cum botanica conjunctione*, ibid., 1759; *De mutuo matheseos et chemiæ auxilio*, ibid., 1768; *De usu venenorum in medicina*, ibid., 1773; *De medico speculatore*, Leyde, 1775, tous imprimés in-4°; 2° des dissertations, *De efficacia mixtionis in mutandis corporum voluminibus*, Leyde, 1751; *De consuetudine*, ibid., 1751; *De potentiis oblique agentibus*, Utrecht, 1755; *De igne*, ibid., 1765, toutes également in-4°; 3° *Explicatio quæstionum mathematicarum de maximo et minimo in scientia machinali*, Utrecht, 1761, in-4°; 4° la traduction latine de la Logique de Wats, Utrecht, 1754, in-8°. M—on.

HAHN (Philippe-Mathieu), mécanicien allemand, doué d'un génie extraordinaire, naquit en 1739 près de Stuttgard, à Scharnhausen, où son père était ministre protestant. Dès l'âge de huit ans, le jeune Hahn montra des dispositions pour l'astronomie et la peinture. Il étudia, sans aucun secours, un planisphère qu'il avait trouvé parmi les livres de son père; et, à l'âge de dix ans, il savait indiquer d'une manière assez précise l'heure du lever et du coucher des étoiles fixes. Un traité de gnomonique, qu'il rencontra chez un artilleur, le mit en état de construire des cadrans solaires. Il continua, sans maître, de se perfectionner dans la peinture : ses portraits, malgré leurs défauts dans le coloris, furent jugés très-ressemblants; mais bientôt la préparation des couleurs et des vernis lui causa une maladie grave. A l'âge de dix-sept ans, Hahn quitta la maison paternelle pour étudier la théologie à l'université de Tubingen, et il y forma une étroite amitié avec un nommé Schaudt : tous les moments dont pouvaient disposer ces jeunes gens étaient employés à fabriquer des instruments astronomiques et optiques. Le père de Hahn ayant huit enfants

(1) On comptait alors dans le margraviat de Bade au delà de cent malheureux sourds-muets.

et un très-petit revenu, n'était pas en état de seconder les heureuses dispositions de son fils. Celui-ci, voulant absolument étudier les ouvrages mathématiques de Wolf, fut obligé de les copier, faute de moyens pour les acheter. Impatient de connaître le mécanisme d'une montre, il se condamna volontairement au pain et à l'eau pendant quelques mois, afin d'épargner les fonds nécessaires à cet achat. Dès qu'il fut parvenu à les réunir, il ne cessa de démonter et de remonter sa montre, jusqu'à ce que le mécanisme lui en fût parfaitement connu. Épris d'une vive passion pour une jeune personne riche et de bonne famille, l'espoir d'obtenir sa main fut pour lui un nouvel aiguillon. Il résolut de se distinguer, et de devenir, à tout prix, un artiste de premier ordre; si son application ne fut pas récompensée par le succès qu'il espérait, il dut cependant à cette passion le développement des sentiments les plus nobles, et la réputation que son talent lui acquit dans la suite. Il se livra longtemps à la recherche du mouvement perpétuel; et, sans négliger ses études théologiques, il prenait sur les heures de son sommeil le temps qu'il consacrait à cet objet favori. Pendant trois semaines qu'il médita sur le mouvement perpétuel, il ne se coucha pas une seule fois. Il fut enfin nommé vicaire successivement dans différents endroits; et, dans cet intervalle, il s'occupa de l'invention d'un instrument pour trouver les longitudes en mer, et d'un char mis en mouvement par une machine à vapeur : mais il n'avait pas les fonds nécessaires pour essayer ses inventions. En 1761, dans une belle nuit, la vue du ciel étoilé lui inspira l'idée de construire une machine qui représentât le mouvement des corps célestes. Sans connaître ce qu'on avait à cet égard imaginé avant lui, il commença ses calculs; et lorsqu'il eut été nommé pasteur à Onsmettingen en 1764, il invita un tisserand, habile ouvrier en horloges de bois, de venir le joindre, et il lui fit exécuter, d'après ses calculs, une horloge dont le mouvement se communiquait à un disque sur lequel le soleil, la lune et les principales étoiles fixes se levaient et se couchaient, pendant toute l'année, à l'heure indiquée par les observations astronomiques : en même temps le soleil et la lune faisaient leur route sur le zodiaque, et l'on y observait exactement le croissant et les diverses phases de ce dernier astre. Désirant cependant exercer son génie sur une matière susceptible de plus de précision qu'une horloge de bois, et ayant besoin pour cela d'un ouvrier adroit pour le seconder, il engagea son ancien ami Schaudt à se rendre auprès de lui, et lui offrit la place de maître d'école dans sa paroisse. Schaudt avait appris de quelques ouvriers wurtembergeois, sourds-muets, à travailler le cuivre et l'acier, et il y avait fort bien réussi. Il exécuta, sous la direction de Hahn, une petite machine astronomique assez compliquée : un socle cubique, sur les côtés duquel on voyait diverses sortes de cadrans, une sphère droite, et un calendrier pour huit mille ans, était surmonté d'un globe céleste mobile, sur lequel s'exécutaient les mouvements apparents de toutes les planètes et étoiles fixes. Le duc de Wurtemberg, Charles-Eugène, se fit présenter cette machine, la rendit à son auteur, sur la promesse qu'il en exécuterait une autre perfectionnée et plus grande, et lui fit un présent de trois cents florins. Effectivement, Hahn composa, dans l'espace de six mois, une nouvelle machine, plus parfaite, qu'on voit encore dans la bibliothèque publique de Louisbourg, et qui a été décrite, d'après les ordres du duc, par le professeur et bibliothécaire Vischer. Après avoir achevé cette machine, Hahn détruisit l'ancienne. Le duc combla de ses bienfaits le mécanicien, et voulut le nommer professeur; mais Hahn préféra son état de ministre de village, et il fut appelé à un poste plus avantageux. On lui confia l'église de Kornwestheim, dans le voisinage de Stuttgard. Il récompensa généreusement son collaborateur Schaudt, celui-ci n'ayant pu se résoudre à quitter son village. Hahn eut alors pour aides ses frères, chirurgiens de profession, mais auxquels il avait appris à exécuter des travaux en cuivre et en acier. Il les employait à l'exécution d'une nouvelle horloge astronomique, quand tout à coup il voulut s'occuper d'une machine arithmétique sur le plan donné par Leibnitz, mais qu'il comptait perfectionner (*voy.* GERSTEN). Il s'associa de nouveau avec Schaudt, qui, ayant bien saisi son idée, retourna dans son village, exécuta deux machines de ce genre, garda l'une pour lui, et envoya l'autre à son ami. Sur l'invitation du duc, Hahn la présenta à l'empereur Joseph II, pendant le séjour de ce prince à Stuttgard. Le monarque la trouva très-ingénieuse, et engagea l'auteur à la faire connaître aux différentes Académies. Mais Hahn avait déjà imaginé de nouveaux perfectionnements; il démonta et détruisit en partie sa première machine, et différa longtemps d'en publier la description, et d'en exécuter les améliorations, ayant été distrait de cette occupation par la composition de ses ouvrages théologiques. Enfin sur les invitations pressantes du célèbre poëte Wieland, il publia, dans le *Mercure allemand* de 1774, une histoire et une description très-détaillée de son invention. Il fit ensuite exécuter des machines pour additionner, bien moins coûteuses que les grandes machines arithmétiques, et à l'aide desquelles on faisait en un instant l'addition des plus grandes sommes. Nous ne pouvons indiquer tous les perfectionnements mécaniques, surtout dans l'art de l'horlogerie, que l'on dut au génie de Hahn. A sa mort, tous les instruments de sa composition furent emportés à Londres, et vendus par un de ses amis avec un grand bénéfice. Une vie très-sobre et très-régulière conserva longtemps à cet homme extraordinaire une santé parfaite; mais enfin l'excès de la méditation et du travail lui causa une maladie,

à laquelle il succomba par degrés. Il se croyait entièrement rétabli, et se livrait au travail avec son ardeur accoutumée; mais un sommeil apparent l'enleva le 2 mai 1790. La piété de ce prédicateur avait un caractère enfantin, et il manifestait dans ses sermons et dans ses écrits théologiques un penchant pour les opinions mystiques. Malgré la haute vénération qu'on avait généralement pour ses qualités morales, le consistoire de Wurtemberg le blâma publiquement de s'être écarté dans sa doctrine des dogmes de la religion protestante. Schubart, dans sa *Chronique patriotique*, l'appelle l'orgueil du duché de Wurtemberg et l'honneur de l'Allemagne. Nous indiquerons de ses écrits : 1° *Description d'une petite machine astronomique, faite pour le prince de Héchingen*, Constance, 1769, in-4°; 2° *Notice de ses machines, fabriquées par ses ouvriers depuis six ans*, Stuttgard, 1774, 3 numéros in-8°; 3° *Tabula chronologica, qua ætas mundi septem chronis distincta sistitur*, 1774; 4° *Mélanges théologiques*, Winterthur, 1780-1781, 4 vol. in-8°; 5° *Recueil de sermons pour toute l'année*, ibid., 1780, in-8°; 6° *Observations sur les cadrans solaires*, Erfurt, 1784, in-8°; 7° *le Nouveau Testament, traduit en allemand et commenté*, Winterthur, 1777, 2 vol. in-12. A la tête du tome 1 se trouve le portrait de Hahn. Dans les *Acta acad. elect. Mogunt. scient. quæ Erfurti est ad annos* 1782 *et* 83, on trouve de cet auteur un *Mémoire* très-instructif *sur le perfectionnement des montres*. Les professeurs Meiners et Spittler ont donné dans le *Nouveau magasin historique de Gœttingue*, vol. 1, n° 1, p. 175-190, des notices très-détaillées sur quelques particularités de la vie de ce savant mécanicien. B—H—D.

HAHN (François-Joseph). *Voyez* Bessel.

HAHNEMANN (Samuel-Chrétien-Frédéric), docteur en médecine, conseiller aulique d'Anhalt-Koëthen, fondateur de l'école médicale devenue célèbre sous le nom de *Médecine homœopathique*, naquit à Meissen, petite ville de Saxe au confluent de l'Elbe et de la Meissa, qui s'honore aussi d'avoir donné naissance aux deux frères Schlegel. Son père, peintre sur porcelaine attaché à la manufacture de Meissen, a laissé un écrit sur la peinture à l'aquarelle. Chargé d'enfants et pauvre, il lui était difficile de pourvoir à l'éducation de ce fils malgré les dispositions remarquables que révélait l'enfant. Dès ses plus tendres années celui-ci montra en effet un caractère studieux, observateur et méditatif. Il fut placé de bonne heure à l'école de la ville et il passait à douze ans à l'école provinciale. Le recteur de cette institution s'attacha à lui, le distingua parmi ses élèves et le chargea même des fonctions de répétiteur auprès des autres écoliers de son âge. A treize ans il savait l'hébreu assez complétement pour pouvoir l'enseigner et il se familiarisa de bonne heure dans la connaissance des langues mortes et vivantes, même dans celle des langues orientales. Ces connaissances lui furent plus tard d'un grand secours, et pour subvenir à son existence d'étudiant, et pour se mettre au courant de la science médicale, tant dans l'orient que dans l'occident du monde. Malgré ses heureux commencements et les dispositions remarquables qu'ils manifestaient, la pauvreté de son père décida ce dernier à l'enlever à sa vocation scientifique pour lui donner une carrière industrielle. Il céda d'abord et à la résistance de son fils et aux instances de ses maîtres, jaloux de conserver à l'étude les promesses de ce jeune esprit. Pourtant la nécessité devint enfin la plus forte et Samuel fut placé dans une maison de commerce. Son chagrin fut si vif qu'il en éprouva une maladie dangereuse, et son père effrayé l'abandonna à ses dispositions naturelles. A vingt ans Hahnemann quittait la maison paternelle, se rendant à Leipsick afin d'y achever ses études avec vingt ducats, fruit de l'épargne paternelle, et sa persévérance au travail pour toute ressource. Il vécut dans cette ville du modeste produit qu'il tirait de traductions d'ouvrages de science français et anglais pour lesquelles il s'était mis aux gages des libraires. Il suivit, pendant deux ans, les cours de médecine dans cette université, obligé de consacrer une nuit sur deux à ses travaux de traducteur afin de pourvoir à ses modiques dépenses. Ce régime devint une habitude qui le suivit presque jusqu'à la fin de sa vie, et qu'il observa exactement pendant plus de quarante ans. Muni enfin d'un petit pécule dû à sa persévérance et à son économie, il voulut chercher un théâtre d'instruction plus vaste et plus varié, et se rendit à Vienne. Il y fréquenta les cours, les hôpitaux, et son mérite attira les yeux du baron de Brückenthal, gouverneur de la Transsylvanie, qui l'attacha à sa personne et l'amena avec lui en qualité de son médecin ordinaire à Hermanstadt, où il lui confia la garde de sa bibliothèque et d'un cabinet de médailles et d'antiquités. Hahnemann se fit promptement connaître dans la capitale de la Transsylvanie et y acquit une nombreuse et brillante clientèle. Mais il n'exerçait encore la médecine qu'en vertu d'une simple autorisation que lui avaient donnée les autorités compétentes, et il aspirait à obtenir son grade de docteur. Dans ce but il se rendit à Erlangen, en 1779, et passa le 10 août sa thèse inaugurale sous ce titre : *Conspectus affectuum spasmodicorum ætiologicus et therapeuticus*. Depuis ce temps et pendant longtemps la vie d'Hahnemann ne fut plus, pour divers motifs, qu'une brusque suite de déplacements. Il séjourna successivement à Hettstadt; à Dessau, où il se livra plus spécialement à l'étude de la chimie et de la minéralogie; à Gommern, près de Magdebourg, où il accepta un mince emploi de médecin public, et où il se maria, en 1785, avec Henriette Kuchler, fille d'un pharmacien, de laquelle il eut onze enfants. Deux ans après, sa passion de voir et d'observer le conduisait à Dresde, où il se faisait de nombreuses amitiés parmi les savants de cette

ville lettrée, et, entre autres, celle de Wagner, premier médecin de la ville, qui, pendant une longue maladie, obtint qu'il lui fût substitué dans ses fonctions de médecin en chef des hôpitaux. La fortune commençait à sourire aux travaux et aux vastes connaissances d'Hahnemann. Il avait conquis à Dresde une belle position. Ses travaux et ses écrits avaient répandu et fait distinguer son nom dans toute l'Allemagne; ils témoignaient de la variété et de l'étendue de sa science. En 1786, il avait publié à Leipsick un écrit sur *l'Empoisonnement par l'arsenic, les moyens d'y porter remède et ceux de le constater légalement.* En 1787, il faisait paraître un traité sur *les Préjugés contre le chauffage par le charbon de terre et les moyens tant d'améliorer ce combustible que de le faire servir au chauffage des fours.* En 1789, il écrivait pour les chirurgiens une *Instruction sur les maladies vénériennes avec l'indication d'une nouvelle préparation mercurielle.* « Dans le même temps, « dit un de ses biographes, il insérait dans les « *Annales* de Crell plusieurs travaux d'une impor- « tance et d'une actualité incontestables. Ainsi « il indiquait les moyens de vaincre les *difficul-* « *tés que présente la préparation de l'alcali minéral* « *par la potasse et le sel marin;* il recherchait l'*in-* « *fluence que certains gaz exercent sur la fermentation* « *du vin;* il publiait des recherches chimiques *sur* « *la bile et les calculs biliaires;* faisait connaître « *un moyen très-puissant d'arrêter la putréfaction* « (1789); publiait une *lettre* sur *le spath pesant;* « annonçait la découverte d'*un nouveau principe* « constituant de la *plombagine* (1789); quelques « réflexions *sur le principe astringent des végétaux* « (1789); donnait, dans le Magasin de Baldinger, « le *mode exact de preparer le mercure soluble* « (1789); s'occupait de l'*insolubilité de quelques* « *métaux et de leurs oxydes dans l'ammoniaque* « *caustique;* enfin il enrichissait la bibliothèque « de Blumenbach de réflexions judicieuses sur les « *moyens de prévenir la salivation et les effets dé-* « *sastreux du mercure,* et il insérait dans les « *Annales* de Crell une *note sur la préparation du* « *sel de Glauber* (1792). » N'oublions point de mentionner parmi ses titres comme chimiste sa publication sur *la préparation du jaune de Cassel,* si employé dans les arts, et dont jusqu'à lui la composition était restée un secret qu'il propagea dans l'industrie. Ces travaux et principalement ceux sur l'arsenic, la solubilité du mercure, la terre de Cassel placèrent Hahnemann parmi les hommes éminents de sa patrie et comme médecin et comme chimiste; et en 1791 ils lui valaient d'être reçu à la fois membre de la Société économique de Leipsick et de l'Académie des sciences de Mayence. Après un séjour assez prolongé à Dresde, il quitta cette ville pour rentrer à Leipsick, théâtre des épreuves et des souvenirs de sa jeunesse laborieuse. D'autres épreuves plus pénibles l'y attendaient encore. Il avait dépassé trente-cinq ans, et était par conséquent dans toute la force de l'âge et de l'intelligence. Il avait déjà une longue pratique, une belle réputation; il était marié et chef d'une nombreuse famille. Cependant, tout à coup, il prit et exécuta la résolution de renoncer à sa profession; il cessa d'exercer la médecine. Nous ne sommes rien moins que compétent pour juger les motifs qui portèrent Hahnemann à cette grave détermination qui bouleversait toute son existence; mais nous devons reconnaître qu'ils étaient honorables et puisés dans les plus respectables délicatesses de la conscience. Il ne croyait plus à son art, qu'il exerçait pourtant avec distinction. Ses observations, quelle qu'en fût la justesse, l'avaient conduit à considérer la médecine telle qu'elle était pratiquée comme une théorie conjecturale, aveugle, incertaine, stérile dans ses promesses et dans ses résultats. Sa probité sévère se refusa à vivre d'une science dans laquelle il n'avait plus foi; à donner à ses malades des espérances qu'il se jugeait incapable de réaliser, et quoique sa profession constituât toute sa fortune, il refusa absolument ses soins à la clientèle dont il avait la confiance. Alors commença pour lui une nouvelle série d'angoisses dont sa force d'âme put seule supporter le poids. Il reprit son ancien métier de traducteur en y ajoutant ses travaux de chimiste. Il se condamna avec sa famille à une véritable misère. Ne pouvant suffire aux dépenses de la ville, il se réfugia à la campagne, vêtu des étoffes les plus communes, portant des sabots, pétrissant lui-même son pain. Pour comble de malheur, il était en butte aux reproches de ses filles et de sa femme. Cette mère, exaspérée des privations qu'il imposait à sa famille et ne comprenant pas les sentiments qui inspiraient son mari, lui faisait un crime d'avoir quitté l'aisance pour la pauvreté et de sacrifier les réalités de la vie à des rêves et à des chimères. Hahnemann, contre toutes ces douleurs, se retranchait dans ses méditations et le travail. Plusieurs de ses enfants tombèrent malades. Ses perplexités redoublèrent. Il s'interrogeait avec désespoir sur les moyens de les guérir et ne les découvrait pas. Il était pourtant convaincu qu'ils devaient exister. « Je ne puis croire, écrivait-il à « Hufeland, que la souveraine et paternelle bonté « de celui qu'aucun nom ne désigne d'une manière « digne de lui, qui pourvoit largement aux besoins « même des animalcules imperceptibles, qui ré- « pand avec profusion la vie et le bien-être dans « toute la création, ait fatalement voué sa plus chère « créature aux tourments de la maladie. » Bien loin de nier l'art de guérir en lui-même, il croyait au contraire que la nature en avait libéralement répandu autour de l'homme les éléments et les agents. Il affirmait la science, mais il contestait ses méthodes et ses systèmes. Il était convaincu qu'elle avait besoin d'une réforme radicale et tout l'effort de son esprit était porté vers la conception et la découverte de cette réforme attachée, selon lui, à la création d'une bonne *thérapeutique,* c'est-à-dire à la connaissance certaine des pro-

priétés des substances médicales dans leurs rapports avec les maladies si nombreuses et si diverses qui affligent l'humanité. Une circonstance fortuite lui fournit la base de la doctrine dont il a été le fondateur et le propagateur. Il traduisait pour ses libraires de l'anglais en allemand la *Matière médicale* de Cullen. Son esprit fut frappé des hypothèses confuses et contradictoires par lesquelles l'auteur s'efforçait d'expliquer l'action du quinquina. Il résolut d'observer cette action par lui-même et sur lui-même, et s'administra successivement plusieurs doses de plus en plus fortes de ce médicament. Il ressentit bientôt les atteintes de la fièvre intermittente; ce fut son trait de lumière. Il essaya par le même procédé les deux autres agents pharmaceutiques spécifiques alors connus, le mercure et le soufre, et s'inocula ainsi les maladies dont ces substances sont les moyens curatifs. Dès lors, Hahnemann ne douta plus d'avoir découvert le principe d'une médecine nouvelle. « La nature, se disait-il, ne « prend pas deux chemins. Puisque les trois mé- « dicaments les plus incontestablement reconnus « comme curateurs de trois maladies spéciales « donnent ces maladies à l'homme à l'état de « santé, toutes les autres substances médicales « doivent procéder dans le même sens. Il ne « s'agit donc plus que d'observer et constater « les effets produits par les diverses substances « sur l'homme sain; ces substances doivent com- « battre les symptômes et guérir les affections « analogues de l'homme malade. La médecine « s'est trompée jusqu'ici en cherchant à guérir « par les contraires; l'observation et l'expérience « me prouvent que la formule est fausse; il faut « la changer. » Et la loi homœopathique fut formulée par son fondateur : *Similia similibus curantur*. Nous devons l'avouer, il fallait à la fois une érudition immense, une conviction ardente, un courage stoïque, pour braver tous les dangers et toutes les fatigues de la lutte que devait enfanter la publication de cette doctrine. Elle était en effet la négation de toute la science passée; elle transformait en erreurs les vérités les plus acceptées dans le monde médical; elle allait atteindre à la fois des opinions et des intérêts également puissants; elle devait par conséquent provoquer le combat dans ce qu'il a de plus passionné et de plus inconciliable. Cependant, Hahnemann n'était encore qu'à son début; il avait un principe, il fallait l'appliquer et en déterminer la pratique; il fallait en un mot qu'il créât la *thérapeutique* de sa nouvelle médecine. Il lui fallait étudier les substances diverses, les expérimenter sur lui-même et sur les personnes de bonne volonté qu'il avait autour de lui, en constater les effets, constituer en un mot le formulaire de la matière médicale de l'homœopathie. Jusque-là, toute la théorie ne pouvait être qu'une lettre morte. Il se dévoua infatigablement et résolûment à cette œuvre à la fois difficile et dangereuse. Il éprouva sur lui-même, sur ses enfants, sur ses amis, un grand nombre de substances. Il s'inocula, avec une constance qu'il faut bien admirer, des maladies qui parfois mirent sa vie en danger; il resta, entre autres, fou pendant huit jours des suites des expériences personnelles qu'il avait faites sur la belladone. Pendant quarante ans, il ne suspendit pas un seul jour ces recherches périlleuses; à la fin de sa carrière, il était parvenu à déterminer ainsi les propriétés de plus de quatre cents médicaments, dont il a consigné la plus grande partie dans sa *Matière médicale*. Il parvint même à découvrir des qualités médicamenteuses énergiques dans des substances négligées jusqu'à lui comme inertes, telles que la sépia, le silex, l'argile, la mine de plomb, et, quelle que soit l'opinion qu'on puisse avoir de sa doctrine, ses adversaires eux-mêmes sont d'accord pour reconnaître qu'il a fait faire à la thérapeutique d'admirables progrès. Au milieu de tant de travaux, Hahnemann ne négligeait pas de chercher dans l'ancienne médecine tous les indices tendant à prouver que son système avait été souvent pratiqué par elle avec succès, quoique aveuglément. Il profitait pour cela de ses connaissances profondes dans les langues anciennes et modernes. Il interrogeait les écrits des médecins grecs, latins, arabes, anglais, italiens, allemands et français, et il a consigné dans son *Organon* une multitude d'exemples et de faits où le principe homœopathique avait été appliqué par des médecins qui en constataient les résultats heureux sans pouvoir les expliquer et sans en tirer les conséquences synthétiques qu'il en a tirées lui-même. Dès ce moment, et tout entier à sa découverte, Hahnemann rentra dans la carrière médicale. Ses premiers essais furent heureux. « Le duc Ernest de Gotha, dit la » *Biographie des contemporains*, ayant créé à Geor- » genthal un hospice d'aliénés, Hahnemann fut » nommé médecin de cet établissement et y mit » sa nouvelle méthode en pratique. Il fit en- » suite (1794) des cures nombreuses à Brunswick, » et surtout à Kœnigslutter. » Cependant, son système médical était encore à l'état rudimentaire, et la pratique devait donner à sa thérapeutique un de ses plus remarquables compléments, devenu l'objet de longues incrédulités et de vives controverses. Comme nous l'avons indiqué, il n'employait dans ses traitements que des médicaments purs et isolés de tous mélanges. Hahnemann (nous parlons d'après lui) observa dans le cours de sa pratique, que ses médicaments, quoique réduits à des doses beaucoup moins fortes que celles employées par l'allopathie, avaient cependant des effets beaucoup plus énergiques. Il attribuait ce phénomène à la parfaite harmonie du médicament avec la maladie. L'agent rendu puissant, selon lui, par le choix qui en fait la spécialité, se portant directement sur la partie affectée où sa propriété l'appelait, dépassait souvent le but par sa puissance même, et amenait

dans l'état morbide des aggravations qui, plus d'une fois, se traduisaient par des crises violentes et des désordres réels. Il avait beau atténuer et réduire et diminuer encore les doses administrées, il ne pouvait parvenir à faire passer dans l'organisme, sans secousses trop vives, le médicament curateur. Il arriva ainsi à réduire tellement ses doses, le volume en devint si petit, qu'il dut chercher un médium ou base neutre pour les contenir. Le sucre de lait pour les solides, l'alcool pour les liquides, lui parurent les deux milieux les plus propres à recevoir, sans les altérer, ces matières médicales. Mais, pour opérer les deux combinaisons, il fallait triturer les solides avec le sucre de lait, et secouer énergiquement les liquides dans l'alcool. Dans ces opérations, Hahnemann prétend avoir découvert une nouvelle propriété de la matière. Plus il triturait, plus il secouait, plus il découvrait de puissance dans l'action de ses médicaments. Le mouvement développait dans la matière *dynamisée* ou spiritualisée des qualités latentes dans la matière brute, et ne se manifestant qu'après avoir subi cette préparation. Plus les parties de la matière soumise au mouvement se partageaient et se divisaient, plus elles empruntaient à cette agitation elle-même et à cette division indéfinie une sorte de principe animé et vital. De ces observations naquit dans le génie formulateur d'Hahnemann la théorie des doses *infinitésimales*. D'après lui, le malade qui prend une dose infiniment petite ou un *globule* ne prend pas une imperceptible partie du médicament brut et primitif; il absorbe l'esprit lui-même, l'essence de la substance éveillée, développée, rendue active par le mouvement. Par une sorte de mystère inconnu jusqu'à lui, les médicaments qui ont reçu ces préparations se mettent dès lors par leur nature en contact et rapport direct avec la fibre nerveuse spirituelle, et se combinant avec elle, ils communiquent à la force vitale l'énergie nécessaire pour attaquer vivement la maladie et en triompher. Hahnemann explique d'ailleurs cette opération par une comparaison heureuse : les doses infinitésimales agissent, selon lui, à l'instar des miasmes qui affectent les uns, quand ils trouvent en eux les conditions requises pour leur développement, et qui n'atteignent pas les autres dont la santé n'est pas disposée à les accueillir. On ne voit pas les miasmes qui produisent le typhus, la petite vérole, la rougeole, etc.; on ne voit pas les parfums produits par une substance odoriférante : ils existent cependant. Le vulgaire sourit quand on lui présente un globule dans un verre d'eau; mais ce globule portant en lui sa vertu spéciale et essentielle, s'adresse droit au mal dont ses affinités le rapprochent; il guérit et neutralise un miasme morbide par un miasme curateur. Au total, c'est l'expérience qu'il faut consulter, c'est à l'épreuve à prononcer. Hahnemann provoque cette épreuve, et c'est après un long exercice de quarante années qu'il en proclame, pour ce qui le concerne, les résultats certains. En résumé, ces préparations médicales réunissent, selon lui, la commodité agréable par leur volume, la certitude dans leur bon choix, la sécurité par leur innocence; car ces médicaments, pris en petites doses, s'ils ont une grande efficacité sur les maladies dont ils sont les curateurs, passent inaperçus dans l'organisme humain en équilibre régulier de santé. Il y fait toutefois cette réserve, qu'il n'entend point parler des doses d'expérimentation, qui, prises à des quantités exceptionnelles, doivent au contraire produire sur le corps sain les douleurs et les désordres que les mêmes agents réduits aux doses homœopathiques sont destinés à guérir dans l'état maladif. — Nous ne compléterions point cet exposé de la doctrine hahnemanienne si nous négligions de constater le dernier perfectionnement théorique que son inventeur y a introduit. Il se croyait assuré d'avoir découvert la véritable méthode rationnelle pour guérir les maladies aiguës : ses succès le confirmaient dans cette conviction; mais il était loin de se trouver aussi avancé à l'égard des maladies chroniques. Il se mit à poursuivre la solution de cette dernière partie de son problème avec son acharnement habituel, et après douze ans d'une poursuite incessante et ardente il pensa l'avoir résolue. Ses observations et ses études l'amenèrent à affirmer que les maladies chroniques prenaient leur source dans trois virus : la psore, la syphilis et la sicose. La syphilis est produite, on le sait, par le virus vénérien; la sicose, dit Hahnemann, n'a point été considérée comme une maladie miasmatique chronique interne formant une espèce à part, et on la croyait guérie avec la destruction des excroissances à la peau, mais on ne faisait pas attention que son foyer et sa source existent toujours. Toutefois de ces trois virus si funestes à la santé de l'homme, le plus universel et le plus dévastateur, à son avis, c'est la psore. La psore serait une ancienne dégénération du virus de la lèpre; c'est à lui qu'il faudrait attribuer l'origine des diverses maladies mentales et physiques, telles que la faiblesse nerveuse, l'hystérie, l'hypochondrie, la manie, la mélancolie, la démence, la fureur, l'épilepsie, les spasmes de toute espèce, le ramollissement des os ou rachitisme, les scoliose et cyphose, la carie, le cancer, le fongus hématoïde, les tissus accidentels, la goutte, les hémorrhoïdes, la jaunisse et la cyanose, l'hydropisie, l'aménorrhée, la gastrorrhagie, l'épistaxis, l'hémoptysie, l'hématurie, la métrorrhagie, l'asthme et la suppuration des poumons, l'impuissance et la stérilité, la migraine, la surdité, la cataracte et l'amaurose, la gravelle, la paralysie, l'abolition d'un sens, les douleurs de toute espèce, etc., qui figurent dans les pathologies comme autant de maladies propres et distinctes et indépendantes les unes des autres. « Le passage de ce miasme à travers des millions

« d'organismes humains dans le cours de quel-
« ques centaines de générations, et le développe-
« ment extraordinaire qu'il a dû acquérir par là
« expliquent jusqu'à un certain point comment il
« peut maintenant se déployer sous tant de
« formes différentes, surtout si l'on a égard au
« nombre infini des circonstances qui contribuent
« ordinairement à la manifestation de cette
« grande diversité d'affections chroniques, symp-
« tômes secondaires de la psore, sans compter la
« variété infinie des complexions individuelles.
« Il n'est donc pas surprenant que les organismes
« si différents, pénétrés du miasme psorique et
« soumis à tant d'influences nuisibles, qui sou-
« vent agissent en eux d'une manière perma-
« nente; offrent aussi un nombre incalculable d'af-
« fections, d'altérations et de maux que l'ancienne
« pathologie a jusqu'à présent cités comme au-
« tant de maladies distinctes, en les désignant
« sous une multitude de noms particuliers. »
(*Exposition de la doctrine homœopathique*, p. 165.)
Après avoir ainsi défini et déterminé ce qui dans son opinion était la cause de ces maux, Hahnemann en chercha les remèdes, les appliqua, et parvint à guérir un grand nombre de maladies chroniques. Dès lors sa méthode était complète et constitua le corps entier de sa doctrine à son sens toute positive, et fondée sur des vérités expérimentées. « De « conjectural, dit-il, l'art médical devint positif. » Nous avons raconté qu'après 1794 Hahnemann exerçait déjà sa médecine à Brunswick et à Kœnigslutter; il ne tarda pas à y être l'objet des hostilités de ceux dont ses innovations frappaient les opinions ou les intérêts. Les médecins, les pharmaciens surtout, lui firent une guerre sans merci. Hahnemann n'employant que des médicaments purs, à petites doses, et dont la pureté et la bonne préparation faisaient toute l'efficacité, les préparait lui-même et les distribuait à ses malades. Il était en contravention avec cette loi de police qui, dans tous les États européens, réserve la manipulation des médicaments aux hommes investis de ce privilége par leur diplôme et par leur profession. Ses adversaires firent des réclamations contre lui, obtinrent des défenses des magistrats et lui suscitèrent des poursuites de toute espèce. Mais nous avons vu avec quelle inébranlable fermeté il suivait ce qu'il considérait être comme la ligne du devoir. Il ne pensait point qu'une législation conçue pour réglementer les anciennes méthodes de médecine pût étouffer une méthode nouvelle qu'elle n'avait pu prévoir, et dont, par des formalités mal entendues, elle ne devait point priver l'humanité. Plutôt que de céder, il préféra livrer sa vie à de nouvelles vissicitudes et à de nouvelles émigrations. Sous le coup des prohibitions dont il était l'objet, il se rendit successivement avec sa famille à Hambourg, à Ellenbourg, à Torgau, d'où, en 1810, il publia le développement entier de son système, sous ce titre : *Organon de l'art de guérir.* Cet ouvrage fit une grande sensation en Allemagne, et la polémique qu'il suscita dura plus de douze ans. Toujours repoussé de toutes parts, il revint à Leipsick en 1811, où il pratiqua et professa l'homœopathie; mais ce ne fut pas sans les luttes les plus terribles, et dans ses cours mêmes, il était accueilli par des huées et des cris insultants. Enfin en 1820, le duc d'Anhalt lui offrit asile et protection dans ses États, et Hahnemann crut trouver un refuge tranquille dans la ville de Koëthen, capitale de ce duché. Il se trompait : toutes les animosités y étaient ameutées contre lui; il y fut outragé par la populace. Des cris furent poussés sous ses fenêtres et ses vitres furent brisées à coup de pierres. Indigné et contristé, il se confina dans sa maison, et pendant les quinze ans de son séjour à Koëthen, on ne le vit que très-rarement se montrer en public. Cependant, la doctrine d'Hahnemann se répandait en Allemagne; elle y faisait de nombreux prosélytes; un grand nombre d'étrangers de distinction accouraient auprès de lui invoquer sa science et recevoir ses soins. L'aisance de la population croissait à ce concours de voyageurs inusité. Le médecin devint pour elle une sorte de providence, après avoir été l'objet de son aveugle haine; et quand en 1835, il prit la résolution de quitter Koëthen sans retour, il dut partir secrètement et de nuit; car, par une de ses inconstances communes, le peuple manifesta la résolution de le retenir par force et de s'opposer à son départ. Hahnemann devait offrir un autre exemple de ces réactions de la multitude. En 1812, la ville de Leipsick, encombrée par les armées qui se disputaient l'Allemagne, était livrée à toutes les horreurs du typhus. Les malades dont la ville était infestée furent répartis entre tous les médecins. Hahnemann en eut soixante-treize pour sa part, et eut le bonheur de les guérir tous, à l'exception d'un vieillard de quatre-vingts ans. Ce succès remarquable ne l'empêcha pas d'être en butte pendant huit ans aux manifestations et aux outrages dont nous avons parlé; aujourd'hui la ville de Leipsick a érigé sur une de ses places publiques une statue à l'homme qui fut abreuvé de tant d'amertume dans son sein. En 1827 Hahnemann perdit sa première femme; mais alors la célébrité, la fortune et la paix étaient rentrées dans sa maison, et bien avant sa mort elle avait eu le temps de revenir de ses préventions sur le caractère et la capacité de celui auquel elle avait lié son sort. En 1835 une Française, mademoiselle d'Hervilly, distinguée par les charmes de son esprit et l'étendue de ses connaissances peu communes dans son sexe, se rendit à Koëthen pour consulter Hahnemann. Elle l'apprécia, l'admira, et cette admiration se dénoua par un mariage qui ne cessa de combler de bonheur les dernières années du vieillard. Hahnemann avait toujours aimé la France; il y avait en lui beaucoup de l'esprit français. Il possédait surtout ce style net, clair, incisif et rapide qui distingue ses

ouvrages et qui est un des caractères de notre génie plus que celui de la gravité et de la roideur germaniques. Hahnemann se rendit donc à Paris pour ne le plus quitter. Indépendamment des sentiments qui l'y poussaient, il était excité encore par les dissentiments de doctrine qui s'étaient élevés entre lui et quelques-uns de ses disciples. Cette lutte était pour lui la plus pénible de toutes, elle le remplit de tristesse, et il en fut affecté au point de se résoudre à ne rien publier des travaux considérables qu'il avait préparés. L'arrivée d'Hahnemann fut annoncée à Paris par tous les journaux, et fut un événement dans le monde de la science. La vérité nous oblige à dire que les malades accoururent en foule autour de lui, et qu'il eut vite un des cabinets les plus occupés de Paris. Sa riche clientèle ne l'empêchait pas de donner gratuitement ses soins et ses consultations aux pauvres. Cependant on essaya de lui susciter ces difficultés qui avaient tant agité sa carrière en Allemagne, et nous aimons à citer à ce sujet une anecdote qui fait honneur à M. Guizot. Lorsque Hahnemann s'établit en France, cet homme d'État était ministre de l'instruction publique. Quelques personnes se transportèrent auprès de lui, et allant jusqu'à s'autoriser témérairement sans doute du nom de l'Académie, ils le pressèrent d'interdire au fondateur de l'homœopathie l'exercice de la médecine. « — M. Hahnemann est un savant d'un « grand mérite, répondit M. Guizot; la science « doit être libre pour tous. Si l'homœopathie est « une chimère ou un système sans valeur, elle « tombera d'elle-même. Si au contraire elle est « un progrès, elle se propagera même malgré « nos défenses, et c'est ce que doit désirer l'Aca- « démie la première, investie de la mission de faire « avancer la science et d'encourager ses décou- « vertes. » Jusqu'à son dernier jour, Hahnemann exerça sous la protection de l'hospitalité française sa médecine sans trouble et sans entraves. Il avait enfin trouvé le port après une existence si traversée par les orages. Au milieu du respect de ses adhérents et de ses disciples, entouré de l'affection intelligente d'une femme qui non-seulement le comprenait, mais encore partageait ses travaux et ses études, riche enfin par les profits qu'il retirait de sa profession, il ne cessa jusqu'à l'heure suprême de bénir l'heureux événement qui l'avait attiré dans notre pays. Sa forte vieillesse ne connut ni les infirmités, ni la décadence intellectuelle, et il couronna sa longue carrière par une mort paisible le 2 juillet 1843, laissant madame Hahnemann héritière de ses enseignements, de ses préceptes et des observations qu'il n'avait cessé d'accumuler dans ses nombreux manuscrits. La doctrine qu'il a laissée à la science peut être résumée en quelques aphorismes substantiels : — Les maladies se guérissent par leurs semblables, c'est-à-dire par les médicaments produisant sur l'homme sain les caractères du mal à combattre. — La valeur et l'efficacité des médicaments ne se découvrent que par l'expérimentation de la matière pure sur le corps sain ; — leur pureté, c'est-à-dire leur unité, est la condition indispensable de leur efficacité. — Le mouvement qu'ils reçoivent dans leur préparation leur communique une puissance qui se multiplie par la division de leurs parties, développe leurs qualités spirituelles et les porte, par leur nature analogue, directement au secours de la partie vitale affectée. — Les maladies qui affligent l'humanité se divisent en trois grandes sections : les *maladies aiguës*, les *maladies épidémiques* et les *maladies chroniques* ou *psoriques*. — On ne saurait toutefois appliquer à ces trois grandes divisions des maladies humaines les mêmes agents médicaux ; chaque maladie est individuelle, le principe morbide se modifie lui-même suivant la complexion, les antécédents, l'état moral et physique du sujet. L'homœopathe, par conséquent, doit attentivement étudier les divers symptômes qui constituent l'état du malade, et chercher pour sa guérison le médicament qui affecte le corps sain des symptômes aussi identiques que possible à ceux de la maladie à traiter. Les médicaments homœopathiques sont donc en quelque sorte individuels comme les accidents morbides. — La nature a prodigué autour de l'homme, dans les plantes, dans les métaux, dans la matière apparemment inerte les moyens les plus efficaces et les plus variés de la guérison ; il s'agit de les découvrir ; ce ne peut être que le résultat d'une expérimentation longue et constante. La thérapeutique homœopathique a déjà découvert un grand nombre de propriétés médicamenteuses dans le règne naturel ; mais elle a devant elle toute une carrière d'observations et de découvertes immenses comme la nature. — Nous n'avons point à nous prononcer sur le mérite de la doctrine d'Hahnemann, nous y serions d'ailleurs parfaitement insuffisant. Notre rôle ne peut que se borner et ne se borne qu'à celui de rapporteur et d'exposant de sa méthode. Mais nous ne remplirions pas entièrement notre devoir d'historien si nous ne disions qu'aujourd'hui cette méthode est pratiquée dans le monde entier ; qu'elle a de nombreux et studieux apôtres en France, aux États-Unis, dans tous les pays civilisés, en Orient aussi bien qu'en Occident, et qu'en Allemagne elle semble avoir maintenant pris la tête de la science médicale par l'importance et l'éminence de ses praticiens. Ajoutons que, dans une certaine mesure, elle semble avoir avantageusement soutenu l'épreuve du temps et qu'on peut croire que le moment est venu où elle doit partout appeler l'observation sérieuse et la discussion impartiale des corps savants et des hommes qui, par leur profession, se sont voués au soulagement des souffrances de l'humanité. La nomenclature des divers ouvrages composés ou traduits par Hahnemann donnera au surplus une juste idée de l'étendue de ses travaux et de ses connaissances. Il a

publié : 1° *Dissertatio inauguralis medica : Conspectus ad fectuum spasmodicorum ætiologicus et therapeuticus*, Erlangen, 1779, in-4°; 2° *sur l'Empoisonnement par l'arsenic, les moyens d'y porter remède et ceux de le constater légalement*, en allemand, Leipsick, 1786, in-8°; 3° *Traité sur les préjugés contre le chauffage par le charbon de terre, et les moyens, tant d'améliorer ce combustible, que de le faire servir au chauffage des fours*, en allemand, Dresde, 1787, in-8°; 4° *Instruction pour les chirurgiens sur les maladies vénériennes, avec l'indication d'une nouvelle préparation mercurielle*, en allemand, Leipsick, 1789, in-8°; 5° *l'Ami de la santé*, en allemand, 1er cahier, Francfort, 1792; 2e cahier, Leipsick, 1796, in-8°; 6° *Dictionnaire de pharmacie*, en allemand, 1re partie, 1793; 2e partie, 1795, in-8°. Ce dictionnaire s'arrête à la lettre K; 7° *Préparation du jaune de Cassel*, en allemand, Erford, 1793, in-4°; 8° *Manuel pour les mères*, en allemand, Leipsick, 1796, in-8°; 9° *le Café et ses effets*, en allemand, Leipsick, 1803, in-8°; 10° *Esculape dans la balance*, en allemand, Leipsick, 1805, in-8°; 11° la *Médecine de l'expérience*, en allemand, Berlin, 1805, in-8°; 12° *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corpore humano observatis*, Leipsick, 1805, 2 vol. in-8°; 13° *Organon de la médecine rationnelle*, en allemand, Dresde, 1810, in-8°; 2e édition, sous le titre *Organon de la médecine*, 1819, in-8°, souvent réimprimé, notamment en 1824, 1829, 1834, in-8°; traduit en français par A. J. L. Jourdan, Paris, 1832, 1834, 1845, in-8°; l'édition de 1845, qui est la troisième, est augmentée d'une notice sur la vie, les travaux et la doctrine de Hahnemann, par le docteur Léon Simon. 14° *Dissertatio historico-medica de helleborismo veterum*, Leipsick, 1814; 15° *Reine Arzneimittelehre*, en allemand, Dresde, 1811-1821, 6 vol. in-8°; 2e édition, Dresde, 1822-1827, 6 vol. in-8°; traduit en français, par A. J. L. Jourdan, sous le titre de *Traité de matière médicale ou de l'Action pure des médicaments homœopathiques*, Paris, 1834, 3 vol. in-8°; 16° *Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques*, en allemand, Dresde, 1828-1830, 4 vol. in-8°; 2e édition, Dresde et Dusseldorf, 1835-1839, 5 vol. in-8°; traduit en français, par A. J. L. Jourdan, Paris, 1832, 2 vol. in-8°; 17° un grand nombre d'articles dans divers journaux et recueils sur différents sujets, notamment dans les *Annales de Crell : Sur les difficultés de préparer l'alcali minéral par la potasse et le sel marin ; De l'influence que quelques gaz exercent sur la fermentation du vin*, 1788; *Sur les moyens de reconnaître le fer et le plomb dans le vin*, 1788; *Sur la bile et les calculs biliaires*, 1788; *Sur un moyen très-puissant d'arrêter la putréfaction*, 1788; *Essais malheureux de quelques prétendues découvertes modernes*, 1789; *Lettres sur le spath pesant*, 1789; *Découverte d'un nouveau principe constituant dans la plombagine*, 1789; *Un mot sur le principe astringent des végétaux*, 1789; *Exposé complet de la manière de préparer le mercure soluble*, 1790; *Insolubilité de quelques métaux et de leurs oxydes dans l'ammoniaque caustique*, 1791; *Sur la préparation du sel de Glauber*, 1792; dans le *Magasin de Baldinger : Mode exact de préparation du mercure soluble*, 1789; dans la *Bibliothèque médicale* de Blumenbach : *Moyens de prévenir la salivation et les effets désastreux du mercure*, 1791, etc. Beaucoup de petits articles insérés par Hahnemann dans des écrits périodiques ont été réunis par Ernest Stapf, sous le titre d'*Opuscules d'Hahnemann*, Dresde et Leipsick, 1829, 2 vol. in-8°. — Hahnemann a traduit de l'anglais en allemand : 18° les *Essais et observations physiologiques*, de J. Sodtmann, Leipsick, 1777, in-8°; 19° l'*Essai sur l'hydrophobie*, de Nugent, Leipsick, 1777, in-8°; 20° l'*Essai sur les eaux minérales*, de G. Falconer, Leipsick, 1777, in-8°; 21° la *Médecine pratique moderne*, de Ball, Leipsick, 1777, in-8°; 22° l'*Histoire d'Abailard et d'Héloïse*, de Barington, Leipsick, 1789, in-8°; 23° les *Recherches sur la phthisie pulmonaire*, de M. Ryan, Leipsick, 1790, in-8°; 24° la *Matière médicale*, de Cullen, Leipsick, 1790; 25° les *Annales d'agriculture*, d'Arthur Young, Leipsick, 1790-1794, in-8°; 26° l'*Avis aux femmes*, de J. Grigg, Leipsick, 1791; 27° le *Traité de chimie médicale et pharmaceutique*, de D. Monro, Leipsick, 1791; 28° les *Observations chimiques sur le sucre*, de E. Ringby, Dresde, 1791. Il a traduit du français en allemand : 29° l'*Art de fabriquer les produits chimiques*, de Demachy, Leipsick, 1784; 30° l'*Art du distillateur liquoriste*, de Demachy et Dubuisson, Leipsick, 1785; 31° l'*Art du vinaigrier*, de Demachy, Leipsick, 1787; 32° la *Falsification des médicaments dévoilée*, par J. B. Van der Sande, Dresde, 1787; 33° l'*Essai sur l'air pur et sur les différentes espèces d'air*, de Delamétherie, Leipsick, 1790-1791. Il a traduit de l'italien en allemand : 34° l'*Art de faire le vin*, de A. Fabbroni, Leipsick, 1790. C. L—s.

HAIDER-ALY. *Voyez* HIDER-ALY.

HAIG est regardé par les Arméniens comme leur premier roi, et le chef de leur race. Selon Moïse de Khorène, il était Babylonien et fils d'un certain Gathlas, qui est le même que le patriarche Thogorma, petit-fils de Noé. Il vivait à Babylone lors de la construction de la tour de Babel; et il habita encore longtemps après cette ville, qu'il abandonna ensuite pour se soustraire à la tyrannie de Belus. Il prit avec lui ses fils, Armenag, Manavaz, Khorh et ses petits-fils, dont le nombre montait à trois cents : ses domestiques, et beaucoup d'autres personnes se joignirent à eux, et il émigra du côté du nord, pour aller se fixer dans le pays d'Ararad, qu'on appelle actuellement Arménie. Haïg vécut d'abord dans les montagnes des Courdes, qui forment la partie méridionale de ce pays. Sa résidence était un petit canton situé vers les sources du Tigre, qui a conservé le nom de Haïots-dsor, c'est-à-dire vallée des Arméniens. Haïg quitta ensuite ce séjour, qu'il laissa à son petit-fils Gatmos, fils d'Armenag, qui, de son nom, l'appela Gatmeagan, dénomination qu'il

conservait encore au 5e siècle. De ce pays, il se dirigea vers le nord-ouest, du côté des sources de l'Euphrate, où il s'établit dans un pays appelé Hark'h, et y fonda une ville appelée Haigaschen, c'est-à-dire construction de Haïg. Belus fut fort mécontent de la fuite de Haïg; il expédia vers lui un de ses fils, pour l'engager à revenir à Babylone; mais Haïg le renvoya avec mépris. Alors Belus rassembla une nombreuse armée, et marcha vers l'Arménie, pour combattre le rebelle Haïg; il entra d'abord dans les possessions de Gatmos, qui, épouvanté des forces du roi d'Assyrie, se réfugia auprès de son aïeul. Celui-ci, peu effrayé par la présence de son redoutable ennemi, s'avança, avec tous ceux de sa famille qui étaient en état de porter les armes, jusqu'aux bords du lac de Van, appelé actuellement mer des Peznouniens. Il y livra bataille à Belus, qui fut complétement défait, et qui périt même de la main de Haïg. Les Arméniens montrent encore le lieu où succomba Belus, et qui s'appela *Kerezmank'h* (tombeau), en mémoire de cette défaite. Haïg régna ensuite en paix, et gouverna pendant fort longtemps. Il mourut, selon les chronologistes arméniens, en l'an 2026 avant J.-C., après un règne de quatre-vingt-un ans. Son fils Armenag lui succéda. C'est de ce personnage, vrai ou fabuleux, que vient le nom de Haïasdan, que les Arméniens donnent à leur pays, et celui d'haïgique ou haïganienne donné à la langue arménienne ancienne ou littérale. On a de cette langue une grammaire, assez estimée dans son temps, intitulée : *Puritas Haygica*, par J. Agop, Rome, 1675, in-4°. S. M—N.

HAI GAON, fils de Rav Serira, rabbin égyptien, a été le dernier de la classe des docteurs, que les Hébreux appellent *gheonim* ou excellents; mais il est regardé comme le plus savant et le plus célèbre de tous. Il était jeune encore lorsqu'il fut nommé président de l'Académie de Pombédita dans la Chaldée; et, après avoir rempli avec succès pendant quarante ans cette charge honorable, il mourut en 1038 de l'ère chrétienne, âgé de 69 ans. Il composa divers ouvrages en arabe, parmi lesquels on distingue son *Traité des contrats d'achat et de vente;* un autre sur les *Serments;* un sur l'*Interprétation des songes;* et une fort belle *Instruction* morale, en vers. Tous ces ouvrages ont été traduits en hébreu, et imprimés plusieurs fois. Il est en outre auteur d'une *Grammaire hébraïque*, intitulée *Sefer ammeasé* (livre qui recueille). Aben Ezra en fait l'éloge. De Rossi possédait des manuscrits hébreux d'Haï Gaon, entre autres quelques-unes de ses *Questions* inédites (*voy.* le Catalogue de ses manuscrits et son Dictionnaire des auteurs hébreux, t. 1er, p. 152 et 153). Khananel, qui fut, suivant quelques bibliographes, le disciple d'Haï, et rabbin de Cairouan dans le royaume de Tunis, en 1080, écrivait aussi en arabe ses ouvrages, parmi lesquels on cite son *Commentaire sur le Pentateuque et sur le Talmud.* On vit, dans le même temps, fleurir plusieurs autres doctes rabbins, qui composèrent leurs ouvrages dans la même langue. Z.

HAILLAN (Bernard de Girard, seigneur du), historien médiocre, né à Bordeaux vers 1535, était fils d'un ancien lieutenant de l'amirauté de Guienne. Il fut présenté à la cour à l'âge de vingt ans, abjura bientôt après les principes de la réforme dans lesquels il avait été élevé, et fut désigné pour accompagner, comme secrétaire, François de Noailles, évêque d'Acqs, dans ses ambassades à Londres et à Venise. Il ne manquait ni d'esprit, ni d'instruction; mais il avait encore plus d'ambition et d'avarice. Il publia d'abord quelques pièces de vers et des traductions qui eurent peu de succès; mais son livre des *Affaires de France* fut mieux accueilli et lui mérita la place de secrétaire des finances du duc d'Anjou (depuis Henri III). Cet ouvrage, dont les éditions se succédèrent avec une rapidité incroyable, fut très-goûté de Charles IX, qui récompensa l'auteur par le titre d'historiographe, et l'engagea à recueillir et rédiger les Annales de France. Henri III le confirma dans cette charge, et le gratifia d'une pension de douze cents écus. Il fut nommé, en 1595, généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit, et mourut à Paris, le 23 novembre 1610, dans sa 76e année. Outre des *Vers* latins et français, et des *Traductions* d'Eutrope, de Cornélius Nepos et des Offices de Cicéron, justement oubliées, on a de lui : 1° *Regum Gallorum icones a Pharamundo ad Franciscum II; item Ducum Lotharingorum icones*, Paris, 1559, in-4°. C'est un recueil de portraits, passablement gravés, au bas de chacun desquels on lit un tercet de Du Haillan. 2° *Quatre livres de l'état et succès des affaires de France*, ibid., 1570, 1571, in-8°. Ces deux premières éditions renferment une *Histoire sommaire des ducs d'Anjou*, que l'auteur a retranchée des suivantes pour la publier séparément; on doit cependant donner la préférence aux éditions postérieures à l'année 1609, comme plus correctes et plus complètes : l'ouvrage est curieux, et contient bien des particularités intéressantes. 3° *Histoire générale des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VII*, Paris, 1576, 1584, in-fol., *continuée jusqu'à Louis XI*, par un anonyme, et *jusqu'à la fin du règne de François Ier*, par Arnoul du Ferron, Paris, 1615, 1627, 2 vol. in-fol. Les éditions in-8° sont moins complètes (1). Il avait d'abord déclaré qu'il ne pousserait pas cet ouvrage plus loin que Charles VII, par la raison qu'on avait déjà des histoires des règnes postérieurs, et que d'ailleurs il ne voulait ni trahir la vérité, ni courir, en la disant, le risque d'offenser des personnes puissantes; mais il changea bientôt après de langage, et promit de continuer son travail jusqu'à Henri IV. Cependant on ne trouva dans ses papiers, après

(1) Cette histoire fut traduite en latin par Pierre Boulanger, professeur au collége de Loudun; mais cette traduction n'a point été imprimée.

sa mort, que le *Règne de Louis XI;* et les nouveaux éditeurs ne jugèrent pas à propos de le publier. L'ouvrage de Du Haillan est remarquable, en ce que c'est le premier corps d'histoire de France qui ait paru dans notre langue : car on ne peut donner ce nom aux Chroniques de St-Denis ou à celles de Nicole Gilles. Il a montré peu de critique, en adoptant les récits de ses devanciers, à l'égard des premiers rois francs ; il suppose, avec quelques-uns d'eux, que Pharamond, maître des Gaules par la force des armes, convoqua une assemblée de ses principaux officiers, pour les consulter sur la forme de gouvernement qu'il convenait d'adopter, et que, sur leur avis, il se décida pour le monarchique. C'était pour Du Haillan une occasion d'étaler les connaissances qu'il croyait avoir en politique, et il était trop vain pour y manquer. Il a semé son récit de harangues ennuyeuses, traduites du latin de Paul Emili (*voy.* Emili), qui s'était cru obligé, à l'exemple de Tite-Live, de mettre des discours dans la bouche de tous ses personnages. Ces défauts graves attirèrent à Du Haillan de justes reproches, auxquels il répondit par des vers pleins d'aigreur, qu'on lit aux éditions suivantes de son ouvrage. Mais après en avoir indiqué les défauts, on doit convenir qu'il contient des particularités qu'on chercherait vainement ailleurs; que Du Haillan y réfute avec courage plusieurs traditions généralement reçues, et enfin qu'il s'y explique librement sur des matières délicates (*voy.* Jeanne d'Arc). Ses préfaces au reste mettent à découvert sa vanité et son caractère avide. Il y parle constamment de ses travaux, de ses succès et des récompenses qu'il a méritées. Il écrivait au premier maréchal de Biron, « qu'Henri III ne « l'avait pas même remercié de l'hommage qu'il « lui avait fait de son *Histoire de France*, quoique « ce fût le plus beau présent de livre que ce mo- « narque eût jamais reçu. » Il comptait ainsi pour rien la confirmation de sa place d'historiographe et une pension de douze cents écus. Il obtint, depuis, le titre de conseiller d'État, l'abbaye de Ruys en commende, et des gratifications, sans être satisfait. On trouvera la liste de ses autres ouvrages dans les *Mémoires* de Nicéron, t. 14. On peut consulter, pour plus de détails, Sa *Vie*, par le P. le Long (*Biblioth. histor. de France*, t. 3), et surtout le curieux article que Baye lui a donné dans son *Dictionnaire*. W—s.

HAILLET DE COURONNE (Jean-Baptiste-Guillaume), savant laborieux, naquit à Rouen le 14 avril 1728, d'une famille noble. Après avoir terminé de brillantes études au collége Louis-le-Grand à Paris, il entra en qualité de cornette dans le régiment d'Harcourt, et fit deux campagnes ; mais il quitta le service aux instances de sa mère, qui désirait le voir entrer dans la magistrature, et acheta la place de lieutenant général criminel au bailliage de Rouen, charge en quelque sorte héréditaire dans sa famille ; ainsi l'étude des lois succéda pour lui au fracas de la guerre. Admis en qualité d'adjoint à l'Académie de Rouen en 1752, académicien titulaire en 1766, et quatre ans après secrétaire, il y lut plusieurs mémoires remplis d'érudition et de critique, ainsi que des notices sur les membres décédés, entre autres sur Élie de Beaumont, Grandidier, Pigalle, etc. Deux seulement ont été imprimés : 1° *Éloge de M. du Boullay*, son prédécesseur comme secrétaire de l'Académie, Rouen et Paris, 1771, in-8° ; 2° *Éloge de M. Cotton des Houssaies, docteur et bibliothécaire de Sorbonne*, 1783, in-4°. Haillet de Couronne était aussi membre de l'Académie de Caen. En 1788 il perdit sa mère, et cette mort rompit le lien qui l'attachait à la carrière judiciaire. Sa charge d'ailleurs fut bientôt supprimée par la révolution, et ce n'est pas sans peine qu'il parvint à se soustraire aux persécutions de la terreur. Lors du rétablissement des académies, il rentra à celle de Rouen; mais, dans les dernières années de sa vie, il s'était retiré à Paris, où il mourut le 29 juillet 1810. Sa bibliothèque, composée de plus de trente mille volumes, contenait des livres de la plus grande rareté; elle était toujours ouverte aux savants, et lui-même se plaisait à leur communiquer ses propres recherches bibliographiques et littéraires. A l'exception des deux *Éloges* que nous avons cités, aucun autre de ses ouvrages n'a été imprimé ; mais ses manuscrits ont passé dans différentes mains, et ils ont été consultés avec fruit pour plusieurs entreprises littéraires. Nous-mêmes avons eu cet avantage dès le commencement de nos travaux, pour cette *Biographie universelle*. Haillet de Couronne a laissé inédits : 1° un *Dictionnaire bibliographique des grands hommes de la Normandie ;* 2° un *Dictionnaire bibliographique des livres rares, curieux et intéressants ;* 3° un *Traité comparatif de la poésie ancienne et moderne ;* 4° des *Considérations sur la poésie dans son origine, ses progrès et sa décadence ;* 5° une *Histoire de l'Académie de Rouen et de ses travaux*. « Le style de « M. de Couronne, dit un biographe, est géné- « ralement facile et coulant : il a de la chaleur et « du coloris ; mais il se livre un peu trop à cette « abondance qui souvent nuit à la correction. » Haillet de Couronne était lié avec le comte de Tressan. Voyez pour plus amples renseignements : *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année* 1811, p. 191. M—dj.

HAINAUT (Jeanne, comtesse de), était fille de Baudouin, comte de Flandre, et premier empereur français à Constantinople (*voy.* Baudouin Ier). La nouvelle s'étant répandue que son père, fait prisonnier par Joannice, roi des Bulgares, était mort dans les fers, Jeanne fut amenée avec sa sœur Marguerite à la cour de France, où elles demeurèrent jusqu'à leur majorité. Philippe-Auguste maria Jeanne en 1211 à Ferdinand ou Fernand, fils de Sanche Ier, roi de Portugal; mais il exigea

en même temps qu'il lui cédât les villes d'Aire et de St-Omer. Cette condition révolta les Flamands, et Jeanne eut beaucoup de peine à les apaiser. La bonne intelligence ne dura guère entre les deux époux ; et soit que Jeanne eût pour son mari des manières peu agréables, ou qu'au contraire, comme l'assure un auteur contemporain, Ferdinand maltraitât sa femme sans motif (1), leur désunion devint si publique que le roi fut obligé d'intervenir pour les réconcilier. L'année suivante, Philippe-Auguste convoqua une assemblée à Soissons, et demanda à ses vassaux des secours pour faire la guerre aux Anglais. Ferdinand y déclara qu'il ne fournirait son contingent qu'après qu'on lui aurait restitué ses deux villes, et quoique le roi lui offrît toute autre indemnité, sur le refus de lui remettre sur-le-champ ces places, Ferdinand s'allia aux ennemis de la France. La victoire de Bouvines (*voy.* PHILIPPE-AUGUSTE) mit fin à cette ligue. Ferdinand, fait prisonnier, fut conduit en triomphe à Paris et renfermé dans la tour du Louvre ; mais Jeanne conserva ses États, sous la seule condition de raser les fortifications de quelques villes frontières. Elle en jouissait donc paisiblement depuis douze ans, lorsqu'en 1225 le bruit courut que Baudouin, qu'on avait cru mort, était parvenu, après vingt années, à tromper la vigilance de ses gardiens, et qu'il allait reparaître au milieu de ses sujets. A cette nouvelle, une foule de nobles s'empressèrent de se rendre à la rencontre du comte de Flandre ; mais Jeanne effrayée quitta le Quesnoy à la hâte et se réfugia à Mons : de là elle écrivit au roi, pour l'informer de l'apparition de Baudouin, et lui demander conseil sur la conduite qu'elle devait tenir. Le roi fit inviter le comte de Flandre à venir le trouver, les uns disent à Compiègne, d'autres à Péronne, où il lui fit un accueil digne de son rang. Le prétendu Baudouin répondit d'abord d'une manière satisfaisante aux questions qui lui furent adressées, et l'on ne doutait déjà plus qu'il ne fût réellement le personnage pour lequel il se donnait, lorsque l'évêque de Beauvais, ou le roi lui-même, lui ayant demandé quelques nouvelles particularités, il se déconcerta, et étant sorti de la salle, prit un cheval et s'enfuit jusque dans le comté de Bourgogne. Il y fut arrêté par Archambaud de Chappes, ramené en Flandre et pendu à Lille par jugement des barons, en 1226. Jeanne assista la même année au sacre du roi St-Louis, et elle disputa à la comtesse de Champagne, dont le mari était aussi absent, le droit de porter l'épée devant le roi à cette cérémonie. Ferdinand, après treize ans de captivité, fut mis en liberté par la reine Blanche, qui réduisit à vingt mille francs, au lieu de quarante, la somme fixée pour sa rançon. On a accusé Jeanne de n'avoir pas fait tout ce qui dépendait d'elle pour abréger la peine de son mari ; cependant on a la preuve qu'elle avait emprunté d'un juif, à un intérêt énorme, vingt-neuf mille francs, pour les employer à cet objet (*voy.* le *Thesaur. anecdotor.*, de D. Martène, t. 1er, col. 886). Après la mort de Ferdinand, Jeanne se remaria en 1237 à Thomas de Savoie ; elle mourut sans postérité le 5 décembre 1244 à l'abbaye de la Marquette, près de Lille, où elle fut inhumée dans le tombeau de son premier époux. Ses États passèrent à sa sœur Marguerite. La mort du personnage qui avait paru en Flandre sous le nom de Baudouin a fait planer sur la mémoire de Jeanne le soupçon le plus odieux. Le peuple accusa, dans le temps, cette princesse, et Mathieu Paris affirme qu'elle s'est rendue sciemment coupable de parricide. Tous les historiens flamands sans exception, et la plupart des écrivains modernes, ont repoussé cette épouvantable calomnie. Cependant un anonyme, dans une lettre à M. le duc de Brissac (*Journal des savants*, mars et mai 1771), a cherché à répandre de nouveaux doutes sur cet événement. Il serait à désirer que l'auteur de cette lettre eût montré autant d'impartialité que d'érudition et de critique ; mais les reproches qu'il fait à Jeanne ne sont nullement fondés ; et les raisons qu'il donne pour preuve du parricide ne paraissent point convaincantes. W—s.

(1) Richer de Sens (*Richerius Senonensis*), cité par les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, dit qu'une des causes des mauvais traitements que Ferdinand faisait éprouver à son épouse, c'est qu'elle avait la supériorité sur lui au jeu des échecs. Voici les termes qu'il emploie : *Erat quidam comes in Flandria, Fernandus nomine, qui uxorem suam quæ regis Franciæ consobrina erat, quam pro ludo seacchorum quo cum ipsa uxor sæpe mataverat, ipsam verberabat et inhoneste tractaverat.*

HAINZELMAN (ÉLIE), graveur au burin, naquit à Augsbourg en 1640. Après avoir appris les principes de son art dans sa ville natale, il se rendit à Paris, où il étudia pendant plusieurs années dans l'atelier de François de Poilly, et s'identifia en quelque sorte avec la manière de ce maître, qu'il n'égala jamais néanmoins pour la pureté du dessin. Celui de ses ouvrages qui est le plus estimé est une Vierge avec l'enfant Jésus dormant et un petit St-Jean, d'après le tableau d'Annibal Carrache, connu sous le nom du *Silence ;* sujet qui a été gravé aussi par Michel Lasne, Étienne Picart et Bartolozzi. On a de lui différentes *Saintes Familles*, dont une d'après Raphaël et quatre d'après le Bourdon, ainsi que plusieurs autres sujets tirés de l'histoire sainte. Cet artiste a encore gravé un assez grand nombre de portraits. Il est mort à Augsbourg en 1693. — *Jean* HAINZELMAN, né à Augsbourg en 1641, vint à Paris avec son frère étudier aussi sous la direction de François de Poilly. S'étant marié dans cette ville, et étant devenu veuf, il se rendit à Berlin, et fut nommé graveur de la cour. Il exécuta dans cette ville un assez grand nombre de portraits, entre autres ceux de Jean Sobieski, roi de Pologne, et du grand électeur Frédéric-Guillaume. Cet artiste, à l'exemple de Nanteuil, dessinait lui-même, d'après nature, les portraits qu'il gravait. On a encore de

lui plusieurs morceaux de l'histoire sainte, d'après Annibal Carrache, Sébastien Bourdon, etc. Jean Hainzelman est mort à Berlin au commencement du 18e siècle. P—E.

HAITON. *Voyez* HAYTON.

HAITZE (PIERRE-JOSEPH DE), littérateur, vulgairement connu sous le nom de *Hache*, était né à Cavaillon, vers 1648, d'une famille noble, originaire du Béarn. Il s'appliqua particulièrement à l'histoire de Provence, et s'efforça d'en éclaircir quelques points par des dissertations spéciales. Quoiqu'il n'eût qu'une érudition commune et superficielle, il avait le ton tranchant, et il désola, par d'injustes critiques, des hommes tels que P. Galaup de Chasteuil, dont l'instruction était bien supérieure à la sienne. Il mourut à Tretz, près d'Aix, dans la maison de Gaufridi l'historien, son oncle maternel, le 26 juillet 1736. On connaît de lui les ouvrages suivants : 1° *les Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*, 1679, in-8°; 2° *Relation des fêtes célébrées à Aix en* 1687, *à l'occasion de la convalescence de Louis XIV*, in-4°. Elle est écrite en forme de lettres, adressées à Ruffi, fils de l'historien de Marseille. 3° *Les Moines empruntés, où l'on rend à leur véritable état les grands hommes qu'on a voulu faire moines après leur mort* (sous le nom de *Pierre-Joseph*). Cologne (Rouen), 1696, 2 vol. in-12. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit à sa publication : les grandmontains, les carmes et les jésuites y répondirent avec chaleur, et l'auteur, qui avait sagement gardé l'anonyme, eut le bon esprit de ne point répliquer à ses adversaires. 4° *Les Moines travestis*, 1698, 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, l'auteur, désigné sous les mêmes noms de Pierre-Joseph, cherche à faire connaître les personnages « que les moines se sont enlevés mutuellement « pour accroître le nombre de leurs grands « hommes. » 5° *Lettres critiques de Sextius le Salien à Euxénus le Marseillois*, touchant le discours sur les arcs de triomphe dressés en la ville d'Aix à l'heureuse arrivée des ducs de Bourgogne et de Berry. Cette lettre, adressée à Ruffi, est datée du 1er janvier 1702, et elle contient une critique peu décente d'un discours de Pierre Galaup de Chasteuil, littérateur qui méritait d'être traité avec plus d'égards. Celui-ci fit paraître des *Réflexions* judicieuses sur cette lettre (sous le nom de Remerville de Saint-Quentin), Cologne, 1702, in-12. 6° *Dissertations* (au nombre de douze) *sur divers points de l'histoire de Provence*, Anvers (Aix), 1704, in-12. Galaup de Chasteuil en a relevé les nombreuses méprises dans son *Apologie des anciens historiens et des troubadours ou poëtes provençaux*. 7° *Esprit du cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête-Dieu* (sous le nom de *Pierre-Joseph*), Aix, 1708, in-12. C'est une réponse à un ouvrage dans lequel Mathurin de Neuré (Laurent Mesmes) se plaignait de la bizarrerie de ces cérémonies. Dupin la critiqua vivement dans le *Supplément* au *Journal des savants*, même année (1). Elle a été réimprimée en 1730. 8° *Histoire de St-Benezet, entrepreneur du pont d'Avignon, contenant celle des religieux pontifes* (sous le nom de *Magne Agricole*), Aix, 1708, in-12; ouvrage curieux pour les recherches qu'il renferme sur cette association utile et peu connue; 9° *Apologétique de la religion des Provençaux au sujet de Ste-Madeleine*, ibid., 1711, in-12. Haitze cherche à prouver que cette sainte est venue en Provence, et que ses reliques y sont réellement conservées. 10° *Vie de Michel Nostradamus*, ibid., 1711, in-12; 11° *Dissertation sur le symbole caractéristique de Ste-Marthe* (la Tarasque), sans nom d'auteur, Aix, 1711, in-16; 12° *Vie d'Arnaud de Villeneuve*, médecin, ibid., 1720, in-12. Il y soutient qu'Arnaud était Provençal. 13° *Histoire de Ste-Rossoline de Villeneuve, de l'ordre des chartreux*, ibid., 1720, in-12; 14° *Dissertation sur l'état chronologique et héraldique de l'illustre et singulier consulat de la ville d'Aix*, ibid., 1726, in-12; 15° *Portraits ou éloges historiques des premiers présidents au parlement de Provence*, Avignon, 1727, in-12; 16° *Histoire de la vie et du culte de B. Gérard Tenque, fondateur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem*, Aix, 1730, in-12; 17° *Histoire de la ville d'Aix*. Moréri dit que cette histoire a été imprimée in-4°, mais qu'elle n'a pas été rendue publique. Les auteurs de la *Bibliothèque de France* la rangent dans la classe des manuscrits (2). Haitze a laissé encore en manuscrit : *Catalogue des manuscrits de Peiresc; Histoire littéraire de Provence; Bibliothèque des auteurs de Provence*, terminée en 1718 (3), et une *Vie* de Jules Raymond Soliers, historien. On a reproché à ces divers ouvrages, écrits en général d'un style clair, facile, et quelquefois même assez soigné, de manquer de critique et de citer rarement les sources que l'auteur a consultées. W-s et E-c D-D.

HAKEM Ier (ABOUL-ASI AL-MODHAFFER AL-), troisième émir ou roi de Cordoue de la dynastie des

(1) La même édition reparut avec un nouveau frontispice en 1758; ainsi celle de 1765 n'est que la troisième. On peut consulter sur cet objet l'*Explication des cérémonies de la Fête-Dieu en Provence*, Aix, 1777, in-12; ouvrage plein de recherches curieuses. L'auteur (G. S. Grégoire d'Aix), dont les initiales se trouvent au bas de la dédicace, dit que De Haitze était un bonhomme qui voulait expliquer religieusement ce qu'il ne pouvait comprendre ni expliquer. L'ouvrage de M. Grégoire est accompagné de quatorze planches, y compris le portrait du roi René d'Anjou, comte de Provence, qui orne le frontispice : elles sont dessinées par Paul Grégoire, sourd-muet, fils de l'auteur, et gravées par son frère Gaspard Grégoire.

(2) La partie la plus curieuse de ce manuscrit, qui forme 2 volumes in-fol., est le récit des troubles arrivés sous le gouvernement du comte d'Alais, petit-fils de Charles IX, et dans la maison duquel Haitze avait passé sa première enfance. Le comte d'Alais, l'un des hommes les plus instruits et les plus polis de son temps, comme il l'a prouvé par sa correspondance, écrite en latin, avec Gassendi, fut obligé, par les malheurs du temps, d'employer dans son administration des mesures violentes, sans doute fort opposées à son caractère. Cette partie de l'*Histoire d'Aix* se trouve quelquefois séparée, sous le titre d'*Histoire de Provence sous le gouvernement du fameux comte d'Alais*; elle doit être accompagnée de pièces justificatives. E—C D—D.

(3) Ces manuscrits, recueillis dans la bibliothèque des minimes d'Aix ou acquis par M. le marquis de Méjane, sont aujourd'hui déposés dans la bibliothèque publique fondée à Aix par ce généreux ami des lettres. E—C D—D.

Ommeyades ou Merwanides, succéda l'an 180 de l'hégire (796 de J.-C.) à son père Hescham Ier. Tandis que ses oncles Soleiman et Abd-Allah renouvellent leurs prétentions au trône, que l'un prend le titre de roi à Valence et que l'autre s'empare de Tolède, les Français se rendent maîtres, en 797, de Narbonne, Gironne, Pampelune et Huesca, par la trahison des gouverneurs musulmans qui, sur cette frontière, vivaient dans une sorte d'indépendance. Hakem poursuit les Français, reprend la Catalogne, franchit les Pyrénées, enlève Narbonne, fait passer les hommes au fil de l'épée, et réduit les femmes et les enfants en captivité ; puis il revient devant Tolède qui lui ouvre ses portes en 799, à la suite de deux victoires remportées sur ses oncles. Soleiman périt dans la seconde, et Abd-Allah, forcé de se retirer successivement à Valence et en Afrique, obtient bientôt son pardon et une existence honorable en Espagne. La guerre qui recommença avec les Français, en 801, et qui dura plusieurs années, sans autre résultat que des villes prises et reprises de part et d'autre, n'avait plus pour but d'étendre les frontières, mais de les défendre. Dans cet intervalle, Hakem fit alliance, en 805, avec Edris II, roi de Fez, contre les khalifes abbassides, leurs ennemis communs. Doué de tous les avantages du corps et de l'esprit, mais orgueilleux, dur et violent, il s'aliéna l'affection des habitants de Tolède en ordonnant ou du moins en approuvant la cruelle perfidie du gouverneur de cette ville, qui avait fait égorger quatre cents ou même jusqu'à cinq mille des plus notables. Hakem fit tomber à Cordoue, en 807, trois cents têtes de conspirateurs dénoncés par son cousin Cacem, qu'ils avaient imprudemment choisi pour leur chef. Heureusement pour la gloire de ce monarque, les soins du gouvernement, la direction et le commandement des armées étaient entre les mains de son fils Abd'Errahman qu'il avait déclaré son successeur, et qui, cher aux musulmans, se rendait redoutable aux princes chrétiens. Hakem, renfermé dans son palais avec ses esclaves des deux sexes, semblait ne régner que pour assouvir son humeur sanguinaire. Persuadé que la tyrannie était le seul moyen de contenir les peuples dans les bornes du respect et du devoir, il s'était entouré d'une garde nombreuse. Un droit d'octroi, qu'il établit pour la solde de cette troupe, ayant donné lieu à quelques scènes tumultueuses, en 818, il fait clouer dix des plus mutins aux portes de la capitale ; puis, pour réprimer la sédition excitée par cet acte de rigueur, il sort de son palais à la tête de sa garde, charge la multitude, en fait un carnage épouvantable, livre la ville au pillage et bannit à perpétuité une partie très-considérable et très-utile des habitants, dont les uns conquirent depuis l'île de Crète (*voy.* Omar, *Abou-Hafs*), et les autres allèrent s'établir à Fez ou se fixer à Tolède. Depuis ce moment Hakem fut atteint d'une noire mélancolie et d'une fièvre dévorante. Des visions effrayantes le tourmentaient la nuit ; quand il était seul il appelait sans cesse ses esclaves, et entrait en fureur s'ils n'accouraient pas à l'instant. Il convoquait à toute heure ses vizirs et ses cadis, et, au lieu de tenir un divan, il donnait un concert. Dans les intervalles que lui laissait cet état de démence, il témoignait des remords et composait des romances pleines de sensibilité. Après quatre ans de souffrance, il mourut en 206 (822), dans la 50e année de son âge et la vingt-sixième de son règne, laissant pour digne héritier de son trône son fils Abd'Errahman (*voy.* Abdérame). A—T.

HAKEM II (Aboul-Asi Al-), neuvième roi de Cordoue et deuxième khalife d'Espagne. *Voyez* Mostanser-Billah.

HAKEM (Biamyr-Allah), *Abou Aly Mansour*, troisième khalife fathémite d'Égypte, succéda à son père Azyz-billah en 386 de l'hégire (996), n'étant âgé que de onze ans. Ce personnage est célèbre dans l'histoire par la suite non interrompue de cruautés et d'extravagances qui remplissent son règne. Despote capricieux et féroce, il ne sut mériter l'amour d'aucun de ses sujets, et se fit détester de tous. Incapable de reconnaître le mérite, livré à la fougue de son caractère, il fit des premières dignités de l'État et des emplois publics autant de caravanserais, où l'on entrait le soir et qu'on abandonnait au matin, heureux encore lorsqu'on n'y laissait pas ses biens et sa vie. Portant la même légèreté, la même inconstance dans ses ordonnances, tantôt il faisait maudire les premiers compagnons du prophète, et tantôt il défendait qu'on prononçât contre eux aucune malédiction ; tantôt, enfin, il laissait à chacun le soin d'interpréter à sa manière les préceptes de la religion musulmane, et d'en remplir, selon qu'il lui plairait, les pratiques extérieures. En même temps qu'il se montrait libéral, ou prodigue pour parler plus juste, il confisquait les biens et prononçait la mort des hommes qui l'avaient servi avec le plus de fidélité. La capitale d'Égypte le vit parcourir de nuit ses rues et ses carrefours, et multiplier de jour, monté sur un cheval, ses promenades, ayant à ses pieds de simples sandales et une pièce de mousseline sur sa tête. Parfois, il se promenait sur un âne, n'ayant sur la tête qu'un petit bonnet découvert et point de turban. Il interdit aux femmes de se promener durant la nuit, ou de paraître dans les rues le visage découvert, fût-ce même à la suite des convois ; aux hommes de se tenir dans leur boutique ; aux habitants du Caire de vendre ou d'acheter après le coucher du soleil. Il défendit de tuer aucun bœuf, si ce n'est à la fête des sacrifices, à moins que cet animal ne fût attaqué de maladie, et il fit tuer tous les chiens. Il ne permit à qui que ce fût de passer les portes du Caire sur une monture, ou près de son palais, même à pied. Nous passons sous silence une foule d'autres extravagances, pour nous arrêter sur un point

d'un plus grand intérêt. Les chrétiens eurent beaucoup à souffrir sous le règne de Hakem : d'abord il leur ordonna, ainsi qu'aux juifs, de porter des ceintures autour des reins et des marques particulières dans la manière de s'habiller ; puis il fit détruire et piller les églises du Caire et des environs : l'église de la Résurrection, à Jérusalem, éprouva le même sort. En 403, il ne se contenta pas d'obliger les chrétiens à conserver des marques distinctives ; il voulut qu'ils portassent des croix de bois d'une coudée de longueur, et du poids de cinq livres, suspendues à leur cou, à découvert et de manière qu'elles fussent vues de tout le monde ; qu'ils se servissent pour monture de mulets ou d'ânes seulement ; qu'ils usassent de selles de bois avec des cuirs noirs sans le moindre ornement : enfin Hakem leur défendit d'avoir aucun musulman à leur service, et d'acheter aucun esclave de l'un ou de l'autre sexe. Peu de temps après, il contraignit les juifs à porter des sonnettes attachées à leur cou quand ils entreraient dans le bain, et les chrétiens à y conserver leur croix de bois : il finit par bannir les uns et les autres de l'Égypte. L'excès des maux auxquels ils étaient livrés décida les chrétiens d'Orient à implorer le secours de leurs frères d'Occident, et fut le premier motif qui suscita les croisades : aussi les papes n'oublièrent-ils point la peinture éloquente et vraie de ces calamités dans les arguments qu'ils employèrent pour déterminer la guerre sainte. Hakem disparut vers la fin du mois de choual 411 (mars 1021 de J.-C.), après un règne de vingt-cinq ans un mois. On a prétendu que sa sœur l'avait fait mourir ; mais les historiens les plus dignes de foi disent qu'il fut assassiné par un homme du Saïd. Cet homme confessa son crime longtemps après ; on lui demanda pour quel motif et de quelle manière il avait tué le khalife : « Je lui ai « donné la mort, dit-il, par zèle pour la gloire « de Dieu et pour l'islamisme ; quant à la manière, « la voici : » en même temps il tira un poignard et s'en frappant le cœur il expira. Macrizy trace ainsi le portrait de Hakem : « C'était un prince « libéral, mais très-prodigue de sang ; on ne « saurait compter les victimes de sa cruauté : « toute sa conduite était la plus singulière qu'on « puisse imaginer... On dit qu'il avait un déran- « gement de cerveau qui lui donnait des accès « de folie, et que c'était la cause de ses variations « continuelles. On n'a rien dit de mieux à son sujet « que ce vers : « *Toutes ses actions étaient sans motif,* « *et tous les rêves que lui suggérait sa folie n'étaient* « *susceptibles d'aucune interprétation raisonnable.* » Le même écrivain ajoute que ce prince s'occupait beaucoup des connaissances philosophiques des anciens, et observait les astres. Ce fut en effet sous son règne que le célèbre Ibn-Younis fit ses observations astronomiques sur le mont Mokattam, et publia ses *Tables*, appelées *Hakemites*, du nom du prince auquel elles étaient dédiées (*voy.* les *Notices et extraits des manuscrits*, t. 7, et l'article Caussin). Qui croirait qu'un monstre tel que Hakem pût devenir l'objet d'un culte divin ? Hamza-ben-Aly prétendit que ce khalife avait été élevé au ciel, et qu'il reviendrait un jour pour régner sur toute la terre : il fit de ce dogme la pierre fondamentale de la secte des Druses, dont il existe encore aujourd'hui quelques restes en Syrie. On lira des détails précieux sur Hakem et les principaux traits de cette secte dans le tome 2 de la *Chrestomathie arabe* de M. Silvestre de Sacy. J—n.

HAKEWILL (James), architecte anglais, né en 1778, mort à Londres le 28 mai 1843, est auteur de plusieurs ouvrages sur l'architecture ancienne et sur les beaux-arts. Nous signalerons les suivants : 1° *Histoire de Windsor et de ses environs*, 1813, un fort volume in-4° avec 21 gravures et 14 vignettes. Hakewill avait dessiné lui-même toutes les vues produites dans cette publication, qui ne fut pas moins bien reçue du public que la suivante : 2° *Voyage pittoresque en Italie*, 1818-1820, in-4° et in-fol., 63 planches, 12 parties. L'auteur avait rassemblé ses matériaux pendant un long séjour qu'il fit en Italie en 1816 et 1817. Le *Voyage en Italie* est accompagné des plans de Dorton House, Hatfield, Longleat et Wollaton en Angleterre. Le texte en est intéressant, et les gravures se font remarquer par la fidélité et la finesse de leur exécution. Turner y a fourni plusieurs planches d'un beau dessin, et entre autres le plan d'un édifice romain. 3° *Voyage pittoresque dans l'île de la Jamaïque*, 1825, in-fol., d'après des dessins pris en 1820 et 1821 ; 4° *Plans, coupe et élévation des abattoirs de Paris*, avec des considérations au sujet de leur adoption à Londres, 1828, in-4° ; 5° *Essai sur le véritable caractère de l'architecture du temps d'Élisabeth*, 1835, in-8°. E. D-s.

HAKEWILL (Henri-Jacques), statuaire anglais, était de Grove-Road, et naquit le 11 avril 1813. Son père, gentleman, ne le destinait point à la carrière artistique. Mais enfin, vaincu par les supplications du jeune homme, il lui permit de déroger et d'aller sous la direction de Sass étudier le dessin et les principes du modelage (juin 1830). L'année suivante, une belle figure de l'Apollino, en glaise, valut au nouvel élève, avec un second prix, la médaille d'argent et l'autorisation de suivre les cours de l'Académie. En 1832, Hakewill offrit une autre ébauche à la curiosité du public, ce fut le modèle, aussi en glaise, de sir Richard Beaumont, en armure du temps de Richard Ier. Il fit ensuite celui de lady Beaumont. Mais ce qui répandit le plus son nom, ce fut la belle statue de lord Grey : c'était au moment où le bill pour la réforme électorale venait de passer aux deux chambres ; on souscrivit avidement pour un monument en l'honneur d'un ministre qui attachait son nom à cette grave révolution sociale. Un bas-relief représentant une des scènes du *Mazeppa* de lord Byron, des bustes, divers dessins l'occupèrent

ensuite. Malheureusement sa santé trop faible allait se détériorant de jour en jour. Au retour d'une excursion qu'il avait faite en 1833 à la campagne, la phthisie se prononça; il traîna encore la vie du mois de septembre au 13 mars suivant, époque à laquelle il mourut, comptant à peine 21 ans. Ses essais promettaient un grand artiste, et ses amis, en proclamant qu'un glorieux avenir l'attendait, ne furent ni dans le mensonge ni dans l'exagération. P—OT.

HAKLUYT (RICHARD), historien anglais, naquit vers 1553 à Eyton ou Yatton, dans le Herefordshire. Étant à l'école de Westminster, il allait souvent chez un de ses parents, homme très-considéré, qui consacrait tout son temps à l'encouragement de la navigation, du commerce, des arts et des manufactures. La vue des cartes et des livres de voyage excita chez le jeune Hakluyt un vif désir de se livrer tout entier à la géographie : son parent encouragea son dessein. A l'université d'Oxford, Hakluyt étudia à fond les langues anciennes et modernes, et lut ensuite en original toutes les relations de voyage, imprimées ou manuscrites, qu'il put se procurer. Les profondes connaissances qu'il acquit lui valurent le diplôme de professeur d'histoire navale. Il introduisit dans les écoles anglaises l'usage des globes, des sphères et des autres instruments de géographie. Bientôt il fut en relation avec les officiers de la marine, les navigateurs les plus distingués et les principaux négociants. Il entretenait une correspondance très-active au dehors, notamment avec Ortélius, Mercator, etc. Ses travaux furent encouragés par Drake et par Walsingham, secrétaire d'État. La considération dont il jouissait devint telle, que des particuliers, des compagnies, des villes, le consultaient sur des expéditions maritimes. Il vint en 1584 à Paris, comme chapelain d'ambassade, et s'y occupa des recherches relatives à sa science favorite. Il y trouva le manuscrit de l'histoire de la découverte de la Floride, par Laudonnière, qu'il fit imprimer à ses frais, ainsi que le dit l'éditeur Basanier dans son épître dédicatoire adressée à sir Walter Raleigh. Quand il fut de retour dans sa patrie, il s'occupa de mettre en ordre tout ce qui concernait l'histoire navale d'Angleterre. Raleigh l'aida dans son travail. Vers la fin de 1589, Hakluyt publia en un volume in-fol. tout ce qui avait rapport aux navigations des Anglais, et dédia ce livre à Walsingham, son protecteur. Il se maria en 1594. En 1605, le gouvernement récompensa Hakluyt en lui donnant une prébende dans la collégiale de Westminster, et le rectorat de Wetheringset, en Suffolk. Il mourut le 23 octobre 1616, et fut enterré dans l'église de Westminster. On a de lui, en anglais : 1° *les Principales navigations et découvertes, et les principaux voyages et trafics de la nation anglaise, par terre et par mer, aux pays de la terre les plus éloignés et les plus reculés, faits dans une période de mille six cents ans, divisés en trois volumes, suivant la position des pays vers lesquels ils ont été dirigés*, Londres, 1598, 1599, 1600, 3 vol. in-fol. On a parlé plus haut de la première édition donnée en 1589. Dans la seconde, le premier volume est dédié à Charles Howard, comte de Nottingham, vainqueur des Espagnols, et les deux derniers à sir Robert Cecil, depuis comte de Salisbury. Le premier volume contient les voyages au nord et au nord-est : le deuxième est divisé en deux parties; dans la première se trouvent les voyages en Orient et dans l'Inde, commencés par la Méditerranée; dans la seconde, ceux qui ont été faits par l'océan Atlantique : le troisième volume offre les voyages en Amérique, depuis le Groenland jusqu'au détroit de Magellan ; enfin les voyages autour du monde. Le titre de chaque volume présente, dans le plus grand détail, l'abrégé de ce qui s'y trouve, et chacun a une table des matières; mais elle n'est pas par ordre alphabétique, et il n'y a pas de table générale de l'ouvrage. « On doit examiner, « dit Camus, dans les exemplaires que l'on peut « se procurer, si le récit de l'expédition de Cadix, « qui fut supprimé dans le temps, parce que le « comte d'Essex tomba dans la disgrâce de la « reine, s'y trouve, soit de première édition, soit « d'une réimpression de cette partie seule, qui a « été faite pour compléter les exemplaires mu- « tilés. » L'exemplaire de la bibliothèque de Paris est complet. Le recueil d'Hakluyt a toujours été estimé comme un des meilleurs qui existent en ce genre. Il nous a conservé une foule de morceaux qui se seraient probablement perdus. Il y en a quelques-uns peu importants, et dont l'authenticité n'est pas bien prouvée; mais ils ne diminuent pas le mérite général de l'ouvrage. Hakluyt a eu pour but principal de sauver de l'oubli des monuments faits pour illustrer la nation anglaise, et de former un corps des navigations anciennes et modernes exécutées par ses compatriotes : il les a disposées chronologiquement. A chaque relation il a eu soin de joindre les documents officiels qui y sont relatifs, tels que lettres patentes, chartes, lettres des ministres, etc. C'est ce qui rend sa collection d'autant plus précieuse, et c'est bien certainement celle qui contient le plus de pièces originales. Indépendamment des voyages faits par les Anglais, il a aussi donné ceux de plusieurs étrangers, notamment dans le troisième volume. Thevenot a fait entrer dans son recueil plusieurs morceaux de celui d'Hakluyt. La rareté de celui-ci l'a fait réimprimer en 5 volumes in-4°. 2° Une traduction de l'*Histoire des découvertes de Galvam*, 1 vol. in-4°; 3° une traduction d'une histoire de la Virginie, écrite aussi originairement en portugais; elle est intitulée *la Virginie richement appréciée par la description du continent de la Floride, sa prochaine voisine*, Londres, 1609. Hakluyt dédia cette version aux membres de la société formée pour l'établissement du christianisme et de la culture

en Virginie. Il publia à Paris, en 1587, une édition du livre de Pierre Martyr d'Anghiera, intitulé *De novo orbe*, et l'enrichit de notes marginales ainsi que d'une table des matières : il le fit ensuite traduire en anglais, de même que l'ouvrage de Jean Léon sur l'Afrique, 1600, 1 vol. in-fol. Cette version est de Jean Porry. Hakluyt laissa des matériaux qui auraient pu former un quatrième volume de son recueil : Purchass, dans les mains duquel ils tombèrent, les inséra dans sa collection. Les services rendus à la géographie par Hakluyt, lui ont valu des distinctions de la part de plusieurs navigateurs. Bylot, qui avait Baffin pour pilote, donna le nom d'Hakluyt à une île de la baie de Baffin, située par 77° 25′ nord, et 64° 20′ ouest. Hudson nomma de même un cap du Spitzberg, qui gît par 79° 47′ nord, et 60° 51′ est. Enfin des navigateurs anglais donnèrent son nom à une rivière qu'ils découvrirent en 1611, près de Petschora. E—s.

HALAGI (Constantin), religieux piariste et poëte latin, né en 1698 à Unghvar, en Hongrie, mort à Privitz en 1752, était d'une famille noble de son pays, et joua un rôle important parmi les piaristes, dont il devint provincial à Privitz. Il avait une telle facilité pour faire des vers latins, qu'il en improvisa plusieurs au moment même de sa mort. On a imprimé de lui : *Myrias versuum sine ellipsi et synalephe editorum*, Tyrnau, 1738; *Odarum libri III*, ibid., 1742; *Epigrammatum moralium, ænigmatum ac tumulorum libri VII*, ibid., 1744; *Apologorum moralium libri VI; Elegiarum unicus*, ibid., 1747. C—au.

HALDAT DULYS (Charles-Nicolas-Alexandre), né le 14 décembre 1770, inspecteur de l'université, membre de la société académique de Nancy, mort dans cette ville le 26 novembre 1852, a publié : 1° *Recherches chimiques sur l'encre, son altérabilité et les moyens d'y remédier;* ouvrage destiné à mettre la société à l'abri des manœuvres des faussaires, et à rendre nuls les moyens chimiques qu'ils emploient sur les écritures, 1803, in-8°; 3e édit., considérablement augmentée, Strasbourg et Paris, 1805, in-8°; 2° *Recherches sur les albinos d'Europe*, Nancy, 1809, in-4°, réimprimées l'année suivante dans le tome 70 du *Journal de physique;* 3° *Précis des travaux de la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, de* 1819 *à* 1823, Nancy, 1825, in-8°; 4° *le Guide du voyageur à Nancy*, Nancy, 1828, in-8°; 5° *Recherches sur la cause du magnétisme par rotation*, Nancy, 1841, in-8°; 6° *Recherches sur la puissance motrice et l'intensité des courants de l'électricité dynamique*, Nancy, 1843, in-8°; 7° *Histoire du magnétisme dont les phénomènes sont rendus sensibles par le mouvement*, Nancy, 1845, in-8°; 8° *Couleurs accidentelles de l'eau; optique oculaire, examen de l'expérience des deux épingles; Observation des variations diurnes de l'aiguille aimantée, à Nancy*, Nancy, 1848, in-8°; 9° plusieurs *Discours* et les *Éloges* de M. *Thouvenel*, de M. *Willemet*, Nancy, 1807, in-8°; de *Jeanne d'Arc*, Neufchâteau, 1821, in-8°; du docteur Valentin, Nancy, 1829, in-8°; 10° divers mémoires et autres opuscules peu importants. Z.

HALDE (Du). *Voyez* Duhalde.

HALDENWANG (Christian), graveur allemand, né le 14 mai 1770 à Durlach, entra à l'âge de quatorze ans à l'école de dessin de sa ville natale, et deux ans après à l'Institut de Mecheln, à Bâle, où il se perfectionna dans l'art de la gravure. Quelques travaux, bien exécutés à l'aqua-tinta, le firent appeler à Dessau en 1796. En 1803, il vint à Karlsruhe avec le titre de graveur de la cour, et exécuta un grand nombre de planches. Il a gravé pour le musée Napoléon et le musée royal plusieurs paysages de Grimaldi, Ruisdael, Poussin, Claude Lorrain, etc. On remarqua surtout de lui la gravure en quatre feuilles des *Heures de la journée*, d'après Claude Lorrain, et les *Chutes d'eau*, en deux feuilles, d'après Ruisdael. La seconde feuille de cette composition n'était pas achevée, quand la mort vint le surprendre aux eaux de Rippoltsau, le 27 juin 1831; elle a été terminée en 1833 par son élève le professeur Schnell, à Darmstadt. Z.

HALE (sir Matthew), savant jurisconsulte anglais, né en 1609 à Alderley, dans le comté de Glocester, étudia avec succès à l'université d'Oxford. A une première ferveur pour l'instruction succéda en lui un goût pour le plaisir, qui l'entraîna dans quelques extravagances, et il était au moment de s'engager dans l'armée du prince d'Orange, lorsque, d'après le conseil d'un homme de robe, il se décida enfin à suivre la carrière des lois. Son caractère contracta dès lors de la gravité; il consacrait à l'étude seize heures par jour, et y sacrifiait non-seulement toute espèce de distraction, mais même le soin de son extérieur, tellement négligé, qu'étant d'une belle taille et d'une constitution forte, Hale fut un jour arrêté par des officiers de la presse pour le service de la marine. Il fit connaissance avec l'attorney général Noy, qui l'admit dans sa plus grande intimité, ce qui le faisait appeler le petit Noy; et il se lia également avec Selden, qui lui conseilla d'étendre ses études à presque toutes les parties de la science. Il parut avec distinction au barreau, peu de temps avant que la guerre civile commençât à éclater; et dans ces temps d'orages il sut, sans bassesse, se concilier l'estime des deux partis. Quoique puritain, il vint souvent au secours des royalistes dans la détresse. Il servit de conseil au comte de Strafford, à l'archevêque Laud, à Charles Ier lui-même. Adjoint comme avocat aux commissaires nommés par le parlement pour traiter avec le roi renfermé dans Oxford, il rendit de grands services à l'université, dont il prévint peut-être l'entière destruction par son crédit auprès du général Fairfax. Cromwell, jaloux de se l'attacher, le força en quelque sorte par ses importunités d'accepter une des places de

juge du *commun banc*, où il montra beaucoup de courage et d'intégrité; mais, à la mort du protecteur, non-seulement Hale ne voulut pas recevoir le deuil qui lui fut envoyé, il refusa aussi la nouvelle commission que lui offrait Richard Cromwell, en disant qu'il « ne pouvait pas agir plus « longtemps sous une telle autorité. » Le comté de Glocester le nomma son représentant dans le parlement qui rappela Charles II en 1660, et ce prince, rétabli sur le trône, le créa aussitôt premier baron de l'échiquier. Le chancelier Clarendon lui dit, en lui remettant la commission : « Si « le roi avait pu découvrir un homme plus ver- « tueux et plus propre à cet emploi, il ne vous y « aurait pas élevé. » Hale occupa cette place avec honneur pendant onze années, et ne la quitta en 1671 que pour accepter le poste éminent de chef de la justice d'Angleterre. Il mourut le 25 décembre 1676. Le chevalier romain Atticus était le modèle qu'il s'était proposé dans la conduite de la vie, et il avait adopté de lui ces deux maximes : « de ne s'engager dans aucune faction, ni se « mêler des affaires publiques; de favoriser et de « secourir constamment les opprimés. » Si les circonstances lui firent oublier la première, jamais il ne cessa de pratiquer la seconde de ses maximes; et c'est ainsi qu'il secourut les royalistes malheureux pendant la guerre civile, et les nonconformistes persécutés après la restauration. Versé dans presque toutes les sciences humaines, il l'était surtout profondément dans la jurisprudence et dans la théologie. Burney a écrit sa *Vie*, Londres, 1682, in-12; traduite en français par Louis Dumesnil, Amsterdam, 1688, in-12. M. John Jebb a donné à Londres, 1838, in-8°, une réimpression de la *Vie de Hale*, par Burney, avec des notes. Dans ce même volume se trouvent des notices sur plusieurs autres personnages. Enfin M. J... B... Williams a publié en anglais des *Mémoires sur la vie, le caractère et les écrits de Hale*, Londres, 1835, in-8°. Voici les titres des principaux ouvrages de Hale : 1° *Essai sur la gravitation ou non-gravitation des corps fluides, et sur ses causes;* 2° *Difficiles nugæ*, ou *Observations sur l'expérience de Torricelli, et les diverses solutions de ce physicien relativement à la pesanteur et à l'élasticité de l'air;* 3° *Observations sur les principes du mouvement naturel, et spécialement sur la raréfaction et la condensation;* 4° *Contemplations morales et divines;* 5° *Vie de Pomponius Atticus*, traduite du latin de Cornelius Nepos en anglais, avec des observations morales et politiques; 6° *l'Origine primitive du genre humain, considérée et expliquée d'après les simples lumières de la nature;* 7° *Plaidoyers de la couronne*, ou *Sommaire méthodique des principales matières relatives à ce sujet;* 8° *Jugement sur la nature de la vraie religion, les causes de sa corruption et les malheurs de l'Église par les additions et les violences des hommes, avec la guérison désirée;* 9° *Discours sur la connaissance de Dieu et de nous-mêmes, premièrement par les lumières de la nature, secondement par les saintes Écritures;* 10° *l'Institution originelle, le pouvoir et la juridiction des parlements;* 11° *Histoire des plaidoyers de la couronne*, publiée en 1736, avec des notes par Sollom Emyln, en 2 volumes in-fol. Tous ces écrits ont été réunis sous le titre d'*OEuvres morales et religieuses*, etc., et publiés par Th. Thirlwall, 1805, 2 vol. in-8° (avec sa vie, par Burnet). L.

HALEM (Gérard-Antoine), publiciste allemand, naquit le 2 mars 1752 à Oldenbourg, où son père était conseiller de la chancellerie. Ayant fait ses études de droit à Francfort sur l'Oder, à Strasbourg et à Copenhague, et ayant été promu au degré de docteur dans la dernière de ces villes, il fut nommé assesseur du tribunal civil de sa ville natale, puis attaché en qualité de conseiller à la chancellerie et à l'administration publique ou régence; à la fin, il eut la charge de directeur de la régence ducale. Le pays d'Oldenbourg ayant été incorporé en 1810 à l'empire français, Halem fut nommé conseiller à la cour impériale de Hambourg, et siégea dans ce tribunal jusqu'à l'époque où les alliés vinrent rendre au nord de l'Allemagne son indépendance. Il se retira alors à Eutin, et se contenta, en raison de son âge, de présider l'administration de ce district oldenbourgeois. Dans ces fonctions, il mourut le 4 janvier 1819, d'une hydropisie de poitrine. Le pays d'Oldenbourg lui dut la réforme de la procédure et des améliorations dans les institutions charitables et dans la liturgie, ainsi que l'établissement d'une société littéraire, et la publication d'un journal d'utilité publique, auquel il fit succéder en 1801 un recueil mensuel littéraire, sous le titre d'*Irène*, qui cessa au bout de cinq ans. Le duc d'Oldenbourg avait acheté sa bibliothèque, dont il lui laissa la jouissance sa vie durant; elle a été placée au château d'Eutin. Ayant eu de son second mariage deux enfants, il épousa en troisièmes noces la sœur de sa seconde femme. Halem s'est rendu utile non-seulement comme fonctionnaire public, mais aussi comme écrivain. Outre les deux journaux cités plus haut, il a publié en allemand : 1° *Histoire d'Oldenbourg*, Oldenbourg, 1794-96, 3 vol. in-8°, qu'il n'a écrite, toutefois, que jusqu'en 1732; 2° *Vie de Pierre le Grand*, 3 vol. in-8°; 3° *Vie du comte Munnich*. Il en a paru, sous le voile de l'anonyme, une traduction libre en français, faite par J.-F. Bourgoing, et revue par Tranchant de la Verne, Paris, 1808, in-8°. 4° *Coup d'œil sur une partie de l'Allemagne, de la Suisse et de la France*, 1791, 2 vol. in-8°. C'est le résultat des observations que l'auteur avait recueillies dans un voyage fait l'année précédente. Il a publié avec Runde, son collègue dans l'administration d'Oldenbourg, un *Recueil des principaux actes publics des derniers temps, avec un aperçu chronologique des événements les plus remarquables*, Oldenbourg, 1806-1807. La poésie avait aussi des charmes pour Halem. Ses pièces de vers sont insérées en grand nombre dans les almanachs lit-

téraires; son poëme religieux, *Jésus, fondateur du règne divin*, a été imprimé à Hanovre et forme 2 volumes; mais il est à peu près oublié. — De ses deux frères, le plus âgé, dont les prénoms ne sont désignés que par les lettres L.-W.-C., né en 1759, fut d'abord secrétaire et bibliothécaire du duc d'Oldenbourg, et publia les *Amusements bibliographiques*. En 1814, au retour du duc dans ses États, il fut nommé conseiller aulique, chargé de la rédaction d'une gazette et des fonctions de secrétaire de la société d'économie rurale, à Oldenbourg. — Le frère cadet, B.-J.-F., né en 1768, prit d'abord du service dans l'administration publique en Prusse, visita ensuite les Pays-Bas et la France, séjourna quelque temps à Paris, et obtint à son retour une charge d'assesseur auprès d'un tribunal, dans l'Oldenbourg. Lors de la réunion du pays à l'empire français, il fut nommé secrétaire général du département des Bouches-du-Weser, emploi qu'il garda pendant tout le temps de l'occupation. A la retraite des autorités françaises, en octobre 1813, il accompagna son préfet en France, et y demeura jusqu'à la paix. Au lieu de rentrer alors dans son pays natal, il alla s'établir à Leipsick, et se livra à des travaux littéraires. Il fit en peu d'années paraître un grand nombre de traductions de l'anglais, du français et de l'italien : c'étaient les romans de Walter Scott, l'histoire du moyen âge de Hallam, celle de la révolution britannique de 1688, par Moore, celle de la confédération du Rhin, par Lucchesini, etc. Il est mort en 1823. D—G.

HALENIUS (Laurent), archidiacre de Saderala, en Suède, né l'an 1654, mort l'an 1722, est principalement connu par une *Concordance suédoise, hébraïque et grecque du Nouveau Testament*, imprimée à Stockholm de 1734 à 1742, en 2 volumes in-fol. Jacq. Lelong donne une notice très-avantageuse de cet ouvrage dans sa *Bibliotheca sacra*. C'est le seul de ce genre qui ait paru en Suède. — Un autre Suédois, du nom d'Halenius (Engelbert), docteur en théologie et évêque de Skara, mort en 1767, a donné une traduction latine du traité de Moïse Maimonides, *de Miscellis*, 1727. C—au.

HALES (John), théologien anglican, naquit à Bath en 1584. Placé à l'université d'Oxford, il y fit des progrès rapides, et fut nommé (en 1612) professeur de langue grecque. Il accompagna en 1618, en qualité de chapelain, sir Dudley Carleton, ambassadeur du roi Jacques à la Haye; ce qui lui donna les moyens d'assister au synode de Dort. Il obtint en 1640 un canonicat à Windsor, dont il ne jouit que jusqu'au commencement de la guerre civile, en 1642, qu'il fut renvoyé comme réfractaire du collége d'Éton, dont il était associé. Il mourut à Éton dans une extrême misère, le 19 mai 1656, âgé de 72 ans. Les écrivains de tous les partis l'ont dépeint comme un homme d'un grand et excellent caractère, plein de savoir, d'esprit et de politesse. Il avait des talents littéraires; mais il ne voulut presque rien publier lui-même de ses ouvrages. Ce ne fut qu'en 1659 qu'il en parut un recueil sous le titre de *Reliques d'or de Jean Hales, à jamais mémorable*, etc. Ce recueil, réimprimé avec des additions en 1673, se compose de sermons, de lettres et de mélanges. Un nouveau recueil d'écrits de Hales parut en 1677, sous le titre de *Traités divers*, etc. L.

HALES (Étienne), physicien anglais, né le 7 septembre 1677, d'une famille noble, à Beckebourn, dans le comté de Kent, étudia à Cambridge, et montra de très-bonne heure beaucoup de goût pour l'étude des sciences naturelles, et un esprit d'invention qu'il manifesta dès lors par la construction de différentes machines utiles et ingénieuses. On cite particulièrement une machine en cuivre pour démontrer les mouvements des planètes, et qui avait beaucoup de rapport avec celle qui a été inventée depuis par Rowley, et qui a pris le nom de son protecteur Orrery. Étant entré dans les ordres, Hales obtint quelques petits bénéfices ecclésiastiques. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres en 1717 : c'est dans le recueil des mémoires de cette société que se trouvent la plupart des écrits de Hales sur des sujets d'histoire naturelle, d'agriculture, de physique, de médecine et d'économie domestique. Il publia en 1741 son invention des ventilateurs destinés à renouveler l'air dans les mines, les hôpitaux, les prisons et les parties basses des vaisseaux. Ce qui est assez remarquable, c'est qu'il mit au jour cette invention dans le temps même où un ingénieur, nommé Martin Triewald, au service du roi de Suède, inventa une machine du même genre, et où un Anglais, nommé Sutton, inventa un autre ventilateur plus avantageux encore que celui de Hales, mais qu'il n'eut pas assez de crédit pour faire adopter dans la pratique. Le ventilateur de Hales fut presque immédiatement employé, surtout en France, pour la conservation des grains, par les soins et sous la direction de Duhamel. Vers 1747, on établit un de ces ventilateurs dans la prison appelée *The Savoy*, à Londres, et il fut constaté qu'au lieu de cent cinquante personnes qui avant cette innovation y mouraient annuellement de la fièvre des prisons, quatre personnes seulement moururent dans l'espace de deux ans. Dès ce moment, l'usage des ventilateurs devint général dans les prisons, les hospices et les vaisseaux. Pendant une des guerres contre la France, Hales, après de longues sollicitations, obtint, dit-on, de Louis XV, l'ordre de faire pratiquer des ventilateurs dans les dépôts où l'on retenait les prisonniers anglais. On rapporte qu'il disait, en riant, à cette occasion, qu'*il espérait que personne ne se porterait son accusateur comme correspondant avec l'ennemi*. Il ne cessa de perfectionner cette machine jusqu'à la fin de sa vie : ses travaux, dont la France avait profité, lui méritèrent en 1753 l'honneur d'être nommé associé étranger de l'Aca-

démie des sciences de Paris, en remplacement de sir Hans Sloane. Il paraissait plus jaloux de pareilles distinctions que de l'avancement qu'il eût pu facilement obtenir dans l'Église. Retiré dans sa modeste cure de Teddington, il y recevait avec une simplicité vraiment patriarcale des personnages des plus considérables de la nation, et particulièrement le prince Frédéric de Galles, qui se plaisait à le surprendre dans son laboratoire. Après la mort du prince, Hales fut nommé, en quelque sorte malgré lui, aumônier de la princesse douairière, et ensuite chanoine de Windsor. Il mourut à Teddington le 4 janvier 1761, après une vie longue, mais heureuse et utilement employée. Les plus connus de ses ouvrages sont la *Statique végétale*, publiée en 1727, réimprimée en 1731; et ses *Essais statiques*, qui en sont la suite, 1733, in-8°, souvent réimprimés. Ils ont été traduits en différentes langues. Sauvages en a donné une partie en français, sous le titre de *Statique des animaux*, Genève, 1744, in-4°. La *Statique des végétaux*, avec l'analyse de l'air, a été traduite par Buffon, Paris, 1735, in-4° (1) : la traduction italienne est due à une dame napolitaine, nommée Ardinghelli; elle parut en 1756. On distingue parmi ses autres écrits *l'Art de rendre potable l'eau de la mer*, 1 vol. in-12, et un *Mémoire sur les moyens de dissoudre la pierre dans la vessie et dans les reins, et de conserver la viande dans les voyages de long cours*, mémoire qui obtint la médaille d'or fondée par sir Godfrey Copley. L'exactitude de l'expérience figurée dans l'une des planches de la *Statique* de Hales avait été mise en doute; c'est celle où, de trois arbres réunis par la greffe de leurs branches, l'arbre du milieu, après qu'on a enlevé la terre de ses racines et qu'on l'a laissé suspendu en l'air, n'en continue pas moins de profiter; mais il paraît qu'une expérience de Hope, d'Édimbourg, a confirmé entièrement ce fait. L.

HALES (Guillaume), mathématicien irlandais, avait professé pendant longtemps les langues orientales au collége de la Trinité à Dublin, lorsqu'il fut nommé au rectorat de Kildare. Il y mourut septuagénaire vers 1821. On a de lui plusieurs ouvrages importants, qui se groupent en trois masses distinctes : 1° Œuvres mathématiques, ou 1. *Sonorum doctrina rationalis experimentalis*, 1778, in-4°; 2. *De motibus planetarum*, 1786, in-8°; 3. *Analysis æquationum*, 1786, in-4°; 4. *Analysis fluxionum*, 1800, in-4°; 2° Œuvres théologiques ou théologico-politiques. Ce sont : 1. des *Observations sur l'influence politique de la doctrine de la suprématie papale*, 1787, in-8°; 2. des *Observations sur les dîmes*, 1794, in-8° (observations toutes dans l'intérêt des décimateurs anglicans, au grand plaisir desquels sont développés les inconvénients des divers plans proposés pour assurer de toute autre façon la subsistance du clergé en Irlande); 3. un *Examen du méthodisme*, 1803-05, deux parties in-8°; 4. des *Dissertations sur les principales propriétés relatives au double caractère* (divin et humain) *du Sauveur* (publié d'abord dans le *Magasin de l'ecclésiastique orthodoxe*, puis réimprimé à part), 1808, in-8°; 5. des *Lettres sur les principes de la hiérarchie romaine*, 1812, in-8°; 2e édition, 1813, in-8°. 3° Œuvres mixtes, telles que : 1. *l'Inspecteur*, ou *Avis aux masses sur quelques points choisis de la littérature*, 1799, in-8°; 2. *Plan d'une analyse de la chronologie ancienne*, 1807, in-8°; 3. *Nouveaux éléments analytiques de chronologie* (*A new analysis of chronology*), 1809-14, 3 vol. in-4°. P—ot.

(1) La traduction de la *Statique des animaux* de Sauvages et celle de la *Statique des végétaux* de Buffon ont été réunies et publiées en 1779-1780, Paris, 2 parties in-8°, revues par Sigaud de Lafon.

HALFDAN-EINARSON. *Voyez* Einari.

HALGAN (Emmanuel), vice-amiral français, naquit le 31 décembre 1771 à Donges (Loire-Inférieure), d'un père qui était avocat au parlement de Rennes. A l'âge de treize ans, Halgan s'embarqua en qualité de mousse. Nommé successivement enseigne, puis lieutenant de vaisseau, il fit en cette qualité plusieurs croisières sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Envoyé ensuite à bord de *la Clorinde* à St-Domingue, il assista aux divers engagements qu'eut cette frégate avec les forts du Limbé et du Port-de-Paix. Appelé au commandement du brick *l'Épervier*, puis, avec le grade de capitaine de frégate, au commandement de la corvette *le Berceau*, Halgan prit part pendant deux années aux opérations de l'escadre de l'amiral Linois dans les mers de l'Inde, et se distingua particulièrement lors de l'attaque et de l'incendie des navires et magasins anglais dans la baie de Sellibar (île de Sumatra). En 1809, il commandait la frégate *l'Hortense*, qu'il sut, par son habileté et par son sang-froid, sauver de l'incendie et du naufrage à la malheureuse affaire des brûlots, en rade de l'île d'Aix. Envoyé dans les eaux de la Hollande, il commanda pendant quelque temps la flottille de la Meuse. Au mois de décembre 1813, il se signala par sa défense habile de la place d'Helvoët-Sluys, dont on connaît l'importance comme port militaire et comme clef de la Meuse, dont elle protége l'embouchure. Halgan n'avait sous ses ordres que trois compagnies de marins de l'escadre de l'Escaut, et une partie des équipages de la flottille, à opposer aux insurgés hollandais, qui avaient avec eux des canons et des obusiers, et qui se trouvaient appuyés par le 4e régiment d'infanterie étrangère, dont la défection était venue grossir leurs rangs. De plus, par suite d'un premier ordre reçu, Halgan avait démantelé la place, encloué les canons, noyé ses poudres. Il dut, suivant de nouvelles instructions, rétablir les défenses de la place, et y faire débarquer de nouvelle poudre, des matelots et des officiers; et quand l'ennemi se présenta pour attaquer, il fut vigoureusement repoussé. Napoléon témoigna à

Halgan sa satisfaction, et lui envoyant des instructions pour la défense de la Meuse, et pour l'attaque et la destruction de tous les moyens de navigation des insurgés dans les eaux intérieures qui communiquaient avec le fleuve, il le laissa maître de diriger ses opérations ainsi qu'il le jugerait convenable. Quand la France, par suite des progrès des alliés, fut obligée d'évacuer la Hollande et le Brabant hollandais, Halgan, avec les équipages de ses bâtiments détruits, se retira sur Anvers. Lors du bombardement de cette ville, au commencement de 1814, il fut chargé du commandement des bassins, et contribua, par l'habileté de ses mesures et par son activité, à préserver de l'incendie les vaisseaux de notre flotte et les établissements de notre marine. Au retour de la paix, Halgan montait le vaisseau de ligne *le Superbe;* il fut chargé d'une mission aux Antilles françaises, puis il commanda à diverses époques des divisions navales dans les mers du Levant et de l'Amérique. En 1819, il fut élevé au grade de contre-amiral, et nommé directeur du personnel au ministère de la marine, fonctions dans lesquelles il sut s'attirer l'estime générale. Enfin en 1829, il fut créé vice-amiral. Mis à la retraite dix ans après (1839), il est mort à Paris le 20 avril 1852. Z.

HALHED (Nathaniel Brassey), savant orientaliste anglais, attaché au service de la compagnie des Indes pendant l'administration du célèbre Hastings, ne nous est connu que par deux ouvrages d'une certaine importance. Le premier est une grammaire bengalie (*A grammar of the bengale language, printed ad Hoogly in Bengal,* 1778, in-4°), remarquable sous plusieurs rapports; le bengali étant le dialecte le plus voisin du sanscrit, il facilite beaucoup l'étude de cette langue sacrée et savante des brahmanes. En outre, Halhed ayant eu soin de mettre souvent les noms sanscrits auprès des noms bengalis, ainsi que les racines de différents verbes, ou lui doit les premières notions exactes que l'on ait eues jusqu'alors sur ces deux langues en Europe (1). Nous ne parlons pas ici des détails relatifs aux langues et à la littérature indiennes, renfermés dans son excellente préface. On n'avait pas encore tenté de soumettre à nos procédés typographiques les caractères bengalis, qui ne sont pas moins compliqués que le dêva-nâgary, dont on se sert communément pour écrire le sanscrit. Ces deux alphabets sont composés chacun de cinquante lettres, dont trente-quatre consonnes et seize voyelles, lesquelles sont susceptibles de former sept à huit cents groupes nommés *P'hala.* Un ingénieux négociant, membre de la compagnie des Indes, Charles Wilkins, le premier Européen qui ait su le sanscrit, entreprit de graver seul des types, de frapper des matrices, et de fondre des caractères bengalis; opération que Bolts avait tentée en 1773, et dans laquelle il avait échoué, après y avoir consacré des sommes considérables, comme on peut voir t. 2, p. 285, de ses *Considérations on India affairs.* Depuis cette époque, le même Wilkins a fait, avec autant de succès, la même opération sur les caractères dêva-nâgary, pour imprimer sa belle grammaire sanscrite, dont on ne saurait trop admirer la clarté, et même la précision, quoiqu'elle forme un volume in-4°. Quant à la grammaire bengalie d'Halhed, elle n'a pas été effacée par celle de la même langue que W. Carey (*voy.* ce nom) a publiée à Serampour. Nous ne lui connaissons d'autre défaut que d'être excessivement rare. C'est le premier livre imprimé avec des caractères orientaux par les Anglais dans l'Inde. La compagnie y consacra trois mille livres sterling (plus de 72,000 francs), et se réserva tous les exemplaires, excepté environ vingt-cinq, que l'auteur rapporta en Europe (1). Là il fut attaqué d'une espèce de maladie mentale, qui n'eut pas les suites fâcheuses que l'on craignait, puisqu'elle ne l'empêcha pas de poursuivre ses travaux littéraires, et qu'il publia à Londres un ouvrage qui pourrait bien, à la vérité, avoir été terminé dans l'Inde, par ordre d'Hastings, dès 1775, et conséquemment avant la maladie du traducteur, si l'on en juge par la date de deux lettres de Hastings et Halhed, imprimées immédiatement après le titre de l'ouvrage. C'est le *Code of Gentoo laws* (*Code des lois des Gentous,* ou règlement des Pandits, d'après une traduction persane, faite sur l'original écrit en sanscrit), 1776, 1 vol. in-4°; 2e édit., 1777, in-8°. La traduction française parut à Paris en 1778, sous le titre de *Code des lois des Gentous,* etc., 1 vol. in-4°. Il y a tout lieu de croire que cette traduction est réellement de Robinet, quoiqu'on l'ait quelquefois attribuée à Desmeunier. Le texte sanscrit de ce code intitulé *Vivâdârnava sétou,* a été compilé par plusieurs jurisconsultes hindous, d'après les ordres d'Hastings, qui, fidèle imitateur de la politique des conquérants romains, respectait la religion, les préjugés des Hindous, et jugeait leurs délits suivant les lois établies depuis une longue suite de siècles dans l'Inde. C'est cette adroite et sage politique qui depuis a déterminé les Anglais à faire traduire le fameux *Code de Menou* (*voy.* Jones), et différents recueils de lois indiennes. Il faut convenir que leur première tentative ne fut pas heureuse sous plusieurs rapports. Les Pandits employés à la rédaction du *Vivâdârnava sétou* en ont fait une compilation plus curieuse qu'utile. Au reste, quel que soit le mérite de l'original, les versions persane et anglaise ne peuvent avoir d'autre utilité que d'inspirer au lecteur le désir de recourir au texte, à cause des nombreuses obscurités qu'il rencontre. On ne doit cependant

(1) Nous devons faire observer qu'il existait dès le 17e siècle une grammaire espagnole du sanscrit. Z.

(1) Il a fait graver sur cuivre un second errata de vingt-sept lignes, qui manque dans la plupart des exemplaires de cette grammaire, quoiqu'il soit indispensable.

que des éloges à Halhed, pour la scrupuleuse exactitude avec laquelle il a rendu en anglais la version persane; mais cette malheureuse version, comme celle du *Mahâbhârata* de l'*Oupanichâda* (traduit dans un latin si extraordinaire, sous le titre corrompu d'*Oupnek'hat*, par Anquetil du Perron), et de plusieurs ouvrages sanscrits, n'offre qu'un abrégé inexact, tronqué et misérable du texte original, dont on s'est permis de supprimer un grand nombre de passages importants. D'ailleurs, on ne contestera pas au moins le mérite de la préface, et ce beau travail appartient tout entier à Halhed. Il y a consigné de nouveaux renseignements sur la langue sanscrite, sur les caractères dêva-nâgarys et sur la mythologie des Hindous. Le petit nombre de fragments des *Véda*, et autres livres sanscrits, dont il donne les textes originaux accompagnés d'une traduction fort littérale, sont d'autant plus précieux que ces mêmes livres étaient enveloppés d'un voile qui semblait devoir être encore impénétrable. Depuis il a été écarté, grâce aux heureux efforts de Wilkins, Jones, Colebrooke, Wilson, et autres savants membres de la société asiatique de Calcutta. Halhed n'a pas eu le bonheur d'être témoin de ces succès auxquels il avait lui-même préludé. Il a encore publié : 1° *Relation des événements arrivés à Bombay et dans le Bengale, relatifs à l'empire des Mahrattes, jusqu'au mois de juillet* 1777, 1779, in-8°; 2° *Imitation* (en anglais) *des épigrammes de Martial*, 1793-94, 4 part. in-8°. A son retour de l'Inde, Halhed avait été nommé membre de la chambre des communes, et en 1795, au grand étonnement du public, il y prit la défense du fameux Brothers, qui, dans sa folie se donnant pour un nouveau messie, annonçait la destruction de Londres pour le jour de Noël, et il publia en sa faveur : 1. *Relevé des témoignages qui prouvent l'authenticité des prophéties de Brothers et la réalité de sa mission*, 1795, in-8°; 2. *Un mot d'avis à l'honorable Guill. Pitt, sur les prophéties de Brothers*, 1795, in-8°; 3° deux *Lettres à lord Loughborough*, 1795, in-8°; 4° *Calcul du millénaire* (avec des remarques en réponse aux objections avancées dans plusieurs pamphlets), 1795, in-8°; 5° *Réponse au deuxième pamphlet de Hurne, intitulé Remarques occasionnelles*, 1795, in-8°. Depuis ce temps la raison de Halhed parut tout à fait dérangée. Il est mort vers 1820. L—s.

HALI-BACHA. *Voyez* Ali-Pacha.

HALI-BEIGH. *Voyez* Ali-Bey.

HALIFAX (Charles Montaigu, comte d'), homme d'État et poëte anglais, naquit le 16 avril 1661 à Horton, dans le comté de Northampton. Il était petit-fils du comte de Manchester. Placé dans l'école de Westminster, son talent précoce pour improviser l'épigramme le fit distinguer par le célèbre docteur Busby (*voy.* Busby). Il passa ensuite à l'université de Cambridge, où il commença avec le grand Newton une liaison d'amitié qui ne fut interrompue que par la mort. Des vers qu'il composa en 1685 sur le trépas de Charles II lui gagnèrent un protecteur dans le comte de Dorset, qui, l'ayant invité à venir à Londres, le mit en rapport avec les beaux esprits de ce temps. Il ne tarda pas à entrer dans la carrière politique, signa l'invitation faite au prince d'Orange, et siégea dans l'assemblée qui déclara le trône vacant. Ayant épousé la comtesse douairière de Manchester, il acheta une place de secrétaire du conseil. Après la victoire de la Boyne, Montaigu écrivit une épître sur cet événement, et Dorset, lord chambellan, le présenta au roi Guillaume, qui lui assigna aussitôt une pension de cinq cents livres sterling. Son aptitude pour le maniement des affaires le rendait très-propre à seconder le nouveau gouvernement. En mars 1691, devant appuyer dans la chambre des communes, dont il était membre, un bill dont un des objets était d'accorder un défenseur (*counsel*) aux prisonniers prévenus de haute trahison, Montaigu avait à peine prononcé quelques phrases qu'il perdit tout à coup la suite de ses idées, et ne put pendant plusieurs instants reprendre son discours. Mais profitant habilement de cet incident, il en prit occasion pour insister davantage encore sur son opinion, puisque lui, qui n'était ni coupable, ni accusé, mais membre lui-même de la chambre, se trouvait si fort interdit au moment de parler devant cette illustre assemblée. Montaigu devint cette même année l'un des commissaires de la trésorerie, et fut appelé au conseil privé. En 1694 il fut nommé second commissaire et chancelier de l'échiquier, et sous-trésorier. En deux années il parvint à faire refrapper toute la monnaie anglaise alors en circulation, et qui était devenue très-défectueuse. En 1696 il conçut le plan d'un fonds général, qui donna naissance au fonds d'amortissement établi ensuite par sir Robert Walpole, et en 1697 il prévint les inconvénients produits par la rareté de l'argent, en levant pour le service du gouvernement plus de deux millions en billets de l'échiquier, ce qui l'a fait quelquefois surnommer le *Machiavel anglais*. A une époque politique très-difficile, n'ayant que trente-six ans, il sut obtenir, par son habileté et ses services, l'approbation formelle de la chambre des communes, qui déclara, avant la fin de cette session, que « Ch. Montaigu méritait la « faveur de S. M. » En 1698 il fut nommé premier commissaire du trésor, et l'un des membres de la régence en l'absence du roi; en 1699 il fut auditeur de l'échiquier, et en 1700 porté à la chambre des lords, avec le titre de baron Halifax; mais à l'avénement de la reine Anne il fut éloigné du conseil. En 1706 il proposa et négocia la réunion de l'Écosse à l'Angleterre. Il montra beaucoup de zèle pour assurer la succession à la maison de Brunswick, et après la mort de la reine il fut désigné l'un des régents pendant l'absence du nouveau roi. Dès l'avénement de George Ier le baron Halifax fut créé comte, installé chevalier

de la Jarretière, et nommé de nouveau premier commissaire du trésor. Cependant, comme il n'avait pas espéré moins que d'être lord grand trésorier, le dépit de voir son attente déçue le jeta dans le parti des torys, qu'il appuya dès lors et de ses talents et de ses intrigues; mais sa mort, arrivée le 19 mai 1715, vint lui épargner une partie des tourments d'une ambition frustrée. Comme littérateur il a joui pendant sa vie d'une grande réputation, due aux louanges des beaux esprits qu'il savait distinguer et encourager, plutôt qu'au mérite de ses productions. Il fut surtout un des plus utiles protecteurs d'Addison, qui donna en retour à une foule d'aspirants à la gloire littéraire et aux emplois l'exemple de le célébrer. Pope et Swift ne restèrent pas en arrière à cet égard; mais n'en ayant pas obtenu les avantages qu'ils attendaient, ils chantèrent ensuite la palinodie. Pope disait que le comte se nourrissait de dédicaces. Du moins, dans son *Épître au docteur Arbuthnot* (le prologue de ses satires), il le peint sous le nom de *Bufo :*

> Tel qu'Apollon, assis sur la double colline,
> L'épais Bardus s'étale avec sa lourde mine;
> Mille rimeurs gagés le parfument d'encens :
> Déjà Mécène et lui vont de pair dans leurs chants.
> (*Traduction de* DELILLE.)

Swift trouvait que les encouragements de lord Halifax se bornaient *à de belles paroles et à de bons dîners*. Johnson, qui porte un jugement très-peu favorable de ses poésies, rapporte un trait qui donne encore une plus mince opinion de sa sagacité comme critique. Halifax sut cependant apprécier un des premiers le mérite naissant d'Addison (*voy.* ADDISON), et lorsque celui-ci eut acquis toute sa réputation, ce fut Halifax qui, avec lord Sommers, dirigea l'attention et la plume de ce grand écrivain sur les beautés trop longtemps ignorées du *Paradis perdu* de Milton. On peut citer encore, parmi ses plus illustres protégés, Congrève et Steele; ce dernier, en lui dédiant le quatrième volume du Babillard (*The Tatler*), lui donne le mérite d'avoir, par son exemple, tourné l'attention des hommes d'esprit vers l'administration des affaires. Les poésies et les discours d'Halifax, précédés de mémoires sur sa vie, furent publiés en 1715, Londres, in-8°. Ses poésies ont été imprimées dans l'édition des poëtes anglais, donnée par Johnson. L.

HALIFAX. *Voyez* HALLIFAX et SAVILE.

HALIRSCH (FRÉDÉRIC-LOUIS), poëte allemand, né à Vienne en 1802. Ses principaux ouvrages sont : 1° *les Demetrius*, tragédie, Leipsick, 1824; 2° *Nouvelles et Contes*, Brunn, 1827, où il a fait preuve de talent; 3° *Ballades et Poésies lyriques*, Leipsick, 1829, qui renferment bon nombre de pièces justement estimées; 4° *Une Matinée à Capri*, Leipsick, 1829, drame qui obtint du succès; 5° *Esquisses dramatiques*, Leipsick, 1829, 2 vol.; 6° *Pétrarque*, Leipsick, 1832; 7° *Souvenirs de voyage au Schneeberg*. Halirsch possédait un talent poétique agréable et varié. D'une humeur acerbe et irritable, toujours mécontent de lui et des autres, il se ruina la santé et alla vainement demander sa guérison au ciel de l'Italie. Il est mort à Milan le 19 mars 1832, âgé de 30 ans seulement. Z.

HALL (ÉDOUARD), historien anglais né dans le Shropshire, fit ses études dans les deux universités d'Oxford et de Cambridge, fut professeur en droit dans l'école de Gray's-Inn, greffier de la ville de Londres, et mourut dans cette ville en 1543. Cet auteur sut flatter la passion de Henri VIII, auquel il dédia les ouvrages suivants : 1° *l'Union des deux nobles familles de Lancastre et d'York*, Londres, 1548, in-fol. Il a terminé son récit en 1533; mais l'imprimeur Richard Grafton l'a continué jusqu'en 1546, d'après les mémoires de l'auteur. 2° *Courte chronique* pour faire suite au précédent ouvrage. T—D.

HALL (RICHARD), savant théologien anglais de la communion romaine, fit de bonnes études au collége de Christ à Cambridge, se rendit en 1572 à Douai, et de là en Italie, où il prit le grade de docteur en théologie. Étant revenu à Douai, il y fut successivement régent dans le collége de Marchiennes, et professeur de théologie dans celui des Anglais. La réputation qu'il s'acquit dans cette place lui valut d'abord un canonicat de la collégiale de St-Géry à Cambrai; puis de la cathédrale de St-Omer, et il fut ensuite nommé official de ce diocèse. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée en 1604. Il était regardé comme un casuiste exact, un bon prédicateur et un zélé partisan de la discipline ecclésiastique. Ses mœurs répondaient à ses principes; il menait une vie très-régulière et se montrait fort réservé dans sa conversation; il parlait avec une égale facilité le latin, l'anglais et le français. Tous ses écrits furent dirigés contre les erreurs et la licence du temps. En voici les titres : 1° *Vie de l'évêque Fisher*, revue et publiée par le docteur Bayli, en anglais, 1655, in-8°; 2° *De quinque partita conscientia*, 1. *Recta;* 2. *Erronea;* 3. *Dubia;* 4. *Opinabili;* 5. *Scrupulosa*, Douai, 1598, in-4°; 3° *De castitate monachorum*. Ce livre déplut beaucoup aux moines, qui n'y étaient pas ménagés; il fut supprimé et n'a pas été réimprimé. 4° *Defensio regiæ et episcopalis dignitatis*, ouvrage composé en faveur de la prérogative royale et des droits de l'épiscopat, contre les erreurs que les religieux répandaient alors de toutes parts; 5° *De proprietate et vestiario monachorum*, Douai, 1585. Les moines n'en furent pas moins offensés que des deux précédents. 6° *Orationes variæ;* 7° *De schismate*. Cet ouvrage est du docteur Jean Young; mais ce fut le docteur Richard Hall qui le publia avec une préface de sa composition, Louvain, 1573, in-8°. 8° *De primariis causis tumultuum belgicorum*, Douai, 1581. — HALL (Guillaume et Thomas), natifs de Londres, furent élevés dans le collége anglais de Lisbonne. Le premier, chapelain et prédicateur de Jacques II, fit vœu au milieu d'une tempête

en passant sur le continent d'entrer dans l'ordre des chartreux, et il l'accomplit dans la chartreuse de Niewport, où il mourut en 1718, étant prieur de cette maison. Il s'était acquis une grande réputation comme prédicateur; mais il n'a fait imprimer qu'un seul sermon prêché à Londres en 1686, devant la reine douairière; il a laissé manuscrit un recueil sur différents sujets d'histoire. — Le second, *Thomas* Hall, professa la philosophie au collége anglais de Douai, fut reçu docteur en théologie à Paris, exerça pendant plusieurs années les fonctions de missionnaire en Angleterre, et vint terminer sa carrière à Paris en 1719, dans la 60e année de son âge. Il avait composé les ouvrages suivants qui sont restés manuscrits : 1° *Traité de la prière ;* 2° *Traduction anglaise des Annales de Sponde*, 2 vol. in-fol. ; 3° *Traduction du catéchisme de Grenoble*, 3 vol. in-8°; 4° une traduction de la *Vie des saints.* T—D.

HALL (Joseph), évêque anglican, né le 1er juillet 1574 à Ashby de la Zouch, dans le comté de Leicester, étudia à Cambridge, où il donna de bonne heure et avec succès, pendant deux ans, des leçons de rhétorique, et publia quelques ouvrages de poésie. Après avoir été attaché à la personne d'Edmund Bacon, qu'il accompagna en Flandre, il obtint par le crédit d'Édouard, lord Denny, depuis comte de Norwich, la cure de Waltham Holy Cross au comté d'Essex, où il resta vingt-deux ans, malgré les offres généreuses du prince Henri. Il occupa ensuite d'autres bénéfices, devint chapelain du roi, et en 1618 prit part au synode de Dort. Il fut élevé en 1627 à l'évêché d'Exeter, et transféré en 1641 à celui de Norwich; mais ayant, conjointement avec quelques autres évêques, protesté contre la validité de toutes les lois qui pourraient être faites durant leur absence forcée du parlement, il fut détenu quelque temps à la Tour, et dépouillé de la plus grande partie de ses biens. Il mourut le 8 septembre 1656, âgé de 82 ans. C'était un homme d'esprit et de savoir, religieux, modeste et tellement ami de l'étude qu'il désirait sérieusement que sa santé lui permît de s'y livrer, même avec excès. On cite parmi ses ouvrages : 1° *Virgidemiarum libri* (*Récolte de verges*), satires en six livres, 1598-99; réimprimées en 1753, in-8°. Les satires qui composent les trois premiers livres y sont désignées comme des *satires sans dents;* les autres, comme des *satires mordantes.* On voit, par le prologue, que l'auteur se regardait comme le premier Anglais qui eût écrit en ce genre. 2° *Lettres mêlées*, dédiées au prince Henri; la mode d'écrire un livre dans une suite de lettres était alors une nouveauté en Angleterre, quoique commune ailleurs. 3° *Mundus alter et idem ;* fiction satirique savante et ingénieuse, où il passe en revue les vices des différentes nations, Utrecht, 1643, in-12. On trouve jointes à cette édition, qui n'est pas la première de l'ouvrage, la *Cité du soleil* par Campanella, et la *Nouvelle Atlantide* du chancelier Bacon. Le *Mundus alter et idem* avait été traduit en allemand, Leipsick, 1613, in-8°, fig. 4° *Quo vadis ?* ou *Censure des voyages* que font ordinairement les Anglais sur le continent; 5° *Centurie de méditations ;* 6° le *Sénèque chrétien*, traduit en 1628, in-12. Outre ses satires, les ouvrages de Hall forment ensemble 5 volumes in-fol. et in-4°. Bayle en parle avec beaucoup d'éloge. M. Josias Pratt a réuni et publié les *Œuvres complètes de l'évêque Hall*, mises en ordre et revues, avec un ample index, Londres, 1810, 10 vol. in-8°. L.

HALL (Jean), auteur anglais, né à Durham en 1627, venait d'entrer dans la carrière du barreau lorsque des écrits qu'il composa sur les affaires politiques du temps attirèrent sur lui l'attention du parlement, qui l'envoya en Écosse à la suite d'Olivier Cromwell; mais son goût pour le plaisir lui devint funeste; il retourna malade dans son pays natal, et y mourut le 1er août 1656, âgé de vingt-neuf ans, après avoir donné seulement la mesure de ses talents par quelques ouvrages, entre autres : 1° *Horæ vacivæ*, ou *Essais*, 1646; 2° *Poésies* de Jean Hall, 1646; suivies d'un second volume, en 1647; 3° la *Hauteur de l'éloquence*, Londres, 1652, in-8°; c'est la première traduction anglaise qui ait paru du *Traité du Sublime* de Longin; 4° *Hiéroclès sur les vers dorés de Pythagore*, traduit du grec, précédé d'une *Notice sur la vie et les écrits du traducteur*, par J. Davis de Kidwelly, 1657, in-8°. — Un autre *John* Hall, chirurgien, né vers 1529, se fit une assez grande réputation dans son État sous la reine Élisabeth; il avait traduit et composé quelques ouvrages, aujourd'hui oubliés. L.

HALL (Robert), célèbre prédicateur anglais, né en mai 1764 à Arnsby dans le comté de Leicester, était fils du vicaire de cette ville. Il entra lui-même dans les ordres. Successivement ministre à Cambridge, à Leicester, enfin à Bristol, où il mourut le 21 février 1831, il combattit avec succès le socinianisme. Son éloquence féconde, brillante, aussi vigoureuse qu'il appartient au genre anglican, le plaça au premier rang des orateurs sacrés de son temps : telle était la vogue de ses prédications que l'église de Leicester devint trois fois trop petite pour le nombre de ses auditeurs, et que trois fois il fallut l'agrandir. Son discours sur l'incrédulité moderne jouit d'une grande réputation; les autres sermons qu'il a publiés ont tous un caractère politique; savoir : 1° *Défense de la liberté de la presse*, 1793, in-8°; 2° *Sur l'incrédulité moderne*, 1800, in-8°; 3° *Réflexions sur la guerre*, 1802; 4° *Des effets de la civilisation sur l'état de l'Europe*, 1805; 5° *Des avantages de l'instruction pour les basses classes*, 1810; 6° *Sur le renouvellement de la charte de la compagnie des Indes*, 1813. On a fait après sa mort une édition complète de ses œuvres. — Hall (Sir James), savant Écossais, né vers 1760, était le quatrième baronnet de Dunglas dans le comté de Haddington; il siégea au parlement de 1808 à 1812, et mourut à Édim-

bourg le 23 juin 1832. Membre de plusieurs sociétés littéraires, il a inséré quelques opuscules dans les *Transactions* de la Société royale d'Édimbourg, et a publié séparément un *Essai sur l'origine, les principes et l'histoire de l'architecture gothique*, 1814, in-4°. D—P—L.

HALL (Basil), marin et voyageur anglais, fils de sir James Hall (*voy.* ci-dessus), naquit en 1789. Entré en 1802 dans la marine royale en qualité d'aspirant, il servit en Amérique, dans l'Inde et la Méditerranée, et franchit rapidement les grades inférieurs. Lorsque lord Amherst partit en 1816 pour la Chine, chargé d'une mission scientifique, Hall obtint le commandement de la sloup *Lyra* qui accompagnait l'ambassade. Il côtoya la Corée et visita les îles Liou-Kiou, dont il donna une description dans sa *Narration d'un voyage de découverte sur les côtes occidentales de Corée*, etc. (en anglais), Londres, 1818. Nommé capitaine de première classe, il fit une croisière sur les côtes de l'Amérique du Sud, qu'il a décrites dans ses *Extraits d'un journal de voyage sur les côtes du Chili, du Pérou et du Mexique en* 1820 *et* 1822, Londres, 1824, 2 vol., traduit en français par M. Leroy, sous ce titre : *Voyage au Chili, au Pérou et au Mexique pendant les années* 1820-1822, Paris, 1825, 1834, 2 vol. in-8° avec une carte. Hall quitta ensuite le service. En 1825 il épousa une fille de sir John Hunter et fit en 1827 et 1828 une excursion aux États-Unis, à la suite de laquelle il publia son *Voyage dans l'Amérique du Nord*, où il attaqua les institutions républicaines de l'Amérique, ce qui donna lieu à une assez violente polémique. De retour en Europe, Hall publia un écrit d'un grand intérêt, moitié roman, moitié description de voyage, intitulé *le Château de Hainfeld*. On lui doit encore des *Fragments de voyages*, en 8 volumes, et des *Mélanges*, son dernier ouvrage, Londres, 1822, 3 vol., etc. Une maladie douloureuse amena un dérangement d'esprit chez Hall, qui est mort à l'hôpital des fous au mois de septembre 1844. Z.

HALLÉ (Antoine), né en 1593 à Bazanville, près de Bayeux, fut, dès l'âge de vingt-deux ans, admis comme professeur à l'université de Caen, où il enseigna les belles-lettres et la géographie. Cultivant la poésie latine et française avec succès, il remporta si souvent le prix de l'*Immaculée Conception*, que l'Académie de Caen le pria de ne plus concourir. Il était lié avec un grand nombre de savants, et particulièrement avec le P. de la Rue et Huet, évêque d'Avranches; c'est à l'invitation de ce dernier qu'il publia un recueil de *Poésies* de sa composition, Caen, 1675, in-8°. Déjà en 1652, il avait mis au jour quelques *Traités sur la grammaire latine*. Il mourut le 3 juin 1675. — Hallé (Henri), son frère, mort le 12 octobre 1688, professa le droit d'une manière très-distinguée à l'université de Caen. P—RT.

HALLÉ (Pierre) n'était point parent des précédents comme l'a dit Baillet dans ses *Jugements des savants*. Né à Bayeux le 8 septembre 1611, il professa la rhétorique à l'université de Caen, dont il devint recteur en 1640. La même année il harangua le chancelier Séguier (*voy.* ce nom), qui avait été envoyé en Normandie pour y réprimer des mouvements séditieux, et ce fut des mains de ce magistrat qu'il reçut le bonnet de docteur. L'université de Paris se l'agrégea, et en 1641, sur les instances de ce corps savant, Hallé se rendit à Paris, où il fut régent de rhétorique au collége d'Harcourt, lecteur en langue latine et en langue grecque au collége royal, et professeur de droit canonique. Il mourut dans cette ville le 27 décembre 1689, avec le titre de poëte et d'interprète du roi. On a de lui : 1° des œuvres littéraires en latin, dédiées au chancelier Séguier et réunies sous le titre d'*Orationes et poemata*, Paris, 1655, in-8°. Ce recueil se compose de neuf harangues, de six livres de poésies diverses et de plusieurs tragédies tirées de l'Écriture sainte. 2° *Elogium Gabrielis Naudæi*, imprimé dans le *Naudæi tumulus* du P. Jacob (*voy.* Naudé) et séparément, Genève, 1661, in-8°; 3° des ouvrages de jurisprudence, entre autres *Dissertationes de censuris ecclesiasticis*, Paris, 1659, in-4°; *Institutiones canonicæ*, ibid., 1685, in-12. L'éloge de P. Hallé se trouve dans le *Journal des savants* du 30 janvier 1690. Il en existe deux autres en latin : le premier par Mich. Deloy, professeur en droit à Paris, le second par Daniel Laet, Hollandais, Amsterdam, 1692. P—RT.

HALLÉ (Claude-Gui), peintre français, naquit à Paris en 1652, et fut élève de son père (Daniel Hallé, mort à Paris en 1674). Il remporta plusieurs prix à l'Académie, et s'acquit l'estime de Ch. Lebrun, premier peintre du roi. Chargé d'exécuter divers tableaux dans des résidences royales, telles que Meudon et Trianon, il en fit aussi un grand nombre pour des églises de Paris; entre autres une *Annonciation* pour Notre-Dame. Quoiqu'il n'eût jamais visité l'Italie, on retrouve dans ses ouvrages le goût de l'école italienne, dont il avait étudié les productions, qui ne sont pas rares en France. La composition de Hallé est riche, mais on lui reproche le défaut de vigueur et un dessin maniéré. On a gravé d'après lui. Il mourut à Paris en 1736, laissant une fille mariée au peintre Restout, et un fils dont l'article suit. Voyez, pour plus de détails, d'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*, t. 2, p. 380. P—RT.

HALLÉ (Noel), fils du précédent, naquit à Paris le 2 septembre 1711, et suivit la même carrière que son père et son aïeul. Les prix qu'il obtint le firent envoyer comme pensionnaire à Rome, et à son retour il fut admis à l'Académie de peinture, et nommé en 1771 surintendant des tapisseries de la couronne. Entre autres tableaux qu'il exécuta pour servir de modèles à la manufacture des Gobelins, on cite : *Achille dans l'île de Scyros; Églé et Silène; Hippomène et Atalante*. Hallé retourna à Rome, mais en qualité de direc-

teur de l'Académie de France, et quand il revint dans sa patrie, ses services furent récompensés par le cordon de St-Michel. Les maisons royales et les églises de Paris possédaient plusieurs ouvrages de cet artiste. C'est lui qui a peint le *plafond* de la chapelle des fonts baptismaux à St-Sulpice, et qui a fait le tableau de la *Prédication de St-Vincent de Paul*, qu'on voit dans l'église St-Louis, à Versailles. En rendant justice aux talents du peintre, les connaisseurs trouvent que son dessin n'est pas d'un bon style et que son coloris est trop rouge; mais l'architecture et la perspective y sont de la plus grande exactitude. Hallé mourut à Paris le 5 juin 1781. Son fils s'est rendu célèbre comme médecin (*voy.* l'article suivant). P—RT.

HALLÉ (Jean-Noel), célèbre médecin, naquit à Paris le 6 janvier 1754. Après avoir terminé de solides études, il partit pour Rome avec son père, peintre distingué (*voy.* l'article précédent), directeur de l'Académie que le roi entretenait à Rome; ce qui procura au jeune Hallé l'avantage d'être initié de bonne heure dans les arts du dessin. C'est dans la capitale du monde chrétien qu'il puisa le germe d'une infinité de connaissances qui, par la suite, ne contribuèrent pas peu à l'illustrer. De retour à Paris, il se livra à l'étude de la médecine, dans laquelle il eut pour principal guide le savant Lorry (Anne-Charles), son oncle maternel, qui, à sa mort, lui légua une riche et nombreuse bibliothèque. Hallé fit de rapides progrès à l'aide de la facilité de ses conceptions, et surtout d'un travail infatigable, qui n'était interrompu que par la culture du dessin, de la musique, de la littérature grecque et latine et des langues modernes. En 1776 il se présenta devant la faculté de Paris, pour y subir les examens et soutenir les différents actes dont se composait la licence, qui durait deux années. Pendant qu'il parcourait avec distinction cette carrière d'épreuves, le gouvernement reprenant, pour l'avantage de la France et de l'humanité, un plan conçu, contrarié et délaissé sous la régence, créa, sous le titre de Société royale de médecine, une nouvelle académie destinée aux progrès de l'art de guérir. Cette institution ayant accueilli Hallé avec empressement, même avant qu'il fût devenu docteur, l'ancienne faculté, qui voyait d'un mauvais œil la société naissante, fit sentir à Hallé le poids de sa réprobation; et quoiqu'il se fût montré d'une manière brillante dans ses épreuves, quoique conformément à l'usage il eût acquitté les frais de réception qui montaient à six mille francs, et qu'enfin il eût obtenu le titre de docteur régent, il ne put jamais en remplir les fonctions, qui consistaient à présider les thèses à tour de rôle et à enseigner une des branches théoriques de la médecine durant l'espace de deux ans. Nommé en 1794 professeur d'hygiène et de physique médicale à l'école de santé, qui avait remplacé l'ancienne faculté, Hallé se livra avec ardeur à l'enseignement et eut constamment un nombreux auditoire attiré sans cesse par les leçons les plus instructives. C'est alors qu'il fit avec un grand succès l'application de ses connaissances dans l'art du dessin; soit pour faciliter à ses auditeurs l'intelligence des expériences physiques, soit pour établir les caractères qui distinguent les différentes races humaines. Son habile crayon se jouait de toutes les difficultés avec une merveilleuse aisance. Durant l'interrègne des académies, Hallé fit partie du bureau consultatif des arts et métiers, et il fut aussi nommé en 1795 membre de la commission chargée du choix ou de la rédaction des livres élémentaires. Lors de la création de l'Institut, il fut appelé dans l'Académie des sciences, où il s'est distingué par une foule de rapports sur des sujets variés. Napoléon, qui se connaissait en mérite, n'avait pas manqué de s'attacher Hallé en qualité de premier médecin ordinaire, et de le décorer de la croix d'honneur; puis il lui avait donné en 1804 la chaire de médecine au collége de France, en remplacement de Corvisart, dont les occupations, comme archiâtre, le forçaient de renoncer aux soins et aux fatigues de l'enseignement. A la restauration, Hallé fut de nouveau appelé à la cour, et il obtint la confiance de Monsieur, frère du roi, devenu depuis Charles X. Lorsque Louis XVIII créa l'Académie royale de médecine par une ordonnance en date du 20 décembre 1820, Hallé en fut nommé membre titulaire, et devint président de la section de médecine lors de son installation. Tourmenté depuis longtemps par des graviers que charriaient ses urines, il finit par sentir dans la vessie des douleurs qui n'avaient d'autre cause que la présence d'une pierre. Dès qu'il fut assuré de l'existence de cette maladie, il prit la résolution de se faire opérer, et y persista malgré les conseils de ses amis, qui l'engageaient à attendre le printemps. Le 3 février 1822, l'opération fut pratiquée avec habileté et supportée avec courage; huit jours après, c'est-à-dire le 11, Hallé avait cessé de vivre. Il fut universellement regretté, et il méritait de l'être, car il réunissait toutes les qualités qui peuvent conquérir l'estime générale. Sa tête était meublée d'une immense quantité de connaissances : aussi ses leçons à la faculté et au collége de France brillaient-elles par une vaste et solide érudition. C'est à ses soins qu'est dûe la formation du cabinet de physique de la faculté, qu'il a enrichi de deux belles boussoles de Lenoir, pour mesurer, l'une l'inclinaison, l'autre la déclinaison de l'aiguille magnétique. Les travaux de Hallé s'étendent sur un grand nombre de sujets, et enrichissent plusieurs recueils estimés. C'est ainsi qu'il a publié : 1° dans les *Mémoires de la Société royale de médecine : Détail des expériences faites pour déterminer les propriétés et les effets de la racine de dentelaire dans le traitement de la gale*, 1779; *Observations*

sur les phénomènes et les variations que présente l'urine considérée dans l'état de santé, 1779; *Observations sur deux ouvertures de cadavres, qui ont présenté des phénomènes très-différents de ceux que semblait annoncer la maladie*, 1780-81; *Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisance*, 1782, et séparément, Paris, 1785, in-8°; *Mémoire sur les effets du camphre donné à haute dose, et sur la propriété qu'a ce médicament d'être correctif de l'opium*, 1782-83; *Réflexions sur les fièvres secondaires et sur l'enflure qui surviennent dans la petite vérole*, 1784-85; *Réflexions sur le traitement de la manie atrabilaire, comparé à celui de plusieurs autres maladies chroniques*, 1786. Le dernier volume du même recueil contient : *Rapport sur l'état actuel* (1789) *du cours de la rivière de Bièvre; Indications relatives au plan ou carte de la Bièvre; Procès-verbal de la visite faite le long des deux rives de la Seine, depuis le pont Neuf jusqu'à la Rapée et la Gare, le 14 février* 1790. 2° Dans l'*Encyclopédie méthodique*, plusieurs articles très-importants, parmi lesquels on distingue ceux qui traitent de l'*Afrique, de l'Air, des Aliments, de l'Europe, de l'Hygiène*. 3° Dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation : Observation d'une atrophie idiopathique*, c'est-à-dire sans maladie antérieure ou primitive, t. 1er; *Mémoire sur les observations fondamentales d'après lesquelles peut être établie la distinction des tempéraments*, t. 3. 4° Dans le *Bulletin de la faculté de médecine de Paris et de la société établie dans son sein :* Extrait d'un mémoire *sur les irrégularités que la vaccine a présentées à Lucques, dans le cours de l'année* 1806; *Observation sur une perforation ulcéreuse du diaphragme*, t. 1er; *Rapport* (avec Chaussier et Leroux) *en réponse à la demande du ministre de l'intérieur, relativement à la nécessité de prévenir l'introduction de la fièvre jaune par la voie des communications commerciales*, t. 5; *Rapport* (avec Desgenettes) *sur une épidémie qui a régné pendant cinq mois dans l'arrondissement de Gordon* (département du Lot), t. 6. 5° Dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, en 60 volumes, un grand nombre d'articles sur l'hygiène et la physique médicale, tels que *l'air, l'eau, les bains, l'électricité*, etc., composés en commun avec Nysten, MM. Guilbert et Thillaye. 6° Dans les *Mémoires de l'Institut* (Académie des sciences), une foule de rapports très-intéressants, parmi lesquels on distingue principalement celui qui concerne le *galvanisme*, presque au début de cette découverte; deux autres rapports sur l'*inoculation de la vaccine et ses résultats*, en 1800 et en 1812; celui qu'il fit, avec un peu trop de bienveillance, sur un remède qui devait guérir les goutteux, et qui a trompé leur attente (*remède Pradier*); un autre rapport, mais plus sévère, où il fait justice de la *gélatine comme fébrifuge*, etc. Lorsque Lorry entreprit son excellente édition des *Aphorismes d'Hippocrate*, en grec et en latin, qui parut en 1784, il fut aidé et soutenu dans ce travail par les conseils de Hallé. Celui-ci a encore publié : 1° *De la connexion de la vie avec la respiration*, ou *Recherches expérimentales sur les effets que produisent sur les animaux vivants, la submersion, la strangulation et les diverses espèces de gaz nuisibles*, etc., par E. Goodwin, traduit de l'anglais, Paris, 1798, brochure in-8°; 2° *Œuvres complètes de Tissot*, avec des notes, Paris, 1809 et années suivantes. Enfin Hallé a été le principal rédacteur du *Codex medicamentarius parisiensis;* c'est lui qui fut chargé de mettre en ordre et en latin ce volume in-4° de plus de six cents pages, imprimé en 1818. Un anonyme ayant mis au jour un *Traité d'hygiène*, qu'il annonçait avoir été rédigé d'après les leçons de Hallé, ce dernier s'empressa de désavouer cette production. Trois discours furent prononcés sur sa tombe : le premier, au nom de l'Institut, par Percy; le deuxième, au nom de la faculté de médecine, par Leroux; le troisième, au nom de l'Académie royale de médecine, par Duméril. L'éloge de Hallé fut composé et lu à l'Académie des sciences par Cuvier : ce même éloge forma le sujet du discours que Desgenettes prononça dans la mémorable séance qui eut lieu le 18 novembre 1822, lors de la rentrée des écoles de médecine, séance tellement orageuse qu'elle devint la cause ou plutôt le prétexte de la suppression de la faculté. R—D—N.

HALLENBERG (Jonas), historien et numismate, né le 7 novembre 1748 dans le village de Hallaryd, province de Wexioe en Suède, était fils du paysan André Eskilson, et fut élevé à Wexioe chez son oncle maternel, André Hallenberg, savant philologue dont il prit le nom. Après avoir fréquenté l'école préparatoire et le gymnase de cette ville, il se fit recevoir étudiant à l'université d'Upsal, où il soutint en 1774 une thèse intitulée *De carmine elegiaco*, et en 1776 une autre ayant pour titre : *Quid ad mores et civile imperium gentibus Europæis profuerint expeditiones, quæ vocantur cruciatæ*, ce qui lui valut successivement le degré de maître ès arts, et celui de docteur en philosophie. Il obtint l'année suivante la place de répétiteur d'histoire moderne; et s'étant décidé à suivre la carrière du professorat, il publia en 1778 un traité *De nobilibus in Suecia litteratis*, afin d'acquérir par ce moyen, conformément au règlement de l'université d'Upsal, le droit de concourir pour une chaire d'histoire ancienne. Cependant, avant que le concours eût lieu, il accepta la charge de vice-chancelier des archives du royaume. En 1781 il fut nommé auditeur à la cour royale de Suède, séant à Stockholm; en 1783, aide conservateur à la bibliothèque royale de la même ville, et en 1784 historiographe du royaume. Dans la même année, le roi Gustave III le chargea de composer l'histoire du règne de Gustave II. Hallenberg commença aussitôt ce travail, le continua sans relâche, et se rendit en 1788 à Copenhague, où il recueillit dans les bibliothèques et les archives les matériaux qui lui

manquaient pour le terminer. De retour à Stockholm en 1790, il mit la dernière main à ce grand ouvrage, qui fut publié aux frais du gouvernement, sous le titre d'*Histoire du royaume de Suède sous le règne de Gustave-Adolphe le Grand*, Stockholm, 1790-1796, 5 vol. in-8° : c'est une production remarquable par la scrupuleuse exactitude qu'on y trouve jusque dans les moindres détails, et par l'impartialité avec laquelle l'auteur juge les actions de son héros; mais elle pèche par le style qui est lourd, prétentieux et souvent obscur. Hallenberg devint en 1803 directeur du cabinet royal des monnaies et médailles, et antiquaire du royaume. En 1809 il obtint le titre purement honorifique de conseiller de justice, et en 1812 la décoration de l'Étoile polaire. Le roi Charles-Jean (Bernadotte), à l'occasion de son couronnement (1818), lui accorda des lettres de noblesse. En 1826, l'université d'Upsal célébra avec beaucoup de pompe le cinquantième anniversaire du jour où elle avait créé Hallenberg docteur en philosophie. Peu de temps après, il résigna ses différentes charges, et se retira à la campagne près de Gothembourg, où il mourut le 30 octobre 1834. Hallenberg, qui ne s'était pas marié, légua ses livres et ses manuscrits à la bibliothèque de l'université d'Upsal, et sa nombreuse collection de monnaies et de médailles au cabinet des monnaies du même établissement, présent d'autant plus précieux que cette collection renfermait un très-grand nombre de monnaies cufiques qui, ajoutées à celles que ce cabinet possédait déjà, l'ont rendu, sous ce rapport, un des plus riches qui existent en Europe. Hallenberg légua le reste de sa fortune aux pauvres de la paroisse où il était né, et à laquelle il avait de son vivant donné la somme nécessaire pour l'établissement d'une école primaire. Il était membre de l'Académie royale des sciences et de l'Académie royale des belles-lettres, d'histoire et d'archéologie de Stockholm; correspondant de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg et de la Société d'archéologie septentrionale de Copenhague. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : 1° *Nouvelle histoire universelle depuis le commencement du 16e siècle*, Stockholm, 1782-1785, 3 vol. in-8°; 2° *Mémoire pour servir à l'histoire de Gustave II*, ibid., 1784, in-4°; 3° *Recherches pour savoir jusqu'à quel point les travaux historiques des temps anciens peuvent servir de renseignements aux chroniqueurs modernes*, discours de réception prononcé par l'auteur en 1787 à l'Académie royale des belles-lettres, d'histoire et d'archéologie de Stockholm et inséré dans les *Mémoires* de cette compagnie. 4° *Disquisitio de origine nominis* Gud, *ex occasione nummi cufici*, Stockholm, 1796, in-8°; 5° *Dogmatis de resurrectione corporum mortuorum origo, et num in libro Jobi ejusdem mentio facta sit. Disquisitio historica et philologica*, ibid., 1798, in-8°; 6° *Sur la valeur des monnaies et des marchandises en Suède sous le règne de Gustave Ier*, ibid., 1798, in-8°; 7° *Remarques historiques sur le livre de la révélation*, ibid., 1800, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par l'orientaliste O.-G. Tychsen, sous ce titre : *la Doctrine secrète des anciens Orientaux et Juifs, extraite des écrits des rabbins et de toute la littérature ancienne, pour servir à l'explication du sens intime de la Bible, par un grand philologue étranger*, Rostock et Leipsick, 1805, in-8°; 8° *Collectio nummorum cuficorum, addita eorum interpretatione, subjunctoque alphabete cufico*, Stockholm et Abo, 1800, in-8°, avec figures; 9° *Quatuor monumenta ærea, e terra in Suecia eruta*, Stockholm, 1802, in-8°; avec un supplément publié, ibid., 1816, in-8°; 10° *Rapport sur l'état du cabinet royal des monnaies et médailles de Suède*, Stockholm, 1804, in-4°; 11° *Vita cujusdam Bardi e Sueco in latinum idioma versibus elegiacis traducta*, ibid., 1805, in-8°; 12° *Disquisitio de nominibus in lingua suiogothica, lucis et visus cultusque solaris in eadem lingua vestigiis. Pars prior et posterior*, ibid., 1819, in-8°; 13° *Rapport sur une découverte d'antiquités faite dans la rivière de Motala* (en Suède), ibid., 1818, in-12; 14° *Rapport sur un vase antique en métal, trouvé dans la Westmanie* (en Suède), ibid., 1819, in-8°; 15° *Remarques sur l'histoire de Suède de Lagerbring*, ibid., 1819, in-8°; 16° *Rapport sur deux découvertes d'antiquités faites, l'une dans l'île d'Oeland* (Suède) *en* 1815, *l'autre dans la province de Bahus* (Suède) *en* 1816, ibid., 1821, in-8°; 17° *Numismata orientalia, ære expressa, brevique explanatione enodata. Pars prior et posterior*, Upsal, 1822, in-8°, avec planches; 18° *Ænigmata latinis vocabulis syllabatim perpensis complexa*, ibid., 1829, in-8°; 19° *Illustrium virorum testimonia atque epistolæ*, Upsal et Stockholm, 1802, in-8°. Tous les ouvrages de Hallenberg, dont nous avons donné les titres en français, sont en suédois. M—A.

HALLER (Jean), petit-fils de Wolfgang Haller, natif de Zurich, avait embrassé la profession des armes et s'y distingua. Habile ingénieur, il dressa une description avec plan du canton de Zurich, qui a été fort estimée. Il continua la *Chronique de Zurich* (donnée par Bullinger), jusqu'en 1616, en plusieurs volumes in-folio. Il mourut en 1621. U—I.

HALLER (Albert de), anatomiste, botaniste, poëte allemand, savant presque universel, naquit à Berne en octobre 1708 d'une famille patricienne qui avait souvent exercé les charges principales de cette république. Son père était avocat et chancelier du comté de Bade. Albert de Haller fut du petit nombre des enfants précoces dont le talent ne s'est pas démenti. Dès l'âge de quatre ans il expliquait, les jours de fête, aux domestiques de son père, des passages de l'Écriture sainte; à huit ans il avait extrait de Moréri et de Bayle deux mille articles de biographie; à neuf il devait écrire un morceau en latin pour être admis à passer aux écoles supérieures, mais ce

fut en grec qu'il présenta sa composition. A dix ans il se forma pour son usage des vocabulaires grec et hébraïque, et des grammaires hébraïque et chaldéenne; et à quinze ans il avait déjà fait des tragédies, des comédies, et même un poëme épique de quatre mille vers, où il avait cherché à imiter Virgile. Le jeune poëte tenait d'abord beaucoup à ces ouvrages, et il exposa sa vie pour les sauver d'un incendie; mais bientôt après, lorsque son goût fut mûri, il les brûla volontairement. Des occupations plus sérieuses ne tardèrent pas à partager son esprit. Un médecin de Bienne, chez qui ses tuteurs l'avaient placé pour faire sa philosophie, lui inspira le goût de la médecine; et il se rendit à Tubingen en 1723 pour en commencer l'étude sous Élie Camérarius, grand philosophe, et sous Duvernoy, anatomiste habile. Son premier acte public fut une réfutation d'une erreur anatomique de Coschwitz, médecin de Berlin, concernant un prétendu canal salivaire. L'inquiétude naturelle à un jeune homme qui paraissait pour la première fois en public l'ayant réveillé de grand matin, il sortit de la ville et fut si touché de la douceur de l'air et des beautés de la campagne, qu'il composa à l'instant même son *Ode au matin*, le premier des poëmes qu'il ait conservés. En 1725 il devint à Leyde l'un des nombreux élèves de Boerhaave, dont il obtint bientôt toute l'amitié. Les idées théoriques particulières à ce grand professeur, et les préparations de Ruisch et d'Albinus, donnèrent au jeune Haller un goût très-vif et très-suivi pour l'étude de l'organisation animale, en même temps que le jardin académique, alors l'un des plus riches de l'Europe, lui inspira la passion de la botanique. Sa thèse doctorale, soutenue en 1727 (le premier ouvrage qu'il ait fait imprimer), roula sur cette même erreur de Coschwitz, contre laquelle il s'était déjà élevé à Tubingen. Le nouveau docteur partit pour l'Angleterre, où il se lia avec Sloane, Cheselden, Douglass, et surtout avec Pringle, jeune alors, et devenu depuis l'un des médecins anglais les plus célèbres. Winslow, Ledran, Louis Petit furent ensuite ses maîtres à Paris; et il y contracta l'amitié la plus intime avec Antoine et Bernard de Jussieu. Il y serait demeuré plus longtemps si un de ses voisins, que ses dissections incommodaient, ne lui avait fait craindre d'être inquiété par la police. Il partit pour Bâle, où il se perfectionna dans les mathématiques sous Jean Bernoulli. Revenu enfin à Berne, après une absence de cinq ans, il y fut chargé de la bibliothèque publique; et le gouvernement y fit construire pour lui, en 1734, un théâtre d'anatomie. C'est pendant ce séjour qu'il se livra avec le plus d'ardeur à son penchant pour la botanique et pour la poésie; mais il ne négligea pas non plus ses autres études, et il y jeta les fondements de cette immense érudition qui l'a si fort distingué parmi les hommes occupés des sciences physiques, et qui a donné à tous ses travaux un caractère si particulier. La première édition de ses Poésies parut à cette époque; il inséra en même temps dans un journal latin de Nuremberg quelques descriptions de plantes et quelques observations d'anatomie. Il pratiquait aussi la médecine, mais, à ce qu'il paraît, avec un succès médiocre; et l'on dit qu'il n'eut jamais de goût pour cette profession, qui affectait trop sa sensibilité. De 1728 à 1736 il fit chaque année un voyage dans les Alpes pour y recueillir des plantes. Le roi d'Angleterre George II ayant fondé l'université de Gœttingue en 1736, donna à Haller la deuxième chaire de médecine, qui embrassait l'anatomie, la chirurgie et la botanique. Son entrée dans cette ville se fit sous de tristes auspices. Gœttingue, autrefois assez florissante, était tombée dans la plus grande décadence à l'époque où on cherchait à la relever en y établissant l'université. Les rues n'étaient plus pavées; la voiture de Haller se brisa, et sa première femme, Marianne Wyss, qu'il avait épousée en 1731, et qu'il aimait tendrement, fut blessée à mort. Il a consacré à sa mémoire une ode qui est au nombre de ses plus beaux poëmes. Le travail pouvait seul le distraire de ce malheur; et il s'y livra avec une ardeur qui n'a pas d'exemple. Son séjour à Gœttingue, pendant dix-sept années, toutes marquées par des recherches, par des découvertes et par des écrits dignes de la plus haute estime, a contribué également à la célébrité du professeur et à celle de l'école à laquelle il était attaché. Il y érigea le théâtre anatomique et y planta, en 1739, le jardin de botanique. L'école des dessinateurs, celle des accouchements, l'église réformée, furent construites sous sa direction. Il fit cinq voyages dans le Harz pour la botanique. On a peine à concevoir la rapidité avec laquelle il put, au milieu de ces travaux et de son triple enseignement, faire paraître tant d'ouvrages, de commentaires, d'éditions d'auteurs avec des préfaces; se livrer à tant de discussions polémiques, et en même temps recueillir les matériaux d'ouvrages encore plus considérables et plus importants qu'il a rédigés et publiés après sa retraite. C'est à Gœttingue que Haller fit imprimer tous ses Commentaires sur les leçons de Boerhaave, son énumération des plantes de Suisse, ses planches d'anatomie, ses expériences sur la respiration, ses premiers éléments de physiologie, ses expériences sur la sensibilité, sur l'irritabilité, et sur le mouvement du sang, sans parler d'une multitude étonnante de Mémoires et de Dissertations sur des sujets plus particuliers. Des élèves, dont il se plaisait à diriger les travaux, le secondèrent dans les siens; et l'anatomie a dû à cette coopération mutuelle, non-seulement les ouvrages qui portent son nom, mais encore plusieurs dissertations importantes de Meckel, de Zinn, d'Asch et d'autres médecins allemands. Il eut la plus grande part à la création de la Société royale de Gœttingue, dont il fut nommé prési-

dent perpétuel, ainsi qu'à la rédaction du journal littéraire que cette société publie, et qui se soutient encore avec éclat. On assure que Haller y a inséré près de quinze cents articles sur des ouvrages de tous les genres. Des travaux si nombreux et si brillants rendirent sa renommée universelle. Les princes le comblèrent à l'envi de marques d'estime. Les universités d'Oxford et de Leyde cherchèrent à l'attirer. Le roi de Prusse, Frédéric II, lui proposa de s'établir à Berlin aux conditions que l'auteur fixerait lui-même. L'empereur François Ier l'anoblit en 1749; mais de tous ces honneurs celui qui flatta le plus Haller fut celui qu'il reçut de sa patrie, où il fut élu, quoique absent, membre du conseil souverain en 1745. Cependant cet excès d'occupations finit par prendre sur le soin de sa santé; et il se vit obligé de songer au repos. Ayant fait un voyage à Berne en 1753, les magistrats lui proposèrent des fonctions qui, auprès de celles qu'il remplissait à Gœttingue, pouvaient être appelées un loisir honorable. On lui confia successivement le gouvernement de l'hôtel du sénat, la direction des salines de Roche et la préfecture du bailliage d'Aigle; il devint membre de plusieurs tribunaux et fut chargé de commissions extraordinaires, telles que celle d'organiser l'université de Lausanne et celle de terminer les différends qui subsistaient entre la république de Berne et le Valais; il fut enfin nommé membre du conseil secret où se traitaient les affaires d'État. Haller porta dans ses magistratures la même activité, le même esprit supérieur que dans ses travaux scientifiques. A Roche, il simplifia l'exploitation des salines et en réduisit les frais; il fit dessécher des marais et faire des plantations; à Aigle, il recueillit et rédigea les coutumes qui régissaient les divers cantons de ce bailliage; à Berne, il eut part à la fondation d'un bel établissement pour les orphelins et d'une école pour la jeunesse patricienne. Ses principes de gouvernement étaient ceux de l'aristocratie absolue; il leur sacrifiait même son intérêt personnel, et il en donna la preuve dans une circonstance mémorable. Les familles patriciennes de Berne et quelques familles nobles du pays de Vaud avaient seules le droit d'acheter des fonds seigneuriaux; ce qui, en contribuant au maintien de l'aristocratie, dépréciait considérablement la valeur des terres. Haller, qui était lui-même propriétaire d'une seigneurie, aurait gagné à l'abolition du privilége; néanmoins il vota pour le conserver, mais il fut seul de son avis. On dit que c'est l'unique occasion où son opinion ne l'ait pas emporté dans les délibérations publiques. Au reste, il apportait à la rigueur de sa théorie politique les tempéraments pratiques qui peuvent seuls prolonger la durée d'une aristocratie exclusive, une justice exactement impartiale, une affabilité parfaite et une grande libéralité. Ses subordonnés l'aimaient beaucoup; et les sujets de Berne ne se seraient probablement jamais plaints de leur gouvernement, s'ils n'avaient eu que de tels maîtres. Les fonctions publiques de Haller ne le détournèrent nullement des sciences; et c'est après son retour dans sa patrie qu'il a publié sa grande *Histoire des plantes de Suisse*, sa grande *Physiologie*, le plus célèbre de ses ouvrages, et ses *Bibliothèques* d'anatomie, de botanique, de médecine et de chirurgie, qui sont au nombre des plus utiles. C'est aussi là qu'il a fait ses expériences les plus suivies et les plus instructives sur les animaux vivants, en particulier celles qui ont pour objet la génération, le développement du fœtus, et celui du poulet dans l'œuf; aussi les efforts pour l'attirer dans diverses universités recommencèrent-ils de la part de plusieurs souverains. Une seule de ces propositions était capable de le tenter: celle que lui fit, en 1764, le roi George III, de revenir à Gœttingue. Ce prince écrivit même en 1769 au sénat de Berne, pour le lui demander; mais le sénat sut le retenir par le lien le plus honorable. Il rendit un décret par lequel M. de Haller fut mis en réquisition perpétuelle pour le service de la république; et il créa une charge exprès pour lui, avec la clause formelle qu'elle serait supprimée après sa mort. L'État de Berne n'avait jamais donné d'exemple pareil. Haller passa dès lors sa vie dans une retraite studieuse, entouré de ses enfants et de quelques élèves auxquels il avait communiqué ses goûts, et recevant les hommages de toutes les personnes de marque qui visitaient la Suisse. Gustave III lui conféra l'ordre de l'Étoile polaire. Joseph II lui rendit une visite qui a été célèbre, précisément parce que ce prince venait de refuser d'en faire une à Voltaire en passant à Ferney. C'était l'impératrice Marie-Thérèse qui avait exigé de son fils cette conduite, à cause de la différence des sentiments de ces deux hommes de génie par rapport à la religion. Haller, en effet, était fort religieux, et n'a jamais voulu se lier qu'avec des hommes attachés à la foi chrétienne. Il lisait assidument la Bible, dont on lui doit une édition; et non-seulement il a défendu la religion naturelle contre la Mettrie (*voy.* METTRIE), mais il a écrit avec chaleur en faveur de la révélation contre Voltaire. Ce dernier sujet fut traité dans des lettres allemandes, dont l'auteur ne voulut pas permettre que la traduction française parût pendant la vie des deux intéressés. Haller a terminé sa carrière littéraire par deux romans politiques: *Usong* et *Alfred*, où il cherche à donner l'idée d'un gouvernement absolu sous un maître vertueux, et d'une monarchie limitée; et par un *Dialogue entre Fabius et Caton* sur la comparaison de l'aristocratie et de la démocratie; on devine aisément que l'aristocratie obtient la préférence. Ces ouvrages, écrits en français, prouvent, ainsi que ses articles du *Supplément de l'Encyclopédie*, qu'il écrivait dans notre langue avec une élégante précision bien rare chez un étranger. Il ne possédait pas moins bien l'anglais

et l'italien, et il entendait encore plusieurs autres langues vivantes. Il avait appris le suédois à plus de quarante ans, seulement en causant avec quelques élèves de Suède, pendant les opérations d'anatomie. Son latin est aussi remarquable que son français, par sa netteté et sa concision. La goutte tourmenta la vieillesse de Haller : il ne calmait un peu ses souffrances que par l'usage de l'opium, mais sans se dissimuler les inconvénients de ce palliatif. Un de ses amis l'engageant à changer de régime, il lui répondit :

Sono venti tre ore e mezza.

Il mourut le 12 décembre 1777, à l'âge de 70 ans, observant jusqu'au dernier moment la marche de sa vie, et indiquant enfin par un signe le moment où son pouls s'arrêta. Remarié en 1738 à Élisabeth Büher, fille d'un banneret de Berne, qu'il perdit peu de temps après, il prit pour troisième femme, en 1741, Sophie-Amélie Teichmeyer, fille d'un professeur de Iéna, qui lui a donné onze enfants, dont quatre fils, tous distingués dans leur état. A sa mort, il avait déjà vingt petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. On a pu juger, par ce récit abrégé, de la nature de l'esprit de Haller, et surtout de son infatigable activité : elle était telle que, s'étant cassé un jour le bras droit, son chirurgien, comme il venait pour le panser, le trouva qui déjà s'exerçait à écrire de la main gauche. Sa mémoire était encore plus étonnante. Craignant qu'elle ne fût affaiblie à la suite d'une chute dangereuse qu'il avait faite en 1766, il essaya aussitôt de se rappeler et d'écrire les noms de tous les fleuves qui se jettent dans l'Océan, et ne fut content que lorsqu'il se fut assuré par sa carte qu'il n'en avait oublié aucun. Il possédait en effet non-seulement ce grand nombre de langues dont nous avons parlé, non-seulement cette multitude effrayante de faits qui composent la botanique et l'anatomie, mais encore tout ce que l'antiquité, l'histoire, la géographie, les constitutions et les législations des peuples ont de plus varié. Il étonna un jour des étrangers en leur nommant toutes les dynasties orientales dont de Guignes a donné l'histoire, et en désignant les dates et les événements des principaux règnes. La taille de Haller était élevée, sa physionomie noble et imposante ; l'austérité de ses mœurs n'ôtait rien à l'agrément de sa conversation, qu'il savait toujours rendre intéressante et proportionnée à ceux avec lesquels il s'entretenait. Il faudrait beaucoup de temps et d'espace pour apprécier les innombrables écrits de Haller, et même seulement pour les dénombrer. On peut consulter le catalogue qu'il en a donné à la fin des *Epistolæ ab eruditis viris ad Hallerum scriptæ*, Berne, 1773-75, 6 vol. in-8°, catalogue où il les porte à près de deux cents (1). Nous essayerons du moins d'en indiquer les caractères et de faire ressortir principalement les découvertes dont il a enrichi les sciences. Ses poésies sont presque les premières qui aient donné à l'Allemagne l'exemple du bon goût et d'un style exempt de bouffissure; il y enrichit sa langue de tours vifs et nouveaux : les éclairs de l'imagination s'y font moins remarquer que la douceur et la vérité du sentiment et de l'expression ; mais l'on y rencontre souvent des traits mâles et énergiques. Rien n'est plus touchant, n'est empreint d'une sensibilité plus exquise, que ses *Odes élégiaques*. Ses discours en vers *sur l'Éternité et sur l'origine du mal ;* ses deux satires, ou plutôt poëmes didactiques, *sur la Raison, la superstition, l'incrédulité et la fausseté des vertus humaines*, sont pleins de pensées fortes et profondes. Son poëme sur *les Alpes*, fait en 1729, pendant un de ses voyages botaniques, est la plus étendue de ses compositions et la plus riche en images. Publiées à l'âge de vingt ans, ces poésies annoncent ce que Haller aurait pu devenir en ce genre, s'il n'en eût été détourné par des travaux d'un genre opposé. On en a vingt-deux éditions en allemand : la traduction française en a eu huit; et il en existe aussi une traduction anglaise, une italienne et une latine. Elles lui procurèrent l'honneur le plus singulier de tous ceux qu'il ait reçus : le prince Radzivil, commandant des confédérés polonais, n'imagina rien de mieux pour témoigner sa satisfaction à l'auteur, que de lui envoyer un brevet de général-major dans ses troupes. Les travaux de Haller en botanique sont les plus importants qui aient été faits au milieu du 18e siècle, après ceux de Linné : ils consistent en plusieurs monographies, petits voyages, et autres dissertations qui ont été recueillies en 1749, Gœttingue, in-4°, sous le titre d'*Opuscula botanica*, mais surtout dans la *grande Flore de Suisse*, dont l'ébauche fut imprimée à Gœttingue en 1742, en un volume in-fol., sous le titre d'*Enumeratio plantarum Helvetiæ indigenarum*, qui parut en entier à Berne en 1768, sous le titre trop modeste d'*Historia stirpium Helvetiæ indigenarum inchoata*, 3 vol. in-fol., avec quarante-huit planches. C'était alors la plus riche des flores de l'Europe : elle comprend deux mille quatre cent quatre-vingt-six espèces de plantes décrites avec exactitude et clarté, dont plus d'une centaine l'étaient pour la première fois. Il y fait surtout connaître les orchidées infiniment mieux qu'elles ne l'étaient auparavant. Les synonymes y sont rassemblés avec une érudition que personne n'a égalée. La méthode de distribution, fondée principalement sur les rapports de nombre des étamines et des pétales, n'est pas très-commode, mais elle a l'avantage de troubler assez peu l'ordre naturel. Haller disait lui-même que ses deux ouvrages principaux étaient ses *Icones anatomicæ* et ses

(1) Un assez grand nombre des ouvrages de Haller ont été traduits en français. Voyez, à ce sujet, Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques*, p. 424-426, et Quérard, *la France littéraire*, t. 4, p. 13-15. E. D—s.

Opera minora. Le premier, composé de huit cahiers in-fol. rassemblés en un volume, Gœttingue, 1756, avec quarante-six planches, offre des figures détaillées d'un grand nombre d'objets anatomiques, et surtout des artères du corps humain qui y sont complétement représentées. L'auteur y donna l'exemple, toujours suivi depuis, de faire dessiner chaque organe en situation et avec tous les organes qui l'accompagnent, seul moyen de procurer une idée de l'étonnante complication de l'organisation animale. Les *Opera minora*, Lausanne, 1762-1768, 3 vol. in-4°, sont le recueil de ses écrits particuliers d'anatomie et de physiologie, au nombre de quarante, parmi lesquels on remarque principalement ses *Expériences sur le mécanisme de la respiration*, commencées en 1746, et qui lui attirèrent une violente dispute avec Hamberger, professeur de Iéna; ses *Expériences sur le mouvement du sang et sur les parties du corps irritables ou sensibles*, lues dans les séances de la Société royale de Gœttingue en 1752, reproduites ensuite en français avec des additions et des défenses contre les adversaires de cette doctrine, Lausanne, 1757-1760, en 4 volumes in-12; ses *Recherches sur le développement du poulet dans l'œuf et sur la formation des os*, imprimées d'abord en français à Lausanne en 1758; *sur le Développement des fœtus des quadrupèdes*, publiées d'abord à Gœttingue en 1753; *sur les Monstres*, commencées dès 1735, et recueillies à Gœttingue en 1751; *sur la Génération*, pour réfuter le système de Buffon; *sur le Cerveau et l'œil des oiseaux et des poissons*, et sur beaucoup d'autres sujets particuliers. Ces travaux, en quelque sorte infinis, n'étaient cependant que des études pour la grande Physiologie que Haller méditait dès l'époque où il avait entendu les leçons de Boerhaave, et à laquelle il avait préludé par un volume in-8° intitulé *Primæ lineæ physiologiæ*, Gœttingue, 1747. L'ouvrage complet a paru en 8 volumes in-4°, sous le titre d'*Elementa physiologiæ*, Lausanne, 1757-1766; et il en avait commencé, lorsqu'il mourut, une édition in-8° dont il n'a paru que 8 volumes, Berne, 1777, sous le titre: *De partium corporis humani præcipuarum fabrica et functionibus, opus L annorum.* Cet ouvrage a étonné le monde savant, par l'ordre, par la précision du style, par le détail immense où il entre de la structure des parties, par la discussion approfondie de toutes les opinions émises jusque-là sur leurs usages, et par des renvois exacts et prodigieusement nombreux à tous les passages des auteurs où il est question des moindres matières relatives à cette science: il a produit une révolution heureuse et a fait bannir ces vaines hypothèses dont la physiologie semblait être demeurée le domaine. La principale idée qui y domine, et qui est aussi la principale découverte de l'auteur, est celle de l'irritabilité, considérée comme une force particulière à la fibre charnue, indépendante de la sensibilité proprement dite, et tout autrement distribuée: Haller avait pris le premier germe de cette idée dans Glisson et dans Gorter, et l'on voit qu'il s'en occupait déjà en 1739. Il s'exprime avec un peu plus de netteté dans ses *Primæ lineæ*, en 1747; mais ce fut en 1752 qu'il présenta ses expériences et leurs résultats, pour la première fois, d'une manière générale et positive. Entre ses mains, cette force est devenue une nouvelle loi à laquelle il a rattaché presque toutes les fonctions animales; on n'a peut-être à lui reprocher que de l'avoir distinguée trop absolument, et d'une manière trop tranchée, de la force nerveuse, dont elle dépend toujours. Quant à la génération, Haller a soutenu la doctrine de la préexistence des germes, et lui a donné les appuis les plus solides dans ses *Observations sur le poulet et sur les fœtus des quadrupèdes;* il soutient même la préexistence des germes monstrueux. Cependant une doctrine essentielle de la physiologie moderne lui a manqué totalement: la connaissance de l'action chimique de l'air sur le sang; il n'a pu, en conséquence, se faire d'idée juste de l'objet de la respiration. En anatomie proprement dite, on lui doit surtout une connaissance plus exacte de la valvule, dite d'Eustache, dans le cœur; des principales racines du réservoir du chyle; de la membrane pupillaire de l'œil du fœtus, de la membrane qu'il a appelée moyenne du fœtus; des origines du nerf intercostal; de certaines productions de l'épiploon, etc. Les quatre *Bibliothèques* qui ont paru: celle de *Botanique*, à Zurich, en 1771; celle de *Chirurgie*, à Berne, en 1774; celle d'*Anatomie*, à Zurich, en 1774 et 1777, chacune en 2 volumes in-4°, et celle de *Médecine pratique*, en 4 volumes, à Bâle, en 1776 et années suivantes, sont des catalogues, par ordre chronologique, de tous les ouvrages sur ces matières dont il a pu avoir connaissance, jusqu'aux thèses et aux mémoires particuliers, avec des notes sur la vie des auteurs, sur ce que les ouvrages contiennent de nouveau, chacun pour son époque, et l'indication des journaux et autres écrits où l'on peut en trouver des analyses étendues. L'auteur y parle de cinquante-deux mille ouvrages différents; et il avait préparé les matériaux d'une *Bibliothèque physique* qui devait être encore plus considérable. De Murr a publié un supplément à ces recueils sous ce titre: *Adnotationes ad Bibliothecas Hallerianas, cum variis ad scripta Mich. Serveti pertinentibus*, Erlang, 1805, in-4°. Dès 1751, dans son *Commentaire sur la Methodus studii medici* de Boerhaave, Haller avait fait preuve de ses connaissances en bibliographie: il y distinguait, par une, deux ou trois étoiles, le degré de mérite des ouvrages; mais peu d'auteurs vivants furent contents des étoiles qu'il leur avait accordées; et cette classification lui fit de nombreux ennemis. Il avait rassemblé pour son propre usage environ vingt mille volumes qui furent achetés, après sa mort, par l'empereur

Joseph II, et donnés à l'université de Pavie. On doit encore compter, parmi les travaux utiles de Haller, ses collections de *Thèses* choisies : *sur l'Anatomie*, en 8 volumes in-4°; *sur la Chirurgie*, en 5 volumes, et *sur la Médecine*, en 7 volumes, publiés de 1747 à 1756. Il s'est peint lui-même sous le nom d'*Oel-Fu* dans le roman d'*Usong*. Les premières années de sa vie ont été écrites en allemand par J.-C. Zimmermann, Zurich, 1755, in-8°. On en a publié un grand nombre d'Éloges, parmi lesquels nous citerons, en allemand, celui de Tscharner, Berne, 1778, in-8°, où Tissot a inséré un Exposé remarquable des services que Haller a rendus à la science médicale; en latin, celui de Baldinger, Gœttingue, 1778, in-4°, et celui de Heyne, dans les *Novi commentarii* de Gœttingue, t. 8; en français, ceux de Condorcet, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* de 1777, et de Vicq d'Azyr, dans le premier volume de la Société royale de médecine; enfin, en italien, celui de Targioni-Tozzetti, dans la *Raccolta d'Opuscoli*, etc., t. 22. C—v—r.

HALLER (Amédée-Emmanuel de), fils aîné d'Albert de Haller (de son premier mariage avec Marianne Wyss), né à Berne en 1735, y mourut le 9 avril 1786. Destiné à la médecine, il étudia sous son père à Gœttingue, et publia, de 1751 à 1755, sous le titre de Doutes (*Dubia*), plusieurs *Mémoires* (1) dirigés contre le système botanique de Linné. Il abandonna, au retour de son père à Berne, ses premières études, pour se livrer à celles de la jurisprudence et de l'histoire de la Suisse. Les lettres qu'il avait écrites à son père pendant un séjour qu'il fit à Paris en 1760, ont été imprimées. Il servit l'État dans différents emplois, et il est mort bailli de Nyon. Il a bien mérité de sa patrie et du monde savant par deux ouvrages, fruits de beaucoup de soins et de veilles : le *Cabinet des monnaies et médailles suisses*, publié en 1780 (2 vol.), et la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages relatifs à l'histoire de la Suisse*, 1785-1787, Berne, 6 vol. in-8°, en allemand, et dont les dernières parties n'ont paru qu'après sa mort, de même que la *Table générale*, publiée en 1788, et qui forme le 7e volume. Cette riche et excellente Bibliographie embrasse, outre les ouvrages imprimés, les manuscrits que l'auteur, par des recherches infinies, a pu découvrir dans les bibliothèques publiques et particulières; et la méthode et l'ordre qu'il a adoptés en font un modèle en ce genre. L'abrégé de la Vie de l'auteur a été inséré au commencement du tome 6 par J.-J. Stapfer. U—i.

(1) Contemporain de Linné, Albert de Haller était fait pour être son rival; les deux botanistes s'estimaient réciproquement et ne s'aimaient point. Le professeur de Gœttingue, s'attachant aux familles des plantes et recherchant pour leur arrangement le système fondé sur les affinités naturelles que présente leur ensemble, rejetait le système artificiel fondé exclusivement sur les organes sexuels, que proposait le professeur d'Upsal. C lui-ci, suivant la marche des réformateurs, avait établi une nouvelle nomenclature, à laquelle son rival, qui n'en reconnaissait pas le besoin et l'urgence, refusait de s'astreindre. On se faisait une guerre sourde; et Haller s'oublia jusqu'au point de faire écrire des diatribes contre le naturaliste suédois par son fils, alors âgé de seize ans.

HALLER (Emmanuel de), second fils du célèbre Albert de Haller et frère du précédent, naquit à Berne en 1745, et vint jeune encore à Paris pour y suivre la carrière du commerce. Il avait établi dans cette ville, avant la révolution, une maison de banque fort accréditée. S'étant montré, dès le commencement, chaud partisan des innovations, il se jeta dans beaucoup d'entreprises de fournitures et d'agiotage, et se trouvant associé avec d'Espagnac et Lecouteulx, il eut à soutenir en 1791, avec les comités de l'assemblée nationale, pour une liquidation importante et qui leur fut longtemps contestée, des discussions qui se terminèrent sans doute à sa satisfaction; car il parut dès lors jouir d'une grande fortune; et il continua de faire avec les gouvernements qui se succédèrent des entreprises de tous les genres. En 1793 il accompagna Robespierre le jeune et Ricord à l'armée des Alpes, et il fut chargé dans les départements du midi de beaucoup d'opérations de finances et de fournitures. Il paraît qu'il abusa étrangement de la confiance que ces commissaires eurent en lui : car, dès que Robespierre eut succombé au 9 thermidor (juillet 1794), Haller fut accusé de dilapidation par André Dumont, et ensuite par Cambon, qui le fit décréter d'arrestation; mais il réussit à se soustraire au décret, en se sauvant à Gênes, et cette affaire fut promptement étouffée, par la raison sans doute qu'en pareil cas, les plus riches ne sont pas ceux que la justice atteint le plus facilement. Haller fit si bien dans cette occasion que, réhabilité complétement, il était dès le commencement de 1796 administrateur et trésorier général de l'armée française en Italie, sous Bonaparte. On sait qu'alors ce général ne se montrait pas très-sévère pour les administrateurs ou financiers qui savaient l'intéresser. Tout se passa en conséquence fort bien entre Haller et lui; mais il paraît qu'ensuite le financier manqua d'habileté ou de prudence, car il ne fut question de rien moins que de le faire arrêter et traduire à un conseil de guerre, qui l'eût impitoyablement condamné comme concussionnaire, ce qui n'était pas alors sans exemple dans les armées de la république. Haller comprit fort bien le péril; il usa de tous ses moyens, et se tira encore si bien de ce mauvais pas, que dès la même année il était revêtu des fonctions de ministre helvétique auprès de la république cisalpine, et qu'il fut chargé par le directoire français de la plupart des exactions qui s'opérèrent alors (1796 à 1798) dans la péninsule (1). Lui-même s'est

(1) A cette époque, dans un grand nombre de villes d'Italie, les églises furent dépouillées de leur argenterie. L'auteur de cette note possédait les originaux de divers actes, lettres, récépissés, procès-verbaux, constatant qu'il y avait des *agents chargés de l'enlèvement des argenteries des églises*, titre qu'ils prenaient dans leurs actes. Ils étaient appointés à cinq cents francs par mois. Tout était saisi, croix, calices, ostensoirs, chandeliers, reliquaires, tabernacles, crosses, encensoirs, etc. Il fut enlevé, dans la petite ville de Torcello, treize cent cin-

peint assez bien dans ce peu de mots qu'il écrivit le 1er avril 1797 à Cacault, ministre de la république à Rome : « Les besoins immenses et sans « cesse renaissants de l'armée nous obligent d'être « *un peu corsaires*, et nous ne pouvons pas trop « nous livrer aux discussions. » Cacault était loin de voir les choses de la même manière; il lui répondit sèchement : « Il y a un traité; il n'y a « plus d'hostilité. Le traité sera exécuté *sans la plus* « *petite piraterie*. » Ce fut encore Haller qui, dans le mois de juillet 1798, dirigea à Rome les spoliations qui précédèrent et suivirent l'enlèvement du pape (*voy.* PIE VI). Toutes les propriétés du Saint-Père jusqu'à sa cassette privée, ses médailles, ses livres, ses manuscrits, ses collections de tout genre furent vendus, saisis ou exportés, et ce fut Haller qui signifia au pontife l'ordre de partir sans délai. — « Mais je ne puis abandonner « mon peuple, lui dit le malheureux vieillard; je « suis malade, infirme, je dois mourir ici. — On « meurt partout, répliqua l'impitoyable calvi- « niste, et si les voies de la douceur ne vous « persuadent pas, on en emploiera d'autres... » Voyant deux diamants à la main du Saint-Père, il les arracha lui-même, et renvoya le lendemain celui qui était sans valeur. Une seule boîte n'avait pas été ouverte, l'inexorable commissaire en demanda la clef au pontife, qui la lui remit en souriant. — « Vous vous moquez ! dit Haller. — Non, « répliqua le Saint-Père, c'est un sourire de pitié. » Et l'on ouvrit la boîte, où l'on ne trouva qu'une petite provision de tabac dont le pape ne se séparait jamais. On conçoit le retentissement qu'eurent dans toute l'Europe de pareilles indignités(1). Le poëte Delille qui était alors en Suisse occupé de la composition de son poëme sur la Pitié, y donna une place aux infortunes de Pie VI, et il fit aussi une description fort touchante des malheurs de la Suisse, des vertus et des talents du grand Albert de Haller, père du financier, qu'il termina ainsi :

Haller, chantre divin, frais comme vos campagnes,
Doux comme vos vallons, fier comme vos montagnes,
Et qui ne prévit pas que son hymen un jour,
Du cygne harmonieux ferait naître un vautour.

Ces opérations du sac de Rome en 1798 paraissent avoir été les derniers exploits de Haller en Italie. Les Français ayant été obligés d'évacuer la péninsule devant les armées austro-russes, il ne fut pas, comme on le pense bien, un des derniers parmi les traitants à prendre la fuite. Revenu dans la capitale, il reprit son ancien commerce de banque. Plus tard, lorsque la révolution du 18 brumaire eut mis le pouvoir souverain dans les mains de Bonaparte, il essaya de recouvrer sa faveur auprès de son ancien général, et il lui envoya un fort long mémoire qu'il fit imprimer sous ce titre : *Au premier consul de la république française, sur les recettes et les dépenses publiques*, pour le service de l'an 9, Paris, vendémiaire an 9 (octobre 1800), gr. in-4° avec tableaux. Haller se flattait dans cet écrit de rétablir en peu de jours le bon ordre dans le chaos des finances; mais le nouveau consul avait peu de foi en ses paroles; il ne lui donna à la trésorerie nationale qu'un emploi de peu d'importance et dont il fut même privé bientôt

quante livres pesant d'argenterie sacrée (1er juillet 1797), *in nome del popolo sovrano, anno primo della libertà*. Les têtes de lettres de plusieurs agents italiens portaient cette suscription imprimée : *La democrazia o la morte*. Le citoyen Sopp envoya, en plusieurs caisses, toute l'argenterie des églises de Bénévent au citoyen Chanteloup, receveur général de l'armée. Il résulte d'une lettre de la municipalité de Maniago (20 juin 1797) que les *cittadini* étaient admis à traiter du rachat de l'argenterie des églises en payant leur valeur en espèces (*che in diversi luoghi fecero lo stesso*). Une lettre signée Lantelme, *agent de finance* pour le département du Tronto (17 floréal an 6) annonce au citoyen Gerard, agent français à Ancône, un *second* envoi de dix caisses d'argenterie, du poids de cinq cent soixante-treize livres *net*. La maison de commerce Constantini et Marpurgo, d'Ancône, chargée de l'administration des contributions, accuse (20 ventôse an 6) réception de sept cent quatre-vingts livres d'argenterie des églises, poids de Rome. Quatre procès-verbaux (29 ventôse an 6) constatent l'enlèvement fait, dans l'église de St-François d'Assise, d'un calice d'or, neuf calices d'argent, sept lampes, quatorze chandeliers, huit vases pour les fleurs, etc.; et, dans trois autres églises d'Assise, d'une grande quantité détaillée de pièces d'argenterie. Cinq autres procès-verbaux (21, 23, 24 ventôse et 1er germinal an 6) contiennent l'état de l'argenterie enlevée dans les églises de Perugia. Tous ces procès-verbaux sont signés des officiers municipaux, des agents *chargés de l'enlèvement*, des curés, prieurs, etc., munis des sceaux des villes et de celui de la république française. La collection complète de ces procès-verbaux serait un monument historique curieux : ils sont tous imprimés en partie avec la même rédaction; on ne remplissait à la main que le nom de la ville ou de la commune, celui de l'église, la date, la liste des objets enlevés, et assez souvent, mais pas toujours, leur poids. Les procès-verbaux commencent tous ainsi : *Au nom de la république française. — Liberté-égalité. — Procès-verbal de la remise des matières d'or et d'argent provenant de l'argenterie* SUPERFLUE *des églises*. Il faut remarquer que la plupart de ces *agents de l'enlèvement des argenteries* SUPERFLUES *des églises*, pour le compte de la république française, étaient des Italiens. V—VE.

(1) L'extrait suivant d'une lettre de M. de Saint-Marsan, ministre de la guerre et gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, peut contribuer à faire connaître jusqu'à quel point s'étendaient les spoliations dans toute l'Italie : « Citoyen administrateur général..., je reçois un ordre du gouvernement pro- « visoire de payer soixante mille francs : vingt mille francs en or « en vingt-quatre heures, dix mille francs en or et autant en « billets au bout de huit jours, et la même somme encore en « quinze jours. Il est dit que cette somme est destinée à payer « deux millions tournois à l'armée française, et qu'on l'a ré- « partie sur les personnes plus aisées de la classe soi-disant « privilégiée et qui s'était enrichie à la sueur du peuple, profi- « tant des abus de l'ancien régime. » M. de Saint-Marsan donne ici l'état de ses affaires : « J'ai toujours payé, ajoute-t-il, les « mêmes taxes ordinaires et extraordinaires que les paysans, ce « qui m'exclut, je pense, de la classe des privilégiés. » Il expose ensuite qu'il n'a jamais voulu recevoir de traitement ni comme ministre, ni comme gentilhomme de la chambre, ni comme lieutenant-colonel de cavalerie : « J'ai toujours refusé les ap- « pointements et n'ai pas eu un seul sol de l'État sous aucun « titre. Au contraire, la guerre et mes emplois ont coûté, de- « puis six ans, plus de soixante mille francs à ma famille pour « ma personne seulement. Je crois donc être exclu du nombre « des personnes qui se sont enrichies *à la sueur du peuple*. » Il rappelle qu'il a été soumis naguère à une taxe considérable : « J'ai payé, dans l'année courante, quatre-vingt-trois mille « francs d'imposition extraordinaire. » Il fait connaître « l'im- « possibilité physique de trouver en vingt-quatre heures vingt- « quatre mille francs en or à Turin, qui devait fournir, *dans* « *la journée, au moins sept cent mille francs en or*. Dès hier au « soir, je fais des recherches... Il n'y a ni numéraire, ni crédit, « et la pistole montera peut-être à cent francs. Il est impossible « de trouver à vendre, en vingt-quatre heures, maison ou bien; « je n'ai pas pour trois mille francs de vaisselle, et d'un autre « côté le gouvernement provisoire refuse de recevoir des remon- « trances. » En conséquence, M. de Saint-Marsan s'adresse au citoyen administrateur général : « J'ose donc vous prier in- « stamment de me faire connaître ce que je pourrais faire pour « me procurer le temps indispensable à payer, et pour n'être « pas taxé trop rigoureusement. » L'original de cette lettre historique se trouvait dans le cabinet du rédacteur de cette note. V—VE.

après. Rentré dans les douceurs de la vie privée, Haller passa son temps entre le séjour de la capitale et celui d'une fort belle maison de campagne qu'il possédait à Villemonble, mêlant à cela, comme toujours, quelques affaires de banque. Il vécut ainsi paisiblement jusqu'en 1816, époque où il fit une faillite considérable, et retourna ensuite dans sa patrie, où il mourut quelques années plus tard. Il avait publié en 1794, après le 9 thermidor, pour le besoin de sa justification : *Lettre aux représentants du peuple et au comité de salut public*, in-8°. M—D j.

HALLER (Albert de), frère du précédent, était le plus jeune des fils du grand Haller. Il naquit à Berne en 1758, et mourut dans la même ville le 1er mars 1823. Il était à fois habile homme d'État et savant naturaliste. Le jour même de sa mort il avait assisté à une longue séance de la *Commission de législation civile*, et pris une part très-active à la délibération. Doué d'une promptitude de discernement remarquable, il joignait à cet avantage un esprit très-étendu, une sagacité rare et une mémoire surprenante. Il cultivait avec succès la botanique, et il a laissé sur cette science des travaux inédits qui seront d'une grande utilité pour la composition de la *Flore helvétique*. Il était très-attaché à Genève, et lié d'une amitié intime avec plusieurs savants de cette ville. C'est à ce motif plutôt qu'aux dégoûts qu'il a pu éprouver dans sa patrie, qu'on doit attribuer le legs qu'il fit de son herbier à la bibliothèque publique de Genève. L'herbier et la bibliothèque du grand Haller, vendus peu de temps après sa mort au gouvernement de la Lombardie, sont soigneusement conservés à Milan. C'est donc en pays étranger, et non à Berne, qu'il faut aller pour voir les précieuses collections de ces deux habiles naturalistes. Z.

HALLER (Charles-Louis de), petit-fils d'Albert de Haller, naquit à Berne le 1er août 1768. En 1795 il fut nommé secrétaire du conseil de Berne; peu de temps après il se mit au service de l'Autriche. En 1806, de retour dans sa patrie, il obtint une chaire de droit public, et fut élu en 1814 membre du grand et du petit conseil. En 1818 il entreprit un voyage en Italie, et à son retour il quitta la religion protestante qui était la sienne pour embrasser le catholicisme. Cette conversion qui eut lieu en secret ne tarda pas à être beaucoup connue. Le public s'en émut, et elle lui attira quelques persécutions. Le 7 mai 1821 le grand conseil de Berne, sur la demande du petit conseil, le suspendit de ses fonctions, et le 7 juin de la même année de Haller fut rayé du tableau des membres du grand conseil et déclaré incapable d'être réélu. C'est à l'occasion des attaques qu'il eut à subir relativement à sa conversion au catholicisme que de Haller publia : *Lettre de Haller à sa famille pour lui déclarer son retour à l'Église catholique, apostolique et romaine*, Paris, 1821, qui produisit une certaine sensation. Il crut devoir alors quitter son pays, et il se rendit en France, où il fut attaché par le gouvernement au ministère des affaires étrangères. En 1830 il retourna à Soleure, où il est mort dans un âge avancé le 17 mai 1854. On doit à Louis de Haller outre la lettre citée plus haut qui a été plusieurs fois réimprimée : 1° *De la constitution des cortès d'Espagne*, en allemand, dont il donna lui-même une traduction française, Paris, 1820, in-8°; 2° *Restauration de la science politique ou Théorie de l'état social naturel, opposée à la fiction d'un état civil factice*, Winterthur, 1816-1820, 4 vol.; 6e volume 1822; 5e volume 1834. Cet ouvrage eut un grand succès; il a été en partie traduit en français par l'auteur lui-même, Paris, 1824-1830, 3 vol. in-8°. Voici en quels termes s'exprime un biographe sur la *Restauration de la science politique* : « Comme les Sau-« maise et les Mackenzie, de Haller défend dans « cet écrit le droit divin des souverains et de « l'aristocratie, et rejette la doctrine des constitu-« tions civiles; puis, dérivant tout gouvernement, « c'est-à-dire le pouvoir absolu et l'obéissance « absolue, de la supériorité et de l'indépendance, « il n'admet que trois espèces de monarchies : « les héréditaires et féodales, les militaires et les « théocratiques ou ecclésiastiques. Le système de « Haller repose sur cette fiction, que lorsque ce « monde était encore à tous, des hommes forts « et sages y ont pris possession chacun de cer-« taines régions, et par là l'ont rendu leur pro-« priété éternelle, exclusive et légale; et que si « d'autres hommes moins sages veulent y vivre, « ils doivent se soumettre aux conditions que leur « imposent des hommes doués de facultés intel-« lectuelles supérieures, en leur qualité de pre-« miers occupants. La puissance ecclésiastique « doit être absolue, parce que la conscience et la « religion sont partout les mêmes; elle doit de « plus être universelle, et posséder des biens « fonds pour pouvoir maintenir son indépen-« dance. » (*Biographie des contemporains*, de Rabbe, t. 5, p. 303.) 3° *Histoire de la révolution religieuse, ou De la réforme protestante dans la Suisse occidentale*, 1837, in-8°, 4e édition, 1838, in-12; 4° *Mélanges de droit public et de haute politique*, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été également publié sous le titre d'*Études historiques sur les révolutions d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°. La conduite et les ouvrages de Haller ont été souvent attaqués; parmi les publications dirigées contre lui et ses doctrines nous signalerons les suivantes : 1° *le Prince et le peuple, d'après les doctrines de Buchanan et Milton*, par le docteur Froxler, Aarau, 1821; 2° *De la philosophie du droit, publié par rapport à la restauration projetée par M. de Haller, et quelques observations préliminaires sur sa conversion à la foi catholique et sur sa destitution*, etc., par le grand bailli Henri Ersch, Zurich, 1821; 3° *Apologie de l'Église protestante*, par M. Krug; 4° *la Conversion de M. de Haller à la foi catholique, apostolique et romaine*, par

M. Fyschermir, Leipsick, 1821 ; 5° *Réponse à la lettre de M. de Haller*, par le marquis de Langalerie, qui en 1811, à l'inverse de Haller, avait abjuré à Francfort sur l'Oder le catholicisme pour le protestantisme. Z.

HALLER DE HALLERSTEIN, ou HALLER-KOE (Jean, baron de), né en Transsylvanie dans le 17e siècle, était d'une famille originaire de Nuremberg, et parvint à plusieurs places importantes. Mais ayant encouru la disgrâce du prince Apaffi, il fut arrêté et conduit comme prisonnier d'État à Fogaras. Pendant sa détention il traduisit en hongrois les romans de chevalerie sur Alexandre le Grand et le siége de Troie, ainsi que plusieurs fables. Ces traductions furent imprimées sous le titre de *Harmas historia*, à Clausembourg, 1695, in-4°, et réimprimées à Presbourg, 1750, in-4°. — Un autre Haller de Hallerstein, dont le prénom était Ladislas, a traduit en hongrois le *Télémaque* de Fénélon ; cette traduction a eu, dans peu d'années, plusieurs éditions ; la 3e est de 1770. C—au.

HALLERVORD (Jean), né à Königsberg, en Prusse, en 1645, florissait au milieu du 17e siècle, et mourut, en 1676, à l'âge de 31 ans. On a de lui : 1° *De historicis latinis Spicilegium*, Iéna, 1672, in-8°. Ce supplément à l'ouvrage de Vossius, aurait pu, dit Baillet, être plus ample et plus exact. 2° *Bibliotheca curiosa in qua plurimi rarissimi atque paucis cogniti scriptores indicantur*, Königsberg et Francfort, 1676, petit in-4°. C'est encore un supplément à la *Bibliotheca universalis* de C. Gesner ; l'auteur voulait même lui donner le titre de *Supplément ;* mais Martin Hallervord son frère, libraire, aux frais duquel fut imprimé l'ouvrage, craignant qu'un semblable titre, rendant ce livre moins intéressant, n'en empêchât le débit, obligea Jean à l'intituler *Bibliotheca curiosa*. Ce volume ne tient pas, au reste, ce que le titre promet. Struve et Fabricius le regardent comme très-imparfait. On y trouve cependant quelques notes intéressantes sur un petit nombre d'auteurs modernes. Jean Fabricius en a relevé quelques fautes dans le tome 5 du *Catalogus Bibliothecæ Fabricianæ*, p. 459. Hallervord dit, dans sa préface, avoir un second volume de sa *Bibliothèque* prêt à être mis sous presse (*jam affectum*). Il paraît que la mort de l'auteur en a empêché la publication. A. B—t.

HALLEY (Edmond), l'un des plus grands astronomes qu'ait eus l'Angleterre, naquit dans un faubourg de Londres, le 8 novembre 1656. Il étudia les langues grecque, latine, hébraïque, et les éléments des sciences, sous le savant Thomas Gale. A l'âge de dix-sept ans il fut admis au collége de la reine, dans l'université d'Oxford. Sa grande facilité et son ardeur à s'instruire le portèrent d'abord vers toutes les branches des connaissances à la fois ; mais l'astronomie l'emporta bientôt sur les autres. Il nous dit lui-même que ses premiers pas dans cette carrière lui firent goûter des plaisirs qui ne peuvent être conçus que par ceux qui les ont éprouvés. Reconnaître si jeune les attraits d'une science, en ressentir si vivement les effets, c'était annoncer d'avance les succès avec lesquels il devait la cultiver, et les services qu'il était destiné à lui rendre. Aussi, à peine eut-il dix-neuf ans, qu'il se fit connaître par un travail remarquable ; c'est sa méthode directe pour trouver les aphélies et les excentricités des planètes. Halley ne tarda pas à s'apercevoir que l'avancement de l'astronomie dépendait essentiellement d'une connaissance parfaite de la position des étoiles. Les catalogues de Ptolémée et de Tycho cessaient, par leur imperfection, de répondre aux besoins des astronomes. Hévélius et Flamsteed s'occupaient à remplir ce vide ; mais leurs travaux n'étaient relatifs qu'aux horizons de Dantzig et de Londres. Halley sentit donc la nécessité d'aller observer dans l'autre hémisphère, et de s'avancer vers le pôle austral, plus que ne l'avait fait Richer dans son voyage à Cayenne. Charles II lui ayant accordé ce qui pouvait être nécessaire pour le succès de cette entreprise, Halley s'embarqua au mois de novembre 1676 pour Sainte-Hélène, île située sous le seizième degré de latitude australe. Il y passa une année, pendant laquelle il ne put déterminer la position que d'environ trois cent cinquante étoiles. Le ciel n'y fut point aussi beau qu'on le lui avait fait espérer. En préférant cette station à celle du cap de Bonne-Espérance, qui lui avait d'abord été conseillée, et surtout en y restant aussi peu de temps, il laissa au célèbre la Caille la belle tâche de décrire plus tard la partie méridionale du ciel. Halley ne changea point les constellations établies par les navigateurs. Il se contenta d'en créer une à côté du Navire, comme monument de sa reconnaissance : c'est le *Chêne de Charles*, par allusion à l'arbre qui sauva son roi poursuivi par Cromwell, après la déroute de Worcester. Cette constellation a été respectée par les astronomes, et l'usage en a consacré la dénomination. Pendant son séjour à l'île Ste-Hélène, Halley eut l'occasion d'observer un passage de la planète Mercure sur le disque du soleil. Ce genre de phénomène, commun aux planètes inférieures, avait déjà été observé par Gassendi, Horrox, Shakœrleus et Hévélius ; mais Halley fut le premier qui eut le mérite d'en tirer des conséquences de la plus grande importance. Il reconnut que ces sortes d'immersions pouvaient servir, avec le plus grand avantage, à la détermination de la parallaxe du soleil, de laquelle dépendaient toutes les dimensions du système planétaire. Les passages de Vénus surtout, quoique plus rares, lui parurent plus favorables à ces recherches. Il en discuta avec une sagacité admirable toutes les circonstances, et s'attacha à les réduire en méthode. De retour à Londres, vers l'automne de 1678, il s'occupa de mettre en ordre tout ce qu'il avait recueilli dans son voyage, et fit paraître son Catalogue des

étoiles australes, avec de savantes réflexions sur divers points de l'astronomie. C'est dans cet ouvrage qu'on trouve sa méthode pour déterminer la parallaxe du soleil. Il ne put d'abord lui donner toute l'étendue dont elle était susceptible; mais il y revint à plusieurs reprises, et ce fut en 1716, après bien des calculs, et par une application ingénieuse de sa théorie perfectionnée, qu'il parvint à annoncer aux astronomes qu'un passage de Vénus sur le disque du soleil pourrait faire connaître la distance du soleil à la terre, avec un degré de précision qu'on n'avait point encore osé espérer. Qu'on juge de l'impatience avec laquelle on attendit un événement qui devait conduire à un résultat si précieux. Le dernier passage avait été observé en 1639, et la nature des mouvements du soleil et de Vénus ne devait en ramener un autre qu'en 1761; presque un siècle devait encore s'écouler. Halley, trop âgé pour se flatter de voir ce nouveau passage, en appelle à tous les astronomes qui vivront alors; il les exhorte, il les presse de mettre en œuvre tout ce qu'ils auront de sagacité et de savoir pour bien déterminer les circonstances d'un phénomène si rare et si décisif. Nous pouvons dire que ses souhaits ont été remplis; le passage attendu a été observé par tous les astronomes de l'Europe, qui, de concert, se répandirent pour cet objet sur la surface du globe. Sa méthode a procuré au siècle présent la connaissance la plus approchée de la vraie distance du soleil à la terre, et la recherche des dimensions absolues de notre système planétaire ne saurait plus occuper les astronomes sans renouveler le souvenir de Halley. (On peut voir, pour ces travaux, les *Transact. philos.* de 1691, n° 193, et de 1716, n° 348.) Nous allons reprendre l'ordre chronologique, et suivre cet habile astronome dans tous les instants d'une vie active à un point dont a bien peu d'exemples. A son retour de l'île Sainte-Hélène, il prit ses degrés de maître ès arts, et fut reçu membre de la société royale. En 1679, après avoir publié son Catalogue des étoiles australes, il partit pour Dantzig, dans l'intention d'y visiter Hévélius, de lui communiquer tout ce qu'il avait observé de curieux à l'île Ste-Hélène, et de faire avec lui un échange de connaissances. Il y arriva le 26 mai, et quoiqu'il n'eût encore que vingt-trois ans, et que Hévélius, par son âge et ses immenses travaux, fût regardé comme le patriarche des astronomes de son temps, ces deux savants se virent comme d'anciens amis, et observèrent ensemble dès le même soir. Toujours conduit par le désir de s'instruire, Halley continua ses voyages, et rechercha tout ce que l'Italie et la France avaient de savants. De retour dans sa patrie, il se maria en 1682, et continua pendant près de quinze ans d'allier la culture des sciences à la tranquillité de la vie domestique. Une quantité prodigieuse de mémoires signala cette belle époque de sa longue carrière. Le premier à citer est celui qu'il présenta en 1683 à la société royale. On savait que l'aiguille aimantée ne se dirige pas toujours exactement vers le pôle, et que la cause inconnue qui produit ces variations change avec le temps et le lieu où l'on observe. Pour rechercher les lois de ce phénomène important, Halley rassembla des milliers d'observations sur ce sujet; en les comparant avec une patience rare, il reconnut la progression de l'aiguille, donna une théorie, dans laquelle il détermina, sur la surface de la terre, les lignes courbes où l'aiguille ne décline point, et il assigna à ces courbes un mouvement périodique autour de deux pôles différents de ceux du globe terrestre. Quelque temps après, il fit paraître un autre mémoire non moins important pour les navigateurs, et qui, comme le précédent, est le fruit d'un nombre infini d'observations et de recherches; c'est son histoire des vents alizés et des moussons qui règnent dans les mers placées entre les tropiques, avec un essai sur la cause physique qui les produit. Suivirent bientôt d'autres mémoires de toute espèce, en astronomie, géométrie, algèbre, optique, physique, artillerie, histoire naturelle, antiquités, philologie et critique. Les transactions philosophiques, depuis 1683 jusqu'à 1697, sont riches de tous ces travaux. Partout se manifeste le génie de Halley; partout on trouve des idées heureuses et utiles. Cependant sa théorie des variations de la boussole avait du succès. Les savants et les navigateurs en avaient fait des examens qui déposaient en sa faveur. Le roi d'Angleterre étant celui qui, par la situation et la force maritime de ses États, devait le plus s'intéresser à la perfection de cette théorie, donna à Halley le commandement d'un vaisseau, avec ordre de parcourir l'océan Atlantique et les établissements anglais, pour y constater la loi des variations magnétiques, et tenter de nouvelles découvertes. Halley partit le 3 novembre 1698. A peine eut-il passé la ligne que des accidents arrivés sur son vaisseau et la révolte d'un lieutenant l'obligèrent de regagner l'Angleterre. Il y rentra au commencement de juillet suivant : le lieutenant rebelle fut cassé, et Halley, loin de se rebuter, se rembarqua deux mois après. Il poussa jusqu'au cinquante-deuxième degré de latitude australe, où il rencontra des glaces; il parcourut les mers de l'un à l'autre hémisphère, en visitant les côtes du Brésil, les Canaries, les îles du Cap-Vert, l'île Ste-Hélène, déjà célèbre par son premier voyage pour l'astronomie; partout il trouva les variations de la boussole conformes à sa théorie. Halley, après avoir traversé quatre fois la ligne en moins de deux ans, et avoir éprouvé les influences des climats les plus opposés par la température, eut le bonheur de rentrer en Angleterre le 18 septembre 1700, sans avoir perdu un seul homme de son équipage; singularité remarquable, due en grande partie à ses soins compatissants et à son esprit d'humanité. En 1701, après cette grande

navigation, le capitaine Halley, c'est ainsi qu'on le nommait alors, reçut encore l'ordre d'aller lever la carte de la Manche; il partit, ayant le commandement de plusieurs bâtiments, et remplit sa mission avec autant de diligence que d'exactitude. En 1702 la reine Anne le chargea d'une mission importante dont on ignore l'étendue et les motifs. On sait seulement qu'il devait visiter les ports établis sur le golfe de Venise, et qu'ayant passé par Vienne pour se rendre en Istrie, il fut accueilli par l'empereur Léopold, qui le renvoya ensuite à la reine avec des marques de distinction. Halley ne fut pas plutôt arrivé à Londres qu'il reçut un nouvel ordre pour retourner à Vienne. Il avait alors quarante-six ans; il joignait à la réputation de physicien et d'astronome celle de bon marin, de célèbre voyageur et d'habile ingénieur. Mais sa carrière, déjà si brillante, n'avait pas atteint son plus grand éclat. Rendu à sa patrie, livré à une vie tranquille et studieuse, il devait encore consacrer à l'astronomie quarante ans de travail. Grand promoteur de la philosophie de Newton, c'est à ses soins et à son zèle pour l'avancement des sciences qu'est due la première édition du livre immortel des *Principes*, que son illustre auteur ne se hâtait point de faire paraître. Elle fut publiée en 1686. La vive lumière que cet ouvrage répandit chez toutes les nations de l'Europe fut un coup de foudre pour la philosophie de Descartes. Le système des tourbillons se dissipait avec rapidité, et n'était plus soutenu que par quelques rebelles, déjà retranchés sur ce qu'avait de problématique la nature des comètes. Halley, pour porter un dernier coup à leur irrésolution, et achever d'établir la nouvelle philosophie, eut l'idée d'appliquer la méthode de Newton à la détermination des orbites paraboliques des comètes. Le calcul pour chacune d'elles était long et pénible; mais l'utilité devait dédommager du travail. On s'assurait par là du retour de ces astres; on pouvait parvenir à le prédire, et le système de Newton devait en acquérir le plus haut degré d'évidence. Halley entreprit donc cette recherche. Ayant fait le calcul des vingt-quatre comètes observées avec un peu de soin jusqu'alors, il compara ensemble leurs orbites, et reconnut que celles des années 1531, 1607 et 1682, avaient des éléments semblables, et que par conséquent c'était le même astre qui avait paru à trois époques, séparées par des intervalles de temps presque égaux. L'histoire fortifia encore cette idée, en lui indiquant des apparitions de comètes, qui avaient eu lieu dans les années 1456, 1380, 1305. Plus de doute alors; cette constance de retours, cette égalité des intervalles, confirmèrent l'idée sublime de Newton, que les comètes, ainsi que les planètes, tournent dans des ellipses autour du soleil. Halley établit donc que cette comète avait une période de soixante-quinze à soixante-seize ans. Il annonça qu'elle reparaîtrait de l'année 1758 à 1759, et l'événement a vérifié la prédiction. Ce fut en 1705 que Halley publia cette découverte, la plus intéressante, peut-être, qu'il ait faite en astronomie. Avant lui on avait prédit des comètes; mais c'étaient des apparitions conjecturées, plutôt que des retours calculés. Il fut le premier qui, fondé sur des observations astronomiques et des principes mathématiques, reconnut l'espèce du mouvement de ces astres et la certitude de leur révolution. Au célèbre Clairaut appartient ensuite la gloire d'avoir su fixer avec précision l'époque de leur retour (*voy.* CLAIRAUT). Whiston traduisit en latin la *Cométographie* de Halley, en y joignant des commentaires, et la fit imprimer en 1710 à la suite de ses *Prælectiones physico-math.* Lemonnier en donna une traduction française en 1743, dans sa *Théorie des comètes;* et David Grégory l'inséra dans ses *Éléments d'astronomie.* Halley, par ses voyages, fut plus que tout autre à portée d'apprécier les services que la navigation attendait des progrès de l'astronomie. La nécessité de connaître à chaque instant le lieu du vaisseau et celle d'observer les astres pour se diriger à travers des plaines immenses où les routes ne sont point tracées durent exciter ses efforts. Dès son premier voyage à l'île Ste-Hélène, il avait reconnu que la lune, par la rapidité de son mouvement, était de tous les astres celui qui pouvait fournir le moyen le plus exact pour trouver les longitudes en mer. Il donna même en 1731 une méthode pour cet objet. Mais il fallait avoir une connaissance complète du mouvement de la lune; et à cette époque la théorie de cet astre était bien imparfaite. Pour y suppléer, Halley eut l'idée d'employer l'ancienne période des Chaldéens, connue sous le nom de *Saros*, dont la durée d'environ dix-huit ans ramène à peu près la lune dans les mêmes circonstances, par rapport à la terre et au soleil. Dès lors le problème des mouvements lunaires était réduit à un travail de patience, par lequel il fallait chaque jour observer la lune, et comparer le résultat de l'observation à celui que donneraient les tables de ce temps. La période étant révolue, on aurait la connaissance successive des erreurs des tables, et l'on pourrait enfin les perfectionner. Halley entreprit ce travail, qu'il fut forcé d'interrompre plusieurs fois. Il avait déjà fait connaître son idée dans la première édition de son *Catalogue des étoiles australes;* il la reproduisit dans l'édition des *Tables* de Caroline de Street, qu'il publia en 1710; il rassembla toutes les observations qu'il avait pu faire sur la lune jusqu'alors, les joignit probablement à celles qui formaient partie du grand travail de Flamsteed, et parvint à dresser de nouvelles tables de la lune, qu'il fit imprimer en 1719 sans les publier, se bornant à les communiquer de confiance à Joseph Delisle, et à d'autres astronomes, pour les vérifier de leur côté, et contribuer ainsi à la précision qu'il voulait leur donner. Survint la mort de Flamsteed; Halley fut appelé à lui succéder, dans la place d'astronome, à l'observa-

toire royal de Greenwich. Il passa quelque temps à se procurer des instruments pour remplacer ceux que les héritiers de son prédécesseur avaient fait enlever, et ce fut enfin en 1722 qu'il put commencer à réaliser un projet formé depuis plus de quarante ans. Halley, malgré son âge, se livra à l'observation du ciel avec une ardeur incroyable. Quand il eut rassemblé quinze cents observations de la lune, pendant la première moitié de la période chaldéenne, il se hâta de les publier afin d'engager les astronomes à le seconder dans ce qu'il restait à faire, et indiquer à quel point ces observations s'accordaient avec les tables qu'il avait calculées, d'après la théorie de Newton. Enfin, il acheva d'observer la période, et se persuada entièrement que le moyen dont il s'était servi pour corriger les erreurs des tables était sûr et durable. Nous venons de tracer l'histoire abrégée, mais fidèle, du travail de Halley sur les tables de la lune. Nous devons ajouter maintenant qu'il se fit illusion sur la certitude et la permanence du moyen qu'il employa pour les perfectionner. Les travaux de nos grands géomètres, et notamment ceux de M. de la Place, ont signalé une foule d'inégalités séculaires dans le mouvement de la lune, qui n'auraient jamais pu être révélées par la période chaldéenne. Quelques historiens modernes ont peut-être trop vanté l'idée qu'eut Halley de ressusciter cette période; elle a été connue des anciens astronomes. Hipparque, Ptolémée et Boulliau, qui voulurent en tirer parti, la rejetèrent, parce qu'ils s'aperçurent qu'elle ne ramenait pas les phénomènes du mouvement de la lune dans les mêmes circonstances. Legentil, dans un mémoire (1) rempli d'érudition, composé à l'occasion du travail de Halley sur cette période, en dévoile toute l'imperfection, et prouve qu'elle n'est peut-être rien moins que le *Saros* des Chaldéens. Si donc nous devons tenir compte à Halley de l'avoir reproduite, c'est moins pour l'utilité directe que l'on en a retirée, que pour les travaux dont elle a été l'occasion. En voulant la remplir, Halley parvint à démêler les lois du mouvement de la lune, de cet astre rebelle, comme il l'appelle. Il reconnut son équation séculaire, et son inégalité périodique dépendant de la variation de distance de la terre au soleil. Il fallait être doué d'une grande force de tête pour oser admettre ces inégalités, et douter de l'uniformité des moyens mouvements, reconnue depuis deux mille ans comme un principe. Par ces deux découvertes, confirmées depuis par l'analyse de M. de la Place, Halley ajouta beaucoup à la théorie physique de la lune. Il ne se dissimula pas qu'il restait encore bien des choses à faire pour amener cette théorie au point de perfection désiré par les astronomes; mais il sentit aussi que cette perfection ne pouvait être l'ouvrage d'un seul homme, ni d'un siècle. Il y contribua pour sa part, et laissa après lui des tables du mouvement de la lune, qui ont été très-utiles à l'astronomie, et dont les erreurs ne s'élevaient pas communément à deux minutes. Delisle publia, à leur occasion, deux lettres (1), dans lesquelles il traçait le tableau des travaux de Halley relativement à ses tables, qui ne furent imprimées qu'en 1749 avec le Recueil général des autres tables du même auteur. L'abbé Chappe fit imprimer en français, en 1754, la première partie de ce recueil : elle contient les tables du soleil et de la lune, avec les observations lunaires de la période de dix-huit ans, exécutées depuis 1722 jusqu'à 1739, et la comparaison des lieux observés avec les lieux calculés. La seconde partie, qui contient les tables des planètes, des comètes et des satellites, fut publiée en 1759 par Lalande avec des additions considérables. Il nous reste à parler d'autres recherches de Halley, qui, non moins que les précédentes, décèlent l'homme capable d'étendre la science par des vues de génie. Ayant fait un grand nombre d'observations d'étoiles, il dut s'attacher à étudier leurs particularités; leur diamètre, leur parallaxe et leur distance étaient ce qui intéressait le plus. Presque tous les astronomes s'en occupaient, ils obtenaient des résultats plus ou moins vraisemblables; rien n'était certain, tant ces objets sont hors de la portée de nos efforts. Halley, suppléant par le raisonnement à ce que l'observation refusait de nous faire connaître, fut le premier qui porta à une distance infinie la voûte des étoiles, en annonçant que la parallaxe et le diamètre de ces astres devaient être insensibles. Avec Lahire et Domin. Cassini, il détermina le phénomène de la précession des équinoxes, et ce fut en s'occupant de cette recherche qu'il s'éleva à une connaissance d'autant plus importante qu'elle influe sur les idées physiques du système de l'univers. C'est celle du mouvement propre des étoiles. Il s'aperçut que les latitudes de quelques-unes de celles de première grandeur avaient changé depuis Hipparque. Une discussion complète des observations lui apprit bientôt que ces changements n'avaient rien de commun avec ceux qui étaient produits par la diminution de l'obliquité de l'écliptique et la précession des équinoxes. Il fut donc conduit à penser que le mouvement qu'il apercevait appartient en propre à ces étoiles, et qu'il n'est pas le même pour chacune d'elles. De là ces conséquences : les étoiles que nous appelons fixes ne sont telles qu'en apparence; elles changent de lieu dans l'espace; ces changements sont très-lents, et paraissent très-petits, parce qu'ils s'opèrent à des distances infiniment grandes de notre petit globe. Il faut des siècles pour accumuler et rendre sensibles des variations presque anéanties par l'éloignement. A la suite de ces vérités frappantes, viennent des considérations philosophiques, qui ne le sont pas moins; les étoiles

(1) Vol. de l'Académie, année 1756.

(1) *Mémoires de Trévoux*, années 1749 et 1750.

ont donc une autre destination que celle de nous transmettre la faible lumière que nous en recevons; elles éclairent vraisemblablement des corps secondaires qui leur sont soumis; ce sont autant de soleils dont chacun est le centre d'un système planétaire semblable au nôtre (*voy.* les *Transact. philosoph.* 1718, n° 355, et 1720, n° 364). Nous regrettons que la nature de cet ouvrage ne nous permette pas de suivre Halley dans toutes les conséquences plus ou moins vraisemblables, mais toujours ingénieuses, auxquelles il est conduit. Son style s'anime, sa pensée s'élève, son imagination s'élance dans les espaces, et cherche à établir par des abstractions ce que nos moyens physiques ne peuvent nous révéler. Il est intéressant de le lire; on ne peut s'empêcher d'admirer les efforts qu'il fait pour atteindre la vérité, et sa constance à la poursuivre par delà même les limites où l'esprit s'arrête. Halley donna en 1710 une traduction latine des huit livres des *Sections coniques* d'Apollonius, et des deux livres de Sérénus *sur la Section du cylindre et du cône*, d'après un manuscrit arabe. Il y a encore de lui des mémoires sur le baromètre et ses usages, sur les marées, sur quelques météores extraordinaires, sur l'art de vivre sous l'eau, ou sur la manière de faire descendre l'air atmosphérique jusqu'au fond de la mer. Il a mis lui-même cet art en pratique, au moyen de la cloche du plongeur, et nous a décrit avec détail tout ce qu'il a vu et senti dans ces expériences. L'explication physique du déluge universel par la rencontre d'une comète, reproduite en 1698 par Whiston dans sa Théorie de la terre, appartient originairement à Halley. Il proposa une manière de remonter jusqu'à la première époque du monde, par des observations répétées pendant plusieurs siècles sur la salure de la mer, qui va, selon lui, en augmentant, à cause des nouveaux sels que les fleuves détachent des terres, et qu'ils y portent sans cesse. Halley succéda à Wallis, en 1703, dans la chaire de professeur en géométrie, à Oxford. En 1713 il fut nommé secrétaire perpétuel de la société royale, et l'Académie des sciences de Paris, en 1729, lui conféra le titre d'associé étranger. Il était doué d'une forte constitution; sa mémoire était heureuse; son esprit vif et pénétrant le portait à des systèmes hardis. Les opinions communes, contraires à la sienne, ne l'arrêtaient point dans sa course; il imaginait et proposait des hypothèses sans scrupule, parce qu'elles découlaient toujours de ses observations et de son habileté à les combiner. La gloire d'autrui ne lui fit jamais ombrage. Il sut rendre justice aux anciens géomètres, et parla de Descartes avec respect, tout en portant les derniers coups à sa philosophie. Il aimait la poésie, et la cultivait avec succès. Nous pouvons indiquer à cette occasion les beaux vers latins qu'il fit pour célébrer les sublimes idées de Newton sur le système de l'univers. Ils sont imprimés en tête du livre des *Principes*, édition de 1713. La variété des connaissances de Halley, sa présence d'esprit, ses réponses promptes, judicieuses et circonspectes, le rendirent agréable aux princes qu'il eut l'occasion de voir. Pierre le Grand, dans son voyage en Angleterre, alla le visiter. Il l'interrogea sur la flotte qu'il avait dessein de former, sur les sciences et les arts qu'il voulait introduire dans ses États, et sur mille sujets qu'embrassait sa vaste curiosité. Il fut si content de ses réponses et de son entretien, qu'il l'admit familièrement à sa table et qu'il l'honora du titre d'ami. Voici le portrait qu'en a fait Mairan, de qui nous avons emprunté quelques détails pour cette notice : « Halley, dit-il, rassemblait « encore plus de qualités essentielles pour se faire « aimer de ses égaux... Naturellement plein de « feu, son esprit et son cœur se montraient ani- « més en leur présence d'une chaleur que le seul « plaisir de les voir semblait faire naître. Il était « franc et décidé dans ses procédés, équitable « dans ses jugements, égal et réglé dans ses « mœurs, doux et affable, toujours prêt à se « communiquer, désintéressé. Il a ouvert le che- « min des richesses par tout ce qu'il a fait en « faveur de la navigation, et il a ajouté à cette « gloire celle de n'avoir jamais rien fait pour « s'enrichir. » En effet, il vécut dans une médiocrité dont le choix libre justifie toutes les qualités qu'on lui attribue. A l'âge de 82 ou 83 ans, il fut attaqué d'une espèce de paralysie, qui dans l'intervalle de trois années le conduisit, par degrés insensibles, au terme de sa longue et brillante carrière. Au lieu de la médecine que lui avait prescrite le docteur Mead, il venait d'avaler un verre de vin, lorsqu'il expira le 25 janvier 1742, sans douleur, sans accident, mais par la seule extinction de ses forces, conservant jusqu'au dernier moment une teinte de gaieté et de contentement intérieur, qui ne peuvent naître que de la vertu. Voici le détail de ses ouvrages : 1° *Methodus directa et geometrica investigandi excentricitates planetarum*, Londres, 1675, 1677, in-4°. Lalande donnait la préférence aux procédés indirects, et regardait ces méthodes directes comme des élégances de géomètre, presque toujours inutiles aux astronomes. 2° *Catalogus stellarum australium*, ibid., 1678, 1679, in-4°. La position des étoiles y est déterminée pour l'an 1677, et l'auteur y a joint, par forme d'appendix, l'observation du passage de Mercure sur le disque du soleil, et ses recherches sur la parallaxe de la lune et sur les corrections de la théorie de cette planète. Le catalogue des étoiles australes parut la même année, en français, dans les *Cartes du ciel*, par Aug. Royer, Paris, 1679, in-12, avec leur position calculée pour l'an 1700, par D. Anthelme, chartreux. 3° *Théorie des variations de l'aiguille aimantée*, en anglais, dans les *Trans. philos.* de 1683, et en latin dans les *Acta eruditorum*, de 1684, p. 387; 4° *Théorie de la recherche du foyer des verres optiques*, en anglais, *Trans. philos.* de 1692; 5° *Éphé-*

mérides pour 1688, *calculées sur le méridien de Londres*, ibid., 1686, in-8° (en latin); 6° *Tables de la valeur des annuités et des rentes viagères* (en anglais), ibid., 1686, in-12; plus amples et plus exactes que celles qui avaient paru à Breslau l'année précédente, et qui offraient le premier essai de cette application de l'arithmétique politique; 7° *Carte des variations de l'aiguille aimantée*, 1701. On l'a traduite en diverses langues, et Muschenbroeck l'a donnée dans sa *Physique*, Leyde, 1739. 8° *Carte de la Manche*, 1702; 9° *Apollonii Pergæi de sectione rationis libri II, ex arabico MS. latine versi; accedunt ejusdem de sectione spatii libri II restituti*, Oxford, 1706, in-8°; ouvrage rare, n'ayant été tiré qu'à quatre cents exemplaires; 10° *Apollonii Pergæi conicorum libri VIII, et Sereni de sectione cylindri et coni libri II*, ibid., 1710, in-fol.; 11° *Miscellanea curiosa*, ou *Description des principaux phénomènes de la nature, d'après les discours lus à la société royale*, Londres, 1708, 3 vol. in-8° (en anglais). Halley a eu la plus grande part au premier volume de cette collection. 12° *Tabulæ astronomicæ*, ibid., 1749, in-4°. L'impression en était commencée dès 1726. L'abbé Chappe donna une 2e édition, en français, de la 1re partie, contenant les tables du soleil et de la lune, Paris, 1754, in-8°, accompagnée de la *Dissertation* de Halley sur les moussons de la mer des Indes, et Lalande donna la 2e partie contenant les planètes et les comètes, avec diverses augmentations, ibid., 1759, in-8°; 13° Plusieurs mémoires insérés en anglais dans les *Transactions philosophiques*, et en latin dans les *Acta eruditorum*. Le journal original des deux navigations de Halley n'a été publié qu'en 1775, par Alex. Dalrymple, en un volume in-4° (1). N—T.

HALLIER (François de l'Hôpital, comte de Rosnay, seigneur du), maréchal de France (2), et frère du maréchal de Vitry (*voy.* ce nom), né en 1583, fut destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, et pourvu de l'abbaye de Ste-Geneviève de Paris, puis nommé, par Henri IV, évêque de Meaux; mais il quitta bientôt cette carrière, et entra en 1611 au service comme enseigne de la garde. Il portait alors le nom de du Hallier, qu'il conserva jusqu'à sa promotion à la dignité de maréchal. Depuis l'année 1613, il était sous-lieutenant dans les gardes, lorsque le 24 avril 1617, de concert avec le marquis de Vitry, son frère aîné, il concourut à l'assassinat du maréchal d'Ancre. On lit même dans les mémoires de Fontenay-Mareuil que Vitry n'aurait pas exécuté ce coup de main, ou plutôt ce guet-apens, avec tant de promptitude, si, comme il passait près de Concini sans le voir, du Hallier, qui suivait immédiatement son frère, ne lui eût dit : *Monsieur, voilà M. le maréchal.* Ce jour-là Vitry ayant reçu pour récompense le bâton de maréchal, du Hallier, en conservant la sous-lieutenance des gendarmes, obtint, en outre, la seconde compagnie française des gardes du corps et la capitainerie de Fontainebleau, dont son frère se démit en sa faveur. Il suivit Louis XIII dans la courte guerre que ce prince fit en 1619 contre sa mère, Marie de Médicis, et qui se termina par le traité d'Angoulême. De retour à Paris, le roi signala sa réconciliation avec sa mère par des grâces nombreuses, qui tombèrent, la plupart, sur les créatures du duc de Luynes; et du Hallier fut compris avec son frère Vitry dans une promotion de chevaliers du St-Esprit. L'année suivante, la guerre ayant appelé le roi en Normandie, puis sur la Loire, il prit part aux opérations de cette campagne, qui, après le combat du Pont-de-Cé, se termina par la pacification d'Angers. Bientôt commença la guerre contre les huguenots. Du Hallier, en qualité de capitaine des gardes, alla, au nom du roi, demander à Duplessis-Mornay les clefs du château de Saumur (1621), dont Henri IV lui avait confié la garde trente-quatre ans auparavant. Mornay, à qui Louis XIII avait donné sa parole de ne point ôter cette place de ses mains, obéit sur-le-champ, et la garnison huguenote se retira pour faire place aux gardes du roi, qui vinrent loger dans le château. Du Hallier suivit le monarque au siége de St-Jean-d'Angely, qui capitula; puis devant Clérac, qui se rendit le 5 avril après une vigoureuse résistance; ensuite devant Montauban, dont l'armée royale fut obligée de lever le siége le 2 novembre, après deux mois et demi d'efforts infructueux; enfin devant Monheur, qui se rendit à discrétion le 12 décembre. Au commencement de l'année suivante, il fut fait maréchal de camp *par brevet* (3 mars 1622), et, durant cette seconde campagne contre les calvinistes, il servit aux siéges de Royan, de Negrepelisse, de St-Antonin et de Montpellier. Plus tard on le voit, exécuteur toujours prêt des ordres du puissant Richelieu, remplir les missions les plus hostiles aux partisans des Luynes, auxquels du Hallier devait sa fortune. Le 7 mai 1626, lors de l'arrestation du duc de Luxembourg, frère du connétable de Luynes et gouverneur de la Bastille, il alla prendre possession de cette forteresse. Un mois après il fut, avec le marquis de Mosny, capitaine des gardes comme lui, chargé d'arrêter le duc de Vendôme et le grand prieur de France son frère. Au siége de la Rochelle, du Hallier repoussa, le 7 décembre 1627, une sortie des assiégés, en prit et en tua plusieurs. Il repoussa encore le 11 avril suivant 1,200 hommes sortis de la place; dans cette affaire, la perte fut égale des

(1) L'édition que Halley a donnée du *Catalogue d'étoiles* de Ptolémée, à Oxford, en 1712, à la suite du recueil intitulé *Geographiæ veteris scriptores græci minores*, est, de toutes celles que l'on connaît, la plus élégante, la plus commode et la plus correcte. On regrette seulement de n'y pas voir à quelle source ont été puisées des variantes si nombreuses et si importantes. Hudson, dans sa préface, se borne à nous assurer que Halley a su rendre à cet ancien *Catalogue* toute sa splendeur et sa pureté primitive. D—L—E.

(2) Omis par Voltaire dans la liste des maréchaux du siècle de Louis XIV; faute d'autant plus inconcevable qu'il s'exprime sur ce personnage de la manière la plus judicieuse à propos de la bataille de Rocroy.

deux côtés. Le 28 octobre, il fut, avec Marillac (alors comme lui maréchal de camp), chargé de signer les articles de la capitulation de la Rochelle ; le roi n'ayant pas jugé à propos de les signer, pour ne pas paraître traiter avec des sujets, et les maréchaux de France présents à l'armée ayant cru pareillement qu'il était au-dessous de leur dignité d'apposer leurs noms à un pareil acte. On peut remarquer, à cette occasion, que les noms de du Hallier et de Marillac sont indiqués dans le préambule ; mais la copie insérée dans le *Mercure de France* n'est signée que de ce dernier. Du Hallier fut au nombre des généraux qui entrèrent les premiers dans la Rochelle, le 30 octobre. Il servit ensuite (1629) dans l'armée de Bresse sous les ordres du maréchal de la Force, suivit ce général en Italie en 1630, se trouva à la reddition de plusieurs places et concourut à la défaite des Espagnols à Carignan (6 août). Au mois de novembre de la même année, il reçut du roi, qui était alors à Versailles, l'ordre d'arrêter le maréchal de Marillac en Savoie ; mais l'arrestation fut faite par le maréchal de Schomberg. Du Hallier se démit, le 2 octobre 1631, de sa compagnie de gardes du corps, et partit immédiatement après pour la Lorraine, où le roi envoya une armée commandée par le maréchal de la Force. Il concourut à la prise de plusieurs villes et au siége de Marsal, qui fut levé par suite du traité de Vic, conclu entre Louis XIII et le duc Charles de Lorraine. Nommé, le 4 décembre, lieutenant des gendarmes de la garde du roi à la mort du maréchal de Saint-Géran, on le voit encore, lors de la révolte du duc de Montmorency, en Languedoc, servir sous les ordres des maréchaux de la Force et de Vitry, et contribuer avec ce dernier à la défaite de l'arrière-garde du duc d'Elbeuf, près de Rémoulins, le 5 septembre 1632. L'année suivante il accompagna le roi dans son expédition en Lorraine, et se trouva au siége et à la prise de Nancy. Nommé maréchal de camp *en pied*, en 1633, il servit dans l'armée de Champagne, commandée par le comte de Soissons, et prit part au siége de St-Mihiel, qui se rendit le 1er octobre, après que l'artillerie française eut fait deux brèches à ses murailles. En 1634, il battit les Polonais à Yvoy (30 mai), et reçut ensuite l'ordre de marcher avec ses troupes au siége de Corbie, qui venait d'être prise par les Espagnols. Bientôt il eut à servir sous les ordres du plus illustre élève de Gustave-Adolphe, le duc de Saxe-Weimar, qui s'étant mis avec son armée au service de la France, était venu se plaindre à la cour de ce qu'on lui eût donné pour collègue le cardinal la Vallette, prélat guerrier, auquel il était obligé de rendre des honneurs excessifs ; il avait représenté que ce partage d'autorité entravait le service. On eut égard à ses plaintes : on ôta au cardinal le commandement de l'armée d'Alsace pour le donner au duc de Weimar, et il fut décidé que les troupes françaises, qui devaient agir conjointement avec lui, seraient conduites par du Hallier. Ce dernier avait obtenu le 6 avril 1637 le grade de lieutenant général. Tous deux se portèrent en Franche-Comté. Le comte de Mercy, lieutenant général du duc de Lorraine, gardait le passage de la Saône. Weimar et du Hallier le battirent près de la Ferrière le 13 juin, et prirent le château de Lure. Ce fut dans l'armée de Flandre que du Hallier fit la campagne de 1638 ; il fut blessé au siége de St-Omer, que les Français levèrent le 15 juillet. Cet échec, vivement reproché au maréchal de Châtillon, fut réparé par du Hallier, autant qu'il était en lui. Il s'empara de Fruges, de Lisbourg et de Renti, puis investit le Catelet, que les Français emportèrent de vive force le 14 septembre. Ces services le firent nommer gouverneur et lieutenant général de Lorraine, avec le commandement de l'armée dans cette province (avril 1639). A la tête de 700 chevaux, il attaqua, près de Moranges, 8,000 cavaliers et 400 fantassins du duc de Lorraine, qui se trouvaient protégés par le canon de la place, les rompit, entra avec les fuyards dans la ville, tua tout ce qu'il trouva armé dans les rues, fit le reste prisonnier, et s'empara des équipages des vaincus et de six cents chevaux. Il réduisit ensuite le château de Moyen. Commandant l'année suivante une armée sur les frontières de la Champagne, il reçut l'ordre de la conduire devant Arras, dont les Français avaient commencé le siége. Chemin faisant, il servit d'escorte à un convoi de quatre mille chariots de vivres et de munitions. Le duc de Lorraine voulut inquiéter sa marche, il le repoussa. Le lendemain de l'arrivée de du Hallier avec 17,000 hommes, le général ennemi Lamboy, ayant attaqué les lignes d'Arras, essuya une perte considérable (2 août). Il tenta, le 8, une nouvelle attaque ; mais le retour imprévu de du Hallier l'obligea de se retirer à Douai, et Arras capitula le surlendemain. Durant la campagne suivante, il continua de commander l'armée de Lorraine, se rendit maître de Mirecourt, prit Épinal et donna ses ordres pour le siége de Chaté, qui fut emporté le 29 août. Il passa ensuite en Franche-Comté et s'empara de Jonvelle. Poursuivant ses succès, il prit, le 8 juillet 1642, le château de Viviers, après quatre jours de siége, et en fit raser les fortifications. Il força ensuite à capituler la ville de Dieuze et la tour de Lindres. Pour achever de dépouiller le duc de Lorraine, du Hallier vint mettre le siége devant la Motte. La garnison était nombreuse et bien commandée. Déjà il était sur le point de s'en emparer, lorsque le roi lui envoya l'ordre de détacher de sa petite armée 2,000 hommes, pour aller joindre dans le Roussillon les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraie. Le duc Charles, averti de cette circonstance, marcha contre du Hallier, tandis que les assiégés faisaient une sortie. Celui-ci les repoussa, mais il n'en fut pas moins obligé de lever le siége. Poursuivi par le duc de Lorraine, il abandonna ses bagages, mit en fuite 500 che-

vaux qui le harcelaient, et continua sa retraite sans être inquiété. Au commencement de l'année suivante il céda le gouvernement de Lorraine au marquis de Lenoncourt, pour celui de Champagne et de Brie (16 mars), et le 23 avril suivant, le roi lui donna le bâton de maréchal. Il changea alors de nom et fut appelé le maréchal de l'Hôpital. C'est ainsi qu'il est nommé dans toutes les relations de la bataille de Rocroy, où il commandait sous les ordres du duc d'Enghien. Il fut fait aussi conseiller d'honneur avec voix et séance au parlement (8 mai). Cette année-là, en effet, le roi donna le commandement de l'armée de Flandre à ce prince, qui n'avait encore que vingt-deux ans, mais « comme on se défiait de son inexpérience, « dit l'historien Griffet, le sieur du Hallier fut « choisi pour lui servir de guide, précaution fort « inutile, puisque ce jeune héros n'eut pas plutôt « pris le commandement de cette armée, que « l'on s'aperçut qu'il en savait déjà plus que son « maître. » Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder de bataille. Le maréchal secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour : il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, « digne d'être consulté par lui, dit Vol- « taire. Ils forcèrent le maréchal à trouver la ba- « taille nécessaire. » Tout se prépara donc pour la bataille de Rocroy. Dans cette journée, l'Hôpital commandait l'aile gauche; sa cavalerie, s'étant avancée avec trop de vitesse contre l'aile droite des Espagnols, fut rompue; le maréchal eut le bras cassé dans cette charge, et il fut contraint de se retirer. Il se démit, en 1644, en faveur du duc d'Enghien, du gouvernement de Champagne, qui fut rendu en 1655 avec le titre de gouverneur général, sur la démission du prince de Conti. Le 21 février 1647, l'Hôpital s'était aussi démis de la compagnie des gendarmes de la garde, et avait obtenu en 1649 le gouvernement de Paris, qu'il conserva jusqu'en 1657. Pendant les troubles de la Fronde, il demeura fidèle au parti de la cour, et pensa être assassiné par les ennemis de Mazarin. Il mourut le 20 avril 1660, trois mois après s'être démis du gouvernement de Champagne. Il avait épousé en premières noces, l'an 1630, Charlotte des Essars-Sautour, l'une des maîtresses de Henri IV; elle avait eu de ce prince deux filles qui furent abbesses de Fontevrault et de Chelles, et qui ne se firent pas moins connaître que leur mère par leurs galanteries. Ce mariage avait déjà prouvé que du Hallier était peu délicat sur certaines convenances, lorsqu'étant devenu veuf sans enfants, en 1651, il convola en secondes noces, le 28 août 1653, avec la fameuse Marie Mignot, fille d'une blanchisseuse et déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble. Il en eut un fils mort au berceau. Marie Mignot, qui, suivant quelques *anas*, épousa secrètement l'ancien roi de Pologne, Jean-Casimir, survécut au maréchal de l'Hôpital plus d'un demi-siècle. Elle mourut en 1711. D—R—R.

HALLIER (François), docteur en Sorbonne, était né à Chartres vers 1595. Après ses premières études, il fut placé, en qualité de page, chez la princesse douairière d'Aumale, où, tout jeune qu'il était, il se fit remarquer par diverses poésies latines et françaises. Il quitta ce service pour faire ses cours de philosophie et de théologie, et, après sa licence, fut appelé dans la maison de Villeroi, où il fut chargé d'achever l'éducation de Ferdinand de Neuville, mort, depuis, évêque de Chartres. Ayant accompagné son élève dans différents voyages en Italie, en Grèce et en Angleterre, il eut occasion à Rome de se faire connaître du pape Urbain VIII, auquel il inspira de l'estime, et qui fut si charmé de son savoir que par la suite il le nomma deux fois évêque de Toul; il lui destinait même un chapeau de cardinal; mais quelques brigues et des raisons d'État empêchèrent l'effet de cette bonne disposition. De retour à Paris, Hallier prit le bonnet de docteur, fut nommé professeur royal en Sorbonne, et en 1645 succéda dans le syndicat de la faculté de théologie au docteur Cornet : la même année il fut promoteur de l'assemblée du clergé, et en remplit les fonctions avec éclat. En 1652, il fit à Rome un second voyage pour les affaires du jansénisme, y sollicita la condamnation des cinq propositions, et obtint d'Innocent X la bulle *Cum ascensione*. Ce succès, aussi agréable aux jésuites que déplaisant pour leurs adversaires, l'a fait accuser par ceux-ci d'en avoir été récompensé par un prieuré et la nomination à un évêché (1). Le cardinal de Richelieu lui proposa d'être son confesseur; mais, à l'exemple de Cornet, Hallier crut devoir et sut éviter ce poste délicat. En 1656, il alla pour la troisième fois à Rome recevoir des mains d'Alexandre VII les bulles de l'évêché de Cavaillon, dont ses infirmités ne lui permirent de prendre possession qu'en 1657. Il succomba l'année suivante à une attaque de paralysie, qui lui avait entièrement ôté la mémoire : il était âgé de 63 ans et quelques mois. On a de lui : 1° *Traité de la hiérarchie ecclésiastique;* 2° *Défense de la hiérarchie ecclésiastique et de la censure de la faculté de théologie de Paris.* Ce qui donna occasion à ces ouvrages fut l'envoi que fit Urbain VIII d'un évêque en Angleterre, avec des pouvoirs dont les réguliers se plaignirent, comme blessant leurs priviléges. Le P. Cellot, jésuite, fut chargé par sa société de défendre ces priviléges, et Hallier reçut de l'assemblée du clergé la mission de le réfuter (*voy.* Cellot). 3° *De sacris ordinationibus ex antiquo Ecclesiæ ritu*, Paris, 1637. Ce livre valut à l'auteur une pension du clergé. 4° *Commentaires sur les décisions du clergé de France touchant les réguliers* (*voy.* Gerbais); 5° différents écrits au

(1) *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, t. 11, p. 103.

sujet du jansénisme, et des traités de théologie et de philosophie. Dans ses ouvrages, tous en latin, Hallier a su joindre à la méthode la force et la solidité du raisonnement. — *Pierre* Hallier, son frère, aussi docteur de Sorbonne, fut vicaire général, théologal et pénitencier de Rouen. Il était en 1617 professeur de logique au collége du cardinal Lemoine. Il est auteur du *Rabelais donné au sieur Dumoulin, ministre de Charenton*, Paris, 1619, in-8°. Par son zèle et ses prédications, il ramena dans le sein de l'Église un grand nombre de protestants. L—y.

HALLIFAX (Samuel), évêque anglais du 18e siècle, était fils d'un apothicaire et naquit en 1733 à Mansfield, dans le comté de Derby; il fut successivement professeur d'arabe et de droit civil à l'université de Cambridge, évêque de Glocester, et ensuite de St-Asaph, et mourut le 4 mars 1790, âgé 60 ans, laissant la réputation d'un savant théologien, d'un habile jurisconsulte et d'un éloquent prédicateur. On a de lui une *Analyse du droit civil romain comparé avec les lois d'Angleterre*, etc., 1774, in-8°; des sermons estimés et l'analyse de l'ouvrage de Joseph Butler intitulé *Analogie de la religion naturelle et révélée avec la constitution et le cours de la nature*. Il a été l'éditeur des sermons du docteur Hogden. L.

HALLIFAX (Montaigu). *Voyez* Halifax.

HALLORAN (Sylvestre O'), chirurgien irlandais, né en 1628, étudia son art à Paris et à Londres, et devint chirurgien de l'hôpital du comté de Limerick, membre de l'Académie royale d'Irlande, membre honoraire du collége royal des chirurgiens d'Irlande et de la société physico-chirurgicale. Il publia les écrits suivants : 1° *Sur la cataracte*, 1753, in-8°; 2° *Sur la gangrène et le sphacèle, avec une nouvelle méthode d'amputation*, 1766, in-8°; 3° *Introduction à l'étude de l'histoire et des antiquités d'Irlande*, 1772, in-4°; 4° *Histoire générale d'Irlande*, 1772, 2 vol. Ces deux ouvrages furent réimprimés ensemble en 3 volumes in-8°, Dublin, 1803. L'auteur y adopte aveuglément toutes les traditions rapportées par O'Flaherty sur l'ancienneté de la civilisation de l'Irlande (*voy.* Flaherty). Dans le cours de son ouvrage il s'attache à déprimer constamment le caractère des Anglais. 5° Quelques écrits dans les Transactions de l'Académie d'Irlande, 1788. Il est mort à Limerick, en 1807, âgé de 79 ans. X—s.

HALLORAN (Lawrence Hynes), né vers 1766 en Irlande, à ce que l'on présume, était en 1791 maître de l'école d'Alpington, près d'Exeter, et composa quelques poëmes, la plupart sur des sujets de circonstance. C'était déjà trop, vu sa moralité, qu'il fût chargé de l'éducation de la jeunesse; il entra dans la carrière ecclésiastique, devint chapelain de la marine, et, en cette qualité, se trouva à Trafalgar sur le vaisseau amiral de Nelson, *la Britannia*, dont il ne manqua point de célébrer la victoire. Il fut plus tard au cap de Bonne-Espérance, recteur de l'école publique de grammaire et chapelain des troupes anglaises dans l'Afrique méridionale. C'est dans cette dernière position qu'il oublia le caractère dont il était revêtu, en intervenant dans un duel qui eut lieu en 1810 entre deux officiers, et en écrivant lui-même la défense des accusés. Lorsque l'affaire fut portée devant un conseil de guerre, le général Grey crut devoir ordonner son éloignement. De son côté le chapelain résigna son emploi, et donna cours à son ressentiment dans une satire pour laquelle il fut mis en jugement et condamné à sortir de la colonie. La procédure fut publiée par lui en 1811. Revenu en Angleterre, il y fut convaincu de faux, en 1818, aux assises d'Old-Bayley, et condamné à la transportation pour sept ans. Il était encore à Sidney, en New South-Wales, lorsqu'il mourut, le 8 mars 1831. Voici la liste de ses écrits : 1° *Odes, poëmes et traductions*, 1790, in-8°; 2° *Poëmes sur divers sujets*, 1791, in-4°; 3° *Ode sur la visite de Leurs Majestés à Exeter*, 1791, in-4°; 4° *Lacrimæ hybernicæ*, ou *Complainte du génie d'Erin*, ballade, 1801, in-4°; 5° *la Femme soldat* (*The Female volunteer*), drame, sous le nom de *Philo-Nauticus*, 1801, in-8°; 6° *Sermon* prononcé à l'occasion de la victoire de Trafalgar, à bord du vaisseau de Sa Majesté *la Britannia*, en pleine mer, le 5 novembre 1805, in-4°; 7° *la Bataille de Trafalgar*, poëme, 1806, in-4°; 8° *Capabilities*, ou *Caractères africains*, satire, 1811; 9° *Procédure renfermant une correspondance originale*, etc., 1811, in-8°; 10° *Stances, hommage d'une respectueuse affection à la mémoire du capitaine Dawson*, 1812, in-4°. L.

HALLOWED-CAREW (Benjamin), amiral anglais, naquit au Canada en 1760, et entra, n'étant encore qu'adolescent, au service naval. Il se trouva comme lieutenant à l'affaire de la Chesapeak et fut blessé à celles des 9 et 12 avril sous Rodney. En 1791, il commandait le sloop *le Scorpion*, et fit pendant près de deux ans partie de la station de l'Afrique orientale : son activité, son humanité rendirent de grands services aux colonies de cette côte. Rappelé en Europe, il passa successivement sur d'autres navires, devint capitaine à la recommandation de lord Hood, que frappa son mérite pendant la campagne maritime de 1793 dans la Méditerranée, et eut part aux siéges de Bastia et de Calvi sous Nelson. Mais en 1796, commandant le vaisseau *le Courageux*, il eut le malheur de faire naufrage sur la côte de Barbarie : 470 hommes de son équipage y périrent. En attendant l'instant de paraître devant la cour martiale, Hallowed joignit l'amiral Jervis, et prit part comme volontaire à la bataille du cap St-Vincent. Jervis vainqueur le chargea d'aller porter à Londres les dépêches qui annonçaient le succès, et Hallowed, réemployé comme capitaine, alla rejoindre Nelson, qui bientôt fit voile pour l'Égypte. Chargé de reconnaître le port d'Alexandrie, il n'assista qu'à la dernière bataille

navale livrée devant cette capitale ; mais, pendant le peu de temps qu'il y passa, il eut l'occasion de se signaler et de contribuer à la soumission du beau vaisseau *le Franklin*. Il prit ensuite possession de l'île d'Aboukir, et s'empara de la corvette *la Fortune*. L'année suivante (1799), il quitta l'Orient au printemps, et, après un court séjour à Palerme, où était Nelson avec la cour des Deux-Siciles, il se dirigea vers Naples, afin d'y recueillir les ennemis de l'occupation française, et d'aider Trowbridge à réduire le château St-Elme et la citadelle de Capoue. Il alla ensuite croiser sur les côtes de l'Espagne et du Portugal, puis convoya de Cadix à Lima un chargement de vif-argent, passa de là en Égypte, où il transporta Bickerton ; mais à son retour il fut surpris dans les eaux de Malte par l'escadre de l'amiral Gantheaume, et, hors d'état de se défendre sur le vieux navire dont il avait le commandement, il fut obligé, après avoir subi une heure le feu de deux vaisseaux français, derrière lesquels en étaient d'autres, d'abaisser le pavillon britannique devant ses vainqueurs. La paix d'Amiens suivit de près : promu au rang de commodore, Hallowed, pendant le peu de temps que dura la suspension d'hostilités, croisa sur les côtes occidentales d'Afrique, puis prit le chemin des Antilles pour revenir en Angleterre. Il se trouvait à la Barbade lorsqu'il apprit la rupture de la France et de la Grande-Bretagne. Aussitôt il se mit à la disposition du commodore sir Samuel Hood, et facilita par sa coopération la réduction de Ste-Lucie et de Tabago. Dans le cours des années suivantes il fit partie de la flotte avec laquelle Nelson poursuivit inutilement sur l'Atlantique les forces navales combinées d'Espagne et de France (1805), puis convoya en Égypte le major général Fraser avec 5,000 hommes de débarquement (1807), resta sur la côte d'Égypte jusqu'à l'évacuation d'Alexandrie par les Anglais, et revint croiser aux environs de Toulon. C'est pendant ce stationnement dans le golfe de Lyon qu'il parvint enfin à faire un acte d'éclat, auquel l'amirauté ne put refuser l'avancement qu'il sollicitait depuis longtemps ; il aida sir George Martin à faire échouer quatre navires français dans la baie de Fox, puis poursuivant les onze vaisseaux échappés de la baie de Roses, il prit les uns et brûla les autres. Nommé d'abord colonel de marine en 1810, il ne tarda pas à recevoir le brevet de contre-amiral ; ne quitta point la Méditerranée, et tout en ayant l'œil sur le littoral de France, il transportait des officiers, de l'argent, des munitions sur les côtes de la Catalogne, de Valence, pour prolonger la résistance des Espagnols à Napoléon. Les événements de 1814 lui permirent un peu de repos. Il ne remplit plus que quelques missions honorifiques, commanda trois ans la station d'Irlande, et reçut le titre d'amiral en 1830. Il était alors fort riche et ajoutait à son nom celui de Carew par suite d'un grand héritage qu'il avait fait en 1816. Il mourut le 2 septembre 1834, à Beddington Sark (Surrey). P—OT.

HALMA (l'abbé NICOLAS), célèbre par sa traduction de l'*Almageste* de Ptolémée, la première qui ait paru dans les langues modernes, naquit à Sedan le 31 décembre 1755. Sa famille était d'origine allemande. Il comptait parmi ses ancêtres un des signataires de la cession de Sedan faite à la France en 1642 par le duc Frédéric de Bouillon, frère aîné de Turenne. En 1785, la famille d'Halma réclama l'héritage de Jean-Baptiste Halma de Belmont, conseiller du roi en ses conseils, et grand audiencier de France. Mais cette famille se trouvait alors bien déchue. Le père de Nicolas était brasseur à Sedan ; un de ses oncles, maréchal ferrant ; un autre oncle, boucher ; un autre, laboureur. Ce fut en vain qu'ils firent établir leur généalogie, qu'ils envoyèrent un fondé de pouvoir à Paris : le crédit ainsi que l'argent manquait, et la succession échappa. Nicolas Halma, l'aîné de douze enfants, étudia d'abord la médecine et ne tarda pas à embrasser l'état ecclésiastique. Il se rendit à Paris, où il fut chargé de l'éducation du comte Armand de Durfort-Boissière et de l'abbé de Saman-Durfort, qui fut depuis aumônier du roi sous la restauration. Halma demeurait avec ses élèves au collége du Plessis à l'époque où le vicomte de Montmorency-Laval, depuis duc et ministre, y faisait ses études. Nicolas Halma publia en 1791 un livre intitulé *De l'éducation* (in-8°). Il était alors de retour dans sa ville natale, et il faisait au collége de Sedan des cours gratuits de mathématiques et de géographie. Un *Discours d'ouverture* de ces cours fut imprimé (Sedan, 1791, in-8°). En 1792, le professeur fut nommé principal de ce collége. Il fit imprimer cette même année, à Charleville, des *Leçons élémentaires de géographie* (in-8°), et un *Abrégé de géographie, pour servir de préparation aux leçons élémentaires* (in-8°). Avant la fin de 1793, le collége de Sedan, comme tous les autres colléges de France, cessa de percevoir ses revenus, qui étaient considérables, et dont la nation s'empara. Halma rendit ses comptes aux administrateurs du district, et, dans l'an 2, il n'était plus que *directeur des études de Sedan*. Cette même année, un autre chagrin vint l'atteindre. Anselme Halma, un de ses oncles, membre de la société populaire, ayant été envoyé en qualité de commissaire dans plusieurs communes, pour y faire des réquisitions de grains, fut dénoncé au conventionnel Roux, alors en mission près de l'armée des Ardennes, comme ayant exercé dans ces communes des *vexations et oppressions*. Il eut à subir un procès criminel, et l'agent national du district de Sedan écrivait, dans sa plainte à l'accusateur public : *Halma est une bête et une méchante bête*, tel était le style du temps. Cependant Nicolas Halma poursuivait ses travaux scientifiques ; il avait adressé ses *Éléments de mathématiques* aux administrateurs du district de Sedan qui, dans leur *reconnaissance des efforts*

de l'auteur *pour contribuer aux progrès de l'instruction publique*, arrêtèrent que son livre serait mis à l'usage des écoles de leur ressort. Les mêmes administrateurs arrêtèrent encore, le 15 février 1795, que « vu le mémoire présenté par le citoyen « Halma, professeur de mathématiques à Sedan, » le comité d'instruction publique (de la convention) serait invité « de faire placer l'école centrale des « Ardennes à Sedan, cité la plus considérable du « département. » Ce fut vers ce temps que Nicolas Halma publia son *Arithmétique simple, pour préparer aux nouvelles mesures décimales* (Bouillon, l'an 2, in-8°). Cependant l'existence de l'auteur étant devenue difficile et trop étroite à Sedan, il alla s'établir à Paris en 1727. Avant son départ il rendit au conservateur du dépôt littéraire de la commune cent quatre-vingt-neuf volumes de l'*Encyclopédie méthodique*, qui avaient appartenu au collége ; mais il crut pouvoir garder ce qu'il y avait de plus important en pièces originales historiques dans les archives du même collége, concernant sa fondation, ses dotations, ses priviléges, sa cession forcée aux jésuites, etc. (1). Dans l'an 8 (1800), Halma était maître de pension dans le faubourg St-Marceau. Vers cette époque, son père, sa mère et plusieurs de ses frères vinrent aussi se fixer à Paris; ils étaient tous dans une grande détresse. Le père donnait à son fils aîné des reçus de *cinq francs* à titre de *prêt*, et qu'il s'obligeait de lui rendre; il lui écrivait pour le remercier de sa *bonté*, relativement à l'envoi d'une *redingote*, dont il avait un extrême besoin, mais qu'il déclarait *par trop usée*, ayant déjà été *retournée* et *rapiécetée*, et qui ne pourrait durer *huit jours*. La mère de l'abbé Halma, succombant *au poids de ses chagrins*, mourut chez lui (1797). Il était alors secrétaire du conseil d'instruction et d'administration de l'école polytechnique; mais cette place ne lui rapportait que quinze cents francs. Son vieux père avait obtenu, par sentence, que ses dix enfants vivants lui feraient ensemble une pension annuelle de cent francs : c'eût été dix francs pour chacun ; mais quatre de ces enfants pouvaient seuls paraître en état de payer cette modique somme ; ils s'étaient réunis et avaient fixé leur contingent à vingt-cinq francs. L'abbé Halma avait cherché en vain à obtenir pour son père une pension du gouvernement : « Montesquieu, « disait-il, rapporte que Louis XIV ordonna de « certaines pensions pour ceux qui auraient *dix en-* « *fants*, et de plus fortes pour ceux qui en auraient « *douze* (édit de 1666). Mon père a eu douze enfants « et plus, et n'a jamais reçu de pension ni d'im- « munité. Les intendants et subdélégués, et les « collecteurs empêchaient l'effet des bonnes inten- « tions du roi. » On trouve aussi cette note singulière dans les papiers de l'abbé Halma : « Si les « enfants mâles ne voulaient pas nourrir leurs « pères et leurs mères, on ne les y forçait pas « (*Hérodote*, t. 2). » Il faut dire pourtant qu'il avait nourri pendant trois ans son père et sa mère, qu'il retira chez lui, ainsi qu'un de ses frères; qu'il avait avancé mille francs pour la dot d'une sœur, placée par lui à Paris comme *lingère de mode et de couture*, etc. Après la mort du père et de la mère, leur succession fut liquidée, et Anselme Halma, frère de Nicolas, donna (1811) un reçu de la *somme de cent écus*, « montant, disait-il, « de ma part dans l'héritage de *nos pères et* « *mères* (*sic*). » L'abbé Halma avait eu beaucoup d'emplois sous la révolution et sous l'empire. Il fut successivement principal de collége, directeur des études à Sedan, adjoint de première classe au génie militaire, chirurgien de troisième classe dans les ambulances, secrétaire du conseil de l'école polytechnique, et ensuite rédacteur du journal des études de cette école; employé au cadastre comme géomètre calculateur, professeur de mathématiques et de géographie au prytanée de Paris, professeur de géographie à l'école militaire de Fontainebleau, et bibliothécaire de l'école des ponts et chaussées. En 1802, lorsque Baltard publia *Paris et ses monuments*, dessinés et gravés par lui, il fit choix de l'abbé Halma pour rédiger les *descriptions* des monuments dans ce bel ouvrage (grand in-fol.), qui n'a pas été terminé (1). Les biographes et les bibliographes ont ignoré que le texte fût dû à cet auteur. M. Brunet se contente de dire dans son *Manuel du libraire et de l'amateur*, qu'Amaury Duval a joint à ce livre *des notes historiques et critiques ;* mais, dans son introduction, Baltard annonce lui-même (p. 5) que *les descriptions sont rédigées par le citoyen Halma.* On trouve d'ailleurs dans les papiers de ce dernier, avec le texte autographe, un grand nombre d'épreuves corrigées. En 1808, l'abbé Halma fut chargé de continuer, avec les secours du gouvernement impérial, l'*Histoire de France* de Velly, Villaret et Garnier. Il était alors fort bien vu au château des Tuileries, où il fut appelé à donner des leçons d'histoire et de géographie à l'impératrice Joséphine et à plusieurs membres de la famille de Napoléon. Il peut être curieux de connaître aujourd'hui dans quel sens et dans quel esprit l'abbé Halma était requis d'écrire notre histoire. Voici un document remarquable, inédit, adressé sous le titre de DIRECTION à l'abbé Halma, par le ministre de l'intérieur, Crétet, le 23 juin 1808 : « Monsieur, la continuation de l'*Histoire de* « *Velly, dont vous êtes chargé de composer un vo-* « *lume*, est une sorte de monument national. La « génération présente et celle qui s'apprête à lui « succéder *doivent y puiser des motifs d'attachement* « *à la forme actuelle du gouvernement, et de recon-* « *naissance pour le chef de la dynastie régnante.* « L'esprit dans lequel doit être conçue cette his-

(1) Un carton plein de ces pièces historiques était, ainsi que les manuscrits de l'abbé Halma, dans le cabinet de l'auteur de cet article.

(1) Il n'en a paru que vingt-quatre livraisons, formant le premier volume, qui comprend le Louvre, une partie du château de St-Cloud et les châteaux d'Écouen et de Fontainebleau.

« toire devient dès lors une chose importante, et « cette importance explique comment, sans vou- « loir porter atteinte à la liberté dont vous devez « jouir, je me crois pourtant dans l'*obligation* de « vous communiquer quelques aperçus à ce sujet. « L'influence de la cour de Rome doit être sou- « vent sentie dans cette histoire. La part qu'a eue « cette cour aux affaires de la France ne se borne « pas aux temps malheureux de la Ligue ; on en « suit les traces *fâcheuses* dans des événements « beaucoup plus rapprochés de nos jours : tels « sont la révocation de l'édit de Nantes, le ma- « riage de Louis XIV avec madame de Maintenon, « les billets de confession, etc. — Il faut que la fai- « blesse qui a précipité les Valois du trône, et celle « des Bourbons qui ont laissé échapper de leurs « mains les rênes du gouvernement soient *égale- « ment signalées*. On doit être juste envers Henri IV, « Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, mais *sans être « adulateur*. On doit peindre les massacres de sep- « tembre et les horreurs de la révolution du « même pinceau que l'inquisition et le massacre « des seize. Il faut avoir soin d'éviter toute réac- « tion en parlant de la révolution : aucun homme « ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient « ni à ceux qui ont péri ni à ceux qui ont sur- « vécu. Il n'était pas de force individuelle ca- « pable de changer, de prévenir les événements « qui naissent de la nature des choses et des « circonstances. Il faut faire remarquer le dé- « sordre perpétuel des finances, le chaos des « assemblées provinciales, les prétentions des « parlements, le défaut de règle et de ressort « dans l'administration, étant plutôt une réunion « de vingt royaumes qu'un seul État : de sorte « qu'on respire en arrivant à l'époque où l'on a « pu jouir des bienfaits dus à l'unité de législa- « tion, d'administration et de territoire. Il FAUT « que la *faiblesse constante du système du gouverne- « ment* sous Louis XIV même, sous Louis XV et « sous Louis XVI, inspire le besoin de soutenir « l'ouvrage nouvellement accompli, et la prépon- « dérance acquise. Il FAUT qu'à côté du rétablisse- « ment salutaire du culte des autels, on trouve « placée la crainte de l'influence d'un prêtre « étranger ou d'un confesseur ambitieux qui « pourraient parvenir à détruire le repos de « la France. Si la continuation de Velly com- « mence et finit à des temps difficiles et désas- « treux, du moins la dernière période de cette « histoire offre des motifs de consolation et des « côtés brillants : je veux parler de la gloire de « nos armées, gloire dont l'éclat survivra au sou- « venir de nos maux et de nos divisions. C'est « cette gloire et celle en particulier dont s'est « couvert le chef de la dynastie régnante, qui « ont non-seulement sauvé la France d'un démem- « brement, mais encore accru son territoire, et « préparé la prépondance qu'elle exerce sur l'Eu- « rope depuis l'époque du 18 brumaire. — Il me « suffit de vous transmettre ces indications et de « vous renouveler l'assurance que je vous donne- « rai, pour votre important travail, *les facilités* « qui sont en mon pouvoir. *Signé* CRÉTET. » Ce fut d'après cette DIRECTION que l'abbé Halma se mit à l'ouvrage, et qu'il obtint du ministre l'autorisation de faire un second volume pour terminer le règne de Charles IX. Mais, soit que le gouvernement impérial n'eût pas été content de son travail, soit pour toute autre cause, rien de cette continuation ne fut publié, quoique les deux volumes eussent été composés, et que l'auteur en eût livré le manuscrit. On lui refusa même le salaire des six derniers mois de son labeur ; ses réclamations et ses lettres restèrent sans réponse, et « je me trouvai, écrivait-il, en- « detté par les avances que j'avais faites en livres « pour cette entreprise. » Il transmit ses doléances au bibliothécaire de l'empereur, en lui envoyant copie de la DIRECTION à lui adressée par le ministre, ainsi que d'autres renseignements, et le manuscrit qui lui avait été rendu ; il terminait ainsi sa missive : « Je prie monsieur Barbier de « lire d'abord ma dissertation sur la cour de « Rome, et ensuite les endroits que j'ai marqués « sur le manuscrit. Il y trouvera : 1° à l'occasion « des jésuites, un état de l'instruction et des « sciences en France à cette époque ; 2° l'état po- « litique du calvinisme qui ne se trouve ni dans « Daniel ni dans Mézeray ; 3° une relation des « indignités que les Français ont souffertes des « Espagnols dans la Floride, *ce qu'il est bon de « rapporter actuellement ;* 4° la bataille de St-De- « nis, etc. » L'abbé Halma se vit forcé de renoncer à être historiographe sous la *direction* du gouvernement impérial. Mais, déjà encouragé par d'illustres suffrages (ceux de Lagrange et de Delambre), il avait entrepris depuis plusieurs années la traduction de l'astronomie ancienne de Claude Ptolémée, intitulée par l'auteur grec : *Composition mathématique*, et que les Arabes dans le moyen âge ont appelée *Almageste*. Ce beau travail n'était pas encore imprimé lors de l'établissement stérile des prix décennaux ; mais il était connu des savants, et on lit dans le rapport du jury institué pour le jugement de ces prix : « M. Halma vient de terminer la traduction d'un « ouvrage plus utile encore et bien plus difficile : « c'est le grand *Traité d'astronomie de Ptolémée*, « plus connu sous le nom arabe d'*Almageste*. Il se « propose d'y joindre des extraits du commen- « taire de Théon. Il n'a pu encore en commencer « l'impression. Mais son manuscrit a été lu par « un des membres du jury, qui l'a trouvé partout « d'une grande fidélité. Cette traduction impor- « tante pourra se présenter avec avantage au con- « cours prochain, si, comme on doit le désirer, « elle a reçu à cette époque la publication exigée « par le décret. » Déjà en 1808 l'abbé Halma, qui prenait alors le titre de bibliothécaire de Sa Majesté l'impératrice-reine (Joséphine), avait préparé non-seulement sa traduction française, mais

aussi une nouvelle version latine de l'*Almageste*. Il se proposait de publier cet ouvrage en trois langues, y compris le texte grec épuré, et, à cet effet, il avait recueilli les variantes des manuscrits du Vatican, de Venise, de Paris, conférés avec l'édition *princeps* de *Bâle*, 1538, 2 tomes in-folio. Cependant le prospectus de l'*Almageste* ne parut qu'en 1811 (*chez l'auteur*), et le premier volume ne fut publié qu'en 1813, sous ce titre : *Composition mathématique de Claude* Ptolémée, traduite pour la première fois du grec en français sur les manuscrits de la bibliothèque impériale, avec le texte grec, et enrichie de notes de M. Delambre, Paris, in-4°, fig. L'auteur dédia son ouvrage à *MM. les Membres de la Société royale de Londres*, en leur exprimant l'*ardent désir* d'obtenir son *agrégation* à leur savante compagnie. Le second volume, qui contient la fin de l'*Almageste*, ne fut imprimé qu'en 1816. La restauration avait changé dans l'auteur les idées de l'empire. Il avait naguère écrit contre Rome. « Dans les mains du « pontife, disait-il, le bâton pastoral est devenu « le sceptre du monde, et, par son obstination à « vouloir être seul arbitre de la foi, l'Europe est « aujourd'hui plus divisée par les opinions reli- « gieuses que par les intérêts politiques, etc. » Cependant l'abbé Halma voulut d'abord dédier l'*Almageste* au pape Pie VII. On trouve dans les manuscrits de l'auteur la minute de cette dédicace, où, après avoir établi que, pendant près de quinze siècles, l'*Almageste* avait seul *réglé le calendrier et le temps pascal*, il rappelle que l'Europe savante doit au cardinal Bessarion de posséder le texte de Ptolémée, et il ajoute que « les « nations ne sont pas moins redevables à l'Église « romaine du bienfait de la civilisation que de « celui de la foi. » Mais enfin, toute réflexion faite, Louis XVIII eut la préférence sur Pie VII. On réimprima le titre du premier volume avec la date de 1816, et il y eut trois éditions de ce titre : la première porte *par M. Halma*, et n'a point de vignette; la seconde *par M. l'abbé Halma*, et a pour vignette une sphère céleste; les épigraphes ne sont pas les mêmes; la troisième édition porte, dit l'abbé Halma, tome 1er, pour vignette « une médaille représentant Tite- « Antonin Pie, empereur romain, protecteur de « Ptolémée et promoteur de son ouvrage. » et le titre du deuxième volume offre « le portrait de « Sa Majesté (Louis XVIII) avec une inscription « dont le sens se développe dans la dédicace, etc. » (Cette dédicace contient un parallèle entre Antonin et Louis XVIII). Halma fut admis à présenter les deux volumes au roi en septembre 1816. Il conçut le projet de dédier les volumes suivants à *Monsieur*, comte d'Artois, et à monseigneur le duc d'Angoulême. Il rédigea une épître dédicatoire où, à propos du poëme astronomique de Germanicus-César, *qui fut l'espoir et les délices des Romains*, il compare le duc d'Angoulême à Germanicus. Tout cela s'explique par les besoins d'une publication dispendieuse que l'abbé Halma avait commencée et poursuivie lentement à ses frais. Il reçut enfin des secours du gouvernement. Le ministère souscrivit pour deux cent vingt-cinq exemplaires du deuxième volume de l'*Almageste*. L'auteur fut nommé chanoine honoraire de Notre-Dame et cinquième conservateur de la bibliothèque de Ste-Geneviève. Il avait alors plus de soixante ans ; mais il n'obtint pas un logement comme ses quatre collègues, et tandis que ceux-ci jouissaient d'un traitement de cinq mille francs, il ne lui en fut alloué que deux mille. Il avait le même titre, il faisait le même service; il réclama contre cette injustice qu'il trouvait, avec raison, peu méritée, *après trente années passées dans l'exercice continuel du haut enseignement public*. En 1821 et 1822 parurent les *Commentaires de* Théon *d'Alexandrie sur la composition mathématique de Ptolémée*, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage était traduit pour la première fois du grec en français. Les autres publications de l'abbé Halma qui se rattachent plus ou moins à la composition mathématique de Ptolémée ont pour titre : 1° *Table chronologique des règnes, prolongée jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs; Apparition des étoiles fixes de C.* Ptolémée, Théon, etc., *et Introduction de* Geminus *aux phénomènes célestes, traduites pour la première fois du grec en français; suivies de recherches historiques sur les observations astronomiques des anciens, traduites de l'allemand de M.* Ideler, *précédées d'un discours préliminaire et de deux dissertations sur la réduction des années et des mois des anciens à la forme actuelle des nôtres*, Paris, 1819, in-4° ; 2° *Hypothèse et époques des planètes de C.* Ptolémée, *et hypothèses de* Proclus Diadochus, *traduites pour la première fois du grec en français, et suivies de trois mémoires traduits de l'allemand de M.* Ideler, *sur les connaissances astronomiques des Chaldéens, sur le cycle de* Méton *et sur l'ère persique, et précédées d'un discours préliminaire et de deux dissertations sur les mois macédoniens et sur le calendrier judaïque*, Paris, 1820, in-4° ; 3° *Commentaire sur les tables manuelles astronomiques de* Ptolémée, *jusqu'à présent inédites*, première partie contenant les *Prolégomènes de* Ptolémée, les *Commentaires de* Théon, et les *Tables préliminaires* terminées par les *Ascensions des signes du zodiaque dans la sphère droite*, précédées d'un *Mémoire sur la mort d'Alexandre le Grand*, traduit de l'allemand de M. Ideler, Paris, 1822, in-4° ; 4° *Tables manuelles astronomiques de* Ptolémée *et de* Théon, *jusqu'à présent inédites*, seconde partie contenant les *Ascensions dans la sphère oblique, les mouvements du soleil, de la lune et des planètes*, etc., Paris, 1823, in-4° ; 5° *Tables manuelles astronomiques*, etc., troisième partie comprenant les *latitudes des planètes, les stations, leurs phases*, etc., suivies de *la Construction des éphémérides, ou Almanach des Grecs et des scholies d'Isaac* Argyre, Paris, 1825, in-4° ; 6° *Table pascale du moine Isaac* Argyre, faisant suite à celles

de Ptolémée et de Théon, traduit du grec en français, Paris, 1825, in-4°; 7° *Preuves de la juste et légale célébration de la fête de Pâques dans l'Église romaine le 3 avril 1825, nonobstant la coïncidence de la Pâque des Juifs*, etc., Paris, 1825, in-4°; 8° *Examen et explication du zodiaque de Denderah, comparé au globe céleste antique d'Alexandrie, conservé à Rome, et de quelques autres zodiaques égyptiens*, Paris, 1822, in-8°; 9° *Examen et explication des zodiaques d'Esné, suivis d'une réfutation du mémoire sur le zodiaque primitif des Égyptiens*, Paris, 1822, in-8°, fig.; 10° *Examen et explication du tableau peint au plafond du tombeau des rois de Thèbes*, Paris, 1822, in-8°; 11° *Supplément de l'examen et explication du zodiaque de Denderah, et tableau chronologique*, etc., Paris, 1823, in-8°, fig.; 12° *Astrologie judiciaire et divinatoire du planisphère zodiacal de Denderah*, Paris, 1824, in-8°. L'auteur dédia cette dernière production à madame la duchesse de Berry, et il avait été admis à lui présenter ses autres brochures sur le fameux zodiaque. « Ces « écrits (dit-il dans l'épître dédicatoire), que « Votre Altesse Royale m'a permis de publier « sous ses auspices, ont plutôt prouvé ce que « n'est pas le planisphère zodiacal de Denderah, « qu'ils n'ont montré ce qu'il est en effet, en dé- « montrant que son époque ne peut précéder « que d'un très-petit nombre d'années celle de « l'ère chrétienne. Ici j'exposerai à Votre Altesse « Royale les faits historiques qui pourront vous « faire juger, Madame, que ce zodiaque n'est « qu'un monument d'astrologie égyptienne, aussi « opposé à la véritable astronomie qu'à la saine « raison et à la sainteté du christianisme. » L'abbé Halma trouva dans les savants des contradicteurs. Letronne l'accusa d'avoir traité les Égyptiens de *très-mauvais sujets et de francs ignorants*. Alors l'abbé Halma entreprit de prouver cette accusation par les témoignages des auteurs anciens. « D'abord, écrivait-il (1822), pour *mauvais* « *sujets*, c'est ce qui est évident par les mystères « impudiques de leur religion, qui consacrait des « abominations que la nature et la raison con- « damnent également. Socrate, dans Platon, or- « donne de voiler les crimes et les turpitudes des « dieux du paganisme sous peine de voir révéler « les honteux secrets d'Isis, qui est la Cérès des « Grecs. Théodoret parle du commerce de Jupi- « ter avec cette Cérès, sa mère, et Proserpine, sa « fille, célébré dans ces orgies. Et pour avoir été « de *francs ignorants*, c'est ce que prouve assez la « nullité d'aucun écrit de leur part. Tout ce que « nous savons de leurs Hermès, vantés comme des « hommes universels en fait de sciences, ne se lit « que dans des ouvrages écrits en grec par des « sophistes des premiers siècles du christia- « nisme..... Comme l'a remarqué M. Delambre, « on ne cite des Égyptiens ni astronome, ni « poëte, ni orateur, ni historien, et St-Augustin, « parlant des philosophes païens, ne nomme que « ceux de la Grèce, et entre autres Pythagore, So- « crate et Platon..... Pythagore fut obligé d'aller ap- « prendre chez les Indiens ce qu'il n'avait pu trou- « ver en Égypte; et Platon ne parle que de Socrate « dans ses livres, et point du tout de la prétendue « sagesse des Égyptiens, qu'il connaissait bien, « puisqu'il était allé les visiter, à l'exemple de « plusieurs autres Grecs et de quelques Romains. « De ces derniers, le gouverneur Gallus ne put « s'empêcher de rire, en visitant Thèbes, de l'or- « gueilleuse ignorance de l'Égyptien qui se donna « pour lui expliquer tout, et qui n'entendait pas « même cette écriture hiéroglyphique qu'on ne « comprenait déjà plus, et dont on prétend au- « jourd'hui pouvoir donner l'explication. » Letronne n'a pas sans doute été converti par cette opinion hardie, si elle n'est un peu paradoxale, et que l'abbé Halma appelle : *Mon jugement motivé*. Adrien-Quentin Buée (*voy.* ce nom) eut quelque part aux travaux astronomiques de l'abbé Halma. On a encore de ce dernier plusieurs autres écrits : 13° *Tables logarithmiques pour les nombres, les sinus et les tangentes*, traduites de l'allemand, de Prasse, professeur à Berlin, et disposées dans un nouvel ordre, avec une introduction, Paris, 1814, in-18; 14° *Éléments d'astronomie*, traduits de l'anglais de S. Vince, sur la seconde édition de 1801, Paris, 1819; 15° *Notice concernant la traduction française de l'Almageste ou astronomie grecque de Ptolémée*, Paris (sans date), in-4° de 8 pages. Halma a fait imprimer aussi quelques pièces de vers : 16° *Carmen e Virgilio excerptum, regio principi Henrico Burdigalensium duci dictum*, et *Cantate imitée de Virgile, à S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux* (1820), in-fol. Ce sont quarante centons de Virgile, traduits en vers français, mis en regard, et composant huit strophes dont chacune a pour refrain :

Salut, royal enfant : ton auguste naissance
Est le signe divin du salut de la France.

Cette cantate fut mise en musique par R. Cornu, musicien de la chapelle du roi, et gravée in-fol. de 31 pages. Halma fit imprimer aussi, en 1824, une petite pièce de vers : 17° *A S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême*, sur la guerre d'Espagne; voici les derniers vers, qui ne valent ni plus ni moins que ceux des poëtes de l'empire, rimant la gloire de Napoléon :

Vous renversez les colonnes d'Alcide,
Vous dissipez une ligue perfide,
Et vous rendez un royaume à son roi.

Enfin, la dernière publication faite par Halma est intitulée : 18° *Mémoire concernant le mode et l'étendue de l'enseignement des mathématiques dans l'éducation d'un prince*, Paris (1826), in-4° de 10 pages. Ce savant et fécond écrivain a laissé un assez grand nombre de manuscrits : 1° *Tableau synoptique de l'état naturel de la surface du globe*; 2° *Principes métaphysiques de la physique*, traduit de Kant; 3° *Principes métaphysiques de la phoronomie*; 4° *De*

la météorologie; 5° *Abrégé de la zoologie, seconde partie de l'histoire naturelle, traitant des animaux;* 6° *Instruction pour les officiers d'infanterie ou de cavalerie qui veulent faire le service d'ingénieurs de campagne*, etc., trad. de J.-G. Tielke, sur la 4e édition de Dresde et Leipsick, 1787; 7° *Sur la construction des cartes géographiques;* 8° *Abrégé des voyages de J.-A. Guldenstadt dans l'empire de Russie et au mont Caucase*, etc.; 9° *Observations faites dans l'empire russe* en 1772, par J.-G. Georgi, extraits et traductions, etc. Halma mourut à Paris, le 4 juin 1828. Il était correspondant de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin. A de vastes connaissances, il joignait une érudition variée; plusieurs langues anciennes et modernes lui étaient familières; il possédait plusieurs sciences qui se trouvent rarement réunies, la théologie et les mathématiques, l'astronomie et la médecine, l'histoire des peuples et celle des trois règnes de la nature, la pédagogie et l'archéologie. Il avait aussi cultivé, mais avec moins de succès, la poésie et le dessin. V—ve.

HALTAUS (Chrétien-Théophile), un des plus laborieux historiens d'Allemagne, naquit à Leipsick en 1702. Pendant qu'il était encore simple étudiant à l'université de cette ville, le savant J.-B. Menke l'employa plusieurs fois dans ses travaux bibliographiques sur la littérature allemande; et cette occupation littéraire inspira au jeune Haltaus le désir de dissiper les ténèbres qui enveloppent l'histoire du moyen âge. Il se livra avec une assiduité extraordinaire à l'étude de cette partie de l'histoire, et en 1729 il publia son *Calendarium medii ævi*, le premier fruit de ses savantes recherches. Il fut nommé recteur à l'école de St-Nicolas, à Leipsick, en 1753, après y avoir été instituteur pendant dix-sept ans, et mourut le 11 février 1758, avec la réputation d'un littérateur aussi modeste qu'érudit, d'un ami sûr, et d'un homme incorruptible. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Calendarium medii ævi, præcipue Germanicum, in quo obscuriora mensium, dierum, festorumque nomina ex antiquis monumentis tam editis quam manuscriptis eruuntur atque illustrantur, multi etiam errores modeste corriguntur in usum hist. ac rei diplomaticæ*, Leipsick, 1729, in-8°. L'auteur traite aussi du commencement de l'année chez les Allemands dans le moyen âge. Le professeur Bœhme trouva dans la succession de Haltaus un grand nombre de notes supplémentaires, et il s'en servit pour publier une nouvelle édition de ce *Calendarium*, Leipsick, 1772, in-8°. 2° *De jure publico certo Germanico medii ævi*, ibid., 1735, in-8°; 3° *De turri rubea Germanorum medii ævi, et quæ cognati sunt argumenti*, ibid., 1757, in-4°; 4° *Glossarium Germanicum medii ævi, maximam partem e diplomatibus, multis præterea aliis monumentis tam editis quam ineditis adornatum, indicibus necessariis instructum, præfatus est J.-G. Bœhme, prof. Lips.*, ibid., 1758, in-fol. Bœhme publia cet ouvrage important après la mort de l'auteur, et y ajouta une préface, dans laquelle il donne quelques détails sur la vie et les travaux littéraires de Haltaus. Wachter, dans un glossaire du même genre, fait des recherches sur l'origine des mots allemands qu'on a conservés dans la langue; mais Haltaus s'est surtout attaché à ceux du moyen âge, et les explications qu'il donne sont toutes appuyées par des citations de titres et de chartes. Au mérite de l'érudition et de la clarté, l'auteur a joint celui d'un style élégant. On trouve sur ce savant littérateur des notices dans la *Nouvelle bibliothèque germanique*, t. 23, part. 2, p. 391-407. B-h-d.

HALY-ABBAS. *Voyez* Ali-ben-al-abbas.

HALYATTES. *Voyez* Alyatte.

HAMAD ou HAMMAD, fondateur de la dynastie des *Hamadides*, qui ont régné cent trente-sept ans sur l'Algérie entière, appartenait par le sang à celle des *Zeïrides*, *Badisides*, ou *Sanhadjides*, dont la domination s'étendit pendant près de deux siècles sur presque tout le nord de l'Afrique (*voy.* Yousouf-Balkin, Mansour, Tamim, et Haçan Al-Sanhadjy). Abou-Mounad Badis, fils et successeur de Mansour, l'an de l'hégire 386 (de J.-C. 996), ayant d'abord résidé dans l'île de Sardaigne, récompensa les services de son oncle Hamad, fils de Yousouf-Balkin, en lui donnant l'année suivante le gouvernement d'Aschir, place importante alors et chef-lieu d'une province montagneuse au sud de celle de Boudjie. Le long séjour que Badis fit en Sardaigne donna lieu à une infinité de désordres que son retour sur le continent ne put réprimer, malgré les avantages qu'il obtint sur les Berbers. Athiah, chef de la tribu des Zenates, vainquit ses troupes, s'empara de Tahert ou Tahirat, et pilla même Aschir en 999. Étranger en quelque sorte à ces troubles, l'ambitieux Hamad en profita pour étendre les limites de son gouvernement, augmenter ses armées et ses richesses, et élever des châteaux forts qui ont longtemps porté son nom. Lorsque Badis, dans l'espoir d'assurer à son fils un trône mal affermi, l'eut associé à sa puissance, en présence de deux ambassadeurs que le khalife d'Égypte avait chargés de lui remettre le diplôme et les insignes de la souveraineté, Hamad, jaloux de l'élévation du jeune prince, se révolta ouvertement dans Aschir, en 405 (1015), et s'y érigea lui-même en souverain. La guerre ayant éclaté entre lui et ses neveux, le plus jeune mourut pendant les premières hostilités. Cependant, abandonné par plusieurs de ses officiers, repoussé d'Aschir par le gouverneur, son parent, qui livra la place à Badis, Hamad fit massacrer les femmes et les enfants des habitants de Mahmediah, qui étaient allés se soumettre à ce prince; il tenta néanmoins des démarches pour rentrer en grâce avec Badis; mais celui-ci demeura inflexible, marcha contre son oncle et le vainquit. Hamad égorgea ses femmes, de peur qu'elles ne tombassent au pouvoir de son neveu,

et se renferma dans la forteresse de Mardjila ou Maïsala; Badis l'y assiégea et s'en serait rendu maître si la mort ne l'eût surpris (fin de 1016). Cet événement délivra Hamad et lui permit de consolider son usurpation. Il continua de résister à Moezz schériff-ed-Daulah (*voy.* ce nom), fils et successeur de Badis, et fit assassiner un de ses ambassadeurs. Une nouvelle défaite le força enfin d'implorer la clémence de ce prince; il obtint son pardon en donnant son fils en otage, et bientôt il conclut une paix avantageuse, par laquelle il resta maître des provinces d'Ibn-Ali, d'Aschir et de Tahert, et les districts de Madjila, Macra, Tabana, Dacanna, etc., furent cédés à son fils Caïed. Hamad mourut en 419 (1027), et eut pour successeur Caïed et sept autres princes dont l'histoire est peu connue. Alger, Constantine faisaient partie de leurs États; mais Boudjie était leur capitale. Cette ville tomba plus tard au pouvoir de Yousouf ben Tachfyn (*voy.* Joussouf), fondateur et roi de Maroc; mais il ne détruisit point la puissance des Hamadides, et se contenta de les rendre tributaires. — Yahia, neuvième et dernier prince de cette dynastie, passait tout son temps à la chasse et dans les plaisirs. Attaqué par Abd-el-Moumen (*voy.* ce nom), roi de Maroc, de la dynastie des Al-Mohades, il abandonna Boudjie et alla se renfermer dans Constantine. Il y fut assiégé, fait prisonnier en 542 (1152), et conduit à Maroc, où son vainqueur lui assura une existence honorable jusqu'à sa mort. A—t.

HAMADANI, ainsi appelé parce qu'il était de Hamadan, mais dont les noms sont Abou'lfadhl Ahmed ben Hosain, et qui est plus connu sous le surnom de *Bédi-alzeman,* c'est-à-dire la merveille de son siècle, naquit vers l'an 358 de l'hégire (968 de J.-C.). Après avoir étudié dans sa patrie, principalement sous la direction d'Abou'lhosaïn Ahmed ben-Farès, auteur du dictionnaire intitulé *Modjmel fi allogat,* il la quitta dans la fleur de la jeunesse, en l'année 380, et se rendit auprès du célèbre vizir Abou'lkasem ben-Abbad (ou ben-Ebad), que l'on connaît sous le nom de *Saheb.* Ce ministre, protecteur des lettres, le compagnon d'enfance et le favori du prince bouïde Mowayyid-eddaulla, le combla de bienfaits. Hamadani ne tarda pas néanmoins à quitter sa cour pour se rendre à Djordjan. Il y vécut assez longtemps et y contracta d'intimes liaisons avec les Ismaéliens, et particulièrement avec un de leurs chefs, le *Dehkhoda* ou syndic Abou-Saïd Mohammed ben-Mansour. Abou-Saïd lui fit éprouver les effets de sa générosité ; il lui fournit même les moyens de se transporter à Nischabour, quand il le vit décidé à se fixer dans cette ville, ce qui eut lieu en l'année 382. Ce fut là que Hamadani composa quatre cents *Makama* (ou séances), dont l'acteur est toujours un personnage supposé, nommé Abou'lfath Escandéri, et qui sont censées se tenir dans divers endroits, mais surtout dans un lieu nommé *Mekdiya,* d'où elles ont pris le nom de *Makamas de Mekdiya.* Hamadani, durant son séjour à Nischabour, eut de vives disputes avec un poëte nommé Aboubecr Khowarezmi. Ces disputes, loin de lui nuire, rendirent son nom très-célèbre et ajoutèrent beaucoup à sa réputation. La mort de son rival lui ayant laissé le champ libre, il parcourut successivement toutes les villes du Khorasan, du Sedjistan et de la province de Ghazna, comblé partout d'honneurs et de louanges et richement payé de ses vers par les princes et les hommes puissants, qui briguaient l'honneur de le posséder et de lui prodiguer leurs bienfaits. Enfin il se fixa dans Hérat et s'y maria. Il était au comble du bonheur lorsqu'il mourut en cette ville, âgé seulement de 40 ans, en l'année 398 (1007), qui fut aussi celle de la fin tragique du célèbre lexicographe arabe Djévhéri. Les écrivains les plus distingués de ce siècle firent des élégies sur la mort de Hamadani; et son nom est resté d'autant plus illustre, que Hariri, en composant ses *Makamas,* a pris pour modèle celles de Hamadani. Quelques auteurs assurent que notre poëte ayant eu une attaque d'apoplexie, on le crut mort et on l'enterra. Revenu à lui, il poussa des cris et parvint à se faire entendre : on le retira du tombeau; mais il mourut des suites de la frayeur que lui avait causée cet événement. Hamadani était doué d'une mémoire prodigieuse : il récitait sans hésiter un poëme qu'il n'avait entendu qu'une seule fois, ou plusieurs pages d'un livre qu'il avait lues à la hâte. La facilité avec laquelle il écrivait, en prose ou en vers, n'était pas moins surprenante. Il possédait au plus haut degré le talent d'improviser, commençait, si on le désirait, une composition par la fin, sans que l'exécution en fût moins parfaite, et composait sur-le-champ des vers sur un grand nombre de rimes données. A la simple lecture, il rendait les vers en prose, ou la prose en vers; ou bien il mettait en vers arabes une pièce de poésie persane. Tout ce qu'il improvisait ainsi était remarquable par le choix des expressions, la pureté et l'élégance du langage. L'auteur du *Yétimat aldorr,* Abou Mansour Abd-almélic Tchaalébi, de qui nous avons emprunté presque tout ce que nous avons dit de Hamadani, rapporte de cet auteur un très-grand nombre de fragments en prose rimée ou en vers; mais le seul ouvrage de ce célèbre écrivain qui nous soit connu, c'est un recueil de cinquante *Makamas,* dont Jacques Scheidius avait entrepris une édition. Il n'en a été imprimé que seize pages in-4°. L'auteur de cet article, dans sa *Chrestomathie arabe,* t. 3, a publié deux des plus courtes *Makamas* de Hamadani, et quelques autres fragments, avec une traduction et des notes. Le texte de ce poëte est difficile à entendre, et même l'on aurait de la peine à en donner une bonne édition, sans le secours de plusieurs exemplaires et d'un commentaire. S. d. S—y.

HAMAKER (Henri-Arent), l'un des premiers orientalistes de notre époque, naquit à Amster-

dam le 25 février 1789. Destiné d'abord à la profession de marchand qu'exerçaient ses parents, il reçut une éducation pour laquelle il se sentait peu de penchant, et il échangea encore, malgré eux, l'étude du notariat pour celle des langues et des lettres anciennes, comme s'il eût pressenti qu'il ne pouvait triompher des rigueurs de la fortune qu'en suivant la carrière de l'érudition. Tout son espoir était de se faire une ressource du grec et du latin, en se mettant en état de les enseigner; mais il fut dérangé dans ce projet par le goût que les conseils du savant Willmet lui inspirèrent pour la langue arabe, et l'ardeur avec laquelle il s'y livra lui fit faire des progrès si rapides, qu'à la fin de 1815 il fut nommé professeur de langues orientales à l'athénée ou école académique de Franeker, dans l'Oost-Frise. Il publia ses premiers essais sur la littérature grecque, et il prouva bientôt, par son discours sur les historiens grecs et latins du moyen âge, qu'il avait franchi la barrière qui sépare la littérature orientale des lettres grecques et latines. En 1817, il fut appelé à Leyde pour y remplir les fonctions d'interprète du legs de Warner, qui comprend une grande partie des manuscrits de la bibliothèque de cette ville, et en même temps pour y professer à l'université les langues orientales, d'abord comme extraordinaire (suppléant), puis, en 1822, comme professeur titulaire avec traitement. Dès lors, il ne quitta plus Leyde, et y demeura enfoncé dans les lettres orientales, et absorbé par les doubles fonctions qu'il ne cessa de remplir avec autant de zèle que de succès. En moins de trois ans, il publia un *Specimen* du catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque de l'université de Leyde, accompagné de textes arabes, de biographies intéressantes et de savantes notes qui en font un des meilleurs ouvrages modernes de la littérature orientale. Ses deux discours sur la religion mahométane, comme stimulant de la valeur guerrière, et sur les utiles travaux du célèbre orientaliste anglais Will. Jones attestent l'étendue de ses connaissances historiques. Il n'en est pas ainsi de ses *Miscellanea phœnicia* que les Hollandais regardent comme son chef-d'œuvre et qui ne jouissent pas en France de la même estime. Silvestre de Sacy s'étant permis de publier sur cet ouvrage des observations critiques, Hamaker y répondit sur un ton assez aigre dans la *Bibliotheca critica nova*, recueil qui contient plusieurs autres articles de l'orientaliste hollandais. Hamaker avait néanmoins de la bonhomie : il était obligeant, communicatif, et son ardeur pour le travail, celle qu'il montrait pour l'instruction de ses élèves, il semblait la leur communiquer, surtout à ceux qui, supérieurs à leurs condisciples, lui avaient inspiré le plus tendre intérêt et étaient devenus ses plus intimes amis. Nous citerons MM. Uylenbroek, Dedel, Roorda, Iuynboll et surtout M. Weyers, son successeur, qui a bien voulu nous fournir la plupart des renseignements dont nous avions besoin pour rédiger cet article. Les Hollandais placent Hamaker au-dessus des Erpenius, des Golius, des Schultens père et fils, et des autres orientalistes que leur pays a produits depuis plus de deux siècles. Ils le regardent comme le Silvestre de Sacy de la Hollande. Si Hamaker a surpassé tous ses devanciers, il semblait ne travailler qu'à se faire surpasser par ses successeurs. En France, il ne jouit pas d'une aussi haute réputation. On lui rend justice sur la parfaite connaissance qu'il avait de l'arabe, sur le mérite des ouvrages qu'il a traduits ou extraits de cette langue; mais on n'y accorde pas la même estime à plusieurs de ses autres écrits. Cette opinion n'est ni injuste, ni sévère; car les compatriotes, les élèves mêmes de Hamaker, conviennent qu'il ne faut pas le juger sur ses ouvrages, la plupart écrits avec trop de précipitation, de négligence et d'incorrection; que, pour bien apprécier son mérite, il fallait non le lire, mais le voir et l'entendre, assister à ses cours. En effet, c'était dans ses leçons orales, dans ses conversations, qu'on pouvait se faire une idée de son immense et lucide érudition. La plume n'allait pas assez vite à son gré pour rendre ses idées, pour exposer toutes ses connaissances. Sa mémoire était prodigieuse : les faits historiques, les dates, y étaient si bien classés et gravés, qu'il improvisait successivement, et avec la même facilité, la même clarté, l'histoire byzantine et celle des Arabes. Les noms, les généalogies des orientaux lui étaient aussi familiers que l'auraient été pour d'autres les degrés de parenté de leurs compatriotes. Il connaissait la vie, l'esprit, le caractère, les mœurs des divers auteurs orientaux, et par conséquent les circonstances, les motifs qui avaient dicté leurs écrits et leurs opinions. Il n'était pas moins versé dans la géographie que dans l'histoire de l'Orient; aussi a-t-il su se préserver des méprises et des erreurs commises sur ce point par plusieurs orientalistes. Malheureusement pour l'existence et pour la réputation de Hamaker, son imagination trop active, ou si l'on veut son ambition littéraire, ne connaissait pas de bornes. Avant d'avoir approfondi une branche d'érudition, il s'occupait d'une autre. Peu satisfait d'avoir appris l'arabe et les cinq autres langues sémitiques, auxquelles il aurait dû se restreindre, il se livra successivement et sans relâche à l'étude de toutes les langues anciennes et modernes de l'Asie et de l'Afrique; mais il épuisait à la fois sa mémoire et sa santé. En 1834, il commença ses recherches sur les rapports de la langue allemande avec le sanscrit. Il étendit son système et il en publia une partie en hollandais, sur les rapports du grec, du latin et de l'allemand avec le sanscrit, Leyde, 1835, in-8°. Mais la fatigue et l'épuisement autant que le chagrin d'avoir perdu sa femme, Jeanne Camper, qui, pendant dix-sept ans de mariage, lui avait donné sept enfants, hâtèrent le terme de sa vie. Il mourut à

Leyde peu de jours après, le 7 octobre 1835, âgé de moins de 47 ans. Hamaker était membre de la troisième classe de l'institut royal des Pays-Bas, associé et correspondant des académies de Gœttingue et de Berlin, et des sociétés asiatiques de Paris, de Londres et de Calcutta. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Lectiones Philostrateæ*, Leyde, 1816, in-8°; 2° *Oratio de græcis latinisque historicis medii ævi, ex orientalium fontibus illustrandis*, dans les *Annales* de l'université de Groningue, 1816-1817, in-4°; 3° *Oratio de religione muhammedica, magno virtutis bellicæ apud Orientales incitamento*, Leyde, 1817-1818, in-4°; 4° *Specimen Catalogi codicum manuscriptorum orientalium bibliothecæ academiæ Lugdunæ-Batavæ, in quo multos libros ineditos descripsit, auctorum vitas nunc primum vulgavit, latine vertit et annotationibus illustravit*, Leyde, 1820, in-4°; 5° *Oratio de vita et meritis Guill. Jonesii*, dans les *Annales de l'université de Leyde*, 1823-1824, in-4°; 6° *Diatribe philologico-critica monumentorum aliquot Punicorum, nuper in Africa repertorum, interpretationem exhibens; accedunt novæ in nummos aliquot phœnicios lapidemque Carpentoractensem conjecturæ, nec non tabulæ inscriptiones et alphabeta Punica continentes*, Leyde, 1822, in-4°; 7° *Commentatio ad locum Taky-Eddini Ahmedis al-Makrizi de expeditionibus a Græcis Francisque adversus Dimyatham, ab anno Christi* 702-1221, *susceptis*, Amsterdam, 1824, in-4°; 8° *Incerti auctoris liber de expugnatione Memphidis et Alexandriæ vulgo adscriptus Abou-Abdallah Mohammedi Omari filio, Wakidæo, Medinensi, textum arabicum et annotationes adjunxit*, Leyde, 1825, in-4°; 9° *Lettre à M. Raoul-Rochette, sur une inscription en caractères phéniciens et grecs, récemment trouvée à Cyrène*, Leyde, 1825, in-4°; 10° *Miscellanea Phœnicia, sive Commentarii de rebus Phœnicum quibus inscriptiones multæ lapidum ac nummorum nominaque propria hominum et locorum explicantur; item Punicæ gentis lingua et religiones passim illustrantur*, Leyde, 1828, 1 vol. in-4° avec 5 planches lithographiées, représentant des monuments et des inscriptions; 11° *Réflexions critiques sur quelques points contestés de l'histoire orientale, pour servir de réponse aux éclaircissements de M. de Hammer, publiés dans le Nouveau journal asiatique*, d'avril 1829, Leyde, 1829, in-8°. Hamaker avait provoqué cette discussion en publiant, dans le 4e volume de la *Bibliotheca critica nova*, Leyde, 1828, un article de critique sur le 1er volume de *l'Histoire de l'empire ottoman*, par M. de Hammer. Dans le même recueil, Hamaker avait aussi critiqué, en 1826, les *Annales Islamismi*, par Ramussen. 12° *Prolegomena ad editionem duarum Ibn-Zeidoun epistolarum*, Leyde, 1631, in-8°; 13° *Commentatio in libro de vita et morte prophetarum, qui græce circumfertur*, Amsterdam, 1833, in-4°. Hamaker a eu part à quatre ouvrages composés par ses élèves les plus distingués. 14° (avec M. Uylenbroek) *Specimen geographico-historicum, exhibens dissertationem de Ibn-Haukal, geographo, nec non descriptionem Iracæ Persicæ, cum ex eo scriptore, tum ex aliis manuscriptis arabicis biblioth. Lugd. Batav., petitum*, Leyde, 1822, in-4°; 15° (avec M. G. Dedel) *Responsum ad quæstionem litterariam, historia critica bibliothecæ Alexandrinæ*, dans les *Annales de l'université de Leyde*, 1822-1823; 16° (avec M. Roorda) *Specimen historiæ criticæ exhibens vitam Ahmedis Tulunidis, ex manuscriptis codd. biblioth. Lugd. Batav.*, Leyde, 1825, in-4°; 17° (avec M. H.-E. Weyers) *Specimen criticæ exhibens locos Ibn-Khacanis de Ibn-Zeidouno, ex manuscriptis codd. biblioth. Lugd. Batav.*, Leyde, 1831, in-4°. Hamaker avait annoncé en 1826, comme prête à paraître, une édition des *Proverbes de Meïdani*, en arabe, avec une traduction latine, des notes historiques et grammaticales, ainsi qu'un appendix contenant d'autres proverbes arabes. Il préparait aussi, aidé par M. Weyers, une édition avec traduction du savant bibliographe turc, *Hadjy-Khalfa;* mais l'annonce de la prochaine publication de l'un de ces ouvrages, par l'orientaliste allemand Flugel, aux frais de l'Angleterre, et les travaux aussi variés et nombreux qu'incessants auxquels se livrait Hamaker, l'ont empêché de donner au public ces deux écrits, dont deux fragments figurent dans le catalogue de sa bibliothèque, sous ces titres : *Observationes in Meïdani præfationem et in* 201 *priora ejus proverbia*, 40 p. in-8°; *Versio latina partis prolegomenorum Hadji Khalifah cum aliquot annotationibus in margine*, 32 pages in-8°. Il s'était occupé aussi d'une *Grammaire syriaque*, de la traduction de la *Chronique syriaque de Bar-Hebræus*, ainsi que de *Miscellanea Samaritana*. Son dernier ouvrage, publié peu de temps avant sa mort, est intitulé *Prælectiones academicæ*. Il y manifeste ses prétentions à la connaissance universelle des langues orientales. M. Weyers a donné une liste complète des ouvrages de Hamaker, dans les *Annales de l'université de Leyde*, 1835-36, à la suite du discours du président Henri Cock, qui contient une courte notice sur ce savant. Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer à Paris le volume de ces Annales qui renferme cette liste. On trouve aussi un éloge de Hamaker en hollandais, dans le procès-verbal de la séance du 29 août 1836, de l'Institut royal des Pays-Bas, et un autre en latin, dans la préface historique de la collection des travaux de la 3e classe de cet institut, 1836. On lui a consacré un article dans un *Dictionnaire* hollandais des sciences et arts. Mais l'éloge le plus complet de Hamaker est le tribut de reconnaissance et d'admiration qu'un de ses disciples a payé à sa mémoire, dans un discours prononcé le 21 septembre 1836, devant l'athénée de Franeker, sous ce titre : *Theod.-Guil.-Joh. Iuynboll Oratio de Henr. Ar. Hamaker studii litterarum O. O. in patria nostra vindice præclaro*, Groningue, 1837, gr. in-4° de 80 pages, y compris les notes. Hamaker a laissé beaucoup de manuscrits qu'il serait très-difficile de mettre en

ordre et de corriger pour les livrer à l'impression. A—T.

HAMAL (Henri-Guillaume), musicien, né à Liége en 1685, fut élève de Lambert Pietkin, maître de chapelle de l'ancienne cathédrale de St-Lambert. Il acquit, fort jeune encore, la réputation d'un excellent chanteur, par la grâce, le bon goût et l'expression qu'il savait mettre dans son exécution. Le conseil de la grande église de St-Trond le nomma maître de musique, quoiqu'il fût à peine âgé de vingt-trois ans; mais ses talents lui firent bientôt obtenir la sous-maîtrise de St-Lambert, ce qui le ramena dans sa ville natale. C'est à Hamal que les Liégeois sont redevables de l'introduction de la musique italienne, qui opéra dans leur pays une révolution dans l'art musical. Ses principaux ouvrages sont des motets à grand orchestre que l'on a entendus pendant plus de quarante ans à la cathédrale et dans les riches collégiales de l'ancien État de Liége. On connaît encore de lui des cantates en italien, en français et en patois liégeois, qu'il composait avec une facilité remarquable. Sa musique, quoique d'un rhythme assez vieux, offre des chants pleins d'harmonie, et qui ne seraient pas désavoués par les compositeurs modernes. Il mourut le 3 décembre 1752. — Hamal (Jean-Noël), fils aîné du précédent, naquit à Liége le 25 décembre 1709. Son père lui donna les premiers principes de chant, et Henri Dupont, maître de chapelle, l'initia aux difficultés de la composition. Les brillantes dispositions qu'il montra dans ses premières études déterminèrent ses parents à l'envoyer à Rome. Il partit en 1728. Ses progrès n'y furent pas moins rapides, et la meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est que son maître Amadori faisait exécuter ses compositions dans les principales églises de cette ville. Les succès toujours croissants du jeune Hamal engagèrent le chapitre cathédral de Liége à lui conférer un bénéfice assez considérable en 1731. Par cette mesure, on s'attachait un homme de mérite auquel on avait l'intention d'accorder la maîtrise de la cathédrale aussitôt qu'elle serait vacante. Hamal, nommé maître de chapelle en 1738, déploya dans ce nouvel emploi la plus grande habileté. Secondé par les chanoines tréfonciers, il augmenta le nombre des musiciens, et les admissions se firent avec plus de sévérité, ce qui, sous le rapport de l'exécution, amena des progrès véritables. Ces nouvelles fonctions n'arrêtèrent point l'essor de notre compositeur; il se livra au contraire avec plus d'ardeur encore à la composition, et ses messes, ses motets et ses psaumes à grand orchestre, établirent bientôt sa réputation d'une manière solide. De tels succès ne l'éblouirent point; il crut qu'un second voyage en Italie étendrait encore ses connaissances musicales. Parti de nouveau pour Rome en 1749, il y trouva la musique complétement changée. C'est alors qu'il se lia d'amitié avec plusieurs hommes célèbres, surtout avec Jomelli, maître de chapelle de St-Pierre. De Rome, Hamal alla visiter Naples, où il devint l'ami de François Durante, le plus savant musicien de son siècle, auquel ses compositions firent éprouver la plus vive sensation. Revenu à Liége en 1750, peu de temps après son retour, il composa deux oratorios, *Jonathas* et *Judith*, qui eurent beaucoup de succès, et dans lesquels son talent semblait avoir acquis plus de force et d'énergie. Ses opéras mirent le comble à sa réputation; parler de ces petits chefs-d'œuvre, c'est rappeler la plus belle époque de sa vie : grâce, finesse, harmonie, tout était réuni dans ces opéras, écrits en langue du pays par une société d'amateurs composée de Simon de Harlez, prévôt de St-Denis; des bourgmestres de Fabry, de Vivario, et de Cartier de Marcienne. Le premier et le plus important, *li Voegge di Chofontaine*, en trois actes, parut en 1757; la même année il donna encore *li Ligeoi egagy*, en deux parties. *Li fiess di houte si plou*, opéra-comique en trois actes, parut en 1758, ainsi que les *Ypocontes*, opéra burlesque en trois actes avec chœurs. Hamal composa encore plusieurs ouvrages sacrés, et termina sa carrière musicale par un *In exitu Israël*, à deux orchestres, qui est regardé comme son chef-d'œuvre; il joignait à un talent distingué pour la composition un génie flexible qui l'a fait réussir dans tous les genres. Son insouciance très-prononcée pour toute espèce de célébrité nous a privés de ses œuvres les plus remarquables, restées en manuscrit (1). Il n'a publié que quatre œuvres de symphonie, gravées à Paris, chez Lecler, en 1745, et à Liége, chez Benoît Andrez. Hamal mourut dans cette ville en 1778. L-L-L.

HAMANN (Jean-George), littérateur et philosophe mystique, surnommé le *Mage du Nord*, comme il s'appelait lui-même, naquit le 27 août 1730, à Kœnigsberg. Encore écolier, il était déjà passionné pour les opinions et les disputes théologiques. Son père, qui croyait y voir une vocation, le destinait au ministère évangélique. Il commença ses études supérieures à l'université de sa ville natale en 1746, et se trouva le condisciple de Kant, sous Kuntzen, leur professeur de philosophie. Après avoir suivi quelques années des cours de théologie et de jurisprudence, dans la pensée de se faire une carrière, il abandonna successivement ces deux genres d'études, sous prétexte que sa mémoire et son bégayement lui seraient toujours un obstacle invincible, mais en réalité parce que ses goûts très-prononcés pour l'histoire littéraire, la poésie et la philologie, l'entraînaient dans un autre sens. Ses parents, quoique jouissant d'une certaine aisance, ne fournissaient à ses besoins que dans une mesure assez restreinte. Il entra donc en 1752, comme précepteur, chez la baronne de Budberg en Courlande,

(1) Grétry, dans le tome 1, p. 434, de ses *Mémoires*, ou *Essais*, etc., dit que les ouvrages de ce compositeur ne sont pas assez connus.

et en 1753, chez le général de Witten. La nécessité de se créer un avenir lui fit prendre la résolution d'étudier sérieusement la science du commerce et de la politique, et à la fin, il crut trouver chez un négociant de Riga un emploi plus en harmonie avec ses goûts changeants. Il visita Berlin, Lubeck, la Hollande et l'Angleterre, en qualité de commis voyageur; et, tout en courant le monde dans un but peu scientifique, au moins quant à l'intention de ceux qui payent ses courses, il fait la connaissance de Mendelsshon, de Mérian, de Sulzer et d'autres. Il oublia sans doute un peu trop les intérêts du patron; car son insuccès dans les affaires, joint à des fautes assez graves, le jetèrent à Londres dans un chagrin profond. En cherchant des distractions dans une conduite encore plus désordonnée, il était tombé dans la plus profonde misère. Très-affaibli de corps et d'esprit, un jour il se met à la lecture de la Bible; plus il avance, plus il y trouve de charmes. En peu de temps il devient un homme nouveau. C'est dans ces dispositions qu'il écrivit ses *Réflexions sur le cours de ma vie*. Ainsi revenu à la raison, il quitte Londres, retourne à Riga, où son patron, qui était aussi son ami, le reçut avec la même bienveillance que s'il en eût été mieux servi. Cette bonne harmonie ne fut pas de longue durée, et le commis voyageur dut bientôt retourner à Kœnigsberg, où d'ailleurs la piété filiale l'appelait auprès d'un père déjà vieux. Il y passa quatre ans, tout occupé de littérature ancienne et de langues orientales. Mais les besoins devenant plus pressants, il accepte en 1759 un service gratuit de bureau, pensant qu'il lui serait plus facile d'arriver ainsi à une fonction rétribuée. Cet espoir ne se réalisa pas, et en 1764, il abandonna des occupations devenues aussi fatigantes pour son corps qu'odieuses à son esprit. Il alla chercher fortune en Allemagne, en Suisse, en Alsace, et finit par accepter une place d'instituteur à Mietau. En 1767, il retourne à Kœnigsberg, où il est employé en qualité de secrétaire et d'interprète dans l'administration de l'accise et des douanes récemment établie. Nommé administrateur de l'entrepôt des douanes en 1777, il ne trouva pas dans cet emploi la tranquillité d'esprit dont il avait besoin pour s'appliquer à ses travaux littéraires. Après avoir pendant trois ans sollicité vainement un congé, il obtint, disent quelques-uns de ses biographes, le droit de ne plus s'occuper de choses si étrangères à ses goûts, et une pension suffisante pour qu'il pût se livrer tranquillement à son goût pour les lettres. Suivant d'autres, au contraire, et cette version nous semble plus vraisemblable, Hamann, après avoir rempli plusieurs emplois modestes, tomba dans la misère avec ses quatre enfants, et ne fut tiré de cette affreuse situation en 1784, que par l'intervention bienfaisante de ses amis, par Jacobi, et surtout par Buchholz, chez lequel même il passa la dernière année de sa vie. Il mourut le 21 juillet 1788 à Dusseldorf, entre les bras de Jacobi, au moment où il retournait à Kœnigsberg, depuis Munster, où demeurait Buchholz. La princesse de Galitzin lui fit ériger un monument dans son jardin à Munster. Philosophe profond, original et énergique, il fut d'abord comparé à Winckelmann, et traité ensuite comme auteur obscur et inintelligible. Mais les éloges qu'en firent Herder, J. P. Richter et Jacobi, détruisirent enfin cette prévention. Alors le public, voulant examiner lui-même, rechercha les écrits de Hamann, et ne les trouva plus chez le libraire. Herder caractérise supérieurement les écrits et la manière quelque peu sibyllique de notre philosophe. Nous traduisons à peu près littéralement le passage où la peinture est en même temps une imitation : « La substance de ses écrits « renferme beaucoup de germes de grandes vé- « rités, des observations neuves et d'une érudi- « tion prodigieuse; l'enveloppe est un tissu pé- « niblement formé d'expressions essentielles, « d'allusions et d'images. Le philologue, pour me « servir de son propre témoignage et peindre en « quelque sorte sa manière à sa manière, le phi- « lologue a *lu*, et assurément lu beaucoup, lon- « guement et avec goût (*multum et multa legit*), « mais les émanations balsamiques de la table « éthérée des anciens, mêlées à quelques vapeurs « gauloises et aux exhalaisons de l'*humour* britan- « nique, ont formé un nuage autour de lui, etc. « Il a *observé:* ses remarques sont une perspective « entière, un point de vue; mais si un lecteur « s'arrête à l'échappée qui vient de s'ouvrir de- « vant lui, souvent un jeu de mots l'arrête, s'em- « pare de son attention et des sentiments que ces « observations devraient faire naître; autrement, « il voit des situations croisées et de la moisissure « au lieu d'une forêt microscopique. Il a *réfléchi:* « comme il le paraît, sur des écrits qui ont été « pour lui un sujet de contrariété ou de satisfac- « tion, et sur des événements dont lui seul tient la « clef. Et comme il hait les toiles d'araignée des « systèmes, chaque pensée est une perle non en- « filée, habillée en un seul mot, sans lequel il ne « pourrait ni la concevoir ni l'exprimer. Il a *cher- « ché et trouvé des mots agréables:* ses agréments « ne sont pas le résultat de l'application de règles « savantes. Pareillement ses défauts, et même ses « obscurités étudiées, ses allusions, ses combinai- « sons de lumières et d'ombres, ne sont chez lui « que des vices réguliers. Invention et expression « sont également des fruits de la manière de « penser et de voir, etc. » Malgré le décousu des pensées de notre philosophe, sa doctrine peut être réduite à trois points: la foi religieuse, la critique de toute philosophie et la foi philosophique. Sa foi religieuse est fort libre; il a même pour principe de ne pas prendre à la lettre les saintes Écritures, le Nouveau Testament pas plus que l'Ancien. La révélation, l'histoire de l'humanité et celle de la nature sont à ses yeux trois manifestations de la pensée divine, qui servent à s'interpréter mutuellement. C'est ainsi que tout

est dans tout, et que le panthéisme ressort du mystère de la trinité et de celui de l'incarnation, comme il ressort de la contemplation du monde et de l'homme. Hamann, très-peu favorable à la philosophie en général, où il ne voit que de vaines abstractions mises à la place des réalités, une sorte de mirage dont la parole, instrument d'analyse, est la principale cause occasionnelle; Hamann en veut tout particulièrement à la philosophie critique de Kant, et l'attaque avec beaucoup de vivacité. A l'analyse, il voudrait substituer la synthèse; à la réflexion, au raisonnement et au doute, la foi, une foi philosophique, qui aurait pour objet d'unir les contraires, loin de les opposer et de les détruire l'un par l'autre, et de faire ainsi le vide dans l'esprit humain. En proclamant de la sorte le *principium coincidentiæ oppositorum* de Jordano Bruno, il se confirme encore dans ses idées panthéistes et prépare les voies à la philosophie de la nature et de l'identité, à celle de l'intégration des contraires par leurs contraires, en même temps qu'il confirmait la philosophie du sentiment dans ses tendances, et l'y faisait pénétrer plus avant. Ainsi, le précurseur de Schelling et de Hegel était aussi le maître de Jacobi, qui écrivait à son ami Lavater : « Je ne puis te dire comment cet homme « m'a disposé à croire des choses presque incroya- « bles. C'est un vrai πᾶν pour le bon sens et l'ab- « surdité, pour la lumière et les ténèbres, pour « le matérialisme et le spiritualisme. » Hamann a laissé un grand nombre d'ouvrages, mais proportionnés, pour le volume, à la fortune de leur auteur. Ce ne sont que des opuscules d'un très-petit nombre de feuilles d'impression. « Ils sont, « dit Krug, incohérents, peu conséquents, « obscurs, parfois inintelligibles, mais remplis « d'originalité et d'esprit. » Cette appréciation diffère un peu de celle de Herder, sans être moins vraie. On a dit, mais sans le prouver, que Kant avait profité des écrits et de la conversation de son compatriote. On voit peu de rapports entre les doctrines de ces deux philosophes, et l'on voit très-bien, au contraire, que Hamann en veut tout particulièrement à la philosophie critique. Nous mentionnerons, parmi les ouvrages de Hamann, les suivants : 1° *Observations sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne sous le rapport du commerce et des autres sources de la puissance des États* (sous le pseudonyme de Dangeuil), Mietau et Leipsick, 1756, in-8°; 2° *Mémoires socratiques recueillis pour l'ennui du public, par un amateur de l'ennui*, avec une double dédicace *nemini* et *duobus*, Amsterdam (Kœnigsberg), 1759, in-8°. Ce petit ouvrage fut très-bien accueilli ; et la critique plaça pour lors au premier rang des écrivains l'auteur, qu'elle traita dans la suite de visionnaire. 3° *Les Nuées*, comédie supplémentaire aux Mémoires socratiques, *cum notis variorum in usum Delphini*, Altona, 1761, in-8°; 4° *Croisades du philologue*, Kœnigsberg, 1762, in-8°; 5° *Cinq livres sur le drame des écoles et la physique des enfants*, Kœnigsberg, 1763, in-8°; 6° *Cinq lettres pastorales concernant le drame de l'école*, ibid., 1763, in-8°; 7° *la Dernière opinion testamentaire du chevalier Rose-Croix, sur l'origine divine et humaine de la langue*, 1770, in-8°; 8° *Nouvelle Apologie de la lettre* H, ou *Observations extraordinaires sur l'orthographe des Allemands*, Pise (Francfort), 1773, in-8°. L'auteur, il est vrai, traite à fond la question de l'abolition de la lettre *H* comme désignant que la prononciation de la voyelle suivante est longue dans la langue allemande; mais l'ensemble de l'ouvrage renferme une critique très-mordante contre les *Observations sur la religion*, publiées par Damm; 9° *Essai d'une sibylle sur le mariage*, Riga, 1775, in-8°; 10° Κογξομπαξ, *fragments d'une Sibylle apocalyptique sur les mystères de l'Apocalypse*, 1779, in-8°; 11° *Dictionnaire de phrases poétiques*, Leipsick, 1775, in-8°. Hamann publia en langue française : 12° *Essais à la mosaïque*, Mietau, 1762, in-8°. Ce petit ouvrage renferme : 1. *Lettre néologique et provinciale sur l'inoculation du bon sens ;* 2. *Glose philippique*. 13° *Lettre perdue d'un sauvage du Nord à un financier de Pékin* (à M. de Lattre); et *Encore deux Lettres perdues!!!* (à M. A. Icilius), Riga, 1773, in-4°; 14° *le Kermès du Nord*, ou *la Cochenille de Pologne*, Mietau, 1774, in-4°. Toutes ces productions offrent une teinte mystique ; et comme l'auteur remplit ses ouvrages de citations et d'allusions qui ne sont point familières à l'esprit de tous ses lecteurs, il devient pour la plupart d'entre eux inintelligible. Il a publié aussi dans le *Muséum allemand*, 1778, 2e vol., p. 254-268, une très-bonne traduction allemande, avec des notes, de l'éloquent *Discours de Buffon sur le style*. On a recueilli tous ces opuscules et autres en 8 volumes in-12, Berlin, chez Reimer, 1821-1843. On peut consulter sur Hamann et ses écrits : *Feuilles sibylliques du Mage du Nord*, publiées par Cramer, Leipsick, 1819, in-8°; *Écrits de Hamann*, publiés par F. Roth, Berlin, 1821, 2 vol. in-8°; *Correspondance de Jacobi*, qui renferme plusieurs lettres intéressantes de notre philosophe ; le troisième volume de l'*Autobiographie* de Goethe ; le *Musée allemand* de Fred. Schlegel, t. 2, 1813, janvier, n° 3; *Aveux et témoignages chrétiens*, par J.-G. H., extraits méthodiques des papiers, etc., publiés par A.-W. Moeller, Munster, 1826, in-8°; *Bibliothèque des Penseurs chrétiens*, par Ferd. Herbst, t. 1, Leipsick, 1830, in-8°. B—H—D et J. T—T.

HAMAZASB, prince de la race des Mamigoneans, fils d'un certain David, possédait une partie du pays de Daron, et était renommé parmi les Arméniens par son courage, ses vertus et son amour pour les lettres. Après la mort de Sempad Pagratide, curopalate et gouverneur de l'Arménie, et celle de Théodore, prince des Rheschdouniens, qui commandait les troupes, les princes du pays et le patriarche Nersès III choisirent, en 654, pour patrice et pour chef, Hamazasb Ma-

migonean, et créèrent Vart, fils de Théodore, général des armées. Ces princes reconnaissaient l'autorité du khalife; ils gouvernèrent leur pays en paix pendant deux ans; mais en 656, les Arabes ayant considérablement augmenté les tributs qu'ils avaient imposés à l'Arménie, ses habitants, qui ne pouvaient plus les supporter, résolurent de secouer le joug. Ils demandèrent du secours à l'empereur de Constantinople, qu'ils n'aimaient point, et ils obtinrent la dignité de curopalate pour Hamazasb. Lorsque le khalife apprit la révolte des Arméniens, il fut transporté de fureur et fit massacrer tous les otages qu'ils lui avaient donnés, à l'exception de Grégoire, frère d'Hamazasb, qui était du nombre. Il se prépara ensuite à entrer avec une puissante armée dans l'Arménie, pour la faire rentrer sous son obéissance. Les guerres civiles qui survinrent alors parmi les musulmans l'empêchèrent de mettre ce dessein à exécution. En 657, Moawiah, étant resté seul maître du khalifat, bien loin de songer à punir les Arméniens, se montra disposé à soulager leurs maux et à les gouverner avec justice. Ceux-ci alors abandonnèrent l'alliance des Grecs, et rentrèrent sous la domination des Arabes, qui les laissèrent jouir d'une profonde paix. Hamazasb mourut peu après, à la fin de l'an 658. Son frère Grégoire fut choisi, avec l'agrément du khalife, pour lui succéder. S. M—N.

HAMBERGER (George-Erhard), médecin et physicien saxon, naquit à Iéna le 21 décembre 1697. Son goût pour les sciences exactes lui fit abandonner l'étude de la théologie pour celle de la médecine et de la physique. Cette dernière science était à cette époque encore bien peu avancée. Hamberger contribua par ses écrits à répandre plus de lumières sur quelques-unes des lois de l'organisation physique. Sa *Théorie de la respiration*, qu'il publia en 1727, et dans laquelle il établit une doctrine opposée à celle de Boerhaave, en soutenant que les muscles intercostaux internes déprimaient les côtes, et principalement qu'il existait de l'air entre les poumons et le thorax, fit la réputation de l'auteur : il fut nommé en 1737 professeur de physique, et quelques années plus tard, de médecine, à l'université de Iéna. Ses leçons furent très-suivies. Il mourut doyen de la faculté de médecine le 22 juillet 1755. Son principal mérite est d'avoir été le premier professeur en Allemagne qui, dans ses leçons, ait lié les sciences mathématiques avec la physique et la médecine. De ses ouvrages nombreux, nous indiquerons ici les principaux : 1° *Elementa physices, methodo mathematica in usum auditorum conscripta*, Iéna, 1727, in-8°, avec fig.; ibid., 1761, in-8°; 2° *De respirationis mechanismo et usu genuino*, Iéna, 1727, in-4°; ibid., 1747, in-4°; 3° *De venæ sectione quatenus motum sanguinis mutat*, ibid., 1729, in-4°; ibid., 1747, in-4°; 4° *Dissertation sur la mécanique des secrétions dans le corps humain* (en français), Bordeaux, 1746, in-4°, mémoire couronné par l'Académie de Bordeaux; 5° *Experimenta de respirationis mechanismo atque usu genuino dissert., una cum scriptis quæ ad controversiam de mechanismo illo agitatam pertinent*, Iéna, 1748, in-4°, avec fig.; 6° *Continuatio controversiæ de respirationis mechanismo*, Gœttingue, 1749, in-8°. Le système du mécanisme de la respiration avait rencontré un adversaire dans l'illustre Haller, l'élève de Boerhaave; Hamberger, dans ses réponses à ce grand homme, paraît manquer souvent de modestie et même de bonne foi. 7° *Physiologia medica, seu de actionibus corporis humani sani doctrina*, Iéna, 1751, in-4°, avec fig. On blâma surtout dans cet ouvrage l'abus de l'application des mathématiques à la physiologie. 8° *Elementa physiologiæ medicæ*, Iéna, 1757, in-8°. Cet extrait de l'ouvrage précédent parut après la mort de l'auteur, par les soins du docteur Fasélius. 9° *Methodus medendi morbos, cum præfat. de præstantia theoriæ Hambergeri præ cæteris*, Iéna, 1763, in-8°. L'édition de ce dernier ouvrage fut due aux soins de Baldinger. Hamberger a aussi publié un grand nombre de dissertations et de programmes. Sa *Vie* a été écrite par le professeur J.-C. Blasch, Iéna, 1758, in-8°; mais son *Éloge*, par S.-L. Hadelich, dans les *Acta acad. elect. Mogunt.*, t. 1, p. 26, est moins pompeux et plus impartial. — *Adolphe-Frédéric* Hamberger, fils du précédent, montra dès son jeune âge des dispositions marquées pour la médecine. Né en 1727 à Iéna, il y suivit les cours de l'université : il voyagea en France et en Hollande, et, de retour dans sa patrie, ayant à peine vingt et un ans, il y donna des leçons publiques de médecine; mais une mort prématurée l'enleva le 3 février 1750. Ce jeune professeur a publié : 1° *De calore in genere*, Iéna; 2° *De calore hum. naturali*, ibid. Sa *Vie* a été écrite par J.-C. Blasch, Iéna, 1750, in-fol. — Son aïeul, *George-Albert* Hamberger, professeur des sciences physiques et mathématiques à Iéna, était né en 1662 à Baïerberg, en Franconie, et mourut le 13 février 1716. Le recueil de ses *Dissertations* a été publié en 1 volume, Iéna, 1708, in-4°. — Son neveu, *Laurent-André* Hamberger, jurisconsulte estimé, naquit à Anspach le 22 janvier 1690 : il fut d'abord destiné par son père au ministère évangélique; mais la faiblesse de sa santé l'obligea d'y renoncer, et il étudia la jurisprudence à Iéna et à Wittemberg. Le célèbre Struvius le citait souvent comme modèle aux autres étudiants. En 1712, le jeune Hamberger enseignait à l'université de Iéna le droit public et le droit romain. Rappelé en 1716 auprès du margrave d'Anspach, avec le titre de conseiller de procédure, il rendit de grands services à la maison de Brandebourg, dans ses discussions avec les États voisins. Excédé de travail, il mourut à l'âge de 28 ans, le 19 mai 1718. Ce laborieux jurisconsulte n'a publié que treize *Dissertations*, *Mémoires* et *Épîtres*, en latin, qui, après sa mort, ont été recueillis par Estor,

sous ce titre : *Laur. And. Hambergeri*, etc., *Dissertationes juris, rerum præstantia et scriptionis nitore maxime commendabiles, in quibus multa juris civilis et scriptorum loca explicantur, illustrantur, emendantur*, Francfort et Leipsick, 1745, in-8°. Nous n'indiquerons que la première de ces dissertations, intitulée *De incendiis*, Iéna, 1712, in-4°. Les savants Strebel et Gesner ont écrit en latin la *Vie* de ce jeune jurisconsulte, dans un style qui se recommande par son élégance. B-H-D.

HAMBERGER (George-Christophe), savant et laborieux bibliographe allemand, naquit en 1726 à Feuchtwang, dans la principauté d'Anspach. Il étudia à l'université de Gœttingue, y enseigna, dans la suite, la philosophie et l'histoire littéraire, et fut nommé second bibliothécaire de l'université en 1763. Mais la mort l'enleva trop tôt à la littérature : il mourut le 8 février 1773. Ses relations d'amitié avec son compatriote Mathias Gesner ont beaucoup contribué à son avancement dans la carrière des lettres; car, dès l'âge de dix-huit ans, il fut nommé garde (*custos*) de la riche bibliothèque de Gœttingue. Son *Allemagne littéraire* (*Gelehrte Deutschland*), publiée en 1767, fut, malgré ses défauts et ses omissions, très-bien accueillie; l'auteur, toujours occupé à la perfectionner, y ajouta, dans la suite, deux volumes de supplément, et en donna, l'année avant sa mort, une nouvelle édition. Le professeur Meusel a continué ce dictionnaire, et a bien mérité des lettres par les soins et les connaissances qu'il a portés dans ce travail. Hamberger a publié plusieurs ouvrages : 1° *De pretiis rerum apud veteres Romanos*, Gœttingue, 1754, in-4°; 2° *Notices authentiques des principaux auteurs depuis le commencement du monde jusqu'en* 1500, Lemgo, 1756-1764, 4 vol. in-8°. C'est un ouvrage savant, et que l'on consulte encore avec fruit. 3° *Notices succinctes des principaux auteurs avant le* 16e *siècle*, ibid., 1766, 2 vol. in-8°; 4° l'*Allemagne littéraire*, ou *Dictionnaire des auteurs actuellement vivants*, Lemgo, 1767-1770, 3 parties et 3 suppléments in-8°; ibid., 1772, in-8°, et un Supplément de J.-G. Meusel, 1774, in-8°; 5° *Directorium historicorum medii potissimum ævi, post Marq. Freherum et iteratas Jo. David Koehleri curas recognovit, emendavit, auxit*, Gœttingue, 1772, in-4°. L'éditeur a augmenté le travail de Koehler d'un bon tiers. Le *Catalogue de recueils historiques* ajouté par Hamberger est à lui seul très-considérable; l'auteur indique, pour chaque pièce isolée, la date de l'année où elle commence à traiter l'histoire : en même temps il a étendu son plan à l'histoire de tous les États de l'Europe. 6° *Recherches sur l'origine des lois, des arts et des sciences*, par A.-Y. Goguet, traduites du français en allemand, Lemgo, 1760-1762, 3 vol. in-4°. Il a eu part à l'édition d'*Orphée* de Gesner, publiée après la mort de celui-ci. B—H—D.

HAMBROEK (Antoine), pasteur de l'église réformée, dans l'établissement que les Hollandais avaient à l'île Formose, et dont ils furent expulsés par les Chinois en 1662, a mérité, à l'époque de cette expulsion, que son nom fût transmis à la postérité, et assimilé à celui de Régulus, par le trait suivant. Coxinga, chef des Chinois, ayant attaqué l'établissement hollandais, Hambroek, sa femme et deux de ses enfants, ne purent se jeter à temps dans le fort de Zélandia, refuge de leurs compatriotes : ils tombèrent entre les mains de Coxinga. Celui-ci imagina d'employer Hambroek, pour engager les Hollandais à lui remettre le fort. L'envoyé devait avoir la vie sauve en cas de succès; faute de réussir, sa mort était certaine, ou celle de sa femme et de ses enfants, s'il restait dans la forteresse. Ne pouvant se soustraire à une aussi fatale commission, Hambroek se rend dans le fort. Son ami, Frédéric Coyet, y commandait : il était tenté de capituler pour sauver Hambroek; mais celui-ci prêcha au commandant et à la garnison une courageuse résistance. Il avait dans le fort deux autres de ses enfants. Ayant décidé Coyet à ne pas se rendre, il fait à ses enfants et à ses amis les plus tendres adieux, et retourne auprès de Coxinga, pour lui annoncer que ses concitoyens sont résolus à se défendre. Le Chinois fait rouler la tête d'Hambroek aux pieds de sa femme et de ses deux enfants qu'elle avait auprès d'elle. M—on.

HAMCONIUS (Martin Hamkema, plus connu sous le nom latinisé de), poëte et biographe, naquit vers 1550 à Follega dans la Frise. Il avait reçu de la nature des dispositions assez remarquables pour les lettres; mais une suite de circonstances fâcheuses en arrêta le développement. La mort de son père l'obligea d'interrompre ses études à peine commencées. Bientôt les troubles qui désolaient la Hollande firent fermer toutes les écoles. Cependant il parvint à se perfectionner seul dans la connaissance de la langue latine; et il en profita pour lire les meilleurs auteurs. Son attachement à la religion catholique l'ayant forcé de s'expatrier, il fut dédommagé dans la suite des pertes qu'il avait éprouvées par sa nomination à la place de bailli, puis de receveur de Follega. Chassé de ce poste par les calvinistes, il obtint à son retour celui d'inspecteur des digues; et, après une troisième expulsion, il fut fait bailli du Donjewarstal. Hamconius ne se croyait pas dispensé par ses emplois de contribuer de sa personne à la défense commune; et il montra dans plusieurs combats tout le sang-froid et le courage d'un vieux militaire. Au milieu d'une vie si agitée il ne laissait pas de trouver encore des loisirs pour cultiver la poésie latine; mais il s'attachait surtout à composer des chronogrammes, des acrostiches et d'autres pièces de même genre, qu'on a si bien nommées des bagatelles difficiles (*nugæ difficiles*); il s'y fit une assez grande réputation. Son ardeur pour l'étude lui mérita l'amitié de Suffrid Petri, qui lui a consacré, dans les *Scriptores Frisiæ*, une notice suivie d'un poëme

de cent vers adressé par Hamconius à Gellius Ilstan, pour le féliciter sur son élection à la place de commandant de Wieteverden. Notre poëte mourut en 1621, à l'âge de 71 ans. Outre quelques pièces de vers dont on trouvera les détails dans les *Mémoires littéraires* de Paquot, t. 1, p. 230, édit. in-fol., on a de lui : 1° *Certamen catholicorum cum calvinistis continuo caractere C conscriptum*, Munich, 1607, in-4°; Louvain, 1612, in-4°. C'est un poëme de plus de neuf cents vers dont tous les mots, ainsi que ceux de l'épître dédicatoire, commencent par la lettre C. Hamconius n'est pas le premier qui se soit proposé de vaincre cette difficulté (*voy.* HUGBALDE). 2° *Frisia, seu de viris rebusque Frisiæ illustribus libri duo*, Franeker, 1620, ou Amsterdam, 1623, in-4°, fig. David Clément en cite une édition, Munich, 1609, inconnue aux autres biographes (*voy.* la *Biblioth. curieuse*, t. 9, p. 350). Cet ouvrage contient les portraits des hommes illustres de la Frise avec leurs vies en vers héroïques accompagnées de notes. Il est recherché des curieux. W—s.

HAMDAN, fils d'Alaschath. *Voyez* CARMATH.

HAMDEN. *Voyez* HAMPDEN.

HAMEL (JACQUES de SAINT-REMI du), petit-fils de Jacques, seigneur du Hamel en Picardie, l'un des signataires du traité de la ligue fait à Péronne le 13 janvier 1576, fut successivement gentilhomme du Dauphin, capitaine de chevau-légers, ambassadeur en Suède et en Allemagne, et gouverneur de St-Dizier, récompense qu'il obtint du roi Louis XIII avec deux mille livres de pension, pour s'être distingué dans la campagne de 1610, sous le maréchal de La Chastre, à la conquête des duchés de Berg et de Juliers, et depuis en 1621-1628, dans les guerres de Guyenne et au siége de la Rochelle. En 1642, à la suite du siége mémorable de St-Dizier, qu'il soutint contre les impériaux, qui furent forcés de se retirer après de grandes pertes, cette ville lui fit hommage de deux pièces de canon de bronze prises sur l'ennemi, et sur lesquelles elle avait fait graver les armes de son brave gouverneur. Louis XIII, pour perpétuer le souvenir du même exploit, fit frapper une médaille portant d'un côté les armes de du Hamel, et au revers un soleil avec la devise *à toute heure*. Plus tard, au temps de la Fronde, s'étant rangé du parti de la cour, du Hamel fut chargé, en 1649, d'enlever le duc de Beaufort pour le conduire à la forteresse de St-Dizier, ainsi qu'on le voit dans les Mémoires du cardinal de Retz, expédition que ce dernier se vante d'avoir fait échouer. — La famille de Jacques du Hamel subsiste encore dans deux branches établies en Champagne et en Guyenne. Cette famille féconde en personnages remarquables a produit entre autres : *Mathurin du* HAMEL, premier secrétaire des finances et commandements de la reine Louise de Lorraine, qui posséda l'entière confiance de cette princesse et fut son exécuteur testamentaire. — *Nicolas du* HAMEL (chef de la branche de Guyenne), premier écuyer de Louis le Balafré, duc de Guise, suivit ce prince à Blois en 1588, devint contrôleur général de Saintonge et plus tard enfin fut nommé maître des requêtes au conseil de la reine Marie de Médicis en 1607. — *François*, marquis du HAMEL, fut successivement lieutenant général des armées de Frédéric Ier, roi de Prusse, en 1694, et généralissime des troupes de la république de Venise en 1702. F.

HAMEL (MARIN), chirurgien à Lisieux dans le 17e siècle, montra beaucoup de courage et de dévouement pendant plusieurs épidémies cruelles qui ravagèrent cette ville en 1635, 1637, 1650 et 1651, et celle de Rouen en 1639. Hamel avait beaucoup d'érudition et une pratique très-éclairée. Il n'a toutefois fait imprimer qu'un petit ouvrage qui a pour titre : *Discours sommaire et méthodique de la cure et préservation de la peste*, Rouen, 1658, in-12. La peste dont il est question ici n'est que cette épidémie dont nous avons parlé plus haut, et qu'alors on désignait sous le nom effrayant du plus affreux fléau. On a encore de Hamel un *Traité de la morsure du chien enragé, avec la manière de s'en préserver*, publié vers 1700, Lisieux, Remi le Boullenger, petit in-8°. D-B-S.

HAMEL (HENRI), voyageur hollandais, né à Gorcum, était écrivain du navire le *Sperber*, qui partit du Texel le 10 janvier 1653. Il mouilla le 1er juin à Batavia, et en repartit le 14 pour Formose, où il conduisait le gouverneur de cette île. Le 30 juillet, les Hollandais firent voile pour le Japon. Une tempête affreuse les jeta sur la côte de Corée, où ils firent naufrage. Trente-six hommes échappèrent à la mort, et tombèrent entre les mains des habitants, qui les menèrent dans l'intérieur. Après y être restés treize ans en captivité, huit de ces malheureux se sauvèrent sur une barque, abordèrent au Japon, et enfin revinrent dans leur patrie le 20 juillet 1668. Hamel, qui était du nombre de ces naufragés, publia la même année la relation de ses aventures sous ce titre : *Journal du voyage malheureux du navire l'Épervier, destiné pour Tayouan en 1653, et naufragé sur l'île de Quelpaert... ainsi qu'une Description des pays, provinces, villes et forts situés dans le royaume de Corée*, Rotterdam, 1664, in-4°. Il y en a des traductions en anglais, en allemand et en français. Cette dernière est intitulée *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandais sur la côte de Quelpaerts, avec la Description du royaume de Corée*, traduite par Minutoli, Paris, 1670, 1 vol. in-12. Comme l'on n'a pas d'autre relation d'un voyageur qui ait vu la Corée, celle de Hamel, indépendamment de l'intérêt qu'inspirent les aventures singulières de l'auteur, se lit avec plaisir. On conçoit que, gêné et surveillé sans cesse, ce voyageur a manqué de beaucoup de facilités pour bien observer; cependant son petit livre contient des particularités curieuses. L'on ne peut guère révoquer en doute la véracité du narrateur; car plusieurs personnes

qui eurent la curiosité de questionner ses compagnons d'infortune trouvèrent leur témoignage d'accord avec le sien. Le traducteur français observe d'ailleurs qu'il n'y a rien dans le récit de Hamel qui ne s'accorde avec ce qu'ont écrit Palafox et d'autres auteurs qui ont traité de l'invasion de la Chine par les Tartares. Hamel, il est vrai, donne des noms de lieux différents de ceux qui se trouvent dans la carte de Corée des jésuites; mais on peut supposer que les missionnaires auront écrit ces noms en chinois au lieu de les écrire en coréen; car les deux nations ont les mêmes caractères, quoique leur langue soit différente. E-s.

HAMEL (Du). *Voyez* DUHAMEL.

HAMELIN (Jacques-Félix-Emmanuel, baron), contre-amiral français, naquit le 13 octobre 1768 à Honfleur (Calvados). Il débuta dans la carrière de la marine à l'âge de dix-huit ans, sur les bâtiments de commerce; puis il passa sur les vaisseaux du roi, où il servit d'abord en qualité de timonier. Nommé enseigne en 1793, il était à bord d'un des vaisseaux de la flotte de l'amiral Truguet, lors des affaires d'Oneille et de Cagliari. L'année suivante il assista à bord de la frégate *la Proserpine*, qui faisait partie de la flotte aux ordres de Villaret, au célèbre combat du 13 prairial an 2. Puis il fut attaché à l'escadre de la Méditerranée avec le grade de lieutenant de vaisseau. Nommé au grade de capitaine de frégate, il fit partie en 1799 de l'expédition du capitaine Baudin dans la nouvelle Hollande. Il commandait le vaisseau *le Naturaliste*, et reçut à Port-Jackson, du gouvernement anglais, une hospitalité délicate et généreuse, malgré la guerre qui existait entre les deux nations. De retour en France, Hamelin fut envoyé au Havre, où le gouvernement centralisait les canonnières et les bateaux plats, pour de là les diriger sur Boulogne, en vue de la descente qu'il projetait en Angleterre. Hamelin fut chargé de conduire successivement toutes ces escadrilles à Boulogne, et il se distingua dans diverses rencontres contre les Anglais qui cherchaient à lui couper le passage. Le projet de descente ayant été abandonné, Hamelin revint au Havre, où on lui confia le commandement de la frégate *la Vénus*, qu'il conduisit à l'île de France, où il arriva en 1806. Il fit dans les mers des Indes plusieurs croisières qui firent éprouver des pertes sérieuses au commerce anglais. En septembre 1810, il contribua puissamment aux succès qu'obtint Duperré sur l'escadre anglaise, aux ordres du commodore Lambert; notamment au combat du Grand-Port (*voy.* Duperré), il bloqua avec les frégates *la Vénus*, *l'Astrée*, *la Manche* et la corvette *l'Entreprenant* l'île de la Passe et la frégate *l'Iphigénie*, qu'il força toutes deux à se rendre à discrétion. Peu après, nommé chef d'une escadre de frégates, dans les Indes orientales, il attaqua et détruisit complétement l'établissement de Tappanouby, sur la côte de Sumatra. De retour en France, il fut nommé contre-amiral, et créé baron de l'empire. Il fut alors appelé au commandement d'une des divisions de la grande escadre de l'Escaut. Lors des événenents de 1814, il commandait en chef l'escadre de Brest. En 1818 il fut nommé major-général de la marine à Toulon, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1822. L'année suivante (1823), il commandait la division navale réunie devant Cadix, et chargée de coopérer à l'attaque de cette place. Des contrariétés qu'il eut à subir au sujet de cette affaire le décidèrent à demander son remplacement. Il resta dès lors dans la retraite jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 25 avril 1839. Z.

HAMELMANN (Herman), né en 1525, à Osnabruck, fut obligé de sortir de cette ville, pour avoir voulu y prêcher la nouvelle doctrine de Luther; mais les chanoines de Bikefeld, moins attachés à l'ancienne foi, l'accueillirent. Il établit la réforme dans le duché de Brunswick, fut intendant général des églises du comté d'Oldenbourg, et mourut le 27 juin 1595. Ses principaux ouvrages sont : un *Commentaire sur le Pentateuque;* une *Histoire de la Westphalie au 16e siècle;* et une *Chronique d'Oldenbourg :* le tout écrit en latin. On y trouve des recherches, mais peu d'ordre. T—d.

HAMELSVELD (Isbrand Van), théologien hollandais, né à Utrecht en 1743, fit de bonnes études à l'université de cette ville; il y soutint en 1764 une *Dissertatio philologico-antiquaria de ædibus veterum Hebræorum*, et y prit le degré de docteur en théologie, en 1765, par une thèse, *De moribus antediluvianis*. Après avoir été pasteur en deux autres endroits, il éprouva en 1779 quelques tracasseries dans son église de Goes, en Zélande; elles le décidèrent à résigner ses fonctions, et il retourna dans sa ville natale, où en 1784 il fut nommé professeur de théologie. Il prit possession de sa chaire par une harangue académique, *De statu rei christianæ hodierno, læto an tristi? Quidque in posterum de eo sperare vel timere debeamus?* Il y a mis pour épigraphe ce distique tiré de Suétone :

Nuper Tarpeio quæ sedit culmine cornix,
« Est bene, » non potuit dicere; dixit : « Erit. »

Utrecht, 1784, in-4° de 70 pages. Les affaires politiques de la Hollande lui firent perdre sa chaire en 1787. Il accompagna en 1789 à Leyde son fils unique qui s'y transporta pour ses études. Il se vit appelé à des fonctions politiques en 1795. L'année suivante, on voulut le rétablir dans sa chaire de professeur à Utrecht; mais un sentiment généreux l'empêcha de la reprendre; il craignit de nuire à l'homme de mérite qui l'avait remplacé. Nommé peu après membre de la deuxième assemblée des représentants du peuple batave, sa session terminée il se livra tout entier en 1798 à la vie littéraire, et finit par se retirer à Amsterdam auprès de son fils, docteur en droit; mais l'époque de sa retraite ne précéda que de dix jours l'instant de sa mort, arrivée le 9 mai 1812. Hamelsveld possédait des connaissances étendues et variées; plusieurs langues vivantes ne lui étaient

pas moins familières que le latin, le grec et l'hébreu. Il était membre de diverses sociétés savantes, qui lui furent redevables des mémoires dont il se plaisait à les enrichir; quelques ouvrages périodiques lui eurent la même obligation. Le grand nombre de ses ouvrages, soit originaux soit traductions, atteste son esprit laborieux et fécond. Il travaillait, au milieu de sa famille, avec une extrême facilité. Nous ne nommerons de ses ouvrages, tous en langue hollandaise, que les suivants : 1° une *Apologie de la Bible*, en 8 volumes in-8°; 2° une nouvelle traduction, fort estimable, de l'Ancien et du Nouveau Testament; 3° une *Géographie de la Bible*, en 6 volumes, traduite en allemand par Rudolphe Janisch; 4° une *Histoire ecclésiastique*, en 22 volumes; 5° le *Chrétien de bonne foi*, en 4 volumes; 6° l'*Aviseur bien intentionné*, en 5 volumes; 7° le *Questionneur*, en 6 volumes in-8°; 8° des *Sermons*, etc. 9° outre la *Bibliothèque orientale* de Michaëlis, il a traduit de l'allemand plusieurs ouvrages de Cramer, Iselin, Bahrdt, Mosheim, Eichhorn, Ewald, Archenholz, etc.; 10° de l'anglais, des productions de Beattie, Priestley, Maria Wollstonecraft, etc.; 11° du français, de Necker, etc. M—ON.

HAMID IV. *Voyez* ABDUL-HAMID.

HAMILTON (PATRICK), Écossais regardé comme le premier auteur de la réformation en Écosse, naquit en 1503. Si l'on en croit la plupart des historiens de son pays, surtout ceux qui ont écrit sur l'histoire ecclésiastique, il était issu de la race royale en ligne légitime, James Hamilton, comte d'Arran, étant son oncle, et sa mère étant sœur de John Stuart, duc d'Albany. Sans contester cette descendance, Mackenzie, autre historien écossais, à qui l'on ne peut supposer aucun intérêt à déprimer un de ses compatriotes, lui ôte cependant la plus grande partie de son illustration, en ne le faisant appartenir à ces deux familles que du côté gauche. Il est certain, au moins, qu'il en était regardé comme parent, et traité avec beaucoup de considération. On ne doute pas même qu'il ne fût, par leur crédit, et doué d'ailleurs des qualités convenables, parvenu aux premières dignités ecclésiastiques, s'il ne s'en était lui-même fermé la porte, en abandonnant la religion catholique. Il fit avec succès toutes ses études à l'université de St-André, et les y acheva fort jeune. Il passa ensuite en Allemagne, où il occupa une chaire dans l'université de Marbourg, que Philippe, landgrave de Hesse-Cassel, venait de fonder. Luther commençait alors à répandre ses opinions, et invectivait contre les abus qu'il disait s'être introduits dans la discipline ecclésiastique; Hamilton, de mœurs sévères, crut sans doute voir la vérité dans ces déclamations, et adopta la nouvelle doctrine. De retour dans sa patrie, il la prêcha, et n'épargna rien pour la propager. Il n'y réussit que trop. Cependant le clergé écossais, alarmé de ces progrès, songea aux moyens de les arrêter. Hamilton fut mandé à St-André, ville alors archiépiscopale et le siége principal de l'église d'Écosse; on y ouvrit des conférences, où il fut entendu, et où quelques ecclésiastiques parurent pencher vers ses sentiments. Les choses en étaient là, lorsqu'une nuit Hamilton fut saisi dans son lit, et mené prisonnier à la citadelle. Le lendemain on le fit comparaître devant l'archevêque, assisté de l'évêque de Glascow, de plusieurs autres évêques et d'un grand nombre d'ecclésiastiques séculiers et réguliers. Dans cette assemblée, il fut accusé de diverses erreurs sur la foi, la grâce, le libre arbitre, la justification, la confession, de laquelle il niait la nécessité, et l'autorité du pape, qu'il appelait l'*Antéchrist*. Hamilton ne désavoua pas l'objet des accusations; il soutint au contraire que, des propositions qu'il avait avancées et qu'on qualifiait d'*erreurs*, les unes étaient des vérités fondées sur les saintes Écritures, et les autres, des questions théologiques sur lesquelles, rien n'étant décidé, il était libre à chacun de disputer. Comme il refusa de se rétracter, on déclara ces propositions *hérétiques*; et il fut livré aux juges séculiers, qui le condamnèrent, suivant la jurisprudence d'alors, à être brûlé vif. Le même jour la sentence fut exécutée. Hamilton souffrit cet affreux supplice avec le plus grand courage, et montra une persévérance inébranlable dans ses principes. On rapporte qu'à l'instant où on l'attachait au poteau, un religieux s'approcha de lui, et l'accabla de reproches et d'injures. « Méchant, lui ré« pliqua Hamilton, tu sais bien que je ne suis pas « hérétique, et que si je meurs, c'est pour les « vérités de la foi que toi-même as reconnues « dans nos entretiens particulier. J'en prends « Dieu à témoin, et j'en appelle au tribunal de « Jésus-Christ, devant lequel tu ne tarderas pas à « paraître. » On ajoute que ce religieux, nommé Campbell, mourut quelque temps après, dans des convulsions de rage et de frénésie. On prétend que cette circonstance et la différence des deux morts firent une vive impression sur le peuple, et ne contribuèrent pas peu au progrès de la réformation. Ce sont des écrivains protestants qui rapportent ces faits. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser à Hamilton des qualités très-estimables. Il avait du savoir, du zèle que malheureusement il a mal employé, des mœurs pures, et sa conduite, sous tout autre rapport que celui de son attachement aux nouvelles opinions, était irréprochable. Quand on songe à la cruauté du supplice, et à l'âge encore tendre de celui qui dut le subir, on ne peut s'empêcher, en déplorant son erreur, de plaindre le sort de ce jeune infortuné. Lorsqu'il fut exécuté, il n'avait que 23 ans. L—Y.

HAMILTON (JACQUES), comte d'Arran, duc de Châtellerault, ne doit la place qu'il occupe dans l'histoire qu'à une éminente dignité dont il fut momentanément revêtu, et à laquelle il n'avait d'autre titre que sa naissance. La mort du roi Jacques V, arrivée en 1543, avait plongé l'Écosse

dans la plus grande confusion. Le plus proche héritier de la couronne, après la jeune Marie, fille de ce prince, était le comte d'Arran, homme d'un génie borné, d'un caractère paisible, et absolument incapable, dit Buchanan, de conduire les affaires publiques. Son penchant pour la réforme l'avait rendu odieux au clergé, ainsi qu'à la reine douairière, sœur du duc de Guise, mais lui avait attaché de nombreux amis. Le cardinal David Beaton, archevêque de St-André, voyant toute la noblesse du royaume divisée, résolut de tirer avantage de ces troubles civils, et produisit un prétendu testament du dernier roi, qui le nommait régent pendant la minorité de Marie. Jacques Hamilton était assez disposé à laisser le cardinal jouir tranquillement de l'autorité que celui-ci avait usurpée; mais, animé par les partisans de la réformation, il se détermina à faire valoir ses droits, lors de l'assemblée du premier parlement. Le testament ayant été examiné fut déclaré faux; et le comte d'Arran fut nommé régent du royaume. L'une des premières démarches de la nouvelle administration fut de députer vers Henri VIII, roi d'Angleterre, des ambassadeurs chargés d'achever les négociations relatives au mariage proposé par ce monarque entre son fils Édouard et la jeune reine d'Écosse. Mais toutes les mesures prises à cet égard furent bientôt rompues par une émeute qu'on ne manqua pas d'attribuer aux intrigues de Beaton, et par l'arrivée de Mathieu Stuart, comte de Lennox, qui revint de France, où il résidait depuis quelque temps, et qui leva un corps de troupes pour tenter de retirer la jeune reine des mains du régent; celui-ci, effrayé de ces préparatifs menaçants, résolut de faire sa paix avec Beaton et la reine douairière. Avant d'obtenir leur confiance, il fut obligé d'abjurer publiquement la doctrine de la réformation, qu'il avait jusqu'alors professée. Cette action lui fit perdre ses anciens amis, et par là il se vit réduit à dépendre de la faction à laquelle il s'était livré. Depuis cette époque il suivit toujours avec docilité l'impulsion du cardinal, qui était le véritable régent, tandis que celui qui en portait le nom n'en était que l'ombre. Les délibérations du gouvernement d'Écosse se trouvant alors entièrement soumises à l'influence française, la guerre avec l'Angleterre fut la suite inévitable de la faiblesse du comte d'Arran. Les campagnes de 1544 et de 1547 furent extrêmement désastreuses pour les Écossais, et la déroute de Pinkey ou Musselburg, dans laquelle ils perdirent 14,000 morts et 1,500 prisonniers, jeta dans leurs cœurs un si grand effroi, que la conquête de ce pays était infaillible, si l'armée anglaise eût profité de sa victoire. L'administration intérieure du royaume était loin de rendre ces calamités moins sensibles. L'archevêque de St-André faisait exécuter avec rigueur les lois sanguinaires portées contre les hérétiques, et sa mort, qui arriva sur ces entrefaites, ne rendit point l'autorité aux faibles mains du régent. Jacques Hamilton avait besoin d'un maître; il se laissa gouverner par son frère bâtard, nommé récemment archevêque de St-André, et le parti de la reine douairière, ou plutôt celui de la France, fut plus dominant que jamais. Les Guise, tout-puissants à la mort de Henri II, voulant faire passer l'autorité ou du moins l'influence principale à leur sœur, engagèrent ce monarque à conférer au comte d'Arran le titre de duc de Châtellerault, avec une pension de douze mille livres. Le facile régent se laissa persuader de confier l'éducation de la jeune reine d'Écosse aux soins du monarque français, et bientôt après, c'est-à-dire en 1551, il céda sans aucune opposition son titre de régent à la reine douairière, Marie de Lorraine, et il mourut dans l'obscurité en 1576. Il est le bisaïeul paternel du célèbre comte Antoine Hamilton, l'auteur des *Mémoires de Gramont*. N-E.

HAMILTON (Jacques, premier duc d'), fils du marquis d'Hamilton, auquel il succéda sous ce titre en 1625, naquit en 1606, et fit ses études à l'université d'Oxford. En 1631, il servit avec distinction dans l'armée commandée par Gustave-Adolphe. De retour en Angleterre, l'année suivante, il accompagna le roi Charles Ier en Écosse, où il assista à la cérémonie du couronnement de ce prince. Lorsque les troubles qui agitèrent si longtemps la Grande-Bretagne commencèrent à éclater, Hamilton se rangea parmi les défenseurs du trône, et rendit à la cause royale d'importants services, en récompense desquels il fut créé duc du fief dont il portait le nom, et comte de Cambridge. Mais la haine qu'il ne tarda pas à concevoir contre Montrose, chef comme lui de royalistes écossais, vint ralentir quelque temps l'ardeur de son zèle pour la monarchie. Presbytérien modéré, Hamilton désirait concilier les intérêts de la religion avec ceux de la couronne, et se flattait, en soutenant le parti des presbytériens en Angleterre, d'extirper l'esprit de secte dans l'armée, et de rétablir la liberté publique et l'autorité royale. Montrose, au contraire, ennemi juré de toute innovation, voulait le rétablissement intégral de l'ancien ordre de choses. De là cette divergence d'opinions de la part des deux rivaux dans le choix des moyens pour servir leur souverain, et cette envie de se supplanter mutuellement. La conduite pleine de circonspection du premier l'exposa souvent à des soupçons injurieux à sa loyauté; on l'accusa même d'avoir intercepté une lettre que son collègue avait écrite au roi, et d'en avoir envoyé à leurs ennemis communs une copie; ce qui faillit précipiter la ruine de ce serviteur fidèle. Le duc d'Hamilton, allié à la famille royale, et honoré depuis sa jeunesse de la confiance et de la faveur de son maître, l'emporta longtemps sur Montrose; mais à la fin les représentations de celui-ci prévalurent, et Hamilton, dont les desseins avaient été présentés sous un jour odieux, fut envoyé en prison par ordre du

roi, au château de Pendennis, en 1645. Relâché bientôt après, il ne chercha à se venger de cette persécution que par d'éclatantes preuves de dévouement pour la maison des Stuart. Dans le mois d'août 1648, il rassembla une armée de 20,000 hommes, et se mettant à leur tête, il fit aussitôt une irruption en Angleterre. Mais attaqué par Cromwell dans un moment où il n'avait avec lui qu'une partie de ses forces, il fut mis en déroute et fait prisonnier. Peu après la mort de Charles Ier, il fut traduit devant une haute cour de justice, condamné à mort comme coupable de haute trahison, et exécuté immédiatement après la sentence (en 1649). — *Guillaume* HAMILTON, son frère, né en 1616, partagea les principes politiques de son aîné, à la mort duquel il prit le titre de duc, fut nommé secrétaire d'État en Écosse, et tomba le 14 septembre 1651 entre les mains du protecteur, après avoir combattu avec le plus intrépide courage, en défendant Worcester, où s'était réfugié Charles II. Il mourut la même année des suites des blessures nombreuses qu'il avait reçues à ce siége. N—E.

HAMILTON (ANTOINE), de l'ancienne et illustre maison écossaise de ce nom, naquit en Irlande vers 1646. Après la mort de Charles Ier, il fut amené fort jeune en France par sa famille, y fit ses études, et repassa en Angleterre en 1660 à l'âge de près de quatorze ans, lorsque Charles II eut été rétabli sur le trône de son père. Environ deux ans après cet événement, le comte, alors chevalier de Gramont, exilé de la cour de France, se rendit à Londres, y devint amoureux de la sœur d'Hamilton, et prit même avec elle des engagements sérieux. Rappelé de son exil, il retournait en France, laissant là mademoiselle Hamilton et son mariage, lorsque Antoine Hamilton et George, son frère, coururent après lui, le rejoignirent à Douvres, et lui dirent en l'abordant : « Chevalier « de Gramont, n'avez-vous rien oublié à Lon- « dres? — Pardonnez-moi, messieurs, j'ai oublié « d'épouser votre sœur. » Il retourna, et le mariage se fit. Hamilton, demeuré en Angleterre, passait souvent en France pour voir sa sœur et son beau-frère. Dans un de ces voyages, il fut choisi par Louis XIV pour figurer à St-Germain dans le *Triomphe de l'amour*, ballet de Quinault. En sa qualité de catholique, il resta sans emploi tant que vécut Charles II, qui n'osait se montrer favorable aux gens de cette religion; mais Jacques II, zélé catholique lui-même, lui donna un régiment d'infanterie en Irlande, et le gouvernement de Limerick, l'une des principales villes de ce royaume. Jacques II ayant été chassé de ses États après un règne de trois ans, Hamilton fut un de ceux qui le suivirent en France et s'établirent avec lui à St-Germain. C'est dans cette cour si triste qu'il composa tous ses charmants ouvrages. Sa société la plus habituelle était celle du maréchal de Berwick, fils naturel de Jacques II et de la sœur de Marlborough. Il fut appelé quelquefois à la cour de Sceaux, et fit des vers pour la duchesse du Maine. Il mourut à St-Germain en 1720 (1), âgé d'environ 74 ans, dans des sentiments de dévotion qu'il n'avait pas toujours professés, s'il en faut croire ces vers de Voltaire dans le *Temple du goût :*

> Auprès d'eux le vif Hamilton,
> Toujours armé d'un trait qui blesse,
> Médisait de l'humaine espèce,
> Et même d'un peu mieux, dit-on.

On prétend qu'Hamilton, si gai dans ses écrits, ne l'était pas du tout en société, et ne s'y faisait remarquer que par son humeur chagrine et caustique. Qui le croirait en lisant les *Mémoires de Gramont?* Il est probable que le fond de l'ouvrage lui a été fourni par celui qui en est le héros, mais qu'il y a ajouté beaucoup d'ornements de son invention. Chamfort raconte que ce fut le comte de Gramont lui-même qui vendit quinze cents francs le manuscrit de ces mémoires, où il est si clairement traité de fripon. Fontenelle, censeur de l'ouvrage, refusait de l'approuver par égard pour le comte. Celui-ci s'en plaignit au chancelier, à qui Fontenelle dit les raisons de son refus. Le comte, ne voulant pas perdre les quinze cents francs, força Fontenelle d'approuver le livre d'Hamilton. « De tous les livres frivoles, dit « Laharpe, c'est le plus agréable et le plus ingé- « nieux; c'est l'ouvrage d'un esprit léger et fin, « accoutumé dans la corruption des cours à ne « connaître d'autre vice que le ridicule, à couvrir « les plus mauvaises mœurs d'un vernis d'élé- « gance, à rapporter tout au plaisir et à la gaieté. « Il y a quelque chose du ton de Voiture, mais « infiniment perfectionné. L'art de raconter les « petites choses, de manière à les faire valoir « beaucoup, y est dans sa perfection. » Voltaire en porte à peu près le même jugement. Les contes d'Hamilton, qui sont : le *Bélier*, *Fleur d'épine*, les *Quatre Facardins* et *Zénéide*, ne sont pas si généralement goûtés : beaucoup de personnes y trouvent trop d'extravagance, c'est qu'apparemment elles ignorent que l'auteur les composa par défi, et pour prouver aux femmes de la cour qui raffolaient alors des *Mille et une Nuits* qu'il n'était pas très-difficile d'imaginer des aventures incroyables et absurdes. Le *Bélier* est le seul qui eût une autre origine; il fut fait pour donner une sorte de fondement fabuleux au nom de *Pontalie*, dont la comtesse de Gramont avait décoré le Moulineau, terrain que le comte tenait de la munificence du roi. Le début du *Bélier* et celui des *Quatre Facardins* sont en vers; Voltaire citait souvent le premier comme un morceau charmant; le conte des *Quatre Facardins* n'est guère moins joli; mais il est plus négligé. On ne peut rien reprendre dans l'*Epître au comte de Gramont*, mê-

(1) Le 21 avril, selon Moréri et le Journal de Verdun, ou le 6 août selon le traducteur anglais des *Mémoires de Gramont*. Enfin on dit que les registres déposés à la mairie de St-Germain fixent la mort d'Antoine Hamilton au 20 avril 1719.

lée de prose et de vers. Voltaire a dit en général des vers d'Hamilton qu'ils éteint pleins de feu et de légèreté. On retrouve en partie ces qualités dans ses nombreuses poésies de société; mais trop de négligences les déparent; et d'ailleurs elles ont perdu pour nous le mérite de l'à-propos et des allusions. Horace Walpole avait imprimé à Strawberry-Hill, en 1772, in-4°, avec trois portraits, les *Mémoires du comte de Gramont;* et cette édition, augmentée de notes et d'éclaircissements, est recherchée pour sa rareté. Les libraires de Londres en publièrent en 1783 une réimpression mal exécutée et de nul mérite, avec des portraits tout usés. Celle de Londres (*Edwards*, 1792), grand in-4°, avec soixante-dix-huit portraits, et enrichie de notes fort exactes sur les principaux personnages mis en scène dans les mémoires, est très-estimée. Cette édition est double; elle a été donnée tout à la fois en anglais et dans la langue originale de l'ouvrage (1). Une des meilleures éditions (2) des *Œuvres d'Hamilton* est celle qui a été donnée en 4 volumes in-8°, Paris, 1812, ou 5 vol. in-18, 1813, accompagnée également de notes. On y a ajouté la suite des *Quatre Facardins* et de *Zénéide*, par M. le duc de Lévis. Nous citerons encore une édition de Paris, 1818, 2 parties en un volume in-8°. Cette édition, qui contient toutes les œuvres d'Hamilton, fait partie de la collection des prosateurs français publiée par Belin; on trouve en tête une notice sur la vie et les ouvrages d'Hamilton par Depping; et une autre édition, précédée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages d'Hamilton par Champagnac, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Il existe, en manuscrit, une traduction en vers de l'*Essai sur la critique*, de Pope, par Hamilton, dont un extrait seulement (environ quatre-vingts vers) a paru dans l'édition de Paris, 1812. Peut-être en fera-t-on quelque jour jouir le public, dans son entier. A—G—R.

HAMILTON (George), comte d'Orkney, général anglais distingué, était le cinquième fils de Guillaume comte de Selkirk. Voué dès sa plus tendre jeunesse à la carrière militaire, il obtint dans l'année 1690 le grade de colonel, et déploya la valeur la plus intrépide aux batailles de la Boyne, Antrim et Steinkerque, ainsi qu'aux siéges d'Athlone, Limerick et Namur. Il fut élevé, par le roi Guillaume III, à la dignité de pair d'Écosse, et reçut outre le titre de comte d'Orkney, plusieurs distinctions honorables. Pendant la guerre de la succession, il fut le compagnon d'armes de Marlborough, et eut la gloire de contribuer aux plus brillantes victoires de ce grand capitaine. En 1710 il vota dans la chambre des pairs en faveur de l'accusation dirigée contre Sacheverel, entra la même année au conseil privé, et nommé général de l'infanterie en Flandre, servit en cette qualité en 1712 sous le duc d'Ormond. Enfin, après avoir occupé les places de gouverneur du château d'Édimbourg et de lord-lieutenant du comté de Clydesdale, il mourut à Londres en 1737. — *Jacques* duc d'Hamilton, son frère aîné, se montra, lors de la révolution de 1688, l'un des plus ardents ennemis des Stuart. Cependant sa conduite un peu versatile ne tarda pas à faire naître des doutes sur sa fidélité. En 1706 il s'opposa de toutes ses forces, dans le parlement écossais, à l'union des deux royaumes d'Écosse et d'Angleterre. Il fut à cette occasion accusé de jacobitisme, et emprisonné momentanément à Londres. Nommé en 1711 pair de la Grande-Bretagne, sous le titre de duc de Brandon, il réclama en cette qualité sa place dans la chambre haute. Malgré les protestations de tous les pairs écossais et de quelques autres de ses membres, la chambre refusa d'accéder à sa demande. La reine Anne, pour le dédommager de ce refus, lui donna la charge de grand maître de l'artillerie, vacante par la mort du comte de Rivers, et le nomma son ambassadeur en France. Peu de temps avant l'époque fixée pour son départ, il s'éleva une querelle violente entre lui et lord Mohun, au sujet d'une succession qu'ils se disputaient. Les deux adversaires s'étant donné rendez-vous dans Hyde-Park, se battirent avec tant d'acharnement, qu'ils restèrent tous les deux sur la place. Les torys, dans le parti desquels Hamilton s'était jeté depuis longtemps, prétendirent qu'il avait été tué en trahison, et firent condamner par contumace le second de lord Mohun, comme coupable de ce meurtre. Mais cette accusation est fortement combattue par les historiens whigs. — Guillaume Douglas, comte de Selkirk, père des deux précédents, contribua puissamment à faire reconnaître en Écosse l'autorité du prince d'Orange, auquel il était entièrement dévoué. Il remplit longtemps les fonctions de commissaire du roi dans ce royaume, et fut revêtu du titre de grand amiral de la marine écossaise. Ayant épousé Anne, duchesse d'Hamilton, descendante des ducs d'Hamilton qui précèdent, il fut stipulé, par le contrat de mariage, que les enfants qui naîtraient de leur union prendraient le nom et le titre de leurs ancêtres maternels. Douglas fut créé duc d'Hamilton en

(1) Les *Mémoires du comte de Gramont* ont été réimprimés un grand nombre de fois à Londres et à Paris. Nous ne citerons que l'édition de Paris, 1815, 3 vol. in-16; et 1828, in-8°, avec une notice par Auger; et celle de Paris, 1826, 2 vol. in-32 avec des notes historiques et une nouvelle notice par A. Lesourd. Ils ont été traduits en anglais par Abel Boyer, Londres, 1714, in-8°, et ibid., 1760, in-12; et par Maddison, Londres, 1792, in-4° (édition dont nous avons parlé dans le corps de l'article); ibid., 1809, 3 vol. in-8°; ibid., 1811, 2 vol. in-4°; et en allemand, Leipsick, 1853, in-8° et in-16. — Les *Contes* d'Hamilton ont été également l'objet d'un assez grand nombre d'éditions séparées: Paris, 1783, 3 vol. in-18; avec la suite des *Facardins* et de *Zénéide* par le duc de Lévis, Paris, 1813, 2 vol. in-8°; Paris, 1815, 3 vol. in-16; Paris, 1826, 2 vol. in-32 avec portraits; Paris, 1828, 2 vol. in-32. E. D—s.

(2) L'édition des *Œuvres d'Hamilton* donnée par Auger lui-même, en 1805, 3 vol. in-8°, n'a pas été inutile à M. Renouard, qui a présidé à l'édition de 1812. Celui-ci lui rend toute justice, et il lui a fait, après en avoir toutefois obtenu la permission, l'heureux larcin d'une notice assez étendue sur Antoine Hamilton. Cette notice est peut-être un des meilleurs morceaux de biographie qui soient sortis de la plume de notre collaborateur Auger. (*Note des éditeurs de la Biographie.*)

1660, et mourut en 1694, honoré de la faveur de Guillaume III. N—E.

HAMILTON (Guillaume), poëte écossais, naquit en 1704, d'une famille opulente et estimée, de Bangor, au comté d'Ayr. Il avait été élevé dans les principes jacobites, et se rangea en 1745 sous l'étendard du prétendant, dont il célébra les succès dans une belle ode sur la bataille de Gladsmuir. Après la défaite de son parti, à Culloden, il erra quelque temps dans les montagnes, passa en France, ensuite en Italie, et, ayant fait sa paix avec le gouvernement de son pays, vint reprendre possession de ses biens en Écosse : mais la faiblesse de sa santé le força de revenir chercher un air plus doux à Lyon, où il mourut en 1754. Ses principes politiques nuisirent beaucoup à sa réputation littéraire. On cite, parmi ses productions, la *Contemplation ou le Triomphe de l'amour*, poëme; des traductions d'odes d'Horace, des épitaphes très-estimées, un chant célèbre et populaire, écrit dans le dialecte écossais, intitulé *The Braes of Yarrow*. Ses *Poésies*, publiées sans son nom ni son aveu, en 1748, à Glascow, ont été réimprimées avec des additions considérables, à Édimbourg en 1760, in-8°. C'est un poëte du second ordre, tendre, galant, naturel et harmonieux. Il est un des premiers Écossais qui ait cultivé avec succès la poésie anglaise. X—s.

HAMILTON (Gavin), peintre anglais, d'une famille ancienne, né à Lanark en Écosse, vint à Rome, étant fort jeune, reçut les leçons d'Augustin Massuchi, et après avoir passé presque toute sa vie dans cette ville, y mourut en 1797. Son mérite consiste moins dans le don de l'invention, dans la pureté et la correction du style et le secret du coloris, que dans le choix heureux des sujets, où il était dirigé par un goût naturel et par une grande connaissance des poëtes et des historiens grecs et romains. On cite particulièrement de lui quelques tableaux sur les sujets suivants : *Achille s'attachant au corps de Patrocle, et repoussant les consolations des chefs de l'armée grecque; Andromaque pleurant la mort d'Hector; Hélène et Pâris.* Il a rendu de plus grands services peut-être à l'art en général en consacrant la dernière partie de sa vie à la recherche des monuments de l'antiquité. La découverte de morceaux précieux en ce genre a été le fruit des fouilles qu'il fit faire en divers endroits de l'État romain, à Civita-Vecchia, à Velletri, à Ostie, mais surtout à Tivoli. La collection du musée Pie-Clémentin, et plusieurs cabinets en Russie et en Allemagne, se sont enrichis des statues, des bustes et des bas-reliefs dus à ses recherches. On a de lui un ouvrage intitulé *Schola italica picturæ*, Rome, 1773, in-fol. Ce volume, composé de quarante et une planches, fait partie de la collection de Piranesi. L'auteur s'attache à y tracer les progrès des différents styles de cette école, depuis Léonard de Vinci jusqu'aux successeurs des Carrache. X—s.

HAMILTON (Robert), habile médecin, né à Édimbourg en 1721, fit ses études médicales à l'université de cette ville, et, après avoir été attaché à divers bâtiments maritimes, et à l'hôpital militaire de Port-Mahon, s'établit en 1748, à Lynne dans le comté de Norfolk, où il mourut le 9 novembre 1793. Il est auteur d'un *Traité sur les écrouelles*, 1791, estimé; des *Observations sur la fièvre de marais rémittente*, etc., publiées en 1801, in-8°, précédées d'une notice sur sa vie. Entre autres machines qu'on doit à son esprit inventif, on en cite une qui a pour but de réduire les épaules disloquées, et un appareil pour rapprocher les extrémités des os fracturés, afin de prévenir l'inégalité et la difformité qui pourraient résulter de ces accidents. — *Guillaume* Hamilton, médecin anglais, mort à St-Edmond's-Bury, le 4 septembre 1808, âgé de 44 ans, est auteur de quelques ouvrages relatifs à sa profession, notamment d'*Observations sur la préparation, les vertus et l'usage de la digitale pourprée, dans l'hydropisie de poitrine, la consomption, l'hémorrhagie, la fièvre scarlatine, la rougeole*, etc., *contenant une esquisse de l'histoire médicale de cette plante, et un exposé des opinions des auteurs qui en ont traité durant les trente années précédentes*, Londres, 1807, in-8° de 214 pages. Dans cet écrit estimé, l'auteur ajoute aux observations dues aux docteurs Withering, Beddoes et autres, quelques observations nouvelles, principalement sur l'emploi avantageux de la digitale dans l'hydropisie de poitrine. X—s.

HAMILTON (Guillaume-Gérard), homme d'État du 18e siècle, était fils unique de Guillaume Hamilton, avocat à la cour d'assises en Écosse, qui, après l'union de ce royaume avec l'Angleterre, vint s'établir à Londres, où il fut admis dans le barreau anglais. G.-Gérard naquit en 1729, et fit ses études à Winchester et Oxford. C'est pendant son séjour dans cette dernière ville qu'on croit qu'il donna pour la première fois à l'impression, en 1750, in-4°, ses Œuvres poétiques, dont il ne fut tiré qu'un petit nombre d'exemplaires. En quittant l'université d'Oxford, G.-Gérard Hamilton se proposait de se livrer à l'étude des lois. Mais la mort de son père, qui survint en 1754, changea tous ses projets. Il résolut d'entrer dans la carrière parlementaire; et, dès la même année, il fut élu membre de la chambre des communes. Son début fit concevoir de lui de brillantes espérances, qui ne se réalisèrent jamais complétement. Le premier discours qu'il prononça dans le parlement (novembre 1755) produisit la plus grande sensation, non-seulement sur l'esprit de ses collègues, mais encore dans le public. Il n'y a pas d'autre exemple d'un pareil enthousiasme excité par un morceau de début. Malgré la vogue dont jouit ce discours dans sa nouveauté, il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'en retrouver aujourd'hui une seule copie. Hamilton ne se laissa point aveugler par un tel succès, et garda le silence pendant un assez long espace de temps.

Cette obstination à se taire lui fit donner le surnom de *single-speech* (seul discours), qui lui demeura toujours depuis. Mais un second discours qu'il eut occasion de prononcer, n'ayant pas été jugé inférieur au premier, Henri Fox, alors le ministre d'Angleterre le plus influent, s'empressa de le faire nommer, en 1756, l'un des lords du commerce. Il occupa cet emploi pendant cinq années, au bout desquelles il accepta le titre de premier secrétaire de George comte d'Halifax, qui venait d'être élevé à la dignité de lord-lieutenant d'Irlande. Les nouvelles fonctions de G.-Gérard Hamilton faisant peser sur lui une grande responsabilité ministérielle, il se trouva dans la nécessité d'employer ses talents oratoires à la défense de ses mesures administratives. Il parla, dans cinq différentes occasions, devant les chambres irlandaises, avec une éloquence qui remplit tout son auditoire d'admiration. Après avoir éprouvé quelques désagréments sous le successeur d'Halifax, le comte de Northumberland, il donna sa démission, et revint en Angleterre en 1765. Son intention était de prendre une part active aux débats qui agitaient alors le parlement; mais quoique, depuis cette époque jusqu'à sa mort, il n'ait cessé de faire partie de toutes les sessions qui se sont succédé dans un espace de trente-trois ans, néanmoins il ne jugea pas à propos de reparaître à la tribune. Dans cette longue période, la seule place importante qu'il obtint fut celle de chancelier de l'échiquier en Irlande, qu'il remplit depuis l'année 1765 jusqu'à 1784. Il mourut à Londres, le 16 juillet 1796. Quelques personnes le soupçonnèrent, de son vivant, d'être l'auteur des *Lettres de Junius;* mais on peut dire que jamais conjecture ne fut plus dénuée de vraisemblance. M. Malone a pris soin de recueillir en 1 volume in-8°, Londres, 1808, une partie des œuvres de ce poëte orateur, sous le titre de *Logique parlementaire.* N—E.

HAMILTON (Sir William), savant écossais, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples, naquit en 1730, d'une famille illustre, mais dont la fortune était presque anéantie: il fut frère de lait du roi d'Angleterre. Il montra de bonne heure un goût vif pour l'étude, et particulièrement pour celle de l'histoire naturelle et des arts du dessin. Après avoir réparé les torts de la fortune à son égard par un mariage avantageux, contracté en 1755, il fut nommé en 1764 ambassadeur près la cour de Naples. Cette place le mit à portée de satisfaire son penchant pour l'observation des grands phénomènes de la nature. De 1764 à 1767, il visita vingt fois le mont Vésuve, écrivant ses observations et recueillant des matières volcaniques, qu'il ajoutait à la riche collection de curiosités qu'il avait déjà formée. Il visita également le mont Etna et les îles de Lipari, accompagné de Pierre Patris, artiste habile, qui prenait des dessins de tout ce qui lui paraissait digne d'attention. Ses observations, rédigées en forme de lettres, adressées à la société royale de Londres, de 1766 à 1779, furent alors insérées dans les *Transactions philosophiques* de cette compagnie et dans l'*Annual register*. L'auteur en forma ensuite deux ouvrages séparés, qui furent imprimés, le premier à Londres en 1772, in-8°, sous ce titre : *Observations sur le mont Vésuve, le mont Etna et d'autres volcans,* avec des planches; le second, à Naples en 1776, en 2 volumes in-fol., avec ce titre : *Campi Phlegræi.* Celui-ci, qui a pour objet d'offrir aux yeux des sites intéressants, est exécuté avec beaucoup d'exactitude et de soin. Les dessins sont accompagnés d'explications concises, en anglais et français. L'impression du livre n'est pas moins soignée que le reste. William Hamilton ne manqua point d'aller observer la grande éruption du Vésuve, qui eut lieu en 1779; il en envoya à la société royale une description qui se trouve dans les *Trans. Philos.* de 1780, et dont il forma ensuite un supplément aux *Campi Phlegræi* (Naples, 1779, in-fol.). La maison sénatoriale de Porcinari, à Naples, renfermait une superbe collection de vases grecs, dont on désirait se défaire; elle avait été offerte en 1760 au comte de Caylus par l'entremise du père Paciaudi. Hamilton l'acheta en 1765. Lorsqu'il voulut l'envoyer en Angleterre, craignant que les objets n'en fussent endommagés par le transport, il se décida à en faire prendre auparavant des dessins destinés à être gravés; et ce fut d'Hancarville qui fut chargé de cette entreprise, dont l'ambassadeur lui abandonna le profit, en exigeant toutefois un travail élégant, et la publication de l'ouvrage sous les auspices du roi d'Angleterre. Les deux premiers volumes parurent en 1766, sous le titre d'*Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées du cabinet de M. Hamilton*, in-fol. en anglais et en français; les deux autres volumes furent imprimés l'année suivante (*voy.* Hancarville). Cet ouvrage, utile spécialement aux fabricants de porcelaine, auxquels il offrait des modèles du meilleur goût, fut favorablement accueilli; et il a eu une heureuse influence sur les modernes productions de l'art. M. David a reproduit ces deux volumes en 1787, Paris, 5 volumes in-8° et in-4°; cette édition n'a le texte qu'en français; la réimpression faite à Florence, 1801-1808, 4 volumes in-fol., l'offre dans les deux langues. Parmi les artistes dont Hamilton encouragea les travaux, on cite principalement le graveur Morghen; mais on a prétendu que la protection qu'il accordait aux arts était loin d'être désintéressée. On cite, à ce sujet, ce mot d'un ambassadeur français à la cour de Naples : « Cet Anglais s'affiche pour protéger les « arts, et ce sont les arts qui le protégent, car ils l'en- « richissent. » La société royale l'avait appelé dans ses rangs dès 1766; il fut fait chevalier du Bain en 1772. Duclos, qui était admis souvent à sa table, ainsi que plusieurs hommes de lettres et artistes, vante le charme de ces réunions et le bonheur dont sir William paraissait jouir avec une épouse

estimable et une fille pleine de grâces et de talents. Il perdit sa fille en 1775, et sa femme en 1782. Il fit, en 1784, un voyage en Angleterre, après vingt ans d'absence. Il paraît que le motif de ce voyage fut d'empêcher son neveu, M. Greville, de contracter un mariage avec une femme qu'il en jugeait indigne. Cette femme était miss Harte, aussi abandonnée dans ses mœurs qu'elle était séduisante par sa beauté et ses grâces; l'oncle ne la vit pas alors; mais M. Greville imagina plus tard d'envoyer sa maîtresse à Naples plaider sa cause; l'ambassadeur en devint amoureux lui-même; et, après une espèce de transaction avec son neveu, il demeura seul possesseur de cette sirène. Ce n'est cependant qu'en 1791 qu'il la reconnut pour sa femme, et qu'elle prit le nom de lady Hamilton (*voy.* l'article suivant). Dans cette même année, sir William fut nommé conseiller privé. En 1798, lorsque les Français envahirent le territoire napolitain, il suivit le roi à Palerme. Son gouvernement le rappela en 1800; et il mourut le 6 avril 1803, ne laissant que 700 livres de rente, faible partie de sa fortune, à cette femme, pour les désordres de laquelle il avait montré une indulgence et même une complaisance honteuse. Ce n'est pas sur cette partie de sa vie domestique qu'il faut s'arrêter pour faire honorer son caractère. On lui a reproché le tort de l'avarice: il avait payé 100 guinées un portrait de sa deuxième femme, peint par madame Lebrun (1); mais deux cents guinées de gain qu'on lui offrit suffirent pour qu'il se décidât à le revendre. Outre les ouvrages cités, on trouve de lui dans les *Trans. philos.* un mémoire sur les phénomènes produits par le tremblement de terre en Calabre en 1782 ou 1783; et dans le 4e volume de l'*Archæologia*, un mémoire sur les découvertes faites à Pompéia, avec treize planches. Il avait pris pour son compte la suite des travaux commencés par le P. Piaggi sur les objets manuscrits retrouvés dans les fouilles d'Herculanum, travaux que le gouvernement avait délaissés. Cet habile religieux recevait de sir William six cents ducats par an, auxquels le prince de Galles ajouta six cents autres; et il s'était engagé à transmettre chaque semaine une feuille nouvelle de manuscrit déchiffré. Le P. Piaggi mourut en 1798, et laissa tous ses papiers et manuscrits à l'ambassadeur. On a publié en 1806, à Londres: *Gravures au trait d'après les tableaux, bordures et ornements de vases étrusques, grecs et romains, recueillis par feu sir William Hamilton, avec des bordures gravées*, dessiné et gravé par feu M. Kirk, 1 vol. in-4°. L.

HAMILTON (Emma Lyon ou Harte, depuis *Lady*), femme du précédent, est un personnage devenu historique par plusieurs genres de célébrité. On ne sait pas précisément la date ni le lieu de sa naissance. Il est dit, dans les *Mémoires* publiés en 1815 sous le nom de Lady Hamilton, qu'en 1761 sa mère fut forcée de quitter le comté de Chester pour aller, emportant cet enfant dans ses bras, chercher un asile dans la principauté de Galles, son pays natal, et que cette mère était une pauvre domestique, vivant du produit de ses gages, qu'elle étendait au soutien de sa fille. Cependant, devenue femme du ministre d'Angleterre à Naples, miss Harte (car c'est sous ce nom qu'elle et sa mère furent connues en Italie) soutint que lord Halifax avait libéralement pourvu aux frais de son instruction préliminaire, dont assurément il ne lui resta que fort peu de chose dans toute sa vie. Les mémoires cités rapportent que lorsque l'âge vint pour Emma où il fallait s'aider soi-même, elle fut reçue, à treize ans, comme gouvernante d'enfant chez un M. Thomas, demeurant à Hawarden dans le Flintshire, et beau-frère du célèbre graveur Boydell; qu'elle s'ennuya chez cet honnête bourgeois, et qu'à seize ans elle partit pour Londres, où elle entra au service d'un détaillant du marché St-James. Une boutique ne pouvait cependant pas, même alors, remplir les vues d'Emma; remarquée par une dame du bon ton, elle accepta avec empressement la proposition d'être femme de chambre. Dans sa nouvelle situation, livrée à l'oisiveté ou bien au soin unique d'habiller sa maîtresse, elle employa ses loisirs à la lecture des romans; elle prit aussi le goût des spectacles, où, en étudiant les gestes des acteurs, elle parvint à bien juger et à rendre fidèlement l'expression des mouvements et des troubles de l'âme. De là vint, sans doute, qu'elle excella dans la suite à reproduire les plus belles scènes des poëtes dramatiques, et que jamais peut-être de nos jours nulle pantomime n'égala la sienne. Mais Emma, trop occupée d'acquérir le talent de comédienne, perdit sa place de femme de chambre, et redescendit au plus bas étage du service domestique; elle devint servante d'une taverne où se rassemblaient des acteurs, des musiciens, des peintres, etc. Cependant, s'il faut en croire les mémoires de sa vie, elle demeura vertueuse au milieu de cette école de vices et de débauches, et sa première chute fut palliée pour elle sous la couleur brillante d'un acte de générosité. La belle Emma apprend qu'un jeune Gallois de ses parents vient d'être *pressé* sur la Tamise. Elle court se montrer à l'amiral John Willet Payne, alors capitaine; elle plaît, et le malheureux qu'elle réclame est aussitôt rendu à la liberté. Le capitaine s'éprit de plus en plus de sa conquête; bientôt il la combla de présents, lui donna des maîtres pour cultiver ses dispositions innées; enfin il en fit, en peu de temps, un sujet de surprise et de ravissement pour tous ceux qui la virent. De ce nombre fut le chevalier Featherstonhaugh, qui déclara sa passion à Emma, et qui, avec le consentement de son premier amant, la conduisit à une superbe

(1) Madame Lebrun a peint successivement lady Hamilton sous les traits d'une bacchante, d'une Madeleine et d'une sibylle. M. Denon a gravé au trait les différentes *attitudes* dont lady Hamilton donnait chez elle, à Naples, des représentations particulières, soit aux artistes, soit aux étrangers qui étaient recommandés à son mari.

terre dans le Sussex. L'été fini, il fallut revenir à la ville; le chevalier, commandé par des raisons de famille, et mécontent des bouderies et des exigences d'Emma, rompit avec elle. La voilà encore une fois sans moyens d'existence, mais non pas résignée à reprendre son ancien état. Elle parcourt les rues de Londres; errante sur les trottoirs de cette vaste capitale, elle est enfin réduite au dernier degré de l'avilissement de son sexe. Un singulier hasard la retira de ce gouffre d'ignominie et de misère. L'infortunée est aperçue d'un charlatan; elle fixe son attention : il en fait un objet de spéculation. Toute l'Angleterre a entendu parler du docteur Graham, de son lit élastique appelé *lit d'Apollon*, de sa *Mégalanthropogénésie*. C'est lui qui s'empara d'Emma, et imagina de la montrer, à peine recouverte d'un léger voile, sous le nom de déesse *Hygea*. Des peintres, des sculpteurs, vinrent, comme d'autres, apporter le tribut de leur admiration devant l'autel de la déesse de la santé; et bientôt l'on vit des gravures de ce nouveau personnage mythologique. Emma recevait des présents avec lesquels elle espérait échapper pour toujours à l'abîme d'où elle était sortie; une heureuse circonstance vint la délivrer de toute crainte de ce genre. Parmi les artistes ses admirateurs, se trouva le célèbre Romney, peintre connu par la pureté de son dessin et l'éclat de son coloris, non moins que par ses goûts bizarres et singuliers. Il reproduisit Emma sous toutes les formes et dans toutes les attitudes, en Vénus, en Cléopâtre, en Phryné, et devint éperdument amoureux de son modèle. Mais elle portait son ambition plus haut: sachant jouer tous les rôles, elle parvint, par son adresse, l'air de la réserve et l'empire de la beauté, à attirer dans ses filets un homme connu par son esprit et son instruction, M. Charles Gréville, de l'antique famille des Warwick. Il s'imaginait avoir acquis un trésor; il croyait Emma innocente autant qu'elle était belle. Il eut d'elle trois enfants, qui furent traités par leurs parents, à peu près comme le philosophe de Genève traitait les siens; jamais ils ne furent reconnus; le strict nécessaire et presque l'abjection furent leur partage. En 1787, M. Gréville, ruiné et subitement dépouillé de toutes ses places, fut contraint de priver sa maîtresse de sa protection, au moment où il était, dit-on, sur le point de l'épouser; il se détermina à la faire partir pour Naples, soit dans l'espoir de vaincre la résistance qu'opposait à ce mariage son oncle, sir William Hamilton, qui y était ambassadeur, soit pour en obtenir quelque secours pécuniaire. Mais celui-ci s'enthousiasma d'Emma plus que son amant lui-même, et il s'ensuivit un accord dont les clauses principales étaient que M. Gréville abandonnerait ses droits sur elle, bien entendu que l'oncle payerait toutes les dettes du neveu L'Italie est la patrie des passions ardentes et désordonnées; habituée à ne mettre aucun frein aux siennes, exercée à faire naître celles des autres, Emma sut cependant maîtriser son imagination vagabonde, que la vertu n'avait jamais dirigée; et ce qu'on appelle dans le monde esprit de conduite la préserva de nouveaux écarts. Elle mérita, en quelque sorte, par une conduite régulière, la protection honorable sous laquelle elle se trouvait placée, entreprit de recouvrer sa propre estime, et parut y réussir, du moins pour un temps. Mais la noblesse de Naples, sans professer une excessive sévérité de mœurs, refusa de voir la maîtresse du chevalier Hamilton. Avec un mentor, un guide tel que lui, les vides de l'éducation d'Emma étaient aisés à couvrir; née avec beaucoup de mémoire, un goût naturel et l'esprit d'imitation, elle reçut le dernier poli des arts, et crut avoir acquis le droit d'imposer ses jugements comme des lois. Les statuaires, les peintres et tous les artistes lui formèrent bientôt une cour; elle expliquait elle-même son système ou ses habitudes d'imitation; l'analyse des sensations semblait n'avoir jamais été portée si loin. Il suffisait de lui donner une pièce d'étoffe pour qu'elle se drapât soit en fille de Lévi, soit en matrone romaine, soit en Hélène ou Aspasie. Toutes les traditions à cet égard lui étaient devenues familières; et elle imitait également bien les bayadères de l'Hindoustan et les Almées de l'Égypte. Ce fut elle qui inventa la voluptueuse danse du schall, rendue souvent si imparfaitement sur nos théâtres, mais qui paraissait ravissante quand on la lui voyait exécuter. Sir Hamilton, qui s'attachait tous les jours davantage à cette séduisante beauté, se détermina à en faire son épouse. C'est au printemps de 1791 qu'Emma reçut ce titre; l'ambassadeur fit exprès le voyage d'Angleterre pour célébrer cette union; Emma se désigna à l'église sous le nom de miss Harte. Sir Hamilton n'ayant point tardé à retourner à son poste, sa femme fut, dès son arrivée, présentée à la cour. Naples était alors le théâtre de fêtes continuelles données par la reine, et l'ambassadrice y contribuait, dit-on, beaucoup. Toutes les deux aimaient à se montrer avec la même parure, et causaient ensemble très-familièrement. La reine avait établi des soupers secrets où elle recevait le ministre Acton et lady Hamilton. Celle-ci couchait parfois, dit-on, dans la chambre de son auguste amie, et exigeait des dames d'honneur presque les mêmes services qu'elle. Ces dames, irritées de l'orgueil d'une favorite qu'elles méprisaient, et qui était leur inférieure sous tous les rapports, quittèrent la cour; mais dans les jours de vengeance on s'en souvint, et quelques-unes d'entre elles furent confondues avec les criminels d'État. Nous sommes arrivés à l'époque la plus mémorable de la vie de lady Hamilton, celle où elle fit connaissance avec le célèbre amiral Nelson, qui n'était encore que le capitaine Horatio Nelson, commandant le vaisseau l'*Agamemnon*. On prétend que dès la première entrevue l'ambassadeur, sa femme et Nelson furent réciproquement saisis les uns pour les autres d'un enthousiasme subit et

sympathique. L'envahissement de l'Italie par l'armée française prépara successivement les plus cruels revers pour la famille royale de Naples; il n'est pas étonnant qu'une grande princesse ait honoré d'une affection toujours croissante la femme d'un ambassadeur qui pleurait avec elle, et qui, dans l'abaissement dont elle était menacée, lui suggérait sans cesse des motifs de consolation et d'espérance. C'était une union de vues et d'intérêts qu'aucun nuage ne paraissait pouvoir troubler; ainsi fut découvert le dessein qu'avait le roi d'Espagne de déclarer la guerre à l'Angleterre. Charles IV, dans une lettre confidentielle, faisait part au roi Ferdinand, son frère, des dégoûts que lui causait la conduite de la Grande-Bretagne. La reine communiqua cette lettre à lady Hamilton; et celle-ci en fit connaître le texte mot à mot à la cour de Londres, qui ordonna sur-le-champ une de ces vigoureuses mesures dont dépendit, plus d'une fois, le sort du monde civilisé. On a dit que Nelson était à Naples auprès de celle qui exerçait sur lui une sorte d'enchantement, lorsque Malte fut pris par Bonaparte. Il paraît que sa flotte ne fit alors qu'y toucher. Quoi qu'il en soit, il chercha, par une course inutile qui le conduisit d'abord à Alexandrette et ensuite à Alexandrie, à réparer un malheur qu'il n'avait pas su prévenir. S'il n'avait pas perdu ainsi quelques jours, l'île importante que possède encore aujourd'hui l'Angleterre n'aurait probablement pas été sauvée; mais la flotte qui transportait Bonaparte et son armée n'aurait pu arriver en Égypte. On sait que, ravitaillé et approvisionné dans un des ports du roi de Naples, Nelson alla chercher la flotte française dans la rade d'Aboukir, la combattit et la détruisit entièrement. Il est difficile de peindre l'ivresse qui régna dans Naples au retour de l'amiral anglais et à la vue de ces vaisseaux captifs dont l'approche seule avait naguère rempli d'épouvante cette ville et tout le royaume des Deux-Siciles. Le roi lui-même s'avança dans le port au-devant de l'amiral. Lady Hamilton devint l'héroïne de la multitude, dont Nelson était comme le dieu sauveur. C'était Cléopâtre ramenant Antoine; rien de plus brillant, de plus galant que ce cortége. Plusieurs mois se passèrent en fêtes et en festins; elles enivrèrent le vainqueur; mais l'irruption des Français dans le midi de l'Italie vint troubler ces longues réjouissances et y mettre fin. Les Français étaient aux portes de Naples; le peuple soulevé voulait arrêter les pas du monarque; ce fut lady Hamilton qui facilita la fuite de la famille royale, et son embarquement à bord du vaisseau amiral, qui la transporta en Sicile à la fin de décembre 1798. Naples fut pris, la république parthénopéenne fut proclamée, mais seulement pour quelques mois; car les Autrichiens et les Russes étant descendus en Italie, forcèrent les Français à évacuer le territoire de cette nouvelle république. La flotte de Nelson rentra dans le port de Naples. Lady Hamilton accompagnait l'esclave de ses charmes; on a prétendu que c'était à l'instigation de cette femme, qui avait à se venger d'ennemis personnels, qu'on pouvait attribuer, du moins en partie, la justice rigoureuse exercée alors envers tant d'individus. On l'a accusée surtout (dans les mémoires qui portent son nom), au sujet de l'exécution du prince Caraccioli, le meilleur officier de la marine napolitaine, qui, après avoir relâché à Messine pour y déposer deux cardinaux fugitifs, revint à Naples, et ayant servi avec beaucoup d'activité la nouvelle république, fut pris en mer les armes à la main et pendu à la grande vergue d'une frégate. Peut-être invoqua-t-il inutilement l'humanité de lady Hamilton; et certes elle aurait fait preuve d'une insensibilité bien condamnable, si elle avait été, comme on l'a dit, témoin jusqu'à la fin du supplice de ce vieillard, traître envers son roi, mais qui, par ses longs services et son ancienne fidélité, pouvait, dans cette extrémité funeste, exciter un intérêt de pitié. Nelson, du moins, ne refusa pas des larmes à la mort d'un brave officier, dont il avait été contraint de signer lui-même la condamnation. On assure que lady Hamilton ne tarda pas à se replonger, et à entraîner son illustre ami dans le tourbillon des plaisirs et des fêtes. Lorsque la cour revint à Naples, en 1800, elle reprit ses anciennes habitudes. L'ambassadrice continua d'être inséparable de la reine, qui ne sortait plus guère qu'avec elle. Cependant le gouvernement britannique crut devoir rappeler son ministre; aussitôt Nelson résigna son commandement (s'il ne fut pas lui-même rappelé en Angleterre, dans des termes, à la vérité, qui n'avaient rien d'offensant pour ce héros). Lady Hamilton, accompagnée de son mari et de son amant, retourna dans sa patrie. L'opinion publique, chez les Anglais, soutient la sainteté du mariage et sait la faire respecter. La liaison qui existait publiquement entre lord Nelson et lady Hamilton fit blâmer hautement le vaillant marin, plaindre sa femme et mépriser sa maîtresse. Ce mépris fut porté au comble, quand la conduite que celle-ci avait tenue à Naples vint à être connue. L'enthousiasme qu'elle avait autrefois inspiré à plusieurs de ses compatriotes se changea en une horreur générale. Ici finit la vie publique de lady Hamilton. La seconde période offre peu de traits dignes d'être conservés, cette héroïne ayant absolument cessé d'avoir aucune influence politique. Elle accoucha secrètement d'une fille, qui reçut le nom de Nelson. Peu de temps après, son mari, le chevalier Hamilton, mourut. Sa veuve se retira à Merton-Place, maison de campagne dont Nelson avait récemment fait l'acquisition pour elle. Les événements ayant rappelé l'amiral à la tête de la flotte anglaise, sa mort glorieuse, arrivée au combat du cap Trafalgar, priva subitement la veuve de sir William Hamilton de cette puissante protection. Livrée à elle-même, elle s'abandonna à ses goûts dépravés sans aucune contrainte, et dissipa, en peu de temps, le bien qu'elle avait

reçus de son mari, et les bienfaits qu'elle devait au père de sa fille. Réduite à une modique pension, elle quitta l'Angleterre, emmenant miss Nelson, et vint s'établir dans une ferme près de Calais, où elle mourut, le 16 janvier 1815. On a publié en anglais, les *Mémoires de lady Hamilton*, 1 volume in-8°, dont on a fait une traduction ou plutôt un extrait en français, Paris, 1816, in-8°, avec le portrait de l'héroïne. Cette traduction contient beaucoup de faits hasardés; et le style a une teinte romanesque des plus ridicules, souvent même du plus mauvais goût. Lady Hamilton n'avait point l'esprit cultivé; mais aux dons extérieurs qu'elle tenait de la nature, elle joignait dans un degré éminent l'esprit de conduite et d'intrigue. Elle voulut se procurer ces talents agréables qui donnent un relief de plus à la beauté. C'est à ce dernier avantage et à ses études dans l'art de faire ressortir ses grâces naturelles par les attitudes pleines de volupté d'une danseuse de théâtre, c'est à des exercices dignes de la plus habile comédienne que cette femme a dû sa fortune et sa célébrité. On ne saurait mieux la comparer qu'à une bayadère née ou transportée dès sa jeunesse en Europe. Le rôle important qu'elle a joué à la cour de Naples a tenu moins à l'ascendant de ses dons naturels ou acquis, qu'au besoin qu'avait cette cour de la puissance anglaise. Sa beauté était sur le retour à l'époque des plus grandes catastrophes de ce royaume, en 1799 et 1800. Cependant ce fut alors qu'elle obtint le triomphe le plus signalé, en enchaînant le vainqueur du Nil. Il est probable qu'elle y fut aidée par son exaltation prodigieuse pour la gloire de son pays, et par sa haine prononcée contre la révolution française, sentiments qui se trouvèrent en parfaite harmonie avec ceux de Nelson. On a beaucoup blâmé en Angleterre, et non sans raison, la publication des *Lettres* de ce célèbre amiral à lady Hamilton (1815, 2 vol. in-8°); elles font tort à la mémoire de l'un et de l'autre; mais elles inculpent surtout la femme qui a mis de côté tout principe de moralité, de délicatesse et même de respect humain, pour vendre, ou tout au moins pour laisser publier un tel monument des faiblesses coupables d'un héros, son ami et son bienfaiteur. D. B. et L—P—E.

HAMILTON (Robert), mathématicien et profond calculateur écossais, natif d'Édimbourg, vint au monde vers 1742. Son grand-père avait été une des lumières de l'église d'Écosse; son père était libraire. Lorsqu'il eut achevé son éducation, le jeune Hamilton flotta un instant, ne sachant quelle profession choisir; enfin il entra dans l'enseignement, et bientôt il se vit recteur d'un des établissements d'instruction de l'Académie de Leith. Il s'était acquis un certain renom dans cette place, lorsque enfin il fut nommé professeur de mathématiques au collége Maréchal : il resta revêtu de ce titre pendant cinquante années, dont plus des trois quarts sans suppléant. En 1817 seulement, l'accession d'un auxiliaire désigné d'avance comme son successeur fit de sa chaire, dont il possédait le titre, une sinécure. Libre enfin de sa tâche quotidienne, il vécut dans la solitude et au milieu des joies du foyer domestique, ne quittant sa retraite que pour prendre part aux délibérations relatives aux détails du collége qu'il regardait comme une seconde patrie. Hamilton mourut à Aberdeen le 14 juillet 1829. Peu soucieux de faire proclamer son nom par les cent bouches de la renommée, ce savant s'était borné en général aux soins scolastiques et à l'amélioration des établissements de charité d'Édimbourg, qui réellement lui durent beaucoup. Parfois pourtant il dévia de ce principe, si chez lui c'en était un, et dans des occasions solennelles il laissa tomber de sa plume plusieurs ouvrages qui le classent parmi les hommes dont l'Écosse se glorifiera toujours. Tel est d'abord son célèbre traité sur l'amortissement, intitulé *Recherches sur l'origine, les progrès, le rachat et l'administration de la dette nationale de la Grande-Bretagne*, 1813, in-8°; traduit en français sur la 2e édition, par J.-H. Lasalle, Paris, 1817, in-8° (*voy.* Lasalle). Cet ouvrage a fini par opérer une révolution salutaire dans la manière d'envisager les dettes publiques. L'auteur y démontre irréfragablement l'inanité matérielle de l'amortissement, et pose ce grand principe, admis depuis par tant d'hommes qui font autorité, qu'un gouvernement, une nation, comme un particulier, ne se libèrent que par l'excédant des recettes sur les dépenses, et que conséquemment tout virement de fonds, toute allocation spéciale semblable à l'amortissement n'est qu'un palliatif, un leurre, si, tandis qu'on se libère d'un côté, on s'endette de l'autre, ou pis encore, si l'on rachète à 105 ou 110, tandis qu'on emprunte à 98 ou 102. A ces considérations fondamentales s'en joignent bien d'autres, les frais de chaque espèce de négociations (celle qui libère, celle qui emprunte à nouveau), les dépenses d'administration de la caisse amortissante, le coût de la perception en plus des sommes qui servent à l'amortissement, tandis que la dette s'accroît en sens inverse de sa libération et plus vite qu'elle. Ces raisonnements mathématiques, bien qu'ils ne suffisent point absolument pour résoudre un problème moral par une de ses faces, sont certes de la plus haute gravité; ils changent la face d'une des branches de l'économie politique, ils mettent hors de doute la nécessité d'un nouvel aménagement financier; et déjà les systèmes d'extinction des dettes publiques ont été modifiés en plus d'un pays d'après les vues de Hamilton. Les autres ouvrages de ce profond calculateur sont : 1° une *Introduction au négoce* (Introduction to merchandize), 1777, 2 vol. in-8°; 2° un *Système d'arithmétique et de tenue des livres*, 1789, in-12; 3° un court traité *De la paix et de la guerre*. Hamilton y traite cette matière en négociant, et non en homme d'État, et sous le point de vue de l'actualité, non sous celui de l'a-

venir. Il est donc bien évident qu'il n'envisage qu'une des faces de la question. Mais une fois cette restriction préliminaire admise, nul doute qu'il n'ait trop raison sur tous les détails, et que les pertes d'argent, de temps, d'activité, ne soient presque toujours, même en cas de guerre heureuse, en cas de conquête ou de triomphe, très-faiblement compensées par les résultats de la lutte. Ces réflexions s'adressent plus encore aux sociétés, aux nations, qu'à leurs chefs; et, comme celles qui depuis lui furent inspirées sur l'amortissement, si elles ne peuvent seules être prises en considération, on aurait tort soit de les négliger, soit de les regarder comme de médiocre importance. Il est fâcheux que les autres faces de la question de paix et de guerre ne puissent aussi commodément et avec la même rigueur mathématique se formuler en chiffres, ou même qu'elles échappent totalement à la puissance du chiffre. L'honneur, l'avenir, l'avantage d'une position, d'une influence, ne peuvent être cotés avec la même précision que le prix de revient des résultats pécuniaires ou territoriaux de la guerre. P—OT.

HAMILTON (miss ÉLISABETH), née en 1758 à Belfast en Irlande, fut, dès son enfance, privée des auteurs de ses jours, mais eut la consolation de trouver dans un oncle et une tante, établis aux environs de Stirling, des parents pleins de sollicitude, qui cultivèrent ses heureuses dispositions, et qui, après eux, lui laissèrent une petite propriété. On lui confia l'éducation de deux jeunes personnes, filles d'un noble écossais, et dans cette position elle eut occasion d'observer le développement des facultés humaines et de réfléchir sur les moyens de les diriger. Ce fut, à ce qu'il paraît, l'aînée de ses élèves qui plus tard l'engagea à consigner par écrit le résultat de ses réflexions. C'est pour elle du moins qu'elle composa l'un de ses ouvrages : *Lettres sur la formation du principe religieux et moral*, 1806, 2 vol. in-8°. Ses écrits, la plupart d'un caractère grave, lui ont fait une honorable réputation, qui ne s'est pas concentrée dans son pays, et plusieurs ont été traduits et lus avec empressement en des langues étrangères. Élisabeth Hamilton mourut à Harrowgate le 23 juillet 1816. Une de ses émules dans sa noble carrière, miss Edgeworth (*voy.* ce nom), a consacré quelques pages à l'appréciation de ses vertus et de ses talents; et une autre femme, miss Benger, a publié sur elle des *Mémoires* accompagnés de sa correspondance et autres écrits inédits; réimprimés en 1818, 2 vol. in-8°, avec portrait. On doit à miss Hamilton : 1° *Lettres d'un radjah indou*, 1796, 2 vol. in-8°, souvent réimprimées; la 5e édition est de 1811 ; 2° *Mémoires des philosophes modernes*, 1800, 3 vol. in-8°; 1801, 3e édition. Ce roman a été traduit en français par M. B***, sous le titre de *Bridgetina*, ou *les Philosophes modernes*, 1804, 4 vol. in-12. Les *Philosophes modernes*, peints par miss Hamilton, excitèrent chez tous les lecteurs une gaieté douce qui produisit un effet salutaire, en faisant rentrer dans les bornes de la modération plusieurs de ceux que le charme de la nouveauté ou l'esprit de système avait emportés d'abord. Le caractère de Bridgetina Rotheram, tracé dans cet ouvrage, se grava dans l'esprit du public, et personne ne voulut plus lui ressembler. 3° *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, 2e édition, 1801, 2 vol. in-8°. Ce livre annonce un esprit pénétrant, une sage philosophie, des sentiments vraiment religieux. Il parut peu de temps après celui de miss Edgeworth sur le même sujet, et l'on aurait pu lui appliquer ce qui avait été dit à l'occasion de celui-ci par Ch. Pictet : « C'est un curieux phénomène littéraire, et plus encore un curieux phénomène « moral, qu'un ouvrage d'éducation pratique, et « plein de philosophie, donné par une femme non « mariée. » Ch. Pictet avait déjà fait connaître, par des extraits insérés dans la *Bibliothèque britannique* (de Genève), les *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, lorsque L.-C. Chéron conçut, en lisant ces extraits, le dessein de faire jouir la France d'un livre aussi utile. La traduction, faite sur la deuxième édition anglaise, fut publiée en 1804, 2 vol. in-8°; nous avons été à même de la rapprocher du texte, et elle nous a paru exécutée consciencieusement, ce qui est rare. Une différence notable existe entre l'ouvrage de miss Edgeworth et celui de miss Hamilton, c'est que la première a gardé sur l'article de la religion un silence absolu, et que la seconde en a fait la base de son plan, persuadée qu'il est d'une nécessité rigoureuse que dès l'enfance la religion soit liée avec la morale. Elle se défend de toute théorie. « Je n'ai pas, dit-elle, d'autre « système que le christianisme. » Elle n'a pas non plus voulu s'occuper d'une seule classe de la société. « Il n'entre pas dans mon plan de former « *de belles dames, ni des hommes accomplis;* mon « objet est de soumettre les passions, de diriger « les affections et de cultiver les facultés qui sont « communes à toute la race humaine. » Les *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, fruit des méditations de l'auteur sur ce qui avait été écrit de meilleur au sujet de l'éducation des femmes, met à la portée des gens du monde les observations métaphysiques qui semblaient réservées aux seuls savants. Miss Hamilton montre, par exemple, comment le système de l'association des idées peut servir de bonne heure à former le jugement et l'esprit des enfants. En faisant remarquer aux mères les opérations de leur propre esprit, elle cherche à les habituer à diriger celui de leurs filles; en un mot la métaphysique devient, par l'ouvrage de miss Hamilton, une étude familière aux mères de famille qui le lisent avec attention. Cependant son auteur a eu soin d'éviter le vague des idées spéculatives, en se bornant à tracer un sentier qui mène à un but utile. 4° *La Vie d'Agrippine, femme de Germanicus,*

1804, 3 vol. in-8°. Ce n'est point une biographie réelle, c'est sous forme biographique un ouvrage d'éducation, où miss Hamilton indique quels biens, quels maux, quelles vertus, quels vices doivent résulter de la manière dont sont élevés les enfants. 5° *Lettres sur la formation du principe religieux et moral*, 1806, 2 vol. in-8°; 6° *les Paysans (the Cottagers) de Glenburnie*, 1808, in-8°; 1810, 4e édition. Dans aucun de ses ouvrages, miss Hamilton n'a montré une aussi grande connaissance des mœurs de ses compatriotes, surtout des Écossais, que dans ce roman. Quoiqu'il peigne des mœurs locales et qu'il soit rempli de phrases en dialecte écossais, il a néanmoins obtenu un succès égal en Écosse, en Angleterre et en Irlande; c'est que les modèles d'industrie, de vérité, de justice et d'affections domestiques que l'auteur y met en scène sont de tous les pays et de tous les temps. Miss Hamilton y peint gaiement l'indolence et le caractère insouciant des Écossais dans les classes inférieures de la société : mais sa raillerie est toujours douce; elle tend à corriger plutôt qu'à blesser. Voilà pourquoi les Écossais, malgré leur esprit national, n'ont point été offensés de ce tableau fidèle de leurs défauts. Les Irlandais, qui sont, de tous les sujets de la Grande-Bretagne, ceux qui ont lu cet ouvrage avec le plus de plaisir, ont d'abord ri de leurs voisins; mais ils ont fini par sentir qu'ils avaient fourni eux-mêmes une partie des ridicules peints dans ce roman. Aussi assure-t-on que les *Paysans de Glenburnie* leur ont été aussi utiles qu'aux Écossais. 7° *Règlement pour le fonds d'annuités au bénéfice des institutrices* (anonyme), 1808, in-4°; 8° *Exercices sur les connaissances religieuses*, 1809, in-12; 9° *Essais populaires exposant les principes essentiellement liés à l'amélioration de l'entendement, de l'imagination et du cœur*, 1813, 2 vol. in-8°; 10° *Avis adressés aux directeurs des écoles publiques*, 1815, in-8°. — D'autres dames portant le nom d'Hamilton ont parcouru la carrière littéraire, et surtout composé des romans. Le libraire Pigoreau, dans sa *Biographie romancière*, a confondu l'auteur des *Paysans de Glenburnie* avec lady Mary Hamilton, qui a publié *la Famille du duc de Popoli* et d'autres fictions. — Hamilton (James), auteur de la méthode *hamiltonienne* pour l'enseignement des langues, est mort le 16 septembre 1829 à Dublin, où il était allé faire des leçons publiques afin de propager ses idées. — Hamilton (Robert), médecin anglais, a mis au jour plusieurs écrits, entre autres : *Observations sur les moyens d'obvier aux funestes effets de la morsure d'un chien ou d'autres animaux enragés*, 1785, in-8°; les *Devoirs d'un chirurgien de régiment*. Il est mort le 29 mai 1830. L. et D—G.

HAMILTON (Alexandre), orientaliste anglais, après avoir passé plusieurs années dans l'Inde, où il apprit la langue sanscrite et visita soigneusement les bibliothèques des Brahmanes, revint en Europe et se livra aux mêmes recherches à Londres, dans les collections du musée britannique et de la compagnie des Indes. Après ces laborieuses investigations, il se rendit à Paris, y examina les manuscrits sanscrits de la bibliothèque royale, et, en ayant trouvé la collection assez complète, il en rédigea le catalogue en anglais, avec des notices sur le contenu de la plupart d'entre eux; personne alors en France ne connaissait la langue sanscrite. Ce catalogue fut traduit en français par Langlès et publié par lui, comme collaborateur de Hamilton, dans le *Magasin encyclopédique*, en 1807 : la traduction y a seulement ajouté quelques notes extraites des *Mélanges asiatiques* de Dalrymple et des *Mémoires de la société de Calcutta*. Plusieurs exemplaires furent tirés à part, de manière à former un volume in-8° de 118 pages. De retour en Angleterre, Hamilton fut nommé professeur de sanscrit et de littérature indienne au collége des langues orientales de Haileybury. Ce savant, l'un de ceux qui se sont occupés avec le plus de succès et d'utilité de la langue sanscrite, a encore publié dans divers recueils anglais des articles aussi savants que curieux, relatifs à l'ancienne géographie de l'Inde. Quelques-uns ont été traduits et insérés dans le *Journal asiatique de Paris*. Hamilton est mort à Liverpool, le 30 décembre 1824. Il était membre de la société asiatique de Calcutta. On doit regretter qu'aucun journal anglais n'ait consacré à ce savant distingué, dont la vie a été assez ignorée, un article nécrologique d'une certaine étendue. A—T.

HAMMARSKOLD (Laurent), littérateur suédois, né le 7 avril 1785, à Tuna, dans l'île de Smölen, fut, après une éducation élémentaire négligée, envoyé à l'université d'Upsala. Il fut attaché à la bibliothèque royale et devint secrétaire de la société des imprimeurs à Stockholm : il y vécut pendant plusieurs années dans une heureuse indépendance, mais ayant voulu établir lui-même une imprimerie, il perdit une partie de sa fortune ; il fut alors obligé de trouver dans la littérature des moyens d'existence, et il fit preuve d'une fertilité jusque-là inconnue en Suède. Il a écrit sur des sujets très-nombreux et très-divers, mais ses ouvrages trahissent l'insuffisance de sa première éducation et une légèreté souvent fâcheuse. Nous citerons seulement les plus remarquables : 1° *Observations historico-critiques sur les belles-lettres en Suède*, Stockholm, 1818-1819, 2 vol., qui sont peut-être ce qu'il a fait de mieux, et 2° son *Histoire abrégée de la philosophie*, Stockholm, 1825-1827, 4 vol. On doit principalement lui savoir gré de la publication des œuvres posthumes de plusieurs écrivains distingués; ainsi il a édité les *Poésies* de Stiernhielm (1818) et celles de Stagnelius, Stockholm, 1824-1826, 3 vol. Hammarsköld est mort le 15 octobre 1827. Z.

HAMMER. *Voyez* Purgstall.

HAMMOND (Henri), théologien anglican, né en 1605 à Chertsey, dans le comté de Surrey,

occupait l'archidiaconat de Chichester, lorsqu'en 1643, au commencement des troubles civils, ayant pris part à la tentative faite inutilement à Tunbridge en faveur du roi, sa tête fut mise à prix par les rebelles. Il se tint quelque temps caché dans un des colléges d'Oxford. Il publia ensuite plusieurs écrits relatifs aux circonstances; accompagna en 1645 à Londres le duc de Richemond et le comte de Southampton, députés par Charles Ier pour traiter de la paix avec le parlement, et fut nommé la même année chanoine de Christ-Church, et orateur public de l'université. Il suivit le roi, en qualité de chapelain, dans ses divers emprisonnements. Nommé sous-doyen de Christ-Church, il en fut chassé en 1648 par les commissaires du parlement, et fut retenu, avec le docteur Sheldon, prisonnier dans Oxford pendant plusieurs mois. Il resta fidèle à la mémoire de son roi, pour la cause duquel il épuisa tous ses efforts; il provoqua de toute son influence la restauration, et mourut aux premiers jours de cet événement, le 25 avril 1660, au moment où la reconnaissance de Charles II l'appelait à l'évêché de Worcester, et où il se préparait à se rendre à Londres pour travailler à guérir les plaies de l'Église. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° *Paraphrase et annotations sur le Nouveau Testament*, 1653, et 1656 avec des additions et des changements. C'est le plus important de ses ouvrages. Jean Leclerc en a donné une traduction latine en 2 volumes in-folio avec des remarques, Amsterdam, 1698, 1702 et 1704, 2° *Paraphrase et commentaire des Psaumes et d'une grande partie du livre des Proverbes*. Tous ses écrits ont été réunis en 4 volumes in-fol. Sa vie a été écrite par J. Fell, évêque d'Oxford. X-s.

HAMMOND (Antoine), écrivain anglais, né en 1668, fut commissaire de l'amirauté, membre de la chambre des communes pour Shorzham au comté de Sussex, et se distingua également parmi les beaux-esprits et parmi les orateurs du parlement. Le lord Bolingbroke l'appelait *Hammond langue d'argent*. On a de lui des écrits politiques, un volume de poésies mêlées publié en 1694, un grand nombre de pièces de vers imprimées dans un recueil intitulé *Nouveau mélange de poésies originales*, donné par lui en 1720, et une *Notice sur la vie et les écrits de son ami Walter Moyle*, en tête de ses œuvres, 1727. Antoine Hammond mourut en 1738 dans la prison nommée *the Fleet*, où il avait été renfermé pour dettes. X—s.

HAMMOND (James), poëte anglais, fils du précédent, naquit en 1710, étudia à l'école de Westminster, et fut attaché comme écuyer à la personne du prince de Galles, Frédéric, jusqu'au moment où un amour mal récompensé vint égarer sa raison. C'est à cette passion malheureuse qu'on doit ses *Élégies d'amour*: quoiqu'elles n'aient été publiées qu'après sa mort, c'est surtout durant sa vie qu'elles ont eu leur plus grande réputation. Comment ne pas admirer les poésies d'un homme dont les lords Cobham, Lyttelton et Chesterfield étaient les compagnons de plaisir et les admirateurs? Le lord Chesterfield en donna la première édition, avec une préface, où, malgré son enthousiasme pour ces *Élégies*, il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elles avaient été écrites à l'âge de vingt et un ans, époque de la vie, dit-il, où l'esprit et l'imagination s'exercent aux dépens du jugement et de la correction. Il paraît que Hammond recouvra par la suite toute sa raison, puisque nous voyons qu'il fut nommé en 1741 membre du parlement pour le canton de Truro dans le comté de Cornouailles. Il mourut, peu de temps après, le 7 juin 1742, à Stowe, résidence du lord Cobham. Sa maîtresse, miss Dashwood, mourut en 1779 femme de chambre de la reine Caroline, sans avoir jamais été mariée; et il faut avouer que le caractère qu'il lui a donné n'était guère propre à lui attirer des adorateurs. Samuel Johnson s'est montré très-sévère en jugeant les *Élégies* de Hammond; il n'y trouve ni naturel, ni passion, mais seulement une froide pédanterie. « Où il y a fic-« tion, dit-il, la passion n'existe point; celui qui « se peint comme un berger, et sa Nérée ou sa « Délie comme une bergère, ne sent aucune pas-« sion. » Nous n'examinerons pas ici jusqu'à quel point cela est vrai. D'après ce jugement, on peut croire que Johnson aurait été peu flatté de voir les poésies de Hammond imprimées à côté des siennes, comme elles l'ont été dans un charmant volume in-18, intitulé *The Laurel*, etc. (*le Laurier, contenant les œuvres poétiques de Collins, du docteur Johnson, de Pomfret et de Hammond*), Londres, 1806. L.

HAMON (Pierre), habile calligraphe, naquit à Blois au 16e siècle. Ses talents l'ayant fait connaître à la cour, il fut choisi pour donner des leçons d'écriture au jeune roi Charles IX, et depuis il devint secrétaire de la chambre de ce prince. « Il était, dit Lacroix du Maine, le plus renommé « de France, voire de l'Europe, pour la perfection « qu'il avait d'écrire en toutes sortes de lettres. » Hamon, ayant formé le projet de publier les modèles des anciennes écritures, obtint du roi la permission d'emprunter des livres à la bibliothèque de Fontainebleau, et de consulter les manuscrits de St-Germain des Prés et de St-Denis. Parmi les curiosités de Fontainebleau se trouvait une ancienne pièce écrite sur écorce (*in cortice*). Hamon imagina que c'était le *Testament de Jules-César*, et en publia un assez long fragment en 1566 (1). Dans son traité *De re diplomatica*, le P. Mabillon adopta d'abord l'idée que cette pièce était en effet le testament de César; mais il reconnut bien vite son erreur, et s'en excusa sur ce qu'au premier coup d'œil rien n'avait pu lui faire soupçonner que Hamon n'avait pas rencontré juste dans le titre qu'il lui avait plu de donner à cette pièce. Cette erreur de la part d'un homme

(1) Dom Liron l'a reproduit dans l'ouvrage cité plus bas.

aussi savant a paru bien singulière à dom Liron, qui, dans quelques lignes, indique les marques auxquelles Mabillon aurait dû reconnaître sur-le-champ que cette pièce n'était rien moins que légitime (voyez les *Singularités historiques*, t. 1, p. 154). Hamon, connu par son attachement au protestantisme, fut arrêté dans les premiers jours de l'année 1569, sous le prétexte qu'on avait découvert chez lui certains papiers *suspects* (1), entre autres un *sonnet* injurieux au roi, et conduit à la conciergerie. En vain Charles IX, alors à Metz, écrivit en faveur de ce malheureux; il fut pendu sur la place de Grève, le lundi 7 mars 1569, « non « sans grand regret de plusieurs gens de bien, et « réjouissance des contraires (*Histoire des martyrs « protestants*, p. 710). » On a de Hamon : *Alphabet de l'invention et utilité des lettres et caractères en diverses écritures*, Paris, Lucas Breyer, 1566 ou 1567, in-4° (2). Cet ouvrage, dont le texte est gravé, suivant Lacroix du Maine, est de la plus grande rareté. Les *Modèles de lettres anciennes* que Hamon se proposait de publier sont restés inédits. Mabillon en a donné quelques-uns dans son *Ars diplomatica*, entre autres l'*Alphabet tironien*, planche 56. On voyait naguère au cabinet des estampes une *Carte de France*, datée de 1568, in-4°, écrite de la main de Hamon, avec beaucoup de netteté (voyez la *Bibliothèque* de Fontette, n° 550). Il en avait exécuté une autre en douze feuilles sur vélin, qu'il présenta, suivant Lacroix du Maine, au cardinal de Lorraine. W—s.

HAMON (Jean), né à Cherbourg vers 1618, est moins connu comme docteur de la faculté de Paris, que comme écrivain et médecin de Port-Royal. Il avait reçu, avec les leçons de son art et celles du latin et du grec, une instruction morale et pieuse. Il fut le précepteur du petit-fils du célèbre Achille de Harlay, premier président du parlement de Paris. On voit par la considération dont il jouissait dans le monde qu'il eût pu se faire une brillante réputation par son savoir et ses talents. Mais, élevé par Singlin et dirigé par Arnauld, il refusa un bénéfice considérable que lui proposa M. de Harlay, et préféra aux avantages même paisibles du siècle une retraite obscure et péniblement utile. Après avoir distribué une partie de ses biens aux pauvres, il se retira au monastère de Port-Royal des Champs. Il partagea l'exil des solitaires éloignés de cette maison, quoiqu'il y fût attaché en qualité de médecin : mais on l'y rappela, en considération de ses services. Tout laïque qu'il était, il devint en même temps le médecin spirituel des religieuses; et il avouait que l'étude qu'il fit de l'italien dans le *Combat spirituel*, et de l'espagnol dans le *Guide des pécheurs* de Grenade, lui servit beaucoup contre l'ennemi que St-Jérôme combattit victorieusement en apprenant l'hébreu. Tandis qu'il donnait ses soins aux malades, ses lectures le mettaient à portée de leur offrir des consolations; et il allait aussi visitant à pied, et secourant de ses moyens, les indigents des campagnes voisines. Après avoir passé trente-cinq années dans l'exercice de ces actes de charité, joints au régime de vie le plus austère, il mourut le 22 février 1687, à l'âge de 69 ans. Si l'on considère moins en lui le janséniste sévère que le chrétien humain et zélé, on jugera que cet auteur ne le cède point, pour la morale et l'onction, aux meilleurs écrivains de Port-Royal. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : 1° des *Traités de piété*, 1675 et 1687, 2 vol. in-12; 1689, 2 autres vol., destinés d'abord à l'instruction des religieuses, mais recueillis ensuite pour les personnes du siècle. 2° *Soliloquia in Psalmum CXVIII*, 1684; traduits en français par Nicolas Fontaine en 1685, et par l'abbé Goujet en 1731, 2 vol. in-12; 3° *Explication du Cantique des cantiques*, Paris, 1708, 4 vol. in-12. La plupart de ces écrits d'Hamon furent publiés par Nicole, qui les revit et y joignit des préfaces. 4° *De la solitude*, 1734, in-12; précédé d'une relation de plusieurs circonstances de la vie de l'auteur, faite par lui-même, sur le modèle des *Confessions* de St-Augustin. Le *Nécrologe* de Port-Royal des Champs rapporte l'épitaphe d'Hamon, qui est elle-même un court abrégé de sa vie. Quant à ses ouvrages de médecine, il ne paraît pas qu'ils aient vu le jour. La bibliothèque de J.-B. Dodart, premier médecin du roi, conservait en manuscrit son *Dictionar. medicum græco-lat.* et ses *Medicinæ principia*. Dodart père, ami de l'auteur, composa son épitaphe, et Despréaux a fait, dans des vers touchants, le portrait du vertueux et dévoué solitaire de Port-Royal. (Relativement à l'*Apologie critique d'un jésuite*, qui lui est attribuée, *voy.* Cellot.) G—ce.

HAMPDEN (John), célèbre républicain anglais, né à Londres en 1594, était cousin germain de Cromwell, et originaire de Hampden dans le comté de Buckingham. Il étudia à Oxford et à l'école du Temple, et acquit une grande connaissance des lois. Il entra dans la chambre des communes en 1626; mais ce ne fut qu'en 1636 qu'il attira l'attention générale, en refusant de payer la taxe de mer demandée par Charles Ier (*voy.* Charles Ier). Ce refus devint l'objet d'un procès qu'il eut à soutenir contre la couronne, devant la cour du banc du roi; procès où il se conduisit avec autant de dignité que de modération, et qui lui procura la plus grande popularité. Il le perdit; mais il fut dès ce moment un des hommes prépondérants dans le parlement. Son humanité, ses talents, son courage, son intégrité lui donnaient beaucoup de crédit: « Tous les yeux étaient fixés « sur lui, dit Clarendon, comme sur le pilote qui « devait diriger le vaisseau à travers les tempêtes

(1) Cette expression a trompé quelques auteurs qui disent que Hamon fut condamné à mort pour avoir fabriqué de faux titres. Cette grave erreur s'est reproduite dans la plupart des Dictionnaires historiques, d'où elle a passé dans le *Nouveau Traité de Diplomatique* des bénédictins.

(2) Duverdier date cette édition de 1577 ; mais il est évident que c'est une erreur typographique.

« et les écueils qui le menaçaient. » Charles Ier résolut d'aller lui-même au parlement et de l'accuser de haute trahison, lui et quelques autres sénateurs : Hampden venait de sortir; mais ses collègues le défendirent généreusement. Cette démarche le rendit plus hardi et plus puissant : il ne se borna plus à plaider sa cause; il prit les armes, fut un des premiers qui ouvrirent la campagne sous le comte d'Essex, et montra un courage et une habileté peu commune. Il périt le 24 juin 1643, dans une escarmouche avec le prince Rupert, à Chalgove-Field dans le comté d'Oxford : sa mort fut regardée comme un désastre dans son parti. Les républicains du temps l'ont célébré comme un homme plein de courage et de vertu, et les royalistes le regardaient au moins comme un homme d'un grand caractère. Il avait beaucoup de sagacité politique, et savait mieux que personne contenir ou au moins dissimuler ses sentiments jusqu'au moment de l'éclat. L'espèce de pronostic qu'il fit sur la future grandeur d'Olivier Cromwell, lorsque celui-ci n'était encore qu'un membre obscur du parlement, prouve une bien grande pénétration (*voy.* Cromwell). En un mot, « on peut, dit encore Clarendon, lui appliquer ce qu'on a dit de Cinna, « qu'il avait un esprit pour tout inventer, une « langue pour tout persuader, et un bras pour « tout exécuter. » X—s.

HAMPER (William), esquire, né à Birmingham le 12 décembre 1776, d'une ancienne famille du comté de Sussex, fut membre de la société des antiquaires de Newcastle, juge de paix des comtés de Warwick et de Worcester, et mourut le 3 mai 1831. Il avait débuté, en 1798, par quelques poésies où il tournait en ridicule les goûts révolutionnaires de l'époque. Dans les nombreux articles d'archéologie qu'il a donnés au *Gentleman's magazine* brille une ingénieuse et sage érudition. Ses deux grands ouvrages sont : 1° *Observations sur les colonnes de Hoastones*, 1820; 2° *Vie, journal et correspondance de sir William Dugdale*, 1827, in-4°. On a encore de lui, dans les publications de la société des antiquaires, plusieurs *Mémoires* sur les inscriptions runiques et l'architecture gothique. D—p—l.

HAMSFORT (Corneille), historien danois, publia en 1585 une suite des rois de Danemarck, depuis Dan jusqu'à Frédéric II. Elle est tirée d'anciennes annales, dont quelques parties seulement sont venues jusqu'à nous. On a encore de cet auteur : *Chronologia rerum Danicarum*, etc., depuis 687 jusqu'en 1448. Cette chronologie contient des particularités extraordinaires, surtout en ce qui concerne l'histoire ecclésiastique et monastique. Ces deux ouvrages ont été imprimés dans les *Scriptores rerum Danicarum medii ævi*, de Langebek, 1772. T—d.

HANBAL (Ahmed Ibn), surnommé *al Schibani al Merouzi*, fameux théologien musulman, né à Baghdâd l'an 164 de l'hégire, et mort dans la même ville en 241 (855 de J.-C.), est l'un des chefs des quatre sectes regardées comme orthodoxes dans la religion mahométane. Ses voyages en Syrie, dans l'Hiémen, etc., contribuèrent beaucoup à étendre sa réputation, au point qu'Abou-Djaafar al Tabary fut soupçonné d'hérésie pour ne l'avoir pas mis au nombre des docteurs canoniques et avoir dit qu'il n'était point scriptural, mais seulement traditionnaire. Hanbal avait reçu ses traditions de Chaféi, et les fit passer à ses disciples Bokhary et Meslem (*voy.* Bokhary). Il eut cependant quelques persécutions à essuyer. Le khalife Motacem, troisième fils du célèbre Haroun al Réchyd, s'étant mis dans la tête de faire ériger en dogme que l'alcoran n'était pas créé, fut si offensé de la résistance de Hanbal, qui refusa de souscrire à cette innovation, qu'il le fit fustiger et emprisonner. Mais Motavakel, deuxième successeur de Motacem, ordonna que l'on mît en liberté l'inflexible docteur, et le renvoya chez lui comblé de présents. Z.

HANBURY. *Voyez* Williams.

HANCARVILLE (Pierre-François Hugues, dit d'), antiquaire, ancien capitaine au service de Wurtemberg, membre des Académies de Berlin et de Londres, naquit à Nancy le 1er janvier 1729, suivant le témoignage de M. Lamoureux, son compatriote et l'un de nos collaborateurs (1). Fils d'un marchand de draps, il en vint à se faire passer pour un bon gentilhomme. De tout temps on y est parvenu avec un peu d'audace et de constance. Ce qui est positif, c'est qu'il était plein d'esprit et d'érudition, mais souvent systématique, et finissant par confondre, de la meilleure foi du monde, ce qu'il conjecturait avec ce qu'il savait parfaitement. Il se livra de bonne heure à l'étude des sciences abstraites, de l'histoire et de la philosophie. Il publia en 1759, sous le voile de l'anonyme, un *Essai de politique et de morale calculée*. Prétendre, comme il essayait de le prouver, que l'on peut porter le calcul jusque dans la morale, et asservir les maximes de la politique aux lois d'une analyse rigoureuse, était une généreuse erreur de son cœur et de son esprit, tout à la fois. Il en resta seulement l'idée de quelques aperçus neufs et profonds que l'auteur avait fait jaillir d'un système inadmissible. D'Hancarville voulut courir une carrière plus aventureuse que celle des lettres, dans laquelle il semblait appelé à se distinguer. C'était un homme fortement organisé, dominé par son imagination, par la fougue de son caractère et par des passions très-vives. Il entra d'abord au service du prince Louis, duc de Wurtemberg, et y obtint bientôt de l'avancement. Il changea de nom en Prusse, en Portugal et en Italie, selon les différents rôles qu'il lui plaisait

(1) M. Valery, dans le 2e volume, liv. 7, chap. 3, de ses intéressants et savants *Voyages en Italie*, dont il a fait paraître une seconde édition qui est presque un nouvel ouvrage, conteste cette date et cherche à établir que d'Hancarville était né en 1719.

de jouer, fut détenu à Spandau, puis à Paris au For-l'Évêque, précisément en raison de ses déguisements, peut-être aussi de ses dettes; mais ce qu'il a fait pour les sciences ne permet qu'à peine que l'on s'arrête aux folies de cette première période de sa vie. Après bien des vicissitudes dans sa fortune, il accompagna à Naples William Hamilton, ministre de la Grande-Bretagne. C'est là qu'il publia, en anglais et en français, un ouvrage sous le titre d'*Antiquités étrusques, grecques et romaines* (*voy.* HAMILTON). Lorsque Winckelmann vint à Naples, ce savant ne céda point aux préventions qu'on cherchait à lui inspirer contre celui que l'on qualifiait d'*aventurier français :* il accepta un logement chez lui, et ils conçurent l'un pour l'autre une affection qui ne s'est pas démentie. La mort vint surprendre le célèbre antiquaire allemand : pour éterniser ses regrets, d'Hancarville fit graver, dans le livre ci-dessus désigné (t. 2), un monument sépulcral avec l'inscription suivante :

D. M.
Joan. Winckelmann
vir. optim. amic. cariss.
Pet. d'Hancarville
dolens fecit
orco peregrino.

Winckelmann, dans plusieurs de ses lettres, rend un mérite éclatant au mérite de d'Hancarville, qu'il appelait avec gaieté le *Capitaine tempête*. L'antiquaire français est auteur d'ouvrages licencieux. Un de ces ouvrages, imprimé à Naples, lui attira des désagréments. Après avoir fait un voyage en Angleterre quelques années avant la révolution de 1789, il revint dans le pays classique des beaux-arts. C'était un plaisir bien vif que celui de l'avoir pour cicerone, à Rome surtout, lorsqu'on visitait les emplacements les plus célèbres, les grands monuments antiques de toutes les espèces. Il passa beaucoup de temps à Venise, où il était de la société intime de madame Marini-Albrizzi, qui a tracé de lui, dans ses *Ritratti*, un portrait charmant : Walter Scott n'a pas mieux peint l'antiquaire dans un de ses meilleurs romans. Il habitait aussi très-souvent Padoue; et c'est là qu'il vit arriver le dernier terme de sa longue carrière, le 9 octobre 1805. On a beaucoup varié sur le lieu et l'époque de sa mort. La date qu'on vient de donner est la seule admissible, parce qu'elle est consignée dans le lieu de sa sépulture, l'église de St-Nicolas. L'auteur de cet article a quelquefois entendu d'Hancarville, à Venise, lire des dissertations pleines d'érudition et de charme, où ce savant ingénieux expliquait à sa manière toutes les intentions de Raphaël, le sujet de ses magnifiques tableaux qu'on admire aux *stanze*, chambres du Vatican, tous les personnages qui sont en scène, leurs actions et presque leurs paroles, comme s'il était entré dans l'atelier du peintre immortel, comme s'il en avait reçu d'honorables confidences. Le comte Cicognara a donné des fragments de ces dissertations dans son *Histoire de la sculpture*. Les titres de plusieurs autres dissertations inédites, du même, sont indiqués dans les notes de la traduction italienne de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Raphaël*, de Quatremère de Quincy, par M. Francesco Longhena. On a de d'Hancarville : 1° *Essai de politique et de morale calculée*, t. 1er et unique, 1759, in-12; 2° *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, tirées du cabinet du chevalier W. Hamilton (en anglais et en français), Naples, 1766-67, 4 vol. in-fol. max. D'autres productions modernes ont diminué l'importance et le prix de cet ouvrage, destiné essentiellement à faire connaître la superbe collection de vases étrusques du ministre anglais à Naples. Il existe deux nouvelles éditions de ce beau livre, l'une publiée par David, 1787, l'autre en français et en anglais, Florence, 1801-08, 4 vol. grand in-fol. 3° *Monuments de la vie privée des douze Césars, d'après une série de pierres gravées sous leurs règnes*, Caprée (Nancy, Leclerc), 1780, in-4°; 4° *Monuments du culte secret des dames romaines, pour servir de suite aux Monuments de la vie privée des douze Césars*, Caprée (Nancy, Leclerc), 1784, in-4°. D'Hancarville avait publié : *Veneres et Priapi, uti observantur in gemmis antiquis*, Leyde, sans date, 2 petits vol. in-4°. Il y a deux éditions de cet ouvrage. La première fut faite à Naples vers 1771. La seconde, dont le format est plus petit, est accompagnée d'une traduction anglaise, et semble avoir été exécutée à Londres. On croit que c'est le même livre qui a reparu en français, mais avec un texte beaucoup plus développé, sous les titres rapportés ci-dessus. L'abbé Leblond a eu beaucoup de part à la nouvelle édition, et M. Lamoureux, dans un article remarquable sur d'Hancarville dont Barbier s'est emparé lorsqu'il composait son *Examen critique des dictionnaires historiques*, a très-bien jugé, expliqué, l'imposture spirituelle et hardie de l'érudit, qui se faisait, dit-il, aider par des artistes habiles à retracer la nature dans toute sa nudité, et même dans ses écarts, voulant faire passer pour des monuments antiques des scènes très-impures, dont la description, éminemment poétique, se trouve dans Ovide, Properce et Pétrone. 5° *Recherches sur l'origine, l'esprit et le progrès des arts dans la Grèce, sur leur connexion avec les arts et la religion des plus anciens peuples connus et sur les monuments antiques de l'Inde, de la Perse, du reste de l'Asie, de l'Europe et de l'Égypte*, Londres, Appleyard, 1785, 3 vol. in-4°. Ce livre est fait pour placer le nom de d'Hancarville à côté de ceux de Winckelmann et de Visconti; il est devenu très-rare. M. Valery, cité plus haut, nous apprend que d'Hancarville avait composé, sur un ancien amphithéâtre de Padoue, une dissertation restée inédite, ainsi qu'un grand nombre de ses recherches qui ont passé entre les mains d'un Anglais, M. Wolstenhome Parr, longtemps domicilié à Venise, qui était à Padoue en 1830, et devait les publier en Angleterre. L-P-E.

HANCKIUS (Martin Hanke, plus connu sous son nom latin d'), savant philologue, né le 15 février 1633, à Born, village près de Breslau, fit ses premières études en cette ville, et son cours de philosophie à Iéna. Il devint ensuite précepteur d'un jeune gentilhomme, nommé Gédéon Wangenheim, et suivit avec lui, pendant deux ans, les leçons de Weigel, l'un des plus habiles mathématiciens de l'Allemagne. Les progrès de l'élève de Hanckius lui attirèrent de la confiance; il fut chargé de l'instruction de nouveaux élèves : pour exciter leur émulation, il leur faisait soutenir des thèses publiques, sur les différents objets de leurs études. Les programmes qu'il distribuait à cette occasion le firent connaître d'une manière avantageuse. Le duc de Saxe-Gotha l'appela à sa cour pour enseigner la philosophie et l'histoire à quelques auditeurs choisis. Il fut rappelé, en 1661, à Breslau, pour occuper la chaire d'histoire au collége Ste-Élisabeth; et, en 1670, il cumula avec cette place celle de conservateur de la bibliothèque. L'empereur Léopold l'invita à se rendre à Vienne, pour travailler au classement des livres de la bibliothèque impériale : il fut récompensé de ses soins par une somme considérable, à laquelle l'empereur ajouta le don d'un collier d'or. De retour à Breslau, il fut fait sous-recteur, puis recteur du collége, et enfin inspecteur des écoles de la confession d'Augsbourg. Il mit alors en ordre les matériaux qu'il avait amassés, et publia successivement plusieurs morceaux intéressants sur l'histoire civile et littéraire de la Silésie : mais la multiplicité de ses occupations ne lui permit pas d'exécuter tous les projets qu'il avait conçus. Les dernières années de sa vie, il éprouva de violentes douleurs de goutte, qu'il supporta avec beaucoup de résignation; et il mourut à Breslau, le 24 avril 1709, âgé de 76 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De Romanarum rerum scriptoribus, liber prior*, Leipsick, 1669; *liber secundus*, ibid., 1675, in-4°. On y trouve des recherches utiles. Chaque article se compose de la vie de l'historien, de la liste de ses écrits, et des différents jugements qu'en ont portés les critiques. 2° *De Byzantinarum rerum scriptoribus græcis*, Leipsick, 1677, in-4°; compilation faite sur le même plan que la précédente; 3° *Wratislavienses eruditionis propagatores*, ibid., 1701, in-fol. C'est un catalogue des recteurs et des professeurs des écoles de Breslau, depuis 1525. 4° *De Silesiorum nominibus antiquitates*, ibid., 1702, in-4°; 5° *De Silesiorum majoribus antiquitates, ab orbe condito ad annum Christi* 550, ibid., 1702; *De Silesiorum rebus ad annum* 1170 *exercitationes*, ibid., 1705, in-4°, ouvrage utile pour l'histoire du moyen âge; 6° *De Silesiis indigenis eruditis, ab anno* 1165 *ad annum* 1550; *De Silesiis alienis eruditis ab anno* 1170 *ad annum* 1550, ibid., 1707, deux parties, in-4°. Les savants regrettent que Hanckius n'ait pas pu terminer cet ouvrage, écrit avec trop de diffusion, mais plein de recherches curieuses. (On parle, dans la première partie, de quatre-vingt-trois savants silésiens, et dans la deuxième, de quatorze étrangers qui ont habité la Silésie.) 7° *Monumenta pie defunctis olim erecta*, Breslau, 1718, in-4°. C'est le recueil des éloges en style lapidaire et des épitaphes qu'il avait composés à la louange des personnages les plus recommandables morts de son temps à Breslau. Plusieurs de ces pièces sont plus étendues que ne le permettent les règles de ce genre de composition; mais il en est aussi de parfaitement belles, au jugement de Reimann. Ce volume a été publié par son fils Godefroi-Hanckius, précédé de son *Éloge* par Gottlob Kranz : il avait déjà paru un autre éloge d'Hanckius, dans les *Acta eruditor. Lipsens.*, *ann.* 1709; et on trouve une Notice sur cet écrivain dans les *Mémoires* de Niceron, t. 38. W—s.

HAND (Ferdinand-Gotthelf), philologue allemand, naquit le 15 février 1786 à Plauen en Saxe, où son père était intendant supérieur des affaires ecclésiastiques. Ferdinand Hand prit ses grades en 1809 à l'université de Leipsick. En 1810 il fut nommé professeur au collége de Weimar, et en 1817 professeur suppléant à l'université de Iéna, et chargé de la direction du séminaire philologique. Il dirigea, à partir de l'année suivante, et tout en remplissant ces fonctions, l'instruction des princesses Marie et Auguste de Saxe-Weimar, qu'il accompagna dans un voyage à St-Pétersbourg, où il séjourna pendant une année. Hand exerça une grande influence sur la jeunesse académique par la direction des concerts exécutés par les étudiants, et par les soirées musicales qu'il donnait dans sa propre maison. En 1817 il reçut le titre de conseiller intime de la cour; il est mort le 14 mars 1851. Nous signalerons seulement parmi ses ouvrages : 1° *De particulis latinis commentarii*, Leipsick, 1829-45, 4 vol.; 2° *Traité du style latin*, Iéna, 1833; 2e édition, 1839; 3° *Esthétique musicale*, Iéna, 1837-41, 2 vol.; 4° *Manuel pratique de style romain*, Iéna, 1838; 2e édition, 1851; 5° *Arts et antiquités de St-Pétersbourg*, Weimar, 1837. Il a été l'éditeur des *OEuvres posthumes de Carus*, Leipsick, 1808-1810, 7 vol. in-8° (*voy.* Carus). De 1842 à 1848, il eut la direction de la *Nouvelle gazette littéraire de Iéna*. Z.

HANDEL. *Voyez* Haendel.

HANDMANN (Emmanuel), né à Bâle en 1718, mourut en 1781. Dans un âge encore tendre il se voua à la peinture, malgré les intentions de son père, qui lui destinait un autre état. Il reçut les premières instructions chez Schnezle à Schaffhouse, et il continua ses études à Paris, chez J. Restout, qui l'avait pris en grande amitié. Il voyagea en Italie et revint, après un séjour de quatre ans, dans sa patrie. Ses tableaux d'histoire et ses portraits sont estimés; plusieurs ont été gravés, notamment les portraits d'Euler et d'Albert Haller. U—i.

HANER (George), théologien luthérien et savant orientaliste, né en Transsylvanie, l'an 1672, fit ses études à Wittemberg, devint pasteur de

Medwisch, et obtint, en 1756, la place de surintendant à Birthalmen, où il mourut le 10 juillet 1759. On a de lui : 1° des dissertations latines sur la littérature hébraïque; 2° un ouvrage curieux, intitulé *Historia ecclesiarum Transsylvanicarum a primis populorum originibus ad hæc usque tempora*, Francfort, 1694, in-12. — *George-Jérémie* Haner, son fils et son successeur dans la place de surintendant de Birthalmen, mort le 9 mars 1777, a écrit : 1° la *Dacie royale*, en allemand, Erlangen, 1763, in-4°; 2° *Adversaria de scriptoribus rerum Hungaricarum et Transsylvanicarum scriptisque eorum antiquioribus*, Vienne, 1774, in-8°; 3° *De scriptoribus rerum Hungaricarum et Transsylvanicarum sæculi XVII, scriptisque eorum, opus posthumum*, Hermanstadt, 1798, in-8°. C'est une suite du précédent. Les écrivains, au nombre de deux cent trente-neuf, y sont classés par ordre chronologique; et deux tables alphabétiques qui terminent l'ouvrage y facilitent les recherches. Le troisième volume, qui devait comprendre les historiens dont les ouvrages ont été publiés dans le 18e siècle, n'a point paru. L'auteur avait laissé en manuscrit une *Bibliotheca Hungarorum et Transsylvanorum historica*, et d'autres ouvrages du même genre, dont on peut voir le détail dans Meusel. C—au.

HANKE. *Voyez* Hanckius.

HANMER (Sir Thomas), politique et littérateur anglais, né vers 1676, siégea pendant trente années dans la chambre des communes, où il fut choisi, en 1713, président (*orator*) de la chambre; poste difficile à remplir à cette époque, et qu'il occupa avec beaucoup de dignité. Il mourut le 5 avril 1746, estimé pour ses talents, son éloquence et son intégrité. On a de lui une édition élégante et correcte des *OEuvres de Shakspeare*, en 6 volumes, Oxford, 1744, in-4°, avec de jolies estampes par Gravelot. X—s.

HANNÉ (Jean), docteur arménien, né à Jérusalem, fut fait, en 1717, vicaire général ou coadjuteur du patriarche de cette ville, appelé Grégoire III, qui était alors prisonnier à Constantinople. Il écrivit, par l'ordre de ce patriarche, une Histoire ou plutôt une Description de Jérusalem et des autres endroits de la Palestine, dont on a fait deux éditions à Constantinople. Il existe à la bibliothèque de Paris, un exemplaire de la seconde, Constantinople, 1726, 1 vol. in-4°, en arménien. S. M—n.

HANNETAIRE (Jean-Nicolas Servandoni d') était fils naturel et passait pour neveu du célèbre Servandoni, qui était à la fois, architecte, peintre, machiniste, décorateur, directeur de spectacles, etc. Le jeune Servandoni, élevé avec soin, se destinait à l'état ecclésiastique; mais, entraîné par sa passion pour le théâtre, il débuta, sous le nom d'Hannetaire, au théâtre de la ville de Liége. La force de sa voix ne répondant pas à la chaleur de son âme, il eut le bon esprit de quitter l'emploi des premiers rôles, qu'il avait pris d'abord; et il se chargea des rôles à manteaux, dans lesquels son succès fut brillant et soutenu. Il se fit surtout une réputation par la supériorité de talent avec laquelle il jouait Molière. Appelé à Bruxelles par le maréchal de Saxe, il fut chargé de diriger le spectacle de cette ville, dans laquelle il fixa définitivement son séjour. On a de cet acteur un ouvrage estimé et très-connu, intitulé *Observations sur l'état du comédien*, 1764, in-8°; 1774, in-8°; 1775, in-8°; 4e édition, avec le nom de l'auteur, 1778, in-8° de 467 pages, reproduite avec un nouveau frontispice en 1801. Cet écrit, auquel il ne manque peut-être qu'un plan plus régulier, fut loué de presque tous les gens de lettres. On y trouve des réflexions pleines de sens et de finesse, et beaucoup d'anecdotes dramatiques. « Cet ouvrage, disait Marmontel, est du « petit nombre de ceux dont le défaut est d'être « trop court. » D'Hannetaire jouissait d'une pension de douze cents francs, que lui faisait le prince Charles de Lorraine; et il était en correspondance avec des hommes de la première distinction, particulièrement avec le maréchal de Saxe, Voltaire et Garrick. Sa femme, qu'il avait formée pour le théâtre, était aussi estimée pour ses mœurs que distinguée par ses talents. (On a fait le même éloge de sa fille, épouse d'un acteur tragique qui a joui d'une grande réputation.) On raconte que d'Hannetaire, ayant acheté une maison de campagne aux environs de Bruxelles, se trouva, par cette acquisition, propriétaire d'une ancienne baronnie. Forcé de subir les honneurs d'une réception, à laquelle il ne s'attendait pas, il voulut du moins prévenir les brocards auxquels cette aventure allait nécessairement donner lieu : en conséquence, dès le lendemain de la cérémonie, il fit représenter au théâtre de Bruxelles les *Vacances des procureurs*, de Dancourt; et il joua de la manière la plus plaisante le personnage de *Grimaudin*, qu'on reçoit seigneur de paroisse. Cette allusion burlesque divertit fort le public; et l'acteur se mit ainsi à l'abri des railleries, en ne se ménageant pas lui-même. D'Hannetaire, doué de beaucoup d'esprit, de gaieté, et même de philosophie, composait, dit-on, d'assez jolis vers; mais il n'a jamais fait imprimer que l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut. Né à Grenoble en 1719, retiré du théâtre en 1773, il est mort à Bruxelles en 1780. F. P—t.

HANNON, célèbre navigateur carthaginois. Entre tous les personnages du même nom que nous connaissons par l'histoire punique, il n'en est aucun qui ait tant occupé les critiques modernes, qui ait été l'objet d'autant d'écrits et de systèmes différents. L'importance de la relation qu'on lui attribue, et qui est parvenue jusqu'à nous, explique le zèle des savants, et justifierait, s'il en était besoin, la nature de l'article que nous consacrons à ce navigateur. Bayle, dans son *Dictionnaire*, s'est aussi fort longuement étendu sur son sujet : mais il y a plus d'érudition que de critique

dans son article et dans les notes dont il est surchargé; et nous ne le citons ici, une seule fois, que pour avertir que nous nous éloignerons des idées de cet écrivain. Le premier des anciens qui fasse mention d'Hannon et de son voyage est Aristote, ou l'auteur, probablement contemporain, du traité *De mirabilibus auscultationibus*, inséré dans les Œuvres du philosophe de Stagire. Pomponius Méla cite quelques faits tirés de la relation de ce navigateur : mais c'est à Pline que nous devons le plus de renseignements sur son compte; et lui-même les avait empruntés de Xénophon de Lampsaque. Pline nous apprend qu'au temps de la plus grande puissance des Carthaginois, Hannon, chargé par eux de faire le tour de l'Afrique, depuis le détroit de Gades (Cadix), jusqu'à l'entrée du golfe Arabique, laissa par écrit le récit original de sa navigation (*Hist. natur.*, lib. 2, c. 67); et ailleurs, il dit encore (lib. 5, c. 1) qu'il existait des *Commentaires* d'Hannon, général carthaginois, qui avait exécuté, d'après les ordres de sa république, et vers l'époque de sa plus grande prospérité, une navigation autour de l'Afrique. Ces deux témoignages de Pline font supposer qu'il n'avait point lu la relation originale d'Hannon, ou du moins qu'il ne connaissait pas celle que nous possédons. La circonstance rapportée par l'historien romain, qu'Hannon avait fait le tour de l'Afrique, est démentie par le silence de toute l'antiquité; et celle qui se trouve dans Pomponius Méla, antérieur à Pline (savoir, que le défaut de vivres força Hannon de revenir sur ses pas), se trouvant aussi dans le monument qui nous est parvenu, prouve en même temps que ce monument est celui que les anciens connaissaient et qu'il n'y était nullement question du tour de l'Afrique. C'est à cela que se bornent les notions fournies par les anciens sur l'existence et la personne d'Hannon. Le titre et les premières lignes de la relation qui nous a été transmise sous son nom confirment et développent un peu ces notions. Voici comment cette relation débute : *Périple d'Hannon, général des Carthaginois, le long des côtes de la Libye, au delà des Colonnes d'Hercule; déposé par lui-même dans le temple de Saturne.* « Les Carthaginois ordonnèrent à Hannon « de naviguer au delà des Colonnes d'Hercule, et « d'y fonder des villes liby-phéniciennes. Hannon « s'embarqua à la tête d'une flotte de soixante « navires, à cinquante rames chacun, chargés de « 30,000 personnes, tant hommes que femmes, « de vivres et d'autres provisions nécessaires. » Immédiatement après ces paroles, commence la relation même d'Hannon, rédigée à la première personne, et dans les termes d'un journal de navigation. Avant d'exposer les divers systèmes soutenus par les critiques modernes touchant l'âge de ce navigateur, et les limites de ses découvertes géographiques, indiquons brièvement les opinions non moins différentes auxquelles son récit même a donné lieu. Il paraît que dans l'antiquité Hannon et son voyage avaient trouvé des incrédules. Strabon traite de fabuleuse la relation qui en courait de son temps. Plus tard, le sophiste Aristide s'en moquait, comme d'un conte inventé à plaisir; et Athénée nous a transmis les railleries qu'en faisait un poëte comique, lesquelles, à la vérité, ne prouvent pas grand'-chose sur une semblable matière. Mais ce qui a plus d'autorité, c'est la censure de Pomponius Méla et de Pline, qui se plaignent des fables ridicules ajoutées au récit original du navigateur carthaginois. Toutefois, l'un et l'autre reconnaissaient, à travers toutes ces altérations dictées par l'amour du merveilleux, si naturel aux Grecs, un fonds de vérité et d'exactitude que n'avaient pu entièrement déguiser des copistes infidèles. Parmi les modernes, les uns, tels que Saumaise, ont méconnu ou nié l'existence de la relation d'Hannon; d'autres, Vossius à leur tête, ont regardé cette relation comme un des plus précieux monuments de l'antiquité, *non tantum veritatis ergo*, dit Vossius, *sed et gratia antiquitatis, cum id omnibus Græcorum monumentis longe sit vetustius.* Cette opinion a été partagée par Montesquieu, par Robertson; et, parmi les savants géographes qui ont employé à l'explication de ce monument leurs veilles laborieuses, il nous suffira de citer Bougainville et Gosselin. Le sentiment du savant critique anglais Dodwell, que le Périple grec d'Hannon, dans l'état où nous le possédons aujourd'hui, n'est qu'un roman maladroitement tissu par quelque Grec assez moderne; ce sentiment, disons-nous, a été vigoureusement attaqué par les deux auteurs que nous avons nommés en dernier lieu, et plus récemment encore par un compatriote de Dodwell, M. Th. Falconer, dans un ouvrage dont nous aurons encore occasion de parler plus bas. Nous pensons, d'après tant d'imposantes autorités, qu'à la vérité le système de supposition doit être abandonné et relégué parmi les opinions que la saine critique désavoue, mais aussi que l'authenticité de la relation entière, telle que nous la possédons, peut, avec assez de fondement, être révoquée en doute. En passant de la langue punique, en laquelle avait été rédigé le récit original d'Hannon, dans la langue grecque qui nous a conservé ce précieux monument, il a dû souffrir des altérations et des changements inséparables d'une pareille opération. Quelques détails empreints d'une teinte fabuleuse ont aussi excité la juste défiance de Gosselin; et, sur l'ensemble du Périple, il pense, et nous sommes entièrement de son avis, qu'il ne doit être considéré que comme un extrait, plus ou moins fidèle, du journal d'Hannon; en sorte que ce Périple n'est ni l'ouvrage original du navigateur carthaginois, ni même la copie exacte et entière de l'inscription consacrée dans le temple de Saturne, à Carthage. Quoi qu'il en soit, ce Périple, tel qu'il nous est parvenu, n'en est pas moins le monument le plus intéressant et le plus ancien des connaissances

géographiques qu'ait jamais eues l'antiquité concernant les rivages de l'océan Atlantique. L'importance de ce résultat l'a fait prendre par tous les géographes qui se sont appliqués à déterminer l'étendue et les bornes de ces connaissances pour principal objet de leurs travaux et pour base fondamentale de leurs recherches : mais, sur ce point, ils ne se sont pas montrés moins divisés d'opinion que dans tout le reste. Bochart, Campomanès, Bougainville, qui ont composé sur le Périple d'Hannon des dissertations spéciales, et la foule des géographes qui les ont suivis sans un examen particulier, n'ont point douté que les Carthaginois n'eussent pénétré au delà du Sénégal, et jusque sur les côtes de Guinée; et d'accord dans ce système général, ils se sont ensuite divisés sur quelques positions particulières, qui étendent plus ou moins le champ des connaissances qu'ils prêtaient aux anciens sur les rivages occidentaux de l'Afrique. Toutes les ressources de l'érudition avaient été employées et paraissaient épuisées sur cette seule question et par tant de savants écrivains. Mais la critique est venue de nos jours, qui, appuyant ses calculs sur des données plus fidèles, réunissant et comparant entre eux un plus grand nombre de documents positifs, et en apparence étrangers l'un à l'autre, a résolu enfin, de la manière la plus complète et la plus sûre, un problème si simple dans son principe et rendu si compliqué par la suite. C'est dans les *Recherches géographiques* de Gosselin que se trouve cette solution importante et difficile (t. 1er, p. 61-102). En réunissant au Périple d'Hannon, qu'il a commenté et traduit dans toute son étendue, le Périple de Scylax, également employé par les autres critiques, celui de Polybe qu'ils avaient négligé, et les tables de Ptolémée auxquelles s'étaient presque exclusivement attachés les auteurs de cartes géographiques, il a réduit à l'espace de *deux cent quatorze lieues marines* les courses immenses de douze à quinze cents de ces lieues que ces savants prêtaient si complaisamment au navigateur carthaginois, et a prouvé que les connaissances des anciens ne se sont jamais étendues, dans ces parages, au delà du cap Bojador, terme du voyage d'Hannon. Cette conséquence, qui nous semble inattaquable d'après cette foule d'arguments et de preuves de toute espèce, sur lesquelles l'a appuyée son auteur, ne diminue en rien l'estime due aux efforts de ce premier navigateur et aux travaux des siècles suivants : car la barrière devant laquelle il fut forcé de s'arrêter, à une époque où la marine était encore loin d'être perfectionnée, avec des ressources nécessairement très-faibles, et à travers les dangers et les craintes, compagnes inséparables d'une première tentative, repoussa également toutes les entreprises des peuples de l'Europe les plus puissants et les plus éclairés, jusqu'à l'époque où le pilote Gillanez réussit, en 1432, à franchir le premier cette barrière regardée si longtemps comme insurmontable, et ouvrit aux navigations des Européens un champ plus vaste que celui dans lequel ils se traînaient sur les pas d'Hannon, depuis plus de vingt-quatre siècles. Quant à l'époque à laquelle doit être rapporté l'âge d'Hannon ainsi que la navigation dont il fut tout à la fois le chef et l'historien, il n'y a pas moins d'opposition parmi les savants; et nous n'avons besoin que d'indiquer ici les principales opinions qui les ont divisés jusqu'à ce jour. Fabricius et Mélot fixent la navigation d'Hannon à l'an 300 avant J.-C.; Dodwell, vers l'an 340; Campomanès, vers l'an 407; et deux autres auteurs espagnols, Florian d'Ocampo et Mariana, 33 ans ou 41 ans plus tard; enfin, Bréquigny et Bougainville, qui lui assignent une date un peu plus reculée, la reportent, l'un vers l'an 500, l'autre vers l'an 570 avant notre ère. Tous ces critiques ont pris pour bases communes d'estimations si différentes le passage où Pline dit qu'Hannon et Himilcon furent chargés simultanément de faire des découvertes dans l'océan Atlantique, l'un au midi, l'autre au nord de la république carthaginoise, vers le temps où cette république était parvenue au plus haut degré de sa puissance. En conséquence, ils ne se sont attachés qu'à trouver une époque dans l'histoire de Carthage, où cette ville fût assez florissante pour entreprendre de pareilles expéditions, en même temps que deux chefs, nommés Hannon et Himilcon, se rencontraient ensemble à la tête de son gouvernement. Mais ces noms étaient si communs parmi les Carthaginois, qu'on les voit paraître dans tous les siècles connus de leur histoire; de sorte que le choix en devient arbitraire, ainsi que le prouvent les dates différentes qu'on a cru pouvoir adopter. C'est donc d'une autre donnée qu'il fallait partir pour arriver à un résultat, sinon plus vrai, du moins plus vraisemblable, et l'opinion d'Isaac Vossius, qui, d'après certaines traditions fabuleuses, entre autres celle des Gorgones, consignées dans le journal d'Hannon, et empruntées de là par les Grecs, regardait cette navigation comme antérieure au siècle d'Hésiode, semble offrir davantage ce dernier caractère; aussi a-t-elle été embrassée par Gosselin, qui l'a fortifiée de nouveaux motifs, et a cru devoir placer par approximation la date du voyage d'Hannon vers l'an 1000 avant J.-C. Nous ne dissimulons cependant pas que cette opinion est sujette à quelques difficultés; mais ce système est au moins aussi probable que d'autres, et sur un point de cette nature, qui n'intéresse qu'indirectement la science géographique, il est permis d'ouvrir des opinions nouvelles ou différentes. Nous terminerons cet article en indiquant brièvement les éditions principales qui ont été faites du Périple d'Hannon, ainsi que les traductions en diverses langues modernes, et les commentaires dont cet ouvrage a été l'objet. La première édition du texte grec fut donnée par Sigismond Gelenius, à Bâle, en 1533.

Peu d'années après parut une version latine, accompagnée de quelques notes de Conrad Gesner; et en 1674, Abraham Berkélius en publia une édition nouvelle, à laquelle il joignit des observations sur ce Périple, tirées de la seconde partie de la *Géographie sacrée* de Bochart. Hudson réimprima le *Périple d'Hannon* dans sa précieuse collection, intitulée *Geographiæ veteris scriptores græci minores*, Oxford, 1698, 4 vol. in-8°. Il se trouve en tête du premier volume de ce recueil, précédé d'une dissertation de Dodwell sur l'âge présumé de son auteur, et accompagné de notes. Vossius, qui, dans ses remarques sur Pomponius-Méla (liv. 3, ch. 9), avait promis de commenter le Périple du navigateur carthaginois, ne paraît pas avoir jamais acquitté sa promesse; et MM. de Ste-Croix et Bredow, qui, de nos jours, avaient annoncé une édition nouvelle des *Petits géographes grecs*, sont également morts l'un et l'autre avant d'avoir pu tenir cet engagement agréable au public. L'édition d'Hudson est donc restée la dernière, jusqu'à celle qu'a donnée un autre savant anglais, M. Thomas Falconer, dans un volume dont voici le titre : *The voyage of Hanno translated, and accompanied with the greek text; explained from the accounts of modern travellers; defendet against the objections of M. Dodwell and other writers, and illustrated by maps from Ptolemy, d'Anville, and Bougainville*, Londres, 1797, in-8°. Ce long titre, transcrit en entier, nous dispense d'entrer dans plus de détails sur le mérite et les avantages particuliers qui distinguent cette édition, la plus récente de toutes celles que nous connaissions. Ramusio traduisit en italien le Périple d'Hannon, et cette version, accompagnée d'éclaircissements fournis principalement par les relations de navigateurs portugais, se trouve dans le premier volume de son *Recueil de voyages*, publié en 1544. Campomanès publia également, à la suite de son ouvrage intitulé *Antigüedad maritima de la republica de Carthago* (ou les Antiquités maritimes de la république de Carthage), *El Periplo de Hannone ilustrado*, c'est-à-dire une version espagnole, avec un savant commentaire du Périple d'Hannon. En France, ce précieux monument géographique a été l'objet de plusieurs dissertations, parmi lesquelles nous nous contenterons de citer, outre le mémoire de Mélot, *Sur le commerce des îles Britanniques* (Académie des inscriptions et belles-lettres, t. 16, p. 160), des recherches fort curieuses et fort étendues de Bougainville, lesquelles se trouvent divisées dans deux volumes du recueil de la même académie (t. 26, p. 10, et t. 28, p. 260). Mais aucun critique n'avait répandu sur ce sujet autant de lumières, ni rassemblé autant de documents neufs ou authentiques que Gosselin, dans un mémoire que nous avons déjà cité plusieurs fois. Ce mémoire, intitulé *Recherches sur les connaissances géographiques des anciens le long des côtes occidentales de l'Afrique*, se trouve au tome 1er des *Recherches sur la géographie positive et systématique des anciens*, p. 61-162, in-4°, de l'imprimerie royale. M. de Châteaubriand a traduit le Périple d'Hannon dans un chapitre de son *Essai historique, politique et moral sur les révolutions;* c'est celui où il établit un parallèle entre la république ancienne de Carthage et l'empire moderne des îles Britanniques, 1re partie, ch. 26, p. 201-204 de l'édition originale, 1797, in-8° : les réimpressions de cet *Essai*, Londres, 1814, 2 vol. in-8°, et Leipsick, 1816, 2 vol. in-18, quoique tronquées, contiennent aussi la traduction du *Périple*. Enfin, il a paru depuis une traduction portugaise de cet ouvrage, avec le texte grec en regard. R. R.

HANNON, général carthaginois, fils d'Amilcar, tué à la bataille d'Himère, en Sicile, 484 ans avant J.-C., partagea le gouvernement de l'Espagne méridionale avec ses deux frères Himilcon et Giscon, et tenta le premier de pénétrer dans la Lusitanie, du côté de la Guadiana. Les Lusitaniens, épuisés par une guerre intestine, demandèrent la paix, et firent avec Carthage un traité en vertu duquel ils fournirent 8,000 hommes, qui passèrent à l'armée de Sicile. Hannon alla visiter ensuite toutes les côtes de la Lusitanie, laissant son frère Giscon pour commander en Espagne, avec le consentement du sénat. Il paraît qu'Hannon tomba depuis en disgrâce, le sénat ayant fait rendre compte de leur conduite aux principaux officiers qui avaient servi sous lui en Espagne. — HANNON, riche et puissant citoyen de Carthage, voulant renverser la république et introduire le pouvoir arbitraire, conçut le dessein d'empoisonner tous les sénateurs dans un repas; mais, trahi par un de ses esclaves, il vit échouer son affreux projet. Il résolut d'employer la force ouverte; il arma 20,000 esclaves, se mit à leur tête et se retira dans un château fortifié, cherchant à soutenir sa rébellion par une alliance avec un roi de la Mauritanie. Mais, ayant été fait prisonnier, il fut conduit à Carthage, battu de verges, rompu, et attaché à une potence l'an 336 avant J.-C. Le sénat fit exterminer toute sa famille, quoiqu'elle n'eût pris aucune part à la conjuration. — HANNON, général carthaginois, chargé du commandement des troupes destinées à combattre Agathocle, tyran de Sicile, lui livra bataille non loin de Carthage; il enfonça d'abord les Grecs à la tête de sa cohorte sacrée, fut repoussé ensuite, et tomba mort, accablé d'une grêle de pierres et percé de coups, vers l'an 309 avant l'ère chrétienne. — Un autre général carthaginois du même nom, envoyé en Sicile avec une flotte et une armée contre les Romains, attaqua et défit Claudius dans un combat naval, l'an 264 avant J.-C. Le général romain, ayant réparé sa flotte, passa le détroit et vint bloquer le port de Messine, où Hannon s'était retiré. Celui-ci accepta imprudemment une conférence, fut arrêté par Claudius, et n'obtint sa liberté que lorsque la garnison carthaginoise eut rendu la citadelle. Hannon, victime d'une

perfidie, vint à Carthage pour justifier sa conduite; mais le sénat, le soupçonnant de lâcheté ou de trahison, le fit condamner à mort et attacher à une croix. — HANNON, amiral carthaginois, sortit du port de Carthage avec une puissante flotte pour aller au secours d'Amilcar Barca, en Sicile, et fut vaincu dans un combat naval par le consul Lutatius, à la hauteur des îles Ægades, à l'ouest de la Sicile, l'an 242 avant J.-C. Les Romains coulèrent à fond cinquante vaisseaux et en prirent 70. Florus dit que la flotte carthaginoise était tellement chargée de troupes, de bagages, d'armes et de provisions, qu'il semblait que toute la ville de Carthage était à bord; ce fut là sans doute une des causes de l'entière défaite d'Hannon. Cette journée mémorable décida de l'empire de la mer, et prépara de loin la ruine de Carthage. Cette république, humiliée, souscrivit aux conditions que Rome lui imposa; ce qui mit fin à la première guerre punique. — HANNON, général et sénateur carthaginois, chef de la faction *Édoise*, opposée à la faction *Barcine*, que dirigeait Amilcar Barca, père d'Annibal, fut d'abord gouverneur de la partie de l'Afrique intérieure qui était soumise à Carthage, et fit la conquête d'un territoire étendu sur les confins de l'Hécatompole. Choisi l'an 241 avant l'ère chrétienne pour commander l'armée destinée à réduire les troupes mercenaires qui s'étaient révoltées, il marcha au secours d'Utique, attaqua les rebelles et remporta la victoire; mais il ne sut pas en profiter. Les mercenaires, ralliés, survinrent et pillèrent son camp. Alors on lui donna pour collègue dans le commandement le célèbre Amilcar Barca, père d'Annibal. Les deux généraux, ayant consenti, quoique avec répugnance, à agir de concert, étouffèrent enfin cette dangereuse révolte qui avait mis Carthage à deux doigts de sa perte. Mais, la guerre terminée, Hannon se montra de nouveau ennemi mortel d'Amilcar. Distingué par sa modération, son amour du bien public et de la justice, il brillait à la tête du parti qui, avant la guerre entreprise par ce dernier, avait opiné pour des mesures pacifiques; il n'avait cessé de représenter les avantages d'une paix durable comparés aux hasards d'une expédition dont les succès incertains coûteraient des sommes immenses, et finiraient peut-être par la ruine de la patrie. Lorsque, après la bataille de Cannes, Annibal envoya son frère Magon annoncer au sénat de Carthage cette grande victoire et demander des renforts, Hannon fut d'avis de ne rien accorder, et observa, suivant Tite-Live, qu'en sollicitant des secours d'hommes et d'argent, Annibal tenait le langage d'un général qui se trouvait dans la situation la plus fâcheuse : « Il n'en a pas besoin, « ajoutait Hannon, s'il a remporté de si grandes « victoires; et il ne les mérite pas, s'il nous en- « voie de faux rapports. » Tel fut l'acharnement d'Hannon contre Annibal, qu'on soupçonna même celui-ci d'entretenir des intelligences avec les Romains, et de les favoriser secrètement. On croit qu'Hannon mourut un peu avant la fin de la seconde guerre punique. Mais son parti lui survécut : ses artifices et sa haine déconcertèrent tous les projets d'Annibal, et furent une des principales causes de la ruine de Carthage (*voy.* AMILCAR BARCA et ANNIBAL). — HANNON, autre général carthaginois, nommé par Annibal gouverneur du pays situé entre les Pyrénées et l'Èbre, rassembla toutes ses forces pour s'opposer aux progrès des Romains commandés par Cnéius Scipion, et fut totalement défait près de la ville de Cissa, l'an 219 avant l'ère chrétienne. Hannon lui-même fut fait prisonnier avec Indibilis, prince espagnol, auxiliaire de Carthage. Tout le gros bagage qu'Annibal avait laissé à la garde d'Hannon, avant son départ pour l'Italie, tomba au pouvoir des vainqueurs. B—P.

HANRIOT. *Voyez* HENRIOT.

HANS-SACHSE, poëte allemand du 16e siècle, né à Nuremberg en 1494, exerça longtemps dans sa patrie le métier de cordonnier avant de faire soupçonner qu'il deviendrait un des premiers poëtes de son pays; mais ayant pris quelques leçons de Léonard Nunnenbeck, maître poëte ou *meistersaenger* fameux dans son temps, il acquit lui-même une grande célébrité dans ce genre, devint le doyen de ces poëtes, et mourut octogénaire le 20 ou 25 janvier 1576. C'est au commencement du 14e siècle que l'Allemagne avait vu naître cette confrérie de poëtes artisans; ils exerçaient l'art poétique d'après une trentaine de lois ou de prétendues règles de prosodie, auxquelles il fallait se conformer sous des peines rigoureuses. Ces lois assez pédantesques, qui au reste n'avaient aucune influence sur la mesure des vers, étaient lues dans les réunions de la congrégation, à la taverne. Il y avait dans la société des apprentis, des compagnons et des maîtres poëtes, et l'on ne pouvait parvenir à ce dernier degré sans être un peu musicien, parce qu'il ne suffisait pas de savoir rimer une chanson, il fallait encore savoir composer un air nouveau. On peut se former une idée de l'état de la poésie en Allemagne à cette époque, par la célébrité dont jouissaient ces *meistersaenger*. L'empereur Charles IV leur accorda, par une charte de l'an 1378, beaucoup de priviléges, entre autres celui d'avoir des armoiries, et Maximilien Ier leur concéda encore d'autres avantages dans la suite. Hans-Sachse fut pendant quelque temps maître d'école à Nuremberg; il vécut ensuite, tantôt à Strasbourg, tantôt à Meinungen ou à Augsbourg. Il fut sans doute le poëte le plus fécond de sa confrérie; car il traduisit et mit en chant, pendant l'espace de quarante-deux ans, beaucoup de psaumes, les proverbes de Salomon, la plupart des épîtres et des évangiles, l'Ecclésiaste et une grande partie du livre de la Sagesse : il composa en outre vingt-six comédies et vingt-sept tragédies spirituelles, cinquante-deux comédies et vingt-huit tragédies pro-

fanes, soixante-quatre farces de carnaval, cinquante-neuf fables, cent seize contes allégoriques, trois cent sept poëmes tant sacrés que profanes, et cent quatre-vingt-dix-sept saillies ou contes comiques, en tout six mille quarante-huit pièces. Ce *meistersaenger*, auquel, malgré son style grossier, on ne peut contester une espèce de génie poétique, fut en même temps un ardent propagateur de la réformation de Luther. Par ses poésies spirituelles, ou chants d'église, il insinua cette doctrine nouvelle au peuple; son zèle l'engagea même à publier, sur le luthéranisme, un ouvrage intitulé *Dialogue, dans lequel on indique et on blâme fraternellement la conduite scandaleuse de quelques individus qui prennent le nom de luthériens*, Eilenburg, 1524. On a publié de ce poëte cent quatre-vingt-dix-sept saillies, cent seize allégories et deux cent soixante-douze contes profanes. Un premier recueil, sous ce titre : *Mélanges des poésies magnifiques, belles, jolies et rimées de Hans-Sachse*, Nuremberg, 1560, in-fol., fut suivi d'une édition de ses *OEuvres*, Nuremberg, 1570-79, 5 vol. in-fol.; Kempten, 1612-16, 5 vol. in-4°. T.-J. Bertuch a publié des *Échantillons extraits des OEuvres de Hans-Sachse*, Weimar, 1778, in-4°. J.-H. Haeslein a soigné une nouvelle édition de ses *Poésies très-magnifiques*, Nuremberg, 1781, in-8°. Le premier volume du *Nécrologe* de Schmid renferme, p. 20-34, une notice détaillée sur ce poëte cordonnier, dont la mémoire se conservera encore longtemps dans le panthéon des poëtes de la Germanie. B—H—D.

HANSEN (Maurice-Christophe), recteur de l'école de Kongsberg, en Norvége, naquit le 5 juillet 1794, à Modum, où son père était pasteur. Il fit ses études au collége de Christiania, et s'adonna principalement à la philologie et à la philosophie. Nommé en 1816 professeur de langue du corps des cadets de l'armée de terre de Christiania, il devint en 1820 professeur au collége de Drontheim, et en 1826 recteur de l'école de Kongsberg. Il inventa une méthode au moyen de laquelle il avait la prétention d'expliquer aux élèves les phrases difficiles et compliquées à l'aide de figures; cette méthode fut considérée comme inapplicable, et rejetée. Son exposition systématique de la théorie de combinaison de la langue latine rencontra également une vive opposition; en revanche, ses grammaires de la langue norvégienne et plusieurs autres ouvrages élémentaires furent reçus du public avec faveur. Il est l'auteur d'un grand nombre de petits romans et de nouvelles qui eurent du succès, et il est estimé en Norvége comme poëte. Dès 1816, il avait publié une collection de poésies qui popularisèrent son nom dans son pays natal, en Suède et en Danemarck. Son roman *Othar de Bretagne* attira l'attention générale, et ne manque pas d'un certain mérite, bien que l'auteur n'ait pas régulièrement suivi l'idée qui lui avait servi de point de départ. De ses nouvelles, le *Journal de Théodore*, *Palmyre*, *le Flacon d'odeurs*, *la Ruine du couvent*, et *l'Aventure sur la frontière*, se distinguent par leur originalité et l'attrait de leur style. Son drame romantico-historique *Nor et Gor*, qu'il écrivit pour célébrer l'union des deux royaumes du Nord, et son *Hakon Adelstan* (1838), qu'il présenta au concours pour le prix de la direction du théâtre de Christiania, furent rejetés malgré leur valeur poétique, comme étant impropres pour la scène. Hansen est mort le 16 mars 1842. Z.

HANSITZ (Marc), jésuite, né dans la Carinthie en 1682, fut admis fort jeune dans la société, et régenta quelque temps dans différents colléges; il entreprit, par le conseil du savant Bern. Gentiloti, de rendre à l'Allemagne le même service qu'Ughelli avait rendu à l'Italie, et les frères de Ste-Marthe à la France; il publia en 1727 les deux premiers volumes de la *Germania sacra, chronologice disposita*, Augsbourg, in-fol. Ces deux volumes renferment la métropole de Lorch (*Lauriacum*), transférée à Salzbourg, et l'évêché de Passau. Le *Prodromus* du troisième volume parut en 1729, mais il n'a point été publié; de sorte que ce grand ouvrage est resté incomplet (1). On connaît encore de ce savant religieux une lettre au P. Pez sur les actes de St-Rupert, Vienne, 1731, in-4°, et trois dissertations sur l'antiquité et les priviléges de l'abbaye de St-Emmeran, à Ratisbonne, ibid., 1755 et 1756, in-4°. Après sa mort, arrivée à Vienne en 1766, on a publié, d'après ses manuscrits : 1° *Analecta seu collectanea pro historia Carinthiæ concinnanda, opus posthumum, pars* 1, Clagenfurt, 1782, in-8°; Nuremberg, 1795, in-8°. La suite n'a point paru. 2° *Trias epistolarum de ætate S. Ruperti*, dans les mémoires (*Beytræge*) de Westenrieder, t. 2, p. 30-50. W-s.

HANSTEIN (Godefroi-Auguste-Louis), prédicateur protestant, naquit le 7 septembre 1761 à Magdebourg, où son père était conseiller de justice criminelle. Pendant ses études à l'école de l'église principale, l'exemple de quelques bons prédicateurs, tels que Pazke et Sturm, excita son émulation, et il fréquenta l'université de Halle pour se préparer à la même carrière. Il prit part à la rédaction du *Journal pour les prédicateurs*, et à son retour à Magdebourg, en 1782, le jeune théologien obtint une place de maître suppléant à l'école où il avait fait ses premières études. Il s'y distingua par un enseignement clair et méthodique et par les discours édifiants qu'il eut occasion de débiter dans la chaire. Il contribua beaucoup à l'organisation d'une école normale dépendant de celle de l'église principale. Ayant prêché en 1787 à Tangermunde devant les magistrats qui disposaient de la chaire de prédicateur

(1) Le P. Joseph-Benoît Heyrenbach, jésuite de Vienne, natif de Cremsmunster, s'occupait de le continuer, lorsqu'une mort prématurée l'enleva le 9 (ou le 15) avril 1779 : il n'avait que 38 ans; il était professeur de diplomatique et l'un des gardes du cabinet impérial des médailles, et avait beaucoup travaillé au *Catalogue raisonné* de cette riche collection. Il n'a publié qu'une dissertation : *De salutationis angelicæ in sancta Ecclesia usu*, Vienne, 1773.

de la commune, il fut assez heureux pour l'obtenir, mais il ne fut que troisième pasteur de cette commune et n'eut qu'un revenu extrêmement modique. L'état maladif de sa femme, qu'il perdit en 1800, après de longues souffrances, ainsi que ses deux enfants, augmentait sa gêne; mais ces adversités ne l'empêchèrent pas de faire autant de bien que ses facultés le permettaient. Il fonda à Tangermunde une école de filles, organisa une société pour les exercices de catéchisme et de prédication des candidats en théologie, et entreprit la publication d'un journal théologique sous le titre de *Feuilles homilétiques et critiques*, auquel prirent part plusieurs théologiens distingués, entre autres les deux beaux-frères de Hanstein, Pischon et Wilmsen. En 1803, étant déjà renommé comme un excellent orateur ecclésiastique, il fut appelé à Brandebourg en qualité de premier prédicateur et de chef de consistoire (*Superintendent*). Il se rendit à son nouveau poste avec sa seconde femme, nommée Wilmsen, qu'il avait récemment épousée à Berlin. Il ne resta qu'un an à Brandebourg, mais il y travailla comme précédemment à l'amélioration de l'éducation et à l'instruction des étudiants en théologie, en fondant une société de morale et de littérature, et une école pour les jeunes filles. Sur la proposition du prévôt Teller, qui désirait se retirer, le roi de Prusse appela Hanstein à Potsdam et le fit prêcher devant lui. Son sermon eut le succès que Teller en avait attendu, et celui-ci céda en 1804 à Hanstein l'emploi de prévôt et premier prédicateur de l'église St-Pierre à Berlin; à ces charges était jointe celle de conseiller du consistoire général du royaume. Elles mirent en évidence tout son mérite : ses sermons eurent une vogue extraordinaire et attirèrent, dans les premiers temps surtout, un auditoire si nombreux que la vaste église pouvait à peine le contenir. Malgré la faiblesse de sa santé, il prit une part active aux travaux du consistoire, à ceux des commissions pour les pauvres, pour les écoles industrielles, pour la rédaction d'un nouveau livre de cantiques et pour la propagation de la Bible. En 1807 il contribua avec d'autres hommes zélés pour le bien, à la fondation d'une institution en faveur des enfants abandonnés, fondation qui reçut le nom de la reine Louise. Cette excellente princesse, réfugiée pendant la guerre à Mémel, lui écrivit pour le remercier de cette bonne œuvre : « Vous avez, monsieur le « prévôt, excité et entretenu chez les Berlinois « cet esprit qui seul fait que l'on se comporte « avec dignité dans le malheur. Voilà ce qui a « resserré davantage le lien d'affection qui unis- « sait la nation à son souverain : la joie de se « revoir, désirée de part et d'autre avec une viva- « cité égale, n'en sera que plus pure. » Hanstein était alors dans une position qui lui permettait d'être utile à sa famille; aussi tint-il lieu de père à plusieurs de ses neveux et nièces qu'il avait appelés près de lui. Mais les calamités de la guerre ne l'épargnèrent pas plus que ses compatriotes. Ayant prononcé, à l'occasion de l'installation d'un prédicateur à Havelberg, un sermon dans lequel on crut remarquer des allusions politiques, il fut cité devant le général français Lapisse, et reçut ordre de quitter la ville dans l'espace d'une heure. Loin de se laisser intimider, il continua par ses sermons à Berlin de soutenir le courage des Prussiens dans les revers qu'ils essuyaient. Aussi fut-il mandé avec Buchholz et le professeur Schleiermacher devant le maréchal Davoust, qui leur adressa de vifs reproches. Schleiermacher prit la défense des trois accusés; cependant on leur conseilla de mettre plus de prudence dans leurs prédications. Au retour du roi, Hanstein fut décoré de l'ordre de l'Aigle rouge et appelé en qualité de conseiller au ministère des cultes. Pendant la guerre de 1813, ses sermons, comme ceux d'autres prédicateurs de Berlin, prirent de nouveau une couleur politique. Il s'agissait d'enflammer la jeunesse pour reconquérir l'indépendance de la patrie. Hanstein seconda vigoureusement les intentions du gouvernement. Ses sermons de cette époque ont été publiés sous le titre : *Die ernste zeit* (le Temps grave). Après le rétablissement de la paix, il fit partie de la commission que le gouvernement chargea de la réforme de l'organisation ecclésiastique et de la liturgie, réforme qui éprouva d'assez vives résistances et attira beaucoup de désagréments à la commission. Hanstein s'unit avec Dræseke pour la publication d'un recueil périodique sous le titre de *Nouveau magasin de sermons pour les fêtes et les circonstances particulières*. L'altération de sa santé le força de chercher du soulagement dans les voyages aux eaux. Ne voulant pas néanmoins interrompre ses travaux, il prêcha le premier jour de l'an 1821 sur ce thème : *Il n'y a point de temps pour Dieu*. Trois jours après il subit une opération chirurgicale qui ne réussit pas. Des symptômes alarmants se manifestèrent bientôt après, et il mourut le 25 février suivant. Schleiermacher prononça un discours sur la tombe de son collègue. Le produit d'une quête faite pendant une commémoration funèbre, dans l'église du Dôme, fut destiné à la caisse des veuves de maîtres d'école : cette institution reçut le nom d'Hanstein. Son beau-frère Wilmsen publia un *Monument d'affection voué à feu Hanstein par ses amis et vénérateurs* (*Denkmal der Liebe*, etc.), Berlin, 1821. On trouve une notice sur Hanstein dans le cah. VI, nouvelle série des *Zeitgenossen*. D—G.

HANVILL (1) (Jean de), poëte qui florissait dans le 12e siècle, est plus connu sous le nom d'*Ar-*

(1) C'est un des écrivains dont le nom a été le plus étrangement défiguré; les uns le nomment *Hanwil* ou *Hantwil*; d'autres, *Hauteville*, d'*Alta-Villa*; Gyraldi et Vossius, *Nantwil*; Leland, *Annewil*, d'*Anna-Villa*, Anneville, bourg de Normandie, dont il le dit originaire. On connaît en Normandie quatre communes de ce nom.

chithrenius (1) qu'il prit à la tête de son principal ouvrage. Jean Lelan et Pits disent qu'il était originaire d'Anneville en Normandie ; qu'il naquit en Angleterre, et qu'après avoir reçu le doctorat à Oxford, il embrassa la règle de St-Benoît dans le monastère de St-Alban ; mais un passage du prologue de son poëme, rapporté par Oudin (*Comment. de scriptor. ecclesiast.*, t. 3, p. 1621), prouve qu'Hanvill était né en Normandie. Il dédia ce poëme à Gualther de Coutances (*de Constantiis*), archevêque de Rouen, et il l'intitula *Joannis Archithrenii opus.* Il y déplore avec amertume les misères de la vie humaine, et parcourt les différentes classes de la société, ne trouvant partout que des sujets de pleurs. Ce poëme, divisé en neuf livres, a été imprimé à Paris par Josse Badius Ascensius, en 1517, in-4°. Cette édition, la seule qui existe, est très-rare ; et Fabricius (*Bibl. med. et infim. latinitatis*, t. 4, p. 82) souhaitait déjà que quelque savant voulût prendre la peine d'en donner une nouvelle. Leland assure qu'on en trouvera le style élégant, poli et même brillant, si l'on se reporte au temps où vivait l'auteur ; mais Gyraldi en porte un jugement contraire, et pense qu'on peut se dispenser de lire un ouvrage dont les vers sont pleins d'enflure et construits d'une manière barbare. Les auteurs du tome 14 de l'*Histoire littéraire de la France* n'en parlent pas d'une manière plus avantageuse ; mais M. Raynouard (*Journal des Savants*, avril 1817), tout en convenant que la marche de l'*Archithrenius* est aussi bizarre que le sujet, fait voir qu'on y trouve « des détails bien rendus, quel- « ques images vives, et assez souvent des pensées « remarquables. » Balée et Pits attribuent encore à Hanvill des *Épigrammes*, des *Lettres* et un poëme *De rebus occultis.* Du Boulay fait mention de cet auteur dans son *Histoire de l'université de Paris* (p. 458). Il le comprend dans la liste des savants professeurs de cette école célèbre, et place sa mort dans les premières années du 13e siècle. W-s.

HANWAY (Jonas), philanthrope anglais, naquit à Portsmouth en 1712. Avant d'avoir achevé ses études classiques, il fut envoyé à Lisbonne à l'âge de dix-sept ans pour s'y former au commerce. S'étant associé par la suite avec un négociant de St-Pétersbourg, il alla dans cette ville en 1743, fit de là un voyage dans la Perse, au retour duquel il résida cinq ans à St-Pétersbourg, et revint à Londres en 1750. Il publia en 1753 un *Tableau historique du commerce anglais dans la mer Caspienne, avec le Journal d'un voyage de Londres dans la Perse par la Russie, et retour par la Russie, l'Allemagne et la Hollande.* Cette relation, en 2 volumes in-4°, est terminée par un *Précis des Révolutions de Perse* et l'*Histoire de Nadir-Koulikan.* Ce voyage est un des plus intéressants qui aient paru sur la Perse depuis Chardin ; il renferme des détails extrêmement curieux sur le commerce de la Russie et celui de la mer Caspienne, et surtout des notices détaillées sur le Ghilan et le Mazandéran, qu'on chercherait vainement ailleurs : la seconde édition, revue et corrigée, est de 1754, en 2 volumes in-4° ; celle de 1762 est la même sous un nouveau titre, avec des planches usées. L'ouvrage fut très-bien reçu du public. Hanway, encouragé par ce succès, et stimulé par le désir de se rendre utile, ne cessa dès lors de donner différents ouvrages pleins d'excellentes vues, écrits d'un style naturel, mais un peu diffus, et dont le nombre se monte à près de soixante-dix. C'est principalement à ses écrits et à ses efforts que l'Angleterre doit l'institution de la Société de marine pour la formation de jeunes matelots tirés de la classe indigente. Il eut aussi beaucoup de part à l'établissement de ces écoles appelées *Écoles du dimanche*, si répandues aujourd'hui en Angleterre, ainsi qu'à la fondation (en 1758) d'une maison de refuge pour les jeunes personnes abandonnées et les filles repenties : ce dernier établissement est connu sous le nom de *Magdalen Charity.* Le sort des petits ramoneurs, celui des incendiés, des domestiques, des nègres, furent également l'objet de sa sollicitude. Le désintéressement avec lequel il entrait dans tous les projets de bienfaisance, malgré la modicité de sa fortune, engagea plusieurs des premiers négociants de Londres à solliciter du comte de Bute, premier ministre, quelque place pour lui : il fut en conséquence nommé, en 1762, un des commissaires des vivres de la marine ; et lorsqu'il résigna cette place en 1783, à cause de l'affaiblissement de sa santé, les émoluments lui en furent conservés en forme de pension pendant sa vie. Il mourut le 5 septembre 1786. Ses obsèques furent suivies par le cortége nombreux de ses amis et de ceux qu'il avait obligés. La considération publique qu'il s'était acquise se manifesta par une souscription de plusieurs centaines de livres sterling, destinée à ériger un monument à sa mémoire. Jonas Hanway était doué d'une belle figure ; pendant le séjour qu'il fit en Russie, on l'appelait ordinairement *le bel Anglais.* Il était très-soigneux de son extérieur : il est le premier qui se soit hasardé à se promener dans les rues de Londres un parasol à la main, et trente ans avant que l'usage en fût devenu général. Nous ne donnerons les titres que de ses principaux ouvrages : 1° *Journal d'un voyage de huit jours de Portsmouth à Kingston sur la Tamise, avec un Essai sur le thé*, 1756 ; réimprimé en 1757 en 2 volumes in-8° ; 2° *Réflexions, Essais et Méditations sur le monde* (on life) *et la religion, avec un Recueil de Proverbes et vingt-huit lettres sur différents sujets*, 1761, 2 vol. in-8° ; 3° *la Vertu dans les classes inférieures* (Virtue in humbre life), *contenant des Réflexions sur les devoirs réciproques du riche et du pauvre, du maître et du domestique*, 1774, 2 vol. in-8° ; réimprimé peu après en 2 volumes in-4°.

(1) *Archipleureur.* On sait que les lamentations du prophète Jérémie sont désignées sous le nom de *threni.*

J. Pugh a publié un ouvrage intéressant intitulé *Circonstances remarquables de la vie de Jonas Hanway*, comprenant un extrait de ses voyages en Russie et en Perse, etc. Cet ouvrage a été imprimé pour la deuxième fois en 1788, in-8°. Hanway avait pris pour sa devise : « Ne désespère « jamais. » On raconte qu'un jeune homme de province, qui avait des talents, ayant épuisé à Londres presque toutes ses ressources pécuniaires sans avoir trouvé d'emploi, se livrait au désespoir, lorsqu'il rencontra la voiture de cet excellent homme, sur laquelle cette devise était écrite. Il se sentit comme frappé, retrouva son courage, vit bientôt ses affaires prendre un aspect plus favorable ; il obtint enfin une place lucrative, et il est mort depuis possesseur d'une grande fortune dont il rapporta constamment l'origine à cette singulière rencontre. C'est Hanway qui, lorsque les Anglais levaient pour ainsi dire un impôt au profit de leurs laquais sur les personnes qu'ils invitaient à dîner, disait : « Je ne suis pas « assez riche pour aller dîner chez vous. » Cet ignoble usage n'existe plus. X—s.

HANZELET (Jean-Happier, plus connu sous le nom d'), imprimeur et graveur, né en Lorraine dans le 16e siècle, était fils de l'ingénieur qui fut chargé par le duc Charles III de fortifier la ville de Nancy. Il exerça la profession d'imprimeur à Pont-à-Mousson ; mais le P. Abram assure qu'il fut privé de son état et condamné à une amende, pour avoir imprimé, sans la permission du recteur, un ouvrage de Jean Hordal, professeur en droit à l'université de cette ville. L'époque de sa mort est inconnue. On a de lui : 1° *Recueil de plusieurs machines militaires et feux artificiels pour la guerre et récréation ; l'Alphabet de Trithemius et le moyen d'écrire la nuit à son ami absent*, Pont-à-Mousson, 1620, in-4°. Cet ouvrage, assez rare, est orné de cent une estampes, très-bien gravées par Hanzelet lui-même ; il est divisé en cinq livres. Dans le premier, l'auteur traite des machines propres à renverser les murailles, briser les portes, escalader les remparts et franchir les fossés ; en un mot, de tous les moyens d'attaque. Dans le second, il décrit les machines propres à la défense. Le troisième contient différents modèles de ponts-volants, de grues, cabestans, etc. Le quatrième traite des feux de guerre, et le cinquième des feux de joie. Vient ensuite la méthode pour écrire secrètement à son ami absent par l'alphabet de Trithème : elle consiste à se servir de flambeaux auxquels on a donné la valeur d'une lettre ; ainsi, par exemple, A sera exprimé par un seul flambeau, B par deux, C par trois, etc. On sent tout ce qu'une telle méthode a de défectueux ; et Hanzelet convient lui-même qu'elle ne peut être employée que dans des phrases extrêmement courtes. Il s'était associé, pour la rédaction de cet ouvrage, un certain François Thibourel, maître chirurgien, qui avait déjà rédigé un *Traité de la faculté et accidents des bains de Plombières*, par ordre du duc de Lorraine, et un autre *des Eaux minérales de Pont-à-Mousson ;* mais l'apparition de la comète de 1619 l'avait décidé à en différer la publication, « parce que, dit-il, telles impressions ignées ne « paraissent jamais qu'elles ne traînent une infi- « nité de malheurs après elles. » Les deux auteurs avouent, dans la préface, qu'ils craignent d'être comparés à Barthold Schwartz, l'inventeur de la poudre à canon, ou à Érostrate, pour oser mettre au jour un recueil de machines de guerre ; ils protestent ensuite de leur haine pour Schwartz, qu'ils nomment un *misérable*, et tâchent de se justifier par l'intention qu'ils ont eue de fournir aux princes chrétiens des moyens de combattre avec avantage le mahométan, « qui voudrait nous « faire étudier par force son Alcoran. » 2° *La Pyrotechnie de Hanzelet, Lorrain*, Pont-à-Mousson, 1630, in-4°. Ce n'est point, comme l'assure dom Calmet dans sa *Bibliothèque de Lorraine*, une nouvelle édition de l'ouvrage précédent : l'auteur a retranché plusieurs chapitres, en a ajouté d'autres, et a fait par conséquent un livre presque entièrement neuf. W—s.

HAPDÉ (Jean-Baptiste-Auguste), l'un de nos auteurs dramatiques les plus féconds, né à Paris le 27 août 1781, fit ses débuts au théâtre des jeunes artistes. Attaché en 1800 au quartier général de l'armée du Rhin, il devint secrétaire du général Hedouville, et fut nommé ensuite administrateur des hôpitaux militaires. De retour à Paris à l'époque de la paix, il consacra tout son temps à la scène dramatique. En 1809 il était administrateur *ad honores* du théâtre de la porte St-Martin, et les ouvrages d'un genre assez bizarre qu'il y fit représenter soutinrent ce théâtre pendant deux années. Appelé en 1813 aux fonctions de directeur des hôpitaux de la grande armée, il remplit ces fonctions avec zèle et désintéressement. Au mois d'avril 1814, il publia contre Bonaparte une brochure violente, dans laquelle il lui reprochait son mépris de la vie des hommes, sous le titre : *les Sépulcres de la grande armée ou Tableau des hôpitaux pendant la dernière campagne de Buonaparte* (sic), in-8°, deux éditions dans la même année. Cet écrit fit assez de sensation pour que l'auteur se trouvât forcé de se réfugier en Angleterre, lors du 20 mars 1815. De retour à Paris, il se consacra exclusivement aux lettres, jusqu'à sa mort arrivée en 1839. Hapdé est auteur d'un très-grand nombre de pièces, oubliées aujourd'hui pour la plupart, et qui presque toutes ont été représentées à Paris. Voici les principales : 1° *le Commissionnaire de St-Lazare ou la Journée du 10 thermidor*, fait historique en un acte, Paris, 1794, in-8° ; 2° *le Buffet ou les Deux cousins*, comédie en un acte, en vers et en prose, mêlée de vaudevilles, Paris, 1797, in-8° ; 3° *Arlequin Jacob et Gilles Esaü, ou le Droit d'aînesse*, folie-vaudeville en un acte, sujet tiré de l'ancien testament, Paris, an 7 (1799), in-8° ; 4° *Cadet Roussel misan-*

thrope et Manon repentante, folie en un acte, Paris, an 7 (1799), in-8°; 5° *Deux pères pour un ou le Mariage aux Invalides*, comédie en un acte, Paris, an 8 (1800), in-8°; 6° *le Sérail ou la Fête du Mogol* (avec J. Dabaytua), pièce en 3 actes, Paris, an 8 (1800), in-8°, réimprimée en 1803 sous le titre : *le Sérail ou la Fête de l'Indostan*, mélodrame; 7° *l'Enfant du mystère ou les Amants du 15e siècle*, pantomime en 3 actes, Paris, an 8 (1800), in-8°; 8° *la Naissance d'Arlequin ou Arlequin dans un œuf*, folie-féerie en 5 actes, Paris, an 11 (1803), in-8°; 9° *le Prince invisible ou Arlequin Prothée*, pièce-féerie en 6 actes, Paris, an 12 (1804), in-8°; 10° *Elisabeth du Tyrol ou les Hermites muets*, pièce en 3 actes à grand spectacle, Paris, 1804 in-8°; 11° *la Guerrière des Sept-Montagnes ou la Laitière des bords du Rhin*, mélodrame en trois actes, Paris, 1805, in-8°; 12° *le Pont du Diable*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1806, in-8°; 13° *les Sirènes ou les Sauvages de la montagne d'or*, mélod.-féerie en 4 actes, Paris, 1807, in-8°; 14° *Helmina d'Heidelberg ou l'Innocente coupable*, mélodrame, en 3 actes et en prose; 15° *Peau d'âne, ou l'Ile Bleue et la mer Jaune*, mélodrame-folie-féerie, en 3 actes, Paris, 1808, in-8°; 16° *les Centaures ou la jeunesse d'Achille*, scènes équestres en 3 parties et à grand spectacle, Paris, 1808, in-8°; 17° *la Tête de bronze ou le Déserteur hongrois*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1808, in-8°; 18° *le Colosse de Rhodes, ou le Tremblement de terre d'Asie*, mélodrame historique en trois actes, Paris, 1809, in-8°; 19° *les Fêtes d'Éleusis, ou Tous les jeux de la Grèce*, tableaux historiques à grand spectacle, Paris, 1810, in-8°; 20° *le Passage du mont Saint-Bernard*, tableaux historiques, Paris, 1810, in-8°; 21° *la Chassomanie ou l'Ouverture du jeune Henri mise en action*, tableaux comiques, Paris, 1810, in-8°; 22° *l'Arsenal d'Inspruck ou les Drapeaux du 76e de ligne*, fait historique, Paris, 1810, in-8°; 23° *l'Homme du destin*, tableaux historiques et allégoriques en 3 actions, Paris, 1810, in-8°; 24° *la Reine de Persépolis ou la Femme et le malheur*, tableaux en 3 actions, à grand spectacle; 25° *Actéon changé en cerf ou la Vengeance de Diane*, scènes équestres en deux parties, Paris, 1811, in-8°; 26° *la Chaumière indienne*, Paris, 1810, in-8°; 27° *les Chevaliers de Jérusalem ou Mathilde et Rosa*, scènes équestres en trois parties, Paris, 1811, in-8°; 28° *l'Enfant proscrit ou Amour et orgueil*, scènes équestres en trois parties, Paris, 1811, in-8°; 29° *l'Amour postillon ou la Poste enchantée*, folie-pantomime-équestre en un acte, Paris, 1811, in-8°; 30° *l'Enlèvement d'Hélène et le fameux cheval de Troie*, pantomime, Paris, 1812, in-8°; 31° *Barbe-Bleue ou les Enchantements d'Alcine*, tableaux en 3 actions, Paris, 1811, in-8°; 32° *Floresca ou les déserts de la Sibérie*, tableaux en 3 actions et à grand spectacle, Paris, 1812, in-8°; 33° *la Houillère de Beaujonc ou les Mineurs ensevelis*, grand tableau historique, Paris, 1812, in-8°; 34° *Lise et Colin dans leur ménage*, Paris, 1812, in-8°; 35° *le Berceau de Henri IV à Lyon, ou la Nymphe de Parthénope*, allégorie mêlée de chants et de danses, composée à l'occasion du passage de S. A. R. la duchesse de Berry, Paris, 1816, in-8°; 36° *les Visions de Macbeth ou les Sorcières d'Ecosse*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1817, in-8°; 37° *Atala et Chactas ou les Deux sauvages du désert*, pantomime en 3 actes; 38° *le Passage de la mer Rouge ou la délivrance des Hébreux*, pièce en 3 actes, Paris, 1817, in-8°. Les autres productions d'Hapdé sont : 39° *Deux heures avec Henri IV ou le Délassement du bon Français*, recueil historique et anecdotique, Paris, 1815, in-8° de 80 pages, plusieurs fois réimprimé, et notamment avec d'importantes additions sous le titre : *le Panache blanc de Henri IV, ou les souvenirs d'un Français*, etc., Paris, 1815, 1816, 1817, 1827, in-8°; 40° *Des grands et des petits théâtres de la capitale*, Paris, 1816, in-8°; 41° *Voyage souterrain ou Description des salines de Hallein, sur les frontières du Tyrol, près Salzbourg*; lu à la société royale académique des sciences de Paris, le 13 avril 1816, Lyon, 1816, in-8° de 16 pages; 42° *Observations sur la délibération du 30 mai dernier, appliquant à la société royale académique des sciences de Paris l'organisation de l'Institut*, lues à la séance du 6 juin 1818, Paris, 1818, in-8° de 16 pages; 43° *De la propriété dramatique, du plagiat, et de l'établissement d'un jury littéraire*, Paris, 1819, in-8° de 32 pages; 44° *Tontine théâtrale ou Caisse des pensions de retraite*, Paris, 1819, in-8°; 45° *Relation historique, heure par heure, des événements funèbres de la nuit du 13 février 1820, d'après des témoins oculaires*, Paris, 1820, in-8°; 6e édition revue et augmentée de détails authentiques, Paris, 1825, in-8°; 46° *Expédition et naufrage de la Peyrouse*, recueil historique de faits, événements, découvertes, etc., appuyés de documents officiels, avec un état nominatif des officiers, savants, artistes, marins, embarqués sur *la Boussole* et *l'Astrolabe*, et l'énumération authentique de tous les débris du naufrage, Paris, 1829, in-8° de 88 pages. E. D—s.

HAPPENINI. *Voyez* JEDAIA APENNINI.

HAQUIN Ier, roi de Norvége, était le cinquième fils d'Harald Haarfager; il naquit en 915. A l'âge de six ans, il fut envoyé par son père à la cour d'Adelstan, roi d'Angleterre, qui fit baptiser le jeune prince, et veilla à ce qu'on l'instruisît dans la religion chrétienne et dans les sciences. Haquin, en apprenant la mort de Harald Haarfager et les troubles de la Norvége, où son frère Éric Blodoexe se souillait de toutes sortes de cruautés, résolut d'aller conquérir ce royaume. Adelstan lui prêta des vaisseaux et une armée; mais la tempête les dispersa, et Haquin arriva, presque seul, en 935. Sigurd, *iarl* de Drontheim, qui l'avait élevé, convoqua une assemblée des principaux habitants du pays, et les engagea, par ses discours, à secouer le joug du tyran. Haquin se présenta ensuite et harangua les Norvégiens : ils le proclamèrent roi. Il marcha contre son frère, qui,

se voyant abandonné de la plus grande partie de ses sujets, s'enfuit dans les îles Orcades, et de là se réfugia en Angleterre, où Adelstan lui donna le comté de Northumberland. Éric exerça la piraterie, et fut tué dans un combat en 954. Reconnu roi de toute la Norvége, Haquin vainquit les Danois, qu'il poursuivit jusque dans le Sund; il assujettit au tribut la Wermeland, et réunit à ses États la Iemtie et l'Helsingie, dont les habitants se soumirent volontiers à son autorité, parce qu'il protégeait le commerce et la navigation; conduite extraordinaire de la part des princes de ce temps. La douceur et l'équité du gouvernement d'Haquin le firent surnommer *le Bon*. Après avoir établi la puissance de la Norvége au dehors, il voulut introduire le christianisme dans ses États; ce qui lui sembla d'autant plus aisé que St-Anschaire l'avait déjà fondé en Suède, et que plusieurs Norvégiens en faisaient profession; mais ses espérances furent déçues; le plus grand nombre de ses sujets tenaient opiniâtrément au culte de Thor; ils se soulevèrent contre lui. Les fils de son frère Éric profitèrent de la circonstance de ces troubles, et débarquèrent en Norvége. Haquin les défit, et les poursuivit jusqu'à leurs vaisseaux; mais atteint d'une flèche, il mourut bientôt après, en 961. Sa mort causa un deuil universel. L'auteur d'un poëme, en chantant le trépas d'Haquin dans des vers qui existent encore, assure qu'Odin le reçut à sa première table. Ainsi, un roi chrétien devint un saint du paganisme. — Haquin II, fils de Magnus II, fut proclamé roi en 1087, après la mort d'Olaüs III, par les habitants du nord de la Norvége et de l'Upland. Il s'était déjà distingué par sa bravoure dans la guerre contre les Biarmiens. Il se fit aimer de ses sujets en abolissant plusieurs impôts onéreux au commerce. Magnus, roi de la Norvége méridionale, s'arma contre lui, et vint l'attaquer par mer à Drontheim, espérant le surprendre; la bonne contenance de ses ennemis lui prouva que son projet était découvert; il se retira. Haquin mourut en 1089, en traversant le Dovrefield, d'un refroidissement qu'il avait gagné à la chasse. Il était âgé de trente-cinq ans. — Haquin III, *Hardebred* (aux larges épaules), était fils de Sigurd Bronch; il n'avait que dix ans lorsque des mécontents le proclamèrent roi. Après bien des aventures, il tua en 1161 le plus célèbre général d'Inge, son antagoniste; parut avec une flotte devant Opslo, ville aujourd'hui détruite, alors la capitale de la Norvége, et défit les troupes d'Inge, qui périt dans le combat. Haquin ne jouit pas longtemps du pouvoir; des révoltés vinrent l'attaquer à Bergen, où il fut tué dans la mêlée en 1162. — Haquin IV, fils de Suerrer, lui succéda en 1202. Sa douceur ramena quelques grands personnages qui s'étaient révoltés contre son père, et les lois qu'il rendit en faveur des paysans le firent tellement chérir, qu'un imposteur, comme il en paraissait beaucoup en ces temps de troubles, ne put réussir dans ses projets. Haquin mourut subitement à Bergen en 1204. — Haquin V, *le Vieux*, naquit en 1204, et succéda en 1217 à Inge II. On avait cherché, vers la fin de la vie de ce monarque, à faire révolter Haquin contre lui; mais le jeune prince s'y était toujours refusé. La haine des prélats du royaume contre sa famille et l'ambition des grands remplirent de troubles la première moitié de son règne; on alla jusqu'à dire qu'il n'était pas fils légitime d'Haquin IV; sa mère fut obligée de repousser la calomnie par l'épreuve du feu. Le plus puissant de ses ennemis étant mort en 1240, Haquin régna en paix. Sa sagesse et sa prudence portèrent son nom dans les pays les plus éloignés. Alphonse le Sage, roi de Castille, lui demanda sa fille Christine pour son frère Philippe, et conclut avec lui une alliance défensive. Haquin ne voulut pas néanmoins lui fournir des secours contre les Sarrasins d'Espagne, et signa même un traité d'amitié avec le roi de Tunis. Il eut quelques différends avec les rois de Suède et de Danemarck; mais il les termina à son avantage. En 1247 il reçut le cardinal Guillaume, évêque de Sabine, qui vint en Norvége comme légat du pape, et qui couronna le roi, ainsi que son fils aîné, Haquin, proclamé roi par son père en 1240, et mort avant lui en 1257. Le légat fit plusieurs règlements utiles, abolit l'épreuve du feu et beaucoup de cérémonies païennes. Haquin contracta ensuite une alliance avec l'empereur Frédéric II et avec les villes anséatiques. St-Louis, roi de France, informé de la promesse faite par Haquin, avant son couronnement, de se croiser contre les infidèles, l'invita en 1248 à l'accompagner, et à prendre le commandement des deux flottes réunies. Haquin s'en excusa sous le prétexte que la différence de caractère des deux nations rendrait cette réunion peu utile, et se contenta de lui demander la permission d'aborder sur les côtes de ses États, et de s'y pourvoir de vivres, ce qu'il obtint sans difficulté; mais il renvoya son départ d'une année à l'autre. Pressé par le pape d'accomplir son vœu, ou au moins de marcher contre Conradin, roi de Naples, il éluda sa promesse. Enfin Alexandre IV, pour le déterminer, lui ayant offert la couronne impériale après la mort de Guillaume en 1256, Haquin répondit que son vœu était de combattre les ennemis de l'Église, et non ceux de la cour de Rome; ce qui le débarrassa de nouvelles sollicitations. Il réduisit les Islandais sous son autorité, mais en leur laissant de grands priviléges. Il voulut soumettre les îles de l'Écosse qui avaient appartenu à ses prédécesseurs, et partit lui-même, après avoir fait proclamer roi son second fils Magnus. Il s'empara des îles Shetland et des Orcades, et mit à contribution la côte septentrionale de l'Écosse. Aux approches de l'hiver il se rendit à Kirkwal, dans l'île Mainland, la principale des Orcades. Il y avait fait tous les préparatifs nécessaires pour y résider longtemps; un épuisement de ses forces, causé par les inquiétudes et les fa-

tigues, l'enleva le 15 décembre 1262. Dès que la saison le permit, on transporta son corps en Norvége, où il fut enterré à Bergen, l'année suivante. — Haquin VI était fils de Magnus VII, qui en 1273 avait nommé roi Éric, son fils aîné, et fait Haquin duc de Norvége. Ils succédèrent tous deux à leur père en 1280. Éric, à qui ses démêlés avec le clergé valurent le surnom de *Præstehader* (ennemi des prêtres), conclut une alliance avec Philippe le Bel, roi de France, contre Édouard Ier, roi d'Angleterre; déclara la guerre à Éric Menved, roi de Danemarck, et eut avec la ligue anséatique des contestations qui occasionnèrent une disette en Norvége en interceptant la navigation. La paix se fit, et Éric devint membre de la ligue, à laquelle il accorda de grands priviléges. Il mourut en 1299, à l'âge de trente et un ans. Ce fut sous son règne qu'un aventurier islandais, nommé Rolf, découvrit très-loin dans l'ouest la côte d'un grand pays, où il forma des établissements. C'était le Labrador. Haquin, né en 1270, avait joui durant la vie de son frère d'une autorité presque égale à la sienne, et à peu près indépendante; il lui succéda sans difficulté. Il soutint aussi contre le Danemarck une guerre qui se termina par une paix avantageuse à la Norvége. Il rendit une loi pour régler le gouvernement durant la minorité des rois; conclut des traités d'alliance et de commerce avec plusieurs princes; arrangea des difficultés qui s'étaient élevées avec l'Angleterre, et pourvut à la sûreté de ses sujets des Orcades par une convention avec Robert Ier roi d'Écosse. Le chagrin qu'il ressentit du meurtre d'Éric, duc d'Upland, qui avait épousé sa fille, le conduisit au tombeau en 1319. — Haquin VII, fils de Magnus VIII, était né en 1338. Son père, qui occupait en même temps les trônes de Norvége et de Suède, le nomma roi du premier de ces pays en 1345, mais en garda le gouvernement. En 1350 les grands de Norvége forcèrent Magnus à céder entièrement la royauté à son fils. Haquin accompagna son père dans ses guerres en Danemarck et en Allemagne. Le mécontentement que la conduite de Magnus excita en Suède devint si violent que son fils fut obligé de le faire arrêter et enfermer dans le château de Calmar en 1361. Les Suédois l'élurent roi; il fut couronné l'année suivante. Alors il mit son père en liberté, et pour plaire à ses nouveaux sujets, déclara la guerre au duc de Mecklenbourg, aux villes anséatiques, ainsi qu'à Waldemar, roi de Danemarck; il rompit son mariage, arrêté avec Marguerite, fille de ce dernier, et en contracta un avec Élisabeth, fille du comte de Holstein; mais cette alliance n'eut pas lieu, parce que la princesse fut prise par les Danois, qui la retinrent jusqu'à ce que Haquin eut épousé Marguerite. Ce mariage, qui fut célébré à Copenhague en 1363, irrita tellement les Suédois, ennemis invétérés des Danois, qu'ils déposèrent Haquin et son père, et élurent Albert, duc de Mecklenbourg (*voy.* Albert); Magnus fut fait prisonnier; Haquin, n'ayant pu le délivrer par la force, convint d'un armistice avec Albert; il profita ensuite de la haine que ce dernier s'était attirée pour l'attaquer. La ligue anséatique, alliée d'Albert, ravagea les États d'Haquin. Des tentatives d'accommodement appuyées par Waldemar ne purent réussir. Haquin, toujours animé par le désir de délivrer son père, rompit un nouvel armistice conclu avec les Suédois en 1370, parut devant Stockholm, et poussa si vivement le siége de cette ville que Magnus fut remis en liberté en payant une rançon. Olaüs, fils d'Haquin et de Marguerite, succéda en 1375 à Waldemar, son aïeul. Haquin fit alliance avec plusieurs princes pour assurer la paisible jouissance de cette succession à son fils. Il donna ensuite des règlements utiles au commerce et à la prospérité de son royaume, qu'il fit respecter au dehors. Il mourut le 1er mai 1380, laissant ses États à Olaüs, son fils, déjà roi de Danemarck, sous la tutelle de Marguerite sa mère. E—s.

HAQUIN LE MAUVAIS, iarl de Norvége, est nommé par quelques historiens Haquin II, parce que sans porter le titre de roi il exerça la souveraine puissance. Ayant fait conquérir la Norvége par Harald Blaatand, roi de Danemarck, pour venger la mort de son père (*voy.* Harald II), il obtint en 962 le titre de iarl et des domaines très-étendus. Son premier soin fut d'étouffer les progrès du christianisme, introduit par les deux derniers rois. Il y parvint avec d'autant plus de facilité que les Norvégiens attribuaient à la colère des dieux qu'ils avaient abandonnés les mauvaises récoltes et les famines qui les désolaient. Haquin vécut d'abord en bonne intelligence avec Harald Blaatand, et lui fournit même des troupes pour ses expéditions; mais forcé par lui de recevoir le baptême en 976, il en ressentit un si grand dépit, vu le mécontentement que ses sujets en conçurent, qu'il arma contre lui, et alla ravager ses États. Celui-ci vint l'attaquer en Norvége; Haquin le contraignit à prendre la fuite, et lui refusa ensuite le tribut. Il vainquit en 994 l'armée de Suénon, fils d'Harald, qui avait fait une descente en Norvége. Il croyait être tranquille désormais, et se livrait à tous les déréglements imaginables; mais Olaüs, issu du sang des rois de Norvége, après être resté longtemps dans les pays étrangers, débarqua près de Drontheim; le nombre de ses partisans ne tarda pas à grossir. Haquin, abandonné de tout le monde, fut tué par un de ses serviteurs en 995. E—s.

HARALD Ier, HAARFAGER, roi de Norvége, était fils d'Halfdan *le Noir*, un des principaux chefs qui régnaient sur ce pays, livré à leurs divisions et à leurs ravages. Halfdan possédait une partie de la Norvége méridionale. Comme il traversait en hiver un lac gelé, la glace se brisa sous ses pieds, et il se noya vers 863. Harald résidait à cette époque dans les montagnes appelées Dovrefield, et s'était déjà distingué par plusieurs

actions qui annonçaient une grande force de corps et d'esprit, ainsi que d'excellentes qualités. Après avoir réduit presque toute la Norvége méridionale, il ne songeait plus, à l'exemple des autres petits rois du pays, qu'à passer ses jours dans les voluptés et la piraterie; l'amour le rendit conquérant. Il avait fait offrir ses vœux à Gida, fille d'un roi voisin; belle et fière, elle répondit aux envoyés d'Harald qu'elle ne voulait devenir sa femme que lorsqu'il aurait soumis toute la Norvége. Harald jura de ne pas couper ses cheveux avant d'avoir rempli le vœu de Gida. Dix ans après il était souverain unique de la Norvége; il coupa ses cheveux, qui étaient devenus très-longs et très-beaux, ce qui lui valut son surnom, qui veut dire *à la belle chevelure*. En soumettant tous les petits rois, il leur laissa, avec le titre de *iarl*, le gouvernement de leur pays et le tiers du revenu; ils étaient obligés d'entretenir quarante hommes pour le service du roi. Plusieurs de ces petits princes n'attendirent pas que la force les contraignît à cet arrangement, tant ils le trouvaient avantageux pour leur tranquillité. Mais quelques-uns préférèrent quitter le pays. Ces émigrations donnèrent lieu aux établissements que les Norvégiens formèrent à cette époque. Hrolf ou Rollon vint en France, et se fixa dans la Neustrie; l'Islande, les îles Orcades, Shetland et Feroë, auparavant désertes, furent habitées. Harald, voyant que les Norvégiens fugitifs, établis dans toutes ces îles, poussaient leurs excursions jusque sur les côtes de son royaume, s'embarqua pour aller les soumettre. Après une guerre sanglante, il s'empara des îles Shetland, des Orcades, des Ebudes, de l'île de Man, abandonnée par ses habitants, ravagea l'ouest de l'Écosse et retourna dans ses États. Il avait fixé sa résidence à Drontheim. Instruit des projets ambitieux de ses nombreux enfants, il partagea entre eux ses possessions, mais en se réservant la suprématie pour lui et pour Éric Blodoexe, son fils aîné. Abattu par l'âge et les chagrins, il céda la souveraineté à Éric en 930, et mourut trois ans après, âgé d'environ 80 ans. Il rendit des lois très-sages, et fit fleurir le commerce. — Harald II, *Graafeld*, fils d'Éric Blodoexe, s'était réfugié en Danemarck, avec ses frères, après que son père eut été détrôné par Haquin Ier. Le roi Harald Blaatand les accueillit et leur fournit des secours pour recouvrer la Norvége. Après plusieurs tentatives inutiles, ils venaient encore d'être vaincus et forcés de s'enfuir sur leurs vaisseaux, lorsqu'ils apprirent que le roi Haquin, leur oncle, avait été tué dans le combat. Harald, étant l'aîné, fut proclamé roi en 950; mais ses frères jouissaient d'une autorité à peu près égale à la sienne, et tenaient chacun leur cour. Leur mépris pour la religion païenne, leurs désordres et leurs cruautés, les firent haïr de leurs sujets. Sigurd, iarl de Drontheim et ministre de confiance du feu roi, périt par leurs embûches. Haquin, son fils, après avoir cherché à le venger, alla en Danemarck, et sut persuader à Harald Blaatand de faire venir Harald Graafeld, sous prétexte de lui conférer l'investiture des terres qu'il avait tenues pendant son exil, et de saisir cette occasion pour le massacrer. Ce meurtre eut lieu en 962. Harald Graafeld avait reçu son surnom à cause d'une pelisse grise qu'il avait coutume de porter. Après sa mort, le roi de Danemarck fit la conquête de la Norvége, en donna une partie à un prince du sang royal; une plus considérable devint le lot d'Haquin, avec le titre de iarl. Harald se réserva un tribut annuel et le titre de roi; aussi quelques historiens le rangent, sous le nom d'Harald III, parmi les rois de Norvège. — Harald III, *Haardraade* (ou *le Sévère*), eut des aventures singulières avant d'être roi. Il était fils de Sigurd, roi de Ringarige, qui descendait d'un fils d'Harald Ier, et frère utérin de St-Olaüs. En 1033, on le vit, âgé de seize ans, commander 600 de ses vassaux au combat de Stickelstad, à côté de St-Olaüs, qui y perdit la vie; Harald, grièvement blessé, se retira en Suède, et de là en Russie. Le grand-duc Jaroslaw lui confia la garde des côtes de l'Esthonie. L'année suivante, Harald alla sous le nom de *Nordbricht* (Norbert) à Constantinople, et prit du service comme varègue à la cour de Zoé et de Romain Argyre. En effet, le corps de la garde des empereurs d'Orient était ordinairement à cette époque composé uniquement de varègues ou navigateurs norvégiens, danois, suédois et russes, et portait le nom scandinave de *barenger* ou *vaeringiar*, qui signifie *défenseurs* (ou selon d'autres, *confédérés*). Harald fit cette même année, dans le corps des varègues, la guerre par mer aux pirates d'Afrique qui infestaient la Sicile. En 1035 il visita Jérusalem, et en 1038 il combattit les Sarrasins sous les ordres de George Maniace. Comme il était parvenu au commandement de tous les varègues, il soutint qu'il ne devait reconnaître d'autre chef que l'empereur; en conséquence il se sépara de George, et s'empara de plusieurs villes de Sicile. Sa bonne fortune attira sous ses drapeaux une armée de Latins ou Italiens Normands et Lombards. A leur tête, il porta la guerre en Afrique, vainquit les Sarrasins dans dix-huit batailles, prit un grand nombre de villes, et fit un butin immense, qu'il envoya à Jaroslaw pour le lui garder. En 1042 il revint à Constantinople, où, apprenant que Magnus son neveu avait hérité de deux royaumes, il résolut de réclamer la Norvége; il annonça donc à l'impératrice qu'il quittait son service. Zoé, qui n'avait pu voir avec indifférence ce jeune héros, et qui probablement avait des desseins sur sa personne, voulut le retenir et le tenter par des offres magnifiques. Irritée des refus d'Harald, elle l'accusa d'avoir détourné à son profit la portion du butin qui appartenait à l'empereur, et le fit mettre dans un cachot avec deux de ses amis. Une femme le délivra de cette prison; il vola vers les varègues, qui le prirent sous leur protection, et

lui fournirent deux galères. Il en perdit une sur la chaîne qui fermait le Bosphore; avec l'autre il traversa la mer Noire. Il épousa ensuite à Novogorod Élisabeth, fille de Jaroslaw, et en 1045 arriva chez le roi de Suède, parent de sa femme. Il y trouva Suénon Estridson, son cousin, expulsé du trône de Danemarck, qui lui proposa de s'unir à lui contre Magnus. Harald éluda tant qu'il put croire qu'il obtiendrait quelque chose de son neveu par les voies de la conciliation. Il se rendit auprès de lui, et lui demanda une partie de la Norvége qui lui avait été promise par St-Olaüs, pour le service duquel il avait d'ailleurs perdu l'héritage de son père. Sur le refus de Magnus, Harald retourna en Suède, et fit cause commune avec Suénon, qui lui promit la moitié du Danemarck. Tous deux allèrent dans les îles danoises; Harald débarqua seul en Norvége, essaya inutilement d'y lever une armée, et revint auprès de Suénon. Magnus lui ayant ensuite fait offrir la moitié de la Norvége pour la moitié de ses trésors, Harald saisit un prétexte de se brouiller avec Suénon, et alla trouver Magnus. Le partage eut lieu; tous deux firent ensuite la guerre au Danemarck, et Magnus, mourant en 1047, lui légua la Norvége. Harald eut longtemps la guerre avec le Danemarck, et pour être plus à portée de ce royaume il fonda la ville d'Opslo, où il établit sa résidence. En 1066 son ambition le conduisit en Angleterre, et il y fut tué en combattant contre Harald, successeur d'Édouard le Confesseur. Il était d'une taille gigantesque; son séjour parmi les Grecs lui avait inspiré le goût des sciences; malgré son amour pour la guerre, il les cultivait et faisait même des vers. Ce fut pour son temps un prince très-remarquable; on lui a reproché d'avoir altéré les monnaies. — HARALD IV, *Gillichrist*, vint d'Irlande à la cour de Norvége vers la fin du règne de Sigurd Ier, et s'annonça comme fils de Magnus III et d'une Irlandaise. Sigurd exigea de lui l'épreuve du feu et la renonciation à ses droits à la couronne; Harald remplit les deux conditions. A la mort de Sigurd, en 1130, son fils Magnus IV lui succéda; mais les grands du royaume, mécontents de celui-ci, le forcèrent à partager le royaume avec Harald en 1131. Trois ans après Magnus lui déclara la guerre. Harald vaincu quitta la Norvége. Il y revint bientôt avec des troupes que lui fournit Éric Émund, roi de Danemarck, battit l'armée de Magnus près de Bergen, le prit, lui fit crever les yeux et couper un pied, le rendit eunuque, et l'enferma dans un monastère à Drontheim. L'année suivante parut Sigurd Slembidiakni, qui se disait aussi fils de Magnus III. Ayant échappé aux embûches qu'on lui dressa, il gagna plusieurs Norvégiens qui assassinèrent le roi dans la nuit du 13 décembre 1136 à Bergen. Harald a été mis au rang des saints. E—s.

HARALD Ier, *Hijldetand*, roi de Danemarck, fut mené très-jeune en Russie par sa mère, pour le dérober à la colère de son aïeul Ivar *Vidsamne*, irrité du mariage qu'elle avait contracté. Quand celui-ci mourut, Harald, âgé de quinze ans, revint avec une flotte en 645, et se mit en possession des États de son grand-père, qui comprenaient toute la Scandinavie. Harald étendit sa domination jusqu'en Suède, et fit par la mer du Nord des excursions sur les côtes d'Angleterre, d'Allemagne et de France. Il fut tué vers 695 dans une bataille qu'il livra dans les plaines de Brovalla, près de Calmar, contre Sigurd Ring, son neveu, roi de Suède. On place sous le règne d'Harald la première tentative des missionnaires pour prêcher le christianisme aux Danois. — HARALD II, *Blaatand* (à la dent bleue), né en 911, était fils de Gormon le Vieux. Pendant que son père vivait encore il avait accueilli les missionnaires chrétiens, et s'était même fait instruire, mais sans vouloir recevoir le baptême. Ce penchant pour le christianisme ne l'empêchait pas d'exercer la piraterie, profession honorée dans ce temps-là. A la mort de son père, vers 935, il fit réparer dans le sud du Jutland un retranchement très-élevé qui allait d'une mer à l'autre pour défendre ce pays contre les incursions des Allemands. Cet ouvrage, dont il existe encore des parties, porte le nom de *Danerwerk*. Harald alla venger en Angleterre une défaite qu'il y avait essuyée avant d'être roi, et y recueillit un grand butin. Il se préparait à porter la guerre en Norvége, pour soutenir les droits des fils d'Érix Blodoexe contre leur oncle Haquin Ier, qui avait ravagé ses États lorsque les Normands réclamèrent en 943 son secours en faveur de leur jeune duc Richard, que Louis d'Outre-mer, roi de France, retenait à sa cour. A l'arrivée d'Harald, Richard avait déjà été mis en liberté; néanmoins Harald, cédant aux insinuations du principal conseiller de Richard, et peut-être aussi à sa propre inclination, ravagea les côtes de France. Louis marcha contre lui, fut fait prisonnier et conduit à Rouen. La paix ayant été conclue à l'avantage de Richard, Harald fit voile pour le Danemarck. Ce service rendu à Richard reçut quelques années après sa récompense. En 957 Harald, chassé de ses États par son fils Suénon, se réfugia près de Richard, qui lui assigna les revenus du Cotentin et de la ville de Cherbourg jusqu'à ce qu'il eût levé une armée et équipé une flotte. Dès qu'elles furent prêtes, Harald alla châtier son fils; celui-ci lui fut amené prisonnier par son beau-père Palnatoke, qui jusqu'alors l'avait protégé. Harald pour apaiser l'ambition de Suénon lui céda quelques territoires, et le força ainsi à la paix. Il fit ensuite des incursions en Allemagne pour soutenir les droits d'un prince contre l'empereur Othon, et en 962 il aida de sa flotte et de son armée son allié Richard contre Lothaire, roi de France, qu'il contraignit à faire la paix. Il poussa ses courses jusqu'en Espagne, et en rapporta un riche butin. Les troubles de Norvége le ramenèrent dans ce pays. Après en avoir fait la conquête, et avoir pris le

titre de roi (*voy.* Haquin le Mauvais), il eut la guerre avec l'empereur Othon, qui pénétra par le Danerwerk dans le Jutland, et le ravagea jusqu'au Lymfiord. En revenant Othon fut attaqué près de Schleswig par Harald, qu'il vainquit. Une des conditions de la paix fut qu'Harald et sa famille recevraient le baptême. Quelques historiens ont même prétendu qu'il fit hommage de son royaume à l'empereur; mais ce point est sujet à discussion. Harald mit ensuite beaucoup de zèle à la propagation du christianisme, et fonda un évêché à Roskild, en Sélande, sa nouvelle résidence qu'il avait choisie de préférence à Lethra, l'ancienne capitale et le siége principal du paganisme. Il eut ensuite la guerre avec l'empereur Othon II, qui s'avança aussi loin que l'avait fait son père. Harald, retiré au delà du Lymfiord, fut obligé de conclure la paix; poursuivi par le malheur, il perdit la Norvége; il fut contraint d'acheter la paix d'un prince suédois, qui ne cessait de ravager ses États, de lui donner sa fille en mariage, et de l'accompagner en Suède avec sa flotte; il y fut battu. Bientôt son fils Suénon le détrôna. Harald réunit une flotte, et défit celle de son fils près de Bornholm. Il était descendu à terre pour y passer la nuit; Palnatoke le surprit et le tua d'un coup de flèche, le 1er novembre 985. — Harald III, fils de Suénon Ier, eut le Danemarck en partage à la mort de son père, en 1014. Canut le Grand, son frère aîné, eut l'Angleterre. Celui-ci, forcé de quitter son royaume, vint demander la moitié du Danemarck à Harald, qui ne voulut pas consentir à la céder, mais promit à son frère de lui fournir des secours pour l'aider à reconquérir l'Angleterre. Harald l'y accompagna, et y mourut en 1017. — Harald IV, *Hein* (ou pierre molle), succéda par droit d'aînesse à son père Suénon en 1074. Il avait eu son frère Canut pour compétiteur au trône (*voy.* Canut IV). A son élection il avait promis d'abolir les lois qui déplaisaient au peuple. Il substitua donc à l'usage barbare du combat judiciaire la formalité de se purger d'une accusation par le serment. Ce changement fut si agréable au peuple qu'il en exigea depuis la confirmation au couronnement des rois. Harald fit jouir le Danemarck d'une tranquillité que ce pays n'avait pas goûtée depuis longtemps; mais sa douceur ne lui attira que le mépris de ses contemporains, qui ne savaient pas apprécier ses vertus pacifiques. D'ailleurs la bonté d'Harald dégénérait souvent en timidité et en faiblesse; il n'osait ouvrir la bouche dans les assemblées du peuple, ni punir les hommes puissants qui violaient les lois. Aussi ce fut alors que l'esprit de faction fit des progrès. Harald ne chercha pas même à déjouer les complots que formaient ses frères pour le détrôner. Ceux-ci écoutèrent néanmoins les remontrances que leur adressa Olaüs III, roi de Norvége, à la prière du pape Grégoire VII; de son côté, Harald leur fixa une somme pour leur entretien. Tout entier à sa dévotion, il laissait le gouvernement aux soins d'Asbioern, son beau-père, qui ne put jamais lui inspirer la moindre énergie. Harald mourut en 1080 dans le couvent de Dalby en Scanie. E—s.

HARALD KLAECK ou HÉRIOL, roi du Jutland méridional, s'empara du pouvoir en 819, en tuant le roi Olaüs, dont il associa les deux frères au gouvernement. L'année suivante il fut chassé, et se réfugia auprès de Louis le Débonnaire; il reçut le baptême en sa présence, dans l'église de Mayence. Il revint ensuite en Jutland, où St-Anschaire, abbé de Corbie, l'accompagna. Mais il ne put y faire reconnaître son autorité, et fut obligé de retourner auprès de Louis, qui lui donna l'île de Walcheren en Sélande. Harald y mourut en 850. Son fils Rodolphe, ayant tenté une invasion en Allemagne, fut tué dans une bataille qu'il livra en 873 aux troupes de Louis le Germanique. Il laissa aussi une fille qui épousa un petit roi de Norvége. E—s.

HARAMBURE (Louis-François-Alexandre, baron d'), né à Preuilly en Touraine le 13 février 1742, d'une famille noble, entra en 1757, comme cornette, dans le régiment de dragons de Bauffremont, et passa capitaine à celui de Noé en 1760. Il fit, avec ces deux corps, les dernières campagnes de la guerre de sept ans, et devint major, puis colonel, au régiment de Royal-Roussillon, cavalerie; fut créé chevalier de St-Louis en 1771 et brigadier en 1781. Il était maréchal de camp, employé au camp de St-Omer sous le prince de Condé en 1788, et le cordon rouge lui avait été promis, lorsque la révolution vint suspendre toutes les faveurs de ce genre. Ce qui doit étonner, c'est que le baron d'Harambure s'en soit néanmoins montré le partisan, et que, nommé l'un des députés de la noblesse de Touraine aux états généraux de 1789, on l'ait vu un des premiers de son ordre se séparer de ses collègues pour se réunir à l'assemblée du tiers état, puis appuyer la division de la France par départements, et repousser, dans la séance du 16 décembre 1789, un projet de conscription présenté dès ce temps-là par Bureaux de Pusy « se fondant sur ce qu'elle ne devait « avoir lieu que dans le cas où la liberté publique « viendrait à être compromise et où l'ennemi oc- « cuperait le territoire. » Dans la discussion sur le droit de paix et de guerre, le baron d'Harambure voulut que ce droit ne fût accordé au roi que temporairement et par un décret qui serait renouvelé chaque année, et il demanda encore que quatre commissaires de l'assemblée fussent chargés de suivre toutes les négociations diplomatiques, afin de lui en rendre compte, etc., etc. Les rires de l'assemblée, où de pareilles motions n'étaient cependant pas alors très-rares, firent justice de celle-là; mais il paraît qu'à compter de ce jour, d'Harambure revint un peu de sa fièvre révolutionnaire. Il parla quelque temps après pour la répression d'une révolte qui avait éclaté dans le régiment de Lorraine à Tarascon, où les soldats

avaient tout simplement chassé leurs officiers pour en nommer d'autres. Il parla ensuite contre d'autres émeutes qui se manifestaient chaque jour sur les escadres et dans les garnisons. D'Harambure s'exprima encore plus franchement quand il fut question de supprimer les ordres de chevalerie, puis tous les titres de noblesse : « Me trouvant, « dit-il, ici en vertu d'un mandat qui m'a été « donné par la noblesse, je ne puis pas voter la « suppression de cette même noblesse. » Cette tardive opposition du baron n'eut pas, comme on le sait, beaucoup de résultats; et, lorsque la session fut terminée, d'Harambure n'eut plus autre chose à faire, ne voulant pas émigrer à Coblentz, où il eût été mal reçu, que de reprendre son grade de maréchal de camp. D'abord employé sur les frontières d'Alsace, il fut créé lieutenant général le 20 mars 1792, et même chargé, après le départ de Luckner, du commandement de l'armée du Rhin. C'est en cette qualité qu'ayant reçu de Monsieur, alors régent (mars 1793), une déclaration et des lettres patentes, et ayant fait inscrire ces pièces sur les registres de la municipalité de New-Brisac, il fut arrêté, décrété d'accusation par la convention nationale et traduit au tribunal révolutionnaire, qui l'acquitta le 22 avril 1793. D'Harambure, qui ne s'attendait probablement pas lui-même à cet heureux résultat, prononça aussitôt après ce jugement, en présence des juges, le discours suivant : « Je suis « très-aise que la convention nationale n'ait pas « révoqué son décret d'accusation; je ne crains « point la censure, que tout bon républicain ne « doit jamais craindre. Je suis charmé d'avoir « passé, pour ma propre justification, devant un « tribunal aussi équitable. Mes concitoyens con- « naîtront mon attachement à la république, pour « laquelle je jure de verser jusqu'à la dernière « goutte de mon sang. » Ce fut en effet ce jugement inespéré qui seul put sauver le baron d'Harambure pendant le reste de la terreur. Paraissant avoir bien compris sa position, il se condamna lui-même à la retraite, sous prétexte de son âge avancé, et ne reparut plus sur la scène politique qu'en 1815, après le retour du roi, qui le nomma commandeur de St-Louis, et le chargea dans la même année de présider le collége électoral de Loches, où il appuya de tout son pouvoir le choix des royalistes. Rentré aussitôt après dans la retraite, il mourut à Tours le 27 décembre 1828, à l'âge de 87 ans. On a de lui : 1° *Éléments de cavalerie, ouvrage élémentaire propre aux officiers généraux, chefs de corps,* etc., *pour mouvoir de grands corps de cavalerie et diriger leur instruction, auquel on a joint un mode simple pour les mouvements nécessaires à une armée,* Paris, 1791, vol. in-12 avec gravures; 2° *Opinion sur l'instruction à donner aux troupes à cheval de la France, pour les officiers de tout grade attachés à chaque corps, en n'empruntant d'autres secours que ceux de l'ordonnance,* Paris, 1817, in-8°. — Le même ouvrage, *suivi de principes élémentaires sur l'équitation et l'exécution des principales manœuvres de l'ordonnance,* Paris, 1821, in-8° de 52 pages. — Un de ses fils, qui avait été son aide de camp en 1792, émigra l'année suivante et fut tué sur le champ de bataille, à l'armée du prince de Condé. — Son frère aîné (le vicomte), qui comme lui était parvenu au grade de maréchal de camp, mourut avant la révolution. M—D j.

HARANT (Christophe), baron de Polzic, voyageur bohême, était né vers 1560. Dans sa jeunesse, il apprit le grec, le latin et l'italien, puis étudia les mathématiques et d'autres sciences. En 1576, il devint page de l'archiduc Ferdinand. Après avoir passé quelques années à la cour de ce prince, il se retira dans une de ses terres et se maria; ce qui ne l'empêcha pas de servir en 1591 dans la guerre contre les Turcs : il se distingua dans le commandement d'une partie des troupes bohêmes, et à la paix obtint la promesse d'une pension. Sa femme étant morte, il confia ses enfants aux soins d'une dame de son voisinage, et, à Pâques de l'année 1598, il partit pour l'Asie avec son ami Herman Czernin, de Chudnitz. Ils s'embarquèrent à Venise, et atterrirent à Jaffa, où, craignant d'être reconnus par les Turcs pour des sujets de l'empereur d'Allemagne, ils se firent passer pour Polonais. Après avoir visité les lieux saints, Harant alla par mer en Égypte, gagna le mont Sinaï, revint au Caire, vit de loin les pyramides, et fut de retour en Bohême au mois d'octobre 1599. L'empereur Rodolphe, qui s'était réfugié à Pilsen pour échapper à la peste, le nomma conseiller intime et chambellan. Harant se remaria, perdit bientôt sa seconde femme, et en épousa une troisième qui lui apporta une dot considérable. Dans son loisir, il s'occupa de mettre en ordre la relation de son voyage; l'empereur Mathias, pour récompense de ses services, lui conféra la dignité de conseiller aulique d'empire. A peine ce prince eut-il fermé les yeux, en 1619, que des troubles dont les symptômes s'étaient déjà manifestés de son vivant éclatèrent en Bohême. Les états de ce royaume, de Silésie, de Moravie et de Lusace, prononcèrent le 17 juin la déchéance de Ferdinand II, et le 28, élurent à sa place Frédéric, électeur palatin. Harant, qui avait embrassé la réforme, se jeta dans le parti des ennemis de Ferdinand; cependant, il ne tarda pas à prévoir les suites déplorables de leur audace, et leur conseilla inutilement de faire leur soumission. Il aurait bien voulu, comme beaucoup d'autres, fuir la Bohême : le manque d'argent comptant l'en empêcha, et il fut obligé de prendre une part active à la guerre. Au siége de Vienne, il dirigea l'artillerie, dont les boulets atteignirent la chambre de Ferdinand. Après cette campagne, qui n'eut aucun résultat satisfaisant pour les confédérés, Harant alla exercer à Prague les fonctions de président de chambre, qu'il remplit avec équité. L'issue malheureuse de la

bataille donnée près de cette capitale le contraignit de se retirer dans ses terres. Il y fut arrêté, et ensuite conduit et emprisonné à Prague, où il fut décapité le 21 juin 1621, avec vingt-six autres gentilshommes. On a de lui en allemand : *Der christiche Ulysses*, etc. (l'*Ulysse chrétien*, ou *le Cavalier qui a parcouru les pays lointains, représenté dans le voyage mémorable, tant à la terre sainte que dans plusieurs autres provinces, contrées et villes célèbres de l'Orient, fait en* 1598, *avec une curiosité particulière, et accompagné d'observations judicieuses*, écrit d'abord en langue tchéche par l'auteur, traduit en allemand par son frère George Harant en 1638, et enfin publié par Jean Harant, son neveu, Nuremberg, 1678, in-4°, avec fig. De nombreux passages de cette relation prouvent que Harant connaissait bien l'histoire ancienne et les auteurs classiques, et qu'il était versé dans plusieurs sciences : il fixe son attention sur des objets d'utilité réelle, qui de son temps occupaient les voyageurs encore moins qu'aujourd'hui, et ne manque pas de parler, quoique très-succinctement, de l'état des arts et des métiers. La description du mont Sinaï et du canton qui l'avoisine est très-détaillée et accompagnée d'une planche. Busching, dans le tome Ier et unique de sa *Géographie de l'Asie*, l'a prise pour point de comparaison avec celle de plusieurs autres voyageurs. Harant avait rapporté une bouteille d'eau du Jourdain; il dit qu'en 1604 elle servit à baptiser une de ses filles. E—s.

HARCOUET DE LONGEVILLE, littérateur sur lequel on n'a presque aucun renseignement, était né vers 1660. Il étudia le droit et la théologie, et après avoir embrassé l'état ecclésiastique, se fit recevoir avocat au parlement de Paris. On connaît de lui : 1° *Lettres à M. de Cypierre sur l'origine des armes de France* (*Mercure*, octobre 1695, janvier et octobre 1696). L'auteur, sur le témoignage de Tritheim et de Hunibaldus (Hunebaud), s'efforce de prouver que les fleurs de lis étaient connues cinq cents ans avant Clovis. Il y a des recherches dans ces lettres; mais l'opinion qu'on y défend ne peut soutenir un examen sérieux. 2° *Description des cascades de St-Cloud*, Paris, 1706, in-12. L'auteur nous apprend qu'il eut l'honneur de présenter cet opuscule au roi. 3° *Histoire des personnes qui ont vécu plusieurs siècles et qui ont rajeuni*, avec le secret du rajeunissement, tiré d'Arnaud de Villeneuve, ibid., 1715, in-12, ouvrage singulier, rempli de faits curieux, et écrit d'un style agréable. Le secret du rajeunissement ne se trouve dans aucune édition des *OEuvres* d'Arnaud de Villeneuve (*voy.* ce nom). Harcouet dit qu'il l'a tiré d'un ancien manuscrit que l'abbé de Vallemont lui avait communiqué : il consiste à vivre pendant un certain nombre de jours, suivant l'âge et le tempérament de la personne, de poules nourries de blé qu'on aura fait bouillir avec des vipères (p. 277). Une analyse de la *Médecine universelle* de Comiers termine le volume. Harcouet a commis quelques erreurs dans son appréciation des diverses manières dont les anciens calculaient les années; elles ont été relevées dans les *Mémoires de Trévoux*, 1718, t. 4, p. 629. On trouve dans la table du *Journal de Verdun*, t. 1, p. 26, 43, une liste de centenaires qui pourrait servir de supplément à l'ouvrage d'Harcouet. W—s.

HARCOURT (Jean de), sire de Harcourt, de Nehou, de Cailleville, de Brionne, de Lillebonne, vicomte de Châtellerault, etc., maréchal et amiral de France, surnommé le *Preux*, était le troisième fils de Jean de Harcourt, premier du nom (1), et d'Alix de Beaumont. On ne connaît pas la date précise de sa naissance. Joinville nous apprend seulement qu'il était au nombre des seigneurs qui avaient, en 1269, accompagné St-Louis à Tunis. « Cy sont les chevaliers de l'hostel du « roi pour la voie de Tunis : le sire de Harcourt « et messire Jehan son fils. » Quelques années plus tard, on le retrouve en Sicile, à la suite de Charles d'Anjou, et il échappa à grand'peine au massacre de ses compagnons d'armes, le jour de Pâques 1282, à Palerme. Il suivit également Philippe le Hardi dans sa campagne d'Aragon, en 1285, se signala au siége de Gironne et blessa, dit-on, le roi Pierre III de sa propre main, 1286. Au mois de mai 1295, Philippe le Bel, dont il possédait toute la confiance, le plaça à la tête de ses armées de terre et de mer, conjointement avec Mathieu de Montmorency. « Nous faisons savoir, dit-il dans ses let- « tres patentes, que nous avons commis et com- « mettons à nos amés et féaux Jean, seigneur de « Harcourt, et Mahy, seigneur de Montmorency, « chambellan de France, la cure de notre armée « et de tout notre navie, et qu'ils, et l'un d'eux « l'autre absent, soient et entendent pour nous « et en notre nom en tous lieux, tant par mer « comme par terre, au gouvernement de l'armée « et du navie devant dit, et à faire faire les gar- « nisons d'armes..... et ordonnent, commandent « et établissent de haut et de bas sur toutes les « choses susdites.... Ainsi comme nous pourrions « faire si nous étions présent ès lieux.... » C'est en cette double qualité de maréchal et d'amiral qu'il fit une descente en Angleterre et qu'il pilla Douvres. Mais le roi, craignant de compromettre le salut de son armée, rappela ses deux généraux et mit fin à l'expédition. Cependant, s'il faut en croire plusieurs historiens, Jean de Harcourt demeura quelque temps dans les îles Britanniques, et fut même couronné roi d'Écosse en 1295. Après avoir combattu en Sicile, en Espagne et en Angleterre, ce rude chevalier, de retour dans son pays, se mit à guerroyer contre ses voisins. Une querelle s'éleva entre lui et le chambellan de Normandie, Robert de Tancarville, au sujet d'un moulin situé dans la vallée de Lillebonne. Le roi

(1) Cette famille tire son origine de Bernard, surnommé *le Danois*, qui accompagna Rollon en Normandie, et qui eut un gouvernement dans cette province en 912.

cita devant son tribunal les deux rivaux, qui se battirent en route, et dont l'un d'eux, Tancarville, perdit un œil. Toute réconciliation devint dès lors impossible, et Philippe le Bel leur adjugea la bataille, avec les rois d'Angleterre et de Navarre comme juges du camp. Après une lutte brillante, mais indécise, les souverains firent cesser le combat et rétablirent la paix entre les deux champions. Mais Jean s'y couvrit d'une telle gloire que Charles de Valois, en mourant, crut faire un riche legs à son fils en lui laissant l'épée avec laquelle le sire de Harcourt avait combattu. Jean de Harcourt mourut le 21 décembre 1302, et fut inhumé au prieuré de Notre-Dame du Parc, près de Harcourt, avec son père. Il avait épousé : 1° Agnès de Lorraine, fille de Ferry, duc de Lorraine, et de Marguerite de Champagne-Navarre; 2° Jeanne, vicomtesse de Châtellerault et de Lillebonne, fille d'Aimery, vicomte de Châtellerault, et d'Agathe de Dammartin, dite de Ponthieu, veuve de Geoffroy de Lezignem, seigneur de Jarnac. Il eut de cette dernière trois enfants, dont un fils, Jean, qui fut le père de Godefroy, dont la biographie suit plus loin. Son portrait, provenant de la galerie de M. le duc de Penthièvre, est maintenant au musée de Versailles, dans la salle des Amiraux. Voyez la *Généalogie de la famille d'Harcourt*, du sieur de la Roque; le président Hénault; le *Dictionnaire* de Moréri; l'*Histoire des grands officiers de la couronne* du P. Anselme; le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois; le *Mémorial de la noblesse* de Duvergier, avril 1840, p. 224, etc. H. B—E.

HARCOURT (Raoul de), chanoine du chapitre de Notre-Dame de Paris, archidiacre des églises de Rouen et de Coutances, chancelier de celle de Bayeux, chantre d'Evreux, conseiller ordinaire du roi Philippe le Bel, était frère du précédent. Il fonda, en 1280, le collége d'Harcourt, aujourd'hui lycée St-Louis, en faveur des étudiants des quatre diocèses où il avait rempli des fonctions ecclésiastiques, Coutances, Bayeux, Rouen et Evreux. « S'estant iceluy maistre Raoul « de Harcour, dit un vieil historien, frère Jac- « ques du Breul, résolu de dresser un collége, il « acquit de son vivant quelques vieilles maisons « et ruineuses basties au même lieu (dans la rue « St-Cosme, aujourd'hui rue de la Harpe), où de « présent sont les grandes escholes et toutes les « classes d'humanités que l'on faict dans ledit « collége. » Il les démolit et bâtit à leur place une maison convenable. Mais la mort vint en 1307 le surprendre avant qu'il eût terminé son œuvre et, par son testament, il chargea son frère Robert d'en assurer la perpétuité. — Harcourt (Robert de), évêque de Coutances en 1296, ne se borna pas au rôle de simple exécuteur testamentaire. Il ajouta du sien, plus encore que Raoul n'avait donné, bien qu'il rapportât à son frère l'honneur même des fondations qui lui étaient personnelles. Il acheta de ses propres deniers l'hôtel d'Avranches, à quelque distance de la porte d'Enfer, et qui confinait au mur d'enceinte bâti par Philippe-Auguste. Il destina la maison nouvelle à servir de chef-lieu au collége et à loger les étudiants en théologie, qu'il sépara de ceux qui étudiaient *ès arts*, comme on parlait alors, et qui demeurèrent dans la maison de Raoul de Harcourt. En 1311, il rédigea les statuts de son collége et reçut quarante boursiers, douze théologiens et vingt-quatre grammairiens. Les théologiens conservaient leurs bourses pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'ils eussent pris le bonnet de docteur; les autres, jusqu'en philosophie. Robert de Harcourt mourut à Paris le 7 mars 1315 et fut inhumé dans l'église Notre-Dame. Il faisait partie du conseil du roi, assista au concile de Rouen en 1299, et fut député, en 1302, avec deux autres évêques, vers le pape Boniface VIII, au sujet des prétentions de ce pontife sur le royaume de France. On peut lire sur les fondateurs du collége d'Harcourt une notice intéressante publiée par M. Pierron en 1853. — Un frère des précédents, *Guy*, sacré évêque de Lisieux en 1303, fonda le collége de ce nom, à Paris, en 1336. H. B—E.

HARCOURT (Agnès de), fille de Jean de Harcourt, premier du nom, et sœur des précédents, naquit en 1255 environ. Attachée en qualité de fille d'honneur à la personne de madame Isabelle de France, sœur de St-Louis, elle suivit cette princesse au monastère de Longchamp, près Paris, aussitôt après sa fondation. Elle fit profession avec elle, et à sa mort, survenue le 23 février 1269, elle fut chargée par Charles d'Anjou, roi de Sicile, d'écrire la vie de sa bienheureuse maîtresse. Elle fut ainsi le Joinville de la sœur de St-Louis. Cette candide biographie est précieuse surtout à cause des détails qu'elle renferme sur les usages et les mœurs du temps; son style doux et naïf a conservé, malgré son âge, un charme inimitable et, en reflétant fidèlement la physionomie du siècle, il encadre à merveille le portrait de la *bienheureuse Ysabeau*. Agnès de Harcourt, tout occupée de célébrer les grandes vertus de sa sainte mère, n'a mis aucune date à son ouvrage. Nous savons seulement que l'abbaye de Longchamp fut fondée en 1256 et qu'en 1263 Agnès en était abbesse. Elle y mourut le 25 novembre 1291, après avoir occupé deux fois le siége abbatial. Son opuscule a été imprimé à la suite de l'édition que du Cange donna de Joinville, Paris, Séb. Cramoisy, 1678, in-fol. Le manuscrit original existait, avant la révolution, dans les archives de l'abbaye de Longchamp : c'était, dit un auteur, un volume roulé à la romaine, composé de huit feuilles en parchemin cousues bout à bout, long d'environ sept pieds et large de dix à onze pouces. Outre Agnès de Harcourt, madame Isabelle eut plusieurs historiens, parmi lesquels nous signalerons : Sébastien Rouillard en 1619; le P. Caussin, à la même époque, et l'abbé le Couturier d'Herville, en 1772. Tous ont plus

ou moins profité du récit de sœur Agnès, mais Rouillard surtout : aussi est-il pour lui *un joyau de prix inestimable* et la pieuse hagiographe est *la perle et l'élite des vierges de son siècle*. Il composa pour elle l'épitaphe suivante :

> Vierge de rare esprit ! ô vraie historienne !
> Pour ta sainte Isabeau je t'épanche des fleurs ;
> Car l'écrit de sa vie éternise la tienne
> Et toujours en auras la grâce de tes sœurs.

M. Daniélo a publié en 1840 une vie d'Isabelle de France, où il fait un grand éloge de sœur Agnès. On peut voir aussi le P. Nicéron, t. 27, p. 256. H. B—E.

HARCOURT (Godefroi de), surnommé *le Boiteux*, était fils de Jean III, sire de Harcourt, en Normandie au comté d'Evreux. Plein de bravoure, mais dévoré d'ambition, il se laissa séduire par les promesses du roi d'Angleterre Édouard III, et entretint avec lui des intelligences contraires à la sûreté de l'État. Philippe VI (de Valois) donna, en 1345, l'ordre d'arrêter Godefroi, ainsi que plusieurs autres seigneurs normands et bretons, qui avaient trempé dans le même complot. Celui-ci parvint à se dérober, par une prompte fuite, à la colère du roi; mais trois chevaliers, accusés d'avoir favorisé son évasion, furent amenés à Paris, et mis à mort quelques jours après. D'autres exécutions se succédèrent rapidement : mais le supplice de tant de gentilshommes, pour des causes qui étaient à peine connues, excita des murmures. Édouard profita des troubles pour faire opérer une descente dans la Guienne par l'amiral Derby; et dans le même temps, suivant le conseil de Godefroi, il débarqua lui-même en Normandie. Cette province, dégarnie de troupes, offrait une conquête facile. Godefroi marchait à la tête de l'armée anglaise, dont il avait été créé maréchal-général, commettant partout d'horribles ravages, pillant et incendiant les villes qui opposaient la moindre résistance. Cherbourg, Carentan, Valogne, St-Lô, tombèrent au pouvoir des Anglais; et ils entrèrent à Caen aussi aisément que si cette ville n'eût pas été fortifiée. Mais les habitants, réduits au désespoir par la cruauté des soldats, se barricadèrent dans leurs maisons, et commencèrent à s'y défendre avec cet acharnement que donne le mépris de la mort. Édouard, transporté de fureur en voyant ses soldats tomber immolés à ses pieds, ordonna qu'on mît le feu à la ville. Cependant Godefroi, effrayé par l'idée de la destruction totale d'une cité aussi populeuse, sollicita la grâce de ses compatriotes avec tant d'instance, qu'il l'obtint, « et, courant, « dit Velly, avec la bannière, arrêta les soldats, « leur défendant sous peine de la hart de com« mettre aucune violence. » Édouard, poursuivant ses conquêtes, arriva à Poissy, tandis que Philippe, qui s'était avancé à sa rencontre, sans trouver une occasion favorable de l'attaquer, rentrait dans Paris. Godefroi traversa la Seine avec son avant-garde, détruisit ou dispersa les Picards qui venaient renforcer l'armée française, et ravagea tout le pays jusqu'à la frontière de Flandre. Il montra beaucoup de courage à la bataille de Crécy, si funeste pour la France; mais après cette fatale journée, ayant trouvé parmi les morts le corps de son frère, Louis de Harcourt, il éprouva une émotion si violente, qu'il quitta sur-le-champ l'armée anglaise, et vint se présenter à Philippe, la corde au cou, dans la posture d'un criminel. Le roi, touché de son repentir, eut la générosité de lui pardonner; et Godefroi retourna dans ses terres de Normandie, où il vécut quelque temps assez tranquille. Mais le roi Jean, qui avait succédé à Philippe, ayant fait trancher la tête, en 1355, à Jean V de Harcourt, son neveu, coupable d'avoir favorisé les projets de Charles le Mauvais, roi de Navarre, Godefroi leva une seconde fois l'étendard de la révolte. Il passa en Angleterre; et, ayant été admis à l'audience d'Édouard, il le reconnut publiquement roi de France et duc de Normandie, lui rendit hommage de ses fiefs en cette qualité, et l'en institua l'héritier. Édouard le nomma en récompense son lieutenant en Normandie; Godefroi y revint aussitôt, et se cantonna dans le Cotentin, d'où il exerçait d'affreux ravages dans toute la province. Malgré l'épuisement où se trouvait la France par la prison du roi Jean, on résolut d'envoyer des forces suffisantes contre Godefroi de Harcourt. A la nouvelle de l'approche des Français, il marcha au-devant d'eux, et leur livra bataille sans consulter ses forces. Tous ses soldats furent tués ou mis en fuite : resté seul, il se saisit d'une hache d'armes, et se défendit avec une valeur extraordinaire, jusqu'à ce qu'enfin il fut renversé de deux coups de lance. Ainsi périt, au mois de novembre 1356, l'un des guerriers les plus vaillants de son siècle, et dont le nom ne serait prononcé qu'avec celui des héros, si, au lieu d'attaquer sa patrie, il eût fait servir son courage à la défendre (1). W—S.

HARCOURT (Henri de Lorraine, comte de) et d'Armagnac, surnommé (2) *Cadet la perle*, l'un des généraux les plus distingués d'un siècle qui en produisit un si grand nombre, naquit le 20 mars 1601 (3). Il était fils de Charles de Lorraine,

(1) Godefroi est le héros de la tragédie du *Siége de Calais*, par du Belloy, représentée en 1765. H. B—E.

(2) Ce surnom lui fut donné parce qu'il était le cadet de la maison de Lorraine-Elbeuf, et qu'il portait une perle à l'oreille.

(3) L'auteur de cet article n'explique pas suffisamment comment Henri de Lorraine portait le nom de Harcourt. Le voici : Jean VII, comte de Harcourt, mort en 1452, laissa deux filles et un fils : l'une de ses filles, Jeanne, épousa le comte de Rieux; dont elle eut Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem et évêque de Bayeux; l'autre, Marie, s'unit en 1417 à Antoine de Lorraine, prince de Vaudemont : devenue héritière de la première branche de Harcourt, elle transmit son nom à ses enfants. C'est ainsi que le nom de Harcourt passa dans la maison de Lorraine, avec les terres d'Aumale, d'Eu et d'Elbeuf, qui, depuis, entrèrent par succession dans la maison d'Orléans. — Marie de Harcourt prit part à presque toutes les expéditions entreprises par son mari. On raconte qu'à peine relevée de couches elle monta un jour à cheval, fit prendre les armes à plusieurs seigneurs, et contraignit par son intrépidité les ennemis à lever le siége qu'ils avaient mis devant Vaudémont. Elle

duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot, comtesse de Charni. Son éducation fut toute militaire. Il fit ses premières armes en Allemagne, et commença à se signaler à la bataille de Prague, en 1620. Il servit ensuite comme volontaire dans la guerre contre les huguenots, et se trouva aux siéges de St-Jean-d'Angeli, de Montauban, de l'île de Rhé et de la Rochelle. Il montra beaucoup de valeur à l'attaque du Pas de Suse, en 1629. Le roi Louis XIII lui accorda, peu après, le collier de ses ordres, et lui confia, en 1637, une flottille dans la Méditerranée, avec laquelle il se rendit maître de la ville d'Oristani en Sardaigne, et enleva aux Espagnols les îles de St-Honorat et de Ste-Marguerite, dont ils s'étaient emparés. En 1639, il succéda au cardinal de la Valette dans le commandement de l'armée du Piémont, ravitailla Casal, et, avec un corps de 8,000 hommes, battit devant Quiers 20,000 Espagnols. On raconte que le marquis de Léganès, en lui envoyant le cartel pour l'échange des prisonniers, lui fit dire que, s'il était roi de France, il lui ferait couper la tête pour avoir hasardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne; et moi, répondit Harcourt : « Si j'étais roi d'Espagne, « je ferais couper la tête au marquis de Léganès, « pour s'être laissé battre par une armée beau- « coup plus faible que la sienne (1). » En 1640, le comte de Harcourt remporta un second avantage sur les Espagnols devant Casal, força leurs lignes, s'approcha de Turin, et, malgré les efforts de l'ennemi qui le harcelait jusque dans son camp, obligea cette ville à capituler, après une résistance de trois mois. Le siége de Turin offre une particularité unique dans les annales militaires. Le prince Thomas de Savoie, maître de la ville (*voy.* CARIGNAN), assiégeait la citadelle occupée par les Français, et était assiégé par de Harcourt, qui l'était lui-même dans son camp par le marquis de Léganès. Le succès de cette expédition fut dû, en grande partie, à l'habileté de Turenne, qui, triomphant de tous les obstacles, fit passer des vivres aux Français : mais l'intrépidité qu'avait montrée Harcourt le couvrit de gloire. On rapporte que le fameux Jean de Wert dit, à cette occasion, qu'il aimerait mieux être Harcourt qu'empereur. En 1641, ce général battit le cardinal de Savoie devant Ivrée, contraignit le prince Thomas à lever le siége de Chivas, et s'empara de Coni. L'année suivante, il fut chargé de couvrir les frontières de la Picardie et de l'Artois; et en 1643, le roi lui accorda la charge de grand écuyer, à laquelle il pouvait prétendre par sa naissance, mais qu'il préféra ne devoir qu'à ses services. Il fut envoyé la même année en Angleterre pour offrir la médiation de la France entre le roi et le parlement; mission qui, comme on sait, n'eut aucun résultat. En 1645, il remplaça le maréchal de la Mothe en Catalogne, obtint quelques avantages sur les Espagnols, les défit complétement à Llorens, et prit Balaguer. Une conjuration se forma contre lui : il en fit arrêter les chefs avant que leur complot eût éclaté, et, par cette mesure, maintint la tranquillité publique. La fortune, qui l'avait favorisé jusqu'alors, sembla l'abandonner un instant. Le marquis de Léganès, que l'Espagne lui opposait constamment, l'obligea, en 1646, à lever le siége de Lérida; et sa retraite s'effectua dans un tel désordre, qu'il perdit ses bagages et ses canons. Il est bon de remarquer que le grand Condé ne fut pas plus heureux l'année suivante devant la même place. Harcourt fut envoyé en Flandre, en 1649, pour repousser les agressions des Espagnols : il les battit près de Valenciennes, et, après avoir investi Cambrai, termina la campagne par la prise de Condé, qu'il abandonna ensuite, ne croyant pas pouvoir conserver pendant l'hiver cette place, alors mal fortifiée. La régence d'Anne d'Autriche était troublée par une faction puissante, qui couvrait ses vues du prétexte du bien public. Les partisans des princes et ceux de la régente tenaient le royaume divisé. Harcourt embrassa d'abord franchement le parti de la cour. Il conduisit en Normandie le jeune Louis XIV, et parvint à y faire respecter son autorité, malgré les intrigues de la duchesse de Longueville et tous les efforts des frondeurs. En 1651, il fit lever le siége de Cognac au prince de Condé, et continua de maintenir dans le devoir les habitants de la Guienne. Mais, soit que le peu d'égards qu'on lui témoignait l'eût aigri, soit qu'il eût été touché du reproche qu'on lui faisait de n'être qu'*un recors de Mazarin*, il résigna tout à coup son commandement, et reparut ensuite à la tête de troupes étrangères dans l'Alsace, où il prit plusieurs villes. Ces premiers succès ne furent pas de longue durée : battu par le maréchal de la Ferté, il reconnut sa faute, fit sa paix avec la cour, obtint, quelque temps après, le gouvernement de l'Anjou, et s'y retira. Il mourut d'apoplexie dans l'abbaye de Royaumont, le 25 juillet 1666, à l'âge de 66 ans et quelques mois. Le comte de Harcourt joignait aux qualités des grands capitaines celles qui distinguent l'homme de bien. Pendant le siége du Turin, dont on a parlé, ses domestiques étaient parvenus à lui procurer quelques barils de vin : il le fit distribuer aux malades, et n'en réserva pas une seule bouteille pour sa table. Ce trait lui concilia l'affection des soldats, qui supportèrent dès lors sans murmurer des privations que leur général lui-même s'imposait. Vainqueur dans toutes les affaires où

mourut le 19 avril 1476 (*voy.* le *Dictionnaire* de MORÉRI). Les ducs de Lorraine, de Guise, le fameux comte Henri, surnommé *Cadet la perle*, et le prince de Harcourt qui conduisit à Madrid la reine d'Espagne, étaient les descendants de Marie de Harcourt. — Cette branche de la maison de Lorraine s'est éteinte de nos jours dans la personne de Joseph, prince de Vaudémont, officier au service de l'Autriche. H. B—E.

(1) Cette anecdote, rapportée par une foule d'auteurs, n'en est pas moins suspecte. Ce n'était pas le marquis de Léganès, mais le prince Thomas de Savoie, qui commandait les Espagnols à la bataille de Quiers.

il avait commandé, excepté à Lérida, il ne parlait de ses succès qu'avec une extrême réserve : « S'il « y a, disait-il, des malheurs imprévus à la « guerre, il y a aussi des bonheurs qu'on n'aurait « osé se promettre. » On a de lui un *Recueil de lettres*, de 1636 à 1656; elles étaient conservées dans la bibliothèque de M. de Bouthillier, ancien évêque de Troyes. Ses campagnes en Italie et en Catalogne ont été décrites et célébrées par plusieurs écrivains (*voy.* la *Bibliothèque historique de la France*, t. 3, nos 32346-49); et Perrault a publié son *Éloge* dans les *Vies des hommes illustres* du siècle de Louis XIV. On a gravé son portrait plusieurs fois; mais le plus recherché est celui qui a été exécuté par Antoine Masson, 1667, grand in-fol., connu sous le nom du *Cadet la perle*. On fait cas aussi de celui qu'a donné le célèbre Edelinck. Le comte de Harcourt est le chef de la maison de Lorraine-Harcourt-Armagnac; et sa postérité subsiste dans la branche d'Elbeuf. W—s.

HARCOURT (Henri, duc de), maréchal de France, naquit en 1654, de François de Harcourt, troisième du nom, marquis de Beuvron, lieutenant général, etc., et de Catherine le Tellier de Tourneville. Il commença à servir à l'âge de dix-huit ans, comme cornette de cavalerie, et fit ensuite deux campagnes comme aide de camp du maréchal de Turenne : il se trouva, en cette qualité, aux combats de Sentsheim, de St-François et de Turkheim, où il donna des preuves de courage qui furent remarquées, et lui valurent, dès 1676, le commandement d'un régiment d'infanterie, à la tête duquel il continua de servir avec distinction. Le roi, informé de son mérite, lui confia, après le siége de Valenciennes, le régiment de Picardie. Au siége de Cambrai, il reçut une blessure, étant à la tête de son régiment : il se signala encore la même année au siége de Fribourg. L'année suivante, le roi lui accorda la survivance de la charge de lieutenant général de la province de Normandie, que possédait son père. Il devint brigadier des armées, en 1683. La guerre s'étant rallumée en 1688, il fut nommé maréchal de camp, et servit en cette qualité au siége de Philipsbourg, ne cessant point de déployer son zèle et son courage. En 1690, le roi lui confia le commandement de la ville et du pays de Luxembourg : le duc de Harcourt se mit à la tête d'un corps de troupes, avec lequel il combattit, en 1692, quatre mille chevaux des troupes de Brandebourg, de Munster et de Neubourg, qui voulaient pénétrer dans le pays de Luxembourg; il les attaqua à Courteville, les battit complétement, et fit prisonnier le comte de Welck, qui les commandait. Cette même année, il ramena l'arrière-garde de l'armée qui avait assiégé Reinsfeld : les ennemis, conduits par le landgrave de Hesse-Cassel, quoique très-supérieurs en force, n'osèrent rien entreprendre contre lui. Le roi récompensa ses services, en l'élevant au grade de lieutenant général, et en lui confiant le gouvernement de Tournai. En 1693, il commanda un corps d'armée indépendant, avec lequel il manœuvra en général consommé; et lorsque le maréchal de Luxembourg attaqua les ennemis à Nerwinde, le duc de Harcourt marcha avec une diligence bien louable pour prendre part à la bataille : la valeur avec laquelle il combattit, ainsi que son corps, contribua beaucoup à la victoire. En 1696, il fut nommé pour commander l'armée qui devait passer en Angleterre avec le roi Jacques. Cette expédition n'ayant pas eu de suite, on lui confia le commandement des troupes envoyées pour s'opposer au landgrave de Hesse-Cassel. En 1697, la guerre étant finie, il fut nommé par le roi à l'ambassade extraordinaire d'Espagne. Il fit voir dans cette circonstance que sa prudence égalait son courage; et Louis XIV, voulant lui donner une éclatante preuve de la satisfaction qu'il avait éprouvée de la sagesse de sa conduite, le choisit pour commander en chef l'armée qui se rassemblait à Bayonne. En novembre 1700, il le créa duc et pair de France. Après l'avénement du roi Philippe à la couronne d'Espagne, le duc de Harcourt fut une seconde fois nommé ambassadeur extraordinaire, et accompagna ce prince, en cette qualité, lorsqu'il alla prendre possession de ses royaumes. Le délabrement de sa santé le força de quitter Madrid pour revenir en France : il fut créé maréchal de France le 14 janvier 1703. Une charge de capitaine des gardes étant venue à vaquer, il en fut pourvu le 3 mars 1705. Le roi lui donna le collier du Saint-Esprit. Le duc de Harcourt fut reçu, le 9 août 1710, pair de France au parlement : il mourut le 9 octobre 1718, âgé de 64 ans. Il avait fait partie du conseil de régence à la mort de Louis XIV. Il fut père des deux derniers maréchaux de ce nom (1). D. B.

HARCOURT (François-Henri, comte de Lillebonne, cinquième duc de), était fils d'Anne-

(1) Ces deux maréchaux furent : 1° *François*, deuxième duc de Harcourt, qui naquit le 4 octobre 1689. Il servit d'abord dans les mousquetaires, commanda le régiment Dauphin en 1710, fut nommé capitaine des gardes du corps et brigadier des armées du roi en 1718, maréchal de camp en 1729, et lieutenant général en 1734. Il se distingua à la bataille de Guastalla dans la même année, et y fut blessé au bras gauche. Atteint d'un second coup de feu au combat de Dettingen le 27 juin 1743, il fut élevé à la dignité de maréchal de France trois ans après, le 22 octobre 1746. Il mourut à St-Germain le 31 mai 1750. Il avait eu deux femmes : Marguerite-Sophie de Neuville, fille du duc de Villeroi, et Madeleine Letellier de Louvois, fille du marquis de Barbezieux. Il en eut un fils, qui mourut sans alliance, et trois filles. — 2° *Anne-Pierre*, quatrième duc de Harcourt, après la mort de son frère Louis-Abraham, qui avait succédé au précédent, naquit le 2 avril 1701, fut pourvu en 1716 de la charge de lieutenant général de la province de Normandie, combattit à Dettingen en qualité de maréchal de camp, fit la campagne de Nice sous les ordres de M. de Belle-Ile, sauva d'un bombardement les villes de Cherbourg et du Havre, assiégées par les Anglais, et fut nommé gouverneur de Normandie en 1764, et maréchal de France dans la promotion du 24 mars 1775. Il avait épousé, le 7 février 1725, Eulalie de Beaupoil Saint-Aulaire, dont il eut François-Henri de Harcourt, dont l'article suit, et mourut à Paris en 1784. Son oraison funèbre a été prononcée à Caen, le 23 mars de la même année, par Dom Ménilgrand. Le duc de Harcourt eut neuf enfants, parmi lesquels on distingue surtout Louise-Angélique, dite *mademoiselle de Beuvron*, dont M. Cousin fait un grand éloge. H. B—e.

Pierre de Harcourt. Il naquit le 12 janvier 1726, et prit le titre de duc lorsque son père fut élevé à la dignité de maréchal de France. Il entra au service en 1739, et fut fait, en 1741, capitaine de dragons dans le régiment de son nom, puis aide de camp de son oncle François, deuxième duc de Harcourt, qui, dans cette même année 1741, commandait en Bavière un corps de 20,000 hommes, et partagea les succès comme les revers de l'électeur Charles-Albert. Henri de Harcourt servit ensuite sous le maréchal de Saxe. En 1742, étant allé porter des ordres pendant un combat livré aux Autrichiens, il fut fait prisonnier et renvoyé sur parole un an après. Pendant sa captivité le roi lui avait donné le régiment auquel il n'appartenait encore que comme capitaine. A la suite d'un grand nombre de combats auxquels il avait pris une part glorieuse, il fut nommé maréchal de camp en 1758 et lieutenant général en 1762, puis lieutenant général de la Normandie en 1764. Il fut appelé au gouvernement général et au commandement militaire de cette province après la mort de son père (1783), ayant sous lui deux lieutenants généraux pour la haute et basse Normandie, le duc de Beuvron son frère, et le duc de Valentinois (1). Il s'agissait alors de créer à Cherbourg un port qui, en rivalisant avec celui de Brest, pût tenir les Anglais en échec. Ce projet gigantesque occupa essentiellement l'active sollicitude du duc de Harcourt pour la Normandie. Il réunissait chez lui à Paris des savants de toutes les classes, et là, chacun des moyens propres à l'exécution était profondément discuté. Louis XVI, qui y attachait une des gloires de son règne, voulut visiter lui-même Cherbourg. Pendant ce voyage, qui eut lieu au mois de juin 1786, le duc reçut les témoignages les plus multipliés de l'estime du roi, qui accepta l'hospitalité d'une nuit dans le château de Harcourt. Ce fut au retour que Louis XVI annonça au duc qu'il l'avait choisi pour diriger l'éducation du Dauphin, son premier né. C'était en effet un homme bien digne, surtout par la noblesse de son caractère, d'une telle preuve de confiance. Sentant toute l'importance de ses fonctions, il s'occupa d'abord d'écarter les personnes qui pouvaient contrarier les principes qu'il voulait faire germer dans le cœur d'un prince appelé à s'asseoir sur le trône; mais il est complétement faux qu'il ait cherché, en raison de quelques dissidences de famille et d'esprit de cour, à rétrécir le cercle des devoirs d'un fils de roi envers son auguste mère, comme madame Campan l'a insinué dans ses mémoires. Vers cette époque, l'Académie française ouvrit ses portes au duc de Harcourt pour remplacer le duc de Richelieu. Son discours de réception acheva de prouver le bon goût qu'il joignait à un esprit très-distingué et à beaucoup d'instruction. Tout entier dès lors à son noble emploi de gouverneur du Dauphin, il ne revint plus habiter son château de Normandie : seulement après la mort prématurée de son élève, il se rendit à Caen en 1790. Le défaut de subsistances se faisait alors sentir, et cette circonstance, jointe aux actes par lesquels la France préludait à un grand bouleversement politique, avait excité une très-vive fermentation à laquelle il est permis de croire que Dumouriez ne fut pas étranger (*voy.* Dumouriez). La présence du duc ne put calmer les esprits, et il eut la douleur d'être témoin du massacre de Belzunce. Devenu lui-même l'objet de quelques menaces dans sa maison, il fut engagé à se retirer par l'autorité municipale, qui fit placarder un ordre du roi en vertu duquel le duc était appelé à Paris, et c'est ainsi que Dumouriez resta à peu près maître de toute la province. La santé du duc de Harcourt s'étant fort affaiblie, il partit pour les eaux d'Aix-la-Chapelle, où il resta près de deux années. Aussitôt que ce pays eut été envahi par les armées de la république française, il chercha un refuge en Angleterre, où quelques membres de son antique famille, qui mettaient beaucoup de prix à leur origine normande, lui adoucirent les malheurs de l'exil. Ils firent pour lui l'acquisition d'une maison de campagne auprès de Windsor, et là, entouré des siens, il mena une vie simple et patriarcale. George III et la reine d'Angleterre vinrent l'y visiter et lui prodiguèrent les preuves les plus délicates de leur honorable bienveillance. Chargé par les frères de Louis XVI de veiller près la cour de Londres à leurs intérêts et à ceux des émigrés, il s'y livra avec zèle, désintéressement, et avec une indépendance qui lui fit perdre plus tard une partie des faveurs royales. Instruit que l'Angleterre voulait s'emparer de la partie de St-Domingue qui appartenait à la France, il écrivit aux princes qui l'avaient investi de leurs pouvoirs qu'il lui semblait presque nécessaire que l'Espagne prît les devants sur l'Angleterre, par le motif que l'Espagne, ayant pour chef un Bourbon, les liens de parenté laisseraient plus de chances à la France de recouvrer un jour cette colonie. Sa lettre fut interceptée par le cabinet de St-James : dès lors la cour ne vit plus en lui qu'un homme dont le dévouement lui était contraire. Il ne continua pas moins de s'occuper de la surveillance active qui lui était confiée; ce qui comprenait la direction des secours donnés par le gouvernement aux exilés de plusieurs classes, et il y mit une telle ardeur, peut-être aussi y prit-il tant de peine que sa santé en fut altérée. Il se vit forcé de se retirer entièrement à Staine, où il

(1) Au 17e siècle, les gouverneurs avaient en même temps le commandement militaire des provinces. Louis XIV sentit l'inconvénient grave qui résultait de cette réunion, inconvénient qu'avaient manifesté les guerres civiles, les gouvernements étant toujours confiés à des grands seigneurs dont la tendance constante était de secouer la dépendance du souverain. Ce fut par ce motif que le grand roi confia à deux personnages distincts le gouvernement et le commandement militaire. Cette règle ne subit que de rares exceptions dans le 18e siècle, et c'est par une de ces exceptions que le duc de Harcourt réunit les deux titres après la mort de son père.

termina sa vie le 22 juillet 1802. Le duc de Harcourt avait de l'élévation dans l'âme et de la dignité dans le caractère; ce qui était loin d'exclure chez lui l'affabilité et une véritable grâce de manières comme de langage. Quelques pièces de théâtre destinées seulement à être jouées dans son château de Harcourt et divers morceaux de poésie échappés de sa plume gracieuse et facile firent voir qu'il ne possédait pas seulement l'esprit du monde et des affaires relatives à ses fonctions diverses. Il avait en outre composé un ouvrage ingénieux sur les jardins pittoresques qu'il savait dessiner avec talent. Delille en eut connaissance, et il célébra les beautés de Harcourt, ainsi que son propriétaire, dans quelques vers du poëme des *Jardins*, chant 2. Le duc de Harcourt avait aussi composé sur l'éducation des princes un ouvrage plein d'excellents principes et de vues élevées, qui est resté manuscrit. Il avait épousé en 1752 mademoiselle de la Feuillade, qui est morte à Paris en 1815. Ils n'eurent qu'une fille, devenue la première femme du duc de Mortemart. Cette branche de la famille de Harcourt ne fut plus représentée que par la fille aînée du duc que nous venons de nommer, mademoiselle de Mortemart, princesse de Beauvau, propriétaire du château de Harcourt (1), et par la descendance des sœurs de celle-ci, mesdames de Croy et de Crussol. L'auteur de cet article a trouvé des documents très-utiles dans une brochure intitulée *Essai historique et statistique sur Thury-Harcourt*, par M. B., membre de la société des antiquaires de Normandie, 1831. L—P—E.

HARCOURT (Anne-François, marquis, puis duc de Beuvron de), né le 4 octobre 1727, était frère puîné du précédent. Il prit part à presque toutes les guerres où le duc Henri de Harcourt se distingua. Pendant que celui-ci était gouverneur de Normandie, le duc de Beuvron commandait à Cherbourg; il fut appelé à Rouen, par extension de ses fonctions, à l'occasion des premiers troubles de la révolution en 1789, et contribua beaucoup à sauver les jours de l'intendant de la province, M. de Maussion. Bientôt il fut forcé, comme son frère, par les insurrections de la Normandie, d'abandonner toute espèce de commandement. Il se montra honorablement au château des Tuileries le 10 août 1792. Il est mort en 1797 à Amiens, où il s'était retiré, laissant trois enfants, dont deux filles, madame la marquise de Boisgelin et madame la marquise de Harcourt d'Olonde. — Le fils de M. de Beuvron, *Marie-François*, né à Paris le 25 mai 1775, prit le titre de duc de Harcourt à la mort de son oncle en 1802. Il était sorti de France en 1790, avait servi avec distinction dans l'armée de Condé, où il commanda, après la démission de M. de Richelieu, le corps des chevaliers de la couronne. Après le licenciement il fut nommé gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry, qui lui témoigna toujours la plus grande affection, et qu'il suivit tout le temps de sa mauvaise fortune. Rentré à Paris en 1814, il fut promu au grade de lieutenant général, et reprit son titre de pair de France, qu'il conserva jusqu'en 1830, époque à laquelle, malgré la modicité de sa fortune, il refusa le serment. Il se retira à Marseille, dont le climat convenait à sa santé, et y mourut le 21 novembre 1839 à l'âge de 84 ans, ayant conservé toute la gaieté et toute la spirituelle vivacité de son caractère. Il avait épousé, le 3 juillet 1780, Madeleine-Jacqueline Leveneur de Tillières, morte le 18 décembre 1825, en laissant quatre enfants, dont deux filles, la marquise de Vence et la marquise du Luart. — Ses deux fils furent : 1° *Alphonse-Aymard-François*, né à Paris le 30 janvier 1785, qui hérita du titre de duc à la mort de son père et décéda en 1840; 2° *François-Eugène-Gabriel*, duc de Harcourt depuis le décès du précédent, ambassadeur à Madrid en 1830, pair de France et ambassadeur à Rome en 1848. Tout le monde connaît l'active et noble part qu'il prit à la fuite de Pie IX et à sa retraite à Gaëte, le 23 novembre de la même année. Il a plusieurs enfants. Nous donnons plus loin la biographie de son fils aîné, le marquis Henri de Harcourt. L—P—E et H. B—E.

HARCOURT D'OLONDE (le marquis de), de la branche aînée de la famille et gendre du précédent, est mort à Paris le 5 juin 1820. Il s'était d'abord vivement intéressé en 1789 aux théories adoptées au commencement de la révolution par quelques membres de la noblesse, qui avaient été bien loin de prévoir les terribles conséquences qui devaient bientôt en résulter pour eux et leurs familles. Il n'émigra point et fut détenu pendant la terreur. Il était en 1814 membre du conseil général de la Seine, et il signa la déclaration qui rappelait au trône l'aîné des frères de Louis XVI. De son mariage avec Anne-Catherine de Harcourt-Beuvron, il eut quatre enfants, dont deux filles, la marquise de Boisgelin, belle-sœur de la fille du duc de Beuvron, et la marquise de Montesquiou. — Ses deux fils furent *Amédée-Marie-Charles-François*, qui émigra, servit longtemps dans l'armée anglaise, et mourut le 14 septembre 1831, après avoir épousé une de ses cousines, Sophie de Harcourt, issue de la branche qui s'établit en Angleterre en 1200, et le vicomte *Emmanuel*. Parmi les ouvrages de polémique de ce dernier, on remarque : 1° *la Pétition du sieur Mathéus à Messieurs de la chambre des députés, faisant suite à la pétition de la dame Mathea*, Paris, Lenormant, 1814, écrit spirituel dirigé contre les acquéreurs de biens nationaux, et qui eut le plus grand succès; 2° *le Nouveau riche et le bourgeois de Paris*, ou *l'Élection d'un remplaçant en* 1820, 1830, 1840, roman politique à l'usage des électeurs de la Seine, Paris, Deschamps, 1818, in-8°, qui eut la même année les honneurs d'une

(1) Ce château, situé dans le département du Calvados, a été acheté par le duc de Harcourt à la mort de la princesse de Beauvau, et est ainsi rentré dans la famille. H. B—E.

seconde édition. Emmanuel de Harcourt était très-versé dans les questions d'agriculture, de crédit et d'économie politique qui commençaient alors à occuper les esprits. Il fut envoyé à la chambre des députés par le département de Seine-et-Marne, et mourut en 1840 sans avoir été marié. — La branche de Harcourt d'Olonde est aujourd'hui représentée par M. Georges Trivon Douglas, deuxième fils de M. Amédée, marquis de Harcourt, cité plus haut; il a pris le titre de marquis, en 1847, après la mort de son frère aîné, William, qui habitait l'Angleterre, et qui n'a laissé que des filles. L—P—E et H. B—E.

HARCOURT (Henri-Marie-Nicolas, marquis de), fils aîné de M. le duc de Harcourt, naquit à Paris le 14 novembre 1808. Appelé par son nom, par des talents qui semblent héréditaires dans sa famille, à jouer un rôle brillant dans le monde, il annonça de bonne heure cet esprit à la fois prompt et réfléchi, et surtout cette parfaite rectitude d'entendement et de cœur qui le distinguèrent plus tard. Ses premières années furent sérieuses comme sa vie. Élève distingué du collége Louis-le-Grand, puis du collége St-Louis, fondé par ses aïeux, plusieurs fois couronné aux concours généraux de la Sorbonne, il acheva ses études avec une telle supériorité que ses professeurs vinrent eux-mêmes supplier ses parents de l'autoriser à se présenter à l'école polytechnique. Il subit les épreuves et entra dans les premiers rangs. Gay-Lussac, Poisson, Binet admirèrent la clarté de ses idées, la sûreté de ses déductions, l'élévation de son intelligence. Sorti le septième et le premier de la promotion d'artillerie, Henri de Harcourt ne garda cependant de l'école, où, malgré l'opposition soulevée par la franchise et la courageuse indépendance de sa foi religieuse, il n'avait pas compté un ennemi, d'autre souvenir que le simple titre d'officier d'artillerie. Il épousa à cette époque, le 1er décembre 1829, Césarine-Charlotte-Laure-Slanie de Choiseul Praslin, fille du duc de Praslin. Tout lui traçait d'avance une brillante carrière. Ses convictions lui firent préférer la retraite et l'obscurité. Henri de Harcourt était partout où il se faisait quelque bien; il le faisait activement et utilement. Le choléra de 1832, épidémie inconnue et terrible à son début, fit apprécier son dévouement, et l'on conserve encore à la mairie du dixième arrondissement le souvenir des bienfaits qu'il versa dans ce quartier. M. et madame de Harcourt établirent des ambulances, donnèrent mille soins aux malades entassés au Gros-Caillou et se livrèrent sans réserve, avec leur maison, à leur service et à leur soulagement. Lorsque l'argent manquait, Henri souscrivait des billets payables entre les mains des indigents. Entre mille, on cite le trait suivant : Des pertes inattendues atteignirent le vieux père d'un de ses anciens camarades; à peine l'eut-il appris qu'il se rendit aussitôt chez lui et le supplia d'accepter, au nom de son fils, une somme qui rétablit en partie sa fortune. La sœur Rosalie était la complice de ses mystérieuses aumônes, et leurs noms se confondirent souvent sur les lèvres des malheureux qu'ils avaient secourus ensemble. Mais tout en se livrant à ces œuvres admirables de charité, le marquis de Harcourt ne rompit pas avec ses chères études; plusieurs années après son mariage, il acheva son droit et approfondit, en silence, toutes les questions d'ordre social et d'intérêt public qu'il pouvait être un jour appelé à discuter au sein de l'une des deux chambres. Chrétien par conviction autant que par sentiment, il portait à la lutte catholique, entreprise peu après 1830, un vif intérêt. Membre de plusieurs associations pour la défense des droits de l'Église, protecteur actif du recueil *le Correspondant*, il modéra plus d'une fois ce que le zèle de ses amis pouvait avoir de trop acerbe ou de trop vif. Mais la modération n'exclut jamais chez lui la fermeté, et, en 1844, déjà atteint de la lente et douloureuse maladie qui devait le conduire au tombeau, il réclama énergiquement, dans une pétition adressée à la chambre des députés, la liberté d'enseignement pour tous les citoyens. C'est surtout au sein de la société des établissements charitables, dont il fit partie de 1835 à 1837, que se révélèrent la droiture de son esprit et la vigueur de son intelligence. Il fit plusieurs rapports sur diverses questions d'économie politique et d'institutions charitables et il les traita avec une lucidité remarquable. Nous avons surtout distingué une analyse de l'ouvrage de M. de Villeneuve-Bargemont où il discute avec bonheur la question des enfants trouvés, celle de l'influence de l'industrie et du luxe sur le développement du paupérisme et de l'augmentation progressive des richesses des nations. On sent l'élève des Droz, des Sismondi, des Bonald. Les facultés éminentes de Henri de Harcourt furent bientôt perdues pour le monde : une maladie grave, dont rien ne put arrêter le lent progrès, le rendit presque incapable de mouvement et lui enleva la parole. Les douleurs domestiques l'aggravèrent encore; il perdit successivement deux de ses enfants, deux frères, une sœur, et, sacrifice plus pénible, la digne compagne de son existence. Il les suivit de près; et le 29 septembre 1846 Dieu l'appela à lui après de longues souffrances. Il était alors âgé d'environ 38 ans. M. Fr. de Champagny a publié son éloge (*Correspondant*, 27 mai 1848). M. de Harcourt a laissé quatre enfants, dont l'aîné vient de faire la campagne de Crimée comme officier d'ordonnance de M. le général comte de Mac-Mahon. — Un de ses frères, *Richard* de Harcourt, troisième fils de M. le duc de Harcourt, né le 17 juillet 1816, conquit à la pointe de son épée, en Afrique, l'épaulette de sous-lieutenant. Le deuxième, il était arrivé au sommet du col de Téniah et M. de Lamoricière lui décerna publiquement un éloge pour son brillant courage. Mais peu de temps après, au retour de l'expédition de

Milianah, le 10 novembre 1840, chargé avec son détachement de débusquer les Arabes d'un mamelon qu'ils occupaient, il trouva la mort *en abordant l'ennemi et en devançant les plus braves*. Ce sont les paroles du colonel Cavaignac, commandant les zouaves, dans son ordre du jour. Son corps fut rapporté à Blidah par ses soldats. — Un autre de ses frères, *Robert* DE HARCOURT, élève de marine, né le 6 janvier 1820, fit plusieurs navigations sur l'*Orion*, l'*Astrée* et le *Lancier*. Il allait revenir en France, lorsqu'une blessure reçue à la chasse força le jeune marin à relâcher à l'île Bourbon, puis à Ste-Hélène; il y mourut le 30 avril 1840, ne demandant qu'un coin de terre pour son corps à la vallée du Tombeau, sa famille et un prêtre catholique. Ses restes ont été rapportés en même temps que ceux de l'empereur Napoléon, par les soins pieux de l'abbé Coquereau. On peut lire le récit qu'il en fait dans ses *Souvenirs du voyage à Ste-Hélène*, p. 82 et suiv. (Paris, Delloye, 1841). H. B—E.

HARDENBERG (le prince CHARLES-AUGUSTE de) naquit dans la ville de Hanovre le 31 mai 1750, de la branche aînée d'une famille dont la noblesse remonte au 9e siècle, à l'époque des empereurs de la maison de Saxe, Henri l'Oiseleur et Othon le Grand. Fils d'un feld-maréchal au service de Hanovre, qui s'était distingué dans la guerre de sept ans, il reçut sa première éducation dans la maison paternelle, et la termina aux universités de Gœttingue et de Leipsick. Destiné de bonne heure à la carrière des affaires publiques, il fit son noviciat dans l'administration de l'électorat de Hanovre, et voulant étendre la sphère de ses connaissances, il parcourut en observateur l'Angleterre, la France, la Hollande, et vint compléter ses études sur le droit public à Wetzlar, où siégeait alors la chambre impériale. Ce fut là qu'il forma avec le célèbre Gœthe une liaison qui n'a cessé qu'avec la vie. Étant retourné dans sa patrie, il y fut chargé de différentes missions pour l'Angleterre; et, comme il réunissait de grands talents à tous les avantages extérieurs, son début à la cour de St-James fut très-brillant. Mais une passion funeste de l'héritier du trône vint troubler le bonheur dont il jouissait depuis deux ans dans une union parfaitement assortie avec mademoiselle de Reventlow, l'une des femmes les plus belles de cette époque. Les deux époux se séparèrent, et le baron de Hardenberg, ayant quitté pour toujours l'Angleterre et le Hanovre, se rendit à la cour de Brunswick. C'était le temps où l'élève et le neveu du grand Frédéric, parvenu à un très-haut point de gloire militaire, et devenu prince régnant, voulait encore s'illustrer par le mérite d'une bonne administration. Hardenberg lui parut au premier aspect très-propre à le seconder dans un but aussi louable, et il lui donna aussitôt, en le nommant grand prévôt et conseiller privé, une preuve de confiance à laquelle il mit le comble, lorsque, Frédéric II étant mort, il le chargea de porter à Berlin le testament qui avait été déposé dans ses mains par ce monarque. On conçoit l'empressement avec lequel le nouveau roi de Prusse accueillit un pareil message. Le duc de Brunswick, voulant faire de son envoyé un lien de plus entre les deux cours, l'avait recommandé spécialement, et les avantages personnels du baron ajoutèrent encore à ces moyens de succès. Dès ce moment, Hardenberg fut Prussien, et il le fut pour toujours; dès lors commença pour lui une carrière marquée par tant de vicissitudes, et qui devait être si glorieusement terminée. Le premier témoignage de confiance que lui donna Frédéric-Guillaume II, ce fut de l'envoyer diriger l'administration des provinces d'Anspach et Bareuth, que le margrave avait formé le projet de céder à la Prusse (*voy.* ANSPACH); et quand cette cession fut consommée, en décembre 1791, continuant de les administrer au nom du roi de Prusse, avec le titre de ministre-directeur, le baron de Hardenberg fit preuve de tant d'habileté et de zèle pour le souverain et pour les habitants, que son nom y reste encore vénéré, et que le roi de Prusse lui confia, dès cette époque, les affaires les plus importantes et les plus difficiles. Cependant il eut peu de part aux négociations de Pilnitz et à toutes les intrigues qui accompagnèrent la trop fameuse expédition contre la France en 1792; mais il n'ignora rien de ce qui avait été fait et convenu avec les chefs de la nouvelle république (*voy.* DUMOURIEZ); et ce qu'il aurait pu ne pas connaître, il le sut bientôt par la mission de même nature qu'on lui confia au commencement de l'année 1794. Ce fut d'obtenir des États de l'empire le plus exposés aux invasions de la France qu'ils pourvussent à l'entretien de l'armée du roi de Prusse, qui déjà recevait un subside de l'Angleterre et de la Hollande, et qui, d'après un nouveau traité, allait en recevoir encore un autre de l'empereur d'Allemagne. Au milieu des défiances et de l'inquiétude universelles, le succès d'une telle mission était extrêmement difficile. Dès lors, il fut évident pour tous les gens sensés que la Prusse, qui jusque-là avait si mal secondé ses alliés, se préparait à se séparer entièrement d'eux, et qu'il ne s'agissait plus pour elle, avant une pacification définitive, que d'ajouter encore quelques sommes à tant d'autres que déjà elle avait reçues de toutes parts, même de l'ennemi commun. Les bruits les plus fâcheux se répandirent à cet égard dans toute l'Allemagne. On y disait hautement que non-seulement cette puissance voulait mettre à contribution tous les États de l'empire, mais que ses projets ne tendaient à rien moins qu'à la destruction complète de l'ancien édifice germanique, par des sécularisations et des démembrements à son profit. Ces bruits s'accréditèrent singulièrement, à la même époque, par l'arrivée de trois agents du comité de salut public (1), qui furent parfai-

(1) Hochet, Pâris et Pittermann.

tement accueillis au milieu de l'armée prussienne par les généraux Kalkreuth et Mœllendorff, lesquels eurent avec eux de longues conférences, malgré les clameurs de la populace de Francfort, indignée de les voir étaler en sa présence des bonnets rouges et des drapeaux tricolores. Voilà dans quelles circonstances le baron de Hardenberg vint sur le Rhin avec une lettre du roi adressée à l'électeur de Mayence, celui des princes de l'empire qui avait le plus de raisons pour se défier de la Prusse. Il le trouva en effet défiant, réservé; et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il le décida enfin à présenter à la diète, en sa qualité d'archichancelier, les demandes de son maître, et à convoquer pour le 1er mars les cercles les plus exposés à l'invasion, afin de leur soumettre les mêmes demandes. Mais la plupart des princes qui composaient ces cercles, ne voulant pas payer des troupes qui ne seraient point à leur disposition, refusèrent par des motifs fort plausibles. « Il serait difficile, dirent-ils, de décider si « la France a mis plus d'empressement à faire la « guerre à l'Allemagne que la Prusse à la France; « et, s'il est vrai qu'en prenant les armes, le roi « n'a consulté que son propre intérêt, il a d'autant « moins droit de prétendre que d'autres se char- « gent de l'entretien de son armée, qu'elle n'a « point garanti l'empire d'une invasion; qu'en « général si l'on examinait à quoi aboutissent les « alliances des puissances, on verrait que le pro- « tégé finit toujours par devenir la proie du pro- « tecteur; que ces actes d'injustice commencent « par de légers empiétements et finissent par la « ruine du plus faible; qu'enfin le moyen le plus « honorable, et peut-être le moins dispendieux « de sortir du péril, était de suivre l'exemple de « la France, en faisant une levée en masse, et en « laissant à chacun le soin d'armer et d'entretenir « les siens. » Il y avait dans ces paroles beaucoup plus de sens et de vérité que ne voulait en reconnaître le cabinet prussien, qui dans cette occasion comme toujours prétendait faire entretenir par d'autres une armée dont il ne disposerait que pour lui. Il fut même prouvé qu'à cette époque il recevait de l'Angleterre des subsides pour tenir sur le Rhin soixante mille soldats, bien qu'il y eût à peine la moitié de ce nombre... Et sous ce prétexte, il repoussait de tout son pouvoir le projet d'une levée en masse qu'avait proposé l'Autriche. Travaillant dès lors secrètement à une paix définitive, il est évident que la Prusse craignait de donner à la guerre un caractère d'irritation et de violence qu'il fût devenu impossible d'arrêter. La réponse des cercles de l'empire lui causa donc un mécontentement tel qu'elle les menaça de retirer à l'instant son armée, et déjà cette armée était en marche vers la Westphalie lorsque l'Angleterre et surtout la Hollande, que cette défection allait jeter dans le plus grand péril, se décidèrent à signer un nouveau traité de subsides, qui fit entrer encore environ cinquante millions dans les caisses du roi de Prusse, sans y comprendre des sommes moins importantes et des fournitures en nature que le baron de Hardenberg réussit à arracher à différents princes, notamment aux électeurs ecclésiastiques, dont la ruine était cependant alors secrètement arrêtée! On sait que, de son côté, l'Autriche avait aussi dans le même temps des rapports secrets avec le fameux comité de salut public, et que déjà elle avait consenti à l'abandon des Pays-Bas (*voy.* Doum). La Prusse, ne voulant pas être en reste de son alliée ou plutôt de sa rivale, se hâta de conclure le traité de Bâle, dont on ne peut se dissimuler que les bases étaient convenues dès longtemps. Les négociations touchaient à leur terme quand le comte de Goltz mourut subitement le 6 février 1795. Personne plus que le baron de Hardenberg n'était capable de remplacer ce vétéran de la diplomatie. Cependant sa nomination donna d'abord quelques inquiétudes aux amis de la paix, parce qu'on le représenta comme un Hanovrien, zélé partisan de l'Angleterre; mais on ne peut nier, et il avait déjà assez prouvé, que les intérêts de sa nouvelle patrie lui étaient encore plus chers que tous les autres. Dès qu'il fut chargé d'une mission aussi importante, il se rendit à Berlin, pour y présenter au roi et faire prévaloir dans le cabinet ses plans et ses vues personnelles, qui consistaient principalement à établir une ligne de démarcation derrière laquelle pourraient se ranger, en se détachant de l'association germanique, tous les États de l'empire qui voudraient entrer dans le système de la Prusse, et concourir à son agrandissement ou à l'entretien de ses armées. Il obtint à cet égard tout ce qu'il voulut, et partit avec des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux qui avaient été donnés au comte de Goltz. Ce fut le 18 mars 1794, qu'il fit son entrée à Bâle, et le 15 du mois suivant il signa cette paix célèbre et qui devait commencer pour la diplomatie européenne une ère tout à fait nouvelle. Par ce traité, la Prusse se sépara entièrement de l'Angleterre; elle abandonna la Hollande à son malheureux sort, et l'empire d'Allemagne resta ouvert à des invasions, à une influence qui devaient amener sa ruine. Ainsi fut rompue la première coalition, après trois ans d'une guerre si incohérente, si mal conduite, et pourtant si sanglante et si funeste à l'humanité. La Prusse céda ses États de la rive gauche, avec la promesse éventuelle d'un dédommagement dont elle fut, au reste, assez indemnisée par les articles secrets et les sacrifices qu'elle savait bien que sa position de neutralité lui ferait obtenir. Ce qui prouve que ce traité était prévu et préparé dès longtemps par les deux puissances, c'est que le député Rewbel, qui en demanda la ratification à la convention nationale, déclara que l'on avait fait d'autant plus de concessions à la Prusse que *cette nation n'avait laissé échapper aucune occasion, dans tout le cours de cette guerre, de donner à la France des témoignages d'affection et d'estime, qu'un*

intérêt mal entendu n'avait pu parvenir à altérer. « Cette phrase seule, dit l'auteur judicieux des « *Mémoires d'un homme d'État*, aurait dû suffire « aux historiens pour expliquer la plupart des « événements de cette époque. » Ce traité de Bâle, qui allait changer la face de l'Europe, donna lieu en Allemagne à beaucoup de plaintes, de récriminations; et la politique prussienne y fut sévèrement jugée dans plusieurs écrits. Nous en avons un sous les yeux où il est dit positivement, en parlant du roi de Prusse, que ce souverain *se fait un jeu de signer des traités et de les rompre; qu'après avoir fait longtemps nourrir ses armées par un pays, il reste dans l'inaction au lieu de le défendre; qu'il reçoit d'une main des Anglais d'énormes sommes pour combattre les Français, tandis que de l'autre il en reçoit de plus énormes pour ne rien faire, et ensuite partager les dépouilles de ses alliés...* Certes on ne peut nier qu'il n'y eût en cela un fond de vérité. Au reste, Hardenberg avait parfaitement fait son devoir de ministre prussien, et quels que soient les résultats qu'ait eus la paix de Bâle, il est au moins sûr que l'humanité y gagna quelque chose. L'Espagne et quelques princes de la confédération germanique ne tardèrent pas à suivre cet exemple; et le diplomate prussien eut encore beaucoup de part à ces événements par ses conseils et son influence. Il retourna à Berlin dans le mois de juin suivant, et il y reçut de Frédéric-Guillaume le plus honorable accueil. Ce prince lui conféra le premier de ses ordres, celui de l'*Aigle-Noir*, et il voulut l'en décorer lui-même en présence de toute sa cour, accompagnant cette distinction sans exemple des plus flatteuses paroles. Dans le même temps, le comité qui gouvernait la France, ne pouvant pas envoyer des décorations, lui fit présent d'un magnifique service de porcelaine de Sèvres, autrefois destiné à la table de Louis XVI. Son extrême politesse et l'élégance de ses manières avaient excité au plus haut degré l'enthousiasme des chefs de la nouvelle république, si peu accoutumés à de pareilles façons. Merlin de Thionville, qui l'avait vu à Bâle, ne crut pas pouvoir le faire mieux connaître à ses amis de la Convention qu'en leur disant que c'était un véritable marquis de l'ancienne France; et tous ces républicains, alors si grossiers, ne voulurent plus avoir affaire qu'au séduisant marquis. On sentit bientôt à Berlin la nécessité de le renvoyer sur le théâtre de ses triomphes; et, dès qu'il eut assisté à quelques séances du conseil, le baron de Hardenberg retourna en Suisse, où il fit quelques tentatives, que nous ne croyons pas avoir été bien sérieuses, pour arriver à la paix de l'empire et même de l'Autriche. Le député Rewbell, qu'on lui envoya de Paris pour cet objet, et dont l'accent et les formes alsaciennes contrastaient si fort avec les siennes, refusa durement un armistice préalable, et les choses en restèrent au traité du 15 avril; ce qui convenait probablement beaucoup mieux à la Prusse et à son ministre. Celui-ci parut toutefois mettre beaucoup de zèle à faire jouir son pays natal des bienfaits de la paix; ce qui était fort délicat et fort difficile, puisqu'il s'agissait d'une espèce de pacification entre la France et le roi d'Angleterre, qui continuaient à se faire une guerre très-active. Hardenberg y parvint cependant; et il fit consentir la France à considérer l'électorat de Hanovre comme compris dans la ligne de neutralité, s'il s'abstenait de fournir un contingent de guerre. On sait comment la France tint compte un peu plus tard de cette convention à laquelle avait consenti le roi d'Angleterre, et comment la neutralité du Hanovre fut maintenue par la Prusse elle-même. Pour le moment cette ligne de démarcation, imaginée par Hardenberg, ne fut pas plus respectée de l'Autriche que de la république française. Jourdan, après l'avoir violée à son passage du Rhin, en septembre 1795, se vit lui-même fort compromis auprès de Francfort, lorsque les Autrichiens ne se montrèrent pas plus scrupuleux qu'il ne l'avait été. Alors la cour de Berlin elle-même sembla y renoncer; et, dans le mois de décembre suivant, après les victoires de l'Autriche, quand les généraux arrêtèrent entre eux une trêve que n'avaient pu obtenir quelques mois auparavant l'intervention de la Prusse et tous les efforts de son ministre plénipotentiaire, ce ministre, ne pouvant plus se dissimuler l'inutilité de sa présence à Bâle, demanda son rappel, et partit pour rentrer dans ses fonctions d'administrateur du margraviat d'Anspach, où les habitants le virent avec joie reprendre ses plans d'amélioration. Cette retraite ne fut certainement pas une disgrâce; le roi conservait pour lui une profonde estime; mais Haugwitz, qui depuis longtemps était premier ministre, n'avait pas vu ses succès sans envie; et ce sentiment, trop ordinaire en pareil cas, s'était encore accru par une différence absolue dans les principes et les opinions politiques (*voy.* HAUGWITZ). Hardenberg ne revint à Berlin qu'après la mort de Frédéric-Guillaume II, et il y fut parfaitement reçu par son successeur. La nouvelle reine, qui le connaissait et l'estimait depuis longtemps, l'accueillit avec plus d'empressement encore, et jusqu'à sa mort cette excellente princesse n'a pas cessé de l'honorer de sa protection. Cependant il ne fut point encore mis à la tête de la politique prussienne; conservant la direction des principautés d'Anspach et de Bareuth, il y ajouta seulement un peu plus tard, après la mort des titulaires, les départements de Magdebourg, d'Halberstadt, de Westphalie et de Neufchâtel. Ce ne fut qu'en 1804 qu'il prit la direction des affaires étrangères; et c'est en cette qualité que, le 14 octobre 1805, il remit au maréchal Duroc, envoyé de Napoléon, une réclamation extrêmement vive sur la violation du territoire prussien que venait d'opérer un corps de l'armée française, sous les ordres du général Bernadotte. « Sa Majesté, dit le baron de Harden- « berg dans cette pièce remarquable, ne sait pas

« de quoi elle doit s'étonner le plus, ou des vio-
« lences que les armées françaises se sont permises
« dans ses provinces, ou des arguments incom-
« préhensibles par lesquels on prétend les justi-
« fier. Sa Majesté, jalouse d'une considération qui
« est due autant à sa puissance qu'à son carac-
« tère, a lu avec une sensation qu'elle cherche-
« rait en vain à cacher la dépêche justificative qui
« a été remise par la légation française à son ca-
« binet. On s'appuie sur l'exemple de la dernière
« guerre et sur la parité des circonstances, comme
« si les exceptions que l'on permit alors n'avaient
« pas été fondées sur des traités précis qui ont
« cessé à la paix! comme si l'empereur Napoléon
« s'était souvenu de ces traités lorsqu'il prit pos-
« session du pays de Hanovre, d'un pays qui, par
« ces mêmes traités, était, depuis longues années,
« sous la protection de la Prusse! On prétexte l'igno-
« rance de nos vues, comme si les vues ne se mon-
« traient pas ici dans le fait même, et comme si la
« nature de la chose pouvait changer de face
« avant qu'on ait stipulé le contraire! comme si les
« protestations solennelles des magistrats de la
« province et des ministres de Sa Majesté près
« l'électeur de Bavière n'avaient pas suffisamment
« publié ce qui n'avait pas besoin de l'être! et
« comme si je n'avais pas déclaré moi-même, la
« carte à la main, longtemps auparavant, dans
« mes conférences avec M. le maréchal Duroc et
« M. de Laforêt, l'impossibilité de permettre au-
« cune marche de troupes dans les margraviats!...
« Le roi se regarde, dès à présent, comme affran-
« chi de tous les engagements qu'il a pris; et il se
« voit obligé de faire prendre à ses armées les
« positions nécessaires à la défense de l'État.... »
Ce langage était fondé et très à propos dans les circonstances où se trouvait la Prusse, sur le point de signer un traité d'alliance avec l'Autriche, la Russie et l'Angleterre, et dont les armées, prêtes à se mettre en campagne, menaçaient Napoléon sur son flanc et sur ses derrières. Mais la fermeté du ministre fut mal secondée. Par l'impéritie ou la connivence de Haugwitz, ces armées restèrent immobiles quand elles devaient agir, et la bataille d'Austerlitz vint changer en un seul jour toute la face des affaires. Le cabinet de Berlin consterné fléchit devant l'heureuse étoile de Napoléon, et le baron de Hardenberg fut sacrifié à sa colère. C'est alors que, selon sa coutume, dans une note du journal officiel, le *Moniteur*, il exhala cette colère à l'occasion d'une lettre que le ministre prussien avait écrite à lord Harrowby, ambassadeur britannique à Berlin, afin de garantir de la part de son maître sûreté et protection, en cas d'attaque, aux troupes anglaises qui se trouvaient dans l'électorat de Hanovre. Cette garantie, tout à fait conforme au système de neutralité que la France elle-même avait consenti pour l'électorat, ne pouvait désormais que contrarier les vues de Bonaparte sur ce pays; et d'ailleurs il ne cherchait plus que des prétextes pour insulter la Prusse et son ministre le plus loyal, le plus fidèle, auquel il voulait substituer Haugwitz, qu'il avait trouvé si facile! La lettre de Hardenberg, qui avait été publiée en Angleterre, fut insérée dans le *Moniteur* avec des falsifications, et accompagnée de grossières injures. Ainsi attaqué publiquement par un homme aussi puissant que l'était Napoléon, harcelé en même temps dans le cabinet prussien par le parti de Haugwitz, de Lombard et de Lucchesini, Hardenberg ne put faire autrement que de céder à l'orage : il demanda sa retraite et alla habiter son domaine de Tempelbourg, malgré les prières et les réclamations du prince Louis de Prusse, de la reine et de ses nombreux partisans, qui jusqu'à son départ allèrent applaudir aux vivats et à la musique des différents corps de la garnison, que chaque jour on entendait sous ses fenêtres. Avant de partir, il fit imprimer dans la *Gazette de Berlin* une explication des faits qu'il termina ainsi : « ... Un jugement impartial saura
« apprécier les remarques du *Moniteur*. Je m'ho-
« nore de l'estime et de la confiance de mon sou-
« verain et de la nation prussienne; je m'honore
« des sentiments des étrangers estimables, et c'est
« avec satisfaction que je compte aussi des Français
« parmi eux. Je ne suis pas né Prussien; mais je
« ne le cède en patriotisme à aucun indigène, et
« j'en ai obtenu le droit, tant par mes services
« qu'en y transférant mon patrimoine et en y de-
« venant propriétaire. Si je ne suis pas soldat, je
« sens que je n'aurais pas été indigne de l'être,
« si le sort m'avait destiné à défendre, les armes
« à la main, mon souverain et ses droits, la di-
« gnité, la sûreté et l'honneur de l'État. Ceci
« répond aux remarques du *Moniteur*... ; au reste
« ce ne sont pas des remarques ni des bulletins
« de gazettes et de leurs rédacteurs qui pourront
« jamais me déshonorer... » Ces dernières expressions s'adressaient évidemment à Napoléon lui-même, que tout le monde savait être l'auteur de ces notes furibondes qui trop souvent furent insérées dans les pages du journal officiel. Cette retraite de Hardenberg dura près de deux ans. Ce ne fut qu'en 1806, après les désastres d'Iéna, que, ne voulant pas rester exposé aux vengeances de Napoléon, il suivit les débris de l'armée dans la vieille Prusse, continuant à aider secrètement le roi par ses conseils. Jamais ce prince n'en avait eu plus de besoin, mais jamais il ne s'était trouvé dans une impossibilité plus absolue de les suivre. Ce ne fut qu'au commencement de 1807, après la bataille de Preussich-Eylau, que Hardenberg, appuyé par l'empereur Alexandre, rentra ouvertement dans le ministère, à la place du général Zastrow, dont la faiblesse et les hésitations n'avaient pas été moins funestes à la Prusse que le faux et lâche système de Haugwitz. Hardenberg eut bientôt la satisfaction de signer à Barstenstein (26 avril 1807), avec le baron de Budberg, un traité qui resserra encore l'alliance avec la Russie commencée à Glogau quelques jours auparavant.

Mais cette apparition aux affaires fut de courte durée; les défaites de Friedland et la paix de Tilsitt vinrent cette même année plonger de nouveau Frédéric-Guillaume et son royaume dans un abîme de calamités. Hardenberg retourna aussitôt dans sa retraite de Tempelbourg, et il n'en sortit plus qu'à la fin de 1810, lorsque les malheurs de la guerre et l'oppression qui en fut la suite eurent mis l'administration et surtout les finances du royaume dans un désordre tel qu'on crut le baron seul capable d'y remédier. Ce fut le roi qui, dans cette extrémité, eut le premier l'idée de recourir aux talents et au zèle de Hardenberg; mais il fallut encore en avoir l'agrément de Napoléon, s'assurer que les ressentiments du dominateur de l'Allemagne étaient assoupis, et qu'il voudrait bien que le roi de Prusse eût un ministre de son choix. L'ambassadeur Saint-Marsan consentit à demander lui-même cette faveur; et, quand on l'eut obtenue, le baron de Hardenberg fut nommé chancelier d'État le 6 juin 1810, réunissant en cette qualité l'administration intérieure et la politique du dehors. C'était le temps de la plus grande détresse où la Prusse ait été plongée. A l'ouest, sa frontière n'allait pas au delà de l'Elbe; au nord et à l'intérieur elle était occupée presque tout entière par les armées françaises, qui tenaient garnison dans les places de Stettin, Custrin, Glogau, et parcouraient incessamment toutes les provinces où elles avaient des dépôts, des magasins et des routes militaires. Il fallait que le pays fournît à tous leurs besoins, et ces fournitures n'étaient pas même reçues en déduction des énormes contributions imposées par les traités, et dont Napoléon exigeait la rentrée avec la plus excessive rigueur. C'est dans de telles circonstances que le baron de Hardenberg fut mis à la tête du gouvernement, et qu'il osa accepter des fonctions si difficiles. La confiance qu'il inspirait généralement contribua aussitôt à rétablir le crédit. Ce qui prouve de sa part un système de politique bien arrêté et un inviolable attachement à son souverain, c'est qu'il le servit toujours avec le même zèle, la même abnégation, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et que, loin de substituer ses passions à ses devoirs, comme il arrive trop souvent en pareil cas, il donna à Frédéric-Guillaume, lorsqu'il ne vit pas d'autre moyen de salut, tous les conseils de la résignation et de la prudence. Alors (1812), plus que jamais convaincu de la nécessité de dissimuler et d'attendre de meilleures circonstances pour sauver la patrie, pour la soustraire à un complet anéantissement, que déjà Napoléon avait plusieurs fois prononcé, que ses lieutenants lui demandaient sans cesse, Hardenberg, au moment où se préparait l'invasion en Russie, décida Frédéric-Guillaume à signer un traité d'alliance, qui certes n'était dans le cœur ni du ministre ni du monarque prussien, mais que Bonaparte, près d'envahir l'empire russe, exigeait impérieusement. Enfin le zélé ministre, ne voyant plus d'autre moyen de fléchir Napoléon, alla jusqu'à conseiller au roi de lui demander pour son fils, pour l'héritier de son trône, une épouse du sang impérial de France. Et l'orgueilleux vainqueur n'accepta pas une telle proposition... Cet humiliant refus ne changea rien au plan d'abnégation et d'humilité de l'impassible Hardenberg. Il lui fallait du temps pour rétablir un peu d'ordre dans l'administration, pour recréer une armée qui n'existait plus, et dont cependant il ne doutait pas que bientôt on n'eût le plus grand besoin. Personne mieux que lui n'avait deviné Bonaparte; personne aussi ne connaissait mieux la souplesse et la prévoyance d'Alexandre; enfin personne mieux que le prévoyant Hardenberg n'avait compris que le traité de Tilsitt, cette alliance monstrueuse, ce partage inouï de l'Europe entre deux rivaux également ambitieux, ne pouvait durer. C'est en conséquence de ces prévisions qu'il fit tout pour que la Prusse fût préparée à des événements qu'il regardait comme inévitables, mais dont l'époque seule ne pouvait pas être déterminée. Ainsi s'expliquent les instructions et les ordres donnés dans la double hypothèse d'un succès ou d'un revers (*voy.* MASSEMBACH et YORCK); ainsi l'on comprend comment s'opérèrent tout à coup et comme par enchantement ces défections, ces soulèvements des masses que le soupçonneux Bonaparte lui-même n'avait pas prévus, et qui lui portèrent des coups si funestes. Cette époque est sans contredit la plus brillante du ministère de Hardenberg. C'est lui, on ne peut en douter, qui fut l'âme de tous ces mouvements; c'est lui qui inspira toutes les pensées, dirigea toutes les actions de Frédéric-Guillaume III. Partout il accompagna ce prince, en Bohême, en Saxe, en Franconie, et dans le même temps il dictait et signait tous les traités, toutes les correspondances; il encourageait, il organisait le Tugendbund et toutes ces sociétés secrètes qui contribuèrent tant à sauver la patrie. N'oubliant rien de ce qui pouvait donner du crédit et de l'influence à son maître, il fit aux administrations municipales différentes concessions, il abolit des priviléges pécuniaires de la noblesse et du clergé, et supprima les jurandes et maîtrises. Il alla jusqu'à promettre des institutions, qui certes n'étaient ni dans son système ni dans sa pensée, lui partisan si prononcé du pouvoir absolu. Lorsque la bataille de Leipsick eut assuré l'indépendance de l'Allemagne, Hardenberg suivit encore les monarques alliés dans leur marche triomphante contre la France, et il eut part à toutes les délibérations, à tous les actes politiques qui émanèrent des puissances à Francfort, à Châtillon et enfin à Paris, où il signa pour la Prusse le traité du 30 mai 1814, qui devait mettre fin à cette sanglante guerre et qui fixa les intérêts de tous avec tant de justice et de modération! C'est alors que Frédéric-Guillaume, ne mettant plus de bornes à sa reconnaissance, lui donna le titre de

prince; et c'est en cette qualité que Hardenberg reparut, après trente ans d'absence, à la cour de Londres, où il accompagnait les monarques alliés, et où le même prince qui autrefois l'avait contraint d'en sortir l'accueillit avec toutes les démonstrations de la plus parfaite estime. Hardenberg se rendit ensuite à Vienne, où de graves différends avaient entravé la marche du congrès, lorsque Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, vint encore une fois changer la face de l'Europe. Le ministre prussien eut alors beaucoup de part aux mesures qui furent prises contre lui; et, lorsque la bataille de Waterloo eut pour toujours renversé sa puissance, le prince-ministre revint à Paris, où il signa pour la Prusse ce traité du 20 novembre 1815, si onéreux, si funeste pour la France, et qu'il ne regarda pas sans doute encore comme une réparation suffisante, puisqu'il est assez connu aujourd'hui que si l'on eût suivi ses plans ce malheureux pays eût été partagé, divisé, qu'enfin le nom de France eût presque entièrement disparu des cartes de l'Europe, comme on peut le voir dans le *Memorandum* diplomatique signé par le prince de Hardenberg lui-même, et qui se trouve textuellement rapporté au tome 13 des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.* Une politique plus généreuse, ou peut-être plus habile, fut heureusement écoutée. La France paya bien cher l'oppression qu'elle avait fait peser sur la Prusse et sur tant d'autres contrées; mais enfin elle existe, et son sort ne dépendra plus, nous devons l'espérer, d'inexorables vainqueurs. Après ce traité de Paris, qui mit le comble à sa fortune et à sa gloire, Hardenberg retourna à Berlin, où il continua à diriger les affaires du royaume et à être comblé par le roi et par la nation de toutes sortes de témoignages de reconnaissance. Le 31 mai 1816, jour anniversaire de la naissance de Hardenberg, ce monarque lui écrivit de sa main une lettre de félicitations extrêmement flatteuse, et par une recherche de prévenance et d'attention tout à fait extraordinaire, il fit placer son propre portrait dans l'appartement du ministre. Le prince de Hardenberg assista encore aux conférences d'Aix-la-Chapelle en 1818, à celles de Troppau et de Laybach en 1820, et de Vérone en 1822; et, bien que dans un âge très-avancé et devenu presque entièrement sourd, partout il représenta dignement et fit prévaloir avec habileté les intérêts de son souverain. Il était parti de Vérone au commencement de novembre 1822, pour se rendre à Rome, où il signa un concordat entre la Prusse et le Saint-Siége; et il continuait ses voyages en Italie, lorsque, forcé de s'arrêter à Gênes, il y mourut presque subitement le 26 du même mois. Ses dépouilles mortelles furent transférées selon sa volonté à sa terre de New-Hardenberg, où il a été enseveli. Marié trois fois, le prince de Hardenberg n'a eu d'enfants que de sa première femme. — Son fils, le comte DE HARDENBERG-REVENTLOW, qui a résidé longtemps en Danemarck, se retira en Prusse, où il a recueilli une succession de plusieurs millions avec le titre de prince. Cette famille de Hardenberg se divise en plusieurs branches qui se trouvent répandues en Danemarck et dans différentes parties de l'Allemagne. Une circonstance assez remarquable, c'est que le fameux Benjamin Constant avait épousé une demoiselle de Hardenberg, et qu'il est résulté de cette parenté un éloge assez bizarre du ministre prussien, que le publiciste suisse inséra dans plusieurs journaux de Paris après la mort du prince son parent, qui y est vanté pour des opinions qu'il n'eut jamais et dont certainement il faisait peu de cas. On a aussi publié en Allemagne plusieurs apologies ou biographies du prince de Hardenberg. Il est sûr que ce diplomate a écrit des *Mémoires* qui ne peuvent manquer d'être fort curieux et très-précieux pour l'histoire; mais il les avait confiés à l'un de ses agents les plus intimes, notre collaborateur Schœll (*voy.* ce nom), qui a cru devoir les remettre au ministère de Prusse, lequel a décidé qu'on ne les publierait que cinquante ans après la mort du prince. D'après cela il est probable qu'ils ne verront jamais le jour, ou que si le public en a enfin connaissance, ce ne sera qu'après qu'ils auront subi de grandes mutilations. Cependant le manuscrit avait été copié plusieurs fois, et il a passé dans différentes mains, qui ont pu en détacher quelques parties. C'est évidemment de ces parties qu'on a formé le fond des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, imprimés à Paris en 13 volumes in-8°, de 1831 à 1838, et qui ont été d'abord attribués avec quelque raison au prince de Hardenberg. Les premiers volumes de cet ouvrage contiennent surtout des révélations et des pièces diplomatiques qui ne peuvent sortir que d'une pareille source. M—DJ.

HARDENBERG-NOVALIS (FRÉDÉRIC DE), poëte, naquit en 1772 à Wiederstedt en Saxe, de la même famille que le précédent. Dans son enfance, il était chétif et sujet à de fréquentes maladies; l'esprit piétiste qui régnait parmi ses parents, joint à sa mauvaise santé, donna de bonne heure à ses sentiments une direction religieuse, qui serait devenue de l'exaltation sans l'empire que sa raison conserva toujours sur son imagination. A l'âge de neuf ans, il se développa dans le jeune Hardenberg un goût très-vif pour la poésie et pour les langues classiques; ce goût fut heureusement cultivé par un oncle très-instruit chez lequel Hardenberg passa un an, et par un instituteur à Eissleben, chez lequel il se prépara pour l'université. De 1790 à 1794, il fréquenta successivement les universités d'Iéna, Leipsick et Wittemberg; dans la première il suivit les cours de quelques célèbres professeurs de philosophie, Reinhold, Fichte et Schelling. Son père, attaché à l'administration des salines de Saxe, le destinait à la même carrière. Aussi le jeune Hardenberg s'appliqua non-seulement aux lettres et à la philosophie, mais encore

aux sciences; et de retour à l'université, il se fit instruire par le chimiste Wiegleb, à Langensalza, dans l'halurgie ou la connaissance des sels. Il avait une facilité et une ardeur qui étonnaient et charmaient ses maîtres; et sa mémoire retenait fidèlement tout ce qu'il avait lu. En 1796 il fut placé dans l'administration des salines. Cette carrière était peu de son goût; mais, ayant conçu un vif attachement pour une très-jeune personne qu'il espérait épouser, il sentit la nécessité d'avoir un emploi. De temps en temps il faisait des excursions à Iéna, pour retremper son esprit dans des communications avec ses amis littéraires, surtout avec Frédéric Schlegel. Une maladie de sa fiancée l'engagea à se jeter dans l'étude de la médecine; mais cette science ne lui donna que la certitude de la perte dont il était menacé; la mort de sa Sophie l'accabla d'autant plus qu'il sentit qu'elle était le précurseur de la sienne. « C'en est fait de « l'intérêt que je prenais aux affaires du monde, « écrivait-il à un de ses amis : le froid devoir prend « la place de l'amour; je trouve partout trop de « bruit : je me retire peu à peu; de cette manière, « je m'accoutumerai à approcher de la tombe; je « ne vivrai plus qu'avec les sciences, qu'avec l'es- « poir d'un monde futur, qu'avec un petit nombre « d'amis, et en remplissant les devoirs de ma « charge : c'est ainsi que j'attendrai ma fin, qui « ne me paraît plus aussi éloignée que je le crai- « gnais. » La perte d'un frère ajouta encore à sa mélancolie. Il composa des poésies religieuses, et lut avidement les œuvres mystiques de Lavater, de Bœhme et d'autres écrivains de ce genre. Dans ce temps il mit aussi par écrit ses pensées sur la philosophie, la religion, la nature. Peu à peu la raison parut l'emporter sur sa tristesse; il s'arracha à la vie contemplative, fit des excursions en Saxe, et pour mieux se préparer à une place supérieure dans l'administration des mines, de laquelle les salines dépendaient, il étudia, à l'école de Freyberg, la minéralogie auprès du célèbre Werner. Il eut ensuite la place d'assesseur, puis celle de chef de bailliage (*Amtshauptmann*) dans cette administration. Il composa des poésies plus sereines; la connaissance de la fille du géologue Charpentier, qu'il avait rencontrée à Freyberg, lui fit espérer un sort heureux en s'unissant à elle; mais ce bonheur ne lui était pas destiné. En 1800 sa santé s'altéra rapidement; la mort d'un jeune frère ne précéda la sienne que de quelques mois. Cependant la poésie, la lecture de la Bible et d'écrits mystiques alimentèrent encore son esprit. Quoique protestant, il comprit dans ses lectures assidues les livres de piété catholiques. Une visite de son ami Frédéric Schlegel le ranima un peu; le 25 mars 1801, il pria son frère de jouer quelques morceaux sur son clavecin : il s'endormit en présence de ce frère et de Schlegel, et ne s'éveilla plus. Ses trois sœurs moururent peu de temps après lui, tant la mort fit de ravages dans cette famille. Hardenberg n'a pas vécu trente ans, et, comme Vauvenargues, il n'a laissé que peu d'écrits; encore sont-ce des fragments; mais ces fragments prouvent toute la grandeur de la perte prématurée que les lettres ont faite en lui. Il écrivait purement, et dans ses poésies la diction est simple et naturelle. Les deux amis de Hardenberg, Tieck et Schlegel, ont publié ses écrits sous le nom de *Novalis*, Berlin, 1814, 2 vol. in-8°. Ce recueil contient d'abord le roman non achevé, *Henri d'Ofterdingen*, dans lequel l'auteur se proposait de peindre la poésie et la vie des poëtes du moyen âge; ses *Cantiques*, qu'il voulait substituer à ceux dont se servaient les protestants dans leurs églises, et qui ne lui paraissaient pas assez parler au cœur; ses *Hymnes à la nuit*, poésies pleines de sentiments religieux et d'une douce mélancolie. De tous ses essais poétiques, c'étaient ceux dont il paraissait le plus content. Ses *Pensées* occupent la plus grande partie du second volume : elles annoncent un esprit très-profond; cependant il ne voulait pas les livrer à l'impression, parce qu'il ne les regardait que comme des pierres d'attente pour un ouvrage d'une plus vaste étendue, pour une espèce d'encyclopédie qui devait embrasser les sciences et les lettres, ou plutôt contenir ses idées sur ces matières. Son esprit religieux, mais religieux à sa manière, se manifeste dans les pensées qui terminent ses fragments, et dans lesquelles il se prononce sur la lutte qui existait au commencement de ce siècle et qui dure encore entre le parti qui veut conserver ce qui est, et le parti novateur qui veut des améliorations et des réformes. Selon lui, la diplomatie ne peut obtenir qu'un armistice entre les deux partis, et point de paix véritable. « Jamais, dit-il, la guerre ne ces- « sera que lorsqu'on saisira le rameau de palmier « que la puissance spirituelle peut seule présenter. « Le sang coulera à flots en Europe tant que les « nations, effrayées du délire horrible qui les « pousse, ne se laisseront pas toucher par la « sainte harmonie, ne tendront pas la main pour « une réconciliation auprès des anciens autels, et « ne célébreront pas un banquet d'amour sur les « champs de bataille, fumant encore de leur sang. « Il n'y a que la religion qui puisse régénérer « l'Europe, réconcilier les peuples et installer de « nouveau le christianisme renouvelé dans ses « anciennes fonctions pacifiques. La forme dans « laquelle il existait auparavant est surannée. Le « vieux papisme est dans la tombe, et Rome est « devenue pour la seconde fois une ruine. Le pro- « testantisme ne doit-il pas cesser également, et « faire place à une nouvelle Église plus durable? « Les autres parties du monde n'attendent que la « réconciliation et la régénération de l'Europe « pour se joindre à elle, et devenir aussi ci- « toyennes du royaume céleste. » On reconnaît dans cette fin l'influence des écrits mystiques de Bœhme et de Zinzendorf, dont son esprit s'était nourri depuis sa première jeunesse. Voyez la

notice sur Hardenberg dans le volume 4 du *Nécrologe des Allemands du 19e siècle*, par Schlichtegroll. D—G.

HARDER (Jean-Jacques) naquit à Bâle en 1656, et y mourut en 1711. Il se voua à la médecine, et fit ses études dans sa ville natale, à Genève, à Lyon et à Paris. De retour à Bâle, il y exerça son art avec un grand succès. En 1678, il fut nommé professeur de rhétorique : il obtint ensuite les chaires de physique, d'anatomie, de botanique et de médecine théorique. Plusieurs princes de l'Allemagne, parmi lesquels étaient le margrave de Baden et le duc de Wurtemberg, le nommèrent leur médecin; et l'empereur Léopold II lui conféra la dignité de comte palatin. Entre les ouvrages qu'il a publiés, et qui contiennent de très-bonnes observations anatomiques et pratiques, on citera : *Diss. de Nostalgia*, 1678; *Prodr. physiol. naturam explicans humorum nutritioni et generationi dicatorum*, Bâle, 1679, in-8°; *Examen anatomicum cochleæ terrestris domiportæ*, ibid., 1679, in-8°, fig.; *Pœonis et Pythagoræ exercitationes anat. et med.*, 1684; *Epistolæ de partibus genitalibus cochlearum, generatione item insectorum ex ovo*, Augsbourg, 1684, in-8°, fig.; *Thesauri observationum medicarum; Apiarium observ. medic. et phys. experim. refertum*, Bâle, 1687, in-4°. Il y répond aux attaques de J.-B. de Lampsweerde. Les *Ephemerides naturæ curiosorum* renferment plusieurs des Mémoires de Harder. U-I.

HARDING (Thomas), habile controversiste anglais de la communion romaine, vit le jour à Beconton dans le Devonshire. La réputation qu'il se fit, dans l'université d'Oxford, du plus savant hébraïsant de ce corps célèbre, lui valut la chaire d'hébreu occupée ci-devant par le docteur Cox. Il s'était prêté à toutes les innovations introduites par Henri VIII; mais, à l'avénement de la reine Marie, il se prononça ouvertement pour la religion catholique, prit le bonnet de docteur, obtint deux prébendes, l'une dans l'église de Winchester, et l'autre dans celle de Salisbury, où il fut ensuite élevé à la dignité de trésorier. La première année du règne d'Élisabeth, il fut dépouillé de tous ses bénéfices, et se retira à Louvain, où il se livra entièrement à la composition de plusieurs ouvrages de controverse contre le docteur Jewel, évêque de Salisbury. Pendant son séjour dans la Belgique, il coopéra efficacement avec le docteur, depuis cardinal Allen, à l'établissement du collége anglais de Douai, et fut d'un grand secours à ceux de ses compatriotes que la persécution religieuse forçait de quitter leur pays. Il mourut à Louvain, dans la 60e année de son âge, le 15 septembre 1572. Ses disputes avec le docteur Jewel le rendirent célèbre de son temps. Tous les deux jouissaient d'une grande réputation, chacun dans son parti. Le premier l'emportait sur son adversaire par une grande connaissance des langues savantes, de la théologie et de l'antiquité ecclésiastique. Le dernier passait pour avoir plus de littérature et plus de talent pour l'éloquence; mais son ignorance dans les langues et dans l'étude des Pères lui fit d'autant plus de tort qu'il affectait toujours d'en appeler aux monuments des premiers siècles de l'Église. La hardiesse et l'infidélité de ses citations fournirent à Harding le moyen d'exposer au grand jour son peu de sincérité, et engagèrent plusieurs de ses partisans à l'abandonner pour rentrer dans le sein du catholicisme. Son adversaire le poussa surtout très-vivement sur l'invalidité des ordinations anglicanes et sur l'intrusion des évêques ordonnés d'après le rituel d'Édouard VI. On lui reprocha d'avoir mis trop d'aigreur dans la dispute, mais son antagoniste ne lui cédait en rien sur ce point. Les ouvrages du docteur Harding portent les titres suivants : 1° *Réponse au défi de M. Jewel*, Louvain, 1564, in-4°; Anvers, 1565; 2° *Duplique à la Réplique de M. Jewel concernant les messes privées*, Anvers, 1566, in-4°; 3° *seconde Duplique à la Réplique de M. Jewel, touchant le sacrifice de la messe*, Louvain, 1567, in-4°; 4° *Réfutation de l'ouvrage intitulé Apologie de l'Église anglicane*, Anvers, 1565, 1565, in-4°; 5° *Découverte des erreurs, mensonges, calomnies et justifications, employés par le docteur Jewel dans la défense de son Apologie*, Louvain, 1568, in-4°; 6° *Réponse touchant certaines infidélités que le docteur Jewel a commises dans un sermon prêché dans l'église de St-Paul le 8 juillet* 1565, Anvers, in-4° et in-8°; 7° *Histoire du divorce*, ouvrage manuscrit, attribué au docteur Harding par l'abbé Legrand. T—D.

HARDING ou HARDINGE (Nicolas), auteur anglais, né en 1700, mort le 9 avril 1758, fut membre et principal secrétaire de la chambre des communes, et l'un des secrétaires de la trésorerie. Il épousa une fille du fameux comte de Camden. Il joignait à beaucoup d'érudition du talent pour la poésie latine et anglaise, dont il a donné des preuves dans quelques ouvrages de peu d'étendue, remarquables surtout par ce que les Anglais nomment *humour*. Le recueil de ses poésies en latin se trouve dans le tome 6 de *Musæ anglicanæ*. Ce fut d'après ses conseils et par ses encouragements que M. Stuart entreprit son voyage à Athènes. — Son fils *George* Harding a publié quelques écrits de politique et de littérature. X—S.

HARDION (Jacques), littérateur, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, naquit à Tours le 17 octobre 1686. Il fit ses études au collége de cette ville, et vint ensuite à Paris, où Turgot, intendant de sa province, lui avait procuré une place de précepteur. Il employa ses loisirs à suivre le cours de grec au collége de France, et il fit dans cette langue de rapides progrès. L'un de ses élèves, M. de Morville, obtint pour lui, dans les bureaux de la marine, un emploi qui fut supprimé peu de temps après; mais une pension lui fut conservée sur la caisse des Invalides de ce département. C'était l'unique ressource de Hardion; et quoique

très-médiocre, elle suffisait à un homme qui ne connaissait d'autre besoin que celui de s'instruire. Admis, sur la demande de l'abbé Massieu, à l'Académie des inscriptions, il y lut trois dissertations sur l'oracle de Delphes, qui donnèrent à ses nouveaux confrères une haute idée de son érudition. Il fut reçu en 1730 à l'Académie française, et, quelque temps après, nommé adjoint au garde des livres du cabinet du roi. La douceur de son caractère et sa modestie ajoutaient à ses talents, et lui méritèrent des amis, même à la cour. Il fut choisi, en 1748, pour donner des leçons d'histoire et de littérature à Mesdames de France; et le désir de se rendre de plus en plus digne de cette noble fonction l'engagea à entreprendre pour ses augustes élèves différents ouvrages, auxquels il consacra les dernières années de sa vie. Il se délassait de ses travaux par la culture des fleurs. « Dès que les approches du prin-« temps offraient quelques jours sereins, il allait « dans son jardin considérer les premiers efforts « de la nature; il en rapportait presque toujours « quelques belles quenouilles de jacinthes, qu'il « présentait à Mesdames, trois ou quatre odes « d'Anacréon traduites en vers français, et un « rhume. » Quoique d'un tempérament délicat, il n'avait jamais ressenti d'autre incommodité : mais la mort prématurée de monseigneur le Dauphin et de son épouse lui causa une douleur si violente, qu'il tomba malade; et il mourut à Versailles, le 18 septembre 1766, âgé de 80 ans. Il en avait passé cinquante à la cour dans la faveur; et sa succession ne s'éleva pas en totalité à vingt-trois mille livres. Son éloge fut prononcé à l'Académie des inscriptions par Lebeau, et à l'Académie française par Thomas, son successeur. On a de lui : 1° trois *Dissertations sur l'oracle de Delphes;* douze *Mémoires sur l'origine et les progrès de l'éloquence dans la Grèce, depuis les temps héroïques jusqu'à Socrate,* et plusieurs traductions de différents morceaux d'Anacréon ou de Théocrite, dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions;* 2° *Nouvelle Histoire poétique, suivie de deux Traités abrégés, l'un de la poésie, et l'autre de l'éloquence,* Paris, 1751, 3 vol. in-12; 3° *Histoire universelle sacrée et profane,* Paris, 1754-69, 20 vol. in-12. Hardion avait laissé cet ouvrage au 18e volume; Linguet a publié les deux derniers. Cette histoire a été traduite en italien et en allemand. C'est le fruit d'une lecture immense, mûrie par la réflexion, et éclairée par un long usage du monde. Le style en est clair et facile; et en convenant, avec l'abbé Sabatier, qu'il était possible d'en faire une meilleure, on n'en doit pas moins la regarder comme un bon abrégé, dont la lecture peut être utile aux jeunes gens. On peut consulter l'*Éloge de Hardion,* par Lebeau (Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. 36), ou l'abrégé (par Palissot) dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France,* année 1767. W—s.

HARDOIN DE LA REYNERIE (Louis-Eugène), né à Joigny, près de Sens, le 20 décembre 1748, se distingua dans l'université de Paris, où il remporta le premier prix de rhétorique; et, dans le barreau, par ses talents pour la plaidoirie. Il était entré dans cette carrière avec un très-grand succès, lorsqu'il fut enlevé par la mort le 25 février 1789. Le style de ses *Mémoires* est pur, précis, élégant. On fait grand cas surtout de ceux qu'il avait faits pour une demoiselle Peloux, qui obtint des dommages et intérêts considérables contre un séducteur pour une dame Boudin, accusée d'adultère, etc. Son excellente *Consultation pour la Compagnie des Indes,* l'un des derniers mémoires sortis de sa plume, dans lequel il combattait des écrivains en réputation et des opinions en crédit, est un de ceux qui lui ont fait le plus d'honneur. Cet avocat réunissait aux talents de l'homme de lettres les vertus d'un bon citoyen. T—d.

HARDOUIN (Jean), jésuite, l'un des hommes les plus érudits, mais les plus singuliers qui se soient fait un nom dans les lettres, naquit à Quimper en 1646. Il était fils d'un libraire; et cette circonstance, en lui fournissant des moyens d'instruction qui manquent à la plupart des jeunes gens, contribua sans doute à développer en lui cette ardeur de savoir qui forma d'abord le trait principal de son caractère. Ses études terminées, il se présenta chez les jésuites, mais il n'obtint son admission qu'après deux années d'épreuves et d'examen : ainsi l'on peut conjecturer qu'à vingt ans il n'annonçait encore aucune de ces qualités brillantes qui le distinguèrent dans la suite. Il professa quelque temps la rhétorique, et vint enfin à Paris achever son cours de théologie. Il fut associé au P. Garnier pour le classement des livres appartenant au collége de Louis le Grand (*voy.* Garnier); et il lui succéda, en 1683, dans la place de bibliothécaire. Les savants préparaient alors les éditions des auteurs classiques à l'usage du Dauphin : mais aucun n'avait osé se charger de l'*Histoire naturelle* de Pline, l'un des ouvrages de l'antiquité dont le texte a le plus souffert, et dont l'intelligence suppose d'ailleurs les connaissances les plus étendues. Le P. Hardouin entreprit ce travail, et il s'y livra avec un zèle incroyable. En cherchant à déterminer la position des villes citées dans Pline, il sentit que la connaissance des médailles l'aiderait à éclaircir différents points de la géographie ancienne; et sur-le-champ il se mit à étudier la numismatique. Il s'y rendit bientôt très-profond (1); et son édi-

(1) Malgré le savoir du P. Hardouin, ses ouvrages en numismatique ne doivent être consultés qu'avec quelque précaution et un grand discernement. Il s'est souvent écarté de la bonne route; et l'on doit éviter de le suivre dans les sentiers où il s'est égaré, dédaignant les interprétations les plus simples, et se livrant trop à son imagination : la présence de quelques lettres isolées sur les monnaies lui suffisait pour bâtir un système, pour dresser une chronologie, pour former des conjectures paradoxales qui l'ont fait accuser d'être parfois un rêveur, et qui ont fait dire à l'abbé Barthélemy que « ses opinions, en « fait de médailles, commençaient à perdre le droit d'être réfu-« tées. » Eckhel en porte le même jugement; et nous pourrions citer beaucoup d'exemples où il a abusé de son génie et de son

tion de Pline, qu'il termina en cinq ans, acheva de le faire connaître dans toute l'Europe. Cet ouvrage, qui, disait le célèbre Huet, aurait occupé cinq autres savants pendant cinquante ans, eut un succès dont le P. Hardouin ne sut pas jouir avec assez de modestie : les éloges dont on l'accablait de toutes parts l'enivrèrent d'orgueil; il ne parla plus qu'avec le dernier mépris des autres antiquaires. Ceux-ci s'attachèrent à l'humilier à son tour, en exagérant les méprises qu'il avait pu commettre. Il leur répondit avec aigreur, et mit dans ses raisonnements moins de bonne foi que de subtilité : plutôt que d'avouer ses torts, il crut les pallier par des paradoxes; et, de conséquence en conséquence, il vint à en avancer de si bizarres, que si, comme on l'a dit, ils n'ont pas ruiné sa réputation, ils ont fort affaibli du moins l'idée qu'on devrait conserver de son savoir réellement prodigieux. Dans l'un de ses ouvrages (*la Chronologie expliquée par les médailles*), il osa soutenir que l'histoire ancienne a été recomposée entièrement dans le 13e siècle, à l'aide des ouvrages de Cicéron, de Pline, des Géorgiques de Virgile, des satires et des épîtres d'Horace, seuls monuments, à son avis, qu'on ait de l'antiquité. Cette étrange assertion, qui tendait à élever des doutes sur l'authenticité des Livres saints, fit supprimer cet écrit et lui attira de fortes réprimandes de la part de ses supérieurs : ils l'obligèrent même (en 1708) à donner une rétractation. Il obéit; mais il n'en garda pas moins ses opinions, et il les reproduisit dans plusieurs de ses ouvrages (1). Le P. Hardouin, outre sa place de bibliothécaire, remplissait une chaire de théologie positive; et, malgré des sujets continuels de distraction, il se passait peu d'années sans qu'il publiât quelque nouvel écrit, presque toujours remarquable autant par l'érudition que par la nouveauté des idées. Mais aussi il se levait, hiver et été, à quatre heures du matin; et il prolongeait toujours ses lectures bien avant dans la nuit. Doué d'une mémoire étonnante et d'une sagacité qui se fait remarquer même dans ses plus grandes aberrations, il eût obtenu plus certainement la gloire qu'il ambitionnait s'il l'eût moins poursuivie : il croyait n'être qu'original, lorsqu'il était singulier; et, comme lui-même en convenait avec un de ses amis, il n'avançait souvent des bizarreries que pour ne pas répéter ce que d'autres avaient dit avant lui. Il se prépara à la mort en chrétien résigné, et termina sa longue carrière, qu'il lui eût été si facile d'honorer davantage, dans la maison de son ordre, à Paris, le 3 septembre 1729, âgé de 83 ans. Son épitaphe, attribuée mal à propos, dans quelques dictionnaires, au docteur Atterbury, évêque de Rochester, et par d'autres au président de Boze, mais qui est de Jacob Vernet, de Genève, donne une idée très-juste de ce personnage célèbre, et de son caractère, mélange d'orgueil et de naïveté, de scepticisme et de solide piété (1). Il aimait beaucoup la contradiction; le P. Porée lui vantait un jour la belle latinité de Térence : Hardouin soutint aussitôt que ses pièces étaient pleines de solécismes, et il lui cita de mémoire un grand nombre de vers sur lesquels il le défia de justifier cet auteur. Quelqu'un lui demandait, une autre fois, ce qu'il pensait des Psaumes du P. Lallemand? Vous avez raison, dit-il, de les appeler ainsi; car ce ne sont pas ceux de David. Son attachement aveugle pour Pline l'empêcha d'acquérir jamais des idées exactes sur le système du monde. Il ne jugeait, dit le P. Oudin, de la nature, que sur le rapport de Pline, et se moquait de ceux qui croient que le soleil est une masse de feu, et qu'il est placé à une grande distance de la terre. Il serait facile de multiplier les anecdotes de ce genre; mais il suffira d'avertir le lecteur qu'il en trouvera de fort piquantes sur le P. Hardouin dans le *Dictionnaire des portraits historiques* (par Lacombe, t. 2, p. 178 et suiv.). Le catalogue de ses ouvrages a été donné par l'abbé Joly (*Éloges de quelques auteurs français*), d'après les notes du P. Oudin : il en compte *cent deux*, dont *quatre-vingt-douze* imprimés, et le reste en manuscrit. On se contentera de citer ici les principaux : 1° *Nummi antiqui populorum et urbium illustrati; de re monetaria veterum Romanorum ex Plinii Secundi sententia*, Paris, 1684, in-4°. Les savants Noris et Banduri en parlent avec éloge. On y trouve l'interprétation de plus de deux mille médailles, dont six cents n'avaient point encore été expliquées. Le P. Hardouin dit, dans la préface, qu'il y a relevé un si grand nombre de fautes échappées à ses devanciers, qu'il aurait pu l'intituler *L'Errata des antiquaires;* mot qui lui fit

érudition, C'est particulièrement dans son *Historia augusta ex nummis antiquis restituta* qu'il a donné un libre essor à son imagination, en formant pour chaque empereur une chronologie qu'il n'appuie souvent d'aucune autorité : nous nous bornerons à en citer un seul exemple. L'empereur Marcus Julius Philippus, qui, suivant les historiens, était fils d'un fameux chef de voleurs en Arabie, descend, d'après Hardouin, en droite ligne d'Ancus Marcius, roi de Rome; et pour continuer cette généalogie, il ajoute que Philippe Ier, roi de France, ne porte ce nom que parce qu'il descendait de l'empereur Philippe. Voici ses propres paroles : « Et vide etiam quam sim in conjectando audax; « nullus fere dubito, quin primus regum Francorum qui *Phi-* « *lippus* dictus est, id nomen habuerit ex matre, orta, post « longam posterorum sobolem, ex Philippo isto imperatore vo- « lueritque illud æque ac avitum Ludovici, dari nepotibus, etc. » (Hard. *Oper. select.*, p. 831 et 832.) T—N.

(1) Les paradoxes du P. Hardouin ont été réfutés par Lacroze dans ses *Dissertations historiques sur divers sujets* et dans ses *Vindiciæ veterum codicum;* par Bierling dans son traité *De pyrrhonismo historico;* par Th. Ittig. dans ses *Observationes miscellaneæ ad histor. ecclesiast. et patrologiam spectantes;* et enfin par Leclerc, Basnage et les autres journalistes de Hollande.

(1) Voici cette pièce, réellement curieuse :

In expectatione judicii
Hic jacet hominum paradoxotatos
Natione Gallus, religione jesuita,
Orbis litterati portentum
Venerandæ antiquitatis cultor et deprædator
Docte fabricitans
Somnia et inaudita commenta vigilans edidit
Scepticum pie egit
Credulitate puer
Audacia juvenis
Deliriis senex.
Verbo dicam, hic jacet Harduinus.

une foule d'ennemis. 2° *Antirrheticus de nummis antiquis coloniarum et municipiorum ad Jo. Foy-Vaillant*, ibid., 1689, in-4°. C'est une réponse très-vive à une critique de cet habile antiquaire. Le P. Hardouin tâcha ensuite de la supprimer, parce qu'il s'aperçut qu'il y avait avancé, sur le jour de la naissance de Jésus-Christ, une opinion contraire à celle de l'Église. Cette pièce doit être regardée comme très-rare. 3° *C. Plinii Secundi historiæ naturalis libri XXXVII*, Paris, 1685, 5 vol. in-4°. Cette édition est belle et correcte; et le commentaire passe pour un trésor d'érudition. Le P. Hardouin avait collationné le texte sur quinze manuscrits. On lui a reproché de n'avoir pas toujours nommé les auteurs des travaux desquels il profitait. Il fit paraître une autre édition de Pline, Paris, 1723, 2 vol. in-fol.; mais il inséra dans les notes une foule d'idées, neuves suivant lui, mais fausses et paradoxales, que Crevier a réfutées dans trois *Lettres*, publiées de 1725 à 1727, in-4°; et le P. Desmolets, dans une *Lettre* imprimée sous le nom d'un professeur de l'université d'Angers, dans le tome 1er des *Mémoires de littérature et d'histoire*. (Voyez, à cet égard, le *Polyhistor* de Morhof, la *Bibliotheca latina* de Fabricius, etc.) Cette édition (de 1723) se recommande par un *Index* de la plus grande utilité. Elle a été réimprimée à Paris (Bâle), 1741, et plus récemment, Paris, 1827-32, 13 tomes en 10 volumes in-8°. 4° *S. Joannis Chrysostomi epistola ad Cæsarium monachum, notis illustrata*, Paris, 1686, in-4°. *Défense de la lettre de St-Chrysostome à Césaire* (contre J. Leclerc), ibid., 1690, in-4°. Il avance dans cette défense que la plupart des écrits attribués à Cassiodore, à St-Isidore et à St-Justin sont l'ouvrage de quelques imposteurs. Tout le public fut choqué de cette assertion; mais le P. Hardouin commençait seulement alors à débiter des paradoxes, et il devait bientôt en soutenir de plus étranges. 5° *Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen primum*, Paris, 1696, in-4°; *Chronologia veteris Testamenti ad vulgatam versionem exacta et nummis antiquis illustrata; Chronologiæ ex numm. antiq. restitutæ specimen alterum*, ibid., 1697, 2 vol. in-4°. La seconde partie fut supprimée par arrêt du parlement; mais un de ses confrères la fit réimprimer, à Strasbourg, sous la même date et sans aucun changement. Les ennemis de la société s'autorisèrent de cela pour répandre que les jésuites approuvaient les opinions du P. Hardouin, ou plutôt qu'il ne faisait qu'exécuter leur plan de renverser toute autorité écrite, pour s'en tenir à la tradition orale. On a vu que, loin de là, ce fut de la part de ses supérieurs qu'il éprouva les plus fortes censures. Cet ouvrage, qui ne peut plus être dangereux aujourd'hui, est plein de choses singulières. 6° *Opera selecta*, Amsterdam, 1709 ou 1719, in-fol. Ce volume contient les ouvrages déjà cités, excepté l'*Antirrheticus*, corrigés et augmentés de nouvelles rêveries, et un grand nombre d'autres pièces historiques et critiques publiées séparément. 7° *Conciliorum collectio regia maxima*, Paris, 1715 et années suiv. C'est une nouvelle édition du recueil des conciles des PP. Labbe et Cossart. Le P. Hardouin eut une pension du clergé pour ce travail, et l'impression en fut faite aux frais du roi : mais à peine l'ouvrage eut-il paru qu'il fut supprimé par arrêt du parlement, sur le rapport de trois docteurs de Sorbonne, comme renfermant des maximes contraires aux libertés de l'Église gallicane. L'éditeur fut, en outre, accusé d'avoir, par suite de son esprit systématique, retranché plusieurs pièces d'une authenticité reconnue, et de les avoir remplacées par d'autres dont la fausseté n'était pas moins évidente : on l'obligea à des cartons; mais les jésuites obtinrent, en 1723, un arrêt du conseil d'État qui supprimait ces cartons et leur accordait la mainlevée de l'ouvrage. Ces cartons ont été réimprimés à Utrecht, en 1730 ou 1751, sous ce titre : *Avis des censeurs nommés par le parlement de Paris pour examiner la neuvième édition des Conciles*, etc. C'est le travail du P. Hardouin qui a servi de base à l'édition des Conciles publiée à Venise (*voy.* Mansi). Ce père pensait que tous les conciles, avant celui de Trente, sont chimériques. D'où vient donc, lui dit le P. le Brun, de l'Oratoire, que vous en avez donné une collection? — Il n'y a, répondit-il, que Dieu et moi qui sachions la force de l'argument que vous me faites. 8° *Apologie d'Homère, où l'on explique le véritable dessein de son Iliade et sa théo-mythologie*, Paris, 1716, in-12. C'était l'époque de la dispute sur la prééminence entre les anciens et les modernes. Le P. Hardouin, en prenant la défense d'Homère contre ses détracteurs, ne songea pas à se concilier la bienveillance de ses partisans, puisqu'il prétend prouver que ni les uns ni les autres n'ont une juste idée de l'Iliade ni du motif dans lequel Homère l'a composée : il affirme, ce dont personne ne s'était encore douté, qu'Énée est le véritable héros de ce poëme, et que le but d'Homère a été de consoler les Troyens de leurs pertes. Madame Dacier le réfuta vivement; mais elle aurait pu s'épargner cette peine, bien inutile. 9° *Opera varia posthuma*, Amsterdam, 1733, in-fol. Ce recueil contient, entre autres pièces : *Athei detecti;* et l'on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de pitié pour le P. Hardouin quand on pense que les athées qu'il a découverts sont C. Jansenius, Ambroise-Victor (c'est-à-dire André-Martin), L. Thomassin, Quesnel, Ant. Legrand, P. Silv. Régis, Descartes, Malebranche, le grand Arnauld, Nicole et l'illustre Pascal; *Pseudo-Virgilius* et *Pseudo-Horatius :* deux dissertations pour prouver que l'Énéide n'est point de Virgile et qu'Horace n'est point l'auteur des odes qu'on a sous son nom. C'est sans doute après avoir lu ce volume, fruit de sa vieillesse, qu'on a dit que le P. Hardouin était le père éternel des Petites-Maisons. Le *Pseudo-Virgilius* a été réfuté par C. Saxius,

dans ses *Vindiciæ pro Maronis Æneïde*, Leipsick, 1757, in-4°; et le *Pseudo-Horatius*, par C.-A. Klotz, dans ses *Vindiciæ Q. Horatii Flacci*, Brême, 1764, in-8°. 10° *Commentarius in Nov. Testamentum*, Amsterdam, 1742, in-fol. Ce nouvel ouvrage, également posthume, contient, entre autres idées bizarres, l'opinion que Jésus-Christ et les apôtres prêchaient en latin. 11° *Prolegomena ad censuram scriptorum veterum*, Londres, 1766, in-8°, avec une préface de W. Bowyer. Les Prolégomènes ont, dit-on, été publiés par l'abbé d'Olivet, sur les manuscrits autographes du P. Hardouin. La vente en fut défendue à Paris; aussi sont-ils rares et peu connus. César de Missy les a réfutés dans son *Epistola ad Bowyerum*, Londres, 1766, in-8° de 124 pages (*voy.* le *Journal des savants*, 1768, décembre, p. 884). 12° Enfin, un très-grand nombre de *Dissertations*, la plupart sur des médailles, dans les *Mémoires de Trévoux*. Outre les auteurs déjà cités dans cet article, on peut consulter, pour plus de détails, le *Dictionnaire de Chaufepié* et la *Lettre du P. Belingan*, recteur du collége Louis le Grand, *sur la mort du P. Hardouin :* elle parut le lendemain de la mort du savant jésuite; et les éloges qu'on y donnait sans réserve au défunt, parurent si exagérés que le P. Tournemine en obtint la suppression : elle a été réimprimée dans la *Bibl. franç.*, t. 30. W-s.

HARDOUIN (Henri), maître de musique et chanoine à Reims, fut un harmoniste vraiment distingué par ses nombreuses et belles compositions exécutées dans cette ville, à Paris, dans plusieurs cathédrales du royaume, et même à Rome. Il naquit à Grandpré vers 1724, fils d'un maréchal ferrant, vint à Reims dans l'âge le plus tendre, et y fut reçu au nombre des enfants de chœur de la maîtrise. Né avec un goût très-prononcé pour la musique, il y fit des progrès si étonnants, qu'il surpassa tous ses condisciples. Peu de temps après, ayant été ordonné prêtre, il fut mis à la tête de cette maîtrise, l'une des meilleures de France, et d'où sont sortis des sujets remarquables. C'est dans cette charge honorable et lucrative qu'il exerça pendant près de quarante ans, qu'exempt de soins et de soucis, l'abbé Hardouin déploya ses talents musicaux. Il composa plus de cinquante messes à quatre et cinq parties vocales avec accompagnement d'orchestre, dont douze en quatuor vocal ont été gravées par Bignon vers 1764; un grand nombre de motets, dont plus de quatre-vingts sont encore à la cathédrale de Reims, et dont un porte le millésime de 1754. Il retoucha toute la musique du Bréviaire de ce diocèse, imprimé en 1759 par ordre de l'archevêque Jules de Rohan, et mit les hymnes et les proses de ce Bréviaire à quatre et cinq parties; il corrigea et embellit le chant grégorien, toujours en usage dans le diocèse, et bien plus beau que celui des diocèses voisins. Il mit en musique plusieurs offices de fêtes patronales, et composa une excellente méthode pour apprendre le plain-chant. Du jour où il fut fait maître de musique jusqu'au moment de la révolution (1790), l'abbé Hardouin passa la vie la plus joyeuse; mais à cette époque tout changea pour lui : plus de canonicat, plus de musique, et partant plus de joie... Heureusement la maison de son neveu lui fut ouverte, et il put s'y tenir tant que dura la terreur. La chute de Robespierre le rendit à la vie. Des prêtres, qui jusque-là s'étaient cachés, ne voyant plus rien à craindre, sortirent de leur retraite, firent leur soumission, et obtinrent la cathédrale pour y recommencer l'office divin. Hardouin se joignit à eux, et aidé de quelques amateurs, de plusieurs artistes, d'anciens et de nouveaux enfants de chœur, il remonta la musique de la cathédrale et put faire encore pendant quelques années exécuter ses plus belles compositions, et se rappeler ses beaux jours. Son grand âge et ses infirmités l'obligèrent ensuite à renoncer à ce qu'il avait eu toute sa vie de plus cher. Il retourna dans son pays natal auprès d'un frère qui lui restait encore, non sans quelque chagrin de quitter des amis et des élèves, qui, tant qu'il vécut, se rendirent tous les ans à Grandpré pour la St-Médard, fête patronale, et y exécutèrent une de ses plus belles messes. Il y mourut le 13 août 1808, âgé de 84 ans (1). De toutes ses *Messes*, en y comprenant celle du sacre de Louis XVI, les messes des morts en quatre parties, même le *Dies iræ*, dont moitié se chante en solo, sont peut-être ce qu'il a fait de mieux. Son *De profundis* est au-dessus de tout éloge, ses contre-points passent pour être uniques, et l'on ne peut entendre son *O filii* et son *Regina* sans être ravi et transporté. On a comparé ce compositeur fécond à Bordier et à Rousseau. Des amateurs enthousiastes de la musique allemande lui reprochent d'avoir tout sacrifié pour l'harmonie et négligé la symphonie. Ne pouvant prendre parti sur de telles contestations, nous dirons que Choron, bon juge en cette matière, fit, dans un séjour à Reims, mille instances, et toutes infructueuses, auprès de l'artiste qui donnait alors des leçons de musique aux enfants de chœur de la maîtrise, pour obtenir de lui, à prix d'argent, celles de ses messes qui n'ont pas été gravées. Sa *Méthode*, nouvelle, courte et facile pour apprendre le plain-chant, à l'usage du diocèse de Reims, avec l'office de la semaine sainte, ouvrage d'une utilité reconnue, est souvent réimprimée. L-c-j.

HARDOUIN DE BEAUMONT DE PÉRÉFIXE. *Voyez* Péréfixe.

HARDT (Hermann von der), l'un des plus savants philologues qu'ait produits l'Allemagne, naquit le 15 novembre 1660, à Melle, petite ville de Westphalie, près d'Osnabrug : son père, directeur des monnaies du comte de Tecklenbourg,

(1) L'auteur de la *Biographie ardennaise*, ouvrage imprimé à Paris en 1830, 2 volumes in-8°, l'abbé Boulliot, s'est trompé dans la courte note qu'il donne sur l'abbé Hardouin. Il le fait naître à Grandpré vers 1700, composer la messe pour le sacre de Louis XVI, qu'il met au 11 juin 1772, et mourir à Reims vers 1780.

ne négligea rien pour cultiver ses heureuses dispositions. Après avoir été confié à des maîtres habiles, son fils fut envoyé par lui à Iéna et à Leipsick, où il termina ses études avec distinction. Doué d'un esprit très-vif et d'une mémoire prodigieuse, le jeune von der Hardt aurait également réussi dans toutes les sciences : mais il s'attacha plus particulièrement aux langues orientales, et il acquit en peu de temps une connaissance parfaite du grec et de l'hébreu. Pendant son séjour à Leipsick il fonda, avec quelques-uns de ses amis, l'Académie *philo-biblique*, dont le but est d'éclaircir le texte sacré ; mais il ne put prendre part à ses travaux, le duc de Brunswick, Rodolphe-Auguste, l'ayant choisi d'après sa réputation pour être conservateur de sa riche bibliothèque. Von der Hardt s'acquitta de cet emploi de manière à justifier la confiance de son illustre protecteur, et fut nommé en 1690 professeur de langues orientales à l'université d'Helmstadt. Il détermina le duc de Brunswick à faire don de sa bibliothèque à cette école, dont il contribua beaucoup à augmenter la célébrité. Nommé en 1709 recteur du gymnase de Marienbourg, il partagea dès lors tous ses instants entre les devoirs de sa place et la rédaction d'ouvrages qui, en ajoutant à sa réputation, lui causèrent de vifs chagrins. Il mourut à Marienbourg le 28 février 1746, âgé de 85 ans, laissant la mémoire d'un savant du premier ordre, mais systématique et trop infatué de ses opinions. Parmi ses nombreux ouvrages, on se contentera de citer : 1° *Dissertatio philologica de Hiskia in Sigismundo resurrecto*, Helmstadt, 1795, in-4°. Cette dissertation fut supprimée parce qu'elle contenait des principes favorables au socinianisme. 2° *Proscriptus interpres ineptus*, libelle injurieux contre le savant Rittmeyer, et qui fut supprimé ; 3° *Autographa Lutheri aliorumque celebrium virorum ab anno* 1517 *ad annum* 1546, *reformationis ætatem et historiam egregie illustrantia*, Brunswick, 1690, 1691 ; Helmstadt, 1693, 3 vol. in-8°. Ces diverses pièces, disposées par l'auteur dans un ordre chronologique, sont précédées d'une préface assez intéressante. Jean-Zacharie Gleichmann a continué ce recueil, qui est très-estimé en Allemagne. 4° *Magnum Constantiense concilium de universali Ecclesiæ reformatione, unione et fide*, Francfort, 1697, 3 vol. in-fol. ; 1700-1742, 6 vol. in-fol. Hardt entreprit cette collection par ordre du duc de Brunswick ; il en revit toutes les pièces sur les meilleurs manuscrits et les accompagna de notes curieuses. 5° *Memorabilia bibliothecæ novæ Rodolpheæ*. C'est un discours que l'auteur prononça en 1702 à l'ouverture de la bibliothèque d'Helmstadt. André Schmidt l'a inséré dans son supplément à l'ouvrage de Mader *De bibliothecis atque archivis ;* 6° *Ænigmata Judæorum religiosissima maxime recondita*, 1705 ; 7° *Historia litteraria reformationis*, Francfort, 1717, 5 parties en un volume in-fol. ; 8° *Ænigmata prisci orbis : Jonas in luce in historia Manassis et Josiæ ex eleganti veterum Hebræor. stylo solutum ænigma*, Helmstadt, 1723, in-fol. C'est un recueil de pièces que l'auteur avait déjà publiées séparément, et qui toutes avaient été censurées par l'autorité ecclésiastique. Son audace à les reproduire fut punie par la suppression de l'ouvrage : il fut, en outre, condamné à cent écus d'amende, et on lui défendit de s'occuper davantage de matières qui pouvaient avoir trait aux saintes Écritures. Il se soumit à cet ordre sévère, et, pour donner une preuve de son obéissance, ou plutôt dans un moment de dépit, il jeta au feu huit volumes de ses recueils et en envoya les cendres au directoire de l'université d'Helmstadt. Quatre ans après il obtint la restitution de son livre, qui n'en est pas moins très-rare : mais le public n'y perd rien ; car c'est un amas d'idées singulières, bizarres même, et qui prouve moins encore la vaste érudition de l'auteur que son peu de jugement. Il y rapproche, par exemple, le séjour de Jonas dans la baleine des aventures fabuleuses d'Hercule et d'Arion, et veut démontrer une chose qui sort de l'ordre naturel, telle que la possibilité de commander aux monstres de la mer par le pouvoir qu'exerçaient sur eux Thétis et Pélée. 9° *Tomus primus in Jobum, Historiam populi Israëlis in assyriaco exilio, Samaria eversa et regno extincto illustrans*, Helmstadt, 1728, in-fol. Le premier volume fut saisi au moment où il sortait de dessous la presse, et l'auteur brûla le second, qui aurait peut-être contenu l'explication du livre de Job ; car le premier est un recueil de pièces qui n'ont aucun rapport au titre général. Ce volume est si rare, que David Clément (*voy.* la *Bibliothèque curieuse*, t. 9) n'en avait jamais pu voir qu'un seul exemplaire. Von der Hardt reprit son travail et en composa sept volumes. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de la réformation*, en 6 volumes in-fol., dont on conserve la copie autographe dans la bibliothèque d'Helmstadt. On trouvera la liste complète de ses écrits dans la *Gelehrte Europa* de G. Wilh. Goëttens, t. 3, p. 526 et suiv. Christian Breithaupt a publié son *Éloge*, Helmstadt, 1746, in-4°. — Son neveu, *Antoine-Jules* von der Hardt, né le 13 novembre 1707, professeur de théologie et de langues orientales à Helmstadt, où il mourut le 25 juin 1785, âgé de 78 ans, a laissé quelques écrits en latin, sur lesquels on peut voir la dissertation que J.-C. Wernsdorf a publiée à Helmstadt en 1786 sur ce savant professeur et sur sa bibliothèque, très-riche en manuscrits orientaux. Voyez aussi Bruns, *Epist. ad Schnurrer*, dans les *Analecta litteraria* d'Helmstadt, 1785, t. 2, p. 1,193. — *Richard* von der Hardt, frère d'Hermann, a publié à Stockholm une *Holmia litterata*, dont la deuxième édition, augmentée, parut en 1707, in-4°, et quelques *Lettres latines* à Peringskiold et à Ger. Molanus, imprimées à part, 1703 et 1707, in-4°. W—s.

HARDT (Ignace), savant philologue et biblio-

graphe allemand, né en 1749, membre du conseil royal de Bavière, sous-conservateur de la bibliothèque royale de Munich, mourut dans la même ville le 16 avril 1811. Une maladie douloureuse, dont il était atteint depuis plusieurs années, et qu'il devait à ses pénibles travaux, n'avait point ralenti son ardeur pour l'étude, et il s'occupa jusqu'à ses derniers instants de la publication des ouvrages qui sauveront son nom de l'oubli, savoir : 1° *Julii Pollucis Historia physica, seu Chronicon ab origine mundi usque ad Valentis tempora, nunc primum græce et latine editum cum lectionum varietate et notis*, Munich, 1792, in-8° (*voy.* Pollux). Cette édition sans accents, aussi bonne peut-être qu'il était en son pouvoir de la donner, laisse cependant beaucoup à désirer; et les variantes qu'on y aperçoit avec le texte dont s'est servi Bianconi en font désirer une où, de la collation des divers manuscrits, la critique fasse sortir enfin un texte plus épuré. 2° *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Bavaricæ, sub auspiciis Maximiliani Josephi Boioariæ regis, edidit notisque illustravit Jo. Christ. baro de Aretin*, Munich et Sultzbach, 1806-1812, 5 vol. in-4°. Cet ouvrage est sous tous les rapports un chef-d'œuvre, et peut être proposé aux savants comme modèle du genre. Les cinq volumes qui en ont paru ne contiennent que le catalogue des manuscrits grecs; ils devaient être suivis du catalogue des manuscrits latins, puis de celui des manuscrits allemands et autres en langues étrangères; mais ces dernières parties n'ont point vu le jour. Le premier volume, imprimé dès 1804, et publié en 1806, contient la description des manuscrits sous les numéros 1 à 105; le second et le troisième, publiés aussi en 1806, celle des numéros 106 à 223 et 234 à 347. C'est là le fond des manuscrits contenus dans l'ancienne bibliothèque de Munich. Le troisième volume contient de plus : *Georgii Gemisti Plethonis fragmenta de legibus ex codice biblioth. regiæ monacensis nunc primum edidit ac versione latina donavit Ign. Hardt*, p. 361-408; *Incerti auctoris rhetoricor. ad Herennium locus de præceptis mnemonices, sæculo circiter XIV in linguam græcam versus et nunc primum e cod. mss. biblioth. reg. civitatis Augustanæ in lucem editus*, p. 409-420. Cette traduction grecque d'un fragment du troisième livre des *Rhetoric. ad Herennium* (*voy.* Cicéron), qui concerne la mnémonique, est attribuée à un Maxime, que l'on croit pouvoir être le même que Maxime Planude; elle est ici accompagnée des notes de Fr.-X. Berger. Le tome 4, publié en 1810, et le tome 5, qui n'a vu le jour qu'en 1812, après la mort de Hardt, contiennent sous les numéros 348-472, 473 à 580, la description des manuscrits grecs de la bibliothèque d'Augsbourg, qui furent réunis, au commencement de 1806, à ceux de la ville de Munich. Au commencement du premier et du quatrième volume, Hardt a mis des préfaces dans lesquelles il expose la méthode qu'il a suivie pour la description des manuscrits, et qui contiennent l'examen critique des différents catalogues de manuscrits grecs que plusieurs savants avaient publiés avant le sien. Sa méthode est des plus exactes : il donne d'abord la description de toute la partie matérielle du manuscrit, son conditionnement, le nombre des feuillets qui le composent, discute l'âge de l'écriture, fait connaître quand il le peut le nom de l'écrivain et ceux des diverses personnes qui l'ont possédé, le lieu, l'année où il a été écrit; puis il transcrit son titre, la première et la dernière ligne du texte, la table des chapitres ou des parties qu'il renferme; si le manuscrit est imprimé, il en indique les éditions, fait la comparaison des textes imprimés avec les manuscrits et en note les variantes. Il relève enfin les scolies, notes marginales, variantes et corrections que contient chaque manuscrit. Ce travail prodigieux est dû tout entier à Hardt; il l'a fait seul, y a consumé des veilles sans nombre et trente ans d'une vie laborieuse. Le baron d'Arétin, qui n'y a mis son nom qu'à titre de Mécène, n'aurait pas dû peut-être accepter cet honneur; nous avons indiqué (*voy.* son art.) la mince part qu'il y a eue. 3° *Lectiones variantes Leonis grammatici ex codd. Monach. Theodosii Melitini et Georgii Hamartoli ad editionem Leonis grammatici venetam in corpore scriptorum Byzantinorum*, inséré dans les *en Neu litt. Anzeiger*, 1808, numéros 4-26. Ce savant modeste a fourni beaucoup de notes à Harles pour sa nouvelle édition de la *Biblioth. grecque* de Fabricius, et il a coopéré de la même manière aux entreprises de plusieurs écrivains; il a de plus inséré des articles et des extraits dans divers journaux scientifiques allemands. F—ll.

HARDUIN (Alexandre-Xavier) naquit à Arras le 6 octobre 1718. Après avoir fait avec distinction ses humanités au collége de cette ville, tenu alors par les jésuites, il se livra à l'étude de la jurisprudence, et fut reçu avocat en parlement. Il exerça, avant l'âge compétent, les charges municipales qui lui furent confiées par M. Chauvelin, intendant de la province d'Artois. Quelques poésies agréables et plusieurs mémoires, qu'il publia de temps à autre, le firent connaître avantageusement dans la république des lettres. L'Académie d'Arras, après l'avoir admis dans son sein en 1738, le chargea des fonctions de secrétaire perpétuel, en l'absence de la Place, auquel il succéda définitivement en 1745. Harduin s'acquitta dignement de cet emploi, et se fit chérir par la douceur de ses mœurs autant que par sa modestie. Il ne se borna pas à cultiver la poésie, ce qu'il fit avec succès, puisque sa muse légère et facile obtint les suffrages du chantre de *Vert-Vert*; il s'occupa encore de l'étude de la grammaire, et particulièrement du mécanisme de la parole. Ses ouvrages en ce genre sont cités avec éloge. Dumarsais, Duclos et d'Olivet se plurent à lui rendre la justice qu'il méritait, bien qu'ils ne partageassent pas toujours ses opinions en grammaire;

d'Olivet même a parlé d'une manière avantageuse de plusieurs ouvrages dans lesquels Harduin a combattu et critiqué ses principes. Sincèrement attaché à son pays, qu'il ne voulut jamais quitter, il reçut de ses compatriotes les marques les plus honorables de confiance et d'estime : élu six fois député des états d'Artois à la cour, il s'y fit remarquer par la pureté, la sagesse de ses principes et par son amour pour son roi. Nous avons de cet écrivain laborieux : 1° *Remarques diverses sur la prononciation et l'orthographe, contenant un traité des sons*, Paris, 1757, in-12 ; 2° *Dissertation sur les voyelles et les consonnes*, Arras, 1760, in-12; 3° *Lettre à l'auteur du Traité des sons de la langue française*, Paris, 1762, in-12 ; 4° *Mémoires pour servir à l'histoire d'Artois, et principalement de la ville d'Arras*, Arras, 1763, in-12. La lecture de cet ouvrage fait regretter que l'auteur se soit borné à traiter quelques époques de cette histoire. 5° *Ode à la santé;* 6° *Zimès*, acte de féerie du ballet des *Épreuves;* 7° *le Retour des amants*, ballet en trois actes; 8° *Pan et Glycère*, pastorale lyrique. Ces trois derniers ouvrages n'ont pas été imprimés : l'auteur était sur le point de les publier lorsque la mort vint tout à coup le ravir à sa famille et à ses amis. On a encore de lui des mémoires sur les locutions vicieuses usitées dans l'Artois, des épîtres, des contes, des épigrammes, et un assez grand nombre d'imitations ou traductions d'odes d'Horace, qu'il avait lues à l'Académie d'Arras. Harduin mourut le 4 septembre 1785, à l'âge de 67 ans. B—RS.

HARDWICKE (Philippe-Yorke, comte de), politique anglais, fils du grand chancelier du même nom, naquit en 1720. Il fut nommé en 1738 un des rapporteurs (*tellers*) de l'échiquier. Il se fit connaître de bonne heure comme législateur, fut choisi en 1741 membre du parlement pour Ryegate, dans le comté de Surrey, et en 1747 l'un des députés du comté de Cambridge, qu'il représenta aussi en 1754 et en 1761. Il fut nommé grand intendant de l'université de cette ville, place qui lui fut vivement disputée par le lord Sandwich. En 1765, il occupa une place dans le conseil, pendant la courte administration dont le lord Rockingham fut le chef. Le mauvais état de sa santé et ses goûts littéraires le détournèrent depuis du théâtre de la politique. Il mourut en 1790. Il a publié : 1° *la Correspondance de sir Dudley Carleton, ambassadeur aux états généraux pendant le règne de Jacques Ier*, précédée d'une préface historique, 1775, 2e édition ; 2° *Mélange d'écrits politiques* (*Miscellaneous state papers*) de 1501 à 1726, 2 vol. in-4°, recueil intéressant. Étant encore à l'université, il fit en société avec plusieurs condisciples les *Lettres athéniennes, ou Correspondance épistolaire d'un agent du roi de Perse résidant à Athènes, durant la guerre du Péloponnèse*, ouvrage dans le genre des *Voyages du jeune Anacharsis en Grèce*, imprimé en 1741 et en 1745, in-4°, à douze exemplaires, destinés aux douze auteurs (1) ; réimprimé en 1782, in-4°, à cent exemplaires, et dont le mérite ne fut généralement apprécié qu'en 1798, lorsque le comte de Hardwicke, de la même famille, en donna une édition authentique, correcte et élégante en 2 volumes in-4°, avec un index géographique, des gravures et une carte de la Grèce ancienne. L'ouvrage est connu en France par deux traductions; l'une par Villeterque (1801, 3 vol. in-8°; 1803, 4 vol. in-12 avec carte et gravures); l'autre par M. Christophe (1802, 4 vol. in-12). L'abbé Barthélemy en a fait un très-grand éloge en disant que, s'il eût connu cette correspondance, il n'eût pas commencé l'*Anacharsis*, ou ne l'aurait pas achevé. On doit se féliciter de devoir à cette ignorance un chef-d'œuvre de plus. L'ouvrage de Barthélemy commence à l'époque où finissent les *Lettres athéniennes*. S—D.

HARDY (Alexandre), l'un des plus féconds et des plus médiocres auteurs dramatiques, était natif de Paris, et vécut sous Henri IV et sous Louis XIII. Corneille n'existait pas encore, et le bon Hardy passait pour le premier tragique de son temps. Il l'eût été en effet, si la multiplicité des productions était la preuve du génie; car on fait monter à plus de six cents le nombre de ses pièces, toutes écrites en vers héroïques et embrassant, comme on le peut croire, presque tous les sujets de l'histoire ou de la fable. Mais ce poëte n'avait ni la connaissance des règles du théâtre, ni le sentiment des convenances de la scène. Dans ses tragédies, Achille et Procris, Hercule et Coriolan, s'expriment de la même manière. Elles sont remplies de sentences emphatiques, de lieux communs de morale, et bien souvent n'en sont pas moins indécentes; car il se met peu en peine de voiler les mystères de l'amour. L'unité de lieu n'y est guère mieux observée. Le personnage qui vient de figurer à Rome se trouve l'instant d'après en Égypte ou en Grèce. On remarque cependant, au travers de ces nombreux défauts, quelques situations intéressantes, quelques scènes filées avec art. *Mariamne* est, sans contredit, la meilleure tragédie de cet auteur. Les caractères en sont bien soutenus, et l'on est étonné de trouver autant de régularité dans le drame de cette pièce. Aussi servit-elle de modèle à la *Mariamne* de Tristan, dont le succès sembla balancer celui des premières pièces de Corneille. Hardy, quoiqu'il eût le titre de poëte du roi, vécut et mourut dans l'indigence. Il suivait une troupe de comédiens ambulants, auxquels il fournissait souvent jusqu'à six pièces par mois. De cet immense fatras, il nous reste 6 volumes in-8°, Paris, 1623-1628, contenant cinquante-quatre pièces : le sixième est intitulé *les Amours de Théagène et de Chariclée*, en huit

(1) Douze écrivains, tous résidant à l'université de Cambridge, ont travaillé à cet ouvrage, entre autres, deux membres de la famille de Hardwicke, Philippe et Charles Yorke, sous les signatures P. et C.

poëmes dramatiques. Pour le titre des autres pièces on peut consulter la *Bibliothèque du théâtre français* par le duc de la Vallière, t. 1er, p. 333. Hardy passe pour avoir été le premier qui ait reçu des honoraires de ses pièces. On fixe l'époque de sa mort vers 1630. — *Sébastien* Hardy a publié : 1° en société avec le prévôt des marchands (de Grieux), *Mémoires et instructions pour le fonds des rentes de l'hôtel de ville*, Paris, 1616, in-8° ; 2° *le Vrai régime de vivre*, traduit conjointement avec la Bonnodière du latin de Lessius, avec le *Traité* de Cornaro sur le même sujet ; 3° *le Réveil-matin des courtisans*, traduit de l'espagnol d'Antoine de Guevara, Paris, 1623, in-8°. — *Pierre* Hardy, natif de Chartres, curé de St-Maurice de Galon, a publié : 1° *Essai physique sur l'heure des marées dans la mer Rouge, comparée avec l'heure du passage des Hébreux*, 1755, in-12 ; 2° *Lettre au P. Calmet, sur la terre de Gessen*, 1757, in-12. D. L.

HARDY (Claude), né au Mans vers la fin du 16e siècle, fit de grands progrès dans l'étude des principales langues anciennes et modernes (1), et dans celle des mathématiques. Son père, Sébastien Hardy, Parisien, receveur des aides et tailles du Mans, et ensuite conseiller à la chambre des comptes, était lié intimement avec Descartes, qui trouva un asile hospitalier dans la maison de cet ami généreux, à l'époque où, persécuté par des sectaires intolérants, le philosophe français se réfugia de Leyde à Paris. Claude Hardy eut, comme son père, le courage de professer hautement la doctrine de Descartes. Celui-ci, lors de sa discussion avec Fermat, en 1698, relative à des problèmes de géométrie transcendante, lui confia le soin de sa défense, l'opposant ainsi à Pascal le père et à Roberval, que Fermat avait nommés ses seconds. De concert avec le père Mersenne, qui joua le rôle d'arbitre dans cette discussion délicate, Hardy parvint à réconcilier deux illustres rivaux. Il fut aussi l'ami de l'évêque d'Avranches, Huet, qui en parle avantageusement dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*. Hardy mourut conseiller au Châtelet de Paris, le 3 avril 1678. Il a publié une nouvelle édition du texte grec des *Données* d'Euclide (*Data Euclidis*), avec une bonne traduction latine et le commentaire du géomètre Marinus, philosophe platonicien du 6e siècle, Paris, 1625, in-8°. Montucla (*Hist. des mathém.*) fait l'éloge de cette édition et dit que c'était la première fois qu'on avait vu paraître le grec d'Euclide avec le commentaire de Marin. Il lui donne la préférence sur celle de Barthélemy Zambert qui l'avait précédée. L—u.

HARDY (Francis), né vers 1751, représenta pendant dix-huit ans le bourg de Mullingar, dans le parlement d'Irlande. Ayant été lié intimement avec le lord Charlemont, seigneur aussi distingué par sa conduite politique que par la protection éclairée qu'il accordait aux arts, il se chargea de la révision de ses papiers manuscrits, et publia en 1810, Londres, in-4°, les *Mémoires de James Caulfield, comte de Charlemont ;* ouvrage qui prouve beaucoup de lumières et les principes les plus purs, avec des vues libérales. L'auteur se montre très-modéré dans les jugements qu'il porte sur les hommes qui lui étaient opposés par leurs opinions politiques et même par leurs principes moraux. On y trouve des anecdotes intéressantes, non-seulement sur le lord Charlemont, mais encore sur plusieurs personnes très-célèbres, notamment sur Edm. Burke, Hume, Montesquieu, le duc de Nivernais : aussi, malgré des digressions trop fréquentes et l'inégalité du style, tantôt trop négligé et tantôt ambitieux, ces mémoires ont été favorablement accueillis, et ont été réimprimés en 1812 en 2 volumes in-8°, ornés du portrait de lord Charlemont. Hardy mourut le 24 juillet 1812 à 61 ans. X—s.

HARDY (Antoine-François), conventionnel, né en 1756 à Rouen, était, avant la révolution, un médecin fort actif et fort répandu, mais n'avait cependant réussi à se former qu'une médiocre clientèle. Il adopta avec beaucoup d'enthousiasme les principes des novateurs, et fut nommé en septembre 1792, par le département de la Seine-Inférieure, député à la convention nationale, où il vota la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix. Dans la question de l'appel au peuple, il lut à la tribune et déposa sur le bureau une opinion signée de lui, dans laquelle, à travers quelque entortillage de style, on trouve de bonnes intentions. On peut en réduire la substance à ceci : « Si le résultat des opinions des membres « de la convention, d'accord avec le vœu national « exprimé dans l'acte constitutionnel qui défend « de juger le roi d'après le Code pénal, n'est pas « pour la mort, l'appel au peuple est inutile, et « je dis *non*. Si, au contraire, au mépris de l'acte « constitutionnel, on veut juger Louis comme un « simple citoyen, d'après le Code pénal, et le « condamner à mort, l'appel au peuple est indis- « pensable, et je dis *oui*. » Hardy se déclara ensuite pour le sursis à l'exécution. Enfin il vota sur toutes les questions avec le parti le plus modéré, et se rangea ensuite franchement de ce parti contre celui de Robespierre. Il fut en conséquence au nombre des girondins que l'orateur des sections de Paris, Rousselin, vint dénoncer à la barre de la convention, dans la séance du 15 avril 1793, et qui furent décrétés d'accusation le 28 juillet suivant, par suite de la révolution des 31 mai, 1er et 2 juin ; mais Hardy parvint à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, et le décret fut rapporté après la chute de la montagne. Il rentra en 1795 dans le sein de la convention. Lorsqu'il fut question de déporter les trois membres les plus influents (1) de l'ancien comité de salut public, il voulut faire déclarer

(1) Baillet dit qu'il en possédait trente-six. (*Vie de Descartes.*)

(1) Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois et Barrère.

qu'ils avaient mérité la mort. On le vit ensuite dénoncer Charlier, Maure et Robert Lindet, quoiqu'il reconnût publiquement que toute sa famille, mise hors la loi, avait été sauvée par ce dernier; mais il ne pouvait lui pardonner d'avoir fait l'éloge de la révolution du 31 mai, qui avait décidé de sa proscription. Au moment où la disette de 1795 se fit sentir, Hardy proposa de déclarer propriété nationale toute la récolte prochaine, et de décréter la peine de mort contre quiconque refuserait telle mesure de grains pour une quantité donnée d'assignats. Cette proposition ridicule fut repoussée avec des marques générales d'improbation. Lors de la discussion des articles constitutionnels sur les colonies, il demanda une autre division du territoire de St-Domingue, ajoutant « qu'on ne devrait pas laisser à cette île « le nom *du plus grand scélérat qui ait jamais « existé* (St-Dominique). » On le vit à la séance du 30 août provoquer des mesures contre les gens de bourse et s'écrier : « Il faut non-seulement « arrêter l'agiotage, mais faire rendre gorge aux « agioteurs. » Il proposa ensuite quelques moyens pour les atteindre. Hardy entra le 1er septembre au comité de sûreté générale, et il eut part à toutes les mesures violentes qui assurèrent le triomphe de la convention dans la journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). Après ce triomphe il se déclara fortement contre les sections de Paris, fit suspendre leur permanence, autoriser le comité de sûreté générale à décerner des mandats d'arrêt contre les chefs de l'insurrection, et attaqua Aubry, Lomont et Miranda comme les chefs de la conspiration qui venait d'être réprimée. Réélu au conseil des cinq cents aussitôt après, il se déclara avec véhémence contre le parti de Clichy ou celui des royalistes, et fut un des plus zélés défenseurs du directoire. Dans la discussion d'un projet contre les prêtres réfractaires, il s'opposa à toute amnistie en leur faveur, déclarant qu'*il aimerait mieux amnistier l'armée de Condé*. Le 21 novembre 1796 il fut nommé secrétaire de l'assemblée. Dans une discussion sur la répression des abus de la presse, il dit que les puissances, ne pouvant dompter la France par la force, avaient résolu de faire la contre-révolution par l'opinion publique, et qu'en cela elles étaient secondées par tous les écrivains du parti royaliste. Le 17 février 1797 il parla sur la situation de la république, et annonça qu'un administrateur du département de l'Eure avait été arrêté par la seule raison qu'il était républicain. « Toutes « ces manœuvres, dit-il, coïncident avec les « instructions données par Louis XVIII. Voilà « donc l'affiliation dont le prétendant fait l'éloge « en disant qu'il est très-content de certaine so- « ciété (celle de Clichy). » A ces mots les députés qu'il désignait réclamèrent avec beaucoup de force; mais Hardy, sans se déconcerter, ajouta : « Si les membres qui là composent se recon- « naissent au portrait qu'en a fait *Capet* (le roi « Louis XVIII), cela n'est pas ma faute; et peut-on « se défendre de quelques alarmes, quand on re- « marque la série d'actions, de discours et de « menées en faveur des émigrés, de leurs parents « et de leurs complices les prêtres réfractaires; « quand on remarque la dépravation générale de « l'esprit public, etc.? » Hardy termina cette sortie en provoquant des mesures violentes contre les prêtres et les émigrés. Lorsque Duprat dénonça au conseil des cinq cents le pamphlet de Bailleul contre la majorité des conseils, Hardy défendit l'écrit de son collègue et compatriote, disant de nouveau qu'il existait une faction qui voulait détruire la république, et il accusa quelques membres d'en être les chefs; ce qui excita encore une fois beaucoup de murmures. Au 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797), il fit rayer Tarbé de l'Yonne de la liste des déportés; mais il y fit inscrire le journaliste Robert, son compatriote, qui échappa à ses poursuites. Il dénonça ensuite l'état-major de la garde nationale de Rouen, comme vendu à l'*homme de Blankembourg* (Louis XVIII). Le 21 décembre Hardy fut nommé secrétaire et président le 19 février suivant. Il se prononça à cette époque en faveur du système des scissions, protégé par le directoire, fut nommé membre de la commission chargée d'examiner son message relatif aux élections, et fit valider celles de l'Institut à Paris, qui avaient été faites en faveur du gouvernement. Ses fonctions expiraient dans le mois de mai 1798; mais il fut réélu par le même département, et on le vit dès les premières séances demander la prorogation de la loi compressive de la presse. Vers la fin de l'année il présenta un projet sur les écoles de médecine, et en juillet 1799 il demanda que le conseil célébrât au moins dans son sein l'époque du 9 thermidor (27 juillet 1794), dont le culte commençait à tomber en discrédit. Il se montra ensuite favorable à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), qui plaça l'autorité dans les mains de Bonaparte, et il entra aussitôt après dans le nouveau corps législatif, d'où il sortit en 1803. Il quitta alors pour la finance la médecine qu'il paraissait avoir tout à fait oubliée, et devint directeur des droits réunis, emploi qu'il ne perdit qu'après la restauration. Il reprit encore alors sa pratique médicale; mais l'âge et d'autres habitudes lui avaient fait perdre le peu d'aptitude qu'il y avait eue. Se croyant toujours au sein de la convention ou dans un club, il semblait être encore à la tribune auprès de ses malades. Il mourut à Paris le 25 novembre 1823. M—D j.

HARE (Francis), évêque anglais du 18e siècle, né à Londres, fut successivement premier chapelain de l'armée du duc de Marlborough, doyen de Worcester et de St-Paul, et évêque de St-Asaph et de Chichester. Un pamphlet qu'il publia, *Sur les difficultés et les découragements qui accompagnent l'étude des Écritures*, parut écrit d'un ton si bur-

lesque qu'il attira sur lui les foudres de la chambre de convocation, qui crut y voir une attaque déguisée contre les saintes Écritures. Whiston représente l'auteur comme fortement enclin au scepticisme, et dit qu'il plaisantait des choses saintes et offrait de parier contre l'accomplissement des prophéties. Il mourut le 26 avril 1740. On a de lui, entre autres ouvrages : 1° une édition de *Térence*, in-4°, avec des notes, édition qui fut éclipsée par celle du savant Bentley; ce qui suffit pour brouiller les deux critiques, jusqu'alors amis intimes; 2° le *Livre des Psaumes en hébreu, où le mètre poétique original se trouve rétabli*, in-4°. Dans cet ouvrage, l'auteur prétend avoir trouvé le mètre hébraïque, qu'on croyait à jamais perdu; mais cette hypothèse, quoique défendue par quelques auteurs, a été réfutée par plusieurs savants, et particulièrement par le docteur Lowth, dans son traité intitulé *Metricæ Hareanæ brevis confutatio*. Les ouvrages de l'évêque Hare ont été réunis, après sa mort, en 4 volumes in-8°. X—s.

HAREL (Marie-Maximilien), né à Rouen le 4 février 1749, embrassa de bonne heure la profession religieuse dans le tiers ordre de St-François, où il prit le nom d'*Élie*. Après avoir achevé ses études de théologie, il reçut le grade de docteur, et devint gardien du couvent de Notre-Dame de Nazareth, près le Temple, à Paris. Déjà connu comme prédicateur, le P. Élie fit paraître quelques écrits en faveur de la religion; mais la révolution le força bientôt à chercher un refuge en pays étranger, et pendant plusieurs années il desservit une petite paroisse dans les Alpes. A l'époque du concordat, Harel revint en France, prêcha dans la plupart des églises de Paris, et fut nommé vicaire de St-Germain des Prés. Malade de la pierre, il ne put survivre à l'opération, et mourut le 29 octobre 1823. L'Académie des Arcades de Rome le comptait au nombre de ses membres. On a de lui : 1° *Voltaire, particularités curieuses de sa vie et de sa mort*, Porentruy, 1781, in-8°. Cet ouvrage, dirigé contre la mémoire de Voltaire et auquel on reproche de graves inexactitudes, a été traduit en allemand. L'auteur le fit réimprimer avec des réflexions sur le mandement de MM. les vicaires généraux, administrateurs du diocèse de Paris, contre une nouvelle édition des œuvres de Voltaire, Paris, 1817, in-8°. 2° *La vraie philosophie*, Strasbourg et Paris, 1783, in-8°, ouvrage divisé en trois parties qui traitent de Dieu, de l'Église, de l'Incrédulité; 3° *les Causes du désordre public, par un vrai citoyen* (anonyme), Paris, 1784, in-12; 4e édition, 1789; 4° *Histoire de l'émigration des religieuses supprimées dans les Pays-Bas, et conduites en France par M. l'abbé de St-Sulpice, rédigée d'après les mémoires de cet abbé* (anonyme), Bruxelles (Paris), 1784, in-12; 5° *Vie de Benoît-Joseph Labre, mort à Rome en odeur de sainteté*, traduite de l'italien de Marconi (anonyme), Paris, 1784, in-12; 6° *l'Esprit du sacerdoce, ou Recueil de réflexions sur les devoirs des prêtres*, Paris, 1818, 1824, 2 vol. in-12. P—rt.

HAREL (F.-A), littérateur français, né en 1790, était neveu de Luce de Lancival, qui dirigea ses études et en fit un excellent humaniste (*voy.* Luce de Lancival). Nommé en 1810 auditeur au conseil d'État, Harel fut en 1814 appelé à la sous-préfecture de Soissons. L'attachement qu'il montra au gouvernement de Napoléon dans ce poste le fit destituer par la première restauration. Les cent jours le rendirent à l'activité; Harel devint préfet des Landes. La seconde restauration l'exila; mais l'amnistie le ramena en France. Il parcourut la France de ville en ville, en qualité de directeur de spectacle, avec des fortunes diverses, jusqu'en 1829, époque à laquelle il revint à Paris. La liste civile de Charles X lui confia alors la direction du théâtre de l'Odéon avec une riche subvention. Dès son entrée à ce théâtre, Harel, secondé par le talent de mademoiselle Georges, donna à son entreprise une importante impulsion littéraire. Il obtint des succès incontestables en faisant représenter successivement *Catherine aux états de Blois*, de Lucien Arnault, *une Fête sous Néron*, *Christine à Fontainebleau*, *la Maréchale d'Ancre*, et autres drames de l'école moderne, dont il fut l'un des plus zélés partisans. La révolution de juillet ayant supprimé les subventions des théâtres royaux, Harel quitta l'Odéon pour prendre la direction de la Porte-St-Martin, où il intronisa le drame dans ses plus larges proportions. *La Tour de Nesle*, *Richard d'Arlington*, *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor*, etc., furent joués sous son administration. Harel eut d'éclatants succès, mais aussi des revers désastreux, et après dix années de luttes, il se trouva forcé de quitter la Porte-St-Martin. Il voulut alors transplanter la tragédie classique et le drame romantique en pleine Russie, en pleine Asie. Il organisa une troupe de comédiens pour jouer la tragédie et le drame; et il la promena de Paris à Constantinople, du Volga au Bosphore. Ce voyage eut un grand retentissement en Europe; mais Harel y consomma sa ruine. Il revint en France pauvre et découragé. Il fallait vivre; Harel, qui s'était précédemment distingué à la rédaction du *Nain jaune*, et par quelques petites publications, s'adonna exclusivement, mais trop tard, à la littérature. Écrivain fin et spirituel, bon observateur, sachant gracieusement aiguiser l'épigramme, Harel était destiné à obtenir des succès; mais sa vie agitée ne lui laissa pas le loisir de mûrir son talent. Il a peu produit, et il est mort à Paris au mois d'août 1846, à peine âgé de 56 ans. On a de lui : 1° *la Féodalité comparée à la liberté*, Paris, 1818, brochure in-8°; 2° avec MM. Cauchois-Lemaire et de Saint-Ange, *Petit almanach législatif, ou la Vérité en riant sur nos députés*, Paris, 1820, in-12; 3° *Pièces officielles et inédites sur les affaires de Naples*, précédées de réflexions, Paris, 1820, in-8° de 72 pages; 4° en

collaboration avec quelques autres auteurs, *Dictionnaire théâtral, ou 1253 vérités sur les directeurs, régisseurs, acteurs, actrices et employés des divers théâtres; Confidences sur les procédés de l'illusion; Examen du vocabulaire dramatique; Coup d'œil sur le matériel et le moral des spectacles*, Paris, 1824, in-12; 5° *le Succès*, comédie en 2 actes et en prose, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon le 9 mars 1843, Paris, 1843, in-8°. Cette pièce fut bien reçue du public. 6° *Les grands et les petits*, comédie en 5 actes et en prose, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 23 mai 1843, Paris, 1843, in-8°; pièce dont les feuilletons du temps dirent beaucoup de bien. 7° En collaboration avec MM. Alboize et Théaulon, *la Guerre des servantes;* 8° *Discours sur Voltaire*, Paris, 1844, in-4° et in-18. Ce discours remporta le prix d'éloquence de l'Académie française en 1844. — Harel (Charles), industriel, l'un des fondateurs de la Société phrénologique, né en 1771, mort à Paris le 16 février 1852, a consacré son temps et sa fortune à l'invention et à la propagation d'une foule d'ingénieux procédés d'économie domestique généralement adoptés aujourd'hui. On lui doit notamment les fourneaux économiques qui portent son nom. Il est auteur de quelques publications. Nous citerons : 1° *Vues d'améliorations pour les hôpitaux de Paris*, Paris, 1838, in-4°; 2° *Projet d'un établissement sociétaire qui conviendra très-bien aux célibataires et aux gens mariés sans enfants*, Paris, 1839, in-8°; 3° *Ménage sociétaire, ou Moyen d'augmenter son bien-être en diminuant sa dépense*, Paris, 1839, in-8°. Harel était fouriériste. Dans son *Ménage sociétaire* toutefois, il s'efforce d'éviter les erreurs du maître en cherchant à mettre la pratique d'accord avec la théorie. 4° Avec M. Jules Garnier, *Des falsifications des substances alimentaires et des moyens chimiques de les reconnaître*, Paris, 1844, in-18, ouvrage utile dans lequel les auteurs ont fait preuve de savoir. — Harel (madame Aimée), née à Nantes en 1780, morte à Paris le 28 juillet 1834, a publié : *Branches de bruyères; Chroniques bretonnes*, Paris, 1835, 4 vol. in-12; quelques articles dans le *Journal des demoiselles*, et *Aurélie*, dans le quatrième volume des *Heures du soir, livre des femmes*. E. D—s.

HAREN (Guillaume de), noble Frison, né à Leeuwarde en 1626, reçut une éducation soignée, et, après avoir voyagé dans les principales parties de l'Europe, ne tarda pas à entrer dans la carrière diplomatique, qu'il fournit avec une grande distinction. En 1659, s'étant embarqué pour la Baltique sur la flotte de Ruiter, il négocia utilement auprès des rois de Suède et de Danemarck la pacification du Nord, conclue en 1660 à Oliva. Il ne tint pas à lui, en 1663, que le gouvernement hollandais ne se maintînt en paix avec le belliqueux évêque d'Osnabruck (*voy.* Galen); mais, la guerre ayant éclaté, il fut envoyé à l'armée pour concourir à la direction des opérations militaires. En 1665, adjoint à l'illustre Jean de Witt comme député sur la flotte destinée à agir contre l'Angleterre, il aida celui-ci à la conduire en mer, malgré l'avis des pilotes, par un canal ou pertuis auquel le succès de cette tentative fit donner le nom de *Dewitt*. Après différentes missions de moindre importance, qui vinrent enterrompre ses occupations administratives, il négocia en 1672 l'accession du gouvernement suédois à la triple alliance. Il eut moins de succès en traitant de la paix à Aix-la-Chapelle et à Cologne. La paix ayant été conclue avec l'Angleterre en 1674, il fut chargé d'aller renouveler à Londres les anciens traités entre les deux gouvernements. Les négociations de Nimègue firent honneur à son talent. Il eut encore, en 1683 et en 1690, deux importantes missions en Suède. Il concourut d'une manière distinguée à la paix de Ryswyck; et il termina sa carrière diplomatique par une ambassade en Angleterre, auprès de la reine Anne, en 1702. Il appliqua son expérience, pendant le reste de ses jours, à l'administration de sa province natale; et il mourut en 1708, laissant une mémoire également honorée sous le rapport de la moralité et sous celui des connaissances et du talent. Il avait refusé le titre de comte, que lui offrit le roi de Suède. Un trésor inappréciable de notes et d'observations, fruits de ses longs travaux, périt dans l'incendie de son château de Ste-Anne, en 1732, avec beaucoup d'autres papiers de famille, dans le nombre desquels on regrette surtout un journal autographe, écrit en français, de la vie d'Adam de Haren, aïeul de Guillaume (1), et l'un des braves qui, sous le nom de *Gueux*, portèrent, en 1572, un coup décisif à la domination espagnole par la prise de la Brille. Il existe une oraison funèbre latine de Guillaume de Haren, par Zacharie Huber, publiée à Franeker en 1708. M—on.

HAREN (Guillaume de), petit-fils du précédent, né à Leeuwarde en 1713, et mort en 1768, se distingua dans la carrière des fonctions publiques auxquelles l'appelèrent sa naissance et son mérite, autant qu'il s'illustra au Parnasse hollandais par plusieurs productions remarquables. Il faut mettre au premier rang de celles-ci son poëme épique intitulé *les Aventures de Friso, roi des Gangarides et des Prasiades*, Amsterdam, 1741, in-8° (2). « Ce poëme, dit M. de Vries dans son « *Histoire de la poésie hollandaise* (t. 2, p. 179), « est peut-être le seul véritable poëme épique « que nous possédions dans notre langue; il est « du moins le seul qui soit fait sur le type révéré « du prince des poëtes grecs. » Non moins qu'Ho-

(1) Adam de Haren, originaire du pays de Fauquemont, près Maëstricht, fut un des signataires de la fameuse supplique des nobles à la gouvernante des Pays-Bas, en 1566 ; ce qui devint un titre de proscription pour lui. Il fut successivement attaché à la personne de Guillaume Ier, prince d'Orange, et, après sa mort, à celle du comte Louis de Nassau, stathouder de la Frise. Il mourut à Arnheim en 1589.

(2) Le succès du *Télémaque* venait d'ennoblir le mot d'*aventures*.

mère parmi les anciens, Fénélon parmi les modernes semble avoir servi de modèle à de Haren. La fable de son poëme est appuyée sur d'anciennes traditions qui font d'un certain Friso le fondateur de la nation frisonne; tradition dont il y a plus de deux siècles que l'historien de la Frise, Ubbo Emmius, a démontré la fausseté. Le poëte, qui n'en avait pas moins le droit d'en faire son héros, le suppose Indien de naissance, issu de sang royal, et contemporain d'Alexandre le Grand. Jeune encore, Friso se vit dépossédé du trône et expulsé de ses foyers par le traître Agrame. Il était doué d'éminentes qualités, et professait la doctrine de Zoroastre : après des courses multipliées, il arriva sur les bords du *Flevus* (Vlie), où il s'arrêta, et donna son nom à l'asile qui lui fut offert par le destin. Tout cela fournit matière à de magnifiques descriptions, à des détails également remplis d'érudition et d'intérêt. La versification est harmonieuse et riche : si le style manque parfois de correction, il a toujours la dignité du genre; un grand nombre de beautés rachètent amplement quelques longueurs : on rencontre souvent d'heureuses imitations des anciens; enfin la morale est partout élevée et pure. Ceux qui désireraient connaître plus en détail la marche du poëme de *Friso* peuvent se satisfaire au moyen d'un article assez étendu que lui a donné Clément dans le premier volume de ses *Cinq années littéraires*. M. Jansen a placé cette analyse en tête de sa faible traduction en prose du poëme de *Friso*, Paris, 1785, 2 vol. in-8°. Ce poëme, dans la première édition, avait dix-huit chants. Docile aux conseils de l'amitié et du goût, l'auteur le réduisit à dix dans la deuxième édition, 1758, in-4°. De Haren n'a pas moins réussi dans la poésie lyrique que dans l'épopée. On connaît de lui une très-belle ode sur les *Vicissitudes de la vie humaine*, dont on trouve la traduction (par le baron d'Holbach) dans les *Variétés littéraires* de l'abbé Arnaud et de Suard, t. 2, p. 169 de l'édition in-8°; Jansen a adopté cette traduction, et l'a mise avec quelques autres morceaux à la suite du poëme de *Friso*. C'est à l'occasion d'un de ces morceaux, intitulé *Léonidas*, que Voltaire adressa à de Haren une pièce de vers qui commence ainsi :

Démosthène au conseil, et Pindare au Parnasse,
L'auguste liberté marche devant tes pas :
Tyrtée a dans ton sein répandu son audace,
Et tu tiens sa trompette, organe des combats.

M—ON.

HAREN (ONNO-ZWIER DE), né à Leeuwarde en 1713, était frère cadet du précédent, et ne fut pas moins distingué dans les fonctions administratives, ni moins remarquable par ses talents littéraires. Sous le premier rapport, nous nous bornerons à signaler le rôle qu'il joua comme ambassadeur extraordinaire dans les négociations d'Aix-la-Chapelle, et la part qu'il eut au rétablissement du stathoudérat en 1748. Après la mort de Guillaume IV, la princesse d'Orange, sa veuve, nommée gouvernante pendant la minorité de son fils, continua à de Haren la faveur la plus flatteuse, et elle se plaisait à employer ses services; mais la jalousie du duc de Brunswick abreuva d'amertumes et de dégoûts la fin de la carrière de de Haren. On lui suscita un procès scandaleux; ses jours mêmes furent menacés : le feu qui, en 1752, avait ravagé sa maison patrimoniale de Ste-Anne détruisit plus tard sa paisible retraite de Wolvega; deux fois ses livres et ses papiers furent la proie des flammes : la mort mit un terme à ses peines en 1779. Sous le rapport littéraire, son principal titre à l'immortalité est son poëme des *Gueux*. On sait que les fondateurs de la liberté hollandaise avaient adopté comme un titre d'honneur ce sobriquet dérisoire; et l'affranchissement de la Hollande du joug espagnol est le sujet chanté par de Haren. Son poëme a vingt-quatre chants; il tient de l'épopée et de l'ode : le mètre est lyrique; il est en stances régulières, composées chacune de dix vers : l'intention du poëme est évidemment épique; mais la marche se rapproche trop de l'histoire. La partie du merveilleux consiste principalement dans un songe dont la longueur est un peu disproportionnée, comparativement au reste, mais dont l'exécution n'est pas la partie la moins honorable pour le talent du poëte : il s'étend depuis le septième chant jusqu'à la fin du douzième. L'Espérance, envoyée du trône de l'Éternel pour soutenir le courage de Guillaume, découvre au héros, dans les profondeurs de l'avenir, toute l'illustration qui attend sa famille et sa patrie, désormais liées par les mêmes intérêts; cette fiction de l'auteur produit une riche galerie de tableaux, où se déploient à l'envi sa verve et son patriotisme. Là, brillent les noms de tous ceux qui, comme guerriers, hommes d'État, marins, ont illustré le nom hollandais. Une étrange omission est celle des poëtes. De Haren méritait si bien de s'associer lui-même aux Vondel, aux Hooft, aux Cats, aux Rotgans, aux Antonidès, aux Poot, aux Hoogvliet! Le poëme est précédé d'une introduction qui est comme une belle hymne à la Providence. Il est accompagné de notes pleines d'érudition et d'intérêt. De Haren le fit imprimer pour la première fois en 1769, avec ce seul titre : *A la patrie*. Lui-même ne qualifie cette édition que de *matériaux informes*. C'était l'époque de ses plus grands chagrins et de ses plus vives alarmes. « En publiant, dit-il, dans « des conjectures pareilles, les matériaux in- « formes de mon ouvrage, j'ai voulu montrer à « ma patrie quelles étaient mes occupations pen- « dant le jour, tandis que l'on me préparait de si « cruelles nuits, à moi et à mon épouse » (notes du vingt-troisième chant, t. 2, p. 377, de l'édition de 1784). Ce poëme reparut successivement perfectionné en 1772 et 1776. Mais il laissait toujours à désirer du côté de la correction et du style. MM. Bilderdyk et Feith, poëtes distingués, l'ont

non-seulement retouché, mais en partie refondu dans une nouvelle édition, Amsterdam, 1785, 2 vol. in-8°; édition dans laquelle on peut leur reprocher cependant un peu trop d'arbitraire. 2° Il a encore paru de de Haren plusieurs odes détachées, et à différentes époques : elles sont intitulées *la Liberté, le Commerce, la Venue du Messie, les Ombres, l'Agriculture, l'Inoculation*, etc. 3° Quelques traductions en vers, celle du premier chant de l'*Essai sur l'homme* de Pope; d'une *Ode de Pindare à Ergotèles d'Himère*, nouvellement découverte dans les fouilles d'Herculanum, etc. 4° Deux tragédies, *Guillaume premier* et *Agon, sultan de Bantam;* la dernière lui fit le plus grand honneur. Elle a été traduite en français, Paris, 1812, in-8°. 5° Une pièce dramatique de circonstance, à l'occasion du troisième jubilé de l'union d'Utrecht; elle est mêlée de prose et de vers, et est intitulée *la Boîte de Pandore*. Le même auteur a écrit en prose : 6° des *Considérations sur les tourbières de la Frise ;* 7° une *Oraison funèbre de Guillaume IV ;* 8° une *Vie de Jean Camphuis, quinzième gouverneur général des Indes orientales hollandaises* (de 1684 à 1691); morceau biographique fort étendu et très-curieux. 9° *Du Japon, sous le rapport de la nation hollandaise et du christianisme*, traduit en français sous le titre de *Recherches historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon, relativement à la nation hollandaise*, Paris, 1778, in-12; 10° *Étrennes au plus jeune de mes fils;* 11° un *Mémoire sur les poëmes nationaux ou patriotiques*, dans le *Recueil de la Société des sciences de Flessingue*, etc. On regrette beaucoup sa *Vie de François Fagel, greffier des états généraux* (*voy.* FAGEL) : elle fut consumée par les flammes dans l'un des incendies dont nous avons parlé. M-ON.

HARENBERG (JEAN-CHRISTOPHE), historien, orientaliste et théologien protestant, fils d'un pauvre cultivateur, naquit en 1696 à Langenholzen, dans l'ancien évêché de Hildesheim. La faiblesse de sa constitution engagea ses parents à consentir qu'au lieu de suivre leur état, il pût se livrer aux études pour lesquelles il annonçait de grandes dispositions. Il fut reçu à Hildesheim comme enfant de chœur, et s'y appliqua surtout à la musique, pour gagner, en donnant des leçons, les frais de son instruction. En 1715, Harenberg se rendit à Helmstaedt, où il étudia la théologie, l'histoire et les belles-lettres. Le savant professeur S.-F. Hahn l'employa pour recueillir les matériaux des deux premiers volumes de son *Histoire de l'empire germanique* (*voy.* HAHN). Ce travail lui inspira le goût des recherches historiques. En même temps il acquit, par une activité infatigable, des connaissances assez étendues dans les langues orientales pour mériter d'être chargé par les professeurs de cette université d'en enseigner les éléments. Ils l'engagèrent aussi à prendre le degré de maître en théologie : mais le manque de moyens pécuniaires l'en empêcha. Nommé en 1720 recteur de l'école du chapitre de Gandersheim, il trouva encore le temps de mettre en ordre les titres de ce chapitre, et de composer beaucoup de dissertations, qui furent insérées dans la *Bibliotheca Bremensis;* il y explique plusieurs passages difficiles de l'Écriture sainte. Ses travaux dans ce genre furent fort goûtés par les Hollandais, qui le placèrent au rang des meilleurs critiques de son temps. En 1733 il fut nommé inspecteur général des écoles dans le duché de Wolfenbüttel. Reçu membre de l'Académie royale des sciences à Berlin en 1738, il enseigna en 1745 l'histoire ecclésiastique et la géographie politique au *Carolinum* de Brunswick. Peu de temps après, il fut nommé prévôt du monastère de St-Laurent, près de Schœningen, où il mourut le 12 novembre 1774. Harenberg possédait une grande érudition, une excellente mémoire, et son imagination était si vive, que, dans sa jeunesse, il fut souvent tourmenté par des visions : aussi la faiblesse de son discernement se décèle dans ses écrits historiques. Nous indiquerons de ses nombreux ouvrages : 1° *Introduction succincte à la théologie ancienne et moderne de l'Ethiopie et surtout de l'Abyssinie* (publiée sous le nom d'*Adolphe Windhorn*), Helmstaedt, 1719, in-4°; 2° *De lenitate frigoris hiberni in Germania sensim crescente*, Goslar, 1721, in-4°; 3° *De globi crucigeri imperialis origine et fatis præcipuis*, Hildesheim, 1721, in-4°; 4° *Jura Israelitarum in Palæstina*, ibid., 1724, in-4°; 5° *Historia ecclesiæ Gandersheimensis cathedralis ac collegiatæ diplomatica*, Hanovre, 1734, in-fol. avec 43 planches. Cet ouvrage fut vivement critiqué : Harenberg répondit aux critiques en publiant : 6° *Vindiciæ Harenbergianæ*, Francfort et Leipsick (Brunswick), 1739, in-4°. 7° *Palæstina, seu terra à Mose et Josua occupata et inter Judæos distributa per XII tribus vulgo sancta appellata, ex observationibus astronomicis, itinerum intervallis ac scriptis fide dignis concinnata*, Augsbourg, 1737. C'est une assez bonne carte de la terre sainte. L'auteur en publia dans la suite une nouvelle, Nuremberg, 1750. 8° *Otia Gandersheimensia sacra, exponendis sacris litteris et historiæ ecclesiast. dicata*, Utrecht, 1739, in-4°. Cet ouvrage contient quatorze dissertations : on en trouve les sujets indiqués dans les *Acta erudit.*, 1740, p. 326. 9° *Stirpis Estensis origines, progenitores Ser. DD. Br. Luneburgicorum vetustissimi*, Brunswick, 1748, in-4°. L'auteur prouve dans cet écrit que les ducs de Brunswick-Lunebourg descendent des marquis de Toscane. 10° *De primis Tartarorum vestigiis victricibus Silesiæ funestis*, Brunswick, 1750, in-4°; Brême, 1771, in-8°; 11° *Monumenta historica adhuc inedita*, Brunswick, 1758-1762, 3 parties in-8°. Cet ouvrage est un recueil de titres et de descriptions de plusieurs grands chapitres d'Allemagne. 12° *Explication de l'Apocalypse*, ibid., 1759, in-4°. L'auteur examine surtout, dans cet ouvrage, quelle époque désignée par l'Apocalypse s'applique au 18e siècle. 13° *Histoire pragmatique de l'ordre des Jésuites, depuis leur origine jusqu'au*

temps actuel, Halle et Helmstaedt, 1760, 2 vol. in-8°; livre rempli de recherches, et qui peut encore être utile, malgré la diffusion et le désordre qu'Adelung reproche avec raison à son auteur. 14° *Amos propheta expositus interpretatione nova latina*, Leyde, 1764, in-4°; 15° *Christoph. Schraderi Tabulæ chronologicæ*, etc., *emendatæ et auctæ*, Brunswick, 1764, in-8°; 16° *Explication du prophète Daniel*, Blankenbourg, 1770-1772, 2 vol. in-8°; 17° *Comm. de Thomæ Aquinatis libro adhuc Msto, de essentiis essentiarum*, Iéna, 1772, in-4°. La *Bibliothèque historique, théologique, philologique*, publiée par Hase; le *Museum hist. theol. phil.*, le *Thesaur. theol. philol.*, la *Biblioth. Lubec.*, les *Acta erudit. lat.*, les *Miscell. Berolin.*, la *Nova Bibl. Brem.*, et les *Nov. miscell., Lips.*, renferment un grand nombre de dissertations savantes de Harenberg. Le dernier de ces recueils en offre quinze, parmi lesquelles on remarque quatre suppléments à la *Palæstina* de Reland. Quelques-unes de ses dissertations se trouvent aussi dans le *Thesaurus Ugolini*. On peut consulter, sur la vie et les écrits de ce savant, qui, malgré la prise qu'il a donnée à la critique, peut être cité comme un auteur distingué, de très-bonnes notices dans le cinquième volume de l'*Histoire des auteurs vivants*, par Rathlef, p. 94-144; dans l'*Histoire de l'érudition*, par Strodtmann, vol. 5, p. 230-253, etc. B—H—D.

HARETH BEN-HILIZZA, poëte arabe, et l'un des auteurs des poëmes célèbres connus sous le nom de *Moallakat*, était de la tribu de Becr, qui fut longtemps en guerre avec celle de Tagleb, dans le siècle qui précéda celui de Mahomet. Tout ce que nous savons de Hareth, c'est qu'il improvisa la *Moallaka*, dont il est auteur, en présence du roi de Hira, Amrou, fils de Hind. Amrou était parvenu à réconcilier les deux tribus de Becr et de Tagleb, et avait fait donner, par chacune d'elles, quatre-vingts otages, qui devaient rester près de lui, et répondre sur leur tête des meurtres dont l'une des deux tribus pourrait se rendre coupable contre l'autre. Par un événement sur lequel on n'est pas d'accord, tous les otages de Tagleb moururent. Cette tribu demanda à celle de Becr une indemnité pour la perte de ses otages, quoique ce malheur fût tout à fait indépendant de la volonté de ces Arabes, et ne pût leur être imputé. Sur le refus de Becr, les deux tribus portèrent l'affaire devant le roi de Hira. La tribu de Tagleb avait pour défenseur le poëte Amrou Ben-Kelthoum, auteur d'une des sept *Moallaka;* celle de Becr, Noman Ben-Haram. Ce dernier, piqué de quelques propos insultants que lui avait tenus Amrou Ben-Kelthoum, lui répondit encore plus durement. Le roi, qui favorisait Tagleb, entra en colère, et fut encore plus irrité de certaines paroles injurieuses que lui adressa Noman. Il avait déjà conçu le dessein de le faire mourir, quand Hareth Ben-Hilizza, s'appuyant sur son arc, improvisa son poëme. La colère dont il était animé et l'espèce d'enthousiasme qui le dominait étaient si violents, qu'il débita son poëme tout entier sans s'apercevoir que l'extrémité de son arc était entrée dans sa main, et l'avait traversée de part en part. Cette véhémence, ce délire poétique, seraient encore plus remarquables si, comme le disent quelques écrivains, Hareth était alors plus que centenaire. Dans ce poëme, Hareth rappelle toutes les journées dans lesquelles la tribu de Tagleb avait eu le dessous, et n'avait pas tiré vengeance des Arabes qui avaient pillé ses troupeaux ou étaient entrés en armes sur son territoire. Il y rappelle aussi toutes les occasions dans lesquelles les rois de Hira avaient reçu des secours utiles de la tribu de Becr. On dit que Hareth était lépreux : on en avait averti le roi, qui avait fait mettre un voile entre lui et le poëte, et l'avait fait tenir loin de lui. Mais à mesure que Hareth parlait, le roi, ravi de son éloquence, le faisait approcher davantage : enfin il fit retirer le voile, et voulut qu'il s'assît près de lui. Quand Hareth eut cessé de parler, le roi prononça le jugement, et déclara que la tribu de Becr n'était tenue à aucune indemnité envers celle de Tagleb. La *Maollaka* de Hareth a été publiée avec les autres en anglais et en arabe (mais en caractères latins), par W. Jones (Londres, 1782). Le texte a été remis en caractères arabes d'après l'édition de Jones, et publié ainsi, sans notes ni traduction, avec celle d'Antara, par M. Alexis Boldyrev, à Gœttingue, en l'année 1808. Il est à désirer qu'on en donne une édition plus correcte et accompagnée d'un commentaire. A la fierté et à la conscience de ses droits qui règnent dans ce poëme, se joignent une gravité et une sorte de philosophie simple et touchante, qui conviennent au grand âge que l'on suppose à son auteur. S. D. S—Y.

HARGRAVE (François), jurisconsulte anglais, né vers 1741, avait pour père un procureur qui, par d'extravagantes profusions, dévora la riche dot de sa femme et son étude, si bien qu'enfin il fut forcé d'aller chercher un asile en France. Le jeune Hargrave resta sous l'aile d'un vieillard, ex-major de l'armée britannique, lequel, bien qu'inépuisable lorsqu'on le mettait sur les batailles de Falkirk et de Culloden, ne s'opposa point à ce que son neveu préférât le plumitif à l'épée, et le laissa passer des bancs d'Oxford sur ceux de Lincoln's-Inn en 1760. Quatre ans après, Hargrave se mit à donner des consultations, et, grâce à quelques circonstances heureuses, il se fit une réputation parmi ses confrères, sinon par le talent oratoire, du moins par de vastes connaissances, par la facilité avec laquelle il se glissait au travers du dédale des lois, des ordonnances et des coutumes de la Thémis britannique, par la manière dont il savait présenter les questions sous des faces nouvelles, enfin par la puissance de sa dialectique et la vigueur de son argumentation. Plusieurs de ses consultations sont

restées comme monuments. La première cause qui donna du retentissement à son nom, ce fut celle du nègre Jacques Somerset (*voy.* GRANVILLE SHARP). On a plus d'une fois répété que le premier il formula cette proposition, devenue depuis axiome légal : que tout esclave qui met le pied sur le sol de l'Angleterre (terre-ferme) est libre ; il a du moins été bien près de cette formule, et une fois son argumentation admise, elle a servi de précédent à ceux qui ont plus explicitement proclamé ce principe. Lord North ne tarda point à le nommer un des conseillers du trésor, aux appointements de quinze mille francs. La franchise avec laquelle Hargrave s'exprima sur le bill qui conférait la régence au prince de Galles, d'abord en publiant sa *Brève argumentation*, etc., en envoyant à Pitt un extrait des manuscrits du chancelier Hardwick, où cet homme d'État disait que le prince n'avait pas plus que lui droit à la couronne d'Angleterre, lui valut une destitution éclatante, qu'au reste le ministre tenta de justifier en accusant le légiste de négligence à remplir ses devoirs. Comment alors ne l'avait-il pas destitué plus tôt? « C'était, disait le « ministre, par égard pour la position pécuniaire « d'un homme chargé de famille. » Pourquoi alors l'avoir destitué depuis sa brochure et sa consultation, qui n'avaient ni grossi sa bourse ni tué ses enfants. Deux ans après, il fut chargé par le comité catholique de rédiger le bill de modifications aux lois contre les catholiques (*catholic relief bill*), et il eut le plaisir de voir les deux chambres et le pouvoir exécutif convertir son bill en loi. Mais jamais il ne rentra complétement en grâce avec le pouvoir ; et tout ce qu'il obtint, après de longues sollicitations, ce fut une place d'avocat du roi à Liverpool. En 1813, il eut quelques accès d'aliénation mentale ; on le guérit, mais on ne pouvait douter qu'il ne retombât. Il renonça aux affaires, alla vivre à Chelsea, où des soins minutieux atténuèrent ses rechutes. C'est là qu'il mourut le 16 août 1821. Ni son cabinet ni les occupations de sa charge ne l'avaient empêché de trouver du temps pour mettre au jour de grandes collections indispensables à tout homme de loi, et quelquefois pour écrire des ouvrages originaux. Sa bibliothèque, qu'il avait formée lui-même à cet effet, était une des plus riches de la Grande-Bretagne : beaucoup d'ouvrages étaient annotés de sa main. Vieux, il eut le regret d'être obligé de se défaire de ces vieux amis. Le parlement anglais, auquel il en offrit l'acquisition, l'acheta huit mille livres sterling, et ordonna le dépôt de sa collection à Lincoln's-Inn. On doit à François Hargrave : 1° la collection des *Procès d'État*, 1781, 11 vol. in-fol.; 2° la collection des *Traités inédits relatifs aux lois d'Angleterre*, 1787, in-4°; 3° *Exercices du jurisconsulte*, 1811, etc., 6 vol.; 4° *la Cause du nègre James Somerset, jugée au banc du roi*, 1772, in-8°; 3e édition, 1783, in-4°; 5° *Arguments en faveur de la propriété littéraire*, 1774, in-8°; 6° *Matériaux pour la jurisprudence* (Juridical arguments and collections), 1797-99, 2 vol. in-4°; 7° *Notes au Commentaire de lord Coke sur Littleton*, Londres, 1794, in-8°; 8° *Brève argumentation sur les moyens de venir en aide au pouvoir exécutif dans le cas d'imbécillité ou de démence du roi*, Londres, 1778, in-4°; 9° divers opuscules de moindre importance, comme *Adresse au grand jury de Liverpool sur la crise actuelle des affaires*, 1804, in-8°, etc., etc. François Hargrave a de plus réédité l'ouvrage de Hale intitulé *Considérations sur la juridiction de la chambre haute du parlement*, 1796, in-4° (nouv. édit., 1810), en y ajoutant une préface qui contient l'histoire de cette juridiction depuis le règne de Jacques Ier. Enfin il a publié, en société avec Butler, les *Principes des lois d'Angleterre*, 1818, 2 vol. in-8°. — HARGRAVE (Ély), d'Halifax, au comté d'York, né en 1741, s'établit en 1762 imprimeur-libraire à Kharesborough, puis huit ans après alla ouvrir un magasin de librairie à Harrowgate. On a de lui quelques ouvrages qui décèlent des connaissances en fait d'histoire locale et d'antiquités : 1° *Histoire du château, de la ville et de la forêt de Karesborough, ainsi que d'Harrowgate et de ses eaux médicinales*, 1782, in-12 (fréquemment réimprimée); 2° *le Gazetier du comté d'York*, 2e édition, 1808, in-12; 3° *Anecdotes de chasse* (Anecdotes of archery), *contenant l'histoire de Robert Fitz Ooth, dit communément Robin Hood;* 4° *Guide aux eaux médicinales de la Grande-Bretagne.* P—OT.

HARIOT. *Voyez* HARRIOT.

HARIRI, célèbre écrivain et poëte arabe, dont les prénom et nom sont HABEN-MOHAMMED ALKASEM BEN-ALI, était natif de Basra ou Bassora, et habitait dans cette ville une rue appelée du nom d'une tribu arabe, la rue des *Bénou-Haram ;* par cette raison il porte aussi les surnoms de *Basri* et *Harami.* Suivant d'Herbelot, le surnom de *Hariri*, sous lequel il est généralement connu, lui venait de ce qu'il avait habité un bourg de la Perse, nommé *Harir;* mais il est beaucoup plus vraisemblable que le surnom *Hariri* vient, comme le dit Ebn-Khilcau, de *harir* (soie), et que Hariri fut surnommé ainsi parce qu'il était fils d'un ouvrier en soie ou d'un marchand de soie, ou parce qu'il avait lui-même exercé l'une ou l'autre de ces professions. Hariri naquit à Basra en l'année 446 de l'hégire (1054 de J.-C.); il appartenait à une famille dont la richesse consistait en palmiers, et qui en possédait dix-huit mille dans le territoire d'un petit bourg situé au-dessus de Basra et nommé *Meschan.* L'extrême laideur de Hariri et une figure ignoble ne prévenaient point en sa faveur. On cite de lui des vers où il fait mention de cette particularité. Hariri est auteur de plusieurs ouvrages estimés, tant en prose qu'en vers, et entre autres d'un Traité en vers sur la grammaire arabe, intitulé *Molhat-alirab*, et d'un commentaire en prose sur ce même traité. L'auteur de cet article en a cité quelques passages

dans sa *Grammaire arabe*, publiée à Paris en 1810. Mais l'ouvrage qui a rendu le nom de Hariri célèbre dans tout l'Orient est celui qui est intitulé *Makamat*, c'est-à-dire Séances. Ce sont des nouvelles racontées par un personnage supposé, et entremêlées de prose et de vers; elles ont toujours quelque chose de piquant, soit par les aventures qui en sont le sujet et par l'originalité des personnages, soit par les leçons de morale, de philosophie, de ruse, de souplesse, qui y sont mises en action. Hariri n'est point l'inventeur de ce genre de compositions; il a eu pour modèle, comme il le dit lui-même, Hamadani (*voy.* ce mot). Les Séances dont se compose le recueil sont au nombre de cinquante. Les six premières ont été publiées en arabe et en latin, avec des notes savantes, par Albert Schultens, savoir: la première, la deuxième et la troisième, à Franeker, en 1731; les quatrième, cinquième et sixième, à Leyde, en 1740. La première avait déjà paru précédemment dans l'édition de la *Grammaire arabe* d'Erpenius, donnée par Golius. Quelques autres aussi ont été publiées en original, avec des traductions, par Reiske et par MM. Jahn, Silvestre de Sacy, Rinck, Rosenmüller et divers collaborateurs du recueil intitulé *les Mines de l'Orient*. Il serait trop long d'en faire ici le détail. Everard Scheidius avait commencé une édition complète des Makamas de Hariri; elle devait être accompagnée de notes, mais il n'en a été imprimé que trente-deux pages du texte. On en a publié une édition à Calcutta, de 1809 à 1814, sans notes et sans traduction; cette édition est en 3 volumes in-4°. Le troisième volume contient un Dictionnaire arabe-persan, pour l'intelligence de cet ouvrage. Néanmoins, une bonne édition du texte, accompagnée d'un choix de scholies arabes, manque encore aux amateurs de la littérature orientale. L'abondance des manuscrits, très-communs en Europe, rendrait assez facile le travail d'une semblable édition (1). Dans toutes ses Makamas, Hariri place le récit dans la bouche d'un personnage nommé Hareth ben Hammam (2), et le principal acteur qu'il met en scène est toujours Abou-Zeïd Saroudji. Il les composa par l'ordre d'un vizir du khalife Abbasside Mostarsched-billah : on n'est pas d'accord sur le nom de ce vizir. La première Makama qu'il mit par écrit est celle qui se trouve aujourd'hui la quarante-huitième du recueil. Lorsque Hariri publia cet ouvrage, il fut soupçonné de plagiat; mais ce soupçon n'est point resté attaché à sa mémoire. Peu d'ouvrages ont eu un aussi grand nombre de scholiastes et de commentateurs que le recueil des Makamas de Hariri; et il en est peu, en effet, que l'on puisse moins lire sans le secours d'un commentaire, ce qui vient, soit des expressions ou peu usitées, ou figurées, ou énigmatiques, que cet écrivain affecte d'employer, soit de la multitude des allusions et des proverbes dont il enrichit ses compositions. Leur mérite étant encore plus dans les mots que dans les choses, les lecteurs qui ne les connaissent que par des traductions ne sauraient s'en faire une juste idée, surtout lorsque les traducteurs se sont efforcés, comme Albert Schultens, de conserver dans leur version certaines associations d'idées que les termes employés dans le texte rappellent à quiconque connaît à fond la langue de l'original, mais que l'on doit se contenter de faire apercevoir dans une sorte de lointain, et comme à travers un brouillard, si l'on ne veut pas sacrifier le principal à ce qui n'est qu'accessoire. Ce genre de fidélité est presque un travestissement. Hariri, au milieu des difficultés qu'offre son style, et malgré quelques abus de l'imagination, attache le lecteur capable de l'entendre par un charme irrésistible. Il n'est cependant pas exempt de certaines licences, que plusieurs de ses commentateurs n'hésitent pas à taxer de fautes; et ses jeux de mots ne sont parfois que d'insipides logogriphes. Si Hariri a imité Hamadani, il a eu aussi plusieurs imitateurs; mais aucun d'eux n'a eu comme lui le bonheur de faire oublier son modèle. Les Makamas de Hariri ont été traduites en hébreu par un savant juif espagnol, Juda, fils de Salomon, fils d'Alcharizi. Il a intitulé sa traduction *Méchaberot Ithiel*, c'est-à-dire Compositions d'Ithiel; et il a substitué deux personnages appelés Ithiel et Chéber Hakkéni à ceux de l'original, Hareth ben Hammam et Abou-Zeïd Saroudji. Un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne d'Oxford contient les vingt-sept premières Séances de la traduction de ce rabbin. Le même écrivain juif, après avoir terminé cette traduction, a composé en hébreu un ouvrage à peu près du même genre, sous le nom de *Tahkémoni*. Celui-ci a été imprimé à Constantinople en 1540 et 1578 ou 1583, et à Amsterdam en 1729. Beaucoup d'écrivains ont parlé inexactement de ces deux ouvrages du rabbin Juda, fils d'Alcharizi. Hariri mourut en l'an de l'hégire 510 (1116 de J.-C.) ou 515 (1121).

(1) L'auteur de cet article (*voy.* SILVESTRE DE SACY) a réalisé le projet dont il parlait dans cette *Biographie universelle* en 1818 en publiant une superbe édition du texte arabe des *Séances*, avec un commentaire arabe choisi (Paris, 1822). Une autre édition du texte avait paru à Paris en 1818; mais Silvestre de Sacy fait remarquer avec raison que ni cette édition ni celle de Calcutta ne rendaient superflue la publication de la sienne, puisqu'elles n'étaient accompagnées d'aucun commentaire, et que les Orientaux les plus instruits ont besoin d'un semblable secours pour n'être pas arrêtés fréquemment dans la lecture de cet ouvrage. Les commentaires auxquels il a fait les emprunts les plus considérables sont ceux de Motarrézi et de Razi. La seconde édition de ce remarquable ouvrage a paru en 1849. Les *Séances* de Hariri ont aussi été publiées au Caire avec des gloses arabes, en 1850, traduites par Peiper (Leipsick, 1835), et imitées en allemand par Rückert sous ce titre: *Métamorphoses* d'Abou-Seïd de Seroug (2 vol., 3e édition, 1844). Z.

(2) Le biographe Ebn-Khilcan prétend que Hariri s'est désigné lui-même sous ce nom emprunté, dont l'origine serait ce mot du prophète : « Chacun de vous est *hareth*, et il n'est aucun d'entre « vous qui ne soit *hammam*; car *hareth* signifie celui qui gagne, « et *hammam* celui qui a beaucoup de sollicitude : il n'y a per- « sonne, d'après cela, qui ne soit *hareth* et *hammam*, parce que « tout homme s'occupe à gagner du bien et se donne des soins « pour ses affaires. » (*Vie de Hariri* extraite du *Dictionnaire biographique* d'Ebn-Khilcan, par Silvestre de Sacy.) Z.

C'est à cette dernière date, la plus généralement adoptée, que sa mort est rapportée par Aboulféda (1). S. D. S—Y.

HARISPE (Jean-Isidore), maréchal français, né le 7 décembre 1768 a Baigorry, commune du pays basque comprise aujourd'hui dans le département des Basses-Pyrénées, appartenait à une honnête famille de propriétaires. Au mois de mars 1792, il débuta dans la carrière des armes comme capitaine d'une compagnie franche de chasseurs basques. Dans un temps où les actes de courage n'étaient pas rares, Harispe se fit remarquer par une intrépidité héroïque. Voici ce qu'on lit dans un document officiel émané du général en chef de l'armée occidentale : « Au commencement de la première guerre d'Espagne, les officiers français se proposaient d'évacuer la vallée de Baigorry, où est né Harispe ; celui-ci obtint de la défendre à la tête de ses compatriotes, et à force de sacrifices, de dévouement personnel, d'actions de courage et de valeur, il parvint à faire respecter de l'ennemi ce point intéressant du territoire français, enclavé en quelque sorte dans le territoire espagnol. Il fut nommé chef de brigade le 3 juin 1793 sur le champ de bataille de Berdalitz, dont il enleva les redoutes à la tête de ses chasseurs, après avoir éprouvé et franchi les plus grandes difficultés. Ce fait d'armes mit l'armée française en possession de la vallée des Aldudes, et contribua puissamment, ainsi que les indications de localité dont Harispe aida les généraux, aux succès des attaques du camp dit des émigrés de la ville de Baston, des batteries formidables d'Irun, de la prise de *Fontarabie*, de St-Sébastien et du port du passage. A l'attaque générale du 26 ventôse an 3 (16 mars 1795), les bonnes dispositions faites par Harispe auraient pu avoir pour effet la prise de Pampelune, si la colonne dite infernale dont il éclairait la marche n'eût pas été retardée par la faute d'un officier qui ne voulut pas céder à ses avis ; on lui dut au moins ce jour-là la défaite d'un gros corps de troupes espagnoles, dont il tua ou prit près de 3,000 hommes ; ainsi que le succès de la journée du 5 brumaire suivant, où, sur les hauteurs entre Sorahain et Cabaldica, en avant d'Olose, il prit en flanc une colonne ennemie et, après l'avoir mise en déroute, il vint au secours de la division du général Marbot, qui en avait d'autant plus de besoin qu'affaiblie par un échec reçu la veille elle avait à combattre des forces bien supérieures, qui déjà l'avaient ébranlée. » Cette simple page des états de services du brave Harispe montre et ce qu'il était dès ses débuts et ce qu'il promettait d'être. Entré dans la compagnie des chasseurs basques dès sa formation, il ne la quitta qu'au moment de son incorporation dans l'armée. Il la retrouva bientôt, après avoir servi quelque temps en Italie, embrigadée dans le 16e régiment d'infanterie légère, dont il était le colonel. Ce régiment mérita d'être cité dans l'armée comme un modèle de discipline, d'instruction militaire et de courage. Harispe le commandait au camp de Brest, à la grande armée d'Allemagne et dans les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna. Il se distingua surtout dans cette dernière bataille le 14 octobre 1806. Il faisait partie du 7e corps ; il couvrit un instant toute l'armée ; son intrépidité se fit remarquer dans l'attaque impétueuse des batteries de droite, dont il s'empara en sabrant les artilleurs sur leurs pièces. Au milieu de la mêlée ses deux frères furent tués, et lui-même fut percé d'une balle à la jambe droite. Le bruit de sa mort se répandit dans le camp, et le bulletin de l'armée propagea officiellement cette nouvelle en la transmettant à la France. A peine remis de sa blessure, il reprit les armes. C'est vers cette époque que Bernadotte, maréchal de l'empire et prince de Ponte-Corvo, rencontra Harispe sur le même champ de bataille. Le prince arrivé aux bords de la Passargue défendait contre les Russes et les Prussiens une tête de pont qu'il avait fait construire. Le combat fut acharné, l'ennemi vaincu. Pendant l'action, Bernadotte atteint au cou d'une balle put craindre un instant les suites de cette blessure. Après avoir donné ses instructions au général Maison, il se fit porter, pour recevoir les premiers secours, sous le drapeau du colonel Harispe, disant que s'il devait succomber il voulait mourir à côté d'un brave. Plus tard du haut de son trône, le maréchal de France, devenu roi, envoyait à l'ancien colonel du 16e sa grand'croix de l'ordre de l'Épée comme un lointain souvenir de sa haute estime pour sa bravoure. Le 29 janvier 1807, Harispe fut nommé général de brigade. Un commandement lui fut confié sous le maréchal Lannes dans le corps de réserve de l'infanterie de la grande armée. Il se montra à la hauteur de ce nouveau grade. Il se distingua aux journées de Gutstad, de Heilsberg et de Friedland où il fut de nouveau blessé le 12 juin 1807. Appelé de Pologne en Espagne, il ne tarda pas à rejoindre, le 16 décembre 1807, Moncey comme chef d'état-major général du corps d'observation des côtes de l'Océan, devenu le 3e corps de l'armée d'Espagne. Il avait acquis depuis longtemps la réputation d'un brave ; il acquit dans les campagnes de Valence celle d'un général habile. L'empereur récompensa le 20 janvier 1808 ses premiers succès par la croix de commandant de la Légion d'honneur. A l'affaire de Madrid, le 2 mai 1808, il fut un des premiers officiers que le grand-duc de Berg employa à repousser par la force les attaques des insurgés et à ramener par des paroles de paix les populations séduites et entraînées. Au mois de juin 1808,

(1) L'auteur de l'article ne reproduit pas cette date de 510 (de l'hégire) dans l'avertissement qui précède sa publication de 1822 ; la mort de Hariri doit être rapportée décidément à l'une des années 515 et 516 : cette dernière date paraît préférée par le biographe Ebn-Khilcan, précédemment cité. Z.

Harispe fut chargé par le maréchal Moncey du commandement de ses têtes de colonnes aux cinq principaux combats de son expédition sur Valence. Ces colonnes n'étaient composées que de jeunes conscrits et avaient à lutter contre de vieilles troupes exercées à la guerre et secondées par le fanatisme national. Le courage et la prudence du général basque triomphèrent de tous les obstacles. Le 27 juin il reçut un coup de feu à l'attaque de la ligne de Quarté près de Valence. Le 23 novembre 1808 il se distingua à Tudela, la bataille de la guerre d'Espagne qui fait le plus d'honneur à nos armes. Il contribua puissamment, sous les ordres des maréchaux Moncey et Lannes, à la défaite de 50,000 hommes lancés par Palafox contre nos 20,000 conscrits. L'ennemi, repoussé de toutes parts, courut s'enfermer dans Saragosse, afin de cacher la honte de sa défaite, de porter secours à la ville et d'organiser la défense. Le 21 décembre 1808, Harispe enfonçait les lignes de Montetorrero, et assistait ensuite avec gloire aux principaux incidents du fameux siége de Saragosse, cette moderne Carthage. Le 15 janvier il fut blessé à la bataille de Maria. Lorsque Saragosse eut été forcée de se rendre, il devint chef d'état-major de Suchet, et continua à se faire remarquer de 1808 à 1813 en Aragon, en Catalogne et en Navarre. Le 14 avril 1810 il avait reçu mission de se porter avec un détachement à la rive gauche du Sègre pour compléter le blocus de Lérida. C'est dans cette position isolée et avec une poignée de troupes qu'il repoussa deux sorties vigoureuses. Le général O'Donnel conduisait une armée au secours de la place assiégée. Il ne doutait pas de surprendre Suchet, parce que le pont qui unissait le camp du général en chef à celui d'Harispe avait été emporté par une crue d'eau. Le général espagnol s'était déjà mis en mouvement avec 800 voltigeurs, 16 bataillons et une cavalerie considérable. Tout à coup Harispe, qui depuis quelque temps surveillait ses mouvements, le charge à l'improviste à la tête d'un peloton de hussards, s'empare presque sans coup férir de cette avant-garde surprise et vaincue pour ainsi dire en vue de la place même. Il jeta ainsi l'incertitude et le désordre dans le gros de l'armée de secours, et donna aux cuirassiers le temps d'accourir à leur tour pour détruire cette armée dans les plaines de Margatif, le 23 avril 1810. Le 5 septembre suivant, il fut chargé du commandement de la division formant le blocus de Tortora sur la rive droite de l'Elbe. Le 12 octobre, il fut nommé général de division, et bientôt après chevalier de la Couronne de fer et grand officier de la Légion d'honneur. Il prit part au reste des opérations du siége. Il conduisit de Lérida à Barcelone, et de Barcelone à Lérida, au milieu des armées ennemies qui ne cessaient de le harceler, une division italienne de trois régiments français de l'armée de Catalogne. Il reçut ensuite l'ordre d'exécuter avec ses troupes le blocus de Tarragone sur la gauche, depuis l'Oliva jusqu'à la mer; de fournir aux diverses opérations du siége et du fort, ainsi que de la place, et de s'opposer aux tentatives imminentes de l'armée de secours de Campo-Verde, dont il repoussa les approches à plusieurs reprises. Il commandait, le 29 mai 1811, les troupes qui donnèrent l'assaut à la ville de Tarragone : il y fut, dit-on, blessé d'un éclat de bombe ; mais cette blessure ne figure pas sur ses états de services, pièce officielle où nous avons puisé d'authentiques renseignements. Son rang l'appela, au mois d'août 1811, au commandement de la deuxième division d'Aragon. Il ne cessa de se distinguer par des actions d'éclat. Il enfonça le centre et rompit la ligne des ennemis à la bataille de Morviedo, où il eut deux chevaux tués sous lui, le 25 décembre 1811. Le 26 décembre, il ouvrit le passage de Gouadalariar sous Valence ; le 20 janvier 1812, il coopéra au siége de cette place. Il fut chargé ensuite d'observer Alicante et les armées espagnoles en Murcie. Le 21 juillet 1812, il livra les combats de Castalla et d'Iby. Le 11 avril 1813, à la bataille d'Yécla, il prit, tua ou dispersa une forte division espagnole, à laquelle il enleva 5,000 prisonniers. Il avait été créé comte le 3 janvier de la même année. Après diverses expéditions dans la Catalogne, il enleva dans la nuit du 12 au 13 septembre la plus forte position du col d'Ordal. Au commencement de 1814, le général Harispe prêtait un énergique appui à la résistance du maréchal Soult contre l'invasion étrangère. Il apprit que Mina occupait avec 6,000 hommes son village de Baigorry et qu'il s'était installé dans sa propre demeure : il accourt, bat en brèche sa maison natale, et n'hésite pas à la détruire pour en expulser l'étranger. Cependant les alliés avançaient toujours, et les Français opéraient lentement leur retraite en Béarn. Harispe, avec sa division seule et affaiblie par une lutte incessante, eut à soutenir le choc de toute l'armée anglaise en se retirant sur la Bidassoa ; il l'arrêta même une journée entière non loin de St-Palais. Le 27 février, il assistait au combat d'Orthez, et le 20 mars à celui qui eut lieu près de Tarbes. La bataille de Toulouse fut livrée le 10 avril : ce fut le dernier et l'un des plus beaux faits d'armes du général. Sa résolution et sa fermeté assurèrent le salut de l'armée à laquelle, par son intrépidité, il n'avait pu contribuer à donner la victoire. Si tous les généraux avaient suivi son exemple, si le général Taupin n'avait point commis une erreur qu'il paya de sa vie, si l'armée d'Aragon était arrivée lorsqu'on l'attendait, le sort de cette fameuse journée aurait pu être bien changé. Chargé de protéger les redoutes de la tour des Augustins et du Colombier, Harispe fut assailli par les Écossais. L'attaque fut terrible, la défense opiniâtre, le carnage affreux. Il vit ses meilleurs officiers tomber à côté de lui; il avait juré de se défendre jusqu'à la dernière extrémité : il tint parole. On

ne put l'obliger à quitter le combat que lorsqu'il fut blessé d'un coup de feu qui lui fracassa le pied dont l'amputation partielle fut jugée nécessaire. La blessure était trop grave pour qu'il fût possible à ses soldats de transporter avec eux le général qui les commandait; ils se virent forcés de le laisser au pouvoir de Wellington. Harispe reçut dans cette occasion les plus grands témoignages d'affection de la part de notre armée, et d'estime de la part des ennemis eux-mêmes. Le maréchal duc d'Albuféra mettait à l'ordre du jour du 1er mai ces mots : « L'armée apprendra avec « plaisir que le brave général Harispe, blessé à « la bataille du 10 avril devant Toulouse, va beau- « coup mieux, et qu'on peut espérer son réta- « blissement. » Wellington, plein de respect pour la valeur de son héroïque prisonnier, alla le visiter en personne, et le fit traiter avec la plus grande distinction. Ce fut lui sans doute qui, désirant conquérir à sa cause un si vaillant officier, le décida enfin à faire sa soumission au duc d'Angoulême. Ce prince se hâta de répondre au général prisonnier : « J'ai eu le plaisir de recevoir « votre lettre; je suis très-sensible aux sentiments « que vous me témoignez pour le roi et pour « notre famille. Je regrette que votre dernière « blessure me prive en ce moment de la satisfac- « tion de vous voir et de vous connaître... Je sais « la distinction avec laquelle vous avez servi votre « patrie : qui l'a bien servie a bien servi le roi. » C'étaient là de nobles paroles, aussi dignes d'un petit-fils de Henri IV que flatteuses pour le général qui les avait méritées. Les Bourbons nommèrent Harispe chevalier de l'ordre de St-Louis le 29 juin 1814, et commandant de la 15e division militaire le 15 octobre suivant. Le dévouement promis par le Basque aux descendants du Béarnais était sans doute bien sincère; mais lorsqu'il vit reparaître le drapeau d'Austerlitz et d'Iéna, il ne put résister au sentiment qui l'entraînait vers le grand homme qu'il avait servi si longtemps et avec tant d'amour. L'empereur l'investit du commandement de la 1re division de l'armée des Basses-Pyrénées, chargée de surveiller l'ennemi entre Bayonne et St-Jean-Pied-de-Port. Lorsque Napoléon eut quitté la France pour toujours, Harispe se retira dans son château de Lacarre. En 1824, il fut mis à la retraite par l'ordonnance qui raya du cadre de l'armée 250 officiers généraux. Lorsque la révolution de 1830 fit appel aux vieux guerriers de l'empire, il retrouva avec bonheur l'occasion de servir encore le pays. Il fut appelé d'abord au commandement supérieur des Hautes et Basses-Pyrénées, et plus tard au commandement du corps d'observation réuni sur la frontière à l'occasion de la guerre de succession ouverte en Espagne. En 1835, il joignit à ce commandement celui de la 20e division militaire. C'est dans ce poste de confiance qu'il vit se dérouler les diverses phases de cette guerre civile dont il avait pour mission de suivre la marche. En rapport intime avec les divers généraux en chef de l'armée de la reine, il ne cessa de leur accorder toute l'assistance compatible avec le système de non-intervention armée. En 1839, il fut du nombre des quatre lieutenants généraux définitivement maintenus dans la première section du cadre de l'état-major, comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. Il remplissait toutes les conditions requises pour arriver au maréchalat, et son nom avait mérité d'être inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Simple et modeste, Harispe attendit toujours les récompenses qui lui étaient dues et ne les sollicita jamais. Rien de touchant comme sa correspondance avec les généraux qui de nos jours ont conquis le plus de gloire : Bugeaud, Saint-Arnaud, Vaillant et Pélissier, qui s'inclinaient devant le vieux guerrier avec un respect qui leur fait autant d'honneur qu'à celui qui en était l'objet. Les lettres du maréchal Pélissier sont remarquables par l'esprit et par le cœur. Nous n'oserions pas ici révéler tous ces épanchements confidentiels; mais voici comment Bugeaud, nommé maréchal de France, répondait au général Harispe, qui le complimentait sur sa promotion : « Mon ancien et cher et véné- « rable chef, vos félicitations m'ont touché jus- « qu'aux larmes! Il n'y a pas assez de place dans « mon cœur pour le juste orgueil d'être loué par « un homme comme vous. Il est plein d'admira- « tion pour ce caractère antique par lequel vous « voyez sans envie s'élever celui à qui vous don- « nâtes presque les premières leçons de la guerre, « et qui n'était que chef de bataillon quand déjà « vous étiez lieutenant général renommé! Aussi « se mêlait-il un sentiment pénible au bonheur « que me causaient vos touchantes paroles. Mais, de « grâce, mon général, ne me parlez plus de res- « pectueux dévouement : cela me fait mal. J'aime « mille fois mieux les expressions de votre estime « et de votre attachement. C'est moi qui vous « dois du respect, et pour votre caractère de tou- « jours, et pour celui que vous me montrez de- « puis que des circonstances, qui seules vous ont « manqué, m'ont donné un grade que vous avez « mérité avant moi. Adieu, je vous aime et vous « vénère comme j'aimais et vénérais mon père. « Votre ami dévoué à toujours, Bugeaud. » Lorsque la révolution de février éclata, le général Harispe voulut rentrer dans la vie privée. Le gouvernement le pria de conserver sa position et de ne pas retirer à la patrie le secours de sa vieille expérience et de sa popularité. Cependant, en 1850, il avait dépassé sa quatre-vingtième année, et il commençait à ressentir les atteintes d'infirmités dont sa verte vieillesse avait été jusque-là préservée : il demanda d'être relevé de son commandement et de passer dans le cadre des officiers généraux disponibles. Toute la députation des Basses-Pyrénées lui adressa un noble et touchant hommage de sympathie et de respect au nom du pays qui regrettait de perdre un général

qui avait rendu tant de services et qui jouissait d'une popularité si légitimement acquise. Il rentra dans ses foyers, comptant abandonner pour toujours la carrière où il était demeuré soixante ans; mais une glorieuse résurrection était réservée à sa vieillesse; un décret du 12 septembre 1851 vint le chercher dans sa retraite, et couronna dignement sa vie en lui conférant le bâton de maréchal de France. Le maréchal est mort le 26 mai 1855, à l'âge de 86 ans, dans la commune de Lacarre, où reposent ses restes. Fort jeune encore au moment où il commençait à s'illustrer par sa bravoure, il avait épousé une demoiselle appartenant à l'ancienne noblesse basque. Veuf et sans enfants, il a légué à un de ses neveux M. Dutey, dont le nom était déjà distingué dans la magistrature, celui d'*Harispe*, si glorieux dans les armes. Le maréchal a été toujours brave parmi les plus braves. Il a versé son sang sur les plus beaux champs de bataille. Il possédait à un degré remarquable le don de dominer et de s'attacher les hommes. Pendant que sa noble et imposante figure commandait le respect et maintenait les distances, il attirait à lui par sa bonté, son aménité et sa grâce. Adoré de ses soldats dont il s'occupait avec amour, il les électrisait par son courage et leur inspirait une foi aveugle par le bonheur qui fit rarement défaut à son audace. Tandis que ses compagnons d'armes, ses lieutenants arrivaient à une position qu'il avait méritée avant eux, cet homme antique ne cherchait qu'à faire ressortir le mérite des autres, et trouvait qu'on avait toujours trop fait pour lui. Les honneurs dont sa vieillesse fut tardivement comblée n'altérèrent en rien sa simplicité touchante, son extrême affabilité. Aussi ne cessa-t-il de recevoir de ses compatriotes les plus constants témoignages de sympathie. Ils l'avaient élu membre du conseil général et de la chambre des députés, chaque fois qu'il s'était présenté à leurs suffrages. Leur vénération et leur affection furent la récompense de sa vie et la joie de sa vieillesse. L—ze.

HARIUS, ou TER HAER (Henri), né, à ce qu'il paraît, de cultivateurs aisés aux environs de Zutphen, vers 1540, a fourni une carrière semée de contrariétés, et l'on ignore l'époque précise de sa mort. Il fit ses premières humanités à Lochem, non loin du lieu de sa naissance, d'où il passa à Louvain, et probablement ensuite à Douai, pour étudier le droit. De retour dans sa patrie, il fut avocat à Arnheim, et devint ensuite secrétaire de la préfecture (ou *drossardie*) à Zutphen. Quelque temps après il fut placé à la tête de l'école de cette ville; mais les malheurs de la guerre avec l'Espagne ayant pesé spécialement sur la province de Gueldre, anéantirent la fortune de Harius, qui se retira avec sa femme et sept enfants en Westphalie, où il fut employé à l'école de Paderborn. La peste le poursuivit dans cette patrie adoptive, et le reste de son histoire est inconnu; mais il y a des preuves que du moins sa famille revint à Zutphen. Henri Cannegieter a publié in-4°, à Arnheim, en 1774, quatre livres d'élégies latines de Harius, sous le titre de *Tristia :* elles étaient demeurées inédites jusque-là, et ce savant en avait acquis, dans une vente à Dortmund, le manuscrit autographe. La muse de Harius est assez facile, mais un peu négligée. Dans la description des malheurs de sa patrie et de ses propres infortunes, il s'attache à imiter Ovide. Frédéric-Joachim Feller, dans les *Monumenta inedita*, vingt-quatrième cahier, p. 480, cite : *Henrici Harii, Sicambri, Elegiarum heroïcarum liber unus*, Cologne, 1585, in-8°; mais Cannegieter semble révoquer en doute l'existence de cet ouvrage, dont il avait fait inutilement la recherche. — Un autre Harius, ou *Van der Haer* (Jean), né à Gorcum, et chanoine de la cathédrale de cette ville, a eu de la célébrité dans le même siècle comme un amateur qui avait formé une immense bibliothèque. L'empereur Charles-Quint le gratifia en 1531 d'un canonicat à la Haye; Harius s'y transporta avec ses livres, qu'il céda la même année à l'empereur, s'en réservant la jouissance pour sa vie. Il mourut l'année suivante. Cette bibliothèque, devenue publique et mise sous la direction de *Viglius ab Ayta*, qui s'attacha à l'enrichir, fut dispersée dans les guerres civiles qui déchirèrent la Hollande vers la fin du même siècle. Jean Second a célébré ce Harius, populairement appelé de son temps *Jean aux livres* (*Poëme*, p. 127, édit. 1619). Voyez aussi Lomeier, *De Bibliothecis*, p. 230, et la Description hollandaise de la Haye, par de Riemer, t. 1, p. 255-257. M—on.

HARKENROTH (Isbrand-Eilhard), né en 1693, à Hamswerum, dans l'Ost-Frise, mort vers 1771, joignit l'étude de la philologie à celle de la théologie. On a de lui, dans le tome 7 du *Thesaurus antiquitatum hebraïcarum*, de Bl. Ugolini, une dissertation topographique *de Monte sublimi;* et, dans le 10e volume des *Miscellaneæ observationes* d'Amsterdam, un premier cahier de remarques critiques sur St-Matthieu. Nous ne pensons pas qu'il y en ait eu un second; et ceux qui liront le premier n'en demanderont probablement pas davantage. Il a inséré dans le même volume de petites notes sur quelques mots d'Hésychius; l'exact Alberti en a cité quelques-unes dans le supplément de son édition d'Hésychius; mais Ruhnken, qui lui succéda dans ce grand travail, n'a pas daigné leur faire cet honneur. Le premier volume des *Nouvelles observations critiques* d'Amsterdam contient des conjectures de Harkenroth sur le stoïcien Athénodore, de Tarse; elles ne sont pas sans intérêt. Il y a aussi sous son nom, dans la septième *classe* de la bibliothèque de Brême, un morceau qui, vraisemblablement, concerne Hésychius; car nous le trouvons cité dans le commentaire d'Alberti sur ce lexicographe, au mot ΑΔΑ. Saxius ne savait ce que c'était qu'un livre de Harkenroth, publié à Utrecht (1721), avec ce titre : *De busto Lharedano;* nous ne le savons pas non plus; pour

en dire quelque chose, il faudrait l'avoir vu. Harkenroth avait préparé pour l'impression une édition du *Libellus isagogicus* d'Augustin Dati et des notes sur les *Fragments* de Fronton et le *Glossaire* de Philoxène. Ces manuscrits doivent se trouver dans la bibliothèque d'Utrecht. B—ss.

HARLAY (Achille Ier de), issu d'une famille noble et distinguée dans la robe et dans l'épée depuis le 14e siècle, né en 1536, était fils d'un président à mortier au parlement de Paris, et gendre de Christophe de Thou, premier président. A l'âge de quarante-six ans, il succéda à son beau-père, en 1582. Ce fut l'un des plus grands hommes qui aient illustré la magistrature française et le siècle où il vécut, par l'étendue de son savoir, l'intégrité de ses jugements, la pureté, la dignité de ses mœurs, et l'héroïsme de sa conduite. Henri III régnait alors, et s'était laissé nommer le chef de cette Ligue fatale qui devait un jour lui ôter la couronne et la vie: cependant ses profusions excessives, malgré la misère publique, nécessitaient des ressources ruineuses et des édits funestes. Achille de Harlay repoussa ces moyens extrêmes avec énergie, et n'en fut pas moins fidèle à son maître devenu malheureux. Ce fut dans la fameuse journée des Barricades, le 12 mai 1588, qu'éclata ce grand trait de fermeté et de courage, qui eût fait honneur au plus beau siècle de l'antiquité, et dont on ne se lasse point de relire le récit dans le langage naïf des historiens du temps. Les cris d'une populace mutinée, le bruit des chaînes, le cliquetis des armes retentissaient dans les murs de Paris; les troupes du roi venaient d'être forcées par les factieux, dont le duc de Guise était l'instigateur et l'idole. Henri de Valois avait quitté le Louvre, et laissait le duc maître de sa capitale. Achille de Harlay reste calme au sein de la tempête. Guise vient le visiter avec quelques-uns des siens. Il trouva le premier président « qui se pour-« menait dans son jardin, lequel s'étonna si peu « de leur venue, qu'il ne daigna seulement pas « tourner la tête ni discontinuer sa pourmenade « commencée, laquelle achevée qu'elle fut, et « étant au bout de son allée, il retourna, et en « retournant, il vit le duc de Guise qui venait à « lui; alors ce grave magistrat, haussant la voix, « lui dit: *C'est grand pitié quand le valet chasse le « maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur « est à mon roi, et mon corps est entre les mains des « méchants; qu'on en fasse ce qu'on voudra* (1). » On ne sait ce qu'il faut admirer le plus ici, ou de la fierté avec laquelle le magistrat brave la colère d'un chef de rebelles aussi puissant, ou du généreux attachement qu'il conserve pour un monarque qui s'en était montré si peu digne; mais Henri de Valois était son roi légitime, et le fidèle Harlay ne composait point avec son devoir. Son intrépidité ne se démentit point au milieu des ennemis redoutables dont il était environné; le duc de Guise le presse d'assembler le parlement: « Quand « la majesté du prince est violée, répond Harlay « d'un air sévère, le magistrat n'a plus d'auto-« rité. » Les factieux le menacent du dernier supplice: « Je n'ai ni tête ni vie, leur dit-il, que je « préfère à l'amour que je dois à Dieu, au service « que je dois au roi, et au bien que je dois à ma « patrie (1). » Le 1er janvier 1589, quelques jours après la mort des deux Guise, dont le roi avait cru indispensable de se défaire pendant les états de Blois, Harlay était dans le banc de l'œuvre à Saint-Gervais, où prêchait le fougueux Wincester ou Lincester, curé de la paroisse; l'orateur tonnait avec véhémence contre le meurtre des princes lorrains, et faisait jurer à tous ses auditeurs de les venger. Il aperçut M. de Harlay, et, l'apostrophant d'une manière très-directe et d'un air furibond: « Levez la main, monsieur le premier président, lui « cria-t-il, levez-la bien haut, afin que tout le monde « vous voie. » La présence d'une multitude séditieuse, la crainte de causer un scandale horrible dans le lieu sacré, forcèrent le magistrat d'obéir. Le 16 du même mois, le misérable Bussy-le-Clerc, chef des seize, entra au parlement pendant l'assemblée des chambres, et enjoignit au premier président de le suivre à l'hôtel de ville. Cinquante conseillers ou présidents voulurent l'accompagner; Bussy les mena à la Bastille, où ils furent tous enfermés. Quelques jours après l'assassinat de Henri III, Harlay sortit de prison, moyennant une rançon de dix mille écus, et se rendit à Tours, auprès de Henri IV, à la fortune duquel il se dévoua entièrement. Il y présida la partie du parlement qui avait pu, comme lui, échapper à la tyrannie des ligueurs; combattant, avec ses collègues, pour le maintien des véritables principes de la succession au trône, bravant la colère de l'Espagne et les foudres de Rome, condamnant, annulant, livrant à la haine ou au mépris de l'Europe les actes du cabinet de Madrid et les bulles et monitoires d'un pape faible et mal informé; donnant enfin l'exemple d'une inébranlable fidélité. Tant de vertus, de sacrifices, de constance furent récompensés: Achille de Harlay eut le bonheur de voir triompher son prince légitime, son héros, un roi digne enfin de porter la couronne, et avoir des amis. Les membres du parlement qui étaient restés à Paris pendant les troubles allèrent au delà des barrières recevoir leur premier président; et le retour de ce grand et vertueux magistrat fut le lien de la plus parfaite union entre ceux qui n'avaient point abandonné le roi au moment du danger et ceux qui avaient soutenu son autorité sous les poignards des factieux. Henri IV érigea, pour lui, la terre de Beaumont en comté. Depuis cette époque, les services d'Achille de Harlay ne furent ni moins actifs ni moins

(1) *Discours sur la vie et la mort du président de Harlay*, par Jacques de la Vallée, 1616.

(1) *Éloge des premiers présidents du parlement de Paris*, Paris, 1645, in-fol.

précieux au prince et à l'État. Il combattit en toute occasion les doctrines ultramontaines. Il appuya, contre le nonce du pape et l'évêque de Paris, la condamnation du livre de Mariana, et poursuivit, avec plus d'ardeur encore, celle de Bellarmin, malgré l'opposition de la cour de Rome. Le 19 juin 1604, dans une de ces occasions où le parlement contrariait les vues du conseil, le premier président adressa à Henri IV, qui ne lui en sut pas mauvais gré, ces paroles remarquables : « Si c'est désobéissance de bien servir, le « parlement fait ordinairement cette faute; et « quand il trouve conflit entre la puissance ab- « solue du roi et le bien de son service, il juge « l'un préférable à l'autre, non par désobéissance, « mais par son devoir, à la décharge de sa con- « science. » Harlay n'aimait pas les jésuites; dans une conversation avec le P. d'Aubigny, il lui donna clairement à entendre qu'il ne les croyait pas étrangers à l'attentat de Ravaillac. Suivant M. de Thou, il paraît que M. de Harlay savait beaucoup de particularités sur cet affreux événement, d'après la déposition de la Coman et de la marquise de Verneuil. Quelles étaient ces particularités? C'est un secret que le silence de ce sage magistrat a laissé impénétrable pour la postérité. Christophe de Thou, ainsi qu'Achille de Harlay, avaient mis en vogue au palais la science profonde et la haute érudition; on ne plaidait point devant eux qu'on ne citât force grec et latin, quelquefois même de l'hébreu et de l'arabe. Dans une mercuriale publique, Harlay parlait ainsi aux procureurs : « Procureurs, Homère vous apprendra votre « devoir dans son admirable Iliade, *libro decimo,* « et Eustathius scoliaste d'Homère sur ces vers...» Et il débitait ensuite une tirade de dix à douze vers en original. C'était la manie des orateurs les plus fameux de notre ancien barreau. Les magistrats de ces temps-là avaient un style et un langage qui nous paraissent aujourd'hui ridicules; mais ils faisaient de grandes choses et nous ont laissé d'immortels souvenirs. Achille de Harlay se démit de la première présidence en 1611, et fut remplacé par Nicolas de Verdun. La vue et l'ouïe commençaient à s'affaiblir en lui lorsqu'il se détermina à la retraite, qui ne fut retardée que par le refus de la régente de lui donner pour successeur quelqu'un de sa famille (*voy.* Thou Jacques-Auguste de). Il mourut le 23 octobre 1616, plein de jours et comblé de gloire. On a de ce grand magistrat une *Coutume d'Orléans,* imprimée en 1583. D—s.

HARLAY (Nicolas de). *Voyez* Sancy.

HARLAY (Achille de), baron de Sancy, évêque de St-Malo, second fils du surintendant, naquit à Paris en 1581. Il balança quelque temps entre l'église et la robe, et fit d'excellentes études analogues à ces deux états, sans négliger celle des belles-lettres. Il plaida quelques causes avec succès; mais il finit par se vouer à l'état ecclésiastique. Suivant un abus alors fort commun, il possédait déjà, à l'âge de vingt ans, trois riches abbayes, et avait été nommé à l'évêché de Lavaur; mais son frère aîné ayant été tué en 1601, au siége d'Ostende, il entra dans la carrière militaire, fit plusieurs campagnes en Italie et en Espagne, voyagea en Angleterre, en Flandre, en Hollande et en Allemagne. Au commencement de la régence de Marie de Médicis, le baron de Sancy fut nommé à l'ambassade de Constantinople, où il s'acquit une grande considération par sa magnificence, ses talents, et la noble fermeté avec laquelle il soutint la dignité de sa mission. A la première audience que lui donna le Grand Seigneur, il refusa constamment de fléchir le genou devant le sultan, comme les autres ambassadeurs étaient dans l'usage de le faire, malgré les efforts des capigis pour l'y contraindre. Les chrétiens du faubourg de Péra trouvèrent en lui un puissant protecteur contre les intrigues des Maures chassés d'Espagne, qui voulaient qu'on les dépouillât de leurs priviléges et de leurs propriétés, ainsi qu'on l'avait fait à l'égard des juifs. Il sauva d'une mort certaine les missionnaires jésuites, accusés d'être les espions de l'Espagne, de vouloir attenter à la vie du Grand Seigneur, de professer le régicide, de baptiser les enfants des Turcs, de recéler des esclaves chrétiens, et de faire abjurer le mahométisme aux renégats. Enfin, il employa ses grandes richesses à racheter plus de mille esclaves chrétiens et français. La part trop ouverte qu'il prit en 1617, après la mort du sultan Achmet, aux tentatives formées en faveur de l'usurpateur Mustapha contre le jeune Osman, son pupille et son neveu, lui attira de fâcheuses affaires, qui le déterminèrent à demander son rappel en 1619. Cette même année, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il acquit de la réputation par son talent pour la chaire. Le P. de Bérulle l'employa utilement à former plusieurs établissements, sur lesquels les grands revenus du P. de Sancy lui fournirent les moyens de répandre des bienfaits, alors très-nécessaires. Sa générosité ne se borna pas à ses confrères: il avait dépensé quatre mille écus dans l'affaire des jésuites de Constantinople; et il donna une égale somme à ceux de France pour venir au secours de quelques-unes de leurs maisons mal dotées. En 1625, le P. de Bérulle le mit à la tête des douze prêtres de sa congrégation composant la chapelle de la reine d'Angleterre, qui l'avait pris pour son confesseur. Après avoir inutilement lutté contre les intrigues des anglicans et la persécution du duc de Buckingham, le P. de Sancy revint en France l'année suivante avec ses confrères. Louis XIII lui ordonna d'accompagner le maréchal de Bassompierre, qu'il envoyait en ambassade à la cour de Londres, pour demander le rétablissement de la maison catholique de la reine, sa sœur, en vertu des traités faits entre les deux puissances; mais leur mission fut courte et traversée par beaucoup de contradictions. Ils réussirent cependant à obtenir la li-

berté des ecclésiastiques français qui étaient détenus dans les prisons, et accusés de prosélytisme. Peu de temps après son retour, le P. de Sancy fut chargé, auprès du duc de Savoie, d'une négociation importante, dont on couvrit le secret du prétexte de fonder une maison de l'Oratoire dans le diocèse d'Annecy; et il s'en acquitta à la satisfaction de la cour. En 1629, il fut sur les rangs pour succéder au cardinal de Bérulle dans le généralat de l'Oratoire; ses talents, ses bienfaits et ses services auraient vraisemblablement réuni tous les suffrages en sa faveur, si l'on n'eût craint que le cardinal de Richelieu, qui avait fait solliciter à Rome le titre de fondateur de la congrégation, n'abusât de l'autorité d'un chef qui lui était dévoué, pour exercer sur le corps une domination contraire à l'esprit de liberté dont on y faisait profession. Le P. de Sancy, entrant dans les vues de ses confrères, les avait priés de ne point songer à lui; et il fut dédommagé de ce sacrifice par l'évêché de St-Malo, que le premier ministre lui donna en 1631. Dans ce nouveau poste, il présida aux états de Bretagne de 1634, et y fit admirer son éloquence et sa capacité dans les affaires. Il fut un des quatre évêques chargés de procéder contre ceux des prélats de Languedoc qui avaient trempé dans la conspiration du duc de Montmorency; ensuite, un des juges de Réné de Rieux, évêque de Saint-Pol-de-Léon, prévenu d'avoir favorisé l'évasion de la reine mère hors du royaume; enfin, un des commissaires de l'assemblée du clergé de 1635 qui provoquèrent la déclaration de nullité prononcée contre le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse de Lorraine. Mais la vigueur avec laquelle il s'opposa, dans cette assemblée, aux subsides extraordinaires qu'en exigeait la cour, au mépris de toutes les formes reçues, lui attira le ressentiment du cardinal. Dès ce moment, M. de Sancy renonça entièrement aux affaires publiques, et alla se consacrer sans réserve au soin de son troupeau: il établit à St-Malo le premier séminaire qu'il y ait eu en Bretagne; soumit le chapitre de sa cathédrale à la juridiction épiscopale, mit la réforme dans les communautés religieuses des deux sexes; fit assidûment la visite de son diocèse, lui procura de fréquentes missions, répandit d'abondantes aumônes, et mourut dans l'exercice de tous les devoirs de la charge épiscopale, le 20 novembre 1646. M. de Sancy savait parfaitement l'italien, l'espagnol et l'allemand; pendant son séjour à Constantinople, il avait appris à fond le grec ancien et moderne, l'hébreu de la Bible et celui des rabbins; il parlait avec facilité le grec vulgaire et la langue rabbinique. Il a mérité la reconnaissance des savants par la collection qu'il forma, à grands frais, des plus beaux manuscrits des livres saints en hébreu, en arabe, en chaldéen et en syriaque, parmi lesquels on distingue le Pentateuque samaritain, apporté par le savant Pietro della Valle, et qu'on regarde comme le plus bel exemplaire en ce genre qu'il y ait en Europe. Il y joignit des Bibles hébraïques imprimées et les ouvrages des rabbins également imprimés à Salonique et à Constantinople avec beaucoup plus de correction et d'exactitude que ceux qu'on avait en Occident. Tous ces monuments, légués par lui à la bibliothèque de St-Honoré (à Paris), ont servi de base aux grands travaux des PP. Morin, Richard Simon, Houbigant, etc. Nous avons de ce prélat une *Ode* à la louange d'Antoine Leclerc de Laforêt, son professeur de droit, imprimée à la tête du Commentaire latin de ce docte jurisconsulte sur les lois romaines, Paris, 1603, in-4°; une *Relation* des persécutions que les ecclésiastiques français attachés à la reine d'Angleterre éprouvèrent de la part du duc de Buckingham, publiée sous le nom d'un gentilhomme de cette reine, dans le *Mercure français* de 1616. Il avait pris chaudement le parti du cardinal de Richelieu contre la reine mère. On lui attribue, dans cette affaire, les deux écrits suivants: *Discours d'un vieux courtisan désintéressé, sur la Lettre que la reine mère du roi a écrite à Sa Majesté après être sortie du royaume*, 1631, in-8°; *Réponse au libelle intitulé Très-humble, très-véritable et très-importante remontrance au roi*, 1632. Dans ce dernier, il fait l'apologie de tous les procédés du cardinal-ministre contre Marie de Médicis, qui s'y trouve peu ménagée, et contre tous les partisans de cette infortunée princesse, dont il fait la satire. On conservait dans la bibliothèque du président de Harlay un manuscrit de sa composition intitulé *Journal du cardinal de Richelieu*. Ricaut lui attribue une *Relation* de la mort du sultan Ibrahim, et dont lui-même s'est servi dans sa *Relation* de l'empire ottoman. T—D.

HARLAY (François Ier de), quatrième archevêque de Rouen, fils de Jacques de Harlay, marquis de Chanvalon, naquit à Paris en 1586. Il fut pourvu à l'âge de dix-sept ans de la riche abbaye de St-Victor, sur la démission du cardinal de Lorraine, qui, frappé d'admiration de la manière brillante avec laquelle il avait subi en sa présence ses examens au collége de Navarre, obtint de Henri IV la permission de la lui résigner. Il parut avec éclat sur les bancs de théologie, soutint sa *Sorbonique* avec la plus grande distinction, sur toute la Somme de St-Thomas, et prêcha en grec, dans l'église des franciscains de Charonne, un sermon qui lui attira des applaudissements universels; mais l'ambition de parvenir rapidement aux dignités ecclésiastiques lui fit jouer un rôle peu honorable dans l'affaire de Richer, qu'il dénonça comme ayant des relations suspectes avec les ennemis de l'Église, et dans les états de 1614, où il prononça un discours qui, ayant été imprimé contre l'avis des cardinaux de Larochefoucauld et du Perron, fut supprimé par sentence du Châtelet, comme contenant des propositions contre les maximes de l'Église gallicane. Il se montra d'une manière plus digne de son rang et de son caractère dans une

conférence célèbre avec des ministres renommés de la réforme, au point qu'il mérita les éloges des évêques de l'assemblée du clergé à Mantes, et que le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, le choisit pour son coadjuteur, sous le titre d'archevêque d'*Augustopolis*, dont le pape Paul V lui fit expédier les bulles gratuitement, en reconnaissance de la conduite qu'il avait tenue contre Richer. Celle qu'il tint dans le gouvernement du diocèse de Rouen, après la mort du cardinal de Joyeuse, arrivée en 1616, fut un mélange de zèle et de caprice qui lui attira de grandes contradictions, et même des humiliations; il y fit des ordonnances utiles pour le maintien de la discipline et pour la réforme des monastères, s'appliqua à établir le goût des bonnes études, l'enseignement de la saine morale, et se prononça fortement contre la fameuse *Apologie* des casuistes relâchés, conjointement avec ses plus respectables collègues. S'étant brouillé avec les jésuites, il forma dans son palais une école où furent appelés à ses frais des professeurs habiles; mais, les jésuites lui ayant fait satisfaction par ordre de Louis XIII, cette école fut dissoute au bout de quatre ou cinq ans, et tout rentra dans l'ordre. M. de Harlay, qui aspirait à la pourpre romaine, fut choqué de ce qu'on lui eût préféré un simple prêtre dans la personne du P. de Bérulle. Il fit éclater son dépit, en déclarant qu'il mettrait la dignité de cardinal à un tel *rabais*, qu'on ne serait plus tenté de la briguer, et qu'il rabattrait le faste et l'orgueil de la cour romaine. Il publia à cet effet, en 1629, une espèce d'histoire de l'Église, intitulée *Ecclesiasticæ historiæ liber primus*, remplie de traits satiriques contre la cour de Rome, exprimés avec beaucoup de dureté et d'emportement. Il y soutenait la doctrine dont il avait poursuivi lui-même la condamnation dans l'affaire de Richer; l'ouvrage fit grand bruit. Plusieurs évêques et docteurs, assemblés chez le cardinal de la Rochefoucauld, se disposaient à le censurer, lorsque M. de Chanvalon, père de l'auteur, et M. de Bréval, son frère, l'engagèrent à donner toutes les satisfactions qu'on pourrait exiger de lui. Il fit alors retirer de la circulation tous les exemplaires qu'il put recouvrer, et écrivit au pape une lettre de soumission dans laquelle, après lui avoir rappelé sa conduite dans les assemblées des facultés de théologie au sujet du docteur Richer, et dans les états de 1614 pour faire recevoir le concile de Trente, il déclara qu'il se condamnait à un silence perpétuel, jusqu'à ce qu'il plût à Sa Sainteté de lui *ouvrir la bouche*, indiquant par ces expressions qu'il aspirait encore à la dignité de cardinal; mais son vœu ne fut point accompli. Ce prélat, accablé d'infirmités, se démit en 1651 de son siége en faveur de François II de Harlay, qui devint depuis archevêque de Paris. Il mourut en 1653 au château de Gaillon. Le P. Leroux de l'Oratoire, célèbre prédicateur, prononça son oraison funèbre. Malgré ses caprices, il ne manquait, comme nous l'avons dit, ni d'instruction, ni de zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique et pour le progrès des études; il avait établi deux Académies, l'une à son abbaye de St-Victor, et l'autre aux Grands-Augustins de Paris, pour y former des sujets propres au ministère de la prédication. Il rendit publique, en 1634, la bibliothèque de sa cathédrale, en assurant une rente de trois cents livres pour l'entretien des livres, et une autre d'égale somme pour le traitement du bibliothécaire; il fonda plusieurs autres établissements ecclésiastiques, soit à Rouen, soit dans différentes villes de son diocèse. Il nous reste de lui : 1° *Manière de bien entendre la messe de paroisse*, dont la seconde édition fut publiée à Paris en 1685, par les soins de son neveu. C'est le plus estimé de ses ouvrages. 2° Une *Apologie* latine pour les catholiques, contre Jacques Ier, composée par ordre de Louis XIII, Paris, 1625; 3° *Catéchisme des controverses*, plusieurs fois réimprimé; 4° un *Commentaire* latin sur l'Épître aux Romains; 5° des *Dissertations* sur le sacrement de l'eucharistie, etc.; 6° un recueil de poésies latines, dont celle qui eut le plus de succès est une description du château de Gaillon, intitulée *Solatium musarum;* 7° *Acta ecclesiæ Rothomagensis*, insérés dans les conciles de Normandie; 8° des *Lettres;* 9° des ordonnances, des statuts synodaux, des livres liturgiques et des lettres à différentes personnes, dont plusieurs sont adressées au pape Urbain VIII, et au cardinal de Richelieu, pour réduire les réguliers à la subordination, etc. T—D.

HARLAY (Achille de), marquis de Breval et seigneur de Chanvalon, était fils de Jacques de Harlay (mort en 1630), et de Catherine de la Marck, dame de Breval, et mourut le 3 novembre 1657. On a de lui une traduction de Tacite, publiée à Paris, chez Pierre le Petit, 1644, in-fol., réimprimée en 1659, Paris, Jolly, même format. Gabriel Naudé, p. 305 de la 2e édition de son *Mascurat*, a cité un passage de cette traduction, plus exacte et plus fidèle que celle de d'Ablancourt. A. P.

HARLAY DE CHANVALON (François), archevêque de Rouen, et ensuite de Paris, naquit en 1625. Mis à l'âge de sept ans au collége de Navarre, il y fit d'excellentes humanités, et soutint ses thèses de philosophie avec tant d'éclat, que le cardinal de Richelieu, qui y assistait, dit publiquement qu'il n'avait point encore vu de répondant d'une si grande espérance. La manière dont l'abbé de Chanvalon soutint sa licence ne fut pas moins brillante, et satisfit tellement la maison de Sorbonne, dont il était membre, qu'elle crut en devoir un compliment à l'archevêque de Rouen, son oncle. Ce prélat se démit sur-le-champ de l'abbaye de Jumiéges, dont il était titulaire, en faveur d'un neveu qui lui faisait tant d'honneur. Il assista à l'assemblée du clergé de 1650, en qualité de député du second ordre pour le diocèse de Rouen; et dès lors on y re-

connut en lui un talent rare et une grande aptitude pour le maniement des affaires. L'archevêque de Rouen ayant promis la démission de son archevêché, si l'on consentait à lui donner son neveu pour successeur, l'assemblée du clergé sollicita elle-même cette grâce près de la reine mère, et l'obtint. L'abbé de Chanvalon, archevêque à vingt-six ans, s'appliqua à en remplir les devoirs avec un soin extrême. Il prêchait presque tous les dimanches, souvent dans la cathédrale, d'autres fois dans les différentes églises de la ville. Il visita les paroisses de la campagne, établit un séminaire et des missions, introduisit l'usage des conférences ecclésiastiques parmi les curés, s'attacha à la conversion des calvinistes, assez nombreux dans son diocèse, en ramena un grand nombre, et sut se faire respecter et estimer des autres. Une discussion avec l'évêque de Coutances, l'un de ses suffragants, et créature du cardinal Mazarin, pour quelques fonctions exercées contre les règles, à ce que crut l'archevêque de Rouen, le brouilla avec la cour. Il eut ordre de ne point s'y présenter; mais un beau sermon qu'il prêcha aux Augustins, en présence de la reine mère, plut tellement à cette princesse, qu'elle rétablit Harlay dans les bonnes grâces du roi. Ce prince ayant bien voulu le recevoir, lui donna des marques d'une bonté particulière, et le désigna pour présider l'assemblée du clergé de 1660, quoique parmi les prélats qui la composaient, il fût un des plus jeunes. En 1666, il prononça l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, étant mort en 1670, le roi nomma l'archevêque de Rouen à sa place. Depuis ce temps, la faveur de Harlay ne fit que s'accroître, et peut-être son ambition à proportion. Il est certain qu'il aspira à la place de premier ministre après Mazarin. Quand Louis XIV eut déclaré qu'il gouvernerait par lui-même, Harlay se rabattit sur la charge de chancelier et de garde des sceaux, qui venait de vaquer par la mort de Pierre Séguier. Ce projet ne réussit point encore; mais peu après, Harlay se trouva investi d'une sorte de ministère qui convenait mieux à un évêque. Le roi le chargea des affaires du clergé régulier. Entre les nombreuses congrégations religieuses qui existaient alors, il n'en est presque aucune qui ne lui ait dû, ou le rétablissement de quelque point de discipline, ou l'arrangement de quelque différend, tant il s'entendait à concilier les esprits. Le roi lui avait donné à Versailles un appartement au château, et lui accordait chaque semaine quelques heures d'entretien. C'est en sa faveur que l'archevêché de Paris fut érigé en duché-pairie, pour lui et ses successeurs. Il eut la plus grande part à ce qui se fit au sujet de la régale et aux discussions sur l'édit de Nantes. Lors des différends avec Innocent XI, il montra beaucoup de chaleur contre ce pape, et beaucoup de zèle à seconder les vues de la cour. Un habile historien nous le représente contrariant plus d'une fois, dans l'assemblée de 1682, les vues sages et modérées de Bossuet (1). Dès son entrée dans l'état ecclésiastique, il s'était signalé contre le jansénisme; enfin il passe pour constant que Louis XIV le choisit pour la célébration de son mariage avec madame de Maintenon. Il présida encore les assemblées du clergé de 1685, 90, 93 et 95. Dans cette dernière, il obtint un édit très-favorable au corps ecclésiastique. Il mourut subitement à Conflans, maison de campagne des archevêques de Paris, ayant été frappé d'une attaque d'apoplexie le 6 août de la même année. Il avait, dit-on, été désigné par le roi pour le cardinalat. Il était de l'Académie française, et c'est à lui que cette compagnie dut l'honneur d'avoir le roi pour protecteur. C'est lui encore qui, à la mort du chancelier Séguier, chez qui elle s'assemblait, obtint pour l'Académie un des salons du Louvre, où elle a continué de tenir ses séances. L'abbé le Gendre, chanoine de Notre-Dame, a écrit en latin la *Vie* de Harlay, Paris, 1720, 1 vol. in-4°. Peu d'hommes ont réuni plus de talent, d'esprit, d'activité, et ont eu plus d'affaires à traiter que cet archevêque. Il improvisait un discours avec une facilité peu commune. Son historien en donne deux exemples assez extraordinaires (2). Il ne fit rien imprimer, quoiqu'il eût prononcé un grand nombre de discours dans des circonstances solennelles. Avec ces qualités et ces talents, honoré d'ailleurs de la faveur du prince, Harlay ne manqua ni d'envieux, ni d'ennemis. Des bruits fâcheux se répandirent sur sa conduite; on attaqua sa vie privée. Plusieurs passages des lettres de madame de Sévigné sont écrits en ce sens (3) : il est difficile d'attribuer entièrement ces imputations à l'attachement de cette dame pour le parti de Port-Royal, auquel Harlay avait toujours été contraire. D'Aguesseau nous donne la même idée du prélat, et tout en rendant justice à son habileté dans les affaires, et à ses manières nobles et engageantes, il le peint comme plus attentif à donner de bons conseils qu'à édifier par la sainteté de sa vie (4); et ce qui confirme ces soupçons, c'est que l'archevêque de Paris, dans ses dernières années, vit décliner sa faveur et sa considération auprès du roi. Il remplissait cependant avec exactitude les devoirs extérieurs de l'épiscopat, maintenait la discipline, surveillait les doctrines nouvelles, con-

(1) *Histoire de Bossuet*, par M. de Bausset, t. 2, p. 168.

(2) Le premier eut lieu à Rouen. Un religieux, qui prêchait dans la cathédrale le jour de la Conception, ayant été obligé par une indisposition subite de descendre de chaire après avoir établi ses divisions, Harlay monta à sa place, reprit les divisions, et les suivit de point en point. A l'assemblée du clergé de 1670, la même chose arriva. L'évêque de Montauban, qui devait faire le discours d'ouverture, ayant annoncé à Harlay, qui présidait, qu'il lui était impossible de tenir son engagement, des prélats, un peu malicieusement, dit-on, et dans l'espoir que, vu le peu de temps, il y échouerait, pressèrent Harlay de le suppléer : il le fit avec un succès qui étonna tout le monde et déjoua la malveillance.

(3) T. 5, p. 257; t. 8, p. 43; ibid., p. 178 et 184, édition de Bossange, 1806.

(4) *OEuvres du chancelier d'Aguesseau*, t. 13, p. 162.

damnait les écrits où l'on cherchait à les établir : en un mot, peu de diocèses ont jamais été mieux gouvernés que ceux de Rouen et de Paris pendant qu'il fut à leur tête. M. de Bausset nous paraît avoir mis autant de justesse que de mesure dans le portrait qu'il a tracé de ce prélat (1). — Son oncle *François* de Harlay était plus savant que lui, mais d'une érudition si mal digérée, que « c'était, dit dom Bonaventure d'Argonne (2), un « abyme de science où l'on ne voyait goutte. Il « eût fallu, ajoute-t-il, que l'esprit si beau et si « net du neveu passât dans la tête de l'oncle, afin « d'y apporter de l'ordre et de la lumière. » Quand Urbain VIII lut quelque chose du livre de *Controverse*, que cet archevêque avait dédié à Jacques II, il dit ce que disait Dieu lorsqu'il débrouilla le chaos, *fiat lux*. Le même dom d'Argonne assure avoir essayé de lire ce gros ouvrage, et y avoir mis toute son attention, sans avoir pu en rien déchiffrer. Cet archevêque a publié quelques autres ouvrages qui ne sont pas plus estimés. Il mourut en 1653. L—y.

HARLAY (Achille III de) était petit neveu d'Achille Ier, et fut comme lui premier président du parlement de Paris, le 18 novembre 1689. Les temps ne se ressemblaient pas, et le caractère de ces deux magistrats fut aussi très-différent. Celui-ci fut un courtisan habile, qui ne chercha qu'à plaire et à faire obéir tous ceux qui dépendaient de lui aux volontés d'un monarque absolu. Personne ne sut mieux maîtriser les délibérations de sa compagnie : il imposait par son nom et par le mérite d'une instruction peu commune. Savant en droit public, il connaissait aussi très-bien la jurisprudence, l'histoire et les belles-lettres. « Une « austérité pharisaïque, dit St-Simon, le rendait « redoutable par la vigueur des répréhensions « qu'il adressait aux gens qui lui étaient soumis. « Ses traits étaient perçants, un nez grand et « aquilin, des yeux beaux, parlants, pleins de « feu, qui ne regardaient qu'à demi, mais qui, « fixés sur un client ou sur un magistrat, étaient « pour le faire entrer en terre. » Railleur fin et mordant, il maniait avec adresse l'arme de la plaisanterie; mais elle n'était pas toujours innocente; souvent elle était acérée, et blessait des gens hors d'état de se défendre. On a conservé de lui, par tradition, une foule de traits de ce genre, qui semblent convenir parfaitement à la trempe de son esprit, mais sur lesquels il n'est pas tout à fait possible de fonder une croyance historique. Il n'est pas cependant inutile d'en rappeler quelques-uns, pour se conformer du moins à l'opinion commune. Une vieille femme de la cour l'appelait *le vieux singe*. Elle eut un procès, et le gagna : elle vint remercier le premier président. « Vous voyez, madame, lui dit-il, que les « vieux singes aiment à obliger les guenons. » Des comédiens, dans une harangue qu'ils lui adressaient à l'appui d'une requête, avaient parlé de leur *compagnie*. « Ma *troupe*, leur répondit le « premier président, délibérera sur la demande « de votre compagnie. » On assure, ce qui est assez difficile à croire, que l'architecte Mansard songeait à faire son fils président à mortier, et que M. de Harlay, consulté par lui, répondit : « Monsieur Mansard, veuillez ne pas mêler votre « mortier avec le nôtre. » Des jésuites et des oratoriens se trouvaient à son audience : « Mes pères, « dit-il aux premiers, c'est un plaisir de vivre « avec vous; » puis se tournant vers les oratoriens, « et c'est un bonheur de mourir avec vous. » Si ce fait est vrai, il faut convenir que le trait était peu obligeant pour les jésuites, et que par conséquent la saillie était bien imprudente dans la bouche d'un courtisan de Louis XIV. M. de Harlay aperçut un jour, sous la robe d'un jeune conseiller, un costume qui n'était pas celui d'un magistrat : « Monsieur, lui dit-il, il paraît que dans « votre famille on a bien de la peine à quitter les « couleurs. » Le mot était d'autant plus cruel, qu'il s'adressait à un homme dont les aïeux, disait-on, avaient porté la livrée. Dans une affaire de rapport, un tiers des juges causait, un tiers dormait, et l'autre tiers était assez attentif : « Si « Messieurs qui causent, dit le premier président, « faisaient comme Messieurs qui dorment, Mes- « sieurs qui écoutent pourraient entendre. » On chercha quelquefois à se venger des malices du premier président, et alors il s'y prêtait lui-même de fort bonne grâce. Appelé un jour à Versailles, il s'y rend, et est obligé, comme tant d'autres, d'attendre dans l'*OEil-de-bœuf*, sur une banquette, où il s'endort profondément. De jeunes pages profitent de ce moment pour attacher sa perruque à la tapisserie. Le roi paraît inopinément. M. de Harlay se réveille en sursaut et se lève. On devine ce qui en résulta. Déjà l'aspect de sa tête chauve excite un rire universel. Le magistrat ne se déconcerte point : « Sire, dit-il au roi, je comptais « saluer Votre Majesté en premier président; vos « pages ont voulu que ce fût en enfant de chœur. » Le duc de Saint-Simon a tracé assez longuement le portrait de M. de Harlay, à sa manière ordinaire, c'est-à-dire avec beaucoup d'esprit et une certaine amertume qui fait soupçonner l'exagération. Il lui attribue une ambition démesurée, de la ruse, de l'hypocrisie, des mœurs corrompues dans l'intérieur, un despotisme révoltant au sein de sa famille, où il était « mari cruel, père bar- « bare, frère tyran, etc. » Toutes ces imputations injurieuses ressemblent à de la calomnie lorsqu'elles ne sont pas justifiées par des actes authentiques. Il ne serait pas étonnant que le caustique duc et pair eût poussé trop loin la censure contre un ami de madame de Maintenon, celui qui avait été le conseil et le principal auteur de la légitimation des enfants naturels de Louis XIV.

(1) *Histoire de Fénélon*, 2e édition, t. I, p. 51, 55 et 327; t. 2, p. 444.

(2) *Mélanges d'histoire et de littérature*, de Vigneul-Marville, t. 2, p. 138.

A défaut de preuves pour juger l'homme privé, c'est l'homme public qu'il faut considérer aujourd'hui. M. de Harlay fut-il un savant distingué, un juge intègre, et à beaucoup d'égards un véritable magistrat? C'est ce que personne ne dispute à sa mémoire. On sait du moins qu'il n'était pas indulgent pour les fripons. Un riche partisan, qui avait accaparé une grande quantité de blés dans une année de disette, fut menacé de la corde par le premier président, s'il ne vendait tous ces blés sous un mois. Le financier porta ses plaintes à Louis XIV. « Je vous conseille, lui dit le roi, « d'exécuter les ordres qu'il vous a donnés; car, « s'il vous a menacé de vous faire pendre, il le « fera comme il le dit. » Ce premier président se démit de sa place en 1707, et mourut le 23 juillet 1712, âgé de 73 ans. — Son fils, Achille IV, conseiller d'État, mort le 23 juillet 1717, après avoir marié sa fille au prince de Tingry, fut le dernier magistrat de son nom. D—s.

HARLES (Théophile-Christophe), mort le 2 novembre 1815, était né à Culmbach en 1738. Adjoint en 1764 à la faculté de philosophie d'Erlang, il obtint l'année suivante la chaire de littérature grecque et orientale au gymnase de Cobourg, et en 1770, il passa à l'université d'Erlang, avec le titre de directeur du séminaire philologique, de bibliothécaire et de professeur d'éloquence et de poésie. Son premier ouvrage est une dissertation *De præconum apud Græcos officio* (1764). Nous ne la connaissons point; le sujet n'est pas sans intérêt. Ses dissertations *De pedantismo philologico, De galantismo æsthetico et philologico* (Cobourg, 1765-68), paraissent montrer quelque prétention à l'esprit, à la légèreté et à la finesse : il pourrait bien se faire qu'elles n'eussent d'un peu piquant que le titre. Les *Vies* latines des philologues qui parurent vers ce temps, et dont la seconde édition (Brême, 1770-72) est la seule qu'il faille rechercher, offrent un intérêt véritable : on y voit des biographies, en général exactes et soignées, des professeurs les plus distingués de cette époque. Presque toutes sont l'ouvrage de Harles; il en a adopté quelques-unes qu'il avait trouvées toutes faites, et mieux assurément qu'elles ne l'eussent été par lui; par exemple, l'éloge de Hemsterhuys, par Ruhnkenius, et cette réimpression, pour le dire en passant, ne fit pas grand plaisir à Ruhnkenius, parce que l'éditeur négligent, avait commencé par lui faire commettre un solécisme. Pour l'utilité de nos lecteurs, nous donnerons ici les noms de tous les savants dont la vie est contenue dans ce recueil. (T. 1er). Chr.-G. Schwarz, G.-Eh. Gebauer, J.-A. Bach, J.-A.-M. Nagel, P. Burmann *second*, Klotz, Saxius, J.-Fr. Gruner, P.-D. Longolius, J.-Fr. Fischer, J.-M. Heusinger; (t. 2) Baumeister, J.-D. Heilmann, E.-A. Frommann, J.-E.-I. Walch, Corradino de Allio, N. Schwebel, J.-Th. Bidermann; (t. 3) Léderlin; Chr.-E. de Windheim, Chr.-A. Bode, J.-D. Schœpflin, J.-Chr. Wernsdorf, J. Gramm, J.-Fr. Heusinger; (t. 4) Lakemacher, Chr. Crusius, le P. Sanadon, J.-Chr. Martini, S. Ravius, E. Stœber, H. Hoogeveen, J.-M. Heinze, J.-Ph. Cassel, J.-H.-A. Zeibich, Reiske, T. Hemsterhuys. Nous ne pouvons détailler de même les sujets du recueil qu'il a intitulé *Opuscula varii argumenti* (Halle, 1773); nous nous rappelons seulement que le volume est terminé par une dissertation du père de l'éditeur, qui soutient que les fables de Phèdre ne doivent pas être mises entre les mains de la jeunesse. On doit à Harles des éditions de Cornélius Népos; de Coluthus, joint au Plutus d'Aristophane; de Valerius Flaccus; des Verrines de Cicéron, et de ses dialogues *De oratore;* de Moschus et de Bion; de Théocrite. Cette dernière édition est assurément une des meilleures, la meilleure peut-être, et pourtant elle a peu de mérite. Harles avait de l'érudition philologique, une connaissance étendue des langues savantes; mais, nous osons le dire, il n'avait pas l'ombre de cette critique qu'il faut à un bon éditeur des anciens. Il est résulté de là que ses éditions ne sont, à les bien apprécier, que des réimpressions. Il y a dans son *Théocrite* quelques notes botaniques de M. Schreber, qui ne manquent pas d'utilité. Si l'on recherche un peu l'édition qu'il a donnée du discours de Démosthène pour la couronne (Leipsick, 1803), ce n'est pas tant pour les remarques mêmes de l'éditeur ou l'exactitude critique de son texte, qu'à cause des nombreux secours que les notes réunies de Taylor, de Markland, de Reiske et d'autres commentateurs offrent pour l'interprétation. Son *Anthologie grecque poétique* est un recueil de morceaux choisis, approprié aux écoles, une chrestomathie avec des notes : c'est un livre qui a réussi dans les gymnases. Il a composé sur le même plan, et pour le même objet, une Anthologie latine poétique, et d'autres semblables recueils, sous des dénominations différentes. Une partie dans laquelle Harles était plus ou mieux savant, c'est l'histoire littéraire et la bibliographie. Ses Introductions à l'histoire de la littérature grecque et latine sont des compilations estimées : il y a bien quelque désordre; mais, telles qu'elles sont, on peut les consulter avec fruit. En ce genre, son chef-d'œuvre, son vrai titre à une célébrité durable, c'est la seconde édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius, qu'il a poussée jusqu'au douzième volume (Hambourg, 1790-1812). Il faut reconnaître qu'il a eu, dans des parties difficiles, des collaborateurs très-habiles. On doit ajouter que les erreurs y sont nombreuses, les omissions considérables; mais, avec tous ses défauts, cet immense travail a exigé des recherches infinies; et, pour les philologues de profession, cette édition de la Bibliothèque grecque est un ouvrage de première nécessité. Dire que Harles a travaillé en 1765 et 1766 à la *Gazette de Cobourg;* qu'il a composé en 1782 les deux premiers tomes d'un journal qui paraissait à Nuremberg, sous le

titre de *Kritische Nachrichten*, c'est une remarque à peu près superflue dans un article aussi abrégé que celui-ci : il y a plus d'utilité à indiquer ses neuf dissertations (Erlang, 1800-1809) sur la bibliothèque académique d'Erlang, et ses quatorze programmes sur l'histoire de l'Académie *Friderico-Alexandrina* : c'est le nom de l'université d'Erlang, fondée en 1743 par Frédéric, margrave de Bareith. Harles a aussi réimprimé quelques livres peu communs, par exemple : les *Dissertations de Tyrwhitt sur Babrias*, et ses *Conjectures sur Strabon;* les *Opuscules* de Schwarz; les *Remarques historiques* de Périzonius. Pour avoir plus de détails sur les ouvrages que nous nous sommes contenté d'indiquer, et pour en connaître d'autres dont nous n'avons rien dit, il faut consulter Saxius et Meusel. Nous ne doutons pas qu'on n'ait publié plus d'un éloge, plus d'une biographie de Harles : on fait en Allemagne cet honneur à bien des professeurs qui n'ont pas autant de titres au souvenir de la postérité; mais aucun de ces opuscules ne nous est parvenu, et il a fallu écrire cet article avec le peu de matériaux que nous avions sous la main. B—ss.

HARLEVILLE. *Voyez* Collin.

HARLEY (Robert), comte d'Oxford et grand trésorier d'Angleterre sous la reine Anne, naquit à Londres le 5 décembre 1661. Ses heureuses dispositions faisant concevoir de lui de brillantes espérances, le soin de diriger ses études fut confié à un prêtre éclairé, nommé Birch, qui habitait une petite terre près de Burford, dans l'Oxfordshire, et dont les leçons avaient déjà formé un grand nombre d'excellents disciples. C'est de cette école particulière que sortirent, outre le ministre célèbre dont il est ici question, les lords Trévor et Harcourt, et dix membres du parlement, qui tous se signalèrent par des talents d'un ordre supérieur. Lorsqu'en 1688 le prince d'Orange envahit les États de Jacques II, Robert Harley suivit l'exemple de sir Édouard, son père, qui courut se ranger sous les drapeaux hollandais, à la tête d'une troupe de cavalerie, qu'il avait levée à ses propres frais. Malgré cet excès de zèle, le chemin des honneurs ne fut cependant point ouvert à l'ambitieux Harley sous le règne de Guillaume III; car, depuis 1689 jusqu'à l'avénement de la reine Anne, il ne remplit d'autres fonctions que celles de membre de la chambre des communes, où il entra dès 1690; il en fut orateur depuis 1701 jusqu'en 1704, époque à laquelle la reine Anne l'admit dans son conseil privé, et lui donna la charge de secrétaire d'État. Dans ce poste important, Harley se concilia la bienveillance de sa souveraine en rédigeant le traité d'union de l'Écosse et de l'Angleterre, et en travaillant sans relâche à lever les obstacles qui s'opposaient à l'exécution d'un projet reconnu depuis si avantageux aux deux royaumes; mais le nouveau ministre ne bornait point ses désirs à une faveur passagère : il aspirait en secret à la gloire de renverser la puissance colossale de Marlborough et de Godolphin; il voulait remplacer un ministère tout whig par un ministère dévoué aux torys, dont il se voyait alors le chef principal. L'esprit occupé de ces desseins, il mit tout en œuvre pour gagner la nouvelle favorite, madame Masham, et parvint à l'engager dans ses intérêts. Déjà par les bons offices de cette femme, dont l'ascendant sur la reine croissait de jour en jour, l'influence de Harley se faisait visiblement sentir dans le conseil, lorsque Marlborough et Godolphin, alarmés, exigèrent le renvoi d'un ministre si dangereux, menaçant, en cas de refus, d'abandonner aussitôt le gouvernement avec tous leurs amis. En vain la reine voulut résister : convaincu qu'elle ne faisait que s'exposer inutilement par cette imprudente obstination, Harley lui-même vint remettre sa démission entre les mains de la reine Anne. *Vous voyez*, lui dit-elle en la recevant, *la malheureuse condition des monarques; ils sont forcés de renoncer à leurs amis pour plaire à leurs ennemis.* Cette disgrâce (1708) ne fut qu'apparente; Harley n'en continua pas moins de jouir d'un crédit immense, et la reine, qui le consultait secrètement, n'entreprenait rien de quelque importance sans avoir auparavant demandé son avis. Enfin les tracasseries de la duchesse de Marlborough, qui depuis longtemps fatiguait sa maîtresse par ses procédés hautains, vinrent accélérer le succès des tentatives commencées dans ces furtifs entretiens. La chute des whigs fut décidée (1710); et, le comte Godolphin ayant été destitué de sa place, la trésorerie fut mise en commission sous la direction de Harley, qui fut nommé chancelier de l'Échiquier et sous-trésorier. Alors, les torys triomphèrent dans toute la Grande-Bretagne; et le nouveau parlement ayant été convoqué sous des auspices si favorables pour eux, la chambre basse ne fut guère composée que de leurs partisans. Dans un tel concours d'événements heureux, le tout-puissant Harley ne s'occupa d'abord que du soin d'améliorer les finances. Mais les plans qu'il fit exécuter seront toujours réprouvés par la probité et la morale. Dans l'intention de diminuer les charges du trésor public, il organisa les créanciers de l'État en compagnie de marchands, leur donna des priviléges étendus, et leur fit accorder le commerce exclusif de la mer du Sud. Comme il trompa les malheureux créanciers en leur faisant envisager l'expectative du commerce avec le Pérou, qu'il savait bien qu'on ne leur permettrait jamais, il ne réussit que trop facilement à faire adopter ce premier projet. Cette facilité séduisante lui suggéra l'idée des loteries royales, appât offert aux passions et à la cupidité de la multitude. *C'est la ruine du peuple*, dit un jour à Robert Harley un négociant qui l'entretenait sur ce nouvel établissement. — *C'est la richesse du souverain*, répliqua le ministre; *cet impôt volontaire est une source intarissable pour le*

trésor royal. Tandis que Harley travaillait ainsi à la restauration des finances nationales, et jetait les fondements d'une paix qui devait réconcilier toutes les nations de l'Europe, un parti formidable se formait contre lui dans le sein de la chambre des communes; et, parce qu'il avait repoussé les motions violentes de quelques torys exagérés, on le représentait comme un homme d'une modération excessive; on le taxait de partialité; on commençait même à douter de ses principes, lorsqu'un attentat extraordinaire, et qui pensa lui coûter la vie, rétablit tout à coup toute son influence politique. Un aventurier français, qui prenait dans les pays étrangers le titre de marquis de Guiscard (*voy.* Bourlie), se voyant accusé, dans le conseil des ministres, d'entretenir des intelligences criminelles avec la France, et perdant tout espoir d'échapper au supplice, voulut, avant de périr, goûter au moins le plaisir de la vengeance. Il s'élança sur Robert Harley, et, le frappant à coups redoublés d'un canif qu'il avait dérobé sans être aperçu, l'étendit sans connaissance à ses pieds. Cet attentat, qui n'eut point de suites très-graves pour la victime, dissipa les soupçons des torys égarés, et réduisit les malveillants au silence. Les deux chambres, dans une adresse à la reine Anne, déclarèrent que le zèle et la fidélité de sir Robert Harley avaient attiré sur lui la haine de tous les fauteurs du papisme, et d'une faction turbulente. Lorsque le ministre retourna dans la chambre des communes après le rétablissement de sa santé, il fut, à cette occasion, félicité par l'orateur de la manière la plus flatteuse; on passa un bill portant qu'un attentat sur la vie d'un conseiller privé était un crime de félonie pour lequel on ne pouvait jouir des priviléges du clergé. Enfin, Harley fut élevé au rang de pair de la Grande-Bretagne sous les titres de baron de Wigmore et de comte d'Oxford et de Mortimer (1711). Pour mettre le comble à sa prospérité, la reine le chargea de la suprême administration des affaires, le revêtit de la dignité de grand trésorier, et, peu après (le 26 octobre 1712), lui conféra la décoration de la Jarretière. Depuis cet instant, le pouvoir de Harley parut établi sur des bases inébranlables; et il n'eut plus qu'à travailler, avec son ami Bolingbroke, qui jusque-là s'était fait gloire de marcher sous ses ordres, au grand ouvrage de la pacification de l'Europe. Il fallut vaincre non-seulement les cabales des whigs, mais encore les intrigues du prince Eugène, qui était venu en Angleterre dans l'intention de traverser les projets du comte d'Oxford. Dans un repas que le grand trésorier donnait à l'illustre général, celui-ci répondit au compliment de *premier capitaine du monde,* qu'il avait reçu : *Si je le suis, c'est à vous que je le dois.* Mais enfin ces clameurs furent étouffées, ces obstacles furent surmontés avec habileté, et le traité d'Utrecht (1713) mit un terme aux désastres qui, depuis plus de dix ans, désolaient les régions occidentales du continent. Les ministres pacificateurs furent d'abord un moment en butte aux attaques d'un parti nombreux dans le parlement; et ce ne fut que par leurs efforts réunis qu'ils triomphèrent d'une opposition qui d'ailleurs n'avait aucun appui dans l'opinion publique. Malheureusement la prospérité recèle toujours le germe des orages qui la suivent. Délivrés de toute crainte à l'égard de leurs ennemis communs, Oxford et Bolingbroke commencèrent à s'apercevoir qu'ils étaient trop ambitieux l'un et l'autre pour être longtemps d'accord. Le second, qui voyait avec envie la puissance et le crédit de Harley, rechercha la faveur de madame Masham, et, à l'aide de cette protection, s'insinua bientôt dans l'esprit de la reine, en approuvant sans hésiter tous les desseins de cette princesse. Le comte d'Oxford ne tarda pas à être informé des manœuvres de son rival; et, pour les déjouer, il adressa à sa souveraine un récit abrégé des affaires publiques depuis sa nomination à la place de chancelier de l'Échiquier, dans lequel il s'efforçait de faire l'apologie de sa conduite, et d'exposer dans tout son jour l'ambition inquiète du vicomte de Bolingbroke. Cette démarche aurait pu avoir un résultat favorable pour le grand trésorier, si ce ministre ne s'était, par un faux calcul, attiré toute la haine de la favorite, en voulant mettre un frein à sa cupidité (*voy.* Masham). Cette femme intrigante, exaspérée par la conduite de Harley, ne négligea rien pour le perdre dans l'esprit de la reine et faire triompher son adversaire. Harley, voyant la cour dominée par ses ennemis, ne s'attacha plus qu'à faire planer sur eux les soupçons les plus capables de rendre leur puissance odieuse; il parut vouloir se réconcilier avec les whigs; mais les avances qu'il fit auprès de Marlborough n'eurent aucune espèce de succès. Dans de telles conjonctures, il accusa Bolingbroke de tramer des complots en faveur du prétendant. Cette accusation était loin d'être dénuée de fondement; et l'opinion la plus générale aujourd'hui est que la reine elle-même appelait de ses vœux le rétablissement de sa famille. Cette disposition de la souveraine explique suffisamment le brusque renvoi du comte d'Oxford, qui fut destitué de toutes ses places le 27 juillet 1714. La chute de ce ministre fut tellement soudaine qu'aucun plan n'avait été formé pour pourvoir aux embarras que sa retraite entraînait dans l'administration. Le désordre qui en fut la suite, et la fatigue d'assister à un très-long conseil, assemblé à cette occasion, produisirent un effet si violent sur l'esprit et la santé de la reine qu'il la conduisit bientôt aux portes du tombeau (*voy.* Anne). Les infortunes du comte d'Oxford s'accrurent encore par l'avénement de George Ier. Ce monarque accueillant avec empressement les suggestions des whigs, les ennemis de Harley ne manquèrent pas de profiter des premières circonstances pour accabler le chef des torys. Les troubles qui éclatèrent, en 1715, dans

la Grande-Bretagne fournirent un prétexte pour l'accuser de haute trahison. Il osa faire tête à l'orage; il resta dans Londres, où il fut arrêté le 16 juin, et conduit à la Tour. Sa captivité dura deux années entières; et ce ne fut que le 1er juillet 1717 que, par un jugement solennel, il fut déclaré innocent. Depuis cette époque, Harley vécut loin des affaires, uniquement livré à l'étude des beaux-arts et au soin de former cette belle réunion de manuscrits connue sous le nom de *collection Harléienne*, que le gouvernement acheta après sa mort, et qui forme encore aujourd'hui l'une des principales richesses du Muséum britannique. Il expira dans la 64e année de son âge, le 21 mai 1724. Le caractère de ce ministre a été peint si diversement par les différents écrivains qui ont entrepris de le faire connaître à la postérité, qu'il est assez difficile d'en porter un jugement équitable. Pope écoute trop la voix de la reconnaissance, lorsqu'il nous le représente *comme une âme pure, inaccessible à l'envie et à l'amour des richesses;* et Bolingbroke celle de la haine, quand il dit que les défauts du comte d'Oxford obscurcissaient ses vertus. Madame Masham a assuré *qu'il fut le plus ingrat de tous les hommes envers la reine;* mais des motifs plausibles portent à récuser le témoignage de cette dame. L'historien impartial doit dire que lord Oxford fut modéré dans ses vues politiques, ennemi de la persécution religieuse, partisan d'une sage liberté, et un ministre des finances d'une habileté médiocre. Mais si les avis sont partagés sur les talents de Robert Harley comme homme d'État, tous les suffrages sont unanimes sur la protection qu'il accorda toujours aux gens de lettres, et la confiance qu'il ne cessa de montrer dans l'amitié. Sa riche bibliothèque de livres imprimés, dont la dernière partie seule lui avait coûté 18,000 livres sterl. de frais de reliure, fut vendue en bloc 13,000 livres sterl. au libraire Osborne, qui en publia le catalogue en 5 volumes in-8°, 1743-44. Ce catalogue, dont les deux premiers volumes ont été rédigés par le docteur Johnson, est recherché des bibliographes, quoique fait avec peu d'ordre et sans tables d'auteurs. N—E.

HARMAND (Nicolas-François), baron d'Abancourt, né à Souilly (Meuse), le 9 janvier 1747, appartenait à une famille de Lorraine depuis longtemps considérée. Après avoir fait au collége de Ste-Barbe à Paris d'excellentes études, il entra dans la carrière du barreau, fut reçu avocat, et en exerça les fonctions à Château-Thierry. Nommé député de ce bailliage aux états généraux de 1789, il fut chargé d'en rédiger le cahier qui se fit remarquer par la sagesse des vues, et dont on publia deux éditions. Il était l'un des quatre députés du tiers état qui, revêtus de leur costume, se pressèrent auprès du roi sur le balcon de la cour de marbre, au moment de l'invasion du château de Versailles par une populace furieuse, dans la journée du 5 octobre 1789. Il ne parut point à la tribune de l'Assemblée constituante; mais il vota avec la majorité. Après sa dissolution, la modération des principes de Harmand l'exposa à des persécutions. La sollicitude d'un de ses amis lui ménagea un refuge aux armées, où il remplit des fonctions supérieures dans l'administration, mais d'où il sortit pur et sans fortune aussitôt que la tourmente révolutionnaire fut dissipée. Il resta éloigné des affaires publiques jusqu'en 1800. Alors il fut nommé préfet à Laval (Mayenne), où il travailla à éteindre les derniers feux de la guerre civile, et à en effacer les traces. Son esprit conciliant le rendait très-propre à cette mission, qui pendant une durée de treize ans n'a laissé que d'honorables souvenirs. Créé baron d'Abancourt en 1809, il cessa d'être employé au mois d'octobre 1813, et reçut une pension de retraite qui lui fut confirmée par le roi en 1814, et dont il a joui jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 31 décembre 1821 à Senlis, où il s'était retiré. F.

HARMAND (Jean-Baptiste), cousin du précédent, était comme lui de Souilly (Meuse), où il naquit le 10 novembre 1751. Il fit ses études au collége de Verdun, d'où il passa au séminaire de la même ville, qu'il quitta pour aller étudier le droit à l'université de Reims. Il était dans cette ville lors du sacre de Louis XVI (11 mai 1775), et c'est alors, a-t-il imprimé depuis, qu'il eut l'occasion de lire sur les murs de l'Hôtel-Dieu, près du palais de l'archevêché que ce prince occupait, ces mots écrits en rouge : *sacré le* 11, *massacré le* 12. Il attribuait cette horrible inscription à l'agitation qui existait encore dans les esprits par suite des dissensions qu'avaient occasionnées les querelles des parlements. Peu de temps après, il s'enrôla dans le régiment de Vivarais infanterie, où il parvint au grade de porte-drapeau. Il passa plus tard dans un autre corps. Il avait participé avec ce régiment de Vivarais à une expédition des grandes Indes. Revenu vers 1787 à Bar le Duc, il y exerçait la profession d'avocat lorsque la révolution éclata. Il en adopta les principes, fut élu d'abord juge de paix, puis député à la convention nationale, où il fut désigné sous le nom de Harmand de la Meuse. Dans le procès de Louis XVI, il rejeta d'abord l'appel au peuple, puis il se rapprocha du parti modéré et s'exprima ainsi sur la question de la peine à infliger : « Ne pouvant « puiser la peine dans le Code pénal, puisque vous « en avez écarté les formes, je vote le bannisse- « ment immédiat. » Lorsque la condamnation fut prononcée, Harmand sembla revenir aux opinions extrêmes et il vota contre le sursis. Après ce grand procès il garda un silence absolu; mais lorsque Robespierre eut succombé il se rangea avec beaucoup de zèle du parti thermidorien. C'est alors qu'il fut nommé membre du comité de sûreté générale, et qu'en cette qualité on le chargea pendant quelque temps de la police de Paris. Étant monté souvent à la tribune à cette époque pour

y combattre et dénoncer les terroristes ou partisans de Robespierre, il signala entre autres les nommés Trouville et Tissot, qui avaient excité une émeute au faubourg St-Antoine, et il annonça leur arrestation. Il s'éleva aussi contre les terroristes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, et accusa notamment Monnot et Schneider d'avoir exercé dans ces contrées une horrible tyrannie; enfin il parla contre la réunion de la Belgique à la France, et sur ce point nous devons convenir qu'il fut presque seul de son avis. Il avait été nommé commissaire de la convention aux grandes Indes, et il se trouvait ainsi destiné à administrer avec une haute autorité cette contrée qu'il avait visitée quinze ans plus tôt à un titre bien différent. Mais ce projet ayant été abandonné, il fut envoyé en Alsace. Là, comme à la police de Paris, il s'efforça d'adoucir la rigueur des lois de la révolution, et il s'attacha à en consoler les victimes. D'honorables souvenirs témoignent de sa modération qui dans beaucoup de circonstances de sa carrière politique ne fut pas sans courage. Après la session conventionnelle, Harmand de la Meuse passa au conseil des anciens par la réélection des deux tiers, et il y resta jusqu'en 1798. Son département le réélut l'année suivante pour le conseil des cinq-cents, où il se montra favorable à la révolution du 18 brumaire. Le gouvernement consulaire l'en récompensa en le nommant préfet du Haut-Rhin. Mais quelques difficultés qu'il éprouva avec son secrétaire général lui firent bientôt perdre cet emploi. Du reste, le secrétaire fut aussi révoqué dans cette circonstance. Peu après Harmand fut nommé consul à St-Ander, puis consul général à Dantzig. Mais, dominé par une fatale influence, il ne voulut se rendre ni à l'une ni à l'autre destination. Cédant à cette fascination déplorable, dans un vieillard surtout, il persista à rester à Paris, malgré les ordres qu'il recevait, et finit par perdre irrévocablement sa place et sa carrière. Après avoir épuisé toutes les ressources qu'il avait pu tirer de son petit patrimoine, ainsi que des secours de sa famille, il mourut dans une profonde misère à Paris, le 24 février 1816. Il avait publié en 1814 un opuscule sous le titre d'*Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la révolution*, Paris, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé après sa mort en 1820, avec l'addition de douze anecdotes qu'on dit dans un avertissement avoir été supprimées par la censure, lors de la première édition. Ce recueil fait connaître des circonstances et des détails d'un vif intérêt sur les prisonniers du Temple, sur Charlotte Corday, sur Vergniaud, sur quelques autres personnages de la révolution, et principalement sur les enfants de Louis XVI que Harmand avait visités dans la prison du Temple après le 9 thermidor, en qualité de commissaire de la convention, et enfin sur le tribunal révolutionnaire, à l'occasion de la condamnation de son compatriote, son ami et l'allié de sa famille, l'infortuné Gossin (*voy.* ce nom.) M—D j.

HARMANSEN (Wolphart), capitaine hollandais, est fameux dans l'histoire du commerce de cette nation. Depuis que Corneille Houtman (*voy.* ce nom) avait ouvert aux Hollandais la navigation des Indes orientales, elle se faisait communément au commencement du 17e siècle; tous les ans il partait des vaisseaux pour cette contrée lointaine. La prudence et le courage de Harmansen le firent choisir pour commander une flotte de cinq vaisseaux qui appareilla du Texel, le 22 avril 1601, avec neuf autres vaisseaux qui étaient sous les ordres de l'amiral Jacques Van Hemskerk, dont on se sépara quelques jours après. La traversée n'offre aucun événement extraordinaire. Arrivé à l'île Maurice (actuellement l'île de France), l'un de ses bâtiments rencontra un Français qui y vivait depuis dix-huit ou vingt mois tout seul, s'étant trouvé à bord d'un bâtiment anglais qui avait fait naufrage; ce malheureux avait perdu successivement tous ses compagnons d'infortune; ses habits tombaient en lambeaux. Comme les dattes, les tortues, abondaient dans cette île, il était fort et vigoureux; mais on remarqua qu'une si longue solitude, jointe à la crainte de ne la voir jamais cesser, lui avait fatigué la tête; il ne pouvait parler longtemps sans montrer des accès de délire. Arrivé à Bentam, Harmansen trouva cette ville bloquée par les Portugais. Quelques-uns de leurs bâtiments voulurent attaquer les Hollandais, mais ils furent battus et leurs gens tués. Plus l'action s'engageait et plus le succès était favorable à ces derniers. Enfin les Portugais s'éloignèrent et les Hollandais entrèrent en triomphe dans le port. Ils y furent reçus avec les plus grandes marques de joie, et la leur était presque complète, car ils n'avaient perdu qu'un homme. La suite de cette victoire procura aux Hollandais un comptoir dans la ville. La flotte continua son voyage aux Moluques, où l'on chargea des épices. Le retour ne fut pas moins heureux. On arriva en Hollande au mois d'avril 1603. Harmansen ne fit plus d'expéditions, et il mourut dans sa patrie quelques années plus tard. Sa relation, imprimée dans le tome 2 ou 3, selon les éditions, du *Recueil des voyages des Hollandais aux Indes orientales*, est mêlée d'une quantité de détails nautiques qui en rendent la lecture fastidieuse; elle contient cependant des renseignements utiles et des réflexions sages. E—s et M—le.

HARMÉNOPULE (Constantin), célèbre jurisconsulte grec, naquit à Constantinople vers l'an 1320. Son père était curopalate, et sa mère, nommée Muzalona, était cousine de l'empereur Jean Cantacuzène. Il fit ses premières études sous le moine Philastre; et lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans, son père confia le soin de le diriger dans les lettres latines à Aspasius, moine calabrois, qu'il avait fait venir d'Italie. Sous ce maître le jeune élève assista aux leçons de Léon, qui fut

depuis archevêque de Mitylène. Dès l'âge de vingt ans il s'appliqua entièrement à l'étude de la jurisprudence, sous le jurisconsulte Simon Attaliota, descendant de Michel Attaliota dont on a un *Abrégé du droit* (*voy.* ATTALIOTA). Doué d'un esprit vif et pénétrant, Harménopule parvint bientôt à embrasser toute l'étendue de la science, et à peine eut-il vingt-huit ans qu'il mérita et obtint le titre de maître en droit (*antecessor*), que les empereurs n'accordaient ordinairement qu'à ceux qui avaient vieilli dans l'étude et l'application des lois. A trente ans, il fut nommé juge supérieur (*judex dromi*); et bientôt après, ayant été appelé à faire partie du conseil de l'empereur, il s'acquitta de ses hautes fonctions avec tant de lumières et de profondeur, que l'on vit le plus jeune des conseillers du prince éclipser les vieillards par l'étendue de ses connaissances. Sa réputation était si bien établie que l'empereur Cantacuzène ayant abdiqué, Harménopule n'éprouva sous son successeur Jean Paléologue aucun changement de fortune; ce fut même vers ce temps qu'après la mort de son père il fut nommé sébaste, et il lui succéda dans sa charge de curopalate. Il fut bientôt après nommé préfet de Thessalonique, et grand chancelier (*nomophylax*). Comblé de richesses et de dignités, il s'appliqua dès lors tout entier à l'interprétation des lois avec cette sagesse et cette érudition que l'on remarque à chaque pas en parcourant ses ouvrages. Au milieu des importantes fonctions de sa charge, il se livrait comme par distraction à l'étude des difficultés du droit canon; genre de discussion auquel les Grecs ont toujours été trop portés, et qui dans le moyen âge leur fit perdre le goût de la véritable littérature. Aussi, au témoignage de Nicolas Comnène, Harménopule tient-il un rang aussi distingué parmi les canonistes des Grecs, que parmi leurs jurisconsultes. Il mourut à Constantinople à l'âge de 63 ans en 1383. Les ouvrages d'Harménopule sont : 1° Πρόχειρον νόμων, *seu Promptuarium juris civilis, seu manuale legum dictum Hexabiblos.* Suallemberg en donna la première édition à Paris, 1540, in-4°, *græce.* Cujas avait collationné son exemplaire sur les manuscrits d'Harménopule, que possède la bibliothèque de Paris; et il y avait ajouté quelques notes. Cet exemplaire, après avoir passé par différentes mains, fait aujourd'hui partie de la bibliothèque du sénat de Leipsick, et il est du nombre de ceux dont Réitz s'est servi pour son édition. Le *Prochiron* a été traduit en latin par Bernard Rey, Cologne, 1547, in-8°. Jean Mercier en a donné une autre traduction latine à Lyon, en 1556, in-4°. De Thou a loué le traducteur et l'ouvrage au livre 47 de son Histoire : Fabricius, dans sa Bibliothèque grecque, et d'autres auteurs, ont jugé cette traduction fort supérieure à la première; mais Réitz, dernier éditeur d'Harménopule, donne la préférence à celle de Bernard Rey. Denis Godefroi, qui par ses notes claires et précises a porté une si vive lumière dans le *Corpus juris civilis*, a donné une édition du *Prochiron*, en grec, avec la traduction latine de Jean Mercier, et des variantes tirées des manuscrits, Genève, 1587, in-4°. Enfin une nouvelle édition du *Prochiron*, commencée par Ruhnken, continuée par Réitz, et terminée en 1768, a été publiée par Meermann le fils, dans le *Supplementum novi Thesauri juris civilis et canonici*, la Haye, 1780, in-fol. Cette édition, la meilleure de toutes, est le résultat de la comparaison de plusieurs manuscrits avec les précédentes; le texte y est continuellement éclairci par de savantes scholies. On voit dans la préface d'Harménopule, qu'il n'a composé son *Prochiron* que pour remplir les lacunes et corriger les erreurs du Manuel ou *Prochiron*, en quarante titres, qui avait été composé par les ordres de Basile le Macédonien, de Constantin Porphyrogénète et de Léon. Cet ouvrage a servi de base au sien. L'auteur n'a rien négligé de tout ce que son érudition avait pu lui fournir, et l'on y rencontre entre autres détails concernant les coutumes et usages, au titre 4 du livre II, un chapitre précieux pour la géographie, relatif aux mesures syriennes, et tiré de Julien d'Ascalon, architecte, qui avait écrit sur les lois et les mœurs de la Palestine. 2° *Epitome divinorum et sacrorum canonum*, accompagné de scholies. Il a été publié en grec avec une traduction latine de Leunclavius, dans le *Jus Græco-Romanum* de Marquard Fréher, Francfort, 1596, in-fol. 3° *De opinionibus hæreticorum qui singulis temporibus exstiterunt.* Ce livre a été imprimé en grec, avec une traduction latine de Leunclavius, à la suite de la relation de l'ambassade de Manuel Comnène près la cour d'Arménie, Bâle, 1578, in-8°, et dans le *Jus Græco-Romanum* de Fréher. 4° *De fide orthodoxa libellus.* Ce petit traité est ordinairement joint à celui qui précède, et lui sert d'introduction. On dit qu'Harménopule, étant au lit de mort, récita deux fois de mémoire cette profession de foi. Il reste encore de lui quelques ouvrages qui n'ont point été publiés. On pourra consulter Lambécius à ce sujet. Harménopule présente dans l'histoire littéraire du moyen âge un assez singulier phénomène. Presque tous les savants jusqu'à Lambécius avaient pensé qu'il avait vécu dans le 12e siècle. Bayle dans ses *Réponses aux questions d'un provincial* (*OEuvres*, t. 3, deuxième partie, p. 600), a discuté à fond ce point de critique; et il a partagé l'avis de Marquard Fréher, Suarès, Jacques Godefroi, et de beaucoup d'autres. Lambécius avait d'abord suivi la même opinion, et depuis ayant vu dans la bibliothèque de Vienne un manuscrit de l'*Epitome canonum* d'Harménopule, avec les scholies de Philothée, patriarche de Constantinople, qui vivait au milieu du 14e siècle, il y trouva une annotation de ce patriarche, portant que ce livre avait été composé par Constantin Harménopule, en 1343, sous le règne d'Anne Paléologue et de Jean Paléologue, son fils. Dans un autre manuscrit le même patriarche s'adresse à Harméno-

pule comme étant encore vivant (1). L'induction tirée de la scholie de Philothée s'est convertie en certitude, depuis que Nicolas Comnène a publié à Naples ses *Prænotiones mystagogicæ*, 1695, in-4°, dans lesquelles il donne le premier les détails que l'on vient de lire sur la vie d'Harménopule, en annonçant qu'il les a tirés de commentaires manuscrits sur la bibliothèque de Photius. Aussi cette question est-elle aujourd'hui bien décidée, et l'opinion de Lambécius et de Nicolas Comnène, partagée par Fabricius, Heineccius, Stockmann sur l'*Histoire de la jurisprudence romaine* de Bach, Zépernick sur les *Novelles* de Léon, Pohl sur Suarès, ne permet plus d'assigner à l'existence d'Harménopule d'autre époque que le 14e siècle. On observera que cet auteur, qui est peu connu en France, a cependant été nommé par le prince de nos poëtes. L'Intimé, dans les *Plaideurs* (acte 3, scène 3), le cite au beau milieu de son plaidoyer :

Hermenopul in prompt....

et Dandin, impatienté, interrompt le burlesque avocat. M—É.

HARMER (Thomas), savant théologien anglais d'une secte de dissidents, né à Norwich, en 1715, mort en novembre 1788, dans un âge avancé, était ministre de Waterfield dans le comté de Suffolk. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, tels que des *Notes sur le Cantique de Salomon*, et surtout des *Observations sur divers passages de l'Écriture*, 1764; revues et augmentées en 1776, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été souvent réimprimé; il jette beaucoup de lumière non-seulement sur les saintes Écritures, mais aussi sur les mœurs des Orientaux; l'auteur avait eu l'avantage de pouvoir consulter sur ce sujet des manuscrits de Chardin, dont le docteur Lowth lui avait donné communication. L.

HARMODIUS. *Voyez* Aristogiton.

HARMONT (Pierre), né dans le 16e siècle, avait rempli pendant quarante-deux ans l'emploi de fauconnier de la chambre du roi, et il se flattait de s'être acquitté de ses devoirs avec la plus grande assiduité. Il a consigné le résultat de sa longue expérience dans un ouvrage dédié au duc de Luynes, grand fauconnier, garde des sceaux et connétable de France, et qui a pour titre : *le Miroir de la fauconnerie, où se verra l'instruction pour choisir, nourrir, traiter, dresser et faire voler toutes sortes d'oiseaux, les muer et essémer; connaître les maladies et accidents qui leur arrivent, et les remèdes pour les guérir*, Paris, 1620, in-8°; 1634, in-4° de 38 pages. Ce livre ne renferme rien de très-curieux, et qui ne se trouve dans les autres ouvrages sur le même sujet; aussi est-il peu recherché. On le trouve réuni à la *Venerie* de Jacques du Fouilloux, dans les éditions de Paris, 1635, 1640; et Rouen, 1650, in-4°. W—s.

(1) Selden (*De Synedriis*, lib. 1, cap. 10) avait déjà rapporté au temps du patriarche Philothée l'époque où vivait Harménopule.

HARMS (Émilie), poëte allemand, née à Gotha, en 1757, de la famille d'Oppeln, épousa d'abord le président hanovrien de Berlepsch; mais un divorce l'en sépara. Elle devint par de secondes noces contractées en 1801 l'épouse d'un fonctionnaire de Meklenbourg, qui peu de temps après se retira avec elle en Suisse, et s'établit dans la terre d'Erlebach près du lac de Zurich. En Allemagne madame Harms avait vécu dans la société de gens de lettres distingués, surtout à Weimar; elle continua dans sa retraite à cultiver les muses; ses travaux n'étaient interrompus que par des excursions en Allemagne et dans d'autres pays. En 1813 Harms ayant vendu sa terre, retourna avec sa femme dans son pays natal, où il perdit par des faillites à peu près toute sa fortune. De Schwerin les deux époux se retirèrent à Lauenbourg, où madame Harms mourut en 1828 sans laisser de postérité. Outre diverses productions, insérées dans les journaux et recueils périodiques, elle a publié les ouvrages suivants tous en allemand : 1° *Recueil d'écrits en prose et en vers*, Gœttingue, 1787; 2° *Heures d'été*, Zurich, 1794; 2e édit. 1811, avec un portrait de l'auteur. Ces deux ouvrages portent sur le titre *tome* 1er; mais ils n'ont pas eu de suite; 3° *Observations pour l'appréciation de la révolution forcée de la Suisse et de l'histoire de cette révolution par Mallet du Pan*, Leipsick, 1799; 4° *Kaledonia*, Hambourg, 1802-1804, 4 vol. in-8°, ouvrage intéressant et contenant beaucoup d'observations neuves sur l'Écosse, où l'auteur avait voyagé. D—G.

HARNIDE et son frère Nitard, tous deux fils d'Angilberk et de Berthe, fille de Charlemagne, succédèrent à leur père dans le gouvernement des côtes maritimes, dites le pays des marins, depuis nommé le Ponthieu, que leurs ancêtres avaient possédé dès le 5e siècle sous les noms de Waldberk ou Wauberch, issus de la race royale. Ce fut du vivant de ces deux princes que la ville d'Abbeville reçut son premier accroissement. Le comte Angilberk, leur père, avait à peine eu le temps d'en jeter les fondements, puisqu'il mourut moins d'un an après Charlemagne, dont il ne put exécuter le testament. Harnide et Nitard terminèrent les travaux immenses que leur père avait commencés dans la célèbre abbaye de Centule, à laquelle ils donnèrent le nom de St-Riquier, fondateur de ce monastère et de la même famille qu'eux. Ils l'élevèrent à un degré de magnificence dont on ne peut se faire d'idée aujourd'hui qu'en en lisant les descriptions dans les annales bénédictines. L'empereur Charlemagne avait mis à la disposition du comte Angilberk, son gendre, son favori, son condisciple sous Alcuin, tout ce dont sa puissance pouvait disposer pour l'embellissement de l'abbaye de Centule, et il alla même en visiter les travaux. Angilberk profita des missions dont cet empereur l'avait chargé auprès du pape pour se procurer en Italie des modèles, des matières précieuses, des ouvriers capables de les mettre en

œuvre et d'embellir cette abbaye sa résidence. Il les fit parvenir par mer à Abbeville, et de là à Centule. Harnide et Nitard vécurent jusque vers l'an 850. Hugues Ier, nommé comte de Ponthieu dans des chartes, leur succéda; il était fils de Harnide. De ce Hugues était issu Hugues II, qui épousa une fille du roi Hugues-Capet. Z.

HARO (Don Louis de), ministre et favori de Philippe IV, roi d'Espagne, naquit à Valladolid, en février 1598. Il était fils de don Diégo de Haro y Sotomayor, marquis del Carpio, et neveu, du côté de sa mère dona Françoise de Gusman, du fameux duc d'Olivarès, qui le précéda dans le ministère. Appelé auprès de son oncle, don Louis fut initié de bonne heure dans les affaires, et il y donna des preuves non équivoques d'une intelligence peu commune. Son caractère cependant différait en tout de celui du duc, qui était lent, hautain et ambitieux; don Louis au contraire était actif, doux et modéré. Il se distinguait plus particulièrement par son zèle et par sa prudence, et ne cherchant en tout que le bien de son pays, il ne cachait jamais ses opinions. C'est ainsi qu'il prédit la révolution de Portugal (arrivée en 1640), et qu'en plein conseil il fit sentir la nécessité de ménager la France, et de terminer la guerre désastreuse contre les Provinces-Unies. Le duc d'Olivarès aimait tendrement son neveu; mais quoiqu'il ne se fâchât pas de la franchise de ce dernier, il ne suivit jamais que son propre avis. Ce favori puissant ayant enfin été disgracié (*voy.* Olivarès), don Louis, qui avait déjà su captiver la bienveillance de Philippe IV, succéda à son oncle en 1644, et dans le ministère, et dans la faveur de ce monarque. Il ne pouvait prendre les rênes de l'État dans un moment plus critique. La guerre contre la France, le Portugal et les Provinces-Unies, devenait de jour en jour plus funeste. La Catalogne était révoltée; le Milanais murmurait; et les Napolitains sous la conduite du fameux Masaniello allaient secouer le joug. La bataille de Rocroi (1643) semblait avoir présagé le triste sort de l'Espagne. Les Français, dans les Pays-Bas, s'emparent de Mardik et de Gravelines, et tandis qu'ils occupent presque toute la Catalogne, ils battent par mer l'escadre espagnole à la vue de Carthagène. Au milieu de tant de calamités, le ministre ne perd point courage. La confiance qu'il inspirait à la nation lui procura des sommes considérables et de nouvelles ressources. Il organisa une armée, qui sous les ordres de don Juan d'Autriche obligea les Français à se retirer de Lérida (*voy.* Harcourt), et quelque temps après il parvint à pacifier toute la Catalogne, et à en chasser entièrement les Français, commandés par le duc de Mercœur. Masaniello ayant été tué à Naples par ses propres partisans, ceux-ci offrirent la couronne au duc de Guise. Louis de Haro sut prévenir ce coup. Il dirigea contre le duc une puissante armée, qui força ce dernier à évacuer le royaume de Naples (*voy.* Guise). Mais les Français étaient toujours les plus forts en Flandre, où s'épuisaient depuis près d'un siècle les trésors et les principales forces de l'Espagne. Le ministre parvint enfin à décider le roi et son conseil à faire la paix avec les Provinces-Unies, paix qui fut conclue en 1648 (*voy.* Philippe IV). Bientôt après, la France et l'empereur signèrent le traité de Munster, qui, ôtant à l'Espagne un puissant allié, la laissait seule à lutter contre la France. Pendant ce temps le prince de Condé, mécontent du cardinal Mazarin et de la reine douairière, vint chercher un asile en Espagne. Don Louis de Haro reçut le vainqueur de Rocroi avec la distinction que méritaient sa gloire et sa naissance. Il lui ouvrit les trésors de l'Espagne, qui donnèrent au prince de Condé les moyens de former une armée, composée en grande partie de Français mécontents. Mais ce prince avait à peine pénétré en France, que la plupart de ses compagnons d'armes l'abandonnèrent en apprenant que Louis XIV, déclaré majeur, s'était mis à la tête du gouvernement. Ce contre-temps fit évanouir toutes les espérances du ministre. De plus graves soins l'occupaient encore. Les Portugais, sous la conduite de Vasconcellos, avaient dépassé les frontières et assiégeaient Badajoz. Haro lève à la hâte une armée de 15,000 hommes, se met à leur tête, et oblige les Portugais à repasser le Guadiana. Pour la première fois il s'écarta de sa prudence ordinaire, et cédant aux instances de son conseil de guerre, mit le siége devant Elvas, d'où il fut contraint de se retirer avec une perte considérable. Il sut cependant tenir en respect les Portugais, qui n'osèrent plus repasser le Guadiana. Ceux-ci ne se croyant pas assez forts pour lutter contre un ministre actif, prévoyant, et qui dérangeait souvent leurs projets les mieux combinés, s'étaient alliés avec l'Angleterre. Et en même temps que la France harcelait l'Espagne en Italie et de tous les côtés, l'amiral Black battait ses escadres sur les mers de l'Amérique. L'Espagne était menacée d'une prochaine dissolution. Le souvenir de sa gloire passée lui suscitait à chaque instant de nouveaux ennemis. Haro sentit la nécessité d'une prompte paix avec la France. Il la proposa, et fut dédaigneusement refusé. Cependant il mit tant d'adresse et de talents dans cette affaire délicate, que la France accéda enfin à ses sollicitations. Don Louis et le cardinal Mazarin eurent une entrevue dans l'île des Faisans, au milieu de la Bidassoa, sur les confins des deux royaumes. Malgré toute la finesse du ministre français, Haro soutint avec fermeté les prétentions de Madrid à la prééminence; les conférences durèrent quatre mois. Les armes de Mazarin étaient la finesse, la ruse, l'art de surprendre une décision; celles du ministre espagnol, la défiance et la précaution; ce qui lui fit dire du cardinal qu'il avait le grand défaut en politique de faire trop voir qu'il voulait toujours tromper. Enfin le traité des Pyrénées fut signé par les deux ministres en 1659.

Les principaux articles furent le mariage d'une infante d'Espagne (Marie-d'Autriche) avec Louis XIV; l'abandon à la France du Roussillon, d'une grande partie de l'Artois, etc.; la cession à l'Espagne de St-Omer, Ypres, et autres places fortes, et le rétablissement de Charles IV de Lorraine dans ses États. Mais le pardon du prince de Condé, sur lequel le ministre espagnol insistait avec chaleur, fut très-difficile à obtenir. « Au lieu de faire tant « de difficultés, dit Haro à cette occasion, la « France devrait remercier l'Espagne de lui avoir « gardé et de lui rendre un si grand homme. » Condé fut enfin rappelé. Pour récompenser don Louis d'une paix si glorieuse pour le ministre, et si avantageuse pour l'Espagne, à laquelle il ne restait d'autres ennemis que les Portugais, Philippe IV érigea le marquisat del Carpio en duché-grandesse. Deux ans après, Haro, succombant à une violente fluxion de poitrine, mourut à Madrid le 17 novembre 1661, regretté de son souverain et pleuré de toute la nation. Quoique son attention eût été continuellement occupée dans les guerres qui affligeaient alors l'Espagne, il fit cependant de sages réformes, fonda d'utiles établissements, veilla sur la police du royaume, encouragea l'agriculture et protégea les arts; dans ses moments de loisir, sa maison était le rendez-vous des littérateurs et des savants. Philippe IV, qui cultivait lui-même la poésie, assistait parfois à ces réunions, et y lisait ses comédies devant Calderon, Moreto, Cannizarès, etc. Don Louis de Haro laissa plusieurs enfants. Don Gaspard, son petit-fils (mort en 1687), fut vice-roi de Naples, et la fille unique de ce dernier se maria à don Ferdinand, duc d'Albe, dans la maison duquel entrèrent, par ce mariage, les titres et les biens des familles del Carpio et de Guzman-Olivarès. La maison d'Albe s'est éteinte en 1799, dans la personne de son dernier duc, don Ferdinand. B-s.

HAROLD Ier, roi d'Angleterre, que son extrême légèreté à la course fit surnommer *Hare-Foot*, ou *Pied de lièvre*, était fils en premières noces de Canut le Grand et d'Alfwen, fille du comte de Hampshire. Lors de son second mariage avec Emma, veuve du roi Ethelred II, Canut s'était engagé envers Richard, duc de Normandie, à laisser aux enfants qui naîtraient de son union avec cette princesse le trône qu'il avait conquis sur Edmond *Côte de fer*. Mais à la mort du duc, soit que le monarque danois se crût dégagé de ses promesses, soit qu'il craignît de remettre un État récemment conquis, et encore mal assuré, entre les mains d'un enfant aussi jeune que Hardi-Canut, il nomma Harold par son testament pour lui succéder à la couronne d'Angleterre, ne laissant au fils d'Emma que le royaume de Danemarck. A la mort de son père, Harold, se trouvant dans la Grande-Bretagne, s'empara sans perdre de temps du trésor royal, et soutenu par l'affection des Danois, toute la Mercie l'eut bientôt proclamé roi; le midi allait suivre vraisemblablement cet exemple, lorsque le crédit du comte Godwin détermina la noblesse anglaise à se déclarer pour Hardi-Canut (*voy.* Godwin.) Heureusement, par l'entremise des principaux seigneurs des deux partis, cette querelle se termina sans effusion de sang. Il fut convenu, par un traité solennel, qu'Harold aurait en partage la ville de Londres et toutes les provinces au nord de la Tamise, et qu'il céderait à son frère Hardi-Canut la souveraineté des comtés méridionaux. Cet état de choses ne fut pas de longue durée. Harold, s'étant aperçu de l'immense autorité dont jouissait Godwin sous la régence d'Emma, qui gouvernait les West-Saxons en l'absence de son fils, ne négligea rien pour mettre un homme si puissant dans ses intérêts, et ne sut que trop y réussir. La trahison de Godwin leva les obstacles qui s'opposaient à l'ambition d'Harold; et le meurtre d'Alfred ayant forcé la reine Emma à s'enfuir au delà des mers, l'autorité de Harold ne tarda pas à être reconnue dans toute l'Angleterre. Cependant le triomphe du crime ne fut pas sans quelque résistance. Agelnoth, archevêque de Cantorbéry, refusa ouvertement de faire la cérémonie du couronnement de l'usurpateur, déclarant qu'il avait promis à Canut de ne couronner aucun monarque qui ne fût de la postérité d'Emma. En conséquence il posa le diadème sur l'autel, et appela les vengeances célestes contre tout évêque qui le placerait sur la tête de Harold. Après un règne de quatre ans, qui ne fut marqué par aucun événement important, ce prince mourut le 14 avril 1039, très-peu regretté, dit Hume, et très-peu estimé de ses sujets. On peut voir à l'article Canut II les indignités qui furent exercées sur le cadavre de Harold Ier par son propre frère, et par Godwin, le complice de ses forfaits. N—e.

HAROLD II, proclamé roi d'Angleterre après la mort d'Édouard le *Confesseur*, était fils aîné du comte Godwin, auquel il succéda, le 15 avril 1053, dans les gouvernements de Wessex, Sussex, Kent et Essex, et dans l'importante charge de grand maître de la maison du roi. Aussi puissant et non moins ambitieux que son père, Harold l'emportait sur lui par l'éclat de ses talents militaires, par ses vertus privées, et surtout par l'art de s'insinuer dans les cœurs. Voyant l'héritier présomptif du trône consumer inutilement ses jours dans un long exil, loin de sa patrie, il ne dissimula plus ses projets, et aspira ouvertement à la couronne du vieux monarque, dont tout annonçait la fin prochaine. Et comme si la fortune eût voulu lui aplanir toutes les difficultés, la mort des comtes Seward, Léofric et Algar (1055) vint presque en même temps le délivrer des seuls rivaux qui pussent opposer quelque obstacle à son élévation. Cet événement fit passer dans ses mains les gouvernements de l'Estanglie et du Northumberland; et il se trouva ainsi posséder, par sa famille ou par lui-même, plus des deux tiers de l'Angleterre. Cependant Édouard,

qui ne s'accoutumait pas à l'idée d'avoir pour successeur le fils du meurtrier de son frère Alfred, résolut de rappeler du fond de la Hongrie le prince Édouard, son neveu, le dernier des fils du brave Edmond *Côte de fer*. Mais à peine ce prince eut-il touché le sol natal qu'il rendit le dernier soupir, ne laissant d'autres héritiers que deux filles, et un fils nommé Edgard-Atheling (*voy.* ce nom), qui par son extrême jeunesse et la médiocrité de son génie était peu capable de faire valoir les droits de sa naissance. Dans des conjonctures si favorables, Harold crut qu'une absence momentanée hors du royaume ne pouvait lui être nuisible; et son souverain lui en ayant donné la permission, il s'embarqua pour la Normandie dans l'intention d'obtenir la délivrance de son frère Ulnoth et de son neveu Haquin, qui, lors de la révolte de Godwin, avaient été envoyés en otage dans les États du duc Guillaume. Jeté par la violence d'une tempête sur les terres de Gui, comte de Ponthieu, il fut aussitôt arrêté par les ordres de ce seigneur et conduit au château de Beaurain, où il resta captif jusqu'à ce que Guillaume eût payé sa rançon. Le duc de Normandie, qui avait été invité par Robert, archevêque de Cantorbéry, à tenter quelques efforts pour recueillir l'héritage d'Édouard, et qui, dans un voyage fait antérieurement en Angleterre, avait reçu de ce monarque l'assurance d'être nommé son successeur testamentaire, ne négligea rien pour mettre dans ses intérêts Harold, dont il ignorait encore les prétentions. Il le reçut avec magnificence dans sa capitale, le conduisit à une expédition contre la Bretagne, et lui procura la gloire de forcer Conan à venir en personne lui présenter les clefs de Dinant au bout de sa lance, garnie de son gonfanon, suivant l'usage de ces temps reculés. Au retour de la campagne, Harold fut armé chevalier dans la ville d'Avranches par Guillaume lui-même, qui le mena ensuite à Bayeux. Là, le prince normand lui fit l'ouverture de ses projets, l'exhorta à lui prêter son appui, et promit en récompense de lui donner sa fille Adèle en mariage. Harold, étonné de la confidence et des propositions du prince, redoutant d'ailleurs une nouvelle captivité, feignit d'entrer dans les vues de Guillaume, et s'engagea formellement à le seconder de tous ses efforts. Pour rendre ces promesses plus inviolables et plus sacrées, le duc, à l'insu du fils de Godwin, fit rassembler de toutes parts dans ses États les reliques réputées les plus saintes, et après les avoir mises dans une cuve recouverte d'un drap d'or, sur lequel on posa un reliquaire ordinaire et le livre des Évangiles, il obligea le seigneur anglais à jurer, la main droite étendue sur ces objets vénérables, de garder à jamais la parole qu'il avait donnée. Lorsque ce serment auguste eut été prononcé, Guillaume ordonna que le drap d'or fût enlevé à l'instant; et Harold put connaître alors quels liens puissants enchaînaient sa fidélité. Malgré cet imposant appareil et cette supercherie religieuse, Harold ne fut pas plutôt arrivé en Angleterre qu'il se crut délié d'une promesse que la crainte fondée d'un péril imminent lui avait, dit-il, seule arrachée. Loin de songer à favoriser les desseins du duc de Normandie, il fit de nouveaux efforts pour accroître sa popularité et se frayer pour lui-même le chemin du trône. Il sut profiter habilement de toutes les circonstances qui s'offrirent pour consolider son crédit. Les Gallois, quoique vaincus dans une campagne précédente, ayant renouvelé leurs incursions dévastatrices, il marcha contre eux avec une armée formidable, les poursuivit sur leurs hauteurs, les força dans leurs retraites, et les réduisit enfin à une telle extrémité, qu'ils tuèrent leur vaillant prince Griffith, et envoyèrent sa tête au vainqueur, comme un gage de leur soumission. Il ne se rendit pas moins illustre par son équité et sa modération que par sa valeur guerrière. Dans le Northumberland avait éclaté une insurrection causée par les violences et la rapacité de son frère Tosti, gouverneur de cette province. Harold reçut ordre du roi d'apaiser la sédition et de punir les coupables; mais il rencontra sur la frontière une députation de Northumbres, qui protesta du dévouement de ce peuple pour l'autorité royale, et lui donna des preuves si convaincantes des injustices et des déprédations multipliées de Tosti, qu'il résolut de provoquer lui-même la destitution de ce frère barbare, à la place duquel il fit nommer Morear, petit-fils de Léofric. Il épousa peu après la sœur de ce seigneur, alliant ainsi la politique à la générosité. Le féroce Tosti se retira en Flandre, la rage dans le cœur, et après avoir fait massacrer quelques-uns des serviteurs de Harold, il les fit saler et mettre dans un tonneau, et les envoya comme un présent à leur maître. Harold était devenu l'idole du peuple, tandis que Édouard, affaibli par l'âge et les infirmités, approchait du terme de sa carrière. Ce prince expira le 5 janvier 1066 : le fils de Godwin lui succéda immédiatement sans éprouver la moindre opposition, et fut couronné dès le lendemain par Aldred, archevêque d'York. La tranquillité de son règne ne fut pas longtemps sans être interrompue. Les premiers ennemis qu'il eut à combattre lui furent suscités par son frère Tosti, qui, réuni avec Halfagar, roi de Norvége, se présenta vers l'embouchure de l'Humber, à la tête d'une flotte de deux cents voiles. Les troupes nouvellement levées et indisciplinées que les deux alliés eurent d'abord à combattre furent bientôt mises en déroute, et la ville d'York se rendit à eux. Harold, informé de ce désastre, se hâta de marcher à la défense de son peuple, qui, de toutes parts, se rendit en foule sous ses drapeaux. Il atteignit les ennemis à Stanford-Bridge, et leur livra le 24 septembre une bataille sanglante, qui se termina par la défaite totale des

Norvégiens, dont le roi fut tué dans l'action, ainsi que Tosti. Les chants de victoire retentissaient encore dans les temples de la ville d'York, lorsque le nouveau monarque des Anglais fut informé que le duc de Normandie venait de débarquer dans le Sussex. Harold ne balança pas un instant à aller attaquer un ennemi qui prétendait lui arracher la couronne. Mais dans l'intention d'éviter un impôt à son peuple, il se réserva tout le butin fait à la journée de Stanford; et, par cette démarche imprudente, quoique le motif en fût très-louable, il occasionna un si grand mécontentement dans son armée, qu'une partie considérable abandonna aussitôt le service. Cette considération, jointe à la perte énorme que les forces britanniques avaient éprouvée à la bataille du 24, porta Gurth, frère de Harold, à ouvrir le conseil de différer le combat contre le duc, alléguant pour raison que le délai seul ferait la ruine des Normands, qui seraient vraisemblablement obligés de quitter le royaume aux approches de l'hiver, au lieu que l'armée des Anglais s'augmenterait de jour en jour. Mais cet avis ayant été rejeté avec dédain, il fallut bien marcher contre le duc de Normandie. Celui-ci, qui avait épuisé toutes les ruses de la diplomatie pour engager le monarque anglais à descendre du trône, lui offrit pour dernière proposition de vider leur différend par un combat singulier. Harold répondit qu'il soumettrait la décision de sa cause au dieu des batailles. Les deux armées se préparèrent donc à combattre : les Anglais, remplis de confiance, passèrent la nuit dans les festins et la joie; les Normands, dans le recueillement et la prière. Enfin, le 14 octobre 1066, à Hastings, les deux troupes ennemies en vinrent aux mains. Harold, à pied, était au milieu de ses bataillons, et les conduisait au combat. Guillaume était à cheval, à la tête de son armée, qui se mit en mouvement tout à la fois en chantant l'air de Roland. La victoire fut longtemps indécise; mais, à la fin, l'habileté du prince normand la fit pencher en sa faveur. Harold ayant été percé au cœur d'un coup de flèche, cette perte jeta sur-le-champ le trouble et la consternation dans ses troupes; elles prirent la fuite avec la plus grande précipitation, et la cavalerie normande, qui les poursuivit à toute bride, en fit un horrible carnage. Un officier de Guillaume osa mutiler le cadavre du monarque anglais; mais le duc le punit aussitôt, par la dégradation militaire, d'une barbarie aussi lâche. Les corps de Gurth et de Léofwin, frères de Harold, tués à la journée d'Hastings, furent envoyés sans rançon, avec celui de ce prince, à leur mère Githa, qui les fit inhumer dans l'abbaye de Watham. M. Dorion a publié un poëme intitulé *la Bataille d'Hastings*, ou *l'Angleterre conquise*, Paris, 1806, in-8°; poëme qui a été mentionné honorablement dans les rapports de l'Institut pour les prix décennaux. Orderic Vital a tracé le portrait le plus séduisant de Harold : un historien plus moderne a dit qu'on ne pouvait nier qu'il ne fût doué de toutes les qualités nécessaires pour porter le sceptre avec gloire et faire le bonheur de ses sujets; d'autant qu'il était, ajoute le même écrivain, doux, affable, intelligent, et que sa générosité était égale à la valeur extrême qu'il fit paraître. N—E.

HAROUN. *Voyez* Aaron.

HARPALUS, fils de Machatas, et l'un des principaux Macédoniens, avait eu des liaisons intimes avec Alexandre, du vivant même de Philippe, et il fut exilé par ce dernier, qui l'accusait d'avoir donné de mauvais conseils à son fils. Alexandre, étant monté sur le trône, le rappela et lui confia la garde du trésor royal. Malgré cette marque de confiance, Harpalus se laissa entraîner dans la révolte de Tauriscus, et s'enfuit à Mégare peu de temps avant la bataille d'Issus. Mais Alexandre lui offrit généreusement son pardon, et lui rendit son emploi. Il lui donna même la garde de tous les trésors qu'il avait rassemblés dans l'Asie, et le fit satrape de Babylone. Ce prince étant parti pour l'Inde, Harpalus crut qu'il ne reviendrait pas; il se conduisit dès lors en souverain, et ne mit aucune borne à ses profusions et à ses débauches. Amoureux de Pythionice, courtisane athénienne, il lui faisait rendre les mêmes honneurs qu'à une reine, et, après sa mort, il lui fit ériger deux magnifiques tombeaux, l'un auprès de Babylone, et l'autre dans l'Attique, sur la route qui conduisait d'Athènes à Éleusis. Ce dernier tombeau, qu'on voyait encore au temps de Pausanias, était un monument de la plus grande beauté. Harpalus fit ensuite venir Glycère, autre courtisane athénienne, et en sa considération, il envoya dix mille médimnes de blé au peuple d'Athènes. La nouvelle du retour d'Alexandre ayant répandu la consternation parmi les satrapes qui avaient abusé de leur autorité, Harpalus s'embarqua avec six mille hommes de troupes et cinq mille talents (environ 28 millions de francs). Il débarqua sur le promontoire Tænare, dans la Laconie, y laissa ses troupes, et se rendit à Athènes avec ses trésors. Il y fut très-bien reçu; mais Antipater ayant demandé qu'on le lui livrât avec tous les trésors qu'il avait emportés, les Athéniens se trouvèrent dans le plus grand embarras, et il y eut à cette occasion de très-longues délibérations, dans lesquelles les principaux orateurs furent entendus. On prétend que Démosthène séduit par les présents d'Harpalus, refusa de parler contre lui. Mais cet orateur était le chef du parti opposé aux Macédoniens, et devait naturellement favoriser Harpalus. Celui-ci avait effectivement offert aux Athéniens ses troupes et ses trésors, pour les aider à secouer le joug d'Alexandre; et ils avaient déjà envoyé Léocharès à Tænare, pour se mettre à la tête des soldats qu'il avait amenés. Épouvantés par les menaces d'Antipater, ils engagèrent Harpalus à prendre la fuite; mais, malgré tout l'éclat qu'ils donnèrent

aux poursuites dirigées contre ses partisans, il paraît qu'ils ne cessèrent pas de s'entendre avec lui; car ce fut avec son argent et ses troupes qu'ils entreprirent la guerre Lamiaque, qui éclata l'an 323 avant J.-C., immédiatement après la mort d'Alexandre. La mort de Léosthènes ayant fait échouer leurs projets, ils se soumirent à Antipater : Harpalus, ayant rassemblé sept mille hommes, passa dans l'île de Crète avec le reste de ses trésors; peu de temps après, il y fut tué par Thimbron, l'un de ses amis. C—R.

HARPE (LA). *Voyez* LAHARPE.

HARPHIUS (HENRI), l'un des principaux mystiques flamands, né au bourg de Herp ou Erp dans la Campine, fut provincial des franciscains de Flandre et supérieur de la maison de cet ordre à Malines, où il mourut en 1478. Le cardinal Bona le cite comme un maître des plus instruits dans la vie spirituelle, et dom Mabillon l'indique parmi les écrivains de ce genre dans son *Traité des études monastiques*. Moins excessif dans ses sentiments que Gerlac, Harphius semble marcher sur les pas de Taulère, avec lequel il a de l'analogie: mais il est plus élevé; et, à cet égard, il se rapproche de Rusbroeck, le plus célèbre des mystiques de son temps, et le maître de tous les autres (*voy.* RUSBROECK). « Faire naître graduellement, par « une suite d'épreuves et d'épurations, les divers « états de la vie divine dans l'âme humaine, « d'abord dans chacune des facultés, et ensuite « dans la substance entière de l'âme, possédée « alors par toute la Divinité elle-même; » ce que Poiret regarde comme le degré de spiritualisme le plus profond : tel est le but que Harphius s'est proposé dans ses ouvrages, et surtout dans sa *Théologie mystique*, en trois livres, dont le premier est entièrement moral; le deuxième, mêlé de morale et de mysticité, et le troisième, tout mystique. L'auteur intitule celui-ci l'*Éden des contemplatifs*. Les premières éditions de cet ouvrage parurent en flamand à Anvers, 1502, et en latin à Cologne, 1538 et 1553. Mabillon désigne ces éditions comme les seules qui soient entières. Elles furent ensuite prohibées, non pour le dogme, mais pour l'opinion de l'auteur, « que « les hommes parfaits, mus par l'impulsion seule « de l'esprit divin, n'ont pas besoin de directeurs, « ceux-ci étant d'ordinaire plus occupés des pra- « tiques extérieures que de la vie spirituelle; » opinion qui avait pu blesser la doctrine de l'Église romaine : aussi ce passage fut-il retranché de l'édition de Rome, 1585, à laquelle durent se conformer celles de Brescia, 1601, de Cologne, 1611, etc. Dans la version française ainsi corrigée, Paris, 1617, in-4°, le traducteur, J.-B. de Machault, sieur de la Mothe-Romaincourt, supprima en outre la dénomination de *créature éternelle* donnée à l'homme, qui a pris, selon Harphius, son origine *dans le temps et l'éternité*. Bossuet enfin, dans ses *États d'oraison*, applique au même auteur le reproche fait par Gerson à Rusbroeck, de pousser l'allégorie du langage figuré du *Cantique des cantiques*, en parlant des noces spirituelles de l'épouse avec l'époux, jusqu'à prétendre que l'âme s'unit *tout entière et inséparablement* avec Jésus-Christ dans la contemplation. Quoique sans doute le bon Harphius, comme l'appelle Bossuet, ne doive point être jugé rigoureusement, et que ses sentiments paraissent avoir été plus purs que ses expressions; ce sont néanmoins les exagérations semblables des premiers écrivains mystiques, qui, outrées encore par leurs successeurs, ont produit, surtout chez les femmes d'une sensibilité vive, telles que les Bourignon, les Guyon, les Jeanne Leade, ce mysticisme exalté, d'autant plus propre à égarer l'esprit qu'il flatte davantage l'imagination. G—CE.

HARPOCRATION (VALÉRIUS) était un rhéteur d'Alexandrie de qui nous avons un lexique grec des mots employés particulièrement par les dix grands orateurs d'Athènes. Cet utile dictionnaire fut imprimé d'abord par Alde en 1503 et 1527, avec les scholies d'Ulpien sur Démosthène. La première édition est médiocre; la seconde est détestable. Il en fallait une nouvelle : Maussac la donna en 1614. Deux manuscrits l'aidèrent à corriger le texte, et il y joignit de bonnes notes et une dissertation savante sur les différents auteurs qui ont porté le nom d'Harpocration, et en général sur les lexiques grecs. Il ne prit pas la peine de faire une version latine, pensant avec quelque raison qu'un lexique grammatical était assez peu susceptible d'être traduit. Nicolas Blancard en jugeait différemment. Son édition d'*Harpocration*, qui parut à Leyde en 1683, est accompagnée d'une version latine, et, pour rendre l'usage de ce lexique plus commode et plus facile, il en disposa les mots dans l'ordre alphabétique, négligé par Harpocration, ainsi que par d'autres lexicographes grecs. Son édition contient de plus d'excellentes tables, toutes les notes de Maussac, et celles de H. de Valois, que Jac. Gronovius avait publiées séparément l'année précédente, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Prousteau, professeur en droit à Orléans. Cette réimpression dut nuire prodigieusement au débit de l'édition de Gronove, et pour la faire écouler ce dernier y joignit en 1696 le texte d'Harpocration, revu sur un manuscrit de Florence. Irascible et violent, Gronove, dans sa préface, a prodigué les injures à Blancard et critiqué avec une dureté excessive, mais avec raison, sa traduction latine et généralement tout son travail. L'*Harpocration* de Blancard doit, malgré les défauts qui le déparent, avoir une place dans la bibliothèque d'un philologue. Les notes et la dissertation de Maussac lui donnent de la valeur et de l'utilité; elles manquent à l'édition de Gronove. Harpocration avait aussi compilé un recueil de morceaux *fleuris* (Ἀνθηρὸν συναγωγή), qui ne nous est point parvenu. On ne sait pas précisément à quelle époque a vécu Harpocration. On a

supposé, avec peu de vraisemblance, qu'il avait été l'un des précepteurs de l'empereur Verus. H. de Valois le faisait contemporain de Libanius, Effectivement Libanius, dans une de ses lettres, parle d'un grammairien de ce nom ; mais c'est une induction bien vague. Yriarte, ayant trouvé dans la bibliothèque royale de Madrid un ouvrage de médecine superstitieuse sous le nom d'un Harpocration, l'a pris pour l'auteur du lexique. Il appuie sa conjecture sur un endroit où ce médecin dit qu'après avoir cultivé la grammaire en Asie, et y avoir surpassé tous ceux qui s'en occupaient, il avait pris le parti d'aller se fixer à Alexandrie, où ses talents lui avaient procuré de grands succès et l'estime générale. Ce passage favorise le sentiment d'Yriarte. Il resterait encore, même en l'adoptant, à fixer l'époque où ce médecin grammairien aurait vécu. B—ss.

HARPSFIELD (Nicolas), historien et controversiste anglais, montra dès sa jeunesse d'heureuses dispositions pour les sciences et pour la vertu. Il fut élevé dans le Nouveau Collége d'Oxford, où, sans négliger l'étude des belles-lettres, il s'appliqua plus particulièrement à celle du droit canon, et fut promu en 1544 à la place de principal de l'école de droit appelée Whitehall. Deux ans après on le nomma professeur de grec dans l'université. Il était, dit Leland, *atticæ linguæ interpres facilis, disertus, aptus*, etc. Sous la reine Marie il se fit recevoir docteur en théologie et devint archidiacre de Cantorbéry. Au commencement du règne d'Élisabeth on le choisit, conjointement avec d'autres théologiens catholiques, pour entrer en conférence contre ceux de la nouvelle Église. Sur son refus de se conformer aux changements faits dans la religion, il fut privé de ses places, de ses bénéfices et enfermé à la tour de Londres, où il resta plus de vingt ans, jusqu'à sa mort, arrivée en 1583. Cette longue détention lui donna le loisir de composer divers ouvrages en faveur de la cause qui la lui avait attirée. En voici la liste : 1° *Dialogi sex contra summi pontificatus, monasticæ vitæ, sanctorum, sacrarum imaginum oppugnatores et pseudo-martyres*, publié sous le nom de *Alan Cope*, Anvers, 1566, in-4° ; 2° *Historia anglicana ecclesiastica, a primis gentis susceptæ fidei incunabulis ad nostra fere tempora deducta*, publiée par le P. Richard Gibbon, Douai, 1622, in-fol. Cet ouvrage est rempli de recherches. On prétend que l'éditeur en a supprimé ou altéré les endroits où l'auteur parlait des différends survenus entre la cour d'Angleterre et la cour de Rome, ce qu'on pourrait vérifier en comparant l'imprimé avec le manuscrit autographe qui se conserve dans la bibliothèque cottonienne. 3° *Historia hæresis Wicklefianæ*. Cette histoire est réunie avec l'ouvrage précédent. 4° *Chronicon a diluvio Noe ad annum* 1555, en vers latins ; 5° *Impugnatio contra bullam Honorii papæ primi ad Cantabrigenses* ; 6° *Traité sur le mariage, composé à l'occasion du prétendu divorce entre le roi Henri VIII et la reine Catherine*, en trois livres. C'est un manuscrit composé, selon Wood, au commencement du règne d'Élisabeth, que l'on conserve dans la bibliothèque du Nouveau Collége d'Oxford. Ce traité est curieux par les détails que l'auteur y donne sur ce qui se passa dans l'université, lorsqu'on voulut engager ce corps à approuver le décret de divorce entre Henri VIII et Catherine d'Aragon. 7° *Vie de Cranmer* ; c'est sur la foi de l'abbé Legrand que nous attribuons cette vie au docteur Harpsfield. T—d.

HARPSFIELD (Jean), frère du précédent, docteur d'Oxford, fut successivement chapelain de l'évêque Bonner, archidiacre de St-Paul de Londres et doyen de Norwich. La même cause qui avait fait enfermer son frère à la tour sous le règne d'Élisabeth, le conduisit à la prison de la Fleet, d'où il sortit au bout d'un an sous caution. Il mourut au mois d'octobre 1578. Ses ouvrages sont : 1° *Concio ad clerum in ecclesia S.-Pauli* 16 *octob.* 1553 ; 2° *Homélies* pour être lues dans les églises du diocèse de Londres, imprimées à la fin du catéchisme de l'évêque Bonner en 1554 ; 3° *Thèses* soutenues pour recevoir le degré de docteur en théologie en 1554 ; 4° *Des disputes, des discussions et des lettres*, imprimées dans le recueil des actes et des monuments de Jean Fox. T—d.

HARRIES (Gauthier), docteur en médecine de la faculté de Paris, était fils d'un cordonnier de Glocester. Il fut reçu en 1666, à l'âge de dix-neuf ans, membre du Nouveau Collége d'Oxford, sans être obligé de subir les épreuves auxquelles étaient assujettis les autres candidats, parce qu'il se trouvait proche parent du fondateur de ce collége. Les tracasseries qu'on lui suscita pour l'engager à changer de religion l'obligèrent en 1673 de se retirer à Paris. Trois ans après avoir quitté son pays il y revint, se fixa à Londres et exerça la médecine avec un grand succès parmi les catholiques de cette capitale. La découverte du prétendu complot *papistique* en 1678 ayant été suivie du bannissement de tous les catholiques, il ne trouva pas de meilleur expédient pour se soustraire à la proscription que de renoncer publiquement à sa religion par la profession de la religion anglicane. Ce fut pour prouver la sincérité de sa conversion qu'il publia l'année suivante un livre par lequel il prenait congé de l'ancienne religion. Lors de la révolution de 1688, Harries devint médecin de Guillaume III et se fit agréger au collége des médecins de Londres. On ignore l'année de sa mort ; seulement on sait qu'il vivait encore en 1710. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Pharmacologia anti-empirica*, Londres, 1683 ; 2° *Remarques sur les causes et le traitement de la goutte*, imprimé avec le précédent ; 3° *De morbis acutis infantium*, qu'il composa à la prière de Sydenham. Ce traité lui fit donner le nom de médecin des enfants : il le traduisit lui-même en anglais et le publia à Londres en 1694. 4° Traduc-

tion anglaise de l'*Art de guérir les maladies vénériennes*, par Blegny, Londres, 1677, in-8°; 5° *Appendix* du livre précédent, ibid., 1680, in-8°. T-D.

HARRIMAN (Jean), botaniste anglais, de Maryport au comté de Cumberland, était né vers 1760; sa famille, originaire d'Allemagne, semble s'être nommée Hermann en ce pays, et il est croyable qu'on doit regarder comme de ses parents les deux Hermann professeurs de botanique, l'un à Strasbourg, l'autre à Leyde. Ce dernier joignait au savoir un vrai génie, et l'on doit saluer en lui le précurseur de Linné. Jean Harriman sentit de bonne heure la même vocation. C'est le goût pour la phytographie sans doute qui lui inspira le désir de devenir médecin; à peine âgé de dix-sept ans il se mit à l'anatomie, à la matière médicale, à la clinique. Mais bientôt la dissection fatigua la délicatesse de son tempérament : il fallut, après deux ans et plus passés aux cours de médecine, revenir aux études classiques, aux langues anciennes, pour aller de là pâlir sur la théologie et recevoir les ordres sacrés. Nommé curé de Bassenthwaite en 1787, il passa successivement à Barnard-Castle, à Egglestone, à Gainford, à Long Hortsley (Northumberland), à Heighington et Croxdale, enfin à la cure perpétuelle d'Ash et Satley (Durham). Ses travaux phytographiques ne l'empêchèrent jamais de remplir avec la plus grande exactitude les devoirs de sa profession. Il mourut le 3 décembre 1831 à Croft (York). Bien qu'Harriman n'ait rien écrit, la science botanique lui doit beaucoup. Il entretenait une correspondance étendue avec les savants ses confrères, et leur communiquait avec la plus grande facilité ses découvertes et ses remarques, n'en revendiquant jamais profit ni gloire. Il était surtout versé dans tout ce qui concerne les lichens, et il découvrit un grand nombre d'espèces de cette famille. Mais en vain le président de la société linnéenne voulut donner à une de ces plantes le nom d'*Harrimannia*, le savant lichénologue s'y refusa péremptoirement. P—ot.

HARRINGTON (Sir John), poëte anglais, né vers 1561 à Kelston, aux environs de Bath, dans le comté de Sommerset, eut pour marraine la reine Élisabeth, auprès de laquelle son père était en grande faveur. Avant d'avoir trente ans, il publia une traduction anglaise de l'*Orlando furioso*, qui est encore aujourd'hui le fondement de sa réputation. Ayant été créé chevalier sur le champ de bataille par le comte d'Essex, il devint par cela même un objet de mécontentement pour Élisabeth, qui était fort avare de ces honneurs, et qui aimait à les conférer elle-même. Sous le règne de Jacques, Harrington fut créé chevalier de l'ordre du Bain. Comme sa royale marraine, il n'aimait point les évêques mariés, et il présenta au prince Henri un ouvrage manuscrit de sa composition, où il s'expliquait avec beaucoup de liberté sur ce sujet. Cet ouvrage, qui est en quelque sorte l'histoire des évêques de ce temps, et qui courait risque de ne pas voir le jour, étant tombé dans les mains d'un zélé presbytérien, fut néanmoins imprimé à Londres en 1653; ce qui excita de violentes clameurs parmi le clergé : mais l'auteur était alors à l'abri des persécutions, étant mort en 1612 à l'âge de 51 ans. Le recueil de ses *Épigrammes*, imprimé en 1618 et en 1625 en quatre livres in-8°, fut fort goûté de son temps. Henri Harrington, de Bath, a publié, d'après les manuscrits dont il était devenu possesseur, et sous le titre de *Nugæ antiquæ*, un recueil des œuvres diverses de sir John Harrington, tant en prose qu'en vers. On y trouve différentes pièces assez piquantes. Il en parut une nouvelle édition en 1792, 3 vol. in-12, et une troisième, donnée par Thom. Park en 1804, 2 vol. in-8°, est considérablement augmentée et enrichie de notes et de mémoires biographiques sur l'auteur. Le jugement du docteur Warton n'est pas favorable au mérite poétique de sir John Harrington. X—s.

HARRINGTON (James), écrivain politique anglais, naquit en 1611 à Upton, dans le comté de Northampton. Muni de la connaissance de plusieurs langues étrangères, et après avoir fait de bonnes études classiques, il passa en Hollande, où ses méditations se tournèrent bientôt sur la science du gouvernement. Il disait souvent par la suite « qu'avant de quitter l'Angleterre il ne connais- « sait l'anarchie, la monarchie, l'aristocratie, la « démocratie, l'oligarchie, etc., que comme des « mots durs à prononcer, dont la signification se « trouvait dans son dictionnaire. » Il entra peu après comme volontaire dans le régiment du lord Craven, fréquenta beaucoup à la Haye la cour du prince d'Orange, et celle de la reine de Bohême, fille de Jacques Ier, qui s'y était réfugiée, et visita successivement le Danemarck, l'Allemagne, la France et l'Italie. Il était à Rome à la fête de Noël, au moment où le pape distribuait des cierges bénits. Harrington témoigna le désir d'en avoir un; mais s'apercevant qu'il fallait pour cela baiser les pieds de Sa Sainteté, il préféra de s'en passer. On raconta ce trait au roi, qui dit à Harrington qu'il aurait pu s'y soumettre seulement en signe de respect pour un prince temporel : Harrington répondit que, « depuis qu'il « avait eu l'honneur de baiser la main de Sa Ma- « jesté, il pensait qu'il était au-dessous de lui de « baiser le pied de tout autre prince. » De retour en Angleterre à l'époque de la guerre civile, il se montra favorable à la cause du parlement; mais il sut affecter tant de modération que, lorsqu'en 1646 le roi fut transféré de Newcastle dans le voisinage de la capitale, Harrington fut choisi pour lui tenir compagnie, comme un homme qui était étranger à toute espèce de parti. Le roi approuva ce choix, et il s'entretenait volontiers avec lui sur les matières de gouvernement, excepté lorsqu'il était question de république. Après avoir essayé de défendre son maître, Harrington l'ac-

compagna jusqu'à l'échafaud. Depuis ce terrible événement, il vécut quelque temps très-retiré, occupé principalement à composer une espèce de roman politique, à l'imitation de l'Atlantide de Platon, et intitulé *Oceana*, nom par lequel il désigne l'Angleterre. C'est le plan d'un gouvernement républicain. Cromwell, dont la conduite n'y était pas ménagée, ayant appris qu'on imprimait ce livre, fit faire des recherches pour le découvrir. L'ouvrage fut saisi, et déposé à Whitehall ; mais l'auteur parvint ensuite à obtenir son manuscrit, le fit imprimer en 1656, et le dédia même au protecteur. Devenu, avec l'âge, plus entêté de ses opinions, Harrington forma une société composée de républicains ardents comme lui ; société qui se réunissait à Westminster, et qui subsista jusqu'à l'arrivée du général Monk. Après la restauration il s'occupa de réduire ses principes en aphorismes pour les répandre plus facilement, et il y mettait la dernière main lorsqu'il fut arrêté par ordre du roi le 28 décembre 1661, et enfermé à la tour comme coupable de haute trahison. On l'accusait d'avoir pris part à un complot dont l'existence n'a pas été prouvée. Transféré à l'île St-Nicolas, et de là à Plymouth, il fit connaissance avec un docteur Dunstan, qui lui conseilla, pour se guérir du scorbut, l'usage d'une préparation de gaïac dans du café ; il en prit trop et tomba dans un état de délire qui se renouvelait fréquemment. Quelques circonstances firent soupçonner qu'on lui avait joué un mauvais tour, pour l'empêcher, disait-on, d'écrire des *Oceana*. Il suffit du moins de lire les portraits qu'il a tracés des Stuarts, et surtout de Charles Ier, pour croire qu'il ne devait pas être agréable aux yeux de Charles II. Il raisonnait cependant encore avec assez de justesse, excepté lorsqu'il s'occupait de son propre état : il ne parlait alors que de bons et de mauvais esprits, prétendait que ses esprits animaux s'exhalaient sous la forme d'oiseaux, de mouches, d'abeilles, etc.; et lorsqu'on lui objectait que ces chimères n'étaient que le produit d'une imagination désordonnée, il se comparait à Démocrite, qui, pour ses admirables découvertes en anatomie, fut regardé comme fou par ses concitoyens. C'est pourtant dans cet état qu'il se maria avec une femme à laquelle il avait fait autrefois la cour. Il mourut à Westminster le 11 septembre 1677. Ses ouvrages ont été pour la première fois réunis par Toland en 1700 en un volume in-folio. Le docteur Birch en a publié en 1737 une édition plus complète ; une troisième parut en 1747. Harrington a donné la traduction en vers de deux églogues de Virgile (1658), et des six premiers livres de l'Énéide (1658, 1659) ; mais ce n'est pas à sa poésie qu'il doit sa réputation. L'*Oceana* a été traduit en français, Paris, 1795, 3 vol. in-8°; les œuvres politiques, avec sa vie par Toland, l'ont été par M. Henry, Paris, 1789, 3 vol. in-8°; les Aphorismes, par Aubin, avec une notice sur l'auteur, Paris, an 3, in-12. C'est David Hume qui, par les citations qu'il a faites de l'*Oceana* dans son *Idée d'une république parfaite*, lui a redonné une espèce de célébrité. Nous ne devons pas oublier ici ce passage de Montesquieu, liv. 11, ch. 6, de l'*Esprit des Lois* : « Harrington, dans son *Oceana*, a examiné quel « était le plus haut point de liberté où la constitution d'un État peut être portée. Mais on peut « dire de lui qu'il n'a cherché cette liberté « qu'après l'avoir méconnue, et qu'il a bâti Chalcédoine ayant le rivage de Byzance devant les « yeux. » X—s.

HARRINGTON (le docteur), de Bath, médecin anglais, plus connu comme musicien-compositeur, descendait de sir John Harrington. Né en 1727 à Kelston, dans le comté de Somerset, il étudia à Oxford, et se fit distinguer par un esprit vif, beaucoup d'application, et par un goût presque égal pour la musique et pour la poésie, goût dont il donna des preuves dès l'âge de dix-neuf ans dans plusieurs productions qui furent généralement admirées. On cite particulièrement *le Sorcier de Wokey*, auquel le célèbre poëte Gray crut devoir faire quelques changements qui ne furent cependant pas jugés avantageux. En 1748 il commença à étudier la médecine, qu'il exerça d'abord en 1753 à Wells en Somerset, où il se maria, et depuis à Bath. Il fut dans cette ville le fondateur d'une réunion musicale, sous le nom de *Société harmonique* : elle passe pour la meilleure société de ce genre qui existe en Angleterre, et a compté parmi ses membres le prince de Galles et le duc d'York. Le caractère des compositions du docteur Harrington est le tendre et le pathétique ; on cite surtout avec éloge le duo de *Damon et Clora*, une *Antienne* pour trente-six voix (qu'on dit n'être inférieure qu'aux productions de Haendel), ainsi que plusieurs morceaux d'un ton enjoué. Il jouait de la flûte avec beaucoup de perfection. Le docteur Harrington était en outre versé dans la connaissance des sciences exactes et habile mécanicien. Il devint médecin de Son Altesse Royale le duc d'York et de plusieurs personnes de la haute noblesse. Il est mort en 1816. Son testament contient une dernière preuve des dispositions bienfaisantes qui l'avaient toujours animé; c'est le legs d'une guinée par an, destinée à payer un sermon annuel ayant pour objet de recommander la pitié envers les animaux. Il est regardé comme le père de la société d'humanité de Bath. Il avait publié en 1768, en 4 volumes in-8°, sous le titre de *The Hugo antiques*, un recueil de lettres écrites par ses ancêtres sous les règnes de Henri VII, de Henri VIII, de Marie, d'Élisabeth, d'Édouard VI, de Jacques et de Charles Ier. Plusieurs de ses poésies, notamment une *Ode à l'Harmonie*, et une *Ode à la Discorde*, ayant pour épigraphe ce vers :

Bombatio, clangor, stridor, taratantara, murmur,

ont été insérées dans le deuxième volume

des *Reliques de poésie ancienne*, publiées par Percy. X—s.

HARRINGTON (sir Edward), mort en 1807 à 54 ans, était, à ce que nous croyons, fils du docteur Harrington, de Bath. C'était un homme bienveillant, sensible et qui se faisait remarquer, du moins dans les écrits qu'il a laissés, par cette espèce d'originalité d'idées que les Anglais appellent *excentricity*. Il avait rapporté de son séjour en France beaucoup de prédilection pour un grand nombre de mots et de locutions de notre langue, qu'il a introduits dans le texte de ses écrits. On a de lui en anglais : 1° *Excursion de Paris à Fontainebleau*, 1786, in-8° ; 2° *Esquisse sur le génie de l'homme, où, entre autres sujets divers, on considère particulièrement le mérite et les tableaux de M. Barker, jeune peintre de Bath*, 1793, in-8°. Il n'y a dans ce livre ni méthode, ni correction de style, mais la lecture en est amusante. Le produit en était destiné à une œuvre d'humanité. S—d.

HARRINGTON (Charles Stanhope, troisième comte de), naquit le 20 mars 1753, et en sa qualité d'aîné de famille, porta d'abord le titre de lord Petersham. Il entra au service dès sa dix-septième année comme enseigne avec rang de lieutenant (1769) ; obtint quatre ans plus tard une compagnie d'infanterie légère, et eut l'honneur de la voir au nombre de ces sept compagnies auxquelles Howe fit enseigner une série de manœuvres de son invention, et que le roi George III vint inspecter pendant l'été de 1774, dans la plaine de Salisbury. La même année le bourg de Thetford le nommait son représentant à la chambre des communes : mais la dissolution du parlement l'empêcha de siéger. Il ne prit place à la chambre élective que deux ans après (1776), quand la mort du baron Percy, en donnant la pairie au duc de Northumberland, laissa vacante la représentation de Westminster ; ce bourg fit choix de lord Petersham, qui lui-même un peu plus de deux ans après perdit son père et prit sa place à la chambre haute. Dans l'intervalle qui sépare ces deux événements, Petersham, devenu capitaine de grenadiers, était allé combattre l'indépendance en Amérique sous le lieutenant-colonel Patrice Gordon, et s'était signalé dans plusieurs circonstances par un courage et un sang-froid rares. En 1777 le général Burgoyne le prit pour aide de camp. C'est lord Petersham qui fut chargé, après la capitulation de Saratoga et la chute totale de la domination anglaise en Amérique, d'aller donner avis à Londres du triste état des choses. De retour en Angleterre, l'ex-aide de camp de Burgoyne ne tarda point à se marier (1779), puis il repartit non pour les Indes orientales, mais pour la Jamaïque, accompagné de sa femme, et travailla de concert avec le major général Campbell, alors gouverneur de l'île, à former aux manœuvres européennes la petite armée qu'il avait à sa disposition. Cependant l'insalubrité du climat produisit son effet ordinaire ; le régiment de Harrington diminuait à vue d'œil, et bientôt il se trouva réduit de plus de moitié : les tristes restes de ce beau corps se rembarquèrent pour l'Europe en 1782. Harrington, après un court séjour à Londres, se rendit à Dublin à la tête du 65e régiment d'infanterie, et fut promu par le duc de Rutland au commandement de la capitale de l'Irlande. Il profita de cette haute position pour exercer aux manœuvres militaires perfectionnées les miliciens d'Irlande et les troupes anglaises qui maintiennent le pays dans l'obéissance. Le général David Dundas en partagea la gloire avec lui ; mais au fond il n'eut d'autre part à cette révolution que de l'avoir souhaitée et laissé faire. Harrington était alors un des aides de camp de George III et avait rang de colonel. Il avança rapidement pendant les années suivantes 1788-1803, sans avoir de preuves à faire sur le champ de bataille, bien que la révolution française eût mis l'Europe en feu. Nommé colonel du premier régiment des gardes du corps avec le bâton d'or (5 décembre 1792), c'est en vain qu'il sollicita la faveur d'aller combattre en 1793 et 94 sous les ordres du duc d'York ; il est vrai qu'un peu plus tard le roi lui donna une mission confidentielle sur le théâtre de la guerre, soit afin de recevoir des informations plus exactes des opérations militaires, soit afin de faire prévaloir sa pensée près des coalisés et surtout près du général anglais. La manière dont Harrington remplit ce rôle difficile lui valut en 1798 le brevet de lieutenant général commandant en second l'état-major de la ville de Londres (c'est le duc de Glocester qui commandait en premier). Trois ans après, le comte se rendit comme envoyé extraordinaire à Berlin, pour seconder l'ambassadeur lord Harrowby, et il présenta en 1806 une note formelle contre l'occupation du Hanovre. Tous deux unirent leurs efforts pour déterminer le cabinet prussien à ne point donner à l'Europe l'exemple scandaleux de s'indemniser aux dépens d'un tiers contre lequel on ne pouvait former aucune plainte, et à rompre avec l'insatiable France ; tous deux échouèrent pour l'instant, et l'Angleterre par son manifeste du 20 avril déclara la guerre à la Prusse (*voy.* Hardenberg et Haugwitz). Mais bien que les deux diplomates fussent revenus à Londres sans avoir vu leurs propositions adoptées, ces tentatives ne furent point complétement infructueuses ; le parti antifrançais avait reçu leurs confidences, leurs offres, et bientôt les exigences toujours croissantes de Napoléon servirent leurs vœux et amenèrent l'explosion qu'ils désiraient. Cependant Harrington allait en Irlande prendre le commandement de toutes les forces de cette île : il occupa ce poste jusqu'en 1812, époque à laquelle le comte de Hopetoun vint le remplacer. Son nom depuis ce temps ne se trouve plus mêlé qu'à des programmes de fêtes ou de cérémonies. Sa femme, née Fle-

ming de Brompton-Park, l'aidait à faire grande figure à la cour, où elle jouissait de la plus haute faveur auprès de la reine Charlotte. Elle mourut en 1824. Son mari la suivit au tombeau cinq ans après, le 15 septembre 1829. De Brighton, où il avait rendu le dernier soupir, ses restes embaumés furent transférés à Elvaston, comté de Derby. P—OT.

HARRIOT (THOMAS), célèbre mathématicien, né à Oxford en 1560, y reçut le degré de maître ès-arts à l'âge de dix-neuf ans; il enseigna ensuite les mathématiques à quelques jeunes seigneurs, entre autres au chevalier Walther Raleigh, qui lui témoigna toujours depuis beaucoup d'attachement. Il fit partie de l'expédition que Richard Grenville conduisit à la Virginie, leva la carte de cette contrée, et rédigea le journal de son voyage. De retour en Angleterre, après une absence de deux années, il continua de s'appliquer à l'étude des mathématiques, avec tant de zèle et de succès, que Henri Percy, duc de Northumberland, le protecteur éclairé de tous les savants, lui assigna une pension de cent vingt livres sterl. à titre d'encouragement. Harriot fut reconnaissant des bontés du duc; et il ne l'abandonna point pendant sa longue captivité à la Tour de Londres. Robert Hues et Walther Warner, pensionnés également par Percy, montrèrent un semblable dévouement, et le suivirent aussi à la Tour. Depuis ce temps, ces trois savants furent surnommés les trois mages du duc de Northumberland. Harriot mourut à Londres, le 2 juillet 1621, âgé de 60 ans et quelques mois, après avoir cruellement souffert d'un chancre à la lèvre, qu'on attribuait à l'habitude qu'il avait contractée de tenir à la bouche ses instruments de mathématique en cuivre, souvent chargés de vert-de-gris. Ses amis lui firent élever un tombeau dans l'église St-Christophe. Wood (*Athen. Oxoniens.*) a cherché à répandre des doutes sur les sentiments religieux d'Harriot; mais ses raisons ont été solidement réfutées dans le Dictionnaire de Chaufepié. Harriot était en correspondance avec plusieurs savants, entre autres Kepler, avec lequel il eut une discussion sur la théorie de l'arc-en-ciel. La relation de son *Voyage à la Virginie* a été imprimée (en anglais), Londres, 1588, in-4°, et dans le Recueil d'Hakluyt; la traduction latine, par un anonyme, forme la première partie de la Collection des grands voyages (*voy.* Théod. de BRY). L'ouvrage qui a fait la réputation d'Harriot comme mathématicien est intitulé *Artis analyticæ praxis ad æquationes algebricas resolvendas*, Londres, 1631, in-fol. Il ne s'y borne point à considérer les équations dans la forme usitée jusqu'alors, c'est-à-dire en égalant les termes; mais il fait passer, dans l'occasion, le dernier terme du même côté que les autres, et, l'affectant d'un signe contraire à celui qu'il avait, égale toute l'expression à zéro. Montucla (*Histoire des mathématiques*, t. 2, p. 106), remarque qu'Harriot fut bien éloigné de faire tout l'usage qu'il pouvait de cette découverte et d'en sentir tout l'avantage, et qu'il n'eut qu'une idée peu développée des racines négatives. Le principal service qu'il ait rendu aux mathématiques, c'est d'avoir observé que toutes les équations d'ordres supérieurs sont des produits d'équations simples; découverte de laquelle découlent une foule de vérités intéressantes dans l'analyse. Wallis a singulièrement grossi la liste des découvertes d'Harriot; mais la plupart de celles dont il lui fait honneur appartiennent incontestablement à Viète ou à Descartes, dont Wallis s'attache à rabaisser le génie pour relever celui de son compatriote (*voy.* Joseph WALLIS). Montucla a réduit à leur juste valeur les services du mathématicien anglais; et ils sont assez grands pour lui mériter, dans un rang secondaire, une place parmi les hommes qui ont contribué aux progrès des sciences mathématiques. On conserve un traité d'Harriot, intitulé *Ephemeris chyrometrica*, dans la bibliothèque du collége de Sion. Quelques autres de ses manuscrits ont été retrouvés en 1784, dans le château du duc de Northumberland, au comté de Sussex; et l'un d'eux prouve qu'Harriot s'était procuré un télescope batavique ou qu'il en avait deviné la construction, et qu'il concourut, avec Galilée, à la découverte des taches du soleil. M. le baron de Zach (*Ephemerid. astron.*, 1788) promettait de publier ces manuscrits, et de les faire précéder d'une vie de l'auteur. W—s.

HARRIS (JEAN), littérateur anglais, né vers 1667, et mort le 7 septembre 1719, avait embrassé l'état ecclésiastique. Il obtint successivement divers bénéfices lucratifs, et entre autres un canonicat dans la cathédrale de Rochester. Il fut aussi secrétaire et vice-président de la société royale. C'était un homme instruit et studieux; mais il mettait si peu de règle dans sa conduite, que, malgré le revenu de ses bénéfices, il éprouvait sans cesse des embarras pécuniaires. Il mourut dans la misère; et un de ses amis le fit enterrer à ses frais. On doit à Harris la première idée d'une encyclopédie en langue vulgaire; il publia ce livre en anglais, sous ce titre : *Lexicon technicum, ou Dictionnaire universel des sciences et des arts*, Londres, 1708, 2 vol. in-fol. Chambers donna ensuite plus d'extension au plan d'Harris (*voy.* CHAMBERS). On a encore d'Harris: 1° *Navigantium atque itinerantium Bibliotheca, ou Recueil de voyages par terre et par mer*, etc., Londres, 1705, vol. in-fol. avec des cartes et des figures; réimprimé en 1744 et 1764, avec des additions et des corrections de Campbell. Quelques bibliographes ont avancé que Harris n'avait eu que peu de part à la composition de cet ouvrage, et qu'il n'en avait réellement fait que la dédicace, adressée au commerce anglais, et l'introduction, où se trouvent d'assez bonnes choses. Cette collection est médiocre. Quoique le titre, qui est très-étendu, annonce qu'elle contient les extraits de plus de six cents voyageurs dans les différentes parties du monde, on y cherche vainement des détails sur l'Afrique;

quelques parties de l'Asie et de l'Amérique sont à peu près oubliées. En revanche, on y trouve beaucoup de digressions souvent inutiles. La préface donne des éloges mérités aux recueils de Ramusio, d'Hakluyt et de Thévenot, et blâme celui de Purchas. Il aurait fallu mieux faire que lui. 2° *Histoire de Kent*, Londres, 1719, 1 vol. in-fol., livre posthume : Harris l'avait laissé imparfait; il est inexact. 3° *Traité de la théorie de la terre*, 1697, 1 vol. in-8°; 4° *Dialogues sur l'astronomie*, 1717. Il y en a eu trois éditions. 5° *Traité d'algèbre*, 1709, 1 vol. in-8°; 6° beaucoup de sermons. E-s.

HARRIS (James), célèbre métaphysicien et grammairien anglais, né le 20 juillet 1709, à Salisbury, fit ses études à l'université d'Oxford. Il acquit des connaissances littéraires fort étendues, et joignit à l'érudition puisée chez les anciens un esprit philosophique, un goût sûr, et d'excellentes vues sur les arts. Son application à ces divers objets ne l'empêcha point de remplir plusieurs fonctions publiques. Il siégea dans la chambre des communes à diverses époques, fut nommé en 1762 un des lords commissaires de l'amirauté, passa de cette place en 1763 au bureau de la trésorerie, et devint en 1774 contrôleur et secrétaire de la reine. Il mourut le 22 décembre 1780. Harris était, par sa mère, neveu de lord Shaftesbury, auteur des *Caractères*. Il fut le père du lord Malmesbury, ministre plénipotentiaire envoyé pour traiter de la paix avec la France en 1796; et lui-même avait été employé à St-Pétersbourg avec un caractère public. Mais c'est comme littérateur, et surtout comme grammairien philosophe, qu'il est principalement connu. Son ouvrage le plus considérable sous ce rapport est *Hermès* (1), *ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, en trois livres avec des notes, 1751, in-8°. Il a été réimprimé plusieurs fois, et reproduit dans les *Collectanea critica*, Londres, 1816, in-8°. Justement apprécié en Angleterre et dans les pays étrangers, il le fut également bien en France. Sur la proposition de Garat, chef de l'instruction publique, le gouvernement français chargea M. Thurot de traduire ce savant ouvrage; et, d'après le rapport fait par Ginguené, la traduction d'*Hermès* fut imprimée aux frais du gouvernement, Paris, an 4 (1796), in-8°, avec des *Remarques* sur les théories grammaticales modernes dont Harris n'avait pu parler, et un *Discours* contenant l'histoire littéraire des grammairiens qui ont précédé ou suivi Harris, et servant d'introduction à l'ouvrage, comme les remarques en sont le complément. L'*Hermès* d'Harris méritait tous ces soins; et si l'on en croit l'évêque Lowth dans la préface de sa *Grammaire anglaise*, c'est le plus beau et le plus parfait exemple d'analyse qui ait paru depuis Aristote. Après avoir montré la liaison intime de la grammaire avec la logique, et marqué les limites de la science grammaticale, Harris pose les bases de la proposition, et s'élève à ce principe de l'ancienne métaphysique, que les êtres dans la nature se divisent en *substances* et en *modes;* d'où il infère que tous les mots principaux, ou *significatifs par eux-mêmes*, se partagent en substantifs et en attributifs (le nom et le verbe). Il admet ensuite deux autres classes de mots, dans lesquelles il comprend l'article, la conjonction, la préposition, etc.: il nomme ces mots, accessoires, ou *significatifs par relation;* dénomination vivement attaquée par Horne Tooke, dans son chapitre *sur la préposition*, et par Court de Gebelin, qui ne veut pas que les *conjonctions* soient des mots vides de sens ou insignifiants par eux-mêmes. M. Thurot, collaborateur d'Urbain Domergue à l'époque de la reprise du *Journal de la langue française*, en 1796, observe, dans les remarques jointes à sa traduction, que ce dernier s'est rencontré avec Harris, en remontant au même principe de classification, mais qu'il a embrassé généralement toutes les espèces de mots dans les deux classes qu'il en déduit (le substantif et l'attribut). Il convient de rappeler ici que les grammairiens de Port-Royal avaient remonté eux-mêmes à une base logique générale, plus simple que celle de Harris, et plus déterminée que celle de Domergue, en divisant aussi les mots en deux classes : 1° les mots qui sont l'objet de nos pensées (ce qui comprend le substantif et l'attribut); 2° les mots qui signifient la manière ou la forme de nos pensées (ce qui distingue essentiellement le verbe). Au surplus, la grammaire d'Harris donne, dans le 1er et le 2e livre, l'explication analytique, la définition, la fonction et l'emploi des différentes classes et espèces de mots, souvent comparées entre elles dans la langue de l'auteur et dans les langues grecque et latine; et, quoiqu'il y reproduise fréquemment la doctrine des anciens sur divers points de la science grammaticale, Harris discute et analyse en maître plusieurs parties, entre autres le *verbe*, et ne le cède pas à Port-Royal et à Dumarsais, avec lesquels il est d'accord sur la nature de cette classe de mots. Le 3e livre de la grammaire d'Harris sur l'origine et les éléments du langage, s'il n'était tempéré par quelques chapitres où brillent la critique et le goût unis à l'érudition, offrirait le plus généralement une métaphysique trop subtile ou trop élevée. L'auteur n'adopte l'axiome d'Aristote, *Nihil fuit in intellectu*, etc., que pour les connaissances purement humaines ou physiques, et ne fait point dériver les signes de nos idées des sons produits par *onomatopée*, comme le prétendent le président de Brosses et Court de Gebelin. Le traducteur français a cru devoir supprimer, à ce sujet, quelques digressions d'une métaphysique prise de trop haut; mais il en a conservé les passages qui pouvaient du moins servir à l'his-

(1) C'est sous ce nom que les Grecs honoraient l'inventeur des lettres ou le régulateur du langage; et ils le représentaient par une tête avec des ailes, les mots étant, comme les appelle Homère, des *paroles ailées*, titre donné par un autre Anglais (Horne Tooke) à l'ouvrage qu'il a écrit sur la grammaire.

toire de la philosophie ancienne. Dans un ouvrage non moins méthodique, intitulé *Philosophical arrangements*, 1775, in-8°, Harris déploie une érudition encore plus vaste que dans sa *Grammaire;* mais on y trouve le même caractère d'une métaphysique souvent surannée ou trop abstraite. Considéré sous un autre rapport, Harris a produit des ouvrages qui montrent autant de goût que de connaissances; 1° trois *Traités* ou *Dialogues*, le premier sur l'art en général; le deuxième sur la musique, la peinture et la poésie (l'auteur possédait la pratique aussi bien que la théorie de l'art musical); le troisième sur le bonheur, ou l'art de se conduire avec sagesse dans les événements de la vie, 1744, in-8°; édition augmentée, 1773; traduit en allemand, Halle, 1780, in-8°. Cet ouvrage se trouve réuni aux deux précédents, sous le titre de *Miscellanies*, Londres, 1772, 3 vol. in-8°. 2° *Recherches philologiques* sur l'origine et les principes de la critique, sur les célèbres écrivains en ce genre tant anciens que modernes, avec un essai sur le goût et la littérature du moyen âge, et un *Appendice*, dans lequel on trouve des notes curieuses sur les progrès des lettres et de la civilisation en Russie, 1781, 2 vol. in-8°. La partie relative à l'histoire du moyen âge, qu'on peut regarder comme l'esquisse intéressante d'un ouvrage qui manque en partie à notre littérature, a été traduite en français par M. Boulard, Paris, 1786, in-12. Toutes les œuvres d'Harris ont été réunies et publiées, en 1783, en 4 volumes in-8°; et son fils, lord Malmesbury, en a donné une magnifique édition, avec une notice sur la vie et le caractère de l'auteur, Londres, 1801, 2 vol. in-4° (*voy.* Sarah Fielding). G—ce.

HARRIS (Thomas), administrateur du théâtre de Covent-Garden à Londres, était né vers 1749. Son père, qui semble avoir été un riche marchand, lui fit faire ses études, puis l'appliqua aux affaires commerciales. Le jeune homme se sentit bientôt à l'étroit ou mal à l'aise au magasin. Chaque soir il courait aux théâtres de Londres; puis l'aimant magique qui l'attirait vers les représentations scéniques le mit sur la route des cafés et des tavernes où venaient souvent se retremper les Garrick et les autres princes de la scène. L'admiration sans bornes avec laquelle il contemplait ces artistes pleins d'entrain et de laisser-aller le fit bientôt connaître de tous, et il fut en peu de temps au fait des moindres détails de la vie domestique et scénique des acteurs, des moindres rouages de l'administration et de la direction d'un théâtre. A peine majeur, il acheta Covent-Garden à J. Rich soixante mille livres sterling (un million et demi). C'était en 1768. Les succès ne répondirent pas d'abord à l'audace de cette vaste et gigantesque opération. Trop novice ou trop modeste, malgré ce qu'il savait, ou trop engoué encore du génie des artistes dramatiques, ou peut-être aussi craignant d'avoir besoin de fonds amis, Harris imagina d'abord de mettre l'entreprise théâtrale en société, et les sociétaires furent Rutherford, Colman, Powell. Un grand capitaliste, un grand auteur, un grand acteur, comment avec un tel trio n'aurait-il pas fait les plus brillantes affaires? Cependant Harris n'en fit réellement de bonnes que lorsque, parvenu à se débarrasser de la société de Colman et de Powell, il fit entendre raison à Rutherford, et devint seul gérant de tout ce qui tenait à l'administration de Covent-Garden. Il changea alors complétement l'état des choses, fit marcher le théâtre à la satisfaction des acteurs et du public, et réalisa assez promptement de forts bénéfices. Un jugement sain, de la décision, de l'à-propos, une libéralité presque royale avec les auteurs favoris du public, l'art de discerner ceux que leurs talents devaient porter à la célébrité, le choix heureux et la variété des pièces admises au répertoire, une aménité parfaite mêlée de sang-froid et parfois de sévérité avec les acteurs qui l'aimaient, furent les éléments premiers de cette prospérité ininterrompue. Sous tous ces rapports, Harris est un des hommes qui ont le mieux mérité du théâtre, et son nom est inséparable de l'histoire de la scène anglaise. Vers 1790, il se débarrassa en partie des soins auxquels il s'astreignait depuis vingt-deux ans sur un associé, Lewis, qu'il nomma gérant actif, et qui céda plus tard à Kemble. Diverses personnes encore devinrent copropriétaires du théâtre. Mais Harris garda toujours l'autorité suprême, de telle sorte que l'unité de vues, de pouvoir, ne fit jamais place aux dissensions. Aussi large et libéral que judicieux, il mit un terme à cette animosité jalouse que jusqu'alors Covent-Garden et Drury-Lane avaient entretenue l'un contre l'autre; et quand Sheridan devint le chef du second de ces théâtres, il resta son ami comme lorsque l'illustre comique faisait représenter à Covent-Garden la *Duègne* et *les Rivaux*. En général, les relations de Harris avec les auteurs, avec les acteurs, avec ses confrères, furent celles de l'homme le plus serviable et le plus franc. Il eut pourtant de longues querelles avec Garrick et surtout avec Colman, mais elles finirent par une réconciliation sincère et même par de l'amitié. Il y eut aussi un moment où la mésintelligence se mit entre Harris et le public. Covent-Garden fut anéanti le 20 septembre 1808 par un incendie, et la perte, évaluée à deux millions et demi, ne fut qu'en partie réparée par les payements des assureurs. Au bout de dix mois, une autre salle s'était élevée comme par enchantement, bien autrement magnifique que l'ancienne; mais elle avait coûté sept millions et demi, et les propriétaires augmentèrent le prix des places, qui déjà avait été augmenté en 1792, après les grandes améliorations faites à l'ancien édifice. John Bull cria, Harris s'en moqua, le gouvernement l'appuya. Mais enfin l'opposition populaire se perpétua si tenace, si furieuse, et surtout si déterminée à déserter Covent-Garden, qu'au bout de soixante-six jours de tumulte, les propriétaires consentirent à capi-

tuler, et rétablirent l'ancien tarif. Bien que sexagénaire, Harris resta ostensiblement à la tête du théâtre dont seulement dans les dernières années de sa vie il laissa la direction de fait à son fils. Il vint alors s'établir dans une petite maison de campagne à Puttney-Hill, près de Wimbledon. C'est là qu'il mourut le 1er octobre 1820. P—OT.

HARRISON (JOHN), un des plus habiles horlogers connus, naquit en 1693 à Foulby, dans le comté d'York. Son père était charpentier, et lui fit apprendre son état. Le jeune Harrison se mêlait aussi de menuiserie, d'ébénisterie commune, de raccommodages, etc. Il acquit, dans ces grossières occupations, la connaissance de la nature des bois, ainsi que le goût de la mécanique et de l'horlogerie. Il habita longtemps la petite ville de Barrow, dans le comté de Lincoln, et finit par venir se fixer à Londres. Dès 1726, il avait fabriqué deux horloges à longs pendules, d'une telle perfection, que, placées en diverses parties de sa maison, elles ne différèrent entre elles que d'une seconde en un mois; et l'une de ces pendules, constamment comparée avec l'observation d'une étoile fixe, ne varia que d'une minute dans l'espace de dix ans. Vivant auprès d'un port de mer, Harrison avait été à même d'étudier l'effet du roulis des vaisseaux sur les horloges. Il reconnut facilement que les poids ne pouvaient pas être conservés pour moteurs à ces instruments, et qu'il fallait leur substituer un ressort et un régulateur. Non content de cette substitution, et pour rendre absolument nulle l'action du roulis sur les oscillations du pendule, il imagina deux balanciers placés sur le même plan et se mouvant en sens contraire, chacun terminé, non par un contour circulaire, mais par deux boules: deux ressorts spiraux, cylindriques, en forme de tire-bourre, étaient fixés sur chaque axe des balanciers; et ces ressorts étaient susceptibles d'une plus ou moins grande tension, suivant les diverses températures. La plus célèbre, la plus utile découverte d'Harrison, et qui doit éterniser son nom dans les fastes de l'horlogerie, fut le *compensateur* ou pendule composé de divers métaux. Frappé de l'effet de la dilatation des corps métalliques par les variations de la température, de leur allongement par la chaleur et de leur raccourcissement par le froid, il avait imaginé, dès 1726, un pendule en forme de gril, composé de petites barres de cuivre et d'acier. Il inventa ensuite une espèce de thermomètre métallique, composé d'une lame de cuivre et d'une d'acier, fixées l'une sur l'autre par des chevilles rivées soigneusement. Le cuivre étant beaucoup plus sensible que le fer aux variations de la température, ce compensateur devenait convexe du côté du cuivre pendant la chaleur, et convexe du côté de l'acier durant le froid. L'une des extrémités de cette bande métallique était fixe; le spiral passant entre les deux pointes de l'autre bout, se trouvait ainsi inégalement pressé suivant la longueur de cette bande, ce qui remédiait à l'inégale dilatation du spiral. De nos jours, on a proposé avec avantage de donner au compensateur une forme triangulaire. Ce fut vers 1735 qu'Harrison s'occupa de sa première horloge marine. Il en fit l'essai, d'abord sur une rivière par un temps orageux, ensuite dans un voyage à Lisbonne, et le retour à Portsmouth. Halley, Graham, Bradley, Smith, frappés de la perfection de cette machine, donnèrent à l'artiste le certificat le plus honorable; et, en 1737, il reçut des secours provisoires. Deux ans après, il produisit une seconde horloge, plus parfaite encore, et en 1741, une troisième plus petite et supérieure aux deux premières. En 1749, la société royale lui adjugea le prix, consistant en une médaille d'or, destiné à la découverte ou à l'expérience la plus importante; et le président de ce corps savant le recommanda fortement aux commissaires du bureau des longitudes. Enfin, en 1761, Harrison avait terminé une quatrième pièce, du volume d'une grosse montre, et qu'il nomma garde-temps (*time keeper*). Les pivots, dont les pointes portaient sur des diamants, roulaient dans des trous pratiqués dans des rubis: l'échappement était l'ancien échappement à roue de rencontre; les vibrations du ressort spiral étaient rendues isochrones par le moyen du clou cycloïde. Quatre ressorts étaient appliqués à cette montre; le grand, un plus petit, débandé et remonté huit fois dans une minute; un troisième, placé dans l'intérieur de la fusée, qui n'agissait que pendant le temps qu'on montait la montre, afin qu'elle ne s'arrêtât pas durant cet intervalle; enfin, le spiral, adapté au balancier. En un mot, cette montre, vrai chef-d'œuvre de l'art, devait moins son étonnante régularité à des inventions nouvelles qu'à la justesse et à la perfection de la main-d'œuvre. Elle frappait cinq battements par seconde, pouvait servir pendant trois ans sans être nettoyée, et n'avait aucun besoin d'être suspendue: on la plaçait horizontalement partout où l'on voulait. Plein d'une juste confiance dans ses premiers succès, et fort de l'approbation de la société royale, Harrison se présente enfin, avec cette montre marine, au bureau des longitudes, pour demander l'épreuve de son instrument. Sa requête fut admise: il fut résolu que l'instrument serait essayé dans un voyage à la Jamaïque, et confié à William, fils du *postulant*. Six mois se passèrent en divers contre-temps; enfin William s'embarqua à Portsmouth le 18 novembre 1761. La reconnaissance de l'île de Portland et celle de la Desirade, annoncées à l'avance par lui, prouvèrent à l'équipage la perfection de sa machine, qu'une différence de trente et une minutes sur la longitude avait fait trop promptement préjuger défectueuse. William prit terre à Port-Royal, le 19 janvier suivant, après soixante et un jours de marche. Les observations faites le 26 sur la longitude de cette ville prouvèrent que la montre n'avait que cinq secondes 1/10 d'aberration; ce qui, en raison du

temps du voyage, déterminait la longitude à une minute un quart près par degré, précision vingt-quatre fois plus grande que celle qu'exigeaient les conditions du prix proposé. Le retour en Europe ne fut pas moins favorable. Malgré ces preuves, on jugea que ce voyage n'était pas suffisant; les partisans de la détermination des longitudes par les tables de la lune opposaient mille difficultés; néanmoins Harrison reçut cinq mille livres sterl. comme un à-compte. Pour rendre la vérification de la nouvelle montre plus authentique, le duc de Nivernais, ambassadeur de France, fut invité à faire venir de Paris deux commissaires, qui s'adjoindraient aux membres du bureau des longitudes. Camus et Ferd. Berthoud furent choisis; Lalande, qui se trouvait alors à Londres, se réunit à eux. Tous trois ne purent s'empêcher d'admirer le génie et la fécondité des ressources d'Harrison. Le 28 mars 1764, William fit un second voyage en Amérique; il atterrit à la Barbade le 13 mai, et fut de retour le 18 septembre. Résultats non moins satisfaisants, excédant toujours la précision exigée: la montre n'avait varié que de quinze secondes en cent cinquante-six jours. Cinq mille livres sterling furent de nouveau délivrées à Harrison; et le parlement, par un acte du 22 mars 1765, lui décerna définitivement le prix entier fondé par la reine Anne, lequel était de vingt mille livres sterling; mais, pour obtenir le reste du payement, il y avait encore deux conditions à remplir; c'était de donner aux commissaires une description détaillée de sa montre, et de mettre un autre artiste en état d'en exécuter de semblables. Harrison satisfit à la première condition; et Larkum Kendall fut choisi pour remplir la seconde. Les garde-temps que celui-ci fabriqua, d'après les principes d'Harrison, furent employés dans le second et le troisième voyage de Cook, et soutinrent la réputation de leur inventeur. Harrison toucha donc, en 1767, les dix mille livres restantes, malgré les difficultés sans nombre que lui avaient suscitées les ennemis de l'application de l'horlogerie à la détermination des longitudes. Il était temps; car il avait atteint sa soixante-quinzième année, et les tracasseries qu'il avait éprouvées aigrissaient son humeur et le rendaient misanthrope. Cet habile et ingénieux artiste mourut à Londres le 24 mars 1776, âgé de 83 ans, emportant l'estime et les regrets de tous les amis des sciences exactes. Les *Principes de la montre de Harrison avec les planches relatives* furent publiés en anglais, à Londres, 1767, par ordre du bureau des longitudes, et en français (avec le texte) par le P. Pézenas, Avignon (Paris), 1767, in-4°. Harrison avait déjà donné, en anglais, un *Récit sur les procédés faits à dessein de découvrir les longitudes en mer, relatif à son garde-temps*, Londres, 1763. Ce garde-temps avait été récemment soumis aux observations de Maskelyne; et l'astronome de Greenwich avait passé les bornes de la critique, peut-être même de la bonne foi, dans un *Résultat des observations*, etc., 1767. Harrison y répondit par des *Remarques sur un pamphlet*, etc., que le P. Pézenas a traduites et mises à la suite de la *Description de la montre*. Ces divers écrits, au surplus, prouvent qu'autant Harrison était habile dans les sciences mécaniques, autant l'art du style lui était étranger. D. L.

HARRISON (Thomas), architecte anglais, reçut le jour à Richmond (comté d'York), en 1744. Les dispositions qu'il montrait pour les arts du dessin lui firent trouver un généreux protecteur dans lord Dundas, aux frais duquel il alla vers 1765 étudier les chefs-d'œuvre anciens et modernes à Rome. Son séjour dans cette splendide capitale des arts dura plusieurs années. Il finit par s'y faire une réputation, augure d'un grand et bel avenir. Le plan qu'il fit pour convertir la grande cour du Belvédère en un musée, formé de quatre galeries et recevant le jour d'en haut, le fit connaître des Hewson, des Piranesi, des Jenkins, des Mengs, et lui valut, avec l'honneur d'être présenté au pape Clément XIV, celui de voir son projet adopté par la commission papale, et près d'être exécuté. Des incidents, des lenteurs en empêchèrent la réalisation; mais comme son plan était connu de beaucoup d'artistes, comme il en avait laissé un modèle à Rome, il est permis de croire que c'est sous l'influence de cette page d'architecture que fut conçue la salle ronde qui se lie à la cour du Belvédère et à la bibliothèque du Vatican. Une autre aventure vint faire retentir dans Rome le nom de cet artiste. Les professeurs de l'Académie de St-Luc avaient proposé pour sujet de concours les embellissements à faire à la place de *Santa-Maria del popolo*. Harrison, qui concourait, ne fut nommé que le second par la majorité des juges, mais la minorité fit tant de bruit, manifesta son opposition si vivement que le pape intervint, et, suspendant le jugement définitif, ordonna l'exposition publique des quatre projets. Les suffrages se portèrent presque unanimement sur l'épure de Harrison, et cassèrent le jugement de l'Académie. Peu de temps après ce triomphe, Harrison reprit la route de l'Angleterre (1770). Bien que son talent fût incontestable, il n'eut d'abord à construire que des édifices d'un ordre subalterne. Enfin deux plans magnifiques, celui du pont Naval-Triomphal à Londres, celui du pont de cinq arches de Lancaster sur la Loyne, tirèrent son nom de la foule, et devinrent pour lui le point de départ d'une ère nouvelle. Le Naval-Triomphal se distingue par la profusion et la richesse des ornements : de superbes colonnes rostrales doriques s'élançaient de la petite partie médiane des môles jusqu'à la hauteur de la balustrade, et se terminaient en piédestaux qui devaient revevoir les statues des amiraux victorieux. Ce projet grandiose ne fut jamais exécuté. Le pont de Lancaster fut commencé en 1783; George III lui-même en posa la première pierre; ce pont est plat, et il est le premier en Angleterre qui ait

présenté ce mode de construction, connu en France assez longtemps auparavant; les ponts de Tours et de Neuilly, commencés dès 1768; ceux de Pont-Ste-Maxence et de Louis XVI, à Paris, ouvrages de Perronet, l'attestent et prouvent que le mérite de cette particularité, vulgaire aujourd'hui, appartient tout entier à notre célèbre ingénieur. Celui-ci avait aussi rédigé un mémoire (imprimé en 1793, in-4°, avec une grande planche) sur les moyens à employer pour construire de grandes arches de pierre, de deux cents à cinq cents pieds d'ouverture, qui seraient destinées à franchir de profondes vallées, bordées de rochers escarpés. Peut-être Harrison dut-il à ce Mémoire la pensée et divers détails d'exécution du pont sur la Dée dont nous allons parler. Lancaster et Chester étaient devenus son séjour habituel; et sauf pour quelques voyages il ne s'en écarta guère. C'est lui qui fit les modifications et améliorations du château de Lancaster. Nommé après un concours architecte de Chester, c'est lui qui construisit le palais de justice et la prison de cette ville, deux bâtiments qui n'en forment qu'un seul, et qui méritent une mention dans l'histoire de la législation comme dans celle de l'architecture, car c'est là que se voit le célèbre Panoptique, peut-être le plus bel édifice de ce genre et à coup sûr le modèle parfait des lieux de détention, où l'on veut concilier la surveillance et l'humanité. Chester doit encore à son habile architecte l'Arsenal et le palais de l'Échiquier, deux beaux monuments qui forment les pans est et ouest de la place du Comté, les propylées, le superbe pont d'une arche jetée au travers de la Dée. Cette arche de deux cents pieds anglais d'ouverture est la plus gigantesque qui ait jamais été construite : c'est l'ouvrage d'un Titan : à cet aspect on répète involontairement *pontem indignatus*. Nombre de jolis monuments, de délicieuses habitations aux environs de Chester sont dus aussi au génie élégant et rapide de Harrison. Telles sont, par exemple, la colonne dorique de Shrewsbury en l'honneur de lord Hill, celle du détroit de Menai en l'honneur du marquis d'Anglesea. Il faut joindre à cette liste, l'arc de triomphe de Holyhead, la tour du Jubilé à Moel Femma, la tour de St-Nicolas avec le lycée à Liverpool, le théâtre avec l'Exchange à Manchester, et nombre de maisons ou villas, aux environs de Broomhall (comté de Fife). On venait de tous ces points solliciter ses dessins, ses avis. Un grand seigneur russe, le comte de Voronzov, lui demanda par lettre d'abord, et ensuite en personne, le plan d'un palais à bâtir en Ukraine, sur le Dnieper, à peu de distance de l'embouchure. Ce palais existe à présent. La principale façade a cinq cents pieds de développement; un phare de cent pieds de haut laisse apercevoir la mer Noire dans le lointain. Quelque temps auparavant (1824), le célèbre architecte avait été mandé à Londres, pour donner son avis sur la construction prochaine du pont de Waterloo, qui justement devait traverser la Tamise à peu près au point choisi jadis pour le pont Naval-Triomphal. Il paraît que c'est lui qui le premier ouvrit l'avis de faire un quai du pont de Westminster à celui de Blackfriars, avis repris ensuite avec chaleur par le colonel Trench et quelques autres, mais que Harrison ne devait pas voir conduire à fin. Il avait déjà quatre-vingts ans à cette époque. Il vécut encore cinq ans à sa maison de Castle-Field (comté de Chester), et s'éteignit enfin le 29 mars 1829. Il n'a point laissé de fils. P—OT.

HARRISSON (William-Henry), président des États-Unis, naquit le 9 février 1775 dans la province de Virginie. Son père, Benjamin Harrisson, fut un des colons qui résistèrent avec le plus d'énergie aux prétentions fiscales de l'Angleterre. Il eut l'honneur de siéger au premier congrès des États-Unis, qui fut assemblé à Philadelphie en 1774, signa avec ses collègues la déclaration d'indépendance, déploya dans la lutte beaucoup de constance et de fermeté, et mourut en 1791. Le jeune Harrisson, alors âgé de dix-sept ans, avait achevé ses premières études et se disposait à embrasser la profession de médecin. Mais, très-peu de temps après la mort de son père, et du consentement de son tuteur, le célèbre Robert Morris, il laissa là ses livres pour courir à la défense des frontières de l'Ohio, cruellement dévastées par les Indiens. Il entra dans l'artillerie, avec le grade d'enseigne, fut bientôt fait lieutenant, et attaché comme aide de camp à la personne du général Wayne, qui rendit d'excellents témoignages de ses services. Après la sanglante affaire de Miami, il obtint le commandement du fort Washington, qui est le poste militaire le plus important des frontières de l'ouest. Il ne quitta l'armée qu'en 1797, lorsque le pays lui parut pour longtemps pacifié, et fut nommé presque aussitôt secrétaire du territoire d'Indiana, position équivalente à celle de vice-gouverneur. Il exerçait ainsi le premier emploi de l'ordre civil dans le pays qu'il avait contribué à défendre comme soldat. Il fut en 1801, à l'âge de vingt-six ans, délégué au congrès, où il réussit à faire adopter plusieurs mesures favorables aux intérêts des provinces occidentales, ce qui lui fit donner par les habitants de ces contrées l'honorable surnom de Père de l'ouest. Il devint ensuite gouverneur du territoire d'Indiana, sous la présidence de Jefferson, son compatriote virginien, et montra dans son administration autant d'intelligence que d'activité. Une nouvelle révolte des Indiens l'obligea à reprendre les armes en 1811. Il marcha contre eux à la tête de la milice et d'une troupe de volontaires. Ils partirent à la fin d'octobre du fort Harrisson, situé sur la Wabash, à soixante milles environ au-dessus de Vincennes. Profitant de l'expérience qu'il avait de bonne heure acquise de la manière dont ces peuplades font la guerre, et se rappelant ce qui était arrivé à son vieil ami le général Wayne, le jeune chef conduisit sa petite armée à

travers ces pays sauvages avec tant de prudence, qu'il parvint à échapper à toutes les embuscades, et vint camper le 6 novembre à cinq ou six milles de Prophet's-Town. La bataille de Tippecanoe fut livrée le lendemain, et les Indiens ayant été complétement défaits et mis en pièces, il fut accueilli à son retour avec des transports d'enthousiasme. Ce succès attira sur lui l'attention de l'Union américaine, et la guerre contre les Anglais ayant recommencé, il se vit bientôt appelé au commandement supérieur de toutes les forces de la république. Il conduisit avec autant de bonheur que de bravoure la campagne de 1812 et celle de 1813, enleva aux Anglais Cliveland, Sanducki, Détroit, Chicago, les places les plus importantes des territoires contestés, poussa ses avantages jusque dans le haut Canada, où il poursuivit et battit le général Proctor, le 5 octobre 1813. Mais quelques mois après, contrarié dans l'exécution de ses plans par le gouvernement de Washington, il aima mieux donner sa démission que de seconder des vues qui n'étaient pas les siennes, et qu'il n'approuvait pas. Conduite parfaitement désintéressée, car en rentrant dans la vie privée, Harrisson rentrait dans la pauvreté, et l'on vit pendant quelque temps le général en chef, illustré par plus d'une belle victoire, réduit à remplir des fonctions de greffier. C'est dans ce greffe obscur que le président Madison le déterra en 1814, pour lui conférer le soin de négocier un traité de paix avec les Indiens. Le gouverneur Shelby et le général Cass, ses vieux compagnons d'armes, lui étaient adjoints dans cette mission. Il s'en acquitta si heureusement, qu'il fut chargé l'année suivante d'une pareille négociation avec les tribus du nord-ouest. Député de l'Ohio en 1816, ministre des États-Unis à Bogota en 1828, il fut dès 1836, après la mort de Jackson, un des candidats à la présidence. Mais il ne parvint à cette grande magistrature qu'en 1840. Il y fut porté par une majorité imposante, et son voyage à Washington, lorsqu'il alla prendre possession de sa charge, fut une espèce de marche triomphale. La sympathie qui l'entourait ne fit que s'accroître à la lecture de son premier message. Mais ce message, plein de promesses, fut presque le seul acte de son gouvernement, car le général mourut le 4 avril 1841, à 66 ans. Il est le premier président des États-Unis qui soit mort en fonctions. On lui fit des obsèques aussi magnifiques que le comportent les mœurs américaines. Quarante ecclésiastiques et quatre médecins précédaient le char funèbre, qui était suivi par un immense cortége de vieux officiers, ses frères d'armes, par des députations des corps constitués, et par tout un peuple véritablement affligé. Quoique le général Harrisson n'ait pu donner la mesure de ses talents comme chef de la république, sa mémoire est restée en vénération parmi ses compatriotes. Il a servi son pays pendant quarante-neuf ans, souvent avec gloire, toujours avec modestie et désintéressement. Bon capitaine, bon diplomate, bon député, bon administrateur, et ce qui renferme tout, ce qui produit tout, bon citoyen, tout à fait digne d'être né sous un gouvernement libre, Harrisson était en outre, ce qui ne gâte rien, sincèrement pieux. Il appartenait à la secte presbytérienne; mais ses méditations l'avaient conduit, dans les derniers temps de sa vie, à se rapprocher de l'Église épiscopale. Peut-être, s'il eût vécu, ne se serait-il pas arrêté là. Il n'avait pas publié sa conversion, de peur qu'on ne l'attribuât à des motifs humains; il se proposait de l'avouer quand la mort l'a surpris. C-ET.

HARSCHER (Nicolas), savant professeur, naquit à Bâle, en 1683, d'une famille distinguée dans la magistrature et qui a produit plusieurs hommes de mérite (1). Après avoir terminé ses études classiques, il s'appliqua à la médecine, et reçut le doctorat à l'âge de vingt ans. Il choisit pour sujet de sa thèse : *De tono ventriculi et intestinorum naturali et præternaturali.* Il fut nommé, en 1707, à la chaire d'éloquence et d'histoire du collége de Marbourg, vacante par la retraite de Jac.-Christophe Iselin, et la remplit avec distinction jusqu'en 1711, qu'il fut rappelé à Bâle pour exercer les mêmes fonctions. Il prit possession de sa nouvelle chaire par un discours très-remarquable : *De ingenio et moribus hominum ex stylo dijudicandis.* Harscher était laborieux et très-attaché à ses devoirs; mais sa sévérité et son emportement le rendirent désagréable à ses disciples et même à ses confrères : il fut cependant élu deux fois recteur de l'université. Ses occupations ne le détournèrent jamais de l'exercice de la médecine; et il passait pour très-habile à déterminer l'espèce et le cours des maladies. Il mourut à Bâle le 27 octobre 1742, et eut Jean Bernoulli pour successeur. Outre les Dissertations déjà citées, on a de lui : Les *Oraisons funèbres* de Th. Gautier et de Jean-Louis Crollius, professeurs en théologie; des *Programmes*; des *Discours;* et enfin un Traité, intitulé *De divinatione Ciceronis diatribe, qua rationes prædicendæ mutationis reip. et belli civilis inter Pompeium et Cæsarem gesti extenduntur et in exemplum divinationis civilis proponuntur*, Marbourg, 1710. Pour plus de détails, on peut consulter l'*Athenæ Rauricæ.* W—s.

HARTE (Walter), auteur anglais, fils d'un ecclésiastique estimé pour son savoir et son noble caractère, naquit vers l'an 1700, et fut élevé à l'école de Marlborough et à l'université d'Oxford. Le célèbre comte Peterborough remarqua le premier son mérite; et le jeune Harte eut de très-bonne heure le rare avantage de gagner l'amitié de Pope, qui se plut à encourager le goût qu'il annonçait pour l'art des vers. Il publia, en 1727,

(1) Entre autres, Mathias Harscher, gendre du célèbre Bauhin, né en 1596, docteur en médecine, professeur d'éloquence et ensuite de morale à l'université de Bâle, mort en 1651; on a de lui deux Dissertations : *An venenum in corpore humano generari possit?* et *De causis morborum*, 1617.

un volume de *Poésies*, qui eut du succès; en 1730, un *Essai* en vers *sur la satire*, in-8°; et, en 1735, un *Essai sur la raison*, in-fol., poëme d'un ton religieux, auquel Pope avait lui-même travaillé. Harte s'était attaché à imiter la manière de ce poëte, et y avait réussi au point qu'on ne peut distinguer ici la part du chantre de Twickenham. Harte entra dans les ordres sacrés, et se fit de la réputation comme prédicateur. Nommé vice-principal de Ste-Mary-Hall, il montra une telle aptitude pour l'enseignement, que le lord Chesterfield, cherchant un gouverneur pour son fils naturel, M. Stanhope, fixa sur lui son choix, quoique Harte fût absolument dépourvu de ces grâces extérieures et même de cette facilité d'élocution que l'honorable lord regardait comme des qualités indispensables dans un *gentleman*. Ce fut, à ce qu'il paraît, pendant ses voyages avec son élève, de 1746 à 1750, que notre auteur commença de s'occuper de la composition d'une *Histoire de Gustave-Adolphe*, sujet que lui avait recommandé le lord Peterborough. Sa situation le mit à portée de faire beaucoup de recherches sur cet objet, que d'ailleurs ses connaissances le rendaient très-propre à traiter. L'*Histoire de Gustave-Adolphe* parut en 1749, en 2 volumes in-8°. L'historien avait conçu une si haute idée du mérite de son livre, que, suivant ce que rapporte Boswell dans la vie de Samuel Johnson, il quitta Londres le jour où il le rendit public, afin de se soustraire aux louanges qu'on devait lui prodiguer. Boswell ajoute que l'auteur fut bien honteux à son retour de se voir frustré dans son attente. Le peu de succès qu'eut en effet cet ouvrage, qu'on peut regarder comme original et savant, paraît devoir être attribué uniquement aux défauts du style, ainsi qu'à l'époque de sa publication, qui eut lieu à peu près en même temps que celle de l'Histoire d'Écosse, du docteur Robertson, et de l'Histoire de la maison de Tudor, de Hume; productions dont le style élégant, pour ne parler que de cette qualité, devait faire ressortir davantage un langage dur et pédantesque, souvent rendu inintelligible par la construction irrégulière de la phrase, par le néologisme et l'emploi d'anciens mots dans un sens nouveau. Le docteur Johnson était d'avis que les imperfections de l'*Histoire de Gustave-Adolphe* provenaient plutôt de la présomption (*foppery*) que du manque de talent de l'auteur; et, ce qui semble confirmer la justesse de cette opinion, c'est la réponse que Harte lui-même faisait d'un ton suffisant à son libraire, lorsque celui-ci le pressait de changer quelques phrases ou des mots inusités : *Et c'est là justement*, dit-il, *ce que nous appelons écrire*. Il avait soumis le manuscrit de son ouvrage, pour le revoir, aux lords Chesterfield et Grenville, qui sans doute ne s'en occupèrent guère. Johnson remarque qu'il était absurde d'imaginer que d'aussi grands seigneurs consentissent à s'occuper d'un manuscrit aussi volumineux. Harte donna néanmoins, en 1763, une édition in-8° de l'*Histoire de Gustave-Adolphe*, corrigée et perfectionnée. Le lord Chesterfield lui avait procuré, en 1751, un canonicat dans l'église de Windsor, auquel furent ajoutés ensuite deux vicariats dans le comté de Cornwall. Harte publia, en 1764, des *Essais sur l'agriculture*, qui, ainsi que ses premiers ouvrages, ne sont pas dénués d'élégance et de clarté. Sa dernière production fut un poëme, intitulé l'*Amarante*, « composé, dit-il, pour sa propre consola- « tion, sa santé étant pour lors presque détruite. » Lorsque ce poëme parut, en 1767, une attaque de paralysie lui avait entièrement ôté l'usage du côté droit; et il vécut ainsi, à Bath, jusqu'au mois de mars 1774. Le manuscrit d'une partie de l'*Histoire de la guerre de trente ans*, de 1618 à 1638, qu'il avait laissé parmi ses papiers, paraît s'être perdu. Nous avons omis de citer parmi ses premiers écrits, un *Essai sur la peinture* (en vers). Harte avait quelque talent comme dessinateur : les vignettes de son poëme l'*Amarante* furent gravées d'après ses esquisses. Il jouissait, de son temps, d'une si grande réputation comme poëte, et même comme philosophe, qu'on lui attribua d'abord l'*Essai sur l'homme*, que Pope n'avait pas encore avoué. Ses poëmes n'ont point perdu toute leur réputation chez ses compatriotes, quoiqu'ils y trouvent moins de génie que de goût. On le représente comme un homme plein d'une vanité excessive; mais l'histoire de ses liaisons fait supposer que c'était de cette vanité qui amuse et n'offense point. L'*Histoire de Gustave-Adolphe*, de Harte, a été traduite en allemand par Jean-Gottlieb Bohme, avec une préface, des notes et des corrections de la main du traducteur. Vraisemblablement cette traduction vaut mieux que l'ouvrage original. Harte vécut assez pour voir publier le Recueil des lettres du lord Chesterfield à son fils. On sait que ce dernier ne répondit point, par sa conduite et ses manières, aux immorales instructions de son père; et c'est aux leçons de son précepteur que l'on a pu attribuer, en partie, ce triomphe de la vertu sur les séductions du libertinage. X—s.

HARTENKEIL (Jean-Jacques), médecin, né à Mayence le 28 janvier 1761, étudia la médecine à Wurzbourg puis à Strasbourg, et revint à Wurzbourg, où il reçut le grade de docteur en 1784. Il soutint à cette occasion une thèse intitulée *De vesicæ urinariæ calculo*. L'année suivante, Hartenkeil fit un voyage en France, et demeura dix-sept mois à Paris, pendant lesquels il se lia d'une manière particulière avec le célèbre Desault. En 1786 il se rendit en Angleterre, où il fréquenta les médecins et chirurgiens les plus célèbres de l'époque. De retour en Allemagne, en 1787, il devint conseiller aulique et chirurgien de l'archevêque de Salzbourg. Il fit dans cette ville des cours de chirurgie et d'accouchement pour les sages-femmes, et ne négligea rien pour y organiser et améliorer l'enseignement médical.

En 1790, il entreprit, avec le docteur F.-Xavier Mezler, la publication d'un journal qui a le plus contribué à établir sa réputation. C'est la *Gazette médico-chirurgicale de Salzbourg*, le plus ancien des journaux de médecine qui s'impriment aujourd'hui en Allemagne; il le rédigea pendant dix-huit ans. Plus tard le docteur Jean-Népomucène Ehrhard en devint le rédacteur en chef, et il en soutint dignement la réputation. Il en paraît quatre volumes par an avec un volume supplémentaire. Hartenkeil mourut le 7 juin 1808. On a de lui quelques opuscules en allemand. Il a donné une nouvelle édition, avec des notes, de l'ouvrage d'Albinus, intitulé *Historia musculorum hominis*, Francfort, 1784, in-4°. Il a été aussi, avec Sœmmering, éditeur *Des tables anatomiques de Schaarschmidt*, Francfort, 1803, in-4°, 2 vol. (en allemand). G-T-R.

HARTENSFELS (Georges-Christophe Petri de), célèbre médecin et naturaliste, naquit en 1633 à Erford dans la Thuringe, d'une famille patricienne. Orphelin à l'âge de deux ans, il trouva dans son tuteur un second père qui ne négligea rien pour cultiver ses heureuses dispositions. Après avoir achevé ses études littéraires à l'Académie d'Iéna, il se rendit à celle de Groningue, où il soutint, en 1650, sous la présidence de Schook, une thèse : *De elementis*. Il étudia les deux années suivantes la médecine et la botanique à Groningue. Mais les bruits de guerre l'obligèrent de revenir à Erford continuer ses études médicales, et il y fit en même temps un cours de chimie pharmaceutique. Il suivit en 1654 les leçons de l'Académie de Leipsick. Un grand seigneur saxon le pria de surveiller l'éducation de son fils, et l'introduisit à la cour de Saxe, où il trouva des protecteurs puissants. Mais ni les promesses les plus flatteuses, ni la certitude d'un avancement rapide, ne purent l'y fixer. Il revint en 1662 à Erford. Quelques années auparavant il avait pris le grade de docteur à l'Académie d'Iéna. La société naissante des Curieux de la nature l'inscrivit au nombre de ses membres. En 1664, l'électeur de Mayence le nomma son premier médecin. Pendant le siége que cette ville soutint la même année, Hartensfels déploya la plus grande activité dans l'exercice de ses fonctions; mais son zèle faillit lui coûter la vie. Échappé comme par miracle à tous les dangers, il en courut de plus grands encore dans l'épidémie qui désola l'électorat de Mayence en 1683. Mais ce qui n'arrive pas toujours, il reçut la récompense de ses services. Créé comte palatin de Hartensfels en 1680, la plupart des princes d'Allemagne se montrèrent jaloux de lui donner des marques d'estime et de bienveillance. Enfin il fut nommé, en 1690, professeur de médecine à l'Académie d'Erford. Les devoirs de cette place partagèrent ses instants avec l'étude de l'histoire naturelle. Il mourut comblé d'honneurs, le 11 décembre 1718, à 85 ans. Outre des observations dans les *Acta curios. natur.*, on a de lui : 1° *Azylum languentium, seu Carduus sanctus*, Iéna, 1669; Leipsick, 1698, in-8°. C'est une monographie du Chardon béni, suivie du détail de ses propriétés et de ses vertus dans différentes maladies. 2° *Elephantographia curiosa seu descriptio... multis selectis observationibus refecta*, Erford, 1715, in-4°, fig. Cette édition reparut à Leipsick, en 1723, avec un nouveau frontispice et un supplément de 20 pages contenant : *Oratio panegyrica de elephantis et Justi Lipsii epistola de eodem argumento*. Malgré les progrès de la science, et quoique Camper et Houel aient donné depuis la description de l'éléphant, l'ouvrage de Hartensfels est toujours très-recherché. Il existe deux biographies de Hartensfels en allemand. Sa vie tirée de son oraison funèbre a été recueillie par Manget dans la *Bibliotheca scriptor. medicor.*, t. 3, p. 489-91. W—s.

HARTIG (François-de-Paule-Antoine, comte de), l'un des seigneurs de Bohême qui se sont le plus distingués en encourageant les sciences et l'industrie, naquit à Prague le 29 août 1758, et résida, depuis 1787 jusqu'en 1790, à la cour de Dresde, en qualité de ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche. A son retour de cette mission, il fut nommé par son souverain, chambellan et conseiller intime effectif, et fut décoré des grands cordons de l'ordre de St-Étienne et de l'ordre militaire de la Toscane. La société royale des sciences à Prague le choisit pour son président perpétuel en 1794 : mais il jouit peu de ce titre littéraire, étant mort le 1er mai 1797, à l'âge de 39 ans. Le comte de Hartig a publié plusieurs ouvrages soit en français, soit en allemand : 1° *Essai sur les avantages que retireraient les femmes de la culture des sciences et des beaux-arts*, par un amateur, Prague, 1775, in-8°; 2° *Lettres sur la France, l'Angleterre et l'Italie*, Genève, 1785, in-8°; 3° *Observations historiques sur le perfectionnement et la décadence de l'agriculture chez les différents peuples* (en allemand), Prague et Vienne, 1786, in-8°; traduit en français par Leroy de Lozembrune, Vienne, 1790, in-8°; 4° *Mélanges de vers et de prose*, Paris, 1788, in-8°. Les Mémoires de la société royale des sciences de Prague renferment une dissertation de ce littérateur, *Sur la salubrité de l'air dans les régions élevées;* et une Lettre à l'abbé Gruber, *Sur les environs de Pyrmont*. Schlichtegroll a publié, dans son *Nécrologe*, 1797, deuxième volume, p. 75-114, une Notice très-détaillée sur la vie et les écrits du comte de Hartig. B—h—d.

HARTIG (Georges-Louis), administrateur et auteur forestier très-distingué, naquit le 2 septembre 1764 à Gladenbach, près Marbourg, où son père était inspecteur des eaux et forêts. Il se destina de bonne heure à la même carrière, et entra en 1781 à l'université de Giessen. En 1785 il obtint un emploi dans l'administration forestière à Darmstadt, et l'année suivante il fut nommé inspecteur des eaux et forêts du prince de Solms à Hallgen. Il fonda dans cette ville une école forestière, et y fit ses débuts d'auteur en y publiant

son *Instruction sur l'aménagement des bois* (1791, sept éditions, Marburg, 1817). En 1797 il fut nommé inspecteur général des forêts et conseiller forestier du prince d'Orange-Nassau; il transporta alors son école à Dillenbourg, où elle prit bientôt des développements considérables; en 1806 il fonda dans cette ville son *Journal forestier, de vénerie et de pêche*. Mais la principauté d'Orange-Nassau ne tarda pas à être supprimée, et Hartig fut appelé à Stuttgard en qualité de conseiller à la cour supérieure de justice forestière. Là il rouvrit, mais sans succès, l'école forestière qu'il avait si heureusement instituée dans ses précédentes résidences. Enfin, en 1811, il accepta l'emploi de grand maître des eaux et forêts dans les États prussiens, et il y rendit de grands services, surtout pour l'aménagement des parties de territoire nouvellement acquises à l'État. A Ansprück, et malgré les efforts d'activité qu'il consacrait à ses fonctions publiques, il ouvrit de nouveau son école forestière et de vénerie, et pour en assurer le succès, il en fit comme une annexe de l'université de Berlin, et y fit enseigner les sciences préliminaires par des professeurs de l'université. En 1830 il fut nommé professeur honoraire de cette même université, et mourut à Berlin le 2 février 1836. Parmi ses ouvrages nous citerons encore les suivants : 1° *Instruction pour l'éducation des bois, pour les forestiers*, Giessen, 1791, 6e édition, 1808; 2° *Expériences physiques sur les relations qui existent entre le pouvoir calorique et la densité de la plupart des essences forestières d'Allemagne*, trois éditions, Giessen, 1814; 3° *Instruction pour l'estime des bois*, cinq éditions, Giessen, 1819; 4° *Méthode pour détruire les chenilles ou en diminuer considérablement le nombre*, Berlin, 1827; 5° *Méthode de culture à bon marché des clairières*, Berlin, 1826; 6° *le Livre des forestiers*, 7e édition, Tübingen, 1828; la 9e édition de cet ouvrage, qui est le chef-d'œuvre de Hartig, a paru en 3 volumes à Stuttgard en 1851; 7° *Éléments de vénerie*, Stuttgard, 1809; la 6e édition, en 2 volumes, a paru à Stuttgard en 1845; 8° *Recherches sur la durée des bois*, Stuttgard, 1822; 9° *Tables pour cuber les bois coupés, abattus et ronds*, 6e édition, Berlin, 1847; 10° *la Science forestière, avec tout ce qu'elle embrasse*, Berlin, 1831; 11° *Dictionnaire de la conversation en matière de forêts et d'histoire naturelle forestière*, Berlin, 1834; 2e édition, Stuttgard, 1836. Z.

HARTLEBEN (Théodore), jurisconsulte allemand, naquit à Mayence le 24 juin 1770. Sa famille, d'origine hollandaise, avait porté le nom de Hartlœwen. N'ayant encore que quatorze ans, il écrivit un *Programma* remarquable sur *la décadence des sciences parmi les Grecs et les Romains, et sur les moyens de prévenir pareille chute parmi les modernes* (Mayence, 1785), et soutint publiquement une dissertation d'histoire avec assez d'éclat pour attirer l'attention de Jean de Müller, le célèbre historien de la Suisse, alors au service de l'électeur comme référendaire intime. Cet homme illustre seconda les progrès de Hartleben, en dirigeant son activité sur les matières de droit public de l'Allemagne, c'est-à-dire sur les relations des divers États d'empire les uns avec les autres et avec l'empire même. De semblables études ouvraient naturellement la carrière diplomatique à celui qui les poursuivait avec succès, et l'électeur vit avec plaisir le jeune homme s'y destiner, et faire en peu de temps de rapides progrès. Plein d'ardeur et animant les autres du feu qu'il ressentait, Hartleben fondait alors (1789) une société savante, en dressait les statuts, et rédigeait le tome 1er des mémoires du *Cercle littéraire de correspondance* (tel est le titre que prit la société naissante). A vingt ans il reçut le bonnet de docteur en droit, et, muni de recommandations honorables, il partit pour Wetzlar, afin d'y étudier le mécanisme de la chambre impériale. Un des membres de cette cour, le baron de Steigentesch, le prit en amitié. C'était au moment où la révolution française allait servir de prétexte aux grandes ambitions pour s'arrondir et s'enrichir. Déjà l'on parlait de guerre; la Prusse voulait protéger les cercles de l'ouest, et commençait à glisser tout bas les mots de subsides, de réquisitions. Ces mielleuses paroles de la sérénissime diète effrayaient les futurs protégés tout autant que les furibondes déclamations des clubs de Paris. Hartleben se fit leur organe dans une brochure qu'on a eu la naïveté de mettre parmi ses opuscules juridiques, mais où nous voyons, nous, l'inspiration, la vraie pensée des princes aux dépens desquels la Prusse se promettait de battre monnaie. En voici l'intitulé : *Des réquisitions*, ou *Pensées sur une matière de droit en faveur de laquelle ne préjuge nul arrêt de la chambre impériale* (Ueber die nach reichskammergerichtlichen Grundsætzen ganz unerortete Rechtsmaterie von Requisitionen), Wetzlar, 1791. Nous ne doutons pas que l'on ne doive voir dans cette publication une émanation semi-officielle de l'électeur de Mayence. De Wetzlar, Hartleben se rendit en Autriche, et passa par Prague, lors du couronnement de l'empereur Léopold. Cet événement lui inspira un autre opuscule, mais qu'il n'imprima pas sur-le-champ (*Lettres sur le roi de Bohême, avec un court aperçu de la ville de Prague, tant sous le rapport politique que sous le rapport littéraire*, Ratisbonne, 1792). A Vienne il eut, sur la demande de l'électeur de Mayence, accès aux archives, et il continua ses études scientifiques, dirigé par le référendaire impérial, de Franck, et par le premier conseiller, baron de Hess, par le directeur de la haute police, De Lay, et toujours protégé par Jean de Müller, qu'il retrouva faisant partie de la chancellerie de Vienne. Müller le présenta au tout-puissant ministre Thugut, qui, sur sa prière, plaça le jeune homme à l'école des langues orientales, avec la perspective de faire partie de la légation autrichienne à Constantinople. Hartleben

ne put profiter de la bonne volonté du ministre; son père y mit obstacle, on ne sait trop pourquoi. Avant de quitter Vienne, Hartleben traita encore un sujet à l'ordre du jour. Ce fut à l'occasion de la mort de Léopold II. Le titre même de sa brochure (*Des droits et des devoirs d'un électeur de Mayence pendant la durée de l'interrègne.* Vienne, 1792) indique assez que c'était encore là un ouvrage semi-officiel. Ce que l'on y trouve de plus remarquable, c'est la preuve de l'empressement des deux grandes puissances germaniques à se jeter sur la France révolutionnaire. L'interrègne était de nature à retarder, à détruire l'effet du concert naguère établi entre Frédéric-Guillaume II et Léopold : c'est ce résultat que Hartleben veut empêcher, croyant qu'il est du devoir du vicaire de l'empire de le prévenir par sa vigueur et sa célérité. Au bout de l'année, il était à Ratisbonne, achevant de s'initier aux affaires publiques de l'empire, et surtout d'étudier l'organisation, la compétence, les principes, les formes et l'histoire de la diète, dont cette ville impériale était alors la résidence. C'est là qu'il mit au jour ses *Lettres sur le couronnement* (1792). Peu de temps après, Mayence était aux Français, et un bouleversement complet dans toute la partie de l'électorat située à l'ouest du Rhin, signalait le succès de leurs armes. La convention nationale de Mayence lui offrit une position dans l'administration; il refusa, et alla se ranger près de l'électeur, avec ses fidèles, à Aschaffenbourg. Une place de conseiller au tribunal de la cour électorale fut tout ce que l'on put lui donner pour l'instant. Grand désappointement pour le diplomate, qui eût voulu une mission diplomatique. Il passa au service du prince-évêque de Spire, qui l'envoya près du directoire de la diète soutenir les demandes de modification au logement des gens de guerre, et surtout le privilége qu'avaient les résidences princières d'être exemptes de cette charge. A son retour, il ne tarda point à devenir grand bailli de Kisslau, et dans cette place il eut souvent de difficiles relations avec l'armée de Condé, qui se comportait dans toute cette zone comme en pays conquis. Sa fermeté, son adresse, le soin qu'il eut de pourvoir aux besoins de ces réfugiés exaspérés atténuèrent un peu le mal. Pendant ce temps, les événements militaires amenaient insensiblement la suppression des fonctionnaires au service des petits princes de la rive occidentale du Rhin, et la paix de Bâle rendait le sort des princes eux-mêmes plus précaire. Hartleben après avoir donné sa démission alla passer huit ans à l'université de Salzbourg comme professeur de droit et procédure en empire, et par son enseignement il fit hausser le nombre des élèves, et surtout des élèves de grande famille. Ses travaux ne l'empêchèrent pas d'être au service de l'archevêque, qui lui confia plusieurs affaires graves. Il fut surtout utile lors de l'occupation de l'archevêché de Salzbourg par Moreau, qui avait établi sa résidence à Salzbourg. Le désordre et l'embarras étaient au comble, et les fonctionnaires pliaient sous le faix, lorsque Hartleben vint les relayer. Ses premières mesures furent suivies d'un tel succès que le gouvernement, en le comblant d'éloges, le nomma provisoirement directeur de police, et que Moreau, charmé de ses soins, mit à sa disposition la gendarmerie du quartier général. A plusieurs reprises, ce général essaya de le déterminer à venir en France, où il se faisait fort de lui procurer une belle place dans la police. Hartleben imagina ensuite, puis mit par écrit, à la demande de l'archevêque, un plan général pour organiser la police dans les villes. Le prince goûta beaucoup ses idées, et, avec sa parcimonie habituelle; il crut payer ce service par cent ducats et par un article élogieux dans sa feuille officielle. La sécularisation de l'archevêché de Salzbourg força encore une fois Hartleben à chercher un autre lieu pour développer ses talents. Il passa au service de l'électeur de Bavière, avec le double titre de conseiller et de professeur à l'université de Wurzbourg, alors récemment fondée. Il eut bientôt inspection et haute main sur tout ce qui de près et de loin se référait à la police, et il améliora immensément cette branche de l'administration, redressant les abus, protégeant de tous côtés les institutions philanthropiques, réalisant toutes les innovations utiles. Ainsi disparurent les cimetières des villes; ainsi les cadavres furent moins légèrement livrés à la terre; ainsi le pavage, l'éclairage, le service des pompes prirent l'extension qu'ils devaient avoir et qu'ils n'avaient jamais eue. Mais on eût dit qu'une étoile fatale le poursuivait! La paix de Presbourg indemnisa l'ex-archevêque de Salzbourg par la possession de Wurzbourg, érigé en grand-duché. Hartleben ne voulut point redevenir le serviteur d'un souverain qu'il avait quitté. La raison de cette boutade, c'est qu'il détestait le général comte de Thurheim, qu'il avait trouvé souvent d'avis contraire au sien, et qui semblait devoir être tout-puissant auprès du nouveau grand-duc. Le duc de Saxe-Cobourg qui précédemment (1803) avait souhaité l'avoir dans ses États, profita de cet accès de dépit, et l'employa de diverses manières jusqu'à ce qu'en 1807 il le nommât directeur de l'administration provinciale et de la cour de révision pour Cobourg-Saalfeld. Ainsi qu'à Wurzbourg, Hartleben introduisit chez son protecteur beaucoup d'utiles innovations. Il termina un grand nombre de différends relatifs aux limites; il influa sur la réforme des lois, qui furent améliorées. Enfin, il rendit des services inappréciables pendant que les Français victorieux administraient et rançonnaient le pays. Chargé d'aller porter à leur intendant, à Hambourg et Leipsick, la contribution de guerre, il eut l'art d'en rapporter aux Saxons une forte partie; plusieurs missions diplomatiques que lui confia le grand-duc furent également heureuses. Mais la mort du ministre dirigeant, le changement

de système qui incontinent en résulta, lui firent perdre encore sa position; et il entra, en 1808, au service de Bade, qui fixa enfin sa fidélité nomade. D'abord il n'eut qu'une chaire de droit pratique à l'université de Fribourg, et une place de conseiller de régence en cette ville; puis il vint en qualité de conseiller de cercle habiter Dourlach; puis enfin il fut nommé référendaire au département de la navigation, en 1818, et plénipotentiaire de Bade à la commission centrale pour la navigation du Rhin. Il ne réussit pas dans ce congrès, mi-partie diplomatique, mi-partie commercial, à obtenir ce qu'il voulait, et en 1820 son souverain lui donna un successeur. Les ennemis de Hartleben osèrent même l'accuser d'avoir forfait à son mandat et signé, contrairement à ses instructions, un projet d'accommodement avec la France. Il s'en tint, depuis ce temps, à ses fonctions de conseiller intime de légation, fonctions auxquelles il avait été nommé en 1819. Mais tout prouvait qu'il était en disgrâce : on ne lui payait que partie de ses appointements, à Dourlach ainsi qu'à Fribourg, et on ne lui donna plus d'avancement. Les vraies causes de cet abandon ne furent pas ce que ses ennemis lui imputaient, l'orgueil, la paresse, la violation de ses instructions; ce fut son franc-parler, son éloignement de toute intrigue, sa foi en lui et en son talent, son mépris pour les incapacités, sa supériorité réelle. L'homme de mérite ne périt que par ses qualités. Hartleben mourut le 15 juin 1827. Outre les opuscules que nous avons cités plus haut, on lui doit encore, entre autres écrits : 1° *Positiones ex universo jure selectæ*, 1790; 2° *Des moyens de garantir de danger le tribunal de la chambre en temps de guerre*, 1793; 3° (sous le pseudonyme de J.-H.-G. de Selpert) *Courtes observations d'un historien et publiciste sur l'interdiction du commerce pendant les guerres d'empire*, 1792; 4° *Du choix des députés de la diète d'Allemagne, chargée des négociations relatives à la paix*, 1797; 5° *Méthode à suivre pour l'étude du droit des États d'Allemagne*, 1800; 6° *La Constitution germanique telle qu'elle est après la réalisation du système des indemnités*, 1803; 7° *Du droit qu'a le pape de conférer à des juges synodaux de troisième instance plein pouvoir en toute cause spirituelle litigieuse*, 1805; 8° *Tableaux statistiques de Carlsruhe et des environs*, 1815. Il a publié, de 1802 à 1808, un journal intitulé *Justice et police allemandes* (Justiz u. Polizeisama), journal qui s'est continué depuis; et, en collaboration avec Gruner, les *Archives universelles des établissements pour les pauvres*. Enfin, il a traduit en allemand le code pénal français. P—OT.

HARTLEY (David), médecin anglais, né en 1705, à Ilingworth, exerça sa profession successivement à Newark, à St.-Edmund's-bury, à Londres et à Bath, où il mourut le 28 août 1757. On a de lui un ouvrage intitulé : *Observations sur l'homme, son organisation* (frame), *ses devoirs et ses espérances*, 1749, 2 vol. in-8°; réimprimé en 1791 par les soins de son fils, avec des notes et des additions traduites de l'allemand de M. H. A. Pistorius, et une esquisse de la vie de l'auteur. Hartley établit une doctrine des vibrations, au moyen desquelles il cherche à expliquer l'origine et la propagation de la sensation; mais cette doctrine, soutenue avec esprit, n'en est pas moins fondée sur une hypothèse insoutenable; et le célèbre Haller a d'ailleurs démontré que les propriétés que l'auteur attribue à la substance médullaire du cerveau et des nerfs, sont absolument incompatibles avec leur nature. La doctrine de Hartley paraît tendre au matérialisme; et le docteur Priestley, dans un écrit publié en 1775 sur ce sujet, a essayé de prouver que cet auteur n'était pas moins matérialiste que lui. On a aussi de ce médecin quelques lettres dans les *Transactions philosophiques*, et un *Exposé des preuves pour ou contre le remède de mademoiselle Stephens, pour dissoudre la pierre, contenant cent cinquante-cinq observations, des expériences*, etc., 1739. Hartley avait lui-même la pierre; et c'est, dit-on, de cette maladie qu'il est mort, après avoir pris plus de deux cents livres pesant du dissolvant de mademoiselle Stephens, ce qui discrédita beaucoup ce remède.—Son fils, *David* Hartley, fut, à diverses époques, membre du parlement pour la ville de Hull, et y montra des vues libérales. Sa vigoureuse opposition à la guerre entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique, le fit choisir pour l'un des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix avec Franklin à Paris; et quelques-unes de ses lettres, en cette occasion, se trouvent dans la correspondance imprimée du philosophe américain. Hartley fut, dans la chambre des communes, un des premiers promoteurs de l'abolition du commerce des nègres. Ses connaissances scientifiques se sont manifestées par plusieurs inventions utiles, notamment par une méthode pour garantir les bâtiments contre les incendies. Il mourut à Bath, le 19 décembre 1813, âgé de 84 ans. X—s.

HARTLIB (Samuel), savant anglais, était d'origine polonaise. Plusieurs de ses ancêtres avaient été conseillers privés de l'empereur d'Allemagne et d'autres princes. Il vint en Angleterre en 1640, et publia dès l'année suivante, à Londres, une *Relation de ce qu'on venait de tenter pour ménager une paix religieuse parmi les protestants*. Au milieu des agitations de la guerre civile, il s'occupa exclusivement du progrès des sciences et surtout de l'agriculture, des manufactures et de l'instruction publique. Il recherchait avec ardeur des manuscrits sur des sujets d'utilité publique, qu'il popularisait en les faisant traduire, imprimer et distribuer. Il fut, en 1645, éditeur d'un *Traité de l'agriculture flamande*, et du *Legs d'un père à ses fils*; deux opuscules posthumes de sir Richard Weston. On lit dans les *Transactions philosophiques*, que les instructions renfermées dans ces opuscules, ont augmenté de plusieurs millions les ressources de

l'Angleterre. En 1652, Hartlib revisa et publia un autre ouvrage, composé, à sa sollicitation, par Robert Child, et intitulé : *Développement du traité de l'agriculture du Brabant et de la Flandre*, Londres, in-4°, suivi de lettres sur l'agriculture et d'autres écrits. La publication de ce livre attira l'attention de Cromwell, qui, pour récompenser l'auteur, lui alloua une pension annuelle de cent livres sterl. Éclairés par ses conseils, les gentilshommes de divers comtés, dans la vue de réparer leur fortune détruite par les désastres de la guerre, s'appliquèrent avec ardeur à l'agriculture, qui fit alors de grands progrès en Angleterre. Il donna plusieurs autres ouvrages au public, savoir : 1° un traité sur les défrichements (*On setting land*), qui est encore fort estimé; 2° Une *Méthode pour apprendre promptement la langue latine*, 1654, in-4°; 3° des *Considérations concernant la réformation politique et religieuse de l'Angleterre*, 1647, etc. Il fonda une école pour l'instruction des enfants des gentilshommes, et c'est ce qui, à ce qu'on présume, occasionna le traité de Milton sur l'éducation, qui est dédié à Hartlib. Son zèle désintéressé, qui lui coûtait de trois à quatre cents livres sterl. par an, avait épuisé son patrimoine. Le gouvernement lui fit une pension annuelle de trois cents livres sterl., qu'il appliqua également au bien public; mais elle cessa de lui être payée à la restauration. L'insouciant Charles II ne se piquait pas de distinguer et d'encourager les hommes qui n'étaient qu'utiles. Sans moyens d'existence, chargé de famille, d'ans et d'infirmités, Hartlib exprima quelques plaintes, et adressa au parlement une pétition, dont le résultat ne nous est pas connu, non plus que la date et les circonstances de sa mort. X—s.

HARTMANN (Philippe-Jacques) médecin, né à Stralsund en 1648, acheva ses études à l'université de Kœnigsberg, qu'il devait illustrer un jour. Après avoir suivi les leçons des plus habiles maîtres de l'Allemagne, il se rendit à Valence où il prit le bonnet de docteur en 1678. Il visita ensuite la France, la Hollande et l'Angleterre, et revint dans sa patrie, où il avait été précédé par sa réputation. A peine y fut-il de retour, qu'on lui offrit une chaire à Kœnigsberg, avec le titre de professeur extraordinaire. Il la remplit avec éclat, forma d'excellents élèves, et publia des ouvrages qui ajoutèrent à sa célébrité. Il mourut, en 1707, à l'âge de 59 ans. Il était membre de l'Académie des curieux de la nature, et de la société royale de Berlin. M. Portal lui donne de grands éloges dans son *Histoire de la chirurgie*. On a de Hartmann : 1° *Succincta succini Prussici physica et civilis historia*, Francfort, 1677, in-8°; Berlin, 1699, in-4°, avec figures. C'est un traité complet de l'ambre : il établit d'abord que c'est par abus que l'on a donné le nom d'ambre oriental au baume de copal, et d'ambre noir au jaïet, et que les pays voisins de la Baltique sont les seuls qui produisent l'ambre véritable. Passant ensuite à l'analyse de cette substance, il en conclut que c'est un bois fossile, mis en dissolution par le bitume et le sel de mer, et auquel l'action de l'air rend sa dureté primitive; 2° *Anatomes phocæ sive vituli marini*, Kœnigsberg, 1683, in-4°; 3° *Disputatio de sanguine ultimo alimento*, ibid., 1684, in-4°; 4° *Disquisitiones historicæ de re anatomica veterum*, ibid., 1693, in-4°; toutes ces dissertations sont fort intéressantes : il cherche à prouver, dans la dernière, que la circulation du sang a été connue des anciens; 5° *Disputatio de generatione viviparorum*, ibid., 1699, in-4°; il y combat le système des ovaristes : Haller a inséré cette thèse dans sa *Collect. diputat. selectar.*, t. 5; 6° un grand nombre d'*Observations* dans le recueil de l'Académie des curieux de la nature, principalement dans la *Deuxième décad. ann.* IV. — *Philippe-Jacques* Hartmann, de la même famille que le précédent, docteur et professeur en théologie à Kœnigsberg, a publié, *De rebus gestis christianorum sub apostolis commentarius*, Berlin, 1699, in-4°.—Un *Jean* Hartmann, médecin, est auteur d'un discours sur l'opium, publié sous le titre d'*Opiologia*, par Jean-George Pelshofer, Wittemberg, 1638, in-12. W-s.

HARTMANN (Jean-Adolphe), historien, né en 1680, à Munster, de parents catholiques, fit ses études sous les jésuites, et fut ensuite admis dans la Société, où il régenta les basses classes pendant plusieurs années. La lecture de quelques ouvrages des réformés ayant ébranlé sa foi, il rentra dans le monde, et peu après fit profession ouverte du luthéranisme. Il fut nommé, en 1722, à la chaire d'éloquence et d'histoire de l'Académie de Marbourg, et la remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 31 octobre 1744. On a de lui : 1° *Vitæ quorumdam pontificum Romanorum*, Marbourg, 1729, in-8°. Ce volume renferme les vies des papes Victor III, Urbain, Paschal, Gélase, Calixte, et Honoré II : on sent qu'on ne doit les lire qu'avec précaution, et qu'on ne peut trop se tenir en garde contre le zèle d'un nouveau converti; 2° *Histoire de la Hesse*, en latin, peu connue et peu estimée, ibid., 1741-46, 3 vol. in-8; 3° des *Préceptes de rhétorique*, en latin; 4° plusieurs harangues, dont deux contiennent l'histoire et l'éloge de l'Académie de Marbourg, fondée en 1527. Jugler (*Bibl. litt. Struvii*, p. 1930) dit que cette école méritait de trouver un meilleur panégyriste. W—s.

HARTMANN (Pierre-Emmanuel), médecin allemand du 18e siècle, naquit en 1727, à Halle, où il fit ses études littéraires et médicales. La dissertation inaugurale qu'il soutint en 1751, à la célèbre université de sa ville natale, pour obtenir le doctorat, est curieuse : *De sudore unius lateris, cum præfatione de quibusdam febribus sudatoriis malignis*. Il exerçait depuis dix ans sa profession, lorsqu'il fut appelé à l'université de Helmstaedt, en qualité de professeur ordinaire; et, l'année suivante, il alla remplir les mêmes fonctions à celle de Francfort sur l'Oder. Livré, par prédilection, à la culture de la chimie et surtout de l'histoire naturelle, il entreprit une Flore des envi-

rons de Francfort, dont il publia le premier fascicule en 1767. Mais les travaux lucratifs de la pratique lui firent bientôt négliger ceux du cabinet, qui n'étaient qu'honorables; et durant vingt-huit années qu'il occupa paisiblement son nouveau poste, il ne publia pas un seul ouvrage remarquable; il se contenta d'attacher son nom à quelques productions anciennes, qu'il surchargea de préfaces et de notes, ou bien à des thèses, dont il fournit aux candidats le plan et les principales idées. Parmi ces opuscules, trop souvent éphémères, on distingue les suivants : 1° *De æstimatione medica tormentorum*, 1762; 2° *De salice laurea odorata Linnæi*, 1769; 3° *De virtute salicis laureæ anthelmintica*, 1781; 4° *De sedo acri Linnæi, ejusque virtute in cancro aperto et exulcerato*, 1784; l'expérience n'a point confirmé cette vertu anticancéreuse de la vermiculaire brûlante, pas plus que celle de la ciguë, qui n'a pas été moins fastueusement vantée par Hartmann; 5° *Iconum botanicarum Gesnero-Camerarianarum minorum nomenclator linnæanus*, 1781; 6° *De Joannis Langii, medici Leobergensis olim celeberrimi, studiis botanicis*, 1774. C.

HARTMANN (Jean-Melchior), orientaliste, naquit dans la ville impériale de Nordlingen le 20 février 1764. Son père était fabricant de draps. Déjà avant de quitter l'école latine et grecque de Wurzbourg pour l'université d'Iéna, en 1786, le jeune Hartmann s'était passionné pour les langues orientales. A cette étude, dans laquelle il eut pour guide le profond Eichhorn, il mêla pourtant celle de la philosophie, des mathématiques, de la numismatique, de l'histoire ecclésiastique, et de toutes les branches de la théologie. Eichhorn l'établit même dans sa maison, comme précepteur de ses enfants, et se montra son bienfaiteur et son ami non moins que son maître. Hartmann le suivit à Gœttingue, où il remporta, en 1791, le prix proposé par l'Académie de Gœttingue, sur la meilleure description de l'Afrique tirée de l'ouvrage d'Edrisi. Deux ans après, il se rendit à Marbourg pour y remplir la chaire de philosophie et de langues orientales. Toujours mêlant aux travaux du professorat la composition d'ouvrages utiles ou remarquables, et par eux ajoutant à sa réputation, le digne élève d'Eichhorn devint, en 1800, membre de l'Académie des antiquités de Cassel, et en 1817, se vit donner sans examen le bonnet de docteur par la faculté de théologie de Marbourg. Il mourut le 16 février 1827. On a de Hartmann : 1° *Commentatio de geographia Africæ Edrisiana*, Gœttingue, 1792, grand in-4°; nouvelle édition, augmentée, ibid., 1796, gr. in-8° : c'est l'ouvrage que couronna l'Académie de Gœttingue; il méritait cette distinction. La géographie et la philosophie orientale lui doivent infiniment; Hartmann a su trouver beaucoup de choses neuves sur la patrie, la demeure, la religion et le siècle d'Edrisi. 2° *Éléments de la langue hébraïque et d'une chrestomathie en cette langue*, 1798; 2e édition, refondue et augmentée, 1819 : c'est sans contredit, pour la clarté et la méthode, un des livres élémentaires les mieux faits qui existent, et tout professeur de langue hébraïque doit l'avoir médité; 3° *Description et histoire de l'Afrique*, Hambourg, 1799, publiée aussi sous le titre de *Géographie universelle* de Büsching, 6e partie. Il est peu de morceaux géographiques que l'on puisse comparer à celui-là pour l'exactitude, la variété, la nouveauté et l'inattendu des détails : Hartmann s'y montre constamment au fait de toutes les découvertes et de tous les voyages modernes. 4° Beaucoup d'articles et dissertations dans la *Bibliothèque universelle de la littérature biblique* d'Eichhorn, entre autres : 1° *Aperçu de la littérature biblique et orientale*, t. 8, p. 642-664, 666-760, 793-1126; t. 9, p. 65-130, 569-829; t. 10, p. 889-951, 1016-1076; 2° Suecia orientalis, *Matériaux pour l'histoire de la bibliographie des langues orientales au 17e siècle*, t. 7, p. 1; 3° *Variantes et additions aux Tabulæ Africæ d'Aboulfeda*, t. 4, p. 519-622, etc.; 5° beaucoup d'autres dissertations, mémoires, programmes, etc., entre autres les trois qui portent pour titre : *Inest Edresii Hispaniæ*, 1re part., Marbourg, 1802; 2e part., Marbourg, 1803; 3e partie, 1818; la traduction en allemand des *Mémoires de l'état actuel des Samaritains*, par M. de Souy (dans les *Annonces théologiques*, 1813, p. 356-405); les *Wahabites*, p. 443-465 du même recueil; la traduction des *Lamentations de Jérémie*, et de quelques passages de *Zacharie le prophète*, dans Juste, *Fleurs de vieilles poésies hébraïques*. Hartmann a publié avec ce même Juste, les *Particularités remarquables de la Hesse*, 1799 et 1800, 2 vol. P—ot.

HARTMANN (Philippe-Charles), professeur de médecine à Vienne, né à Heiligenstadt, dans la Prusse Rhénane, le 20 janvier 1773, commença à recevoir la première instruction dans le gymnase de cette ville et se rendit de là à Gottingue pour y étudier la philosophie et la médecine. Il alla ensuite à Vienne pour y entendre les leçons du célèbre J.-P. Frank, et y reçut le grade de docteur en médecine le 31 janvier 1799. En 1803, il fut nommé médecin de l'infirmerie de Manerbach, près de Vienne. Après avoir rempli ces fonctions pendant trois années, on l'appela en 1806 à Olmütz. Il obtint la place de professeur de médecine théorique et pratique au lycée de cette ville et fut en même temps médecin de son hôpital; et, en 1810, il devint recteur du lycée d'Olmütz. Après six ans de séjour dans cette ville, l'empereur d'Autriche l'appela à une place beaucoup plus importante, celle de professeur de pathologie et de matière médicale à l'université de Vienne. Il s'acquit une grande réputation par la manière dont il remplit cette fonction, et il ne tarda pas à être considéré comme un des plus habiles professeurs de l'université de Vienne. En 1813 il fut chargé de la rédaction des *Annales de la médecine des États autrichiens*, et publia ensuite divers ou-

vrages qui ont été regardés comme classiques, non-seulement en Autriche, mais encore dans plusieurs autres universités d'Allemagne. L'empereur de Russie et le roi de Prusse cherchèrent à l'attirer dans leurs États, où ils lui offrirent des places importantes qu'il refusa. En 1829 il échangea provisoirement sa place contre celle de professeur de clinique et de thérapeutique spéciale à l'hôpital général de Vienne. Le zèle infatigable qu'il montra dans l'exercice de ses nouvelles fonctions nuisit à sa santé, et il succomba à une attaque d'apoplexie, le 5 mars 1830, dans la 57e année de son âge. Ses ouvrages sont : 1° *L'Art d'être heureux, ou moyens de bien employer sa vie, et de conserver ainsi et d'augmenter la santé, la beauté, la force du corps et de l'esprit* (en allemand), Dessau et Leipsick, 1801, in-8°; ibid., 1808, in-8°; 2° *Analyse du système de Brown* (en allemand), Vienne, 1802, 2 vol. in-8°; 3° *Des établissements préservatifs et des moyens pour prévenir la fièvre nerveuse et putride contagieuse* (en allemand), Olmütz, 1810, in-8°; 4° *Théorie du typhus contagieux et de son traitement* (en allemand), Vienne, 1812, in-8°; 5° *Theoria morbi sive pathologia generalis quam prælectionibus publicis accommodavit*, Vienne, 1814, in-8°; 2e édition augmentée, Vienne, 1828, in-8°. L'auteur a traduit lui-même cet ouvrage en allemand, Vienne, 1823, in-8°. 6° *Pharmacologia dynamica, usui academico adcommodata*, Vienne, 1816, 2 vol. in-8°; 2e édit., Vienne, 1829, 2 vol. in-8°. L'auteur explique l'action des médicaments d'après les principes de la théorie dynamique. Il les divise par classes; mais les considérations générales qui précèdent chaque classe de remèdes sont un peu trop courtes. 7° *De mente humana vita physica altiore*, Vienne, 1816, in-8°; 8° *l'Esprit de l'homme dans ses rapports avec la vie physique* (en allemand), Vienne, 1820, in-8°. L'auteur se livre dans cet ouvrage à de hautes considérations philosophiques sur la vie intellectuelle et physique de l'homme, sur la liberté de nos actions, sur la pensée, etc.; il examine la doctrine de Gall et se déclare son adversaire. On trouve plusieurs articles d'Hartmann dans divers journaux de médecine. Le docteur Holger a écrit sa vie sous ce titre : *Hartmann peint d'après ses œuvres*, Vienne, 1831, in-8° (en allemand). G-T-R.

HARTSOEKER (Nicolas), métaphysicien, géomètre et physicien hollandais, naquit à Gouda, en 1656. Destiné d'abord à occuper, comme son père, une chaire de ministre de la religion réformée, l'amour des sciences lui fit prendre une autre direction. Dès l'âge le plus tendre, il ne se plaisait qu'à observer le ciel, et à lire dans tous les almanachs les passages qui pouvaient concerner les phénomènes astronomiques. Ayant appris qu'il existait une science du cours des astres, il voulut l'étudier malgré les obstacles que lui opposait son père. Le fruit de ses modiques épargnes, et ce qu'il put emprunter à ses compagnons d'étude, satisfirent à peine aux frais de sept mois de leçons de mathématiques. Il passait les nuits à étudier cette science; et de peur qu'une lumière indiscrète ne le trahît, il garnissait avec des couvertures les fenêtres de son modeste réduit. C'est dans ces moments d'un travail opiniâtre, qu'il dut au hasard une découverte remarquable. Ayant un jour présenté un fil de verre à la flamme d'une bougie, il s'aperçut que l'extrémité de ce verre prenait une forme sphérique; et se rappelant alors une expérience faite par Leuwenhoek, il construisit des microscopes presque aussi parfaits que ceux de ce célèbre observateur, mais qu'il se procurait d'une manière beaucoup plus facile. Possesseur de ce précieux instrument, il se hâta de pénétrer dans les secrets les plus cachés de la nature, et ne tarda pas à découvrir l'existence des animaux spermatiques. Le mouvement rapide de ces animalcules, leur forme de grenouille, leurs grosses têtes, et les filaments qui les terminaient, tout excitait la curiosité du nouvel observateur. Ce phénomène lui parut si étrange, que pendant deux ans, il douta de sa réalité; mais enfin ayant confié sa découverte à deux physiciens, dont l'un était son maître de mathématiques, il fit avec eux de nouvelles expériences, et reconnut que ces êtres singuliers existaient sous des formes différentes dans d'autres substances animales. Obligé, sur la fin de 1674 d'aller perfectionner ses études à Leyde, il suspendit ses observations, et ne les reprit qu'en 1677. Les ayant communiquées à Huyghens, qui venait d'arriver à Leyde (*voy.* Huyghens), il fut encouragé dans ses recherches par ce grand homme, qui l'emmena à Paris, où Hartsoeker se lia intimement d'amitié avec Cassini. C'est d'après les instances de cet astronome qu'il s'occupa de la construction des télescopes. Ses essais furent d'abord infructueux; mais il parvint enfin à en construire de plus parfaits que ceux de Campani, qui passaient alors pour les meilleurs. En 1694 parut son *Essai de dioptrique*, ouvrage qui ne traite pas seulement de cette science, mais dans lequel l'auteur donne une théorie générale des lois de la nature, et cherche à rendre raison des phénomènes les plus surprenants, tels que la dureté, l'élasticité, la transparence et l'opacité des corps. Il serait trop long de suivre Hartsoeker dans ses diverses hypothèses, qui, suivant Leibnitz, sont assez ingénieuses, mais dont la plupart reposent sur une philosophie trop audacieuse, et sont loin de donner des raisons suffisantes de tous les phénomènes qu'il croit pouvoir expliquer (*voy.* le *Commercium epistolicum*, t. 2, lettre 222.) Le système général d'Hartsoeker, qui est exposé avec beaucoup de détails dans ses *Principes de physique*, publiés en 1696, fut attaqué dans le *Journal des Savants* de la même année, par un professeur de mathématiques, nommé Lamontre; mais les objections que lui opposa ce savant ne le découragèrent pas; bien loin de là, ayant su avec adresse engager Leibnitz à lui communiquer cer-

taines observations, il les reproduisit dans ses *Éclaircissements sur les conjectures physiques*, et les combattit avec peu de ménagements. Hartsoeker ne mit pas plus de modération dans la critique qu'il fit des mémoires de l'Académie des sciences. Cette société célèbre ne lui répondant pas, il ne put supporter ce silence, et il écrivit en ces termes à l'abbé Bignon : « Je condamne bien souvent « sans façon mes premières conjectures, dont « quelques-unes auraient sans doute le même sort « dans la suite du temps, surtout si je pouvais « engager MM. de l'Académie des sciences à entrer « dans quelques disputes avec moi. » Il prenait tant de plaisir à ces disputes, que pour se satisfaire il ne craignait point de susciter contre lui de nombreux ennemis. C'est ainsi qu'il se perdit dans l'esprit de Leuwenhoek. Étant allé en 1679 visiter ce célèbre observateur, il lui produisit tant d'objections, et tourna tellement en ridicule ses expériences et ses opinions sur les anguilles microscopiques, qu'il lui fit perdre toute patience; enfin il le perça d'un dernier trait, en lui demandant plaisamment s'il connaissait des verres pareils à ceux qu'il lui montra. Cette entrevue ne servit qu'à inspirer plus de désir au malin Hartsoeker de renouveler l'occasion d'exercer son humeur railleuse; car en 1697 ce curieux importun vint encore accabler de sa présence le paisible Leuwenhoek. Celui-ci, frémissant d'indignation à la vue de l'impitoyable ennemi de son repos, était sur le point de le repousser brusquement de son cabinet, sans la présence du bourgmestre qui l'accompagnait. Hartsoeker, avec ce penchant pour la dispute, n'était cependant pas toujours très-attaché à ses opinions, et il les sacrifiait volontiers à de nouvelles idées, comme si par là il eût ranimé l'activité de ses sens. Ayant eu connaissance de la singulière reproduction des jambes de l'écrevisse, il crut d'abord trouver dans ce phénomène une grande difficulté contre l'existence de l'âme; mais il leva cet obstacle en admettant dans l'écrevisse une âme plastique, c'est-à-dire une seconde âme, uniquement occupée du soin de la conservation et du développement de l'individu. Cudworth, métaphysicien anglais, avait déjà imaginé, d'après les anciens philosophes, un système à peu près semblable. Ce système différait de celui d'Hartsoeker en ce point, que Cudworth douait l'âme plastique d'intelligence, tandis que le philosophe hollandais la faisait mouvoir par une espèce d'instinct, pareil à peu près à celui de l'abeille qui construit sa cellule. Hartsoeker fut si enchanté de l'explication de Cudworth, que se raillant lui-même, il traita d'absurde et de bizarre son ancien système des animalcules. Allant encore plus loin, il imagina une succession d'êtres intelligents, qui tous se rattachant à la Divinité, laissaient à ceux des ordres inférieurs le soin de la conservation de l'univers, et dont quelques-uns même dirigeaient les mouvements des astres. Il avait aussi d'étranges idées sur un prétendu empire qu'il plaçait dans la lune, au-dessous de la surface visible de cet astre, et dont il prétendait apercevoir les grands chemins. Toutes ces idées chimériques étaient bien éloignées du système de Newton, qu'il attaqua avec beaucoup d'aigreur, en 1722, dans son ouvrage intitulé *Recueil de plusieurs pièces de physique, où l'on fait principalement voir l'invalidité du système de Newton*. Il avait déjà écrit dans le *Journal des savants* une lettre contre la doctrine de ce grand philosophe, et c'est au sujet de la manière outrageante dont il en parlait que J. Bernoulli se livrant à toute son humeur chagrine, dans une lettre qu'il adressait à Leibnitz (*Commercium epistolicum*, t. 2, p. 247), lui dépeignait Hartsoeker comme un homme plein d'arrogance, qui avec des connaissances très-superficielles traitait indignement dans ses écrits les hommes du premier mérite, et osait regarder l'ouvrage admirable de Newton comme rempli de choses futiles et valant encore moins que les qualités occultes des anciens. D'un autre côté, Hartsoeker ne ménageait pas davantage Leibnitz, dont il attaqua vivement le système des monades et celui de l'harmonie préétablie; mais dans toutes ces discussions il était moins animé par l'envie que par son goût passionné pour la controverse; de là vient qu'il n'a jamais adopté entièrement le système d'aucun philosophe. Ennemi de celui du vide, il se déclara néanmoins contre les cartésiens, dans le système desquels il regardait le mouvement comme impossible. Prenant un milieu entre les deux hypothèses, il se donna ainsi la satisfaction d'être l'antagoniste de deux sectes rivales. Quoique peu mesuré dans ses procédés, Hartsoeker n'était point d'un commerce désagréable et dangereux dans la société; au contraire, cet état d'agitation dans lequel il se plaisait, le rendait naturellement sensible et officieux, et il cultivait même le doux sentiment de l'amitié. Il vécut pendant douze ans dans une grande intimité avec le P. Malebranche et le marquis de l'Hôpital. Plusieurs fois ces géomètres tentèrent de le faire déclarer en faveur des infiniment petits; mais d'après son caractère, c'était le moyen de ne rien obtenir de lui. Il estimait peu l'analyse, et ne la regardait que comme un jargon inintelligible, à l'aide duquel certains savants cherchaient à se faire de la réputation. Il allait même jusqu'à leur reprocher de s'accorder entre eux pour se louer mutuellement (*Commercium epistolicum*, t. 2, lettre 183). Forcé en 1696 de s'éloigner de Paris, à cause du mauvais état de ses affaires, il se retira à Rotterdam, où il mit au jour son *Traité de physique*. C'est à cette époque qu'il fut présenté au czar Pierre le Grand. Ce prince qui voyageait incognito ayant demandé un professeur de mathématiques aux magistrats d'Amsterdam, ils lui indiquèrent Hartsoeker. Celui-ci se rendit auprès de Pierre, et le charma autant par sa conversation que par les observations intéressantes qu'il le mit à portée de faire sur Jupiter et sur Saturne. Le

czar lui ayant proposé de le suivre en Russie, Hartsoeker ne voulut pas s'éloigner d'Amsterdam. Les magistrats firent alors élever un observatoire sur l'un des bastions de la ville d'Amsterdam, et lui procurèrent les moyens de construire un grand miroir ardent. Le landgrave de Hesse-Cassel et l'électeur palatin lui témoignèrent aussi une estime particulière, et assistèrent même à ses travaux. Ce dernier ne cessa de le solliciter, pendant trois ans, de le venir joindre. Enfin Hartsoeker accepta la place de professeur de mathématiques et de philosophie, que ce prince lui proposait, et se rendit auprès de lui à Dusseldorf en 1704. C'est dans ce temps-là qu'il fit plusieurs voyages en Allemagne, visitant les savants et observant les curiosités naturelles. A Cassel, il alla voir le miroir ardent de Tschirnhaus, et à Hanovre, il fut présenté à l'électeur par le célèbre Leibnitz. Il revint ensuite à Cassel, et se déroba de nouveau aux instances du landgrave, en rejoignant l'électeur palatin à Dusseldorf. Ce prince, grand amateur des sciences, lui ayant parlé avec admiration du miroir ardent de Tschirnhaus, Hartsoeker, à sa grande surprise, en fit fondre trois pareils dans les verreries de Neubourg. La princesse palatine s'étant retirée en Italie à la mort de l'électeur, Hartsoeker, comblé de bienfaits, résista encore aux sollicitations du landgrave, et alla finir ses jours à Utrecht dans le sein de sa famille. Il y mourut en 1725. On dit que dans ses derniers moments il se repentit d'avoir écrit contre l'Académie des sciences, et qu'il tenta de composer à ce sujet une rétractation que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever. Il avait été reçu dans cette compagnie célèbre en 1699, en qualité d'associé étranger. L'Académie de Berlin se l'était aussi agrégé. B—L—T.

HARTZHEIM (Joseph), jésuite savant et laborieux, naquit à Cologne en 1694, d'une famille distinguée dans la magistrature. Admis à l'âge de dix-sept ans dans la société, il professa quelque temps les belles-lettres dans sa patrie, et fut ensuite envoyé à Milan pour y remplir la chaire des langues orientales. Il acheva de prendre ses degrés en théologie dans la maison des jésuites d'Arone; il fut à portée d'y voir plusieurs fois le fameux manuscrit de l'*Imitation* sous le nom de *Gersen;* et il partagea l'opinion de ses savants confrères les PP. Musca et Casati de Milan, que ce manuscrit n'était point antérieur au 15e siècle (*voy.* Gersen). De retour à Cologne, il fut chargé d'enseigner la philosophie et la théologie, et d'expliquer les saintes Écritures. Malgré cette double tâche, il remplissait tous les devoirs de son état avec le plus grand scrupule, et il trouvait encore le loisir de s'occuper de travaux importants. Schannat étant mort avant d'avoir pu mettre en ordre les matériaux qu'il avait recueillis pour la collection des *Conciles d'Allemagne*, le P. Hartzheim fut désigné par la voix publique pour le remplacer dans la direction de cette entreprise, et justifia la confiance qu'on avait eue dans ses talents, en publiant les quatre premiers volumes de ce précieux recueil. Il venait de terminer le cinquième, lorsqu'il mourut à Cologne le 17 mai 1763, âgé de 69 ans. L'un de ses confrères, le P. Herman Scholl, fit paraître ce volume, précédé de son éloge et de la liste de ses ouvrages. On se contentera de citer ici les principaux : 1° *Summa historiæ omnis ab exordio rerum ad Christum natum*, 1718; Luxembourg, même année, in-12; 2° *Dissertationes duæ historico-criticæ in sacram Scripturam*, in-fol. Ces dissertations sont estimées. 3° *De initio metropoleos ecclesiasticæ Coloniæ disquisitio*, Cologne, 1731, in-4° de 32 pages; *Disquisitio secunda historico-canonica*, et *disquisitio tertia critica*, ibid., 1732, in-4°. Il y soutient contre Ignace Rodrigue que la dignité archiépiscopale a commencé dans l'église de Cologne avec St-Materne, son premier évêque, et qu'elle n'a été que renouvelée et non pas établie au 8e siècle. 4° *Inscriptionis Hersellensis Ubio-Romanæ explanatio*, ibid., 1745, in-8°. Les Ubiens habitaient l'électorat de Cologne et le duché de Juliers; 5° *Bibliotheca Coloniensis in qua vitæ et libri typo vulgati et mss. recensentur omnium archidioceseos Coloniensis indigenarum et incolarum scriptorum; accedunt vitæ pictorum, chalcographorum et typographorum*, ibid., 1747, in-fol. Cette bibliothèque est rédigée en forme de dictionnaire, et par ordre de prénoms; mais les différentes tables qu'on trouve à la fin en rendent l'usage très-facile. Jugler (*Bibl. Struvii*, p. 1159) nous apprend qu'elle commençait déjà à être rare en 1762, et il désirait qu'il se rencontrât quelque savant capable d'en donner une nouvelle édition augmentée; 6° *Catalogus historico-criticus mss. bibliothecæ ecclesiæ metropolitanæ Coloniensis*, ibid., 1752, in-4°; 7° *Historia rei numariæ Coloniensis*, ibid., 1754, in-4°. Cet ouvrage contient les monnaies des archevêques de Cologne, celles des ducs de Juliers, et enfin celles de la ville de Cologne. W—s.

HARVEY (Guillaume), illustre médecin anglais, naquit à Folsktone, dans le comté de Kent, le 2 avril 1578, et mourut le 3 juin 1658 (1). Il était l'aîné de neuf enfants; cinq de ses frères se livrèrent au commerce et s'y enrichirent; un goût passionné pour les sciences décida Guillaume à suivre une des branches qu'elles lui offraient; il choisit la médecine qu'il devait illustrer un jour. L'anatomie pendant longtemps n'avait été qu'une science spéculative; étudiée à l'aide de la dissection, elle commençait depuis le 14e siècle à s'enrichir de découvertes dues aux expériences souvent répétées sur des cadavres humains. A l'exemple de Mondini et de Vesale, les plus habiles médecins s'adonnaient aux recherches de l'anatomie expérimentale; elles furent l'objet des travaux les plus

(1) Et non le 30 juin 1657, comme l'ont dit Éloy et d'autres biographes. Le nom d'Harvey se trouve altéré dans beaucoup d'ouvrages, où il est écrit *Harvée*.

assidus de Harvey. S'y étant livré d'abord dans sa patrie, il voyagea en France, en Allemagne et en Italie; à Padoue, il fut le disciple du célèbre Fabrice d'Aquapendente, et après cinq ans d'études, il y reçut le bonnet de docteur en 1602. De retour en Angleterre, il se rendit à Cambridge, où pour honorer sa patrie il se fit admettre une seconde fois au doctorat. Bientôt après Harvey alla se fixer à Londres en 1604. Le collége de médecine de cette capitale l'agrégea parmi ses membres, et il obtint en même temps la place de médecin de l'hôpital de St-Barthélemi. En 1613 il fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie au collége de médecine de Londres. C'est de cette époque que date sa haute renommée; il devint le médecin du roi Jacques Ier, puis de Charles Ier. Professeur d'anatomie, et médecin d'un hôpital, il se livrait avec une ardeur infatigable aux recherches les plus savantes en physiologie. La circulation du sang, cette fonction sans laquelle la vie ne saurait avoir lieu chez les êtres organisés, n'était point encore connue; si son existence était soupçonnée, ses lois étaient absolument ignorées. L'étude de cette fonction si importante, la recherche de ses lois, furent l'objet continuel des méditations et des expériences de Harvey. Enfin, après de longs travaux, cet habile anatomiste fit connaître à ses élèves en 1619 le mécanisme général de la circulation; il expliqua son existence par une théorie incontestable; il exposa les lois de cet admirable phénomène au moyen d'expériences positives et concluantes. Cette grande découverte fut cependant attaquée de toutes parts avec aigreur; la personne même de son auteur ne fut point épargnée; il fut dénoncé au roi, son protecteur, et répondit par des expériences péremptoires. Des hommes d'un grand mérite, au nombre desquels était Riolan, le premier des anatomistes français de ce temps, furent comptés parmi les adversaires d'Harvey. Soit erreur, soit mauvaise foi, ceux qui ne pouvaient nier les vérités exposées dans la théorie du professeur anglais, voulurent lui ravir l'honneur de l'avoir trouvée, et prétendirent que les anciens avaient eu connaissance de la circulation et de ses lois. Tous les hommes instruits conviennent aujourd'hui que Harvey est le véritable auteur de cette belle découverte. En effet les anciens ne connaissaient ni la théorie ni les lois d'après lesquelles la circulation s'opère; ils avaient sur divers points d'anatomie et de physiologie relatifs à ce phénomène les idées les plus absurdes; ils ignoraient l'action importante qu'exerce le poumon dans cette grande fonction. Aristote voyait dans le cœur la source d'où part le sang; mais, selon lui, cette liqueur transportée par les veines ne retournait plus au cœur. Galien pensait que les veines partaient du foie. Ces doctrines si contraires à la vérité dominaient encore, diversement modifiées, lorsque l'Espagnol Servet, médecin-théologien, que les persécutions atroces exercées contre lui par Calvin ont seules rendu célèbre, publia des idées beaucoup plus saines sur la circulation; ses hypothèses prouvent qu'il admettait celle qui s'opère dans le poumon; cependant il n'en connaissait point le mécanisme le plus important. D'ailleurs Servet, n'ayant point fait d'expériences, avait plutôt supposé que découvert quelques vérités. Après lui Colombo décrivit avec plus d'exactitude ce qui se passe dans le poumon au sujet de la circulation; mais il ignorait le fait le plus remarquable, le rôle que jouent les artères dans cet admirable phénomène. Césalpin, qui précéda Harvey, ne laissa rien à désirer sur la circulation pulmonaire; il n'en fut pas de même de la grande circulation, qui a lieu dans les artères, ni de celle qui s'opère par les veines abdominales; tout cela lui fut inconnu; toutefois il pressentit la circulation artérielle en supposant que le sang retourne des extrémités au cœur, mais ces assertions ne furent point prouvées; elles ne se trouvèrent étayées par aucune expérience, par aucun fait, et l'on peut dire de Césalpin qu'il devina presque la grande circulation, dont les lois lui furent totalement inconnues; la découverte en était réservée à Guillaume Harvey. Cet habile et judicieux *expérimentateur*, qui avait annoncé dans ses leçons publiques la belle théorie de la circulation, ne publia que neuf ans après le résultat de ses expériences. Il employa tout ce temps à perfectionner sa découverte. Le roi Charles Ier, qui avait un goût éclairé pour les sciences, protégeait, encourageait Harvey, et favorisait ses recherches en mettant à sa disposition les bêtes fauves de son parc, afin qu'il pût expérimenter sur des individus vivants. La faveur du souverain et des grands de sa cour consolait Harvey des contradictions que lui faisaient éprouver les savants, ses juges naturels, et le dédommageait de l'injustice du public; car il avoue lui-même qu'il en fut fort délaissé dès que sa découverte lui eut été contestée. Cependant ses confrères du collége royal de Londres reçurent favorablement son système, et ne cessèrent d'honorer l'auteur. Lorsque la guerre civile eut éclaté, Harvey suivit Charles Ier dans sa fuite. Ce prince le nomma en 1645 président du collége de Morton à Oxford, afin de récompenser sa fidélité, et de le dédommager des pertes que lui causait son émigration; car les meubles de sa maison de Londres avaient été pillés, et ce qu'il regrettait le plus, c'étaient ses manuscrits, surtout ses observations anatomiques, entre autres celles qu'il avait faites sur la génération des insectes. Bientôt Oxford s'étant rendu au parlement, Harvey perdit sa place. Dès lors il mena une vie très-retirée, tantôt à Londres, tantôt à Lambeth, et tantôt à Richemont, chez l'un de ses frères. Il avait supporté l'injustice de ses critiques sans emportement; ses succès n'avaient point altéré la modestie de son caractère; ses malheurs politiques ne l'abattirent point; il se résigna noblement. En

1656 on lui offrit la présidence du collége de médecine de Londres; il la refusa, en continuant toutefois d'assister aux assemblées. Il fit don à cette corporation d'une salle d'assemblée qu'il avait fait bâtir dans son jardin; d'un cabinet fourni de livres choisis et d'instruments, et d'une rente perpétuelle de cinquante-six livres sterling, dont l'objet était de salarier le garde de la bibliothèque, et de subvenir aux frais d'une cérémonie annuelle, dans laquelle devait être prononcé un discours latin en l'honneur des bienfaiteurs du collége. Peu de temps après Harvey succomba sous le poids de l'âge et des infirmités, à 80 ans. Le collége royal lui fit élever une statue dans la salle d'exercice du collége du *Cutler*. Voici la liste des ouvrages de Harvey qui sont parvenus à notre connaissance : 1° *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francfort, 1628, in-4°. La meilleure édition est celle de Leyde, 1739, in-4°, contenant une préface composée par Albinus. Ce traité qui renferme les plus hautes vérités physiologiques, est écrit avec beaucoup d'ordre et de clarté. L'auteur y explique démonstrativement toutes les lois de la circulation générale. Son livre contient en outre des recherches et des observations curieuses sur la différence de structure du cœur dans différents animaux, etc. La théorie de Harvey sur la circulation est, à peu d'exceptions près, celle que les physiologistes adoptent encore de nos jours, bien que les progrès de la science, depuis Haller, aient dû nécessairement y ajouter quelques lois particulières qui n'avaient point été connues du célèbre professeur de Londres. 2° *Exercitationes duæ anatomicæ de circulatione sanguinis ad Joan. Riolanum filium*, Rotterdam, 1649, in-12. Dès que le grand ouvrage de Harvey sur la circulation eut été publié, plusieurs médecins réfutèrent sa doctrine et le traitèrent de visionnaire; parmi ses contradicteurs étaient J. Primerose, Gaspar Hoffman, Jean Riolan, etc. Harvey avait méprisé les misérables arguments de ses critiques; mais Riolan, homme d'un talent remarquable, et qui apportait dans la discussion une mauvaise foi manifeste, lui parut être un adversaire digne de lui. Harvey lui adressa donc cet écrit, dans lequel il fait en même temps justice de tous ses autres antagonistes. Après cette victoire, ses ennemis confondus gardèrent le silence, et sa doctrine fut universellement adoptée; seulement quelques médecins, tels que Vanderlinden, P.-J. Hartmann, Almeloveen, Barra, Drelincourt, Charles Patin, ont essayé, mais en vain, de prouver que les anciens avaient connu la circulation. 3° *Exercitationes de generatione animalium*, Londres, 1651, in-4°. Ce livre curieux a eu un grand nombre d'éditions; les principales ont été publiées à Amsterdam, 1651, 1662 et 1674; Padoue, 1666; Hanau, 1680; Leyde, 1737 : cette édition fut dirigée par Albinus. Cet ouvrage, où brillent l'ordre et la clarté, où sont accumulées d'immenses recherches, avait été l'objet de constants et de longs travaux de l'auteur sur divers animaux. Il lui avait été fourni, pour ses expériences, par l'ordre de Charles Ier, un très-grand nombre de biches en état de gestation : mais c'est sur les œufs des poules qu'il s'était le plus exercé. Il découvrit le premier, que le poulet tire son origine de la cicatricule de l'œuf; et il s'aperçut que le *punctum saliens* est le cœur de l'animal futur. Il soutient que la génération des animaux vivipares ne diffère pas de celle des ovipares. Il suppose que l'animal est, avant l'accouplement, déjà renfermé dans l'œuf de la mère, comme un raccourci infiniment petit, et que le mâle ne fait qu'animer et vivifier cet œuf, sans qu'il soit besoin pour cela du mélange des semences: il en nie le contact; mais il croit à une sorte de *contagion subtile*, qui affecte la femelle plutôt que l'œuf. Harvey ne publia ce livre, à la fin de sa carrière, que pour céder aux sollicitations de son ami George Ent. 4° *Exercitationes anatomicæ tres de motu cordis et sanguinis circulatione*. On a joint à la fin la dissertation *De corde* (de Jean de Back), Rotterdam, 1659, in-12; Leyde, 1736, in-4° (par les soins d'Albinus). Ici Harvey développe sa théorie sur la circulation, et entre dans d'importants détails sur le mécanisme de cette fonction. Ses Œuvres ont été réunies en 2 volumes in-4°, Londres, 1766, avec une Notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par le docteur Lawrence. Ses manuscrits, qui furent perdus au pillage de sa maison, avaient pour titre : 1° *A practice of physic, conformable to the doctrine of the circulation;* 2° *Observationes de usu lienis;* 3° *Observationes de motu locali*. Il a encore laissé un petit écrit sur la dissection du corps de Thomas Parr, qui mourut à cent cinquante trois ans. On a publié en 1795, dans le *Magasin encyclopédique*, une excellente Notice sur Harvey, traduite de l'anglais de M. Aikin, extraite du *Biographical essays of surgery*. F—R.

HARVEY (Gédéon), médecin anglais du 17e siècle, natif du comté de Surrey, fut médecin ordinaire de Charles II dans son exil, ensuite de l'armée anglaise, en Flandre, et enfin médecin de la Tour de Londres. On ne l'avait porté à cette place fort recherchée que parce que ses infirmités donnaient à penser qu'il ne l'occuperait que quelques mois; mais on fut trompé, il la remplit pendant cinquante ans, et survécut à tous les médecins ses contemporains. Il mourut vers l'année 1700, laissant un grand nombre d'ouvrages pleins de doctrines hasardées, et desquels les médecins font peu d'estime; il faut dire aussi que, partisan de la médecine expectante, il fut dans une guerre perpétuelle avec le collége des médecins de Londres, contre lequel il a écrit en anglais un pamphlet intitulé *Le Conclave des médecins, où l'on met à découvert leurs intrigues, leurs fraudes et leurs complots contre leurs malades*, etc., 1683, in-12. On le trouve aussi, en latin, réuni avec un autre de ses ouvrages, sous le titre de *Ars curandi mor-*

bos exspectatione; item de vanitatibus, dolis et mendaciis medicorum, Amsterdam, 1695, in-8°. X-s.

HARVEY (Eliab), amiral anglais, membre du parlement et de la société royale de Londres, naquit à Chigwell d'une famille distinguée. Il était neveu de Guill. Harvey, célèbre par sa découverte de la circulation du sang. Entré dans la marine en 1771, il prit part à la guerre d'Amérique sans trouver toutefois l'occasion de s'y distinguer. Il fut plus heureux dans la longue lutte maritime engagée dès le commencement de la révolution française, et qui ne se termina qu'en 1815, à la paix générale. Harvey commandait la frégate la *Santa-Margarita*, à la prise de la Martinique et de la Guadeloupe (22 mars et 20 avril 1794). Lors de la levée générale des milices d'Angleterre contre la menace de descente des Français, il eut le commandement du district d'Essex. Il quitta ce poste pour faire partie de la flotte de la Manche jusqu'à la paix d'Amiens; paix éphémère qui ne fut pour ainsi dire qu'une trêve dont les deux puissances profitèrent pour recommencer la lutte avec plus d'acharnement. A la reprise des hostilités, Harvey passa sur le vaisseau *le Téméraire*, de quatre-vingt-dix-huit canons, qu'il montait encore en 1805, à la bataille de Trafalgar. Choisi par Nelson pour son matelot d'arrière, *le Téméraire* se montra digne de cette confiance. Il suivit constamment le vaisseau amiral *le Victory* au plus fort du danger, et eut cent vingt-trois hommes tués ou blessés. Après la bataille, l'amiral Collingwood qui avait remplacé Nelson, mortellement atteint dans le commandement, adressa une lettre de satisfaction au capitaine Harvey, qui fut promu au grade de contre-amiral. Il porta son pavillon sur *le Tonnant*, et fit partie de la flotte de la Manche jusqu'en 1809. A cette époque, une mésintelligence entre l'amiral Gambier et lui (*voy.* Gambier), qui venait de remplacer lord St-Vincent dans le commandement de la flotte, faillit lui être funeste. Le capitaine Cochrane avait été désigné pour diriger les brûlots destinés à incendier l'escadre française mouillée sur la rade des Basques. Blessé de cette préférence, Harvey éclate contre son chef; il ose même lui signifier par écrit que si le capitaine Cochrane, ou tout autre officier moins ancien que lui, est chargé de cette périlleuse mission, il baissera sur le champ son pavillon. Traduit devant une cour martiale, il reconnut pleinement et avec noblesse ses torts. D'éclatants témoignages rendus à son caractère et à sa valeur ne purent cependant prévaloir contre l'inflexible discipline, vrai principe de la supériorité de la marine britannique : le contre-amiral Harvey fut cassé. Rentré plus tard au service, il fut nommé vice-amiral, puis amiral, et mourut à Chigwell le 20 février 1830, à l'âge de 71 ans, généralement regretté. Ch—u.

HARWOOD (Edward), savant anglais, ministre non conformiste, né en 1729, se livra d'abord aux fonctions de l'enseignement; ce qui le mit en état d'acquérir une profonde connaissance de la langue grecque. Chargé en 1765 de la direction d'une congrégation à Bristol, il s'y attira l'animadversion du peuple par la réimpression d'un écrit qu'on supposait entaché d'arianisme, mais plus encore par l'immoralité de sa vie privée. Voyant sa sûreté menacée, il quitta Bristol, et vint à Londres, où ses succès comme instituteur et comme auteur le consolèrent de la perte de son bénéfice. Ayant été frappé en 1783 d'une attaque de paralysie qui lui enleva l'usage du côté droit, il languit ainsi pendant plus de dix ans, sans abandonner cependant ses travaux littéraires. Il mourut le 14 janvier 1794, dans la plus grande pauvreté. Ses meilleurs ouvrages sont une *Introduction à l'étude du Nouveau Testament*, 1767, in-8°, et un *Examen* (a View) *des diverses éditions des classiques grecs et romains*, 1775, in-8°; la quatrième édition est de 1790, in-12. Ces deux ouvrages ont été traduits en différentes langues. On recherche encore l'édition italienne donnée par Maffeo Pinelli, sous ce titre : *Prospetto di varie edizioni degli autori classici*, etc., Venise, 1780, in-8°; mais surtout celle de Venise, 1793, 2 vol. in-12, considérablement augmentée par Mauro Boni et Bart. Gamba. Harwood disait avoir composé plus de livres qu'aucun auteur vivant, excepté le docteur Priestley. Nous citerons encore de lui son édition de *Biographia classica*, ou *Vies et caractères des classiques grecs et romains, revus et augmentés de plusieurs notices biographiques*, Londres, 1778, 2 vol. in-12. — Il ne faut pas confondre cet écrivain avec *Edward* Harwood, curieux numismate, qui a publié *Populorum et urbium selecta numismata græca ex ære*, etc., Londres, 1812, in-4°, ouvrage d'une belle exécution, mais qui manque souvent d'exactitude et de discernement. Voyez la *Lettre critique* adressée à l'auteur par D. S. (Dominique Sestini), dans le *Magasin encyclopédique* de mars 1816. X—s.

HARWOOD (Sir Busik), chirurgien et médecin anglais, né à Newmarket, étudia à l'université de Cambridge, fut ensuite mis en apprentissage chez un apothicaire, et, après avoir achevé ses études médicales à Londres, passa avec une commission aux Indes orientales, où la guérison d'une blessure grave qu'avait reçue un prince du pays lui acquit de la fortune et de la vogue. Sa propre santé l'ayant forcé de revenir en Angleterre, il fut admis dans la Société des antiquaires et dans la Société royale, fut nommé en 1785 professeur d'anatomie de l'université de Cambridge, et en 1790 reçut le degré de docteur en médecine. Il fut choisi en 1800 pour professer la médecine domestique au collége Downing, fut fait chevalier en 1806, et mourut le 10 novembre 1814. On a de lui : *Tableau d'un cours de leçons sur l'anatomie et la physiologie*, 1786, in-8°; *Système d'anatomie et de physiologie comparées*, première livraison, 1796, in-4°. L.

HARWOOD (Thomas), ecclésiastique anglais, né

le 18 mai 1767 à Sheperton dans le Middlesex, mort le 23 décembre 1842, a publié les ouvrages suivants, écrits tous en anglais : 1° *Annotations sur la Genèse, avec des observations doctrinales et pratiques*, 1789, in-8°; 2° *Sermons*, 1794, 2 vol. in-8°; 3° *Histoire sacrée de la vie de Jésus-Christ, démontrant l'harmonie des quatre évangélistes*, 1798, in-12; 4° *Antiquités grecques, ou Récit sur la vie publique et privée des Grecs*, 1801, in-8°; ouvrage très-rare aujourd'hui, bien qu'ayant été écrit dans l'origine pour l'usage des universités et des écoles publiques; 5° *Manuel de géographie*, 1804, in-12; 6° *Histoire des antiquités de l'église et de la cité de Lichfield*, 1804, in-8°; 7° *Annotations sur la liturgie*, 1826, in-8°. Z—D.

HASECH (Antoine), curé liégeois centenaire, ne doit sa célébrité qu'à sa longévité extraordinaire, et à la santé et aux forces qu'il conserva jusqu'à l'âge de cent vingt-cinq ans, avantages qu'il attribuait à sa sobriété et à l'empire qu'il avait acquis sur ses passions. Vers la fin de sa vie, son évêque lui demandant de quels moyens il s'était servi pour parvenir à ce grand âge : « Trois « choses, lui répondit-il, m'ont toujours paru « contribuer à abréger la vie humaine et à avancer « le temps des infirmités, l'abus du commerce « des femmes, les excès du vin, les violences et « les accès de colère, *mulieres, ebrietas, iracun-« dia*. Mon état m'imposait la continence, et j'ai « su éviter les deux autres écueils. » Léoniceni, fameux médecin italien, mort aussi dans un âge avancé, ayant conservé toutes ses forces et la vigueur de son esprit, fit à peu près la même réponse à Paul Jove : *Vividum ingenium perpetua vitæ innocentia, corpus hilari frugalitatis præsidio tuemur*. Hasech fut cent ans curé, et mourut en 1626 dans sa cure; les uns disent à Gulich ou Gouvi, dans le duché de Luxembourg; les autres à Gelick ou Geule, près de Maëstricht. Son portrait, qui a été gravé, est devenu rare. L—Y.

HASELBAUER (François), savant hébraïsant, né le 7 septembre 1677 à Frauenberg en Bohême, entra en 1696 dans la compagnie de Jésus, et enseigna l'hébreu pendant vingt ans à l'université de Prague. Il y exerça aussi pendant quarante-cinq ans les fonctions de censeur des ouvrages en langue hébraïque. Il mourut à Prague le 23 septembre 1756. Le P. Haselbauer s'est acquis surtout une grande réputation par son *Dictionnaire*, à l'aide duquel Weitenauer fait voir que l'on peut traduire de l'hébreu sans avoir appris cette langue (*voy.* Weitenauer). Les différents ouvrages publiés par Haselbauer sont : 1° *Idée exacte du christianisme*, Prague, 1719-1722, 2 vol. in-8°; 2° *Abrégé de la loi chrétienne, en cent instructions, pour ceux des enfants d'Israël qui veulent croire au vrai Messie*, ibid., 1730, in-8°. L'auteur composa ces deux ouvrages en allemand judaïque pour servir à la conversion des Israélites. 3° *La haute noblesse dans l'ordre ecclésiastique*, ibid., 1727, in-4°. Ce petit écrit est un éloge du haut clergé. 4° *Prières chrétiennes*, ibid., 1731, in-8°; 5° *Fundamenta grammatica duarum præcipuarum linguarum orientalium, scilicet Hebraïcæ et Chaldaïcæ; cum appendice de idiotismo Germanico Judæorum*, ibid., 1742, in-8°; ibid., 1753, in-8°; 6° *Lexicon Hebraïco-Chaldaïcum, una cum capitibus dictorum seu abbreviaturis in libris et scriptis Judæorum passim occurrentibus, nova methodo ad investigandum thema seu radicem facillima*, ibid., 1743, in-fol.; 7° *les quatre Évangiles publiés en hébreu et en latin à Rome en* 1668, par J.-B. Jona, et réimprimés en caractères hébraïques, avec une traduction allemande, Prague, 1746, in-fol. B—H—D.

HASENCLEVER (Pierre) se distingua par l'étendue de ses connaissances commerciales, et par l'influence de ses opérations sur l'industrie et le commerce en Europe et dans l'Amérique septentrionale. Il naquit le 24 novembre 1716 à Remscheid, au duché de Berg, d'une famille très-ancienne dans le commerce. Le père de Hasenclever, négociant et propriétaire de forges et de fonderies considérables, envoya, à l'âge de sept ans, le jeune Pierre à Lennep, chez son grand-père, qui possédait dans cette ville plusieurs fabriques de drap de laine d'Espagne. Hasenclever prit de bonne heure le goût d'une vie active et industrieuse. A l'école, il étudia avec prédilection la géographie; et, dans ses moments de loisir, il apprit des ouvriers de son grand-père tous les détails qui concernent la fabrication des draps. Comme il devait succéder un jour à son père dans la propriété des forges, on jugea qu'il était nécessaire, avant tout, de le former aux travaux métallurgiques. Il fut donc placé, à l'âge de quatorze ans, comme apprenti ordinaire, dans une des plus grandes forges de Solingen, où il fut obligé, malgré la faiblesse de sa constitution, de se soumettre à toutes les privations et aux travaux les plus pénibles. Après trois ans d'apprentissage, il fut envoyé à Liége pour se perfectionner dans la langue française; et au bout de six mois il fut en état de gérer la maison de son père. A l'âge de vingt-neuf ans, il fit un premier voyage de commerce en France; et, depuis cette époque jusqu'en 1740, il en fit cinq autres à pied, et traversa ainsi la France, depuis Cologne jusqu'aux Pyrénées, dans toutes les directions. Enfin, son père ayant essuyé des pertes considérables dans ses opérations avec la société du Mississipi, Hasenclever pria ses parents de lui permettre de tenter fortune ailleurs, et il quitta la maison paternelle, sans autres fonds que ses connaissances et l'habitude d'une grande activité. En 1742, il prit des engagements à Bourcète (*Bortscheid*), près d'Aix-la-Chapelle, avec un négociant de sa famille, fabricant d'aiguilles et de draps. En très-peu de temps, il fit tellement fleurir la fabrique d'aiguilles, qu'elle produisit douze fois autant qu'auparavant. Alors son parent le chargea d'un grand voyage dans le nord de

l'Europe, pour y étendre également son commerce de draps. Hasenclever parcourut avec succès pour sa maison la Saxe, la Silésie, la Pologne et la Russie : c'est à ses soins que la Silésie dut, à cette époque, les premières ouvertures du commerce de ses toiles avec le Portugal, commerce devenu depuis si considérable. Revenu à Aix-la-Chapelle, Hasenclever en partit presque aussitôt pour l'Espagne, dans l'intention d'y établir des relations, afin de pouvoir tirer directement de ce pays les laines dont avaient besoin les fabriques de Bourcète et d'Aix-la-Chapelle. Pendant son séjour à Cadix, il étudia le commerce de l'Europe avec l'Amérique méridionale, se rendit ensuite à Lisbonne, et revint par Hambourg à Aix-la-Chapelle. Ses voyages avaient été d'un grand profit à son parent : mais celui-ci, ayant une famille nombreuse à établir, ne voulut plus entendre parler de l'association. Cette ingratitude détermina Hasenclever à quitter la maison pour laquelle il avait travaillé pendant trois ans. Il ne lui restait aucun fruit de son travail, excepté la confiance des négociants, témoins de son infatigable activité : ce crédit lui fournit les capitaux nécessaires pour pouvoir accepter les offres d'association d'un de ses parents à Lisbonne. Hasenclever se mit en route pour Lisbonne, où il forma une société avec les deux neveux, successeurs de son parent qui venait d'y mourir. Il se maria dans cette ville avec la fille d'un capitaine de la marine anglaise; et la fortune lui sourit pendant quatre ans, au bout desquels il ne put résister plus longtemps au désir de s'établir à Cadix. Il s'y associa avec P. Timmermann, se rendit ensuite à Londres pour y établir des relations commerciales, et revint en 1750 à Cadix après une assez longue absence. Pour soulager son père, accablé par les pertes que de nombreuses faillites lui avaient fait éprouver, il se chargea du sort de ses trois jeunes frères. Au commencement de 1751, sa maison avait encore accueilli, comme associé, un Anglais nommé Bewicke; mais le commerce maritime était exposé aux chances les plus désastreuses. L'Amérique fut, à cette époque, inondée de marchandises européennes, ce qui entraîna de fausses spéculations et de grandes faillites. Hasenclever entreprit alors et exécuta en partie un grand voyage en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, pour examiner à fond l'état de l'industrie et du commerce. Son génie s'étendait sur tout ce qui pouvait devenir utile au commerce européen. Ce fut d'après ses avis que l'on changea le mode de fabrication des toiles en Westphalie et en Silésie, pour adopter celui qui est usité en Bretagne. Le roi de Prusse négociait, en 1754, un traité de commerce avec l'Espagne. Hasenclever, à peine arrivé à Berlin, fut invité par Frédéric II d'assister au conseil où l'on devait discuter le projet de ce traité. Le savant négociant prouva au prince, dans un exposé succinct, que la Prusse ne retirerait jamais aucun avantage d'un traité de commerce avec l'Espagne. Le roi rappela sur-le-champ l'agent diplomatique chargé de cette mission; et le général Winterfeld dit, à cette occasion, à Hasenclever : « En un quart d'heure, « vous nous en racontez plus que nous ne pour- « rions en apprendre dans l'espace de sept ans. » Hasenclever avait gagné la confiance du monarque prussien; et celui-ci chargea son ministre Massov, en Silésie, de le consulter sur tous les objets du commerce de cette province. Après avoir terminé son voyage et agrandi les relations de sa maison, il apprit, à son grand chagrin, que, pendant son absence, les affaires avaient été fort mal gérées par ses associés. Cela l'affligea tellement, qu'en 1755 il prit le parti de dissoudre cette association, et d'en former une nouvelle avec Weerkamp et Bôhl. Le premier fut chargé de résider à Hambourg; et Hasenclever, obligé par la faiblesse de sa santé de renoncer au climat brûlant de l'Espagne, se fixa préalablement à Londres. Mais aussitôt que ses forces le lui permirent, il fit voile pour Cadix. Pendant ce voyage, le hasard établit entre le protestant Hasenclever et le grand inquisiteur, comte de Velasquez, des relations d'une amitié intime, au grand étonnement des Espagnols. Ces relations furent, dans la suite, très-utiles à sa maison de commerce et aux étrangers, entre autres à un neveu du célèbre William Pitt qu'il recommanda au grand inquisiteur. Cette fois il eut, à son arrivée à Cadix, la satisfaction de trouver son commerce florissant. En 1762, il entreprit un nouveau voyage au nord de l'Europe, dans l'intention d'examiner quelles étaient les productions que l'on pourrait exploiter sur le vaste sol de l'Amérique septentrionale, dont les terres se vendaient alors à bas prix. Passant à Londres, il y établit une nouvelle association avec un négociant, Seton, et un jeune noble, Charles Crofts, association qui devait servir de base à la grande entreprise commerciale qu'il méditait. Hasenclever avait alors cinquante ans. Bientôt un acte du parlement lui conféra le droit de cité à Londres. Hasenclever présenta aux lords préposés aux colonies et au commerce son plan relatif à l'établissement de nouvelles fonderies et forges, et à l'exploitation du chanvre, de la potasse et d'autres productions dans les provinces américaines; il obtint leur approbation par un acte daté du 10 janvier 1764. Un grand nombre de personnes, en Angleterre et en Hollande, avancèrent des sommes considérables pour l'exécution d'un projet si sagement calculé; et Hasenclever partit pour l'Amérique. La même année, il acheta beaucoup de mines de fer et plusieurs forêts. Au mois de septembre, son neveu lui amena d'Europe des mineurs, des forgerons, des charpentiers, des charbonniers, etc. : en tout cinq cent trente-cinq personnes. Il commença l'exploitation de ses mines; et, au commencement

de 1765, il envoya déjà à Londres du fer en barres, qui fut trouvé d'excellente qualité. Il forma ainsi trois établissements dans le New-Jersey, et deux autres dans le New-York. Depuis le 1er mai 1765 jusqu'en novembre 1766, il y avait fait construire deux cent dix-sept bâtiments à toutes sortes d'usages. Il fallait toute l'activité de Hasenclever pour vaincre les difficultés sans nombre qui s'opposaient au succès de ses opérations. La populace excita à la révolte ses ouvriers étrangers : une inondation extraordinaire détruisit, en 1765, les digues qu'il avait fait construire; sur cinquante-trois mines qu'il avait fait ouvrir, il ne s'en trouva que sept dont l'exploitation fût avantageuse; et la mort lui enleva deux de ses meilleurs inspecteurs. La fortune lui réservait des coups plus sensibles encore : après avoir reçu des sociétaires de sa maison à Londres les assurances les plus brillantes sur la prospérité de son commerce, on l'avertit que les folles dépenses de son associé Seton l'entraîneraient nécessairement à une faillite. Hasenclever se hâta de quitter l'Amérique, et n'arriva en Angleterre que pour apprendre que cette crainte s'était déjà réalisée, et que le gouvernement avait accordé des sauf-conduits à ses associés, de sorte que tout recours contre eux lui devint impossible. Il rendit alors un compte général à la société de l'entreprise en Amérique, signa, comme directeur de cette opération, un contrat d'association avec les personnes les plus considérées, telles que le général Greeme, le commodore Forest, etc., et retourna, en 1767, à New-York, où il lui resta encore une fortune particulière assez considérable. Mais quel fut son chagrin, quand il apprit que ces vastes établissements, par la faute de l'administration établie par lui à son départ, se trouvaient dans une situation si déplorable, qu'il ne lui restait d'autre parti que de payer les dettes contractées, se montant à une somme considérable, ou de vendre ces établissements! Il s'attacha au premier parti, paya les dettes, et envoya son rapport à Londres aux sociétaires. La société américaine de Londres acheva sa ruine ; des lettres de change de la valeur de dix mille livres sterling lui furent renvoyées avec protêt; un fondé de pouvoirs arriva de Londres; et, peu de temps après, Hasenclever, qui avait sacrifié plus d'un million de sa fortune pour soutenir l'établissement, fut suspendu de ses fonctions de directeur. Il retourna, en 1769, à Londres, où pendant son absence, ses anciens associés, Seton et Crofts, avaient trouvé une protection assez puissante pour charger Hasenclever du fardeau de toutes les dettes qu'ils avaient contractées. Il prouva en vain son innocence en réclamant la protection de la justice; et il abandonna à ses créanciers le reste de la fortune qu'il avait acquise en Angleterre et en Amérique. Enfin, après avoir lutté encore une fois inutilement contre la mauvaise foi de ses anciens associés et contre l'injustice des tribunaux anglais, il s'établit avec son gendre, en 1775, à Schmiedeberg en Silésie. Quand la révolution d'Amérique eut séparé de la métropole cette partie du monde, Franklin, ami de Hasenclever, l'invita de retourner aux États-Unis, pour y continuer les plans d'industrie qu'il y avait introduits. Mais son grand âge et la prospérité de son nouveau commerce le retinrent en Silésie. Enfin, avant la fin de son active carrière, après un procès de vingt ans, et après avoir été ruiné et mis dans l'impossibilité d'avoir aucun recours contre les fripons dont il avait été la victime, il eut la satisfaction de voir son honneur réhabilité par un jugement rendu par Thurlow, grand chancelier d'Angleterre. Hasenclever mourut, le 13 juillet 1793, à l'âge de 76 ans. Malgré les orages qui avaient constamment agité sa vie, il eut la satisfaction d'en employer avec succès les derniers jours à consolider le bonheur de sa nombreuse famille, et ouvrir à l'industrie de la Silésie, sa patrie adoptive, de nouvelles sources de richesses. La littérature politique et commerciale doit à ce zélé négociant des Mémoires fort intéressants sur l'industrie et le commerce de l'Amérique septentrionale, qui ont été insérés dans la *Correspondance de Schlœzer,* dans les *Cahiers pour le commerce*, publiés par Sinapius, et dans le *Journal politique,* 1781, 1782 et 1783. L'*Exposé de sa situation envers ses copropriétaires anglais des établissements industriels qu'il avait créés dans l'Amérique septentrionale, adressé au roi et au parlement d'Angleterre,* a été publié à Londres, en 1773, in-8°, et traduit en danois et en allemand dans le journal, *Fragments du domaine du commerce,* publiés par Sinapius. On trouve aussi beaucoup d'articles fort intéressants, de Hasenclever, dans les *Feuilles provinciales silésiennes.* Schlichtegroll, dans son *Nécrologe*, volume 2 de 1793, p. 116-168; et Baur, dans sa *Galerie historique du 18e siècle*, volume 2, p. 449-454, ont donné la vie de cet homme utile avec beaucoup de détails; elle a été aussi publiée séparément à Landshut, 1794, in-8°. B—H—D.

HASENMULLER (Daniel), orientaliste, né en 1651 à Eutin, dans le Holstein, était fils d'un pasteur de cette ville. A l'âge de quinze ans, il fut envoyé à Lubeck pour y continuer ses études et passa depuis à Kiel, où il apprit le grec et l'hébreu du savant Mathias Wasmuth. En 1677 il reçut le degré de maitre ès arts à Leipsick, et il retourna ensuite à Kiel, où il commença à se livrer à l'enseignement. Nommé en 1683 professeur de grec, il réunit quelque temps après à cette chaire celle de langues orientales, vacante par la mort de Wasmuth, et les remplit toutes les deux avec une grande distinction. Il mourut le 29 mai 1691 dans sa 40e année. On a de lui : *Janua hebraïsmi aperta,* Kiel, 1691, in-fol. obl. Cet ouvrage est divisé en cinq parties : les deux premières contiennent la grammaire et le dictionnaire hébreux; la troisième, le texte de la

Bible en cette langue; la quatrième, des observations critiques sur les passages les plus difficiles, et enfin la cinquième, des règles pour l'accentuation, appuyées par des exemples. On lui doit encore des éditions estimées du *Syriasmus* de Henri Opitz, et de la Bible en grec, Kiel, 1686, in-12. L'édition qu'il a donnée du dialogue de Mich. Psellus, *De operatione dæmonum*, est moins correcte que celle de Gaulmin, sur laquelle elle a été faite. On trouvera la vie de Dan. Hasenmuller dans les *Elogia philologorum hebræorum*, par Goetz, Lubeck, 1708, in-8°, et dans les *Mémoires* de Niceron, t. 42. — *Élie* Hasenmuller, né en Allemagne dans le 16e siècle, abandonna l'institut des jésuites pour embrasser les principes du luthéranisme, et écrivit avec beaucoup d'emportement contre ses anciens confrères. On ignore les autres particularités de sa vie, et l'on croit qu'il était mort lorsque Polycarpe Lyser publia l'ouvrage de cet auteur, resté inédit, sous ce titre : *Historia jesuitici ordinis, in qua de ejus auctore, nomine, gradibus, incremento, vita, votis, privilegiis*, etc., *tractatur*, Francfort, 1593, in-4°. Ce livre, réimprimé en 1605 in-8°, ne dut son succès passager qu'à la hardiesse singulière avec laquelle une société célèbre y est attaquée; mais depuis longtemps il est tombé dans l'oubli. Le *Triumphus papalis*, qui est au-devant de cette histoire, est de Maximilien Philon. W—s.

HASIUS. *Voyez* Haas.

HASLEWOOD (Joseph), bibliophile, né à Londres le 5 novembre 1769, et mort le 21 septembre 1833 à Kensington, avait été procureur dans la capitale, et avait assez gagné dans cette carrière pour s'adonner à la dispendieuse manie des amateurs de vieux livres. Sa collection était précieuse et sous quelques rapports incomparable : nulle part on n'eût trouvé en si grande profusion l'*Art de pêcher à la ligne*, l'*Art de la fauconnerie*. Mais ce n'est pas seulement comme propriétaire de livres qu'Haslewood se fit remarquer. Voulant augmenter en Angleterre le nombre des bibliophiles, il eut part à la fondation du club de Roxburgh; il reproduisit par des réimpressions de luxe, dont quelques-unes calquées sur l'original, plusieurs raretés bibliographiques inaccessibles à la bourse du commun des acheteurs, et à plusieurs d'entre elles il joignit des explications sous forme de notes, notices, préfaces, etc. Tels furent surtout le fameux *livre de St-Albans* (1811), et le *Journal de Dnunken Barnab* (1820). Enfin, il a donné au *Gentleman's magazine* beaucoup d'articles signés Eu. Hood, et parmi lesquels on a distingué sa *Notice sur les anciens théâtres de Londres* (1813 et 1814), et une suite d'articles intitulés *Feuilles volantes* (1822, etc.). P—ot.

HASSAN-PACHA. *Voyez* Gazi-Hassan.

HASSAN BEN SABBAH. *Voyez* Haçan.

HASSE (Jean-Adolphe), un des plus célèbres compositeurs du 18e siècle, naquit à Bergedorf, près de Hambourg, en 1705. Les Italiens l'appellent *il caro Sassone*. Ses parents l'ayant destiné à l'étude de la musique, il y fit des progrès si rapides, qu'à treize ans il fut en état d'entrer comme ténor à l'Opéra de Hambourg. Le fameux Keiser était alors le compositeur de ce théâtre; ses ouvrages servirent longtemps de modèle à Hasse. En 1722, Ulric Koenig, poëte de la cour de Pologne, qui s'était déclaré son protecteur, le plaça au spectacle du duc de Brunswick. Hasse avait reçu de la nature une superbe voix, qu'il maniait avec un art infini. Il joignait à ce talent celui de pianiste, qu'il possédait dans un degré supérieur. A dix-huit ans, il fit exécuter à Brunswick son premier opéra, *l'Antigone*, qui obtint assez de succès. Mais, peu satisfait de cet essai, et sentant combien il lui restait à acquérir dans la science de l'harmonie, il prit congé du duc, et partit pour l'Italie en 1724. Le célèbre Porpora tenait alors école à Naples. Hasse s'attacha d'abord à lui. Mais un maître beaucoup plus savant encore attira bientôt ses regards. C'était le fameux Scarlatti, le plus grand compositeur de son temps. La modique fortune de Hasse ne lui permettait guère de se mettre au rang de ses élèves. Heureusement il le rencontra dans le monde, lui plut par sa modestie, par ses égards, et Scarlatti offrit de lui donner gratuitement des leçons. En 1725, Hasse composa pour un riche banquier une sérénade qui fut très-bien accueillie : elle lui valut d'être chargé d'un opéra pour le théâtre royal de Naples. Deux ans après, il fut nommé maître de chapelle du conservatoire des incurables, à Venise. Ce fut là qu'il connut la célèbre Faustina (1), si recommandable par la beauté de sa voix, et qui devint depuis son épouse. Il composa dans cette ville son opéra d'*Artaxerce*, et ce fameux *Miserere* que l'on regarde avec raison comme un des chefs-d'œuvre de la musique sacrée. La réputation de Hasse s'étendit bientôt en Allemagne. La cour de Pologne, qui était alors fixée à Dresde, l'appela dans cette ville en 1731, avec un traitement de douze mille thalers pour lui et pour Faustina. Il y fit exécuter son opéra d'*Alexandre aux Indes*, qui occupa la scène pendant plusieurs semaines de suite. Hasse retourna ensuite en Italie, et visita successivement Milan, Rome, Naples et Venise. Ce fut à cette époque

(1) Faustina Bordoni, née à Venise en 1700, est une des plus habiles cantatrices qu'ait produites l'Italie. Élève de Gasparini, elle adopta la méthode moderne du Bernacchi, et contribua beaucoup à la propager. Elle débuta sur le grand théâtre de sa patrie à l'âge de seize ans. Ses succès furent si prodigieux, qu'à Florence on frappa une médaille en son honneur; et l'on avait coutume de dire que les gouteux quittaient leur lit lorsqu'elle devait chanter. Elle fut appelée à Vienne en 1724, avec un traitement de quinze mille florins. Deux ans après elle passa au théâtre de Londres avec cinquante mille francs d'appointements. Partout elle ravit les auditeurs par la fraîcheur et la beauté de sa voix, par la grâce et la perfection de son chant : on l'appelait la nouvelle Sirène. Ce fut à Londres qu'elle rencontra la célèbre Cuzzoni, qui jouissait d'une brillante réputation. Les habitués du théâtre se partagèrent entre ces deux rivales. Haendel prit part à ces divisions, qui, comme nous l'avons dit, amenèrent une scission entre lui et les directeurs (*voy.* Haendel). Faustina quitta définitivement l'Angleterre en 1728, et se rendit à Dresde, où elle devint la femme de Hasse.

que les divisions qui régnaient à Londres entre Haendel et les directeurs de l'Opéra occasionnèrent une scission. Farinelli et Senesino se réunirent à ceux-ci. Mais il leur fallait un maître de musique. Ils appelèrent Porpora, puis Hasse. Ce dernier, malgré les succès qu'il obtint, quitta bientôt l'Angleterre. Il revint à Dresde en 1740, et se fixa dans cette ville. Le grand Frédéric, y étant entré en vainqueur dans la campagne de 1745, voulut entendre un opéra de Hasse. Il en fut tellement satisfait, qu'il lui envoya en présent mille thalers et une bague de diamant. Hasse perdit la voix en 1755, et, dans le bombardement de Dresde par les Prussiens, il fit une autre perte qui lui fut plus sensible encore, ce fut celle de tous ses manuscrits. En 1763, la cour de Dresde ayant éprouvé de grands changements, Hasse et sa femme furent mis à la pension. Il en éprouva un tel chagrin, qu'il quitta Dresde, et se rendit à Vienne, où il composa plusieurs opéras. Il mourut à Venise le 22 décembre 1783, âgé de 78 ans. Ses dernières compositions furent un *Te Deum* et un *Requiem*, qu'il avait destiné pour lui-même et confié à Schuster, de Dresde. Les ouvrages de Hasse tiennent le premier rang dans la musique italienne. Burney, si juste appréciateur des talents, y reconnaît la science, l'élégance et la simplicité. Persuadé que la partie vocale est la plus importante de toutes, Hasse y prodiguait tous ses soins, et se gardait de la couvrir par des ornements étrangers. L'expression des paroles était sa loi première, celle à laquelle il sacrifiait toutes les autres. Rien n'égale la douceur, la pureté, le naturel de sa mélodie; souvent on croit entendre des accords célestes. Digne imitateur des Léo, des Vinci, des Pergolèse, Hasse écrivait dans un temps où il était vrai de dire que la musique italienne était la plus parfaite de toutes, où cet art n'avait point dégénéré en chants bizarres, insignifiants et pénibles, en une fatigante et inexpressive harmonie, en une futile complication d'accompagnements obligés, dont le plus léger inconvénient est de détourner l'attention du sujet principal. Il pensait que le simple, le naturel, le pathétique, suffisaient pour charmer l'oreille et pour toucher le cœur. Hasse avait mis plusieurs fois en musique tous les opéras de Métastase. On trouve la liste de ses ouvrages dramatiques dans le Dictionnaire de Gerber. Il a composé aussi beaucoup de musique de chambre et d'église, et des *Litanies* admirables. D. L.

HASSE (Frédéric-Christian-Auguste), historien allemand, naquit le 4 janvier 1773, à Rehfeld, près de Herzberg, où son père était pasteur. Après avoir fait ses études préparatoires au lycée de Lübben, il entra en 1791 à l'université de Wittemberg, où il travailla simultanément la philosophie, l'histoire et le droit. Son intention était d'entreprendre la carrière d'avocat; mais le prince de Schœnbourg-Waldenbourg lui confia l'éducation de ses fils, et cette circonstance modifia ses premières résolutions. Au mois d'octobre 1798, il fut appelé comme professeur à l'école des Cadets de Dresde, où il obtint en 1803 la chaire de morale et d'histoire. Les cours dont il se trouva ainsi chargé donnèrent à ses études une direction nouvelle et un certain caractère littéraire et d'universalité. En 1805 il entreprit, avec l'ambassadeur russe, le comte Grégoire de Stroganow, un grand voyage à Berlin, Hambourg, Londres, Lisbonne et Madrid; il fit ensuite un séjour de six mois à Paris, et revint à Dresde en 1806. Au mois d'octobre 1828, il fut appelé à l'université de Leipsick, comme professeur de sciences historiques. Il a publié, entre autres, les ouvrages suivants : 1° *Dresde et le pays environnant*, Pirna, 1801, 2e édition en 2 volumes, Dresde, 1804. Cet ouvrage est le premier qui ait contenu sur ce pays des aperçus un peu étendus en fait d'histoire et de statistique. 2° Les Biographies de *Moreau*, Dresde, 1816, et de *Gérard de Kügelgen*, Leipsick, 1824; 3° la *Situation de l'Europe depuis la fin du moyen âge jusqu'à ces derniers temps après le congrès de Vienne*, Leipsick, 1818, 1 vol.; 4° *Histoire de la Lombardie*, Dresde, 1826-1828, 4 petits volumes. Hasse avait aussi travaillé pour *le Biographe* de Niemeyer, et pour les *Contemporains* dont il fut plus tard rédacteur. Ses relations d'amitié avec Frédéric Arnold Brockhaus contribuèrent puissamment à entretenir son activité littéraire : il fut pour ce dernier un collaborateur précieux, et un grand nombre d'articles du *Conversation Lexicon* sont dus à sa plume infatigable. Après la mort de Brockhaus, il continua l'œuvre de son ami : il entreprit (à partir de la lettre G) la *Nouvelle suite du Dictionnaire de la conversation* que celui-ci avait commencée en 1822, et il rédigea la sixième et la septième édition du même dictionnaire. Quelques années auparavant il avait publié, en collaboration avec plusieurs savants, l'*Encyclopédie de poche* ou *Bibliothèque à la main des connaissances utiles au point de vue de la nature et de l'art*, Leipsick, 1816-1820, 4 vol. Il fit aussi beaucoup de travaux importants comme collaborateur de l'*Encyclopédie universelle* d'Ersch et de Gruber, ainsi que de plusieurs autres publications de cette époque. Au mois d'octobre 1830, le gouvernement de Saxe lui confia en même temps qu'à Gretschel la rédaction du *Journal de Leipsick*, et cette mission l'empêcha par la suite de se consacrer à des travaux littéraires plus importants. Il est mort le 6 février 1848. Z.

HASSEL (Jean-Georges-Henri), célèbre géographe allemand, naquit le 30 décembre 1770, à Wolfenbüttel, où son père était membre du consistoire. Du gymnase de sa ville natale, il passa, en 1789, à l'université de Helmstædt, avec ordre de s'y livrer à l'étude du droit. Ce fut pourtant, de toutes les sciences enseignées à l'université, celle qu'il négligea le plus. Les cours d'histoire de Remer, de géographie de Pfaff, avaient pour

lui bien plus d'attrait, et il les suivait avec ardeur. A la fin pourtant, il sentit qu'il fallait en passer par les volontés de son père; et, transportant ses efforts sur la jurisprudence, il compensa si bien le peu de temps qu'il lui restait, par l'application, qu'il subit glorieusement son examen. Connu bientôt du baron de Hardenberg, il trouva dans cet homme d'État un protecteur, et il n'eût tenu qu'à lui peut-être de faire fortune à sa suite; mais il ne profita jamais pour lui-même de cette bonne volonté. Simple auditeur dans un des bailliages du duché de Brunswick-Wolfenbüttel, et ensuite greffier à Wolfenbüttel même, il ne voulut point abandonner son pays et passer au service d'un autre prince. Quoique surchargé de travail dans ces modiques places, il sut trouver du temps pour se livrer à ses études favorites, et il recueillit de précieux matériaux pour la géographie, la statistique et l'histoire. Bege, à Helmstædt, rivalisait de zèle avec lui, et ils agissaient tous deux de concert. Fouiller les archives, dépouiller les vieux registres, les modernes correspondances, telle était leur occupation assidue. De tous ces efforts combinés sortit, en 1802, une *Description géographique et statistique des principautés de Wolfenbüttel et de Blankenbourg*, description dont jusqu'alors il n'avait point existé de modèle, et qui, bien que surpassée de nos jours, est encore le type classique de tous les écrits de ce genre. Cet ouvrage plaça de prime abord les deux auteurs, et surtout Hassel, parmi les premiers géographes de l'Allemagne. Il profita de cette veine pour lancer sa *Description* (*statistique et géographique* aussi) des *États de l'Europe*, 1805. Ce deuxième coup d'essai fut plus goûté encore que le premier. Le duc de Brunswick sut apprécier ce grand travail, et, en attendant qu'il en pût récompenser l'auteur par une place plus haute que celle qu'il occupait, il paya les dettes dont Hassel s'était chargé en réunissant les documents de son ouvrage. Sur ces entrefaites éclata la guerre entre la Prusse et la France : le duc en fut victime, et Hassel, soit qu'il éprouvât de la répugnance à se trouver sous l'administration française, soit qu'il n'espérât plus rien depuis la mort de son protecteur, se laissa aller à l'antipathie que depuis longtemps il sentait pour les occupations trop mécaniques du scribe judiciaire. Il eut d'abord envie de se rendre en Russie, où on lui offrait une chaire de géographie; puis, se ravisant, il prêta l'oreille à quelques ouvertures du grand-duc de Wurzbourg, qui voulait être son Mécène, et lui faire une position dans sa capitale. De Wolfenbüttel, il prit sa route par Nüremberg, où, en 1807, il publia un morceau sur l'empire d'Autriche, et un autre sur la Russie; puis il se rendit à Gœttingue, avec l'idée d'en explorer les richesses bibliographiques. Le grand-duc de Wurzbourg devenait moins empressé à son égard : Hassel eut tout le temps de prolonger ses recherches. Sur l'invitation de Bertuch, il alla ensuite pour quelque temps s'établir à Weimar, et il y prit part à plusieurs des publications éditées par ce savant, notamment à son *Europe, d'après ses changements politiques, depuis le commencement de la révolution française*. Mais bientôt les conditions de la littérature mercantile lui pesèrent tout autant que naguère le mécanisme administratif, et il chercha de nouvelles occupations. La protection du ministre westphalien, comte de Wolffradt, en l'appelant à Cassel, lui rouvrit la carrière des emplois. Il commença par travailler dans les bureaux du département de l'intérieur, sous Wolffradt même, qui, connaissant sa spécialité, l'employa le plus souvent à recueillir, à mettre en ordre les éléments statistiques du nouveau royaume. Hassel répondit à merveille aux vœux du ministre. Quelque temps après, il fut nommé chef de la deuxième division de l'intérieur, et chargé des rapports relatifs à l'instruction publique, au culte et à la salubrité. C'est grâce à lui que les universités du royaume de Westphalie ne furent pas fondues dans l'université de Gœttingue, conformément à la tendance de tout ce qui gravitait autour du char de triomphe de Napoléon. Il répandit un grand jour sur tout ce qui concernait l'existence ancienne et moderne de la Westphalie, et principalement les états des diverses parties de ce royaume; et par là il s'étudiait à frayer la voie aux réformes qui eussent concilié le présent avec l'avenir et respecté les précédents, en satisfaisant aux actualités. Ce n'est pas tout : ses connaissances positives faisaient rechercher ses avis par beaucoup de personnages importants hors de la Westphalie, et de cette manière il eut vraiment quelque influence sur les délibérations de la diète de la confédération du Rhin. Hassel acquit ainsi, avec la réputation d'un savant du premier ordre, la bienveillance et l'estime des Allemands éclairés, sans que son nom fût très-populaire. Au contraire, la jeunesse le regardait comme un déserteur de la cause patriotique; aussi le journal qu'il publiait avec Murhardt, sous le titre de *la Westphalie sous Jérôme-Napoléon*, n'eut-il que peu de lecteurs. Cependant les batailles de Leipsick et de Hanau avaient porté le coup de grâce à ce pauvre royaume de Westphalie; et les souverains dépossédés rentraient dans la possession des principautés dont il avait été formé. Hassel trouva ostensiblement gracieux accueil auprès des souverains restaurés. L'électeur de Hesse-Cassel lui témoigna son admiration et le désir de mettre à profit ses talents. Le gouvernement de Brunswick le nomma son commissaire pour fixer la délimitation de Hesse-Cassel et du duché de Brunswick. Il fit marcher rapidement ce travail, qui, pour un géographe de sa force, était un jeu; et probablement il espérait que son empressement lui vaudrait une chaire universitaire, lorsque toutes ses espérances furent anéanties d'un coup. On avait trouvé moyen de persuader au ministre Schmidt Phiseldeck que le père de Hassel avait rédigé dans le *Moniteur de*

Cassel, en 1809, un compte rendu très-peu exact et très-ironique de la retraite du duc de Brunswick-Œls au travers de l'Allemagne. Schmidt Phiseldeck, devant lequel d'ailleurs Hassel s'était expliqué trop franchement sur cet épisode fameux de la campagne de 1809, ne balança point à repousser Hassel de toutes les places; et son opiniâtreté ne pouvait laisser, à qui le connaissait, le moindre espoir de le voir revenir sur cet arrêt. Hassel alors se rendit à Weimar, où l'appelait de nouveau Bertuch; et là, il publia séparément plusieurs ouvrages capitaux sur ses deux sciences favorites, et se plaça en peu de temps à la tête des plus habiles statisticiens de l'Europe. Son activité prodigieuse semblait s'accroître, comme sa réputation, avec l'âge. De 1824 à 1829, il fit, sur la statistique, des lectures publiques du plus haut intérêt, et complétement neuves à beaucoup d'égards. Bien que presque sexagénaire, il eût souhaité une chaire dans une académie; il avait formé ce vœu et dans sa jeunesse et dans l'âge mûr, mais il ne devait jamais le voir s'accomplir. L'envie avait trop bien réussi à lui fermer la carrière. Hassel mourut le 18 janvier 1829. On a de lui nombre d'ouvrages, dont beaucoup sont classiques, et ont été traduits dans les principales langues de l'Europe. Ce sont: 1° (avec Bege) la *Description géographique et statistique des principautés de Wolfenbüttel et de Blankenbourg*, indiquée ci-dessus comme son début, Brunswick, 1802; 2° *Description statistique du royaume de Westphalie, antérieurement à son organisation*, Brunswick, 1807; 3° *Esquisse géographique et statistique du royaume de Westphalie*, 1809; 4° *Répertoire de tous les noms de lieux du royaume de Westphalie*, 1810; 5° *Répertoire statistique du royaume de Westphalie*, 1813; 6° *Aperçu statistique des onze départements du royaume de Westphalie*, Brunswick, 1811; 7° *Le royaume de Hanovre et le duché de Brunswick et Oldembourg*, 1819; 8° *Esquisse de la monarchie autrichienne*, Nürenberg, 1807; 9° *Esquisse de l'empire russe*, Nürenberg, 1807. Hassel y faisait cette prédiction qui, cinq ans plus tard, passa pour une prophétie: « Advienne que pourra de la « présente guerre, elle ne couchera pas bas le « formidable géant russe. L'empereur Napoléon « en vînt-il par la plus éclatante victoire à envahir « la Russie, de deux choses l'une: ou il trouve- « rait un Pultawa, ou, manquant de vivres, il « serait forcé à une retraite précipitée. Il n'y a de « combattants possibles en Russie que les Russes. » 10° *Esquisse géographique du royaume de Hollande* (dans les *Mutations politiques de l'Europe*, où il a donné encore d'autres morceaux); 11° *Esquisse géographique et statistique du royaume de France*, 1819; 12° *Tableaux synoptiques et statistiques des États de l'Europe et des principales puissances extra-européennes*, Gœttingue, 1809; 2e édit., 1823, 3 liv. Hassel avait préludé à cet ouvrage dès 1805 par son *Esquisse statistique de tous les États de l'Europe*, 2 feuilles in-fol. 13° *Manuel universel des États et adresses d'Europe*, pour 1816, Weimar, 1816-17; 14° *Dictionnaire de géographie et de statistique*, 1817-18, 2 vol., plus des additions; 15° *Manuel de statistique des États européens pour l'enseignement supérieur* (résumé de ses lectures de 1824 à 1829). Cet abrégé était un chef-d'œuvre, mais aujourd'hui il y faudrait des corrections. 16° (Avec Cannabich, Gaspari, Guthsmuths et Ükert) *Manuel complet de géographie moderne*, 1827, 7 vol.; 17° *Géographie et statistique*, Berlin, 1816-17, ouvrage inachevé et qui en est resté au premier volume; 18° *Almanach généalogique, historique et statistique*, Weimar, opuscule très-connu et très-utile, riche en indications précieuses, et que Schœl a imité en France. Il a paru de cet *Almanach de Weimar* 6 volumes de 1824 à 1829. 19° *Le royaume de Westphalie sous Jérôme Napoléon*, journal; 20° *Manuel lexicographique universel d'histoire et de mythologie*, 1825 (il ne poussa cette compilation que jusqu'au tome 2). 21° De nombreux articles tant dans les *Annales des voyages* de Malte-Brun que dans les *Éphémérides géographiques*, les *Archives* de Lichtenstein, la *Géographie et ethnographie* de Bertuch, la *Pallas*, l'*Encyclopédie* de Hall, etc. P-OT.

HASSELQUIST (Frédéric), naturaliste suédois, fut l'un des élèves les plus remarquables de l'illustre Linné. Il était né dans la paroisse de Taern-Valla, en Ostrogothie, le 3 janvier 1722. A la mort de son père, vicaire de la paroisse, il se trouva sans appui et sans ressource; mais il lutta courageusement contre la fortune et parvint à s'acquérir des amis qui secondèrent les efforts qu'il faisait pour s'instruire. S'étant rendu en 1741 à l'université d'Upsal, son goût pour l'étude de la nature se développa sous les auspices de Linné, qui apprécia bientôt ses talents. En 1747 il publia une dissertation *De viribus plantarum*. Pendant la même année il suivit un cours de Linné sur l'histoire de la botanique. Le savant professeur ayant observé que l'histoire naturelle de la Palestine était moins connue que celle de plusieurs autres contrées de l'Asie, et que pour l'être davantage il fallait qu'un naturaliste visitât ce pays et en examinât les productions, Hasselquist se sentit animé du désir le plus vif d'entreprendre ce voyage. On lui en représenta cependant les difficultés, et Linné lui-même voulut l'en dissuader à cause de sa santé, qui était naturellement très-faible; mais le jeune naturaliste persista dans son projet, auquel il sut intéresser ceux qui pouvaient mieux en seconder l'exécution. Toutes les facultés d'Upsal, excepté celle de théologie, lui fournirent des secours pécuniaires, et la compagnie du Levant établie à Gothenbourg lui offrit de le faire parvenir à ses frais jusqu'à Smyrne. Avant de se mettre en route, il soutint des thèses et donna quelques leçons publiques à Upsal, afin de pouvoir dans la suite aspirer aux places de l'université. Au mois d'août de l'année 1749 il s'embarqua pour Smyrne, où il arriva vers la fin de novembre. Après avoir par-

couru les environs de cette ville, il se rendit par Alexandrie et Rosette au Caire, examina les pyramides, les momies, les crues du Nil, et rassembla les objets d'histoire naturelle qui lui parurent les plus dignes d'attention. En même temps, il entretenait une correspondance très-intéressante avec ses amis en Suède; et la société royale d'Upsal, ainsi que l'Académie des sciences de Stockholm, l'admirent au nombre de leurs membres : peu après, l'université d'Upsal lui conféra le grade de docteur. Au mois de mars 1751, il quitta le Caire, et prit la route de la Palestine par Damiette et Jaffa. Arrivé, avec une caravane de pèlerins, à Jérusalem, il y resta quelque temps, et visita ensuite les bords du Jourdain, le mont Thabor, Jéricho, Bethléhem, Tibériade, Tyr et Sidon. S'étant embarqué pour retourner à Smyrne, il vit sur la route les îles de Chypre, de Rhodes et de Chio. Hasselquist rapporta à Smyrne la plus riche moisson qu'aucun naturaliste eût encore faite dans les contrées de l'Orient. Il avait mis à contribution, avec un zèle infatigable, tout le domaine de la nature, non-seulement en Palestine, mais en Arabie et en Égypte. Sa collection était composée d'herbiers, de minéraux, de poissons, de reptiles, d'insectes, de fruits rares et précieux. Portant son attention sur tout ce qu'il apercevait d'intéressant, il avait joint à ces objets d'histoire naturelle des manuscrits arabes, des momies, des monnaies. Hasselquist allait retourner en Suède, et présenter à sa patrie le tribut de son zèle pour les sciences, lorsqu'il fut atteint d'une maladie de poitrine : ses forces étaient trop épuisées pour qu'il pût résister aux progrès du mal, qui prit bientôt un caractère alarmant. A la fleur de l'âge, près de revoir son pays et ses amis, sur le point de recueillir le fruit de ses travaux et de ses fatigues, il mourut à Smyrne le neuf février 1752. Les frais de son voyage n'étaient pas acquittés; ses créanciers s'emparèrent de ses collections, mais la reine de Suède Louise-Ulrique, protectrice éclairée des sciences et des arts, racheta ce trésor, et le fit conduire en Suède, où il fut déposé au château de Drottningholm, que la reine habitait pendant une partie de l'année. Linné, à l'aspect des richesses recueillies par son disciple, fut transporté d'admiration et de joie. Les observations du voyageur lui furent remises; et il les publia, en suédois, sous le titre d'*Iter Palæstinum*, etc., ou *Voyage en Palestine, avec des mémoires et des remarques sur les objets d'histoire naturelle les plus intéressants*, Stockholm, 1757, grand in-8°. Cette relation a été traduite en allemand (par Th.-H. Gadebusch), Rostock, 1762; en anglais, Londres, 1767; et en français, Paris, 1769. Elle est divisée en deux parties, dont la première contient le journal du voyageur et ses lettres à Linné; et le second les mémoires, les remarques, les descriptions. C'est cette seconde partie qui présente le plus d'intérêt; on y trouve, outre les détails de botanique, de zoologie, de minéralogie, les renseignements les plus exacts sur un grand nombre d'objets curieux et utiles; sur le baume de la Mecque, la gomme d'Arabie, le mastix, l'encens, l'opium; sur les maladies dominantes et la manière de les guérir, et sur l'état de l'industrie, du commerce et des arts. Une *Flore de la Palestine*, également tirée par Linné des papiers d'Hasselquist, fait connaître plus spécialement les plantes de ce pays. On a consacré à la mémoire de ce botaniste, sous le nom d'*Hasselquistia cordata*, un genre de plante décrit pour la première fois par Jacquin dans son *Hortus botan. Vindob.*, t. 2, p. 193. C'est une ombellifère qui se trouve dans la Palestine. C—AU.

HASSELS (Jean), né à Liége, théologien renommé de son temps, assista et se fit remarquer au concile de Trente. On lui attribue l'ouvrage intitulé *Commentarius in epistolas sancti Pauli*, que plusieurs critiques considèrent comme étant de Sasbouth. Les opinions sont restées partagées à cet égard, ainsi que l'atteste Richard Simon dans sa *Bibliothèque critique*, t. 1, p. 130. Hassels a été mal à propos confondu avec Jean Hessels (*voy.* ce nom) par le cardinal Pallavicini, dans son *Histoire du concile de Trente*, auquel ces deux savants théologiens de l'université de Louvain assistèrent en effet, et où Hassels avait été envoyé par Charles-Quint. Jean Hassels mourut à Trente, pendant la durée du concile en janvier 1552. D—B—S.

HASSENCAMP (Jean-Mathieu), savant mathématicien et orientaliste, naquit à Marbourg en 1743. Après avoir terminé ses études à l'université de Gœttingue, il fit un grand voyage en Allemagne, en Hollande, en France et en Angleterre; à son retour, il enseigna, depuis 1768, à l'université de Rinteln, les mathématiques et les langues orientales; quelques années après, il fut aussi nommé bibliothécaire de cette université. L'électeur de Hesse-Cassel lui conféra, en 1789, le titre de conseiller du consistoire protestant. Il mourut à Rinteln, le 6 octobre 1797. Hassencamp a enrichi la littérature allemande de plusieurs ouvrages, qui traitent des sciences mathématiques, ou qui ont pour objet l'explication de l'Écriture sainte, ils sont tous fort estimés; mais son entreprise la plus utile en littérature est celle des *Annales de la littérature théologique*, etc., qu'il commença de publier en 1789, et qu'il continua jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Commentatio de Pentateucho LXX interpretum græco, non ex hebræo, sed samaritano textu converso*, Marbourg, 1765, in-4°; 2° *Histoire de la recherche des longitudes en mer*, Rinteln, 1769, in-8°; Lemgo, 1774, in-4°; 3° *De la grande utilité des paratonnerres, et de la manière de les établir pour protéger des villes entières*, Rinteln, 1784, in-4°; 4° *Annales de la littérature théologique et de l'histoire ecclésiastique modernes*, Rinteln, 1789-1796; huit années, in-8°. Le professeur J.-F.-L. Wachler a continué, depuis, la rédaction de cet

ouvrage. Hassencamp est aussi l'éditeur de la traduction allemande des *Voyages de James Bruce en Afrique et en Abyssinie*, par E.-W. Cuhn, Rinteln et Leipsick, 1791, 2 vol. in-8°, avec des cartes. Cette édition renferme, sur l'histoire naturelle, des observations par Gmelin, et des notes de plusieurs savants sur la littérature ancienne, et surtout sur la littérature orientale. On doit encore à Hassencamp la publication de la vie de J.-D. Michaëlis, écrite par lui-même, et accompagnée des notes de Eichhorn et Schulz sur le caractère littéraire de ce savant orientaliste, de son éloge par Heyne, et du catalogue complet de ses ouvrages, Rinteln, 1793, in-8°; trad. en hollandais, Leyde, 1793, in-8°. La *Gazette littéraire de Halle*, les *Observations sur les ouvrages historiques modernes*, la *Bibliothèque littéraire de Lemgo*, contiennent un grand nombre d'articles de ce laborieux professeur; et, dans les *Mémoires de la société des antiquités*, de Cassel, t. 1, p. 359, on remarque de lui une Dissertation, très-bien écrite, *sur un paon de bronze et sur une statue de la déesse Hygie*. La Vie de Hassencamp a été publiée par Wachler, dans les *Annales de la littérature théologique pour* 1797, p. 653. B—H—D.

HASSENFRATZ (Jean-Henri), savant distingué, membre de l'Institut, professeur à l'École polytechnique, joua un rôle actif, quoique subalterne, dans la révolution française. Il naquit à Paris le 20 décembre 1755, de parents obscurs, fit très-jeune comme mousse, sur un vaisseau de ligne, un voyage à la Martinique; fut à son retour simple ouvrier charpentier dans la capitale, et montrant de l'intelligence, se livra à quelques études, suivit un cours de mathématiques sous le célèbre Monge, et fut distingué par le chevalier Bauvin, géographe du roi, qui l'employa utilement dans ses travaux et le fit nommer plus tard ingénieur géographe. Hassenfratz était employé en cette qualité au camp de St-Omer en 1780. Mais il changea bientôt de carrière. Reçu élève des mines en 1782, il fut envoyé l'année suivante dans la Styrie et la Carinthie, célèbres alors dans la fabrication du fer et de l'acier, pour y étudier les secrets de cet art. Il parcourut ensuite l'Allemagne dans le même but, et y recueillit un grand nombre d'observations minéralogiques. Cette mission eut d'heureux résultats pour notre pays. Elle contribua sensiblement à y propager les bonnes méthodes sidérurgiques, et ces études devinrent plus tard la base d'un traité fort estimé sur la *sidérotechnie*, que Hassenfratz publia en 1812, et qui est son principal titre scientifique. A son retour de ce voyage, il communiqua ses observations à l'illustre Lavoisier, qui le distingua assez pour l'admettre dans son laboratoire et lui donna plusieurs témoignages de bonté. Dès le commencement de la révolution, Hassenfratz en adopta les principes les plus ardents: d'abord, il se fit affilier, en janvier 1791, au club monarchien, présidé par M. de Clermont-Tonnerre. Mais la violence de ses opinions l'en fit bientôt exclure. Il se présenta et fut reçu au club des jacobins. Il fut un des préparateur de la journée du 10 août, et fut l'un de ceux qui amenèrent à Danton, dans la matinée du 10, sur la place du Théâtre-Français, les bandes insurgées du faubourg, qui furent dirigées ensuite sur le château. Après cette terrible journée du 10 août 1792, Hassenfratz fut un des membres de la commune. Nous devons dire toutefois que son nom ne se trouve nulle part mêlé aux massacres de septembre. Après ces horribles journées, il continua d'agiter le faubourg St-Marceau, où il avait établi sa demeure; il fut bientôt secrétaire de sa section, président du comité de surveillance, et toujours orateur infatigable, dans le but d'exalter la passion révolutionnaire. Bouchotte, qui venait d'être nommé ministre de la guerre, et qui avait *épuré* ses bureaux, s'occupait de pourvoir à leur renouvellement. Hassenfratz fut nommé premier commis. Investi de ce poste de confiance, il dénonça Dumouriez aux jacobins, comme traître à la patrie. En même temps, il déposa sur le bureau une liasse de pièces qui prouvaient sa trahison. Irrité de cette dénonciation, Dumouriez écrivit de nouveau à la convention, pour qu'elle fît justice des calomnies d'Hassenfratz. La lettre fut renvoyée au comité de défense générale que la fuite de Dumouriez dispensa de faire son rapport. Vers la fin de février 1793, la convention avait transformé en loi un arrêté du département de l'Hérault, ordonnant aux citoyens restés dans leurs foyers de labourer les terres, de lever la récolte des défenseurs de la patrie, et de faire supporter les frais de ces travaux par les familles aisées. Sous prétexte des mesures à prendre à ce sujet, la commune de Paris avait convoqué dans les salles de l'archevêché les présidents des quarante-huit sections et un membre de chacun des comités révolutionnaires. Mais bientôt cette réunion se trouva augmentée de ceux des jacobins et cordeliers dont l'exaltation était la plus connue des membres du comité d'insurrection du Palais-Royal et d'une partie des électeurs de Paris. On ne savait qu'assez vaguement ce qui se passait dans cette assemblée; mais rien de positif n'avait encore transpiré, quand un singulier hasard vint mettre sur la voie. Un fédéré breton nouvellement arrivé à Paris, passant un soir devant la porte de l'archevêché, s'aperçut qu'on y entrait à la faveur d'une pièce de cuivre, assez ressemblante à nous ne savons quelle médaille dont il était décoré. Il se joint avec assurance aux personnes qui entraient, montre sa médaille et est admis sans difficulté. Hassanfratz était à la tribune, et faisait, au nom d'un comité nommé la veille, un rapport sur les moyens de *sauver la patrie*. Au moment où il allait développer ces moyens, un membre prit la parole et fit observer avec raison que le secret serait bien difficile à garder dans une assemblée de plus de cinq cents personnes; il proposa donc d'accorder une confiance entière au comité, et de lui aban-

donner le choix des moyens d'exécution; la proposition fut adoptée. Le Breton sortit avec deux individus qui, le croyant des leurs, parlèrent devant lui sans contrainte. Ce fut ainsi qu'il apprit qu'il s'agissait d'un complot contre la vie de plusieurs membres modérés du gouvernement et de la convention; le Breton court chez Valazé, où s'assemblaient les députés du parti modéré, et lui rend compte de ce qu'il vient d'apprendre. Il n'y avait pas de temps à perdre; c'était dans trois jours que le complot devait éclater; il fut résolu que chacun des députés menacés, afin de se soustraire à la mort, passerait la nuit fatale hors de son domicile. Plus intrépide ou plus incrédule que les autres, le ministre de la guerre Beurnonville, qui se trouvait aussi compris dans la mesure, ne voulut pas quitter son hôtel; et il s'y trouvait encore lorsque, vers minuit, il entendit frapper à coups redoublés à la porte. C'étaient les conjurés qui venaient s'emparer de sa personne. Il s'habille à la hâte et se sauve par-dessus les murs de son jardin. Les discours qui se tenaient dans le comité de l'archevêché, les propositions qui s'y faisaient finirent par effrayer jusqu'aux membres de la convention, qui l'envoyèrent prier, par l'organe de Chaumette, de suspendre les *mesures un peu vives* qu'il se disposait à prendre. Pour toute réponse, Hassenfratz se transporte à la section de la Cité, présidée par son ami Dobsent, et fait prendre un arrêté portant que les pouvoirs de la municipalité sont annulés, et qu'il lui est enjoint de les remettre à l'instant même aux mains du peuple. Le lendemain du 31 mai, Hassenfratz se présenta à la barre de la convention, au nom des quarante-huit sections de Paris. « Le peuple est « levé, dit-il, il est debout; que tous les conspira- « teurs tombent sous le glaive de la loi et mor- « dent la poussière, etc. » Il termine en demandant les têtes de vingt-sept députés parmi lesquels Vergniaud, Péthion, Boyer-Fonfrède, Brissot, Fauchet et Gensonné; la convention l'invite aux honneurs de la séance. Après la chute de Robespierre, il s'efface pendant quelque temps, et nous ne le voyons reparaître sur la scène révolutionnaire qu'aux journées de germinal et de prairial, où il conduit à l'attaque de la convention les bandes du faubourg St-Marceau. Enfin, la convention rendit le 5 prairial de l'an 3 un décret qui, en abrogeant son précédent décret, condamnant à la déportation Collot, Billaud, Barrère et Vadier, les renvoyait pour être jugés devant le tribunal de la Charente, et renvoyait en même temps à celui d'Eure-et-Loir, également pour y être jugés comme complices des conspirations de germinal et de prairial, Pache, Bouchotte, Héron et Hassenfratz. Leur procès, qui s'instruisit vers le commencement de vendémiaire an 4, n'eut aucun résultat, un décret de la convention du 4 brumaire ayant accordé une amnistie à tous les prévenus de crimes ou délits révolutionnaires. D'ailleurs, il n'avait pas été arrêté, s'étant sauvé à Sedan, où il se tint longtemps caché. Hassenfratz amnistié revint bientôt dans la capitale, et fut nommé, en 1795, à la création de l'Institut, un de ses membres; après le 18 brumaire, il renonça à la politique et sembla se vouer exclusivement à la science, que du reste, même au plus fort de la tourmente révolutionnaire, il n'avait jamais entièrement abandonnée. En 1793, il faisait partie d'une commission chargée de réunir les objets d'arts et métiers confisqués par la république. Il fit ensuite un cours d'administration militaire à cette école de Mars créée par Robespierre, où il remplit aussi une chaire de physique. C'est là qu'on l'entendit pousser le délire révolutionnaire jusqu'à désigner l'or sous le nom du métal le *sans-culotte*, parce qu'il ne devait pas plus y avoir de roi, disait-il, dans les métaux que parmi les hommes (1). Il fut ensuite professeur à l'École des mines, et occupa pendant près de vingt ans la chaire de physique à l'École polytechnique. Après la restauration en 1814, il fut invité par le ministre de l'intérieur à donner sa démission, et devint professeur émérite avec appointements; mais, en 1815, le titre et la pension lui furent retirés ainsi qu'à Hachette et à son ancien maître, Monge. Il mourut à Paris, le 26 février 1827. On a de lui: 1° *École d'exercice, ou Manuel militaire de l'infanterie, cavalerie et artillerie nationales*, Paris, 1790, in-12; nouvelle édition sous le titre de *Catéchisme militaire ou Manuel du garde national*, 1790, in-12: 2° *Géographie élémentaire à l'usage des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe*, Paris, 1792, in-12; 5e édit., 1809, in-12; 3° *Cours révolutionnaire d'administration militaire*, Paris, 1794, in-4°; 4° *Tableau de minéralogie*, Paris, 1796, in-8°; 5° *Cours de physique céleste*, Paris, 1803, 1810, in-8°; 6° *Traité de l'art du charpentier*, pour faire suite aux Arts et Métiers publiés par l'Institut, Paris, 1804, in-4° avec planches; 7° *Sidérotechnie ou l'Art de traiter les minerais de fer, pour en obtenir de la fonte, du fer et de l'acier*, Paris, 1812, 4 vol. in-4°, ouvrage le plus complet qui ait paru sur cette matière; 8° *Dictionnaire physique de l'Encyclopédie par ordre de matières*, 1816 à 1821, 4 vol. in-4°; 9° *Traité théorique et pratique de l'art de calciner la pierre calcaire et de fabriquer toutes sortes de matières, ciments, bétons*, etc., *soit à bras d'hommes, soit à l'aide de machines*, Paris, 1825, in-4° avec planches; 10° beaucoup de *Mémoires* dans les *Annales de chimie*, le *Journal des mines*, le *Journal de physique* et le *Recueil de la société royale de Londres*. On a imprimé en 1827 le catalogue de sa bibliothèque, qui fut vendue en vente publique, précédé de la notice de ses principaux ouvrages, par Jules Fontaines. G. D—L.

HASSENSTEIN ou HASISTENIUS (Bohuslas), baron de Lobkowitz, noble bohémien, se montra à la renaissance des lettres passionné pour leurs

(1) On vit dans le même temps Daubenton demander qu'on ne donnât plus au lion le titre de roi des animaux.

progrès, et se distingua par son talent pour l'éloquence et la poésie latines. Il voyagea dans l'Orient et en Italie; il s'y enrichit d'anciens manuscrits, et en réunissant aux monuments les plus curieux de l'imprimerie naissante, il en forma dans la forteresse de Chomutz une bibliothèque considérable. Nous trouvons qu'il avait payé un seul manuscrit de Platon mille ducats de Milan (*mille aureis mediolanensibus*) (1). Dans une de ses lettres il témoigne une grande impatience de voir arriver un manuscrit de Plutarque, qui lui était annoncé par Augustin Moravus, d'Olmutz. Il communiquait noblement ses trésors littéraires; Mathieu Aurogallus porta à Sigismond de Lobkowitz, neveu de Bohuslas et recteur de l'Académie de Wittenberg, environ deux cents manuscrits de Hassenstein pour les montrer à Luther, à Melanchthon et à Camerarius. On aurait tort de conclure de cette particularité que Hassenstein se sentit quelque penchant pour la doctrine de ces réformateurs; son histoire prouve le contraire. Bien qu'il ne cesse de déplorer l'ignorance et la corruption des prêtres de son temps, bien qu'il gémisse des scandales de la cour de Rome (comme le témoignent, entre autres, une courageuse apostrophe qu'il adressa à Jules II, et l'épitaphe virulente qu'il fit pour Alexandre VI), il n'en demeura pas moins attaché au Saint-Siége, qui ne le payait guère de retour. Son goût pour l'étude lui rendait ennuyeux les devoirs de courtisan. Il occupa entre autres places celles de secrétaire d'État de Hongrie et de grand chancelier de Bohême. Un temps vint où il ne put se dispenser de prendre les armes, et il ne s'en est pas moins vu jusqu'à trois fois appelé aux honneurs de l'épiscopat, dont il semble que la cour de Rome s'obstinât à l'écarter. La dernière fois surtout, porté par le vœu unanime de ses concitoyens à l'évêché d'Olmutz, il dut céder à une créature d'Innocent VIII, Jean Borgia, cardinal de Montréal. Hassenstein mourut au château de ce nom en 1510, âgé, à ce qu'il paraît, d'environ 50 ans. Il avait ordonné par son testament que sa bibliothèque ne serait ni vendue ni partagée; mais qu'elle demeurerait à la disposition de celui de ses parents qui se distinguerait le plus dans les lettres. Un incendie survenu au château de Chomutz la fit périr en grande partie (2) en 1570. Mitis, son biographe, rapporte qu'on en jeta dans le feu un assez grand nombre d'ouvrages soupçonnés d'hérésie. On en sauva néanmoins sept mille volumes, dont le même Mitis donne le catalogue. Les héritiers de Hassenstein en firent présent aux jésuites de Chomutz. Là, ce qui avait échappé aux flammes fut pillé et dispersé dans une émeute populaire en 1591. On a imprimé de lui par les soins de Thomas Mitis de Nymbourg : 1° *Lucubrationes oratoriæ et epistolæ*, Prague, 1563, in-8°. Les lettres sont partagées en cinq livres non compris l'appendix. Son mérite et ses voyages l'avaient mis en relation avec les hommes les plus distingués de son temps. 2° *Farrago poematum*, ibid., 1570, in-8°. Le recueil des poésies latines de Hassenstein, généralement frappées au bon coin, est composé d'un poëme héroïque adressé à l'empereur Maximilien II et aux princes chrétiens, pour les engager à prendre les armes contre les Turcs; d'une satire contre les mœurs des grands et des nobles de Bohême, etc. On trouve ensuite deux livres d'élégies et d'épitaphes, et trois livres d'épigrammes. Il a paru à Wittemberg en 1721, *Joh. Christoph. Coleri commentatio historica de Boh. Hassensteinii vita et summis in rem litterariam meritis*, in-4° de 68 pages. M—ON.

(1) Ce prix est indiqué dans une lettre de Mathias Collinus. Thomas Mitis le porte au double.

(2) Nous supposons qu'il y a erreur au moins dans l'intitulé qu'a fait Mitis au catalogue dont il va être question : il dit que ce sont les débris restants, *post miserabilem illam circiter LXX voluminum conflagrationem*, etc.

HASTFEHR (Frédéric-Guillaume, baron de), né en Suède, mort à Copenhague, le 19 février 1762, âgé de 48 ans, quitta le service militaire pour se vouer à l'économie rurale, et s'appliqua surtout à perfectionner l'éducation des moutons. Ayant été appelé en Danemarck, il y donna des avis utiles; et le gouvernement l'engagea à se rendre en Islande, pour y améliorer la race des bêtes à laine. Il introduisit en effet dans cette île des moutons d'Espagne, qui cependant y apportèrent ou y contractèrent une maladie contagieuse, dont ils périrent, ainsi qu'une grande quantité de bétail indigène. Hastfehr développa ses idées sur l'éducation des moutons dans un traité écrit en suédois, et qui fut imprimé à Stockholm en 1752. Cet ouvrage eut un grand succès, et fut traduit en danois, en allemand et en français. L'édition allemande intitulée la *Mine d'or d'un pays* a été réimprimée en 1767. C—AU.

HASTING. Ce redoutable aventurier du 9e siècle passe pour être né aux environs de Troyes; ce qui est fort douteux, quoi qu'en aient dit quelques-uns des historiographes de la Champagne. Il est plus vraisemblable qu'il naquit dans la Normandie, ou même en Danemarck. Comme la plupart des héros des temps barbares, il réunit à beaucoup d'audace et d'ambition une grande force de corps, et cette intrépidité dont les Normands ont donné tant d'exemples qui tiennent du prodige. Ce fut pendant le règne de Louis le Débonnaire qu'Hasting, âgé d'environ trente ans, commença sa carrière militaire. Sous le successeur de ce prince si faible, il débarqua vers l'embouchure de la Loire, de 845 à 850, avec une troupe considérable de ces aventuriers du Nord que les historiens désignent sous le nom de *Normands*. Le pillage des villes et des couvents, l'incendie, la destruction, et toutes les horreurs inséparables des guerres, surtout dans les siècles barbares, signalèrent chacun des pas de cette armée, formidable, sinon par le nombre, du moins par le courage. Les rives de la Loire furent ravagées; Amboise fut mise à feu et à sang; Tours, assiégée,

dut sa délivrance à la bravoure de ses habitants, encouragés par la présence de la châsse de St-Martin. Hasting repoussé, mais toujours entreprenant, sentait trop les facilités qu'offrait à son audace la pusillanimité du gouvernement de Charles le Chauve; il courut réparer ses pertes, et reparut bientôt à la tête d'un nouvel essaim de guerriers. Il avait à ses côtés le jeune prince danois Bier *Côte de fer*, qu'il avait formé au métier des armes. Cette fois Hasting opéra une descente dans la Frise, traversa la Picardie et pénétra en Normandie. Suivant quelques-uns des chroniqueurs de ce temps, ce chef redoutable alla dévaster les églises et les monastères jusque sous les murs de Paris. Il paraît qu'il avait formé en Frise un établissement vers 851, à l'époque de son débarquement dans cette province, et que les années suivantes il s'y retirait, soit pour prendre ses quartiers d'hiver, soit pour se refaire de ses pertes, soit pour préparer de nouvelles expéditions. Il semble résulter des rapports que présentent, tant la Chronique de Fleuri, que Dudon de Saint-Quentin et Guillaume Calculus, moine de Jumiéges, que c'était encore Hasting qui commandait les troupes de Normands qui, en 861, pénétrèrent dans la Méditerranée, remontèrent une grande partie du cours du Rhône, et portèrent ensuite le ravage jusque sur les côtes de la Toscane. Encouragé par le succès et devenant de plus en plus audacieux, il proposa à ses compagnons d'armes une expédition digne de leur valeur: c'était le sac de Rome, dont le grand nom, partout connu, inspirait toujours des désirs de vengeance à ces peuples, longtemps jadis les victimes de la cité dominatrice; revenus enfin de leur effroi, et toujours disposés à la punir de son ancienne tyrannie et de leurs humiliations. Ces Normands étaient meilleurs soldats que géographes : ils prirent la ville de Luna, à l'entrée des côtes de Toscane, pour la ville de Rome qui était le but de leur entreprise. Luna, alors florissante et sans doute bâtie de ce beau marbre de Carrare qui en est si voisin, dut attirer les regards de guerriers qui jusque-là n'avaient vu que des villes barbares et d'ignoble construction. Dudon s'étend beaucoup sur la prise de Luna et sur la ruse que mit en usage l'habile Hasting, qui désespérait d'emporter de vive force une place considérable et bien fortifiée. Il envoya un député qui représenta à l'évêque et aux chefs de la ville que les Normands n'étaient pas venus pour attaquer ce pays; que les tempêtes seules les avaient jetés sur ces côtes; qu'ils étaient d'ailleurs trop affaiblis pour être capables d'aucune entreprise militaire; que leur chef même, l'illustre Hasting, était mourant et désirait recevoir la faveur du baptême. C'est ainsi qu'ils écartèrent une défiance fort légitime et se concilièrent la bienveillance du clergé. Hasting, qui feignait d'être près de mourir, après avoir obtenu ce qu'il demandait, se fit porter dans la ville, et, ayant reçu le baptême, donna l'ordre de le transférer à son bord. Dès le soir même il envoie une seconde fois à la ville. Le député, ayant encore réuni les chefs du gouvernement, leur annonce que le nouveau converti vient de mourir, qu'il a témoigné le plus vif désir d'être inhumé dans la cathédrale où il a reçu le gage de son salut spirituel, et qu'il a pieusement légué au clergé ses richesses les plus précieuses. Cette proposition était trop séduisante pour n'être pas acceptée : elle le fut avec plus d'empressement que de prudence. Hasting, déposé dans une bière sur laquelle on place ses ornements et ses armes, entouré de ses meilleurs soldats, qui feignent d'être plongés dans la douleur, est porté à l'église au milieu d'un concours nombreux de Lunégians des deux sexes et de tout âge, attirés par la nouveauté du spectacle. La cruelle perfidie du Normand triomphe : la ville s'attend à une pompe religieuse et néglige toutes les précautions; ces étrangers étaient trop peu nombreux pour inspirer des soupçons. Pendant la messe et la cérémonie, le reste des Normands débarque et se rend à la cathédrale en se dispersant parmi les assistants. Tout à coup, et comme on en était convenu, le prétendu mort se lève de son cercueil, saisit ses armes et appelle ses compagnons. Les portes de l'église sont aussitôt fermées et gardées par les assaillants : les chefs de la ville, l'évêque et le clergé sont les premières victimes de ces barbares; le reste des malheureux Lunégians est immolé ou fait prisonnier; la ville fut bientôt couverte de sang et de ruines. On assure même que Hasting, ayant appris qu'il n'avait conquis, au lieu de Rome, qu'une place sans renommée, la fit raser de fond en comble. Le reste de la carrière de cet intrépide guerrier fut une suite de brigandages illustres et de triomphes presque incroyables. En 867 il fit une incursion sur les côtes de la Bretagne, et, remontant la Loire, se jeta sur l'Anjou, le Poitou et la Touraine. La rapidité des marches, des attaques faites à propos sur des points mal défendus; la faiblesse du gouvernement, qui s'occupait beaucoup plus d'enrichir des moines que de former des soldats, et surtout la terreur qu'inspirait le nom des barbares du Nord expliquent l'inconcevable succès de ces entreprises, conduites par un essaim de pirates dans de vastes et populeuses contrées. Non moins habile dans la défense que dans l'attaque, Hasting se sauve sans perte des mains de Robert le Fort, qui, ayant surpris les Normands presque sans défense et assez loin de leur flotte, comptait trop sur les avantages de sa position. Il paraît que les Normands, tirés de ce mauvais pas, se fixèrent pendant quelques années vers l'embouchure de la Loire, d'où ils menacèrent la ville de Tours et rançonnèrent tout le pays des environs du fleuve. Ils prirent Angers, s'y fortifièrent et ne furent forcés de l'abandonner, après un siége prolongé, que par le concours de Charles le Chauve et du duc de Bretagne, qui avaient réuni

leurs armes contre les Normands. A force d'or, Hasting obtint la liberté de sortir d'Angers avec ses troupes et de se retirer sur les bords de la Loire. S'étant présenté devant Rennes, il fut encore forcé à la retraite. En 878 il s'empara d'Amboise. Moins heureux l'année suivante, il fut vaincu en Poitou par Louis et Carloman, qui avaient réuni une grande armée ; mais ils tirèrent peu d'avantages de leur victoire. Louis fut même obligé, quelque temps après, de traiter à prix d'argent, pour déterminer Hasting et ses Normands à quitter les bords de la Loire. Ce traité, ratifié ou renouvelé par Charles le Gros, assura au chef normand le comté de Chartres : c'était vers le temps où le plus célèbre des capitaines normands, Rollon, venait de s'emparer de Rouen. Hasting, réuni à l'armée française qui marcha contre le fondateur du duché de Normandie, eut avec Rollon une entrevue qui n'aboutit à rien qu'à lui mériter des reproches. Rollon répondit aux propositions qu'on lui faisait par une victoire signalée. Cependant Godefroi, chef des Normands établis en Frise, avait été assassiné par ordre du roi de France. Cet événement, joint à quelques dégoûts, détermina Hasting à quitter son comté de Chartres et à repasser en Danemarck. Il devait être à peu près septuagénaire, s'il est vrai qu'il eût, comme on l'a dit, environ trente ans lors de son expédition de 845. Perdu de vue par nos chroniqueurs, ce guerrier distingué par de nombreux exploits et qui ne fut guère plus barbare que ses contemporains, mourut vers 890. Il ne faut pas confondre ce capitaine, dont le nom, au surplus, est écrit de dix manières différentes dans nos vieux annalistes, avec un Hasting, chef de Normands, qui fut défait en 911 par les Bourguignons; et avec quelques autres guerriers de la même nation, nommés Hastene, Haustuin, ou même Hasting, qui se signalèrent, dans le 10e siècle, par quelques expéditions hasardeuses. D—B—S.

HASTINGS (Warren), célèbre gouverneur du Bengale, et le vrai créateur de la puissance anglaise aux Indes, naquit en 1733 aux environs de Daylesford House, propriété qui, quelques années auparavant (1715), était sortie des mains de sa famille. Sa naissance, sans rien avoir de comparable aux grandes maisons britanniques, était loin d'être aussi obscure que se plaisait à le représenter son adversaire Edmond Burke. Les recherches de Nast nous font voir des Hastyngs de Yelford ou Daylesford à partir de 1335, et même remontent authentiquement leur généalogie jusqu'à 1281. Ces Hastyngs, on ne peut en douter, furent les ancêtres du gouverneur du Bengale, et perdirent en partie leur fortune au temps de la guerre de Cromwell, par suite de loyalisme. Mais qu'ils se rattachent aux Hastings d'Abergavenny (comtes de Pembroke) et aux comtes de Huntingdon qui portent aussi le nom de Hastings, c'est ce que nous n'engagerons personne à croire. On a cependant encore porté la plaisanterie plus loin; on a dérivé les Hastyngs de Daylesford du fameux pirate danois (ou champenois) Hasting, qui de 845 à 879 ravagea la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, la Touraine. La seule raison à l'appui de cette étonnante généalogie est la similitude des noms, à moins qu'on n'entende arguer aussi de l'identité de conduite qu'à neuf siècles de distance les deux homonymes tinrent, l'un sur les bords de la Loire, l'autre sur les rives du Gange. L'éducation de Hastings semblait pourtant ne pas le préparer à tant de scènes de violence et de rapacité. Son père était ecclésiastique; il le mit au séminaire de Westminster alors en renom; et le jeune Hastings s'y distingua par la précocité de son esprit, une grande aptitude pour les langues ainsi que pour la littérature. Il devait ensuite passer à l'université d'Oxford afin d'y terminer ses études; mais tout à coup il abandonna le collége pour aller chercher fortune aux Indes. Il est à croire que c'est de lui que vint cette détermination; et peut-être l'effroi que lui causait la carrière ecclésiastique y fut-il pour quelque chose. Il n'avait encore alors que seize ans. Nommé commis au service de la Compagnie des Indes (*East India Company*), il eut le bonheur d'être dirigé sur le Bengale, où les circonstances ouvraient un champ plus vaste qu'à Madras et à Bombay. Il se hâta d'apprendre à fond les langues hindoustani et persane, avec lesquelles on est sûr de se faire entendre partout dans l'Inde, bien que l'on y parle plus de trente autres idiomes ou dialectes. Personne à cette époque n'allait aux Indes avec la connaissance préliminaire des langues; et, une fois sur les lieux, on n'apprenait que des dialectes locaux et l'indispensable. Hastings fut donc le premier Anglais aux Indes qui parla exactement les deux langues usuelles. Ce talisman en fit bientôt un homme nécessaire : non-seulement il pouvait parler, traiter avec les habitants du pays; grâce à l'intelligence des idiomes il était au fait des mœurs, des idées, des passions, des intérêts des Hindous, il s'insinuait dans leur confiance et leur estime. Il avança rapidement et fut chargé de plusieurs affaires graves et délicates. Il fit preuve même de désintéressement et de fidélité rigide à la cause de la compagnie dans tous les dépôts qui furent confiés à sa bonne foi. On lui remit vers 1755 le soin d'établir un comptoir à l'intérieur du pays. La subite fureur du nabab de Bengale, le sanguinaire Souraïa-Daoulah, contre les possessions anglaises encore si chétives, la prise du fort William (1756), et les événements qui firent suite à cette brusque attaque suspendirent la mission de Hastings. Mais, quelque temps après, Clive devenu non-seulement le vainqueur de Souraïa-Daoulah, mais le protecteur de Mir-Jaffier, placé par lui sur le trône du Bengale, et projetant déjà des conquêtes que devaient précéder des manœuvres diplomatiques permanentes, ne trouva que Hastings ca-

pable d'être son résident (ou son observateur) à la cour de Mourchedabad (1759). Pour remplir un tel poste, il fallait à la science des langues, de la géographie, des mœurs hindoues et à celle des intérêts, tant des souverains que de la compagnie, réunir de la dextérité, de la circonspection et de la vigueur. Hastings, pendant deux ans et demi qu'il passa auprès de Mir-Jaffier, eut l'art d'éventer les plans que ce prince formait pour secouer le joug britannique, surtout à l'aide des Hollandais, qui, en août 1759, firent une tentative inutile à l'embouchure de l'Hougli. C'est lui aussi qu'on doit regarder comme le moteur essentiel du complot tramé avec Kocim-Ali-Khan, complot dont le résultat fut le détrônement de Mir-Jaffier et son remplacement par Kocim-Ali, en 1760. Kocim-Ali ne tarda pas à transférer sa durbar (cour) de Mourchedabad à Monghir, soixante lieues plus haut sur le Gange. Couvant en secret l'espoir de reprendre sur la compagnie et ses concessions nouvelles et celles de son prédécesseur, cet habile politique comptait, en s'éloignant ainsi, se soustraire à l'inspection des Anglais, et opérer en silence les graves changements préparatoires qu'il méditait, et qui seuls pouvaient le mettre à même de faire face à des troupes européennes. Malheureusement pour lui, il était obligé de souffrir à sa cour Hastings, l'agent et le complice de son élévation; et il ne pouvait pas plus le tromper que le corrompre. C'est durant cette ambassade que Hastings, par l'habileté de sa conduite et la multiplicité de ses renseignements, posa la base de cette haute réputation politique qui plus tard lui valut la suprême direction de l'Inde anglaise. Au reste, il eut le courage de dénoncer au gouvernement de Calcutta les excès, les abus de pouvoir que commettaient à leur profit les agents de la compagnie, et qui si vite dessillaient les yeux des Hindous, qu'il eût fallu abuser et endormir. Ceux qu'il signalait ainsi le firent rappeler en 1761 d'un poste où personne ne pouvait le remplacer avantageusement; et, pendant deux autres années, il remplit diverses places dans l'administration, tandis que la guerre éclatait entre le gouvernement de Calcutta et Kocim, en 1763, et que les armes anglaises opéraient la restauration de Mir-Jaffier. Évincé des grandes affaires, Hastings reprit, après un séjour de quatorze années aux Indes, le chemin de l'Europe. Soit intégrité, soit impossibilité pour lui d'agir en grand, sur le théâtre de rapines qu'exploitaient déjà les ministres de la rapace compagnie, soit tous les deux, il ne revenait pas riche. Toute sa fortune, à son débarquement en Angleterre, consistait en trois cent soixante mille francs. Désenchanté de l'Inde et des rêves dorés qu'il avait sans doute faits quelquefois au moins, il semblait alors ne plus songer qu'à mener dans sa patrie la vie paisible du voyageur qui a fini ses caravanes, et à jouir de l'*auream mediocritatem* de son auteur favori, en la mêlant à des occupations toutes pacifiques. Lié avec toutes les notabilités intellectuelles de l'époque, et principalement avec le célèbre Samuel Johnson, il provoquait par son intermédiaire l'établissement, à l'université d'Oxford, d'une chaire de persan, dont il était sous-entendu qu'il serait titulaire, modeste ambition certes, et sur laquelle on n'eût pas deviné en Hastings plusieurs Clive. A la longue pourtant il ne sollicita plus cette utile fondation que pour la forme : il eût été fâcheux d'ensevelir dans une chaire indianiste un homme qui portait en sa tête toute une encyclopédie de l'Inde. Pressentant sa destinée, Hastings bientôt dirigea ses batteries de manière à reparaître, mais sur un meilleur pied que par le passé, dans la péninsule. La compagnie avait alors besoin de gens à talents. La régence de Madras venait de clore sa première guerre avec Haïder-Ali par un traité ignominieux, surtout après ce qu'elle s'était flattée de faire (1769). C'est sur ces entrefaites que Hastings reçut le titre de vice-président du conseil de Madras. A peine arrivé, il eut à lutter non-seulement contre l'astucieuse et méfiante politique des princes hindous, mais contre les émissaires du gouvernement britannique. Le gouvernement depuis 1765 cherchait sans cesse à s'immiscer dans les affaires de la compagnie, dont il jalousait les profits, dont il entravait ou contrôlait l'autorité. Nul doute qu'il n'y eût un problème presque insoluble de droit public dans l'existence d'une société sujette en Europe, souveraine, ou peu s'en faut, en Asie. Nul doute aussi que la charte constitutive de la société ne donnât au gouvernement le droit et surtout le pouvoir d'intervenir. Nul doute enfin que l'Inde, livrée à l'avidité d'une société à mercantilisme étroit et à formes républicaines, ne dût souffrir plus que d'une conquête opérée par un roi. Mais d'une part, ce n'est point sous l'influence de ces vues philanthropiques que le cabinet de St-James voulait entrer en partage avec les heureux actionnaires de Leadenhall-Street; et de l'autre, Hastings, nommé par ceux-ci, leur devait fidélité, et ne pouvait voir que des rivaux, des ennemis, dans les agents des prétentions du cabinet. Il ne balança point à se déclarer contre elles; et toute son étude fut d'abord de se munir de subterfuges, de moyens dilatoires, de fins de non-recevoir, de paralogismes et d'incidents pour ne pas laisser gagner du terrain à sir John Lindsay, nommé plénipotentiaire du roi près du nabab d'Arcote, et cependant pour ne pas rompre en face avec ce ministre. Il y mit infiniment d'adresse; mais la marche altière de sir John obligea le conseil de résister ouvertement. L'ambassadeur demandait que compte lui fût rendu de toutes les négociations avec le nabab d'Arcote, et annonçait qu'il informerait des causes ainsi que des conséquences de la guerre avec Haïder-Ali. Hastings eut grande part à l'énergie que déployèrent alors ses collègues, en rappelant qu'ils avaient prêté

serment à la compagnie, et en déclarant par lettre au ministre qu'ils n'avaient pas de temps à perdre en vaine correspondance, en polémique et en récriminations. « Si la société, dirent-ils, eût soupçonné que nous dussions ainsi être harcelés, elle « eût engagé à son service un nombre convenable « d'écrivains politiques. Nous vous laissons le « champ libre, conseillez-nous! censurez-nous! « plaidez la cause d'un prince hindou contre les « intérêts et les droits de notre patrie, et dites-« nous que c'est pour le bien de la nation! dites « ce qu'il vous plaira, soyez aussi sévère qu'il vous « plaira! nous nous tairons ici; si nous répondons, « ce sera dans un autre lieu! » En même temps Hastings insinuait au nabab (Mohammed-Ali) que la protection de ces agents ennemis de la compagnie ne pouvait que lui nuire; et, s'il ne le ramenait pas immédiatement, au moins il faisait naître en lui des doutes assez forts pour qu'il ne conclût nul arrangement préjudiciable à la compagnie. Il atténuait de son mieux l'effet funeste produit sur l'esprit des Hindous par la vue des discordes qui régnaient entre les Anglais, et par la découverte de ce secret que ces Européens si fiers, qui marchaient de pair avec les nababs, avec les soubabs leurs souverains, étaient les agents des agents d'une société marchande, sujette d'un prince étranger. Enfin, il faisait adopter au conseil la résolution de demander le rappel de Lindsay par l'intermédiaire des directeurs de Londres, demande qui effectivement fut couronnée de succès. Par l'ensemble de ces mesures, il rendit au gouvernement de Madras une consistance que les prétentions de la couronne compromettaient journellement, et convainquit les puissances hindoues que dans le conseil de Madras et non dans le roi de la Grande-Bretagne résidait le pouvoir, et que les seuls membres du conseil étaient capables de rendre service à leurs amis et de punir leurs ennemis. Ces soins généraux ne l'empêchaient pas d'observer en détail ce qui se passait dans chaque cour voisine. Il souriait à l'inimitié des Mahrates pour Haïder-Ali, et laissait les premiers se flatter de l'espérance d'avoir la compagnie pour alliée dans une guerre contre le Maïssour. Il dirigea contre le nabab de Brotch une expédition dont le résultat fut l'occupation de Bassein, de Salsette et de quelques îles voisines dont la possession était nécessaire à l'établissement de Bombay. Il offrait au nabab d'Arcote la perspective d'agrandir ses États par quelques conquêtes, et préparait avec ce prince l'alliance qui bientôt eut lieu entre la compagnie et lui pour l'attaque du royaume de Tandjaour. Cette expédition, que commandaient Omdal-el-Omrah-Behadour et le général Smith, ne fut pas productive pour la compagnie; la crainte de voir les Mahrates accourir au secours du radjah de Tandjaour et peut-être les roupies habilement distribuées par ce riche souverain amenèrent un traité. Mais indirectement la compagnie gagnait beaucoup. Les Mahrates devenaient odieux au nabab, le nabab au radjah de Tandjaour; et la participation des Anglais à la guerre contre ce dernier déchirait le traité de Paris de 1763. Bientôt la lutte devait recommencer, et le radjah être dépouillé (1773). Hastings ne vit point de Madras cet accomplissement de sa politique perfide, car en 1772 il fut nommé au gouvernement du fort William au Bengale; mais il eut le temps, avant son départ, de voir attaquer par la coalition de Madras et d'Arcote, les Poligars de Maraouar et de Nalcouti, et leur réduction avançait lorsqu'il s'embarqua pour sa nouvelle destination. Sir Robert Harland venait aussi de prendre terre en remplacement de Lindsay, et, après quelques velléités d'exécuter son mandat d'opposition au conseil, s'était laissé persuader d'agir de concert avec lui. C'est en cet état, qui promettait un avenir brillant, que Hastings quitta Madras pour le Bengale (1772), et l'on ne tarda point à s'apercevoir de son absence. Les affaires plus témérairement conduites donnèrent lieu à d'amères censures; un nouveau plénipotentiaire du cabinet, lord Pigot, réussit momentanément à déposséder le conseil de ses attributions; puis commencèrent des réactions violentes suivies de querelles dans l'Inde et hors de l'Inde, tous événements de nature à ruiner pour jamais la plus riche compagnie. Heureusement Hastings, par sa sage conduite dans une autre partie de ses possessions, neutralisa ou atténua ces désastres. Il ne pouvait davantage. Bombay, Madras, ne relevaient pas du gouvernement du Bengale, qui même avait eu originairement moins d'importance qu'eux; en d'autres termes, il n'existait point d'administration générale pour la totalité des provinces de la compagnie. Quant à la régence du Bengale, elle s'étendait sur les trois vastes régions de cette contrée, du Béhar, de la côte d'Oriça, y compris les cinq cirkars septentrionaux de Cicacole. En fait, son rôle sur cette vaste étendue de pays était celui d'un souverain. Néanmoins, par une fiction usuelle en Orient, mais qui jamais n'avait été poussée si loin, elle reconnaissait un souverain et même deux au-dessus d'elle. Ces souverains étaient d'abord le suzerain nominal de l'Inde entière, l'héritier d'Aurengzeb, le Grand Mogol Chah-Alloum II, vain nom, risible fantôme errant dans les décombres du palais de Dehli; puis le prétendu soubab du Bengale, Nadjim-el-Daoulah, fils de Mir-Jaffier, pensionnaire et marionnette de la compagnie. Quant à celle-ci, elle ne possédait en droit d'autres territoires que les cinq cirkars du nord, les vingt-quatre pergannahs de Calcutta et trois districts (Bourdouan, Midnapour et Tchittigong), plus la dévannie (ou administration financière) des trois provinces qui formaient la soubabie. Mais la dévannie, telle que l'avaient faite des empiétements sans fin comme sans mesure, était devenue l'équivalent de tous les pouvoirs administratifs, et comprenait avec les finances l'armée, la justice, les relations extérieures, la

nomination à toutes les places, le personnel et le matériel. Les puissances voisines commençaient à sentir peser sur elles l'influence britannique, le Grand Mogol surtout et Souïah'l Daoulah (soubab d'Aoude, titré vizir du Grand Mogol). Ensuite venaient le péchoua de Bérar, Mahrate du sang de Bhounsla, le Nizam du Dékan, le péchoua des Mahrates occidentaux, la confédération des Seikhs, l'État de Sindiah, le Goudjerat et quantité de petits radjahs ou peuples à peu près indépendants, parmi lesquels il faut signaler les Rohillas, au nord de Dehli. Du reste, au Bengale, comme dans la circonscription de Madras, régnaient les vices les plus odieux et les plus impolitiques, la violence, la concussion éhontée, la vénalité, l'égoïsme, l'indiscipline, l'inhumanité, le mépris des serments. Chacun pillait de son côté, et les millions, subissant dix fois la dîme, se réduisaient à rien; la compagnie, qui en quinze ans avait tiré de l'Inde un milliard, en était à ne savoir par quel biais faire honneur à ses lettres de change, à mendier un prêt d'une quarantaine de millions au trésor (1773). Le cabinet avait prélevé immensément sur la société; les actionnaires demandaient à grands cris qu'on haussât le dividende; les directeurs, au contraire, ne trouvaient jamais assez pour faire face aux dépenses de la guerre et de la diplomatie, aux appointements des employés, aux pensions des souverains déchus, et aussi aux fortes parts que, sans mise de fonds, s'adjugeait le cabinet. Partout des luttes sourdes ou patentes, le ministère contre la société, les actionnaires contre les gérants, les gérants contre les agents subalternes. Atténuer ces luttes; porter la faux dans cette forêt d'abus criants, qui rendaient odieux le nom anglais; ne plus permettre de perfidies et de rapines qu'au profit de la caisse de la compagnie ou dans les limites indispensables; centraliser l'administration; étendre sans cesse sa sphère d'activité; accroître les revenus, la puissance, le territoire de la compagnie ou en préparer l'accroissement; travailler en silence, et par la diplomatie plus que par l'épée, à l'asservissement de la péninsule tout entière; s'y créer des alliances et une espèce d'arbitrage; porter les puissances à s'épuiser les unes contre les autres, pour que la compagnie tombât sur l'une ou l'autre au moment de sa prostration; habituer aux usurpations en faisant troubler par d'autres toutes les idées de possession légitime, en promenant de main en main les provinces avant de les saisir pour ne plus les lâcher; guetter, savoir attendre, profiter de toutes les fautes et de toutes les circonstances; et au milieu de ces soins donnés à l'Inde, déjouer les trames du cabinet contre la société, réprimer les agents subalternes funestes à l'administration, triompher de ses propres ennemis tant en Hindoustan qu'à Leadenhall-Street: tel est le programme que se proposa Hastings, et qu'il réalisa, non en totalité sans doute, mais en partie. Il ne se berça point, nous le croyons, de la chimère d'être intègre avec de tels projets et sur un tel théâtre. Il se promit d'être, lorsqu'il le faudrait, au-dessus des lois écrites ou naturelles, à plus forte raison au-dessus des règlements. Il crut, sinon dès son arrivée, du moins bientôt après, ne pas forfaire en acceptant des présents de l'étranger, pour agir au profit de la compagnie, et en s'adjugeant des milliers lorsqu'il lui donnait des millions. En ceci, certes, il était non pas honnête, mais conséquent; il faisait de la logique, non de la morale. Ajoutons que, dans ces déprédations que nous ne contesterons pas, on ne saurait lui reprocher d'avoir obéi à l'ignoble instinct de l'avare, d'avoir aimé l'argent pour l'argent; il en voulait parce qu'il en faut, et beaucoup, pour accomplir de grandes choses, pour surmonter de grands obstacles. Nous connaissons l'immensité de ceux qu'il avait à combattre. Sa première mesure fut une série de règlements qu'il improvisa en dépit des réclamations, et qu'il eut l'adresse de faire exécuter sans résistance. Il retrancha les dépenses excessives du département civil, abolit les emplois inutiles, donna le modèle de la simplicité, de l'austérité, et par cet exemple comme par les préceptes, détruisit l'esprit d'extravagance et de dissipation dont tous étaient comme fascinés. En moins d'un mois, les affaires prirent une face nouvelle. Il continua sans s'arrêter, améliora la discipline compromise, habitua les agents inférieurs à ne plus agir de leur chef, à rendre les comptes qu'ils devaient, et donna une impulsion plus vive et plus une à tous les rouages de l'administration, qui subitement vit se relever son crédit en même temps que ses coffres s'emplissaient, en même temps qu'elle embrassait d'un coup d'œil tout ce qui se passait dans ses domaines. Mettant ensuite la main aux détails des finances et de la jurisprudence, il choisit dans le conseil quatre *commissaires de circuit* pour inspecter les diverses provinces et les districts hors des frontières, et souvent les accompagna dans leurs tournées. Il examina la nature et la quotité des revenus, réduisit les énormes frais de perception de manière à mieux remplir le trésor, mais non en prenant moins aux indigènes. Au contraire, il anéantit graduellement les propriétés territoriales dans tout le Bengale en détruisant les Zemindaries, et institua des cours provinciales de justice, en apparence pour mettre un frein à l'arbitraire et aux actes d'oppression, en réalité, pour n'en plus laisser commettre qu'à son profit et à celui de la compagnie, grâce au dévouement du président de la cour de justice suprême de Calcutta, Élie Impey, qu'il avait su enchaîner à son système. Il établit le monopole de l'opium, du bétel et du sel, qu'il afferma à qui il voulut et comme il voulut. Profitant de la déclaration des directeurs, dont une lettre générale annonçait qu'ils gouverneraient le pays par les Européens et non plus par des indigènes, et feraient ainsi cesser la vaine comédie qui depuis quinze ans réjouissait les yeux des Hindous, il

récompensa ses partisans européens, et en accrut le nombre en confiant à ceux qui l'avaient servi, ou qui dépendaient de lui, les places les plus lucratives, les plus honorables : ce qui ne veut point dire qu'il prit à la lettre les instructions venues de Londres, et qu'en déplaçant les indigènes, comme pour satisfaire au désir des directeurs, il fit tomber sur tous indifféremment la destitution. Il ne déplaça que ceux dont la coopération ne lui semblait pas sûre ou qui étaient les créatures de ses antagonistes; les naïbs ou percepteurs des districts furent presque tous des Hindous. Si, malgré ses recommandations énergiques, il dépouilla de la charge de naïb-douan (trésorier en chef) du Bengale et du Béhar Mohammed-Reza, qui jouait à la cour de Nadjim-al-Daoulah le double rôle d'esclave des Anglais et de tyran de ses compatriotes, il donna l'emploi de douan de la maison du nabab à Goudrass, fils d'un Nundkomar, jadis ministre de Souraïa-Daoulah et reconnu coupable de faux; il accorda sa confiance à Nundkomar lui-même, en dépit de ses antécédents qu'il justifia ou pallia de son mieux, et l'employa dans une foule d'intrigues secrètes, où il y avait de l'argent à manier; il investit Kantou-Babou, son intendant et son prête-nom, et le fils de Kantou-Babou, enfant de dix ans, de fermes immenses, et qui devaient rendre annuellement plus de douze millions; alla choisir au fond du harem de Monghir, pour la déclarer régente et la mettre à la tête de toutes les affaires de la Durbar, une odalisque sans naissance et sans éducation, une ex-baïadère, Mouni-Bégom, qui évidemment ne pouvait se soutenir que par son appui, et à laquelle il le vendait fort cher. A Calcutta même il réorganisa les bureaux, les spécialisa. Il fixa les attributions et le pouvoir des collecteurs et de toute l'armée du fisc, et menaça de peines sévères quiconque outre-passerait ces limites. Le bureau général (khalsa) des finances fut transféré de Mourchedabad à Calcutta; et il fut statué que tous les détails, soit de la répartition et de la levée de l'impôt, soit de la comptabilité, ressortiraient à un comité de finance distinct du conseil, et qu'il comptait bien rendre indépendant du conseil. Il habitua les collecteurs des quatre ou cinq districts militaires à ne correspondre qu'avec lui. Une compagnie d'inspecteurs reçut mission de veiller à la dépense publique. Mêmes améliorations dans toutes les branches du service militaire, l'habillement, les munitions, les vivres, les armes, l'exercice, la discipline. L'occasion de mettre à profit ces avantages ne se fit point attendre. D'une part Chah-Alloum II avait cédé, moitié de gré, moitié de force, à ses insatiables amis les Mahrates les deux provinces de Korah et d'Allahabad, qu'il devait aux Anglais et au traité d'Allahabad de 1765; mais ce voisinage dangereux froissait Hastings, et déjà le conseil de Calcutta, à son instigation, avait déclaré que la munificence anglaise, en cédant les deux provinces au Grand Mogol, avait voulu les lui donner à posséder, mais non à vendre ou à rétrocéder à qui que ce fût, que cette aliénation les rendait de plein droit à la compagnie; et il supprima la pension de trente laks (7,500,000 fr.) que la compagnie devait à ce prince (1). D'un autre côté, le soubab-vizir d'Aoude, Souïah'l Daoulah, à la suite de démêlés avec le petit peuple des Rohillas, auquel d'abord il avait promis des secours contre les Mahrates moyennant quarante laks de roupies (10,000,000 de fr.), en 1772, mais qui n'avait pu ni obtenir ladite somme, ni même voir les Rohillas seconder sincèrement ses efforts contre les Mahrates, avait résolu de conquérir le pays des premiers. Hastings, qui tenait à la cour d'Aoude, comme résident, un autre lui-même (Middleton), avait aidé sans doute le vizir à concevoir ce dessein pour lequel il lui fallait l'assentiment et le concours du gouvernement du Bengale. Mais la compagnie ne voulait point cette guerre, bien qu'elle eût de longue main des griefs contre les Rohillas, chez qui Kocim-Ali avait trouvé un asile. Hastings pourtant résolut de l'engager en dépit d'elle dans l'expédition que projetait Souïah'l Daoulah. Tel fut le but de la célèbre entrevue de Bénarès et du traité que signèrent, le 8 septembre 1773, le gouvernement et le vizir. Ils y convinrent en principe de l'invasion du Rohilkound (ou pays des Rohillas), et probablement en déterminèrent l'instant. Le territoire devait rester au vizir; la compagnie lui donnerait en sus les deux provinces de Korah et d'Allahabad cédées jadis au Mogol; Souïah'l Daoulah promit pour celles-ci cinquante laks (12,500,000 fr.), pour Rohilkound quarante, et pour les troupes que le gouvernement du Bengale mettrait à sa disposition, afin d'opérer la conquête, deux laks et dix mille roupies (525,000 francs) par mois. A l'exception de la guerre contre les Rohillas, toutes ces stipulations étaient de nature à plaire au conseil. Hastings les lui mit sous les yeux avec les vingt premiers laks, et appuyant sur l'avantage de la convention qui soulageait la régence de la solde d'un tiers de ses forces guerrières, le tout au grand profit de l'esprit militaire et de la discipline, il fit passer l'article qui mettait les troupes de la compagnie à la disposition du vizir. Bientôt (janvier 1774) arriva de la cour de Fizabad (résidence du nabab d'Aoude) la demande formelle d'un secours pour défendre le pays de l'attaque combinée des Rohillas et des Mahrates. Le conseil avait admis en principe le prêt de ses troupes à Souïah'l Daoulah; lié par ce précédent, séduit par l'espoir de grosses sommes, il ne fit plus que chicaner sur le prix de la coopération, qui toutefois resta fixé au chiffre convenu (quarante laks une fois pour toutes, et deux laks

(1) « C'est moi seul, disait Hastings dans une lettre aux di-« recteurs, qui ai arrêté le payement du tribut, et on me l'a sou-« vent reproché. Il était certainement en mon pouvoir de le con-« tinuer et de faire mes arrangements avec le roi de manière à « garder ce que j'aurais jugé à propos pour ma part; il m'aurait « encore remercié du reste. »

et un dixième par mois). Cette expédition du reste était facile. Les Mahrates, naguère redoutables, et qui avaient semblé viser à l'empire de l'Inde, étaient divisés et tout occupés de dissensions intestines. Hastings avait choisi bien habilement le moment pour leur reprendre Allahabad et Korah et pour fondre sur les Rohillas. Sept mois suffirent pour mettre à feu et à sang les demeures de cette inoffensive peuplade et pour vaincre les trois chefs Hafiz-Hamoud, Mahaboula-Khan et Fizoulla-Khan. Le colonel anglais Champion trouvait, sans doute par ordre de Hastings, qu'on allait trop vite, et qu'au lieu de livrer des batailles, des assauts, il fallait traîner la guerre et faire des blocus. On épargnait ainsi l'effusion du sang. Cela faisait aussi durer la solde, et Hastings le calculait. Les officiers anglais avaient souvent le mot de clémence à la bouche, mais au fond ils cédaient facilement sur la question d'humanité, et n'étaient opiniâtres que sur le partage des dépouilles. Bien que Hastings n'ait point été présent à toutes ces scènes, on ne saurait méconnaître qu'il en était la vraie cause. On eût trouvé le barbare Souïah'l Daoulah moins impitoyable, si l'on eût cédé davantage à sa cupidité, et il n'eût point déshonoré et réduit à la mendicité la malheureuse maison de Békouli, qui avait gardé la neutralité dans cette lutte, si les Anglais eussent réclamé, comme ils le pouvaient, en faveur des serments et des droits indignement violés. Un corps mahrate commandé par Sindiah vint sur l'entrefaite, comme pour défendre Korah et Allahabad; Champion le battit et le força de repasser précipitamment la Djemna. Il subjugua ensuite divers petits radjahs ou peuples indépendants de la frontière occidentale du Bengale, expéditions souvent faciles, toujours accompagnées de pillage et d'actes atroces pour forcer les vaincus à découvrir leurs trésors. Après les soldats vinrent les collecteurs, non moins terribles et plus tenaces. Cet ensemble d'événements, outre l'avantage pécuniaire qu'en tirait la compagnie, garantissait les frontières soit contre les peuples du nord, limitrophes des Rohillas, soit contre les armes des Mahrates, en agrandissant un souverain qu'on ne pouvait craindre, et dont l'État non-seulement était au sud-ouest le boulevard du Bengale, mais pouvait servir de passage aux troupes anglaises. En augmentant son empire, Souïah'l Daoulah avait diminué sa véritable puissance, car il diminuait son indépendance. Haï des Mahrates dont il possédait deux provinces, haï des faibles restes des Rohillas, haï enfin de tout ce qui redoutait ou détestait la compagnie, il n'avait qu'elle pour ami, ou plutôt, puisque le conseil blâmait le système d'envahissement suivi par lui et par Hastings, il n'avait d'ami que Hastings. Aussi la cour de Fizabad ne s'inspirait-elle que de lui. Outre le résident britannique Middleton, Haïder-Beg-Khan, premier ministre nominal du vizir, lui était complétement dévoué, et le malheureux Souïah n'eût pu, l'eût-il voulu, briser les nœuds dont l'enlaçaient ces deux agents d'un tout-puissant protecteur. A cette époque pourtant, ce protecteur avait à combattre de formidables résistances. Une loi émanée du parlement britannique, l'*acte de règlement* de 1773, centralisait l'administration de la compagnie en assujettissant au gouvernement du Bengale tous les gouvernements anglais des Indes orientales, et revêtait Hastings du titre de gouverneur général, mais en limitant sa spontanéité par la création d'un conseil de cinq membres, où sa voix ne comptait que pour une, et en statuant que désormais toutes les affaires de l'Inde seraient communiquées avec les pièces y relatives à un secrétaire d'État de la couronne, quinze jours au plus après la réception des dépêches par la compagnie. Des quatre membres adjoints ainsi au gouverneur, un seul, Barwell, était aux Indes, et de longue main s'était initié à la politique et aux secrets de Hastings. Les trois autres, Clavering, Manson, Francis, débarquèrent vers août 1774, et entrèrent en charge au mois d'octobre. Si Hastings s'était flatté d'en amener au moins un à lui, il se trompa. En vain il voulut donner pour intendant à Clavering le faussaire Nundkomar; en vain il tenta de circonvenir Francis et Manson : tous trois restèrent incorruptibles à ses séductions, inébranlables à ses raisonnements. On ne saurait nier que, représentants du cabinet en cette occasion, ils ne vinssent animés de vues peu favorables à la compagnie; et que leur candeur n'eût accueilli que trop complétement les bruits semés sur la fortune colossale de Hastings. Loin de le ramener dans une voie d'intégrité, ils l'obligèrent en quelque sorte à devenir de plus en plus insatiable concussionnaire, puisqu'on disait qu'il ne pouvait qu'à force d'or acheter des votes aux Indes, et un bill d'acquittement en Angleterre. C'est alors surtout que les créatures de Hastings, les hommes de l'Inde les plus tarés, les plus impitoyables, les Congo-Bourouant-Sing, les Devi-Bourouant-Sing, les Gounga-Govin-Sing, s'abattirent sur le pays comme sur une proie, et par d'énormes dons au gouverneur, achetèrent le droit de tondre jusqu'à la dernière roupie la matière imposable. Encore eût-il été forcé de céder à l'orage sans un machiavélisme impudent et sans d'heureuses circonstances. Dès l'ouverture du conseil, les trois nouveaux débarqués se posèrent ses antagonistes. Ils improuvèrent et la guerre des Rohillas et la suppression de la pension du Grand Mogol, sans toutefois la rétablir. Ils demandèrent impérieusement la communication de la correspondance de Middleton, communication que refusa obstinément le gouverneur, et exigèrent son remplacement à Fizabad par un autre résident, Bristow. Ils parlèrent hautement des excès de pouvoir et des prévarications de Hastings; s'annoncèrent comme redresseurs des torts causés par lui ou par les siens; et soudain les plaintes, les preuves affluèrent de tous côtés.

Hastings, nommé formellement par divers témoins, entre autres par le trop célèbre Nundkomar, courait le plus grave danger. Il dédaigna d'en venir aux explications qu'on lui demandait, et s'enferma dans de magnifiques protestations qui ne convainquirent point la majorité de ses ennemis; puis tout à coup, frappant de torpeur ses accusateurs, il fit pendre Nundkomar pour crime de faux. Les légistes remarquèrent que la loi qui punissait ainsi l'Hindou était anglaise et postérieure au délit. Les personnages impartiaux trouvèrent que Hastings avait tenu bien longtemps son accusation en réserve, et l'avait produite bien subitement. Les indigènes virent un sacrilége dans l'exécution d'un brahme; car Nundkomar appartenait à cette caste sacrée et inviolable. Mais tous tremblèrent, et il se fit un grand silence. La majorité n'en continua pas moins la lutte, mais sur un autre terrain; et, si elle recueillit des documents accusateurs, elle les recueillit sans bruit. Pendant ce temps, le vizir d'Aoude mourut et eut son fils Açouf-oul-Daoulah pour successeur (1775). Le conseil, malgré sa pompeuse morale, s'inspira des principes de Hastings, et prétendit que les conventions passées avec le père étaient viagères. Il haussa en conséquence le subside mensuel à payer aux troupes anglaises, et exigea qu'Açouf cédât à la compagnie la souveraineté des districts inféodés à Cheit-Sing. Mais Hastings eut soin de plaindre tout haut le nouveau vizir, et prenant pour lui le rôle d'ami fidèle, jeta l'odieux de cette modification spoliatrice sur ses adversaires. Même opposition à propos de l'intervention du gouvernement de Bombay dans les démêlés des Mahrates. Ce dernier, avant que l'acte de règlement de 1773 fût connu aux Indes, avait signé à Surate un traité d'alliance avec Rakounah-Raou qui prétendait à la dignité de péchoua, contre la confédération des douze, qui soutenait le jeune Madhou-Raou II; et, l'acte connu, il n'en continuait pas moins la guerre sans l'autorisation du gouvernement de Calcutta. Hastings ne pouvait sympathiser avec ces airs d'indépendance, et il jalousait peut-être la gloire qu'une telle affaire bien conduite pouvait valoir à ses rivaux de Madras; mais indubitablement, au fond, il croyait leur entreprise raisonnable, et il le fit bien voir au conseil. S'il improuva la guerre comme impolitique, il ne balança point à déclarer que, vu l'état des choses, poser les armes, reculer, serait une lourde faute aussi, et qu'il fallait ici avoir égard aux circonstances. La majorité ne voulut entendre à nulle restriction, et, admettant en principe la nécessité de faire la paix, elle députa à la durbar de Pounah un ambassadeur, le colonel Upton, qui, après beaucoup de difficultés auxquelles peut-être Hastings ne fut point étranger, conclut avec les douze l'inepte traité de Pourounder, en 1776. Ce traité révoquait celui de Surate, et, au lieu des brillantes concessions que promettait Rakounah, ne laissait à la compagnie que Salsette avec les îles adjacentes, Brotch et son district, et douze laks de roupies (3 millions). Il interdisait aux Anglais toute participation aux affaires intérieures des Mahrates; il donnait à Rakounah un asile au centre de leurs États, au lieu de le laisser libre et à la disposition des Anglais, qui eussent eu en lui un épouvantail pour le péchoua de Pounah, et un moyen d'agiter le pays. Il est vrai que Rakounah se garda bien d'aller se remettre aux chefs mahrates ses ennemis, car il se rendit, sans doute sur quelque avis secret, à Calcutta. De son côté, le conseil de Bombay fit des représentations. Il n'était pas difficile de prévoir la recrudescence de la guerre. C'est ainsi qu'on atteignit la fin de 1777. A cette époque déjà Hastings, après avoir rasé l'écueil, recommençait à voguer à pleines voiles. Écrasé de dénonciations, tremblant à tout instant de recevoir de Londres un ordre de rappel de par le roi, et sachant que la destitution l'exclurait à jamais du service de la compagnie, il avait imaginé d'envoyer à Leadenhall-Street par un agent, Lauchlin-Macleane, sa démission volontaire, ou, ce qui revenait au même, la déclaration qu'il ne voulait plus du gouvernement du Bengale qu'à certaines conditions, inacceptables bien entendu. On délibère, on rejette les demandes, on accepte la démission, on nomme même un remplaçant (Wheeler), on le présente à la couronne qui l'agrée, on donne avis de tout au Bengale. Légalement c'est au colonel Clavering à remplacer par intérim sur ce théâtre le gouverneur général. Quelle est sa surprise d'entendre Hastings, lorsqu'il lui demande les clefs du fort William et des trésors, répondre que sa place n'est pas vacante, qu'il ne l'a pas résiliée, qu'il la garde! Saisi de cette contestation, le tribunal suprême prononce provisoirement en faveur de Hastings. Bientôt (1777) la mort, en frappant Clavering, confirme l'arrêt du complaisant Élie Impey. Manson le suit de près au tombeau. Francis, qui reste seul, ne tarde pas à trouver le climat du Bengale malsain pour lui. D'ailleurs que ferait-il dorénavant au conseil où Hastings et Barwell font la majorité à leur tour? Il dit adieu à Calcutta et va partir. Hastings si bien servi, devons-nous dire par le hasard? ne voit point sans regret échapper ce révélateur : les morts seuls ne parlent pas. Avant son départ il interpelle, il provoque Francis; mais le duel est sans résultat, son ennemi s'embarque. Tandis qu'il cingle vers l'Angleterre, Hastings, que rien n'entrave désormais, aggrave de plus en plus le vasselage des princes hindous censés amis et alliés de la compagnie, abaisse la pension de Nadjim-el-Daoulah, achète Oussaoun-Sing, ministre du radjah de Bénarès, profite des querelles de succession de la famille de Guikavar (au Goudjerat) pour soutenir les prétentions de Foutti-Sing, qui, vainqueur, l'en récompense par le don de vastes et riches territoires à la compagnie, et seconde les plans du conseil de Bombay, qui veut

revenir sur le traité de Pourounder. L'agent anglais à la cour de Pounah requiert avec menace et avec morgue les modifications les plus graves, et veut qu'on lui réponde par oui ou par non. Puis, quoiqu'on accorde presque tout, il traite avec Rakounah, tandis qu'à Calcutta il désavoue son alliance. Les troupes de la compagnie, sortant du Korah et de l'Allahabab, entrent dans les États mahrates, gagnent la bataille de Calpi et saccagent Maoud (1777). Enfin voilà les Anglais dans ce fameux district des Diamants, dans cette riche terre de Boundelkound, objet de tant de convoitise. Hastings ensuite, pour mettre le comble à l'anarchie des Mahrates, entame des négociations avec le radjah de Bérar, Moundedji-Bounsla, auquel il promet la succession du jeune roi des Mahrates de l'ouest (Ram-Radjah, qui vient de mourir), et le nizamut du Dékan. Peut-être les nombreuses oscillations du vieil Hindou se fussent-elles terminées par une alliance offensive et défensive contre les Mahrates de Pounah (alliance de haute importance, au moment où la fermentation de l'Inde faisait prévoir un orage, et où la cour de Versailles avait à Pounah un agent qui soufflait la guerre), si la vanité du conseil de Madras n'eût neutralisé l'effet de ces sages dispositions. Sans attendre les renforts du Bengale, le colonel Egerton et Rakounah prirent possession du défilé de Bourghat ; mais, tout à coup serrés de près à Tullikanam par l'ennemi, ils se virent réduits à battre en retraite, et, après des efforts héroïques, à capituler et à signer un acte dit traité de Vorgam (1778). Moundedji-Bounsla, à cette nouvelle, refusa net de coopérer à l'attaque de l'Etat de Pounah : son vrai motif était le peu d'espoir qu'il avait de réussir avec des alliés battus. Du reste il fit preuve pour eux de bon vouloir et par sa médiation empêcha que l'armée d'Egerton restât prisonnière jusqu'à ratification du traité de Vorgam. On devine que le conseil de Bombay ne ratifia point, et que celui du Bengale en fit autant. Mais l'insoumission des gouvernants de Bombay n'en avait pas moins causé un mal immense, et nul effort ne put décider le radjah à s'unir intimement aux Anglais. Bientôt même, pour ne pas voir son État ravagé, il fut forcé de s'unir contre eux à la grande coalition de 1778. Le Nizam avec la France en était l'âme ; Haïder-Ali et les Mahrates de Pounah, depuis deux ans livrés à des hostilités stériles, furent réconciliés par ses soins, et réunis dans cette ligue pour l'indépendance commune. Deux chefs mahrates du premier ordre, Holkar et Sindiah, promirent aussi de se mettre en mouvement. Le radjah de Bérar ne put refuser son concours, on n'eût point respecté sa neutralité. C'était au moment où les colonies anglo-américaines, appuyées par Louis XVI, brisaient le joug de la métropole ; des escadres françaises allaient apparaître sur les rivages de l'Inde. Enfin le mécontentement, la révolte étaient au fond de tous les cœurs dans les domaines mêmes de la compagnie. Cheit-Sing, le radjah de Bénarès, avait osé se réjouir publiquement à l'avénement de Clavering. Açouf-oul-Dâoulah, tout nul qu'il était, sentait avec chagrin son abjection, et les deux bégoms (sa mère et son aïeule) nouaient des intelligences avec les confédérés. Les rôles étaient partagés : les Mahrates devaient tomber sur Surate et le Goudjerat, le Nizam sur les Cirkars du nord, Haïder-Ali sur le Karnatik, le radjah de Bérar sur le Bengale. Hastings fit face partout. Grâce à son administration, la compagnie avait en caisse de quoi défrayer la guerre, premier avantage sur l'ennemi ; ayant partout des espions, il maintint les populations du Bengale, Cheit-Sing, Açouf, frappant sur eux des impositions, des réquisitions, les appauvrissant et affaiblissant d'autant à mesure qu'ils payaient. Tout prêt à sévir et à les dépouiller à la moindre résistance, il fit un traité avec le rannah de God dont le territoire, tout en bois, en monts sur la rive ouest de la Djemnah, formait barrière du côté des Mahrates, et il ouvrit des négociations avec la famille de Guikavar en Goudjerat. En attendant la coopération de l'État dans une guerre de nation à nation, il envoya des détachements de troupes, aux ordres de la compagnie, détruire ou prendre tous les établissements des Français, Chandernagor, Yaman, Karikal, Masulipatnam, et se saisit de leurs navires marchands dans le Gange et au Coromandel, tandis que les troupes de Madras réduisaient Pondichéry et, par l'occupation du Cirkar de Gontour, établissaient communication entre les domaines de la compagnie le long du golfe de Bengale. Par un accord secret avec le radjah de Bérar, il obtint que ce dernier ne fît marcher que peu de troupes contre le Bengale et se laissât facilement repousser, et, pour le tenir ainsi sur un pied amical plutôt qu'hostile, il blâma très-haut la double atteinte qu'avait portée aux traités le conseil de Madras, en s'emparant du Gontour sur un frère de Moundedgi-Bounsla, et en refusant à Moundedgi même le pekchouch (tribut-redevance) pour les quatre Cirkars ; puis il envoya Hollond à la cour d'Haiderabad pour arranger ces difficultés. Goddard alla de sa part stimuler la lenteur de Foutti-Sing en s'emparant de Dubhoy et d'Ahmedabad, et obtint enfin de lui un traité de partage qui excluait du Goudjerat le ministère de Pounah, le divisait en deux moitiés, dont l'une à Foutti, l'autre à la compagnie, ce qui pourtant n'empêcha point Hastings, conformément au vœu du conseil de Madras, de se réserver formellement le droit de demander un second arrangement. Le major Popham, après avoir refoulé les Mahrates qui attaquaient la rannah de God, prit la forteresse inexpugnable de Gualior et accomplit ainsi le vœu le plus cher de Hastings : Holkar, Sindiah, après avoir menacé Surate, puis prêté l'oreille à des négociations que facilitaient leurs répugnances pour les meneurs de Pounah, puis laissé surprendre et battre leur cavalerie par

Goddard, n'agirent plus que mollement et sans suite (1779). L'année suivante, quand Haïder-Ali, après avoir incendié le Karnatik, eut taillé en pièces la petite armée de Fletcher et de Baillie, désastres dus, comme quelques-uns des désavantages précédents, au défaut de concert entre les conseils subordonnés et celui du Bengale, Hastings répara tout par les mesures les plus décisives et les plus vigoureuses : il envoya immédiatement à Madras de fortes sommes et des troupes; il fit choix pour commander cette petite armée, de laquelle dépendait le sort de toutes les colonies anglaises aux Indes, du général sir Eyre Coote, qui justifia ses prévisions par des triomphes éclatants, et tout d'abord par la reprise de Pondichéry révolté (1781). Il fit réprimer les insurrections des cipayes à Masulipatnam par adresse, à Vizeram l'épée à la main et par des victoires. Lui-même il alla punir le radjah de Bénarès, Cheit-Sing, du peu de bonne volonté qu'il témoignait en différant toujours l'envoi de la taxe annuelle de guerre (cinq laks ou douze cent cinquante mille francs) et de son contingent; et sa sévérité en cette occasion passa les bornes à tel point qu'il eut l'air de se venger de la joie qu'avait causée au radjah la fausse nouvelle de sa chute, ou de ne le trouver coupable que parce qu'il était riche. En effet, Cheit-Sing payait le plus tard qu'il pouvait, et il affectait d'en être réduit à vendre ses pierreries et sa vaisselle pour satisfaire aux demandes de ses maîtres. Mais s'il échauffait ainsi l'opinion, il ne dupait pas Hastings, qui, grâce au traître Oussaoun-Sing, connaissait presque aussi bien que lui-même et la nature et l'importance de ses trésors. Il en avait été laissé d'immenses au radjah par Balouant-Sing son père, et chaque année lui-même y ajoutait. Hastings se rendit inopinément à Bénarès, et tandis que Cheit-Sing, comme fasciné par la terreur, posait son turban sur ses genoux et implorait son pardon, le gouverneur allait haussant démesurément ses prétentions. Il commença par exiger à titre d'amende cinquante laks, puis Bedjapour; ensuite il le fit saisir et mettre aux arrêts dans son propre palais, à Ramnagour, ce qui causa le jour même une émeute où fut égorgé le détachement anglais chargé de le garder, et mit en feu le Béhar, le Cirkar de Saroum et la moitié de l'Aoude. Enfin à toutes les requêtes et apologies du pauvre prince, qui s'était réfugié à Louttispour, il ne répondit que par un superbe silence semé de quelques phrases ambiguës et dédaigneuses, par le choix d'un nouveau radjah, et par l'occupation de toutes ses villes. Quatre seulement résistèrent un peu de temps, Ramnagour, Bedjapour, Patitah, Louttispour. La dernière était la plus forte place de l'Hindoustan après Gualior; à Bedjapour étaient partie des trésors et le zénana de Cheit-Sing. Réduit enfin à la dernière extrémité, le fils de Balouant s'échappa de cette place, la seule qui lui restât, et emporta nombre de diamants et trente laks en argent : le reste, tant à Louttispour qu'à Bedjapour, tomba aux mains de l'armée, qui s'en appropria les deux tiers en dépit des arrêtés du conseil suprême, et avec l'aveu tacite du gouverneur général, qui probablement eut, soit pour lui, soit pour ses auxiliaires, l'autre tiers, et une foule de diamants, bijoux, meubles précieux qui disparurent, mais qui ne purent être perdus. Les femmes mêmes du zénana, la mère et l'épouse de Cheit-Sing eurent à subir les perquisitions des soldats de Popham. Hastings était le premier à les provoquer : « Je crains, disait-il, que l'urbanité « de ces braves ne les prive du prix de leur sang, « si ces femmes se retirent sans être fouillées. » La même époque vit consommer encore une iniquité accompagnée de circonstances tout aussi révoltantes. La mère et l'aïeule d'Açouf-oul-Daoulah avaient reçu de la munificence de Souïah des jaghirs (ou apanages) et des trésors. Par ses extorsions sans fin, Hastings avait conduit Açouf à prendre à ces deux bégoms soixante et un laks (sept millions cent vingt-cinq mille francs); mais celles-ci n'avaient cédé qu'à condition de n'être jamais inquiétées par d'autres demandes, et un traité *ad hoc* avait été signé entre elles et le conseil suprême. Hastings et Açouf eurent une entrevue à Chounar, au moment où l'insurrection de Ramnagour allait toujours s'élargissant. Hastings se plaignit des deux bégoms comme favorisant la révolte; et il requit la confiscation de leurs jaghirs. Açouf, n'osant toucher à ces propriétés en quelque sorte sacrées, mais osant encore moins rebuter le demandeur, proposa de faire plutôt main basse sur leur trésor. Hastings admit cet expédient; et bientôt les deux bégoms en furent réduites à leurs propriétés. Mais ces propriétés mêmes ne leur restèrent pas longtemps. Par une troisième spoliation, le gouverneur général les leur fit retirer, et leur assigna une pension pour tenir leur maison. Il eût fallu qu'elle fût considérable, nous ne disons pas pour les indemniser, mais pour les mettre à même de soutenir leur train; car plus de deux mille personnes étaient attachées à leur service, et le zénana de Souïah était à leur charge. La pension qu'on leur fit était dérisoire et n'était d'ailleurs assise sur aucun immeuble. Aussi fut-elle irrégulièrement servie, puis réduite. Aux réclamations des serviteurs des princesses on répondit par la prison. Les habitantes du zénana, chose inouïe aux Indes, en franchirent les murs de désespoir, et remplirent les rues, les bazars, faméliques et en haillons; la soldatesque au service de la compagnie les fit rentrer à coups de bâton dans leur demeure. Mais ces plaintes se perdaient dans le bruit des armes et les fanfares de victoire : sir Eyre Coote, marchant de succès en succès, avait vaincu les ennemis en six batailles, 1781-82; Sindiah signait en 1781 une paix séparée, par l'entremise du colonel Muir, et le 17 mars 1782, le célèbre traité de Salbei entre la compagnie et les Mahrates, traité qui n'enlevait à celle-là que ses récentes acquisi-

tions dans le Goudjerat, et ne lui laissait plus d'ennemis redoutables qu'Haïder-Ali et les Français. Haïder-Ali, à son tour, battu non loin d'Arnée, mourait au moment où Humberston et Matthews lui ravissaient le Malabar en 1782; la paix de Versailles mettait un terme aux hostilités avec la France en 1783; et l'héritier d'Haïder-Ali, Tippou-Saëb, désirait enfin la paix et signait le traité de Mangalore, qui restituait à chaque parti ses places et ses prisonniers. Ainsi finissait une guerre qui aurait dû anéantir la puissance de la compagnie aux Indes, et elle s'en tirait avec avantage. Le *statu quo* seul eût été déjà beaucoup; mais, si comme territoire elle n'avait que peu gagné, elle avait consolidé sa puissance en complétant la soumission de ce qu'elle possédait, en achevant l'annulation des petits princes ses pensionnaires, ses prête-noms, en comprimant des révoltes, en affaiblissant irréparablement la puissance coloniale française; elle avait presque seule tenu tête à toute l'Inde représentée par un prince homme de génie et soutenu par la France; elle avait partout accru son ascendant, partout étudié à fond le terrain de ses futures campagnes militaires et diplomatiques. Ce qui rehausse cette gloire, c'est que justement au même instant la Grande-Bretagne perdait à l'ouest ses colonies; le contraste était frappant. Hastings n'est pas le seul auquel il fallait attribuer ces événements, mais nul certes n'y contribua si puissamment : il avait immensément élevé l'édifice de la grandeur anglaise dans l'Inde, il le sauva d'une chute presque inévitable. Ces services incontestables ne désarmèrent point l'ingratitude et l'envie. La pacification, utile à tous, ne devint funeste qu'à lui. A peine la paix universelle eut-elle fait disparaître les dangers, à peine eut-il cessé d'être l'homme indispensable, que la compagnie l'abandonna aux ressentiments et aux préjugés d'une foule d'hommes de toute couleur. Il fut révoqué, et cette fois il ne lutta plus contre un arrêt inévitable, il quitta l'Inde pour n'y plus revenir, plus semblable à un prince qui abdique qu'à un gérant qu'on destitue. Une accusation pourtant l'attendait à son arrivée. Il le savait et emportait de quoi y faire face, bien que la renommée exagérât de beaucoup ses richesses. S'il avait beaucoup pillé, il avait beaucoup donné, tant aux directeurs et aux membres du cabinet de lord North (1770-82), qu'à des intermédiaires, pour obtenir son maintien au pouvoir, et pour ne point avoir les mains liées : dès qu'il eut posé le pied en Angleterre (1785), il fallut donner encore davantage. La famille royale même reçut de lui de superbes joyaux, des meubles étincelants de pierreries. Il atténua ainsi beaucoup d'inimitiés et divisa ses ennemis. La couronne sentit qu'au fond, en agrandissant les domaines, la richesse et le pouvoir de la compagnie, il avait travaillé pour l'État, qui indirectement déjà profitait de ces acquisitions, et qui un jour sans doute en serait propriétaire direct. Les trois ministères, qui si rapidement s'étaient succédé sur les ruines du cabinet de lord North, avaient laissé autour des chambres et des avenues du pouvoir tant d'animosités en tout sens, qu'on ne pouvait pas plus avoir tous contre soi, que tous en sa faveur. Le jeune Pitt, pour la deuxième fois ministre, était trop gouvernemental pour censurer étroitement sa conduite, bien que certainement il n'eût aucune envie de le remettre à la tête des affaires de l'Inde. Enfin la compagnie était pour lui depuis qu'il n'était plus rien chez elle. C'est sous ces influences diverses que s'ouvrit, en 1786, la grande cause dont depuis longtemps s'entretenait la curiosité publique. Fox, Burke, Sheridan, Anstruhter, les antagonistes de lord North et de Pitt, se partagèrent les divers points d'une accusation dont au fond les vrais mobiles étaient des rancunes et des passions politiques, mais qui avait aussi sa source dans les sentiments honnêtes froissés par tout ce qui se passait aux Indes. Le procès occupa cent quarante-huit séances à la chambre haute, et dura neuf ans, depuis l'instant où fut demandé à la chambre des communes le bill d'*impeachment* (4 avril 1786), jusqu'au jour où fut rendu par les pairs un verdict d'acquittement (23 avril 1795). Ce long espace de temps avait été nécessaire pour opérer les recherches, amener les témoins et préparer l'instruction; l'intervalle des sessions parlementaires avait encore allongé les délais. Hastings avait fini par en être au désespoir. « Ma vie entière sera-t-elle donc « absorbée par un procès? » Il n'avait pas là l'expéditive justice de sir Élie Impey. Au commencement peut-être Hastings avait souhaité traîner les débats, afin de laisser évaporer l'indignation publique; mais l'événement avait passé ses désirs. Cependant, chemin faisant, l'accusation s'était allégée : de seize chefs présentés à la chambre des communes, quatre seulement avaient été admis (Bénarès, les bégoms, les présents, les marchés). Hastings voulait d'abord confier sa défense au célèbre Erskine; puis sur son refus il fit choix de Law (depuis lord Ellenborough, *voy.* ce nom), auquel il joignit Plumer et Dallas. Plus d'une fois il parla lui-même, toujours avec logique, avec adresse, souvent avec éloquence et grandeur, avec cette plénitude que donne la conscience de grandes choses et de grands services. Néanmoins ces arguments posaient toujours au fond sur ce principe commode, qu'au delà du Sind il est permis de pirater. Finalement, moitié fatigue, moitié éloquence et argent, il fut déclaré non coupable. Cette mémorable affaire avait coûté au gouvernement deux millions et demi, et à lui-même, en frais judiciaires et en honoraires d'avocats, près de dix-sept cent mille francs, somme gigantesque qui l'eût plus que laissé à sec, si, comme il le déclara solennellement, jamais il n'avait eu plus de deux millions et demi, et si, ses dettes payées, il ne lui fût resté, en 1786,

que dix-sept cent mille francs au plus. Heureusement la compagnie des Indes était venue à son secours, et lui vota, outre une indemnité égale à la somme déboursée ou due par lui, une pension annuelle de cent vingt-cinq mille francs convertie ensuite en vingt-huit à vingt-neuf annuités de cent mille francs, dont dix lui furent avancées immédiatement. Il avait acheté en 1790, au prix de treize cent soixante mille francs, l'ancienne demeure de ses pères, Daylesford-House; et c'est là qu'il passa ses vingt-cinq ou vingt-six dernières années, visité de loin en loin par quelques hommes influents et par des voyageurs, mais tout à fait étranger aux affaires d'Europe comme à celles d'Asie, et presque aussi obscur, après avoir fait et détrôné les princes de l'Inde, que les plus nuls et les plus esclaves de ces princes. Bizarre caprice du destin, qui annulait également et l'oppresseur et l'opprimé, qui rendait Chah-Alloum l'ombre d'un Grand Mogol et Hastings l'ombre de lui-même! Et il avait peut-être rêvé un instant la couronne de l'Inde! et s'il eût été militaire, peut-être il l'eût posée sur son front! Redevenu Européen, simple citoyen, il se montra d'un tout autre caractère que celui avec lequel il avait si fortement avancé l'assouplissement de la péninsule cisgangétique, bon, humain, paisible, se laissant aller sans trop de peine aux douceurs du *far niente*, ne soupirant que tout bas aux grands coups d'échecs joués sur son échiquier par ceux qui avaient repris sa partie, et accueillant avec la plus grande aménité les visiteurs. Hastings mourut le 22 août 1818. Il avait épousé en 1777 mistriss Imhof avec laquelle, en 1769, il s'était lié sur le vaisseau qui le transportait à Madras, et qu'ensuite un divorce précédé de très-longues difficultés avait séparée de son époux. Cet épisode de sa vie fournit aussi matière à scandales et à déclamations. Hastings avait infiniment d'esprit, de goût et de style. Ces brillantes facultés, jointes à sa science profonde de l'Inde, ne peuvent que faire regretter qu'il n'ait pas laissé de mémoires. On n'a de lui que quelques brochures : 1° *Relation de l'insurrection de Bénarès*, 1782, in-4°; 2° *Mémoire sur l'état de l'Inde*, 1786, in-8°; 3° *Traité d'un moyen de construction apte à garantir les maisons des risques du feu*, 1816, in-8°; 4° des *poésies fugitives*, la plupart consistant en imitations d'Horace. Parmi ces dernières nous noterons comme bizarrerie humaine, car qui croirait que Hastings eût tant souhaité du repos, ces stances imitées de l'*Otium divos rogat*, stances où Horace-Hastings parle du cap de Bonne-Espérance, de lord Clive, des Mahrates, etc. Il les composa lors de son deuxième retour de l'Inde, et pendant la traversée. Nous citerons de plus l'épigramme que fit jaillir de sa plume l'art avec lequel Burke envenimait le récit de tous ses actes :

Pas un reptile au venin délétère
Ne rampe, Irlande, en tes épais gazons;
Pas un! Nature, en cette heureuse terre,
Pour créer Burke épuisa ses poisons.

P—OT.

HASTINGS. *Voyez* HUNTINGDON.

HATEFY, poëte persan et écrivain célèbre, était natif de Djam et neveu du célèbre Djâmy (*voy.* ce nom). Hatefy se distingua principalement dans le genre de poésies connu sous le nom de *Metsnesvy*. Il est auteur : 1° d'un poëme composé à l'imitation de celui qu'on appelle *Khamséh ;* 2° de deux autres poëmes intitulés, l'un *les Amours de Khosrou et de Lhyryn*, l'autre *Heft-Mendhar* (ce dernier ouvrage, quoique inférieur aux deux autres, renferme des morceaux agréables); 3° d'un poëme épique intitulé *Tymour-Naméh*, ou *Vie de Tymour* (*Tamerlan*). Hatefy composa ce poëme à l'imitation de l'*Escander-Naméh*, et mit quarante ans à le retoucher. Les corrections qu'il ne cessa d'y faire l'ont rendu très-différent de ce qu'il était originairement. Le style en est bon et très-poétique. J—N.

HATEM, Arabe célèbre par sa générosité, appartenait à l'antique tribu de Thaï, ce qui le fait communément nommer Hatem-Thaï. Il vivait peu de temps avant Mahomet; car son fils, qui embrassa l'islamisme, mourut à Koufah en 68 de l'hégire (688 de J.-C.). Les moralistes arabes et persans, les historiens de l'Orient, attribuent à Hatem une foule de traits de générosité, plus admirables les uns que les autres; par exemple, on dit que l'empereur grec lui ayant fait demander par des ambassadeurs un cheval d'un grand prix, le seul qu'il possédât alors, Hatem, voyant arriver des étrangers, ignorant le sujet de leur mission, mais fidèle aux devoirs de l'hospitalité, fit tuer ce cheval pour les régaler, sa maison se trouvant alors dépourvue de toute provision. Les Arabes peignent leur admiration constante pour ce personnage par ce proverbe vulgaire, destiné à peindre le *nec plus ultra* de la libéralité : « Plus « généreux que Hatem-Thaï. » J—N.

HATSELL (JEAN), huissier en chef de la chambre des communes, naquit à Cambridge vers 1734, et y fit ses études au collége de la Reine, puis se rendit à Londres. C'était un esprit méthodique et froid; il plut au docteur Akenside (*voy.* ce nom), qui le recommanda à Dyson, alors huissier en chef de la chambre, très-las de ses fonctions et non de ses émoluments. Il le fit agréer pour secrétaire adjoint en 1760, et dès ce moment se débarrassa sur son jeune acolyte des travaux qui l'accablaient, en lui promettant sa survivance. Cette expectative se réalisa du moins en partie; car lorsque Dyson eut obtenu sa retraite, Hatsell devint, de moitié avec Tyrwhitt, titulaire de la place vacante. Éminemment l'homme de la chambre, bien que plein de circonspection et de respect pour tout ce qui venait des ministres, Hatsell se distingua de la foule de ceux qui eussent pu remplir son emploi par diverses publications utiles pour ceux qui prennent part aux débats parlementaires. Il ne résigna son office qu'en 1795, après en avoir rempli les fonctions un tiers de siècle; encore eut-il soin de se réserver une part

dans les revenus de la place lucrative qu'il abandonnait. Ses successeurs lui servirent longtemps de bonnes sommes. Du reste, il ne fit jamais qu'un honorable usage de sa fortune et de son crédit. Sa conversation était amusante; la multitude d'anecdotes et de détails biographiques ou historiques dont il entremêlait ses récits la rendait très-instructive, et quelques personnes ont pu regretter qu'il n'ait point consacré les loisirs de sa vieillesse à rédiger les souvenirs de son âge mûr. Il mourut en 1821 à Marden-Park, près de Godstone. On a de lui l'utile recueil intitulé *Précédents de la chambre des communes*, Londres, 1794-96, 4 vol. in-8°, et la collection des *Règlements et statuts de Charles II sur tout ce qui tient aux clôtures, prises d'eau, barrières*, etc., Londres, 1809, in-4°. Le premier ouvrage est le plus important, et doit être regardé comme le manuel du député. Hatsell n'en fit d'abord paraître qu'un premier volume, lequel est intitulé *Recueil des cas de privilége que présente l'histoire du parlement, depuis sa naissance jusqu'en* 1628, Londres, 1778, in-4°; 2e édition, 1785. Le mérite, ou si l'on veut le défaut de ce volume, est dans l'impartialité froide du compilateur, qui ne se prononce pour aucune doctrine et qui se contente de mettre sous les yeux de ceux qui veulent juger les éléments sur lesquels ils peuvent baser une opinion. Ce volume se compose de cinq chapitres : 1° l'époque primitive, qui, partant du berceau même des origines parlementaires, s'arrête à la tombe de Henri VIII; 2° les cinquante-six ans que remplissent les règnes d'Édouard, de Marie et d'Élisabeth; 3° les Stuarts jusqu'en 1628; 4° et 5° des additions et un appendice. Le tome deuxième, passant de l'histoire générale du parlement aux remarques particulières, traite successivement des membres, des règles ou usages suivis dans les travaux, de l'orateur, du bureau, des fonds de la chambre, du roi, et se termine par un appendice. Le tome 3 roule sur les lords et sur les pétitions. Dans ces derniers comme dans le quatrième, Hatsell s'écarte un peu de sa neutralité habituelle, et se prononce très-fortement pour les priviléges parlementaires. Il fait surtout le procès à Charles et à Strafford, qu'il accuse du despotisme le plus complet, et dont on voit bien que les infortunes n'excitent point ses sympathies. Ces vives sorties n'empêchent pas que Hatsell n'ait toujours mis consciencieusement ses lecteurs à même de juger; il ne cite que des faits irréfragables, il a vu les pièces, il sait les détails, les usages, les déviations légales ou non à l'usage, il les fait connaître à fond; il a fouillé les archives; il donne l'analyse ou le résultat des documents originaux. Dans plusieurs questions graves, il redresse ou complète Hume, et ses réflexions jettent souvent beaucoup de lumière sur des points mal appréciés de l'histoire d'Angleterre. P—OT.

HAUBER (EBERHARD-DAVID), historien et géographe allemand, né en 1715 à Hohenhasbach, dans le duché de Wurtemberg, étudia la théologie à l'université de Tubingue, et fut nommé vicaire à l'église du chapitre de Stuttgart en 1724. Le comte Frédéric-Chrétien de Schaumburg-Lippe le désigna, l'année suivante, à la place de surintendant et conseiller du consistoire à Stadthagen. Hauber, en exerçant ces fonctions, se concilia l'estime de tous les partis, en faisant cesser les discussions scandaleuses qui jusqu'alors avaient nourri une grande animosité entre les luthériens et les calvinistes. Il fut nommé en 1746 pasteur à l'église St-Pierre de Copenhague, et il y termina sa carrière le 13 février 1765. Sa mort fut celle d'un vrai philosophe. « N'est-il pas vrai, dit-il à la « plus jeune de ses filles, que tu me trouves bien « faible? » et sur sa réponse affirmative, il voulut savoir si elle lui trouvait l'air inquiet. Non, lui répondit-elle. « Eh bien, dit-il, raconte cela à « ceux qui restent. » Et il mourut en proférant ces paroles. Hauber, par sa *Bibliotheca magica*, a puissamment contribué à diminuer en Allemagne la propension aux croyances superstitieuses, et à établir la paix entre les différentes sectes religieuses. Le monde savant doit à ses instructions le géographe Büsching. Il a composé une trentaine d'ouvrages sur la théologie, la géographie, la chronologie et la numismatique. Voici les principaux : 1° *Introduction à la géographie, contenant une Notice tirée des meilleurs écrivains, sur l'état physique et politique et la religion de tous les pays connus, et principalement de l'Allemagne;* un *Traité particulier sur la prononciation des diverses langues;* et un *Catalogue raisonné des meilleures cartes*, Ulm, 1721, in-8°; 2° *Essai d'une histoire détaillée des cartes géographiques, avec une Notice historique de celles de la Souabe*, Ulm, 1724, in-8°; 3° *Discours sur l'état actuel de la géographie, surtout en Allemagne*, ibid., 1727, in-8°; 4° *Primitiæ Schauenburgicæ quibus variæ circa res Schauenburgicas observationes historicæ atque litterariæ continentur, aut alibi obviæ emendantur*, Wolfenbüttel, 1728, deux parties, in-8°; 5° *Plan d'une histoire de la géographie et de l'établissement d'une société géographique*, ibid., 1730, in-8°; 6° *Harmonie des quatre évangélistes*, Lemgo, 1732, in-8°; 7° *Bibliotheca acta et scripta magica continens*, ou *Notices et examen des ouvrages et des faits relatifs au pouvoir de Satan sur les corps*, ibid., 1738-1745, 3 vol. chacun de 12 numéros in-8°; 8° *Nouvelles observations sur quelques passages difficiles de l'Écriture sainte, faites sur un nouveau plan*, Copenhague et Leipsick, 1750, in-8°; 9° *la Chronologie de la Bible, établie d'après le texte*, Copenhague, 1753, in-8°; 10° *Notices sur des médailles judaïques, communément nommées médailles samaritaines, et sur les ouvrages qui en traitent*, ibid., 1767, in-8° avec figures. Büsching a écrit la vie de ce savant et laborieux pasteur, et l'a publiée dans les *Suppléments à la Biographie des hommes remarquables*, t. 3, p. 161-262. B—H—D.

HAUBOLD (CHRÉTIEN-GOTTLIEB), un des plus

célèbres légistes que l'Allemagne ait produits dans les temps modernes, naquit à Dresde le 4 novembre 1766. Son père, qui à cette époque remplissait les fonctions de premier conservateur des cabinets d'instruments mathématiques de l'électeur de Saxe, étant devenu veuf en 1770, et ayant été appelé l'année suivante à remplir une chaire de physique à l'université de Leipsick, confia l'éducation de son fils Chrétien à son frère Maurice, savant avocat dont la maison était le rendez-vous des jurisconsultes et des magistrats les plus distingués de Dresde, et qui, en outre, tenait tous les mercredis une réunion des jeunes membres du barreau qui, pour se perfectionner dans la plaidoirie, s'exerçaient, sous sa présidence, à discuter des questions de droit très-compliquées. Maurice Haubold, qui chérissait ce neveu comme s'il eût été son fils, le destina à la carrière qu'il suivait lui-même, et, en conséquence, il commença à diriger son éducation vers ce but. Il lui enseigna la langue latine, qu'il parlait avec une étonnante facilité, le fit assister aux réunions des avocats, où l'on ne se servait que de cet idiome, et lui fit apprendre par cœur les oraisons les plus remarquables de Cicéron. Le jeune Haubold, doué d'une conception prompte et d'une excellente mémoire, parvint ainsi de très-bonne heure non-seulement à s'exprimer avec une rare correction dans la langue de Virgile, ce qu'on regardait alors comme une qualité indispensable à tout homme qui cultivait les sciences ou les lettres, mais aussi à discerner du premier coup d'œil le vrai d'avec le faux; à démêler les affaires les plus embrouillées et à découvrir d'avance les objections que ses arguments pourraient rencontrer. Dans sa douzième année, il fut envoyé par son oncle au gymnase de St-Nicolas de Leipsick, où on l'admit à cause de ses connaissances variées, bien que les statuts défendissent d'y recevoir aucun élève âgé de moins de quatorze ans. Les progrès de Haubold furent tels que déjà en 1780 il put commencer à fréquenter l'université de Leipsick, où il étudia le droit et les sciences qui s'y rattachent, sous Biener, Kind, Hebenstreit, Chrétien-Gottlieb Richter, Sammet, Putmann et Stockmann. Le 30 décembre 1782, il soutint une thèse intitulée *De differentiis inter testamentum nullum et inofficiosum*, et obtint le grade de licencié ès lois. En juillet 1786, le sénat de l'université de Leipsick, après un examen rigoureux, lui accorda l'autorisation d'enseigner publiquement, et dans l'automne de cette année il fit un cours de droit romain, auquel assistèrent la plupart des professeurs, un grand nombre de magistrats et presque tout le barreau. En 1789 il présenta à l'université une nouvelle thèse qu'il demandait à soutenir pour acquérir le degré de docteur en droit, mais la faculté lui en adressa tout de suite le diplôme, accompagné d'une lettre où elle lui déclarait qu'il avait déjà donné tant de preuves de son profond savoir, qu'elle ne croyait pas nécessaire d'en exiger d'autres. Nommé en 1790 professeur des antiquités du droit, en 1797 professeur de droit saxon, et en 1799 professeur de droit romain à l'université de Leipsick, il cumula plus tard ces trois charges avec celles d'assesseur à la faculté de droit, de décemvir de l'université et de conseiller à la cour royale, ainsi qu'avec la dignité purement honorifique de chanoine du chapitre de Merseburg. Haubold, dans ses cours et dans les nombreux ouvrages qu'il a publiés, ne se borna pas, comme tant d'autres professeurs des universités allemandes, à transmettre au public ce qu'il avait lu et entendu lui-même; ses efforts visèrent plus haut, il voulait réformer les bases de l'étude du droit, en remontant jusqu'aux sources. Ce plan fut adopté plus tard par les plus illustres jurisconsultes, tels que MM. Hugo et de Savigny, qui, avec Haubold, formèrent le noyau de l'école historique, dont les travaux ont provoqué les immenses améliorations faites, dans ces derniers temps, aux lois en général et surtout aux lois criminelles des divers États de la confédération germanique. Les cours publics et privés que Haubold fit pendant les trente-six ans qu'il fut attaché à l'université de Leipsick, et dans lesquels il a parcouru toutes les parties de la science du droit, avaient une célébrité si grande, qu'on y voyait des jeunes gens de tous les pays, même de l'Amérique. Comme la nature de ses travaux l'obligeait à faire de nombreuses recherches, il consacra la plus grande partie de sa fortune et de ses revenus à acheter des livres, et ainsi il parvint à former une bibliothèque d'environ dix mille volumes d'ouvrages de droit, qu'on regardait comme la plus complète dans sa spécialité. — Haubold prononça sa dernière leçon le 14 mars 1824, au matin; dans la soirée de ce jour, il fut atteint d'une maladie grave. L'estime que tous les étudiants de l'université avaient pour lui était telle que, lorsqu'on eut annoncé le lendemain que l'état où il se trouvait ne lui permettait pas de continuer ses cours, ils sollicitèrent des autorités de la ville une ordonnance qui interdît la circulation des voitures dans la rue où il demeurait; après l'avoir obtenue, ils firent la garde devant sa maison pour veiller à l'exécution de cette mesure, et ils envoyaient tous les jours chez lui une députation pour demander de ses nouvelles. On assure même que le roi de Saxe se fit informer trois fois de sa santé. Cependant sa maladie empira de plus en plus, et il succomba le 24 du même mois. — Haubold était chevalier de l'ordre saxon du Mérite civil et membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il n'était pas marié et menait une vie sobre et laborieuse : à l'exception des dimanches et des jours de grande fête, où il remplissait ses devoirs religieux et se livrait à un pieux recueillement, il travaillait régulièrement de dix à douze heures par jour, ce qui pourtant n'avait pas nui à sa santé, car il n'eut jamais d'autre maladie que celle qui mit un terme à ses

jours. Il était très-affable, et il donnait des consultations à toutes les personnes qui lui en demandaient, sans vouloir jamais accepter d'honoraires pour ce genre de service. On a de Haubold un portrait très-ressemblant, gravé par M. Riedel, de Leipsick. Sa bibliothèque fut achetée par l'empereur Alexandre, qui en fit don à l'université d'Abo, à une centaine de volumes près, qui contenaient des notes marginales de la main de Haubold, et dont il disposa en faveur de celle de Dorpat. Malheureusement cette précieuse bibliothèque devint en 1827 la proie des flammes avec toutes les collections scientifiques de l'université d'Abo. Voici les titres des principaux ouvrages de Haubold: 1° *De legibus majestatis populi romani datis ante legem Juliam exercitatio*, Leipsick, 1786, in-4°; 2° *Historia juris romani, tabulis synopticis secundum Bachium concinn. illustrata*, ibid., 1790, in-4°; 3° *Successionem in priorum creditorum locum jure offerendi apud Romanos nixam e foro saxoni*, ibid., 1794, in-4°; 4° *Dissertatio de emendatione jurisprudentiæ ab imperatore Valentiniano III instituta, ad L. in codice Theodosiano de responsis prudentium*, ibid., 1796, in-4°; 5° *Præcognita juris romani privati novissima*, ibid., 1796, in-8°; 6° *Dissertatio de dotalitio necessario conturbata re mariti familiari non exigendo*, ibid., 1797, in-4°; 7° *Elementorum juris privati romani noviss. P. generalis*, ibid., 1797, in-8°; 8° *Commentatio de origine atque fatis usucapionis rerum mobilium Saxoniæ*, ibid., 1797, in-8°; 9° *Lineamenta institutionum historicarum juris romani, maxime privati*, ibid., 1802; 2e édition, ibid., 1803; 3e édition, ibid., 1804; 4e édition, ibid., 1805, in-8°; 10° *Manuel de quelques-unes des plus importantes lois saxonnes d'intérêt général*, Leipsick, 1808, in-8°; 2e édition, ibid., 1820, in-8° (en allemand); 11° *Doctrinæ Pandectarum monogrammata*, ibid., 1809; 3e édition, ibid., 1820; 12° *Institutiones juris romani litterariæ*, ibid., 1809, in-8°; 13° *Institutionum juris romani privati historico-dogmaticarum lineamenta, observationibus maxime litterariis distincta*, ibid., 1814, in-8°; nouvelle édition, revue et publiée par C.-E. Otto, ibid., 1825, in-8°; 14° *Notitia fragmenti de interdictis*, ibid., 1816, in-4°; 15° *Tabula illustrandæ doctrinæ de computatione graduum inserviens*, ibid., 1817; 2e édition, augmentée, ibid., 1829, in-fol.; 16° *Méthode de traiter, suivant les lois saxonnes, les affaires de peu d'importance*, ibid., 1817, in-8° (en allemand); 17° *Introduction aux sources du droit romain*, ibid., 1818, in-4° (en allemand); 18° *Manuale Basilicorum, exhibens collationem juris justinianei cum jure græco postjustinianeo, indicem auctorum recentiorum qui libros juris romani græcis e subsidiis*, etc., ibid., 1819, in-4°; 19° *Doctrinæ Pandectarum lineamenta cum locis classicis juris imprimis justinianei, et selecta litteratura maxime forensis*, ibid., 1820, in-4°; 20° *Institutionum juris romani privati historico-dogmaticarum denuo recognitarum epitome, novæ editionis prodromus. Adumbravit et sententias legum XII Tabularum necnon edicti prætorii atque ædilitii, quæ supersunt, denique breves tabulas chronolog. adjecit*, ibid., 1821, gr. in-8°. Les opuscules académiques de Haubold ont été recueillis après sa mort et publiés sous ce titre : *Opuscula academica ad exempla a defuncto recognita, partim emendavit, partim auxit, orationesque selectas nondum editas adjecit C.-Fr.-Chr. Wenck, eoque defuncto absolvit F.-G. Stieber*, Leipsick, 1826-1829, 3 vol. in-8°. Haubold a de plus édité les ouvrages anciens suivants: 1° l'*Epitome de Gaïus d'après le Breviarium*, Leipsick, 1792; 2° les *Institutes de Gaïus d'après l'édition princeps*, avec notes et commentaires, ibid., 1819, in-4°; 3° *Pomponius, De origine juris*, ibid., 1792; nouvelle édition, 1820, in-8°; 4° *Antiquitatis romanæ monumenta legalia extra libros juris romani sparsa, quæ in ære, lapide aliave materia*, etc., *supersunt*, ibid., 1823, in-4°. M-A.

HAUCAL, plus correctement *Haoucâl* (Aboul-Cacem-Mohammed ben), nommé aussi *Él-Haoucâly*, voyageur et géographe arabe, natif de Baghdâd, parcourut et décrivit, au milieu du 4e siècle de l'hégire (10e de l'ère vulg.), toutes les possessions des musulmans en Asie, en Europe et en Afrique. « Il commença ses voyages en partant de Bagh-« dâd, ville du Salut (Médynét-ès-Sélâm), le jeudi « 7 de ramadhân, 331 (mai 943 de J.-C.); il était « alors dans toute la force et l'effervescence de la « jeunesse : ce voyageur a parcouru les terres et « les mers. » Nous ignorons quelle a été sa marche, parce qu'en sa qualité de musulman, il a cru devoir commencer son ouvrage par la description de l'Arabie, qui renferme, comme on sait, la Mekke (mère des contrées), où se trouve la Kaâbah, qui est le nombril du monde : il décrit les montagnes, les déserts sablonneux, les chemins qui conduisent à la mer de Fârs (le golfe Persique). Cependant il a cru devoir faire précéder de quelques documents cosmographiques sa description de l'Arabie. Ces espèces de prolégomènes renferment en peu de mots le plan de l'ouvrage. De l'Arabie, comme nous l'avons déjà observé, le voyageur passe au golfe Persique, dont il donne la carte. Après quelques renseignements sur les principaux lieux de ces parages, tels que Mehroubân, Chynyz, Seyrâf, etc., Haoucâl y conduit son lecteur dans l'Occident, c'est-à-dire sur les côtes occidentales de l'Afrique, à Barcah, à Djemmah, espèce de comptoir pour l'Orient et l'Occident. On faisait là un grand commerce de laine, de poivre, de miel, de cire, d'olives. Il passe ensuite dans l'intérieur, à Audjélah, à Wéddân, à Sirt, etc. : ce chapitre est un des plus longs et des plus intéressants de l'ouvrage. La description de la Syrie succède à celle de l'Égypte; l'auteur passe de là dans la Mésopotamie, qu'il parcourut en l'an 358 de l'hégire. Il arriva la même année à Bassrah, et de là dans le Fârsistân et autres provinces de l'Iyrân (la Perse), dont il trace les itinéraires dans tous les sens : l'auteur suit les bords de la mer Caspienne, où il trouve les Khozars,

dont cette mer porte le nom chez les Orientaux; les habitants, leur souverain, nommé Khacân, et l'Atel (le Volga), fixent son attention. Il jette un coup d'œil rapide sur différents cantons de la Tartarie, voisins de la mer Caspienne, qui reçoit aussi le Djyhoun et le Syhoun, si fameux chez les anciens sous le nom d'*Oxus* et de *Iaxartes*. Il termine son ouvrage en traçant de nombreux itinéraires, et en indiquant la distance des principaux lieux du Mâouérââl-Nahar (la Transoxiane), et autres cantons situés à l'est de la mer Caspienne. Enfin l'ouvrage entier, formant un volume in-fol. de moyenne grosseur, est intitulé *Kétâb âl Mécâlék ouél-Mémâlèk*, etc. (Livre des routes et des royaumes, des déserts et des défilés, description des contrées et des cantons pendant le cours des siècles, caractère des habitants, exportations et revenus des pays, description des grands fleuves, de leurs embouchures, des établissements situés sur les rivages, distances mesurées pour les négociants et les voyageurs, histoires et anecdotes, etc.). Ce titre, quoique prolixe et même ambitieux, est pleinement justifié par le contenu de l'ouvrage : nous n'en connaissons pas de ce genre, sans excepter même la *Géographie d'Aboul-Fédâ*, dans laquelle il est fréquemment cité, qui renferme autant de faits neufs, importants et d'une incontestable authenticité, puisque l'auteur raconte presque toujours ce qu'il a vu, ou au moins ne parle que d'après de bonnes autorités, spécialement d'après Khordâdbeh, voyageur arabe, qui ne lui est pas antérieur d'un siècle, et dont il paraît avoir fondu les notes dans son ouvrage. Néanmoins, nous ne pouvons disconvenir de la justesse de l'observation d'Aboul-Fédâ : ce grand géographe et historien, bien plus recommandable encore par l'immense étendue des connaissances qu'il avait acquises, que par le rang élevé où l'avait placé le hasard de la naissance, reproche à notre voyageur de n'avoir pas indiqué avec précision l'orthographe des noms de lieux, ni mentionné les longitudes et les latitudes. Nous répondrons au savant prince de Hamah qu'Ebn-Haoucâl n'était pas, comme lui, géographe et historien. Ce marchand voyageait pour des opérations de commerce; il prenait, autant pour son intérêt que pour son instruction, des notes sur la géographie, l'histoire, les impôts, le climat, les productions territoriales et industrielles des pays qu'il visitait. En outre, nous avons tout lieu de conjecturer que du 4e au 8e siècle de l'hégire, les Arabes n'ont pas fait moins de progrès dans la géographie que dans les autres sciences, soit par leurs propres observations, soit avec le secours de différents ouvrages grecs, traduits d'abord en syriaque, et du syriaque en arabe. Au reste, malgré les deux omissions dont nous sentons toute la gravité, nous n'en persistons pas moins à regarder l'ouvrage dont il s'agit comme un des plus importants qui existent en langue arabe. Cependant il est extrêmement rare en Europe et même en Orient; sans doute à cause de la difficulté que les écrivains éprouvent à copier les dix-huit cartes qui s'y trouvent jointes. Ces cartes mêmes manquent dans beaucoup de manuscrits, comme dans l'exemplaire de la bibliothèque publique de Leyde, dont nous avons eu communication pendant quelque temps. La bibliothèque de Paris possède un exemplaire de ces cartes, et un extrait, fort abrégé à la vérité, en arabe, intitulé *Kétâb heyét âchkâl él-ârdh*, etc. (Livre de la forme de la terre et de sa contenance en longueur et en largeur, connu sous le nom de *Djegraphia*), sans nom d'auteur. Dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Paris, t. Ier, p. 160, no 582 des manuscrits arabes, cet ouvrage est attribué à Ebn-Hanidân (1), sans doute d'après la préface même, où l'on trouve mentionné le nom de *Hamidân* et non pas *Hanidân*. Ce personnage, qui nous est absolument inconnu, paraît en effet avoir rédigé et augmenté un extrait d'Ebn-Haoucâl. Au reste, il ne faut pas attacher aux dix-huit cartes plus d'importance qu'elles n'en méritent, puisqu'elles ne sont pas graduées, et n'offrent que très-imparfaitement la position relative des lieux, et plus imparfaitement encore le cours des fleuves et la configuration des côtes. Ces cartes peuvent, ce semble, nous donner une idée des connaissances géographiques dans le moyen âge : celle qui termine le volume, et qui devrait être placée au commencement, puisque c'est une espèce de mappemonde, ressemble assez, quoique antérieure de plus de trois cents ans, aux cartes sur vélin et sur bois des 14e et 15e siècles, que l'on conserve à la bibliothèque de Paris et dans plusieurs autres bibliothèques de l'Europe. L'ouvrage d'Ebn-Haoucâl a été traduit, mais excessivement abrégé, en persan; nous ignorons par qui et à quelle époque. La bibliothèque de Paris possède aussi une copie de cette traduction, avec des cartes encore plus imparfaites, s'il est possible, que celles du texte arabe. Cette version a été traduite en anglais par M. le major Ouseley : cet estimable et laborieux orientaliste a publié son travail sous le titre d'*Oriental geography of Ebn-Haucal*, Londres, 1800, 1 vol. in-4o. Malheureusement, M. Ouseley n'avait sous les yeux qu'une copie assez incorrecte, surtout pour les noms propres (*voy.* OUSE-

(1) Nous ne connaissons aucun écrivain arabe de ce nom; et nous avions été tenté de reconnaître ici une des nombreuses erreurs typographiques qui défigurent cette importante portion de notre Catalogue, et nous font vivement désirer de pouvoir le faire réimprimer, en y ajoutant les titres des ouvrages en caractères originaux. L'auteur de cet article a examiné assez attentivement l'ouvrage attribué ici à Ebn-Hanidan pour ne pas craindre d'affirmer que c'est un extrait littéral du *Kétâb âl Mécâlék ouél Mémâlèk* d'Ebn-Haoucâl auquel le compilateur a fait quelques additions fort importantes, que l'on a insérées dans notre copie du manuscrit de Leyde. Ajoutons que d'Herbelot donne le titre de *Giografiah fy maârifat âl-boldân* (*Géographie renfermant la connaissance des contrées*) à l'ouvrage d'Ebn-Haoucâl, qu'il qualifie de *géographie très-prolixe*. Il répète les reproches qu'Aboul-Fédâ fait à l'auteur des *Mécâlik*, etc.; circonstance qui suffit pour écarter les doutes que pourrait inspirer, sur l'identité de l'ouvrage, le second titre que nous venons d'indiquer.

LEY). Silvestre de Sacy a rendu un compte fort détaillé du premier volume dans le sixième volume de la septième année du *Magasin encyclopédique*. Mais, n'ayant à sa disposition ni la traduction persane qui avait servi de texte à Ouseley, ni le texte arabe, il n'a pu reconnaître le précieux extrait enrichi de cartes que nous avons cité précédemment; la version anglaise et quelques fragments persans imprimés à la suite de cette version ne lui ont procuré aucun renseignement positif sur le temps où florissait notre voyageur. On doit donc excuser l'erreur d'un demi-siècle, qu'il a commise en affirmant « que « l'époque à laquelle écrivait Ebn-Haoucâl tombe « entre les années 303 et 309 de l'hégire (915 et « 921 de notre ère). » Nous avons vu ci-dessus qu'il commença de voyager en 331 (942-3) : en 358 (968-9), il visitait Bassrah, dont l'impôt s'élevait à six millions de pièces d'argent, et nous avons tout lieu de croire qu'en 359 (969-70) il se trouvait en Égypte, puisqu'il nous apprend que cette contrée paya cette année-là trois millions deux cent mille pièces d'or. En supposant même qu'Ebn-Haoucâl fût alors de retour à Baghdâd, il est impossible qu'il ait terminé son ouvrage avant l'an 360 de l'hégire (970-971), puisqu'il parcourait encore l'Égypte et la Syrie en 359, au moment où les Grecs, dit-il, s'emparèrent d'Antioche. Ce ne fut pas, comme on sait, la seule ville que Jean Zimiskès enleva aux Sarrasins. L-s.

HAUDEBOURT-LESCOT (HORTENSE-VICTOIRE), peintre de genre, naquit en 1785. Mademoiselle Lescot fut élève de M. Lethière, peintre d'histoire distingué qu'elle suivit à Rome lorsqu'il fut nommé directeur de l'Académie française dans cette ville. Elle ne tarda pas à se faire remarquer par la facilité et l'agrément de son talent, et presque à son début dans la carrière artistique, quelques paysages lui valurent une couronne à l'une des expositions du Capitole. En 1810 elle fit recevoir à l'exposition du Louvre à Paris une *Prédication dans l'église St-Laurent*, près de Rome, un *Guincatero*, un *Mendiant*. En 1812, elle y envoya le *Baisement de pied de la statue de St-Pierre*, et *la Confirmation dans l'église de Ste-Agnès*, à Rome, deux tableaux qui font aujourd'hui partie de la galerie du Luxembourg. En 1814 et 1817, elle exposa de nouvelles toiles qui furent également appréciées, et depuis cette époque jusqu'en 1830 ou 1831, elle ne laissa passer aucun salon sans exposer quelques études. A son retour d'Italie, après les événements de 1814, mademoiselle Lescot avait épousé M. Haudebourt, architecte d'un certain mérite qu'elle avait connu à Rome. Peu de temps après son mariage, elle fut nommée peintre de madame la duchesse de Berry. Madame Haudebourt est morte à Paris au mois de janvier 1845. Ses tableaux sont trop nombreux pour que nous puissions les mentionner, même en partie; mais parmi ses plus gracieuses productions, nous citerons : *un Pauvre et son enfant, un Petit joueur de marionnettes, un Enfant se regardant dans un miroir, un Jeune seigneur renonçant au monde, deux Jeunes filles lisant un billet doux, une Jeune dame et sa fille portant des secours à une famille indigente, le Compte avec l'hôte, la Servante grondée, un Petit Savoyard pleurant la mort de son chien, les Portraits de famille, la Jeune malade, le Brocanteur de tableaux, le Concert villageois, le Médecin de campagne près du malade, le Poëte et son libraire, Leonilla de Nettuno*, étude; *le Vieillard et ses enfants*, et *le Meunier, son fils et l'âne;* les sujets de ces deux dernières toiles sont tirés des fables de la Fontaine. On trouve dans ces compositions de la facilité, de l'originalité et un coloris vif et vrai. L'artiste s'est plu particulièrement à esquisser finement les mœurs et les coutumes de l'Italie. Elle s'est aussi essayée dans le portrait; on lui doit ceux d'*Arnault*, du docteur *Breschet*, de M. *de Barante*, de M. *de Jouy*, de madame *Visconti*, de madame *Adam*, etc.; et elle a tenté quelques sujets historiques, tels que : *François Ier accordant à Diane de Poitiers la grâce de M. de Saint-Vallier, son père, condamné à mort;* en aquarelles : *la Mort de Marie de Clèves, femme de Henri Ier, prince de Condé; la Duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et Marguerite de Valois, sa sœur, recevant la fatale nouvelle de la perte de la bataille de Pavie*. Mais ses tableaux de genre sont sans contredit ses meilleurs et les plus estimés. E. D—s.

HAUDICQUER DE BLANCOURT (JEAN (1)), généalogiste, était né vers 1650 dans la Picardie, d'une famille noble. La généalogie qu'il s'est dressée lui-même (2) le fait descendre de Robert Haudicquer, écuyer en 1342, dans la compagnie d'ordonnance du maître des arbalétriers de France. Il s'établit de bonne heure à Paris, et s'y livra, pendant vingt-cinq ans, avec beaucoup de zèle, à la recherche des matériaux qui devaient lui servir à composer l'histoire de la noblesse de sa province. Cette occupation lui procura l'entrée des archives, ainsi que des cabinets particuliers, et le mit en relation avec toutes les personnes dont les études avaient quelque rapport aux siennes. Devenu veuf, il épousa, le 10 avril 1634, la fille aînée de François Duchesne (*voy.* ce nom), qui le laissa bientôt héritier de son riche cabinet de manuscrits. Outre la science héraldique, Haudicquer cultivait la chimie, et il se vantait de posséder un grand nombre de secrets, très-peu répandus alors, et dont quelques-uns faisaient même partie du domaine de l'alchimie. Mais ce n'était pas uniquement sur ces recettes qu'il comptait pour augmenter sa fortune. Accusé d'avoir contrefait et fabriqué d'anciens titres de noblesse, il fut condamné aux galères en 1701. Cette peine fut depuis commuée en une prison

(1) Et non pas *François*, comme M. Brunet le dit dans son *Manuel du libraire*.

(2) La Chesnaye-Desbois l'a copiée dans son *Dictionnaire de la noblesse*, sans aucune réflexion.

perpétuelle. Ses portefeuilles remplis de titres et de papiers furent confisqués avec tous ses biens. Un arrêt du 10 juillet 1708 en ordonna le dépôt à la Biblothèque royale (*voy.* l'*Essai historique sur la bibliothèque du roi*, p. 8). On a d'Haudicquer : 1° le *Nobiliaire de Picardie*, Paris, 1693 ou 1695, in-4° de 578 pages. Ce volume, dont on trouve la description dans la Bibliographie de De Bure, n° 5693, est rarement complet, parce qu'on en a retranché différentes généalogies à la lettre F. Dans son discours préliminaire, l'auteur avertit que cet ouvrage n'est qu'un essai du *Nobiliaire général de Picardie*, qu'il publiera dès qu'il aura reçu les renseignements dont il a besoin; et il invite les personnes intéressées à la perfection de son travail à lui faire passer les titres qui les concernent. 2° *Recherches historiques de l'ordre du Saint-Esprit*, etc., Paris, 1695, 2 vol. in-12. Le premier est tout entier de F. Duchesne; le second est d'Haudicquer, qui compléta l'ouvrage que son beau-père avait laissé manuscrit. En 1710 on renouvela le frontispice de ces deux volumes, et l'on y en ajouta un troisième qui contient un supplément. 3° *De l'art de la verrerie où l'on apprend à faire le verre, le cristal et l'émail; la manière de faire les perles, les pierres précieuses, la porcelaine et les miroirs*, etc., Paris, 1697, in-12, fig. Il existe des exemplaires avec la date de 1718. On trouve dans ce volume quelques recherches sur l'origine du verre, et ses divers usages chez les anciens; les priviléges des gentilshommes verriers, etc. Mais quant à la manière de faire les perles et les pierres précieuses, les nouvelles découvertes de la chimie ont laissé bien loin tous les procédés recueillis par notre auteur. La bibliothèque de Paris possède le *procès* d'Haudicquer en abrégé, dans un exemplaire de son *Nobiliaire de Picardie*, rempli d'ailleurs de notes marginales de la main de Pierre d'Hozier. *Voyez* la *Bibliothèque historique de la France*, n° 40767. W—s.

HAUFF (Guillaume), littérateur allemand moissonné à la fleur de l'âge, était natif de Stuttgard, et vint au monde le 29 novembre 1802. Son père, après avoir rempli les fonctions de conseiller de régence à Stuttgart, de secrétaire du tribunal supérieur à Tubingue, de secrétaire au ministère des affaires étrangères à Stuttgart, mourut dans cette ville en 1809. C'était un homme d'un caractère franc, hardi, à qui son langage trop peu mesuré avait valu neuf mois de secret dans la forteresse d'Asperg, et l'honneur de paraître devant une commission qui heureusement l'acquitta. Hauff acheva ses premières études à Blaubauren : quatre ans d'études philosophiques et théologiques au grand séminaire de Tubingue complétèrent son éducation. Déjà son génie s'était déclaré; de petits poëmes où il célébrait la poésie, la liberté, la vie d'étudiant (c'étaient alors les trois sujets inspirateurs de sa muse), prouvaient assez que jamais il ne battrait de bon cœur les sentiers de la théologie. Ses amis le servirent selon ses vœux en lui procurant une éducation à faire, chez le baron de Hügel. Ses occupations dans cette riche maison n'absorbaient pas tellement son temps qu'il n'en eût assez pour faire et vers et prose. A force de s'essayer dans des genres divers, il donna la préférence à celle-ci, et se reconnut spécialement le talent du conteur. Son premier et surtout son second ouvrage, bien qu'inachevé, livrèrent son nom à toutes les trompettes de la renommée; et, quoiqu'il fût loin d'être irréprochable, à partir de ce jour il eut ce que d'autres n'obtiennent que tard, ce que beaucoup n'ont jamais, des enthousiastes et des envieux. Sa position pécuniaire lui permit, en 1826, un voyage à Paris; il en revint par les Pays-Bas et l'Allemagne septentrionale, et, dans cette pérégrination semi-poétique, il eut soin de voir toutes les sommités littéraires qui n'étaient point absolument inabordables, et avec plusieurs il noua d'utiles relations. De retour à Stuttgart, il se chargea de la rédaction du *Morgenblatt* que venait de quitter Haug (janvier 1827). Mais une prompte mort allait plonger au tombeau le journaliste de vingt-cinq ans, quatorze mois avant l'épigrammatiste sexagénaire qui survivait pour le pleurer. Hauff venait d'épouser une de ses cousines; et, avec une activité fabuleuse, il avait visité le Tyrol en été pour y recueillir les éléments d'une composition grandiose et riche; il se multipliait pour suffire aux dévorantes exigences de la presse périodique, lorsqu'il fut atteint d'une phlegmasie qui l'enleva le 18 novembre 1827. Quelques heures avant sa mort, il apprit la bataille de Navarin : « Oh ! dit-il, voilà une nouvelle « qui fera grand plaisir à Müller, je cours la lui « apprendre. » Hauff avait une facilité prodigieuse pour combiner et pour écrire ; et chaque jour il grandissait en talent. Nul doute que si, fermant l'oreille aux flatteries et aspirant à la perfection, il eût voulu s'étudier, s'amender, se débarrasser de ses défauts et viser aux qualités qu'il n'avait pas, il n'eût un jour pris rang parmi les plus habiles conteurs dont s'énorgueillisse la littérature. Déjà tout jeune qu'il était, il faisait partie de ce groupe peu nombreux d'auteurs que le public attend, et qui n'attendent pas le public. Sa narration est vive, légère, élégante, simple; point d'affectation, point de longs détours pour atteindre au but; ses caractères, sans être profonds, décèlent, trahissent la main d'un maître; ce sont des portraits achevés, il ne les dément jamais, et les traits divers qu'il prête aux personnages se développent facilement comme s'ils s'engendraient les uns les autres; les situations attachent; les descriptions physiques et morales sont palpitantes de vérité, étonnantes d'exactitude. Hauff possédait au plus haut degré le don d'observer et de reproduire l'observation par la parole; enfin, son style est pur, coulant, facile : lorsqu'il ne se laisse point aller à imiter la phraséologie du jour, il a de la verve, de l'esprit, et

surtout de la gaieté. En revanche l'idée morale n'est pas toujours assez marquée chez lui, et il manque de profondeur. Il peint à ravir les superficies, les reliefs, les méplats, les accidents de lumière et le jeu des couleurs; mais on ne sait s'il y a du solide sous ces belles surfaces. Parfois aussi il tombe dans des méprises historiques, les unes trop fortes pour ne point choquer, les autres qui ne peuvent rien produire de vraisemblable ou d'intéressant : à quoi bon alors changer l'histoire? On a de Hauff, outre les articles du *Morgenblatt* et quelques écrits polémiques : 1° *Almanach conteur pour* 1826, *à l'usage des adultes de l'un et de l'autre sexe*, Stuttgart, 1826, 1 vol.; suivi de deux autres, l'un en grande partie de lui, Stuttgart, 1827, l'autre de lui tout entier, ibid., 1828. Les petites Nouvelles que contiennent ces trois recueils sont vraiment délicieuses, et le naturel, la variété, la vérité des peintures les font regarder comme le chef-d'œuvre de l'auteur, comme ce qui le fera vivre dans la postérité, bien qu'ailleurs il semble avoir plus d'originalité, de grandiose, de connaissance du cœur humain et d'art de mise en scène. 2° *Extrait des mémoires du diable*, tome 1er, 1826, tome 2, 1827. On ne saurait dénier à cette fantasque composition, à défaut de l'originalité du fond, car il y avait longtemps que l'idée avait été émise, une multiplicité inouïe de détails piquants, risibles, pleins de vérité, tout fantastiques qu'ils sont par la forme ou par l'exagération. L'imagination de Hauff va le galop, appliquant son prisme, en même temps au ciel, à la terre, au visible, à l'invisible, et riant d'un rire inextinguible à propos de tout. Le monde saugrenu des étudiants surtout est peint de manière à dérider un Héraclite. Du reste, les deux moitiés de l'ouvrage sont comme de deux factures différentes, anomalie qu'explique le temps écoulé de la publication du tome 1er à celle du second : dans celui-ci plus de fantastique, pour ainsi dire, le fantastique absorbait tout dans celui-là. 3° *L'Homme dans la lune*, Stuttgart, 1826. C'est à la fois une satire de l'école de Clauren et une galerie de caricatures. 4° *Lichtenstein*, Stuttgart, 1826, 3 vol. Ce roman n'a d'historique que ses prétentions à l'être et le nom de quelques-uns de ses héros. Ce n'est certes pas là ce que nous reprocherons à l'auteur; peu importe, dès qu'il sait intéresser, émouvoir, épouvanter, et il y parvient souvent; mais il n'eût pas dû adoucir la physionomie barbare d'Ulric, si caractérisée dans l'histoire, et si heureuse pour un romancier de la famille de Scott, que, si elle n'existait pas, il eût fallu l'inventer. 5° *Fantaisies dans les caves d'un membre du sénat de Brême*, 1827. C'est une des plus spirituelles et des plus amusantes pochades qu'ait tracées en se jouant un crayon rabelaisien. 6° *Nouvelles diverses*, éparses d'abord, puis rassemblées en 3 volumes. Stuttgart, 1828. On y distingue la *Mendiante du pont des Arts*, le *Portrait de l'empereur*, le *Juif Süse*, tous récits délicieux et qu'on relit plus d'une fois avec plaisir (1). 7° *Fantaisies et esquisses*, Stuttgart, 1828; recueil posthume des morceaux de sa première jeunesse. Il s'en trouve plusieurs qu'il eût été fâcheux de perdre, bien que la versification en soit fautive et achève de prouver que Hauff n'avait jamais songé à les publier : ce sont surtout les *Chansons militaires* (*Amours du soldat, le prince Guillaume*, etc.). Hauff, lorsqu'il mourut, préparait un roman sur un sujet magnifique, *la Révolte du Tyrol en* 1809, mais il n'a laissé de cet ouvrage que quelques pages informes. P—OT.

HAUG (JEAN-CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC), le poëte le plus spirituel de l'Allemagne, vit le jour à Niederstotzingen, petite ville du bailliage d'Alpeck en Würtemberg, le 9 mars 1761. Son père était prédicateur et finit par occuper dans la capitale du duché deux chaires, l'une comme ministre de l'Évangile, l'autre comme professeur. Il destinait son fils à la même carrière. Mais le jeune Haug sentit que jamais il ne sympathiserait avec la science du théologien; et du collége il passa sur les bancs de l'école de droit. Ses cours finis, il eut le bonheur d'être attaché comme secrétaire au cabinet du duc Charles-Eugène. La régularité bureaucratique ne pouvait guère être au nombre de ses qualités; jeune homme et poëte, il se laissait aller à de fréquentes distractions. Sa bonne étoile voulut que le prince ne gourmandât qu'en riant de pareils écarts. Ils ne nuisirent même pas à son avancement sous ses deux successeurs, Louis-Eugène et Frédéric-Eugène : pendant le règne de l'un il fut nommé second secrétaire; pendant le règne de l'autre il devint secrétaire près du conseil intime, ou du ministère d'État; et le duc ensuite roi Frédéric Ier, après l'avoir laissé jusqu'en 1816 dans cette place, le fit en même temps conservateur de la bibliothèque publique de Stuttgart et conseiller aulique. Chose surprenante, il n'était jamais sorti des environs de cette ville; sexagénaire, il se mit à voyager : en 1822 il se rendit à Heidelberg pour voir son ami, le vieux Voss; un peu plus tard il osa franchir le Rhin, et vint jusqu'à Strasbourg; enfin, en 1827, il prit par Leipsick, Dresde, Weimar, et fit un séjour de quelques semaines à Berlin. Il avait encore, malgré son âge, toute la verdeur et l'incisif de la jeunesse; les hommes d'élite qu'il vit dans ce pèlerinage le goûtèrent infiniment et regrettèrent son trop prompt départ. Il mourut un an après, le 30 janvier 1829, presque subitement. Haug versifiait encore quelques heures avant sa mort. Si, comme l'Arioste, il fut longtemps un opiniâtre casanier, il faut avouer qu'à nos littérateurs nomades qui ne savent écrire ou observer qu'en voyage, aux conseilleurs qui lui recommandaient de respirer un autre air que celui du Würtemberg, il eût pu répondre comme

(1) La *Mendiante du pont des Arts* et le *Portrait de l'empereur* ont été traduits en français par L. Astoin, Paris, 1834, in-8°.

Ennius : *Volito vivus per ora virum*. Le nom de Haug en effet était connu par toute l'Allemagne, et, bien que son genre favori semblât devoir restreindre sa popularité à son pays, l'Europe savait son existence et connaissait au moins de nom ses poésies. On a souvent nommé Haug le Martial de l'Allemagne. Il a beaucoup de Martial en effet, tant pour la finesse de la pensée et l'extrême facilité de la versification élégante et pure, que pour l'inoffensive gaieté des saillies. S'il nomme, c'est toujours pour louer, s'il critique, il se tient dans les généralités, il ne fouette que les travers, ne stigmatise que le vice; jamais il ne descend à la personnalité. On dira peut-être : « Il n'ose. » Ce n'est pas cela. Candide et naïf Allemand, il n'est ni hargneux ni peureux; il joue, il ne joute pas. Il est possible que des centaines d'épigrammes, si peu malignes, amusent moins que celles qui soudent en toutes lettres le nom au vers; nous aimons qu'un coup de patte égratigne chaque fois que ce n'est pas à notre adresse qu'il est porté. Sous ce point de vue, Haug, il faut l'avouer, est de beaucoup inférieur à le Brun, à Rousseau : il ne manie pas comme eux le fleuret déboutonné, il ne verse pas l'acide sur la plaie qu'il a faite. Qu'on ne s'imagine point pourtant que ses épigrammes sont des madrigaux : que surtout on n'aille pas d'avance les croire ennuyeuses, mais que l'on se donne la peine d'ouvrir le livre : bientôt le tour, la variété, la grâce de toutes ces bluettes auront triomphé des préventions et, en faisant éprouver au lecteur la plus agréable surprise, démontreront que la méchanceté n'est point une condition *sine qua non* de la saillie. Du reste, il est vrai de dire que Haug n'est pas fait pour être compris partout. Beaucoup de ses plaisanteries roulent sur des particularités qui supposent des connaissances locales ou sont des allusions, des réponses à des mots, à des choses universellement connues, au lieu et au jour où il écrivait. Mais qui voudrait apprendre les mots et les choses de l'Allemagne trouverait en lui un guide, un compagnon amusant. Il aime un peu trop aussi à jouer sur les mots. Ce défaut pourtant est bien séduisant chez lui : il y a dans tout ce qu'il laisse tomber de sa bouche tant de spontanéité, de prestesse et d'entrain qu'on excuse, comme étourderie et improvisation, ce qu'on blâmerait comme méditation poétique. Puis il y a dans son dévergondage une flexibilité, une jovialité si franche, une limpidité de style si complète qu'on ne peut jamais crier au maniéré : tout coule de source, qu'importent les cassades quelque folles qu'elles soient? plus elles sont folles, plus aucuns les trouvent divertissantes et faites pour être regardées. Quoique la faculté dominante chez Haug fût ce que l'on appelle en France l'esprit, l'esprit de saillie, l'esprit qui consiste à voir vite, bien et loin, l'esprit comptant, on se tromperait fort si l'on bornait à cela tout son mérite. Il savait beaucoup, la justesse avec laquelle il parle de tout ce qu'il effleure le prouve assez. Il réunissait toutes les qualités qui font l'homme aimable et l'homme vertueux en quelque sens qu'on le prenne. Son activité d'esprit était extrême, et il y avait en Allemagne peu de feuilles ou d'almanachs en renom qu'il n'enrichît de quelques fragments de sa coopération. De 1807 à 1820 il rédigea le *Morgenblatt*, soit seul, soit avec un collaborateur. Secondé par son ami le satirique Weisser, né la même année et le même jour que lui, Haug publia aussi une *Anthologie épigrammatique* en 10 petits volumes, de 1805 à 1809. On lui doit de plus plusieurs recueils d'épigrammes et anecdotes en vers, savoir : 1° *Le grand nez de messire Wahls, ou cent hyperboles tirées dudit grand nez* (Hundert Hyperbeln aus hon Walds grosse Nase), Stuttgart, 1804; 2° *Badinages épigrammatiques*, Zurich, 1807; 3° *Almanach dédié aux muses et à Bacchus* (sans millésime); 4° *Badinages poétiques* (almanach pour 1815 et 1816), Francfort; 5° *Hommages aux plus dignes du beau sexe* (en deux cents épigrammes), Tubingue, 1816; 6° *Caprice et saillie* (recueil d'épigrammes et anecdotes), 1826. Haug est aussi l'auteur d'un *Almanach de l'esprit et du cœur* pour 1801, et il a publié sous le titre de *Joli bocage poétique* (poet. Lustwald), 1819, une collection de morceaux poétiques tirés de vieux poëtes, la plupart inconnus au siècle actuel. P—OT.

HAUGHTON (Sir GRAVES CHAMNEY), orientaliste très-distingué, et à ce titre membre de la société royale de Londres et associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). Sir Graves Chamney Haughton naquit en Irlande en 1789, et il était le second fils de M. Haughton de Dublin. Comme cadet, il se destina de bonne heure à la carrière militaire, et à peine âgé de vingt ans, il entrait au service de la compagnie des Indes orientales. Il résida longtemps en garnison à Rangpour, où un heureux hasard lui fit faire la rencontre du fameux Ram-Mohun-Roy, avec lequel il se lia intimement. Il est probable que cette liaison décida de sa vocation scientifique. Bientôt fatigué du service militaire, qui avait pour lui le double inconvénient d'altérer sa santé assez faible et de satisfaire médiocrement les goûts de son esprit, il obtint de venir étudier les langues de l'Orient au fort William à Calcutta, où la compagnie entretenait un collége pour l'usage exclusif de ses employés civils. Le jeune officier justifia cette faveur exceptionnelle d'une manière éclatante, et à la fin de 1813, après deux ans tout au plus d'études, il remportait tous les grands prix du collége en arabe, en persan, en hindoustani et en sanscrit. Lord Minto, alors gouverneur général des Indes, fut frappé de ses succès, et en fit l'objet d'un éloge public en annonçant au monde savant un digne successeur des William Jones et des Wilkins, et un collaborateur non moins digne des Colebrooke et des Carey. En 1815, sentant sa santé

s'altérer de plus en plus sous l'influence du climat de l'Inde, Haughton dut quitter le service militaire, et il devint en 1817 professeur de sanscrit et de bengali au collége d'Haileybury, où la compagnie forme en Angleterre à l'étude des langues orientales ses futurs agents. Les travaux de philologie et d'enseignement étaient ceux qui convenaient à Haughton, et il s'y livra avec ardeur. En 1821, il faisait paraître une grammaire bengalie qui passe pour un chef-d'œuvre et qui devait remplacer celle du docteur Carey, depuis longtemps épuisée. C'était spécialement à ses élèves que Haughton adressait cet ouvrage, et c'était aussi pour eux que l'année précédente il avait publié une sorte de chrestomathie bengalie, composée de divers contes qu'il traduisait et qu'il faisait suivre d'un glossaire. En 1825 paraissait une édition des *Lois de Manou*, accompagnée du commentaire de Koullouka Bhatta. Les *Lois de Manou* avaient été publiées dès la fin du siècle précédent par l'illustre William Jones, et traduites par lui. Mais la publication de Haughton n'en eut pas moins son mérite et son utilité. On ne peut jamais trop répandre et faire connaître des monuments de cet ordre. Après dix années d'exercice à Haileybury, Haughton dut résigner des fonctions qui pour sa santé, qui ne s'était jamais remise, étaient trop pénibles encore, et il se retira à Londres. Là, il rendit de grands services à la société asiatique et au comité des traductions orientales, dont il fut le secrétaire durant quelque temps. Ce fut à Londres qu'il publia en 1833 le grand ouvrage qui a surtout illustré son nom : à savoir, le Dictionnaire bengali et sanscrit, expliqué en anglais. Ce dictionnaire n'a guère moins de trois mille pages in-4°, et Haughton y avait travaillé pendant près de vingt ans. Il est dédié, comme la grammaire bengalie, à la Cour des directeurs de l'honorable compagnie des Indes, dont le patronage avait si généreusement aidé l'auteur, et il était spécialement destiné à l'usage des fonctionnaires de la compagnie qui se livraient à l'étude des deux langues pour mieux gouverner plus tard vingt-cinq ou trente millions d'Hindous, qui parlent bengali. Pour faciliter les recherches dans ce vaste recueil, Haughton y avait ajouté un index en anglais se référant par ordre alphabétique aux principaux articles du dictionnaire bengali. Ce bel ouvrage de Haughton le classa définitivement au rang des indianistes les plus habiles, et en 1838 l'Institut de France se l'attachait par le lien le plus étroit et le plus honorable qu'il pût contracter avec lui en le nommant son associé étranger. Ce fut sans doute cette distinction qui le détermina en 1839 à venir se fixer en France et à quitter le séjour de Londres, qui ne convenait guère plus à sa santé délabrée que le séjour de l'Inde. Forcé bientôt, par l'état de sa vue qui se perdait, de renoncer aux études orientales, il s'appliqua avec son activité ordinaire à l'étude des sciences et de la philosophie naturelle, qu'il avait toujours aimées et cultivées au milieu de recherches très-différentes. C'est à cet ordre de labeurs nouveaux que répond un ouvrage dont Haughton n'a pu donner que la première partie, intitulée par lui *Prodromus*, et dédié au comte de Munster, fondateur d'une société pour la publication des manuscrits orientaux. C'était, comme le titre l'indique, l'essai d'une analyse des premiers principes du raisonnement et de l'esprit humain. Dans le *Prodromus*, Haughton voulait fixer d'abord d'une manière précise le sens des mots qu'il comptait employer pour l'exposition de ses idées, et c'était en quelque sorte un examen critique du langage dont se sert habituellement la philosophie. Comme l'œuvre est inachevée, il est assez difficile de juger ce qu'elle aurait été si l'auteur eût pu la mener à fin. Mais ce fragment, tout en attestant une rare intelligence, doit faire présumer que les travaux de la philosophie convenaient moins aux facultés de Haughton que ceux auxquels il avait consacré le reste de sa vie. Tout ce qu'on connaît de cet ouvrage incomplet ce sont des expériences d'électricité, imprimées dans un journal anglais, et un tableau intitulé assez singulièrement *la Chaîne des causes*, où se trouve résumé, du point de vue de l'auteur, l'ensemble des qualités de la nature et de l'homme. C'eût été, à ce qu'il semble, un système de philosophie naturelle au sens où l'entendent les Anglais, c'est-à-dire un mélange un peu confus d'études philosophiques et d'études de physique. Après dix ans de séjour en France, Haughton s'éteignit à peine âgé de 61 ans à St-Cloud, près Paris, le 28 août 1849. A un savoir éminent, Haughton joignait les qualités les plus rares de l'esprit et du cœur ; il était plein d'une amabilité exquise, que ne troublaient jamais les souffrances dont il était trop souvent atteint. Il avait su se faire aimer autant qu'estimer de tous ceux qui l'ont connu, et l'auteur du présent article peut ici en porter un témoignage personnel. Ceux qui l'ont pratiqué d'une manière plus intime ajoutent un éloge nouveau, et, comme le dit M. J. Mohl, de l'Institut, dans son intéressante notice insérée au *Journal asiatique* (août 1850, p. 115) : « M. Haughton était d'une libéra- « lité trop grande pour sa fortune. » C'est M. Magnin qui a prononcé le discours funèbre sur sa tombe au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voici la liste complète des ouvrages de Haughton, telle que l'a donnée M. J. Mohl dans la notice qui vient d'être rappelée. Les ouvrages sont ici rangés par ordre de date, et on a ajouté quelques détails : 1° *Select Bengali stories* with a translation and a vocabulary, Londres, 1820, in-4°. Ce même recueil est parfois confondu avec les *Bengali selections*. 2° *Rudiments of Bengali grammar*, Londres, 1821, in-4°, de xv et 168 pages ; 3° *Bengali selections* with a translation and a vocabulary, Londres, 1822, in-4°,

de IX et 199 pages; 4° *A Bengali glossary to five popular works*, Londres, 1821, in-4°; 5° *Manava Dherma sastra*, or the Institutes of Menu, Londres, 1825, 2 vol. in-4°; 6° *Parusha parikhya*, or the Touchstone of men, Londres, in-8°; 7° *Tota itihas*, or the Tales of a parrot, Londres, in-8°; 8° *A Dictionary bengali and sanscrit* explained in English and adapted for students of either language, to which is added an index serving as a reversed dictionary, Londres, 1833, in-4°, de XXXIV et 2,851 pages. Après la préface il y a une dissertation spéciale sous ce titre : *A short inquiry into the nature of language*, with a view of ascertain the original meanings of the sanscrit preposition. Cette dissertation contient déjà quelques-unes des idées du *Prodromus*. 9° *The védânta system*, a reply to colonel Vans Kennedy, with an appendix, Londres, 1836, in-8°, extrait de l'*Asiatic Journal*; 10° *Prodromus* or an inquiry into the first principles of reasoning, inclusing an analysis of the human mind, Londres, 1839, in-8°, de VIII et 263 pages; 11° *A letter to the R.-H. Charles W. Wynn*, M. P. on the dangers to vhich the constitution of England is exposed from the encroachements of the courts of law, Londres, 1841, in-8°; 12° *On the relative dynamic value of the degrees of the compass* and on the cause of the needle resting in the magnetic meridian (*Philosoph. Magazine*, Londres, 1846); 13° *Experiments proving the common nature of magnetism cohesion, adhesion and viscosity* (ibid.), Londres, 1847; 14° *The chain of causes*, une feuille in-fol., imprimée chez Gardiner, Londres, 1849. B. S. H.

HAUGWITZ (le comte GRATIEN-HENRI-CHARLES DE), ministre prussien, naquit en 1758 dans la terre de Krappitz en Silésie, qui appartenait à son père, et où le voisinage des frères Moraves eut quelque influence sur ses premières idées. Du reste il ne fit que des études superficielles qu'il alla terminer à Gœttingue, où il se lia avec le comte de Stolberg et d'autres gentilshommes, comme lui fort légers et peu studieux. Cependant il montra quelque goût pour les lettres, mais sans aptitude pour les travaux sérieux et tout ce qui exigeait de l'application. Un penchant irrésistible l'entraînait dès lors vers tous les genres de plaisirs et de dissipations. Entré dans le monde fort jeune, avec de pareilles dispositions, et réunissant tous les avantages d'une haute naissance, d'une grande fortune et d'une assez belle figure, il eut plusieurs aventures galantes, qui lui firent une mauvaise réputation. Cependant il parut se fixer auprès de la fille du général Tauenzien, qu'il épousa et dont il sembla d'abord tellement épris que, ne voulant pas se séparer d'elle, il l'emmena dans tous ses voyages en Suisse et en Italie. A Florence il fut accueilli par le grand-duc Léopold, et réussit à s'en faire assez remarquer, pour que, plus tard, ce prince, devenu empereur, le demandât au cabinet de Berlin pour son ambassadeur à Vienne. En Suisse il vit le célèbre Lavater, qui, au premier aspect, frappé de la douceur de ses traits, déclara qu'une telle figure ne pouvait appartenir qu'à l'homme du monde le plus moral et le plus vertueux. Il lui trouvait beaucoup de rapports avec une tête de Christ qu'il conservait soigneusement, à cause de sa perfection; mais, après avoir examiné le comte avec plus d'attention, il reconnut son erreur, et dit hautement que, suivant ses principes de physiognomonie, Haugwitz devait être un hypocrite et un homme profondément immoral; il conseilla même à ses amis de s'en défier. Revenu en Prusse, le comte sembla vouloir justifier la sentence de Lavater, en accablant sans aucun motif sa jeune épouse de toutes sortes de mauvais traitements; et il se sépara d'elle presque aussitôt par un divorce dont le but évident était de pouvoir se livrer sans contrainte à des déréglements qui allèrent si loin que sa fortune en reçut de graves atteintes. C'est dans ce temps-là que le bizarre penchant pour la théosophie, qu'il joignait à toute cette dépravation, le fit accueillir du roi Frédéric-Guillaume II, auprès duquel on sait que la secte des illuminés, alors fort nombreuse en Allemagne, jouissait d'un grand crédit. Ce ne fut pas sans doute par les mêmes motifs que madame de Lichtenau le trouva fort de son goût. Ce qu'il y a de sûr, c'est que peu de temps après son arrivée à la cour il eut dans la favorite une confidente et un appui très-utile (*voy.* LICHTENAU). Voilà sous quels auspices s'ouvrit pour le comte de Haugwitz la carrière des honneurs et des grandes affaires; voilà comment, dès son début, il obtint un des premiers emplois de la diplomatie, celui de ministre plénipotentiaire à la cour de Vienne, où l'on a vu qu'il avait été demandé par l'empereur lui-même. Mais il n'était pas encore arrivé à son poste lorsque ce prince mourut (décembre 1791). Ayant conservé les mêmes fonctions auprès de son successeur, il accompagna François II au couronnement de Francfort (mai 1792) et eut quelque part aux arrangements qui, après le traité de Pilnitz, réglèrent définitivement les conditions de la première coalition contre la France. Revenu bientôt auprès de son souverain, il accompagna Frédéric-Guillaume dans sa fameuse expédition de Champagne. On sait que madame de Lichtenau vint alors jusqu'à Spa, et que de là elle eut beaucoup d'influence sur les intrigues qui amenèrent le dénoûment si extraordinaire et si imprévu de cette grande entreprise (*voy.* DUMOURIEZ). Ce fut par l'entremise de Haugwitz que s'établirent les communications de la favorite avec le quartier général et le comité que composaient Lombard et Lucchesini, sous la direction du duc de Brunswick. C'était là sans doute le genre d'affaires qui lui convenait le mieux. Il eut, comme on le pense bien, une bonne part aux présents des révolutionnaires français, et dès lors il fut complétement initié dans les plus profonds secrets de la politique prussienne. Toujours chau-

dement appuyé par madame de Lichtenau, il reçut bientôt le titre de ministre d'État, et fut chargé du département alors le plus important, celui des affaires étrangères. Ce qu'on dut remarquer dans cette nomination, c'est qu'elle eut lieu le 21 janvier 1793, le jour même où Louis XVI porta sa tête sur l'échafaud ! C'était au plus fort de cette diplomatie occulte, commencée avec tant de succès en France par Haugwitz et ses amis, et qui, après tant d'intrigues et de cupides menées, devait se résumer, pour la Prusse, en cette paix de Bâle, où fut si évidemment préparée et sans doute convenue la destruction de l'empire germanique, ainsi que la ruine de tout ce qui restait encore dans ce vieil édifice d'institutions religieuses et de pouvoir catholique (*voy.* HARDENBERG). Haugwitz, on ne peut le nier, fut le principal agent de ce honteux système, et il eut surtout une grande part à toutes les opérations dans lesquelles il s'agit de combiner de nouvelles déceptions, ou de faire entrer quelques sommes d'argent dans les caisses de son maître ou dans la sienne. C'est ainsi que, vers la fin de l'année 1794, il se rendit à la Haye pour y traiter avec la Hollande et l'Angleterre du nouveau subside destiné à l'entretien d'une armée de 60,000 hommes, que la Prusse disait tenir sur le Rhin, tandis qu'il y en avait à peine 30,000; et que cette armée restait immobile sous les murs de Mayence, quand la Hollande et les Pays-Bas étaient menacés d'une invasion immédiate, qu'un seul mouvement des Prussiens aurait pu empêcher ! mais ils ne le firent pas ce mouvement, et la Hollande fut envahie, subjuguée, après avoir payé à la Prusse des sommes considérables pour sa défense, et lorsque le même ministre Haugwitz, qui les avait reçues, ouvrait avec la république française, dès le 28 février 1795, des négociations de paix qui se terminèrent le 15 avril par le traité de Bâle, dont ce fut aussi lui qui dicta toutes les clauses patentes ou secrètes. Son maître l'en récompensa magnifiquement par l'ordre de l'Aigle rouge et des terres dans la Prusse méridionale, qui ne valaient pas moins de quinze cent mille francs. Ainsi parvenu au plus haut degré de la faveur, il n'avait plus qu'à s'y maintenir, et pour cela il fallait surtout écarter ses rivaux, dont le plus redoutable était sans doute le baron de Hardenberg. Comme lui, ce diplomate avait eu beaucoup de part au traité de Bâle, et comme lui, il en avait été amplement récompensé ; mais, pour le savoir et la capacité, c'était un homme de beaucoup supérieur au premier ministre ; Haugwitz ne pouvait se le dissimuler. Comprenant tout ce qu'il avait à redouter d'un pareil rival, mais n'osant pas l'attaquer de front, il s'efforça par des voies détournées de le discréditer, et surtout il le tint, le plus qu'il lui fut possible, éloigné de la cour. Mais lorsqu'il eut réussi à le confiner, au moins pour quelque temps, dans les provinces de Bayreuth, un événement imprévu vint ébranler son crédit; ce fut la mort de Frédéric-Guillaume II, qui entraîna aussitôt la disgrâce de madame de Lichtenau, et qui devait entraîner la sienne si, toujours prêt à sacrifier à son ambition ses affections les plus intimes, il n'eût pas aussitôt méconnu son ancienne protectrice et repoussé durement ses prières, lorsque, dépouillée et emprisonnée, elle lui fit dire, elle lui écrivit qu'elle n'avait plus d'espoir qu'en son *meilleur ami.* Par elle, cet ami était devenu ministre ; mais il voulait l'être encore, et pour cela il dénia, il oublia tout. Ce fut ainsi qu'il conserva son portefeuille, et qu'il continua d'en user au profit de la France et au sien sans doute, beaucoup plus qu'à celui de la Prusse ; en quoi il fut encore très-bien secondé par ses amis Lombard et Lucchesini. Le premier avait grandi considérablement, il était devenu conseiller de cabinet, et dans plusieurs occasions il fut le protecteur de Haugwitz lui-même, lequel, de son côté, avait pour un jeune frère de Lombard, fort joli garçon, des bontés que l'on attribuait à une tout autre cause qu'à ses services politiques. Lucchesini, envoyé à Paris avec de grands pouvoirs, se trouvait au centre des intrigues les plus actives et les plus importantes. C'est dans cette période, qui ne fut pas, il faut le dire, la plus glorieuse de la monarchie prussienne, qu'on vit s'établir ces lignes de démarcation, de neutralité, si onéreuses, souvent si inutiles, pour les États d'Allemagne, qui en firent les frais, comme aussi pour la France, qui ne les respecta que lorsqu'elle n'eut aucun intérêt à les violer. C'est encore dans ce même temps que se formèrent ces plans de médiatisation et de sécularisation qui amenèrent la confédération du Rhin, dernier coup porté à l'ancien édifice germanique. Enfin c'est dans cette période d'ignominie que le cabinet de Berlin livra si indignement à la police de Bonaparte les papiers des royalistes français arrêtés à Bayreuth par ses ordres et par ses soldats (*voy.* IMBERT-COLOMÈS). Et ce qui mit le comble à ce honteux système, c'est qu'après avoir permis que la famille royale de France habitât Varsovie; après s'être fait l'intermédiaire des propositions qui furent adressées à cette famille par Bonaparte (*voy.* LOUIS XVIII), le ministère prussien, que dirigeait Haugwitz, resta le témoin impassible des attentats qui furent dirigés contre elle, et que des princes exilés, alors si malheureux, n'obtinrent pas même contre des assassins, contre des empoisonneurs pris sur le fait, dans les États du roi de Prusse, la protection qu'on n'y eût pas refusée au dernier des habitants. C'est dans l'indignation que lui inspirèrent tant de turpitudes, que le poëte Delille composa ces vers devenus fameux, et que les événements ont assez justifiés :

> L'avenir du présent se venge quelquefois,
> Et la faute d'un jour pèse sur tous les âges...

Pour la Prusse cet avenir n'était pas fort éloigné;

le temps approchait où, après de si honteuses concessions, l'oppresseur de l'Allemagne allait en exiger de telles qu'il ne serait plus possible de s'y soumettre. Ce fut à cette époque (1804) que quelques Prussiens courageux et véritablement amis de leur pays, soutenus de l'influence de leur jeune et belle reine, de celle du prince Louis et du baron de Hardenberg, conçurent l'espoir de sauver la monarchie si près de s'écrouler. Alors Haugwitz commença à perdre son crédit, et même il dut quitter le ministère; mais ce ne fut point encore une disgrâce positive : on n'osait accuser que sa négligence et le tort qui en résultait pour les affaires de son ministère. Après quelques mois de retraite en Silésie, il revint dans la capitale; et pour le malheur de la Prusse, et de l'Europe peut-être, il s'y trouvait à la fin de 1805, lorsqu'il fallut signifier à Napoléon le traité d'alliance que venaient de conclure à Potsdam l'empereur Alexandre et Frédéric-Guillaume. Personne, assurément, n'était moins propre que Haugwitz à remplir une pareille mission. Il tremblait devant Bonaparte, et par-dessus tout il ne voulait pas que la Prusse fût en guerre avec lui. On a dit souvent qu'il lui était vendu; mais il n'y a rien de prouvé à cet égard. Ce qui est sûr, c'est qu'alors, s'il eût fait son devoir et suivi ses instructions, il pouvait d'un seul mot arrêter Napoléon dans sa marche triomphale sur Austerlitz. Pour cela il eût suffi de lui déclarer hautement que, s'il faisait un pas de plus, 150,000 Prussiens allaient le combattre sur ses flancs et sur ses derrières. Loin de là, Haugwitz n'osa pas même expliquer sa mission, que le rusé vainqueur n'avait que trop devinée, et il alla perdre une semaine à Vienne dans de vaines conférences avec le ministre Talleyrand, qui lui fit signer après la victoire un traité complétement subversif de celui auquel il pouvait, il devait enjoindre à Napoléon d'avoir à se soumettre... Par ce nouveau traité le roi de Prusse eut *la sottise* (ce sont les expressions de Bonaparte lui-même) d'accepter le pays de Hanovre des mains de la France, à qui il n'appartenait point, sans le consentement du roi d'Angleterre, à qui il appartenait réellement, et dont il n'était pas possible que la Prusse prît possession sans se mettre en état de guerre avec la Grande-Bretagne. Et par la même convention, signée à Vienne le 15 décembre 1805, le roi de Prusse remettait, en échange de cet électorat, Wesel, Neufchâtel, les provinces de Bayreuth et Anspach, ce berceau de la maison de Brandebourg (1), que les troupes françaises occupèrent à l'instant même, et que déjà elles avaient traversées lorsque ces provinces étaient encore sous la protection de la neutralité. Cet événement est sans doute le plus remarquable de la carrière politique de Haugwitz; jamais sa nullité et sa faiblesse ne se montrèrent plus à découvert; mais jamais peut-être aussi Napoléon ne fut plus habile et plus prompt à saisir tout ce qu'il devait faire, tout le parti qu'il pouvait tirer d'autant de *sottise* et d'impéritie. Comme il arrive toujours, devenu plus arrogant encore quand il eut triomphé, il parla avec plus de dureté, avec plus de hauteur au timide envoyé, qui se confondait en basses flatteries *sur le héros, sur la brillante campagne qui, Dieu soit loué, venait de sauver la Prusse.* « Ce sont des compliments, lui « répondit fièrement Napoléon, dont la victoire « a changé l'adresse... » Et il ajouta brusquement : « Est-ce une conduite loyale que celle de votre « maître?... Il serait plus honorable de m'avoir « ouvertement déclaré la guerre. Alors vous auriez « servi vos nouveaux alliés, et j'y aurais regardé « à deux fois avant de livrer bataille... Vous vou- « lez être les alliés de tout le monde; cela n'est « pas possible, il faut opter entre eux et moi. Si « vous allez *avec ces messieurs*, je ne m'y oppose « pas; mais si vous restez avec moi, je veux de « la sincérité, ou je me sépare de vous. Je pré- « fère les ennemis francs à de faux amis. Qu'est- « ce que cela signifie? vous vous dites mes al- « liés et vous souffrez en Hanovre un corps de « 30,000 Russes qui communique par vos États « avec leur grande armée! Rien ne peut justifier « une pareille conduite; c'est un acte patent « d'hostilité. Si vos pouvoirs ne sont pas assez « étendus pour traiter toutes ces questions, met- « tez-vous en règle; moi je vais marcher sur mes « ennemis partout où ils se trouvent... » Tout cela fut dit sur un ton si élevé, si menaçant, que le ministre prussien tremblant ne put répondre, et qu'il n'hésita plus à signer cet ignominieux traité de Vienne que Frédéric-Guillaume, quelque disposé qu'il fût à rester en paix, eut de la peine à ratifier. Ce pacte honteux excita en Angleterre d'autant plus d'indignation qu'au moment même où la Prusse s'emparait ainsi des possessions de George III, ce prince venait d'acheter une nouvelle garantie de ce même pays de Hanovre, par un traité de subsides qui ne devait pas faire entrer moins de quinze cent mille livres sterling (environ 36,000,000 de francs) dans les caisses prussiennes. Le roi d'Angleterre publia une déclaration véhémente contre tant de déloyauté, et Fox, qui était alors à la tête du ministère, prononça à la chambre des communes un de ses discours les plus éloquents. « Pour bien comprendre et « apprécier, dit-il, ces procédés qui sont sans « exemple, même aux époques les plus honteuses « de la corruption, soit dans les temps modernes, « soit dans les temps anciens, il est nécessaire de « remonter à l'origine de cette transaction... » Et après avoir expliqué tous les faits avec beaucoup de netteté et de franchise, il ajouta : « Nous ne « pouvons contempler sans pitié et sans mépris « une grande puissance, qui annonce qu'elle s'est

(1) Dans les discussions qui préparèrent le traité, Haugwitz ayant manifesté quelque scrupule sur la peine que son maître aurait à signer l'abandon d'une province, berceau de sa famille, Talleyrand lui répondit : « Quand l'enfant a grandi, il jette son « berceau; » et le berceau fut jeté.

« trouvée, sans combat et sans résistance, réduite « à la nécessité dégradante de céder des provinces « qu'on appelait *le berceau de la maison de Bran-* « *debourg*. L'ignominie de cette cession ressort « encore davantage, lorsqu'on voit les habitants « d'Anspach suppliant leur souverain de ne pas « les abandonner. Vendre pour équivalent un « peuple brave et loyal, c'est la réunion de tout « ce que la servilité a de plus méprisable, et la « rapacité de plus odieux. Le roi de Prusse dira-« t-il maintenant que cette convention lui fut ar-« rachée par la peur, et qu'il y était forcé? Ce « serait un très-grand malheur, s'il eût été con-« traint à cette nécessité. Mais a-t-il combattu « pour garder Anspach? Et ne l'a-t-il pas cédé « honteusement à la première sommation, accep-« tant pour dédommagement un pays qui appar-« tient à un tiers avec lequel il était uni de temps « immémorial par tous les liens qui dans tous « les temps et dans tous les pays imposent des « égards et attachent les nations?... Il n'est pas « possible de s'être soumis d'une manière plus « méprisable à un état de vasselage plus complet... « Tout le monde a entendu parler des insultes que « la Prusse a reçues des Français depuis qu'elle « s'est soumise à leur joug. Ses villes ont été oc-« cupées par les troupes françaises; ses remon-« trances ont été méprisées; en un mot, elle pa-« raît avoir été traitée avec aussi peu de respect « qu'elle le mérite. Il semble que les Français se « soient chargés de la justice publique de l'Eu-« rope, et qu'ils regardent la Prusse comme une « puissance avec laquelle il est impossible d'avoir « un traité sur lequel on puisse compter; et à cet « égard je crois qu'ils ont parfaitement raison...» Cette philippique de l'orateur anglais fut accueillie par de nombreux applaudissements, et toute l'Angleterre se prépara à punir les Prussiens de tant de bassesse et de déloyauté; bientôt la marine britannique se rua tout entière sur leur commerce, et dans une semaine plus de quatre cents vaisseaux de cette nation, qui se trouvaient en mer, furent amenés et vendus dans les ports de l'Angleterre, tandis que Haugwitz, cause première de tout ce mal, et qui venait de reprendre le portefeuille à la place de Hardenberg, sacrifié si indignement aux vengeances de Napoléon, signait à Paris, le 15 février 1806, un traité plus honteux encore, s'il eût été possible, que celui de Vienne, dont il n'était du reste que le complément et la conséquence. Alors la Prusse, qui avait entièrement désarmé, qui ne se voyait plus soutenue par les armées russes qu'elle avait laissées partir lorsque Alexandre les mettait généreusement à sa disposition, même après la défaite d'Austerlitz, ni par les armées autrichiennes qui avaient disparu, se trouvait seule entourée et menacée par 200,000 Français, maîtres de toute l'Allemagne. On sait à quelles humiliations la condamna alors son faux système, et de combien de vexations, de combien de mépris elle fut accablée par l'orgueilleux vainqueur. Et ce n'était là encore qu'une faible partie des maux qui l'attendaient! Pendant que Haugwitz, qui avait ouvert cet abîme, s'y précipitait de plus en plus, la portion la plus courageuse et la plus honorable de la nation prussienne commençait à se réunir, à s'entendre; elle jetait dès lors les bases de cette énergique résistance qui plus tard devait la sauver, mais qui alors n'eut pour résultat que de lui faire entreprendre mal à propos et sans y être préparée, sans s'être appuyée d'une seule alliance, la guerre la plus terrible et la plus périlleuse qu'elle eût jamais faite. On sait comment toutes ces causes réunies entraînèrent si rapidement, et après une seule bataille perdue, la ruine absolue de cette monarchie que Frédéric II avait soutenue et agrandie par tant de génie et de valeur! Haugwitz, qui tenait encore les rênes de l'État, mais qui s'était en vain efforcé d'arrêter le mouvement national, tomba de lui-même et sans que personne songeât à lui, dès que cette catastrophe eut accablé la Prusse. Hardenberg ne craignit pas de reprendre le portefeuille dans des circonstances si difficiles, et il ne désespéra pas de réparer des maux qu'il n'avait pas causés. Pour Haugwitz, il retourna dans sa terre de Krappitz, conservant auprès du roi une sorte de crédit, puisque en 1811 ce prince le nommait encore curateur de l'université de Berlin. Mais lorsque la Prusse eut entièrement recouvré son indépendance, lorsqu'on y put signaler hautement les auteurs des maux de la patrie, il ne fut même plus possible d'y séjourner à celui qui, au dire de tout le monde, avait tant contribué à les aggraver. Sa santé était d'ailleurs très-mauvaise, et il devint presque entièrement aveugle. Poursuivi par la clameur publique, il se rendit en Italie, où il retrouva Lucchesini. Après la mort de ce trop digne ami, il quitta la Toscane pour habiter Venise, et c'est dans cette ville qu'il est mort le 9 février 1832. On a parlé du comte de Haugwitz dans beaucoup d'écrits, et l'on en a fait des portraits peu flatteurs. Le plus connu est celui que publia en 1806 à Londres, dans son *Fragment du dix-huitième livre de Polybe*, le comte d'Entraigues, alors, comme tous les émigrés français, très-mécontent de la politique prussienne, et dont à cause de cela il faut peut-être un peu affaiblir les couleurs. « Le comte de Haugwitz, dit-il, a été « partagé toute sa vie entre l'extravagance et le « vice. Il fit des études superficielles et peu so-« lides à l'université, où il passait pour un homme « sans caractère. Il fut, il y a trente ans, un de « ces écervelés qui jouaient le génie en Allemagne. « Ensuite il ambitionna d'être en odeur de sain-« teté, et se distingua comme théosophe et ma-« gicien. Participant après cette époque aux orgies « de la comtesse de Lichtenau, il perdit son temps « au jeu, et se ruina par des débauches de toute « espèce; enfin, traître envers ses amis, intrigant, « perfide, voluptueux, lâche et malhonnête, il

« est depuis longtemps couvert d'une infamie « ineffaçable. » M—D j.

HAUKSBÉE et non pas HAWKSBÉE (François), célèbre physicien anglais, né dans le 17e siècle, s'appliqua particulièrement à l'électricité, et fut le seul qui fit faire quelques progrès à cette branche de la physique, dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre Otto de Guerick et Gray (*voy.* Étienne Gray). Il remarqua qu'un tuyau de verre, bouché par une de ses extrémités, étant rendu électrique par le frottement, attirait d'une certaine distance des feuilles de métal, et les repoussait ensuite avec beaucoup de force; que si l'on retirait l'air de ce tube, il perdait presque entièrement sa faculté attractive, et ne produisait plus d'étincelle au dehors, tandis que l'intérieur était éclairé d'une manière plus vive. Il mit alors en mouvement un vaisseau de verre, sphérique, disposé de manière qu'on en pût retirer l'air, et observa que, pendant la rotation, il devenait lumineux intérieurement, s'il était vide, tandis que s'il était rempli, les étincelles s'élançaient au dehors. Il entoura ensuite le globe d'un demi-cercle de fer, auquel étaient suspendus des fils de laine trop courts pour en atteindre la surface, et l'ayant électrisé par un mouvement rapide, il vit tous les fils se tendre vers son centre; puis ayant introduit dans l'intérieur du globe un cylindre de bois, auquel étaient attachés de pareils fils, il les vit s'écarter en rayons et tendre à sa surface. Hauksbée fit beaucoup d'autres expériences sur l'électricité des substances vitreuses ou résineuses, dont on trouvera le détail dans les *Transactions philosophiques*, nos 308 et 309. Il a le mérite d'avoir substitué dans ses expériences le verre au soufre, employé par Guerick, et c'est lui qui a découvert le phosphore électrique. Enfin, quoiqu'il ait été laissé bien loin par les physiciens modernes, il n'en est pas moins juste de lui tenir compte de tous ses efforts pour les progrès de la science. Il a recueilli lui-même et publié ses découvertes sur l'électricité et sur la lumière, sous ce titre : *Expériences physico-mécaniques* (en anglais), Londres, 1709, in-4o. Cet ouvrage, fruit de douze ans de travail, a été traduit en italien, 1716, et en français par de Bremond, qui mourut avant d'avoir eu le temps d'y mettre la dernière main. M. Desmarest revit la traduction française, y joignit des remarques, des notes, un discours préliminaire, et la publia en 1754, en 2 volumes in-12. L'éditeur a changé absolument le plan de l'auteur, pour répandre plus de méthode et de clarté sur tout l'ouvrage, et il y a joint toutes les expériences faites depuis Hauksbée, avec plusieurs morceaux de ce savant physicien épars dans les *Transactions philosophiques*. Dufay a répété en France les expériences d'Hauksbée, et a rendu compte de ses résultats (*voy.* ses *Mémoires*, imprimés dans le *Recueil de l'Académie des sciences*, années 1733 et 1734). W—s.

HAULTIN (Jean-Baptiste), numismate, né à Paris, vers 1580, d'une bonne famille de robe, obtint une charge de conseiller au Châtelet, partagea sa vie entre l'étude et les devoirs de sa place, et mourut en 1640. On lui attribue plusieurs recueils numismatiques, tous extrêmement rares, et que les curieux portent à des prix très-élevés, lorsque le hasard en fait passer des exemplaires dans les ventes. Ce sont : 1o les *Figures et empreintes des monnaies de France*, Paris, 1619, in-4o de 251 feuillets. Ce volume contient les monnaies de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au règne de Henri II, gravées sur bois, avec exactitude, mais sans explication. On trouve cependant quelques exemplaires avec des notes manuscrites, indiquant la forme des monnaies, leur aloi, le temps auquel elles ont été frappées, et leur valeur primitive (1). 2o *J. B. Altini numismata non antea antiquariis edita*, Paris, 1640, in-fol. Ce volume est si rare que l'on n'en connaît que le seul exemplaire qui appartient à la bibliothèque de Paris. Il se compose du portrait de l'auteur, au bas duquel on lit le titre de l'ouvrage, écrit à la main, et de 141 feuillets sur lesquels on a rapporté les gravures de 583 médailles ou médaillons, vus des deux faces. Les douze derniers feuillets, chiffrés de 146 à 157, contiennent différents morceaux d'antiquités, dont quelques-uns portent la signature du graveur J. Picart, et d'autres la date de 1637. Haultin se proposait, dit-on, de joindre à ce volume les explications nécessaires; mais la mort l'empêcha de s'occuper de ce travail. On renvoie, pour de plus grands détails sur cet ouvrage, à la description qu'en a donnée Debure (*Bibliographie instructive*, no 5833). 3o *Histoire des empereurs romains, depuis Jules-César jusqu'à Posthumus, avec toutes les médailles d'argent qu'ils ont fait battre de leur temps*, Paris, 1641 et 1645, in-fol. Ce rare volume consiste en 201 planches de médailles, précédées d'un frontispice imprimé. Kœnig (*Bibl. vetus et nova*), par une erreur singulière, attribue à Haultin l'édition du Louvre de la *Chronique* de Théophanes de Léon le grammairien, que l'on sait avoir été publiée par Jacques Goar et Combefis. W—s.

HAUNOLD (Jean-Sigismond de), curieux numismate silésien, et le dernier rejeton d'une illustre famille de Breslau, naquit dans cette ville le 28 mars 1634. Ainsi que ses ancêtres, il se distingua dans le sénat de Breslau; l'empereur lui conféra le titre de conseiller impérial et royal. Il célébra en 1710, comme président du sénat, son jubilé, et mourut le 16 avril de l'année suivante. Ce seigneur aimait et cultivait les sciences, surtout la numismatique et l'histoire naturelle. Sa fortune lui permit de former de très-belles collections de médailles et de plantes; et ses manu-

(1) Suivant une note de P. Van-Dame, rapportée par M. Brunet dans le Catalogue des livres du cabinet de M. (d'Ourches), no 1338, Haultin aurait acheté les planches de cet ouvrage d'un directeur de la Monnaie, et n'en aurait fait tirer que *cinquante* exemplaires.

scrits font encore aujourd'hui l'ornement de la bibliothèque du gymnase de Ste-Élisabeth à Breslau. Les plus remarquables de ces manuscrits sont : 1° *Theatrum monetarium,* en 8 volumes in-fol. L'auteur y traite des monnaies anciennes et modernes de tous les peuples du monde, et présente des dessins très-corrects des monnaies dont il donne la description. 2° *Curiosa artis et naturæ;* 3° *Regnum animale, minerale et vegetabile;* 4° *Recreatio mentis et oculi;* 5° *Botanica,* en 2 volumes. Haunold légua aussi à cette même bibliothèque le riche herbier recueilli dans la mer Méditerranée et sur les côtes de l'Afrique, par le célèbre Boccone de l'ordre de Cîteaux, botaniste du grand-duc de Florence. B—H—D.

HAUSER (Gaspard) fut, dans notre siècle, aussi problématique que le Masque de fer l'a été dans le siècle de Louis XIV. Sa naissance, sa vie, sa mort, tout reste encore enveloppé de mystère, et l'intérêt excité par ce phénomène donne seul à Hauser une place parmi les hommes marquants du 19e siècle. Un bourgeois de Nuremberg rencontra le 26 mai 1828, lundi de la Pentecôte, entre quatre et cinq heures du soir, sur le marché au suif de cette ville, un jeune homme dont la démarche singulière, l'espèce de balancement qu'il produisait à l'aide de ses bras pour avancer et le maintien étrange attirèrent sa curiosité. Il l'accosta; le jeune homme, au lieu de lui parler, avança la main dans laquelle il tenait une lettre à l'adresse d'un chef d'escadron du sixième régiment de cavalerie en garnison dans cette ville. Ne pouvant rien tirer de cet étranger, le bourgeois prend le parti de le conduire à la demeure du chef d'escadron. Dans le chemin, il adresse quelques questions au jeune homme qui paraît n'y rien comprendre. On a pourtant prétendu dans la suite que, sur la question d'où il venait, l'inconnu aurait répondu *de Ratisbonne,* et qu'en voyant la Porte-Neuve, il avait communiqué à son guide une réflexion sur cette porte, circonstance qui ne serait pas indifférente si elle était avérée. On n'a malheureusement pas vérifié ses premières expressions, et l'on n'y a pensé que lorsqu'il n'était plus temps. En entrant dans la maison de l'officier qui se trouvait absent, l'inconnu dit au domestique, en mauvais patois de Bavière, qu'il voulait devenir un cavalier comme son père; mais, à tout ce que ce domestique lui demanda, il répondit: je ne sais pas. Il ne proféra plus que les deux phrases qu'il paraissait répéter machinalement sans y attacher de sens. On lui présenta de la viande : en voulant la manger, il éprouva une sorte de convulsion; mais il dévora avidement du pain, et avala de l'eau avec une sorte de délices. L'officier, étant rentré, ne put rien tirer de ce jeune homme. La lettre sans signature dont celui-ci était porteur était datée des frontières de la Bavière, et supposée écrite par un journalier qui se disait père de dix enfants, et déclarait avoir élevé chrétiennement le jeune porteur de la lettre, lequel, disait-il, avait été déposé chez lui le 7 octobre 1812, par sa mère inconnue. Il avait caché cela, ajoutait-il, pour éviter les recherches de la police, et il n'avait point laissé sortir l'enfant, en sorte que celui-ci ignorait même la demeure de son père nourricier; que lui, ce journalier, avait enseigné à lire et à écrire à cet enfant qui montrait de la docilité; mais, comme il désirait être cavalier ainsi que son père, on prenait le parti de l'adresser à M. le chef d'escadron. Un billet inclus était supposé écrit par sa mère, se disant une pauvre fille, et indiquait que son enfant, né le 30 avril 1812, avait pour nom de baptême Gaspard (en allemand *Kaspar*), et que son père, ancien soldat dans le sixième régiment des chevau-légers, était mort. Le jeune homme paraissait âgé de seize à dix-sept ans, et avait une constitution faible, de petites mains, des pieds délicats, qui paraissaient avoir souffert de la marche. Il était vacciné au bras. Son costume était celui des paysans, son mouchoir portait les marques K. H. Il y avait dans sa poche quelques formules de prières catholiques écrites à la main, un rosaire et de petits traités religieux imprimés en Bavière. Il ne prononçait que quelques paroles et de petites phrases détachées, paraissait étranger aux choses les plus usuelles de la vie, et insensible aux commodités les plus habituelles. Le chef d'escadron, ne sachant que faire de ce demi-sauvage, le conduisit chez le magistrat de police, et celui-ci, exécutant à la lettre la loi sur les vagabonds, le fit enfermer : du reste, Hauser fut traité avec douceur. Dès le commencement, se trouvant entre les mains de la police, il avait écrit en grosses lettres, sur un papier qu'il aperçut, les mots de *Kaspar Hauser.* La prison n'affecta nullement son âme; il y joua comme un enfant, s'amusa beaucoup d'un cheval de bois qu'on lui donna, l'orna de rubans et voulut le faire manger. Les gravures et images lui causaient un plaisir très-vif. Il essayait de les copier; il se plaisait également à tracer des lettres et des chiffres. La curiosité ayant attiré beaucoup de monde à la prison, il apprit bientôt assez pour pouvoir se faire entendre. On voyait qu'il manquait d'habitude de réfléchir, et que ses idées étaient celles d'un enfant; quelquefois elles tombaient dans la niaiserie. Il croyait les images vivantes, et il attribuait la vie à une foule d'objets inanimés. Le bourgmestre, M. Binder, l'ayant pris chez lui, fit sa première éducation. C'est ce magistrat qui tira de lui quelques renseignements sur le sort qu'il avait subi antérieurement. Hauser racontait qu'il avait passé son enfance dans un souterrain, où le jour pénétrait à peine, qu'il y était toujours resté couché ou assis, qu'il n'y avait vu personne, que c'était toujours pendant son sommeil qu'il avait été nettoyé et habillé; qu'il avait eu pour joujoux deux chevaux de bois; que pendant tout le temps de sa captivité il n'avait jamais été à l'air, et qu'il n'avait connu ni jour ni nuit; que dans les derniers temps un homme s'était fréquemment emparé de

lui, avait guidé sa main pour lui apprendre à écrire, et l'avait habitué à marcher; qu'à la fin cet homme l'avait pris sur ses épaules, l'avait monté au dehors et l'avait déposé sur la route de Nuremberg, en lui mettant une lettre à la main; après quoi il avait disparu. Mais Hauser ne put dire rien de positif sur la contrée d'où il venait. Il assurait n'avoir même pas vu le visage de l'homme, parce que celui-ci l'avait habitué à avoir les yeux baissés. M. Binder publia ces renseignements pour engager toutes les personnes qui pourraient être à même d'éclaircir le mystère à le faire connaître. Mais on ne put rien apprendre. En revanche, on fit force conjectures. On supposa que Hauser était le fruit de quelque amour clandestin, peut-être entre personnes d'un haut rang, intéressées à cacher cette preuve de leur faute; peu à peu les soupçons se mêlèrent aux conjectures. Comment ce jeune homme, qui n'avait vu qu'un seul être humain, s'était-il trouvé tout à coup au milieu d'une ville considérable, sans avoir été aperçu à son entrée et dans les rues qu'il avait traversées? comment savait-il écrire, lui qui paraissait presque brute et qui disait n'avoir pas vu le jour dans son cachot! Ce qui donna aussi des doutes, ce fut de le voir faire des progrès rapides dans l'équitation, lui qui avait la timidité d'un enfant; il devint en peu de temps un excellent cavalier. A la fin de juillet, il fut confié aux soins du professeur Daumer, à Nuremberg. Ce savant, s'occupant spécialement de magnétisme et d'homœopathie, fit des observations sur Hauser, et ajouta, par la publication de ces expériences, à l'intérêt qu'excitait déjà le jeune homme. M. Daumer crut remarquer que Hauser, ayant été élevé dans une espèce de cachot, à l'abri de l'air du dehors et du jour, avait acquis une sensibilité nerveuse qui le rendait semblable aux personnes sujettes au somnambulisme et très-sensibles aux impressions magnétiques. La présence de métaux lui causait une sensation très-vive. L'attouchement de l'or le glaçait; l'argent l'affectait moins que l'or, le fer moins que l'argent. Une cuillère d'argent à table faisait trembler sa main; il avait fallu lui en donner une en bois. En mettant des éperons, il disait qu'il se sentait tiré par le talon. Dans un magasin de quincaillerie où M. Daumer le conduisit, le jeune homme se sentit tiraillé de tous les côtés, et fut si mal à l'aise qu'il fallut sortir; il lui restait de cette visite une sorte de frisson. Se trouvant un jour dans la chambre du professeur, pendant que celui-ci causait avec un homme porteur d'un sac d'argent, Hauser fut troublé, la sueur lui couvrit le front, et il fallut qu'il se retirât pour rentrer dans son état ordinaire. Il sentait à neuf pas l'effet du vif-argent, et à cinq celui d'une petite bague de platine. Le soufre le glaçait encore plus que l'or, mais moins que le mercure (1). Il distinguait mieux les objets au crépuscule qu'en plein jour, et reconnaissait les couleurs dans l'obscurité même. Il apercevait des étoiles encore invisibles pour la vue ordinaire, et les distinguait par leurs diverses scintillations. L'attouchement des fleurs ou du moins de quelques-unes lui causait des maux de tête, des frissons et des sueurs. Son éducation intellectuelle n'avança que lentement; elle fut interrompue d'ailleurs par des indispositions. Le 17 octobre 1828, ne le trouvant pas dans la maison, et apercevant sur l'escalier des taches de sang, on soupçonna un accident; après l'avoir cherché quelque temps, on le trouva dans la cave, pâle, défait, couvert de sang, et ayant au front une blessure provenant d'un instrument tranchant. Quand il eut recouvré ses sens, il raconta qu'étant aux latrines qui donnaient sur l'escalier, il avait entendu passer ou glisser quelqu'un, et qu'ayant avancé la tête, il avait aperçu un homme avec une tête noire comme un ramoneur, et que cet homme lui avait donné un coup sur le front, qui l'avait fait tomber à la renverse, qu'il avait été saisi d'une telle frayeur, qu'il avait couru se cacher dans la cave. Cet incident provoqua les recherches de la police. On crut avoir aperçu dans la rue un homme tel que le dépeignait Hauser, se lavant les mains dans un lavoir; mais on ne put le découvrir. Pour mettre Hauser à l'abri de nouvelles attaques, on le conduisit dans la maison d'un conseiller municipal, où il fut gardé par deux soldats. Cependant, quelques mois après son installation dans cette maison, les deux gardes entendirent une détonation dans sa chambre; s'y étant précipités, ils le trouvèrent étendu par terre et frappé d'une balle de pistolet. Heureusement il n'était que blessé. Il raconta qu'étant monté sur une chaise pour prendre un livre, il avait perdu l'équilibre, et que s'étant cramponné à l'arme suspendue au mur, il en avait, sans s'en douter, lâché la détente et s'était blessé à la tête. Cet accident, suivant de si près la prétendue attaque, surprit le public, et y fortifia les soupçons que l'on commençait à concevoir sur la véracité de Hauser. M. Merker, conseiller de la police prussienne, fit paraître une brochure dans laquelle, se fondant apparemment sur l'expérience acquise dans ses fonctions, il énonça le soupçon que Hauser était un imposteur, fils de quelque écuyer ou marchand de chevaux, et voulant par un récit romanesque attirer les regards et la pitié du public (1). Cependant un publiciste distingué, Feuerbach, résumant les assertions de Hauser et l'enquête dressée par la police, n'hésita pas à présenter l'infortuné jeune homme comme la victime de quelque grand crime (2). Feuerbach ajouta toutefois, avec un ton mystérieux déplacé dans cette affaire, qu'il y a des secrets que la police ne peut épier, et qu'il existe

(1) Daumer, *Mittheilungen über Kaspar Hauser*, Nuremberg, 1832, 2 cahiers.

(1) *Kaspar Hauser, nicht unaehrscheinlich ein Betrüger*, Berlin, 1830.

(2) *Kaspar Hauser, Beispiel eines Verbrechens am Seelenleben des Menschen*, Anspach, 1832.

des réduits où la vigilance des magistrats ne saurait pénétrer. Le public fut d'autant plus incertain que Daumer avait peint le naturel de Hauser comme étant plein de candeur et d'innocence. Comment supposer la dissimulation et l'imposture chez un demi-sauvage, qui avait de la peine à comprendre que les animaux avec lesquels il s'entretenait ne pouvaient pas l'entendre ni lui répondre; qui, voyant rouler une boule, s'imaginait que le mouvement lui était inhérent; chez un jeune homme enfin qui n'annonçait pas la moindre malice, paraissait avoir le cœur tendre, n'en voulait à personne, et disait que personne ne lui avait fait de mal? Partant de quelques indices donnés par Hauser, on voulut chercher son origine sur la frontière de la hongrie. Un officier qui savait le Hongrois lui parla dans cette langue et lui récita plusieurs noms propres; au mot d'*Istvan*, signifiant Étienne, Hauser l'interrompit, en disant que c'est ainsi qu'il s'était appelé. Des Hongrois de naissance lui dirent la phrase Istvan va... (en ajoutant le nom d'un château hongrois); à ce mot, il montra un grand saisissement en s'écriant: Voilà ce que j'ai cherché si longtemps! Puis, les mêmes Hongrois ayant nommé une famille demeurant dans le voisinage du château, il s'écria avec effroi: Voilà ma mère! Étant rentré chez lui, et interrogé sur ce que les Hongrois lui avaient dit, on l'entendit répondre: Ils m'ont dit le mot que j'ai si longtemps cherché.—Et quel mot?—Je ne le sais plus, répondit-il à la grande surprise de son tuteur. On ne laissa pourtant pas de faire des recherches dans la partie de la Hongrie dont on avait parlé; mais cette enquête ne procura pas le moindre indice. On doit penser combien tout cela intrigua le public allemand. On disait Hauser, tantôt le fils d'un magnat hongrois, tantôt le fruit de l'adultère d'une princesse allemande. On alla jusqu'à le mettre en rapport avec la famille Napoléon. En 1832 commença une nouvelle phase dans sa vie. Lord Stanhope, neveu de Pitt, pendant son séjour en Allemagne, ayant entendu parler des aventures extraordinaires du jeune homme, et ayant conçu un vif intérêt pour lui, résolut de se charger de son sort. En conséquence, il annonça qu'il le mettrait pour quelque temps chez un instituteur nommé Meyer, à Anspach, et qu'au retour d'un voyage il viendrait le prendre pour le mener en Angleterre. En même temps, lord Stanhope remit une somme d'argent à Feuerbach, pour les frais d'une nouvelle investigation sur l'origine du jeune Gaspard. Celui-ci vécut heureux à Anspach, et profita de l'instruction qu'il reçut. Cependant, selon Daumer, ses facultés intellectuelles avaient cessé de se développer du moment où il s'était habitué à la nourriture animale, qui d'abord lui avait causé un dégoût extrême. Montrant une vive reconnaissance pour les soins de son bienfaiteur, lord Stanhope, il attendait avec impatience son retour à Anspach, selon sa promesse. De son côté, Feuerbach ne s'était pas reposé; deux avocats avaient reçu mission des autorités de Nuremberg d'aller à la recherche de la vérité. Ils étaient de retour, et ils demandèrent que Hauser les accompagnât sur le lieu où ils pensaient qu'il pouvait avoir été enfermé, lorsque tout à coup une nouvelle catastrophe mit fin à toutes les recherches. Dans la matinée du 14 décembre 1833 (c'est ainsi qu'il a raconté lui-même l'événement, qui au reste n'eut aucun témoin), un inconnu, que Hauser prit pour un fonctionnaire public, vint le trouver pour l'engager à se rendre le même jour à trois heures après midi au jardin du château près du monument du poëte Utz, disant qu'il avait beaucoup de choses à lui raconter de Nuremberg. Hauser accepta le rendez-vous, et, sans en dire un mot à personne, il se rendit au lieu désigné. Une demi-heure après, il vint se précipiter tout effaré dans la chambre de son maître, ne pouvant proférer que ces mots entrecoupés: *jardin du château, bourse, Utz, monument;* il entraîna M. Meyer au parc, puis en route il tomba tout épuisé. C'est alors que son maître s'aperçut qu'il était blessé. Il le ramena chez lui, et fit engager un employé de la police à courir sur-le-champ au jardin du château. Cet employé, étant arrivé auprès du monument d'Utz, y trouva une bourse de soie violette dans laquelle était un billet contenant ces mots écrits à rebours: « Hauser « pourra vous donner au juste mon signalement, « et vous dire qui je suis... Pour épargner de la « peine à Hauser, je veux vous dire moi-même « d'où je viens. Je viens de la frontière de Ba- « vière... à la rivière. Je vous dirai même le nom, « M. L. O. » Au moment du rendez-vous, l'inconnu avait présenté un papier à Hauser, et pendant que celui-ci le prenait pour le lire, il avait reçu un coup de poignard dans le flanc gauche; immédiatement après l'assassin s'était enfui. Quelques habitants crurent avoir remarqué un individu tel que le signalait Hauser. L'idée la plus naturelle était que ceux qui avaient traité le pauvre jeune homme avec tant de barbarie pendant son enfance, étant sur le point d'être découverts, ou voyant que la victime allait leur échapper, avaient voulu s'assurer l'impunité par un nouveau crime. Le gouvernement bavarois, pour satisfaire à l'opinion publique vivement agitée, promit dix mille florins de récompense à quiconque dénoncerait le coupable; lord Stanhope y ajouta une promesse de cinq mille florins; mais personne ne vint les réclamer. Cependant Hauser, ayant d'abord donné peu d'inquiétude sur son état, montra un grand calme, et sa candeur habituelle ne se démentit point; bientôt des symptômes graves étant survenus, on ne put douter de sa fin prochaine. Il en reçut l'annonce sans se troubler; le curé le trouva tout disposé à recevoir les consolations de la religion, et il mourut trois jours après avoir été frappé, le 17 décembre 1833. Une foule d'habitants d'Anspach suivirent son convoi, et l'on mit sur sa tombe cette inscription: *Hic jacet Casparus*

Hauser, ænigma sui temporis. Ignota nativitas, occulta mors, MDCCCXXXIII. A l'autopsie, on trouva le crâne déprimé vers le front, le cerveau plus petit que le cervelet et peu développé. Ces deux accidents, qui avaient précédé la dernière tentative d'assassinat, étant combinés avec celle-ci, inspirèrent quelques doutes, et l'on en vint à exprimer dans les journaux le soupçon que Hauser s'était donné la mort, et qu'il avait trompé le public sur les trois tentatives. A la vérité, les médecins qui avaient fait l'autopsie étaient d'avis que la blessure avait dû être faite par une main étrangère (1). Cependant les raisonnements sur lesquels ils appuyaient cette assertion ne sont pas assez concluants. Ce qui paraît plus constant, c'est le caractère timide de Hauser, qui s'effrayait toujours de la mort. Ceux qui avaient des soupçons les expliquaient par l'esprit borné de l'individu qui, selon eux, avait mis sa gloire à jouer un rôle, et à couronner son imposture par une fin tragique. Ce qui surprit davantage le public, ce fut de voir le dernier bienfaiteur de Hauser, lord Stanhope, se ranger du côté de ces hommes soupçonneux, et déclarer, dans des écrits qui furent imprimés, qu'il reconnaissait avoir été dupe de sa crédulité. Il pensait que Hauser avait été élevé d'une manière étrange, mais qu'il n'avait fabriqué son histoire romanesque que parce qu'il y avait été amené peu à peu par les questions singulières qu'on lui avait adressées, et que dès lors il soutint ce rôle, malgré les contradictions choquantes qui se trouvaient dans ses assertions. Insensiblement le mensonge et la dissimulation devinrent chez cet individu une habitude, et le portèrent à tromper celui-là même qui voulait se charger de lui. Contre ces inculpations de lord Stanhope, l'ancien maître de Hauser, M. Daumer, prit la défense de son élève, en qui il n'avait jamais remarqué rien qui ressemblât à la fourberie. Depuis ce temps, l'opinion publique flotte incertaine; on ne sait plus s'il faut plaindre ou accuser l'homme énigmatique qui s'est montré et qui a disparu d'une manière si singulière. Ce qu'il y a encore d'étonnant, c'est l'inertie et la mollesse de la police bavaroise dans cette affaire. Elle cessa bientôt les poursuites; les actes de l'enquête furent, à ce qu'il paraît, emportés d'Anspach, et rien ne fut plus tenté pour éclaircir le mystère, ce qui a fait supposer à des personnes ombrageuses qu'elle a eu des motifs pour se ralentir dans l'exercice de ses devoirs, et pour tenir secrets les résultats de ses recherches. Outre les ouvrages cités, il a été publié une *Histoire de G. Hauser* par le docteur Frey, 1834. Ce sujet d'ailleurs a donné lieu à un grand nombre de notices biographiques et d'articles de journaux, entre autres : *Gaspard Hauser, ou l'Homme mystérieux; Notice sur cet infortuné qui a passé les seize premières années de sa vie dans un cachot obscur*, brochure in-8° d'un quart de feuille, Lyon, 1834. En 1838, on a fait de Gaspard Hauser le héros de deux mélodrames joués sur les théâtres des boulevards à Paris. D—G.

(1) Voyez le récit du docteur Heydenreich, *K. Hausers Verwundung, Krankheit, Lichenæffnung*, Berlin, 1834.

HAUSSCHEIN. *Voyez* ÉCOLAMPADE.

HAUSSEZ (Charles Lemercier de Longpré, baron d'), ministre de la marine, était né le 6 octobre 1777, à Neufchâtel, en Normandie, d'une famille noble et parlementaire. Il prit part aux mouvements royalistes qui succédèrent à la guerre de la Vendée, et fut compris dans les poursuites exercées contre les chefs des insurgés. Il figura plus tard parmi les personnes compromises dans la conspiration de Georges Cadoudal; mais il ne fut pas traduit en justice. Le gouvernement impérial se borna à son égard à une surveillance qui se relâcha graduellement, pour faire place à un témoignage de confiance assez remarquable dans la situation que les événements lui avaient faite : le baron d'Haussez fut nommé maire de sa ville natale. Lors de la seconde restauration, les électeurs de l'arrondissement de Neufchâtel l'envoyèrent à la chambre dite *introuvable*, où il vota constamment avec la minorité. La souplesse et la légèreté de son esprit plurent au roi Louis XVIII, dont il eut plusieurs fois l'occasion de se rapprocher : le souvenir de sa fidélité passée, et plus encore peut-être la nuance politique qu'il avait alors adoptée, attirèrent sur lui la bienveillance du ministère. Le baron d'Haussez fut appelé en 1817 à la préfecture des Landes. Il y signala son administration par un grand nombre d'entreprises utiles et sagement entendues; il ouvrit plusieurs communications à travers les Landes, fit défricher une portion considérable de ce sol inculte, et dota Mont-de-Marsan de jolies promenades. Au bout de deux ans, il passa au poste plus important, mais plus difficile, de préfet du département du Gard. Cette contrée se ressentait vivement encore des agitations qu'y avaient fait naître les événements des cent jours. Les dissentiments politiques s'y compliquaient de l'ardeur des dissidences religieuses; les catholiques avaient presque sans exception embrassé la cause royaliste; le parti libéral se composait exclusivement de tous les protestants domiciliés, soit à Nîmes, où ils étaient numériquement inférieurs aux catholiques, soit dans le surplus du département, où leur supériorité relative rétablissait à peu près l'équilibre. Le baron d'Haussez s'appliqua à donner à son administration les caractères d'une équitable impartialité. Royaliste éprouvé, mais voué par ses antécédents parlementaires au système politique qui prévalait alors dans le sein du conseil, il était avantageusement placé pour tenir la balance égale entre les deux partis. Il chercha avant tout à éloigner les hommes que l'opinion publique accusait d'avoir déshonoré, par les plus coupables excès, la réaction royaliste de 1815, et notamment le fameux Trestaillons, qu'un récent arrêt d'absolution, arraché à la faiblesse du jury

du Puy-de-Dôme, venait de rendre à la liberté. Trestaillons avoua sans détour s'être rendu coupable des quatre assassinats pour lesquels il avait été traduit en justice; mais il constitua le préfet lui-même juge de sa conduite. Au licenciement de l'armée du duc d'Angoulême, où il servait comme volontaire, il avait trouvé ses récoltes dévastées, sa femme indignement outragée : « J'ai tué, « ajouta-t-il, les malfaiteurs que ma femme m'a « désignés, *pas un de moins, pas un de plus*... Au« jourd'hui, conclut-il, le gouvernement du roi « me signifie un ordre d'exil auquel je ne puis « obéir. » Cet entretien avait pour témoin un des curés de Nîmes, qui certifia au préfet la vérité des affirmations de son farouche interlocuteur, et l'ordre d'exil demeura sans effet. Une particularité que, comme les précédentes, nous empruntons aux Mémoires encore inédits du baron d'Haussez, démontre d'ailleurs combien les excès reprochés en 1815 aux catholiques du Gard avaient été exagérés par l'esprit de parti. Le gouvernement avait mis à la disposition de ce magistrat une somme de cinquante mille francs destinée à indemniser les parents les plus pauvres des victimes protestantes, dont on évaluait le nombre à *deux cents*. Les membres des consistoires furent invités à plusieurs reprises à produire une liste exacte et authentique des malheureux qui avaient péri, et des renseignements précis sur la situation de leurs familles. Cette justification fut différée sous divers prétextes, et ce ne fut que sur les pressantes instances du préfet qu'on se décida à reconnaître que le nombre total des victimes s'élevait à *dix-huit*, en y comprenant cinq femmes et deux hommes, exécutés à Nîmes en 1816, pour avoir tué dans le village d'Arpaillargues six volontaires royaux, après la capitulation de la Palud, avoir fait griller et mangé une partie de leur chair... — Quelque prudence que d'Haussez eût déployée dans sa conduite, les influences parlementaires qui se partageaient le département du Gard suscitèrent à son administration de graves obstacles; il se rendit à Paris dans l'espoir de les aplanir, mais il ne reprit pas ses fonctions; et, dans les premiers jours de 1820, il fut nommé à la préfecture de l'Isère, département qui s'était fait remarquer depuis longtemps par la vivacité de son opposition au gouvernement des Bourbons. Le système plus ouvertement royaliste que le ministère avait adopté depuis la mort de l'infortuné duc de Berry permit au baron d'Haussez plus de liberté d'action qu'il n'avait pu en déployer dans le département du Gard. Il coopéra activement par sa vigilance à la découverte de la conspiration piémontaise par suite de laquelle le roi Charles-Félix abdiqua la couronne, déconcerta par son énergie les intelligences que les fauteurs de ce complot s'étaient ménagées parmi les militaires de la garnison de Grenoble, et obtint aux faveurs du gouvernement une part plus méritée que la plupart des autres hauts fonctionnaires qui n'avaient fait preuve ni de la même clairvoyance, ni de la même résolution. Après avoir ainsi contribué à pacifier la population dauphinoise, d'Haussez s'occupa avec zèle de l'administration qui lui était confiée. Il prépara des élections plus monarchiques, par un système habilement entendu d'influences locales, et provoqua ou réalisa plusieurs créations utiles ou artistiques, parmi lesquelles nous citerons les fontaines publiques de Grenoble, et la statue de Bayard, qui s'élève sur la principale place de cette ville. Au mois d'avril 1824, le ministère Villèle l'appela à la préfecture de la Gironde, département dont la circonscription offrait, dans des circonstances politiques plus favorables, un champ plus vaste à ses talents administratifs. Le baron d'Haussez se fit remarquer dans ce nouveau poste par une activité non moins intelligente et non moins féconde que celle dont il avait fait preuve à Mont-de-Marsan, à Nîmes et à Grenoble. Il sillonna la contrée de communications utiles, conquit à l'agriculture plusieurs lieues de landes, ébaucha le projet d'un canal de Bordeaux à Bayonne, celui de colonies d'indigents, et conçut le premier l'idée d'un établissement de bains à Arcachon. Le baron d'Haussez dota en outre Bordeaux d'un dépôt de mendicité; il fut le premier bienfaiteur officiel de la société linnéenne, et provoqua l'érection, sur l'une des places publiques de cette ville, d'une statue à la mémoire de l'infortuné Louis XVI; mais la révolution de juillet ne tarda pas à suspendre l'accomplissement de ce projet. En 1827, l'arrondissement de Dax l'élut membre de la chambre des députés. D'Haussez siégea constamment dans les rangs de la droite, mais il ne se fit point remarquer parmi les orateurs de cette assemblée. Lors de la formation du dernier ministère de la restauration, il fut appelé au département de la marine, sur le refus de l'amiral de Rigny. Dans une circulaire adressée à cette occasion aux préfets maritimes, il protesta de « sa ferme résolu« tion de ne point s'écarter des principes consti« tutionnels, et de ne rien négliger pour res« serrer à jamais les liens qui devaient unir le « trône et les libertés publiques. » Ce fut en sa qualité de ministre de la marine que le baron d'Haussez se trouva appelé à organiser l'expédition d'Alger, tâche importante, qu'il remplit avec une prévoyance et une habileté auxquelles les Anglais eux-mêmes, bons juges en cette matière, ne purent s'empêcher de rendre hommage. Deux mois au plus furent consacrés à préparer cette magnifique conquête, la seule qui dût rester à la France au bout de quarante ans de combats, de victoires et de sacrifices. L'armée expéditionnaire fut placée sous les ordres du général de Bourmont, ministre de la guerre. Restait à désigner le commandant de la flotte, œuvre délicate, à cause de l'opposition manifestée par le corps entier de la marine, et des difficultés qu'il

avait fait pressentir à l'opération du débarquement. Le baron d'Haussez déclara que « le roi « était décidé à descendre, en cas d'abstention des « amiraux, jusqu'à un capitaine de brick, et, s'il « le fallait, jusqu'à un simple enseigne de vais- « seau. » Le choix du ministre s'arrêta enfin sur un officier général d'un mérite éprouvé, le vice-amiral Duperré, préfet maritime à Brest, malgré les incertitudes qu'il avait manifestées touchant le succès de l'entreprise. Le baron d'Haussez eut à cette époque une conférence avec lord Stuart, ambassadeur d'Angleterre, dans laquelle ce dernier, après avoir affecté une incrédulité dédaigneuse sur la réalité même de l'expédition, laissa percer des insinuations hostiles et même menaçantes. « La France, lui répondit « fièrement le ministre, n'a jamais souffert une « menace; elle a toujours fait ce que sa gloire « ou son intérêt lui a conseillé; elle le fera « toujours. Dans la circonstance présente, je « porte à votre gouvernement le défi de contra- « rier nos projets. » D'Haussez fit suivre ces paroles d'une énumération détaillée des forces destinées à l'expédition; il fit connaître à l'ambassadeur le point et l'époque de leur réunion, celle de l'embarquement, l'itinéraire que la flotte aurait à suivre, et le lieu présumé de son débarquement : « Maintenant, milord, conclut-il, essayez « de nous barrer le passage. » Le baron d'Haussez accompagna à Toulon le prince grand amiral de France (1), lorsqu'il y passa la revue de la flotte et du corps expéditionnaire, et revint à Paris (2), où il prit part aux dernières résolutions du ministère. Les élections nouvelles venaient de ramener une opposition formidable; la candidature de d'Haussez avait échoué dans cinq colléges. Il adhéra au principe des ordonnances de juillet, mais en insistant sur l'emploi de moyens suffisants pour en assurer l'exécution; car il savait qu'en fait de coups d'État surtout les peuples ne tiennent jamais compte que du revers ou du succès, et que la légitimité des intentions n'absout pas des torts d'une défaite. On a prétendu qu'au moment de signer les ordonnances, d'Haussez avait promené avec affectation ses regards autour de lui, et qu'interrogé par Charles X sur les motifs de son hésitation, il aurait répondu par cette allusion prophétique : « *Sire, je cherchais le portrait de Strafford.* » Mais cette anecdote, que d'Haussez n'a peut-être pas assez démentie (3), est dépourvue de toute réalité. Le baron d'Haussez courut personnellement quelques dangers pendant l'insurrection des trois journées; le 26 au soir, la voiture du prince de Polignac, dans laquelle il se trouvait avec ce ministre, fut assaillie à coups de pierres sur les boulevards, et d'Haussez reçut des contusions graves. Quand la victoire fut décidée en faveur du peuple, il se rendit à St-Cloud, et ne s'éloigna de Charles X que lorsque ses conseils cessèrent d'être utiles à ce malheureux monarque. Le dévouement d'un de ses amis, M. Lambert, administrateur des monnaies, lui ménagea les moyens de traverser secrètement la Normandie et de gagner Dieppe, d'où il aborda à Isborn, près de Portsmouth, au bout de treize heures d'une pénible et périlleuse traversée. A la suite d'un assez long séjour dans le Royaume-Uni, le baron d'Haussez parcourut successivement l'Italie, le royaume de Naples, la Suisse et l'Allemagne, et consigna le résultat de ses observations dans les ouvrages suivants, dont les deux premiers ont été plusieurs fois réimprimés et traduits en allemand, en anglais et en italien : 1° *la Grande-Bretagne en* 1833, 2e édit., Paris, 1834, 2 vol. in-8°; 2° *Voyage d'un exilé, de Londres à Naples et en Sicile*, Paris, 1835, 2 vol. in-8°; 3° *Alpes et Danube*, ou *Suite du Voyage d'un exilé*, etc., Paris, 1837, 2 vol. in-8°. Indépendamment de ces ouvrages, plus remarquables par la grâce et la facilité du style que par la profondeur des vues et l'exactitude des appréciations, d'Haussez avait publié dans le cours de sa carrière préfectorale divers opuscules relatifs à ses fonctions. Nous citerons, parmi plusieurs autres, ses *Études administratives sur les Landes*, etc., Bordeaux, 1826, in-8°, et ses *Souvenirs pour servir à la statistique du département de l'Isère*, avec un *Rapport sur les avantages et les moyens d'exécution d'un canal de navigation entre Vizille et Grenoble*, Bordeaux, 1828, in-8°. Ces opuscules témoignent d'une haute expérience et d'une sagacité d'aperçus que les succès de son administration ont pleinement confirmées. Après avoir séjourné quelque temps à Genève, le baron d'Haussez, las de son exil, annonça l'intention de purger sa contumace et de faire révoquer par sa présence l'arrêt de la cour des pairs qui, comme ses collègues, l'avait condamné à la prison perpétuelle. Mais cette intention s'évanouit devant l'ordonnance d'amnistie qui, au mois de mai 1837, rouvrit aux exilés les portes de la France. Le baron d'Haussez revint fixer sa résidence dans le département de la Seine-Inférieure, partageant ses loisirs entre la culture des lettres, les affections de famille et les distractions du monde, qu'il avait toujours ardemment recherchées. Quelques mois avant sa mort, il fit

(1) Le baron d'Haussez, dans ses Mémoires inédits, rapporte à cette occasion un mot du Dauphin qui mérite d'être reproduit. « Je fis remarquer au prince, dit-il, l'énergie des acclamations « dont il était l'objet. — Je le vois comme vous, répondit-il avec « un léger accent de tristesse; mais je doute qu'il y ait beau- « coup d'électeurs parmi ceux qui m'accueillent si bien. » Mot plein de sens, ajoute M. Nettement, et dont la justesse put être appréciée quelques jours après. (*Histoire de la conquête d'Alger.*)

(2) Ce fut sur la proposition du baron d'Haussez que Charles X ordonna qu'une colonne commémorative de cette glorieuse expédition serait élevée sur la rade de Toulon, avec les canons dont les Français s'étaient emparés.

(3) Ce fut le baron d'Haussez qui vint annoncer à Charles X la prise d'Alger. Comme il se tenait vis-à-vis du roi dans les formes sévères de l'étiquette : « On s'embrasse un jour comme « celui-ci, » s'écria le monarque en pressant avec effusion son ministre entre ses bras.

imprimer à Rouen, sous ce titre singulier : Moi, et avec cette épigraphe : *Nosce te ipsum*, une brochure de soixante-treize pages, qui n'a jamais été répandue, et dont une affectueuse obligeance nous a procuré la communication. C'est une étude intime de l'auteur sur lui-même, le retour rapide et quelque peu désenchanté d'un vieillard et d'un homme d'État sur les principales circonstances de sa vie; mais il y règne une pieuse et philosophique résignation. Le baron d'Haussez mourut à son château de St-Saens, près de Neufchâtel, le 10 novembre 1854, ne laissant qu'une fille, mariée à M. Michel de St-Albin, receveur général des finances. Les Nîmois ont donné son nom au monticule qui domine leur ville et que surmonte la tour Magne, terrain jadis inculte, transformé par son intelligente administration en un fertile champ d'oliviers. A. B—ée.

HAUSSMANN (Jean-Michel), chimiste et manufacturier, né à Colmar, le 4 février 1749, était fils d'un apothicaire qui, le destinant à lui succéder, l'envoya d'abord à Genève, puis à Paris, pour y étudier la pharmacie; mais il avait peu de penchant pour cette profession, et il obtint de son père la permission de se livrer exclusivement à la chimie et à la physique. Revenu chez ses parents, il appliqua en secret aux arts industriels, notamment à la teinture des étoffes, les connaissances qu'il avait acquises, et révéla ensuite à sa famille les heureux résultats de cette tentative. Alors son frère aîné, le docteur Chrétien Haussmann, le chargea d'aller, avec un autre de ses frères, élever à Rouen une petite fabrique d'indiennes (1774). L'entreprise réussit assez bien, mais elle ne pouvait prendre de l'accroissement sans de fortes dépenses. La famille Haussmann préféra créer un établissement du même genre au Logelbach, près Colmar. Jean-Michel y fut appelé; et bientôt il s'aperçut avec chagrin que sa teinture de garance, si brillante à Rouen, n'était là que d'un rouge terne, quoiqu'il employât les mêmes procédés de fabrication, et que la matière fût de la même qualité. Après bien des recherches et des expériences, il reconnut enfin que l'eau seule causait cette différence; que l'eau à Rouen, contenant des parties calcaires, sature tout naturellement un acide qui se trouve dans la garance et qui nuit à la coloration, tandis qu'au Logelbach, l'eau, dépourvue de cette propriété calcaire, a besoin d'une addition de craie pour opérer le même effet. Cette découverte assura la prospérité de l'établissement, et elle a rendu un service inappréciable aux autres manufacturiers d'Alsace. Les désastres de la révolution enlevèrent à Haussmann une grande partie de la fortune qu'il avait si laborieusement acquise; mais il ne se découragea pas, et par une activité soutenue, il remit sa fabrique dans l'état le plus florissant. En relation avec Lavoisier, Fourcroy, Chaptal, et notamment avec Berthollet (*voy.* ce nom), il fut le premier à mettre en usage la méthode de blanchiment inventée par ce célèbre chimiste. L'emploi qu'il fit aussi le premier, dans son pays, de l'acide *oxalique* de Scheele, chimiste suédois, pour l'impression des mouchoirs et indiennes, mérita d'être appelé fabrication nouvelle. C'est à Haussmann qu'on doit l'introduction en France du bleu *anglais*, dit *faïencé*. C'est lui aussi qui, le premier, fixa le *prussiate de fer*, ou bleu de Berlin, sur les toiles de coton et de lin (1). Vers la fin de 1812, à la suite de nombreux essais, il parvint à fixer sur la laine ce même prussiate de fer, de manière à produire toutes les nuances de bleu. Il acquérait par là des droits au prix considérable que Napoléon, en conséquence de son système de blocus continental, avait proposé pour la teinture des draps en bleu, *sans indigo;* et ses amis, triomphant de sa modestie, allaient faire des démarches en sa faveur, lorsque la chute de l'empire rendit cette découverte à peu près inutile. En 1817, sentant le besoin du repos, il confia la gestion de sa manufacture à ses fils et à ses gendres, sans cesser pourtant de s'occuper des sciences chimiques et physiques, qui avaient pour lui un attrait irrésistible. Dans ses dernières années, il s'était retiré à Strasbourg, où il mourut le 16 décembre 1824. Un discours prononcé à ses funérailles par M. Beck, pasteur protestant, au Temple-Neuf, a été imprimé, Strasbourg, 1824, in-8°. Haussmann appartenait à plusieurs sociétés académiques, et joignait aux travaux pratiques le talent d'écrire. Il a laissé sur la théorie de son art des mémoires et des notices insérés dans les anciennes *Annales de chimie*, dans le *Journal de physique* de la Métherie, 1787-1806, dans le *Journal des mines*, 1810-1815, entre autres : sur la *dissolution de l'indigo;* sur la *teinture des fils de coton en rouge d'Andrinople;* sur l'*inflammation spontanée des huiles siccatives;* sur la *fixation du prussiate de fer sur lin et coton*, et la *teinture de mars alcaline de Sthal;* sur la *teinture par les dissolutions d'étain et les oxydes colorés de ce métal*. Peu de temps avant sa mort, Haussmann avait envoyé à Gay-Lussac un mémoire sur la *formation des diamants* et sur les moyens que l'art pourrait employer pour essayer d'en produire. — Haussmann (Nicolas), frère du précédent, né en 1761, fut administrateur de Seine-et-Oise et député de ce département à la législative en 1791. Il y vota avec le côté gauche et fit décréter, trois jours après le 10 août 1792, l'évacuation de toutes les maisons royales. Réélu à la convention nationale, il professa les mêmes principes et fut envoyé, le 18 décembre, avec Rewbell et Merlin de Thionville, en mission aux armées commandées par Biron, Custine et Beurnonville, pour faire rendre compte à tous les comptables envers la république. Il fit souvent l'éloge du général Custine. En janvier 1793, Haussmann

(1) M. Raymond, professeur à Lyon, obtint une gratification de huit mille francs et la croix de la Légion d'honneur, pour avoir fixé le prussiate de fer sur la *soie* (couleur désignée sous le nom de bleu Raymond). Cependant on a dit que ce procédé avait été découvert antérieurement par Haussmann.

était à Mayence; il écrivit de cette ville à la convention, le 6 de ce mois, de concert avec ses deux collègues, Rewbell et Merlin de Thionville, une lettre qui se terminait par ces mots : « Nous sommes entourés de morts et de blessés. C'est au nom « de Louis Capet que les tyrans égorgent nos frères, « et nous apprenons que Louis Capet vit encore. » Mais il ne vota pas dans le procès de Louis XVI, par suite de son absence de Paris. Haussmann a voulu, depuis, nier l'authenticité de cette lettre, qui est insérée au *Moniteur*. Au mois d'octobre 1794, il fut envoyé à l'armée du Nord en qualité de commissaire; il fit une proclamation aux Bataves pour les exciter à une révolution, et transmit à la convention le vœu de l'administration centrale de la Belgique pour sa réunion à la France. Revenu dans cette assemblée, il y proposa, le 19 mai 1795, une création de nouveaux assignats, et la réduction des anciens au quart de la valeur. Après la session, il fut nommé commissaire près l'armée de Rhin et Moselle. Haussmann suivit les opérations du général Moreau jusqu'à la fin de 1796. Plus tard, il remplit un emploi dans l'administration des vivres de l'armée, jusqu'en 1808. Il se retira à cette époque dans un village des environs de Paris et en devint maire. Il fut un instant inquiété par la seconde restauration, mais il ne fut pas obligé de quitter la France; il resta dès lors dans l'obscurité la plus complète. Il est mort âgé de 85 ans, le 21 janvier 1846. Z.

HAUTEFEUILLE (Jean de), physicien et mécanicien célèbre, naquit à Orléans le 20 mars 1647, d'un boulanger. La médiocrité de sa naissance, qui semblait le condamner à l'obscurité, fut le principe de sa fortune. Son père fournissait du pain à Sourdis, chez qui logeait la duchesse de Bouillon, alors reléguée à Orléans. Le bonhomme vanta les talents de son fils, à qui l'on trouvait d'heureuses dispositions. La duchesse voulut voir le jeune homme, le prit en affection, le retint auprès d'elle, et lui fit continuer ses études. Hautefeuille embrassa l'état ecclésiastique, et obtint plusieurs bénéfices par le crédit de sa protectrice, qu'il accompagna dans ses voyages. Il ne la quitta même jamais; et, lorsqu'elle mourut, elle lui laissa une pension. Devenu vieux, il se retira dans sa patrie, où il termina ses jours le 18 octobre 1724, âgé de 77 ans. Né avec un esprit inventif et une imagination très-active, l'abbé Hautefeuille s'occupa toute sa vie d'horlogerie, de mécanique, et ne cessa de diriger ses travaux vers quelque point d'utilité publique. Si toutes ses inventions n'ont pas été couronnées de succès, c'est qu'il avait le défaut de s'arrêter trop promptement à une idée encore informe et mal développée, qu'il se hâtait de publier avant de s'être assuré de la possibilité de l'exécution, et que la fougue de son imagination lui faisait aussitôt abandonner pour courir après une autre idée. D'ailleurs les tracasseries qu'il éprouva souvent et le défaut d'encouragement aigrirent son esprit, et l'empêchèrent de rendre publiques ses plus utiles découvertes. Il sollicita vainement toute sa vie l'honneur d'être admis à l'Académie des sciences. C'est à lui que l'on doit, du moins en France, l'importante application du ressort spiral aux balanciers des montres, ressort qui en régularise le mouvement et en rend les oscillations isochrones; ce qui fit donner aux nouvelles montres le nom de montres à pendule, ou pendules de poche. Hautefeuille communiqua sa découverte à l'Académie des sciences le 7 juillet 1674. Cependant Huyghens, en Hollande, ne tarda pas à perfectionner cette invention, et obtint un privilége pour la fabrication des montres à pendule. Hautefeuille se plaignit de cette injustice, dans un *factum* qu'il publia en 1675, in-4°. Mais il ne prouva pas assez clairement que ses moyens fussent exactement les mêmes que ceux de Huyghens. Un troisième compétiteur, à Londres, revendiquait aussi cette découverte (*voy.* Robert Hooke). Les ouvrages de Hautefeuille sont rares et très-difficiles à réunir, parce que la plupart d'entre eux ne consistent que dans une feuille ou même une demi-feuille. C'est pour nous un motif de plus pour les faire connaître. Ce sont, outre le *Factum* précité : 1° *Explication de l'effet des trompettes parlantes* (les porte-voix), Paris, 1673 et 1674, in-4°. Cette explication est fondée sur l'élargissement du diamètre de la trompette à l'entrée du pavillon, et sur le principe de l'équilibre des liqueurs de Pascal. En 1683, Hautefeuille en fit entendre à l'Académie une qui sextuplait la force de la voix. 2° *Pendule perpétuelle, avec un moyen d'élever l'eau par la poudre à canon*, 1678, in-4°. Hautefeuille croyait pouvoir faire remonter les poids de sa pendule par l'action de l'atmosphère sur des planches de sapin, posées transversalement; mais il ne put y réussir. Cette pendule était pourvue d'un balancier de nouvelle espèce. 3° *Lettre contenant quelques nouvelles inventions sur les lunettes et le niveau*, 1679, in-4°. L'auteur augmente le champ des lunettes par l'addition d'un miroir concave. 4° L'*Art de respirer sous l'eau*, etc., 1680, 1692, in-4°. Le procédé de Hautefeuille consiste en plusieurs tuyaux appliqués d'un bout à la bouche, et correspondant de l'autre à une vessie remplie d'air. L'expiration n'y est point confondue avec l'inspiration. Cet instrument a l'inconvénient d'être peu commode, et de ne pouvoir servir qu'aussi longtemps que la vessie contiendra de l'air respirable; mais enfin, il a pu conduire à l'invention du *Respirateur antiméphitique* de Pilatre de Rozier, que nous avons rendu public en 1786 (1) et qui présente de véritables avantages. 5° *Réflexions sur quelques machines à élever les eaux*, avec la description d'une pompe sans frottement, 1682, in-4°. 6° *Invention nouvelle pour se servir facilement des*

(1) *Description du Respirateur antiméphitique de Pilatre de Rozier*, par Delaulnaye, Paris, 1786, in-8°, fig.

plus longues lunettes, etc., 1683, in-4°. 7° *Nouveau moyen de trouver la déclinaison de l'aiguille aimantée avec une grande précision*, 1683. 8° *Avis aux horlogers*, 1692, in-4°. 9° *Recueil des ouvrages de M. de Hautefeuille*, Paris, Horthemels, 1692, in-4°. Ce recueil contient les nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 indiqués ci-dessus. 10° *Moyen de diminuer la longueur des lunettes d'approche*, 1697, in-4°. 11° *Machine loxodromique*, qui trace sur le papier le chemin que fait un navire, 1701, in-4°. Cette même année Hautefeuille obtint de l'Académie des sciences un certificat constatant l'utilité de plusieurs de ses découvertes. 12° *Balance magnétique*, 1702, in-4°. L'auteur y parle de trois autres instruments, l'*Anapnoëmètre*, ou mesure-respiration, l'*Apopnoëmètre*, ou mesure-évaporation, et le *Brokemètre*, ou mesure-pluie. 13° *Lettre à Bourdelot sur le moyen de perfectionner le sens de l'ouïe*, 1702, in-4°. 14° *Microscope micrométrique, gnomon horizontal, et instrument pour prendre les hauteurs des astres*, avec un moyen de prévoir les tremblements de terre, 1703, in-4°. 15° *Problème de gnomonique*, 1704, in-4°. 16° *Explication d'une figure pour remonter les bateaux*, 1704, in-4°. 17° *Placet au roi, sur les rames*, 1705, in-fol. 18° *Placet au roi, sur les longitudes*, 1709, in-fol. 19° *Figure des objectifs polyèdres*, 1711. 20° *Machine arpentante*, 1712, in-4°. 21° *Spectacle de la loterie qui sera tirée à coups de fusil*, 1713, in-4°. Hautefeuille substitue la célérité du tir aux moyens trop lents usités pour faire sortir les billets. 22° *Perfection des instruments de mer*, 1716, in-4°. 23° *Moyens d'empêcher la perte qui se fait sur les billets de l'État* (de Law), 1717. 24° *Inventions nouvelles*, 1717, in-4°. On y trouve la description de moulins à girouettes, et d'une pendule à cadran rectiligne, dont les heures sont indiquées par une figure qui se meut sur la base. Cette pendule a été renouvelée de nos jours. 25° *Problèmes d'horlogerie*, 1719, in-4°. L'auteur y revient sur son invention du ressort spiral. 26° *Nouveau système du flux et du reflux de la mer*, 1719, in-4°. Hautefeuille explique ce phénomène par la supposition d'un mouvement particulier qu'il attribue à la terre, mouvement au moyen duquel il ne croit pas impossible de réaliser le globe de Drebbel : il propose un *Thalassamètre*, pour faire connaître le nombre des marées par celui des mouvements d'une liqueur colorée, enfermée dans un tube de verre. 27° *Lettre sur les longitudes*, 1719; 28° *Machine parallactique*, 1720; 29° *Réponse au mémoire de la Hire*, 1720; 30° *Moyen de faire des expériences sensibles, qui prouvent le mouvement de la terre*, 1721; 31° *Construction de trois montres portatives, d'un balancier en forme de croix, d'un gnomon spéculaire, et d'un instrument pour les peintres*, 1722, in-4°; 32° *Dissertation sur la cause de l'écho*, Bordeaux, 1741, in-8°. Cette dissertation, curieuse et recherchée, fut couronnée par l'Académie de Bordeaux en 1718. 33° Enfin, *Problème d'acoustique, curieux et intéressant*, Paris, Varin, 1788, in-8°. Cet ouvrage, ou plutôt ce recueil a été publié sous les auspices de la société de médecine. On y a réuni par extrait les nos 1, 4, 12, 13 et 23 précités. On cherche ensuite à retrouver, au moyen de données éparses dans les ouvrages de Hautefeuille, un instrument d'acoustique qu'il avait inventé, et qui produisait sur l'oreille l'effet merveilleux que produit sur la vue le microscope. Ce que l'on sait de plus certain, c'est que Hautefeuille rejetait toute analogie entre l'émission du son et celle de la lumière; qu'il proscrivait les formes géométriques dans les instruments acoustiques, et que le sien avait été conçu d'après l'examen de la construction interne de l'oreille de ceux des animaux chez qui le sens de l'ouïe est le plus parfait, tels que le sanglier, le lièvre, la baleine, le lamantin. On a faussement attribué à l'abbé Hautefeuille un *Plaidoyer sur les magiciens et sur les sorciers*, Liége, 1676, in-16. Ce plaidoyer est d'un avocat de cette dernière ville. D. L.

HAUTEFORT. *Voyez* SCHOMBERG et SURVILLE.

HAUTEMER (FARIN DE), né à Rouen, auteur et acteur, fit successivement partie d'une troupe de province, et de celle de l'Opéra comique. Il se retira dans sa patrie, où il vivait encore en 1769. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : 1° *la Bigarrure*, 1756; 2° *Lettre de M. l'abbé Desfontaines à M. Fréron*, 1756, in-12; 3° quelques pièces de théâtre, savoir : *le Troc*, parodie des *Troqueurs* (de Vadé); 1756, in-8°; — (avec Anseaume), *le Boulevard*, 1753, in-8°; — *le Docteur d'Amour*, comédie en un acte et en vers, Paris, 1749, in-8°; elle avait été jouée à Bruges l'année précédente; — *Arlequin gouré*, 1750, manuscrit; — *les Filets de Vulcain*, 1750, idem; — *l'Impromptu des Harangères*, 1754, in-8°, à l'occasion de la naissance du duc de Berry, depuis Louis XVI; — *la Maison à deux portes*, 1755, tiré de l'ancien théâtre de la Foire. Il est assez singulier que Hautemer n'ait pas une place dans le *Dictionnaire des théâtres de Paris* (des frères Parfait), 1767, 7 vol. in-12. A. B-T.

HAUTERIVE (ALEXANDRE-MAURICE BLANC DE LANAUTTE, comte D'), l'un des plus célèbres politiques-consultants de ce siècle, et qui a eu l'honneur de rédiger pour la France soixante-deux traités politiques et commerciaux, naquit à Aspres-les-Corps (Hautes-Alpes), le 14 avril 1754. Il était issu d'une famille noble, attachée anciennement au service d'honneur du connétable de Lesdiguières, et dont une partie, qui n'avait pas conservé de richesses, s'était vue contrainte de se livrer, dans ses modestes propriétés, aux travaux de l'agriculture. Il reçut les premiers éléments de son éducation d'un curé du voisinage. Il l'acheva dans un des colléges des Pères de l'Oratoire. Il s'attira l'affection du P. Duverdier, supérieur de l'école militaire de Vendôme, et en 1768, à l'âge de quatorze ans, il commençait son cours de philosophie. Agrégé à cet ordre célèbre sans y être engagé par des vœux, il fut envoyé

successivement à Provins et à Riom. La maladie des vers le saisit; il composa des chansons et des madrigaux pour les dames, et ses supérieurs, trouvant ce genre d'exercice incompatible avec la gravité de sa profession, l'exilèrent à Bourges. Cette disgrâce lui fut sensible, et il s'abandonnait au découragement, lorsque le P. Berthier, jésuite, le ramena à l'espérance et à l'étude. En 1779, il fut replacé à Tours, où il recevait pour tout salaire sa nourriture et cent soixante livres tournois par an. Une circonstance heureuse lui fournit l'occasion de sortir de cette situation humble. Le duc et la duchesse de Choiseul, exilés dans leur magnifique château de Chanteloup, vinrent visiter le collége de Tours, et d'Hauterive fut chargé de rédiger et de prononcer le discours de réception. L'orateur et la harangue plurent également aux illustres visiteurs, et il devint un des habitués de Chanteloup. Dans cette société d'élite il noua des relations plus étroites avec l'abbé Barthélemy, l'abbé de Périgord (Talleyrand) et Gérard de Reyneval. Bientôt après, le comte de Choiseul-Gouffier, neveu du duc, fut nommé par Louis XVI ambassadeur à Constantinople. Par l'influence de son protecteur, d'Hauterive fut attaché à cette mission avec un traitement de douze cents livres en qualité de gentilhomme d'ambassade, à laquelle étaient également attachés l'abbé Delille, Lechevalier, Cassas et Fauvel. Il alla faire à Paris ses préparatifs de départ, habita chez l'abbé Barthélemy, où il se lia avec Suard et Pastoret. Pour faire sa cour à la reine Marie-Antoinette, il composa un éloge funèbre de l'impératrice Marie-Thérèse (1784). Il s'introduisit dans les salons les plus distingués de Paris, et se laissa même enrôler parmi les adeptes de Mesmer. Il y contracta également une liaison de cœur avec une dame, belle, spirituelle et riche, veuve d'un intendant de la marine, conseiller d'État, madame de Marchais, qui dès lors lui offrit sa main, mais qu'il ne devait épouser que plus tard. Arrivé à Constantinople, après avoir vu Athènes et Smyrne, d'Hauterive y prit sa part des magnificences de l'accueil préparé à l'ambassadeur français. Cependant sa position financière avec ses douze cents livres de traitement n'était encore rien moins que brillante. Le comte de Choiseul ne tarda pas à le pourvoir d'une façon plus digne de son mérite. Dès les commencements de 1785, il fut nommé secrétaire de l'hospodar de Moldavie, aux appointements de quinze mille livres. La France n'entretenait pas un agent diplomatique en Moldavie; avec le consentement de la Porte Ottomane et du souverain de cette principauté, elle y envoyait un Français qui, sous le titre de secrétaire, prenait soin de la politique du prince, et l'entretenait dans des sentiments d'attachement au roi. Hauterive dirigeait la correspondance politique de l'hospodar. Les Turcs ont l'habitude d'appeler la Moldavie et la Valachie *les deux yeux de la Turquie sur l'Europe*. Jamais ces yeux ne s'étaient fixés avec plus de discernement sur les affaires de la France, de l'Angleterre et de la Russie; pourtant l'ennui et la nostalgie le gagnèrent, et il demanda à revenir en France. A son retour, il passa par Berlin, où un hasard lui fit faire, chez un libraire, la connaissance de Mirabeau. A Paris, il retrouva madame de Marchais avec les mêmes charmes de l'esprit, la même fortune, mais cruellement défigurée par la petite vérole. D'Hauterive pensa que cette triste circonstance l'affranchissait des nobles scrupules qui l'avaient d'abord retenu, et il se maria avec elle. Riche, il se retira, en 1789, dans une terre de sa femme et se livra aux études historiques et diplomatiques, pour lesquelles il était passionné. Mais les malheurs du temps l'atteignirent aussi dans sa fortune, et en 1790 il sollicita de l'emploi auprès du ministre des affaires étrangères, M. de Lessart. Malgré le poids de ses recommandations, sa demande ne fut pas accueillie. Il la reprit après le 10 août, et fut nommé par le gouvernement républicain consul à New-York. D'Hauterive cependant et surtout sa femme étaient peu partisans de la révolution. Il ne tarda pas à être en butte à des dénonciations de toute espèce. Il fut destitué, et même des commissaires furent chargés de vérifier sa comptabilité. D'Hauterive fut indigné de cette sorte d'affront. « Désormais », écrivit-il à Faucher, ministre de France auprès du gouvernement fédéral, « mon caractère, à qui je dois aussi « quelque déférence, me défend d'accepter au- « cune espèce d'emploi : je serai laboureur pen- « dant la paix, et soldat pendant la guerre. » Ruiné, réduit aux dernières extrémités, n'osant retourner en France pour s'exposer aux coups directs des colères redoutables qui l'avaient déjà frappé, inscrit enfin sur la liste des émigrés pour n'avoir pas obéi à son ordre de rappel, il loua dans la campagne une pièce de terre, et se fit jardinier, n'ayant plus, afin de pourvoir à son existence, d'autre ressource que le travail de ses bras. Parmi les compagnons d'exil que la tourmente révolutionnaire lui envoya, il retrouva l'abbé de Périgord devenu célèbre sous le nom de Maurice de Talleyrand. Dans la proscription commune les amitiés se forment ou se renouent vite; aussi quand, attiré sous le directoire par les nouvelles perspectives ouvertes à son ambition, Talleyrand rentra en France, d'Hauterive se disposa-t-il à l'y suivre. Il rentra à Paris en février 1798. D'abord il refusa toute fonction, se livrant à des travaux politiques et économiques; mais le 22 août 1799, en vertu d'une décision de Reinhard, qui avait remplacé Talleyrand, Hauterive fut nommé chef de la division chargée de la correspondance avec l'Angleterre, la Hollande, Vienne, Berlin, les États germaniques, le Danemarck, la Suède, la Russie et les États-Unis. En octobre 1800, après la journée du 18 brumaire, qui porta Napoléon à la tête de l'administration, le gé-

néral vainqueur rendit à Talleyrand son ancien ministère. Il maintint Hauterive chef de division, mais avec des attributions différentes. Celui-ci, bientôt après, composa son remarquable ouvrage : *de l'État de la France à la fin de l'an* 8. Gentz, publiciste allemand, s'était rendu célèbre par son *Journal historique,* qui contenait une longue série d'articles sur l'Angleterre, dont il vantait le système aux dépens de la France. Hauterive réfute Gentz; il établit qu'au jugement de tous les diplomates le traité de Westphalie fonda, au milieu du 17e siècle, le droit public des temps modernes; et il ajoute que la formation du nouvel empire de Russie, l'élévation de la Prusse, l'accroissement du système colonial ont détruit en Europe le système du droit public fondé par le traité de Westphalie. Ces trois événements sont expliqués dans leurs phases diverses. A propos du système colonial, l'auteur arrive à l'époque de Cromwell, qui proclama *l'acte de navigation,* et, par cette mesure, plaça le commerce de sa nation dans une position constante d'inimitié et d'usurpation à l'égard des autres peuples. Après avoir signalé la prétention de la nation rivale, il flétrit la lâcheté qui ne repousse pas les attaques, et ne cache pas qu'à la date du partage de la Pologne, la France sembla abdiquer le plus noble des droits qu'elle tenait également et de la notoriété de sa prépondérance, et de l'usage généreux qu'elle avait fait jusqu'alors de sa supériorité. La France cessa d'être l'égide des États dépendants et la sauvegarde des nations opprimées. Traitant ensuite la question de l'équilibre européen, l'auteur est amené à convenir que toutes les balances partielles des autres puissances sont détruites, et que leur destruction rend impossible l'existence de la balance générale. Il propose ensuite pour contenir l'Angleterre, avec qui tout ce qui est raisonnable est souvent contraire à ce qu'elle établit en principe, avec qui tout ce qui est juste est en opposition avec ce qu'elle érige en droit; il propose de déclarer que la course est abolie, et qu'en cas de guerre, la souveraineté du territoire est transportée avec tous ses droits sous le pavillon des Etats qui ne prennent point part à la guerre. Le chapitre relatif à la situation de la France contient un passage écrit dans le même esprit d'égards qui a dicté plus haut un jugement porté sur l'Angleterre. Enfin l'auteur combat la manie qu'on a conservée de comparer César à Cromwell, et il dit que si l'on plaçait César à Londres et Cromwell à Rome, ils n'auraient obtenu aucune célébrité. César aurait frémi de l'idée de tuer un roi, et Cromwell se serait probablement mal tiré de la conquête des Gaules. Il conclut en disant que l'Angleterre se ruine pour soutenir la lutte, et que la France, sans cesse résistante, sans cesse impénétrable, se maintient sur son territoire, qu'elle est puissante et qu'elle voit se multiplier autour d'elle ses moyens de sécurité, de bonheur et de richesse. Le succès de l'*État de la France à la fin de l'an* 8 fut grand à Paris, et tellement assuré, qu'on ne craignit pas de traduire l'ouvrage de Gentz, auquel Hauterive avait répondu. Il continua de diriger, sous les ordres de Talleyrand, toutes les affaires qui dépendaient de la première division : il rédigea les pièces de la difficile négociation avec la Grande-Bretagne depuis le 26 décembre 1799; il prit part surtout à la négociation du concordat avec Pie VII; il fut le conseil de la France dans le traité d'Amiens, signé le 27 mars 1802. On connaît un document, en forme d'*ultimatum,* que le premier consul lui fit recommencer onze fois. Hauterive donna la forme et la vie à une partie des autres traités qui furent conclus avec l'Europe. Il publia des pièces explicatives faites pour accompagner celles dont le gouvernement britannique avait donné connaissance au parlement. Pendant plusieurs absences de Talleyrand, Hauterive avait été chargé du portefeuille. Il raconte lui-même qu'il travaillait avec l'empereur, et il donne des détails curieux sur les circonstances qui avaient suivi les rapports entre Napoléon et lui. Un jour celui-ci désire envoyer des instructions à un de ses ambassadeurs, et il mande aux Tuileries un des principaux employés du ministère. Hauterive se présente à l'ordinaire, confère avec le chef du gouvernement, reçoit ses ordres, les résume, et répond à quelques questions. Le lendemain il lit dans le *Moniteur* sa nomination de conseiller d'État. Dans les intervalles de ses conférences aux Tuileries, il eut souvent des entretiens sur divers sujets de littérature, de philosophie, de politique intérieure. Il trouvait Napoléon sans recherche et sans défense sur la manifestation de ce qu'il pensait, de ce qu'il croyait à l'égard de divers objets de la conversation. Ses improvisations abondaient en traits piquants, tenant toujours plus ou moins du paradoxe; quelquefois il lui échappait des mots d'une naïveté fort singulière. En consultant sur les usages du ministère des relations extérieures, auxquels il revenait souvent, il comparait ce qu'on lui disait avec ce qui se faisait au ministère de la guerre et, en parlant de ce département, il disait « *chez nous.* » Peu après, si les grandes affaires venaient à être mises en discussion, cette petite individualité de réminiscence se trouvait remplacée par un *moi* de prince, d'une hauteur et d'une étendue démesurée. Le blâme, l'impatience, l'humeur et le mécontentement se peignaient sur son visage plus fréquemment qu'aucune autre impression. La lecture qu'il faisait des correspondances lui en fournissait l'occasion : dans ce temps-là il y en avait peu qui ajoutassent à l'intérêt des informations par les agréments d'une rédaction soignée. Un jour, en lisant une lettre du général Gouvion Saint-Cyr, qui était alors ambassadeur, un mouvement de dédain précéda un éclat de rire moqueur accompagné de cette exclamation : « *Ah!*

les généraux, ils ne sont bons qu'à une chose! » Napoléon dictait et Hauterive écrivait si rapidement, qu'en rédigeant chez lui il devait plus se servir de sa mémoire que de ses yeux pour se conformer aux dictées; il fallait d'ailleurs corriger les négligences et mettre partout des liaisons. Le style du *Lion*, naturellement énergique, élevé autant que précis, manquait de correction, quelquefois de clarté; sans transition, un sujet succédait à un autre sujet, quelque étrangers qu'ils fussent l'un à l'autre. Cependant il y avait lieu de s'étonner d'une telle abondance d'idées, et habituellement d'une manière aussi heureuse de s'exprimer. Un jour qu'Hauterive présentait à Napoléon une de ses idées mise au net, il la lut rapidement et la rendit sans observations. Le lendemain il refusa d'en lire une autre, en ajoutant : « *C'est votre affaire.* » Voici une autre particularité, appartenant à l'époque du traité d'Amiens. Hauterive reçoit l'ordre d'aller travailler avec le consul, le soir à onze heures. Il se rend au château, et il n'était pas encore introduit à une heure après minuit. Les aides de camp de garde, auprès desquels il attendait, venaient de s'endormir. Un valet de chambre prenant pitié du diplomate, éveilla le colonel Lauriston. Celui-ci eut la complaisance d'entrer dans la chambre du premier consul et de demander des ordres. Il revint en annonçant qu'il y avait eu malentendu, et que le consul était au lit; que d'ailleurs il fallait revenir à onze heures. Nouvelle perplexité : Est-ce à onze heures du matin le lendemain, ou encore une fois à onze heures du soir? Le colonel rentre dans la chambre, et reparaît en disant que le *ministre par intérim* doit être introduit sur-le-champ. Il trouve le consul assis sur son lit, vêtu seulement d'un gilet de flanelle et coiffé d'un mouchoir de soie. Napoléon fut extrêmement gracieux, et, après un obligeant préambule, il fit asseoir le chef de division, prit ses papiers, les lut, adressa des questions, discuta les réponses, dicta les matériaux de plusieurs dépêches, et le congédia en l'ajournant au lendemain. « Je m'en allai sans crainte pour les rap« ports immédiats qu'on pouvait avoir avec cet « homme extraordinaire; je contractai, à cette « entrevue, une habitude de sécurité qui a fait « qu'ayant toujours eu une peur extrême de son « gouvernement, je n'ai jamais eu peur de lui. « Sa présence ne m'a pas une seule fois imposé « pendant toute la durée de ce règne prodigieux. » Hauterive blâma énergiquement et hautement le meurtre du duc d'Enghien. En apprenant ce sanglant événement, il courut au ministère. Une forte douleur était empreinte sur ses traits. En entrant dans le cabinet de Talleyrand : « On ne « peut plus le servir, s'écria-t-il. — *Eh bien, quoi!* « *ce sont les affaires,* » répondit impassiblement le ministre. (*voy.* Enghien). Talleyrand n'oublia aucun soin pour persuader à Hauterive que ses services étaient nécessaires. En aucune circonstance il ne lui parla du duc d'Enghien. Pendant la campagne d'Ulm et d'Austerlitz, Hauterive avait reçu le portefeuille en l'absence de Talleyrand, qui devait suivre à quelque distance le quartier général. Le ministre entretient avec lui une correspondance très-suivie, et qui consiste en lettres dictées à un secrétaire, et signées *Charles-Maurice Talleyrand*, en post-scriptum de la main du ministre, et le plus souvent en communications autographes et secrètes que le chef de la diplomatie s'était réservées. Il n'y a pas d'hommes politiques qui aient aussi peu écrit de leur main que Talleyrand. Hauterive, à cette occasion surtout, et dans plusieurs autres occurrences, reçut plus de deux cents lettres de cette écriture si rare. Ici nous n'analyserons que les lettres autographes les plus importantes et absolument inédites. Nous commencerons toutefois par un extrait plus léger et qui donne une idée de l'*humour* du célèbre diplomate : « Je suis sûr « (quartier général de Strasbourg, 5 octobre 1805) « que vous n'avez aucune idée de ce qu'on appelle « un quartier général : c'est un lieu où l'on ne « rencontre aucune personne dans les rues pen« dant le jour, où l'on est couché à neuf heures, « où il n'y a d'autres uniformes que ceux des pom« piers, et où se trouvent quatre dames du pa« lais, une impératrice, trois employés au dé« partement des relations extérieures, Maret et « moi. La Besnardière figure à merveille dans un « quartier général comme le nôtre. » Mais la grandeur des événements qui se préparent rend bientôt la gravité au caustique courtisan. « Voici « (11 octobre) ce que je voudrais faire des succès « de l'empereur, je les suppose grands. Je vou« drais que, le lendemain d'une grande victoire, « qui ne me paraît plus douteuse, il dît au prince « Charles : « *Vous voilà aux abois, je ne veux pas* « *abuser de mes victoires. J'ai voulu la paix, et ce* « *qui le prouve, c'est que je la veux encore. Les* « *conditions d'un arrangement ne peuvent plus être* « *les mêmes que celles que je vous aurais proposées* « *il y a deux mois. Venise sera indépendant* (sic) *et* « *ne sera réuni ni à l'Italie ni à l'Autriche. J'aban*« *donne la couronne d'Italie, comme je l'ai promis. La* « *Souabe, qui est un éternel sujet de discordes entre* « *l'électeur de Bavière et vous, sera réunie à la Ba*« *vière, ou à tel autre prince. Je vous aiderai pour* « *vous emparer* (sic) *de la Valachie et de la Mol*« *davie. A ces conditions, je ferai avec vous un traité* « *offensif et défensif, et toute idée d'alliance avec la* « *Prusse ira au diable. Voulez-vous cela dans vingt*« *quatre heures? j'y consens; sinon, craignez les* « *chances qui appartiennent presque de droit à une* « *armée victorieuse.* » Voilà mon rêve de ce soir. « Mille amitiés. » Les affaires acquéraient de plus en plus de l'importance. Talleyrand est à Munich; il a traversé Ulm, où l'on ne parle déjà plus de la capitulation, et il suit sur la carte les traces de l'empereur. Le ministre a envoyé ses projets au vainqueur, et il prie Hauterive de les rédiger dans

les formes convenables. « Nous travaillons tous « les jours (Munich, 27 octobre) à des plans de « pacification. En voici un nouveau que je vous « laisse à faire; envoyez-m'en le tracé. Plus d'em- « pereur d'Allemagne! Trois empereurs en Alle- « magne: France, Autriche et Prusse. Plus de « Ratisbonne! le système fédératif de la France « est composé de la Bavière, qui comprend la « Bavière telle qu'elle est, Eichstadt de plus, ainsi « que tout l'évêché de Passaw, tout le Tyrol, c'est- « à-dire le Tyrol allemand. Tout le Tyrol italien « serait réuni au royaume d'Italie, ainsi que Ve- « nise et toute la côte Adriatique. Les réunions « sont décidées *contre mon avis*. L'Ortenau et le « Brisgaw, ainsi que les villes de Constance et de « Lindau, seraient donnés à l'électeur de Bade; « l'Autriche antérieure à l'électeur de Wurtem- « berg, ainsi que le Vorarlberg. Tout cela donné, « les biens domaniaux, ou de l'ordre de Malte, ou « de l'ordre teutonique, ou grande dotation ec- « clésiastique dans l'État de Venise, dans l'Au- « triche antérieure, dans le Brisgaw ou l'Ortenau, « seraient, par portions, érigés en principautés, « et chacune de ces principautés serait donnée « par l'empereur à un maréchal de l'empire, ou « à quelque homme qu'il voudrait récompenser et « qui s'appellerait prince, ce qui ne les empê- « cherait pas de rester au service de France. Ce « fief relevant de la couronne de France passerait « de mâle en mâle dans les familles. L'aîné en « jouirait. Pour donner à tout cela quelque forme, « il faudrait d'abord connaître tout ce que l'on « pourrait appeler domaines nationaux dans tous « les pays que j'ai nommés plus haut, ensuite en « faire des lots à peu près égaux, si cela est pos- « sible, mais en se soumettant pour cela aux lo- « calités. Les biens de moines, les biens de la no- « blesse immédiate (on veut la comprendre), les « biens de l'ordre teutonique, tous ceux de l'ordre « de Malte situés dans ces pays, doivent être la « récompense des vainqueurs. Un traité d'alliance « avec l'Autriche, en lui donnant la Valachie et la « Moldavie, ainsi que la Bessarabie et la Bulgarie, « a été rejeté malgré dix mille bonnes raisons. « On préfère un traité avec la Russie après avoir « affaibli l'Autriche : *ce n'est pas là mon opinion;* « mais la mienne à cet égard est rejetée. Voyez « ce que vous pouvez faire sur le plan indiqué. Il « n'y a point ou presque point de discours à faire « pour le développement. Deux pages qui annon- « cent le plan! des chiffres pour estimer les lots! « un titre bien choisi pour chacun, une *chaîne* « *féodale* bien établie avec l'empire français. — « Une table de revenus! — C'est en tout notre « noblesse immédiate; — les titres de princes, de « chevaliers, n'effrayent personne. On ne veut ni « marquisats, ni comtés. Je n'ai pas le temps de « relire, parce que le courrier part. *Les trois quarts* « *de ceci est dicté* par l'empereur. Cette lettre est « pour vous seul. On ferait tout cela après une « première victoire sur les Russes, et on daterait « de Munich. Cela serait fait avant de retourner « à Paris. J'ai oublié de dire que les biens doma- « niaux, nationaux, je ne sais comment on les ap- « pelle, du Tyrol, doivent être compris dans le « nombre de nos principautés. Adieu, mon cher « Hauterive, mille amitiés. » Recueillons en passant une anecdote curieuse sur ces *marquis* et ces *comtes* dont *on* ne voulait pas. Talleyrand avait fait quelques représentations à cet égard. *On* lui avait répondu : « Que me voulez-vous avec « vos marquis? Un marquis est un commandant « des marches, c'est-à-dire des frontières. Un « marquis ne va pas à la guerre. » — « Oui », avait répliqué Talleyrand, « mais on se rabat sur un marquis, si on est reconduit à ses frontières, et l'on doit être aise de trouver qu'il les a bien gardées. Quant à un *comte*, c'est un compagnon en latin; mais aujourd'hui ce compagnon attend près de la salle du trône. » Il paraît que plus tard Talleyrand, qui avait aussi ses obstinations, quoi qu'on en dise, obtint grâce pour les *comtes*. La nouvelle de la défaite de Trafalgar vient l'effrayer à Munich. « Quelle horrible nouvelle que celle de « Cadix! puisse-t-elle ne mettre d'entraves à au- « cune des opérations politiques qu'il me paraît « convenable de faire maintenant! Nous avons « fait assez de grandes choses, de miraculeuses « choses, il faut finir par s'arranger... » Plus tard, le ministre donne à connaître ses opinions sur la liberté de la presse. « Vous pensez avec raison « que les journaux doivent se dispenser de cher- « cher dans les événements actuels la cause d'une « nouvelle organisation ou désorganisation de « l'Europe. Quelque inofficiels que soient leurs « plans, on est trop souvent disposé à les attri- « buer à une autorité supérieure à la leur, pour « que l'opinion publique n'en soit pas quelquefois « ébranlée et même inquiète. L'avenir doit rester, « autant qu'il est possible, dans les vues du gou- « vernement, et vous pourrez faire des démar- « ches auprès du ministre de la police, pour que « les journaux soient circonscrits *dans les bornes* « *de leur mission, qui, en politique étrangère, n'est* « *guère autre chose que d'annoncer les faits*. Les « événements sont assez importants, et se pas- « sent avec assez de rapidité pour qu'ils ne soient « pas réduits, par disette, à les *surcharger de* « *leurs observations*. » Le 20 novembre la circonspection du ministre conçoit de nouvelles alarmes : « Je trouve que l'empereur va bien loin. Il est à « près de quarante lieues de Vienne. Il me semble « qu'il faudrait finir. M. de Haugwitz arrive ici « sous peu de jours. C'est un très-bon voyage. « Avec du temps tout ira bien dans nos relations « avec la Prusse, qui ne se fâche contre nous que « parce qu'elle a peur d'un autre. Ce genre de « fâcherie se termine par de gros mots : ce que « j'ai toujours vu. Adieu... M. de Haugwitz n'ar- « rive pas (27 novembre). Peut-être ce délai fait « partie de sa mission : c'est une manière très- « commode de s'expliquer, que de se réserver de

« prendre son texte dans les circonstances du « moment... M. de Stadion et M. de Gentz ont des « pouvoirs et vont se rendre à Vienne. J'ai des « pouvoirs. Il est temps que les choses s'arran- « gent. Cette nouvelle ne doit pas venir des *rela-* « *tions;* vous l'apprenez plus tôt que vous ne la « dites. » Voici maintenant sous quel aspect cet œil diplomatique a vu le champ de bataille d'Austerlitz, et il écrit le 9 décembre : « Quelle *date* « pour un ministre des affaires étrangères de « France, mon cher Hauterive! Je viens de par- « courir un champ de bataille sur lequel il y a « 15 à 16,000 morts : je ne parle pas de ce qui a « péri dans les lacs. On n'a retiré les cadavres d'au- « cun. Dans l'espace que j'ai parcouru, il y avait « bien 2,000 chevaux écorchés. Les bulletins vous « apprendront les détails de l'armistice. » Après ce tableau sans flatterie, la même lettre entre dans les détails suivants : « La négociation a été trans- « portée à Nicholsbourg; c'est un mauvais village « entre Brünn et Vienne. L'empereur d'Alle- « magne a choisi ce lieu parce qu'il est à peu de « distance d'une terre à lui personnellement, où « il s'est retiré pendant le temps des négociations. « Cette terre s'appelle Holitsh. Il y a un haras et « un troupeau espagnol. Je ne crois pas que les « négociateurs s'arrêtent plus que le temps abso- « lument nécessaire pour la négociation. Ce dont « on manquait hier à Nicholsbourg, c'était de « pain : nous venons de prendre quelques pré- « cautions pour y avoir quelques subsistances. « J'y retourne après-demain. » A ce prosaïsme, Hauterive, plus belliqueux ou plus enthousiaste, répond d'un tout autre style : « Je reçois votre lettre « d'Austerlitz, il y a de quoi être confondu. Vous « parlez du champ de bataille, de morts, de sol- « dats noyés, de chevaux écorchés, comme ferait « un *Cosaque Zaporogue.* Vous gelez de froid, vous « n'aurez peut-être pas de pain demain; mais « entre la maison de campagne de l'empereur « François, qui est habile à élever des mérinos, « et le camp de l'empereur Napoléon, qui ne fait « pas grand cas de ces bergeries, vous allez faire « une négociation de quelques heures pour mettre « fin à une guerre de quelques jours, la guerre « la plus grande et la plus courte, la plus éton- « nante et la plus simple, la plus méthodique et « la plus rapide, la plus décisive et la moins « meurtrière dont il soit fait mention dans l'his- « toire... Quels contrastes et quelle magie! Que « de sujets d'étonnement, d'étude et de conver- « sation nous aurons pour cette fin d'hiver et pour « la fin de notre vie, quelque longue qu'elle puisse « être! Il me tarde de vous voir, et ensuite de « n'avoir rien à faire pour penser à toutes les « choses qui m'embarrassent l'esprit, qui m'é- « chauffent le cœur, qui m'étonnent et me ravis- « sent, dont je voudrais et ne puis me rendre « raison, et qui me font mortellement regretter, « au lieu d'avoir passé ma vie à lire et à faire de « mauvaises paperasses, de n'avoir pas fait et « étudié la guerre, la seule chose, science ou « art, comme on voudra, qui aujourd'hui ait « quelque chose de positif, de profitable, d'ho- « norable et de satisfaisant. Quand je dis cette « fin d'hiver, c'est que j'espère toujours, quoique « vous n'en disiez rien, qu'après la négociation « de Nicholsbourg vous reviendrez à Vienne, à « Munich et à Paris... On dit couramment ici que « l'empereur va faire avec la maison d'Autriche « une paix honorable pour elle, et que cependant « il se fera couronner à Munich empereur d'Oc- « cident. » Après avoir offert un aperçu de quelques lettres de Talleyrand à Hauterive, nous devons donner plus d'étendue à la correspondance de celui-ci : « Je ne vous ai jamais caché, écrivait- « il le 1er novembre 1805, le peu de fond que j'ai « toujours fait sur le caractère et la sagesse du « cabinet de Prusse, plus timide qu'il ne convient « au conseil d'une puissance née de la guerre, et « qui ne pourra jamais, quoi qu'on puisse penser, « se maintenir par des artifices de diplomatie et « les calculs d'une puissance pusillanime, conve- « nables, si l'on veut, à un État grand par lui- « même et affermi par le temps sur les bases « d'une population nombreuse et d'un territoire « abondant en ressources de tout genre, mais « mal adaptés à un État qui a besoin d'efforts « constants, d'une vigueur soutenue, et d'une « vigilance qui ne se démente jamais. Vous avez « tout dit, et, je le crains, inutilement, sur ce « sujet. Sa destinée prochaine dépend de la dé- « termination qu'il va prendre. Il peut aller en- « core quelque temps avec une neutralité telle « que celle de la dernière guerre. Il dépérira ra- « pidement sous la honte d'une neutralité passive « et déshonorée. Il courra vers l'abîme, s'il se « joint à nos ennemis. Il est bien vrai que l'em- « pereur se verra arrêter dans sa marche rapide, « et que le roi de Prusse, en se réunissant à la « coalition, rendra à la maison d'Autriche le « même service que la maison d'Autriche a rendu « à l'Angleterre. Mais ici la peine est plus près du « délit; et, le malheur et la raison éclairant « bientôt la cour de Vienne sur le parti qu'elle « pourra tirer de la conduite absurde et lâche de « celle de Berlin, l'empereur d'Allemagne ne « tardera pas à chercher son salut dans le seul « système qui puisse l'assurer, et avec lui la tran- « quillité de l'Europe. La guerre présentera tout « à coup un aspect que peu de gens sauront com- « prendre. Elle se modèrera sur les points où elle « est aujourd'hui le plus animée; elle se portera « sur d'autres. La campagne se terminera en » manœuvres rapides, savantes et conservatrices. « La cour de Vienne sera pacifiée dans le cours de « l'hiver, et la première campagne verra com- « mencer la décadence de la Prusse et consommer « sa ruine... » Pouvait-on prédire avec plus d'habileté la campagne d'Iéna? Huit jours plus tard, Hauterive donne un plan de politique dont il avait promis de s'occuper, et qu'il termine par

cet aperçu historique bien remarquable de la part d'un homme depuis longtemps initié dans tous les secrets de la politique européenne : « ... Pendant le cours de la dernière guerre, la « France, république déréglée au dedans, par « cela qu'au dehors elle était seule, et qu'elle de- « vait lutter contre une multitude, apparaissait « comme une reine puissante, combattant avec « tous les avantages d'une bonne direction, contre « une république de princes et de rois en état de « désunion constante : les Français se querellant « chez eux pour des objets qui exaltaient au plus « haut point leur orgueil, leurs jalousies, leurs « passions individuelles; les Français, qui suffi- « saient à leurs discordes, avaient parfaitement « senti que la guerre ne se conduit que par l'o- « béissance, et la politique par le secret. Aussi la « guerre et la politique ont-elles toujours marché « d'accord dans les temps les plus orageux, et « l'une et l'autre ont toujours été dirigées à peu « près selon les anciens principes. Aussi a-t-on « vu que les premiers résultats des victoires de la « France républicaine ont été de refaire, pièce à « pièce, le système fédératif de la monarchie. Nos « anciennes alliances, selon l'ordre de leur im- « portance, de leur nécessité et du voisinage, ont « été nos premières conquêtes. Le système fédé- « ratif de la France s'est étendu et raffermi d'an- « née en année : il n'a jamais été défectueux, « puisque toutes ses parties se sont toujours par- « faitement rapportées aux principes de notre « position, de notre intérêt et de nos besoins. « Mais il est encore incomplet, ce système, parce « que la puissance nous a manqué pour achever « un édifice qui, commencé par les armes, ne « peut être fini d'une autre manière. La dernière « guerre a jeté sur toutes les nations des se- « mences de haine, de défiance, de ressentiment. « Elles ont toutes des torts graves à se reprocher. « *Nos archives le démontrent.* Il n'y en a peut-être « pas une qui n'ait désiré et projeté la destruc- « tion d'une autre. C'est dans cette disposition « d'égarements et d'inimitiés que nous avons re- « créé notre système fédératif : c'est dans la « honte des défaites, au sein des plus vives alar- « mes, que nous sommes allés chercher les peu- « ples qui avaient abjuré toute liaison avec nous, « et que nous leur avons imposé notre amitié « comme la première condition de nos victoires. « C'est ainsi que le rétablissement des alliances « françaises a été entrepris, il ne faut pas se le « dissimuler : il est bien difficile que ce ne soit « pas ainsi qu'il se continue... Il faut maintenant « considérer quelle sera l'alliance qui doit être le « résultat de nos victoires. Je me demanderai, « les Russes étant défaits, les Autrichiens étant « punis de leur injuste et téméraire provocation; « l'empereur Napoléon étant seul le maître de « choisir, entre les vaincus, l'allié dont la déférence « et les engagements conviendront le mieux à ses « vues; et comme, malgré les apparences, la « Prusse a été, dans les dernières discussions, « plutôt déterminée par nécessité que par choix « au rôle passif qu'elle a lontemps hésité d'a- « dopter; comme c'est à la capitulation d'Ulm « qu'on doit la fin de ses inquiétantes et offen- « santes irrésolutions, on peut bien, à cet égard, « placer la Prusse, ainsi que la Russie, dont elle a « été près d'embrasser la cause, au rang des « puissances vaincues : alors je me demanderai « quelle est des trois alliances, de celle de la « Prusse, de la Russie ou de l'Autriche, la plus « propre à assurer pour l'avenir la tranquillité de « l'Europe, et qui, conséquemment, doit le plus « convenir à la politique de la France. » Avant de discuter le choix de la dernière alliance que la France peut contracter pour compléter le système fédératif de l'empire, Hauterive s'arrête sur l'examen des motifs qui recommandent cette mesure. Il examine incidemment les projets de la Russie à l'égard de la cour de Vienne : « Ce qui est « arrivé dans tous les temps doit arriver dans « tous les temps. Quand on voit dans l'histoire « une certaine uniformité d'événements à des « époques différentes, on peut être assuré que « cette uniformité tient à des causes invariables « et qui sont prises dans la nature. Il importe peu « de connaître et de discuter ces causes : de telles « recherches sont du domaine de l'érudition. « C'est aux faits que la politique s'attache : elle « les recueille, les constate, et s'assure, par la « constance de certains résultats, qu'à quelque « période de temps que les mêmes causes agis- « sent, les mêmes événements doivent se repro- « duire. » — « Les habitants du Nord ont sans « cesse désolé le monde... » Le publiciste énumère les ravages opérés en Europe par les irruptions des Goths et des Huns, qu'on peut considérer comme les deux grandes familles dévastatrices dont les débordements, dans le moyen âge, soit par elles, soit par la multitude presque infinie de peuplades sorties de leur sein, et connues sous mille dénominations différentes, ont successivement démoli l'immense édifice de la grandeur romaine. « Si l'on disait que la Russie un jour « ravagera l'Europe, je permettrais qu'on se ré- « voltât contre une semblable prédiction, et « qu'on l'imputât à une blâmable manie de dé- « clamation et de dénigrement contre les erreurs « et les écarts de la politique actuelle; mais je ne « discuterai pas la probabilité ou la possibilité de « ce présage. Je me contenterai de dire que si l'a- « liénation et l'égarement qui dérèglent aujour- « d'hui la marche des cabinets les amenaient ja- « mais à un état irrémédiable de dissension, et si « la dégradation progressive du caractère et de la « puissance des gouvernements devait en être le « résultat, le plus grand reproche que les nations « futures auraient à nous faire serait de n'avoir « pas appliqué toute notre prévoyance et dirigé « tous nos efforts dans la vue d'arrêter les pro- « grès de la Russie vers le Midi. On sait tout ce

« que cette puissance a déjà usurpé en Europe et « en Asie. Voici quelles doivent être les suites « naturelles et prochaines de cette extension. « Elle tend à détruire l'empire ottoman : elle « tend à détruire l'empire d'Allemagne. Sur ce « double objet, il ne faut pas s'arrêter aux vaines « professions de modération et de justice dont la « Russie fait ostentation. Lorsque Catherine en- « vahit la Crimée et la Pologne, elle fit précéder « ses invasions de manifestes remplis de déclara- « tions tellement magnanimes, tellement pathé- « tiques, qu'on aurait cru qu'elle n'entreprenait « pas la guerre pour elle, qu'elle était excitée « par les motifs de la générosité la plus désinté- « ressée, et qu'elle allait enfin conquérir sur des « usurpateurs ces divers pays, pour les remettre « à leurs souverains légitimes. La Russie n'ira « pas directement et simultanément à son but, à « moins de circonstances extraordinairement en- « gageantes ; elle n'attaquera pas Constantinople ; « mais elle minera sourdement les bases de cet « empire décrépit; elle fomentera les intrigues; « elle favorisera la rébellion des provinces; elle « protégera l'insolence des sujets; elle parviendra « à commander à Constantinople, et à dicter au « cabinet toutes les déterminations qui paraîtront « les plus propres à le maintenir dans un état « constant et progressif d'affaiblissement et de « dégénération. En agissant ainsi, elle ne cessera « de professer les sentiments les plus bienveil- « lants pour la Sublime Porte : elle se dira tou- « jours l'amie, la protectrice de l'empire ottoman. « La Russie n'attaquera pas ouvertement la maison « d'Autriche, mais elle étendra toujours la ligne « de contiguïté qui la met en contact avec les « provinces autrichiennes. Elle s'emparera de la « Moldavie et de la Valachie : elle exercera bien- « tôt en Servie l'influence qui depuis quinze ans « met à sa disposition le gouvernement et l'ad- « ministration des provinces que l'empire ottoman « possède encore nominalement sur les rives sep- « tentrionales du Danube. Cette influence la con- « duira en peu de temps à s'emparer de la Servie. « Une fois voisine de la Hongrie, elle s'occupera « du soin d'entretenir dans le royaume les mêmes « germes de dissension qu'elle a, si heureusement « pour elle, semés en Turquie. La Hongrie aura « une faction russe qui, comme celle des Grecs, « sera intéressante par ses malheurs, par son « énergie oppressivement réprimée et par son « ardent amour de la liberté ; en peu d'années, « la Hongrie se placera sous la protection de la « Russie, elle échappera à la domination autri- « chienne et deviendra ensuite une province « moscovite. Alors il n'y aura plus de cour de « Vienne : alors nous, nations occidentales, nous « aurons perdu une des barrières les plus capables « de nous défendre contre les incursions de la « Russie. » —Son autorité toutefois n'était pas si bien assise qu'elle n'essuyât quelques dégoûts. Après Austerlitz, il s'était montré très-chaud partisan de l'alliance autrichienne, et avait conseillé d'abattre la Prusse. Or, à la suite du traité de Presbourg, des négociations fort connues aujourd'hui se suivirent secrètement avec cette dernière puissance. Elles furent cachées à d'Hauterive, et même d'autres personnages diplomatiques furent choisis pour en préparer le travail. Cette sorte de défiance le blessa, et il en exprima avec vivacité, même avec amertume, son sentiment à Talleyrand. Mais la campagne de 1806 ne tarda pas à venir donner pleine satisfaction à ses idées. Aussi Hauterive se livre à de nouvelles méditations qu'on retrouve en partie dans le traité de Tilsitt. Des travaux trop multipliés délabraient cette santé délicate ; Talleyrand, apprenant la mort de Caillard, garde des archives, donna sa place à Hauterive, qui fut lui-même remplacé par M. Roux de Rochelle, l'un de ses élèves les plus distingués. Le 8 août 1807, Champagny fut nommé successeur de Talleyrand. On sait que cette révolution ministérielle éclata à propos des affaires d'Espagne. Pendant longtemps Hauterive parut comme inactif, quoiqu'il eût encore souvent le portefeuille ; mais sa présence aux archives fut signalée par l'ordre plus régulier qu'il y établit, par une foule de mémoires pleins de sagacité, dont il enrichissait les communications que lui demandaient les chefs de division. Il avait beaucoup lu et beaucoup retenu : toutefois les livres imprimés et connus ne procurent pas une instruction semblable à celle qu'on peut puiser dans les archives des affaires étrangères. Il avait été y chercher le récit de notre gloire, de notre génie, de nos affronts, de notre zèle à servir les malheureux, de notre inconstance dans la pratique de ce grand devoir qui rapproche les rois, les ministres et les peuples, de quelques-unes des attributions de la Divinité : il avait recueilli ces secrets de gouvernement dans les cartons les plus poudreux de ce dépôt. Il trouva dans ces études une occasion de rendre un grand service à un de ses plus anciens amis, Gérard de Reyneval, emprisonné par l'ordre de l'empereur. Hauterive, le défendant avec chaleur, déclara que c'était ce diplomate qui, en 1783, osa demander aux Anglais la restitution de Gibraltar, pris par eux sur les Espagnols en 1704, et qui l'obtint. Napoléon releva vivement la tête et interrompit Hauterive : « Eh bien, qu'est-il arrivé après ? — Sire, il est « arrivé que Gibraltar allait être rendu. Charles III « était un Castillan enthousiaste : ce prince *exul-* « *tait ;* il s'apprêtait à étendre jusqu'aux extrémi- « tés de la Péninsule ce bras lié jusqu'alors par « des entraves ; mais le ministre Florida Blanca, « peureux, sans noble ambition, tenant plus à « une mauvaise possession en Amérique qu'au « bonheur de rendre tous ses membres à l'Es- « pagne *manchote*, Florida Blanca, qui n'était pas « aussi Castillan que son maître, pourtant fils « d'un Français, renonça à une telle réparation. « — C'est beau de la part de la France, c'est

« grand, je ne savais pas cela : voilà comme on « sert ses alliés ! » s'écria Napoléon. Et l'ordre de relâcher Reyneval fut donné le lendemain. Les choses ne se passèrent pas ainsi à propos d'un autre rapport que lui présentait le même chef de division. Il s'agissait d'une personne du faubourg St-Germain, chargée de famille. Il y avait danger de vie. Hauterive lisait un rapport où il était apparemment question d'une femme et de plusieurs enfants que le malheur d'un père livrerait au désespoir ; Napoléon s'écria : « Est-ce que « vous voulez me faire tomber en quenouille ? « qu'est-ce que cela signifie ? » Il saisit violemment le rapport qu'Hauterive lui lisait. Celui-ci racontait que, dans ce moment, la puissance de la majesté disparut, et que troublé, puis hors de lui, il ne vit plus qu'un petit homme, mal élevé, qui insultait un autre homme de cinq pieds six pouces. Napoléon continuait de parcourir son cabinet, tenant le papier en l'air, répétant comme un forcené son propos de la quenouille. Hauterive le poursuivait en criant : « Vous entendrez le « rapport jusqu'au bout. » Ayant enfin atteint Napoléon, il lui reprit le papier, s'éloigna de quelques pas et acheva jusqu'à la dernière phrase. Pendant ce temps, Napoléon s'était apaisé, il écoutait, et il se rapprocha de son contradicteur en lui disant : « C'est bien, *pour cette fois.* » De retour au ministère, Hauterive dit à Champagny ce qui était arrivé, et se disposait à accompagner son récit de quelques réflexions sur des manières si violentes. Champagny répondit : « Ah ! nous « en voyons bien d'autres. » Nous trouvons encore ici, dans les mémoires d'Hauterive, une de ces fameuses conversations impériales écrite de sa main, et dont il avait été chargé de faire une circulaire qui ne fut pas envoyée. Aucun document ne caractérise mieux l'époque et les interlocuteurs (1). La guerre ne tarda pas à éclater. Ce fut l'Autriche qui attaqua une seconde fois. M. de Metternich était encore à Paris ; Champagny reçut ordre d'accompagner l'empereur ; Hauterive n'avait presque pas pris part aux affaires pendant l'irruption en Espagne, et il paraît que ses opinions à l'égard de cette guerre étaient fort opposées à celles de l'empereur. Après le départ de Napoléon, qui avait appris l'invasion de la Bavière le 12 avril 1809, et qui était parti le lendemain pour l'Allemagne, il s'agissait de donner des passe-ports à M. de Metternich, retenu à Paris en otage, parce que M. Dodun, chargé d'affaires de France, n'avait pas quitté les États héréditaires. La conduite d'Hauterive, qui tenait alors le porte-

(1) « Eh bien, monsieur de Metternich, vous voulez donc la « guerre ? — Sire, nous sommes bien éloignés de... — Oui, vous « faites des levées extraordinaires; vous faites aller vos archiducs « d'une extrémité à l'autre; vous rappelez les troupes des fron- « tières de la Servie; vous concentrez vos forces en Bohême; « vous avez quatorze mille chevaux de train; vous avez des « approvisionnements de campagne et de siége; vous habillez « vos milices. Quand on lève des hommes pour les exercer, on « ne les habille pas pour trois ans, si l'on doit les faire rentrer « chez eux au bout de trois mois. Enfin vous cherchez à exciter « l'opinion, vous animez les peuples contre moi, vous faites des « proclamations qui ressemblent à celles que vous fîtes à Léoben. « Sont-ce là des dispositions pacifiques ?... — Sire, Votre Ma- « jesté est mal informée : les levées qu'on fait ne se composent « que de recrues pour remplir les cadres, ou de milices qu'on « exerce, selon l'usage immémorial de l'Autriche, pour les « chances extrêmes de l'avenir. L'administration militaire est « mauvaise, il faut la changer : ce sont de simples mesures d'or- « ganisation... — Non, monsieur de Metternich, ce que vous dites « n'explique pas de grands et soudains efforts qui opèrent sur « tout le système militaire. On n'achète pas quatorze mille che- « vaux quand on ne veut pas la guerre, on ne répand pas de « fausses nouvelles. Vous avez feint de croire que je voulais « vous prendre des villes et des provinces; vous savez qu'il n'en « est rien. Vous vous êtes plaint d'un camp en Silésie : sans « doute on a cherché à retirer les troupes des villes où elles « se gâtent en nuisant au pays; mais si j'avais cru que cela « donnât de l'ombrage, j'aurais retiré ce camp de seize marches « de l'autre camp, pour ne pas faire naître même une inquiétude « mal fondée; car je ne veux pas la guerre, ni fournir de pré- « texte à la guerre. Vous avez tiré de là des griefs dont vous « vous êtes servis pour exciter les esprits. Sans doute, je conçois « très-bien qu'on maintienne chez soi l'esprit de résistance à « l'agression; je ne désapprouve pas qu'on fasse ailleurs ce que « je me ferai toujours une loi de faire chez moi; mais vous savez « très-bien que je ne veux pas la guerre. Vous me dites que vous ne « la voulez pas : puis-je le croire ? Vous, monsieur de Metternich, » vous ne la voulez pas, vous avez un trop bon esprit; M. de Sta- « dion ne la veut pas : je veux le croire. L'empereur ne la veut « pas : il me l'a dit, je l'ai cru, et je me suis fié à sa parole; je le « crois encore sincère; mais, sans le savoir, tout ce qu'on fait, « tout ce qu'on dit, tout ce qu'on projette conduit à la guerre. « Les Français sont insultés dans tous les pays de la domination « autrichienne; les Bavarois sont insultés. Mon consul de Trieste « a été scandaleusement insulté. Vous me dites que l'insulte n'a « pas été approuvée, et que le gouverneur a été rappelé. Je sais « très-bien que le rappel du gouverneur était arrêté depuis deux « mois, et que je ne puis prendre ce rappel pour une répa- « ration. Monsieur de Metternich, on ne veut pas la guerre, et « on fait la guerre. On craint la guerre, et on l'aura. On « croit peut-être que, parce que je suis occupé en Espagne, « la circonstance est bonne pour m'attaquer. Oui, je comprends « qu'il y a deux ans, quand j'avais la Prusse et la Russie sur « les bras, la circonstance était favorable; aujourd'hui, vous les « obligerez bien à lever des conscriptions; mais vous ne m'em- « pêcherez pas de retirer 100,000 hommes de l'Espagne, et « vous aurez une terrible guerre. Je ne suis au dépourvu nulle « part. L'armée de la confédération se forme; elle va lever « 200,000 hommes. Je ne ferai pas comme à ma dernière cam- « pagne; si je fais la guerre, je ne veux plus laisser les moyens « de la recommencer. Oui, l'Angleterre vous donnera des sub- « sides; elle en donnera quatre fois plus qu'elle ne vous aura « promis; la guerre sera dure, ruineuse; vous fatiguerez vos « peuples; ils seront ruinés, écrasés; ils seront disposés à « des changements, et je les ferai. — Sire, Votre Majesté a « donné trop de créance à des rumeurs publiques; depuis votre « absence, on a dit bien des choses que je n'ai pas voulu croire. « — Monsieur de Metternich, il ne s'agit pas de rumeurs. Je cite des « faits : la guerre est inévitable, encore une fois; on ne la veut « pas; mais votre cour suit l'inspiration d'une main invisible; « elle est obsédée d'intrigants. La guerre du continent est le « grand intérêt de l'Angleterre; cette guerre retarde sa ruine ou « sa soumission. Londres sait que, tant qu'il y aura guerre sur « le continent, aucune puissance ne pourra lui nuire; voilà le « principe de ses instigations : les intrigants cachent ces motifs, « et en présentent de chimériques qui trompent les cabinets. « Le vôtre est fasciné, et la guerre est inévitable, je le vois : « elle se fera. Il y a bien un moyen : l'empereur de Russie ne « le veut pas, et peut-être enverra-t-il 150,000 hommes en Au- « triche. Alors la guerre ne se fera pas. Je ne vois que ce moyen... « Vous parlez de rumeurs et de fausses nouvelles. Oui, on a « parlé du partage de la Turquie : sur cela, je vous parlerai « nettement. L'empereur de Russie ne veut pas; mais je n'ai « pas à répondre à l'empereur de Russie. Quant à moi, je déclare « que, de cette manière, je ne veux et ne voudrai jamais rien. « Voilà tout ce que j'avais à vous dire, monsieur de Metternich; « vous en rendrez compte à votre cour. Elle saura bien ce qu'il « faudra faire pour prévenir les maux de l'avenir. Si l'on ne veut « pas la guerre, il faut faire taire les intrigants, il faut mettre fin « à tous les mouvements, à tous ces préparatifs qui agitent les « peuples, qui fatiguent l'administration, qui amèneront les « choses au point qu'il sera impossible de s'entendre. Il faut que « les Français soient respectés. L'insulte faite à mon consul est « inexcusable. J'ai été à Trieste; quand je l'ai prise, j'ai im- « posé une contribution de trois millions. Je n'aurais pas fait « moins sur une de nos villes : ce que je lui ai demandé n'était « qu'un faible secours; je pouvais, sans abus, lui imposer « soixante millions. Aujourd'hui, si je prends Trieste, je le « brûlerai. »

feuille, ne pouvait être que très-circonspecte ; il ne crut pas que ce fût au ministère des relations extérieures qu'il convînt de prescrire des mesures de rigueur contre l'ambassadeur d'Autriche, et il engagea Fouché à traiter seul cette affaire avec beaucoup de délicatesse. On choisit un officier de gendarmerie capable de concilier avec la sévérité de la commission les égards dus à M. de Metternich que l'on dirigeait sur Vienne, occupée déjà par l'empereur Napoléon. A la fin de juillet de la même année il y eut une négociation entre Hauterive et M. Armstrong, ministre des États-Unis en France. Il vint à bout de maintenir la bonne harmonie entre les deux États, quoiqu'il s'agît de l'exécution du célèbre traité de Berlin, et nous devons ajouter qu'il fut parfaitement secondé dans cette œuvre délicate par l'esprit de conciliation et les idées élevées du diplomate américain. Pendant la même année 1809, Hauterive fut chargé par le conseil d'État des projets d'ordonnances sur des associations contre la grêle et la mortalité des bestiaux ; et il conclut, d'après des exemples tirés de la législation des États-Unis, que ces associations pouvaient être autorisées. Indépendamment de ces travaux, dirigeant une partie de la correspondance du ministère, il écrivait à Champagny des lettres pleines encore pour la politique impériale d'un enthousiasme qui devait bientôt baisser. La paix de Vienne était signée. L'empereur voulut se montrer content des services de Champagny ; il le créa duc de Cadore, et presque aussitôt Hauterive reçut le titre de comte. Napoléon triomphant revint à sa dispute avec le pape. Il fait appeler d'Hauterive et lui dicte les matériaux d'un travail ayant pour objet de prouver que dans cette querelle le Saint-Père était l'agresseur. Voici quelques fragments de ces dictées : « Le pape restera « évêque de Rome, *chose* de l'Église. — Si du « temps de St-Pierre les choses eussent été telles « qu'elles sont aujourd'hui, du fond de la Galatie, « St-Pierre serait venu à Paris. Quant à la discus- « sion théologique, l'empereur s'en charge ; pour « la politique, le droit est évident. » Hauterive rédigea *la Dissertation historique* qui lui était commandée sur ces données ; mais il paraît avoir eu peu de confiance dans ses arguments ; car il insista à plusieurs reprises pour qu'elle ne fût point publiée, et il vint à bout de l'obtenir. Au milieu de 1810, le roi de Hollande abdiqua en faveur de son fils. Hauterive fut envoyé dans ce pays pour y recueillir les archives et les transporter à Paris. Il confia le soin de ces documents à un Hollandais, M. Leclercq, qu'il voulut ensuite ramener avec lui. A Talleyrand, à Champagny, il vit succéder Maret le 17 avril 1811. Le nouveau ministre lui fit bon accueil, et l'avertit qu'il aurait souvent recours à son expérience. L'occasion de se rendre utile au ministre ne tarda pas à se présenter. Napoléon revenait toujours à l'idée de séparer les consulats du département des relations extérieures. Hauterive était attaqué sur ses propres États. C'était lui qui avait établi que les consulats devaient être distraits du ministère de la marine, pour être placés sous la direction des relations extérieures. Le duc de Bassano, avant d'être ministre, s'était vu dans le cas d'approuver un changement à cet égard, mais il en reconnaissait les inconvénients. Dans un mémoire présenté au conseil, Hauterive ajouta de nouveaux arguments, et il fit observer qu'un secret d'État n'était pas aussi bien gardé dans une administration chargée souvent de faire la guerre ; que les consuls de toutes les puissances obéissaient aux ambassadeurs respectifs ; que la France seule n'aurait plus cet avantage ; qu'il fallait continuer de le lui assurer. Les déductions les plus convaincantes, les raisons les plus décisives appuyaient ce mémoire. Napoléon renonça à son projet. Mais voici une tentative plus hardie. A propos d'un traité entre la France et l'Autriche, on agite au conseil la question des immunités diplomatiques. Napoléon, excité par son ministre de la police, qui retombait malgré lui dans les regrets de ne pas pénétrer assez aisément, sous divers prétextes, chez les ambassadeurs étrangers, invita Merlin à rédiger un rapport dans lequel il prouverait l'inutilité, le danger des immunités diplomatiques. Merlin accepta cette mission, et composa un rapport où il résuma toutes les violations de ce genre que la sûreté de l'État avait exigées. Napoléon parlait de supprimer ces immunités par un décret pour le cas de son absence. Napoléon avait indiqué la discussion du rapport à jour fixe. La veille, Hauterive fait avertir le directeur de l'imprimerie impériale de tenir des ouvriers prêts à travailler vers dix heures du soir, et il rédige un contre-mémoire qui contient une réfutation de Merlin. Après s'être livré à des recherches savantes pour établir la nécessité des immunités diplomatiques, il reprend quelques-uns des arguments dont il s'était servi dans plusieurs conversations avec Napoléon. Il prouve ensuite que les auteurs cités par Merlin ne sont pas, à bien prendre, des autorités que l'on puisse comparer à des hommes politiques qui ont l'expérience des affaires ; enfin il jette à bas les paradoxes des livres, et il montre l'usage régnant en maître sur la volonté des rois. « *L'autorité souveraine*, dit-il, *ne peut se transpor-* « *ter ni s'exercer au delà de ses limites.* Il est donc « hasardé de dire que cette *autorité* ait la faculté « de créer, en faveur de ceux qu'elle a intérêt de « protéger, des droits qui leur soient propres, et « qui puissent être en opposition avec les droits « d'autres *autorités* indépendantes. Un souverain « ne peut se faire obéir hors de chez lui. Il ne « peut exercer aucun acte de souveraineté hors « de la contrée qui lui est soumise. Tel est le ca- « ractère de l'*autorité*. Il n'en est pas de même de « la *dignité*. Cet attribut du pouvoir suprême, qui « est consacré par tous les besoins et par tous les « intérêts de la société, et sur lequel les hommes

« de tous les temps et de toutes les nations sont « convenus de reconnaître l'empreinte d'un sceau « divin, cet attribut, dis-je, est inaltérable et « universel. Un souverain ne peut se faire obéir « que chez lui, mais sa *dignité* est partout recon- « nue, et il n'y a aucune nation au sein de laquelle « cette doctrine ne soit respectée. » La minute de ce mémoire, qui était assez étendu, ayant été dictée, un secrétaire calligraphe en fit une copie, de l'écriture la plus soignée, qui fut portée à l'imprimerie impériale, avec ordre de mettre ce titre en tête : *Mémoire en faveur des immunités diplomatiques, tiré à un exemplaire*, POUR L'EMPEREUR SEUL. Le matin suivant, jour où devait commencer la discussion, Hauterive remet l'exemplaire unique à Locré, en le priant de le placer sur le bureau de l'empereur, au moment où il viendra prendre séance. Napoléon arrive, aperçoit l'imprimé, le saisit, sourit en remarquant tant de précaution, le lit en tenant sa tête entre ses deux mains, et ne prend aucune part aux débats, qui avaient rapport à une autre affaire. La lecture finie, il met le mémoire dans sa poche, cherche des yeux l'homme qui lui apprenait si bien que l'*autorité* d'un souverain ne s'étend pas au delà de ses frontières, et le regarde d'un air de mauvaise humeur. Le sujet ne fut pas mis en discussion. Il n'en a pas été question depuis. En 1812 le département des relations extérieures jugea à propos de faire traduire les *Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie, d'Édouard-Daniel Clarke*, professeur de minéralogie à l'université de Cambridge. Ces voyages, écrits dans un sentiment de haine systématique contre la Russie, sont éclaircis par des notes auxquelles Hauterive s'associa pour la partie scientifique. La même année il publia un *Mémoire sur les principes et les lois de la neutralité maritime*. Les divers chapitres contiennent l'exposé du droit public de l'Europe relativement à la neutralité maritime avant 1756, de 1756 à 1775, de 1775 à 1802, de 1802 à 1812. A l'époque de l'arrestation d'Ouvrard, envoyé en Angleterre par Fouché pour négocier avec lord Wellesley, Hauterive fut chargé d'interroger Ouvrard, et il ne craignit pas de dire, après l'avoir blâmé sur quelques points, que Napoléon connaissait la négociation, en avait *superposé* une seconde dans la première, et qu'il fallait renoncer à chercher les moyens de punir l'accusé. Ouvrard n'en fut pas moins durement emprisonné. A la fin de 1813, Napoléon chargea Hauterive de conférer avec la commission du corps législatif qui lui adressait des reproches si vifs; plusieurs mémoires furent lus par Hauterive devant la commission. Mais le zèle, la douceur et des représentations de tous les genres devaient échouer devant des mécontentements aigris par les circonstances, et par un état de choses auquel nulle sagesse ne pouvait remédier. Après les désastres de Leipsick et leur suite, Napoléon arrive tout à coup aux Tuileries, il envoie chercher Hauterive, et lui adresse quelques questions de politesse, puis va jusqu'à lui dire : « Je ne veux plus m'entourer que d'honnêtes « gens. » Le comte ne savait à quoi devaient aboutir ces préambules. Laissons-le parler. « Nous « nous promenions dans son cabinet; il ne parlait « guère, ni moi non plus. C'était au moment où « il allait partir pour la campagne de 1814. Tout « à coup il s'arrête et me dit, en plongeant son « regard si perçant et si sûr dans mes yeux : *Est-* « *ce qu'on ne pourrait pas enfin jeter du phlogistique* « *dans le sang de ce peuple devenu si endormi, si* « *apathique? — Sire, lui dis-je, il y a longtemps* « *que tout ceci dure; il y a eu une guerre de vingt* « *et un ans; il y a eu, dans deux de vos campagnes,* « *plus d'argent dépensé et de sang répandu que dans* « *cette guerre qui fut la plus acharnée des vingt der-* « *niers siècles. Vos vingt et un ans de batailles ont* « *été un siècle de désastres, de souffrances et de* « *mort, et l'on est impatient de le voir finir. D'ail-* « *leurs, vous avez fait la guerre noblement, vous* « *avez régné sur toutes les capitales de l'Europe,* « *et voici ce que diront les bourgeois de Paris :* « QUAND L'EMPEREUR NAPOLÉON ENTRA DANS VIENNE « ET DANS BERLIN, LES HABITANTS N'AVAIENT AUCUNE « PEUR DE LUI; ILS SE PORTÈRENT SUR SON PASSAGE « POUR LE VOIR. TANT QU'IL Y RESTA, ILS FIRENT « TOUT CE QU'ILS FAISAIENT AVANT QU'IL Y VINT; ILS « DÉJEUNAIENT, ILS DINAIENT, ILS DORMAIENT AVEC « LEURS FEMMES. *Il en sera ainsi quand l'empe-* « *reur Alexandre entrera dans Paris.* Napoléon ne « me laissa pas poursuivre; un mouvement de « contraction que je vis sur sa figure m'annonça « que j'en avais assez dit; ses yeux quittèrent les « miens, et il les leva au ciel, frappant fortement « le parquet de son pied, puis, jetant un de ces « *ah!* plaintifs que Talma tirait du fond de sa « poitrine, il s'écria avec l'accent le plus amer : « *Si j'avais brûlé Vienne!* J'avoue que cette terrible « exclamation me glaça le sang dans les veines; « je n'ai rien entendu dans ma vie qui m'ait fait « une sensation plus vivement, plus douloureuse- « ment pénétrante. Il se releva cependant de « cette violente impression; j'en fus plus long- « temps occupé que lui, et quand le souvenir s'en « retrace à mon esprit, j'en éprouve encore une « sorte de frisson. » J'ai vu ce fait écrit de la main d'Hauterive, et lui-même me l'a raconté. Cependant le Rhin, la Meuse et la Sambre sont traversés par les alliés, au nombre desquels se trouve le beau-père de Napoléon. Il ordonne à son nouveau ministre des affaires étrangères, Caulaincourt, de se rendre aux conférences qui vont être entamées à Manheim, et il veut que le portefeuille des relations extérieures soit remis à Hauterive. Napoléon lui avait parlé de deux *graves gênes* où il se trouvait dans cette circonstance : la détention du pape à Fontainebleau, et celle de Ferdinand à Valençay. Rovigo fut chargé de faire reconduire le pape en Italie, et Hauterive fut chargé de donner un avis sur ce qu'il y avait à faire à l'égard de Ferdinand. Le sentiment de

l'homme d'État fut exprimé en peu de mots : « Dans de telles circonstances, *le roi d'Espagne* « est un grand embarras; il faut renvoyer ce « prince en Espagne. » Le garde des archives fut chargé, sans intermédiaire, de ce soin, qui d'abord devait être confié à d'autres diplomates. Le 26 janvier, il montra aux employés des archives une lettre chiffrée, datée de Châtillon le 24 et ainsi conçue : « Je sais bien que la prudence devrait « faire une loi aux souverains de respecter un « dépôt dont la violation, en révélant les vues se- « crètes de notre politique, mettrait également « à découvert les mystères de la politique de cha- « cun d'eux. Car, ainsi que vous me le dites très- « bien, leur position comme conquérants n'est « pas la même que celle de l'empereur; quand il « est entré vainqueur dans la capitale de leurs « États, il n'avait qu'à compter avec lui seul du « résultat de ses déterminations, et ici, soit qu'ils « agissent séparément ou de concert, ils se doi- « vent des égards et des ménagements, et il est « de leur intérêt comme de leur devoir de respec- « ter le secret des rapports de confiance, d'am- « bition, de concours et de vues de chacun de « leurs cabinets avec le cabinet français, que par « un accord inouï et impossible à prévoir ils « traitent aujourd'hui en ennemi. » A la fin de cette lettre il était dit que le comte d'Hauterive serait chargé de faire cacher les papiers les plus secrets des archives. En effet, il agit de concert avec d'honorables autorités de Paris; des voituriers vinrent prendre plusieurs caisses qui renfermaient ces papiers, et les déposèrent dans un lieu où on les attendait. De là, d'autres voituriers portèrent ces papiers dans l'asile qui leur était destiné. Mais il faut dire ici toute la vérité. La lettre chiffrée, montrée aux commis des archives, avait été faite dans le cabinet du comte lui-même, par un de ses secrétaires, et elle devait rester comme la pièce qui, en cas d'invasion violente et de tentatives de spoliation, expliquerait l'absence des pièces qu'on aurait pu demander. Hauterive d'ailleurs rendait compte à Caulaincourt de ce qu'on décidait à cet égard. Caulaincourt répondit en approuvant ces mesures, et il ajouta : « Vous « êtes chargé, par le fait, de la direction du dé- « partement. » Les grandes tâches qui lui sont confiées en cet instant se partagent en deux sortes de travaux bien distincts; il a de l'empereur lui-même l'ordre de traiter diverses affaires à Paris; il doit ensuite entretenir une correspondance secrète avec Caulaincourt, au congrès de Châtillon, lequel envoie aux archives le duplicata de quelques lettres fort remarquables adressées par lui à l'empereur. La première est du 17 février. « M. de Sta- « dion sort de chez moi. Il a commencé par m'an- « noncer que la négociation pour l'armistice était « rompue, que Votre Majesté avait mêlé à la ques- « tion militaire des questions qui ne pouvaient « être traitées qu'aux conférences de Châtillon, « et paraissait avoir eu bien moins en vue de con- « clure en effet un armistice que de diviser les « alliés en reproduisant, surtout contre l'Angle- « terre, les mêmes reproches et les mêmes accu- « sations, qui depuis dix ans avaient servi de « prétextes pour perpétuer la guerre; que ces « reproches et ces accusations se retrouvaient « encore dans une lettre que Votre Majesté avait « écrite à l'empereur d'Autriche, qui se voyait « compromis par cette lettre vis-à-vis de ses « alliés. » — « Comme à Prague, si nous n'y pre- « nous garde (5 mars), l'occasion va nous man- « quer; la circonstance actuelle a plus de ressem- « blance avec celle-là que Votre Majesté ne le « pense peut-être. A Prague la paix n'a pas été « faite, et l'Autriche s'est déclarée contre nous, « parce qu'on n'a pas voulu croire que le temps « fixé fût de rigueur. » — « 6 mars. Anvers est « pour l'Angleterre une condition absolue. » — 8 mars. « Lord Aberdeen m'a dit : L'empereur « Napoléon est un grand homme; qui pourrait « en douter après ce qu'il vient de faire avec une « poignée de monde? Il faudrait être aveugle pour « ne pas le voir. Mais plus son génie le rend « redoutable, plus l'Europe doit pourvoir à sa « sûreté. Les plénipotentiaires font leurs prépa- « ratifs de départ pour le 10. » Le 18 mars tout est rompu. Pendant ce temps, Hauterive continuait la négociation dont l'empereur l'avait chargé relativement à Ferdinand VII, et il rend compte de cette affaire à Caulaincourt, avec lequel il continue sa correspondance. Jusqu'au bout il espère et indique tantôt des moyens de résister par les armes, tantôt de mettre la division parmi les alliés. Dans cette correspondance nous puiserons un tableau de l'état des esprits même dans le gouvernement au moment où s'approchait la crise décisive. « Vous paraissez croire, dans votre « dernière lettre, que personne n'a le courage « d'éclairer l'empereur sur la véritable situation « de la France. Je vous assure qu'il n'en est rien. « Depuis quinze jours la vérité lui arrive de toutes « parts. Aucun de ses ministres ne dissimule plus « avec lui; le roi Joseph lui écrivait il y a quatre « jours : « *Sire, vous êtes seul; votre famille, tous* « *vos ministres, tous vos serviteurs, votre armée veu-* « *lent la paix que vous refusez.* » L'empereur a « répondu sans aigreur; mais dans sa lettre on « lisait cette phrase : « *Vous avez à Paris une quan-* « *tité d'ouvriers sans travail et de réfugiés sans asile;* « *ne pourrait-on pas en former sur-le-champ une* « *armée de trente mille hommes? Vous avez des fu-* « *sils : il faut en armer ces hommes et me les en-* « *voyer.* » Les ministres ont été convoqués hier « 11 mars; leur langage à tous a été ferme, né- « gatif, et même un personnage éminent, qui « n'a cependant jamais été cité pour la hardiesse « de ses discours, a dit qu'on ne pouvait pas de- « mander maintenant 30,000 hommes; que la « France pourrait plutôt demander compte de « 2,000,000 d'hommes qu'elle a perdus. Du reste la « rédaction de l'avis des ministres est extrême-

« ment simple : « *Sire, la paix ou la mort, tel est* « *l'avis de tous vos ministres;* » et ils ont signé. » Peu de jours après la restauration est proclamée. Hauterive s'efface de la scène, occupée en grande partie par Talleyrand, avec lequel il avait interrompu ses relations, et qui ne tarda pas à devenir ministre des affaires étrangères du roi Louis XVIII. Un incident assez curieux le rappela bien vite à son poste. Par les recommandations du duc de Wellington, de lord John Russel et de madame de Staël, M. Mackintosh avait obtenu que les archives du ministère des affaires lui fussent ouvertes, afin d'y rechercher les documents relatifs à l'histoire des Stuarts. Déjà les cartons étaient livrés aux agents anglais; dix copistes étaient à l'œuvre. Toujours jaloux du secret de ses chères archives, Hauterive accourt du fond de la Provence. Il trouve les copistes à leur besogne, il les invite à se retirer, et sous sa responsabilité personnelle suspend toutes les communications commencées. M. de Jaucourt substituait au ministère M. de Talleyrand, alors au congrès de Vienne. Il combat ses incertitudes et ses craintes de mécontenter les vainqueurs; il résiste avec déférence mais avec fermeté à Wellington en personne, et fait appel à la dignité du roi lui-même. Il invoque la raison d'État, l'intérêt des Bourbons à ne pas livrer à l'Angleterre certains secrets intimes de la vieille politique de leur maison. « Après la paix « de 1763, péniblement négociée à Londres par le « duc de Nivernois, qui avait pour collaborateurs « Durand et d'Eon, *ce dernier* apporta la ratifica- « tion de Londres; et après l'avoir signée le roi « Louis XV, profondément blessé de la hauteur « des Anglais et de la rigueur des conditions, « donna au chevalier d'Eon *un ordre de sa main*, « pour aller, accompagné d'un ingénieur, relever « toutes les côtes de l'Angleterre, dans la vue d'y « effectuer une descente *le plus tôt possible*. C'est « ce qu'on n'a jamais su, et ce que d'Eon *lui-même*, « malgré ses querelles avec l'ambassadeur, n'a « jamais révélé. Il est depuis resté en Angleterre, « et c'est la cause de tous les ménagements que le « roi lui-même fut forcé d'avoir pour ce singu- « lier personnage. Les détails de cette affaire sont « répandus dans douze ou quinze années de la « correspondance secrète. » Ces observations touchèrent le roi et M. de Jaucourt. Tout finit par un arrangement. Il fut convenu qu'on rendrait les pièces déjà copiées qui paraîtraient au garde des archives ne pas compromettre, même dans un passé éloigné, les alliés de la Grande-Bretagne, et que pour le reste qui pouvait concerner l'*histoire des Stuarts*, tout serait délivré, pourvu qu'on promît de ne pas vendre ces copies, comme on assurait qu'il en avait été de quatre volumes in-folio, des copies prises précédemment par Fox. Plus tard Hauterive fut plus accommodant, et il vérifia avec plaisir des pièces publiées par le chevalier Dalrymple, autorisé autrefois par le duc de Choiseul à les extraire de nos cartons. Pendant les cent-jours, il resta aux archives et au conseil d'État sans prendre une part active aux affaires. La seconde restauration le retrouva dans cette situation et l'y conserva. Après la signature du célèbre et désastreux traité du 20 novembre 1815, le duc de Richelieu confia à Hauterive la rédaction du discours ayant pour objet de présenter aux chambres ce monument de nos désastres, tâche ingrate qui exigeait autant de mesure dans la pensée que de délicatesse dans la forme. Lorsque M. de Richelieu partit pour le congrès d'Aix-la-Chapelle, Hauterive fut encore chargé du portefeuille, et ces fonctions lui fournirent de nombreuses occasions d'être admis auprès du roi, qui lui donna plusieurs témoignages de sa satisfaction et de ses bontés. Du sein du congrès, le duc de Richelieu entretenait le *ministre par intérim* des dispositions bienveillantes de l'empereur Alexandre. Hauterive croit devoir communiquer aussi ce qu'il apprend à cet égard, pour que le duc en remercie le czar. « Monsieur le duc (18 oc- « tobre), M. de Schrœder, chargé d'affaires de « Russie, m'a dit : *Monsieur, je viens vous parler* « *d'une chose qu'il est entendu entre nous que je ne* « *vous dirai pas; l'empereur Alexandre vient à* « *Paris. Cela est très-certain, mais vous ne le savez* « *pas, je ne le sais pas, et surtout le roi ne le sait* « *pas, je crois que nous nous entendons.* » Je lui ai répondu : « *Monsieur, on comprend très-bien ces* « *choses, mais ce n'est pas avec son esprit, c'est avec* « *son cœur qu'on les conçoit, et je crois, comme vous* « *me faites l'honneur de me le dire, que nous nous* « *entendons.* Cependant le comte de Goltz, mon- « seigneur, dit à tout le monde que le roi de « Prusse sera ici le 25. Je n'ai rien à dire sur « l'*esprit* et sur le *cœur* du comte de Goltz, ni « sur ses *canons contre le pavillon de Flore.* » Le 21 octobre Hauterive commente cet événement de l'arrivée imprévue de l'empereur Alexandre. « Si « l'empereur Alexandre, monseigneur, ne vient « pas pour voir Paris, mais pour voir le roi, si ce « voyage est une visite, un tel procédé, qui n'a « pas d'exemple et qui *ne sera jamais imité*, peut « être placé au rang des belles actions. *C'est le* « *beau idéal du savoir-vivre d'un grand prince.* » A son retour, le duc de Richelieu communiqua à Hauterive une carte de France où était tracée la ligne des frontières auxquelles on avait d'abord voulu nous réduire. Elle avait été remise au duc par l'empereur de Russie lui-même. On nous enlevait Lille, Metz et Strasbourg avec deux lieues en deçà de chacune de ces villes, sur toute la ligne, depuis la Flandre jusqu'à l'Alsace. Cette carte, dont Hauterive prit une copie, est restée en original dans les mains des héritiers du duc de Richelieu. A la fin de 1818 le ministère fit composer un *Précis* relatif aux alliances et aux capitulations avec la Suisse. Hauterive revit cet ouvrage, qui est comme un *Manuel* rappelant nos plus anciennes relations avec les cantons. Ce fut en ce moment que l'on termina avec l'Angleterre

les questions relatives aux copies à prendre dans nos archives. Mais Hauterive eut la pensée de faire rédiger une note exacte de toutes les communications accordées, afin qu'on ne pût jamais se vanter d'avoir obtenu plus qu'on ne recevait. On avait remis un ancien récit de la mort de Marie Stuart, demandé à M. de Pomponne, qui avait été envoyé en Angleterre en 1688, une dépêche de M. de Chavigny du 22 mars 1733, et la lettre de lord Bolingbroke à M. de Chavigny du 1er juillet de la même année : ces deux dernières pièces sont considérées comme des monuments littéraires et des preuves de la noblesse de caractère dans une liaison bien délicate. On avait donné ensuite des extraits des négociations du cardinal de Richelieu avec l'Écosse, en 1638, 1639, 1642. M. Mackintosh avait aussi prié qu'on recherchât, dans les dépêches des ministres français accrédités près de Cromwell, quelques anecdotes *sur sa cour*, et le *raisonnement* de ces diplomates sur la condition et le sort du pays. Enfin M. Mackintosh annonce qu'il a les dépêches de Barrillon, copiées *in extenso* pour Fox. Vers cette époque, on voulut instituer un ministère du commerce, et on revint à la pensée de placer les consulats dans ses attributions. Hauterive ne manqua pas de défendre son ouvrage, et il tira une partie de ses arguments de la situation de nos affaires en Turquie. « Les « Turcs sont des hommes simples et nets : ils « n'ont pas beaucoup de ministères. Il faut que « ce qui traite avec eux ait une sorte de physio- « nomie claire et précise. Les Turcs ne com- « prenaient pas autrefois qu'un consul à Con- « stantinople ne dépendît pas de nos affaires « étrangères. C'est l'ambassadeur lui-même qui « est *le consul de France*. Les Turcs ne mettront « jamais *sous leur turban* deux ministres des af- « faires étrangères à Paris, ce que j'ai toujours « recommandé d'éviter; pour ne pas tomber dans « les embarras de l'Angleterre, ne laissez pas « un conseil de manufactures libre d'allumer la « guerre sans que la politique du pays en sache « rien. » En 1823, M. de Chateaubriand chargea Hauterive de rédiger un rapport sur les pensions des agents au dedans et au dehors. C'est la proposition d'Hauterive, convertie en ordonnance, qui aujourd'hui fait loi dans cette matière. Nous ne nous arrêterons pas à un mémoire daté de 1822, et qui prenait hautement la défense des Grecs, ni à un rapport sur le congrès de Vérone. Hauterive composa en 1825, pour sa propre étude, un ouvrage intitulé *Théodicée*. C'est une explication, dans le genre ascétique, des doctrines qui établissent la puissance de Dieu en réfutant le panthéisme. A la même époque appartiennent les *Conseils à un élève des affaires étrangères*, les *Conseils à un surnuméraire*, les *Considérations générales sur la théorie de l'impôt*. Ce dernier ouvrage a précédé la publication de la seconde édition des *Éléments d'économie politique*, dont nous avons parlé, et que l'auteur crut devoir publier depuis sous le titre de *Notions élémentaires d'économie politique*. C'est dans ce travail qu'il donne cette définition de la dette publique : « Elle est un bien « et un mal qui se compensent. » Les *Notions élémentaires* doivent être considérées comme une publication plus détaillée des *Éléments;* et cette seconde édition sera consultée avec plus de profit pour le lecteur. Il serait difficile de rendre un compte exact d'un ouvrage sur les langues, composé en 1826. Il paraît une suite recopiée de méditations qui sont antérieures à la révolution de 1789, et qu'il avait reprises pour servir de règle à l'éducation de sa famille. Ce fut à la suite de ce travail qu'il publia sa *Méthode pour former à une prononciation exacte des langues étrangères*. Sous le ministère de M. de la Ferronays, Hauterive fit un rapport très-détaillé, de concert avec M. de Blacas, pour que Champollion allât en Égypte aux frais du gouvernement. Déjà le ministère de l'intérieur avait accordé des fonds; l'intervention des affaires étrangères avait été jugée nécessaire. L'âge avançait, mais l'amour de tous les genres de méditations ne le rebutait pas. Hauterive avait atteint soixante-quatorze ans, et cependant il mettait la dernière main à un ouvrage intitulé *Théognosie*, ou *Théorie de l'ordre*. Ce travail, adressé particulièrement à sa fille adoptive la baronne d'Hauterive, qu'il avait mariée avec Auguste de Lanautte, son cousin, rappelle quelques données de la *Théodicée;* mais on voit que la nouvelle composition présente des développements neufs et d'un style moins métaphysique, pour qu'il soit plus à la portée de la personne à laquelle il est dédié. Dans la même année, 1828, il publia ses *Faits, calculs, observations sur la dépense d'une des grandes administrations de l'État*. On y trouve des détails importants sur les dépenses des affaires étrangères, sur les sommes payées pour la construction des Invalides, de l'Observatoire, du palais de Versailles. L'apparition de cette brochure excita quelques réclamations de la part de Barbé-Marbois, qui n'avait pas eu sous les yeux les documents d'Hauterive. Nous arrivons à l'époque de ses derniers travaux. Sur un dossier portant la date de 1829 on lit ces mots de sa main : « Ces minutes se rapportent à une « foule de travaux sur l'établissement du concor- « dat en 1801 et sur les négociations subséquentes « du gouvernement impérial avec la cour de « Rome. J'ai coopéré, seul du ministère, à tout « ce qui est relatif au concordat. Ce n'est que « partiellement, de loin en loin, avec répugnance, « et en modification constante des maximes du « gouvernement, que j'ai participé aux travaux « qui se rapportent aux controverses ultérieures. » Hauterive a laissé des portraits comme on en faisait du temps du duc de Choiseul. Le duc Mathieu de Montmorency, l'abbé de Montesquiou, Talleyrand, M. Pasquier, M. Ravez, M. de la Besnardière, M. de Cazes, figurent tour à tour dans cette galerie. Voici ce qu'il dit de Talleyrand : « Il

« est par-dessus tout homme de cour et grand seigneur. Il est capable d'affaires, mais il en a « l'aptitude plutôt que le goût, et ses habitudes, « ainsi que la pente de son esprit, le disposeront « plus à fuir qu'à rechercher l'étude; il évite les « détails, les transitions brusques d'un travail à « un autre, l'ennui, l'importunité des impulsions « à donner, la souvenance inopinée de papiers, « de dossiers, de rapports, de mémoires, et cet « encombrement, et ce fatras d'affaires de tout « genre et de toute mesure d'intérêt, dont se « compose *la direction*. Cette *direction*, il ne répugnera jamais à la laisser tout entière à celui « qui a le goût, la volonté et le rare talent de « s'en charger. » Au milieu de tant de travaux, d'affaires et d'études, les glaces de l'âge s'accumulaient. Le terme de la vie d'Hauterive approchait. Le 26 juillet 1830, se sentant plus affaibli, il réclama les secours de la religion. Ce ne fut pas sans difficulté qu'un prêtre put pénétrer jusqu'à lui à travers les tumultes de l'insurrection commencée, et il lui administra les sacrements que l'Église réserve aux mourants. Peu de temps après des salves de mousqueterie et d'artillerie se faisaient entendre. Hauterive en demande la cause. Sa fille lui répond, pour ne pas l'affliger, qu'on célèbre des fêtes en l'honneur de la prise d'Alger. Le malade relève un instant la tête, et dit : « C'est un grand fait d'armes qui couvrira de « gloire *la maison de Bourbon*. » Le mourant prenait quelque part à ce triomphe. Il avait composé plusieurs mémoires pour conseiller l'expédition. Ce fut peu de temps après avoir prononcé ces mots, dans la matinée du 28 juillet 1830, qu'Hauterive expira. Des données, des vues, des plans de ce *publiciste* plus ou moins modifiés pourront être consultés longtemps. Par l'effet d'un malentendu, Hauterive avait donné sa démission d'académicien libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Outre les ouvrages que nous avons analysés, il est auteur d'une publication intitulée *De quelques usages des habitants de la Moldavie, et de l'idiome moldave*, imprimée à la suite du *Tableau de la Moldavie*, de M. Wilkinson, traduit par M. de la Roquette, Paris, 1824, in-8°. C'est Hauterive qui conçut l'idée des *Iconographies grecque et romaine;* il en avait montré le plan à Napoléon, dans un de ces jours de travail dont nous avons parlé, et il avait indiqué Ennius Visconti comme l'homme le plus propre à rédiger un tel ouvrage. Napoléon approuva le rapport, alloua les fonds, et Hauterive eut la satisfaction de voir achever cette belle entreprise. A—D.

HAUTEROCHE (Noel le Breton, sieur de), né à Paris en 1617, était fils d'un huissier au parlement, fort riche, qui lui donna une bonne éducation. Sa mère, qui l'idolâtrait, lui voyant du goût pour la profession périlleuse des armes, traita pour lui à son insu d'un mariage et d'une charge de conseiller au Châtelet. Comme on employait presque la contrainte pour lui faire accepter ces arrangements, qui ne lui plaisaient en aucune manière, il prit tout ce qu'il put d'argent à ses parents, et s'enfuit en Espagne. N'y ayant point trouvé de service, il se mit à jouer par passe-temps, et perdit la totalité de ce qu'il avait apporté. La misère le força d'entrer dans une troupe de comédiens français qui jouaient à Valence, et six mois après il partit pour l'Allemagne comme directeur d'une autre troupe. De là il revint à Paris, et sous le nom de le Breton, débuta au Théâtre-Français. Il y joua jusqu'à la réunion des deux troupes françaises, en 1680, et mourut en 1707, dans sa 90e année. Il a donné environ huit comédies, tant en prose qu'en vers, qui eurent plus ou moins de succès (1). Le sujet de quelques-unes est emprunté au théâtre espagnol. Les seules qui soient restées au répertoire sont *le Deuil, l'Esprit follet, ou la Dame invisible*, et *Crispin médecin*. On y trouve de la gaieté, et cette intelligence de la scène que la profession de comédien doit donner à tout homme qui n'est pas dépourvu d'esprit; mais il n'y a aucune peinture de mœurs ni de caractères, et trop souvent le comique y dégénère en farce, et même en gravelure. Le théâtre d'Hauteroche a été imprimé plusieurs fois à Paris, en 3 volumes in-12. Il est encore auteur de plusieurs nouvelles ou historiettes qui ont réussi dans le temps, et sont totalement oubliées aujourd'hui. A—G—R.

HAUTE-SERRE (Antoine Dadin de), jurisconsulte, né dans le diocèse de Cahors au commencement du 17e siècle, s'acquit une réputation fort étendue par ses connaissances dans le droit civil et ecclésiastique. Il obtint une chaire de professeur à l'université de Toulouse en 1644, et fut honoré de la confiance du clergé, qui lui accorda une pension pour l'engager à prendre la défense de ses priviléges; il mourut en 1682, dans un âge avancé. Un anonyme a écrit la vie de ce jurisconsulte : on en avait commencé l'impression à Paris en 1718; mais elle fut interrompue et n'a point été terminée. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages : quelques-uns roulent sur des matières de droit canonique, et par conséquent offrent peu d'intérêt aujourd'hui; les autres sont relatifs à l'histoire de France, et décèlent une vaste érudition et une étude approfondie des premiers temps de la monarchie : 1° *De origine et statu feudorum pro moribus Galliæ, liber singularis*, Paris, 1619, in-4°. Ce traité des fiefs a été réimprimé dans la collection de Schilter *De feudis*, et à la suite de l'ouvrage suivant. 2° *De ducibus et comitibus provincialibus Galliæ libri tres*, Toulouse, 1643, in-4°, et par les soins de Jean-George Ester, Francfort, 1731, in-8°. Le nouvel éditeur l'a aug-

(1) Dutens s'étant amusé à traduire en français les comédies *The way of the world*, de Congrève, et *The lyring valet*, de Garrick, il envoya cette dernière aux comédiens de Paris, qui la renvoyèrent comme n'étant presque autre chose que la copie du *Souper mal apprêté*, de Hauteroche (ce qui est exact, quoique Garrick eût assuré à Dutens que sa pièce n'avait aucun rapport avec aucune comédie française). L.

menté d'une savante préface. C'est une des productions les plus estimables d'Haute-Serre. L'origine des ducs et des comtes, leurs droits, leurs priviléges, y sont expliqués avec beaucoup de clarté. 3° *Rerum Aquitanicarum libri quinque*, Toulouse, 1648, in-4°. — *Libri quinque qui sequuntur*, ibid., 1654, in-4°. Cette histoire de l'Aquitaine est estimée pour les recherches qu'elle contient. 4° *Dissertationum juris canonici libri quatuor*, Toulouse, 1651, in-4°. — *Liber quintus et sextus*, ibid., 1654, in-4°. Dans les deux premiers livres, il traite des administrateurs établis par les évêques dans leurs diocèses; dans les deux suivants, des redevances; et dans les derniers, des curés et de leurs droits. 5° *Innocentius tertius pontif. maximus, seu Commentarius in singulas decretales hujusce pontificis*, Paris, 1666, in-fol.; 6° *Notæ et observationes in duodecim libros epistolarum B. Gregorii papæ I*, Toulouse, 1669, in-4°; 7° *In libros Clementinarum commentarii; accessere sex prælectiones habitæ pro instaurandis scholis*, Paris, 1680, in-4°; 8° *Notæ et observationes in decem libros historiæ Francorum Gregorii Turonensis et supplement. Fredegarii*, Toulouse, 1679, in-4°. Ces notes sont peu importantes. 9° *Ecclesiasticæ jurisdictionis Vindiciæ adversus Car. Fevreti et aliorum tractatus*, Orléans (Paris), 1702, in-4°. Cet ouvrage avait été entrepris par ordre du clergé, pour réfuter le *Traité de l'abus*, de Fevret; quoiqu'on y trouve de l'érudition, il ne fit néanmoins aucun tort à l'ouvrage critiqué, à la suite duquel on l'a réimprimé, Lyon, 1736, 2 vol. in-fol. Il faut observer qu'il ne parut que vingt ans après la mort de l'auteur, et que l'éditeur (Ant. Vaillant) y ajouta des notes critiques pour adoucir les passages dans lesquels Fevret lui paraissait traité trop durement. L'auteur avait intitulé son ouvrage *De jurisdictione ecclesiastica tuenda adversus insultus auctoris tractatus* De abusu *et aliorum*, et c'est ainsi qu'il est indiqué dans le privilége; mais l'éditeur, jugeant ce titre trop sévère, y substitua le mot *Vindiciæ*, comme étant plus latin. Les autres écrits de Dadin d'Haute-Serre sont peu importants. W—s.

HAUTESRAYES (Le Roux des). *Voyez* Deshautesrayes.

HAUTEVILLE (J. de). *Voyez* Hanvill.

HAUTEVILLE (Nicolas), prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, était, à ce que l'on croit, né en Auvergne, et florissait dans le 17e siècle. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui prouvent, sinon une grande justesse de jugement, au moins une certaine facilité dans l'esprit, et des connaissances profondes dans les sciences ecclésiastiques. Ce sont : 1° *Explication du traité de St-Thomas Des attributs de Dieu, pour former l'idée d'un chrétien savant et spirituel*; 2° l'*Art de bien discourir, suivi de l'esprit de Raymond Lulle*, Paris, 1666, in-12 de 24 et 540 pages. Ce livre paraît fait pour donner aux orateurs de la chaire ou du barreau le moyen de ne jamais demeurer court, et de pouvoir pérorer plusieurs heures de suite sur un sujet quelconque. La deuxième partie offre une vie détaillée de Raymond Lulle, l'exposé et la justification de sa doctrine, l'acte de son martyre, en langue catalane, etc., enfin la *Bibliographia Lulliana*, ou catalogue de ses ouvrages tant imprimés que manuscrits. 3° L'*Art de prêcher, ou l'Idée du parfait prédicateur*, Paris, 1683, in-12. L'auteur annonce qu'il se propose d'y offrir des règles distinctes et faciles pour composer un sermon; il établit ensuite que toutes ces règles se trouvent dans chaque article des questions de la *Somme* de St-Thomas, et en donne la preuve par huit discours composés d'après ce principe; il s'appuie constamment d'exemples tirés des ouvrages du même saint, dont il avait fait une étude particulière. 4° L'*Examen des esprits, ou les E tretiens de Philon et de Polialte, où sont examinées les opinions les plus curieuses des philosophes et des beaux esprits. Examen* 1er (*Des origines*), Paris, 1666, in-4°; 1672, in-12. 5° L'*Histoire royale, ou les plus belles et les plus curieuses questions de la Genèse, en forme de lettres*, Paris, de Bats, 1667, in-4°; 6° *les Caractères, ou les Peintures de la vie et de la douceur du B. François de Sales*, Lyon, 1661, in-8° de 486 pages. Cet ouvrage, mêlé de vers, est divisé en deux parties : de la vie extérieure et de la vie intérieure du saint prélat. 7° *Actions de St-François de Sales, ou les plus beaux traits de sa vie, en neuf panégyriques, avec des remarques tirées de ses manuscrits, et qui n'ont point encore vu le jour*, Paris, 1668, in-8°; 8° *Origine de la maison de Sales, soit la maison naturelle, historique et chronologique de St-François de Sales, divisée en trois parties*, Paris, Jacquart, 1669, in-4°; réimprimée à Clermont sous ce titre : *Histoire de la maison de St-François de Sales*, 1669, in-4°. La vie de Charles-Auguste de Sales, neveu de St-François, et l'un de ses successeurs, remplit la troisième partie de cet ouvrage (p. 565-875). L'abbé d'Hauteville, faisant imprimer à Lyon sa *Théologie angélique*, en 1658, et ayant fait le voyage d'Annecy pour la dédier à l'évêque de Genève, ce prélat, charmé de son esprit, voulut l'attacher à son diocèse, et lui donna en 1659 un canonicat dans sa cathédrale. Hauteville resta en Savoie jusqu'à la mort de son bienfaiteur, arrivée en 1660. W—s.

HAUTEVILLE. *Voyez* Tende (Gaspard de).

HAUTIN (Pierre), graveur, fondeur et imprimeur à Paris au commencement du 16e siècle, fit vers 1525 les premiers poinçons pour l'impression de la musique. Il grava des caractères de musique de diverses grosseurs. Les notes et les filets étaient représentés sur le poinçon; ainsi le tout était imprimé en une seule fois. Il en fit usage lui-même, et en vendit à plusieurs imprimeurs qui les mirent en œuvre. C'est avec ces caractères que Pierre Attaignant, imprimeur à Paris, imprima le *Recueil de chansons*, 1530, 4 vol. in-8° oblong. Hautin imprima des motets à cinq parties, mis en musique par Roland Lassus,

1576, in-4° oblong. On ignore l'époque de sa mort. Guillaume Lebé imprima en musique dès 1544; Nicolas Duchemin, en 1554; Robert Granjon (établi à Lyon), en 1572. Vinrent ensuite les Sanlecque (*voy.* SANLECQUE). A. B—T.

HAUTPOUL (PIERRE-RAIMOND D') était l'un des principaux seigneurs du Languedoc qui s'armèrent pour la première croisade en 1095, avec Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Celui-ci étant arrivé dans la terre sainte, et ayant destiné en 1097 un détachement de son armée au siége d'Antioche, en confia le commandement à plusieurs chevaliers choisis d'après leur haute réputation, et entre autres à Raimond d'Hautpoul : ces chevaliers se signalèrent par des prodiges de valeur dans la défense d'un fort construit à la tête du pont de pierre. Avec 500 hommes, bientôt réduits à 60, ils y résistèrent à 7,000 Sarrasins. Après la prise d'Antioche, dont le château était encore au pouvoir des ennemis, les croisés furent assiégés dans cette ville par une multitude innombrable d'infidèles. Ce fut alors qu'un prêtre, nommé Pierre Barthélemi, homme simple et grossier, vint trouver le comte de Toulouse, l'évêque du Puy, et Pierre-Raimond d'Hautpoul, et leur assura qu'il avait reçu, par révélation, l'ordre de les avertir tous les trois du lieu où était enfouie la sainte lance (*voy.* ADHÉMAR) : cette relique, portée au combat comme un trophée, releva le courage des croisés, qui remportèrent une victoire complète. La peste enleva bientôt après un grand nombre de croisés dans Antioche; Pierre-Raimond d'Hautpoul fut de ce nombre, et mourut vers la fin de juillet de la même année (1097). On l'inhuma devant la porte de l'église de St-Pierre, où les débris de son tombeau existent encore. L—P—E.

HAUTPOUL-SALETTE (JEAN-JOSEPH-ANGE D'), général français, issu d'une branche cadette de la famille du précédent, qui est une des plus anciennes du Languedoc, naquit en 1754 au château de Salette, dans cette province. Il montra de bonne heure son goût, ou plutôt sa passion pour la profession des armes, qui avait illustré ses aïeux. Entré dans la légion corse en qualité de simple volontaire, il devint cadet gentilhomme, et passa ensuite dans le régiment de Languedoc, où, pendant quinze ans (de 1777 à 1792), il parcourut tous les grades jusqu'à celui de lieutenant-colonel, s'attachant surtout à acquérir les connaissances qui ont fait de lui par la suite un des officiers français les plus habiles pour la tenue et les grandes manœuvres de la cavalerie. Il n'émigra point avec ses camarades, soit qu'il crût plus avantageux et plus convenable de rester à son poste, soit qu'il y fût en partie décidé par l'état de sa fortune. Fait colonel du 6e régiment de chasseurs à cheval, lorsque Maubeuge fut débloqué, il se trouva bientôt dans le cas des nobles qu'on expulsait de l'armée; mais ses soldats s'opposèrent à sa destitution, déclarant qu'ils ne se battraient que sous leur brave colonel. Il était à la tête de sa troupe à la bataille de Fleurus, en 1794; et aussitôt après le siége de Nimègue, il fut nommé général de brigade. A la retraite du Mein, il servait en cette qualité dans l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Lefèvre, avec lequel il eut quelques démêlés. Il en eut aussi avec Jourdan, qui le suspendit de ses fonctions parce qu'il n'avait pas donné, suivant l'intention de ce général, à la bataille malheureuse de Stockach. Remis bientôt en activité, et replacé avec honneur sur les bords du Rhin à la tête de sa cavalerie de réserve, d'Hautpoul se fit remarquer en différentes occasions, devint général de division, et mérita nommément les éloges publics du général Hoche. Après avoir servi sous celui-ci, il fut employé par Moreau, dont il appuya les opérations et partagea les exploits, à l'époque où ce célèbre général cherchait à passer le Danube avec son armée pour seconder Bonaparte. Le vainqueur d'Italie venait de pénétrer en Autriche; ce qui amena, comme on sait, la paix de Campo-Formio. D'Hautpoul obtint après cette paix, comme récompense de ses services, la place d'inspecteur général de la cavalerie. En 1803 et 1804, il commandait la cavalerie du camp de Boulogne, sous les ordres du maréchal Soult. Dans la campagne d'Autriche de 1805, il se trouva sous les ordres de Murat, et se distingua principalement à Austerlitz, où il avait sous ses ordres un corps nombreux de cavalerie. La droite des Autrichiens et des Russes réunis fut coupée et culbutée par une des plus brillantes charges de cavalerie qui eût peut-être jamais eu lieu, les généraux d'Hautpoul et Nansouty formant une seule ligne de douze régiments de grosse cavalerie. Murat s'empressa, dans ses rapports, de vanter la conduite de ces deux généraux et des braves cuirassiers qui, dirigés par eux, avaient hâté ou assuré la victoire. Bonaparte, de retour à Paris, fit d'Hautpoul sénateur, et lui donna, outre une pension de vingt mille francs, le grand cordon de la Légion d'honneur, dont il était déjà grand officier. Dans la guerre de Prusse, d'Hautpoul prit part, avec hardiesse et succès dans ses manœuvres, à la bataille d'Iéna; mais celle d'Eylau (1807), où il avait montré la même valeur, chargeant jusqu'à trois reprises différentes et avec une impétuosité sans exemple, à la tête de sa division, devait lui être funeste. A la fin de la dernière charge, il fut atteint d'un biscaïen, et ne survécut que cinq jours à ce coup. S'il n'eût succombé alors, il aurait été fait maréchal d'empire par Bonaparte, qui, à peine assuré de la perte de ce brave général, ordonna que les canons pris à Eylau fussent employés à la fonte d'une statue représentant d'Hautpoul dans ses habits de cuirassier, et tel qu'il avait paru dans cette journée ; cette statue n'a point été exécutée. Son *Eloge historique*, composé par un écrivain célèbre (M. Bergasse), sur les matériaux que lui

avait fournis M. Boilleau, notaire de Paris, ami du général, a été imprimé à Paris en 1807, in-8°. L—P—E.

HAUTPOUL (Anne-Marie de Montgeroult de Coutances, comtesse de Beaufort d'), née à Paris vers 1760, a mérité une place honorable parmi les femmes qui, de nos jours, ont cultivé la littérature. Fille d'un trésorier de la maison du roi, elle était nièce, par sa mère, de Marsollier des Vivetières. Les écrits de la comtesse d'Hautpoul sont nombreux; plusieurs ont obtenu un succès mérité. Romans, poésies, ouvrages d'éducation, elle s'est exercée dans divers genres. Nous devons louer dans ses productions un style pur et élégant, une sûreté de principes littéraires et moraux qui se reflétait dans sa conversation et ses manières. Madame d'Hautpoul était jeune encore quand un prix décerné par l'Académie des jeux Floraux de Toulouse récompensa un de ses essais poétiques. Elle avait épousé en premières noces le comte de Beaufort. Quand arriva la révolution, M. de Beaufort, capitaine au régiment du roi infanterie, ayant émigré, sa femme, qui était restée en France, fut jetée en prison. Son fils, âgé de onze ans, partagea volontairement sa captivité. Le comte de Beaufort périt dans la fatale expédition de Quiberon, dont il faisait partie. Sa veuve se remaria au comte Charles d'Hautpoul, membre d'une famille dont le nom a acquis de nos jours une brillante illustration militaire. Après une longue carrière consacrée presque tout entière à la culture des lettres, madame d'Hautpoul n'avait pas cessé de s'occuper de travaux d'esprit, et c'est pour ainsi dire la plume à la main qu'elle est morte le 20 octobre 1837. Dans ses dernières années, elle s'était retirée au couvent de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris, et son existence, alors très-modeste, ne l'empêchait pas d'être souvent environnée d'une petite cour littéraire que la grâce et l'aménité de son caractère attiraient auprès d'elle. Entre les ouvrages d'éducation de madame d'Hautpoul, nous citerons particulièrement son *Cours de littérature ancienne et moderne, à l'usage des jeunes demoiselles*, et son *Manuel de littérature;* parmi ses romans, *Childéric, roi des Francs; Séverine; Clémentine, ou l'Évelina française*, que l'on peut lire encore avec plaisir, quoique l'école à laquelle appartiennent ces romans, contemporains de ceux de madame de Genlis, ait subi comme tant d'autres les caprices du goût. Nous allons indiquer aussi complétement qu'il nous sera possible les ouvrages de madame d'Hautpoul : 1° *Zilia*, roman pastoral, Toulouse, 1789, in-12, tiré à un très-petit nombre d'exemplaires. On y lit quelques vers adressés à la reine Marie-Antoinette, et des romances pleines de charme. 2° *Sapho à Phaon*, héroïde couronnée par l'Académie des jeux Floraux, Toulouse, 1790, in-8°; 3° *les Violettes*, opuscule poétique, Toulouse, 1797, in-8°; 4° *Achille et Déidamie*, Toulouse, 1799, in-8°; 5° *la Mort de Lucrèce*, héroïde, Toulouse, 1800, in-8°; 6° *Athénée des dames, ouvrage d'instruction et d'agrément, uniquement réservé aux femmes*, Paris, 1808, 6 vol. in-18, avec fig.; 7° *Sévérine*, Paris, 1808, 6 vol. in-12; 8° *Childéric, roi des Francs*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°, déjà imprimé en 1806; 9° *Clémentine, ou l'Évelina française*, Paris, 1809, 4 vol. in-12; 10° *Arindal, ou le Jeune peintre*, Paris, 1810, 2 vol. in-12; 11° *les Habitants de l'Ukraine, ou Alexis et Constantin*, Paris, 1820, 3 vol. in-12; 12° *Poésies diverses*, dédiées au roi, Paris, 1820, in-8°. Ce volume contient des poésies fugitives, des fables, des romances, publiées en grande partie dans l'*Almanach des muses* et dans d'autres recueils. Plusieurs productions déjà imprimées séparément s'y trouvent aussi, entre autres *la Mort de Sapho, la Mort de Lucrèce, le Club des égoïstes*, proverbe, etc. 13° *Manuel de littérature à l'usage des deux sexes*, Paris, 1821, in-12; 14° *Cours de littérature ancienne et moderne, à l'usage des jeunes demoiselles*, 1815; 2e édition, revue et augmentée d'un volume sur la *Littérature étrangère*, Paris, 1821, 2 vol. in-12; 15° *Études convenables aux demoiselles, à l'usage des écoles et des pensions*, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 16° *Contes et nouvelles de la grand'mère*, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 17° *Charades mises en action, ou Nouveau théâtre de société*, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 18° *le Page et la romance*, Paris, 1824, 3 vol. in-12, avec fig. et musique du fils de l'auteur, lieutenant-colonel du génie; 19° *Rhétorique de la jeunesse, ou Traité sur l'éloquence du geste et de la voix*, Paris, 1825, in-12; 20° *Encyclopédie de la jeunesse, ou Abrégé de toutes les sciences*, Paris, 1825, in-12. Madame d'Hautpoul a rédigé avec mesdames de Genlis et Dufrénoy le journal *le Dimanche*. Elle a fourni des articles à la *Bibliothèque française;* enfin, elle a publié les *OEuvres dramatiques* de Marsollier, son oncle, avec une notice dont elle est l'auteur. Th. M.

HAUY (l'abbé René-Just), minéralogiste, naquit à Saint-Just (Oise), le 28 février 1743. Son père, pauvre fabricant de toile, n'aurait pu lui donner d'autre éducation que celle qu'il avait reçue lui-même, si les sentiments de piété, le goût pour le chant d'église et les dispositions intelligentes que montrait le jeune Haüy n'eussent intéressé le prieur d'une abbaye de prémontrés établie à Saint-Just. Ce bon religieux lui fit d'abord donner des leçons par ses moines; l'enfant fit des progrès rapides, et, d'après le conseil du prieur, sa mère le conduisit à Paris, où il ne trouva d'abord d'autre moyen de vivre qu'une place d'enfant de chœur dans une église du quartier Saint-Antoine. « Ce poste, disait-il si naïvement par la suite, eut du moins cela d'agréable, « que je n'y laissai pas enfouir mon talent pour la « musique. » Et en effet, il devint bon musicien, apprit la composition, et acquit assez de force sur le violon et le clavecin, deux instruments qui lui ont, jusqu'à la fin de sa longue vie, procuré

d'agréables distractions. Le crédit de ses protecteurs de Saint-Just lui procura une bourse au collége de Navarre, et à l'époque où il cessa d'être écolier il y fut employé comme maître de quartier. Aussitôt qu'il eut pris ses degrés, on lui confia la régence de quatrième. D'une constitution délicate, et semblant ne pas devoir fournir une longue carrière, quand il fut nommé professeur, il entendit Mazéas, un de ses confrères, s'écrier : « Voilà un homme qui ne passera pas « l'année! » Et cependant Haüy est mort presque octogénaire, bien que sa vie n'ait été qu'une longue maladie dont il n'était distrait que par le travail. Quelques années après sa promotion au professorat, il passa au collége du cardinal Lemoine comme régent de seconde; et c'était à ces fonctions obscures qu'il semblait avoir borné son ambition. A la vérité, il avait pris à Navarre, sous le professeur Brisson, un certain goût pour les sciences physiques; mais si, dans ses moments de loisir, il faisait quelques expériences d'électricité, c'était pour lui un délassement plutôt qu'un travail. Quant à l'histoire naturelle, il n'en avait aucune connaissance, et ne songeait nullement à s'en occuper. Un sentiment d'amitié le porta à se livrer à cette étude, qui est devenue pour lui une source de gloire. Parmi ses confrères était le savant et modeste Lhomond; une grande conformité de caractère engagea Haüy à le choisir pour son ami et pour son directeur de conscience. Dévoué comme un fils, il le soignait dans ses affaires, dans ses maladies, et l'accompagnait dans ses promenades. Lhomond aimait à herboriser, et l'ignorance d'Haüy en botanique ôtait quelque charme à leur commerce. Celui-ci découvrit dans une de ses vacances qu'un moine de Saint-Just s'amusait aussi des plantes. Dans la vue de surprendre agréablement son ami, il s'associa aux herborisations de ce religieux, qui lui donna des notions assez étendues de la science. Rien n'égala l'étonnement de Lhomond, lorsqu'à leur première excursion dans les champs Haüy lui nomma la plupart des plantes qu'ils rencontrèrent, et lui fit voir qu'il en avait étudié la structure. Dès lors il devint un bon naturaliste : il se prépara un herbier avec des soins et une propreté extraordinaires. Se promenant souvent au Jardin du roi, qui était voisin de son collége, les objets nombreux qu'il y vit étendirent ses idées. Il eut un jour la pensée de suivre la foule au cours de minéralogie de Daubenton; et, charmé d'y trouver un sujet d'étude plus analogue encore que les plantes à son premier goût pour la physique, il devint l'auditeur assidu de cet illustre professeur. Daubenton et ses nombreux élèves laissèrent la science au point où ils l'avaient trouvée : il était réservé au modeste professeur du cardinal Lemoine d'en étendre les limites. La comparaison des plantes et des minéraux fit naître dans son esprit une suite de réflexions qui préparèrent ses découvertes en cristallographie. Plein de ces idées, il examinait quelques minéraux chez un de ses amis, le maître des comptes de France du Croisset, qui possédait un fort beau cabinet de conchyliologie et de minéralogie. Il eut l'heureuse maladresse de laisser tomber un beau groupe de spath calcaire cristallisé en prismes. Un de ces prismes se brisa de manière à montrer sur sa cassure des faces non moins lisses que celles du dehors, et qui présentaient l'apparence d'un cristal nouveau, tout différent du prisme pour la forme. Il ramasse soigneusement ce fragment et les autres débris. Le propriétaire, qui avait quelque peine à se consoler de la perte de ce bel échantillon, prie Haüy de ne pas prendre cette peine et donne l'ordre à un domestique de tout enlever. « Puisque vous n'attachez aucune valeur « à ces débris, lui dit l'abbé, permettez-moi de « les emporter; la conformité de ces diverses « couches avec le prisme qui leur sert de noyau « me révèle un secret que je veux approfondir. » Le système de cristallographie, qu'il a depuis si savamment établi, lui était déjà démontré : mais, pour plus de sûreté dans la marche qu'il doit imprimer à la science, il ne balance pas à mettre en pièces sa petite collection. Ses cristaux, ceux qu'il obtient de ses amis, éclatent sous le marteau : partout il retrouve une structure fondée sur les mêmes lois. Dans le grenat, c'est un tétraèdre; dans le spath fluor, c'est un octaèdre; dans la pyrite, c'est un cube, etc. Mais pour que la théorie fût certaine, il fallait déterminer avec une précision géométrique les faits connus, c'est-à-dire les angles, les faces et les lignes des divers corps que Haüy venait d'explorer. Depuis quinze ans qu'il passait la meilleure partie de ses journées à enseigner le latin, il avait oublié le peu de géométrie qu'on lui avait montrée au collége. Il se mit tranquillement à la rapprendre, puis il appliqua à sa découverte des calculs de son invention. Le prisme hexaèdre qu'il avait cassé par mégarde lui donna une valeur fort approchée de la molécule du spath; d'autres calculs, ceux des faces qui s'y ajoutent par chaque décroissement; puis, en appliquant l'instrument aux cristaux, il trouva les angles précisément de la mesure que donnait le calcul. Les faces secondaires des autres cristaux se déduisaient tout aussi facilement de leurs faces primitives. Ce fut alors qu'il put sans hésitation s'écrier : *Tout est trouvé!* Daubenton et Laplace l'encouragèrent à faire part de sa découverte à l'Académie des sciences; mais il ne leur fut pas facile de vaincre sa modestie pour l'engager à se présenter sur un si grand théâtre : il ne céda qu'à des sollicitations réitérées. Les usages lui étaient si peu connus qu'à ses premières lectures il y venait en habit long, tel que le prescrivent les anciens canons de l'Église, mais que depuis longtemps les ecclésiastiques ne portaient plus dans la société. Sa théorie, qu'il exposa avec une lucidité remarquable, fit une profonde sensation. L'importance de ses travaux fut justement

appréciée. Empressée de l'admettre dans son sein, l'Académie n'attendit pas même qu'une place de physique ou de minéralogie fût vacante; et la promotion de Jussieu à celle d'associé ayant fait vaquer une place d'adjoint dans la classe de botanique, Haüy y fut élu, de préférence à de savants botanistes, le 12 février 1783. La confirmation royale arriva trois jours après. A cette époque de légèreté et d'irréligion, quelques amis avaient craint que son costume trop canonique ne lui ôtât des voix; mais pour le lui faire quitter il fallut qu'ils appuyassent leur conseil de l'avis d'un docteur de Sorbonne. « Les anciens canons « sont très-respectables, lui dit cet homme sage; « mais en ce moment ce qui importe, c'est que « vous soyez de l'Académie. » Il reçut alors un témoignage flatteur de l'estime de ses nouveaux confrères. Plusieurs d'entre eux le prièrent de leur donner des explications orales de sa théorie, et l'on vit Lagrange, Lavoisier, Laplace, Berthollet, Fourcroy et Guyton de Morveau venir au collége du cardinal Lemoine suivre les leçons d'un modeste régent de seconde. « C'est qu'en « effet, observe Cuvier (1), dans une doctrine « aussi nouvelle, et cependant déjà presque com- « plète, les hommes les plus habiles étaient des « écoliers. Peut-être n'en avait-il point encore « été présenté de cette étendue, qui fût dès l'ori- « gine à l'état de clarté et de développement où « Haüy présentait la sienne. Il avait inventé jus- « qu'aux méthodes de calcul qui lui étaient néces- « saires, et avait représenté d'avance, par des « formules qui lui étaient propres, toutes les « combinaisons possibles de la cristallographie. » Au milieu de ce concert de louanges et d'encouragements qui accompagnaient les importants travaux d'Haüy, il était bien impossible qu'il ne se mêlat point les réclamations de la routine et de l'envie. Le minéralogiste Romé de Lisle, qui s'occupait depuis longtemps des cristaux sans avoir pu soupçonner le principe de leur structure, eut la faiblesse de vouloir le combattre quand un autre l'eut découvert. Il trouva plaisant d'appeler Haüy un *cristalloclaste*, parce qu'il brisait les cristaux; mais en fait de science, comme en fait de religion, les injures ne sont pas des raisons, et peu de personnes se rangèrent du parti de Romé de Lisle. Quant à l'inventeur de la cristallographie, il répondit à ses détracteurs par des travaux qui complétèrent sa découverte et en rendirent les résultats plus féconds. De ses nouvelles recherches, selon l'expression de Cuvier, date *la nouvelle ère* de la minéralogie. En 1784, Haüy avait atteint les vingt années qui suffisaient alors pour obtenir la pension d'émérite. D'après les conseils de Lhomond lui-même, il se hâta de la demander pour se consacrer exclusivement aux sciences. Il avait alors quarante et un ans; mais il changea peu de chose à ses habitudes, et continua de loger au collége du cardinal Lemoine. En sa qualité de professeur émérite, l'abbé Haüy ne se trouva pas astreint aux divers serments qu'on exigea des fonctionnaires ecclésiastiques dans les premières années de la révolution. Toutefois on l'arrêta comme non assermenté après le 10 août 1792. Quand on se présenta pour l'incarcérer, on lui demanda s'il n'avait pas d'arme à feu. « Je n'en ai d'autre que celle-ci, » dit-il en tirant une étincelle de sa machine électrique. On se saisit de ses papiers, où il n'y avait que des formules d'algèbre; on culbuta sa collection de minéraux; enfin on le confina dans le séminaire de St-Firmin, qui était contigu au collége du cardinal Lemoine (1). « Cellule pour cellule, dit le « biographe déjà cité (2), il n'y trouvait pas trop « de différence; tranquillisé surtout en se voyant « au milieu de beaucoup de ses amis, il ne prit « d'autre soin que de se faire apporter ses tiroirs, « et de tâcher de remettre ses cristaux en ordre. » Heureusement il avait des amis au dehors. Un de ses élèves, devenu depuis son collègue et son ami, Geoffroy Saint-Hilaire (*voy.* ce nom), le même qu'on a vu en 1830 offrir un asile à l'archevêque de Paris, logeait alors au collége du cardinal Lemoine. A peine instruit du sort de son maître, il court implorer toutes les personnes qu'il croit pouvoir le servir : enfin, l'Académie des sciences l'ayant réclamé, on obtient, quelques jours avant les massacres de septembre, l'ordre de sa délivrance. Geoffroy Saint-Hilaire court le porter à St-Firmin (3); mais il arriva un peu tard; et l'abbé Haüy était si tranquille que rien ne put le décider à sortir le soir même : « Eh « bien, dit-il, je sortirai demain matin; au moins « j'aurai encore la messe avant de quitter la mai- « son. » C'était le 14 août, et ce lendemain était la veille de l'Assomption. Le lendemain, en effet, il fallut presque l'entraîner de force. Quinze jours après eurent lieu les massacres des 2 et 3 septembre (4). Échappé au danger, Haüy reprit ses travaux au sein de la retraite; mais il fut de nouveau arrêté, et mis en liberté une seconde fois à la sollicitation de Lavoisier. Depuis cette

(1) *Eloge historique de M. Haüy.*

(1) « L'honneur de partager le sort de ses confrères lui était « plus précieux que son titre d'académicien; aussi s'était-il bien « gardé de le faire valoir. Mais les sollicitations de l'Académie « des sciences obtinrent son élargissement. Le peu d'empresse- « ment qu'il fit paraître à profiter de la liberté prouva qu'il « savait apprécier la gloire dont on le privait. » (*Supplement à la relation des massacres de l'Abbaye*, publié par l'abbé Sicard dans les *Annales religieuses* (1796, an 4 de la république), t. 1er, p. 284.)

(2) Cuvier, *ibid.*

(3) Nous trouvons dans une biographie encore ce détail qui se concilie fort bien avec ceux que nous avons présentés : « Il au- « rait probablement partagé le sort des malheureux ecclésias- « tiques avec lesquels il fut enfermé, si un marchand de vin, « commissaire de la section sur laquelle il se trouvait, n'eût « pensé qu'il était plus utile de rendre la liberté à un savant « que de tenir un prêtre de plus en prison. Sur les observations « de cet homme judicieux (qui vinrent à l'appui des sollicita- « tions de l'amitié), l'ordre de relâcher Haüy fut expédié, etc. »

(4) Cuvier, dans la *Notice* déjà citée, dit que Haüy ne fut mis en liberté que l'avant-veille du 2 septembre. Cette date n'est pas exacte.

époque il ne fut plus inquiété. L'ingénieuse amitié de Geoffroy Saint-Hilaire, aidé du crédit d'Éloi Lemaire (*voy.* ce nom), fit obtenir à l'abbé Haüy ainsi qu'à Lhomond un certificat de civisme. Obligé de comparaître comme garde national à la revue de sa section, il fut réformé sur-le-champ à cause de sa mauvaise mine. « J'ai assisté ces jours derniers à la « revue de la section, écrivait Haüy à cette occa- « sion (lettre à Geoffroy Saint-Hilaire), mais sans « pique ni fusil; j'ai seulement répondu à l'appel, « après quoi l'on m'a permis de me retirer... Je « me conformerai toujours au principe que tout « ce qu'on peut faire on le doit. » Au fort de la terreur, lorsque Borda et Delambre furent destitués, Haüy osa écrire en leur faveur au comité de salut public, qui les réintégra; et cette impunité, ce crédit d'un prêtre non assermenté, remplissant tous les jours ses fonctions ecclésiastiques, sont peut-être plus étonnants encore que son courage. Au mois de septembre 1793, la convention le nomma membre de la commission des poids et mesures; puis (2 août 1794) conservateur du cabinet des mines. C'est au cabinet du conseil des mines, et sur l'invitation de cette administration, qu'il prépara son traité de minéralogie, le principal de ses ouvrages, et qu'il en publia le programme et la première édition. Appelé le 9 novembre de la même année à professer la physique à l'école normale, il sut, par la clarté de ses démonstrations, rendre la science accessible et pour ainsi dire populaire. Quelques mois après (17 avril 1795), il fut nommé membre de la commission des poids et mesures, auprès de laquelle il exerça les fonctions de secrétaire. Ce fut lui qui rédigea les instructions relatives au nouveau système. Sous le directoire, il fut nommé parmi les quarante membres qui devaient former le noyau de l'Institut; enfin sous le gouvernement consulaire, à la mort de Dolomieu, il fut appelé à la chaire de minéralogie du Muséum d'histoire naturelle (9 décembre 1802). « Dès « lors, dit Cuvier, cette partie de l'établissement « a pris une vie nouvelle; les collections ont été « quadruplées, il y a régné un ordre sans cesse « conforme aux découvertes les plus récentes, et « l'Europe minéralogique est accourue non moins « pour observer tant d'objets si bien exposés, que « pour entendre un professeur si élégant, si « clair et surtout si complaisant. Sa bienveillance « naturelle se montrait à toute heure envers ceux « qui avaient le désir d'apprendre. Il les admet- « tait dans son intimité, leur ouvrait ses propres « collections et ne leur refusait aucune explica- « tion. » Napoléon le distinguait parmi les savants qu'il a le plus protégés. Lors du rétablissement du culte catholique il le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame, puis membre de la Légion d'honneur à la création de cet ordre. En 1803 il le chargea de faire un traité de physique pour les colléges, en ne lui accordant que trois mois pour ce travail. Avant de prendre cet engagement, Haüy consulta l'abbé Émery, ancien supérieur de Saint-Sulpice. « N'hésitez pas, lui « dit ce vertueux ecclésiastique; vous feriez une « grande faute, si vous manquiez cette occasion, « en traitant de la nature, de parler de son au- « teur; et n'oubliez point, ajouta-t-il, de prendre « sur le frontispice votre titre de chanoine de la « métropole. » Dès lors Haüy se mit à l'ouvrage: et, avant le terme fixé, il présenta au consul le premier exemplaire de son livre. Bonaparte lui demanda ce qu'il voulait pour lui. Haüy ne voulut pas autre chose qu'une place pour le mari de sa nièce. Celui-ci eut sur-le-champ un petit emploi de finances et l'oncle une pension de six mille francs. Lors de la formation de l'université, Haüy fut appelé à une chaire de la faculté des sciences de Paris. Comme on n'en attendait point de leçons, on lui avait donné en même temps pour adjoint M. Brongniart; mais, ne voulant pas porter un titre sans en remplir les devoirs, il faisait venir chez lui les élèves de l'école normale, et les initiait aux mystères de la science. « Il reprenait « alors la vie de collége, dit Cuvier, jouait presque « avec les jeunes gens, et surtout ne les ren- « voyait pas sans une ample collation; mais, dans « les examens qu'il leur faisait subir, comme aux « candidats à l'École polytechnique, il n'en était « pas moins d'une grande sévérité. » Ce vénérable savant jouissait alors de la plus haute faveur. Quand l'Institut allait faire sa cour aux Tuileries, Napoléon se plaisait à le découvrir dans les derniers rangs où sa modestie allait se cacher; il aimait à lui manifester son estime et son intérêt. Remarquant un jour son aspect valétudinaire : « Il faut absolument, dit-il à ses médecins, que « vous guérissiez M. Haüy. » En 1815, dans une visite que Napoléon fit au Muséum d'histoire naturelle : « Monsieur Haüy, lui dit-il, j'ai emporté « votre physique à l'île d'Elbe, et je l'ai relue « avec le plus grand intérêt; » puis il le nomma officier de la Légion d'honneur. Très-différent de plus d'un savant, Haüy n'acheta jamais la faveur par des flatteries; et lorsque l'acte additionnel fut soumis à l'acceptation des citoyens, il signa *non*. Cependant il fut loin d'être bien traité par la restauration : le petit emploi de finances accordé à son neveu fut supprimé, et les amis d'Haüy n'obtinrent d'autre réponse à leurs sollicitations si ce n'est qu'il n'y a point de rapport entre les contributions et la cristallographie. Peu de temps après, une loi de finances lui fit perdre sa pension de six mille francs, qui ne pouvait plus se cumuler avec un traitement d'activité. Ainsi, vers la fin de ses jours, il fut ramené bien près de ce strict nécessaire par lequel il avait commencé. Cependant alors son frère et toute sa famille étaient à sa charge. Il aurait eu besoin de toute sa résignation sans l'attention que mirent ses parents à lui cacher cette gêne. L'affection de ses élèves, les respects de l'Europe contribuèrent sans doute à le

consoler et à lui faire oublier la stupide ingratitude des ministres de Louis XVIII. Les hommes instruits de tous les pays et de tous les rangs s'empressaient de lui apporter leurs hommages. Le roi de Prusse, l'empereur François Ier, l'archiduc Jean, l'empereur de Russie, ses deux frères, Nicolas et Michel, furent au nombre de ces illustres visiteurs. Les princes russes, qui suivirent ses cours, lui laissèrent en partant des marques de leur attachement, et ils auraient acquis sa magnifique collection de minéralogie, s'il avait pu consentir à s'en dessaisir au moment où elle lui était nécessaire pour la confection du grand ouvrage auquel il travaillait. Il en refusa six cent mille francs; et, en effet, cette précieuse collection de cristaux, enrichie pendant vingt ans par les dons de l'Europe, était la plus complète que l'on eût encore vue. Ce fut le seul héritage qu'il laissa à sa famille, et, grâce à l'indifférence du gouvernement français, elle a été acquise par des Anglais. Auditeur assidu des leçons de l'abbé Haüy, le prince royal de Danemarck avait conçu pour lui la plus vive amitié, il le visitait chaque jour et il passait des heures au chevet de son lit, lorsque le vénérable professeur fit une chute qui hâta sa mort, arrivée le 3 juin 1826 (1). Haüy eut pour successeur au Muséum d'histoire naturelle M. Brongniart, à la faculté des sciences M. Beudant, et à l'Académie M. Cordier, tous trois ses anciens élèves. Cuvier prononça sur sa tombe, au nom de l'Institut, un discours dans lequel, après avoir caractérisé sa découverte, il ajoutait : « Comme « on a dit avec raison qu'il n'y aura plus un « autre Newton, parce qu'il n'y a pas un second « système du monde, on peut aussi, dans une « sphère plus restreinte, dire qu'il n'y aura point « un autre Haüy, parce qu'il n'y aura pas une « deuxième structure des cristaux. Semblables « encore en cela à celles de Newton, les dé- « couvertes de M. Haüy, loin de perdre de leur « généralité avec le temps, en gagnent sans « cesse. » Peu de savants ont allié un mérite plus étendu à une plus grande simplicité de mœurs. Au milieu de sa gloire, il ne quitta jamais les habitudes de son collége ni celles de son village. Jamais il n'avait changé les heures de son lever ni de son coucher; chaque jour il faisait à peu près le même exercice, se promenait dans les mêmes lieux. Son vêtement antique, son air simple, son langage toujours d'une modestie excessive, n'étaient point de nature à le faire reconnaître. Un jour dans une promenade sur les boulevards neufs, il rencontra des soldats qui allaient se battre. S'étant informé de leur querelle, il la termine, et pour bien s'assurer qu'elle ne renaîtra point, il va avec eux sceller la paix à la manière des soldats, au cabaret. Ses devoirs religieux, des recherches profondes suivies sans relâche et des actes continuels de bienveillance occupaient toutes ses journées. Aussi tolérant que pieux, jamais l'opinion des autres n'influa sur sa conduite envers eux; et d'un autre côté jamais les hautes spéculations auxquelles il se livrait ne le détournèrent d'aucune pratique prescrite par le rituel. Par la nature de ses recherches, les pierreries les plus précieuses de l'Europe ont passé entre ses mains, et dans son profond désintéressement, il n'y a jamais vu que des cristaux. Une seule faiblesse se mêlait à tant de vertus : il souffrait difficilement les objections; son repos en était troublé; c'était le seul motif qui pût le faire renoncer à sa douceur ordinaire; et, sur ce point, Cuvier remarque que cette disposition l'a empêché d'avoir assez d'égards aux observations faites avec le nouveau goniomètre de M. Wollaston sur les angles du spath calcaire, du spath magnésifère et du fer spathique. — Il nous reste à apprécier sous le rapport scientifique les services que Haüy a rendus à la physique et à la minéralogie. Il était, comme on l'a vu, parvenu à l'âge de trente-huit ans, et rien encore n'avait révélé dans le modeste professeur du Cardinal Lemoine un de ces génies puissants, qui sont appelés à renouveler la face des sciences, lorsque le hasard vint offrir à son esprit naturellement observateur un fait qui contenait le germe d'une science nouvelle. Ce fait avait déjà été aperçu par deux hommes d'un haut mérite, Gahn et Bergmann, entre les mains desquels il était demeuré presque stérile. Haüy vit au premier instant tout le parti qu'on pouvait en tirer; il en fit la base de la cristallographie, science à peine naissante alors, et qu'il sut porter à un tel degré de perfection qu'il doit, à juste titre, en être regardé comme le véritable fondateur. Il ne tarda pas non plus à pressentir l'heureuse influence que sa découverte pouvait avoir sur le développement d'une autre branche de nos connaissances physiques, qui par le vague de ses méthodes et l'empirisme auquel elle avait été abandonnée jusque-là, méritait à peine le nom de science. Nous voulons parler de la minéralogie, dont il devint bientôt le suprême législateur, et qu'il éleva en peu de temps au rang des sciences les plus méthodiques et les plus précises. Nous devons donc considérer Haüy sous le double rapport : 1° de physicien cristallographe; 2° de minéralogiste classificateur. Après nous être livrés à un examen rapide de ses doctrines dans l'une et dans l'autre science, nous dirons en peu de mots les modifications qu'elles ont subies, les amendements dont elles sont encore susceptibles sans pour cela changer réellement de nature; puis nous essayerons de faire connaître la valeur et le rang qui leur appartiennent dans l'ordre de nos connaissances positives. Deux lois importantes sont la base de toute la cristallographie et servent à établir les rapports qui existent entre les formes diverses sous lesquelles la même espèce de sel ou de minéral cristallise. L'une d'elles est

(1) Cette chute, faite dans sa chambre, lui cassa le col du fémur, et un abcès qui se forma dans l'articulation rendit le mal incurable.

la loi de *symétrie ;* elle règle le nombre et le mode de répartition des faces qui peuvent modifier les cristaux d'une même espèce, sans avoir égard aux directions particulières de ces faces ; elle donne au cristallographe le moyen de déterminer les différents genres de formes dont se compose le système entier de celles qui sont possibles dans un minéral, dès qu'une seule de ces formes lui est donnée. Cette loi a bien été sentie, et en quelque sorte suivie instinctivement par Romé de Lisle, dans cette espèce de demi-rapprochement qu'il a tenté d'établir entre les diverses formes d'un minéral, mais il ne s'en était pas rendu un compte exact. C'est Haüy qui le premier en a reconnu la nécessité et signalé l'importance; lui seul l'a formulée rigoureusement, en même temps qu'il en a donné une explication satisfaisante. La seconde loi de la cristallographie est celle des variations d'étendue, des *décroissements* uniformes et réguliers subis par les lames qui composent l'enveloppe extérieure de chaque forme secondaire d'un minéral, en s'empilant sur les faces de la forme primitive ou du noyau commun que recouvre cette enveloppe. Celle-ci est due entièrement au génie d'Haüy, et elle est la conséquence naturelle et immédiate de la théorie qu'il a donnée de la structure intérieure des cristaux, théorie dont l'évidence est frappante pour tous ceux qui, se plaçant comme lui au point de vue de la physique moléculaire, veulent se rendre compte des résultats fournis par le clivage. On sait que l'idée mère de cette théorie consiste en ce que l'on peut reproduire chaque cristal secondaire en plaçant au-dessus des faces d'un cristal primitif des piles de lames qui décroissent régulièrement d'étendue de la base au sommet, de manière à former des pyramides. Or, ce n'est pas là une pure supposition, mais un fait réel, comme le clivage le prouve pour un grand nombre de cas. On peut obtenir ainsi les différents cristaux d'une même espèce en faisant décroître les lames tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et d'après telle ou telle mesure, c'est-à-dire par la soustraction d'un nombre plus ou moins grand de files moléculaires. Et non-seulement on parvient, au moyen de cette théorie, à expliquer les faits connus, mais on peut aussi par le calcul prévoir ceux qui ne le sont pas encore, et qui s'offriront un jour à nos observations. On a fait à Haüy, et bien à tort selon nous, l'objection que sa théorie ne suivait pas, dans le développement de la structure des cristaux, l'ordre véritable de leur accroissement ou de leur formation naturelle; Haüy pourtant n'avait pas négligé d'en faire lui-même la remarque. Son but, ainsi qu'il le dit, a été seulement de donner un des moyens par lesquels pouvait s'opérer la synthèse du cristal. Pour cela, il le décompose d'abord en deux parties, le noyau et son enveloppe, et rétablit ensuite celle-ci autour de la première, après l'avoir décomposée elle-même en ses éléments, qui sont les lames décroissantes. Il arrive ainsi au même résultat que la nature, mais par une voie différente. On peut exprimer les lois de décroissement de plusieurs manières, parmi lesquelles il en est une très-simple et très-générale, qu'Haüy connaissait parfaitement bien, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de l'adopter. La forme primitive, au lieu d'être supposée inscrite dans chaque forme secondaire, où elle joue alors le rôle de noyau, peut être conçue avec des dimensions telles, qu'elle lui soit au contraire circonscrite ; alors chaque plan secondaire devient par rapport à la forme primitive une section ou troncature, qui toujours coupe les arêtes de celle-ci dans des rapports rationnels. C'est de cette manière que la plupart des cristallographes déterminent aujourd'hui la position des faces cristallines, et c'est pour cela qu'on donne souvent à la seconde loi cristallographique le nom de loi de *rationalité.* Il est clair que cette loi n'est au fond que l'équivalent de celle des décroissements, et que l'une peut se traduire immédiatement dans l'autre. Toutes les formes secondaires sont autant de modifications ou de variétés de la forme primitive, qu'on peut considérer comme produites ou par excès, ou par défaut ; par l'addition sur les faces, ou le retranchement sur les angles et les arêtes, de certaines parties pyramidales ou cunéiformes qui, dans les deux cas, se composent de lames de molécules régulièrement décroissantes. Les solides qu'Haüy a appelés formes primitives, molécules soustractives et molécules intégrantes, ont une existence réelle dans le cristal; ils sont les éléments de sa structure géométrique. Mais ils ne paraissent pas avoir l'espèce de réalité qu'Haüy leur attribue, lorsqu'il voit dans ces derniers termes de la division mécanique des cristaux la représentation exacte des molécules physiques du corps. Haüy dans cette circonstance a été un peu au delà des résultats de l'observation, à l'exemple des chimistes, qui regardent comme simple toute substance qu'ils ne peuvent plus décomposer. A vrai dire, les phénomènes du clivage prouvent seulement que les véritables molécules, que l'on peut considérer comme des points matériels, sont espacées d'une manière uniforme et symétrique, formant en divers sens des files régulières et parallèles, dans chacune desquelles les centres moléculaires sont à des distances égales les uns des autres. Ce qu'Haüy nomme molécule soustractive n'est que le plus petit des parallélipipèdes que forment entre elles les molécules les plus voisines, et ce qu'il considère comme les dimensions de cette molécule n'est rien autre chose que les intervalles qui séparent les molécules réelles dans les directions marquées par les arêtes des parallélipipèdes soustractifs. On voit, d'après cela, que cette hypothèse d'Haüy, bien que superflue, a par elle-même fort peu d'inconvénients, puisqu'elle n'entre réellement que dans le langage dont il se sert, et qu'elle disparaît dans les applications de

la théorie, qui en est complétement indépendante. Rien ne serait plus facile, au reste, que de rendre aux molécules d'Haüy leur véritable signification; et alors l'exposé de sa théorie n'offrirait plus rien d'arbitraire ni d'hypothétique, si ce n'est toutefois la donnée première et fondamentale sur laquelle elle repose, savoir, l'existence des atomes. Cette théorie, ainsi amendée, peut sans contredit être considérée comme l'une des théories physiques dont la vérité est établie de la manière la plus incontestable. Et cependant, nous devons le reconnaître, cette théorie a encouru en Allemagne une défaveur presque universelle. Les minéralogistes de ce pays, tout en acceptant et en cherchant à s'approprier le fond des idées d'Haüy, en ont rejeté complétement la forme. La cause de l'éloignement que les savants d'outre-Rhin ont manifesté pour la théorie moléculaire, il faut la chercher uniquement dans cette philosophie idéaliste, cette espèce de métaphysique de la nature dont se préoccupent tous les esprits en Allemagne. Des arguties renouvelées des Grecs et cent fois réfutées, des sophismes basés sur les fameuses antinomies de Kant, ont conduit les physiciens allemands à préférer, dans l'étude et l'interprétation des phénomènes naturels, le genre d'explications vagues et obscures qu'ils nomment dynamiques aux vues si simples, si claires et si positives que nous déduisons de l'hypothèse atomistique. Ils rejettent toute théorie pour s'en tenir à l'expérience ou bien ils mettent de vaines subtilités à la place de ces représentations des phénomènes, de ces constructions des corps matériels, admises par la philosophie newtonienne, et qui leur semblent trop mécaniques et trop grossières, parce qu'elles parlent aux sens en même temps qu'à la raison. Dans la plupart des cristallographies allemandes, les deux lois fondamentales dont nous avons parlé sont présentées comme de simples lois empiriques; elles ont perdu ce caractère de lois *a priori*, qui les distingue dans la théorie qu'Haüy nous en a donnée. La loi de rationalité, par exemple, a été considérée comme la conséquence d'une autre loi purement expérimentale, que Weiss a appelée la *loi des zones*, et qui consiste en ce que les différents plans d'un système cristallin sont tellement liés entre eux, que l'on peut toujours, à partir d'un plan quelconque, suivre en différents sens des séries ou zones de plans consécutifs, qui tous se coupent mutuellement dans des arêtes parallèles. Il résulte de là que la direction d'un plan nouveau peut être connue, indépendamment de toute mesure d'angles, si ce plan appartient à deux zones différentes, et que dans chacune d'elles deux premiers plans soient donnés. Nous reconnaîtrons sans peine que dans la pratique ce moyen de détermination a de l'importance; nous avouerons même que l'on peut trouver fort simple, dans l'enseignement, un exposé dogmatique de lois et de principes, pour la vérification desquels on se borne à renvoyer à l'expérience; mais la science est en droit d'exiger davantage, et à côté de cette cristallographie pratique, fort utile sans aucun doute, il est bon de placer une cristallographie théorique, qui vienne donner la raison des lois sur lesquelles se fonde la première. Rejeter entièrement de la science une théorie aussi simple et aussi satisfaisante que la théorie d'Haüy, pour s'en tenir aux seules connaissances qu'exige la pratique, ce serait faire en cristallographie un pas rétrograde, tout à fait comparable à celui qui aurait lieu en astronomie, si l'on voulait s'y restreindre aux lois expérimentales de Képler, en mettant de côté la grande loi de Newton, qui les résume toutes et les explique. Les cristallographes allemands ont cru pouvoir se borner à la considération de la forme dans les cristaux, et négliger celle de la structure et des autres propriétés physiques; la cristallographie est redevenue entre leurs mains, comme elle l'était du temps de Romé de Lisle, une science toute géométrique. Elle ne sert qu'à lier les faits entre eux, et ne cherche point à remonter à leurs causes. Le problème que s'est posé Haüy est d'une autre nature; il est physique autant que mathématique. Sa méthode est non-seulement descriptive, mais encore explicative. Si nous le considérons maintenant comme minéralogiste classificateur, nous le verrons porter dans la science des minéraux une lumière non moins vive que celle qu'il a su répandre sur la doctrine des cristaux. Jusqu'à lui, on peut dire que la science minérale n'a eu pour diriger sa marche aucun principe certain, aucune règle fixe. Il est le premier qui ait cherché à donner une définition rigoureuse de l'espèce, et à déterminer les caractères qui doivent constituer l'identité d'un minéral. Selon lui, l'espèce est la collection de tous les individus dont les molécules sont semblables et composées des mêmes atomes unis entre eux dans le même rapport; elle a donc deux caractères fondamentaux d'une égale importance, dont l'un est la forme de la molécule, ou, ce qui revient au même, la forme cristalline, et l'autre est la composition chimique, telle que la donne l'analyse. Cette définition est claire et précise; et il eût pu la rendre plus complète encore, et partant plus exacte, en la développant dans les termes de la nouvelle théorie atomique, qui nous montre que les molécules des corps peuvent varier de trois manières différentes : par la qualité, par le nombre et par l'arrangement de leurs atomes élémentaires. De cette définition il résulte que l'analyse est impuissante pour caractériser seule la nature d'un minéral, qu'elle ne nous donne que la composition apparente ou relative, et non la composition réelle ou absolue, et qu'il y a quelque chose à voir au delà de son résultat. D'un autre côté, la forme cristalline peut bien nous représenter la disposition relative des atomes; elle peut même dépendre en partie de leur nombre, mais elle ne nous apprend rien de leur nature, et par conséquent l'intervention de la chimie

est nécessaire pour compléter la connaissance de l'espèce. Il faut donc faire concourir à sa détermination les deux caractères; on ne peut se refuser à cette conséquence logique. Le principe posé par Haüy doit être considéré comme désormais acquis à la science; il sera le point de départ de toute classification qui aura des prétentions au titre de méthode naturelle. La preuve la plus manifeste de la solidité de ce principe et de son merveilleux accord avec les résultats de la chimie, c'est qu'il a permis souvent à son auteur de devancer les progrès de cette dernière science, en annonçant des vérités générales, ou des faits particuliers, qu'elle a reconnus ou confirmés par la suite. Il est évident que ce principe renfermait en lui-même et celui des proportions définies, qui est la base de toute la théorie atomique, et celui de l'isomérie, que les chimistes n'ont proclamé que beaucoup plus tard comme une conséquence de leurs propres recherches. Ces deux derniers principes, Haüy les a non-seulement connus, mais même énoncés en d'autres termes. On peut voir dans sa longue controverse avec les chimistes, au sujet du calcaire et de l'aragonite, qu'il avait prévu l'isomérie, et que ce qu'il en dit est bien réellement la chose, moins le mot, puisqu'il admet dans ces deux espèces une même composition chimique avec des molécules et des propriétés physiques différentes. On sait encore qu'Haüy, dans les nombreuses applications qu'il a faites de sa méthode, a souvent annoncé, d'après la seule mesure des angles, les identités ou différences que l'on devait trouver dans la composition chimique; et le fait est venu presque toujours confirmer ses prévisions. Le principe de l'isomérie ne pouvant en aucune manière faire obstacle à sa méthode, il doit en être de même de celui du dimorphisme, que quelques personnes ont prétendu tourner contre elle; car qu'est-ce que le dimorphisme, sinon un fait qui s'explique ou peut toujours s'expliquer par l'isomérie, au moins jusqu'à preuve du contraire? Mais il est un autre principe qui est venu enrichir nouvellement la science, et dont Haüy était bien loin de soupçonner la possibilité, c'est celui de l'isomorphisme. Ce principe, présenté d'abord d'une manière assez inexacte, mais bientôt ramené par son auteur à sa véritable signification, a donné lieu à de nouvelles attaques contre la méthode d'Haüy. On a été jusqu'à proclamer sa défaite; on a pris occasion de là pour annoncer que la minéralogie venait d'être à jamais placée sous l'empire de la chimie. C'était bien mal apprécier la valeur et la portée du nouveau principe, qui, loin de chercher à mettre aux prises les deux sciences, est venu plutôt pour les réconcilier, et pour cimenter entre elles une éternelle alliance. L'isomorphisme, en effet, n'est rien autre chose qu'une relation entre la forme cristalline et la composition chimique, qui se manifeste dans un grand nombre de cas, où le chimiste et le cristallographe, au lieu d'opérer isolément, peuvent marcher de concert, et contrôler leurs résultats les uns par les autres. A l'aide de ce principe, les deux sciences désormais se prêteront un mutuel secours, et parviendront par là à éviter les erreurs dans lesquelles chacune d'elles est tombée jusqu'ici lorsqu'elle a été livrée à elle-même. Nous sommes forcés de le reconnaître, Haüy, qui avait si bien établi les bases de la philosophie minéralogique, et démontré la nécessité du concours des deux sciences en assignant à l'espèce son double caractère, a souvent dans l'application dévié de ses propres principes. Tout en désirant que les recherches relatives aux deux caractères conspirassent vers le même but, il ne croyait pas que, pour atteindre ce but, ou du moins pour en approcher, les deux sciences dussent toujours marcher ensemble; il pensait que l'une d'elles pouvait, en devançant l'autre, indiquer des réunions et des séparations, que celle-ci viendrait confirmer par la suite, en achevant de compléter les déterminations. Il s'était créé un principe auxiliaire, qui n'était pas une conséquence rigoureuse de sa définition de l'espèce, et que l'expérience n'avait pas suffisamment démontré. Ce principe était, que deux minéraux de composition différente ne pouvaient avoir la même forme, à moins que ce ne fût une de ces formes régulières qu'il a appelées formes limites. La découverte de l'isomorphisme a fait voir ce que cette assertion renfermait d'inexact; elle ne l'a pas complétement détruite, comme on l'a souvent répété, mais elle a montré que les formes de deux espèces différentes pouvaient se ressembler assez pour que leur différence fût difficile à saisir. Dans les cas de ce genre, Haüy, préoccupé de son principe secondaire, se hâtait de conclure à l'identité de la composition essentielle, et il rejetait les différences qu'offraient les analyses, soit sur l'imperfection de leurs résultats, soit sur des particules étrangères, qu'il supposait accidentellement mélangées avec la substance, et seulement interposées entre les lames de ses cristaux. Quoique un peu hasardées, ces opinions d'Haüy étaient fort plausibles à l'époque où il cherchait à les faire prévaloir; et ce n'est qu'après la découverte de l'isomorphisme que les minéralogistes en ont reconnu l'inexactitude. La plupart des difficultés qui tenaient aux variations des analyses sont tombées d'elles-mêmes, puisqu'il est constant aujourd'hui que les substances qu'Haüy regardait comme accidentelles font souvent partie intégrante du cristal, qui peut être formé de molécules isomorphes de différentes natures. Voilà la seule brèche que le nouveau principe ait faite aux idées qui dirigeaient Haüy dans l'application de sa méthode; mais les fondements de celle-ci sont encore intacts, et nous paraissent inébranlables. Nous venons de voir que la méthode d'Haüy, bien comprise, exige, dans la détermination des espèces, le concours des deux principaux caractères des minéraux, et les admet tous deux au même titre. Ce n'est qu'en s'écartant des principes de classification qu'il avait posés

lui-même, et comme entraîné par une sorte de prédilection pour la science qu'il avait créée, qu'Haüy a fini par accorder, dans la pratique, la prééminence au caractère de la forme, ce qui tendait à faire de sa méthode un système cristallographique pur. Il n'est jamais allé toutefois jusqu'à prononcer l'exclusion absolue du caractère chimique, comme l'ont fait en Allemagne deux minéralogistes célèbres (Mohs et Breithaupt), qui, après avoir établi des principes de classification fort rationnels, en ont sur quelques points faussé l'application ou exagéré les conséquences. Les chimistes, de leur côté, n'ont pas manqué de prendre leur revanche, en essayant de donner pour base à la minéralogie un système purement chimique. Haüy, par sa méthode également éloignée de ces deux extrêmes, nous paraît se rapprocher beaucoup plus de la nature; et il tiendra longtemps encore le premier rang parmi les minéralogistes, aussi bien que parmi les cristallographes. On a de lui : 1° un grand nombre de mémoires sur la cristallographie et la minéralogie, publiés dans le *Journal d'histoire naturelle*, dans le *Journal de physique*, dans le *Magasin encyclopédique*, dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences*, dans les *Annales des mines*, les *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, etc., etc. Les premiers mémoires concernant la théorie cristallographique ont été présentés à l'ancienne Académie des sciences en février et décembre 1781. 2° *Essai d'une théorie sur la structure des cristaux, appliquée à plusieurs genres de substances cristallisées*, Paris, 1784, 1 vol. in-8°; 3° *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme, d'après les principes d'Æpinus*, Paris, 1787, in-8°; traduit en allemand par M. Murhard, avec des notes, Altenbourg, 1801, in-8°; 4° *De la structure considérée comme caractère distinctif des minéraux*, Paris, 1793, in-8°; 5° *Exposition abrégée de la théorie de la structure des cristaux*, Paris, 1793, in-8°; 6° *Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre, et sur les calculs relatifs à leur division décimale* (anonyme), Paris, imprimerie nationale, 1794, in-8°; souvent réimprimée; 7° *Extrait d'un traité élémentaire de minéralogie*, publié par le conseil des mines, Paris, an 5 (1797), in-8° avec 3 planches. Cet ouvrage avait déjà paru par parties dans le *Journal des mines*. 8° *Traité de minéralogie*, publié par le conseil des mines, Paris, 1801, 4 vol. in-8° avec un atlas in-4°. Une seconde édition de cet ouvrage, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur, a paru en 1822 et 1823. M. Delafosse, élève d'Haüy, et l'un des auteurs de cette notice, a présidé à l'impression des derniers volumes de cette seconde édition (posthume). Cet ouvrage est devenu classique dans toute l'Europe. Il a été traduit en allemand, avec des notes par L.-G. Karsten, Leipsick, 1803-1805, 3 vol. in-8°. 9° *Traité élémentaire de physique*, Paris, 1803, 1 vol. in-12, 2e édit., 1806, 2 vol. in-8°; une troisième édition a été publiée en 1821, 2 vol. in-8°; traduit en allemand, par J.-G.-L. Blumhof, Weimar, 1804, 2 vol. in-8°, et par C.-S. Weiss, Leipsick, 1804, 2 vol. in-8°; 10° *Tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique, relativement à la classification des minéraux*, Paris, 1809, 1 vol. in-8°; 11° *Traité des caractères physiques des pierres précieuses*, pour servir à leur détermination lorsqu'elles ont été taillées, Paris, 1817, 1 vol. in-8°; 12° *Traité de cristallographie*, suivi d'une application des principes de cette science à la détermination des espèces minérales, et d'une nouvelle méthode pour mettre les formes cristallines en projection, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, avec atlas in-4°. Ces différents traités sont remarquables par la clarté et l'élégante pureté du style : on y reconnaît à la fois l'habile écrivain et l'homme profond dans la science. — Haüy avait formé une collection minéralogique et cristallographique, qui comprend la plus grande partie des matériaux de ses ouvrages et qui est entièrement étiquetée de sa main. Cette collection, d'un si grand intérêt pour la science, avait été acquise, après la mort d'Haüy, par le duc de Buckingham, et était passée en Angleterre. Elle a été rachetée pour la France en 1848, par décret de l'assemblée nationale, et placée, à la demande des professeurs du Muséum d'histoire naturelle, dans les galeries de cet établissement. Les mêmes professeurs ont aussi demandé que sa statue y fût élevée; et cet hommage ne peut manquer d'être rendu à un des hommes dont le caractère et les travaux ont le plus honoré la science française. D—L—F et D—R—R.

HAUY (Valentin), frère du précédent, fondateur de l'institution des jeunes aveugles, naquit comme lui à St-Just le 13 novembre 1745, et manifesta aussi dès son enfance de rares dispositions intellectuelles, sans posséder toutefois, comme son aîné, cet esprit de sagesse, de suite et de fixité dans les idées qui seul peut conduire à une existence honorable. Il commença par établir à Paris une *école de calligraphie*, et il enseigna en même temps l'écriture en ville; mais son talent remarquable dans cette spécialité ne l'aurait pas mené bien loin, si le hasard ne lui eût fourni l'occasion de déployer des vues et des connaissances plus utiles à l'humanité. En 1784, mademoiselle Paradis (1), aveugle, célèbre pianiste de Vienne, vint à Paris et se fit entendre avec applaudissement dans plusieurs concerts. Au moyen d'épingles placées en forme de lettres sur de grandes pelottes, elle lisait rapidement et n'expliquait pas moins bien la géographie sur des cartes en relief, dont l'invention est due à un autre aveugle célèbre, Weissembourg de Manheim. Valentin Haüy, réfléchissant aux procédés ingénieux dont se ser-

(1) Fille d'un père et d'une mère attachés à l'impératrice Marie-Thérèse, mademoiselle Paradis devint aveugle à deux ans. Le charlatan Mesmer entreprit vainement de la guérir par le magnétisme. A Paris, elle se fit entendre au concert spirituel (mars 1784). Son talent sur le clavecin, malgré sa cécité, fit l'admiration de tout le monde.

vait mademoiselle Paradis, comprit tout le parti que l'on pourrait en tirer pour l'instruction des jeunes aveugles, jusqu'alors totalement négligée en France. Préoccupé de cette pensée, il parcourait le boulevard du Temple, lorsqu'il aperçut des aveugles jouant de plusieurs instruments, avec des lunettes sur le nez et feignant de lire la musique placée devant eux. Cette triste parade l'émut profondément; il s'approcha de ces infortunés et leur demanda s'ils ne préféreraient pas lire réellement la musique à se rendre ainsi le risée des passants. Il n'obtint d'eux aucune parole satisfaisante; mais il ne perdit pas l'espérance de mettre un jour en pratique les procédés de mademoiselle Paradis. En 1786 il publia sur les moyens d'instruire les aveugles une brochure dans laquelle il exposait ses vues, et d'où nous avons tiré une partie des détails qui précèdent. Cherchant un aveugle intelligent pour appliquer sa nouvelle méthode, il le trouva près de l'église de St-Germain des Prés. C'était un aveugle, né à Lyon, qui mendiait pour soutenir sa mère; il se nommait Lesueur; il était destiné à être parmi les aveugles ce que Massieu fut parmi les sourds-muets. Valentin Haüy, ayant interrogé cet enfant, fut frappé de son intelligence; il l'emmena dans sa maison, l'instruisit pendant quelques semaines et le présenta à la société philanthropique, qui, satisfaite de cet essai, accorda à l'instituteur une maison située rue Notre-Dame des Victoires, n° 18, et des fonds pour l'entretien de douze élèves. Le succès justifia cette libéralité : dès la même année, Haüy fit exécuter aux élèves formés par lui leurs exercices devant le roi et toute la cour. Ils devinrent l'objet de l'attention générale, du plus vif intérêt, et le maître reçut des encouragements qui lui permirent d'augmenter leur nombre. Louis XVI le nomma interprète du roi et de l'amirauté pour les langues anglaise, allemande, hollandaise, puis membre du bureau académique d'écriture, interprète du roi et professeur pour les écritures anciennes, enfin secrétaire du roi. En 1786 Valentin Haüy fit hommage à ce monarque de son *Essai sur l'éducation des aveugles* (1), imprimé par les enfants aveugles sous la direction de Clousier, et se vendant à leur bénéfice en leur maison d'éducation. Ce volume in-4° est imprimé en relief de manière que les aveugles peuvent le lire en promenant le bout de leurs doigts sur les lignes, avantage qui n'existe que pour les exemplaires brochés. Dans ceux qui ont passé sous le marteau du relieur le relief a disparu. L'*Essai sur l'éducation des aveugles* a été traduit en anglais en 1795, par Blacklock, aveugle et poëte. Haüy avait ainsi rendu aux aveugles, par les ingénieux procédés qu'il leur fit mettre en pratique, à peu près les mêmes services que l'abbé de l'Épée a rendus aux sourds-muets. En 1790, le duc de la Rochefoucauld-Liancourt obtint du directoire du département de Paris que les jeunes aveugles et les sourds-muets seraient placés au couvent des Célestins près de l'Arsenal. Cette réunion fut une idée malheureuse. La mésintelligence qui éclata entre les chefs allait jusqu'à compromettre l'existence de ces établissements, quand l'assemblée nationale, par un décret du 2 juillet 1791, décida que les deux écoles des sourds-muets et des aveugles seraient entretenues aux frais de l'État, et le nombre des élèves porté à quatre-vingt-trois, un pour chaque département. Les choses n'en allèrent pas mieux; la mésintelligence reparut entre les chefs, et passa jusque chez les élèves, où elle s'est perpétuée, même aujourd'hui que les deux établissements n'ont plus rien de commun. En effet, ils furent séparés après la révolution du 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), par un décret de la convention. L'institution des sourds-muets fut alors placée au séminaire de St-Magloire, rue St-Jacques, où elle est encore, et celle des jeunes aveugles à la maison de Ste-Catherine, rue des Lombards. Ce dernier établissement n'en prospéra pas mieux, et le désordre doit être attribué à Valentin Haüy lui-même qui était un administrateur non moins inhabile que bien intentionné. Croyant rendre les aveugles plus heureux en les mariant, il introduisit sans le vouloir tous les genres d'abus dans sa maison, où il y avait à la fois des ménages et des célibataires. « Il n'avait pas pensé, sans doute, dit un biographe, qu'il convertissait en un hospice un « établissement qui, par sa fondation et par son « but, ne devait être qu'un collége. » Valentin Haüy, qui avait, malgré les bienfaits de Louis XVI, adopté les principes de la révolution, donna sous le directoire, avec une exaltation ridicule, dans toutes les momeries des théophilanthropes. Devenu l'acolyte de la Révellière-Lépaux (*voy.* ce nom), il menait ses élèves aux cérémonies de cette nouvelle Église, et y faisait entendre leurs chants. Conséquent dans sa conduite niaise, lui qui était veuf en premières noces d'une femme respectable sous tous les rapports, il épousa alors une jeune fille du peuple, marchande des quatre saisons, et qui n'avait pour elle qu'un minois assez avenant. La présence d'une telle femme à la tête de la maison des aveugles et son incapacité mirent le comble au désordre. Comme il n'y avait ni règlement pour la conduite, ni méthode suivie pour l'enseignement, et que le but d'instruire les aveugles n'était pas entièrement atteint, le gouvernement consulaire par un arrêté du 4 nivôse an 9, rendu sur le rapport du ministre de l'intérieur (Chaptal), ordonna que les aveugles travailleurs seraient réunis à l'hospice des quinze-vingts. Par cette mesure rigoureuse, les jeunes aveugles demeurèrent pendant quatorze ans confondus avec les aveugles mendiants,

(1) Le second titre de cet ouvrage porte : *Exposé de différents moyens vérifiés par l'expérience, pour les mettre en état de lire, à l'aide du tact, d'imprimer des livres dans lesquels ils puissent prendre des connaissances de langues, d'histoire, de géographie, de musique, etc.; d'exécuter différents travaux relatifs aux métiers.* Dédié au roi, etc.

qui, n'ayant aucune éducation, ne pouvaient avoir aucun rapport avec eux. Cet état de choses subsista jusqu'en 1815, que l'institution des jeunes aveugles fut transférée, sous la direction du docteur Guillié, rue St-Victor. Lorsqu'on eut ainsi enlevé Haüy à l'établissement qu'il avait créé, mais qu'il ne savait pas diriger, on lui accorda pour indemnité une pension de deux mille francs sur les fonds des Quinze-vingts. C'est alors qu'il forma dans la rue Ste-Avoye un pensionnat spécial auquel il donna le nom de *Musée des aveugles;* mais cette nouvelle entreprise n'eut aucun succès. En 1802, accablé d'inquiétudes, de contrariétés et de chagrins domestiques, il partit avec sa femme et le fils qu'elle lui avait donné pour St-Pétersbourg, où on lui offrait d'aller concourir à la formation d'un établissement d'aveugles, sous la protection de l'impératrice mère. Fournier, élève de Haüy, fut chargé de l'enseignement sous la direction de son maître; mais il arriva là comme à Paris, l'établissement ne réussit point; alors Haüy se rendit à Berlin, où il en fonda un autre. A la fin, aussi malheureux dans ses spéculations que dans son ménage, il revint seul en France (1808), où il trouva un asile et quelque repos chez son respectable frère. Il y demeura jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 19 mars 1822. Ses obsèques furent célébrées dans l'église de St-Médard, et les aveugles ses élèves y célébrèrent une messe de *Requiem* de la composition de l'un d'eux. Outre son *Essai de l'éducation des aveugles*, mentionné plus haut, on doit à Valentin Haüy un *Nouveau syllabaire*, Paris, an 8 (1800), in-12 (1). Il avait été membre du portique républicain et de la société des sciences et des arts de Paris. L'empereur Alexandre lui avait donné la décoration de St-Wladimir. D—R—R.

HAVÉ (Adrien-Joseph), avocat et homme de lettres, naquit à Romain, village près de Reims, où sa mère était allée voir son oncle qui y était curé. Havé fit ses études et son droit à Reims et plus tard fut reçu avocat au parlement de Paris. A peine âgé de vingt-trois ans, mais déjà versé dans la connaissance des livres, il fut choisi en 1762, par le procureur du roi au bailliage de Reims, pour dresser le catalogue de la bibliothèque des jésuites de cette ville, lorsque la société fut expulsée de France par arrêt du parlement. En 1772 il présenta au conseil municipal un mémoire sur la possibilité d'y former une bibliothèque publique à des conditions peu onéreuses, en profitant de celle que l'abbé Pluche avait laissée à la ville par son testament, et en faisant l'acquisition du cabinet de Félix de Lasalle, composé de six mille volumes bien choisis. En 1765, Havé publia une ode au roi sur l'inauguration de sa statue à Reims. Trois ans après il était secrétaire de Marin, secrétaire général du lieutenant de police de Sartine, et comme il écrivait bien et très-correctement, on le chargeait de copier les pièces les plus importantes. C'est dans ce poste qu'il mit au jour en 1768, sans nom d'auteur, les *Adieux d'un Danois aux Français*, petit poëme satirique de cent soixante-neuf vers, qui n'est pas sans mérite et qui fut attribué à Marmontel. Revenu à Reims vers 1771, Havé s'occupa de la rédaction d'une feuille publique, qu'il fit paraître le 6 janvier de l'année suivante sous le titre d'*Affiches, Annonces et Avis divers de Reims et généralité de Champagne*. Il y publia en 1775 son ode sur le sacre de Louis XVI, qu'il avait dédiée à ce prince, et qu'il fit imprimer séparément. Pendant trente-trois ans, c'est-à-dire depuis 1772 jusqu'en 1805, Havé soutint son journal, et il traversa courageusement, mais sans se mêler des affaires politiques, les années les plus terribles de la révolution. Quoique sa feuille fût spécialement consacrée aux intérêts matériels de l'ancienne Champagne, il a prouvé, en y insérant de bons articles de morale, d'économie publique, d'histoire, d'archéologie et quelques pièces de vers, qu'il n'était étranger à aucun genre de littérature et de sciences. Jouissant de quelque fortune et de beaucoup de considération, il parvint en 1789 à se placer dans sa province à la tête du mouvement politique, et, comme tant d'autres, à arriver au pouvoir; mais les principes des novateurs n'étaient pas les siens, et, sans être l'apologiste de tout ce qui existait, il tenait à la conservation des bases monarchiques. Voici comment dans un avis de son journal, du mois d'août 1791, il répondit aux reproches de ne point traiter des affaires politiques. « La liberté de la presse illimitée, sous le point « de vue de faire sortir la lumière du choc des « opinions, a produit une flamme destructive de « l'ordre et de la tranquillité publique. Je me fais « honneur de n'avoir pas contribué à entretenir « dans l'esprit de mes lecteurs ce fanatisme im- « politique et vraiment dangereux..... Tout ci- « toyen doit s'intéresser au sort de sa patrie; « c'est ce mouvement naturel qui a mis en vogue « tous les papiers publics dont on est inondé « chaque jour. On a cru y puiser des connais- « sances utiles, quand on ne faisait que suivre les « impulsions de leurs auteurs, et cette confiance, « balancée par la diversité des partis, en les « armant les uns contre les autres, a occasionné « ces actions atroces qui ont souillé la France, et « dont il est à désirer qu'elle soit enfin déli- « vrée.... La plupart de ces feuilles n'y ont « porté que le trouble et la destruction. » Après de telles manifestations, il était difficile que Havé traversât sans essuyer quelques persécutions la cruelle époque de la terreur. Il y échappa cependant, et plus tard, sous le gouver-

(1) Voici le titre complet de cet ouvrage : *Nouveau syllabaire*, à l'aide duquel un jeune enfant peut, après les premières leçons, réduites à très-peu de règles fondamentales, courtes et faciles, étudier seul les premiers principes de la lecture, sans être obligé d'épeler et sans contracter, dans sa prononciation, de ces habitudes défectueuses qui peuvent faire soupçonner une éducation négligée; procédé qui d'ailleurs diminue considérablement les peines de l'instituteur.

nement directorial, quoique ses principes fussent encore peu conformes à ce nouvel ordre de choses, il accepta la place de juge suppléant du district de Reims. Peu de temps après la révolution du 18 fructidor, il subit une détention de six mois, pour avoir reproduit dans son journal un article sur la vente des biens nationaux, extrait d'une feuille de Paris qui cependant n'avait pas été poursuivie. Comme il était alors substitut du commissaire du directoire, il fut obligé d'en cesser les fonctions. Le ministre de l'intérieur ayant ordonné en 1803 que l'on formât dans chaque département des bibliothèques publiques de tous les dépôts de livres provenant des couvents et des spoliations d'émigrés, Havé fut chargé de ce travail par le maire de Reims, conjointement avec Coquebert de Taisy, notre collaborateur. Ces deux estimables savants classèrent et réunirent avec beaucoup de soins et de fatigues un grand nombre de volumes qui, depuis plusieurs années, étaient abandonnés dans des dépôts. On s'attendait qu'après un tel service Havé serait nommé bibliothécaire; mais un homme sans savoir et sans connaissances spéciales lui fut préféré. Rentré dans la magistrature en qualité de juge suppléant, il y resta jusqu'en 1810; libre alors de tout son temps, il en passait la plus grande partie dans sa bibliothèque, qui était belle et bien choisie ; il s'y appliquait spécialement à l'histoire de son pays, qu'il connaissait parfaitement, et qu'il aurait très-bien écrite s'il n'eût pas été trop distrait par la composition de quelques pièces de vers érotiques, ou occupé à aiguiser les pointes de quelques épigrammes qu'il ne faisait pas mal. Il vit avec plaisir le retour des Bourbons en 1814; mais il jouit peu de ce bonheur, et mourut à Reims le 8 juillet 1817. Aux ouvrages que nous avons cités, il faut ajouter : 1° *l'Homme sans façon, ou Lettres d'un voyageur allant de Paris à Spa*, avec cette épigraphe :

Que vos moindres écrits, purs de toute satire,
Ne déguisent jamais ce que vous voulez dire.

1786, 2 parties in-12. 2° *Lettres sur les causes physiques et les effets de l'antipathie*, imprimées sous le nom de M. D. ; 3° *Épître à mademoiselle S. P ;* 4° *Lettre sur l'établissement d'une bibliothèque publique dans la ville de Reims*, Épernay, 1806, in-8°. On a dit qu'en 1776 Havé écrivit à Voltaire sur une prétendue suspension du *Journal de Champagne*, qui aurait eu lieu parce qu'il y avait inséré le fameux quatrain où Guibert compara Voltaire à Jésus Christ dans l'Eucharistie, et l'on a aussi imprimé une réponse fort polie que lui aurait faite le philosophe de Ferney ; mais nous avons inutilement cherché les traces de cette correspondance, et d'après nos vérifications il est bien sûr que le journal d'Havé n'éprouva aucune interruption à cette époque. L—C—J.

HAVERCAMP (Sigebert), l'un des plus célèbres philologues du 18e siècle, naquit à Utrecht en 1683. Il fit ses études d'une manière brillante, et, presqu'au sortir de l'école, mérita d'être compté parmi les savants qui honoraient alors la Hollande. Il fut, bientôt après, nommé professeur de langue grecque à l'Académie de Leyde, joignit à cette chaire celles d'éloquence et d'histoire, et les remplit toutes trois avec une rare distinction. Il était excessivement laborieux; et les devoirs de sa place ne l'empêchaient pas de se livrer à la rédaction d'ouvrages importants, qui se succédaient avec une inconcevable rapidité. Il avait profité de quelques instants de loisir pour visiter la belle Italie, et en avait rapporté le goût des médailles, dont il forma dans la suite un cabinet précieux. Ce savant fut enlevé aux lettres, le 25 avril 1742, à cinquante-huit ans, âge où l'on pouvait encore espérer de nombreux fruits de sa plume. Il était membre de l'Académie des antiquaires de Cortone. On a de lui : 1° des éditions de l'*Apologétique* de Tertullien, 1718, in-8°; de Lucrèce, 1725, 2 vol. in-4°; de l'*Histoire* de Josèphe, 1726, 2 vol. in-fol.; d'Eutrope, 1729, in-8°; d'Orose, 1738, in-4°; de Salluste, 1742, 2 vol. in-4°; et enfin de Censorinus, 1743 ou 1767, in-8°. Elles sont très-estimées pour la correction du texte et pour les dissertations intéressantes dont il les a enrichies. Celles du format in-8° font partie de la collection dite *Variorum*. 2° *Dissertationes de Alexandri Magni numismate quo quatuor summa orbis terrarum imperia continentur, ut de nummis contorniatis*, Leyde, 1722, in-4°. Elles sont savantes et très-recherchées. 3° *Thesaurus Morellianus*, Amsterdam, 1734, 2 vol. in-fol. C'est le catalogue des médailles des familles romaines, etc., qu'avait recueillies et dessinées André Morel, d'après la méthode de Fulvio Orsini et de Charles Patin : l'illustre éditeur l'a fait précéder d'une savante préface, et a joint à la description de chaque médaille un commentaire surchargé d'une érudition indigeste : mais le livre est recherché pour l'exactitude des gravures. Pierre Wesseling a publié les médailles des douze Césars qui forment la suite de cet ouvrage, avec les explications de Schlegel et de Gori réunies à celles d'Havercamp (*voy.* André Morel et Pierre Wesseling). 4° *L'Histoire universelle expliquée par les médailles* (en hollandais), 1736, 5 vol. in-fol. : elle n'a point été terminée. 5° *Sylloge scriptorum qui de linguæ græcæ vera et recta pronunciatione commentaria reliquerunt*, Leyde, 1736-40, 2 vol. in-8°. Ce recueil est rare et recherché. Le premier volume contient les traités d'Adolphe Anekerch, de Théodore de Bèze, de Jacques Ceratinus et d'Henri Estienne, sur la véritable prononciation du grec; le second, le traité d'Érasme sur la prononciation du grec et du latin, huit lettres de Jean Cheke, et d'Étienne, évêque de Winchester, et les traités de Grégoire Martin et d'Érasme Schmid sur le même objet. Toutes ces pièces étaient extrêmement rares; et Havercamp leur a donné un nou-

veau prix par les dissertations intéressantes dont il les a accompagnées. 6° *Introductio in historiam patriæ a primis Hollandiæ comitibus usque ad pacem Ultraject. et Radstad.* (1714), Leyde, 1739, in-8°. 7° *Introductio in antiquitates romanas*, ibid., 1740, in-8°; 8° *Musæum Wildianum in duas partes divisum*, Amsterdam, 1740, in-8°; 9° *Musæum Vilebrochianum*, ibid., 1741, in-8°. Ce sont deux bons catalogues de médailles. 10° *Médailles de grand et de moyen bronze du cabinet de la reine Christine*, gravées par Pietro Sante-Bartoli, et expliquées par un commentaire latin et français, la Haye, 1742, in-fol. Le libraire de Hondt, ayant acquis les gravures de Sante-Bartoli, pria Havercamp d'en composer l'explication en latin : pour donner à cet ouvrage un débit plus prompt, il le fit traduire en français; mais celui qu'il chargea de ce travail ne s'appliqua point assez à suivre le texte, qu'on doit consulter de préférence. On attribue à Sigebert Havercamp l'édition des *Poetæ latini rei venaticæ*, qui est bien réellement d'Édouard Bruce (*voy.* Bruce), et qui lui attira d'injustes reproches de Pierre Burmann (*voy.* ce mot); mais on lui doit encore des éditions estimées des *Médailles du cabinet du duc de Croy*, gravées par Jacques Bye (*voy.* Bye); — de l'*Historia Jacobitarum* d'Abudacnus, Leyde, 1740, in-8°; — du *Spicilegium* de J.-B. Ottiers, ibid., 1741, in-8°; — et de la *Sicilia numismatica de Phil. Paruta*, 3 vol. in-fol., dans le *Thesaur. rerum Italicarum* de Burmann. Il promettait un *Thesaurus numismaticus geographicus* (*voy.* Dan. Whitby). Tout ce que Havercamp a laissé sur la numismatique est assez peu estimé aujourd'hui. La précipitation avec laquelle il entassait volume sur volume ne lui laissait pas le temps d'y mettre la critique et le soin nécessaires. Enfin Havercamp a publié en société, avec Abr. Preyger, *les Sentences de Sénèque et de Syrus*, avec un commentaire de Gruter, qui était resté inédit, et dont l'utilité n'est pas grande, Leyde, 1727, in-8°. Il a traduit, en vers hollandais, *Sabinus*, tragédie de Richer (*voy.* Desfontaines, *Jugements*, t. 10, p. 137). — Son fils, *Abraham* Havercamp, embrassa la carrière de la jurisprudence, et se fit connaître avantageusement par son *Specimen juridicum inaugurale ad Constantini Harmenopuli Promptuarium*, etc., Leyde, 1738, in-4°. W—s.

HAVERMANN (Marguerite), connue par son talent pour peindre les fleurs, naquit à Amsterdam vers 1720. Elle apprit les éléments du dessin de son père, artiste assez recommandable, et entra ensuite dans l'école du célèbre Van Huysum. Elle fit des progrès très-rapides sous un aussi habile maître, et parvint si bien à saisir sa manière, qu'il en éprouva, dit-on, de la jalousie. Séduite par un jeune homme, qui l'abandonna malgré sa promesse de l'épouser, elle fut obligée de quitter sa patrie, et se retira à Paris, où elle acquit bientôt de la réputation par ses ouvrages. Les amateurs recherchent beaucoup ses tableaux. Mademoiselle Havermann est morte vers la fin du 18e siècle. W—s.

HAVESTAD (Bernard), missionnaire jésuite, naquit à Cologne vers 1715. Il demanda longtemps à aller dans les Indes travailler au salut des âmes. En attendant, il s'occupait à faire des missions dans l'évêché de Munster; enfin, en 1746, on le destina pour le Chili. Il partit de Horstmor, et alla par eau de Cologne à Amsterdam, où il s'embarqua pour Lisbonne; et, après une traversée de deux mois, il entra dans le port de Rio-Janeiro. Le 2 février 1748, il prononça ses derniers vœux à Buenos-Ayres, et quelques jours après se mit en route pour traverser les vastes plaines appelées *Las Pampas*. Le quarante-unième jour, les voyageurs quittèrent leurs voitures à Mendoza, et prirent des mulets pour passer les Andes. Ce trajet, qui dura quatorze jours, fut très-difficile. De San-Iago, capitale du Chili, Havestad fut envoyé à la Conception. Il poussa ses courses jusqu'au 39e degré de latitude australe; et, pendant vingt ans, il parcourut plusieurs milliers de lieues dans ces régions éloignées. Le 29 juin 1768, il fut, ainsi que tous ses confrères, arrêté et conduit à Lima. On l'enleva de cette ville à minuit, puis on le fit aller par mer à Panama, et traverser l'isthme; le bâtiment sur lequel il descendait la rivière de Chagres fit naufrage à Barbacoa. Enfin il s'embarqua pour l'Espagne; et, après avoir vu une partie de l'Italie, il revint en Westphalie, et passa le reste de ses jours à Munster, chez ses parents. On a de ce missionnaire : 1° *Chilidugu, sive res Chilenses, vel descriptio status tum naturalis, tum civilis, cum moralis, regni populique Chilensis, inserta suis locis perfectæ ad Chilensem linguam manuductioni, Deo O. M. multis ac miris modis juvante, opera, sumptibus periculisque Bernardi Havestad*, Munster, 1777, 2 vol. in-12, avec une carte. Ce livre singulier, qui ne tient pas tout ce que le titre promet, est divisé en sept parties : la première est consacrée à la grammaire du Chili; la seconde contient l'*Indiculus universalis* du P. Pomey, traduit en chilien; la troisième, le catéchisme en prose et en vers, et les prières de l'Église; la quatrième, un vocabulaire indien, avec l'explication latine; la cinquième, un vocabulaire latin expliqué par le chilien; la sixième, la musique pour accompagner les cantiques sur l'orgue; la septième, l'itinéraire d'une course que fit Havestad, en 1751 et 1752, chez les indigènes du Chili. Cet itinéraire est un peu maigre; et, sauf quelques particularités curieuses que l'on y trouve, il est peu instructif. On voit que, dans tout ce qui précède, il n'y a pas de description détaillée du Chili. Ce n'est qu'en expliquant quelques mots, que le bon missionnaire donne des détails sur divers objets; mais il le fait très-sommairement. Il est probable que les matériaux qu'il avait recueillis pour remplir entièrement le titre de son livre se trouvaient avec les papiers qui lui furent enlevés

à Lima. Il avait aussi augmenté le vocabulaire chilien et espagnol du P. Louis Baldivia, et l'avait sauvé de tous les accidents : mais son âge avancé, ses infirmités et le manque de fonds nécessaires pour l'impression l'empêchèrent de publier ce recueil. La carte, qui est relative à son excursion de 1751 à 1752, ne peut être que d'un bien faible secours en géographie, tant la composition en est bizarre. E—s.

HAVET (Armand-Étienne-Maurice) naquit à Rouen en 1795, et, après avoir achevé ses humanités, étudia la médecine et la botanique; puis vint à Paris pour y continuer son instruction, et se livra en même temps à l'anatomie, à l'histoire naturelle et particulièrement à l'entomologie. Il avait même appris l'anglais et l'italien. Enfin, à la suite d'un concours spécial, il fut nommé, le 14 mai 1819, naturaliste voyageur du gouvernement. Il obtint, dans le mois d'août suivant, le grade de docteur en médecine, après avoir soutenu une thèse sur l'hygiène des voyageurs dans les régions équatoriales; et, le 27 mai 1820, il s'embarquait à Rochefort sur la gabare du roi *la Panthère*, faisant voile pour l'île de Madagascar. Il était accompagné de M. Nicole Havet, son jeune frère, et de Godefroy, naturaliste, emmenant aussi son frère avec lui. L'équipage relâcha à Palma, une des Canaries, où nos voyageurs firent quelques herborisations; puis au cap de Bonne-Espérance, et enfin à l'île Bourbon. C'est là que Havet rencontra M. Bernardin de St-Pierre fils, qui, voyant la faible complexion du jeune naturaliste, l'engagea à prendre de grandes précautions contre le climat de Madagascar ; ce qui ne l'empêcha pas de se rendre bientôt dans cette île, chargé par le baron Milius, commandant de Bourbon, de remplir une mission extraordinaire auprès de Radama, l'un des principaux souverains. Il aborda le 8 juin dans la rade de Tamatave, fut bien accueilli par Jean-René, roi de cette partie du littoral, et dès le 16 se mit en route pour Emyrne, résidence de Radama, à cent vingt lieues de Tamatave. Il avait avec lui son frère, un habitant de Tamatave, nommé Henri Senec, qui leur servait d'interprète, et quarante-cinq noirs qui portaient les bagages. Ils reçurent une hospitalité généreuse dans tous les villages où ils s'arrêtèrent. Havet tenait un journal où il notait la disposition topographique du pays, les mœurs, les coutumes des indigènes, les productions naturelles avec les propriétés qu'on leur attribue ; son frère faisait des dessins d'hommes, d'animaux, de plantes, de sites. La petite caravane voyageait ainsi depuis huit jours, lorsque le 23 juin on arriva à Manambou, à cinquante lieues de Tamatave. Là, les deux frères Havet furent pris de la fièvre. Armand veut continuer sa route ; mais bientôt, accablé par les progrès du mal, il se décide à retourner à Tamatave. Il n'en était plus qu'à quinze lieues de distance, lorsqu'un violent orage éclate. Mourant et traversé de la pluie, le malheureux Havet arrive de nuit à Yvondrou ; et malgré tous les secours que la circonstance permet de lui donner, il expire le 1er juillet 1820. Son corps, apporté à Tamatave, y fut inhumé le lendemain en grande pompe. Le roi Jean-René, le consul français, les négociants, un grand nombre d'habitants assistèrent à ses obsèques. M. Nicole Havet, à qui le gouverneur de l'île Bourbon facilita les moyens de revenir en France, fit élever un monument à son frère. On a d'Armand Havet : 1° *le Moniteur médical*, ou *Secours à donner avant l'arrivée du médecin*, Paris, 1820, in-12; 2° (avec M. Lancin), *Dictionnaire des ménages*, ou *Recueil de recettes et d'instructions pour l'économie domestique*, ibid., 1820, in-8°; 2e édition, corrigée et augmentée par M. Stéph. Robinet et madame Gacon-Dufour (*voy.* ce nom), ibid., 1822, in-8°; 3e édit., 1826; 3° Plusieurs *articles* dans le Dictionnaire des sciences médicales. M. Marquis, professeur de botanique au jardin des plantes de Rouen, a publié une *Notice nécrologique sur A.-E.-M. Havet*, Paris, 1823, in-8°. P—rt.

HAVIN (Léonor), né au Mesnil-Opac (Manche), le 9 juillet 1755. Il fut d'abord avocat au bailliage de Saint-Lô, et mérita, par la confiance qu'inspirait son caractère, d'être désigné comme le conseil de presque toutes les tutelles. La probité, le désintéressement qu'il avait apportés dans l'exercice de sa profession, ses connaissances étendues et variées, et surtout la fermeté inébranlable et bien connue de ses principes, avaient fixé sur lui l'attention de ses compatriotes, et en 1792 les électeurs de la Manche l'envoyèrent siéger à la convention. Il fut au nombre de ceux qui, après avoir reconnu la culpabilité de Louis XVI, le condamnèrent à mort, mais il vota le sursis et l'appel au peuple. En l'an 3 (1795) Havin entra au conseil des anciens, dont il fut le secrétaire. Il aborda rarement la tribune ; mais comme c'était un travailleur infatigable et un homme éminemment pratique, on l'appelait souvent au sein des commissions. Élu à la cour de cassation, il y remplit avec distinction les fonctions de substitut du commissaire du gouvernement. Nommé sur sa demande juge au tribunal d'appel de Caen, il s'y montra aussi intègre que laborieux. Ses collègues le chargeaient des rapports les plus importants, et dans les affaires les plus compliquées et les plus délicates, son esprit droit et pénétrant savait trouver la raison de décider, et presque toujours son opinion faisait l'arrêt. Exilé en 1816 par la loi qui frappait les conventionnels votants, en les qualifiant de *régicides*, Havin se retira en Angleterre, d'où il vint se fixer à Malines. Le gouvernement de la restauration, que l'irritation d'une partie de la chambre empêchait de rapporter cette loi de circonstance, accorda du moins aux proscrits des sursis indéfinis. La cour de Caen réclama avec insistance la fin de l'exil d'un de ses anciens membres, et L. Havin put rentrer dans sa patrie. Il y vécut dans la retraite, et il écrivit sur le

droit criminel deux ouvrages qui peuvent encore être consultés avec fruit, malgré les changements considérables apportés dans la législation. Il suffirait de quelques annotations pour rendre à ses travaux un intérêt actuel. Les principes fondamentaux qui forment la base du droit, et qu'on ne peut modifier sans altérer la justice elle-même, y sont affirmés avec l'autorité que donne le savoir et la modération qu'inspire la conscience. L. Havin est mort le 9 juillet 1829, entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Il a laissé un fils auquel il a légué sa probité, son désintéressement et cet amour pour la liberté que ni l'âge, ni les malheurs, ni les circonstances n'avaient pu affaiblir en lui. Nous n'avons pas à parler des vivants; toutefois qu'il nous soit permis de dire ici que depuis vingt-cinq ans, son fils, M. Havin, ancien député, ancien vice-président de l'assemblée constituante, aujourd'hui directeur politique du *Siècle*, n'a pas cessé de figurer parmi les défenseurs les plus purs et les plus fermes de la véritable liberté, et parmi les plus zélés partisans de tout ce qui se rattache à l'indépendance et à l'honneur de la France. L. C—n.

HAWARDEN (Édouard), prêtre catholique anglais, vulgairement nommé Harden, descendait d'une famille honorable des environs de Farnworth, dans le comté de Lancastre. Ayant été envoyé très-jeune au collége anglais de Douai, il eut dans toutes ses classes de brillants succès. Après y avoir professé avec beaucoup d'éclat les humanités, la philosophie et la théologie, il retourna dans sa patrie en qualité de missionnaire, exerça longtemps ce ministère dans le nord de l'Angleterre, et vint ensuite se fixer à Londres, où il termina ses jours le 23 avril 1735. C'était un homme consommé dans l'étude des belles-lettres, de la théologie et de l'histoire ecclésiastique. Il en donna des preuves non équivoques dans les ouvrages suivants, tous consacrés au triomphe de la religion dont il faisait profession, et qu'il honorait autant par ses vertus que par ses talents : 1° *La charité et la vérité*, où il s'attache à prouver cette proposition, que l'on ne blesse pas la charité en soutenant qu'il n'y a point de salut hors du sein de l'Église catholique; 2° *Fondements de la foi catholique*, où l'on démontre d'une manière sommaire et raisonnable l'inaltérable orthodoxie de l'Église catholique; 3° *La véritable Église de Jésus-Christ prouvée par le concours des témoignages de l'Écriture sainte et de la tradition primitive, en trois parties;* ouvrage destiné à servir de réponse à la question proposée par le docteur Lesley; 4° *Réponse au docteur Clarke et à M. Whiston touchant la divinité du fils de Dieu et celle du St-Esprit*, suivie de l'exposition de la doctrine des écrivains des trois premiers siècles sur cette matière; 5° *Entretiens sur la religion entre un ministre de l'Église anglicane et un laïque, habitant de la campagne*. L'auteur se propose d'y traiter, d'une manière courte et impartiale les principaux points controversés entre l'Église anglicane et l'Église romaine. 6° *La règle de la foi exposée selon une méthode neuve et facile*. Hawarden avait composé un *Traité de l'usure*, qui n'a point été imprimé, et un *Corps de théologie* qui lui avait coûté vingt ans de travail, et dont le manuscrit se conservait au collége anglais de Douai. T—d.

HAWEIS (Thomas), écrivain anglais, naquit à Truro dans le comté de Cornouailles, et de l'école de grammaire de cette ville passa au collége Madeleine d'Oxford. Ses études finies, il prit les ordres, acquit un renom populaire par quelques sermons éloquents et par une facilité improvisatrice remarquable, fut nommé chapelain en second à l'hôpital Lock à Londres, et bientôt joignit à cette place celle de chapelain de la comtesse de Huntingdon, à la mort de laquelle il devint un des commissaires curateurs des nombreuses chapelles dépendant de sa succession. Il concourait en même temps à la fondation de la société des missionnaires, et en accélérait de toutes ses forces les premiers développements. Enfin il obtint le riche rectorat d'Aldwinkle au comté de Northampton. Il faut avouer que l'intrigue eut bien un peu de part à cette nomination, et que les longues colonnes des journaux britanniques s'enflèrent de menus et malins détails relatifs à l'événement. Le révérend M. Maldan, premier chapelain de l'hôpital Lock, fut lui-même obligé de descendre dans l'arène, et prit part à cette guerre de plume. Haweis n'en garda pas moins son bénéfice, en dépit de l'envie, jusqu'à sa mort, arrivée vers 1820. On a de lui, outre des sermons manuscrits : 1° *Le chrétien qui expose l'Évangile*, 2 vol. in-fol.; 2° *Réfutation biblique des arguments en faveur de la polygamie*, Londres, 1781, in-8°; 3° *Essai sur l'évidence, les doctrines et l'influence du christianisme*, Londres, 1791, in-12; 4° *Instructions pour les missionnaires*, 1795, in-8°, et *Mémoire sur une mission en Afrique*, 1795, in-8°; 5° *Histoire de l'Église chrétienne, depuis la naissance du Sauveur*, Londres, 1800, 3 vol. in-8°. Il faut y joindre sa *Réponse aux remarques du doyen de Carlisle* (Milner) sur l'*Histoire de l'Église chrétienne*, 1801, in-8°; 6° *la Vie de Guill. Romaine*, 1797. P—ot.

HAWES (Étienne), issu d'une ancienne famille du comté de Suffolk, fit d'excellentes études dans l'université d'Oxford, et voyagea dans les contrées les plus civilisées de l'Europe, pour perfectionner son éducation par le commerce des personnages les plus distingués dans le monde et dans la littérature. A son retour en Angleterre il s'y fit remarquer par l'enjouement de son esprit, l'agrément de ses manières et ses rares connaissances dans les lettres. Henri VII le nomma gentilhomme de sa chambre, et il voulait toujours l'avoir auprès de sa personne, tant il prenait de plaisir à sa conversation. Sa mort est placée par les biographes anglais vers la fin du règne de ce prince. Tous les ouvrages de Hawes, qui eurent

un grand succès, annoncent par le titre seul la gaieté et la légèreté de son esprit : 1° *Passe-temps agréables*, 1755, in-4°; 2° *Modèle de la vertu;* 3° *les Délices de l'âme;* 4° *Consolations des amants;* 5° *le Temple de cristal;* 6° *le Mariage du prince;* 7° *Alphabet des oiseaux.* T—D.

HAWES (William), médecin et philanthrope anglais, né à Islington en 1736, reçut son instruction dans des écoles particulières, fut mis ensuite, comme apprenti, chez un apothicaire, et s'établit à Londres en 1759. Ses dispositions l'auraient infailliblement conduit à servir l'humanité dans toutes les circonstances, mais le docteur Cogan ayant publié, en 1773, une traduction anglaise des Mémoires de la société fondée à Amsterdam, en 1767, pour rappeler les noyés à la vie, l'attention de Hawes fut spécialement attirée sur ce sujet intéresssant. Ses premiers efforts rencontrèrent beaucoup d'opposition, et, ce qui était encore plus fâcheux, provoquèrent le ridicule : mais heureusement il n'en fut point découragé, et réussit à en triompher, en proposant des récompenses pécuniaires à toute personne qui, après avoir retiré de l'eau quelque individu peu de temps après l'accident, entre les ponts de Londres et de Westminster, lui aurait donné des secours qu'il prescrivait. Il fallut bientôt renoncer à nier la possibilité de ressusciter les noyés. L'offre généreuse faite par Hawes eut un résultat tel, que sa fortune eût été considérablement diminuée par les récompenses méritées, si, au bout d'un an, le docteur Cogan ne lui eût ouvert les yeux sur les suites de son désintéressement, et ne l'eût déterminé à faire un appel à la libéralité du public. Ce fut en 1774 que ces deux dignes associés, ayant amené chacun quinze de leurs amis dans un café, y formèrent à l'instant cette société d'humanité (*humane society*), dont, par l'imitation, le bienfait s'est propagé non-seulement en Europe, mais en Amérique et dans l'Inde. Hawes, intime ami du docteur Ol. Goldsmith, qui l'avait affermi de bonne heure dans ses intentions philanthropiques, publia, en 1774, le *Récit de la dernière maladie* de cet écrivain célèbre, dont il attribuait la mort à l'usage intempestif de la poudre du docteur James. En 1776, il donna au public un *Examen de la médecine primitive du rév. John Wesley*, ouvrage dangereux, contre lequel il emploie habilement les armes du raisonnement et de la plaisanterie (*voy.* Wesley). Cet *Examen* eut une troisième édition en 1780. En 1777, Hawes publia son *Adresse au public sur la mort et sur les inhumations précipitées*, dont il distribua gratuitement sept mille exemplaires en quelques mois. Il offrit aussi une guinée de récompense à chaque nourrice ou garde quelconque dont les soins auraient rendu à la vie un enfant ou un adulte, pourvu que le fait fût certifié par le témoignage d'un médecin ou de toute autre personne respectable. Hawes fut, comme on le pense bien, un des membres les plus actifs de la société dont il était le fondateur : il en devint sous-secrétaire (*register*) en 1778; remplaça, en 1780, comme secrétaire, le docteur Cogan, qui partit cette année pour la Hollande; et, en cette qualité, il rédigea dès lors, chaque année, les rapports des travaux de la société d'humanité. Il fit paraître, en 1781, une *Adresse à la législature sur l'importance de la société d'humanité*, ainsi qu'une *Adresse au roi et au parlement de la Grande-Bretagne pour la conservation de la vie des habitants et la régularisation des bills de mortalité*. Ce dernier écrit fut considérablement augmenté dans une troisième édition, qui renferme notamment une lettre du docteur Fothergill sur les moyens de prévenir les effets des exhalaisons méphitiques. Hawes, ayant reçu le diplôme de docteur en médecine, ouvrit, en 1782, le premier cours de leçons qui aient été données sur la suspension des facultés vitales : à la suite de ce cours il proposa des prix en médailles, auxquels on a dû, depuis, plusieurs écrits utiles. Il fut nommé médecin des dispensaires de Surrey et de Londres. Lorsqu'en 1793 un grand nombre d'ouvriers en soie de Spitalfields se trouvèrent sans occupation, douze cents furent, par l'activité de son zèle et de ses soins, arrachés à la misère, à la maladie et au désespoir. On le voyait souvent s'arrêter dans la rue, pour distribuer l'argent qu'il avait sur lui à des malheureux, et il s'échappait aussitôt. On est tenté de lui appliquer ce vers, en quelque sorte consacré :

Le pauvre allait le voir, et revenait heureux.

Il publia en 1796, en un gros volume in-8°, les *Transactions de la société royale d'humanité de* 1774 *à* 1784, avec un appendix d'observations diverses sur la suspension des facultés vitales, jusqu'à l'an 1794. Le docteur Lettsom, trésorier de la société, ayant résigné ses fonctions en 1800, Hawes fut désigné pour lui succéder. Après une maladie douloureuse, il mourut le 5 décembre 1800. Il était marié depuis 1759. Hawes était membre honoraire de plusieurs sociétés d'humanité d'Angleterre et d'Amérique, et vice-président du dispensaire électrique de Londres. C'était un homme d'un naturel doux et modeste, et dont l'unique passion était celle de servir les malheureux : ce n'était qu'en défendant les intérêts de l'humanité qu'il montrait de la chaleur. Il dit, dans la 4e édition de son Exposé de la maladie du docteur Goldsmith : « Je me suis fait l'ennemi juré des « charlatans de toutes les dénominations; et quel « est le médecin, homme d'honneur et de répu- « tation, qui désirerait vivre en bonne intelli- « gence avec les meurtriers de l'espèce hu- « maine? » X—S.

HAWKE (lord Edward), l'un des plus grands officiers de mer qu'ait eus l'Angleterre, était fils d'un avocat. Il s'embarqua très-jeune, et se fit remarquer par la plus heureuse aptitude pour le service si pénible, si difficile du bord. Il obtint

son premier commandement en 1734, comme capitaine du Hamborough. Dix années s'écoulèrent sans qu'il trouvât l'occasion de se distinguer; mais ce temps fut mis à profit pour l'étude, et les occasions de se signaler arrivèrent enfin. Hawke montait le *Berwick* dans l'engagement qui eut lieu le 11 février 1744 devant Toulon, où ce vaisseau s'empara du seul bâtiment ennemi qui y fut pris. Les deux escadres s'étaient avancées en ligne, selon la règle invariable de la tactique navale du temps; elles prolongeaient la canonnade presque sans résultat, lorsque Hawke, par une de ces inspirations du génie qui rarement manquent leur effet, fond sur l'ennemi, engage le combat presque bord à bord avec l'un des vaisseaux espagnols, et l'oblige à se rendre. Traduit devant une cour martiale, il fut cassé et démonté de son commandement, pour avoir quitté la ligne malgré les signaux de l'amiral. Il faut approuver cette inflexible discipline qui ne transige pas, même avec le succès; car le succès peut n'avoir dépendu que du hasard, il ne sera d'ailleurs jamais que circonstantiel, tandis que l'obéissance reste la règle constante. La faveur de George II ne tarda pas à rétablir Hawke dans son grade. Nommé contre-amiral en 1747, il sortit de Plymouth le 9 août de la même année, avec une escadre de quatorze vaisseaux et la mission de s'emparer d'un riche convoi français qui allait aux Indes orientales. Le 14, à huit heures du matin, le convoi fut aperçu escorté par douze bâtiments de guerre. Toujours impétueux, plutôt que de perdre du temps à se former en ligne, Hawke fait signal de donner chasse. Une demi-heure après le combat était engagé; il se prolongea jusqu'à sept heures du soir. Sur six vaisseaux français qui se laissèrent prendre pour assurer le salut du convoi, trois s'étaient successivement rendus au *Devonshire*, monté par Hawke. Il fut créé chevalier du Bain, et nommé au parlement par la ville de Portsmouth. En 1748, après avoir dirigé avec succès toutes les opérations navales qui pouvaient se rattacher à la colonisation de cette partie de l'Amérique du Nord alors appelée la *Nouvelle Écosse*, il fut créé vice-amiral et se montra, pendant les années 1756 et 1757, avec des forces imposantes dans le golfe de Biscaye. Voulant relever l'honneur du pavillon de Saint-George, récemment compromis par l'infortuné Byng, le gouvernement anglais lui donna Hawke pour successeur dans le commandement de l'escadre de la Méditerranée. Hawke se trouvait à l'ancre dans la baie de Gibraltar lorsqu'un bâtiment anglais, capturé par un corsaire français, fut conduit à Algésiras. N'ayant pu en obtenir la restitution, il le fit enlever de vive force sous les batteries. Le cabinet anglais n'approuva pas cette infraction du droit des gens. Hawke se vit obligé de se retirer devant la clameur publique, et l'avénement d'un nouveau cabinet devint le signal de la guerre. Une attaque fut aussitôt résolue contre Rochefort; dix régiments, commandés par sir John Mordaunt, s'embarquèrent sur l'escadre de Hawke. Des lenteurs de l'amiral commandant en second, et qui avait été chargé des opérations préliminaires, l'hésitation du général Mordaunt, firent renoncer à une descente que sans doute la valeur française eût repoussée. Il se préparait vers la même époque des expéditions pour secourir nos établissements d'Amérique. Le gouvernement anglais chargea l'amiral Hawke de bloquer les divers ports d'où ces expéditions devaient sortir. En conséquence, il partit de Spithead le 11 mars 1758, avec sept vaisseaux et trois frégates, pour aller établir sa croisière dans le golfe de Biscaye. Le 3 avril, dès son entrée dans ce golfe, il aperçut un convoi considérable auquel sur-le-champ il donna chasse. Profitant du vent, le convoi parvint à se réfugier dans l'île de Ré. A quatre heures du soir, Hawke découvrit cinq vaisseaux de ligne avec plusieurs frégates et quarante transports. Cette flotte, qui venait d'embarquer 3,000 hommes, se trouvait à l'ancre à l'île d'Aix. Voyant l'ennemi s'avancer très-supérieur en nombre, elle coupe ses câbles et se laisse échouer plutôt que d'engager un combat inégal. De retour en Angleterre, Hawke fut nommé commandant en second de l'attaque de diversion dirigée contre la France par lord Anson; mais, atteint d'une fièvre violente, il dut amener son pavillon. Fatiguée d'une lutte que le génie actif et audacieux du premier des deux Pitt prolongeait, la France voulut y mettre un terme par un coup hardi. L'invasion de l'Angleterre fut résolue. Hawke reçut l'ordre de se porter devant Brest pour prévenir la sortie de l'escadre qui s'y était réunie sous les ordres du maréchal de Conflans. Une tempête l'obligea de se réfugier à Torbay. Le 14 novembre 1759, M. de Conflans profita d'une accalmie pour mettre à la voile. La flotte se composait de vingt et un vaisseaux, quatre frégates et deux corvettes. Le 20, à huit heures du matin, elle fut aperçue de l'ennemi; l'horizon était chargé de nuages sombres et la mer furieuse. Vainement la tempête parut-elle vouloir séparer les deux immenses flottes prêtes à s'entre-choquer; vers deux heures elles étaient aux prises. Fidèle à la tactique qui lui avait déjà si bien réussi, Hawke coupe la ligne ennemie, puis enveloppe les bâtiments isolés par les pelotons de son escadre (1). Des prodiges de valeur furent faits de part et d'autre. Un seul vaisseau français, le *Formidable*, après la plus héroïque défense, tomba au pouvoir de l'ennemi; le *Thésée* et le *Superbe*, dont les sabords avaient été oubliés ouverts, périrent en virant de bord; le *Soleil-Royal*, vaisseau amiral, et l'*Intrépide* s'incendièrent; le *Juste* périt à l'anse d'Écoublas; enfin, le reste s'échoua ou rentra dispersé.

(1) La même tactique ne réussit pas moins à l'amiral Duncan dans le combat du Texel, et à Nelson à Aboukir comme à Trafalgar.

Hawke, qui venait de préserver l'Angleterre d'un si grand danger, y fut accueilli par les vives acclamations de la population. Une pension de deux mille livres sterling (50,000 fr.) et l'adresse la plus flatteuse témoignèrent de la gratitude du roi et du parlement. Il reprit la mer en 1760, pour relever l'amiral Boscawen dans le commandement de la flotte chargée de croiser de Rochefort à Brest. L'année suivante il se porta avec des forces considérables en Portugal pour empêcher la maison de Bragance d'entrer dans le *Pacte de famille,* par lequel la cour de Versailles cherchait à s'assurer de plus en plus l'alliance intime et durable de la péninsule. Rendu à la vie privée par la paix de 1763, il s'éloigna du monde pour se livrer à l'étude. En 1765, la faveur royale l'éleva à la dignité d'amiral et à la place éminente de premier lord de l'amirauté. En 1776, la pairie vint mettre le comble aux honneurs accordés à ses longs services. Mais il se tint éloigné des affaires, et mourut le 17 octobre 1781. Ch—u.

HAWKE (Annabella-Eliza-Casandra), petite-fille du célèbre amiral dont la notice précède, annonça de bonne heure pour la poésie des dispositions qui furent soigneusement cultivées et ne tardèrent pas à porter leurs fruits. En 1811 elle publia *Babylon,* poëme, avec d'autres essais poétiques favorablement accueillis du public. L'année 1819 vit s'éteindre, à la fleur de l'âge, cette muse britannique restée jusqu'à ce jour presque inconnue de ce côté du détroit. Ch—u.

HAWKESWORTH (Jean), un des écrivains anglais les plus élégants et les plus spirituels du 18e siècle, naquit à Londres en 1715 ou 1719. Il fut d'abord destiné à la profession d'horloger, devint clerc de procureur, et se dévoua enfin tout entier à la culture des lettres. Dès l'année 1744, il fut employé, après le docteur Johnson, à rédiger les débats parlementaires dans le *Gentleman's Magazine,* et il inséra dans ce journal différentes pièces de vers, dont plusieurs sont signées du nom de H. Greville. Il entreprit ensuite, en société avec les docteurs Johnson, Bathurst et Warton, à l'imitation du *Spectateur* d'Addison, un journal intitulé *l'Aventurier,* et qui parut pendant les années 1752, 53, 54. Les articles de Hawkesworth furent remarqués, et lui acquirent une juste célébrité, et, ce qui était bien préférable, un grand nombre d'amis. A cette époque, sa femme tenait une pension de demoiselles, et il désirait prouver par ses écrits qu'il avait les qualités requises pour surveiller une institution de ce genre, mais un incident qui eut lieu peu de temps après la publication de l'*Aventurier* donna une direction différente à son ambition, et influa d'une manière fâcheuse sur son caractère. L'archevêque Herring, qui, d'après la lecture des essais du docteur Hawkesworth, avait conçu de l'auteur une opinion avantageuse, lui conféra le titre de docteur en droit civil. Hawkesworth fut tellement enivré de cet honneur, qu'il se crut un jurisconsulte, et voulut devenir avocat dans les cours ecclésiastiques; mais l'opposition qu'il rencontra le força de renoncer à ce projet. Ce fut alors qu'il s'aliéna plusieurs de ses amis, et entre autres le docteur Johnson. Les soins qu'il donnait à son pensionnat, devenu pour lui la source d'un revenu assez considérable, ne l'empêchèrent pas de produire différents ouvrages. En 1761, il fit représenter sur le théâtre de Drury-Lane une espèce de pièce à féerie, intitulée *Edgar et Emmeline,* qui eut un grand succès : dans la même année, son roman oriental, *Almoran et Hamet,* fut lu avec avidité, et il s'est maintenu au rang des meilleures productions de ce genre, malgré les invraisemblances qui s'y trouvent. En 1765, il publia une édition des œuvres de Swift, avec une notice sur la vie de l'auteur et un commentaire. Ce travail fut loué par le docteur Johnson, qui en avait conçu le plan. En 1766, le docteur Hawkersworth publia trois volumes in-8° de lettres inédites de Swift, avec des notes explicatives; en 1768, il fit paraître son excellente traduction de *Télémaque,* et continua jusqu'en 1772, dans le *Gentleman's Magazine,* l'examen et la critique des ouvrages nouveaux qu'on avait ajoutés à ce journal depuis 1760. Ce fut aussi en 1772, et à l'instigation de Garrick, qui était lié avec le comte de Sandwich, premier lord de l'amirauté, que le docteur Hawkesworth fut chargé de l'exécution d'un grand ouvrage qui devait contribuer à sa gloire autant qu'à sa fortune, mais qui fut pour lui une source de chagrins d'autant plus vifs, qu'il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même. Le capitaine Cook était revenu de son deuxième voyage à la mer du Sud, et deux courtes relations, l'une, le *Journal d'un voyage autour du monde* , l'autre, le *Journal de sir Sidney Parkinson* , avaient plutôt excité que satisfait la curiosité du public sur ces expéditions célèbres. Tous les papiers de Cook et de sir Joseph Banks, ainsi que toutes les cartes marines et les dessins, furent remis au docteur Hawkesworth, que l'on chargea de rédiger le récit de ces voyages, et on lui accorda pour ce grand travail six mille livres sterling (environ 120,000 fr.). L'ouvrage qui en résulta fut lu avec avidité, et loué d'abord par les journaux littéraires de ce temps. Mais bientôt on s'aperçut que le rédacteur avait exprimé dans sa préface des idées contraires à la religion établie, et cherché à détruire l'idée consolante d'une providence spéciale qui veille sur les actions humaines et dirige par sa sagesse tous les événements du monde : par là, il anéantissait un des principaux devoirs de la religion, celui de la prière, puisque, par ses principes, il en niait l'efficacité. A l'appui de cette morale relâchée, on remarqua que les simples récits des navigateurs sur les mœurs déréglées des sauvages étaient devenus, sous la plume élégante du docteur Hawkesworth, des descriptions voluptueuses aussi contraires à la vérité qu'à

la décence. Alors une armée sans nombre d'adversaires l'attaqua dans les journaux littéraires : on lui reprocha plusieurs bévues scientifiques, et à des critiques sérieuses, approfondies, se joignirent les épigrammes, les chansons et les satires. Hawkesworth ne répondit point à toutes ces attaques; il fit seulement paraître, sur ce qu'on l'accusait d'avoir peu respecté la religion et les mœurs, une apologie respectueuse, mais faible. Ce qui ajouta encore à ses chagrins, ce fut l'annonce souvent renouvelée d'un recueil infâme, laquelle portait, « que toutes les descriptions « amoureuses du docteur Hawkesworth seraient « accompagnées de planches convenables, » ce qui fut exécuté; et celui qui avait dû sa première célébrité à des écrits destinés à défendre et à consacrer la religion et la morale se vit associé avec ceux dont les feuilles criminelles provoquaient aux plus honteuses dépravations. Après la publication de ces voyages, le docteur Hawkesworth fit connaissance avec une dame qui avait des actions considérables dans la compagnie des Indes orientales; et, par son influence, il fut élu directeur de cette compagnie en 1773; mais il prit une part peu active aux affaires, parce que sa santé déclinait avec rapidité : il expira le 17 novembre 1773. On l'enterra à Bromley, dans le comté de Kent, où un monument fut érigé à sa mémoire. W—R.

HAWKINS (Sir John), navigateur anglais, naquit à Plymouth vers 1520. William Hawkins, son père, marin distingué, dont le roi Henri VIII faisait très-grand cas, fut un des premiers Anglais qui allèrent trafiquer à la côte d'Afrique; il avait fait voile ensuite pour le Brésil, et la douceur de sa conduite lui avait gagné la confiance des habitants de ces pays, qu'il visita trois fois. Hakluyt a donné une relation très-succincte de ces voyages, exécutés de 1530 à 1532. Il était tout naturel que John Hawkins prît du goût pour la mer. Dès sa tendre jeunesse, il fit plusieurs voyages en Espagne, en Portugal et aux Canaries. Les renseignements détaillés qu'il recueillit dans tous ces pays sur les possessions espagnoles en Amérique, ajoutées à tout ce qu'il avait appris de son père, lui inspirèrent l'idée de donner à l'Angleterre une nouvelle branche de commerce. Il savait que les nègres se vendaient avantageusement à Hispaniola et dans les autres colonies espagnoles; il y en conduisit plusieurs cargaisons. Ce fut en 1562 qu'il commença ce trafic, qu'il continua jusqu'en 1568. Les trois voyages qu'il effectua dans cet intervalle lui furent avantageux, malgré les désagréments qu'il essuya quelquefois de la part des gouverneurs espagnols; il observe, dans ses relations, que l'amour du gain faisait souvent trouver à ces derniers ou à leurs officiers des moyens d'aplanir les difficultés. La reine Élisabeth, pour récompenser Hawkins des avantages commerciaux que lui devait l'Angleterre, lui permit, par lettres patentes, d'orner le cimier de ses armoiries d'un Maure à mi-corps de couleur naturelle et lié d'une corde. Il est assez singulier que de nos jours on ait employé un emblème à peu près semblable pour exciter l'indignation publique contre la traite des nègres, lorsqu'il fut question de l'abolir. Ce commerce, maintenant abhorré, était, au 16e siècle, réputé utile et honorable. Cependant Hawkins ne se procurait pas les nègres par échange; c'était de vive force qu'il s'emparait de ces malheureux. Quelquefois il s'entendait avec de petits princes voisins pour opérer une attaque, à condition de partager le butin : il lui est arrivé de rencontrer de ces petits potentats, sinon plus hardis, au moins plus astucieux que lui. Ces voyages donnèrent à Hawkins l'occasion de parcourir toutes les côtes du golfe du Mexique et de suivre celles du continent jusqu'en Floride et en Virginie. Dans sa troisième expédition, il n'échappa qu'avec peine aux Espagnols qui l'attaquèrent à St-Jean d'Ulua, et il souffrit toutes sortes de maux. On a prétendu que son ardeur pour les entreprises hasardeuses en avait été amortie. La reine le nomma trésorier de la marine, et la considération dont il jouissait le faisait consulter dans toutes les occasions importantes. Ses fonctions ne l'empêchaient pas de faire des campagnes sur mer, et il consacra surtout ses services à son pays dans les moments de danger. En 1588, il fut nommé contre-amiral à bord de *la Victoire*, pour combattre la fameuse *Armada*. La bravoure et les talents qu'il montra dans cette occasion lui valurent des éloges d'Élisabeth, le titre de chevalier et de l'avancement dans la marine. En 1590, il accompagna Frobiser, qui allait combattre les Espagnols sur les côtes de leur pays et aux Açores. Enfin, en 1595, il proposa, de concert avec Drake, une expédition contre les possessions espagnoles : elle ne fut pas heureuse (*voy.* Drake). Hawkins en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut, le (12) 22 novembre 1595. Sa bravoure, sa grande connaissance de l'art nautique, ont rendu sa mémoire chère aux Anglais. Il était d'un caractère affable; ses matelots le chérissaient. Il représenta au parlement la ville de Plymouth, et fonda à Chatham un hôpital pour les matelots vieux et infirmes. Hakluyt a, dans le troisième volume de son recueil, inséré les relations des trois voyages d'Hawkins à la côte d'Afrique et en Amérique; elles sont aussi dans Purchas. Elles annoncent un homme hardi, doué de beaucoup de sagacité et du talent de bien observer. On y trouve même des particularités intéressantes et curieuses. A son second voyage, Hawkins rencontra dans la rivière de May, sur la côte de Floride, le Français Laudonnière, auquel il fournit des vivres, dont ce dernier était sur le point de manquer. Hawkins ajoute qu'avec les raisins du pays, qui sont très-abondants, les Français avaient fait vingt pièces d'un vin qui valait celui d'Orléans. Cela paraît d'autant plus singulier, que les essais tentés de nos jours pour

faire du vin dans ces mêmes pays ont échoué jusqu'à présent. E—s.

HAWKINS (Sir Richard), fils du précédent, suivit la carrière de son père. Il était encore très-jeune quand il accompagna, comme capitaine d'un bâtiment, son oncle G. Hawkins aux Antilles, en 1582. Il se distingua ensuite contre *l'Armada*, et, en 1593, entreprit à ses frais une expédition pour aller par le détroit de Magellan aux Moluques et aux Indes orientales. Après avoir abordé à la côte du Brésil, il fut abandonné au Rio de la Plata par un de ses bâtiments, commandé par un nommé Tharlton, qui s'était déjà rendu coupable de la même perfidie envers Cavendish dans son second voyage : bientôt il fut obligé d'en brûler un autre, et entra seul dans le détroit. Peu de temps auparavant, il avait vu, dans le sud-est, des terres auxquelles il donna le nom d'*Hawkins's Maiden land* (terres vierges d'Hawkins), en l'honneur de la reine Élisabeth. Ce sont les îles Malouines, déjà aperçues par John Davis dans le second voyage de Cavendish. Arrivé dans le grand Océan, Hawkins ne voulait commencer à se montrer le long de la côte, et à faire des prises sur les Espagnols, qu'après être parvenu au delà de Lima. Son équipage le contraignit à s'en rapprocher dès qu'ils furent devant le Chili. Il prit un assez grand nombre de bâtiments espagnols, et arriva jusqu'au nord de l'île de Puna. Mais le vice-roi du Pérou, informé de son apparition et des dommages qu'il causait au commerce espagnol, envoya contre lui une flottille de six bâtiments. Une première tentative contre Hawkins fut contrariée par le mauvais temps. Les Espagnols furent plus heureux une seconde fois. Ils rencontrèrent Hawkins, qui était redescendu le long de la côte jusque dans les environs d'Atacama ; ils étaient 1,300 : les Anglais n'étaient que 75; ceux-ci se défendirent pendant deux jours : enfin Hawkins, grièvement blessé, et privé d'une partie de son monde, qui avait été mis hors de combat, se rendit le 22 juin 1594. Il fut conduit au Pérou, et, après avoir été détenu pendant plusieurs années, il put revenir en Angleterre. Ce malheureux événement avait totalement dérangé la fortune d'Hawkins. Il fut récompensé de ses travaux par différents emplois, et mourut subitement en 1622, à une séance du conseil privé où il avait été appelé. On a de lui, en anglais : *Observations faites dans un voyage à la mer du Sud en* 1593, Londres, 1622, 1 vol. in-fol. Ce livre, qui était sous presse quand l'auteur mourut, fut beaucoup trop vanté dans son temps; les bonnes choses qui s'y trouvent sont noyées au milieu de réflexions et de narrations à peu près étrangères au sujet, mais qui cependant apprennent quelques particularités intéressantes. Hawkins est parfois crédule. La mort l'empêcha de donner une suite à cet ouvrage, et de raconter les événements qui lui arrivèrent durant sa longue détention. La relation d'Hawkins se trouve insérée dans le tome 4 de Purchas; elle y est suivie d'une relation de John Ellis, un des capitaines de la flottille, qui fut pris avec son chef. E—s.

HAWKINS (William), navigateur anglais, fut envoyé aux Indes par la compagnie qui venait de se former pour faire le commerce de ce pays. Il partit des dunes le 1er avril 1607, avec le capitaine J. Keeling, dont il se sépara, le 28 août 1608, quand ils furent devant Socotora. Arrivé à Surate le 20 août, il envoya prévenir le gouverneur qu'il était ambassadeur du roi d'Angleterre près le Grand Mogol, auquel il avait ordre de remettre des lettres et des présents. Il n'en fut pas très-bien reçu. Hawkins expédia son navire avec une cargaison, et resta dans le pays avec J. Finch, chargé des affaires commerciales (*voy.* Finch). Il eut beaucoup à souffrir de la malveillance des Portugais et des jésuites; sa vie fut même en danger. Son départ pour la cour du Mogol avait été retardé par la maladie de Finch. Quand celui-ci fut rétabli, Hawkins se mit en route, et le 16 avril 1609 fit son entrée dans Agra. Bientôt il fut présenté au Grand Mogol, dont il reçut un accueil très-gracieux, et qui, par des offres avantageuses, lui persuada de rester auprès de sa personne. Hawkins y consentit, principalement pour être utile à ses compatriotes. Il essuya bien des traverses de la part des grands du pays, gens avides et d'ailleurs gagnés par les intrigues des Portugais : enfin dégoûté de toutes les tracasseries qu'il éprouvait, il partit d'Agra le 2 novembre 1611. Il s'embarqua, le 26 janvier 1612, à Cambaye, avec sir Henri Middleton. Ils coururent les mers de l'Inde et la mer Rouge, tant pour commercer que pour faire la guerre aux Turcs et aux Portugais. Ils allèrent jusqu'à Bantam, et, après avoir touché au cap de Bonne-Espérance, quittèrent la baie de Saldagne le 21 mai 1613. Hawkins mourut en mer. Il avait écrit une relation très-détaillée de son voyage et de sa mission près du Mogol. Purchas en fit un extrait, et l'inséra dans le tome 1 de son recueil, sous ce titre : *Relation de ce qui est arrivé au capitaine W. Hawkins durant sa résidence dans l'Inde, dans le pays du Grand Mogol et depuis son départ de ce pays, adressée à la compagnie.* Elle est assez curieuse. Il y en a, dans les grands voyages de De Bry (12e part., chap. 7), une traduction latine très-abrégée, et qui ne contient guère que ce qui concerne la cour du Grand Mogol. Thévenot en a donné aussi un extrait dans la première partie du tome 1 de sa collection; il est intitulé *Relation de la cour du Grand Mogol par le capitaine Hawkins,* et ne contient que sept pages. Camus observe avec raison que cet extrait est plus intéressant et plus étendu que celui de De Bry, et que Thévenot y a d'ailleurs joint des notes qu'on ne doit pas négliger. Mais Camus, dans sa table des matières, a fait une singulière confusion de tous les Hawkins dont il vient d'être question; et il cite entre autres un Thomas Hawkins (qu'il écrit *Hauquin*), dont

le rédacteur de cet article n'a pu trouver de traces. E—s.

HAWKINS (Sir John), écrivain anglais, naquit à Londres en 1719. Son père, quoique descendant du fameux amiral du même nom, qui vécut sous le règne d'Élisabeth, exerçait la profession d'architecte, et le destinait à l'y remplacer; mais les conseils d'un de ses parents engagèrent le jeune Hawkins à s'attacher à la jurisprudence. Il devint un très-habile avocat. Entraîné en même temps par ses goûts vers la littérature, il se fit connaître par quelques essais en prose et en vers, qui furent imprimés dans les ouvrages périodiques du temps. La musique était une de ses études favorites; et il fut reçu dans quelques sociétés dont ce bel art était l'objet, ainsi que dans une réunion littéraire dont Samuel Johnson était le fondateur et le chef. Ils se lièrent étroitement; et ils se convenaient non-seulement par la conformité de leurs goûts pour les lettres, mais encore par celle de leurs sentiments religieux. Hawkins épousa, en 1753, une femme qui lui apporta une fortune considérable. Nommé, en 1761, à un emploi de justice de paix pour le comté de Middlesex, il montra dans l'exercice de ses fonctions beaucoup de zèle, de désintéressement et d'activité. Il avait résolu d'abord de n'accepter aucune rétribution des parties; mais ayant observé que cela n'avait d'autre résultat que de rendre les procès plus communs, il changea de plan, reçut des honoraires, qu'il renfermait dans une bourse particulière, et à la fin de chaque saison il les remettait au ministre de la paroisse pour les distribuer aux indigents. Il publia, en 1763, des *Observations sur l'état des grandes routes et sur les lois relatives à leur entretien*, avec une forme de loi qui fut adoptée par le parlement, et qui est depuis restée en vigueur sans aucun amendement. L'année suivante, il manifesta plus énergiquement son zèle pour les intérêts du comté de Middlesex. La ville de Londres, jugeant nécessaire de rebâtir la prison de Newgate, prétendait faire peser sur ce comté les deux tiers de la dépense, qui pouvait se monter à 40,000 liv. sterling, s'appuyant sur ce que les prisonniers de cette province, détenus à Newgate quelques jours avant d'être jugés à Old Bailey, étaient aux prisonniers de Londres, qui y sont constamment renfermés, dans la proportion de deux à un. Les représentants de la capitale portèrent leurs griefs devant la chambre des communes; mais les magistrats de Middlesex, dirigés par Hawkins, firent une opposition si vigoureuse, que les réclamants abandonnèrent eux-mêmes leurs prétentions. Il fut nommé, en 1755, comme par reconnaissance, à la place de président (*chairman*) *of the quarter sessions*. Ses services, et surtout les mesures qu'il prit en 1768 et 1769 pour étouffer deux révoltes à Brentford et à Moorfields, lui valurent, en 1772, les honneurs de la chevalerie. Au milieu des occupations de la magistrature, il trouvait encore le temps de se livrer à de vastes entreprises littéraires. Après un travail de seize ans, il publia, en 1776, l'*Histoire générale de la science et de la pratique de la musique*, 5 vol. in-4°, avec un grand nombre de planches en taille douce et de gravures en bois. Cet ouvrage manquait entièrement à la littérature. Quoique attaqué au moment de sa publication avec un acharnement dont on a peu d'exemples, il a mérité des éloges sous le rapport des recherches qu'il avait exigées; on y remarque, néanmoins, peu de goût : l'histoire de quelques clubs obscurs et des anecdotes insipides et minutieusement racontées y tiennent la place que réclamaient des noms et des faits importants. L'auteur y a, de plus, conservé des chansons obscènes, ce qui ne laisse pas de contraster avec la sévérité qu'il montrait dans l'exercice de ses fonctions sur ce qui pouvait blesser la décence. Après la mort de Johnson, Hawkins forma le projet d'écrire la vie de ce littérateur, dont, par sa profession, il était en quelque sorte l'homme de confiance. Cette *Vie de Johnson* parut en 1787, à la tête d'une édition de ses ouvrages qu'il publia en 11 volumes in-8°. Ce fut la dernière production de sa plume. On lui a reproché de s'y occuper bien plus de quelques personnages épisodiques que de son héros, Johnson. Il mourut à Spa, le 14 mai 1789. On a de lui, outre les ouvrages cités ci-dessus : 1° onze *Cantates pour la voix et les instruments*, mises en musique par John Stanley, publiées vers 1742, et exécutées avec succès au Vauxhall et au Ranelagh; 2° une éditon du *Parfait pêcheur à la ligne*, de Walton, avec une *Vie de Walton*, des notes et des gravures, 1760, in-8°. Trois éditions ayant été épuisées, il en donna, en 1784, une nouvelle, où il refit la *Vie de Cotton*, continuateur de Walton, qu'avait fournie M. Oldys. Une cinquième édition parut après sa mort, en 1792. 3° Des *Notes* dans les éditions de Shakspeare publiées par Johnson et Stevens, en 1773 et en 1778, en 10 volumes in-8°. L.

HAWKSBÉE. *Voyez* Hauksbée.

HAWKWOOD (Jean), nommé par les Italiens *Augud* ou *Aguto*, général anglais, se rendit célèbre en Italie à la fin du 14e siècle. Il avait servi comme officier subalterne dans les guerres des Anglais en France au milieu du 14e siècle, et s'y était distingué par son intrépidité et son sang-froid. La paix de Brétigny ayant fait licencier les armées de France et d'Angleterre, il se forma dans le premier de ces pays de nombreux rassemblements de soldats qui, sous le nom de *Tard-venus*, mirent à contribution les villes, et pillèrent les campagnes pour leur propre compte, sans être à la solde d'aucun souverain. Hawkwood s'engagea dans la compagnie blanche qui, en 1360, étendit ses ravages sur la Provence, et contraignit la cour d'Avignon à lui payer d'énormes contributions. Il entra en Italie, l'année suivante, avec cette compagnie, qui se mit à la solde du marquis de Montferrat. En 1364, il combattit pour les Pi-

sans contre les Florentins; et c'est vers ce temps que Hawkwood, après s'être avancé de grade en grade, devint enfin le chef de cette armée indépendante. L'union d'une rare prudence avec un courage inébranlable, la connaissance de tous les stratagèmes de la guerre et la bravoure impétueuse qui les rend superflus assurèrent à son armée des succès brillants, et rendirent fameux ce général, dont les Italiens ne savaient cependant ni écrire ni prononcer le nom. Après la paix conclue entre Florence et Pise, Hawkwood conduisit la compagnie anglaise au service de Barnabò Visconti, seigneur de Milan. Licencié par lui en 1372, il s'attacha au légat de Bologne, qui, étendant alors ses projets ambitieux sur une moitié de l'Italie, avait besoin d'un général entreprenant et habile pour les exécuter. Hawkwood joua un rôle éclatant dans la guerre de la liberté que toutes les villes de Toscane et de Romagne déclarèrent aux gens d'église; mais il souilla ses lauriers par la part qu'il prit le 1er février 1377 au massacre de Césène. La même année, il passa au service des Florentins, et il leur demeura fidèle jusqu'à sa mort. Hawkwood fut le dernier des condottiers étrangers qui acquit de la réputation en Italie. A cette époque même, les Italiens se vouaient de nouveau avec ardeur au métier des armes; et Albéric de Barbiano, le grand restaurateur de la milice italienne, avait appris la guerre sous Hawkwood. Le maître parut cependant, jusqu'à la fin de sa vie, avoir conservé sur tous ses disciples la supériorité que donne le génie. Engagé, en 1391, dans la Ghiara d'Adda avec l'armée florentine, au moment où il apprit la défaite du comte d'Armagnac qui devait le joindre, il se trouva entouré par des forces infiniment supérieures; et il avait à repasser plusieurs grands fleuves en présence des ennemis, avant d'atteindre un lieu de sûreté. Il traversa cependant l'Oglio et le Mincio, sans se laisser entamer par l'armée milanaise qui le poursuivait; mais, lorsqu'il s'approcha des bords de l'Adige, il s'aperçut que les digues de ce fleuve étaient rompues. Le courant impétueux, abandonnant son lit, inondait la plaine, plus basse que son niveau; un lac nouveau s'élevait d'heure en heure, et assiégeait déjà le camp du général anglais : le Pô au midi et l'armée milanaise derrière lui fermaient à ce général toutes les issues. Jacques del Verme, qui commandait les troupes de Jean Galéaz Visconti, envoya par un trompette un renard dans une cage à Jean Hawkwood. L'Anglais, en recevant ce présent symbolique, chargea le messager de dire à son maître que son renard ne paraissait point triste, et que sans doute il savait par quelle porte il sortirait de sa cage. En effet, Hawkwood sut inspirer une si grande résolution à ses soldats, et distraire si bien l'attention de ses ennemis, qu'il sauva son armée : il la fit marcher tout un jour et une partie de la nuit au travers de la plaine inondée, sans cesse en danger de se perdre dans les canaux ou les fossés dont ce lac peu profond était entrecoupé. Avant la fin de la campagne, Hawkwood retrouva Jacques del Verme en Toscane; et il prit sur lui une rude revanche de l'embarras où l'avait jeté ce général. Hawkwood mourut de maladie le 16 mars 1394, dans une terre qu'il avait achetée près de Florence. La république le fit ensevelir dans la cathédrale; et on le voit encore aujourd'hui peint à cheval au-dessus de son tombeau. Il avait employé une partie de ses richesses à fonder à Rome l'hôpital anglais pour les pauvres voyageurs de sa nation. Hawkwood avait épousé une fille naturelle de Barnabò Visconti; il en laissa trois filles, et un fils de même nom que lui. Ce dernier repassa en Angleterre : ce fut lui sans doute qui engagea le roi Richard II à faire redemander aux Florentins les os de ce grand général. S. S—I.

HAXO (Nicolas), général français, né à Étival en Lorraine, vers 1750, s'enrôla dans le régiment de Touraine dès sa jeunesse, et y servit comme grenadier pendant plusieurs années. Revenu dans sa famille, il était, à l'époque de la révolution de 1789, conseiller au bailliage de Saint-Dié. Il fut fait dès le commencement commandant de la garde nationale de cette ville, et en cette qualité fit partie de la députation qui fut envoyée à la fédération des Vosges le 7 mars 1790. Le commandant général de cette fédération, vieillard qui ne se sentait pas en état de commander, pria Haxo, de concert avec les autres députés, de lui servir de major général, ce qu'il accepta à la grande satisfaction de tous les gardes nationaux, car il s'en tira fort bien. Plus tard, lors de la première assemblée électorale, il fut nommé président, et bientôt après membre du conseil général du département. La même année il fut élu président du tribunal de Saint-Dié. En 1791, à l'appel des premiers bataillons de volontaires, il s'enrôla et partit à la tête du 3e des Vosges, qui le nomma son commandant. Ce bataillon, envoyé à l'armée de Custine, concourut à la prise de Mayence en 1792. Lors du siége de cette ville par les Prussiens, en 1793, Haxo, dont le bataillon faisait partie de la garnison, fut nommé chef de brigade. Après la capitulation, la garnison partit en poste pour la Vendée, et le brave Haxo fut alors nommé général de brigade, puis général de division. « A la bataille de Chollet, dit l'historien « de la Vendée (Beauchamp), son sang-froid et la « précision de ses manœuvres ramenèrent la vic- « toire, prête à échapper aux républicains. » Il reprit ensuite Noirmoutier, où il eut le tort de se livrer à des cruautés qui, bien que des représailles trop ordinaires à cette époque, ont obscurci la gloire de ses derniers exploits. Chargé de poursuivre Charette, il s'acquitta de cette mission difficile avec une ardeur incroyable, et qui devait être cause de sa mort. S'étant imprudemment avancé à la tête d'un faible détachement, il fut percé d'une balle à la cuisse, et son cheval

fut renversé au même moment. Haxo, se voyant abandonné des siens, s'adossa contre un arbre, et dans cette position il osa encore braver toute l'armée royale, et repoussa à coups de sabre les premiers qui se présentèrent; mais à la fin, entouré et désarmé, il fut percé de balles. C'était un homme d'un grand courage et d'une haute stature, chéri de ses soldats, estimé même de ses ennemis, et qui dans cette guerre d'extermination avait fait preuve d'une modération bien rare. En apprenant sa mort, Charette donna des marques d'une vive émotion et demanda pourquoi on ne l'avait pas pris vivant. — « C'est, lui dit-on, « parce qu'il n'a pas voulu se rendre. » La convention, qui donnait à tous les exploits de cette époque un caractère faux et romanesque dont ils n'avaient pas besoin, déclara, sur un rapport de Barère, que le général Haxo s'était tué lui-même, pour ne pas tomber vivant dans les mains des *brigands;* et pour cela elle ordonna par un décret que son nom fût inscrit sur un monument qui est encore à faire. Sa mémoire n'en tiendra pas moins dans l'histoire une place très-honorable. M—D j.

HAXO (François-Nicolas-Benoit), ingénieur célèbre, était neveu du précédent. Né en 1774 à Lunéville, où son père était maître des eaux et forêts, il fit ses études au collége de Navarre, d'où il passa en 1793, comme lieutenant, dans une compagnie de mineurs en garnison à Strasbourg. Devenu l'année suivante capitaine du génie, il fut employé dans la place de Landau, ensuite aux siéges de Manheim et de Mayence. Au commencement de 1796, il fut appelé à Paris avec plusieurs officiers de son arme pour y suivre les cours de l'école polytechnique. Il alla ensuite diriger quelques travaux à Bitche, à Genève, et fut employé à l'armée de réserve qui devait envahir de nouveau l'Italie au commencement de 1800. Ce fut lui qui dirigea le siége et força de capituler ce fort de Bard qui, mieux défendu, pouvait arrêter Bonaparte au début de l'une de ses plus brillantes campagnes. Nommé chef de bataillon bientôt après, Haxo fut employé à Mantoue, à Venise, à Peschiera et à la Rocca d'Anfo. Il exécuta dans ces deux dernières places des travaux très-importants. Ceux qu'il avait exécutés à Peschiera n'ayant pas d'abord reçu l'approbation de l'empereur, Haxo lui envoya un mémoire raisonné qui le fit changer d'avis, au point que, sur-le-champ, Napoléon ordonna, pour cette place, des travaux encore plus considérables, et que plus tard, en 1814, lorsque le prince Eugène eut à se défendre dans la même position, il lui adressa le plan d'Haxo comme principale instruction. En 1807, cet officier fut envoyé à Constantinople, afin d'y tracer quelques travaux pour la défense des Dardanelles. Il n'y resta qu'un an, et revint en Italie, où il fut employé comme chef d'état-major de Chasseloup, qui commandait l'arme du génie dans cette contrée. De là il passa en Espagne, où il dirigea les opérations de ce mémorable siége de Saragosse, si meurtrier et si honorable pour les vaincus et pour les vainqueurs. Nommé colonel, en récompense de la valeur qu'il y avait déployée, Haxo dirigea ensuite, sous le maréchal Suchet, les siéges de Lérida, de Méquinenza, et il reçut l'ordre de se rendre en Allemagne, avec le brevet de maréchal de camp, au moment où il allait commencer celui de Tortose. Ayant passé par Paris, il y fut retenu pour concourir aux travaux du comité des fortifications. Ce fut alors que, pour la seconde fois, ne se trouvant pas du même avis que l'empereur relativement aux travaux de Cherbourg, il eut le courage de le lui dire, et fut assez heureux pour se faire comprendre sans que Napoléon en parût offensé. Au commencement de 1811, Haxo se rendit en Allemagne, puis en Pologne, où il inspecta et fit rétablir les fortifications de plusieurs places importantes, notamment de Modlin et de Dantzig. En 1812, il commanda le génie du 1er corps de cette grande armée qui envahit la Russie, et il eut part à toute sa gloire comme à tous ses désastres. Après la retraite il tomba gravement malade du typhus à Kœnigsberg. Le brevet de lieutenant général et le titre de baron le dédommagèrent de tant de maux, et il fut chargé du commandement de Magdebourg, le 6 mars 1813. Il refusa à cette époque l'emploi d'aide de camp de l'empereur, et fut néanmoins attaché à la garde impériale comme commandant du génie. Ayant été envoyé auprès de Vandamme, après la bataille de Dresde, il fut blessé et fait prisonnier à Culm, avec ce général et son corps d'armée presque tout entier. Conduit en Hongrie, il ne revint en France qu'après la chute de Bonaparte en 1814. Très-bien accueilli par le gouvernement royal, il fut nommé commandant de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, et attaché au comité des fortifications; puis chargé par le maréchal Soult, devenu ministre de la guerre, d'une reconnaissance générale sur les frontières de la Suisse et de la Savoie. Il rédigea à la suite de cette mission un mémoire remarquable et qui est entre les mains de la plupart des officiers du génie. Lorsque Napoléon s'échappa de l'île d'Elbe, en 1815, Haxo fut nommé commandant du génie dans l'armée qui devait marcher contre lui sous les ordres du duc de Berry; mais on sait que cette armée, qui eut à peine le temps de se réunir, passa presque aussitôt sous les drapeaux de Bonaparte. Après quelques moments d'hésitation, le général du génie suivit cet exemple. « Comment « donc, lui dit l'empereur; on m'a remis des or- « dres signés de vous pour fortifier des positions « contre moi, et faire sauter des ponts à mon ap- « proche! Vous vouliez donc m'empêcher d'ar- « river à Paris? — Sire, répondit Haxo, je ne « pouvais pas être dans deux armées à la fois. » Napoléon se contenta de cette réponse, et lui

rendit aussitôt ses fonctions de commandant du génie dans la garde impériale. La capitale lui dut les ouvrages de défense qui, dans le courant de mai, s'élevèrent comme par enchantement, et la couvrirent sur les deux rives de la Seine : il en existe un très-beau plan qui fut gravé en 1816. Puis Haxo suivit l'empereur à Waterloo, et, après la capitulation de Paris, se retira avec l'armée derrière la Loire, d'où il revint avec les généraux Gérard et Kellermann, pour négocier auprès du gouvernement royal la soumission des troupes à des conditions qui ne furent pas acceptées. Attaché de nouveau au comité du génie, il travailla avec ardeur à rétablir les places de l'ancienne frontière longtemps délaissées; et Belfort, Grenoble et tant d'autres forteresses resteront pour la gloire du nom d'Haxo. En 1816, il fit partie du conseil de guerre qui condamna à mort, par contumace, le général Lefebvre-Desnouettes; la loi était formelle, les juges durent l'appliquer. Quoique Haxo ait vu avec plaisir la révolution de 1830, il ne voulut pas se charger des fortifications de Paris, le système d'enceinte continue qu'il proposait n'ayant pas été adopté. En 1832, après la première campagne de Belgique, le général fut nommé pair de France, puis chargé du siége de la citadelle d'Anvers, qui capitula après vingt-quatre jours de tranchée. Il fut nommé grand-cordon de la Légion d'honneur. A sa mort, arrivée le 25 juin 1838, plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. Le chef de bataillon Mengin, son aide de camp, fit imprimer dans le Spectateur militaire du mois d'août, une *Notice nécrologique;* et, le 25 mai 1839, M. Aubernon prononça un *Éloge historique* à la chambre des pairs. Sous le titre d'*Étude*, Haxo a composé un système de fortifications dont il a fait graver les dessins avec soin, mais qu'il ne communiquait qu'aux officiers du génie en leur faisant promettre de n'en point tirer de copies, de peur qu'elles ne tombassent entre les mains des étrangers. On a encore de lui : 1° *Mémoire sur le figuré du terrain dans les cartes topographiques*, Paris, in-8° de 58 pages; 2° *Notice historique sur le comte Dejean*, Paris, 1824, in-8°; 3° enfin, grand nombre de dessins et de manuscrits qui sont la propriété de sa famille. M—D j.

HAY. *Voyez* CHASTELET et CHÉRON.

HAY (WILLIAM), écrivain anglais, naquit en 1695, à Glynbourn, dans le comté de Sussex. Il perdit ses parents dans son enfance, et se livra à l'étude des lois; mais il fut obligé d'y renoncer, la petite vérole l'ayant presque privé de la vue. Il voyagea ensuite en Angleterre, en France, en Allemagne et en Hollande. De retour dans sa patrie en 1734, il fut élu par le bourg de Seaford membre du parlement, et continua de représenter cette ville avec une assiduité remarquable jusqu'à la fin de sa vie. Pendant trente ans, il exerça aussi les fonctions de juge de paix dans le comté qui l'avait vu naître. En 1753, il fut nommé gardien des papiers du greffe de la Tour de Londres. Il fut encore utile à sa patrie sous d'autres rapports. Il essaya de propager en Angleterre l'éducation des vers à soie; et il publia en 1755, des *Remarques sur les lois concernant les pauvres, et des propositions pour l'amélioration de leur sort.* Il fit paraître en 1751 une seconde édition de cet écrit utile, en y joignant les résolutions de la chambre des communes sur le même objet. Les autres ouvrages de W. Hay sont : 1° *Essai sur le gouvernement civil*, 1728; 2° *Mont-Caburn*, poëme où il chante les beautés pittoresques de son pays natal, 1730; 3° *Religion du philosophe*, 1753; 4° *Essai sur la laideur*, 1754. Il y plaisante sur sa propre figure avec beaucoup d'originalité : « La difformité corporelle, dit-il, est « fort rare. Sur cinq cent cinquante-huit gent- « lemen qui composent la chambre des communes, « je suis le seul qui ait lieu de se plaindre de sa « figure. Je remercie mes dignes constituants de « n'avoir jamais rien allégué contre ma personne; « et j'espère qu'ils n'auront jamais rien à alléguer « contre ma conduite. » 5° *Traduction du poëme latin de Hawkins Browne, De l'immortalité de l'âme*, 1754; 6° *Traductions et imitations d'épigrammes choisies de Martial*, 1755. Tous ces écrits ont été recueillis et publiés de nouveau en 1794, 2 vol. in-4°, aux frais des deux filles de l'auteur, par le R. Tutte; malheureusement, un incendie a détruit une grande partie de cette édition. W. Hay mourut frappé d'apoplexie le 22 juin 1755. Un de ses fils était mort six mois auparavant; et un autre fils, membre du conseil suprême de Calcutta, fut assassiné en 1763, dans l'Inde, par ordre de Mier-Cossim, chez lequel il était resté comme otage. A la fin de son *Essai sur la difformité*, W. Hay avait émis le vœu suivant : « Ayant été affligé pendant « plusieurs années de la maladie de la pierre, et « étant redevable de la conservation de la vie et « du soulagement que j'ai éprouvé à l'usage con- « tinuel du remède de mademoiselle Stephens, ou « *Savon de Castille*, je désire que mon corps soit « ouvert et examiné par d'habiles chirurgiens, « afin que l'on connaisse les effets de ce remède; « et, s'il se trouve une pierre dans ma vessie « (comme je le prévois), je désire qu'elle soit dé- « posée dans la collection de Hans Sloane. » Ce vœu a été rempli; la pierre trouvée dans son corps fait aujourd'hui partie des objets du Musée britannique. On trouve une notice biographique assez étendue sur W. Hay à la tête de la collection de ses Œuvres; elle a été réimprimée dans le tome 6 des *Anecdotes littéraires du 18e siècle;* Londres, 1812. D—G et L.

HAYCK. *Voyez* HAGECIUS.

HAYDN (JOSEPH). Le village de Rohrau, situé sur les frontières d'Autriche et de Hongrie, est devenu à jamais célèbre par la naissance de ce grand artiste. Il y vit le jour le 31 mars 1732. Son père, pauvre charron, savait jouer quelques airs sur une espèce de harpe dont il accompagnait les chansons de sa femme. Ces concerts rustiques suffirent

pour développer le génie musical du petit *Sepperl* (diminutif de *Joseph* dans le dialecte du pays). Il cherchait à y prendre part en figurant un violon avec une petite planche et une baguette. Le maître d'école de Haimbourg, petite ville voisine, frappé de la justesse avec laquelle l'enfant observait la mesure, pria le père de le lui confier. C'est cet homme qui eut la gloire, dont il ne se doutait assurément pas alors, de faire solfier la première gamme au grand Haydn, et de lui mettre les premiers instruments entre les mains. Haydn aimait à se rappeler que c'était lui qui était chargé des timbales les jours de l'arrivée du seigneur, ou lorsqu'il y avait grande fête à l'église. « D'ailleurs, « disait-il, j'étais encore plus battu que je ne bat- « tais mes timbales; et c'était presque tous les « jours abstinence pour mes camarades et pour « moi. » Il y avait environ deux ans que le petit Sepperl était dans cette chétive école, lorsque le maître de chapelle Reiter, qui dirigeait à la fois la musique de la cour et celle de la métropole de Saint-Étienne de Vienne, vint faire une visite au doyen de Haimbourg, son ancien ami. Il lui dit qu'il cherchait quelques enfants de chœur. Le doyen propose Haydn, alors âgé de près de huit ans. Le petit Sepperl est aussitôt mandé avec son maître. Le doyen était à table en ce moment: il s'aperçut que l'enfant ne pouvait détacher ses yeux de dessus une assiette de cerises. Il lui en promit une poignée, s'il chantait quelques versets latins de manière à contenter le maître de chapelle. Reiter parut très-satisfait, et demanda à l'enfant s'il savait faire une cadence: « Non, ré- « pondit-il franchement, ni mon maître non plus.» Enchanté de sa voix et de ses façons, Reiter emmena l'enfant avec lui, et le fit entrer à la maîtrise de St-Étienne. Les progrès du petit Sepperl y furent si rapides, qu'ayant à peine dix ans, il essaya de composer des morceaux à six et à huit voix. « Hélas! disait-il depuis en riant, je croyais « dans ce temps-là, que plus le papier était noir, « plus la musique devait être belle. » Parvenu à l'époque de la mue de la voix, il fut réformé. C'est à cette époque de sa vie qu'un de ses biographes (1) place l'anecdote la plus ridicule qu'il soit possible d'imaginer. Selon ce crédule écrivain, pour conserver à l'enfant le timbre argentin de sa voix, il aurait été très-sérieusement question de recourir à une opération qui l'eût peut-être conduit à remplir à la chapelle ou au théâtre l'emploi de *soprano*, mais qui, bien plus sûrement encore, eût étouffé dans sa fleur le génie destiné à enfanter tant de chefs-d'œuvre. Forcé de quitter la maîtrise de la cathédrale de Vienne, Haydn se vit livré à lui-même à l'âge où il commençait à entrevoir toutes les difficultés qui attendent dans sa carrière l'artiste sans fortune et sans protecteurs. Il n'avait pour asile qu'un galetas à peine éclairé par une lucarne. Son indigence semblait rebuter ceux auxquels il se proposait pour donner des leçons de musique. La seule consolation qu'il trouva dans son affreuse détresse, fut un vieux clavecin qui se tenait à peine sur ses pieds. L'infortuné jeune homme eut enfin le bonheur de faire la connaissance d'une demoiselle de Martinez, qui était liée avec le célèbre Métastase. Il lui enseignait le chant et le clavecin, et elle lui donnait la table et le logement. Ce fut alors qu'une même maison posséda, dans deux chambres situées l'une au-dessus de l'autre, le premier poëte lyrique du siècle et le premier symphoniste du monde. Mais, *poeta Cesareo*, et comblé des faveurs de la cour, Métastase vivait au sein des jouissances, tandis que le pauvre musicien passait les journées d'hiver au lit faute de bois. On est fâché de voir que cette réunion fortuite de deux hommes aussi justement fameux aujourd'hui, n'eut alors d'autre résultat pour celui auquel la fortune n'avait pas encore souri, que la connaissance de la langue italienne et quelques conseils sur la recherche du vrai beau dans les arts. Mademoiselle de Martinez ayant tout à coup quitté Vienne, Haydn retomba dans son premier dénûment. Il se retira au faubourg dit *Leopoldstadt*. Un perruquier eut pitié de son sort et le recueillit dans sa maison. Ce séjour eut une influence fatale sur le reste de son existence. Il devint épris d'une des filles de son hôte, lui promit de l'épouser, et tint parole avec cette fidélité religieuse que les Allemands apportent presque tous dans ces sortes d'engagements. Il se donna une compagne acariâtre, qui empoisonna les plus beaux moments de son existence, fournissant un exemple de plus à ceux qui prétendent que, par une fatalité singulière, les hommes d'un grand talent n'ont jamais formé que des unions mal assorties. Réduit à faire ressource de tout, le malheureux Haydn semblait se multiplier; dès huit heures du matin il était au lutrin chez les frères de la Merci; à dix il allait toucher de l'orgue à la chapelle du comte de Haugwitz, et à onze il chantait à la grand'messe de la cathédrale. Une matinée si bien employée ne lui rapportait que dix-sept kreutzers (environ quinze sous). C'est à peu près vers ce temps qu'il rencontra le compositeur italien Porpora, dans les entretiens duquel il avouait franchement qu'il avait puisé des notions très-utiles pour le développement de son talent. Quelques œuvres en avaient déjà donné l'opinion la plus avantageuse, lorsque le destin, las de le poursuivre, lui procura la connaissance du prince Antoine Esterhazy, amateur passionné de l'art, et bienfaiteur généreux de tous les artistes. Son successeur, le prince Nicolas, s'attacha défini-

(1) Framery, *Notice sur Haydn*. On regrette de voir ce conte absurde reproduit, d'après cette brochure, dans le *Dictionnaire des musiciens*. Il a passé même jusque dans un éloge d'Haydn, lu publiquement à l'Institut. On lui donne pour garant un compositeur très-connu; mais les témoignages les plus authentiques ne permettent pas d'ajouter la moindre foi à cette fable. Il eût suffi, d'ailleurs, à celui ou à ceux qui l'ont inventée, de se rappeler que le lieu de la scène était à Vienne, sous le règne de Marie-Thérèse, et que les mœurs ni les lois n'y ont jamais autorisé un attentat qui, aujourd'hui même, serait puni à Rome ou à Naples d'une peine capitale.

tivement Haydn en qualité de maître de chapelle. Tels furent les commencements d'un homme dont les chefs-d'œuvre charment aujourd'hui l'Europe entière. La vie extrêmement douce qu'il menait chez le prince Esterhazy aurait pu devenir funeste à un artiste qui eût été plus enclin à la mollesse et aux plaisirs que passionné pour le travail et la gloire. Cette époque fut celle, au contraire, où cet homme célèbre s'abandonna sans partage à toute l'impulsion de son génie. Sa marche était, néanmoins, on ne saurait plus méthodique. Il se levait de très-bonne heure, et son premier soin était de s'habiller avec une propreté qui tenait de la recherche. Il se fût mis à l'ouvrage à contre-cœur avec une toilette négligée. Cette particularité, contraire aux habitudes de la plupart des artistes et des gens de lettres, ne semblera pas entièrement frivole aux personnes qui se rappelleront qu'un de nos plus grands écrivains en a offert un autre exemple. Avant de se livrer à ses méditations ou de prendre la plume Buffon voulait être vêtu aussi élégamment que s'il eût dû, le même jour, paraître à la cour ou dans une cérémonie publique. Haydn passa ainsi près de trente années. Il n'avait cessé de produire et d'entasser chef-d'œuvre sur chef-d'œuvre, et cependant, qui le croirait? sa réputation s'étendait à peine au delà du palais et des châteaux du prince Esterhazy. Sur la fin de ses jours on lui a quelquefois entendu dire en souriant, que c'était à l'Angleterre qu'il était redevable de la renommée dont il jouissait en Allemagne. Cette bizarrerie est malheureusement loin d'être sans exemple dans la vie des grands hommes de tous les pays. Haydn fit deux voyages à Londres, le premier en 1790, le second en 1794; chacune de ces absences fut environ de dix-huit mois. Il leur dut, en grande partie, l'aisance dont il jouit dans sa vieillesse; les Anglais payèrent ses plus légères productions au poids de l'or. Cet enthousiasme apparent ne les empêchait pourtant pas de s'endormir pendant l'exécution de ses symphonies; celle qui est si connue sous le nom de *Symphonie turque ou Symphonie militaire*, est une vengeance ingénieuse qu'il se plut à tirer de son auditoire assoupi. Les troubles de notre révolution ne permirent point à Haydn de satisfaire le désir qu'il avait de traverser la France en se rendant en Angleterre. Depuis, il regretta souvent d'être privé du plaisir d'entendre exécuter ses symphonies au conservatoire de Paris; il savait que nulle part on n'était parvenu à les rendre avec autant d'ensemble, de précision et de chaleur. Mais déjà la vieillesse commençait à l'accabler; comme effrayé de ce dépérissement rapide, il faisait remettre aux personnes qui envoyaient demander des nouvelles de sa santé, une carte sur laquelle étaient écrits et notés ces mots : *Meine Kraft ist dahin* (ma force est éteinte). Il ne sortit, pour ainsi dire, de sa retraite de Gumpendorf, que pour assister à une espèce de triomphe qui lui fut décerné par la classe la plus distinguée de ses admirateurs. Il faillit expirer de plaisir et d'attendrissement; et l'on fut obligé de l'emmener avant la fin du concert, où l'on donnait son oratorio de *la Création* exécuté par trois cents musiciens. Deux mois après l'illustre vieillard n'existait plus; il expira le 31 mai 1809. Le prince Esterhazy, en septembre 1810, honora la mémoire de Haydn par des honneurs funèbres dignes de ce grand compositeur. Ses restes, transportés à Eisenstadt, en Hongrie, ont été déposés dans le caveau des Franciscains. Le prince a acheté à très-haut prix tous ses livres et tous ses manuscrits, ainsi que les nombreuses médailles que Haydn avait obtenues dans le cours de sa longue carrière (1). L'Europe a rendu hommage au génie de cet immortel artiste: ses qualités personnelles lui concilièrent l'estime et l'affection de ses compatriotes. A un caractère droit et simple, il joignait un enjouement dont on retrouve l'empreinte dans plus d'un endroit de ses nombreuses productions. Totalement exempt de cet esprit de rivalité et d'envie qui a dégradé quelques talents supérieurs, personne ne mit plus de véritable chaleur à vanter et même à défendre les grands artistes dont Vienne s'enorgueillissait à la même époque. Il ne prononçait jamais le nom de Gluck qu'avec admiration et respect. A la première apparition du *Don Juan* de Mozart, des amateurs, perdus au milieu de tant de richesses, semblaient hésiter sur le rang qu'ils devaient assigner à ce chef-d'œuvre. Haydn était présent, et les laissait discourir sans dire un mot. On lui demanda enfin son avis : « Je ne suis point « en état d'en juger, répondit-il, avec une mo- « destie qui pouvait passer pour une ironie san- « glante; tout ce que je sais, c'est que Mozart est « incontestablement le premier compositeur du « monde. » Lorsque cet homme extraordinaire alla donner sa *Clemenza di Tito* à Prague, pour le couronnement de Léopold II, Haydn fut aussi invité à s'y rendre : « Non, non, dit-il; où Mozart « paraît, Haydn ne doit pas se montrer ! » La mort de ce grand artiste fit éclore une foule de brochures dont les auteurs, consultant bien plus leur enthousiasme que leurs talents, eurent la prétention de faire autant d'oraisons funèbres. Le plus brillant trophée que l'on puisse ériger à la mémoire de Haydn, consiste dans la simple énumération des ouvrages qu'il a laissés comme monuments de son génie. Il en a été publié différentes listes incomplètes. En voici une dans laquelle on peut avoir toute confiance, puisqu'elle est rédigée par lui-même et accompagnée d'un certificat de sa main, conçu en ces termes : « Ca- « talogue de toutes les compositions musicales « dont il m'est possible de me souvenir, depuis « ma dix-huitième jusqu'à ma soixante-treizième « année, Vienne, 4 décembre 1805. » 118 sym-

(1) Parmi les médailles qui furent frappées pour Haydn, il en est une qui reçut une double valeur de la main qui la lui présenta : c'est celle qui fut frappée à Paris, et que Chérubini fut chargé de lui offrir.

phonies, 125 divertissements pour le baryton (1), l'alto et le violoncelle, 6 duos et 12 sonates pour baryton principal et violoncelle, 17 sérénades ou nocturnes (en allemand, *Cassation-Stücke*), 3 concertos (en tout, 163 pièces pour le baryton), 20 divertissements pour divers instruments depuis cinq jusqu'à neuf parties, 3 marches, 21 trios pour deux violons et une basse, 3 trios pour deux flûtes et un violoncelle, 6 sonates de violon avec accompagnement d'alto, 3 concertos de violon, 3 de violoncelle, 1 de contrebasse, 2 de cor, 1 de trompette, 1 de flûte, 1 d'orgue, 3 de clavecin, 83 quatuors (2), 66 sonates de piano, 42 *duetti* italiens, chansons allemandes et anglaises, 40 canons, 13 chants à trois et quatre voix. — Musique d'église : 15 messes, 4 offertoires, 1 *Salve Regina* à quatre voix, 1 *Salve* pour l'orgue seul, 1 *Cantilena* pour la messe de minuit, 4 *Responsaria de venerabili*, 1 *Te Deum*, 3 chœurs. — 5 oratorios : *le Retour de Tobie, Stabat Mater, les Sept dernières paroles de Jésus-Christ sur la croix, la Création, les Saisons*.—14 opéras italiens : *la Canterina, l'Incontro improvviso, lo Speziale, la Pescatrice, il Mondo della luna, l'Isola disabitata, l'Infedeltà fedele, la Fedeltà premiata, la Vera costanza, Orlando paladino, Armida, Acide e Galatea (a 4 voci), l'Infedeltà delusa, Orfeo.* — 5 opéras pour les marionnettes allemandes : *Geneviève, Philémon et Baucis, Didon, la Maison brûlée, le Diable boiteux.*—Enfin, 366 romances écossaises originales retouchées et plus de 400 menuets ou allemandes. On écrirait des volumes pour les gens de l'art, si l'on entreprenait l'analyse des ouvrages, aussi nombreux que variés, sur lesquels repose la gloire de Haydn. Les bornes de cette notice ne permettent guère que d'en donner la simple nomenclature. Il semble, toutefois, que la biographie d'un artiste aussi célèbre serait incomplète si, après l'avoir peint dans sa personne et ses habitudes, on n'essayait aussi de le peindre dans ses œuvres. De pareils détails, pour être saisis, demanderaient plutôt un piano-forte qu'une plume ; le langage usuel se trouve bien faible et bien vague pour exprimer le langage des sons combinés, et ce pouvoir souvent indéfinissable qu'exerce la musique sur notre organisation. Le nombre immense, les beautés transcendantes des symphonies d'Haydn, et la popularité universelle, si l'on peut s'exprimer ainsi, dont elles jouissent, appellent d'abord l'attention sur ces brillantes productions de son génie. Après un *grave* de quelques mesures, l'auteur commence ordinairement par se proposer un thème qui réunit brièveté, facilité, clarté; peu à peu, et par un travail insensible, ce thème, répété par les divers instruments, devient comme le canevas d'une étoffe sur laquelle l'artiste sème à pleines mains l'or et les fleurs. Loin d'être épuisé par ce pompeux début, peut-être est-il encore plus varié, plus riche, dans ses *andante* et ses *adagio*. C'est là que la phrase musicale se développe, s'arrondit, que le grandiose éclate dans toute sa majesté. Aussi, pour bien rendre les *adagio* de Haydn, faut-il cette énergie, cette chaleur dont manquent la plupart des orchestres. Quelquefois, dans ses *andante*, on croirait l'auteur entraîné tout à coup par la surabondance et l'impétuosité de ses idées : mais il en est toujours tellement maître, qu'il accueille celles qui semblent les plus disparates; il joue avec elles, il les fond dans l'ensemble. Cent fois dans un instant vous le voyez

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère.

Ce folâtre abandon, cette prodigieuse souplesse, cet excès de vigueur, rappellent ces sublimes badinages de l'Arioste où ce grand poëte semble s'amuser à faire naître tour à tour dans l'âme de ses lecteurs les sensations les plus opposées. Les menuets de Haydn portent tous l'empreinte d'une originalité rendue plus piquante encore par le contraste de la seconde partie, qui est ordinairement enjouée et même comique. En général réunissant tous les styles, offrant toutes les oppositions et quelquefois même le mélange des extrêmes, les symphonies de ce grand maître appartiennent incontestablement au genre *romantique*, genre si impitoyablement condamné en littérature par nos critiques, mais qu'en musique Haydn a su également élever au-dessus de leurs éloges et de leurs censures. En parlant de son séjour à Londres il a été dit un mot de sa symphonie *turque*, où, par l'intervention inattendue de la musique militaire la plus bruyante, il se divertit à réveiller en sursaut des auditeurs qui avaient l'habitude de s'endormir. On ne peut omettre quelques détails sur une autre symphonie non moins célèbre, qui porte le nom des *Adieux de Haydn*. L'origine prétendue de ce singulier morceau est au nombre des erreurs qui déparent un écrit consacré à la mémoire de l'immortel compositeur, erreurs qu'il importe d'autant plus de relever, que cet écrit (1) a été fort répandu dans sa nouveauté. Voici de quelle manière Haydn lui-même racontait l'anecdote dont il s'agit : Parmi les musiciens attachés au prince Esterhazy il en était plusieurs qui, durant le séjour qu'il faisait sur ses terres, étaient obligés de laisser leurs femmes à Vienne. Le prince, une fois, prolongea son séjour au château d'Esterhazy beaucoup au delà du terme ordinaire. Les maris désolés prièrent Haydn d'être leur interprète. L'idée originale lui

(1) Le *baryton* était l'instrument favori du prince Esterhazy, dont Haydn était maître de chapelle : on le nomme aussi *viola di bordone*; il a beaucoup de ressemblance avec la *viola di gamba*. On tire, par le moyen de l'archet, le son de sept cordes de boyau qui passent sur la touche; mais au-dessous sont seize cordes de métal que l'on attaque avec l'extrémité du pouce. Le baryton est d'un effet singulièrement agréable, mais la grande difficulté de l'exécution fait qu'il ne convient qu'à des morceaux d'*adagio* ou de *cantabile*.

(2) Haydn a laissé un quatre-vingt-quatrième quatuor incomplet; il a cependant été exécuté. Il offre une particularité : c'est le seul que ce grand compositeur ait écrit en *la* mineur.

(1) *Notice sur Haydn*, par Framery, 1810.

vint aussitôt d'écrire une symphonie dans laquelle chacun des instruments se tait l'un après l'autre, avec cette indication : *Ici l'on éteint sa lumière.* Chaque musicien, à son tour, souffla sa bougie, se leva et partit. Cette pantomime eut tout le succès désiré : le prince, dès le lendemain, donna l'ordre du retour à la capitale. Admirable dans ses symphonies, première base de la réputation dont il jouit chez tous les peuples civilisés, Haydn ne se présente pas avec moins de supériorité dans un genre dont la connaissance, il est vrai, est réservée à un petit nombre d'amateurs, le *quatuor*, de toutes les compositions instrumentales celle que les maîtres de l'art regardent comme la plus difficile. Avec quelle verve, quel esprit ce grand artiste y engage, y soutient la conversation musicale! Que les surprises y sont imprévues et piquantes! Parmi ses oratorios ou cantates, la *Création* mérite, sans contredit, le premier rang. Ce chef-d'œuvre est le seul que l'on ait longtemps entendu à Paris; et encore n'était-il connu du public que d'après une traduction ou parodie anti-musicale et par une exécution très-imparfaite. On y a cependant remarqué le *Chaos*, le *Fiat lux*, la *Création de la femme*, et le *Chœur des anges* qui célèbrent la naissance du monde. C'est ce morceau qui fit verser des larmes à l'auteur lui-même, lorsque la *Création* fut exécutée en sa présence, au grand concert donné en son honneur peu de temps avant sa mort. Les *Saisons*, sujet beaucoup trop vague, ne pouvaient produire qu'une composition très-inférieure; c'est d'ailleurs la dernière qui soit sortie de la plume de l'illustre vieillard. L'oratorio des *Dernières paroles de Jésus-Christ* offre une particularité remarquable : le texte a été composé longtemps après la musique. Suivant un ancien usage, l'évêque de Cadix pendant la semaine sainte monte en chaire et prononce successivement une des sept dernières paroles du Sauveur mourant; il la fait suivre d'une méditation. L'orgue remplit cette pause. Haydn fut invité à traiter ce sujet. Il y consentit, malgré la difficulté de faire succéder les uns aux autres sept *adagio* d'orchestre sans le secours du chant. Ce ne fut que plusieurs années après, qu'un chanoine de Passau imagina de placer des paroles sous cette musique, d'après les sentiments qu'elle lui paraissait exprimer. Ce procédé, qui peut être trouvé bizarre parce qu'il contrarie l'usage reçu, aurait eu l'approbation d'un célèbre musicien de nos jours, qui, plein de naturel au théâtre, fut souvent très-systématique dans ses écrits. Cette observation est ici d'autant mieux à sa place, que c'est au sujet de Haydn lui-même que Grétry demande très-sérieusement pourquoi l'on ne prête pas à ses symphonies les paroles qu'elles semblent réclamer (1). C'est le même auteur des *Essais sur la musique* qui regrette qu'un esprit supérieur n'ait pas arrêté Haydn après ses premières productions instrumentales, en lui adressant les conseils suivants : « C'est assez peindre des « figures vagues, appliquez vos idées à un sujet « plus déterminé, fondez votre idiome musical « avec le langage des passions; craignez qu'un « jour il ne soit plus temps, parce que vous au- « rez contracté une trop forte habitude de pein- « dre sans objet et sans être guidé par l'accent « des différents caractères.—Ne croyons pas que « que le musicien qui a passé la moitié de sa vie « à faire des symphonies puisse changer de sys- « tème et s'assujettir aux paroles. On ne peut de- « venir esclave après avoir été libre : le contraire « est plus facile (1). » Malgré cette dernière assertion, il est bien certain que Grétry lui-même ne fût jamais parvenu à composer une symphonie qui approchât de celles de Haydn; mais on ne peut nier malheureusement qu'il n'a que trop bien choisi son exemple, pour justifier la vérité de ses remarques sur la différence qui existe entre le symphoniste et le compositeur dramatique. Il en coûte d'avouer que ce génie si abondant, si vigoureux lorsqu'il est livré à lui-même dans tous les genres de composition instrumentale, devient quelquefois presque méconnaissable quand il est obligé d'asservir ses idées à celles du poëte et de se restreindre dans les bornes imposées par l'action théâtrale. Ce serait une triste étude que de chercher à mesurer à quelle énorme distance l'immortel symphoniste est resté, dans la tragédie lyrique et l'*opera buffa*, de ses deux célèbres compatriotes Gluck et Mozart. S—v—s.

HAYDN (Michel et Jean), tous deux frères du grand Haydn. Cet honneur seul est un titre à ce qu'il soit fait mention de ces musiciens qui, d'ailleurs, n'étaient point absolument indignes de porter un nom devenu aussi fameux. Michel surtout mérite d'être distingué : il était maître de chapelle et directeur des concerts de l'archevêque prince de Saltzbourg. Il a laissé des morceaux de musique sacrée d'un style si remarquable, que son illustre frère déclara qu'il le regardait comme le premier homme du siècle en ce genre, toutefois après Mozart, que sa messe de *Requiem* met hors de ligne. Michel Haydn était, en outre, excellent organiste. Il est mort le 8 août 1806. — Jean est mort attaché à la chapelle du prince Esterhazy. S—v—s.

HAYDON (Benjamin-Robert), peintre d'histoire anglais, naquit à Plymouth en 1786. Son inclination prononcée pour le dessin fut d'abord contrariée par son père, libraire qui préférait le négoce aux beaux-arts, mais qui cependant finit par cé-

(1) Il va bien plus loin, puisque, établissant une thèse générale, il s'écrie : « Pourquoi faut-il que le musicien, toujours captif, « ne se voie pas une fois libre dans sa création, et ne recevrait- « il pas ensuite les paroles qui exprimeront ses accords? Peut- « on décider lequel des deux arts, de la poésie et de la musique, « peut se prêter le plus aisément à cette servitude? Enfin, pour- « quoi ne mettrait-on pas la musique en paroles, comme l'on « met depuis longtemps les paroles en musique? » (*Essai sur la musique*, t. 1, p. 348.)

(1) *Idem*, t. 3, p. 377, et t. 1, p. 349.

der à la vocation de son fils. Haydon fit en conséquence ses études dans une école qui avait été celle de Reynolds, et en 1804 il entra à l'Académie royale de Londres. C'est de cette époque que date sa connaissance avec le peintre Fuseli, dont il imita beaucoup le style et le caractère. Au mois d'octobre 1806 Haydon termina son premier tableau, représentant *Joseph et Marie faisant reposer le Sauveur pendant le voyage d'Égypte*, et il l'exposa en 1807. L'année suivante, janvier 1808, il commença son *Dentatus*, qui fut retardé et sensiblement modifié en conséquence des principes qu'il tira de l'étude des marbres antiques d'Elgin, étude à laquelle il ne consacra pas moins de dix à douze heures par jour. Le *Dentatus* obtint à l'exposition de 1809 le grand prix de l'institution royale, et, encouragé par ce premier succès, Haydon entreprit le *Jugement de Salomon*, un de ses meilleurs tableaux. Malheureusement, les ressources lui manquaient, et ce ne fut qu'au milieu des plus dures privations qu'il put achever son œuvre. Le *Jugement de Salomon* fut exposé à Spring-Gardens ; et les directeurs de cet établissement votèrent à son auteur un don de cinq guinées. Dès ce moment Haydon vit ses œuvres justement appréciées du public, et vraisemblablement il serait devenu l'un des membres de l'Académie royale, s'il n'avait eu la maladresse de s'aliéner cette compagnie par les vives discussions qu'il soutint contre elle. En 1809, il entreprit un voyage dans le Devonshire, en compagnie de Wilkie, avec lequel il était lié d'une étroite amitié. Le caractère de Wilkie était bien différent de celui d'Haydon. Autant le premier était plein de ménagement, de circonspection et de déférence, autant le second était fier, impétueux et entier dans ses idées. Leurs relations toutefois n'en souffrirent pas, et en 1814 ils se rendirent ensemble à Paris. Haydon y séjourna deux mois, étudiant avec fruit la collection du Louvre ; et, de retour dans sa patrie, il composa son plus grand ouvrage, le *Christ entrant à Jérusalem*, qui, exposé à Londres et à Édimbourg en 1820, obtint un succès d'enthousiasme. La réputation d'Haydon paraissait dès lors établie sur de solides bases, et il semblait qu'il devait être pour toujours à l'abri du besoin. Il n'en fut point ainsi cependant. Ses productions, malgré le mérite incontestable de leur exécution, manquaient souvent d'acheteurs. Cela venait sans doute des dimensions exagérées qu'il donnait à ses toiles, qui, par suite, ne pouvaient trouver à se loger dans les appartements des particuliers. L'ambition d'Haydon fut toujours de se distinguer comme peintre d'histoire, mais à ses yeux un grand tableau était un beau tableau, et la sensation produite par ses premières productions, notamment par son *Jugement de Salomon*, contribua à le confirmer dans cette opinion. De plus, il ne sut pas se concilier la faveur des amateurs, et la manière dont il agit envers sir Georges Beaumont dut suffire pour alarmer tous les protecteurs des arts. Celui-ci lui avait commandé un sujet de *Macbeth*, destiné à un emplacement particulier. Haydon fit un tableau trois fois trop grand et fut fort étonné que sir Georges ne fût pas enchanté du développement qu'il avait donné à ses idées. Quoi qu'il en soit, la fortune ne lui souriait pas, et en 1827, dans une réunion de ses amis ayant pour objet de provoquer une souscription publique, Haydon raconta en ces termes le triste sort de ses tableaux : « Mon *Jugement de Salomon* est roulé « dans un magasin de la ville ; mon *Entrée à Jé-* « *rusalem*, autrefois l'objet de l'enthousiasme de « toute l'aristocratie et de toutes les beautés des « trois royaumes, est pliée dans une arrière- « chambre à Holborn ; mon *Lazare* est dans la « boutique d'un tapissier, à Mount-Street, et mon « *Crucifiement* dans un grenier à foin, à Lisson- « Grove ! » Et cependant, les toiles d'Haydon avaient des beautés incontestables ; c'est ainsi que plus tard son *Jugement de Salomon* fut acheté pour sept cents livres sterling (17,500 fr.) ; son *Triomphe d'Alexandre après avoir dompté Bucéphale* fut payé cinq cents guinées, et son tableau de *Vénus et Anchise* deux cents guinées. En 1827, Haydon fut emprisonné pour dettes, et c'est dans sa prison qu'il fit la *Comédie de l'élection* (Mock election) que le roi George acheta cinq cents guinées, et son pendant le *Triomphe de l'élu* (Chairing the member), qui fut vendu trois cents guinées. De cette période date également son *Pharaon renvoyant Moïse*, dont il eut cinq cents guinées. A bout de ressources, il essaya de peindre des portraits, genre qu'il avait dédaigné jusque-là ; mais son pinceau était trop sincère pour lui attirer des succès. Nous devons mentionner seulement comme appartenant à ce genre son *Napoléon à Ste-Hélène*, qui fut un de ses ouvrages les plus applaudis, et dont il fit au moins quatre copies dont trois lui furent commandées par sir Robert Peel, par le duc de Devonshire, et par le duc de Sutherland. Ce tableau a été gravé. Haydon fut moins heureux dans le pendant qu'il voulut lui donner : *Wellington à Waterloo*. Enfin les ouvrages historiques qu'il donna à partir de ce moment ne furent qu'une suite d'échecs, en exceptant toutefois ses deux derniers tableaux, *Uriel et Satan* et le *Bannissement d'Aristide*, où il se releva et qui prouvèrent qu'il n'avait perdu ni sa verve ni sa vigueur. En 1830 et 1836 Haydon avait été de nouveau emprisonné ; sa vie pourtant n'avait rien d'irrégulier. Il attribuait ses infortunes à son refus de vendre certains de ses tableaux, aux attaques des journaux, à des dépenses que lui occasionnèrent des procès qu'il eut à subir, et qui sont si coûteux en Angleterre, et au mauvais succès d'une de ses exhibitions. Durant cette carrière pénible et agitée, Haydon écrivit et professa incessamment. Ses attaques ne ménagèrent pas l'Académie royale, et il soutint un grand nombre de polémiques sur

divers sujets touchant à l'art. A sa manière, il travailla avec autant de zèle que d'activité au progrès de l'école anglaise et à l'amélioration du goût populaire. Dans sa conversation comme dans ses écrits, il était aussi chaudement éloquent dans l'éloge des belles œuvres de l'art qu'il était âpre à censurer les défauts. Dès 1817 il avait établi à sa résidence de Lisson-Grove, une école de peinture qui eut quelque succès. En 1840, il donna un cours de six leçons sur la peinture, dans l'université d'Oxford. Ses leçons furent publiées peu avant sa mort. Comme professeur théorique et pratique, Haydon montra une connaissance complète de son sujet, qu'il savait habilement mettre à la portée des autres. Sa science du dessin et du corps humain était très-grande; son talent consista dans la reproduction des réalités. Il peignait ce qu'il voyait, fermement et avec vérité. Les sujets d'histoire et d'imagination ne furent point le côté éminent de son talent; il le crut cependant, parce qu'il brûlait de faire de grandes choses et de travailler sur une vaste échelle. Quelque puisse être la part de ses fautes dans les infortunes qui l'accablèrent, son dévouement à sa profession, ses efforts pour le progrès de l'art, méritaient d'être mieux appréciés et mieux récompensés. Remarquable par son courage, son énergie, son active industrie, et aussi tempérant dans les habitudes de la vie qu'il était ardent dans la discussion de ses opinions, il devait succomber après une lutte de quarante ans bravement soutenue contre l'adversité et les vicissitudes de la fortune; poussé au désespoir après avoir vu échouer tous ses efforts pour acquérir une existence honorable et une réputation qu'il méritait à tous égards, il reçut le coup mortel en apprenant que la commission royale avait dédaigneusement rejeté les cartons qu'il avait présentés au concours de peinture pour la chambre des lords. Le 22 juin 1846, la fille d'Haydon revenait de Bristol où elle avait été accompagner sa mère; en entrant dans l'atelier de son père, elle le trouva étendu sans vie sur le parquet. Le corps était placé en face d'un tableau commencé : *Alfred le Grand et le premier jury d'Angleterre*. Ses cheveux blancs étaient rougis de sang; près de lui étaient deux rasoirs, l'un dans son étui, l'autre à demi-ouvert et teint de sang. On trouva aussi un petit pistolet de poche récemment déchargé. Haydon portait à la gorge une large blessure, et son crâne était percé d'une balle. Cependant tout dans la chambre était rangé dans l'ordre le plus minutieux. A ses côtés se trouvait le portrait de sa femme, à laquelle il était tendrement attaché. Sur une table voisine il avait placé le journal de sa vie, qu'il avait écrit avec beaucoup de soin jusqu'à ses dernières années. Il était ouvert à la dernière page qui contenait ces paroles : « Juin, 22, que Dieu me « pardonne, amen. — Finis. — B. R. Haydon. — « Ne m'enchaînez pas plus longtemps dans ce « rude monde. — Fin du 26e volume. » Des paquets de lettres adressées à quelques personnes, un état de situation, et quelques autres documents intitulés : *Les-dernières pensées d'Haydon, à dix heures et demie du matin*, 22 *juin* 1846, se trouvaient sur la même table, près de la montre du mort et d'une Bible ouverte. Haydon laissait sans ressources une veuve et une fille dont le sort fut assuré par la munificence de la reine Victoria et les secours qui furent prodigués à cette famille infortunée par plusieurs membres éminents de l'aristocratie anglaise. Mistress Haydon a publié à Londres en 1847, in-8°, *Autobiographie et journal de B. R. Haydon, peintre d'histoire* (en anglais); et, en 1853, M. Tom Taylor a donné l'*Autobiographie d'Haydon continuée jusqu'au moment de sa mort, d'après son propre journal* (en anglais), Londres, 1853, 3 vol. in-8°. On trouve dans le *Gentleman's Magazine* de 1846, sur Haydon, un article assez détaillé dont nous nous sommes servis pour la rédaction de cette notice. E. D—s.

HAYE (Guill. Nic. de la). *Voyez* DELAHAYE.

HAYER (Jean-Nicolas-Hubert), religieux récollet, né à Sarrelouis, le 15 juin 1708, se distingua dans son ordre par sa science et par d'utiles travaux. Il y professa pendant plusieurs années la théologie avec succès. Il vivait dans le temps où la philosophie moderne inondait la France et même toute l'Europe d'écrits anti-religieux. Hayer fut du nombre des écrivains qui entreprirent de s'opposer à ce torrent; et il se signala dans cette lutte en combattant les principes funestes qu'on cherchait à accréditer. Ses principaux ouvrages sont : 1° *La religion vengée*, ou *Réfutation des erreurs impies, par une société de gens de lettres*, Paris, 1757, et années suivantes jusqu'en 1761, 21 vol. in-12. Son principal collaborateur était Soret, avocat. 2° *La spiritualité et l'immortalité de l'âme*, ibid., 1757, 3 vol. in-12. « Traité, dit un « critique, écrit d'un style pur et facile, appuyé « de réflexions solides, de comparaisons justes et « de réflexions lumineuses. » Il est regardé comme un des bons ouvrages faits sur cette matière, et le meilleur de ceux d'Hayer. 3° *La règle de foi vengée des calomnies des protestants*, Paris, 1761, 3 vol. in-12; 4° *l'Apostolicité du ministère de l'Église romaine*, ibid., 1765, in-12; 5° *Traité de l'existence de Dieu*, ibid., 1769, in-12; 6° *l'Utilité temporelle de la religion chrétienne*, ibid., 1774, in-12; 7° *la Charlatanerie des incrédules*, 1780, in-12; 8° *le Pyrrhonisme de l'Église romaine*, ou *Lettres du R. H. B. D. R. A. P. à M***, avec les réponses*, Amsterdam, 1757, in-8°. Ce sont des lettres au sujet de quelques démêlés du père Hayer avec Boullier, protestant, que celui-ci fit imprimer, accompagnées de ses réponses, sous ce titre singulier. Le père Hayer mourut à Paris, le 14 juillet 1780, avec la réputation d'un religieux zélé et qui joignait à des lumières un grand amour du travail. L—y.

HAYER DU PERRON (Pierre). *Voyez* Duperron et Lehayer.

HAYES (Charles), savant anglais, né en 1678, fut longtemps l'un des administrateurs de la compagnie royale d'Afrique, qui fut dissoute en 1752. Il mourut à Londres, le 18 décembre 1760, âgé de 82 ans. La plupart de ses ouvrages ont été publiés en anglais sans nom d'auteur : 1° *Traité des fluxions*, 1704, in-fol. On croit que c'est le premier sur ce sujet qui ait été publié en langue anglaise. 2° *Méthode nouvelle et facile de trouver la longitude, par l'observation de la hauteur des corps célestes*, 1710, in-4°; 3° *La Lune, dialogue philosophique*, où l'on essaye de démontrer que la lune n'est pas un corps opaque, mais qu'elle est lumineuse par elle-même, 1723, in-8°; 4° *Dissertation sur la chronologie des Septante*, 1741, in-8°, avec un *Supplément* publié en 1757; 5° *Chronographiæ asiaticæ et ægyptiacæ specimen, in quo*, 1. *Origo chronologiæ LXX interpretum investigatur;* 2. *Conspectus totius operis exhibetur*, 1759, in-8°. X—s.

HAYES (des). *Voyez* Heshayes.

HAYLEY (Guillaume), versificateur, critique et biographe anglais, naquit en octobre 1745, et, après avoir reçu sous l'aile maternelle une éducation plus élégante que solide, entra au collége de la Trinité à Cambridge. Il n'y brilla point comme profond humaniste, et ne se distingua que par quelques strophes à l'occasion de la naissance de George IV. Ce morceau n'était lyrique que par le rhythme et par le nom, mais il décelait de l'aptitude à rimer et quelque goût pour le remaniement des idées et des formes littéraires déjà en circulation. Maître de son temps et d'une partie de sa fortune, Hayley se livra sans fougue et avec le calme d'un sage aux études faciles et commodes qui mettent à même de briller vite : il fit de la littérature et de l'art, mais de la littérature en artiste et de l'art en littérateur. Cependant, grâce à ses excursions simultanées dans deux mondes en même temps analogues et différents, il avait gagné en goût, en finesse, et il sentait avec beaucoup de délicatesse des beautés qu'il n'eût pas su produire. S'il n'était pas hellénisté et latiniste de première force, il possédait d'ailleurs assez d'italien et de français pour lire en leurs langues les classiques de ces deux littératures; s'il ne maniait point le pinceau, s'il ne pétrissait point la glaise, il entendait souvent parler Romney et d'autres artistes, et il acquérait ainsi sur l'art des connaissances théoriques étendues et positives que d'ordinaire ne possèdent pas les amateurs. Au milieu de ces travaux et de ces délassements, il se maria; puis, après cinq ans passés à Londres, il alla s'établir dans une maison de campagne du comté de Sussex, où il renoua bientôt avec les muses. Des épîtres, une élégie, furent les premiers essais qu'il mit au jour. Les épîtres roulaient en général sur des matières artistiques. Les connaissances réelles dont le poëte y faisait preuve n'échappèrent point aux juges qui donnent le ton au public, et une faveur assez marquée accueillit son début. Encouragé par ces suffrages, il continua, et chaque année vit éclore de sa plume quelque production nouvelle, tantôt en vers, tantôt en prose; toutefois l'opinion ne se méprit jamais sur son compte au point d'en faire un grand poëte et de prendre sa facilité pour du génie. Plusieurs confrères même lui conseillèrent charitablement de s'en tenir à la traduction en vers « pour laquelle, dit un d'entre eux, on ne « saurait méconnaître qu'il a du talent, bien qu'il « ne reproduise pas complétement les grands « maîtres qu'il copie. » Vers 1790, Hayley entra en liaison avec le poëte Cowper, et bientôt, si l'ex-secrétaire de la chambre des pairs n'avait pas eu sa réputation faite, on eût pu dire que cette liaison dégénérait en camaraderie, tant Cowper avait un chaud panégyriste dans ce nouvel ami. Tous deux se rendaient fréquemment visite. La mort de Cowper en 1800 vint couper des nœuds si touchants. Mais Hayley, fidèle à la mémoire de son ami, se fit son biographe et son éditeur. Huit ans de sa vie se passèrent en grande partie dans l'acquittement de cette pieuse tâche. Au bout de ce temps on vit encore un instant reparaître le poëte. Mais déjà le froid de la vieillesse l'avait saisi, et il s'éteignit le 11 novembre 1820 à Felpham, où dans les dernières années de sa vie il faisait sa résidence. On a de Hayley : 1° des *Poésies diverses et pièces de théâtre*, Londres, 1785, 6 vol. in-8°, consistant : 1. en six épîtres, dont une à Romney publiée en 1778, in-4° (c'est le premier ouvrage de Hayley), et trois autres qui parurent sous le titre d'*Essai sur l'histoire à Édouard Gibbon*, Londres, 1780, in-4°; 2. en une *Élégie du genre grec ancien*, 1779, in-4°, et une *Ode à J. Howard*, 1781, in-4°; 3. en un poëme intitulé *les Triomphes de la modération*, Londres, 1781, in-4°; 4. en un *Essai sur la poésie épique*, ibid., 1782, in-4° (essai suivi de notes où alternent la prose et les vers). Le défaut général de la poésie d'Hayley, c'est qu'il ne s'y trouve rien de net, de rapide, d'incisif. Il a d'assez jolies images; ses métaphores sans être neuves ne manquent ni d'élégance, ni de variété; il raisonne, il sent, il décrit, il sait beaucoup, on le voit : mais il ne va point au fait, il est vague. Il est plus vif et plus précis lorsqu'il développe en vers les principes de l'art; son *Triomphe*, au contraire, présente au plus haut degré les défauts de sa manière. En revanche les notes en sont piquantes, instructives, variées et pleines de goût, bien que nous Français nous puissions trouver qu'il met un peu trop d'acrimonie à censurer notre école de peinture, pour la placer au-dessous de l'école italienne. Les notes de l'*Essai sur la poésie épique* sont aussi fort estimées. On y remarque surtout l'analyse du poëme d'Alonzo de Ercilla et la traduction qu'Hayley y joint d'une trentaine de vers de l'*Araucana* et des trois premiers chants du Dante. 2° Divers morceaux poétiques, entre autres : 1. un *Essai en vers sur la sculpture*, composé d'épîtres à

J. Flaxman, Londres, 1809, in-4°; 2. des *Ballades fondées toutes sur des anecdotes authentiques relatives à l'instinct et à la sagacité des animaux*, ibid., 1805, petit in-8° (pour accompagner une collection de dessins de G. Blacke). 3° *Trois comédies* (avec une préface qui renferme des observations dramatiques sur le lieutenant général Burgoyne), Londres, 1811, in-8°; 4° *Dialogues* renfermant un *parallèle de lord Chesterfield et de Johnson, relativement à leur histoire, leur caractère et leurs ouvrages*, ibid., 1786, in-4°; 5° *Vie de Milton*, à la tête de la magnifique édition de ce poëte, par Boydell, 1796, in-4°. C'est cette vie qui donna naissance à la liaison de Cowper et d'Hayley : Cowper en même temps qu'Hayley avait à composer une biographie de Milton, et l'on présentait cette simultanéité fortuite comme une concurrence ou une lutte. 6° *Vie de Cowper* avec ses ouvrages posthumes, Londres, 1803-1804, 3 vol. in-4°; 2e édition, 4 vol. in-8°. Il faut y joindre : 1. le *Supplément à la Vie de Cowper*, 1806, in-4°; 2. la *traduction* en anglais *des vers latins et italiens de Milton*, et un fragment de *commentaires sur le Paradis perdu*, le tout par Cowper, 1808, in-4°; 2e édition, 1810; 4 vol. in-8°. 7° *Vie de Romney*, 1809, in-8°. Hayley a encore donné une édition des *Poésies choisies de Davies Morgan de Bristol*, Londres, 1810, in-8°. Il avait laissé ses *Mémoires*, qui ont été publiés après sa mort, Londres, 1825, 2 vol. in-4°. P—OT.

HAYM (Nicolas-François), numismate, bibliographe et musicien du 18e siècle, né à Rome, vint à Londres, où il établit un opéra italien qui eut d'abord assez de vogue : mais en 1710 le *Rinaldo* de Haendel ayant absorbé toute l'attention des amateurs de musique dramatique, l'opéra italien tomba, et Haym passa quelque temps après en Hollande, où il publia en 1713, à Amsterdam, deux cahiers de Sonates qu'on a jugées peu inférieures à celles de Corelli. De retour à Londres, il conçut l'idée de graver et de décrire toutes les médailles, statues, pierres précieuses, etc., qui existaient en Angleterre dans divers cabinets, et qui n'avaient pas encore été publiées : son *Tesoro britannico*, Londres, 1779-1720, 2 vol. in-4°, quoique surpassé depuis, a été longtemps regardé comme un ouvrage capital en son genre. On préfère à l'original italien l'édition latine donnée à Vienne en 1762-1765, par le P. Khell, à cause des notes dont l'a enrichie le savant traducteur. Haym donna ensuite (en italien) à Londres, 1726, in-8°, un traité des livres rares en langue italienne : cet ouvrage intitulé *Notizia de' libri rari nella lingua italiana*, renferme environ trois mille articles classés par ordre de matières, avec une table alphabétique des noms d'auteurs, qui facilite les recherches. L'édition la plus ample, sous le titre de *Biblioteca italiana*, est celle de Milan, 1771, 2 vol. in-4°. On cite de Haym quelques autres écrits, et le projet d'une histoire de la musique : le docteur Burney regrette qu'il ne l'ait pas exécutée ; cet ouvrage étant celui qu'il était le plus capable de traiter avec succès. Haym mourut en mars 1730. Z.

HAYNAU (Jules-Jacob, baron de), général autrichien, fils cadet de l'électeur Guillaume Ier de Hesse, est né en 1786 à Cassel; sa mère était une Lindenthal. Entré au mois de février 1801 au service de l'Autriche en qualité de lieutenant, il fit comme lieutenant en premier la campagne de 1805, où il fut blessé grièvement et fait prisonnier par les Français. Après la conclusion de la paix, il reçut en juillet 1806 son brevet de capitaine, fit en cette qualité la campagne de 1809, et fut blessé une seconde fois à Wagram. Lorsqu'en 1813 l'Autriche eut déclaré la guerre à Napoléon, il fut élevé au grade de major et chargé de l'organisation d'un bataillon d'infanterie légère. De 1813 à 1815, il prit une part active et brillante à tous les combats livrés par l'armée autrichienne. Après la conclusion de la paix, il passa avec son grade dans plusieurs régiments d'infanterie et fut nommé successivement lieutenant colonel en 1823, colonel en 1830 et major général en 1835. Il fut appelé en cette qualité à commander une brigade en Italie. En 1844 il fut fait lieutenant feld-maréchal et chargé en Autriche du commandement d'une division ; en 1845 il fut nommé colonel du 57e régiment d'infanterie autrichienne ; enfin en 1847 il fut envoyé à Temesvar pour y commander la division. La révolution de 1848 et les événements qui en furent bientôt le contre-coup vinrent mettre le comble à sa fortune militaire : la guerre d'Italie éclata, il s'offrit pour y servir et prit une glorieuse part aux opérations de juillet et d'août. L'importante victoire remportée à Custozza par l'armée autrichienne est due en partie à son intelligente initiative; il commandait alors Vérone; voyant le gros de l'armée qui se dirigeait sur Custozza, il eut l'heureuse pensée de détacher dans la nuit du 24 au 25 juillet une brigade sur Somma-Campagna : ce mouvement décida du sort de la journée. Un combat heureux qu'il livra près de Lonato et le bombardement de Peschiera vinrent mettre encore davantage en relief ses talents militaires, et l'empereur d'Autriche ajouta, après la conclusion de l'armistice, les insignes de l'ordre militaire de Marie-Thérèse à la croix de commandeur de l'ordre de Léopold qu'il avait reçue quelque temps auparavant. A partir de ce moment nous voyons Haynau devenir l'un des plus énergiques soutiens de la domination autrichienne à l'étranger ; à force de sévérité il maintient l'ordre dans Bergame et dans Brescia ; les habitants de Ferrare avaient maltraité des soldats autrichiens, il exerce à leur égard de terribles représailles. Cependant l'armistice était rompu avec la Sardaigne, et la guerre recommence au mois de mars 1849 ; une insurrection formidable éclate à Brescia, les troupes autrichiennes luttaient contre elle sans pouvoir la do-

miner : Haynau accourt de Padoue à marches forcées, bloque la ville, livre dans les journées du 31 mars et du 1er avril un combat acharné, bombarde la ville, la prend d'assaut après une lutte meurtrière, et châtie les habitants avec une implacable dureté. Il dit lui-même dans son rapport officiel : « J'ordonnai de ne pas faire de prison-« niers, et de mettre immédiatement à mort qui-« conque serait pris les armes à la main ; je fis « incendier les maisons d'où l'on tirait. » L'insurrection magyare lui préparait de plus nobles succès : comme il assiégeait Venise, une lettre autographe de l'empereur l'appelle en Hongrie et lui confie le commandement en chef de ce pays avec la dignité de grand maître de l'artillerie. Vers la fin de juin le principal corps d'armée, où l'empereur François-Joseph se trouvait en personne, se met en mouvement : Haynau prend Raab d'assaut, assure la marche de son armée malgré tous les obstacles que lui opposaient la configuration du pays et la rigueur du climat, occupe Szegedin le 2 août, et livre le 9 du même mois sur la Theiss une série de combats qui lui ouvrent Temesvar; ses rapides succès décident enfin la capitulation de Vilagos. Comblé d'honneurs par son gouvernement, il n'en fut pas moins critiqué hautement dans le public pour la rigueur sanguinaire dont il avait fait preuve pendant la lutte et même après la victoire. Les exécutions qui eurent lieu le 6 octobre à Pesth et à Arad sur la personne des principaux chefs de la révolution magyare, et qui furent généralement attribuées à ses conseils et à son influence personnelle, causèrent surtout une profonde sensation. La guerre était terminée, il exerça alors en Hongrie une dictature militaire pour ainsi dire illimitée dans ses pouvoirs : très-écouté de l'empereur, gratifié par lui d'une magnifique dotation, il était en fait vice-roi de Hongrie, et son influence prévalait souvent sur celle du conseil des ministres ; il alla jusqu'à user du droit de grâce, privilége ordinairement réservé au souverain. Mais il devait succomber dans sa lutte imprudente avec le ministère : le 6 juillet 1851 ses pouvoirs lui furent subitement retirés. Depuis lors il rentra dans la vie privée, et choisit Grœtz pour sa résidence. Toujours heureux jusqu'alors, il devait pourtant expier l'excès de ses anciennes rigueurs ; pendant un voyage qu'il fit à l'étranger, il se trouvait à Londres au mois de septembre 1850, lorsqu'il fut grossièrement insulté par la populace pendant une visite qu'il faisait à la brasserie de Barclay et de Perkins; on remarqua généralement que le gouvernement britannique mit peu d'empressement à lui donner satisfaction. Au mois d'août 1852, pendant un voyage qu'il fit des bains de Hombourg en Belgique et en France, il fut à Bruxelles l'objet d'une démonstration analogue. On vante beaucoup dans les cercles militaires d'Allemagne son inflexible rigueur au service, en même temps que son affabilité et sa sollicitude incessante pour le soldat, avec lequel il partageait toutes les fatigues et toutes les privations de la guerre. Le général Haynau est mort en 1853. Z.

HAYNE (Frédéric-Gottlob), botaniste allemand, reçut le jour le 18 mars 1763, à Sachsen-Jütterboch, et dès son adolescence montra le goût le plus vif pour la science qu'il devait servir plus tard par ses découvertes et ses écrits. De 1778 à 1796 il exerça la profession de pharmacien; puis en 1800 il se rendit à Berlin pour y faire des expériences de botanique et de technologie au compte du ministère de l'industrie. En 1801 il passa, muni du titre d'assistant, à la manufacture royale de produits chimiques de Schœnebeck. La paix de Tilsitt lui fit reprendre le chemin de Berlin, en 1808, mais il n'y trouva pas d'emploi, et c'est en 1814 seulement qu'il obtint enfin une chaire de botanique à l'université. Il la remplit avec éclat; ses immenses connaissances, son infatigable promptitude à répondre, les fréquentes herborisations qu'il entreprenait en compagnie de son auditoire, le soin qu'il avait de faire un cours tout spécial aux pharmaciens, le rendaient sans contredit un des professeurs les plus précieux de l'université de Berlin. Il recueillait, décrivait, classait et publiait en même temps. Toutes ses publications prenaient rang non-seulement parmi les plus splendides produits de la typographie et des arts du dessin, mais aussi parmi les classiques que nulle bibliothèque botanique ne peut se dispenser d'avoir. Hayne mourut le 28 avril 1832. On lui doit : 1° (en collaboration avec Fr. Dreves), *Livre pittoresque du botaniste à l'usage de la jeunesse*, etc., Leipsick, 1798-1819, 5 vol. Il en a publié un extrait sous le titre français de *Choix de plantes d'Europe*, Leipsick, 1802, 4 livraisons. 2° *Termini botanici iconibus illustrati*, Berlin, 1799-1817, 2 vol. en 15 livraisons. Les figures en sont admirablement coloriées. 3° *Description et représentation fidèle des plantes en usage dans l'art médical*, Berlin, 1802-1831, 11 vol. in-4°, 600 pl. (il laissa nombre de matériaux pour le 12e volume). Cet ouvrage monumental atteste la science de Hayne comme phytographe, son talent comme dessinateur, sa surveillance comme chef d'une entreprise où il avait tant d'artistes à conduire. Le coloris n'en est pas moins admirable que celui des *Termini botanici*. 4° *De coloribus corporum naturalium commentatio physiographica*, Berlin, 1814. C'est la théorie de ce qu'il a fait dans les deux publications précédentes. Pénétré de l'importance de rendre le coloris des plantes, il donne les moyens de le reproduire; à cet effet il distingue les huit couleurs génériques ou principales, puis leurs nuances, et indique quels corps naturels colorants possède chacune de ces teintes. 5° *Continuation du texte à joindre aux figures des plantes arborescentes étrangères qui peuvent subsister en Allemagne*, de Gümpel et Wildenow, Berlin, 1815 et 1820, 2 vol. 6° *Texte pour les figures des plantes arborescentes étrangères qui peuvent subsister en Al-*

lemagne, de Gümpel et d'Otto, liv. 1-16, Berlin, 1819-21; 7° *Flore dendrologique*, Berlin, 1822; 8° divers articles, mémoires, etc., dans les *Annales de chimie* de Crell, dans les *Annales de botanique* d'Usseri, dans le *Journal de botanique* de Schrader. Il a édité les *Plantes vénéneuses d'Allemagne*, de Halle, Berlin, 1801-1803, 2 vol., et les *Plantes médicinales de la pharmacopée prussienne* par Brandt et Ratzeburg, Berlin, 1829-30, 2 vol. P—OT.

HAYNER (CHRÉTIEN), médecin allemand, né en 1775, fit ses humanités à Leipsick, où il apprit aussi la théologie. Il quitta ensuite cette science, s'étant senti du goût pour la médecine, qu'il étudia dans les universités de Wittenberg, d'Erlang et d'Iéna. Ce fut dans cette dernière qu'il reçut le grade de docteur. S'étant appliqué d'une manière spéciale à l'étude des maladies mentales, il se rendit à Paris, où il suivit les leçons de Pinel et d'Esquirol. En 1806 il fut nommé médecin de l'hospice et maison de correction de Waldheim en Saxe, où l'on reçoit beaucoup d'aliénés et d'épileptiques. Il remplit cette fonction pendant vingt-trois ans. Il fut alors chargé de fonder l'établissement d'aliénés de Sonnenstein, près de Pirna. L'hospice de Waldheim étant en même temps une maison de correction, Hayner sentit les inconvénients que cette réunion devait avoir pour les malades, et il obtint en 1828 que les aliénés fussent transportés au château de Colditz. Ce médecin mourut le 10 mai 1837. Il fut l'un des collaborateurs du *Journal de médecine mentale*, publié par F. Nasse. Il est encore auteur de deux opuscules en allemand dont voici les titres : 1° *Appel aux gouvernements, aux magistrats et aux directeurs des maisons d'aliénés, pour obtenir l'abolition de divers abus qui se commettent dans le traitement des fous*, Leipsick, 1818, in-8°; 2° *De la translation des aliénés de la maison de Waldheim dans le château de Colditz*, Dresde, 1829, in-8°. G-T-R.

HAYS (GILLES LE), ou plutôt *le Hais*, sieur *de la Fosse*, né sans fortune, dans le village d'Amayé, à deux lieues de Caen, n'en reçut pas moins, grâce à des soins bienfaisants, une bonne éducation littéraire chez les jésuites de Caen, et il sut en profiter. Il enseigna la rhétorique, pendant dix ou douze ans, au collége des Arts de cette ville, et fut recteur de son université; il desservait de plus une cure à la campagne. Dans l'espérance d'améliorer son sort, il se rendit à Paris, où il professa l'éloquence dans les colléges du Plessis, du cardinal Lemoine et de Beauvais, jusqu'en 1666, époque à laquelle il renonça aux fonctions de l'enseignement, pour se charger de la cure de Gentilly. Il y mourut, âgé de plus de 60 ans, le 9 août 1679. Il avait un talent remarquable pour la poésie latine, et mérita plusieurs fois le prix des palinods de Rouen et de Caen. Le savant Huet trouve à ses vers la teinture de l'antiquité (*Origines de Caen*, chap. 24, p. 397). Ils furent publiés dans diverses circonstances solennelles, mais ils n'ont pas été recueillis. Ceux dont nous avons connaissance tiennent du panégyrique, tels qu'un poëme d'environ trois cents vers hexamètres adressé au roi au commencement de l'année 1658; un autre moins considérable à François de Servien, évêque de Bayeux; un à la reine Christine, à l'occasion de son arrivée à Paris; ils sont sur le même mètre. Nous avons trouvé le Hais sujet à se répéter, et nous avons reconnu dans ses vers de trop fortes réminiscences des anciens. Au dire d'Huet il s'armait aussi quelquefois du fouet de la satire. M—ON.

HAYTON, prince de Lampron, forteresse située près de la ville de Tarse en Cilicie, était frère de St-Nersès Lampronatsi, l'un des personnages les plus distingués de l'Église d'Arménie. Son père, Oschin, avait été décoré par l'empereur de Constantinople du titre de *sébaste;* sa mère, Schahantoukhd, était issue de l'antique race royale des Arsacides. En 1169, Hayton succéda à son père dans la souveraineté de Lampron; il avait épousé quatre ans avant cette époque une fille de Théodose II, prince des Arméniens de la Cilicie. Il ne dépendait point des princes Rhoupenians, et il était, ainsi que ses prédécesseurs, vassal de l'empereur de Constantinople, et par conséquent ennemi des Rhoupenians qui s'étaient révoltés contre les Grecs et qui se regardaient comme les chefs des Arméniens. Hayton avait été décoré, comme Oschin, du titre de sébaste, par l'empereur Manuel Comnène, qui, en outre, lui avait confié la garde de la ville de Tarse. En 1182, Rhoupen II, prince de la Cilicie, profitant de la mort de Manuel, attaqua Tarse et la prit, ainsi que plusieurs forteresses qui étaient dans le voisinage. Hayton, fidèle sujet des Grecs qui lui avaient confié la garde de ces places, fit alors la guerre à Rhoupen; mais trop faible pour tenir la campagne contre lui, il fut obligé de se renfermer dans sa forteresse de Lampron, où Rhoupen vint l'assiéger en 1183. Le prince arménien voulait le contraindre de lui remettre sa forteresse et de se reconnaître son sujet; mais Hayton soutint un siége d'un an; enfin, réduit à la dernière extrémité, il fit de grandes promesses d'argent à Bohemad, prince d'Antioche, pour l'engager à prendre sa défense; celui-ci, qui ne voulait pas ouvertement combattre Rhoupen, lui demanda sous un prétexte vain une entrevue dans laquelle il le retint prisonnier. A cette nouvelle, Léon, frère de Rhoupen, rassembla toutes les troupes arméniennes pour le venger; mais de peur de causer le malheur de son frère, il n'attaqua point le prince d'Antioche, et fit tomber tout le poids de la guerre sur Hayton. En 1184 il revint assiéger Lampron et le pressa tellement que Hayton fut contraint de conclure la paix avec lui; puis par son entremise il obtint la délivrance de son frère, et Hayton conserva sa souveraineté. Depuis cette époque il se montra longtemps le sujet et l'allié fidèle de Rhoupen et de son frère Léon II, jus-

qu'à ce qu'en 1202 il voulût se rendre indépendant. Il se joignit à plusieurs autres barons et se révolta contre Léon, qui portait alors le titre de roi, et causa de grands troubles dans la Cilicie. Pour l'engager à faire la paix, Léon lui fit promettre qu'il donnerait en mariage à son deuxième fils Oschin une fille de son frère Rhoupen. Sous ce prétexte il l'engagea à venir le trouver, et s'empara de sa personne et de ses deux fils, Constantin et Oschin, puis il se rendit maître des forteresses de Lampron et de Baberhon qui furent réunies au domaine royal. Hayton et ses deux fils moururent en captivité; son petit-fils Oschin, fils de Constantin, rentra en grâce auprès du prince Rhoupenian, et fut créé en 1277 prince de la forteresse d'Asgourha par le roi Léon III, qui le nomma en outre maréchal du royaume; il transmit sa souveraineté à ses descendants. S. M—N.

HAYTON Ier (en arménien *Hethoum*, en arabe *Hatem*), douzième prince de la Cilicie, de la race des Rhoupenians, était fils de Constantin, seigneur de Pardserpert, issu de la race royale. En 1219, Léon II, dernier prince de la ligne directe des Rhoupenians, mourut, ne laissant qu'une fille nommée Zabel ou Isabelle, dont il confia la tutelle au patriarche, au prince Siradan, et à son parent Constantin, connétable du royaume. Neuf mois après, Siradan fut assassiné par des Ismaéliens, et Constantin resta seul chargé de la régence. Rhoupen, prince d'Antioche, descendant d'une fille de Rhoupen II, frère aîné et prédécesseur de Léon II, ayant formé le projet de s'emparer de la couronne d'Arménie, vint débarquer avec une flotte considérable devant la forteresse de Gorigos, située à l'extrémité occidentale de la Cilicie, s'en rendit maître par trahison, prit Tarse, et assiégea Mopsueste; mais le connétable Constantin le força de lever le siége, le poursuivit jusqu'à Tarse, le fit prisonnier, et le fit mourir peu après avec tous ses partisans. En 1220, les seigneurs arméniens, las de vivre sous les lois d'une femme, demandèrent que Constantin fît épouser à la reine l'un de ses cinq fils: le régent préféra lui chercher un autre époux, et jeta les yeux sur Philippe, fils de Bohémond IV, prince d'Antioche, qu'il manda en Cilicie, où il lui donna la couronne et la main d'Isabelle. Philippe, en montant sur le trône, jura de ne porter aucune atteinte aux lois et aux usages des Arméniens; mais il ne tarda pas à se rendre odieux à son peuple, qu'il accabla du joug le plus affreux: il chercha même à faire périr les princes du pays, et à les remplacer par des Francs; enfin, il fit porter à Antioche la couronne et tous les insignes de la royauté. Les Arméniens, las de sa tyrannie, eurent de nouveau recours à Constantin, et le mirent à leur tête: les conjurés vinrent pendant la nuit assaillir le roi dans son palais, et l'emmenèrent prisonnier dans la forteresse de Pardserpert, exigeant de lui qu'il fît revenir les objets qu'il avait envoyés à Antioche. Bohémond, père de Philippe, fut obligé de consentir aux désirs des Arméniens, pour qu'ils ne fissent pas périr son fils, qui resta encore captif environ une année, et qui enfin mourut empoisonné en l'an 1222. La reine Isabelle, après une longue résistance, et après avoir même soutenu un siége d'un an dans la ville de Séleucie, qui était possédée par les Templiers, fut enfin conduite en grande pompe à Tarse, où elle épousa Hayton, qui fut proclamé roi d'Arménie en 1224. Ses États devinrent en peu de temps très-florissants. Son père Constantin fut chargé de l'administration générale du royaume. En 1242, les Tartares, maîtres de tout l'Orient, se préparèrent à entrer pour la première fois dans l'Asie mineure. Batchou-Nowian, qui commandait pour eux dans la grande Arménie, vint attaquer Arzroum, qui alors était possédée par Ghaïath-Eddin, sultan des Seldjoukides d'Iconium. Cette ville fut prise et tous ses habitants passés au fil de l'épée. L'année suivante, le sultan, pour repousser les Tartares, fit venir de la Syrie beaucoup de troupes qu'il joignit aux siennes, ainsi qu'un grand nombre de Grecs, de Francs et de Kurdes: les princes d'Émesse et de Miafarekin, qui étaient de la race de Saladin, lui promirent des secours, ainsi que le prince Constantin, père du roi d'Arménie. Ghaïath-Eddin s'avança avec toutes ses forces pour combattre les Tartares, et fut complétement défait dans les plaines qui se trouvent entre Arzroum et Arzendjan. Il s'enferma dans Ancyre avec sa femme et ses enfants. Les Tartares vainqueurs pénétrèrent de tous côtés dans les États du prince fugitif, prirent Sébaste et Césarée, et arrivèrent bientôt jusqu'aux montagnes de la Cilicie. La mère du sultan, sa sœur et plusieurs de ses serviteurs se réfugièrent avec leurs richesses auprès du prince Constantin, qu'ils regardaient comme leur ami. Mais le roi Hayton et son père Constantin, se voyant trop faibles pour résister aux Tartares, résolurent de se soumettre à leur puissance. Après avoir pris l'avis des princes du pays, ils envoyèrent une ambassade: Batchou accorda la paix, mais il exigea qu'on lui livrât la mère, la sœur et les trésors de Ghaïath-Eddin; et il fit partir, avec les ambassadeurs de Cilicie, des envoyés tartares pour en demander l'extradition. Hayton eut beaucoup de peine à se résoudre à violer les droits de l'hospitalité. Néanmoins les avis des grands de l'État et les intérêts de son peuple l'emportèrent, et il livra les princesses turques aux Tartares, qui, à ce prix, lui accordèrent leur alliance. Peu après, le prince d'Iconium fit sa paix avec les Tartares, et se reconnut leur vassal; mais ils ne lui rendirent aucune des captives que le roi d'Arménie leur avait livrées. Vers le même temps (en 1245), Constantin, prince de Lampron, beau-frère de Hayton, se révolta, et fit alliance avec le sultan d'Iconium, qui était fort irrité de la trahison du roi d'Arménie. Hayton et son père se mirent aussitôt à la tête de leurs troupes, ravagè-

rent les possessions du prince de Lampron et vinrent l'assiéger dans sa capitale, d'où il s'échappa pendant la nuit, et se retira auprès du sultan d'Iconium. Constantin rentra bientôt après en Cilicie, avec des troupes que lui fournit ce prince musulman, et vint mettre le siége devant Tarse, où étaient le père du roi Hayton, et son second fils Sempad, connétable du royaume, qui, soutenus par les Francs, se défendirent avec succès. Hayton conduisit alors son armée au secours de son père et de son frère, et força Constantin de lever le siége. Ghaïath-Eddin étant mort sur ces entrefaites, les troupes musulmanes sortirent précipitamment de la Cilicie, et abandonnèrent Constantin, qui fut bientôt contraint de se soumettre à son souverain. En 1246, le grand khan des Tartares, Oktay, mourut, et son frère Gaiouk lui succéda : le roi Hayton envoya vers lui à Karakorum son frère Sempad, pour renouveler l'alliance qui avait été contractée avec les deux peuples, et pour obtenir de lui qu'il lui fît restituer plusieurs villes de ses États dont le sultan seldjoukide s'était emparé. Sempad fut fort bien reçu par Gaiouk, qui lui accorda tout ce qu'il demandait, et lui donna une patente royale adressée à Batchou, commandant de l'Arménie, qui remplit ses intentions. Un légat du pape Innocent IV vint trouver le roi Hayton en 1248, pour terminer les différends qui subsistaient depuis longtemps entre l'Église romaine et l'Église d'Arménie : en l'an 1243, un grand concile avait été rassemblé à Sis pour cet objet, par le patriarche Constantin Ier; on y en convoqua un nouveau en 1251, auquel souscrivirent la plupart des évêques et docteurs de la grande Arménie et plusieurs Syriens. Mais les Grecs et les Géorgiens refusèrent d'y accéder, et ces négociations n'eurent presque aucun résultat. Le grand prince des Tartares, Gaiouk, étant mort à cette époque, et ayant été remplacé par Mangou, son frère, le roi Hayton résolut alors d'aller en personne à sa cour, pour affermir l'alliance qu'il avait contractée avec ses prédécesseurs. Avant de partir, il écrivit en 1252 à Batou, fils de Djinghiz-Khan, prince des Mongols du Kaptchak, afin d'obtenir sa protection auprès du grand khan : en ayant reçu une réponse favorable, il se prépara en 1255 à faire le voyage de Karakorum. En partant, il laissa le gouvernement du royaume à son père Constantin, et chargea de sa défense son frère Sempad et ses fils Léon et Théodore. Comme il était obligé, pour aller trouver Batou, de traverser les États du sultan d'Iconium, son ennemi, il lui fit demander le libre passage; puis il se mit lui-même, déguisé, parmi les gens de la suite de son ambassadeur. A Arzendjan, il fut reconnu par un des habitants, qui le salua du nom de roi : l'ambassadeur, craignant la suite de cette indiscrétion, donna un soufflet à Hayton, et y joignit des paroles insultantes, propres à détruire l'idée qu'il fût le roi d'Arménie. Après être sorti des terres du sultan d'Iconium, Hayton trouva à Kars le général mongol Batchou, qui le traita avec les plus grands honneurs. Traversant ensuite l'Albanie et le défilé de Derbend, Hayton passa dans le Kaptchak, où Batou résidait alors auprès de Kazan, sur les bords du Volga. Ce prince et son fils Sartak le reçurent fort bien, et, quelque temps après, lui donnèrent un corps de troupes, pour l'escorter jusqu'à la cour de Mangou, où il arriva après une marche de quatre mois. Hayton séjourna cinquante jours à Karakorum; il conclut avec Mangou une alliance perpétuelle pour lui et ses successeurs, se reconnut sujet de l'empire tartare, et obtint en outre que toutes les églises arméniennes de la grande Arménie seraient exemptes de tribut. A son retour, il s'arrêta pendant quelque temps au pays de Schirag, dans la grande Arménie, où campait alors Batchou-Nowian; il lui montra la lettre de Mangou, d'après laquelle Batchou le traita comme un allié et un fidèle sujet de son maître, et lui donna un corps de troupes pour l'escorter : il prit son chemin par la Mésopotamie, et rentra dans ses États le 5 juin 1255. Ses fils Léon et Théodore allèrent à sa rencontre avec toutes les troupes du royaume, et le ramenèrent à Sis, sa capitale. Le prince d'Iconium, informé de l'alliance que Hayton avait contractée avec les Tartares, fit une invasion dans la Cilicie, et pénétra jusqu'à la forteresse de Vagha : Hayton le repoussa, et lui enleva les villes de Marasch et de Behesni. Hayton fournit alors de puissants secours à la ville d'Antioche et au comte de Tripoli, attaqués par le sultan des mamelouks d'Égypte. Le grand khan des Mongols, Mangou, ayant donné à son frère Houlagou la souveraineté de tous les pays conquis dans la Perse par les Tartares, Houlagou passa en 1255 le Djyhoun, pour venir prendre possession de ses États. Il ordonna à Batchou-Nowian, dont le camp occupait les plaines de Moughan, dans le voisinage de Tauriz, d'abandonner ces lieux, voulant s'y établir lui-même. Batchou émigra donc de la grande Arménie avec tous les Tartares qu'il commandait, et se rendit maître des États des Seldjoukides de l'Asie mineure. Hayton, craignant que Batchou ne respectât pas l'alliance qu'il avait contractée avec le grand khan, lui envoya des présents pour l'intéresser en sa faveur. Batchou traita fort bien les envoyés du roi d'Arménie, défendit à ses troupes d'entrer sur ses terres, et écrivit pour le recommander plus particulièrement au grand khan et à Houlagou. En 1258, après la prise de Baghdad et la destruction du khalifat, Houlagou se préparait à faire la conquête de la Syrie ; Hayton vint le trouver à Édesse avec un corps de troupes qui le suivit pendant toute l'expédition de Syrie, laquelle, d'après ses avis, commença par l'attaque et la prise d'Halep. Après la prise de Damas, en 1259, Houlagou repassa l'Euphrate pour retourner dans ses États, laissant au général Kirbogha le commandement de la Syrie.

Pour récompenser Hayton, il lui donna plusieurs villes qui avaient été conquises sur le sultan d'Halep. La Syrie ayant été reconquise par les mamelouks en 1260, sous la conduite de Koutouz, sultan d'Égypte, les généraux mongols se réfugièrent auprès du roi Hayton, qui les reçut fort bien, et leur donna des provisions et des chevaux, en les renvoyant vers Houlagou. L'Arménie resta en paix pendant quelques années. Hayton assista en 1264 au grand kouriltaï ou assemblée générale des Tartares, à Tauriz. Houlagou étant mort peu après, le sultan d'Égypte, Bibars, crut le moment favorable pour faire la guerre au roi d'Arménie. Il lui envoya redemander les villes que les Tartares lui avaient livrées. Sur son refus, le prince égyptien se préparait à attaquer la Cilicie : Hayton partagea ses troupes en deux corps, dont il confia le commandement à ses fils Léon et Théodore; puis il alla dans l'Asie mineure réclamer le secours des Tartares. Pendant qu'il attendait une réponse favorable d'Abaka, successeur de Houlagou, les armées égyptiennes entrèrent dans la Cilicie, et pénétrèrent bientôt dans le cœur du royaume. Les princes Léon et Théodore, avec leur oncle le connétable Sempad, ayant attaqué les infidèles auprès de Sarovanti-K'har, furent complétement défaits : Théodore fut tué dans cette malheureuse affaire, et Léon, fait prisonnier, fut envoyé en Égypte. Les musulmans portèrent le fer et le feu dans toute la Cilicie, dévastèrent Mopsueste, Aïas et Adana, livrèrent aux flammes Sis, capitale du royaume, et rentrèrent en Syrie chargés d'un immense butin; mais ils ne purent prendre aucune des places fortifiées, et ils ne laissèrent point de troupes pour garder les autres. Hayton revint peu après dans ses États avec une armée tartare, qui, par son indiscipline, détruisit ce que les Égyptiens avaient épargné. Hayton écrivit alors au pape Clément IV pour lui faire part de ses malheurs et lui demander des secours : il n'en obtint qu'une simple lettre que ce pape adressait à tous les princes chrétiens d'Occident, pour les engager à se croiser en faveur du roi d'Arménie. Léon resta prisonnier en Égypte jusqu'en 1268 : son père réussit alors à l'échanger contre un ami du sultan, prisonnier des Tartares, desquels Hayton obtint sa liberté. Peu après, avec l'autorisation du prince des Tartares, il se démit de la dignité royale en faveur de Léon, et se contenta du simple titre de baron, qu'il ne garda même pas longtemps; car, accablé d'infirmités et entièrement dégoûté du monde, il se fit moine, et prit l'habit de Prémontré sous le nom de *Macaire*. Il mourut quelques mois après, le 12 décembre 1271, et fut enterré au monastère de Trazarg (1). Génébrard place l'année de sa mort à 1270, et d'autres à 1275. Un religieux de l'abbaye de Luques, ordre de Prémontré, en Moravie, publia en 1609 une vie du roi Hayton, et Aubert le Mire l'a insérée dans sa chronique de cet ordre, p. 143. S. M—N.

(1) Ou d'Episcopia dans l'île de Cypre, selon les historiens de l'ordre de Prémontré.

HAYTON II, petit-fils du précédent, monta sur le trône de la petite Arménie en l'an 1289, après la mort de son père Léon III. Il ne voulut point qu'on lui plaçât la couronne sur la tête, et ne prit même qu'à regret les rênes du gouvernement; car il avait beaucoup de goût pour la vie monastique, et, pendant la vie de son père, il n'avait jamais voulu se marier. Peu après son avénement, il envoya un moine latin, nommé Jean, auprès du pape Nicolas IV, pour l'assurer de son attachement à la foi orthodoxe. Le pape renvoya par le même moine une profession de foi, destinée à être signée par les parents du roi et par les évêques du royaume qui n'étaient pas sincèrement unis à l'Église romaine. Ce fut le signal d'un grand trouble dans le royaume. Le patriarche Constantin II refusa de signer cette profession de foi : le roi le fit déposer et l'exila. Il mit à sa place Étienne IV, qui, de concert avec Hayton, convoqua en 1292, à Sis, un concile, où il fut réglé que les Arméniens célébreraient la fête de Pâques le même jour que les Latins; ce qui ne fut pas admis par les évêques et les docteurs de la grande Arménie. Pendant que le roi s'occupait ainsi de démêlés théologiques, le sultan des mamelouks d'Égypte, nommé *Melik-Aschraf*, se rendit maître des dernières villes que les Francs possédaient sur les côtes de Syrie. En 1291 il prit Acre, et il s'avança jusqu'aux frontières de la Cilicie. Aussitôt que Hayton fut informé de son arrivée, il se hâta de se mettre à la tête de ses troupes, et de se porter vers les défilés qui conduisaient de son royaume en Syrie, pour en défendre l'entrée : il envoya dans le même temps demander des secours au roi des Tartares Arghoun et au pape Nicolas IV, qui ne purent l'aider. L'année suivante, 1292, Melik-Aschraf entra dans l'Euphratène avec une puissante armée, vint mettre le siége devant Hrhomgla, résidence du patriarche d'Arménie, et la prit en l'an 1293, après un siége long et opiniâtre. Le patriarche Étienne IV fut emmené captif en Égypte. Il résolut alors de déposer les rênes du gouvernement : il associa au trône son frère Théodore III, et peu après lui céda la royauté. Il embrassa l'état monastique dans l'ordre des frères mineurs de St-François, et prit le nom de Jean. Mais, pressé par les sollicitations des grands du royaume, et de Théodore lui-même, il consentit, deux ans après, à reprendre la couronne. Plusieurs barons mécontents de ce changement, et dédaignant d'obéir à un moine, voulurent se révolter. Hayton, informé de leur dessein, forma le projet de les attirer auprès de lui les uns après les autres, pour leur faire crever les yeux; mais, avant l'exécution de ce crime, le patriarche Grégoire VII parvint à les réconcilier. Dans le même

temps, Hayton alla vers Baïdoun, roi des Tartares, pour renouveler l'ancienne alliance des Arméniens avec la monarchie mongole, qui leur était nécessaire pour résister aux musulmans. Pendant qu'il était en route, Baïdoun fut vaincu et tué par Ghazan, autre prince mogol, qui signala le commencement de son règne par des persécutions contre les chrétiens. Hayton se hâta d'aller le trouver : Ghazan le reçut d'abord fort mal, en lui reprochant d'être venu pour faire hommage à Baïdoun. Hayton l'apaisa en lui disant : « Je suis le serviteur de la maison de « Djinghiz-Khan, et j'obéis à celui de sa race qui « est sur le trône. » Ghazan ordonna ensuite de donner à Hayton une robe royale, contracta une nouvelle alliance avec lui et sa nation, fit cesser à sa considération les persécutions qu'on exerçait contre les chrétiens, et le renvoya dans ses États, comblé de présents. Hayton, de retour en Cilicie, reçut une ambassade de l'empereur de Constantinople, Andronic II, de la race des Paléologues, qui lui demandait une de ses sœurs pour son fils Michel, qu'il avait associé à l'empire. Hayton, voulant condescendre aux désirs de l'empereur, remit aux ambassadeurs ses sœurs, Marie, âgée de quinze ans, et Stéphanie, âgée de treize ans (1). Michel épousa Marie, qui fut peu après couronnée impératrice, en 1296. Hayton et son frère Théodore, désespérant de recevoir des secours de l'Occident pour se défendre contre les musulmans, cherchèrent à tirer parti de leur nouvelle alliance avec les Grecs. Ils confièrent le soin du royaume à leur frère Sempad, et partirent pour Constantinople. L'ambitieux régent voulut profiter de l'éloignement de son frère pour usurper la couronne : il gagna ses frères Constantin, Oschin et Alinakh, ainsi qu'un grand nombre de seigneurs, et le patriarche Grégoire, qui le sacra roi à Sis. Ghazan-Khan le confirma dans sa dignité, et lui donna en mariage une de ses parentes. Hayton et Théodore, revenant de Constantinople en 1297, furent chassés par l'usurpateur, et, n'ayant pu obtenir de secours du roi de Cypre ni de l'empereur grec, résolurent de se rendre à la cour de Ghazan-Khan pour en obtenir justice. Mais Sempad les surprit sur la route, et les fit alors renfermer dans la forteresse de Pardserpert, où peu de jours après il donna ordre de mettre à mort Théodore et d'aveugler Hayton, en lui faisant passer un fer chaud sur les yeux. La cruauté de Sempad irrita son autre frère Constantin, seigneur de Gaban, qui se révolta contre lui en 1298, le fit prisonnier, délivra son frère Hayton, et monta lui-même sur le trône. En 1299, Hayton recouvra la vue; le peuple regarda cet événement comme un miracle : plusieurs des barons et le patriarche Grégoire voulurent alors lui donner la couronne. Hayton refusa d'abord de satisfaire à leur désir : il songeait à se retirer dans un monastère; mais les troupes l'en empêchèrent, et le replacèrent malgré lui sur le trône. Constantin, peu content de ce changement, rassemble ses partisans et délivre son frère Sempad. Mais Hayton parvient à s'emparer d'eux par trahison, et les envoie prisonniers à Constantinople, où l'empereur les retint jusqu'à leur mort. Hayton était à peine possesseur paisible de la couronne, qu'en l'an 1301 Sousamisch, émir de Damas, entra dans la Cilicie avec une puissante armée égyptienne. Hayton vint à sa rencontre, le battit, le fit prisonnier et l'envoya à Ghazan-Khan, qui était alors à Mousoul : il se préparait à faire une expédition en Syrie contre les Égyptiens. En 1302, le sultan Naser-Mohammed entra en Arménie avec une armée de plus de 100,000 hommes, pour venger la défaite de son général. Trop faible pour lui résister, Hayton se réfugia dans des montagnes inaccessibles. Ghazan-Khan, ayant rassemblé toutes ses forces, y réunit celles des rois de Géorgie et de tous les princes de la grande Arménie, et passa l'Euphrate avec plus de 200,000 combattants. Hayton vint alors le joindre à la tête de ses troupes : il se trouva à la bataille d'Émesse, où le sultan d'Égypte fut vaincu par les Tartares; et il accompagna Ghazan-Khan à la prise de Damas. Le prince tartare étant retourné dans ses États pour dissiper une révolte, ses généraux Koutlouschan et Tchouban, qu'il avait laissés en Syrie à la tête de 40,000 hommes, voulurent, de concert avec le roi d'Arménie, s'avancer vers l'Égypte pour achever la ruine du sultan des mamelouks; mais ils furent battus et contraints de fuir jusqu'à l'Euphrate. Hayton revint dans ses États peu après, en l'an 1303. Les mamelouks d'Égypte, soutenus par les émirs turcs de la Lycaonie, pénétrèrent, l'année suivante, dans la Cilicie, qu'ils ravagèrent, et brûlèrent les villes d'Adanah et de Tarse, sans que les Tartares chargés de défendre le royaume fissent rien pour les en empêcher. En 1305, Hayton rassembla quelques troupes, et aidé par le connétable Oschin, prince de Gantchoï, et son frère Hayton l'historien, il chassa les Égyptiens; il abdiqua ensuite la couronne, malgré les prières des grands de l'État, et ayant adopté le prince Léon, fils de son frère Théodore, il le fit sacrer à Sis, conservant le titre de père du roi et de grand baron : il se retira dans un monastère auprès de Sis, continuant de gouverner le royaume par ses conseils, parce que le prince Léon était encore fort jeune. En 1306, les Égyptiens ayant fait une nouvelle invasion en Cilicie, Hayton écrivit au pape Clément V pour lui demander du secours. Il assista, en 1307, au cinquième concile de Sis, qui fut la cause de nouveaux malheurs pour l'Arménie. Plusieurs des princes qui n'avaient pas voulu accéder à sa décision conçurent une violente haine contre Hayton et contre le roi son neveu; en 1308 ils allèrent trouver Bilarghou,

(1) En 1295 il avait déjà marié Zabloun, l'aînée de ses sœurs au comte de Tyr, Amanri, frère de Henri II, roi de Cypre. De ce mariage naquirent trois fils, Henri, Jean et Gui, dont les deux derniers devinrent rois d'Arménie.

qui, par l'ordre du roi des Tartares, était chargé de garder la Cilicie, et l'engagèrent à se joindre à eux pour les délivrer de Hayton et de leur roi. Ce général haïssait secrètement Hayton. Sous un vain prétexte il le fit venir avec le roi Léon IV à Anazarbe, où il les fit périr. S. M—N.

HAYTON, prince de Gorigos, ville située à l'extrémité occidentale de la Cilicie, sur un promontoire qui s'avance vers l'île de Cypre, était issu d'une famille distinguée qui avait contracté plusieurs alliances avec la race royale des Rhoupenians, et avec celle des princes de Lampron, laquelle faisait remonter son origine jusqu'aux plus anciens rois de l'Arménie. En 1295, Hayton et son frère Oschin furent les principaux auteurs des troubles qui éclatèrent dans la Cilicie, en se révoltant contre Hayton II, qui venait de remonter sur le trône d'Arménie. Mais la paix fut rétablie entre eux par l'entremise du patriarche Grégoire VII, qui était ami de Hayton. Ce prince, qui s'était déjà distingué dans les guerres contre les mamelouks d'Égypte, accompagna le roi Hayton, lorsqu'il servit, comme auxiliaire, dans l'armée de Ghazan-Khan, empereur des Tartares. Il se trouva à la bataille d'Émesse, où les Mamelouks furent vaincus, à la prise de Damas, et dans plusieurs autres occasions, comme on peut le voir dans l'ouvrage historique qu'il nous a laissé. Il rendit encore de grands services, en 1304, au roi Hayton, quand il chassa les mamelouks qui avaient pénétré dans la Cilicie. Peu après, en 1305, le jour même de la bataille où les Égyptiens furent vaincus, Hayton, fort âgé et dégoûté du monde, résigna, du consentement de ses parents, sa principauté entre les mains de son roi pour embrasser l'état monastique, afin d'accomplir un vœu qu'il avait fait depuis longtemps. Il passa ensuite dans l'île de Cypre, où il prit l'habit des religieux de l'ordre de Prémontré. Il vint à Rome, puis à Avignon, où le pape Clément V lui donna la charge de supérieur d'une abbaye de son ordre dans la ville de Poitiers; Hayton y mourut en paix, probablement peu de temps après avoir achevé son *Histoire d'Orient*. Il paraît que c'est en l'an 1307 qu'il composa cet ouvrage : il le dicta d'abord, en français, à un certain Nicolas Faulcon, qui, quelque temps après, le traduisit en latin, par l'ordre du pape Clément V. Ce livre contient, en soixante chapitres, la description de l'Orient, l'histoire de tous les rois mongols de la postérité de Djenghiz-Khan, et des considérations sur l'état de la terre sainte et des chrétiens du Levant de son temps. Il renferme beaucoup de faits curieux, et il est en général d'un vif intérêt. Quoiqu'il ait été un grand nombre de fois imprimé en diverses langues, on n'en possède point encore une édition correcte. Celle de Reineccius, Helmstadt, 1585, in-4°, et la réimpression de Muller, Berlin, 1671, in-4°, sont remplies de fautes dues, en grande partie, à ce que les manuscrits originaux ont été mal lus par les éditeurs. Le livre de Hayton est intitulé *De Tartaris*, ou *Historia orientalis*. On le trouve dans la plupart des collections d'anciens voyages traduits dans les diverses langues de l'Europe, particulièrement, avec assez d'exactitude, en latin, dans celle de Grynæus, Bâle, 1555, in-fol.; en italien, dans celle de Ramusio, t. 2, 1583, in-fol.; en français, dans celle de Bergeron (*voy.* CENTENO). S. M—N.

HAYWARD (SIR JOHN), historien anglais, publia, en 1599, la *Première partie de la vie et du règne de Henri IV*, roi d'Angleterre, ouvrage où il soutenait le droit d'hérédité au trône : ce fut, sous le règne d'Élisabeth, un motif plus que suffisant pour le faire mettre en prison. Lorsque le comte d'Essex et ses amis furent mis en jugement, les juges accusèrent Hayward de haute trahison, pour avoir, dans la dédicace adressée à ce seigneur, paru encourager la rébellion des sujets; ils insistaient surtout sur un passage où il disait, en parlant du comte d'Essex : *Magnus et præsenti judicio et futuri temporis exspectatione.* Bacon, alors conseiller d'Élisabeth, en jugea un peu moins sévèrement; il raconte lui-même, dans ses *Apophthegmes*, que la reine alarmée lui demanda un jour s'il y avait dans ce livre quelque trahison, et qu'il répondit : « Non, madame, je ne « puis pas dire qu'il y ait de la trahison; mais il y « a beaucoup de friponnerie. — Comment donc? « — En ce que l'auteur a volé dans Tacite la plu- « part de ses sentences et de ses opinions. » Hayward fut plus heureux sous le règne de Jacques, qui le nomma, en 1610, l'un des historiographes du collége de Chelsea, destiné par ce prince à servir de quartier général à la grande armée des controversistes de ce temps. Il fut créé chevalier en 1619, et mourut le 27 juin 1627. Parmi ses autres ouvrages, ceux qui méritent d'être cités sont : 1° les *Vies des trois rois d'Angleterre normands, Guillaume Ier, Guillaume II et Henri Ier*, 1613, in-4°; 2° *De la suprématie en affaire de religion*, 1624; 3° *Vie et règne d'Édouard VI, avec le commencement du règne d'Élisabeth*, 1630, in-4° (posthume). Hayward est trop théologien : son style est facile, mais trop dramatique; s'il a pensé d'après Tacite, il a plus encore écrit sur le modèle de Tite-Live; et sa petite histoire de Henri IV est presque remplie, d'un bout à l'autre, par les longs discours qu'il prête à ses héros. X—S.

HAZLITT (WILLIAM), métaphysicien, historien, grammairien, critique, moraliste, journaliste, artiste, esprit brillant et sagace, fut un de ces coryphées de la littérature facile dont fourmille notre âge, hommes petillants d'imagination et de verve, mais impatients de renommée et d'argent, dédaignant de confier au temps et à l'étude le soin de mûrir leurs productions; se faisant une habitude de l'improvisation et de tous ses caprices; forçant l'attention des lecteurs par la bizarrerie du costume dont ils revêtent la pensée, et par les singularités d'un style qui ne tient pas ce qu'il promet; du reste se faisant très-aisément

illusion à eux-mêmes, croyant souvent à leur indépendance, à leur courage, quand ils ne recherchent dans les lettres qu'un appui pour leur ambition, un moyen de battre monnaie aux dépens des lecteurs bénévoles; prenant l'aversion contre le pouvoir pour l'amour de la liberté, l'envie contre le riche pour la sympathie envers le pauvre; et en définitive, malgré les prétentions de leur âge mûr à exploiter ce qui se passe autour d'eux, laissant le volcan politique dévorer leur existence et leur talent. William Hazlitt naquit à Maidstone, dans le comté de Kent, le 10 avril 1778. Il était le plus jeune des trois enfants d'un ministre unitaire, qui, trois à quatre ans après la naissance de William, c'est-à-dire vers la fin de la guerre d'Amérique, se transporta à Bandon en Irlande et ensuite à New-York, d'où plus tard il revint en Angleterre. C'est de ce vénérable ecclésiastique qui devait mourir plus que octogénaire en 1820, et avec lequel son fils formait un contraste parfait, que le jeune Hazlitt reçut à Wynn (petite ville du comté de Shrop) sa première éducation. Le but du ministre unitaire était de faire suivre à son jeune fils la carrière que lui-même parcourait honorablement. Mais tout ce dont il vint à bout, ce fut d'éveiller en lui l'esprit de paradoxe et d'opposition à tout ce qui semblait généralement admis. De la maison paternelle, William était passé au collége d'Hakney près de Londres, et il n'avait que treize ans lorsqu'il écrivit une lettre qui fut insérée dans les journaux du temps pour la défense de l'illustre Priestley, dont une populace fanatique avait envahi et pillé la maison. On conçoit que, plein de cette séve précoce et prompte à jaillir, le jeune écrivain, quand sa rhétorique fut achevée, ne se sentit point de vocation pour la théologie, et qu'une fois fixé sur ce point, il l'annonça très-catégoriquement à son père. Mais quelle autre voie suivre? William, qui avait pris du goût pour les arts du dessin, se crut destiné par la nature à devenir un grand peintre. Son père le vit à regret renoncer au saint ministère; mais enfin il consentit à le laisser suivre son penchant, et même, lors de la paix d'Amiens, il lui fournit les moyens d'aller en France pour se perfectionner dans la peinture. Dans deux essais sur le plaisir que l'on éprouve à peindre (*on the pleasure of painting*), il a parlé avec un enthousiasme vrai de cette époque de sa vie comme de la plus heureuse. Il fait partager à ses lecteurs la contrariété journalière qu'il avait ressentie lorsque, après plusieurs heures délicieuses écoulées comme un instant à contempler et à copier les chefs-d'œuvre que renferme ce Louvre, qu'il appelle un palais d'une magnificence divine, il entendait retentir à ses oreilles ces terribles mots : « Quatre heures passées, il « faut fermer, citoyens. » On conserve dans les cabinets quelques copies faites avec talent par Hazlitt, des tableaux du Titien et d'autres peintres qui ornaient la galerie du Louvre à cette époque. De retour en Angleterre, il parcourut les provinces en qualité d'artiste et exécuta un assez grand nombre de portraits. C'est lorsqu'il paraissait obtenir des succès dans cette profession qu'il l'abandonna pour se livrer à la littérature. Hazlitt avait à un haut degré le sentiment de la peinture; il savait que pour y exceller il lui eût fallu d'autres études, et il n'avait pas le courage de les entreprendre : il ne voulait pas rester un peintre médiocre, et surtout un peintre mal payé. Des amis bien inspirés lui dirent non pas qu'il était littérateur, lui qui jadis s'était cru peintre, mais que nul parmi les peintres n'était aussi littérateur, et nul parmi les littérateurs aussi habile en peinture. Dès lors il résolut de faire de la littérature sur la peinture et sur l'art en général. On ne peut pas dire qu'il soit un de ceux qui ont le mieux écrit sur l'art en général, puisqu'il est des arts qu'il ne comprenait pas; la musique par exemple, et, ce qui étonnera davantage, la sculpture; mais il n'en est pas moins, selon nous, un des auteurs qui ont le mieux écrit sur la peinture et dont les ouvrages renferment sur cet art les observations les plus justes, les plus fines, les plus heureusement exprimées. Aussi fut-il de prime abord classé parmi les écrivains que goûte et lit le public : en réalité, il arrivait sur la scène avec un cachet original. Il avait trouvé moyen de surprendre, de raviver, de rajeunir son public. Vrai bohémien littéraire, doué de l'organisation la plus vive, pétulant, fébrile, fantasque, il semble ne se mouvoir que par bonds; du paroxysme il passe à la prostration; il s'éparpille en broderies, il s'évapore en mousse, il tombe en poussière impalpable : c'est du sable sans ciment. Son style est capiteux, à effet, abondant en tournures insolites, mais pittoresque; rapide, mais incorrect. Il n'en était que mieux du goût du public britannique, encore plus blasé que celui du continent. Hazlitt profita de cette veine, et dès 1806 il se précipita dans la politique, et mit au jour son pamphlet dit *Libres pensées sur les affaires du temps*. De là bientôt des offres brillantes de la part des entrepreneurs de journaux quotidiens. Mais il ne se demanda ni si son talent serait toujours le même, ni, chose plus grave, si le charme de ce talent aurait toujours autant de puissance sur les lecteurs : il ne réfléchit pas que l'étonnement avait été en partie la cause de son succès, et que de toutes les sources de plaisir, c'est celle qui se tarit le plus promptement. Puis il dépensait encore plus que ne lui valaient et les articles périodiques et les publications de librairie. Alors arrivèrent les imitateurs qui, sauf l'honneur d'avoir été les inventeurs de sa manière, réunissaient toutes ses qualités ou peu s'en faut. Enfin cette imprudente franchise et cette amère causticité lui firent de terribles ennemis parmi ses confrères, dans les salons et les régions du pouvoir. On le noircit à plaisir, on le signala comme le plus atrabilaire et

le plus méchant des hommes, ce qui était très-faux : on travestit ses opinions en les représentant comme subversives et blasphématoires; enfin on fit si bien que les libraires en étaient au point de craindre autant d'éditer Hazlitt que Spinosa ou l'Arétin. Le *Blackwood's magazine* se distingua surtout dans cette guerre, et lady Morgan lança sa pierre du fond de son *livre du boudoir*. Enfin, ses amis les radicaux le réprouvèrent à leur tour. Hazlitt répondait; mais, moins bilieux que ne le supposaient ses lecteurs d'après son style exclusif, il gémissait de cette lutte, sa santé déclinait : il n'était pas riche et il était paresseux; il fallait pour lui mettre la plume à la main ou la nécessité ou une violente irritation. La dernière partie de sa vie surtout ne fut qu'un combat continuel contre les embarras pécuniaires et les attaques de la critique. Lié avec Leigh-Hunt, Élias Lamb, Coleridge, il fut le promoteur de cette nouvelle école littéraire dont le dogmatisme mérita le titre de badauds de Londres. La partie la plus importante du *Morning chronicle* lui fut quelque temps confiée, mais la singularité et l'âpreté de son caractère ne tardèrent pas à le brouiller avec James Perry, propriétaire de ce journal. La vie domestique d'Hazlitt ne fut pas plus tranquille et plus heureuse que sa carrière littéraire. Après s'être séparé de deux femmes qu'il avait épousées et quittées au bout de peu de temps, il vécut solitaire et presque sans lien à la société dont il affectait de mépriser les usages. Il se levait à toute heure, buvait du thé jusqu'au dîner, et ne se décidait à prendre son repas que lorsque la faim le pressait. Il passait sa soirée au théâtre; et, de retour chez lui, il recommençait à s'abreuver de thé une partie de la nuit, mettant confusément sur le papier les idées qui flottaient dans son imagination. Il finit par succomber à la peine et mourut n'ayant encore que 52 ans, le 18 septembre 1830. William Hazlitt a été enterré dans le cimetière de St-Anne, Soho, où on lit son épitaphe. Cet homme si hardi, si emporté, si violent dans ses écrits, était tout autre dans le commerce de la vie, si l'on en croit ceux qui l'ont fréquenté : faible, sujet au mal de nerfs, parlant bref, doux, nonchalant, langoureux. Sa conversation était négligée, incorrecte, mêlée de termes vulgaires et souvent de phrases peu intelligibles, si ce n'est quand il s'animait; alors ses yeux brillaient d'un vif éclat, une légère rougeur colorait ses joues creuses, et il devenait éloquent; mais ces cas étaient rares, et si on ne l'avait pas connu on eût pu le fréquenter longtemps sans deviner ce qu'il était. En littérature il s'était fait un nom à part, il affichait des opinions tranchantes dans un style acerbe. L'offense qu'il répandait d'une main prodigue lui était renvoyée avec colère. Son style anguleux, saccadé, plein d'aspérités, d'affectation, de facilité et de simplicité recherchée, revêt souvent des idées neuves, mais très-souvent aussi l'enflure des mots déguise le vide des pensées. Les images y abondent à côté des traits les plus hasardés et des saillies les plus originales. Son inspiration n'est jamais de longue durée, mais tant qu'elle existe, il a de l'entraînement et un grand éclat de diction. Pourtant, malgré les nombreuses et justes critiques dont il a été l'objet, ce qu'il y a de finesse et de sagacité dans ses essais sera toujours apprécié. Nous terminerons en donnant la liste complète de ses ouvrages : 1° *Essai sur les principes des actions humaines*, 1809, in-8°, livre plein d'observations neuves et qui décèlent une vivacité d'organisation des plus rares, mais où la finesse dégénère souvent en subtilité, où l'anatomiste du cœur, à force de le disséquer fibre à fibre, empêche de saisir la vie de l'ensemble. On peut aussi lui reprocher de n'être pas toujours suffisamment intelligible. 2° *Mémoires d'Holcrofft*, 1809, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, que les annonces de librairie présentaient comme rédigé en partie sur les manuscrits du célèbre sceptique, doit encore plus à la plume vagabonde et hardie d'Hazlitt qu'à celle d'Holcrofft, et il est évident que, sous le nom de l'incrédule dramaturge, le journaliste radical s'est attaqué à tout ce qui, soit à tort, soit légitimement, lui semblait grimacer avec la nature des choses, ou plutôt avec les chimères de son ambition maladive et de sa vanité souffreteuse. 3° *La table ronde*, Londres, 1817, 2 vol. in-8° (en société avec Leigh-Hunt). Les deux volumes se composent d'articles séparés, écrits d'abord pour l'*Examinateur*, et sous la forme d'essais hebdomadaires. Les deux auteurs y abordent divers sujets de littérature, d'usages et de mœurs. 4° *Traits caractéristiques des pièces de Shakspeare*, Londres, 1819. On ne peut nier qu'Hazlitt ne conçût le drame en artiste et en poëte. Il a souvent saisi des beautés inaperçues ou peu aperçues dans le grand dramatique anglais; Londres, 1839, troisième édition. 5° *Examen du théâtre anglais*, 1818; 6° *Leçons sur la poésie anglaise*, 1818 (elles furent lues d'abord à l'institution Surrey); 7° *Leçons sur les poëtes comiques anglais*; 8° *Conversations de table*, 1824. Ce recueil avec deux autres qu'on verra plus bas, *le Franc parleur*, *l'Esprit du siècle*, et qui, comme eux, se compose d'articles d'abord donnés aux journaux ou publications périodiques, est souvent très-attrayant. Il a été réimprimé en France par Galignani, Paris, 1825. 9° *Vie de Napoléon*, 1827, 4 vol. in-8°. C'est de tous ses écrits celui qu'il a le plus travaillé. Son but était de contre-balancer l'effet de l'ouvrage de Walter Scott. L'impartialité n'en est pas la qualité dominante, pas plus que celle du romancier écossais; il est trop clair qu'Hazlitt écrit avec des idées conçues d'avance et que la vie de Napoléon n'est pour lui qu'un prétexte pour censurer la politique européenne et anglaise; mais il y a souvent du vrai et de la profondeur; il y a des pages étincelantes et presque sublimes dans ce factum contre Pitt et Castlereagh. 10° *Essais et*

esquisses politiques sur de hautes notabilités (*Pol. Essays and sketches of public characters*); 11° *Esquisse des principales collections de sculpture et de peinture de l'Angleterre* (suivie d'une *critique des mariages à la mode*). Ce bizarre assemblage est un type parfait de la manière dont Hazlitt s'y prenait pour brasser un livre en quelques jours, mêlant la mode et l'art, monnayant ce qu'il savait, rhabillant des vieilleries sur lesquelles il jetait un oripeau neuf, et en dernière analyse se déconsidérant et baissant de prix grâce à ce manége. 12° *Lettres à Guill. Gifford*; 13° *La littérature du siècle d'Élisabeth*; 14° *Le moderne Pygmalion*; 15° *Notes caractéristiques dans le genre des maximes de la Rochefoucauld*, 1830; 16° *Voyage en France et en Italie*, 1824; 17° diverses brochures ou écrits secondaires, telles que 1. les *Libres pensées sur les affaires du temps*, 1806 (il en a été question plus haut); 2. la *Lettre sur Priestley*; 3. une *Lettre à Gifford*; 4. un *Abrégé de Tucker*; 5. une *Réfutation de la célèbre proposition de Malthus*; 18° *Conversations de Jacq. Northcote*. Ce livre, composé, ainsi que tant d'autres, de fragments déjà livrés à la publicité dans les journaux, est très-amusant, et, comme il parut au moment de la mort de l'auteur, il donna lieu de dire qu'en vérité on ne pourrait gémir sur la tombe d'Hazlitt. De plus on a publié de lui des *Fragments littéraires*, 1836, et des *Esquisses et essais de Williams Hazlitt*, recueillis par son fils, 1838. Hazlitt eut part encore à la compilation intitulée l'*Éloquence du sénat britannique*, 1808, 2 vol. in-8° (laquelle n'est qu'un choix de discours prononcés aux tribunes parlementaires à partir du règne de Charles Ier et où il n'y a de lui que des notes, les unes biographiques et destinées à faciliter l'intelligence du texte, les autres critiques); de plus il a donné une *Nouvelle grammaire anglaise*, à l'usage des écoles, 1810, in-12. Conformément à la promesse du titre, Hazlitt y inséra les découvertes des modernes, et notamment de Horne Tooke, sur la formation du langage. Il y joignit depuis *le Nouveau guide de l'amateur de la langue anglaise*, par E. Baldwyn. Le même Baldwyn abrégea plus tard la grammaire de Hazlitt et la réduisit à 1 volume in-18. W—R.

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

SIGNATURES DES AUTEURS

DU DIX-HUITIÈME VOLUME.

	MM.
A. B—ÉE.	A. Boullée.
A—B—S.	Aubenas (Adolphe).
A. B—T.	Beuchot.
A—D.	Artaud.
A. de B.	Auguste de Bastard.
A. D—M—Y.	Alfred Demersay.
A—G—R.	Auger.
A. L. M.	Millin.
A. M.	A. Moquin-Tandon.
A. P.	Ant. Péricaud.
A—T.	Audiffret (H.)
B.	Bardin (le général).
B—D—E.	Badiche.
B—H—D.	Bernhard.
B—L—T.	Boucharlat.
B—P.	Beauchamp.
B—RS.	Boinvilliers.
B—S.	Bocous.
B. S. H.	Barthélemy St-Hilaire.
B—SS.	Boissonade.
B—U.	Beaulieu.
C.	Chaumeton.
C—AU.	Catteau-Calleville.
C—ET.	Callet.
C—F—E.	Capefigue.
CH—U.	Chassériau.
C—L.	Choiseul d'Aillecourt.
C. L—S.	Charles Lesseps.
C. M. P.	Pillet.
C—R.	Clavier.
C—V—R.	Cuvier.

	MM.
D. B.	Dubourg Butler.
D—B—S.	Dubois (Louis).
D—G.	Depping.
D. G—O.	De Gérando.
D—G—S.	Desgenettes.
D. L.	Delaulnaye.
D—L—E.	Delambre.
D—L—F.	Delafosse.
D—N—L.	De Noel.
D—P—L.	Dupré Lasale.
D—R—R.	Durozoir.
D—S.	Desportes-Boscheron.
D—Z—S.	Dezos de la Roquette.
E—C D—D.	Emeric David.
E. D—S.	Ernest Desplaces.
E—S.	Eyriès.
F.	Anonyme.
F—A.	Fortia d'Urban.
F—LL.	Fallot (Gustave).
F. P—T.	Fabien Pillet.
F—R.	Fournier-Pescay.
G. B—N.	Gaspard Bellin.
G—CE.	Gence.
G. D—L.	George Duval.
G—G—Y.	Grégory (de).
G—N.	Guillon (Aimé).
G—R—D.	Guérard.
G—RY.	Grégory (J.-C.).
G—S.	Gallais.
G—T—R.	Gauthier.

	MM.
H. B—E.	HENRI DE BEAUNE.
J. J.	JULES JANIN.
J—N.	JOURDAIN.
J. T—T.	J. TISSOT.
L.	LEFEBVRE CAUCHY.
L—B—E.	LABOUDERIE.
L—C—J.	LACATTE JOLTROIS.
L. C—N.	L. CUZON.
L—L—L.	LAVALLEYE.
L—M—X.	LAMOUREUX (J.).
L—N.	LANDON.
L—P—E.	LAPORTE (HIPPOLYTE DE).
L—S.	LANGLÈS.
L—U.	LEDRU.
L—Y.	LÉCUY.
L—ZE.	LAGRÈZE (G. B. DE).
M—A.	MELDOLA.
M—D.	MICHAUD aîné.
M—D j.	MICHAUD junior.
M—É.	MONMERQUÉ (DE).
M—LE.	MENTELLE.
M—ON.	MARRON.
M—Z—Y.	MAZUY.
N. DE W.	NOEL DE WAILLY.
N—E.	NICOLLE.
N—T.	NICOLLET.
P—C—T.	PICOT.
P—E.	PONCE.
P—OT.	PARISOT.
P—RT.	PHILBERT.
P—V—E.	PONGERVILLE (DE).
R—D—N.	RENAULDIN.
R—F—G.	REIFFENBERG (DE).
R. R.	RAOUL ROCHETTE.
S—D.	SUARD.
S. D. S—Y.	SILVESTRE DE SACY.
S—GE.	SAUVAGE.
S—L.	SCHOELL.
S. M—N.	SAINT-MARTIN.
S. S—I.	SIMONDE SISMONDI.
S. S—N.	SAINT-SURIN (DE).
ST. P—R.	SAINT-PROSPER (DE).
S—V—S.	SEVELINGES (DE).
T—D.	TABARAUD.
TH. M.	THÉODORE MURET.
T—N.	TÔCHON.
U—I.	USTÉRI.
V. S. L.	VINCENS SAINT-LAURENT.
V—VE.	VILLENAVE.
W—R.	WALCKENAER.
W—S.	WEISS.
X—S.	Revu par SUARD.
Z.	ANONYME.
Z—D.	Revu par ERN. DESPLACES.